This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 983,978

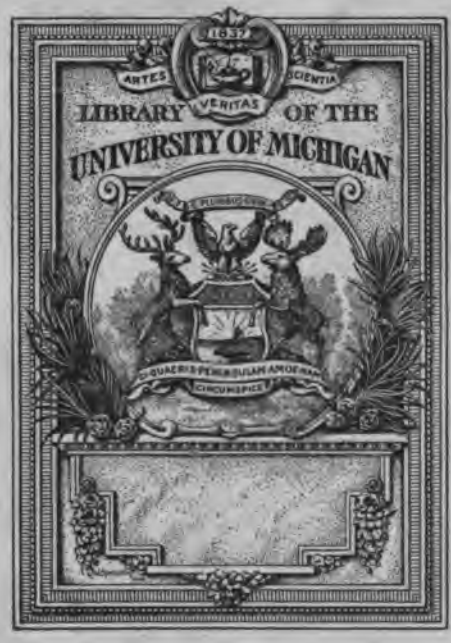
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ŒUVRES
DE FÉNELON.

TOME TROISIÈME.

ŒUVRES

DE FÉNELON,

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI,

36026

PRÉCÉDÉES

D'ÉTUDES SUR SA VIE, PAR M. AIMÉ MARTIN.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

CHEZ FIRMIN-DIDOT ET CIE, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LXXXII.

848
F33

LES AVENTURES
DE TÉLÉMAQUE.

LIVRE PREMIER.

Télémaque, conduit par Minerve, sous la figure de Mentor, est jeté par une tempête dans l'île de Calypso. Cette déesse, inconsolable du départ d'Ulysse, fait au fils de ce héros l'accueil le plus favorable; et, concevant aussitôt pour lui une violente passion, elle lui offre l'immortalité, s'il veut demeurer avec elle. Pressé par Calypso de faire le récit de ses aventures, il lui raconte son voyage à Pylos et à Lacédémone, son naufrage sur la côte de Sicile, le danger qu'il y courut d'être immolé aux mânes d'Anchise, le secours que Mentor et lui donnèrent à Aceste, roi de cette contrée, dans une incursion de barbares, et la reconnaissance que ce prince leur en témoigna, en leur donnant un vaisseau phénicien pour retourner dans leur pays.

Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse. Dans sa douleur, elle se trouvait malheureuse d'être immortelle. Sa grotte ne résonnait plus de son chant : les nymphes qui la servaient n'osaient lui parler. Elle se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île; mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle. Souvent elle demeurait immobile sur le rivage de la mer, qu'elle arrosait de ses larmes; et elle était sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, avait disparu à ses yeux. Tout à coup, elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage, des bancs de rameurs mis en pièces, des rames écartées çà et là sur le sable, un gouvernail, un mât, des cordages flottants sur la côte : puis elle découvre de loin deux hommes, dont l'un paraissait âgé; l'autre, quoique jeune, ressemblait à Ulysse. Il avait sa douceur et sa fierté, avec sa taille et sa démarche majestueuse. La déesse comprit que c'était Télémaque, fils de ce héros. Mais, quoique les dieux surpassent de loin en connaissance tous les hommes, elle ne put découvrir qui était cet homme vénérable dont Télémaque était accompagné : c'est que les dieux supérieurs cachent aux inférieurs tout ce qu'il leur plaît; et Minerve, qui accompagnait Télémaque sous la figure de Mentor, ne voulait pas être connue de Calypso. Cependant Calypso se réjouissait d'un naufrage qui mettait dans son île le fils d'Ulysse, si semblable à son père. Elle s'avance vers lui; et, sans faire semblant de savoir qui il est : D'où vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder en mon île? Sachez, jeune étranger, qu'on ne vient point impunément dans mon empire. Elle tâchait de couvrir sous ces paroles menaçantes la joie de son cœur, qui éclatait malgré elle sur son visage.

Télémaque lui répondit : O vous, qui que vous soyez (mortelle ou déesse), quoique à vous voir on ne puisse vous prendre que pour une divinité, seriez-vous insensible au malheur d'un fils qui, cherchant son père à la merci des vents et des flots, a vu briser son navire contre vos rochers? Quel est donc votre père que vous cherchez? reprit la déesse. Il se nomme Ulysse, dit Télémaque; c'est un des rois qui ont, après un siége de dix ans, renversé la fameuse Troie. Son nom fut célèbre dans toute la Grèce et dans toute l'Asie, par sa valeur dans les combats, et plus encore par sa sagesse dans les conseils. Maintenant errant dans toute l'étendue des mers, il a parcouru tous les écueils les plus terribles. Sa patrie semble fuir devant lui. Pénélope sa femme, et moi qui suis son fils, nous avons perdu l'espérance de le revoir. Je cours, avec les mêmes dangers que lui, pour apprendre où il est. Mais que dis-je? peut-être qu'il est maintenant enseveli dans les profonds abîmes de la mer. Ayez pitié de nos malheurs; et si vous savez, ô déesse, ce que les destinées ont fait pour sauver ou pour perdre Ulysse, daignez en instruire son fils Télémaque.

Calypso, étonnée et attendrie de voir dans une si vive jeunesse tant de sagesse et d'éloquence, ne pouvait rassasier ses yeux en le regardant, et elle demeurait en silence. Enfin elle lui dit : Télémaque, nous vous apprendrons ce qui est arrivé à votre père. Mais l'histoire en est longue, il est temps de vous délasser de tous vos travaux. Venez dans ma demeure, où je vous recevrai comme mon fils : venez vous serez ma consolation dans cette solitude, et

je ferai votre bonheur, pourvu que vous sachiez en jouir.

Télémaque suivait la déesse, accompagnée d'une foule de jeunes nymphes, au-dessus desquelles elle s'élevait de toute la tête, comme un grand chêne, dans une forêt, élève ses branches épaisses au-dessus de tous les arbres qui l'environnent. Il admirait l'éclat de sa beauté, la riche pourpre de sa robe longue et flottante, ses cheveux noués par derrière négligemment, mais avec grâce; le feu qui sortait de ses yeux et la douceur qui tempérait cette vivacité. Mentor, les yeux baissés, gardant un silence modeste, suivait Télémaque.

On arriva à la porte de la grotte de Calypso, ou Télémaque fut surpris de voir, avec une apparence de simplicité rustique, des objets propres à charmer les yeux. Il est vrai qu'on n'y voyait ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni tableaux, ni statues : mais cette grotte était taillée dans le roc, en voûte pleine de rocailles et de coquilles; elle était tapissée d'une jeune vigne qui étendait ses branches souples également de tous côtés. Les doux zéphyrs conservaient en ce lieu, malgré les ardeurs du soleil, une délicieuse fraîcheur : des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amaranthes et de violettes, formaient en divers lieux des bains aussi purs et aussi clairs que le cristal : mille fleurs naissantes émaillaient les tapis verts dont la grotte était environnée. Là on trouvait un bois de ces arbres touffus qui portent des pommes d'or, et dont la fleur qui se renouvelle dans toutes les saisons, répand le plus doux de tous les parfums; ce bois semblait couronner ces belles prairies, et formait une nuit que les rayons du soleil ne pouvaient percer. Là on n'entendait jamais que le chant des oiseaux, ou le bruit d'un ruisseau, qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie.

La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline. De là on découvrait la mer, quelquefois claire et unie comme une glace, quelquefois follement irritée contre les rochers, où elle se brisait en gémissant, et élevant ses vagues comme des montagnes. D'un autre côté, on voyait une rivière où se formaient des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers qui portaient leurs têtes superbes jusque dans les nues. Les divers canaux qui formaient ces îles semblaient se jouer dans la campagne : les uns roulaient leurs eaux claires avec rapidité; d'autres avaient une eau paisible et dormante; d'autres, par de longs détours, revenaient sur leurs pas comme pour remonter vers leur source, et semblaient ne pouvoir quitter ces bords enchantés. On apercevait de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues, et dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Les montagnes voisines étaient couvertes de pampre vert qui pendait en festons : le raisin, plus éclatant que la pourpre, ne pouvait se cacher sous les feuilles, et la vigne était accablée sous son fruit. Le figuier, l'olivier, le grenadier, et tous les autres arbres, couvraient la campagne, et en faisaient un grand jardin.

Calypso ayant montré à Télémaque toutes ces beautés naturelles, lui dit : Reposez-vous; vos habits sont mouillés, il est temps que vous en changiez; ensuite nous nous reverrons, et je vous raconterai des histoires dont votre cœur sera touché. En même temps elle le fit entrer avec Mentor dans le lieu le plus secret et le plus reculé d'une grotte voisine de celle où la déesse demeurait. Les nymphes avaient eu soin d'allumer en ce lieu un grand feu de bois de cèdre dont la bonne odeur se répandait de tous côtés, et elles y avaient laissé des habits pour les nouveaux hôtes.

Télémaque, voyant qu'on lui avait destiné une tunique d'une laine fine, dont la blancheur effaçait celle de la neige, et une robe de pourpre avec une broderie d'or, prit le plaisir qui est naturel à un jeune homme, en considérant cette magnificence.

Mentor lui dit d'un ton grave : Est-ce donc là, ô Télémaque, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse? Songez plutôt à soutenir la réputation de votre père, et à vaincre la fortune qui vous persécute. Un jeune homme qui aime à se parer vainement comme une femme, est indigne de la sagesse et de la gloire : la gloire n'est due qu'à un cœur qui sait souffrir la peine et fouler aux pieds les plaisirs.

Télémaque répondit en soupirant : Que les dieux me fassent périr plutôt que de souffrir que la mollesse et la volupté s'emparent de mon cœur! Non, non, le fils d'Ulysse ne sera jamais vaincu par les charmes d'une vie lâche et efféminée. Mais quelle faveur du ciel nous a fait trouver, après notre naufrage, cette déesse ou cette mortelle qui nous comble de biens?

Craignez, repartit Mentor, qu'elle ne vous accable de maux; craignez ses trompeuses douceurs plus que les écueils qui ont brisé votre navire : le naufrage et la mort sont moins funestes que les plaisirs qui attaquent la vertu. Gardez-vous bien de croire ce qu'elle vous racontera. La jeunesse est

présomptueuse, elle se promet tout d'elle-même : quoique fragile, elle croit pouvoir tout, et n'avoir jamais rien à craindre; elle se confie légèrement et sans précaution. Gardez-vous d'écouter les paroles douces et flatteuses de Calypso, qui se glisseront comme un serpent sous les fleurs; craignez le poison caché : défiez-vous de vous-même, et attendez toujours mes conseils.

Ensuite ils retournèrent auprès de Calypso, qui les attendait. Les nymphes, avec leurs cheveux tressés et des habits blancs, servirent d'abord un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté. On n'y voyait aucune autre viande que celle des oiseaux qu'elles avaient pris dans des filets, ou des bêtes qu'elles avaient percées de leurs flèches à la chasse : un vin plus doux que le nectar coulait des grands vases d'argent dans des tasses d'or couronnées de fleurs. On apporta dans des corbeilles tous les fruits que le printemps promet et que l'automne répand sur la terre. En même temps quatre jeunes nymphes se mirent à chanter. D'abord elles chantèrent le combat des dieux contre les géants, puis les amours de Jupiter et de Sémélé, la naissance de Bacchus et son éducation conduite par le vieux Silène, la course d'Atalante et d'Hippomène, qui fut vainqueur par le moyen des pommes d'or venues du jardin des Hespérides; enfin la guerre de Troie fut aussi chantée; les combats d'Ulysse et sa sagesse furent élevés jusqu'aux cieux. La première des nymphes, qui s'appelait Leucothoé, joignit les accords de sa lyre aux douces voix de toutes les autres. Quand Télémaque entendit le nom de son père, les larmes qui coulèrent le long de ses joues donnèrent un nouveau lustre à sa beauté. Mais comme Calypso aperçut qu'il ne pouvait manger, et qu'il était saisi de douleur, elle fit signe aux nymphes. A l'instant, on chanta le combat des Centaures avec les Lapithes, et la descente d'Orphée aux enfers pour en retirer Eurydice.

Quand le repas fut fini, la déesse prit Télémaque, et lui parla ainsi : Vous voyez, fils du grand Ulysse, avec quelle faveur je vous reçois. Je suis immortelle : nul mortel ne peut entrer dans cette île sans être puni de sa témérité; et votre naufrage même ne vous garantirait pas de mon indignation, si d'ailleurs je ne vous aimais. Votre père a eu le même bonheur que vous; mais, hélas! il n'a pas su en profiter. Je l'ai gardé longtemps dans cette île : il n'a tenu qu'à lui d'y vivre avec moi dans un état immortel; mais l'aveugle passion de retourner dans sa misérable patrie lui fit rejeter tous ces avantages. Vous voyez tout ce qu'il a perdu pour Ithaque, qu'il n'a pu revoir. Il voulut me quitter : il partit; et je fus vengée par la tempête : son vaisseau, après avoir été le jouet des vents, fut enseveli dans les ondes. Profitez d'un si triste exemple. Après son naufrage, vous n'avez plus rien à espérer, ni pour revoir, ni pour régner jamais dans l'île d'Ithaque après lui; consolez-vous de l'avoir perdu, puisque vous trouvez ici une divinité prête à vous rendre heureux, et un royaume qu'elle vous offre.

La déesse ajouta à ces paroles de longs discours pour montrer combien Ulysse avait été heureux auprès d'elle : elle raconta ses aventures dans la caverne du cyclope Polyphême, et chez Antiphates, roi des Lestrigons : elle n'oublia pas ce qui lui était arrivé dans l'île de Circé, fille du Soleil, ni les dangers qu'il avait courus entre Scylle et Charybde. Elle représenta la dernière tempête que Neptune avait excitée contre lui quand il partit d'auprès d'elle. Elle voulut faire entendre qu'il était péri dans ce naufrage, et elle supprima son arrivée dans l'île des Phéaciens.

Télémaque, qui s'était d'abord abandonné trop promptement à la joie d'être si bien traité de Calypso, reconnut enfin son artifice, et la sagesse des conseils que Mentor venait de lui donner. Il répondit en peu de mots : O déesse, pardonnez à ma douleur maintenant, je ne puis que m'affliger; peut-être que dans la suite j'aurai plus de force pour goûter la fortune que vous m'offrez : laissez-moi en ce moment pleurer mon père; vous savez mieux que moi combien il mérite d'être pleuré.

Calypso n'osa d'abord le presser davantage : elle feignit même d'entrer dans sa douleur, et de s'attendrir pour Ulysse. Mais, pour mieux connaître les moyens de toucher le cœur du jeune homme, elle lui demanda comment il avait fait naufrage, et par quelles aventures il était sur ces côtes. Le récit de mes malheurs, dit-il, serait trop long. Non, non, répondit-elle; il me tarde de les savoir; hâtez-vous de me les raconter. Elle le pressa longtemps. Enfin il ne put lui résister, et il parla ainsi :

J'étais parti d'Ithaque pour aller demander aux autres rois revenus du siége de Troie des nouvelles de mon père. Les amants de ma mère Pénélope furent surpris de mon départ : j'avais pris soin de le leur cacher, connaissant leur perfidie. Nestor, que je vis à Pylos, ni Ménélas, qui me reçut avec amitié dans Lacédémone, ne purent m'apprendre si mon père était encore en vie. Lassé de vivre toujours en suspens et dans l'incertitude, je me résolus d'aller dans la Sicile, où j'avais ouï dire que mon père avait été jeté par les vents. Mais le sage Mentor, que vous voyez ici présent, s'opposait à ce téméraire dessein : il me représentait, d'un côté, les Cyclopes, géants monstrueux qui dévorent les hommes; de l'autre, la

flotte d'Énée et des Troyens, qui étaient sur ces côtes. Ces Troyens, disait-il, sont animés contre tous les Grecs; mais surtout ils répandraient avec plaisir le sang du fils d'Ulysse. Retournez, continuait-il, en Ithaque: peut-être que votre père, aimé des dieux, y sera aussitôt que vous. Mais si les dieux ont résolu sa perte, s'il ne doit jamais revoir sa patrie, du moins il faut que vous alliez le venger, délivrer votre mère, montrer votre sagesse à tous les peuples, et faire voir en vous à toute la Grèce un roi aussi digne de régner que le fut jamais Ulysse lui-même.

Ces paroles étaient salutaires; mais je n'étais pas assez prudent pour les écouter; je n'écoutais que ma passion. Le sage Mentor m'aima jusqu'à me suivre dans un voyage téméraire que j'entreprenais contre ses conseils; et les dieux permirent que je fisse une faute qui devait servir à me corriger de ma présomption.

Pendant qu'il parlait, Calypso regardait Mentor. Elle était étonnée; elle croyait sentir en lui quelque chose de divin; mais elle ne pouvait démêler ses pensées confuses: ainsi elle demeurait pleine de crainte et de défiance à la vue de cet inconnu. Alors elle appréhenda de laisser voir son trouble. Continuez, dit-elle à Télémaque, et satisfaites ma curiosité? Télémaque reprit ainsi:

Nous eûmes assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile; mais ensuite une noire tempête déroba le ciel à nos yeux, et nous fûmes enveloppés dans une profonde nuit. A la lueur des éclairs, nous aperçûmes d'autres vaisseaux exposés au même péril; et nous reconnûmes bientôt que c'étaient les vaisseaux d'Énée: ils n'étaient pas moins à craindre pour nous que les rochers. Alors je compris, mais trop tard, ce que l'ardeur d'une jeunesse imprudente m'avait empêché de considérer attentivement. Mentor parut dans ce danger, non-seulement ferme et intrépide, mais encore plus gai qu'à l'ordinaire: c'était lui qui m'encourageait; je sentais qu'il m'inspirait une force invincible. Il donnait tranquillement tous les ordres, pendant que le pilote était troublé. Je lui disais: Mon cher Mentor, pourquoi ai-je refusé de suivre vos conseils? Ne suis-je pas malheureux d'avoir voulu me croire moi-même, dans un âge où l'on n'a ni prévoyance de l'avenir, ni expérience du passé, ni modération pour ménager le présent? Oh! si jamais nous échappons de cette tempête, je me défierai de moi-même comme de mon plus dangereux ennemi: c'est vous, Mentor, que je croirai toujours.

Mentor, en souriant, me répondait: Je n ai garde de vous reprocher la faute que vous avez faite; il suffit que vous la sentiez, et qu'elle vous serve à être une autre fois plus modéré dans vos désirs. Mais quand le péril sera passé, la présomption reviendra peut-être. Maintenant il faut se soutenir par le courage. Avant que de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser. Soyez donc le digne fils d'Ulysse; montrez un cœur plus grand que tous les maux qui vous menacent.

La douceur et le courage du sage Mentor me charmèrent; mais je fus encore bien plus surpris quand je vis avec quelle adresse il nous délivra des Troyens. Dans le moment où le ciel commençait à s'éclaircir, et où les Troyens, nous voyant de près, n'auraient pas manqué de nous reconnaître, il remarqua un de leurs vaisseaux qui était presque semblable au nôtre, et que la tempête avait écarté. La poupe en était couronnée de certaines fleurs: il se hâta de mettre sur notre poupe des couronnes de fleurs semblables, il les attacha lui-même avec des bandelettes de la même couleur que celles des Troyens; il ordonna à tous nos rameurs de se baisser le plus qu'ils pourraient le long de leurs bancs, pour n'être point reconnus des ennemis. En cet état, nous passâmes au milieu de leur flotte: ils poussèrent des cris de joie en nous voyant, comme en revoyant des compagnons qu'ils avaient crus perdus. Nous fûmes même contraints, par la violence de la mer, d'aller assez longtemps avec eux: enfin nous demeurâmes un peu derrière; et, pendant que les vents impétueux les poussaient vers l'Afrique, nous fîmes les derniers efforts pour aborder à force de rames sur la côte voisine de Sicile.

Nous y arrivâmes en effet. Mais ce que nous cherchions n'était guère moins funeste que la flotte qui nous faisait fuir: nous trouvâmes sur cette côte de Sicile d'autres Troyens ennemis des Grecs. C'était là que régnait le vieux Aceste, sorti de Troie. A peine fûmes-nous arrivés sur ce rivage, que les habitants crurent que nous étions, ou d'autres peuples de l'île armés pour les surprendre, ou des étrangers qui venaient s'emparer de leurs terres. Ils brûlent notre vaisseau; dans le premier emportement, ils égorgent tous nos compagnons; ils ne réservent que Mentor et moi pour nous présenter à Aceste, afin qu'il pût savoir de nous quels étaient nos desseins, et d'où nous venions. Nous entrons dans la ville les mains liées derrière le dos; et notre mort n'était retardée que pour nous faire servir de spectacle à un peuple cruel, quand on saurait que nous étions Grecs.

On nous présenta d'abord à Aceste, qui, tenant son sceptre d'or en main, jugeait les peuples, et se préparait à un grand sacrifice. Il nous demanda, d'un ton sévère, quel était notre pays et le sujet de notre

voyage. Mentor se hâta de répondre, et lui dit : Nous venons des côtes de la grande Hespérie, et notre patrie n'est pas loin de là. Ainsi il évita de dire que nous étions Grecs. Mais Aceste, sans l'écouter davantage, et nous prenant pour des étrangers qui cachaient leur dessein, ordonna qu'on nous envoyât dans une forêt voisine, où nous servirions en esclaves sous ceux qui gouvernaient ses troupeaux.

Cette condition me parut plus dure que la mort. Je m'écriai : O roi! faites-nous mourir plutôt que de nous traiter si indignement; sachez que je suis Télémaque, fils du sage Ulysse, roi des Ithaciens. Je cherche mon père dans toutes les mers : si je ne puis le trouver, ni retourner dans ma patrie, ni éviter la servitude, ôtez-moi la vie, que je ne saurais supporter.

A peine eus-je prononcé ces mots, que tout le peuple, ému, s'écria qu'il fallait faire périr le fils de ce cruel Ulysse, dont les artifices avaient renversé la ville de Troie. O fils d'Ulysse! me dit Aceste, je ne puis refuser votre sang aux mânes de tant de Troyens que votre père a précipités sur les rivages du noir Cocyte : vous, et celui qui vous mène, vous périrez. En même temps un vieillard de la troupe proposa au roi de nous immoler sur le tombeau d'Anchise. Leur sang, disait-il, sera agréable à l'ombre de ce héros; Énée même, quand il saura un tel sacrifice, sera touché de voir combien vous aimez ce qu'il avait de plus cher au monde.

Tout le peuple applaudit à cette proposition, et on ne songea plus qu'à nous immoler. Déjà on nous menait sur le tombeau d'Anchise. On y avait dressé deux autels, où le feu sacré était allumé; le glaive qui devait nous percer était devant nos yeux; on nous avait couronnés de fleurs, et nulle compassion ne pouvait garantir notre vie : c'était fait de nous, quand Mentor demanda tranquillement à parler au roi. Il lui dit :

O Aceste! si le malheur du jeune Télémaque, qui n'a jamais porté les armes contre les Troyens, ne peut vous toucher, du moins que votre propre intérêt vous touche. La science que j'ai acquise des présages et de la volonté des dieux me fait connaître qu'avant que trois jours soient écoulés vous serez attaqué par des peuples barbares, qui viennent comme un torrent du haut des montagnes pour inonder votre ville et pour ravager tout votre pays. Hâtez-vous de les prévenir; mettez vos peuples sous les armes; et ne perdez pas un moment pour retirer au dedans de vos murailles les riches troupeaux que vous avez dans la campagne. Si ma prédiction est fausse, vous serez libre de nous immoler dans trois jours; si au contraire elle est véritable, souvenez-vous qu'on ne doit pas ôter la vie à ceux de qui on la tient.

Aceste fut étonné de ces paroles, que Mentor lui disait avec une assurance qu'il n'avait jamais trouvée en aucun homme. Je vois bien, répondit-il, ô étranger, que les dieux, qui vous ont si mal partagé pour tous les dons de la fortune, vous ont accordé une sagesse qui est plus estimable que toutes les prospérités. En même temps il retarda le sacrifice, et donna avec diligence les ordres nécessaires pour prévenir l'attaque dont Mentor l'avait menacé. On ne voyait de tous côtés que des femmes tremblantes, des vieillards courbés, de petits enfants les larmes aux yeux, qui se retiraient dans la ville. Les bœufs mugissants et les brebis bêlantes venaient en foule, quittant les gras pâturages, et ne pouvant trouver assez d'étables pour être mis à couvert. C'était de toutes parts des cris confus de gens qui se poussaient les uns les autres, qui ne pouvaient s'entendre, qui prenaient, dans ce trouble, un inconnu pour leur ami, et qui couraient sans savoir où tendaient leurs pas. Mais les principaux de la ville, se croyant plus sages que les autres, s'imaginaient que Mentor était un imposteur, qui avait fait une fausse prédiction pour sauver sa vie.

Avant la fin du troisième jour, pendant qu'ils étaient pleins de ces pensées, on vit sur le penchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière; puis on aperçut une troupe innombrable de barbares armés : c'étaient les Himériens, peuples féroces, avec les nations qui habitent sur les monts Nébrodes et sur le sommet d'Acratas, où règne un hiver que les zéphyrs n'ont jamais adouci. Ceux qui avaient méprisé la prédiction de Mentor perdirent leurs esclaves et leurs troupeaux. Le roi dit à Mentor : J'oublie que vous êtes des Grecs; nos ennemis deviennent nos amis fidèles. Les dieux vous ont envoyés pour nous sauver : je n'attends pas moins de votre valeur que de la sagesse de vos conseils; hâtez-vous de nous secourir.

Mentor montre dans ses yeux une audace qui étonne les plus fiers combattants. Il prend un bouclier, un casque, une épée, une lance; il range les soldats d'Aceste; il marche à leur tête, et s'avance en bon ordre vers les ennemis. Aceste, quoique plein de courage, ne peut dans sa vieillesse le suivre que de loin. Je le suis de plus près, mais je ne puis égaler sa valeur. Sa cuirasse ressemblait, dans le combat, à l'immortelle égide. La mort courait de rang en rang partout sous ses coups. Semblable à un lion de Numidie que la cruelle faim dévore, et qui entre dans un troupeau de faibles brebis, il déchire, il égorge, il nage dans le sang; et les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient, tremblants, pour se dérober à sa fureur.

Ces barbares, qui espéraient de surprendre la

ville, furent eux-mêmes surpris et déconcertés. Les sujets d'Aceste, animés par l'exemple et par les ordres de Mentor, eurent une vigueur dont ils ne se croyaient point capables. De ma lance je renversai le fils du roi de ce peuple ennemi. Il était de mon âge, mais il était plus grand que moi; car ce peuple venait d'une race de géants qui étaient de la même origine que les Cyclopes. Il méprisait un ennemi aussi faible que moi : mais, sans m'étonner de sa force prodigieuse, ni de son air sauvage et brutal, je poussai ma lance contre sa poitrine, et je lui fis vomir, en expirant, des torrents d'un sang noir. Il pensa m'écraser dans sa chute; le bruit de ses armes retentit jusques aux montagnes. Je pris ses dépouilles, et je revins trouver Aceste. Mentor, ayant achevé de mettre les ennemis en désordre, les tailla en pièces, et poussa les fuyards jusque dans les forêts.

Un succès si inespéré fit regarder Mentor comme un homme chéri et inspiré des dieux. Aceste, touché de reconnaissance, nous avertit qu'il craignait tout pour nous, si les vaisseaux d'Énée revenaient en Sicile : il nous en donna un pour retourner sans retardement en notre pays, nous combla de présents, et nous pressa de partir, pour prévenir tous les malheurs qu'il prévoyait; mais il ne voulut nous donner ni un pilote ni des rameurs de sa nation, de peur qu'ils ne fussent trop exposés sur les côtes de la Grèce. Il nous donna des marchands phéniciens, qui, étant en commerce avec tous les peuples du monde, n'avaient rien à craindre, et qui devaient ramener le vaisseau à Aceste quand ils nous auraient laissés à Ithaque. Mais les dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservaient à d'autres dangers.

LIVRE II.

Suite du récit de Télémaque. Le vaisseau tyrien qu'il montait ayant été pris par une flotte de Sésostris, Mentor et lui sont faits prisonniers, et conduits en Égypte. Richesses et merveilles de ce pays : sagesse de son gouvernement. Télémaque et Mentor sont traduits devant Sésostris, qui renvoie l'examen de leur affaire à un de ses officiers appelé Méthophis. Par ordre de cet officier, Mentor est vendu à des Éthiopiens qui l'emmènent dans leur pays, et Télémaque est réduit à conduire un troupeau dans le désert d'Oasis. Là, Termosiris, prêtre d'Apollon, adoucit la rigueur de son exil, en lui apprenant à imiter le dieu, qui, étant contraint de garder les troupeaux d'Admète, roi de Thessalie, se consolait de sa disgrâce en polissant les mœurs sauvages des bergers. Bientôt Sésostris, informé de tout ce que Télémaque faisait de merveilleux dans les déserts d'Oasis, le rappelle auprès de lui, reconnaît son innocence, et lui promet de le renvoyer à Ithaque. Mais la mort de ce prince replonge Télémaque dans de nouveaux malheurs; il est emprisonné dans une tour sur le bord de la mer, d'où il voit Bocchoris, nouveau roi d'Égypte, périr dans un combat contre ses sujets révoltés, et secourus par les Phéniciens.

Les Tyriens, par leur fierté, avaient irrité contre eux le grand roi Sésostris, qui régnait en Égypte, et qui avait conquis tant de royaumes. Les richesses qu'ils ont acquises par le commerce, et la force de l'imprenable ville de Tyr, située dans la mer, avaient enflé le cœur de ces peuples. Ils avaient refusé de payer à Sésostris le tribut qu'il leur avait imposé en revenant de ses conquêtes; et ils avaient fourni des troupes à son frère, qui avait voulu, à son retour, le massacrer au milieu des réjouissances d'un grand festin. Sésostris avait résolu, pour abattre leur orgueil, de troubler leur commerce dans toutes les mers. Ses vaisseaux allaient de tous côtés cherchant les Phéniciens. Une flotte égyptienne nous rencontra, comme nous commencions à perdre de vue les montagnes de la Sicile. Le port et la terre semblaient fuir derrière nous, et se perdre dans les nues. En même temps nous voyons approcher les navires des Égyptiens, semblables à une ville flottante. Les Phéniciens les reconnurent, et voulurent s'en éloigner : mais il n'était plus temps; leurs voiles étaient meilleures que les nôtres; le vent les favorisait; leurs rameurs étaient en plus grand nombre : ils nous abordent, nous prennent, et nous emmènent prisonniers en Égypte.

En vain je leur représentai que nous n'étions pas Phéniciens; à peine daignèrent-ils m'écouter : ils nous regardèrent comme des esclaves dont les Phéniciens trafiquaient; et ils ne songèrent qu'au profit d'une telle prise. Déjà nous remarquons les eaux de la mer qui blanchissent par le mélange de celles du Nil, et nous voyons la côte d'Égypte presque aussi basse que la mer. Ensuite nous arrivons à l'île de Pharos, voisine de la ville de No : de là nous remontons le Nil jusques à Memphis.

Si la douleur de notre captivité ne nous eût rendus insensibles à tous les plaisirs, nos yeux auraient été charmés de voir cette fertile terre d'Égypte, semblable à un jardin délicieux arrosé d'un nombre infini de canaux. Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages sans apercevoir des villes opulentes, des maisons de campagne agréablement situées, des terres qui se couvraient tous les ans d'une moisson dorée sans se reposer jamais, des prairies pleines de troupeaux, des laboureurs qui étaient accablés sous le poids des fruits que la terre épanchait de son sein, des bergers qui faisaient répéter les doux sons de leurs flûtes et de leurs chalumeaux à tous les échos d'alentour.

Heureux, disait Mentor, le peuple qui est conduit par un sage roi! il est dans l'abondance; il vit heureux, et aime celui à qui il doit tout son bonheur. C'est ainsi, ajoutait-il, ô Télémaque, que vous devez régner, et faire la joie de vos peuples,

si jamais les dieux vous font posséder le royaume de votre père. Aimez vos peuples comme vos enfants, goûtez le plaisir d'être aimé d'eux; et faites qu'ils ne puissent jamais sentir la paix et la joie sans se ressouvenir que c'est un bon roi qui leur a fait ces riches présents. Les rois qui ne songent qu'à se faire craindre, et qu'à abattre leurs sujets pour les rendre plus soumis, sont les fléaux du genre humain. Ils sont craints comme ils le veulent être; mais ils sont haïs, détestés; et ils ont encore plus à craindre de leurs sujets, que leurs sujets n'ont à craindre d'eux.

Je répondais à Mentor : Hélas! il n'est pas question de songer aux maximes suivant lesquelles on doit régner : il n'y a plus d'Ithaque pour nous; nous ne reverrons jamais ni notre patrie, ni Pénélope : et quand même Ulysse retournerait plein de gloire dans son royaume, il n'aura jamais la joie de m'y voir; jamais je n'aurai celle de lui obéir pour apprendre à commander. Mourons, mon cher Mentor; nulle autre pensée ne nous est plus permise : mourons, puisque les dieux n'ont aucune pitié de nous.

En parlant ainsi, de profonds soupirs entrecoupaient toutes mes paroles. Mais Mentor, qui craignait les maux avant qu'ils arrivassent, ne savait plus ce que c'était que de les craindre dès qu'ils étaient arrivés. Indigne fils du sage Ulysse! s'écriait-il, quoi donc! vous vous laissez vaincre à votre malheur! Sachez que vous reverrez un jour l'île d'Ithaque et Pénélope. Vous verrez même dans sa première gloire celui que vous n'avez point connu, l'invincible Ulysse, que la fortune ne peut abattre, et qui dans ses malheurs, encore plus grands que les vôtres, vous apprend à ne vous décourager jamais. Oh! s'il pouvait apprendre, dans les terres éloignées où la tempête l'a jeté, que son fils ne sait imiter ni sa patience ni son courage, cette nouvelle l'accablerait de honte, et lui serait plus rude que tous les malheurs qu'il souffre depuis si longtemps.

Ensuite Mentor me faisait remarquer la joie et l'abondance répandue dans toute la campagne d'Égypte, où l'on comptait jusqu'à vingt-deux mille villes. Il admirait la bonne police de ces villes; la justice exercée en faveur du pauvre contre le riche, la bonne éducation des enfants, qu'on accoutumait à l'obéissance, au travail, à la sobriété, à l'amour des arts ou des lettres; l'exactitude pour toutes les cérémonies de religion, le désintéressement, le désir de l'honneur, la fidélité pour les hommes, et la crainte pour les dieux, que chaque père inspirait à ses enfants. Il ne se lassait point d'admirer ce bel ordre. Heureux, me disait-il sans cesse, le peuple qu'un sage roi conduit ainsi! mais encore plus heureux le roi qui fait le bonheur de tant de peuples et qui trouve le sien dans sa vertu! Il tient les hommes par un lien cent fois plus fort que celui de la crainte, c'est celui de l'amour. Non-seulement on lui obéit, mais encore on aime à lui obéir. Il règne dans tous les cœurs : chacun, bien loin de vouloir s'en défaire, craint de le perdre, et donnerait sa vie pour lui.

Je remarquais ce que disait Mentor, et je sentais renaître mon courage au fond de mon cœur, à mesure que ce sage ami me parlait. Aussitôt que nous fûmes arrivés à Memphis, ville opulente et magnifique, le gouverneur ordonna que nous irions jusqu'à Thèbes pour être présentés au roi Sésostris, qui voulait examiner les choses par lui-même, et qui était fort animé contre les Tyriens. Nous remontâmes donc encore le long du Nil, jusqu'à cette fameuse Thèbes à cent portes, où habitait ce grand roi. Cette ville nous parut d'une étendue immense, et plus peuplée que les plus florissantes villes de Grèce. La police y est parfaite pour la propreté des rues, pour le cours des eaux, pour la commodité des bains, pour la culture des arts, et pour la sûreté publique. Les places sont ornées de fontaines et d'obélisques; les temples sont de marbre, et d'une architecture simple, mais majestueuse. Le palais du prince est lui seul comme une grande ville : on n'y voit que colonnes de marbre, que pyramides et obélisques, que statues colossales, que meubles d'or et d'argent massif.

Ceux qui nous avaient pris dirent au roi que nous avions été trouvés dans un navire phénicien. Il écoutait chaque jour, à certaines heures réglées, tous ceux de ses sujets qui avaient, ou des plaintes à lui faire, ou des avis à lui donner. Il ne méprisait ni ne rebutait personne, et ne croyait être roi que pour faire du bien à tous ses sujets, qu'il aimait comme ses enfants. Pour les étrangers, il les recevait avec bonté, et voulait les voir, parce qu'il croyait qu'on apprenait toujours quelque chose d'utile en s'instruisant des mœurs et des maximes des peuples éloignés. Cette curiosité du roi fit qu'on nous présenta à lui. Il était sur un trône d'ivoire, tenant en main un sceptre d'or. Il était déjà vieux, mais agréable, plein de douceur et de majesté : il jugeait tous les jours les peuples, avec une patience et une sagesse qu'on admirait sans flatterie. Après avoir travaillé toute la journée à régler les affaires et à rendre une exacte justice, il se délassait le soir à écouter des hommes savants, ou à converser avec les plus honnêtes gens, qu'il savait bien choisir pour les admettre dans sa familia-

rité. On ne pouvait lui reprocher en toute sa vie que d'avoir triomphé avec trop de faste des rois qu'il avait vaincus, et de s'être confié à un de ses sujets que je vous dépeindrai tout à l'heure.

Quand il me vit, il fut touché de ma jeunesse et de ma douleur; il me demanda ma patrie et mon nom. Nous fûmes étonnés de la sagesse qui parlait par sa bouche. Je lui répondis : O grand roi, vous n'ignorez pas le siége de Troie, qui a duré dix ans, et sa ruine, qui a coûté tant de sang à toute la Grèce. Ulysse, mon père, a été un des principaux rois qui ont ruiné cette ville : il erre sur toutes les mers, sans pouvoir retrouver l'île d'Ithaque, qui est son royaume. Je le cherche; et un malheur semblable au sien fait que j'ai été pris. Rendez-moi à mon père et à ma patrie. Ainsi puissent les dieux vous conserver à vos enfants, et leur faire sentir la joie de vivre sous un si bon père!

Sésostris continuait à me regarder d'un œil de compassion; mais, voulant savoir si ce que je disais était vrai, il nous renvoya à un de ses officiers, qui fut chargé de savoir de ceux qui avaient pris notre vaisseau si nous étions effectivement ou Grecs ou Phéniciens. S'ils sont Phéniciens, dit le roi, il faut doublement les punir, pour être nos ennemis, et plus encore pour avoir voulu nous tromper par un lâche mensonge : si au contraire ils sont Grecs, je veux qu'on les traite favorablement, et qu'on les renvoie dans leur pays sur un de mes vaisseaux : car j'aime la Grèce; plusieurs Égyptiens y ont donné des lois. Je connais la vertu d'Hercule : la gloire d'Achille est parvenue jusqu'à nous, et j'admire ce qu'on m'a raconté de la sagesse du malheureux Ulysse : tout mon plaisir est de secourir la vertu malheureuse.

L'officier auquel le roi envoya l'examen de notre affaire avait l'âme aussi corrompue et aussi artificieuse que Sésostris était sincère et généreux. Cet officier se nommait Méthophis; il nous interrogea pour tâcher de nous surprendre; et comme il vit que Mentor répondait avec plus de sagesse que moi, il le regarda avec aversion et avec défiance : car les méchants s'irritent contre les bons. Il nous sépara, et depuis ce moment je ne sus point ce qu'était devenu Mentor. Cette séparation fut un coup de foudre pour moi. Méthophis espérait toujours qu'en nous questionnant séparément il pourrait nous faire dire des choses contraires : surtout il croyait m'éblouir par ses promesses flatteuses, et me faire avouer ce que Mentor lui aurait caché. Enfin il ne cherchait pas de bonne foi la vérité; mais il voulait trouver quelque prétexte de dire au roi que nous étions des Phéniciens, pour nous faire ses esclaves. En effet, malgré notre innocence, et malgré la sagesse du roi, il trouva le moyen de le tromper.

Hélas! à quoi les rois sont-ils exposés, les plus sages mêmes sont souvent surpris. Des hommes artificieux et intéressés les environnent. Les bons se retirent, parce qu'ils ne sont ni empressés ni flatteurs; les bons attendent qu'on les cherche, et les princes ne savent guère les aller chercher : au contraire, les méchants sont hardis, trompeurs, empressés à s'insinuer et à plaire, adroits à dissimuler, prêts à tout faire contre l'honneur et la conscience pour contenter les passions de celui qui règne. O qu'un roi est malheureux d'être exposé aux artifices des méchants! Il est perdu s'il ne repousse la flatterie, et s'il n'aime ceux qui disent hardiment la vérité. Voilà les réflexions que je faisais dans mon malheur; et je rappelais tout ce que que j'avais ouï dire à Mentor. Cependant Méthophis m'envoya vers les montagnes du désert d'Oasis avec ses esclaves, afin que je servisse avec eux à conduire ses grands troupeaux.

En cet endroit, Calypso interrompit Télémaque, disant : Eh bien, que fîtes-vous alors, vous qui aviez préféré en Sicile la mort à la servitude? Télémaque répondit : Mon malheur croissait toujours : je n'avais plus la misérable consolation de choisir entre la servitude et la mort : il fallut être esclave, et épuiser pour ainsi dire toutes les rigueurs de la fortune. Il ne me restait plus aucune espérance, et je ne pouvais pas même dire un mot pour travailler à me délivrer. Mentor m'a dit depuis qu'on l'avait vendu à des Éthiopiens, et qu'il les avait suivis en Éthiopie.

Pour moi, j'arrivai dans des déserts affreux : on y voit des sables brûlants au milieu des plaines. Des neiges qui ne fondent jamais font un hiver perpétuel sur le sommet des montagnes; et on trouve seulement, pour nourrir les troupeaux, des pâturages parmi les rochers, vers le milieu du penchant de ces montagnes escarpées : les vallées y sont si profondes, qu'à peine le soleil y peut faire luire ses rayons.

Je ne trouvai d'autres hommes, en ce pays, que des bergers aussi sauvages que le pays même. Là je passais les nuits à déplorer mon malheur, et les jours à suivre un troupeau, pour éviter la fureur brutale d'un premier esclave, qui, espérant d'obtenir sa liberté, accusait sans cesse les autres pour faire valoir à son maître son zèle et son attachement à ses intérêts. Cet esclave se nommait Buthis. Je devais succomber en cette occasion : la douleur me pressant, j'oubliai un jour mon troupeau, et je m'étendis sur l'herbe auprès d'une caverne où j'attendais la mort, ne pouvant plus supporter mes peines.

En ce moment, je remarquai que toute la montagne tremblait : les chênes et les pins semblaient descendre du sommet de la montagne; les vents retenaient leurs haleines; une voix mugissante sortit de la caverne, et me fit entendre ces paroles : Fils du sage Ulysse, il faut que tu deviennes, comme lui, grand par la patience : les princes qui ont toujours été heureux ne sont guère dignes de l'être; la mollesse les corrompt, l'orgueil les enivre. Que tu seras heureux, si tu surmontes tes malheurs, et si tu ne les oublies jamais! Tu reverras Ithaque, et ta gloire montera jusqu'aux astres. Quand tu seras le maître des autres hommes, souviens-toi que tu as été faible, pauvre et souffrant comme eux; prends plaisir à les soulager; aime ton peuple, déteste la flatterie; et sache que tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré, et courageux pour vaincre tes passions.

Ces paroles divines entrèrent jusqu'au fond de mon cœur; elles y firent renaître la joie et le courage. Je ne sentis point cette horreur qui fait dresser les cheveux sur la tête, et qui glace le sang dans les veines, quand les dieux se communiquent aux mortels: je me levai tranquille : j'adorai à genoux, les mains levées vers le ciel, Minerve, à qui je crus devoir cet oracle. En même temps je me trouvai un nouvel homme; la sagesse éclairait mon esprit; je sentais une douce force pour modérer toutes mes passions, et pour arrêter l'impétuosité de ma jeunesse. Je me fis aimer de tous les bergers du désert; ma douceur, ma patience, mon exactitude, apaisèrent enfin le cruel Buthis, qui était en autorité sur les autres esclaves, et qui avait voulu d'abord me tourmenter.

Pour mieux supporter l'ennui de la captivité et de la solitude, je cherchai des livres; car j'étais accablé de tristesse, faute de quelque instruction qui pût nourrir mon esprit et le soutenir. Heureux, disais-je, ceux qui se dégoûtent des plaisirs violents, et qui savent se contenter des douceurs d'une vie innocente! Heureux ceux qui se divertissent en s'instruisant, et qui se plaisent à cultiver leur esprit par les sciences! En quelque endroit que la fortune ennemie les jette, ils portent toujours avec eux de quoi s'entretenir; et l'ennui, qui dévore les autres hommes au milieu même des délices, est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque lecture. Heureux ceux qui aiment à lire, et qui ne sont point, comme moi, privés de la lecture!

Pendant que ces pensées roulaient dans mon esprit, je m'enfonçai dans une sombre forêt, où j'aperçus tout à coup un vieillard qui tenait dans sa main un livre. Ce vieillard avait un grand front chauve et un peu ridé; une barbe blanche pendait jusqu'à sa ceinture; sa taille était haute et majestueuse, son teint était encore frais et vermeil, ses yeux vifs et perçants, sa voix douce, ses paroles simples et aimables. Jamais je n'ai vu un si vénérable vieillard. Il s'appelait Termosiris, et il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans un temple de marbre que les rois d'Égypte avaient consacré à ce dieu dans cette forêt. Le livre qu'il tenait était un recueil d'hymnes en l'honneur des dieux. Il m'aborde avec amitié; nous nous entretenons. Il racontait si bien les choses passées, qu'on croyait les voir; mais il les racontait courtement, et jamais ses histoires ne m'ont lassé. Il prévoyait l'avenir par la profonde sagesse qui lui faisait connaître les hommes, et les desseins dont ils sont capables. Avec tant de prudence, il était gai, complaisant; et la jeunesse la plus enjouée n'a point autant de grâces qu'en avait cet homme dans une vieillesse si avancée : aussi aimait-il les jeunes gens quand ils étaient dociles, et qu'ils avaient le goût de la vertu.

Bientôt il m'aima tendrement, et me donna des livres pour me consoler : il m'appelait, Mon fils. Je lui disais souvent : Mon père, les dieux qui m'ont ôté Mentor ont eu pitié de moi; ils m'ont donné en vous un autre soutien. Cet homme, semblable à Orphée ou à Linus, était sans doute inspiré des dieux : il me récitait les vers qu'il avait faits, et me donnait ceux de plusieurs excellents poëtes favorisés des Muses. Lorsqu'il était revêtu de sa longue robe d'une éclatante blancheur, et qu'il prenait en main sa lyre d'ivoire, les tigres, les lions et les ours venaient le flatter et lécher ses pieds; les Satyres sortaient des forêts pour danser autour de lui; les arbres mêmes paraissaient émus; et vous auriez cru que les rochers attendris allaient descendre du haut des montagnes, au charme de ses doux accents. Il ne chantait que la grandeur des dieux, la vertu des héros, et la sagesse des hommes qui préfèrent la gloire aux plaisirs.

Il me disait souvent que je devais prendre courage, et que les dieux n'abandonneraient ni Ulysse, ni son fils. Enfin il m'assura que je devais, à l'exemple d'Apollon, enseigner aux bergers à cultiver les Muses. Apollon, disait-il, indigné de ce que Jupiter par ses foudres troublait le ciel dans les plus beaux jours, voulut s'en venger sur les Cyclopes qui forgeaient les foudres, et il les perça de ses flèches. Aussitôt le mont Etna cessa de vomir des tourbillons de flammes; on n'entendit plus les coups des terribles marteaux, qui, frappant l'enclume, faisaient gémir les profondes cavernes de la terre et les abîmes de la mer : le fer et l'airain, n'étant plus

polis par les Cyclopes, commençaient à se rouiller. Vulcain furieux sort de sa fournaise; quoique boiteux, il monte en diligence vers l'Olympe; il arrive, suant et couvert d'une noire poussière, dans l'assemblée des dieux; il fait des plaintes amères. Jupiter s'irrite contre Apollon, le chasse du ciel, et le précipite sur la terre. Son char vide faisait de lui-même son cours ordinaire, pour donner aux hommes les jours et les nuits avec le changement régulier des saisons. Apollon, dépouillé de tous ses rayons, fut contraint de se faire berger, et de garder les troupeaux du roi Admète. Il jouait de la flûte; et tous les autres bergers venaient à l'ombre des ormeaux, sur le bord d'une claire fontaine, écouter ses chansons. Jusque-là ils avaient mené une vie sauvage et brutale; ils ne savaient que conduire leurs brebis, les tondre, traire leur lait, et faire des fromages : toute la campagne était comme un désert affreux.

Bientôt Apollon montra à tous ces bergers les arts qui peuvent rendre leur vie agréable. Il chantait les fleurs dont le printemps se couronne, les parfums qu'il répand, et la verdure qui naît sous ses pas. Puis il chantait les délicieuses nuits de l'été, où les zéphyrs rafraîchissent les hommes, et où la rosée désaltère la terre. Il mêlait aussi dans ses chansons les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs, et le repos de l'hiver, pendant lequel la jeunesse folâtre danse auprès du feu. Enfin il représentait les forêts sombres qui couvrent les montagnes, et les creux vallons, où les rivières, par mille détours, semblent se jouer au milieu des riantes prairies. Il apprit ainsi aux bergers quels sont les charmes de la vie champêtre, quand on sait goûter ce que la simple nature a de gracieux. Bientôt les bergers, avec leurs flûtes, se virent plus heureux que les rois; et leurs cabanes attiraient en foule les plaisirs purs qui fuient les palais dorés. Les jeux, les ris, les grâces suivaient partout les innocentes bergères. Tous les jours étaient des jours de fête : on n'entendait plus que le gazouillement des oiseaux, ou la douce haleine des zéphyrs qui se jouaient dans les rameaux des arbres, ou le murmure d'une onde claire qui tombait de quelque rocher, ou les chansons que les Muses inspiraient aux bergers qui suivaient Apollon. Ce dieu leur enseignait à remporter le prix de la course, et à percer de flèches les daims et les cerfs. Les dieux mêmes devinrent jaloux des bergers : cette vie leur parut plus douce que toute leur gloire; et ils rappelèrent Apollon dans l'Olympe.

Mon fils, cette histoire doit vous instruire. Puisque vous êtes dans l'état où fut Apollon, défrichez cette terre sauvage; faites fleurir comme lui le désert; apprenez à tous ces bergers quels sont les charmes de l'harmonie; adoucissez les cœurs farouches; montrez-leur l'aimable vertu; faites-leur sentir combien il est doux de jouir, dans la solitude, des plaisirs innocents que rien ne peut ôter aux bergers. Un jour, mon fils, un jour les peines et les soucis cruels, qui environnent les rois, vous feront regretter sur le trône la vie pastorale.

Ayant ainsi parlé, Termosiris me donna une flûte si douce, que les échos de ces montagnes, qui la firent entendre de tous côtés, attirèrent bientôt autour de nous tous les bergers voisins. Ma voix avait une harmonie divine; je me sentais ému, et comme hors de moi-même, pour chanter les grâces dont la nature a orné la campagne. Nous passions les jours entiers et une partie des nuits à chanter ensemble. Tous les bergers, oubliant leurs cabanes et leurs troupeaux, étaient suspendus et immobiles autour de moi pendant que je leur donnais des leçons : il semblait que ces déserts n'eussent plus rien de sauvage; tout y était devenu doux et riant; la politesse des habitants semblait adoucir la terre.

Nous nous assemblions souvent pour offrir des sacrifices dans ce temple d'Apollon où Termosiris était prêtre. Les bergers y allaient couronnés de lauriers en l'honneur du dieu; les bergères y allaient aussi, en dansant, avec des couronnes de fleurs, et portant sur leurs têtes, dans des corbeilles, les dons sacrés. Après le sacrifice, nous faisions un festin champêtre; nos plus doux mets étaient le lait de nos chèvres et de nos brebis, que nous avions soin de traire nous-mêmes, avec les fruits fraîchement cueillis de nos propres mains, tels que les dattes, les figues et les raisins : nos siéges étaient les gazons; les arbres touffus nous donnaient une ombre plus agréable que les lambris dorés des palais des rois.

Mais ce qui acheva de me rendre fameux parmi nos bergers, c'est qu'un jour un lion affamé vint se jeter sur mon troupeau : déjà il commençait un carnage affreux; je n'avais en main que ma houlette; je m'avance hardiment. Le lion hérisse sa crinière, me montre ses dents et ses griffes, ouvre une gueule sèche et enflammée; ses yeux paraissent pleins de sang et de feu; il bat ses flancs avec sa longue queue. Je le terrasse : la petite cotte de maille dont j'étais revêtu, selon la coutume des bergers d'Égypte, l'empêcha de me déchirer. Trois fois je l'abattis, trois fois il se releva; il poussait des rugissements qui faisaient retentir toutes les forêts. Enfin je l'étouffai

entre mes bras; et les bergers, témoins de ma victoire, voulurent que je me revêtisse de la peau de ce terrible lion.

Le bruit de cette action, et celui du beau changement de tous nos bergers, se répandit dans toute l'Égypte; il parvint même jusqu'aux oreilles de Sésostris. Il sut qu'un de ces deux captifs, qu'on avait pris pour des Phéniciens, avait ramené l'âge d'or dans ces déserts presque inhabitables. Il voulut me voir : car il aimait les Muses; et tout ce qui peut instruire les hommes touchait son grand cœur. Il me vit; il m'écouta avec plaisir; il découvrit que Méthophis l'avait trompé par avarice : il le condamna à une prison perpétuelle, et lui ôta toutes les richesses qu'il possédait injustement. O qu'on est malheureux, disait-il, quand on est au-dessus du reste des hommes! souvent on ne peut voir la vérité par ses propres yeux : on est environné de gens qui l'empêchent d'arriver jusqu'à celui qui commande; chacun est intéressé à le tromper; chacun, sous une apparence de zèle, cache son ambition. On fait semblant d'aimer le roi, et on n'aime que les richesses qu'il donne : on l'aime si peu que, pour obtenir ses faveurs, on le flatte et on le trahit.

Ensuite Sésostris me traita avec une tendre amitié, et résolut de me renvoyer en Ithaque avec des vaisseaux et des troupes, pour délivrer Pénélope de tous ses amants. La flotte était déjà prête; nous ne songions qu'à nous embarquer. J'admirais les coups de la fortune, qui relève tout à coup ceux qu'elle a le plus abaissés. Cette expérience me faisait espérer qu'Ulysse pourrait bien revenir enfin dans son royaume après quelque longue souffrance. Je pensais aussi en moi-même que je pourrais encore revoir Mentor, quoiqu'il eût été emmené dans les pays les plus inconnus de l'Éthiopie. Pendant que je retardais un peu mon départ, pour tâcher d'en savoir des nouvelles, Sésostris, qui était fort âgé, mourut subitement, et sa mort me replongea dans de nouveaux malheurs.

Toute l'Égypte parut inconsolable dans cette perte; chaque famille croyait avoir perdu son meilleur ami, son protecteur, son père. Les vieillards, levant les mains au ciel, s'écriaient : Jamais l'Égypte n'eut un si bon roi, jamais elle n'en aura de semblable. O dieux! il fallait ou ne le point montrer aux hommes, ou ne le leur ôter jamais : pourquoi faut-il que nous survivions au grand Sésostris! Les jeunes gens disaient : L'espérance de l'Égypte est détruite : nos pères ont été heureux de passer leur vie sous un si bon roi, pour nous, nous ne l'avons vu que pour sentir sa perte. Ses domestiques pleuraient nuit et jour. Quand on fit les funérailles du roi, pendant quarante jours tous les peuples les plus reculés y accoururent en foule : chacun voulait voir encore une fois le corps de Sésostris; chacun voulait en conserver l'image; plusieurs voulurent être mis avec lui dans le tombeau.

Ce qui augmenta encore la douleur de sa perte, c'est que son fils Bocchoris n'avait ni humanité pour les étrangers, ni curiosité pour les sciences, ni estime pour les hommes vertueux, ni amour de la gloire. La grandeur de son père avait contribué à le rendre si indigne de régner. Il avait été nourri dans la mollesse et dans une fierté brutale; il comptait pour rien les hommes, croyant qu'ils n'étaient faits que pour lui, et qu'il était d'une autre nature qu'eux : il ne songeait qu'à contenter ses passions, qu'à dissiper les trésors immenses que son père avait ménagés avec tant de soin, qu'à tourmenter les peuples, et qu'à sucer le sang des malheureux; enfin qu'à suivre les conseils flatteurs des jeunes insensés qui l'environnaient, pendant qu'il écartait avec mépris tous les sages vieillards qui avaient eu la confiance de son père. C'était un monstre, et non pas un roi. Toute l'Égypte gémissait; et quoique le nom de Sésostris, si cher aux Egyptiens, leur fît supporter la conduite lâche et cruelle de son fils, le fils courait à sa perte; et un prince si indigne du trône ne pouvait longtemps régner.

Il ne me fut plus permis d'espérer mon retour en Ithaque. Je demeurai dans une tour sur le bord de la mer auprès de Péluse, où notre embarquement devait se faire, si Sésostris ne fût pas mort. Méthophis avait eu l'adresse de sortir de prison, et de se rétablir auprès du nouveau roi : il m'avait fait renfermer dans cette tour, pour se venger de la disgrâce que je lui avais causée. Je passais les jours et les nuits dans une profonde tristesse : tout ce que Termosiris m'avait prédit, et tout ce que j'avais entendu dans la caverne, ne me paraissait plus qu'un songe; j'étais abîmé dans la plus amère douleur. Je voyais les vagues qui venaient battre le pied de la tour où j'étais prisonnier : souvent je m'occupais à considérer des vaisseaux agités par la tempête, qui étaient en danger de se briser contre les rochers sur lesquels la tour était bâtie. Loin de plaindre ces hommes menacés du naufrage, j'enviais leur sort. Bientôt, disais-je en moi-même, ils finiront les malheurs de leur vie, ou ils arriveront en leur pays. Hélas! je ne puis espérer ni l'un ni l'autre.

Pendant que je me consumais ainsi en regrets inutiles, j'aperçus comme une forêt de mâts de vaisseaux. La mer était couverte de voiles que les vents

enflaient; l'onde était écumante sous les coups des rames innombrables. J'entendais de toutes parts des cris confus; j'apercevais sur le rivage une partie des Égyptiens effrayés qui couraient aux armes, et d'autres qui semblaient aller au-devant de cette flotte qu'on voyait arriver. Bientôt je reconnus que ces vaisseaux étrangers étaient les uns de Phénicie, et les autres de l'île de Chypre; car mes malheurs commençaient à me rendre expérimenté sur ce qui regarde la navigation. Les Égyptiens me parurent divisés entre eux : je n'eus aucune peine à croire que l'insensé Bocchoris avait, par ses violences, causé une révolte de ses sujets, et allumé la guerre civile. Je fus, du haut de cette tour, spectateur d'un sanglant combat. Les Égytiens qui avaient appelé à leur secours les étrangers, après avoir favorisé leur descente, attaquèrent les autres Égyptiens, qui avaient le roi à leur tête. Je voyais ce roi qui animait les siens par son exemple; il paraissait comme le dieu Mars; des ruisseaux de sang coulaient autour de lui; les roues de son char étaient teintes d'un sang noir, épais et écumant : à peine pouvaient-elles passer sur des tas de corps morts écrasés. Ce jeune roi, bien fait, vigoureux, d'une mine haute et fière, avait dans ses yeux la fureur et le désespoir : il était comme un beau cheval qui n'a point de bouche; son courage le poussait au hasard, et la sagesse ne modérait point sa valeur. Il ne savait ni réparer ses fautes, ni donner des ordres précis, ni prévoir les maux qui le menaçaient, ni ménager les gens dont il avait le plus grand besoin. Ce n'était pas qu'il manquât de génie; ses lumières égalaient son courage : mais il n'avait jamais été instruit par la mauvaise fortune; ses maîtres avaient empoisonné par la flatterie son beau naturel. Il était enivré de sa puissance et de son bonheur; il croyait que tout devait céder à ses désirs fougueux : la moindre résistance enflammait sa colère. Alors il ne raisonnait plus; il était comme hors de lui-même : son orgueil furieux en faisait une bête farouche; sa bonté naturelle et sa droite raison l'abandonnaient en un instant : ses plus fidèles serviteurs étaient réduits à s'enfuir; il n'aimait plus que ceux qui flattaient ses passions. Ainsi il prenait toujours des partis extrêmes contre ses véritables intérêts, et il forçait tous les gens de bien à détester sa folle conduite.

Longtemps sa valeur le soutint contre la multitude de ses ennemis; mais enfin il fut accablé. Je le vis périr : le dard d'un Phénicien perça sa poitrine. Les rênes lui échappèrent des mains; il tomba de son char sous les pieds des chevaux. Un soldat de l'île de Chypre lui coupa la tête; et, la prenant par les cheveux, il la montra comme en triomphe à toute l'armée victorieuse.

Je me souviendrai toute ma vie d'avoir vu cette tête qui nageait dans le sang; ces yeux fermés et éteints; ce visage pâle et défiguré; cette bouche entr'ouverte, qui semblait vouloir encore achever des paroles commencées; cet air superbe et menaçant, que la mort même n'avait pu effacer. Toute ma vie il sera peint devant mes yeux; et, si jamais les dieux me faisaient régner, je n'oublierais point, après un si funeste exemple, qu'un roi n'est digne de commander, et n'est heureux dans sa puissance, qu'autant qu'il la soumet à la raison. Eh! quel malheur, pour un homme destiné à faire le bonheur public, de n'être le maître de tant d'hommes que pour les rendre malheureux!

LIVRE III.

Suite du récit de Télémaque. Le successeur de Bocchoris rendant tous les prisonniers phéniciens, Télémaque est emmené avec eux sur le vaisseau de Narbal, qui commandait la flotte tyrienne. Pendant le trajet, Narbal lui dépeint la puissance des Phéniciens, et le triste esclavage auquel ils sont réduits par le soupçonneux et cruel Pygmalion. Télémaque, retenu quelque temps à Tyr, observe attentivement l'opulence et la prospérité de cette grande ville. Narbal lui apprend par quels moyens elle est parvenue à un état si florissant. Cependant Télémaque étant sur le point de s'embarquer pour l'île de Chypre, Pygmalion découvre qu'il est étranger, et veut le faire prendre : mais Astarbé, maîtresse du tyran, le sauve pour faire mourir à sa place un jeune homme dont le mépris l'avait irritée. Télémaque s'embarque enfin sur un vaisseau chyprien, pour retourner à Ithaque par l'île de Chypre.

Calypso écoutait avec étonnement des paroles si sages. Ce qui la charmait le plus était de voir que Télémaque racontait ingénument les fautes qu'il avait faites avec précipitation, et en manquant de docilité pour le sage Mentor : elle trouvait une noblesse et une grandeur étonnante dans ce jeune homme qui s'accusait lui-même, et qui paraissait avoir si bien profité de ses imprudences pour se rendre sage, prévoyant et modéré. Continuez, disait-elle, mon cher Télémaque; il me tarde de savoir comment vous sortîtes de l'Égypte, et où vous avez trouvé le sage Mentor, dont vous aviez senti la perte avec tant de raison.

Télémaque reprit ainsi son discours : Les Égyptiens les plus vertueux et les plus fidèles au roi étant les plus faibles, et voyant le roi mort, furent contraints de céder aux autres : on établit un autre roi nommé Termutis. Les Phéniciens, avec les troupes de l'île de Chypre, se retirèrent après avoir fait alliance avec le nouveau roi. Celui-ci rendit tous les prisonniers phéniciens; je fus compté comme étant

de ce nombre. On me fit sortir de la tour; je m'embarquai avec les autres; et l'espérance commença à reluire au fond de mon cœur. Un vent favorable remplissait déjà nos voiles, les rameurs fendaient les ondes écumantes, la vaste mer était couverte de navires, les mariniers poussaient des cris de joie; les rivages d'Égypte s'enfuyaient loin de nous; les collines et les montagnes s'aplanissaient peu à peu. Nous commencions à ne voir plus que le ciel et l'eau, pendant que le soleil, qui se levait, semblait faire sortir du sein de la mer ses feux étincelants : ses rayons doraient le sommet des montagnes que nous découvrions encore un peu sur l'horizon; et tout le ciel, peint d'un sombre azur, nous promettait une heureuse navigation.

Quoiqu'on m'eût renvoyé comme étant Phénicien, aucun des Phéniciens avec qui j'étais ne me connaissait. Narbal, qui commandait dans le vaisseau où l'on me mit, me demanda mon nom et ma patrie. De quelle ville de Phénicie êtes-vous? me dit-il. Je ne suis point Phénicien, lui dis-je; mais les Égyptiens m'avaient pris sur la mer dans un vaisseau de Phénicie. J'ai demeuré captif en Égypte comme un Phénicien; c'est sous ce nom que j'ai longtemps souffert; c'est sous ce nom qu'on m'a délivré. De quel pays êtes-vous donc? reprit Narbal. Alors je lui parlai ainsi : Je suis Télémaque, fils d'Ulysse, roi d'Ithaque en Grèce. Mon père s'est rendu fameux entre tous les rois qui ont assiégé la ville de Troie : mais les dieux ne lui ont pas accordé de revoir sa patrie. Je l'ai cherché en plusieurs pays; la fortune me persécute comme lui : vous voyez un malheureux qui ne soupire qu'après le bonheur de retourner parmi les siens, et de trouver son père.

Narbal me regardait avec étonnement, et il crut apercevoir en moi je ne sais quoi d'heureux qui vient des dons du ciel, et qui n'est point dans le commun des hommes. Il était naturellement sincère et généreux; il fut touché de mon malheur, et me parla avec une confiance que les dieux lui inspirèrent pour me sauver d'un grand péril.

Télémaque, je ne doute point, me dit-il, de ce que vous me dites, et je ne saurais en douter; la douleur et la vertu peintes sur votre visage ne me permettent pas de me défier de vous : je sens même que les dieux, que j'ai toujours servis, vous aiment, et qu'ils veulent que je vous aime aussi comme si vous étiez mon fils. Je vous donnerai un conseil salutaire; et pour récompense je ne vous demande que le secret. Ne craignez point, lui dis-je, que j'aie aucune peine à me taire sur les choses que vous voudrez me confier : quoique je sois si jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui. Comment avez-vous pu, me dit-il, vous accoutumer au secret dans une si grande jeunesse? Je serai ravi d'apprendre par quel moyen vous avez acquis cette qualité, qui est le fondement de la plus sage conduite, et sans laquelle tous les talents sont inutiles.

Quand Ulysse, lui dis-je, partit pour aller au siége de Troie, il me prit sur ses genoux et entre ses bras (c'est ainsi qu'on me l'a raconté); après m'avoir baisé tendrement, il me dit ces paroles, quoique je ne pusse les entendre : O mon fils! que les dieux me préservent de te revoir jamais; que plutôt le ciseau de la Parque tranche le fil de tes jours lorsqu'il est à peine formé, de même que le moissonneur tranche de sa faux une tendre fleur qui commence à éclore; que mes ennemis te puissent écraser aux yeux de ta mère et aux miens, si tu dois un jour te corrompre et abandonner la vertu! O mes amis! continua-t-il, je vous laisse ce fils qui m'est si cher; ayez soin de son enfance : si vous m'aimez, éloignez de lui la pernicieuse flatterie; enseignez-lui à se vaincre; qu'il soit comme un jeune arbrisseau encore tendre, qu'on plie pour le redresser. Surtout n'oubliez rien pour le rendre juste, bienfaisant, sincère, et fidèle à garder un secret. Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes; et quiconque ne sait pas se taire est indigne de gouverner.

Je vous rapporte ces paroles, parce qu'on a eu soin de me les répéter souvent, et qu'elles ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur : je me les redis souvent à moi-même. Les amis de mon père eurent soin de m'exercer de bonne heure au secret : j'étais encore dans la plus tendre enfance, et ils me confiaient déjà toutes les peines qu'ils ressentaient, voyant ma mère exposée à un grand nombre de téméraires qui voulaient l'épouser. Ainsi on me traitait dès lors comme un homme raisonnable et sûr : on m'entretenait secrètement des plus grandes affaires; on m'instruisait de tout ce qu'on avait résolu pour écarter ces prétendants. J'étais ravi qu'on eût en moi cette confiance : par là je me croyais déjà un homme fait. Jamais je n'en ai abusé; jamais il ne m'a échappé une seule parole qui pût découvrir le moindre secret. Souvent les prétendans tâchaient de me faire parler, espérant qu'un enfant, qui pourrait avoir vu ou entendu quelque chose d'important, ne saurait pas se retenir; mais je savais bien leur répondre sans mentir, et sans leur apprendre ce que je ne devais pas dire.

Alors Narbal me dit : Vous voyez, Télémaque, la puissance des Phéniciens; ils sont redoutables à

toutes les nations voisines, par leurs innombrables vaisseaux : le commerce, qu'ils font jusqu'aux colonnes d'Hercule, leur donne des richesses qui surpassent celles des peuples les plus florissants. Le grand roi Sésostris, qui n'aurait jamais pu les vaincre par mer, eut bien de la peine à les vaincre par terre, avec ses armées qui avaient conquis tout l'Orient; il nous imposa un tribut que nous n'avons pas longtemps payé : les Phéniciens se trouvaient trop riches et trop puissants pour porter patiemment le joug de la servitude, nous reprîmes notre liberté. La mort ne laissa pas à Sésostris le temps de finir la guerre contre nous. Il est vrai que nous avions tout à craindre de sa sagesse, encore plus que de sa puissance : mais sa puissance passant dans les mains de son fils, dépourvu de toute sagesse, nous conclûmes que nous n'avions plus rien à craindre. En effet, les Égyptiens, bien loin de rentrer les armes à la main dans notre pays pour nous subjuguer encore une fois, ont été contraints de nous appeler à leur secours pour les délivrer de ce roi impie et furieux. Nous avons été leurs libérateurs. Quelle gloire ajoutée à la liberté et à l'opulence des Phéniciens.

Mais pendant que nous délivrons les autres, nous sommes esclaves nous-mêmes. O Télémaque! craignez de tomber dans les mains de Pygmalion, notre roi : il les a trempées, ces mains cruelles, dans le sang de Sichée, mari de Didon, sa sœur. Didon, pleine du désir de la vengeance, s'est sauvée de Tyr avec plusieurs vaisseaux. La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté l'ont suivie : elle a fondé sur la côte d'Afrique une superbe ville qu'on nomme Carthage. Pygmalion, tourmenté par une soif insatiable des richesses, se rend de plus en plus misérable et odieux à ses sujets. C'est un crime à Tyr que d'avoir de grands biens; l'avarice le rend défiant, soupçonneux, cruel; il persécute les riches, et il craint les pauvres. C'est un crime encore plus grand à Tyr d'avoir de la vertu; car Pygmalion suppose que les bons ne peuvent souffrir ses injustices et ses infamies : la vertu le condamne; il s'aigrit et s'irrite contre elle. Tout l'agite, l'inquiète, le ronge; il a peur de son ombre; il ne dort ni nuit ni jour : les dieux, pour le confondre, l'accablent de trésors dont il n'ose jouir. Ce qu'il cherche pour être heureux est précisément ce qui l'empêche de l'être. Il regrette tout ce qu'il donne; il craint toujours de perdre, il se tourmente pour gagner. On ne le voit presque jamais: il est seul, triste, abattu, au fond de son palais : ses amis mêmes n'osent l'aborder, de peur de lui devenir suspects. Une garde terrible tient toujours des épées nues et des piques levées autour de sa maison. Trente chambres qui communiquent les unes aux autres, et dont chacune a une porte de fer avec six gros verrous, sont le lieu où il se renferme : on ne sait jamais dans laquelle de ces chambres il couche; et on assure qu'il ne couche jamais deux nuits de suite dans la même, de peur d'y être égorgé. Il ne connaît ni les doux plaisirs, ni l'amitié encore plus douce : si on lui parle de chercher la joie, il sent qu'elle fuit loin de lui, et qu'elle refuse d'entrer dans son cœur. Ses yeux creux sont pleins d'un feu âpre et farouche; ils sont sans cesse errants de tous côtés : il prête l'oreille au moindre bruit, et se sent tout ému; il est pâle, défait, et les noirs soucis sont peints sur son visage toujours ridé. Il se tait, il soupire, il tire de son cœur de profonds gémissements; il ne peut cacher les remords qui déchirent ses entrailles. Les mets les plus exquis le dégoûtent. Ses enfants, loin d'être son espérance, sont le sujet de sa terreur : il en a fait ses plus dangereux ennemis. Il n'a eu toute sa vie aucun moment d'assuré; il ne se conserve qu'à force de répandre le sang de tous ceux qu'il craint. Insensé, qui ne voit pas que sa cruauté, à laquelle il se confie, le fera périr! Quelqu'un de ses domestiques, aussi défiant que lui, se hâtera de délivrer le monde de ce monstre.

Pour moi, je crains les dieux : quoi qu'il m'en coûte, je serai fidèle au roi qu'ils m'ont donné : j'aimerais mieux qu'il me fît mourir, que de lui ôter la vie, et même que de manquer à le défendre. Pour vous, ô Télémaque, gardez-vous bien de lui dire que vous êtes le fils d'Ulysse : il espérerait qu'Ulysse, retournant à Ithaque, lui payerait quelque grande somme pour vous racheter, et il vous tiendrait en prison.

Quand nous arrivâmes à Tyr, je suivis le conseil de Narbal, et je reconnus la vérité de tout ce qu'il m'avait raconté. Je ne pouvais comprendre qu'un homme pût se rendre aussi misérable que Pygmalion me le paraissait. Surpris d'un spectacle si affreux et si nouveau pour moi, je disais en moi-même : Voilà un homme qui n'a cherché qu'à se rendre heureux : il a cru y parvenir par les richesses et par une autorité absolue . il possède tout ce qu'il peut désirer; et cependant il est misérable par ses richesses et par son autorité même. S'il était berger, comme je l'étais naguère, il serait aussi heureux que je l'ai été; il jouirait des plaisirs innocents de la campagne, et en jouirait sans remords; il ne craindrait ni le fer ni le poison; il aimerait les hommes, il en serait aimé : il n'aurait point ces grandes richesses, qui lui sont aussi inutiles que du sable, puisqu'il n'ose y toucher; mais il jouirait librement des fruits de la terre, et ne souffrirait aucun véritable besoin. Cet homme

paraît faire tout ce qu'il veut; mais il s'en faut bien qu'il ne le fasse : il fait tout ce que veulent ses passions féroces; il est toujours entraîné par son avarice, par sa crainte, par ses soupçons. Il paraît maître de tous les autres hommes; mais il n'est pas maître de lui-même; car il a autant de maîtres et de bourreaux qu'il a de désirs violents.

Je raisonnais ainsi de Pygmalion sans le voir; car on ne le voyait point, et on regardait seulement avec crainte ces hautes tours, qui étaient nuit et jour entourées de gardes, où il s'était mis lui-même comme en prison, se renfermant avec ses trésors. Je comparais ce roi invisible avec Sésostris si doux, si accessible, si affable, si curieux de voir les étrangers, si attentif à écouter tout le monde, et à tirer du cœur des hommes la vérité qu'on cache aux rois. Sésostris, disais-je, ne craignait rien, et n'avait rien à craindre; il se montrait à tous ses sujets comme à ses propres enfants : celui-ci craint tout, et a tout à craindre. Ce méchant roi est toujours exposé à une mort funeste, même dans son palais inaccessible, au milieu de ses gardes; au contraire, le bon roi Sésostris était en sûreté au milieu de la foule des peuples, comme un bon père dans sa maison, environné de sa famille.

Pygmalion donna ordre de renvoyer les troupes de l'île de Chypre qui étaient venues secourir les siennes à cause de l'alliance qui était entre les deux peuples. Narbal prit cette occasion de me mettre en liberté : il me fit passer en revue parmi les soldats chypriens : car le roi était ombrageux jusque dans les moindres choses. Le défaut des princes trop faciles et inappliqués est de se livrer avec une aveugle confiance à des favoris artificieux et corrompus. Le défaut de celui-ci était au contraire de se défier des plus honnêtes gens : il ne savait point discerner les hommes droits et simples qui agissent sans déguisement, aussi n'avait-il jamais vu de gens de bien, car de telles gens ne vont point chercher un roi si corrompu. D'ailleurs, il avait vu, depuis qu'il était sur le trône, dans les hommes dont il s'était servi, tant de dissimulation, de perfidie, et de vices affreux déguisés sous les apparences de la vertu, qu'il regardait tous les hommes, sans exception, comme s'ils eussent été masqués. Il supposait qu'il n'y a aucune sincère vertu sur la terre : ainsi il regardait tous les hommes comme étant à peu près égaux. Quand il trouvait un homme faux et corrompu, il ne se donnait point la peine d'en chercher un autre, comptant qu'un autre ne serait pas meilleur. Les bons lui paraissaient pires que les méchants les plus déclarés, parce qu'il les croyait aussi méchants et plus trompeurs.

Pour revenir à moi, je fus confondu avec les Chypriens, et j'échappai à la défiance pénétrante du roi. Narbal tremblait, dans la crainte que je ne fusse découvert : il lui en eût coûté la vie, et à moi aussi. Son impatience de nous voir partir était incroyable : mais les vents contraires nous retinrent assez longtemps à Tyr.

Je profitai de ce séjour pour connaître les mœurs des Phéniciens, si célèbres dans toutes les nations connues. J'admirais l'heureuse situation de cette grande ville, qui est au milieu de la mer, dans une île. La côte voisine est délicieuse par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre des villes et des villages qui se touchent presque; enfin par la douceur de son climat : car les montagnes mettent cette côte à l'abri des vents brûlants du midi; elle est rafraîchie par le vent du nord, qui souffle du côté de la mer. Ce pays est au pied du Liban, dont le sommet fend les nues et va toucher les astres; une glace éternelle couvre son front, des fleuves pleins de neige tombent, comme des torrents, des pointes des rochers qui environnent sa tête. Au-dessous on voit une vaste forêt de cèdres antiques, qui paraissent aussi vieux que la terre où ils sont plantés, et qui portent leurs branches épaisses jusque vers les nues. Cette forêt a sous ses pieds de gras pâturages dans la pente de la montagne: C'est là qu'on voit errer les taureaux qui mugissent, les brebis qui bêlent, avec leurs tendres agneaux qui bondissent sur l'herbe fraîche : là coulent mille divers ruisseaux d'une eau claire, qui distribuent l'eau partout. Enfin on voit au-dessous de ces pâturages le pied de la montagne, qui est comme un jardin : le printemps et l'automne y règnent ensemble pour y joindre les fleurs et les fruits. Jamais ni le souffle empesté du midi, qui sèche et qui brûle tout, ni le rigoureux aquilon, n'ont osé effacer les vives couleurs qui ornent ce jardin.

C'est auprès de cette belle côte que s'élève dans la mer l'île où est bâtie la ville de Tyr. Cette grande ville semble nager au-dessus des eaux, et être la reine de toute la mer. Les marchands y abordent de toutes les parties du monde, et ses habitants sont eux-mêmes les plus fameux marchands qu'il y ait dans l'univers. Quand on entre dans cette ville, on croit d'abord que ce n'est point une ville qui appartienne à un peuple particulier, mais qu'elle est la ville commune de tous les peuples, et le centre de leur commerce. Elle a deux grands môles, semblables à deux bras, qui s'avancent dans la mer, et qui embrassent un vaste port où les vents ne peuvent entrer. Dans ce port, on voit comme une forêt de mâts de navires; et ces navires sont si nombreux,

qu'à peine peut-on découvrir la mer qui les porte. Tous les citoyens s'appliquent au commerce, et leurs grandes richesses ne les dégoûtent jamais du travail nécessaire pour les augmenter. On y voit de tous côtés le fin lin d'Égypte, et la pourpre tyrienne, deux fois teinte, d'un éclat merveilleux; cette double teinture est si vive, que le temps ne peut l'effacer : on s'en sert pour des laines fines, qu'on rehausse d'une broderie d'or et d'argent. Les Phéniciens font le commerce de tous les peuples jusqu'au détroit de Gadès, et ils ont même pénétré dans le vaste océan qui environne toute la terre. Ils ont fait aussi de longues navigations sur la mer Rouge; et c'est par ce chemin qu'ils vont chercher, dans des îles inconnues, de l'or, des parfums, et divers animaux qu'on ne voit point ailleurs.

Je ne pouvais rassasier mes yeux du spectacle magnifique de cette grande ville, où tout était en mouvement. Je n'y voyais point, comme dans les villes de la Grèce, des hommes oisifs et curieux, qui vont chercher des nouvelles dans la place publique, ou regarder les étrangers qui arrivent sur le port. Les hommes y sont occupés à décharger leurs vaisseaux, à transporter leurs marchandises ou à les vendre; à ranger leurs magasins, et à tenir un compte exact de ce qui leur est dû par les négociants étrangers. Les femmes ne cessent jamais ou de filer les laines, ou de faire des dessins de broderie, ou de plier les riches étoffes.

D'où vient, disais-je à Narbal, que les Phéniciens se sont rendus les maîtres du commerce de toute la terre, et qu'ils s'enrichissent ainsi aux dépens de tous les autres peuples? Vous le voyez, me répondit-il; la situation de Tyr est heureuse pour le commerce. C'est notre patrie qui a la gloire d'avoir inventé la navigation : les Tyriens furent les premiers, s'il en faut croire ce qu'on raconte de la plus obscure antiquité, qui domptèrent les flots, longtemps avant l'âge de Tiphys et des Argonautes tant vantés dans la Grèce; ils furent, dis-je, les premiers qui osèrent se mettre dans un frêle vaisseau à la merci des vagues et des tempêtes, qui sondèrent les abîmes de la mer, qui observèrent les astres loin de la terre, suivant la science des Égyptiens et des Babyloniens; enfin qui réunirent tant de peuples que la mer avait séparés. Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux, propres, sobres et ménagers; ils ont une exacte police; ils sont parfaitement d'accord entre eux; jamais peuple n'a été plus constant, plus sincère, plus fidèle, plus sûr, plus commode à tous les étrangers. Voilà, sans aller chercher d'autres causes, ce qui leur donne l'empire de la mer, et qui fait fleurir dans leurs ports un si utile commerce. Si la division et la jalousie se mettaient entre eux; s'ils commençaient à s'amollir dans les délices et dans l'oisiveté; si les premiers de la nation méprisaient le travail et l'économie; si les arts cessaient d'être en honneur dans leur ville; s'ils manquaient de bonne foi vers les étrangers; s'ils altéraient tant soit peu les règles d'un commerce libre; s'ils négligeaient leurs manufactures, et s'ils cessaient de faire les grandes avances qui sont nécessaires pour rendre leurs marchandises parfaites, chacune dans son genre, vous verriez bientôt tomber cette puissance que vous admirez.

Mais expliquez-moi, lui disais-je, les vrais moyens d'établir un jour à Ithaque un pareil commerce. Faites, me répondit-il, comme on fait ici : recevez bien et facilement tous les étrangers; faites-leur trouver dans vos ports la sûreté, la commodité, la liberté entière; ne vous laissez jamais entraîner ni par l'avarice ni par l'orgueil. Le vrai moyen de gagner beaucoup est de ne vouloir jamais trop gagner, et de savoir perdre à propos. Faites-vous aimer par tous les étrangers; souffrez même quelque chose d'eux; craignez d'exciter leur jalousie par votre hauteur : soyez constant dans les règles du commerce; qu'elles soient simples et faciles; accoutumez vos peuples à les suivre inviolablement; punissez sévèrement la fraude, et même la négligence ou le faste des marchands, qui ruinent le commerce en ruinant les hommes qui le font. Surtout n'entreprenez jamais de gêner le commerce pour le tourner selon vos vues. Il faut que le prince ne s'en mêle point, de peur de le gêner, et qu'il en laisse tout le profit à ses sujets qui en ont la peine; autrement il les découragera : il en tirera assez d'avantages par les grandes richesses qui entreront dans ses États. Le commerce est comme certaines sources : si vous voulez détourner leurs cours, vous les faites tarir. Il n'y a que le profit et la commodité qui attirent les étrangers chez vous; si vous leur rendez le commerce moins commode et moins utile, ils se retirent insensiblement, et ne reviennent plus, parce que d'autres peuples, profitant de votre imprudence, les attirent chez eux, et les accoutument à se passer de vous. Il faut même vous avouer que depuis quelque temps la gloire de Tyr est bien obscurcie. O si vous l'aviez vue, mon cher Télémaque, avant le règne de Pygmalion, vous auriez été bien plus étonné! Vous ne trouvez plus maintenant ici que les tristes restes d'une grandeur qui menace ruine. O malheureuse Tyr! en quelles mains es-tu tombée! autrefois la mer t'apportait le tribut de tous les peuples de la terre.

Pygmalion craint tout, et des étrangers et de ses sujets. Au lieu d'ouvrir, suivant notre ancienne coutume, ses ports à toutes les nations les plus éloignées, dans une entière liberté, il veut savoir le nombre des vaisseaux qui arrivent, leur pays, les noms des hommes qui y sont, leur genre de commerce, la nature et le prix de leurs marchandises, et le temps qu'ils doivent demeurer ici. Il fait encore pis; car il use de supercherie pour surprendre les marchands, et pour confisquer leurs marchandises. Il inquiète les marchands qu'il croit les plus opulents; il établit, sous divers prétextes, de nouveaux impôts. Il veut entrer lui-même dans le commerce; et tout le monde craint d'avoir quelque affaire avec lui. Ainsi le commerce languit, les étrangers oublient peu à peu le chemin de Tyr, qui leur était autrefois si doux : et, si Pygmalion ne change de conduite, notre gloire et notre puissance seront bientôt transportées à quelque autre peuple mieux gouverné que nous.

Je demandai ensuite à Narbal comment les Tyriens s'étaient rendus si puissants sur la mer : car je voulais n'ignorer rien de tout ce qui sert au gouvernement d'un royaume. Nous avons, me répondit-il, les forêts du Liban qui fournissent le bois des vaisseaux; et nous les réservons avec soin pour cet usage : on n'en coupe jamais que pour les besoins publics. Pour la construction des vaisseaux, nous avons l'avantage d'avoir des ouvriers habiles. Comment, lui disais-je, avez-vous pu faire pour trouver ces ouvriers?

Il me répondait : Ils se sont formés peu à peu dans le pays. Quand on récompense bien ceux qui excellent dans les arts, on est sûr d'avoir bientôt des hommes qui les mènent à leur dernière perfection; car les hommes qui ont le plus de sagesse et de talent ne manquent point de s'adonner aux arts auxquels les grandes récompenses sont attachées. Ici on traite avec honneur tous ceux qui réussissent dans les arts et dans les sciences utiles à la navigation. On considère un bon géomètre : on estime fort un habile astronome; on comble de bien un pilote qui surpasse les autres dans sa fonction : on ne méprise point un bon charpentier; au contraire, il est bien payé et bien traité. Les bons rameurs mêmes ont des récompenses sûres, et proportionnées à leurs services; on les nourrit bien; on a soin d'eux quand ils sont malades; en leur absence on a soin de leurs femmes et de leurs enfants; s'ils périssent dans un naufrage, on dédommage leurs familles : on renvoie chez eux ceux qui ont servi un certain temps. Ainsi on en a autant qu'on en veut : le père est ravi d'élever son fils dans un si bon métier; et, dès sa plus tendre jeunesse, il se hâte de lui enseigner à manier la rame, à tendre les cordages, et à mépriser les tempêtes. C'est ainsi qu'on mène les hommes, sans contrainte, par la récompense et par le bon ordre. L'autorité seule ne fait jamais bien, la soumission des inférieurs ne suffit pas : il faut gagner les cœurs, et faire trouver aux hommes leur avantage pour les choses où l'on veut se servir de leur industrie.

Après ce discours, Narbal me mena visiter tous les magasins, les arsenaux, et tous les métiers qui servent à la construction des navires. Je demandais le détail des moindres choses, et j'écrivais tout ce j'avais appris, de peur d'oublier quelque circonstance utile.

Cependant Narbal, qui connaissait Pygmalion, et qui m'aimait, attendait avec impatience mon départ, craignant que je ne fusse découvert par les espions du roi, qui allaient nuit et jour par toute la ville : mais les vents ne nous permettaient point encore de nous embarquer. Pendant que nous étions occupés à visiter curieusement le port, et à interroger divers marchands, nous vîmes venir à nous un officier de Pygmalion, qui dit à Narbal : Le roi vient d'apprendre d'un des capitaines de vaisseaux qui sont revenus d'Égypte avec vous, que vous avez mené d'Égypte un étranger qui passe pour Chyprien : le roi veut qu'on l'arrête, et qu'on sache certainement de quel pays il est; vous en répondrez sur votre tête. Dans ce moment, je m'étais un peu éloigné pour regarder de plus près les proportions que les Tyriens avaient gardées dans la construction d'un vaisseau presque neuf, qui était, disait-on, par cette proportion si exacte de toutes ses parties, le meilleur voilier qu'on eût jamais vu dans le port; et j'interrogeais l'ouvrier qui avait réglé ces proportions.

Narbal, surpris et effrayé, répondit : Je vais chercher cet étranger, qui est de l'île de Chypre. Quand il eut perdu de vue cet officier, il courut vers moi pour m'avertir du danger où j'étais. Je ne l'avais que trop prévu, me dit-il, mon cher Télémaque! nous sommes perdus! Le roi, que sa défiance tourmente jour et nuit, soupçonne que vous n'êtes pas de l'île de Chypre ; il ordonne qu'on vous arrête : il veut me faire périr si je ne vous mets entre ses mains. Que ferons-nous? O dieux, donnez-nous la sagesse pour nous tirer de ce péril. Il faudra, Télémaque, que je vous mène au palais du roi. Vous soutiendrez que vous êtes Chyprien, de la ville d'Amathonte, fils d'un statuaire de Vénus. Je déclarerai que j'ai connu autrefois votre père; et peut-être que le roi, sans approfondir davantage,

vous laissera partir. Je ne vois plus d'autre moyen de sauver votre vie et la mienne.

Je répondis à Narbal : Laissez périr un malheureux que le destin veut perdre. Je sais mourir, Narbal; et je vous dois trop pour vouloir vous entraîner dans mon malheur. Je ne puis me résoudre à mentir; je ne suis pas Chyprien, et je ne saurais dire que je le suis. Les dieux voient ma sincérité : c'est à eux à conserver ma vie par leur puissance, s'ils le veulent; mais je ne veux point la sauver par un mensonge.

Narbal me répondait : Ce mensonge, Télémaque, n'a rien qui ne soit innocent; les dieux mêmes ne peuvent le condamner : il ne fait aucun mal à personne; il sauve la vie à deux innocents; il ne trompe le roi que pour l'empêcher de faire un grand crime. Vous poussez trop loin l'amour de la vertu et la crainte de blesser la religion.

Il suffit, lui disais-je, que le mensonge soit mensonge pour n'être pas digne d'un homme qui parle en présence des dieux, et qui doit tout à la vérité. Celui qui blesse la vérité offense les dieux, et se blesse soi-même, car il parle contre sa conscience. Cessez, Narbal, de me proposer ce qui est indigne de vous et de moi. Si les dieux ont pitié de nous, ils sauront bien nous délivrer : s'ils veulent nous laisser périr, nous serons en mourant les victimes de la vérité, et nous laisserons aux hommes l'exemple de préférer la vertu sans tache à une longue vie : la mienne n'est déjà que trop longue, étant si malheureuse. C'est vous seul, ô mon cher Narbal, pour qui mon cœur s'attendrit. Fallait-il que votre amitié pour un malheureux étranger vous fût si funeste!

Nous demeurâmes longtemps dans cette espèce de combat : mais enfin nous vîmes arriver un homme qui courait hors d'haleine; c'était un autre officier du roi, qui venait de la part d'Astarbé. Cette femme était belle comme une déesse; elle joignait aux charmes du corps tous ceux de l'esprit; elle était enjouée, flatteuse, insinuante. Avec tant de charmes trompeurs elle avait, comme les Sirènes, un cœur cruel et plein de malignité; mais elle savait cacher ses sentiments corrompus par un profond artifice. Elle avait su gagner le cœur de Pygmalion, par sa beauté, par son esprit, par sa douce voix, et par l'harmonie de sa lyre. Pygmalion, aveuglé par un violent amour pour elle, avait abandonné la reine Topha, son épouse. Il ne songeait qu'à contenter toutes les passions de l'ambitieuse Astarbé : l'amour de cette femme ne lui était guère moins funeste que son infâme avarice. Mais, quoiqu'il eût tant de passion pour elle, elle n'avait pour lui que du mépris et du dégoût; elle cachait ses vrais sentiments; et elle faisait semblant de ne vouloir vivre que pour lui, dans le même temps où elle ne pouvait le souffrir. Il y avait à Tyr un jeune Lydien nommé Malachon, d'une merveilleuse beauté, mais mou, efféminé, noyé dans les plaisirs. Il ne songeait qu'à conserver la délicatesse de son teint, qu'à peigner ses cheveux blonds flottants sur ses épaules, qu'à se parfumer, qu'à donner un tour gracieux aux plis de sa robe, enfin qu'à chanter ses amours sur sa lyre. Astarbé le vit; elle l'aima, et devint furieuse. Il la méprisa, parce qu'il était passionné pour une autre femme. D'ailleurs il craignit de s'exposer à la cruelle jalousie du roi. Astarbé, se sentant méprisée, s'abandonna à son ressentiment. Dans son désespoir, elle s'imagina qu'elle pouvait faire passer Malachon pour l'étranger que le roi faisait chercher, et qu'on disait qui était venu avec Narbal. En effet, elle le persuada à Pygmalion, et corrompit tous ceux qui auraient pu le détromper. Comme il n'aimait point les hommes vertueux, et qu'il ne savait point les discerner, il n'était environné que de gens intéressés, artificieux, prêts à exécuter ses ordres injustes et sanguinaires. De telles gens craignaient l'autorité d'Astarbé, et ils lui aidaient à tromper le roi, de peur de déplaire à cette femme hautaine qui avait toute sa confiance. Ainsi Malachon, quoique connu pour Lydien dans toute la ville, passa pour le jeune étranger que Narbal avait emmené d'Égypte : il fut mis en prison.

Astarbé, qui craignit que Narbal n'allât parler au roi, et ne découvrît son imposture, envoyait en diligence à Narbal cet officier, qui lui dit ces paroles : Astarbé vous défend de découvrir au roi quel est votre étranger; elle ne vous demande que le silence, et elle saura bien faire en sorte que le roi soit content de vous : cependant hâtez-vous de faire embarquer avec les Chypriens le jeune étranger que vous avez emmené d'Égypte, afin qu'on ne le voie plus dans la ville. Narbal, ravi de pouvoir ainsi sauver sa vie et la mienne, promit de se taire; et l'officier, satisfait d'avoir obtenu ce qu'il demandait, s'en retourna rendre compte à Astarbé de sa commission.

Narbal et moi, nous admirâmes la bonté des dieux, qui récompensaient notre sincérité, et qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. Nous regardions avec horreur un roi livré à l'avarice et à la volupté. Celui qui craint avec tant d'excès d'être trompé, disions-nous, mérite de l'être, et l'est presque toujours grossièrement. Il se défie des gens de bien, et il s'abandonne à des scélérats : il est le seul qui ignore ce qui se passe. Voyez Pygmalion; il est le jouet d'une femme

sans pudeur. Cependant les dieux se servent du mensonge des méchants pour sauver les bons qui aiment mieux perdre la vie que de mentir.

En même temps nous aperçûmes que les vents changeaient, et qu'ils devenaient favorables aux vaisseaux de Chypre. Les dieux se déclarent, s'écria Narbal; ils veulent, mon cher Télémaque, vous mettre en sûreté : fuyez cette terre cruelle et maudite! Heureux qui pourrait vous suivre jusque dans les rivages les plus inconnus! Heureux qui pourrait vivre et mourir avec vous! mais un destin sévère m'attache à cette malheureuse patrie; il faut souffrir avec elle : peut-être faudra-t-il être enseveli dans ses ruines; n'importe, pourvu que je dise toujours la vérité, et que mon cœur n'aime que la justice. Pour vous, ô mon cher Télémaque, je prie les dieux, qui vous conduisent comme par la main, de vous accorder le plus précieux de tous leurs dons, qui est la vertu pure et sans tache jusqu'à la mort. Vivez, retournez en Ithaque, consolez Pénélope, délivrez-la de ses téméraires amants. Que vos yeux puissent voir, que vos mains puissent embrasser le sage Ulysse, et qu'il trouve en vous un fils qui égale sa sagesse! Mais, dans votre bonheur, souvenez-vous du malheureux Narbal, et ne cessez jamais de m'aimer.

Quand il eut achevé ces paroles, je l'arrosai de mes larmes sans lui répondre : de profonds soupirs m'empêchaient de parler; nous nous embrassions en silence. Il me mena jusqu'au vaisseau; il demeura sur le rivage; et quand le vaisseau fut parti, nous ne cessions de nous regarder tandis que nous pûmes nous voir.

LIVRE IV.

Calypso interrompt Télémaque pour le faire reposer. Mentor le blâme en secret d'avoir entrepris le récit de ses aventures, et cependant lui conseille de l'achever, puisqu'il l'a commencé. Télémaque, selon l'avis de Mentor, continue son récit. Pendant le trajet de Tyr, à l'île de Chypre, il voit en songe Vénus et Cupidon l'inviter au plaisir : Minerve lui apparaît aussi, le protégeant de son égide, et Mentor l'exhortant à fuir de l'île de Chypre. A son réveil, les Chypriens, noyés dans le vin, sont surpris par une furieuse tempête, qui eût fait périr le navire, si Télémaque lui-même n'eût pris en main le gouvernail, et commandé les manœuvres. Enfin, on arrive dans l'île. Peintures des mœurs voluptueuses de ses habitants, du culte rendu à Vénus, et des impressions funestes que ce spectacle produit sur le cœur de Télémaque. Les sages conseils de Mentor, qu'il retrouve tout à coup en ce lieu, le délivrent d'un si grand danger. Le Syrien Hasaël, à qui Mentor avait été vendu, ayant été contraint par les vents de relâcher à l'île de Chypre, comme il allait en Crète pour y étudier les lois de Minos, rend à Télémaque son sage conducteur, et s'embarque avec eux pour l'île de Crète. Ils jouissent, dans ce trajet, du beau spectacle d'Amphitrite traînée dans son char par des chevaux marins.

Calypso, qui avait été jusqu'à ce moment immobile, et transportée de plaisir en écoutant les aventures de Télémaque, l'interrompit pour lui faire prendre quelque repos. Il est temps, lui dit-elle, que vous alliez goûter les douceurs du sommeil, après tant de travaux. Vous n'avez rien à craindre ici : tout vous est favorable. Abandonnez-vous donc à la joie; goûtez la paix et tous les autres dons des dieux, dont vous allez être comblé. Demain, quand l'aurore avec ses doigts de roses entr'ouvrira les portes dorées de l'orient, et que les chevaux du soleil, sortant de l'onde amère, répandront les flammes du jour pour chasser devant eux toutes les étoiles du ciel, nous reprendrons, mon cher Télémaque, l'histoire de vos malheurs. Jamais votre père n'a égalé votre sagesse et votre courage : ni Achille, vainqueur d'Hector, ni Thésée revenu des enfers, ni même le grand Alcide, qui a purgé la terre de tant de monstres, n'ont fait voir autant de force et de vertu que vous. Je souhaite qu'un profond sommeil vous rende cette nuit courte. Mais, hélas! qu'elle sera longue pour moi! qu'il me tardera de vous revoir, de vous entendre, de vous faire redire ce que je sais déjà, et de vous demander ce que je ne sais pas encore! Allez, mon cher Télémaque, avec le sage Mentor, que les dieux vous ont rendu; allez dans cette grotte écartée, où tout est préparé pour votre repos. Je prie Morphée de répandre ses plus doux charmes sur vos paupières appesanties, de faire couler une vapeur divine dans tous vos membres fatigués, et de vous envoyer des songes légers qui, voltigeant autour de vous, flattent vos sens par les images les plus riantes, et repoussent loin de vous tout ce qui pourrait vous réveiller trop promptement.

La déesse conduisit elle-même Télémaque dans cette grotte séparée de la sienne. Elle n'était ni moins rustique ni moins agréable. Une fontaine, qui coulait dans un coin, y faisait un doux murmure qui appelait le sommeil. Les nymphes y avaient préparé deux lits d'une molle verdure sur lesquels elles avaient étendu deux grandes peaux, l'une de lion, pour Télémaque, et l'autre d'ours, pour Mentor.

Avant que de laisser fermer ses yeux au sommeil, Mentor parla ainsi à Télémaque : Le plaisir de raconter vos histoires vous a entraîné; vous avez charmé la déesse en lui expliquant les dangers dont votre courage et votre industrie vous ont tiré : par là vous n'avez fait qu'enflammer davantage son cœur et que vous préparer une plus dangereuse captivité. Comment espérez-vous qu'elle vous laisse maintenant sortir de son île, vous qui l'avez enchantée par le récit de vos aventures? L'amour

d'une vaine gloire vous a fait parler sans prudence. Elle s'était engagée à vous raconter des histoires et à vous apprendre quelle a été la destinée d'Ulysse; elle a trouvé moyen de parler longtemps sans rien dire, et elle vous a engagé à lui expliquer tout ce qu'elle désire savoir : tel est l'art des femmes flatteuses et passionnées. Quand est-ce, ô Télémaque, que vous serez assez sage pour ne parler jamais par vanité, et que vous saurez taire tout ce qui vous est avantageux, quand il n'est pas utile à dire? Les autres admirent votre sagesse dans un âge où il est pardonnable d'en manquer : pour moi, je ne puis vous pardonner rien : je suis le seul qui vous connais, et qui vous aime assez pour vous avertir de toutes vos fautes. Combien êtes-vous encore éloigné de la sagesse de votre père!

Quoi donc! répondit Télémaque, pouvais-je refuser à Calypso de lui raconter mes malheurs? Non, reprit Mentor, il fallait les lui raconter; mais vous deviez le faire en ne lui disant que ce qui pouvait lui donner de la compassion. Vous pouviez dire que vous aviez été tantôt errant, tantôt captif en Sicile, puis en Égypte. C'était lui dire assez; et tout le reste n'a servi qu'à augmenter le poison qui brûle déjà son cœur. Plaise aux dieux que le vôtre puisse s'en préserver! Mais que ferai-je donc? continua Télémaque, d'un ton modéré et docile. Il n'est plus temps, repartit Mentor, de lui cacher ce qui reste de vos aventures : elle en sait assez pour ne pouvoir être trompée sur ce qu'elle ne sait pas encore; votre réserve ne servirait qu'à l'irriter. Achevez donc demain de lui raconter tout ce que les dieux ont fait en votre faveur, et apprenez une autre fois à parler plus sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange. Télémaque reçut avec amitié un si bon conseil, et ils se couchèrent.

Aussitôt que Phébus eut répandu ses premiers rayons sur la terre, Mentor, entendant la voix de la déesse qui appelait ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque. Il est temps, lui dit-il, de vaincre le sommeil. Allons retrouver Calypso : mais défiez-vous de ses douces paroles; ne lui ouvrez jamais votre cœur; craignez le poison flatteur de ses louanges. Hier, elle vous élevait au-dessus de votre sage père, de l'invincible Achille, du fameux Thésée, d'Hercule devenu immortel. Sentîtes-vous combien cette louange est excessive? Crûtes-vous ce qu'elle disait? Sachez qu'elle ne le croit pas elle-même : elle ne vous loue qu'à cause qu'elle vous croit faible et assez vain pour vous laisser tromper par des louanges disproportionnées à vos actions.

Après ces paroles, ils allèrent au lieu où la déesse les attendait. Elle sourit en les voyant, et cacha, sous une apparence de joie, la crainte et l'inquiétude qui troublaient son cœur; car elle prévoyait que Télémaque, conduit par Mentor, lui échapperait de même qu'Ulysse. Hâtez-vous, dit-elle, mon cher Télémaque, de satisfaire ma curiosité; j'ai cru, pendant toute la nuit, vous voir partir de Phénicie et chercher une nouvelle destinée dans l'île de Chypre. Dites-nous donc quel fut ce voyage, et ne perdons pas un moment. Alors on s'assit sur l'herbe semée de violettes, à l'ombre d'un bocage épais.

Calypso ne pouvait s'empêcher de jeter sans cesse des regards tendres et passionnés sur Télémaque, et de voir avec indignation que Mentor observait jusqu'au moindre mouvement de ses yeux. Cependant toutes les nymphes en silence se penchaient pour prêter l'oreille, et faisaient une espèce de demi cercle, pour mieux voir et pour mieux écouter : les yeux de toute l'assemblée étaient immobiles et attachés sur le jeune homme. Télémaque, baissant les yeux, et rougissant avec beaucoup de grâce, reprit ainsi la suite de son histoire :

A peine le doux souffle d'un vent favorable avait rempli nos voiles, que la terre de Phénicie disparut à nos yeux. Comme j'étais avec les Chypriens, dont j'ignorais les mœurs, je résolus de me taire, de remarquer tout, et d'observer toutes les règles de la discrétion pour gagner leur estime. Mais pendant mon silence, un sommeil doux et puissant vint me saisir : mes sens étaient liés et suspendus; je goûtais une paix et une joie profonde qui enivrait mon cœur.

Tout à coup je crus voir Vénus, qui fendait les nues dans son char volant conduit par deux colombes. Elle avait cette éclatante beauté, cette vive jeunesse, ces grâces tendres qui parurent en elle quand elle sortit de l'écume de l'Océan, et qu'elle éblouit les yeux de Jupiter même. Elle descendit tout à coup d'un vol rapide jusqu'auprès de moi, me mit en souriant la main sur l'épaule, et, me nommant par mon nom, prononça ces paroles : Jeune Grec, tu vas entrer dans mon empire, tu arriveras bientôt dans cette île fortunée où les plaisirs, les ris et les jeux folâtres naissent sous mes pas. Là, tu brûleras des parfums sur mes autels; là, je te plongerai dans un fleuve de délices. Ouvre ton cœur aux plus douces espérances, et garde-toi bien de résister à la plus puissante de toutes les déesses, qui veut te rendre heureux.

En même temps j'aperçus l'enfant Cupidon, dont les petites ailes s'agitant le faisaient voler autour de sa mère. Quoiqu'il eût sur son visage la tendresse, les grâces et l'enjouement de l'enfance, il avait je ne sais quoi dans ses yeux perçants qui me faisait peur. Il riait en me regardant; son ris était malin, mo

queur et cruel. Il tira de son carquois d'or la plus aiguë de ses flèches, il banda son arc, et allait me percer, quand Minerve se montra soudainement pour me couvrir de son égide. Le visage de cette déesse n'avait point cette beauté molle et cette langueur passionnée que j'avais remarquée dans le visage et dans la posture de Vénus. C'était au contraire une beauté simple, négligée, modeste; tout était grave, vigoureux, noble, plein de force et de majesté. La flèche de Cupidon, ne pouvant percer l'égide, tomba par terre. Cupidon, indigné, en soupira amèrement; il eut honte de se voir vaincu. Loin d'ici, s'écria Minerve, loin d'ici, téméraire enfant! tu ne vaincras jamais que des âmes lâches, qui aiment mieux tes honteux plaisirs que la sagesse, la vertu et la gloire. A ces mots, l'Amour irrité s'envola; et Vénus remontant vers l'Olympe, je vis longtemps son char avec ses deux colombes dans une nuée d'or et d'azur; puis elle disparut. En baissant mes yeux vers la terre, je ne trouvai plus Minerve.

Il me sembla que j'étais transporté dans un jardin délicieux, tel qu'on dépeint les Champs-Élysées. En ce lieu, je reconnus Mentor, qui me dit : Fuyez cette cruelle terre, cette île empestée, où l'on ne respire que la volupté. La vertu la plus courageuse y doit trembler, et ne peut se sauver qu'en fuyant. Dès que je le vis, je voulus me jeter à son cou pour l'embrasser; mais je sentais que mes pieds ne pouvaient se mouvoir, que mes genoux se dérobaient sous moi, et que mes mains, s'efforçant de saisir Mentor, cherchaient une ombre vaine qui m'échappait toujours. Dans cet effort, je m'éveillai, et je sentis que ce songe était un avertissement divin. Je me sentis plein de courage contre les plaisirs, et de défiance contre moi-même pour détester la vie molle des Chypriens. Mais ce qui me perça le cœur fut que je crus que Mentor avait perdu la vie, et qu'ayant passé les ondes du Styx, il habitait l'heureux séjour des âmes justes.

Cette pensée me fit répandre un torrent de larmes. On me demanda pourquoi je pleurais. Les larmes, répondis-je, ne conviennent que trop à un malheureux étranger qui erre sans espérance de revoir sa patrie. Cependant tous les Chypriens qui étaient dans le vaisseau s'abandonnaient à une folle joie. Les rameurs, ennemis du travail, s'endormaient sur leurs rames; le pilote, couronné de fleurs, laissait le gouvernail, et tenait en sa main une grande cruche de vin qu'il avait presque vidée : lui et tous les autres, troublés par la fureur de Bacchus, chantaient en l'honneur de Vénus et de Cupidon, des vers qui devaient faire horreur à tous ceux qui aiment la vertu.

Pendant qu'ils oubliaient ainsi les dangers de la mer, une soudaine tempête troubla le ciel et la mer. Les vents déchaînés mugissaient avec fureur dans les voiles; les ondes noires battaient les flancs du navire, qui gémissait sous leurs coups. Tantôt nous montions sur le dos des vagues enflées; tantôt la mer semblait se dérober sous le navire, et nous précipiter dans l'abîme. Nous apercevions auprès de nous des rochers contre lesquels les flots irrités se brisaient avec un bruit horrible. Alors je compris par expérience ce que j'avais souvent ouï dire à Mentor, que les hommes mous et abandonnés aux plaisirs manquent de courage dans les dangers. Tous nos Chypriens, abattus, pleuraient comme des femmes; je n'entendais que des cris pitoyables, que des regrets sur les délices de la vie, que de vaines promesses aux dieux pour leur faire des sacrifices, si on pouvait arriver au port. Personne ne conservait assez de présence d'esprit ni pour ordonner les manœuvres ni pour les faire. Il me parut que je devais, en sauvant ma vie, sauver celle des autres. Je pris le gouvernail en main, parce que le pilote, troublé par le vin comme une bacchante, était hors d'état de connaître le danger du vaisseau : j'encourageai les matelots effrayés; je leur fis abaisser les voiles : ils ramèrent vigoureusement; nous passâmes au travers des écueils, et nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort.

Cette aventure parut comme un songe à tous ceux qui me devaient la conservation de leur vie; ils me regardaient avec étonnement. Nous arrivâmes dans l'île de Chypre au mois du printemps qui est consacré à Vénus. Cette saison, disent les Chypriens, convient à cette déesse; car elle semble ranimer toute la nature, et faire naître les plaisirs comme les fleurs.

En arrivant dans l'île, je sentis un air doux qui rendait les corps lâches et paresseux, mais qui inspirait une humeur enjouée et folâtre. Je remarquai que la campagne, naturellement fertile et agréable, était presque inculte, tant les habitants étaient ennemis du travail. Je vis de tous côtés des femmes et de jeunes filles vainement parées, qui allaient, en chantant les louanges de Vénus, se dévouer à son temple. La beauté, les grâces, la joie, les plaisirs éclataient également sur leur visage; mais les grâces y étaient affectées; on n'y voyait point une noble simplicité, et une pudeur aimable qui fait le plus grand charme de la beauté. L'air de mollesse, l'art de composer leurs visages, leur parure vaine, leur démarche languissante, leurs regards, qui semblaient chercher ceux des hommes, leur jalousie entre elles pour allumer de grandes passions; en un

mot, tout ce que je voyais dans ces femmes me semblait vil et méprisable; à force de vouloir plaire, elles me dégoûtaient.

On me conduisit au temple de la déesse : elle en a plusieurs dans cette île; car elle est particulièrement adorée à Cythère, à Idalie et à Paphos. C'est à Cythère que je fus conduit. Le temple est tout de marbre. C'est un parfait péristyle; les colonnes sont d'une grosseur et d'une hauteur qui rendent cet édifice très-majestueux; au-dessus de l'architrave et de la frise sont à chaque face de grands frontons, où l'on voit en bas-relief toutes les plus agréables aventures de la déesse. A la porte du temple est sans cesse une foule de peuples qui viennent faire leurs offrandes. On n'égorge jamais dans l'enceinte du lieu sacré aucune victime; on n'y brûle point, comme ailleurs, la graisse des génisses et des taureaux; on ne répand jamais leur sang; on présente seulement devant l'autel les bêtes qu'on offre, et on n'en peut offrir aucune qui ne soit jeune, blanche, sans défaut et sans tache. On les couvre de bandelettes de pourpre brodées d'or; leurs cornes sont dorées, et ornées de bouquets de fleurs les plus odoriférantes. Après qu'elles ont été présentées devant l'autel, on les renvoie dans un lieu écarté, où elles sont égorgées pour les festins des prêtres de la déesse.

On offre aussi toutes sortes de liqueurs parfumées, et du vin plus doux que le nectar. Les prêtres sont revêtus de longues robes blanches, avec des ceintures d'or et des franges de même au bas de leurs robes. On brûle nuit et jour, sur les autels, les parfums les plus exquis de l'Orient, et ils forment une espèce de nuage qui monte vers le ciel. Toutes les colonnes du temple sont ornées de festons pendants; tous les vases qui servent aux sacrifices sont d'or. Un bois sacré de myrtes environne le bâtiment. Il n'y a que de jeunes garçons et de jeunes filles d'une rare beauté qui puissent présenter les victimes aux prêtres, et qui osent allumer le feu des autels. Mais l'impudence et la dissolution déshonorent un temple si magnifique.

D'abord, j'eus horreur de tout ce que je voyais; mais insensiblement, je commençais à m'y accoutumer. Le vice ne m'effrayait plus; toutes les compagnies m'inspiraient je ne sais quelle inclination pour le désordre : on se moquait de mon innocence, ma retenue et ma pudeur servaient de jouet à ces peuples effrontés. On n'oubliait rien pour exciter toutes mes passions, pour me tendre des piéges, et pour réveiller en moi le goût des plaisirs. Je me sentais affaiblir tous les jours; la bonne éducation que j'avais reçue ne me soutenait presque plus; toutes mes bonnes résolutions s'évanouissaient. Je ne me sentais plus la force de résister au mal qui me pressait de tous côtés; j'avais même une mauvaise honte de la vertu. J'étais comme un homme qui nage dans une rivière profonde et rapide : d'abord il fend les eaux, et remonte contre le torrent; mais si les bords sont escarpés, et s'il ne peut se reposer sur le rivage, il se lasse enfin peu à peu; sa force l'abandonne, ses membres épuisés s'engourdissent, et le cours du fleuve l'entraîne. Ainsi, mes yeux commençaient à s'obscurcir, mon cœur tombait en défaillance; je ne pouvais plus rappeler ni ma raison ni le souvenir des vertus de mon père. Le songe où je croyais avoir vu le sage Mentor descendu aux Champs-Élysées achevait de me décourager : une secrète et douce langueur s'emparait de moi; j'aimais déjà le poison flatteur qui se glissait de veine en veine, et qui pénétrait jusqu'à la moelle de mes os. Je poussais néanmoins encore de profonds soupirs, je versais des larmes amères; je rugissais comme un lion dans ma fureur. O malheureuse jeunesse, disais-je; ô dieux, qui vous jouez cruellement des hommes, pourquoi les faites-vous passer par cet âge, qui est un temps de folie et de fièvre ardente! O que ne suis-je couvert de cheveux blancs, courbé et proche du tombeau, comme Laërte mon aïeul! La mort me serait plus douce que la faiblesse honteuse où je me vois.

A peine avais-je ainsi parlé que ma douleur s'adoucissait, et que mon cœur, enivré d'une folle passion, secouait presque toute pudeur; puis je me voyais replongé dans un abîme de remords. Pendant ce trouble, je courais çà et là dans le sacré bocage, semblable à une biche qu'un chasseur a blessée : elle court au travers des vastes forêts pour soulager sa douleur; mais la flèche qui l'a percée dans le flanc la suit partout; elle porte partout avec elle le trait meurtrier. Ainsi je courais en vain pour m'oublier moi-même, et rien n'adoucissait la plaie de mon cœur.

En ce moment, j'aperçus assez loin de moi, dans l'ombre épaisse de ce bois, la figure du sage Mentor; mais son visage me parut si pâle, si triste et si austère, que je ne pus en ressentir aucune joie. Est-ce donc vous, m'écriai-je, ô mon cher ami, mon unique espérance? est-ce vous? Quoi donc! est-ce vous-même? une image trompeuse ne vient-elle point abuser mes yeux? est-ce vous, Mentor? n'est-ce point votre ombre, encore sensible à mes maux? n'êtes-vous point au rang des âmes heureuses qui jouissent de leur vertu, et à qui les dieux donnent des plaisirs purs dans une éternelle paix aux Champs-Élysées? Parlez, Mentor; vivez-vous

encore? Suis-je assez heureux pour vous posséder? ou bien n'est-ce qu'une ombre de mon ami? En disant ces paroles, je courais vers lui tout transporté, jusqu'à perdre la respiration; il m'attendait tranquillement sans faire un pas vers moi. O dieux! vous le savez, quelle fut ma joie quand je sentis que mes mains le touchaient! Non, ce n'est pas une vaine ombre! je le tiens, je l'embrasse, mon cher Mentor! C'est ainsi que je m'écriai. J'arrosai son visage d'un torrent de larmes; je demeurais attaché à son cou sans pouvoir parler. Il me regardait tristement avec des yeux pleins d'une tendre compassion.

Enfin je lui dis : Hélas! d'où venez-vous? en quels dangers ne m'avez-vous pas laissé pendant votre absence! et que ferais-je maintenant sans vous? Mais, sans répondre à mes questions : Fuyez! me dit-il d'un ton terrible; fuyez! hâtez-vous de fuir! Ici la terre ne porte pour fruit que du poison; l'air qu'on respire est empesté; les hommes contagieux ne se parlent que pour se communiquer un venin mortel. La volupté lâche et infâme, qui est le plus horrible des maux sortis de la boîte de Pandore, amollit tous les cœurs et ne souffre ici aucune vertu. Fuyez! que tardez-vous? ne regardez pas même derrière vous en fuyant; effacez jusqu'au moindre souvenir de cette île exécrable.

Il dit, et aussitôt je sentis comme un nuage épais qui se dissipait sur mes yeux, et qui me laissait voir la pure lumière : une joie douce et pleine d'un ferme courage renaissait dans mon cœur. Cette joie était bien différente de cette autre joie molle et folâtre dont mes sens avaient été d'abord empoisonnés : l'une est une joie d'ivresse et de trouble, qui est entrecoupée de passions furieuses et de cuisants remords; l'autre est une joie de raison, qui a quelque chose de bienheureux et de céleste; elle est toujours pure et égale; rien ne peut l'épuiser; plus on s'y plonge, plus elle est douce; elle ravit l'âme sans la troubler. Alors je versai des larmes de joie, et je trouvais que rien n'était si doux que de pleurer ainsi. O heureux, disais-je, les hommes à qui la vertu se montre dans toute sa beauté! peut-on la voir sans l'aimer! peut-on l'aimer sans être heureux!

Mentor me dit : Il faut que je vous quitte; je pars dans ce moment; il ne m'est pas permis de m'arrêter. Où allez-vous donc? lui répondis-je : en quelle terre inhabitable ne vous suivrai-je point? ne croyez pas pouvoir m'échapper; je mourrai plutôt sur vos pas. En disant ces paroles, je le tenais serré de toute ma force. C'est en vain, me dit-il, que vous espérez de me retenir. Le cruel Méthophis me vendit à des Éthiopiens ou Arabes. Ceux-ci, étant allés à Damas en Syrie pour leur commerce, voulurent se défaire de moi, croyant en tirer une grande somme d'un nommé Hasaël, qui cherchait un esclave grec pour connaître les mœurs de la Grèce, et pour s'instruire de nos sciences.

En effet, Hasaël m'acheta chèrement. Ce que je lui ai appris de nos mœurs lui a donné la curiosité de passer dans l'île de Crète pour étudier les sages lois de Minos. Pendant notre navigation, les vents nous ont contraints de relâcher dans l'île de Chypre. En attendant un vent favorable, il est venu faire ses offrandes au temple : le voilà qui en sort: les vents nous appellent; déjà nos voiles s'enflent Adieu, cher Télémaque : un esclave qui craint les dieux doit suivre fidèlement son maître. Les dieux ne me permettent plus d'être à moi : si j'étais à moi, ils le savent, je ne serais qu'à vous seul. Adieu, souvenez-vous des travaux d'Ulysse et des larmes de Pénélope; souvenez-vous des justes dieux. O dieux, protecteurs de l'innocence, en quelle terre suis-je contraint de laisser Télémaque!

Non, non, lui dis-je, mon cher Mentor, il ne dépendra pas de vous de me laisser ici : plutôt mourir que de vous voir partir sans moi. Ce maître syrien est-il impitoyable? est-ce une tigresse dont il a sucé les mamelles dans son enfance? voudra-t-il vous arracher d'entre mes bras? Il faut qu'il me donne la mort, ou qu'il souffre que je vous suive. Vous m'exhortez vous-même à fuir, et vous ne voulez pas que je fuie en suivant vos pas! Je vais parler à Hasaël; il aura peut-être pitié de ma jeunesse et de mes larmes, puisqu'il aime la sagesse, et qu'il va si loin la chercher, il ne peut point avoir un cœur féroce et insensible. Je me jetterai à ses pieds, j'embrasserai ses genoux, je ne le laisserai point aller, qu'il ne m'ait accordé de vous suivre. Mon cher Mentor, je me ferai esclave avec vous; je lui offrirai de me donner à lui : s'il me refuse, c'est fait de moi; je me délivrerai de la vie.

Dans ce moment, Hasaël appela Mentor; je me prosternai devant lui. Il fut surpris de voir un inconnu en cette posture. Que voulez-vous? me dit-il. La vie, répondis-je; car je ne puis vivre, si vous ne souffrez que je suive Mentor, qui est à vous. Je suis le fils du grand Ulysse, le plus sage des rois de la Grèce qui ont renversé la superbe ville de Troie, fameuse dans toute l'Asie. Je ne vous dis point ma naissance pour me vanter, mais seulement pour vous inspirer quelque pitié de mes malheurs. J'ai cherché mon père par toutes les mers, ayant avec moi cet homme, qui était pour moi un autre père. La fortune, pour comble de maux, me l'a en-

levé; elle l'a fait votre esclave : souffrez que je le sois aussi. S'il est vrai que vous aimiez la justice, et que vous alliez en Crète pour apprendre les lois du bon roi Minos, n'endurcissez point votre cœur contre mes soupirs et contre mes larmes. Vous voyez le fils d'un roi qui est réduit à demander la servitude comme son unique ressource. Autrefois j'ai voulu mourir en Sicile pour éviter l'esclavage; mais mes premiers malheurs n'étaient que de faibles essais des outrages de la fortune : maintenant je crains de ne pouvoir être reçu parmi vos esclaves. O dieux, voyez mes maux; ô Hasaël, souvenez-vous de Minos, dont vous admirez la sagesse, et qui nous jugera tous deux dans le royaume de Pluton.

Hasaël, me regardant avec un visage doux et humain, me tendit la main, et me releva. Je n'ignore pas, me dit-il, la sagesse et la vertu d'Ulysse; Mentor m'a raconté souvent quelle gloire il a acquise parmi les Grecs; et d'ailleurs la prompte renommée a fait entendre son nom à tous les peuples de l'Orient. Suivez-moi, fils d'Ulysse; je serai votre père, jusqu'à ce que vous ayez retrouvé celui qui vous a donné la vie. Quand même je ne serais pas touché de la gloire de votre père, de ses malheurs et des vôtres, l'amitié que j'ai pour Mentor m'engagerait à prendre soin de vous. Il est vrai que je l'ai acheté comme esclave; mais je le garde comme un ami fidèle : l'argent qu'il m'a coûté m'a acquis le plus cher et le plus précieux ami que j'aie sur la terre. J'ai trouvé en lui la sagesse; je lui dois tout ce que j'ai d'amour pour la vertu. Dès ce moment, il est libre; vous le serez aussi : je ne vous demande, à l'un et à l'autre, que votre cœur.

En un instant, je passai de la plus amère douleur à la plus vive joie que les mortels puissent sentir. Je me voyais sauvé d'un horrible danger; je m'approchais de mon pays; je trouvais un secours pour y retourner; je goûtais la consolation d'être auprès d'un homme qui m'aimait déjà par le pur amour de la vertu; enfin je retrouvais tout, en retrouvant Mentor, pour ne le plus quitter.

Hasaël s'avance sur le sable du rivage : nous le suivons : on entre dans le vaisseau; les rameurs fendent les ondes paisibles. un zéphir léger se joue de nos voiles, il anime tout le vaisseau, et lui donne un doux mouvement. L'île de Chypre disparaît bientôt. Hasaël, qui avait impatience de connaître mes sentiments, me demanda ce que je pensais des mœurs de cette île. Je lui dis ingénument en quel danger ma jeunesse avait été exposée, et le combat que j'avais souffert au dedans de moi. Il fut touché de mon horreur pour le vice, et dit ces paroles : O Vénus, je reconnais votre puissance et celle de votre fils : j'ai brûlé de l'encens sur vos autels; mais souffrez que je déteste l'infâme mollesse des habitants de votre île, et l'impudence brutale avec laquelle ils célèbrent vos fêtes.

Ensuite il s'entretenait avec Mentor de cette première puissance qui a formé le ciel et la terre; de cette lumière simple, infinie et immuable, qui se donne à tous sans se partager; de cette vérité souveraine et universelle qui éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps. Celui, ajoutait-il, qui n'a jamais vu cette lumière pure est aveugle comme un aveugle-né : il passe sa vie dans une profonde nuit, comme les peuples que le soleil n'éclaire point pendant plusieurs mois de l'année; il croit être sage, et il est insensé; il croit tout voir, et il ne voit rien; il meurt n'ayant jamais rien vu; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, des fantômes qui n'ont rien de réel. Ainsi sont tous les hommes entraînés par le plaisir des sens et par le charme de l'imagination. Il n'y a point sur la terre de véritables hommes, excepté ceux qui consultent, qui aiment, qui suivent cette raison éternelle : c'est elle qui nous inspire, quand nous pensons bien; c'est elle qui nous reprend, quand nous pensons mal. Nous ne tenons pas moins d'elle la raison que la vie. Elle est comme un grand océan de lumière; nos esprits sont comme de petits ruisseaux qui en sortent, et qui y retournent pour s'y perdre.

Quoique je ne comprisse point encore parfaitement la profonde sagesse de ces discours, je ne laissais pas d'y goûter je ne sais quoi de pur et de sublime : mon cœur en était échauffé; et la vérité me semblait reluire dans toutes ces paroles. Ils continuèrent à parler de l'origine des dieux, des héros, des poëtes, de l'âge d'or, du déluge, des premières histoires du genre humain, du fleuve d'oubli où se plongent les âmes des morts, des peines éternelles préparées aux impies dans le gouffre noir du Tartare, et de cette heureuse paix dont jouissent les justes dans les Champs-Élysées, sans crainte de pouvoir la perdre.

Pendant qu'Hasaël et Mentor parlaient, nous aperçumes des dauphins couverts d'une écaille qui paraissait d'or et d'azur. En se jouant, ils soulevaient les flots avec beaucoup d'écume. Après eux venaient des Tritons, qui sonnaient de la trompette avec leurs conques recourbées. Ils environnaient le char d'Amphitrite, traîné par des chevaux marins plus blancs que la neige, et qui, fendant l'onde salée, laissaient loin derrière eux un vaste sillon dans la mer. Leurs yeux étaient enflammés, et leurs bou-

ches étaient fumantes. Le char de la déesse était une conque d'une merveilleuse figure; elle était d'une blancheur plus éclatante que l'ivoire, et les roues étaient d'or. Ce char semblait voler sur la face des eaux paisibles. Une troupe de Nymphes couronnées de fleurs nageaient en foule derrière le char; leurs beaux cheveux pendaient sur leurs épaules, et flottaient au gré du vent. La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues; de l'autre elle portait sur ses genoux le petit dieu Palémon son fils, pendant à sa mamelle. Elle avait un visage serein, et une douce majesté qui faisaient fuir les vents séditieux et toutes les noires tempêtes. Les Tritons conduisaient les chevaux, et tenaient les rênes dorées. Une grande voile de pourpre flottait dans l'air au-dessus du char; elle était à demi enflée par le souffle d'une multitude de petits zéphirs qui s'efforçaient de la pousser par leurs haleines. On voyait au milieu des airs Éole empressé, inquiet et ardent. Son visage ridé et chagrin, sa voix menaçante, ses sourcils épais et pendants, ses yeux pleins d'un feu sombre et austère, tenaient en silence les fiers Aquilons, et repoussaient tous les nuages. Les immenses baleines et tous les monstres marins, faisant avec leurs narines un flux et reflux de l'onde amère, sortaient à la hâte de leurs grottes profondes, pour voir la déesse.

LIVRE V.

Suite du récit de Télémaque. Richesse et fertilité de l'île de Crète : mœurs de ses habitants, et leur prospérité sous les sages lois de Minos. Télémaque, à son arrivée dans l'île, apprend qu'Idoménée, qui en était roi, vient de sacrifier son fils unique, pour accomplir un vœu indiscret; que les Crétois, pour venger le sang du fils, ont réduit le père à quitter leur pays; qu'après de longues incertitudes, ils sont actuellement assemblés afin d'élire un autre roi. Télémaque, admis dans cette assemblée, y remporte les prix à divers jeux, et résout avec une rare sagesse plusieurs questions morales et politiques proposées aux concurrents par les vieillards, juges de l'île. Le premier de ces vieillards, frappé de la sagesse de ce jeune étranger, propose à l'assemblée de le couronner roi; et la proposition est accueillie de tout le peuple avec de vives acclamations. Cependant Télémaque refuse de régner sur les Crétois, préférant la pauvre Ithaque à la gloire et à l'opulence du royaume de Crète. Il propose d'élire Mentor, qui refuse aussi le diadème. Enfin l'assemblée pressant Mentor de choisir pour toute la nation, il rapporte ce qu'il vient d'apprendre des vertus d'Aristodème, et décide aussitôt l'assemblée à le proclamer roi. Bientôt après, Mentor et Télémaque s'embarquent sur un vaisseau crétois, pour retourner à Ithaque. Alors Neptune, pour consoler Vénus irritée, suscite une horrible tempête, qui brise leur vaisseau. Ils échappent à ce danger en s'attachant aux débris du mât, qui, poussé par les flots, les fait aborder à l'île de Calypso.

Après que nous eûmes admiré ce spectacle, nous commençâmes à découvrir les montagnes de Crète, que nous avions encore assez de peine à distinguer des nuées du ciel et des flots de la mer. Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida, qui s'élève au-dessus des autres montagnes de l'île, comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes faons dont il est suivi. Peu à peu, nous vîmes plus distinctement les côtes de cette île, qui se présentaient à nos yeux comme un amphithéâtre. Autant que la terre de Chypre nous avait paru négligée et inculte, autant celle de Crète se montrait fertile et ornée de tous les fruits par le travail de ses habitants. De tous côtés, nous remarquions des villages bien bâtis, des bourgs qui égalaient des villes, et des villes superbes. Nous ne trouvions aucun champ où la main du diligent laboureur ne fût imprimée; partout la charrue avait laissé de creux sillons : les ronces, les épines, et toutes les plantes qui occupent inutilement la terre, sont inconnues en ce pays. Nous considérions avec plaisir les creux vallons où les troupeaux de bœufs mugissaient dans les gras herbages le long des ruisseaux; les moutons paissants sur le penchant d'une colline; les vastes campagnes couvertes de jaunes épis, riches dons de la féconde Cérès; enfin les montagnes ornées de pampre, et de grappes d'un raisin déjà coloré qui promettait aux vendangeurs les doux présents de Bacchus pour charmer les soucis des hommes.

Mentor nous dit qu'il avait été autrefois en Crète; et il nous expliqua ce qu'il en connaissait. Cette île, disait-il, admirée de tous les étrangers, et fameuse par ses cent villes, nourrit sans peine tous ses habitants, quoiqu'ils soient innombrables. C'est que la terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la cultivent : son sein fécond ne peut s'épuiser. Plus il y a d'hommes dans un pays, pourvu qu'ils soient laborieux, plus ils jouissent de l'abondance. Ils n'ont jamais besoin d'être jaloux les uns des autres : la terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail. L'ambition et l'avarice des hommes sont les seules sources de leur malheur : les hommes veulent tout avoir, et ils se rendent malheureux par le désir du superflu; s'ils voulaient vivre simplement, et se contenter de satisfaire aux vrais besoins, on verrait partout l'abondance, la joie, la paix et l'union.

C'est ce que Minos, le plus sage et le meilleur de tous les rois, avait compris. Tout ce que vous verrez de plus merveilleux dans cette île est le fruit de ses lois. L'éducation qu'il faisait donner aux enfants rend les corps sains et robustes : on les accoutume d'abord à une vie simple, frugale et laborieuse; on suppose que toute volupté amollit le corps et l'es-

prit, on ne leur propose jamais d'autre plaisir que celui d'être invincibles par la vertu, et d'acquérir beaucoup de gloire. On ne met pas seulement ici le courage à mépriser la mort dans les dangers de la guerre, mais encore à fouler aux pieds les trop grandes richesses, et les plaisirs honteux. Ici on punit trois vices, qui sont impunis chez les autres peuples : l'ingratitude, la dissimulation et l'avarice.

Pour le faste et la mollesse, on n'a jamais besoin de les réprimer; car ils sont inconnus en Crète. Tout le monde y travaille, et personne ne songe à s'y enrichir; chacun se croit assez payé de son travail par une vie douce et réglée, où l'on jouit en paix et avec abondance de tout ce qui est véritablement nécessaire à la vie. On n'y souffre ni meubles précieux, ni habits magnifiques, ni festins délicieux, ni palais dorés. Les habits sont de laine fine et de belles couleurs, mais tout unis et sans broderie. Les repas y sont sobres; on y boit peu de vin : le bon pain en fait la principale partie, avec les fruits que les arbres offrent comme d'eux-mêmes, et le lait des troupeaux. Tout au plus on y mange un peu de grosse viande sans ragoût: encore même a-t-on soin de réserver ce qu'il y a de meilleur dans les grands troupeaux de bœufs pour faire fleurir l'agriculture. Les maisons y sont propres, commodes, riantes, mais sans ornements. La superbe architecture n'y est pas ignorée; mais elle est réservée pour les temples des dieux : et les hommes n'oseraient avoir des maisons semblables à ces immortels. Les grands biens des Crétois sont la santé, la force, le courage, la paix et l'union des familles, la liberté de tous les citoyens, l'abondance des choses nécessaires, le mépris des superflues, l'habitude du travail et l'horreur de l'oisiveté, l'émulation pour la vertu, la soumission aux lois, et la crainte des justes dieux.

Je lui demandai en quoi consistait l'autorité du roi, et il me répondit : Il peut tout sur les peuples; mais les lois peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées dès qu'il veut faire le mal. Les lois lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le père de ses sujets. Elles veulent qu'un seul homme serve, par sa sagesse et par sa modération, à la félicité de tant d'hommes; et non pas que tant d'hommes servent par leur misère et par leur servitude lâche, à flatter l'orgueil et la mollesse d'un seul homme. Le roi ne doit rien avoir au-dessus des autres, excepté ce qui est nécessaire, ou pour le soulager dans ses pénibles fonctions, ou pour imprimer aux peuples le respect de celui qui doit soutenir les lois. D'ailleurs, le roi doit être plus sobre, plus ennemi de la mollesse, plus exempt de faste et de hauteur, qu'aucun autre. Il ne doit point avoir plus de richesses et de plaisirs, mais plus de sagesse, de vertu et de gloire, que le reste des hommes. Il doit être au dehors le défenseur de la patrie, en commandant les armées; et au dedans, le juge des peuples, pour les rendre bons, sages et heureux. Ce n'est point pour lui-même que les dieux l'ont fait roi; il ne l'est que pour être l'homme des peuples : c'est aux peuples qu'il doit tout son temps, tous ses soins, toute son affection; et il n'est digne de la royauté qu'autant qu'il s'oublie lui-même pour se sacrifier au bien public. Minos n'a voulu que ses enfants régnassent après lui qu'à condition qu'ils régneraient suivant ces maximes : il aimait encore plus son peuple que sa famille. C'est par une telle sagesse qu'il a rendu la Crète si puissante et si heureuse; c'est par cette modération qu'il a effacé la gloire de tous les conquérants qui veulent faire servir les peuples à leur propre grandeur, c'est-à-dire à leur vanité; enfin c'est par sa justice qu'il a mérité d'être aux enfers le souverain juge des morts.

Pendant que Mentor faisait ce discours, nous abordâmes dans l'île. Nous vîmes le fameux labyrinthe, ouvrage des mains de l'ingénieux Dédale, et qui était une imitation du grand labyrinthe que nous avions vu en Égypte. Pendant que nous considérions ce curieux édifice, nous vîmes le peuple qui couvrait le rivage, et qui accourait en foule dans un lieu assez voisin du bord de la mer. Nous demandâmes la cause de leur empressement; et voici ce qu'un Crétois, nommé Nausicrate, nous raconta :

Idoménée, fils de Deucalion et petit-fils de Minos, dit-il, était allé, comme les autres rois de la Grèce, au siége de Troie. Après la ruine de cette ville, il fit voile pour venir en Crète; mais la tempête fut si violente, que le pilote de son vaisseau, et tous les autres qui étaient expérimentés dans la navigation, crurent que leur naufrage était inévitable. Chacun avait la mort devant les yeux; chacun voyait les abîmes ouverts pour l'engloutir; chacun déplorait son malheur, n'espérant pas même le triste repos des ombres qui traversent le Styx après avoir reçu la sépulture. Idoménée, levant les yeux et les mains vers le ciel, invoquait Neptune : O puissant dieu, s'écriait-il, toi qui tiens l'empire des ondes, daigne écouter un malheureux : si tu me fais revoir l'île de Crète malgré la fureur des vents, je t'immolerai la première tête qui se présentera à mes yeux.

Cependant son fils, impatient de revoir son père, se hâtait d'aller au-devant de lui pour l'embrasser : malheureux, qui ne savait pas que c'était pour cou-

tir à sa perte! Le père, échappé à la tempête, arrivait dans le port désiré; il remerciait Neptune d'avoir écouté ses vœux : mais bientôt il sentit combien ses vœux lui étaient funestes. Un pressentiment de son malheur lui donnait un cuisant repentir de son vœu indiscret; il craignait d'arriver parmi les siens, et il appréhendait de revoir ce qu'il avait de plus cher au monde. Mais la cruelle Némésis, déesse impitoyable, qui veille pour punir les hommes et surtout les rois orgueilleux, poussait d'une main fatale et invisible Idoménée. Il arriva; à peine ose-t-il lever les yeux : il voit son fils, il recule, saisi d'horreur. Ses yeux cherchent, mais en vain, quelque autre tête moins chère qui puisse lui servir de victime.

Cependant le fils se jette à son cou, et est tout étonné que son père réponde si mal à sa tendresse; il le voit fondant en larmes. O mon père, dit-il, d'où vient cette tristesse? Après une si longue absence, êtes-vous fâché de vous revoir dans votre royaume, et de faire la joie de votre fils? Qu'ai-je fait? vous détournez vos yeux de peur de me voir! Le père, accablé de douleur, ne répondit rien. Enfin, après de profonds soupirs, il dit : O Neptune, que t'ai-je promis! A quel prix m'as-tu garanti du naufrage! rends-moi aux vagues et aux rochers qui devaient, en me brisant, finir ma triste vie; laisse vivre mon fils! O dieu cruel! tiens, voilà mon sang, épargne le sien. En parlant ainsi, il tira son épée pour se percer; mais ceux qui étaient autour de lui arrêtèrent sa main.

Le vieillard Sophronyme, interprète des volontés des dieux, lui assura qu'il pouvait contenter Neptune sans donner la mort à son fils. Votre promesse, disait-il, a été imprudente : les dieux ne veulent point être honorés par la cruauté; gardez-vous bien d'ajouter à la faute de votre promesse, celle de l'accomplir contre les lois de la nature : offrez cent taureaux plus blancs que la neige à Neptune; faites couler leur sang autour de son autel couronné de fleurs; faites fumer un doux encens en l'honneur de ce dieu.

Idoménée écoutait ce discours, la tête baissée, et sans répondre : la fureur était allumée dans ses yeux; son visage, pâle et défiguré, changeait à tous moments de couleur; on voyait ses membres tremblants. Cependant son fils lui disait : Me voici, mon père; votre fils est prêt à mourir pour apaiser le dieu; n'attirez pas sur vous sa colère : je meurs content, puisque ma mort vous aura garanti de la vôtre; frappez, mon père: ne craignez point de trouver en moi un fils indigne de vous, qui craigne de mourir.

En ce moment, Idoménée, tout hors de lui, et comme déchiré par les furies infernales, surprend tous ceux qui l'observent de près; il enfonce son épée dans le cœur de cet enfant : il la retire toute fumante et pleine de sang, pour la plonger dans ses propres entrailles; il est encore une fois retenu par ceux qui l'environnent. L'enfant tombe dans son sang, ses yeux se couvrent des ombres de la mort; il les entr'ouvre à la lumière; mais à peine l'a-t-il trouvée qu'il ne peut plus la supporter. Tel qu'un beau lis au milieu des champs, coupé dans sa racine par le tranchant de la charrue, languit et ne se soutient plus; il n'a point encore perdu cette vive blancheur et cet éclat qui charme les yeux; mais la terre ne le nourrit plus, et sa vie est éteinte : ainsi le fils d'Idoménée, comme une jeune et tendre fleur, est cruellement moissonné dès son premier âge. Le père, dans l'excès de sa douleur, devint insensible; il ne sait où il est, ni ce qu'il a fait, ni ce qu'il doit faire; il marche chancelant vers la ville, et demande son fils.

Cependant le peuple, touché de compassion pour l'enfant et d'horreur pour l'action barbare du père, s'écrie que les dieux justes l'ont livré aux Furies. La fureur leur fournit des armes, ils prennent des bâtons et des pierres; la Discorde souffle dans tous les cœurs un venin mortel. Les Crétois, les sages Crétois, oublient la sagesse qu'ils ont tant aimée; ils ne reconnaissent plus le petit-fils du sage Minos. Les amis d'Idoménée ne trouvent plus de salut pour lui qu'en le ramenant vers ses vaisseaux : ils s'embarquent avec lui; ils fuient à la merci des ondes. Idoménée revenant à soi, les remercie de l'avoir arraché d'une terre qu'il a arrosée du sang de son fils, et qu'il ne saurait plus habiter. Les vents les conduisent vers l'Hespérie, et ils vont fonder un nouveau royaume dans le pays des Salentins.

Cependant les Crétois, n'ayant plus de roi pour les gouverner, ont résolu d'en choisir un qui conserve dans leur pureté les lois établies. Voici les mesures qu'ils ont prises pour faire ce choix : Tous les principaux citoyens des cent villes sont assemblés ici; on a déjà commencé par des sacrifices; on a assemblé tous les sages les plus fameux des pays voisins pour examiner la sagesse de ceux qui paraîtront dignes de commander. On a préparé des jeux publics, où tous les prétendants combattront; car on veut donner pour prix la royauté à celui qu'on jugera vainqueur de tous les autres, et pour l'esprit et pour le corps. On veut un roi dont le corps soit fort et adroit, et dont l'âme soit ornée de la sagesse et de la vertu. On appelle ici tous les étrangers.

Après nous avoir raconté toute cette histoire

étonnante, Nausicrate nous dit : Hâtez-vous donc, ô étrangers, de venir dans notre assemblée : vous combattrez avec les autres; et si les dieux destinent la victoire à l'un de vous, il régnera en ce pays. Nous le suivîmes, sans aucun désir de vaincre, mais par la seule curiosité de voir une chose si extraordinaire.

Nous arrivâmes à une espèce de cirque très-vaste, environné d'une épaisse forêt; le milieu du cirque était une arène préparée pour les combattants; elle était bordée par un grand amphithéâtre d'un gazon frais sur lequel était assis et rangé un peuple innombrable. Quand nous arrivâmes, on nous reçut avec honneur; car les Crétois sont les peuples du monde qui exercent le plus noblement et avec le plus de religion l'hospitalité. On nous fit asseoir, et on nous invita à combattre. Mentor s'en excusa sur son âge, et Hasaël sur sa faible santé. Ma jeunesse et ma vigueur m'ôtaient toute excuse; je jetai néanmoins un coup d'œil sur Mentor pour découvrir sa pensée, et j'aperçus qu'il souhaitait que je combattisse. J'acceptai donc l'offre qu'on me faisait : je me dépouillai de mes habits; on fit couler des flots d'huile douce et luisante sur tous les membres de mon corps, et je me mêlai parmi les combattants. On dit de tous côtés que c'était le fils d'Ulysse, qui était venu pour tâcher de remporter les prix; et plusieurs Crétois qui avaient été à Ithaque pendant mon enfance me reconnurent.

Le premier combat fut celui de la lutte. Un Rhodien d'environ trente-cinq ans surmonta tous les autres qui osèrent se présenter à lui. Il était encore dans toute la vigueur de la jeunesse : ses bras étaient nerveux et bien nourris; au moindre mouvement qu'il faisait, on voyait tous ses muscles : il était également souple et fort. Je ne lui parus pas digne d'être vaincu, et regardant avec pitié ma tendre jeunesse, il voulut se retirer; mais je me présentai à lui. Alors nous nous saisîmes l'un l'autre; nous nous serrâmes à perdre la respiration. Nous étions épaule contre épaule, pied contre pied, tous les nerfs tendus, et les bras entrelacés comme des serpents, chacun s'efforçant d'enlever de terre son ennemi. Tantôt il essayait de me surprendre en me poussant du côté droit, tantôt il s'efforçait de me pencher du côté gauche. Pendant qu'il me tâtait ainsi, je le poussai avec tant de violence que ses reins plièrent : il tomba sur l'arène, et m'entraîna sur lui. En vain il tâcha de me mettre dessous; je le tins immobile sous moi; tout le peuple cria : Victoire au fils d'Ulysse! et j'aidai au Rhodien confus à se relever.

Le combat du ceste fut plus difficile. Le fils d'un riche citoyen de Samos avait acquis une haute réputation dans ce genre de combats. Tous les autres lui cédèrent; il n'y eut que moi qui espérai la victoire. D'abord il me donna dans la tête, et puis dans l'estomac, des coups qui me firent vomir le sang, et qui répandirent sur mes yeux un épais nuage. Je chancelai; il me pressait, et je ne pouvais plus respirer; mais je fus ranimé par la voix de Mentor, qui me criait : O fils d'Ulysse, seriez-vous vaincu? La colère me donna de nouvelles forces; j'évitai plusieurs coups dont j'aurais été accablé. Aussitôt que le Samien m'avait porté un faux coup, et que son bras s'allongeait en vain, je le surprenais dans cette posture penchée : déjà il reculait, quand je haussai mon ceste pour tomber sur lui avec plus de force : il voulut esquiver; et perdant l'équilibre, il me donna le moyen de le renverser. A peine fut-il étendu par terre, que je lui tendis la main pour le relever. Il se redressa lui-même, couvert de poussière et de sang; sa honte fut extrême; mais il n'osa renouveler le combat.

Aussitôt on commença les courses des chariots, que l'on distribua au sort. Le mien se trouva le moindre pour la légèreté des roues et pour la vigueur des chevaux. Nous partons : un nuage de poussière vole, et couvre le ciel. Au commencement, je laissai les autres passer devant moi. Un jeune Lacédémonien, nommé Crantor, laissait d'abord tous les autres derrière lui. Un Crétois, nommé Polyclète, le suivait de près. Hyppomaque, parent d'Idoménée, qui aspirait à lui succéder, lâchant les rênes à ses chevaux fumants de sueur, était tout penché sur leurs crins flottants; et le mouvement des roues de son chariot était si rapide, qu'elles paraissaient immobiles comme les ailes d'un aigle qui fend les airs. Mes chevaux s'animèrent, et se mirent peu à peu en haleine; je laissai loin derrière moi presque tous ceux qui étaient partis avec tant d'ardeur. Hippomaque, parent d'Idoménée, poussant trop ses chevaux, le plus vigoureux s'abattit, et ôta à son maître l'espérance de régner. Polyclète, se penchant trop sur ses chevaux, ne put se tenir ferme dans une secousse; il tomba : les rênes lui échappèrent, et il fut trop heureux de pouvoir en tombant éviter la mort. Crantor voyant avec des yeux pleins d'indignation que j'étais tout auprès de lui, redoubla son ardeur : tantôt il invoquait les dieux, et leur promettait de riches offrandes; tantôt il parlait à ses chevaux pour les animer : il craignait que je ne passasse entre la borne et lui; car mes chevaux, mieux ménagés que les siens, étaient en état de le devancer : il ne lui restait plus d'autre ressource que celle de me fermer le passage. Pour y réussir, il hasarda de se briser contre la borne; il y brisa

effectivement sa roue. Je ne songeai qu'à faire promptement le tour pour n'être pas engagé dans son désordre, et il me vit un moment après au bout de la carrière. Le peuple s'écria encore une fois : Victoire au fils d'Ulysse! c'est lui que les dieux destinent à régner sur nous.

Cependant les plus illustres et les plus sages d'entre les Crétois nous conduisirent dans un bois antique et sacré, reculé de la vue des hommes profanes, où les vieillards que Minos avait établis juges du peuple et gardes des lois nous assemblèrent. Nous étions les mêmes qui avions combattu dans les jeux; nul autre ne fut admis. Les sages ouvrirent le livre où toutes les lois de Minos sont recueillies. Je me sentis saisi de respect et de honte, quand j'approchai de ces vieillards que l'âge rendait vénérables sans leur ôter la vigueur de l'esprit; ils étaient assis avec ordre, et immobiles dans leurs places : leurs cheveux étaient blancs; plusieurs n'en avaient presque plus. On voyait reluire sur leurs visages graves une sagesse douce et tranquille; ils ne se pressaient point de parler; ils ne disaient que ce qu'ils avaient résolu de dire. Quand ils étaient d'avis différents, ils étaient si modérés à soutenir ce qu'ils pensaient de part et d'autre qu'on aurait cru qu'ils étaient tous d'une même opinion. La longue expérience des choses passées, et l'habitude du travail, leur donnait de grandes vues sur toutes choses : mais ce qui perfectionnait le plus leur raison, c'était le calme de leur esprit délivré des folles passions et des caprices de la jeunesse. La sagesse toute seule agissait en eux, et le fruit de leur longue vertu était d'avoir si bien dompté leurs humeurs, qu'ils goûtaient sans peine le doux et noble plaisir d'écouter la raison. En les admirant, je souhaitai que ma vie pût s'accourcir pour arriver tout à coup à une si estimable vieillesse. Je trouvais la jeunesse malheureuse d'être si impétueuse, et si éloignée de cette vertu si éclairée et si tranquille.

Le premier d'entre ces vieillards ouvrit le livre des lois de Minos. C'était un grand livre qu'on tenait ordinairement renfermé dans une cassette d'or avec des parfums. Tous ces vieillards le baisèrent avec respect; car ils disent qu'après les dieux, de qui les bonnes lois viennent, rien ne doit être si sacré aux hommes que les lois destinées à les rendre bons, sages et heureux. Ceux qui ont dans leurs mains les lois pour gouverner les peuples doivent toujours se laisser gouverner eux-mêmes par les lois. C'est la loi, et non pas l'homme, qui doit régner. Tel est le discours de ces sages. Ensuite, celui qui présidait proposa trois questions, qui devaient être décidées par les maximes de Minos.

La première question est de savoir quel est le plus libre de tous les hommes. Les uns répondirent que c'était un roi qui avait sur son peuple un empire absolu, et qui était victorieux de tous ses ennemis. D'autres soutinrent que c'était un homme si riche, qu'il pouvait contenter tous ses désirs. D'autres dirent que c'était un homme qui ne se mariait point, et qui voyageait pendant toute sa vie en divers pays, sans être jamais assujetti aux lois d'aucune nation. D'autres s'imaginèrent que c'était un barbare qui, vivant de sa chasse au milieu des bois, était indépendant de toute police et de tout besoin. D'autres crurent que c'était un homme nouvellement affranchi, parce qu'en sortant des rigueurs de la servitude, il jouissait plus qu'aucun autre des douceurs de la liberté. D'autres enfin s'avisèrent de dire que c'était un homme mourant, parce que la mort le délivrait de tout, et que tous les hommes ensemble n'avaient plus aucun pouvoir sur lui. Quand mon rang fut venu, je n'eus pas de peine à répondre, parce que je n'avais pas oublié ce que Mentor m'avait dit souvent. Le plus libre de tous les hommes, répondis-je, est celui qui peut être libre dans l'esclavage même. En quelque pays et en quelque condition qu'on soit, on est très-libre, pourvu qu'on craigne les dieux, et qu'on ne craigne qu'eux. En un mot, l'homme véritablement libre est celui qui, dégagé de toute crainte et de tout désir, n'est soumis qu'aux dieux et à sa raison. Les vieillards s'entre-regardèrent en souriant, et furent surpris de voir que ma réponse fût précisément celle de Minos.

Ensuite on proposa la seconde question en ces termes : Quel est le plus malheureux de tous les hommes? Chacun disait ce qui lui venait dans l'esprit. L'un disait : C'est un homme qui n'a ni biens, ni santé, ni honneur. Un autre disait : C'est un homme qui n'a aucun ami. D'autres soutenaient que c'est un homme qui a des enfants ingrats et indignes de lui. Il vint un sage de l'île de Lesbos, qui dit : Le plus malheureux de tous les hommes est celui qui croit l'être; car le malheur dépend moins des choses qu'on souffre, que de l'impatience avec laquelle on augmente son malheur. A ces mots, toute l'assemblée se récria; on applaudit, et chacun crut que ce sage Lesbien remporterait le prix sur cette question. Mais on me demanda ma pensée, et je répondis, suivant les maximes de Mentor : Le plus malheureux de tous les hommes est un roi qui croit être heureux en rendant les autres hommes misérables : il est doublement malheureux par son aveuglement : ne connaissant pas son malheur, il ne peut s'en guérir; il craint même de le connaître. La vérité ne peut percer la foule des flatteurs pour

aller jusqu'à lui. Il est tyrannisé par ses passions; il ne connaît point ses devoirs; il n'a jamais goûté le plaisir de faire le bien, ni senti les charmes de la pure vertu. Il est malheureux et digne de l'être : son malheur augmente tous les jours; il court à sa perte, et les dieux se préparent à le confondre par une punition éternelle. Toute l'assemblée avoua que j'avais vaincu le sage Lesbien, et les vieillards déclarèrent que j'avais rencontré le vrai sens de Minos.

Pour la troisième question, on demande lequel des deux est préférable; d'un côté, un roi conquérant et invincible dans la guerre; de l'autre, un roi sans expérience de la guerre, mais propre à policer sagement les peuples dans la paix. La plupart répondirent que le roi invincible dans la guerre était préférable. A quoi sert, disaient-ils, d'avoir un roi qui sache bien gouverner en paix, s'il ne sait pas défendre le pays quand la guerre vient? Les ennemis le vaincront, et réduiront son peuple en servitude. D'autres soutenaient, au contraire, que le roi pacifique serait meilleur, parce qu'il craindrait la guerre, et l'éviterait par ses soins. D'autres disaient qu'un roi conquérant travaillerait à la gloire de son peuple aussi bien qu'à la sienne, et qu'il rendrait ses sujets maîtres des autres nations; au lieu qu'un roi pacifique les tiendrait dans une honteuse lâcheté.

On voulut savoir mon sentiment. Je répondis ainsi : Un roi qui ne sait gouverner que dans la paix ou dans la guerre, et qui n'est pas capable de conduire son peuple dans ces deux états, n'est q u'à demi roi. Mais si vous comparez un roi qui ne sait que la guerre, à un roi sage, qui, sans savoir la guerre, est capable de la soutenir dans le besoin par ses généraux, je le trouve préférable à l'autre. Un roi entièrement tourné à la guerre voudrait toujours la faire : pour étendre sa domination et sa gloire propre, il ruinerait ses peuples. A quoi sert-il à un peuple, que son roi subjugue d'autres nations, si on est malheureux sous son règne? D'ailleurs, les longues guerres entraînent toujours après elles beaucoup de désordres; les victorieux mêmes se dérèglent pendant ces temps de confusion. Voyez ce qu'il en coûte à la Grèce pour avoir triomphé de Troie; elle a été privée de ses rois pendant plus de dix ans. Lorsque tout est en feu par la guerre, les lois, l'agriculture, les arts languissent. Les meilleurs princes mêmes, pendant qu'ils ont une guerre à soutenir, sont contraints de faire le plus grand des maux, qui est de tolérer la licence, et de se servir des méchants. Combien y a-t-il de scélérats qu'on punirait pendant la paix, et dont on a besoin de récompenser l'audace dans les désordres de la guerre! Jamais aucun peuple n'a eu un roi conquérant, sans avoir beaucoup à souffrir de son ambition. Un conquérant, enivré de sa gloire, ruine presque autant sa nation victorieuse que les nations vaincues. Un prince qui n'a point les qualités nécessaires pour la paix ne peut faire goûter à ses sujets les fruits d'une guerre heureusement finie : il est comme un homme qui défendrait son champ contre son voisin, et qui usurperait celui du voisin même, mais qui ne saurait ni labourer ni semer, pour recueillir aucune moisson. Un tel homme semble né pour détruire, pour ravager, pour renverser le monde, et non pour rendre un peuple heureux par un sage gouvernement.

Venons maintenant au roi pacifique. Il est vrai qu'il n'est pas propre à de grandes conquêtes; c'est-à-dire qu'il n'est pas né pour troubler le bonheur de son peuple, en voulant vaincre les autres peuples que la justice ne lui a pas soumis : mais, s'il est véritablement propre à gouverner en paix, il a toutes les qualités nécessaires pour mettre son peuple en sûreté contre ses ennemis. Voici comment : Il est juste, modéré et commode à l'égard de ses voisins; il n'entreprend jamais contre eux rien qui puisse troubler sa paix, il est fidèle dans ses alliances. Ses alliés l'aiment, ne le craignent point, et ont une entière confiance en lui. S'il a quelque voisin inquiet, hautain et ambitieux, tous les autres rois voisins, qui craignent ce voisin inquiet, et qui n'ont aucune jalousie du roi pacifique, se joignent à ce bon roi pour l'empêcher d'être opprimé. Sa probité, sa bonne foi, sa modération, le rendent l'arbitre de tous les États qui environnent le sien. Pendant que le roi entreprenant est odieux à tous les autres, et sans cesse exposé à leurs ligues, celui-ci a la gloire d'être comme le père et le tuteur de tous les autres rois. Voilà les avantages qu'il a au dehors. Ceux dont il jouit au dedans sont encore plus solides. Puisqu'il est propre à gouverner en paix, je dois supposer qu'il gouverne par les plus sages lois. Il retranche le faste, la mollesse, et tous les arts qui ne servent qu'à flatter les vices; il fait fleurir les autres arts qui sont utiles aux véritables besoins de la vie : surtout il applique ses sujets à l'agriculture. Par là il les met dans l'abondance des choses nécessaires. Ce peuple laborieux, simple dans ses mœurs, accoutumé à vivre de peu, gagnant facilement sa vie par la culture de ses terres, se multiplie à l'infini. Voilà dans ce royaume un peuple innombrable, mais un peuple sain, vigoureux, robuste, qui n'est point amolli par les voluptés, qui est exercé à la vertu, qui n'est point attaché aux douceurs d'une vie lâche et délicieuse, qui sait mépriser la mort, qui aimerait mieux mourir que perdre cette liberté qu'il goûte sous un sage roi appliqué à ne régner que pour faire régner

la raison. Qu'un conquérant voisin attaque ce peuple, il ne le trouvera peut-être pas assez accoutumé à camper, à se ranger en bataille, ou à dresser des machines pour assiéger une ville; mais il le trouvera invincible par sa multitude, par son courage, par sa patience dans les fatigues, par son habitude de souffrir la pauvreté, par sa vigueur dans les combats, et par une vertu que les mauvais succès mêmes ne peuvent abattre. D'ailleurs, si le roi n'est point assez expérimenté pour commander lui-même ses armées, il les fera commander par des gens qui en seront capables; et il saura s'en servir sans perdre son autorité. Cependant il tirera du secours de ses alliés; ses sujets aimeront mieux mourir que de passer sous la domination d'un autre roi violent et injuste : les dieux mêmes combattront pour lui. Voyez quelles ressources il aura au milieu des plus grands périls. Je conclus donc que le roi pacifique qui ignore la guerre est un roi très-imparfait, puisqu'il ne sait point remplir une de ses plus grandes fonctions, qui est de vaincre ses ennemis; mais j'ajoute qu'il est néanmoins infiniment supérieur au roi conquérant qui manque des qualités nécessaires dans la paix, et qui n'est propre qu'à la guerre.

J'aperçus dans l'assemblée beaucoup de gens qui ne pouvaient goûter cet avis; car la plupart des hommes, éblouis par les choses éclatantes, comme les victoires et les conquêtes, les préfèrent à ce qui est simple, tranquille et solide, comme la paix et la bonne police des peuples. Mais tous les vieillards déclarèrent que j'avais parlé comme Minos.

Le premier de ces vieillards s'écria : Je vois l'accomplissement d'un oracle d'Apollon, connu dans toute notre île. Minos avait consulté le dieu pour savoir combien de temps sa race régnerait, suivant les lois qu'il venait d'établir. Le dieu lui répondit : Les tiens cesseront de régner quand un étranger entrera dans ton île pour y faire régner tes lois. Nous avions craint que quelque étranger viendrait faire la conquête de l'île de Crète; mais le malheur d'Idoménée, et la sagesse du fils d'Ulysse, qui entend mieux que nul autre mortel les lois de Minos, nous montrent le sens de l'oracle. Que tardons-nous à couronner celui que les destins nous donnent pour roi?

Aussitôt les vieillards sortent de l'enceinte du bois sacré; et le premier, me prenant par la main, annonce au peuple déjà impatient, dans l'attente d'une décision, que j'avais remporté le prix. A peine acheva-t-il de parler qu'on entendit un bruit confus de toute l'assemblée. Chacun pousse des cris de joie. Tout le rivage et toutes les montagnes voisines retentissent de ce cri : Que le fils d'Ulysse, semblable à Minos, règne sur les Crétois!

J'attendis un moment, et je faisais signe de la main pour demander qu'on m'écoutât. Cependant Mentor me disait à l'oreille : Renoncez-vous à votre patrie? l'ambition de régner vous fera-t-elle oublier Pénélope, qui vous attend comme sa dernière espérance, et le grand Ulysse, que les dieux avaient résolu de vous rendre? Ces paroles percèrent mon cœur, et me soutinrent contre le vain désir de régner.

Cependant un profond silence de toute cette tumultueuse assemblée me donna le moyen de parler ainsi : O illustres Crétois, je ne mérite point de vous commander. L'oracle qu'on vient de rapporter marque bien que la race de Minos cessera de régner quand un étranger entrera dans cette île, et y fera régner les lois de ce sage roi; mais il n'est pas dit que cet étranger régnera. Je veux croire que je suis cet étranger marqué par l'oracle. J'ai accompli la prédiction; je suis venu dans cette île; j'ai découvert le vrai sens des lois, et je souhaite que mon explication serve à les faire régner avec l'homme que vous choisirez. Pour moi, je préfère ma patrie; la pauvre, la petite île d'Ithaque, aux cent villes de Crète, à la gloire et à l'opulence de ce beau royaume. Souffrez que je suive ce que les destins ont marqué. Si j'ai combattu dans vos jeux, ce n'était pas dans l'espérance de régner ici; c'était pour mériter votre estime et votre compassion; c'était afin que vous me donnassiez les moyens de retourner promptement au lieu de ma naissance. J'aime mieux obéir à mon père Ulysse, et consoler ma mère Pénélope, que régner sur tous les peuples de l'univers. O Crétois, vous voyez le fond de mon cœur : il faut que je vous quitte; mais la mort seule pourra finir ma reconnaissance. Oui, jusqu'au dernier soupir, Télémaque aimera les Crétois, et s'intéressera à leur gloire comme à la sienne propre.

A peine eus-je parlé qu'il s'éleva dans toute l'assemblée un bruit sourd, semblable à celui des vagues de la mer qui s'entre-choquent dans une tempête. Les uns disaient : Est-ce quelque divinité sous une figure humaine? D'autres soutenaient qu'ils m'avaient vu en d'autres pays, et qu'ils me reconnaissaient. D'autres s'écriaient : Il faut le contraindre de régner ici. Enfin, je repris la parole, et chacun se hâta de se taire, ne sachant si je n'allais point accepter ce que j'avais refusé l'abord. Voici les paroles que je leur dis.

Souffrez, ô Crétois, que je vous dise ce que je pense. Vous êtes le plus sage de tous les peuples; mais la sagesse demande, ce me semble, une précaution qui vous échappe. Vous devez choisir, non pas l'homme qui raisonne le mieux sur les lois, mais

celui qui les pratique avec la plus constante vertu. Pour moi, je suis jeune, par conséquent sans expérience, exposé à la violence des passions, et plus en état de m'instruire en obéissant, pour commander un jour, que de commander maintenant. Ne cherchez donc pas un homme qui ait vaincu les autres dans ces jeux d'esprit et de corps, mais qui se soit vaincu lui-même; cherchez un homme qui ait vos lois écrites dans le fond de son cœur, et dont toute la vie soit la pratique de ces lois; que ses actions, plutôt que ses paroles, vous le fassent choisir.

Tous les vieillards, charmés de ce discours, et voyant toujours croître les applaudissements de l'assemblée, me dirent : Puisque les dieux nous ôtent l'espérance de vous voir régner au milieu de nous, du moins aidez-nous à trouver un roi qui fasse régner nos lois. Connaissez-vous quelqu'un qui puisse commander avec cette modération? Je connais, leur dis-je d'abord, un homme de qui je tiens tout ce que vous avez estimé en moi; c'est sa sagesse, et non pas la mienne, qui vient de parler; il m'a inspiré toutes les réponses que vous venez d'entendre.

En même temps toute l'assemblée jeta les yeux sur Mentor, que je montrais, le tenant par la main. Je racontais les soins qu'il avait eus de mon enfance, les périls dont il m'avait délivré, les malheurs qui étaient venus fondre sur moi dès que j'avais cessé de suivre ses conseils.

D'abord on ne l'avait point regardé, à cause de ses habits simples et négligés, de sa contenance modeste, de son silence presque continuel, de son air froid et réservé. Mais quand on s'appliqua à le regarder, on découvrit dans son visage je ne sais quoi de ferme et d'élevé; on remarqua la vivacité de ses yeux, et la vigueur avec laquelle il faisait jusqu'aux moindres actions. On le questionna; il fut admiré : on résolut de le faire roi. Il s'en défendit sans s'émouvoir : il dit qu'il préférait les douceurs d'une vie privée à l'éclat de la royauté; que les meilleurs rois étaient malheureux en ce qu'ils ne faisaient presque jamais les biens qu'ils voulaient faire, et qu'ils faisaient souvent, par la surprise des flatteurs, les maux qu'ils ne voulaient pas. Il ajouta que si la servitude est misérable, la royauté ne l'est pas moins, puisqu'elle est une servitude déguisée. Quand on est roi, disait-il, on dépend de tous ceux dont on a besoin pour se faire obéir. Heureux celui qui n'est point obligé de commander! Nous ne devons qu'à notre seule patrie, quand elle nous confie l'autorité, le sacrifice de notre liberté, pour travailler au bien public.

Alors les Crétois, ne pouvant revenir de leur surprise, lui demandèrent quel homme ils devaient choisir. Un homme, répondit-il, qui vous connaisse bien, puisqu'il faudra qu'il vous gouverne, et qui craigne de vous gouverner. Celui qui désire la royauté ne la connaît pas; et comment en remplira-t-il les devoirs, ne les connaissant point? Il la cherche pour lui; et vous devez désirer un homme qui ne l'accepte que pour l'amour de vous.

Tous les Crétois furent dans un étrange étonnement de voir deux étrangers qui refusaient la royauté, recherchée par tant d'autres; ils voulurent savoir avec qui ils étaient venus. Nausicrate, qui les avait conduits depuis le port jusqu'au cirque où l'on célébrait les jeux, leur montra Hasaël avec lequel Mentor et moi nous étions venus de l'île de Chypre. Mais leur étonnement fut encore bien plus grand, quand ils surent que Mentor avait été esclave d'Hasaël; qu'Hasaël, touché de la sagesse et de la vertu de son esclave, en avait fait son conseil et son meilleur ami; que cet esclave mis en liberté était le même qui venait de refuser d'être roi; et qu'Hasaël était venu de Damas en Syrie, pour s'instruire des lois de Minos, tant l'amour de la sagesse remplissait son cœur.

Les vieillards dirent à Hasaël : Nous n'osons vous prier de nous gouverner, car nous jugeons que vous avez les mêmes pensées que Mentor. Vous méprisez trop les hommes pour vouloir vous charger de les conduire : d'ailleurs vous êtes trop détaché des richesses et de l'éclat de la royauté, pour vouloir acheter cet éclat par les peines attachées au gouvernement des peuples. Hasaël répondit : Ne croyez pas, ô Crétois, que je méprise les hommes. Non, non : je sais combien il est grand de travailler à les rendre bons et heureux; mais ce travail est rempli de peines et de dangers. L'éclat qui y est attaché est faux, et ne peut éblouir que des âmes vaines. La vie est courte; les grandeurs irritent plus les passions qu'elles ne peuvent les contenter : c'est pour apprendre à me passer de ces faux biens, et non pas pour y parvenir, que je suis venu de si loin. Adieu : je ne songe qu'à retourner dans une vie paisible et retirée, où la sagesse nourrisse mon cœur, et où les espérances qu'on tire de la vertu, pour une autre meilleure vie après la mort, me consolent dans les chagrins de la vieillesse. Si j'avais quelque chose à souhaiter, ce ne serait pas d'être roi, ce serait de ne me séparer jamais de ces deux hommes que vous voyez.

Enfin les Crétois s'écrièrent, parlant à Mentor : Dites-nous, ô le plus sage et le plus grand de tous les mortels, dites-nous donc qui est-ce que nous pouvons choisir pour notre roi : nous ne vous lais-

serons point aller que vous ne nous ayez appris le choix que nous devons faire. Il leur répondit : Pendant que j'étais dans la foule des spectateurs, j'ai remarqué un homme qui ne témoignait aucun empressement : c'est un vieillard assez vigoureux. J'ai demandé quel homme c'était ; on m'a répondu qu'il s'appelait Aristodème. Ensuite j'ai entendu qu'on lui disait que ses deux enfants étaient au nombre de ceux qui combattaient ; il a paru n'en avoir aucune joie : il a dit que pour l'un il ne lui souhaitait pas les périls de la royauté et qu'il aimait trop la patrie pour consentir que l'autre régnât jamais. Par là j'ai compris que ce père aimait d'un amour raisonnable l'un de ses enfants qui a de la vertu, et qu'il ne flattait point l'autre dans ses déréglements. Ma curiosité augmentant, j'ai demandé quelle a été la vie de ce vieillard. Un de vos citoyens m'a répondu : Il a longtemps porté les armes, et il est couvert de blessures ; mais sa vertu sincère et ennemie de la flatterie l'avait rendu incommode à Idoménée. C'est ce qui empêcha ce roi de s'en servir dans le siége de Troie : il craignit un homme qui lui donnerait de sages conseils qu'il ne pourrait se résoudre à suivre ; il fut même jaloux de la gloire que cet homme ne manquerait pas d'acquérir bientôt ; il oublia tous ses services ; il le laissa ici, pauvre, méprisé des hommes grossiers et lâches qui n'estiment que les richesses, mais content dans sa pauvreté. Il vit gaîment dans un endroit écarté de l'île, où il cultive son champ de ses propres mains. Un de ses fils travaille avec lui ; ils s'aiment tendrement ; ils sont heureux. Par leur frugalité et par leur travail, ils se sont mis dans l'abondance des choses nécessaires à une vie simple. Le sage vieillard donne aux pauvres malades de son voisinage tout ce qui lui reste au delà de ses besoins et de ceux de son fils. Il fait travailler tous les jeunes gens ; il les exhorte, il les instruit ; il juge tous les différends de son voisinage ; il est le père de toutes les familles. Le malheur de la sienne est d'avoir un second fils qui n'a voulu suivre aucun de ses conseils. Le père, après l'avoir longtemps souffert pour tâcher de le corriger de ses vices, l'a enfin chassé : il s'est abandonné à une folle ambition et à tous les plaisirs.

Voilà, ô Crétois, ce qu'on m'a raconté : vous devez savoir si ce récit est véritable. Mais si cet homme est tel qu'on le dépeint, pourquoi faire des jeux ? pourquoi assembler tant d'inconnus ? Vous avez au milieu de vous un homme qui vous connaît et que vous connaissez ; qui sait la guerre ; qui a montré son courage non-seulement contre les flèches et contre les dards, mais contre l'affreuse pauvreté ; qui a méprisé les richesses acquises par la flatterie ; qui aime le travail ; qui sait combien l'agriculture est utile à un peuple ; qui déteste le faste ; qui ne se laisse point amollir par un amour aveugle de ses enfants ; qui aime la vertu de l'un, et qui condamne le vice de l'autre ; en un mot, un homme qui est déjà le père du peuple. Voilà votre roi, s'il est vrai que vous désiriez de faire régner chez vous les lois du sage Minos.

Tout le peuple s'écria : Il est vrai, Aristodème est tel que vous le dites ; c'est lui qui est digne de régner. Les vieillards le firent appeler : on le chercha dans la foule, où il était confondu avec les derniers du peuple. Il parut tranquille. On lui déclara qu'on le faisait roi. Il répondit : Je n'y puis consentir qu'à trois conditions : la première, que je quitterai la royauté dans deux ans, si je ne vous rends meilleurs que vous n'êtes, et si vous résistez aux lois ; la seconde, que je serai libre de continuer une vie simple et frugale ; la troisième, que mes enfants n'auront aucun rang ; et qu'après ma mort on les traitera sans distinction, selon leur mérite, comme le reste des citoyens.

A ces paroles, il s'éleva dans l'air mille cris de joie. Le diadème fut mis par le chef des vieillards, gardes des lois, sur la tête d'Aristodème. On fit des sacrifices à Jupiter et aux autres grands dieux. Aristodème nous fit des présents, non pas avec la magnificence ordinaire aux rois, mais avec une noble simplicité. Il donna à Hasaël les lois de Minos écrites de la main de Minos même ; il lui donna aussi un recueil de toute l'histoire de Crète, depuis Saturne et l'âge d'or ; il fit mettre dans son vaisseau des fruits de toutes les espèces qui sont bonnes en Crète et inconnues dans la Syrie, et lui offrit tous les secours dont il pourrait avoir besoin.

Comme nous pressions notre départ, il nous fit préparer un vaisseau avec un grand nombre de bons rameurs et d'hommes armés ; il y fit mettre des habits pour nous et des provisions. A l'instant même il s'éleva un vent favorable pour aller à Ithaque : ce vent, qui était contraire à Hasaël, le contraignit d'attendre. Il nous vit partir ; il nous embrassa comme des amis qu'il ne devait jamais revoir. Les dieux sont justes, disait-il, ils voient une amitié qui n'est fondée que sur la vertu : un jour ils nous réuniront ; et ces champs fortunés, où l'on dit que les justes jouissent après la mort d'une paix éternelle, verront nos âmes se rejoindre pour ne se séparer jamais. O si mes cendres pouvaient aussi être recueillies avec les vôtres !... En prononçant ces mots il versait des torrents de larmes, et les soupirs étouffaient sa voix. Nous ne pleurions pas moins que lui : et il nous conduisit au vaisseau.

Pour Aristodème, il nous dit : C'est vous qui venez de me faire roi; souvenez-vous des dangers où vous m'avez mis. Demandez aux dieux qu'ils m'inspirent la vraie sagesse, et que je surpasse autant en modération les autres hommes, que je les surpasse en autorité. Pour moi, je les prie de vous conduire heureusement dans votre patrie, d'y confondre l'insolence de vos ennemis, et de vous y faire voir en paix Ulysse régnant avec sa chère Pénélope. Télémaque, je vous donne un bon vaisseau plein de rameurs et d'hommes armés; ils pourront vous servir contre ces hommes injustes qui persécutent votre mère. O Mentor, votre sagesse, qui n'a besoin de rien, ne me laisse rien à désirer pour vous. Allez tous deux, vivez heureux ensemble; souvenez-vous d'Aristodème : et si jamais les Ithaciens ont besoin des Crétois, comptez sur moi jusqu'au dernier soupir de ma vie. Il nous embrassa; et nous ne pûmes, en le remerciant, retenir nos larmes.

Cependant le vent qui enflait nos voiles nous promettait une douce navigation. Déjà le mont Ida n'était plus à nos yeux que comme une colline; tous les rivages disparaissaient; les côtes du Péloponnèse semblaient s'avancer dans la mer pour venir au-devant de nous. Tout à coup une noire tempête enveloppa le ciel, et irrita toutes les ondes de la mer. Le jour se changea en nuit, et la mort se présenta à nous. O Neptune, c'est vous qui excitâtes, par votre superbe trident, toutes les eaux de votre empire! Vénus, pour se venger de ce que nous l'avions méprisée jusque dans son temple de Cythère, alla trouver ce dieu; elle lui parla avec douleur; ses beaux yeux étaient baignés de larmes : du moins c'est ainsi que Mentor, instruit des choses divines, me l'a assuré. Souffrirez-vous Neptune, disait-elle, que ces impies se jouent impunément de ma puissance? Les dieux mêmes la sentent; et ces téméraires mortels ont osé condamner tout ce qui se fait dans mon île. Ils se piquent d'une sagesse à toute épreuve, et ils traitent l'amour de folie. Avez-vous oublié que je suis née dans votre empire? Que tardez-vous à ensevelir dans vos profonds abîmes ces deux hommes que je ne puis sentir?

A peine avait-elle parlé, que Neptune souleva les flots jusqu'au ciel : et Vénus rit, croyant notre naufrage inévitable. Notre pilote, troublé, s'écria qu'il ne pouvait plus résister aux vents qui nous poussaient avec violence vers les rochers : un coup de vent rompit notre mât; et, un moment après, nous entendîmes les pointes des rochers qui entr'ouvraient le fond du navire. L'eau entre de tous côtés; le navire s'enfonce; tous nos rameurs poussent de lamentables cris vers le ciel. J'embrasse Mentor, et je lui dis : Voici la mort; il faut la recevoir avec courage. Les dieux ne nous ont délivrés de tant de périls que pour nous faire périr aujourd'hui. Mourons, Mentor, mourons. C'est une consolation pour moi de mourir avec vous; il serait inutile de disputer notre vie contre la tempête.

Mentor me répondit : Le vrai courage trouve toujours quelque ressource. Ce n'est pas assez d'être prêt à recevoir tranquillement la mort; il faut, sans la craindre, faire tous ses efforts pour la repousser. Prenons, vous et moi, un de ces grands bancs de rameurs. Tandis que cette multitude d'hommes timides et troublés regrette la vie sans chercher les moyens de la conserver, ne perdons pas un moment pour sauver la nôtre. Aussitôt il prend une hache, il achève de couper le mât qui était déjà rompu, et qui, penchant dans la mer, avait mis le vaisseau sur le côté; il jette le mât hors du vaisseau, s'élance dessus au milieu des ondes furieuses; il m'appelle par mon nom, et m'encourage pour le suivre. Tel qu'un grand arbre que tous les vents conjurés attaquent, et qui demeure immobile sur ses profondes racines, en sorte que la tempête ne fait qu'agiter ses feuilles; de même Mentor, non-seulement ferme et courageux, mais doux et tranquille, semblait commander aux vents et à la mer. Je le suis : et qui aurait pu ne pas le suivre, étant encouragé par lui?

Nous nous conduisions nous-mêmes sur ce mât flottant. C'était un grand secours pour nous, car nous pouvions nous asseoir dessus; et, s'il eût fallu nager sans relâche, nos forces eussent été bientôt épuisées. Mais souvent la tempête faisait tourner cette grande pièce de bois, et nous nous trouvions enfoncés dans la mer : alors nous buvions l'onde amère, qui coulait de notre bouche, de nos narines et de nos oreilles : nous étions contraints de disputer contre les flots pour rattraper le dessus de ce mât. Quelquefois aussi une vague haute comme une montagne venait passer sur nous; et nous nous tenions fermes, de peur que, dans cette violente secousse, le mât, qui était notre unique espérance, ne nous échappât.

Pendant que nous étions dans cet état affreux, Mentor, aussi paisible qu'il l'est maintenant sur ce siége de gazon, me disait : Croyez-vous, Télémaque, que votre vie soit abandonnée aux vents et aux flots? Croyez-vous qu'ils puissent vous faire périr sans l'ordre des dieux? Non, non : les dieux décident de tout. C'est donc les dieux, et non pas la mer, qu'il faut craindre. Fussiez-vous au fond des abîmes, la main de Jupiter pourrait vous en tirer. Fussiez-vous dans l'Olympe, voyant les astres sous vos pieds, Jupiter pourrait vous plonger au fond

de l'abîme, ou vous précipiter dans les flammes du noir Tartare. J'écoutais et j'admirais ce discours, qui me consolait un peu; mais je n'avais pas l'esprit assez libre pour lui répondre. Il ne me voyait point; je ne pouvais le voir. Nous passâmes toute la nuit, tremblants de froid et demi-morts, sans savoir où la tempête nous jetait. Enfin les vents commencèrent à s'apaiser; et la mer mugissante ressemblait à une personne qui, ayant été longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émotion, étant lasse de se mettre en fureur; elle grondait sourdement, et ses flots n'étaient presque plus que comme les sillons qu'on trouve dans un champ labouré.

Cependant l'aurore vint ouvrir au soleil les portes du ciel, et nous annonça un beau jour. L'orient était tout en feu; et les étoiles, qui avaient été si longtemps cachées, reparurent, et s'enfuirent à l'arrivée de Phébus. Nous aperçûmes de loin la terre, et le vent nous en approchait : alors je sentis l'espérance renaître dans mon cœur. Mais nous n'aperçûmes aucun de nos compagnons : selon les apparences, ils perdirent courage, et la tempête les submergea tous avec le vaisseau. Quand nous fûmes auprès de la terre, la mer nous poussait contre des pointes de rochers qui nous eussent brisés; mais nous tâchions de leur présenter le bout de notre mât, et Mentor faisait de ce mât ce qu'un sage pilote fait du meilleur gouvernail. Ainsi nous évitâmes ces rochers affreux, et nous trouvâmes enfin une côte douce et unie, où, nageant sans peine, nous abordâmes sur le sable. C'est là que vous nous vîtes, ô grande déesse qui habitez cette île; c'est là que vous daignâtes nous recevoir.

LIVRE VI.

Calypso, ravie d'admiration par le récit de Télémaque, conçoit pour lui une violente passion, et met tout en œuvre pour exciter en lui le même sentiment. Elle est puissamment secondée par Vénus, qui amène Cupidon dans l'île avec ordre de percer de ses flèches le cœur de Télémaque. Celui-ci, déjà blessé sans le savoir, souhaite, sous divers prétextes, de demeurer dans l'île, malgré les sages remontrances de Mentor. Bientôt il sent pour la nymphe Eucharis une folle passion, qui excite la jalousie et la colère de Calypso. Elle jure par le Styx que Télémaque sortira de son île, et presse Mentor de construire un vaisseau pour le reconduire à Ithaque. Tandis que Mentor entraîne Télémaque vers le rivage pour s'embarquer, Cupidon va consoler Calypso, et oblige les nymphes à brûler le vaisseau. A la vue des flammes, Télémaque ressent une joie secrète; mais le sage Mentor, qui s'en aperçoit, le précipite dans la mer, et s'y jette avec lui, pour gagner à la nage un autre vaisseau, alors arrêté auprès de l'île de Calypso.

Quand Télémaque eut achevé ce discours, toutes les nymphes, qui avaient été immobiles, les yeux attachés sur lui, se regardèrent les unes les autres. Elles se disaient avec étonnement : Quels sont donc ces deux hommes si chéris des dieux? a-t-on jamais ouï parler d'aventures si merveilleuses? Le fils d'Ulysse le surpasse déjà en éloquence, en sagesse et en valeur. Quelle mine! quelle beauté! quelle douceur! quelle modestie! mais quelle noblesse et quelle grandeur! Si nous ne savions qu'il est fils d'un mortel, on le prendrait aisément pour Bacchus, pour Mercure, ou même pour le grand Apollon. Mais quel est ce Mentor, qui paraît un homme simple, obscur, et d'une médiocre condition? Quand on le regarde de près, on trouve en lui je ne sais quoi au-dessus de l'homme.

Calypso écoutait ces discours avec un trouble qu'elle ne pouvait cacher : ses yeux errants allaient sans cesse de Mentor à Télémaque, et de Télémaque à Mentor. Quelquefois elle voulait que Télémaque recommençât cette longue histoire de ses aventures; puis tout à coup elle s'interrompait elle-même. Enfin, se levant brusquement, elle mena Télémaque seul dans un bois de myrte, où elle n'oublia rien pour savoir de lui si Mentor n'était point une divinité cachée sous la forme d'un homme. Télémaque ne pouvait le lui dire; car Minerve, en l'accompagnant sous la figure de Mentor, ne s'était point découverte à lui, à cause de sa grande jeunesse. Elle ne se fiait pas encore assez à son secret pour lui confier ses desseins. D'ailleurs elle voulait l'éprouver par les plus grands dangers; et, s'il eût su que Minerve était avec lui, un tel secours l'eût trop soutenu; il n'aurait eu aucune peine à mépriser les accidents les plus affreux. Il prenait donc Minerve pour Mentor; et tous les artifices de Calypso furent inutiles pour découvrir ce qu'elle désirait savoir.

Cependant toutes les nymphes, assemblées autour de Mentor, prenaient plaisir à le questionner. L'une lui demandait les circonstances de son voyage d'Éthiopie; l'autre voulait savoir ce qu'il avait vu à Damas; une autre lui demandait s'il avait connu autrefois Ulysse avant le siége de Troie. Il répondait à toutes avec douceur; et ses paroles, quoique simples, étaient pleines de grâce.

Calypso ne les laissa pas longtemps dans cette conversation, elle revint : et, pendant que ses nymphes se mirent à cueillir des fleurs en chantant pour amuser Télémaque, elle prit à l'écart Mentor pour le faire parler. La douce vapeur du sommeil ne coule pas plus doucement dans les yeux appesantis et dans tous les membres fatigués d'un homme abattu, que les paroles flatteuses de la déesse s'insinuaient pour enchanter le cœur de Mentor; mais elle sentait toujours je ne sais quoi qui repoussait tous ses efforts, et qui se jouait de ses charmes.

Semblable à un rocher escarpé qui cache son front dans les nues, et qui se joue de la rage des vents, Mentor, immobile dans ses sages desseins, se laissait presser par Calypso. Quelquefois même il lui laissait espérer qu'elle l'embarrasserait par ses questions, et qu'elle tirerait la vérité du fond de son cœur. Mais, au moment où elle croyait satisfaire sa curiosité, ses espérances s'évanouissaient : tout ce qu'elle s'imaginait tenir lui échappait tout à coup; et une réponse courte de Mentor la replongeait dans ses incertitudes. Elle passait ainsi les journées, tantôt flattant Télémaque, tantôt cherchant les moyens de le détacher de Mentor, qu'elle n'espérait plus de faire parler. Elle employait ses plus belles nymphes à faire naître les feux de l'amour dans le cœur du jeune Télémaque; et une divinité plus puissante qu'elle vint à son secours pour y réussir.

Vénus, toujours pleine de ressentiment du mépris que Mentor et Télémaque avaient témoigné pour le culte qu'on lui rendait dans l'île de Chypre, ne pouvait se consoler de voir que ces deux téméraires mortels eussent échappé aux vents et à la mer dans la tempête excitée par Neptune. Elle en fit des plaintes amères à Jupiter : mais le père des dieux, souriant, sans vouloir lui découvrir que Minerve, sous la figure de Mentor, avait sauvé le fils d'Ulysse, permit à Vénus de chercher les moyens de se venger de ces deux hommes. Elle quitte l'Olympe; elle oublie les doux parfums qu'on brûle sur ses autels à Paphos, à Cythère et à Idalie; elle vole dans son char attelé de colombes; elle appelle son fils; et, la douleur répandant sur son visage de nouvelles grâces, elle parle ainsi :

Vois-tu, mon fils, ces deux hommes qui méprisent ta puissance et la mienne? Qui voudra désormais nous adorer? Va, perce de tes flèches ces deux cœurs insensibles : descends avec moi dans cette île; je parlerai à Calypso. Elle dit; et fendant les airs dans un nuage tout doré, elle se présenta à Calypso, qui, dans ce moment, était seule au bord d'une fontaine assez loin de sa grotte.

Malheureuse déesse, lui dit-elle, l'ingrat Ulysse vous a méprisée; son fils, encore plus dur que lui, vous prépare un semblable mépris; mais l'Amour vient lui-même pour vous venger. Je vous le laisse : il demeurera parmi vos nymphes, comme autrefois l'enfant Bacchus fut nourri par les nymphes de l'île de Naxos. Télémaque le verra comme un enfant ordinaire; il ne pourra s'en défier, et il sentira bientôt son pouvoir. Elle dit; et, remontant dans ce nuage doré d'où elle était sortie, elle laissa après elle une odeur d'ambroisie dont tous les bois de Calypso furent parfumés.

L'Amour demeura entre les bras de Calypso. Quoique déesse, elle sentait la flamme qui coulait déjà dans son sein. Pour se soulager, elle le donna aussitôt à la nymphe qui était auprès d'elle, nommée Eucharis. Mais, hélas! dans la suite, combien de fois se repentit-elle de l'avoir fait! D'abord rien ne paraissait plus innocent, plus doux, plus aimable, plus ingénu et plus gracieux que cet enfant. A le voir enjoué, flatteur, toujours riant, on aurait cru qu'il ne pouvait donner que du plaisir : mais à peine s'était-on fié à ses caresses, qu'on y sentait je ne sais quoi d'empoisonné. L'enfant malin et trompeur ne caressait que pour trahir; et il ne riait jamais que des maux cruels qu'il avait faits, ou qu'il voulait faire. Il n'osait approcher de Mentor, dont la sévérité l'épouvantait; et il sentait que cet inconnu était invulnérable, en sorte qu'aucune de ses flèches n'aurait pu le percer. Pour les nymphes, elles sentirent bientôt les feux que cet enfant trompeur allume; mais elles cachaient avec soin la plaie profonde qui s'envenimait dans leurs cœurs.

Cependant Télémaque, voyant cet enfant qui se jouait avec les nymphes, fut surpris de sa douceur et de sa beauté. Il l'embrasse, il le prend tantôt sur ses genoux, tantôt entre ses bras; il sent en lui-même une inquiétude dont il ne peut trouver la cause. Plus il cherche à se jouer innocemment, plus il se trouble et s'amollit. Voyez-vous ces nymphes? disait-il à Mentor : combien sont-elles différentes de ces femmes de l'île de Chypre, dont la beauté était choquante à cause de leur immodestie! Ces beautés immortelles montrent une innocence, une modestie, une simplicité qui charment. Parlant ainsi, il rougissait sans savoir pourquoi. Il ne pouvait s'empêcher de parler; mais à peine avait-il commencé, qu'il ne pouvait continuer; ses paroles étaient entrecoupées, obscures, et quelquefois elles n'avaient aucun sens.

Mentor lui dit : O Télémaque, les dangers de l'île de Chypre n'étaient rien, si on les compare à ceux dont vous ne vous défiez pas maintenant. Le vice grossier fait horreur; l'impudence brutale donne de l'indignation; mais la beauté modeste est bien plus dangereuse : en l'aimant, on croit n'aimer que la vertu; et insensiblement on se laisse aller aux appas trompeurs d'une passion qu'on n'aperçoit que quand il n'est presque plus temps de l'éteindre. Fuyez, ô mon cher Télémaque, fuyez ces nymphes, qui ne sont si discrètes que pour vous mieux tromper; fuyez les dangers de votre jeunesse : mais surtout fuyez cet enfant que vous ne connaissez pas. C'est l'Amour, que Vénus, sa mère, est venue apporter dans cette île, pour se venger du mépris que vous

avez témoigné pour le culte qu'on lui rend à Cythère : il a blessé le cœur de la déesse Calypso; elle est passionnée pour vous : il a brûlé toutes les nymphes qui l'environnent; vous brûlez vous-même, ô malheureux jeune homme, presque sans le savoir.

Télémaque interrompait souvent Mentor, en lui disant : Pourquoi ne demeurerions-nous pas dans cette île? Ulysse ne vit plus; il doit être depuis longtemps enseveli dans les ondes : Pénélope, ne voyant revenir ni lui ni moi, n'aura pu résister à tant de prétendants : son père Icare l'aura contrainte d'accepter un nouvel époux. Retournerai-je à Ithaque pour la voir engagée dans de nouveaux liens, manquant à la foi qu'elle avait donnée à mon père? Les Ithaciens ont oublié Ulysse. Nous ne pourrions y retourner que pour chercher une mort assurée, puisque les amants de Pénélope ont occupé toutes les avenues du port, pour mieux assurer notre perte à notre retour.

Mentor répondait : Voilà l'effet d'une aveugle passion. On cherche avec subtilité toutes les raisons qui la favorisent, et on se détourne de peur de voir toutes celles qui la condamnent. On n'est plus ingénieux que pour se tromper, et pour étouffer ses remords. Avez-vous oublié tout ce que les dieux ont fait pour vous ramener dans votre patrie? Comment êtes-vous sorti de la Sicile? Les malheurs que vous avez éprouvés en Égypte ne se sont-ils pas tournés tout à coup en prospérités? Quelle main inconnue vous a enlevé à tous les dangers qui menaçaient votre tête dans la ville de Tyr? Après tant de merveilles, ignorez-vous encore ce que les destinées vous ont préparé? Mais que dis-je, vous en êtes indigne. Pour moi, je pars, et je saurai bien sortir de cette île. Lâche fils d'un père si sage et si généreux, menez ici une vie molle et sans honneur au milieu des femmes; faites, malgré les dieux, ce que votre père crut indigne de lui.

Ces paroles de mépris percèrent Télémaque jusqu'au fond du cœur. Il se sentait attendri pour Mentor; sa douleur était mêlée de honte; il craignait l'indignation et le départ de cet homme si sage à qui il devait tant : mais une passion naissante, et qu'il ne connaissait pas lui-même, faisait qu'il n'était plus le même homme. Quoi donc! disait-il à Mentor, les larmes aux yeux, vous ne comptez pour rien l'immortalité qui m'est offerte par la déesse? Je compte pour rien, répondait Mentor, tout ce qui est contre la vertu et contre les ordres des dieux. La vertu vous rappelle dans votre patrie pour revoir Ulysse et Pénélope; la vertu vous défend de vous abandonner à une folle passion. Les dieux, qui vous ont délivré de tant de périls pour vous préparer une gloire égale à celle de votre père, vous ordonnent de quitter cette île. L'Amour seul, ce honteux tyran, peut vous y retenir. Hé! que feriez-vous d'une vie immortelle, sans liberté, sans vertu, sans gloire? Cette vie serait encore plus malheureuse, en ce qu'elle ne pourrait finir.

Télémaque ne répondait à ce discours que par des soupirs. Quelquefois il aurait souhaité que Mentor l'eût arraché malgré lui de cette île; quelquefois il lui tardait que Mentor fût parti, pour n'avoir plus devant ses yeux cet ami sévère qui lui reprochait sa faiblesse. Toutes ces pensées contraires agitaient tour à tour son cœur, et aucune n'y était constante : son cœur était comme la mer, qui est le jouet de tous les vents contraires. Il demeurait souvent étendu et immobile sur le rivage de la mer; souvent dans le fond de quelque bois sombre, versant des larmes amères, et poussant des cris semblables aux rugissements d'un lion. Il était devenu maigre; ses yeux creux étaient pleins d'un feu dévorant : à le voir pâle, abattu et défiguré, on aurait cru que ce n'était point Télémaque. Sa beauté, son enjouement, sa noble fierté s'enfuyaient loin de lui. Il périssait : tel qu'une fleur, qui, étant épanouie le matin, répandait ses doux parfums dans la campagne, et se flétrit peu à peu vers le soir; ses vives couleurs s'effacent, elle languit, elle se dessèche, et sa belle tête se penche, ne pouvant plus se soutenir : ainsi le fils d'Ulysse était aux portes de la mort.

Mentor, voyant que Télémaque ne pouvait résister à la violence de sa passion, conçut un dessein plein d'adresse pour le délivrer d'un si grand danger. Il avait remarqué que Calypso aimait éperdument Télémaque, et que Télémaque n'aimait pas moins la jeune nymphe Eucharis; car le cruel Amour, pour tourmenter les mortels, fait qu'on n'aime guère la personne dont on est aimé. Mentor résolut d'exciter la jalousie de Calypso. Eucharis devait emmener Télémaque dans une chasse. Mentor dit à Calypso : J'ai remarqué dans Télémaque une passion pour la chasse, que je n'avais jamais vue en lui; ce plaisir commence à le dégoûter de tout autre : il n'aime plus que les forêts et les montagnes les plus sauvages. Est-ce vous, ô déesse, qui lui inspirez cette grande ardeur?

Calypso sentit un dépit cruel en écoutant ces paroles, et elle ne put se retenir. Ce Télémaque, répondit-elle, qui a méprisé tous les plaisirs de l'île de Chypre, ne peut résister à la médiocre beauté d'une de mes nymphes. Comment ose-t-il se vanter d'avoir fait tant d'actions merveilleuses, lui dont le cœur s'amollit lâchement par la volupté, et qui ne semble

né que pour passer une vie obscure au milieu des femmes? Mentor, remarquant avec plaisir combien la jalousie troublait le cœur de Calypso, n'en dit pas davantage, de peur de la mettre en défiance de lui; il lui montrait seulement un visage triste et abattu. La déesse lui découvrait ses peines sur toutes les choses qu'elle voyait; et elle faisait sans cesse des plaintes nouvelles. Cette chasse, dont Mentor l'avait avertie, acheva de la mettre en fureur. Elle sut que Télémaque n'avait cherché qu'à se dérober aux autres nymphes pour parler à Eucharis. On proposait même déjà une seconde chasse, où elle prévoyait qu'il ferait comme dans la première. Pour rompre les mesures de Télémaque, elle déclara qu'elle en voulait être. Puis tout à coup, ne pouvant plus modérer son ressentiment, elle lui parla ainsi :

Est-ce donc ainsi, ô jeune téméraire, que tu es venu dans mon île pour échapper au juste naufrage que Neptune te préparait, et à la vengeance des dieux? N'es-tu entré dans cette île, qui n'est ouverte à aucun mortel, que pour mépriser ma puissance et l'amour que je t'ai témoigné? O divinités de l'Olympe et du Styx, écoutez une malheureuse déesse! Hâtez-vous de confondre ce perfide, cet ingrat, cet impie. Puisque tu es encore plus dur et plus injuste que ton père, puisses-tu souffrir des maux encore plus longs et plus cruels que les siens! Non, non, que jamais tu ne revoies ta patrie, cette pauvre et misérable Ithaque, que tu n'as point eu honte de préférer à l'immortalité! ou plutôt que tu périsses, en la voyant de loin, au milieu de la mer; et que ton corps, devenu le jouet des flots, soit rejeté, sans espérance de sépulture, sur le sable de ce rivage! Que mes yeux le voient mangé par les vautours! Celle que tu aimes le verra aussi : elle le verra; elle en aura le cœur déchiré; et son désespoir fera mon bonheur!

En parlant ainsi, Calypso avait les yeux rouges et enflammés : ses regards ne s'arrêtaient jamais en aucun endroit; ils avaient je ne sais quoi de sombre et de farouche. Ses joues tremblantes étaient couvertes de taches noires et livides; elle changeait à chaque moment de couleur. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur tout son visage : ses larmes ne coulaient plus comme autrefois avec abondance : la rage et le désespoir semblaient en avoir tari la source, et à peine en coulait-il quelqu'une sur ses joues. Sa voix était rauque, tremblante et entrecoupée. Mentor observait tous ses mouvements, et ne parlait plus à Télémaque. Il le traitait comme un malade désespéré qu'on abandonne, il jetait souvent sur lui des regards de compassion.

Télémaque sentait combien il était coupable, et indigne de l'amitié de Mentor. Il n'osait lever les yeux, de peur de rencontrer ceux de son ami, dont le silence même le condamnait. Quelquefois il avait envie d'aller se jeter à son cou, et de lui témoigner combien il était touché de sa faute : mais il était retenu, tantôt par une mauvaise honte, et tantôt par la crainte d'aller plus loin qu'il ne voulait pour se tirer du péril; car le péril lui semblait doux, et il ne pouvait encore se résoudre à vaincre sa folle passion.

Les dieux et les déesses de l'Olympe, assemblés dans un profond silence, avaient les yeux attachés sur l'île de Calypso, pour voir qui serait victorieux, ou de Minerve ou de l'Amour. L'Amour, en se jouant avec les nymphes, avait mis tout en feu dans l'île. Minerve, sous la figure de Mentor, se servait de la jalousie, inséparable de l'amour, contre l'Amour même. Jupiter avait résolu d'être le spectateur de ce combat, et de demeurer neutre.

Cependant Eucharis, qui craignait que Télémaque ne lui échappât, usait de mille artifices pour le retenir dans ses liens. Déjà elle allait partir avec lui pour la seconde chasse, et elle était vêtue comme Diane. Vénus et Cupidon avaient répandu sur elle de nouveaux charmes; en sorte que ce jour-là sa beauté effaçait celle de la déesse Calypso même. Calypso, la regardant de loin, se regarda en même temps dans la plus claire de ses fontaines; et elle eut honte de se voir. Alors elle se cacha au fond de sa grotte, et parla ainsi toute seule :

Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux amants, en déclarant que je veux être de cette chasse! En serai-je? irai-je la faire triompher, et faire servir ma beauté à relever la sienne? Faudra-t-il que Télémaque, en me voyant, soit encore plus passionné pour son Eucharis? O malheureuse! qu'ai-je fait? Non, je n'y irai pas, ils n'y iront pas eux-mêmes, je saurai bien les en empêcher. Je vais trouver Mentor; je le prierai d'enlever Télémaque : il le remmènera à Ithaque. Mais que dis-je? et que deviendrai-je quand Télémaque sera parti? Où suis-je? Que reste-t-il à faire? O cruelle Vénus! Vénus, vous m'avez trompée! ô perfide présent que vous m'avez fait! Pernicieux enfant! Amour empesté! je ne t'avais ouvert mon cœur que dans l'espérance de vivre heureuse avec Télémaque, et tu n'as porté dans ce cœur que trouble et que désespoir! Mes nymphes sont révoltées contre moi. Ma divinité ne me sert plus qu'à rendre mon malheur éternel. O si j'étais libre de me donner la mort pour finir mes douleurs! Télémaque, il faut que tu meures, puisque je ne puis mourir! Je me vengerai de tes ingratitudes : ta nymphe le verra, et je te percerai à ses yeux. Mais je m'égare. O malheureuse Calypso! que veux-tu? faire périr un innocent que tu as jeté toi-même dans cet abîme de mal-

heurs? C'est moi qui ai mis le flambeau fatal dans le sein du chaste Télémaque. Quelle innocence! quelle vertu! quelle horreur du vice! quel courage contre les honteux plaisirs! Fallait-il empoisonner son cœur? Il m'eût quittée! Eh bien! ne faudra-t-il pas qu'il me quitte, ou que je le voie, plein de mépris pour moi, ne vivant plus que pour ma rivale? Non, non, je ne souffre que ce que j'ai bien mérité. Pars, Télémaque, va-t'en au delà des mers : laisse Calypso sans consolation, ne pouvant supporter la vie, ni trouver la mort : laisse-la inconsolable, couverte de honte, désespérée, avec ton orgueilleuse Eucharis.

Elle parlait ainsi seule dans sa grotte : mais tout à coup elle sort impétueusement. Où êtes-vous, ô Mentor? dit-elle. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe? Vous dormez, pendant que l'Amour veille contre vous. Je ne puis souffrir plus longtemps cette lâche indifférence que vous témoignez. Verrez-vous toujours tranquillement le fils d'Ulysse déshonorer son père, et négliger sa haute destinée? Est-ce à vous ou à moi que ses parents ont confié sa conduite? C'est moi qui cherche les moyens de guérir son cœur; et vous, ne ferez-vous rien? Il y a, dans le lieu le plus reculé de cette forêt, de grands peupliers propres à construire un vaisseau; c'est là qu'Ulysse fit celui dans lequel il sortit de cette île. Vous trouverez au même endroit une profonde caverne, où sont tous les instruments nécessaires pour tailler et pour joindre toutes les pièces d'un vaisseau.

A peine eut-elle dit ces paroles, qu'elle s'en repentit. Mentor ne perdit pas un moment : il alla dans cette caverne, trouva les instruments, abattit les peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer. C'est que la puissance et l'industrie de Minerve n'ont pas besoin d'un grand temps pour achever les plus grands ouvrages.

Calypso se trouva dans une horrible peine d'esprit : d'un côté, elle voulait voir si le travail de Mentor s'avançait; de l'autre, elle ne pouvait se résoudre à quitter la chasse, où Eucharis aurait été en pleine liberté avec Télémaque. La jalousie ne lui permit jamais de perdre de vue ces deux amants : mais elle tâchait de tourner la chasse du côté où elle savait que Mentor faisait le vaisseau. Elle entendait les coups de hache et de marteau : elle prêtait l'oreille; chaque coup la faisait frémir. Mais, dans le moment même, elle craignait que cette rêverie ne lui eût dérobé quelque signe ou quelque coup d'œil de Télémaque à la jeune nymphe.

Cependant Eucharis disait à Télémaque d'un ton moqueur : Ne craignez-vous point que Mentor ne vous blâme d'être venu à la chasse sans lui? O que vous êtes à plaindre de vivre sous un si rude maître! Rien ne peut adoucir son austérité : il affecte d'être ennemi de tous les plaisirs; il ne peut souffrir que vous en goûtiez aucun; il vous fait un crime des choses les plus innocentes. Vous pouviez dépendre de lui pendant que vous étiez hors d'état de vous conduire vous-même; mais, après avoir montré tant de sagesse, vous ne devez plus vous laisser traiter en enfant.

Ces paroles artificieuses perçaient le cœur de Télémaque, et le remplissaient de dépit contre Mentor, dont il voulait secouer le joug. Il craignait de le revoir, et ne répondait rien à Eucharis, tant il était troublé. Enfin, vers le soir, la chasse s'étant passée de part et d'autre dans une contrainte perpétuelle on revint par un coin de la forêt assez voisin du lieu où Mentor avait travaillé tout le jour. Calypso aperçut de loin le vaisseau achevé : ses yeux se couvrirent à l'instant d'un épais nuage, semblable à celui de la mort. Ses genoux tremblants se dérobaient sous elle : une froide sueur courut par tous les membres de son corps : elle fut contrainte de s'appuyer sur les nymphes qui l'environnaient; et Eucharis lui tendant la main pour la soutenir, elle la repoussa en jetant sur elle un regard terrible.

Télémaque, qui vit ce vaisseau, mais qui ne vit point Mentor, parce qu'il s'était déjà retiré, ayant fini son travail, demanda à la déesse à qui était ce vaisseau, et à quoi on le destinait. D'abord elle ne put répondre; mais enfin elle dit : C'est pour renvoyer Mentor que je l'ai fait faire; vous ne serez plus embarrassé par cet ami sévère, qui s'oppose à votre bonheur, et qui serait jaloux si vous deveniez immortel.

Mentor m'abandonne! c'est fait de moi! s'écria Télémaque. O Eucharis, si Mentor me quitte, je n'ai plus que vous. Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion. Il vit le tort qu'il avait eu en les disant; mais il n'avait pas été libre de penser au sens de ses paroles. Toute la troupe étonnée demeura dans le silence. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeurait derrière tout interdite, sans oser se montrer. Mais pendant que la honte était sur son visage, la joie était au fond de son cœur. Télémaque ne se comprenait plus lui-même, et ne pouvait croire qu'il eût parlé si indiscrètement. Ce qu'il avait fait lui paraissait comme un songe, mais un songe, dont il demeurait confus et troublé.

Calypso, plus furieuse qu'une lionne à qui on a enlevé ses petits, courait au travers de la forêt, sans suivre aucun chemin, et ne sachant où elle allait. Enfin, elle se trouva à l'entrée de sa grotte, où Mentor l'attendait. Sortez de mon île, dit-elle, ô étran-

gers, qui êtes venus troubler mon repos : loin de moi ce jeune insensé! Et vous, imprudent vieillard, vous sentirez ce que peut le courroux d'une déesse, si vous ne l'arrachez d'ici tout à l'heure. Je ne veux plus le voir; je ne veux plus souffrir qu'aucune de mes nymphes lui parle, ni le regarde. J'en jure par les ondes du Styx, serment qui fait trembler les dieux mêmes. Mais apprends, Télémaque, que tes maux ne sont pas finis : ingrat, tu ne sortiras de mon île que pour être en proie à de nouveaux malheurs. Je serai vengée; tu regretteras Calypso, mais en vain. Neptune, encore irrité contre ton père, qui l'a offensé en Sicile, et sollicité par Vénus, que tu as méprisée dans l'île de Chypre, te prépare d'autres tempêtes. Tu verras ton père, qui n'est pas mort : mais tu le verras sans le connaître. Tu ne te réuniras avec lui en Ithaque, qu'après avoir été le jouet de la plus cruelle fortune. Va : je conjure les puissances célestes de me venger. Puisse-tu, au milieu des mers, suspendu aux pointes d'un rocher, et frappé de la foudre, invoquer en vain Calypso, que ton supplice comblera de joie.

Ayant dit ces paroles, son esprit agité était déjà prêt à prendre des résolutions contraires. L'amour rappela dans son cœur le désir de retenir Télémaque. Qu'il vive, disait-elle en elle-même, qu'il demeure ici; peut-être qu'il sentira enfin tout ce que j'ai fait pour lui. Eucharis ne saurait, comme moi, lui donner l'immortalité. O trop aveugle Calypso! tu t'es trahie toi-même par ton serment : te voilà engagée; et les ondes du Styx, par lesquelles tu as juré, ne te permettent plus aucune espérance. Personne n'entendait ces paroles : mais on voyait sur son visage les Furies peintes; et tout le venin empesté du noir Cocyte semblait s'exhaler de son cœur.

Télémaque en fut saisi d'horreur. Elle le comprit; car qu'est-ce que l'amour jaloux ne devine pas? et l'horreur de Télémaque redoubla les transports de la déesse. Semblable à une Bacchante, qui remplit l'air de ses hurlements, et qui en fait retentir les hautes montagnes de Thrace, elle court au travers des bois avec un dard en main, appelant toutes ses nymphes, et menaçant de percer toutes celles qui ne la suivront pas. Elles courent en foule, effrayées de cette menace. Eucharis même s'avance les larmes aux yeux, et regardant de loin Télémaque, à qui elle n'ose plus parler. La déesse frémit en la voyant auprès d'elle; et, loin de s'apaiser par la soumission de cette nymphe, elle ressent une nouvelle fureur, voyant que l'affliction augmente la beauté d'Eucharis.

Cependant Télémaque était demeuré seul avec Mentor. Il embrasse ses genoux (car il n'osait l'embrasser autrement, ni le regarder); il verse un torrent de larmes; il veut parler, la voix lui manque; les paroles lui manquent encore davantage : il ne sait ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut. Enfin il s'écrie : O mon vrai père! ô Mentor! délivrez-moi de tant de maux! Je ne puis ni vous abandonner, ni vous suivre. Délivrez-moi de tant de maux, délivrez-moi de moi-même; donnez-moi la mort.

Mentor l'embrasse, le console, l'encourage, lui apprend à se supporter lui-même, sans flatter sa passion, et lui dit : Fils du sage Ulysse, que les dieux ont tant aimé, et qu'ils aiment encore, c'est par un effet de leur amour que vous souffrez des maux si horribles. Celui qui n'a point senti sa faiblesse, et la violence de ses passions, n'est point encore sage; car il ne se connaît point encore, et ne sait point se défier de soi. Les dieux vous ont conduit comme par la main jusqu'au bord de l'abîme, pour vous en montrer toute la profondeur, sans vous y laisser tomber. Comprenez maintenant ce que vous n'auriez jamais compris si vous ne l'aviez éprouvé. On vous aurait parlé des trahisons de l'Amour, qui flatte pour perdre, et qui, sous une apparence de douceur, cache les plus affreuses amertumes. Il est venu, cet enfant plein de charmes, parmi les ris, les jeux et les grâces. Vous l'avez vu; il a enlevé votre cœur, et vous avez pris plaisir à le lui laisser enlever. Vous cherchiez des prétextes pour ignorer la plaie de votre cœur : vous cherchiez à me tromper, et à vous flatter vous-même; vous ne craigniez rien. Voyez le fruit de votre témérité : vous demandez maintenant la mort, et c'est l'unique espérance qui vous reste. La déesse troublée ressemble à une Furie infernale; Eucharis brûle d'un feu plus cruel que toutes les douleurs de la mort; toutes ces nymphes jalouses sont prêtes à s'entre-déchirer : et voilà ce que fait le traître Amour, qui paraît si doux! Rappelez tout votre courage. A quel point les dieux vous aiment-ils, puisqu'ils vous ouvrent un si beau chemin pour fuir l'Amour, et pour revoir votre chère patrie! Calypso elle-même est contrainte de vous chasser. Le vaisseau est tout prêt; que tardons-nous à quitter cette île, où la vertu ne peut habiter?

En disant ces paroles, Mentor le prit par la main, et l'entraînait vers le rivage. Télémaque suivait à peine, regardant toujours derrière lui. Il considérait Eucharis, qui s'éloignait de lui. Ne pouvant voir son visage, il regardait ses beaux cheveux noués, ses habits flottants, et sa noble démarche. Il aurait voulu pouvoir baiser les traces de ses pas. Lors même qu'il la perdit de vue, il prêtait encore l'oreille, s'imaginant entendre sa voix. Quoique absente, il la

voyait; elle était peinte et comme vivante devant ses yeux : il croyait même parler à elle, ne sachant plus où il était, et ne pouvant écouter Mentor.

Enfin, revenant à lui comme d'un profond sommeil, il dit à Mentor : Je suis résolu de vous suivre; mais je n'ai pas encore dit adieu à Eucharis. J'aimerais mieux mourir que de l'abandonner ainsi avec ingratitude. Attendez que je la revoie encore une dernière fois pour lui faire un éternel adieu. Au moins souffrez que je lui dise : O nymphe, les dieux cruels, les dieux jaloux de mon bonheur me contraignent de partir; mais ils m'empêcheront plutôt de vivre, que de me souvenir à jamais de vous. O mon père! ou laissez-moi cette dernière consolation, qui est si juste, ou arrachez-moi la vie dans ce moment. Non, je ne veux ni demeurer dans cette île, ni m'abandonner à l'amour. L'amour n'est point dans mon cœur; je ne sens que de l'amitié et de la reconnaissance pour Eucharis. Il me suffit de le lui dire encore une fois, et je pars avec vous sans retardement.

Que j'ai pitié de vous! répondait Mentor : votre passion est si furieuse que vous ne la sentez pas. Vous croyez être tranquille, et vous demandez la mort! Vous osez dire que vous n'êtes point vaincu par l'amour, et vous ne pouvez vous arracher à la nymphe que vous aimez! Vous ne voyez, vous n'entendez qu'elle; vous êtes aveugle et sourd à tout le reste. Un homme que la fièvre rend frénétique dit : Je ne suis point malade. O aveugle Télémaque! vous étiez prêt à renoncer à Pénélope qui vous attend, à Ulysse que vous verrez, à Ithaque où vous devez régner, à la gloire et à la haute destinée que les dieux vous ont promise par tant de merveilles qu'ils ont faites en votre faveur : vous renonciez à tous ces biens pour vivre déshonoré auprès d'Eucharis! Direz-vous encore que l'amour ne vous attache point à elle? Qu'est-ce donc qui vous trouble? pourquoi voulez-vous mourir? pourquoi avez-vous parlé devant la déesse avec tant de transport? Je ne vous accuse point de mauvaise foi; mais je déplore votre aveuglement. Fuyez, Télémaque, fuyez! on ne peut vaincre l'amour qu'en fuyant. Contre un tel ennemi, le vrai courage consiste à craindre et à fuir; mais à fuir sans délibérer, et sans se donner à soi-même le temps de regarder jamais derrière soi. Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre enfance, et les périls dont vous êtes sorti par mes conseils : ou croyez-moi, ou souffrez que je vous abandonne. Si vous saviez combien il m'est douloureux de vous voir courir à votre perte! Si vous saviez tout ce que j'ai souffert pendant que je n'ai osé vous parler! la mère qui vous mit au monde souffrit moins dans les douleurs de l'enfantement. Je me suis tu; j'ai dévoré ma peine; j'ai étouffé mes soupirs, pour voir si vous reviendriez à moi. O mon fils! mon cher fils! soulagez mon cœur; rendez-moi ce qui m'est plus cher que mes entrailles; rendez-moi Télémaque, que j'ai perdu; rendez-vous à vous-même. Si la sagesse en vous surmonte l'amour, je vis, et je vis heureux; mais si l'amour vous entraîne malgré la sagesse, Mentor ne peut plus vivre.

Pendant que Mentor parlait ainsi, il continuait son chemin vers la mer; et Télémaque, qui n'était pas encore assez fort pour le suivre de lui-même, l'était déjà assez pour se laisser mener sans résistance. Minerve, toujours cachée sous la figure de Mentor, couvrant invisiblement Télémaque de son égide, et répandant autour de lui un rayon divin, lui fit sentir un courage qu'il n'avait point encore éprouvé depuis qu'il était dans cette île. Enfin, ils arrivèrent dans un endroit de l'île où le rivage de la mer était escarpé; c'était un rocher toujours battu par l'onde écumante. Ils regardèrent de cette hauteur si le vaisseau que Mentor avait préparé était encore dans la même place; mais ils aperçurent un triste spectacle.

L'Amour était vivement piqué de voir que ce vieillard inconnu non-seulement était insensible à ses traits, mais encore lui enlevait Télémaque : il pleurait de dépit, et il alla trouver Calypso errante dans les sombres forêts. Elle ne put le voir sans gémir, et elle sentit qu'il rouvrait toutes les plaies de son cœur. L'Amour lui dit : Vous êtes déesse, et vous vous laissez vaincre par un faible mortel qui est captif dans votre île! pourquoi le laissez-vous sortir? O malheureux Amour, répondit-elle, je ne veux plus écouter tes pernicieux conseils : c'est toi qui m'as tirée d'une douce et profonde paix, pour me précipiter dans un abîme de malheurs. C'en est fait; j'ai juré par les ondes du Styx que je laisserais partir Télémaque. Jupiter même, le père des dieux, avec toute sa puissance, n'oserait contrevenir à ce redoutable serment. Télémaque sort de mon île : sors aussi, pernicieux enfant; tu m'as fait plus de mal que lui!

L'Amour, essuyant ses larmes, fit un souris moqueur et malin. En vérité, dit-il, voilà un grand embarras! laissez-moi faire; suivez votre serment, ne vous opposez point au départ de Télémaque. Ni vos nymphes ni moi n'avons juré par les ondes du Styx de le laisser partir. Je leur inspirerai le dessein de brûler ce vaisseau que Mentor a fait avec tant de précipitation. Sa diligence, qui nous a surpris, sera inutile. Il sera surpris lui-même à son tour; et il ne lui restera plus aucun moyen de vous arracher Télémaque.

Ces paroles flatteuses firent glisser l'espérance et la joie jusqu'au fond des entrailles de Calypso. Ce qu'un zéphir fait par sa fraîcheur sur le bord d'un ruisseau, pour délasser les troupeaux languissants que l'ardeur de l'été consume, ce discours le fit pour apaiser le désespoir de la déesse. Son visage devint serein, ses yeux s'adoucirent, les noirs soucis qui rongeaient son cœur s'enfuirent pour un moment loin d'elle : elle s'arrêta, elle sourit, elle flatta le folâtre Amour; et, en le flattant, elle se prépara de nouvelles douleurs.

L'Amour, content de l'avoir persuadée, alla pour persuader aussi les nymphes, qui étaient errantes et dispersées sur toutes les montagnes, comme un troupeau de moutons que la rage des loups affamés a mis en fuite loin du berger. L'Amour les rassemble, et leur dit : Télémaque est encore en vos mains; hâtez-vous de brûler ce vaisseau que le téméraire Mentor a fait pour s'enfuir. Aussitôt elles allument des flambeaux; elles accourent sur le rivage; elles frémissent; elles poussent des hurlements; elles secouent leurs cheveux épars, comme des Bacchantes. Déjà la flamme vole; elle dévore le vaisseau, qui est d'un bois sec et enduit de résine; des tourbillons de fumée et de flamme s'élèvent dans les nues.

Télémaque et Mentor aperçoivent ce feu de dessus le rocher, et entendent les cris des nymphes. Télémaque fut tenté de s'en réjouir, car son cœur n'était pas encore guéri; et Mentor remarquait que sa passion était comme un feu mal éteint, qui sort de temps en temps de dessous la cendre, et qui repousse de vives étincelles. Me voilà donc, dit Télémaque, rengagé dans mes liens! Il ne nous reste plus aucune espérance de quitter cette île.

Mentor vit bien que Télémaque allait retomber dans toutes ses faiblesses et qu'il n'y avait pas un seul moment à perdre. Il aperçut de loin au milieu des flots un vaisseau arrêté, qui n'osait approcher de l'île, parce que tous les pilotes connaissaient que l'île de Calypso était inaccessible à tous les mortels. Aussitôt le sage Mentor poussant Télémaque, qui était assis sur le bord du rocher, le précipite dans la mer, et s'y jette avec lui. Télémaque, surpris de cette violente chute, but l'onde amère, et devint le jouet des flots. Mais revenant à lui, et voyant Mentor qui lui tendait la main pour lui aider à nager, il ne songea plus qu'à s'éloigner de l'île fatale.

Les nymphes, qui avaient cru les tenir captifs, poussèrent des cris pleins de fureur, ne pouvant plus empêcher leur fuite. Calypso, inconsolable, rentra dans sa grotte, qu'elle remplit de ses hurlements. L'Amour, qui vit changer son triomphe en une honteuse défaite, s'éleva au milieu de l'air en secouant ses ailes, et s'envola dans le bocage d'Idalie, où sa cruelle mère l'attendait. L'enfant, encore plus cruel, ne se consola qu'en riant avec elle de tous les maux qu'il avait faits.

A mesure que Télémaque s'éloignait de l'île, il sentait avec plaisir renaître son courage et son amour pour la vertu. J'éprouve, s'écriait-il parlant à Mentor, ce que vous me disiez, et que je ne pouvais croire, faute d'expérience : on ne surmonte le vice qu'en le fuyant. O mon père, que les dieux m'ont aimé en me donnant votre secours! Je méritais d'en être privé, et d'être abandonné à moi-même. Je ne crains plus ni mers, ni vents, ni tempêtes; je ne crains plus que mes passions. L'Amour est lui seul plus à craindre que tous les naufrages.

LIVRE VII.

Mentor et Télémaque s'avancent vers le vaisseau phénicien arrêté auprès de l'île de Calypso : ils sont accueillis favorablement par Adoam, frère de Narbal, commandant de ce vaisseau. Adoam, reconnaissant Télémaque, lui promet aussitôt de le conduire à Ithaque. Il lui raconte la mort tragique de Pygmalion, roi de Tyr, et d'Astarbé, son épouse; puis l'élévation de Baléazar, que le tyran son père avait disgracié, à la persuasion de cette femme. Télémaque, à son tour, fait le récit de ses aventures depuis son départ de Tyr. Pendant un repas qu'Adoam donne à Télémaque et à Mentor, Achitoas, par les doux accords de sa voix et de sa lyre, assemble autour du vaisseau les Tritons, les Néréides, toutes les autres divinités de la mer, et les monstres marins eux-mêmes. Mentor, prenant une lyre, en joue avec tant d'art, qu'Achitoas, jaloux, laisse tomber la sienne de dépit. Adoam raconte ensuite les merveilles de la Bétique. Il décrit la douce température de l'air et toutes les richesses de ce pays, dont les peuples mènent la vie la plus heureuse dans une parfaite simplicité de mœurs.

Le vaisseau qui était arrêté, et vers lequel ils s'avançaient, était un vaisseau phénicien qui allait dans l'Épire. Ces Phéniciens avaient vu Télémaque au voyage d'Égypte; mais ils n'avaient garde de le reconnaître au milieu des flots. Quand Mentor fut assez près du vaisseau pour faire entendre sa voix, il s'écria d'une voix forte, en élevant sa tête au-dessus de l'eau : Phéniciens, si secourables à toutes les nations, ne refusez pas la vie à deux hommes qui l'attendent de votre humanité. Si le respect des dieux vous touche, recevez-nous dans votre vaisseau; nous irons partout où vous irez. Celui qui commandait répondit : Nous vous recevrons avec joie; nous n'ignorons pas ce qu'on doit faire pour des inconnus qui paraissent si malheureux. Aussitôt on les reçoit dans le vaisseau.

A peine y furent-ils entrés, que, ne pouvant plus respirer, ils demeurèrent immobiles; car ils avaient nagé longtemps et avec effort pour résister aux vagues. Peu à peu ils reprirent leurs forces : on leur

donna d'autres habits, parce que les leurs étaient appesantis par l'eau qui les avait pénétrés, et qui coulait de tous côtés. Lorsqu'ils furent en état de parler, tous ces Phéniciens, empressés autour d'eux, voulaient savoir leurs aventures. Celui qui commandait leur dit : Comment avez-vous pu entrer dans cette île d'où vous sortez? Elle est, dit-on, possédée par une déesse cruelle, qui ne souffre jamais qu'on y aborde. Elle est même bordée de rochers affreux, contre lesquels la mer va follement combattre, et on ne pourrait en approcher sans faire naufrage. Aussi est-ce par un naufrage, répondit Mentor, que nous y avons été jetés. Nous sommes Grecs; notre patrie est l'île d'Ithaque, voisine de l'Épire, où vous allez. Quand même vous ne voudriez pas relâcher en Ithaque, qui est sur votre route, il nous suffirait que vous nous menassiez dans l'Épire; nous y trouverons des amis qui auront soin de nous faire faire le court trajet qui nous restera, et nous vous devrons à jamais la joie de revoir ce que nous avons de plus cher au monde.

Ainsi c'était Mentor qui portait la parole; et Télémaque, gardant le silence, le laissait parler : car les fautes qu'il avait faites dans l'île de Calypso augmentèrent beaucoup sa sagesse. Il se défiait de lui-même; il sentait le besoin de suivre toujours les sages conseils de Mentor; et quand il ne pouvait lui parler pour lui demander ses avis, du moins il consultait ses yeux et tâchait de deviner toutes ses pensées.

Le commandant phénicien, arrêtant ses yeux sur Télémaque, croyait se souvenir de l'avoir vu; mais c'était un souvenir confus qu'il ne pouvait démêler : Souffrez, lui dit-il, que je vous demande si vous vous souvenez de m'avoir vu autrefois, comme il me semble que je me souviens de vous avoir vu. Votre visage ne m'est point inconnu; il m'a d'abord frappé; mais je ne sais où je vous ai vu : votre mémoire aidera peut-être la mienne.

Alors Télémaque lui répondit avec un étonnement mêlé de joie : Je suis, en vous voyant, comme vous êtes à mon égard : je vous ai vu, je vous reconnais; mais je ne puis me rappeler si c'est en Égypte, ou à Tyr. Alors ce Phénicien, tel qu'un homme qui s'éveille le matin, et qui rappelle peu à peu de loin le songe fugitif qui a disparu à son réveil, s'écria tout à coup : Vous êtes Télémaque, que Narbal prit en amitié lorsque nous revînmes d'Égypte. Je suis son frère, dont il vous aura sans doute parlé souvent. Je vous laissai entre ses mains après l'expédition d'Égypte : il me fallut aller au delà de toutes les mers dans la fameuse Bétique, auprès des colonnes d'Hercule. Ainsi je ne fis que vous voir, et il ne faut pas s'étonner si j'ai eu tant de peine à vous reconnaître d'abord.

Je vois bien, répondit Télémaque, que vous êtes Adoam. Je ne fis presque alors que vous entrevoir; mais je vous ai connu par les entretiens de Narbal. O quelle joie de pouvoir apprendre par vous des nouvelles d'un homme qui me sera toujours si cher! Est-il toujours à Tyr? ne souffre-t-il point quelque cruel traitement du soupçonneux et barbare Pygmalion? Adoam répondit, en l'interrompant : Sachez, Télémaque, que la fortune favorable vous confie à un homme qui prendra toute sorte de soins de vous. Je vous ramènerai dans l'île d'Ithaque, avant que d'aller en Épire; et le frère de Narbal n'aura pas moins d'amitié pour vous que Narbal même.

Ayant parlé ainsi, il remarqua que le vent qu'il attendait commençait à souffler; il fit lever les ancres, mettre les voiles, et fendre la mer à force de rames. Aussitôt il prit à part Télémaque et Mentor pour les entretenir.

Je vais, dit-il, regardant Télémaque, satisfaire votre curiosité. Pygmalion n'est plus : les justes dieux en ont délivré la terre. Comme il ne se fiait à personne, personne ne pouvait se fier à lui. Les bons se contentaient de gémir et de fuir ses cruautés, sans pouvoir se résoudre à lui faire aucun mal; les méchants ne croyaient pouvoir assurer leurs vies qu'en finissant la sienne : il n'y avait point de Tyrien qui ne fût chaque jour en danger d'être l'objet de ses défiances. Ses gardes mêmes étaient plus exposés que les autres : comme sa vie était entre leurs mains, il les craignait plus que tout le reste des hommes; sur le moindre soupçon, il les sacrifiait à sa sûreté. Ainsi, à force de chercher sa sûreté, il ne pouvait plus la trouver. Ceux qui étaient les dépositaires de sa vie étaient dans un péril continuel par sa défiance, et ils ne pouvaient se tirer d'un état si horrible qu'en prévenant, par la mort du tyran, ses cruels soupçons.

L'impie Astarbé, dont vous avez ouï parler si souvent, fut la première à résoudre la perte du roi. Elle aima passionnément un jeune Tyrien fort riche, nommé Joazar; elle espéra de le mettre sur le trône. Pour réussir dans ce dessein, elle persuada au roi que l'aîné de ses deux fils, nommé Phadaël, impatient de succéder à son père, avait conspiré contre lui : elle trouva de faux témoins pour prouver la conspiration. Le malheureux roi fit mourir son fils innocent. Le second, nommé Baléazar, fut envoyé à Samos, sous prétexte d'apprendre les mœurs et les sciences de la Grèce; mais en effet parce qu'Astarbé fit entendre au roi qu'il fallait l'éloigner, de peur qu'il ne prît des liaisons avec les

mécontents. A peine fut-il parti, que ceux qui conduisaient le vaisseau, ayant été corrompus par cette femme cruelle, prirent leurs mesures pour faire naufrage pendant la nuit; ils se sauvèrent en nageant jusqu'à des barques étrangères qui les attendaient, et ils jetèrent le jeune prince au fond de la mer.

Cependant les amours d'Astarbé n'étaient ignorées que de Pygmalion, et il s'imaginait qu'elle n'aimerait jamais que lui seul. Ce prince si défiant était ainsi plein d'une aveugle confiance pour cette méchante femme : c'était l'amour qui l'aveuglait jusqu'à cet excès. En même temps l'avarice lui fit chercher des prétextes pour faire mourir Joazar, dont Astarbé était si passionnée; il ne songeait qu'à ravir les richesses de ce jeune homme.

Mais pendant que Pygmalion était en proie à la défiance, à l'amour et à l'avarice, Astarbé se hâta de lui ôter la vie. Elle crut qu'il avait peut-être découvert quelque chose de ses infâmes amours avec ce jeune homme. D'ailleurs, elle savait que l'avarice seule suffirait pour porter le roi à une action cruelle contre Joazar; elle conclut qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour le prévenir. Elle voyait les principaux officiers du palais prêts à tremper leurs mains dans le sang du roi; elle entendait parler tous les jours de quelque nouvelle conjuration; mais elle craignait de se confier à quelqu'un par qui elle serait trahie. Enfin, il lui parut plus assuré d'empoisonner Pygmalion.

Il mangeait le plus souvent tout seul avec elle, et apprêtait lui-même tout ce qu'il devait manger, ne pouvant se fier qu'à ses propres mains. il se renfermait dans le lieu le plus reculé de son palais, pour mieux cacher sa défiance, et pour n'être jamais observé quand il préparait ses repas : il n'osait plus chercher aucun des plaisirs de la table; il ne pouvait se résoudre à manger d'aucune des choses qu'il ne savait pas apprêter lui-même. Ainsi, non-seulement toutes les viandes cuites avec des ragoûts par des cuisiniers, mais encore le vin, le pain, le sel, l'huile, le lait, et tous les autres aliments ordinaires, ne pouvaient être de son usage : il ne mangeait que des fruits qu'il avait cueillis lui-même dans son jardin, ou des légumes qu'il avait semés, et qu'il faisait cuire. Au reste, il ne buvait jamais d'autre eau que celle qu'il puisait lui-même dans une fontaine qui était renfermée dans un endroit de son palais, dont il gardait toujours la clef. Quoiqu'il parût si rempli de confiance pour Astarbé, il ne laissait pas de se précautionner contre elle; il la faisait toujours manger et boire avant lui de tout ce qui devait servir à son repas, afin qu'il ne pût point être empoisonné sans elle, et qu'elle n'eût aucune espérance de vivre plus longtemps que lui. Mais elle prit du contre-poison, qu'une vieille femme, encore plus méchante qu'elle, et qui était la confidente de ses amours, lui avait fourni : après quoi elle ne craignit plus d'empoisonner le roi.

Voici comment elle y parvint. Dans le moment où ils allaient commencer leur repas, cette vieille dont j'ai parlé fit tout à coup du bruit à une porte. Le roi, qui croyait toujours qu'on allait le tuer, se trouble, et court à cette porte pour voir si elle est assez bien fermée. La vieille se retire : le roi demeure interdit, et ne sachant ce qu'il doit croire de ce qu'il a entendu : il n'ose pourtant ouvrir la porte pour s'éclaircir. Astarbé le rassure, le flatte, et le presse de manger; elle avait déjà jeté du poison dans sa coupe d'or pendant qu'il était allé à la porte. Pygmalion, selon sa coutume, la fit boire la première elle but sans crainte, se fiant au contre-poison. Pygmalion but aussi, et peu de temps après il tomba dans une défaillance.

Astarbé, qui le connaissait capable de la tuer sur le moindre soupçon, commença à déchirer ses habits, à arracher ses cheveux, et à pousser des cris lamentables; elle embrassait le roi mourant; elle le tenait serré entre ses bras; elle l'arrosait d'un torrent de larmes; car les larmes ne coûtaient rien à cette femme artificieuse. Enfin, quand elle vit que les forces du roi étaient épuisées, et qu'il était comme agonisant, dans la crainte qu'il ne revînt, et qu'il ne voulût la faire mourir avec lui, elle passa des caresses et des plus tendres marques d'amitié à la plus horrible fureur; elle se jeta sur lui, et l'étouffa. Ensuite elle arracha de son doigt l'anneau royal, lui ôta le diadême, et fit entrer Joazar, à qui elle donna l'un et l'autre Elle crut que tous ceux qui avaient été attachés à elle ne manqueraient pas de suivre sa passion, et que son amant serait proclamé roi. Mais ceux qui avaient été les plus empressés à lui plaire étaient des esprits bas et mercenaires, qui étaient incapables d'une sincère affection : d'ailleurs, ils manquaient de courage, et craignaient les ennemis qu'Astarbé s'était attirés; enfin ils craignaient encore plus la hauteur, la dissimulation et la cruauté de cette femme impie : chacun, pour sa propre sûreté, désirait qu'elle périt.

Cependant tout le palais est plein d'un tumulte affreux; on entend partout les cris de ceux qui disent : le roi est mort. Les uns sont effrayés; les autres courent aux armes : tous paraissent en peine des suites, mais ravis de cette nouvelle. La renommée la fait voler de bouche en bouche dans toute la grande ville de Tyr, et il ne se trouve pas un seul

homme qui regrette le roi; sa mort est la délivrance et la consolation de tout le peuple.

Narbal, frappé d'un coup si terrible, déplora en homme de bien le malheur de Pygmalion, qui s'était trahi lui-même en se livrant à l'impie Astarbé, et qui avait mieux aimé être un tyran monstrueux, que d'être, selon le devoir d'un roi, le père de son peuple. Il songea au bien de l'État, et se hâta de rallier tous les gens de bien, pour s'opposer à Astarbé, sous laquelle on aurait vu un règne encore plus dur que celui qu'on voyait finir.

Narbal savait que Baléazar ne fut point noyé quand on le jeta dans la mer. Ceux qui assurèrent à Astarbé qu'il était mort, parlèrent ainsi croyant qu'il l'était : mais à la faveur de la nuit, il s'était sauvé en nageant, et des marchands de Crète, touchés de compassion, l'avaient reçu dans leurs barques. Il n'avait pas osé retourner dans le royaume de son père, soupçonnant qu'on avait voulu le faire périr, et craignant autant la cruelle jalousie de Pygmalion que les artifices d'Astarbé. Il demeura longtemps errant et travesti sur les bords de la mer, en Syrie, où les marchands crétois l'avaient laissé; il fut même obligé de garder un troupeau pour gagner sa vie. Enfin, il trouva moyen de faire savoir à Narbal l'état où il était; il crut pouvoir confier son secret et sa vie à un homme d'une vertu si éprouvée. Narbal maltraité par le père, ne laissa pas d'aimer le fils, et de veiller pour ses intérêts : mais il n'en prit soin que pour l'empêcher de manquer jamais à ce qu'il devait à son père, et il l'engagea à souffrir patiemment sa mauvaise fortune.

Baléazar avait mandé à Narbal : Si vous jugez que je puisse vous aller trouver, envoyez-moi un anneau d'or, et je comprendrai aussitôt qu'il sera temps de vous aller joindre. Narbal ne jugea point à propos, pendant la vie de Pygmalion, de faire venir Baléazar; il aurait tout hasardé pour la vie du prince et pour la sienne propre : tant il était difficile de se garantir des recherches rigoureuses de Pygmalion. Mais aussitôt que ce malheureux roi eut fait une fin digne de ses crimes, Narbal se hâta d'envoyer l'anneau d'or à Baléazar. Baléazar partit aussitôt, et arriva aux portes de Tyr dans le temps que toute la ville était en trouble pour savoir qui succéderait à Pygmalion. Baléazar fut aisément reconnu par les principaux Tyriens et par tout le peuple. On l'aimait, non pour l'amour du feu roi son père, qui était haï universellement, mais à cause de sa douceur et de sa modération. Ses longs malheurs mêmes lui donnaient je ne sais quel éclat qui relevait toutes ses bonnes qualités, et qui attendrissait tous les Tyriens en sa faveur.

Narbal assembla les chefs du peuple, les vieillards qui formaient le conseil, et les prêtres de la grande déesse de Phénicie. Ils saluèrent Baléazar comme leur roi, et le firent proclamer par des hérauts. Le peuple répondit par mille acclamations de joie, Astarbé les entendit du fond du palais, où elle était renfermée avec son lâche et infâme Joazar. Tous les méchants dont elle s'était servie pendant la vie de Pygmalion l'avaient abandonnée; car les méchants craignent les méchants, s'en défient, et ne souhaitent point de les voir en crédit. Les hommes corrompus connaissent combien leurs semblables abuseraient de l'autorité, et quelle serait leur violence. Mais pour les bons, les méchants s'en accommodent mieux, parce qu'au moins ils espèrent de trouver en eux de la modération et de l'indulgence. Il ne restait plus autour d'Astarbé que certains complices de ses crimes les plus affreux, et qui ne pouvaient attendre que le supplice.

On força le palais : ces scélérats n'osèrent pas résister longtemps, et ne songèrent qu'à s'enfuir. Astarbé, déguisée en esclave, voulut se sauver dans la foule; mais un soldat la reconnut : elle fut prise, et on eut bien de la peine à empêcher qu'elle ne fût déchirée par le peuple en fureur. Déjà on avait commencé à la traîner dans la boue; mais Narbal la tira des mains de la populace. Alors elle demanda à parler à Baléazar espérant de l'éblouir par ses charmes, et de lui faire espérer qu'elle lui découvrirait des secrets importants. Baléazar ne put refuser de l'écouter. D'abord elle montra, avec sa beauté, une douceur et une modestie capables de toucher les cœurs les plus irrités. Elle flatta Baléazar par les louanges les plus délicates et les plus insinuantes; elle lui représenta combien Pygmalion l'avait aimée; elle le conjura par ses cendres d'avoir pitié d'elle; elle invoqua les dieux, comme si elle les eût sincèrement adorés; elle versa des torrents de larmes; elle se jeta aux genoux du nouveau roi : mais ensuite elle n'oublia rien pour lui rendre suspects et odieux tous ses serviteurs les plus affectionnés. Elle accusa Narbal d'être entré dans une conjuration contre Pygmalion, et d'avoir essayé de suborner les peuples pour se faire roi au préjudice de Baléazar : elle ajouta qu'il voulait empoisonner ce jeune prince. Elle inventa de semblables calomnies contre tous les autres Tyriens qui aiment la vertu; elle espérait de trouver dans le cœur de Baléazar la même défiance et les mêmes soupçons qu'elle avait vus dans celui du roi son père. Mais Baléazar, ne pouvant plus souffrir la noire malignité de cette femme, l'interrompit, et appela des gardes. On la mit en prison; les plus sages vieillards furent commis pour examiner toutes ses actions.

On découvrit avec horreur qu'elle avait empoisonné et étouffé Pygmalion : toute la suite de sa vie parut un enchaînement continuel de crimes monstrueux. On allait la condamner au supplice qui est destiné à punir les grands crimes dans la Phénicie; c'est d'être brûlé à petit feu : mais quand elle comprit qu'il ne lui restait plus aucune espérance, elle devint semblable à une Furie sortie de l'enfer; elle avala du poison qu'elle portait toujours sur elle, pour se faire mourir, en cas qu'on voulût lui faire souffrir de longs tourments. Ceux qui la gardèrent aperçurent qu'elle souffrait une violente douleur : ils voulurent la secourir; mais elle ne voulut jamais leur répondre; elle fit signe qu'elle ne voulait aucun soulagement. On lui parla des justes dieux, qu'elle avait irrités : au lieu de témoigner la confusion et le repentir que ses fautes méritaient, elle regarda le ciel avec mépris et arrogance, comme pour insulter aux dieux. La rage et l'impiété étaient peintes sur son visage mourant : on ne voyait plus aucun reste de cette beauté qui avait fait le malheur de tant d'hommes. Toutes ses grâces étaient effacées; ses yeux éteints roulaient dans sa tête, et jetaient des regards farouches; un mouvement convulsif agitait ses lèvres, et tenait sa bouche ouverte d'une horrible grandeur; tout son visage, tiré et rétréci, faisait des grimaces hideuses; une pâleur livide et une froideur mortelle avait saisi tout son corps. Quelquefois elle semblait se ranimer, mais ce n'était que pour pousser des hurlements. Enfin elle expira, laissant remplis d'horreur et d'effroi tous ceux qui la virent. Ses mânes impies descendirent sans doute dans ces tristes lieux ou les cruelles Danaïdes puisent éternellement de l'eau dans des vases percés; où Ixion tourne à jamais sa roue; où Tantale, brûlant de soif, ne peut avaler l'eau qui s'enfuit de ses lèvres; où Sisyphe roule inutilement un rocher qui retombe sans cesse; et où Titye sentira éternellement, dans ses entrailles toujours renaissantes, un vautour qui les ronge.

Baléazar, délivré de ce monstre, rendit grâces aux dieux par d'innombrables sacrifices. Il a commencé son règne par une conduite tout opposée à celle de Pygmalion. Il s'est appliqué à faire refleurir le commerce, qui languissait tous les jours de plus en plus : il a pris les conseils de Narbal pour les principales affaires, et n'est pourtant point gouverné par lui; car il veut tout voir par lui-même : il écoute tous les différents avis qu'on veut lui donner, et décide ensuite sur ce qui lui paraît le meilleur. Il est aimé des peuples. En possédant les cœurs, il possède plus de trésors que son père n'en avait amassé par son avarice cruelle; car il n'y a aucune famille qui ne lui donnât tout ce qu'elle a de bien, s'il se trouvait dans une pressante nécessité : ainsi, ce qu'il leur laisse est plus à lui que s'il le leur ôtait. Il n'a pas besoin de se précautionner pour la sûreté de sa vie; car il a toujours autour de lui la plus sûre garde, qui est l'amour des peuples. Il n'y a aucun de ses sujets qui ne craigne de le perdre, et qui ne hasardât sa propre vie pour conserver celle d'un si bon roi. Il vit heureux, et tout son peuple est heureux avec lui : il craint de charger trop ses peuples; ses peuples craignent de ne lui offrir pas une assez grande partie de leurs biens : il les laisse dans l'abondance; et cette abondance ne les rend ni indociles ni insolents; car ils sont laborieux, adonnés au commerce, fermes à conserver la pureté des anciennes lois. La Phénicie est remontée au plus haut point de sa grandeur et de sa gloire. C'est à son jeune roi qu'elle doit tant de prospérités.

Narbal gouverne sous lui. O Télémaque, s'il vous voyait maintenant, avec quelle joie vous comblerait-il de présents! Quel plaisir serait-ce pour lui de vous renvoyer magnifiquement dans votre patrie! Ne suis-je pas heureux de faire ce qu'il voudrait pouvoir faire lui-même, et d'aller dans l'île d'Ithaque mettre sur le trône le fils d'Ulysse, afin qu'il y règne aussi sagement que Baléazar règne à Tyr?

Après qu'Adoam eut parlé ainsi, Télémaque, charmé de l'histoire que ce Phénicien venait de raconter, et plus encore des marques d'amitié qu'il en recevait dans son malheur, l'embrassa tendrement. Ensuite Adoam lui demanda par quelle aventure il était entré dans l'île de Calypso. Télémaque lui fit à son tour l'histoire de son départ de Tyr; de son passage dans l'île de Chypre; de la manière dont il avait retrouvé Mentor; de leur voyage en Crète; des jeux publics pour l'élection d'un roi après la fuite d'Idoménée; de la colère de Vénus; de leur naufrage; du plaisir avec lequel Calypso les avait reçus; de la jalousie de cette déesse contre une de ses nymphes; et de l'action de Mentor, qui avait jeté son ami dans la mer, dès qu'il vit le vaisseau phénicien.

Après ces entretiens, Adoam fit servir un magnifique repas; et pour témoigner une plus grande joie, il rassembla tous les plaisirs dont on pouvait jouir. Pendant le repas, qui fut servi par de jeunes Phéniciens vêtus de blanc et couronnés de fleurs, on brûla les plus exquis parfums de l'Orient. Tous les bancs de rameurs étaient pleins de joueurs de flûtes. Achitoas les interrompait de temps en temps par les doux accords de sa voix et de sa lyre, dignes d'être entendus à la table des dieux, et de ravir les oreilles d'Apollon même. Les Tritons, les Néréides, toutes les divinités qui obéissent à Neptune, les monstres marins mêmes, sortaient de leurs grottes humides

et profondes pour venir en foule autour du vaisseau, charmés par cette mélodie. Une troupe de jeunes Phéniciens d'une rare beauté, et vêtus de fin lin plus blanc que la neige, dansèrent longtemps les danses de leurs pays, puis celles d'Égypte, et enfin celles de la Grèce. De temps en temps des trompettes faisaient retentir l'onde jusqu'aux rivages éloignés. Le silence de la nuit, le calme de la mer, la lumière tremblante de la lune répandue sur la face des ondes, le sombre azur du ciel semé de brillantes étoiles, servaient à rendre ce spectacle encore plus beau.

Télémaque, d'un naturel vif et sensible, goûtait tous ces plaisirs; mais il n'osait y livrer son cœur. Depuis qu'il avait éprouvé avec tant de honte, dans l'île de Calypso, combien la jeunesse est prompte à s'enflammer, tous les plaisirs, même les plus innocents, lui faisaient peur; tout lui était suspect. Il regardait Mentor; il cherchait sur son visage et dans ses yeux ce qu'il devait penser de tous ces plaisirs.

Mentor était bien aise de le voir dans cet embarras, et ne faisait pas semblant de le remarquer. Enfin, touché de la modération de Télémaque, il lui dit en souriant : Je comprends ce que vous craignez : vous êtes louable de cette crainte; mais il ne faut pas la pousser trop loin. Personne ne souhaitera jamais plus que moi que vous goûtiez des plaisirs, mais des plaisirs qui ne vous passionnent ni ne vous amollissent point. Il vous faut des plaisirs qui vous délassent, et que vous goûtiez en vous possédant; mais non pas des plaisirs qui vous entraînent. Je vous souhaite des plaisirs doux et modérés, qui ne vous ôtent point la raison, et qui ne vous rendent jamais semblable à une bête en fureur. Maintenant il est à propos de vous délasser de toutes vos peines. Goûtez avec complaisance pour Adoam les plaisirs qu'il vous offre; réjouissez-vous, Télémaque, réjouissez-vous. La sagesse n'a rien d'austère ni d'affecté : c'est elle qui donne les vrais plaisirs; elle seule les sait assaisonner pour les rendre purs et durables; elle sait mêler les jeux et les ris avec les occupations graves et sérieuses; elle prépare le plaisir par le travail, et elle délasse du travail par le plaisir. La sagesse n'a point de honte de paraître enjouée quand il le faut.

En disant ces paroles, Mentor prit une lyre, et en joua avec tant d'art, qu'Achitoas, jaloux, laissa tomber la sienne de dépit; ses yeux s'allumèrent, son visage troublé changea de couleur : tout le monde eût aperçu sa peine et sa honte, si la lyre de Mentor n'eût enlevé l'âme de tous les assistants. A peine osait-on respirer, de peur de troubler le silence, et de perdre quelque chose de ce chant divin : on craignait toujours qu'il finirait trop tôt. La voix de Mentor n'avait aucune douceur efféminée; mais elle était flexible, forte, et elle passionnait jusqu'aux moindres choses.

Il chanta d'abord les louanges de Jupiter, père et roi des dieux et des hommes, qui d'un signe de sa tête ébranle l'univers. Puis il représenta Minerve qui sort de sa tête, c'est-à-dire la sagesse, que ce dieu forme au dedans de lui-même, et qui sort de lui pour instruire les hommes dociles. Mentor chanta ces vérités d'une voix si touchante, et avec tant de religion, que toute l'assemblée crut être transportée au plus haut de l'Olympe, à la face de Jupiter, dont les regards sont plus perçants que son tonnerre. Ensuite il chanta le malheur du jeune Narcisse, qui, devenant follement amoureux de sa propre beauté, qu'il regardait sans cesse au bord d'une fontaine, se consuma lui-même de douleur, et fut changé en une fleur qui porte son nom. Enfin, il chanta aussi la funeste mort du bel Adonis, qu'un sanglier déchira, et que Vénus, passionnée pour lui, ne put ranimer en faisant au ciel des plaintes amères.

Tous ceux qui l'écoutèrent ne purent retenir leurs larmes, et chacun sentait je ne sais quel plaisir en pleurant. Quand il eut cessé de chanter, les Phéniciens étonnés se regardaient les uns les autres. L'un disait : C'est Orphée; c'est ainsi qu'avec une lyre il apprivoisait les bêtes farouches, et enlevait les bois et les rochers; c'est ainsi qu'il enchanta Cerbère, qu'il suspendit les tourments d'Ixion et des Danaïdes, et qu'il toucha l'inexorable Pluton, pour tirer des enfers la belle Eurydice. Un autre s'écriait : Non, c'est Linus, fils d'Apollon. Un autre répondait : Vous vous trompez, c'est Apollon lui-même. Télémaque n'était guère moins surpris que les autres; car il n'avait jamais cru que Mentor sût, avec tant de perfection, chanter et jouer de la lyre.

Achitoas, qui avait eu le loisir de cacher sa jalousie, commença à donner des louanges à Mentor; mais il rougit en le louant, et il ne put achever son discours. Mentor, qui voyait son trouble, prit la parole, comme s'il eût voulu l'interrompre, et tâcha de le consoler, en lui donnant toutes les louanges qu'il méritait. Achitoas ne fut point consolé; car il sentit que Mentor le surpassait encore plus par sa modestie, que par les charmes de sa voix.

Cependant Télémaque dit à Adoam : Je me souviens que vous m'avez parlé d'un voyage que vous fîtes dans la Bétique depuis que nous fûmes partis d'Égypte. La Bétique est un pays dont on raconte tant de merveilles qu'à peine peut-on les croire. Daignez m'apprendre si tout ce qu'on en dit est vrai. Je serai fort aise, répondit Adoam, de vous dé-

peindre ce fameux pays, digne de votre curiosité, et qui surpasse tout ce que la renommée en publie. Aussitôt il commença ainsi :

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux, qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule, et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tharsis d'avec la grande Afrique. Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or. Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphirs rafraîchissants, qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour. Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main. La terre, dans les vallons et dans les campagnes unies, porte chaque année une double moisson. Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris. Les montagnes sont couvertes de troupeaux, qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues. Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau pays; mais les habitants, simples et heureux dans leur simplicité, ne daignent pas seulement compter l'or et l'argent parmi leurs richesses; ils n'estiment que ce qui sert véritablement aux besoins de l'homme.

Quand nous avons commencé à faire notre commerce chez ces peuples, nous avons trouvé l'or et l'argent parmi eux employés aux mêmes usages que le fer; par exemple, pour des socs de charrue. Comme ils ne faisaient aucun commerce au dehors, ils n'avaient besoin d'aucune monnaie. Ils sont presque tous bergers ou laboureurs. On voit en ce pays peu d'artisans : car ils ne veulent souffrir que les arts qui servent aux véritables nécessités des hommes; encore même la plupart des hommes en ce pays, étant adonnés à l'agriculture ou à conduire des troupeaux, ne laissent pas d'exercer les arts nécessaires pour leur vie simple et frugale.

Les femmes filent cette belle laine, et en font des étoffes fines d'une merveilleuse blancheur : elles font le pain, apprêtent à manger; et ce travail leur est facile; car on vit en ce pays de fruits ou de lait, et rarement de viande. Elles emploient le cuir de leurs moutons à faire une légère chaussure pour elles, pour leurs maris, et pour leurs enfants; elles font des tentes, dont les unes sont de peaux cirées et les autres d'écorces d'arbres; elles font et lavent tous les habits de la famille, et tiennent les maisons dans un ordre et une propreté admirables. Leurs habits sont aisés à faire; car, en ce doux climat, on ne porte qu'une pièce d'étoffe fine et légère, qui n'est point taillée, et que chacun met à longs plis autour de son corps pour la modestie, lui donnant la forme qu'il veut.

Les hommes n'ont d'autres arts à exercer, outre la culture des terres et la conduite des troupeaux, que l'art de mettre le bois et le fer en œuvre; encore même ne se servent-ils guère du fer, excepté pour les instruments nécessaires au labourage. Tous les arts qui regardent l'architecture leur sont inutiles; car ils ne bâtissent jamais de maison. C'est, disent-ils, s'attacher trop à la terre, que de s'y faire une demeure qui dure beaucoup plus que nous; il suffit de se défendre des injures de l'air. Pour tous les autres arts estimés chez les Grecs, chez les Égyptiens, et chez tous les autres peuples bien policés, ils les détestent, comme des inventions de la vanité et de la mollesse.

Quand on leur parle des peuples qui ont l'art de faire des bâtiments superbes, des meubles d'or et d'argent, des étoffes ornées de broderies et de pierres précieuses, des parfums exquis, des mets délicieux, des instruments dont l'harmonie charme, ils répondent en ces termes : Ces peuples sont bien malheureux d'avoir employé tant de travail et d'industrie à se corrompre eux-mêmes! Ce superflu amollit, enivre, tourmente ceux qui le possèdent : il tente ceux qui en sont privés, de vouloir l'acquérir par l'injustice et par la violence. Peut-on nommer bien un superflu qui ne sert qu'à rendre les hommes mauvais? Les hommes de ces pays sont-ils plus sains et plus robustes que nous? vivent-ils plus longtemps? sont-ils plus unis entre eux? mènent-ils une vie plus libre, plus tranquille, plus gaie? Au contraire, ils doivent être jaloux les uns des autres, rongés par une lâche et noire envie, toujours agités par l'ambition, par la crainte, par l'avarice, incapables des plaisirs purs et simples, puisqu'ils sont esclaves de tant de fausses nécessités dont ils font dépendre tout leur bonheur.

C'est ainsi, continuait Adoam, que parlent ces hommes sages, qui n'ont appris la sagesse qu'en étudiant la simple nature. Ils ont horreur de notre politesse, et il faut avouer que la leur est grande dans leur aimable simplicité. Ils vivent tous ensemble sans partager les terres; chaque famille est gouvernée par son chef, qui en est le véritable roi. Le père de famille est en droit de punir chacun de ses enfants ou petits-enfants qui fait une mauvaise action; mais, avant que de le punir, il prend les avis du reste de la famille. Ces punitions n'arrivent presque jamais; car l'innocence des mœurs,

la bonne foi, l'obéissance, et l'horreur du vice, habitent dans cette heureuse terre. Il semble qu'Astrée, qu'on dit qui est retirée dans le ciel, est encore ici-bas cachée parmi ces hommes. Il ne faut point de juges parmi eux, car leur propre conscience les juge. Tous les biens sont communs : les fruits des arbres, les légumes de la terre, le lait des troupeaux, sont des richesses si abondantes, que des peuples si sobres et si modérés n'ont pas besoin de les partager. Chaque famille, errante dans ce beau pays, transporte ses tentes d'un lieu en un autre, quand elle a consumé les fruits et épuisé les pâturages de l'endroit où elle s'était mise. Ainsi, ils n'ont point d'intérêts à soutenir les uns contre les autres, et ils s'aiment tous d'un amour fraternel que rien ne trouble. C'est le retranchement des vaines richesses et des plaisirs trompeurs, qui leur conserve cette paix, cette union et cette liberté. Ils sont tous libres et tous égaux. On ne voit parmi eux aucune distinction, que celle qui vient de l'expérience des sages vieillards, ou de la sagesse extraordinaire de quelques jeunes hommes qui égalent les vieillards consommés en vertu. La fraude, la violence, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée, dans ce pays chéri des dieux. Jamais le sang humain n'a rougi cette terre; à peine y voit-on couler celui des agneaux. Quand on parle à ces peuples des batailles sanglantes, des rapides conquêtes, des renversements d'États qu'on voit dans les autres nations, ils ne peuvent assez s'étonner. Quoi! disent-ils, les hommes ne sont-ils pas assez mortels, sans se donner encore les uns aux autres une mort précipitée? La vie est si courte! et il semble qu'elle leur paraisse trop longue! Sont-ils sur la terre pour se déchirer les uns les autres, et pour se rendre mutuellement malheureux?

Au reste, ces peuples de la Bétique ne peuvent comprendre qu'on admire tant les conquérants qui subjuguent les grands empires. Quelle folie, disent-ils, de mettre son bonheur à gouverner les autres hommes, dont le gouvernement donne tant de peine, si on veut les gouverner avec raison, et suivant la justice! Mais pourquoi prendre plaisir à les gouverner malgré eux? C'est tout ce qu'un homme sage peut faire, que de vouloir s'assujettir à gouverner un peuple docile dont les dieux l'ont chargé, ou un peuple qui le prie d'être comme son père et son pasteur. Mais gouverner les peuples contre leur volonté, c'est se rendre très-misérable, pour avoir le faux honneur de les tenir dans l'esclavage. Un conquérant est un homme que les dieux, irrités contre le genre humain, ont donné à la terre dans leur colère, pour ravager les royaumes, pour répandre partout l'effroi, la misère, le désespoir, et pour faire autant d'esclaves qu'il y a d'hommes libres. Un homme qui cherche la gloire ne la trouve-t-il pas assez en conduisant avec sagesse ce que les dieux ont mis dans ses mains? Croit-il ne pouvoir mériter des louanges, qu'en devenant violent, injuste, hautain, usurpateur, et tyrannique sur tous ses voisins? Il ne faut jamais songer à la guerre, que pour défendre sa liberté. Heureux celui qui n'étant point esclave d'autrui, n'a point la folle ambition de faire d'autrui son esclave! Ces grands conquérants, qu'on nous dépeint avec tant de gloire, ressemblent à ces fleuves débordés qui paraissent majestueux, mais qui ravagent toutes les fertiles campagnes qu'ils devraient seulement arroser.

Après qu'Adoam eut fait cette peinture de la Bétique, Télémaque, charmé, lui fit diverses questions curieuses. Ces peuples, lui dit-il, boivent-ils du vin? Ils n'ont garde d'en boire, reprit Adoam, car ils n'ont jamais voulu en faire. Ce n'est pas qu'ils manquent de raisins, aucune terre n'en porte de plus délicieux; mais ils se contentent de manger la raisin comme les autres fruits, et ils craignent le vin comme le corrupteur des hommes. C'est une espèce de poison, disent-ils, qui met en fureur; il ne fait pas mourir l'homme, mais il le rend bête. Les hommes peuvent conserver leur santé et leur force sans vin; avec le vin, ils courent risque de ruiner leur santé, et de perdre les bonnes mœurs.

Télémaque disait ensuite : Je voudrais bien savoir quelles lois règlent les mariages dans cette nation. Chaque homme, répondait Adoam, ne peut avoir qu'une femme, et il faut qu'il la garde tant qu'elle vit. L'honneur des hommes, en ce pays, dépend autant de leur fidélité à l'égard de leurs femmes, que l'honneur des femmes dépend, chez les autres peuples, de leur fidélité pour leurs maris. Jamais peuple ne fut si honnête, ni si jaloux de la pureté. Les femmes y sont belles et agréables, mais simples, modestes et laborieuses. Les mariages y sont paisibles, féconds, sans tache. Le mari et la femme semblent n'être plus qu'une seule personne en deux corps différents. Le mari et la femme partagent ensemble tous les soins domestiques; le mari règle toutes les affaires du dehors : la femme se renferme dans son ménage; elle soulage son mari; elle paraît n'être faite que pour lui plaire; elle gagne sa confiance, et le charme moins par sa beauté que par sa vertu. Ce vrai charme de leur société dure autant que leur vie. La sobriété, la modération et les mœurs pures de ce peuple lui donnent une vie longue et exempte de maladies. On y voit des vieillards de cent et de six

vingt ans, qui ont encore de la gaîté et de la vigueur.

Il me reste, ajoutait Télémaque, à savoir comment ils font pour éviter la guerre avec les autres peuples voisins. La nature, dit Adoam, les a séparés des autres peuples d'un côté par la mer, et de l'autre par des hautes montagnes du côté du nord. D'ailleurs, les peuples voisins les respectent à cause de leur vertu. Souvent les autres peuples, ne pouvant s'accorder entre eux, les ont pris pour juges de leurs différends, et leur ont confié les terres et les villes qu'ils disputaient entre eux. Comme cette sage nation n'a jamais fait aucune violence, personne ne se défie d'elle. Ils rient quand on leur parle des rois qui ne peuvent régler entre eux les frontières de leurs États. Peut-on craindre, disent-ils, que la terre manque aux hommes! il y en aura toujours plus qu'ils n'en pourront cultiver. Tandis qu'il restera des terres libres et incultes, nous ne voudrions pas même défendre les nôtres contre des voisins qui viendraient s'en saisir. On ne trouve, dans tous les habitants de la Bétique, ni orgueil, ni hauteur, ni mauvaise foi, ni envie d'étendre leur domination. Ainsi leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple, et ils ne peuvent espérer de s'en faire craindre; c'est pourquoi ils les laissent en repos. Ce peuple abandonnerait son pays, ou se livrerait à la mort, plutôt que d'accepter la servitude : ainsi il est autant difficile à subjuguer, qu'il est incapable de vouloir subjuguer les autres. C'est ce qui fait une paix profonde entre eux et leurs voisins.

Adoam finit ce discours en racontant de quelle manière les Phéniciens faisaient leur commerce dans la Bétique. Ces peuples, disait-il, furent étonnés quand ils virent venir, au travers des ondes de la mer, des hommes étrangers qui venaient de si loin. Ils nous laissèrent fonder une ville dans l'île de Gadès; ils nous reçurent même chez eux avec bonté, et nous firent part de tout ce qu'ils avaient, sans vouloir de nous aucun payement. De plus, ils nous offrirent de nous donner libéralement tout ce qu'il leur resterait de leurs laines, après qu'ils en auraient fait leur provision pour leur usage : et en effet, ils nous en envoyèrent un riche présent. C'est un plaisir pour eux, que de donner aux étrangers leur superflu.

Pour leurs mines, ils n'eurent aucune peine à nous les abandonner; elles leur étaient inutiles. Il leur paraissait que les hommes n'étaient guère sages d'aller chercher par tant de travaux, dans les entrailles de la terrre, ce qui ne peut les rendre heureux, ni satisfaire à aucun vrai besoin. Ne creusez point, nous disaient-ils, si avant dans la terre : contentez-vous de la labourer; elle vous donnera de véritables biens qui vous nourriront; vous en tirerez des fruits qui valent mieux que l'or et que l'argent, puisque les hommes ne veulent de l'or et de l'argent, que pour en acheter les aliments qui soutiennent leur vie.

Nous avons souvent voulu leur apprendre la navigation, et mener les jeunes hommes de leur pays dans la Phénicie; mais ils n'ont jamais voulu que leurs enfants apprissent à vivre comme nous. Ils apprendraient, nous disaient-ils, à avoir besoin de toutes les choses qui vous sont devenues nécessaires : ils voudraient les avoir; ils abandonneraient la vertu pour les obtenir par de mauvaises industries. Ils deviendraient comme un homme qui a de bonnes jambes, et qui, perdant l'habitude de marcher, s'accoutume enfin au besoin d'être toujours porté comme un malade. Pour la navigation, ils l'admirent à cause de l'industrie de cet art; mais ils croient que c'est un art pernicieux, Si ces gens-là, disent-ils, ont suffisamment en leur pays ce qui est nécessaire à la vie, que vont-ils chercher en un autre? Ce qui suffit aux besoins de la nature ne leur suffit-il pas? Ils mériteraient de faire naufrage, puisqu'ils cherchent la mort au milieu des tempêtes, pour assouvir l'avarice des marchands, et pour flatter les passions des autres hommes.

Télémaque était ravi d'entendre ces discours d'Adoam, et il se réjouissait qu'il y eût encore au monde un peuple, qui, suivant la droite nature, fût si sage et si heureux tout ensemble. Oh! combien ces mœurs, disait-il, sont-elles éloignées des mœurs vaines et ambitieuses des peuples qu'on croit les plus sages! nous sommes tellement gâtés, qu'à peine pouvons-nous croire que cette simplicité si naturelle puisse être véritable. Nous regardons les mœurs de ce peuple comme une belle fable, et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux.

LIVRE VIII.

Vénus, toujours irritée contre Télémaque, demande sa perte à Jupiter; mais les destins ne permettant pas qu'il périsse, la déesse va solliciter de Neptune les moyens de l'éloigner d'Ithaque, où le conduisait Adoam. Aussitôt Neptune envoie au pilote Achamas une divinité trompeuse, qui lui enchante les sens et le fait entrer à pleines voiles dans le port de Salente, au moment où il croyait arriver à Ithaque. Idoménée, roi de Salente, fait à Télémaque et à Mentor l'accueil le plus affectueux : il se rend avec eux au temple de Jupiter, où il avait ordonné un sacrifice pour le succès d'une guerre contre les Manduriens. Le sacrificateur, consultant les entrailles des victimes, fait tout espérer à Idoménée, et l'assure qu'il devra son bonheur à ses deux nouveaux hôtes.

Pendant que Télémaque et Adoam s'entretenaient de la sorte, oubliant le sommeil, et n'apercevant

pas que la nuit était déjà au milieu de sa course, une divinité ennemie et trompeuse les éloignait d'Ithaque, que leur pilote Achamas cherchait en vain. Neptune, quoique favorable aux Phéniciens, ne pouvait supporter plus longtemps que Télémaque eût échappé à la tempête qui l'avait jeté contre les rochers de l'île de Calypso. Vénus était encore plus irritée de voir ce jeune homme qui triomphait, ayant vaincu l'Amour et tous ses charmes. Dans le transport de sa douleur, elle quitta Cythère, Paphos, Idalie, et tous les honneurs qu'on lui rend dans l'île de Chypre : elle ne pouvait plus demeurer dans ces lieux où Télémaque avait méprisé son empire. Elle monte vers l'éclatant Olympe, où les dieux étaient assemblés auprès du trône de Jupiter. De ce lieu, ils aperçoivent les astres qui roulent sous leurs pieds; il voient le globe de la terre comme un petit amas de boue; les mers immenses ne leur paraissent que comme des gouttes d'eau dont ce morceau de boue est un peu détrempé : les plus grands royaumes ne sont à leurs yeux qu'un peu de sable qui couvre la surface de cette boue; les peuples innombrables et les plus puissantes armées ne sont que comme des fourmis qui se disputent les unes aux autres un brin d'herbe sur ce morceau de boue. Les immortels rient des affaires les plus sérieuses qui agitent les faibles mortels, et elles leur paraissent des jeux d'enfants. Ce que les hommes appellent grandeur, gloire, puissance, profonde politique, ne paraît à ces suprêmes divinités que misère et faiblesse.

C'est dans cette demeure, si élevée au-dessus de la terre, que Jupiter a posé son trône immobile : ses yeux percent jusque dans l'abîme, et éclairent jusque dans les derniers replis des cœurs : ses regards doux et sereins répandent le calme et la joie dans tout l'univers. Au contraire, quand il secoue sa chevelure, il ébranle le ciel et la terre. Les dieux mêmes, éblouis des rayons de gloire qui l'environnent, ne s'en approchent qu'avec tremblement.

Toutes les divinités célestes étaient dans ce moment auprès de lui. Vénus se présenta avec tous les charmes qui naissent dans son sein; sa robe flottante avait plus d'éclat que toutes les couleurs dont Iris se pare au milieu des sombres nuages, quand elle vient promettre aux mortels effrayés la fin des tempêtes, et leur annoncer le retour du beau temps. Sa robe était nouée par cette fameuse ceinture sur laquelle paraissent les grâces; les cheveux de la déesse étaient attachés par derrière négligemment avec une tresse d'or. Tous les dieux furent surpris de sa beauté, comme s'ils ne l'eussent jamais vue; et leurs yeux en furent éblouis, comme ceux des mortels le sont, quand Phébus, après une longue nuit, vient les éclairer par ses rayons. Ils se regardaient les uns les autres avec étonnement, et leurs yeux revenaient toujours sur Vénus; mais ils aperçurent que les yeux de cette déesse étaient baignés de larmes, et qu'une douleur amère était peinte sur son visage.

Cependant elle s'avançait vers le trône de Jupiter, d'une démarche douce et légère, comme le vol rapide d'un oiseau qui fend l'espace immense des airs. Il la regarda avec complaisance; il lui fit un doux sourire; et, se levant, il l'embrassa. Ma chère fille, lui dit-il, quelle est votre peine? Je ne puis voir vos larmes sans en être touché : ne craignez point de m'ouvrir votre cœur; vous connaissez ma tendresse et ma complaisance.

Vénus lui répondit d'une voix douce, mais entrecoupée de profonds soupirs : O père des dieux et des hommes, vous qui voyez tout, pouvez-vous ignorer ce qui fait ma peine? Minerve ne s'est pas contentée d'avoir renversé jusqu'aux fondements la superbe ville de Troie, que je défendais, et de s'être vengée de Pâris, qui avait préféré ma beauté à la sienne; elle conduit par toutes les terres et par toutes les mers le fils d'Ulysse, ce cruel destructeur de Troie. Télémaque est accompagné par Minerve; c'est ce qui empêche qu'elle ne paraisse ici en son rang avec les autres divinités. Elle a conduit ce jeune téméraire dans l'île de Chypre pour m'outrager. Il a méprisé ma puissance; il n'a pas daigné seulement brûler de l'encens sur mes autels : il a témoigné avoir horreur des fêtes que l'on célèbre en mon honneur; il a fermé son cœur à tous mes plaisirs. En vain Neptune, pour le punir, à ma prière, a irrité les vents et les flots contre lui : Télémaque, jeté par un naufrage horrible dans l'île de Calypso, a triomphé de l'Amour même, que j'avais envoyé dans cette île pour attendrir le cœur de ce jeune Grec. Ni sa jeunesse, ni les charmes de Calypso et de ses nymphes, ni les traits enflammés de l'Amour, n'ont pu surmonter les artifices de Minerve. Elle l'a arraché de cette île : me voilà confondue, un enfant triomphe de moi!

Jupiter, pour consoler Vénus, lui dit : Il est vrai, ma fille, que Minerve défend le cœur de ce jeune Grec contre toutes les flèches de votre fils, et qu'elle lui prépare une gloire que jamais jeune homme n'a méritée. Je suis fâché qu'il ait méprisé vos autels; mais je ne puis le soumettre à votre puissance. Je consens, pour l'amour de vous, qu'il soit encore errant par mer et par terre, qu'il vive loin de sa patrie, exposé à toutes sortes de maux et de dangers; mais les destins ne permettent, ni qu'il périsse, ni que sa vertu succombe dans les plaisirs dont vous flattez les hommes. Consolez-vous donc, ma fille;

soyez contente de tenir dans votre empire tant d'autres héros et tant d'immortels.

En disant ces paroles, il fit à Vénus un souris plein de grâce et de majesté. Un éclat de lumière, semblable aux plus perçants éclairs, sortit de ses yeux. En baisant Vénus avec tendresse, il répandit une odeur d'ambroisie dont tout l'Olympe fut parfumé. La déesse ne put s'empêcher d'être sensible à cette caresse du plus grand des dieux : malgré ses larmes et sa douleur, on vit la joie se répandre sur son visage, elle baissa son voile pour cacher la rougeur de ses joues, et l'embarras où elle se trouvait. Toute l'assemblée des dieux applaudit aux paroles de Jupiter; et Vénus, sans perdre un moment, alla trouver Neptune pour concerter avec lui les moyens de se venger de Télémaque.

Elle raconta à Neptune ce que Jupiter lui avait dit. Je savais déja, répondit Neptune, l'ordre immuable des destins : mais si nous ne pouvons abîmer Télémaque dans les flots de la mer, du moins n'oublions rien pour le rendre malheureux, et pour retarder son retour à Ithaque. Je ne puis consentir à faire périr le vaisseau phénicien dans lequel il est embarqué. J'aime les Phéniciens, c'est mon peuple; nulle autre nation de l'univers ne cultive comme eux mon empire. C'est par eux que la mer est devenue le lien de la société de tous les peuples de la terre. Ils m'honorent par de continuels sacrifices sur mes autels; ils sont justes, sages et laborieux dans le commerce; ils répandent partout la commodité et l'abondance. Non, déesse, je ne puis souffrir qu'un de leurs vaisseaux fasse naufrage; mais je ferai que le pilote perdra sa route. et qu'il s'éloignera d'Ithaque où il veut aller.

Vénus. contente de cette promesse, rit avec malignité, et retourna, dans son char volant, sur les prés fleuris d'Idalie, où les Grâces, les Jeux et les Ris, témoignèrent leur joie de la revoir, dansant autour d'elle sur les fleurs qui parfument ce charmant séjour.

Neptune envoya aussitôt une divinité trompeuse, semblable aux songes, excepté que les songes ne trompent que pendant le sommeil, au lieu que cette divinité enchante les sens des hommes qui veillent. Ce dieu malfaisant, environné d'une foule innombrable de Mensonges ailés qui voltigent autour de lui, vint répandre une liqueur subtile et enchantée sur les yeux du pilote Achamas, qui considérait attentivement à la clarté de la lune le cours des étoiles, et le rivage d'Ithaque, dont il découvrait déjà assez près de lui les rochers escarpés. Dans ce même moment, les yeux du pilote ne lui montrèrent plus rien de véritable. Un faux ciel et une terre feinte se présentèrent à lui. Les étoiles parurent comme si elles avaient changé leur course, et qu'elles fussent revenues sur leurs pas; tout l'Olympe semblait se mouvoir par des lois nouvelles. La terre même était changée : une fausse Ithaque se présentait toujours au pilote pour l'amuser, tandis qu'il s'éloignait de la véritable. Plus il s'avançait vers cette image trompeuse du rivage de l'île, plus cette image reculait; elle fuyait toujours devant lui, et il ne savait que croire de cette fuite. Quelquefois il s'imaginait entendre déjà le bruit qu'on fait dans un port. Déjà il se préparait, selon l'ordre qu'il en avait reçu, à aller aborder secrètement dans une petite île qui est auprès de la grande, pour dérober aux amants de Pénélope, conjurés contre Télémaque, le retour de celui-ci. Quelquefois il craignait les écueils dont cette côte de la mer est bordée; et il lui semblait entendre l'horrible mugissement des vagues qui vont se briser contre ces écueils : puis tout à coup il remarquait que la terre paraissait encore éloignée. Les montagnes n'étaient à ses yeux, dans cet éloignement, que comme de petits nuages qui obscurcissent quelquefois l'horizon pendant que le soleil se couche. Ainsi Achamas était étonné; et l'impression de la divinité trompeuse, qui charmait ses yeux, lui faisait éprouver un certain saisissement qui lui avait été jusqu'alors inconnu. Il était même tenté de croire qu'il ne veillait pas, et qu'il était dans l'illusion d'un songe. Cependant Neptune commanda au vent d'orient de souffler pour jeter le navire sur les côtes de l'Hespérie. Le vent obéit avec tant de violence, que le navire arriva bientôt sur le rivage que Neptune avait marqué.

Déjà l'aurore annonçait le jour; déjà les étoiles, qui craignent les rayons du soleil, et qui en sont jalouses, allaient cacher dans l'Océan leurs sombres feux, quand le pilote s'écria : Enfin, je n'en puis plus douter, nous touchons presque à l'île d'Ithaque! Télémaque, réjouissez-vous; dans une heure vous pourrez revoir Pénélope, et peut-être trouver Ulysse remonté sur son trône! A ce cri, Télémaque, qui était immobile dans les bras du sommeil, s'éveille, se lève, monte au gouvernail, embrasse le pilote, et de ses yeux encore à peine ouverts regarde fixement la côte voisine. Il gémit, ne reconnaissant point les rivages de sa patrie. Hélas! où sommes-nous? dit-il; ce n'est point là ma chère Ithaque! vous vous êtes trompé, Achamas; vous connaissez mal cette côte, si éloignée de votre pays. Non, non, répondit Achamas; je ne puis me tromper en considérant les bords de cette île. Combien de fois suis-je entré dans votre port! j'en connais jusques aux moindres rochers; le rivage de Tyr n'est guère mieux dans ma

mémoire. Reconnaissez cette montagne qui avance; voyez ce rocher qui s'élève comme une tour; n'entendez-vous pas la vague qui se rompt contre ces autres rochers, lorsqu'ils semblent menacer la mer par leur chute? Mais ne remarquez-vous pas le temple de Minerve qui fend la nue? Voilà la forteresse, et la maison d'Ulysse votre père.

Vous vous trompez, ô Achamas, répondit Télémaque; je vois au contraire une côte assez relevée, mais unie; j'aperçois une ville qui n'est point Ithaque. O dieux! est-ce ainsi que vous vous jouez des hommes!

Pendant qu'il disait ces paroles, tout à coup les yeux d'Achamas furent changés. Le charme se rompit; il vit le rivage tel qu'il était véritablement, et reconnut son erreur. Je l'avoue, ô Télémaque, s'écria-t-il : quelque divinité ennemie avait enchanté mes yeux; je croyais voir Ithaque, et son image tout entière se présentait à moi; mais dans ce moment elle disparaît comme un songe. Je vois une autre ville; c'est sans doute Salente, qu'Idoménée, fugitif de Crète, vient de fonder dans l'Hespérie : j'aperçois des murs qui s'élèvent, et qui ne sont pas encore achevés; je vois un port qui n'est pas encore entièrement fortifié.

Pendant qu'Achamas remarquait les divers ouvrages nouvellement faits dans cette ville naissante, et que Télémaque déplorait son malheur, le vent que Neptune faisait souffler les fit entrer à pleines voiles dans une rade où ils se trouvèrent à l'abri, et tout auprès du port.

Mentor, qui n'ignorait ni la vengeance de Neptune, ni le cruel artifice de Vénus, n'avait fait que sourire de l'erreur d'Achamas. Quand ils furent dans cette rade, Mentor dit à Télémaque : Jupiter vous éprouve; mais il ne veut pas votre perte : au contraire, il ne vous éprouve que pour vous ouvrir le chemin de la gloire. Souvenez-vous des travaux d'Hercule; ayez toujours devant vos yeux ceux de votre père. Quiconque ne sait pas souffrir n'a point un grand cœur. Il faut, par votre patience et par votre courage, lasser la cruelle fortune qui se plaît à vous persécuter. Je crains moins pour vous les plus affreuses disgrâces de Neptune, que je ne craignais les caresses flatteuses de la déesse qui vous retenait dans son île. Que tardons-nous? entrons dans ce port; voici un peuple ami; c'est chez les Grecs que nous arrivons : Idoménée, si maltraité par la fortune, aura pitié des malheureux. Aussitôt ils entrèrent dans le port de Salente, où le vaisseau phénicien fut reçu sans peine, parce que les Phéniciens sont en paix et en commerce avec tous les peuples de l'univers.

Télémaque regardait avec admiration cette ville naissante, semblable à une jeune plante, qui, ayant été nourrie par la douce rosée de la nuit, sent, dès le matin, les rayons du soleil qui viennent l'embellir; elle croît, elle ouvre ses tendres boutons, elle étend ses feuilles vertes, elle épanouit ses fleurs odoriférantes avec mille couleurs nouvelles; à chaque moment qu'on la voit, on y trouve un nouvel éclat. Ainsi fleurissait la nouvelle ville d'Idoménée sur le rivage de la mer; chaque jour, chaque heure, elle croissait avec magnificence, et elle montrait de loin aux étrangers qui étaient sur la mer, de nouveaux ornements d'architecture qui s'élevaient jusqu'au ciel. Toute la côte retentissait des cris des ouvriers et des coups de marteau; les pierres étaient suspendues en l'air par des grues avec des cordes. Tous les chefs animaient le peuple au travail dès que l'aurore paraissait; et le roi Idoménée donnant partout les ordres lui-même, faisait avancer les ouvrages avec une incroyable diligence.

A peine le vaisseau phénicien fut arrivé, que les Crétois donnèrent à Télémaque et à Mentor toutes les marques d'amitié sincère. On se hâta d'avertir Idoménée de l'arrivée du fils d'Ulysse. Le fils d'Ulysse! S'écria-t-il; d'Ulysse, ce cher ami! de ce sage héros, par qui nous avons enfin renversé la ville de Troie! qu'on le mène ici, et que je lui montre combien j'ai aimé son père! Aussitôt on lui présente Télémaque, qui lui demande l'hospitalité, en lui disant son nom.

Idoménée lui répondit avec un visage doux et riant : Quand même on ne m'aurait pas dit qui vous êtes, je crois que je vous aurais reconnu. Voilà Ulysse lui-même; voilà ses yeux pleins de feu, et dont le regard était si ferme; voilà son air, d'abord froid et réservé, qui cachait tant de vivacité et de grâces; je reconnais même ce sourire fin, cette action négligée, cette parole douce, simple et insinuante, qui persuadait sans qu'on eût le temps de s'en défier. Oui, vous êtes le fils d'Ulysse; mais vous serez aussi le mien. O mon fils, mon cher fils, quelle aventure vous mène sur ce rivage? Est-ce pour chercher votre père? Hélas! je n'en ai aucune nouvelle. La fortune nous a persécutés lui et moi : il a eu le malheur de ne pouvoir retrouver sa patrie, et j'ai eu celui de retrouver la mienne pleine de la colère des dieux contre moi. Pendant qu'Idoménée disait ces paroles, il regardait fixement Mentor, comme un homme dont le visage ne lui était pas inconnu, mais dont il ne pouvait retrouver le nom.

Cependant Télémaque lui répondait les larmes aux yeux : O roi, pardonnez-moi la douleur que

je ne saurais vous cacher dans un temps où je ne devrais vous témoigner que de la joie et de la reconnaissance pour vos bontés. Par le regret que vous témoignez de la perte d'Ulysse, vous m'apprenez vous-même à sentir le malheur de ne pouvoir trouver mon père. Il y a déjà longtemps que je le cherche dans toutes les mers. Les dieux irrités ne me permettent ni de le revoir, ni de savoir s'il a fait naufrage, ni de pouvoir retourner à Ithaque, où Pénélope languit dans le désir d'être délivrée de ses amants. J'avais cru vous trouver dans l'île de Crète : j'y ai su votre cruelle destinée, et je ne croyais pas devoir jamais approcher de l'Hespérie, où vous avez fondé un nouveau royaume. Mais la fortune, qui se joue des hommes, et qui me tient errant dans tous les pays loin d'Ithaque, m'a enfin jeté sur vos côtes. Parmi tous les maux qu'elle m'a faits, c'est celui que je supporte plus volontiers. Si elle m'éloigne de ma patrie, du moins elle me fait connaître le plus généreux de tous les rois.

A ces mots, Idoménée embrassa tendrement Télémaque; et, le menant dans son palais, lui dit : Quel est donc ce prudent vieillard qui vous accompagne? Il me semble que je l'ai souvent vu autrefois. C'est Mentor, répliqua Télémaque, Mentor, ami d'Ulysse, à qui il avait confié mon enfance. Qui pourrait vous dire tout ce que je lui dois!

Aussitôt Idoménée s'avance, et tend la main à Mentor. Nous nous sommes vus, dit-il, autrefois. Vous souvenez-vous du voyage que vous fîtes en Crète, et des bons conseils que vous me donnâtes? Mais alors l'ardeur de la jeunesse et le goût des vains plaisirs m'entraînaient. Il a fallu que mes malheurs m'aient instruit, pour m'apprendre ce que je ne voulais pas croire. Plût aux dieux que je vous eusse cru, ô sage vieillard! Mais je remarque avec étonnement que vous n'êtes presque point changé depuis tant d'années, c'est la même fraîcheur de visage, la même taille droite, la même vigueur : vos cheveux seulement ont un peu blanchi.

Grand roi, répondit Mentor, si j'étais flatteur, je vous dirais de même que vous avez conservé cette fleur de jeunesse qui éclatait sur votre visage avant le siége de Troie; mais j'aimerais mieux vous déplaire, que de blesser la vérité. D'ailleurs je vois par votre sage discours, que vous n'aimez pas la flatterie, et qu'on ne hasarde rien en vous parlant avec sincérité. Vous êtes bien changé, et j'aurais eu de la peine à vous reconnaître. J'en conçois clairement la cause; c'est que vous avez beaucoup souffert dans vos malheurs : mais vous avez bien gagné en souffrant, puisque vous avez acquis la sagesse. On doit se consoler aisément des rides qui viennent sur le visage, pendant que le cœur s'exerce et se fortifie dans la vertu. Au reste, sachez que les rois s'usent toujours plus que les autres hommes. Dans l'adversité, les peines de l'esprit et les travaux du corps les font vieillir avant le temps. Dans la prospérité, les délices d'une vie molle les usent bien plus encore que tous les travaux de la guerre. Rien n'est si malsain que les plaisirs où l'on ne peut se modérer. De là vient que les rois, et en paix, et en guerre, ont toujours des peines et des plaisirs qui font venir la vieillesse avant l'âge où elle doit venir naturellement. Une vie sobre, modérée, simple, exempte d'inquiétudes et de passions, réglée et laborieuse, retient dans les membres d'un homme sage la vive jeunesse, qui, sans ces précautions, est toujours prête à s'envoler sur les ailes du Temps.

Idoménée, charmé du discours de Mentor, l'eût écouté longtemps, si on ne fût venu l'avertir pour un sacrifice qu'il devait faire à Jupiter. Télémaque et Mentor le suivirent, environnés d'une grande foule de peuple, qui considérait avec empressement et curiosité ces deux étrangers. Les Salentins se disaient les uns aux autres : Ces deux hommes sont bien différents! Le jeune a je ne sais quoi de vif et d'aimable; toutes les grâces de la beauté et de la jeunesse sont répandues sur son visage et sur tout son corps : mais cette beauté n'a rien de mou ni d'efféminé; avec cette fleur si tendre de la jeunesse, il paraît vigoureux, robuste, endurci au travail. Mais cet autre, quoique bien plus âgé, n'a encore rien perdu de sa force : sa mine paraît d'abord moins haute, et son visage moins gracieux; mais quand on le regarde de près, on trouve dans sa simplicité des marques de sagesse et de vertu, avec une noblesse qui étonne. Quand les dieux sont descendus sur la terre pour se communiquer aux mortels, sans doute qu'ils ont pris de telles figures d'étrangers et de voyageurs.

Cependant on arrive dans le temple de Jupiter, qu'Idoménée, du sang de ce dieu, avait orné avec beaucoup de magnificence. Il était environné d'un double rang de colonnes de marbre jaspé; les chapitaux étaient d'argent. Le temple était tout incrusté de marbre, avec des bas-reliefs qui représentaient Jupiter changé en taureau, le ravissement d'Europe, et son passage en Crète au travers des flots : ils semblaient respecter Jupiter, quoiqu'il fût sous une forme étrangère. On voyait ensuite la naissance et la jeunesse de Minos; enfin ce sage roi donnant dans un âge plus avancé, des lois à toute son île pour la rendre à jamais florissante. Télémaque y remarqua aussi les principales aventures du siége de

Troie, où Idoménée avait acquis la gloire d'un grand capitaine. Parmi ces représentations de combats, il chercha son père; il le reconnut, prenant les chevaux de Rhésus que Diomède venait de tuer; ensuite disputant avec Ajax les armes d'Achille devant tous les chefs de l'armée grecque assemblés; enfin sortant du cheval fatal pour verser le sang de tant de Troyens.

Télémaque le reconnut d'abord à ces fameuses actions, dont il avait souvent ouï parler, et que Nestor même lui avait racontées. Les larmes coulèrent de ses yeux. Il changea de couleur; son visage parut troublé. Idoménée l'aperçut, quoique Télémaque se détournât pour cacher son trouble. N'ayez point de honte, lui dit Idoménée, de nous laisser voir combien vous êtes touché de la gloire et des malheurs de votre père.

Cependant le peuple s'assemblait en foule sous les vastes portiques formés par le double rang de colonnes qui environnaient le temple. Il y avait deux troupes de jeunes garçons et de jeunes filles qui chantaient des vers à la louange du dieu qui tient dans ses mains la foudre. Ces enfants, choisis de la figure la plus agréable, avaient de longs cheveux flottants sur leurs épaules. Leurs têtes étaient couronnées de roses, et parfumées; ils étaient tous vêtus de blanc. Idoménée faisait à Jupiter un sacrifice de cent taureaux pour se le rendre favorable dans une guerre qu'il avait entreprise contre ses voisins. Le sang des victimes fumait de tous côtés : on le voyait ruisseler dans les profondes coupes d'or et d'argent.

Le vieillard Théophane, ami des dieux et prêtre du temple, tenait, pendant le sacrifice, sa tête couverte d'un bout de sa robe de pourpre : ensuite il consulta les entrailles des victimes qui palpitaient encore; puis s'étant mis sur le trépied sacré : O dieux, s'écria-t-il, quels sont donc ces deux étrangers que le ciel envoie en ces lieux? Sans eux, la guerre entreprise nous serait funeste, et Salente tomberait en ruines avant que d'achever d'être élevée sur ses fondements. Je vois un jeune héros que la sagesse mène par la main. Il n'est pas permis à une bouche mortelle d'en dire davantage.

En disant ces paroles, son regard était farouche et ses yeux étincelants; il semblait voir d'autres objets que ceux qui paraissaient devant lui; son visage était enflammé; il était troublé et hors de lui-même; ses cheveux étaient hérissés, sa bouche écumante, ses bras levés et immobiles. Sa voix émue était plus forte qu'une voix humaine; il était hors d'haleine, et ne pouvait tenir renfermé au dedans de lui l'esprit divin qui l'agitait.

O heureux Idoménée! s'écria-t-il encore, que vois-je! quels malheurs évités! quelle douce paix au dedans! mais au dehors quels combats! quelles victoires! O Télémaque! tes travaux surpasseront ceux de ton père; le fier ennemi gémit dans la poussière sous ton glaive; les portes d'airain, les inaccessibles remparts tombent à tes pieds. O grande déesse, que son père.... O jeune homme, tu verras enfin.... A ces mots, la parole meurt dans sa bouche, et il demeure, comme malgré lui, dans un silence plein d'étonnement.

Tout le peuple est glacé de crainte. Idoménée, tremblant, n'ose lui demander qu'il achève. Télémaque même, surpris, comprend à peine ce qu'il vient d'entendre; à peine peut-il croire qu'il ait entendu ces hautes prédictions. Mentor est le seul que l'esprit divin n'a point étonné. Vous entendez, dit-il à Idoménée, le dessein des dieux. Contre quelque nation que vous ayez à combattre, la victoire sera dans vos mains, et vous devrez au jeune fils de votre ami le bonheur de vos armes. N'en soyez point jaloux; profitez seulement de ce que les dieux vous donnent par lui.

Idoménée, n'étant pas encore revenu de son étonnement, cherchait en vain des paroles; sa langue demeurait immobile. Télémaque, plus prompt, dit à Mentor : Tant de gloire promise ne me touche point; mais que peuvent donc signifier ces dernières paroles, Tu verras?... Est-ce mon père, ou seulement Ithaque? Hélas! que n'a-t-il achevé! il m'a laissé plus en doute que je n'étais. O Ulysse! ô mon père! serait-ce vous, vous-même que je dois voir? serait-il vrai? Mais je me flatte. Cruel oracle! tu prends plaisir à te jouer d'un malheureux; encore une parole, et j'étais au comble du bonheur.

Mentor lui dit : Respectez ce que les dieux découvrent, et n'entreprenez point de découvrir ce qu'ils veulent cacher. Une curiosité téméraire mérite d'être confondue. C'est par une sagesse pleine de bonté, que les dieux cachent aux faibles hommes leur destinée dans une nuit impénétrable. Il est utile de prévoir ce qui dépend de nous, pour le bien faire; mais il n'est pas moins utile d'ignorer ce qui ne dépend pas de nos soins, et ce que les dieux veulent faire de nous. Télémaque, touché de ces paroles, se retint avec beaucoup de peine.

Idoménée, qui était revenu de son étonnement, commença de son côté à louer le grand Jupiter, qui lui avait envoyé le jeune Télémaque et le sage Mentor, pour le rendre victorieux de ses ennemis. Après qu'on eut fait un magnifique repas, qui suivit le sacrifice, il parla ainsi en particulier aux deux étrangers :

J'avoue que je ne connaissais point encore assez

l'art de régner quand je revins en Crète, après le siége de Troie. Vous savez, chers amis, les malheurs qui m'ont privé de régner dans cette grande île, puisque vous m'assurez que vous y avez été depuis que j'en suis parti. Encore trop heureux si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire, et à me rendre plus modéré! Je traversai les mers comme un fugitif que la vengeance des dieux et des hommes poursuit : toute ma grandeur passée ne servait qu'à me rendre ma chute plus honteuse et plus insupportable. Je vins réfugier mes dieux pénates sur cette côte déserte, où je ne trouvai que des terres incultes, couvertes de ronces et d'épines, des forêts aussi anciennes que la terre, des rochers presque inaccessibles où se retiraient les bêtes farouches. Je fus réduit à me réjouir de posséder, avec un petit nombre de soldats et de compagnons qui avaient bien voulu me suivre dans mes malheurs, cette terre sauvage, et d'en faire ma patrie, ne pouvant plus espérer de revoir jamais cette île fortunée où les dieux m'avaient fait naître pour y régner. Hélas! disais-je en moi-même, quel changement! Quel exemple terrible ne suis-je point pour les rois! il faudrait me montrer à tous ceux qui règnent dans le monde, pour les instruire par mon exemple. Ils s'imaginent n'avoir rien à craindre, à cause de leur élévation au-dessus du reste des hommes. Hé! c'est leur élévation même qui fait qu'ils ont tout à craindre! J'étais craint de mes ennemis, et aimé de mes sujets, je commandais à une nation puissante et belliqueuse : la renommée avait porté mon nom dans les pays les plus éloignés : je régnais dans une île fertile et délicieuse; cent villes me donnaient chaque année un tribut de leurs richesses : ces peuples me reconnaissaient pour être du sang de Jupiter, né dans leur pays; ils m'aimaient comme le petit-fils du sage Minos, dont les lois les rendent si puissants et si heureux. Que manquait-il à mon bonheur, sinon d'en savoir jouir avec modération! Mais mon orgueil, et la flatterie que j'ai écoutée, ont renversé mon trône. Ainsi tomberont tous les rois qui se livreront à leurs désirs, et aux conseils des esprits flatteurs.

Pendant le jour je tâchais de montrer un visage gai et plein d'espérance, pour soutenir le courage de ceux qui m'avaient suivi. Faisons, leur disais-je, une nouvelle ville, qui nous console de tout ce que nous avons perdu. Nous sommes environnés de peuples qui nous ont donné un bel exemple pour cette entreprise. Nous voyons Tarente qui s'élève assez près de nous. C'est Phalante, avec ses Lacédémoniens, qui a fondé ce nouveau royaume. Philoctète donne le nom de Pétilie a une grande ville qu'il bâtit sur la même côte. Métaponte est encore une semblable colonie. Ferons-nous moins que tous ces étrangers errants comme nous? La fortune ne nous est pas plus rigoureuse.

Pendant que je tâchais d'adoucir par ces paroles les peines de mes compagnons, je cachais au fond de mon cœur une douleur mortelle. C'était une consolation pour moi, que la lumière du jour me quittât, et que la nuit vînt m'envelopper de ses ombres pour déplorer en liberté ma misérable destinée. Deux torrents de larmes amères coulaient de mes yeux, et le doux sommeil leur était inconnu. Le lendemain, je recommençais mes travaux avec une nouvelle ardeur. Voilà, Mentor, ce qui fait que vous m'avez trouvé si vieilli.

Après qu'Idoménée eut achevé de raconter ses peines, il demanda à Télémaque et à Mentor leur secours dans la guerre où il se trouvait engagé. Je vous renverrai, leur disait-il, à Ithaque, dès que la guerre sera finie. Cependant je ferai partir des vaisseaux vers toutes les côtes les plus éloignées, pour apprendre des nouvelles d'Ulysse. En quelque endroit des terres connues que la tempête ou la colère de quelque divinité l'ait jeté, je saurai bien l'en retirer. Plaise aux dieux qu'il soit encore vivant! Pour vous, je vous renverrai avec les meilleurs vaisseaux qui aient jamais été construits dans l'île de Crète; ils sont faits du bois coupé sur le véritable mont Ida, où Jupiter naquit. Ce bois sacré ne saurait périr dans les flots; les vents et les rochers le craignent et le respectent. Neptune même, dans son plus grand courroux, n'oserait soulever les vagues contre lui. Assurez-vous donc que vous retournerez heureusement à Ithaque sans peine, et qu'aucune divinité ennemie ne pourra plus vous faire errer sur tant de mers; le trajet est court et facile. Renvoyez le vaisseau phénicien qui vous a porté jusqu'ici, et ne songez qu'à acquérir la gloire d'établir le nouveau royaume d'Idoménée pour réparer tous ses malheurs. C'est à ce prix, ô fils d'Ulysse, que vous serez jugé digne de votre père. Quand même les destinées rigoureuses l'auraient déjà fait descendre dans le sombre royaume de Pluton, toute la Grèce charmée croira le revoir en vous.

A ces mots, Télémaque interrompit Idoménée : Renvoyons, dit-il, le vaisseau phénicien. Que tardons-nous à prendre les armes pour attaquer vos ennemis? ils sont devenus les nôtres. Si nous avons été victorieux en combattant dans la Sicile pour Aceste, Troyen ennemi de la Grèce, ne serons-nous pas encore plus ardents et plus favorisés des dieux quand nous combattrons pour un des héros grecs qui ont renversé la ville de Priam? L'oracle

que nous venons d'entendre ne nous permet pas d'en douter.

LIVRE IX.

Idoménée fait connaître à Mentor le sujet de la guerre contre les Manduriens, et les mesures qu'il a prises contre leurs incursions. Mentor lui montre l'insuffisance de ces moyens, et lui en propose de plus efficaces. Pendant cet entretien, les Manduriens se présentent aux portes de Salente, avec une nombreuse armée composée de plusieurs peuples voisins, qu'ils avaient mis dans leurs intérêts. A cette vue, Mentor sort précipitamment de Salente, et va seul proposer aux ennemis les moyens de terminer la guerre sans effusion de sang. Bientôt Télémaque le suit, impatient de connaître l'issue de cette négociation. Tous deux offrent de rester comme otages auprès des Manduriens, pour répondre de la fidélité d'Idoménée aux conditions de paix qu'il propose. Après quelque résistance, les Manduriens se rendent aux sages remontrances de Mentor, qui fait aussitôt venir Idoménée pour conclure la paix en personne. Ce prince accepte sans balancer toutes les conditions proposées par Mentor. On se donne réciproquement des otages, et l'on offre en commun des sacrifices pour la confirmation de l'alliance; après quoi Idoménée rentre dans la ville avec les rois et les principaux chefs alliés des Manduriens.

Mentor, regardant d'un œil doux et tranquille Télémaque, qui était déjà plein d'une noble ardeur pour les combats, prit ainsi la parole : Je suis bien aise, fils d'Ulysse, de voir en vous une si belle passion pour la gloire; mais souvenez-vous que votre père n'en a acquis une si grande parmi les Grecs, au siége de Troie, qu'en se montrant le plus sage et le plus modéré d'entre eux. Achille, quoique invincible et invulnérable, quoique sûr de porter la terreur et la mort partout où il combattait, n'a pu prendre la ville de Troie : il est tombé lui-même au pied des murs de cette ville, et elle a triomphé du vainqueur d'Hector. Mais Ulysse, en qui la prudence conduisait la valeur, a porté la flamme et le fer au milieu des Troyens; et c'est à ses mains qu'on doit la chute de ces hautes et superbes tours, qui menacèrent, pendant dix ans, toute la Grèce conjurée. Autant que Minerve est au-dessus de Mars, autant une valeur discrète et prévoyante surpasse-t-elle un courage bouillant et farouche. Commençons donc par nous instruire des circonstances de cette guerre qu'il faut soutenir. Je ne refuse aucun péril : mais je crois, ô Idoménée, que vous devez nous expliquer premièrement si votre guerre est juste; ensuite, contre qui vous la faites, et enfin, quelles sont vos forces pour en espérer un heureux succès.

Idoménée lui répondit : Quand nous arrivâmes sur cette côte, nous y trouvâmes un peuple sauvage qui errait dans les forêts, vivant de sa chasse et des fruits que les arbres portent d'eux-mêmes. Ces peuples, qu'on nomme les Manduriens, furent épouvantés, voyant nos vaisseaux et nos armes; ils se retirèrent dans les montagnes. Mais comme nos soldats furent curieux de voir le pays, et voulurent poursuivre des cerfs, ils rencontrèrent ces sauvages fugitifs. Alors les chefs de ces sauvages leur dirent : Nous avons abandonné les doux rivages de la mer pour vous les céder; il ne nous reste que des montagnes presque inaccessibles; du moins est-il juste que vous nous y laissiez en paix et en liberté. Nous vous trouvons errants, dispersés, et plus faibles que nous; il ne tiendrait qu'à nous de vous égorger, et d'ôter même à vos compagnons la connaissance de votre malheur : mais nous ne voulons point tremper nos mains dans le sang de ceux qui sont hommes aussi bien que nous. Allez; souvenez-vous que vous devez la vie à nos sentiments d'humanité. N'oubliez jamais que c'est d'un peuple que vous nommez grossier et sauvage, que vous recevez cette leçon de modération et de générosité.

Ceux d'entre les nôtres qui furent ainsi renvoyés par ces barbares, revinrent dans le camp, et racontèrent ce qui leur était arrivé. Nos soldats en furent émus; ils eurent honte de voir que des Crétois dussent la vie à cette troupe d'hommes fugitifs, qui leur paraissaient ressembler plutôt à des ours qu'à des hommes : ils s'en allèrent à la chasse en plus grand nombre que les premiers, et avec toutes sortes d'armes. Bientôt ils rencontrèrent les sauvages et les attaquèrent. Le combat fut cruel. Les traits volaient de part et d'autre, comme la grêle tombe dans une campagne pendant un orage. Les sauvages furent contraints de se retirer dans leurs montagnes escarpées, où les nôtres n'osèrent s'engager.

Peu de temps après, ces peuples envoyèrent vers moi deux de leurs plus sages vieillards, qui venaient me demander la paix. Ils m'apportèrent des présents : c'était des peaux des bêtes farouches qu'ils avaient tuées, et des fruits du pays. Après m'avoir donné leurs présents, ils parlèrent ainsi :

O roi! nous tenons, comme tu vois, dans une main l'épée, et dans l'autre une branche d'olivier. (En effet, ils tenaient l'une et l'autre dans leurs mains.) Voilà la paix et la guerre : choisis. Nous aimerions mieux la paix; c'est pour l'amour d'elle, que nous n'avons point eu de honte de te céder le doux rivage de la mer, où le soleil rend la terre fertile, et produit tant de fruits délicieux. La paix est plus douce que tous ces fruits : c'est pour elle que nous nous sommes retirés dans ces hautes montagnes toujours couvertes de glace et de neige, où l'on ne voit jamais ni les fleurs du printemps ni les riches fruits de l'automne. Nous avons horreur de cette brutalité, qui, sous de beaux noms

d'ambition et de gloire, va follement ravager les provinces, et répand le sang des hommes, qui sont tous frères. Si cette fausse gloire te touche, nous n'avons garde de te l'envier : nous te plaignons, et nous prions les dieux de nous préserver d'une fureur semblable. Si les sciences que les Grecs apprennent avec tant de soin, et si la politesse dont ils se piquent, ne leur inspirent que cette détestable injustice, nous nous croyons trop heureux de n'avoir point ces avantages. Nous ferons gloire d'être toujours ignorants et barbares, mais justes, humains, fidèles, désintéressés, accoutumés à nous contenter de peu, et à mépriser la vaine délicatesse qui fait qu'on a besoin d'avoir beaucoup. Ce que nous estimons, c'est la santé, la frugalité, la liberté, la vigueur de corps et d'esprit; c'est l'amour de la vertu, la crainte des dieux, le bon naturel pour nos proches, l'attachement à nos amis, la fidélité pour tout le monde, la modération dans la prospérité, la fermeté dans les malheurs, le courage pour dire toujours hardiment la vérité, l'horreur de la flatterie. Voilà quels sont les peuples que nous t'offrons pour voisins et pour alliés. Si les dieux irrités t'aveuglent jusqu'à te faire refuser la paix, tu apprendras, mais trop tard, que les gens qui aiment par modération la paix sont les plus redoutables dans la guerre.

Pendant que ces vieillards me parlaient ainsi, je ne pouvais me lasser de les regarder. Ils avaient la barbe longue et négligée, les cheveux plus courts, mais blancs, les sourcils épais, les yeux vifs, un regard et une contenance ferme, une parole grave et pleine d'autorité, des manières simples et ingénues. Les fourrures qui leur servaient d'habits, étant nouées sur l'épaule, laissaient voir des bras plus nerveux et des muscles mieux nourris que ceux de nos athlètes. Je répondis à ces deux envoyés, que je désirais la paix. Nous réglâmes ensemble de bonne foi plusieurs conditions; nous en prîmes tous les dieux à témoins; et je renvoyai ces hommes chez eux avec des présents.

Mais les dieux, qui m'avaient chassé du royaume de mes ancêtres, n'étaient pas encore lassés de me persécuter. Nos chasseurs, qui ne pouvaient pas être si tôt avertis de la paix que nous venions de faire, rencontrèrent le même jour une grande troupe de ces barbares, qui accompagnaient leurs envoyés lorsqu'ils revenaient de notre camp : ils les attaquèrent avec fureur, en tuèrent une partie, et poursuivirent le reste dans les bois. Voilà la guerre rallumée. Ces barbares croient qu'ils ne peuvent plus se fier ni à nos promesses ni à nos serments.

Pour être plus puissants contre nous, ils appellent à leur secours les Locriens, les Apuliens, les Lucaniens, les Brutiens, les peuples de Crotone, de Nérite, de Messapie et de Brindes. Les Lucaniens viennent avec des chariots armés de faux tranchantes. Parmi les Apuliens, chacun est couvert de quelque peau de bête farouche qu'il a tuée; ils portent des massues pleines de gros nœuds, et garnies de pointes de fer; ils sont presque de la taille des géants, et leurs corps se rendent si robustes, par les exercices pénibles auxquels ils s'adonnent, que leur seule vue épouvante. Les Locriens, venus de la Grèce, sentent encore leur origine, et sont plus humains que les autres; mais ils ont joint à l'exacte discipline des troupes grecques la vigueur des barbares, et l'habitude de mener une vie dure, ce qui les rend invincibles. Ils portent des boucliers légers, qui sont faits d'un tissu d'osier, et couverts de peaux; leurs épées sont longues. Les Brutiens sont légers à la course comme les cerfs et comme les daims. On croirait que l'herbe même la plus tendre n'est point foulée sous leurs pieds; à peine laissent-ils dans le sable quelque trace de leurs pas. On les voit tout à coup fondre sur leurs ennemis, et puis disparaître avec une égale rapidité. Les peuples de Crotone sont adroits à tirer des flèches. Un homme ordinaire parmi les Grecs ne pourrait bander un arc tel qu'on en voit communément chez les Crotoniates; et si jamais ils s'appliquent à nos jeux, ils y remporteront les prix. Leurs flèches sont trempées dans le suc de certaines herbes venimeuses, qui viennent, dit-on, des bords de l'Averne, et dont le poison est mortel. Pour ceux de Nérite, de Brindes et de Messapie, ils n'ont en partage que la force de corps et une valeur sans art. Les cris qu'ils poussent jusqu'au ciel, à la vue de leurs ennemis, sont affreux. Ils se servent assez bien de la fronde, et ils obscurcissent l'air par une grêle de pierres lancées; mais ils combattent sans ordre. Voilà, Mentor, ce que vous désiriez de savoir : vous connaissez maintenant l'origine de cette guerre, et quels sont nos ennemis.

Après cet éclaircissement, Télémaque, impatient de combattre, croyait n'avoir plus qu'à prendre les armes. Mentor le retint encore, et parla ainsi à Idoménée : Doù vient donc que les Locriens même, peuples sortis de la Grèce, s'unissent aux barbares contre les Grecs? Doù vient que tant de colonies grecques fleurissent sur cette côte de la mer, sans avoir les mêmes guerres à soutenir que vous? O Idoménée, vous dites que les dieux ne sont pas encore las de vous persécuter; et moi, je dis qu'ils n'ont pas encore achevé de vous instruire. Tant de malheurs que vous avez soufferts ne vous ont pas encore appris ce qu'il faut faire pour prévenir la

guerre. Ce que vous racontez vous-même de la bonne foi de ces barbares suffit pour montrer que vous auriez pu vivre en paix avec eux; mais la hauteur et la fierté attirent les guerres les plus dangereuses. Vous auriez pu leur donner des otages, et en prendre d'eux. Il eût été facile d'envoyer avec leurs ambassadeurs quelques-uns de vos chefs pour les reconduire avec sûreté. Depuis cette guerre renouvelée, vous auriez dû encore les apaiser, en leur représentant qu'on les avait attaqués faute de savoir l'alliance qui venait d'être jurée. Il fallait leur offrir toutes les sûretés qu'ils auraient demandées, et établir des peines rigoureuses contre tous ceux de vos sujets qui auraient manqué à l'alliance. Mais qu'est-il arrivé depuis ce commencement de guerre?

Je crus, répondit Idoménée, que nous n'aurions pu, sans bassesse, rechercher ces barbares, qui assemblèrent à la hâte tous leurs hommes en âge de combattre, qui implorèrent le secours de tous les peuples voisins, auxquels ils nous rendirent suspects et odieux. Il me parut que le parti le plus assuré était de s'emparer promptement de certains passages dans les montagnes, qui étaient mal gardés. Nous les prîmes sans peine, et par là nous nous sommes mis en état de désoler ces barbares. J'y ai fait élever des tours d'où nos troupes peuvent accabler de traits tous les ennemis qui viendraient des montagnes dans notre pays. Nous pouvons entrer dans le leur, et ravager, quand il nous plaira, leurs principales habitations. Par ce moyen, nous sommes en état de résister, avec des forces inégales, à cette multitude innombrable d'ennemis qui nous environnent. Au reste, la paix entre eux et nous est devenue très-difficile. Nous ne saurions leur abandonner ces tours, sans nous exposer à leurs incursions; et ils les regardent comme des citadelles dont nous voulons nous servir pour les réduire en servitude.

Mentor répondit ainsi à Idoménée : Vous êtes un sage roi, et vous voulez qu'on vous découvre la vérité sans aucun adoucissement. Vous n'êtes point comme ces hommes faibles qui craignent de la voir, et qui, manquant de courage pour se corriger, n'emploient leur autorité qu'à soutenir les fautes qu'ils ont faites. Sachez donc que ce peuple barbare vous a donné une merveilleuse leçon, quand il est venu vous demander la paix. Était-ce par faiblesse qu'il la demandait? Manquait-il de courage, ou de ressources contre vous? Vous voyez bien que non, puisqu'il est si aguerri, et soutenu par tant de voisins redoutables. Que n'imitiez-vous sa modération? Mais une mauvaise honte et une fausse gloire vous ont jeté dans ce malheur. Vous avez craint de rendre l'ennemi trop fier; et vous n'avez pas craint de le rendre trop puissant, en réunissant tant de peuples contre vous par une conduite hautaine et injuste. A quoi servent ces tours que vous vantez tant, sinon à mettre tous vos voisins dans la nécessité de périr, ou de vous faire périr vous-même, pour se préserver d'une servitude prochaine? Vous n'avez élevé ces tours que pour votre sûreté; et c'est par ces tours que vous êtes dans un si grand péril. Le rempart le plus sûr d'un État est la justice, la modération, la bonne foi, et l'assurance où sont vos voisins que vous êtes incapable d'usurper leurs terres. Les plus fortes murailles peuvent tomber par divers accidents imprévus; la fortune est capricieuse et inconstante dans la guerre; mais l'amour et la confiance de vos voisins, quand ils ont senti votre modération, font que votre État ne peut être vaincu, et n'est presque jamais attaqué. Quand même un voisin injuste l'attaquerait, tous les autres, intéressés à sa conservation, prennent aussitôt les armes pour le défendre. Cet appui de tant de peuples, qui trouvent leurs véritables intérêts à soutenir les vôtres, vous aurait rendu bien plus puissant que ces tours, qui vous rendent vos maux irrémédiables. Si vous aviez songé d'abord à éviter la jalousie de tous vos voisins, votre ville naissante fleurirait dans une heureuse paix, et vous seriez l'arbitre de toutes les nations de l'Hespérie.

Retranchons-nous maintenant à examiner comment on peut réparer le passé par l'avenir. Vous avez commencé à me dire qu'il y a sur cette côte diverses colonies grecques. Ces peuples doivent être disposés à vous secourir. Ils n'ont oublié ni le grand nom de Minos, fils de Jupiter, ni vos travaux au siége de Troie, où vous vous êtes signalé tant de fois entre les princes grecs pour la querelle commune de toute la Grèce. Pourquoi ne songez-vous pas à mettre ces colonies dans votre parti?

Elles sont toutes, répondit Idoménée, résolues à demeurer neutres. Ce n'est pas qu'elles n'eussent quelque inclination à me secourir; mais le trop grand éclat que cette ville a eu dès sa naissance les a épouvantés. Ces Grecs, aussi bien que les autres peuples, ont craint que nous n'eussions des desseins sur leur liberté. Ils ont pensé qu'après avoir subjugué les barbares des montagnes, nous pousserions plus loin notre ambition. En un mot, tout est contre nous. Ceux mêmes qui ne nous font pas une guerre ouverte désirent notre abaissement, et la jalousie ne nous laisse aucun allié.

Étrange extrémité! reprit Mentor : pour vouloir paraître trop puissant, vous ruinez votre puissance; et, pendant que vous êtes au dehors l'objet de la

crainte et de la haine de vos voisins, vous vous épuisez au dedans par les efforts nécessaires pour soutenir une telle guerre. O malheureux, et doublement malheureux Idoménée, que le malheur même n'a pu instruire qu'à demi! aurez-vous encore besoin d'une seconde chute pour apprendre à prévoir les maux qui menacent les plus grands rois? Laissez-moi faire, et racontez-moi seulement en détail quelles sont donc ces villes grecques qui refusent votre alliance.

La principale, lui répondit Idoménée, est la ville de Tarente; Phalante l'a fondée depuis trois ans. Il ramassa dans la Laconie un grand nombre de jeunes hommes nés des femmes qui avaient oublié leurs maris absents pendant la guerre de Troie. Quand les maris revinrent, ces femmes ne songèrent qu'à les apaiser, et qu'à désavouer leurs fautes. Cette nombreuse jeunesse, qui était née hors du mariage, ne connaissant plus ni père ni mère, vécut avec une licence sans bornes. La sévérité des lois réprima leurs désordres. Ils se réunirent sous Phalante, chef hardi, intrépide, ambitieux, et qui sait gagner les cœurs par ses artifices. Il est venu sur ce rivage avec ses jeunes Laconiens; ils ont fait de Tarente une seconde Lacédémone. D'un autre côté, Philoctète, qui a eu une si grande gloire au siége de Troie, en y portant les flèches d'Hercule, a élevé dans ce voisinage les murs de Pétilie, moins puissante à la vérité, mais plus sagement gouvernée que Tarente. Enfin, nous avons ici près la ville de Métaponte, que le sage Nestor a fondée avec ses Pyliens.

Quoi! reprit Mentor, vous avez Nestor dans l'Hespérie, et vous n'avez pas su l'engager dans vos intérêts! Nestor, qui vous a vu tant de fois combattre contre les Troyens, et dont vous aviez l'amitié! Je l'ai perdue, répliqua Idoménée, par l'artifice de ces peuples qui n'ont rien de barbare que le nom : ils ont eu l'adresse de lui persuader que je voulais me rendre le tyran de l'Hespérie. Nous le détromperons, dit Mentor. Télémaque le vit à Pylos, avant qu'il fût venu fonder sa colonie, et avant que nous eussions entrepris nos grands voyages pour chercher Ulysse : il n'aura pas encore oublié ce héros, ni les marques de tendresse qu'il donna à son fils Télémaque. Mais le principal est de guérir sa défiance : c'est par les ombrages donnés à tous vos voisins, que cette guerre s'est allumée; et c'est en dissipant ces vains ombrages, que cette guerre peut s'éteindre. Encore un coup, laissez-moi faire.

A ces mots, Idoménée, embrassant Mentor, s'attendrissait et ne pouvait parler. Enfin il prononça à peine ces paroles : O sage vieillard envoyé par les dieux pour réparer toutes mes fautes! J'avoue que je me serais irrité contre tout autre qui m'aurait parlé aussi librement que vous; j'avoue qu'il n'y a que vous seul qui puissiez m'obliger à rechercher la paix. J'avais résolu de périr ou de vaincre tous mes ennemis; mais il est juste de croire vos sages conseils plutôt que ma passion. O heureux Télémaque, qui ne pourrez jamais vous égarer comme moi, puisque vous avez un tel guide! Mentor, vous êtes le maître; toute la sagesse des dieux est en vous. Minerve même ne pourrait donner de plus salutaires conseils. Allez, promettez, concluez, donnez tout ce qui est à moi; Idoménée approuvera tout ce que vous jugerez à propos de faire.

Pendant qu'ils raisonnaient ainsi, on entendit tout à coup un bruit confus de chariots, de chevaux hennissants, d'hommes qui poussaient des hurlements épouvantables, et de trompettes qui remplissaient l'air d'un son belliqueux. On s'écrie : Voilà les ennemis, qui ont fait un grand détour pour éviter les passages gardés! les voilà qui viennent assiéger Salente! Les vieillards et les femmes paraissaient consternés. Hélas! disaient-ils, fallait-il quitter notre chère patrie, la fertile Crète, et suivre un roi malheureux au travers de tant de mers, pour fonder une ville qui sera mise en cendres comme Troie! On voyait de dessus les murailles nouvellement bâties, dans la vaste campagne, briller au soleil les casques, les cuirasses et les boucliers des ennemis; les yeux en étaient éblouis. On voyait aussi les piques hérissées qui couvraient la terre, comme elle est couverte par une abondante moisson que Cérès prépare dans les campagnes d'Enna en Sicile, pendant les chaleurs de l'été, pour récompenser le laboureur de toutes ses peines. Déjà on remarquait les chariots armés de faux tranchantes; on distinguait facilement chaque peuple venu à cette guerre.

Mentor monta sur une haute tour pour les mieux découvrir. Idoménée et Télémaque le suivirent de près. A peine y fut-il arrivé, qu'il aperçut d'un côté Philoctète, et de l'autre Nestor avec Pisistrate son fils. Nestor était facile à reconnaître à sa vieillesse vénérable. Quoi donc! s'écria Mentor, vous avez cru, ô Idoménée, que Philoctète et Nestor se contentaient de ne vous point secourir; les voilà qui ont pris les armes contre vous; et, si je ne me trompe, ces autres troupes qui marchent en si bon ordre, avec tant de lenteur, sont les troupes lacédémoniennes, commandées par Phalante. Tout est contre vous; il n'y a aucun voisin de cette côte, dont vous n'ayez fait un ennemi, sans vouloir le faire.

En disant ces paroles, Mentor descend à la hâte de cette tour; il s'avance vers une porte de la ville du côté par où les ennemis s'avançaient : il la fait ouvrir; et Idoménée, surpris de la majesté avec laquelle il fait ces choses, n'ose pas même lui demander quel est son dessein. Mentor fait signe de la main, afin que personne ne songe à le suivre. Il va au-devant des ennemis, étonnés de voir un seul homme qui se présente à eux. Il leur montra de loin une branche d'olivier en signe de paix; et, quand il fut à portée de se faire entendre, il leur demanda d'assembler tous les chefs. Ausitôt les chefs s'assemblèrent; et il parla ainsi :

O hommes généreux, assemblés de tant de nations qui fleurissent dans la riche Hespérie, je sais que vous n'êtes venus ici que pour l'intérêt commun de la liberté. Je loue votre zèle; mais souffrez que je vous représente un moyen facile de conserver la liberté et la gloire de tous vos peuples, sans répandre le sang humain. O Nestor, sage Nestor, que j'aperçois dans cette assemblée, vous n'ignorez pas combien la guerre est funeste à ceux mêmes qui l'entreprennent avec la justice, et sous la protection des dieux. La guerre est le plus grand des maux dont les dieux affligent les hommes. Vous n'oublierez jamais ce que les Grecs ont souffert pendant dix ans devant la malheureuse Troie. Quelles divisions entre les chefs! quels caprices de la fortune! quels carnages des Grecs par la main d'Hector! quels malheurs dans toutes les villes les plus puissantes, causés par la guerre, pendant la longue absence de leurs rois! Au retour, les uns ont fait naufrage au promontoire de Capharée; les autres ont trouvé une mort funeste dans le sein même de leurs épouses. O dieux, c'est dans votre colère que vous armâtes les Grecs pour cette éclatante expédition! O peuples hespériens! je prie les dieux de ne vous donner jamais une victoire si funeste. Troie est en cendres, il vrai; mais il vaudrait mieux, pour les Grecs, qu'elle fût encore dans toute sa gloire, et que le lâche Pâris jouît encore en paix de ses infâmes amours avec Hélène. Philoctète, si longtemps malheureux et abandonné dans l'île de Lemnos, ne craignez-vous point de retrouver de semblables malheurs dans une semblable guerre? Je sais que les peuples de la Laconie ont senti aussi les troubles causés par la longue absence des princes, des capitaines et des soldats qui allèrent contre les Troyens. O Grecs, qui avez passé dans l'Hespérie, vous n'y avez tous passé que par une suite des malheurs qui ont été les suites de la guerre de Troie!

Après avoir parlé ainsi, Mentor s'avança vers les Pyliens; et Nestor, qui l'avait reconnu, s'avança aussi pour le saluer. O Mentor, lui dit-il, c'est avec plaisir que je vous revois. Il y a bien des années que je vous vis, pour la première fois, dans la Phocide; vous n'aviez que quinze ans, et je prévis dès lors que vous seriez aussi sage que vous l'avez été dans la suite. Mais par quelle aventure avez-vous été conduit en ces lieux? Quels sont donc les moyens que vous avez de finir cette guerre? Idoménée nous a contraints de l'attaquer. Nous ne demandons que la paix; chacun de nous avait un intérêt pressant de la désirer; mais nous ne pouvions plus trouver aucune sûreté avec lui : il a violé toutes ses promesses à l'égard de ses plus proches voisins. La paix avec lui ne serait point une paix; elle lui servirait seulement à dissiper notre ligue, qui est notre unique ressource. Il a montré à tous les peuples son dessein ambitieux de les mettre dans l'esclavage, et il ne nous a laissé aucun moyen de défendre notre liberté qu'en tâchant de renverser son nouveau royaume. Par sa mauvaise foi, nous sommes réduits à le faire périr, ou à recevoir de lui le joug de la servitude. Si vous trouvez quelque expédient pour faire en sorte qu'on puisse se confier à lui, et s'assurer d'une bonne paix, tous les peuples que vous voyez ici quitteront volontiers les armes; et nous avouerons avec joie que vous nous surpassez en sagesse.

Mentor lui répondit : Sage Nestor, vous savez qu'Ulysse m'avait confié son fils Télémaque. Ce jeune homme, impatient de découvrir la destinée de son père, passa chez vous à Pylos, et vous le reçûtes avec tous les soins qu'il pouvait attendre d'un fidèle ami de son père; vous lui donnâtes même votre fils pour le conduire. Il entreprit ensuite de longs voyages sur la mer; il a vu la Sicile, l'Égypte, l'île de Chypre, celle de Crète. Les vents, ou plutôt les dieux, l'ont jeté sur cette côte comme il voulait retourner à Ithaque. Nous sommes arrivés ici tout à propos pour vous épargner les horreurs d'une cruelle guerre. Ce n'est plus Idoménée, c'est le fils du sage Ulysse, c'est moi qui vous réponds de toutes les choses qui vous seront promises.

Pendant que Mentor parlait ainsi avec Nestor, au milieu des troupes confédérées, Idoménée et Télémaque, avec tous les Crétois armés, les regardaient du haut des murs de Salente; ils étaient attentifs pour remarquer comment les discours de Mentor seraient reçus, et ils auraient voulu pouvoir entendre les sages entretiens de ces deux vieillards. Nestor avait toujours passé pour le plus expérimenté et le plus éloquent de tous les rois de la Grèce. C'était lui qui modérait, pendant le siége de Troie, le bouillant courroux d'Achille, l'orgueil d'Aga-

memnon, la fierté d'Ajax, et le courage impétueux de Diomède. La douce persuasion coulait de ses lèvres comme un ruisseau de miel : sa voix seule se faisait entendre à tous ces héros; tous se taisaient dès qu'il ouvrait la bouche; et il n'y avait que lui qui pût apaiser dans le camp la farouche discorde. Il commençait à sentir les injures de la froide vieillesse; mais ses paroles étaient encore pleines de force et de douceur : il racontait les choses passées, pour instruire la jeunesse par ses expériences; mais il les racontait avec grâce, quoique avec un peu de lenteur. Ce vieillard, admiré de toute la Grèce, sembla avoir perdu toute son éloquence et toute sa majesté dès que Mentor parut avec lui. Sa vieillesse paraissait flétrie et abattue auprès de celle de Mentor, en qui les ans semblaient avoir respecté la force et la vigueur du tempérament. Les paroles de Mentor, quoique graves et simples, avaient une vivacité et une autorité qui commençait à manquer à l'autre. Tout ce qu'il disait était court, précis et nerveux. Jamais il ne faisait aucune redite; jamais il ne racontait que le fait nécessaire pour l'affaire qu'il fallait décider. S'il était obligé de parler plusieurs fois d'une même chose, pour l'inculquer, ou pour parvenir à la persuasion, c'était toujours par des tours nouveaux et par des comparaisons sensibles. Il avait même je ne sais quoi de complaisant et d'enjoué, quand il voulait se proportionner aux besoins des autres, et leur insinuer quelque vérité. Ces deux hommes si vénérables furent un spectacle touchant à tant de peuples assemblés.

Pendant que tous les alliés ennemis de Salente se jetaient en foule les uns sur les autres pour les voir de plus près, et pour tâcher d'entendre leurs sages discours, Idoménée et tous les siens s'efforçaient de découvrir, par leurs regards avides et empressés, ce que signifiaient leurs gestes et l'air de leurs visages.

Cependant, Télémaque impatient se dérobe à la multitude qui l'environne; il court à la porte par où Mentor était sorti; il se la fait ouvrir avec autorité. Bientôt Idoménée, qui le croit à ses côtés, s'étonne de le voir qui court au milieu de la campagne, et qui est déjà auprès de Nestor. Nestor le reconnaît, et se hâte, mais d'un pas pesant et tardif, d'aller le recevoir. Télémaque saute à son cou, et le tient serré entre ses bras sans parler. Enfin il s'écrie : O mon père! je ne crains pas de vous nommer ainsi : le malheur de ne trouver point mon véritable père, et les bontés que vous m'avez fait sentir, me donnent le droit de me servir d'un nom si tendre : mon père, mon cher père, je vous revois! ainsi puissé-je voir Ulysse! Si quelque chose pouvait me consoler d'en être privé, ce serait de trouver en vous un autre lui-même.

Nestor ne put, à ces paroles, retenir ses larmes; et il fut touché d'une secrète joie, voyant celles qui coulaient avec une merveilleuse grâce sur les joues de Télémaque. La beauté, la douceur, et la noble assurance de ce jeune inconnu, qui traversait sans précaution tant de troupes ennemies, étonna tous les alliés. N'est-ce pas, disaient-ils, le fils de ce vieillard qui est venu parler à Nestor? Sans doute, c'est la même sagesse dans les deux âges les plus opposés de la vie. Dans l'un elle ne fait encore que fleurir, dans l'autre, elle porte avec abondance les fruits les plus mûrs.

Mentor, qui avait pris plaisir à voir la tendresse avec laquelle Nestor venait de recevoir Télémaque, profita de cette heureuse disposition. Voilà, lui dit-il, le fils d'Ulysse, si cher à toute la Grèce, et si cher à vous-même, ô sage Nestor! le voilà, je vous le livre comme un otage, et comme le gage le plus précieux qu'on puisse vous donner de la fidélité des promesses d'Idoménée. Vous jugez bien que je ne voudrais pas que la perte du fils suivît celle du père, et que la malheureuse Pénélope pût reprocher à Mentor qu'il a sacrifié son fils à l'ambition du nouveau roi de Salente. Avec ce gage, qui est venu de lui-même s'offrir, et que les dieux, amateurs de la paix, vous envoient, je commence, ô peuples assemblés de tant de nations, à vous faire des propositions pour établir à jamais une paix solide.

A ce nom de paix, on entend un bruit confus de de rang en rang. Toutes ces différentes nations frémissaient de courroux, et croyaient perdre tout le temps où l'on retardait le combat; ils s'imaginaient qu'on ne faisait tous ces discours que pour ralentir leur fureur, et pour faire échapper leur proie. Surtout les Manduriens souffraient impatiemment qu'Idoménée espérât de les tromper encore une fois. Souvent ils entreprirent d'interrompre Mentor; car ils craignaient que ses discours pleins de sagesse ne détachassent leurs alliés. Ils commençaient à se défier de tous les Grecs qui étaient dans l'assemblée. Mentor, qui l'aperçut, se hâta d'augmenter cette défiance, pour jeter la division dans les esprits de tous ces peuples.

J'avoue, disait-il, que les Manduriens ont sujet de se plaindre et de demander quelque réparation des torts qu'ils ont soufferts; mais il n'est pas juste aussi que les Grecs, qui font sur cette côte des colonies, soient suspects et odieux aux anciens peuples du pays. Au contraire, les Grecs doivent être unis entre eux, et se faire bien traiter par les autres; il faut seulement qu'ils soient modérés, et

qu'ils n'entreprennent jamais d'usurper les terres de leurs voisins. Je sais qu'Idoménée a eu le malheur de vous donner des ombrages; mais il est aisé de guérir toutes vos défiances. Télémaque et moi, nous nous offrons à être des otages qui vous répondent de la bonne foi d'Idoménée. Nous demeurerons entre vos mains jusqu'à ce que les choses qu'on vous promettra soient fidèlement accomplies. Ce qui vous irrite, ô Manduriens, s'écria-t-il, c'est que les troupes des Crétois ont saisi les passages de vos montagnes par surprise, et que par là ils sont en état d'entrer malgré vous, aussi souvent qu'il leur plaira, dans le pays où vous vous êtes retirés, pour leur laisser le pays uni qui est sur le rivage de la mer. Ces passages, que les Crétois ont fortifiés par de hautes tours pleines de gens armés, sont donc le véritable sujet de la guerre. Répondez-moi; y en a-t-il encore quelque autre?

Alors le chef des Manduriens s'avança, et parla ainsi : Que n'avons-nous pas fait pour éviter cette guerre! Les dieux nous sont témoins que nous n'avons renoncé à la paix que quand la paix nous a échappé sans ressource par l'ambition inquiète des Crétois, et par l'impossibilité où ils nous ont mis de nous fier à leurs serments. Nation insensée! qui nous a réduits malgré nous à l'affreuse nécessité de prendre un parti de désespoir contre elle, et de ne pouvoir plus chercher notre salut que dans sa perte! Tandis qu'ils conserveront ces passages, nous croirons toujours qu'ils veulent usurper nos terres, et nous mettre en servitude. S'il était vrai qu'ils ne songeassent plus qu'à vivre en paix avec leurs voisins, ils se contenteraient de ce que nous leur avons cédé sans peine, et ils ne s'attacheraient pas à conserver des entrées dans un pays contre la liberté duquel ils ne formeraient aucun dessein ambitieux. Mais vous ne les connaissez pas, ô sage vieillard! C'est par un grand malheur, que nous avons appris à les connaître. Cessez, ô homme aimé des dieux, de retarder une guerre juste et nécessaire, sans laquelle l'Hespérie ne pourrait jamais espérer une paix constante. O nation ingrate, trompeuse et cruelle, que les dieux irrités ont envoyée auprès de nous pour troubler notre paix, et pour nous punir de nos fautes! Mais après nous avoir punis, ô dieux! vous nous vengerez; vous ne serez pas moins justes contre nos ennemis que contre nous.

A ces paroles, toute l'assemblée parut émue; il semblait que Mars et Bellone allaient de rang en rang rallumant dans les cœurs la fureur des combats, que Mentor tâchait d'éteindre. Il reprit ainsi la parole :

Si je n'avais que des promesses à vous faire, vous pourriez refuser de vous y fier; mais je vous offre des choses certaines et présentes. Si vous n'êtes pas contents d'avoir pour otages Télémaque et moi, je vous ferai donner douze des plus nobles et des plus vaillants Crétois. Mais il est juste aussi que vous donniez de votre côté des otages; car Idoménée, qui désire sincèrement la paix, la désire sans crainte et sans bassesse. Il désire la paix, comme vous dites vous-mêmes que vous l'avez désirée, par sagesse et par modération; mais non par l'amour d'une vie molle, ou par faiblesse à la vue des dangers dont la guerre menace les hommes. Il est prêt à périr ou à vaincre; mais il aime mieux la paix, que la victoire la plus éclatante. Il aurait honte de craindre d'être vaincu; mais il craint d'être injuste, et il n'a point de honte de vouloir réparer ses fautes. Les armes à la main, il vous offre la paix : il ne veut point en imposer les conditions avec hauteur; car il ne fait aucun cas d'une paix forcée. Il veut une paix dont tous les partis soient contents, qui finisse toutes les jalousies, qui apaise tous les ressentiments, et qui guérisse toutes les défiances. En un mot, Idoménée est dans les sentiments où je suis sûr que vous voudriez qu'il fût. Il n'est question que de vous en persuader. La persuasion ne sera pas difficile, si vous voulez m'écouter avec un esprit dégagé et tranquille.

Écoutez donc, ô peuples remplis de valeur, et vous, ô chefs si sages et si unis, écoutez ce que je vous offre de la part d'Idoménée! Il n'est pas juste qu'il puisse entrer dans les terres de ses voisins; il n'est pas juste aussi que ses voisins puissent entrer dans les siennes. Il consent que les passages qu'on a fortifiés par de hautes tours soient gardés par des troupes neutres. Vous Nestor, et vous Philoctète, vous êtes Grecs d'origine; mais en cette occasion vous vous êtes déclarés contre Idoménée : ainsi vous ne pouvez être suspects d'être trop favorables à ses intérêts. Ce qui vous touche, c'est l'intérêt commun de la paix et de la liberté de l'Hespérie. Soyez vous-mêmes les dépositaires et les gardiens de ces passages qui causent la guerre. Vous n'avez pas moins d'intérêt à empêcher que les anciens peuples d'Hespérie ne détruisent Salente, nouvelle colonie des Grecs, semblable à celles que vous avez fondées, qu'à empêcher qu'Idoménée n'usurpe les terres de ses voisins. Tenez l'équilibre entre les uns et les autres. Au lieu de porter le fer et le feu chez un peuple que vous devez aimer, réservez-vous la gloire d'être les juges et les médiateurs. Vous me direz que ces conditions vous paraîtraient merveilleuses, si vous pouviez vous assurer qu'Idoménée les accomplirait de bonne foi; mais je vais vous satisfaire.

Il y aura, pour sûreté réciproque, les otages dont je vous ai parlé, jusqu'à ce que tous les passages soient mis en dépôt dans vos mains. Quand le salut de l'Hespérie entière, quand celui de Salente même et d'Idoménée sera à votre discrétion, serez-vous contents? De qui pourrez-vous désormais vous défier? Sera-ce de vous-mêmes? Vous n'osez vous fier à Idoménée; et Idoménée est si incapable de vous tromper, qu'il veut se fier à vous. Oui, il veut vous confier le repos, la liberté, la vie de tout son peuple et de lui-même. S'il est vrai que vous ne désiriez qu'une bonne paix, la voilà qui se présente à vous, et qui vous ôte tout prétexte de reculer. Encore une fois, ne vous imaginez pas que la crainte réduise Idoménée à vous faire ces offres; c'est la sagesse et la justice qui l'engagent à prendre ce parti, sans se mettre en peine si vous imputerez à faiblesse ce qu'il fait par vertu. Dans les commencements, il a fait des fautes, et il met sa gloire à les reconnaître par les offres dont il vous prévient. C'est faiblesse, c'est vanité, c'est ignorance grossière de son propre intérêt, que d'espérer de pouvoir cacher ses fautes en affectant de les soutenir avec fierté et avec hauteur. Celui qui avoue ses fautes à son ennemi, et qui offre de les réparer, montre par là qu'il est devenu incapable d'en commettre, et que l'ennemi a tout à craindre d'une conduite si sage et si ferme, à moins qu'il ne fasse la paix. Gardez-vous bien de souffrir qu'il vous mette à son tour dans le tort. Si vous refusez la paix et la justice qui viennent à vous, la paix et la justice seront vengées. Idoménée, qui devait craindre de trouver les dieux irrités contre lui, les tournera pour lui contre vous. Télémaque et moi nous combattrons pour la bonne cause. Je prends tous les dieux du ciel et des enfers à témoins des justes propositions que je viens de vous faire.

En achevant ces mots, Mentor leva son bras, pour montrer à tant de peuples le rameau d'olivier qui était dans sa main le signe pacifique. Les chefs, qui le regardaient de près, furent étonnés et éblouis du feu divin qui éclatait dans ses yeux. Il parut avec une majesté et une autorité qui est au-dessus de tout ce qu'on voit dans les plus grands d'entre les mortels. Le charme de ses paroles douces et fortes enlevait les cœurs; elles étaient semblables à ces paroles enchantées qui tout à coup, dans le profond silence de la nuit, arrêtent au milieu de l'Olympe la lune et les étoiles, calment la mer irritée, font taire les vents et les flots, et suspendent le cours des fleuves rapides. Mentor était, au milieu de ces peuples furieux, comme Bacchus lorsqu'il était environné des tigres, qui, oubliant leur cruauté, venaient, par la puissance de sa douce voix, lécher ses pieds, et se soumettre par leurs caresses. D'abord il se fit un profond silence dans toute l'armée. Les chefs se regardaient les uns les autres, ne pouvant résister à cet homme, ni comprendre qui il était. Toutes les troupes, immobiles, avaient les yeux attachés sur lui. On n'osait parler, de peur qu'il n'eût encore quelque chose à dire, et qu'on ne l'empêchât d'être entendu. Quoiqu'on ne trouvât rien à ajouter aux choses qu'il avait dites, ses paroles avaient paru courtes, et on aurait souhaité qu'il eût parlé plus longtemps. Tout ce qu'il avait dit demeurait comme gravé dans tous les cœurs. En parlant, il se faisait aimer, il se faisait croire; chacun était avide, et comme suspendu, pour recueillir jusqu'aux moindres paroles qui sortaient de sa bouche.

Enfin, après un assez long silence, on entendit un bruit sourd qui se répandit peu à peu. Ce n'était plus ce bruit confus des peuples qui frémissaient dans leur indignation; c'était, au contraire, un murmure doux et favorable. On découvrait déjà sur les visages je ne sais quoi de serein et de radouci. Les Manduriens, si irrités, sentaient que les armes leur tombaient des mains. Le farouche Phalante, avec ses Lacédémoniens, fut surpris de trouver ses entrailles de fer attendries. Les autres commencèrent à soupirer après cette heureuse paix qu'on venait leur montrer. Philoctète, plus sensible qu'un autre par l'expérience de ses malheurs, ne put retenir ses larmes. Nestor, ne pouvant parler, dans le transport où ce discours venait de le mettre, embrassa tendrement Mentor; et tous ces peuples à la fois, comme si c'eût été un signal, s'écrièrent aussitôt: O sage vieillard, vous nous désarmez! la paix! la paix!

Nestor, un moment après, voulut commencer un discours; mais toutes les troupes, impatientes, craignirent qu'il ne voulût représenter quelque difficulté. La paix! la paix! s'écrièrent-elles encore une fois. On ne put leur imposer silence qu'en faisant crier avec eux par tous les chefs de l'armée : La paix! la paix!

Nestor, voyant bien qu'il n'était pas libre de faire un discours suivi, se contenta de dire : Vous voyez, ô Mentor, ce que peut la parole d'un homme de bien! Quand la sagesse et la vertu parlent, elles calment toutes les passions. Nos justes ressentiments se changent en amitié, et en désir d'une paix durable. Nous l'acceptons telle que vous nous l'offrez. En même temps, tous les chefs tendirent les mains en signe de consentement.

Mentor courut vers la porte de la ville pour la faire ouvrir, et pour mander à Idoménée de sortir de Salente sans précaution. Cependant Nestor em-

brassait Télémaque, disant : O aimable fils du plus sage de tous les Grecs, puissiez-vous être aussi sage et plus heureux que lui! N'avez-vous rien découvert sur sa destinée? Le souvenir de votre père, à qui vous ressemblez, a servi à étouffer notre indignation. Phalante, quoique dur et farouche, quoiqu'il n'eût jamais vu Ulysse, ne laissa pas d'être touché de ses malheurs et de ceux de son fils. Déjà on pressait Télémaque de raconter ses aventures, lorsque Mentor revint avec Idoménée, et toute la jeunesse crétoise qui le suivait.

A la vue d'Idoménée, les alliés sentirent que leur courroux se rallumait; mais les paroles de Mentor éteignirent ce feu prêt à éclater. Que tardons-nous, dit-il, à conclure cette sainte alliance, dont les dieux seront les témoins et les défenseurs? Qu'ils la vengent, si jamais quelque impie ose la violer; et que tous les maux horribles de la guerre, loin d'accabler les peuples fidèles et innocents, retombent sur la tête parjure et exécrable de l'ambitieux qui foulera aux pieds les droits sacrés de cette alliance. Qu'il soit détesté des dieux et des hommes; qu'il ne jouisse jamais du fruit de sa perfidie; que les Furies infernales, sous les figures les plus hideuses, viennent exciter sa rage et son désespoir; qu'il tombe mort sans aucune espérance de sépulture; que son corps soit la proie des chiens et des vautours; et qu'il soit aux enfers, dans le profond abîme du Tartare, tourmenté à jamais plus rigoureusement que Tantale, Ixion, et les Danaïdes! Mais plutôt que cette paix soit inébranlable comme les rochers d'Atlas qui soutient le ciel; que tous les peuples la révèrent, et goûtent ses fruits, de génération en génération; que les noms de ceux qui l'auront jurée soient avec amour et vénération dans la bouche de nos derniers neveux; que cette paix, fondée sur la justice et sur la bonne foi, soit le modèle de toutes les paix qui se feront à l'avenir chez toutes les nations de la terre; et que tous les peuples qui voudront se rendre heureux en se réunissant songent à imiter les peuples de l'Hespérie!

A ces paroles, Idoménée et les autres rois jurent la paix, aux conditions marquées. On donne de part et d'autre douze otages. Télémaque veut être du nombre des otages donnés par Idoménée; mais on ne peut consentir que Mentor en soit, parce que les alliés veulent qu'il demeure auprès d'Idoménée, pour répondre de sa conduite et de celle de ses conseillers jusqu'à l'entière exécution des choses promises. On immola, entre la ville et l'armée ennemie, cent génisses blanches comme la neige, et autant de taureaux de même couleur, dont les cornes étaient dorées et ornées de festons. On entendait retentir, jusque dans les montagnes voisines, le mugissement affreux des victimes qui tombaient sous le couteau sacré. Le sang fumant ruisselait de toutes parts. On faisait couler avec abondance un vin exquis pour les libations. Les aruspices consultaient les entrailles qui palpitaient encore. Les sacrificateurs brûlaient sur les autels un encens qui formait un épais nuage, et dont la bonne odeur parfumait toute la campagne.

Cependant les soldats des deux partis, cessant de se regarder d'un œil ennemi, commençaient à s'entretenir sur leurs aventures. Ils se délassaient déjà de leurs travaux, et goûtaient par avance les douceurs de la paix. Plusieurs de ceux qui avaient suivi Idoménée au siége de Troie reconnurent ceux de Nestor qui avaient combattu dans la même guerre. Ils s'embrassaient avec tendresse, et se racontaient mutuellement tout ce qui leur était arrivé depuis qu'ils avaient ruiné la superbe ville qui était l'ornement de toute l'Asie. Déjà ils se couchaient sur l'herbe, se couronnaient de fleurs et buvaient ensemble le vin qu'on apportait de la ville dans de grands vases, pour célébrer une si heureuse journée.

Tout à coup Mentor dit aux rois et aux capitaines assemblés : Désormais, sous divers noms et sous divers chefs, vous ne ferez plus qu'un seul peuple. C'est ainsi que les justes dieux, amateurs des hommes qu'ils ont formés, veulent être le lien éternel de leur parfaite concorde. Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de toute la terre; tous les peuples sont frères, et doivent s'aimer comme tels. Malheur à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères, qui est leur propre sang? La guerre est quelquefois nécessaire, il est vrai; mais c'est la honte du genre humain qu'elle soit inévitable en certaines occasions. O rois, ne dites point qu'on doit la désirer pour acquérir de la gloire! la vraie gloire ne se trouve point hors de l'humanité. Quiconque préfère sa propre gloire aux sentiments de l'humanité est un monstre d'orgueil, et non pas un homme : il ne parviendra même qu'à une fausse gloire; car la vraie ne se trouve que dans la modération et dans la bonté. On pourra le flatter pour contenter sa vanité folle; mais on dira toujours de lui en secret, quand on voudra parler sincèrement : Il a d'autant moins mérité la gloire, qu'il l'a désirée avec une passion injuste. Les hommes ne doivent point l'estimer, puisqu'il a si peu estimé les hommes, et qu'il a prodigué leur sang par une brutale vanité. Heureux le roi qui aime son peuple, qui en est aimé, qui se confie en ses voisins, et qui a leur confiance; qui, loin de leur faire la guerre, les empêche de l'avoir entre eux, et qui fait envier à toutes les nations étrangères le bon-

heur qu'ont ses sujets de l'avoir pour roi! Songez donc à vous rassembler de temps en temps, ô vous qui gouvernez les puissantes villes de l'Hespérie! Faites de trois ans en trois ans une assemblée générale, où tous les rois qui sont ici présents se trouvent pour renouveler l'alliance par un nouveau serment, pour raffermir l'amitié promise, et pour délibérer sur tous les intérêts communs. Tandis que vous serez unis, vous aurez au dedans de ce beau pays la paix, la gloire et l'abondance; au dehors vous serez toujours invincibles. Il n'y a que la Discorde, sortie de l'enfer pour tourmenter les hommes insensés, qui puisse troubler la félicité que les dieux vous préparent.

Nestor lui répondit : Vous voyez, par la facilité avec laquelle nous faisons la paix, combien nous sommes éloignés de vouloir faire la guerre par une vaine-gloire, ou par l'injuste avidité de nous agrandir au préjudice de nos voisins. Mais que peut-on faire quand on se trouve auprès d'un prince violent, qui ne connaît point d'autre loi que son intérêt, et qui ne perd aucune occasion d'envahir les terres des autres États? Ne croyez pas que je parle d'Idoménée; non, je n'ai plus de lui cette pensée : c'est Adraste, roi des Dauniens, de qui nous avons tout à craindre. Il méprise les dieux, et croit que tous les hommes qui sont sur la terre ne sont nés que pour servir à sa gloire par leur servitude. Il ne veut point de sujets dont il soit le roi et le père; il veut des esclaves et des adorateurs; il se fait rendre les honneurs divins. Jusqu'ici l'aveugle fortune a favorisé ses plus injustes entreprises. Nous nous étions hâtés de venir attaquer Salente, pour nous défaire du plus faible de nos ennemis, qui ne commençait qu'à s'établir dans cette côte, afin de tourner ensuite nos armes contre cet autre ennemi plus puissant. Il a déjà pris plusieurs villes de nos alliés. Ceux de Crotone ont perdu contre lui deux batailles. Il se sert de toutes sortes de moyens pour contenter son ambition : la force et l'artifice, tout lui est égal, pourvu qu'il accable ses ennemis. Il a amassé de grands trésors; ses troupes sont disciplinées et aguerries, ses capitaines sont expérimentés; il est bien servi; il veille lui-même sans cesse sur tous ceux qui agissent par ses ordres. Il punit sévèrement les moindres fautes, et récompense avec libéralité les services qu'on lui rend. Sa valeur soutient et anime celle de toutes ses troupes. Ce serait un roi accompli, si la justice et la bonne foi réglaient sa conduite; mais il ne craint ni les dieux, ni le reproche de sa conscience. Il compte même pour rien la réputation; il la regarde comme un vain fantôme qui ne doit arrêter que les esprits faibles. Il ne compte pour un bien solide et réel que l'avantage de posséder de grandes richesses, d'être craint, et de fouler à ses pieds tout le genre humain. Bientôt son armée paraîtra sur nos terres; et si l'union de tant de peuples ne nous met en état de lui résister, toute espérance de liberté nous sera ôtée. C'est l'intérêt d'Idoménée, aussi bien que le nôtre, de s'opposer à ce voisin, qui ne peut souffrir rien de libre dans son voisinage. Si nous étions vaincus, Salente serait menacée du même malheur. Hâtons-nous donc tous ensemble de le prévenir.

Pendant que Nestor parlait ainsi, on s'avançait vers la ville; car Idoménée avait prié tous les rois et tous les principaux chefs d'y entrer pour y passer la nuit.

LIVRE X.

Les alliés proposent à Idoménée d'entrer dans leur ligue contre les Dauniens. Ce prince y consent, et leur promet des troupes. Mentor le désapprouve de s'être engagé si légèrement dans une nouvelle guerre, au moment où il avait besoin d'une longue paix pour consolider, par de sages établissements, sa ville et son royaume à peine fondés. Idoménée reconnaît sa faute; et, aidé des conseils de Mentor, il amène les alliés à se contenter d'avoir dans leur armée Télémaque avec cent jeunes Crétois. Sur le point de partir, et faisant ses adieux à Mentor, Télémaque ne peut s'empêcher de témoigner quelque surprise de la conduite d'Idoménée. Mentor profite de cette occasion pour faire sentir à Télémaque combien il est dangereux d'être injuste, en se laissant aller à une critique rigoureuse contre ceux qui gouvernent. Après le départ des alliés, Mentor examine en détail la ville et le royaume de Salente, l'état de son commerce, et toutes les parties de l'administration. Il fait faire à Idoménée de sages règlements pour le commerce et pour la police; il lui fait partager le peuple en sept classes, dont il distingue les rangs par la diversité des habits. Il retranche le luxe et les arts inutiles, pour appliquer les artisans aux arts nécessaires, au commerce, et surtout à l'agriculture, qu'il remet en honneur : enfin, il ramène tout à une noble et frugale simplicité. Heureux effets de cette réforme.

Cependant toute l'armée des alliés dressait ses tentes, et la campagne était déjà couverte de riches pavillons de toutes sortes de couleurs, où les Hespériens fatigués attendaient le sommeil. Quand les rois, avec leur suite, furent entrés dans la ville, ils parurent étonnés qu'en si peu de temps on eût pu faire tant de bâtiments magnifiques; et que l'embarras d'une si grande guerre n'eût point empêché cette ville naissante de croître et de s'embellir tout à coup.

On admira la sagesse et la vigilance d'Idoménée, qui avait fondé un si beau royaume; et chacun concluait que, la paix étant faite avec lui, les alliés seraient bien puissants s'il entrait dans leur ligue contre les Dauniens. On proposa à Idoménée d'y entrer; il ne put rejeter une si juste proposition, et il promit des troupes. Mais comme Mentor n'ignorait rien

de tout ce qui est nécessaire pour rendre un État florissant, il comprit que les forces d'Idoménée ne pouvaient pas être aussi grandes qu'elles le paraissaient; il le prit en particulier, et lui parla ainsi :

Vous voyez que nos soins ne vous ont pas été inutiles. Salente est garantie des malheurs qui la menaçaient. Il ne tient plus qu'à vous d'en élever jusqu'au ciel la gloire, et d'égaler la sagesse de Minos, votre aïeul, dans le gouvernement de vos peuples. Je continue à vous parler librement, supposant que vous le voulez, et que vous détestez toute flatterie. Pendant que ces rois ont loué votre magnificence, je pensais en moi-même à la témérité de votre conduite. A ce mot de témérité, Idoménée changea de visage, ses yeux se troublèrent, il rougit, et peu s'en fallut qu'il n'interrompît Mentor pour lui témoigner son ressentiment. Mentor lui dit d'un ton modeste et respectueux, mais libre et hardi : Ce mot de témérité vous choque, je le vois bien : tout autre que moi aurait eu tort de s'en servir; car il faut respecter les rois, et ménager leur délicatesse, même en les reprenant. La vérité par elle-même les blesse assez sans y ajouter des termes forts; mais j'ai cru que vous pourriez souffrir que je vous parlasse sans adoucissement pour vous découvrir votre faute. Mon dessein a été de vous accoutumer à entendre nommer les choses par leur nom, et à comprendre que quand les autres vous donneront des conseils sur votre conduite, ils n'oseront jamais vous dire tout ce qu'ils penseront. Il faudra, si vous voulez n'y être point trompé, que vous compreniez toujours plus qu'ils ne vous diront sur les choses qui vous seront désavantageuses. Pour moi, je veux bien adoucir mes paroles selon votre besoin; mais il vous est utile qu'un homme sans intérêt et sans conséquence vous parle en secret un langage dur. Nul autre n'osera jamais vous le parler : vous ne verrez la vérité qu'à demi, et sous de belles enveloppes.

A ces mots, Idoménée, déjà revenu de sa première promptitude, parut honteux de sa délicatesse. Vous voyez, dit-il à Mentor, ce que fait l'habitude d'être flatté. Je vous dois le salut de mon nouveau royaume; il n'y a aucune vérité que je ne me croie heureux d'entendre de votre bouche : mais ayez pitié d'un roi que la flatterie avait empoisonné, et qui n'a pu, même dans ses malheurs, trouver des hommes assez généreux pour lui dire la vérité. Non, je n'ai jamais trouvé personne qui m'ait assez aimé pour vouloir me déplaire en me disant la vérité tout entière.

En disant ces paroles, les larmes lui vinrent aux yeux, et il embrassait tendrement Mentor. Alors ce sage vieillard lui dit : C'est avec douleur que je me vois contraint de vous dire des choses dures; mais puis-je vous trahir en vous cachant la vérité? Mettez-vous en ma place. Si vous avez été trompé jusqu'ici, c'est que vous avez bien voulu l'être; c'est que vous avez craint des conseillers trop sincères. Avez-vous cherché les gens les plus désintéressés, et les plus propres à vous contredire? Avez-vous pris soin de faire parler les hommes les moins empressés à vous plaire, les plus désintéressés dans leur conduite, les plus capables de condamner vos passions et vos sentiments injustes? Quand vous avez trouvé des flatteurs, les avez-vous écartés? vous en êtes-vous défié? Non, non; vous n'avez point fait ce que font ceux qui aiment la vérité, et qui méritent de la connnaître. Voyons si vous aurez maintenant le courage de vous laisser humilier par la vérité qui vous condamne.

Je disais donc que ce qui vous attire tant de louanges ne mérite que d'être blâmé. Pendant que vous aviez au dehors tant d'ennemis qui menaçaient votre royaume encore mal établi, vous ne songiez au dedans de votre nouvelle ville qu'à y faire des ouvrages magnifiques. C'est ce qui vous a coûté tant de mauvaises nuits, comme vous me l'avez avoué vous-même. Vous avez épuisé vos richesses; vous n'avez songé ni à augmenter votre peuple, ni à cultiver les terres fertiles de cette côte. Ne fallait-il pas regarder ces deux choses comme les deux fondements essentiels de votre puissance? Avoir beaucoup de bons hommes, et des terres bien cultivées pour les nourrir! Il fallait une longue paix dans ces commencements, pour favoriser la multiplication de votre peuple. Vous ne deviez songer qu'à l'agriculture et à l'établissement des plus sages lois. Une vaine ambition vous a poussé jusques au bord du précipice. A force de vouloir paraître grand, vous avez pensé ruiner votre véritable grandeur. Hâtez-vous de réparer ces fautes; suspendez tous vos grands ouvrages; renoncez à ce faste qui ruinerait votre nouvelle ville; laissez en paix respirer vos peuples; appliquez-vous à les mettre dans l'abondance, pour faciliter les mariages. Sachez que vous n'êtes roi qu'autant que vous avez des peuples à gouverner, et que votre puissance doit se mesurer, non par l'étendue des terres que vous occuperez, mais par le nombre des hommes qui habiteront ces terres, et qui seront attachés à vous obéir. Possédez une bonne terre, quoique médiocre en étendue; couvrez-la de peuples innombrables, laborieux et disciplinés; faites que ces peuples vous aiment : vous êtes plus puissant, plus heureux, plus rempli de gloire, que tous les conquérants qui ravagent tant de royaumes

Que ferai-je donc à l'égard de ces rois? répondit Idoménée; leur avouerai-je ma faiblesse? il est vrai que j'ai négligé l'agriculture, et même le commerce, qui m'est si facile sur cette côte : je n'ai songé qu'à faire une ville magnifique. Faudra-t-il donc, mon cher Mentor, me déshonorer dans l'assemblée de tant de rois, et découvrir mon imprudence? S'il le faut, je le veux; je le ferai sans hésiter, quoiqu'il m'en coûte; car vous m'avez appris qu'un vrai roi, qui est fait pour ses peuples, et qui se doit tout entier à eux, doit préférer le salut de son royaume à sa propre réputation.

Ce sentiment est digne du père des peuples, reprit Mentor; c'est à cette bonté, et non à la vaine magnificence de votre ville, que je reconnais en vous le cœur d'un vrai roi. Mais il faut ménager votre honneur, pour l'intérêt même de votre royaume. Laissez-moi faire; je vais faire entendre à ces rois que vous êtes engagé à rétablir Ulysse, s'il est encore vivant, ou du moins son fils, dans la puissance royale, à Ithaque, et que vous voulez en chasser par force tous les amants de Pénélope. Ils n'auront pas de peine à comprendre que cette guerre demande des troupes nombreuses. Ainsi, ils consentiront que vous ne leur donniez d'abord qu'un faible secours contre les Dauniens.

A ces mots, Idoménée parut comme un homme qu'on soulage d'un fardeau accablant. Vous sauvez, cher ami, dit-il à Mentor, mon honneur, et la réputation de cette ville naissante, dont vous cacherez l'épuisement à tous mes voisins. Mais quelle apparence de dire que je veux envoyer des troupes à Ithaque pour y rétablir Ulysse, ou du moins Télémaque son fils, pendant que Télémaque lui-même est engagé à la guerre contre les Dauniens?

Ne soyez point en peine, répliqua Mentor, je ne dirai rien que de vrai. Les vaisseaux que vous enverrez pour l'établissement de votre commerce iront sur la côte d'Épire; ils feront à la fois deux choses : l'une, de rappeler sur votre côte les marchands étrangers, que les trop grands impôts éloignaient de Salente; l'autre, de chercher des nouvelles d'Ulysse. S'il est encore vivant, il faut qu'il ne soit pas loin de ces mers qui divisent la Grèce d'avec l'Italie; et on assure qu'on l'a vu chez les Phéaciens. Quand même il n'y aurait plus aucune espérance de le revoir, vos vaisseaux rendront un signalé service à son fils : ils répandront dans Ithaque et dans tous les pays voisins la terreur du nom du jeune Télémaque, qu'on croyait mort comme son père. Les amants de Pénélope seront étonnés d'apprendre qu'il est prêt à revenir avec le secours d'un puissant allié. Les Ithaciens n'oseront secouer le joug. Pénélope sera consolée, et refusera toujours de choisir un nouvel époux. Ainsi, vous servirez Télémaque, pendant qu'il sera en votre place avec les alliés de cette côte d'Italie contre les Dauniens.

A ces mots, Idoménée s'écria : Heureux le roi qui est soutenu par de sages conseils! Un ami sage et fidèle vaut mieux à un roi que des armées victorieuses. Mais doublement heureux le roi qui sent son bonheur, et qui en sait profiter par le bon usage des sages conseils! car souvent il arrive qu'on éloigne de sa confiance les hommes sages et vertueux dont on craint la vertu, pour prêter l'oreille à des flatteurs dont on ne craint point la trahison. Je suis moi-même tombé dans cette faute, et je vous raconterai tous les malheurs qui me sont venus par un faux ami qui flattait mes passions, dans l'espérance que je flatterais à mon tour les siennes.

Mentor fit aisément entendre aux rois alliés qu'Idoménée devait se charger des affaires de Télémaque, pendant que celui-ci irait avec eux. Ils se contentèrent d'avoir dans leur armée le jeune fils d'Ulysse avec cent jeunes Crétois qu'Idoménée lui donna pour l'accompagner; c'était la fleur de la jeune noblesse que ce roi avait emmenée de Crète. Mentor lui avait conseillé de les envoyer dans cette guerre. Il faut, disait-il, avoir soin, pendant la paix, de multiplier le peuple; mais, de peur que toute la nation ne s'amollisse, et ne tombe dans l'ignorance de la guerre, il faut envoyer dans les guerres étrangères la jeune noblesse. Ceux-là suffisent pour entretenir toute la nation dans une émulation de gloire, dans l'amour des armes, dans le mépris des fatigues et de la mort même, enfin dans l'expérience de l'art militaire.

Les rois alliés partirent de Salente contents d'Idoménée, et charmés de la sagesse de Mentor; ils étaient pleins de joie de ce qu'ils emmenaient avec eux Télémaque. Celui-ci ne put modérer sa douleur quand il fallut se séparer de son ami. Pendant que les rois alliés faisaient leurs adieux, et juraient à Idoménée qu'ils garderaient avec lui une éternelle alliance, Mentor tenait Télémaque serré entre ses bras, et se sentait arrosé de ses larmes. Je suis insensible, disait Télémaque, à la joie d'aller acquérir de la gloire, et je ne suis touché que de la douleur de notre séparation. Il me semble que je vois encore ce temps infortuné où les Égyptiens m'arrachèrent d'entre vos bras, et m'éloignèrent de vous, sans me laisser aucune espérance de vous revoir.

Mentor répondait à ces paroles avec douceur, pour le consoler. Voici, lui disait-il, une séparation bien différente : elle est volontaire, elle sera courte, vous allez chercher la victoire. Il faut, mon fils,

que vous m'aimiez d'un amour moins tendre, et plus courageux : accoutumez-vous à mon absence; vous ne m'aurez pas toujours : il faut que ce soit la sagesse et la vertu, plutôt que la présence de Mentor, qui vous inspirent ce que vous devez faire.

En disant ces mots, la déesse, cachée sous la figure de Mentor, couvrait Télémaque de son égide; elle répandait au dedans de lui l'esprit de sagesse et de prévoyance, la valeur intrépide et la douce modération, qui se trouvent si rarement ensemble. Allez, disait Mentor, au milieu des plus grands périls, toutes les fois qu'il sera utile que vous y alliez. Un prince se déshonore encore plus en évitant les dangers dans les combats, qu'en n'allant jamais à la guerre. Il ne faut point que le courage de celui qui commande aux autres puisse être douteux. S'il est nécessaire à un peuple de conserver son chef ou son roi, il lui est encore plus nécessaire de ne le voir point dans une réputation douteuse sur la valeur. Souvenez-vous que celui qui commande doit être le modèle de tous les autres; son exemple doit animer toute l'armée. Ne craignez donc aucun danger, ô Télémaque, et périssez dans les combats, plutôt que de faire douter de votre courage! Les flatteurs qui auront le plus d'empressement pour vous empêcher de vous exposer au péril dans les occasions nécessaires, seront les premiers à dire en secret que vous manquez de cœur, s'ils vous trouvent facile à arrêter dans ces occasions.

Mais aussi n'allez pas chercher les périls sans utilité. La valeur ne peut être une vertu qu'autant qu'elle est réglée par la prudence : autrement, c'est un mépris insensé de la vie, et une ardeur brutale. La valeur emportée n'a rien de sûr : celui qui ne se possède point dans les dangers est plutôt fougueux que brave; il a besoin d'être hors de lui pour se mettre au-dessus de la crainte, parce qu'il ne peut la surmonter par la situation naturelle de son cœur. En cet état, s'il ne fuit pas, du moins il se trouble; il perd la liberté de son esprit. qui lui serait nécessaire pour donner de bons ordres, pour profiter des occasions, pour renverser les ennemis, et pour servir sa patrie. S'il a toute l'ardeur d'un soldat, il n'a point le discernement d'un capitaine. Encore même n'a-t-il pas le vrai courage d'un simple soldat; car le soldat doit conserver dans le combat la présence d'esprit et la modération nécessaire pour obéir. Celui qui s'expose témérairement trouble l'ordre et la discipline des troupes, donne un exemple de témérité, et expose souvent l'armée entière à de grands malheurs. Ceux qui préfèrent leur vaine ambition à la sûreté de la cause commune, méritent des châtiments, et non des récompenses.

Gardez-vous donc bien, mon cher fils, de chercher la gloire avec impatience. Le vrai moyen de la trouver est d'attendre tranquillement l'occasion favorable. La vertu se fait d'autant plus révérer, qu'elle se montre plus simple, plus modeste, plus ennemie de tout faste. C'est à mesure que la nécessité de s'exposer au péril augmente, qu'il faut aussi de nouvelles ressources de prévoyance et de courage qui aillent toujours croissant. Au reste, souvenez-vous qu'il ne faut s'attirer l'envie de personne. De votre côté, ne soyez point jaloux du succès des autres. Louez-les pour tout ce qui mérite quelque louange; mais louez avec discernement : disant le bien avec plaisir, cachez le mal et n'y pensez qu'avec douleur. Ne décidez point devant ces anciens capitaines qui ont toute l'expérience que vous ne pouvez avoir : écoutez-les avec déférence; consultez-les; priez les plus habiles de vous instruire; et n'ayez point de honte d'attribuer à leurs instructions tout ce que vous ferez de meilleur. Enfin, n'écoutez jamais les discours par lesquels on voudra exciter votre défiance ou votre jalousie contre les autres chefs. Parlez-leur avec confiance et ingénuité. Si vous croyez qu'ils aient manqué à votre égard, ouvrez-leur votre cœur, expliquez-leur toutes vos raisons. S'ils sont capables de sentir la noblesse de cette conduite, vous les charmerez, et vous tirerez d'eux tout ce que vous aurez sujet d'en attendre. Si au contraire ils ne sont pas assez raisonnables pour entrer dans vos sentiments, vous serez instruit par vous-même de ce qu'il y aura en eux d'injuste à souffrir; vous prendrez vos mesures pour ne vous plus commettre jusqu'à ce que la guerre finisse, et vous n'aurez rien à vous reprocher. Mais surtout ne dites jamais à certains flatteurs, qui sèment la division, les sujets de peine que vous croirez avoir contre les chefs de l'armée où vous serez.

Je demeurerai ici, continua Mentor, pour secourir Idoménée dans le besoin où il est de travailler au bonheur de ses peuples, et pour achever de lui faire réparer les fautes que ses mauvais conseils et les flatteurs lui ont fait commettre dans l'établissement de son nouveau royaume.

Alors Télémaque ne put s'empêcher de témoigner à Mentor quelque surprise, et même quelque mépris pour la conduite d'Idoménée. Mais Mentor l'en reprit d'un ton sévère. Êtes-vous étonné, lui dit-il, de ce que les hommes les plus estimables sont encore hommes, et montrent encore quelques restes des faiblesses de l'humanité parmi les piéges innombrables et les embarras inséparables de la royauté? Idoménée, il est vrai, a été nourri dans des idées de faste et de hauteur; mais quel philosophe pour-

rait se défendre de la flatterie, s'il avait été en sa place? Il est vrai qu'il s'est laissé trop prévenir par ceux qui ont eu sa confiance; mais les plus sages rois sont souvent trompés, quelques précautions qu'ils prennent pour ne l'être pas. Un roi ne peut se passer de ministres, qui le soulagent et en qui il se confie, puisqu'il ne peut tout faire. D'ailleurs, un roi connaît beaucoup moins que les particuliers les hommes qui l'environnent : on est toujours masqué auprès de lui; on épuise toutes sortes d'artifices pour le tromper. Hélas! cher Télémaque, vous ne l'éprouverez que trop! On ne trouve point dans les hommes ni les vertus ni les talents qu'on y cherche. On a beau les étudier et les approfondir, on s'y mécompte tous les jours. On ne vient même jamais à bout de faire, des meilleurs hommes, ce qu'on aurait besoin d'en faire pour le bien public. Ils ont leurs entêtements, leurs incompatibilités, leurs jalousies. On ne les persuade ni on ne les corrige guère.

Plus on a de peuple à gouverner, plus il faut de ministres, pour faire par eux ce qu'on ne peut faire soi-même; et plus on a besoin d'hommes à qui on confie l'autorité, plus on est exposé à se tromper dans de tels choix. Tel critique aujourd'hui impitoyablement les rois, qui gouvernerait demain beaucoup moins bien qu'eux, et qui ferait les mêmes fautes, avec d'autres infiniment plus grandes, si on lui confiait la même puissance. La condition privée, quand on y joint un peu d'esprit pour bien parler, couvre tous les défauts naturels, relève des talents éblouissants, et fait paraître un homme digne de toutes les places dont il est éloigné. Mais c'est l'autorité qui met tous les talents à une rude épreuve, et qui découvre de grands défauts.

La grandeur est comme certains verres qui grossissent tous les objets. Tous les défauts paraissent croître dans ces hautes places, où les moindres choses ont de grandes conséquences, et où les plus légères fautes ont de violents contre-coups. Le monde entier est occupé à observer un seul homme à toute heure, et à le juger en toute rigueur. Ceux qui le jugent n'ont aucune expérience de l'état où il est. Ils n'en sentent point les difficultés, et ils ne veulent plus qu'il soit homme, tant ils exigent de perfection de lui. Un roi, quelque bon et sage qu'il soit, est encore homme. Son esprit a des bornes, et sa vertu en a aussi. Il a de l'humeur, des passions, des habitudes, dont il n'est pas tout à fait le maître. Il est obsédé par des gens intéressés et artificieux; il ne trouve point les secours qu'il cherche. Il tombe chaque jour dans quelque mécompte, tantôt par ses passions, et tantôt par celles de ses ministres. A peine a-t-il réparé une faute, qu'il retombe dans une autre. Telle est la condition des rois les plus éclairés et les plus vertueux.

Les plus longs et les meilleurs règnes sont trop courts et trop imparfaits, pour réparer à la fin ce qu'on a gâté, sans le vouloir, dans les commencements. La royauté porte avec elle toutes ces misères : l'impuissance humaine succombe sous un fardeau si accablant. Il faut plaindre les rois, et les excuser. Ne sont-ils pas à plaindre d'avoir à gouverner tant d'hommes, dont les besoins sont infinis, et qui donnent tant de peines à ceux qui veulent les bien gouverner! Pour parler franchement, les hommes sont fort à plaindre d'avoir à être gouvernés par un roi, qui n'est qu'homme semblable à eux; car il faudrait les dieux pour redresser les hommes. Mais les rois ne sont pas moins à plaindre, n'étant qu'hommes, c'est-à-dire faibles et imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude innombrable d'hommes corrompus et trompeurs.

Télémaque répondit avec vivacité : Idoménée a perdu, par sa faute, le royaume de ses ancêtres en Crète; et, sans vos conseils, il en aurait perdu un second à Salente.

J'avoue, reprit Mentor, qu'il a fait de grandes fautes; mais cherchez dans la Grèce, et dans tous les autres pays les mieux policés, un roi qui n'en ait point fait d'inexcusables. Les plus grands hommes ont dans leur tempérament et dans le caractère de leur esprit, des défauts qui les entraînent; et les plus louables sont ceux qui ont le courage de connaître et de réparer leurs égarements. Pensez-vous qu'Ulysse, le grand Ulysse, votre père, qui est le modèle des rois de la Grèce, n'ait pas aussi ses faiblesses et ses défauts? Si Minerve ne l'eût conduit pas à pas, combien de fois aurait-il succombé dans les périls et dans les embarras où la fortune s'est jouée de lui! Combien de fois Minerve l'a-t-elle retenu ou redressé, pour le conduire toujours à la gloire par le chemin de la vertu! N'attendez pas même, quand vous le verrez régner avec tant de gloire à Ithaque, de le trouver sans imperfection; vous lui en verrez, sans doute. La Grèce, l'Asie, et toutes les îles des mers, l'ont admiré malgré ces défauts; mille qualités merveilleuses les font oublier. Vous serez trop heureux de pouvoir l'admirer aussi, et de l'étudier sans cesse comme votre modèle.

Accoutumez-vous donc, ô Télémaque, à n'attendre des plus grands hommes que ce que l'humanité est capable de faire. La jeunesse, sans expérience, se livre à une critique présomptueuse, qui la dégoûte de tous les modèles qu'elle a besoin de suivre, et qui la jette dans une indocilité incurable.

Non-seulement vous devez aimer, respecter, imiter votre père, quoiqu'il ne soit point parfait; mais encore vous devez avoir une haute estime pour Idoménée, malgré tout ce que j'ai repris en lui. Il est naturellement sincère, droit, équitable, libéral, bienfaisant; sa valeur est parfaite; il déteste la fraude quand il la connaît, et qu'il suit librement la véritable pente de son cœur. Tous ses talents extérieurs sont grands, et proportionnés à sa place. Sa simplicité à avouer son tort; sa douceur, sa patience pour se laisser dire par moi les choses les plus dures; son courage contre lui-même pour réparer publiquement ses fautes, et pour se mettre par là au-dessus de toute la critique des hommes, montrent une âme véritablement grande. Le bonheur, ou le conseil d'autrui, peuvent préserver de certaines fautes un homme très-médiocre; mais il n'y a qu'une vertu extraordinaire qui puisse engager un roi, si longtemps séduit par la flatterie, à réparer son tort. Il est bien plus glorieux de se relever ainsi, que de n'être jamais tombé. Idoménée a fait les fautes que presque tous les rois font; mais presque aucun roi ne fait, pour se corriger, ce qu'il vient de faire. Pour moi, je ne pouvais me lasser de l'admirer dans les moments mêmes où il me permettait de le contredire. Admirez-le aussi, mon cher Télémaque : c'est moins pour sa réputation que pour votre utilité, que je vous donne ce conseil.

Mentor fit sentir à Télémaque, par ce discours, combien il est dangereux d'être injuste en se laissant aller à une critique rigoureuse contre les autres hommes, et surtout contre ceux qui sont chargés des embarras et des difficultés du gouvernement. Ensuite il lui dit : Il est temps que vous partiez; adieu : je vous attendrai. O mon cher Télémaque, souvenez-vous que ceux qui craignent les dieux n'ont rien à craindre des hommes. Vous vous trouverez dans les plus extrêmes périls; mais sachez que Minerve ne vous abandonnera point.

A ces mots, Télémaque crut sentir la présence de la déesse; et il eût même reconnu que c'était elle qui parlait pour le remplir de confiance, si la déesse n'eût rappelé l'idée de Mentor, en lui disant : N'oubliez pas, mon fils, tous les soins que j'ai pris pendant votre enfance, pour vous rendre sage et courageux comme votre père. Ne faites rien qui ne soit digne de ses grands exemples, et des maximes de vertu que j'ai tâché de vous inspirer.

Le soleil se levait déjà, et dorait le sommet des montagnes, quand les rois sortirent de Salente pour rejoindre leurs troupes. Ces troupes, campées autour de la ville, se mirent en marche sous leurs commandants. On voyait de tous côtés briller le fer des piques hérissées; l'éclat des boucliers éblouissait les yeux; un nuage de poussière s'élevait jusqu'aux nues. Idoménée, avec Mentor, conduisait dans la campagne les rois alliés, et s'éloignait des murs de la ville. Enfin ils se séparèrent, après s'être donné de part et d'autre les marques d'une vraie amitié; et les alliés ne doutèrent plus que la paix ne fût durable, lorsqu'ils connurent la bonté du cœur d'Idoménée, qu'on leur avait représenté bien différent de ce qu'il était; c'est qu'on jugeait de lui, non par ses sentiments naturels, mais par les conseils flatteurs et injustes auxquels il s'était livré.

Après que l'armée fut partie, Idoménée mena Mentor dans tous les quartiers de la ville. Voyons, disait Mentor, combien vous avez d'hommes et dans la ville et dans la campagne voisine; faisons-en le dénombrement. Examinons aussi combien vous avez de laboureurs parmi ces hommes. Voyons combien vos terres portent dans les années médiocres, de blé, de vin, d'huile, et des autres choses utiles : nous saurons par cette voie si la terre fournit de quoi nourrir tous ses habitants, et si elle produit encore de quoi faire un commerce utile de son superflu avec les pays étrangers. Examinons aussi combien vous avez de vaisseaux et de matelots; c'est par là qu'il faut juger de votre puissance. Il alla visiter le port, et entra dans chaque vaisseau. Il s'informa des pays où chaque vaisseau allait pour le commerce; quelles marchandises il y apportait; celles qu'il prenait au retour; quelle était la dépense du vaisseau pendant la navigation; les prêts que les marchands se faisaient les uns aux autres; les sociétés qu'ils faisaient entre eux, pour savoir si elles étaient équitables et fidèlement observées; enfin, les hasards des naufrages et les autres malheurs du commerce, pour prévenir la ruine des marchands, qui, par l'avidité du gain, entreprennent souvent des choses qui sont au delà de leurs forces.

Il voulut qu'on punît sévèrement toutes les banqueroutes, parce que celles qui sont exemptes de mauvaise foi ne le sont presque jamais de témérité. En même temps, il fit des règles pour faire en sorte qu'il fût aisé de ne faire jamais banqueroute. Il établit des magistrats à qui les marchands rendaient compte de leurs effets, de leurs profits, de leur dépense, et de leurs entreprises. Il ne leur était jamais permis de risquer le bien d'autrui, et ils ne pouvaient même risquer que la moitié du leur. De plus, ils faisaient en société les entreprises qu'ils ne pouvaient faire seuls; et la police de ces sociétés était inviolable, par la rigueur des peines imposées à ceux qui ne les suivaient pas. D'ailleurs, la liberté du commerce était entière : bien loin de le gêner

par des impôts, on promettait une récompense à tous les marchands qui pourraient attirer à Salente le commerce de quelque nouvelle nation.

Ainsi les peuples y accoururent bientôt en foule de toutes parts. Le commerce de cette ville était semblable au flux et au reflux de la mer. Les trésors y entraient comme les flots viennent l'un sur l'autre. Tout y était apporté et tout en sortait librement. Tout ce qui entrait était utile; tout ce qui sortait laissait, en sortant, d'autres richesses en sa place. La justice sévère présidait, dans le port, au milieu de tant de nations. La franchise, la bonne foi, la candeur, semblaient, du haut de ces superbes tours, appeler les marchands des terres les plus éloignées: chacun de ces marchands, soit qu'il vînt des rives orientales où le soleil sort chaque jour du sein des ondes, soit qu'il fût parti de cette grande mer où le soleil, lassé de son cours, va éteindre ses feux, vivait, paisible et en sûreté, dans Salente comme dans sa patrie.

Pour le dedans de la ville, Mentor visita tous les magasins, toutes les boutiques d'artisans, et toutes les places publiques. Il défendit toutes les marchandises de pays étrangers qui pouvaient introduire le luxe et la mollesse. Il régla les habits, la nourriture, les meubles, la grandeur et l'ornement des maisons, pour toutes les conditions différentes. Il bannit tous les ornements d'or et d'argent; et il dit à Idoménée : Je ne connais qu'un seul moyen pour rendre votre peuple modeste dans sa dépense, c'est que vous lui en donniez vous-même l'exemple. Il est nécessaire que vous ayez une certaine majesté dans votre extérieur, mais votre autorité sera assez marquée par vos gardes et par les principaux officiers qui vous environnent. Contentez-vous d'un habit de laine très-fine, teinte en pourpre; que les principaux de l'État après vous soient vêtus de la même laine, et que toute la différence ne consiste que dans la couleur, et dans une légère broderie d'or que vous aurez sur le bord de votre habit. Les différentes couleurs serviront à distinguer les différentes conditions, sans avoir besoin ni d'or, ni d'argent, ni de pierreries.

Réglez les conditions par la naissance. Mettez au premier rang ceux qui ont une noblesse plus ancienne et plus éclatante. Ceux qui auront le mérite et l'autorité des emplois seront assez contents de venir après ces anciennes et illustres familles, qui sont dans une si longue possession des premiers honneurs. Les hommes qui n'ont pas la même noblesse leur céderont sans peine, pourvu que vous ne les accoutumiez point à se méconnaître dans une trop prompte et trop haute fortune, et que vous donniez des louanges à la modération de ceux qui seront modestes dans la prospérité. La distinction la moins exposée à l'envie est celle qui vient d'une longue suite d'ancêtres. Pour la vertu, elle sera assez excitée, et on aura assez d'empressement à servir l'État, pourvu que vous donniez des couronnes et des statues aux belles actions, et que ce soit un commencement de noblesse pour les enfants de ceux qui les auront faites.

Les personnes du premier rang après vous seront vêtues de blanc, avec une frange d'or au bas de leurs habits. Ils auront au doigt un anneau d'or, et au cou une médaille d'or avec votre portrait. Ceux du second rang seront vêtus de bleu; ils porteront une frange d'argent, avec l'anneau, et point de médaille; les troisièmes, de vert, sans anneau et sans frange, mais avec la médaille d'argent; les quatrièmes, d'un jaune d'aurore; les cinquièmes, d'un rouge pâle ou de rose; les sixièmes, de gris-de-lin; et les septièmes, qui seront les derniers du peuple, d'une couleur mêlée de jaune et de blanc. Voilà les habits de sept conditions différentes pour les hommes libres. Tous les esclaves seront vêtus de gris-brun. Ainsi, sans aucune dépense, chacun sera distingué suivant sa condition, et on bannira de Salente tous les arts qui ne servent qu'à entretenir le faste. Tous les artisans qui seraient employés à ces arts pernicieux serviront ou aux arts nécessaires, qui sont en petit nombre, ou au commerce, ou à l'agriculture. On ne souffrira jamais aucun changement, ni pour la nature des étoffes, ni pour la forme des habits; car il est indigne que des hommes, destinés à une vie sérieuse et noble, s'amusent à inventer des parures affectées, ni qu'ils permettent que leurs femmes, à qui ces amusements seraient moins honteux, tombent jamais dans cet excès.

Mentor, semblable à un habile jardinier qui retranche dans ses arbres fruitiers le bois inutile, tâchait ainsi de retrancher le faste inutile qui corrompait les mœurs : il ramenait toutes choses à une noble et frugale simplicité. Il régla de même la nourriture des citoyens et des esclaves. Quelle honte, disait-il, que les hommes les plus élevés fassent consister leur grandeur dans les ragoûts, par lesquels ils amollissent leurs âmes, et ruinent insensiblement la santé de leurs corps! Ils doivent faire consister leur bonheur dans leur modération, dans leur autorité pour faire du bien aux autres hommes, et dans la réputation que leurs bonnes actions doivent leur procurer. La sobriété rend la nourriture la plus simple très-agréable. C'est elle qui donne, avec la santé la plus vigoureuse, les plaisirs les plus purs et les plus constants. Il faut donc

borner vos repas aux viandes les meilleures, mais apprêtées sans aucun ragoût. C'est un art pour empoisonner les hommes, que celui d'irriter leur appétit au delà de leur vrai besoin.

Idoménée comprit bien qu'il avait eu tort de laisser les habitants de sa nouvelle ville amollir et corrompre leurs mœurs, en violant toutes les lois de Minos sur la sobriété; mais le sage Mentor lui fit remarquer que les lois mêmes, quoique renouvelées, seraient inutiles, si l'exemple du roi ne leur donnait une autorité qui ne pouvait venir d'ailleurs. Aussitôt Idoménée régla sa table, où il n'admit que du pain excellent, du vin du pays, qui est fort et agréable; mais en fort petite quantité, avec des viandes simples, telles qu'il en mangeait avec les autres Grecs au siége de Troie. Personne n'osa se plaindre d'une règle que le roi s'imposait lui-même; et chacun se corrigea de la profusion et de la délicatesse où l'on commençait à se plonger pour les repas.

Mentor retrancha ensuite la musique molle et efféminée, qui corrompait toute la jeunesse. Il ne condamna pas avec une moindre sévérité la musique bachique, qui n'enivre guère moins que le vin, et qui produit des mœurs pleines d'emportement et d'impudence. Il borna toute la musique aux fêtes dans les temples, pour y chanter les louanges des dieux et des héros qui ont donné l'exemple des plus rares vertus. Il ne permit aussi que pour les temples les grands ornements d'architecture, tels que les colonnes, les frontons, les portiques; il donna des modèles d'une architecture simple et gracieuse, pour faire, dans un médiocre espace, une maison gaie et commode pour une famille nombreuse, en sorte qu'elle fût tournée à un aspect sain, que les logements en fussent dégagés les uns des autres, que l'ordre et la propreté s'y conservassent facilement, et que l'entretien fût de peu de dépense.

Il voulut que chaque maison un peu considérable eût un salon et un petit péristyle, avec de petites chambres pour toutes les personnes libres. Mais il défendit très-sévèrement la multitude superflue et la magnificence des logements. Ces divers modèles de maisons, suivant la grandeur des familles, servirent à embellir à peu de frais une partie de la ville, et à la rendre régulière; au lieu que l'autre partie, déjà achevée suivant le caprice et le faste des particuliers, avait, malgré sa magnificence, une disposition moins agréable et moins commode. Cette nouvelle ville fut bâtie en très-peu de temps, parce que la côte voisine de la Grèce fournit de bons architectes, et qu'on fit venir un très-grand nombre de maçons de l'Épire et de plusieurs autres pays, à condition qu'après avoir achevé leurs travaux ils s'établiraient autour de Salente, y prendraient des terres à défricher, et serviraient à peupler la campagne.

La peinture et la sculpture parurent à Mentor des arts qu'il n'est pas permis d'abandonner; mais il voulut qu'on souffrît dans Salente peu d'hommes attachés à ces arts. Il établit une école où présidaient des maîtres d'un goût exquis, qui examinaient les jeunes élèves. Il ne faut, disait-il, rien de bas et de faible dans ces arts, qui ne sont pas absolument nécessaires. Par conséquent, on n'y doit admettre que des jeunes gens d'un génie qui promette beaucoup, et qui tendent à la perfection. Les autres sont nés pour des arts moins nobles, et ils seront employés plus utilement aux besoins ordinaires de la république. Il ne faut, disait-il, employer les sculpteurs et les peintres que pour conserver la mémoire des grands hommes et des grandes actions. C'est dans les bâtiments publics, ou dans les tombeaux, qu'on doit conserver des représentations de tout ce qui a été fait avec une vertu extraordinaire pour le service de la patrie. Au reste, la modération et la frugalité de Mentor n'empêchèrent pas qu'il n'autorisât tous les grands bâtiments destinés aux courses de chevaux et de chariots, aux combats de lutteurs, à ceux du ceste, et à tous les autres exercices qui cultivent les corps pour les rendre plus adroits et plus vigoureux.

Il retrancha un nombre prodigieux de marchands qui vendaient des étoffes façonnées des pays éloignés, des broderies d'un prix excessif, des vases d'or et d'argent, avec des figures de dieux, d'hommes et d'animaux; enfin, des liqueurs et des parfums. Il voulut même que les meubles de chaque maison fussent simples, et faits de manière à durer longtemps; en sorte que les Salentins, qui se plaignaient hautement de leur pauvreté, commencèrent à sentir combien ils avaient de richesses superflues : mais c'était des richesses trompeuses, qui les appauvrissaient, et ils devenaient effectivement riches à mesure qu'ils avaient le courage de s'en dépouiller. C'est s'enrichir, disaient-ils eux-mêmes, que de mépriser de telles richesses, qui épuisent l'État, et que de diminuer ses besoins, en les réduisant aux vraies nécessités de la nature.

Mentor se hâta d'aller visiter les arsenaux et tous les magasins, pour savoir si les armes et toutes les autre choses nécessaires à la guerre étaient en bon état; car il faut, disait-il, être toujours prêt à

faire la guerre, pour n'être jamais réduit au malheur de la faire. Il trouva que plusieurs choses manquaient partout. Aussitôt on assembla des ouvriers pour travailler sur le fer, sur l'acier et sur l'airain. On voyait s'élever, des fournaises ardentes, des tourbillons de fumée et de flammes semblables à ces feux souterrains que vomit le mont Etna. Le marteau résonnait sur l'enclume, qui gémissait sous les coups redoublés. Les montagnes voisines et les rivages de la mer en retentissaient; on eût cru être dans cette île où Vulcain, animant les Cyclopes, forge des foudres pour le père des dieux; et, par une sage prévoyance, on voyait, dans une profonde paix, tous les préparatifs de la guerre.

Ensuite Mentor sortit de la ville avec Idoménée, et trouva une grande étendue de terres fertiles qui demeuraient incultes : d'autres n'étaient cultivées qu'à demi, par la négligence et par la pauvreté des laboureurs, qui, manquant d'hommes et de bœufs, manquaient aussi de courage et de force de corps pour mettre l'agriculture dans sa perfection. Mentor, voyant cette campagne désolée, dit au roi : La terre ne demande ici qu'à enrichir ses habitants; mais les habitants manquent à la terre. Prenons donc tous ces artisans superflus qui sont dans la ville, et dont les métiers ne serviraient qu'à dérégler les mœurs, pour leur faire cultiver ces plaines et ces collines. Il est vrai que c'est un malheur, que tous ces hommes exercés à des arts qui demandent une vie sédentaire ne soient point exercés au travail; mais voici un moyen d'y remédier. Il faut partager entre eux les terres vacantes, et appeler à leur secours des peuples voisins, qui feront sous eux le plus rude travail. Ces peuples le feront, pourvu qu'on leur promette des récompenses convenables sur les fruits des terres mêmes qu'ils défricheront : ils pourront, dans la suite, en posséder une partie, et être ainsi incorporés à votre peuple, qui n'est pas assez nombreux. Pourvu qu'ils soient laborieux, et dociles aux lois, vous n'aurez point de meilleurs sujets, et ils accroîtront votre puissance. Vos artisans de la ville, transplantés dans la campagne, élèveront leurs enfants au travail et au goût de la vie champêtre. De plus, tous les maçons des pays étrangers, qui travaillent à bâtir votre ville, se sont engagés à défricher une partie de vos terres, et à se faire laboureurs : incorporez-les à votre peuple dès qu'ils auront achevé leurs ouvrages de la ville. Ces ouvriers sont ravis de s'engager à passer leur vie sous une domination qui est maintenant si douce. Comme ils sont robustes et laborieux, leur exemple servira pour exciter au travail les habitants transplantés de la ville à la campagne, avec lesquels ils seront mêlés. Dans la suite, tout le pays sera peuplé de familles vigoureuses, et adonnées à l'agriculture.

Au reste, ne soyez point en peine de la multiplication de ce peuple : il deviendra bientôt innombrable, pourvu qne vous facilitiez les mariages. La manière de les faciliter est bien simple : presque tous les hommes ont l'inclination de se marier; il n'y a que la misère qui les en empêche. Si vous ne les chargez point d'impôts, ils vivront sans peine avec leurs femmes et leurs enfants; car la terre n'est jamais ingrate; elle nourrit toujours de ses fruits ceux qui la cultivent soigneusement; elle ne refuse ses biens qu'à ceux qui craignent de lui donner leurs peines. Plus les laboureurs ont d'enfants, plus ils sont riches, si le prince ne les appauvrit pas; car leurs enfants, dès leur plus tendre jeunesse, commencent à les secourir. Les plus jeunes conduisent les moutons dans les pâturages; les autres, qui sont plus grands, mènent déjà les grands troupeaux; les plus âgés labourent avec leur père. Cependant la mère de toute la famille prépare un repas simple à son époux et à ses chers enfants, qui doivent revenir fatigués du travail de la journée; elle a soin de traire ses vaches et ses brebis, et on voit couler des ruisseaux de lait; elle fait un grand feu, autour duquel toute la famille innocente et paisible prend plaisir à chanter tout le soir en attendant le doux sommeil : elle prépare des fromages, des châtaignes, et des fruits conservés dans la même fraîcheur que si on venait de les cueillir. Le berger revient avec sa flûte, et chante à la famille assemblée les nouvelles chansons qu'il a apprises dans les hameaux voisins. Le laboureur rentre avec sa charrue; et ses bœufs fatigués marchent, le cou penché, d'un pas lent et tardif, malgré l'aiguillon qui les presse. Tous les maux du travail finissent avec la journée. Les pavots que le sommeil, par l'ordre des dieux, répand sur la terre, apaisent tous les noirs soucis par leurs charmes, et tiennent toute la nature dans un doux enchantement; chacun s'endort, sans prévoir les peines du lendemain.

Heureux ces hommes sans ambition, sans défiance, sans artifice, pourvu que les dieux leur donnent un bon roi qui ne trouble point leur joie innocente! Mais quelle horrible inhumanité que de leur arracher, pour des desseins pleins de faste et d'ambition, les doux fruits de leur terre, qu'ils ne tiennent que de la libérale nature et de la sueur de leur front! La nature seule tirerait de son sein fécond tout ce qu'il faudrait pour un nombre infini d'hommes modérés

et laborieux; mais c'est l'orgueil et la mollesse de certains hommes qui en mettent tant d'autres dans une affreuse pauvreté.

Que ferai-je, disait Idoménée, si ces peuples que je répandrai dans ces fertiles campagnes négligent de les cultiver?

Faites, lui répondait Mentor, tout le contraire de ce qu'on fait communément. Les princes avides et sans prévoyance ne songent qu'à charger d'impôts ceux d'entre leurs sujets qui sont les plus vigilants et les plus industrieux pour faire valoir leurs biens; c'est qu'ils espèrent en être payés plus facilement : en même temps, ils chargent moins ceux que la paresse rend plus misérables. Renversez ce mauvais ordre, qui accable les bons, qui récompense le vice, et qui introduit une négligence aussi funeste au roi même qu'à tout l'État. Mettez des taxes, des amendes, et même, s'il le faut, d'autres peines rigoureuses, sur ceux qui négligeront leurs champs, comme vous puniriez des soldats qui abandonneraient leurs postes dans la guerre : au contraire, donnez des grâces et des exemptions aux familles qui, se multipliant, augmentent à proportion la culture de leurs terres. Bientôt les familles se multiplieront, et tout le monde s'animera au travail; il deviendra même honorable. La profession de laboureur ne sera plus méprisée, n'étant plus accablée de tant de maux. On reverra la charrue en honneur, maniée par des mains victorieuses qui auraient défendu la patrie. Il ne sera pas moins beau de cultiver l'héritage reçu de ses ancêtres, pendant une heureuse paix, que de l'avoir défendu généreusement pendant les troubles de la guerre. Toute la campagne refleurira : Cérès se couronnera d'épis dorés; Bacchus, foulant à ses pieds les raisins, fera couler, du penchant des montagnes, des ruisseaux de vin plus doux que le nectar : les creux vallons retentiront des concerts des bergers, qui, le long des clairs ruisseaux, joindront leurs voix avec leurs flûtes, pendant que leurs troupeaux bondissants paîtront sur l'herbe et parmi les fleurs, sans craindre les loups.

Ne serez-vous pas trop heureux, ô Idoménée, d'être la source de tant de biens, et de faire vivre, à l'ombre de votre nom, tant de peuples dans un si aimable repos? Cette gloire n'est-elle pas plus touchante que celle de ravager la terre, de répandre partout, et presque autant chez soi, au milieu même des victoires, que chez les étrangers vaincus, le carnage, le trouble, l'horreur, la langueur, la consternation, la cruelle faim, et le désespoir?

O heureux le roi assez aimé des dieux, et d'un cœur assez grand, pour entreprendre d'être ainsi les délices des peuples, et de montrer à tous les siècles, dans son règne, un si charmant spectacle! La terre entière, loin de se défendre de sa puissance par des combats, viendrait à ses pieds le prier de régner sur elle.

Idoménée lui répondit : Mais quand les peuples seront ainsi dans la paix et dans l'abondance, les délices les corrompront, et ils tourneront contre moi les forces que je leur aurai données.

Ne craignez point, dit Mentor, cet inconvénient; c'est un prétexte qu'on allègue toujours pour flatter les princes prodigues qui veulent accabler leurs peuples d'impôts. Le remède est facile. Les lois que nous venons d'établir pour l'agriculture rendront leur vie laborieuse; et, dans leur abondance, ils n'auront que le nécessaire, parce que nous retranchons tous les arts qui fournissent le superflu. Cette abondance même sera diminuée par la facilité des mariages et par la grande multiplication des familles. Chaque famille, étant nombreuse, et ayant peu de terre, aura besoin de la cultiver par un travail sans relâche. C'est la mollesse et l'oisiveté qui rendent les peuples insolents et rebelles. Ils auront du pain, à la vérité, et assez largement; mais ils n'auront que du pain, et des fruits de leur propre terre, gagnés à la sueur de leur visage.

Pour tenir votre peuple dans cette modération, il faut régler, dès à présent, l'étendue de terre que chaque famille pourra posséder. Vous savez que nous avons divisé tout votre peuple en sept classes, suivant les différentes conditions : il ne faut permettre à chaque famille, dans chaque classe, de pouvoir posséder que l'étendue de terre absolument nécessaire pour nourrir le nombre de personnes dont elle sera composée. Cette règle étant inviolable, les nobles ne pourront point faire des acquisitions sur les pauvres; tous auront des terres, mais chacun en aura fort peu, et sera excité par là à la bien cultiver. Si, dans une longue suite de temps, les terres manquaient ici, on ferait des colonies, qui augmenteraient la puissance de cet État.

Je crois même que vous devez prendre garde à ne laisser jamais le vin devenir trop commun dans votre royaume. Si on a planté trop de vignes, il faut qu'on les arrache : le vin est la source des plus grands maux parmi les peuples; il cause les maladies, les querelles, les séditions, l'oisiveté, le dégoût du travail, le désordre des familles. Que le vin soit donc réservé comme une espèce de remède, ou comme une liqueur très-rare, qui n'est employée que pour les sacrifices, ou pour les fêtes extraordinaires. Mais n'espérez point de faire observer une règle si importante, si vous n'en donnez vous-même l'exemple.

D'ailleurs, il faut faire garder inviolablement les lois de Minos pour l'éducation des enfants. Il faut établir des écoles publiques, où l'on enseigne la crainte des dieux, l'amour de la patrie, le respect des lois, la préférence de l'honneur aux plaisirs, et à la vie même. Il faut avoir des magistrats qui veillent sur les familles et sur les mœurs des particuliers. Veillez vous-même, vous qui n'êtes roi, c'est-à-dire pasteur du peuple, que pour veiller nuit et jour sur votre troupeau : par là vous préviendrez un nombre infini de désordres et de crimes; ceux que vous ne pourrez prévenir, punissez-les d'abord sévèrement. C'est une clémence, que de faire d'abord des exemples qui arrêtent le cours de l'iniquité. Par un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup pour la suite, et on se met en état d'être craint, sans user souvent de rigueur.

Mais quelle détestable maxime, que de ne croire trouver sa sûreté que dans l'oppression de ses peuples! Ne les point conduire à la vertu, ne s'en faire jamais aimer, les pousser par la terreur jusqu'au désespoir, les mettre dans l'affreuse nécessité, ou de ne pouvoir jamais respirer librement, ou de secouer le joug de votre tyrannique domination; est-ce là le vrai moyen de régner sans trouble? est-ce là le vrai chemin qui mène à la gloire?

Souvenez-vous que les pays où la domination du souverain est plus absolue sont ceux où les souverains sont moins puissants. Ils prennent, ils ruinent tout, ils possèdent seuls tout l'État; mais aussi tout l'État languit : les campagnes sont en friche, et presque désertes; les villes diminuent chaque jour; le commerce tarit. Le roi, qui ne peut être roi tout seul, et qui n'est grand que par ses peuples, s'anéantit lui-même peu à peu par l'anéantissement des peuples dont il tire ses richesses et sa puissance. Son État s'épuise d'argent et d'hommes : cette dernière perte est la plus grande et la plus irréparable. Son pouvoir absolu fait autant d'esclaves qu'il a de sujets. On le flatte, on fait semblant de l'adorer, on tremble au moindre de ses regards; mais attendez la moindre révolution : cette puissance monstrueuse, poussée jusqu'à un excès trop violent, ne saurait durer; elle n'a aucune ressource dans le cœur des peuples; elle a lassé et irrité tous les corps de l'État; elle contraint tous les membres de ce corps de soupirer après un changement. Au premier coup qu'on lui porte, l'idole se renverse, se brise, et est foulée aux pieds. Le mépris, la haine, le ressentiment, la défiance, en un mot toutes les passions se réunissent contre une autorité si odieuse. Le roi, qui, dans sa vaine prospérité, ne trouvait pas un seul homme assez hardi pour lui dire la vérité, ne trouvera, dans son malheur, aucun homme qui daigne ni l'excuser, ni le défendre contre ses ennemis.

Après ce discours, Idoménée, persuadé par Mentor, se hâta de distribuer les terres vacantes, de les remplir de tous les artisans inutiles, et d'exécuter tout ce qui avait été résolu. Il réserva seulement pour les maçons les terres qu'il leur avait destinées, et qu'ils ne pouvaient cultiver qu'après la fin de leurs travaux dans la ville.

Déjà la réputation du gouvernement doux et modéré d'Idoménée attire en foule de tous côtés des peuples qui viennent s'incorporer au sien, et chercher leur bonheur sous une si aimable domination. Déjà ces campagnes, si longtemps couvertes de ronces et d'épines, promettent de riches moissons et des fruits jusqu'alors inconnus. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue, et prépare ses richesses pour récompenser le laboureur : l'espérance reluit de tous côtés. On voit dans les vallons et sur les collines les troupeaux de moutons qui bondissent sur l'herbe, et les grands troupeaux de bœufs et de génisses qui font retentir les hautes montagnes de leurs mugissements : ces troupeaux servent à engraisser les campagnes. C'est Mentor qui a trouvé le moyen d'avoir ces troupeaux. Mentor conseilla à Idoménée de faire avec les Peucètes, peuples voisins, un échange de toutes les choses superflues qu'on ne voulait plus souffrir dans Salente, avec ces troupeaux, qui manquaient aux Salentins.

En même temps, la ville et les villages d'alentour étaient pleins d'une belle jeunesse qui avait langui longtemps dans la misère, et qui n'avait osé se marier, de peur d'augmenter leurs maux. Quand ils virent qu'Idoménée prenait des sentiments d'humanité, et qu'il voulait être leur père, ils ne craignirent plus la faim et les autres fléaux par lesquels le ciel afflige la terre. On n'entendait plus que des cris de joie, que les chansons des bergers et des laboureurs qui célébraient leurs hyménées. On aurait cru voir le dieu Pan avec une foule de Satyres et de Faunes mêlés parmi les Nymphes, et dansant au son de la flûte à l'ombre des bois. Tout était tranquille et riant; mais la joie était modérée, et les plaisirs ne servaient qu'à délasser des longs travaux; ils en étaient plus vifs et plus purs.

Les vieillards, étonnés de voir ce qu'ils n'avaient osé espérer dans la suite d'un si long âge, pleuraient par un excès de joie mêlée de tendresse; ils levaient leurs mains tremblantes vers le ciel. Bénissez, disaient-ils, ô grand Jupiter, le roi qui vous ressemble, et qui est le plus grand don que vous nous ayez fait! Il est né pour le bien des hommes, rendez-lui tous les biens que nous recevons de lui. Nos arrière-

neveux, venus de ces mariages qu'il favorise, lui devront tout, jusqu'à leur naissance; et il sera véritablement le père de tous ses sujets. Les jeunes hommes, et les jeunes filles qu'ils épousaient, ne faisaient éclater leur joie qu'en chantant les louanges de celui de qui cette joie si douce leur était venue. Les bouches, et encore plus les cœurs, étaient sans cesse remplis de son nom. On se croyait heureux de le voir; on craignait de le perdre : sa perte eût été la désolation de chaque famille.

Alors Idoménée avoua à Mentor qu'il n'avait jamais senti de plaisir aussi touchant que celui d'être aimé, et de rendre tant de gens heureux. Je ne l'aurais jamais cru, disait-il : il me semblait que toute la grandeur des princes ne consistait qu'à se faire craindre; que le reste des hommes était fait pour eux; et tout ce que j'avais ouï dire des rois qui avaient été l'amour et les délices de leurs peuples me paraissait une pure fable : j'en reconnais maintenant la vérité. Mais il faut que je vous raconte comment on avait empoisonné mon cœur, dès ma plus tendre enfance, sur l'autorité des rois. C'est ce qui a causé tous les malheurs de ma vie. Alors Idoménée commença cette narration.

LIVRE XI.

Idoménée raconte à Mentor la cause de tous ses malheurs, son aveugle confiance en Protésilas, et les artifices de ce favori, pour le dégoûter du sage et vertueux Philoclès : comment, s'étant laissé prévenir contre celui-ci, au point de le croire coupable d'une horrible conspiration, il envoya secrètement Timocrate pour le tuer, dans une expédition dont il était chargé. Timocrate, ayant manqué son coup, fut arrêté par Philoclès, auquel il dévoila toute la trahison de Protésilas. Philoclès se retira aussitôt dans l'île de Samos, après avoir remis le commandement de sa flotte à Polymène, conformément aux ordres d'Idoménée. Ce prince découvrit enfin les artifices de Protésilas; mais il ne put se résoudre à le perdre, et continua même de se livrer aveuglément à lui, laissant le fidèle Philoclès pauvre et déshonoré dans sa retraite. Mentor fait ouvrir les yeux à Idoménée sur l'injustice de cette conduite; il l'oblige à faire conduire Protésilas et Timocrate dans l'île de Samos, et à rappeler Philoclès pour le remettre en honneur. Hégésippe, chargé de cet ordre, l'exécute avec joie. Il arrive avec les deux traîtres à Samos, où il revoit son ami Philoclès, content d'y mener une vie pauvre et solitaire. Celui-ci ne consent qu'avec beaucoup de peine à retourner parmi les siens : mais, après avoir reconnu que les dieux le veulent, il s'embarque avec Hégésippe, et arrive à Salente, où Idoménée, entièrement changé par les sages avis de Mentor, lui fait l'accueil le plus honorable, et concerte avec lui les moyens d'affermir son gouvernement.

Protésilas, qui est un peu plus âgé que moi, fut celui de tous les jeunes gens que j'aimai le plus. Son naturel vif et hardi était selon mon goût : il entra dans mes plaisirs; il flatta mes passions; il me rendit suspect un autre jeune homme que j'aimais aussi, et qui se nommait Philoclès. Celui-ci avait la crainte des dieux, et l'âme grande, mais modérée; il mettait la grandeur, non à s'élever, mais à se vaincre, et à ne rien faire de bas. Il me parlait librement sur mes défauts; et lors même qu'il n'osait me parler, son silence et la tristesse de son visage me faisaient assez entendre ce qu'il voulait me reprocher. Dans les commencements, cette sincérité me plaisait; et je lui protestais souvent que je l'écouterais avec confiance toute ma vie, pour me préserver des flatteurs. Il me disait tout ce que je devais faire pour marcher sur les traces de mon aïeul Minos, et pour rendre mon royaume heureux. Il n'avait pas une aussi profonde sagesse que vous, ô Mentor! mais ses maximes étaient bonnes : je le reconnais maintenant. Peu à peu les artifices de Protésilas, qui était jaloux et plein d'ambition, me dégoûtèrent de Philoclès. Celui-ci était sans empressement, et laissait l'autre prévaloir; il se contentait de me dire toujours la vérité, lorsque je voulais l'entendre. C'était mon bien, et non sa fortune, qu'il cherchait.

Protésilas me persuada insensiblement que c'était un esprit chagrin et superbe, qui critiquait toutes mes actions; qui ne me demandait rien, parce qu'il avait la fierté de ne vouloir rien tenir de moi, et d'aspirer à la réputation d'un homme qui est au-dessus de tous les honneurs : il ajouta que ce jeune homme, qui me parlait si librement sur mes défauts, en parlait aux autres avec la même liberté; qu'il laissait assez entendre qu'il ne m'estimait guère; et qu'en rabaissant ainsi ma réputation, il voulait, par l'éclat d'une vertu austère, s'ouvrir le chemin à la royauté.

D'abord je ne pus croire que Philoclès voulût me détrôner : il y a dans la véritable vertu une candeur et une ingénuité que rien ne peut contrefaire, et à laquelle on ne se méprend point, pourvu qu'on y soit attentif. Mais la fermeté de Philoclès contre mes faiblesses commençait à me lasser. Les complaisances de Protésilas, et son industrie inépuisable pour m'inventer de nouveaux plaisirs, me faisait sentir encore plus impatiemment l'austérité de l'autre.

Cependant Protésilas, ne pouvant souffrir que je ne crusse pas tout ce qu'il me disait contre son ennemi, prit le parti de ne m'en parler plus, et de me persuader par quelque chose de plus fort que toutes les paroles. Voici comment il acheva de me tromper : il me conseilla d'envoyer Philoclès commander les vaisseaux qui devaient attaquer ceux de Carpathie; et pour m'y déterminer, il me dit : Vous savez que je ne suis pas suspect dans les louanges que je lui donne : j'avoue qu'il a du courage et du génie pour la guerre; il vous servira mieux qu'un au-

tre, et je préfère l'intérêt de votre service à tous mes ressentiments contre lui.

Je fus ravi de trouver cette droiture et cette équité dans le cœur de Protésilas, à qui j'avais confié l'administration de mes plus grandes affaires. Je l'embrassai dans un transport de joie, et je me crus trop heureux d'avoir donné toute ma confiance à un homme qui me paraissait ainsi au-dessus de toute passion et de tout intérêt. Mais, hélas! que les princes sont dignes de compassion! Cet homme me connaissait mieux que je ne me connaissais moi-même : il savait que les rois sont d'ordinaire défiants et inappliqués : défiants, par l'expérience continuelle qu'ils ont des artifices des hommes corrompus dont ils sont environnés; inappliqués, parce que les plaisirs les entraînent, et qu'ils sont accoutumés à avoir des gens chargés de penser pour eux, sans qu'ils en prennent eux-mêmes la peine. Il comprit donc qu'il n'aurait pas grande peine à me mettre en défiance et en jalousie contre un homme qui ne manquerait pas de faire de grandes actions, surtout l'absence lui donnant une entière facilité de lui tendre des piéges.

Philoclès, en partant, prévit ce qui lui pouvait arriver. Souvenez-vous, me dit-il, que je ne pourrai plus me défendre; que vous n'écouterez que mon ennemi; et qu'en vous servant au péril de ma vie, je courrai risque de n'avoir d'autre récompense que votre indignation. Vous vous trompez, lui dis-je : Protésilas ne parle point de vous comme vous parlez de lui; il vous loue, il vous estime, il vous croit digne des plus importants emplois : s'il commençait à me parler contre vous, il perdrait ma confiance. Ne craignez rien, allez, et ne songez qu'à me bien servir. Il partit, et me laissa dans une étrange situation.

Il faut l'avouer, Mentor; je voyais clairement combien il m'était nécessaire d'avoir plusieurs hommes que je consultasse, et que rien n'était plus mauvais, ni pour ma réputation, ni pour le succès des affaires, que de me livrer à un seul. J'avais éprouvé que les sages conseils de Philoclès m'avaient garanti de plusieurs fautes dangereuses où la hauteur de Protésilas m'aurait fait tomber. Je sentais bien qu'il y avait dans Philoclès un fonds de probité et de maximes équitables, qui ne se faisait point sentir de même dans Protésilas; mais j'avais laissé prendre à Protésilas un certain ton décisif auquel je ne pouvais presque plus résister. J'étais fatigué de me trouver toujours entre deux hommes que je ne pouvais accorder; et dans cette lassitude, j'aimais mieux, par faiblesse, hasarder quelque chose aux dépens des affaires, et respirer en liberté. Je n'eusse osé me dire à moi-même une si honteuse raison du parti que je venais de prendre; mais cette honteuse raison, que je n'osais développer, ne laissait pas d'agir secrètement au fond de mon cœur, et d'être le vrai motif de tout ce que je faisais.

Philoclès surprit les ennemis, remporta une pleine victoire, et se hâtait de revenir pour prévenir les mauvais offices qu'il avait à craindre : mais Protésilas, qui n'avait pas encore eu le temps de me tromper, lui écrivit que je désirais qu'il fît une descente dans l'île de Carpathie, pour profiter de la victoire. En effet, il m'avait persuadé que je pourrais facilement faire la conquête de cette île; mais il fit en sorte que plusieurs choses nécessaires manquèrent à Philoclès dans cette entreprise, et il l'assujettit à certains ordres qui causèrent divers contre-temps dans l'exécution.

Cependant il se servit d'un domestique très-corrompu que j'avais auprès de moi, et qui observait jusqu'aux moindres choses pour lui en rendre compte quoiqu'ils parussent ne se voir guère, et n'être jamais d'accord en rien. Ce domestique, nommé Timocrate, me vint dire un jour, en grand secret, qu'il avait découvert une affaire très-dangereuse. Philoclès, me dit-il, veut se servir de votre armée navale pour se faire roi de l'île de Carpathie : les chefs des troupes sont attachés à lui; tous les soldats sont gagnés par ses largesses, et plus encore par la licence pernicieuse où il laisse vivre les troupes : il est enflé de sa victoire. Voilà une lettre qu'il écrit à un de ses amis sur son projet de se faire roi; on n'en peut plus douter après une preuve si évidente.

Je lus cette lettre; et elle me parut de la main de Philoclès. Mais on avait parfaitement imité son écriture; et c'était Protésilas qui l'avait faite avec Timocrate. Cette lettre me jeta dans une étrange surprise : je la relisais sans cesse, et ne pouvais me persuader qu'elle fût de Philoclès, repassant dans mon esprit troublé toutes les marques touchantes qu'il m'avait données de son désintéressement et de sa bonne foi. Cependant que pouvais-je faire? quel moyen de résister à une lettre où je croyais être sûr de reconnaître l'écriture de Philoclès?

Quand Timocrate vit que je ne pouvais plus résister à son artifice, il le poussa plus loin. Oserai-je, me dit-il en hésitant, vous faire remarquer un mot qui est dans cette lettre? Philoclès dit à son ami qu'il peut parler en confiance à Protésilas sur une chose qu'il ne désigne que par un chiffre : assurément Protésilas est entré dans le dessein de Philoclès, et ils se sont raccommodés à vos dépens. Vous savez que c'est Protésilas qui vous a pressé

envoyer Philoclès contre les Carpathiens. Depuis un certain temps il a cessé de vous parler contre lui, comme il le faisait souvent autrefois. Au contraire, il le loue, il l'excuse en toute occasion : ils se voyaient depuis quelque temps avec assez d'honnêteté. Sans doute Protésilas a pris avec Philoclès des mesures pour partager avec lui la conquête de Carpathie. Vous voyez même qu'il a voulu qu'on fît cette entreprise contre toutes les règles, et qu'il s'expose à faire périr votre armée navale, pour contenter son ambition. Croyez-vous qu'il voulût servir ainsi à celle de Philoclès, s'ils étaient encore mal ensemble? Non, non, on ne peut plus douter que ces deux hommes ne soient réunis pour s'élever ensemble à une grande autorité, et peut-être pour renverser le trône où vous régnez. En vous parlant ainsi, je sais que je m'expose à leur ressentiment, si, malgré mes avis sincères, vous leur laissez encore votre autorité dans les mains : mais qu'importe, pourvu que je vous dise la vérité?

Ces dernières paroles de Timocrate firent une grande impression sur moi : je ne doutai plus de la trahison de Philoclès, et je me défiai de Protésilas comme de son ami. Cependant Timocrate me disait sans cesse : Si vous attendez que Philoclès ait conquis l'île de Carpathie, il ne sera plus temps d'arrêter ses desseins; hâtez-vous de vous en assurer pendant que vous le pouvez. J'avais horreur de la profonde dissimulation des hommes; je ne savais plus à qui me fier. Après avoir découvert la trahison de Philoclès, je ne voyais plus d'homme sur la terre dont la vertu pût me rassurer. J'étais résolu de faire au plus tôt périr ce perfide; mais je craignais Protésilas, et je ne savais comment faire à son égard. Je craignais de le trouver coupable, et je craignais aussi de me fier à lui. Enfin, dans mon trouble, je ne pus m'empêcher de lui dire que Philoclès m'était devenu suspect. Il en parut surpris; il me représenta sa conduite droite et modérée; il m'exagéra ses services; en un mot, il fit tout ce qu'il fallait pour me persuader qu'il était trop bien avec lui. D'un autre côté, Timocrate ne perdait pas un moment pour me faire remarquer cette intelligence, et pour m'obliger à perdre Philoclès pendant que je pouvais encore m'assurer de lui. Voyez, mon cher Mentor, combien les rois sont malheureux, et exposés à être le jouet des autres hommes, lors même que les autres hommes paraissent tremblants à leurs pieds!

Je crus faire un coup d'une profonde politique, et déconcerter Protésilas, en envoyant secrètement à l'armée navale Timocrate pour faire mourir Philoclès. Protésilas poussa jusqu'au bout sa dissimulation, et me trompa d'autant mieux qu'il parut plus naturellement comme un homme qui se laissait tromper. Timocrate partit donc, et trouva Philoclès assez embarrassé dans sa descente : il manquait de tout; car Protésilas, ne sachant si la lettre supposée pourrait faire périr son ennemi, voulait avoir en même temps une autre ressource prête, par le mauvais succès d'une entreprise dont il m'avait fait tant espérer, et qui ne manquerait pas de m'irriter contre Philoclès. Celui-ci soutenait cette guerre si difficile par son courage, par son génie, et par l'amour que les troupes avaient pour lui. Quoique tout le monde reconnût dans l'armée que cette descente était téméraire, et funeste pour les Crétois, chacun travaillait à la faire réussir, comme s'il eût vu sa vie et son bonheur attachés au succès; chacun était content de hasarder sa vie à toute heure sous un chef si sage, et si appliqué à se faire aimer.

Timocrate avait tout à craindre en voulant faire périr ce chef au milieu d'une armée qui l'aimait avec tant de passion; mais l'ambition furieuse est aveugle. Timocrate ne trouvait rien de difficile pour contenter Protésilas, avec lequel il s'imaginait me gouverner absolument après la mort de Philoclès. Protésilas ne pouvait souffrir un homme de bien, dont la seule vue était un reproche secret de ses crimes, et qui pouvait, en m'ouvrant les yeux, renverser ses projets.

Timocrate s'assura de deux capitaines qui étaient sans cesse auprès de Philoclès; il leur promit de ma part de grandes récompenses; et ensuite il dit à Philoclès qu'il était venu pour lui dire de ma part des choses secrètes qu'il ne devait lui confier qu'en présence de ces deux capitaines. Philoclès se renferma avec eux et avec Timocrate. Alors Timocrate donna un coup de poignard à Philoclès. Le coup glissa, et n'enfonça guère avant. Philoclès, sans s'étonner, lui arracha le poignard, s'en servit contre lui et contre les deux autres. En même temps il cria : on accourut; on enfonça la porte; on dégagea Philoclès des mains de ces trois hommes, qui, étant troublés, l'avaient attaqué faiblement. Ils furent pris, et on les aurait d'abord déchirés, tant l'indignation de l'armée était grande, si Philoclès n'eût arrêté la multitude. Ensuite il prit Timocrate en particulier, et lui demanda avec douceur ce qui l'avait obligé à commettre une action si noire. Timocrate, qui craignait qu'on ne le fît mourir, se hâta de montrer l'ordre, que je lui avais donné par écrit, de tuer Philoclès; et, comme les traîtres sont toujours lâches, il ne songea qu'à sauver sa vie, en découvrant à Philoclès toute la trahison de Protésilas.

Philoclès, effrayé de voir tant de malice dans les

hommes, prit un parti plein de modération : il déclara à toute l'armée que Timocrate était innocent; il le mit en sûreté, le renvoya en Crète, déféra le commandement de l'armée à Polymène, que j'avais nommé, dans mon ordre écrit de ma main, pour commander quand on aurait tué Philoclès. Enfin, il exhorta les troupes à la fidélité qu'elles me devaient, et passa pendant la nuit dans une légère barque, qui le conduisit dans l'île de Samos, où il vit tranquillement dans la pauvreté et dans la solitude, travaillant à faire des statues pour gagner sa vie, ne voulant plus entendre parler des hommes trompeurs et injustes, mais surtout des rois, qu'il croit les plus malheureux et les plus aveugles de tous les hommes.

En cet endroit, Mentor arrêta Idoménée : Eh bien! dit-il, fûtes-vous longtemps à découvrir la vérité? Non, répondit Idoménée; je compris peu à peu les artifices de Protésilas et de Timocrate : ils se brouillèrent même; car les méchants ont bien de la peine à demeurer unis. Leur division acheva de me montrer le fond de l'abîme où ils m'avaient jeté. Eh bien! reprit Mentor, ne prîtes-vous point le parti de vous défaire de l'un et de l'autre? Hélas! répondit Idoménée, est-ce, mon cher Mentor, que vous ignorez la faiblesse et l'embarras des princes? Quand ils sont une fois livrés à des hommes corrompus et hardis qui ont l'art de se rendre nécessaires, ils ne peuvent plus espérer aucune liberté. Ceux qu'ils méprisent le plus sont ceux qu'ils traitent le mieux et qu'ils comblent de bienfaits. J'avais horreur de Protésilas; et je lui laissais toute l'autorité. Étrange illusion! je me savais bon gré de le connaître; et je n'avais pas la force de reprendre l'autorité que je lui avais abandonnée. D'ailleurs, je le trouvais commode, complaisant, industrieux pour flatter mes passions, ardent pour mes intérêts. Enfin j'avais une raison pour m'excuser en moi-même de ma faiblesse, c'est que je ne connaissais point de véritable vertu : faute d'avoir su choisir des gens de bien qui conduisissent mes affaires, je croyais qu'il n'y en avait point sur la terre, et que la probité était un beau fantôme. Qu'importe, disais-je, de faire un grand éclat pour sortir des mains d'un homme corrompu, et pour tomber dans celles de quelque autre qui ne sera ni plus désintéressé ni plus sincère que lui? Cependant l'armée navale commandée par Polymène revint. Je ne songeai plus à la conquête de l'île de Carpathie; et Protésilas ne put dissimuler si profondément, que je ne découvrisse combien il était affligé de savoir que Philoclès était en sûreté dans Samos.

Mentor interrompit encore Idoménée, pour lui demander s'il avait continué, après une si noire trahison, à confier toutes ses affaires à Protésilas. J'étais, lui répondit Idoménée, trop ennemi des affaires, et trop inappliqué, pour pouvoir me tirer de ses mains : il aurait fallu renverser l'ordre que j'avais établi, pour ma commodité, et instruire un nouvel homme; c'est ce que je n'eus jamais la force d'entreprendre. J'aimai mieux fermer les yeux pour ne pas voir les artifices de Protésilas. Je me consolais seulement en faisant entendre à certaines personnes de confiance que je n'ignorais pas sa mauvaise foi. Ainsi je m'imaginais n'être trompé qu'à demi, puisque je savais que j'étais trompé. Je faisais même de temps en temps sentir à Protésilas que je supportais son joug avec impatience. Je prenais souvent plaisir à le contredire, à blâmer publiquement quelque chose qu'il avait fait, à décider contre son sentiment; mais, comme il connaissait ma hauteur et ma paresse, il ne s'embarrassait point de tous mes chagrins. Il revenait opiniâtrément à la charge; il usait tantôt de manières pressantes, tantôt de souplesse et d'insinuation : surtout quand il s'apercevait que j'étais peiné contre lui, il redoublait ses soins pour me fournir de nouveaux amusements propres à m'amollir, ou pour m'embarquer dans quelque affaire où il eût occasion de se rendre nécessaire, et de faire valoir son zèle pour ma réputation.

Quoique je fusse en garde contre lui, cette manière de flatter mes passions m'entraînait toujours : il savait mes secrets; il me soulageait dans mes embarras; il faisait trembler tout le monde par mon autorité. Enfin je ne pus me résoudre à le perdre. Mais, en le maintenant dans sa place, je mis tous les gens de bien hors d'état de me représenter mes véritables intérêts. Depuis ce moment, on n'entendit plus dans mes conseils aucune parole libre; la vérité s'éloigna de moi; l'erreur, qui prépare la chute des rois, me punit d'avoir sacrifié Philoclès à la cruelle ambition de Protésilas : ceux mêmes qui avaient le plus de zèle pour l'État et pour ma personne se crurent dispensés de me détromper, après un si terrible exemple. Moi-même, mon cher Mentor, je craignais que la vérité ne perçât le nuage, et qu'elle ne parvînt jusqu'à moi malgré les flatteurs; car, n'ayant plus la force de la suivre, sa lumière m'était importune. Je sentais en moi-même qu'elle m'eût causé de cruels remords, sans pouvoir me tirer d'un si funeste engagement. Ma mollesse, et l'ascendant que Protésilas avait pris insensiblement sur moi, me plongeaient dans une espèce de désespoir de rentrer jamais en liberté. Je ne voulais ni voir un si honteux état, ni le laisser voir aux autres. Vous savez, cher Mentor, la vaine hauteur et la fausse gloire dans laquelle on élève les rois : ils ne veulent jamais

avoir tort. Pour couvrir une faute, il en faut faire cent. Plutôt que d'avouer qu'on s'est trompé, et que se donner la peine de revenir de son erreur, il faut se laisser tromper toute sa vie. Voilà l'état des princes faibles et inappliqués : c'était précisément le mien, lorsqu'il fallut que je partisse pour le siége de Troie.

En partant, je laissai Protésilas maître des affaires; il les conduisit, en mon absence, avec hauteur et inhumanité. Tout le royaume de Crète gémissait sous sa tyrannie : mais personne n'osait me mander l'oppression des peuples; on savait que je craignais de voir la vérité, et que j'abandonnais à la cruauté de Protésilas tous ceux qui entreprenaient de parler contre lui. Mais moins on osait éclater, plus le mal était violent. Dans la suite il me contraignit de chasser le vaillant Mérione, qui m'avait suivi avec tant de gloire au siége de Troie. Il en était devenu jaloux, comme de tous ceux que j'aimais, et qui montraient quelque vertu.

Il faut que vous sachiez, mon cher Mentor, que tous mes malheurs sont venus de là. Ce n'est pas tant la mort de mon fils qui causa la révolte des Crétois, que la vengeance des dieux irrités contre mes faiblesses, et la haine des peuples, que Protésilas m'avait attirée. Quand je répandis le sang de mon fils, les Crétois, lassés d'un gouvernement rigoureux, avaient épuisé toute leur patience; et l'horreur de cette dernière action ne fit que montrer au dehors ce qui était depuis longtemps dans le fond des cœurs.

Timocrate me suivit au siége de Troie, et rendait compte secrètement, par ses lettres à Protésilas, de tout ce qu'il pouvait découvrir. Je sentais bien que j'étais en captivité; mais je tâchais de n'y penser pas, désespérant d'y remédier. Quand les Crétois, à mon arrivée se révoltèrent, Protésilas et Timocrate furent les premiers à s'enfuir. Ils m'auraient sans doute abandonné, si je n'eusse été contraint de m'enfuir presque aussitôt qu'eux. Comptez, mon cher Mentor, que les hommes insolents pendant la prospérité sont toujours faibles et tremblants dans la disgrâce. La tête leur tourne aussitôt que l'autorité absolue leur échappe. On les voit aussi rampants qu'ils ont été hautains; et c'est en un moment qu'ils passent d'une extrémité à l'autre.

Mentor dit à Idoménée : Mais d'où vient donc que, connaissant à fond ces deux méchants hommes, vous les gardez encore auprès de vous comme je les vois? Je ne suis pas surpris qu'ils vous aient suivi, n'ayant rien de meilleur à faire pour leurs intérêts; je comprends même que vous avez fait une action généreuse de leur donner un asile dans votre nouvel établissement : mais pourquoi vous livrer encore à eux après tant de cruelles expériences?

Vous ne savez pas, répondit Idoménée, combien toutes les expériences sont inutiles aux princes amollis et inappliqués qui vivent sans réflexion. Ils sont mécontents de tout; et ils n'ont le courage de rien redresser. Tant d'années d'habitude étaient des chaînes de fer qui me liaient à ces deux hommes; et ils m'obsédaient à toute heure. Depuis que je suis ici, ils m'ont jeté dans toutes les dépenses excessives que vous avez vues; ils ont épuisé cet État naissant; ils m'ont attiré cette guerre qui allait m'accabler sans vous. J'aurais bientôt éprouvé à Salente les mêmes malheurs que j'ai sentis en Crète; mais vous m'avez enfin ouvert les yeux, et vous m'avez inspiré le courage qui me manquait pour me mettre hors de servitude. Je ne sais ce que vous avez fait en moi; mais, depuis que vous êtes ici, je me sens un autre homme.

Mentor demanda ensuite à Idoménée quelle était la conduite de Protésilas dans ce changement des affaires. Rien n'est plus artificieux, répondit Idoménée, que ce qu'il a fait depuis votre arrivée. D'abord il n'oublia rien pour jeter indirectement quelque défiance dans mon esprit. Il ne disait rien contre vous; mais je voyais diverses gens qui venaient m'avertir que ces deux étrangers étaient fort à craindre. L'un, disaient-ils, est le fils du trompeur Ulysse; l'autre est un homme caché et d'un esprit profond : ils sont accoutumés à errer de royaume en royaume; qui sait s'ils n'ont point formé quelque dessein sur celui-ci? Ces aventuriers racontent eux-mêmes qu'ils ont causé de grands troubles dans tous les pays où ils ont passé : voici un État naissant et mal affermi, les moindres mouvements pourraient le renverser.

Protésilas ne disait rien; mais il tâchait de me faire entrevoir le danger et l'excès de toutes ces réformes que vous me faisiez entreprendre. Il me prenait par mon propre intérêt. Si vous mettez, me disait-il, les peuples dans l'abondance, ils ne travailleront plus; ils deviendront fiers, indociles, et seront toujours prêts à se révolter : il n'y a que la faiblesse et la misère qui les rende souples, et qui les empêche de résister à l'autorité. Souvent il tâchait de reprendre son ancienne autorité pour m'entraîner; et il la couvrait d'un prétexte de zèle pour mon service. En voulant soulager les peuples, me disait-il, vous rabaissez la puissance royale, et par là vous faites au peuple même un tort irréparable, car il a besoin qu'on le tienne bas pour son propre repos.

A tout cela je répondais que je saurais bien tenir

les peuples dans leur devoir en me faisant aimer d'eux; en ne relâchant rien de mon autorité, quoique je les soulageasse; en punissant avec fermeté tous les coupables, enfin, en donnant aux enfants une bonne éducation, et à tout le peuple une exacte discipline pour le tenir dans une vie simple, sobre et laborieuse. Hé quoi! disais-je, ne peut-on pas soumettre un peuple sans le faire mourir de faim? Quelle inhumanité? quelle politique brutale! Combien voyons-nous de peuples traités doucement, et très-fidèles à leurs princes! Ce qui cause les révoltes, c'est l'ambition et l'inquiétude des grands d'un État, quand on leur a donné trop de licence, et qu'on a laissé leurs passions s'étendre sans bornes; c'est la multitude des grands et des petits qui vivent dans la mollesse, dans le luxe et dans l'oisiveté; c'est la trop grande abondance d'hommes adonnés à la guerre, qui ont négligé toutes les occupations utiles qu'il faut prendre dans les temps de paix; enfin, c'est le désespoir des peuples maltraités; c'est la dureté, la hauteur des rois, et leur mollesse, qui les rend incapables de veiller sur tous les membres de l'État pour prévenir les troubles. Voilà ce qui cause les révoltes et non pas le pain qu'on laisse manger en paix au laboureur, après qu'il l'a gagné à la sueur de son visage.

Quand Protésilas a vu que j'étais inébranlable dans ces maximes, il a pris un parti tout opposé à sa conduite passée : il a commencé à suivre ces maximes qu'il n'avait pu détruire; il a fait semblant de les goûter, d'en être convaincu, de m'avoir obligation de l'avoir éclairé là-dessus. Il va au-devant de tout ce que je puis souhaiter pour soulager les pauvres; il est le premier à me représenter leurs besoins, et à crier contre les dépenses excessives. Vous savez même qu'il vous loue, qu'il vous témoigne de la confiance, et qu'il n'oublie rien pour vous plaire. Pour Timocrate, il commence à n'être plus si bien avec Protésilas; il a songé à se rendre indépendant : Protésilas en est jaloux; et c'est en partie par leurs différends que j'ai découvert leur perfidie.

Mentor, souriant, répondit ainsi à Idoménée : Quoi donc! vous avez été faible jusqu'à vous laisser tyranniser pendant tant d'années par deux traîtres dont vous connaissiez la trahison! Ah! vous ne savez pas, répondit Idoménée, ce que peuvent les hommes artificieux sur un roi faible et inappliqué qui s'est livré à eux pour toutes ses affaires. D'ailleurs, je vous ai déjà dit que Protésilas entre maintenant dans toutes vos vues pour le bien public. Mentor reprit ainsi le discours d'un air grave : Je ne vois que trop combien les méchants prévalent sur les bons auprès des rois; vous en êtes un terrible exemple. Mais vous dites que je vous ai ouvert les yeux sur Protésilas; et ils sont encore fermés pour laisser le gouvernement de vos affaires à cet homme indigne de vivre. Sachez que les méchants ne sont point des hommes incapables de faire le bien; ils le font indifféremment, de même que le mal, quand il peut servir à leur ambition. Le mal ne leur coûte rien à faire, parce qu'aucun sentiment de bonté ni aucun principe de vertu ne les retient; mais aussi ils font le bien sans peine, parce que leur corruption les porte à le faire pour paraître bons, et pour tromper le reste des hommes. A proprement parler, ils ne sont pas capables de la vertu, quoiqu'ils paraissent la pratiquer; mais ils sont capables d'ajouter à tous leurs autres vices le plus horrible des vices, qui est l'hypocrisie. Tant que vous voudrez absolument faire le bien, Protésilas sera prêt à le faire avec vous, pour conserver l'autorité; mais, si peu qu'il sente en vous de facilité à vous relâcher il n'oubliera rien pour vous faire retomber dans l'égarement, et pour reprendre en liberté son naturel trompeur et féroce Pouvez-vous vivre avec honneur et en repos, pendant qu'un tel homme vous obsède à toute heure, et que vous savez le sage et le fidèle Philoclès pauvre et déshonoré dans l'île de Samos?

Vous reconnaissez bien, ô Idoménée, que les hommes trompeurs et hardis qui sont présents entraînent les princes faibles; mais vous devriez ajouter que les princes ont encore un autre malheur qui n'est pas moindre, c'est celui d'oublier facilement la vertu et les services d'un homme éloigné. La multitude des hommes qui environnent les princes est cause qu'il n'y en a aucun qui fasse une impression profonde sur eux : ils ne sont frappés que de ce qui est présent, et qui les flatte; tout le reste s'efface bientôt. Surtout la vertu les touche peu, parce que la vertu, loin de les flatter, les contredit et les condamne dans leurs faiblesses. Faut-il s'étonner s'ils ne sont point aimés, puisqu'ils ne sont point aimables, et qu'ils n'aiment rien que leur grandeur et leur plaisir?

Après avoir dit ces paroles, Mentor persuada à Idoménée qu'il fallait au plus tôt chasser Protésilas et Timocrate, pour rappeler Philoclès. L'unique difficulté qui arrêtait le roi, c'est qu'il craignait la sévérité de Philoclès. J'avoue, disait-il, que je ne puis m'empêcher de craindre un peu son retour, quoique je l'aime et que je l'estime. Je suis depuis ma tendre jeunesse accoutumé à des louanges, à des empressements et à des complaisances que je ne saurais espérer de trouver dans cet homme. Dès que je faisais quelque chose qu'il n'approuvait pas, son air triste me marquait assez qu'il me condamnait.

Quand il était en particulier avec moi, ses manières étaient respectueuses et modérées, mais sèches.

Ne voyez-vous pas, lui répondit Mentor, que les princes gâtés par la flatterie trouvent sec et austère tout ce qui est libre et ingénu? Ils vont même jusqu'à s'imaginer qu'on n'est pas zélé pour leur service, et qu'on n'aime pas leur autorité, dès qu'on n'a point l'âme servile, et qu'on n'est pas prêt à les flatter dans l'usage le plus injuste de leur puissance. Toute parole libre et généreuse leur paraît hautaine, critique et séditieuse. Ils deviennent si délicats, que tout ce qui n'est point flatteur les blesse et les irrite. Mais allons plus loin. Je suppose que Philoclès est effectivement sec et austère : son austérité ne vaut-elle pas mieux que la flatterie pernicieuse de vos conseillers? où trouverez-vous un homme sans défauts? et le défaut de vous dire trop hardiment la vérité n'est-il pas celui que vous devez le moins craindre? que dis-je! n'est-ce pas un défaut nécessaire pour corriger les vôtres, et pour vaincre ce dégoût de la vérité où la flatterie vous a fait tomber? Il vous faut un homme qui n'aime que la vérité et vous; qui vous aime mieux que vous ne savez vous aimer vous-même; qui vous dise la vérité malgré vous; qui force tous vos retranchements : et cet homme nécessaire, c'est Philoclès. Souvenez-vous qu'un prince est trop heureux quand il naît un seul homme sous son règne avec cette générosité; qu'il est le plus précieux trésor de l'État; et que la plus grande punition qu'il doit craindre des dieux est de perdre un tel homme, s'il s'en rend indigne faute de savoir s'en servir.

Pour les défauts des gens de bien, il faut les savoir connaître, et ne laisser pas de se servir d'eux. Redressez-les; ne vous livrez jamais aveuglément à leur zèle indiscret; mais écoutez-les favorablement; honorez leur vertu; montrez au public que vous savez la distinguer; surtout gardez-vous bien d'être plus longtemps comme vous avez été jusqu'ici. Les princes gâtés comme vous l'étiez, se contentant de mépriser les hommes corrompus, ne laissent pas de les employer avec confiance, et de les combler de bienfaits : d'un autre côté, ils se piquent de connaître aussi les hommes vertueux; mais ils ne leur donnent que de vains éloges, n'osant ni leur confier les emplois, ni les admettre dans leur commerce familier, ni répandre des bienfaits sur eux.

Alors Idoménée dit qu'il était honteux d'avoir tant tardé à délivrer l'innocence opprimée, et à punir ceux qui l'avaient trompé. Mentor n'eut même aucune peine à déterminer le roi à perdre son favori; car aussitôt qu'on est parvenu à rendre les favoris suspects et importuns à leurs maîtres, les princes, lassés et embarrassés, ne cherchent plus qu'à s'en défaire; leur amitié s'évanouit, les services sont oubliés; la chute des favoris ne leur coûte rien, pourvu qu'ils ne les voient plus.

Aussitôt le roi ordonna en secret à Hégésippe, qui était un des principaux officiers de sa maison, de prendre Protésilas et Timocrate, de les conduire en sûreté dans l'île de Samos, de les y laisser, et de ramener Philoclès de ce lieu d'exil. Hégésippe, surpris de cet ordre, ne put s'empêcher de pleurer de joie. C'est maintenant, dit-il au roi, que vous allez charmer vos sujets. Ces deux hommes ont causé tous vos malheurs et tous ceux de vos peuples : il y a vingt ans qu'ils font gémir tous les gens de bien, et qu'à peine ose-t-on même gémir, tant leur tyrannie est cruelle; ils accablent tous ceux qui entreprennent d'aller à vous par un autre canal que le leur. Ensuite Hégésippe découvrit au roi un grand nombre de perfidies et d'inhumanités commises par ces deux hommes, dont le roi n'avait jamais entendu parler, parce que personne n'osait les accuser. Il lui raconta même ce qu'il avait découvert d'une conjuration secrète pour faire périr Mentor. Le roi eut horreur de tout ce qu'il voyait.

Hégésippe se hâta d'aller prendre Protésilas dans sa maison : elle était moins grande, mais plus commode et plus riante que celle du roi; l'architecture était de meilleur goût; Protésilas l'avait ornée avec une dépense tirée du sang des misérables. Il était alors dans un salon de marbre, auprès de ses bains, couché négligemment sur un lit de pourpre avec une broderie d'or; il paraissait las et épuisé de ses travaux; ses yeux et ses sourcils montraient je ne sais quoi d'agité, de sombre et de farouche. Les plus grands de l'État étaient autour de lui, rangés sur des tapis, composant leur visage sur celui de Protésilas, dont ils observaient jusqu'au moindre clin d'œil. A peine ouvrait-il la bouche, que tout le monde se récriait pour admirer ce qu'il allait dire. Un des principaux de la troupe lui racontait avec des exagérations ridicules ce que Protésilas lui-même avait fait pour le roi. Un autre lui assurait que Jupiter, ayant trompé sa mère, lui avait donné la vie, et qu'il était fils du père des dieux. Un poëte venait de lui chanter des vers où il assurait que Protésilas, instruit par les Muses, avait égalé Apollon pour les ouvrages d'esprit. Un autre poëte, encore plus lâche et plus impudent, l'appelait, dans ses vers, l'inventeur des beaux-arts, et le père des peuples, qu'il rendait heureux; il le

dépeignait tenant en main la corne d'abondance.

Protésilas écoutait toutes ces louanges d'un air sec, distrait et dédaigneux, comme un homme qui sait bien qu'il en mérite encore de plus grandes, et qui fait trop de grâce de se laisser louer. Il y avait un flatteur qui prit la liberté de lui parler à 'oreille, pour lui dire quelque chose de plaisant contre la police que Mentor tâchait d'établir. Protésilas sourit; toute l'assemblée se mit aussitôt à rire, quoique la plupart ne pussent point encore savoir ce qu'on avait dit. Mais Protésilas reprenant bientôt son air sévère et hautain, chacun rentra dans la crainte et dans le silence. Plusieurs nobles cherchaient le moment où Protésilas pourrait se tourner vers eux et les écouter : ils paraissaient émus et embarrassés; c'est qu'ils avaient à lui demander des grâces : leur posture suppliante parlait pour eux; ils paraissaient aussi soumis qu'une mère aux pieds des autels, lorsqu'elle demande aux dieux la guérison de son fils unique. Tous paraissaient contents, attendris, pleins d'admiration pour Protésilas, quoique tous eussent contre lui, dans le cœur, une rage implacable.

Dans ce moment Hégésippe entre, saisit l'épée de Protésilas, et lui déclare, de la part du roi, qu'il va l'emmener dans l'île de Samos. A ces paroles, toute l'arrogance de ce favori tomba, comme un rocher qui se détache du sommet d'une montagne escarpée. Le voilà qui se jette tremblant et troublé aux pieds d'Hégésippe; il pleure, il hésite, il bégaye, il tremble : il embrasse les genoux de cet homme, qu'il ne daignait pas, une heure auparavant, honorer d'un de ses regards. Tous ceux qui l'encensaient, le voyant perdu sans ressource, changèrent leurs flatteries en des insultes sans pitié.

Hégésippe ne voulut lui laisser le temps ni de faire ses derniers adieux à sa famille, ni de prendre certains écrits secrets. Tout fut saisi et porté au roi. Timocrate fut arrêté dans le même temps : et sa surprise fut extrême : car il croyait qu'étant brouillé avec Protésilas, il ne pouvait être enveloppé dans sa ruine. Ils partent dans un vaisseau qu'on avait préparé. On arrive à Samos. Hégésippe y laisse ces deux malheureux; et, pour mettre le comble à leur malheur, il les laisse ensemble. Là, ils se reprochent avec fureur, l'un à l'autre, les crimes qu'ils ont faits, et qui sont cause de leur chute : ils se trouvent sans espérance de revoir jamais Salente, condamnés à vivre loin de leurs femmes et de leurs enfants; je ne dis pas loin de leurs amis, car ils n'en avaient point. On les menait dans une terre inconnue, où ils ne devaient plus avoir d'autre ressource pour vivre, que leur travail, eux qui avaient passé tant d'années dans les délices et dans le faste. Semblables à deux bêtes farouches, ils étaient toujours prêts à se déchirer l'un l'autre.

Cependant Hégésippe demanda en quel lieu de l'île demeurait Philoclès. On lui dit qu'il demeurait assez loin de la ville, sur une montagne où une grotte lui servait de maison. Tout le monde lui parla avec admiration de cet étranger. Depuis qu'il est dans cette île, lui disait-on, il n'a offensé personne : chacun est touché de sa patience, de son travail, de sa tranquillité; n'ayant rien, il paraît toujours content. Quoiqu'il soit ici loin des affaires, sans biens et sans autorité, il ne laisse pas d'obliger ceux qui le méritent, et il a mille industries pour faire plaisir à tous ses voisins.

Hégésippe s'avance vers cette grotte, il la trouve vide et ouverte; car la pauvreté et la simplicité des mœurs de Philoclès faisaient qu'il n'avait, en sortant, aucun besoin de fermer sa porte. Une natte de jonc grossier lui servait de lit. Rarement il allumait du feu, parce qu'il ne mangeait rien de cuit : il se nourrissait, pendant l'été, de fruits nouvellement cueillis; et en hiver, de dattes et de figues sèches. Une claire fontaine, qui faisait une nappe d'eau en tombant d'un rocher, le désalterait. Il n'avait dans sa grotte que les instruments nécessaires à la sculpture, et quelques livres qu'il lisait à certaines heures, non pour orner son esprit, ni pour contenter sa curiosité; mais pour s'instruire en se délassant de ses travaux, et pour apprendre à être bon. Pour la sculpture, il ne s'y appliquait que pour exercer son corps, fuir l'oisiveté, et gagner sa vie sans avoir besoin de personne.

Hégésippe en entrant dans la grotte, admira les ouvrages qui étaient commencés. Il remarqua un Jupiter, dont le visage serein était si plein de majesté, qu'on le reconnaissait aisément pour le père des dieux et des hommes. D'un autre côté paraissait Mars avec une fierté rude et menaçante. Mais ce qui était de plus touchant, c'était une Minerve qui animait les arts; son visage était noble et doux, sa taille grande et libre : elle était dans une action si vive, qu'on aurait pu croire qu'elle allait marcher.

Hégésippe, ayant pris plaisir à voir ces statues, sortit de la grotte, et vit de loin, sous un grand arbre, Philoclès qui lisait sur le gazon : il va vers lui; et Philoclès qui l'aperçoit, ne sait que croire. N'est-ce point là, dit-il en lui-même, Hégésippe, avec qui j'ai si longtemps vécu en Crète? Mais quelle apparence qu'il vienne dans une île si éloignée? Ne serait-ce point son ombre qui viendrait après sa

mort des rives du Styx? Pendant qu'il était dans ce doute, Hégésippe arriva si proche de lui, qu'il ne put s'empêcher de le reconnaître et de l'embrasser. Est-ce donc vous, dit-il, mon cher et ancien ami? quel hasard, quelle tempête vous a jeté sur ce rivage? pourquoi avez-vous abandonné l'île de Crète? est-ce une disgrâce semblable à la mienne qui vous a arraché à notre patrie?

Hégésippe lui répondit : Ce n'est point une disgrâce; au contraire, c'est la faveur des dieux qui me mène ici. Aussitôt il lui raconta la longue tyrannie de Protésilas; ses intrigues avec Timocrate; les malheurs où ils avaient précipité Idoménée; la chute de ce prince; sa fuite sur les côtes d'Italie, la fondation de Salente; l'arrivée de Mentor et de Télémaque, les sages maximes dont Mentor avait rempli l'esprit du roi, et la disgrâce des deux traîtres. Il ajouta qu'il les avait menés à Samos, pour y souffrir l'exil qu'ils avaient fait souffrir à Philoclès; et il finit en lui disant qu'il avait ordre de le conduire à Salente, où le roi, qui connaissait son innocence, voulait lui confier ses affaires, et le combler de biens.

Voyez-vous, lui répondit Philoclès, cette grotte, plus propre à cacher des bêtes sauvages qu'à être habitée par des hommes? j'y ai goûté depuis tant d'années plus de douceur et de repos que dans les palais dorés de l'île de Crète. Les hommes ne me trompent plus; car je ne vois plus les hommes, je n'entends plus leurs discours flatteurs et empoisonnés : je n'ai plus besoin d'eux; mes mains, endurcies au travail, me donnent facilement la nourriture simple qui m'est nécessaire : il ne me faut, comme vous voyez, qu'une légère étoffe pour me couvrir. N'ayant plus de besoins, jouissant d'un calme profond et d'une douce liberté, dont la sagesse de mes livres m'apprend à faire un bon usage, qu'irai-je encore chercher parmi les hommes jaloux, trompeurs et inconstants? Non, non, mon cher Hégésippe, ne m'enviez point mon bonheur. Protésilas s'est trahi lui-même, voulant trahir le roi, et me perdre. Mais il ne m'a fait aucun mal; au contraire, il m'a fait le plus grand des biens, il m'a délivré du tumulte et de la servitude des affaires : je lui dois ma chère solitude, et tous les plaisirs innocents que j'y goûte.

Retournez, ô Hégésippe, retournez vers le roi; aidez-lui à supporter les misères de la grandeur, et faites auprès de lui ce que vous voudriez que je fisse. Puisque ses yeux, si longtemps fermés à la vérité, ont été enfin ouverts par cet homme sage que vous nommez Mentor, qu'il le retienne auprès de lui. Pour moi, après mon naufrage, il ne me convient pas de quitter le port où la tempête m'a heureusement jeté, pour me remettre à la merci des flots. O que les rois sont à plaindre! ô que ceux qui les servent sont dignes de compassion! s'ils sont méchants, combien font-ils souffrir les hommes! et quels tourments leur sont préparés dans le noir Tartare! S'ils sont bons, quelles difficultés n'ont-ils pas à vaincre! quels piéges à éviter! quels maux à souffrir! Encore une fois, Hégésippe, laissez-moi dans mon heureuse pauvreté.

Pendant que Philoclès parlait ainsi avec beaucoup de véhémence, Hégésippe le regardait avec étonnement. Il l'avait vu autrefois en Crète, lorsqu'il gouvernait les plus grandes affaires, maigre, languissant et épuisé; c'est que son naturel ardent et austère le consumait dans le travail; il ne pouvait voir sans indignation le vice impuni; il voulait dans les affaires une certaine exactitude qu'on n'y trouve jamais : ainsi ses emplois détruisaient sa santé délicate. Mais, à Samos, Hégésippe le voyait gras et vigoureux; malgré les ans, la jeunesse fleurie s'était renouvelée sur son visage; une vie sobre, tranquille et laborieuse lui avait fait comme un nouveau tempérament.

Vous êtes surpris de me voir si changé, dit alors Philoclès en souriant; c'est ma solitude qui m'a donné cette fraîcheur et cette santé parfaite : mes ennemis m'ont donné ce que je n'aurais jamais pu trouver dans la plus grande fortune. Voulez-vous que je perde les vrais biens pour courir après les faux, et pour me replonger dans mes anciennes misères? Ne soyez pas plus cruel que Protésilas; du moins ne m'enviez pas le bonheur que je tiens de lui.

Alors Hégésippe lui représenta, mais inutilement, tout ce qu'il crut propre à le toucher. Êtes-vous donc, lui disait-il, insensible au plaisir de revoir vos proches et vos amis, qui soupirent après votre retour, et que la seule espérance de vous embrasser comble de joie? Mais vous qui craignez les dieux, et qui aimez votre devoir, comptez-vous pour rien de servir votre roi, de l'aider dans tous les biens qu'il veut faire, et de rendre tant de peuples heureux? Est-il permis de s'abandonner à une philosophie sauvage, de se préférer à tout le reste du genre humain, et d'aimer mieux son repos que le bonheur de ses concitoyens? Au reste, on croira que c'est par ressentiment, que vous ne voulez plus voir le roi. S'il vous a voulu faire du mal, c'est qu'il ne vous a point connu : ce n'était pas le véritable, le bon, le juste Philoclès qu'il a voulu faire périr; c'était un homme bien différent de vous qu'il voulait punir. Mais maintenant qu'il vous connaît, et qu'il ne vous prend plus pour un autre, il sent toute son ancienne amitié revivre dans son cœur : il vous attend; déjà

il vous tend les bras pour vous embrasser; dans son impatience, il compte les jours et les heures. Aurez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi et à tous vos plus tendres amis?

Philoclès, qui avait d'abord été attendri en reconnaissant Hégésippe, reprit son air austère en écoutant ce discours. Semblable à un rocher contre lequel les vents combattent en vain, et où toutes les vagues vont se briser en gémissant, il demeurait immobile, et les prières ni les raisons ne trouvaient aucune ouverture pour entrer dans son cœur. Mais au moment où Hégésippe commençait à désespérer de le vaincre, Philoclès, ayant consulté les dieux, découvrit par le vol des oiseaux, par les entrailles des victimes, et par divers autres présages, qu'il devait suivre Hégésippe. Alors il ne résista plus, il se prépara à partir; mais ce ne fut pas sans regretter le désert où il avait passé tant d'années. Hélas! disait-il, faut-il que je vous quitte, ô aimable grotte, où le sommeil paisible venait toutes les nuits me délasser des travaux du jour! Ici les parques me filaient, au milieu de ma pauvreté, des jours d'or et de soie. Il se prosterna, en pleurant, pour adorer la Naïade qui l'avait si longtemps désaltéré par son onde claire, et les Nymphes qui habitaient dans toutes les montagnes voisines. Écho entendit ses regrets, et d'une triste voix, les répéta à toutes les divinités champêtres.

Ensuite Philoclès vint à la ville avec Hégésippe pour s'embarquer. Il crut que le malheureux Protésilas, plein de honte et de ressentiment, ne voudrait point le voir : mais il se trompait; car les hommes corrompus n'ont aucune pudeur, et ils sont toujours prêts à toutes sortes de bassesses. Philoclès se cachait modestement, de peur d'être vu par ce misérable, il craignait d'augmenter sa misère en lui montrant la prospérité d'un ennemi qu'on allait élever sur ses ruines. Mais Protésilas cherchait avec empressement Philoclès; il voulait lui faire pitié, et l'engager à demander au roi qu'il pût retourner à Salente. Philoclès était trop sincère pour lui promettre de travailler à le faire rappeler; car il savait mieux que personne combien son retour eût été pernicieux : mais il lui parla fort doucement, lui témoigna de la compassion, tâcha de le consoler, l'exhorta à apaiser les dieux par des mœurs pures, et par une grande patience dans ses maux. Comme il avait appris que le roi avait ôté à Protésilas tous ses biens injustement acquis, il lui promit deux choses, qu'il exécuta fidèlement dans la suite : l'une fut de prendre soin de sa femme et de ses enfants, qui étaient demeurés à Salente, dans une affreuse pauvreté, exposés à l'indignation publique; l'autre d'envoyer à Protésilas, dans cette île éloignée, quelque secours d'argent pour adoucir sa misère.

Cependant les voiles s'enflent d'un vent favorable. Hégésippe, impatient, se hâte de faire partir Philoclès. Protésilas les voit embarquer : ses yeux demeurent attachés et immobiles sur le rivage; ils suivent le vaisseau qui fend les ondes, et que le vent éloigne toujours. Lors même qu'il ne peut plus le voir, il en repeint encore l'image dans son esprit. Enfin, troublé, furieux, livré à son désespoir, il s'arrache les cheveux, se roule sur le sable, reproche aux dieux leur rigueur, appelle en vain à son secours la cruelle mort, qui, sourde à ses prières, ne daigne le délivrer de tant de maux, et qu'il n'a pas le courage de se donner lui-même.

Cependant le vaisseau, favorisé de Neptune et des vents, arriva bientôt à Salente. On vint dire au roi qu'il entrait déjà dans le port : aussitôt il courut au-devant de Philoclès avec Mentor; il l'embrassa tendrement, lui témoigna un sensible regret de l'avoir persécuté avec tant d'injustice. Cet aveu, bien loin de paraître une faiblesse dans un roi, fut regardé par tous les Salentins comme l'effort d'une grande âme, qui s'élève au-dessus de ses propres fautes, en les avouant avec courage pour les réparer. Tout le monde pleurait de joie de revoir l'homme de bien qui avait toujours aimé le peuple, et d'entendre le roi parler avec tant de sagesse et de bonté. Philoclès, avec un air respectueux et modeste, recevait les caresses du roi, et avait impatience de se dérober aux acclamations du peuple; il suivit le roi au palais. Bientôt Mentor et lui furent dans la même confiance que s'ils avaient passé leur vie ensemble, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus; c'est que les dieux, qui ont refusé aux méchants des yeux pour connaître les bons, ont donné aux bons de quoi se connaître les uns les autres. Ceux qui ont le goût de la vertu ne peuvent être ensemble sans être unis par la vertu qu'ils aiment.

Bientôt Philoclès demanda au roi de se retirer, auprès de Salente, dans une solitude, où il continua à vivre pauvrement comme il avait vécu à Samos. Le roi allait avec Mentor le voir presque tous les jours dans son désert. C'est là qu'on examinait les moyens d'affermir les lois, et de donner une forme solide au gouvernement pour le bonheur public.

Les deux principales choses qu'on examina furent l'éducation des enfants, et la manière de vivre pendant la paix. Pour les enfants, Mentor disait : Ils appartiennent moins à leurs parents qu'à la république; ils sont les enfants du peuple, ils en sont l'espérance et la force; il n'est pas temps de les corri-

ger quand ils se sont corrompus. C'est peu que de les exclure des emplois, lorsqu'on voit qu'ils s'en sont rendus indignes; il vaut bien mieux prévenir le mal, que d'être réduit à le punir. Le roi, ajoutait-il, qui est le père de tout son peuple, est encore plus particulièrement le père de toute la jeunesse, qui est la fleur de toute la nation. C'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits : que le roi ne dédaigne donc pas de veiller et de faire veiller sur l'éducation qu'on donne aux enfants; qu'il tienne ferme pour faire observer les lois de Minos, qui ordonne qu'on élève les enfants dans le mépris de la douleur et de la mort; qu'on mette l'honneur à fuir les délices et les richesses; que l'injustice, le mensonge, l'ingratitude et la mollesse passent pour des vices infâmes, qu'on leur apprenne, dès leur tendre enfance, à chanter les louanges des héros qui ont été aimés des dieux, qui ont fait des actions généreuses pour leurs patries, et qui ont fait éclater leur courage dans les combats; que le charme de la musique saisisse leurs âmes, pour rendre leurs mœurs douces et pures; qu'ils apprennent à être tendres pour leurs amis, fidèles à leurs alliés, équitables pour tous les hommes, même pour leurs plus cruels ennemis; qu'ils craignent moins la mort et les tourments, que le moindre reproche de leurs consciences. Si, de bonne heure, on remplit les enfants de ces grandes maximes, et qu'on les fasse entrer dans leur cœur par la douceur du chant, il y en aura peu qui ne s'enflamment de l'amour de la gloire et de la vertu.

Mentor ajoutait qu'il était capital d'établir des écoles publiques pour accoutumer la jeunesse aux plus rudes exercices du corps, et pour éviter la mollesse et l'oisiveté, qui corrompent les plus beaux naturels; il voulait une grande variété de jeux et de spectacles, qui animassent tout le peuple, mais surtout qui exerçassent les corps, pour les rendre adroits, souples, et vigoureux : il ajoutait des prix pour exciter une noble émulation. Mais ce qu'il souhaitait le plus pour les bonnes mœurs, c'est que les jeunes gens se mariassent de bonne heure, et que leurs parents, sans aucune vue d'intérêt, leur laissassent choisir des femmes agréables de corps et d'esprit, auxquelles ils pussent s'attacher.

Mais pendant qu'on préparait ainsi les moyens de conserver la jeunesse pure, innocente, laborieuse, docile, et passionnée pour la gloire, Philoclès, qui aimait la guerre, disait à Mentor : En vain vous occuperez les jeunes gens à tous ces exercices, si vous les laissez languir dans une paix continuelle, où ils n'auront aucune expérience de la guerre, ni aucun besoin de s'éprouver sur la valeur. Par là vous affaibliirez insensiblement la nation; les courages s'amolliront; les délices corrompront les mœurs : d'autres peuples belliqueux n'auront aucune peine à les vaincre; et, pour avoir voulu éviter les maux que la guerre entraîne après elle, ils tomberont dans une affreuse servitude.

Mentor lui répondit : Les maux de la guerre sont encore plus horribles que vous ne pensez. La guerre épuise un État, et le met toujours en danger de périr, lors même qu'on remporte les plus grandes victoires. Avec quelques avantages qu'on la commence, on n'est jamais sûr de la finir sans être exposé aux plus tragiques renversements de fortune. Avec quelque supériorité de forces qu'on s'engage dans un combat, le moindre mécompte, une terreur panique, un rien vous arrache la victoire qui était déjà dans vos mains, et la transporte chez vos ennemis. Quand même on tiendrait dans son camp la victoire comme enchaînée, on se détruit soi-même en détruisant ses ennemis; on dépeuple son pays; on laisse les terres presque incultes; on trouble le commerce; mais, ce qui est bien pis, on affaiblit les meilleures lois, et on laisse corrompre les mœurs : la jeunesse ne s'adonne plus aux lettres; le pressant besoin fait qu'on souffre une licence pernicieuse dans les troupes; la justice, la police, tout souffre de ce désordre. Un roi qui verse le sang de tant d'hommes, et qui cause tant de malheurs pour acquérir un peu de gloire, ou pour étendre les bornes de son royaume, est indigne de la gloire qu'il cherche, et mérite de perdre ce qu'il possède, pour avoir voulu usurper ce qui ne lui appartient pas.

Mais voici le moyen d'exercer le courage d'une nation en temps de paix. Vous avez déjà vu les exercices du corps que nous établissons, les prix qui exciteront l'émulation, les maximes de gloire et de vertu dont on remplira les âmes des enfants, presque dès le berceau, par le chant des grandes actions des héros; ajoutez à ces secours celui d'une vie sobre et laborieuse. Mais ce n'est pas tout : aussitôt qu'un peuple allié de votre nation aura une guerre, il faut y envoyer la fleur de votre jeunesse, surtout ceux en qui on remarquera le génie de la guerre, et qui seront les plus propres à profiter de l'expérience. Par là vous conserverez une haute réputation chez vos alliés : votre alliance sera recherchée, on craindra de la perdre : sans avoir la guerre chez vous et à vos dépens, vous aurez toujours une jeunesse aguerrie et intrépide. Quoique vous ayez la paix chez vous, vous ne laisserez pas de traiter avec de grands honneurs ceux qui auront le talent de la guerre : car le vrai moyen d'éloigner la guerre et de conserver une longue paix, c'est de cultiver les armes; c'est d'honorer les hommes qui excellent dans cette profession; c'est d'en

avoir toujours qui s'y soient exercés dans les pays étrangers, et qui connaissent les forces, la discipline militaire et les manières de faire la guerre des peuples voisins; c'est d'être également incapable et de faire la guerre par ambition et de la craindre par mollesse. Alors étant toujours prêt à la faire pour la nécessité, on parvient à ne l'avoir presque jamais.

Pour les alliés, quand ils sont prêts à se faire la guerre les uns aux autres, c'est à vous à vous rendre médiateur. Par là vous acquérez une gloire plus solide et plus sûre que celle des conquérants; vous gagnez l'amour et l'estime des étrangers; ils ont tous besoin de vous : vous régnez sur eux par la confiance, comme vous régnez sur vos sujets par l'autorité; vous devenez le dépositaire des secrets, l'arbitre des traités, le maître des cœurs; votre réputation vole dans tous les pays les plus éloignés; votre nom est comme un parfum délicieux qui s'exhale de pays en pays chez les peuples les plus reculés. En cet état, qu'un peuple voisin vous attaque contre les règles de la justice, il vous trouve aguerri, préparé; mais, ce qui est bien plus fort, il vous trouve aimé et secouru; tous vos voisins s'alarment pour vous, et sont persuadés que votre conversation fait la sûreté publique. Voilà un rempart bien plus assuré que toutes les murailles des villes, et que toutes les places les mieux fortifiées; voilà la véritable gloire. Mais qu'il y a peu de rois qui sachent la chercher, et qui ne s'en éloignent point! Ils courent après une ombre trompeuse, et laissent derrière eux le vrai honneur, faute de le connaître.

Après que Mentor eut parlé ainsi, Philoclès étonné le regardait; puis il jetait les yeux sur le roi, et était charmé de voir avec quelle avidité Idoménée recueillait au fond de son cœur toutes les paroles qui sortaient, comme un fleuve de sagesse, de la bouche de cet étranger.

Minerve, sous la figure de Mentor, établissait ainsi dans Salente toutes les meilleures lois et les plus utiles maximes du gouvernement, moins pour faire fleurir le royaume d'Idoménée, que pour montrer à Télémaque, quand il reviendrait, un exemple sensible de ce qu'un sage gouvernement peut faire pour rendre les peuples heureux, et pour donner à un bon roi une gloire durable.

LIVRE XII.

Télémaque, pendant son séjour chez les alliés, gagne l'affection de leurs principaux chefs, et celle même de Philoctète, d'abord indisposé contre lui, à cause d'Ulysse son père. Philoctète lui raconte ses aventures, et l'origine de sa haine contre Ulysse; il lui montre les funestes effets de la passion de l'amour, par l'histoire tragique de la mort d'Hercule. Il lui apprend comment il obtint de ce héros les flèches fatales, sans lesquelles la ville de Troie ne pouvait être prise; comment il fut puni d'avoir trahi le secret de la mort d'Hercule, par tous les maux qu'il eut à souffrir dans l'île de Lemnos; enfin comment Ulysse se servit de Néoptolème pour l'engager à se rendre au siége de Troie, où il fut guéri de sa blessure par les fils d'Esculape.

Cependant Télémaque montrait son courage dans les périls de la guerre. En partant de Salente, il s'appliqua à gagner l'affection des vieux capitaines, dont la réputation et l'expérience étaient au comble. Nestor, qui l'avait déjà vu à Pylos, et qui avait toujours aimé Ulysse, le traitait comme s'il eût été son propre fils. Il lui donnait des instructions qu'il appuyait de divers exemples, il lui racontait toutes les aventures de sa jeunesse, et tout ce qu'il avait vu faire de plus remarquable aux héros de l'âge passé. La mémoire de ce sage vieillard, qui avait vécu trois âges d'homme, était comme une histoire des anciens temps gravée sur le marbre ou sur l'airain.

Philoctète n'eut pas d'abord la même inclination que Nestor pour Télémaque : la haine qu'il avait nourrie si longtemps dans son cœur contre Ulysse l'éloignait de son fils; et il ne pouvait voir qu'avec peine tout ce qu'il semblait que les dieux préparaient en faveur de ce jeune homme, pour le rendre égal aux héros qui avaient renversé la ville de Troie. Mais enfin la modération de Télémaque vainquit tous les ressentiments de Philoctète; il ne put se défendre d'aimer cette vertu douce et modeste. Il prenait souvent Télémaque, et lui disait : Mon fils (car je ne crains plus de vous nommer ainsi), votre père et moi, je l'avoue, nous avons été longtemps ennemis l'un de l'autre : j'avoue même qu'après que nous eûmes fait tomber la superbe ville de Troie, mon cœur n'était point encore apaisé; et, quand je vous ai vu, j'ai senti de la peine à aimer la vertu dans le fils d'Ulysse. Je me le suis souvent reproché. Mais enfin la vertu, quand elle est douce, simple, ingénue et modeste, surmonte tout. Ensuite Philoctète s'engagea insensiblement à lui raconter ce qui avait allumé dans son cœur tant de haine contre Ulysse.

Il faut, dit-il, reprendre mon histoire de plus haut. Je suivais partout le grand Hercule, qui a délivré la terre de tant de monstres, et devant qui les autres héros n'étaient que comme sont les faibles roseaux auprès d'un grand chêne, ou comme les moindres oiseaux en présence de l'aigle. Ses malheurs et les

miens vinrent d'une passion qui cause tous les désastres les plus affreux; c'est l'amour. Hercule, qui avait vaincu tant de monstres, ne pouvait vaincre cette passion honteuse; et le cruel enfant Cupidon se jouait de lui. Il ne pouvait se ressouvenir sans rougir de honte qu'il avait autrefois oublié sa gloire jusqu'à filer auprès d'Omphale, reine de Lydie, comme le plus lâche et le plus efféminé de tous les hommes; tant il avait été entraîné par un amour aveugle. Cent fois il m'a avoué que cet endroit de sa vie avait terni sa vertu, et presque effacé la gloire de tous ses travaux.

Cependant, ô dieux! telle est la faiblesse et l'inconstance des hommes, ils se promettent tout d'eux-mêmes, et ne résistent à rien. Hélas! le grand Hercule retomba dans les piéges de l'Amour qu'il avait si souvent détesté; il aima Déjanire. Trop heureux s'il eût été constant dans cette passion pour une femme qui fut son épouse! Mais bientôt la jeunesse d'Iole, sur le visage de laquelle les grâces étaient peintes, ravit son cœur. Déjanire brûla de jalousie; elle se ressouvint de cette fatale tunique que le centaure Nessus lui avait laissée, en mourant, comme un moyen assuré de réveiller l'amour d'Hercule toutes les fois qu'il paraîtrait la négliger pour en aimer quelque autre. Cette tunique, pleine du sang venimeux du centaure, renfermait le poison des flèches dont ce monstre avait été percé. Vous savez que les flèches d'Hercule, qui tua ce perfide centaure, avaient été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, et que ce sang empoisonnait ces flèches, en sorte que toutes les blessures qu'elles faisaient étaient incurables.

Hercule, s'étant revêtu de cette tunique, sentit bientôt le feu dévorant qui se glissait jusque dans la moelle de ses os : il poussait des cris horribles, dont le mont Œta résonnait, et faisait retentir toutes les profondes vallées; la mer même en paraissait émue : les taureaux les plus furieux, qui auraient mugi dans leurs combats, n'auraient pas fait un bruit aussi affreux. Le malheureux Lichas, qui lui avait apporté de la part de Déjanire cette tunique, ayant osé s'approcher de lui, Hercule, dans le transport de sa douleur, le prit, le fit pirouetter comme un frondeur fait, avec sa fronde, tourner la pierre qu'il veut jeter loin de lui. Ainsi Lichas, lancé du haut de la montagne par la puissante main d'Hercule, tombait dans les flots de la mer, où il fut changé tout à coup en un rocher qui garde encore la figure humaine, et qui étant toujours battu par les vagues irritées, épouvante de loin les sages pilotes.

Après ce malheur de Lichas, je crus que je ne pouvais plus me fier à Hercule; je songeais à me cacher dans les cavernes les plus profondes. Je le voyais déraciner sans peine d'une main les hauts sapins et les vieux chênes, qui, depuis plusieurs siècles, avaient méprisé les vents et les tempêtes. De l'autre main il tâchait en vain d'arracher de dessus son dos la fatale tunique; elle s'était collée sur sa peau, et comme incorporée à ses membres. A mesure qu'il la déchirait, il déchirait aussi sa peau et sa chair; son sang ruisselait, et trempait la terre. Enfin sa vertu surmontant sa douleur, il s'écria : Tu vois, ô mon cher Philoctète, les maux que les dieux me font souffrir : ils sont justes; c'est moi qui les ai offensés; j'ai violé l'amour conjugal. Après avoir vaincu tant d'ennemis, je me suis lâchement laissé vaincre par l'amour d'une beauté étrangère : je péris; et je suis content de périr pour apaiser les dieux. Mais, hélas! cher ami, où est-ce que tu fuis? L'excès de la douleur m'a fait commettre, il est vrai, contre ce misérable Lichas, une cruauté que je me reproche : il n'a pas su quel poison il me présentait; il n'a point mérité ce que je lui ai fait souffrir : mais crois-tu que je puisse oublier l'amitié que je te dois, et vouloir t'arracher la vie? Non, non, je ne cesserai point d'aimer Philoctète; Philoctète recevra dans son sein mon âme prête à s'envoler : c'est lui qui recueillera mes cendres. Où es-tu donc, ô mon cher Philoctète! Philoctète, la seule espérance qui me reste ici-bas!

A ces mots, je me hâte de courir vers lui; il me tend les bras, et veut m'embrasser; mais il se retient, dans la crainte d'allumer dans mon sein le feu cruel dont il est lui-même brûlé. Hélas! dit-il, cette consolation même ne m'est plus permise. En parlant ainsi, il assemble tous ces arbres qu'il vient d'abattre; il en fait un bûcher sur le sommet de la montagne; il monte tranquillement sur le bûcher; il étend la peau du lion de Némée, qui avait si longtemps couvert ses épaules lorsqu'il allait d'un bout de la terre à l'autre abattre les monstres, et délivrer les malheureux; il s'appuie sur sa massue, et il m'ordonne d'allumer le feu du bûcher. Mes mains, tremblantes et saisies d'horreur, ne purent lui refuser ce cruel office; car la vie n'était plus pour lui un présent des dieux, tant elle lui était funeste. Je craignis même que l'excès de ses douleurs ne le transportât jusqu'à faire quelque chose d'indigne de cette vertu qui avait étonné l'univers. Comme il vit que la flamme commençait à prendre au bûcher : C'est maintenant, s'écria-t-il, mon cher Philoctète, que j'éprouve ta véritable amitié; car tu aimes mon honneur plus que ma vie. Que les dieux te le rendent! Je te laisse ce que j'ai de plus précieux sur la terre, ces flèches trempées dans le sang de l'hydre

de Lerne. Tu sais que les blessures qu'elles font sont incurables; par elles tu seras invincible, comme je l'ai été, et aucun mortel n'osera combattre contre toi. Souviens-toi que je meurs fidèle à notre amitié, et n'oublie jamais combien tu m'as été cher. Mais, s'il est vrai que tu sois touché de mes maux, tu peux me donner une dernière consolation : promets-moi de ne découvrir jamais à aucun mortel ni ma mort, ni le lieu où tu auras caché mes cendres. Je le lui promis, hélas! je le jurai même, en arrosant son bûcher de mes larmes. Un rayon de joie parut dans ses yeux : mais tout à coup un tourbillon de flammes qui l'enveloppa étouffa sa voix, et le déroba presque à ma vue. Je le voyais encore un peu néanmoins au travers des flammes, avec un visage aussi serein que s'il eût été couronné de fleurs et couvert de parfums, dans la joie d'un festin délicieux, au milieu de tous ses amis.

Le feu consuma bientôt tout ce qu'il y avait de terrestre et de mortel en lui. Bientôt il ne lui resta rien de tout ce qu'il avait reçu, dans sa naissance, de sa mère Alcmène; mais il conserva, par l'ordre de Jupiter, cette nature subtile et immortelle, cette flamme céleste qui est le vrai principe de vie, et qu'il avait reçu du père des dieux. Ainsi il alla avec eux, sous les voûtes dorées du brillant Olympe, boire le nectar, où les dieux lui donnèrent pour épouse l'aimable Hébé, qui est la déesse de la jeunesse, et qui versait le nectar dans la coupe du grand Jupiter, avant que Ganymède eût reçu cet honneur.

Pour moi, je trouvai une source inépuisable de douleurs dans ces flèches qu'il m'avait données pour m'élever au-dessus de tous les héros. Bientôt les rois ligués entreprirent de venger Ménélas de l'infâme Pâris, qui avait enlevé Hélène, et de renverser l'empire de Priam. L'oracle d'Apollon leur fit entendre qu'ils ne devaient point espérer de finir heureusement cette guerre, à moins qu'ils n'eussent les flèches d'Hercule.

Ulysse votre père, qui était toujours le plus éclairé et le plus industrieux dans tous les conseils, se chargea de me persuader d'aller avec eux au siége de Troie, et d'y apporter ces flèches qu'il croyait que j'avais. Il y avait déjà longtemps qu'Hercule ne paraissait plus sur la terre : on n'entendait plus parler d'aucun nouvel exploit de ce héros; les monstres et les scélérats recommençaient à paraître impunément. Les Grecs ne savaient que croire de lui : les uns disaient qu'il était mort; d'autres soutenaient qu'il était allé jusque sous l'Ourse glacée dompter les Scythes. Mais Ulysse soutint qu'il était mort, et entreprit de me le faire avouer. Il me vint trouver dans un temps où je ne pouvais encore me consoler d'avoir perdu le grand Alcide. Il eut une extrême peine à m'aborder; car je ne pouvais plus voir les hommes : je ne pouvais souffrir qu'on m'arrachât de ces déserts du mont Œta, où j'avais vu périr mon ami; je ne songeais qu'à me repeindre l'image de ce héros, et qu'à pleurer à la vue de ces tristes lieux. Mais la douce et puissante persuasion était sur les lèvres de votre père : il parut presque aussi affligé que moi; il versa des larmes; il sut gagner insensiblement mon cœur, et attirer ma confiance; il m'attendrit pour les rois grecs qui allaient combattre pour une juste cause, et qui ne pouvaient réussir sans moi. Il ne put jamais néanmoins m'arracher le secret de la mort d'Hercule, que j'avais juré de ne dire jamais; mais il ne doutait point qu'il ne fût mort, et il me pressait de lui découvrir le lieu où j'avais caché ses cendres.

Hélas! j'eus horreur de faire un parjure, en lui disant un secret que j'avais promis aux dieux de ne dire jamais; mais j'eus la faiblesse d'éluder mon serment, n'osant le violer; les dieux m'en ont puni : je frappai du pied la terre à l'endroit où j'avais mis les cendres d'Hercule. Ensuite j'allai joindre les rois ligués, qui me reçurent avec la même joie qu'ils auraient reçu Hercule même. Comme je passais dans l'île de Lemnos, je voulus montrer à tous les Grecs ce que mes flèches pouvaient faire. Me préparant à percer un daim qui s'élançait dans un bois, je laissai, par mégarde, tomber la flèche de l'arc sur mon pied, et elle me fit une blessure que je ressens encore. Aussitôt j'éprouvai les mêmes douleurs qu'Hercule avait souffertes; je remplissais nuit et jour l'île de mes cris : un sang noir et corrompu, coulant de ma plaie, infectait l'air, et répandait dans le camp des Grecs une puanteur capable de suffoquer les hommes les plus vigoureux. Toute l'armée eut horreur de me voir dans cette extrémité; chacun conclut que c'était un supplice qui m'était envoyé par les justes dieux.

Ulysse, qui m'avait engagé dans cette guerre, fut le premier à m'abandonner. J'ai reconnu, depuis, qu'il l'avait fait parce qu'il préférait l'intérêt commun de la Grèce, et la victoire, à toutes les raisons d'amitié ou de bienséance particulière. On ne pouvait plus sacrifier dans le camp, tant l'horreur de ma plaie, son infection, et la violence de mes cris troublaient toute l'armée. Mais au moment où je me vis abandonné de tous les Grecs par le conseil d'Ulysse, cette politique me parut pleine de la plus horrible inhumanité et de la plus noire trahison. Hélas! j'étais aveugle, et je ne voyais pas qu'il était juste que les plus sages hommes fussent contre moi, de même que les dieux que j'avais irrités.

Je demeurai, presque pendant tout le siége de Troie, seul sans secours, sans espérance, sans soulagement, livré à d'horribles douleurs, dans cette île déserte et sauvage, où je n'entendais que le bruit des vagues de la mer qui se brisaient contre les rochers. Je trouvai, au milieu de cette solitude, une caverne vide dans un rocher qui élevait vers le ciel deux pointes semblables à deux têtes : de ce rocher sortait une fontaine claire. Cette caverne était la retraite des bêtes farouches, à la fureur desquelles j'étais exposé nuit et jour. J'amassai quelques feuilles pour me coucher. Il ne me restait, pour tout bien, qu'un pot de bois grossièrement travaillé, et quelques habits déchirés, dont j'enveloppais ma plaie pour arrêter le sang, et dont je me servais aussi pour la nettoyer. Là, abandonné des hommes, et livré à la colère des dieux, je passais mon temps à percer de mes flèches les colombes et les autres oiseaux qui volaient autour de ce rocher. Quand j'avais tué quelque oiseau pour ma nourriture, il fallait que je me traînasse contre terre avec douleur pour aller ramasser ma proie : ainsi mes mains me préparaient de quoi me nourrir.

Il est vrai que les Grecs, en partant, me laissèrent quelques provisions; mais elles durèrent peu. J'allumais du feu avec des cailloux. Cette vie, tout affreuse qu'elle est, m'eût paru douce, loin des hommes ingrats et trompeurs, si la douleur ne m'eût accablé, et si je n'eusse sans cesse repassé dans mon esprit ma triste aventure. Quoi! disais-je, tirer un homme de sa patrie, comme le seul homme qui puisse venger la Grèce, et puis l'abandonner dans cette île déserte pendant son sommeil! car ce fut pendant mon sommeil que les Grecs partirent. Jugez quelle fut ma surprise, et combien je versai de larmes à mon réveil, quand je vis les vaisseaux fendre les ondes. Hélas! cherchant de tous côtés dans cette île sauvage et horrible, je ne trouvai que la douleur. Dans cette île, il n'y a ni port, ni commerce, ni hospitalité, ni hommes qui y abordent volontairement. On n'y voit que les malheureux que les tempêtes y ont jetés, et on n'y peut espérer de société que par des naufrages : encore même ceux qui venaient en ce lieu n'osaient me prendre pour me ramener; ils craignaient la colère des dieux et celle des Grecs.

Depuis dix ans je souffrais la honte, la douleur, la faim; je nourrissais une plaie qui me dévorait; l'espérance même était éteinte dans mon cœur. Tout à coup, revenant de chercher des plantes médicinales pour ma plaie, j'aperçus dans mon antre un jeune homme beau, gracieux, mais fier, et d'une taille de héros. Il me sembla que je voyais Achille, tant il en avait les traits, les regards et la démarche : son âge seul me fit comprendre que ce ne pouvait être lui. Je remarquai sur son visage tout ensemble la compassion et l'embarras : il fut touché de voir avec quelle peine et quelle lenteur je me traînais; les cris perçants et douloureux dont je faisais retentir les échos de tout ce rivage attendrirent son cœur.

O étranger! lui dis-je d'assez loin, quel malheur t'a conduit dans cette île inhabitée? je reconnais l'habit grec, cet habit qui m'est encore si cher. O qu'il me tarde d'entendre ta voix, et de trouver sur tes lèvres cette langue que j'ai apprise dès l'enfance, et que je ne puis plus parler à personne depuis si longtemps dans cette solitude! Ne sois point effrayé de voir un homme si malheureux; tu dois en avoir pitié.

A peine Néoptolème m'eut dit, Je suis Grec, que je m'écriai : O douce parole, après tant d'années de silence et de douleur sans consolation! O mon fils! quel malheur, quelle tempête, ou plutôt quel vent favorable t'a conduit ici pour finir mes maux? Il me répondit : Je suis de l'île de Scyros, j'y retourne; on dit que je suis fils d'Achille : tu sais tout.

Des paroles si courtes ne contentaient pas ma curiosité; je lui dis : O fils d'un père que j'ai tant aimé! cher nourrisson de Lycomède, comment viens-tu donc ici? d'où viens-tu? Il me répondit qu'il venait du siége de Troie. Tu n'étais pas, lui dis-je, de la première expédition. Et toi, me dit-il, en étais-tu? Alors je lui répondis : Tu ne connais, je le vois bien, ni le nom de Philoctète, ni ses malheurs. Hélas! infortuné que je suis! mes persécuteurs m'insultent dans ma misère : la Grèce ignore ce que je souffre; ma douleur augmente. Les Atrides m'ont mis en cet état; que les dieux le leur rendent!

Ensuite je lui racontai de quelle manière les Grecs m'avaient abandonné. Aussitôt qu'il eut écouté mes plaintes, il me fit les siennes. Après la mort d'Achille, me dit-il... D'abord je l'interrompis, en lui disant : Quoi! Achille est mort! Pardonne-moi, mon fils, si je trouble ton récit par les larmes que je dois à ton père. Néoptolème me répondit : Vous me consolez en m'interrompant; qu'il m'est doux de voir Philoctète pleurer mon père!

Néoptolème, reprenant son discours, me dit : Après la mort d'Achille, Ulysse et Phénix me vinrent chercher, assurant qu'on ne pouvait sans moi renverser la ville de Troie. Ils n'eurent aucune peine à m'emmener; car la douleur de la mort d'Achille, et le désir d'hériter de sa gloire dans cette

célèbre guerre, m'engageaient assez à les suivre. J'arrive à Sigée; l'armée s'assemble autour de moi : chacun jure qu'il revoit Achille; mais, hélas! il n'était plus. Jeune et sans expérience, je croyais pouvoir tout espérer de ceux qui me donnaient tant de louanges. D'abord je demande aux Atrides les armes de mon père; ils me répondent cruellement : Tu auras le reste de ce qui lui appartenait; mais pour ses armes, elles sont destinées à Ulysse. Aussitôt je me trouble, je pleure, je m'emporte; mais Ulysse, sans s'émouvoir, me disait : Jeune homme, tu n'étais pas avec nous dans les périls de ce long siége; tu n'as pas mérité de telles armes, et tu parles déjà trop fièrement; jamais tu ne les auras. Dépouillé injustement par Ulysse, je m'en retourne dans l'île de Scyros, moins indigné contre Ulysse que contre les Atrides. Que quiconque est leur ennemi puisse être l'ami des dieux! O Philoctète, j'ai tout dit.

Alors je demandai à Néoptolème comment Ajax Télamonien n'avait pas empêché cette injustice. Il est mort, me répondit-il. Il est mort! m'écriai-je; et Ulysse ne meurt point! au contraire, il fleurit dans l'armée! Ensuite je lui demandai des nouvelles d'Antiloque, fils du sage Nestor, et de Patrocle, si chéri par Achille. Ils sont morts aussi, me dit-il. Aussitôt je m'écriai encore : Quoi, morts! Hélas! que me dis-tu? La cruelle guerre moissonne les bons, et épargne les méchants. Ulysse est donc en vie? Thersite l'est aussi sans doute? Voilà ce que font les dieux; et nous les louerions encore!

Pendant que j'étais dans cette fureur contre votre père, Néoptolème continuait à me tromper, il ajouta ces tristes paroles : Loin de l'armée grecque, où le mal prévaut sur le bien, je vais vivre content dans la sauvage île de Scyros. Adieu : je pars. Que les dieux vous guérissent! Aussitôt je lui dis : O mon fils, je te conjure, par les mânes de ton père, par ta mère, par tout ce que tu as de plus cher sur la terre, de ne me laisser pas seul dans ces maux que tu vois. Je n'ignore pas combien je te serai à charge; mais il y aurait de la honte à m'abandonner. Jette-moi à la proue, à la poupe, dans la sentine même, partout où je t'incommoderai le moins. Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon. Ne me laisse point en un désert où il n'y a aucun vestige d'homme; mène-moi dans ta patrie, ou dans l'Eubée, qui n'est pas loin du mont Œta, de Trachine, et des bords agréables du fleuve Sperchius : rends-moi à mon père. Hélas! je crains qu'il ne soit mort. Je lui avais mandé de m'envoyer un vaisseau : ou il est mort, ou bien ceux qui m'avaient promis de le lui dire ne l'ont pas fait. J'ai recours à toi, ô mon fils! souviens-toi de la fragilité des choses humaines. Celui qui est dans la prospérité doit craindre d'en abuser, et secourir les malheureux.

Voilà ce que l'excès de la douleur me faisait dire à Néoptolème; il me promit de m'emmener. Alors je m'écriai encore : O heureux jour! ô aimable Néoptolème, digne de la gloire de son père! Chers compagnons de ce voyage, souffrez que je dise adieu à cette triste demeure. Voyez où j'ai vécu, comprenez ce que j'ai souffert : nul autre n'eût pu le souffrir; mais la nécessité m'avait instruit, et elle apprend aux hommes ce qu'ils ne pourraient jamais savoir autrement. Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien; ils ne connaissent ni les biens ni les maux : ils ignorent les hommes; ils s'ignorent eux-mêmes. Après avoir parlé ainsi, je pris mon arc et mes flèches.

Néoptolème me pria de souffrir qu'il les baisât, ces armes si célèbres, et consacrées par l'invincible Hercule. Je lui répondis : Tu peux tout; c'est toi, mon fils, qui me rends aujourd'hui la lumière, ma patrie, mon père accablé de vieillesse, mes amis, moi-même : tu peux toucher ces armes, et te vanter d'être le seul d'entre les Grecs qui ait mérité de les toucher. Aussitôt Néoptolème entre dans ma grotte pour admirer mes armes.

Cependant une douleur cruelle me saisit, elle me trouble, je ne sais plus ce que je fais; je demande un glaive tranchant pour couper mon pied; je m'écrie : O mort tant désirée! que ne viens-tu? O jeune homme! brûle-moi tout à l'heure comme je brûlai le fils de Jupiter. O terre! ô terre! reçois un mourant qui ne peut plus se relever. De ce transport de douleur, je tombe soudainement, selon ma coutume, dans un assoupissement profond; une grande sueur commença à me soulager; un sang noir et corrompu coula de ma plaie. Pendant mon sommeil, il eût été facile à Néoptolème d'emporter mes armes, et de partir; mais il était fils d'Achille, et n'était pas né pour tromper. En m'éveillant, je reconnus son embarras : il soupirait comme un homme qui ne sait pas dissimuler, et qui agit contre son cœur. Me veux-tu surprendre? lui dis-je : qu'y a-t-il donc? Il faut, me répondit-il, que vous me suiviez au siége de Troie. Je repris aussitôt : Ah! qu'as-tu dit? mon fils. Rends-moi cet arc; je suis trahi! ne m'arrache pas la vie. Hélas! il ne répond rien; il me regarde tranquillement; rien ne le touche. O rivages! ô promontoires de cette île! ô bêtes farouches! ô rochers escarpés! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre : vous êtes accoutumés à mes gémissements. Faut-il que je sois

trahi par le fils d'Achille! il m'enlève l'arc sacré d'Hercule; il veut me traîner dans le camp des Grecs pour triompher de moi; il ne voit pas que c'est triompher d'un mort, d'une ombre, d'une image vaine. O s'il m'eût attaqué dans ma force!... mais, encore à présent, ce n'est que par surprise. Que ferai-je? Rends, mon fils, rends : sois semblable à ton père, semblable à toi-même. Que dis-tu?... Tu ne dis rien! O rocher sauvage! je reviens à toi, nu, misérable, abandonné, sans nourriture; je mourrai seul dans cet antre : n'ayant plus mon arc pour tuer des bêtes, les bêtes me dévoreront; n'importe. Mais, mon fils, tu ne parais pas méchant : quelque conseil te pousse; rends mes armes, va-t'en.

Néoptolème, les larmes aux yeux, disait tout bas. Plût aux dieux que je ne fusse jamais parti de Scyros! Cependant je m'écrie : Ah! que vois-je? n'est-ce pas Ulysse? Aussitôt j'entends sa voix, et il me répond : Oui, c'est moi. Si le sombre royaume de Pluton se fût entr'ouvert, et que j'eusse vu le noir Tartare, que les dieux mêmes craignent d'entrevoir, je n'aurais pas été saisi, je l'avoue, d'une plus grande horreur. Je m'écriai encore : O terre de Lemnos! je te prends à témoin! O soleil, tu le vois, et tu le souffres! Ulysse me répondit sans s'émouvoir : Jupiter le veut, et je l'exécute. Oses-tu, lui disais-je, nommer Jupiter? Vois-tu ce jeune homme qui n'était point né pour la fraude, et qui souffre en exécutant ce que tu l'obliges de faire? Ce n'est pas pour vous tromper, me dit Ulysse, ni pour vous nuire, que nous venons; c'est pour vous délivrer, vous guérir, vous donner la gloire de renverser Troie, et vous ramener dans votre patrie. C'est vous, et non pas Ulysse, qui êtes l'ennemi de Philoctète.

Alors je dis à votre père tout ce que la fureur pouvait m'inspirer. Puisque tu m'as abandonné sur ce rivage, lui disais-je, que ne m'y laisses-tu en paix? Va chercher la gloire des combats et tous les plaisirs; jouis de ton bonheur avec les Atrides : laisse-moi ma misère et ma douleur. Pourquoi m'enlever? Je ne suis plus rien; je suis déjà mort. Pourquoi ne crois-tu pas encore aujourd'hui, comme tu le croyais autrefois, que je ne saurais partir; que mes cris et l'infection de ma plaie troubleraient les sacrifices? O Ulysse, auteur de mes maux, que les dieux puissent te!... Mais les dieux ne m'écoutent point; au contraire, ils excitent mon ennemi. O terre de ma patrie, que je ne reverrai jamais!... O dieux, s'il en reste encore quelqu'un d'assez juste pour avoir pitié de moi, punissez, punissez Ulysse; alors je me croirai guéri.

Pendant que je parlais ainsi, votre père, tranquille, me regardait avec un air de compassion, comme un homme qui, loin d'être irrité, supporte et excuse le trouble d'un malheureux que la fortune a irrité. Je le voyais semblable à un rocher qui, sur le sommet d'une montagne, se joue de la fureur des vents, et laisse épuiser leur rage, pendant qu'il demeure immobile. Ainsi votre père, demeurant dans le silence, attendait que ma colère fût épuisée; car il savait qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude. Ensuite il me dit ces paroles : O Philoctète, qu'avez-vous fait de votre raison et de votre courage? voici le moment de s'en servir. Si vous refusez de nous suivre pour remplir les grands desseins de Jupiter sur vous, adieu; vous êtes indigne d'être le libérateur de la Grèce et le destructeur de Troie. Demeurez à Lemnos; ces armes, que j'emporte, me donneront une gloire qui vous était destinée. Néoptolème, partons; il est inutile de lui parler : la compassion pour un seul homme ne doit pas nous faire abandonner le salut de la Grèce entière.

Alors je me sentis comme une lionne à qui on vient d'arracher ses petits; elle remplit les forêts de ses rugissements. O caverne, disais-je, jamais je ne te quitterai; tu seras mon tombeau! O séjour de ma douleur, plus de nourriture, plus d'espérance! Qui me donnera un glaive pour me percer? O si les oiseaux de proie pouvaient m'enlever!... Je ne les percerai plus de mes flèches. O arc précieux, arc consacré par les mains du fils de Jupiter! O cher Hercule, s'il te reste encore quelque sentiment, n'es-tu pas indigné? Cet arc n'est plus dans les mains de ton fidèle ami; il est dans les mains impures et trompeuses d'Ulysse. Oiseaux de proie, bêtes farouches, ne fuyez plus cette caverne, mes mains n'ont plus de flèches. Misérable, je ne puis vous nuire, venez m'enlever! ou plutôt que la foudre de l'impitoyable Jupiter m'écrase!

Votre père, ayant tenté tous les autres moyens pour me persuader, jugea enfin que le meilleur était de me rendre mes armes; il fit signe à Néoptolème, qui me les rendit aussitôt. Alors je lui dis : Digne fils d'Achille, tu montres que tu l'es. Mais laisse-moi percer mon ennemi. Aussitôt je voulus tirer une flèche contre votre père; mais Néoptolème m'arrêta, en me disant : La colère vous trouble, et vous empêche de voir l'indigne action que vous voulez faire. Pour Ulysse, il paraissait aussi tranquille contre mes flèches que contre mes injures. Je me sentis touché de cette intrépidité et de cette patience. J'eus honte d'avoir voulu, dans ce premier transport, me servir de mes armes pour tuer celui qui me les avait fait rendre; mais, comme mon ressentiment n'était

pas encore apaisé, j'étais inconsolable de devoir mes armes à un homme que je haïssais tant. Cependant Néoptolème me disait : Sachez que le divin Hélénus, fils de Priam, étant sorti de la ville de Troie par l'ordre et par l'inspiration des dieux, nous a dévoilé l'avenir. La malheureuse Troie tombera, a-t-il dit; mais elle ne peut tomber qu'après qu'elle aura été attaquée par celui qui tient les flèches d'Hercule : cet homme ne peut guérir que quand il sera devant les murailles de Troie; les enfants d'Esculape le guériront.

En ce moment je sentis mon cœur partagé; j'étais touché de la naïveté de Néoptolème, et de la bonne foi avec laquelle il m'avait rendu mon arc; mais je ne pouvais me résoudre à voir encore le jour, s'il fallait céder à Ulysse; et une mauvaise honte me tenait en suspens. Me verra-t-on, disais-je en moi-même, avec Ulysse et avec les Atrides? Que croira-t-on de moi?

Pendant que j'étais dans cette incertitude, tout à coup j'entends une voix plus qu'humaine : je vois Hercule dans un nuage éclatant; il était environné de rayons de gloire. Je reconnus facilement ses traits un peu rudes, son corps robuste, et ses manières simples; mais il avait une hauteur et une majesté qui n'avaient jamais paru si grandes en lui quand il domptait les monstres. Il me dit : Tu entends, tu vois Hercule. J'ai quitté le haut Olympe pour t'annoncer les ordres de Jupiter. Tu sais par quels travaux j'ai acquis l'immortalité : il faut que tu ailles avec le fils d'Achille, pour marcher sur mes traces dans le chemin de la gloire. Tu guériras; tu perceras de mes flèches Pâris, auteur de tant de maux. Après la prise de Troie, tu enverras de riches dépouilles à Péan ton père, sur le mont Œta; ces dépouilles seront mises sur mon tombeau comme un monument de la victoire due à mes flèches. Et toi, ô fils d'Achille! je te déclare que tu ne peux vaincre sans Philoctète, ni Philoctète sans toi. Allez donc comme deux lions qui cherchent ensemble leur proie. J'enverrai Esculape à Troie, pour guérir Philoctète. Surtout, ô Grecs, aimez et observez la religion : le reste meurt; elle ne meurt jamais.

Après avoir entendu ces paroles, je m'écriai : O heureux jour, douce lumière, tu te montres enfin après tant d'années! Je t'obéis, je pars après avoir salué ces lieux. Adieu, cher antre. Adieu, nymphes de ces prés humides. Je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer. Adieu, rivage où tant de fois j'ai souffert les injures de l'air. Adieu, promontoire où Écho répéta tant de fois mes gémissements. Adieu, douces fontaines qui me fûtes si amères. Adieu, ô terre de Lemmos; laisse-moi partir heureusement, puisque je vais où m'appelle la volonté des dieux et de mes amis!

Ainsi nous partîmes : nous arrivâmes au siége de Troie. Machaon et Podalyre, par la divine science de leur père Esculape, me guérirent, ou du moins me mirent dans l'état où vous me voyez. Je ne souffre plus; j'ai retrouvé toute ma vigueur : mais je suis un peu boiteux. Je fis tomber Pâris comme un timide faon de biche qu'un chasseur perce de ses traits. Bientôt Ilion fut réduite en cendres; vous savez le reste. J'avais néanmoins encore je ne sais quelle aversion pour le sage Ulysse, par le souvenir de mes maux; et sa vertu ne pouvait apaiser ce ressentiment : mais la vue d'un fils qui lui ressemble, et que je ne puis m'empêcher d'aimer, m'attendrit le cœur pour le père même.

LIVRE XIII.

Télémaque, pendant son séjour chez les alliés, trouve de grandes difficultés pour se ménager parmi tant de rois jaloux les uns des autres. Il entre en différend avec Phalante, chef des Lacédémoniens, pour quelques prisonniers faits sur les Dauniens, et que chacun prétendait lui appartenir. Pendant que la cause se discute dans l'assemblée des rois alliés, Hippias, frère de Phalante, va prendre les prisonniers pour les emmener à Tarente. Télémaque, irrité, attaque Hippias avec fureur, et le terrasse dans un combat singulier. Mais bientôt, honteux de son emportement, il ne songe qu'au moyen de le réparer. Cependant Adraste, roi des Dauniens, informé du trouble et de la consternation occasionnés dans l'armée des alliés par le différend de Télémaque et d'Hippias, va les attaquer à l'improviste. Après avoir surpris cent de leurs vaisseaux, pour transporter ses troupes dans leur camp, il y met d'abord le feu, commence l'attaque par le quartier de Phalante, tue son frère Hippias, et Phalante lui-même tombe percé de coups. A la première nouvelle de ce désordre, Télémaque, revêtu de ses armes divines, s'élance hors du camp, rassemble autour de lui l'armée des alliés, et dirige les mouvements avec tant de sagesse, qu'il repousse en peu de temps l'ennemi victorieux. Il eût même remporté une victoire complète, si une tempête survenue n'eût séparé les deux armées. Après le combat, Télémaque visite les blessés, et leur procure tous les soulagements dont ils peuvent avoir besoin. Il prend un soin particulier de Phalante, et des funérailles d'Hippias, dont il va lui-même porter les cendres à Phalante dans une urne d'or.

Pendant que Philoctète avait raconté ainsi ses aventures, Télémaque était demeuré comme suspendu et immobile. Ses yeux étaient attachés sur ce grand homme qui parlait. Toutes les passions différentes qui avaient agité Hercule, Philoctète Ulysse, Néoptolème, paraissaient tour à tour sur le visage naïf de Télémaque, à mesure qu'elles étaient représentées dans la suite de cette narration. Quelquefois il s'écriait, et interrompait Philoctète sans y penser; quelquefois il paraissait rêveur, comme un homme qui pense profondément à la suite des affaires. Quand Philoctète dépeignit l'embarras de

Néoptolème, qui ne savait point dissimuler, Télémaque parut dans le même embarras; et dans ce moment on l'aurait pris pour Néoptolème.

Cependant l'armée des alliés marchait en bon ordre contre Adraste, roi des Dauniens, qui méprisait les dieux, et qui ne cherchait qu'à tromper les hommes. Télémaque trouva de grandes difficultés pour se ménager parmi tant de rois jaloux les uns des autres. Il fallait ne se rendre suspect à aucun, et se faire aimer de tous. Son naturel était bon et sincère, mais peu caressant; il ne s'avisait guère de ce qui pouvait faire plaisir aux autres : il n'était point attaché aux richesses, mais il ne savait point donner. Ainsi, avec un cœur noble et porté au bien, il ne paraissait ni obligeant, ni sensible à l'amitié, ni libéral, ni reconnaissant des soins qu'on prenait pour lui, ni attentif à distinguer le mérite. Il suivait son goût sans réflexion. Sa mère Pénélope l'avait nourri, malgré Mentor, dans une hauteur et une fierté qui ternissaient tout ce qu'il y avait de plus aimable en lui. Il se regardait comme étant d'une autre nature que le reste des hommes; les autres ne lui semblaient mis sur la terre par les dieux, que pour lui plaire, pour le servir, pour prévenir tous ses désirs, et pour rapporter tout à lui comme à une divinité. Le bonheur de le servir était, selon lui, une assez haute récompense pour ceux qui le servaient. Il ne fallait jamais rien trouver d'impossible quand il s'agissait de le contenter; et les moindres retardements irritaient son naturel ardent.

Ceux qui l'auraient vu ainsi dans son naturel auraient jugé qu'il était incapable d'aimer autre chose que lui-même, qu'il n'était sensible qu'à sa gloire et à son plaisir; mais cette indifférence pour les autres et cette attention continuelle sur lui-même ne venaient que du transport continuel où il était jeté par la violence de ses passions. Il avait été flatté par sa mère dès le berceau, et il était un grand exemple du malheur de ceux qui naissent dans l'élévation. Les rigueurs de la fortune, qu'il sentit dès sa première jeunesse, n'avaient pu modérer cette impétuosité et cette hauteur. Dépourvu de tout, abandonné, exposé à tant de maux, il n'avait rien perdu de sa fierté; elle se relevait toujours comme la palme souple se relève sans cesse d'elle-même, quelque effort qu'on fasse pour l'abaisser.

Pendant que Télémaque était avec Mentor, ces défauts ne paraissaient point, et ils se diminuaient tous les jours. Semblable à un coursier fougueux qui bondit dans les vastes prairies, que ni les rochers escarpés, ni les précipices, ni les torrents n'arrêtent, qui ne connaît que la voix et la main d'un seul homme capable de le dompter, Télémaque, plein d'une noble ardeur, ne pouvait être retenu que par le seul Mentor. Mais aussi un de ses regards l'arrêtait tout à coup dans sa plus grande impétuosité : il entendait d'abord ce que signifiait ce regard, il rappelait d'abord dans son cœur tous les sentiments de vertu. La sagesse rendait en un moment son visage doux et serein. Neptune, quand il élève son trident, et qu'il menace les flots soulevés, n'apaise point plus soudainement les noires tempêtes.

Quand Télémaque se trouva seul, toutes ses passions, suspendues comme un torrent arrêté par une forte digue, reprirent leur cours : il ne put souffrir l'arrogance des Lacédémoniens, et de Phalante, qui était à leur tête. Cette colonie, qui était venue fonder Tarente, était composée de jeunes hommes nés pendant le siége de Troie, qui n'avaient eu aucune éducation : leur naissance illégitime, le déréglement de leurs mères, la licence dans laquelle ils avaient été élevés, leur donnaient je ne sais quoi de farouche et de barbare. Ils ressemblaient plutôt à une troupe de brigands, qu'à une colonie grecque.

Phalante, en toute occasion, cherchait à contredire Télémaque; souvent il l'interrompait dans les assemblées, méprisant ses conseils comme ceux d'un jeune homme sans expérience : il en faisait des railleries, le traitant de faible et d'efféminé; il faisait remarquer aux chefs de l'armée ses moindres fautes. Il tâchait de semer partout la jalousie, et de rendre la fierté de Télémaque odieuse à tous les alliés.

Un jour, Télémaque ayant fait sur les Dauniens quelques prisonniers, Phalante prétendit que ces captifs devaient lui appartenir, parce que c'était lui, disait-il, qui, à la tête de ses Lacédémoniens, avait défait cette troupe d'ennemis; et que Télémaque, trouvant les Dauniens déjà vaincus et mis en fuite, n'avait eu d'autre peine que celle de leur donner la vie et de les mener dans le camp. Télémaque soutenait, au contraire, que c'était lui qui avait empêché Phalante d'être vaincu, et qui avait remporté la victoire sur les Dauniens. Ils allèrent tous deux défendre leur cause dans l'assemblée des rois alliés. Télémaque s'y emporta jusqu'à menacer Phalante; ils se fussent battus sur-le-champ, si on ne les eût arrêtés.

Phalante avait un frère nommé Hippias, célèbre dans toute l'armée par sa valeur, par sa force et par son adresse. Pollux, disaient les Tarentins, ne combattait pas mieux du ceste; Castor n'eût pu le surpasser pour conduire un cheval; il avait presque la

taille et la force d'Hercule. Toute l'armée le craignait; car il était encore plus querelleur et plus brutal, qu'il n'était fort et vaillant. Hippias, ayant vu avec quelle hauteur Télémaque avait menacé son frère, va à la hâte prendre les prisonniers pour les emmener à Tarente, sans attendre le jugement de l'assemblée. Télémaque, à qui on vint le dire en secret, sortit en frémissant de rage. Tel qu'un sanglier écumant, qui cherche le chasseur par lequel il a été blessé, on le voyait errer dans le camp, cherchant des yeux son ennemi, et branlant le dard dont il le voulait percer. Enfin il le rencontre; et, en le voyant, sa fureur se redouble. Ce n'était plus ce sage Télémaque instruit par Minerve sous la figure de Mentor, c'était un frénétique, ou un lion furieux.

Aussitôt il crie à Hippias : Arrête, ô le plus lâche de tous les hommes! arrête; nous allons voir si tu pourras m'enlever les dépouilles de ceux que j'ai vaincus. Tu ne les conduiras point à Tarente; va; descends tout à l'heure dans les rives sombres du Styx. Il dit, et il lança son dard; mais il le lança avec tant de fureur, qu'il ne put mesurer son coup; le dard ne toucha point Hippias. Aussitôt Télémaque prend son épée, dont la garde était d'or, et que Laërte lui avait donnée, quand il partit d'Ithaque, comme un gage de sa tendresse. Laërte s'en était servi avec beaucoup de gloire, pendant qu'il était jeune; et elle avait été teinte du sang de plusieurs fameux capitaines des Épirotes, dans une guerre où Laërte fut victorieux. A peine Télémaque eut tiré cette épée, qu'Hippias, qui voulait profiter de l'avantage de sa force, se jeta pour l'arracher des mains du jeune fils d'Ulysse. L'épée se rompt dans leurs mains; ils se saisissent et se serrent l'un l'autre. Les voilà comme deux bêtes cruelles qui cherchent à se déchirer; le feu brille dans leurs yeux; ils se raccourcissent; ils s'allongent, ils s'abaissent, ils se relèvent, ils s'élancent, ils sont altérés de sang. Les voilà aux prises, pied contre pied, main contre main : ces deux corps entrelacés semblaient n'en faire qu'un. Mais Hippias, d'un âge plus avancé, semblait devoir accabler Télémaque, dont la tendre jeunesse était moins nerveuse. Déjà Télémaque, hors d'haleine, sentait ses genoux chancelants. Hippias, le voyant ébranlé, redoublait ses efforts. C'était fait du fils d'Ulysse; il allait porter la peine de sa témérité et de son emportement, si Minerve, qui veillait de loin sur lui, et qui ne le laissait dans cette extrémité de péril, que pour l'instruire, n'eût déterminé la victoire en sa faveur.

Elle ne quitta point le palais de Salente; mais elle envoya Iris, la prompte messagère des dieux. Celle-ci, volant d'une aile légère, fendit les espaces immenses des airs, laissant après elle une longue trace de lumière qui peignait un nuage de mille diverses couleurs. Elle ne se reposa que sur le rivage de la mer où était campée l'armée innombrable des alliés : elle voit de loin la querelle, l'ardeur et les efforts des deux combattants; elle frémit à la vue du danger où était le jeune Télémaque; elle s'approche, enveloppée d'un nuage clair qu'elle avait formé de vapeurs subtiles. Dans le moment où Hippias, sentant toute sa force, se crut victorieux, elle couvrit le jeune nourrisson de Minerve de l'égide que la sage déesse lui avait confiée. Aussitôt Télémaque, dont les forces étaient épuisées, commence à se ranimer. A mesure qu'il se ranime, Hippias se trouble; il sent je ne sais quoi de divin qui l'étonne et qui l'accable. Télémaque le presse et l'attaque, tantôt dans une situation, tantôt dans une autre; il l'ébranle, il ne lui laisse aucun moment pour se rassurer, enfin il le jette par terre et tombe sur lui. Un grand chêne du mont Ida, que la hache a coupé par mille coups dont toute la forêt a retenti, ne fait pas un plus horrible bruit en tombant; la terre en gémit; tout ce qui l'environne en est ébranlé.

Cependant la sagesse était revenue avec la force au dedans de Télémaque. A peine Hippias fut-il tombé sous lui, que le fils d'Ulysse comprit la faute qu'il avait faite d'attaquer ainsi le frère d'un des rois alliés qu'il était venu secourir : il rappela en lui-même, avec confusion, les sages conseils de Mentor : il eut honte de sa victoire, et comprit combien il avait mérité d'être vaincu. Cependant Phalante, transporté de fureur, accourait au secours de son frère : il eût percé Télémaque d'un dard qu'il portait, s'il n'eût craint de percer aussi Hippias, que Télémaque tenait sous lui dans la poussière. Le fils d'Ulysse eût pu sans peine ôter la vie à son ennemi; mais sa colère était apaisée, et il ne songeait plus qu'à réparer sa faute en montrant de la modération. Il se lève en disant : O Hippias! il me suffit de vous avoir appris à ne mépriser jamais ma jeunesse; vivez : j'admire votre force et votre courage. Les dieux m'ont protégé : cédez à leur puissance : ne songeons plus qu'à combattre ensemble contre les Dauniens.

Pendant que Télémaque parlait ainsi, Hippias se relevait couvert de poussière et de sang, plein de honte et de rage. Phalante n'osait ôter la vie à celui qui venait de la donner si généreusement à son frère; il était en suspens et hors de lui-même. Tous les rois alliés accourent : ils mènent d'un côté Télémaque, de l'autre Phalante et Hippias, qui, ayant perdu sa fierté, n'osait lever les yeux. Toute l'armée ne pouvait assez s'étonner que Télémaque, dans un

âge si tendre, où les hommes n'ont point encore toute leur force, eût pu renverser Hippias, semblable en force et en grandeur à ces géants, enfants de la terre, qui osèrent autrefois chasser de l'Olympe les immortels.

Mais le fils d'Ulysse était bien éloigné de jouir du plaisir de cette victoire. Pendant qu'on ne pouvait se lasser de l'admirer, il se retira dans sa tente, honteux de sa faute, et ne pouvant plus se supporter lui-même. Il gémissait de sa promptitude; il reconnaissait combien il était injuste et déraisonnable dans ses emportements; il trouvait je ne sais quoi de vain, de faible et de bas, dans cette hauteur démesurée. Il reconnaissait que la véritable grandeur n'est que dans la modération, la justice, la modestie et l'humanité : il le voyait; mais il n'osait espérer de se corriger après tant de rechutes; il était aux prises avec lui-même, et on l'entendait rugir comme un lion furieux.

Il demeura deux jours renfermé seul dans sa tente, ne pouvant se résoudre à se rendre dans aucune société, et se punissant soi-même. Hélas! disait-il, oserai-je revoir Mentor? Suis-je le fils d'Ulysse, le plus sage et le plus patient des hommes? Suis-je venu porter la division et le désordre dans l'armée des alliés? est-ce leur sang ou celui des Dauniens leurs ennemis, que je dois répandre? J'ai été téméraire; je n'ai pas même su lancer mon dard; je me suis exposé dans un combat avec Hippias à forces inégales; je n'en devais attendre que la mort, avec la honte d'être vaincu. Mais qu'importe? je ne serais plus; non, je ne serais plus ce téméraire Télémaque, ce jeune insensé, qui ne profite d'aucun conseil : ma honte finirait avec ma vie. Hélas! si je pouvais au moins espérer de ne plus faire ce que je suis désolé d'avoir fait? trop heureux! trop heureux! mais peut-être qu'avant la fin du jour je ferai et voudrai faire encore les mêmes fautes dont j'ai maintenant tant de honte et d'horreur. O funeste victoire! ô louanges que je ne puis souffrir, et qui sont de cruels reproches de ma folie!

Pendant qu'il était seul, inconsolable, Nestor et Philoctète le vinrent trouver. Nestor voulut lui remontrer le tort qu'il avait; mais ce sage vieillard, reconnaissant bientôt la désolation du jeune homme changea ses graves remontrances en des paroles de tendresse, pour adoucir son désespoir.

Les princes alliés étaient arrêtés par cette querelle; et ils ne pouvaient marcher vers les ennemis, qu'après avoir réconcilié Télémaque avec Phalante et Hippias. On craignait à toute heure que les troupes des Tarentins n'attaquassent les cent jeunes Crétois qui avaient suivi Télémaque dans cette guerre : tout était dans le trouble pour la faute du seul Télémaque; et Télémaque, qui voyait tant de maux présents et de périls pour l'avenir, dont il était l'auteur, s'abandonnait à une douleur amère. Tous les princes étaient dans un extrême embarras : ils n'osaient faire marcher l'armée, de peur que dans la marche les Crétois de Télémaque et les Tarentins de Phalante ne combattissent les uns contre les autres. On avait bien de la peine à les retenir au dedans du camp, où ils étaient gardés. Nestor et Philoctète allaient et venaient sans cesse de la tente de Télémaque à celle de l'implacable Phalante, qui ne respirait que la vengeance. La douce éloquence de Nestor et l'autorité du grand Philoctète ne pouvaient modérer ce cœur farouche, qui était encore sans cesse irrité par les discours pleins de rage de son frère Hippias. Télémaque était bien plus doux; mais il était abattu par une douleur que rien ne pouvait consoler.

Pendant que les princes étaient dans cette agitation, toutes les troupes étaient consternées; tout le camp paraissait comme une maison désolée qui vient de perdre un père de famille, l'appui de tous ses proches et la douce espérance de ses petits-enfants. Dans ce désordre et cette consternation de l'armée, on entend tout à coup un bruit effroyable de chariots, d'armes, de hennissements de chevaux, de cris d'hommes, les uns vainqueurs et animés au carnage, les autres ou fuyants, ou mourants, ou blessés. Un tourbillon de poussière forme un épais nuage qui couvre le ciel et qui enveloppe tout le camp. Bientôt à la poussière se joint une fumée épaisse qui troublait l'air, et qui ôtait la respiration. On entendait un bruit sourd, semblable à celui des tourbillons de flamme que le mont Etna vomit du fond de ses entrailles embrasées, lorsque Vulcain, avec ses Cyclopes, y forge des foudres pour le père des dieux. L'épouvante saisit les cœurs.

Adraste, vigilant et infatigable, avait surpris les alliés; il leur avait caché sa marche, et il était instruit de la leur. Pendant deux nuits, il avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible, dont les alliés avaient saisi tous les passages. Tenant ces défilés, ils se croyaient en pleine sûreté, et prétendaient même pouvoir, par ces passages qu'ils occupaient, tomber sur l'ennemi derrière la montagne, quand quelques troupes qu'ils attendaient leur seraient venues. Adraste, qui répandait l'argent à pleines mains pour savoir le secret de ses ennemis, avait appris leur résolution; car Nestor et Philoctète, ces deux capitaines d'ailleurs si sages et si expérimentés, n'étaient pas assez secrets dans leurs entreprises.

Nestor, dans ce déclin de l'âge, se plaisait trop à raconter ce qui pouvait lui attirer quelque louange : Philoctète naturellement parlait moins; mais il était prompt; et, si peu qu'on excitât sa vivacité, on lui faisait dire ce qu'il avait résolu de taire. Les gens artificieux avaient trouvé la clef de son cœur, pour en tirer les plus importants secrets. On n'avait qu'à l'irriter : alors, fougueux et hors de lui-même, il éclatait par des menaces; il se vantait d'avoir des moyens sûrs de parvenir à ce qu'il voulait. Si peu qu'on parût douter de ces moyens, il se hâtait de les expliquer inconsidérément; et le secret le plus intime échappait du fond de son cœur. Semblable à un vase précieux, mais fêlé, d'où s'écoulent toutes les liqueurs les plus délicieuses, le cœur de ce grand capitaine ne pouvait rien garder. Les traîtres corrompus par l'argent d'Adraste, ne manquaient pas de se jouer de la faiblesse de ces deux rois. Ils flattaient sans cesse Nestor par de vaines louanges; ils lui rappelaient ses victoires passées, admiraient sa prévoyance, ne se lassaient jamais d'applaudir. D'un autre côté, ils tendaient des piéges continuels à l'humeur impatiente de Philoctète; ils ne lui parlaient que de difficultés, de contretemps, de dangers, d'inconvénients, de fautes irrémédiables. Aussitôt que ce naturel prompt était enflammé, sa sagesse l'abandonnait, et il n'était plus le même homme.

Télémaque, malgré les défauts que nous avons vus, était bien plus prudent pour garder un secret : il y était accoutumé par ses malheurs, et par la nécessité où il avait été dès son enfance de cacher ses desseins aux amants de Pénélope. Il savait taire un secret sans dire aucun mensonge : il n'avait point même un certain air réservé et mystérieux qu'ont d'ordinaire les gens secrets; il ne paraissait point chargé du poids du secret qu'il devait garder; on le trouvait toujours libre, naturel, ouvert comme un homme qui a son cœur sur ses lèvres. Mais en disant tout ce qu'on pouvait dire sans conséquence, il savait s'arrêter précisément et sans affectation aux choses qui pouvaient donner quelque soupçon et entamer son secret : par là son cœur était impénétrable et inaccessible. Ses meilleurs amis mêmes ne savaient que ce qu'il croyait utile de leur découvrir pour en tirer de sages conseils, et il n'y avait que le seul Mentor pour lequel il n'avait aucune réserve. Il se confiait à d'autres amis, mais à divers degrés, et à proportion de ce qu'il avait éprouvé leur amitié et leur sagesse.

Télémaque avait souvent remarqué que les résolutions du conseil se répandaient un peu trop dans le camp; il en avait averti Nestor et Philoctète. Mais ces deux hommes si expérimentés ne firent pas assez d'attention à un avis si salutaire : la vieillesse n'a plus rien de souple, la longue habitude la tient comme enchaînée; elle n'a presque plus de ressource contre ses défauts. Semblables aux arbres dont le tronc rude et noueux s'est durci par le nombre des années, et ne peut plus se redresser, les hommes, à un certain âge, ne peuvent presque plus se plier eux-mêmes contre certaines habitudes qui ont vieilli avec eux, et qui sont entrées jusque dans la moelle de leurs os. Souvent ils les connaissent, mais trop tard; ils en gémissent en vain : et la tendre jeunesse est le seul âge où l'homme peut encore tout sur lui-même pour se corriger.

Il y avait dans l'armée un Dolope, nommé Eurymaque, flatteur insinuant, sachant s'accommoder à tous les goûts et à toutes les inclinations des princes, inventif et industrieux pour trouver de nouveaux moyens de leur plaire. A l'entendre, rien n'était jamais difficile. Lui demandait-on son avis, il devinait celui qui serait le plus agréable. Il était plaisant, railleur contre les faibles, complaisant pour ceux qu'il craignait, habile pour assaisonner une louange délicate qui fût bien reçue des hommes les plus modestes. Il était grave avec les graves, enjoué avec ceux qui étaient d'une humeur enjouée : il ne lui coûtait rien de prendre toutes sortes de formes. Les hommes sincères et vertueux, qui sont toujours les mêmes, et qui s'assujettissent aux règles de la vertu, ne sauraient jamais être aussi agréables aux princes que leurs passions dominent.

Eurymaque savait la guerre; il était capable d'affaires : c'était un aventurier qui s'était donné à Nestor, et qui avait gagné sa confiance. Il tirait du fond de son cœur, un peu vain et sensible aux louanges, tout ce qu'il en voulait savoir. Quoique Philoctète ne se confiât point à lui, la colère et l'impatience faisaient en lui ce que la confiance faisait dans Nestor. Eurymaque n'avait qu'à le contredire; en l'irritant, il découvrait tout. Cet homme avait reçu de grandes sommes d'Adraste pour lui mander tous les desseins des alliés. Ce roi des Dauniens avait dans l'armée un certain nombre de transfuges qui devaient l'un après l'autre s'échapper du camp des alliés et retourner au sien. A mesure qu'il y avait quelque affaire importante à faire savoir à Adraste, Eurymaque faisait partir un de ces transfuges. La tromperie ne pouvait pas être facilement découverte, parce que ces transfuges ne portaient point de lettres. Si on les surprenait, on ne trouvait rien qui pût rendre Eurymaque suspect. Cependant Adraste prévenait toutes les entreprises des alliés. A peine une résolution était-elle prise dans le conseil, que

les Dauniens faisaient précisément ce qui était nécessaire pour en empêcher le succès. Télémaque ne se lassait point d'en chercher la cause, et d'exciter la défiance de Nestor et de Philoctète : mais son soin était inutile; ils étaient aveuglés.

On avait résolu, dans le conseil, d'attendre les troupes nombreuses qui devaient venir, et on avait fait avancer secrètement pendant la nuit cent vaisseaux pour conduire plus promptement ces troupes, depuis une côte de mer très-rude, où elles devaient arriver, jusqu'au lieu où l'armée campait. Cependant on se croyait en sûreté, parce qu'on tenait avec des troupes les détroits de la montagne voisine, qui est une côte presque inaccessible de l'Apennin. L'armée était campée sur les bords du fleuve Galèse, assez près de la mer. Cette campagne délicieuse est abondante en pâturages et en tous les fruits qui peuvent nourrir une armée. Adraste était derrière la montagne, et on comptait qu'il ne pouvait passer; mais comme il sut que les alliés étaient encore faibles, qu'ils attendaient un grand secours, que les vaisseaux attendaient l'arrivée des troupes qui devaient venir, et que l'armée était divisée par la querelle de Télémaque avec Phalante, il se hâta de faire un grand tour. Il vint en diligence jour et nuit sur le bord de la mer, et passa par des chemins qu'on avait toujours crus absolument impraticables. Ainsi la hardiesse et le travail obstiné surmontent les plus grands obstacles; ainsi il n'y a presque rien d'impossible à ceux qui savent oser et souffrir; ainsi ceux qui s'endorment, comptant que les choses difficiles sont impossibles, méritent d'être surpris et accablés.

Adraste surprit au point du jour les cent vaisseaux qui appartenaient aux alliés. Comme ces vaisseaux étaient mal gardés, et qu'on ne se défiait de rien, il s'en saisit sans résistance, et s'en servit pour transporter ses troupes, avec une incroyable diligence, à l'embouchure du Galèse; puis il remonta très-promptement le long du fleuve. Ceux qui étaient dans les postes avancés autour du camp, vers la rivière, crurent que ces vaisseaux leur amenaient les troupes qu'on attendait; on poussa d'abord de grands cris de joie. Adraste et ses soldats descendirent avant qu'on pût les reconnaître : ils tombent sur les alliés, qui ne se défient de rien, ils les trouvent dans un camp tout ouvert, sans ordre, sans chefs, sans armes.

Le côté du camp qu'il attaqua d'abord fut celui des Tarentins, où commandait Phalante. Les Dauniens y entrèrent avec tant de vigueur, que cette jeunesse lacédémonienne, étant surprise, ne put résister. Pendant qu'ils cherchent leurs armes, et qu'ils s'embarrassent les uns les autres dans cette confusion, Adraste fait mettre le feu au camp. Aussitôt la flamme s'élève des pavillons, et monte jusqu'aux nues : le bruit du feu est semblable à celui d'un torrent qui inonde toute une campagne, et qui entraîne par sa rapidité les grands chênes avec leurs profondes racines, les moissons, les granges, les étables et les troupeaux. Le vent pousse impétueusement la flamme de pavillon en pavillon, et bientôt tout le camp est comme une vieille forêt qu'une étincelle de feu a embrasée.

Phalante, qui voit le péril de plus près qu'un autre, ne peut y remédier. Il comprend que toutes les troupes vont périr dans cet incendie, si on ne se hâte d'abandonner le camp; mais il comprend aussi combien le désordre de cette retraite est à craindre devant un ennemi victorieux : il commence à faire sortir sa jeunesse lacédémonienne encore à demi désarmée. Mais Adraste ne les laisse point respirer: d'un côté, une troupe d'archers adroits perce de flèches innombrables les soldats de Phalante; de l'autre, des frondeurs jettent une grêle de grosses pierres. Adraste lui-même, l'épée à la main, marchant à la tête d'une troupe choisie des plus intrépides Dauniens, poursuit, à la lueur du feu, les troupes qui s'enfuient. Il moissonne par le fer tranchant tout ce qui a échappé au feu; il nage dans le sang, et il ne peut s'assouvir de carnage : les lions et les tigres n'égalent point sa furie quand ils égorgent les bergers avec leurs troupeaux. Les troupes de Phalante succombent, et le courage les abandonne : la pâle mort conduite par une furie infernale dont la tête est hérissée de serpents, glace le sang de leurs veines; leurs membres engourdis se roidissent, et leurs genoux chancelants leur ôtent même l'espérance de la fuite.

Phalante, à qui la honte et le désespoir donnent encore un reste de force et de vigueur, élève les mains et les yeux vers le ciel; il voit tomber à ses pieds son frère Hippias, sous les coups de la main foudroyante d'Adraste. Hippias étendu par terre, se roule dans la poussière; un sang noir et bouillonnant sort comme un ruisseau de la profonde blessure qui lui traverse le côté; ses yeux se ferment à la lumière; son âme furieuse s'enfuit avec tout son sang. Phalante lui-même, tout couvert du sang de son frère, et ne pouvant le secourir, se voit enveloppé par une foule d'ennemis qui s'efforcent de le renverser; son bouclier est percé de mille traits; il est blessé en plusieurs endroits de son corps; il ne peut plus rallier ses troupes fugitives : les dieux le voient, et ils n'en ont aucune pitié.

Jupiter au milieu de toutes les divinités céles-

tes, regardait du haut de l'Olympe ce carnage des alliés. En même temps il consultait les immuables destinées, et voyait tous les chefs dont la trame devait ce jour-là être tranchée par le ciseau de la Parque. Chacun des dieux était attentif pour découvrir sur le visage de Jupiter quelle serait sa volonté. Mais le père des dieux et des hommes leur dit d'une voix douce et majestueuse : Vous voyez en quelle extrémité sont réduits les alliés; vous voyez Adraste qui renverse tous ses ennemis : mais ce spectacle est bien trompeur, la gloire et la prospérité des méchants est courte : Adraste, impie, et odieux par sa mauvaise foi, ne remportera point une entière victoire. Ce malheur n'arrive aux alliés, que pour leur apprendre à se corriger, et à mieux garder le secret de leurs entreprises. Ici la sage Minerve prépare une nouvelle gloire à son jeune Télémaque, dont elle fait ses délices. Alors Jupiter cessa de parler. Tous les dieux en silence continuaient à regarder le combat.

Cependant Nestor et Philoctète furent avertis qu'une partie du camp était déjà brûlée; que la flamme, poussée par le vent, s'avançait toujours; que leurs troupes étaient en désordre, et que Phalante ne pouvait plus soutenir l'effort des ennemis. A peine ces funestes paroles frappent leurs oreilles, et déjà ils courent aux armes, assemblent les capitaines, et ordonnent qu'on se hâte de sortir du camp pour éviter cet incendie.

Télémaque, qui était abattu et inconsolable, oublie sa douleur : il prend ses armes, dons précieux de la sage Minerve, qui, paraissant sous la figure de Mentor, fit semblant de les avoir reçues d'un excellent ouvrier de Salente, mais qui les avait fait faire à Vulcain dans les cavernes fumantes du mont Etna.

Ces armes étaient polies comme une glace, et brillantes comme les rayons du soleil. On y voyait Neptune et Pallas qui disputaient entre eux à qui aurait la gloire de donner son nom à une ville naissante. Neptune de son trident frappait la terre, et on en voyait sortir un cheval fougueux : le feu sortait de ses yeux, et l'écume de sa bouche; ses crins flottaient au gré du vent; ses jambes souples et nerveuses se repliaient avec vigueur et légèreté. Il ne marchait point, il sautait à force de reins, mais avec tant de vitesse, qu'il ne laissait aucune trace de ses pas; on croyait l'entendre hennir.

De l'autre côté, Minerve donnait aux habitants de sa nouvelle ville l'olive, fruit de l'arbre qu'elle avait planté. Le rameau, auquel pendait son fruit, représentait la douce paix avec l'abondance, préférable aux troubles de la guerre dont ce cheval était l'image. La déesse demeurait victorieuse par ses dons simples et utiles, et la superbe Athènes portait son nom.

On voyait aussi Minerve assemblant autour d'elle tous les beaux-arts, qui étaient des enfants tendres et ailés : ils se réfugiaient autour d'elle, étant épouvantés des fureurs brutales de Mars qui ravage tout, comme les agneaux bêlants se réfugient sous leur mère à la vue d'un loup affamé, qui, d'une gueule béante et enflammée, s'élance pour les dévorer. Minerve, d'un visage dédaigneux et irrité, confondait, par l'excellence de ses ouvrages, la folle témérité d'Arachné, qui avait osé disputer avec elle pour la perfection des tapisseries. On voyait cette malheureuse, dont tous les membres exténués se défiguraient, et se changeaient en araignée.

Auprès de cet endroit paraissait encore Minerve, qui, dans la guerre des géants, servait de conseil à Jupiter même, et soutenait tous les autres dieux étonnés. Elle était aussi représentée, avec sa lance et son égide, sur les bords du Xanthe et du Simoïs, menant Ulysse par la main, ranimant les troupes fugitives des Grecs, soutenant les efforts des plus vaillants capitaines troyens, et du redoutable Hector même; enfin, introduisant Ulysse dans cette fatale machine qui devait en une seule nuit renverser l'empire de Priam.

D'un autre côté, ce bouclier représentait Cérès dans les fertiles campagnes d'Enna, qui sont au milieu de la Sicile. On voyait la déesse qui rassemblait les peuples épars çà et là, cherchant leur nourriture par la chasse, ou cueillant les fruits sauvages qui tombaient des arbres. Elle montrait à ces hommes grossiers l'art d'adoucir la terre, et de tirer de son sein fécond leur nourriture. Elle leur présentait une charrue, et y faisait atteler des bœufs. On voyait la terre s'ouvrir en sillons par le tranchant de la charrue; puis on apercevait les moissons dorées qui couvraient ces fertiles campagnes : le moissonneur, avec sa faux, coupait les doux fruits de la terre, et se payait de toutes ses peines. Le fer, destiné ailleurs à tout détruire, ne paraissait employé, en ce lieu, qu'à préparer l'abondance, et qu'à faire naître tous les plaisirs.

Les nymphes, couronnées de fleurs, dansaient ensemble dans une prairie, sur le bord d'une rivière, auprès d'un bocage : Pan jouait de la flûte; les Faunes et les Satyres folâtres sautaient dans un coin. Bacchus y paraissait aussi couronné de lierre, appuyé d'une main sur son thyrse, et tenant de l'autre une vigne ornée de pampre et de plusieurs grappes de raisin. C'était une beauté molle, avec je ne sais quoi de noble, de passionné et de languissant : il était

tel qu'il parut à la malheureuse Ariadne, lorsqu'il la trouva seule, abandonnée, et abîmée dans la douleur, sur un rivage inconnu.

Enfin on voyait de toutes parts un peuple nombreux, des vieillards qui allaient porter dans les temples les prémices de leurs fruits; de jeunes hommes qui revenaient vers leurs épouses, lassés du travail de la journée : les femmes allaient au-devant d'eux, menant par la main leurs petits enfants qu'elles caressaient. On voyait aussi des bergers qui paraissaient chanter, et quelques-uns dansaient au son du chalumeau. Tout représentait la paix, l'abondance, les délices; tout paraissait riant et heureux. On voyait même dans les pâturages les loups se jouer au milieu des moutons : le lion et le tigre, ayant quitté leur férocité, étaient paisiblement avec les tendres agneaux; un petit berger les menait ensemble sous sa houlette; et cette aimable peinture rappelait tous les charmes de l'âge d'or.

Télémaque, s'étant revêtu de ces armes divines, au lieu de prendre son baudrier ordinaire, prit la terrible égide que Minerve lui avait envoyée, en la confiant à Iris, prompte messagère des dieux. Iris lui avait enlevé son baudrier sans qu'il s'en aperçut, et lui avait donné en la place cette égide redoutable aux dieux mêmes.

En cet état, il court hors du camp pour en éviter les flammes; il appelle à lui, d'une voix forte, tous les chefs de l'armée, et cette voix ranime déjà tous les alliés éperdus. Un feu divin étincelle dans les yeux du jeune guerrier. Il paraît toujours doux, toujours libre et tranquille, toujours appliqué à donner les ordres, comme pourrait faire un sage vieillard appliqué à régler sa famille et à instruire ses enfants. Mais il est prompt et rapide dans l'exécution : semblable à un fleuve impétueux qui non-seulement roule avec précipitation ses flots écumeux, mais qui entraîne encore dans sa course les plus pesants vaisseaux dont il est chargé.

Philoctète, Nestor, les chefs des Manduriens et des autres nations, sentent dans le fils d'Ulysse je ne sais quelle autorité à laquelle il faut que tout cède : l'expérience des vieillards leur manque; le conseil et la sagesse sont ôtés à tous les commandants; la jalousie même, si naturelle aux hommes, s'éteint dans les cœurs : tous se taisent; tous admirent Télémaque, tous se rangent pour lui obéir, sans y faire de réflexion, et comme s'ils y eussent été accoutumés. Il s'avance, et monte sur une colline, d'où il observe la disposition des ennemis : puis tout à coup il juge qu'il faut se hâter de les surprendre dans le désordre où ils se sont mis en brûlant le camp des alliés. Il fait le tour en diligence, et tous les capitaines les plus expérimentés le suivent. Il attaque les Dauniens par derrière, dans un temps où ils croyaient l'armée des alliés enveloppée dans les flammes de l'embrasement. Cette surprise les trouble; ils tombent sous la main de Télémaque, comme les feuilles, dans les derniers jours de l'automne, tombent des forêts, quand un fier aquilon ramenant l'hiver, fait gémir les troncs des vieux arbres, et en agite toutes les branches. La terre est couverte des hommes que Télémaque fait tomber. De son dard il perça le cœur d'Iphiclès, le plus jeune des enfants d'Adraste; celui-ci osa se présenter contre lui au combat, pour sauver la vie de son père, qui pensa être surpris par Télémaque. Le fils d'Ulysse et Iphiclès étaient tous deux beaux, vigoureux, pleins d'adresse et de courage, de la même taille, de la même douceur, du même âge; tous deux chéris de leurs parents : mais Iphiclès était comme une fleur qui s'épanouit dans un champ, et qui doit être coupée par le tranchant de la faux du moissonneur. Ensuite Télémaque renverse Euphorion, le plus célèbre de tous les Lydiens venus en Étrurie. Enfin, son glaive perce Cléomènes, nouveau marié, qui avait promis à son épouse de lui porter les riches dépouilles des ennemis, et qui ne devait jamais la revoir.

Adraste frémit de rage, voyant la mort de son cher fils, celle de plusieurs capitaines, et la victoire qui échappe de ses mains. Phalante, presque abattu à ses pieds, est comme une victime à demi égorgée qui se dérobe au couteau sacré, et qui s'enfuit loin de l'autel. Il ne fallait plus à Adraste qu'un moment pour achever la perte du Lacédémonien. Phalante, noyé dans son sang et dans celui des soldats qui combattent avec lui, entend les cris de Télémaque qui s'avance pour le secourir. En ce moment, la vie lui est rendue; un nuage qui couvrait déjà ses yeux se dissipe. Les Dauniens, sentant cette attaque imprévue, abandonnent Phalante pour aller repousser un plus dangereux ennemi. Adraste est tel qu'un tigre à qui des bergers assemblés arrachent sa proie qu'il était prêt à dévorer. Télémaque le cherche dans la mêlée, et veut finir tout à coup la guerre, en délivrant les alliés de leur implacable ennemi.

Mais Jupiter ne voulait pas donner au fils d'Ulysse une victoire si prompte et si facile : Minerve même voulait qu'il eût à souffrir des maux plus longs, pour mieux apprendre à gouverner les hommes. L'impie Adraste fut donc conservé par le père des dieux, afin que Télémaque eût le temps d'acquérir plus de gloire et plus de vertu. Un nuage que Jupiter assembla dans les airs sauva les Dauniens; un tonnerre effroyable déclara la volonté des dieux : on aurait cru

que les voûtes éternelles du haut Olympe allaient s'écrouler sur les têtes des faibles mortels; les éclairs fendaient la nue de l'un à l'autre pôle; et dans l'instant où ils éblouissaient les yeux par leurs feux perçants, on retombait dans les affreuses ténèbres de la nuit. Une pluie abondante qui tomba dans l'instant servit encore à séparer les deux armées.

Adraste profita du secours des dieux, sans être touché de leur pouvoir, et mérita, par cette ingratitude, d'être réservé à une plus cruelle vengeance. Il se hâta de faire passer ses troupes entre le camp à demi brûlé et un marais qui s'étendait jusqu'à la rivière : il le fit avec tant d'industrie et de promptitude, que cette retraite montra combien il avait de ressource et de présence d'esprit. Les alliés, animés par Télémaque, voulaient le poursuivre; mais, à la faveur de cet orage, il leur échappa, comme un oiseau d'une aile légère échappe aux filets des chasseurs.

Les alliés ne songèrent plus qu'à rentrer dans leur camp, et qu'à réparer leurs pertes. En rentrant dans le camp, ils virent ce que la guerre a de plus lamentable : les malades et les blessés, n'ayant pu se traîner hors des tentes, n'avaient pu se garantir du feu; ils paraissaient à demi brûlés, poussant vers le ciel, d'une voix plaintive et mourante, des cris douloureux. Le cœur de Télémaque en fut percé : il ne put retenir ses larmes; il détourna plusieurs fois ses yeux, étant saisi d'horreur et de compassion; il ne pouvait voir sans frémir ces corps encore vivants, et dévoués à une longue et cruelle mort; ils paraissaient semblables à la chair des victimes qu'on a brûlées sur les autels, et dont l'odeur se répand de tous côtés.

Hélas! s'écriait Télémaque, voilà donc les maux que la guerre entraîne après elle! Quelle fureur aveugle pousse les malheureux mortels! ils ont si peu de jours à vivre sur la terre! ces jours sont si misérables! pourquoi précipiter une mort déjà si prochaine? pourquoi ajouter tant de désolations affreuses à l'amertume dont les dieux ont rempli cette vie si courte? Les hommes sont tous frères, et ils s'entre-déchirent : les bêtes farouches sont moins cruelles qu'eux. Les lions ne font point la guerre aux lions, ni les tigres aux tigres; ils n'attaquent que les animaux d'espèce différente : l'homme seul, malgré sa raison, fait ce que les animaux sans raison ne firent jamais. Mais encore, pourquoi ces guerres? N'y a-t-il pas assez de terres dans l'univers pour en donner à tous les hommes plus qu'ils n'en peuvent cultiver? Combien y a-t-il de terres désertes! le genre humain ne saurait les remplir. Quoi donc! une fausse gloire, un vain titre de conquérant, qu'un prince veut acquérir, allume la guerre dans des pays immenses! Ainsi un seul homme, donné au monde par la colère des dieux, sacrifie brutalement tant d'autres hommes à sa vanité : il faut que tout périsse, que tout nage dans le sang, que tout soit dévoré par les flammes, que ce qui échappe au fer et au feu ne puisse échapper à la faim encore plus cruelle, afin qu'un seul homme, qui se joue de la nature humaine entière, trouve dans cette destruction générale son plaisir et sa gloire! Quelle gloire monstrueuse! Peut-on trop abhorrer et trop mépriser des hommes qui ont tellement oublié l'humanité? Non, non; bien loin d'être des demi-dieux, ce ne sont pas même des hommes : et ils doivent être en exécration à tous les siècles, dont ils ont cru être admirés. O que les rois doivent prendre garde aux guerres qu'ils entreprennent! Elles doivent être justes : ce n'est pas assez; il faut qu'elles soient nécessaires pour le bien public. Le sang d'un peuple ne doit être versé que pour sauver ce peuple dans les besoins extrêmes. Mais les conseils flatteurs, les fausses idées de gloire, les vaines jalousies, l'injuste avidité qui se couvre de beaux prétextes; enfin les engagements insensibles entraînent presque toujours les rois dans des guerres où ils se rendent malheureux, où ils hasardent tout sans nécessité, et où ils font autant de mal à leurs sujets qu'à leurs ennemis. Ainsi raisonnait Télémaque.

Mais il ne se contentait pas de déplorer les maux de la guerre; il tâchait de les adoucir. On le voyait aller dans les tentes secourir lui-même les malades et les mourants; il leur donnait de l'argent et des remèdes; il les consolait et les encourageait, par des discours pleins d'amitié; il envoyait visiter ceux qu'il ne pouvait visiter lui-même.

Parmi les Crétois qui étaient avec lui, il y avait deux vieillards, dont l'un se nommait Traumaphile, et l'autre Nosophuge. Traumaphile avait été au siége de Troie avec Idoménée, et avait appris des enfants d'Esculape l'art divin de guérir les plaies. Il répandait dans les blessures les plus profondes et les plus envenimées une liqueur odoriférante, qui consumait les chairs mortes et corrompues, sans avoir besoin de faire aucune incision, et qui formait promptement de nouvelles chairs plus saines et plus belles que les premières.

Pour Nosophuge, il n'avait jamais vu les enfants d'Esculape; mais il avait eu, par le moyen de Mérione, un livre sacré et mystérieux qu'Esculape avait donné à ses enfants. D'ailleurs Nosophuge était ami des dieux; il avait composé des hymnes en l'honneur des enfants de Latone; il offrait tous les jours le sacrifice d'une brebis blanche et sans

tache à Apollon, par lequel il était souvent inspiré. A peine avait-il vu un malade, qu'il connaissait à ses yeux, à la couleur de son teint, à la conformation de son corps, et à sa respiration, la cause de sa maladie. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, et il montrait, par le succès des sueurs, combien la transpiration, facilitée ou diminuée, déconcerte ou rétablit toute la machine du corps; tantôt il donnait, pour les maux de langueur, certains breuvages qui fortifiaient peu à peu les parties nobles, et qui rajeunissaient les hommes en adoucissant leur sang. Mais il assurait que c'était faute de vertu et de courage que les hommes avaient si souvent besoin de la médecine. C'est une honte, disait-il, pour les hommes, qu'ils aient tant de maladies; car les bonnes mœurs produisent la santé. Leur intempérance, disait-il encore, change en poisons mortels les aliments destinés à conserver la vie. Les plaisirs, pris sans modération, abrégent plus les jours des hommes, que les remèdes ne peuvent les prolonger. Les pauvres sont moins souvent malades faute de nourriture, que les riches ne le deviennent pour en prendre trop. Les aliments qui flattent trop le goût, et qui font manger au delà du besoin, empoisonnent au lieu de nourrir. Les remèdes sont eux-mêmes de véritables maux qui usent la nature, et dont il ne faut se servir que dans les pressants besoins. Le grand remède, qui est toujours innocent, et toujours d'un usage utile, c'est la sobriété; c'est la tempérance dans tous les plaisirs, c'est la tranquillité de l'esprit, c'est l'exercice du corps. Par là on fait un sang doux et tempéré, et on dissipe toutes les humeurs superflues. Ainsi le sage Nosophuge était moins admirable par ses remèdes, que par le régime qu'il conseillait pour prévenir les maux et pour rendre les remèdes inutiles.

Ces deux hommes étaient envoyés par Télémaque visiter tous les malades de l'armée. Ils en guérirent beaucoup par leurs remèdes; mais ils en guérirent bien davantage par le soin qu'ils prirent pour les faire servir à propos; car ils s'appliquaient à les tenir proprement, à empêcher le mauvais air par cette propreté, et à leur faire garder un régime de sobriété exacte dans leur convalescence. Tous les soldats, touchés de ces secours, rendaient grâces aux dieux d'avoir envoyé Télémaque dans l'armée des alliés.

Ce n'est pas un homme, disaient-ils, c'est sans doute quelque divinité bienfaisante sous une figure humaine. Du moins, si c'est un homme, il ressemble moins au reste des hommes qu'aux dieux; il n'est sur la terre que pour faire du bien; il est encore plus aimable par sa douceur et par sa bonté, que par sa valeur. Oh! si nous pouvions l'avoir pour roi! Mais les dieux le réservent pour quelque peuple plus heureux qu'ils chérissent, et chez lequel ils veulent renouveler l'âge d'or.

Télémaque, pendant qu'il allait la nuit visiter les quartiers du camp, par précaution contre les ruses d'Adraste, entendait ces louanges, qui n'étaient point suspectes de flatterie, comme celles que les flatteurs donnent souvent en face aux princes, supposant qu'ils n'ont ni modestie ni délicatesse, et qu'il n'y a qu'à les louer sans mesure pour s'emparer de leur faveur. Le fils d'Ulysse ne pouvait goûter que ce qui était vrai, il ne pouvait souffrir d'autres louanges que celles qu'on lui donnait en secret loin de lui, et qu'il avait véritablement méritées. Son cœur n'était pas insensible à celles-là : il sentait ce plaisir si doux et si pur que les dieux ont attaché à la seule vertu, et que les méchants, faute de l'avoir éprouvé, ne peuvent ni concevoir, ni croire; mais il ne s'abandonnait point à ce plaisir : aussitôt revenaient en foule dans son esprit toutes les fautes qu'il avait faites; il n'oubliait point sa hauteur naturelle, et son indifférence pour les hommes; il avait une honte secrète d'être né si dur, et de paraître si humain. Il renvoyait à la sage Minerve toute la gloire qu'on lui donnait, et qu'il ne croyait pas mériter.

C'est vous, disait-il, ô grande déesse, qui m'avez donné Mentor pour m'instruire et pour corriger mon mauvais naturel; c'est vous qui me donnez la sagesse de profiter de mes fautes pour me défier de moi-même; c'est vous qui retenez mes passions impétueuses; c'est vous qui me faites sentir le plaisir de soulager les malheureux : sans vous je serais haï, et digne de l'être; sans vous je ferais des fautes irréparables; je serais comme un enfant, qui, ne sentant pas sa faiblesse, quitte sa mère, et tombe dès le premier pas.

Nestor et Philoctète étaient étonnés de voir Télémaque devenu si doux, si attentif à obliger les hommes, si officieux, si secourable, si ingénieux pour prévenir tous les besoins : ils ne savaient que croire; ils ne reconnaissaient plus en lui le même homme. Ce qui les surprit davantage fut le soin qu'il prit des funérailles d'Hippias; il alla lui-même retirer son corps sanglant et défiguré, de l'endroit où il était caché sous un monceau de corps morts; il versa sur lui des larmes pieuses; il dit : O grande ombre, tu le sais maintenant combien j'ai estimé ta valeur! il est vrai que ta fierté m'avait irrité; mais tes défauts venaient d'une jeunesse ardente; je sais combien cet âge a besoin qu'on lui pardonne. Nous

eussions dans la suite été sincèrement unis; j'avais tort de mon côté. O dieux, pourquoi me le ravir avant que j'aie pu le forcer de m'aimer?

Ensuite Télémaque fit laver le corps dans des liqueurs odoriférantes; puis on prépara par son ordre un bûcher. Les grands pins, gémissant sous les coups de haches, tombent en roulant du haut des montagnes. Les chênes, ces vieux enfants de la terre, qui semblaient menacer le ciel; les hauts peupliers, les ormeaux, dont les têtes sont si vertes et si ornées d'un épais feuillage, les hêtres, qui sont l'honneur des forêts, viennent tomber sur le bord du fleuve Galèse. Là s'élève avec ordre un bûcher qui ressemble à un bâtiment régulier; la flamme commence à paraître : un tourbillon de fumée monte jusqu'au ciel.

Les Lacédémoniens s'avancent d'un pas lent et lugubre, tenant leurs piques renversées, et leurs yeux baissés; la douleur amère est peinte sur ces visages si farouches, et les larmes coulent abondamment. Puis on voyait venir Phérécide, vieillard moins abattu par le nombre des années que par la douleur de survivre à Hippias, qu'il avait élevé depuis son enfance. Il levait vers le ciel ses mains, et ses yeux noyés de larmes. Depuis la mort d'Hippias, il refusait toute nourriture; le doux sommeil n'avait pu appesantir ses paupières, ni suspendre un moment sa cuisante peine : il marchait d'un pas tremblant, suivant la foule et ne sachant où il allait. Nulle parole ne sortait de sa bouche, car son cœur était trop serré; c'était un silence de désespoir et d'abattement; mais, quand il vit le bûcher allumé, il parut tout à coup furieux, et il s'écria : O Hippias, Hippias, je ne te verrai plus! Hippias n'est plus, et je vis encore! O mon cher Hippias, c'est moi qui t'ai donné la mort; c'est moi qui t'ai appris à la mépriser! Je croyais que tes mains fermeraient mes yeux, et que tu recuillerais mon dernier soupir. O dieux cruels, vous prolongez ma vie pour me faire voir la mort d'Hippias! O cher enfant que j'ai nourri, et qui m'a coûté tant de soins! je ne te verrai plus, mais je verrai ta mère, qui mourra de tristesse en me reprochant ta mort; je verrai ta jeune épouse frappant sa poitrine, arrachant ses cheveux; et j'en serai cause! O chère ombre, appelle-moi sur les rives du Styx : la lumière m'est odieuse : c'est toi seul, mon cher Hippias, que je veux revoir. Hippias! Hippias! ô mon cher Hippias! je ne vis encore que pour rendre à tes cendres le dernier devoir.

Cependant on voyait le corps du jeune Hippias étendu, qu'on portait dans un cercueil orné de pourpre, d'or et d'argent. La mort, qui avait éteint ses yeux, n'avait pu effacer toute sa beauté, et les grâces étaient encore à demi peintes sur son visage pâle. On voyait flotter autour de son cou, plus blanc que la neige, mais penché sur l'épaule, ses longs cheveux noirs, plus beaux que ceux d'Atys ou de Ganymède, qui allaient être réduits en cendres. On remarquait dans le côté la blessure profonde par où tout son sang s'était écoulé, et qui l'avait fait descendre dans le royaume sombre de Pluton.

Télémaque, triste et abattu, suivait de près le corps, et lui jetait des fleurs. Quand on fut arrivé au bûcher, le jeune fils d'Ulysse ne put voir la flamme pénétrer les étoffes qui enveloppaient le corps sans répandre de nouvelles larmes. Adieu, dit-il, ô magnanime Hippias! car je n'ose te nommer mon ami : apaise-toi, ô ombre qui a mérité tant de gloire! Si je ne t'aimais, j'envierais ton bonheur; tu es délivré des misères où nous sommes encore, et tu en es sorti par le chemin le plus glorieux. Hélas! que je serais heureux de finir de même! Que le Styx n'arrête point ton ombre; que les Champs-Élysées lui soient ouverts; que la renommée conserve ton nom dans tous les siècles, et que tes cendres reposent en paix!

A peine eut-il dit ces paroles entremêlées de soupirs, que toute l'armée poussa un cri; on s'attendrissait sur Hippias, dont on racontait les grandes actions; et la douleur de sa mort, rappelant toutes ses bonnes qualités, faisait oublier les défauts qu'une jeunesse impétueuse et une mauvaise éducation lui avaient donnés. Mais on était encore plus touché des sentiments tendres de Télémaque. Est-ce donc là, disait-on, ce jeune Grec, si fier, si hautain, si dédaigneux, si intraitable? Le voilà devenu doux, humain, tendre. Sans doute Minerve, qui a tant aimé son père, l'aime aussi; sans doute elle lui a fait le plus précieux don que les dieux puissent faire aux hommes en lui donnant, avec sa sagesse, un cœur sensible à l'amitié.

Le corps était déjà consumé par les flammes. Télémaque lui-même arrosa de liqueurs parfumées les cendres encore fumantes; puis il les mit dans une urne d'or qu'il couronna de fleurs, et il porta cette urne à Phalante. Celui-ci était étendu, percé de diverses blessures; et, dans son extrême faiblesse, il entrevoyait près de lui les portes sombres des enfers.

Déjà Traumaphile et Nosophuge, envoyés par le fils d'Ulysse, lui avaient donné tous les secours de leur art : ils rappelaient peu à peu son âme prête à s'envoler; de nouveaux esprits le ranimaient insensiblement; une force douce et pénétrante, un baume de vie s'insinuait de veine en veine jusqu'au fond de son cœur; une chaleur agréable le dérobait

aux mains glacées de la mort. En ce moment, la défaillance cessant, la douleur succéda; il commença à sentir la perte de son frère, qu'il n'avait point été jusqu'alors en état de sentir. Hélas! disait-il, pourquoi prend-on de si grands soins de me faire vivre? ne me vaudrait-il pas mieux mourir et suivre mon cher Hippias? Je l'ai vu périr tout auprès de moi! O Hippias, la douceur de ma vie, mon frère, mon cher frère, tu n'es plus! je ne pourrai donc plus ni te voir, ni t'entendre, ni t'embrasser, ni te dire mes peines, ni te consoler dans les tiennes! O dieux ennemis des hommes! il n'y a plus d'Hippias pour moi! est-il possible? Mais n'est-ce point un songe? Non, il n'est que trop vrai. O Hippias, je t'ai perdu : je t'ai vu mourir, et il faut que je vive encore autant qu'il sera nécessaire pour te venger; je veux immoler à tes mânes le cruel Adraste teint de ton sang.

Pendant que Phalante parlait ainsi, les deux hommes divins tâchaient d'apaiser sa douleur, de peur qu'elle n'augmentât ses maux, et n'empêchât l'effet des remèdes. Tout à coup il aperçoit Télémaque qui se présente à lui. D'abord son cœur fut combattu par deux passions contraires. Il conservait un ressentiment de tout ce qui s'était passé entre Télémaque et Hippias; la douleur de la perte d'Hippias rendait ce ressentiment encore plus vif : d'un autre côté, il ne pouvait ignorer qu'il devait la conservation de sa vie à Télémaque, qui l'avait tiré sanglant et à demi mort des mains d'Adraste. Mais quand il vit l'urne d'or où étaient renfermées les cendres si chères de son frère Hippias, il versa un torrent de larmes; il embrassa d'abord Télémaque sans pouvoir lui parler, et lui dit enfin d'une voix languissante et entrecoupée de sanglots :

Digne fils d'Ulysse, votre vertu me force à vous aimer; je vous dois ce reste de vie qui va s'éteindre : mais je vous dois quelque chose qui m'est bien plus cher. Sans vous le corps de mon frère aurait été la proie des vautours; sans vous, son ombre, privée de la sépulture, serait malheureusement errante sur les rives du Styx, et toujours repoussée par l'impitoyable Charon. Faut-il que je doive tant à un homme que j'ai tant haï! O dieux, récompensez-le, et délivrez-moi d'une vie si malheureuse! Pour vous, ô Télémaque, rendez-moi les derniers devoirs que vous avez rendus à mon frère, afin que rien ne manque à votre gloire.

A ces paroles, Phalante demeura épuisé et abattu d'un excès de douleur. Télémaque se tint auprès de lui sans oser lui parler, et attendant qu'il reprît ses forces. Bientôt Phalante, revenant de cette défaillance, prit l'urne des mains de Télémaque, la baisa plusieurs fois, l'arrosa de ses larmes, et dit : O chères, ô précieuses cendres, quand est-ce que les miennes seront renfermées avec vous dans cette même urne! O ombre d'Hippias, je te suis dans les enfers : Télémaque nous vengera tous deux.

Cependant le mal de Phalante diminua de jour en jour par les soins des deux hommes qui avaient la science d'Esculape. Télémaque était sans cesse avec eux auprès du malade, pour les rendre plus attentifs à avancer sa guérison; et toute l'armée admirait bien plus la bonté de cœur avec laquelle il secourait son plus grand ennemi, que la valeur et la sagesse qu'il avait montrées, en sauvant, dans la bataille, l'armée des alliés.

En même temps, Télémaque se montrait infatigable dans les plus rudes travaux de la guerre : il dormait peu, et son sommeil était souvent interrompu, ou par les avis qu'il recevait à toutes les heures de la nuit comme du jour, ou par la visite de tous les quartiers du camp, qu'il ne faisait jamais deux fois de suite aux mêmes heures, pour mieux surprendre ceux qui n'étaient pas assez vigilants. Il revenait souvent dans sa tente couvert de sueur et de poussière : sa nourriture était simple; il vivait comme les soldats, pour leur donner l'exemple de la sobriété et de la patience. L'armée ayant peu de vivres dans ce campement, il jugea nécessaire d'arrêter les murmures des soldats, en souffrant lui-même volontairement les mêmes incommodités qu'eux. Son corps, loin de s'affaiblir dans une vie si pénible, se fortifiait et s'endurcissait chaque jour : il commençait à n'avoir plus ces grâces si tendres qui sont comme la fleur de la première jeunesse; son teint devenait plus brun et moins délicat, ses membres, moins mous et plus nerveux.

LIVRE XIV.

Télémaque, persuadé par divers songes que son père Ulysse n'est plus sur la terre, exécute le dessein, qu'il avait conçu depuis longtemps, de l'aller chercher dans les enfers. Il se dérobe du camp, pendant la nuit, et se rend à la fameuse caverne d'Achérontia. Il s'y enfonce courageusement, et arrive bientôt au bord du Styx, où Charon le reçoit dans sa barque. Il va se présenter devant Pluton, qui lui permet de chercher son père dans les enfers. Il traverse d'abord le Tartare, où il voit les tourments que souffrent les ingrats, les parjures, les impies, les hypocrites, et surtout les mauvais rois. Il entre ensuite dans les Champs-Elysées, où il contemple avec délices la félicité dont jouissent les hommes justes, et surtout les bons rois, qui, pendant leur vie, ont sagement gouverné les hommes. Il est reconnu par Arcésius, son bisaïeul, qui l'assure qu'Ulysse est vivant, et qu'il reprendra bientôt l'autorité dans Ithaque, où son fils doit régner après lui. Arcésius donne à Télémaque les plus sages instructions sur l'art de régner. Il lui fait remarquer combien la récompense des bons rois, qui ont principalement excellé par la

justice et par la vertu, surpasse la gloire de ceux qui ont excellé par la valeur. Après cet entretien, Télémaque sort du ténébreux empire de Pluton, et retourne promptement au camp des alliés.

Cependant Adraste, dont les troupes avaient été considérablement affaiblies dans le combat, s'était retiré derrière la montagne d'Aulon, pour attendre divers secours, et pour tâcher de surprendre encore une fois ses ennemis : semblable à un lion affamé, qui, ayant été repoussé d'une bergerie, s'en retourne dans les sombres forêts et rentre dans sa caverne, où il aiguise ses dents et ses griffes, attendant le moment favorable pour égorger les troupeaux.

Télémaque, ayant pris soin de mettre une exacte discipline dans tout le camp, ne songea plus qu'à exécuter un dessein qu'il avait conçu, et qu'il cacha à tous les chefs de l'armée. Il y avait déjà longtemps qu'il était agité, pendant toutes les nuits, par des songes qui lui représentaient son père Ulysse. Cette chère image revenait toujours sur la fin de la nuit, avant que l'aurore vînt chasser du ciel, par ses feux naissants, les inconstantes étoiles, et de dessus la terre, le doux sommeil, suivi des songes voltigeants. Tantôt il croyait voir Ulysse nu, dans une île fortunée, sur la rive d'un fleuve, dans une prairie ornée de fleurs, et environné de nymphes qui lui jetaient des habits pour se couvrir; tantôt il croyait l'entendre parler dans un palais tout éclatant d'or et d'ivoire, où des hommes couronnés de fleurs l'écoutaient avec plaisir et admiration. Souvent Ulysse lui apparaissait tout à coup dans des festins, où la joie éclatait parmi les délices, et où l'on entendait les tendres accords d'une voix avec une lyre, plus douce que la lyre d'Apollon et que les voix de toutes les Muses.

Télémaque, en s'éveillant, s'attristait de ces songes si agréables. O mon père! ô mon cher père Ulysse! s'écriait-il, les songes les plus affreux me seraient plus doux! Ces images de félicité me font comprendre que vous êtes déjà descendu dans le séjour des âmes bienheureuses, que les dieux récompensent de leur vertu par une éternelle tranquillité. Je crois voir les Champs-Élysées. O qu'il est cruel de n'espérer plus! Quoi donc! ô mon cher père, je ne vous verrai jamais! jamais je n'embrasserai celui qui m'aimait tant, et que je cherche avec tant de peine! jamais je n'entendrai parler cette bouche d'où sortait la sagesse! jamais je ne baiserai ces mains, ces chères mains ces mains victorieuses qui ont abattu tant d'ennemis! elles ne puniront point les insensés amants de Pénélope, et Ithaque ne se relèvera jamais de sa ruine! O dieux ennemis de mon père! vous m'envoyez ces songes funestes pour arracher toute espérance de mon cœur; c'est m'arracher la vie. Non, je ne puis plus vivre dans cette incertitude. Que dis-je? hélas! je ne suis que trop certain que mon père n'est plus. Je vais chercher son ombre jusque dans les enfers. Thésée y est bien descendu; Thésée, cet impie qui voulait outrager les divinités infernales; et moi, j'y vais conduit par la piété. Hercule y descendit : je ne suis pas Hercule; mais il est beau d'oser l'imiter. Orphée a bien touché, par le récit de ses malheurs, le cœur de ce dieu qu'on dépeint comme inexorable : il obtint de lui qu'Eurydice retournât parmi les vivants. Je suis plus digne de compassion qu'Orphée; car ma perte est plus grande. Qui pourrait comparer une jeune fille, semblable à cent autres, avec le sage Ulysse, admiré de toute la Grèce. Allons; mourons, s'il le faut. Pourquoi craindre la mort, quand on souffre tant dans la vie! O Pluton, ô Proserpine, j'éprouverai bientôt si vous êtes aussi impitoyables qu'on le dit! O mon père! après avoir parcouru en vain les terres et les mers pour vous trouver, je vais enfin voir si vous n'êtes point dans la sombre demeure des morts. Si les dieux me refusent de vous posséder sur la terre et à la lumière du soleil, peut-être ne me refuseront-ils pas de voir au moins votre ombre dans le royaume de la nuit.

En disant ces paroles, Télémaque arrosait son lit de ses larmes : aussitôt il se levait, et cherchait, par la lumière, à soulager la douleur cuisante que ces songes lui avaient causée; mais c'était une flèche qui avait percé son cœur, et qu'il portait partout avec lui. Dans cette peine, il entreprit de descendre aux enfers par un lieu célèbre, qui n'était pas éloigné du camp. On l'appelait Achérontia, à cause qu'il y avait en ce lieu une caverne affreuse, de laquelle on descendait sur les rives de l'Achéron, par lequel les dieux mêmes craignent de jurer. La ville était sur un rocher, posée comme un nid sur le haut d'un arbre : au pied de ce rocher on trouvait la caverne, de laquelle les timides mortels n'osaient approcher; les bergers avaient soin d'en détourner leurs troupeaux. La vapeur soufrée du marais Stygien, qui s'exhalait sans cesse par cette ouverture, empestait l'air. Tout autour il ne croissait ni herbe ni fleurs; on n'y sentait jamais les doux zéphirs, ni les grâces naissantes du printemps, ni les riches dons de l'automne : la terre aride y languissait; on y voyait seulement quelques arbustes dépouillés et quelques cyprès funestes. Au loin même, tout à l'entour, Cérès refusait aux laboureurs ses moissons dorées; Bacchus semblait en vain y promettre ses doux fruits; les grappes de raisin se desséchaient au lieu de mûrir. Les Naïades tristes ne faisaient point

couler une onde pure; leurs flots étaient toujours amers et troublés. Les oiseaux ne chantaient jamais dans cette terre hérissée de ronces et d'épines, et n'y trouvaient aucun bocage pour se retirer : ils allaient chanter leurs amours sous un ciel plus doux. Là, on n'entendait que le croassement des corbeaux et la voix lugubre des hiboux : l'herbe même y était amère, et les troupeaux qui la paissaient ne sentaient point la douce joie qui les fait bondir. Le taureau fuyait la génisse, et le berger, tout abattu, oubliait sa musette et sa flûte.

De cette caverne sortait, de temps en temps, une fumée noire et épaisse, qui faisait une espèce de nuit au milieu du jour. Les peuples voisins redoublaient alors leurs sacrifices pour apaiser les divinités infernales; mais souvent les hommes, à la fleur de leur âge et dès leur plus tendre jeunesse, étaient les seules victimes que ces divinités cruelles prenaient plaisir à immoler par une funeste contagion.

C'est là que Télémaque résolut de chercher le chemin de la sombre demeure de Pluton. Minerve, qui veillait sans cesse sur lui, et qui le couvrait de son égide, lui avait rendu Pluton favorable. Jupiter même, à la prière de Minerve, avait ordonné à Mercure, qui descend chaque jour aux enfers pour livrer à Charon un certain nombre de morts, de dire au roi des ombres qu'il laissât entrer le fils d'Ulysse dans son empire.

Télémaque se dérobe du camp pendant la nuit; il marche à la clarté de la lune, et il invoque cette puissante divinité, qui, étant dans le ciel le brillant astre de la nuit, et sur la terre la chaste Diane, est aux enfers la redoutable Hécate. Cette divinité écouta favorablement ses vœux, parce que son cœur était pur, et qu'il était conduit par l'amour pieux qu'un fils doit à son père. A peine fut-il auprès de l'entrée de la caverne, qu'il entendit l'empire souterrain mugir. La terre tremblait sous ses pas; le ciel s'arma d'éclairs et de feux qui semblaient tomber sur la terre. Le jeune fils d'Ulysse sentit son cœur ému, et tout son corps était couvert d'une sueur glacée; mais son courage se soutint : il leva les yeux et les mains au ciel. Grand dieu, s'écria-t-il, j'accepte ces présages que je crois heureux; achevez votre ouvrage! Il dit, et, redoublant ses pas, il se présente hardiment.

Aussitôt la fumée épaisse qui rendait l'entrée de la caverne funeste à tous les animaux, dès qu'ils en approchaient, se dissipa; l'odeur empoisonnée cessa pour un peu de temps. Télémaque entre seul; car quel autre mortel eût osé le suivre! Deux Crétois, qui l'avaient accompagné jusqu'à une certaine distance de la caverne, et auxquels il avait confié son dessein, demeurèrent tremblants et à demi morts assez loin de là, dans un temple, faisant des vœux, et n'espérant plus de revoir Télémaque.

Cependant le fils d'Ulysse, l'épée à la main, s'enfonce dans les ténèbres horribles. Bientôt il aperçoit une faible et sombre lueur, telle qu'on la voit pendant la nuit sur la terre : il remarque les ombres légères qui voltigent autour de lui, et il les écarte avec son épée; ensuite il voit les tristes bords du fleuve marécageux dont les eaux bourbeuses et dormantes ne font que tournoyer. Il découvre sur ce rivage une foule innombrable de morts privés de la sépulture, qui se présentent en vain à l'impitoyable Charon. Ce dieu, dont la vieillesse éternelle est toujours triste et chagrine, mais pleine de vigueur, les menace, les repousse, et admet d'abord dans la barque le jeune Grec. En entrant, Télémaque entend les gémissements d'une ombre qui ne pouvait se consoler.

Quel est donc, lui dit-il, votre malheur? qui étiez-vous sur la terre? J'étais, lui répondit cette ombre, Nabopharsan, roi de la superbe Babylone. Tous les peuples de l'Orient tremblaient au seul bruit de mon nom; je me faisais adorer par les Babyloniens, dans un temple de marbre, où j'étais représenté par une statue d'or, devant laquelle on brûlait nuit et jour les plus précieux parfums de l'Éthiopie. Jamais personne n'osa me contredire sans être aussitôt puni on inventait chaque jour de nouveaux plaisirs pour me rendre la vie plus délicieuse. J'étais encore jeune et robuste; hélas! que de prospérités ne me restait-il pas encore à goûter sur le trône? Mais une femme que j'aimais, et qui ne m'aimait pas, m'a bien fait sentir que je n'étais pas dieu; elle m'a empoisonné : je ne suis plus rien. On mit hier, avec pompe, mes cendres dans une urne d'or; on pleura; on s'arracha les cheveux; on fit semblant de vouloir se jeter dans les flammes de mon bûcher, pour mourir avec moi; on va encore gémir au pied du superbe tombeau où l'on a mis mes cendres : mais personne ne me regrette; ma mémoire est en horreur, même dans ma famille; et ici-bas, je souffre déjà d'horribles traitements.

Télémaque, touché de ce spectacle, lui dit : Étiez-vous réellement heureux pendant votre règne? sentiez-vous cette douce paix sans laquelle le cœur demeure toujours serré et flétri au milieu des délices? Non, répondit le Babylonien; je ne sais même ce que vous voulez dire. Les sages vantent cette paix comme l'unique bien : pour moi, je ne l'ai jamais sentie; mon cœur était sans cesse agité de désirs nouveaux, de crainte et d'espérance.

Je tâchais de m'étourdir moi-même par l'ébranlement de mes passions; j'avais soin d'entretenir cette ivresse pour la rendre continuelle : le moindre intervalle de raison tranquille m'eût été trop amer. Voilà la paix dont j'ai joui; toute autre me paraît une fable et un songe : voilà les biens que je regrette.

En parlant ainsi, le Babylonien pleurait comme un homme lâche qui a été amolli par les prospérités, et qui n'est point accoutumé à supporter constamment un malheur. Il avait auprès de lui quelques esclaves qu'on avait fait mourir pour honorer ses funérailles : Mercure les avait livrés à Charon avec leur roi, et leur avait donné une puissance absolue sur ce roi qu'ils avaient servi sur la terre. Ces ombres d'esclaves ne craignaient plus l'ombre de Nabopharsan; elles la tenaient enchaînée, et lui faisaient les plus cruelles indignités. L'un lui disait : N'étions-nous pas hommes aussi bien que toi? comment étais-tu assez insensé pour te croire un dieu? et ne fallait-il pas te souvenir que tu étais de la race des autres hommes ? Un autre, pour lui insulter, disait : Tu avais raison de ne vouloir pas qu'on te prît pour un homme; car tu étais un monstre sans humanité. Un autre lui disait : Eh bien! où sont maintenant tes flatteurs? Tu n'as plus rien à donner, malheureux! tu ne peux plus faire aucun mal; te voilà devenu esclave de tes esclaves mêmes : les dieux ont été lents à faire justice; mais enfin ils la font.

A ces dures paroles, Nabopharsan se jetait le visage contre terre, arrachant ses cheveux dans un excès de rage et de désespoir. Mais Charon disait aux esclaves : Tirez-le par sa chaîne, relevez-le malgré lui : il n'aura pas même la consolation de cacher sa honte; il faut que toutes les ombres du Styx en soient témoins, pour justifier les dieux, qui ont souffert si longtemps que cet impie régnât sur la terre. Ce n'est encore là, ô Babylonien, que le commencement de tes douleurs; prépare-toi à être jugé par l'inflexible Minos, juge des enfers.

Pendant ce discours du terrible Charon, la barque touchait déjà le rivage de l'empire de Pluton : toutes les ombres accouraient pour considérer cet homme vivant qui paraissait au milieu de ces morts dans la barque : mais, dans le moment où Télémaque mit pied à terre, elles s'enfuirent, semblables aux ombres de la nuit que la moindre clarté du jour dissipe. Charon, montrant au jeune Grec un front moins ridé et des yeux moins farouches qu'à l'ordinaire, lui dit : Mortel chéri des dieux, puisqu'il t'est donné d'entrer dans ce royaume de la nuit, inaccessible aux autres vivants, hâte-toi d'aller où les destins t'appellent; va, par ce chemin sombre, au palais de Pluton, que tu trouveras sur son trône; il te permettra d'entrer dans les lieux dont il m'est défendu de te découvrir le secret.

Aussitôt Télémaque s'avance à grands pas : il voit de tous côtés voltiger des ombres, plus nombreuses que les grains de sable qui couvrent les rivages de la mer; et, dans l'agitation de cette multitude infinie, il est saisi d'une horreur divine, observant le profond silence de ces vastes lieux. Ses cheveux se dressent sur sa tête quand il aborde le noir séjour de l'impitoyable Pluton, il sent ses genoux chancelants; la voix lui manque; et c'est avec peine qu'il peut prononcer au dieu ces paroles : Vous voyez, ô terrible divinité, le fils du malheureux Ulysse; je viens vous demander si mon père est descendu dans votre empire, ou s'il est encore errant sur la terre.

Pluton était sur un trône d'ébène : son visage était pâle et sévère; ses yeux creux et étincelants, son front ridé et menaçant : la vue d'un homme vivant lui était odieuse, comme la lumière offense les yeux des animaux qui ont accoutumé de ne sortir de leurs retraites que pendant la nuit. A son côté paraissait Proserpine, qui attirait seule ses regards, et qui semblait un peu adoucir son cœur : elle jouissait d'une beauté toujours nouvelle; mais elle paraissait avoir joint à ces grâces divines je ne sais quoi de dur et de cruel de son époux.

Au pied du trône était la Mort, pâle et dévorante, avec sa faux tranchante qu'elle aiguisait sans cesse. Autour d'elle volaient les noirs Soucis, les cruelles Défiances; les Vengeances, toutes dégouttantes de sang, et couvertes de plaies; les Haines injustes, l'Avarice, qui se ronge elle-même; le Désespoir, qui se déchire de ses propres mains; l'Ambition forcenée, qui renverse tout; la Trahison, qui veut se repaître de sang, et qui ne peut jouir des maux qu'elle a faits; l'Envie, qui verse son venin mortel autour d'elle, et qui se tourne en rage, dans l'impuissance où elle est de nuire; l'Impiété, qui se creuse elle-même un abîme sans fond, où elle se précipite sans espérance; les Spectres hideux, les Fantômes, qui représentent les morts pour épouvanter les vivants; les Songes affreux; les Insomnies, aussi cruelles que les tristes Songes. Toutes ces images funestes environnaient le fier Pluton, et remplissaient le palais où il habite. Il répondit à Télémaque d'une voix basse qui fit gémir le fond de l'Érèbe :

Jeune mortel, les destinées t'ont fait violer cet asile sacré des ombres; suis ta haute destinée : je ne te dirai point où est ton père; il suffit que tu

sois libre de le chercher. Puisqu'il a été roi sur la terre, tu n'as qu'à parcourir, d'un côté, l'endroit du noir Tartare où les mauvais rois sont punis; de l'autre, les Champs-Élysées, où les bons rois sont récompensés. Mais tu ne peux aller d'ici dans les Champs-Élysées, qu'après avoir passé par le Tartare; hâte-toi d'y aller, et de sortir de mon empire.

A l'instant, Télémaque semble voler dans ces espaces vides et immenses; tant il lui tarde de savoir s'il verra son père, et de s'éloigner de la présence horrible du tyran qui tient en crainte les vivants et les morts. Il aperçoit bientôt assez près de lui le noir Tartare : il en sortait une fumée noire et épaisse, dont l'odeur empestée donnerait la mort, si elle se répandait dans la demeure des vivants. Cette fumée couvrait un fleuve de feu, et des tourbillons de flamme, dont le bruit, semblable à celui des torrents les plus impétueux quand ils s'élancent des plus hauts rochers dans le fond des abîmes, faisait qu'on ne pouvait rien entendre distinctement dans ces tristes lieux.

Télémaque, secrètement animé par Minerve, entre sans crainte dans ce gouffre. D'abord il aperçut un grand nombre d'hommes qui avaient vécu dans les plus basses conditions, et qui étaient punis pour avoir cherché les richesses par des fraudes, des trahisons et des cruautés. Il y remarqua beaucoup d'impies hypocrites, qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient servis comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition, et pour se jouer des hommes crédules : ces hommes, qui avaient abusé de la vertu même, quoiqu'elle soit le plus grand don des dieux, étaient punis comme les plus scélérats de tous les hommes. Les enfants qui avaient égorgé leurs pères et leurs mères, les épouses qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leurs époux, les traîtres qui avaient livré leurs patries après avoir violé tous les serments, souffraient des peines moins cruelles que ces hypocrites. Les trois juges des enfers l'avaient ainsi voulu; et voici leur raison : c'est que les hypocrites ne se contentent pas d'être méchants comme le reste des impies; ils veulent encore passer pour bons, et font, par leur fausse vertu, que les hommes n'osent plus se fier à la véritable. Les dieux, dont ils se sont joués, et qu'ils ont rendus méprisables aux hommes, prennent plaisir à employer toute leur puissance pour se venger de leurs insultes.

Auprès de ceux-ci paraissaient d'autres hommes que le vulgaire ne croit guère coupables, et que la vengeance divine poursuit impitoyablement : ce sont les ingrats, les menteurs, les flatteurs qui ont loué le vice; les critiques malins qui ont tâché de flétrir la plus pure vertu; enfin, ceux qui ont jugé témérairement des choses sans les connaître à fond, et qui, par là, ont nui à la réputation des innocents. Mais, parmi toutes les ingratitudes, celle qui était punie comme la plus noire, c'est celle où l'on tombe contre les dieux. Quoi donc! disait Minos, on passe pour un monstre quand on manque de reconnaissance pour son père, ou pour son ami, de qui on a reçu quelque secours; et on fait gloire d'être ingrat envers les dieux, de qui on tient la vie et tous les biens qu'elle renferme! Ne leur doit-on pas sa naissance plus qu'au père même de qui on est né? Plus tous ces crimes sont impunis et excusés sur la terre, plus ils sont dans les enfers l'objet d'une vengeance implacable à qui rien n'échappe.

Télémaque, voyant les trois juges qui étaient assis et qui condamnaient un homme, osa leur demander quels étaient ses crimes. Aussitôt le condamné, prenant la parole, s'écria : Je n'ai jamais fait aucun mal; j'ai mis tout mon plaisir à faire du bien; j'ai été magnifique, libéral, juste, compatissant : que peut-on donc me reprocher? Alors Minos lui dit : On ne te reproche rien à l'égard des hommes; mais ne devais-tu pas moins aux hommes qu'aux dieux? Quelle est donc cette justice dont tu te vantes? Tu n'as manqué à aucun devoir vers les hommes, qui ne sont rien; tu as été vertueux, mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux qui te l'avaient donnée; car tu voulais jouir du fruit de ta propre vertu, et te renfermer en toi-même : tu as été ta divinité. Mais les dieux, qui ont tout fait, et qui n'ont rien fait que pour eux-mêmes, ne peuvent renoncer à leurs droits : tu les as oubliés, ils t'oublieront; ils te livreront à toi-même, puisque tu as voulu être à toi, et non pas à eux. Cherche donc maintenant, si tu le peux, ta consolation dans ton propre cœur. Te voilà à jamais séparé des hommes, auxquels tu as voulu plaire, te voilà seul avec toi-même, qui étais ton idole : apprends qu'il n'y a point de véritable vertu sans le respect et l'amour des dieux, à qui tout est dû. Ta fausse vertu, qui a longtemps ébloui les hommes faciles à tromper, va être confondue. Les hommes, ne jugeant des vices et des vertus que par ce qui les choque ou les accommode, sont aveugles et sur le bien et sur le mal : ici, une lumière divine renverse tous leurs jugements superficiels; elle condamne souvent ce qu'ils admirent, et justifie ce qu'ils condamnent.

A ces mots, ce philosophe, comme frappé d'un coup de foudre, ne pouvait se supporter soi-même.

La complaisance qu'il avait eue autrefois à contempler sa modération, son courage et ses inclinations généreuses, se change en désespoir. La vue de son propre cœur, ennemi des dieux, devient son supplice : il se voit, et ne peut cesser de se voir; il voit la vanité des jugements des hommes, auxquels il a voulu plaire dans toutes ses actions : il se fait une révolution universelle de tout ce qui est au dedans de lui, comme si on bouleversait toutes ses entrailles; il ne se trouve plus le même : tout appui lui manque dans son cœur; sa conscience, dont le témoignage lui avait été si doux, s'élève contre lui, et lui reproche amèrement l'égarement et l'illusion de toutes ses vertus, qui n'ont point eu le culte de la divinité pour principe et pour fin : il est troublé, consterné, plein de honte, de remords et de désespoir. Les Furies ne le tourmentent point, parce qu'il leur suffit de l'avoir livré à lui-même, et que son propre cœur venge assez les dieux méprisés. Il cherche les lieux les plus sombres pour se cacher aux autres morts, ne pouvant se cacher à lui-même; il cherche les ténèbres, et ne peut les trouver : une lumière importune le poursuit partout; partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité qu'il a négligé de suivre. Tout ce qu'il a aimé lui devient odieux, comme étant la source de ses maux, qui ne peuvent jamais finir. Il dit en lui-même : O insensé! je n'ai donc connu ni les dieux, ni les hommes, ni moi-même. Non, je n'ai rien connu, puisque je n'ai jamais aimé l'unique et véritable bien : tous mes pas ont été des égarements; ma sagesse n'était que folie; ma vertu n'était qu'un orgueil impie et aveugle : j'étais moi-même mon idole.

Enfin, Télémaque aperçut les rois qui étaient condamnés pour avoir abusé de leur puissance. D'un côté, une Furie vengeresse leur présentait un miroir, qui leur montrait toute la difformité de leurs vices : là, ils voyaient et ne pouvaient s'empêcher de voir leur vanité grossière, et avide des plus ridicules louanges; leur dureté pour les hommes, dont ils auraient dû faire la félicité; leur insensibilité pour la vertu; leur crainte d'entendre la vérité; leur inclination pour les hommes lâches et flatteurs; leur inapplication, leur mollesse, leur indolence, leur défiance déplacée, leur faste, et leur excessive magnificence fondée sur la ruine des peuples; leur ambition pour acheter un peu de vaine gloire par le sang de leurs citoyens; enfin leur cruauté qui cherche chaque jour de nouvelles délices parmi les larmes et le désespoir de tant de malheureux. Ils se voyaient sans cesse dans ce miroir : ils se trouvaient plus horribles et plus monstrueux que ni la Chimère vaincue par Bellérophon, ni l'hydre de Lerne abattue par Hercule, ni Cerbère même, quoiqu'il vomisse, de ses trois gueules béantes, un sang noir et venimeux, qui est capable d'empester toute la race des mortels vivants sur la terre.

En même temps, d'un autre côté, une autre Furie leur répétait avec insulte toutes les louanges que leurs flatteurs leur avaient données pendant leur vie, et leur présentait un autre miroir, où ils se voyaient tels que la flatterie les avait dépeints : l'opposition de ces deux peintures, si contraires, était le supplice de leur vanité. On remarquait que les plus méchants d'entre ces rois étaient ceux à qui on avait donné les plus magnifiques louanges pendant leur vie, parce que les méchants sont plus craints que les bons, et qu'ils exigent sans pudeur les lâches flatteries des poëtes et des orateurs de leur temps.

On les entend gémir dans ces profondes ténèbres, où ils ne peuvent voir que les insultes et les dérisions qu'ils ont à souffrir : ils n'ont rien autour d'eux qui ne les repousse, qui ne les contredise, qui ne les confonde. Au lieu que, sur la terre, ils se jouaient de la vie des hommes, et prétendaient que tout était fait pour les servir; dans le Tartare, ils sont livrés à tous les caprices de certains esclaves qui leur font sentir à leur tour une cruelle servitude : ils servent avec douleur, et il ne leur reste aucune espérance de pouvoir jamais adoucir leur captivité; ils sont sous les coups de ces esclaves, devenus leurs tyrans impitoyables, comme une enclume est sous les coups des marteaux des Cyclopes, quand Vulcain les presse de travailler dans les fournaises ardentes du mont Etna.

Là, Télémaque aperçut des visages pâles, hideux et consternés. C'est une tristesse noire qui ronge ces criminels; ils ont horreur d'eux-mêmes, et ils ne peuvent non plus se délivrer de cette horreur, que de leur propre nature. Ils n'ont point besoin d'autre châtiment de leurs fautes, que leurs fautes mêmes : ils les voient sans cesse dans toute leur énormité; elles se présentent à eux comme des spectres horribles; elles les poursuivent. Pour s'en garantir, ils cherchent une mort plus puissante que celle qui les a séparés de leurs corps. Dans le désespoir où ils sont, ils appellent à leur secours une mort qui puisse éteindre tout sentiment et toute connaissance en eux; ils demandent aux abîmes de les engloutir, pour se dérober aux rayons vengeurs de la vérité qui les persécute : mais ils sont réservés à la vengeance qui distille sur eux goutte à goutte, et qui ne tarira jamais. La vérité qu'ils ont craint de voir fait leur supplice; ils la voient, et n'ont des yeux que pour la voir s'élever contre eux; sa vue les perce, les

déchire, les arrache à eux-mêmes : elle est comme la foudre; sans rien détruire au dehors, elle pénètre jusqu'au fond des entrailles. Semblable à un métal dans une fournaise ardente, l'âme est comme fondue par ce feu vengeur; il ne laisse aucune consistance, et il ne consume rien : il dissout jusqu'aux premiers principes de la vie, et on ne peut mourir. On est arraché à soi; on n'y peut plus trouver ni appui ni repos pour un seul instant : on ne vit plus que par la rage qu'on a contre soi-même, et par une perte de toute espérance qui rend forcené.

Parmi ces objets, qui faisaient dresser les cheveux de Télémaque sur sa tête, il vit plusieurs des anciens rois de Lydie, qui étaient punis pour avoir préféré les délices d'une vie molle au travail qui doit être inséparable de la royauté, pour le soulagement des peuples.

Ces rois se reprochaient les uns aux autres leur aveuglement. L'un disait à l'autre, qui avait été son fils : Ne vous avais-je pas recommandé souvent, pendant ma vieillesse et avant ma mort, de réparer les maux que j'avais faits par ma négligence? Le fils répondait : O malheureux père, c'est vous qui m'avez perdu! c'est votre exemple qui m'a accoutumé au faste, à l'orgueil, à la volupté, à la dureté pour les hommes! En vous voyant régner avec tant de mollesse, avec tant de lâches flatteurs autour de vous, je me suis accoutumé à aimer la flatterie et les plaisirs. J'ai cru que le reste des hommes était, à l'égard des rois, ce que les chevaux et les autres bêtes de charge sont à l'égard des hommes, c'est-à-dire des animaux dont on ne fait cas qu'autant qu'ils rendent de services, et qu'ils donnent de commodités. Je l'ai cru; c'est vous qui me l'avez fait croire; et maintenant je souffre tant de maux pour vous avoir imité. A ces reproches, ils ajoutaient les plus affreuses malédictions, et paraissaient animés de rage pour s'entre-déchirer.

Autour de ces rois voltigeaient encore, comme des hiboux dans la nuit, les cruels Soupçons, les vaines Alarmes, les Défiances, qui vengent les peuples de la dureté de leurs rois; la Faim insatiable des richesses; la fausse Gloire, toujours tyrannique; et la Mollesse lâche, qui redouble tous les maux qu'on souffre, sans pouvoir jamais donner de solides plaisirs.

On voyait plusieurs de ces rois sévèrement punis, non pour les maux qu'ils avaient faits, mais pour les biens qu'ils auraient dû faire. Tous les crimes des peuples, qui viennent de la négligence avec laquelle on fait observer les lois, étaient imputés aux rois, qui ne doivent régner qu'afin que les lois règnent par leur ministère. On leur imputait aussi tous les désordres qui viennent du faste, du luxe, et de tous les autres excès qui jettent les hommes dans un état violent, et dans la tentation de mépriser les lois pour acquérir du bien. Surtout on traitait rigoureusement les rois qui, au lieu d'être de bons et vigilants pasteurs des peuples, n'avaient songé qu'à ravager le troupeau comme des loups dévorants.

Mais ce qui consterna davantage Télémaque, ce fut de voir, dans cet abîme de ténèbres et de maux, un grand nombre de rois qui avaient passé sur la terre pour des rois assez bons. Ils avaient été condamnés aux peines du Tartare, pour s'être laissé gouverner par des hommes méchants et artificieux. Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient laissé faire par leur autorité. De plus, la plupart de ces rois n'avaient été ni bons ni méchants, tant leur faiblesse avait été grande; ils n'avaient jamais craint de ne connaître point la vérité; ils n'avaient point eu le goût de la vertu, et n'avaient pas mis leur plaisir à faire du bien.

Lorsque Télémaque sortit de ces lieux, il se sentit soulagé, comme si on avait ôté une montagne de dessus sa poitrine; il comprit par ce soulagement le malheur de ceux qui y étaient renfermés sans espérance d'en sortir jamais. Il était effrayé de voir combien les rois étaient plus rigoureusement tourmentés que les autres coupables. Quoi! disait-il, tant de devoirs, tant de périls, tant de piéges, tant de difficulté de connaître la vérité, pour se défendre contre les autres et contre soi-même; enfin, tant de tourments horribles dans les enfers, après avoir été si agité, si envié, si traversé dans une vie courte! O insensé celui qui cherche à régner! Heureux celui qui se borne à une condition privée et paisible, où la vertu lui est moins difficile!

En faisant ces réflexions, il se troublait au dedans de lui-même, il frémit, et tomba dans une consternation qui lui fit sentir quelque chose du désespoir de ces malheureux qu'il venait de considérer. Mais à mesure qu'il s'éloigna de ce triste séjour des ténèbres, de l'horreur et du désespoir, son courage commença peu à peu à renaître : il respirait, et entrevoyait déjà de loin la douce et pure lumière du séjour des héros.

C'est dans ce lieu qu'habitaient tous les bons rois qui avaient jusqu'alors gouverné sagement les hommes : ils étaient séparés du reste des justes. Comme les méchants princes souffraient, dans le Tartare, des supplices infiniment plus rigoureux que les autres coupables d'une condition privée, aussi les bons rois jouissaient, dans les Champs-Élysées, d'un bonheur infiniment plus grand que celui du reste

des hommes qui avaient aimé la vertu sur la terre.

Télémaque s'avança vers ces rois, qui étaient dans des bocages odoriférants, sur des gazons toujours renaissants et fleuris : mille petits ruisseaux d'une onde pure arrosaient ces beaux lieux, et y faisaient sentir une délicieuse fraîcheur; un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner ces bocages de leur doux chant. On voyait tout ensemble les fleurs du printemps, qui naissaient sous les pas, avec les plus riches fruits de l'automne, qui pendaient des arbres. Là, jamais on ne ressentit les ardeurs de la furieuse canicule; là, jamais les noirs aquilons n'osèrent souffler, ni faire sentir les rigueurs de l'hiver. Ni la guerre altérée de sang, ni la cruelle envie qui mord d'une dent venimeuse, et qui porte des vipères entortillées dans son sein et autour de ses bras; ni les jalousies, ni les défiances, ni la crainte, ni les vains désirs, n'approchent jamais de cet heureux séjour de la paix. Le jour n'y finit point, et la nuit, avec ses sombres voiles, y est inconnue : une lumière pure et douce se répand autour des corps de ces hommes justes, et les environne de ses rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels, et qui n'est que ténèbres; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière : elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais, que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal : elle n'éblouit jamais; au contraire, elle fortifie les yeux, et porte dans le fond de l'âme je ne sais quelle sérénité : c'est d'elle seule que ces hommes bienheureux sont nourris; elle sort d'eux, et elle y entre; elle les pénètre, et s'incorpore à eux comme les aliments s'incorporent à nous. Ils la voient, ils la sentent, ils la respirent; elle fait naître en eux une source intarissable de paix et de joie : ils sont plongés dans cet abîme de joie, comme les poissons dans la mer. Ils ne veulent plus rien; ils ont tout sans rien avoir, car ce goût de lumière pure apaise la faim de leur cœur; tous leurs désirs sont rassasiés, et leur plénitude les élève au-dessus de tout ce que les hommes vides et affamés cherchent sur la terre : toutes les délices qui les environnent ne leur sont rien, parce que le comble de leur félicité, qui vient du dedans, ne leur laisse aucun sentiment pour tout ce qu'ils voient de délicieux au dehors. Ils sont tels que les dieux, qui, rassasiés de nectar et d'ambroisie, ne daigneraient pas se nourrir des viandes grossières qu'on leur présenterait à la table la plus exquise des hommes mortels. Tous les maux s'enfuient loin de ces lieux tranquilles : la mort, la maladie, la pauvreté, la douleur, les regrets, les remords, les craintes, les espérances mêmes, qui coûtent souvent autant de peines que les craintes; les divisions, les dégoûts, les dépits ne peuvent y avoir aucune entrée.

Les hautes montagnes de Thrace, qui, de leur front couvert de neige et de glace depuis l'origine du monde, fendent les nues, seraient renversées de leurs fondements posés au centre de la terre, que les cœurs de ces hommes justes ne pourraient pas même être émus. Seulement ils ont pitié des misères qui accablent les hommes vivants dans le monde; mais c'est une pitié douce et paisible qui n'altère en rien leur immuable félicité. Une jeunesse éternelle, une félicité sans fin, une gloire toute divine est peinte sur leurs visages : mais leur joie n'a rien de folâtre ni d'indécent; c'est une joie douce, noble, pleine de majesté; c'est un goût sublime de la vérité et de la vertu qui les transporte. Ils sont, sans interruption, à chaque moment, dans le même saisissement de cœur où est une mère qui revoit son cher fils qu'elle avait cru mort; et cette joie, qui échappe bientôt à la mère, ne s'enfuit jamais du cœur de ces hommes; jamais elle ne languit un instant; elle est toujours nouvelle pour eux : ils ont le transport de l'ivresse, sans en avoir le trouble et l'aveuglement.

Ils s'entretiennent ensemble de ce qu'ils voient et de ce qu'ils goûtent : ils foulent à leurs pieds les molles délices et les vaines grandeurs de leur ancienne condition qu'ils déplorent; ils repassent avec plaisir ces tristes mais courtes années où ils ont eu besoin de combatre contre eux-mêmes et contre le torrent des hommes corrompus, pour devenir bons; ils admirent le secours des dieux qui les ont conduits, comme par la main, à la vertu, au travers de tant de périls. Je ne sais quoi de divin coule sans cesse au travers de leurs cœurs, comme un torrent de la divinité même qui s'unit à eux; ils voient, ils goûtent; ils sont heureux, et sentent qu'ils le seront toujours. Ils chantent tous ensemble les louanges des dieux, et ils ne font tous ensemble qu'une seule voix, une seule pensée, un seul cœur : une même félicité fait comme un flux et reflux dans ces âmes unies.

Dans ce ravissement divin, les siècles coulent plus rapidement que les heures parmi les mortels; et cependant mille et mille siècles écoulés n'ôtent rien à leur félicité toujours nouvelle et toujours entière. Ils règnent tous ensemble, non sur des trônes que la main des hommes peut renverser, mais en eux-mêmes, avec une puissance immuable; car ils n'ont plus besoin d'être redoutables par une puissance empruntée d'un peuple vil et misérable. Ils ne portent plus ces vains diadèmes dont l'éclat cache tant de craintes et de noirs soucis : les dieux mêmes les ont couronnés de leurs propres mains, avec des couronnes que rien ne peut flétrir.

Télémaque, qui cherchait son père, et qui avait craint de le trouver dans ces beaux lieux, fut si saisi de ce goût de paix et de félicité, qu'il eût voulu y trouver Ulysse, et qu'il s'affligeait d'être contraint lui-même de retourner ensuite dans la société des mortels. C'est ici, disait-il, que la véritable vie se trouve, et la nôtre n'est qu'une mort. Mais ce qui l'étonnait était d'avoir vu tant de rois punis dans le Tartare, et d'en voir si peu dans les Champs-Élysées. Il comprit qu'il y a peu de rois assez fermes et assez courageux pour résister à leur propre puissance, et pour rejeter la flatterie de tant de gens qui excitent toutes leurs passions. Ainsi, les bons rois sont très-rares; et la plupart sont si méchants, que les dieux ne seraient pas justes, si, après avoir souffert qu'ils aient abusé de leur puissance pendant la vie, ils ne les punissaient après leur mort.

Télémaque, ne voyant point son père Ulysse parmi tous les rois, chercha du moins des yeux le divin Laërte, son grand-père. Pendant qu'il le cherchait inutilement, un vieillard vénérable et plein de majesté s'avança vers lui. Sa vieillesse ne ressemblait point à celle des hommes que le poids des années accable sur la terre; on voyait seulement qu'il avait été vieux avant sa mort : c'était un mélange de tout ce que la vieillesse a de grave, avec toutes les grâces de la jeunesse; car ces grâces renaissent même dans les vieillards les plus caducs, au moment où ils sont introduits dans les Champs-Élysées. Cet homme s'avançait avec empressement, et regardait Télémaque avec complaisance, comme une personne qui lui était fort chère. Télémaque, qui ne le reconnaissait point, était en peine et en suspens.

Je te pardonne, ô mon cher fils, lui dit le vieillard, de ne me point reconnaître; je suis Arcésius, père de Laërte. J'avais fini mes jours un peu avant qu'Ulysse, mon petit-fils, partît pour aller au siége de Troie; alors tu étais encore un petit enfant entre les bras de ta nourrice : dès lors j'avais conçu de toi de grandes espérances; elles n'ont point été trompeuses, puisque je te vois descendu dans le royaume de Pluton pour chercher ton père, et que les dieux te soutiennent dans cette entreprise. O heureux enfant, les dieux t'aiment, et te préparent une gloire égale à celle de ton père! O heureux moi-même de te revoir! Cesse de chercher Ulysse en ces lieux : il vit encore, et il est réservé pour relever notre maison dans l'île d'Ithaque. Laërte même, quoique le poids des années l'ait abattu, jouit encore de la lumière, et attend que son fils revienne lui fermer les yeux. Ainsi les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont flétries et foulées aux pieds. Les générations des hommes s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide; rien ne peut arrêter le temps, qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile. Toi-même, ô mon fils, mon cher fils! toi-même, qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'éclose. Tu te verras changer insensiblement : les grâces riantes, les doux plaisirs, la force, la santé, la joie, s'évanouiront comme un beau songe; il ne t'en restera qu'un triste souvenir : la vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra rider ton visage, courber ton corps, affaiblir tes membres, faire tarir dans ton cœur la source de la joie, te dégoûter du présent, te faire craindre l'avenir, te rendre insensible à tout, excepté à la douleur. Ce temps te paraît éloigné : hélas! tu te trompes, mon fils; il se hâte; le voilà qui arrive : ce qui vient avec tant de rapidité n'est pas loin de toi; et le présent qui s'enfuit est déjà bien loin, puisqu'il s'anéantit dans le moment que nous parlons, et ne peut plus se rapprocher. Ne compte donc jamais, mon fils, sur le présent; mais soutiens-toi dans le sentier rude et âpre de la vertu, par la vue de l'avenir. Prépare-toi, par des mœurs pures et par l'amour de la justice, une place dans cet heureux séjour de la paix.

Tu verras enfin bientôt ton père reprendre l'autorité dans Ithaque. Tu es né pour régner après lui; mais, hélas! ô mon fils, que la royauté est trompeuse! Quand on la regarde de loin, on ne voit que grandeur, éclat et délices; mais de près, tout est épineux. Un particulier peut, sans déshonneur, mener une vie douce et obscure. Un roi ne peut, sans se déshonorer, préférer une vie douce et oisive aux fonctions pénibles du gouvernement : il se doit à tous les hommes qu'il gouverne; il ne lui est jamais permis d'être à lui-même : ses moindres fautes sont d'une conséquence infinie, parce qu'elles causent le malheur des peuples, et quelquefois pendant plusieurs siècles : il doit réprimer l'audace des méchants, soutenir l'innocence, dissiper la calomnie. Ce n'est pas assez pour lui de ne faire aucun mal; il faut qu'il fasse tous les biens possibles dont l'État a besoin. Ce n'est pas assez de faire le bien par soi-même; il faut encore empêcher tous les maux que d'autres feraient, s'ils n'étaient retenus. Crains donc, mon fils, crains une condition si périlleuse : arme-toi de courage contre toi-même, contre tes passions, et contre les flatteurs.

En disant ces paroles, Arcésius paraissait animé d'un feu divin, et montrait à Télémaque un visage

plein de compassion pour les maux qui accompagnent la royauté. Quand elle est prise, disait-il, pour se contenter soi-même, c'est une monstrueuse tyrannie; quand elle est prise pour remplir ses devoirs et pour conduire un peuple innombrable comme un père conduit ses enfants, c'est une servitude accablante qui demande un courage et une patience héroïque. Aussi est-il certain que ceux qui ont régné avec une sincère vertu possèdent ici tout ce que la puissance des dieux peut donner pour rendre une félicité complète!

Pendant qu'Arcésius parlait de la sorte, ces paroles entraient jusqu'au fond du cœur de Télémaque : elles s'y gravaient, comme un habile ouvrier, avec son burin, grave sur l'airain les figures ineffaçables qu'il veut montrer aux yeux de la plus reculée postérité. Ces sages paroles étaient comme une flamme subtile qui pénétrait dans les entrailles du jeune Télémaque; il se sentait ému et embrasé; je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur au dedans de lui. Ce qu'il portait dans la partie la plus intime de lui-même le consumait secrètement; il ne pouvait ni le contenir, ni le supporter, ni résister à une si violente impression : c'était un sentiment vif et délicieux, qui était mêlé d'un tourment capable d'arracher la vie.

Ensuite Télémaque commença à respirer plus librement. Il reconnut dans le visage d'Arcésius une grande ressemblance avec Laërte; il croyait même se ressouvenir confusément d'avoir vu en Ulysse, son père, des traits de cette même ressemblance, lorsque Ulysse partit pour le siége de Troie. Ce ressouvenir attendrit son cœur; des larmes douces et mêlées de joie coulèrent de ses yeux : il voulut embrasser une personne si chère; plusieurs fois il l'essaya inutilement : cette ombre vaine échappa à ses embrassements, comme un songe trompeur se dérobe à l'homme qui croit en jouir. Tantôt la bouche altérée de cet homme dormant poursuit une eau fugitive; tantôt ses lèvres s'agitent pour former des paroles que sa langue engourdie ne peut proférer; ses mains s'étendent avec effort, et ne prennent rien : ainsi Télémaque ne peut contenter sa tendresse; il voit Arcésius, il l'entend, il lui parle, il ne peut le toucher. Enfin il lui demande qui sont ces hommes qu'il voit autour de lui.

Tu vois, mon fils, lui répondit le sage vieillard, les hommes qui ont été l'ornement de leurs siècles, la gloire et le bonheur du genre humain. Tu vois le petit nombre de rois qui ont été dignes de l'être, et qui ont fait avec fidélité la fonction des dieux sur la terre. Ces autres que tu vois assez près d'eux, mais séparés par ce petit nuage, ont une gloire beaucoup moindre : ce sont des héros à la vérité; mais la récompense de leur valeur et de leurs expéditions militaires ne peut être comparée avec celle des rois sages, justes et bienfaisants.

Parmi ces héros, tu vois Thésée, qui a le visage un peu triste : il a ressenti le malheur d'être trop crédule pour une femme artificieuse, et il est encore affligé d'avoir si injustement demandé à Neptune la mort cruelle de son fils Hippolyte : heureux s'il n'eût point été si prompt et si facile à irriter! Tu vois aussi Achille appuyé sur sa lance, à cause de cette blessure qu'il reçut au talon, de la main du lâche Pâris, et qui finit sa vie. S'il eût été aussi sage, juste et modéré, qu'il était intrépide, les dieux lui auraient accordé un long règne; mais ils ont eu pitié des Phthiotes et des Dolopes, sur lesquels il devait naturellement régner après Pélée : ils n'ont pas voulu livrer tant de peuples à la merci d'un homme fougueux, et plus facile à irriter que la mer la plus orageuse. Les Parques ont accourci le fil de ses jours; il a été comme une fleur à peine éclose que le tranchant de la charrue coupe, et qui tombe avant la fin du jour où l'on l'avait vue naître. Les dieux n'ont voulu s'en servir que comme des torrents et des tempêtes, pour punir les hommes de leurs crimes; ils ont fait servir Achille à abattre les murs de Troie, pour venger le parjure de Laomédon et les injustes amours de Pâris. Après avoir employé ainsi cet instrument de leurs vengeances, ils se sont apaisés, et ils ont refusé aux larmes de Thétys de laisser plus longtemps sur la terre ce jeune héros, qui n'y était propre qu'à troubler les hommes, qu'à renverser les villes et les royaumes.

Mais vois-tu cet autre avec ce visage farouche? c'est Ajax, fils de Télamon et cousin d'Achille : tu n'ignores pas sans doute quelle fut sa gloire dans les combats? Après la mort d'Achille, il prétendit qu'on ne pouvait donner ses armes à nul autre qu'à lui; ton père ne crut pas les lui devoir céder : les Grecs jugèrent en faveur d'Ulysse. Ajax se tua de désespoir; l'indignation et la fureur sont encore peintes sur son visage. N'approche pas de lui, mon fils; car il croirait que tu voudrais lui insulter dans son malheur, et il est juste de le plaindre : ne remarques-tu pas qu'il nous regarde avec peine, et qu'il entre brusquement dans ce sombre bocage, parce que nous lui sommes odieux? Tu vois de cet autre côté Hector, qui eût été invincible si le fils de Thétys n'eût point été au monde dans le même temps. Mais voilà Agamemnon qui passe, et qui porte encore sur lui les marques de la perfidie de Clytemnestre. O mon fils! je frémis en pensant aux malheurs de cette famille

de l'impie Tantale. La division des deux frères Atrée et Thyeste a rempli cette maison d'horreur et de sang. Hélas! combien un crime en attire-t-il d'autres! Agamemnon, revenant, à la tête des Grecs, du siége de Troie, n'a pas eu le temps de jouir en paix de la gloire qu'il avait acquise. Telle est la destinée de presque tous les conquérants. Tous ces hommes que tu vois ont été redoutables dans la guerre; mais ils n'ont point été aimables et vertueux : aussi ne sont-ils que dans la seconde demeure des Champs-Élysées.

Pour ceux-ci, ils ont régné avec justice, et ont aimé leurs peuples : ils sont les amis des dieux. Pendant qu'Achille et Agamemnon, pleins de leurs querelles et de leurs combats, conservent encore ici leurs peines et leurs défauts naturels; pendant qu'ils regrettent en vain la vie qu'ils ont perdue, et qu'ils s'affligent de n'être plus que des ombres impuissantes et vaines, ces rois justes, étant purifiés par la lumière divine dont ils sont nourris, n'ont plus rien à désirer pour leur bonheur. Ils regardent avec compassion les inquiétudes des mortels; et les plus grandes affaires qui agitent les hommes ambitieux leur paraissent comme des jeux d'enfants : leurs cœurs sont rassasiés de la vérité et de la vertu, qu'ils puisent dans la source. Ils n'ont plus rien à souffrir ni d'autrui, ni d'eux-mêmes; plus de désirs, plus de besoins, plus de craintes : tout est fini pour eux, excepté leur joie, qui ne peut finir.

Considère, mon fils, cet ancien roi Inachus qui fonda le royaume d'Argos. Tu le vois avec cette vieillesse si douce et si majestueuse : les fleurs naissent sous ses pas; sa démarche légère ressemble au vol d'un oiseau; il tient dans sa main une lyre d'ivoire, et, dans un transport éternel, il chante les merveilles des dieux. Il sort de son cœur et de sa bouche un parfum exquis; l'harmonie de sa lyre et de sa voix ravirait les hommes et les dieux. Il est ainsi récompensé pour avoir aimé le peuple qu'il assembla dans l'enceinte de ses nouveaux murs, et auquel il donna des lois.

De l'autre côté, tu peux voir, entre ces myrtes, Cécrops, Égyptien, qui le premier régna dans Athènes, ville consacrée à la sage déesse dont elle porte le nom. Cécrops, apportant des lois utiles de l'Égypte qui a été pour la Grèce la source des lettres et des bonnes mœurs, adoucit les naturels farouches des bourgs de l'Attique, et les unit par les liens de la société. Il fut juste, humain, compatissant; il laissa les peuples dans l'abondance, et sa famille, dans la médiocrité; ne voulant point que ses enfants eussent l'autorité après lui, parce qu'il jugeait que d'autres en étaient plus dignes.

Il faut que je te montre aussi, dans cette petite vallée, Érichthon, qui inventa l'usage de l'argent pour la monnaie : il le fit en vue de faciliter le commerce entre les îles de la Grèce; mais il prévit l'inconvénient attaché à cette invention. Appliquez-vous, disait-il à tous les peuples, à multiplier chez vous les richesses naturelles, qui sont les véritables : cultivez la terre pour avoir une grande abondance de blé, de vin, d'huile et de fruits; ayez des troupeaux innombrables qui vous nourrissent de leur lait, et qui vous couvrent de leur laine; par là vous vous mettrez en état de ne craindre jamais la pauvreté. Plus vous aurez d'enfants, plus vous serez riches, pourvu que vous les rendiez laborieux; car la terre est inépuisable, et elle augmente sa fécondité à proportion du nombre de ses habitants qui ont soin de la cultiver : elle les paye tous libéralement de leurs peines; au lieu qu'elle se rend avare et ingrate pour ceux qui la cultivent négligemment. Attachez-vous donc principalement aux véritables richesses qui satisfont aux vrais besoins de l'homme. Pour l'argent monnayé, il ne faut en faire aucun cas, qu'autant qu'il est nécessaire, ou pour les guerres inévitables qu'on a à soutenir au dehors, ou pour le commerce des marchandises nécessaires qui manquent dans votre pays : encore serait-il à souhaiter qu'on laissât tomber le commerce à l'égard de toutes les choses qui ne servent qu'à entretenir le luxe, la vanité et la mollesse.

Ce sage Érichthon disait souvent : Je crains bien, mes enfants, de vous avoir fait un présent funeste en vous donnant l'invention de la monnaie. Je prévois qu'elle excitera l'avarice, l'ambition, le faste; qu'elle entretiendra une infinité d'arts pernicieux, qui ne vont qu'à amollir et à corrompre les mœurs; qu'elle vous dégoûtera de l'heureuse simplicité, qui fait tout le repos et toute la sûreté de la vie; qu'enfin elle vous fera mépriser l'agriculture, qui est le fondement de la vie humaine et la source de tous les vrais biens : mais les dieux sont témoins que j'ai eu le cœur pur en vous donnant cette invention utile en elle-même. Enfin, quand Érichthon aperçut que l'argent corrompait les peuples, comme il l'avait prévu, il se retira de douleur sur une montagne sauvage, où il vécut pauvre et éloigné des hommes, jusqu'à une extrême vieillesse, sans vouloir se mêler du gouvernement des villes.

Peu de temps après lui, on vit paraître dans la Grèce le fameux Triptolème, à qui Cérès avait enseigné l'art de cultiver les terres, et de les couvrir tous les ans d'une moisson dorée. Ce n'est pas que les hommes ne connussent déjà le blé, et la manière de le multiplier en le semant : mais ils ignoraient la perfection du labourage; et Triptolème, envoyé

par Cérès vint, la charrue en main, offrir les dons de la déesse à tous les peuples qui auraient assez de courage pour vaincre leur paresse naturelle, et pour s'adonner à un travail assidu. Bientôt Triptolème apprit aux Grecs à fendre la terre, et à la fertiliser en déchirant son sein : bientôt les moissonneurs ardents et infatigables firent tomber, sous leurs faucilles tranchantes, les jaunes épis qui couvraient les campagnes : les peuples mêmes sauvages et farouches, qui couraient épars çà et là dans les forêts d'Épire et d'Étolie pour se nourrir de gland, adoucirent leurs mœurs, et se soumirent à des lois, quand ils eurent appris à faire croître des moissons et à se nourrir de pain. Triptolème fit sentir aux Grecs le plaisir qu'il y a à ne devoir ses richesses qu'à son travail, et à trouver dans son champ tout ce qu'il faut pour rendre la vie commode et heureuse. Cette abondance si simple et si innocente, qui est attachée à l'agriculture, les fit souvenir des sages conseils d'Érichthon. Ils méprisèrent l'argent et toutes les richesses artificielles, qui ne sont richesses qu'en imagination, qui tentent les hommes de chercher des plaisirs dangereux, et qui les détournent du travail, où ils trouveraient tous les biens réels, avec des mœurs pures, dans une pleine liberté. On comprit donc qu'un champ fertile et bien cultivé est le vrai trésor d'une famille assez sage pour vouloir vivre frugalement comme ses pères ont vécu. Heureux les Grecs, s'ils étaient demeurés fermes dans ces maximes, si propres à les rendre puissants, libres, heureux, et dignes de l'être par une solide vertu! Mais hélas! ils commencent à admirer les fausses richesses, ils négligent peu à peu les vraies, et ils dégénèrent de cette merveilleuse simplicité.

O mon fils! tu régneras un jour; alors souviens-toi de ramener les hommes à l'agriculture, d'honorer cet art, de soulager ceux qui s'y appliquent, et de ne souffrir point que les hommes vivent ni oisifs, ni occupés à des arts qui entretiennent le luxe et la mollesse. Ces deux hommes, qui ont été si sages sur la terre, sont ici chéris des dieux. Remarque, mon fils, que leur gloire surpasse autant celle d'Achille et des autres héros qui n'ont excellé que dans les combats, qu'un doux printemps est au-dessus de l'hiver glacé, et que la lumière du soleil est plus éclatante que celle de la lune.

Pendant qu'Arcésius parlait de la sorte, il aperçut que Télémaque avait toujours les yeux arrêtés du côté d'un petit bois de lauriers, et d'un ruisseau bordé de violettes, de roses, de lis, et de plusieurs autres fleurs odoriférantes, dont les vives couleurs ressemblaient à celles d'Iris, quand elle descend du ciel sur la terre pour annoncer à quelque mortel les ordres des dieux. C'était le grand roi Sésostris, que Télémaque reconnut dans ce beau lieu; il était mille fois plus majestueux qu'il ne l'avait jamais été sur son trône d'Égypte. Des rayons d'une lumière douce sortaient de ses yeux, et ceux de Télémaque en étaient éblouis. A le voir, on eût cru qu'il était enivré de nectar; tant l'esprit divin l'avait mis dans un transport au-dessus de la raison humaine, pour récompenser ses vertus.

Télémaque dit à Arcésius : Je reconnais, ô mon père, Sésostris, ce sage roi d'Égypte, que j'y ai vu il n'y a pas longtemps. Le voilà, répondit Arcésius; et tu vois, par son exemple, combien les dieux sont magnifiques à récompenser les bons rois. Mais il faut que tu saches que toute cette félicité n'est rien en comparaison de celle qui lui était destinée, si une trop grande prospérité ne lui eût fait oublier les règles de la modération et de la justice. La passion de rabaisser l'orgueil et l'insolence des Tyriens l'engagea à prendre leur ville. Cette conquête lui donna le désir d'en faire d'autres : il se laissa séduire par la vaine gloire des conquérants; il subjugua, ou, pour mieux dire, il ravagea toute l'Asie. A son retour en Égypte, il trouva que son frère s'était emparé de la royauté, et avait altéré, par un gouvernement injuste, les meilleures lois du pays. Ainsi ses grandes conquêtes ne servirent qu'à troubler son royaume. Mais ce qui le rendit plus inexcusable, c'est qu'il fut enivré de sa propre gloire : il fit atteler à un char les plus superbes d'entre les rois qu'il avait vaincus. Dans la suite, il reconnut sa faute, et eut honte d'avoir été si inhumain. Tel fut le fruit de ses victoires. Voilà ce que les conquérants font contre leurs États et contre eux-mêmes, en voulant usurper ceux de leurs voisins. Voilà ce qui fit déchoir un roi d'ailleurs si juste et si bienfaisant; et c'est ce qui diminue la gloire que les dieux lui avaient préparée.

Ne vois-tu pas cet autre, mon fils, dont la blessure paraît si éclatante? C'est un roi de Carie, nommé Dioclides, qui se dévoua pour son peuple dans une bataille, parce que l'oracle avait dit que, dans la guerre des Cariens et des Lyciens, la nation dont le roi périrait serait victorieuse.

Considère cet autre; c'est un sage législateur qui, ayant donné à sa nation des lois propres à les rendre bons et heureux, leur fit jurer qu'ils ne violeraient aucune de ces lois pendant son absence; après quoi il partit, s'exila lui-même de sa patrie, et mourut pauvre dans une terre étrangère, pour obliger son peuple, par ce serment, à garder à jamais des lois si utiles.

Cet autre, que tu vois, est Eunésyme, roi des

Pyliens, et un des ancêtres du sage Nestor. Dans une peste qui ravageait la terre, et qui couvrait de nouvelles ombres les bords de l'Achéron, il demanda aux dieux d'apaiser leur colère, en payant, par sa mort, pour tant de milliers d'hommes innocents. Les dieux l'exaucèrent, et lui firent trouver ici la vraie royauté, dont toutes celles de la terre ne sont que de vaines ombres.

Ce vieillard, que tu vois couronné de fleurs, est le fameux Bélus : il régna en Égypte, et il épousa Anchinoé, fille du dieu Nilus, qui cache la source de ses eaux, et qui enrichit les terres qu'il arrose par ses inondations. Il eut deux fils : Danaüs, dont tu sais l'histoire; et Égyptus, qui donna son nom à ce beau royaume. Bélus se croyait plus riche par l'abondance où il mettait son peuple, et par l'amour de ses sujets pour lui, que par tous les tributs qu'il aurait pu leur imposer. Ces hommes, que tu crois morts, vivent, mon fils; et c'est la vie qu'on traîne misérablement sur la terre qui n'est qu'une mort : les noms seulement sont changés. Plaise aux dieux de te rendre assez bon pour mériter cette vie heureuse, que rien ne peut plus finir ni troubler! Hâte-toi, il en est temps, d'aller chercher ton père. Avant que de le trouver, hélas! que tu verras répandre de sang! Mais quelle gloire t'attend dans les campagnes de l'Hespérie! Souviens-toi des conseils du sage Mentor; pourvu que tu les suives, ton nom sera grand parmi tous les peuples et dans tous les siècles.

Il dit; et aussitôt il conduisit Télémaque vers la porte d'ivoire, par où l'on peut sortir du ténébreux empire de Pluton. Télémaque, les larmes aux yeux, le quitta sans pouvoir l'embrasser; et, sortant de ces sombres lieux, il retourna en diligence vers le camp des alliés, après avoir rejoint, sur le chemin, les deux jeunes Crétois qui l'avaient accompagné jusques auprès de la caverne, et qui n'espéraient plus de le revoir.

LIVRE XV.

Télémaque, dans une assemblée des chefs de l'armée, combat la fausse politique qui leur inspirait le dessein de surprendre Venuse, que les deux partis étaient convenus de laisser en dépôt entre les mains des Lucaniens. Il ne montre pas moins de sagesse à l'occasion de deux transfuges, dont l'un, nommé Acante était chargé par Adraste de l'empoisonner; l'autre, nommé Dioscore, offrait aux alliés la tête d'Adraste. Dans le combat qui s'engage ensuite, Télémaque excite l'admiration universelle par sa valeur et sa prudence : il porte de tous côtés la mort sur son passage, en cherchant Adraste dans la mêlée. Adraste, de son côté, le cherche avec empressement, environné de l'élite de ses troupes, qui fait un horrible carnage des alliés et de leurs plus vaillants capitaines. A cette vue, Télémaque, indigné, s'élance contre Adraste, qu'il terrasse bientôt, et qu'il réduit à lui demander la vie. Télémaque l'épargne généreusement; mais comme Adraste, à peine relevé, cherchait à le surprendre de nouveau, Télémaque le perce de son glaive. Alors les Dauniens tendent les mains aux alliés en signe de réconciliation, et demandent, comme l'unique condition de paix, qu'on leur permette de choisir un roi de leur nation.

Cependant les chefs de l'armée s'assemblèrent pour délibérer s'il fallait s'emparer de Venuse. C'était une ville forte, qu'Adraste avait autrefois usurpée sur ses voisins, les Apuliens-Peucètes. Ceux-ci étaient entrés contre lui dans la ligue, pour demander justice sur cette invasion. Adraste, pour les apaiser, avait mis cette ville en dépôt entre les mains des Lucaniens : mais il avait corrompu par argent et la garnison lucanienne, et celui qui la commandait; de façon que la nation des Lucaniens avait moins d'autorité effective que lui dans Venuse; et les Apuliens, qui avaient consenti que la garnison lucanienne gardât Venuse, avaient été trompés dans cette négociation.

Un citoyen de Venuse, nommé Démophante, avait offert secrètement aux alliés de leur livrer, la nuit, une des portes de la ville. Cet avantage était d'autant plus grand, qu'Adraste avait mis toutes ses provisions de guerre et de bouche dans un château voisin de Venuse, qui ne pouvait se défendre si Venuse était prise. Philoctète et Nestor avaient déjà opiné qu'il fallait profiter d'une si heureuse occasion. Tous les chefs, entraînés par leur autorité, et éblouis par l'utilité d'une si facile entreprise, applaudissaient à ce sentiment; mais Télémaque, à son retour, fit les derniers efforts pour les en détourner.

Je n'ignore pas, leur dit-il, que si jamais un homme a mérité d'être surpris et trompé, c'est Adraste, lui qui a si souvent trompé tout le monde. Je vois bien qu'en surprenant Venuse, vous ne feriez que vous mettre en possession d'une ville qui vous appartient, puisqu'elle est aux Apuliens, qui sont un des peuples de votre ligue. J'avoue que vous le pourriez faire avec d'autant plus d'apparence de raison, qu'Adraste, qui a mis cette ville en dépôt, a corrompu le commandant et la garnison, pour y entrer quand il le jugera à propos. Enfin, je comprends, comme vous, que, si vous preniez Venuse, vous seriez maîtres, dès le lendemain, du château où sont tous les préparatifs de guerre qu'Adraste y a assemblés, et qu'ainsi vous finiriez en deux jours cette guerre si formidable. Mais ne vaut-il pas mieux périr, que vaincre par de tels moyens? Faut-il repousser la fraude par la fraude? Sera-t-il dit que tant de rois, ligués pour punir l'impie Adraste de ses tromperies, seront trompeurs comme lui? S'il nous est permis de faire comme Adraste, il n'est point coupa-

ble, et nous avons tort de vouloir le punir. Quoi! l'Hespérie entière, soutenue de tant de colonies grecques et de héros revenus du siége de Troie, n'a-t-elle point d'autres armes contre la perfidie et les parjures d'Adraste, que la perfidie et le parjure? Vous avez juré, par les choses les plus sacrées, que vous laisseriez Venuse en dépôt dans les mains des Lucaniens. La garnison lucanienne, dites-vous, est corrompue par l'argent d'Adraste. Je le crois comme vous : mais cette garnison est toujours à la solde des Lucaniens; elle n'a point refusé de leur obéir; elle a gardé, du moins en apparence, la neutralité. Adraste ni les siens ne sont jamais entrés dans Venuse : le traité subsiste; votre serment n'est point oublié des dieux. Ne gardera-t-on les paroles données que quand on manquera de prétextes plausibles pour les violer? Ne sera-t-on fidèle et religieux pour les serments que quand on n'aura rien à gagner en violant sa foi? Si l'amour de la vertu et la crainte des dieux ne vous touchent plus, au moins soyez touchés de votre réputation et de votre intérêt. Si vous montrez au monde cet exemple pernicieux, de manquer de parole, et de violer votre serment pour terminer une guerre, quelles guerres n'exciterez-vous point par cette conduite impie! Quel voisin ne sera pas contraint de craindre tout de vous, et de vous détester? Qui pourra désormais, dans les nécessités les plus pressantes, se fier à vous? Quelle sûreté pourrez-vous donner quand vous voudrez être sincères, et qu'il vous importera de persuader à vos voisins votre sincérité? Sera-ce un traité solennel? vous en aurez foulé un aux pieds. Sera-ce un serment? eh! ne saura-t-on pas que vous comptez les dieux pour rien, quand vous espérez tirer du parjure quelque avantage? La paix n'aura donc pas plus de sûreté que la guerre à votre égard. Tout ce qui viendra de vous sera reçu comme une guerre, ou feinte, ou déclarée : vous serez les ennemis perpétuels de tous ceux qui auront le malheur d'être vos voisins; toutes les affaires qui demandent de la réputation de probité, et de la confiance, vous deviendront impossibles : vous n'aurez plus de ressource pour faire croire ce que vous promettrez. Voici, ajouta Télémaque, un intérêt encore plus pressant qui doit vous frapper, s'il vous reste quelque sentiment de probité et quelque prévoyance sur vos intérêts : c'est qu'une conduite si trompeuse attaque par le dedans toute votre ligue, et va la ruiner; votre parjure va faire triompher Adraste.

A ces paroles, toute l'assemblée émue lui demandait comment il osait dire qu'une action qui donnerait une victoire certaine à la ligue pouvait la ruiner. Comment, leur répondit-il, pourrez-vous vous confier les uns aux autres, si une fois vous rompez l'unique lien de la société et de la confiance, qui est la bonne foi? Après que vous aurez posé pour maxime qu'on peut violer les règles de la probité et de la fidélité pour un grand intérêt, qui d'entre vous pourra se fier à un autre, quand cet autre pourra trouver un grand avantage à lui manquer de parole et à le tromper? Où en serez-vous? quel est celui d'entre vous qui ne voudra point prévenir les artifices de son voisin par les siens? Que devient une ligue de tant de peuples, lorsqu'ils sont convenus entre eux, par une délibération commune, qu'il est permis de surprendre son voisin, et de violer la foi donnée? Quelle sera votre défiance mutuelle, votre division, votre ardeur à vous détruire les uns les autres! Adraste n'aura plus besoin de vous attaquer; vous vous déchirerez assez vous-mêmes; vous justifierez ses perfidies.

O rois sages et magnanimes! ô vous qui commandez avec tant d'expérience sur des peuples innombrables, ne dédaignez pas d'écouter les conseils d'un jeune homme! Si vous tombiez dans les plus affreuses extrémités où la guerre précipite quelquefois les hommes, il faudrait vous relever par votre vigilance et par les efforts de votre vertu; car le vrai courage ne se laisse jamais abattre. Mais si vous aviez une fois rompu la barrière de l'honneur et de la bonne foi, cette perte est irréparable; vous ne pourriez plus rétablir ni la confiance nécessaire aux succès de toutes les affaires importantes, ni ramener les hommes aux principes de la vertu, après que vous leur auriez appris à les mépriser. Que craignez-vous? N'avez-vous pas assez de courage pour vaincre sans tromper? Votre vertu, jointe aux forces de tant de peuples, ne vous suffit-elle pas? combattons, mourons s'il le faut, plutôt que de vaincre si indignement. Adraste, l'impie Adraste, est dans nos mains, pourvu que nous ayons horreur d'imiter sa lâcheté et sa mauvaise foi.

Lorsque Télémaque acheva ce discours, il sentit que la douce persuasion avait coulé de ses lèvres, et avait passé jusqu'au fond des cœurs. Il remarqua un profond silence dans l'assemblée; chacun pensait, non à lui ni aux grâces de ses paroles, mais à la force de la vérité qui se faisait sentir dans la suite de son raisonnement : l'étonnement était peint sur les visages. Enfin on entendit un murmure sourd qui se répandait peu à peu dans l'assemblée : les uns regardaient les autres, et n'osaient parler les premiers; on attendait que les chefs de l'armée se déclarassent; et chacun avait de la peine à retenir ses sentiments. Enfin, le grave Nestor prononça ces paroles :

Digne fils d'Ulysse, les dieux vous ont fait parler; et Minerve, qui a tant de fois inspiré votre père, a mis dans votre cœur le conseil sage et généreux que vous avez donné. Je ne regarde point votre jeunesse; je ne considère que Minerve dans tout ce que vous venez de dire. Vous avez parlé pour la vertu; sans elle les plus grands avantages sont de vraies pertes; sans elle on s'attire bientôt la vengeance de ses ennemis, la défiance de ses alliés, l'horreur de tous les gens de bien, et la juste colère des dieux. Laissons donc Venuse entre les mains des Lucaniens, et ne songeons plus qu'à vaincre Adraste par notre courage.

Il dit, et toute l'assemblée applaudit à ces sages paroles; mais, en applaudissant, chacun étonné tournait les yeux vers le fils d'Ulysse, et on croyait voir reluire en lui la sagesse de Minerve, qui l'inspirait.

Il s'éleva bientôt une autre question dans le conseil des rois, où il n'acquit pas moins de gloire. Adraste, toujours cruel et perfide, envoya dans le camp un transfuge nommé Acante, qui devait empoisonner les plus illustres chefs de l'armée : surtout il avait ordre de ne rien épargner pour faire mourir le jeune Télémaque, qui était déjà la terreur des Dauniens. Télémaque, qui avait trop de courage et de candeur pour être enclin à la défiance, reçut sans peine et avec amitié ce malheureux, qui avait vu Ulysse en Sicile, et qui lui racontait les aventures de ce héros. Il le nourrissait, et tâchait de le consoler dans son malheur; car Acante se plaignait d'avoir été trompé et traité indignement par Adraste. Mais c'était nourrir et réchauffer dans son sein une vipère venimeuse, toute prête à faire une blessure mortelle.

On surprit un autre transfuge, nommé Arion, qu'Acante envoyait vers Adraste pour lui apprendre l'état du camp des alliés, et pour lui assurer qu'il empoisonnerait, le lendemain, les principaux rois avec Télémaque, dans un festin que celui-ci eur devait donner. Arion pris avoua sa trahison. On soupçonna qu'il était d'intelligence avec Acante, parce qu'ils étaient bons amis; mais Acante, profondément dissimulé et intrépide, se défendait avec tant d'art, qu'on ne pouvait le convaincre, ni découvrir le fond de la conjuration.

Plusieurs des rois furent d'avis qu'il fallait, dans le doute, sacrifier Acante à la sûreté publique. Il faut, disaient-ils, le faire mourir; la vie d'un seul homme n'est rien quand il s'agit d'assurer celle de tant de rois. Qu'importe qu'un innocent périsse, quand il s'agit de conserver ceux qui représentent les dieux au milieu des hommes?

Quelle maxime inhumaine! quelle politique barbare! répondait Télémaque. Quoi! vous êtes si prodigues du sang humain, ô vous qui êtes établis les pasteurs des hommes, et qui ne commandez sur eux que pour les conserver, comme un pasteur conserve son troupeau! Vous êtes donc les loups cruels, et non pas les pasteurs; du moins vous n'êtes pasteurs que pour tondre et pour écorcher le troupeau, au lieu de le conduire dans les pâturages. Selon vous, on est coupable dès qu'on est accusé; un soupçon mérite la mort; les innocents sont à la merci des envieux et des calomniateurs : à mesure que la défiance tyrannique croîtra dans vos cœurs, il faudra aussi vous égorger plus de victimes.

Télémaque disait ces paroles avec une autorité et une véhémence qui entraînait les cœurs, et qui couvrait de honte les auteurs d'un si lâche conseil. Ensuite, se radoucissant, il leur dit : Pour moi, je n'aime pas assez la vie pour vouloir vivre à ce prix; j'aime mieux qu'Acante soit méchant, que si je l'étais; et qu'il m'arrache la vie par une trahison, que si je le faisais périr injustement, dans le doute. Mais écoutez, ô vous qui, étant établis rois, c'est-à-dire juges des peuples, devez savoir juger les hommes avec justice, prudence et modération, laissez-moi interroger Acante en votre présence.

Aussitôt il interroge cet homme sur son commerce avec Arion; il le presse sur une infinité de circonstances; il fait semblant, plusieurs fois, de le renvoyer à Adraste comme un transfuge digne d'être puni, pour observer s'il aurait peur d'être ainsi renvoyé, ou non; mais le visage et la voix d'Acante demeurèrent tranquilles : et Télémaque en conclut qu'Acante pouvait n'être pas innocent. Enfin, ne pouvant tirer la vérité du fond de son cœur, il lui dit : Donnez-moi votre anneau, je veux l'envoyer à Adraste. A cette demande de son anneau, Acante pâlit et fut embarrassé. Télémaque, dont les yeux étaient toujours attachés sur lui, l'aperçut; il prit cet anneau. Je m'en vais, lui dit-il, l'envoyer à Adraste par les mains d'un Lucanien nommé Polytrope, que vous connaissez, et qui paraîtra y aller secrètement de votre part. Si nous pouvons découvrir par cette voie votre intelligence avec Adraste, on vous fera périr impitoyablement par les tourments les plus cruels : si, au contraire, vous avouez dès à présent votre faute, on vous la pardonnera, et on se contentera de vous envoyer dans une île de la mer, où vous ne manquerez de rien. Alors Acante avoua tout; et Télémaque obtint des rois qu'on lui donnerait la vie, parce qu'il la lui avait promise. On l'envoya dans une des îles Échinades, où il vécut en paix.

Peu de temps après, un Daunien d'une naissance obscure, mais d'un esprit violent et hardi, nommé Dioscore, vint la nuit dans le camp des alliés leur offrir d'égorger dans sa tente le roi Adraste. Il le pouvait, car on est maître de la vie des autres quand on ne compte plus pour rien la sienne. Cet homme ne respirait que la vengeance, parce que Adraste lui avait enlevé sa femme, qu'il aimait éperdument, et qui était égale en beauté à Vénus même. Il était résolu, ou de faire périr Adraste et de reprendre sa femme, ou de périr lui-même. Il avait des intelligences secrètes pour entrer la nuit dans la tente du roi, et pour être favorisé dans son entreprise par plusieurs capitaines dauniens; mais il croyait avoir besoin que les rois alliés attaquassent en même temps le camp d'Adraste, afin que, dans ce trouble, il pût facilement se sauver, et enlever sa femme. Il était content de périr, s'il ne pouvait l'enlever, après avoir tué le roi.

Aussitôt que Dioscore eut expliqué aux rois son dessein, tout le monde se tourna vers Télémaque, comme pour lui demander une décision. Les dieux, répondit-il, qui nous ont préservés des traîtres, nous défendent de nous en servir. Quand même nous n'aurions pas assez de vertu pour détester la trahison, notre seul intérêt suffirait pour la rejeter : dès que nous l'aurons autorisée par notre exemple, nous mériterons qu'elle se tourne contre nous : dès ce moment, qui d'entre nous sera en sûreté? Adraste pourra bien éviter le coup qui le menace, et le faire retomber sur les rois alliés. La guerre ne sera plus une guerre; la sagesse et la vertu ne seront plus d'aucun usage : on ne verra plus que perfidie, trahison et assassinats. Nous en ressentirons nous-mêmes les funestes suites, et nous le mériterons, puisque nous aurons autorisé le plus grand des maux. Je conclus donc qu'il faut renvoyer le traître à Adraste. J'avoue que ce roi ne le mérite pas; mais toute l'Hespérie et toute la Grèce, qui ont les yeux sur nous, méritent que nous tenions cette conduite pour en être estimés. Nous nous devons à nous-mêmes, et plus encore aux justes dieux, cette horreur de la perfidie.

Aussitôt on envoya Dioscore à Adraste, qui frémit du péril où il avait été, et qui ne pouvait assez s'étonner de la générosité de ses ennemis; car les méchants ne peuvent comprendre la pure vertu. Adraste admirait, malgré lui, ce qu'il venait de voir, et n'osait le louer. Cette action noble des alliés rappelait un honteux souvenir de toutes ses tromperies et de toutes ses cruautés. Il cherchait à rabaisser la générosité de ses ennemis, et il était honteux de paraître ingrat, pendant qu'il leur devait la vie : mais les hommes corrompus s'endurcissent bientôt contre tout ce qui pourrait les toucher. Adraste, qui vit que la réputation des alliés augmentait tous les jours, crut qu'il était pressé de faire contre eux quelque action éclatante : comme il n'en pouvait faire aucune de vertu, il voulut du moins tâcher de remporter quelque grand avantage sur eux par les armes, et il se hâta de combattre.

Le jour du combat étant venu, à peine l'Aurore ouvrait au Soleil les portes de l'orient dans un chemin semé de roses, que le jeune Télémaque, prévenant par ses soins la vigilance des plus vieux capitaines, s'arracha d'entre les bras d'un doux sommeil, et mit en mouvement tous les officiers. Son casque, couvert de crins flottants, brillait déjà sur sa tête, et sa cuirasse sur son dos éblouissait les yeux de toute l'armée : l'ouvrage de Vulcain avait, outre sa beauté naturelle, l'éclat de l'égide qui y était cachée. Il tenait sa lance d'une main, de l'autre il montrait les divers postes qu'il fallait occuper. Minerve avait mis dans ses yeux, un feu divin, et sur son visage une majesté fière qui promettait déjà la victoire. Il marchait; et tous les rois, oubliant leur âge et leur dignité, se sentaient entraînés par une force supérieure qui leur faisait suivre ses pas. La faible Jalousie ne peut plus entrer dans les cœurs; tout cède à celui que Minerve conduit invisiblement par la main. Son action n'avait rien d'impétueux ni de précipité; il était doux, tranquille, patient, toujours prêt à écouter les autres et à profiter de leurs conseils; mais actif, prévoyant, attentif aux besoins les plus éloignés, arrangeant toutes choses à propos, ne s'embarrassant de rien, et n'embarrassant point les autres; excusant les fautes, réparant les mécomptes, prévenant les difficultés, ne demandant jamais rien de trop à personne, inspirant partout la liberté et la confiance. Donnait-il un ordre, c'était dans les termes les plus simples et les plus clairs. Il le répétait, pour mieux instruire celui qui devait l'exécuter; il voyait dans ses yeux s'il l'avait bien compris; il lui faisait ensuite expliquer familièrement comment il avait compris ses paroles, et le principal but de son entreprise. Quand il avait ainsi éprouvé le bon sens de celui qu'il envoyait, et qu'il l'avait fait entrer dans ses vues, il ne le faisait partir qu'après lui avoir donné quelque marque d'estime et de confiance pour l'encourager. Ainsi, tous ceux qu'il envoyait étaient pleins d'ardeur pour lui plaire et pour réussir : mais ils n'étaient point gênés par la crainte qu'il leur imputerait les mauvais succès, car il excusait toutes les fautes qui ne venaient point de mauvaise volonté.

L'horizon paraissait rouge et enflammé par les

premiers rayons du soleil; la mer était pleine des feux du jour naissant. Toute la côte était couverte d'hommes, d'armes, de chevaux, et de chariots en mouvement : c'était un bruit confus, semblable à celui des flots en courroux, quand Neptune excite, au fond de ses abîmes, les noires tempêtes. Ainsi Mars commençait par le bruit des armes et par l'appareil frémissant de la guerre, à semer la rage dans tous les cœurs. La campagne était pleine de piques hérissées, semblables aux épis qui couvrent les sillons fertiles dans le temps des moissons. Déjà s'élevait un nuage de poussière qui dérobait peu à peu aux yeux des hommes la terre et le ciel. La confusion, l'horreur, le carnage, l'impitoyable mort, s'avançaient.

A peine les premiers traits étaient jetés, que Télémaque, levant les yeux et les mains vers le ciel, prononça ces paroles : O Jupiter, père des dieux et des hommes, vous voyez de notre côté la justice et la paix, que nous n'avons point eu honte de chercher. C'est à regret que nous combattons, nous voudrions épargner le sang des hommes; nous ne haïssons point cet ennemi même, quoiqu'il soit cruel, perfide et sacrilége. Voyez, et décidez entre lui et nous : s'il faut mourir, nos vies sont dans vos mains : s'il faut délivrer l'Hespérie et abattre le tyran, ce sera votre puissance et la sagesse de Minerve, votre fille, qui nous donnera la victoire; la gloire vous en sera due. C'est vous qui, la balance en main, réglez le sort des combats : nous combattons pour vous; et, puisque vous êtes juste, Adraste est plus votre ennemi que le nôtre. Si votre cause est victorieuse, avant la fin du jour le sang d'une hécatombe entière ruissellera sur vos autels.

Il dit, et à l'instant il poussa ses coursiers fougueux et écumants dans les rangs les plus pressés des ennemis. Il rencontra d'abord Périandre, Locrien, couvert d'une peau de lion qu'il avait tué dans la Cilicie, pendant qu'il y avait voyagé : il était armé, comme Hercule, d'une massue énorme; sa taille et sa force le rendaient semblable aux géants. Dès qu'il vit Télémaque, il méprisa sa jeunesse et la beauté de son visage. C'est bien à toi, dit-il, jeune efféminé, à nous disputer la gloire des combats? va, enfant, va parmi les ombres chercher ton père. En disant ces paroles, il lève sa massue noueuse, pesante, armée de pointes de fer; elle paraît comme un mât de navire : chacun craint le coup de sa chute. Elle menace la tête du fils d'Ulysse; mais il se détourne du coup, et s'élance sur Périandre avec la rapidité d'un aigle qui fend les airs. La massue, en tombant, brise une roue d'un char auprès de celui de Télémaque. Cependant le jeune Grec perce d'un trait Périandre à la gorge; le sang qui coule à gros bouillons de sa large plaie étouffe sa voix : ses chevaux fougueux, ne sentant plus sa main défaillante, et les rênes flottant sur leur cou, s'emportent çà et là : il tombe de dessus son char, les yeux déjà fermés à la lumière, et la pâle mort étant déjà peinte sur son visage défiguré. Télémaque eut pitié de lui; il donna aussitôt son corps à ses domestiques, et garda comme une marque de sa victoire la peau du lion avec la massue.

Ensuite il cherche Adraste dans la mêlée; mais, en le cherchant, il précipite dans les enfers une foule de combattants : Hilée, qui avait attelé à son char deux coursiers semblables à ceux du Soleil, et nourris dans les vastes prairies qu'arrose l'Aufide; Démoléon, qui, dans la Sicile, avait autrefois presque égalé Éryx dans les combats du ceste; Crantor, qui avait été hôte et ami d'Hercule, lorsque ce fils de Jupiter, passant dans l'Hespérie, y ôta la vie à l'infâme Cacus; Ménécrate, qui ressemblait, disait-on, à Pollux dans la lutte; Hippocoon, Salapien, qui imitait l'adresse et la bonne grâce de Castor pour mener un cheval; le fameux chasseur Eurymède, toujours teint du sang des ours et des sangliers qu'il tuait dans les sommets couverts de neige du froid Apennin, et qui avait été, disait-on, si cher à Diane, qu'elle lui avait appris elle-même à tirer des flèches; Nicostrate, vainqueur d'un géant qui vomissait le feu dans les rochers du mont Gargant; Cléanthe, qui devait épouser la jeune Pholoé, fille du fleuve Liris. Elle avait été promise par son père à celui qui la délivrerait d'un serpent ailé qui était né sur les bords du fleuve, et qui devait la dévorer dans peu de jours, suivant la prédiction d'un oracle. Ce jeune homme, par un excès d'amour, se dévoua pour tuer le monstre; il réussit : mais il ne put goûter le fruit de sa victoire; et pendant que Pholoé, se préparant à un doux hyménée, attendait impatiemment Cléanthe, elle apprit qu'il avait suivi Adraste dans les combats, et que la Parque avait tranché cruellement ses jours. Elle remplit de ses gémisssements les bois et les montagnes qui sont auprès du fleuve; elle noya ses yeux de larmes, arracha ses beaux cheveux blonds, oublia les guirlandes de fleurs qu'elle avait accoutumé de cueillir, et accusa le ciel d'injustice. Comme elle ne cessait de pleurer nuit et jour, les dieux, touchés de ses regrets, et pressés par les prières du fleuve, mirent fin à sa douleur. A force de verser des larmes, elle fut tout à coup changée en fontaine, qui, coulant dans le sein du fleuve, va joindre ses eaux à celles du dieu son père : mais l'eau de cette fontaine est encore amère; l'herbe du rivage ne fleurit jamais; et on

ne trouve d'autre ombrage que celui des cyprès sur ces tristes bords.

Cependant Adraste, qui apprit que Télémaque répandait de tous côtés la terreur, le cherchait avec empressement. Il espérait de vaincre facilement le fils d'Ulysse dans un âge encore si tendre; et il menait autour de lui trente Dauniens d'une force, d'une adresse et d'une audace extraordinaire, auxquels il avait promis de grandes récompenses, s'ils pouvaient, dans le combat, faire périr Télémaque, de quelque manière que ce pût être. S'il l'eût rencontré dans ce commencement du combat, sans doute ces trente hommes, environnant le char de Télémaque, pendant qu'Adraste l'aurait attaqué de front, n'auraient eu aucune peine à le tuer : mais Minerve les fit égarer.

Adraste crut voir et entendre Télémaque dans un endroit de la plaine enfoncé au pied d'une colline, où il y avait une foule de combattants; il court, il vole, il veut se rassasier de sang : mais au lieu de Télémaque, il aperçoit le vieux Nestor qui, d'une main tremblante, jetait au hasard quelques traits inutiles. Adraste, dans sa fureur, veut le percer; mais une troupe de Pyliens se jeta autour de Nestor. Alors une nuée de traits obscurcit l'air et couvrit tous les combattants; on n'entendait que les cris plaintifs des mourants, et le bruit des armes de ceux qui tombaient dans la mêlée; la terre gémissait sous un monceau de morts; des ruisseaux de sang coulaient de toutes parts. Bellone et Mars, avec les Furies infernales, vêtues de robes toutes dégouttantes de sang, repaissaient leurs yeux cruels de ce spectacle, et renouvelaient sans cesse la rage dans les cœurs. Ces divinités ennemies des hommes repoussaient loin des deux partis la Pitié généreuse, la Valeur modérée, la douce Humanité. Ce n'était plus, dans cet amas confus d'hommes acharnés les uns sur les autres, que massacre, vengeance, désespoir, et fureur brutale; la sage et invincible Pallas elle-même l'ayant vu, frémit, et recula d'horreur.

Cependant Philoctète, marchant à pas lents, et tenant dans ses mains les flèches d'Hercule, se hâtait d'aller au secours de Nestor. Adraste, n'ayant pu atteindre le divin vieillard, avait lancé ses traits sur plusieurs Pyliens, auxquels il avait fait mordre la poudre. Déjà il avait abattu Ctésilas, si léger à la course qu'à peine il imprimait la trace de ses pas dans le sable, et qu'il devançait en son pays les plus rapides flots de l'Eurotas et d'Alphée. A ses pieds étaient tombés Eutyphron, plus beau qu'Hylas, aussi ardent chasseur qu'Hippolyte; Ptérélas, qui avait suivi Nestor au siége de Troie, et qu'Achille même avait aimé à cause de son courage et de sa force; Aristogiton, qui, s'étant baigné, disait-on, dans les ondes du fleuve Achéloüs, avait reçu secrètement de ce dieu la vertu de prendre toutes sortes de formes. En effet, il était si souple et si prompt dans tous ses mouvements, qu'il échappait aux mains les plus fortes : mais Adraste, d'un coup de lance, le rendit immobile, et son âme s'enfuit d'abord avec son sang.

Nestor, qui voyait tomber ses plus vaillants capitaines sous la main du cruel Adraste, comme les épis dorés, pendant la moisson, tombent sous la faux tranchante d'un infatigable moissonneur, oubliait le danger où il exposait inutilement sa vieillesse. Sa sagesse l'avait quitté; il ne songeait plus qu'à suivre des yeux Pisistrate son fils, qui, de son côté, soutenait avec ardeur le combat, pour éloigner le péril de son père. Mais le moment fatal était venu où Pisistrate devait faire sentir à Nestor combien on est souvent malheureux d'avoir trop vécu.

Pisistrate porta un coup de lance si violent contre Adraste, que le Daunien devait succomber : mais il l'évita; et pendant que Pisistrate, ébranlé du faux coup qu'il avait donné, ramenait sa lance, Adraste le perça d'un javelot au milieu du ventre. Ses entrailles commencèrent d'abord à sortir avec un ruisseau de sang; son teint se flétrit comme une fleur que la main d'une Nymphe a cueillie dans les prés : ses yeux étaient déjà presque éteints, et sa voix défaillante. Alcée, son gouverneur, qui était auprès de lui, le soutint comme il allait tomber, et n'eut le temps que de le mener entre les bras de son père. Là, il voulut parler, et donner les dernières marques de sa tendresse; mais, en ouvrant la bouche, il expira.

Pendant que Philoctète répandait autour de lui le carnage et l'horreur pour repousser les efforts d'Adraste, Nestor tenait serré entre ses bras le corps de son fils : il remplissait l'air de ses cris, et ne pouvait souffrir la lumière. Malheureux, disait-il, d'avoir été père, et d'avoir vécu si longtemps! Hélas! cruelles destinées, pourquoi n'avez-vous pas fini ma vie, ou à la chasse du sanglier de Calydon, ou au voyage de Colchos, ou au premier siége de Troie? Je serais mort avec gloire et sans amertume. Maintenant je traîne une vieillesse douloureuse, méprisée et impuissante; je ne vis plus que pour les maux; je n'ai plus de sentiment que pour la tristesse. O mon fils! ô mon fils! ô cher Pisistrate! quand je perdis ton frère Antiloque, je t'avais pour me consoler : je ne t'ai plus; je n'ai plus rien, et rien ne me consolera; tout est fini pour moi. L'espérance, seul adoucissement des peines des hommes, n'est plus un bien qui me regarde. Antiloque,

Pisistrate, ô chers enfants, je crois que c'est aujourd'hui que je vous perds tous deux; la mort de l'un rouvre la plaie que l'autre avait faite au fond de mon cœur. Je ne vous verrai plus! qui fermera mes yeux? qui recueillera mes cendres? O Pisistrate! tu es mort, comme ton frère, en homme courageux; il n'y a que moi qui ne puis mourir.

En disant ces paroles, il voulut se percer lui-même d'un dard qu'il tenait; mais on arrêta sa main : on lui arracha le corps de son fils; et comme cet infortuné vieillard tombait en défaillance, on le porta dans sa tente, où, ayant un peu repris ses forces, il voulut retourner au combat; mais on le retint malgré lui.

Cependant Adraste et Philoctète se cherchaient; leurs yeux étaient étincelants comme ceux d'un lion et d'un léopard qui cherchent à se déchirer l'un l'autre dans les campagnes qu'arrose le Caïstre. Les menaces, la fureur guerrière, et la cruelle vengeance, éclatent dans leurs yeux farouches; ils portent une mort certaine partout où ils lancent leurs traits; tous les combattants les regardent avec effroi. Déjà ils se voient l'un l'autre, et Philoctète tient en main une de ces flèches terribles qui n'ont jamais manqué leur coup dans ses mains, et dont les blessures sont irremédiables : mais Mars, qui favorisait le cruel et intrépide Adraste, ne put souffrir qu'il périt si tôt; il voulait, par lui, prolonger les horreurs de la guerre, et multiplier les carnages. Adraste était encore dû à la justice des dieux, pour punir les hommes et pour verser leur sang.

Dans le moment où Philoctète veut l'attaquer, il est blessé lui-même par un coup de lance que lui donne Amphimaque, jeune Lucanien, plus beau que le fameux Nirée, dont la beauté ne cédait qu'à celle d'Achille parmi tous les Grecs qui combattirent au siége de Troie. A peine Philoctète eut reçu le coup, qu'il tire sa flèche contre Amphimaque; elle lui perça le cœur. Aussitôt ses beaux yeux noirs s'éteignirent, et furent couverts des ténèbres de la mort : sa bouche, plus vermeille que les roses dont l'aurore naissante sème l'horizon, se flétrit; une pâleur affreuse ternit ses joues; ce visage si tendre et si gracieux se défigura tout à coup. Philoctète lui-même en eut pitié. Tous les combattants gémirent en voyant ce jeune homme tomber dans son sang, où il se roulait, et ses cheveux, aussi beaux que ceux d'Apollon, traînés dans la poussière.

Philoctète, ayant vaincu Amphimaque, fut contraint de se retirer du combat; il perdait son sang et ses forces; son ancienne blessure même, dans l'effort du combat, semblait prête à se rouvrir et à renouveler ses douleurs : car les enfants d'Esculape, avec leur science divine, n'avaient pu le guérir entièrement. Le voilà prêt à tomber dans un monceau de corps sanglants qui l'environnent. Archidame, le plus fier et le plus adroit de tous les Œbaliens qu'il avait menés avec lui pour fonder Pétilie, l'enlève du combat dans le moment où Adraste l'aurait abattu sans peine à ses pieds. Adraste ne trouve plus rien qui ose lui résister, ni retarder sa victoire. Tout tombe, tout s'enfuit; c'est un torrent, qui, ayant surmonté ses bords, entraîne, par ses vagues furieuses, les moissons, les troupeaux, les bergers et les villages.

Télémaque entendit de loin les cris des vainqueurs, et il vit le désordre des siens, qui fuyaient devant Adraste comme une troupe de cerfs timides traverse les vastes campagnes, les bois, les montagnes, les fleuves mêmes les plus rapides, quand ils sont poursuivis par des chasseurs. Télémaque gémit, l'indignation paraît dans ses yeux : il quitt les lieux où il a combattu longtemps avec tant de danger et de gloire. Il court pour soutenir les siens; il s'avance tout couvert du sang d'une multitude d'ennemis qu'il a étendus sur la poussière. De loin, il pousse un cri qui se fait entendre aux deux armées.

Minerve avait mis je ne sais quoi de terrible dans sa voix, dont les montagnes voisines retentirent. Jamais Mars, dans la Thrace, n'a fait entendre plus fortement sa cruelle voix, quand il appelle les Furies infernales, la Guerre et la Mort. Ce cri de Télémaque porte le courage et l'audace dans le cœur des siens; il glace d'épouvante les ennemis : Adraste même a honte de se sentir troublé. Je ne sais combien de funestes présages le font frémir; et ce qui l'anime est plutôt un désespoir, qu'une valeur tranquille. Trois fois ses genoux tremblants commencèrent à se dérober sous lui; trois fois il recula sans songer à ce qu'il faisait. Une pâleur de défaillance et une sueur froide se répandit dans tous ses membres; sa voix enrouée et hésitante ne pouvait achever aucune parole; ses yeux, pleins d'un feu sombre et étincelant, paraissaient sortir de sa tête; on le voyait, comme Oreste, agité par les Furies; tous ses mouvements étaient convulsifs. Alors il commença à croire qu'il y a des dieux; il s'imaginait les voir irrités, et entendre une voix sourde qui sortait du fond de l'abîme pour l'appeler dans le noir Tartare : tout lui faisait sentir une main céleste invisible, suspendue sur sa tête, qui allait s'appesantir pour le frapper. L'espérance était éteinte au fond de son cœur; son audace se dissipait, comme la lumière du jour disparaît quand le soleil se couche dans le sein des ondes, et que la terre s'enveloppe des ombres de la nuit.

L'impie Adraste, trop longtemps souffert sur la terre, trop longtemps, si les hommes n'eussent eu besoin d'un tel châtiment; l'impie Adraste touchait enfin à sa dernière heure. Il court forcené au-devant de son inévitable destin; l'horreur, les cuisants remords, la consternation, la fureur, la rage, le désespoir, marchent avec lui. A peine voit-il Télémaque, qu'il croit voir l'Averne qui s'ouvre, et les tourbillons de flammes qui sortent du noir Phlégéton, prêtes à le dévorer. Il s'écrie, et sa bouche demeure ouverte sans qu'il puisse prononcer aucune parole : tel qu'un homme dormant, qui, dans un songe affreux, ouvre la bouche, et fait des efforts pour parler; mais la parole lui manque toujours, et il la cherche en vain. D'une main tremblante et précipitée, Adraste lance son dard contre Télémaque. Celui-ci, intrépide comme l'ami des dieux, se couvre de son bouclier; il semble que la Victoire, le couvrant de ses ailes, tient déjà une couronne suspendue au-dessus de sa tête : le courage doux et paisible reluit dans ses yeux; on le prendrait pour Minerve même, tant il paraît sage et mesuré au milieu des plus grands périls. Le dard lancé par Adraste est repoussé par le bouclier. Alors Adraste se hâte de tirer son épée, pour ôter au fils d'Ulysse l'avantage de lancer son dard à son tour. Télémaque voyant Adraste l'épée à la main, se hâte de la mettre aussi, et laisse son dard inutile.

Quand on les vit ainsi tous deux combattre de près, tous les autres combattants, en silence, mirent bas les armes pour regarder attentivement; et on attendit de leur combat la décision de toute la guerre. Les deux glaives, brillants comme les éclairs d'où partent les foudres, se croisent plusieurs fois, et portent des coups inutiles sur les armes polies, qui en retentissent. Les deux combattants s'allongent, se replient, s'abaissent, se relèvent tout à coup, et enfin se saisissent. Le lierre, en naissant au pied d'un ormeau, n'en serre pas plus étroitement le tronc dur et noueux par ses rameaux entrelacés jusqu'aux plus hautes branches de l'arbre, que ces deux combattants se serrent l'un l'autre. Adraste n'avait encore rien perdu de sa force; Télémaque n'avait pas encore toute la sienne. Adraste fait plusieurs efforts pour surprendre son ennemi et pour l'ébranler. Il tâche de saisir l'épée du jeune Grec, mais en vain : dans le moment où il la cherche, Télémaque l'enlève de terre, et le renverse sur le sable. Alors cet impie, qui avait toujours méprisé les dieux, montre une lâche crainte de la mort; il a honte de demander la vie, et il ne peut s'empêcher de témoigner qu'il la désire : il tâche d'émouvoir la compassion de Télémaque. Fils d'Ulysse, dit-il, enfin c'est maintenant que je connais les justes dieux; ils me punissent comme je l'ai mérité : il n'y a que le malheur qui ouvre les yeux des hommes pour voir la vérité; je la vois, elle me condamne. Mais qu'un roi malheureux vous fasse souvenir de votre père qui est loin d'Ithaque, et touche votre cœur.

Télémaque, qui, le tenant sous ses genoux, avait le glaive déjà levé pour lui percer la gorge, répondit aussitôt : Je n'ai voulu que la victoire et la paix des nations que je suis venu secourir; je n'aime point à répandre le sang. Vivez donc, ô Adraste! mais vivez pour réparer vos fautes : rendez tout ce que vous avez usurpé; rétablissez le calme et la justice sur la côte de la grande Hespérie, que vous avez souillée par tant de massacres et de trahisons : vivez et devenez un autre homme. Apprenez par votre chute, que les dieux sont justes; que les méchants sont malheureux, qu'ils se trompent en cherchant la félicité dans la violence, dans l'inhumanité et dans le mensonge, et qu'enfin rien n'est si doux ni si heureux que la simple et constante vertu. Donnez-nous pour otage votre fils Métrodore, avec douze des principaux de votre nation.

A ces paroles, Télémaque laisse relever Adraste, et lui tend la main, sans se défier de sa mauvaise foi; mais aussitôt Adraste lui lance un second dard fort court, qu'il tenait caché. Le dard était si aigu, et lancé avec tant d'adresse, qu'il eût percé les armes de Télémaque, si elles n'eussent été divines. En même temps, Adraste se jette derrière un arbre, pour éviter la poursuite du jeune Grec. Alors celui-ci s'écrie : Dauniens, vous le voyez, la victoire est à nous; l'impie ne se sauve que par la trahison. Celui qui ne craint point les dieux craint la mort; au contraire, celui qui les craint ne craint qu'eux.

En disant ces paroles, il s'avance vers les Dauniens, et fait signe aux siens, qui étaient de l'autre côte de l'arbre, de couper le chemin au perfide Adraste. Adraste craint d'être surpris, fait semblant de retourner sur ses pas, et veut renverser les Crétois qui se présentent à son passage; mais tout à coup Télémaque, prompt comme la foudre que la main du père des dieux lance du haut de l'Olympe sur les têtes coupables, vient fondre sur son ennemi, il le saisit d'une main victorieuse, il le renverse comme le cruel aquilon abat les tendres moissons qui dorent la campagne. Il ne l'écoute plus, quoique l'impie ose encore une fois essayer d'abuser de la bonté de son cœur : il enfonce son glaive, et le précipite dans les flammes du noir Tartare, digne châtiment de ses crimes.

A peine Adraste fut mort, que tous les Dauniens,

loin de déplorer leur défaite et la perte de leur chef, se réjouirent de leur délivrance; ils tendirent les mains aux alliés, en signe de paix et de réconciliation. Métrodore, fils d'Adraste, que son père avait nourri dans des maximes de dissimulation, d'injustice et d'inhumanité, s'enfuit lâchement. Mais un esclave, complice de ses infamies et de ses cruautés, qu'il avait affranchi et comblé de biens, auquel il se confia dans sa fuite, ne songea qu'à le trahir pour son propre intérêt : il le tua par derrière pendant qu'il fuyait, lui coupa la tête, et la porta dans le camp des alliés, espérant une grande récompense d'un crime qui finissait la guerre. Mais on eut horreur de ce scélérat, et on le fit mourir. Télémaque, ayant vu la tête de Métrodore, qui était un jeune homme d'une merveilleuse beauté et d'un naturel excellent, que les plaisirs et les mauvais exemples avaient corrompu, ne put retenir ses larmes. Hélas! s'écria-t-il, voilà ce que fait le poison de la prospérité d'un jeune prince : plus il a d'élévation et de vivacité, plus il s'égare et s'éloigne de tout sentiment de vertu. Et maintenant je serais peut-être de même, si les malheurs où je suis né, grâces aux dieux et les instructions de Mentor, ne m'avaient appris à me modérer.

Les Dauniens assemblés demandèrent, comme l'unique condition de paix, qu'on leur permît de faire un roi de leur nation, qui pût effacer par ses vertus l'opprobre dont l'impie Adraste avait couvert la royauté. Ils remerciaient les dieux d'avoir frappé le tyran; ils venaient en foule baiser la main de Télémaque, qui avait été trempée dans le sang de ce monstre; et leur défaite était pour eux comme un triomphe. Ainsi tomba en un moment, sans aucune ressource, cette puissance qui menaçait toutes les autres dans l'Hespérie, et qui faisait trembler tant de peuples. Semblable à ces terrains qui paraissent fermes et immobiles, mais que l'on sape peu à peu par-dessous : longtemps on se moque du faible travail qui en attaque les fondements; rien ne paraît affaibli, tout est uni, rien ne s'ébranle; cependant tous les soutiens souterrains sont détruits peu à peu, jusqu'au moment où tout à coup le terrain s'affaisse, et ouvre un abîme. Ainsi une puissance injuste et trompeuse, quelque prospérité qu'elle se procure par ses violences, creuse elle-même un précipice sous ses pieds. La fraude et l'inhumanité sapent peu à peu tous les plus solides fondements de l'autorité illégitime : on l'admire, on la craint, on tremble devant elle, jusqu'au moment où elle n'est déjà plus; elle tombe de son propre poids, et rien ne peut la relever, parce qu'elle a détruit de ses propres mains les vrais soutiens de la bonne foi et de la justice, qui attirent l'amour et la confiance.

LIVRE XVI.

Les chefs de l'armée s'assemblent pour délibérer sur la demande des Dauniens. Télémaque, après avoir rendu les derniers devoirs à Pisistrate, fils de Nestor, se rend à l'assemblée, où la plupart sont d'avis de partager entre eux le pays des Dauniens, et offrent à Télémaque, pour sa part, la fertile contrée d'Arpine. Bien loin d'accepter cette offre, Télémaque fait voir que l'intérêt commun des alliés est de laisser aux Dauniens leurs terres, et de leur donner pour roi Polydamas, fameux capitaine de leur nation, non moins estimé pour sa sagesse que pour sa valeur. Les alliés consentent à ce choix, qui comble de joie les Dauniens. Télémaque persuade ensuite à ceux-ci de donner la contrée d'Arpine à Diomède, roi d'Étolie, qui était alors poursuivi avec ses compagnons par la colère de Vénus, qu'il avait blessée au siége de Troie. Les troubles étant ainsi terminés, tous les princes ne songent plus qu'à se séparer pour s'en retourner chacun dans son pays.

Les chefs de l'armée s'assemblèrent, dès le lendemain, pour accorder un roi aux Dauniens. On prenait plaisir à voir les deux camps confondus par une amitié si inespérée, et les deux armées qui n'en faisaient plus qu'une. Le sage Nestor ne put se trouver dans ce conseil, parce que la douleur, jointe à la vieillesse, avait flétri son cœur, comme la pluie abat et fait languir, le soir, une fleur qui était le matin, pendant la naissance de l'aurore, la gloire et l'ornement des vertes campagnes. Ses yeux étaient devenus deux fontaines de larmes qui ne pouvaient tarir : loin d'eux s'enfuyait le doux sommeil, qui charme les plus cuisantes peines. L'espérance, qui est la vie du cœur de l'homme, était éteinte en lui. Toute nourriture était amère à cet infortuné vieillard; la lumière même lui était odieuse : son âme ne demandait plus qu'à quitter son corps, et qu'à se plonger dans l'éternelle nuit de l'empire de Pluton. Tous ses amis lui parlaient en vain : son cœur en défaillance était dégoûté de toute amitié, comme un malade est dégoûté des meilleurs aliments. A tout ce qu'on pouvait lui dire de plus touchant, il ne répondait que par des gémissements et des sanglots. De temps en temps on l'entendait dire : O Pisistrate, Pisistrate! Pisistrate, mon fils, tu m'appelles! je te suis : Pisistrate, tu me rendras la mort douce. O mon cher fils! je ne désire plus, pour tout bien, que de te revoir sur les rives du Styx. Il passait des heures entières sans prononcer aucune parole, mais gémissant, et levant les mains et les yeux noyés de larmes vers le ciel.

Cependant les princes assemblés attendaient Télémaque, qui était auprès du corps de Pisistrate : il répandait sur son corps des fleurs à pleines mains; il y ajoutait des parfums exquis, et versait des larmes amères. O mon cher compagnon, disait-il, je n'oublierai jamais de t'avoir vu à Pylos, de t'avoir suivi à Sparte, de t'avoir retrouvé sur les bords de la grande

Hespérie; je te dois mille soins : je t'aimais; tu m'aimais aussi. J'ai connu ta valeur; elle aurait surpassé celle de plusieurs Grecs fameux. Hélas! elle t'a fait périr avec gloire; mais elle a dérobé au monde une vertu naissante qui eût égalé celle de ton père : oui, ta sagesse et ton éloquence, dans un âge mûr, aurait été semblable à celle de ce vieillard, admiré de toute la Grèce. Tu avais déjà cette douce insinuation à laquelle on ne peut résister quand il parle; ces manières naïves de raconter, cette sage modération qui est un charme pour apaiser les esprits irrités, cette autorité qui vient de la prudence et de la force des bons conseils. Quand tu parlais, tous prêtaient l'oreille, tous étaient prévenus, tous avaient envie de trouver que tu avais raison : ta parole, simple et sans faste, coulait doucement dans les cœurs, comme la rosée sur l'herbe naissante. Hélas! tant de biens que nous possédions il y a quelques heures, nous sont enlevés à jamais. Pisistrate, que j'ai embrassé ce matin, n'est plus; il ne nous en reste qu'un douloureux souvenir. Au moins si tu avais fermé les yeux de Nestor avant que nous eussions fermé les tiens, il ne verrait pas ce qu'il voit, il ne serait pas le plus malheureux de tous les pères.

Après ces paroles, Télémaque fit laver la plaie sanglante qui était dans le côté de Pisistrate; il le fit étendre dans un lit de pourpre, où sa tête penchée, avec la pâleur de la mort, ressemblait à un jeune arbre qui, ayant couvert la terre de son ombre, et poussé vers le ciel des rameaux fleuris, a été entamé par le tranchant de la coignée d'un bûcheron : il ne tient plus à sa racine ni à la terre, mère féconde qui nourrit les tiges dans son sein; il languit; sa verdure s'efface, il ne peut plus se soutenir, il tombe : ses rameaux, qui cachaient le ciel, traînent sur la poussière, flétris et desséchés; il n'est plus qu'un tronc abattu et dépouillé de toutes ses grâces. Ainsi Pisistrate, en proie à la mort, était déjà emporté par ceux qui devaient le mettre dans le bûcher fatal. Déjà la flamme montait vers le ciel. Une troupe de Pyliens, les yeux baissés et pleins de larmes, leurs armes renversées, le conduisaient lentement. Le corps est bientôt brûlé : les cendres sont mises dans une urne d'or; et Télémaque, qui prend soin de tout, confie cette urne, comme un grand trésor, à Callimaque, qui avait été le gouverneur de Pisistrate. Gardez, lui dit-il, ces cendres, tristes, mais précieux restes de celui que vous avez aimé; gardez-les pour son père : mais attendez à les lui donner quand il aura assez de force pour les demander : ce qui irrite la douleur en un temps l'adoucit en un autre.

Ensuite Télémaque entra dans l'assemblée des rois ligués, où chacun garda le silence pour l'écouter dès qu'on l'aperçut; il en rougit, et on ne pouvait le faire parler. Les louanges qu'on lui donna, par des acclamations publiques, sur tout ce qu'il venait de faire, augmentèrent sa honte; il aurait voulu se pouvoir cacher; ce fut la première fois qu'il parut embarrassé et incertain. Enfin, il demanda comme une grâce qu'on ne lui donnât plus aucune louange. Ce n'est pas, dit-il, que je ne les aime, surtout quand elles sont données par de si bons juges de la vertu; mais c'est que je crains de les aimer trop : elles corrompent les hommes; elles les remplissent d'eux-mêmes; elles les rendent vains et présomptueux. Il faut les mériter et les fuir : les meilleures louanges ressemblent aux fausses. Les plus méchants de tous les hommes, qui sont les tyrans, sont ceux qui se sont fait le plus louer par des flatteurs. Quel plaisir y a-t-il à être loué comme eux? Les bonnes louanges sont celles que vous me donnerez en mon absence, si je suis assez heureux pour en mériter. Si vous me croyez véritablement bon, vous devez croire aussi que je veux être modeste et craindre la vanité : épargnez-moi donc, si vous m'estimez, et ne me louez pas comme un homme amoureux des louanges.

Après avoir parlé ainsi, Télémaque ne répondit plus rien à ceux qui continuaient de l'élever jusques au ciel; et, par un air d'indifférence, il arrêta bientôt les éloges qu'on lui donnait. On commença à craindre de le fâcher en le louant : ainsi les louanges finirent; mais l'admiration augmenta. Tout le monde sut la tendresse qu'il avait témoignée à Pisistrate, et les soins qu'il avait pris de lui rendre les derniers devoirs. Toute l'armée fut plus touchée de ces marques de la bonté de son cœur, que de tous les prodiges de sagesse et de valeur qui venaient d'éclater en lui. Il est sage, il est vaillant, se disaient-ils en secret les uns aux autres; il est l'ami des dieux, et le vrai héros de notre âge; il est au-dessus de l'humanité : mais tout cela n'est que merveilleux, tout cela ne fait que nous étonner. Il est humain, il est bon, il est ami fidèle et tendre; il est compatissant, libéral, bienfaisant, et tout entier à ceux qu'il doit aimer : il est les délices de ceux qui vivent avec lui; il s'est défait de sa hauteur, de son indifférence et de sa fierté : voilà ce qui est d'usage, voilà ce qui touche les cœurs, voilà ce qui nous attendrit pour lui, et qui nous rend sensibles à toutes ses vertus; voilà ce qui fait que nous donnerions toutes nos vies pour lui.

A peine ces discours furent-ils finis, qu'on se hâta de parler de la nécessité de donner un roi aux Dauniens. La plupart des princes qui étaient dans le conseil opinaient qu'il fallait partager entre eux ce pays, comme une terre conquise. On offrit à Télémaque

pour sa part, la fertile contrée d'Arpine, qui porte deux fois l'an les riches dons de Cérès, les doux présents de Bacchus, et les fruits toujours verts de l'olivier consacré à Minerve. Cette terre, lui disait-on, doit vous faire oublier la pauvre Ithaque avec ses cabanes, et les rochers affreux de Dulichie, et les bois sauvages de Zacynthe. Ne cherchez plus ni votre père, qui doit être péri dans les flots au promontoire de Capharée, par la vengeance de Nauplius et par la colère de Neptune; ni votre mère, que ses amants possèdent depuis votre départ; ni votre patrie, dont la terre n'est point favorisée du ciel comme celle que nous vous offrons.

Il écoutait patiemment ces discours; mais les rochers de Thrace et de Thessalie ne sont pas plus sourds et plus insensibles aux plaintes des amants désespérés, que Télémaque l'était à ces offres. Pour moi, répondait-il, je ne suis touché ni des richesses, ni des délices : qu'importe de posséder une plus grande étendue de terre, et de commander à un plus grand nombre d'hommes? on n'en a que plus d'embarras, et moins de liberté : la vie est assez pleine de malheurs pour les hommes les plus sages et les plus modérés, sans y ajouter encore la peine de gouverner les autres hommes, indociles, inquiets, injustes, trompeurs et ingrats. Quand on veut être le maître des hommes pour l'amour de soi-même, n'y regardant que sa propre autorité, ses plaisirs et sa gloire, on est impie, on est tyran, on est le fléau du genre humain. Quand, au contraire, on ne veut gouverner les hommes que selon les vraies règles, pour leur propre bien, on est moins leur maître que leur tuteur; on n'en a que la peine, qui est infinie, et on est bien éloigné de vouloir étendre plus loin son autorité. Le berger qui ne mange point le troupeau, qui le défend des loups en exposant sa vie, qui veille nuit et jour pour le conduire dans les bons pâturages, n'a point d'envie d'augmenter le nombre de ses moutons, et d'enlever ceux du voisin : ce serait augmenter sa peine. Quoique je n'aie jamais gouverné, ajoutait Télémaque, j'ai appris par les lois, et par les hommes sages qui les ont faites, combien il est pénible de conduire les villes et les royaumes. Je suis donc content de ma pauvre Ithaque : quoiqu'elle soit petite et pauvre, j'aurai assez de gloire, pourvu que j'y règne avec justice, piété et courage; encore même n'y régnerai-je que trop tôt. Plaise aux dieux que mon père, échappé à la fureur des vagues, y puisse régner jusqu'à la plus extrême vieillesse, et que je puisse apprendre longtemps sous lui comment il faut vaincre ses passions pour savoir modérer celles de tout un peuple!

Ensuite Télémaque dit : Écoutez, ô princes assemblés ici, ce que je crois vous devoir dire pour votre intérêt Si vous donnez aux Dauniens un roi juste, il les conduira avec justice, il leur apprendra combien il est utile de conserver la bonne foi, et de n'usurper jamais le bien de ses voisins : c'est ce qu'ils n'ont jamais pu comprendre sous l'impie Adraste. Tandis qu'ils seront conduits par un roi sage et modéré, vous n'aurez rien à craindre d'eux : ils vous devront ce bon roi que vous leur aurez donné; ils vous devront la paix et la prospérité dont ils jouiront : ces peuples, loin de vous attaquer, vous béniront sans cesse; et le roi et le peuple, tout sera l'ouvrage de vos mains. Si au contraire vous voulez partager leur pays entre vous, voici les malheurs que je vous prédis : ce peuple, poussé au désespoir, recommencera la guerre, il combattra justement pour sa liberté, et les dieux ennemis de la tyrannie combattront avec lui. Si les dieux s'en mêlent, tôt ou tard vous serez confondus, et vos prospérités se dissiperont comme la fumée; le conseil et la sagesse seront ôtés à vos chefs, le courage à vos armées, l'abondance à vos terres. Vous vous flatterez; vous serez téméraires dans vos entreprises; vous ferez taire les gens de bien qui voudront dire la vérité : vous tomberez tout à coup; et on dira de vous : Est-ce donc là ces peuples florissants qui devaient faire la loi à toute la terre? et maintenant ils fuient devant leurs ennemis; ils sont le jouet des nations; qui les foulent aux pieds : voilà ce que les dieux ont fait; voilà ce que méritent les peuples injustes, superbes et inhumains. De plus, considérez que, si vous entreprenez de partager entre vous cette conquête, vous réunissez contre vous tous les peuples voisins : votre ligue, formée pour défendre la liberté commune de l'Hespérie contre l'usurpateur Adraste, deviendra odieuse; et c'est vous-mêmes que tous les peuples accuseront, avec raison, de vouloir usurper la tyrannie universelle.

Mais je suppose que vous soyez victorieux et des Dauniens, et de tous les autres peuples, cette victoire vous détruira; voici comment. Considérez que cette entreprise vous désunira tous : comme elle n'est point fondée sur la justice, vous n'aurez point de règle pour borner entre vous les prétentions de chacun; chacun voudra que sa part de la conquête soit proportionnée à sa puissance; nul d'entre vous n'aura assez d'autorité parmi les autres pour faire paisiblement ce partage : voilà la source d'une guerre dont vos petits-enfants ne verront pas la fin. Ne vaut-il pas bien mieux être juste et modéré, que de suivre son ambition avec tant de péril, et au travers de tant de malheurs inévitables? La paix profonde, les plaisirs doux et innocents qui l'accompagnent, l'heu-

reuse abondance, l'amitié de ses voisins, la gloire qui est inséparable de la justice, l'autorité qu'on acquiert en se rendant par sa bonne foi l'arbitre de tous les peuples étrangers, ne sont-ce pas des biens plus désirables que la folle vanité d'une conquête injuste? O princes! ô rois! vous voyez que je vous parle sans intérêt : écoutez donc celui qui vous aime assez pour vous contredire, et pour vous déplaire en vous représentant la vérité.

Pendant que Télémaque parlait ainsi, avec une autorité qu'on n'avait jamais vue en nul autre, et que tous les princes, étonnés et en suspens, admiraient la sagesse de ses conseils, on entendit un bruit confus qui se répandit dans tout le camp, et qui vint jusqu'au lieu où se tenait l'assemblée. Un étranger, dit-on, est venu aborder sur ces côtes avec une troupe d'hommes armés : cet inconnu est d'une haute mine; tout paraît héroïque en lui; on voit aisément qu'il a longtemps souffert, et que son grand courage l'a mis au-dessus de toutes ses souffrances. D'abord les peuples du pays, qui gardent la côte, ont voulu le repousser comme un ennemi qui vient faire une irruption; mais, après avoir tiré son épée avec un air intrépide, il a déclaré qu'il saurait se défendre si on l'attaquait; mais qu'il ne demandait que la paix et l'hospitalité. Aussitôt il a présenté un rameau d'olivier, comme suppliant. On l'a écouté; il a demandé à être conduit vers ceux qui gouvernent dans cette côte de l'Hespérie, et on l'emmène ici pour le faire parler aux rois assemblés.

A peine ce discours fut-il achevé, qu'on vit entrer cet inconnu avec une majesté qui surprit toute l'assemblée. On aurait cru facilement que c'était le dieu Mars, quand il assemble sur les montagnes de la Thrace ses troupes sanguinaires. Il commença à parler ainsi :

O vous, pasteurs des peuples, qui êtes sans doute assemblés ici pour défendre la patrie contre ses ennemis, ou pour faire fleurir les plus justes lois, écoutez un homme que la fortune a persécuté. Fassent les dieux que vous n'éprouviez jamais de semblables malheurs! Je suis Diomède, roi d'Étolie, qui blessai Vénus au siége de Troie. La vengeance de cette déesse me poursuit dans tout l'univers. Neptune, qui ne peut rien refuser à la divine fille de la mer, m'a livré à la rage des vents et des flots, qui ont brisé plusieurs fois mes vaisseaux contre les écueils. L'inexorable Vénus m'a ôté toute espérance de revoir mon royaume, ma famille, et cette douce lumière d'un pays où je commençai à voir le jour en naissant. Non, je ne reverrai jamais tout ce qui m'a été le plus cher au monde. Je viens, après tant de naufrages, chercher sur ces rives inconnues un peu de repos, et une retraite assurée. Si vous craignez les dieux, et surtout Jupiter, qui a soin des étrangers; si vous êtes sensibles à la compassion, ne me refusez pas, dans ces vastes pays, quelque coin de terre infertile, quelques déserts, quelques sables, ou quelques rochers escarpés, pour y fonder, avec mes compagnons, une ville qui soit du moins une triste image de notre patrie perdue. Nous ne demandons qu'un peu d'espace qui vous soit inutile. Nous vivrons en paix avec vous dans une étroite alliance; vos ennemis seront les nôtres; nous entrerons dans tous vos intérêts : nous ne demandons que la liberté de vivre selon nos lois.

Pendant que Diomède parlait ainsi, Télémaque, ayant les yeux attachés sur lui, montra sur son visage toutes les différentes passions. Quand Diomède commença à parler de ses longs malheurs, il espéra que cet homme si majestueux serait son père. Aussitôt qu'il eut déclaré qu'il était Diomède, le visage de Télémaque se flétrit comme une belle fleur que les noirs aquilons viennent de ternir de leur souffle cruel. Ensuite les paroles de Diomède, qui se plaignait de la longue colère d'une divinité, l'attendrirent par le souvenir des mêmes disgrâces souffertes par son père et par lui; des larmes mêlées de douleur et de joie coulèrent sur ses joues, et il se jeta tout à coup sur Diomède pour l'embrasser.

Je suis, dit-il, le fils d'Ulysse que vous avez connu, et qui ne vous fut pas inutile quand vous prîtes les chevaux fameux de Rhésus. Les dieux l'ont traité sans pitié comme vous. Si les oracles de l'Érèbe ne sont pas trompeurs, il vit encore : mais, hélas! il ne vit point pour moi. J'ai abandonné Ithaque pour le chercher; je ne puis revoir maintenant ni Ithaque, ni lui; jugez par mes malheurs de la compassion que j'ai pour les vôtres. C'est l'avantage qu'il y a à être malheureux, qu'on sait compatir aux peines d'autrui. Quoique je ne sois ici qu'étranger, je puis, grand Diomède (car, malgré les misères qui ont accablé ma patrie dans mon enfance, je n'ai pas été assez mal élevé pour ignorer quelle est votre gloire dans les combats), je puis, ô le plus invincible de tous les Grecs après Achille, vous procurer quelque secours. Ces princes que vous voyez sont humains; ils savent qu'il n'y a ni vertu, ni vrai courage, ni gloire solide, sans l'humanité. Le malheur ajoute un nouveau lustre à la gloire des hommes; il leur manque quelque chose quand ils n'ont jamais été malheureux; il manque dans leur vie des exemples de patience et de fermeté; la vertu souffrante attendrit tous les cœurs qui ont quelque goût pour la vertu. Laissez-nous donc le soin de vous consoler : puisque les dieux vous mènent à nous, c'est un présent qu'ils

nous font, et nous devons nous croire heureux de pouvoir adoucir vos peines.

Pendant qu'il parlait, Diomède étonné le regardait fixement, et sentait son cœur tout ému. Ils s'embrassaient comme s'ils avaient été longtemps liés d'une amitié étroite. O digne fils du sage Ulysse! disait Diomède, je reconnais en vous la douceur de son visage, la grâce de ses discours, la force de son éloquence, la noblesse de ses sentiments, la sagesse de ses pensées.

Cependant Philoctète embrasse aussi le grand fils de Tydée; ils se racontent leurs tristes aventures. Ensuite Philoctète lui dit : Sans doute vous serez bien aise de revoir le sage Nestor; il vient de perdre Pisistrate, le dernier de ses enfants; il ne lui reste plus dans la vie qu'un chemin de larmes qui le mène vers le tombeau. Venez le consoler : un ami malheureux est plus propre qu'un autre à soulager son cœur. Ils allèrent aussitôt dans la tente de Nestor, qui reconnut à peine Diomède, tant la tristesse abattait son esprit et ses sens. D'abord Diomède pleura avec lui, et leur entrevue fut pour le vieillard un redoublement de douleur; mais peu à peu la présence de cet ami apaisa son cœur. On reconnut aisément que ses maux étaient un peu suspendus par le plaisir de raconter ce qu'il avait souffert, et d'entendre à son tour ce qui était arrivé à Diomède.

Pendant qu'ils s'entretenaient, les rois assemblés avec Télémaque examinaient ce qu'ils devaient faire. Télémaque leur conseillait de donner à Diomède le pays d'Arpine, et de choisir pour roi des Dauniens Polydamas, qui était de leur nation. Ce Polydamas était un fameux capitaine, qu'Adraste, par jalousie, n'avait jamais voulu employer, de peur qu'on n'attribuât à cet homme habile le succès dont il espérait d'avoir seul toute la gloire. Polydamas l'avait souvent averti, en particulier, qu'il exposait trop sa vie et le salut de son État dans cette guerre contre tant de nations conjurées; il l'avait voulu engager à tenir une conduite plus droite et plus modérée avec ses voisins. Mais les hommes qui haïssent la vérité haïssent aussi les gens qui ont la hardiesse de la dire; ils ne sont touchés ni de leur sincérité, ni de leur zèle, ni de leur désintéressement. Une prospérité trompeuse endurcissait le cœur d'Adraste contre les plus salutaires conseils; en ne les suivant pas, il triomphait tous les jours de ses ennemis : la hauteur, la mauvaise foi, la violence, mettaient toujours la victoire dans son parti; tous les malheurs dont Polydamas l'avait si longtemps menacé n'arrivaient point. Adraste se moquait d'une sagesse timide qui prévoyait toujours des inconvénients; Polydamas lui était insupportable : il l'éloigna de toutes les charges; il le laissa languir dans la solitude et dans la pauvreté.

D'abord Polydamas fut accablé de cette disgrâce; mais il lui donna ce qui lui manquait, en lui ouvrant les yeux sur la vanité des grandes fortunes : il devint sage à ses dépens; il se réjouit d'avoir été malheureux : il apprit peu à peu à se taire, à vivre de peu, à se nourrir tranquillement de la vérité, à cultiver en lui les vertus secrètes, qui sont encore plus estimables que les éclatantes; enfin à se passer des hommes. Il demeura au pied du mont Gargan, dans un désert, où un rocher en demi-voûte lui servait de toit. Un ruisseau, qui tombait de la montagne, apaisait sa soif; quelques arbres lui donnaient leurs fruits : il avait deux esclaves qui cultivaient un petit champ; il travaillait lui-même avec eux de ses propres mains : la terre le payait de ses peines avec usure, et ne le laissait manquer de rien. Il avait non-seulement des fruits et des légumes en abondance, mais encore toutes sortes de fleurs odoriférantes. Là il déplorait le malheur des peuples que l'ambition insensée d'un roi entraîne à leur perte; là il attendait chaque jour que les dieux justes, quoique patients, fussent tomber Adraste. Plus sa prospérité croissait, plus il croyait voir de près sa chute irremédiable; car l'imprudence heureuse dans ses fautes, et la puissance montée jusqu'au dernier excès d'autorité absolue, sont les avant-coureurs du renversement des rois et des royaumes. Quand il apprit la défaite et la mort d'Adraste, il ne témoigna aucune joie ni de l'avoir prévue, ni d'être délivré de ce tyran; il gémit seulement, par la crainte de voir les Dauniens dans la servitude.

Voilà l'homme que Télémaque proposa pour le faire régner. Il y avait déjà quelque temps qu'il connaissait son courage et sa vertu; car Télémaque, selon les conseils de Mentor, ne cessait de s'informer partout des qualités bonnes et mauvaises de toutes les personnes qui étaient dans quelque emploi considérable, non-seulement parmi les nations alliées qu'il servait en cette guerre, mais encore chez les ennemis. Son principal soin était de découvrir et d'examiner partout les hommes qui avaient quelque talent, ou une vertu particulière.

Les princes alliés eurent d'abord quelque répugnance à mettre Polydamas dans la royauté. Nous avons éprouvé, disaient-ils, combien un roi des Dauniens, quand il aime la guerre et qu'il la sait faire, est redoutable à ses voisins. Polydamas est un grand capitaine, et il peut nous jeter dans de grands périls. Mais Télémaque leur répondait : Polydamas, il est vrai, sait la guerre; mais il aime la paix; et voilà les deux choses qu'il faut souhaiter.

Un homme qui connaît les malheurs, les dangers et les difficultés de la guerre, est plus capable de l'éviter, qu'un autre qui n'en a aucune expérience. Il a appris à goûter le bonheur d'une vie tranquille; il a condamné les entreprises d'Adraste; il en a prévu les suites funestes. Un prince faible, ignorant, et sans expérience, est plus à craindre pour vous qu'un homme qui connaîtra et qui décidera tout par lui-même. Le prince faible et ignorant ne verra que par les yeux d'un favori passionné, ou d'un ministre flatteur, inquiet et ambitieux : ainsi ce prince aveugle s'engagera à la guerre sans la vouloir faire. Vous ne pourrez jamais vous assurer de lui, car il ne pourra être sûr de lui-même; il vous manquera de parole; il vous réduira bientôt à cette extrémité, qu'il faudra ou que vous le fassiez périr, ou qu'il vous accable. N'est-il pas plus utile, plus sûr, et en même temps plus juste et plus noble, de répondre plus fidèlement à la confiance des Dauniens, et de leur donner un roi digne de commander?

Toute l'assemblée fut persuadée par ce discours. On alla proposer Polydamas aux Dauniens, qui attendaient une réponse avec impatience. Quand ils entendirent le nom de Polydamas, ils répondirent : Nous reconnaissons bien maintenant que les princes alliés veulent agir de bonne foi avec nous, et faire une paix éternelle, puisqu'ils nous veulent donner pour roi un homme si vertueux, et si capable de nous gouverner. Si on nous eût proposé un homme lâche, efféminé et mal instruit, nous aurions cru qu'on ne cherchait qu'à nous abattre, et qu'à corrompre la forme de notre gouvernement; nous aurions conservé en secret un vif ressentiment d'une conduite si dure et si artificieuse : mais le choix de Polydamas nous montre une véritable candeur. Les alliés, sans doute, n'attendent rien de nous que de juste et de noble, puisqu'ils nous accordent un roi qui est incapable de faire rien contre la liberté et contre la gloire de notre nation : aussi pouvons-nous protester, à la face des justes dieux, que les fleuves remonteront vers leur source avant que nous cessions d'aimer des peuples si bienfaisants. Puissent nos derniers neveux se souvenir du bienfait que nous recevons aujourd'hui, et renouveler, de génération en génération, la paix de l'âge d'or dans toute la côte de l'Hespérie!

Télémaque leur proposa ensuite de donner à Diomède les campagnes d'Arpine, pour y fonder une colonie. Ce nouveau peuple, leur disait-il, vous devra son établissement dans un pays que vous n'occupez point. Souvenez-vous que tous les hommes doivent s'entr'aimer; que la terre est trop vaste pour eux; qu'il faut bien avoir des voisins et qu'il vaut mieux en avoir qui vous soient obligés de leur établissement. Soyez touchés des malheurs d'un roi qui ne peut retourner dans son pays. Polydamas et lui étant unis ensemble par les liens de la justice et de la vertu, qui sont les seuls durables, vous entretiendront dans une paix profonde, et vous rendront redoutables à tous les peuples voisins qui penseraient à s'agrandir. Vous voyez, ô Dauniens, que nous avons donné à votre terre et à votre nation un roi capable d'en élever la gloire jusqu'au ciel : donnez aussi, puisque nous vous le demandons, une terre qui vous est inutile à un roi qui est digne de toute sorte de secours.

Les Dauniens répondirent qu'ils ne pouvaient rien refuser à Télémaque, puisque c'était lui qui leur avait procuré Polydamas pour roi. Aussitôt ils partirent pour l'aller chercher dans son désert, et pour le faire régner sur eux. Avant que de partir, ils donnèrent les fertiles plaines d'Arpine à Diomède, pour y fonder un nouveau royaume. Les alliés en furent ravis, parce que cette colonie des Grecs pourrait secourir puissamment le parti des alliés, si jamais les Dauniens voulaient renouveler les usurpations dont Adraste avait donné le mauvais exemple. Tous les princes ne songèrent plus qu'à se séparer. Télémaque, les larmes aux yeux, partit avec sa troupe, après avoir embrassé tendrement le vaillant Diomède, le sage et inconsolable Nestor, et le fameux Philoctète, digne héritier des flèches d'Hercule.

LIVRE XVII.

Télémaque, de retour à Salente, admire l'état florissant de la campagne; mais il est choqué de ne plus retrouver dans la ville la magnificence qui éclatait partout avant son départ. Mentor lui donne les raisons de ce changement : il lui montre en quoi consistent les solides richesses d'un État, et lui expose les maximes fondamentales de l'art de gouverner. Télémaque ouvre son cœur à Mentor sur son inclination pour Antiope, fille d'Idoménée. Mentor loue avec lui les bonnes qualités de cette princesse, l'assure que les dieux la lui destinent pour épouse; mais que maintenant il ne doit songer qu'à partir pour Ithaque. Idoménée, craignant le départ de ses hôtes, parle à Mentor de plusieurs affaires embarrassantes qu'il avait à terminer, et pour lesquelles il avait encore besoin de son secours. Mentor lui trace la conduite qu'il doit suivre, et persiste à vouloir s'embarquer au plus tôt avec Télémaque. Idoménée essaye encore de les retenir en excitant la passion de ce dernier pour Antiope. Il les engage dans une partie de chasse, dont il veut donner le plaisir à sa fille. Elle y eût été déchirée par un sanglier, sans l'adresse et la promptitude de Télémaque, qui perça de son dard l'animal. Idoménée, ne pouvant plus retenir ses hôtes, tombe dans une tristesse mortelle. Mentor le console, et obtient enfin son consentement pour partir. Aussitôt on se quitte, avec les plus vives démonstrations d'estime et d'amitié.

Le jeune fils Ulysse brûlait d'impatience de retrouver Mentor à Salente, et de s'embarquer avec lui pour revoir Ithaque, où il espérait que son

père serait arrivé. Quand il s'approcha de Salente, il fut bien étonné de voir toute la campagne des environs, qu'il avait laissée presque inculte et déserte, cultivée comme un jardin, et pleine d'ouvriers diligents : il reconnut l'ouvrage de la sagesse de Mentor. Ensuite, entrant dans la ville, il remarqua qu'il y avait beaucoup moins d'artisans pour les délices de la vie, et beaucoup moins de magnificence. Il en fut choqué; car il aimait naturellement toutes les choses qui ont de l'éclat et de la politesse. Mais d'autres pensées occupèrent aussitôt son cœur; il vit de loin venir à lui Idoménée avec Mentor : aussitôt son cœur fut ému de joie et de tendresse. Malgré tous les succès qu'il avait eus dans la guerre contre Adraste, il craignait que Mentor ne fût pas content de lui; et, à mesure qu'il s'avançait, il cherchait dans les yeux de Mentor pour voir s'il n'avait rien à se reprocher.

D'abord Idoménée embrassa Télémaque comme son propre fils; ensuite Télémaque se jeta au cou de Mentor, et l'arrosa de ses larmes. Mentor lui dit : Je suis content de vous : vous avez fait de grandes fautes, mais elles vous ont servi à vous connaître, et à vous défier de vous-même. Souvent on tire plus de fruit de ses fautes que de ses belles actions. Les grandes actions enflent le cœur, et inspirent une présomption dangereuse; les fautes font rentrer l'homme en lui-même, et lui rendent la sagesse qu'il avait perdue dans les bons succès. Ce qui vous reste à faire, c'est de louer les dieux, et de ne vouloir pas que les hommes vous louent. Vous avez fait de grandes choses; mais avouez la vérité, ce n'est guère vous par qui elles ont été faites : n'est-il pas vrai qu'elles vous sont venues comme quelque chose d'étranger qui était mis en vous? n'étiez-vous pas capable de les gâter par votre promptitude et par votre imprudence? Ne sentez-vous pas que Minerve vous a comme transformé en un autre homme au-dessus de vous-même, pour faire par vous ce que vous avez fait? elle a tenu tous vos défauts en suspens, comme Neptune, quand il apaise les tempêtes, suspend les flots irrités.

Pendant qu'Idoménée interrogeait avec curiosité les Crétois qui étaient revenus de la guerre, Télémaque écoutait ainsi les sages conseils de Mentor. Ensuite il regardait de tous côtés avec étonnement, et disait à Mentor : Voici un changement dont je ne comprends pas bien la raison. Est-il arrivé quelque calamité à Salente pendant mon absence? d'où vient qu'on n'y remarque plus cette magnificence qui éclatait partout avant mon départ? Je ne vois plus ni or, ni argent, ni pierres précieuses; les habits sont simples : les bâtiments qu'on fait sont moins vastes et moins ornés; les arts languissent; la ville est devenue une solitude.

Mentor lui répondit en souriant : Avez-vous remarqué l'état de la campagne autour de la ville? Oui, reprit Télémaque; j'ai vu partout le labourage en honneur, et les champs défrichés. Lequel vaut mieux, ajouta Mentor, ou une ville superbe en marbre, en or et en argent, avec une campagne négligée et stérile; ou une campagne cultivée et fertile avec une ville médiocre, et modeste dans ses mœurs? Une grande ville fort peuplée d'artisans occupés à amollir les mœurs par les délices de la vie, quand elle est entourée d'un royaume pauvre et mal cultivé, ressemble à un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps, exténué et privé de nourriture, n'a aucune proportion avec cette tête. C'est le nombre du peuple et l'abondance des aliments qui font la vraie force et la vraie richesse d'un royaume. Idoménée a maintenant un peuple innombrable, et infatigable dans le travail, qui remplit toute l'étendue de son pays. Tout son pays n'est plus qu'une seule ville; Salente n'en est que le centre. Nous avons transporté de la ville dans la campagne les hommes qui manquaient à la campagne, et qui étaient superflus dans la ville. De plus, nous avons attiré dans ce pays beaucoup de peuples étrangers. Plus ces peuples se multiplient, plus ils multiplient les fruits de la terre par leur travail; cette multiplication si douce et si paisible augmente plus un royaume qu'une conquête. On n'a rejeté de cette ville que les arts superflus, qui détournent les pauvres de la culture de la terre pour les vrais besoins, et qui corrompent les riches en les jetant dans le faste et dans la mollesse; mais nous n'avons fait aucun tort aux beaux-arts, ni aux hommes qui ont un vrai génie pour les cultiver. Ainsi Idoménée est beaucoup plus puissant qu'il ne l'était quand vous admiriez sa magnificence. Cet éclat éblouissant cachait une faiblesse et une misère qui eussent bientôt renversé son empire : maintenant il a un plus grand nombre d'hommes, et il les nourrit plus facilement. Ces hommes accoutumés au travail, à la peine et au mépris de la vie par l'amour des bonnes lois, sont tous prêts à combattre pour défendre ces terres cultivées de leurs propres mains. Bientôt cet État, que vous croyez déchu, sera la merveille de l'Hespérie.

Souvenez-vous, ô Télémaque, qu'il y a deux choses pernicieuses, dans le gouvernement des peuples, auxquelles on n'apporte presque jamais aucun remède : la première est une autorité injuste et trop violente dans les rois; la seconde est le luxe, qui corrompt les mœurs.

Quand les rois s'accoutument à ne connaître plus d'autres lois que leurs volontés absolues, et qu'ils ne mettent plus de frein à leurs passions, ils peuvent tout : mais à force de tout pouvoir, ils sapent les fondements de leur puissance; ils n'ont plus de règle certaine, ni de maximes de gouvernement; chacun à l'envi les flatte; ils n'ont plus de peuple; il ne leur reste que des esclaves, dont le nombre diminue chaque jour. Qui leur dira la vérité? qui donnera des bornes à ce torrent? Tout cède; les sages s'enfuient, se cachent, et gémissent. Il n'y a qu'une révolution soudaine et violente qui puisse ramener dans son cours naturel cette puissance débordée : souvent même le coup qui pourrait la modérer l'abat sans ressource. Rien ne menace tant d'une chute funeste qu'une autorité qu'on pousse trop loin : elle est semblable à un arc trop tendu, qui se rompt enfin tout à coup si on ne le relâche : mais qui est-ce qui osera le relâcher ? Idoménée était gâté jusqu'au fond du cœur par cette autorité si flatteuse : il avait été renversé de son trône; mais il n'avait pas été détrompé. Il a fallu que les dieux nous aient envoyés ici, pour le désabuser de cette puissance aveugle et outrée qui ne convient point à des hommes; encore a-t-il fallu des espèces de miracles pour lui ouvrir les yeux.

L'autre mal presque incurable est le luxe. Comme la trop grande autorité empoisonne les rois, le luxe empoisonne toute une nation. On dit que ce luxe sert à nourrir les pauvres aux dépens des riches; comme si les pauvres ne pouvaient pas gagner leur vie plus utilement, en multipliant les fruits de la terre, sans amollir les riches par des raffinements de volupté. Toute une nation s'accoutume à regarder comme les nécessités de la vie les choses les plus superflues : ce sont tous les jours de nouvelles nécessités qu'on invente, et on ne peut plus se passer des choses qu'on ne connaissait point trente ans auparavant. Ce luxe s'appelle bon goût, perfection des arts, et politesse de la nation. Ce vice, qui en attire tant d'autres, est loué comme une vertu; il répand sa contagion depuis le roi jusqu'aux derniers de la lie du peuple. Les proches parents du roi veulent imiter sa magnificence; les grands, celle des parents du roi; les gens médiocres veulent égaler les grands, car qui est-ce qui se fait justice? les petits veulent passer pour médiocres : tout le monde fait plus qu'il ne peut; les uns par faste, et pour se prévaloir de leurs richesses; les autres par mauvaise honte, et pour cacher leur pauvreté. Ceux mêmes qui sont assez sages pour condamner un si grand désordre ne le sont pas assez pour oser lever la tête les premiers, et pour donner des exemples contraires. Toute une nation se ruine, toutes les conditions se confondent. La passion d'acquérir du bien pour soutenir une vaine dépense corrompt les âmes les plus pures : il n'est plus question que d'être riche; la pauvreté est une infamie. Soyez savant, habile, vertueux; instruisez les hommes; gagnez des batailles; sauvez la patrie; sacrifiez tous vos intérêts; vous êtes méprisé, si vos talents ne sont relevés par le faste. Ceux mêmes qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir; ils en dépensent comme s'ils en avaient : on emprunte, on trompe, on use de mille artifices indignes pour parvenir. Mais qui remédiera à ces maux? Il faut changer le goût et les habitudes de toute une nation; il faut lui donner de nouvelles lois. Qui le pourra entreprendre, si ce n'est un roi philosophe qui sache, par l'exemple de sa propre modération, faire honte à tous ceux qui aiment une dépense fastueuse, et encourager les sages, qui seront bien aises d'être autorisés dans une honnête frugalité?

Télémaque, écoutant ce discours, était comme un homme qui revient d'un profond sommeil : il sentait la vérité de ces paroles : et elles se gravaient dans son cœur comme un savant sculpteur imprime les traits qu'il veut sur le marbre, en sorte qu'il lui donne de la tendresse, de la vie et du mouvement. Télémaque ne répondait rien; mais, repassant tout ce qu'il venait d'entendre, il parcourait des yeux les choses qu'on avait changées dans la ville. Ensuite il disait à Mentor :

Vous avez fait d'Idoménée le plus sage de tous les rois; je ne le connais plus, ni lui ni son peuple. J'avoue même que ce que vous avez fait ici est infiniment plus grand que les victoires que nous venons de remporter. Le hasard et la force ont beaucoup de part aux succès de la guerre; il faut que nous partagions la gloire des combats avec nos soldats : mais tout votre ouvrage vient d'une seule tête; il a fallu que vous ayez travaillé seul contre un roi et contre tout son peuple, pour les corriger. Les succès de la guerre sont toujours funestes et odieux : ici tout est l'ouvrage d'une sagesse céleste; tout est doux, tout est pur, tout est aimable; tout marque une autorité qui est au-dessus de l'homme. Quand les hommes veulent de la gloire, que ne la cherchent-ils dans cette application à faire du bien? O qu'ils s'entendent mal en gloire, d'en espérer une solide en ravageant la terre, et en répandant le sang humain!

Mentor montra sur son visage une joie sensible de voir Télémaque si désabusé des victoires et des conquêtes, dans un âge où il était si naturel qu'il fût enivré de la gloire qu'il avait acquise.

Ensuite Mentor ajouta : Il est vrai que tout ce que vous voyez ici est bon et louable; mais sachez qu'on pourrait faire des choses encore meilleures. Idoménée modère ses passions, et s'applique à gouverner son peuple avec justice; mais il ne laisse pas de faire encore bien des fautes, qui sont des suites malheureuses de ses fautes anciennes. Quand les hommes veulent quitter le mal, le mal semble encore les poursuivre longtemps : il leur reste de mauvaises habitudes, un naturel affaibli, des erreurs invétérées, et des préventions presque incurables. Heureux ceux qui ne se sont jamais égarés! ils peuvent faire le bien plus parfaitement. Les dieux, ô Télémaque, vous demanderont plus qu'à Idoménée, parce que vous avez connu la vérité dès votre jeunesse, et que vous n'avez jamais été livré aux séductions d'une trop grande prospérité.

Idoménée, continuait Mentor, est sage et éclairé; mais il s'applique trop au détail, et ne médite pas assez le gros de ses affaires pour former des plans. L'habileté d'un roi, qui est au-dessus des autres hommes, ne consiste pas à faire tout par lui-même : c'est une vanité grossière que d'espérer d'en venir à bout, ou de vouloir persuader au monde qu'on en est capable. Un roi doit gouverner en choisissant et en conduisant ceux qui gouvernent sous lui : il ne faut pas qu'il fasse le détail, car c'est faire la fonction de ceux qui ont à travailler sous lui; il doit seulement s'en faire rendre compte, et en savoir assez pour entrer dans ce compte avec discernement. C'est merveilleusement gouverner, que de choisir, et d'appliquer selon leurs talents les gens qui gouvernent. Le suprême et le parfait gouvernement consiste a gouverner ceux qui gouvernent : il faut les observer, les éprouver, les modérer, les corriger, les animer, les élever, les rabaisser, les changer de places, et les tenir toujours dans sa main.

Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse, c'est se livrer à une jalousie pour les détails, qui consument le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses. Pour former de grands desseins, il faut avoir l'esprit libre et reposé; il faut penser à son aise, dans son entier dégagement de toutes les expéditions d'affaires épineuses. Un esprit épuisé par le détail est comme la lie du vin, qui n'a plus ni force ni délicatesse. Ceux qui gouvernent par le détail sont toujours déterminés par le présent, sans étendre leurs vues sur un avenir éloigné; ils sont toujours entraînés par l'affaire du jour où ils sont; et cette affaire étant seule à les occuper, elle les frappe trop, elle rétrécit leur esprit; car on ne juge sainement des affaires que quand on les compare toutes ensemble, et qu'on les place toutes dans un certain ordre, afin qu'elles aient de la suite et de la proportion. Manquer à suivre cette règle dans le gouvernement, c'est ressembler à un musicien qui se contenterait de trouver des sons harmonieux, et qui ne se mettrait point en peine de les unir et de les accorder pour en composer une musique douce et touchante. C'est ressembler aussi à un architecte qui croit avoir tout fait pourvu qu'il assemble de grandes colonnes et beaucoup de pierres bien taillées, sans penser à l'ordre et à la proportion des ornements de son édifice. Dans le temps qu'il fait un salon, il ne prévoit pas qu'il faudra faire un escalier convenable; quand il travaille au corps du bâtiment, il ne songe ni à la cour, ni au portail. Son ouvrage n'est qu'un assemblage confus de parties magnifiques, qui ne sont point faites les unes pour les autres; cet ouvrage, loin de lui faire honneur, est un monument qui éternisera sa honte; car l'ouvrage fait voir que l'ouvrier n'a pas su penser avec assez d'étendue pour concevoir à la fois le dessein général de tout son ouvrage : c'est un caractère d'esprit court et subalterne. Quand on est né avec ce génie borné au détail, on n'est propre qu'à exécuter sous autrui. N'en doutez pas, ô mon cher Télémaque, le gouvernement d'un royaume demande une certaine harmonie comme la musique, et de justes proportions comme l'architecture.

Si vous voulez que je me serve encore de la comparaison de ces arts, je vous ferai entendre combien les hommes qui gouvernent par le détail sont médiocres. Celui qui, dans un concert, ne chante que certaines choses, quoiqu'il les chante parfaitement, n'est qu'un chanteur; celui qui conduit tout le concert, et qui en règle à la fois toutes les parties, est le seul maître de musique. Tout de même celui qui taille des colonnes, ou qui élève un côté d'un bâtiment, n'est qu'un maçon; mais celui qui a pensé tout l'édifice, et qui en a toutes les proportions dans sa tête, est le seul architecte. Ainsi ceux qui travaillent, qui expédient, qui font le plus d'affaires, sont ceux qui gouvernent le moins; ils ne sont que les ouvriers subalternes. Le vrai génie qui conduit l'État est celui qui ne faisant rien fait tout faire, qui pense, qui invente, qui pénètre dans l'avenir, qui retourne dans le passé, qui arrange, qui proportionne, qui prépare de loin, qui se roidit sans cesse pour lutter contre la fortune, comme un nageur contre le torrent de l'eau; qui est attentif nuit et jour pour ne laisser rien au hasard. Croyez-vous, Télémaque, qu'un grand peintre travaille assidument depuis le matin jusqu'au soir, pour expédier plus promptement ses ouvrages? Non; cette gêne et ce travail servile éteindraient tout

le feu de son imagination : il ne travaillerait plus de génie ; il faut que tout se fasse irrégulièrement et par saillies, suivant que son génie le mène, et que son esprit l'excite. Croyez-vous qu'il passe son temps à broyer des couleurs et à préparer des pinceaux? Non, c'est l'occupation de ses élèves. Il se réserve le soin de penser ; il ne songe qu'à faire des traits hardis qui donnent de la noblesse, de la vie et de la passion à ses figures. Il a dans la tête les pensées et les sentiments des héros qu'il veut représenter ; il se transporte dans leurs siècles, et dans toutes les circonstances où ils ont été. A cette espèce d'enthousiasme il faut qu'il joigne une sagesse qui le retienne ; que tout soit vrai, correct, et proportionné l'un à l'autre. Croyez-vous, Télémaque, qu'il faille moins d'élévation de génie et d'effort de pensée pour faire un grand roi que pour faire un bon peintre? Concluez donc que l'occupation d'un roi doit être de penser, de former de grands projets, et de choisir les hommes propres à les exécuter sous lui.

Télémaque lui répondit : Il me semble que je comprends tout ce que vous dites ; mais si les choses allaient ainsi, un roi serait souvent trompé, n'entrant point par lui-même dans le détail. C'est vous-même qui vous trompez, repartit Mentor : ce qui empêche qu'on ne soit trompé, c'est la connaissance générale du gouvernement. Les gens qui n'ont point de principes dans les affaires, et qui n'ont point le vrai discernement des esprits, vont toujours comme à tâtons ; c'est un hasard quand ils ne se trompent pas ; ils ne savent pas même précisément ce qu'ils cherchent, ni à quoi ils doivent tendre ; ils ne savent que se défier, et se défient plutôt des honnêtes gens qui les contredisent, que des trompeurs qui les flattent. Au contraire, ceux qui ont des principes pour le gouvernement, et qui se connaissent en hommes, savent ce qu'ils doivent chercher en eux, et les moyens d'y parvenir ; ils reconnaissent assez, du moins en gros, si les gens dont ils se servent sont des instruments propres à leurs desseins, et s'ils entrent dans leurs vues pour tendre au but qu'ils se proposent. D'ailleurs, comme ils ne se jettent point dans des détails accablants, ils ont l'esprit plus libre pour envisager d'une seule vue le gros de l'ouvrage, et pour observer s'il s'avance vers la fin principale. S'ils sont trompés, du moins ils ne le sont guère dans l'essentiel. D'ailleurs ils sont au-dessus des petites jalousies qui marquent un esprit borné et une âme basse : ils comprennent qu'on ne peut éviter d'être trompé dans les grandes affaires, puisqu'il faut s'y servir des hommes, qui sont si souvent trompeurs. On perd plus dans l'irrésolution où jette la défiance, qu'on ne perdrait à se laisser un peu tromper. On est trop heureux quand on n'est trompé que dans des choses médiocres ; les grandes ne laissent pas de s'acheminer, et c'est la seule chose dont un grand homme doit être en peine. Il faut réprimer sévèrement la tromperie, quand on la découvre ; mais il faut compter sur quelque tromperie, si l'on ne veut point être véritablement trompé. Un artisan, dans sa boutique, voit tout de ses propres yeux, et fait tout de ses propres mains ; mais un roi, dans un grand État, ne peut tout faire ni tout voir. Il ne doit faire que les choses que nul autre ne peut faire sous lui, il ne doit voir que ce qui entre dans la décision des choses importantes.

Enfin Mentor dit à Télémaque : Les dieux vous aiment, et vous préparent un règne plein de sagesse. Tout ce que vous voyez ici est fait moins pour la gloire d'Idoménée que pour votre instruction. Tous ces sages établissements que vous admirez dans Salente ne sont que l'ombre de ce que vous ferez un jour à Ithaque, si vous répondez par vos vertus à votre haute destinée. Il est temps que nous songions à partir d'ici ; Idoménée tient un vaisseau prêt pour notre retour.

Aussitôt Télémaque ouvrit son cœur à son ami, mais avec quelque peine, sur un attachement qui lui faisait regretter Salente. Vous me blâmerez peut-être, lui dit-il, de prendre trop facilement des inclinations dans les lieux où je passe ; mais mon cœur me ferait de continuels reproches, si je vous cachais que j'aime Antiope, fille d'Idoménée. Non, mon cher Mentor, ce n'est point une passion aveugle comme celle dont vous m'avez guéri dans l'île de Calypso : j'ai bien reconnu la profondeur de la plaie que l'Amour m'avait faite auprès d'Eucharis ; je ne puis encore prononcer son nom sans être troublé ; le temps et l'absence n'ont pu l'effacer. Cette expérience funeste m'apprend à me défier de moi-même. Mais pour Antiope, ce que je sens n'a rien de semblable : ce n'est point amour passionné ; c'est goût, c'est estime, c'est persuasion que je serais heureux, si je passais ma vie avec elle. Si jamais les dieux me rendent mon père, et qu'ils me permettent de choisir une femme, Antiope sera mon épouse. Ce qui me touche en elle, c'est son silence, sa modestie, sa retraite, son travail assidu, son industrie pour les ouvrages de laine et de broderie, son application à conduire toute la maison de son père depuis que sa mère est morte, son mépris des vaines parures, l'oubli et l'ignorance même qui paraît en elle de sa beauté. Quand Idoménée lui ordonne de mener les danses des jeunes Crétoises au son des flûtes, on la

prendrait pour la riante Vénus, qui est accompagnée des Grâces. Quand il la mène avec lui à la chasse dans les forêts, elle paraît majestueuse et adroite à tirer de l'arc, comme Diane au milieu de ses Nymphes : elle seule ne le sait pas, et tout le monde l'admire. Quand elle entre dans les temples des dieux, et qu'elle porte sur sa tête les choses sacrées dans des corbeilles, on croirait qu'elle est elle-même la divinité qui habite dans les temples. Avec quelle crainte et quelle religion l'avons-nous vue offrir des sacrifices, et fléchir la colère des dieux, quand il a fallu expier quelque faute ou détourner quelque funeste présage! Enfin, quand on la voit avec une troupe de femmes, tenant en sa main une aiguille d'or, on croit que c'est Minerve même qui a pris sur la terre une forme humaine, et qui inspire aux hommes les beaux-arts; elle anime les autres à travailler; elle leur adoucit le travail et l'ennui par les charmes de sa voix lorsqu'elle chante toutes les merveilleuses histoires des dieux; et elle surpasse la plus exquise peinture par la délicatesse de ses broderies. Heureux l'homme qu'un doux hymen unira avec elle! il n'aura à craindre que de la perdre, et de lui survivre.

Je prends ici, mon cher Mentor, les dieux à témoins que je suis tout prêt à partir : j'aimerai Antiope tant que je vivrai; mais elle ne retardera pas d'un moment mon retour à Ithaque. Si un autre la devait posséder, je passerais le reste de mes jours avec tristesse et amertume; mais enfin je la quitterais. Quoique je sache que l'absence peut me la faire perdre, je ne veux ni lui parler, ni parler à son père de mon amour; car je ne dois en parler qu'à vous seul, jusqu'à ce qu'Ulysse, remonté sur son trône, m'ait déclaré qu'il y consent. Vous pouvez reconnaître par là, mon cher Mentor, combien cet attachement est différent de la passion dont vous m'avez vu aveuglé pour Eucharis.

Mentor répondit à Télémaque : Je conviens de cette différence. Antiope est douce, simple et sage; ses mains ne méprisent point le travail; elle prévoit de loin; elle pourvoit à tout; elle sait se taire, et agir de suite sans empressement; elle est à toute heure occupée, et ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos : le bon ordre de la maison de son père est sa gloire; elle en est plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout, et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner (choses qui font haïr presque toutes les femmes), elle s'est rendue aimable à toute la maison : c'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes. D'un seul regard elle se fait entendre, et on craint de lui déplaire; elle donne des ordres précis; elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter; elle reprend avec bonté, et en reprenant elle encourage. Le cœur de son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre. Vous avez raison, Télémaque; Antiope est un trésor digne d'être cherché dans les terres les plus éloignées. Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornements; son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion : elle ne parle que pour la nécessité; et si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres. Dès qu'elle parle, tout le monde se tait, et elle en rougit : peu s'en faut qu'elle ne supprime ce qu'elle a voulu dire, quand elle aperçoit qu'on l'écoute si attentivement. A peine l'avons-nous entendue parler.

Vous souvenez-vous, ô Télémaque, d'un jour que son père la fit venir? Elle parut, les yeux baissés, couverte d'un grand voile; elle ne parla que pour modérer la colère d'Idoménée, qui voulait faire punir rigoureusement un de ses esclaves : d'abord elle entra dans sa peine, puis elle le calma; enfin elle lui fit entendre ce qui pouvait excuser ce malheureux; et, sans faire sentir au roi qu'il s'était trop emporté, elle lui inspira des sentiments de justice et de compassion. Thétys, quand elle flatte le vieux Nérée, n'apaise pas avec plus de douceur les flots irrités. Ainsi Antiope, sans prendre aucune autorité, et sans se prévaloir de ses charmes, maniera un jour le cœur de son époux comme elle touche maintenant sa lyre, quand elle veut en tirer les plus tendres accords. Encore une fois, Télémaque, votre amour pour elle est juste; les dieux vous la destinent : vous l'aimez d'un amour raisonnable; il faut attendre qu'Ulysse vous la donne. Je vous loue de n'avoir point voulu lui découvrir vos sentiments : mais sachez que, si vous eussiez pris quelque détour pour lui apprendre vos desseins, elle les aurait rejetés, et aurait cessé de vous estimer. Elle ne se promettra jamais à personne; elle se laissera donner par son père; elle ne prendra jamais pour époux qu'un homme qui craigne les dieux, et qui remplisse toutes les bienséances. Avez-vous observé, comme moi, qu'elle se montre encore moins, et qu'elle baisse plus les yeux depuis votre retour? Elle sait tout ce qui vous est arrivé d'heureux dans la guerre; elle n'ignore ni votre naissance, ni vos aventures, ni tout ce que les dieux ont mis en vous : c'est ce qui la rend si modeste et si réservée. Allons, Télémaque, allons vers Ithaque; il ne me reste plus qu'à vous faire trouver votre père, et qu'à vous mettre en état d'obtenir une femme di-

gne de l'âge d'or : fût-elle bergere dans la froide Algide, au lieu qu'elle est fille du roi de Salente, vous seriez trop heureux de la posséder.

Idoménée, qui craignait le départ de Télémaque et de Mentor, ne songeait qu'à le retarder : il représenta à Mentor qu'il ne pouvait régler sans lui un différend qui s'était élevé entre Diophanes, prêtre de Jupiter Conservateur, et Héliodore, prêtre d'Apollon, sur les présages qu'on tire du vol des oiseaux et des entrailles des victimes.

Pourquoi, lui répondit Mentor, vous mêleriez-vous des choses sacrées! laissez-en la décision aux Étruriens, qui ont la tradition des plus anciens oracles, et qui sont inspirés pour être les interprètes des dieux : employez seulement votre autorité à étouffer ces disputes dès leur naissance. Ne montrez ni partialité ni prévention; contentez-vous d'appuyer la décision quand elle sera faite : souvenez-vous qu'un roi doit être soumis à la religion, et qu'il ne doit jamais entreprendre de la régler. La religion vient des dieux, elle est au-dessus des rois. Si les rois se mêlent de la religion, au lieu de la protéger, ils la mettront en servitude. Les rois sont si puissants, et les autres hommes sont si faibles, que tout sera en péril d'être altéré au gré des rois, si on les fait entrer dans les questions qui regardent les choses sacrées. Laissez donc en pleine liberté la décision aux amis des dieux, et bornez-vous à réprimer ceux qui n'obéiraient pas à leur jugement quand il aura été prononcé.

Ensuite Idoménée se plaignit de l'embarras où il était sur un grand nombre de procès entre divers particuliers, qu'on le pressait de juger. Décidez, lui répondait Mentor, toutes les questions nouvelles qui vont à établir des maximes générales de jurisprudence, et à interpréter les lois; mais ne vous chargez jamais de juger les causes particulières. Elles viendraient toutes en foule vous assiéger; vous seriez l'unique juge de tout votre peuple; tous les autres juges, qui sont sous vous, deviendraient inutiles; vous seriez accablé, et les petites affaires vous déroberaient aux grandes, sans que vous puissiez suffire à régler le détail des petites. Gardez-vous donc bien de vous jeter dans cet embarras; renvoyez les affaires des particuliers aux juges ordinaires : ne faites que ce que nul autre ne peut faire pour vous soulager; vous ferez alors les véritables fonctions de roi.

On me presse encore, disait Idoménée, de faire certains mariages. Les personnes d'une naissance distinguée qui m'ont suivi dans toutes les guerres, et qui ont perdu de très-grands biens en me servant, voudraient trouver une espèce de récompense en épousant certaines filles riches : je n'ai qu'un mot à dire pour leur procurer ces établissements. Il est vrai, répondait Mentor, qu'il ne vous en coûterait qu'un mot; mais ce mot lui-même vous coûterait trop cher. Voudriez-vous ôter aux pères et aux mères la liberté et la consolation de choisir leurs gendres, et par conséquent leurs héritiers? Ce serait mettre toutes les familles dans le plus rigoureux esclavage; vous vous rendriez responsable de tous les malheurs domestiques de vos citoyens. Les mariages ont assez d'épines, sans leur donner encore cette amertume. Si vous avez des serviteurs fidèles à récompenser, donnez-leur des terres incultes : ajoutez-y des rangs et des honneurs proportionnés à leur condition et à leurs services; ajoutez-y, s'il le faut, quelque argent pris par vos épargnes sur les fonds destinés à votre dépense : mais ne payez jamais vos dettes en sacrifiant les filles riches malgré leur parenté.

Idoménée passa bientôt de cette question à une autre. Les Sybarites, disait-il, se plaignent de ce que nous avons usurpé des terres qui leur appartiennent, et de ce que nous les avons données, comme des champs à défricher, aux étrangers que nous avons attirés depuis peu ici. Céderai-je à ces peuples? Si je le fais, chacun croira qu'il n'a qu'à former des prétentions sur nous. Il n'est pas juste, répondit Mentor, de croire les Sybarites dans leur propre cause, mais il n'est pas juste aussi de vous croire dans la vôtre. Qui croirons-nous donc? repartit Idoménée. Il ne faut croire, poursuivit Mentor, aucune des deux parties; mais il faut prendre pour arbitre un peuple voisin qui ne soit suspect d'aucun côté; tels sont les Sipontins; ils n'ont aucun intérêt contraire aux vôtres.

Mais suis-je obligé, répondait Idoménée, à croire quelque arbitre? ne suis-je pas roi? Un souverain est-il obligé à se soumettre à des étrangers sur l'étendue de sa domination? Mentor reprit ainsi le discours : Puisque vous voulez tenir ferme, il faut que vous jugiez que votre droit est bon : d'un autre côté, les Sybarites ne relâchent rien; ils soutiennent que leur droit est certain. Dans cette opposition de sentiments, il faut qu'un arbitre, choisi par les parties, vous accommode, ou que le sort des armes décide; il n'y a point de milieu. Si vous entriez dans une république où il n'y eût ni magistrats ni juges, et où chaque famille se crût en droit de se faire justice à elle-même, par violence, sur toutes ses prétentions contre ses voisins, vous déploreriez le malheur d'une telle nation, et vous auriez horreur de cet affreux désordre, où toutes les familles s'armeraient les unes contre les autres.

Croyez-vous que les dieux regardent avec moins d'horreur le monde entier, qui est la république universelle, si chaque peuple, qui n'y est que comme une grande famille, se croit en plein droit de se faire, par violence, justice à soi-même sur toutes ses prétentions contre les autres peuples voisins? Un particulier qui possède un champ, comme l'héritage de ses ancêtres, ne peut s'y maintenir que par l'autorité des lois, et par le jugement du magistrat; il serait très-sévèrement puni comme un séditieux, s'il voulait conserver par la force ce que la justice lui a donné. Croyez-vous que les rois puissent employer d'abord la violence pour soutenir leurs prétentions, sans avoir tenté toutes les voies de douceur et d'humanité? La justice n'est-elle pas encore plus sacrée et plus inviolable pour les rois, par rapport à des pays entiers, que pour les familles, par rapport à quelques champs labourés? Sera-t-on injuste et ravisseur, quand on ne prend que quelques arpents de terre? sera-t-on juste, sera-t-on héros, quand on prend des provinces? Si on se prévient, si on se flatte, si on s'aveugle dans les petits intérêts de particuliers, ne doit-on pas encore plus craindre de se flatter et de s'aveugler sur les grands intérêts d'État? Se croira-t-on soi-même dans une matière où l'on a tant de raisons de se défier de soi? ne craindra-t-on point de se tromper, dans des cas où l'erreur d'un seul homme a des conséquences affreuses? L'erreur d'un roi qui se flatte sur ses prétentions cause souvent des ravages, des famines, des massacres, des pestes, des dépravations de mœurs, dont les effets funestes s'étendent jusque dans les siècles les plus reculés. Un roi, qui assemble toujours tant de flatteurs autour de lui, ne craindra-t-il point d'être flatté en ces occasions? S'il convient de quelque arbitre pour terminer le différend, il montre son équité, sa bonne foi, sa modération. Il publie les solides raisons sur lesquelles sa cause est fondée. L'arbitre choisi est un médiateur amiable, et non un juge de rigueur. On ne se soumet pas aveuglément à ses décisions; mais on a pour lui une grande déférence : il ne prononce pas une sentence en juge souverain, mais il fait des propositions, et on sacrifie quelque chose par ses conseils, pour conserver la paix. Si la guerre vient, malgré tous les soins qu'un roi prend pour conserver la paix, il a du moins alors pour lui le témoignage de sa conscience, l'estime de ses voisins, et la juste protection des dieux. Idoménée, touché de ce discours, consentit que les Sipontins fussent médiateurs entre lui et les Sybarites.

Alors le roi, voyant que tous les moyens de retenir les deux étrangers lui échappaient, essaya de les arrêter par un lien plus fort. Il avait remarqué que Télémaque aimait Antiope; et il espéra de le prendre par cette passion. Dans cette vue, il la fit chanter plusieurs fois pendant des festins. Elle le fit pour ne désobéir pas à son père, mais avec tant de modestie et de tristesse, qu'on voyait bien la peine qu'elle souffrait en obéissant. Idoménée alla jusqu'à vouloir qu'elle chantât la victoire remportée sur les Dauniens et sur Adraste : mais elle ne put se résoudre à chanter les louanges de Télémaque; elle s'en défendit avec respect, et son père n'osa la contraindre. Sa voix douce et touchante pénétrait le cœur du jeune fils d'Ulysse; il était tout ému. Idoménée, qui avait les yeux attachés sur lui, jouissait du plaisir de remarquer son trouble. Mais Télémaque ne faisait pas semblant d'apercevoir les desseins du roi; il ne pouvait s'empêcher, en ces occasions, d'être fort touché; mais la raison était en lui au-dessus du sentiment, et ce n'était plus ce même Télémaque qu'une passion tyrannique avait autrefois captivé dans l'île de Calypso. Pendant qu'Antiope chantait, il gardait un profond silence; dès qu'elle avait fini, il se hâtait de tourner la conversation sur quelque autre matière.

Le roi, ne pouvant par cette voie réussir dans son dessein, prit enfin la résolution de faire une grande chasse, dont il voulut, contre la coutume, donner le plaisir à sa fille. Antiope pleura, ne voulant point y aller; mais il fallut exécuter l'ordre absolu de son père. Elle monte un cheval écumant, fougueux, et semblable à ceux que Castor domptait pour les combats : elle le conduit sans peine : une troupe de jeunes filles la suit avec ardeur; elle paraît au milieu d'elles comme Diane dans les forêts. Le roi la voit, et il ne peut se lasser de la voir; en la voyant, il oublie tous ses malheurs passés. Télémaque la voit aussi, et il est encore plus touché de la modestie d'Antiope que de son adresse et de toutes ses grâces.

Les chiens poursuivaient un sanglier d'une grandeur énorme, et furieux comme celui de Calydon : ses longues soies étaient dures et hérissées comme des dards; ses yeux étincelants étaient pleins de sang et de feu : son souffle se faisait entendre de loin, comme le bruit sourd des vents séditieux, quand Éole les rappelle dans son antre pour apaiser les tempêtes; ses défenses longues et crochues comme la faux tranchante des moissonneurs, coupaient le tronc des arbres. Tous les chiens qui osaient en approcher étaient déchirés; les plus hardis chasseurs, en le poursuivant, craignaient de l'atteindre. Antiope, légère à la course comme les vents, ne craignit point de l'attaquer de près; elle lui lance un trait

qui le perce au-dessus de l'épaule. Le sang de l'animal farouche ruisselle, et le rend plus furieux; il se tourne vers celle qui l'a blessé. Aussitôt le cheval d'Antiope, malgré sa fierté, frémit et recule; le sanglier monstrueux s'élance contre lui, semblable aux pesantes machines qui ébranlent les murailles des plus fortes villes. Le coursier chancelle, et est abattu: Antiope se voit par terre, hors d'état d'éviter le coup fatal de la défense du sanglier animé contre elle. Mais Télémaque, attentif au danger d'Antiope, était déjà descendu de cheval plus prompt que les éclairs; il se jette entre le cheval abattu et le sanglier qui revient pour venger son sang; il tient dans ses mains un long dard, et l'enfonce presque tout entier dans le flanc de l'horrible animal, qui tombe plein de rage.

A l'instant, Télémaque en coupe la hure, qui fait encore peur quand on la voit de près, et qui étonne tous les chasseurs. Il la présente à Antiope: elle en rougit; elle consulte des yeux son père, qui, après avoir été saisi de frayeur, est transporté de joie de la voir hors du péril, et lui fait signe qu'elle doit accepter ce don. En le prenant, elle dit à Télémaque : Je reçois de vous avec reconnaissance un autre don plus grand, car je vous dois la vie. A peine eut-elle parlé, qu'elle craignit d'avoir trop dit; elle baissa les yeux, et Télémaque, qui vit son embarras, n'osa lui dire que ces paroles : Heureux le fils d'Ulysse d'avoir conservé une vie si précieuse! mais plus heureux encore s'il pouvait passer la sienne auprès de vous! Antiope, sans lui répondre, rentra brusquement dans la troupe de ses jeunes compagnes, où elle remonta à cheval.

Idoménée aurait, dès ce moment, promis sa fille à Télémaque; mais il espéra d'enflammer davantage sa passion en le laissant dans l'incertitude, et crut même le retenir encore à Salente par le désir d'assurer son mariage. Idoménée raisonnait ainsi en lui-même; mais les dieux se jouent de la sagesse des hommes. Ce qui devait retenir Télémaque fut précisément ce qui le pressa de partir : ce qu'il commençait à sentir le mit dans une juste défiance de lui-même. Mentor redoubla ses soins pour lui inspirer un désir impatient de s'en retourner à Ithaque; et il pressa en même temps Idoménée de le laisser partir : le vaisseau était déjà prêt. Car Mentor, qui réglait tous les moments de la vie de Télémaque, pour l'élever à la plus haute gloire, ne l'arrêtait en chaque lieu qu'autant qu'il le fallait pour exercer sa vertu, et pour lui faire acquérir de l'expérience. Mentor avait eu soin de faire préparer le vaisseau dès l'arrivée de Télémaque.

Mais Idoménée, qui avait eu beaucoup de répugnance à le voir préparer, tomba dans une tristesse mortelle, et dans une désolation à faire pitié, lorsqu'il vit que ses deux hôtes, dont il avait tiré tant de secours, allaient l'abandonner. Il se renfermait dans les lieux les plus secrets de sa maison : là il soulageait son cœur en poussant des gémissements et en versant des larmes; il oubliait le besoin de se nourrir : le sommeil n'adoucissait plus ses cuisantes peines; il se desséchait, il se consumait, par ses inquiétudes. Semblable à un grand arbre qui couvre la terre de l'ombre de ses rameaux épais, et dont un ver commence à ronger la tige dans les canaux déliés où la séve coule pour sa nourriture; cet arbre, que les vents n'ont jamais ébranlé, que la terre féconde se plaît à nourrir dans son sein, et que la hache du laboureur a toujours respecté, ne laisse pas de languir sans qu'on puisse découvrir la cause de son mal; il se flétrit, il se dépouille de ses feuilles qui sont sa gloire; il ne montre plus qu'un tronc couvert d'une écorce entr'ouverte, et des branches sèches : tel parut Idoménée dans sa douleur.

Télémaque attendri n'osait lui parler : il craignait le jour du départ, il cherchait des prétextes pour le retarder, et il serait demeuré longtemps dans cette incertitude, si Mentor ne lui eût dit : Je suis bien aise de vous voir si changé. Vous étiez né dur et hautain; votre cœur ne se laissait toucher que de vos commodités et de vos intérêts; mais vous êtes enfin devenu homme, et vous commencez, par l'expérience de vos maux, à compatir à ceux des autres. Sans cette compassion, on n'a ni bonté, ni vertu, ni capacité pour gouverner les hommes : mais il ne faut pas la pousser trop loin, ni tomber dans une amitié faible. Je parlerais volontiers à Idoménée pour le faire consentir à notre départ, et je vous épargnerais l'embarras d'une conversation si fâcheuse; mais je ne veux point que la mauvaise honte et la timidité dominent votre cœur. Il faut que vous vous accoutumiez à mêler le courage et la fermeté avec une amitié tendre et sensible. Il faut craindre d'affliger les hommes sans nécessité; il faut entrer dans leur peine, quand on ne peut éviter de leur en faire; et adoucir le plus qu'on peut le coup qu'il est impossible de leur épargner entièrement. C'est pour chercher cet adoucissement, répondit Télémaque que j'aimerais mieux qu'Idoménée apprît notre départ par vous que par moi.

Mentor lui dit aussitôt : Vous vous trompez, mon cher Télémaque; vous êtes né comme les enfants des rois nourris dans la pourpre, qui veulent que tout se fasse à leur mode, et que toute la nature obéisse à leurs volontés, mais qui n'ont la force de résister à personne en face. Ce n'est pas qu'ils se soucient des hommes, ni qu'ils craignent par bonté de les

affliger; mais c'est que, pour leur propre commodite, ils ne veulent point voir autour d'eux des visages tristes et mécontents. Les peines et les misères des hommes ne les touchent point, pourvu qu'elles ne soient pas sous leurs yeux; s'ils en entendent parler, ce discours les importune et les attriste. Pour leur plaire, il faut toujours dire que tout va bien : et pendant qu'ils sont dans leurs plaisirs, ils ne veulent rien voir ni entendre qui puisse interrompre leurs joies. Faut-il reprendre, corriger, détromper quelqu'un, résister aux prétentions et aux passions injustes d'un homme importun; ils en donneront toujours la commission à quelque autre personne : plutôt que de parler eux-mêmes avec une douce fermeté dans ces occasions, ils se laisseraient plutôt arracher les grâces les plus injustes; ils gâteraient leurs affaires les plus importantes, faute de savoir décider contre le sentiment de ceux auxquels ils ont affaire tous les jours. Cette faiblesse qu'on sent en eux fait que chacun ne songe qu'à s'en prévaloir : on les presse, on les importune, on les accable, et on réussit en les accablant. D'abord on les flatte et on les encense pour s'insinuer; mais dès qu'on est dans leur confiance, et qu'on est auprès d'eux dans des emplois de quelque autorité, on les mène loin, on leur impose le joug : ils en gémissent, ils veulent souvent le secouer; mais ils le portent toute leur vie. Ils sont jaloux de ne paraître point gouvernés, et ils le sont toujours : ils ne peuvent même se passer de l'être : car ils sont semblables à ces faibles tiges de vigne qui, n'ayant par elles-mêmes aucun soutien, rampent toujours autour du tronc de quelque grand arbre. Je ne souffrirai point, ô Télémaque, que vous tombiez dans ce défaut, qui rend un homme imbécile pour le gouvernement. Vous qui êtes tendre jusqu'à n'oser parler à Idoménée, vous ne serez plus touché de ses peines dès que vous serez sorti de Salente; ce n'est point sa douleur qui vous attendrit, c'est sa présence qui vous embarrasse. Allez parler vous-même à Idoménée; apprenez en cette occasion à être tendre et ferme tout ensemble : montrez-lui votre douleur de le quitter; mais montrez-lui aussi d'un ton décisif la nécessité de notre départ.

Télémaque n'osait ni résister à Mentor, ni aller trouver Idoménée; il était honteux de sa crainte, et n'avait pas le courage de la surmonter : il hésitait; il faisait deux pas, et revenait incontinent pour alléguer à Mentor quelque nouvelle raison de différer. Mais le seul regard de Mentor lui ôtait la parole, et faisait disparaître tous ses beaux prétextes. Est-ce donc là, disait Mentor en souriant, ce vainqueur des Dauniens, ce libérateur de la grande Hespérie, ce fils du sage Ulysse, qui doit être après lui l'oracle de la Grèce! Il n'ose dire à Idoménée qu'il ne peut plus retarder son retour dans sa patrie, pour revoir son père! O peuples d'Ithaque, combien serez-vous malheureux un jour, si vous avez un roi que la mauvaise honte domine, et qui sacrifie les plus grands intérêts à ses faiblesses sur les plus petites choses! Voyez, Télémaque, quelle différence il y a entre la valeur dans les combats et le courage dans les affaires : vous n'avez point craint les armes d'Adraste, et vous craignez la tristesse d'Idoménée. Voilà ce qui déshonore les princes qui ont fait les plus grandes actions : après avoir paru des héros dans la guerre, ils se montrent les derniers des hommes dans les occasions communes, où d'autres se soutiennent avec vigueur.

Télémaque, sentant la vérité de ces paroles, et piqué de ce reproche, partit brusquement sans s'écouter lui-même. Mais à peine commença-t-il à paraître dans le lieu où Idoménée était assis, les yeux baissés, languissant et abattu de tristesse, qu'ils se craignirent l'un l'autre; ils n'osaient se regarder; ils s'entendaient sans se rien dire, et chacun craignait que l'autre ne rompît le silence : ils se mirent tous deux à pleurer. Enfin Idoménée, pressé d'un excès de douleur, s'écria : A quoi sert de rechercher la vertu, si elle récompense si mal ceux qui l'aiment? Après m'avoir montré ma faiblesse, on m'abandonne! eh bien! je vais retomber dans tous mes malheurs : qu'on ne me parle plus de bien gouverner; non, je ne puis le faire; je suis las des hommes. Où voulez-vous aller, Télémaque? Votre père n'est plus; vous le cherchez inutilement. Ithaque est en proie à vos ennemis; ils vous feront périr, si vous y retournez. Demeurez ici; vous serez mon gendre et mon héritier : vous régnerez après moi. Pendant ma vie même, vous aurez ici un pouvoir absolu; ma confiance en vous sera sans bornes. Que si vous êtes insensible à tous ces avantages, du moins laissez-moi Mentor, qui est toute ma ressource. Parlez; répondez-moi : n'endurcissez pas votre cœur; ayez pitié du plus malheureux de tous les hommes. Quoi! vous ne dites rien! Ah! je comprends combien les dieux me sont cruels; je le sens encore plus rigoureusement qu'en Crète, lorsque je perçai mon propre fils.

Enfin Télémaque lui répondit d'une voix troublée et timide : Je ne suis point à moi; les destinées me rappellent dans ma patrie. Mentor, qui a la sagesse des dieux, m'ordonne en leur nom de partir. Que voulez-vous que je fasse? Renoncerai-je à mon père, à ma mère, à ma patrie, qui me doit être encore plus chère qu'eux? Étant né pour être roi, je ne suis pas destiné à une vie douce et tranquille, ni à suivre

mes inclinations. Votre royaume est plus riche et plus puissant que celui de mon père; mais je dois préférer ce que les dieux me destinent, à ce que vous avez la bonté de m'offrir. Je me croirais heureux si j'avais Antiope pour épouse, sans espérance de votre royaume: mais, pour m'en rendre digne, il faut que j'aille où mes devoirs m'appellent, et que ce soit mon père qui vous la demande pour moi. Ne m'avez-vous pas promis de me renvoyer à Ithaque? N'est-ce pas sur cette promesse que j'ai combattu pour vous contre Adraste avec les alliés? Il est temps que je songe à réparer mes malheurs domestiques. Les dieux, qui m'ont donné à Mentor, ont aussi donné Mentor au fils d'Ulysse pour lui faire remplir ses destinées. Voulez-vous que je perde Mentor, après avoir perdu tout le reste? Je n'ai plus ni biens, ni retraite, ni père, ni mère, ni patrie assurée; il ne me reste qu'un homme sage et vertueux, qui est le plus précieux don de Jupiter : jugez vous-même si je puis y renoncer, et consentir qu'il m'abandonne. Non, je mourrais plutôt. Arrachez-moi la vie; la vie n'est rien : mais ne m'arrachez pas Mentor.

A mesure que Télémaque parlait, sa voix devenait plus forte, et sa timidité disparaissait. Idoménée ne savait que répondre, et ne pouvait demeurer d'accord de ce que le fils d'Ulysse lui disait. Lorsqu'il ne pouvait plus parler, du moins il tâchait, par ses regards et par ses gestes, de faire pitié. Dans ce moment, il vit paraître Mentor, qui lui dit ces graves paroles :

Ne vous affligez point : nous vous quittons; mais la sagesse qui préside aux conseils des dieux demeurera sur vous : croyez seulement que vous êtes trop heureux que Jupiter nous ait envoyés ici pour sauver votre royaume, et pour vous ramener de vos égarements. Philoclès, que nous vous avons rendu, vous servira fidèlement : la crainte des dieux, le goût de la vertu, l'amour des peuples, la compassion pour les misérables, seront toujours dans son cœur. Écoutez-le, servez-vous de lui avec confiance et sans jalousie. Le plus grand service que vous puissiez en tirer est de l'obliger à vous dire tous vos défauts sans adoucissement. Voilà en quoi consiste le plus grand courage d'un bon roi, que de chercher de vrais amis qui lui fassent remarquer ses fautes. Pourvu que vous ayez ce courage, notre absence ne vous nuira point, et vous vivrez heureux : mais si la flatterie, qui se glisse comme un serpent, retrouve un chemin jusqu'à votre cœur, pour vous mettre en défiance contre les conseils désintéressés, vous êtes perdu. Ne vous laissez point abattre mollement à la douleur; mais efforcez-vous de suivre la vertu. J'ai dit à Philoclès tout ce qu'il doit faire pour vous soulager, et pour n'abuser jamais de votre confiance; je puis vous répondre de lui : les dieux vous l'ont donné comme ils m'ont donné à Télémaque. Chacun doit suivre courageusement sa destinée; il est inutile de s'affliger. Si jamais vous aviez besoin de mon secours, après que j'aurai rendu Télémaque à son père et à son pays, je reviendrais vous voir. Que pourrais-je faire qui me donnât un plaisir plus sensible? Je ne cherche ni biens ni autorité sur la terre; je ne veux qu'aider ceux qui cherchent la justice et la vertu. Pourrais-je oublier jamais la confiance et l'amitié que vous m'avez témoignées?

A ces mots, Idoménée fut tout à coup changé; il sentit son cœur apaisé, comme Neptune de son trident apaise les flots en courroux et les plus noires tempêtes : il restait seulement en lui une douleur douce et paisible; c'était plutôt une tristesse et un sentiment tendre, qu'une vive douleur. Le courage, la confiance, la vertu, l'espérance du secours des dieux, commencèrent à renaître au dedans de lui.

Eh bien! dit-il, mon cher Mentor, il faut donc tout perdre, et ne se point décourager! Du moins souvenez-vous d'Idoménée, quand vous serez arrivés à Ithaque, où votre sagesse vous comblera de prospérités. N'oubliez pas que Salente fut votre ouvrage, et que vous y avez laissé un roi malheureux qui n'espère qu'en vous. Allez, digne fils d'Ulysse, je ne vous retiens plus; je n'ai garde de résister aux dieux, qui m'avaient prêté un si grand trésor. Allez aussi, Mentor, le plus grand et le plus sage de tous les hommes (si toutefois l'humanité peut faire ce que j'ai vu en vous, et si vous n'êtes point une divinité sous une forme empruntée pour instruire les hommes faibles et ignorants), allez conduire le fils d'Ulysse, plus heureux de vous avoir que d'être le vainqueur d'Adraste. Allez tous deux; je n'ose plus parler, pardonnez mes soupirs. Allez, vivez, soyez heureux ensemble; il ne me reste plus rien au monde, que le souvenir de vous avoir possédés ici. O beaux jours! trop heureux jours! jours dont je n'ai pas assez connu le prix! jours trop rapidement écoulés! vous ne reviendrez jamais! jamais mes yeux ne reverront ce qu'ils voient.

Mentor prit ce moment pour le départ; il embrassa Philoclès, qui l'arrosa de ses larmes sans pouvoir parler. Télémaque voulut prendre Mentor par la main pour le tirer de celle d'Idoménée; mais Idoménée, prenant le chemin du port, se mit entre Mentor et Télémaque : il les regardait; il gémissait; il commençait des paroles entrecoupées, et n'en pouvait achever aucune.

Cependant on entend des cris confus sur le rivage

couvert de matelots; on tend les cordages, le vent favorable s'élève. Télémaque et Mentor, les larmes aux yeux, prennent congé du roi, qui les tient longtemps serrés entre ses bras, et qui les suit des yeux aussi loin qu'il le peut.

LIVRE XVIII.

Pendant la navigation, Télémaque s'entretient avec Mentor sur les principes d'un sage gouvernement, et en particulier sur les moyens de connaître les hommes, pour les chercher et les employer selon leurs talents. Pendant cet entretien, le calme de la mer les oblige à relâcher dans une île où Ulysse venait d'aborder. Télémaque le rencontre, et lui parle sans le reconnaître; mais, après l'avoir vu s'embarquer, il ressent un trouble secret dont il ne peut concevoir la cause. Mentor la lui explique, et l'assure qu'il rejoindra bientôt son père : puis il éprouve encore sa patience, en retardant son départ, pour faire un sacrifice à Minerve. Enfin la déesse elle-même, cachée sous la figure de Mentor, reprend sa forme, et se fait connaître. Elle donne à Télémaque ses dernières instructions, et disparaît. Alors Télémaque se hâte de partir, et arrive à Ithaque, où il retrouve son père chez le fidèle Eumée.

Déjà les voiles s'enflent, on lève les ancres; la terre semble s'enfuir, le pilote expérimenté aperçoit de loin la montagne de Leucate, dont la tête se cache dans un tourbillon de frimas glacés, et les monts Acrocérauniens, qui montrent encore un front orgueilleux au ciel, après avoir été si souvent écrasés par la foudre.

Pendant cette navigation, Télémaque disait à Mentor : Je crois maintenant concevoir les maximes de gouvernement que vous m'avez expliquées. D'abord elles me paraissaient comme un songe; mais peu à peu elles se démêlent dans mon esprit, et s'y présentent clairement : comme tous les objets paraissent sombres et en confusion, le matin, aux premières lueurs de l'aurore; mais ensuite ils semblent sortir comme d'un chaos, quand la lumière, qui croît insensiblement, leur rend, pour ainsi dire, leurs figures et leurs couleurs naturelles. Je suis très-persuadé que le point essentiel du gouvernement est de bien discerner les différents caractères d'esprits, pour les choisir et pour les appliquer selon leurs talents; mais il me reste à savoir comment on peut se connaître en hommes.

Alors Mentor lui répondit : Il faut étudier les hommes pour les connaître; et pour les connaître, il en faut voir souvent, et traiter avec eux. Les rois doivent converser avec leurs sujets, les faire parler, les consulter, les éprouver par de petits emplois dont ils leur fassent rendre compte, pour voir s'ils sont capables de plus hautes fonctions. Comment est-ce, mon cher Télémaque, que vous avez appris, à Ithaque, à vous connaître en chevaux? c'est à force d'en voir et de remarquer leurs défauts et leurs perfections avec des gens expérimentés. Tout de même, parlez souvent des bonnes et des mauvaises qualités des hommes, avec d'autres hommes sages et vertueux, qui aient longtemps étudié leurs caractères; vous apprendrez insensiblement comment ils sont faits, et ce qu'il est permis d'en attendre. Qu'est-ce qui vous a appris à connaître les bons et les mauvais poètes? c'est la fréquente lecture, et la réflexion avec des gens qui avaient le goût de la poésie. Qu'est-ce qui vous a acquis du discernement sur la musique? c'est la même application à observer les divers musiciens. Comment peut-on espérer de bien gouverner les hommes, si on ne les connaît pas? et comment les connaîtrait-on, si on ne vit jamais avec eux? Ce n'est pas vivre avec eux, que de les voir tous en public, où l'on ne dit de part et d'autre que des choses indifférentes et préparées avec art : il est question de les voir en particulier, de tirer du fond de leurs cœurs toutes les ressources secrètes qui y sont, de les tâter de tous côtés, de les sonder pour découvrir leurs maximes. Mais pour bien juger des hommes, il faut commencer par savoir ce qu'ils doivent être; il faut savoir ce que c'est que vrai et solide mérite, pour discerner ceux qui en ont d'avec ceux qui n'en ont pas.

On ne cesse de parler de vertu et de mérite, sans savoir ce que c'est précisément que le mérite et la vertu. Ce ne sont que de beaux noms, que des termes vagues, pour la plupart des hommes, qui se font honneur d'en parler à toute heure. Il faut avoir des principes certains de justice, de raison, de vertu, pour connaître ceux qui sont raisonnables et vertueux. Il faut savoir les maximes d'un bon et sage gouvernement, pour connaître les hommes qui ont ces maximes, et ceux qui s'en éloignent par une fausse subtilité. En un mot, pour mesurer plusieurs corps, il faut avoir une mesure fixe; pour juger, il faut tout de même avoir des principes constants auxquels tous nos jugemens se réduisent. Il faut savoir précisément quel est le but de la vie humaine, et quelle fin on doit se proposer en gouvernant les hommes. Ce but unique et essentiel est de ne vouloir jamais l'autorité et la grandeur pour soi; car cette recherche ambitieuse n'irait qu'à satisfaire un orgueil tyrannique : mais on doit se sacrifier, dans les peines infinies du gouvernement, pour rendre les hommes bons et heureux. Autrement on marche à tâtons et au hasard pendant toute la vie : on va comme un navire en pleine mer, qui n'a point de pilote, qui ne consulte point les astres, et à qui toutes les côtes voisines sont inconnues; il ne peut faire que naufrage.

Souvent les princes, faute de savoir en quoi consiste la vraie vertu, ne savent point ce qu'ils doivent chercher dans les hommes. La vraie vertu a pour eux quelque chose d'âpre; elle leur paraît trop austère et indépendante; elle les effraye et les aigrit : ils se tournent vers la flatterie. Dès lors ils ne peuvent plus trouver ni de sincérité ni de vertu; dès lors ils courent après un vain fantôme de fausse gloire, qui les rend indignes de la véritable. Ils s'accoutument bientôt à croire qu'il n'y a point de vraie vertu sur la terre; car les bons connaissent bien les méchants, mais les méchants ne connaissent point les bons, et ne peuvent pas croire qu'il y en ait. De tels princes ne savent que se défier de tout le monde également : ils se cachent; ils se renferment; ils sont jaloux sur les moindres choses; ils craignent les hommes, et se font craindre d'eux. Ils fuient la lumière; ils n'osent paraître dans leur naturel. Quoiqu'ils ne veuillent point être connus, ils ne laissent pas de l'être; car la curiosité maligne de leurs sujets pénètre et devine tout. Mais ils ne connaissent personne : les gens intéressés qui les obsèdent sont ravis de les voir inaccessibles. Un roi inaccessible aux hommes l'est aussi à la vérité : on noircit par d'infâmes rapports, et on écarte de lui tout ce qui pourrait lui ouvrir les yeux. Ces sortes de rois passent leur vie dans une grandeur sauvage et farouche; ou, craignant sans cesse d'être trompés, ils le sont toujours inévitablement, et méritent de l'être. Dès qu'on ne parle qu'à un petit nombre de gens, on s'engage à recevoir toutes leurs passions et tous leurs préjugés : les bons mêmes ont leurs défauts et leurs préventions. De plus, on est à la merci des rapporteurs, nation basse et maligne, qui se nourrit de venin, qui empoisonne les choses innocentes, qui grossit les petites, qui invente le mal plutôt que de cesser de nuire; qui se joue, pour son intérêt, de la défiance et de l'indigne curiosité d'un prince faible et ombrageux.

Connaissez donc, ô mon cher Télémaque, connaissez les hommes; examinez-les, faites-les parler les uns sur les autres; éprouvez-les peu à peu; ne vous livrez à aucun. Profitez de vos expériences, lorsque vous aurez été trompé dans vos jugements : car vous serez trompé quelquefois; et les méchants sont trop profonds pour ne surprendre pas les bons par leurs déguisements. Apprenez par là à ne juger promptement de personne ni en bien ni en mal; l'un et l'autre est très-dangereux : ainsi vos erreurs passées vous instruiront très-utilement. Quand vous aurez trouvé des talents et de la vertu dans un homme, servez-vous-en avec confiance : car les honnêtes gens veulent qu'on sente leur droiture: ils aiment mieux de l'estime et de la confiance, que des trésors. Mais ne les gâtez pas en leur donnant un pouvoir sans bornes : tel eût été toujours vertueux, qui ne l'est plus, parce que son maître lui a donné trop d'autorité et trop de richesses. Quiconque est assez aimé des dieux pour trouver dans tout un royaume deux ou trois vrais amis, d'une sagesse et d'une bonté constante trouve bientôt par eux d'autres personnes qui leur ressemblent, pour remplir les places inférieures. Par les bons auxquels on se confie, on apprend ce qu'on ne peut pas discerner par soi-même sur les autres sujets.

Mais faut-il, disait Télémaque, se servir des méchants quand ils sont habiles, comme je l'ai ouï dire souvent? On est souvent, répondait Mentor, dans la nécessité de s'en servir. Dans une nation agitée et en désordre, on trouve souvent des gens injustes et artificieux qui sont déjà en autorité; ils ont des emplois importants qu'on ne peut leur ôter; ils ont acquis la confiance de certaines personnes puissantes qu'on a besoin de ménager : il faut les ménager eux-mêmes, ces hommes scélérats, parce qu'on les craint, et qu'ils peuvent tout bouleverser. Il faut bien s'en servir pour un temps, mais il faut aussi avoir en vue de les rendre peu à peu inutiles. Pour la vraie et intime confiance, gardez-vous bien de la leur donner jamais; car ils peuvent en abuser, et vous tenir ensuite malgré vous par votre secret; chaîne plus difficile à rompre que toutes les chaînes de fer. Servez-vous d'eux pour des négociations passagères : traitez-les bien; engagez-les par leurs passions mêmes à vous être fidèles; car vous ne les tiendrez que par là : mais ne les mettez point dans vos délibérations les plus secrètes. Ayez toujours un ressort prêt pour les remuer à votre gré; mais ne leur donnez jamais la clef de votre cœur ni de vos affaires. Quand votre État devient paisible, réglé, conduit par des hommes sages et droits dont vous êtes sûr, peu à peu les méchants, dont vous étiez contraint de vous servir, deviennent inutiles. Alors il ne faut pas cesser de les bien traiter; car il n'est jamais permis d'être ingrat, même pour les méchants : mais en les traitant bien, il faut tâcher de les rendre bons; il est nécessaire de tolérer en eux certains défauts qu'on pardonne à l'humanité : il faut néanmoins peu à peu relever l'autorité, et réprimer les maux qu'ils feraient ouvertement si on les laissait faire. Après tout, c'est un mal que le bien se fasse par les méchants; et quoique ce mal soit souvent inévitable, il faut tendre néanmoins peu à peu à le faire cesser. Un prince sage, qui ne veut que le bon ordre et la justice, parviendra, avec le temps, à se passer des hommes corrompus et trompeurs; il en

trouvera assez de bons qui auront une habileté suffisante.

Mais ce n'est pas assez de trouver de bons sujets dans une nation, il est nécessaire d'en former de nouveaux. Ce doit être, répondit Télémaque, un grand embarras. Point du tout, reprit Mentor; l'application que vous avez à chercher les hommes habiles et vertueux, pour les élever, excite et anime tous ceux qui ont du talent et du courage; chacun fait des efforts. Combien y a-t-il d'hommes qui languissent dans une oisiveté obscure, et qui deviendraient de grands hommes, si l'émulation et l'espérance du succès les animaient au travail! Combien y a-t-il d'hommes que la misère, et l'impuissance de s'élever par la vertu, tentent de s'élever par le crime! Si donc vous attachez les récompenses et les honneurs au génie et à la vertu, combien de sujets se formeront d'eux-mêmes! Mais combien en formerez-vous en les faisant monter de degré en degré, depuis les derniers emplois jusqu'aux premiers! Vous exercerez les talents; vous éprouverez l'étendue de l'esprit, et la sincérité de la vertu. Les hommes qui parviendront aux plus hautes places auront été nourris sous vos yeux dans les inférieures. Vous les aurez suivis toute leur vie, de degré en degré; vous jugerez d'eux, non par leurs paroles, mais par toute la suite de leurs actions.

Pendant que Mentor raisonnait ainsi avec Télémaque, ils aperçurent un vaisseau phéacien qui avait relâché dans une petite île déserte et sauvage bordée de rochers affreux. En même temps les vents se turent, les plus doux zéphirs mêmes semblèrent retenir leurs haleines; toute la mer devint unie comme une glace; les voiles abattues ne pouvaient plus animer le vaisseau; l'effort des rameurs, déjà fatigués, était inutile; il fallut aborder en cette île, qui était plutôt un écueil, qu'une terre propre à être habitée par des hommes. En un autre temps moins calme, on n'aurait pu y aborder sans un grand péril.

Les Phéaciens, qui attendaient le vent, ne paraissaient pas moins impatients que les Salentins de continuer leur navigation. Télémaque s'avance vers eux sur ces rivages escarpés. Aussitôt il demande au premier homme qu'il rencontre, s'il n'a point vu Ulysse, roi d'Ithaque, dans la maison du roi Alcinoüs.

Celui auquel il s'était adressé par hasard n'était pas Phéacien : c'était un étranger inconnu, qui avait un air majestueux, mais triste et abattu; il paraissait rêveur, et à peine écouta-t-il d'abord la question de Télémaque; mais enfin il lui répondit : Ulysse, vous ne vous trompez pas, a été reçu chez le roi Alcinoüs, comme en un lieu où l'on craint Jupiter, et où l'on exerce l'hospitalité; mais il n'y est plus, et vous l'y chercheriez inutilement : il est parti pour revoir Ithaque, si les dieux apaisés souffrent enfin qu'il puisse jamais saluer ses dieux pénates.

A peine cet étranger eut prononcé tristement ces paroles, qu'il se jeta dans un petit bois épais sur le haut d'un rocher, d'où il regardait tristement la mer, fuyant les hommes qu'il voyait, et paraissant affligé de ne pouvoir partir. Télémaque le regardait fixement; plus il le regardait, plus il était ému et étonné. Cet inconnu, disait-il à Mentor, m'a répondu comme un homme qui écoute à peine ce qu'on lui dit, et qui est plein d'amertume. Je plains les malheureux depuis que je le suis; et je sens que mon cœur s'intéresse pour cet homme, sans savoir pourquoi. Il m'a assez mal reçu; à peine a-t-il daigné m'écouter et me répondre : je ne puis cesser néanmoins de souhaiter la fin de ses maux.

Mentor, souriant, répondit : Voilà à quoi servent les malheurs de la vie; ils rendent les princes modérés, sensibles aux peines des autres. Quand ils n'ont jamais goûté que le doux poison des prospérités, ils se croient des dieux; ils veulent que les montagnes s'aplanissent pour les contenter; ils comptent pour rien les hommes; ils veulent se jouer de la nature entière. Quand ils entendent parler de souffrance, ils ne savent ce que c'est; c'est un songe pour eux; ils n'ont jamais vu la distance du bien et du mal. L'infortune seule peut leur donner de l'humanité, et changer leur cœur de rocher en un cœur humain : alors ils sentent qu'ils sont hommes, et qu'ils doivent ménager les autres hommes qui leur ressemblent. Si un inconnu vous fait tant de pitié, parce qu'il est, comme vous, errant sur ce rivage, combien devrez-vous avoir plus de compassion pour le peuple d'Ithaque, lorsque vous le verrez un jour souffrir, ce peuple que les dieux vous auront confié comme on confie un troupeau à un berger; et que ce peuple sera peut-être malheureux par votre ambition, ou par votre faste, ou par votre imprudence! car les peuples ne souffrent que par les fautes des rois, qui devraient veiller pour les empêcher de souffrir.

Pendant que Mentor parlait ainsi, Télémaque était plongé dans la tristesse et dans le chagrin. Il lui répondit enfin avec un peu d'émotion : Si toutes ces choses sont vraies, l'état d'un roi est bien malheureux. Il est l'esclave de tous ceux auxquels il paraît commander; il est fait pour eux; il se doit tout entier à eux; il est chargé de tous leurs besoins; il est l'homme de tout le peuple, et de chacun en particulier. Il faut qu'il s'accommode à

leurs faiblesses, qu'il les corrige en père, qu'il les rende sages et heureux. L'autorité qu'il paraît avoir n'est point la sienne; il ne peut rien faire ni pour sa gloire ni pour son plaisir : son autorité est celle des lois; il faut qu'il leur obéisse pour en donner l'exemple à ses sujets. A proprement parler, il n'est que le défenseur des lois pour les faire régner; il faut qu'il veille et qu'il travaille pour les maintenir : il est l'homme le moins libre et le moins tranquille de son royaume; c'est un esclave qui sacrifie son repos et sa liberté pour la liberté et la félicité publique.

Il est vrai, répondit Mentor, que le roi n'est roi que pour avoir soin de son peuple, comme un berger de son troupeau, ou comme un père de sa famille : mais trouvez-vous, mon cher Télémaque, qu'il soit malheureux d'avoir du bien à faire à tant de gens? Il corrige les méchants par des punitions; il encourage les bons par des récompenses; il représente les dieux en conduisant ainsi à la vertu tout le genre humain. N'a-t-il pas assez de gloire à faire garder les lois? Celle de se mettre au-dessus des lois est une gloire fausse qui ne mérite que de l'horreur et du mépris. S'il est méchant, il ne peut être que malheureux, car il ne saurait trouver aucune paix dans ses passions et dans sa vanité : s'il est bon, il doit goûter le plus pur et le plus solide de tous les plaisirs à travailler pour la vertu, et à attendre des dieux une éternelle récompense.

Télémaque, agité au dedans par une peine secrète, semblait n'avoir jamais compris ces maximes, quoiqu'il en fût rempli, et qu'il les eût lui-même enseignées aux autres. Une humeur noire lui donnait, contre ses véritables sentimens, un esprit de contradiction et de subtilité pour rejeter les vérités que Mentor expliquait. Télémaque opposait à ces raisons l'ingratitude des hommes. Quoi! disait-il, prendre tant de peine pour se faire aimer des hommes qui ne vous aimeront peut-être jamais, et pour faire du bien à des méchants qui se serviront de vos bienfaits pour vous nuire!

Mentor lui répondait patiemment : Il faut compter sur l'ingratitude des hommes, et ne laisser pas de leur faire du bien : il faut les servir moins pour l'amour d'eux que pour l'amour des dieux, qui l'ordonnent. Le bien qu'on fait n'est jamais perdu : si les hommes l'oublient, les dieux s'en souviennent, et le récompensent. De plus, si la multitude est ingrate, il y a toujours des hommes vertueux qui sont touchés de votre vertu. La multitude même, quoique changeante et capricieuse, ne laisse pas de faire tôt ou tard une espèce de justice à la véritable vertu.

Mais voulez-vous empêcher l'ingratitude des hommes? ne travaillez point uniquement à les rendre puissants, riches, redoutables par les armes, heureux par les plaisirs : cette gloire, cette abondance et ces délices les corrompront; ils n'en seront que plus méchants, et par conséquent plus ingrats : c'est leur faire un présent funeste; c'est leur offrir un poison délicieux. Mais appliquez-vous à redresser leurs mœurs, à leur inspirer la justice, la sincérité, la crainte des dieux, l'humanité, la fidélité, la modération, le désintéressement : en les rendant bons, vous les empêcherez d'être ingrats; vous leur donnerez le véritable bien, qui est la vertu, et la vertu, si elle est solide, les attachera toujours à celui qui la leur aura inspirée. Ainsi, en leur donnant les véritables biens, vous vous ferez du bien à vous-même, et vous n'aurez point à craindre leur ingratitude. Faut-il s'étonner que les hommes soient ingrats pour des princes qui ne les ont jamais exercés qu'à l'injustice, qu'à l'ambition sans bornes, qu'à la jalousie contre leurs voisins, qu'à l'inhumanité, qu'à la hauteur, qu'à la mauvaise foi? Le prince ne doit attendre d'eux que ce qu'il leur a appris à faire. Si au contraire il travaillait, par ses exemples et par son autorité, à les rendre bons, il trouverait le fruit de son travail dans leur vertu; ou du moins il trouverait dans la sienne et dans l'amitié des dieux de quoi se consoler de tous les mécomptes.

A peine ce discours fut-il achevé, que Télémaque s'avança avec empressement vers les Phéaciens du vaisseau qui était arrêté sur le rivage. Il s'adressa à un vieillard d'entre eux, pour lui demander d'où ils venaient, où ils allaient, et s'ils n'avaient point vu Ulysse. Le vieillard répondit : Nous venons de notre île, qui est celle des Phéaciens : nous allons chercher des marchandises vers l'Épire. Ulysse, comme on vous l'a déjà dit; a passé dans notre patrie; mais il en est parti. Quel est, ajouta aussitôt Télémaque, cet homme si triste qui cherche les lieux les plus déserts en attendant que votre vaisseau parte? C'est, répondit le vieillard, un étranger qui nous est inconnu : mais on dit qu'il se nomme Cléomènes; qu'il est né en Phrygie; qu'un oracle avait prédit à sa mère, avant sa naissance, qu'il serait roi, pourvu qu'il ne demeurât point dans sa patrie, et que s'il y demeurait, la colère des dieux se ferait sentir aux Phrygiens par une cruelle peste. Dès qu'il fut né, ses parents le donnèrent à des matelots, qui le portèrent dans l'île de Lesbos. Il y fut nourri en secret aux dépens de sa patrie, qui avait un si grand intérêt de le tenir éloigné. Bientôt il devint grand, robuste, agréable, et adroit à tous les exercices du corps: il s'appliqua même, avec beaucoup de goût

et de génie, aux sciences et aux beaux-arts. Mais on ne put le souffrir dans aucun pays : la prédiction faite sur lui devint célèbre : on le reconnut bientôt partout où il alla; partout les rois craignaient qu'il ne leur enlevât leurs diadèmes. Ainsi il est errant depuis sa jeunesse, et il ne peut trouver aucun lieu du monde où il lui soit libre de s'arrêter. Il a souvent passé chez des peuples fort éloignés du sien; mais à peine est-il arrivé dans une ville, qu'on y découvre sa naissance, et l'oracle qui le regarde. Il a beau se cacher, et choisir en chaque lieu quelque genre de vie obscure; ses talents éclatent, dit-on, toujours malgré lui, et pour la guerre, et pour les lettres, et pour les affaires les plus importantes : il se présente toujours en chaque pays quelque occasion imprévue qui l'entraîne, et qui le fait connaître au public.

C'est son mérite qui fait son malheur; il le fait craindre, et l'exclut de tous les pays où il veut habiter. Sa destinée est d'être estimé, aimé, admiré partout, mais rejeté de toutes les terres connues. Il n'est plus jeune, et cependant il n'a pu encore trouver aucune côte, ni de l'Asie, ni de la Grèce, où l'on ait voulu le laisser vivre en quelque repos. Il paraît sans ambition, et il ne cherche aucune fortune; il se trouverait trop heureux que l'oracle ne lui eût jamais promis la royauté. Il ne lui reste aucune espérance de revoir jamais sa patrie; car il sait qu'il ne pourrait porter que le deuil et les larmes dans toutes les familles. La royauté même, pour laquelle il souffre, ne lui paraît point désirable; il court malgré lui après elle, par une triste fatalité, de royaume en royaume; et elle semble fuir devant lui, pour se jouer de ce malheureux jusqu'à sa vieillesse. Funeste présent des dieux qui trouble tous ses plus beaux jours, et qui ne lui causera que des peines dans l'âge où l'homme infirme n'a plus besoin que de repos! Il s'en va, dit-il, chercher vers la Thrace quelque peuple sauvage et sans lois, qu'il puisse assembler, policer, et gouverner pendant quelques années; après quoi, l'oracle étant accompli, on n'aura plus rien à craindre de lui dans les royaumes les plus florissants : il compte de se retirer alors en liberté dans un village de Carie, où il s'adonnera à l'agriculture, qu'il aime passionnément. C'est un homme sage et modéré, qui craint les dieux, qui connaît bien les hommes, et qui sait vivre en paix avec eux, sans les estimer. Voilà ce qu'on raconte de cet étranger dont vous me demandez des nouvelles.

Pendant cette conversation, Télémaque retournait souvent ses yeux vers la mer, qui commençait à être agitée. Le vent soulevait les flots, qui venaient battre les rochers, les blanchissant de leur écume. Dans ce moment, le vieillard dit à Télémaque : Il faut que je parte; mes compagnons ne peuvent m'attendre. En disant ces mots, il court au rivage : on s'embarque; on n'entend que cris confus sur ce rivage. par l'ardeur des mariniers impatients de partir

Cet inconnu, qu'on nommait Cléomènes, avait erré quelque temps dans le milieu de l'île, montant sur le sommet de tous les rochers, et considérant de là les espaces immenses des mers avec une tristesse profonde. Télémaque ne l'avait point perdu de vue, et il ne cessait d'observer ses pas. Son cœur était attendri pour un homme vertueux, errant, malheureux, destiné aux plus grandes choses, et servant de jouet à une rigoureuse fortune, loin de sa patrie. Au moins, disait-il en lui-même, peut-être reverrai-je Ithaque; mais ce Cléomènes ne peut jamais revoir la Phrygie. L'exemple d'un homme encore plus malheureux que lui adoucissait la peine de Télémaque. Enfin cet homme, voyant son vaisseau prêt, était descendu de ces rochers escarpés avec autant de vitesse et d'agilité, qu'Apollon dans les forêts de Lycie, ayant noué ses cheveux blonds, passe au travers des précipices pour aller percer de ses flèches les cerfs et les sangliers. Déjà cet inconnu est dans le vaisseau, qui fend l'onde amère, et qui s'éloigne de la terre. Alors une impression secrète de douleur saisit le cœur de Télémaque; il s'afflige sans savoir pourquoi; les larmes coulent de ses yeux, et rien ne lui est si doux que de pleurer.

En même temps, il aperçoit sur le rivage tous les mariniers de Salente, couchés sur l'herbe et profondément endormis. Ils étaient las et abattus : le doux sommeil s'était insinué dans leurs membres, et tous les humides pavots de la nuit avaient été répandus sur eux en plein jour par la puissance de Minerve. Télémaque est étonné de voir cet assoupissement universel des Salentins, pendant que les Phéaciens avaient été si attentifs et si diligents pour profiter du vent favorable. Mais il est encore plus occupé à regarder le vaisseau phéacien prêt à disparaître au milieu des flots, qu'à marcher vers les Salentins pour les éveiller; un étonnement et un trouble secret tient ses yeux attachés vers ce vaisseau déjà parti, dont il ne voit plus que les voiles qui blanchissent un peu dans l'onde azurée. Il n'écoute pas même Mentor qui lui parle, et il est tout hors de lui-même, dans un transport semblable à celui des Ménades, lorsqu'elles tiennent le thyrse en main, et qu'elles font retentir de leurs cris insensés les rives de l'Hèbre, avec les monts Rhodope et Ismare.

Enfin, il revient un peu de cette espèce d'enchantement; et les larmes recommencent à couler de ses yeux. Alors Mentor lui dit : Je ne m'étonne point,

mon cher Télémaque, de vous voir pleurer; la cause de votre douleur, qui vous est inconnue, ne l'est pas à Mentor : c'est la nature qui parle, et qui se fait sentir; c'est elle qui attendrit votre cœur. L'inconnu qui vous a donné une si vive émotion est le grand Ulysse : ce qu'un vieillard phéacien vous a raconté de lui, sous le nom de Cléomènes, n'est qu'une fiction faite pour cacher plus sûrement le retour de votre père dans son royaume. Il s'en va tout droit à Ithaque; déjà il est bien près du port, et il revoit enfin ces lieux si longtemps désirés. Vos yeux l'ont vu, comme on vous l'avait prédit autrefois, mais sans le connaître : bientôt vous le verrez, et vous le connaîtrez, et il vous connaîtra; mais maintenant les dieux ne pouvaient permettre votre reconnaissance hors d'Ithaque. Son cœur n'a pas été moins ému que le vôtre; il est trop sage pour se découvrir à nul mortel dans un lieu où il pourrait être exposé à des trahisons, et aux insultes des cruels amants de Pénélope. Ulysse, votre père, est le plus sage de tous les hommes; son cœur est comme un puits profond; on ne saurait y puiser son secret. Il aime la vérité, et ne dit jamais rien qui la blesse : mais il ne la dit que pour le besoin; et la sagesse, comme un sceau, tient toujours ses lèvres fermées à toute parole inutile. Combien a-t-il été ému en vous parlant! combien s'est-il fait de violence pour ne se point découvrir! que n'a-t-il pas souffert en vous voyant! Voilà ce qui le rendait triste et abattu.

Pendant ce discours, Télémaque, attendri et troublé, ne pouvait retenir un torrent de larmes; les sanglots l'empêchèrent même longtemps de répondre; enfin il s'écria : Hélas! mon cher Mentor, je sentais bien dans cet inconnu je ne sais quoi qui m'attirait à lui et qui remuait toutes mes entrailles. Mais pourquoi ne m'avez-vous pas dit, avant son départ, que c'était Ulysse, puisque vous le connaissiez? Pourquoi l'avez-vous laissé partir sans lui parler, et sans faire semblant de le connaître? Quel est donc ce mystère? Serai-je toujours malheureux? Les dieux irrités me veulent-ils tenir comme Tantale altéré, qu'une onde trompeuse amuse, s'enfuyant de ses lèvres? Ulysse, Ulysse, m'avez-vous échappé pour jamais? Peut-être ne le verrai-je plus! Peut-être que les amants de Pénélope le feront tomber dans les embûches qu'ils me préparaient. Au moins, si je le suivais, je mourrais avec lui! O Ulysse! ô Ulysse! si la tempête ne vous rejette point encore contre quelque écueil (car j'ai tout à craindre de la fortune ennemie), je tremble de peur que vous n'arriviez à Ithaque avec un sort aussi funeste qu'Agamemnon à Mycènes. Mais pourquoi, cher Mentor, m'avez-vous envié mon bonheur? Maintenant je l'embrasserais; je serais déjà avec lui dans le port d'Ithaque; nous combattrions pour vaincre tous nos ennemis.

Mentor lui répondit en souriant : Voyez, mon cher Télémaque, comment les hommes sont faits : vous voilà tout désolé, parce que vous avez vu votre père sans le reconnaître. Que n'eussiez-vous pas donné hier pour être assuré qu'il n'était pas mort? Aujourd'hui, vous en êtes assuré par vos propres yeux; et cette assurance, qui devrait vous combler de joie, vous laisse dans l'amertume! Ainsi le cœur malade des mortels compte toujours pour rien ce qu'il a le plus désiré, dès qu'il le possède, et est ingénieux pour se tourmenter sur ce qu'il ne possède pas encore. C'est pour exercer votre patience, que les dieux vous tiennent ainsi en suspens. Vous regardez ce temps comme perdu; sachez que c'est le plus utile de votre vie, car ces peines servent à vous exercer dans la plus nécessaire de toutes les vertus pour ceux qui doivent commander. Il faut être patient pour devenir maître de soi et des autres hommes : l'impatience, qui paraît une force et une vigueur de l'âme, n'est qu'une faiblesse et une impuissance de souffrir la peine. Celui qui ne sait pas attendre et souffrir est comme celui qui ne sait pas se taire sur un secret; l'un et l'autre manque de fermeté pour se retenir : comme un homme qui court dans un chariot, et qui n'a pas la main assez ferme pour arrêter, quand il le faut, ses coursiers fougueux; ils n'obéissent plus au frein; ils se précipitent; et l'homme faible, auquel ils échappent, est brisé dans sa chute. Ainsi l'homme impatient est entraîné, par ses désirs indomptés et farouches, dans un abîme de malheurs : plus sa puissance est grande, plus son impatience lui est funeste; il n'attend rien; il ne se donne le temps de rien mesurer; il force toutes choses pour se contenter; il rompt les branches pour cueillir le fruit avant qu'il soit mûr; il brise les portes, plutôt que d'attendre qu'on les lui ouvre : il veut moissonner quand le sage laboureur sème; tout ce qu'il fait à la hâte et à contre-temps est mal fait, et ne peut avoir de durée, non plus que ses désirs volages. Tels sont les projets insensés d'un homme qui croit pouvoir tout, et qui se livre à ses désirs impatients pour abuser de sa puissance. C'est pour vous apprendre à être patient, mon cher Télémaque, que les dieux exercent tant votre patience, et semblent se jouer de vous dans la vie errante où ils vous tiennent toujours incertain. Les biens que vous espérez se montrent à vous, et s'enfuient comme un songe léger que le réveil fait disparaître, pour vous apprendre que les choses mêmes qu'on croit

tenir dans ses mains échappent dans l'instant. Les plus sages leçons d'Ulysse ne vous seront pas aussi utiles que sa longue absence, et que les peines que vous souffrez en le cherchant.

Ensuite Mentor voulut mettre la patience de Télémaque à une dernière épreuve encore plus forte. Dans le moment où le jeune homme allait avec ardeur presser les matelots pour hâter le départ, Mentor l'arrêta tout à coup, et l'engagea à faire sur le rivage un grand sacrifice à Minerve. Télémaque fait avec docilité ce que Mentor veut. On dresse deux autels de gazon. L'encens fume, le sang des victimes coule. Télémaque pousse des soupirs tendres vers le ciel; il reconnaît la puissante protection de la déesse.

A peine le sacrifice est-il achevé, qu'il suit Mentor dans les routes sombres d'un petit bois voisin. Là il aperçoit tout à coup que le visage de son ami prend une nouvelle forme : les rides de son front s'effacent, comme les ombres disparaissent, quand l'Aurore, de ses doigts de rose, ouvre les portes de l'orient, et enflamme tout l'horizon; ses yeux creux et austères se changent en des yeux bleus d'une douceur céleste et pleins d'une flamme divine; sa barbe grise et négligée disparaît; des traits nobles et fiers, mêlés de douceur et de grâce, se montrent aux yeux de Télémaque ébloui. Il reconnaît un visage de femme, avec un teint plus uni qu'une fleur tendre : on y voit la blancheur des lis mêlés de roses naissantes : sur ce visage fleurit une éternelle jeunesse, avec une majesté simple et négligée. Une odeur d'ambroisie se répand de ses habits flottants; ses habits éclatent comme les vives couleurs dont le soleil, en se levant, peint les sombres voûtes du ciel, et les nuages qu'il vient dorer. Cette divinité ne touche pas du pied à terre; elle coule légèrement dans l'air, comme un oiseau le fend de ses ailes : elle tient de sa puissante main une lance brillante, capable de faire trembler les villes et les nations les plus guerrières; Mars même en serait effrayé. Sa voix est douce et modérée, mais forte et insinuante; toutes ses paroles sont des traits de feu qui percent le cœur de Télémaque, et qui lui font ressentir je ne sais quelle douleur délicieuse. Sur son casque paraît l'oiseau triste d'Athènes, et sur sa poitrine brille la redoutable égide. A ces marques, Télémaque reconnaît Minerve.

O déesse, dit-il, c'est donc vous-même qui avez daigné conduire le fils d'Ulysse pour l'amour de son père! Il voulait en dire davantage; mais la voix lui manqua; ses lèvres s'efforçaient en vain d'exprimer les pensées qui sortaient avec impétuosité du fond de son cœur : la divinité présente l'accablait, et il était comme un homme qui, dans un songe, est oppressé jusqu'à perdre la respiration, et qui, par l'agitation pénible de ses lèvres, ne peut former aucune voix.

Enfin Minerve prononça ces paroles : Fils d'Ulysse, écoutez-moi pour la dernière fois. Je n'ai instruit aucun mortel avec autant de soin que vous; je vous ai mené par la main au travers des naufrages, des terres inconnues, des guerres sanglantes, et de tous les maux qui peuvent éprouver le cœur de l'homme. Je vous ai montré, par des expériences sensibles, les vraies et les fausses maximes par lesquelles on peut régner. Vos fautes ne vous ont pas été moins utiles que vos malheurs : car quel est l'homme qui peut gouverner sagement, s'il n'a jamais souffert, et s'il n'a jamais profité des souffrances où ses fautes l'ont précipité?

Vous avez rempli, comme votre père, les terres et les mers de vos tristes aventures. Allez, vous êtes maintenant digne de marcher sur ses pas. Il ne vous reste plus qu'un court et facile trajet jusqu'à Ithaque, où il arrive dans ce moment : combattez avec lui; obéissez-lui comme le moindre de ses sujets; donnez-en l'exemple aux autres. Il vous donnera pour épouse Antiope, et vous serez heureux avec elle, pour avoir moins cherché la beauté, que la sagesse et la vertu.

Lorsque vous régnerez, mettez toute votre gloire à renouveler l'âge d'or : écoutez tout le monde; croyez peu de gens; gardez-vous bien de vous croire trop vous-même : craignez de vous tromper, mais ne craignez jamais de laisser voir aux autres que vous avez été trompé.

Aimez les peuples; n'oubliez rien pour en être aimé. La crainte est nécessaire quand l'amour manque; mais il la faut toujours employer à regret, comme les remèdes les plus violents et les plus dangereux.

Considérez toujours de loin toutes les suites de ce que vous voudrez entreprendre; prévoyez les plus terribles inconvénients, et sachez que le vrai courage consiste à envisager tous les périls, et à les mépriser quand ils deviennent nécessaires. Celui qui ne veut pas les voir n'a pas assez de courage pour en supporter tranquillement la vue : celui qui les voit tous, qui évite tous ceux qu'on peut éviter, et qui tente les autres sans s'émouvoir, est le seul sage et magnanime.

Fuyez la mollesse, le faste, la profusion; mettez votre gloire dans la simplicité; que vos vertus et vos bonnes actions soient les ornements de votre personne et de votre palais; qu'elles soient la garde qui vous environne, et que tout le monde apprenne

de vous en quoi consiste le vrai honneur. N'oubliez jamais que les rois ne règnent point pour leur propre gloire, mais pour le bien des peuples. Les biens qu'ils font s'étendent jusque dans les siècles les plus éloignés : les maux qu'ils font se multiplient de génération en génération, jusqu'à la postérité la plus reculée Un mauvais règne fait quelquefois la calamité de plusieurs siècles.

Surtout soyez en garde contre votre humeur : c'est un ennemi que vous porterez partout avec vous jusqu'à la mort; il entrera dans vos conseils; et vous trahira, si vous l'écoutez. L'humeur fait perdre les occasions les plus importantes : elle donne des inclinations et des aversions d'enfant, au préjudice des plus grands intérêts, elle fait décider les plus grandes affaires par les plus petites raisons; elle obscurcit tous les talents, rabaisse le courage, rend un homme inégal, faible, vil et insupportable. Défiez-vous de cet ennemi.

Craignez les dieux, ô Télémaque; cette crainte est le plus grand trésor du cœur de l'homme : avec elle vous viendront la sagesse, la justice, la paix, la joie, les plaisirs purs, la vraie liberté, la douce abondance, la gloire sans tache.

Je vous quitte, ô fils d'Ulysse; mais ma sagesse ne vous quittera point, pourvu que vous sentiez toujours que vous ne pouvez rien sans elle. Il est temps que vous appreniez à marcher tout seul. Je ne me suis séparée de vous, en Phénicie et à Salente, que pour vous acccoutumer à être privé de cette douceur, comme on sèvre les enfants lorsqu'il est temps de leur ôter le lait pour leur donner des aliments solides.

A peine la déesse eut achevé ce discours, qu'elle s'éleva dans les airs, et s'enveloppa d'un nuage d'or et d'azur, où elle disparut. Télémaque, soupirant, étonné et hors de lui-même, se prosterna à terre, levant les mains au ciel; puis il alla éveiller ses compagnons, se hâta de partir, arriva à Ithaque, et reconnut son père chez le fidèle Eumée.

VARIANTE

POUR LA PAGE 100.

Après ces mots : Ces armes étaient polies comme une glace, et brillantes comme les rayons du soleil, *on lit :* Dessus était gravée le fameuse histoire du siége de Thèbes : on voyait d'abord le malheureux Laïus, qui, ayant appris par la réponse de l'oracle d'Apollon, que son fils qui venait de naître serait le meurtrier de son père, livra aussitôt l'enfant à un berger pour l'exposer aux bêtes sauvages et aux oiseaux de proie. Puis on remarquait le berger qui portait l'enfant sur la montagne de Cythéron, entre la Béotie et la Phocide. Cet enfant semblait crier et sentir sa déplorable destinée. Il avait je ne sais quoi de naïf, de tendre et de gracieux, qui rend l'enfance si aimable. Le berger qui le portait sur des rochers affreux, paraissait le faire à regret, et être touché de compassion : des larmes coulaient de ses yeux. Il était incertain et embarrassé; puis il perçait les pieds de l'enfant avec son épée, les traversait d'une branche d'osier, et le suspendait à un arbre, ne pouvant se résoudre ni à le sauver contre l'ordre de son maître, ni à le livrer à une mort certaine : après quoi il partit, de peur de voir mourir ce petit innocent qu'il aimait.

Cependant l'enfant allait mourir faute de nourriture : déjà ses pieds, par lesquels tout son corps était suspendu, étaient enflés et livides. Phorbas, berger de Polybe, roi de Corinthe, qui faisait paître dans ce désert les grands troupeaux du roi, entendit les cris de ce petit enfant; il accourt, il le détache, il le donne à un autre berger, afin qu'il le porte à la reine Mérope, qui n'a point d'enfants : elle est touchée de sa beauté; elle le nomme Œdipe, à cause de l'enflure de ses pieds percés, et le nourrit comme son propre fils, le croyant un enfant envoyé des dieux. Toutes ces diverses actions paraissaient chacune en leurs places.

Ensuite on voyait Œdipe déjà grand, qui, ayant appris que Polybe n'était pas son père, allait de pays en pays pour découvrir sa naissance. L'oracle lui déclara qu'il trouverait son père dans la Phocide. Il y va : il y trouve le peuple agité par une grande sédition; dans ce trouble, il tue Laïus son père sans le connaître. Bientôt on le voit encore qui se présente à Thèbes; il explique l'énigme du Sphinx. Il tue le monstre; il épouse la reine Jocaste, sa mère, qu'il ne connaît point, et qui croit Œdipe fils de Polybe. Une horrible peste, signe de la colère des dieux, suit de près un mariage si détestable. Là, Vulcain avait pris plaisir à représenter les enfants qui expiraient dans le sein de leurs mères, tout un peuple languissant, la mort et la douleur peintes sur les visages. Mais ce qui était de plus affreux, était de voir Œdipe, qui, après avoir longtemps cherché le sujet du courroux des dieux, découvre qu'il en est lui-même la cause. On voyait sur le visage de Jocaste la honte et la crainte d'éclaircir ce qu'elle ne voulait pas connaître; sur celui d'Œdipe, l'horreur et le désespoir : il s'arrache les yeux, et il paraît conduit comme un aveugle par sa fille Antigone : on voit qu'il reproche aux dieux les crimes dans lesquels ils l'ont laissé tomber. Ensuite on le voyait s'exiler lui-même pour se punir, et ne pouvant plus vivre avec les hommes.

En partant il laissait son royaume aux deux fils qu'il avait eus de Jocaste, Étéocle et Polynice, à condition qu'ils règneraient tour à tour chacun leur année; mais la discorde des frères paraissait encore plus horrible que les malheurs d'Œdipe. Étéocle paraissait sur le trône, refusant d'en descendre pour y faire monter à son tour Polynice. Celui-ci, ayant eu recours à Adraste, roi d'Argos, dont il épousa la fille Argia, s'avançait vers Thèbes avec des troupes innombrables. On voyait partout des combats autour de la ville assiégée. Tous les héros de la Grèce étaient assemblés dans cette guerre, et elle ne paraissait pas moins sanglante que celle de Troie.

On y reconnaissait l'infortuné mari d'Ériphyle. C'était le célèbre devin Amphiaraüs, qui prévit son malheur, et qui ne sut s'en garantir : il se cache pour n'aller point au siége de Thèbes, sachant qu'il ne peut espérer de revenir de cette guerre s'il s'y engage. Ériphyle était la seule à qui il eût osé confier son secret; Ériphyle son épouse, qu'il aimait plus que sa vie, et dont il se croyait tendrement aimé. Séduite par un collier qu'Adraste, roi d'Argos, lui donna, elle trahit son époux Amphiaraüs; on la voyait qui découvrait le lieu où il s'était caché. Adraste le menait malgré lui à Thèbes. Bientôt, en y arrivant, il paraissait englouti dans la terre qui s'entr'ouvrait tout à coup pour l'abîmer.

Parmi tant de combats où Mars exerçait sa fureur, on remarquait avec horreur celui des deux frères Étéocle et Polynice : il paraissait sur leurs visages je ne sais quoi d'odieux et de funeste. Le crime de leur naissance était comme écrit sur leurs fronts. Il était facile de juger qu'ils étaient dévoués aux Furies infernales et à la vengeance des dieux. Les dieux les sacrifiaient pour servir d'exemple à tous les frères dans la suite de tous les siècles, et pour montrer ce que fait l'impie Discorde, quand elle peut séparer des cœurs qui doivent être si étroitement unis. On voyait ces deux frères pleins de rage, qui s'entre-déchiraient; chacun oubliait de défendre sa vie pour arracher celle de son frère, ils étaient tous deux sanglants, percés de coups mortels, tous deux mourants, sans que leur fureur pût se ralentir, tous deux tombés par terre, et prêts à rendre le dernier soupir : mais ils se traînaient encore l'un contre l'autre pour avoir le plaisir de mourir dans un dernier effort de cruauté et de vengeance. Tous les autres combats paraissaient suspendus par celui-là. Les deux armées étaient consternées et saisies d'horreur à la vue de ces deux monstres. Mars lui-même détournait ses yeux cruels, pour ne pas voir un tel spectacle. Enfin on voyait la flamme du bûcher sur lequel on mettait les corps de ces deux frères dénaturés. Mais, ô chose incroyable! la flamme se partageait en deux, la mort même n'avait pu finir la haine implacable qui était entre Étéocle et Polynice; ils ne pouvaient brûler ensemble! et leurs cendres, encore sensibles aux maux qu'ils s'étaient faits l'un à l'autre, ne purent jamais se mêler. Voilà ce que Vulcain avait représenté avec un art divin sur les armes que Minerve avait données à Télémaque.

Le bouclier représentait Cérès dans les campagnes d'Enna, etc. *La suite, page* 100.

FIN DE TÉLÉMAQUE.

L'ODYSSÉE D'HOMÈRE.

PRÉCIS DU LIVRE PREMIER.

Après une invocation aux Muses, après les avoir suppliées, d'un style simple et modeste, de lui raconter les aventures du malheureux Ulysse, Homère le représente, le seul des héros qui avaient ruiné la fameuse Troie, toujours éloigné de sa patrie, toujours errant et contrarié dans son retour.

Il gémit, dit-il, il languit dans les antres de Calypso; peu sensible aux charmes de cette déesse, il ne soupire qu'après son île d'Ithaque, qu'après sa chère et constante Pénélope.

Neptune, irrité contre Ulysse, qui avait privé de la vue le cyclope Polyphême son fils, était la seule divinité qui traversât son juste désir.

Minerve, profitant de l'absence du dieu de la mer, paraît dans le conseil des dieux; elle les trouve tous assemblés dans le palais de Jupiter. Là, le père des dieux se plaignait de ce que les hommes lui attribuaient les malheurs qu'ils ne s'attiraient que par leur imprudence ou leur perversité. N'ai-je pas fait avertir Égisthe? leur dit-il; et sa conscience ne lui annonçait-elle pas tous les maux qui allaient fondre sur lui, s'il trempait ses mains dans le sang du fils d'Atrée, s'il souillait jamais sa couche nuptiale? Sourd à ma voix, sourd à celle de la raison, il a tout bravé, et Oreste l'a justement immolé à sa vengeance et aux mânes de son père Agamemnon.

Il méritait de périr, répliqua Minerve. Mais Ulysse, mais le sage et religieux Ulysse, mérite-t-il d'être si longtemps poursuivi par l'infortune? Dieu tout-puissant, votre cœur n'en est-il point touché? Ne vous laisserez-vous jamais fléchir? N'est-ce pas le même Ulysse qui vous a offert tant de sacrifices sous les murs de Troie?

Ce n'est pas moi, répondit le maître du tonnerre, qui suis irrité contre ce héros; c'est Neptune, et vous en savez la raison. Comme il ne peut trancher le fil de ses jours, il le fait errer sur la vaste mer, et le tient éloigné de ses États. Mais prenons ici des mesures pour lui procurer un heureux retour. Neptune, cédant enfin, ne pourra pas tenir seul contre tous les dieux.

Envoyez donc Mercure, lui dit Minerve, envoyez promptement Mercure à l'île d'Ogygie, pour porter à Calypso vos ordres suprêmes, afin qu'elle ne s'oppose plus au départ d'Ulysse. Cependant j'irai à Ithaque pour inspirer au jeune Télémaque la force dont il a besoin : je l'enverrai à Sparte et à Pylos pour y apprendre des nouvelles de son père, et afin que par cette recherche empressée il acquière un renom immortel parmi les hommes.

Aussitôt Minerve s'élance du haut de l'Olympe, et plus légère que les vents, elle traverse les mers et la vaste étendue de la terre. La déesse arrive à la porte du palais d'Ulysse, sous la figure de Mentès, roi des Taphiens. Dès que Télémaque l'aperçoit, empressé de remplir les devoirs de l'hospitalité, il s'avance, lui présente la main, prend sa pique pour le soulager, et lui parle en ces termes : Étranger, soyez le bien venu, reposez-vous, prenez quelque nourriture, et vous nous direz ensuite le sujet qui vous amène.

Aussitôt Télémaque donne ses ordres, et tout se met en mouvement pour servir le prétendu roi des Taphiens.

Cependant les fiers poursuivants de Pénélope entrent dans la salle, se placent sur différents siéges, et ne paraissent occupés que de la bonne chère, que de la musique et de la danse, qui sont les agréables compagnes des festins.

Télémaque semblait seul indifférent à tous ces plaisirs; il n'était occupé que de son nouvel hôte, et lui adressant la parole, il lui dit : Mon cher hôte, me pardonnerez-vous si je vous dis que voilà la vie que mènent ces insolents? Hélas! reprit la déesse en soupirant, vous avez bien besoin qu'Ulysse, après une si longue absence, vienne réprimer l'insolence de ces princes, et leur faire sentir la force de son bras. Ah! quel changement, s'il paraissait ici tout à coup avec son casque, son bouclier et deux javelots, tel que je le vis dans le palais de mon père, lorsqu'il revint de la cour d'Ilus, fils de Mermérus! Pour vous, je vous exhorte à prendre les moyens de les chasser de votre palais : dès demain appelez tous ces princes à une assemblée; là, vous leur parlerez, et, prenant les dieux à témoin, vous leur ordonnerez de retourner chacun dans sa maison.

Après avoir congédié l'assemblée, vous prendrez un de vos meilleurs vaisseaux avec vingt bons rameurs, pour aller vous informer de tout ce qui concerne votre père : allez d'abord à Pylos, chez le divin Nestor, à qui vous ferez modestement des questions; de là vous irez à Sparte, chez Ménélas, qui est revenu de Troie après tous les Grecs. Si par hasard vous entendez dire des choses qui vous donnent quelque espérance que votre père est en vie et qu'il revienne, vous attendrez la confirmation de cette bonne nouvelle encore une année entière, quelque douleur qui vous presse, et quelque impatience que vous ayez de revenir : mais si l'on vous assure qu'il ne jouit plus de la lumière, alors vous reviendrez à Ithaque, vous lui élèverez un tombeau, vous lui ferez des funérailles magnifiques et dignes de lui, et vous donnerez à votre mère un mari que vous choisirez vous-même. Après cela, appliquez-vous à vous défaire des poursuivants, ou par la force ou par la ruse; qu'une noble émulation aiguise votre courage : armez-vous donc de sentiments généreux pour mériter les éloges de la postérité.

Mon hôte, lui répond le sage Télémaque, vous venez de

me parler avec toute l'amitié qu'un bon père peut témoigner à son fils; jamais je n'oublierai la moindre de vos paroles : mais souffrez que je vous retienne et que j'aie le temps de vous faire un présent honorable; il sera dans votre maison un monument éternel de mon amitié et de ma reconnaissance.

Le présent que votre cœur généreux vous porte à m'offrir, lui dit Minerve, vous me le ferez à mon retour, et je tâcherai de le reconnaître. En finissant ces mots, la déesse le quitte, et s'envole comme un oiseau. Télémaque étonné, et se sentant animé d'une force et d'un courage extraordinaires, ne doute pas que ce ne soit un dieu qui lui a parlé.

Il rejoint les princes; ils écoutaient alors en silence le célèbre Phémius qui chantait le retour des Grecs, que Minerve leur avait rendu si funeste pour punir l'insolence d'Ajax le Locrien, qui avait indignement profané son temple. La fille d'Icare entendit de son appartement ces chants divins : ils lui rappelèrent son cher Ulysse, et réveillèrent ses amères douleurs. Elle descendit, suivie de deux de ses femmes, et, s'arrêtant à l'entrée de la salle, le visage couvert d'un voile d'un grand éclat, et les yeux baignés de larmes, elle pria Phémius de choisir quelques sujets moins tristes, moins propres à renouveler ses chagrins.

Télémaque la reprit modestement et avec force, en l'exhortant à retourner dans son appartement et à ne se plus montrer aux poursuivants. Pénélope, étonnée de la sagesse de son fils, dont elle recueillait avec soin toutes les paroles, se retira et continua de pleurer son cher Ulysse. Les princes, plus enflammés que jamais pour Pénélope, font retentir la salle de leurs clameurs. Télémaque prend encore la parole : Que ce tumulte cesse, leur dit-il d'un ton ferme; qu'on n'entende plus tous ces cris : il est juste et décent d'entendre tranquillement un chantre comme Phémius, qui est égal aux dieux par la beauté de sa voix, et par les merveilles de ses chants. Demain, dès la pointe du jour, nous nous rendrons tous à l'assemblée que j'indique dès aujourd'hui; j'ai à vous parler, pour vous déclarer que, sans aucun délai, vous n'avez qu'à vous retirer : sortez de mon palais; allez ailleurs faire des festins, en vous traitant tour à tour dans vos maisons.

Il parla ainsi, et tous ces princes se mordent les lèvres, et ne peuvent assez s'étonner de la vigueur avec laquelle il vient de parler. Antinoüs cependant et Eurymaque voulurent lui répondre. Télémaque les écouta sans changer de contenance ni de sentiment.

Les princes continuèrent de se livrer aux plaisirs de la danse et de la musique jusqu'à la nuit; et lorsque l'étoile du soir eut chassé le jour, ils se retirèrent chacun dans leur maison.

Télémaque monta aussi dans son appartement, tout occupé de chercher en lui-même les moyens de faire le voyage que Minerve lui avait conseillé.

PRÉCIS DU LIVRE II.

L'aurore commençait à peine à dorer l'horizon, que le fils d'Ulysse se lève, prend un habit magnifique, met sur ses épaules un baudrier d'où pendait une riche épée; et, sans perdre un moment, donne ordre à ses hérauts d'appeler les Grecs à l'assemblée. Télémaque se rend au milieu d'eux, tenant au lieu de sceptre une longue pique. Minerve avait répandu sur toute sa personne une grâce toute divine; les peuples, en le voyant paraître, sont saisis d'admiration.

Le héros Égyptius parla le premier; il était courbé sous le poids des années, et une longue expérience l'avait instruit. Peuples, dit-il en élevant la voix, peuples d'Ithaque, écoutez-moi. Nous n'avons vu tenir ici d'assemblée ni de conseil depuis le départ d'Ulysse; qui est donc celui qui nous assemble? quel pressant besoin lui a inspiré cette pensée? Qui que ce soit, c'est sans doute un homme de bien; puisse-t-il réussir dans son entreprise, et que Jupiter le favorise dans tous ses desseins!

Télémaque, touché de ce souhait qu'il prit pour un bon augure, se lève aussitôt et lui adresse la parole: Sage vieillard, celui qui a assemblé le peuple n'est pas loin de vous; c'est moi, c'est le fils d'Ulysse, c'est dans la douleur que me cause l'absence de mon père et le désordre qui règne dans son palais, que je vous ai tous appelés. Je vous en conjure au nom de Jupiter Olympien et de Thémis qui préside aux assemblées, opposez-vous aux injustices que j'éprouve et qui me ruinent. Il parle ainsi, le visage baigné de pleurs, et jette sa longue pique à terre pour mieux marquer son indignation. Le peuple en paraît ému; les princes demeurent dans le silence. Antinoüs est le seul qui ose lui répondre :

Télémaque, qui témoignez dans vos discours tant de hauteur et d'audace, que venez-vous de dire pour nous déshonorer? Ce ne sont point les amants de la reine votre mère qui sont cause de vos malheurs; c'est Pénélope elle-même, qui n'a recours qu'à des artifices pour nous amuser. Renvoyez-la chez son père Icare; engagez-la à se déclarer pour celui de nous qu'elle choisira et qu'elle trouvera plus aimable.

Il n'est pas possible, répondit le sage Télémaque, que je fasse sortir par force de mon palais celle qui m'a donné le jour, et qui m'a nourri elle-même. Me pourrais-je mettre à couvert de la vengeance des dieux, après que ma mère, chassée de ma maison, aurait invoqué les redoutables Furies? Pourrais-je éviter l'indignation de tous les hommes qui s'élèveraient contre moi? Jamais un ordre si cruel et si injuste ne sortira de ma bouche.

Aussitôt il parut deux aigles dans les airs, qui planèrent quelque temps au-dessus de l'assemblée; ils semblaient arrêter leurs regards sur toutes les têtes des poursuivants, et leur annoncer la mort.

Les Grecs en furent saisis de frayeur. Le vieillard Halitherse, qui surpassait en expérience tous ceux de son âge pour discerner le vol des oiseaux, et pour expliquer leurs présages, leur déclara que les aigles pronostiquaient le retour prochain d'Ulysse et la punition terrible des poursuivants de Pénélope.

Eurymaque lui répondit, en se moquant de ses menaces: Vieillard, retire-toi; va dans ta maison faire ces prédictions à tes enfants: je suis plus capable que toi de prophétiser et d'expliquer ce prétendu prodige. Si, en te servant des vieux tours que ton grand âge t'a appris, tu surprends la jeunesse

du prince pour l'irriter contre nous, crois-tu que nous ne nous en vengerons point? Le seul conseil que je puis donner à Télémaque, c'est d'obliger sa mère à se retirer chez son père.

Ce serait à vous à vous retirer, répondit prudemment le fils d'Ulysse. Mais je ne vous en parle plus; je vous demande seulement un vaisseau avec vingt rameurs qui me mène de côté et d'autre sur la vaste mer: j'ai résolu d'aller à Sparte et à Pylos pour apprendre des nouvelles de mon père. Si je suis assez heureux pour entendre dire qu'il est encore en vie et en état de revenir, j'attendrai la confirmation de cette nouvelle une année entière avec toute l'inquiétude d'une attente toujours douteuse. Mais, si j'apprends certainement qu'il ne vit plus, je reviendrai dans ma chère patrie, je lui élèverai un superbe tombeau, je lui ferai des funérailles magnifiques, et j'obligerai ma mère à se choisir un mari.

Dès que Télémaque eut achevé de parler, Mentor se leva; c'était un des plus fidèles amis d'Ulysse, celui à qui, en s'embarquant pour Troie, il avait confié le soin de toute sa maison.

Écoutez-moi, dit-il au peuple d'Ithaque: quel est le roi qui désormais voudra être modéré, clément et juste? Il n'y a donc parmi vous personne qui se souvienne du sage et divin Ulysse, personne qui n'ait oublié ses bienfaits? Quoi! vous gardez tous un honteux silence? vous n'avez pas le courage de vous opposer, au moins par vos paroles, aux injustices de ses ennemis?

Que venez-vous de dire, impudent Mentor? lui répliqua Léocrite; croyez-vous qu'il soit si facile de s'opposer aux poursuivants de Pénélope? Ulysse lui-même, s'il l'entreprenait à son retour, réussirait-il à les chasser de son palais? Vous avez donc parlé contre toute raison. Mais que le peuple se retire; et vous Mentor, préparez avec Halitherse, votre ami et celui d'Ulysse, tout ce qui est nécessaire pour le départ de Télémaque.

Ce jeune prince sortit avec tous les autres de l'assemblée, et s'en alla seul sur le rivage de la mer: après s'être lavé les mains dans l'onde salée, il adressa à Minerve une humble et tendre prière; la déesse, touchée de sa confiance, prit la figure de Mentor, et lui dit: Laissez là les complots et les machinations des amants insensés de votre mère; ils n'ont ni prudence ni justice; ils ne voient pas la punition terrible qui les attend. Le voyage que vous méditez ne sera pas longtemps différé; je vous équiperai un vaisseau, et je vous accompagnerai: retournez donc dans votre palais; vivez avec les princes à votre ordinaire, et préparez cependant les provisions dont vous avez besoin.

Dès que Télémaque paraît, Antinoüs l'attaque, et ose le plaisanter sur le discours qu'il avait fait à l'assemblée, et sur le projet de son voyage. Télémaque y répond avec fermeté, et même avec menace: mais les poursuivants s'en moquent, et ne songent qu'à se divertir. Le jeune prince les quitte, et va trouver Euryclée qui l'avait élevé: il lui ordonne d'ouvrir les celliers d'Ulysse dont elle avait la garde; et après lui en avoir demandé le secret avec serment, il communique à sa nourrice le projet de son voyage, et lui recommande de préparer en diligence le vin, la farine, l'huile et toutes les provisions dont il voulait charger son vaisseau. Minerve, pour en faciliter le transport, ainsi que l'évasion de Télémaque, verse un doux et profond sommeil sur les paupières des poursuivants de Pénélope. On charge le vaisseau bien équipé de tout ce qui est nécessaire pour le voyage; on s'embarque; Minerve, sous la figure de Mentor, se place sur la poupe; Télémaque s'assied auprès d'elle; on délie les câbles; les rameurs se mettent sur leurs bancs; les voiles sont déployées; et le vaisseau fend rapidement le sein de l'humide plaine.

PRÉCIS DU LIVRE III.

Le soleil sortait du sein de l'onde, et commençait à dorer l'horizon, lorsque Télémaque arriva à la célèbre Pylos. Les Pyliens immolaient ce jour-là des taureaux noirs à Neptune. On avait déjà goûté des entrailles et brûlé les cuisses des victimes sur l'autel, lorsque le vaisseau entra dans le port. Télémaque descend le premier; et Minerve, sous la figure de Mentor, lui adresse ces paroles: Prince, il n'est plus temps d'être retenu par la honte; allez donc aborder Nestor avec une hardiesse noble et modeste.

Comment, répondit Télémaque, irai-je aborder le roi de Pylos? Comment le saluerai-je? Vous savez que j'ai peu d'expérience, que je manque de la sagesse nécessaire pour parler à un homme comme lui. La bienséance permet-elle à un jeune homme de faire des questions à un prince de cet âge?

Télémaque, repartit Minerve, vous trouverez de vous-même une partie de ce qu'il faudra dire, et l'autre partie vous sera inspirée par les dieux, dans qui vous devez mettre votre confiance.

En achevant ces mots, la déesse s'avance la première: Télémaque la suit. Les Pyliens ne les eurent pas plus tôt aperçus, qu'ils allèrent au-devant d'eux. Pisistrate, fils aîné de Nestor, fut le premier qui, s'avançant, prit les deux étrangers par la main, et les plaça entre son père et son frère Thrasymède. D'abord il leur présenta une partie des entrailles des victimes; et remplissant de vin une coupe d'or, il la donna à Minerve, et lui dit: Étranger, faites votre prière au roi Neptune, car c'est à son festin que vous êtes admis à votre arrivée: vous donnerez ensuite la coupe à votre ami, afin qu'il fasse après vous ses libations et ses prières; car je pense qu'il est du nombre de ceux qui reconnaissent les dieux; il n'y a point d'homme qui n'ait besoin de leurs secours: mais je vois qu'il est plus jeune que vous; c'est pourquoi il ne sera point fâché que je vous donne la coupe avant lui.

Minerve voit avec plaisir la prudence et la justice de ce jeune prince; et après avoir invoqué Neptune, elle présente la coupe à Télémaque, qui fit les mêmes supplications.

Quand la bonne chère eut chassé la faim, Nestor dit aux Pyliens: Présentement que nous avons reçu ces étrangers à notre table, nous pouvons, sans manquer à la décence, leur demander qui ils sont, et d'où ils viennent.

Télémaque répondit avec cette fermeté modeste que lui inspirait Minerve: Nestor, fils de Nélée, et le plus grand ornement de la Grèce, vous demandez qui nous sommes. Nous venons de l'île d'Ithaque; je suis fils d'Ulysse, qui, comme la renommée vous l'a appris, combattant avec vous, a saccagé la ville de Troie. Le sort de tous les princes qui

ont porté les armes contre les Troyens nous est connu. Ulysse est le seul dont le fils de Saturne nous cache la triste destinée. J'embrasse donc vos genoux pour vous supplier de m'apprendre ce que vous en savez. Que ni la compassion, ni aucun ménagement, ne vous engagent à me flatter. Si jamais mon père vous a heureusement servi ou de son épée ou de ses conseils devant les murs de Troie, où les Grecs ont souffert tant de maux, je vous conjure de me dire la vérité.

Que vous me rappelez de tristes objets! lui répondit Nestor. Plusieurs années suffiraient à peine à faire le détail de tout ce que les Grecs ont eu à soutenir de maux dans cette guerre fatale : il n'y avait pas un seul homme dans toute l'armée qui osât s'égaler à Ulysse en prudence; car il les surpassait tous; personne n'était plus fécond en ressources. Je vois bien que vous êtes son fils : vous me jetez dans l'admiration; je crois l'entendre lui-même.

Pendant tout le temps qu'a duré le siége, le divin Ulysse et moi n'avons jamais été d'un avis différent, soit dans les assemblées, soit dans les conseils; mais, animés d'un même esprit, nous avons toujours dit aux Grecs ce qui paraissait devoir assurer le succès de notre entreprise.

Après que nous eûmes renversé la superbe Ilion, et partagé ses dépouilles, nous montâmes sur nos vaisseaux : la discorde et les tempêtes nous séparèrent. Je poursuivis ma route vers Pylos; et j'y arrivai heureusement avec les miens, sans avoir pu apprendre la moindre nouvelle de plusieurs de mes autres illustres compagnons : je ne sais pas même encore certainement ni ceux d'entre eux qui se sont sauvés, ni ceux qui ont péri.

Nestor lui raconte ensuite l'histoire et les malheurs de beaucoup de princes grecs; il insiste principalement sur la fin tragique d'Agamemnon et sur la vengeance d'Oreste.

Ah! s'écria Télémaque, je ne demanderais aux dieux, pour toute grâce, que de pouvoir me venger, comme Oreste, de l'insolence des poursuivants de ma mère. Faudra-t-il que je dévore toujours leurs affronts, quelque durs qu'ils me paraissent!

Mon cher fils, repartit Nestor, puisque vous me faites ressouvenir de certains bruits sourds que j'ai entendus, apprenez-moi donc si vous vous soumettez à eux sans vous opposer à leur violence. Si Minerve voulait vous protéger, comme elle a protégé votre père pendant qu'il a combattu sous les murs de Troie, il n'y aurait bientôt plus aucun de ces poursuivants qui fût en état de vous inquiéter. Je n'ai garde, dit Télémaque, d'oser me flatter d'un si grand bonheur; car mes espérances seraient vaines, quand les dieux mêmes voudraient me favoriser.

La douleur vous égare, repartit Minerve. Quel blasphème vous venez de prononcer! Oubliez-vous donc que les dieux, quand ils le veulent, peuvent triompher de tout, et nous ramener des extrémités de la terre?

Quittons ce discours, cher Mentor, reprit alors Télémaque; il n'est plus question de mon père; les dieux l'ont abandonné à sa noire destinée; ils l'ont livré à la mort. Dites-moi, je vous prie, sage Nestor, comment a été tué le roi Agamemnon, où était son frère Ménélas, quelle sorte de piége lui a tendu le perfide Égisthe; car il a tué un homme bien plus vaillant que lui.

Mon fils, lui répondit Nestor, je vous dirai la vérité. Il lui raconte ensuite tout ce qui est arrivé à Agamemnon depuis son départ de Troie, sa fin malheureuse, le honteux triomphe d'Égisthe et de Clytemnestre, et la mort de ces trop célèbres coupables.

Apprenez d'Oreste, ajouta-t-il en finissant, apprenez ce que vous devez faire contre les fiers poursuivants de Pénélope. Retournez dans vos États : mais je vous conseille et vous exhorte à passer auparavant chez Ménélas; peut-être pourra-t-il vous dire des nouvelles de votre père; il n'y a pas longtemps qu'il est lui-même de retour à Lacédémone.

Ainsi parla Nestor; et Minerve, prenant la parole, dit à ce prince : Vous venez de vous exprimer, à votre ordinaire, avec beaucoup de raison, d'éloquence et de sagesse; mais n'est-il pas temps que nous songions à aller prendre quelque repos? Déjà le soleil a fait place à la nuit; et convient-il d'être si longtemps à table, aux sacrifices des dieux? Permettez-nous donc de retourner sur notre vaisseau. Non, non, reprit Nestor avec quelque chagrin; il ne sera jamais dit que le fils d'Ulysse s'en aille coucher sur son bord pendant que je vivrai, et que j'aurai chez moi des enfants en état de recevoir les hôtes qui me feront l'honneur de venir dans mon palais.

Vous avez raison, sage Nestor, répondit Minerve : il est juste que Télémaque vous obéisse; il vous suivra donc, et profitera de la grâce que vous lui faites. Pour moi, je m'en retourne à notre vaisseau, pour rassurer nos compagnons, et leur donner les ordres nécessaires; car, dans toute la troupe, il n'y a d'homme âgé que moi; tous les autres sont des jeunes gens qui ont suivi Télémaque par l'attachement qu'ils ont pour lui. Demain vous lui donnerez un char avec vos meilleurs chevaux, et un de vos fils, pour le conduire chez Ménélas.

En achevant ces mots, la fille de Jupiter disparaît sous la forme d'une chouette. Nestor, rempli d'admiration, prend la main de Télémaque, et lui dit : Je ne doute pas, mon fils, que vous ne soyez un jour un grand personnage, puisque si jeune encore vous avez déjà des dieux pour conducteurs : et quels dieux! c'est Minerve elle-même. Grande déesse, soyez-nous favorable : dès demain j'immolerai sur votre autel une génisse d'un an, qui n'a jamais porté le joug, et dont je ferai dorer les cornes pour la rendre plus agréable à vos yeux.

La déesse écouta favorablement cette prière : ensuite le vénérable vieillard, marchant le premier, conduisait dans son palais ses fils, ses gendres et son hôte. Il fit coucher Télémaque dans un beau lit, sous un portique, et voulut que le vaillant Pisistrate, le seul de ses fils qui n'était pas encore marié, couchât près de lui pour lui faire honneur.

Le lendemain, dès que l'aurore eut doré l'horizon, Nestor se leva, sortit de son appartement, et alla s'asseoir aux portes de son palais sur des siéges de pierre blanche et polie. Toute sa famille s'y rendit avec Télémaque. Quand il les vit tous rassemblés : Mes chers enfants, leur dit-il, exécutez promptement mes ordres pour le sacrifice que j'ai promis de faire à Minerve. Ils obéissent : on amène, on immole la victime. Quand les viandes furent bien rôties, on se mit à table; et de jeunes hommes bien faits présen

tèrent le vin dans des coupes d'or. Le repas fini, Nestor prit la parole et dit : Mes enfants, allez promptement atteler un char pour Télémaque : choisissez mes meilleurs chevaux. Tout fut prêt en un instant ; le char s'avance ; la femme qui avait soin de la dépense y met les provisions les plus exquises. Télémaque monte le premier ; Pisistrate, fils de Nestor, se place à ses côtés, et, prenant les rênes, pousse ses généreux coursiers, qui, plus légers que le vent, s'éloignent des portes de Pylos, volent dans la plaine, et marchent sans s'arrêter.

PRÉCIS DU LIVRE IV.

Télémaque et le fils du sage Nestor arrivent à Lacédémone, qui est environnée de hautes montagnes ; ils entrent dans le palais de Ménélas, et trouvent ce prince qui célébrait dans le même jour les noces de son fils et celle de sa fille, car il mariait sa fille Hermione à Néoptolème, fils d'Achille : il la lui avait promise dès le temps qu'ils étaient encore devant Troie. Pour son fils unique, le vaillant Mégapenthe, il le mariait à une princesse de Sparte même, à la fille d'Alector. Ménélas était à table avec ses amis et ses voisins. Le palais retentissait de cris de joie, mêlés avec le son des instruments, avec la voix et avec le bruit des danseurs.

Étéonée, un des principaux officiers de Ménélas, va demander à ce prince s'il doit dételer le char ou prier les étrangers d'aller chercher ailleurs l'hospitalité. Surpris de cette demande, Ménélas lui dit, en se rappelant ses longs voyages : N'ai-je point eu grand besoin moi-même de trouver l'hospitalité dans tous les pays que j'ai traversés pour revenir dans mes États ? Allez donc sans balancer, allez promptement recevoir ces étrangers, et les amener à ma table. Étéonée part sans répliquer ; les esclaves dételent les chevaux, et l'on conduit les deux princes dans des appartements d'une richesse éblouissante ; on les fait passer ensuite dans des bains ; on les lave ; on les parfume d'essences ; on leur donne les plus beaux habits ; on les mène à la salle du festin, où ils furent placés auprès du roi, sur de riches siéges à marchepied ; on dressa des tables devant eux ; on leur servit dans des bassins toutes sortes de viandes ; et l'on mit près d'eux des coupes d'or.

Alors Ménélas, leur tendant la main, leur parla en ces termes : Soyez les bien venus, mes hôtes ; mangez, recevez agréablement ce que nous nous faisons un plaisir de vous offrir : après votre repas, nous vous demanderons qui vous êtes, quoique votre air nous le dise déjà ; des hommes du commun n'ont pas des enfants faits comme vous.

En achevant ces mots, il leur servit lui-même le dos d'un bœuf rôti qu'on avait mis devant lui comme la portion la plus honorable. Télémaque, s'approchant de l'oreille du fils de Nestor, lui dit tout bas, pour n'être pas entendu de ceux qui étaient à table : Mon cher Pisistrate, prenez-vous garde à l'éclat et à la magnificence de ce palais ? l'or, l'airain, l'argent, les métaux les plus rares et l'ivoire y brillent de toutes parts. Quelles richesses infinies ! je ne sors point d'admiration.

Ménélas l'entendit, et lui dit : Mes enfants, dans les grands travaux que j'ai essuyés ; dans les longues courses que j'ai faites, j'ai amassé beaucoup de bien, que j'ai chargé sur mes vaisseaux : mais, pendant que les vents contraires me font errer dans tant de régions éloignées, et que, mettant à profit ces courses involontaires, j'amasse de grandes richesses, un traître assassine mon frère dans son palais, de concert avec son abominable femme ; et ce souvenir empoisonne toutes mes jouissances. Plût aux dieux que je n'eusse que la troisième partie des grands biens que je possède, et beaucoup moins encore, et que mon frère, et que tous ceux qui ont péri devant Ilion, fussent encore en vie ! Leur mort est un grand sujet de douleur pour moi. De tous ces grands hommes, il n'y en a point dont la perte ne me soit sensible ; mais il y en a un surtout dont les malheurs me touchent plus que ceux des autres. Quand je viens à me souvenir de lui, il m'empêche de goûter les douceurs du sommeil, et la table me devient odieuse : car jamais homme n'a souffert tant de peines, ni soutenu tant de travaux, que le grand Ulysse. Nous n'avons de lui aucune nouvelle, et nous ne savons s'il est en vie ou s'il est mort.

Ces paroles plongèrent Télémaque dans une vive douleur ; le nom de son père fit couler de ses yeux un torrent de larmes ; et, pour les cacher, il se couvrit le visage de son manteau de pourpre. Ménélas s'en aperçut ; et pendant qu'il délibérait sur les soupçons qu'il avait que c'était le fils d'Ulysse, Hélène sort de son magnifique appartement : elle était semblable à la belle Diane, dont les flèches sont si sûres et si brillantes. Elle arrive dans la salle, considère Télémaque ; puis adressant la parole à Ménélas : Savons-nous, lui dit-elle, qui sont ces étrangers qui nous ont fait l'honneur de venir dans notre palais ? Je ne puis vous cacher ma conjecture : quelle parfaite ressemblance avec Ulysse ! J'en suis dans l'étonnement et l'admiration ; c'est sûrement son fils. Ce grand homme le laissa encore enfant quand vous partîtes avec tous les Grecs, et que vous allâtes faire une guerre cruelle aux Troyens, pour moi malheureuse qui ne méritais que vos mépris. J'avais la même pensée, répondit Ménélas ; voilà le port et la taille d'Ulysse, voilà ses yeux, sa belle tête.

Alors Pisistrate prenant la parole : Grand Atride, lui dit-il, vous ne vous êtes pas trompé ; vous voyez devant vos yeux le fils d'Ulysse, le sage, le modeste, le malheureux Télémaque. Nestor, qui est mon père, m'a envoyé avec lui pour le conduire chez vous, car il souhaitait ardemment de vous voir pour vous demander vos conseils.

O dieux ! s'écria Ménélas, j'ai donc le plaisir de voir dans mon palais le fils d'un homme qui a donné tant de combats pour l'amour de moi ! Il s'étendit ensuite sur son amitié pour Ulysse, sur les éloges que méritaient son courage et sa prudence.

Tous se mirent à pleurer, et la belle Hélène surtout. Cependant, pour tarir ou suspendre la source de tant de larmes, elle s'avisa de mêler dans le vin qu'on servait à table, une poudre qui calmait les chagrins et faisait oublier tous les maux. Après cette précaution, elle se mit à raconter plusieurs des entreprises d'Ulysse pendant le siége de Troie. Ménélas enchérit sur Hélène, et donna à ce héros les plus grandes louanges.

Le sage Télémaque répondit à Ménélas : Fils d'Atrée,

tout ce que vous venez de dire ne fait qu'augmenter mon affliction; mais permettez que nous allions chercher dans un doux sommeil le soulagement à nos chagrins et à nos inquiétudes.

La divine Hélène ordonne aussitôt à ses femmes de dresser des lits sous un portique; elle obéissent; et un héraut y conduit les deux étrangers.

L'aurore n'eut pas plutôt annoncé le jour, que Ménélas se leva, et se rendit à l'appartement de Télémaque. Assis près de son lit, il lui parla ainsi : Généreux fils d'Ulysse, quelle pressante affaire vous amène à Lacédémone, et vous a fait affronter les dangers de la mer?

Grand roi, que Jupiter honore d'une protection spéciale, je suis venu dans votre palais, répondit Télémaque, pour voir si vous pouviez me donner quelque lumière sur la destinée de mon père. Ma maison périt, tous mes biens se consument, mon palais est plein d'ennemis; les fiers poursuivants de ma mère égorgent continuellement mes troupeaux, et ils me traitent avec la dernière insolence.

O dieux! s'écria Ménélas, se peut-il que des hommes si lâches prétendent s'emparer de la couche d'un si grand homme! Grand Jupiter, et vous, Minerve et Apollon, faites qu'Ulysse tombe tout à coup sur ces insolents! Ménélas raconte ensuite ses propres aventures; combien il avait été retenu en Égypte; comment il en sortit après avoir consulté Protée; les ruses de ce dieu marin pour lui échapper; comment il se changea d'abord en lion énorme, ensuite en dragon horrible, puis en léopard, en sanglier, en fleuve, et en un grand arbre. A tous ces changements nous le serrions encore davantage, sans nous épouvanter, dit Ménélas, jusqu'à ce qu'enfin, las de ses artifices, il reprit sa première forme, et répondit à mes questions. Qu'il m'apprit de tristes événements! Frappé de tout ce qu'il me racontait, je me jetai sur le sable, que je baignai de mes larmes. Le temps est précieux, me dit alors Protée; ne le perdez pas; cessez de pleurer inutilement. Étant donc revenu à moi, je lui demandai encore ce qu'était devenu votre père; il me répondit : Ulysse est dans l'île de Calypso, qui le retient malgré lui, et qui le prive de tous les moyens de retourner dans sa patrie; car il n'a ni vaisseau ni rameurs qui puissent le conduire sur les flots de la vaste mer.

Voilà tout ce que je puis vous apprendre, ajouta Ménélas : mais, cher Télémaque, demeurez encore chez moi quelque temps; dans dix ou douze jours je vous renverrai avec des présents, je vous donnerai trois de mes meilleurs chevaux et un beau char : j'ajouterai à cela une belle coupe d'or, qui vous servira à faire des libations, et à vous rappeler le nom et l'amitié de Ménélas.

Fils d'Atrée, répliqua Télémaque, ne me retenez pas ici plus longtemps; les compagnons que j'ai laissés à Pylos s'affligent de mon absence. Pour ce qui est des présents que vous voulez me faire, souffrez, je vous en supplie, que je ne reçoive qu'un simple souvenir.

Ménélas, l'entendant parler ainsi, se mit à sourire; et lui dit en l'embrassant : Mon cher fils, par tous vos discours vous faites bien sentir la noblesse du sang dont vous sortez. Je changerai donc mes présents, car cela m'est très-facile, et, parmi les choses rares que je garde dans mon palais; je choisirai la plus belle et la plus précieuse; je vous donnerai une urne admirablement bien travaillée; elle est toute d'argent, et ses bords sont d'un or très-fin : c'est un ouvrage de Vulcain même.

C'est ainsi que s'entretenaient ces deux princes. Cependant les désordres continuent dans Ithaque. Les poursuivants, instruits du départ de Télémaque, qu'ils avaient d'abord regardé comme une menace vaine, en paraissent inquiets, et, par le conseil d'Antinoüs, ils s'assemblent, et forment le projet d'armer un vaisseau, et d'aller attendre le fils d'Ulysse en embuscade, pour le surprendre, et le faire périr à son retour.

Pénélope, apprenant en même temps et le voyage de Télémaque et le complot qu'on venait de tramer contre lui se livre à sa douleur, et tombe évanouie. Ses femmes la relèvent, la font revenir, l'engagent à se coucher, et Minerve lui envoie un songe qui la calme et la console.

Ses fiers poursuivants profitent des ténèbres de la nuit pour s'embarquer secrètement : ils partent, ils voguent sur la plaine liquide, ils cherchent un lieu propre à exécuter leur noirs desseins. Il y a au milieu de la mer, entre Ithaque et Samos, une île qu'on nomme Astéris; elle est toute remplie de rochers, mais elle a de bons ports ouverts des deux côtés : ce fut là que les princes grecs se placèrent pour dresser des embûches à Télémaque.

LIVRE V.

L'Aurore cependant quitta le lit de Tithon pour porter aux hommes la lumière du jour. Les dieux s'assemblent. Jupiter, qui du haut de cieux lance le tonnerre, et dont la force est infinie, présidait à leur conseil. Minerve, occupée des malheurs d'Ulysse, leur rappela en ces termes toutes les peines que souffrait ce héros dans la grotte de Calypso : Jupiter, et vous dieux à qui appartient le bonheur et l'immortalité, que les rois renoncent désormais à la vertu et à l'humanité, qu'ils soient cruels et sacriléges, puisque Ulysse est oublié de vous et de ses sujets, lui qui gouvernait en père les peuples dont il était roi. Hélas! il est maintenant accablé d'ennuis et de peines dans l'île de Calypso; elle le retient malgré lui; il ne peut retourner dans sa patrie; il n'a ni vaisseaux ni pilotes pour le conduire sur la vaste mer : et ses ennemis veulent faire périr son fils unique à son retour à Ithaque; car il est allé à Pylos et à Sparte pour apprendre des nouvelles de son père.

Ma fille, lui répond le roi des cieux, que venez-vous de dire? N'avez-vous pas pris des mesures pour qu'Ulysse, de retour dans ses États, punisse et se venge des amants de Pénélope? Conduisez Télémaque, car vous en avez le pouvoir; qu'il revienne à Ithaque couvert de gloire; et que ses ennemis soient confondus dans leurs entreprises.

Ainsi parla Jupiter; puis s'adressant à Mercure, il lui dit : Allez, Mercure, car c'est vous dont la prin-

cipale fonction est de porter mes ordres ; allez déclarer mes intentions à Calypso ; persuadez-lui de laisser partir Ulysse ; qu'il s'embarque seul sur un frêle vaisseau, et que, sans le secours des hommes et des dieux, il arrive après des peines infinies, et aborde le vingtième jour dans la fertile Schérie, terre des Phéaciens dont le bonheur approche de celui des immortels mêmes. Ces peuples humains et bienfaisants le recevront comme un dieu, le ramèneront dans ses États, après lui avoir donné de l'airain, de l'or, de magnifiques habits, et plus de richesses qu'il n'en eût apporté de Troie, s'il fût revenu chez lui sans accidents et avec tout le butin qu'il avait chargé sur ses vaisseaux : car le temps marqué par le destin est venu, et Ulysse ne tardera pas à revoir ses amis, son palais et ses États.

Il dit, et Mercure, pour obéir à cet ordre, attache à ses pieds ces ailes avec lesquelles, plus vite que les vents, il traverse les mers et toute l'étendue de la terre : il prend son caducée, dont il assoupit et reveille les hommes ; le tenant à la main, il s'élève dans les airs, parcourt la Piérie, s'abat sur la mer, vole sur la surface des flots aussi légèrement que cet oiseau qui, pêchant dans les golfes, mouille ses ailes épaisses dans l'onde : ainsi Mercure était penché sur la surface de l'eau. Mais dès qu'il fut proche de l'île reculée de Calypso, s'élevant au-dessus des flots, il gagne le rivage, et s'avance vers la grotte où la nymphe faisait son séjour. A l'entrée, il y avait de grands brasiers, et les cèdres qu'on y avait brûlés répandaient leur parfum dans toute l'île. Calypso, assise au fond de sa grotte, travaillait avec une aiguille d'or à un ouvrage admirable, et faisait retentir les airs de ses chants divins. On voyait, d'un côté, un bois d'aunes, de peupliers et de cyprès où mille oiseaux de mer avaient leurs retraites ; de l'autre, c'était une jeune vigne qui étendait ses branches chargées de raisins. Quatre grandes fontaines, d'une eau claire et pure, coulaient sur le devant de cette demeure, et formaient ensuite quatre grands canaux autour des prairies parsemées d'amaranthes et de violettes. Mercure, tout dieu qu'il était, fut surpris et charmé à la vue de tant d'objets simples et ravissants. Il s'arrêta pour contempler ces merveilles, puis il entra dans la grotte. Dès que Calypso l'aperçut, elle le reconnut ; car un dieu n'est jamais inconnu à un autre dieu, quelque éloignée que soit leur demeure. Il n'y trouva point Ulysse : retiré sur le rivage, ce héros y allait d'ordinaire déplorer son sort, la tristesse dans le cœur, et la vue toujours attachée sur la vaste mer qui s'opposait à son retour.

Calypso se lève, va au-devant de Mercure, le fait asseoir sur un siége magnifique, et lui adresse ces paroles : Qui vous amène ici, Mercure? Je vous chéris et vous respecte ; mais je ne suis point accoutumée à vos divins messages. Dites ce que vous désirez je suis prête à l'exécuter, si ce que vous demandez est en mon pouvoir. Mais ne permettrez-vous pas qu'auparavant je remplisse les devoirs de l'hospitalité ? Cependant elle met devant lui une table, qu'elle couvre d'ambroisie, et lui présente une coupe remplie de nectar. Mercure prend de cette nourriture immortelle, et lui parle ensuite en ces termes : Déesse, vous me demandez ce que je viens vous annoncer ; je vous le dirai sans déguisement, puisque vous me l'ordonnez vous-même. Jupiter m'a envoyé dans votre île malgré moi ; car qui prendrait plaisir à parcourir une si vaste mer pour venir dans un désert où il n'y a aucune ville, aucun homme qui puisse faire des sacrifices aux dieux, et leur offrir des hécatombes ! Mais nul mortel, nul dieu ne peut désobéir impunément au grand fils de Saturne. Ce dieu sait que vous retenez dans votre île le plus malheureux des héros qui ont combattu neuf ans contre Troie ; et qui l'ayant prise la dixième année s'embarquèrent pour retourner dans leur patrie.

Ils offensèrent Pallas, qui souleva contre eux les vents et les flots ; presque tous ont péri : la tempête jeta Ulysse sur ces rivages. Jupiter vous commande de le renvoyer au plus tôt, car sa destinée n'est pas de mourir loin de ce qu'il aime : il doit revoir sa chère patrie, et le temps marqué par les dieux est arrivé.

Calypso frémit de douleur et de dépit à ces paroles de Mercure, et s'écria : Dieux de l'Olympe, dieux injustes et jaloux du bonheur des déesses qui habitent la terre, vous ne pouvez souffrir qu'elles aiment les mortels, ni qu'elles s'unissent à eux ! Ainsi, lorsque l'Aurore aima le jeune Orion, votre colère ne fut apaisée qu'après que Diane l'eut percé de ses traits dans l'île d'Ortygie. Ainsi, quand Cérès céda à sa passion pour le sage Jasion, Jupiter, qui ne l'ignora pas, écrasa de son tonnerre ce malheureux prince. Ainsi, ô dieux, m'enviez-vous maintenant la compagnie d'un héros que j'ai sauvé, lorsque seul il abandonna son vaisseau brisé par la foudre au milieu de la mer. Tous ses compagnons périrent ; le vent et les flots le portèrent sur cette rive : je l'aimais, je le nourrissais ; je voulais le rendre immortel. Mais Jupiter sera obéi. Qu'Ulysse s'expose donc de nouveau aux périls d'où je l'ai tiré, puisque le ciel l'ordonne. Mais je n'ai ni vaisseau ni rameurs à lui fournir pour le conduire. Tout ce que je puis faire, c'est, s'il veut me quitter, de lui donner les conseils dont il a besoin pour arriver heureusement à Ithaque. Renvoyez ce prince, réplique le messager des dieux, et préve-

nez par votre soumission la colère de Jupiter : vous savez combien elle est funeste.

Il dit, et prend aussitôt son vol vers l'Olympe. En même temps la belle nymphe, pour exécuter l'ordre du maître des dieux, sort de sa grotte et va chercher Ulysse. Il était sur le bord de la mer; ses yeux ne se séchaient point; le jour, il l'employait à soupirer après son retour, qu'il ne pouvait faire agréer à la déesse; les nuits, il les passait malgré lui dans la grotte de Calypso. Mais, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, il regardait sans cesse la mer, assis sur quelque rocher qu'il inondait de ses larmes, et qu'il faisait retentir de ses gémissements.

Calypso l'aborde, et lui dit : Malheureux prince, ne vous affligez plus sur ce rivage; ne vous consumez plus en regrets; je consens enfin à votre départ. Préparez-vous, coupez des arbres dans cette forêt voisine; construisez-en un vaisseau, afin qu'il vous porte sur les flots; j'y mettrai des provisions pour vous garantir de la faim; je vous donnerai des habits, et je ferai souffler un vent favorable. Enfin, s'ils l'ont résolu, ces dieux, ces dieux dont les lumières sont bien au-dessus des miennes, tu reverras ta patrie, et je ne m'y oppose plus.

O déesse, répondit Ulysse étonné et consterné de ce changement, vous cachez d'autres vues, et ce n'est pas mon départ que vous méditez, quand vous voulez que sur un vaisseau frêle et fait à la hâte je m'expose sur cette vaste mer. A peine, avec les meilleurs vents, de grands et forts navires pourraient-ils la traverser. Je ne partirai donc pas malgré vous; je ne puis m'y déterminer, à moins que vous ne me promettiez, par des serments redoutables aux dieux mêmes, que vous ne formez aucun mauvais dessein contre moi.

Calypso sourit; elle le flatta de la main, l'appela par son nom, et lui dit : Votre prévoyance est trop inquiète; quel discours vous venez de me tenir! J'en appelle à témoin le ciel, la terre, et les eaux du Styx, par lesquelles les dieux mêmes redoutent de jurer; non, je ne forme aucun mauvais dessein contre vous, et je vous donne les conseils que je me donnerais à moi-même si j'étais à votre place : j'ai de l'équité, cher Ulysse, et mon cœur n'est point un cœur de fer; il n'est que trop sensible, que trop ouvert à la compassion.

Après avoir ainsi parlé, la déesse retourne dans sa demeure : Ulysse la suit; il entre avec elle dans sa grotte, et se place sur le siége que Mercure venait de quitter. La nymphe lui fait servir les mets dont tous les hommes se nourrissent; elle s'asseoit auprès de lui, et ses femmes lui portent du nectar et de l'ambroisie. Quand leur repas fut fini, Calypso, prenant la parole, dit à ce prince : Illustre fils de Laërte, sage et prudent Ulysse, c'en est donc fait! vous allez me quitter; vous voulez retourner dans votre patrie : quelle dureté! quelle ingratitude! N'importe, je vous souhaite toute sorte de bonheur. Ah! si vous saviez ce qui vous attend de traverses et de maux avant que d'aborder à Ithaque, vous en frémiriez; vous prendriez le parti de demeurer dans mon île; vous accepteriez l'immortalité que je vous offre; vous imposeriez silence à ce désir immodéré de revoir votre Pénélope, après laquelle vous soupirez jour et nuit. Lui serais-je donc inférieure en esprit et en beauté? Une mortelle pourrait-elle l'emporter sur une déesse?

Ma tendre compagne ne vous dispute aucun de vos avantages, grande nymphe; elle est en tout bien au-dessous de vous, car elle n'est qu'une simple mortelle. Mais souffrez que je le répète, et ne vous en fâchez pas; je brûle du désir de la revoir; je soupire sans cesse après mon retour. Si quelque divinité me traverse et me persécute dans mon trajet, je le supporterai; ma patience a déjà été bien éprouvée : ce seront de nouveaux malheurs ajoutés à tous ceux que j'ai endurés sur l'onde et dans la guerre.

Il parla ainsi; le soleil se coucha; d'épaisses ténèbres couvrirent la terre. Calypso et Ulysse se retirèrent au fond de leurs grottes, et allèrent oublier pour quelque temps leurs chagrins et leurs inquiétudes dans les bras du sommeil.

Dès que l'aurore vint dorer l'horizon, Ulysse prit sa tunique et son manteau : la nymphe se couvrit d'une robe d'une blancheur éblouissante, et d'une finesse, d'une beauté merveilleuse; c'était l'ouvrage des Grâces : elle la ceignit d'une ceinture d'or, mit un voile sur sa tête, et songea à ce qui était nécessaire pour le départ d'Ulysse.

Elle commença par lui donner une hache grande, facile à manier, dont l'acier, à deux tranchants, était attaché à un manche d'olivier bien poli; elle y ajouta une scie toute neuve, et le conduisit à l'extrémité de l'île, dans une forêt de grands chênes et de beaux peupliers, tous bois légers, et propres à la construction des vaisseaux. Quand elle lui eut montré les plus grands et les meilleurs, elle se retira, et s'en retourna dans sa grotte. Ulysse se met à l'ouvrage; il coupe, il taille, il scie avec l'ardeur et la joie que lui donnait l'espérance d'un prompt retour.

Il abattit vingt arbres en tout, les ébrancha avec sa hache, les polit et les dressa. Cependant la nymphe lui porta un instrument dont il fit usage pour les percer et les assembler; il les emboîte ensuite, les

joint et les affermit avec des clous et des chevilles; il donne à son vaisseau la longueur, la largeur, la tournure, les proportions que l'artisan le plus habile dans cet art difficile aurait pu lui donner : il dresse des bancs pour les rameurs, fait des rames, élève un mât, taille un gouvernail, qu'il couvre de morceaux de chêne pour le fortifier contre l'impétuosité des vagues. Calypso revient encore, faisant porter de la toile pour faire des voiles. Ulysse y travaille avec beaucoup de soin et de succès; il les étend, les attache avec des cordages dans son vaisseau, qu'il pousse à la mer par de longues pièces de bois. Cet ouvrage fût fini en quatre jours; le cinquième, Calypso le renvoya de son île, après lui avoir fait prendre le bain : elle lui fit présent d'habits magnifiques et bien parfumés, chargea son vaisseau de vin, d'eau, de vivres, et de toutes les provisions dont il pouvait avoir besoin, et lui envoya un vent favorable. Ulysse, transporté de joie, étendit ses voiles, et, prenant son gouvernail, se met à conduire son vaisseau. Le sommeil ne ferme point ses paupières; et, les yeux toujours ouverts, il contemplait attentivement les Pléiades, le Bouvier qui se couche si tard, la grande Ourse, qu'on appelle aussi le Chariot, et qui tourne toujours sur son pôle; il fixait sur tout l'Orion, qui est la seule constellation qui ne se baigne pas dans l'Océan, et tâchait de marcher constamment à sa gauche, comme le lui avait recommandé Calypso.

Il vogua ainsi pendant dix-sept jours : le dix-huitième, il découvrit les montagnes des Phéaciens, qui se perdaient dans les nuages. C'était son chemin le plus court, et cette terre semblait s'élever comme un promontoire au milieu des flots.

Neptune, qui revenait d'Éthiopie, du haut des monts de Solyme, aperçut Ulysse dans son empire. Irrité de le voir voguer heureusement, il branle la tête, et exhale sa fureur en ces termes : Que vois-je! les dieux ont-ils changé pendant mon séjour en Éthiopie? sont-ils enfin devenus favorables à Ulysse? Il touche à la terre des Phéaciens, et c'est là le terme des malheurs qui le poursuivent; mais, avant qu'il y aborde, je jure qu'il sera accablé de douleurs et de misères.

Aussitôt il assemble les nuages, il trouble la mer, et de son trident il excite les tempêtes. La nuit se précipite du haut du ciel; le vent du midi, l'Aquilon, le Zéphyr et Borée se déchaînent, et soulèvent des montagnes de flots. Les genoux d'Ulysse se dérobent sous lui; son cœur s'abat; et, d'une voix entrecoupée de profonds soupirs, il s'écrie : Malheureux! que deviendrai-je? Calypso avait bien raison (je ne le crains que trop) quand elle m'annonçait qu'avant que d'arriver à Ithaque je serais rassasié de maux. Hélas! sa prédiction s'accomplit. De quels affreux nuages Jupiter a couvert la surface des eaux! Quelle agitation! quel bouleversement! les vents frémissent, tout me menace d'une mort prochaine.

Heureux et mille fois heureux les Grecs qui, pour la querelle des Atrides, sont morts en combattant devant la superbe Ilion! Dieux! que ne me fîtes-vous périr le jour que les Troyens, dans une de leurs sorties, et lorsque je gardais le corps d'Achille, lancèrent tant de javelots contre moi! on m'aurait rendu les derniers devoirs; les Grecs auraient célébré ma gloire. Fallait-il être réservé à mourir affreusement enseveli sous les flots!

Il achevait à peine ces mots, qu'une vague épouvantable, s'élevant avec impétuosité, vint fondre, et briser son vaisseau : il est renversé; le gouvernail lui échappe des mains, il tombe loin de son navire; un tourbillon formé de plusieurs vents met en pièces le mât, les voiles, et fait tomber dans la mer les antennes et les bancs des rameurs. Ulysse est longtemps retenu sous les flots par l'effort de la vague qui l'avait précipité, et par la pesanteur de ses habits, pénétrés de l'eau de la mer : il s'élève enfin au-dessus de l'onde, rejetant celle qu'il avait avalée; il en coule des ruisseaux de sa tête et de ses cheveux. Mais, tout éperdu qu'il est, il n'oublie point son vaisseau : il s'élance au-dessus des vagues, il s'en approche, le saisit, s'y retire, et évite ainsi la mort qui l'environne. La nacelle cependant est le jouet des flots qui la poussent et la ballottent dans tous les sens, comme le souffle impétueux de Borée agite et disperse dans les campagnes les épis coupés; tantôt le vent d'Afrique l'envoie vers l'Aquilon, tantôt le vent d'orient la jette contre le Zéphyr.

Leucothée, fille de Cadmus, auparavant mortelle, et jouissant alors des honneurs de la divinité au fond de la mer, vit Ulysse : elle eut pitié de ses maux; et, sortant du sein de l'onde, elle s'élève avec la rapidité d'un plongeon, va s'asseoir sur son vaisseau, et lui dit : Malheureux prince, quel est donc le sujet de la colère de Neptune contre vous? il ne respire que votre ruine. Vous ne périrez pas cependant. Écoutez votre prudence ordinaire, suivez mes conseils; quittez vos habits, abandonnez votre vaisseau, jetez-vous à la mer, et gagnez à la nage le rivage des Phéaciens. Le destin vous y fera trouver la fin de vos malheurs. Prenez seulement cette écharpe immortelle, mettez-la devant vous, et ne craignez rien; vous ne périrez point, vous aborderez sans accident chez le peuple voisin. Mais dès que vous aurez touché la terre, détachez mon

écharpe, jetez-la au loin dans la mer, et souvenez-vous en la jetant de détourner la tête. La nymphe cesse de parler, lui présente cette espèce de talisman, se plonge dans la mer orageuse, et se dérobe aux yeux d'Ulysse. Ce héros se trouve alors partagé et indécis sur le parti qu'il doit prendre. N'est-ce pas, s'écrie-t-il en gémissant, n'est-ce pas un nouveau piége que me tend la divinité qui m'ordonne de quitter mon vaisseau? Non, je ne puis me résoudre à lui obéir. La terre où elle me promet un asile me paraît dans un trop grand éloignement. Voici ce que je vais faire, et ce qui me semble le plus sûr. Je demeurerai sur mon vaisseau tant que les planches en resteront unies; et quand les efforts des vagues les auront séparées, il sera temps alors de me jeter à la nage. Je ne puis rien imaginer de meilleur. Pendant qu'il s'entretient dans ces tristes pensées, Neptune soulève une vague pesante, terrible, et la lance de toute sa force contre Ulysse. Comme un vent impétueux dissipe un amas de paille, ainsi furent dispersées les longues pièces du vaisseau. Ulysse en saisit une, monte dessus, comme un cavalier sur un cheval. Alors il se dépouille des habits que Calypso lui avait donnés, s'enveloppe de l'écharpe de Leucothée, et se met à nager. Neptune l'aperçoit, branle la tête, et dit en lui-même : Va, erre sur la mer, tu n'arriveras pas sans peine chez ces heureux mortels que Jupiter traite si bien; je ne crois pas que tu oublies si tôt ce que je t'ai fait souffrir.

En même temps le dieu marin pousse ses chevaux et arrive à Aigues, ville orientale de l'Eubée, où il avait un temple magnifique.

Cependant Pallas, toujours occupée d'Ulysse et de son danger, enchaîne les vents, et leur ordonne de s'apaiser. Elle ne laisse en liberté qu'un souffle léger de Borée, avec lequel elle brise et aplanit les flots, jusqu'à ce que le héros qu'elle protége eût échappé à la mort en abordant chez les Phéaciens.

Pendant deux jours et deux nuits entières il fut encore dans la crainte de périr, et toujours ballotté sur les eaux. Mais quand l'aurore eut fait naître le troisième jour, les vents cessèrent, le calme revint; et Ulysse, soulevé par une vague, découvrait la terre assez près de lui. Telle qu'est la joie que sentent des enfants qui voient revenir la santé à un père abattu par une maladie qui le mettait aux abois, et dont un dieu ennemi l'avait affligé; telle fut la joie d'Ulysse quand il aperçut la terre et des forêts. Il nage avec une nouvelle ardeur pour gagner le rivage. Mais lorsqu'il n'en fut éloigné que de la portée de la voix, il entendit un bruit affreux. Les vagues qui venaient avec violence se briser contre les rochers mugissaient horriblement, et les couvraient d'écume. Il ne voit ni port, ni asile; les bords sont escarpés, hérissés de pointes de roches, semés d'écueils. A cette vue, Ulysse succombe presque, et dit en gémissant : Hélas! je n'espérais plus voir la terre; Jupiter m'accorde de l'entrevoir, je traverse la mer pour y arriver, je fais des efforts incroyables, je la touche, et je n'aperçois aucune issue pour sortir de ces abîmes. Ce rivage est bordé de pierres pointues, la mer les frappe en mugissant, une chaîne de rochers forme une barrière insurmontable, et la mer est si profonde que je ne puis me tenir sur mes pieds et respirer un moment. Si j'avance, je crains qu'une vague ne me jette contre une roche pointue, et que mes efforts ne me deviennent funestes. Si je nage encore pour chercher quelque port, j'appréhende qu'un tourbillon ne me repousse au milieu des flots, et qu'un dieu n'excite contre moi quelques-uns des monstres qu'Amphitrite nourrit dans son sein; car je n'ai que trop appris jusqu'où va le courroux de Neptune contre moi.

Dans le moment que ces pensées l'occupent et l'agitent, une vague le porte violemment contre le rivage hérissé de rochers. Son corps eût été déchiré, ses os brisés, si Minerve ne lui eût inspiré de se prendre au rocher, et de le saisir avec les deux mains. Il s'y tint ferme jusqu'à ce que le flot fût passé, et se déroba ainsi à sa fureur : la vague en revenant le reprit, et le reporta au loin dans la mer. Comme lorsqu'un polype s'est collé à une roche, on ne peut l'en arracher sans écorner la roche même; ainsi les mains d'Ulysse ne purent être détachées du rocher auquel il se tenait, sans être déchirées et ensanglantées. Il fut quelque temps caché sous les ondes; et ce malheureux prince y aurait trouvé son tombeau, si Minerve ne l'eût encore soutenu et encouragé. Dès qu'il fut revenu au dessus de l'eau, il se mit à nager avec précaution, et chercha, sans trop s'approcher et sans trop s'éloigner du rivage, s'il ne trouverait pas un endroit commode pour y aborder. Il arrive ainsi, presque en louvoyant, à l'embouchure d'un fleuve, et trouve enfin une plage unie, douce, et à l'abri des vents. Il reconnut le courant, et adressa cette prière au dieu du fleuve : Soyez-moi propice, grand dieu dont j'ignore le nom; j'entre pour la première fois dans votre domaine, j'y viens chercher un asile contre la colère de Neptune. Mon état est digne de compassion, il est fait pour toucher le cœur d'une divinité. J'embrasse vos genoux, j'implore votre secours; exaucez un malheureux qui vous tend les bras avec confiance, et qui n'oubliera jamais la protection que vous lui aurez accordée.

Il dit, et le dieu du fleuve modéra son cours, retint ses ondes, répandit une sorte de calme et de sérénité tout autour d'Ulysse, le sauva enfin en le

recevant dans son embouchure, dans un lieu qui était à sec. Ulysse n'y est pas plus tôt, que les genoux, les bras lui manquent; son cœur était suffoqué par les eaux de la mer, il avait tout le corps enflé, l'eau sortait de toutes ses parties; sans voix, sans respiration, il était près de succomber à tant de fatigues. Revenu cependant de cette défaillance, il détache l'écharpe de Leucothée, la jette dans le fleuve : le courant l'emporte, et la déesse s'en empare promptement. Ulysse alors sort de l'eau, s'asseoit sur les joncs qui la bordent, baise la terre, et soupire en disant : Que vais-je devenir, et que va-t-il encore m'arriver? Si je passe la nuit près du fleuve, le froid et l'humidité achèveront de me faire mourir, tant est grande la faiblesse où je suis réduit. Non, je ne résisterais pas aux atteintes de ce vent froid et piquant qui s'élève le matin sur les bords des rivières. Si je gagne cette colline, si j'entre dans l'épaisseur du bois, et que je me couche sur les broussailles, quand je serai à l'abri du froid, et qu'un doux sommeil aura fermé mes yeux, je crains de devenir la proie des hôtes sauvages de la forêt. Ulysse se retira cependant après avoir bien délibéré, et prit le chemin du bois qui était le plus près du fleuve : il y trouve deux oliviers qui semblaient sortir de la même racine; ni le souffle des vents, ni les rayons du soleil, ni la pluie ne les avaient jamais pénétrés, tant ils étaient épais et entrelacés l'un dans l'autre. Ulysse profite de cette retraite tranquille, se cache sous leurs branches, se fait un lit de feuilles, et il y en avait assez pour couvrir deux ou trois hommes dans le temps le plus rude de l'hiver. Charmé de cette abondance, il se couche au milieu de ces feuilles, et ramassant celles des environs, il s'en couvre pour se garantir des injures de l'air : comme un homme qui habite une maison écartée et loin de tout voisin cache un tison sous la cendre pour conserver la semence du feu, de peur que s'il venait à lui manquer, il ne pût en trouver ailleurs; ainsi Ulysse s'enveloppe de ce feuillage. Minerve répandit un doux sommeil sur ses paupières pour le délasser de ses travaux, et lui faire oublier ses infortunes, au moins pour quelques heures.

LIVRE VI.

Pendant qu'Ulysse, accablé de sommeil et de lassitude, repose tranquillement, la déesse Minerve descend dans l'île des Phéaciens. Ils habitaient auparavant les plaines de l'Hypérie auprès des Cyclopes, hommes fiers et violents, qui abusaient de leurs forces, et les incommodaient beaucoup. Le divin Nausithoüs, lassé de leurs violences, abandonna cette terre avec tout son peuple; et, pour se soustraire à tant de maux, vint s'établir dans Schérie, loin de cette odieuse nation. Il construisit une ville, l'environna de murailles, bâtit des maisons, éleva des temples, partagea les terres, et après sa mort laissa son trône et ses États à son fils Alcinoüs, qui les gouvernait alors paisiblement.

Ce fut dans son palais que se rendit Minerve, pour ménager le retour d'Ulysse. Elle s'approche de l'appartement magnifique où reposait Nausicaa, fille du roi, toute semblable aux déesses en esprit et en beauté. Elle avait auprès d'elle deux femmes, faites et belles comme les Grâces. Elles étaient couchées aux deux côtés qui soutenaient la porte. Minerve s'avance vers la princesse, comme un vent léger, sous la forme de la fille de Dymante, si fameux par sa science dans la marine. Cette jeune Phéacienne était de l'âge de Nausicaa et sa compagne chérie. Minerve, ayant son air et sa figure, lui parle en ces termes : Que vous êtes négligente et paresseuse, ma chère Nausicaa! que vous avez peu de soin de vos plus beaux habits! le jour de votre mariage approche, vous devez prendre la plus brillante de vos robes, et donner les autres à ceux qui vous accompagneront chez votre futur époux.

Mettez donc ordre à tout, dépêchez-vous de les laver, de les approprier : cet esprit d'arrangement nous fait estimer des hommes, et comble de joie nos parents. Dès que l'Aurore sera levée ne perdez pas de temps, allez laver tous vos vêtements : je vous accompagnerai, je vous aiderai. Il faut mettre à cela beaucoup de diligence, car vous ne serez pas longtemps fille : vous êtes recherchée des plus considérables d'entre les Phéaciens; et ils ne sont pas à dédaigner, puisqu'ils sont vos compatriotes, et, comme vous d'une illustre origine. Allez dès le matin, allez promptement trouver votre père; priez-le de vous faire préparer un char et des mulets pour nous conduire avec vos tuniques, vos voiles et vos manteaux; les lavoirs sont très-éloignés, et il ne serait pas convenable que nous y allassions à pied.

Après avoir ainsi parlé, Minerve disparut, et vola sur le haut de l'Olympe, où l'on dit qu'est la demeure immortelle des dieux. Séjour toujours tranquille, jamais les vents ne l'agitent, jamais les pluies ne le mouillent, jamais la neige n'y tombe; un air pur, serein, sans nuage, y règne, et une clarté brillante l'environne. Là, les immortels passent les jours dans un bonheur inaltérable; là se retire la sage Minerve.

L'Aurore paraît, Nausicaa se réveille, elle se rappelle son songe avec étonnement : elle court pour en instruire son père et sa mère; ils étaient dans

leur appartement. La reine, assise auprès du feu avec les femmes qui la servaient, travaillait à des étoffes de pourpre; Alcinoüs allait sortir, accompagné des plus considérables de la nation, pour se rendre à l'assemblée où les Phéaciens l'avaient appelé. Nausicaa s'approche du roi son père, et lui dit :

Mon père, ne me ferez-vous pas préparer votre char? Je veux aller porter les habits dont j'ai le soin auprès du fleuve, pour les y laver, car ils en ont grand besoin. Vous qui présidez dans les assemblées, vous devez en avoir de propres. Deux de vos fils sont mariés, mais il y en a trois de très-jeunes qui ne le sont pas encore; ils veulent toujours des habits bien lavés, pour paraître avec plus d'éclat aux danses et aux fêtes si ordinaires parmi nous. C'est moi qui suis chargée de tout ce détail. La pudeur ne lui permit pas de parler de son mariage. Alcinoüs, qui pénétrait ses sentiments, lui répondit avec bonté : Ma fille, je vous donne mon char et mes mulets; partez, mes gens auront soin de tout préparer. Aussitôt il donne ses ordres : on les exécute. Les uns tirent le char, les autres y attellent les mulets. La princesse arrive chargée de ses habits, et les arrange dans la voiture. La reine remplit une corbeille de viandes, verse du vin dans une outre, range toutes les provisions; et quand sa fille est montée sur le char, lui donne une bouteille d'or pleine d'essences, pour se parfumer avec ses femmes en sortant du bain.

Tout étant prêt, Nausicaa prend le fouet et les rênes, pousse les mulets, qui s'avancent, et traînent en hennissant, les vêtements avec la princesse et les filles qui l'accompagnaient. Mais lorsqu'elles furent proche du fleuve, vers l'endroit où étaient les lavoirs toujours pleins d'une eau pure et claire comme le cristal, elles dételèrent les mulets, les poussèrent dans les frais et beaux herbages dont les bords du fleuve étaient revêtus, prirent les habits, les portèrent dans l'eau, et se mirent à les laver avec une sorte d'émulation. Quand ils furent bien nettoyés, elles les étendirent avec ordre sur les cailloux du rivage, qui avaient été battus et polis par les vagues de la mer. Elles se baignent et se parfument ensuite, et dînent sur les bords du fleuve, Le repas fini, Nausicaa et ses compagnes quittent leurs écharpes pour jouer, en se poussant une balle les unes aux autres. Après cet exercice, la princesse se mit à chanter. Telle qu'on voit Diane, suivie de ses nymphes, prendre plaisir à poursuivre des cerfs et des sangliers sur les hautes montagnes de Taygète ou d'Érymanthe, et combler de joie le cœur de Latone; car Diane s'élève de la tête entière au-dessus de ses nymphes; et quoiqu'elles aient toutes une excellente beauté, on la reconnaît sans peine pour leur reine et leur déesse : ainsi brillait Nausicaa entre les filles qui l'accompagnaient. Lorsque l'heure de s'en retourner fut venue, on attela les mulets, on plia les robes, on les transporta sur le char, et Minerve songea à éveiller Ulysse, afin qu'il vît la princesse, et qu'elle le conduisît à la ville des Phéaciens.

Nausicaa, prenant encore une balle, la pousse, pour s'amuser, à une de ses compagnes; celle-ci la manque, et la balle tombe dans le fleuve. Toutes ces filles jettent alors un grand cri. Ulysse s'éveille à ce bruit, se relève, et dit en lui-même :

O dieux dans quel pays suis-je donc? chez quels hommes? sont-ils sauvages, cruels et injustes? ont-ils de l'humanité? Des voix douces et perçantes de jeunes filles viennent frapper mes oreilles. Sont-ce les nymphes de ce fleuve, de ces montagnes, de ces étangs, que j'aurais entendues? Ne seraient-ce pas des hommes qui parlent dans ces environs? Allons, il faut que je m'en éclaircisse. En même temps il sort de sa retraite, pénètre dans le bois, rompt une branche chargée de feuilles, afin de s'en couvrir, et s'avance. Comme un lion nourri dans les montagnes, qui se confie dans sa force et brave les orages et les tempêtes; ses yeux étincellent; il se jette sur les bœufs, sur les brebis, sur les cerfs de la campagne; la faim le conduit et l'entraîne, malgré le danger, jusque dans les bergeries mêmes : tel Ulysse cède à la nécessité; et, quoique sans habits, il marche et se présente à Nausicaa et à ses femmes. Comme il était couvert de l'écume de la mer, il leur parut un spectre affreux, et elles s'enfuirent vers les endroits du rivage les plus propres à les cacher. La seule fille d'Alcinoüs attend sans s'étonner : Minerve avait banni la crainte de son cœur, et lui avait inspiré une noble et courageuse fermeté. Elle demeure donc tranquille. Ulysse ne savait s'il devait se jeter aux pieds de la princesse, ou s'il devait la supplier de loin de lui montrer la ville et de lui donner des habits. Il prit le dernier parti, de peur que s'il allait embrasser les genoux de Nausicaa, elle ne se mît en colère. Il lui dit donc d'une manière douce et insinuante :

Vous voyez un suppliant à vos pieds. Vous êtes une déesse ou une mortelle. Si vous habitez le ciel, je ne doute pas que vous ne soyez la belle et modeste Diane; car par votre air, par votre beauté, par votre taille, vous lui ressemblez. Si vous êtes mortelle, ô trois fois heureux ceux qui vous ont donné le jour! ô trois fois heureux vos frères! vous êtes pour eux une source de joie qui ne tarit point quand ils vous voient danser et faire l'ornement des fêtes; mais le

plus heureux de tous les hommes sera celui qui, après vous avoir comblée de présents, sera préféré à ses rivaux, et aura l'avantage de vous mener dans son palais. Mes yeux n'ont jamais rien vu de mortel semblable à vous; je suis saisi d'admiration en vous regardant. Autrefois dans l'île de Délos, près de l'autel d'Apollon, j'ai vu un jeune palmier qui s'élevait majestueusement comme vous; car, dans un voyage qui a été bien malheureux pour moi, j'ai passé dans cette île avec une suite nombreuse; à la vue de cet arbre, je fus étonné; je n'avais jamais vu s'élever de terre une plante semblable : ainsi suis-je frappé à votre vue, ainsi je vous admire, et je crains d'embrasser vos genoux.

Vous voyez, hélas! un homme accablé de douleur et de tristesse. Hier j'abandonnai la mer après avoir été vingt jours le jouet des tempêtes et des vents : je revenais de l'île d'Ogygie; une divinité m'a jeté sur ce rivage. Serait-ce pour me faire souffrir encore de la colère de Neptune? Ne serait-elle point apaisée? ce dieu me préparerait-il de nouveaux malheurs?

O princesse, ayez compassion de moi! Après tant de maux, vous êtes la première personne que j'ose implorer : je n'ai vu, je ne connais aucun des hommes qui habitent cette contrée. Enseignez-moi le chemin de la ville, donnez-moi un manteau pour me couvrir, car vous en avez apporté ici plusieurs. Que les dieux exaucent vos désirs, qu'ils vous donnent un mari digne de vous, et une famille où règne la concorde. Rien n'approche du bonheur d'un mari et d'une femme qui vivent dans une étroite et tendre union; c'est le désespoir de leurs ennemis, c'est la joie de leurs amis, et c'est pour eux une source de gloire et de paix.

Nausicaa lui répondit : Malheureux étranger, votre ton et la sagesse que vous faites paraître montrent aussi que vous n'êtes pas un homme ordinaire. Jupiter, du haut de l'Olympe, distribue les biens aux bons et aux méchants comme il le veut, et s'il vous afflige, il faut le supporter; mais puisque vous êtes venu dans nos contrées, vous ne manquerez ni d'habits, ni de tous les secours qu'on doit donner à un étranger persécuté par l'infortune. Je vous apprendrai le chemin de notre ville et le nom de ceux qui l'habitent. Ce sont les Phéaciens. Alcinoüs mon père les gouverne avec une douce et sage autorité.

Elle dit, et s'adressant aux femmes qui la suivaient, elle leur crie : Revenez, chères compagnes; pourquoi fuyez-vous à la vue de cet étranger? le prenez-vous pour un ennemi? Non, non, il n'y a personne, et il n'y en aura jamais qui ose venir porter la guerre chez les Phéaciens. Nous craignons les dieux, nous en sommes aimés, nous habitons à l'extrémité du monde, environnés de la mer, et séparés de tout commerce avec tous les autres humains. La tempête a jeté cet infortuné sur nos rives, nous devons en prendre soin. Les pauvres et les étrangers sont sous la protection spéciale de Jupiter : quand on ne leur donnerait que peu, ce peu lui est toujours agréable. Venez donc, donnez-lui à manger, et menez-le se baigner dans un endroit du fleuve où il soit à l'abri des vents.

A ces mots, elles accourent; et, pour obéir à Nausicaa, elles conduisent Ulysse dans un lieu commode, mettent auprès de lui une tunique et un manteau, lui donnent de l'essence dans une bouteille d'or, et lui disent de se laver dans le fleuve.

Ulysse leur parla ainsi : Belles nymphes, tenez-vous un peu à l'écart, je vous en supplie, pendant que j'ôterai l'écume de la mer qui me couvre, et que je me parfumerai, il y a longtemps que je n'ai pu me procurer cet avantage : mais je ne me laverai pas devant vous, j'aurais honte de paraître à vos yeux dans l'état où je suis. Alors elles s'éloignent, et vont rendre compte à Nausicaa de ce qui les obligeait à se retirer.

Cependant Ulysse se jette dans le fleuve, fait tomber en se nettoyant les ordures qui s'étaient attachées à ses cheveux ainsi que l'écume qui avait couvert ses épaules et tout son corps; après s'être bien lavé, bien parfumé, il se revêt des habits magnifiques que lui avait donnés la princesse. Minerve alors fait paraître sa taille plus grande, donne de nouvelles grâces à ses beaux cheveux, qui, semblables à des fleurs d'hyacinthe, et tombant par gros anneaux, ombrageaient ses épaules.

De même qu'un habile artisan, instruit dans son art par Minerve et par Vulcain, versant l'or autour de l'argent, en fait un chef-d'œuvre, ainsi Minerve répand sur toute sa personne la noblesse et l'agrément. Il s'arrête fièrement sur les bords du fleuve, puis s'avance tout rayonnant de grâces et de beauté.

Nausicaa, frappée à cette vue, s'adresse à ses femmes, et leur dit : Non, ce n'est pas contre la volonté des dieux que cet inconnu est venu chez les heureux Phéaciens. D'abord son air me semblait affreux; à cette heure il est comparable aux immortels qui sont dans le ciel. Plût aux dieux que le mari que Jupiter me destine fût fait comme lui, qu'il voulût s'établir dans cette région, et qu'il s'y trouvât heureux! Dépêchez-vous, donnez à manger à cet étranger; il doit en avoir grand besoin. On obéit promptement, on sert devant Ulysse des viandes et du vin; il boit et mange avec l'avidité d'un

homme qui depuis longtemps n'avait pris de nourriture. Alors Nausicaa plie ses habits, les met sur le char, fait atteler ses mulets, monte sur le siége, et dit à Ulysse : Levez-vous, étranger, il est temps d'aller à la ville; et je vous ferai conduire dans le palais de mon père; vous y verrez les plus considérables des Phéaciens. Vous me paraissez un homme sage; ne vous écartez donc pas de ce que je vais vous prescrire. Pendant que nous traverserons la campagne, suivez-moi doucement avec mes femmes. Je marcherai devant vous. La ville n'est pas éloignée; elle est environnée de hautes murailles; un port magnifique s'étend des deux côtés, l'entrée en est étroite, les vaisseaux y sont parfaitement à l'abri des vents. Près de la place publique, autour du temple de Neptune, on voit des magasins de grandes pierres de taille, où les Phéaciens renferment tout ce qui est nécessaire à l'armement de leur marine. Ils font des cordages et polissent des rames : ils négligent les flèches et les arcs, mais ils s'occupent à construire des vaisseaux sur lesquels ils parcourent les mers les plus éloignées. Quand nous approcherons de nos murs, il faudra nous séparer, car je crains leurs discours piquants, ils aiment fort à médire; afin que nul ne puisse dire en nous rencontrant : Qui est cet homme si beau et si bien fait qui suit Nausicaa? où l'a-t-elle trouvé? Il sera son mari. Nous n'avons point de voisins; il faut que ce soit quelque étranger qui, ayant été jeté sur nos bords avec son vaisseau, a été si bien reçu d'elle. Ne serait-ce point un dieu descendu du ciel, qu'elle prétend retenir toujours? elle préfère sans doute un tel mari qu'elle a rencontré en se promenant; car elle méprise sa nation, et refuse sa main aux plus nobles des Phéaciens qui la recherchent. Voilà ce qu'ils diraient, et ce qui me couvrirait de honte. En effet, je blâmerais moi-même une fille qui tiendrait une pareille conduite, et qui paraîtrait en public avec un homme à l'insu de ses parents, et avant que son mariage eût été célébré solennellement. Soyez donc attentif à ce que je vous dis, afin que mon père se presse de faciliter votre retour. Nous trouverons sur notre chemin un bois de peupliers consacré à Minerve. Il est arrosé d'une fontaine, et entouré d'une très-belle prairie. Là sont les jardins de mon père, éloignés de la ville de la distance d'où peut s'entendre la voix d'un homme. Vous vous arrêterez en cet endroit, et vous y attendrez autant de temps qu'il nous en faut pour nous rendre au palais. Quand vous jugerez que nous y sommes arrivées, entrez dans la ville, et demandez la maison d'Alcinoüs mon père. Elle est facile à trouver, un enfant vous y conduirait; car il n'y en a aucune qui l'égale en apparence et en beauté. Mais, lorsque vous aurez passé la cour et gagné l'entrée du palais, traversez vite tous les appartements jusqu'à ce que vous arriviez à celui de ma mère. Vous la trouverez auprès d'un grand feu, appuyée contre une colonne, et filant des laines couleur de pourpre. Toutes ses esclaves sont à ses côtés, ainsi que mon père, que vous verrez assis sur un trône magnifique. Ne vous arrêtez point à lui; mais allez embrasser les genoux de ma mère, afin d'obtenir par sa protection les moyens les plus sûrs et les plus prompts de retourner dans votre pays. Si elle vous reçoit favorablement, livrez-vous à la douce espérance de revoir bientôt vos parents, vos amis et votre patrie.

En finisssant ces mots, Nausicaa pousse ses mulets; ils quittent à l'instant le rivage, ils courent, et de leurs pieds touchent légèrement la terre. Mais elle ménage les coups, et conduit ses coursiers de manière qu'Ulysse et ses femmes puissent la suivre à pied. Le soleil se couche. Ulysse entre dans le bois, il s'y asseoit, et fait cette prière à la fille de Jupiter : Déesse invincible, exaucez-moi : vous ne m'avez point écouté pendant que j'étais poursuivi par la colère de Neptune; soyez-moi aujourd'hui favorable; faites que je sois bien reçu des Phéaciens; faites que j'excite leur compassion. Pallas l'exauça; mais elle ne lui apparut cependant pas. Elle redoutait le dieu de la mer, toujours irrité contre Ulysse, toujours opposé à son retour dans ses États.

LIVRE VII.

Ainsi priait Ulysse : cependant Nausicaa arrive au palais de son père. Elle n'est pas plutôt entrée dans la cour, que ses frères, beaux comme les immortels, s'empressent à l'entourer. Les uns détellent les mulets, les autres transportent ses habits. Elle monte dans son appartement; Euryméduse y allume du feu. Des vaisseaux partis d'Épire avaient enlevé cette vieille femme, et l'on en avait fait présent à Alcinoüs, parce qu'il commandait aux Phéaciens, et que le peuple l'écoutait comme un oracle. Elle avait élevé Nausicaa dans le palais de son père : alors elle était occupée à lui faire du feu, et à lui préparer à souper. Ulysse ne tarde point à se mettre en route pour la ville : Minerve répandit autour de lui un épais nuage, de peur que quelque Phéacien ne lui dît des paroles de raillerie, ou ne lui fît des demandes indiscrètes. Cette déesse, ayant pris la forme d'une jeune fille qui tient une cruche à la main, s'approche de lui au moment où il entre dans la ville. Ulysse la questionne en cette manière : Ma fille, ne pourriez-vous pas me conduire chez Alcinoüs, qui commande dans cette ville? Je suis étranger, je viens

d'un pays fort éloigné, et je ne connais aucun des habitants de ce pays. Je vous mènerai volontiers au palais d'Alcinoüs, lui répondit Minerve : nous logeons dans son voisinage. Mais gardez le silence; je vais marcher la première : si vous rencontrez quelqu'un, ne lui parlez point. Les Phéaciens reçoivent assez mal les étrangers; ils aiment peu ceux qui viennent des autres pays. Ils ont une grande confiance dans leurs vaisseaux, avec lesquels ils fendent les flots de la mer; car Neptune leur a donné des navires aussi légers que les airs et que la pensée.

En finissant ces mots, Minerve s'avance la première. Ulysse suit la déesse. Les Phéaciens ne l'aperçoivent pas, quoiqu'il marche au milieu d'eux. C'est que la fille de Jupiter l'avait enveloppé d'un nuage qui le dérobait aux yeux. Le roi d'Ithaque regardait avec étonnement le port, les vaisseaux, les places, la longueur et la hauteur des murailles. Quand ils furent arrivés tous deux à la demeure magnifique d'Alcinoüs, la déesse dit à Ulysse : Étranger, voilà le palais où vous m'avez commandé de vous mener. Vous y trouverez à table avec le roi les principaux des Phéaciens. Entrez sans crainte. Un homme confiant réussit plus sûrement dans tout ce qu'il entreprend. Vous vous adresserez d'abord à la reine : elle se nomme Areté, et elle est de la même maison qu'Alcinoüs. Nausithoüs était, comme vous le savez, fils de Neptune et de Péribée, la plus belle de toutes les femmes, et la plus jeune fille de cet Eurymédon qui régna sur les superbes Géants. Il fit périr tous ses sujets dans les guerres injustes et téméraires qu'il entreprit; il y périt lui-même. Neptune, devenu amoureux de sa fille, en eut Nausithoüs, qui fut roi des Phéaciens et père de Rhexénor et d'Alcinoüs. Apollon tua Rhexénor dans son palais. Il n'avait qu'une fille qui s'appelait Areté, et c'est elle qu'Alcinoüs a épousée. Il l'honore tellement, que nulle femme au monde n'est ainsi honorée de son mari. Ses amis, ses enfants, les peuples, ont un grand respect pour elle. On reçoit ses réponses, quand elle marche dans la ville, comme on recevrait celles d'une déesse. Elle a l'esprit excellent. Tous les différends qui s'élèvent entre ses sujets, elle les termine avec sagesse; si vous pouvez vous la concilier et gagner son estime, espérez de voir tous vos souhaits accomplis.

Minerve, ayant ainsi parlé, disparut, quitta la Schérie; et, prenant son vol vers les plaines de Marathon, elle se rendit à Athènes, et alla visiter la célèbre cité d'Érechthée.

Ulysse entre alors dans le palais : il ne peut, en y entrant, se défendre des mouvements de surprise et de crainte qui l'agitaient. Toute la maison d'Alcinoüs jetait un éclat semblable à celui que repand le soleil ou la lune. Les murs étaient d'airain; autour régnait une corniche d'azur; une porte d'or fermait le palais, elle tournait sur des gonds d'argent, et était appuyée sur un seuil de cuivre. Le dessus était d'argent, et la corniche d'or. Aux deux côtés de la porte on voyait deux chiens d'argent de la main de Vulcain : ils gardaient toujours le palais, n'étant sujets ni à la mort ni à la vieillesse. Le long des murailles il y avait des siéges bien affermis, depuis la porte jusqu'aux coins : ils étaient garnis de tapis délicatement faits par les femmes d'Areté. Là étaient assis les plus considérables Phéaciens. Ils faisaient un superbe festin, et célébraient une fête qui revenait tous les ans. Sur de magnifiques piédestaux étaient des statues d'or, représentant de jeunes hommes debout, et tenant à la main des torches allumées pour éclairer la table du festin. Il y avait dans le palais cinquante belles esclaves : les unes avec une grosse pierre brisaient le froment, les autres travaillaient à faire des toiles. Elles étaient assises à la suite l'une de l'autre, et l'on voyait leur mains se remuer en même temps, comme les branches des plus hauts peupliers quand ils sont agités par les vents. Les étoffes qu'elles travaillaient étaient d'une finesse et d'un éclat qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. L'huile, tant elles étaient serrées, aurait coulé dessus sans les pénétrer. Car autant que les Phéaciens surpassent les autres hommes dans l'art de conduire un vaisseau léger sur la vaste mer, autant leurs femmes excellent-elles dans les ouvrages de tapisserie. Minerve les a remplies d'adresse et d'industrie pour ces travaux.

De la cour on entre dans un grand jardin de plusieurs arpents : une haie vive l'entoure et le ferme de tous côtés. Il est planté de grands arbres chargés de fruits délicieux. On y voit des poiriers, des grenadiers, des orangers, des figuiers d'une rare espèce, des oliviers toujours verts ; ils ne sont jamais sans fruits, ni en hiver, ni en été. Un doux zéphyr entretient leur fraîcheur : il fait croître les uns, et donne aux autres la dernière maturité. On voit des poires mûrir quand d'autres poires sont passées, les figues succèdent aux figues; et l'orange, la grenade, à la grenade et à l'orange. Dans les mêmes vignes il y en a une partie sèche qu'on couvre de terre, une autre qui fleurit et qu'on découvre pour être échauffée par le soleil, une autre dont on cueille les grappes, et une autre enfin dont on presse le raisin; on en voit qui commencent à fleurir, et à côté on en voit qui sont remplis de grains et d'un jus délicieux.

Le jardin est terminé par un potager très-bien

cultivé, très-abondant en légumes de toutes les saisons de l'année. Il y a deux fontaines : l'une arrose tout le jardin en se partageant en plusieurs canaux ; l'autre va se décharger à la porte du palais, et communique les eaux à toute la ville. Tels étaient les présents que les dieux avaient faits à Alcinoüs.

Ulysse ne se lassait point de les admirer. Après avoir contemplé toutes ces beautés, il pénètre dans le palais, et trouve les Phéaciens armés de coupes, et faisant des libations à Mercure ; c'était les dernières du festin, et ils les réservaient pour cette divinité, afin qu'elle leur procurât le repos de la nuit qu'ils se disposaient à goûter. Ulysse, toujours couvert du nuage dont Minerve l'avait enveloppé, s'avance sans être aperçu. Il s'approche d'Areté et d'Alcinoüs, embrasse les genoux de la reine : aussitôt l'air obscur qui l'entourait se dissipe. Les Phéaciens, étonnés de le voir tout à coup, demeurent dans le silence ; ils le regardent avec surprise : et Ulysse, tenant toujours les genoux de la reine, lui parle en ces termes :

O Areté, ô fille du divin Rhexénor, après avoir échappé aux maux les plus cruels, je viens implorer votre secours, celui de votre mari et de toute cette auguste assemblée. Que les dieux vous donnent une vie heureuse ! Puissiez-vous laisser à vos enfants les richesses de vos palais et les honneurs que vous avez reçus de vos peuples ! Je vous conjure de me faire revoir bientôt ma patrie, car il y a longtemps que je souffre, éloigné de tout ce que j'aime.

Ayant ainsi parlé, il se retira contre le foyer, se tenant assis sur la cendre proche du feu : tout le monde se taisait. Enfin le vieil Échénus, le plus sage des Phéaciens, et qui les surpassait tous en savoir et en éloquence, prit la parole, et dit :

Alcinoüs, il n'est point convenable de laisser cet étranger couché sur la cendre. Les conviés attendent vos ordres. Relevez-le donc, et faites-le asseoir sur un de ces siéges d'argent. Commandez aux hérauts de verser du vin, afin que nous fassions des libations au dieu qui lance la foudre et qui accompagne les étrangers. Que la maîtresse de l'office lui serve une table couverte des mets les plus exquis.

Alcinoüs n'eut pas plus tôt entendu ces paroles, qu'il alla prendre Ulysse par la main : il le relève, il le place à ses côtés sur un siége magnifique qu'il lui fit céder par son fils Laodamas qui était assis près de lui, et qu'il aimait plus que tous ses autres enfants. Une belle esclave verse de l'eau d'une aiguière d'or sur un bassin d'argent, et donne à laver à Ulysse. Elle dresse ensuite une table ; et une autre femme qui avait un air vénérable, la couvre de ce qu'elle a de meilleur. Ulysse en profite avec reconnaissance. Alcinoüs prend alors la parole, et dit à un de ses hérauts : Pontonoüs, remplissez une urne de vin, et distribuez-le à tous les convives, afin que nous fassions des libations à Jupiter, le puissant protecteur des étrangers et des suppliants.

Il dit : Pontonoüs obéit. Les libations finies, et chacun des convives ayant bu autant qu'il voulait, Alcinoüs leur parla encore ainsi : Écoutez-moi, chefs des Phéaciens. Puisque le repas est fini, vous pouvez vous retirer, il en est temps, et vous pouvez vous aller jeter dans les bras de Morphée. Demain nous assemblerons un plus grand nombre de vieillards, nous traiterons notre nouvel hôte dans le palais, nous offrirons des sacrifices aux dieux, et puis nous songerons à son retour, afin, que, délivré de peines et d'afflictions, il ait la consolation et la joie de voir, par notre secours, sa chère patrie, et qu'il y arrive, quelque éloignée qu'elle soit, sans éprouver rien de fâcheux dans le voyage. Lorsqu'il sera chez lui, il attendra paisiblement ce que la destinée et les Parques inexorables lui ont préparé dès le moment de sa naissance. Peut-être est-ce quelque dieu descendu du ciel qui paraît sous la figure de cet étranger. Les dieux se déguisent souvent ; ils viennent au milieu de nous quand nous immolons des hécatombes ; ils assistent alors à nos sacrifices, et mangent avec nous comme s'ils étaient mortels. Quelquefois on ne croit trouver qu'un voyageur, et les dieux se découvrent ; mais c'est quand nous tâchons de leur ressembler par nos vertus, comme les Cyclopes se ressemblent tous par leur injustice et par leur impiété.

Ulysse reprit aussitôt : Ayez d'autres sentiments Alcinoüs : je ne suis en rien semblable aux dieux, ni par le corps, ni par l'esprit ; vous ne voyez qu'un homme mortel persécuté par les plus grandes et les plus déplorables infortunes. Non, et vous en conviendriez si je vous racontais les maux que j'ai endurés par l'ordre des dieux ; non personne n'a plus souffert que celui qui réclame aujourd'hui votre bienfaisance. Mais laissons ces tristes détails : permettez que je satisfasse à la faim qui me dévore, quoique je sois noyé dans l'affliction. Il n'y a point de nécessité plus impérieuse que ce besoin. La tristesse, les pertes les plus désastreuses, les malheurs les plus opiniâtres, rien ne fait oublier de la satisfaire. Elle commande en ce moment, et je cède à son pouvoir. Mais vous, princes hospitaliers, demain, dès que l'aurore paraîtra, daignez me fournir les moyens de retourner dans ma patrie.

Quelques maux que j'aie endurés, pourvu que je la voie encore, je consens à perdre la vie.

Il dit, et tous les Phéaciens applaudirent, et se promirent de seconder les désirs de cet étranger, qui venait de parler avec tant de force et de sagesse. Les libations étant donc faites, ils se retirèrent pour aller goûter les douceurs du sommeil. Ulysse demeura dans le palais ; Areté et Alcinoüs ne le quittèrent point. Pendant qu'on ôtait les tables, la reine le fixa plus attentivement; et ayant reconnu le manteau et les habits dont il était revêtu, et qu'elle avait faits elle-même avec ses femmes, elle lui adressa la parole : Étranger, permettez-moi, lui dit-elle, de vous demander qui vous êtes, d'où vous venez, qui vous a donné ces habits. Ne m'avez-vous pas dit que la tempête vous a jeté sur nos rivages?

Grande reine, répondit le prudent Ulysse, il me serait difficile de vous raconter les malheurs sans nombre dont les dieux m'ont accablé; mais je vais répondre à ce que vous me demandez. Très-loin d'ici, au milieu de la mer, il y a une grande île nommée Ogygie. Elle est habitée par Calypso, fille d'Atlas. C'est une puissante et redoutable déesse. Aucun dieu ni aucun homme n'a de commerce avec elle. La fortune ennemie me conduisit seul en ce lieu. Jupiter, du feu de son tonnerre, avait brûlé mon vaisseau. Tous mes compagnons périrent à mes yeux. Dans ce péril, je saisis une planche du débris de mon naufrage : neuf jours entiers je fus, sans la quitter, la jouet des flots irrités; enfin le dixième, pendant l'obscurité de la nuit, les dieux me poussèrent sur les côtes d'Ogygie. Calypso me reçut, me traita très-favorablement, m'offrit même de me rendre immortel et de me garantir de la vieillesse. Mais ses offres ne me touchèrent point. Je passai sept ans entiers auprès d'elle; arrosant tous les jours de mes larmes les habits que m'avait donnés cette nymphe. La huitième année, contre mon attente, elle me pressa de partir : Jupiter avait changé ses dispositions, et Mercure était venu lui signifier les ordres du maître des dieux et des hommes. Elle me renvoya sur un vaisseau, me fit beaucoup de présents, me donna du vin, des viandes, des habits, et fit souffler un vent favorable. Je voguai heureusement pendant dix-sept jours : le dix-huitième, je découvrais déjà les noirs sommets des montagnes de la Phéacie; mon cœur était transporté de joie. Hélas! je n'étais pas au terme de mes maux; Neptune m'en préparait de nouveaux. Pour me fermer le chemin de ma patrie, il déchaîna les vents contre moi, il souleva les flots. Les vagues en courroux ne me permirent pas longtemps de demeurer sur mon frêle navire. Je l'invoquai en vain; je remplissais inutilement l'air de mes cris; un tourbillon brisa mon vaisseau, je tombai dans la mer, les vagues me poussèrent contre le rivage. Mais, comme j'étais prêt à sortir de l'eau, un flot me rejeta avec violence contre d'énormes rochers. Je m'en éloignai; et nageant encore, et à force de bras et d'adresse, j'arrivai à l'embouchure du fleuve. Là, je découvris une retraite sûre, commode, et à l'abri des vents : je gagnai la terre, où j'abordai presque sans vie. J'y repris mes esprits; et lorsque la nuit fut venue, je m'éloignai du fleuve, et me couchai dans les broussailles. J'amassai des feuilles pour me couvrir, et un dieu versa un doux sommeil sur mes paupières. Je dormis toute la nuit et la plus grande partie du jour. Je ne me réveillai que lorsque le soleil était lui-même presque au moment de se coucher. J'aperçus alors les femmes de la princesse votre fille qui jouaient ensemble : elle paraissait au milieu d'elles comme une déesse. Je la conjurai de me secourir, je la trouvai pleine d'humanité. Devais-je m'attendre à tant de générosité de la part d'une jeune personne que je voyais par hasard et pour la première fois? on est d'ordinaire très-inconsidéré à cet âge. Elle me fit donner des viandes, du vin, des habits, des parfums, et me fit laver dans le fleuve. Voilà la vérité pure, et tout ce que l'affliction qui me suffoque me permet de vous apprendre.

Cher étranger, reprit Alcinoüs, je serais encore plus content de ma fille, si elle vous avait conduit elle-même avec ses femmes. Ne le devait-elle pas, puisque c'était la première personne que vous rencontriez, et dont vous imploriez le secours? Grand roi, répond Ulysse, ne la blâmez pas. Elle m'avait prié de la suivre : c'est moi qui ne l'ai pas voulu, de peur qu'en me voyant avec elle, vous ne désapprouvassiez sa conduite. Des malheureux comme moi appréhendent tout.

Étranger, dit Alcinoüs, je ne suis pas porté à tant de défiance, et le parti de l'humanité me paraît toujours le meilleur. Plût à Jupiter, à Minerve et à Apollon, qu'étant tel que vous paraissez, et ayant les mêmes sentiments que vous m'inspirez, vous voulussiez épouser ma fille et demeurer avec nous! Je vous donnerais un beau palais et de grandes richesses, si vous vouliez fixer ici votre séjour. Cependant ni moi ni aucun de nos Phéaciens ne vous y retiendra malgré vous : le dieu de l'Olympe le désapprouverait. Demain donc, sans différer, tout sera prêt pour votre retour. Dormez en attendant, dormez avec sûreté. Mes nautonniers profiteront du temps le plus favorable pour vous ramener dans votre patrie. Ils y réussiront, dussiez-vous aller au

delà de l'Eubée, qui est, comme nous le savons, fort éloignée de nous. Quelques-uns de nos pilotes y ont déjà pénétré, et conduit Rhadamanthe, lorsqu'il alla visiter Titye, le fils de la Terre. Ils le menèrent, et, malgré cette longue distance, en revinrent le même jour.

Vous connaîtrez vous-même de quelle bonté sont nos vaisseaux, et avec quelle adresse nos jeunes Phéaciens frappent la mer de leurs rames. Ainsi parla Alcinoüs. La joie se répandit dans le cœur d'Ulysse, et, s'adressant à Jupiter, il s'écria : O dieu! si Alcinoüs accomplit ce qu'il promet, sa gloire sera immortelle, et moi je reverrai ma patrie.

Vers la fin de ce doux et paisible entretien, Areté commanda à ses femmes de dresser un lit sous le beau portique du palais, de le garnir de belles étoffes de pourpre, d'étendre dessus et dessous des peaux et des couvertures très-fines. Elles sortent aussitôt, tenant à la main des flambeaux allumés; et quand tout fut arrangé, elles vinrent en avertir Ulysse. Il se retira, les suivit sous le superbe portique, où tout était préparé pour le recevoir.

Alcinoüs le quitte aussi, pour aller se reposer auprès d'Areté, dans l'appartement le plus reculé de son palais.

LIVRE VIII.

Lorsque l'aurore parut, Alcinoüs et Ulysse se levèrent, et tous deux ils sortirent pour se rendre au lieu de l'assemblée qu'on devait tenir devant les vaisseaux. Quand ils y furent arrivés avec les Phéaciens, on s'assit sur des siéges de pierre bien polie.

Minerve prit alors la figure d'un des hérauts d'Alcinoüs; elle alla par la ville, et, pour disposer le retour d'Ulysse, s'approchant des principaux Phéaciens, elle leur disait : Hâtez-vous, venez au conseil, écoutez-y les prières de cet étranger qui arriva hier au palais du roi : il a longtemps erré sur les flots de la mer, et je trouve qu'il ressemble aux immortels. Par ces paroles, Minerve les excite, et leur inspire de la diligence et de l'intérêt. La place et les siéges sont bientôt remplis : tout le monde regarde avec étonnement le prudent fils de Laërte. Pallas lui avait donné une grâce toute divine : elle le faisait paraître plus grand et plus fort, afin que par sa taille et par son air il attirât l'estime et l'attention des Phéaciens, et pour qu'il réussît dans les jeux militaires qu'on devait lui proposer pour éprouver sa vigueur et son adresse.

Lorsque tout le monde fut placé, Alcinoüs prit la parole, et dit : Écoutez-moi, chefs des Phéaciens : je ne connais point cet étranger; j'ignore d'où il est venu, et si c'est de l'orient ou de l'occident : il nous conjure de lui fournir les secours et les moyens de retourner dans sa patrie. Ne nous démentons point en cette occasion : jamais nous n'avons fait soupirer longtemps après leur retour aucun de ceux qui ont abordé dans notre île. Qu'on mette donc en mer un de nos meilleurs vaisseaux, et choisissons promptement parmi le peuple cinquante-deux jeunes gens des plus habiles à manier la rame; qu'ils préparent tout, et qu'ils viennent ensuite dans mon palais pour y manger, et se disposer à partir : je fournirai toutes les provisions nécessaires.

Pour vous, qui êtes les plus considérables des Phéaciens, venez m'aider à traiter honorablement ce nouvel hôte. Que personne ne s'en dispense, et qu'on appelle Démodocus, cet excellent musicien, qui a reçu du ciel une voix si mélodieuse, et qui charme tous ceux qui l'entendent. En finissant ces mots, le roi se lève, et marche le premier; les autres le suivent. Un héraut va prendre Démodocus. Les cinquante-deux hommes choisis se rendent aussitôt sur le rivage, lancent à l'eau un excellent vaisseau, dressent le mât, y attachent des voiles, rangent les rames, et les lient avec des nœuds de cuir. Quand tout fut prêt, ils se rendirent au palais d'Alcinoüs. Les portiques, les cours, les salles furent bientôt remplis. Le roi fit égorger deux moutons, huit cochons et deux bœufs. On les dépouilla, et le festin fut promptement préparé. Le héraut amène Démodocus : il était aveugle; mais les Muses, qui le chérissaient, lui avaient donné une voix délicieuse. Pontonoüs le place sur un siége d'argent, au milieu des conviés, et il l'appuie contre une colonne élevée, à laquelle il attache sa lyre au-dessus de sa tête, en lui montrant comment il la pourrait prendre au besoin. Il met devant lui une table, la couvre de viandes, et pose dessus une coupe remplie de vin, afin que Démodocus pût boire quand il voudrait. Les conviés profitent de la bonne chère; et quand ils furent rassasiés, les Muses inspirèrent à leur favori de chanter les aventures et la gloire des héros les plus célèbres. Il commença par un événement qui avait mérité l'attention des dieux mêmes : c'est la querelle fameuse survenue entre Achille et Ulysse dans le festin d'un sacrifice sous le rempart de Troie. Agamemnon paraissait ravi que les chefs des Grecs fussent divisés. Apollon le lui avait prédit, lorsque, prévoyant les malheurs qui menaçaient la Grèce et les Troyens, il se rendit dans le superbe temple de Python, pour y consulter l'oracle.

Démodocus ravit de joie et d'admiration tous les assistants. Ulysse, attendri, prit son manteau. l'ap-

procha de son visage, et se cacha pour que les Phéaciens ne le vissent pas répandre des larmes. Dès que Démodocus cessait de chanter, Ulysse essuyait ses yeux, se découvrait le visage, prenait une coupe, et faisait des libations aux dieux immortels. Mais lorsque les Phéaciens, charmés d'entendre ce chantre divin, le pressaient de recommencer, Ulysse recommençait aussi à répandre des larmes, et s'efforçait de les cacher. Aucun des conviés ne les remarqua, à l'exception d'Alcinoüs, qui avait fait asseoir son hôte à côté de lui. Les soupirs qui lui échappaient l'avaient pénétré; et pour les faire cesser, s'adressant aux convives, il leur dit : Je crois, chers Phéaciens, que vous ne voulez plus manger, et que vous avez assez entendu de musique, qui est cependant l'accompagnement le plus agréable des festins. Sortons donc de table; montrons à cet étranger notre adresse dans les jeux et les exercices, afin que de retour dans sa patrie, il puisse raconter à ses amis combien nous surpassons les autres nations dans les combats du ceste, à la lutte, à la course et à la danse.

Il se lève en même temps, il sort de son palais : les Phéaciens le suivent. Pontonoüs suspend à une colonne la lyre de Démodocus, le prend par la main, le conduit hors de la salle du festin, et le mène par le chemin que tenaient les Phéaciens pour aller voir et admirer les exercices qu'on venait d'annoncer. Ils arrivèrent dans une place immense, une foule innombrable de peuple s'y était déjà rassemblée. Plusieurs jeunes gens alertes et très-bien faits se présentent pour disputer le prix.

C'étaient Acronée, Euryale, Élatrée, Nautès, Prumnès, Anchiale, fils du constructeur Polynée, Cretmès, Pontès, Procès, Thoon, Anabesinès, Amphiale semblable au dieu terrible de la guerre, et Naubolide, qui, après le prince Laodomas, surpassait tous les Phéaciens en force et en beauté. Les trois fils d'Alcinoüs se présentèrent aussi, Laodamas, Halius et le divin Clytonée. Voilà ceux qui se levèrent pour la course. On leur désigna la carrière qu'il fallait parcourir. Ils partent tous en même temps, ils volent, et font lever en courant des nuages de poussière qui les dérobent presque aux yeux des spectateurs. Mais Clytonée, plus agile qu'eux, les devance, et les laisse tout aussi loin derrière lui que de fortes mules, traçant des sillons dans un champ, laissent derrière elles des bœufs pesants et tardifs.

Après la course, on vint au pénible exercice de la lutte. Euryale obtint la palme. Amphiale fit admirer à ses concurrents mêmes sa grâce et sa légèreté à la danse; Élatrée remporta le prix du disque, et Laodamas celui du ceste.

Après ces premiers essais, Laodamas prit la parole, et leur dit : Mes amis, demandons à cet étranger s'il ne s'est point appliqué à quelques-uns de nos exercices. Il est très-bien fait; ses jambes, ses cuisses, ses mains, ses épaules marquent une grande vigueur. Il ne manque point de jeunesse, mais peut-être est-il affaibli par les grandes fatigues qu'il a essuyées. Les travaux de la mer sont, à ce que je pense, ce qui épuise le plus un homme, quelque robuste qu'il puisse être.

Vous avez raison, répond Euryale à Laodamas; j'approuve fort la pensée qui vous est venue. Allez donc, provoquez vous-même votre hôte. A ces mots, le brave fils d'Alcinoüs s'élance au milieu de l'assemblée, et parle à Ulysse en ces termes : Venez, généreux étranger, et entrez en lice si vous savez quelques-uns de nos jeux, et vous paraissez les savoir tous. Pour moi, je ne vois rien de plus glorieux pour un homme que de réussir dans les exercices du corps. Venez donc vous éprouver contre nous. Éloignez la tristesse de votre esprit, votre départ ne sera pas longtemps différé. On a déjà lancé à l'eau le vaisseau qui doit vous porter, et vos rameurs sont tout prêts.

Le prudent Ulysse lui répondit : Laodamas, pourquoi vous moquez-vous de moi en me faisant cette proposition? Je suis bien plus occupé de mes maux que de vos combats. Quel souvenir amer et désolant que celui de tout ce que j'ai souffert! je ne parais ici que pour solliciter le secours dont j'ai besoin pour m'en retourner. Que le roi, que le peuple exauce mes vœux, et je n'ai plus rien à désirer.

Euryale réplique inconsidérément : Vous ne vous êtes donc pas formé à ces combats établis chez toutes les nations célèbres? N'auriez-vous passé votre vie qu'à courir les mers pour trafiquer ou pour piller? N'auriez-vous commandé qu'à des matelots, et songé qu'à tenir registre de provisions, de marchandises et de profits? Vous n'avez effectivement pas l'air et le ton d'un athlète ou d'un guerrier.

Ulysse, le regardant avec des yeux pleins d'indignation, lui dit : Jeune homme, vous vous oubliez : quel propos vous osez me tenir sans me connaître! Nous ne le voyons que trop, les dieux partagent et divisent leurs faveurs. Il est rare qu'on trouve rassemblés dans un seul homme la bonne mine, le bon esprit et l'art de bien parler. L'un manque de beauté, mais les dieux l'en dédommagent par le talent de la parole; il se distingue et se fait admirer par son éloquence; il parle avec assurance; il ne lui échappe rien qui l'expose au repentir; il s'exprime avec une douceur et une modestie qui entraînent et persuadent la multitude; il est l'oracle des assemblées, et,

dès qu'il paraît, on le suit comme une divinité. Un autre a la beauté des immortels, mais les grâces ne sont pas répandues sur ses lèvres. N'en êtes-vous pas une preuve? Vous êtes parfaitement bien fait, et je ne vois pas ce que les dieux mêmes pourraient ajouter à vos avantages extérieurs. Mais vous manquez de discrétion, vous parlez légèrement, et je n'ai pu vous entendre sans colère. Non, je ne suis point ce que vous pensez, et les exercices que vous estimez tant ne me sont point étrangers. J'y excellais même dans ma jeunesse. L'âge et les revers, les fatigues de la mer et d'une longue guerre que j'ai soutenue, car il y a longtemps que le malheur me poursuit, ont épuisé mes forces. Cependant, quelque affaibli que je sois, je veux entrer en lice; vos reproches m'ont vivement piqué; ils ont réveillé mon courage. Il dit; et s'avançant brusquement, sans se débarrasser même de son manteau, il prend un disque beaucoup plus grand, plus épais et plus pesant que ceux dont se servaient les Phéaciens : après lui avoir fait faire plusieurs tours avec le bras, il le pousse d'une main si forte, que la pierre siffle en fendant les airs, et que plusieurs Phéaciens tombèrent, étonnés de l'effort avec lequel elle fut jetée. Le disque ainsi poussé passe de très-loin les marques de ses rivaux. Minerve, sous la figure d'un homme, désigne elle-même l'endroit où le disque s'arrête, et s'écrie avec admiration qu'un aveugle le distinguerait sans peine en tâtonnant, tant il est éloigné de tous les autres. Prenez courage, ajoute la déesse; personne ici n'ira aussi loin, personne ne pourra vous surpasser. Ulysse est étonné et ravi de trouver quelqu'un dans l'assemblée qui le favorise si hautement. Il se radoucit, et dit aux Phéaciens avec une modeste hardiesse : Que les plus jeunes et les plus robustes d'entre vous atteignent ce disque, s'ils le peuvent; je vais en lancer un autre aussi pesant, et beaucoup plus loin, à ce que j'espère. Pour ce qui est des autres exercices, puisque vous m'avez défié, je consens à éprouver mes forces contre le premier qui osera me le disputer, soit au ceste, soit à la lutte ou à la course; je ne refuse personne, excepté Laodamas. Il est mon hôte; et qui voudrait combattre contre un prince dont il a été si humainement traité? il n'y a qu'un insensé, un homme dépourvu de tout sentiment, qui pût se permettre de disputer le prix des jeux, dans un pays étranger, à celui même qui l'a accueilli avec bonté : ce serait la méconnaître, et agir contre ses propres intérêts. Mais pour les autres braves Phéaciens, je ne refuse ni ne dédaigne aucun de ceux qui voudront éprouver mon adresse. Je puis dire que je n'en manque pas à ces sortes de jeux. Je sais aussi me servir de l'arc; j'ai souvent frappé au milieu de mes ennemis celui que je choisissais, quoiqu'il fût environné de compagnons d'armes tenant leur arc bandé contre moi. Le seul Philoctète me surpassait quand nous nous exercions sous les murs de Troie; mais je crois l'emporter sur tous les autres hommes qui sont aujourd'hui sur la terre, et qui se nourrissent des dons de Cérès. Je ne prétends pas, au reste, m'égaler aux héros qui existaient avant nous, tels qu'étaient Hercule et Eurytus d'Œchalie. Ils le cédaient à peine aux dieux mêmes. Eurytus fut puni de cette arrogante présomption, et ne parvint point à un âge avancé; car Apollon, irrité de ce qu'il avait eu l'audace de le défier, lui ôta la vie. Je lance une pique plus loin qu'un autre ne darde une flèche. Je craindrais seulement que quelqu'un de vous ne me surpassât à la course, car je n'ai plus de forces; je les ai consumées à lutter pendant plusieurs jours contre les flots et contre la faim, après que mon vaisseau a été brisé par la tempête.

Ainsi parla Ulysse : personne n'osa lui rien répliquer. Le seul Alcinoüs, prenant la parole, lui dit : Cher étranger, rien de plus convenable que ce que vous venez de dire. Nous ne vous blâmons point ni de la sensibilité que vous témoignez pour les reproches si déplacés d'Euryale, ni de la proposition que vous nous faites d'essayer vos forces et votre adresse contre nous. Peut-on, sans être injuste, méconnaître votre mérite et vos talents? Mais écoutez-moi, je vous en prie, afin qu'un jour, retiré dans vos États, et conversant à table avec votre femme, vos enfants, et les hôtes que vous y admettrez, vous puissiez leur raconter ce que vous avez vu chez les Phéaciens, la vie qu'ils mènent, leurs occupations, leurs amusements, et les exercices dans lesquels ils ont constamment excellé. Nous ne sommes pas les meilleurs lutteurs du monde, ni ceux qui se servent le mieux du ceste; mais nul peuple ne court ni n'entend la navigation comme nous. Nous aimons les festins, la musique et la danse : nous prenons plaisir à changer souvent d'habits, à prendre le bain chaud; nous sommes jaloux de tout ce qui rend la vie agréable et commode.

Allons donc, jeunes Phéaciens, vous surtout qui vous distinguez dans la danse, montrez à cet illustre étranger tout ce que vous savez, afin qu'à son retour il apprenne aussi à ses amis combien nous surpassons les autres peuples à la course, à la

danse, dans la musique. et dans l'art de conduire des vaisseaux. Que quelqu'un aille promptement chercher la lyre de Démodocus, qu'on a laissée suspendue à une colonne dans mon palais.

Ainsi parla le divin Alcinoüs : un héraut se détache aussitôt pour aller prendre cet instrument. Neuf juges furent choisis au sort pour présider aux jeux et régler tout ce qui était nécessaire. Ils se pressent de faire aplanir le lieu où l'on devait danser. Le héraut arrive; il donne la lyre à Démodocus, qui se place dans le centre. Les jeunes gens se rangent autour de lui; ils commencent, ils frappent la terre de leur pied léger. Ulysse les regarde en applaudissant à l'agilité, à la justesse de leurs mouvements. Démodocus chantait sur sa lyre les amours de Mars et de Vénus, le début de cette intrigue, les présents que le dieu de la guerre fit à la déesse de la beauté, l'accueil qu'elle lui fit. Phébus en fut témoin, il en avertit Vulcain. A cette nouvelle le dieu vole dans son atelier; il redresse son enclume, et, pour se venger, il forge des filets qu'on ne pouvait ni rompre ni relâcher. Sa fureur contre Mars lui fait imaginer cette espèce de piége. Quand il l'eut mis en état de servir son ressentiment, il entre dans son appartement, il l'entoure de ces liens indissolubles : ils étaient comme des fils de toiles d'araignée; nul homme, nul dieu même ne pouvait les apercevoir, tant le travail en était fin et délicat. Vulcain, après avoir dressé le piége où devaient se prendre les deux amants, annonça qu'il partait pour Lemnos, qu'il préfère à toutes autres contrées où on l'honore. Mars, qui l'épiait, crut légèrement qu'il s'absentait, et court aussitôt chez la belle Cythérée.... Les mauvaises actions sont rarement impunies, s'écria un des dieux présents à cette honteuse scène. La lenteur a surpassé la vitesse : le tardif Vulcain a attrapé Mars, le plus léger de tous les dieux.... Démodocus chantait toutes ces aventures. Ulysse et les Phéaciens étaient ravis de l'entendre. Alcinoüs commanda à ses deux fils, Halius et Laodamas, de danser seuls; car nul autre n'osait se mesurer à ces deux princes. Pour montrer leur adresse, ils se saisissent d'abord d'un ballon couleur de pourpre, brodé par les mains habiles de Polybe. L'un d'eux, se pliant et se renversant en arrière, le pousse jusqu'aux nues; l'autre le reprend en sautant, et le repousse avant qu'il tombe à leurs pieds. Après s'être ainsi essayés, ils se mirent à danser avec une grâce et une justesse merveilleuse. Les jeunes gens qui étaient debout autour de l'enceinte battaient des mains, et tout retentissait de leurs applaudissements. Alors Ulysse dit à Alcinoüs : Vous aviez grande raison de me promettre d'excellents danseurs : vous tenez bien votre parole. Je ne puis vous exprimer le plaisir qu'ils me font et l'admiration qu'ils me causent.

Alcinoüs parut touché de cet éloge; et, s'adressant aux Phéaciens, il leur dit : Cet étranger me semble un homme sage et d'une rare prudence; faisons-lui, selon l'usage pratiqué pour les hôtes d'un grand mérite, faisons-lui des présents convenables Vous êtes ici douze princes de la nation, qui la gouvernez sous moi, qui suis le treizième. Que chacun de nous lui offre un manteau, une tunique bien lavée et un talent d'or. Apportons-les au plus vite afin que, touché de notre générosité, ce soir il se mette à table avec plus de joie. J'exhorte aussi Euryale à l'apaiser par des excuses et par des présents, car il a manqué à la justice et aux égards qu'il lui devait.

Il dit : tous les princes approuvent Alcinoüs, et chacun d'eux commande aussitôt à son héraut d'aller prendre les présents. Euryale lui-même, s'adressant à Alcinoüs, promet de donner à Ulysse la satisfaction qu'on exige. Il lui présente une épée d'un acier très-fin, dont la poignée est d'argent, et le fourreau couvert d'un ivoire merveilleusement travaillé. J'espère, dit-il à Ulysse, que vous ne trouverez pas cette arme indigne de vous : acceptez-la, ô mon père! et s'il m'est échappé quelques reproches que vous ne méritez pas, que les vents les emportent et qu'ils sortent pour toujours de votre mémoire. Fassent les dieux que vous ayez bientôt la consolation de revoir votre femme et votre patrie! N'y a-t-il pas assez longtemps que le malheur vous persécute, et vous tient éloigné de tout ce qui vous aime? Cher Euryale, repartit Ulysse, je prie les dieux de vous combler de joie et de prospérité. Puissiez-vous ne sentir jamais le besoin de cette épée! Tout ce que vous m'avez dit est réparé par le don magnifique que vous me faites, et par les douces paroles qui l'accompagnent. En achevant ces mots, le roi d'Ithaque met à son côté cette riche épée. Le soleil allait se coucher : les autres présents arrivent, portés par des hérauts. On les dépose aux pieds d'Alcinoüs; ses enfants les prennent, et les portent eux-mêmes chez la reine. Le roi marchait à leur tête. Lorsqu'ils furent arrivés dans l'appartement d'Areté, et qu'on eut placé et fait asseoir les chefs des Phéaciens, Alcinoüs dit à la reine : Ma femme, faites apporter ici la plus belle de mes cassettes, mettez-y un beau manteau et une tunique neuve. Ordonnez à vos esclaves de faire chauffer de l'eau; il faut faire baigner notre hôte, étaler ensuite et ranger pro-

prement nos présents. J'espère que ce beau coup d'œil lui donnera une joie secrète, et le préparera à goûter mieux le plaisir de la table et de la musique. Pour moi, je le prie d'accepter une belle coupe d'or, afin qu'il se souvienne de moi, et qu'il fasse tous les jours des libations à Jupiter et aux autres dieux.

La reine commande aussitôt à ses femmes de mettre un trépied sur le feu : elles obéissent, portent un grand vaisseau d'airain, le remplissent d'eau, mettent dessous beaucoup de bois. Dans un moment la flamme s'élève, et l'eau commence à frémir.

Cependant Areté se fait apporter une belle cassette pour Ulysse : elle y dépose les habits, l'or, tous les présents des Phéaciens; elle y ajoute pour elle-même une tunique et un manteau magnifique. Quand tout fut rangé avec beaucoup d'ordre, la reine lui dit : Considérez tout ce que cette cassette renferme, mettez-y votre sceau, afin que dans le voyage on n'en dérobe rien pendant que vous dormirez dans votre vaisseau.

Le fils de Laërte, après avoir admiré tous ces riches présents, après en avoir marqué sa reconnaissance, baisse le couvercle de la cassette, et la scelle d'un nœud merveilleux dont Circé lui avait donné le secret. On l'avertit ensuite d'entrer dans le bain; il le trouve chaud : il en paraît ravi, car il n'en avait point usé depuis qu'il était sorti de la grotte de Calypso. Alcinoüs ne lui laisse rien à désirer, et après que les femmes d'Areté l'ont fait baigner, après qu'elles lui ont prodigué les parfums les plus exquis, elles lui jettent de magnifiques habits. Ulysse quitte la salle des bains, et se rend dans celle des festins. Nausicaa, dont la beauté égalait celle des déesses mêmes, était à l'entrée de la salle. Dès qu'elle aperçut Ulysse, elle fut frappée d'étonnement, et lui dit : Étranger, je vous salue. Quand vous serez arrivé dans votre patrie, ne m'oubliez pas; car je suis la première qui vous ai secouru, et c'est à moi que vous devez la vie.

Ulysse lui répondit : Belle Nausicaa, fille du grand Alcinoüs, que Jupiter me conduise auprès de ma femme et de mes amis, et je vous promets de me souvenir sans cesse de vous, et de vous adresser tous les jours des vœux comme à une déesse tutélaire à qui je dois la vie et mon bonheur.

Après ce remercîment fait à Nausicaa, Ulysse s'asseoit auprès d'Alcinoüs. On sert les viandes découpées, on mêle le vin dans les urnes : un héraut amène par la main Démodocus; il le place au milieu des convives, et contre une colonne qui lui servait d'appui. Alors le fils de Laërte, s'adressant au héraut, prend la meilleure partie du morceau qu'on lui avait servi par honneur, et le charge de le porter de sa part à Démodocus, et de lui dire que la tristesse qui flétrit son âme ne le rend point insensible à ses chants divins. Les chantres comme lui, ajoute Ulysse, doivent être chéris et honorés de tous les hommes. Ce sont les Muses qui les inspirent, et ils en sont les principaux favoris.

Il dit, et le héraut s'acquitte de sa commission. Démodocus est touché de cette attention. Les convives se livrent au plaisir de la bonne chère; et quand l'abondance eut chassé la faim, Ulysse adresse la parole à Démodocus. Il n'y a point d'hommes, lui dit-il, qui méritent plus de louanges que vous. Vous êtes instruit par les Muses, ou plutôt par Apollon lui-même. Quand vous auriez été au siége de Troie, quand du moins quelques-uns de ceux qui s'y sont le plus distingués vous en auraient parlé, vous ne pourriez pas chanter d'une manière plus touchante les travaux des Grecs, et tout ce qu'ils y ont fait et souffert. Mais continuez, et racontez-nous, je vous prie, l'aventure du cheval de bois que construisit Épéus avec le secours de Minerve; de quelle manière Ulysse le fit conduire dans la citadelle, après l'avoir rempli des guerriers qui devaient saccager Ilion. Si vous réussissez à nous dépeindre ce merveilleux stratagème, je publierai partout que c'est Apollon qui vous a inspiré de si beaux chants.

Aussitôt Démodocus, saisi d'un divin enthousiasme, se met à chanter. Il commence au moment que les Grecs mirent le feu à leurs tentes, et firent semblant de se retirer sur leurs vaisseaux. Ulysse, avec plusieurs des principaux capitaines, était au milieu de la ville, caché dans les flancs du cheval de bois, et les Troyens ont l'imprudence de le traîner jusque dans la citadelle. Après l'y avoir placé, ils délibèrent autour de cette énorme machine, et il y eut trois avis : les uns voulaient qu'on la mît en pièces, les autres conseillaient de la précipiter du haut des remparts dans les fossés, et les troisièmes de la conserver, et de la consacrer aux dieux pour les apaiser. Cet avis devait prévaloir. Le destin avait résolu la ruine de Troie, puisqu'il avait permis qu'on fît entrer dans son enceinte ce colosse immense, avec les guerriers qui allaient y porter la désolation et la mort. Il chante ensuite comment les Grecs, sortis des flancs de ce cheval comme d'une vaste caverne, saccagèrent la ville; il représente leurs plus braves héros portant partout le fer et la flamme. Il dépeint Ulysse semblable au dieu Mars, et courant avec Ménélas au palais de Déiphobus; le combat furieux et longtemps incertain qu'ils y soutinrent, et la victoire qu'ils remportèrent par le secours de Minerve.

Ainsi chantait Démodocus. Ulysse fondait en larmes, et son visage en était couvert. L'attendrissement qu'il éprouvait n'était pas moins touchant que celui d'une femme qui, voyant tomber son mari combattant pour sa patrie et pour ses concitoyens, sort éperdue, et se jette en gémissant sur son corps expirant, le serre entre ses bras, et semble braver les ennemis cruels qui redoublent leurs coups, et préparent à cette infortunée une dure servitude, une longue suite de misères et de travaux. Uniquement occupée de sa perte présente, elle ne déplore qu'elle, elle se lamente, elle ne songe qu'à sa douleur actuelle. Ainsi pleurait Ulysse. Les Phéaciens ne s'en aperçurent point : Alcinoüs, auprès de qui il était, fut le seul qui vit couler ses pleurs et qui entendit ses sanglots. Sensible à l'état où il lui paraissait, il pria les convives de trouver bon qu'il fît cesser Démodocus. Ce qu'il chante, dit-il ne fait pas la même impression de plaisir sur tous les assistants. Depuis que nous sommes à table, et que ce divin musicien s'accompagne de la lyre, mon nouvel hôte n'a cessé de pleurer et de gémir. Une profonde tristesse s'est emparée de lui; écartons ce qui peut la causer : que Démodocus suspende ses chants, et que cet étranger partage gaîement avec nous le plaisir que nous trouvons à le traiter. Cette fête n'est que pour lui; c'est pour lui que nous équipons un vaisseau; c'est à lui que nous adressons des présents : un étranger, un suppliant, doivent être regardés comme frères par tout homme qui a l'âme honnête et sensible. Mais, étranger, ne refusez pas de répondre exactement à ce que je vais vous demander. Apprenez-moi le nom que votre père et votre mère vous ont donné, et sous lequel vous êtes connu de vos voisins; car tout homme quel qu'il soit, en reçoit un en naissant. Dites-nous quelle est votre patrie, quelle est la ville que vous habitez, afin que nous vous y remenions sur nos vaisseaux, qui sont doués d'intelligence. Car il faut que vous sachiez que les vaisseaux des Phéaciens n'ont besoin ni de pilotes ni de gouvernail pour les conduire : ils ont de la connaissance comme les hommes, et savent les chemins des villes et de tous les pays; ils parcourent les plus longs espaces, toujours enveloppés d'épais nuages qui les empêchent d'être découverts par les pirates ou nos ennemis, et jamais ils n'ont à craindre ni les orages ni les écueils.

Je me souviens seulement d'avoir entendu dire à mon père Nausithoüs que Neptune entrerait en colère contre nous, parce que nous devions nous charger trop facilement de reconduire tous les hommes, sans distinction, qui réclameraient notre secours, et qu'il nous menaçait qu'un jour, pour nous punir d'avoir remené dans sa patrie un étranger qu'il n'aimait pas, il ferait périr notre vaisseau, et que notre ville serait écrasée par la chute d'une montagne voisine. Voilà la prédiction de ce vénérable vieillard. Les dieux peuvent l'accomplir ou la laisser sans effet, selon leur volonté : racontez-nous à présent, sans déguisement et sans crainte, quelle tempête vous a fait perdre votre route; dans quelles contrées, dans quelles villes vous avez été; quels sont les peuples que vous avez trouvés cruels, sauvages, injustes; quels sont ceux qui vous ont paru humains et hospitaliers. Apprenez-nous pourquoi vous pleurez et vous soupirez quand vous entendez parler des Troyens et des Grecs. Les dieux, qui permirent la chute de cette fameuse ville, nous font trouver dans cette catastrophe de quoi les célébrer et nous instruire. Avez-vous perdu devant cette place un beau-père, un gendre, quelques autres parents encore plus proches? y auriez-vous vu périr un ami, compagnon d'armes, sage et fidèle? car un tel ami, n'est pas moins digne qu'un frère de nos tendres et éternels regrets.

LIVRE IX.

Comment se refuser aux prières du plus juste et du plus humain des rois? répondit Ulysse à Alcinoüs. Ne vaudrait-il pas mieux cependant entendre Démodocus, dont les chants égalent par leur douceur celui des immortels? Non, je ne connais rien de plus agréable que de voir régner l'aisance et la joie dans tout un peuple, que de le voir goûter paisiblement les plaisirs de la table et de la musique : c'est l'image ravissante du bonheur.

Ne serait-ce pas le troubler, ce bonheur, ne serait-ce pas réveiller tous mes chagrins, que de vous raconter l'histoire de mes malheurs? Par où commencer ce triste récit, et par où dois-je le finir? car il est peu de traverses que les dieux ne m'aient fait éprouver.

Je vous dirai d'abord mon nom : daignez le retenir. Si les dieux me protégent contre les malheurs qui me menacent encore, malgré la longue distance qui sépare ma patrie de la vôtre, accordez-moi de vous demeurer toujours uni par les liens de l'hospitalité.

Je suis Ulysse, Ulysse fils de Laërte. J'ai acquis quelque réputation par mon adresse et ma prudence; les dieux mêmes ont applaudi à mon courage et à mes succès dans la guerre. Ma patrie est l'île d'Ithaque, dont l'air est très-sain, et qui est célèbre par le mont Nérite, tout couvert de bois; elle est environnée de plusieurs autres îles toutes habitées et qui en dépendent, de Dulichium, de Samé, de

Zacynthe qui n'est presque qu'une forêt. Ithaque touche pour ainsi dire au continent : elle est plus septentrionale que les autres îles ; car celles-ci sont, les unes au midi, et les autres au levant. Le sol en est pierreux et peu fertile, mais on y élève des hommes braves et robustes. Tel est le lieu de ma naissance ; il y en a de plus beaux, mais il n'y en a point de plus cher à mon cœur.

J'en ai été très-longtemps éloigné. Calypso a voulu me retenir dans ses États, et m'a offert sa main immortelle. Circé, si célèbre par ses secrets merveilleux, a tout tenté inutilement pour me fixer dans son palais enchanté. J'ai résisté à leurs promesses et à leurs charmes. Rien n'a pu me faire oublier ma patrie, mes parents et mes amis. J'ai cédé à ce sentiment si profond et si légitime : je lui ai sacrifié les honneurs, les richesses, les plaisirs, et l'immortalité même.

Mais il est temps de vous raconter mon histoire, et les malheurs qui par l'ordre des dieux, ont traversé mon retour depuis la trop fameuse expédition de Troie. Dès que je quittai cette ville infortunée, dès que je mis à la voile, un vent furieux et contraire me poussa sur les côtes des Ciconiens, vers le mont Ismare. J'y fis une descente, je pillai et saccageai leur principale ville. Les richesses et les captifs furent partagés avec égalité, après quoi je pressai mes compagnons de partir et de se rembarquer au plus vite. Les insensés refusèrent de m'obéir, et s'amusèrent à faire bonne chère sur le rivage. Le vin ne fut point épargné ; ils égorgèrent quantité de bœufs et de moutons. Pendant ce temps-là, ce qui restait des Ciconiens implora le secours de ses voisins. Ils étaient plus éloignés de la mer. De ces endroits bien peuplés s'assemble une armée d'hommes plus aguerris que les premiers, beaucoup mieux disciplinés, et très-accoutumés à combattre à pied et à cheval. Ils parurent dès le lendemain en aussi grand nombre que les feuilles et les fleurs que font naître le printemps et les larmes de l'Aurore. Alors tout change, les dieux se déclarent contre nous ; et ce furent là nos premiers, mais non pas nos derniers malheurs.

Nos ennemis s'avancent, nous attaquent devant nos vaisseaux à coups d'épées et de javelots armés de pointes d'acier. Nous résistâmes longtemps et courageusement. Pendant tout le matin, les efforts de cette multitude ne nous ébranlèrent point ; mais quand le soleil pencha vers son déclin, nous fûmes enfoncés, et les Ciconiens eurent l'avantage sur les Grecs. Chacun de nos vaisseaux perdit six hommes, le reste se sauva, et nous nous éloignâmes précipitamment d'une plage qui nous avait coûté tant de sang. Quand nous fûmes en pleine mer, nous nous arrêtâmes, et nous ne partîmes qu'après avoir prononcé tristement et à haute voix le nom de ceux de nos compagnons qui étaient tombés sous le fer des Ciconiens. Cette funèbre cérémonie finie, nous dirigeâmes notre marche vers Ithaque. Jupiter alors fit souffler un vent de Borée très-violent : la tempête devient furieuse, d'épais nuages nous cachent la terre et la mer, la nuit tombe en quelque sorte du ciel sur nos navires ; ils sont poussés dans mille sens contraires, et ne peuvent tenir de route certaine. Les vents déchaînés déchirent nos voiles : nous nous pressons de les baisser, de les plier pour éviter la mort, et à force de rames nous gagnons une rade sûre et bien abritée. Nous y demeurâmes deux jours et deux nuits, accablés de travail et d'affliction ; mais le troisième, dès l'aurore, nous élevâmes les mâts, nous étendîmes nos voiles bien réparées, et nous nous remîmes en mer. Les pilotes, à l'aide d'un vent favorable, prirent la route la plus certaine et la plus courte. Je me flattais d'arriver bientôt, quand je me vis encore contrarié par les courants et par le souffle impétueux de Borée. En doublant le cap de Malée, je fus jeté loin de l'île de Cythère, et durant neuf jours je me vis le jouet de cette seconde tempête. Le dixième, nous abordâmes au pays des Lotophages, ainsi appelés parce qu'ils se nourrissent du fruit d'une plante connue dans leur pays. Nous y mîmes pied à terre, et y puisâmes de l'eau. Mes compagnons dînèrent sur le rivage proche de nos vaisseaux. Quand ils eurent satisfait à ce besoin, j'en choisis deux avec un héraut, que je chargeai d'aller reconnaître le terrain et les hommes qui l'habitaient. Ils nous quittent, et se mêlent avec les Lotophages. Ce peuple ne leur fit aucun mal, mais il leur donna à goûter du fruit du lotos. Ceux qui en mangèrent ne songeaient plus à venir nous joindre ; ils oubliaient jusqu'à leur patrie, et voulaient rester avec ces nouveaux hôtes, afin d'y vivre d'un fruit qui leur paraissait si délicieux. Je les contraignis de revenir : malgré leurs larmes, je les fis monter sur les vaisseaux ; et, pour prévenir leur désertion, on les y attacha aux bancs des rameurs. Je commandai à mes autres compagnons de se rembarquer promptement, de peur que quelqu'un d'entre eux, venant à goûter de ce lotos, ne voulût nous abandonner.

Ils montent sans différer, s'asseoient, et, rangés avec ordre, frappent les flots de leurs rames. Le port s'éloigne, la hauteur du rivage décroît, nous approchons de la terre des Cyclopes, hommes arrogants, injustes, et qui, se fiant au hasard, ne plantent ni ne sèment, et se nourrissent des fruits

que la terre produit d'elle-même. Tout y vient sans culture, le froment, l'orge, les vignes : les pluies et la chaleur les font croître et mûrir. Ils ne tiennent point d'assemblée nationale, ne connaissent point de lois; ils n'observent aucune règle de police. Ils habitent sur le haut des montagnes ou dans des cavernes profondes; chacun y gouverne sa famille et règne souverainement sur sa femme et sur ses enfants, sans se mettre en peine des autres.

Proche du port, et à quelque distance du continent, on trouve une île couverte de grands arbres et pleine de chèvres sauvages. Elles n'y sont point épouvantées par les chasseurs, qui, s'exerçant ailleurs à poursuivre des bêtes fauves dans les bois et sur les montagnes, ne vont jamais dans cette île inhabitée. On n'y voit donc ni bergers ni laboureurs. Tout y est inculte, et sans autres habitants que ces troupeaux bêlants. Les Cyclopes ne peuvent point s'y transporter, parce qu'ils n'ont ni vaisseaux ni constructeurs qui sachent en bâtir pour aller dans d'autres pays, comme tant de peuples qui traversent les mers, et vont et viennent pour leurs affaires. S'ils avaient eu des vaisseaux, ils se seraient emparés de cette île, car le sol n'en est pas mauvais, et, dans la saison, il peut porter toutes sortes de fruits. Il y a des prairies grasses et fraîches qui s'étendent le long du rivage; les vignes y seraient excellentes, on recueillerait dans son temps de gros épis de blé : tout y annonce la fertilité. Elle a de plus un port sûr et commode; les câbles y sont inutiles : il n'y faut point jeter l'ancre, ni y retenir les vaisseaux par de longues cordes. Ils y demeurent jusqu'à ce que les pilotes veuillent les en faire sortir, ou que l'haleine des vents les en chasse.

A l'extrémité du port coule une eau très-pure : sa source est dans un antre que des peupliers environnent. Nous abordâmes dans cet endroit sans l'avoir découvert. Un dieu nous y conduisit à travers les ténèbres de la nuit; nos vaisseaux étaient entourés d'une épaisse obscurité : la lune, enveloppée de nuages, ne jetait point de lumière. Aucun de nous n'avait aperçu cette île, et ce fut dans le port même que nous entendîmes le bruit des flots, qui, après avoir frappé le rivage, revenaient sur eux-mêmes en mugissant. Dès que nous nous sentons en lieu de sureté, nous plions les voiles, nous descendons sur la rive, nous y dormons jusqu'au jour. Le lendemain, l'aurore à peine levée, nous regardons l'île, et nous la parcourons tout étonnés de sa beauté. Les Nymphes, filles de Jupiter, firent partir devant nous des chèvres sauvages par troupeaux. Ce fut une ressource dont mes compagnons ne tardèrent pas à profiter. Ils volent chercher leurs arcs et leurs flèches, suspendus dans les vaisseaux; et, nous étant partagés en trois bandes, nous nous mettons à les poursuivre. Les dieux rendirent notre chasse heureuse. Douze vaisseaux me suivaient : je pris neuf chèvres pour chacun d'eux; mes compagnons en choisirent dix pour le mien. Nous passâmes toute la journée à boire et à manger. Le vin ne nous manquait pas encore : nous en avions rempli de grandes cruches quand nous pillâmes la ville des Ciconiens.

Nous découvrions aisément la terre des Cyclopes, qui n'était séparée de nous que par un petit trajet; nous voyions la fumée qui sortait de leurs cavernes, et nous entendions le bêlement de leurs troupeaux de brebis et de chèvres.

Cependant le soleil se couche : nous passons la nuit à terre, sur le bord de la mer. Quand l'aurore parut, j'assemblai mes compagnons, et je leur dis : Mes amis, attendez-moi ici; avec un seul de mes vaisseaux je vais reconnaître la terre qui est si près de nous, et les hommes qui habitent cette contrée. Je vais m'assurer s'ils sont inhumains et injustes, ou s'ils craignent les dieux et s'ils exercent l'hospitalité.

Aussitôt je monte sur mon vaisseau : mes compagnons me suivent; ils délient les câbles, s'asseoient sur les bancs et font force de rames. Lorsque nous fûmes arrivés près d'une campagne peu éloignée, nous aperçûmes dans l'endroit le plus reculé, assez près de la mer, une caverne profonde, et entourée de lauriers épais. Il en sortait le cri de plusieurs troupeaux de moutons et de chèvres, et l'on entrevoyait tout autour une basse-cour spacieuse et creusée dans le roc. Elle était fermée par de grosses pierres, et ombragée de grands pins et de hauts chênes. C'était l'habitation d'un énorme géant qui paissait seul ses troupeaux loin des autres Cyclopes, avec qui il n'avait nul commerce. Toujours à l'écart, il mène une vie brutale et sauvage.

Ce monstre est étonnant : il ne ressemble à aucun mortel, mais à une montagne couverte de bois qui s'élève au-dessus des autres montagnes ses voisines. Alors j'ordonnai à mes compagnons de m'attendre, et de bien garder mon vaisseau. J'en choisis douze d'entre eux des plus courageux, et je m'avançai, portant avec moi une outre remplie d'un vin délicieux. Il m'avait été donné par Maron, fils d'Évanthès et prêtre d'Apollon, qu'on révère dans Ismare. Par respect et par esprit de religion, j'avais épargné ce pontife, sa femme, ses enfants, et empêché qu'on ne profanât le bois consacré à Apollon, et qu'on ne pillât la demeure du ministre de ses autels. Il me fit présent de cet excellent vin par reconnaissance,

et il y ajouta sept talents d'or, une belle coupe d'argent, remplit douze grandes urnes de ce breuvage délicieux, et en fit boire abondamment à mes compagnons. Aucun de ses esclaves, aucun même de ses enfants ne connaissait l'endroit où il était renfermé; lui seul, avec sa femme et la maîtresse de l'office, en avait la clef. Quand on en buvait chez lui, il y mettait vingt mesures d'eau, et la coupe exhalait encore une odeur céleste qui parfumait toute la maison. Aussi ne pouvait-on résister au plaisir et au désir de boire de cette liqueur, quand on l'avait goûtée.

J'en pris une outre bien pleine, et je l'emportai avec quelques autres provisions; car j'avais une sorte de pressentiment que l'homme que j'allais chercher était d'une force prodigieuse, et qu'il méconnaissait également toutes les lois de l'humanité, de la justice et de la raison. En peu de temps nous arrivons dans sa caverne. Il n'y était pas; il avait mené ses troupeaux aux pâturages. Nous entrons dans son antre, nous le visitons, et nous y trouvons tout dans un ordre admirable. Des corbeilles pleines de fromages, des bergeries remplies d'agneaux et de chèvres, mais séparées et différentes pour les différents âges et les différents animaux : d'un côté étaient les petits, de l'autre les plus grands, d'un autre ceux qui ne faisaient que de naître. De grands vases étaient pleins de lait caillé. Tout était rangé, les bassins, les terrines déjà disposés pour traire les troupeaux quand il les ramènerait du pâturage.

Alors mes compagnons me conjurèrent de prendre quelques fromages, d'enlever quelques moutons, de regagner promptement nos vaisseaux, et de nous remettre en mer. J'eus l'imprudence de dédaigner leur conseil : les dieux m'en ont puni. Mais j'avais la curiosité ou plutôt la témérité de voir ce Cyclope. Je me flattais qu'il ne violerait pas les droits de l'hospitalité, et que j'en recevrais quelque présent. Quelle erreur! et que sa rencontre devint funeste à quelques-uns de mes compagnons!

Nous demeurâmes donc dans la caverne; nous y allumâmes du feu pour offrir aux dieux des sacrifices; et, en attendant notre hôte, nous mangeâmes quelques fromages. Il arrive enfin : il portait une énorme charge de bois sec, pour préparer son souper; il la jette à terre en entrant, et cette charge tombe avec un si grand fracas, que la peur nous saisit tous, et que nous allons nous cacher dans un coin de la caverne. Polyphême y introduit ses troupeaux; et, après avoir bouché sa demeure avec un rocher que vingt charrettes attelées des bœufs les plus forts auraient à peine ébranlé, il s'asseoit, sépare les boucs et les béliers des brebis, qu'il se mit à traire lui-même. Il fait ensuite approcher les agneaux de leurs mères, partage son lait, dont il verse une partie dans des corbeilles pour en faire des fromages, et se réserve l'autre pour le boire à son souper. Tout ce ménage étant fini, il allume du feu, nous aperçoit, et nous crie : Étrangers, qui êtes-vous? d'où venez-vous? Est-ce pour le négoce que vous voguez sur la mer? Errez-vous sur les flots à l'aventure pour piller inhumainement comme des pirates, et au péril de votre honneur et de votre vie? Il dit : la crainte glaça notre cœur; son épouvantable voix, sa taille prodigieuse, nous firent trembler. Cependant je me déterminai à lui répondre en ces termes : Nous sommes Grecs, nous revenons de Troie; des vents contraires nous ont fait perdre la route de notre patrie, après laquelle nous soupirons : ainsi l'a voulu Jupiter, le maître de la destinée des hommes. Compagnons d'Agamemnon, dont la gloire remplit la terre entière, nous l'avons aidé à ruiner cette ville superbe, et à détruire cet empire florissant. Traitez-nous comme vos hôtes; faites-nous les présents d'usage : nous nous jetons à vos genoux. Respectez les dieux : nous sommes vos suppliants : souvenez-vous qu'il y a dans l'Olympe des vengeurs de ceux qui violent les droits de l'hospitalité? souvenez-vous que le maître des dieux protége les étrangers, et punit ceux qui les outragent.

Malheureux, répondit cet impie, il faut que tu viennes d'un pays bien éloigné, et où l'on n'ait jamais entendu parler de nous, puisque tu m'exhortes à craindre les dieux et à traiter les hommes avec humanité. Les Cyclopes se mettent peu en peine de Jupiter et des autres immortels. Nous sommes plus forts et plus puissants qu'eux. La crainte de les irriter ne te mettra point à l'abri de ma colère, non plus que tes compagnons, si mon cœur de lui-même ne se tourne à la pitié. Mais dis-moi où tu as laissé ton vaisseau : est-il près d'ici? est-il à l'extrémité de l'île? Je veux le savoir.

Ces paroles étaient un piége qu'il me tendait. J'opposai la ruse à la ruse, et je ne balançai pas à répondre que Neptune, qui, de son trident, soulève et bouleverse les flots, avait brisé mon vaisseau en le poussant contre des rochers qui sont à la pointe de l'île. Les vents, lui dis-je, et les flots en ont dispersé les débris, et ce n'est que par les plus grands efforts que moi et mes compagnons nous avons conservé la vie.

Le barbare ne me répond rien, mais il étend ses bras monstrueux, et se saisit de deux de mes compagnons, les écrase contre une roche comme de jeunes faons. Leur cervelle rejaillit de tous côtés, leur sang inonde la terre. Il les déchire en plusieurs mor-

ceaux, en prépare son souper, les dévore comme un lion qui a couru les montagnes sans trouver de proie. Il mange non-seulement les chairs, mais les entrailles et les os. A cette vue, nous élevons les mains au ciel, nous tombons dans un affreux désespoir. Pour le Cyclope, content de ce repas détestable et de plusieurs cruches de lait qu'il avale, il se couche dans son antre, et s'endort paisiblement au milieu de ses troupeaux.

Cent fois je fus tenté de me jeter sur ce monstre, et de lui percer le cœur de mon épée. Ce qui me retint, ce fut la crainte de périr dans cette caverne. En effet, il nous eût été impossible de repousser l'énorme rocher qui en fermait l'ouverture. Nous attendîmes donc dans l'inquiétude et dans la douleur le retour de l'aurore. Dès qu'elle parut, dès qu'elle commença à dorer la cime des montagnes, le Cyclope allume du feu, se met à traire ses brebis, approche d'elles leurs agneaux, fait son ouvrage ordinaire, et massacre deux autres de mes compagnons, dont il fait son dîner. Il ouvre ensuite sa caverne, fait sortir ses troupeaux, sort avec eux, referme la porte sur nous avec cet horrible rocher, qu'il remue avec la même aisance que si c'eût été le couvercle d'un carquois. Ce géant s'éloigne, et mène ses brebis paître sur des montagnes qu'il fait retentir de l'horrible son de son chalumeau.

Renfermé dans cet antre, je méditai, avec ce qui me restait de compagnons, les moyens de nous venger, si Minerve voulait m'aider, et m'accorder la gloire de purger la terre de ce monstre. De tous les partis qui se présentèrent à mon esprit, voici celui qui me parut le meilleur. J'aperçus une longue massue d'olivier encore vert, que le Cyclope avait coupée pour la porter quand elle serait sèche. Elle nous parut semblable au mât d'un vaisseau de vingt rames. Elle en avait l'épaisseur et la hauteur. J'en coupai moi-même environ la longueur de quatre coudées, et je chargeai mes compagnons de la dégrossir et de l'aiguiser par le bout. Ils m'obéissent. Quand elle fut dans l'état où je la voulais, je la leur retirai, j'y mis la dernière main, et après en avoir fait durcir la pointe au feu, je la cachai dans l'un des grands tas de fumier dont nous étions environnés. Ensuite je fis tirer au sort, afin que la fortune choisît ceux de mes compagnons qui auraient la hardiesse de m'aider à enfoncer le pieu dans l'œil du Cyclope quand il dormirait. Le sort tomba sur les quatre plus intrépides. Je fus le cinquième et le chef de cette entreprise dangereuse.

Cependant, vers le coucher du soleil, Polyphême revint. Il fait entrer tous ses troupeaux dans son antre. Il n'en laisse aucun à la porte, soit qu'il appréhendât quelque surprise, soit qu'un dieu le permît ainsi pour nous sauver du plus grand des dangers. Après qu'il eut fermé la caverne, il s'asseoit, trait ses brebis à son ordinaire, et quand tout fut fait, se saisit encore de deux de mes compagnons dont il fait son souper.

Dans ce moment, je m'approche de lui, et lui présente une coupe, en lui disant : Prenez, Cyclope, et buvez de ce vin ; vous devez en avoir besoin pour digérer la chair humaine que vous venez de manger. J'en avais sur mon vaisseau une grande provision, et je destinais le peu que j'en ai sauvé à vous faire des libations comme à un dieu, si, touché de compassion pour moi, vous daigniez m'épargner, et me fournir les moyens de retourner dans ma patrie. Quelle cruauté vous venez d'exercer ! Et qui osera désormais aborder dans votre île, puisque vous traitez les étrangers avec tant de barbarie ?

Le monstre prend la coupe, la vide sans daigner me répondre, et m'en demande un second coup : Verse, ajoute-t-il, sans l'épargner, et dis-moi ton nom, pour que je te fasse un présent d'hospitalité, en reconnaissance de ta délicieuse boisson. Notre terre porte de bon vin, mais il n'est pas comparable à celui que je viens de boire. C'est ce qu'il y a de plus exquis dans le nectar et dans l'ambroisie. Ainsi parla le Cyclope. Je lui versai de cette liqueur jusqu'à trois fois, et trois fois il eut l'imprudence de vider son énorme coupe. Elle fit son effet ; ses idées se brouillèrent. Je m'en aperçus ; et m'approchant alors, je lui dis d'une voix douce : Vous m'avez demandé mon nom, il est assez connu dans le monde. Je vais vous l'apprendre, et vous me ferez le présent que vous m'avez promis. Je m'appelle *Personne ;* c'est ainsi que me nomment mon père, ma mère et tous mes amis. Oh ! bien, répliqua-t-il avec brutalité, tous tes compagnons seront dévorés avant toi, et Personne sera le dernier que je mangerai. Voilà le présent d'hospitalité que je lui destine. Il dit, et tombe à la renverse : le sommeil, qui dompte tout, s'empare de lui ; il vomit le vin et les morceaux de chair humaine qu'il avait avalés. Je tire aussitôt du fumier le pieu que j'y avais caché, je le fais chauffer et durcir dans le feu, je parle à mes compagnons pour les soutenir et les encourager. Le pieu s'échauffe : tout vert qu'il est, il allait s'enflammer. Je le saisis, et me fais suivre et escorter des quatre que le sort m'avait associés. Un dieu nous inspire une intrépidité surhumaine. Nous prenons le pieu, nous l'appuyons par la pointe sur l'œil du Cyclope ; je pèse dessus, je l'enfonce et le fais tourner. Comme quand un charpentier perce une planche avec un vilebrequin, pour l'employer à la construction d'un

vaisseau, il pèse sur l'instrument par-dessus, et ses compagnons au-dessous le font tourner en tous les sens avec sa courroie : de même nous agitons la pointe embrasée de cet énorme pieu, en la faisant pénétrer jusqu'au fond de l'œil du Cyclope. Le sang sort en abondance; les sourcils, les paupières, la prunelle, deviennent la proie du feu; on entend un sifflement horrible, et semblable à celui dont retentit une forge lorsque l'ouvrier plonge dans l'eau froide une hache ou une scie ardente, pour les tremper et les endurcir. Le tison siffle de même dans l'œil de Polyphême. Le monstre en est réveillé, et pousse un cri horrible qui fait mugir les voûtes de l'antre. Nous nous retirons épouvantés. Il arrache ce bois tout dégouttant de sang, il le jette loin de lui, et appelle à son secours les Cyclopes qui habitaient sur les montagnes voisines. Ils accourent en foule à l'épouvantable son de sa voix, ils s'approchent de sa caverne, et lui demandent quelle est la cause de sa douleur. Que vous est-il arrivé, Polyphême? pourquoi ces cris affreux? qui vous oblige à nous éveiller au milieu de la nuit, et à nous appeler à votre secours? a-t-on attenté à votre vie? quelque téméraire a-t-il essayé d'enlever vos troupeaux? Hélas! mes amis, *Personne*, répondit Polyphême du fond de son antre. Plus il leur dit *Personne*, plus ils sont trompés par cette équivoque. Si ce n'est personne, lui répètent-ils, qui vous a mis dans cet état? Vos maux viennent sans doute de Jupiter; et que pouvons-nous faire pour vous en délivrer? Adressez-vous à Neptune; c'est de lui, non de nous, qu'il faut attendre du secours : ainsi, nous nous retirons. Je ne pus m'empêcher de rire en moi-même de l'erreur où les avait jetés le nom que je m'étais donné. Le Cyclope en gémit, et, rugissant de rage et de douleur, il s'approche en tâtonnant de la porte de sa caverne; il repousse le rocher qui la bouchait, s'asseoit au milieu de l'entrée, et tient les bras étendus, dans l'espérance de nous saisir tous quand nous voudrions sortir avec ses troupeaux. Mais c'eût été s'exposer à une mort inévitable. Je me mis donc à penser au moyen d'échapper à ce danger. La crise était violente, il s'agissait de la vie; aussi y a-t-il peu de ruses et de stratagèmes qui ne me vinssent à l'esprit. Voici enfin le parti que je crus devoir prendre.

Il y avait dans les troupeaux du Cyclope des béliers très-grands, bien nourris, couverts d'une laine violette fort longue et fort épaisse. Je choisis les plus grands, je les liai trois à trois avec les branches d'osier qui servaient de lit à ce monstre. Le bélier du milieu portait un homme, les deux autres l'escortaient, et servaient à mes compagnons de rempart contre Polyphême. Il y en avait un d'une grandeur et d'une force extraordinaire; il marchait toujours à la tête du troupeau; je le réservai pour moi. Je me glissai sous son ventre, et m'y tins collé comme mes autres compagnons, en empoignant avec les deux mains son épaisse toison. Nous passâmes ainsi le reste de la nuit, non sans crainte et sans inquiétude. Enfin, quand le jour parut, le Cyclope fit sortir ses troupeaux pour les envoyer dans leurs pâturages accoutumés. Les brebis qu'on n'avait pas eu le soin de traire, se sentant trop chargées de lait remplissaient l'air de leurs bêlements; et leur berger, malgré la douleur qu'il éprouvait, passait la main sur le dos de ses moutons à mesure qu'ils sortaient; mais jamais il ne lui vint dans la pensée de la passer sous le ventre, jamais il ne soupçonna la ruse que j'avais imaginée pour me sauver avec mes compagnons. Le bélier sous lequel j'étais, sortit le dernier, et vous pouvez croire que je n'étais pas sans alarme. Il le tâta comme les autres, et, surpris de sa lenteur, il la lui reproche en ces termes : D'où vient tant de paresse, mon cher bélier? pourquoi sors-tu le dernier de mon antre? n'est-ce point à toi à guider les autres? n'avais-tu pas coutume de marcher à leur tête? ne les précédais-tu pas dans les vastes prairies et dans les eaux du fleuve? le soir, ne revenais-tu pas le premier dans ton étable? Aujourd'hui tous les autres t'ont devancé. Quelle est la cause de ce changement? Serais-tu sensible à la perte de mon œil? Un méchant nommé *Personne* me l'a crevé, avec le secours de ses détestables compagnons. Le perfide avait pris, avant, la précaution de m'enivrer. Ah! qu'ils en seraient tous bientôt punis, si tu pouvais parler, et me dire où ils se cachent pour se dérober à ma fureur! Je les écrasserais contre ces rochers. Ah! quel soulagement pour moi, si leur sang était répandu, si leur cervelle était dispersée dans mon antre, si je pouvais me venger des maux que m'a faits ce scélérat de Personne!

Après ce discours, qui me parut bien long, il laissa passer le bélier. Dès que nous fûmes assez éloignés de la caverne pour ne rien craindre, je me détachai le premier de dessous le bélier, j'allai délier ensuite mes compagnons, et, sans perdre de temps, nous choisîmes ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux, que nous conduisîmes avec nous jusqu'à notre vaisseau. On nous vit reparaître avec joie, on y avait presque perdu l'espérance de nous revoir; et quand on s'aperçut de ceux qui nous manquaient et qui avaient péri dans l'antre du Cyclope, on leur donna des larmes, on poussa des cris de regrets et de douleur. Je leur fis signe de les sus-

pendre, de s'embarquer sans délai avec notre proie, et de s'éloigner promptement de ces tristes bords. Ils obéissent. Quand nous en fûmes à une certaine distance, mais cependant à la portée de la voix, j'élevai la mienne, et m'adressant à Polyphême, je lui criai de toute ma force : As-tu raison de te plaindre, malheureux Cyclope? n'as-tu point abusé de tes avantages contre nous? Nous étions faibles, sans défense; nous réclamions les droits de l'hospitalité. Tu n'as écouté ni ce que les dieux, ni ce que l'humanité devait t'inspirer; tu as dévoré six de mes compagnons. Jupiter s'est vengé par ma main : et cela n'était-il pas juste?

Ces reproches, qu'il entendit, l'enflammèrent de colère. Il détache de la montagne une roche énorme, et la lance avec fureur jusqu'au-devant de notre vaisseau : il en fut repoussé vers le rivage, par le mouvement violent que causa cette masse prodigieuse en tombant dans la mer. Nous allions nous briser contre ces bords escarpés, si je n'avais paré ce malheur en me saisissant d'un aviron pour éviter ce choc furieux, et pour gagner la haute mer : mes matelots me secondent; dociles à mes ordres, ils font force de rames. Mais quand nous fûmes un peu avancés, je me mis à vomir encore des injures contre le Cyclope. Mes compagnons effrayés tâchent en vain de m'imposer silence. Cruel que vous êtes, me disent-ils, vous venez de nous exposer à périr; quelle peine n'avons-nous pas eue à éviter le naufrage? et vous provoquez encore la fureur de ce monstre! S'il entend votre voix et vos insultes, n'est-il pas à craindre qu'il ne nous écrase, nous et nos vaisseaux, en lançant de nouveau quelque énorme quartier de roche contre nous? Leurs remontrances ne m'arrêtèrent point. J'étais moi-même trop irrité; je lui criai donc encore : Cyclope Polyphême, si un jour quelqu'un te demande quel est le brave qui a osé t'arracher l'œil, tu peux répondre que c'est Ulysse, roi d'Ithaque, fils de Laërte, et le destructeur des villes.

Quand il entendit mon nom, il redoubla ses cris. Les voilà donc accomplis ces anciens oracles! dit en gémissant le barbare Polyphême : il y avait autrefois parmi nous un nommé Télémus, fils d'Eurymus; il excellait dans l'art de deviner, et il a passé sa longue vie à prédire ce qui devait nous arriver. Il m'avait annoncé que je serais douloureusement privé de la vue par les mains d'Ulysse. Sur cette prédiction, je m'attendais à voir arriver un jour dans mon antre un champion digne, par sa taille et par sa vigueur, de se mesurer à moi; et c'est un homme petit, faible, de peu d'apparence, qui, à l'aide d'un breuvage séducteur, m'endort, et me prive de la lumière. Ah! viens, Ulysse, viens, que je te fasse les présents de l'hospitalité, et que je supplie Neptune avec toi de t'accorder un prompt retour dans ta patrie. Ce dieu est mon père, il ne m'a jamais désavoué pour son fils; il peut me guérir s'il le veut, et je n'attends ce bienfait d'aucun autre dieu ni d'aucun homme.

Non, lui répondis-je, non, Neptune ne te guérira pas; ne t'en flatte point, j'en suis sûr : et que ne le suis-je autant de t'arracher la vie et de te précipiter dans le sombre royaume de Pluton! Polyphême, piqué de cette nouvelle insulte, lève les mains au ciel; et s'adressant à Neptune, il lui dit :

Grand dieu, qui ébranlez la mer jusque dans ses fondements, écoutez-moi favorablement. Si je suis votre fils, si vous êtes mon père, vengez-moi d'Ulysse, empêchez-le de retourner dans son palais; et si les destins s'opposent au succès de ma prière, faites du moins qu'il n'y arrive de longtemps; qu'il y parvienne alors en triste équipage, sur un vaisseau d'emprunt, seul, et après avoir vu périr tous ses compagnons, et qu'il trouve enfin sa maison remplie de troubles et de désordres.

Il dit. Je n'ai que trop éprouvé par la suite que Neptune l'avait exaucé. Le barbare aussitôt prend une roche plus grande que la première, la soulève, et la lance contre nous à tour de bras. Elle tombe auprès de nous. Peu s'en fallut qu'elle ne fracassât le gouvernail; les flots, soulevés par la chute de cette masse énorme, nous poussèrent vers l'île où nous avions laissé notre flotte, très-inquiète de notre longue absence. Nous abordons enfin, nous tirons notre vaisseau sur le sable, et descendons sur le rivage. Mon premier soin fut de partager les moutons que nous avions enlevés au Cyclope. Tous mes compagnons en eurent leur part, et voulurent, d'un commun accord, me réserver et me donner à moi seul le bélier qui m'avait sauvé. Je l'immolai, sur le bord de la mer, au maître souverain des dieux et des hommes. Il n'agréa pas sans doute ce sacrifice, car j'éprouvai bientôt de nouveaux malheurs; je perdis mes vaisseaux et mes compagnons.

Nous passâmes le reste du jour à faire bonne chère, et à boire de mon excellent vin. Quand le soleil fut couché, et que la nuit eut répandu ses sombres voiles sur la terre, nous nous endormîmes sur le rivage même : et le lendemain, au premier lever de l'aurore, je fais embarquer tout mon monde; on délie les câbles, on se range sur les bancs, et, de nos avirons, nous fendons les flots écumeux. Nous voyons avec joie s'éloigner cette malheureuse contrée; et le souvenir des compagnons victimes de la fureur de Polyphême nous arrache encore des larmes et des regrets.

LIVRE X.

Nous abordâmes bientôt et sans accident à l'île d'Éolie, où régnait le fils d'Hippotas, Éole, le favori des dieux. Son île est flottante, bordée de rochers escarpés, et environnée d'une mer d'airain. Ce roi a douze enfants, six garçons et six filles. Il a marié les frères avec les sœurs, et tous passent leur vie auprès de leur père et de leur mère, dans des plaisirs et des festins continuels. Le jour, on ne respire que parfums exquis, on n'entend que le son harmonieux des instruments et que des cris de joie. La nuit, on se repose sur des tapis et dans des lits magnifiques. C'est dans ce superbe palais que nous arrivâmes. J'y fus bien accueilli : Éole me retint, et me régala pendant un mois. Il me fit plusieurs questions sur le siége de Troie, sur la flotte des Grecs, et sur leur retour. Je répondis à tout, et lui racontai, pour le satisfaire, et dans le plus grand détail, nos trop célèbres aventures. Je me recommandai ensuite à lui pour mon retour, et le suppliai de m'en fournir les moyens et les facilités. Il ne me refusa point, et donna ses ordres pour me fournir tout ce qui me serait nécessaire. Mais la grande faveur qu'il me fit fut de me donner une outre de peau de bœuf, dans laquelle il renferma les vents qui excitent les tempêtes. Jupiter l'en a rendu le maître et le dispensateur; il les fait souffler, il retient leur haleine, comme il lui plaît. Éole attacha lui-même cette outre au mât de mon vaisseau, et l'y assujettit avec un cordon d'argent, afin qu'il n'en échappât aucun qui me contrariât dans ma route. Il laissa seulement en liberté le zéphyr, avec le secours duquel je pouvais voguer heureusement. Mais nous ne sûmes pas profiter de cette faveur; et l'imprudence, l'infidélité de mes gens, nous mirent tous à deux doigts de notre perte. Notre navigation fut très-fortunée pendant neuf jours entiers : le dixième, nous commencions à découvrir notre chère Ithaque, nous apercevions le rivage, et les feux allumés pour éclairer et guider les vaisseaux. Soit sécurité, soit fatigue, je me laissai surprendre par le sommeil. Jusqu'alors je n'avais point fermé les yeux, tenant toujours le gouvernail, et n'ayant voulu le confier à personne; tant je désirais d'arriver sûrement et promptement. Pendant que je dormais, mes compagnons se communiquent leurs réflexions, considèrent l'outre que j'avais dans mon vaisseau, et s'imaginent qu'Éole l'a remplie d'or et d'argent. Qu'Ulysse est heureux! disent-ils; comme il gagne tous ceux chez qui il arrive! comme il en est honoré! que de riches présents il emporte chez lui! Pour nous, qui avons partagé cependant ses travaux et ses dangers, nous nous en retournons les mains vides. Voilà encore une outre dont Éole lui a fait don; elle renferme sûrement de grandes richesses; ouvrons-la, et donnons-nous au moins le plaisir de les contempler.

Ainsi parlèrent quelques-uns de mes compagnons, ils entraînèrent les autres : tous de concert ouvrent cette outre fatale; les vents en sortent en foule; ils excitent une tempête furieuse qui emporte mes vaisseaux et les jette loin de ma patrie. Les cris de mes compagnons, le fracas de l'orage, me réveillent. A ce triste spectacle, le désespoir s'empare de moi; je délibère si je ne me précipiterais pas dans les flots, ou si je ne supporterais pas ce revers inattendu sans recourir à la mort. Je pris le parti de la patience, comme le plus digne de l'homme, et surtout d'un héros. Je m'enveloppe donc de mon manteau, et me tiens caché au fond de mon vaisseau. Les vents nous repoussèrent sur les côtes de l'Éolie, dont nous étions partis. Nous descendîmes sur le rivage, nous puisâmes de l'eau, et fîmes un léger repas auprès de nos vaisseaux. Après avoir satisfait ce besoin, suivi d'un héraut et de deux de mes compagnons, je prends la route du palais d'Éole. Il était à table avec sa femme et ses enfants. Nous nous arrêtons à la porte de la salle : étonnés de me revoir, ils me demandent la cause de mon retour subit. Quelque dieu, nous dirent-ils, a-t-il contrarié votre navigation? Nous vous avions donné tous les moyens d'assurer votre voyage, et d'aborder heureusement dans votre île d'Ithaque.

Hélas! leur répondis-je dans l'amertume de mon cœur, j'ai cédé malgré moi aux charmes invincibles du sommeil; mes compagnons en ont profité, ils m'ont trahi. Mais vous avez le pouvoir de réparer tout le mal qu'ils m'ont fait : ne me refusez pas cette grâce, je vous en conjure. Je tâchai ainsi de les attendrir par mes suppliantes paroles. Tous gardèrent le silence, à l'exception d'Éole. Sors, malheureux, me dit-il avec indignation, sors au plus vite de mes domaines. Non, je ne puis plus ni recevoir ni assister un homme à qui les dieux ont voué sans doute une haine éternelle. Retire-toi, encore une fois, puisque tu es chargé de leur colère redoutable et immortelle.

Il me renvoya ainsi de son palais, sans que mon état et mes plaintes pussent l'attendrir. Je vais rejoindre, en gémissant, les compagnons que j'avais laissés sur le rivage : je les trouve eux-mêmes abattus de fatigues et de tristesse. Nous nous remettons en mer. Hélas! l'espérance ne nous soutenait presque plus; le souvenir de leur imprudence les désolait, et nous voguons sans savoir ce que nous allons devenir. Nous marchons cependant six jours entiers; le

septième, nous arrivons à la hauteur de Lamus, capitale de la vaste Lestrigonie.... Nous nous présentons pour entrer dans le port : il est environné de rochers, des deux côtés le rivage s'avance, et forme deux pointes qui en rendent l'entrée fort étroite et peu facile; ma flotte y pénètre cependant, et y trouve une mer tranquille. Je ne les suivis point, je m'arrêtai à l'extrémité de l'île, et j'y amarrai mon vaisseau à une grosse roche. Descendu à terre, je monte sur un lieu fort élevé, je parcours des yeux la campagne, je n'y vois aucune trace de labourage, et la fumée qui s'élève en quelques endroits me fait seulement conclure que cette terre est habitée. Pour m'en assurer davantage, je choisis deux de mes compagnons que j'envoie à la découverte, avec un héraut. Ils partent, prennent un chemin battu, et par lequel les chariots portaient à la ville le bois des montagnes voisines. Près des murs, ils rencontrent une jeune fille qui allait puiser de l'eau à la fontaine d'Artacie. C'était la fille d'Antiphate, roi des Lestrigons. Ils l'abordent, et lui demandent quels étaient les peuples qui habitaient cette contrée, et quel était le nom du roi qui les gouvernait. Elle leur montre le palais de son père. Ils y vont avec confiance, et trouvent à la porte la femme d'Antiphate : elle était d'une taille énorme, et ils en furent effrayés. Elle appelle Antiphate son mari, qui était à la place publique, et qui s'avance, ne respirant que leur mort. Il saisit un de ces malheureux, et le dévore pour son dîner : les deux autres prennent la fuite, et regagnent notre flotte. Mais ce monstre appelle les Lestrigons : ses cris épouvantables en font accourir un grand nombre; ils marchent vers le port. Ce n'était pas des hommes ordinaires, mais de véritables géants. Ils lancent contre nous de grosses pierres; un bruit confus d'hommes mourants et de vaisseaux brisés s'élève de ma flotte. Les Lestrigons percent mes malheureux compagnons, les enfilent comme des poissons, et les emportent pour les dévorer. J'entends ce tumulte, je vois le danger dont je vais être menacé; je prends mon épée, je coupe le câble qui attachait mon vaisseau, j'ordonne à mes gens de faire force de rames pour éviter la mort cruelle qu'on venait de faire subir à nos compagnons, la mer blanchit sous nos efforts. Nous gagnons le large, et nous nous mettons hors de la portée des quartiers de rocher qu'on lançait contre nous : mais les autres périrent tous dans le port; nous nous en éloignâmes, très-affligés de leur perte, et nous arrivâmes à l'île d'Æa. Circé, aussi recommandable par la beauté de sa voix que par celle de sa figure, en est la souveraine; c'est la sœur du sévère Æétès, et tous deux sont enfants du Soleil et de la nymphe Persa, fille de l'Océan. Un dieu sans doute nous conduisit dans le port; nous y entrâmes sans faire de bruit, nous mettons pied à terre, et nous y passons deux jours à nous reposer, car nous étions accablés de douleur et de fatigue.

Dès l'aube du troisième jour, je prends ma lance et mon épée, et m'avance dans la campagne pour aller à la découverte du pays, et m'assurer s'il était habité et cultivé. Je monte sur une éminence, je promène mes yeux de tous côtés, et j'aperçois de loin, à travers les bocages et de grands arbres, la fumée qui sortait du palais de Circé. Mon premier mouvement fut d'y aller moi-même; mais à la réflexion je me déterminai à retourner vers mes compagnons, afin de me faire précéder par quelques-uns d'entre eux. Un dieu, touché sans doute de la disette de vivres où nous étions, eut pitié de moi, et me fit rencontrer sur la route un cerf d'une prodigieuse grandeur, qui sortait de la forêt voisine pour aller se désaltérer dans le fleuve : comme il passait devant moi, je le perçai de ma lance; il tombe en jetant un grand cri, il expire. J'accours sur lui, je lui mets le pied sur la gorge, j'arrache ma lance, je la laisse à terre, et de plusieurs branches d'osier je fais une corde de quatre coudées, dont je me sers pour lier les pieds de ce monstrueux animal; je le charge ensuite sur mes épaules, et, à l'appui de ma lance, je marche, non sans peine, et vais rejoindre mon vaisseau. En arrivant, je jetai ma proie sur le rivage, et je dis à mes compagnons : Mes amis, nous ne sommes pas encore descendus dans le royaume de Pluton; le jour marqué par les destins n'est point arrivé pour nous. Où est donc votre courage? levez-vous; je vous apporte des provisions, profitons-en, et chassons ensemble la faim qui commençait à nous déclarer une guerre cruelle.

Mon discours les console et les ranime; ils jettent leurs manteaux, dont ils s'étaient enveloppés la tête par désespoir; ils accourent, regardent avec admiration cette bête énorme, et, après s'être donné le plaisir de la contempler, ils se lavent les mains et en préparent leur souper. Nous passâmes le reste du jour à boire et à manger; et quand la nuit eut répandu ses ombres sur les campagnes, nous nous livrâmes aux douceurs du sommeil sur le rivage même, et non loin de notre vaisseau.

Le lendemain, au lever de l'aurore, j'éveillai mes compagnons : Mes chers amis, leur dis-je alors, je ne connais ni ce pays où nous avons abordé, ni sa situation; est-il au nord, au midi, au couchant ou au levant d'Ithaque? c'est ce que j'ignore absolument. Voyons donc ce que nous avons à faire, pre-

nons un parti : et plaise aux dieux que nous en prenions un bon et avantageux! J'ai déjà parcouru des yeux, de dessus une éminence, la terre qui est devant nous; c'est une île fort basse, environnée d'une vaste mer : mais elle n'est point inhabitée; car, à travers les arbres, j'ai entrevu un palais d'où il sortait de la fumée.

A ces mots, qui leur firent soupçonner que je voulais les envoyer à la découverte, ils se rappelèrent, en se lamentant, les funestes aventures de Polyphême et du roi des Lestrigons; ils ne purent retenir leurs larmes et leurs gémissements, ressources inutiles dans la détresse où nous nous trouvions : c'est ce que je représentai, après quoi je les partageai en deux bandes; je donnai pour chef Euryloque à l'une de ces bandes, et je me réservai le commandement de l'autre; je jetai ensuite des billets dans un casque, afin que le sort décidât lequel d'Euryloque ou de moi irait avec sa troupe reconnaître le pays : le sort se déclara pour Euryloque. Il part aussitôt avec ses vingt-deux compagnons, et cette séparation nous coûta à tous bien des larmes.

Ils trouvent, dans le fond d'un agréable vallon, le palais de Circé : il était bâti de très-belles pierres, et environné de bois. Autour de cette magnifique demeure, on voyait errer des loups et des lions, auxquels ses enchantements avaient fait perdre leur férocité. Ils ne se jettent donc point sur mes gens, et n'en approchent point que pour les caresser : on les aurait pris pour des chiens qui attendent, en flattant leur maître, qu'il leur donne quelque douceur lorsqu'il sort de table : ces loups et ces lions en avaient la douceur et l'empressement. Cette rencontre ne laissa pas d'abord d'effrayer mes compagnons; ils avancent cependant. Arrivés à la porte, ils entendent Circé qui chantait admirablement bien, en travaillant à un ouvrage de tapisserie avec presque autant d'adresse et de succès que Minerve ou les autres immortelles.

Polites, le plus prudent de la troupe, et celui aussi que j'estimais et que je chérissais le plus, dit aux autres pour les rassurer : N'entendez-vous pas cette voix mélodieuse? c'est une femme ou une déesse, qui, par ses doux accents, charme l'ennui et la fatigue du travail; allons à elle, parlons-lui avec confiance. Il dit : aussitôt ils élèvent la voix pour appeler. Circé quitte son ouvrage, et vient elle-même leur ouvrir la porte; elle les fait entrer : ils ont l'imprudence de se rendre à ses invitations; Euryloque seul soupçonne quelque piége, et refuse d'entrer.

La déesse fait asseoir mes compagnons sur des siéges magnifiques, et leur sert ensuite un breuvage et des mets composés de fromages, de farine et de miel, détrempés dans du vin de Pramne; elle y avait mêlé des drogues enchantées pour leur faire oublier leur patrie. Dès qu'ils eurent goûté de ces mets empoisonnés, elle les frappe de sa baguette magique, et les enferme dans des étables. Ils sont tout à coup métamorphosés en pourceaux; ils en ont la tête, la voix et les soies : mais leur esprit n'éprouve aucun changement. Ils se lamentent; et Circé, pour les consoler, remplit une auge de gland, et de tout ce qui sert de nourriture à ces vils animaux.

Euryloque, effrayé et consterné, revient en courant vers notre vaisseau, et nous apprend, les larmes aux yeux et le cœur pénétré de douleur, le sort déplorable de nos compagnons. Quel fut notre étonnement quand nous le vîmes triste et abattu! il voulait parler, il ne le pouvait pas; nous l'interrogeons, nous le pressons de répondre; enfin, d'une voix sanglottante et entrecoupée, il me dit : Divin Ulysse, nous avons traversé ce bois, selon vos ordres : dans une riante vallée nous avons trouvé un beau palais; le son d'une voix charmante s'est fait entendre à nous, c'était celle de Circé. Mes compagnons l'ont appelée; elle a laissé son ouvrage, pour venir leur faire ouvrir les portes; ils se sont rendus malheureusement à ses perfides invitations. Plus défiant qu'eux, j'y ai résisté, et je les ai attendus en dehors. Attente vaine! ils n'ont point reparu, et sans doute qu'ils ne sont plus.

A peine Euryloque eut-il fini de parler, que je pris mon épée et mes autres armes, et que je lui ordonnai de me conduire par le chemin qu'il avait tenu. Ah! me dit-il en gémissant, je me jette à vos genoux, généreux fils de Laërte, et je vous conjure de renoncer à ce funeste dessein. N'allez point chercher la mort, et ne me forcez pas du moins de vous accompagner. Hélas! quoi que ce soit, vous ne les ramènerez sûrement pas ici. Laissez-moi donc, ou plutôt fuyons tous au plus vite avec ce qui nous reste de nos malheureux compagnons; fuyons ce séjour redoutable, fuyons; il y va sûrement de notre vie.

Euryloque, lui répondis-je, demeurez auprès de nos vaisseaux, puisque vous le voulez; reposez-vous, profitez des provisions que nous avons : je pars, c'est un devoir pour moi de m'informer du sort de ceux qui vous ont suivi; je ne saurais y manquer.

Je quitte donc le rivage, je parcours le bois voisin; et lorsque je traversais le vallon, et que je m'approchais du palais de Circé, Mercure se présente à moi sous la forme d'un homme qui est à la fleur

de la jeunesse, et qui a toutes les grâces de cet âge; il me prend la main, et me dit : Où allez-vous, malheureux? quel témérité de vous engager seul et sans connaissance dans ces routes dangereuses! ceux que vous cherchez sont dans le palais que vous voyez; l'enchanteresse Circé les y retient métamorphosés en vils pourceaux. Prétendez-vous les délivrer? Folle prétention! vous n'y réussirez jamais, et vous en augmenterez vraisemblablement le nombre. Mais non, je veux vous garantir de leur sort déplorable, j'ai pitié de vous. Voilà un antidote contre ses charmes; avec lui vous pouvez entrer avec confiance chez la déesse, il rendra tous ses enchantements inutiles. Apprenez de moi que rien n'égale ses artifices et sa perfidie. Dès qu'elle vous aura introduit dans son palais, elle vous préparera un breuvage dans lequel elle aura jeté des drogues plus dangereuses que les poisons les plus mortels; mais cette boisson ne vous fera aucun mal, parce que je vous donne de quoi vous en préserver; et voici comme il faudra vous conduire : dès que vous aurez avalé le breuvage qu'elle vous aura présenté, elle vous frappera de sa baguette; mettez alors l'épée à la main, jetez-vous sur elle comme si vous vouliez lui ôter la vie; la peur la saisira; elle cherchera à vous calmer : ne rebutez pas ses offres, écoutez-les même, afin d'obtenir la délivrance de vos compagnons, et pour vous et pour eux les secours qui vous sont nécessaires; faites-la jurer ensuite, par les eaux du Styx, qu'elle n'abusera pas de votre confiance, et qu'elle ne vous rendra pas la victime de ses charmes et de ses artifices.

Après cette instruction, Mercure me mit dans la main cet antidote admirable : c'était une plante dont il m'enseigna les vertus; les racines en sont noires, et sa fleur a la blancheur du lait. Les dieux l'appellent moly. Les mortels ne peuvent que difficilement l'arracher de terre : mais les immortels font tout aisément.

En finissant ces mots, Mercure me quitte, s'élève dans les airs, s'envole dans l'Olympe. Je continuai à marcher vers le palais de Circé, l'esprit inquiet et agité. Je m'arrête à la porte; j'appelle l'enchanteresse; elle m'entend, accourt, et me fait entrer. Je la suis d'un air triste et rêveur. Arrivé dans une salle magnifique, elle me fait asseoir sur un siége merveilleusement travaillé, et me présente cette boisson mixtionnée dont mes compagnons avaient éprouvé les terribles effets. Je pris de ses mains la coupe d'or qui la renfermait; je la vidai, sans aucune des suites qu'elle espérait. Elle me frappe de sa baguette magique, en me disant d'aller rejoindre dans leur étable les malheureux qu'elle avait transformés. Je tire aussitôt mon épée, je cours sur elle, comme pour l'immoler à ma vengeance. Étonnée de mon audace, Circé crie, se prosterne à mes genoux, me demande, le visage inondé de ses larmes, qui je suis, d'où je viens. Comment arrive-t-il que mes charmes ne produisent dans vous aucun changement? jamais aucun mortel n'a pu y résister : dès qu'on les touche du bout des lèvres, il faut céder à leur force. Il faut que vous ayez dans vous quelque chose de plus puissant que mon art enchanteur, ou que vous soyez le prudent Ulysse. En effet, je me rappelle que Mercure m'a prédit la visite de ce héros à son retour de Troie. Mais remettez votre épée dans le fourreau, faisons la paix, et vivons dans l'union et la confiance.

Elle me parla ainsi; mais j'étais en garde contre des avances si suspectes, et je lui répondis : Comment, Circé, puis-je compter sur vos promesses? vous avez traité mes amis très-inhumainement; si j'accepte vos offres, si je me laisse désarmer, dois-je m'attendre à un meilleur traitement? Non je ne consentirai à rien, à moins que vous ne me juriez, par le serment redoutable aux immortels, que vous ne me tendrez aucun piége. Je le jure, répliqua-t-elle sans balancer. Je m'apaisai alors, et les armes me tombèrent des mains.

Circé avait près d'elle, et à son service, quatre Nymphes, filles des fontaines, des bois et des fleuves qui portent le tribut de leurs eaux dans la vaste mer; elles étaient d'une beauté ravissante, et dignes des vœux des immortels : l'une couvre les siéges et le parquet de tapis de pourpre d'une finesse et d'un travail merveilleux; l'autre dresse une table d'argent, et la couvre de corbeilles d'or; la troisième verse le vin dans des urnes, et prépare des coupes; la quatrième apporte de l'eau, allume du feu, et dispose tout pour le bain. J'y entrai quand tout fut prêt; l'on versa l'eau chaude sur ma tête, sur mes épaules; on me parfuma d'essences exquises; et lorsque je ne me ressentis plus de la lassitude de tant de peines et de maux que j'avais soufferts, et que je voulus sortir de ce bain, on me couvrit d'une belle tunique et d'un manteau magnifique; après quoi j'allai dans la salle pour y rejoindre Circé. Asseyez-vous, me dit-elle; mangez, choisissez de tous ces mets ceux qui vous plaisent le plus. Je n'étais guère en état de lui obéir : mon cœur, mon esprit, ne présageaient rien que de funeste. Circé s'en aperçoit; elle s'approche de moi, elle me reproche ma tristesse : Mangez, me dit-elle : que craignez-vous? que pouvez-vous craindre après le serment que je vous ai fait? votre silence, votre réserve, me sont injurieux. Hélas! grande déesse, m'est-il possible de me

livrer au plaisir de manger et de boire avant que mes compagnons soient délivrés, avant que j'aie eu la consolation de les voir de mes propres yeux? Quelle idée auriez-vous de moi? que penseriez-vous d'Ulysse? Ne le croiriez-vous pas sans honneur et sans sentiment, s'il pensait à ce vil besoin, et qu'il oubliât ces malheureux?

Aussitôt Circé s'arme de sa baguette, quitte la salle, ouvre elle-même la porte de ses vastes étables, et m'amène mes compagnons sous la figure de pourceaux; elle fait sur eux ses tours magiques, et les frotte d'une drogue de sa façon; ils changent de figure, leurs longues soies tombent, ils redeviennent hommes, et paraissent plus beaux, plus jeunes et plus grands qu'auparavant. Ils me reconnaissent; nous nous embrassons tendrement; notre joie éclate. Circé elle-même en paraît touchée, et me dit : Allez, Ulysse, allez à votre vaisseau; retirez-le à sec sur le rivage; cachez dans les grottes voisines vos provisions, vos richesses, vos armes, et revenez au plus vite me trouver avec tous vos compagnons.

J'obéis, je pars à l'instant, je regagne la rive; j'y trouve tout ce que j'y avais laissé de monde plongé dans la tristesse et dans les inquiétudes. Comme de jeunes génisses s'attroupent en bondissant autour de leur mère lorsqu'elles la voient revenir le soir des pâturages, comme rien alors ne les retient et qu'elles franchissent toutes les barrières pour courir au-devant d'elle, et l'appeler par leurs mugissements; de même mes compagnons volent à ma rencontre, et me pressent avec tendresse et avec larmes. Vous voilà! me dirent-ils : que nous sommes contents! Non, nous ne le serions pas davantage si nous revoyions notre chère patrie, si nous débarquions sur la terre qui nous a vus naître, et où nous avons été élevés. Mais que sont devenus nos camarades? racontez-nous leur sort déplorable.

Cessez, leur répondis-je, de vous désoler; prenez courage, ils ne sont point à plaindre. Mettons notre vaisseau à l'abri des flots, cachons dans ces grottes nos agrès, nos armes, nos provisions; suivez-moi ensuite, et allons ensemble rejoindre nos amis : ils sont dans le palais de Circé, parfaitement bien traités, et jouissent de la plus grande abondance.

A cette nouvelle, ils s'empressent d'exécuter mes ordres, et se disposent à m'accompagner : Euryloque cependant veut s'y opposer. Malheureux! s'écrie-t-il, vous courez à votre perte. Que pouvez-vous attendre de la perfide Circé? N'en doutez pas, elle vous transformera en pourceaux, en loups, en lions, pour garder les avenues de son palais. Pourquoi tenter cette aventure? ne vous souvenez-vous plus du cyclope Polyphême? six de ceux qui entrèrent avec Ulysse n'ont plus reparu; leur mort cruelle ne peut-elle pas être imputée à la témérité de leur chef?

Irrité de ce reproche, j'allais m'en venger et lui abattre la tête de mon épée, malgré son alliance avec ma maison; on se mit heureusement au-devant de moi; on me pria, on me fléchit. Laissez-le ici, me dit-on; il gardera notre vaisseau, il veillera sur tout ce que nous laissons. Pour nous, nous voulons vous suivre; nous voulons voir Circé et son magnifique palais.

Nous partons aussitôt : Euryloque même nous accompagna; il craignit ma colère. Circé, pendant mon absence, avait eu grand soin de mon monde; nous les trouvâmes baignés, parfumés, vêtus magnifiquement, et assis devant des tables abondamment servies. Cette entrevue fut des plus touchantes; tous s'embrassèrent, se parlèrent, se racontèrent leurs aventures : ce récit provoqua leurs larmes et leurs gémissements; le palais en retentissait; j'en étais saisi moi-même.

Circé me pria de faire cesser tous ces sanglots : Je n'ignore pas, dit-elle, tout ce que vous avez enduré de fatigues sur la mer; je sais tout ce que des hommes inhumains et barbares vous ont fait souffrir : mais présentement profitez du repos que vous avez, prenez de la nourriture, réparez vos forces, souvenez-vous de ce que vous étiez en partant d'Ithaque, et reprenez la vigueur et le courage que vous aviez alors. Le souvenir de vos malheurs ne sert qu'à vous abattre, et à vous empêcher de goûter les plaisirs qui se présentent.

La déesse me persuada; nous nous remîmes à table, et nous y passâmes tout le jour. Notre séjour dans ce palais fut d'une année entière. La bonne chère et les plaisirs ne firent point oublier leur patrie à mes compagnons; après quatre saisons révolues, ils me firent leurs remontrances : Ne vous souvenez-vous plus de votre chère Ithaque? me dirent-ils. N'est-il pas dans l'ordre des destinées que vous ne négligiez rien pour nous procurer le bonheur de revoir nos dieux pénates?

J'eus égard à de si justes désirs, dès ce jour même presque tout consacré aux plaisirs de la table. Quand le soleil se coucha, quand la nuit eut répandu ses sombres voiles sur la terre, quand mes compagnons se furent retirés, et que je me trouvai seul avec Circé, j'embrassai ses genoux et la trouvant disposée à m'écouter favorablement, je lui parlai en ces termes : Vous m'avez comblé de grâces, grande déesse; j'ose cependant vous en demander une encore, et ce sera la dernière. Vous m'avez promis de favoriser mon retour; il est temps d'accomplir cette promesse : Ithaque est toujours l'objet de mes vœux.

Mes compagnons ne soupirent aussi qu'après elle; ils se plaignent du long séjour que je fais ici, et me le reprochent dès qu'ils peuvent me parler sans que vous puissiez les entendre.

Non, cher Ulysse, non, je ne prétends pas vous retenir : mais vous avez encore un royaume à visiter avant que d'arriver dans le vôtre, c'est celui de Pluton et de Proserpine : il faut que vous y alliez consulter l'âme de Tirésias le Thébain. Ce devin est aveugle; mais en revanche son esprit est plein de lumières, et pénètre dans l'avenir le plus sombre. Il doit à Proserpine ce rare privilége, de conserver après la mort toute l'intelligence qui le rendait si recommandable pendant la vie : les autres ombres ne sont auprès de lui que de vains fantômes.

A ces paroles, frappé comme d'un coup de foudre, je tombai sur un lit de repos, je l'arrosai de mes larmes, je ne voulais plus vivre ni voir la lumière du soleil. Enfin, revenu de mon étonnement, ou plutôt de mon désespoir : Quelle entreprise! m'écriai-je; qui me guidera dans ce voyage inouï? Quel est le vaisseau qui a jamais pu aborder sur cette triste rive?

Ne vous mettez point en peine de conducteur, valeureux Ulysse; élevez votre mât, déployez vos voiles; et tenez-vous en repos, le souffle de Borée vous fera marcher. Après avoir traversé l'Océan, vous trouverez une plage commode, bordée par les bois de Proserpine; ce sont des peupliers, des saules, tous arbres stériles : arrêtez-vous là, c'est justement l'endroit où l'Achéron reçoit dans son lit le Phlégéthon et le Cocyte qui est un écoulement du Styx. Avancez jusqu'à la roche où est le confluent de ces deux fleuves, dont les eaux roulent et se précipitent avec fracas; vous ne serez pas loin alors du palais ténébreux de Pluton. Creusez une fosse sur ces bords, qu'elle soit d'une coudée en carré.

Faites-y pour les morts trois sortes de libations : la première, de lait et de miel; la seconde, de vin pur; la troisième, d'eau où vous aurez détrempé de la farine. En faisant ces effusions, adressez des prières aux ombres des morts; engagez-vous à leur sacrifier, à votre retour à Ithaque, une génisse qui n'aura jamais porté, et qui soit la plus belle de vos troupeaux; promettez de leur élever un bûcher, d'y jeter ce que vous avez de plus précieux, et d'immoler, en l'honneur de Tirésias en particulier, un bélier tout noir, et qui soit la fleur de vos bergeries. Vos prières et vos vœux achevés, égorgez un bélier noir et une brebis noire; vous tiendrez leurs têtes tournées du côté de l'Erebe, et vous tournerez vos regards vers l'Océan : vous verrez arriver en foule les ombres des morts. Pressez dans ce moment vos compagnons de dépouiller les victimes immolées, de les brûler, et d'adresser encore des prières et des vœux aux dieux infernaux, et surtout au redoutable Pluton et à la sévère Proserpine. Pour vous, tenez-vous tout auprès l'épée à la main, pour écarter les ombres, et empêcher qu'elles n'approchent du sang des victimes avant que vous ayez consulté le devin Tirésias : il ne tardera point à paraître, et c'est de lui que vous devez apprendre la route que vous devez tenir pour arriver heureusement à Ithaque.

A peine Circé eut-elle fini de parler, que l'Aurore parut sur son trône d'or : je prends mes habits; c'étaient des présents de la déesse, et ils étaient magnifiques; elle-même se para, prit une robe de toile d'argent et d'un travail exquis, l'arrêta avec une ceinture d'or, et se couvrit la tête d'un voile fait par les Grâces.

Je cours réveiller mes compagnons. Mes amis, vous voulez partir; réveillez-vous donc; le temps presse, profitons de la permission que nous en donne la déesse. Cette nouvelle les comble de joie, et ils font la plus grande diligence.

Mais, au moment du départ, j'éprouvais encore un grand malheur. Elpénor, le plus jeune de tous, et le moins sage, le moins valeureux, chaud du vin qu'il avait bu la veille avec excès, était monté sur une des plates-formes du palais, pour y prendre le frais et s'y reposer à l'aise : le bruit que nous fîmes et les préparatifs de notre départ le réveillent en sursaut; il se lève précipitamment, et, au lieu de prendre le chemin de l'escalier, il marche à demi endormi devant lui, il tombe du haut du toit, se tue, et va nous précéder sur les bords du Cocyte.

Mes compagnons s'assemblent autour de moi pour prendre mes ordres : je leur déclarai alors que leur attente allait être trompée, qu'ils se flattaient sans doute que nous allions prendre la route d'Ithaque; mais que Circé exigeait de moi que je fisse auparavant un autre voyage, et qu'il fallait que j'allasse tout de suite et que je tentasse de descendre dans le royaume de Pluton et de Proserpine, pour y consulter l'ombre du devin Tirésias.

Ils en furent consternés, s'arrachèrent les cheveux de douleur, et jetèrent des cris lamentables : mais tout cela était inutile, et il n'y avait aucun moyen de contredire ou d'éluder les ordres de la déesse. Elle vint nous trouver au moment que nous allions nous embarquer; elle fut témoin de leurs larmes amères, attacha dans notre vaisseau deux moutons noirs, un mâle et une femelle, et disparut sans être aperçue : car qui peut suivre et découvrir les traces d'une divinité, lorsqu'elle veut dérober sa marche aux yeux des mortels?

PRÉCIS DU LIVRE XI.

Avec le vent favorable que nous donna Circé, et les efforts de nos rameurs, nous voguâmes heureusement, et arrivâmes, vers le coucher du soleil, à l'extrémité de l'Océan : c'est là qu'habitent les Cimmériens : une éternelle nuit étend ses sombres voiles sur ces malheureux. Nous abordâmes sur ces tristes rivages; nous y mîmes notre vaisseau à sec, débarquâmes nos victimes, et courûmes chercher l'endroit que Circé nous avait marqué. Nous y creusâmes une fosse, fîmes les libations ordonnées et les vœux prescrits pour les ombres : j'égorgeai ensuite les victimes sur la fosse. Nous sommes bientôt environnés de vains fantômes, qui accourent du fond de l'Érèbe, je les écarte avec mon épée, et j'empêche qu'ils n'approchent du sang des victimes avant que je n'aie entendu la voix de Tirésias.

L'ombre d'Elpénor fut la première qui se présenta à moi : nous avions laissé son corps sans sépulture. L'empressement que nous avions de partir nous avait fait négliger ce devoir : il s'en plaignit, et me conjura, par mon père, par Pénélope, et par mon fils, de nous souvenir de lui quand nous serions arrivés dans l'île de Circé. Je sais, me dit-il, que vous y aborderez encore en vous en retournant; brûlez mon corps avec toutes mes armes, et élevez-moi un tombeau sur le bord de la mer, afin que tous ceux qui passeront sur cette rive apprennent mon malheureux sort.

Tout à coup je vis paraître l'ombre de ma mère Anticlée; elle était fille du magnanime Autolycus, et je l'avais laissée pleine de vie à mon départ pour Troie. Je m'attendris en la voyant; mais, quelque touché que je fusse, je ne la laissai point approcher avant l'arrivée de Tirésias. Je l'aperçois enfin, portant un sceptre à la main; il me reconnut et me parla le premier. Fils de Laërte, me dit-il, pourquoi avez-vous quitté la lumière du soleil pour venir voir cette sombre demeure? Vous êtes bien malheureux! éloignez-vous, détournez votre épée, afin que je boive de ce sang, et que je vous annonce ce que vous voulez savoir de moi.

J'obéis : l'ombre s'approche, boit, et me prononce ces oracles : Ulysse, vous voulez retourner heureusement dans votre patrie : un dieu vous rendra ce retour difficile et laborieux; Neptune est encore irrité contre vous, et veut venger son fils Polyphême. Cependant, malgré sa colère, vous y arriverez après bien des travaux et des peines : mais vous passerez par l'île de Trinacrie; vous y verrez des bœufs et des moutons consacrés au Soleil qui voit tout : n'y touchez pas, empêchez vos compagnons d'y toucher; car si vous manquez à ce que je vous recommande, je vous prédis que vous périrez, vous, votre vaisseau et vos compagnons. Si, par le secours des dieux, vous échappez à cette tentation dangereuse, vous aurez la consolation de revoir Ithaque, mais après de longues années, et après avoir perdu tout votre monde. Vous trouverez dans votre palais de grands désordres, des princes insolents qui poursuivent Pénélope : vous les punirez. Mais après que vous les aurez sacrifiés à votre vengeance, prenez une rame, mettez-vous en chemin, et marchez jusqu'à ce que vous arriviez chez des peuples qui n'ont aucune connaissance de la marine. Vous rencontrerez un passant qui vous dira que vous portez un van sur votre épaule; alors, sans lui faire aucune question, plantez à terre votre rame, offrez en sacrifice à Neptune un mouton, un taureau et un verrat, c'est-à-dire un pourceau mâle : offrez ensuite des hécatombes parfaites à tous les dieux qui habitent l'Olympe, sans en excepter un seul; après cela, du sein de la mer sortira le trait fatal qui vous donnera la mort, et vous fera descendre dans le tombeau à la fin d'une vieillesse exempte de toute infirmité, et vous laisserez vos peuples heureux. Voilà tout ce que j'ai à vous prédire.

Je remercie cette ombre vénérable; et voyant ma mère triste et en silence, je lui en demandai la raison. C'est, me répondit-il, qu'il n'y a que les ombres à qui vous permettez d'approcher de la fosse et de boire du sang qui puissent vous reconnaître et vous parler.

Je profitai de cet avis. En effet, dès que ma mère eut bu, elle me reconnut, et me parla en ces termes : Mon fils, comment êtes-vous venu plein encore de vie dans ce séjour de ténèbres? Ma mère, lui répondis-je, la nécessité de consulter l'ombre de Tirésias m'a fait entreprendre ce terrible voyage. J'erre depuis longtemps, éloigné d'Ithaque, sans pouvoir y aborder. Mais vous, ma mère, comment êtes-vous tombée dans les liens de la mort? C'est, répondit cette tendre mère, c'est le regret de ne plus vous voir, c'est la douleur de vous croire exposé tous les jours à de nouveaux périls, c'est le souvenir si touchant de vos rares qualités, qui ont abrégé ma vie. A ces mots, je voulus embrasser cette chère ombre; trois fois je me jetai sur elle, et trois fois elle se déroba à mes embrassements.

Je vis ensuite arriver les femmes et les filles des plus grands capitaines. La première qui se présenta, ce fut Tyro, fille du grand Salmonée, et femme de Créthée, fils d'Éclus; elle avait eu de Neptune deux enfants, Pélias qui régna à Iolcos, où il fut riche en troupeaux, et Nélée, qui fut roi de Pylos sur le fleuve Amathus; et de Créthée son mari, Æson, Phérès et Amythaon, qui se plaisaient à dresser des chevaux.

Après Tyro, je vis approcher la fille d'Asopus, Antiope, qui eut de Jupiter deux fils, Zéthus et Amphion, les premiers qui jetèrent les fondements de la ville de Thèbes, et élevèrent ses tours et ses murailles. Alcmène, femme d'Amphitryon et mère du fort, du patient et du courageux Hercule, parut après elle, ainsi que Mégare, épouse de ce héros. Je vis aussi Épicaste, mère d'Œdipe, qui, par son imprudence, commit un grand forfait en épousant son fils, son propre fils, qui venait de tuer son père.

Après Épicaste, j'aperçus Chloris, la plus jeune des filles d'Amphion, fils de Jasius. Nélée l'épousa à cause de sa parfaite beauté; elle régna avec lui à Pylos, et lui donna trois fils, Nestor, Chromius et le fier Périclymène, et une fille nommée Péro, qui par sa beauté et sa sagesse fut la merveille de son temps.

Chloris était suivie de Léda, qui fut femme de Tyndare, et mère de Castor, grand dompteur de chevaux, et de Pollux, invincible dans les combats du ceste. Ils sont les seuls qui retrouvent la vie dans le sein même de la mort.

Après Léda vint Épimédée, femme d'Alœus : elle eut deux fils, dont la vie fut très-courte, le divin Otus et le célèbre Éphialtès, les deux plus grands et les deux plus beaux hommes que la terre ait jamais nourris; car ils étaient d'une

taille prodigieuse, et d'une beauté si grande, qu'elle ne le cédait qu'à la beauté d'Orion : ce sont eux qui entreprirent d'entasser le mont Ossa sur l'Olympe, et le Pélion sur l'Ossa, afin de pouvoir escalader les cieux. Jupiter les foudroya, pour les punir de leur audace.

Je vis ensuite Phèdre, Procris, et la belle Ariadne, fille de l'implacable Minos, que Thésée enleva autrefois de Crète. Après Ariadne, parurent Mœra, Clymène, et l'odieuse Ériphile, qui préféra un collier d'or à la vie de son mari. Mais je ne puis vous nommer toutes les femmes et toutes les filles des grands personnages qui passèrent devant moi : les astres qui se lèvent m'avertissent qu'il est temps de se reposer, ou ici, dit Ulysse à Alcinoüs, dans votre magnifique palais, ou sur le vaisseau que vous m'avez fait équiper.

Areté, les Phéaciens et leur roi, parurent enchantés de tout ce que leur racontait le fils de Laërte; ils résolurent de lui faire de nouveaux présents qui pussent le dédommager de ses pertes, et le pressèrent de rester encore quelques jours avec eux, et d'achever l'histoire de ses aventures et de ses malheurs.

N'auriez-vous pas vu, lui dit Alcinoüs, n'auriez vous pas vu dans les enfers quelques-uns de ces héros qui ont été avec vous au siége de Troie, et qui sont morts dans cette expédition?

Après que Proserpine, répliqua Ulysse, eut fait retirer les ombres dont je viens de parler, je vis arriver celle d'Agamemnon, environnée des âmes de tous ceux qui avaient été tués avec lui dans le palais d'Égisthe. A cette vue je fus saisi de compassion, et, les larmes aux yeux, je lui dis : Fils d'Atrée, le plus grand des rois, comment la Parque cruelle vous a-t-elle fait éprouver son pouvoir? Il me raconte sa fin déplorable. Vous n'avez rien à craindre de semblable de la fille d'Icarius, ajoute Agamemnon; votre Pénélope est un modèle de prudence et de sagesse : ne souffrez pas cependant que votre vaisseau entre en plein jour dans le port d'Ithaque. Avez-vous appris quelque nouvelle de mon fils Oreste? Je ne sais, lui répondis-je, ce qu'il est devenu.

Nous vîmes alors les ombres d'Achille, de Patrocle, d'Antiloque et d'Ajax. Comment, me dit Achille, avez-vous eu l'audace de descendre dans le palais de Pluton? Je lui en dis la raison. Mon fils, me répliqua alors Achille, suit-il mes exemples? se distingue-t-il à la guerre, et promet-il d'être le premier des héros? Savez-vous quelque chose de mon père? Je n'ai appris, lui dis-je, aucune nouvelle du sage Pélée : mais pour Néoptolème, il ne cède la gloire du courage à aucun de nos héros; il a immolé à vos mânes une infinité de vaillants hommes. A ces mots, l'âme d'Achille, pleine de joie du témoignage que je venais de rendre à la valeur de son fils, s'en retourna à grands pas dans une prairie parsemée de fleurs.

Les autres âmes s'arrêtèrent pour me conter leurs peines et leurs douleurs. Mais l'ombre d'Ajax, fils de Télamon, se tenait un peu à l'écart, toujours possédé par la fureur où l'avait jeté la victoire que je remportai sur lui, lorsqu'on m'adjugea les armes d'Achille.

Je vis l'illustre fils de Jupiter, Minos, assis sur son trône, le sceptre à la main, et rendant la justice aux morts. Un peu plus loin j'aperçus le grand Orion, encore en équipage de chasseur. Au delà c'était Titye; deux vautours lui déchirent le foie, pour le punir de son audace. Après Titye, je vis Tantale, plongé dans un étang, sans pouvoir se désaltérer. Le tourment si connu de Sisyphe ne me parut pas moins terrible.

Après Sisyphe, j'aperçus le grand Hercule, c'est-à-dire son image, car pour lui il est avec les dieux immortels, et assiste à leurs festins : son arc toujours tendu, et la flèche appuyée sur la corde, il jetait des regards terribles, comme prêt à tirer. Hercule me reconnut, et s'écria : Ah! malheureux Ulysse, es-tu aussi poursuivi par le même destin qui m'a persécuté pendant la vie? Après avoir conté ses travaux, il s'enfonce dans le ténébreux séjour, sans attendre ma réponse.

Je demeurai quelque temps encore, dans l'espérance de voir quelque autre des héros les plus célèbres, comme Thésée et Pirithoüs; mais je craignis enfin que la sévère Proserpine n'envoyât du fond de l'Érèbe la terrible tête de la Gorgone, pour l'exposer à mes yeux. Je regagnai donc promptement mon vaisseau, et, à l'aide des rames et du vent, je m'éloignai de ces funèbres bords.

PRÉCIS DU LIVRE XII.

Arrivés promptement à l'île d'Æa, nous entrons dans le port; et dès que l'aurore eut annoncé le retour du soleil, j'envoie chercher le corps d'Elpénor, qui était mort le jour de mon départ. Je lui rends les honneurs funèbres, et lui élève un tombeau, au haut duquel je place sa rame. A peine avions-nous achevé, que Circé arrive, suivie de ses femmes et avec toutes sortes de rafraîchissements. Reposez-vous à présent, nous dit-elle, profitez de ces provisions; demain vous pourrez vous rembarquer pour continuer votre route. Je vous enseignerai moi-même ce que vous devez faire pour éviter les malheurs où vous précipiterait votre imprudence.

La déesse me tira à l'écart, et voulut savoir tout ce qui m'était arrivé dans mon voyage; je lui en fis le détail; après quoi elle me dit : Vous avez encore d'autres dangers à courir. Vous trouverez dans votre chemin les Sirènes. Elles enchantent tous les hommes qui arrivent près d'elles. Passez sans vous arrêter, et ne manquez pas de boucher avec de la cire les oreilles de vos compagnons, de peur qu'ils ne les entendent. Pour vous, si vous avez la curiosité d'entendre sans danger ces voix délicieuses, faites-vous bien lier auparavant à votre mât; et si, transporté de plaisir, vous ordonnez à vos gens de vous détacher, qu'ils vous lient au contraire plus fortement encore.

Sorti de ce péril, vous tomberez dans un autre; vous aurez à passer devant Charybde et Scylla. Si quelque vaisseau approche malheureusement de l'un de ces deux écueils, il n'y a plus d'espérance pour lui. Le seul qui se soit tiré de ces abîmes, c'est le célèbre navire Argo, qui, chargé de la fleur des héros de la Grèce, passa par là en revenant de la Colchide; et c'est à Junon que le chef des Argonautes, Jason, dut alors son salut. De ces deux écueils, l'un porte sa cime jusqu'aux cieux. Il n'y a point de mortel qui y pût monter ni en descendre. C'est une roche unie et

lisse, comme si elle était taillée et polie. Au milieu il y a une caverne obscure dans laquelle demeure la pernicieuse Scylla. Sa voix est semblable aux rugissements d'un jeune lion C'est un monstre affreux; elle a douze griffes qui font horreur, six cous d'une longueur énorme, et sur chacun une tête épouvantable avec une gueule béante garnie de trois rangs de dents. L'autre écueil n'est pas loin de là, il est moins élevé; on voit dessus un figuier sauvage dont les branches, chargées de feuilles, s'étendent fort loin. Sous ce figuier est la demeure de Charybde, qui engloutit les flots et les rejette ensuite avec des mugissements horribles. Éloignez-vous-en, surtout quand elle absorbe les flots; passez plutôt du côté de Scylla, car il vaut encore mieux que vous perdiez quelques-uns de vos compagnons que de les perdre tous et de périr vous-même.

Mais, lui dis-je alors, si Scylla m'enlève six de mes gens pour chacune de ses six gueules, ne pourrai-je pas m'en venger?

Ah! mon cher Ulysse, toujours tenter l'impossible, même dans l'état où vous êtes! Toute la valeur humaine ne saurait résister à Scylla. Le plus sûr est de se dérober à sa fureur par la fuite. Passez vite: invoquez Cratée, qui a mis au monde ce monstre horrible; elle arrêtera sa violence, et l'empêchera de se jeter sur vous. Vous arriverez à Trinacrie, où paissent des troupeaux de bœufs et de moutons; ils appartiennent au Soleil, et il en a donné la garde à Phaétuse et à Lampétie, deux nymphes ses filles, qu'il a eues de la déesse Néérée. Gardez-vous de toucher à ces troupeaux, si vous voulez éviter la perte certaine de votre vaisseau et de vos compagnons.

Ainsi parla Circé: l'aurore vint annoncer le jour; la déesse reprit le chemin de son palais, et je retournai à mon vaisseau. Je donne aussitôt l'ordre pour le départ; on lève l'ancre, et nous voguons avec un vent favorable. J'instruis alors mes compagnons des avis que Circé venait de me donner: pendant que je les entretenais, nous arrivons à l'île des Sirènes. Nous exécutons à la lettre ce qu'on nous avait prescrit, et nous échappons à ce premier danger; mais nous n'eûmes pas plus tôt quitté cette île, que j'aperçus une fumée affreuse, que je vis les flots s'amonceler, que j'entendis des mugissements horribles. Les bras tombent à mes compagnons, ils sont saisis de crainte, ils n'ont la force ni de ramer ni de faire aucune manœuvre. Je les presse, je les exhorte: Jupiter, leur dis-je, Jupiter veut peut-être que notre vie soit le prix de nos grands efforts; éloignons-nous de l'endroit où vous voyez cette fumée et ces flots amoncelés. On m'obéit; mais nous nous approchions de Scylla; et pendant que nous avions les yeux attachés sur cette monstrueuse Charybde pour éviter la mort dont elle nous menaçait, Scylla alonge son cou, et enlève avec ses six gueules six de mes compagnons. Je vis encore leurs pieds et leurs mains qui s'agitaient en l'air comme elle les enlevait, et je les entendis qui m'appelaient à leur secours. Mais ce fut pour la dernière fois que je les vis et que je les entendis; non, jamais je n'éprouvai de douleur aussi vive et aussi désolante. Nous marchions toujours cependant, et nous nous trouvâmes vis-à-vis de l'île du Soleil. J'ordonnai à mes compagnons de s'en éloigner, en leur rappelant les menaces que m'avaient faites Circé et Tirésias.

Euryloque prit alors la parole, et me dit d'un ton fort aigre: Il faut, Ulysse, que vous soyez le plus dur et le plus impitoyable des hommes. Nous sommes accablés de lassitude; nous trouvons un port commode, un pays abondant en rafraîchissements; et vous voulez que nous tenions la mer pendant la nuit, qui est le temps des orages et des tempêtes! Ne vaut-il pas mieux descendre à terre, manger et dormir sur le rivage, et attendre l'aurore pour gagner le large?

Tous mes gens furent de son avis: seul contre tous, je ne pus leur résister; mais je leur fis promettre avec serment qu'ils ne tueraient aucun des bœufs ou des moutons qu'ils trouveraient à terre. Ils le jurèrent tous ensemble. Nous descendîmes à terre. La nuit fut effectivement très-orageuse, la tempête dura un mois entier. Tant que durèrent nos provisions, on s'abstint de toucher aux troupeaux du Soleil. Mais un jour que je m'étais enfoncé dans un bois voisin pour adresser paisiblement mes prières aux dieux de l'Olympe, Euryloque profita de mon absence pour représenter à mes compagnons que la nécessité ne connaissait point de loi, et que la faim qui les dévorait les dispensait du serment qu'ils avaient fait d'épargner les troupeaux du Soleil. Choisissons-en quelques-uns, leur dit-il, des meilleurs, pour en faire un sacrifice aux immortels. Arrivés à Ithaque, nous apaiserons le père du jour par de riches présents. S'il a juré notre perte, ne vaut-il pas encore mieux périr au milieu des flots, que de mourir lentement de faim dans cette île déserte?

Ce pernicieux conseil fut loué et suivi. Le sacrifice était déjà commencé quand je revins; je sentis en m'approchant une odeur de fumée, et je ne doutai pas de mon malheur. La belle Lampétie alla porter au Soleil la nouvelle de cet attentat. Ce dieu s'en plaignit au maître du tonnerre, et la perte de mes compagnons et de mon vaisseau fut résolue.

Quand j'eus regagné mon vaisseau, je fis à mes compagnons de sévères réprimandes; mais le mal était sans remède, et ils passèrent six jours entiers à faire bonne chère. La tempête ayant cessé, pour ne point perdre de temps nous nous rembarquâmes. Dès que nous eûmes perdu l'île de vue, à peine étions-nous en pleine mer, ne voyant presque plus que le ciel et les flots, que du flanc d'un nuage obscur sortit le violent Zéphire, accompagné d'un déluge de pluie et d'affreux tourbillons. Notre navire en devient le jouet et la victime; il nous porte dans le gouffre de Charybde. Je me prends en y entrant à ce figuier sauvage dont je vous ai parlé; je demeure suspendu à ses branches jusqu'à ce que je voie sortir de cet abîme les débris de mon vaisseau. Je me précipite sur le mât à demi-brisé, et pendant neuf jours j'erre ainsi porté au gré des vents et des flots, et le dixième jour j'aborde dans l'île d'Ogygie. Calypso, qui en est souveraine, m'y reçut et m'y traita avec bonté.

PRÉCIS DU LIVRE XIII.

Les Phéaciens écoutaient le récit des aventures d'Ulysse dans un silence d'admiration qui dura encore quand il eut cessé de parler. Enfin Alcinoüs, leur roi, prit la parole, et

lui dit : Je ne crois pas, prince d'Ithaque, que vous éprouviez, en sortant de mes États, les traverses qui vous ont tant fait souffrir. Oui, j'espère que vous reverrez bientôt votre patrie, mais je veux réparer vos pertes, et que vous y arriviez plus riche encore que si vous emportiez le butin que vous avez fait à Troie. Nous ajouterons donc à tous nos présents chacun un trépied et une cuvette d'or.

Tous les princes applaudirent au discours d'Alcinoüs, et se retirèrent dans leur palais pour aller prendre quelque repos. Le lendemain, dès que l'étoile du matin eut fait place à l'aurore, on offrit à Jupiter le sacrifice d'un taureau, et l'on prépara un grand festin; Démodocus le rendit délicieux par ses chants admirables. Mais Ulysse tournait souvent la tête pour regarder le soleil dont la course lui paraissait trop lente; quand il pencha vers son coucher, sans perdre un moment, il adressa la parole aux Phéaciens, et surtout à leur roi : Faites promptement vos libations, je vous en supplie, afin que vous me renvoyiez dans l'heureux état où vous m'avez mis, et que je vous dise mes derniers adieux. Vous m'avez comblé de présents : que les dieux vous en récompensent, et vous donnent toutes les vertus! qu'ils répandent sur vous à pleines mains toutes sortes de prospérités, et qu'ils détournent tous les maux de dessus vos peuples!

Puis s'adressant à Areté, et lui présentant sa coupe pleine d'un excellent vin, il lui parla en ces termes : Grande princesse, soyez toujours heureuse au milieu de vos États, et que ce ne soit qu'au bout d'une longue vieillesse que vous payiez le tribut que tous les hommes doivent à la nature! Je m'en retourne dans ma patrie, comblé de vos bienfaits. Que la joie et les plaisirs n'abandonnent jamais cette demeure, et que, toujours aimée et estimée du roi votre époux et des princes vos enfants, vous receviez continuellement de vos sujets les marques d'amour et de respect qu'ils vous doivent!

En achevant ces mots, Ulysse sort de la salle, il arrive au port : on embarque les provisions, on part, et les rameurs font blanchir la mer sous leurs efforts.

Cependant le sommeil s'empare des paupières d'Ulysse, et lui fait oublier toutes ses peines. Le vaisseau qui le porte fend les flots avec rapidité; le vol de l'épervier, qui est le plus vite des oiseaux, n'aurait pu égaler la célérité de sa course : et quand l'étoile brillante qui annonce l'arrivée de l'aurore se leva, il aborde aux terres d'Ithaque; il entre dans le port du vieillard Phorcys, un des dieux marins. Ce port est couronné d'un bois d'oliviers, qui, par leur ombre, y entretiennent une fraîcheur agréable; et près de ce bois est un antre profond et délicieux, consacré aux Naïades. Ce lieu charmant est arrosé par des fontaines dont l'eau ne tarit jamais.

Les rameurs d'Ulysse entrent dans ce port, qu'ils connaissaient depuis longtemps. Ils descendent à terre, enlèvent le roi d'Ithaque, l'exposent sur le rivage, sans qu'il s'éveille; mettent tous ses habits, tous ses présents, au pied d'un olivier, hors du chemin, de peur qu'ils ne fussent exposés au pillage, si quelqu'un venait à passer. Ils se rembarquent ensuite, et reprennent la route de Schérie.

Neptune irrité de voir Ulysse dans sa patrie, malgré les menaces qu'il lui avait faites et le désir qu'il avait de l'en empêcher, s'en plaint à Jupiter. Le maître du tonnerre lui laisse toute la liberté de se venger sur les Phéaciens, et de les punir de l'accueil qu'ils avaient fait au roi d'Ithaque, et des moyens qu'ils lui avaient fournis pour revoir promptement ses États. Neptune, satisfait, l'en remercie; et le fils de Saturne lui suggère la manière dont il doit exercer sa vengeance. Quand tout le peuple, lui dit-il, sera sorti de la ville pour voir arriver le vaisseau qui a transporté Ulysse dans sa patrie, et qu'on le verra s'avancer à pleines voiles, changez-le tout à coup en un grand rocher près de la terre, et conservez-lui la figure de vaisseau, afin que tous les hommes qui le verront soient frappés de crainte et d'étonnement; ensuite couvrez leur ville d'une haute montagne qui ne cessera jamais de les effrayer.

Neptune se rendit promptement à l'île de Schérie, et fit à la lettre ce que Jupiter venait de lui permettre. Alcinoüs, à la vue de ce prodige, se rappela ce que lui avait prédit son père; il le raconta aux Phéaciens, et, après avoir solennellement renoncé à conduire désormais les étrangers qui aborderaient dans leur île, ils tâchèrent d'apaiser Neptune, en lui immolant douze taureaux choisis.

Cependant Ulysse se réveille; il ne reconnaît pas la terre chérie après laquelle il avait tant soupiré. Minerve avait enveloppé ce héros d'un épais nuage qui l'empêchait de rien distinguer; elle voulait avoir le temps de l'avertir des précautions qu'il avait à prendre; car il était important qu'il ne fût pas reconnu lui-même ni de sa femme, ni d'aucun de ses sujets, avant qu'il eût tiré vengeance des poursuivants de Pénélope. Ulysse s'écria donc en s'éveillant : Malheureux que je suis, dans quel pays me trouvé-je? Grands dieux! les Phéaciens n'étaient donc pas si sages ni si justes que je le pensais : ils m'avaient promis de me ramener à ma chère Ithaque, et il m'ont exposé sur une terre étrangère.

Pendant qu'il est plongé dans ces tristes pensées, Minerve s'approche de lui sous la figure d'un jeune berger. Ulysse, ravi de cette rencontre, lui adresse ces paroles : Berger, je vous salue; ne formez pas contre moi de mauvais desseins, sauvez-moi toutes ces richesses (en lui montrant les présents qu'on avait débarqués sur le rivage), et sauvez-moi moi-même. Je vous adresse mes prières comme à un dieu tutélaire, et j'embrasse vos genoux comme votre suppliant. Quelle est cette terre? quel est son peuple? Est-ce une île? ou n'est-ce ici que la plage de quelque continent?

Ce pays est célèbre, lui répondit Minerve; c'est une île qu'on appelle Ithaque. J'en ai fort entendu parler, dit Ulysse, qui voulait dissimuler son nom et sa joie. Il se donne même à la déesse pour un Crétois qu'une affaire malheureuse forçait à chercher un asile loin de sa patrie. La déesse sourit de sa feinte, et le prenant par la main, elle lui parla en ces termes : O le plus dissimulé des mortels, homme inépuisable en détours et en finesse, dans le sein même de votre patrie vous ne pouvez vous empêcher de recourir à vos déguisements ordinaires! Mais laissons-là ces tromperies. Ne reconnaissez-vous point encore Minerve qui vous assiste, qui vous soutient, qui vous a tiré de tant de dangers, et procuré enfin un heureux retour dans votre patrie? Gardez-vous bien de vous faire connaître à personne :

souffrez dans le silence tous les maux, tous les affronts et toutes les insolences que vous aurez à essuyer de la part des poursuivants et de vos sujets.

Ne m'abusez-vous pas, grande déesse? répliqua Ulysse; est-il bien vrai que je sois à Ithaque?

Vous êtes toujours le même, repartit Minerve, toujours soupçonneux et défiant. En achevant ces mots, elle dissipe le nuage dont elle l'avait environné, et il reconnut avec transport la terre qui l'avait nourri. Après cela, il chercha avec la déesse à mettre ses trésors en sûreté dans l'antre des Naïades, à la garde desquelles il se confia; puis il la pria de lui inspirer la même force et le même courage qu'elle lui avait inspirés lorsqu'il saccagea la superbe ville de Priam. Je vous protégerai toujours, répondit Minerve : mais, avant toutes choses, je vais dessécher et rider votre peau; faire tomber ces beaux cheveux blonds, et vous couvrir de haillons : ainsi changé, allez trouver votre fidèle Eumée, à qui vous avez donné l'intendance d'une partie de vos troupeaux; c'est un homme plein de sagesse, et qui est entièrement dévoué à votre fils et à la sage Pénélope. Demeurez près de lui pendant que j'irai à Sparte chercher Télémaque, qui est allé chez Ménélas pour apprendre de vos nouvelles. En finissant ces mots, elle touche Ulysse de sa baguette, et le métamorphose en pauvre mendiant; et, après avoir pris les mesures les plus propres à faire réussir les projets de vengeance du fils de Laërte, la fille de Jupiter s'envole à Sparte pour ramener Télémaque.

PRÉCIS DU LIVRE XIV.

Ulysse s'éloigne du port où il avait entretenu Minerve, s'avance vers sa demeure, et trouve Eumée sous des portiques qui régnaient autour de la belle maison qu'il avait bâtie de ses épargnes. Les chiens, apercevant Ulysse sous la figure d'un mendiant, se mirent à aboyer, et l'auraient dévoré, si le maître des pasteurs ne fût accouru promptement. Quel danger vous venez de courir! s'écria-t-il. Vous m'avez exposé à des regrets éternels; les dieux m'ont envoyé assez d'autres déplaisirs sans celui-là. Je passe ma vie à pleurer l'absence et peut-être la mort de mon cher maître.

En achevant ces mots, il fait entrer Ulysse, et l'invite à s'asseoir. Celui-ci, ravi de ce bon accueil, lui en témoigne sa reconnaissance avec une sorte d'étonnement. Eumée lui réplique que, quand il serait dans un état plus vil, il ne lui serait pas permis de le mépriser. Tous les étrangers, lui dit-il, tous les pauvres sont sous la protection spéciale de Jupiter, c'est lui qui nous les adresse. Je ne suis pas en état de faire beaucoup pour eux, j'aurais plus de liberté si mon cher maître était ici; mais les dieux lui ont fermé toute voie de retour. Je puis dire qu'il m'aimait : et que d'avantages n'aurais-je pas retirés de son affection, s'il avait vieilli dans son palais! mais il ne vit peut-être plus.

Ayant ainsi parlé, il se pressa de servir à manger à Ulysse, et lui raconta tout ce qu'il avait à souffrir des poursuivants de Pénélope, et avec quelle douleur il les voyait consumer les richesses immenses du roi d'Ithaque, dont il lui fait le détail. Le prétendu mendiant demande au bon Eumée le nom de son maître, qu'il a peut-être vu dans quelques-unes des contrées qu'il a parcourues. Ah! mon ami, répondit l'intendant des bergers, ni ma maîtresse ni son fils n'ajouteront plus de foi à tous les voyageurs qui se vanteront d'avoir vu Ulysse; on sait que les étrangers qui ont besoin d'assistance forgent des mensonges pour se rendre agréables, et ne disent presque jamais la vérité. Peut-être que vous même, bonhomme, vous inventeriez de pareilles fables, si l'on vous donnait de meilleurs habits à la place de ces haillons. Mais il est certain que l'âme d'Ulysse est à présent séparée de son corps.

Mon ami, répondit Ulysse, quoique vous persistiez dans vos défiances, je ne laisse pas de vous assurer, et même avec serment, que vous verrez bientôt votre maître de retour. Que la récompense pour la bonne nouvelle que je vous annonce soit prête; je vous demande que vous changiez ces vêtements delabrés en magnifiques habits : mais quelque besoin que j'en aie, je ne les recevrai qu'après son arrivée, car je hais et je méprise ceux qui, cédant à la pauvreté, ont la bassesse de recourir à des fourberies.

Eumée, peu sensible à ces belles promesses, le pria de n'en plus parler, et de ne point réveiller inutilement son chagrin. Racontez-moi, lui dit-il, vos aventures; dites-moi, sans déguisement, qui vous êtes, votre nom, votre patrie, sur quel vaisseau vous êtes venu, car la mer est le seul chemin qui puisse mener dans cette île.

Ulysse, à son ordinaire, lui bâtit une fable; il feignit d'être de l'île de Crète, fils d'un homme riche, et ajouta que l'envie de voyager lui avait fait faire beaucoup de courses sur mer; qu'il s'y était enrichi; mais que, dans une expédition sur le fleuve Égyptus, ses gens, contre son intention, pillèrent les fertiles champs des Égyptiens : ils en furent punis; les habitants les massacrèrent tous, ou les firent esclaves; lui-même se rendit au roi, qui lui sauva la vie, et, après l'avoir retenu dans son palais pendant sept ans, le renvoya comblé de richesses et de présents. Il se confia à un Phénicien, grand imposteur, qui le séduisit par de belles paroles. Je partis sur son vaisseau, dit Ulysse : une affreuse tempête me jeta sur la terre des Thesprotes. Le héros Phidon, qui régnait dans cette contrée, me traita avec bonté et avec magnificence; pressé de m'en retourner, je m'embarquai sur un vaisseau qui partait pour Dulichium. Le patron et ses compagnons, malgré les ordres et les recommandations de leur roi, me dépouillèrent de mes beaux habits, m'enlevèrent mes richesses, me couvrirent de ces vieux haillons, et me lièrent à leur mât. Je rompis mes liens pendant la nuit; je me jetai à la mer, et j'abordai, à la nage, près d'un grand bois où je me suis caché. C'est ainsi que les dieux m'ont sauvé des mains de ces barbares, et qu'ils m'ont conduit dans la maison d'un homme sage et plein de vertu.

Que vous m'avez touché par le récit de vos aventures repartit Eumée : mais, soit que ce soient des contes, soit que vous m'ayez dit la vérité, ce n'est point là ce qui m'oblige à vous bien traiter; c'est Jupiter, qui préside à l'hospitalité, et dont j'ai toujours la crainte devant les yeux; c'est la compassion que j'ai naturellement pour les malheureux.

Que vous êtes défiant! répondit Ulysse. Mais faisons un traité vous et moi : si votre roi revient dans ses États, comme

et dans le temps que je vous ai dit, vous me donnerez des habits magnifiques, et un vaisseau bien équipé pour me rendre à Dulichium; et s'il ne revient pas, je consens que vous me fassiez précipiter du haut de ces grands rochers.

Non, non, dit le bon Eumée, vous ne périrez pas de ma main, quoi qu'il arrive. Que deviendrait ma réputation de bonté que j'ai acquise parmi les hommes? que deviendrait ma vertu, qui m'est encore plus précieuse que ma réputation, si j'allais vous ôter la vie, et violer ainsi toutes les lois de l'hospitalité?

Mais l'heure de souper approche, mes bergers vont rentrer, et je vais tout préparer, et pour notre léger repas, et pour le sacrifice qui doit le précéder.

Aussitôt il se met en mouvement, et, après avoir tout disposé, il demande à tous les dieux par des vœux très-ardents, qu'Ulysse revienne bientôt dans son palais, et immole ensuite les victimes; il en fait sept parts, et en présente la plus honorable à son hôte. Celui-ci, ravi de cette distinction, lui en témoigne sa reconnaissance en ces termes :

Eumée, daigne le grand Jupiter vous aimer autant que je vous aime pour le bon accueil que vous me faites, en me traitant avec tant d'honneur, malgré l'état misérable où je me trouve!

Le souper fini, on songea à aller se coucher? Ulysse, qui craignait le froid de la nuit, dont ses haillons l'auraient mal défendu, eut recours à un apologue pour se procurer un bon manteau. Eumée, qui l'entendit, lui en fit donner un par ses bergers, et lui prépara un bon lit auprès du feu.

PRÉCIS DU LIVRE XV.

Minerve, qui venait de quitter Ulysse sur le rivage d'Ithaque, se transporte à Lacédémone pour presser Télémaque de quitter la cour de Ménélas. Hâtez-vous, lui dit la déesse en l'abordant, hâtez-vous de retourner dans vos États. Ne savez-vous pas que vos biens y sont la proie des poursuivants avides de Pénélope? Cette reine abandonnée ne cèdera-t-elle pas enfin aux sollicitations même de sa famille, qui semble décidée à accepter les offres d'Eurymaque? Prévenez ce malheur, engagez Ménélas à vous renvoyer; ne tardez pas à aller mettre ordre à vos affaires. Je vous avertis encore que les plus déterminés des poursuivants en veulent à votre vie, et qu'ils se tiennent en embuscade entre l'île de Samos et celle d'Ithaque pour vous y surprendre à votre passage. Éloignez-vous donc de ces îles, ne voguez que la nuit, mettez pied à terre au premier endroit d'Ithaque où vous aborderez, allez trouver le fidèle Eumée, renvoyez votre vaisseau sans vous dans un de vos ports, et faites partir Eumée de son côté, pour donner avis à Pénélope de votre retour.

La déesse disparaît aussitôt, et s'envole dans l'Olympe. Télémaque, empressé de lui obéir, réveille le fils de Nestor. Hâtons-nous, lui crie-t-il, hâtons-nous, mon cher Pisistrate, d'atteler notre char, et de nous mettre en chemin pour Pylos. Il est nuit encore, lui répondit le fils de Nestor; attendons le lever de l'aurore; attendons que nous puissions remercier Ménélas, et donnez-lui le temps de faire porter dans notre char les présents qu'il vous destine.

Dès que le jour paraît, le fils d'Ulysse se lève : Ménélas l'avait prévenu, et il entre au même instant sous le beau portique où ses hôtes avaient couché. Télémaque lui témoigne l'impatience qu'il a d'aller retrouver sa mère. Ménélas se rend, après avoir exigé qu'il lui étalât les présents qu'il voulait lui faire. Que ne consentez-vous, ajouta-t-il, à traverser la Grèce et le pays d'Argos? je vous accompagnerais avec plaisir, et il n'y a aucune de nos villes qui ne vous fît l'accueil que mérite le fils du grand Ulysse.

Grand roi, dit Télémaque, vous n'ignorez pas combien je suis nécessaire à Pénélope; vous savez le désordre que mon absence peut causer dans mon palais; souffrez donc que je vous quitte promptement. Partez donc, puisque c'est un devoir, lui répondit Ménélas; Hélène va donner ses ordres pour qu'on vous serve à manger; et, pendant ce temps-là, je vais chercher avec elle et avec mon fils Mégapenthe ce que je pourrai vous offrir de plus précieux et de plus propre à me rappeler à votre souvenir.

Ils reviennent bientôt tous trois, et Ménélas offre à Télémaque une coupe d'argent, et dont les bords sont de l'or le plus fin : c'était un chef-d'œuvre de l'art, et l'ouvrage de Vulcain même. Mégapenthe met ensuite à ses pieds une urne d'argent, et la belle Hélène lui présente un voile merveilleux qu'elle avait fait elle-même. Il vous servira, lui dit-elle, cher Télémaque, à orner la princesse que vous épouserez. Le jeune prince le reçoit avec reconnaissance, et ne peut se lasser d'en admirer l'élégance et la richesse. Il monte sur son char, et dit à ses illustres hôtes en les quittant : Plaise aux dieux qu'à mon arrivée, je puisse trouver mon père, et lui conter toutes les marques de bonté et de générosité dont vous m'avez comblé!

En finissant ces mots, il pousse ses coursiers, et, après avoir passé chez Dioclès, ils arrivent aux portes de Pylos. Alors Télémaque dit au fils de Nestor : Vous m'aimez, cher Pisistrate; vous savez combien il est important pour moi d'arriver à Ithaque : souffrez donc que je me rende tout de suite à mon vaisseau. Je connais Nestor et toute sa générosité : je suis incapable de lui résister; il voudra me retenir et le moindre délai pourrait me devenir funeste.

Pisistrate cède à la prière de son ami; il le mène sur le rivage : Transportons vos présents, lui dit-il, sur votre vaisseau; montez-y vous-même; partez sans différer; éloignez, vous avant que mon père sache notre retour, car il viendrait lui-même s'il vous savait ici, et vous forcerait à prolonger votre séjour.

Au moment que Télémaque finissait le sacrifice qu'il offrait à Minerve sur la poupe, pour implorer son secours, il se présente à lui un étranger obligé de quitter Argos pour un meurtre qu'il avait commis : c'était un devin, descendu en droite ligne du célèbre Mélampus, qui demeurait anciennement dans la ville de Pylos. Il y possédait de grandes richesses et un superbe palais, que l'injustice et la violence de Nélée, son oncle, l'avaient obligé d'abandonner. Ce premier malheur le précipita dans beaucoup d'autres; il en fait à Télémaque le triste récit : ce jeune prince en est touché, se découvre à lui, déclare son nom, sa patrie, consent à le recevoir sur son vaisseau, et le fait asseoir auprès de lui. On dresse le mât; on déploie les voiles; on se couche sur les rames; et à l'aide d'un vent favo-

rable envoyé par Minerve, on fend rapidement les flots de la mer : on passe les courants de Crunes et de Chalcis; on arrive à la hauteur de Phée; on côtoie l'Élide près de l'embouchure du Pénée; et alors, au lieu de prendre le droit chemin à gauche entre Samos et Ithaque, Télémaque fait pousser vers les îles appelées Pointues, qui font partie des Échinades, pour arriver à Ithaque par le côté du septentrion, et éviter par ce moyen l'embuscade qu'on lui dressait du côté du midi, dans le détroit de Samos.

Pendant ce temps-là, Ulysse et Eumée étaient à table avec les bergers. Ulysse, pour éprouver le chef de ses pasteurs, parut craindre de lui être à charge, et lui demanda le chemin de la ville, pour y aller chercher de quoi vivre. Eh! bonhomme, lui dit Eumée en colère, avez-vous donc envie de périr à la ville sans aucun secours? quelle idée de vouloir vous présenter aux poursuivants, et de compter sur votre dextérité et votre adresse! Vraiment les esclaves qui les servent ne sont pas faits comme vous; ils sont tous jeunes, beaux, et très-magnifiquement vêtus. Demeurez ici, vous n'y êtes point à charge; quand le fils d'Ulysse sera de retour, il vous donnera des habits tels que vous devez les avoir, et vous fournira les moyens d'aller partout où vous voudrez.

Ulysse, charmé de ces marques d'affection, en remercie le bon Eumée. Il lui demande ensuite des nouvelles de sa mère, de Laërte son père, et lui fait raconter son origine à lui-même, et par quels malheurs il avait été réduit à l'esclavage. Eumée satisfit avec plaisir à toutes les demandes d'Ulysse; et celui-ci, après l'en avoir remercié, le félicita d'être tombé entre les mains d'un maître qui l'aimait, et qui fournissait abondamment à ses besoins.

Cependant Télémaque et ses compagnons abordent au rivage d'Ithaque. Le jeune prince descend à terre, et leur recommande de ramener le vaisseau dans le port de la capitale : Je vais seul, leur dit-il, visiter une terre que j'ai près d'ici, et voir mes bergers; je vous rejoindrai après avoir vu comment tout s'y passe. Alors le devin Théoclymène lui demanda où il irait, et s'il pourrait prendre la liberté d'aller tout droit au palais de la reine. Dans un autre temps, lui répondit Télémaque, je ne souffrirais pas que vous allassiez ailleurs; mais aujourd'hui ce serait un parti trop dangereux. Comme il disait ces mots, on vit voler un vautour, qui est le plus vite des messagers d'Apollon; il tenait dans ses serres une colombe. Théoclymène tirant alors le jeune prince à l'écart, lui déclare que c'est un oiseau des augures, et qu'il lui prédit qu'il aura toujours l'avantage sur ses ennemis.

Que votre prédiction s'accomplisse, Théoclymène, lui répondit Télémaque, vous recevrez de moi des présents considérables. En attendant je charge Pirée, fils de Clytus, de prendre soin de vous, et de ne vous laisser manque d'aucune des choses que demande l'hospitalité.

Après ces mots, le fils d'Ulysse se met en chemin pour aller visiter ses nombreux troupeaux, sur lesquels le bon Eumée veillait avec beaucoup d'attention et de fidélité.

PRÉCIS DU LIVRE XVI.

A peine Eumée aperçoit-il Télémaque, qu'il se lève avec précipitation; les vases qu'il tenait lui tombent des mains; il court au-devant de son maître, il lui saute au cou, il l'embrasse en pleurant : Vous voilà donc revenu, mon cher prince! hélas! j'avais presque perdu l'espérance de vous revoir. Qu'alliez-vous faire à Pylos? que j'ai craint pour vous les périls de ce voyage! Entrez, prince : vous trouverez tout dans l'ordre. Que ne venez-vous plus souvent nous visiter et nous surveiller?

Il est important, comme vous savez, répondit Télémaque, que je me tienne à la ville, et que j'observe de près les menées des poursuivants; mais, avant que de m'y rendre, j'ai voulu vous voir, et savoir de vous si ma mère est encore dans le palais, et si elle n'a pas cédé enfin à l'importunité des princes qui l'obsèdent.

Son courage et sa fidélité ne se sont point encore démentis, mon cher fils; Pénélope est toujours digne de vous et du divin fils de Laërte.

Télémaque entre, il aperçoit Ulysse, qui veut lui céder sa place; son fils, qui ne peut le reconnaître, refuse de la prendre par respect pour les lois de l'hospitalité. Ils se mettent à table, et, après le repas, Télémaque demande quel est ce pauvre étranger. Eumée lui répète en peu de mots le roman que lui a fait Ulysse. Son fils en paraît touché, et voudrait le secourir. Mais comment, lui dit-il, vous introduire dans mon palais dans l'état où vous êtes? il est rempli d'insolents; je suis jeune, je suis seul contre eux tous, et il me serait impossible de vous garantir des insultes qu'ils ne manqueraient pas de vous faire.

Ulysse, prenant la parole, lui dit : O mon cher prince, puisque vous me permettez de vous répondre, j'avoue que je souffre du récit que vous me faites des désordres que commettent sous vos yeux les poursuivants de Pénélope. N'êtes-vous pas d'âge à les contenir et à vous en venger? Que ne suis-je le fils d'Ulysse, ou Ulysse lui-même? ou je périrais les armes à la main dans mon palais, ou j'en chasserais tous ces fiers ennemis.

Les plus grands princes des îles voisines, de Dulichium, de Samos et de Zacynthe, les principaux d'Ithaque, voilà ceux qui aspirent à la main de ma mère, voilà ceux qui remplissent mon palais, et qui consument tout mon bien. Ulysse lui-même, tout grand guerrier qu'il est, pourrait-il, s'il était seul, nous en délivrer?

Cependant, cher Eumée, courez à la ville, apprenez à ma mère mon arrivée; dites-lui que je me porte bien : mais ne parlez qu'à elle, qu'aucun de ses amants ne le sache; ils sèmeraient ma route de piéges, car ils ne cherchent qu'à me faire périr.

Eumée, pressé de partir, se met en chemin. Minerve apparaît dans ce moment à Ulysse, sans se laisser voir à son fils. Fils de Laërte, lui dit-elle, il n'est plus à propos de vous cacher à Télémaque; découvrez-vous à lui; prenez ensemble des mesures pour faire périr ces fiers poursuivants; comptez sur ma protection, je combattrai à vos côtés. En finissant ces mots, elle le touche de sa verge d'or, lui rend sa taille, sa bonne mine, sa première beauté, et disparaît après ce nouveau changement.

Télémaque, étonné de cette métamorphose, le prend pour un dieu, et lui promet des sacrifices. Vous vous trompez, cher Télémaque, lui dit alors Ulysse; ne me regardez pas comme un des immortels; je suis Ulysse, je suis votre père, dont la longue absence vous a coûté tant de larmes et de soupirs. En achevant ces mots, il l'embrasse avec tendresse.

Mais Télémaque ne peut encore se persuader que c'est son père. Non, vous n'êtes point Ulysse : c'est quelque dieu qui veut m'abuser par un faux espoir. Mon cher Télémaque, réplique Ulysse, que votre surprise et votre admiration cessent; le prodige qui vous étonne est l'ouvrage de Minerve : tantôt elle m'a rendu semblable à un mendiant, et tantôt elle m'a donné la figure d'un jeune homme de bonne mine, et vêtu magnifiquement. Télémaque alors se jette au cou de son père, et l'arrose de ses larmes; Ulysse pleure de même. Enfin, après avoir satisfait à ce premier besoin de leur tendresse mutuelle, ils s'asseoient, et Ulysse demande à son fils le nombre et la qualité des poursuivants de Pénélope, et paraît décidé à les attaquer tous. Télémaque, surpris de cette résolution, le témoigne à son père, qui lui répond qu'ils auront pour eux deux Jupiter et Minerve, et qu'avec leur secours ils seront invincibles. Ayez soin seulement, dès que je vous en donnerai le signal, de faire porter au haut du palais toutes les armes qui sont dans l'appartement bas; si les princes en paraissent surpris, dites-leur que c'est pour leur sûreté, et que vous craignez que dans le vin ils n'en abusent pour se venger des querelles si ordinaires quand on se livre aux excès de la table. Vous ne laisserez que deux épées, deux javelots et deux boucliers, dont nous nous saisirons quand nous voudrons les immoler à notre vengeance. J'ai encore une chose à vous recommander, c'est de contenir la joie que vous avez de me revoir, et de ne dire encore notre secret à personne, pas même à Laërte, pas même à Pénélope.

Mon père, répondit Télémaque, je vous obéirai, et j'espère vous faire connaître que je ne déshonore pas votre sang, et que je ne suis ni faible ni imprudent.

Pendant que le père et le fils s'entretiennent de leurs projets, Eumée arrive au palais. Pénélope en est ravie; et la nouvelle du retour de Télémaque s'y répand avec rapidité. Les poursuivants, tristes et confus, s'assemblent, forment la résolution atroce de se défaire, par violence, de Télémaque. Pénélope, instruite par le hérant Médon de ce détestable complot, s'en plaint à ces princes, et plus particulièrement à Antinoüs, le plus violent de ses persécuteurs. Eurymaque, fils de Polybe, la rassure, et lui promet sur sa tête qu'on n'attentera pas à la vie de son fils. Sur cette promesse trompeuse, la princesse, un peu calmée, se retire dans son appartement pour y pleurer son cher Ulysse.

Sur le soir, Eumée revient de son ambassade; mais avant qu'il entre dans la maison Minerve fait reprendre à Ulysse sa figure de vieillard et de mendiant. Télémaque après avoir demandé des nouvelles de Pénélope, l'interroge sur tout ce qui se passait à Ithaque, et sur le retour des princes qui l'attendaient à la hauteur de Samos. Je n'ai point eu la curiosité, répondit le chef des bergers, de m'informer de ce qui se passait à la ville; mais j'ai aperçu, en revenant, un vaisseau qui entrait dans la port, et qui était plein d'hommes armés de lances et de boucliers. Télémaque sourit; et, après avoir soupé avec son père, ils allèrent goûter les douceurs d'un paisible sommeil.

PRÉCIS DU LIVRE XVII.

Dès que la belle Aurore eut annoncé le jour, le fils dUlysse mit ses brodequins, et, prenant une pique, il se disposa à partir pour la ville. Il recommanda, en partant, à Eumée d'y mener aussi son hôte; car, ajouta-t-il, le mal heureux état où je me trouve ne me permet pas de me charger de tous les étrangers. Prince, lui dit alors Ulysse, je ne souhaite nullement d'être retenu ici : un mendiant trouve beaucoup mieux de quoi se nourrir à la ville qu'à la campagne.

Télémaque sort, et marche à grands pas, méditant la ruine des poursuivants. En arrivant dans son palais, il pose sa pique près d'une colonne, et entre dans la salle. Pénélope, instruite de son retour, descend de son appartement; elle ressemblait à Diane et à la belle Vénus : elle embrasse son fils, elle lui demande des nouvelles d'un voyage qui lui a causé bien des alarmes; elle gémit, elle soupire, elle pleure. Ma mère, lui dit Télémaque, ne m'affligez pas par vos larmes; n'excitez pas dans mon cœur de tristes souvenirs : prions les dieux de nous secourir et de nous consoler; espérons tout de leur bonté.

Après cette tendre entrevue, Télémaque sort pour aller chercher son hôte Théoclymène, et le mener dans son palais : il le fait baigner, parfumer, et lui donne des habits magnifiques; on leur dresse ensuite une table couverte de toutes sortes de mets. Pénélope revient dans la salle; et s'asseyant auprès d'eux avec sa quenouille et ses fuseaux, elle demande à son fils ce qu'il a appris dans son voyage. J'ai été, lui raconta-t-il, parfaitement reçu de Nestor, qui ne sait ce qu'est devenu mon père. Pour Ménélas, il assure qu'il vit encore, et qu'il a appris d'un dieu marin que Calypso le retenait malgré lui dans son île. Puisqu'il vit encore, s'écrie Pénélope, espérons que nous le verrons. Oui, grande reine, lui dit Théoclymène, vous le verrez bientôt; il est déjà dans sa patrie, il s'y tient caché, et il se prépare à se venger avec éclat de tous les poursuivants : je prends à témoin de ce que je vous dis le grand Jupiter, cette table hospitalière, et ce foyer sacré où j'ai trouvé un asile.

Cependant Ulysse et Eumée partent pour la ville; ils rencontrent sur la route Mélanthius, fils de Dolius, qui, suivi de deux bergers, menait les chèvres les plus grasses de tout le troupeau pour la table des poursuivants; c'était l'ennemi d'Eumée; dès qu'il l'aperçut, il l'accabla d'injures, ainsi que son compagnon, qui eut bien de la peine à se retenir. Non content des injures qu'il vomit contre eux, il s'approche d'Ulysse, et, en passant, lui donne un coup de pied de toute sa force. Ce coup, quoique rude, ne l'ébranla point : il retint même les mouvements de colère qu'excitait la brutalité de Mélanthius, et prit le parti de souffrir en silence. Pour le bon Eumée, il en fut indigné, et pria les dieux de faire revenir Ulysse pour rabaisser l'orgueil et punir l'insolence de ce domestique.

Arrivés au palais, ils s'arrêtèrent à la porte. Comment

nous conduirons-nous? dit le fidèle Eumée : voulez vous entrer le premier, et vous présenter aux poursuivants? Passez d'abord, lui dit Ulysse; je vous attendrai ici : ne vous mettez point en peine de ce qui pourra m'arriver, je suis accoutumé aux insultes; mon courage et ma patience ont été mis à bien des épreuves. Pendant qu'ils parlaient ainsi, un chien qu'Ulysse avait élevé le reconnut, et mourut de joie en le voyant.

Dès que Télémaque aperçut Eumée, il lui fit signe de s'approcher; Ulysse entre bientôt après lui, sous la figure d'un mendiant et d'un vieillard, fort cassé, appuyé sur son bâton. Il s'assit sur le seuil de la porte. Minerve le poussa à aller demander l'aumône aux poursuivants, afin qu'il pût juger par là de leur caractère, et connaître ceux qui avaient de l'humanité et de la justice. Il alla donc aux uns et aux autres avec un air si naturel, qu'on eût dit qu'il n'avait fait d'autre métier toute sa vie. Les poursuivants ne purent, en le voyant, se défendre d'un mouvement de pitié; ils lui donnèrent tous : mais Antinoüs, choqué de ce qu'on l'avait introduit dans la salle, le reprocha durement à Eumée, et quand Ulysse s'approcha de lui, il le repoussa avec dédain. Ulysse, en s'éloignant, lui dit : Antinoüs, vous êtes beau et bien fait, mais le bon sens et l'humanité n'accompagnent pas cette bonne mine. Antinoüs, irrité de ces paroles, prend son marchepied, le lance de toute sa force. Tous les poursuivants furent irrités des violences et des emportements d'Antinoüs; Ulysse seul, quoique rudement frappé à l'épaule, n'en parut point ébranlé; il conjura seulement les dieux protecteurs des pauvres de punir ce jeune emporté.

Télémaque sentit dans son cœur une douleur extrême de voir son père si maltraité; il retint cependant ses larmes, de peur de trahir son secret. Pénélope, instruite de ce qui s'était passé, pria Apollon de punir cette impiété; car c'en était une à ses yeux que de maltraiter un pauvre : elle fit monter Eumée, et lui dit qu'elle voulait voir cet étranger. Il a beaucoup voyagé, lui dit-elle, et peut-être a-t-il rencontré mon cher Ulysse. Attendez l'entrée de la nuit, réplique Eumée, pour ne pas donner d'inquiétude aux poursuivants; vous le verrez alors à votre aise : il sait beaucoup de choses, il les raconte bien, et vous ne pourrez pas l'entendre sans y prendre beaucoup d'intérêt.

PRÉCIS DU LIVRE XVIII.

Eumée était à peine parti, qu'on vit paraître à la porte du palais un mendiant célèbre dans Ithaque par sa gloutonnerie; car il mangeait toujours, et était toujours affamé. Quoiqu'il fût d'une taille prodigieuse, il n'avait ni force ni courage : on l'appelait Irus. En arrivant, il voulut chasser Ulysse de son poste. Retire-toi, lui dit-il, vieillard décrépit; retire-toi, ou je t'y forcerai en te traînant par les pieds.

Ulysse, le regardant d'un air farouche, lui répondit : Mon ami, je ne te dis point d'injures, je ne te fais aucun mal, je n'empêche pas qu'on ne te donne; cette porte peut suffire pour nous deux.

Grands dieux! s'écria Irus en colère, voilà un gueux qui a la langue bien pendue; si je le prends je l'accommoderai mal.

Les princes, pour se divertir, les excitèrent, les mirent aux mains, et promirent au vainqueur une bonne récompense. Princes, leur dit Ulysse, un vieillard comme moi accablé de calamités et de misères, ne devrait point entrer en lice avec un adversaire jeune et vigoureux; je ne m'y refuse cependant pas, pourvu que vous me promettiez de ne mettre pas la main sur moi pour favoriser Irus.

Aussitôt il se découvre; on vit avec étonnement ses cuisses fortes et nerveuses, ses épaules carrées, sa poitrine large, ses bras forts comme l'airain : Irus, en les voyant, en fut tout découragé; il fallut le traîner dans l'arène. Les voilà donc tous deux aux prises. Irus décharge un grand coup de poing sur l'épaule d'Ulysse. Celui-ci le frappe au haut du cou avec tant de force, qu'il lui brise la mâchoire, et l'étend à terre : il le traîne ensuite hors des portiques; il lui met un bâton à la main, en le faisant asseoir, et lui disant : Demeure là, mon ami, et ne t'avise plus, toi qui es le dernier des hommes, de traiter les étrangers et les mendiants comme si tu étais leur roi. Les princes félicitèrent Ulysse, et lui envoyèrent amplement de la nourriture.

Dans ce même moment, Minerve inspire à la fille d'Icarius, à la sage Pénélope, le dessein de se montrer aux poursuivants, afin qu'elle les repaisse de vaines espérances, et qu'elle soit plus honorée de son fils et de son mari. En arrivant dans la salle où tout le monde était rassemblé, elle adresse d'abord la parole à son fils : touchée du traitement qu'Antinoüs avait fait à Ulysse, qu'elle n'avait pas encore reconnu, elle reproche à Télémaque d'avoir souffert qu'on maltraitât, en sa présence, un étranger qui était venu chercher un asile dans le palais. J'en suis affligé, répondit son fils, mais que voulez-vous, ma mère, que je fisse seul contre tous?

Eurymaque, s'approchant alors de Pénélope, lui parla de sa beauté, de sa taille, de sa sagesse, de toutes ses admirables qualités. Hélas! dit-elle, je ne songe plus à ces avantages depuis le jour que les Grecs se sont embarqués pour Ilion, et que mon cher Ulysse les a suivis. S'il revenait dans sa patrie, ma gloire en serait plus grande; et ce serait là toute ma beauté.

Ulysse fut ravi d'entendre le discours de Pénélope. Les poursuivants ne renoncèrent cependant pas, de leur côté, à leurs espérances, et firent de beaux présents à la reine d'Ithaque. La reine les fit porter dans son appartement par ses femmes, et on passa le reste de la journée dans les plaisirs de la danse et de la musique.

Eurymaque prend querelle avec Ulysse, et lui jette à la tête un marchepied, que celui-ci évita heureusement. Télémaque, pour en prévenir les suites, les congédie tous, et les exhorte à se retirer. Étonnés de l'air d'autorité que prend ce jeune prince, ils n'osent cependant lui résister; et le sage Amphinome, fils de Nisus, leur dit : Pourquoi maltraitez-vous cet étranger? Laissons-le dans le palais de Télémaque, puisqu'il est son hôte; faisons des libations, et allons goûter les douceurs du repos.

PRÉCIS DU LIVRE XIX.

Ulysse, étant demeuré seul dans le palais, prend avec Minerve des mesures pour donner la mort aux poursuivants de Pénélope. Tout plein de cette pensée, il appelle Télémaque : Ne perdons pas un moment, lui dit-il ; portons au haut du palais toutes les armes. Télémaque obéit à son père, et charge la prudente Euryclée d'empêcher les femmes de sa mère de sortir de leur appartement, tandis qu'ils les transporteraient. Son ordre fut exécuté. Le père et le fils se mettent à porter les casques, les boucliers, les épées, les lances ; et Minerve marche devant eux avec une lampe d'or qui répand une lumière extraordinaire. Télémaque, surpris de ce prodige, en parle à son père, qui lui répond : Gardez le silence, mon fils, retenez votre curiosité : ne sondez pas les secrets du ciel ; contentez-vous de profiter de ses faveurs avec reconnaissance. Mais il est temps que vous alliez vous reposer : votre mère va descendre, et m'a demandé un entretien.

Pénélope paraît en effet, suivie de ses femmes. Mélantho, la plus insolente de celles qui l'accompagnaient, fâchée de trouver Ulysse dans la salle, veut l'en faire sortir, et l'accable d'injures. Pourquoi m'attaquez-vous avec tant d'aigreur ? lui répond Ulysse en la regardant avec colère. Est-ce parce que je ne suis plus jeune, et que je n'ai que de méchants habits ? J'ai été autrefois environné de toute la magnificence qui attire les regards ; Jupiter a renversé cette grande fortune : que cet exemple vous rende plus sage ; craignez de perdre cette faveur qui vous relève au-dessus de vos compagnes.

Pénélope la reprend aussi, et lui impose silence. Elle fait asseoir Ulysse auprès d'elle, et lui demande quel est son nom, où il a pris naissance, et ce que font ses parents. Ulysse feint qu'il est de l'île de Crète ; qu'il y tenait un rang distingué lorsque le roi d'Ithaque y a passé pour aller à Ilion : il le dépeint avec la plus grande exactitude, lui parle de l'habit qu'il portait et de ceux qui l'accompagnaient : Il les a tous perdus, ajoute-t-il, à son retour ; et je sais qu'il a été le seul à se sauver d'une tempête excitée par la colère des dieux. Pénélope lui dépeint à son tour ses inquiétudes, et le chagrin que lui cause l'absence d'Ulysse. Je suis, dit-elle, persécutée par les princes que vous voyez : mon cœur se refuse aux engagements qu'ils me sollicitent de prendre ; de peur de les irriter, je les amuse par des espérances que je ne voudrais pas réaliser. Je leur avais promis de me décider quand j'aurais achevé de broder un grand voile ; j'y travaillais le jour, et la nuit je défaisais l'ouvrage que j'avais fait : quelques-unes de mes femmes m'ont trahie, et leur ont découvert cette innocente ruse. Je ne trouve plus d'expédient pour reculer, et je suis la plus malheureuse des femmes.

Temporisez encore, lui dit Ulysse, et ne pleurez plus ; le roi d'Ithaque est vivant : vous le verrez bientôt. Je jure, par ce foyer où je me suis réfugié, qu'il reviendra dans cette année.

Dieu veuille que ce bonheur m'arrive, comme vous me le promettez ! répondit la sage Pénélope ; mais, si j'en crois mes pressentiments, il ne reviendra pas, et personne ne pourra vous fournir les moyens de retourner dans votre patrie.

Cependant la reine, touchée de ce que cet étranger venait de lui raconter, ordonne à ses femmes d'en prendre soin, de lui dresser un bon lit, de lui laver les pieds, et de le parfumer d'essences. Celle, dit-elle, qui le maltraiterait, ou qui lui ferait la moindre peine, encourrait mon indignation : les hommes n'ont sur la terre qu'une vie fort courte ; c'est pourquoi il faut l'employer à faire du bien.

Princesse, répondit Ulysse, modérez votre générosité ; je ne suis point accoutumé à tant d'égards ; je ne souffrirai pas que ces jeunes femmes me rendent les services que vous exigez d'elles.

Recevez-les du moins, lui dit Pénélope, d'Euryclée, la nourrice de mon cher et infortuné Ulysse : vous m'avez inspiré un véritable intérêt ; et de tous les étrangers qui sont venus dans mon palais, il n'y en a point qui aient marqué dans leurs discours et dans leurs actions tant de vertu et tant de sagesse. Allez donc, dit-elle à Euryclée, allez laver les pieds de cet hôte, qui paraît de même âge que mon cher prince : je m'imagine qu'Ulysse est fait comme lui, et dans un état aussi pitoyable ; car les hommes dans la misère vieillissent promptement.

Ah ! s'écrie alors Euryclée, c'est son absence qui cause tous mes chagrins. Serait-il l'objet de la haine de Jupiter, malgré sa piété ? car jamais prince n'a offert à ce dieu tant de sacrifices, ni des hécatombes si parfaites. Je vous l'avoue, pauvre étranger, malgré votre misère, vous me causez de grandes agitations : je n'ai vu personne qui ressemblât à Ulysse autant que vous ; c'est sa taille, sa voix, toute sa démarche. Vous n'êtes pas la seule, lui dit Ulysse, qui ayez été frappée de cette ressemblance.

Euryclée prit alors un vaisseau, et lorsqu'elle lui lava les pieds, elle le reconnut à une cicatrice qui lui restait d'une blessure que lui avait faite un sanglier sur le mont Parnasse, où il était allé chasser autrefois avec le fils d'Autolycus, son aïeul maternel, père d'Anticlée sa mère. Ulysse, se jetant sur elle, lui mit la main sur la bouche, et de l'autre il la tira à lui, et lui dit : Ma chère nourrice, gardez-vous de parler ! vous me perdriez, et je m'en vengerais. Ah ! mon cher fils, répondit-elle, ne connaissez-vous pas ma fidélité et ma constance ? Je garderai votre secret, et je serai aussi impénétrable que la pierre la plus dure, que le fer même.

Après qu'elle eut achevé de laver les pieds d'Ulysse, et qu'elle les eut frottés et parfumés, il s'approcha du feu pour se chauffer. Alors Pénélope lui dit : Je ne vous demande plus qu'un moment d'entretien, car voilà bientôt l'heure du repos pour ceux que le chagrin n'empêche pas de goûter les douceurs du sommeil : pour moi, je ne puis presque plus fermer la paupière. Comme la plaintive Philomèle pleure sans cesse son cher Ityle, qu'elle a tué par une cruelle méprise, moi-même je pleure sans cesse, et mon esprit est agité de pensées tristes et diverses : des songes cruels me tourmentent ; et il faut que je vous raconte le dernier que j'ai eu. J'ai dans ma basse-cour vingt oisons domestiques que je nourris, et que j'aime à voir : il m'a semblé qu'un aigle est venu du sommet de la montagne voisine fondre sur ces oisons, et leur a rompu le cou ; puis, avec une voix ar-

ticulée comme celle d'un homme, il m'a crié de dessus les créneaux de la muraille où il était allé se poser : Fille d'Icarius, prenez courage, ce n'est pas ici un vain songe; ces oisons, ce sont les poursuivants, et moi, je suis votre mari qui viens vous délivrer et les punir.

Grande reine, reprit Ulysse, n'en doutez pas, la mort va fondre sur la tête des poursuivants; aucun d'eux ne pourra se dérober à sa cruelle destinée.

Hélas! dit alors Pénélope, rien de plus incertain que les songes, et je n'ose me flatter que le mien s'accomplisse. Le jour de demain est le malheureux jour qui va m'arracher de cette demeure : je vais proposer un combat dont je serai le prix : celui qui se servira le mieux de l'arc d'Ulysse, et fera passer ses flèches dans des bagues suspendues à douze piliers, m'emmènera avec lui; et pour le suivre je quitterai ce palais si riche, où je suis venue dès ma première jeunesse, et dont je ne perdrai jamais le souvenir, même dans mes songes.

Ulysse, plein d'admiration pour la prudence de Pénélope, l'exhorte à ne pas différer de proposer ce combat; car, lui dit-il, vous verrez plutôt votre mari de retour que vous ne verrez les poursuivants se servir de son arc, et faire passer les flèches au travers de tous ces anneaux.

Que je trouve de charmes dans cette conversation! s'écria la reine en soupirant; que je serais aise de la prolonger! mais il n'est pas juste de vous empêcher de dormir : les dieux ont réglé la vie des hommes; ils ont fait le jour pour le travail, et la nuit pour le repos. Je vais donc me coucher sur ce triste lit, témoin de mes douleurs, et si souvent arrosé de mes larmes.

En disant ces mots, elle le quitte, et monte dans son magnifique appartement.

PRÉCIS DU LIVRE XX.

Ulysse se retire dans le vestibule, et se couche sur une peau de bœuf qui n'avait point été préparée : le sommeil ne ferma pas ses paupières; il était trop occupé de trouver des moyens de se venger de ses ennemis. Cependant les femmes de Pénélope sortent secrètement de l'appartement de la reine pour aller aux rendez-vous ordinaires qu'elles avaient avec les poursuivants. La vue de ce désordre excita la colère d'Ulysse : il délibéra s'il ne les en punirait pas sur l'heure; mais, à la réflexion, il s'apaisa. Supportons encore cet affront, se dit-il à lui même; attendons que nous ayons puni les insolents qui veulent me ravir Pénélope.

Comme il était dans ces agitations, Minerve descendit des cieux, et vint se placer auprès de lui. Malheureux Ulysse, pourquoi ne dormez-vous pas? lui dit la déesse : vous vous retrouvez dans votre maison, votre femme est fidèle, et vous avez un fils tel, qu'il n'y a point de père qui ne voulût que son fils lui ressemblât.

Je mérite vos reproches, grande déesse, lui répondit Ulysse; mais je roule dans la tête de grands projets, je veux les exécuter, et j'en redoute les suites.

Vous ne comptez donc, reprit Minerve, que sur vos forces et votre prudence : ignorez-vous que je vous protége? et douterez-vous toujours de mon pouvoir? Dormez tranquillement, et attendez tout de mon secours? bientôt vous verrez finir les malheurs qui vous accablent.

En finissant ces mots, Minerve versa sur ses yeux un doux sommeil qui calma ses chagrins, et reprit son vol vers l'Olympe. Mais la sage Pénélope, succombant à ses peines, s'écria en gémissant : Que les dieux, témoins de mon désespoir, m'ôtent la vie, qui m'est odieuse! qu'ils me permettent d'aller rejoindre mon cher Ulysse dans le séjour même des ténèbres et de l'horreur! que je ne sois pas réduite à faire la joie d'un second mari!

Ulysse entendit les gémissements de Pénélope; il craignit d'en avoir été reconnu. Il délibéra s'il n'irait pas se présenter à elle; mais auparavant il lève les mains au ciel, et fait aux dieux cette prière : Père des dieux et des hommes, grand Jupiter, dirigez mes pas; que je puisse tirer quelque bon augure des premiers mots que j'entendrai prononcer! que je sois rassuré par quelque prodige de votre puissance.

Le dieu du ciel exauça sa prière; il fit gronder la foudre. Une femme occupée à moudre de l'orge et du froment, étonnée d'entendre le tonnerre, quoique le ciel fût sans nuages, s'écria : Sans doute, père des dieux, que vous envoyez à quelqu'un ce merveilleux prodige! Hélas! daignez accomplir le désir d'une malheureuse; faites qu'aujourd'hui les poursuivants prennent leur dernier repas dans ce palais!

Ulysse eut une joie extrême d'avoir eu un prodige dans le ciel, et un bon augure sur la terre; et il ne douta plus qu'il n'exterminât bientôt ses ennemis.

Le jour commençait à paraître; les femmes allument du feu, et se distribuent dans les différents offices dont elles étaient chargées. Les cuisiniers arrivent; les pourvoyeurs leur portent des provisions. Philétius, qui avait l'intendance des troupeaux d'Ulysse dans l'île des Céphaliens, leur mène une génisse grasse et des chèvres; c'était malgré lui : il était attaché à son ancien maître; il aimait Télémaque, et voyait avec douleur tout ce qui se passait dans le palais.

A la vue d'un étranger couvert de haillons, il est attendri. Hélas! dit-il, peut-être qu'Ulysse, s'il n'est pas mort n'est pas mieux traité de la fortune. Que ne vient-il mettre fin aux désordres insupportables dont nous sommes témoins!

Rassurez-vous, lui dit alors Ulysse; je vous jure que votre maître arrivera ici avant que vous en sortiez.

Ah! répondit le pasteur, daigne le grand Jupiter accomplir cette grande promesse.

Les poursuivants se mettent à table. Télémaque entre dans la salle; il y introduit Ulysse, et recommande avec autorité à tous les convives de respecter son hôte. Ils en furent étonnés, et Ctésippe, pour braver les menaces de Télémaque, se saisit d'un pied de bœuf, et le lance avec violence à la tête d'Ulysse, qui évite le coup. Son fils, en colère, lui dit qu'il est bien heureux de n'avoir pas blessé ce pauvre étranger; qu'il l'en aurait puni sur-le-champ en le perçant de sa pique. Que personne, ajouta-t-il, ne s'avise de suivre cet exemple; je ne suis plus d'âge à souffrir de pareils excès chez moi.

Télémaque a raison, dit Agélaüs, fils de Damastor : mais, pour mettre fin à tout ce qu'il peut souffrir de nos poursui-

tes, que ne conseille-t-il à la reine de choisir un mari? il n'y a plus d'espoir de retour pour Ulysse, et tous les délais de Pénélope tournent à la ruine de son fils.

Quoi qu'il m'en puisse coûter, lui répondit Télémaque, je ne contraindrai jamais ma mère à sortir de mon palais, ni à faire un choix qui peut lui déplaire.

Cependant Minerve aliène les esprits des poursuivants, et leur inspire une envie démesurée de rire. Ils avaloient des morceaux de viande tout sanglants; leurs yeux étaient noyés de larmes, et ils poussaient de profonds soupirs, avant-coureurs des maux qui les attendaient.

Le devin Théoclymène, effrayé de ce qu'il voyait, s'écria: Ah! malheureux! qu'est-ce que je vois? Que vous est-il arrivé de funeste?

Eurymaque, s'adressant aux convives, leur dit : Cet étranger extravague; il vient sans doute tout fraîchement de l'autre monde : qu'on fasse sortir ce fou de la salle : qu'on le conduise à la place publique.

Je sortirai très-bien tout seul, répondit Théoclymène; j'en sortirai avec grand plaisir, car je vois ce que vous ne voyez pas; je vois les maux qui vont fondre sur vos têtes.

Tous s'écrièrent que Télémaque était bien mal en hôtes : l'un, dirent-ils, est un misérable mendiant; et l'autre nous donne des extravagances pour des prophéties.

Voilà les beaux propos que tenaient les poursuivants. Télémaque ne daigne pas y répondre. Mais si le dîner leur fut agréable, le souper qui le suivit ne lui ressembla pas.

PRÉCIS DU LIVRE XXI.

Minerve inspira à Pénélope de proposer dès ce jour aux poursuivants l'exercice de tirer la bague avec l'arc d'Ulysse: il était suspendu, avec un carquois rempli de flèches, dans un appartement qui était au haut du palais, et où elle avait renfermé les armes de son mari. Cet arc était un présent qu'Iphitus, fils d'Eurytus, égal aux immortels, avait fait autrefois à Ulysse dans le pays de Lacédémone, où ils s'étaient rencontrés dans le palais d'Orsiloque. La reine fait porter, par ses femmes, à l'entrée de la salle, l'arc, le carquois et le coffre où étaient les bagues qui devaient servir à l'exercice qu'elle allait proposer. Princes, leur dit-elle, puisque vous vous obstinez à demander ma main, je la donnerai à celui qui tendra cet arc merveilleux le plus facilement, et qui fera passer sa flèche dans les bagues suspendues à ces douze piliers.

Alors Télémaque, prenant la parole, dit : Je ne puis pas être simple spectateur d'un combat qui doit me coûter si cher. Non, non; comme vous allez faire vos efforts pour m'enlever Pénélope, il faut que je fasse aussi les miens pour la retenir : si je suis assez heureux pour réussir, je n'aurai pas la douleur de voir ma mère me quitter, et suivre un second mari; car elle n'abandonnera pas un fils qu'elle verra en état de suivre les grands exemples de son père.

Aussitôt il se lève, quitte son manteau et son épée, et se met lui-même à dresser les piliers et à suspendre les bagues. Il prend l'arc ensuite, il essaye trois fois de le bander : mais ses efforts sont inutiles. Il ne désespérait cependant pas encore, lorsque Ulysse, qui vit que cela pourrait être contraire à ses desseins, lui fit signe d'y renoncer.

Léodès, fils d'Énops, prit l'arc qu'avait abandonné Télémaque, et s'efforça vainement de le bander, et prophétisa que les autres n'y réussiraient pas mieux, et trouveraient la mort dans ce prétendu jeu. Antinoüs, offensé de cette prédiction, lui reprocha sa faiblesse avec aigreur, et chargea le berger Mélanthius de faire fondre de la graisse pour en frotter l'arc, et le rendre plus souple et plus maniable.

Dans ce moment, Eumée et Philétius, très-attachés à Ulysse, sortent de la salle; le roi d'Ithaque les suit, se déclare à eux, leur demande s'il peut compter sur leur courage et leur fidélité, leur donne ses ordres, et leur assigne les postes qu'ils doivent occuper; ils rentrent ensuite l'un après l'autre, et trouvent Eurymaque désespéré de ne pouvoir tendre l'arc qu'il tenait à la main. Quelle honte pour nous, s'écriait-il, de ne pouvoir faire aucun usage de cette arme, dont Ulysse se servait si facilement!

Antinoüs, toujours confiant, lui dit : Ce n'est pas la force qui nous manque, mais nous avons mal pris notre temps; c'est aujourd'hui une grande fête d'Apollon : est-il permis de tendre l'arc? Tenons-nous aujourd'hui en repos; faisons un sacrifice à ce dieu, qui préside à l'art de tirer des flèches, et, favorisés de son secours, nous achèverons heureusement cet exercice.

Ulysse se lève alors; il applaudit au discours d'Antinoüs, et demande cependant la permission de manier un moment cet arc, pour éprouver ses forces, et voir si elles sont encore entières, et comme elles étaient avant ses fatigues et ses malheurs.

Malheureux vagabond, lui dit Antinoüs irrité, ainsi que tous les poursuivants, de tant d'audace; le vin te trouble la raison : demeure en repos, ne cherche point à entrer en lice avec des hommes si fort au-dessus de toi.

Pourquoi non? dit Pénélope : cet étranger n'aspire pas sans doute à m'épouser; je me flatte qu'il n'est pas assez insensé pour se bercer d'une telle espérance.

Mais, dit Eurymaque, quelle humiliation pour nous, grande princesse, si un vil mendiant nous surpassait en force et en adresse!

C'est votre conduite, lui répliqua la reine, qui doit vous couvrir de confusion. Donnez-lui donc cet arc, afin que nous voyions ce qu'il sait faire : s'il vient à bout de le tendre, je lui donnerai une belle tunique, un beau manteau, des brodequins, une épée, un long javelot, et je le ferai conduire où il voudra.

Eumée remet l'arc entre les mains d'Ulysse; Pénélope se retire dans son appartement par le conseil de Télémaque, et ce jeune prince ordonne à Euryclée d'en fermer les portes, afin qu'aucune des femmes de sa mère ne puisse en sortir. Ulysse alors examine son arc, s'assure qu'il est en bon état, et soutient, sans s'émouvoir, toutes les mauvaises plaisanteries des poursuivants; il le tend ensuite, sans aucun effort, et aussi facilement qu'un maître de lyre tend une cheville. Pour éprouver la corde, il la lâcha; la corde lâchée résonna, et fit un bruit semblable à la voix de l'hirondelle. Après cette épreuve, il prend la flèche, il l'ajuste sans se lever de son siége, et tire avec tant de justesse qu'il enfile les anneaux de tous les piliers. Jeune prince, dit-il ensuite

à son fils, votre hôte ne vous fait point de honte; il n'a point manqué le but; je ne méritais point le mépris et les reproches des poursuivants.

En même temps il fait signe à Télémaque, qui l'entend, prend son épée, s'arme d'une bonne pique, et se tient debout près du siége de son père.

PRÉCIS DU LIVRE XXII.

Ulysse jette ses haillons, saute sur le seuil de la porte avec son arc et son carquois, verse à ses pieds toutes ses flèches; et s'adressant aux poursuivants : Il est temps que tout ceci change de face, et que je me propose un but plus sérieux; nous verrons si j'y atteindrai, et si Apollon m'accordera cette gloire.

Il dit, et tire en même temps sur Antinoüs : il portait à la bouche une coupe pleine de vin; la pensée de la mort était alors bien éloignée de lui; il tombe percé à la gorge, et inonde la table de son sang. Les convives jettent un grand cri; ils se lèvent, courent aux armes : mais ils ne trouvent ni bouclier ni pique; Ulysse avait eu la précaution de les faire enlever. Ne pouvant donc pas lui résister par la force, ils tâchent de l'intimider par des injures. Ulysse, les regardant avec des yeux terribles, se fit alors connaître. Lâches, leur dit-il, vous ne vous attendiez pas que je reviendrais des rivages de Troie, et, dans cette confiance, vous consumiez ici tous mes biens, vous déshonoriez ma maison par vos infâmes débauches, et vous poursuiviez ma femme, sans vous remettre devant les yeux ni la crainte des dieux ni la vengeance des hommes.

Il dit, et une pâle frayeur glace leurs esprits. Le seul Eurymaque eut l'assurance de lui répondre que, s'il était véritablement Ulysse, il avait raison de se plaindre; mais qu'Antinoüs était le plus coupable, qu'il s'en était vengé, et que pour eux ils étaient prêts à réparer tous les dommages qu'ils lui avaient faits.

Non, non, répliqua le roi d'Ithaque; ce ne sont pas vos biens qui pourront me satisfaire, j'en veux à votre vie; vous n'avez qu'à vous défendre ou à prendre la fuite.

Eurymaque alors tire son épée, se lance sur Ulysse; celui-ci le prévient, et lui perce le cœur d'une flèche. Amphinome tombe sous les coups de Télémaque, qui lui laisse la pique dans le corps, et avertit son père qu'il va chercher des javelots et des boucliers, et armer les deux fidèles pasteurs qu'il avait chargés de garder les portes. Allez, mon fils, répondit Ulysse; apportez-moi ces armes; j'ai encore assez de flèches pour me défendre quelque temps : mais ne tardez pas; car on forcerait enfin ce poste que je défends tout seul.

Télémaque, sans perdre un moment, monte à l'appartement où étaient les armes; il en apporte pour son père, pour lui-même, pour le fidèle Eumée, et pour Philétius. Mélanthius, voyant que le fils d'Ulysse avait négligé de fermer la porte de l'arsenal, y monte par un escalier dérobé, et en rapporte aux poursuivants des boucliers, des casques et des javelots. Ulysse, s'apercevant de la trahison de Mélanthius, et le voyant enfiler encore l'escalier dérobé, ordonne à Eumée et à Philétius de le suivre, de le saisir, de le lier, de le suspendre à une colonne de l'appartement, et de le laisser là tout en vie souffrir longtemps les peines qu'il a méritées. L'ordre est ponctuellement exécuté.

Mais les amants de Pénélope, bien armés, se préparent au combat, semblent ne respirer que le sang et le carnage. Minerve alors, sous la figure de Mentor, se joint à Ulysse qui la reconnaît, et l'exhorte à l'aider à se défendre. Les poursuivants, qui la prennent pour le véritable Mentor, cherchent à l'intimider par les plus terribles menaces. Minerve en fut indignée, et disparut après avoir encouragé Ulysse et Télémaque : mais elle rendit inutiles les efforts de leurs ennemis, et détourna tous les coups qu'ils voulaient porter au roi d'Ithaque. Il n'en fut pas de même de ceux d'Ulysse; les quatre plus braves tombèrent sous ses traits, et le reste ne tarda pas à périr victime de sa vengeance.

Le chantre Phémius, cherchant à éviter la mort, et ne pouvant l'éviter par la fuite, vint alors se jeter aux pieds d'Ulysse. Fils de Laërte, lui dit-il, vous me voyez à vos genoux; ayez pitié de moi, donnez-moi la vie. Vous auriez une douleur amère d'avoir fait périr un chantre qui fait les délices des hommes et des dieux; je n'ai eu dans mon art d'autre maître que mon génie. C'est malgré moi que je suis venu dans votre palais pendant votre absence. Pouvais-je résister à des princes si fiers, et qui avaient en main l'autorité et la force?

Télémaque intercéda pour Phémius, et pria aussi son père d'épargner le héraut Médon, qui a pris tant de soin de son enfance. Médon, encouragé par la supplique de Télémaque, se montra alors, et sortit de dessous un siége où il s'était couvert d'une peau de bœuf nouvellement dépouillé. Ulysse leur accorda la vie à tous les deux, et les fit sortir de ce lieu de carnage.

Après avoir fait mordre la poussière à tous les poursuivants, il appelle Euryclée, et lui demande le nom des femmes de Pénélope qui ont participé à leurs crimes; elles paraissent tremblantes et le visage couvert de larmes. Ulysse leur ordonne d'emporter les morts, de nettoyer la salle, et de laver les siéges et la table; après quoi, pour les punir de leur trahison et de leurs désordres, il les condamne toutes à perdre la vie.

Cette horrible exécution faite, Ulysse, pour purifier son palais, demande du feu et du soufre, et fait descendre ensuite dans la salle les autres femmes de Pénélope; elles se jetèrent à l'envi au cou de ce prince : il les reconnut toutes, et répondit à leurs caresses par des larmes et des sanglots.

PRÉCIS DU LIVRE XXIII.

Euryclée, transportée de joie, monte à l'appartement de la reine. Le zèle lui redonne les forces de la jeunesse; elle marche d'un pas ferme et assuré, et dans un moment elle arrive près du lit de la princesse, et lui crie : Éveillez-vous, ma chère Pénélope; Ulysse est enfin revenu, il est dans ce palais, il s'est vengé des princes qui aspiraient à votre main.

La sage Pénélope, éveillée, lui répond, dans sa sur-

prise : Pourquoi venez-vous me tromper? pourquoi troubler un sommeil qui suspendait toutes mes douleurs?

Je ne vous trompe pas, réplique Euryclée; Ulysse est de retour; c'est l'étranger même à qui vous avez parlé, et qu'on a si maltraité dans votre maison.

Pénélope alors ouvre son cœur à la joie, saute de son lit, embrasse sa chère nourrice, et la conjure de lui dire la vérité, et de lui raconter comment on a pu se défaire en si peu de temps de tant de concurrents. Puis, retombant dans ses inquiétudes, elle lui dit : Ce sont des contes que tout ce que vous me rapportez. N'est-ce pas quelqu'un des immortels, qui, ne pouvant souffrir les mauvaises actions de ces princes, leur a donné la mort? Pour mon cher Ulysse, il a perdu toute espérance de retour : il a perdu la vie! Descendons néanmoins, allons trouver mon fils, et voir l'auteur de ce grand exploit.

En finissant ces mots, elle s'avance en délibérant sur la conduite qu'elle devait tenir. La crainte de donner dans quelque piége funeste à son honneur la rendit très-réservée. Télémaque, surpris de son embarras, lui reproche sa froideur; elle s'excuse sur le saisissement que lui cause toute cette aventure. Je n'ai, dit-elle, la force ni de parler à cet étranger, ni de le regarder; mais s'il est véritablement mon cher Ulysse, il lui est fort aisé de se faire connaître sûrement.

Ulysse dit alors, en souriant, à Télémaque : Mon fils, donnez le temps à votre mère de m'examiner; laissez-la me faire des questions : elle me méconnaît, parce qu'elle me voit malpropre et couvert de haillons; elle ne peut s'imaginer que je sois Ulysse : cela changera. Pensons à nous mettre à couvert des suites que nous devons craindre de tant de princes immolés à notre vengeance; tâchons de donner le change au public, avant que le bruit de cette expédition éclate; mettons tout en ordre dans la maison; prenons le bain; parons-nous de nos plus beaux habits; que tout le palais retentisse de cris de joie et d'allégresse, et que le peuple trompé s'imagine que Pénélope a fait son choix, et vient de donner la main à un de ses prétendants.

On exécute les ordres d'Ulysse. Lui-même, après s'être baigné et parfumé, se couvre d'habits magnifiques : Minerve lui donne un éclat extraordinaire de beauté et de bonne mine. Il va se présenter à la reine; il s'asseoit auprès d'elle; il lui reproche son air d'indifférence.

Prince, lui répond Pénélope, mon embarras ne vient ni de fierté ni de mépris. Vous me paraissez Ulysse : mais je ne me fie pas encore assez à mes yeux; et la fidélité que je dois à mon mari, et ce que je me dois à moi-même, demandent les plus exactes précautions et les sûretés les plus grandes. Mais, Euryclée, allez, faites porter hors de la chambre de mon mari le lit qu'il s'est fait lui-même : garnissez-le de tout ce que nous avons de meilleur et de plus beau, afin qu'il aille prendre du repos.

Cela est impossible, répondit Ulysse, à moins qu'on n'ait scié les pieds de ce lit qui étaient attachés au plancher.

A ces mots, la reine tombe presque évanouie; elle ne doute plus que ce ne soit son cher Ulysse. Enfin, revenue de sa faiblesse, elle court à lui le visage baigné de pleurs; et en l'embrassant [illegible] ues d'une véritable tendresse, elle lui dit : Mon cher Ulysse, ne soyez point irrité contre moi, ne me faites plus de reproches. Depuis votre départ, j'ai été dans une appréhension continuelle que quelqu'un ne vînt me surprendre par des apparences trompeuses. Combien d'exemples de ces surprises! Hélène même, quoique fille de Jupiter, ne fut-elle pas trompée? Présentement que vous m'en donnez des preuves si fortes, je vous reconnais pour mon cher Ulysse que je pleure depuis si longtemps.

Ces paroles attendrirent Ulysse, et le remplirent d'admiration pour la vertu et la prudence de Pénélope. Hélas! lui dit-il alors en soupirant, nous ne sommes pas encore à la fin de tous nos travaux; il m'en reste un à entreprendre, et c'est le plus long et le plus difficile, comme Tirésias me le déclara le jour que je descendis dans le ténébreux palais de Pluton, pour consulter ce devin sur les moyens de retourner dans ma patrie.

Quel est-il? répliqua Pénélope : comment se terminera-t-il?

Heureusement, lui répondit Ulysse; et le devin m'a assuré que la mort ne trancherait le fil de mes jours qu'au bout d'une longue et paisible vieillesse; qu'après que j'aurais rendu mon peuple heureux et florissant.

Ulysse lui raconta ensuite tout ce qu'il avait éprouvé de malheurs, tout ce qu'il avait couru de dangers depuis son départ de Troie : il commença par la défaite des Ciconiens; il lui fit le détail des cruautés du cyclope Polyphême, et de la vengeance qu'il avait tirée du meurtre de ses compagnons, que ce monstre avait dévorés; il lui raconta son arrivée chez Éole, les caresses insidieuses de Circé, sa descente aux enfers pour y consulter l'âme de Tirésias; il lui peignit le rivage des Syrènes, les merveilles de leurs chants et le péril qu'il y avait à les entendre; il lui parla des écueils effroyables de Charybde et de Scylla, de son arrivée dans l'île de Trinacrie, de l'imprudence de ses compagnons qui tuèrent les bœufs du Soleil, du naufrage et de la mort de ses compagnons, en punition de ce crime, et de la pitié que les dieux eurent de lui en le faisant aborder seul dans l'île de Calypso; il n'oublia pas les efforts de la déesse pour le retenir, ni les offres qu'elle lui fit de l'immortalité. Enfin il lui raconta comment, après tant de travaux, il était arrivé chez les Phéaciens, et de là à Ithaque.

Il finit là son histoire : le sommeil vint le délasser de ses fatigues; et, quand l'aurore parut, il partit pour aller embrasser son père, en ordonnant à Pénélope de se tenir dans son appartement, et de ne se laisser voir à personne.

PRÉCIS DU LIVRE XXIV.

Cependant Mercure avait assemblé les âmes des poursuivants de Pénélope. Il tenait à la main sa verge d'or, et ces âmes le suivaient avec une espèce de frémissement. Arrivées dans la prairie d'Asphodèle, où habitent les ombres, elles trouvèrent l'âme d'Achille, celle de Patrocle, celle d'Antiloque, celle d'Ajax, le plus beau et le plus vaillant des Grecs après le fils de Pélée. L'âme d'Agamemnon était

venne les joindre. Achille, s'adressant la parole, lui dit : Fils d'Atrée, nous pensions que de tous les héros vous étiez le plus chéri du maître du tonnerre; la Parque inexorable a donc tranché le fil de vos jours avant le temps?

Fils de Pélée, lui répondit Agamemnon, que vous êtes heureux d'avoir terminé votre vie sur le rivage d'Ilion! les plus braves des Grecs et des Troyens furent tués autour de vous, et jamais guerrier ne fut pleuré plus amèrement, jamais monarque ne reçut tant d'honneurs au moment de ses funérailles. La déesse votre mère, avertie par nos cris de votre mort funeste, sortit de la mer avec ses nymphes; elles environnèrent votre bûcher : et quand les flammes de Vulcain eurent achevé de vous consumer, elle nous donna une urne d'or, présent de Bacchus et chef-d'œuvre de Vulcain, pour renfermer vos cendres précieuses avec celles de votre ami Patrocle. Toute l'armée travailla ensuite à vous élever un magnifique tombeau sur le rivage de l'Hellespont. Oui, divin Achille, la mort même n'a eu aucun pouvoir sur votre nom; il passera d'âge en âge, avec votre gloire, jusqu'à la dernière postérité. Et moi, quel avantage ai-je retiré de mes travaux? J'ai péri honteusement, victime du traître Égisthe et de ma détestable femme.

Ils s'entretenaient encore, lorsque Mercure leur présenta les âmes des poursuivants. Achille et Agamemnon ne les virent pas plus tôt, qu'ils s'avancèrent au-devant d'elles; ils reconnurent le fils de Mélanthée, le vaillant Amphimédon. Quel accident, lui dirent-ils, a fait descendre dans ce séjour ténébreux une si nombreuse et si vaillante jeunesse?

C'est, répondit Amphimédon, la colère d'Ulysse : nous le croyions enseveli sous les eaux; nous poursuivions la main de Pénélope : elle ne rejetait ni n'acceptait aucun de nous; mais elle nous faisait de vaines et inutiles promesses, dans l'espérance que son cher et vaillant Ulysse viendrait tôt ou tard la délivrer de nos poursuites. Il est arrivé après vingt ans de courses et de travaux; et aidé de son seul Télémaque, il s'est, comme vous le voyez, cruellement vengé de notre témérité et de notre insolence.

Ah! s'écria aussitôt Agamemnon, que vous êtes heureux, fils de Laërte, d'avoir trouvé une femme si sage et si vertueuse! Quelle prudence dans cette fille d'Icarius! quelle fidélité pour son mari! La mémoire de sa vertu ne mourra jamais; et pour l'instruction des mortels, elle recevra l'hommage de tous les siècles. Pour la fille de Tyndare, elle sera le sujet de chants odieux et tragiques, et son nom sera à jamais couvert de honte et d'opprobre.

Ainsi s'entretenaient ces ombres dans le royaume de Pluton. Cependant Ulysse et Télémaque arrivent à la campagne du vieux Laërte : elle consistait en quelques pièces de terre qu'il avait augmentées par ses soins et par son travail, et dans une petite maison qu'il avait bâtie; tout auprès l'on voyait une espèce de ferme où logeaient ses domestiques peu nombreux qu'il avait conservés : il avait auprès de lui une vieille femme de Sicile, qui gouvernait sa maison, et prenait un grand soin de sa vieillesse dans ce désert où il s'était confiné. Ulysse ordonna à son fils, et aux bergers qui l'accompagnaient, de se retirer dans la maison, d'y porter ses armes et d'y préparer le dîner. Pour lui, il s'avança vers un grand verger où il trouva son père seul, occupé à arracher les mauvaises herbes qui croissaient autour d'un jeune arbre : il était vêtu d'une tunique fort usée, portait de vieilles bottines de cuir, avait aux mains des gants fort épais, et sur la tête un casque de peau de chèvre.

Quand Ulysse aperçut son père dans cet équipage pauvre et lugubre, il ne put retenir ses larmes : puis, se déterminant à l'aborder, et craignant de se faire connaître trop promptement, il feignit d'être un étranger qui doutait s'il était dans l'île d'Ithaque. Il lui demande donc quelle est la région où il se trouve, le félicite sur le succès de ses travaux, la propreté de son jardin, et l'abondance de légumes et de fruits qu'il lui procurait. Vous êtes, ajouta-t-il, vêtu comme un pauvre esclave, et cependant vous avez la mine d'un roi; que ne jouissez-vous donc du repos et des avantages que vous pourriez avoir!

Il lui parla ensuite d'Ulysse, de l'hospitalité qu'il lui avait donnée, des présents qu'il lui avait faits. Hélas! s'écria Laërte au nom d'Ulysse, mon cher fils n'est plus! s'il était vivant, il répondrait à votre générosité.

Après ces mots, le vieillard tombe presque de faiblesse; Ulysse se jette alors tendrement à son cou, et lui dit : Mon père, je suis celui que vous pleurez. Si vous êtes Ulysse ce fils si cher, répondit Laërte, donnez-moi un signe certain qui me force à vous croire.

Ulysse alors lui montre la cicatrice de l'énorme plaie que lui fit autrefois un sanglier sur le mont Parnasse, lorsqu'il alla voir son grand-père Autolycus. Si ce signe ne suffit pas, je vais vous montrer dans ce jardin les arbres que vous me donnâtes autrefois, lorsque dans mon enfance je vous les demandai. Je vous en dirai le nombre et l'espèce.

A ces mots, le cœur et les genoux manquent à Laërte mais revenu bientôt à lui, il s'écrie : Grand Jupiter! il y a donc encore des dieux dans l'Olympe, puisque ces impies poursuivants ont été punis de leurs violences et de leurs injustices! Mais ne voudrait-on pas venger leur mort

Ne craignez rien, répond Ulysse : allons dans votre maison, où j'ai envoyé Télémaque avec Eumée et Philétius, pour nous préparer à manger.

Ils entrent : la vielle Sicilienne baigne son maître Laërte, le parfume d'essence, et lui donne un habit magnifique pour honorer ce grand jour. Dolius arrive aussi avec ses enfants : nouvelle reconnaissance très-attendrissante. On se met à table; et à peine a-t-on dîné, qu'on apprend qu'Eupithès, à la tête des habitants d'Ithaque, qu'il avait soulevés pour venger la mort de son fils Antinoüs, arrivait pour attaquer Ulysse.

On prend les armes. Laërte et Dolius s'en couvrent comme les autres, quoiqu'ils soient accablés sous le poids des ans. Ulysse fait ouvrir les portes; il sort fièrement à la tête de sa petite troupe, et dit à Télémaque : Mon fils, voici une occasion de vous distinguer, et de montrer ce que vous êtes; ne déshonorez pas vos ancêtres, dont la valeur est célèbre dans tout l'univers.

Mon père, répondit Télémaque, j'espère que ni vous, ni Laërte, vous n'aurez point à rougir de moi, et que vous reconnaîtrez votre sang.

Laërte, ravi d'entendre ces paroles d'une si noble fierté,

s'écrie : Quel jour pour moi ! quelle joie ! Je vois de mes yeux mon fils et mon petit-fils disputer de valeur, et se montrer à l'envi dignes de leur naissance.

Il s'avance, et fortifié par Minerve qu'il invoque, il lance sa pique avec roideur ; elle va donner dans le casque d'Eupithès, dont elle perce et brise le crâne. Ulysse alors et son généreux fils se jettent sur la troupe, déconcertée de la mort de leur chef ; ils portent la mort dans tous les rangs, et il ne s'en serait pas échappé un seul, si Minerve, en inspirant aux ennemis une telle frayeur que les armes leur tombaient des mains, n'eût aussi inspiré à Ulysse des sentiments de compassion et de paix. Cette déesse, sous la figure du sage Mentor, en dicta les conditions, et l'on ne songea plus qu'à les cimenter par les sacrifices et les serments accoutumés.

FIN DE L'ODYSSÉE

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. L'ABBÉ DE FÉNELON,

POUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A LA PLACE DE M. PELLISSON,

Le mardi 31 mars 1693.

J'aurais besoin, messieurs, de succéder à l'éloquence de monsieur Pellisson aussi bien qu'à sa place, pour vous remercier de l'honneur que vous me faites aujourd'hui, et pour réparer dans cette compagnie la perte d'un homme si estimable.

Dès son enfance il apprit d'Homère, en le traduisant presque tout entier, à mettre dans les moindres peintures et de la vie et de la grâce; bientôt il fit sur la jurisprudence un ouvrage où l'on ne trouva d'autre défaut que celui de n'être pas conduit jusqu'à sa fin. Par de si beaux essais, il se hâtait, messieurs, d'arriver à ce qui passa pour son chef-d'œuvre; je veux dire l'Histoire de l'Académie. Il y montra son caractère, qui était la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux. Il osait heureusement, pour parler comme Horace. Ses mains faisaient naître les fleurs de tous côtés; tout ce qu'il touchait était embelli. Des plus viles herbes des champs, il savait faire des couronnes pour les héros; et la regle si nécessaire aux autres de ne toucher jamais que ce qu'on peut orner, ne semblait pas faite pour lui. Son style noble et léger ressemblait à la démarche des divinités fabuleuses, qui coulaient dans les airs sans poser le pied sur la terre. Il racontait (vous le savez mieux que moi, messieurs), avec un tel choix des circonstances, avec une si agréable variété, avec un tour si propre et si nouveau jusque dans les choses les plus communes, avec tant d'industrie pour enchaîner les faits les uns dans les autres, avec tant d'art pour transporter le lecteur dans les temps où les choses s'étaient passées, qu'on s'imagine y être, et qu'on s'oublie dans le doux tissu de ses narrations.

Tout le monde y a lu avec plaisir la naissance de l'Académie. Chacun, pendant cette lecture, croit être dans la maison de M. Conrat, qui en fut comme le berceau. Chacun se plaît à remarquer la simplicité, l'ordre, la politesse, l'élégance, qui régnaient dans ses premières assemblées, et qui attirèrent les regards d'un puissant ministre; ensuite les jalousies et les ombrages qui troublèrent ces beaux commencements; enfin l'éclat qu'eut cette compagnie par les ouvrages des premiers académiciens. Vous y reconnaissez l'illustre Racan, héritier de l'harmonie de Malherbe; Vaugelas, dont l'oreille fut si délicate pour la pureté de la langue; Corneille, grand et hardi dans ses caractères où est marquée une main de maître; Voiture, toujours accompagné de grâces les plus riantes et les plus légères. On y trouve le mérite et la vertu joints à l'érudition et à la délicatesse, la naissance et les dignités avec le goût exquis des lettres. Mais je m'engage insensiblement au delà de mes bornes : en parlant des morts je m'approche trop des vivants, dont je blesserais la modestie par mes louanges.

Pendant cet heureux renouvellement des lettres, M. Pellisson présente un beau spectacle à la postérité. Armand, cardinal de Richelieu, changeait alors la face de l'Europe, et recueillant les débris de nos guerres civiles, posait les vrais fondements d'une puissance supérieure à toutes les autres. Pénétrant dans le secret de nos ennemis, et impénétrable pour celui de son maître, il remuait de son cabinet les plus profonds ressorts dans les cours étrangères

pour tenir nos voisins toujours divisés. Constant dans ses maximes, inviolable dans ses promesses, il faisait sentir ce que peuvent la réputation du gouvernement et la confiance des alliés. Né pour connaître les hommes et pour les employer selon leurs talents, il les attachait par le cœur à sa personne et à ses desseins pour l'État. Par ces puissants moyens, il portait chaque jour des coups mortels à l'impérieuse maison d'Autriche, qui menaçait de son joug tous les pays chrétiens. En même temps il faisait au dedans du royaume la plus nécessaire de toutes les conquêtes, domptant l'hérésie tant de fois rebelle. Enfin, ce qu'il trouva le plus difficile, il calmait une cour orageuse, où les grands, inquiets et jaloux, étaient en possession de l'indépendance. Aussi le temps, qui efface les autres noms, fait croître le sien; et à mesure qu'il s'éloigne de nous, il est mieux dans son point de vue. Mais, parmi ses pénibles veilles, il sut se faire un doux loisir pour se délasser par le charme de l'éloquence et de la poésie. Il reçut dans son sein l'Académie naissante : un magistrat éclairé et amateur des lettres en prit après lui la protection : Louis y a ajouté l'éclat qu'il répand sur tout ce qu'il favorise de ses regards; à l'ombre de son grand nom, on ne cesse point ici de rechercher la pureté et la délicatesse de notre langue.

Depuis que des hommes savants et judicieux ont remonté aux véritables règles, on n'abuse plus, comme on le faisait autrefois, de l'esprit et de la parole; on a pris un genre d'écrire plus simple, plus naturel, plus court, plus nerveux, plus précis. On ne s'attache plus aux paroles que pour exprimer toute la force des pensées; et on n'admet que les pensées vraies, solides, concluantes pour le sujet où l'on se renferme. L'érudition, autrefois si fastueuse, ne se montre plus que pour le besoin; l'esprit même se cache, parce que toute la perfection de l'art consiste à imiter si naïvement la simple nature, qu'on le prenne pour elle. Ainsi on ne donne plus le nom d'esprit à une imagination éblouissante; on le réserve pour un génie réglé et correct qui tourne tout en sentiment, qui suit pas à pas la nature toujours simple et gracieuse, qui ramène toutes les pensées aux principes de la raison, et qui ne trouve beau que ce qui est véritable. On a senti même en nos jours que le style fleuri, quelque doux et quelque agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre, et que le vrai genre sublime, dédaignant tous les ornements empruntés, ne se trouve que dans le simple.

On a enfin compris, messieurs, qu'il faut écrire comme les Raphaël, les Carraches et les Poussin ont peint, non pour chercher de merveilleux caprices, et pour faire admirer leur imagination en se jouant du pinceau, mais pour peindre d'après nature. On a reconnu aussi que les beautés du discours ressemblent à celles de l'architecture. Les ouvrages les plus hardis et les plus façonnés du gothique ne sont pas les meilleurs. Il ne faut admettre dans un édifice aucune partie destinée au seul ornement; mais, visant toujours aux belles proportions, on doit tourner en ornement toutes les parties nécessaires à soutenir un édifice.

Ainsi on retranche d'un discours tous les ornements affectés qui ne servent ni à démêler ce qui est obscur, ni à peindre vivement ce qu'on veut mettre devant les yeux, ni à prouver une vérité par divers tours sensibles, ni à remuer les passions, qui sont les seuls ressorts capables d'intéresser et de persuader l'auditeur; car la passion est l'âme de la parole. Tel a été, messieurs, depuis environ soixante ans, le progrès des lettres, que M. Pellisson aurait dépeint pour la gloire de notre siècle, s'il eût été libre de continuer son Histoire de l'Académie.

Un ministre, attentif à attirer à lui tout ce qui brillait, l'enleva aux lettres et le jeta dans les affaires : alors quelle droiture, quelle probité, quelle reconnaissance constante pour son bienfaiteur! Dans un emploi de confiance il ne songea qu'à faire du bien, qu'à découvrir le mérite et à le mettre en œuvre. Pour montrer toute sa vertu, il ne lui manquait que d'être malheureux. Il le fut, messieurs : dans sa prison éclatèrent son innocence et son courage; la Bastille devint une douce solitude où il faisait fleurir les lettres.

Heureuse captivité! liens salutaires, qui réduisirent enfin sous le joug de la foi cet esprit trop indépendant! Il chercha pendant ce loisir, dans les sources de la tradition, de quoi combattre la vérité; mais la vérité le vainquit, et se montra à lui avec tous ses charmes. Il sortit de sa prison honoré de l'estime et des bontés du roi : mais, ce qui est bien plus grand, il en sortit étant déjà dans son cœur humble enfant de l'Église. La sincérité et le désintéressement de sa conversion lui en firent retarder la cérémonie, de peur qu'elle ne fût récompensée par une place que ses talents pouvaient lui attirer, et qu'un autre moins vertueux que lui aurait recherchée.

Depuis ce moment il ne cessa de parler, d'écrire, d'agir, de répandre les grâces du prince, pour ramener ses frères errants. Heureux fruits des plus funestes erreurs! Il faut avoir senti, par sa propre expérience, tout ce qu'il en coûte dans ce passage des ténèbres à la lumière, pour avoir la vivacité, la patience, la tendresse, la délicatesse de charité, qui éclatent dans ses écrits de controverse.

Nous l'avons vu, malgré sa défaillance, se traîner encore au pied des autels jusqu'à la veille de sa mort, pour célébrer, disait-il, sa fête et l'anniversaire de sa conversion. Hélas! nous l'avons vu, séduit par son zèle et par son courage, nous promettre, d'une voix mourante, qu'il achèverait son grand ouvrage sur l'Eucharistie; oui, je l'ai vu les larmes aux yeux, je l'ai entendu; il m'a dit tout ce qu'un catholique nourri depuis tant d'années des paroles de la foi peut dire pour se préparer à recevoir les sacrements avec ferveur. La mort, il est vrai, le surprit, venant sous l'apparence du sommeil : mais elle le trouva dans la préparation des vrais fidèles.

Au reste, messieurs, ses travaux pour la magistrature et pour les affaires de religion que le roi lui avait confiées ne l'empêchaient pas de s'appliquer aux belles lettres, pour lesquelles il était né. Sa plume fut d'abord choisie pour écrire le règne présent. Avec quelle joie verrons-nous, messieurs, dans cette histoire, un prince qui, dès sa plus grande jeunesse, achève, par sa fermeté, ce que le grand Henri, son aïeul, osa à peine commencer. Louis étouffe la rage du duel altéré du plus noble sang des Français; il relève son autorité abattue, règle ses finances, discipline ses troupes. Tandis que d'une main il fait tomber à ses pieds les murs de tant de villes fortes aux yeux de tous ses ennemis consternés, de l'autre il fait fleurir, par ses bienfaits, les sciences et les beaux-arts dans le sein tranquille de la France.

Mais que vois-je, messieurs? une nouvelle conjuration de cent peuples qui frémissent autour de nous pour assiéger, disent-ils, ce grand royaume comme une seule place. C'est l'hérésie, presque déracinée par le zèle de Louis, qui se ranime et qui rassemble tant de puissances. Un prince ambitieux ose, dans son usurpation, prendre le nom de libérateur : il réunit les protestants et il divise les catholiques.

Louis seul, pendant cinq années, remporte des victoires et fait des conquêtes de tous côtés sur cette ligue qui se vantait de l'accabler sans peine et de ravager nos provinces; Louis seul soutient, avec toutes les marques les plus naturelles d'un cœur noble et tendre, la majesté de tous les rois en la personne d'un roi indignement renversé du trône. Qui racontera ces merveilles, messieurs?

Mais qui osera dépeindre Louis dans cette dernière campagne, encore plus grand par sa patience que par sa conquête! Il choisit la plus inaccessible place des Pays-Bas : il trouve un rocher escarpé, deux profondes rivières qui l'environnent, plusieurs places fortifiées dans une seule; au dedans une armée entière pour garnison; au dehors la face de la terre couverte de troupes innombrables d'Allemands, d'Anglais, de Hollandais, d'Espagnols, sous un chef accoutumé à risquer tout dans les batailles. La saison se dérègle, on voit une espèce de déluge au milieu de l'été; toute la nature semble s'opposer à Louis. En même temps il apprend qu'une partie de sa flotte, invincible par son courage, mais accablée par le nombre des ennemis, a été brûlée; et il supporte l'adversité comme si elle lui était ordinaire. Il paraît doux et tranquille dans les difficultés, plein de ressources dans les accidents imprévus, humain envers les assiégés, jusqu'à prolonger un siége si périlleux, pour épargner une ville qui lui résiste et qu'il peut foudroyer. Ce n'est ni en la multitude de ses soldats aguerris, ni en la noble ardeur de ses officiers, ni en son propre courage, ressource de toute l'armée, ni en ses victoires passées, qu'il met sa confiance; il la place encore plus haut, dans un asile inaccessible, qui est le sein de Dieu même. Il revient enfin victorieux, les yeux baissés sous la puissante main du Très-Haut, qui donne et qui ôte la victoire comme il lui plaît; et, ce qui est plus beau que tous les triomphes, il défend qu'on le loue.

Dans cette grandeur simple et modeste, qui est au-dessus, non-seulement des louanges, mais encore des événements, puisse-t-il, messieurs, puisse-t-il ne se confier jamais qu'en la vertu, n'écouter que la vérité, ne vouloir que la justice, être connu de ses ennemis (ce souhait comprend toute la félicité de l'Europe) : devenir l'arbitre des nations après avoir guéri leur jalousie, faire sentir toute sa bonté à son peuple dans une paix profonde, être longtemps les délices du genre humain, et ne régner sur les hommes que pour faire régner Dieu au-dessus de lui!

Voilà messieurs, ce que monsieur Pellisson aurait éternisé dans son Histoire : l'Académie a fourni d'autres hommes dont la voix est assez forte pour le faire entendre aux siècles les plus reculés. Mais une matière si vaste vous invite tous à écrire : travaillez donc tous à l'envi, messieurs, pour célébrer un si beau règne. Je ne saurais mieux témoigner mon zèle à cette compagnie que par un souhait si digne d'elle.

RÉPONSE

DE M. BERGERET,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE.

MONSIEUR,

Le public, qui sait combien l'Académie française a perdu à la mort de monsieur Pellisson, n'a pas

plus tôt ouï nommer le successeur qu'elle lui donne, qu'en même temps il l'a louée de la justice de son choix, et de savoir si heureusement réparer ses plus grandes pertes.

Celle-ci n'est pas une perte particulière qui ne regarde que nous; toute la république des lettres y est intéressée, et nous pouvons nous assurer que tous ceux qui les aiment regretteront notre illustre confrère.

Les ouvrages qu'il a faits, en quelque genre que ce soit, ont toujours eu l'approbation publique, qui n'est point sujette à la flatterie, et qui ne se donne qu'au mérite.

Ses poésies, soit galantes, soit morales, soit héroïques, soit chrétiennes, ont chacune le caractère naturel qu'elles doivent avoir, avec un tour et un agrément que lui seul pouvait leur donner.

C'est lui aussi qui, pour faire naître dans les autres et pour y perpétuer, à la gloire de notre nation, l'esprit et le feu de la poésie qui brillait en lui, a toujours donné, depuis vingt ans, le prix des vers qui a été distribué par l'Académie.

Tout ce qu'il a écrit en prose sur les matières les plus différentes a été généralement estimé.

L'Histoire de l'Académie française, par où il a commencé, laisse dans l'esprit de tous ceux qui la lisent, un désir de voir celle du roi qu'il a depuis écrite, et que dès lors on le jugea capable d'écrire.

Le panégyrique du roi, qu'il prononça dans la place où j'ai l'honneur d'être, fut aussitôt traduit en plusieurs langues, à l'honneur de la nôtre.

La belle et éloquente préface qu'il a mise à la tête des Œuvres de Sarazin, si connue et si estimée, a passé pour un chef-d'œuvre en ce genre-là.

Sa paraphrase sur les Institutes de Justinien est écrite d'une pureté et d'une élégance dont on ne croyait pas jusqu'alors que cette matière fût capable.

Il y a, dans les prières qu'il a faites pour dire pendant la messe, un feu divin et une sainte onction qui marquent tous les sentiments d'une véritable piété.

Ses ouvrages de controverse, éloignés de toutes sortes d'emportements, ont une certaine tendresse qui gagne le cœur de ceux dont il veut convaincre l'esprit, et la foi y est partout inséparable de la charité.

Il avait fort avancé un grand ouvrage pour défendre la vérité du mystère de l'Eucharistie contre les faux raisonnements des hérétiques : c'est sur un ouvrage si catholique et si saint que la mort est venue le surprendre. Heureux d'avoir expiré, le cœur plein de ces pensées et de ces sentiments!

Le plus grand honneur que l'Académie française lui pouvait faire après tant de réputation qu'il s'est acquise, c'était, monsieur, de vous nommer pour être son successeur, et de faire connaître au public que pour bien remplir la place d'un académicien comme lui, elle a jugé qu'il en fallait un comme vous.

Je sais bien que c'est faire violence à votre modestie, que de parler ici de votre mérite : mais c'est une obligation que l'Académie s'est imposée elle-même de justifier publiquement son choix; et je dois vous dire, en son nom, que nulle autre considération que celle de votre mérite personnel ne l'a obligée à vous donner son suffrage.

Elle ne l'a point donné à l'ancienne et illustre noblesse de votre maison, ni à la dignité et à l'importance de votre emploi, mais seulement aux grandes qualités qui vous y ont fait appeler.

On sait que vous aviez résolu de vous cacher toujours au monde, et qu'en cela votre modestie a été trompée par votre charité; car il est vrai que vous étant consacré tout entier aux missions apostoliques, où vous ne pensiez qu'à suivre les mouvements d'une charité chrétienne, vous avez fait paraître, sans y penser, une éloquence véritable et solide avec tous les talents acquis et naturels qui sont nécessaires pour la former.

Et quoique, ni dans vos discours, ni dans vos écrits, il n'y eût rien qui ressentît les lettres profanes, on ne pouvait pas douter que vous n'en eussiez une parfaite connaissance, au-dessus de laquelle vous saviez vous élever par la hauteur des mystères dont vous parliez pour la conversion des hérétiques et pour l'édification des fidèles.

Ce ministère tout apostolique, par lequel vous vous éloigniez de la cour, a été principalement ce qui a porté le roi à vous y appeler, ayant jugé que vous étiez d'autant plus capable de bien élever de jeunes princes, que vous aviez fait voir plus de charité pour le salut des peuples; et, dans cette pensée, il vous a joint à ce sage gouverneur dont la solide vertu a mérité qu'il ait été choisi pour un si grand emploi.

Le public apprit avec joie la part qui vous y était donnée, parce qu'il sait que vous avez toutes les vertus nécessaires pour faire connaître aux jeunes princes leurs véritables obligations, et pour leur dire, de la manière la plus touchante, que rien ne peut leur être plus glorieux que d'aimer les peuples et d'en être aimés.

L'obligation de vous acquitter d'une fonction si importante fit aussitôt briller en vous toutes ces rares qualités d'esprit dont on n'avait vu qu'une partie

dans vos exercices de piété : une vaste étendue de connaissances en tout genre d'érudition, sans confusion et sans embarras; un juste discernement pour en faire l'application et l'usage; un agrément et une facilité d'expression qui vient de la clarté et de la netteté des idées; une mémoire dans laquelle, comme dans une bibliothèque qui vous suit partout, vous trouvez à propos les exemples et les faits historiques dont vous avez besoin; une imagination de la beauté de celle qui fait les plus grands hommes dans tous les arts, et dont on sait, par expérience, que la force et la vivacité vous rendent les choses aussi présentes qu'elles le sont à ceux mêmes qui les ont devant les yeux.

Ainsi vous possédez avec avantage tout ce qu'on pouvait souhaiter, non-seulement pour former les mœurs des jeunes princes; ce qui est, sans comparaison, le plus important, mais encore pour leur polir et leur orner l'esprit; ce que vous faites avec d'autant plus de succès, que, par une douceur qui vous est propre, vous avez su leur rendre le travail aimable, et leur faire trouver du plaisir dans l'étude.

L'expérience ne pouvait être plus heureuse qu'elle l'a été jusqu'ici, puisque ces jeunes princes si dignes de leur naissance, la plus auguste du monde, sont avancés dans la connaissance des choses qu'ils doivent savoir, bien au delà de ce qu'on pouvait attendre; et ils font déjà l'honneur de leur âge, l'espérance de l'État, et le désespoir de nos ennemis.

Celui de ces jeunes princes que la Providence a destiné à monter un jour sur le trône est un de ces génies supérieurs qui ont un empire naturel sur les autres, et qui, dans l'ordre même de la raison, semblent être nés pour commander.

On peut dire que la nature lui a prodigué tous ses dons : vivacité d'esprit, beauté d'imagination, facilité de mémoire, justesse de discernement; et c'est par là qu'il est admiré chaque jour des courtisans les plus sages, principalement dans les reparties vives et ingénieuses qu'il fait à toute heure sur les différents sujets qui se présentent.

Jusqu'où n'ira point un si heureux naturel, aidé et soutenu d'une excellente éducation! Il est déjà si au-dessus de son âge, qu'en ne jugeant des choses que par les choses mêmes, on ne croirait jamais que les traductions qu'il a faites fussent les ouvrages d'un jeune prince de dix ans; tant il y a de bon sens, de justesse et de style.

Quel sujet d'espérance et de joie pour tous ceux qui suivent les lettres, de voir ce jeune prince qui se plaît ainsi à les cultiver lui-même, et qui, dans un âge si tendre, semble déjà vouloir partager avec César la gloire que ce conquérant s'est acquise par ses écrits!

Vous saurez, monsieur, vous servir heureusement d'une si belle inclination pour lui parler en faveur des lettres, pour lui en faire voir l'importance et la nécessité dans la politique, pour lui dire que c'est en aimant les lettres qu'un prince les fait fleurir dans ses États, qu'il y fait naître de grands hommes pour tous les grands emplois, et qu'il a toujours l'avantage de vaincre ses ennemis par le discours et par la raison; ce qui n'est pas moins glorieux, et souvent beaucoup plus utile que de les vaincre par la force et par la valeur.

Vous lui parlerez aussi quelquefois de l'Académie française. Vous lui ferez entendre qu'encore qu'elle semble n'être occupée que sur les mots, il faut pour cela qu'elle connaisse distinctement les choses dont les mots sont les signes; qu'il n'y a que les esprits naturellement grossiers qui n'ont aucun soin du langage, que de tout temps les hommes se sont distingués les uns des autres par la parole, comme ils sont distingués tous des animaux par la raison; et qu'enfin l'établissement de cette compagnie, dans le dessein de cultiver la langue, a été l'un des plus grands soins du plus grand ministre que la France ait jamais eu, parce qu'il comprenait parfaitement combien les choses dépendent souvent des paroles et des expressions, jusque-là même que les choses les plus saintes et les plus augustes perdent beaucoup de la vénération qui leur est due, quand elles sont exprimées dans un mauvais langage.

Ce serait donc un grand avantage pour notre siècle, au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé, si l'Académie française, comme il y a lieu de l'espérer, pouvait fixer le langage que nous parlons aujourd'hui, et l'empêcher de vieillir.

Ce serait avoir servi utilement l'Église et l'État, si, avec le secours d'un dictionnaire que le public verra dans peu de mois, la langue n'était plus sujette à changer; et si les grandes actions du roi, qui, pour être trop grandes, perdent beaucoup de leur éclat par la faiblesse de l'expression, n'en perdaient plus rien dans la suite par le changement du langage.

Il est vrai que, quoi qu'il arrive de notre langue, la gloire de Louis le Grand ne périra jamais. Le monde entier en est le dépositaire; et les autres nations ne sauraient écrire leur propre histoire sans parler de ses vertus et de ses conquêtes.

On ne peut pas douter que sa dernière campagne ne soit déjà écrite dans chacune des langues de tant d'armées différentes, qui s'étaient jointes pour le combattre, et qui l'ont vu triompher.

Il n'est pas non plus possible que l'histoire la plus étrangère et la plus ennemie ne parle avec éloge, je ne dis pas seulement des grands avantages que nous avons remportés, je dis même de la perte que nous avons faite : car si les vents ont été contraires au projet le plus sage, le mieux pensé, le plus digne d'un roi protecteur des rois, et si quelques-uns de nos vaisseaux sont péris faute de trouver un port, ç'a été après être sortis glorieusement d'un combat où ils devaient être accablés par le nombre, et après l'avoir soutenu avec tant de courage, tant de fermeté, tant de valeur, que la plus insigne victoire mériterait d'être moins louée.

Le prodige de la prise de Namur peut-il aussi manquer d'être écrit dans toutes ses admirables circonstances? Déjà longtemps avant que ce grand événement étonnât le monde, nos ennemis, qui le croyaient impossible, avaient dit tout ce qui se pouvait dire pour le faire admirer encore davantage après qu'il serait arrivé. Ils avaient eux-mêmes publié partout que Namur était une place imprenable; ils souhaitaient que la France fût assez téméraire pour en entreprendre le siége; et quand ils y virent le roi en personne, ils crurent que ce sage prince n'agissait plus avec la même sagesse. Ils se réjouirent publiquement d'un si mauvais conseil, qui ne pouvait avoir, selon eux, qu'un malheureux succès pour nous.

C'était le raisonnement d'un prince qui passe pour un des plus grands politiques du monde, aussi bien que de tous les autres princes qui commandaient sous lui l'armée ennemie. Et il faut leur rendre justice : quand ils raisonnaient ainsi sur l'impossibilité de prendre Namur, ils raisonnaient selon les règles. Ils avaient pour eux toutes les apparences, la situation naturelle de la place, les nouvelles défenses que l'art y avait ajoutées, une forte garnison au dedans, une puissante armée au dehors, et encore des secours extraordinaires qu'ils n'avaient point espérés : car il semblait que les saisons déréglées et les éléments irrités fussent entrés dans la ligue; les eaux des pluies avaient changé les campagnes en marais, et la terre, dans la saison des fleurs, n'était couverte que de frimas. Cependant, malgré tant d'obstacles, ce Namur imprenable a été pris sur son rocher inaccessible, et à la vue d'une armée de cent mille hommes.

Peut-on douter après cela que nos ennemis mêmes ne parlent de cette conquête avec tous les sentiments d'admiration qu'elle mérite? Et puisqu'ils ont dit tant de fois qu'il était impossible de prendre cette place, il faut bien maintenant qu'ils disent, pour leur propre honneur, qu'elle a été prise par une puissance extraordinaire qui tient du prodige, et à laquelle ne peuvent résister ni les hommes ni les éléments.

Mais de toutes les merveilles de ce fameux siége, la plus grande est sans doute la constance héroïque et inconcevable avec laquelle le roi en a soutenu et surmonté tous les travaux. Ce n'était pas assez pour lui de passer les jours à cheval, il veillait encore une grande partie de la nuit; et après avoir commandé à ses principaux officiers d'aller prendre du repos, lui seul recommençait tout de nouveau à travailler. Roi, ministre d'État et général d'armée tout ensemble, il n'avait pas un seul moment sans une affaire de la dernière importance, ouvrant lui-même les lettres, faisant les réponses, donnant tous les ordres, et entrant encore dans tous les détails de l'exécution.

Quelle ample matière à cette agissante vertu qui lui est naturelle, avec laquelle il suffit tellement à tout, que jusqu'à présent l'État n'a rien encore souffert par la perte des ministres! Ils disparaissent et quittent les plus grandes places sans laisser après eux le moindre vide : tout se suit, tout se fait comme auparavant, parce que c'est toujours Louis le Grand qui gouverne.

Il revient enfin, après cette heureuse conquête, au milieu de ses peuples; il revient faire cesser les craintes et les alarmes où ils étaient d'avoir appris qu'il entrait chaque jour si avant dans les périls, qu'un jeune prince de son sang avait été blessé à ses côtés.

A peine fut-il de retour, que les ennemis voulurent profiter de son éloignement : mais ils connurent bientôt que son armée, toute pleine de l'ardeur qu'il lui avait inspirée, était une armée invincible.

Peut-on en avoir une preuve plus illustre et plus éclatante que le combat de Steinkerque? Le temps, le lieu, favorisaient les ennemis, et déjà ils nous avaient enlevé quelques pièces de canon, quand nos soldats, indignés de cette perte, courant sur eux l'épée à la main, renversèrent toutes leurs défenses, entrèrent dans leurs rangs, y portèrent l'épouvante et la mort, prirent tout ce qu'ils avaient de canon, et remportèrent enfin une victoire d'autant plus glorieuse, que les ennemis avaient cru d'abord l'avoir gagnée.

Tous ces merveilleux succès seront marqués dans l'histoire comme les effets naturels de la sage conduite du roi et des héroïques vertus par lesquelles il se fait aimer de ses sujets, d'un amour qui, en combattant pour lui, va toujours jusqu'à la fureur : mais lui-même, par un sentiment de piété et de religion, en a rapporté toute la gloire à Dieu; il a voulu

que Dieu seul en ait été loué; et il n'a pas même permis que, suivant la coutume, les compagnies soient allées le complimenter sur de si grands événements. Je dois craindre après cela de m'exposer à en dire davantage, et j'ajouterai seulement que plus ce grand prince fuit la louange, plus il fait voir qu'il en est digne.

MÉMOIRE
SUR LES OCCUPATIONS
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Pour obéir à ce qui est porté dans la délibération du 23 novembre 1713, je proposerai ici mon avis sur les travaux qui peuvent être les plus convenables à l'Académie par rapport à son institution et à ce que le public attend d'un corps si célèbre. Pour le faire avec quelque ordre, je diviserai ce que j'ai à dire en deux parties : la première regardera l'occupation de l'Académie pendant qu'elle travaille encore au Dictionnaire; la deuxième, l'occupation qu'elle peut se donner lorsque le Dictionnaire sera entièrement achevé.

PREMIÈRE PARTIE.

Occupation de l'Académie pendant qu'elle travaille encore au Dictionnaire.

Je suis persuadé qu'il faut continuer le travail du Dictionnaire, et qu'on ne peut y donner trop de soin ni trop d'application jusqu'à ce qu'il ait reçu toute la perfection dont peut être susceptible le Dictionnaire d'une langue vivante, c'est-à-dire sujette à de continuels changements.

Mais c'est une occupation véritablement digne de l'Académie. Les mauvaises plaisanteries des ignorants, et sur le temps qu'on y emploie, et sur les mots que l'on y trouve, n'empêcheront pas que ce ne soit le meilleur et le plus parfait ouvrage qui ait été fait en ce genre-là jusqu'à présent. Je crois que cela ne suffit pas encore, et que, pour rendre ce grand ouvrage aussi utile qu'il le peut être, il faut y joindre un recueil très-ample et très-exact de toutes les remarques que l'on peut faire sur la langue française, et commencer dès aujourd'hui à y travailler. Voici les raisons de mon avis.

Le Dictionnaire le plus parfait ne contient jamais que la moitié d'une langue : il ne présente que les mots et leur signification; comme un clavecin bien accordé ne fournit que des touches, qui expriment, à la vérité, la juste valeur de chaque son, mais qui n'enseignent ni l'art de les employer, ni les moyens de juger de l'habileté de ceux qui les emploient.

Les Français naturels peuvent trouver, dans l'usage du monde et dans le commerce des honnêtes gens, ce qui leur est nécessaire pour bien parler leur langue; mais les étrangers ne peuvent le trouver que dans des remarques.

C'est ce qu'ils attendent de l'Académie; et c'est peut-être la seule chose qui manque à notre langue, pour devenir la langue universelle de toute l'Europe, et, pour ainsi dire, de tout le monde. Elle a fourni une infinité d'excellents livres en toutes sortes d'arts et de sciences. Les étrangers de tout pays, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se font aujourd'hui un honneur et un mérite de la savoir. C'est à nous à faire en sorte que ce soit pour eux un plaisir de l'apprendre.

On le peut aisément par le moyen des remarques, qui seront également solides dans leurs décisions, et agréables par la manière dont elles seront écrites.

Et certainement rien n'est plus propre à redoubler dans les étrangers l'amour qu'ils ont déjà pour notre langue, que la facilité qu'on leur donnera de se la rendre familière, et l'espérance qu'ils auront de trouver en un seul volume la solution de toutes les difficultés qui les arrêtent dans la lecture de nos bons auteurs.

J'en ai souvent fait l'expérience avec des Espagnols, des Italiens, des Anglais, et des Allemands même : ils étaient ravis de voir qu'avec un secours médiocre ils parvenaient d'eux-mêmes à entendre nos poëtes français plus facilement qu'ils n'entendent ceux mêmes qui ont écrit dans leur propre langue, et qu'ils se croient cependant obligés d'admirer, quoiqu'ils avouent qu'ils n'en ont qu'une intelligence très-imparfaite.

M. Prior, Anglais dont l'esprit et les lumières sont connus de tout le monde, et qui est peut-être, de tous les étrangers, celui qui a le plus étudié notre langue, m'a parlé cent fois de la nécessité du travail que je propose, et de l'impatience avec laquelle il est attendu.

Voici, à ce qu'il me semble, les moyens de l'entreprendre avec succès.

Il faudrait convenir que tous les académiciens qui sont à Paris seraient obligés d'apporter par écrit, ou d'envoyer chaque jour d'assemblée une question sur la langue, telle qu'ils jugeraient à propos, sans même se mettre en peine de savoir si elle aura déjà été traitée par le père Bouhours, par Ménage, ou par d'autres.

On en doit seulement excepter celles de Vaugelas qui ont été revues par l'Académie, aux sages décisions de laquelle il se faut tenir. Ceux qui apporteront leurs questions pourront, à leur choix, ou

les proposer eux-mêmes, ou les remettre à monsieur le secrétaire perpétuel, pour être par lui proposées; et elles le seront selon l'ordre dans lequel chacun sera arrivé à l'assemblée.

Les questions des absents seront remises à monsieur le secrétaire perpétuel, et par lui proposées après toutes les autres et dans l'ordre qu'il jugera à propos.

On emploiera depuis trois heures jusqu'à quatre au travail du Dictionnaire, et depuis quatre jusqu'à cinq à examiner les questions : les décisions seront rédigées au bas de chaque question, ou par celui qui l'aura proposée, s'il le désire, ou par monsieur le secrétaire perpétuel, ou par ceux qu'il voudra prier de le soulager dans ce travail.

La meilleure manière de trouver aisément des questions et d'en rendre l'examen doublement utile, ce sera de les chercher dans nos bons livres, en faisant attention à toutes les façons de parler qui le mériteront, ou par leur élégance, ou par leur irrégularité, ou par la difficulté que les étrangers peuvent avoir à les entendre; et en cela je ne propose que l'exécution du vingt-cinquième article de nos statuts.

Les académiciens qui sont dans les provinces ne seront point exempts de ce travail, et seront obligés d'envoyer tous les mois ou tous les trois mois à monsieur le secrétaire perpétuel autant de questions qu'il y aura eu de jours d'assemblée. On tirera de ce travail des avantages très-considérables : ce sera pour les étrangers un excellent commentaire sur tous nos bons auteurs, et pour nous-mêmes un moyen sûr de développer le fond de notre langue, qui n'est pas encore parfaitement connu.

De ces remarques mises en ordre, on pourra aisément former le plan d'une nouvelle Grammaire française, et elle sera peut-être la seule bonne qu'on ait vue jusqu'à présent.

Elles seront encore très-utiles pour conserver le mérite du Dictionnaire; car il s'établit tous les jours des mots nouveaux dans notre langue : ceux qui y sont établis perdent leur ancienne signification et en acquièrent de nouvelles. Il est impossible de faire une édition du Dictionnaire à chaque changement; et cependant ces changements le rendraient défectueux en peu d'années, si l'on ne trouve le moyen d'y suppléer par ces remarques, qui seront, pour ainsi dire, le journal de notre langue, et le dépôt éternel de tous les changements que fera l'usage.

Je ne dois point omettre que ce nouveau genre d'occupation rendra nos assemblées plus vives et plus animées, et par conséquent y attirera un plus grand nombre d'académiciens, à qui la longue et pesante uniformité de notre ancien travail ne laisse pas de paraître ennuyeuse. Le public même prendra part à nos exercices et travaillera, pour ainsi dire, avec nous; la cour et la ville nous fourniront des questions en grand nombre, indépendamment de celles qui se trouvent dans les livres : donc l'intérêt que chacun prendra à la question qu'il aura proposée produira dans les esprits une émulation qui est capable de porter notre langue à un degré de perfection où elle n'est point encore arrivée. On en peut juger par le progrès que la géométrie et la musique on fait dans ce royaume depuis trente ans.

Il faudra imprimer régulièrement et au commencement de chaque trimestre le travail de tout ce qui aura été fait dans le trimestre précédent : la révision de l'ouvrage et le soin de l'impression pourront être remis à deux ou trois commissaires que l'Académie nommera tous les trois mois pour soulager monsieur le secrétaire perpétuel.

Chacun de ces volumes, dont il faut espérer que la lecture sera très-agréable et le prix très-modique, se distribuera aisément non-seulement par toute la France, mais par toute l'Europe; et l'on ne sera pas longtemps sans en reconnaître l'utilité.

Et pour éviter l'ennui que trop d'uniformité jette toujours dans les meilleures choses, il sera à propos de varier le style de ces remarques, en les proposant en forme de lettre, de dialogue ou de question, suivant le goût et le génie de ceux qui les proposeront.

SECONDE PARTIE.

Occupation de l'Académie après que le Dictionnaire sera achevé.

Mon avis est que l'Académie entreprenne d'examiner les ouvrages de tous les bons auteurs qui ont écrit en notre langue, et qu'elle en donne au public une édition accompagnée de trois sortes de notes :

1° Sur le style et le langage;

2° Sur les pensées et les sentiments;

3° Sur le fond et sur les règles de l'art de chacun de ces ouvrages.

Nous avons dans les remarques de l'Académie sur le Cid, et dans ses observations sur quelques odes de Malherbe, un modèle très-parfait de cette sorte de travail; et l'Académie ne manque ni de lumières ni du courage nécessaire pour l'imiter.

Il ne faut pas toutefois espérer que cela se fasse avec la même ardeur que dans les premiers temps, ni que plusieurs commissaires s'assemblent régulièrement, comme ils faisaient alors, pour examiner un même ouvrage, et en faire ensuite leur rapport dans l'assemblée générale : ainsi, il faut que chacun des académiciens, sans en excepter ceux qui sont dans les provinces, choisisse selon son goût l'au-

teur qu'il voudra examiner, et qu'il apporte ou qu'il envoie ses remarques par écrit aux jours d'assemblée.

Le public ne jugera pas indigne de l'Académie un travail qui a fait autrefois celui d'Aristote, de Denys d'Halicarnasse, de Démétrius, d'Hermogène, de Quintilien et de Longin, et peut-être que par là nous mériterons un jour de la postérité la même reconnaissance que nous conservons aujourd'hui pour ces grands hommes qui nous ont si utilement instruits sur les beautés et les défauts des plus fameux ouvrages de leur temps.

D'ailleurs, rien ne saurait être plus utile pour exécuter le dessein que l'Académie a toujours eu de donner au public une Rhétorique et une Poétique. L'article XXVI de nos statuts porte en termes exprès que ces ouvrages seront composés sur les observations de l'Académie : c'est donc par ces observations qu'il faut commencer, et c'est ce que je propose.

S'il ne s'agissait que de mettre en français les règles d'éloquence et de poésie que nous ont données les Grecs et les Latins, il ne nous resterait plus rien à faire. Ils ont été traduits en notre langue, et sont entre les mains de tout le monde; et la Poétique d'Aristote n'était peut-être pas si intelligible de son temps, pour les Athéniens, qu'elle l'est aujourd'hui pour les Français depuis l'excellente traduction que nous en avons, et qui est accompagnée des meilleures notes qui aient peut-être jamais été faites sur aucun auteur de l'antiquité.

Mais il s'agit d'appliquer ces préceptes à notre langue, de montrer comment on peut être éloquent en français, et comment on peut, dans la langue de Louis le Grand, trouver le même sublime et les mêmes grâces qu'Homère et Démosthène, Cicéron et Virgile avaient trouvés dans la langue d'Alexandre et dans celle d'Auguste.

Or, cela ne se fera pas en se contentant d'assurer, avec une confiance peut-être mal fondée, que nous sommes capables d'égaler et même de surpasser les anciens. Ce n'est en effet que par la lecture de nos bons auteurs, et par un examen sérieux de leurs ouvrages que nous pouvons connaître nous-mêmes, et faire ensuite sentir aux autres, ce que peut notre langue et ce qu'elle ne peut pas, et comment elle veut être maniée pour produire les miracles qui sont les effets ordinaires de l'éloquence et de la poésie.

Chaque langue a son génie, son éloquence, sa poésie, et, si j'ose ainsi parler, ses talents particuliers.

Les Italiens ni les Espagnols ne feront jamais peut-être de bonnes tragédies ni de bonnes épigrammes, ni les Français de bons poëmes épiques ni de bons sonnets.

Nos anciens poëtes avaient voulu faire des vers sur les mesures d'Horace, comme Horace en avait fait sur les mesures des Grecs : cela ne nous a pas réussi, et il a fallu inventer des mesures convenables aux mots dont notre langue est composée.

Depuis cent ans, l'éloquence de nos orateurs pour la chaire et pour le barreau a changé de forme trois ou quatre fois. Combien de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du père Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre d'éloquence!

Il serait inutile d'entrer dans un plus grand détail; il suffit de dire, en un mot, que les plus importants et les plus utiles préceptes que nous ont laissés les anciens, soit pour l'éloquence, ou pour la poésie, ne sont autre chose que les sages et judicieuses réflexions qu'ils avaient faites sur les ouvrages de leurs plus célèbres écrivains.

Voilà le travail que j'estime être le seul digne de l'Académie après que le Dictionnaire sera achevé, et je proposerai la manière de le conduire avec ordre et avec facilité, au cas qu'elle en fasse le même jugement que moi.

Je demande cependant qu'à l'exemple de l'ancienne Rome on me permette de sortir un peu de mon sujet, et de dire mon avis sur une chose qui n'a point été mise en délibération, mais que je crois très-importante à l'Académie.

Je dis donc qu'avant toutes choses nous devons songer très-sérieusement à rétablir dans la compagnie une discipline exacte, qui y est très-nécessaire, et qui peut-être n'y a jamais été depuis son établissement.

Sans cela, nos plus beaux projets et nos plus fermes résolutions s'en iront en fumée, et n'auront point d'autre effet que de nous attirer les railleries du public.

Il n'y a point de compagnies, de toutes celles qui s'assemblent sous l'autorité publique dans le royaume, qui n'aient leurs lois et leurs statuts; et elles ne se maintiennent qu'en les observant.

Eschine disait à ses concitoyens qu'il faut qu'une république périsse lorsque les lois n'y sont point observées, ou qu'elle a des lois qui se détruisent l'une l'autre; et il serait aisé de montrer que l'Académie est dans ces deux cas.

Il faut donc remédier à ce désordre, qui entraînerait infailliblement la ruine de l'Académie : mais, pour le faire avec succès, et pour pouvoir, même en

nous faisant des lois, conserver l'indépendance et la liberté que nous procure la glorieuse protection dont nous sommes honorés, je suis d'avis que l'Académie commence par députer au roi pour demander à Sa Majesté la permission de se réformer elle-même, d'abroger ses anciens statuts, et d'en faire de nouveaux, selon qu'elle le jugera convenable.

Qu'elle demande aussi la permission de nommer, pour ce travail, des commissaires en tel nombre qu'elle trouvera à propos, et qu'elle supplie Sa Majesté de vouloir bien lui faire l'honneur de marquer elle-même un ou deux de ceux qu'elle aura le plus agréable qui soient nommés.

LETTRE

A M. DACIER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES OCCUPATIONS DE L'ACADÉMIE.

1714.

Je suis honteux, monsieur, de vous devoir depuis si longtemps une réponse : mais ma mauvaise santé et mes embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix que l'Académie a fait de votre personne pour l'emploi de son secrétaire perpétuel m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la compagnie, et de vous : il promet beaucoup au public pour les belles lettres. J'avoue que la demande que vous me faites au nom d'un corps auquel je dois tant, m'embarrasse un peu : mais je vais parler au hasard, puisqu'on l'exige. Je le ferai avec une grande défiance de mes pensées, et une sincère déférence pour ceux qui daignent me consulter.

I.

Du Dictionnaire.

Le Dictionnaire auquel l'Académie travaille mérite sans doute qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage, qui change souvent pour les langues vivantes, pourra changer ce que ce Dictionnaire aura décidé.

Nedum sermonum stet honos et gratia vivax.
Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi[1].

Mais ce Dictionnaire aura divers usages. Il servira aux étrangers, qui sont curieux de notre langue, et qui lisent avec fruit les livres excellents en plusieurs genres qui ont été faits en France. D'ailleurs les Français les plus polis peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à ce Dictionnaire par rapport à des termes sur lesquels ils doutent. Enfin, quand notre langue sera changée, il servira à faire entendre les livres dignes de la postérité qui sont écrits en notre temps. N'est-on pas obligé d'expliquer maintenant le langage de Villehardouin et de Joinville? Nous serions ravis d'avoir des dictionnaires grecs et latins faits par les anciens mêmes. La perfection des dictionnaires est même un point où il faut avouer que les modernes ont enchéri sur les anciens. Un jour on sentira la commodité d'avoir un Dictionnaire qui serve de clef à tant de bons livres. Le prix de cet ouvrage ne peut manquer de croître à mesure qu'il vieillira.

II.

Projet de Grammaire.

Il serait à désirer, ce me semble, qu'on joignît au Dictionnaire une Grammaire française : elle soulagerait beaucoup les étrangers, que nos phrases irrégulières embarrassent souvent. L'habitude de parler notre langue nous empêche de sentir ce qui cause leur embarras. La plupart même des Français auraient quelquefois besoin de consulter cette règle : ils n'ont appris leur langue que par le seul usage, et l'usage a quelques défauts en tous lieux. Chaque province a les siens; Paris n'en est pas exempt. La cour même se ressent un peu du langage de Paris, où les enfants de la plus haute condition sont élevés. Les personnes les plus polies ont de la peine à se corriger sur certaines façons de parler qu'elles ont prises pendant leur enfance, en Gascogne, en Normandie, ou à Paris même, par le commerce des domestiques.

Les Grecs et les Romains ne se contentaient pas d'avoir appris leur langue naturelle par le simple usage; ils l'étudiaient encore dans un âge mûr par la lecture des grammairiens, pour remarquer les règles, les exceptions, les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue, et ses variations.

Un savant grammairien court risque de composer une grammaire trop curieuse et trop remplie de préceptes. Il me semble qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. Ne donnez d'abord que les règles les plus générales; les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles par un fréquent usage : ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde.

Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante; mais elle diminuerait peut-être les change-

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 69-72.

La gloire du langage est bien plus passagère.
Des mots presque oubliés reverront la lumière,
Et d'autres que l'on prise auront un jour leur fin :
L'usage est, de la langue, arbitre souverain.

DARU.

ments capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits. Ces changements de pure fantaisie peuvent embrouiller et altérer une langue, au lieu de la perfectionner.

III.

Projet d'enrichir la langue.

Oserai-je hasarder ici, par un excès de zèle, une proposition que je soumets à une compagnie si éclairée? Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases; il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle était encore un peu informe, et trop *verbeuse*. Mais le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat; dans les ouvrages les plus enjoués, et dans les plus sérieux, il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduits. D'ailleurs, je voudrais n'en perdre aucun, et en acquérir de nouveaux. Je voudrais autoriser tout terme qui nous manque, et qui a un son doux, sans danger d'équivoque.

Quand on examine de près la signification des termes, on remarque qu'il n'y en a presque point qui soient entièrement synonymes entre eux. On en trouve un grand nombre qui ne peuvent désigner suffisamment un objet, à moins qu'on n'y ajoute un second mot : de là vient le fréquent usage des circonlocutions. Il faudrait abréger en donnant un terme simple et propre pour exprimer chaque objet, chaque sentiment, chaque action. Je voudrais même plusieurs synonymes pour un seul objet : c'est le moyen d'éviter toute équivoque, de varier les phrases, et de faciliter l'harmonie, en choisissant celui de plusieurs synonymes qui sonnerait le mieux avec le reste du discours.

Les Grecs avaient fait un grand nombre de mots composés, comme *Pantocrator, glaucopis, eucnemides, etc.* Les Latins, quoique moins libres en ce genre, avaient un peu imité les Grecs, *lanifica, malesuada, pomifer, etc.* Cette composition servait à abréger, et à faciliter la magnificence des vers. De plus, ils rassemblaient sans scrupule plusieurs dialectes dans le même poëme, pour rendre la versification plus variée et plus facile.

Les Latins ont enrichi leur langue des termes étrangers qui manquaient chez eux. Par exemple, ils manquaient des termes propres pour la philosophie, qui commença si tard à Rome : en apprenant le grec, ils en empruntèrent les termes pour raisonner. Cicéron, quoique très-scrupuleux sur la pureté de sa langue, emploie librement les mots grecs dont il a besoin. D'abord le mot grec ne passait que comme étranger; on demandait permission de s'en servir; puis la permission se tournait en possession et en droit.

J'entends dire que les Anglais ne se refusent aucun des mots qui leur sont commodes : ils les prennent partout où ils les trouvent chez leurs voisins. De telles usurpations sont permises. En ce genre, tout devient commun par le seul usage. Les paroles ne sont que des sons dont on fait arbitrairement les figures de nos pensées. Ces sons n'ont en eux-mêmes aucun prix. Ils sont autant au peuple qui les emprunte, qu'à celui qui les a prêtés. Qu'importe qu'un mot soit né dans notre pays, ou qu'il nous vienne d'un pays étranger? La jalousie serait puérile, quand il ne s'agit que de la manière de mouvoir ses lèvres, et de frapper l'air.

D'ailleurs, nous n'avons rien à ménager sur ce faux point d'honneur. Notre langue n'est qu'un mélange de grec, de latin et de tudesque, avec quelques restes confus de gaulois. Puisque nous ne vivons que sur ces emprunts, qui sont devenus notre fond propre, pourquoi aurions-nous une mauvaise honte sur la liberté d'emprunter, par laquelle nous pouvons achever de nous enrichir? Prenons de tous côtés tout ce qu'il nous faut pour rendre notre langue plus claire, plus précise, plus courte, et plus harmonieuse; toute circonlocution affaiblit le discours.

Il est vrai qu'il faudrait que des personnes d'un goût et d'un discernement éprouvés choisissent les termes que nous devrions autoriser. Les mots latins paraîtraient les plus propres à être choisis : les sons en sont doux; ils tiennent à d'autres mots qui ont déjà pris racine dans notre fonds; l'oreille y est déjà accoutumée. Ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer chez nous : il faudrait leur donner une agréable terminaison. Quand on abandonne au hasard, ou au vulgaire ignorant, ou à la mode des femmes, l'introduction des termes, il en vient plusieurs qui n'ont ni la clarté ni la douceur qu'il faudrait désirer.

J'avoue que si nous jetions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de mots étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent. C'est ainsi que les aliments trop peu digérés mettent, dans la masse du sang d'un homme, des parties hétérogènes qui l'altèrent au lieu de le conserver. Mais il faut se ressouvenir que nous sortons à peine d'une barbarie aussi ancienne que notre nation.

Sed in longum tamen ævum

Manserunt, hodieque manent, vestigia ruris.
Serus enim Græcis admovit acumina chartis,
Et post Punica bella quietus quærere cœpit
Quid Sophocles, et Thespis et Æschylus utile ferrent[1].

On me dira peut-être que l'Académie n'a pas le pouvoir de faire un édit, avec une affiche, en faveur d'un terme nouveau; le public pourrait se révolter. Je n'ai pas oublié l'exemple de Tibère, maître redoutable de la vie des Romains; il parut ridicule en affectant de se rendre le maître du terme de *monopolium*[2]. Mais je crois que le public ne manquerait point de complaisance pour l'Académie, quand elle le ménagerait. Pourquoi ne viendrions-nous pas à bout de faire ce que les Anglais font tous les jours?

Un terme nous manque, nous en sentons le besoin : choisissez un son doux et éloigné de toute équivoque, qui s'accommode à notre langue, et qui soit commode pour abréger le discours. Chacun en sent d'abord la commodité : quatre ou cinq personnes le hasardent modestement en conversation familière, d'autres le répètent par le goût de la nouveauté, le voilà à la mode. C'est ainsi qu'un sentier qu'on ouvre dans un champ devient bientôt le chemin le plus battu, quand l'ancien chemin se trouve raboteux et moins court.

Il nous faudrait, outre les mots simples et nouveaux, des composés et des phrases où l'art de joindre les termes qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble fît une nouveauté gracieuse.

Dixeris egregiè, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum[3].

C'est ainsi qu'on a dit *velivolum*[4] en un seul mot composé de deux; et en deux mots mis l'un auprès de l'autre, *remigium alarum*[5], *lubricus aspici*[6]. Mais il faut en ce point être sobre et précautionné, *tenius cautusque serendis*[7]. Les nations qui vivent sous un ciel tempéré goûtent moins que les peuples des pays chauds les métaphores dures et hardies.

Notre langue deviendrait bientôt abondante, si les personnes qui ont la plus grande réputation de politesse s'appliquaient à introduire les expressions ou simples ou figurées dont nous avons été privés jusqu'ici.

[1] HORAT. *Epist.* lib. II, *Ep.* I, v. 159-163.

Notre rusticité céda bientôt aux grâces;
Mais on pourrait encore en retrouver des traces;
Car ce ne fut qu'au temps où les Carthaginois
Par nos armes vaincus fléchirent sous nos lois,
Que des écrits des Grecs admirateur tranquille
Le Romain lut les vers de Sophocle et d'Eschyle.

DARU.

[2] SUET. *Tiber.* n° 71. DION. lib. LVII.

[3] HORAT. *de Art. poet.* v. 47.

Le choix du lieu, du temps, absout la hardiesse :
Pour rajeunir un mot glissez-le avec adresse.

[4] VIRG. *Æneid.* lib. I, v. 228.

[5] *Ibid.* lib. VI, 191.

[6] HORAT. *Od.* lib. I, XIX, v. 8.

[7] HORAT. *de Art. poet.* v. 45.

IV.

Projet de Rhétorique.

Une excellente rhétorique serait bien au-dessus d'une grammaire et de tous les travaux bornés à perfectionner une langue. Celui qui entreprendrait cet ouvrage y rassemblerait tous les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin, et des autres célèbres auteurs : leurs textes qu'il citerait, seraient les ornements du sien. En ne prenant que la fleur de la plus pure antiquité, il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux.

Je suis très-éloigné de vouloir préférer en général le génie des anciens orateurs à celui des modernes. Je suis très-persuadé de la vérité d'une comparaison qu'on a faite : c'est que, comme les arbres ont aujourd'hui la même forme et portent les mêmes fruits qu'ils portaient il y a deux mille ans, les hommes produisent les mêmes pensées. Mais il y a deux choses que je prends la liberté de représenter. La première est que certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talents, comme pour certains fruits. Par exemple, le Languedoc et la Provence produisent des raisins et des figues d'un meilleur goût que la Normandie et que les Pays-Bas. De même les Arcadiens étaient d'un naturel plus propre aux beaux-arts que les Scythes. Les Siciliens sont encore plus propres à la musique que les Lapons. On voit même que les Athéniens avaient un esprit plus vif et plus subtil que les Béotiens. La seconde chose que je remarque, c'est que les Grecs avaient une espèce de longue tradition, qui nous manque; ils avaient plus de culture pour l'éloquence que notre nation n'en peut avoir. Chez les Grecs tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. Dans leur forme de gouvernement, la fortune, la réputation, l'autorité, étaient attachées à la persuasion de la multitude; le peuple était entraîné par les rhéteurs artificieux et véhéments; la parole était le grand ressort en paix et en guerre : de là viennent tant de harangues qui sont rapportées dans les histoires, et qui nous sont presque incroyables, tant elles sont loin de nos mœurs. On voit, dans Diodore de Sicile, Nicias et Gylippe qui entraînent tour à tour les Syracusains : l'un leur fait d'abord accorder la vie aux prisonniers athéniens; et l'autre, un moment après, les détermine à faire mourir ces mêmes prisonniers.

La parole n'a aucun pouvoir semblable chez nous; les assemblées n'y sont que des cérémonies et des spectacles. Il ne nous reste guère de monuments d'une forte éloquence, ni de nos anciens parlements,

ni de nos états généraux, ni de nos assemblées de notables; tout se décide en secret dans le cabinet des princes, ou dans quelque négociation particulière; ainsi notre nation n'est point excitée à faire les mêmes efforts que les Grecs pour dominer par la parole. L'usage public de l'éloquence est maintenant presque borné aux prédicateurs et aux avocats.

Nos avocats n'ont pas autant d'ardeur pour gagner le procès de la rente d'un particulier, que les rhéteurs de la Grèce avaient d'ambition pour s'emparer de l'autorité suprême dans une république. Un avocat ne perd rien, et gagne même de l'argent en perdant la cause qu'il plaide. Est-il jeune? il se hâte de plaider avec un peu d'élégance pour acquérir quelque réputation, et sans avoir jamais étudié ni le fond des lois ni les grands modèles de l'antiquité. A-t-il quelque réputation établie? il cesse de plaider, et se borne aux consultations où il s'enrichit. Les avocats les plus estimables sont ceux qui exposent nettement les faits, qui remontent, avec précision, à un principe de droit, et qui répondent aux objections suivant ce principe. Mais où sont ceux qui possèdent le grand art d'enlever la persuasion, et de remuer les cœurs de tout un peuple?

Oserai-je parler avec la même liberté sur les prédicateurs? Dieu sait combien je révère les ministres de la parole de Dieu; mais je ne blesse aucun d'entre eux personnellement, en remarquant en général qu'ils ne sont pas tous également humbles et détachés. De jeunes gens sans réputation se hâtent de prêcher : le public s'imagine voir qu'ils cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, et qu'ils sont plus occupés de leur fortune que du salut des âmes. Ils parlent en orateurs brillants plutôt qu'en ministres de Jésus-Christ et en dispensateurs de ses mystères. Ce n'est point avec cette ostentation de paroles que saint Pierre annonçait Jésus crucifié, dans ces sermons qui convertissaient tant de milliers d'hommes.

Veut-on apprendre de saint Augustin les règles d'une éloquence sérieuse et efficace? Il distingue, après Cicéron, trois divers genres suivant lesquels on peut parler. Il faut, dit-il[1], parler d'une façon abaissée et familière, pour instruire, *submissè;* il faut parler d'une façon douce, gracieuse et insinuante, pour faire aimer la vérité, *temperatè;* il faut parler d'une façon grande et véhémente quand on a besoin d'entraîner les hommes, et de les arracher à leurs passions, *granditer*. Il ajoute qu'on ne doit user des expressions qui plaisent, qu'à cause qu'il y a peu d'hommes assez raisonnables pour goûter une vérité qui est sèche et nue dans un discours. Pour le genre sublime et véhément, il ne veut point qu'il soit fleuri : *Non tam verborum ornatibus comtum est, quàm violentum animi affectibus.... Fertur quippe impetu suo, et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit, non curâ decoris assumit*[1]. « Un homme, dit encore ce Père[2], qui combat très-courageusement « avec une épée enrichie d'or et de pierreries, se « sert de ces armes parce qu'elles sont propres au « combat, sans penser à leur prix. » Il ajoute que Dieu avait permis que saint Cyprien eût mis des ornements affectés dans sa lettre à Donat, « afin que « la postérité pût voir combien la pureté de la doc- « trine chrétienne l'avait corrigé de cet excès, et l'a- « vait ramené à une éloquence plus grave et plus « modeste[3]. » Mais rien n'est plus touchant que les deux histoires que saint Augustin nous raconte, pour nous instruire de la manière de prêcher avec fruit.

Dans la première occasion, il n'était encore que prêtre. Le saint évêque Valère le faisait parler pour corriger le peuple d'Hippone de l'abus des festins trop libres dans les solennités[4]. Il prit en main le livre des Écritures; il y lut les reproches les plus véhéments. Il conjura ses auditeurs, par les opprobres, par les douleurs de Jésus-Christ, par sa croix, par son sang, de ne se perdre point eux-mêmes, d'avoir pitié de celui qui leur parlait avec tant d'affection, et de se souvenir du vénérable vieillard Valère, qui l'avait chargé, par tendresse pour eux, de leur annoncer la vérité. « Ce ne fut point, dit-il, en « pleurant sur eux que je les fis pleurer, mais pen- « dant que je parlais leurs larmes prévinrent les « miennes. J'avoue que je ne pus point alors me re- « tenir. Après que nous eûmes pleuré ensemble, je « commençai à espérer fortement leur correction. » Dans la suite, il abandonna le discours qu'il avait préparé, parce qu'il ne lui paraissait plus convenable à la disposition des esprits. Enfin il eut la consolation de voir ce peuple docile et corrigé dès ce jour-là.

Voici l'autre occasion où ce Père enleva les cœurs. Écoutons ses paroles[5] : « Il faut bien se garder de « croire qu'un homme a parlé d'une façon grande « et sublime, quand on lui a donné de fréquentes « acclamations et de grands applaudissements. Les « jeux d'esprit du plus bas genre, et les ornements

[1] *De Doct. christ.* lib. IV, n°s 34, 38, t. III, p. 78, 79.

[1] « Il est moins paré du charme des expressions, que véhé- « ment par les mouvements de l'âme.... Car sa propre force « l'entraîne; et si l'élégance du langage s'offre à lui, il la sai- « sit par la grandeur du sujet, sans se mettre en peine de « l'ornement. » *De Doct. christ.* lib. IV, n° 42, p. 81.

[2] *Ibid.* p. 82.

[3] *De Doct. christ.* lib IV, n° 31, t. III, p. 76.

[4] *Ep* XXIX. *ad Alip.* t. II, p. 48 et seq.

[5] *De Doct. christ* lib. IV, n° 53, p. 87.

« du genre tempéré, attirent de tels succès : mais « le genre sublime accable souvent par son poids, « et ôte même la parole; il réduit aux larmes. Pen- « dant que je tâchais de persuader au peuple de Cé- « sarée en Mauritanie, qu'il devait abolir un com- « bat des citoyens..... où les parents, les frères, « les pères et les enfants, divisés en deux partis, « combattaient en public pendant plusieurs jours « de suite, en un certain temps de l'année, et où « chacun s'efforçait de tuer celui qu'il attaquait, je « me servis, selon toute l'étendue de mes forces, « des plus grandes expressions, pour déraciner des « cœurs et des mœurs de ce peuple une coutume si « cruelle et si invétérée. Je ne crus néanmoins avoir « rien gagné, pendant que je n'entendis que leurs « acclamations : mais j'espérai quand je les vis pleu- « rer. Les acclamations montraient que je les avais « instruits, et que mon discours leur faisait plaisir; « mais leurs larmes marquèrent qu'ils étaient chan- « gés. Quand je les vis couler, je crus que cette hor- « rible coutume, qu'ils avaient reçue de leurs ancê- « tres, et qui les tyrannisait depuis si longtemps, « serait abolie.... Il y a déjà environ huit ans, ou « même plus, que ce peuple, par la grâce de Jésus- « Christ, n'a entrepris rien de semblable. »

Si saint Augustin eût affaibli son discours par les ornements affectés du genre fleuri, il ne serait jamais parvenu à corriger les peuples d'Hippone et de Césarée.

Démosthène a suivi cette règle de la véritable éloquence. « O Athéniens, disait-il[1], ne croyez pas « que Philippe soit comme une divinité à laquelle « la fortune soit attachée. Parmi les hommes qui « paraissent dévoués à ses intérêts, il y en a qui le « haïssent, qui le craignent, qui en sont envieux.... « Mais toutes ces choses demeurent comme ensève- « lies par votre lenteur et votre négligence.... Voyez, « ô Athéniens, en quel état vous êtes réduits : ce « méchant homme est parvenu jusqu'au point de ne « vous laisser plus le choix entre la vigilance et l'i- « naction. Il vous menace, il parle, dit-on, avec « arrogance; il ne peut plus se contenter de ce qu'il « a conquis sur vous; il étend de plus en plus cha- « que jour ses projets pour vous subjuguer; il vous « tend des piéges de tous les côtés, pendant que vous « êtes sans cesse en arrière et sans mouvement « Quand est-ce donc, ô Athéniens, que vous ferez « ce qu'il faut faire? quand est-ce que nous verrons « quelque chose de vous? quand est-ce que la né- « cessité vous y déterminera? Mais que faut-il croire « de ce qui se fait actuellement? Ma pensée est qu'il « n'y a, pour des hommes libres, aucune plus pres- « sante nécessité que celle qui résulte de la honte « d'avoir mal conduit ses propres affaires. Voulez- « vous achever de perdre votre temps? Chacun ira « t-il encore çà et là dans la place publique, faisant « cette question, *N'y a-t-il aucune nouvelle?* Eh! « que peut-il y avoir de plus nouveau, que de voir « un homme de Macédoine qui dompte les Athéniens « et qui gouverne toute la Grèce? Philippe est mort, « dit quelqu'un. Non, dit un autre, il n'est que « malade. Eh! que vous importe, puisque, s'il n'é- « tait plus, vous vous feriez bientôt un autre Phi- « lippe? »

Voilà le bon sens qui parle, sans autre ornement que sa force. Il rend la vérité sensible à tout le peuple; il le réveille, il le pique, il lui montre l'abîme ouvert. Tout est dit pour le salut commun; aucun mot n'est pour l'orateur. Tout instruit et touche; rien ne brille.

Il est vrai que les Romains suivirent assez tard l'exemple des Grecs pour cultiver les belles lettres.

> Graïs ingenium, Graïs dedit ore rotundo
> Musa loqui, præter laudem nullius avaris
> Romani pueri longis rationibus assem : etc. [1].

Les Romains étaient occupés des lois, de la guerre, de l'agriculture et du commerce d'argent. C'est ce qui faisait dire à Virgile :

> Excudent alii spirantia mollius æra etc.
> . . . . . .
> Tu regere imperio populos, Romane memento [2].

Salluste fait un beau portrait des mœurs de l'ancienne Rome, en avouant qu'elle négligeait les lettres :

Prudentissimus quisque negotiosus maximè erat. Ingenium nemo sine corpore exercebat. Optimus quisque facere quàm dicere, sua ab aliis benefacta laudari quàm ipse aliorum narrare malebat [3].

Il faut néanmoins avouer, suivant le rapport de Tite-Live, que l'éloquence nerveuse et populaire

[1] 1re Philipp

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 323-325.

> Les Grecs avaient reçu de la faveur des cieux
> Le flambeau du génie et la langue des dieux.
> Ce peuple aime la gloire, et l'aime avec ivre
> Mais Rome aux vils calculs élève sa jeunesse.

[2] *Æneid.* VI, v. 848-852.

> D'autres avec plus d'art, ou d'une habile main,
> Feront vivre le marbre et respirer l'airain...
> Toi, Romain, souviens-toi de régir l'univers.

DELILLE.

[3] *Bell. Catil.* n° 8.

« Chez les Romains, les plus habiles étaient les plus occu- « pés : on ne séparait point les exercices de l'esprit de ceux « du corps. Plus jaloux de bien agir que de bien parler, tout « homme de mérite aimait mieux faire des actions qu'on pût « louer, que de raconter celles des autres. »

DOTTEVILLE.

était déjà bien cultivée à Rome dès le temps de Manlius. Cet homme, qui avait sauvé le Capitole contre les Gaulois, voulait soulever contre le gouvernement : *Quosque tandem*, dit-il[1], *ignorabitis vires vestras, quas natura ne belluas quidem ignorare voluit? Numerate saltem quot ipsi sitis.... Tamen acriùs crederem vos pro libertate quàm illos pro dominatione certaturos.... Quousque me circumspectabitis? Ego quidem nulli vestrûm deero*[2], *etc.* Ce puissant orateur enlevait tout le peuple pour se procurer l'impunité, en tendant les mains vers le Capitole qu'il avait sauvé autrefois. On ne put obtenir sa mort de la multitude, qu'en le menant dans un bois sacré d'où il ne pouvait plus montrer le Capitole aux citoyens. *Apparuit tribunis*, dit Tite-Live[3], *nisi oculos quoque hominum liberassent ab tanti memoria decoris, nunquam fore, in præoccupatis beneficio animis, vero crimini locum.... Ibi crimen valuit*[4], *etc.* Chacun sait combien l'éloquence des Gracques causa de troubles. Celle de Catilina mit la république dans le plus grand péril. Mais cette éloquence ne tendait qu'à persuader, et à émouvoir les passions : le bel esprit n'y était d'aucun usage. Un déclamateur fleuri n'aurait eu aucune force dans les affaires.

Rien n'est plus simple que Brutus, quand il se rend supérieur à Cicéron, jusqu'à le reprendre et à le confondre : « Vous demandez, lui dit-il[5], la vie « à Octave : quelle mort serait aussi funeste? Vous « montrez, par cette demande, que la tyrannie n'est « pas détruite, et qu'on n'a fait que changer de « tyran. Reconnaissez vos paroles. Niez, si vous « l'osez, que cette prière ne convient qu'à un roi à « qui elle est faite par un homme réduit à la servi- « tude. Vous dites que vous ne lui demandez qu'une « seule grâce; savoir, qu'il veuille bien sauver la vie « des citoyens qui ont l'estime des honnêtes gens et « de tout le peuple romain. Quoi donc! à moins qu'il « ne le veuille, nous ne serons plus? Mais il vaut « mieux n'être plus que d'être par lui. Non, je ne « crois point que tous les dieux soient déclarés con- « tre le salut de Rome, jusqu'au point de vouloir « qu'on demande à Octave la vie d'aucun citoyen, « encore moins celle des libérateurs de l'univers.... « O Cicéron! vous avouez qu'Octave a un tel pou- « voir, et vous êtes de ses amis! Mais, si vous m'ai- « mez, pouvez-vous désirer de me voir à Rome, « lorsqu'il faudrait me recommander à cet enfant, « afin que j'eusse la permission d'y aller? Quel est « donc celui que vous remerciez de ce qu'il souffre « que je vive encore? Faut-il regarder comme un « bonheur de ce qu'on demande cette grâce à Octave « plutôt qu'à Antoine?... C'est cette faiblesse et ce « désespoir, que les autres ont à se reprocher comme « vous, qui ont inspiré à César l'ambition de se faire « roi.... Si nous nous souvenions que nous sommes « Romains... ils n'auraient pas eu plus d'audace « pour envahir la tyrannie, que nous de courage « pour la repousser.... O vengeur de tant de crimes, « je crains que vous n'ayez fait que retarder un peu « notre chute! Comment pouvez-vous voir ce que « vous avez fait? etc. »

Combien ce discours serait-il énervé, indécent et avili, si on y mettait des pointes et des jeux d'esprit? Faut-il que les hommes chargés de parler en apôtres recueillent avec tant d'affectation les fleurs que Démosthène, Manlius et Brutus ont foulées aux pieds? Faut-il croire que les ministres évangéliques sont moins sérieusement touchés du salut éternel des peuples, que Démosthène ne l'était de la liberté de sa patrie, que Manlius n'avait d'ambition pour séduire la multitude, que Brutus n'avait de courage pour aimer mieux la mort qu'une vie due au tyran?

J'avoue que le genre fleuri a ses grâces; mais elles sont déplacées dans les discours où il ne s'agit point d'un jeu d'esprit plein de délicatesse, et où les grandes passions doivent parler. Le genre fleuri n'atteint jamais au sublime. Qu'est-ce que les anciens auraient dit d'une tragédie où Hécube aurait déploré ses malheurs par des pointes? La vraie douleur ne parle point ainsi. Que pourrait-on croire d'un prédicateur qui viendrait montrer aux pécheurs le jugement de Dieu pendant sur leur tête, et l'enfer ouvert sous leurs pieds, avec les jeux de mots les plus affectés?

Il y a une bienséance à garder pour les paroles comme pour les habits. Une veuve désolée ne porte point le deuil avec beaucoup de broderie, de frisure et de rubans. Un missionnaire apostolique ne doit point faire de la parole de Dieu une parole vaine, et pleine d'ornements affectés. Les païens mêmes

[1] Tit. Liv. *Hist.* lib. vi, cap. xviii.

[2] « Jusques à quand méconnaîtrez-vous donc votre force, « tandis que la brute a l'instinct de la sienne? Ne pouvez-vous « du moins supputer votre nombre?... Je me persuaderais « que, combattant pour votre liberté, vous y mettriez un peu « plus de courage que ceux qui ne combattent que pour leur « tyrannie.... Ne compterez-vous jamais que sur moi seul? « Assurément je ne manquerai jamais à pas un de vous. »

Dureau de la Malle.

[3] *Hist.* lib. vi, cap. xx.

[4] « Les tribuns virent clairement que tant que les yeux des « Romains seraient captivés par la vue d'un monument qui re- « traçait des souvenirs si glorieux pour Manlius, la préoccu- « pation d'un si grand bienfait prévaudrait toujours contre « la conviction de son crime.... Alors les inculpations res- « tèrent dans toute leur force, etc. »

Dureau de la Malle.

[5] Apud. Cicer. *Epist. ad Brutum, Epist.* xvi.

auraient été indignés de voir une comédie si mal jouée.

Ut ridentibus arrident, ita flentibus adflent
Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi; tunc tua me infortunia lædent.
Telephe, vel Peleu, male si mandata loqueris,
Aut dormitabo, aut ridebo. Tristia mœstum
Vultum verba decent [1].

Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole : c'est un art très-sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur ferait d'efforts pour m'éblouir par les prestiges de son discours, plus je me révolterais contre sa vanité : son empressement pour faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui me parle pour moi, et non pour lui; qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles ce qu'un charlatan fait de ses remèdes.

Je prends pour juges de cette question les païens mêmes. Platon ne permet, dans sa république, aucune musique avec les tons efféminés des Lydiens; les Lacédémoniens excluaient de la leur tous les instruments trop composés qui pouvaient amollir les cœurs. L'harmonie qui ne va qu'à flatter l'oreille n'est qu'un amusement de gens faibles et oisifs, elle est indigne d'une république bien policée : elle n'est bonne qu'autant que les sons y conviennent au sens des paroles, et que les paroles y inspirent des sentiments vertueux. La peinture, la sculpture, et les autres beaux-arts, doivent avoir le même but. L'éloquence doit, sans doute, entrer dans le même dessein; le plaisir n'y doit être mêlé que pour faire le contre-poids des mauvaises passions, et pour rendre la vertu aimable.

Je voudrais qu'un orateur se préparât longtemps en général pour acquérir un fonds de connaissances, et pour se rendre capable de faire de bons ouvrages. Je voudrais que cette préparation générale le mît en état de se préparer moins pour chaque discours particulier. Je voudrais qu'il fût naturellement très-sensé, et qu'il ramenât tout au bon sens; qu'il fît de solides études; qu'il s'exerçât à raisonner avec justesse et exactitude, se défiant de toute subtilité. Je voudrais qu'il se défiât de son imagination, pour ne se laisser jamais dominer par elle, et qu'il fondât chaque discours sur un principe indubitable, dont il tirerait les conséquences naturelles.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ :
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis, etc. [1].

D'ordinaire, un déclamateur fleuri ne connaît point les principes d'une saine philosophie, ni ceux de la doctrine évangélique pour perfectionner les mœurs. Il ne veut que des phrases brillantes et que des tours ingénieux. Ce qui lui manque le plus est le fond des choses; il sait parler avec grâce, sans savoir ce qu'il faut dire; il énerve les plus grandes vérités par un tour vain et trop orné.

Au contraire, le véritable orateur n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes, et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer; il pense, il sent, et la parole suit. « Il ne dépend point des paroles, « dit saint Augustin [2]; mais les paroles dépendent « de lui. » Un homme qui a l'âme forte et grande, avec quelque facilité naturelle de parler et un grand exercice, ne doit jamais craindre que les termes lui manquent, ses moindres discours auront des traits originaux, que les déclamateurs fleuris ne pourront jamais imiter. Il n'est point esclave des mots, il va droit à la vérité; il sait que la passion est comme l'âme de la parole. Il remonte d'abord au premier principe sur la matière qu'il veut débrouiller; il met ce principe dans son premier point de vue; il le tourne, et le retourne pour y accoutumer ses auditeurs les moins pénétrants; il descend jusqu'aux dernières conséquences par un enchaînement court et sensible. Chaque vérité est mise en sa place par rapport au tout : elle prépare, elle amène, elle appuie une autre vérité qui a besoin de son secours. Cet arrangement sert à éviter les répétitions qu'on peut épargner au lecteur; mais il ne retranche au-

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 101-106.

On rit avec les fous; près des infortunés
On pleure; tant l'exemple a de force et de charmes!
Pleurez, si vous voulez faire couler mes larmes.
Acteurs qui retracez des héros malheureux,
Je ris ou je m'endors au milieu de vos jeux,
Si le style contraste avec le personnage :
Le style doit changer ainsi que le visage.
Le chagrin paraît-il sur le front de l'acteur,
Il faut que son discours respire la douleur.

DARU.

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 309-312.

Le bon sens des beaux vers est la source première.
Poëtes, de Socrate apprenez à penser,
Vous parviendrez sans peine à vous bien énoncer.
L'écrivain qui connaît les sentiments d'un frère,
Les droits de l'amitié, la tendresse d'un père, etc.

DARU.

[2] *De Doct. christ.* lib. IV, n° 61, p. 90.

cune des répétitions par lesquelles il est essentiel de ramener souvent l'auditeur au point qui décide lui seul de tout.

Il faut lui montrer souvent la conclusion dans le principe. De ce principe, comme du centre, se répand la lumière sur toutes les parties de cet ouvrage; de même qu'un peintre place dans son tableau le jour, en sorte que d'un seul endroit il distribue à chaque objet son degré de lumière. Tout le discours est un; il se réduit à une seule proposition mise au plus grand jour par des tours variés. Cette unité de dessein fait qu'on voit, d'un seul coup d'œil, l'ouvrage entier, comme on voit de la place publique d'une ville toutes les rues et toutes les portes, quand toutes les rues sont droites, égales et en symétrie. Le discours est la proposition développée; la proposition est le discours en abrégé.

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum[1].

Quiconque ne sent pas la beauté et la force de cette unité et de cet ordre, n'a encore rien vu au grand jour; il n'a vu que des ombres dans la caverne de Platon *. Que dirait-on d'un architecte qui ne sentirait aucune différence entre un grand palais dont tous les bâtiments seraient proportionnés pour former un tout dans le même dessin, et un amas confus de petits édifices qui ne feraient point un vrai tout, quoiqu'ils fussent les uns auprès des autres? Quelle comparaison entre le Colysée et une multitude confuse de maisons irrégulières d'une ville! Un ouvrage n'a une véritable unité que quand on ne peut rien en ôter sans couper dans le vif.

Il n'a un véritable ordre que quand on ne peut en déplacer aucune partie sans affaiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout. C'est ce qu'Horace explique parfaitement :

. . . . . nec lucidus ordo.
Ordinis hæc virtus erit et Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici
Pleraque differat, et præsens in tempus omittat[2].

Tout auteur qui ne donne point cet ordre à son discours ne possède pas assez sa matière; il n'a qu'un goût imparfait et qu'un demi-génie. L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit : quand l'ordre, la justesse, la force et la véhémence se trouvent réunis, le discours est parfait. Mais il faut avoir tout vu, tout pénétré et tout embrassé, pour savoir la place précise de chaque mot : c'est ce qu'un déclamateur, livré à son imagination et sans science, ne peut discerner.

Isocrate est doux, insinuant, plein d'élégance; mais peut-on le comparer à Homère? Allons plus loin : je ne crains pas de dire que Démosthène me paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais : il embellit tout ce qu'il touche, il fait honneur à la parole, il fait des mots ce qu'un autre n'en saurait faire; il a je ne sais combien de sortes d'esprit, il est même court et véhément toutes les fois qu'il veut l'être contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine. Mais on remarque quelque parure dans son discours : l'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit : l'orateur, en pensant au salut de la république, ne s'oublie pas et ne se laisse pas oublier. Démosthene paraît sortir de soi, et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau, il le fait sans y penser; il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie, c'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi; on pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue, on n'est occupé que de Philippe, qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs; mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthène.

L'art se décrédite lui-même, il se trahit en se montrant : « Isocrate, dit Longin (*Du Subl.* chap. « XXXI), est tombé dans une faute de petit écolier.... « Et voici par où il débute : *Puisque le discours a « naturellement la vertu de rendre les choses grandes petites, et les petites grandes; qu'il sait donner les grâces de la nouveauté aux choses les « plus vieilles, et qu'il fait paraître vieilles celles « qui sont nouvellement faites.* Est-ce ainsi, dira « quelqu'un, ô Isocrate, que vous allez changer tou- « tes choses à l'égard des Lacédémoniens et des Athé- « niens! En faisant de cette sorte l'éloge du discours, « il fait proprement un exorde pour avertir ses au- « diteurs de ne rien croire de ce qu'il va dire. » En effet, c'est déclarer au monde que les orateurs ne sont que des sophistes, tels que le Gorgias de Platon et que les autres rhéteurs de la Grèce, qui abusaient de la parole pour imposer au peuple.

Si l'éloquence demande que l'orateur soit homme de bien, et cru tel, pour toutes les affaires les plus

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 23.

Il faut que tout ouvrage, à l'unité fidèle,
De la simplicité nous offre le modèle. DARU.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 41-44.

Choisit-on bien, on trouve avec facilité
L'expression heureuse, et l'ordre, et la clarté.
L'ordre à mes yeux, Pisons, est lui-même une grâce :
L'esprit judicieux veut tout voir à sa place. DARU.

* Fénelon fait allusion à la belle image employée par Platon, l. VII de sa République, où il suppose dans une caverne des hommes chargés de chaînes qui les empêchent de se lever, de marcher et de tourner la tête. Derrière eux brille une lumière dont ils n'ont que les reflets, et devant eux passent des ombres qu'ils prennent pour des êtres réels. La caverne, c'est le globe où nous vivons; les chaînes qui chargent les hommes, ce sont nos passions et nos préjugés; les ombres qui passent, c'est nous, c'est la figure du monde que nous prenons pour une réalité. Dans la plupart des éditions on a par une erreur singulière substitué dans le texte de Fénelon *Pluton* à *Platon*. A. F. D.

profanes, à combien plus forte raison doit-on croire ces paroles de saint Augustin sur les hommes qui ne doivent parler qu'en apôtres! « Celui-là parle avec « sublimité, dont la vie ne peut être exposée à au- « cun mépris. » Que peut-on espérer des discours d'un jeune homme sans fonds d'étude, sans expérience, sans réputation acquise, et qui se joue de la parole, et qui veut peut-être faire fortune dans le ministère où il s'agit d'être pauvre avec Jésus-Christ, de porter la croix avec lui en se renonçant, et de vaincre les passions des hommes pour les convertir?

Je ne puis me résoudre à finir cet article sans dire un mot de l'éloquence des Pères. Certaines personnes éclairées ne leur font pas une exacte justice. On en juge par quelque métaphore dure de Tertullien, par quelque période enflée de saint Cyprien, par quelque endroit obscur de saint Ambroise, par quelque antithèse subtile et rimée de saint Augustin, par quelques jeux de mots de saint Pierre Chrysologue. Mais il faut avoir égard au goût dépravé des temps où les Pères ont vécu. Le goût commençait à se gâter à Rome peu de temps après celui d'Auguste. Juvénal a moins de délicatesse qu'Horace; Sénèque le tragique et Lucain ont une enflure choquante.. Rome tombait; les études d'Athènes même étaient déchues quand saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y allèrent. Les raffinements d'esprit avaient prévalu. Les Pères, instruits par les mauvais rhéteurs de leurs temps, étaient entraînés dans le préjugé universel : c'est à quoi les sages mêmes ne résistent presque jamais. On ne croyait pas qu'il fût permis de parler d'une façon simple et naturelle. Le monde était, pour la parole, dans l'état où il serait pour les habits, si personne n'osait paraître vêtu d'une belle étoffe sans la charger de la plus épaisse broderie. Suivant cette mode, il ne fallait point parler, il fallait déclamer. Mais si on veut avoir la patience d'examiner les écrits des Pères, on y verra des choses d'un grand prix. Saint Cyprien a une magnanimité et une véhémence qui ressemble à celle de Démosthène. On trouve dans saint Chrysostôme un jugement exquis, des images nobles, une morale sensible et aimable. Saint Augustin est tout ensemble sublime et populaire; il remonte aux plus hauts principes par les tours les plus familiers; il interroge, il se fait interroger, il répond; c'est une conversation entre lui et son auditeur; les comparaisons viennent à propos dissiper tous les doutes : nous l'avons vu descendre jusqu'aux dernières grossièretés de la populace pour la redresser. Saint Bernard a été un prodige dans un siècle barbare : on trouve en lui de la délicatesse, de l'élévation du tour, de la tendresse et de la véhémence. On est étonné de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans les Pères, quand on connaît les siècles où ils ont écrit. On pardonne à Montaigne des expressions gasconnes, et à Marot un vieux langage : pourquoi ne veut-on pas passer aux Pères l'enflure de leur temps, avec laquelle on trouverait des vérités précieuses, exprimées par les traits les plus forts?

Mais il ne m'appartient pas de faire ici l'ouvrage qui est réservé à quelque savante main; il me suffit de proposer en gros ce qu'on peut attendre de l'auteur d'une excellente rhétorique. Il peut embellir son ouvrage en imitant Cicéron par le mélange des exemples avec les préceptes. « Les hommes qui « ont un génie pénétrant et rapide, dit saint Augus- « tin[1], profitent plus facilement dans l'éloquence, « en lisant les discours des hommes éloquents, qu'en « étudiant les préceptes mêmes de l'art. » On pourrait faire une agréable peinture des divers caractères des orateurs, de leurs mœurs, de leurs goûts et de leurs maximes. Il faudrait même les comparer ensemble, pour donner au lecteur de quoi juger du degré d'excellence de chacun d'entre eux.

V.

Projet de poétique.

Une poétique ne me paraîtrait pas moins à désirer qu'une rhétorique. La poésie est plus sérieuse et plus utile que le vulgaire ne le croit. La religion a consacré la poésie à son usage, dès l'origine du genre humain. Avant que les hommes eussent un texte d'écriture divine, les sacrés cantiques, qu'ils savaient par cœur, conservaient la mémoire de l'origine du monde, et la tradition des merveilles de Dieu. Rien n'égale la magnificence et le transport des cantiques de Moïse; le livre de Job est un poëme plein des figures les plus hardies et les plus majestueuses; le Cantique des Cantiques exprime avec grâce et tendresse l'union mystérieuse de Dieu époux avec l'âme de l'homme qui devient son épouse; les Psaumes seront l'admiration et la consolation de tous les siècles et de tous les peuples où le vrai Dieu sera connu et senti. Toute l'Écriture est pleine de poésie, dans les endroits même où l'on ne trouve aucune trace de versification.

D'ailleurs, la poésie a donné au monde les premières lois : c'est elle qui a adouci les hommes farouches et sauvages, qui les a rassemblés des forêts où ils étaient épars et errants, qui les a policés, qui a réglé les mœurs, qui a formé les familles et les nations, qui a fait sentir les douceurs de la société, qui a rappelé l'usage de la raison, cultivé la vertu,

[1] *De Doct. christ.* lib. IV, n° 14, p. 65.

et inventé les beaux-arts; c'est elle qui a élevé les courages pour la guerre, et qui les a modérés pour la paix.

Silvestres homines sacer interpresque deorum,
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus;
Dictus ob hoc lenire tigres, rabidosque leones :
Dictus et Amphion Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis, et prece blanda
Ducere quo vellet. Fuit hæc sapientia quondam, etc.
. . . . . .
Sic honor et nomen divinis vatibus atque
Carminibus venit. Post hos insignis Homerus,
Tyrtæusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit [1].

La parole animée par les vives images, par les grandes figures, par le transport des passions et par le charme de l'harmonie, fut nommée le langage des dieux; les peuples les plus barbares mêmes n'y ont pas été insensibles. Autant on doit mépriser les mauvais poëtes, autant doit-on admirer et chérir un grand poëte qui ne fait point de la poésie un jeu d'esprit pour s'attirer une vaine gloire, mais qui l'emploie à transporter les hommes en faveur de la vertu et de la religion.

Me sera-t-il permis de représenter ici ma peine sur ce que la perfection de la versification française me paraît presque impossible? Ce qui me confirme dans cette pensée est de voir que nos plus grands poëtes ont fait beaucoup de vers faibles. Personne n'en a fait de plus beaux que Malherbe; combien en a-t-il fait qui ne sont guère dignes de lui! Ceux mêmes d'entre nos poëtes les plus estimables qui ont eu le moins d'inégalité en ont fait assez souvent de raboteux, d'obscurs et de languissants : ils ont voulu donner à leur pensée un tour délicat, et il la faut chercher; ils sont pleins d'épithètes forcées pour attraper la rime. En retranchant certains vers, on ne retrancherait aucune beauté : c'est ce qu'on remarquerait sans peine, si on examinait chacun de leurs vers en toute rigueur.

Notre versification perd plus, si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes : elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime, qu'un poëte va chercher bien loin, le réduit à allonger et à faire languir son discours; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches, et on ne l'est ni sur le fond des pensées et des sentiments, ni sur la clarté des termes, ni sur les tours naturels, ni sur la noblesse des expressions. La rime ne nous donne que l'uniformité des finales, qui est souvent ennuyeuse, et qu'on évite dans la prose, tant elle est loin de flatter l'oreille. Cette répétition de syllabes finales lasse même dans les grands vers héroïques, où deux masculins sont toujours suivis de deux féminins.

Il est vrai qu'on trouve plus d'harmonie dans les odes et dans les stances, où les rimes entrelacées ont plus de cadence et de variété. Mais les grands vers héroïques, qui demanderaient le son le plus doux, le plus varié et le plus majestueux, sont souvent ceux qui ont le moins cette perfection.

Les vers irréguliers ont le même entrelacement de rimes que les odes; de plus, leur inégalité, sans règle uniforme, donne la liberté de varier leur mesure et leur cadence, suivant qu'on veut s'élever ou se rabaisser. M. de la Fontaine en a fait un très-bon usage.

Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes; sans elles, notre versification tomberait. Nous n'avons point dans notre langue cette diversité de brèves et de longues, qui faisait dans le grec et dans le latin la règle des pieds et la mesure des vers. Mais je croirais qu'il serait à propos de mettre nos poëtes un peu plus au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le sens et sur l'harmonie. En relâchant un peu sur la rime, on rendrait la raison plus parfaite; on viserait avec plus de facilité au beau, au grand, au simple, au facile; on épargnerait aux plus grands poëtes des tours forcés, des épithètes cousues, des pensées qui ne se présentent pas d'abord assez clairement à l'esprit.

L'exemple des Grecs et des Latins peut nous encourager à prendre cette liberté : leur versification était, sans comparaison, moins gênante que la nôtre; la rime est plus difficile elle seule que toutes leurs règles ensemble. Les Grecs avaient néanmoins recours aux divers dialectes : de plus, les uns et les autres avaient des syllabes superflues qu'ils ajoutaient librement pour remplir leurs vers. Horace se donne de grandes commodités pour la versification dans ses Satires, dans ses Épîtres, et même en quelques Odes : pourquoi ne chercherions-nous pas de semblables soulagements, nous dont la versification est si gênante, et si capable d'amortir le feu d'un bon poëte?

La sévérité de notre langue contre presque tou-

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 391-403.

Un chantre, ami des dieux, polit l'homme sauvage
Que nourrissait le gland, que souillait le carnage;
C'est lui qu'on peint charmant les affreux léopards.
Amphion d'une ville élève les remparts;
Et, le luth à la main, la Fable le présente
Disposant à son gré la pierre obéissante.
De l'homme brut encor premiers législateurs,
Ces sages inspirés adoucirent les mœurs.
. . . . . .
Ainsi des favoris des filles de Mémoire
Les noms furent dès lors consacrés par la gloire.
Après Orphée, on vit, dans les âges suivants,
De Tyrtée et d'Homère éclater les talents.
A leurs mâles accents les guerriers s'enflammèrent.

DARU.

tes les inversions de phrases augmente encore infiniment la difficulté de faire des vers français. On s'est mis à pure perte dans une espèce de torture pour faire un ouvrage. Nous serions tentés de croire qu'on a cherché le difficile plutôt que le beau. Chez nous un poëte a autant besoin de penser à l'arrangement d'une syllabe qu'aux plus grands sentiments, qu'aux plus vives peintures, qu'aux traits les plus hardis. Au contraire, les anciens facilitaient, par des inversions fréquentes, les belles cadences, la variété, et les expressions passionnées. Les inversions se tournaient en grande figure, et tenaient l'esprit suspendu dans l'attente du merveilleux. C'est ce qu'on voit dans ce commencement d'églogue :

Pastorum musam Damonis et Alphesibœi,
Immemor herbarum quos est mirata juvenca
Certantes, quorum stupefactæ carmine lynces,
Et mutata suos requierunt flumina cursus;
Damonis musam dicemus et Alphesibœi [1].

Otez cette inversion, et mettez ces paroles dans un arrangement de grammairien qui suit la construction de la phrase, vous leur ôterez leur mouvement, leur majesté, leur grâce et leur harmonie : c'est cette suspension qui saisit le lecteur. Combien notre langue est-elle timide et scrupuleuse en comparaison! Oserions-nous imiter ce vers, où tous les mots sont dérangés?

Aret ager, vitio moriens sitit aeris herba [2].

Quand Horace veut préparer son lecteur à quelque grand objet, il le mène sans lui montrer où il va, et sans le laisser respirer :

Qualem ministrum fulminis alitem [3].

J'avoue qu'il ne faut point introduire tout à coup dans notre langue un grand nombre de ces inversions; on n'y est point accoutumé, elles paraîtraient dures et pleines d'obscurité. L'ode pindarique de M. Despréaux n'est pas exempte, ce me semble, de cette imperfection. Je le remarque avec d'autant plus de liberté, que j'admire d'ailleurs les ouvrages de ce grand poëte. Il faudrait choisir de proche en proche les inversions les plus douces et les plus voisines de celles que notre langue permet déjà. Par exemple, toute notre nation a approuvé celles-ci :

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
. . . . . .
Et tombent avec eux, d'une chute commune,
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs [1].

Ronsard avait trop entrepris tout à coup. Il avait forcé notre langue par des inversions trop hardies et obscures; c'était un langage cru et informe. Il y ajoutait trop de mots composés, qui n'étaient point encore introduits dans le commerce de la nation : il parlait français en grec, malgré les Français mêmes. Il n'avait pas tort, ce me semble, de tenter quelque nouvelle route pour enrichir notre langue, pour enhardir notre poésie, et pour dénouer notre versification naissante. Mais, en fait de langue, on ne vient à bout de rien sans l'aveu des hommes pour lesquels on parle. On ne doit jamais faire deux pas à la fois; et il faut s'arrêter dès qu'on ne se voit pas suivi de la multitude. La singularité est dangereuse en tout : elle ne peut être excusée dans les choses qui ne dépendent que de l'usage.

L'excès choquant de Ronsard nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée : on a appauvri, desséché et gêné notre langue. Elle n'ose jamais procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire : on voit toujours venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main; son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre deux, et le régime appelle aussitôt un accusatif, qui ne peut jamais se déplacer. C'est ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention toute surprise, toute variété, et souvent toute magnifique cadence.

Je conviens, d'un autre côté, qu'on ne doit jamais hasarder aucune locution ambiguë; j'irais même d'ordinaire avec Quintilien jusqu'à éviter toute phrase que le lecteur entend, mais qu'il pourrait ne pas entendre s'il ne suppléait pas ce qui y manque. Il faut une diction simple, précise et dégagée, où tout se développe de soi-même et aille au-devant du lecteur. Quand un auteur parle au public, il n'y a aucune peine qu'il ne doive prendre pour en épargner à son lecteur; il faut que tout le travail soit pour lui seul, et tout le plaisir avec tout le fruit pour celui dont il veut être lu. Un auteur ne doit laisser rien à chercher dans sa pensée, il n'y a que les faiseurs d'énigmes qui soient en droit de présenter un sens enve-

[1] VIRG. *Eclog.* VIII, v. 1-5.

D'Hylas et de Damon je redirai les chants,
D'Hylas et de Damon, dont les accords touchants
Firent à la génisse oublier l'herbe tendre;
Lorsque du fond des bois, charmés de les entendre,
Ils virent s'avancer les tigres et les ours;
Et les fleuves émus interrompre leur cours.
FIRMIN DIDOT.

[2] VIRG. *Eclog.* VII, v. 57.

Dans nos champs dévorés de soif et de chaleur
En vain l'herbe mourante implore la fraîcheur.
TISSOT.

[3] HORAT. *Od.* lib. IV; *Od.* III, v. I.

Tel que le noble oiseau ministre du tonnerre.
DARU.

[1] MALHERBE, *Paraph. du Ps.* CXLV.

loppé. Auguste voulait qu'on usât de répétitions fréquentes, plutôt que de laisser quelque péril d'obscurité dans le discours. En effet, le premier de tous les devoirs d'un homme qui n'écrit que pour être entendu est de soulager son lecteur en se faisant d'abord entendre.

J'avoue que nos plus grands poëtes français, gênés par les lois rigoureuses de notre versification, manquent en quelques endroits de ce degré de clarté parfaite. Un homme qui pense beaucoup veut beaucoup dire; il ne peut se résoudre à rien perdre; il sent le prix de tout ce qu'il a trouvé; il fait de grands efforts pour renfermer tout dans les bornes étroites d'un vers. On veut même trop de délicatesse, elle dégénère en subtilité. On veut trop éblouir et surprendre; on veut avoir plus d'esprit que son lecteur, et le lui faire sentir, pour lui enlever son admiration; au lieu qu'il faudrait n'en avoir jamais plus que lui, et lui en donner même, sans paraître en avoir. On ne se contente pas de la simple raison, des grâces naïves, du sentiment le plus vif, qui font la perfection réelle; on va un peu au delà du but par amour-propre. On ne sait pas être sobre dans la recherche du beau : on ignore l'art de s'arrêter tout court en deçà des ornements ambitieux. Le mieux, auquel on aspire, fait qu'on gâte le bien, dit un proverbe italien. On tombe dans le défaut de répandre un peu trop de sel, et de vouloir donner un goût trop relevé à ce qu'on assaisonne; on fait comme ceux qui chargent une étoffe de trop de broderie. Le goût exquis craint le trop en tout, sans en excepter l'esprit même. L'esprit lasse beaucoup, dès qu'on l'affecte et qu'on le prodigue. C'est en avoir de reste, que d'en savoir retrancher pour s'accommoder à celui de la multitude, et pour lui aplanir le chemin. Les poëtes qui ont le plus d'essor, de génie, d'étendue de pensées et de fécondité, sont ceux qui doivent le plus craindre cet écueil de l'excès d'esprit. C'est, dira-t-on, un beau défaut, c'est un défaut rare, c'est un défaut merveilleux. J'en conviens; mais c'est un vrai défaut, et l'un des plus difficiles à corriger. Horace veut qu'un auteur s'exécute sans indulgence sur l'esprit même :

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes;
Culpabit duros; incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum; ambitiosa recidet
Ornamenta; parum claris lucem dare coget[1].

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 445-448.

D'un trait de son crayon le rigide censeur
Efface les endroits qu'a négligés l'auteur.
De ce vers qui se traîne il blâme la faiblesse;
Il ne vous cache point que ce vers dur le blesse :
Il veut qu'on sacrifie une fausse beauté,
Qu'en un passage obscur on jette la clarté.

DARU.

On gagne beaucoup en perdant tous les ornements superflus pour se borner aux beautés simples, faciles, claires et négligées en apparence. Pour la poésie, comme pour l'architecture, il faut que tous les morceaux nécessaires se tournent en ornements naturels. Mais tout ornement qui n'est qu'ornement est de trop; retranchez-le, il ne manque rien, il n'y a que la vanité qui en souffre. Un auteur qui a trop d'esprit, et qui en veut toujours avoir, lasse et épuise le mien : je n'en veux point avoir tant. S'il en montrait moins, il me laisserait respirer, et me ferait plus de plaisir : il me tient trop tendu, la lecture de ses vers me devient une étude. Tant d'éclairs m'éblouissent; je cherche une lumière douce qui soulage mes faibles yeux. Je demande un poëte aimable, proportionné au commun des hommes, qui fasse tout pour eux, et rien pour lui. Je veux un sublime si familier, si doux et si simple, que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver. Je préfère l'aimable au surprenant et au merveilleux. Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur, et qui se mette comme de plain-pied en conversation avec moi. Je veux qu'il me mette devant les yeux un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connaît que son village et son troupeau, une nourrice attendrie pour son petit enfant; je veux qu'il me fasse penser, non à lui et à son bel esprit, mais aux bergers qu'il fait parler.

Despectus tibi sum, nec qui sim quæris, Alexi;
Quam dives pecoris nivei, quam lactis abundans.
Mille meæ Siculis errant in montibus agnæ;
Lac mihi non æstate novum, non frigore, defit :
Canto quæ solitus, si quando armenta vocabat,
Amphion Dircæus in Actæo Aracyntho.
Nec sum adeo informis; nuper me in littore vidi,
quum placidum ventis staret mare[1]....

Combien cette naïveté champêtre a-t-elle plus de grâce qu'un trait subtil et raffiné d'un bel esprit!

Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem; sudet multum, frustraque laboret
Ausus idem : tantum series juncturaque pollet!
Tantum de medio sumptis accedit honoris[2]!

[1] VIRG. *Eclog.* II, v. 19-26.

Tu rebutes mes vœux, Alexis, tu me fuis,
Sans daigner seulement t'informer qui je suis;
Combien j'ai de troupeaux, combien j'ai de laitages.
Mille brebis d'Enna couvrant les pâturages,
L'hiver même, pour moi versent des flots de lait :
Je répète les airs qu'Amphion modulait,
Lorsque sur l'Aracynthe, oubliant l'herbe tendre,
Ses troupeaux vers le soir accouraient pour l'entendre.
Je ne suis pas non plus si dépourvu J'attraits;
Dans la mer immobile un jour je vis mes traits.

FIRMIN DIDOT.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 249-253.

J'unirais volontiers l'heureuse fiction
A des sujets connus que m'offrirait l'histoire.

O qu'il y a de grandeur à se rabaisser ainsi, pour se proportionner à tout ce qu'on peint, et pour atteindre à tous les divers caractères! Combien un homme est-il au-dessus de ce qu'on nomme esprit, quand il ne craint point d'en cacher une partie! Afin qu'un ouvrage soit véritablement beau, il faut que l'auteur s'y oublie, et me permette de l'oublier; il faut qu'il me laisse seul en pleine liberté. Par exemple, il faut que Virgile disparaisse, et que je m'imagine voir ce beau lieu :

Muscosi fontes, et somno mollior herba, etc[1].

Il faut que je désire d'être transporté dans cet autre endroit.

. . . O mihi tum quam molliter ossa quiescant,
Vestra meos olim si fistula dicat amores!
Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ[2]!

Il faut que j'envie le bonheur de ceux qui sont dans cet autre lieu dépeint par Horace :

Qua pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis, et obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo[3].

J'aime bien mieux être occupé de cet ombrage et de ce ruisseau, que d'un bel esprit importun qui ne me laisse point respirer. Voilà les espèces d'ouvrages dont le charme ne s'use jamais : loin de perdre à être relus, ils se font toujours redemander; leur lecture n'est point une étude, on s'y repose, on s'y délasse. Les ouvrages brillants et façonnés imposent et éblouissent; mais ils ont une pointe fine qui s'émousse bientôt. Ce n'est ni le difficile, ni le rare, ni le merveilleux, que je cherche; c'est le beau simple, aimable et commode, que je goûte. Si les fleurs qu'on foule aux pieds dans une prairie sont aussi belles que celles des somptueux jardins, je les en aime mieux. Je n'envie rien à personne. Le beau ne perdrait rien de son prix, quand il serait commun à tout le genre humain; il en serait plus estimable. La rareté est un défaut et une pauvreté de la nature. Les rayons du soleil n'en sont pas moins un grand trésor, quoiqu'ils éclairent tout l'univers. Je veux un beau si naturel, qu'il n'ait aucun besoin de me surprendre par sa nouveauté : je veux que ses grâces ne vieillissent jamais, et que je ne puisse presque me passer de lui.

. . . . . Decies repetita placebit[1].

La poésie est sans doute une imitation et une peinture. Représentons-nous donc Raphaël qui fait un tableau : il se garde bien de faire des figures bizarres, à moins qu'il ne travaille dans le grotesque; il ne cherche point un coloris éblouissant; loin de vouloir que l'art saute aux yeux, il ne songe qu'à le cacher; il voudrait pouvoir tromper le spectateur, et lui faire prendre son tableau pour Jésus-Christ même transfiguré sur le Thabor. Sa peinture n'est bonne qu'autant qu'on y trouve de vérité. L'art est défectueux dès qu'il est outré; il doit viser à la ressemblance. Puisqu'on prend tant de plaisir à voir, dans un paysage du Titien, des chèvres qui grimpent sur une colline pendante en précipice; ou, dans un tableau de Teniers, des festins de village et des danses rustiques, faut-il s'étonner qu'on aime à voir dans l'Odyssée des peintures si naïves du détail de la vie humaine? On croit être dans les lieux qu'Homère dépeint, y voir et y entendre les hommes. Cette simplicité de mœurs semble ramener l'âge d'or. Le bonhomme Eumée me touche bien plus qu'un héros de Clélie ou de Cléopâtre. Les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés : mais nos défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si raisonnable et si naturelle. Malheur à ceux qui ne sentent point le charme de ces vers!

Fortunate senex! hic, inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum[2].

Rien n'est au-dessus de cette peinture de la vie champêtre :

Tel auteur croit pouvoir l'essayer avec gloire,
Qui ne fait bien souvent qu'un effort malheureux :
Tant ce travail modeste est encor périlleux;
Tant dans l'art de la scène un goût pur apprécie
D'un plan bien ordonné la savante harmonie!

DARU.

[1] VIRG. *Eclog.* VII, v. 45.

Fontaines, dont la mousse environne les flots;
Gazons, dont la mollesse invite au doux repos.

LANGEAC.

[2] VIRG. *Eclog.* X, v. 33-36.

. . . . . O que si quelques jours
Votre luth à ces monts racontait mes amours,
Gallus dans le tombeau reposerait tranquille!
Que n'ai-je, parmi vous, dans un modeste asile,
Ou marié la vigne, ou soigné les troupeaux!

LANGEAC.

[3] HORAT. *Od.* lib. II; *od.* III, v. 9-13.

Sur ces bords où les pins et les saules tremblants
Aiment à marier leur ombre hospitalière,
Auprès de ce ruisseau dont les flots gazouillants
Effleurent le gazon dans leur course légère.

DARU.

Là, parmi des arbres sans nombre
T'offrant son dôme hospitalier,
Du vieux pin le feuillage sombre
Se plaît à marier son ombre
A la pâleur du peuplier.

Plus loin, la source fugitive,
Qui suit à regret les détours
Du lit où son onde est captive,
Semble s'échapper de sa rive,
Et vouloir abréger son cours.

DE WAILLY.

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 364.

[2] VIRG. *Eclog.* I, v. 52, 53.

Heureux vieillard! ici nos fontaines sacrées,
Nos forêts te verront, sous leur sombre épaisseur,
De l'ombrage et des eaux respirer la fraîcheur.

TISSOT.

O fortunatos nimium, sua si bona norint, etc. [1] !

Tout m'y plaît, et même cet endroit si éloigné des idées romanesques :

. . . . . At frigida Tempe,
Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni [2].

Je suis attendri tout de même pour la solitude d'Horace :

O rus, quando ego te aspiciam? quandoque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ [3]?

Les anciens ne se sont pas contentés de peindre simplement d'après nature, ils ont joint la passion à la vérité.

Homère ne peint point un jeune homme qui va périr dans les combats, sans lui donner des grâces touchantes : il le représente plein de courage et de vertu, il vous intéresse pour lui, il vous le fait aimer, il vous engage à craindre pour sa vie; il vous montre son père accablé de vieillesse, et alarmé des périls de ce cher enfant; il vous fait voir la nouvelle épouse de ce jeune homme qui tremble pour lui, vous tremblez avec elle. C'est une espèce de trahison : le poëte ne vous attendrit avec tant de grâce et de douceur que pour vous mener au moment fatal où vous voyez tout à coup celui que vous aimez qui nage dans son sang, et dont les yeux sont fermés par l'éternelle nuit.

Virgile prend pour Pallas, fils d'Évandre, les mêmes soins de nous affliger, qu'Homère avait pris de nous faire pleurer Patrocle. Nous sommes charmés de la douleur que Nisus et Euryale nous coûtent. J'ai vu un jeune prince, à huit ans, saisi de douleur à la vue du péril du petit Joas. Je l'ai vu impatient sur ce que le grand prêtre cachait à Joas son nom et sa naissance. Je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant ces vers :

Ah miseram Eurydicen! animâ fugiente, vocabat :
Eurydicen toto referebant flumine ripæ [4].

[1] VIRG. *Georg.* II, v. 458.

Heureux l'homme des champs, s'il connaît son bonheur, etc.
DELILLE.

[2] VIRG. *Georg.* II, v. 469, 470.

. . . . . Une claire fontaine,
Dont l'onde en murmurant l'endort sous un vieux chêne,
Un troupeau qui mugit, des vallons, des forêts.
DELILLE.

[3] HORAT. *Serm.* lib. II, *satir.* VI, v. 60-62.

O ma chère campagne! ô tranquilles demeures!
Quand pourrai-je, au sommeil donnant de douces heures,
Ou, trouvant dans l'étude un utile plaisir,
Au sein de la paresse et d'une paix profonde
Goûter l'heureux oubli des orages du monde!
DARU.

[4] VIRG. *Georg.* IV, v. 526, 527.

. . . . . Sa voix expirante,
Jusqu'au dernier soupir formant un faible son,
D'Eurydice en flottant murmurait le doux nom;
Eurydice, ô douleur! Touchés de son supplice,
Les échos répétaient : Eurydice, Eurydice.
DELILLE.

Vit-on jamais rien de mieux amené, ni qui prépare un plus vif sentiment, que ce songe d'Énée?

Tempus erat quo prima quies mortalibus ægris
. . . . . .
Raptatus bigis, ut quondam, aterque cruento
Pulvere, perque pedes trajectus lora tumentes.
Hei mihi! qualis erat! quantum mutatus ab illo
Hectore qui redit exuvias indutus Achillis, etc.
Ille nihil : nec me quærentem vana moratur, etc. [1].

Le bel esprit pourrait-il toucher ainsi le cœur?
Peut-on lire cet endroit sans être ému?

O mihi sola mei super Astyanactis imago!
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat;
Et nunc æquali tecum pubesceret ævo [2].

Les traits du bel esprit seraient déplacés et choquants dans un discours si passionné, où il ne doit rester de parole qu'à la douleur.

Le poëte ne fait jamais mourir personne sans peindre vivement quelque circonstance qui intéresse le lecteur.

On est affligé pour la vertu, quand on lit cet endroit :

. . . . Cadit et Ripheus, justissimus unus
Qui fuit in Teucris, et servantissimus æqui.
Dis aliter visum [3].

On croit être au milieu de Troie, saisi d'horreur et de compassion, quand on lit ces vers :

Tum pavidæ tectis matres ingentibus errant,
Amplexæque tenent postes, atque oscula figunt [4].

[1] VIRG. *Æneid.* II, v. 268-287.

C'était l'heure où, du jour adoucissant les peines,
Le sommeil, grâce aux dieux, se glisse dans nos veines.
Tout à coup, le front pâle et chargé de douleurs,
Hector près de mon lit a paru tout en pleurs;
Et tel qu'après son char la Victoire inhumaine,
Noir de poudre et de sang, le traîna sur l'arène.
Je vois ses pieds encore et meurtris et percés
Des indignes liens qui les ont traversés.
Hélas! qu'en cet état de lui-même il diffère!
Ce n'est plus cet Hector, ce guerrier tutélaire
Qui des armes d'Achille orgueilleux ravisseur
Dans les murs paternels revenait en vainqueur;
Ou, courant assiéger les vingt rois de la Grèce,
Lançait sur leurs vaisseaux la flamme vengeresse.
Combien il est changé! le sang de toutes parts
Souillait sa barbe épaisse et ses cheveux épars....
FONTANES.

[2] VIRG. *Æneid.* III, v. 489-491.

O seul et doux portrait de ce fils que j'adore!
Cher enfant! c'est par vous que je suis mère encore.
De mon Astyanax, dans mes jours de douleur,
Votre aimable présence entretenait mon cœur.
Voilà son air, son port, son maintien, son langage :
Ce sont les mêmes traits; il aurait le même âge.
DELILLE.

[3] VIRG. *Æneid.* II, v. 426-428.

. . . . . Riphée tombe égorgé de même,
Riphée, hélas! si juste et si chéri des siens!
Mais le ciel le confond dans l'arrêt des Troyens.

[4] VIRG. *Æneid.* II, v. 489, 490.

Les femmes, perçant l'air d'horribles hurlements,
Dans l'enceinte royale errent désespérées;
Au seuil de ces parvis, à leurs portes sacrées,
Elles collent leur bouche, entrelacent leurs bras.

Vidi Hecubam, centumque nurus, Priamumque per aras
Sanguine fœdantem quos ipse sacraverat ignes [1].

Arma diu senior desueta trementibus ævo
Circumdat nequidquam humeris, et inutile ferrum
Cingitur, ac densos fertur moriturus in hostes [2].

Sic fatus senior, telumque imbelle sine ictu
Conjecit [3].
Nunc morere. Hæc dicens, altaria ad ipsa trementem
Traxit, et in multo lapsantem sanguine nati;
Implicuitque comam læva, dextraque coruscum
Extulit, ac lateri capulo tenus abdidit ensem.
Hæc finis Priami fatorum; hic exitus illum
Sorte tulit, Trojam incensam et prolapsa videntem
Pergama, tot quondam populis terrisque superbum.
Regnatorem Asiæ. Jacet ingens littore truncus,
Avulsumque humeris caput, et sine nomine corpus 4.

Le poëte ne représente point le malheur d'Eurydice sans nous la montrer toute prête à revoir la lumière, et replongée tout à coup dans la profonde nuit des enfers :

Jamque pedem referens casus evaserat omnes,
Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras.
. . . . . .
Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu?
Quis tantus furor? En iterum crudelia retro
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
Jamque vale : feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas [5].

[1] VIRG. *Æneid.* II, v. 501, 502.

J'ai vu . . . . . .
Hécube échevelée errer sous ces lambris;
Le glaive moissonner les femmes de ses fils;
Et son époux, hélas! à son moment suprême,
Ensanglanter l'autel qu'il consacra lui-même.

DELILLE.

[2] VIRG. *Æneid.* II, v. 509-511.

. . . . . D'une armure impuissante
Ce vieillard charge en vain son épaule tremblante;
Prend un glaive, à son bras dès longtemps étranger,
Et s'apprête à mourir plutôt qu'à se venger.

[3] VIRG. *Æneid.* II, v. 544, 545.

. . . . . A ces mots, au vainqueur inhumain
Il jette un faible trait. . . . . .

DELILLE.

[4] VIRG. *Æneid.* II, v. 550-558.

. . . . . Meurs. Il dit; et, d'un bras sanguinaire,
Du monarque traîné par ses cheveux blanchis,
Et nageant dans le sang du dernier de ses fils,
Il pousse vers l'autel la vieillesse tremblante :
De l'autre, saisissant l'épée étincelante,
Lève le fer mortel, l'enfonce, et de son flanc
Arrache avec la vie un vain reste de sang.
Ainsi finit Priam; ainsi la destinée
Marqua par cent malheurs sa mort infortunée.
Il périt en voyant de ses derniers regards
Brûler son Ilion, et crouler ses remparts.
Et ce grand potentat, dont les mains souveraines
De tant de nations avaient tenu les rênes,
Que l'Asie à genoux entourait autrefois
De l'amour des sujets et du respect des rois,
De lui-même aujourd'hui reste méconnaissable,
Hélas! et dans la foule étendu sur le sable,
N'est plus, dans cet amas des lambeaux d'Ilion,
Qu'un cadavre sans tombe, et qu'un débris sans nom.

DELILLE.

[5] VIRG. *Georg.* IV, v. 485-498.

Enfin il revenait des gouffres du Ténare,
Possesseur d'Eurydice et vainqueur du Tartare.....
Eurydice s'écrie : O destin rigoureux!
Hélas! quel dieu cruel nous a perdus tous deux?

Les animaux souffrants que ce poëte met comme devant nos yeux nous affligent :

Propter aquæ rivum viridi procumbit in ulva
Perdita, nec seræ meminit decedere nocti [1].

La peste des animaux est un tableau qui nous émeut

Hinc lætis vituli vulgo moriuntur in herbis,
Et dulces animas plena ad præsepia reddunt.
. . . . . .
Labitur, infelix studiorum atque immemor herbæ,
Victor equus, fontesque avertitur, et pede terram
Crebra ferit. . . . . .
Ecce autem duro fumans sub vomere taurus
Concidit, et mixtum spumis vomit ore cruorem,
Extremosque ciet gemitus : it tristis arator,
Mœrentem abjungens fraterna morte juvencum,
Atque opere in medio defixa relinquit aratra.
Non umbræ altorum nemorum, non mollia possunt
Prata movere animum, non qui per saxa volutus
Purior electro campum petit amnis [2].

Virgile anime et passionne tout. Dans ses vers tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne; les arbres mêmes vous touchent :

Exiit ad cœlum ramis felicibus arbos,
Miraturque novas frondes, et non sua poma [3].

Une fleur attire votre compassion, quand Virgile la peint prête à se flétrir :

Quelle fureur! voilà qu'au ténébreux abîme
Le barbare Destin rappelle sa victime.
Adieu : déjà je sens dans un nuage épais
Nager mes yeux éteints, et fermés pour jamais.
Adieu, mon cher Orphée; Eurydice expirante
En vain te cherche encor de sa main défaillante :
L'horrible mort, jetant son voile autour de moi,
M'entraîne loin du jour, hélas! et loin de toi.

DELILLE.

[1] VIRG. *Eclog.* VIII, v. 87, 88.

La génisse amoureuse, errante au bord des eaux,
Succombe, et sans espoir elle fuit le repos;
C'est en vain que la nuit sous nos toits la rappelle.

LANGEAC.

[2] VIRG. *Georg.* III, v. 494-498, 515-522.

Tout meurt dans le bercail, dans les champs tout périt;
L'agneau tombe en suçant le lait qui le nourrit;
La génisse languit dans un vert pâturage....
Le coursier, l'œil éteint, et l'oreille baissée,
Distillant lentement une sueur glacée,
Languit, chancelle, tombe, et se débat en vain....
Il néglige les eaux, renonce au pâturage.
Et sent s'évanouir son superbe courage....
Voyez-vous le taureau fumant sous l'aiguillon,
D'un sang mêlé d'écume inonder son sillon?
Il meurt; l'autre, affligé de la mort de son frère,
Regagne tristement l'étable solitaire;
Son maître l'accompagne accablé de regrets,
Et laisse en soupirant ses travaux imparfaits.
Le doux tapis des prés, l'asile d'un bois sombre,
La fraîcheur du matin jointe à celle de l'ombre,
Le cristal d'un ruisseau qui rajeunit les prés,
Et roule une eau d'argent sur des sables dorés,
Rien ne peut des troupeaux ranimer la faiblesse.

DELILLE.

[3] VIRG. *Georg.* II, v. 81, 82.

Bientôt ce tronc s'élève en arbre vigoureux,
Et, se couvrant des fruits d'une race étrangère,
Admire ces enfants dont il n'est pas le père.

DELILLE.

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens [1].

Vous croyez voir les moindres plantes que le printemps ranime, égaie et embellit :

Inque novos soles audent se gramina tuto
Credere [2].

Un rossignol est Philomèle qui vous attendrit sur ses malheurs :

Qualis populea mœrens Philomela sub umbra [3].

Horace fait en trois vers un tableau où tout vit et inspire du sentiment :

. . . . . Fugit retro
Levis juventas et decor, arida
Pellente lascivos amores
Canitie, facilemque somnum [4].

Veut-il peindre en deux coups de pinceau deux hommes que personne ne puisse méconnaître, et qui saisissent le spectateur; il vous met devant les yeux la folie incorrigible de Pâris et la colère implacable d'Achille :

Quid Paris? ut salvus regnet, vivatque beatus,
Cogi posse negat [5].

Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis [6].

Horace veut-il nous toucher en faveur des lieux où il souhaiterait de finir sa vie avec son ami, il nous inspire le désir d'y aller :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet. . . . . .
. . . . . Ibi tu calentem
Debita sparges lacryma favillam
Vatis amici [7].

Fait-il un portrait d'Ulysse, il le peint supérieur aux tempêtes de la mer, au naufrage même, et à la plus cruelle fortune :

. . . . . aspera multa
Pertulit, adversis rerum immersabilis undis [1].

Peint-il Rome invincible jusque dans ses malheurs, écoutez-le :

Duris ut ilex tonsa bipennibus
Nigræ feraci frondis in Algido,
Per damna, per cædes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro.
Non hydra secto corpore firmior, etc. [2].

Catulle, qu'on ne peut nommer sans avoir horreur de ses obscénités, est au comble de la perfection pour une simplicité passionnée :

Odi et amo. Quare id faciam fortasse requiris.
Nescio; sed fieri sentio, et excrucior [3].

Combien Ovide et Martial, avec leurs traits ingénieux et façonnés, sont-ils au-dessous de ces paroles négligées où le cœur saisi parle seul dans une espèce de désespoir!

Que peut-on voir de plus simple et de plus touchant, dans un poëme, que le roi Priam réduit dans sa veillesse à baiser *les mains meurtrières* d'Achille, qui ont arraché la vie à ses enfants [4]? Il lui demande, pour unique adoucissement de ses maux, le corps du grand Hector. Il aurait gâté tout, s'il eût donné le moindre ornement à ses paroles : aussi n'expriment-elles que sa douleur. Il le conjure par son père, accablé de vieillesse, d'avoir pitié du plus infortuné de tous les pères.

Le bel esprit a le malheur d'affaiblir les grandes passions où il prétend orner. C'est peu, selon Horace, qu'un poëme soit beau et brillant, il faut qu'il soit touchant, aimable, et par conséquent simple, naturel et passionné :

Non satis est pulcra esse poemata; dulcia sunto,
Et quocumque volent, animum auditoris agunto [5].

[1] VIRG. *Æneid.* IX, v. 435, 436.
Tel meurt avant le temps, sur la terre couché,
Un lis que la charrue en passant a touché.
DELILLE.

[2] VIRG. *Georg.* II, v. 322.
Aux rayons doux encor du soleil printanier
Le gazon sans péril ose se confier.
DELILLE.

[3] VIRG. *Georg.* IV, v. 511.
Telle sur un rameau, durant la nuit obscure,
Philomèle plaintive attendrit la nature.
DELILLE.

[4] HORAT. *Od.* lib. II, *Od.* XI, v. 5, 8.
Déjà s'envolent nos beaux jours;
Aux grâces du printemps succède la vieillesse;
Elle a banni l'essaim des folâtres Amours,
Et le sommeil facile, et la douce allégresse.
DE WAILLY.

[5] HORAT. *Ep.* lib. I; *Ep.* II, v. 10, 11.
Mais l'amoureux Pâris, aveugle en son délire,
Refuse son bonheur et la paix de l'empire.
DARU.

[6] HORAT. *de Art. poet.* v. 122.
Implacable, bravant l'autorité des lois,
Et sur le glaive seul appuyant tous ses droits.
DARU.

[7] HORAT. *Od.* lib. II, *Od.* VI, v. 13, 14 et 22-24.
Rien n'égale à mes yeux ce petit coin du monde.....
Vos pleurs y mouilleront la cendre tiède encore
Du poëte que vous aimez.
DE WAILLY.

[1] HORAT. *Ep.* lib. I, *Ep.* II, v. 21, 22.
. . . . . Égaré sur les mers,
Et vainqueur d'Ilion, comme de la fortune,
Retrouvant son Ithaque en dépit de Neptune.
DARU.

[2] HORAT. *Od.* lib. IV, *od.* IV, v. 57-61.
Rome prend sous nos coups une force nouvelle,
Et le glaive et le feu la trouvent immortelle :
Ainsi, vainqueur du fer, l'orme étend ses rameaux.
Jamais monstre pareil n'étonna la Colchide;
L'hydre même d'Alcide
Renaissait moins de fois sous les coups du héros.
DARU.

[3] « J'aime et je hais. Comment se peut-il? Je l'ignore; mais « je le sens, et je suis à la torture. (*Epigr.* LXXXVI.)

[4] *Iliad.* liv. XXIV.

[5] HORAT. *de Art. poet.* v. 99, 100.
Oui, ce n'est point assez des beautés éclatantes;
Il faut connaître aussi ces beautés plus puissantes
Qui pénètrent nos cœurs doucement entraînés.
DARU.

Le beau qui n'est que beau, c'est-à-dire brillant, n'est beau qu'à demi : il faut qu'il exprime les passions pour les inspirer; il faut qu'il s'empare du cœur pour le tourner vers le but légitime d'un poëme.

VI.

Projet d'un Traité sur la tragédie.

Il faut séparer d'abord la tragédie d'avec la comédie. L'une représente les grands événements qui excitent les violentes passions ; l'autre se borne à représenter les mœurs des hommes dans une condition privée.

Pour la tragédie, je dois commencer en déclarant que je ne souhaite point qu'on perfectionne les spectacles où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer. Nous avons vu que Platon et les sages législateurs du paganisme rejetaient loin de toute république bien policée les fables et les instruments de musique qui pouvaient amollir une nation par le goût de la volupté. Quelle devrait donc être la sévérité des nations chrétiennes contre les spectacles contagieux! Loin de vouloir qu'on perfectionne de tels spectacles, je ressens une véritable joie de ce qu'ils sont chez nous imparfaits en leur genre. Nos poëtes les ont rendus languissants, fades et doucereux comme les romans. On n'y parle que de feux, de chaînes, de tourments. On y veut mourir en se portant bien. Une personne très-imparfaite est nommée un soleil, ou tout au moins une aurore; ses yeux sont deux astres. Tous les termes sont outrés, et rien ne montre une vraie passion. Tant mieux; la faiblesse du poison diminue le mal. Mais il me semble qu'on pourrait donner aux tragédies une merveilleuse force, suivant les idées très-philosophiques de l'antiquité, sans y mêler cet amour volage et déréglé qui fait tant de ravages.

Chez les Grecs, la tragédie était entièrement indépendante de l'amour profane. Par exemple, l'Œdipe de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangère au sujet. Le autres tragédies de ce grand poëte sont de même. M. Corneille n'a fait qu'affaiblir l'action, que la rendre double, et que distraire le spectateur dans son Œdipe, par l'épisode d'un froid amour de Thésée pour Dircé. M. Racine est tombé dans le même inconvénient en composant sa Phèdre : il a fait un double spectacle, en joignant à Phèdre furieuse Hippolyte soupirant contre son vrai caractère. Il fallait laisser Phèdre toute seule dans sa fureur; l'action aurait été unique, courte, vive et rapide. Mais nos deux poëtes tragiques, qui méritent d'ailleurs les plus grands éloges, ont été entraînés par le torrent; ils ont cédé au goût des pièces romanesques, qui avaient prévalu. La mode du bel esprit faisait mettre de l'amour partout; on s'imaginait qu'il était impossible d'éviter l'ennui pendant deux heures sans le secours de quelque intrigue galante; on croyait être obligé à s'impatienter dans le spectacle le plus grand et le plus passionné, à moins qu'un héros langoureux ne vînt l'interrompre; encore fallait-il que ses soupirs fussent ornés de pointes, et que son désespoir fût exprimé par des espèces d'épigrammes. Voilà ce que le désir de plaire au public arrache aux plus grands auteurs, contre les règles. De là vient cette passion si façonnée :

Impitoyable soif de gloire,
Dont l'aveugle et noble transport
Me fait précipiter ma mort
Pour faire vivre ma mémoire,
Arrête pour quelques moments
Les impétueux sentiments
De cette inexorable envie,
Et souffre qu'en ce triste et favorable jour,
Avant que de donner ma vie,
Je donne un soupir à l'amour [1].

On n'osait mourir de douleur sans faire des pointes et des jeux d'esprit en mourant. De là vient ce désespoir si ampoulé et si fleuri :

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une juste querelle,
Et malheureux objet d'une injuste rigueur [2].....

Jamais douleur sérieuse ne parla un langage si pompeux et si affecté.

Il me semble qu'il faudrait aussi retrancher de la tragédie une vaine enflure, qui est contre toute vraisemblance. Par exemple, ces vers ont je ne sais quoi d'outré :

Impatients désirs d'une illustre vengeance
A qui la mort d'un père a donné la naissance,
Enfants impétueux de mon ressentiment,
Que ma douleur séduite embrasse aveuglément,
Vous régnez sur mon âme avecque trop d'empire :
Pour le moins un moment souffrez que je respire,
Et que je considère, en l'état où je suis,
Et ce que je hasarde, et ce que je poursuis [3].

M. Despréaux trouvait dans ces paroles une généalogie *des impatients désirs d'une illustre vengeance*, qui étaient les *enfants impétueux* d'un noble *ressentiment*, et qui étaient *embrassés* par une *douleur séduite*. Les personnes considérables qui parlent avec passion dans une tragédie doivent parler avec noblesse et vivacité; mais on parle naturellement et sans ces tours si façonnés, quand la pas-

[1] Corn. *Œdipe*, act. III, sc. I.
[2] *Ibid. Le Cid*, act. I, sc. X.
[3] *Ibid. Cinna*, act. I, sc. I.

sion parle. Personne ne voudrait être plaint dans son malheur par son ami avec tant d'emphase.

M. Racine n'était pas exempt de ce défaut, que la coutume avait rendu comme nécessaire. Rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de Phèdre, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Théramène, qui vient pour apprendre à Thésée la mort funeste de son fils, devrait ne dire que ces deux mots, et manquer même de force pour les prononcer distinctement : « Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du fond « de la mer par la colère des dieux l'a fait périr. « Je l'ai vu. » Un tel homme, saisi, éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse et la plus fleurie de la figure du dragon?

L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée, etc.
La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté [1].

Sophocle est bien loin de cette élégance si déplacée et si contraire à la vraisemblance; il ne fait dire à Œdipe que des mots entrecoupés; tout est douleur : ἰοῦ, ἰοῦ· αἴ, αἴ; αἴ, αἴ· φεῦ, φεῦ. C'est plutôt un gémissement, ou un cri, qu'un discours : Hélas! « hélas! dit-il [2], tout est éclairci. O lumière, je te « vois maintenant pour la dernière fois!... Hélas! « hélas! malheur à moi! Où suis-je, malheureux? « Comment est-ce que la voix me manque tout à « coup? O fortune, où êtes-vous allée?... Malheu- « reux! malheureux! je ressens une cruelle fureur « avec le souvenir de mes maux!... O amis, que « me reste-t-il à voir, à aimer, à entretenir, à en- « tendre avec consolation? O amis, rejetez au plus « tôt loin de vous un scélérat, un homme exécrable, « objet de l'horreur des dieux et des hommes!... « Périsse celui qui me dégagea de mes liens dans les « lieux sauvages où j'étais exposé, et qui me sauva « la vie! Quel cruel secours! je serais mort avec « moins de douleur pour moi et pour les miens;... « je ne serais ni le meurtrier de mon père, ni l'époux « de ma mère. Maintenant je suis au comble du « malheur. Misérable! j'ai souillé mes parents, et « j'ai eu des enfants de celle qui m'a mis au monde! »

C'est ainsi que parle la nature, quand elle succombe à la douleur : jamais rien ne fut plus éloigné des phrases brillantes du bel esprit. Hercule et Philoctète parlent avec la même douleur vive et simple dans Sophocle.

M. Racine, qui avait fort étudié les grands modèles de l'antiquité, avait formé le plan d'une tragédie française d'Œdipe, suivant le goût de Sophocle, sans y mêler aucune intrigue postiche d'amour, et suivant la simplicité grecque. Un tel spectacle pourrait être très-curieux, très-vif, très-rapide, très-intéressant : il ne serait point applaudi; mais il saisirait, il ferait répandre des larmes, il ne laisserait pas respirer, il inspirerait l'amour des vertus et l'horreur des crimes, il entrerait fort utilement dans le dessein des meilleures lois; la religion même la plus pure n'en serait point alarmée; on n'en retrancherait que de faux ornements qui blessent les règles.

Notre versification, trop gênante, engage souvent les meilleurs poëtes tragiques à faire des vers chargés d'épithètes pour attraper la rime. Pour faire un bon vers, on l'accompagne d'un autre vers faible qui le gâte. Par exemple, je suis charmé quand je lis ces mots :

Qu'il mourût [1] :

mais je ne puis souffrir le vers que la rime amène aussitôt :

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

Les périphrases outrées de nos vers n'ont rien de naturel; elles ne représentent point des hommes qui parlent en conversation sérieuse, noble et passionnée. On ôte au spectateur le plus grand plaisir du spectacle, quand on en ôte cette vraisemblance.

J'avoue que les anciens donnaient quelque hauteur de langage au cothurne :

An tragica desævit et ampullatur in arte [2]?

mais il ne faut point que le cothurne altère l'imitation de la vraie nature; il peut seulement la peindre en beau et en grand. Mais tout homme doit toujours parler humainement : rien n'est plus ridicule pour un héros, dans les plus grandes actions de sa vie, que de ne joindre pas à la noblesse et à la force une simplicité qui est très-opposée à l'enflure :

Projicit ampullas et sesquipedalia verba [3].

Il suffit de faire parler Agamemnon avec hauteur, Achille avec emportement, Ulysse avec sagesse, Médée avec fureur. Mais le langage fastueux et outré dégrade tout : plus on représente de grands caractères et de fortes passions, plus il faut y mettre une noble et véhémente simplicité.

Il me paraît même qu'on a donné souvent aux Romains un discours trop fastueux : ils pensaient hautement, mais ils parlaient avec modération. C'était

[1] RAC. *Phèd.* act. V, sc. VI.
[2] *Œdipe*, act. IV et VI.

[1] CORN. *Horace*, act. III, sc. VI.
[2] HORAT. *Epist.* lib. I; *ep.* III, v. 14.
[3] Ibid. *de Art. poet.* v. 97.

Doit bannir loin de soi l'enflure et les grands mots.
DARU.

le peuple roi, il est vrai, *populum late regem* [1]; mais ce peuple était aussi doux pour les manières de s'exprimer dans la société, qu'appliqué à vaincre les nations jalouses de sa puissance :

Parcere subjectis, et debellare superbos [2].

Horace a fait le même portrait en d'autres termes :

Imperet, bellante prior, jacentem
Lenis in hostem [3].

Il ne paraît point assez de proportion entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de Cinna, et la modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans tout le détail de ses mœurs. Il laissait encore à Rome une si grande apparence de l'ancienne liberté de la république qu'il ne voulait point qu'on le nommât SEIGNEUR.

DOMINI appellationem et maledictum et opprobrium semper exhorruit. Cum, spectante eo ludos, pronuntiatum esset in mimo, *O dominum æquum et bonum!* et universi quasi de se ipso dictum exultantes comprobassent; et statim manu vultuque indecoras adulationes repressit; et insequenti die gravissimo corripuit edicto, dominumque se posthac appellari ne a liberis quidem aut nepotibus suis, vel serio, vel joco, passus est..... In consulatu pedibus fere, extra consulatum sæpe adoperta sella per publicum incessit. Promiscuis salutationibus admittebat et plebem.... Quoties magistratuum comitiis interesset, tribus cum candidatis suis circuibat, supplicabatque more solenni. Ferebat et ipse suffragium in tribu, ut unus e populo.... Filiam et neptes ita instituit, ut etiam lanificio assuefaceret.... Habitavit in ædibus modicis Hortensianis, neque laxitate neque cultu conspicuis, ut in quibus porticus breves essent... et sine marmore ullo aut insigni pavimento conspicuæ : ac per annos amplius quadraginta eodem cubiculo hieme et æstate mansit.... Instrumenti ejus et supellectilis parcimonia apparet etiam nunc residuis lectis atque mensis, quorum pleraque vix privatæ elegantiæ sint.... Veste non temere alia quam domestica usus est, ab uxore et sorore et filia neptibusque confecta.... Cœnam trinis ferculis, aut, cum abundantissime, senis, præbebat, ut non nimio sumptu, ità summâ comitate..... Cibi minimi erat, atque vulgaris fere, etc [4].

[1] VIRG. *Æneid.* lib. I, v. 25.
[2] *Ibid.* lib. VI, v. 864.

Donne aux vaincus la paix, aux rebelles des fers.
DELILLE.

[3] *Carm. Sæcul.* v. 51.

Que le fils glorieux d'Anchise et de Vénus
Soumette l'ennemi rebelle,
Et montre sa clémence aux ennemis vaincus.
DARU.

[4] SUETON. *August.* nos 53, 55, 64, 72, 73, 74, 76.

« Il rejeta toujours le nom de SEIGNEUR, comme une injure « et un opprobre. Un jour qu'il était au théâtre, un acteur « ayant prononcé ce vers :

O le maître clément! ô le maître équitable!

« tout le peuple le lui appliqua et battit des mains avec trans- « port : il fit cesser ces acclamations indécentes par des gestes « d'indignation. Le lendemain il réprimanda sévèrement le « peuple dans un édit, et défendit qu'on l'appelât jamais du « nom de Seigneur. Il ne le permettait pas même à ses enfants, « ni sérieusement ni en badinant.... Lorsqu'il était consul, « il marchait ordinairement à pied; lorsqu'il ne l'était pas, il « se faisait porter dans une litière ouverte, et laissait appro- « cher tout le monde, même le bas peuple.... Toutes les fois qu'il « assistait aux comices, il parcourait les tribus avec les candi- « dats qu'il protégeait, et demandait les suffrages dans la « forme ordinaire : il donnait lui-même le sien à son rang, « comme un simple citoyen.... Il éleva sa fille et ses petites- « filles avec la plus grande simplicité, jusqu'à leur faire ap- « prendre à filer.... Il occupa la maison d'Hortensius; elle « n'était ni grande, ni ornée : les galeries en étaient étroites et « de pierre commune; ni marbre, ni marqueterie dans les « cabinets et les salles à manger. Il coucha dans la même « chambre pendant quarante ans, hiver et été.... On peut ju- « ger de son économie dans l'ameublement, par des lits et des « tables qui subsistent encore, et qui sont à peine dignes d'un « particulier aisé.... Il ne mit guère d'autres habits que ceux « que lui faisait sa femme, sa sœur et ses filles.... Ses repas « étaient ordinairement de trois services, et jamais de plus de « six : la liberté y régnait plus que la profusion.... Il man- « geait peu, et sa nourriture était extrêmement simple. »
LA HARPE.

La pompe et l'enflure conviennent beaucoup moins à ce qu'on appelait la *civilité romaine*, qu'au faste d'un roi de Perse. Malgré la rigueur de Tibère, et la servile flatterie où les Romains tombèrent de son temps et sous ses successeurs, nous apprenons de Pline que Trajan vivait encore en bon et sociable citoyen dans une aimable familiarité. Les réponses de cet empereur sont courtes, simples, précises, éloignées de toute enflure. Les bas-reliefs de sa colonne le représentent toujours dans la plus modeste attitude, lors même qu'il commande aux légions. Tout ce que nous voyons dans Tite-Live, dans Plutarque, dans Cicéron, dans Suétone, nous représente les Romains comme des hommes hautains par leurs sentiments, mais simples, naturels, et modestes dans leurs paroles; ils n'ont aucune ressemblance avec les héros bouffis et empesés de nos romans. Un grand homme ne déclame point en comédien, il parle en termes forts et précis dans une conversation : il ne dit rien de bas, mais il ne dit rien de façonné et de fastueux :

Ne quicumque deus, quicumque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro,
Migret in obscuras humili sermone tabernas;
Aut, dum vitat humum, nubes et inania captet.....
Ut festis [1], etc.

La noblesse du genre tragique ne doit point empêcher que les héros mêmes ne parlent avec simplicité, à proportion de la nature des choses dont ils s'entretiennent :

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri [2].

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 227-232.

Ne laisse pas surtout ce grave personnage,
Ce héros ou ce dieu, que, tout à l'heure encor,
Nous avons admiré vêtu de pourpre et d'or,
Prendre le ton des lieux où le peuple réside,
Ou, de peur de ramper, se perdre dans le vide.
DARU.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 95.

Souvent la tragédie, avec simplicité,
Exprime les douleurs dont l'âme est accablée.
DARU.

VII.

Projet d'un Traité sur la comédie.

La comédie représente les mœurs des hommes dans une condition privée; ainsi elle doit prendre un ton moins haut que la tragédie. Le socque est inférieur au cothurne; mais certains hommes, dans les moindres conditions, de même que dans les plus hautes, ont, par leur naturel, un caractère d'arrogance :

Iratusque Chremes tumido delitigat ore [1].

J'avoue que les traits plaisants d'Aristophane me paraissent souvent bas; ils sentent la farce faite exprès pour amuser et pour mener le peuple. Qu'y a-t-il de plus ridicule que la peinture d'un roi de Perse qui marche avec une armée de quarante mille hommes, pour aller sur une montagne d'or satisfaire aux infirmités de la nature?

Le respect de l'antiquité doit être grand; mais je suis autorisé par les anciens contre les anciens mêmes. Horace m'apprend à juger de Plaute :

At nostri proavi Plautinos et numeros, et
Laudavere sales, nimium patienter utrosque,
Ne dicam stulte, mirati; si modo ego et vos
Scimus inurbanum lepido seponere dicto [2].

Serait-ce la basse plaisanterie de Plaute que César aurait voulu trouver dans Térence : *vis comica?* Ménandre avait donné à celui-ci un goût pur et exquis. Scipion et Lélius, amis de Térence, distinguaient avec délicatesse en sa faveur ce qu'Horace nomme *lepidum*, d'avec ce qui est *inurbanum*. Ce poëte comique a une naïveté inimitable, qui plaît et qui attendrit par le simple récit d'un fait très-commun.

Sic cogitabam : Hem, hic parvæ consuetudinis
Causa mortem hujus tam fert familiariter :
Quid si ipse amasset? quid mihi hic faciet patri?...
Elfertur : imus [3], etc.

Rien ne joue mieux, sans outrer aucun caractère. La suite est passionnée :

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 94.

Quelquefois cependant, élevant son langage,
Thalie, en vers pompeux, peint Chrémès irrité.

DARU.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 270-274.

Nos pères, dont le goût n'était pas encore sûr,
Vantaient le sel de Plaute et son style assez dur;
Mais nous, qui d'un bon mot distinguons la licence.....
Nous pouvons, sans manquer de respect envers eux,
De trop de complaisance accuser nos aïeux.

DARU.

[3] TERENT. *Andr.* act. I, sc. I.

« Voici comment je raisonnais. Quoi! une faible liaison rend « mon fils aussi sensible à la mort de cette femme! Que se- « rait-ce donc s'il l'avait aimée? Comment s'affligerait-il s'il « perdait son père?... On emporte le corps; nous marchons, « etc. »

LE MONNIER.

At at hoc illud est,
Hinc illæ lacrymæ, hæc illa est misericordia [1].

Voici un autre récit où la passion parle toute seule :

Memor essem? O Mysis, Mysis, etiam nunc mihi
Scripta illa dicta sunt in animo Chrysidis
De Glycerio. Jam ferme moriens me vocat :
Accessi : vos semotæ, nos soli, incipit :
Mi Pamphile, hujus formam atque ætatem vides, etc.
Quod ego per hanc te dextram oro, et ingenium tuum;
Per tuam fidem perque hujus solitudinem
Te obtestor, etc.
Te isti virum do, amicum, tutorem, patrem, etc.
. . . . . .
Hanc mihi in manum dat, mors continuo ipsam occupat.
Accepi, acceptam servabo [2].

Tout ce que l'esprit ajouterait à ces simples et touchantes paroles ne ferait que les affaiblir. Mais en voici d'autres qui vont jusqu'à un vrai transport :

Neque virgo est usquam, neque ego, qui illam e conspectu amisi meo.
Ubi quæram? ubi investigem? quem perconter? quam insistam viam?
Incertus sum. Una hæc spes est : ubi ubi est, diu celari non potest [3].

Cette passion parle encore ici avec la même vivacité :

Egone quid velim?
Cum milite isto præsens, absens ut sies,
Dies noctesque me ames, me desideres,
Me somnies, me expectes, de me cogites,
Me speres, me te oblectes, mecum tota sis :
Meus fac sis postremo animus, quando ego sum tuus [4].

[1] TERENT. *Andr.* act. I, sc. VI.

« Mais, mais c'est cela même. Le voilà le sujet de ses lar- « mes; le voilà le sujet de sa compassion. »

LE MONNIER.

[2] TERENT. *Andr.* act. I, sc. VI.

« Que je songe à elle! Ah! Mysis, Mysis, elles sont en- « core gravées dans mon cœur, les dernières paroles que « m'adressa Chrysis en faveur de Glycérie. Prête à mourir, « elle m'appelle; j'approche; vous étiez éloignées; nous étions « seuls. Elle me dit : *Mon cher Pamphile, vous voyez sa jeu- « nesse et sa beauté.... C'est par cette main que je vous pré- « sente; c'est par votre caractère et votre bonne foi, c'est par « l'abandon où vous la voyez, que je vous conjure, etc.... Je « vous la donne : soyez son époux, son ami, son tuteur, son « père....* Elle met la main de Glycérie dans la mienne, et « meurt. Je l'ai reçue : je la garderai. »

LE MONNIER.

[3] TERENT. *Eunuch.* act. II, sc. IV.

« La fille est perdue; et moi aussi, qui ne l'ai pas suivie des « yeux. Où la chercher? par où suivre ses pas? à qui m'infor- « mer? quel chemin prendre? Je n'en sais rien. Je n'ai qu'une « espérance; en quelque endroit qu'elle soit, elle ne peut res- « ter longtemps cachée. »

LE MONNIER.

[4] TERENT. *Eunuch.* act. I. sc. II.

« Que pourrais-je désirer? Avec votre capitaine, tâchez « d'en être toujours éloignée. Que jour et nuit je sois l'objet « de vos désirs, de vos rêves, de votre attente, de vos pensées, « de votre espérance, de vos plaisirs; soyez tout entière avec « moi; enfin, que votre âme soit la mienne, puisque la « mienne est la vôtre. »

LE MONNIER.

Peut-on désirer un dramatique plus vif et plus ingénu?

Il faut avouer que Molière est un grand poëte comique. Je ne crains pas de dire qu'il a enfoncé plus avant que Térence dans certains caractères; il a embrassé une plus grande variété de sujets; il a peint par des traits forts presque tout ce que nous voyons de déréglé et de ridicule. Térence se borne à représenter des vieillards avares et ombrageux, de jeunes hommes prodigues et étourdis, des courtisanes avides et impudentes, des parasites bas et flatteurs, des esclaves imposteurs et scélérats. Ces caractères méritaient sans doute d'être traités suivant les mœurs des Grecs et des Romains. De plus, nous n'avons que six pièces de ce grand auteur. Mais enfin, Molière a ouvert un chemin tout nouveau. Encore une fois, je le trouve grand : mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts?

En pensant bien, il parle souvent mal; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple, l'Avare est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers. Il est vrai que la versification française l'a gêné; il est vrai même qu'il a mieux réussi pour les vers dans l'Amphitryon, où il a pris la liberté de faire des vers irréguliers. Mais, en général, il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions.

D'ailleurs, il a outré souvent les caractères : il a voulu, par cette liberté, plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais quoiqu'on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature, et d'abandonner le vraisemblable. Ainsi, malgré l'exemple de Plaute, où nous lisons, *Cedo tertiam*, je soutiens, contre Molière, qu'un avare qui n'est point fou ne va jamais jusqu'à vouloir regarder dans la troisième main de l'homme qu'il soupçonne de l'avoir volé.

Un autre défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu. Je comprends que ses défenseurs ne manqueront pas de dire qu'il a traité avec honneur la vraie probité, qu'il n'a attaqué qu'une vertu chagrine et qu'une hypocrisie détestable : mais, sans entrer dans cette longue discussion, je soutiens que Platon et les autres législateurs de l'antiquité païenne n'auraient jamais admis dans leurs républiques un tel jeu sur les mœurs.

Enfin, je ne puis m'empêcher de croire, avec M. Despréaux, que Molière, qui peint avec tant de force et de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas quand il imite le badinage de la comédie italienne :

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope [1].

VIII.

Projet d'un Traité sur l'histoire.

Il est, ce me semble, à désirer, pour la gloire de l'Académie, qu'elle nous procure un traité sur l'histoire. Il y a très-peu d'historiens qui soient exempts de grands défauts. L'histoire est néanmoins très-importante : c'est elle qui nous montre les grands exemples, qui fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons, qui débrouille les origines, et qui explique par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre.

Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays : quoiqu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien. L'historien français doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre : il doit louer aussi volontiers Talbot que Duguesclin, il rend autant de justice aux talents militaires du prince de Galles, qu'à la sagesse de Charles V.

Il évite également le panégyrique et les satires : il ne mérite d'être cru qu'autant qu'il se borne à dire, sans flatterie et sans malignité, le bien et le mal. Il n'omet aucun fait qui puisse servir à peindre les hommes principaux, et à découvrir les causes des événements; mais il retranche toute dissertation où l'érudition d'un savant veut être étalée. Toute sa critique se borne à donner comme douteux ce qui l'est, et à en laisser la décision au lecteur, après lui avoir donné ce que l'histoire lui fournit. L'homme qui est plus savant qu'il n'est historien, et qui a plus de critique que de vrai génie, n'épargne à son lecteur aucune date, aucune circonstance superflue, aucun fait sec et détaché; il suit son goût sans consulter celui du public; il veut que tout le monde soit aussi curieux que lui des minuties vers lesquelles il tourne son insatiable curiosité. Au contraire, un historien sobre et discrèt laisse tomber les menus faits qui ne mènent le lecteur à aucun but important. Retranchez ces faits, vous n'ôtez rien à l'histoire : ils ne font qu'interrompre, qu'alonger, que faire une histoire, pour ainsi dire, hachée en pe-

[1] Boil. *Art. poét.* chant III.

tits morceaux, et sans aucun fil de vive narration. Il faut laisser cette superstitieuse exactitude aux compilateurs. Le grand point est de mettre d'abord le lecteur dans le fond des choses, de lui en découvrir les liaisons, et de se hâter de le faire arriver au dénoûment. L'histoire doit en ce point ressembler un peu au poëme épique :

Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secus ac notas auditorem rapit; et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit [1].

Il y a beaucoup de faits vagues qui ne nous apprennent que des noms et des dates stériles : il ne vaut guère mieux savoir ces noms que les ignorer. Je ne connais point un homme en ne connaissant que son nom. J'aime mieux un historien peu exact et peu judicieux, qui estropie les noms, mais qui peint naïvement tout le détail, comme Froissard, que les historiens qui me disent que Charlemagne tint son parlement à Ingelheim, qu'ensuite il partit, qu'il alla battre les Saxons, et qu'il revint à Aix-la-Chapelle; c'est ne m'apprendre rien d'utile. Sans les circonstances, les faits demeurent comme décharnés : ce n'est que le squelette d'une histoire.

La principale perfection d'une histoire consiste dans l'ordre et dans l'arrangement. Pour parvenir à ce bel ordre, l'historien doit embrasser et posséder toute son histoire; il doit la voir tout entière comme d'une seule vue; il faut qu'il la tourne et qu'il la retourne de tous les côtés, jusqu'à ce qu'il ait trouvé son vrai point de vue. Il faut en montrer l'unité, et tirer, pour ainsi dire, d'une seule source, tous les principaux événements qui en dépendent : par là il instruit utilement son lecteur, il lui donne le plaisir de prévoir, il l'intéresse, il lui met devant les yeux un système des affaires de chaque temps, il lui débrouille ce qui en doit résulter, il le fait raisonner sans lui faire aucun raisonnement, il lui épargne beaucoup de redites, il ne le laisse jamais languir, il lui fait même une narration facile à retenir par la liaison des faits. Je répète sur l'histoire l'endroit d'Horace qui regarde le poëme épique :

Ordinis hæc virtus erit et Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici
Pleraque differat, et præsens in tempus omittat [2].

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 148-150.
Le poëte d'abord de son sujet s'empare :
Il nous jette au milieu de grands événements,
Nous supposant instruits de leurs commencements.
Il bannit avec soin de son heureux ouvrage
Ce qu'il ne peut parer des grâces du langage.
DARU.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 42-44.
L'ordre à mes yeux, Pisons, est lui-même une grâce :
L'esprit judicieux veut tout voir à sa place.
Habile à bien choisir, préférez, rejetez,

Un sec et triste faiseur d'annales ne connaît point d'autre ordre que celui de la chronologie : il répète un fait toutes les fois qu'il a besoin de raconter ce qui tient à ce fait; il n'ose ni avancer ni reculer aucune narration. Au contraire, l'historien qui a un vrai génie choisit sur vingt endroits celui où un fait sera mieux placé pour répandre la lumière sur tous les autres. Souvent un fait montré par avance de loin débrouille tout ce qui le prépare. Souvent un autre fait sera mieux dans son jour étant mis en arrière; en se présentant plus tard, il viendra plus à propos pour faire naître d'autres événements. C'est ce que Cicéron compare au soin qu'un homme de bon goût prend pour placer de bons tableaux dans un jour avantageux : *Videtur tanquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine* [1].

Ainsi un lecteur habile a le plaisir d'aller sans cesse en avant sans distraction, de voir toujours un événement sortir d'un autre, et de chercher la fin, qui lui échappe pour lui donner plus d'impatience d'y arriver. Dès que sa lecture est finie, il regarde derrière lui, comme un voyageur curieux, qui, étant arrivé sur une montagne, se tourne, et prend plaisir à considérer de ce point de vue tout le chemin qu'il a suivi et tous les beaux endroits qu'il a traversés.

Une circonstance bien choisie, un mot bien rapporté, un geste qui a rapport au génie ou à l'humeur d'un homme, est un trait original et précieux dans l'histoire : il vous met devant les yeux cet homme tout entier. C'est ce que Plutarque et Suétone ont fait parfaitement. C'est ce qu'on trouve avec plaisir dans le cardinal d'Ossat : vous croyez voir Clément VIII, qui lui parle tantôt à cœur ouvert, et tantôt avec réserve.

Un historien doit retrancher beaucoup d'épithètes superflues et d'autres ornements du discours : par ce retranchement, il rendra son histoire plus courte, plus vive, plus simple, plus gracieuse. Il doit inspirer par une pure narration la plus solide morale, sans moraliser : il doit éviter les sentences comme de vrais écueils. Son histoire sera assez ornée, pourvu qu'il y mette, avec le véritable ordre, une diction claire, pure, courte et noble. *Nihil est in historia*, dit Cicéron [2], *pura et illustri brevitate dulcius*. L'histoire perd beaucoup à être parée. Rien n'est plus digne de Cicéron que cette remarque sur les Commentaires de César [3] :

Et montrez à propos ce que vous présentez :
Le choix du lieu, du temps, absout la hardiesse.
DARU.

[1] *De claris Oratoribus*, cap. LXXV, n° 262.
[2] *Ibid.* n° 262.
[3] *Ibid.*

Commentarios quosdam scripsit rerum suarum, valde quidem probandos : NUDI enim sunt, recti et venusti, omni ornatu orationis tanquam veste detracta. Sed dum voluit alios habere parata unde sumerent qui vellent scribere historiam : INEPTIS gratum fortasse fecit qui volunt illa calamistris inurere, sanos quidem homines a scribendo deterruit [1].

Un bel esprit méprise une histoire *nue* : il veut l'habiller, l'orner de broderie, et la *friser*. C'est une erreur, *ineptis*. L'homme judicieux et d'un goût exquis désespère d'ajouter rien de beau à cette nudité si noble et si majestueuse.

Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume* ne peint rien avec vérité. Les peintres de l'école lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manqué de science en ce point : ils ont peint le grand prêtre des Juifs comme un pape, et les Grecs de l'antiquité comme les hommes qu'ils voyaient en Lombardie. Il n'y aurait néanmoins rien de plus faux et de plus choquant que de peindre les Français du temps de Henri II avec des perruques et des cravates, ou de peindre les Français de notre temps avec des barbes et des fraises. Chaque nation a ses mœurs, très-différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs. Les Perses, pendant l'enfance de Cyrus, étaient aussi simples que les Mèdes leurs voisins étaient mous et fastueux [2]. Les Perses prirent dans la suite cette mollesse et cette vanité. Un historien montrerait une ignorance grossière, s'il représentait les repas de Curius ou de Fabricius comme ceux de Lucullus ou d'Apicius. On rirait d'un historien qui parlerait de la magnificence de la cour des rois de Lacédémone, ou de celle de Numa. Il faut peindre la puissante et heureuse pauvreté des anciens Romains.

Parvoque potentem [3], etc.

Il ne faut pas oublier combien les Grecs étaient encore simples et sans faste du temps d'Alexandre, en comparaison des Asiatiques : le discours de Caridème à Darius [3] le fait assez voir. Il n'est point permis de représenter la maison très-simple où Auguste vécut quarante ans, avec la maison d'or que Néron fit faire bientôt après :

Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites,
si non et Veios occupat ista domus [1].

Notre nation ne doit point être peinte d'une façon uniforme : elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis environné d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai dans les faits particuliers; il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la nation. Les Francs n'étaient alors qu'une troupe errante et farouche, presque sans lois et sans police, qui ne faisait que des ravages et des invasions : il ne faut pas confondre les Gaulois, polis par les Romains, avec ces Francs si barbares. Il faut laisser voir un rayon de politesse naissante sous l'empire de Charlemagne; mais elle doit s'évanouir d'abord. La prompte chute de sa maison replongea l'Europe dans une affreuse barbarie. Saint Louis fut un prodige de raison et de vertu dans un siècle de fer. A peine sortons-nous de cette longue nuit. La résurrection des lettres et des arts a commencé en Italie, et a passé en France fort tard. La mauvaise subtilité du bel esprit en a retardé le progrès.

Les changements dans la forme du gouvernement d'un peuple doivent être observés de près. Par exemple, il y avait d'abord chez nous des terres *saliques*, distinguées des autres terres, et destinées aux militaires de la nation. Il ne faut jamais confondre les comtés *bénéficiaires* du temps de Charlemagne, qui n'étaient que des emplois personnels, avec les comtés *héréditaires*, qui devinrent sous ses successeurs des établissements de familles. Il faut distinguer les parlements de la seconde race, qui étaient les assemblées de la nation, d'avec les divers parlements établis par les rois de la troisième race, dans les provinces, pour juger les procès des particuliers. Il faut connaître l'origine des fiefs, le service des feudataires, l'affranchissement des serfs, l'accroissement des communautés, l'élévation du tiers état, l'introduction des clercs praticiens pour être les conseillers des nobles peu instruits des lois, et l'établissement des troupes à la solde du roi pour éviter les surprises des Anglais établis au milieu du royaume. Les mœurs et l'état de tout le corps de la nation ont changé d'âge en âge. Sans remonter plus haut, le changement des mœurs est presque incroyable depuis le règne de Henri IV. Il est cent fois plus important d'observer ces changements de la nation entière, que de rapporter simplement des faits particuliers.

[1] « Il a écrit, sur ses actions, des Commentaires d'un très-« grand mérite. Ils sont NUS, simples, gracieux, entièrement « dépouillés des ornements, et en quelque sorte des habits de « l'art. Et tandis qu'il a voulu, par là, fournir à d'autres « des matériaux pour écrire une histoire, peut-être a-t-il « fait plaisir aux gens sans goût qui voudront les orner de pa-« rures affectées; mais il a tellement effrayé les hommes judi-« cieux, qu'ils n'oseront les embellir. »

[2] *Cyropæd.* lib. I, cap. II, etc.

[3] VIRG. *Æneid.* lib. VI, v. 843.

[4] QUINT. CURT. lib. III, cap. II.

[1] « Rome ne sera bientôt plus qu'une maison : Romains, re-« tirez-vous à Veies; pourvu que cette maison n'envahisse « pas aussi Veies. » (SUÉT. *Ner.* n° 39.)

Si un homme éclairé s'appliquait à écrire sur les règles de l'histoire, il pourrait joindre les exemples aux préceptes; il pourrait juger des historiens de tous les siècles; il pourrait remarquer qu'un excellent historien est peut-être encore plus rare qu'un grand poëte.

Hérodote, qu'on nomme le père de l'histoire, raconte parfaitement; il a même de la grâce par la variété des matières : mais son ouvrage est plutôt un recueil de relations de divers pays, qu'une histoire qui ait de l'unité avec un véritable ordre.

Xénophon n'a fait qu'un journal dans sa Retraite des dix mille : tout y est précis et exact, mais uniforme. Sa Cyropédie est plutôt un roman de philosophie, comme Cicéron l'a cru, qu'une histoire véritable.

Polybe est habile dans l'art de la guerre et dans la politique; mais il raisonne trop, quoiqu'il raisonne très-bien. Il va au delà des bornes d'un simple historien : il développe chaque événement dans sa cause; c'est une anatomie exacte. Il montre, par une espèce de mécanique, qu'un tel peuple doit vaincre un tel autre peuple, et qu'une telle paix faite entre Rome et Carthage ne saurait durer.

Thucydide et Tite-Live ont de très-belles harangues; mais, selon les apparences, ils les composent au lieu de les rapporter. Il est très-difficile qu'ils les aient trouvées telles dans les originaux du temps. Tite-Live savait beaucoup moins exactement que Polybe la guerre de son siècle.

Salluste a écrit avec une noblesse et une grâce singulière; mais il s'est trop étendu en peintures des mœurs et en portraits des personnes dans deux histoires très-courtes.

Tacite montre beaucoup de génie, avec une profonde connaissance des cœurs les plus corrompus : mais il affecte trop une brièveté mystérieuse; il est trop plein de tours poétiques dans ses descriptions; il a trop d'esprit; il raffine trop; il attribue aux plus subtils ressorts de la politique ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Les plus grands événements sont souvent causés par les causes les plus méprisables. C'est la faiblesse, c'est l'habitude, c'est la mauvaise honte, c'est le dépit, c'est le conseil d'un affranchi, qui décide, pendant que Tacite creuse pour découvrir les plus grands raffinements dans les conseils de l'empereur. Presque tous les hommes sont médiocres et superficiels pour le mal comme pour le bien. Tibère, l'un des plus méchants hommes que le monde ait vus, était plus entraîné par ses craintes que déterminé par un plan suivi.

D'Avila se fait lire avec plaisir; mais il parle comme s'il était entré dans les conseils les plus secrets. Un seul homme ne peut jamais avoir eu la confiance de tous les partis opposés. De plus, chaque homme avait quelque secret qu'il n'avait garde de confier à celui qui a écrit l'histoire. On ne sait la vérité que par morceaux. L'historien qui veut m'apprendre ce que je vois qu'il ne peut pas savoir me fait douter sur les faits mêmes qu'il sait.

Cette critique des historiens anciens et modernes serait très-utile et très-agréable, sans blesser aucun auteur vivant.

IX.

Réponse à une objection sur ces divers projets.

Voici une objection qu'on ne manquera pas de me faire. L'Académie, dira-t-on, n'adoptera jamais ces divers ouvrages sans les avoir examinés. Or, il n'est guère vraisemblable qu'un auteur, après avoir pris une peine infinie, veuille soumettre tout son ouvrage à la correction d'une nombreuse assemblée, où les avis seront peut-être partagés. Il n'y a donc guère d'apparence que l'Académie adopte ces ouvrages.

Ma réponse est courte. Je suppose que l'Académie ne les adoptera point. Elle se bornera à inviter les particuliers à ce travail. Chacun d'eux pourra la consulter dans ses assemblées. Par exemple, l'auteur de la Rhétorique y proposera ses doutes sur l'éloquence. Messieurs les académiciens lui donneront leurs conseils, et les opinions pourront être diverses. L'auteur en profitera selon ses vues, sans se gêner.

Les raisonnements qu'on ferait dans les assemblées, sur de telles questions, pourraient être rédigés par écrit dans une espèce de journal que monsieur le secrétaire composerait sans partialité. Ce journal contiendrait de courtes dissertations, qui perfectionneraient le goût et la critique. Cette occupation rendrait messieurs les académiciens assidus aux assemblées. L'éclat et le fruit en seraient grands dans toute l'Europe.

X.

Sur les anciens et les modernes.

Il est vrai que l'Académie pourrait se trouver souvent partagée sur ces questions : l'amour des anciens dans les uns, et celui des modernes dans les autres, pourrait les empêcher d'être d'accord. Mais je ne suis nullement alarmé d'une guerre civile qui serait si douce, si polie, et si modérée. Il s'agit d'une matière où chacun peut suivre en liberté son goût et ses idées. Cette émulation peut être utile aux lettres. Oserai-je proposer ici ce que je pense là-dessus?

1° Je commence par souhaiter que les modernes surpassent les anciens. Je serais charmé de voir, dans notre siècle et dans notre nation, des orateurs plus véhéments que Démosthène, et des poëtes plus sublimes qu'Homère. Le monde, loin d'y perdre, y gagnerait beaucoup. Les anciens ne seraient pas moins excellents qu'ils l'ont toujours été, et les modernes donneraient un nouvel ornement au genre humain. Il resterait toujours aux anciens la gloire d'avoir commencé, d'avoir montré le chemin aux autres, et de leur avoir donné de quoi enchérir sur eux.

2° Il y aurait de l'entêtement à juger d'un ouvrage par sa date.

. . . . Et, nisi quæ terris semota, suisque
Temporibus defuncta videt, fastidit et odit....
Si, quia Graiorum sunt antiquissima quæque
Scripta vel optima. . . . . .
Si meliora dies, ut vina, poemata reddit,
Scire velim, pretium chartis quotus arroget annus....
Qui redit ad fastos, et virtutem æstimat annis,
Miraturque nihil, nisi quod Libitina sacravit....
Si veteres ita miratur laudatque poetas,
Ut nihil anteferat, nihil illis comparet, errat....
Quod si tam Græcis novitas invisa fuisset,
Quam nobis, quid nunc esset vetus? aut quid haberet
Quod legeret, tereretque viritim publicus usus [1]?

Si Virgile n'avait point osé marcher sur les pas d'Homère, si Horace n'avait pas espéré de suivre de près Pindare, que n'aurions-nous pas perdu! Homère et Pindare mêmes ne sont point parvenus tout à coup à cette haute perfection : ils ont eu sans doute avant eux d'autres poëtes qui leur avaient aplani la voie, et qu'ils ont enfin surpassés. Pourquoi les nôtres n'auraient-ils pas la même espérance? Qu'est-ce qu'Horace ne s'est pas promis?

Dicam insigne, recens, adhuc
Indictum ore alio. . . . . .
Nil parvum aut humili modo,
Nil mortale loquar [2].

Exegi monumentum ære perennius.
. . . . . .
Non omnis moriar, multaque pars mei [1], etc.

Pourquoi ne laissera-t-on pas dire de même à Malherbe?

Apollon à portes ouvertes, etc [2].

3° J'avoue que l'émulation des modernes serait dangereuse, si elle se tournait à mépriser les anciens, et à négliger de les étudier. Le vrai moyen de les vaincre est de profiter de tout ce qu'ils ont d'exquis, et de tâcher de suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature. Je crierais volontiers à tous les auteurs de notre temps que j'estime et que j'honore le plus :

Vos, exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna [3].

Si jamais il vous arrive de vaincre les anciens, c'est à eux-mêmes que vous devrez la gloire de les avoir vaincus.

4° Un auteur sage et modeste doit se défier de soi, et des louanges de ses amis les plus estimables. Il est naturel que l'amour-propre le séduise un peu, et que l'amitié pousse un peu au delà des bornes l'admiration de ses amis pour ses talents. Que doit-il donc faire si quelque ami, charmé de ses écrits, lui dit :

Nescio quid majus nascitur Iliade [4]?

il n'en doit pas moins être tenté d'imiter le grand et sage Virgile. Ce poëte voulait en mourant brûler son Énéide, qui a instruit et charmé tous les siècles. Quiconque a vu, comme ce poëte, d'une vue nette, le grand et le parfait, ne peut se flatter d'y avoir atteint. Rien n'achève de remplir son idée, et de contenter toute sa délicatesse. Rien n'est ici-bas entièrement parfait :

. . . . Nihil est ab omni
Parte beatum [5].

[1] HORAT. *Epist.* lib. II, *epist.* I, v. 21-29.

. . . Tout ce qui respire, importunant ses yeux,
N'obtient de son orgueil que dédains odieux;
De tout ce qui respire idolâtre imbécile....
La Grèce eut, il est vrai, des chantres révérés,
Plus antiques toujours, toujours plus admirés....
Mais aux vers, comme au vin, si le temps donne un prix,
Faisons donc une loi pour juger les écrits;
Sachons précisément quel doit être leur âge,
Pour obtenir des droits à notre juste hommage....
. . . . Un homme, ennemi des vivants,
Qui juge du mérite en supputant les ans....
Ses préjugés souvent trompent son équité :
Il s'abuse, s'il croit, admirant nos ancêtres,
Qu'ils ne peuvent trouver de rivaux ni de maîtres....
Contre la nouveauté partageant cette envie,
Si la Grèce, moins sage, eût eu cette manie,
Où serait aujourd'hui la docte antiquité?
Quels livres charmeraient la triste oisiveté?

DARU.

[2] HORAT. *Od.* lib III, *od.* XXV, v. 7, 8; et 17, 18.

« Je dirai des choses sublimes, neuves, qu'une autre bouche n'a jamais proférées.... Mes chants n'auront rien de faible, rien de rampant, rien de mortel. »

BINET.

[1] HORAT. *Od.* XXX, v. 1-6.

Le noble monument que j'élève à ma gloire
Durera plus longtemps que le marbre et l'airain....
De moi-même à jamais la plus noble partie
Bravera de Pluton le pouvoir odieux;
Sans mourir tout entier je quitterai la vie.

DARU

[2] LIV. III, *Od.* XI, *à la reine Marie de Méd.* v. 141.

[3] HORAT. *de Art. poet.* v. 268, 269.

Les Grecs. . . . . sont nos guides fidèles;
Feuilletez jour et nuit ces antiques modèles.

DARU.

[4] « Il va naître un chef-d'œuvre qui doit effacer l'Iliade. » PROPERT. lib. II, *Eleg. ult.*

[5] HORAT. *Od.* lib. II, *od.* XVI, v. 27, 28.

Jamais, ô mon ami, le bonheur n'est parfait.

DARU.

Ainsi, quiconque a vu le vrai parfait sent qu'il ne l'a pas égalé; et quiconque se flatte de l'avoir égalé ne l'a pas vu assez distinctement. On a un esprit borné avec un cœur faible et vain, quand on est bien content de soi et de son ouvrage. L'auteur content de soi est d'ordinaire content tout seul :

Quin sine rivali teque et tua solus amares [1].

Un tel auteur peut avoir de rares talents; mais il faut qu'il ait plus d'imagination que de jugement et de saine critique. Il faut au contraire, pour former un poëte égal aux anciens, qu'il montre un jugement supérieur à l'imagination la plus vive et la plus féconde. Il faut qu'un auteur résiste à tous ses amis, qu'il retouche souvent ce qui a été déjà applaudi, et qu'il se souvienne de cette règle :

. . . . . Nonumque prematur in annum [2].

5° Je suis charmé d'un auteur qui s'efforce de vaincre les anciens. Supposé même qu'il ne parvienne pas à les égaler, le public doit louer ses efforts, l'encourager, espérer qu'il pourra atteindre encore plus haut dans la suite, et admirer ce qu'il a déjà d'approchant des anciens modèles :

. . . . . Feliciter audet [3].

Je voudrais que tout le Parnasse le comblât d'éloges :

Proxima Phœbi
Versibus ille facit [4]. . . . . .

Pastores, hederâ crescentem ornate poetam [5].

Plus un auteur consulte avec défiance de soi sur un ouvrage qu'il veut encore retoucher, plus il est estimable :

. . . . Hæc quæ Varo, necdum perfecta, canebat [6].

J'admire un auteur qui dit de lui-même ces belles paroles :

Nam neque adhuc Varo videor nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores [7].

[1] HORAT. *de Art. poet.* v. 444.
. . . . . Un esprit indocile
Admire, sans rival, sa personne et son style.
DARU.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 388.
. . . . . Que dans un sage oubli
Votre ouvrage, dix ans, demeure enseveli.
DARU.

[3] HORAT. *Ep.* lib. II, *ep.* I, v. 166.

[4] VIRG. *Eclog.* VII, v. 22, 23.
Codrus qui cède a peine au dieu puissant des vers.
FIRMIN DIDOT.

[5] VIRG. *Eclog.* VII, v. 25.
Bergers arcadiens, du lierre pâlissant
Venez ceindre le front d'un poëte naissant.
TISSOT.

[6] VIRG. *Eclog.* IX, v. 26.
Mais il chantait alors en l'honneur de Varus,
Et ses vers imparfaits n'étaient pas moins connus.
LA ROCHEFOUCAULD.

[7] VIRG. *Eclog.* IX, v. 35.
Et j'ose me mêler au chantre de Varus,

Alors je voudrais que tous les partis se réunissent pour le louer :

Utque viro Phœbi chorus assurrexerit omnis [1].

Si cet auteur est encore mécontent de soi, quoique le public en soit très-content, son goût et son génie sont au-dessus de l'ouvrage même pour lequel il est admiré.

6° Je ne crains pas de dire que les anciens les plus parfaits ont des imperfections : l'humanité n'a permis en aucun temps d'atteindre à une perfection absolue. Si j'étais réduit à ne juger des anciens que par ma seule critique, je serais timide en ce point. Les anciens ont un grand avantage : faute de connaître parfaitement leurs mœurs, leur langue, leur goût, leurs idées, nous marchons à tâtons en les critiquant : nous aurions été peut-être plus hardis censeurs contre eux, si nous avions été leurs contemporains. Mais je parle des anciens sur l'autorité des anciens mêmes. Horace, ce critique si pénétrant, et si charmé d'Homère, est mon garant, quand j'ose soutenir que ce grand poëte s'assoupit un peu quelquefois dans un long poëme :

Quandoque bonus dormitat Homerus.
Verum operi longo fas est obrepere somnum [2].

Veut-on, par une prévention manifeste, donner à l'antiquité plus qu'elle ne demande, et condamner Horace pour soutenir, contre l'évidence du fait, qu'Homère n'a jamais aucune inégalité?

7° S'il m'est permis de proposer ma pensée, sans vouloir contredire celle des personnes plus éclairées que moi, j'avouerai qu'il me semble voir divers défauts dans les anciens les plus estimables. Par exemple, je ne puis goûter les chœurs dans les tragédies; ils interrompent la vraie action. Je n'y trouve point une exacte vraisemblance, parce que certaines scènes ne doivent point avoir une troupe de spectateurs. Les discours du chœur sont souvent vagues et insipides. Je soupçonne toujours que ces espèces d'intermèdes avaient été introduits avant que la tragédie eût atteint à une certaine perfection. De plus, je remarque dans les anciens des plaisanteries qui ne sont guère délicates. Cicéron, le grand Cicéron même, en fait de très-froides sur des jeux de mots. Je ne retrouve point Horace dans cette petite satire :

Comme l'oie importune, hôte des marécages,
Aux doux accords du cygne unit ses cris sauvages.
DORANGE.

[1] VIRG. *Eclog.* VI, v. 66.
. . . . . Qu'à son aspect
Toute la cour du dieu se lève avec respect.
FIRMIN DIDOT.

[2] HORAT. *de Art. poet.* v. 359, 360.
. . . . . Je ne puis que gémir
De voir quelques instants Homère s'endormir :
Mais à tout grand ouvrage on doit de l'indulgence
DARU.

Proscripti regis Rupilli pus atque venenum [1].

En la lisant, on bâillerait, si on ignorait le nom de son auteur. Quand je lis cette merveilleuse ode du même poëte,

Qualem ministrum fulminis alitem [2],

je suis toujours attristé d'y trouver ces mots : *Quibus mos unde deductus, etc.* Otez cet endroit, l'ouvrage demeure entier et parfait. Dites qu'Horace a voulu imiter Pindare par cette espèce de parenthèse, qui convient au transport de l'ode : je ne dispute point ; mais je ne suis pas assez touché de l'imitation pour goûter cette espèce de parenthèse, qui paraît si froide et si postiche. J'admets un beau désordre qui vient du transport, et qui a son art caché; mais je ne puis approuver une distraction pour faire une remarque curieuse sur un petit détail ; elle ralentit tout. Les injures de Cicéron contre Marc-Antoine ne me paraissent nullement convenir à la noblesse et à la grandeur de ses discours. Sa fameuse lettre à Lucceius est pleine de la vanité la plus grossière et la plus ridicule. On en trouve à peu près autant dans les lettres de Pline le Jeune. Les anciens ont souvent une affectation qui tient un peu de ce que notre nation nomme *pédanterie*. Il peut se faire que, faute de certaines connaissances que la vraie religion et la physique nous ont données, ils admiraient un peu trop diverses choses que nous n'admirons guère.

8° Les anciens les plus sages ont pu espérer, comme les modernes, de surpasser les modèles mis devant leurs yeux. Par exemple, pourquoi Virgile n'aurait-il pas espéré de surpasser, par la descente d'Énée aux enfers, dans son sixième livre, cette évocation des ombres qu'Homère nous représente [3] dans le pays des Cimmériens? Il est naturel de croire que Virgile, malgré sa modestie, a pris plaisir à traiter, dans son quatrième livre de l'Énéide, quelque chose d'original qu'Homère n'avait point touché.

9° J'avoue que les anciens ont un grand désavantage par le défaut de leur religion et par la grossièreté de leur philosophie. Du temps d'Homère, leur religion n'était qu'un tissu monstrueux de fables aussi ridicules que les contes des fées ; leur philosophie n'avait rien que de vain et de superstitieux. Avant Socrate, la morale était très-imparfaite, quoique les législateurs eussent donné d'excellentes règles pour le gouvernement des peuples. Il faut même avouer que Platon fait raisonner faiblement Socrate sur l'immortalité de l'âme. Ce bel endroit de Virgile,

[1] *Serm.* lib. I. *sat.* VII.
[2] *Od.* lib. IV, *od.* IV.
[3] *Odyss.* liv. XI.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas [1], etc.

aboutit à mettre le bonheur des hommes sages à se délivrer de la crainte des présages et de l'enfer. Ce poëte ne promet point d'autre récompense dans l'autre vie à la vertu la plus pure et la plus héroïque, que le plaisir de jouer sur l'herbe, ou de combattre sur le sable, ou de danser, ou de chanter des vers, ou d'avoir des chevaux, ou de mener des chariots, et d'avoir des armes. Encore ces hommes, et ces spectacles qui les amusaient, n'étaient-ils plus que de vaines ombres ; encore ces ombres gémissaient par l'impatience de rentrer dans des corps pour recommencer toutes les misères de cette vie, qui n'est qu'une maladie par où l'on arrive à la mort ; *mortalibus ægris*. Voilà ce que l'antiquité proposait de plus consolant au genre humain :

Pars in gramineis exercent membra palæstris [2], etc.
. . . . . Quæ lucis miseris, tam dira cupido [3]?

Les héros d'Homère ne ressemblent point à d'honnêtes gens, et les dieux de ce poëte sont fort au-dessous de ces héros mêmes, si indignes de l'idée que nous avons de l'honnête homme. Personne ne voudrait avoir un père aussi vicieux que Jupiter, ni une femme aussi insupportable que Junon, encore moins aussi infâme que Vénus. Qui voudrait avoir un ami aussi brutal que Mars, ou un domestique aussi larron que Mercure? Ces dieux semblent inventés tout exprès par l'ennemi du genre humain, pour autoriser tous les crimes, et pour tourner en dérision la Divinité. C'est ce qui a fait dire à Longin [4] « qu'Homère a fait des dieux des hommes qui « furent au siége de Troie, et qu'au contraire des « dieux mêmes il en a fait des hommes. » Il ajoute que « le législateur des Juifs, qui n'était pas un hom- « me ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur « et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute « sa dignité, au commencement de ses lois, par ces « paroles : *Dieu dit : Que la lumière se fasse; et la « lumière se fit : Que la terre se fasse; et la terre « fut faite.* »

10° Il faut avouer qu'il y a parmi les anciens peu d'auteurs excellents, et que les modernes en ont quelques-uns dont les ouvrages sont précieux. Quand on ne lit point les anciens avec une avidité de savant, ni par le besoin de s'instruire de certains

[1] VIRG. *Georg.* II, v. 490.
Heureux le sage instruit des lois de la nature, etc.
[2] VIRG. *Æneid.* lib. VI, v. 642.
Tantôt ce peuple heureux, sur les herbes naissantes,
Exerce en se jouant des luttes innocentes.
DELILLE.
[3] VIRG. *Æneid.* lib. VI. v. 721.
« Qui peut inspirer à ces malheureux cet excès d'amour « pour la vie? »
[4] *Du Subl.* chap. VII.

faits, on se borne par goût à un petit nombre de livres grecs et latins. Il y en a fort peu d'excellents, quoique ces deux nations aient cultivé si longtemps les lettres. Il ne faut donc pas s'étonner si notre siècle, qui ne fait que sortir de la barbarie, a peu de livres français qui méritent d'être souvent relus avec un très-grand plaisir. Il me serait facile de nommer beaucoup d'anciens, comme Aristophane, Plaute, Sénèque le tragique, Lucain, et Ovide même, dont on se passe volontiers. Je nommerais aussi sans peine un nombre assez considérable d'auteurs modernes qu'on goûte et qu'on admire avec raison : mais je ne veux nommer personne, de peur de blesser la modestie de ceux que je nommerais, et de manquer aux autres en ne les nommant pas.

Il faut, d'un autre côté, considérer ce qui est à l'avantage des anciens. Outre qu'ils nous ont donné presque tout ce que nous avons de meilleur, de plus il faut les estimer jusque dans les endroits qui ne sont pas exempts de défauts. Longin remarque[1] « qu'il faut craindre la bassesse dans un discours « si poli et si limé. » Il ajoute que « le grand... est « glissant et dangereux.... Quoique j'aie remarqué, « dit-il encore, plusieurs fautes dans Homère et « dans tous les plus célèbres auteurs; quoique je « sois peut-être l'homme du monde à qui elles plai- « sent le moins, j'estime, après tout... qu'elles sont « de petites négligences qui leur ont échappé, parce « que leur esprit, qui ne s'étudiait qu'au grand, « ne pouvait pas s'arrêter aux petites choses.... Tout « ce qu'on gagne à ne point faire de fautes est de « n'être point repris; mais le grand se fait admirer. » Ce judicieux critique croit que c'est dans le déclin de l'âge qu'Homère a quelquefois un peu *sommeillé*, par les longues narrations de l'Odyssée; mais il ajoute que cet affaiblissement *est, après tout, la vieillesse d'Homère*[2]. En effet, certains traits négligés des grands peintres sont fort au-dessus des ouvrages les plus léchés des peintres médiocres. Le censeur médiocre ne goûte point le sublime, il n'en est point saisi : il s'occupe bien plutôt d'un mot déplacé ou d'une expression négligée; il ne voit qu'à demi la beauté du plan général, l'ordre et la force qui règnent partout. J'aimerais autant le voir occupé de l'orthographe, des points interrogants et des virgules. Je plains l'auteur qui est entre ses mains et à sa merci : *Barbarus has segetes*[3] ! Le censeur qui est grand dans sa censure se passionne pour ce qui est grand dans l'ouvrage : « Il méprise, selon l'ex- « pression de Longin[1], une exacte et scrupuleuse « délicatesse. » Horace est de ce goût :

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura[2].

De plus, la grossièreté difforme de la religion des anciens, et le défaut de vraie philosophie morale où ils étaient avant Socrate, doivent, en un certain sens, faire un grand honneur à l'antiquité. Homère a dû sans doute peindre ses dieux comme la religion les enseignait au monde idolâtre en son temps : il devait représenter les hommes selon les mœurs qui régnaient alors dans la Grèce et dans l'Asie Mineure. Blâmer Homère d'avoir peint fidèlement d'après nature, c'est reprocher à M. Mignard, à M. de Troy, à M. Rigaud, d'avoir fait des portraits ressemblants. Voudrait-on qu'on peignît Momus comme Jupiter, Silène comme Apollon, Alecto comme Vénus, Thersite comme Achille? Voudrait-on qu'on peignît la cour de notre temps avec les fraises et les barbes des règnes passés? Ainsi Homère ayant dû peindre avec vérité, ne faut-il pas admirer l'ordre, la proportion, la grâce, la force, la vie, l'action et le sentiment qu'il a donnés à toutes ses peintures? Plus la religion était monstrueuse et ridicule, plus il faut l'admirer de l'avoir relevée par tant de magnifiques images; plus les mœurs étaient grossières; plus il faut être touché de voir qu'il ait donné tant de force à ce qui est en soi si irrégulier, si absurde et si choquant. Que n'aurait-il point fait si on lui eût donné à peindre un Socrate, un Aristide, un Timoléon, un Agis, un Cléomène, un Numa, un Camille, un Brutus, un Marc-Aurèle!

Diverses personnes sont dégoûtées de la frugalité des mœurs qu'Homère dépeint. Mais outre qu'il faut que le poëte s'attache à la ressemblance pour cette antique simplicité, comme pour la grossièreté de la religion païenne, de plus rien n'est si aimable que cette vie des premiers hommes. Ceux qui cultivent leur raison et qui aiment la vertu peuvent-ils comparer le luxe vain et ruineux, qui est en notre temps la peste des mœurs et l'opprobre de la nation, avec l'heureuse et élégante simplicité que les anciens nous mettent devant les yeux?

En lisant Virgile, je voudrais être avec ce vieillard qu'il me montre :

Namque sub Œbaliæ memini me turribus altis,

[1] *Du Subl.* chap. VII.
[2] *Ibid.* chap. VII.
[3] VIRG. *Eclog.* I, V. 72.

Un barbare viendra dévorer ces moissons!

DE LANGEAC.

[1] *Du Subl.* chap. XXIX.
[2] *De Art. poet.* V. 351-353.

En lisant de beaux vers, je n'oserai me plaindre
De quelque trait moins pur négligemment jeté,
Tribut que le talent paye à l'humanité.

DARU.

Qua niger humectat flaventia culta Galæsus,
Corycium vidisse senem, cui pauca relicti
Jugera ruris erant; nec fertilis illa juvencis,
Nec pecori opportuna seges. . . . . .
Regum æquabat opes animis; seraque revertens
Nocte domum, dapibus mensas onerabat inemptis.
Primus vere rosam, atque autumno carpere poma;
Et cum tristis hiems etiamnum frigore saxa
Rumperet, et glacie cursus frenaret aquarum,
Ille comam mollis jam tùm tondebat acanthi,
Æstatem increpitans seram zephyrosque morantes [1].

Homère n'a-t-il pas dépeint avec grâce l'île de Calypso et les jardins d'Alcinoüs, sans y mettre ni marbre ni dorure? Les occupations de Nausicaa ne sont-elles pas plus estimables que le jeu et que les intrigues des femmes de notre temps? Nos pères en auraient rougi; et on ose mépriser Homère pour n'avoir pas peint par avance ces mœurs monstrueuses, pendant que le monde était encore assez heureux pour les ignorer!

Virgile, qui voyait de près toute la magnificence de Rome, a tourné en grâce et en ornement de son poëme la pauvreté du roi Évandre :

Talibus inter se dictis ad tecta subibant
Pauperis Evandri, passimque armenta videbant
Romanoque foro et lautis mugire Carinis.
Ut ventum ad sedes : Hæc, inquit, limina victor
Alcides subiit; hæc illum regia cepit.
Aude, hospes, contemnere opes, et te quoque dignum
Finge deo; rebusque veni non asper egenis.
Dixit; et angusti subter fastigia tecti
Ingentem Ænean duxit, stratisque locavit
Effultum foliis et pelle Libystidis ursæ [2].

La honteuse lâcheté de nos mœurs nous empêche de lever les yeux pour admirer le sublime de ces paroles : *Aude, hospes, contemnere opes.*

Le Titien, qui a excellé pour le paysage, peint un vallon plein de fraîcheur avec un clair ruisseau, des montagnes escarpées et des lointains qui s'enfuient dans l'horizon : il se garde bien de peindre un riche parterre avec des jets d'eau et des bassins de marbre. Tout de même Virgile ne peint point des sénateurs fastueux, et occupés d'intrigues criminelles; mais il représente un laboureur innocent et heureux dans sa vie rustique :

Deinde satis fluvium inducit rivosque sequentes;
Et cum exustus ager morientibus æstuat herbis,
Ecce supercilio clivosi tramitis undam
Elicit? illa cadens raucum per levia murmur
Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva [1].

Virgile va même jusqu'à comparer ensemble une vie libre, paisible et champêtre, avec les voluptés mêlées de trouble dont on jouit dans les grandes fortunes. Il n'imagine rien d'heureux qu'une sage médiocrité, où les hommes seraient à l'abri de l'envie pour les prospérités, et de la compassion pour les misères d'autrui :

Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit. . . . . .
. . . . . Neque ille
Aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.
Quos ramî fructus, quos ipsa volentia rura
Sponte tulere sua, carpsit; nec ferrea jura [2], etc.

Horace fuyait les délices et la magnificence de Rome, pour s'enfoncer dans la solitude :

Omitte mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ [3].

[1] VIRG. *Georg.* lib. IV, v. 125-138.

Aux lieux où le Galèse, en des plaines fécondes,
Parmi les blonds épis roule ses noires ondes,
J'ai vu, je m'en souviens, un vieillard fortuné,
Possesseur d'un terrain longtemps abandonné;
C'était un sol ingrat, rebelle à la culture,
Qui n'offrait aux troupeaux qu'une aride verdure....
Un jardin, un verger, dociles à ses lois,
Lui donnaient le bonheur qui s'enfuit loin des rois.
Le soir, des simples mets que ce lieu voyait naître,
Ses mains chargeaient sans frais une table champêtre;
Il cueillait le premier les roses du printemps,
Le premier de l'automne amassait les présents;
Et lorsqu'autour de lui, déchaîné sur la terre,
L'hiver impétueux brisait encore la pierre,
D'un frein de glace encore enchaînait les ruisseaux,
Lui déjà de l'acanthe émondait les rameaux;
Et, du printemps tardif accusant la paresse
Prévenait les zéphyrs, et hâtait sa richesse.

DELILLE.

[2] VIRG. *Æneid.* lib. VIII, v. 359-368.

L'humble palais du roi frappe enfin leurs regards.
Quelques troupeaux erraient dispersés dans ces plaines,
Séjour des rois du monde et des pompes romaines;
Et le taureau mugit où d'éloquentes voix
Feront le sort du monde et le destin des rois.
Tandis que de ces lieux Achate, Évandre, Énée,
Méditent en marchant la haute destinée,
On arrive au palais, où la félicité
Se plaît dans l'innocence et dans la pauvreté :
« Ce n'est pas dans ma cour que le faste réside,
« Dit Évandre : ce toit reçut le grand Alcide,
« Des monstres, des brigands noble exterminateur;
« Là siégea près de moi ce dieu triomphateur :
« Depuis qu'il l'a reçu, ce palais est un temple.
« Fils des dieux comme lui, suivez ce grand exemple :
« Osez d'un luxe vain fouler aux pieds l'orgueil :
« De mon humble séjour ne fuyez point le seuil;
« Venez, et regardez des yeux de l'indulgence
« Du chaume hospitalier l'honorable indigence. »
Il dit, et fait placer pour le roi d'Ilion
Sur un lit de feuillage une peau de lion.

DELILLE.

[1] VIRG. *Georg.* lib. I, v. 106-110.

Qui, d'un fleuve coupé par de nombreux canaux,
Court dans chaque sillon distribuer les eaux.
Si le soleil brûlant flétrit l'herbe mourante,
Aussitôt je le vois, par une douce pente,
Amener du sommet d'un rocher sourcilleux
Un docile ruisseau, qui sur un lit pierreux
Tombe, écume, et, roulant avec un doux murmure,
Des champs désaltérés ranime la verdure.

DELILLE.

[2] VIRG. *Georg.* lib. II, v. 495-501.

La pompe des faisceaux, l'orgueil du diadème,
L'intérêt, dont la voix fait taire le sang même,
. . . . . ne troublent point sa paix.
Auprès de ses égaux passant sa douce vie,
Son cœur n'est attristé de pitié ni d'envie.
Jamais aux tribunaux, disputant de vains droits,
La chicane pour lui ne fit mugir sa voix :
Sa richesse, c'est l'or des moissons qu'il fait naître;
Et l'arbre qu'il planta chauffe et nourrit son maître.

DELILLE

[3] *Od.* lib. III, *od.* XXIV, v. 11, 12.

Laisse à Rome, avec l'opulence,

. . . . . Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet, aut imbelle Tarentum [1].

Quand les poëtes veulent charmer l'imagination des hommes, ils les conduisent loin des grandes villes; ils leur font oublier le luxe de leur siècle, ils les ramènent à l'âge d'or; ils représentent des bergers dansant sur l'herbe fleurie à l'ombre d'un bocage, dans une saison délicieuse, plutôt que des cours agitées, et des grands qui sont malheureux par leur grandeur même :

Agréables déserts, séjour de l'innocence,
Où, loin des vains objets de la magnificence,
Commence mon repos et finit mon tourment;
Vallons, fleuves, rochers, aimable solitude,
Si vous fûtes témoins de mon inquiétude,
Soyez-le désormais de mon contentement [2].

Rien ne marque tant une nation gâtée, que ce luxe dédaigneux qui rejette la frugalité des anciens. C'est cette dépravation qui renversa Rome. *Insuevit*, dit Salluste [3], *amare, potare, signa, tabullas pictas, vasa cælata mirari.... Divitiæ honori esse cœperunt... hebescere virtus, paupertas probro haberi.... Domos atque villas... in urbium modum exædificatas.... A privatis compluribus subversos montes, maria constrata esse, quibus mihi ludibrio videntur fuisse divitiæ.... Vescendi causa, terra marique omnia exquirere.* J'aime cent fois mieux la pauvre Ithaque d'Ulysse, qu'une ville brillante par une si odieuse magnificence. Heureux les hommes, s'ils se contentaient des plaisirs qui ne coûtent ni crime ni ruine! C'est notre folle et cruelle vanité, et non pas la noble simplicité des anciens, qu'il faut corriger.

Je ne crois point (et c'est peut-être ma faute) ce que divers savants ont cru : ils disent qu'Homère a mis dans ses poëmes la plus profonde politique, la plus pure morale, et la plus sublime théologie. Je n'y aperçois point ces merveilles; mais j'y remarque un but d'instruction utile pour les Grecs, qu'il voulait voir toujours unis, et supérieurs aux Asiatiques. Il montre que la colère d'Achille contre Agamemnon a causé plus de malheurs à la Grèce que les armes des Troyens :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.
Seditione, dolis, scelere atque libidine et ira,
Iliacos intra muros peccatur, et extra [1].

En vain les platoniciens du Bas-Empire, qui imposaient à Julien, ont imaginé des allégories et de profonds mystères dans les divinités qu'Homère dépeint. Ces mystères sont chimériques : l'Écriture, les Pères qui ont réfuté l'idolâtrie, l'évidence même du fait, montrent une religion extravagante et monstrueuse. Mais Homère ne l'a pas faite; il l'a trouvée; il n'a pu la changer, il l'a ornée; il a caché dans son ouvrage un grand art, il a mis un ordre qui excite sans cesse la curiosité du lecteur; il a peint avec naïveté, grâce, force, majesté, passion : que veut-on de plus?

Il est naturel que les modernes, qui ont beaucoup d'élégance et de tours ingénieux, se flattent de surpasser les anciens, qui n'ont que la simple nature. Mais je demande la permission de faire ici une espèce d'apologue. Les inventeurs de l'architecture qu'on nomme *gothique*, et qui est, dit-on, celle des Arabes, crurent sans doute avoir surpassé les architectes grecs. Un édifice grec n'a aucun ornement qui ne serve qu'à orner l'ouvrage; les pièces nécessaires pour le soutenir ou pour le mettre à couvert, comme les colonnes et la corniche, se tournent seulement en grâce par leurs proportions : tout est simple, tout est mesuré, tout est borné à l'usage; on n'y voit ni hardiesse ni caprice qui impose aux yeux; les proportions sont si justes, que rien ne paraît fort grand, quoique tout le soit; tout est borné à contenter la vraie raison. Au contraire, l'architecte gothique élève sur des piliers très-minces une voûte immense qui monte jusqu'aux nues : on croit que tout va tomber; mais tout dure pendant bien des siècles; tout est plein de fenêtres, de roses et de pointes; la pierre semble découpée comme du carton; tout est à jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les premiers architectes gothiques se soient flattés d'avoir surpassé, par leur vain raffinement, la simplicité grecque? Changez seulement les noms, mettez les poëtes et les orateurs en la place des architectes : Lucain devait naturellement croire qu'il était plus grand que Virgile; Sénèque le tragique pouvait s'imaginer qu'il brillait bien plus que

Le bruit, la fumée et l'ennui.
DE WAILLY.

[1] *Epist.* lib. I, *ep.* VII, v. 44, 45.
Rome n'a déjà plus tant de charme à mes yeux;
Mais je chéris Tibur, ma paresse, et ces lieux
Que n'ensanglantent point les querelles funestes.
DARU.

[2] RACAN.

[3] *Bell. Catilin.* nos II, 12, 13.
« La galanterie commença à s'introduire dans l'armée; on « s'y accoutuma à boire, à prendre du goût pour des statues, « des tableaux, et des vases ciselés.... Les richesses commencèrent à procurer de la considération.... La vertu languit, la « pauvreté devint un opprobre.... On bâtit des palais et des « maisons de campagne, que vous prendriez pour autant de « villes.... Nombre de particuliers ont aplani des montagnes, « ont bâti dans les mers, et semblent se jouer de leurs richesses.... On mit les terres et les mers à contribution pour fournir aux plaisirs de la table. »
DOTTEVILLE.

[1] HORAT. lib. I, *ep.* II, v. 14, 15.
. . . . Des fautes des rois les Grecs portent la peine.
Sous les tentes des Grecs, dans les murs d'Ilion,
Règnent le fol amour et la sédition.
DARU

Sophocle; le Tasse a pu espérer de laisser derrière lui Virgile et Homère. Ces auteurs se seraient trompés en pensant ainsi : les plus excellents auteurs de nos jours doivent craindre de se tromper de même.

Je n'ai garde de vouloir juger en parlant ainsi; je propose seulement aux hommes qui ornent notre siècle de ne mépriser point ceux que tant de siècles ont admirés. Je ne vante point les anciens comme des modèles sans imperfections; je ne veux point ôter à personne l'espérance de les vaincre, je souhaite au contraire de voir les modernes victorieux par l'étude des anciens mêmes qu'ils auront vaincus. Mais je croirais m'égarer au delà de mes bornes, si je me mêlais de juger jamais pour le prix entre les combattants :

Non nostrum inter vos tantas componere lites :
Et vitula tu dignus, et hic [1]. . . . . .

Vous m'avez pressé, monsieur, de dire ma pensée. J'ai moins consulté mes forces que mon zèle pour la compagnie. J'ai peut-être trop dit, quoique je n'aie prétendu dire aucun mot qui me rende partial. Il est temps de me taire :

Phœbus volentem prælia me loqui,
Victas et urbes, increpuit lyra,
Ne parva Tyrrhenum per æquor
Vela darem [2].

Je suis pour toujours, avec une estime sincère et parfaite, monsieur, etc.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

DE FÉNELON

AVEC HOUDARD DE LA MOTTE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LETTRE PREMIÈRE.

DE LA MOTTE A FÉNELON.

Il se montre sensible au souvenir et à l'estime de l'archevêque de Cambrai.

Paris, 28 août 1713.

MONSIEUR,

Je viens de voir entre les mains de M. l'abbé Dubois [1] un extrait d'une de vos lettres où vous daignez vous souvenir de moi : elle m'a donné une joie excessive; et je vous avoue franchement qu'elle a été jusqu'à l'orgueil. Le moyen de s'en défendre, quand on reçoit quelque louange d'un homme aussi louable et autant loué que vous l'êtes? Je n'en suis revenu, monseigneur, qu'en me disant à moi-même que vous aviez voulu me donner des leçons sous l'apparence d'éloges, et qu'il n'y avait là que de quoi m'encourager; c'en est encore trop de votre part, monseigneur, et je vous en remercie avec autant de reconnaissance que d'envie d'en profiter. Je me proposerai toujours votre suffrage dans ma conduite et dans mes écrits, comme la plus précieuse récompense où je puisse aspirer. J'ai grand regret à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et que je n'ai pas reçue; je ne puis cependant m'en tenir malheureux, puisque cet accident m'a attiré de votre part une nouvelle attention dont je connais tout le prix. De grâce, monseigneur, continuez-moi des bontés qui me sont devenues nécessaires depuis que je les éprouve.

Je suis, monseigneur, avec le plus profond respect et le plus parfait dévouement, etc.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE LA MOTTE.

II.

DE FÉNELON A LA MOTTE.

Sur les défauts de la poésie française, et sur la traduction de l'Iliade en vers français que la Motte était sur le point de publier.

Cambrai, 9 septembre 1713.

Les paroles qu'on vous a lues, monsieur, ne sont point des compliments; c'est mon cœur qui a parlé. Il s'ouvrirait encore davantage avec un grand plaisir, si j'étais à portée de vous entretenir librement. Vous pouvez faire de plus en plus honneur à la poésie française par vos ouvrages; mais cette poésie, si je ne me trompe, aurait encore besoin de certaines choses, faute desquelles elle est un peu gênée, et elle n'a pas toute l'harmonie des vers grecs et latins. Je ne saurais décider là-dessus; mais je m'imagine que, si je vous proposais mes doutes dans une conversation, vous développeriez ce que je ne pourrais démêler qu'à demi. On m'a dit que vous allez donner au public une traduction d'Homère en français. Je serais charmé de voir un si grand poëte parler notre langue. Je ne doute point

[1] VIRG. *Eclog.* III, v. 108, 109.

Il ne m'appartient pas de choisir le vainqueur :
Vous méritez le prix, et vous. . . . . .

FIRMIN DIDOT.

[2] HORAT. *Od.* lib. IV, *od.* XV, v. 1-4.

Éprise de César, ma muse allait chanter
Sa gloire, et les cités qu'il joint à son empire :
Me frappant de sa lyre,
Apollon m'avertit de ne pas affronter
Un dangereux écueil sur un frêle navire.

DARU.

[1] Depuis cardinal et ministre.

ni de la fidélité de la version, ni de la magnificence des vers. Notre siècle vous aura obligation de lui faire connaître la simplicité des mœurs antiques, et la naïveté avec laquelle les passions sont exprimées dans cette espèce de tableau. Cette entreprise est digne de vous; mais comme vous êtes capable d'atteindre à ce qui est original, j'aurais souhaité que vous eussiez fait un poëme nouveau, où vous auriez mêlé de grandes leçons avec de fortes peintures. J'aimerais mieux vous voir un nouvel Homère que la postérité traduirait, que de vous voir le traducteur d'Homère même. Vous voyez bien que je pense hautement pour vous : c'est ce qui vous convient. Jugez par là, s'il vous plaît, de la grande estime, du goût, et de l'inclination très-forte avec laquelle je veux être parfaitement tout à vous, monsieur, pour toute ma vie.

Fr. ar. duc de Cambrai.

III.

DE LA MOTTE A FÉNELON.

Sur le même sujet.

Paris, 14 décembre 1713.

Monseigneur.

C'en est fait, je compte sur votre bienveillance, et je l'ai sentie parfaitement dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ainsi, monseigneur, vous essuierez, s'il vous plaît, toute ma sincérité; je ferais scrupule de vous déguiser le moins du monde mes sentiments. On vous a dit que j'allais donner une traduction de l'Iliade en vers français, et vous vous attendiez, ce me semble, à beaucoup de fidélité; mais je vous l'avoue ingénument, je n'ai pas cru qu'une traduction fidèle de l'Iliade pût être agréable en français. J'ai trouvé partout, du moins par rapport à notre temps, de grands défauts joints à de grandes beautés; ainsi je m'en suis tenu à une imitation très-libre, et j'ai osé même quelquefois être tout à fait original. Je ne crois pas cependant avoir altéré le sens du poëme; et quoique je l'aie fort abrégé, j'ai prétendu rendre toute l'action, tous les sentiments, tous les caractères. Sans vouloir vous prévenir, monseigneur, il y a un préjugé assez favorable pour moi; c'est qu'aux assemblées publiques de l'Académie française, j'en ai déjà récité cinq ou six livres, dont quelques-uns de ceux qui connaissent le mieux le poëme original m'ont félicité d'un air bien sincère; ils m'ont loué même de fidélité dans mes imitations les plus hardies, soit que, n'ayant pas présent le détail de l'Iliade, ils crussent le retrouver dans mes vers, soit qu'ils comptassent pour fidélité les licences mêmes que j'ai prises pour tâcher de rendre ce poëme aussi agréable en français qu'il peut l'être, en grec. Je ne m'étends pas davantage, monseigneur, parce qu'on imprime actuellement l'ouvrage; vous jugerez bientôt de la conduite que j'y ai tenue, et de mes raisons bonnes ou mauvaises, dont je rends compte dans une assez longue préface. Condamnez, approuvez, monseigneur; tout m'est égal, puisque je suis sûr de la bienveillance. Permettez-moi de vous demander vos vues sur la poésie française. J'y sens bien quelques défauts, et surtout dans nos vers alexandrins une monotonie un peu fatigante; mais je n'en entrevois pas les remèdes, et je vous serai très-obligé, si vous daignez me communiquer là-dessus quelques-unes de vos lumières.

Je suis avec le plus profond et le plus tendre respect, etc.

IV.

DE FÉNELON A LA MOTTE [1].

Sur la nouvelle traduction de l'Iliade par la Motte.

Cambrai, 16 janvier 1714.

Je reçois, monsieur, dans ce moment votre Iliade. Avant que de l'ouvrir, j'y vois quel est votre cœur pour moi, et le mien en est fort touché. Mais il me tarde d'y voir aussi une poésie qui fasse honneur à notre nation et à notre langue. J'attends de la préface une critique au-dessus de tout préjugé; et du poëme, l'accord du parti des modernes avec celui des anciens. J'espère que vous ferez admirer Homère par tout le parti des modernes, et que celui des anciens le trouvera avec tous ses charmes dans votre ouvrage. Je dirai avec joie : *Proxima Phœbi versibus ille facit.* Je suis avec l'estime la plus forte, monsieur, votre, etc.

V.

DE FÉNELON A LA MOTTE.

Sur le même sujet.

Cambrai, 26 janvier 1714.

Je viens de vous lire, monsieur, avec un vrai plaisir; l'inclination très-forte dont je suis prévenu pour l'auteur de la nouvelle Iliade m'a mis en défiance contre moi-même. J'ai craint d'être partial en votre faveur, et je me suis livré à une critique scrupuleuse contre vous : mais j'ai été contraint de vous reconnaître tout entier dans un genre de poésie presque nouveau à votre égard. Je ne puis néan-

[1] Cette lettre ne se trouve point, comme les précédentes et les suivantes, parmi les *Réflexions sur la critique*, publiées en 1715 par la Motte. Elle fait partie des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de MM. de Fontenelle et de la Motte, par l'abbé Trublet.* (1759. 1 vol. in-12, p. 412.)

moins vous dissimuler ce que j'ai senti. Ma remarque tombe sur notre versification, et nullement sur votre personne. C'est que les vers de nos odes, où les rimes sont entrelacées, ont une variété, une grâce et une harmonie que nos vers héroïques ne peuvent égaler. Ceux-ci fatiguent l'oreille par leur uniformité. Le latin a une infinité d'inversions et de cadences. Au contraire, le français n'admet presque aucune inversion de phrase; il procède toujours méthodiquement par un nominatif, par un verbe, et par son régime. La rime gêne plus qu'elle n'orne les vers. Elle les charge d'épithètes; elle rend souvent la diction forcée, et pleine d'une vaine parure. En allongeant le discours, elle les affaiblit. Souvent on a recours à un vers inutile pour en amener un bon. Il faut avouer que la sévérité de nos règles a rendu notre versification presque impossible. Les grands vers sont presque toujours ou languissants ou raboteux. J'avoue ma mauvaise délicatesse; ce que je fais ici est plutôt ma confession, que la censure des vers français. Je dois me condamner quand je critique ce qu'il y a de meilleur.

La poésie lyrique est, ce me semble, celle qui a le plus de grâce dans notre langue. Vous devez approuver qu'on la vante, car elle vous fait grand honneur.

> Totum muneris hoc tui est,
> Quod monstror digito prætereuntium
> Romanæ fidicen lyræ :
> Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est [1].

Mais passons de la versification française à votre nouveau poëme. On vous reproche d'avoir trop d'esprit. On dit qu'Homère en montrait beaucoup moins; on vous accuse de briller sans cesse par des traits vifs et ingénieux. Voilà un défaut qu'un grand nombre d'auteurs vous envient : ne l'a pas qui veut. Votre parti conclut de cette accusation que vous avez surpassé le poëte grec. *Nescio quid majus nascitur Iliade.* On dit que vous avez corrigé les endroits où il sommeille. Pour moi, qui entends de loin les cris des combattants, je me borne à dire :

> Non nostrum inter vos tantas componere lites;
> Et vitula tu dignus, et hic [2].

Cette guerre civile du Parnasse ne m'alarme point. L'émulation peut produire d'heureux efforts, pourvu qu'on n'aille point jusqu'à mépriser le goût des anciens sur l'imitation de la simple nature, sur l'observation inviolable des divers caractères, sur l'harmonie, et sur le sentiment qui est l'âme de la parole. Quoi qu'il arrive entre les anciens et les modernes, votre rang est réglé dans le parti des derniers.

> Vitis ut arboribus decori est, ut vitibus uvæ,
> Ut gregibus tauri, segetes ut pinguibus arvis;
> Tu decus omne tuis [1].

Au reste, je prends part à la juste marque d'estime que le roi vient de vous donner. C'est plus pour lui que pour vous que j'en ai de la joie. En pensant à vos besoins, il vous met dans l'obligation de travailler à sa gloire. Je souhaite que vous égaliez les anciens dans ce travail, et que vous soyez à portée de dire comme Horace :

> Nec, si plura velim, tu dare deneges [2].

C'est avec une sincère et grande estime que je serai le reste de ma vie, etc.

VI.

DE LA MOTTE A FÉNELON.

Sur le même sujet, et sur la dispute des anciens et des modernes.

Paris, 15 février 1714.

MONSEIGNEUR,

Quoi! vous avez craint d'être partial en ma faveur, et vous voulez bien que je le croie! Je goûte si parfaitement ce bonheur, qu'il ne fallait pas moins que votre approbation pour l'augmenter. Je ne désirerais plus (ce que je n'espère guère) que l'honneur et le plaisir de vous voir et de vous entendre. Qu'il me serait doux de vous exposer tous mes sentiments, d'écouter avidement les vôtres, et d'apprendre sous vos yeux à bien penser! Je sens même, tant vos bontés me mettent à l'aise avec vous, que je disputerais quelquefois, et qu'à demi persuadé, je vous donnerais encore, par mes instances, le plaisir de me convaincre tout à fait. Je ne sais pourquoi je m'imagine ce plaisir; car je défère absolument à tout ce que vous alléguez contre la versification française. J'avoue que la latine a de grands avantages sur elle : la liberté de ses inversions, ses mesures différentes, l'absence même de la rime, lui donnent une variété qui manque à la nôtre. Le malheur est qu'il n'y a point de remède, et qu'il ne nous reste plus qu'à vaincre, à force de travail, l'obstacle que la sévérité de nos règles met à la justesse et à la précision. Il me semble cependant que de cette difficulté même, quand elle est surmontée, naît un plaisir très-sensible pour le lecteur. Quand il sent que la rime n'a point gêné le poëte, que la mesure tyrannique du

[1] HORAT. lib. IV, *od.* III, v. 21-24.
[2] VIRG. *Eclog.* III, v. 108, 109.

[1] VIRG. *Eclog.* V, v. 32-34.
[2] HORAT. lib. III, *Od.* XVI, v. 38.

vers n'a point amené d'épithètes inutiles, qu'un vers n'est pas fait pour l'autre; qu'en un mot tout est utile et naturel, il se mêle alors au plaisir que cause la beauté de la pensée un étonnement agréable de ce que la contrainte ne lui a rien fait perdre. C'est presque en cela seul, à mon sens, que consiste tout le charme des vers; et je crois par conséquent que les poëtes ne peuvent être bien goûtés que par ceux qui ont comme eux le génie poétique. Comme ils sentent les difficultés mieux que les autres, ils font plus de grâce aux imperfections qu'elles entraînent, et sont aussi plus sensibles à l'art qui les surmonte. Quant à la versification des odes, je conviens encore avec vous qu'elle est plus agréable et plus variée; mais je ne crois pas qu'elle fût propre pour la narration. Comme chaque strophe doit finir par quelque chose de vif et d'ingénieux, cela entraînerait infailliblement de l'affectation en plusieurs rencontres; et d'ailleurs, dans un long poëme, ces espèces de couplets, toujours cadencés et partagés également, dégénéreraient à la fin en une monotonie du moins aussi fatigante que celle de nos grands vers. Je m'en rapporte à vous, monseigneur; car vous serez toujours mon juge, et je n'en veux pas d'autre dans la dispute que j'aurai peut-être à soutenir sur mon ouvrage. Cette guerre que vous prévoyez ne vous alarme point, pourvu, dites-vous, que l'on n'aille pas jusqu'à mépriser le goût des anciens. Peut-on jamais le mépriser, monseigneur? Quoi que nous fassions, ils seront toujours nos maîtres. C'est par l'exemple fréquent qu'ils nous ont donné du beau, que nous sommes à portée de reconnaître leurs défauts, et de les éviter : à peu près comme les nouveaux philosophes doivent à la méthode de Descartes l'art de le combattre lui-même. Qu'on nous permette un examen respectueux et une émulation modeste, nous n'en demandons pas davantage. Je passe sur les louanges que vous daignez me donner. Je me contente d'y admirer l'usage que vous faites des traits des anciens, plus ingénieux que les traits mêmes. C'est encore un nouveau motif d'émulation pour moi; et si je fais dans la suite quelque chose qui vous plaise, soyez sûr, monseigneur, que ce motif y aura eu bonne part. Je suis pour toute ma vie, avec un attachement très-respectueux, etc.

VII.

DU MÊME.

Sur le même sujet.

Paris, 15 avril 1714.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu, par la personne que j'avais osé vous recommander, de nouveaux témoignages de votre bienveillance. J'y suis toujours aussi sensible, quoique j'en sois moins surpris; car je sais que la constance des sentiments est le propre d'une âme comme la vôtre; et puisque vous avez commencé de me vouloir du bien, vous ne sauriez discontinuer, à moins que je ne m'en rende indigne; ce qui me paraît impossible, si je n'ai à le craindre que par les fautes du cœur. Je vous dois un compte naïf du succès de mon Iliade. L'opinion invétérée du mérite infaillible d'Homère a soulevé contre moi quelques commentateurs, que je respecte toujours par leurs bons endroits. Ils ne sauraient digérer les moindres remarques où l'on ne se récrie pas comme eux : A la merveille! et parce que je ne conviens pas qu'Homère soit toujours sensé, ils en concluent brusquement que je ne suis jamais raisonnable. Franchement, monseigneur, vous les avez un peu gâtés. Un de vos ouvrages, où ils entrevoient quelque imitation d'Homère, fournit de nouvelles armes à leur préjugé. Ils croient que tout l'agrément, toute la perfection de cet ouvrage, viennent de quelques traits de ressemblance qu'il a avec le poëme grec; au lieu que ces traits mêmes tirent leur perfection du choix que vous en faites, de la place où vous les employez, et de cette foule de beautés originales dont vous les accompagnez toujours. La preuve de ma pensée, monseigneur, car je crois qu'il est à propos de vous prouver à vous-même votre supériorité, c'est que, malgré les mœurs anciennes qu'on allègue toujours comme la cause de nos dégoûts injustes, votre prétendue imitation est lue tous les jours avec un nouveau plaisir par toutes sortes de personnes; au lieu que l'Iliade de madame Dacier, quoique élégante, tombe des mains malgré qu'on en ait, à moins qu'une espèce d'idolâtrie pour Homère ne ranime le zèle du lecteur. Je vais même jusqu'à croire que vous-même, avec ce style enchanteur qui n'a été donné qu'à vous, ne réussiriez à la faire lire qu'en lui prêtant beaucoup du vôtre. J'ai aussi mes partisans, monseigneur. Vous saurez peut-être que le père Sanadon, dans sa harangue, m'a fait l'honneur outré de m'associer à vos louanges. Le père Porée, son collègue, souscrit à son approbation; et je vous nommerais encore bien d'autres savants, si je ne craignais que ma prétendue naïveté ne vous parût orgueil, comme en effet elle pourrait bien l'être. Mes critiques n'ont encore que parlé : ce qui m'est revenu de leurs discours ne m'a point paru solide. Je ne sais s'ils me feront l'honneur d'écrire contre mes sentiments : mais je les attends sans crainte, bien résolu de me rendre avec plaisir à la raison, et de défendre aussi la vérité de toutes mes forces. N'est-

e pas grand dommage, monseigneur, qu'il n'y ait presque ni fermeté ni candeur parmi les gens de lettres? Ils prennent servilement le ton les uns des autres; et, plus amoureux de leur réputation que de la vérité, ils sont bien moins occupés de ce qu'ils devraient dire, que de ce qu'on dira d'eux. Si quelquefois ils osent prendre des sentiments contraires, c'est encore pis. On dispute, mais ce n'est pas pour rien éclaircir; c'est pour vaincre : et presque personne n'a le courage de céder aux bonnes raisons d'un autre. Pour moi, monseigneur, qui ne suis rien dans les lettres, je me flatte d'avoir de meilleures intentions, qui seraient bien mieux placées avec plus de capacité. Je me fais une loi de dire surtout ce que je pense, après l'avoir médité sérieusement; et je me dédommagerai toujours de m'être mépris par l'honneur de convenir de mon tort, qui que ce soit qui me le montre. Voilà bien de la morale, monseigneur, je vous en demande pardon; mais je ne la débite ici que pour m'en faire devant vous un engagement plus étroit de la suivre dans l'occasion.

Je suis avec le plus profond respect, et un attachement égal, etc.

VIII.

DE FÉNELON A LA MOTTE.

Sur la dispute des anciens et des modernes.

Cambrai, 4 mai 1714.

La lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire, monsieur, est très-obligeante; mais elle flatte trop mon amour-propre, et je vous conjure de m'épargner. De mon côté, je vais vous répondre sur l'affaire du temps présent d'une manière qui vous montrera, si je ne me trompe, ma sincérité.

Je n'admire point aveuglément tout ce qui vient des anciens. Je les trouve fort inégaux entre eux. Il y en a d'excellents : ceux mêmes qui le sont ont la marque de l'humanité, qui est de n'être pas sans quelque reste d'imperfection. Je m'imagine même que si nous avions été de leur temps, la connaissance exacte des mœurs et des idées des divers siècles, et des dernières finesses de leurs langues, nous aurait fait sentir des fautes que nous ne pouvons plus discerner avec certitude. La Grèce, parmi tant d'auteurs qui ont eu leurs beautés, ne nous montre au-dessus des autres qu'un Homère, qu'un Pindare, qu'un Théocrite, qu'un Sophocle, qu'un Démosthène. Rome, qui a eu tant d'écrivains très-estimables, ne nous présente qu'un Virgile, qu'un Horace, qu'un Térence, qu'un Catulle, qu'un Cicéron. Nous pouvons croire Horace sur sa parole, quand il avoue qu'Homère se néglige un peu en quelques endroits.

Je ne saurais douter que la religion et les mœurs des héros d'Homère n'eussent de grands défauts. Il est naturel que ces défauts nous choquent dans les peintures de ce poëte. Mais j'en excepte l'aimable simplicité du monde naissant : cette simplicité des mœurs, si éloignée de notre luxe, n'est point un défaut, et c'est notre luxe qui en est un très-grand. D'ailleurs un poëte est un peintre, qui doit peindre d'après nature, et observer tous les caractères.

Je crois que les hommes de tous les siècles ont eu à peu près le même fonds d'esprit et les mêmes talents, comme les plantes ont eu le même suc et la même vertu. Mais je crois que les Siciliens, par exemple, sont plus propres à être poëtes que les Lapons. De plus, il y a eu des pays où les mœurs, la forme du gouvernement et les études ont été plus convenables que celles des autres pays pour faciliter le progrès de la poésie. Par exemple, les mœurs des Grecs formaient bien mieux des poëtes que celles des Cimbres et des Teutons. Nous sortons à peine d'une étonnante barbarie; au contraire, les Grecs avaient une très-longue tradition de politesse et d'étude des règles, tant sur les ouvrages d'esprit que sur les beaux-arts.

Les anciens ont évité l'écueil du bel esprit, où les Italiens modernes sont tombés, et dont la contagion s'est fait un peu sentir à plusieurs de nos écrivains, d'ailleurs très-distingués. Ceux d'entre les anciens qui ont excellé ont peint avec force et grâce la simple nature. Ils ont gardé les caractères; ils ont attrapé l'harmonie; ils ont su employer à propos le sentiment et la passion. C'est un mérite bien original.

Je suis charmé des progrès qu'un petit nombre d'auteurs a donnés à notre poésie; mais je n'ose entrer dans le détail, de peur de vous louer en face. Je croirais, monsieur, blesser votre délicatesse. Je suis d'autant plus touché de ce que nous avons d'exquis dans notre langue, qu'elle n'est ni harmonieuse, ni variée, ni libre, ni hardie, ni propre à donner de l'essor, et que notre scrupuleuse versification rend les beaux vers presque impossibles dans un long ouvrage. En vous exposant mes pensées avec tant de liberté, je ne prétends ni reprendre ni contredire personne. Je dis historiquement quel est mon goût, comme un homme, dans un repas, dit naïvement qu'il aime mieux un ragoût que l'autre. Je ne blâme le goût d'aucun homme, et je consens qu'on blâme le mien. Si la politesse et la discrétion, nécessaires pour le repos de la société, demandent que les hommes se tolèrent mutuellement dans la

variété d'opinions où ils se trouvent pour les choses les plus importantes à la vie humaine, à plus forte raison doivent-ils se tolérer sans peine dans la variété d'opinions sur ce qui importe très-peu à la sûreté du genre humain. Je vois bien qu'en rendant compte de mon goût, je cours risque de déplaire aux admirateurs passionnés et des anciens et des modernes; mais, sans vouloir fâcher ni les uns ni les autres, je me livre à la critique des deux côtés.

Ma conclusion est qu'on ne peut pas trop louer les modernes qui font de grands efforts pour surpasser les anciens. Une si noble émulation promet beaucoup. Elle me paraîtrait dangereuse, si elle allait jusqu'à mépriser et à cesser d'étudier ces grands originaux. Mais rien n'est plus utile que de tâcher d'atteindre à ce qu'ils ont de plus sublime et de plus touchant, sans tomber dans une imitation servile pour les endroits qui peuvent être moins parfaits ou trop éloignés de nos mœurs. C'est avec cette liberté si judicieuse et si délicate que Virgile a suivi Homère.

Je suis, monsieur, avec l'estime la plus sincère et la plus forte, etc.

IX.

DE LA MOTTE A FÉNELON.

Sur la lettre du prélat à M. Dacier, touchant les occupations de l'Académie française.

Paris, 3 novembre 1714.

MONSEIGNEUR,

C'est me priver trop longtemps de l'honneur de vous entretenir; donnez-moi, je vous prie, un moment d'audience. J'ai lu plusieurs de vos ouvrages, et vous souffrirez, s'il vous plaît, que je vous rende compte de la manière dont j'en ai été touché. M. Destouches m'a lu quantité de vos lettres, où j'ai senti combien il est doux d'être aimé de vous; le cœur y parle à chaque ligne; l'esprit s'y confond toujours avec la naïveté et le sentiment. Les conseils y sont riants, sans rien perdre de leur force; ils plaisent autant qu'ils convainquent; et je donnerais volontiers les louanges les plus délicates pour des censures ainsi assaisonnées par l'amitié. M. Destouches a dû vous dire combien nous vous aimions en lisant vos lettres, et combien je l'aimais lui-même d'avoir mérité tant de part dans votre cœur.... Je passe au discours que vous avez envoyé à l'Académie française. Tout le monde fut également charmé des idées justes que vous y donnez de chaque chose; il n'appartient qu'à vous d'unir tant de solidité à tant de grâces. Mais je vous dirai que, sur Homère, les deux partis se flattaient de vous avoir chacun de leur côté. Vous faites Homère un grand peintre; mais vous passez condamnation sur ses dieux et sur ses héros. En vérité, si, de votre aveu, les uns ne valent pas nos fées, et les autres nos honnêtes gens, que devient un poëme rempli de ces deux sortes de personnages? Malgré le talent de peindre que je trouve avec vous dans Homère, la raison n'est-elle pas révoltée à chaque instant par des idées qu'elle ne saurait avouer, et qui, du côté de l'esprit et du cœur, trouvent un double obstacle à l'approbation? Je ne vous demande pas pardon de ma franchise, j'en ai fait vœu avec vous pour le reste de ma vie, et je suis sûr que vous m'en aimez mieux. Je vous envoie le discours que j'ai prononcé à l'Académie le jour de la distribution des prix : j'étais directeur. J'ai cru devoir traiter une matière dont il semble qu'on aurait dû parler dès la première distribution : on me l'avait pourtant laissée depuis cinquante années; je m'en suis saisi comme d'un bien abandonné, et qui appartenait à la place où j'étais. Le discours me parut généralement approuvé; mais j'en appelle à votre jugement : c'est à vous de me marquer les fautes qui m'y peuvent être échappées.

Je suis avec le respect le plus profond. etc.

X.

DE FÉNELON A LA MOTTE.

Sur la dispute des anciens et des modernes.

Cambrai, 22 novembre 1714

Chacun se peint sans y penser, monsieur, dans ce qu'il écrit. La lettre que j'ai reçue au retour d'un voyage ressemble à tout ce que j'entends dire de votre personne. Aussi ce portrait est-il fait de bonne main. Il me donnerait un vrai désir de voir celui qu'il représente. Votre conversation doit être encore plus aimable que vos écrits : mais Paris vous retient; vos amis disputent à qui vous aura, et ils ont raison. Je ne pourrais vous espérer à mon tour que par un enlèvement de la main de M. Destouches.

Omitte mirari beatæ
Fumum, et opes, strepitumque Romæ.
Plerumque gratæ divitibus vices [1].

Nous vous retiendrons ici comme les preux chevaliers étaient retenus par enchantement dans les vieux châteaux. Ce qui est de réel est que vous seriez céans libre comme chez vous, et aussi aimé que vous l'êtes par vos anciens amis. Je serais charmé de vous entendre raisonner avec autant de justesse sur les questions les plus épineuses de la théologie.

[1] HORAT. lib. III, *od.* XXIX, v. 11-13.

que sur les ornements les plus fleuris de la poésie. Vous savez (j'en ai la preuve en main) transformer le poëte en théologien. D'un côté, vous avez réveillé l'émulation pour les prix de l'Académie par un discours d'une très-judicieuse critique, et d'un tour très-élégant; de l'autre, vous réfutez en peu de mots, dans la lettre que je garde, une très-fausse et très-dangereuse notion du libre arbitre, qui impose en nos jours à un grand nombre de gens d'esprit.

Au reste, monsieur, je me trouve plus heureux que je ne l'espérais. Est-il possible que je contente les deux partis des anciens et des modernes, moi qui craignais tant de les fâcher tous deux? Me voilà tenté de croire que je ne suis pas loin du juste milieu, puisque chacun des deux partis me fait l'honneur de supposer que j'entre dans son véritable sentiment. C'est ce que je puis désirer de mieux, étant fort éloigné de l'esprit de critique et de partialité. Encore une fois, j'abandonne sans peine les dieux et les héros d'Homère; mais ce poëte ne les a pas faits, il a bien fallu qu'il les prît tels qu'il les trouvait; leurs défauts ne sont pas les siens. Le monde idolâtre et sans philosophie ne lui fournissait que des dieux qui déshonoraient la Divinité, et que des héros qui n'étaient guère honnêtes gens. C'est ce défaut de religion solide et de pure morale qui a fait dire à saint Augustin [1] sur ce poëte : *Dulcissime vanus est... Humana ad deos transferebat.* Mais enfin la poésie est, comme la peinture, une imitation. Ainsi Homère atteint au vrai but de l'art quand il représente les objets avec grâce, force et vivacité. Le sage et savant Poussin aurait peint le Guesclin et Boucicaut simples et couverts de fer, pendant que Mignard aurait peint les courtisans du dernier siècle avec des fraises ou des collets montés, ou avec des canons, des plumes, de la broderie et des cheveux frisés. Il faut observer le vrai, et peindre d'après nature. Les fables mêmes qui ressemblent aux contes des fées ont je ne sais quoi qui plaît aux hommes les plus sérieux : on redevient volontiers enfant, pour lire les aventures de Baucis et de Philémon, d'Orphée et d'Eurydice. J'avoue qu'Agamemnon a une arrogance grossière, et Achille un naturel féroce; mais ces caractères ne sont que trop vrais et que trop fréquents. Il faut les peindre pour corriger les mœurs. On prend plaisir à les voir peintes fortement par des traits hardis. Mais pour les héros des romans, ils n'ont rien de naturel; ils sont faux, doucereux et fades. Que ne dirions-nous point là-dessus, si jamais Cambrai pouvait vous posséder? Une douce dispute animerait la conversation.

[1] *Confess.* lib. I, cap. XIV, n° 23, t. I, p. 78.

O noctes cœnæque deum, quibus ipse, meique,
Ante larem proprium vescor. . . . . .
Sermo oritur non de villis, domibusve alienis....
. . . . . Sed quod magis ad nos
Pertinet, et nescire malum est, agitamus : utrumne
Divitiis homines, an sint virtute beati [1]?

Vous chantiez quelquefois, monsieur, ce qu'Apollon vous inspirait.

Tum vero in numerum Faunosque ferasque videres
Ludere; tum rigidas motare cacumina quercus [2].

XI.

DE LA MOTTE A FÉNELON.

Sur le même sujet.

Paris, 13 décembre 1714.

MONSEIGNEUR,

Le parti en est pris, je me ferai enlever par M. Destouches, dès qu'il voudra bien se charger de moi, et j'irai me livrer aux enchantements de Cambrai. Vous voulez bien m'y promettre de la liberté et de l'amitié. Je profiterai si bien de l'une et de l'autre, que je vous en serai peut-être incommode. Je vous engagerai à parler de toutes les choses que j'ai intérêt d'apprendre; et je ne rougirai point de vous découvrir toute mon ignorance, puisque l'amitié vous intéresse à m'instruire. Pour l'affaire d'Homère, il me semble, monseigneur, qu'elle est presque vidée entre vous et moi. J'ai prétendu seulement que l'absurdité du paganisme, la grossièreté de son siècle, et le défaut de philosophie, lui avaient fait faire bien des fautes; vous en convenez, et je conviens aussi avec vous que ces fautes sont celles de son temps, et non pas les siennes. Vous adoptez encore le jugement que saint Augustin porte d'Homère. Il dit de ce poëte qu'il est très-agréablement frivole : le frivole tombe sur les choses, l'agréable tombe en partie sur l'expression; et puisque mes censures ne s'étendent jamais qu'aux choses, me voilà d'accord avec saint Augustin et avec vous. Mais, monseigneur, comme une douce dispute est l'âme de la conversation, je m'attends bien, quand j'aurai l'honneur de m'entretenir avec vous, à réveiller là-dessus de petites querelles. Je vous dirai, par exemple, qu'Homère a eu tort de donner à un homme aussi vicieux qu'Achille des qualités si brillantes, qu'on l'admire plus qu'on ne le hait. C'est, à mon avis, tendre un piége à la vertu de ses lecteurs, que de les intéresser pour des méchants. Vous me répondrez, j'insisterai; les choses s'éclairciront, et je prévois avec plaisir que je finirai toujours par me rendre. Nous passe-

[1] HORAT. *Serm.* lib. II, *sat.* VI, v. 65-74.
[2] VIRG. *Eclog.* VI, v. 27, 28.

rons de là aux matières plus importantes. La raison me parlera par votre bouche, et vous connaîtrez à mon attention si je l'aime. Voilà l'enchantement que je me promets, et malheur à qui me viendra désenchanter!

Je suis, monseigneur, avec tous les sentiments que vous me connaissez, etc.

JUGEMENT DE FÉNELON

SUR UN POËTE DE SON TEMPS.

J'ai lu, monsieur, avec un grand plaisir l'ouvrage de poésie [1] que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Je ne parlerais pas à un autre aussi librement qu'à vous; et je ne vous dirai même ma pensée qu'à condition que vous n'en expliquerez à l'auteur que ce qui peut lui faire plaisir, sans m'exposer à lui faire la moindre peine. Ses vers sont pleins, ce me semble, d'une poésie noble et hardie; il pense hautement; il peint bien et avec force; il met du sentiment dans ses peintures, choses qu'on ne trouve guère en plusieurs poëtes de notre nation. Mais je vous avoue que, selon mon faible jugement, il pourrait avoir plus de douceur et de clarté. Je voudrais un je ne sais quoi, qui est une facilité à laquelle il est très-difficile d'atteindre. Quand on est hardi et rapide, on court risque d'être moins harmonieux. Les beaux vers de Malherbe sont clairs et faciles comme la prose la plus simple, et ils sont nombreux comme s'il n'avait songé qu'à la seule harmonie. Je sais bien, monsieur, que cet assemblage de tant de choses qui semblent opposées est presque impossible dans une versification aussi gênante que la nôtre. De là vient que Malherbe, qui a fait quelques vers si beaux et si parfaits suivant le langage de son temps, en a fait tant d'autres où l'on le méconnaît. Nous avons vu aussi plusieurs poëtes de notre nation qui, voulant imiter l'essor de Pindare, ont eu quelque chose de dur et de raboteux. Ronsard a beaucoup de cette dureté, avec des traits hardis. Votre ami est infiniment plus doux et plus régulier. Ce qu'il peut y avoir d'inégal en lui n'est en rien comparable aux inégalités de Malherbe; et j'avoue que ma critique, trop rigoureuse, n'a presque rien à lui reprocher, et est forcée de le louer presque partout. Ce qui me rend si difficile est que je voudrais qu'un court ouvrage de poésie fût fait comme Horace dit que les ouvrages des Grecs étaient achevés, *ore rotundo*. Il ne faut prendre, si je me trompe, que la fleur de chaque objet, et ne toucher jamais que ce qu'on peut embellir. Plus notre versification est gênante, moins il faut hasarder ce qui ne coule pas assez facilement. D'ailleurs, la poésie forte et nerveuse de cet auteur m'a fait tant de plaisir, que j'ai une espèce d'ambition pour lui, et que je voudrais des choses qui sont peut-être impossibles en notre langue. Encore une fois, je vous demande le secret, et je vous supplie de m'excuser sur ce que des eaux que je prends, et qui m'embarrassent un peu la tête, m'empêchent d'écrire de ma main. Il n'en est pas de même du cœur; car je ne puis rien ajouter, monsieur, aux sentiments très-vifs d'estime avec lesquels je suis votre, etc.

[1] C'était, à ce que nous croyons, les Poésies choisies de J. B. Rousseau.

POÉSIES.

ODE.

A L'ABBÉ DE LANGERON.

DESCRIPTION DU PRIEURÉ DE CARENAC [1].

Montagnes [2] de qui l'audace
Va porter jusques aux cieux
Un front d'éternelle glace,
Soutien du séjour des dieux;
Dessus vos têtes chenues
Je cueille au-dessus des nues
Toutes les fleurs du printemps.
A mes pieds, contre la terre,
J'entends gronder le tonnerre,
Et tomber mille torrents.

Semblables aux monts de Thrace,
Qu'un géant audacieux
Sur les autres monts entasse
Pour escalader les cieux,
Vos sommets sont des campagnes
Qui portent d'autres montagnes;
Et, s'élevant par degrés,
De leurs orgueilleuses têtes
Vont affronter les tempêtes
De tous les vents conjurés.

Dès que la vermeille Aurore
De ses feux étincelants

[1] Cette ode a été imprimée dans l'édition du Télémaque donnée en 1717 par le chevalier de Ramsai. Fénelon la composa en 1681, pendant le séjour qu'il fit en Périgord, auprès de l'évêque de Sarlat, son oncle, qui venait de lui résigner le prieuré de Carenac, dans le diocèse de Sarlat. (Voyez l'*Hist. de Fén* liv. I, n° 21.)

[2] Les montagnes du Périgord, où était Fénelon lorsqu'il composa cette ode.

Toutes ces montagnes dore,
Les tendres agneaux bêlants
Errent dans les pâturages;
Bientôt les sombres bocages,
Plantés le long des ruisseaux,
Et que les zéphyrs agitent,
Bergers et troupeaux invitent
A dormir au bruit des eaux.

Mais dans ce rude paysage,
Où tout est capricieux
Et d'une beauté sauvage,
Rien ne rappelle à mes yeux
Les bords que mon fleuve arrose;
Fleuve où jamais le vent n'ose
Les moindres flots soulever,
Où le ciel serein nous donne
Le printemps après l'automne,
Sans laisser place à l'hiver.

Solitude [1], où la rivière
Ne laisse entendre autre bruit
Que celui d'une onde claire
Qui tombe, écume et s'enfuit;
Où deux îles fortunées,
De rameaux verts couronnées,
Font pour le charme des yeux
Tout ce que le cœur désire;
Que ne puis-je sur ma lyre
Te chanter du chant des dieux!

De zéphyr la douce haleine,
Qui reverdit nos buissons,
Fait sur le dos de la plaine
Flotter les jaunes moissons
Dont Cérès emplit nos granges;
Bacchus lui-même aux vendanges
Vient empourprer le raisin,
Et, du penchant des collines,
Sur les campagnes voisines
Verse des fleuves de vin.

Je vois au bout des campagnes,
Pleines de sillons dorés,
S'enfuir vallons et montagnes
Dans des lointains azurés,
Dont la bizarre figure
Est un jeu de la nature :
Sur les rives du canal,
Comme en un miroir fidèle,
L'horizon se renouvelle
Et se peint dans ce cristal.

[1] Cette solitude est le prieuré de Carenac, situé sur les bords de la Dordogne.

Avec les fruits de l'automne
Sont les parfums du printemps,
Et la vigne se couronne
De mille festons pendants;
Le fleuve aimant les prairies
Qui dans des îles fleuries
Ornent ses canaux divers,
Par des eaux ici dormantes,
Là rapides et bruyantes,
En baigne les tapis verts.

Dansant sur les violettes,
Le berger mêle sa voix
Avec le son des musettes,
Des flûtes et des hautbois.
Oiseaux, par votre ramage,
Tous soucis dans ce bocage
De tous cœurs sont effacés;
Colombes et tourterelles,
Tendres, plaintives, fidèles,
Vous seules y gémissez.

Une herbe tendre et fleurie
M'offre des lits de gazon;
Une douce rêverie
Tient mes sens et ma raison :
A ce charme je me livre,
De ce nectar je m'enivre,
Et les dieux en sont jaloux.
De la cour flatteurs mensonges,
Vous ressemblez à mes songes,
Trompeurs comme eux, mais moins doux.

A l'abri des noirs orages
Qui vont foudroyer les grands,
Je trouve sous ces feuillages
Un asile en tous les temps :
Là, pour commencer à vivre,
Je puise seul et sans livre
La profonde vérité;
Puis la fable avec l'histoire
Viennent peindre à ma mémoire
L'ingénue antiquité.

Des Grecs je vois le plus sage [1],
Jouet d'un indigne sort,
Tranquille dans son naufrage
Et circonspect dans le port:
Vainqueur des vents en furie,
Pour sa sauvage patrie
Bravant les flots nuit et jour.
O combien de mon bocage

[1] Ulysse.

Le calme, le frais, l'ombrage,
Méritent mieux mon amour!

Je goûte, loin des alarmes,
Des Muses l'heureux loisir;
Rien n'expose au bruit des armes
Mon silence et mon plaisir.
Mon cœur, content de ma lyre,
A nul autre honneur n'aspire
Qu'à chanter un si doux bien.
Loin, loin, trompeuse fortune;
Et toi, faveur importune!
Le monde entier ne m'est rien.

En quelque climat que j'erre,
Plus que tous les autres lieux
Cet heureux coin de la terre
Me plaît, et rit à mes yeux;
Là, pour couronner ma vie,
La main d'une Parque amie
Filera mes plus beaux jours;
Là reposera ma cendre;
Là Tyrcis [1] viendra répandre
Les pleurs dus à nos amours.

SUR LA PRISE DE PHILISBOURG

PAR LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XIV, EN 1688.

Depuis les colonnes d'Hercule,
Où le soleil éteint ses feux,
Jusques aux rivages qu'il brûle
Quand il remonte dans les cieux;
De la zone ardente du Maure
Jusques aux glaces du Bosphore,
D'effroi les peuples sont saisis;
Tout à coup un nouveau tonnerre,
En grondant, fait trembler la terre
Sous la main d'un nouveau Louis.

Philisbourg, c'est toi qu'il menace,
Par toi commencent ses hauts faits;
N'oppose point à son audace
Ni ton rocher, ni tes marais:
Sur tes murs va tomber la foudre,
Et tes guerriers mordront la poudre
Sous les coups du jeune vainqueur;
Frankendal, Manheim, Worm, Spire,
Bientôt ouvriront tout l'empire
A cette rapide valeur.

Tel qu'Hippolyte en son jeune âge,
Il amusait, dans les forêts,
Sa noble ardeur et son courage;
Mais, lassé d'une longue paix,
Comme son père, après la gloire.
Sur les ailes de la victoire
Il vole; et sa puissante main
Ne s'exercera dans la guerre
Qu'à purger, comme lui, la terre
Des monstres nourris dans son sein.

[1] Sous ce nom emprunté, Fénelon désigne l'abbé de Langeron, le plus cher de ses amis, à qui cette ode est adressée.

TRADUCTION DU PSAUME I.

Beatus vir, etc.

Heureux qui, loin de l'impie,
Loin des traces des pécheurs,
Dérobe sa pure vie
A cette peste des mœurs,
Et qui nuit et jour médite
La loi dans son cœur écrite!

Tel sur les rives des eaux
L'arbre voit ses feuilles vertes
De fleurs et de fruits couvertes
Orner ses tendres rameaux.
Non, non, tel n'est pas l'impie:
Comme poudre au gré des vents
Sa grandeur évanouie
Devient le jouet des ans.

De nos saintes assemblées,
Des faveurs du ciel comblées,
Il ne verra plus la paix;
Et, dans l'horreur de son crime,
Sous ses pas s'ouvre l'abîme
Qui l'engloutit à jamais.

TRADUCTION DU PSAUME CXXXVI.

Super flumina Babylonis.

Sur les rives du fleuve auprès de Babylone,
Là, pénétrés d'affliction,
Chacun de nous assis aux larmes s'abandonne,
Se ressouvenant de Sion.

Nos instruments muets sont suspendus aux saules;
Mais le peuple victorieux
Veut entendre le chant des divines paroles
Qu'en paix chantèrent nos aïeux.

Ceux qui nous ont traînés hors de Sion, loin d'elle,
Chantez, nous disent-ils, vos vers.
Hélas! comment chanter? cette terre infidèle
Entendrait nos sacrés concerts.

Plutôt que t'oublier, ô Sion! ô patrie!
Que ma langue, pour me punir,
Se sèche en mon palais! que ma droite j'oublie,
Si je perds ton doux souvenir!

Seigneur, au jour des tiens, au grand jour de ta gloire,
Souviens-toi des enfants d'Édom.
Ils ont dit : Effacez, effacez sa mémoire;
En cendre réduisez Sion.

O Babylone impie, ô mère déplorable!
Heureux qui ces maux te rendra!
Qui, traînant tes enfants hors de ton sein coupable,
Sur la pierre les brisera!

ODE

SUR L'ENFANCE CHRÉTIENNE[1].

Adieu, vaine prudence,
Je ne te dois plus rien;
Une heureuse ignorance
Est ma science,
Jésus et son enfance
Est tout mon bien.

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais tout savoir;
Je n'ai plus en partage
Que badinage;
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Au gré de ma folie
Je vais sans savoir où :
Tais-toi, philosophie;
Que tu m'ennuie!
Les savants je défie :
Heureux les fous!

Quel malheur d'être sage,
Et conserver ce moi,
Maître dur et sauvage,
Trompeur, volage!
O le rude esclavage
Que d'être à soi!

Loin de toute espérance,
Je vis en pleine paix;
Je n'ai ni confiance,
Ni défiance;
Mais l'intime assurance
Ne meurt jamais.

Amour, toi seul peux dire
Par quel puissant moyen
Tu fais, sous ton empire
Ce doux martyre
Où toujours l'on soupire
Sans vouloir rien.

Amour pur, on t'ignore;
Un rien te peut ternir :
Le dieu jaloux abhorre
Que je l'adore,
Si, m'offrant, j'ose encore
Me retenir.

O Dieu! ta foi m'appelle,
Et je marche à tâtons;
Elle aveugle mon zèle,
Je n'entends qu'elle;
Dans ta nuit éternelle
Perds ma raison.

Content dans cet abîme
Où l'amour m'a jeté,
Je n'en vois plus la cime,
Et Dieu m'opprime;
Mais je suis la victime
De vérité.

État qu'on ne peut peindre;
Ne plus rien désirer,
Vivre sans se contraindre
Et sans se plaindre;
Enfin ne pouvoir craindre
De s'égarer.

[1] Le père de Querbeuf, en citant, dans la *Vie de Fénelon* (page 749) les deux premières strophes de cette ode, fait les réflexions suivantes, qu'il ne sera peut-être pas inutile de transcrire : « Un historien, bel esprit, mais peu exact (Voltaire), a voulu cependant faire mourir Fénelon en philosophe qui se livre aveuglément à sa destinée, sans crainte ni espérance. Il cite en preuve quelques vers qu'il prétend que M. de Cambrai répéta dans les derniers jours de sa maladie; mais il n'a garde de faire observer que ces vers sont tirés d'un cantique de M. de Fénelon sur cette simplicité d'une enfance sainte et divine, qui renonce à la prudence humaine et aux inquiétudes de l'avenir pour s'abandonner, sans toutes ces prévoyances inutiles, et souvent nuisibles, à la confiance dans la miséricorde de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ. »

CONTRE LA PRUDENCE HUMAINE.

RÉPONSE.

Heureux si la prudence
N'est plus pour nous un bien!
Une docte ignorance
Est la science
Qui, dans la sainte enfance,
Sert de soutien.

Ce serait être sage,
De prétendre savoir
Quel sera le partage
Et l'avantage
Que dans le dernier âge
On peut avoir.

O la sage folie,
D'aller sans savoir où!
Sotte philosophie,
Je te défie
D'embarrasser la vie
D'un heureux fou.

En cessant d'être sage,
Je sors enfin de toi;
Je quitte l'esclavage
Dur et sauvage
D'un moi trompeur, volage
Pour vivre en foi.

En perdant l'espérance,
On retrouve la paix;
L'amour, sans confiance
Ni défiance,
Est l'unique assurance
Pour un jamais.

Amour, de qui l'empire
Est rigoureux et doux;
On souffre le martyre
Sans l'oser dire,
Quoique le cœur soupire
Dessous tes coups.

Il vit dans cet abîme
Où l'amour l'a jeté;
Il ne voit plus de crime;
Rien ne l'opprime,
Quoiqu'il soit la victime
De vérité.

LETTRE A BOSSUET

SUR LA CAMPAGNE DE GERMIGNY.

De myrte et de laurier, de jasmins et de roses,
De lis, de fleurs d'orange en son beau sein écloses,
Germigny se couronne, et sème les plaisirs.
Taisez-vous, aquilons, dont l'insolente rage
Attaque le printemps, caché dans son bocage;
Zéphyrs, portez-lui seuls mes plus tendres soupirs.
O souffles amoureux, allez caresser Flore;
Qu'en ce rivage heureux à jamais elle ignore
La barbare saison qui vient pour la ternir.
Loin donc les noirs frimas, loin la neige et la glace:
Verdure, tendres fleurs, que rien ne vous efface!
O jours doux et sereins, gardez-vous de finir!
Que par les feux naissants d'une vermeille aurore
Le sombre azur des cieux chaque matin s'y dore;
Que l'air exhale en paix les parfums du printemps;
Que le fleuve, jaloux des beaux lieux qu'il arrose,
Leur garde une onde pure, et que jamais il n'ose
Abandonner ses flots au caprice des vents.
Hiver, cruel hiver, dont frémit la nature,
Ah! si tu flétrissais cette vive peinture!
Hâtez-vous donc, forêts, montagnes d'alentour;
Défendez votre gloire, arrêtez son audace; [nace;
Tremblez, Nymphes, tremblez, c'est Tempé qu'il me-
Des grâces et des jeux c'est le riant séjour.

Voilà, monseigneur, ce qu'un de mes amis vous envoie; il vous prie d'en faire part à Germigny, pour le consoler dans les disgrâces de la saison. Nous avons reçu votre lettre, partie de Meaux le même jour que vous étiez parti de Paris. Nous avons senti et admiré sa diligence. On travaille à profiter de l'avis. Je saurai de M. l'abbé Fleury s'il travaille à la traduction, pour ne mettre point ma faux en moisson étrangère. Je ne sais aucune nouvelle. Ce n'en est pas une de vous dire, monseigneur, que je suis tout ce que je dois être, et que je n'oserais dire, à cause que vous avez défendu à mes lettres tout compliment.

Paris, dimanche 7 décembre (1681 ou 1687)

SOUPIRS DU POËTE

POUR LE RETOUR DU PRINTEMPS.

Bois, fontaines, gazons, rivages enchantés,
Quand est-ce que mes yeux reverront vos beautés,
Au retour du printemps, jeunes et refleuries?
Cruel sort qui me tient! que ne puis-je courir?
Creux vallons, riantes prairies,
Où de si douces rêveries

A mon cœur enivré venaient sans cesse offrir
Plaisirs purs et nouveaux, qui ne pouvaient tarir!
Hélas! que ces douceurs pour moi semblent taries!
Loin de vous je languis, rien ne peut me guérir :
Mes espérances sont péries,
Moi-même je me sens périr.
Collines, hâtez-vous, hâtez-vous de fleurir!
Hâtez-vous, paraissez, venez me secourir.
Montrez-vous à mes yeux, ô campagnes chéries!
Puissé-je encore un jour vous revoir, et mourir!

FABLE.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

Un grand seigneur voulant plaire à la populace,
Assembla les faiseurs de tours de passe-passe,
Leur promettant des prix,
S'ils pouvaient inventer quelque nouveau spectacle.
Un bouffon dit : Chacun sera surpris
En me voyant faire un miracle.
Aussitôt on accourt; tout le peuple empressé
Crie, pousse, se bat pour être bien placé.
Le bouffon paraît seul : on attend en silence.
Il met le nez sous son manteau,
Imite le cri d'un pourceau;
Et déjà tout le peuple pense
Qu'en son sein il porte un cochon.
Secouez vos habits, dit-on.
Sans que rien tombe, il les secoue.
On l'admire, on le loue.
J'en ferai demain autant,
S'écria d'abord un paisan.
Qui, vous? Oui, moi. La suivante journée,
On vit grossir l'assemblée.
Chacun, se prévenant en faveur du bouffon.
De l'étourdi paisan se préparait à rire.
Le bouffon recommence à faire le cochon,
Derechef on l'admire.
Le paisan, comme l'autre, avait mis son manteau
En homme chargé d'un pourceau.
Mais qui l'eût soupçonné, voyant l'autre merveille?
Un vrai cochon pourtant était dans son giron;
Il le faisait crier en lui pinçant l'oreille.
Chacun, se récriant, soutint que le bouffon
Contrefaisait mieux le cochon.
On voulait chasser le rustique.
Alors, en montrant l'animal :
Faut-il donc, leur dit-il, que pour juger si mal,
De juger on se pique?

SIMONIDE.

FABLE.

Un athlète vainqueur, pour chanter sa victoire.
Offrit à Simonide un prix.
Simonide s'enferme, et l'éloge promis
Lui semble un vil sujet. Pour rehausser sa gloire,
Il l'enrichit d'ornements étrangers,
Peint les brillants Gémeaux de la voûte céleste;
Par leurs travaux, leurs combats, leurs dangers,
Il tâche d'ennoblir le reste.
L'ouvrage plut : mais, malgré ses beautés,
Les deux tiers de son prix retranchés par l'athlète,
Qui me les payera? s'écriait le poëte.
Les deux dieux, répond-il, que ta muse a chantés.
Si tu n'es point fâché, viens souper, je te prie,
Avec tous mes parents ce soir :
Comme un d'entre eux je te convie.
Pour cacher sa douleur, il va se faire voir
Chez l'athlète à l'heure marquée.
Tout est riant, tout brille en ces riches lambris;
Ils résonnent de mille cris.
Des mets les plus exquis la table est couronnée.
Mais tout à coup voilà qu'aux esclaves servants,
D'un air plus que mortel, deux jeunes combattants,
Tout fondants en sueur, tout couverts de poussière,
Font entendre une voix sévère :
Que Simonide vienne, et qu'il ne tarde pas!
A peine est-il sorti, que les murs qui s'affaissent
Écrasent en tombant la troupe et le repas;
Et les deux fils de Lède aussitôt disparaissent.
La renommée en tous lieux,
Par cette histoire, publie
Que Simonide tient la vie,
Comme en récompense des dieux.

FABLE.

LE VIEILLARD ET L'ANE.

Qui change de gouvernement,
Sans nul profit change de maître.
Un timide vieillard, dans un pré faisant paître
Son âne, l'ennemi donne l'alarme au camp.
Fuyons, s'écria-t-il à la bête; autrement
Nous serons pris. Pourquoi nous enfuir de la sorte?
Dit l'animal fourrageant en repos;
Le vainqueur mettra-t-il double faix sur mes os?
Non, dit l'homme. Eh bien! que m'importe,
Reprit l'âne, par qui le bât est sur mon dos?

ABRÉGÉ DES VIES

DES

ANCIENS PHILOSOPHES,

AVEC UN RECUEIL DE LEURS PLUS BELLES MAXIMES [1].

LETTRE DE M. RAMSAI,

A MESSIEURS LES JOURNALISTES DE PARIS,

Sur le livre intitulé

Abrégé de la vie des anciens Philosophes.

Il paraît depuis peu, messieurs, un livre imprimé à Paris, chez Estienne, qui a pour titre : *Abrégé de la vie des anciens Philosophes*, qu'on dit avoir reçu des mains de feu M. le duc de Chevreuse : on ajoute que ce seigneur a assuré qu'il était du célèbre M. de Fénelon, archevêque de Cambrai.

Comme je n'y ai trouvé ni son style, ni son esprit, ni ses sentiments, j'ai demandé à tous ses parents et à ses amis s'ils avaient quelque connaissance de cet ouvrage : tous le désavouent, et surtout M. le duc de Chaulnes, fils de M. le duc de Chevreuse; M. l'abbé de Beaumont, évêque de Saintes, et M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de Hollande, neveu de feu M. de Cambrai.

Ils souhaitent tous qu'on détrompe le public, non-seulement pour rendre justice à la mémoire de cet illustre prélat, mais aussi pour se conformer à ses dernières volontés, marquées par son testament. *On ne doit*, dit-il, *m'attribuer aucun des écrits qu'on pourrait publier sous mon nom. Je ne reconnais que ceux qui auront été imprimés par mes soins, ou reconnus par moi pendant ma vie. Les autres pourraient ou n'être pas de moi et m'être attribués sans fondement, ou être mêlés avec d'autres écrits étrangers, ou être altérés par des copistes.*

Le public doit regarder avec indignation ceux qui osent emprunter ainsi des noms respectables, pour débiter des ouvrages supposés ou estropiés, surtout lorsque ces ouvrages ne font point honneur à la mémoire des personnes auxquelles on les attribue. Tous les membres de la république des lettres sont intéressés à empêcher et à désavouer une semblable supercherie. C'est ce qui me fait espérer, messieurs, que vous voudrez bien faire insérer cette lettre dans votre journal. J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RAMSAI.

A Paris, ce 29 avril 1726.

LETTRE ÉCRITE A M. ESTIENNE,

LIBRAIRE DE PARIS,

Pour lui servir d'apologie contre un écrit qui a paru dans plusieurs journaux, au sujet d'un livre qu'il a imprimé, intitulé *Abrégé des vies des anciens Philosophes, etc.* par M de Fénelon, archevêque de Cambrai.

MONSIEUR,

Celui qui vous a remis le manuscrit de *l'Abrégé des vies des Philosophes* devrait lui-même vous fournir la preuve dont vous avez besoin pour persuader au public que feu M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, en est véritablement l'auteur, et pour vous mettre à couvert des reproches qu'on vous fait avec si peu de ménagement. L'état où était l'ouvrage qu'il vous confiait devait lui faire pressentir qu'il trouverait des contradicteurs; que la critique et la censure que l'on en ferait retomberaient sur vous, et qu'il était de son équité et de sa prudence de ne pas vous exposer à de telles attaques, sans vous mettre en main les moyens de vous défendre. Je souhaite que mon témoignage puisse suppléer à son défaut, et rendre inutiles et sans effets les coups qu'on a voulu porter à votre réputation. Voici où se réduit l'éclaircissement que vous me demandez par votre lettre du 26 juillet 1726.

Pendant six ans que j'ai eu l'honneur d'être auprès de M. le duc de Luynes, j'ai toujours été fort uni avec feu M. l'abbé Quinot, précepteur de MM. de Beauvilliers, et

[1] *L'Abrégé de la vie des anciens Philosophes* se trouvant dans toutes les éditions des œuvres de Fénelon, a dû être inséré dans celle-ci; mais nous croyons devoir le faire précéder de la polémique à laquelle sa première publication a donné lieu; peut-être en conclura-t-on que si *l'Abrégé de la vie des anciens Philosophes* n'a point été écrit par Fénelon, au moins on a pu l'imprimer en le lui attribuant, puisque le manuscrit a été formé des notes que Fénelon avait lui-même dictées.

qui fut avec eux jusqu'à leur mort. Nous nous communiquions volontiers tout ce qui pouvait contribuer au bien et à l'avancement de nos élèves. M. le duc de Beauvilliers avait mis entre les mains de M. Quinot un grand nombre d'excellents traités, qui avaient été faits pour l'éducation des princes, et d'autres que M. Colbert avait fait composer par les plus habiles gens de son temps pour l'instruction de M. de Seignelay. J'eus la permission de lire ces écrits, et d'en copier quelques-uns des principaux, du nombre desquels est l'*Abrégé des vies des Philosophes*, que M. Quinot m'assura être un ouvrage de M. de Cambrai. J'ai encore cette copie, et elle n'est point sortie de mon cabinet depuis qu'elle y est entrée.

Cet écrit me parut d'autant plus beau, que l'auteur développe avec beaucoup de netteté et de précision les principes de physique et de métaphysique des philosophes, et que le choix qu'il fait des maximes de leur morale et de leur politique est très-propre à former le cœur et l'esprit d'un prince et d'un grand seigneur. Je comparai même ces vies avec celles de Diogène Laërce, et la différence, qui saute aux yeux dès la première lecture, confirma l'idée avantageuse que j'en avais conçue.

Je ne pus cependant, monsieur, me dispenser de former deux objections contre cet écrit, qui sont : 1° qu'il me paraissait un peu négligé, et trop rempli de longs textes latins, que l'auteur aurait dû traduire, et lier mieux qu'ils n'étaient ; 2° et qu'il n'aurait pas dû omettre dans ce recueil les vies de Socrate et de Platon, qui y méritaient place, avec d'autant plus de justice que je savais qu'ils étaient fort du goût de M. de Cambrai.

M. Quinot répondit à ces deux difficultés que MM. de la Chapelle et Charpentier avaient donné la vie de Socrate, et M. l'abbé Fleury celle de Platon, et qu'ils avaient épargné ce travail à M. de Cambrai ; que cet ouvrage était un abrégé qui était assez bien pour l'usage qu'il en voulait faire ; que dans ces sortes d'écrits, qu'il ne composait que pour l'éducation des princes, ou pour l'utilité de quelques particuliers, il jetait d'abord ses pensées et ses preuves originales sur le papier ; qu'ensuite il les remaniait, et leur donnait le tour et la liaison nécessaire, lorsqu'il jugeait à propos de les communiquer et de les laisser paraître ; et, pour m'en donner une preuve sur-le-champ, il me montra une *Démonstration de l'Existence de Dieu*, à peu près dans le goût de celle que l'on trouve dans le second livre *De natura Deorum* de Cicéron, écrite de la main de M. de Cambrai, où je remarquai en effet la même négligence et le même tour. Cet écrit était plein de longs passages d'auteurs latins et de Pères de l'Église, qui n'étaient ni traduits ni ajustés au corps de l'ouvrage ; défauts que l'on ne trouve plus dans cet excellent traité que l'on a donné au public.

Mais voici, ce me semble, monsieur, une preuve décisive en votre faveur, et qui démontre invinciblement que M. de Cambrai est l'auteur de l'*Abrégé des vies des Philosophes*, que vous avez imprimé sous son nom. Feu M. le duc de Beauvilliers avait exigé de M. Quinot un ordre général par écrit des études de messieurs ses fils, année par année. M. de Fénelon, à qui ce seigneur communiqua cet écrit, le lut, l'examina, y fit ses notes et ses réflexions. M. Quinot place la lecture des vies des philosophes dans la treizième année de ses élèves, en ces termes : *Monsieur le comte lira pendant une demi-heure, aux jours de congé, les vies des anciens philosophes de Diogène Laërce, d'Eunapius, et celle de M. de Cambrai.* Voici la note de ce savant prélat sur cet article : *Les vies des philosophes méritent place dans les études les plus sérieuses.*

Or, si cet écrit n'était pas sorti de sa plume, il était naturel que la première réflexion qui se présentait sur cet article fût de corriger cette erreur, et de détromper M. Quinot. Son silence me paraît une reconnaissance authentique ; et l'on doit trouver étrange qu'on veuille enlever aujourd'hui à ce célèbre écrivain un ouvrage qu'il a adopté lui-même, et que l'on voit après sa mort plus délicat sur sa réputation qu'il ne l'a été pendant sa vie.

J'ai dans mon cabinet, monsieur, une copie fidèle de cet ordre général des études de MM. de Beauvilliers, avec les notes et réflexions de M. de Fénelon. Feu M. le duc de Chevreuse m'en avait fait présent. J'y ai même fait, par son ordre, des remarques qui me donnèrent occasion de composer une espèce de traité de l'éducation d'un jeune seigneur, dont je lui remis une copie, qu'il lut avec attention, qu'il honora de son approbation, et que l'on a dû trouver parmi ses papiers après sa mort. J'espère donner incessamment cet ouvrage au public.

Mais l'on ne reconnaît point, dit-on, dans ces vies des philosophes, le style du Télémaque, ni de son auteur. Je suis surpris que l'on méconnaisse un écrivain à des traits qui sont autant de marques sensibles de la justesse de son goût et de son discernement. M. de Fénelon, maître de sa plume et de son style plus qu'aucun auteur de son temps, le savait varier suivant les divers sujets qu'il avait à traiter. Télémaque est un poëme en prose, et il y a employé tout ce que la poésie a de plus vif, de plus grand et de plus élevé dans ses expressions. *La lecture des philosophes*, selon lui, *mérite place dans les études les plus sérieuses ;* et par une suite nécessaire, il a cru devoir écrire leurs vies, et faire un recueil de leurs principaux dogmes, d'un style uni, pur et sérieux. Un talent si rare et si bien marqué ne fait-il pas honneur à la mémoire d'un auteur ? En penser et en juger autrement, n'est-ce pas se déshonorer soi-même, et faire tort à son propre jugement ?

Pour peu, d'ailleurs, que l'on ait d'idée du génie et du caractère de M. de Cambrai, il est aisé de le retrouver dans cet écrit. Tout le monde sait que la métaphysique la plus fine et la plus déliée était de son goût. Que l'on parcoure avec quelque attention ces vies les unes après les autres, et l'on verra partout que c'est toujours le premier objet qui le saisit ; qu'il développe avec une noble simplicité, et avec cette netteté et cette précision qui règnent dans tous ses ouvrages, ce qu'il trouve de principes de la plus pure métaphysique dans ce qui nous est resté des écrits de ces philosophes, sans oublier cependant les maximes les plus pures de leur morale et de leur politique, pour les inspirer insensiblement aux princes dont on lui avait confié l'éducation. Que l'on fasse même, si l'on veut, le parallèle de ces vies avec les dialogues que l'on a publiés sous son nom, et l'on y apercevra partout, au tour près, le même but, les mêmes pensées et les mêmes principes. S'il n'y a pas mis la dernière main, il faut s'en prendre aux af-

faires importantes qui ont emporté toute son application, et qui, loin de lui permettre de donner à cet ouvrage sa dernière perfection, le lui ont fait perdre de vue, et oublier entre les mains de ceux à qui il l'avait communiqué.

Je n'ai aucune connaissance que ce manuscrit fût dans le cabinet de feu M. le duc de Chevreuse; mais on l'a dû trouver relié in 4° dans celui de M. le duc de Beauvilliers, à moins qu'il ne soit demeuré entre les mains de M. l'abbé Quinot. Au reste, monsieur, il n'est pas surprenant que M. Ramsai, qui n'a été auprès de M. de Cambrai que les quatre ou cinq dernières années de sa vie, ne soit pas au fait des ouvrages qu'il a composés vingt-cinq ou trente ans auparavant. Combien ce grand et fertile génie a-t-il fait d'écrits et de dissertations pour éclaircir les doutes et les difficultés de ses amis et d'autres particuliers, dont il ne retenait point de copies, et qui seront ensevelis dans l'obscurité de leurs cabinets, jusqu'à ce que l'amour du bien public force ceux qui en seront saisis de les produire au grand jour! Je ne sais, par exemple, si M. de Ramsai a trouvé parmi les papiers de cet illustre prélat une traduction de l'Énéide de Virgile. Il y a bien de l'apparence que non. L'ouvrage est trop intéressant pour n'en pas faire part au public. Il est cependant certain qu'il en avait fait une pour les princes. Je l'ai vue manuscrite entre les mains de M. de Beauvilliers : je n'en ai lu que le IXe livre; et s'il est permis de juger du tout par une de ses parties, je ne sais si Virgile ressuscité n'aimerait pas mieux être le traducteur que l'auteur original de son propre ouvrage.

M. de Cambrai déclare dans son testament, ajoute M. de Ramsai, qu'*on ne lui doit attribuer aucun des écrits qu'on pourrait publier sous son nom, que ceux qui auront été imprimés par ses soins, ou reconnus de lui pendant sa vie; que les autres pourront ou n'être pas de lui, ou lui être attribués sans fondement, ou être mêlés avec d'autres écrits étrangers, ou être altérés par des copistes.*

Cette disposition me semble, monsieur, plutôt regarder les ouvrages dogmatiques que les philosophiques. Ce grand prélat avait éprouvé, pendant sa vie, la censure des critiques jusque sur des instructions familières qu'il faisait aux nouvelles converties, et que des copistes ignorants avaient fait imprimer sans sa participation. Il était de sa prudence de se précautionner contre leur malignité après sa mort. Je veux même que cette déclaration s'étende généralement à tous ses écrits, sans en exempter aucun. L'impression de celui dont il est ici question n'a rien de contraire à cet article du testament.

Je crois avoir assez bien prouvé qu'il *l'a reconnu pendant sa vie*, et qu'on ne le lui *attribue* qu'avec *fondement*, aux textes latins près qu'on a retranchés. Il est conforme à ma copie; il n'est point *altéré par des copistes :* et s'il n'est pas si fini qu'il l'aurait indubitablement été s'il avait eu le temps de le rendre parfait, au moins doit-on le regarder comme une noble esquisse qui part de main de maître, et qui ne fait qu'honneur à son auteur.

Voilà, monsieur, l'éclaircissement que vous avez souhaité de moi, sans avoir l'honneur d'être connu de vous. J'ai cru que je ne pouvais vous le refuser sans blesser la vérité et la justice. Je vous l'abandonne, dans la persuasion où je suis que vous n'en ferez qu'un bon usage. Je suis avec une parfaite estime,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.
BAUDOUIN, chanoine de Laval.

A Laval, ce 8 août 1726.

M. l'abbé Bourgeois, chanoine et principal du collége de Dreux, est en état de faire voir l'original de la *Vie des Philosophes*, dicté par M. de Fénelon, et écrit de la main de M. Rotrou, qui écrivait sous cet illustre auteur, lorsqu'il était chargé de l'éducation des princes.

LETTRE DE M. RAMSAI

A M. L'ABBÉ BIGNON, BIBLIOTHECAIRE DU ROI,

Au sujet du livre intitulé

Abrégé des vies des anciens Philosophes.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de faire insérer dans le *Journal de Paris*, au mois de juillet dernier, une de mes lettres que j'écrivis pour désavouer, au nom de M. le duc de Chaulnes, de M. l'évêque de Saintes et M. le marquis de Fénelon, un livre qu'on attribue faussement à M. l'archevêque de Cambrai.

J'ai cru que ce désaveu formel et authentique, en détrompant le public de son erreur, arrêterait la témérité du libraire Estienne. Il a osé cependant faire insérer dans le journal, au mois d'octobre passé, une lettre de M. l'abbé Baudouin, pour donner le démenti à ces trois messieurs; et il cite M. l'abbé Bourgeois, principal du collége de Dreux, comme ayant le manuscrit original dicté par feu M. de Cambrai.

Pour détromper le public de ces erreurs, c'est au nom de ces trois seigneurs déjà nommés que je vous supplie de vouloir bien insérer dans votre journal le récit simple de ce que j'ai fait pour démêler et éclaircir la vérité.

Sitôt que je fus de retour à Paris, au mois de décembre dernier, je parlai et j'écrivis à toutes les personnes intéressées, pour en tirer quelques lumières. Voici ce que me répondit M. l'abbé Bourgeois, par une lettre datée de Dreux le 6 de ce mois :

« Pour ce qui regarde, monsieur, le livre en question, « voici dans la vérité et dans la dernière simplicité ce que « j'en puis dire. Dans le temps que M. de Cambrai était « précepteur de nosseigneurs les enfants de France, il est « constant qu'il leur fit voir l'*Abrégé des vies des Philoso-* « *phes* anciens, dans des cahiers mis au net par M. Rotrou, « mon parent, employé à l'arrangement et à la disposition « des matières et des sujets de l'étude de nosseigneurs les « princes. C'est par son canal que j'eus ces *Vies des Philo-* « *sophes*, dont il ne me reste aujourd'hui que quelques « morceaux détachés.

« De vous dire, monsieur, si le livre imprimé par Estienne « est un original de M. de Cambrai, c'est ce que je ne puis « assurer avec certitude. Monseigneur de Saintes est un « juge compétent et irrécusable sur la matière en question,

« personne n'en pouvant mieux décider, puisque personne « ne sait mieux que lui quels ouvrages sont véritablement « de M. de Cambrai, et quels sont ceux qu'on lui attribue, « pour les avoir seulement approuvés, après les avoir hono- « rés de sa révision. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Je montrai cette lettre à M. l'évêque de Saintes, qui se souvient du fait; il m'a dit que M. de Cambrai employait quelquefois M. Rotrou à faire des extraits pour servir à l'instruction des princes, et pour rappeler les principaux faits et époques, lorsque ce prélat entretenait nos seigneurs les enfants de France de ces sortes de matières; il croit que M. Rotrou est l'auteur de l'ouvrage. Voilà ce qui a donné occasion aux uns de croire trop facilement qu'il est émané de M. de Cambrai, et aux autres de séduire le public.

Je mandai en même temps à M. l'abbé Baudouin que la lettre du mois d'octobre, qui paraissait sous son nom, était pleine de conjectures vagues et frivoles fondées uniquement sur le ouï-dire d'un homme mort, dont l'opinion n'était d'aucun poids auprès de celle des amis, des parents et de la famille de feu M. de Fénelon, qui ont seuls le droit, après sa mort, de reconnaître ses ouvrages.

M. l'abbé Baudouin, touché d'un vif et sincère repentir de la faute qu'il avait commise, me manda, par deux lettres différentes, qu'étant enseveli dans le fond d'une province, où il vit dans une grande retraite sans lire les journaux, le libraire Estienne avait tendu un piége à sa droiture et à sa simplicité, en lui cachant le désaveu que j'avais fait de l'ouvrage; il abandonne entièrement ses conjectures dans les termes les plus formels. Voici ses paroles, mot pour mot, dans une lettre qu'il m'écrit, datée de Laval, le 20 décembre dernier :

« Le respect que j'ai pour les trois seigneurs que vous « nommez aurait certainement retenu ma plume, et me « l'aurait arrachée de la main, si j'avais pu prévoir qu'ils « eussent désapprouvé l'éclaircissement que j'ai donné sur « l'ouvrage dont il est question; c'est de quoi je vous sup- « plie, monsieur, de vouloir bien les assurer, et de croire, « pour ce qui vous regarde personnellement, que je n'ai « jamais eu intention de vous faire de la peine. Si mes ex- « pressions ne sont pas aussi justes et aussi mesurées qu'el- « les auraient dû l'être, pardonnez-le à l'ignorance où j'é- « tais de votre lettre imprimée dans le journal, à ma vivacité « naturelle, qui aura conduit ma plume avec trop de pré- « cipitation, et aux infirmités dont j'étais accablé lorsque « je l'écrivis. Si ma prévention pour ce que je croyais être « parti de la plume de l'illustre auteur m'a fait excéder « dans le jugement que j'ai porté de l'ouvrage imprimé, ce « n'a nullement été par l'envie téméraire de contredire ni « de démentir ces trois seigneurs dont j'ignorais le jugement. « Je me soumets très-volontiers à leurs lumières très-au- « dessus des miennes, et aux vôtres, monsieur, que je res- « pecte et que j'honore infiniment. J'espère que si mon in- « discrétion m'a attiré vos reproches, elle m'aura en même « temps procuré un ami et un protecteur auprès de ces sei- « gneurs. Si vous jugez qu'il soit nécessaire de m'en excuser « directement auprès d'eux, je suis disposé à faire ce que « vous jugerez à propos. »

M. l'abbé Baudouin continue les mêmes sentiments dans une seconde lettre datée du 15 de ce mois.

« Je n'ai garde, monsieur, de comparer mes conjectures « aux lumières des trois seigneurs, puisque les raisons que « j'ai apportées, pour assurer l'ouvrage à feu M. de Cambrai « leur paraissent trop faibles, et puisque j'en ai tiré des « conséquences trop fortes. Je soumets très-volontiers mon « jugement au leur. »

J'instruisis enfin M. le marquis de Fénelon de la nouvelle hardiesse du libraire : il m'envoya pour monsieur le garde des sceaux la lettre suivante, qu'il vous prie d'insérer dans votre journal; monsieur le garde des sceaux m'en a donné la permission.

« A la Haye, le 27 décembre 1726.

« J'ose espérer, monsieur, que vous ne me refuserez pas « d'user de votre autorité pour réprimer la licence punissa- « ble d'un libraire, dont j'ai l'honneur de vous porter mes « plaintes.

« Estienne, rue Saint-Jacques, a fait imprimer un livre « qui a pour titre : *Abrégé de la vie des anciens Philoso- « phes :* en même temps il a cherché à prévenir le public « en faveur de cet ouvrage, en supposant que le manuscrit « en serait venu d'une main respectable qui aurait assuré « que feu M. l'archevêque de Cambrai, mon oncle, en était « l'auteur.

« J'avais mis ce libraire en état de n'imposer pas au public « avant mon départ pour ce pays-ci. Il m'avait communi- « qué le manuscrit en question, en vue de s'autoriser de « mon suffrage pour pouvoir l'imprimer, comme étant en « effet un ouvrage de feu mon oncle. Après avoir gardé « quelque temps ce manuscrit, je le rendis au libraire « Estienne, en l'assurant que le style de feu mon oncle, sur « lequel il ne me serait pas facile de me méprendre, ne s'y « faisait pas reconnaître; que je devais de plus dire qu'a- « près la mort de ce prélat, j'avais eu entre mes mains tous « ses manuscrits, tant de ses ouvrages imprimés que de « ceux qui ne l'avaient pas été, et qu'il ne s'y était rien « trouvé qui eût rapport au manuscrit en question : qu'en- « fin, pendant le grand nombre d'années que j'avais pas- « sées auprès de lui, et surtout pendant les derniers temps, « où il n'avait guère de secrets pour moi, je ne lui avais « jamais rien ouï dire qui me permît de supposer qu'il eût « composé un tel ouvrage. C'est après cette déclaration « de ma part que ce libraire n'a pas laissé d'aller son che- « min pour en imposer au public.

« J'apprends même qu'il a encore en dernier lieu cher- « ché à fortifier l'illusion, en publiant une lettre pour au « toriser ce qu'il avait avancé sans preuves et sans fonde « ment; et que, lors, monsieur, que vous l'en avez fait « réprimander, il a osé me citer comme si je l'eusse mis « en quelques droits d'en user comme il a fait.

« J'espère, monsieur, que vous voudrez bien réprimer « tant d'infidélités et de témérités, et mettre ce libraire « hors d'état d'imposer à la mémoire de feu mon oncle, en « lui attribuant un ouvrage qui n'est reconnu d'aucun de « ceux à qui il appartiendrait de le reconnaître, s'il était « de lui.

« M. de Ramsai, qui aura l'honneur de vous rendre cette « lettre, pourra vous entretenir encore plus en détail de « tout ce qui démontre l'infidélité dont je me plains. Je « suis avec respect, etc. »

Il m'a fallu du temps, monsieur, pour préparer et rassembler tout les matériaux de cet éclaircissement : c'est ce qui m'a empêché de vous l'envoyer plus tôt. Je me flatte que vous le ferez donner incessamment au public, pour empêcher qu'à l'avenir on attribue à feu M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, des ouvrages qui pourraient déshonorer sa mémoire. J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RAMSAI.

A Paris, ce 24 janvier 1727.

ABRÉGÉ DES VIES DES ANCIENS PHILOSOPHES.

THALÈS.

Né la première année de la 35e olympiade, mort à la 58e, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Thalès, Milésien, originaire de Phénicie, descendait de Cadmus, fils d'Agénor. L'indignation que ses parents avaient contre les tyrans qui opprimaient les gens de bien les obligea de quitter leur pays; ils vinrent s'établir à Milet, ville d'Ionie, où Thalès naquit la première année de la trente-cinquième olympiade. C'est lui qui a mérité le premier le glorieux titre de *sage*, et qui a été l'auteur de la philosophie qu'on a appelée ionique, du nom du pays où il avait pris naissance.

Il passa quelque temps dans la magistrature, et, après en avoir exercé avec éclat les principaux emplois, le désir de connaître les secrets de la nature lui fit quitter l'embarras des affaires publiques. Il s'en alla en Égypte, où les sciences florissaient pour lors. Il employa plusieurs années à converser avec les prêtres, qui étaient les docteurs du pays; il s'instruisit des mystères de leur religion, et s'appliqua particulièrement à la géométrie et à l'astronomie. Il ne s'attacha jamais à aucun maître; et, hors le commerce qu'il eut avec les prêtres égyptiens pendant ce voyage, il ne dut qu'à ses expériences et à ses profondes méditations les belles connaissances dont il a enrichi la philosophie.

Thalès avait l'esprit élevé, parlait peu et réfléchissait beaucoup; il négligeait son intérêt particulier, et était fort zélé pour celui de la république.

Juvénal, parlant des gens qui croyaient que la vengeance était un bien plus désirable que la vie même, dit que ces sentiments-là sont fort éloignés de ceux de Chrysippe et de la douceur de Thalès.

At vindicta bonum vita jucundius ipsa :
Chrysippus non dicet idem, nec mite Thaletis
Ingenium [1]....

Quand Thalès fut de retour à Milet, il vécut dans une grande solitude, et ne songea plus qu'à contempler les choses célestes. L'amour de la sagesse lui fit préférer la douceur du célibat aux soins qui accompagnent le mariage. Il n'était encore âgé que de vingt-trois ans lorsque Cléobuline sa mère le pressa d'accepter un parti avantageux qui se présentait. Quand on est jeune, dit Thalès, il n'est pas temps de se marier; quand on est vieux, il est trop tard; et un homme entre ces deux âges ne doit pas avoir assez de loisir pour se choisir une femme. Quelques-uns disent qu'il épousa, sur la fin de sa vie, une Égyptienne qui a fait plusieurs beaux ouvrages.

Un jour, des étrangers de Milet, passant par l'île de Cos, achetèrent de quelques pêcheurs ce qu'ils allaient tirer du coup de filet qu'ils venaient de jeter dans la mer. Ces pêcheurs tirèrent un trépied d'or massif, qu'on dit qu'Hélène revenant de Troie avait jeté autrefois dans cet endroit, à cause d'un ancien oracle dont elle s'était souvenue. Cela fit d'abord de la contestation entre les pêcheurs et les étrangers, à qui aurait le trépied. Ensuite les villes s'y intéressèrent, et prirent parti chacune pour ses gens. On était prêt à passer à une guerre ouverte, lorsqu'on s'accorda de part et d'autre de s'en tenir aux décisions de l'oracle. On envoya à Delphes; l'oracle fit réponse qu'il fallait donner le trépied au premier des sages. On alla aussitôt le porter à Thalès, qui le renvoya à Bias. Bias, par modestie, le remit à un autre, et cet autre à quelque autre qui le renvoya à Solon. Solon dit qu'il n'y avait rien de plus sage qu'un dieu; il fit porter le trépied à Delphes, et le consacra à Apollon.

Quelques jeunes gens de Milet reprochèrent un jour à Thalès que sa science était fort stérile, puisqu'elle le laissait dans l'indigence. Thalès voulut leur faire connaître que si les sages n'amassaient pas de grands biens, c'était par un pur mépris pour les richesses, et qu'il leur était facile d'acquérir les choses dont ils ne faisaient aucun cas.

Il prévit, à ce qu'on dit, par ses observations astronomiques, que l'année serait très-fertile; il acheta avant la saison tous les fruits des oliviers qui étaient autour de Milet. La récolte fut fort abondante; Thalès en tira un profit considérable : mais

[1] Juv. *Sat.* XIII, v. 183 et seq.

comme il était tout à fait désintéressé, il fit assembler les marchands de Milet, et leur distribua tout ce qu'il avait gagné.

Thalès avait accoutumé de remercier les dieux de trois choses : d'être né raisonnable plutôt que bête, homme plutôt que femme, Grec plutôt que barbare.

Il croyait que le monde avait été disposé de la manière que nous le voyons par une intelligence qui n'avait point de commencement, et qui n'aurait jamais de fin.

C'est le premier des Grecs qui ait enseigné que les âmes étaient immortelles.

Un homme vint un jour lui demander si nous pouvions cacher nos actions aux dieux. Nos pensées même les plus secrètes, répondit-il, ne sauraient jamais leur être inconnues.

Il disait que la chose du monde la plus grande était le lieu, parce qu'il renfermait tous les êtres; que la plus forte était la nécessité, parce qu'elle venait à bout de tout; que la plus prompte était l'esprit, puisque en un instant il parcourait tout l'univers; que la plus sage était le temps, puisqu'il découvrait les choses les plus cachées : mais que la plus douce et la plus aimable était de faire sa volonté.

Il répétait souvent que de parler beaucoup n'était pas une marque d'esprit;

Qu'on devait se souvenir également de ses amis présents ou absents;

Qu'il fallait assister son père et sa mère, pour mériter d'être assisté de ses enfants;

Qu'il n'y avait rien de si rude que de voir vieillir un tyran;

Que ce qui nous peut consoler dans notre mauvaise fortune, c'est d'apprendre que ceux qui nous tourmentent sont aussi malheureux que nous;

Qu'il ne fallait point faire ce qu'on reprenait dans les autres;

Que le véritable bonheur consistait à jouir d'une santé parfaite, à avoir un bien raisonnable, et à ne pas passer sa vie dans la mollesse et dans l'ignorance.

Il croyait qu'il n'y avait rien de si difficile que de se connaître soi-même; c'est ce qui lui fit inventer cette belle maxime, qui fut depuis gravée sur une lame d'or, et consacrée dans le temple d'Apollon : CONNAIS-TOI TOI-MÊME.

Il tenait que la vie et la mort ne différaient en rien; et quand on lui demandait pourquoi il ne se faisait pas mourir : C'est, répondait-il, parce que vivre ou être mort étant la même chose, rien ne peut déterminer à prendre un parti plutôt que l'autre.

Il se divertissait quelquefois à la poésie. On dit que c'est lui qui a inventé la mesure des vers hexamètres.

Un homme justement accusé d'adultère vint un jour lui demander s'il lui était permis de se justifier par serment. Thalès lui répondit en se moquant : Le parjure est-il un crime moins grand que l'adultère?

Mandrète de Pryène, qui avait été son disciple, le vint voir à Milet, et lui dit : Quelle récompense voulez-vous que je vous donne, ô Thalès, pour vous témoigner combien j'ai de reconnaissance de tous les beaux préceptes dont je vous suis redevable? Quand l'occasion vous donnera lieu d'enseigner les autres, répondit Thalès, faites-leur connaître que c'est moi qui suis l'auteur de cette doctrine. Ce sera pour vous une modestie louable, et pour moi une récompense très-précieuse.

Thalès a été le premier de tous les Grecs qui se soit appliqué à la physique et à l'astronomie. Il croyait que l'eau était le premier principe de toutes choses : que la terre n'était qu'une eau condensée, l'air une eau raréfiée : que toutes choses se changeaient perpétuellement les unes dans les autres; mais qu'en dernier lieu tout se résolvait en eau : que l'univers était animé, et rempli d'êtres invisibles qui voltigeaient sans cesse de côté et d'autre : que la terre était au milieu du monde; qu'elle se mouvait autour de son propre centre, qui était le même que celui de l'univers, et que les eaux de la mer, sur quoi elle était posée, lui donnaient un certain branle qui était la cause de son mouvement.

Les effets merveilleux de l'aimant et de l'ambre, et la sympathie entre les choses de même nature, lui ont fait croire qu'il n'y avait rien dans le monde qui ne fût animé.

Il croyait que la cause de l'inondation du Nil venait de ce que les vents étésiens, qui soufflaient du septentrion au midi, retardaient les eaux du fleuve, qui coulent du midi vers le septentrion, et les contraignaient à se déborder dans la campagne.

C'est lui qui a prédit le premier les éclipses du soleil et de la lune, et qui a fait des observations sur les différents mouvements de ces deux astres. Il croyait que le soleil était un corps lumineux de lui-même, dont la masse était cent vingt fois plus considérable que celle de la lune; que la lune était un corps opaque, qui n'était capable de réfléchir la lumière du soleil que par une seule moitié de sa surface : et sur cette supposition il rendait raison des différentes figures sous lesquelles la lune nous paraît.

C'est lui qui a recherché le premier l'origine des

vents, la matière des foudres, la cause des éclairs et du tonnerre.

Personne avant lui n'avait connu la manière de mesurer les hauteurs des tours et des pyramides par leur ombre méridionale, lorsque le soleil est dans l'équinoxe.

Il fixa l'année à trois cent soixante-cinq jours; il régla l'ordre des saisons, et borna chaque mois à trente jours : à la fin de chaque douzaine de mois, il ajouta cinq jours pour achever le cours de l'année : c'était une méthode qu'il avait prise des Égyptiens.

C'est lui qui a donné la connaissance de la petite Ourse, dont les Phéniciens se servaient pour régler leur navigation.

Un jour, comme il sortait de son logis pour aller contempler les astres, il se laissa tomber dans un fossé; une vieille servante de sa maison courut aussitôt à lui, et, après l'avoir retiré, lui dit en se moquant : Quoi! Thalès, vous croyez pouvoir découvrir ce qui se passe dans les cieux, et vous ne voyez pas seulement ce qui est à vos pieds?

Thalès fut pendant toute sa vie dans une considération très-distinguée; on le consultait sur les affaires les plus importantes. Crésus, après avoir entrepris la guerre contre les Perses, s'avança à la tête d'une grosse armée jusque sur les bords du fleuve Halys; il se trouva fort embarrassé pour passer; il n'avait ni ponts ni bateaux, et le fleuve n'était point guéable. Thalès, qui se rencontra pour lors dans son camp, lui assura qu'il lui donnerait le moyen de faire traverser ce fleuve à son armée sans pont et sans bateaux. Il fit aussitôt travailler à un grand fossé en forme de croissant, qui commençait à une des extrémités du camp et finissait à l'autre; ce fleuve se divisa par ce moyen en deux bras qui étaient guéables l'un et l'autre, et toute l'armée passa sans difficulté. Thalès ne voulut jamais souffrir que, dans cette occasion, les Milésiens fissent alliance avec Crésus, qui les recherchait avec beaucoup d'empressement. Cette prudence fut cause de la conservation de sa patrie; car Cyrus, victorieux des Lydiens, saccagea toutes les villes qui étaient entrées en confédération avec eux, et épargna ceux de Milet, qui n'avaient point voulu prendre de parti contre lui.

Thalès, étant fort vieux, se fit porter un jour sur une terrasse, pour y voir à son aise les combats de l'amphithéâtre. La chaleur excessive lui causa une altération si violente, qu'il mourut subitement dans le lieu même d'où il regardait les combats. C'était dans la cinquante-huitième olympiade, et la quatre-vingt-douzième année de son âge. Ceux de Milet lui firent de magnifiques funérailles.

SOLON.

Il naquit la troisième année de la 35e olympiade; fut préteur à Athènes la troisième année de la 45e, et mourut au commencement de la 55e, âgé de soixante-dix-huit ans.

Solon, originaire d'Athènes, naquit à Salamine en la trente-cinquième olympiade. Excestide, son père, descendait du roi Codrus, et sa mère était cousine germaine de la mère de Pisistrate. Il employa une partie de sa jeunesse à voyager en Égypte, qui était pour lors le théâtre de tous les gens savants. Après s'être instruit de la forme du gouvernement, et de tout ce qui regardait les lois et les coutumes du pays, il s'en revint à Athènes, où son rare mérite et sa naissance distinguée lui firent obtenir les emplois les plus considérables.

Solon était un homme d'une grande sagesse, mêlée de beaucoup de vigueur, de fermeté et de sincérité. Il était excellent orateur, poëte, législateur, et bon homme de guerre. Il fut pendant toute sa vie fort zélé pour la liberté de sa patrie, grand ennemi des tyrans, et peu empressé pour l'agrandissement de sa famille. Il ne s'attacha jamais à aucun maître, non plus que Thalès. Il négligea la connaissance des causes de la nature, pour s'appliquer entièrement à la morale et à la politique. C'est lui qui est l'auteur de cette belle maxime : *Il faut garder la médiocrité en toutes choses.*

Un jour Solon était à Milet, où la grande réputation de Thalès l'avait obligé de faire un voyage. Après s'être entretenu quelque temps avec ce philosophe, il lui dit : Je m'étonne, ô Thalès, que vous n'ayez jamais voulu vous marier; vous auriez des enfants que vous prendriez plaisir à élever. Thalès ne répondit rien sur-le-champ. Quelques jours après il aposta un certain homme qui feignit d'être étranger, et qui vint leur rendre visite; cet homme dit qu'il arrivait d'Athènes tout nouvellement. Eh bien! lui dit Solon, qu'y a-t-il de nouveau? Rien que je sache, répondit l'étranger, sinon qu'on portait en terre un jeune Athénien dont toute la ville accompagnait la pompe funèbre, parce qu'il était d'une condition distinguée, et fils d'un homme fort estimé de tout le peuple : cet homme-là, ajouta l'étranger, est hors d'Athènes, il y a quelque temps, ses amis ont résolu de lui ménager cette nouvelle, pour empêcher que le chagrin ne le fasse mourir. O pauvre père malheureux! s'écria Solon; et comment l'appelait-on? Je l'ai bien entendu nommer,

répondit l'étranger, mais il ne m'en souvient pas; je sais bien que tout le monde disait que c'était un homme d'une grande sagesse. Solon, dont l'inquiétude augmentait à tous moments, parut tout troublé; il ne put s'empêcher de demander si ce n'était point Solon. L'étranger répondit brusquement : Oui, c'est celui-là. Solon fut touché d'un ressentiment si vif et si cuisant, qu'il commença à déchirer ses habits, à s'arracher les cheveux et à se battre la tête; enfin il ne s'abstint d'aucune des choses qu'ont accoutumé de faire et de dire tous ceux qui sont outrés de douleur. Pourquoi tant pleurer et se tourmenter, lui dit Thalès, pour une perte qui ne peut être réparée par toutes les larmes du monde? Ah! répondit Solon, c'est cela même qui me fait pleurer; je plains un mal qui n'a point de remède. A la fin, Thalès se prit à rire de toutes les différentes postures que faisait Solon. O Solon, mon ami, lui dit-il, voilà ce qui m'a fait craindre le mariage; j'en redoutais le joug, et je connais, par la douleur du plus sage des hommes, que le cœur le plus ferme ne peut soutenir les afflictions qui naissent de l'amour et du soin des enfants; ne t'inquiète pas davantage : tout ce que l'on vient de te dire n'est qu'une fable faite à plaisir.

Il y avait eu pendant longtemps une cruelle guerre entre les Athéniens et les Mégariens, au sujet de l'île de Salamine. Enfin, après plusieurs carnages de part et d'autre, les Athéniens, qui avaient eu du désavantage, las de répandre tant de sang, ordonnèrent une punition de mort contre le premier qui serait assez hardi de proposer la guerre pour le recouvrement de Salamine, dont ceux de Mégare étaient en possession. Solon craignit que s'il parlait, il ne se fît tort à lui-même, ou que s'il se taisait, son silence ne fût désavantageux à sa patrie. Il prit le parti de contrefaire le fou, afin que sous ce prétexte il lui fût permis de dire et de faire impunément tout ce qu'il voudrait. Il fit courir le bruit par toute la ville qu'il avait perdu l'esprit. Après avoir composé quelques vers élégiaques qu'il apprit par cœur, il sortit de sa maison avec un vilain habit tout déchiré, une corde à son cou, un vieux bonnet crasseux sur sa tête : tout le peuple s'attroupa autour de lui. Solon monta sur la pierre d'où on avait coutume de faire les proclamations publiques, et récita des vers contre sa coutume : Plût aux dieux, s'écria-t-il, que jamais Athènes n'eût été ma patrie! ah! je voudrais être né à Pholegandes ou à Syène, ou dans quelque lieu encore plus affreux et plus barbare; au moins je n'aurais pas le chagrin de me voir montrer au doigt, et d'entendre dire : Voilà un Athénien qui s'est honteusement sauvé de Salamine. Vengeons promptement l'affront que nous avons reçu, et reprenons un séjour si agréable, que nos ennemis nous retiennent si injustement. Cela fit tant d'impression sur l'esprit des Athéniens, qu'ils révoquèrent aussitôt l'édit qu'ils avaient fait; ils prirent les armes, et résolurent de faire la guerre aux Mégariens. Solon fut choisi pour commander les troupes; il s'embarqua avec ses gens sur plusieurs bateaux de pêcheurs. Il était suivi d'une galère à trente-six rames, et il mouilla assez près de Salamine. Les Mégariens qui étaient dans la ville s'aperçurent de quelque chose, et coururent aux armes tout en désordre. Ils détachèrent un de leurs vaisseaux, qu'ils envoyèrent pour découvrir ce que c'était. Ce vaisseau s'approcha de trop près; il fut pris par Solon, qui fit aussitôt lier tous les Mégariens qui étaient dedans; il fit embarquer à leur place les plus braves d'entre les Athéniens, et leur commanda de faire voile vers Salamine, en se cachant le plus qu'ils pourraient. Solon prit avec lui le reste de ses gens, et descendit à terre par un autre endroit; il alla à la rencontre des Mégariens qui s'étaient mis en campagne; et pendant qu'il leur donna bataille, ceux qu'il avait envoyés dans le vaisseau arrivèrent, et se rendirent maîtres de la ville. Solon, après avoir défait les Mégariens, renvoya sans rançon tous les prisonniers qui avaient été faits dans le combat, et érigea un temple à l'honneur du dieu Mars dans le propre lieu où il avait remporté la victoire. Quelque temps après, ceux de Mégare s'opiniâtrèrent inutilement à vouloir recouvrer Salamine : enfin on convint de part et d'autre qu'on prendrait les Lacédémoniens pour arbitres. Solon prouva, devant les députés de Sparte, que Philus et Eurysacès, enfants d'Ajax, roi de Salamine, étaient venus demeurer à Athènes, et qu'ils donnèrent cette île aux Athéniens, à condition qu'on les ferait citoyens d'Athènes. Il fit ouvrir plusieurs tombeaux, et fit voir que ceux de Salamine tournaient la face de leurs morts du même côté que ceux d'Athènes; au lieu que les Mégariens les tournaient du côté opposé; qu'enfin ils faisaient graver sur le cercueil le nom de la famille du mort; ce qui était particulier aux seuls Athéniens. Mais ceux de Mégare ne tardèrent pas longtemps à avoir leur revanche; car les différends qui régnaient depuis longtemps entre les descendants de Cylon et ceux de Mégaclès s'augmentèrent jusqu'à un tel point, qu'ils pensèrent faire périr entièrement la ville. Cylon avait eu autrefois dessein de se rendre souverain d'Athènes; sa conspiration fut découverte, il fut massacré avec plusieurs de ses complices. Tous ceux qui purent échapper se sauvèrent dans le temple de Minerve. Mégaclès,

qui était pour lors magistrat, fit tant par ses belles paroles, qu'il leur persuada de venir se présenter devant les juges, en tenant un filet attaché par un de ses bouts à la statue de la déesse, afin de ne point perdre leur franchise. Comme ils descendaient du temple, le filet se rompit. Mégaclès dit que c'était une marque évidente que la déesse leur refusait sa protection; il en arrêta plusieurs, qui furent aussitôt lapidés par le peuple; ceux qui recoururent aux autels y furent presque tous massacrés, sans aucun respect. Il ne s'en sauva que quelques-uns, pour qui les femmes des magistrats s'employèrent, et les firent remettre en liberté.

Une action si noire rendit odieux les magistrats et leurs descendants, qui furent depuis ce temps-là très-haïs du peuple. Plusieurs années après, les descendants de Cylon devinrent très-puissants; la haine qui était entre les deux partis s'allumait tous les jours de plus en plus. Solon, pour lors magistrat, craignit que leurs divisions n'entraînassent la perte de toute la ville; il les fit consentir les uns et les autres à prendre des juges pour terminer leurs différends : les juges décidèrent en faveur des Cylo-niens. Tous les descendants de Mégaclès furent bannis, et les os de ceux qui étaient morts furent déterrés, et jetés hors du territoire d'Athènes. Les Mégariens profitèrent de cette occasion favorable pour eux; ils prirent les armes pendant que les divisions étaient dans leur plus grande chaleur, et recouvrèrent Salamine.

A peine cette sédition était apaisée, qu'il en survint une autre dont les suites ne devaient pas être moins dangereuses. Les pauvres étaient si endettés, qu'on les adjugeait tous les jours comme esclaves à leurs créanciers, qui les faisaient travailler ou les vendaient, à leur fantaisie. Quantité de gens du menu peuple s'attroupèrent, résolus de se choisir un chef pour empêcher qu'aucun d'eux ne fût fait esclave dans la suite, faute d'avoir payé ses dettes au jour nommé, et pour obliger les magistrats à partager tous les biens également, comme Lycurgue avait fait à Sparte. Les troubles étaient si grands, et les séditieux tellement animés, qu'on ne connaissait aucun remède pour les apaiser. Solon fut élu, du consentement des deux partis, pour terminer toutes choses à l'amiable. Il fit beaucoup de difficulté d'abord d'accepter un emploi si épineux; il n'y eut que l'envie de servir sa patrie qui l'y fit résoudre. Tout le monde lui avait entendu dire autrefois que l'égalité empêchait toutes les contestations; chacun interprétait cette sentence en sa faveur : les pauvres croyaient qu'il voulait rendre tous les hommes égaux, les riches, au contraire, s'imaginaient qu'il avait dessein de mesurer toutes choses selon la naissance et la dignité des personnes. Cela le rendit si agréable aux uns et aux autres, qu'ils le pressèrent d'accepter la souveraineté. Les gens mêmes qui n'étaient point intéressés dans ces brouilleries, ne connaissant point de meilleur remède pour apaiser les divisions, consentaient volontiers d'avoir pour maître celui qui passait pour le plus homme de bien et le plus sage de toute la terre. Solon s'en éloigna fort, et déclara hautement qu'il n'y consentirait jamais. Ses meilleurs amis ne pouvaient s'empêcher de le blâmer. Vous êtes bien simple, lui disaient-ils : quoi! sous prétexte d'un vain nom de tyran, vous refusez une monarchie qui vous sera par la suite très-légitimement acquise! Timondas ne s'est-il pas fait autrefois déclarer roi d'Eubée? et Pittaque ne règne-t-il pas aujourd'hui à Mytilène? Solon fut inflexible à tous ces discours. La principauté légitime et la tyrannie, répondit-il, sont à la vérité de très-belles places, un très-bel endroit; mais on est environné de précipices de tous côtés, et il n'y a point de chemin pour en sortir, lorsqu'on y est une fois entré. Jamais on ne le put résoudre à accepter ce parti avantageux qu'on lui présentait. Tous ses amis le traitaient de fou et d'insensé. Solon s'appliqua sérieusement à apaiser les troubles qui étaient à Athènes. Il commença par ordonner que toutes les dettes passées seraient entièrement abolies, sans que jamais personne en pût rien demander à ses débiteurs : et, pour donner exemple à tout le monde, il remit sept talents qui lui devaient revenir de la succession de son père. Il déclara nulles les dettes qui se feraient dans la suite sous obligation du corps, afin d'empêcher à l'avenir l'inconvénient qui avait été cause de tous les troubles. Les deux partis d'abord furent assez mécontents de ce jugement; les riches étaient fâchés de ce qu'on leur avait fait perdre ce qui leur appartenait; et les pauvres ne l'étaient pas moins de ce qu'on n'avait pas partagé les biens également. Mais les uns et les autres furent tellement convaincus par la suite de l'utilité des règlements de Solon, qu'ils le choisirent tout de nouveau pour apaiser les troubles causés par trois différentes factions qui partageaient la ville d'Athènes, et lui donnèrent pouvoir de réformer les lois à sa fantaisie, et d'établir tel gouvernement qu'il lui plairait.

Les gens de la montagne voulaient que le peuple fût entièrement le maître des affaires; ceux de la plaine prétendaient qu'il n'y eût qu'un certain nombre de citoyens des plus considérables; et les gens de la marine voulaient que les magistrats fussent tirés de l'une et de l'autre condition. Solon, qu'on

avait choisi pour souverain arbitre, commença par casser toutes les lois de Dracon son prédécesseur, à cause qu'elles étaient trop sévères. Les fautes les plus légères étaient punies de mort, comme les plus énormes crimes; et il n'était pas moins dangereux d'être convaincu d'oisiveté, de voler des fruits ou des herbes, que de commettre des sacriléges, des meurtres, et tout ce qu'on peut imaginer de plus noir. C'est ce qui avait donné lieu de dire qu'elles étaient écrites avec du sang. On demanda un jour à Dracon pourquoi il avait ordonné des peines de mort pour toutes sortes de crimes indifféremment : C'est parce, répondit-il, que les moindres méritent ce châtiment, et que je n'en connais point de plus rigoureux pour les crimes plus énormes.

Solon divisa les citoyens en trois différents ordres, selon les biens dont chaque particulier se trouva alors en possession. Il donna entrée dans les affaires publiques à tout le peuple, excepté aux artisans qui ne vivaient que de leur travail. Ceux-là étaient exclus des charges, et ne jouissaient pas des mêmes priviléges que les autres.

Il ordonna que les principaux magistrats seraient perpétuellement choisis entre les citoyens du premier ordre;

Que dans une sédition celui qui n'aurait pris aucun parti serait noté d'infamie;

Que si un homme qui avait épousé une riche héritière se trouvait impuissant, sa femme pourrait avoir commerce avec celui qu'elle voudrait des plus proches parents de son mari;

Que les femmes n'apporteraient pour dot à leurs maris que trois robes et quelques meubles de peu de valeur;

Qu'on pourrait tuer impunément un adultère, lorsqu'on le surprendrait sur le fait.

Il modéra les dépenses des dames, et abolit plusieurs cérémonies qu'elles avaient coutume d'observer.

Il défendit de mal parler des morts.

Il permettait aux gens qui n'avaient point d'enfants d'instituer héritiers tous ceux qu'ils voudraient, pourvu qu'ils fussent dans leur bon sens lors de leur testament.

Que celui qui aurait dissipé son bien serait noté d'infamie, et déchu de tous ses priviléges, de même que celui qui ne nourrirait pas son père et sa mère dans leur vieillesse. Le fils n'était pas tenu de nourrir son père, s'il ne lui avait fait apprendre un métier pendant sa jeunesse.

Que nul étranger ne pouvait être fait citoyen d'Athènes, s'il n'avait été banni à perpétuité de son pays, ou s'il ne venait s'y établir avec toute sa famille pour y exercer quelque vocation.

Il diminua fort les récompenses qu'on donnait autrefois aux athlètes.

Il ordonna que le public élèverait les enfants de ceux qui seraient morts en combattant pour la patrie;

Qu'un tuteur ne pourrait demeurer avec la mère de ses mineurs, et que le plus proche héritier ne pourrait jamais être élu tuteur;

Que tout vol serait puni de mort, et que celui qui aurait crevé un œil à quelqu'un serait condamné à perdre ses deux yeux.

Toutes les lois de Solon furent gravées sur des tables. Les gens du conseil assemblés firent serment qu'ils les observeraient et les feraient observer exactement. Ceux mêmes à qui on en avait confié le soin jurèrent solennellement que si quelqu'un d'eux y manquait, il serait obligé de faire présent au temple d'Apollon d'une statue d'or aussi pesante que lui. Il y avait des juges établis pour interpréter les lois, lorsque quelques différends naissaient entre le peuple sur ce sujet.

Un jour comme Solon composait ses lois, Anacharsis se moqua de son entreprise. Quoi! dit-il, vous prétendez avec quelques écritures réprimer l'injustice et les passions des hommes? Telles ordonnances, ajouta-t-il, ressemblent proprement aux toiles d'araignées, qui n'arrêtent rien que des mouches.

Les hommes gardent bien les choses dont ils sont convenus ensemble, répondit Solon. Je ferai mes lois de telle manière, que tous les citoyens connaîtront qu'il leur est plus utile d'y obéir que de les violer.

On lui demanda pourquoi il n'en avait fait aucune contre les parricides : C'est parce, répondit-il, que je n'ai pas cru qu'il y eût jamais des gens assez malheureux pour tuer leur père ou leur mère.

Il disait ordinairement à ses amis qu'un homme de soixante-dix ans ne devait plus craindre la mort, ni se plaindre des malheurs de la vie;

Que tous les gens de cour ressemblaient aux jetons dont on se sert pour compter, qu'ils représentaient plus ou moins, selon la fantaisie du prince;

Que ceux qui approchaient des princes ne devaient pas leur conseiller ce qui était de plus agréable, mais ce qui était de plus avantageux;

Que nous n'avions point de meilleur guide, pour nous conduire, que notre raison; et qu'il ne fallait jamais rien dire ni rien faire sans l'avoir consultée;

Qu'on devait faire beaucoup plus de fond sur la probité d'un homme que sur son serment;

Qu'il ne fallait pas se faire des amis si légèrement, mais qu'il était très-dangereux de rompre lorsque l'amitié était une fois liée;

Que le moyen le plus sûr et prompt pour repousser l'injure était de l'oublier;

Qu'il ne fallait jamais s'ingérer de commander sans avoir appris à obéir;

Que le mensonge devait être en horreur à tout le monde;

Qu'enfin il fallait honorer les dieux, respecter ses parents, et n'avoir jamais aucun commerce avec les méchants.

Solon s'aperçut que Pisistrate se faisait un gros parti à Athènes, et qu'il prenait les mesures nécessaires pour s'y rendre souverain; il fit tout son possible pour s'opposer à ses desseins ; il assembla le peuple au milieu de la place publique; où il parut tout armé, et découvrit l'entreprise de Pisistrate. O Athéniens! s'écria-t-il, je suis plus sage que ceux qui ne connaissent point les mauvais desseins de Pisistrate, et plus courageux que ceux qui les connaissent, et que la crainte ou le peu de courage empêchent de s'y opposer; je suis prêt à me mettre à votre tête, et à combattre généreusement pour la défense de la liberté. Le peuple, qui favorisait Pisistrate, traita Solon de fou. Pisistrate, quelques jours après, se blessa lui-même, et se fit porter tout sanglant sur un char au milieu de la place publique, et dit que ses ennemis l'étaient venu prendre en trahison, et l'avaient mis dans l'état pitoyable où on le voyait. La populace s'émut aussitôt, et fut près de prendre les armes en faveur de Pisistrate. O fils d'Ipocrase! lui dit Solon, tu joues mal le personnage d'Ulysse : Ulysse s'égratigna pour tromper ses ennemis, et toi tu te blesses pour tromper tes propres citoyens. Le peuple s'assembla : Pisistrate fit demander cinquante gardes. Solon remontra fortement devant tout le monde les dangereuses suites d'une telle innovation; mais il ne put rien gagner sur la populace émue, qui permit à Pisistrate d'en prendre quatre cents, et de lever des troupes pour se rendre maître de la forteresse. Les principaux de la ville furent fort étonnés : chacun songea à se retirer de côté et d'autre. Solon ne se rebuta point. Après avoir reproché aux citoyens leur bêtise et leur lâcheté : Auparavant, leur dit-il, il vous était plus facile d'empêcher que cette tyrannie ne se formât; mais à présent qu'elle est établie, ce vous sera une plus grande gloire de l'abolir, et de l'exterminer entièrement. Quand il vit que tous ses discours ne pouvaient faire revenir les citoyens de la grande consternation où ils étaient, il s'en alla à sa maison, et prit ses armes, qu'il alla poser devant la porte du sénat, en s'écriant : O ma chère patrie! je t'ai secourue autant que j'ai pu par mes paroles, et d'effet : j'atteste les dieux que je n'ai rien oublié pour la défense des lois et la liberté de mon pays. O ma chère patrie! je pars, et te quitte pour jamais, puisque je suis le seul qui me déclare ennemi du tyran, et que tous les autres sont disposés à le recevoir pour maître.

Solon ne put jamais se résoudre d'obéir à Pisistrate; et comme il craignait d'ailleurs que les Athéniens ne l'obligeassent à réformer ses lois, qu'ils avaient fait serment d'observer, il aima mieux s'exiler volontairement, et avoir le plaisir de voyager pour connaître le monde, que de vivre désagréablement à Athènes. Il passa en Égypte, où il demeura quelque temps à la cour d'Amasis. Pisistrate, qui estimait infiniment Solon, fut fort touché de sa retraite; il lui écrivit cette lettre obligeante pour essayer de le faire revenir :

« Je ne suis pas le seul parmi les Grecs qui me « suis emparé de la souveraineté de mon pays; je « ne commets rien contre les lois ni contre les dieux, « puisque je tire mon origine de Codrus, et que les « Athéniens ont juré qu'ils conserveraient le royaume « à ses descendants. J'ai grand soin de faire obser- « ver vos ordonnances, avec beaucoup plus d'exac- « titude que si l'État était gouverné par la populace. « Je me contente des tributs que j'ai trouvés éta- « blis; et hors certains honneurs qui sont dus à ma « dignité, je n'ai rien qui me distingue du moindre « des citoyens. Je n'ai aucun ressentiment contre « vous de ce que vous avez découvert mes desseins; « je suis persuadé que c'était plutôt par amour pour « la patrie que par haine contre moi, parce que « vous ne saviez pas de quelle manière je me devais « comporter; et si vous l'eussiez su, peut-être n'au- « riez-vous pas désapprouvé mon entreprise. Reve- « nez donc avec assurance, et croyez sur ma pa- « role que Solon ne doit rien craindre de Pisistrate, « puisque même je n'ai pas voulu faire de mal à « ceux qui de tout temps avaient été mes ennemis. « Je vous considérerai comme mon meilleur ami, « et vous aurez toutes sortes d'agréments auprès de « moi, parce que je ne vous connais pas capable « d'aucune infidélité. Si vous avez des raisons qui « vous empêchent de revenir à Athènes, vous de- « meurerez partout où vous voudrez; je serai con- « tent, pourvu que ce ne soit pas moi qui sois la « cause de votre exil. »

Solon lui fit cette réponse :

« Je crois bien que vous ne me feriez aucun mal, « car j'étais de vos amis avant que vous fussiez ty- « ran, et je ne dois pas vous être plus odieux que

« tout autre qui hait la tyrannie. Je laisse la liberté « à un chacun de juger, selon sa pensée, s'il est « plus utile aux Athéniens d'être gouvernés par un « maître absolu que par plusieurs magistrats. J'a- « voue que vous êtes le meilleur des tyrans; mais « je ne crois pas devoir retourner à Athènes : car « après y avoir établi un gouvernement libre, et re- « fusé la principauté qu'on m'avait offerte, on au- « rait raison de me blâmer, et de croire que j'approu- « verais votre entreprise, si on m'y voyait revenir. »

Solon écrivit une autre lettre à Épiménide en ces termes :

« Comme mes lois ne doivent pas apporter un « grand profit, aussi en les cassant n'a-t-on pas « causé une grande utilité à la ville. Les dieux ni « les législateurs ne peuvent servir de rien aux villes, « mais bien à ceux qui mènent le peuple comme « ils veulent, lorsqu'ils sont bien intentionnés. « Mes lois n'ont point été utiles; mais ceux qui « les ont violées ont entièrement renversé la répu- « blique, en n'empêchant pas Pisistrate d'envahir « la souveraineté. J'ai prédit tout ce qui devait ar- « river; on ne m'a point cru. Pisistrate, qui flat- « tait les Athéniens, leur paraissait plus fidèle que « moi qui leur disais la vérité. J'ai offert de me « mettre à la tête des citoyens, pour prévenir les « malheurs qui sont arrivés; on m'a traité de fou; « on a accordé des gardes à Pisistrate, qui s'en est « servi pour réduire toute la ville en esclavage; et « moi j'ai pris le parti de me retirer. »

Crésus, roi des Lydiens, se rendit tributaire tous les Grecs de l'Asie. Quantité des plus habiles gens de ce siècle quittèrent la Grèce pour différents sujets, et se retirèrent à Sardis, capitale de l'empire de Crésus. Cette ville était pour lors très-florissante en honneurs et en richesses. Chacun y parlait si avantageusement de Solon, que cela fit naître à Crésus l'envie de le voir : il l'envoya prier de venir s'établir chez lui : Solon lui fit cette réponse :

« J'estime infiniment l'amitié que vous me té- « moignez, et je prends les dieux à témoins que si « je n'avais pas résolu, dès il y a longtemps, de « demeurer dans un État libre, j'aimerais mieux « vivre dans votre royaume qu'à Athènes même, « pendant que Pisistrate y exercera une puissance « tyrannique : mais je suis avec plus de douceur, « selon le genre de vie que j'ai embrassé, dans un « lieu où tout est égal. J'irai pourtant vous voir, « pour avoir le plaisir de demeurer quelque temps « avec vous. »

Solon s'en alla à Sardis, à la sollicitation de Crésus, qui témoignait un empressement extraordinaire pour le voir. En traversant la Lydie, il rencontrait quantité de grands seigneurs avec de gros cortéges et des trains magnifiques : il croyait à tout moment que ce fût le roi. Enfin on le présenta devant Crésus, qui l'attendait assis sur son trône, et qui s'était exprès revêtu de ce qu'il avait de plus précieux. Solon ne parut point étonné à la vue de tant de magnificence. Crésus lui dit : Mon hôte, je connais ta sagesse par réputation; je sais que tu as beaucoup voyagé; mais as-tu vu personne vêtu si magnifiquement que moi? Oui, répondit Solon; les faisans, les coqs et les paons ont quelque chose de plus magnifique, puisque tout ce qu'ils ont d'éclatant leur vient de la nature, sans qu'ils se donnent aucun soin pour se parer. Une réponse si imprévue surprit fort Crésus; il commanda à ses gens que l'on ouvrît tous ses trésors, et qu'on déployât devant Solon tout ce qu'il y avait de meubles précieux dans son palais. Il le fit venir une seconde fois devant lui. Avez-vous jamais vu, lui dit-il, un homme plus heureux que moi? Oui, répondit Solon; c'est Tellus, citoyen d'Athènes, qui a vécu en honnête homme dans une république bien policée : il a laissé deux enfants fort estimés, avec un bien raisonnable pour les faire subsister; et enfin il a eu le bonheur de mourir les armes à la main, en remportant une victoire pour sa patrie; les Athéniens lui ont dressé un tombeau dans le lieu même où il avait perdu la vie, et lui ont rendu de grands honneurs.

Crésus ne fut pas moins étonné que la première fois. Il crut que Solon était un insensé. Eh bien! continua-t-il, quel est le plus heureux des hommes après Tellus? Il y a eu autrefois deux frères, répondit-il, dont l'un s'appelait Cléobis, et l'autre Byton : ils étaient si robustes, qu'ils sont toujours sortis victorieux de toutes sortes de combats; ils s'aimaient parfaitement l'un l'autre. Un jour de fête, la prêtresse de Junon, leur mère, pour qui ils avaient beaucoup de tendresse, devait aller nécessairement faire un sacrifice au temple : on tardait trop à amener ses bœufs; Cléobis et Byton s'attelèrent à son char, et la traînèrent jusqu'au lieu où elle voulait aller. Tout le peuple leur donna mille bénédictions. Leur mère, ravie de joie, pria Junon de leur envoyer ce qui leur était plus avantageux. Quand le sacrifice fut fini, et qu'ils eurent fait très-bonne chère, ils allèrent se coucher, et moururent tous deux cette même nuit. Crésus ne put s'empêcher de faire paraître sa colère. Comment, répliqua-t-il, tu ne me mets donc point au nombre des gens heureux? O roi des Lydiens, répondit Solon, vous possédez de grandes richesses et vous

êtes maître de quantité de peuples; mais la vie est sujette à de si grands changements, qu'on ne saurait décider de la félicité d'un homme qui n'est pas encore au bout de sa carrière. Le temps fait tous les jours naître de nouveaux accidents, dont même on n'aurait jamais pu se douter; on ne doit point s'assurer de la victoire lorsque le combat n'est point encore fini. Crésus fut fort mécontent : il renvoya Solon, et ne demanda plus à le voir.

Ésope, qui était pour lors à Sardis, où on l'avait fait venir pour divertir Crésus, fut fâché de la mauvaise réception que le roi avait faite à un homme d'un mérite si distingué. O Solon, lui dit-il, il ne faut point approcher les princes, ou il ne leur faut jamais dire que ce qui leur est agréable. Au contraire, répondit Solon, il ne faut jamais s'en approcher, ou bien il faut toujours les conseiller le mieux qu'on peut, et ne leur dire jamais que la vérité.

Cyrus tenait prisonnier Astyage, son grand-père maternel, et l'avait dépouillé de tous ses États; Crésus s'en offensa; il prit parti pour Astyage, et fit la guerre aux Perses. Comme il avait des richesses immenses, et qu'il se voyait à la tête d'une nation qui passait pour la plus belliqueuse de tout le monde, il croyait que rien ne lui était impossible; il fut malheureusement défait, et se retira à Sardis, où il fut assiégé et fait prisonnier après quatorze jours de résistance. On le mena devant Cyrus, qui le fit charger de chaînes. On le monta aussitôt au haut d'un bûcher, où on l'attacha au milieu de quatorze enfants lydiens, pour y être brûlé à la vue de Cyrus et de tous les Perses. Comme on mettait le feu au bûcher, Crésus, dans cet état déplorable, se souvint du discours que lui avait autrefois tenu Solon. Il s'écria en soupirant : O Solon! Solon! Solon! Cela surprit Cyrus. Il envoya demander si c'était quelque dieu qu'il invoquait dans ses malheurs. Crésus ne répondit rien. Enfin, quand on l'eut contraint de parler, il dit, tout accablé de tristesse : Ah! je viens de nommer un homme que les rois devraient toujours avoir auprès d'eux, et dont ils devraient plus estimer la conversation que tous les trésors et leur magnificence. On le pressa d'en dire davantage. C'est un sage de la Grèce, continua-t-il, que j'ai autrefois envoyé querir exprès pour lui faire admirer ma grande prospérité. Il me dit froidement, comme s'il m'eût voulu faire connaître que cela n'était qu'une sotte vanité, que j'attendisse la fin de ma vie, et qu'il ne fallait point trop présumer d'une félicité qui était sujette à une infinité de calamités. Je reconnais à présent la vérité de toutes les choses qu'il m'a prédites. Pendant que Crésus parlait, le feu s'était déjà allumé au bas du bûcher, et allait gagner le haut. Cyrus fut fort touché des paroles de Crésus. L'état déplorable d'un prince qui avait été si puissant le fit rentrer en lui-même; il craignit que quelque disgrâce pareille ne lui arrivât dans la suite : il commanda aussitôt que l'on éteignît le feu; il fit ôter à Crésus les chaînes dont il était chargé; il lui rendit tous les honneurs possibles, et se servit de son conseil dans ses affaires les plus importantes.

Solon, après avoir quitté Crésus, se retira en Cilicie, où il bâtit une ville de son nom, qu'il appela Solos. On lui apprit que Pisistrate se maintenait toujours dans la tyrannie, et que les Athéniens se repentaient de ne s'être pas opposés à son usurpation.

Solon leur écrivit en ces termes :

« Vous avez très-grand tort d'accuser les dieux « de votre mauvaise fortune. Si vous souffrez main- « tenant, vous ne devez vous en prendre qu'à vo- « tre légèreté et à votre folie, de n'avoir pas voulu « croire les gens bien intentionnés pour la patrie, « et de vous être laissé surprendre aux belles paroles « et aux ruses d'un homme qui ne cherchait qu'à « vous tromper. Vous lui avez permis de lever des « gardes, qui serviront à vous tenir en esclavage le « reste de votre vie. »

Périandre, tyran de Corinthe, fit savoir à Solon l'état de ses affaires, et le pria de lui donner conseil. Solon lui fit cette réponse :

« Vous m'écrivez que quantité de gens conspirent « contre vous. Quand vous vous délivreriez de tous « vos ennemis en les faisant mourir, vous n'avan- « ceriez pas beaucoup vos affaires. Ceux dont vous « ne vous doutez point vous dresseront des em- « bûches. Ce sera quelqu'un qui craindra pour lui, « ou quelque autre qui ne pourra approuver vos « manières défiantes, ou enfin quelque autre qui « croira rendre un bon service à sa patrie. Le meil- « leur parti que vous puissiez prendre est de re- « noncer entièrement à la tyrannie. Si vous ne pou- « vez pas vous y résoudre, faites venir des troupes « étrangères suffisamment pour tenir le pays en « bride, afin que vous n'ayez plus lieu de rien « craindre, et que vous ne soyez plus obligé à exiler « personne. »

Solon passa en Chypre: il fit amitié avec Philocypre, prince d'OEpie. Cette ville était bâtie dans un endroit fort stérile. Solon conseilla à Philocypre de la rebâtir dans un meilleur pays. Il choisit une belle plaine très-fertile, conduisit lui-même toute cette entreprise, qui réussit très-bien. Philocypre, par reconnaissance, voulut que cette ville s'appelât Solos.

Solon n'a jamais été ennemi du plaisir pendant tout le temps qu'il a vécu. Il a aimé la bonne chère, la musique, et tout ce qui peut contribuer à la vie délicieuse. Il haïssait les représentations où on ne disait jamais que des choses inventées à plaisir. Il croyait que cela était pernicieux à la république, et que de là pouvaient naître une infinité de séditions. Du temps qu'il était en grand crédit à Athènes, Thespis commença lui-même à jouer des tragédies qu'il avait composées. Cela plaisait merveilleusement au peuple, à cause de la nouveauté. Solon, qui aimait son divertissement, s'y trouva un jour. Quand tout fut fini, il appela Thespis. N'as-tu pas de honte, lui dit-il, de mentir devant tant de monde? Il n'y a point de mal, répondit Thespis, car ce n'est que pour rire. Solon frappa la terre d'un bâton qu'il tenait dans sa main. Oui, répliqua-t-il; mais si on approuve de telles menteries en riant, nous ne tarderons guère à les trouver dans nos actes publics, et dans les affaires les plus sérieuses. C'est ce qui fit que, lorsque Pisistrate se fut fait porter tout sanglant au milieu de la place publique, Solon parlant de ces représentations, s'écria : Voilà la malheureuse source d'où naissent toutes ces fourberies.

Quelques-uns attribuent à Solon l'établissement de l'aréopage : c'était un conseil composé de ceux qui avaient passé par toutes les charges à Athènes. On demanda un jour à Solon quel État était le mieux policé. C'est celui, répondit-il, où les gens qui n'ont point été outragés poursuivent avec autant de chaleur la réparation de l'injure faite à autrui, que s'ils l'avaient reçue eux-mêmes. Sur la fin de ses jours, il avait commencé un poëme sur le rapport qu'on lui avait fait en Égypte d'une île Atlantide, qu'on plaçait au delà de l'Océan connu. La mort le surprit en Chypre, avant que son ouvrage fût achevé. C'était dans la cinquante-cinquième olympiade, environ la quatre-vingtième année de son âge. Il ordonna qu'on portât ses os à Salamine, qu'on les brûlât, et qu'on en jetât les cendres par toute la campagne. Les Athéniens, après sa mort, lui dressèrent une statue de bronze, qui le représentait, son livre des lois à la main, avec les habits de prince du peuple. Ceux de Salamine lui en dressèrent une autre qui le représentait en orateur parlant en public, les mains cachées sous les plis de sa robe.

PITTACUS.

Il florissait dans la 42e olympiade, et mourut la troisième année de la 52e, âgé de soixante-dix ans.

Pittacus, fils d'Hirradius, originaire de Thrace, naquit à Mytilène, petite ville de l'île de Leshos, environ la vingt-neuvième olympiade. Il fut pendant sa jeunesse fort entreprenant, brave soldat, grand capitaine, toujours bon citoyen. Il tenait pour maxime qu'il fallait s'accommoder au temps, et se servir de l'occasion.

Pour sa première entreprise, il se ligua avec le frère d'Alcée contre le tyran Mélanchre, qui avait usurpé la souveraineté de l'île de Lesbos, et le mit en déroute. Cette action lui donna une grande réputation de bravoure. Il y avait depuis longtemps une cruelle guerre entre les Mytiléniens et les Athéniens, au sujet de la possession d'un territoire nommé Achillitide. Les Mytiléniens choisirent Pittacus pour commander leurs troupes. Quand les deux armées furent en présence, et prêtes à donner bataille, Pittacus proposa de décider le différend par un combat particulier; il appela en duel Phrynon, général des Athéniens, qui était toujours sorti victorieux de toutes sortes de combats, et qui avait été couronné plusieurs fois dans les jeux olympiques. Phrynon accepta le combat. Il fut résolu que le vainqueur demeurerait sans contredit conquérant du territoire en question. Ces deux généraux s'avancèrent seuls au milieu des deux armées. Pittacus avait caché un filet sous son bouclier : il prit son temps si adroitement, qu'il enveloppa Phrynon lorsqu'il ne se doutait de rien, et s'écria : Je n'ai pas pris un homme, c'est un poisson. Pittacus le tua à la vue des deux armées, et demeura maître du territoire. C'est de là qu'est venue l'origine des filets qu'on représentait depuis sur le théâtre pour divertir le peuple.

L'âge modéra fort la grande ardeur de Pittacus; il commença peu à peu à goûter la douceur de la philosophie. Ceux de Mytilène, qui avaient un respect particulier pour lui, lui donnèrent la principauté de leur ville. Une longue et pénible expérience lui fit regarder avec un courage élevé les différentes faces de la fortune. Après avoir établi un très-bon ordre dans la république, il renonça volontairement à la principauté qu'il tenait depuis douze ans, et se retira tout à fait de l'embarras des affaires.

Pittacus témoigna un grand mépris pour les biens de la fortune, après les avoir fort souhaités. Les Mytiléniens, en considération des grands services qu'il leur avait rendus, lui offrirent un lieu fort agréable, arrosé de ruisseaux et environné de bois et de vignes, avec plusieurs métairies dont les revenus étaient suffisants pour le faire vivre splendidement dans sa retraite. Pittacus prit son dard, qu'il lança de toutes ses forces, et se contenta de l'espace en carré qu'il avait pu atteindre avec le dard qu'il avait lancé. Les magistrats, surpris de sa retenue, le prièrent de leur en dire la raison. Il leur répondit, sans s'expliquer

davantage, qu'une partie était plus avantageuse que le tout.

Crésus lui écrivit un jour pour le prier de venir voir ses richesses. Pittacus lui fit cette réponse :

« Vous voulez m'attirer en Lydie pour voir vos « trésors : sans les avoir vus, je ne doute point que « le fils d'Haliattes ne soit le plus puissant des rois ; « mais quand j'aurais tout ce que vous possédez, je « n'en serais pas plus riche. Je n'ai aucun besoin de « biens ; je me contente du peu qui est nécessaire « pour me faire vivre, moi et quelques amis. J'irai « pourtant vous voir pour vous contenter. »

Crésus, après avoir subjugué les Grecs d'Asie, résolut de faire équiper des vaisseaux pour se rendre maître des îles. Pittacus vint pour lors à Sardis. Crésus lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau dans la Grèce. Prince, lui dit Pittacus, les insulaires ont acheté dix mille chevaux ; ils ont résolu de vous faire la guerre, et de venir attaquer Sardis. Crésus prit cela fort sérieusement. Plût aux dieux, dit-il, d'inspirer aux insulaires de venir attaquer les Lydiens avec de la cavalerie ! Il semble, répliqua Pittacus, que vous souhaitez voir les insulaires à cheval et en terre ferme ; vous avez raison : mais ne pensez-vous pas aussi que les insulaires riront bien quand ils sauront que vous voulez mener une armée navale contre eux ? Ils seront ravis de vous rencontrer sur mer, vous et les Lydiens, pour venger l'infortune des Grecs que vous avez réduits en servitude. Crésus crut que Pittacus était instruit de ce qu'il méditait ; il quitta le dessein de faire équiper des vaisseaux, et fit alliance avec les Grecs des îles.

Pittacus était d'une figure assez difforme ; il avait toujours mal aux yeux ; il était fort gras et fort négligé, et marchait désagréablement, à cause de quelques infirmités qu'il avait aux pieds. Il avait épousé la fille du législateur Dracon ; c'était une femme d'une insolence insupportable, qui n'avait rien qu'un très-grand mépris pour son mari, à cause qu'il était mal fait, et qu'elle croyait être d'une naissance distinguée. Un jour, Pittacus avait invité à dîner plusieurs philosophes de ses amis : quand tout fut préparé, sa femme, qui était toujours de mauvaise humeur, alla renverser la table, et toutes les viandes qui étaient dessus. Pittacus, sans s'émouvoir, se contenta de dire aux conviés : C'est une folle, il faut excuser sa faiblesse. Cette grande mésintelligence, qui avait toujours été entre lui et sa femme, lui avait donné beaucoup d'aversion pour les mariages mal assortis. Un jour un homme vint le trouver pour savoir de lui quelle femme il devait prendre de deux qui étaient à son choix, dont l'une était à peu près de même condition que lui, et l'autre beaucoup plus considérable par ses biens et par sa naissance. Pittacus leva le bâton sur lequel il était appuyé : Va-t'en, lui dit-il, dans ce carrefour où les petits enfants s'assemblent pour jouer ; suis l'avis qu'ils te donneront là-dessus. Le jeune homme y alla. Ces petits enfants se divertissaient de tout leur cœur, et se disaient. Choisis ton égal. Cela le détermina à ne plus songer à la femme qui était beaucoup plus considérable que lui, et à prendre son égale. Pittacus était si sobre, qu'il ne buvait presque jamais que de l'eau de fontaine, quoique les vins les plus délicats fussent en abondance à Mytilène.

Il conseilla secrètement à Périandre de s'abstenir de l'usage du vin, s'il voulait réussir dans le dessein qu'il avait de se rendre maître de Corinthe, et s'il voulait se conserver dans la tyrannie.

Il ordonna qu'un homme qui aurait commis quelque faute étant ivre serait puni doublement.

Il disait ordinairement que la nécessité était quelque chose de si fort, que les dieux mêmes étaient obligés d'obéir à ses lois ;

Que c'était dans le gouvernement de la république qu'un homme faisait connaître l'étendue de son esprit ;

Que les sages devaient prévoir les malheurs qui leur pouvaient arriver, afin de les pouvoir détourner, et que les gens de cœur les devaient supporter généreusement lorsqu'ils étaient arrivés ;

Qu'il était très-difficile d'être homme de bien ;

Qu'il n'y avait rien de meilleur que de s'appliquer toujours à bien faire ce qu'on fait dans le moment ;

Que pour réussir, il fallait méditer à loisir, et exécuter promptement les choses qu'on avait projetées ;

Que les victoires les plus estimables étaient celles qu'on remportait sans effusion de sang, et qu'afin qu'un empire fût bien gouverné, il fallait que le roi, et tous ceux qui étaient en autorité, obéissent aux lois comme les moindres particuliers.

Quand vous voudrez faire quelque chose, disait-il à ses disciples, ne vous en vantez jamais ; car si par malheur vous ne pouviez venir à bout de votre entreprise, on se moquerait de vous.

Ne reprochez jamais à personne sa mauvaise fortune, de crainte que vous ne vous trouviez quelque jour en semblable cas.

Ne parlez mal de personne, non pas même de vos ennemis.

Conservez vos amis, et vivez avec eux avec autant de retenue que s'ils devaient être un jour vos plus grands adversaires.

Aimez la chasteté, la frugalité et la vérité.

Respectez les dieux.

Rendez fidèlement le dépôt qu'on vous aura confié, et ne révélez jamais le secret.

Il avait fait certains vers où il disait qu'il fallait prendre son arc et ses flèches, et aller tuer un méchant homme partout où on le rencontrait; parce que, comme son cœur était toujours double, sa bouche ne disait jamais rien sur quoi on pût se fier.

Crésus lui envoya une grosse somme d'argent dans sa retraite. Pittacus ne la voulut pas accepter. Il répondit froidement : Je suis plus riche de la moitié que je ne voudrais; car mon frère est mort sans enfants, et sa succession me revient.

Pittacus avait les reparties promptes et vives. Jamais il ne s'est trouvé embarrassé, quelque question qu'on lui ait faite.

On lui demanda un jour quelle était la chose la plus changeante? Le cours des eaux, répondit-il, et l'humeur d'une femme.

Quelle était la chose qu'on ne devait faire que le plus tard qu'on pouvait? Emprunter de l'argent de son ami.

Quelle était la chose qu'on devait faire en tout lieu et en tout temps? Profiter du bien et du mal qui arrivent.

Ce qu'il y avait de plus agréable? le temps : de plus caché? l'avenir : de plus fidèle? la terre : de plus infidèle? la mer.

Phocaicus lui dit un jour, qu'il voulait s'adresser à un homme pour quelque chose qu'il avait dans l'esprit : Vous avez beau chercher, répondit Pittacus, vous n'en trouverez jamais.

Tyrrée, fils de Pittacus, était un jour à Cumes dans la boutique d'un barbier, où les jeunes gens s'assemblaient ordinairement pour s'entretenir de ce qui se passait; un ouvrier, par mégarde, jeta une coignée, qui tomba sur la tête de Tyrrée, et la lui fendit en deux. Ceux de Cumes se saisirent du meurtrier, et l'amenèrent devant le père du mort. Pittacus, après s'être exactement informé de toutes les circonstances de l'action, trouva qu'il n'y avait point de la faute de celui qui avait fait le coup. Il le renvoya libre, parce, dit-il, qu'une faute commise sans volonté mérite pardon; et que celui qui se venge devient coupable par l'injuste punition d'un innocent.

Pittacus se divertissait quelquefois à la poésie. Il a écrit ses lois et quelques autres ouvrages en vers. Son exercice le plus ordinaire était de tourner une meule pour moudre le blé. C'est lui qui a été le maître de Phérécide, que plusieurs ont mis entre les sages de la Grèce, et dont la fin est assez extraordinaire.

On dit qu'un jour, lorsque la guerre était plus allumée que jamais entre les Éphésiens et les Magnésiens, Phérécide, qui était fort porté pour les Éphésiens, rencontra un homme sur son chemin : il lui demanda de quel pays il était. Dès qu'il eut appris qu'il était d'Éphèse : Prends-moi par les jambes, lui dit-il, traîne-moi dans le pays des Magnésiens, et va promptement dire aux Éphésiens la manière dont Phérécide a voulu que tu le traitasses : avertis-les bien qu'ils ne manquent pas de m'enterrer dès qu'ils auront remporté la victoire. Cet homme traîna Phérécide, et alla aussitôt conter à Éphèse l'aventure qu'il avait eue. Les Éphésiens furent remplis d'espérance. Ils donnèrent bataille dès le lendemain, et remportèrent une grande victoire sur leurs ennemis. Ils allèrent promptement à l'endroit où on leur avait dit qu'était Phérécide. Ils le trouvèrent mort sur la place : ils l'emportèrent, et lui firent de magnifiques funérailles.

Pittacus mourut dans l'île de Lesbos, âgé de plus de soixante-dix ans; c'était dans la cinquante-deuxième olympiade.

BIAS,

Contemporain de Pittacus, florissait du temps qu'Haliattes et ensuite Crésus régnaient en Lydie.

Bias, de Priène, petite ville de Carie, fut en grande réputation dans la Grèce sous le règne d'Haliattes et de Crésus, rois de Lydie, depuis la quatième olympiade jusqu'à sa mort. C'était un excellent citoyen, fort désintéressé, fin politique, honnête homme. Il vivait simplement, quoiqu'il fût né très-riche; il dépensait tout son bien à secourir ceux qui en avaient besoin. Il passait pour le plus éloquent orateur de son temps; il employait son talent à défendre les pauvres et tous ceux qui étaient dans l'affliction, sans vouloir tirer d'autre utilité que la gloire de servir sa patrie. Jamais il n'entreprenait aucune cause qu'il ne crût très-juste : cela avait passé en proverbe par tout le pays; quand on voulait marquer qu'une cause était excellente, on disait : C'est une cause dont Bias se chargerait; et lorsqu'on voulait louer extrêmement un orateur : Il réussit encore mieux que Bias.

Des pirates firent un jour une course proche Messène dans le Péloponèse, et enlevèrent plusieurs filles qu'ils vinrent vendre à Priène. Bias les acheta; il les retira chez lui, et les nourrit comme ses propres enfants; il leur fit des présents à toutes, et les renvoya à leurs parents : cette action généreuse lui donna une si grande réputation, que quantité de gens ne l'appelaient que le prince des sages.

Quelque temps après, les pêcheurs de Messène trouvèrent dans le ventre d'un gros poisson un vase d'or, où ces mots étaient gravés : AU PLUS SAGE. Le sénat de Messène s'assembla, pour délibérer à qui on le devait donner; les filles que Bias avait traitées si humainement se présentèrent à l'assemblée avec leurs parents, et ils crièrent tous ensemble qu'il n'y avait personne plus sage que Bias. Le sénat de Messène lui envoya ce vase. Bias le considéra, et, après avoir lu l'inscription qui était autour, il refusa de l'accepter, et dit que ce titre n'appartenait qu'à Apollon.

Quelques-uns croient que ce vase est la même chose que le trépied dont il est parlé dans la vie de Thalès, et que cette histoire n'a point d'autre fondement que parce que le trépied fut renvoyé à Bias. D'autres même disent que ce fut lui à qui on l'apporta le premier.

Haliattes, roi de Lydie, après avoir ruiné plusieurs villes de la Grèce asiatique, vint mettre le siége devant Priène. Bias était pour lors le premier magistrat de la ville; il fit une vigoureuse résistance pendant très-longtemps. Mais comme Haliattes paraissait s'opiniâtrer à poursuivre son entreprise jusqu'à la fin, et que d'ailleurs la ville était réduite dans une grande misère, à cause de la disette des vivres, Bias fit engraissser deux beaux mulets, qu'il chassa vers le camp des ennemis, comme s'ils s'étaient échappés d'eux-mêmes. Haliattes fut surpris de voir ces animaux dans un tel embonpoint; cela lui fit craindre de ne pouvoir pas avoir la place par famine. Il trouva un prétexte pour envoyer un homme dans la ville; il lui donna ordre secrètement de remarquer en quel état étaient les assiégés. Bias se douta bien du dessein d'Haliattes; il fit couvrir de grands monceaux de sable avec un peu de froment, et fit en sorte que le député d'Haliattes vît toute cette grande abondance, sans que cela parût affecté. Haliattes, trompé par cette ruse, résolut aussitôt de lever le siége; il laissa les Priénéens en paix et fit alliance avec eux. Il eut la curiosité de voir Bias; il lui envoya dire de lui venir rendre visite dans son camp. Bias répondit à ses députés : Dites au roi que je demeure ici, et que je lui commande de manger des oignons, et de pleurer le reste de ses jours.

Bias aimait fort la poésie : il a fait plus de deux mille vers, où il donnait des préceptes pour enseigner à tout le monde la manière dont chacun pouvait vivre heureux, et pour bien gouverner la république en paix et en guerre.

Il disait ordinairement : Tâchez de plaire à tout le monde : si vous réussissez, vous trouverez mille agréments dans le cours de la vie; le faste et le mépris qu'on fait paraître pour les autres n'a jamais rien produit de bon.

Aimez vos amis avec discrétion; songez qu'ils peuvent devenir vos ennemis.

Haïssez vos ennemis avec modération; car il se peut faire qu'ils seront vos amis dans la suite.

Choisissez à loisir les gens que vous voulez prendre pour vos amis; ayez pour eux une même tendresse, mais distinguez leur mérite.

Imitez ceux dont le choix vous fait honneur, et soyez persuadé que la vertu de vos amis ne contribuera pas peu à votre réputation.

Ne vous pressez pas de parler; c'est une marque de folie.

Tâchez, pendant que vous êtes jeunes, d'acquérir la sagesse; ce sera toute votre consolation lorsque vous serez vieux : vous ne pouvez faire une meilleure acquisition; c'est la seule chose dont la possession soit certaine, et qu'on ne pourra vous ravir.

La colère et la précipitation sont deux choses fort opposées à la prudence.

Les honnêtes gens sont très-rares; les méchants et les fous sont en nombre infini.

Ne manquez jamais de tenir exactement tout ce que vous aurez promis.

Parlez des dieux d'une manière convenable à leur grandeur, et rendez-leur grâces de toutes les bonnes actions que vous ferez.

Ne soyez pas importun : il vaut beaucoup mieux qu'on vous oblige à recevoir, que d'obliger les autres à vous donner.

N'entreprenez rien témérairement; mais quand vous avez résolu quelque chose, exécutez-la avec vigueur.

Gardez-vous bien de louer un homme à cause de ses richesses, s'il ne le mérite d'ailleurs.

Vivez toujours comme si vous alliez mourir à tout moment, et comme si vous deviez rester longtemps sur la terre.

Avoir une santé vigoureuse est un don de la nature; les richesses, ordinairement, sont un effet du hasard; mais il n'y a que la sagesse qui puisse rendre un homme capable de donner de bons conseils à sa patrie.

C'est une maladie d'esprit que de souhaiter des choses impossibles.

On lui demanda un jour quelle était la chose qui flattait davantage les hommes? C'est l'espérance, répondit-il. Quelle était celle qui leur plaisait davantage? Le gain. Quelle était la plus difficile à supporter? Le renversement de la fortune.

Il disait qu'un homme était bien malheureux,

lorsqu'il ne savait pas souffrir les disgrâces qui lui arrivaient.

Il était un jour dans un vaisseau, avec quelques impies : il s'éleva tout d'un coup une tempête si furieuse, que le vaisseau était à tout moment près de périr. Ces impies, effrayés de la crainte de la mort, invoquaient les dieux. Taisez-vous, leur dit Bias, de peur qu'ils ne s'aperçoivent que vous êtes ici ; car nous serions tous perdus.

Une autre fois, un impie lui demanda quel était le culte qu'on devait rendre aux dieux? Bias ne répondit rien. L'impie le pressa de lui dire la raison de son silence : C'est parce, répondit Bias, que tu me demandes des choses qui ne te regardent pas.

Il disait qu'il aimait beaucoup mieux juger un différend entre deux de ses ennemis qu'entre deux de ses amis, parce qu'on ne manquait presque jamais à se brouiller avec celui de ses amis qu'on avait condamné, et qu'il se pouvait faire qu'on se raccommoderait avec celui de ses ennemis en faveur de qui on aurait décidé.

Bias se trouva un jour obligé de juger un de ses amis qui devait être puni de mort. Avant que de prononcer l'arrêt, il se mit à pleurer en plein sénat : Pourquoi pleurez-vous, lui dit quelqu'un, puisqu'il ne tient qu'à vous de condamner ou d'absoudre un criminel? Je pleure, répondit Bias, parce que la nature m'oblige d'avoir compassion des malheureux, et que la loi m'ordonne de n'avoir point d'égard au mouvement de la nature.

Bias n'a jamais compté au rang des véritables biens aucune des choses qui dépendent de la fortune : il croyait que les richesses étaient des amusements dont on pouvait se passer aisément, et qu'elles ne servaient souvent qu'à détourner les hommes du chemin de la vertu.

Il se rencontra par hasard à Priène, lieu de sa naissance, lors de la prise et du sac de cette malheureuse ville : tous les citoyens emportaient tout ce qu'ils pouvaient, et s'enfuyaient dans les lieux où ils croyaient pouvoir se mettre en sûreté; le seul Bias demeurait tranquille au milieu d'une si grande désolation, sans se remuer non plus que s'il eût été tout à fait insensible aux malheurs de sa patrie. Quelqu'un lui demanda pourquoi il ne songeait pas à sauver quelque chose comme les autres : Je le fais aussi, répondit Bias; car je porte tout mon bien avec moi.

L'action qui termina les jours de Bias n'est pas moins illustre que le reste de sa vie. Il s'était fait porter dans le sénat, où il défendit l'intérêt d'un de ses amis avec beaucoup de zèle : comme il était déjà fort vieux, il se trouva fatigué; il appuya sa tête contre la poitrine d'un fils de sa fille qui l'avait accompagné. Quand l'orateur de son adversaire eut fini son discours, les juges prononcèrent en faveur de Bias, qui expira aussitôt entre les bras de son petit-fils.

Toute la ville lui fit de magnifiques funérailles, et témoigna un regret extraordinaire de sa mort; on lui érigea un superbe tombeau, sur lequel on fit graver ces paroles :

« Priène a été la patrie de Bias, qui fut autre-
« fois l'ornement de toute l'Ionie, et qui a eu des
« pensées plus relevées que le reste des philoso-
« phes. »

Sa mémoire fut en si grande vénération, qu'on lui dédia un temple, où ceux de Priène lui rendaient des honneurs extraordinaires.

PÉRIANDRE,

Tyran de Corinthe, contemporain des philosophes précédents; on ne sait pas précisément l'année de sa naissance, ni celle de sa mort.

Il est assez extraordinaire que les Grecs aient donné le titre de sage à un homme aussi fou que Périandre. Ils se sont laissé surprendre à l'éclat de ses illustres maximes, sans avoir aucun égard à la vie déréglée qu'il a menée pendant qu'il a été sur la terre. Il a toujours parlé comme un véritable sage, et a perpétuellement vécu comme un enragé. Il eut pendant longtemps un commerce infâme avec Cratée, sa propre mère, sans avoir honte de se déshonorer. Un jour il fit vœu que, s'il remportait le prix aux jeux olympiques, il ferait ériger une statue d'or en l'honneur de Jupiter : il fut victorieux dans les premiers jeux qu'on célébra; mais comme il n'avait point d'argent pour satisfaire à sa promesse, il fit arracher les ornements à toutes les dames qui s'étaient parées magnifiquement pour assister à une fête, et trouva par ce moyen de quoi accomplir son vœu.

Périandre était fils de Cypsèle, de la famille des Héraclides, et exerçait la tyrannie à Corinthe, ville de sa naissance, sous le règne d'Haliattes, roi de Lydie. Il avait épousé Lysis, fille de Proclée, prince d'Épidaure. Il témoigna toujours beaucoup de passion pour elle, et changea son nom de Lysis en celui de Mélisse. Il eut deux fils de ce mariage. Cypsèle, l'aîné, avait l'esprit pesant, et paraissait presque hébété; mais Lycophroon, le cadet, avait un génie élevé, et était très-propre à gouverner un royaume.

Quelques concubines tâchèrent de donner om-

brage à Périandre de la conduite de Mélisse sa femme, qui était grosse pour lors, et lui firent quelques rapports dont il conçut une jalousie furieuse. Il la rencontra sur-le-champ comme elle montait un escalier; il lui donna un si grand coup de pied dans le ventre, qu'il la jeta du haut en bas, et tua la mère et l'enfant qu'elle portait. Il s'en repentit aussitôt; et comme il était éperdument amoureux, il se jeta sur le corps mort, où la passion et le désespoir lui firent commettre la plus brutale de toutes les actions. Il fit éclater sa colère sur les femmes qui lui avaient mis ces soupçons dans l'esprit; il les fit prendre, et commanda qu'on les brûlât.

Dès que Proclée eut appris le cruel traitement qu'on avait fait à sa chère fille, il envoya querir ses deux petits-fils, pour qui il avait toute la tendresse possible : il les garda quelque temps avec lui pour se consoler; et, lorsqu'il les renvoya, il leur dit en les embrassant : Mes enfants, vous connaissez le meurtrier de votre mère. L'aîné ne prit point garde à ce que cela voulait dire; mais le cadet en fut touché si sensiblement, que, quand il fut de retour à Corinthe, il ne voulut jamais parler à son père, ni répondre à ce qu'il lui demandait. Périandre, indigné de la mauvaise humeur de son fils, le chassa de sa maison. Il fit plusieurs questions à Cypsèle son aîné, pour savoir ce que leur avait dit Proclée. Cypsèle, qui avait tout oublié, lui conta seulement le bon traitement qu'ils en avaient reçu. Cela ne contenta pas Périandre, qui se douta bien qu'il fallait qu'il y eût autre chose. Il le pressa tant, qu'à la fin Cypsèle se ressouvint des dernières paroles que Proclée leur avait dites en partant, et en fit le récit à son père. Périandre comprit aussitôt ce qu'on avait voulu dire à ses enfants; il tâcha de mettre son autre fils dans la nécessité d'avoir recours à lui : il défendit à ceux qui le logeaient de le garder davantage dans leur maison. Lycophroon, chassé de son asile, se présenta pour entrer dans plusieurs autres maisons; mais on le rebutait partout, parce qu'on craignait les menaces de son père. Il trouva à la fin quelques amis qui eurent compassion de son sort, et qui le reçurent chez eux, au hasard de désobéir au roi. Périandre fit publier que quiconque le recevrait, ou lui parlerait seulement, serait puni de mort. La crainte d'un châtiment si rigoureux épouvanta tous les Corinthiens; personne n'osait plus avoir de relation avec lui. Lycophroon passait toutes les nuits à découvert sous les vestibules des maisons; tout le monde le fuyait comme une bête farouche. Quatre jours après, Périandre, qui le vit presque mort de faim et de misère, fut touché de compassion; il alla à lui : O Lycophroon, lui dit-il, quel sort est le plus souhaitable, de mener une vie malheureuse comme tu fais, ou de disposer de ma puissance, et d'être entièrement le maître de tous les trésors que je possède? Tu es mon fils, et prince de la florissante ville de Corinthe. S'il est arrivé quelque accident, j'en ai des ressentiments d'autant plus vifs que j'en suis moi-même la cause; pour toi, tu t'es attiré toutes ces disgrâces en irritant celui que tu devais respecter : mais à présent que tu connais ce que c'est que de s'opiniâtrer contre son père, je te permets de revenir dans ma maison. Lycophroon, insensible comme un rocher aux discours de Périandre, lui répondit froidement : Vous méritez vous-même la peine dont vous avez menacé les autres, puisque vous m'avez parlé. Quand Périandre vit qu'il était entièrement impossible de vaincre la dureté de son fils, il prit le parti de l'éloigner de ses yeux; il le relégua à Corcyre, qui était un pays de son obéissance.

Périandre était fort irrité contre Proclée, qu'il croyait auteur de la mésintelligence qui était entre lui et son fils : il leva des troupes, il se mit à la tête, et alla lui faire la guerre. Toutes choses lui réussirent heureusement. Après s'être rendu maître de la ville d'Épidaure, il le fit prisonnier, et le garda sans lui ôter la vie.

Quelque temps après, Périandre, qui commençait déjà à devenir vieux, envoya à Corcyre querir Lycophroon, pour se démettre en sa faveur de la puissance souveraine, au préjudice de son aîné, qui était peu propre à la conduite des affaires. Jamais Lycophroon ne voulut seulement répondre un mot à celui que Périandre avait envoyé pour lui porter cette nouvelle. Périandre, qui aimait tendrement son fils, ne se rebuta point; il donna ordre à sa fille d'aller à Corcyre, croyant qu'elle aurait plus de crédit sur l'esprit de son frère que toutes les finesses dont il s'était servi jusqu'alors pour le gagner. Dès que cette jeune princesse fut arrivée, elle conjura son frère, par tout ce qu'elle crut le pouvoir toucher davantage, de vaincre son opiniâtreté. Aimez-vous mieux, lui dit-elle, que le royaume tombe à un étranger qu'à vous? La puissance est une maîtresse inconstante qui a quantité d'amants : notre père est vieux, et près de la mort : si vous ne venez promptement, notre maison va périr : songez donc à ne pas abandonner à d'autres les grandeurs qui vous attendent, et qui vous appartiennent légitimement. Lycophroon lui assura qu'il ne retournerait jamais à Corinthe tant que son père y serait. Quand la princesse fut de retour, et qu'elle eut raconté au roi son père la résolution de Lycophroon, Périandre renvoya pour la troisième fois à Corcyre, pour faire

savoir à son fils qu'il pouvait venir, quand il voudrait se mettre en possession du royaume de Corinthe, et que pour lui il était résolu d'aller finir ses jours à Corcyre. Lycophroon y consentit; ils se disposèrent l'un et l'autre à changer de pays. Les Corcyriens en furent avertis; ils en eurent tant de peur, qu'ils massacrèrent Lycophroon, de crainte que Périandre ne vînt demeurer chez eux. Périandre fut au désespoir de la mort de son fils. Il fit aussitôt prendre trois cents enfants des meilleures familles de Corcyre, et les envoya à Haliattes pour en faire des eunuques. Le vaisseau dans lequel ils étaient fut contraint de relâcher à Samos. Quand les Samiens eurent appris le sujet pour lequel on menait ces jeunes malheureux à Sardis, ils en eurent compassion. Ils leur conseillèrent secrètement de se jeter dans le temple de Diane : dès qu'ils y furent entrés, ils ne voulurent pas permettre aux Corinthiens de les en retirer, et leur dirent qu'ils étaient sous la protection de la déesse. Ils trouvèrent un moyen pour les faire subsister, sans se déclarer ouvertement ennemis de Périandre : ils envoyaient tous les soirs tous les jeunes gens de Samos, garçons et filles, danser autour du temple, ils leur donnaient des gâteaux faits avec du miel, que ces jeunes gens jetaient dans le temple en dansant. Les enfants de Corcyre les ramassaient, et en vivaient. Comme ces danses recommençaient tous les jours, les Corinthiens s'ennuyèrent, et s'en retournèrent chez eux. Périandre eut tant de chagrin de ne pouvoir venger la mort de son fils comme il le voulait, qu'il résolut de ne pas vivre davantage : mais comme il ne voulait point que personne sût le lieu où serait son corps, il s'avisa de cette invention pour le cacher. Il fit venir deux jeunes garçons, à qui il montra un chemin détourné. Il leur commanda de s'y promener la nuit suivante, de tuer le premier qu'ils y rencontreraient, et d'enterrer sur-le-champ le corps du mort. Il renvoya ceux-là, et en fit revenir quatre autres, à qui il commanda de se promener par ce même chemin, et de ne pas manquer à tuer et à enterrer aussitôt deux jeunes garçons qu'ils rencontreraient ensemble. Quant il eut renvoyé ceux-là, il en fit revenir un plus grand nombre, à qui il commanda pareillement de massacrer ces quatre-là, et de les enterrer dans le lieu où ils auraient fait le coup. Après qu'il eut ainsi disposé toutes choses comme il le souhaitait, il ne manqua pas de se trouver à l'heure qu'il fallait dans le chemin détourné, où il fut assassiné par les deux premiers, qui le rencontrèrent. Les Corinthiens lui firent une représentation de tombeau, où ils gravèrent une épitaphe pour honorer sa mémoire.

Périandre a été le premier qui s'est fait accompagner de gardes, et qui changea son nom de magistrat en celui de tyran. Il ne permettait pas à tout le monde indifféremment de demeurer dans les villes. Thrasibule, de qui il suivait fort les avis, lui écrivit un jour cette lettre :

« Je n'ai rien caché à l'homme que vous m'avez « envoyé; je l'ai mené dans un blé; j'ai abattu en « sa présence tous les épis qui s'élevaient au-des- « sus des autres. Suivez mon exemple, si vous « désirez vous conserver dans votre domination : « faites périr les principaux de la ville, amis ou « ennemis, car un usurpateur doit se défier « même de ceux qui paraissent ses plus grands « amis. »

Périandre disait qu'à force de rêver et de travailler, il n'y avait rien dont on ne vînt à bout, puisqu'on avait trouvé le moyen de rompre un isthme;

Qu'on ne devrait jamais se proposer ni l'or ni l'argent pour récompense de ses actions;

Que les grands ne pouvaient avoir de garde plus sûre que l'affection de leurs sujets;

Que rien n'était plus estimable que le repos;

Que le gouvernement populaire était meilleur que d'être soumis à une seule personne.

Et quand on lui demandait pourquoi il se maintenait toujours dans la tyrannie de Corinthe qu'il avait usurpée : C'est parce, disait-il, que quand on s'en est emparé une fois, il y a autant de danger à la quitter volontairement que par force.

Il croyait qu'on n'était pas seulement obligé de punir ceux qui faisaient du mal, mais encore ceux qu'on savait avoir dessein d'en faire.

Les plaisirs sont passagers, disait-il, mais la gloire est éternelle.

Il faut être modéré dans son bonheur, et prudent dans l'adversité;

Ne révéler jamais le secret qui nous a été confié;

Ne point regarder si nos amis sont dans la prospérité, ou dans la disgrâce; et avoir toujours les mêmes égards pour eux dans l'une et dans l'autre fortune.

Périandre aimait les gens savants. Il écrivait aux autres sages de Grèce pour les inviter à venir passer quelque temps à Corinthe, comme il avait fait à Sardis. Il les reçut agréablement, et fit tout son possible pour les bien contenter.

Il régna quarante ans, et mourut vers la quarante-huitième olympiade.

Quelques-uns croient qu'il y a eu deux Périandre, et qu'on a attribué à un seul les paroles et les actions de tous les deux.

CHILON.

Il était vieux à la 52e olympiade; ainsi on peut le regarder à peu près du même âge que Pittacus.

Chilon florissait à Lacédémone vers la cinquante-deuxième olympiade. C'était un homme d'un esprit ferme et résolu, qui restait toujours tranquille et égal dans l'adversité comme dans la prospérité. Il vivait retiré chez lui sans ambition, et croyait que le temps le plus mal employé était celui qu'on passait dans de longs voyages. Sa vie était un modèle d'une vertu parfaite. Il pratiquait sincèrement tout ce qu'il disait. Son silence et sa grande modération l'ont fait admirer de tout le monde. Il réglait sa vie sur cette maxime dont il est l'auteur : *Qu'en toutes choses il fallait courir lentement.* Environ la cinquante-cinquième olympiade, il fut fait éphore : c'était une dignité, à Lacédémone, qui contre-balançait l'autorité des rois. Son frère, qui y prétendait, en fut jaloux; il ne put s'empêcher de lui en témoigner son ressentiment. Chilon lui répondit froidement : On m'a choisi, parce qu'on me croyait plus propre que vous à souffrir le tort qu'on me fait de me tirer de mon repos, pour m'embarrasser dans les affaires et me rendre esclave.

Il croyait qu'on ne devait pas entièrement rejeter l'art de deviner, et qu'un homme, par la force de son esprit, pouvait connaître plusieurs choses futures.

Un jour Hippocrate avait sacrifié pendant les jeux olympiques : dès qu'on eut mis la chair des victimes dans des chaudières pleines d'eau froide, l'eau s'échauffa tout d'un coup, et commença à bouillir de telle sorte, qu'elle se répandait par-dessus les bords sans qu'il y eût de feu sous les chaudières. Chilon, qui était présent, considéra attentivement ce prodige; il conseilla à Hippocrate de ne se marier jamais; et que si par malheur il l'était déjà, il ne différât point à répudier sa femme, et à tuer tous les enfants qu'il avait d'elle. Hippocrate se moqua de cet avis; cela ne l'empêcha point de se marier, et il eut de sa femme le tyran Pisistrate, qui usurpa la souveraineté d'Athènes sa patrie.

Chilon, une autre fois, après avoir exactement remarqué la qualité du terroir et la situation de l'île de Cythère, s'écria devant tout le monde : Ah! plût aux dieux que cette île n'eût jamais été, ou que la mer l'eût submergée dès qu'elle a commencé à paraître! car je prévois qu'elle sera la ruine du peuple de Lacédémone. Chilon ne fut pas trompé. Cette île fut prise quelque temps après par les Athéniens, qui s'en servirent pour désoler le pays.

Il disait ordinairement qu'il y avait trois choses difficiles : garder le secret, souffrir les injures, et bien employer son temps.

Chilon était court et fort serré dans tous ses discours. Sa manière de parler passa en proverbe.

Il disait qu'il ne fallait jamais menacer personne, parce que c'était une faiblesse de femme;

Que la plus grande sagesse était de savoir retenir sa langue, et principalement dans un festin;

Qu'on ne devait jamais mal parler de personne; qu'autrement on était perpétuellement exposé à se faire des ennemis et à entendre des choses fâcheuses;

Qu'il fallait plutôt visiter ses amis lorsqu'ils étaient dans la disgrâce que dans la faveur;

Qu'il valait mieux perdre que de faire un gain injuste et malhonnête;

Qu'il ne fallait jamais flatter personne dans sa mauvaise fortune;

Qu'un homme courageux devait toujours être doux, et se faire plutôt respecter que craindre;

Que la meilleure politique dans un État était d'enseigner aux citoyens à bien conduire leur famille particulière;

Qu'il fallait épouser une femme simple, et ne se pas ruiner à célébrer ses noces;

Qu'on éprouvait l'or et l'argent avec une pierre de touche; mais que c'était par le moyen de l'or et de l'argent qu'on éprouvait le cœur des hommes;

Qu'il fallait user de toutes choses avec modération, de crainte que leur retranchement ne nous fût trop sensible.

L'amour et la haine, disait-il, ne durent pas éternellement : n'aimez jamais que comme si vous deviez haïr un jour, et ne haïssez jamais que comme si vous deviez un jour aimer.

Il fit graver en lettres d'or dans le temple d'Apollon à Delphes : Qu'il ne fallait point souhaiter les choses qui étaient trop au-dessus de nous; et que celui qui répondait pour un autre ne manquait jamais de perdre.

Périandre fit tout ce qu'il put pour l'attirer à Corinthe, afin de se servir de son conseil pour pouvoir se maintenir dans la tyrannie qu'il avait usurpée. Chilon lui répondit : Vous voulez m'engager dans des troubles de guerres, et m'exiler loin de mon pays comme si cela devait vous faire vivre en sûreté; sachez qu'il n'y a rien de moins assuré que la grandeur des rois, et que le plus heureux de tous les tyrans est celui qui a le bonheur de mourir dans son lit.

Chilon, se sentant approcher de sa fin, regarda ses amis assemblés autour de lui : Mes amis, leur

dit-il, vous savez que j'ai fait et dit quantité de choses depuis si longtemps que je suis au monde; j'ai tout repassé à mon loisir dans mon esprit, et je ne trouve pas que j'aie jamais fait aucune action dont je me repente, si ce n'est par hasard dans ce cas que je soumets à votre décision pour savoir si j'ai bien ou mal fait : Je me suis rencontré un jour, moi troisième, pour être juge d'un de mes bons amis qui devait être puni de mort suivant les lois; j'étais fort embarrassé : il fallait de nécessité violer la loi, ou faire mourir mon ami : après y avoir bien rêvé, je trouvai cet expédient. Je mis au jour avec tant d'adresse toutes les meilleures raisons de l'accusé, que mes deux collègues ne firent aucune difficulté de l'absoudre; et moi je l'avais condamné à mort sans leur en avoir rien témoigné. J'ai satisfait au devoir d'ami et de juge; cependant je sens je ne sais quoi dans ma conscience qui me fait douter si mon conseil n'était point criminel.

Chilon, accablé de vieillesse, mourut à Pise d'un excès de joie, en embrassant son fils qui venait d'être couronné aux jeux olympiques.

Les Lacédémoniens lui érigèrent une statue après sa mort.

CLÉOBULE,

Contemporain et à peu près de même âge que Solon, c'est-à-dire qu'il a vécu entre la 35e et la 55e olympiade.

Cléobule a été un des moins considérables entre les sages, mais il a été un des plus heureux. Il était fils d'Évagoras, issu d'Hercule, et naquit à Linde, ville maritime de l'île de Rhodes, où il florissait sous le règne de Crésus, roi de Lydie. Il fit paraître une grande sagesse dès son enfance. Il était très-beau de visage, d'une taille avantageuse et d'une force surprenante. Il employa sa jeunesse à voyager en Égypte pour y apprendre la philosophie, selon la coutume de ces temps-là. A son retour, il se maria à une femme très-vertueuse, et vécut dans une grande tranquillité au milieu de sa famille. Ce fut de ce mariage que naquit la célèbre Cléobuline, qui devint si savante, par son application et les bonnes instructions de son père, qu'elle embarrassait tous les plus habiles philosophes de son temps, principalement par des questions énigmatiques. Elle était d'ailleurs si honnête et si bienfaisante, qu'elle prenait soin elle-même de laver les pieds aux amis et aux étrangers qui étaient à quelque festin chez son père.

Cléobule fut choisi pour gouverner le petit État des Lindiens. Il s'en acquitta avec autant de facilité que s'il n'avait eu qu'une famille à conduire. Il éloigna tout ce qui pouvait attirer la guerre, et entretint toujours une bonne intelligence, tant entre les citoyens qu'avec les étrangers. Son plus grand mérite dans les lettres était d'expliquer et de proposer subtilement toutes sortes de questions énigmatiques. Ce fut lui qui rendit fameux dans la Grèce cet usage des énigmes, qu'il avait appris des Égyptiens. Il est l'auteur de celle-ci :

« Je suis un père qui a douze fils, dont chacun a « trente filles, mais de beauté bien différente. Les « unes ont le visage blanc, les autres l'ont fort noir. « Elles sont toutes immortelles, et elles meurent « tous les jours. »

Cette énigme signifie l'année.

C'est aussi lui qui a fait l'épitaphe qui est sur le tombeau de Midas, où il loue extraordinairement ce roi. Quelques-uns l'avaient mal à propos attribuée à Homère, qui est beaucoup antérieur à Midas.

Cléobule faisait principalement consister la vertu dans la fuite de l'injustice et des autres vices. C'est dans ce sentiment qu'Horace a dit :

> Virtus est vitium fugere, et sapientia prima
> Stultitia caruisse [1]. . . . . .

Il disait ordinairement qu'il fallait garder l'ordre, le temps et la mesure en toutes choses;

Que, pour bannir la grande folie qui régnait dans tous les États, il fallait obliger chaque citoyen à vivre selon sa condition;

Qu'il n'y avait rien de si commun dans le monde que l'ignorance et les grands parleurs.

Tachez, disait-il, d'avoir toujours des sentiments relevés, et ne soyez ni ingrat ni infidèle. Faites du bien à vos amis et à vos ennemis : vous conserverez les uns; et peut-être gagnerez-vous les autres.

Avant que de sortir de votre logis, songez toujours à ce que vous allez faire; et dès que vous serez rentré, examinez-vous, et repassez dans votre esprit tout ce que vous aurez fait.

Parlez peu, et écoutez beaucoup.

Ne dites jamais de mal de personne.

Conseillez toujours ce que vous croirez de plus raisonnable.

Ne vous abandonnez point à vos plaisirs.

Accommodez-vous avec vos ennemis, si vous en avez.

Ne faites rien par violence.

Appliquez-vous à bien élever vos enfants.

Ne vous moquez point des malheureux.

Si la fortune vous rit, ne vous enorgueillissez point : mais aussi ne vous laissez point accabler lorsqu'elle vous tourne le dos.

[1] *Epist.* lib. I, *ep.* I, v. 41, 42.

Mariez-vous toujours selon votre condition : car, si vous épousez une femme d'une naissance plus relevée que vous, vous aurez autant de maîtres qu'elle aura de parents.

Il disait qu'on devait avoir un soin particulier des filles, et qu'il ne les fallait jamais marier que lorsqu'elles étaient filles d'âge, mais femmes par la conduite et par la raison ;

Qu'un homme ne devait jamais caresser sa femme ni la quereller devant les étrangers ; car dans l'un il y avait de la faiblesse, et dans l'autre de la folie.

Lorsque Cléobule sut que Solon avait entièrement abandonné son pays, il fit tout ce qu'il put pour l'attirer chez lui. Il écrivit cette lettre :

« Vous avez une grande quantité d'amis qui ont « tous des maisons à votre service : je crois pour- « tant que vous ne pouvez être mieux qu'à Linde. « C'est une ville maritime entièrement libre : vous « n'aurez rien à craindre de Pisistrate, et tous « vos amis pourront vous venir voir en sûreté. »

Cléobule sut ménager heureusement toutes sortes d'avantages dans une condition médiocre, et dans une ville dégagée de l'embarras du monde. Il fut heureux père, heureux mari, heureux citoyen, heureux philosophe, et mourut enfin âgé de plus de soixante-dix ans, après avoir été fort honoré pendant toute sa vie. Les Lindiens témoignèrent un regret très-sensible de l'avoir perdu. Ils lui érigèrent un tombeau magnifique, sur lequel ils firent graver une éphitaphe pour honorer sa mémoire.

ÉPIMÉNIDE.

Vint à Athènes dans la 45e olympiade. On a prétendu qu'il avait été endormi cinquante-sept ans dans une caverne ; qu'il en avait vécu cent cinquante-quatre, d'autres disent cent cinquante-sept, et d'autres deux cent quatre-vingt-dix-huit.

Épiménide, de Gnosse, florissait dans l'île de Crète vers le temps que Solon était en grand crédit à Athènes. C'était un saint homme, qui vivait fort religieusement. On le croyait fils de la nymphe Balte. Tous les Grecs étaient persuadés qu'il était inspiré de quelque esprit céleste, et qu'il avait souvent des révélations divines. Il s'appliquait entièrement à la poésie et à tout ce qui regardait le culte divin ; c'est lui qui a commencé à consacrer les temples, et à purifier les campagnes, les villes et même les maisons particulières. Il n'avait pas beaucoup d'estime pour les gens de son pays. Saint Paul, dans l'Épître à Tite, a cité un de ses vers où il disait, en parlant des peuples de Crète, que c'étaient de grands menteurs, des paresseux, et de méchantes bêtes.

Son père l'envoya un jour querir une brebis à la campagne : Épiménide, en revenant se détourna un peu du grand chemin, et entra vers le midi dans une caverne pour se reposer quelque temps, en attendant que la chaleur fût passée ; il y demeura endormi pendant cinquante-sept ans. Quand il fut éveillé, comme il croyait n'avoir pas fait un long sommeil, il regarda tout autour de lui pour chercher sa brebis ; il ne l'aperçut point : il sortit de sa caverne, et fut fort surpris de voir la face de la terre changée entièrement. Il courut fort étonné au lieu où il avait pris la brebis ; il trouva que la maison avait changé de maître, et que personne ne savait ce qu'il voulait dire. Il s'en retourna tout effrayé dans la ville de Gnosse : il rencontrait partout des visages inconnus, sa surprise augmentait à tous moments. Comme il entrait dans la maison de son père, on lui demanda qui il était, et ce qu'il voulait ; à la fin il se fit reconnaître avec bien de la peine par son jeune frère, qui n'était qu'un enfant lors de son départ, et qu'il trouva déjà cassé de vieillesse à son retour. Une aventure si extraordinaire fit beaucoup de bruit par tout le pays ; chacun regarda aussitôt Épiménide comme le favori des dieux. Ceux qui ne sauraient s'imaginer qu'Épiménide ait pu dormir si longtemps croient qu'il employa ces cinquante-sept ans à voyager inconnu dans les pays étrangers, et qu'il s'appliquait à connaître les simples.

Après que Mégaclès eut fait massacrer cruellement ceux de la faction de Solon jusqu'au pied des autels, les Athéniens furent saisis d'une frayeur qui les troublait tous les jours de plus en plus. Outre la peste qui désolait tout le pays, ils croyaient qu'il revenait des esprits par toute la ville. On consulta les devins, qui connurent par leurs sacrifices qu'on avait commis quelque abomination dont toute la ville avait été souillée. On envoya aussitôt Nicias en Crète : on lui donna un vaisseau pour amener Épiménide, dont la réputation s'était déjà étendue dans toute la Grèce. Dès qu'Épiménide fut arrivé à Athènes, il prit des brebis noires et des blanches, qu'il mena dans l'aréopage, d'où il les laissa aller partout où elles voulurent. Il les fit suivre toutes, et commanda à ceux qu'il avait choisis pour cela de les immoler chacune en l'honneur de quelque dieu particulier, dans le propre lieu où elles se seraient reposées. C'est de là qu'on voyait encore autour d'Athènes, du temps de Laërce, plusieurs autels consacrés à des dieux dont on ne savait point le nom. Tout cela fut exécuté fidèlement. La peste

cessa aussitôt, et les fantômes ne troublèrent plus personne.

Épiménide, en arrivant à Athènes, fit grande amitié avec Solon, et contribua beaucoup à l'établissement de ses lois. Il fit connaître à tout le monde l'inutilité des cérémonies barbares que les femmes observaient dans les funérailles. Il accoutuma peu à peu tout le peuple d'Athènes à s'adonner à la prière et à faire des sacrifices, et le disposa par ce moyen à vivre selon l'équité, et à ne se point révolter contre les magistrats.

Un jour, après avoir considéré le port de Munichie, il dit à ceux qui étaient autour de lui : Les hommes vivent dans des ténèbres bien épaisses touchant les choses futures. Hélas! si les Athéniens savaient combien ce port doit causer de malheurs à leur pays, ils le mangeraient tout à l'heure à belles dents.

Quand Épiménide eut demeuré quelque temps à Athènes, il se disposa à s'en retourner. Les Athéniens lui firent préparer un vaisseau, et lui présentèrent un talent pour sa peine. Épiménide les remercia fort honnêtement, et ne voulut jamais prendre de leur argent. Il se contenta de leur demander leur amitié, et d'établir une liaison très-étroite entre les Athéniens et les Gnossiens. Avant que de partir, il fit construire un beau temple à Athènes en l'honneur des Furies.

Épiménide tâchait de persuader au peuple qu'il était Éacus, et qu'il ressuscitait souvent. On ne l'a jamais vu manger. On dit que les Nymphes le nourrissaient, et qu'il gardait dans l'ongle d'un bœuf la manne qu'elles lui apportaient; que cette manne se convertissait toute en sa substance, sans que jamais aucun excrément sortît de son corps.

Il prédit aux Lacédémoniens la dure servitude que les Arcadiens leur feraient souffrir.

Un jour, comme il bâtissait un temple qu'il avait résolu de consacrer aux Nymphes, on entendit une voix du ciel qui lui cria : O Épiménide, ne dédie point ce temple aux Nymphes, mais à Jupiter même!

Quand il eut appris que Solon s'était retiré d'Athènes, il lui écrivit cette lettre pour le consoler, et tâcher de l'attirer dans l'île de Crète :

« Ayez bon courage, mon cher ami. Si Pisistrate « avait réduit des gens accoutumés à la servitude « ou qui n'eussent jamais vécu sous de bonnes lois, « peut-être que sa domination pourrait durer long- « temps; mais il a affaire à des hommes libres, « qui ne manquent pas de courage. Ils ne tarderont « guère à se ressouvenir des préceptes de Solon. « Ils auront honte de leurs chaînes, et ne pourront « pas souffrir qu'un tyran les tienne plus long- « temps en esclavage. Enfin, quand Pisistrate res- « terait le maître pendant toute sa vie, son royaume « ne passera jamais à ses enfants; car il est im- « possible que des gens accoutumés à vivre librement « sous de bonnes lois puissent jamais se résoudre « à rester éternellement dans la servitude. Pour ce « qui est de vous, je vous prie de ne point demeu- « rer toujours errant de côté et d'autre : dépêchez- « vous de nous venir trouver en Crète, où il n'y a « aucun tyran qui tourmente personne. Car je crains « fort que si les amis de Pisistrate vous rencontraient « dans leur chemin, comme cela peut arriver, ils « ne vous fissent un mauvais parti. »

Épiménide passa toute sa vie dans l'exercice des choses saintes. Comme il aimait fort la poésie, il écrivit plusieurs ouvrages en vers. Il fit entre autres un poëme de la génération des Curètes et des Corybantes, et un autre de l'expédition de Colchos. Il composa aussi un traité en prose des sacrifices et de la république de Crète, et un ouvrage dont le sujet était Minos et Rhadamanthe. Il mourut âgé de cent cinquante-sept ans; d'autres disent de deux cent quatre-vingt-dix-huit. Comme toute la vie d'Épiménide fut mystérieuse, quelques-uns rapportent qu'il vieillit en autant de jours qu'il avait dormi d'années. Ceux de Crète lui firent des sacrifices comme à un dieu, et ne l'appelaient ordinairement que le Curète. Les Lacédémoniens gardèrent son corps très-précieusement chez eux, à cause d'un ancien oracle qui les avertit de le faire.

ANACHARSIS.

Il vint à Athènes dans la 47e olympiade, et fut tué peu de temps après qu'il fut retourné dans son pays; par où on peut juger qu'il a été contemporain de la plupart des précédents.

Anacharsis, Scythe de nation, a tenu un rang considérable entre les sages. Il était frère de Caduidas, roi de Scythie, et fils de Gnurus et d'une femme grecque; c'était ce qui lui avait donné le moyen de bien apprendre les deux langues. Il avait beaucoup de vivacité et d'éloquence; il était hardi et constant dans tout ce qu'il entreprenait. Il s'habillait en tout temps d'une grosse robe double, et ne vivait jamais que de lait et de fromage. Ses harangues étaient d'un style serré et pressant; et comme il ne se rebutait point, il ne manquait jamais à venir à bout des choses dont il se mêlait. Sa manière de parler, hardie et éloquente, avait passé en

proverbe; quand quelqu'un l'imitait, on disait de lui qu'il faisait des discours à la scythe.

Anacharsis quitta la Scythie pour venir demeurer à Athènes : dès qu'il y fut arrivé, il alla frapper à la porte de Solon, et dit à celui qui lui vint ouvrir d'aller avertir Solon qu'il était à sa porte, et qu'il venait exprès pour le voir et pour demeurer chez lui quelque temps. Solon lui fit cette réponse : Qu'on ne devait faire des hôtes que dans son propre pays, ou dans des endroits qui y avaient quelque relation. Anacharsis entra là-dessus. Eh bien ! dit-il à Solon, puisque tu es maintenant dans ton pays et dans ta propre maison, c'est à toi à faire des hôtes : commence donc à faire amitié avec moi. Solon s'étonna de la vivacité de cette repartie; il consentit avec plaisir de devenir l'hôte d'Anacharsis, et lia avec lui une amitié très-étroite, qui dura pendant toute leur vie.

Anacharsis aimait fort la poésie; il écrivit en vers les lois des Scythes, avec un traité de la guerre.

Il disait ordinairement que la vigne portait trois sortes de raisins : le plaisir, l'ivrognerie et le repentir.

Il s'étonnait de ce que, dans toutes les assemblées publiques qui se tenaient à Athènes, les sages se contentaient de proposer les matières, et que les fous décidaient. Mais il ne pouvait comprendre pourquoi on punissait ceux qui disaient des injures, et qu'on donnait de grandes récompenses aux athlètes et aux joueurs qui se frappaient rudement les uns les autres.

Il n'était pas moins surpris de ce que les Grecs, au commencement de leurs repas, se servaient de verres médiocres, et qu'ils en prenaient de grands sur la fin, quand ils commençaient à être soûls.

Il ne pouvait souffrir les libertés que chacun se donnait dans les festins.

Un jour on lui demanda ce qu'il fallait faire pour empêcher quelqu'un de jamais boire de vin. Il n'y a point de meilleur moyen, répondit-il, que de lui mettre un homme vre devant les yeux, afin qu'il le considère à loisir.

On voulut savoir de lui s'il y avait des instruments de musique en Scythie; il répondit qu'il n'y avait pas même de vignes.

Il appelait l'huile dont se frottaient les athlètes avant de se battre, la préparation à une folie enragée.

Un jour, après avoir considéré l'épaisseur des planches d'un vaisseau : Hélas ! s'écria-t-il, ceux qui voyagent sur mer ne sont éloignés de la mort que de quatre doigts.

On lui demanda quel était le navire le plus sûr : C'est, répondit-il, celui qui est arrivé au port.

Il répétait souvent que tout homme devait s'appliquer entièrement à se rendre le maître de sa langue et de son ventre.

Il avait toujours en dormant sa main droite sur sa bouche, pour marquer qu'il n'y avait rien à quoi nous dussions tant prendre garde qu'à notre langue.

Un Athénien lui faisait un jour des reproches de ce qu'il était Scythe : Mon pays me déshonore, répondit-il; mais toi, tu déshonores le tien.

On lui demanda ce que les hommes avaient de meilleur et de plus méchant : C'est la langue, répondit-il.

Il vaut beaucoup mieux, disait-il, n'avoir qu'un ami, pourvu qu'il soit vrai, que d'en avoir une quantité qui soient toujours prêts à suivre la fortune.

Quand on lui demandait s'il y avait plus de vivants que de morts : Ceux qui sont sur la mer, répondait-il, en quel rang les mettez-vous?

Il disait que les marchés étaient des lieux que les hommes avaient établis pour se tromper les uns les autres.

Un jour, comme il passait dans une rue, un jeune étourdi lui fit quelque outrage; Anacharsis le regarda, et lui dit froidement : Jeune homme, si tu ne peux pas porter le vin dans ta jeunesse, tu auras tout le temps de bien porter l'eau quand tu seras vieux.

Il comparait ordinairement les lois aux toiles d'araignées, et se moquait de Solon, qui prétendait, avec quelques écritures, empêcher les passions des hommes.

C'est lui qui a trouvé le moyen de faire des pots de terre avec une roue..

Un jour Anacharsis alla consulter la prêtresse d'Apollon, pour savoir s'il y avait quelqu'un plus sage que lui : Oui, répondit l'oracle, c'est un certain Mison, de Chênes. Anacharsis fut fort surpris de n'en avoir pas encore entendu parler : il l'alla chercher dans un village où il s'était retiré. Il le trouva qui raccommodait sa charrue. O Mison, lui cria-t-il, il n'est plus temps maintenant de labourer la terre! Au contraire, répondit Mison, il est même temps de raccommoder sa charrue quand il y a quelque chose de rompu. Ce Mison a été mis par Platon au nombre des sages : il s'était retiré dans la solitude, où il passa toute sa vie sans avoir de commerce avec personne, parce qu'il haïssait naturellement tous les hommes. On l'aperçut un jour dans un petit coin fort retiré, où il riait de toutes ses forces : quelqu'un s'approcha de lui, et lui demanda pourquoi il riait si fort, puisqu'il n'y avait personne avec lui. Il répondit que c'était cela même qui le faisait rire.

Crésus, qui avait fort entendu parler de la réputation d'Anacharsis, lui envoya offrir de l'argent, et le prier de le venir voir à Sardis. Anacharsis lui fit cette réponse :

« Je suis venu en Grèce, ô roi des Lydiens, pour « y apprendre les langues, les mœurs et les lois du « pays. Je n'ai point besoin d'or ni d'argent, et je « serai très-content si je m'en retourne en Scythie « plus habile que je n'étais lorsque j'en suis sorti : « j'irai pourtant vous voir, car j'ai beaucoup d'envie « d'être au nombre de vos amis. »

Après qu'Anacharsis eut demeuré longtemps en Grèce, il se disposa à s'en retourner. En passant par Cyzique, il trouva les Cyzicéniens qui célébraient avec de grandes solennités la fête de la mère des dieux. Anacharsis fit vœu à cette déesse de lui faire les mêmes sacrifices, et d'établir la même fête en son honneur dans son pays, en cas qu'il y retournât sans péril. Quand il fut arrivé dans la Scythie, il voulut changer les anciennes coutumes du pays, et y établir les lois des Grecs. Cela déplut fort aux Scythes.

Un jour Anacharsis entra secrètement dans une épaisse forêt du pays d'Hylée, afin de pouvoir accomplir sans être aperçu le vœu qu'il avait fait à Cybèle; il fit toute la cérémonie tenant en main le tambourin devant une représentation de la déesse à la grecque. Il fut découvert par un Scythe, qui en alla avertir le roi. Le roi vint aussitôt dans la forêt; il surprit sur le fait son frère Anacharsis. Il lui tira une flèche, dont il le perça. Anacharsis expira aussitôt en s'écriant : On m'a laissé en repos dans la Grèce, où j'étais allé pour m'istruire de la langue et des mœurs du pays, et l'envie m'a fait périr dans le propre pays de ma naissance. On lui érigea plusieurs statues après sa mort.

PYTHAGORE.

Florissait dès la 60e olympiade, vint en Italie dans la 52e, mourut la quatrième année de la 70e, âgé de quatre-vingts ans, ou, comme d'autres disent, de quatre-vingt-dix.

Il y a une célèbre division de la philosophie, en ionique et italique. Thalès, de Milet, a été chef de la secte ionique, et Pythagore de la secte italique.

Aristippe le Cyrénaïque rapporte que ce philosophe fut nommé Pythagore, parce qu'il ne prononçait jamais que des oracles aussi vrais que ceux d'Apollon Pythien. C'est lui qui a refusé le premier, par modestie, le titre de sage, et qui s'est contenté de celui de philosophe.

La plus commune opinion est que Pythagore était de Samos, et fils de Mnésarque, sculpteur; quoique d'autres assurent qu'il était Toscan, et naquit dans une de ces petites îles dont les Athéniens s'emparèrent le long de la mer de Tyrrhène.

Pythagore savait la même profession de son père. Il avait autrefois fabriqué de ses propres mains trois coupes d'argent, dont il fit présent à trois prêtres égyptiens. Il fut d'abord disciple du sage Phérécide, auquel il s'attacha particulièrement. Phérécide, de son côté, aimait fort Pythagore. Un jour même Phérécide était fort en danger de mourir : Pythagore voulut entrer dans sa chambre pour voir comment il se portait; mais Phérécide, qui craignait que sa maladie ne fût contagieuse, lui ferma promptement la porte, et fourra ses doigts au travers d'une fente. Regarde, lui dit-il, et juge de l'état où je suis par mes doigts que tu vois tout décharnés.

Après la mort de Phérécide, Pythagore étudia quelque temps à Samos sous Hermodamante; ensuite, comme il avait un désir extraordinaire de s'instruire et de connaître les mœurs des étrangers, il abandonna sa patrie et tout ce qu'il avait, pour voyager. Il demeura un temps assez considérable en Égypte, pour converser avec les prêtres, et pour pénétrer dans les choses les plus secrètes de la religion.

Polycrate écrivit en sa faveur à Amasis, roi d'Égypte, afin qu'il le traitât avec distinction. Pythagore passa ensuite dans le pays des Chaldéens pour connaître la science des mages. Enfin, après avoir voyagé par curiosité dans divers endroits de l'Orient, il vint en Crète, où il fit une liaison très-étroite avec le sage Épiménide. De là, il s'en revint à Samos. Le chagrin qu'il eut de trouver sa patrie opprimée sous la tyrannie de Polycrate lui fit prendre la résolution de s'exiler volontairement. Il passa en Italie, et s'établit à Crotone, dans la maison de Milon, où il enseigna la philosophie. C'est de là que la secte dont il est l'auteur a été appelée italique.

La réputation de Pythagore ne tarda guère à se répandre par toute l'Italie. Plus de trois cents disciples s'attachèrent à lui, et composèrent une petite république très-bien réglée. Plusieurs ont écrit que Numa était de ce nombre, et qu'il demeurait actuellement à Crotone chez Pythagore, lorsqu'il fut élu roi de Rome; mais les bons chronologistes prétendent que cela n'a été avancé sans autre fondement que parce que Pythagore avait des sentiments conformes à ceux de Numa, qui vivait longtemps auparavant.

Pythagore disait qu'entre amis toutes choses étaient communes, et que l'amitié rendait les gens égaux. Ses disciples ne possédaient rien en particu-

dier : ils mêlaient tout leur bien ensemble, et ne faisaient qu'une même bourse. Ils passaient les cinq premières années à écouter les préceptes de leur maître, sans jamais ouvrir la bouche pour dire seulement un mot. Après cette longue et rigoureuse épreuve, il leur était permis de parler, de venir voir Pythagore, et de converser avec lui.

Pythagore avait un air fort majestueux. Il était d'une taille avantageuse, bien fait, et très-beau de visage. Il s'habillait en tout temps d'une belle robe de laine blanche, toujours extrêmement propre. Il n'était sujet à aucune passion. Il gardait perpétuellement un grand secret.

Jamais on ne l'a vu rire, ni entendu dire aucune plaisanterie. Il ne voulait châtier personne quand il était en colère, non pas même seulement donner un coup à un esclave. Ses disciples le prenaient pour Apollon. On venait en foule de tous côtés pour avoir le plaisir d'entendre Pythagore, et de le considérer au milieu de ses disciples. Plus de six cents personnes de différents pays arrivaient toutes les années à Crotone; c'était une grande distinction, lorsque quelqu'un pouvait avoir le bonheur d'entretenir un moment Pythagore.

Pythagore donna des lois à plusieurs peuples qui l'en avaient prié. Il était tellement admiré de tout le monde, que l'on ne faisait aucune différence entre ses paroles et les oracles de Delphes. Il défendait expressément de jurer, et de prendre les dieux à témoin. Il disait que chacun devait s'efforcer d'être tellement honnête homme, que personne n'eût de peine à le croire sur sa parole.

Pythagore tenait que le monde était animé et intelligent; que l'âme de cette grosse machine est l'*éther*, d'où sont tirées toutes les âmes particulières, tant des hommes que des bêtes. Il a connu que les âmes étaient immortelles; mais il croyait qu'elles erraient de côté et d'autre dans l'air, et qu'elles s'emparaient sans distinction des premiers corps qu'elles rencontraient : qu'une âme, par exemple, sortant du corps d'un homme, entrait dans le corps d'un cheval, d'un loup, d'un âne, d'une souris, d'une perdrix, d'un poisson ou de quelque autre animal, comme dans celui d'un homme, sans en faire aucune différence; même qu'une âme, sortant du corps de n'importe quel animal, entrait indifféremment dans le corps d'un homme ou dans celui d'une bête. C'est pourquoi Pythagore défendait expressément de manger des animaux. Il croyait qu'on ne faisait pas un moindre crime en tuant une mouche, un ciron ou quelque autre petit insecte, qu'en tuant un homme, puisque c'était les mêmes âmes pour toutes les choses vivantes.

Pythagore, pour persuader tout le monde de sa doctrine de la métempsycose, disait qu'il avait été autrefois Æthalide, et qu'il avait passé pour le fils de Mercure; que c'était pour lors que Mercure lui avait dit de lui demander tout ce qu'il lui plairait, hors l'immortalité, et que ses souhaits seraient accomplis. Pythagore lui demanda la grâce de se souvenir également bien de toutes les choses qui se passeraient dans le monde, soit pendant sa vie ou pendant sa mort; et que, depuis ce temps-là, il savait très-exactement tout ce qui était arrivé. Que quelque temps après avoir été Æthalide, il devint Euphorbe; qu'il se trouva au siége de Troie, où il fut dangereusement blessé par Ménélas. Qu'ensuite son âme passa dans Hermotimus; et que dans ce temps-là, pour convaincre tout le monde du don que Mercure lui avait fait, il s'en alla dans le pays des Branchides, il entra dans le temple d'Apollon, et fit voir son bouclier tout pourri, que Ménélas en revenant de Troie avait consacré à ce dieu, pour marque de sa victoire. Après Hermotimus, il devint le pêcheur Pyrrhus, et ensuite le philosophe Pythagore, sans compter qu'il avait encore été auparavant le coq de Mycile, et le paon de je ne sais qui.

Il assurait que, dans les voyages qu'il avait faits aux enfers, il avait remarqué l'âme du poëte Hésiode attachée avec des chaînes à une colonne d'airain, où elle se tourmentait fort. Que pour celle d'Homère il l'avait vue pendue à un arbre, où elle était environnée de serpents, à cause de toutes les faussetés qu'il avait inventées et attribuées aux dieux; et que les âmes des maris qui avaient mal vécu avec leurs femmes étaient rudement tourmentées dans ce pays-là.

Une autre fois, Pythagore fit faire une profonde caverne dans sa maison. On dit qu'il pria sa mère d'écrire exactement tout ce qui se passerait pendant son absence; il s'enferma dans sa caverne, et après y avoir demeuré une année entière, il en sortit sale, maigre, et hideux à faire peur. Il fit assembler le peuple, et dit qu'il revenait des enfers; et afin qu'on ajoutât foi à ce qu'il voulait faire croire, il commença par raconter tout ce qui était arrivé pendant son absence; le peuple fut fort touché. On s'imagina aussitôt qu'il y avait quelque chose de divin dans Pythagore; chacun se mit à pleurer et à jeter de grands cris : les hommes le prièrent de vouloir bien instruire leurs femmes; c'est de là que les femmes de Crotone ont été appelées pythagoriciennes. Pythagore se trouva un jour à des jeux publics; il fit venir à lui par de certains cris un aigle qu'il avait apprivoisé sans qu'on en sût rien; tout le peuple fut fort étonné. Pythagore, pour rendre la chose plus

spécieuse, fit voir à toute l'assemblée une cuisse d'or attachée à sa jambe.

Pythagore ne sacrifiait jamais que des pains, des gâteaux, et d'autres choses semblables. Il disait que les dieux avaient horreur des victimes sanglantes, et que cela était capable d'attirer leur indignation sur ceux qui prétendaient les honorer par de tels sacrifices.

Il y a beaucoup d'apparence que Pythagore, par toutes ces maximes, voulait détourner les hommes de la bonne chère, et les accoutumer à vivre simplement, parce qu'on s'en porte beaucoup mieux, que l'esprit est libre, et en état de faire ses fonctions; et pour donner l'exemple, il ne buvait presque jamais que de l'eau, et ne vivait en tout temps que de pain, de miel, de fruits et de légumes, excepté les fèves, sans qu'on sache aucune bonne raison qui pût l'obliger à respecter cette plante.

Pythagore disait que la vie était semblable à une foire; car comme dans une foire les uns viennent pour s'exercer aux combats, d'autres pour négocier, et d'autres simplement pour regarder; ainsi, dans la vie, les uns naissent esclaves de la gloire, les autres de l'ambition, et les autres ne cherchent simplement qu'à connaître la vérité.

Il ne voulait pas que personne demandât jamais rien pour soi, parce que chacun ignore les choses qui lui conviennent.

Il distinguait l'âge de l'homme en quatre parties égales; il disait qu'on était enfant jusqu'à vingt ans, jeune homme jusqu'à quarante, homme jusqu'à soixante, et vieux jusqu'à quatre-vingts; passé cela, il ne comptait plus personne au nombre des vivants.

Il aimait fort la géométrie et l'astronomie; c'est lui qui a fait remarquer que l'étoile du matin et l'étoile du soir n'étaient qu'un même astre, et qui a démontré qu'en tout triangle rectangle le carré de l'hypoténus est égal au carré des deux autres jambes. On dit que Pythagore fut si ravi d'avoir trouvé ce fameux théorème, que, s'en croyant redevable à l'inspiration des dieux, il voulut en faire éclater sa reconnaissance par une hécatombe, c'est-à-dire un sacrifice de cent bœufs. Cela est rapporté dans plusieurs endroits, quoique fort contraire à la doctrine de Pythagore; mais il se pouvait faire que c'était des bœufs faits avec du miel et de la farine, comme en immolaient les pythagoriciens. Quelques-uns même ont écrit qu'il en était mort de joie: mais il ne paraît pas, par ce qu'en écrit Laërce, que cela ait aucun fondement.

Pythagore avait grand soin d'entretenir l'amitié et la bonne intelligence entre ses disciples; souvent, en les instruisant, il leur parlait par certaines paraboles. Il leur disait, par exemple, qu'il ne fallait jamais sauter par-dessus une balance, pour leur faire connaître qu'ils ne devaient jamais s'écarter de la justice: qu'il ne fallait point s'asseoir sur la provision du jour, pour leur marquer qu'on ne devait pas tellement s'arrêter sur le présent, qu'on n'eût aussi quelque soin de l'avenir.

Il les avertissait de passer tous les jours quelque temps en particulier, et de se dire à eux-mêmes : A quoi as-tu employé la journée? Où as-tu été? Qu'as-tu fait à propos? Qu'as-tu fait à contre-temps?

Il leur recommandait de garder toujours un extérieur modeste et composé, sans jamais se laisser transporter par des mouvements de joie ou de tristesse; d'avoir de la tendresse pour leurs parents, de respecter les vieillards; de prendre de l'exercice, de crainte de devenir trop gras; de ne point passer toute leur vie dans les voyages; d'avoir un soin très-particulier d'honorer les dieux, et de leur rendre le culte qui leur est dû.

Le Scythe Zamolxis, esclave de Pythagore, sut si bien profiter des préceptes de son maître, que quand il s'en fut retourné dans son pays, les Scythes lui firent des sacrifices, et le mirent au nombre des dieux.

Pythagore croyait que le premier principe de toutes choses était l'unité; que de là venaient les nombres, les points; des points, les lignes; des lignes, les superficies; des superficies, les solides; et des solides, les quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre, dont tout le monde était composé; et que ces éléments se changeaient perpétuellement les uns dans les autres : mais que rien ne périssait jamais dans l'univers, et que tout ce qui arrivait n'était que des changements.

Il disait que la terre était ronde, et placée au milieu du monde; qu'elle était habitée en tout sens, et par conséquent qu'il y avait des antipodes qui marchaient les pieds opposés aux nôtres; que l'air qui l'environnait était grossier et presque immobile, et que c'était pour cela que tous les animaux qui habitaient la terre étaient mortels, et sujets à la corruption; qu'au contraire, l'air du haut des cieux était très-subtil et dans une agitation perpétuelle, ce qui faisait que tous les animaux qui le remplissaient étaient immortels, et par conséquent divins; et qu'ainsi le soleil, la lune et tous les autres astres étaient placés au milieu de cet air subtil et de cette chaleur active qui est le principe de la vie.

Il y a plusieurs opinions au sujet de la mort de ce philosophe. Quelques-uns disent que certains disciples, qu'il n'avait pas voulu recevoir, furent tellement indignés de ce refus, qu'ils mirent le feu à la

maison de Milon, où était Pythagore. D'autres assurent que c'étaient les Crotoniates qui firent le coup, parce qu'ils craignaient que Pythagore ne voulût se rendre souverain dans leur pays. Quoi qu'il en soit, lorsque Pythagore vit que tout était en feu; il se retira promptement avec quarante de ses disciples. Quelques-uns disent qu'il se sauva dans les bois des Muses à Métaponte, où il se laissa mourir de faim. D'autres assurent qu'il rencontra dans son chemin un champ de fèves qu'il fallait traverser; que jamais Pythagore ne put s'y résoudre. Il vaut mieux mourir ici, dit-il, que de faire périr toutes ces pauvres fèves. Il attendit tranquillement les Crotoniates, qui le massacrèrent avec la plupart de ses disciples. D'autres enfin rapportent que ce n'était pas les Crotoniates, mais qu'après que la guerre fut déclarée entre les Agrigentins et les Syracusains, Pythagore alla au secours des Agrigentins ses alliés; que les Agrigentins furent mis en fuite, et que c'était là que Pythagore, en se retirant, trouva effectivement un champ de fèves qu'il ne voulut pas traverser, et qu'il aima mieux tendre la gorge aux Syracusains, qui le percèrent de plusieurs coups. La plupart des disciples qui l'accompagnaient furent aussi massacrés; il ne s'en sauva que très-peu, du nombre desquels fut Architas, de Tarente, qui passa pour le plus grand géomètre de son temps.

HÉRACLITE.

Florissait dans la 69e olympiade.

Héraclite, d'Éphèse, fils de Blyson, florissait vers la soixante-neuvième olympiade. On l'appelait ordinairement le philosophe ténébreux, parce qu'il ne parlait jamais que par énigmes. Laërce rapporte que c'était un homme plein de lui-même, et qui méprisait presque tout le monde.

Il disait qu'Homère et Archilocus devaient être chassés partout à coups de poing.

Il ne pouvait pardonner aux Éphésiens, qui avaient exilé son ami Hermodorus. Il publiait hautement que tous les hommes de cette ville méritaient la mort, et les enfants, d'être tous bannis, pour expier le crime qu'ils avaient commis en reléguant honteusement leur meilleur citoyen, et le plus grand homme de toute la république.

Héraclite n'avait jamais eu de maître. C'était par ses profondes méditations qu'il devint si habile. Il avait du mépris pour ce que faisaient tous les hommes, et était sensiblement touché de leur aveuglement : cela l'avait rendu si chagrin, qu'il pleurait toujours. Juvénal oppose ce philosophe à Démocrite, qui riait perpétuellement. Il dit que chacun peut aisément censurer, par des ris sévères, les vices et les folies du siècle; mais qu'il s'étonne quelle source pouvait fournir une assez grande quantité d'eau pour suffire aux larmes qui coulaient continuellement des yeux d'Héraclite.

Héraclite n'avait pas toujours été dans les mêmes sentiments. Lorsqu'il était jeune, il disait qu'il ne savait rien; et quand il fut plus avancé en âge, il assurait qu'il savait tout, et que rien ne lui était inconnu. Tous les hommes lui déplaisaient; il fuyait leur compagnie, et allait jouer aux osselets et à d'autres jeux innocents devant le temple de Diane, avec tous les petits enfants de la ville. Les Éphésiens s'assemblaient autour de lui pour le regarder. Malheureux, leur disait Héraclite, pourquoi vous étonnez-vous de me voir jouer avec ces petits enfants? Ne vaut-il pas beaucoup mieux faire cela, que de consentir avec vous à la mauvaise administration que vous faites des affaires de la république?

Les Éphésiens le prièrent un jour de leur donner des lois; mais Héraclite ne le voulut pas, à cause que les mœurs du peuple étaient déjà trop corrompues, et qu'il ne voyait aucun moyen de leur faire changer de vie.

Il disait que les peuples devaient combattre avec autant de chaleur pour la conservation de leurs lois, que pour la défense de leurs murailles; qu'il fallait être plus prompt à apaiser un ressentiment qu'à éteindre un incendie, parce que les suites de l'un étaient infiniment plus dangereuses que les suites de l'autre : qu'un incendie ne se terminait jamais qu'à l'embrasement de quelques maisons, au lieu qu'un ressentiment pouvait causer de cruelles guerres, d'où s'ensuivait la ruine et quelquefois la destruction totale des peuples.

Il s'émut un jour une sédition dans la ville d'Éphèse : quelques-uns prièrent Héraclite de dire devant tout le peuple la manière dont il fallait empêcher les séditions. Héraclite monta dans une chaire élevée; il demanda un verre, qu'il remplit d'eau froide; il y mêla un peu de légumes sauvages; et après avoir avalé cette composition, il se retira sans rien dire. Il voulait faire connaître par là que, pour prévenir les séditions, il fallait bannir le luxe et les délices hors de la république, et accoutumer les citoyens à se contenter de peu.

Héraclite composa un livre *de la Nature*, qu'il fit mettre dans le temple de Diane; il était écrit d'une manière très-obscure, afin qu'il n'y eût que les habiles gens qui le lussent, de peur que, si le peuple y trouvait goût, il ne devînt trop commun, et que

cela ne le fît mépriser. Ce livre eut une réputation extraordinaire, parce, dit Lucrèce, que personne n'entendait ce qu'il voulait dire. Darius, roi de Perse, en ayant entendu parler, écrivit à l'auteur, pour l'engager à venir demeurer en Perse, et le lui expliquer, lui offrant une récompense considérable, et un logement dans son palais; mais Héraclite le refusa.

Ce philosophe ne parlait presque jamais; et quand quelqu'un lui demandait la raison de son silence, il répondait d'un air chagrin : C'est pour te faire parler. Il méprisait les Athéniens, qui avaient un respect extraordinaire pour lui, et voulait demeurer à Éphèse, où il était méprisé de tout le monde.

Il ne pouvait regarder personne sans pleurer des faiblesses humaines, et du dépit qu'il avait que rien n'était jamais à son gré. La haine qu'il portait à tout le monde fit qu'il résolut de s'en séparer tout à fait; il se retira dans des montagnes affreuses, où il ne voyait personne; il passait sa vie à gémir, et ne mangeait que des herbes et des légumes.

Héraclite croyait que le feu était le premier principe de toutes choses.

Il tenait que ce premier élément, en se condensant, se changeait en air; que l'air, se condensant aussi, devenait eau; qu'enfin l'eau, de la même manière, devenait terre; et qu'en rétrogradant par les mêmes degrés, la terre, en se raréfiant, se changeait en eau, d'eau en air, et d'air en feu, qui était le premier principe de toutes choses;

Que l'univers était fini : qu'il n'y avait qu'un monde; que ce monde était composé de feu, et qu'à la fin il périra par le feu;

Que l'univers était rempli d'esprits et de génies;

Que les dieux n'ont point de providence, et que tout ce qui arrive dans l'univers doit être rapporté au destin;

Que le soleil n'est pas plus grand qu'il nous paraît; qu'il y avait au-dessus de l'air des espèces de barques, dont la partie concave était tournée vers nous; que c'était là où montaient toutes les vapeurs qui s'élèvent de la terre; et que tout ce que nous appelons des astres n'était autre chose que ces petites barques remplies de vapeurs enflammées, qui brillaient de la manière que nous le voyons. Que les éclipses du soleil et de la lune arrivaient lorsque ces petites barques tournaient leur côté concave vers la partie opposée à la terre, et que la raison des différentes phases de la lune était parce que sa barque ne se tournait que peu à peu.

Pour ce qui est de la nature de l'âme, il disait que c'était absolument perdre son temps que de s'amuser à la chercher, puisqu'il était entièrement impossible de la pouvoir jamais trouver, tant elle était cachée.

La vie dure que menait Héraclite lui causa une grande maladie; il devint hydropique. Il retourna à Éphèse pour se faire traiter; il alla trouver des médecins; et comme il ne parlait jamais que par énigme, il leur dit, faisant allusion à sa maladie : Pourrez-vous bien convertir la pluie en un temps sec et serein? Comme ces médecins n'entendaient pas ce qu'il voulait dire, Héraclite alla s'enfermer dans une étable à bœufs; il s'enterra dans le fumier, afin de faire évacuer les eaux qui étaient cause de sa maladie; il s'y enfonça si avant, qu'il ne put jamais s'en retirer. Quelques-uns disent que les chiens le mangèrent dans ce fumier; et d'autres, qu'il y mourut faute d'avoir pu se débarrasser. Il était pour lors âgé de soixante-cinq ans.

ANAXAGORAS.

Né la 70e olympiade, mort la 88e, âgé de soixante-douze ans.

Anaxagoras, fils d'Hégésibule, connut la physique d'une manière beaucoup plus étendue que tous les autres philosophes qui l'avaient précédé. Il était de Clazomène, ville d'Ionie, d'une famille fort illustre, tant par son origine que par les grands biens qu'elle possédait; il florissait vers la soixante-seizième olympiade.

Il fut disciple d'Anaximènes, qui l'avait été d'Anaximander; et celui-ci de Thalès, que les Grecs reconnaissent pour le premier de leurs sages. Anaxagoras se plaisait tellement à la philosophie, qu'il renonça à toutes sortes d'affaires publiques et particulières pour s'y attacher entièrement. Il abandonna tout ce qu'il avait, de crainte que le soin de ses propres intérêts ne le détournât de l'étude. Ses parents lui remontrèrent qu'il allait laisser périr son bien par sa négligence : cela ne put jamais faire aucune impression sur son esprit. Il se retira de son pays, et ne songea plus qu'à la recherche de la vérité. Quelqu'un lui reprocha l'indifférence qu'il avait pour sa patrie; il répondit, en montrant le ciel du bout de son doigt : Au contraire, je l'estime infiniment. Il vint demeurer à Athènes, où il transféra l'école ionique, qui avait toujours été établie à Milet depuis le temps de Thalès, auteur de cette secte. Dès l'âge de vingt ans, il commença à y enseigner la philosophie, et continua cet exercice pendant trente ans.

On mena un jour au logis de Périclès un mouton qui avait une corne au milieu du front. Le devin

Lampon publia aussitôt que cela signifiait que les deux factions qui partageaient la ville d'Athènes se joindraient, et ne composeraient plus qu'une même puissance. Anaxagoras dit que c'était parce que le cerveau ne remplissait pas le crâne qui était ovale, et qui finissait en une espèce de pointe à l'endroit de la tête où commençaient les racines de cette corne. Il fit la dissection de la tête du mouton devant tout le monde; il se trouva que la chose était comme il l'avait dit. Cela fit beaucoup d'honneur à Anaxagoras : mais cela n'en fit pas moins au devin Lampon; car quelque temps après la faction de Thucydide fut abattue, et toutes les affaires de l'État tombèrent entre les mains de Périclès.

On tient qu'Anaxagoras est le premier de tous les Grecs qui a donné au public un système de philosophie. Il a admis pour premier principe l'infini, et une intelligence pour arranger la matière, et en composer tous les êtres qui sont dans le monde. Ce fut le sujet pour lequel les philosophes de son temps l'appelèrent *esprit*. Il n'a pas cru que cette intelligence eût fait la matière de rien, mais seulement qu'elle l'avait arrangée. Dans le commencement, dit-il, toutes choses étaient mêlées ensemble, et ont toujours demeuré dans cette confusion, jusqu'à ce qu'une intelligence les ait séparées, et ait disposé chaque chose dans l'ordre que nous voyons. Ovide a très-bien exprimé ce sentiment au commencement de ses Métamorphoses.

Au reste, Anaxagoras ne reconnaissait point d'autre divinité que cette intelligence qui avait fait le monde; et il était tellement désabusé des faux dieux adorés par toute l'antiquité profane, que Lucien a feint que Jupiter l'écrasa d'un coup de foudre, à cause du mépris qu'il faisait paraître pour lui et pour toutes les autres divinités.

Il tenait qu'il n'y avait aucun vide dans la nature; que tout était plein; et que chaque corps, quelque petit qu'il fût, était divisible à l'infini; en sorte qu'un agent qui serait assez subtil pour diviser suffisamment le pied d'un ciron pourrait en tirer des parties pour couvrir entièrement cent mille millions de cieux, sans qu'il pût jamais épuiser les parties qui resteraient à diviser, vu qu'il en resterait toujours une infinité.

Il croyait que chaque corps était composé de petites particules homogènes; que le sang, par exemple, se formait de petites particules de sang; les eaux, de petites particules d'eau; et ainsi des autres choses. C'était cette similitude de parties qu'il nommait *homæomeria*. Voilà de quelle manière Laërce expose son système.

Sur ce qu'on objectait à Anaxagoras qu'il fallait nécessairement que les corps fussent composés de parties hétérogènes, puisque les os des animaux grossissaient sans que les animaux mangeassent des os; que leurs nerfs croissaient sans qu'il mangeassent des nerfs; que la masse du sang croissait sans qu'ils bussent du sang : il répondait qu'à la vérité il n'y avait point de corps dans le monde qui fût entièrement composé de parties homogènes; que dans l'herbe, par exemple, il y avait de la chair, du sang, des os et des nerfs, puisque nous voyons que les animaux s'en nourrissent; mais que chaque corps prenait son nom de la matière qui dominait dans sa composition : que, par exemple, afin que certain corps fût appelé du bois ou de l'herbe, il suffisait qu'il fût composé d'un bien plus grand nombre de petites particules de bois ou d'herbes, que de toute autre chose, et que les petites particules de bois ou d'herbes fussent arrangées en grand nombre vers la surface de ce corps.

Il croyait que le soleil n'était autre chose qu'un fer chaud, dont la masse était plus grosse que tout le Péloponèse; que la lune était un corps opaque; qu'elle était habitable, et qu'il y avait des montagnes et des vallées, de même que dans ce monde-ci; que les comètes étaient un amas de plusieurs étoiles errantes, qui se rencontraient par hasard, et qui se séparaient au bout de certains temps; que le vent se formait, lorsque la chaleur du soleil raréfiait l'air; que le tonnerre venait du choc des nuées, et les éclairs, lorsque les nuées ne faisaient seulement que s'entrefrotter; que les tremblements de terre étaient causés par un air renfermé dans des cavernes souterraines; et que le débordement du Nil n'avait point d'autres causes que les neiges d'Éthiopie qui se fondaient dans de certains temps, et qui formaient des ravines d'eau qui venaient se décharger vers les sources de ce fleuve.

Anaxagoras a cru que c'était l'air qui était la cause du mouvement des astres; et sur l'objection qu'on lui faisait à l'égard de l'allée et du retour des astres entre les deux tropiques, il répondait que cela se faisait par la pression de l'air, qui poussait et repoussait les astres comme un ressort, lorsqu'ils étaient venus jusqu'à un certain point.

Il tenait que la terre était plate, et que, comme elle était le plus pesant de tous les éléments, elle occupait la partie la plus basse du monde : que les eaux qui coulaient sur sa superficie étaient raréfiées par la chaleur du soleil, qui les changeait en vapeurs, et les élevait jusque dans la moyenne région de l'air, d'où elles retombaient en pluies.

Pendant la nuit, lorsque le temps est serein, on voit dans le ciel une certaine blancheur disposée

en cercle, qu'on appelle la Voie lactée. Quelques anciens ont imaginé que c'était un chemin que tenaient les moindres divinités pour aller au conseil du grand Jupiter; d'autres, que c'était le lieu où les âmes des héros s'envolaient après la dissolution de leurs corps. Anaxagoras s'y est trompé, aussi bien que tous les anciens philosophes : il a cru que ce n'était rien qu'une réflexion de la lumière du soleil, qui nous paraissait ainsi, parce qu'il n'y avait entre la Voie lactée et la terre aucun astre qui nous pût éclipser cette lumière réfléchie.

Il tenait que les premiers animaux avaient été produits par la chaleur et l'humidité, et qu'ensuite ils avaient conservé leur espèce par la génération.

Une pierre tomba du ciel; Anaxagoras conclut aussitôt qu'il fallait que les cieux fussent faits de pierres, que la rapidité de la voûte céleste tenait toujours en état; mais que, si ce mouvement violent venait à se relâcher un seul moment, toute la machine du monde serait bouleversée en un instant.

Il avertit un jour qu'il tomberait une pierre du soleil; cela arriva comme il l'avait prédit : la pierre tomba auprès du fleuve Égos.

Anaxagoras a cru que ce qui est aujourd'hui terre ferme, dans un autre temps serait pleine mer; et que ce qui est aujourd'hui pleine mer, dans un autre temps serait terre ferme.

Quelqu'un s'avisa de lui demander si la mer passerait quelque jour sur les montagnes de Lampsaque : Oui, répondit-il, à moins que le temps ne manque.

Il faisait consister le souverain bien dans la contemplation des secrets de la nature. C'est pour cela que, quand on lui demandait le sujet pour lequel il était venu dans ce monde, il répondait que c'était pour contempler le ciel, le soleil, la lune et les autres merveilles.

Quelqu'un lui demanda quel était le plus heureux homme du monde : Ce n'est pas aucun de ceux que tu crois l'être, répondit-il; et on ne le trouvera jamais que dans le rang de ceux que tu considères comme des malheureux.

Il entendit un jour un homme qui se plaignait de mourir dans un pays étranger : Qu'importe? lui dit Anaxagoras : il n'y a point d'endroit dans le monde, d'où il n'y ait quelque chemin pour descendre aux enfers.

On lui vint dire un jour que son fils était mort; il reçut cette nouvelle fort froidement : Je savais bien, dit-il, que je n'avais engendré qu'un mortel. Il alla aussitôt l'ensevelir lui-même.

La considération qu'Anaxagoras avait à Athènes ne dura qu'un temps. Les Athéniens le dénoncèrent devant les magistrats, et l'accuserent publiquement. Les causes de son accusation sont rapportées diversement. La plus commune opinion est qu'il fut accusé d'impiété, pour avoir osé soutenir que le soleil, qu'on adorait comme un dieu, n'était qu'une masse de fer chaud. D'autres disent qu'outre le crime d'impiété, il fut encore accusé de trahison. Quand on vint lui annoncer que les Athéniens l'avaient condamné à mort, il n'en parut point plus ému. Il y a longtemps, dit-il, que la nature a prononcé un pareil arrêt contre eux.

Périclès, qui avait été son disciple, prit son parti avec tant de chaleur, qu'il fit modérer sa sentence. On le condamna simplement à cinq talents d'amende, et on l'envoya en exil. Anaxagoras souffrit la disgrâce avec beaucoup de fermeté. Il employa le temps de son bannissement à voyager en Égypte et dans d'autres endroits, pour converser avec les habiles gens, et pour connaître les mœurs des étrangers. Après avoir satisfait sa curiosité, il s'en revint à Clazomène, lieu de sa naissance. Il vit que tous ses biens étaient incultes et entièrement abandonnés. Si tout cela n'était péri, dit-il, je serais péri moi-même.

Anaxagoras avait pris un soin particulier de bien instruire Périclès, et lui avait beaucoup servi dans l'administration des affaires. Périclès n'en eut pas toute la reconnaissance possible, et fut accusé d'avoir un peu négligé son maître sur la fin.

Anaxagoras se voyant vieux, pauvre et abandonné, s'enveloppa dans son manteau, et résolut de se laisser mourir de faim. Périclès en fut averti, et il en parut extrêmement affligé; il s'en alla en grande hâte trouver Anaxagoras; il le pria instamment de changer de résolution. Il déplora le malheur de l'État, qui allait perdre un si grand homme, et le sien en particulier, parce qu'il allait être privé d'un conseiller si fidèle. Anaxagoras lui découvrit son visage mourant : O Périclès, lui dit-il, ceux qui ont besoin d'une lampe ont soin d'y mettre de l'huile!

Laërce rapporte qu'Anaxagoras mourut à Lampsaque, et que quand il fut près d'expirer, les principaux de la ville lui demandèrent s'il ne leur voulait rien ordonner. Il leur commanda de donner tous les ans congé aux enfants, et de leur permettre de jouer à pareil jour que celui de sa mort. Cette coutume s'est observée très-longtemps depuis. Anaxagoras était âgé de plus de soixante-douze ans quand il mourut; c'était dans la quatre-vingt-huitième olympiade.

DÉMOCRITE.

Né la troisième année de la 77e olympiade, mort la quatrième année de la 105e, ayant vécu cent neuf ans.

La plus commune opinion est que le philosophe Démocrite était d'Abdère, quoique d'autres assurent qu'il était de Milet, et qu'il ne fut nommé Abdéritain que parce qu'il se retira à Abdère. Il avait d'abord étudié sous des mages et des Chaldéens que le roi Xerxès avait laissés à son père, chez qui il avait logé lorsqu'il vint faire la guerre aux Grecs. Ce fut de ces gens-là que Démocrite apprit la théologie et l'astronomie. Il s'attacha ensuite au philosophe Leucippe, qui lui enseigna la physique. Il avait tant de passion pour l'étude, qu'il passait les jours entiers enfermé lui seul dans une petite cabane au milieu d'un jardin. Un jour son père lui amena un bœuf pour l'immoler, et l'attacha dans un coin de sa cabane; la grande application de Démocrite fit qu'il n'entendit pas ce que son père lui disait, et qu'il ne s'aperçut pas même qu'on eût attaché un bœuf à côté de lui, jusqu'à ce que son père fût revenu une seconde fois pour le retirer de la profonde méditation où il était, et lui montrer qu'il y avait à côté de lui un bœuf qu'il fallait sacrifier.

Démocrite, après avoir demeuré longtemps sous la discipline de Leucippe, résolut d'aller dans les pays étrangers pour converser avec les habiles gens, et pour tâcher à se remplir l'esprit de toutes sortes de belles connaissances. Il partagea la succession de son père avec ses frères, et prit pour sa part tout ce qu'il y avait d'argent comptant, quoique ce fût la plus petite portion : mais cela lui était plus commode par rapport aux dépenses qu'il avait à faire pour ses expériences philosophiques et pour ses voyages. Il s'en alla en Égypte, où il apprit la géométrie. De là il alla dans l'Éthiopie, dans la Perse, dans la Chaldée. Enfin, la curiosité le porta à pénétrer jusque dans les Indes, pour s'instruire de la science des gymnosophistes. Il aimait à connaître les habiles gens, mais il ne voulait être connu de personne. On dit qu'il avait demeuré quelques jours à Athènes, où il avait vu Socrate, sans s'être fait connaître à lui. C'était son inclination que de vivre caché : quelquefois même il allait loger dans des cavernes et des sépulcres, afin que personne ne pût déterrer l'endroit où il serait. Il se manifesta cependant à la cour du roi Darius; et un jour que ce prince était fort affligé de la mort de celle qu'il aimait le mieux de toutes ses femmes, Démocrite, pour le consoler, lui promit de la faire revivre, en cas que Darius lui pût fournir dans l'étendue de ses États trois personnes à qui il ne fût jamais arrivé rien de désagréable, afin de graver leurs noms sur le tombeau de la reine morte. Jamais on ne put trouver dans toute l'Asie une seule personne qui eût les conditions qu'exigeait Démocrite. Le philosophe prit sujet de là de faire connaître à Darius qu'il avait grand tort de s'abandonner à la tristesse, puisqu'il n'y avait aucun homme dans tout le monde qui fût exempt de chagrin.

Quand Démocrite fut de retour à Abdère, il vécut fort retiré et très-pauvrement, à cause qu'il avait dépensé tout son bien dans ses expériences et dans ses voyages. Damascus son frère était obligé de lui donner quelque chose pour lui aider à subsister. Il y avait une loi qui défendait que ceux qui avaient dissipé leur bien fussent inhumés dans le tombeau de leurs pères. Démocrite, qui était dans le cas, et qui ne voulait pas que ses ennemis eussent rien à lui reprocher, récita devant tout le peuple un de ses ouvrages qu'on appelle *Diacosme*. On trouva cet ouvrage si beau, que Démocrite fut aussitôt exempté des rigueurs de la loi. On lui fit présent de cinq cents talents, et on lui érigea des statues dans les places publiques.

Démocrite riait perpétuellement. Ces ris continuels étaient fondés sur une profonde méditation de la faiblesse et de la vanité humaine, qui nous font concevoir mille desseins ridicules dans un lieu où il croyait que tout dépendait du hasard et de la rencontre des atomes. Juvénal, faisant allusion à la ville d'Abdère, dont l'air est fort épais et les hommes très-stupides, dit que la sagesse de ce philosophe fait connaître qu'il peut naître de grands personnages dans les lieux mêmes où les peuples sont les plus grossiers. Le même poëte dit que Démocrite riait également de la tristesse comme de la joie des hommes, et il représente ce philosophe comme un esprit ferme que rien ne pouvait ébranler, et comme un homme qui tenait la fortune enchaînée sous ses pieds.

Les Abdéritains, qui le voyaient toujours rire, crurent qu'il était fou. Ils envoyèrent prier Hippocrate de le venir traiter. Hippocrate vint à Abdère avec des remèdes. Il présenta d'abord du lait à Démocrite. Démocrite regarde ce lait, et dit : Voilà du lait de chèvre noire qui n'a encore porté qu'une fois. Cela était effectivement comme il le disait. Hippocrate admira comment il avait pu connaître cela. Il s'entretint quelque temps avec lui. Il fut fort surpris de la grande sagesse et de la science ordinaire de Démocrite. Il dit que c'étaient les Abdéritains qui avaient besoin d'ellébore, et non pas le philosophe à qui ils en voulaient faire prendre. Hippocrate s'en retourna avec beaucoup d'étonnement.

Démocrite, après son maître Leucippe, croyait que les premiers principes étaient les atomes et le vide;

Que rien ne se faisait de rien, et qu'aucune chose ne pouvait jamais être réduite à rien;

Que les atomes n'étaient sujets ni à la corruption ni à aucun autre changement, à cause que leur dureté invincible les mettait à couvert de toute sorte d'altération.

Il prétendait que de ces atomes il s'était formé une infinité de mondes, dont chacun périssait au bout d'un certain temps, mais que de ses débris il s'en composait un autre;

Que l'âme de l'homme, qu'il croyait être la même chose que l'esprit, était aussi composée du concours de ces atomes, de même que le soleil, la lune et tous les autres astres; que ces atomes avaient un mouvement tournoyant qui était la cause de la génération de tous les êtres; et comme ce mouvement tournoyant était toujours uniforme, c'était le sujet pour lequel Démocrite admettait le destin, et qu'il croyait que toutes choses se faisaient par nécessité.

Épicure, qui a bâti sur les mêmes fondements que Démocrite, et qui ne voulait point admettre cette nécessité-là, a été obligé d'inventer ce mouvement de déclinaison dont il est parlé en sa vie.

Démocrite tenait que l'âme était répandue dans toutes les parties du corps, et que le sujet pour lequel nous avions du sentiment dans toutes ces parties, c'était parce que chaque atome de l'âme correspondait à chaque atome du corps.

Pour ce qui est des astres, Démocrite a cru qu'ils se mouvaient dans des espaces entièrement libres, et qu'il n'y avait point par conséquent de sphères solides auxquelles ils fussent attachés; qu'ils n'avaient qu'un seul et simple mouvement vers l'occident; qu'ils étaient tous emportés par la rapidité d'un tourbillon de matière fluide dont la terre était le centre, et que chaque astre se mouvait d'autant plus doucement, qu'il était plus proche de la terre, à cause que la violence du mouvement de la circonférence s'affaiblissait peu à peu vers le centre; qu'ainsi ceux-là paraissaient se mouvoir vers l'orient, lesquels se meuvent plus lentement vers l'occident; et que comme les étoiles fixes, se mouvant plus rapidement que tous les autres astres, achèvent leur circuit en vingt-quatre heures, le soleil, qui se meut plus lentement, ne l'achève qu'en vingt-quatre heures quelques minutes; et la lune, qui se meut plus lentement que tous les astres, ne l'achève qu'en près de vingt-cinq heures; de sorte qu'elle ne se meut pas, disait-il, de son propre mouvement vers les étoiles plus orientales; mais elle est laissée par les étoiles plus occidentales, qui la viennent rejoindre trente jours après.

On dit que la grande passion que Démocrite avait pour l'étude fit enfin qu'il s'aveugla lui-même, pour se mettre hors d'état de pouvoir s'appliquer à d'autres choses. Il exposa à découvert une plaque d'airain qui renvoyait vers ses yeux les rayons du soleil, dont la chaleur lui fit à la fin perdre la vue.

Comme Démocrite se sentait accablé de vieillesse et prêt à mourir, il s'aperçut que sa sœur était fort chagrine, parce qu'elle craignait qu'il ne mourût avant les fêtes de Cérès, et que le deuil ne l'empêchât d'assister aux cérémonies de la déesse. Démocrite se fit apporter des pains chauds dont l'odeur lui faisait du bien, et entretenait sa chaleur naturelle. Dès que les trois jours de la fête furent passés, Démocrite fit retirer ces pains, et expira aussitôt. Il avait pour lors cent neuf ans, selon la plus commune opinion.

EMPÉDOCLE.

Florissait environ la 84e olympiade.

Empédocle, selon la plus commune opinion, avait été disciple de Pythagore; il naquit à Agrigente, dans la Sicile, où sa famille était l'une des plus considérables de tout le pays. Il avait des connaissances très-singulières dans la médecine. Outre qu'il était bon orateur, il s'appliquait fort à la poésie, et à toutes les choses qui regardaient la religion et le culte des dieux. Les Agrigentins avaient un respect extraordinaire pour lui, et le considéraient comme un homme fort élevé au-dessus de tout le reste du genre humain. Lucrèce, après avoir rapporté les merveilles qu'on voyait dans la Sicile, dit que les gens du pays publiaient que rien n'était si glorieux pour leur île que d'avoir produit un si grand homme, et qu'ils regardaient ses poésies comme des oracles.

Ce n'était pas sans raison. Plusieurs événements de sa vie avaient fort contribué à le faire admirer de tout le monde. Quelques-uns l'ont soupçonné de magie. Satirus rapporte que Gorgias Léontin, l'un des principaux disciples de ce philosophe, disait ordinairement qu'il lui avait aidé plusieurs fois à exercer cet art, et il semble qu'Empédocle même ait voulu marquer dans cette poésie qu'il avait quelques connaissances secrètes de cette nature, lorsqu'il dit à Gorgias qu'il ne veut apprendre qu'à lui seul les secrets dont il faut se servir pour guérir toutes sortes de maladies, rajeunir les vieillards, exciter les vents, apaiser les tempêtes, faire venir la pluie et la chaleur, et enfin redonner la vie aux morts et les faire revenir de l'autre monde.

Un jour les vents étésiens soufflaient avec tant de violence, que tous les fruits de la terre allaient être perdus sans ressource. Empédocle fit écorcher des ânes, il fit des outres de leurs peaux, et plaça les outres sur le sommet des montagnes et des plus hautes collines. On dit que les vents cessèrent aussitôt, et que toutes choses demeurèrent tranquilles.

Empédocle était fort attaché à la doctrine de Pythagore son maître; et comme les pythagoriciens avaient horreur des victimes sanglantes, Empédocle, voulant un jour faire un sacrifice, composa un bœuf avec du miel et de la farine, et l'immola aux dieux.

Agrigente, du temps d'Empédocle, était une ville très-considérable; on y comptait huit cent mille habitants; on ne l'appelait simplement que la grande ville par excellence; le luxe et les délices y étaient montés à un très-haut point. Empédocle, parlant des Agrigentins, disait qu'ils se réjouissaient comme s'ils eussent dû mourir le lendemain, et qu'ils bâtissaient de superbes palais comme s'ils eussent dû vivre éternellement. Il était fort éloigné de briguer les charges publiques. On lui offrit plusieurs fois le royaume d'Agrigente, mais jamais il ne voulut l'accepter : il préféra toujours une vie particulière à la grandeur du monde et à l'embarras des affaires. Il était fort zélé pour la liberté et pour le gouvernement populaire.

Il se trouva un jour à un festin où on l'avait invité : quand l'heure de se mettre à table fut venue, Empédocle voyait qu'on n'apportait point le souper et que personne ne s'en plaignait : cela le chagrina; il voulut faire servir promptement. Celui qui l'avait invité lui dit : Patience pour un petit moment, j'attends le principal ministre du sénat, qui doit être de notre festin. Dès que ce magistrat fut arrivé, le maître du logis et tous les conviés se retirèrent, pour lui faire place à l'endroit le plus honorable. Il fut aussitôt choisi pour être le roi du festin. Cet homme ne put s'empêcher de donner des marques de son humeur impérieuse et de son esprit tyrannique; il commanda à tous les conviés de boire leur vin tout pur, et ordonna qu'on jetât un plein verre dans le nez de tous ceux qui refuseraient de boire ainsi. Empédocle ne dit rien sur-le-champ : le lendemain, il fit assembler le peuple; il accusa hautement et celui qui avait invité, et celui qui avait été si impérieux dans le festin; il fit connaître à tout le monde que c'était là un commencement de tyrannie, et qu'une telle violence était contraire aux lois et à la liberté publique. Après les avoir fait condamner l'un et l'autre, il les tua tous les deux sur-le-champ. Il eut le crédit de faire casser le conseil des mille; et comme il favorisait le peuple, il fit ordonner que les magistrats seraient changés tous les trois ans, afin que chacun pût à son tour parvenir aux charges publiques.

Le médecin Acron demanda au sénat un lieu pour ériger un monument en l'honneur de son père, qui avait excellé dans sa profession, et qui avait été le plus habile médecin de son temps. Empédocle se leva au milieu de l'assemblée, et détourna le peuple d'accorder ce qu'on lui demandait, parce qu'il croyait que cela était contraire à l'égalité, qu'il voulait qu'on observât exactement, afin d'empêcher que personne ne s'élevât au-dessus des autres; ce qui était, à son avis, le fondement de la liberté publique.

La peste pendant un certain temps désola Selinunte. Tout le monde y languissait : les femmes même y accouchaient avant leur terme. Empédocle connut que cette maladie ne venait que des eaux corrompues du fleuve qui arrose cette ville. Il détourna à ses dépens le cours de deux petits ruisseaux, qu'il fit décharger dans la rivière de Selinunte. Cela empêcha la corruption des eaux; la peste cessa aussitôt. Les gens de Selinunte en firent de grands festins de réjouissance. Empédocle parut en ce temps-là à Selinunte; tout le monde s'assembla, on lui fit des sacrifices, et on lui rendit des honneurs divins, auxquels il était fort sensible.

Empédocle admettait pour premier principe les quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu.

Il tient qu'il y a entre ces éléments une liaison qui les unit, et une discorde qui les divise. Il ajoute qu'ils sont dans une perpétuelle vicissitude, mais que rien ne périssait; que cet ordre avait été de toute éternité, et qu'il durerait toujours;

Que le soleil était une grosse masse de feu, que la lune était plate et de figure d'un disque;

Que le ciel était fait d'une matière semblable à du cristal.

Quant à l'âme, il croyait qu'elle passait indifféremment dans toutes sortes de corps; et il assurait qu'il se souvenait clairement d'avoir été petite fille, ensuite poisson, après oiseau; et même il avait aussi été plante.

La mort de ce philosophe est rapportée assez diversement. La plus commune opinion est que comme il avait une envie extraordinaire de se faire passer pour un dieu, et qu'il voyait quantité de gens assez disposés à le croire, il résolut de soutenir cette grande opinion jusqu'à la fin. C'est pour cela que, quand il commença à se sentir incommodé de la vieillesse, il voulut finir sa vie par quelque chose qui parût miraculeux. Après avoir guéri une femme d'Agrigente, nommée Pantée, qui était abandonnée

de tous les médecins et prête à expirer, il prépara un sacrifice solennel, où il invita plus de quatre-vingts personnes; et pour leur faire croire à tous qu'il était disparu, dès que le festin fut fini, et que chacun fut allé se reposer les uns sous des arbres et les autres ailleurs, Empédocle monta sans rien dire au haut du mont Etna, et se jeta au milieu des flammes. Horace, parlant de cette fin, dit :

Deus immortalis haberi
Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ethnam
Insiluit [1].

Empédocle était un homme fort sérieux; il portait toujours une longue chevelure, avec une couronne de laurier sur sa tête. Il ne marchait jamais dans les rues sans se faire accompagner de beaucoup de personnes. Il imprimait du respect à tous ceux qu'il rencontrait. Chacun se trouvait heureux de le pouvoir rencontrer sur son chemin. Il avait en tout temps des sandales d'airain dans ses pieds. Après qu'il se fut précipité au milieu des flammes, la violence du feu rejeta une de ses sandales, qui fut retrouvée par la suite, et qui découvrit sa fourberie. Ainsi le pauvre Empédocle, faute d'avoir bien pris ses précautions, au lieu de passer pour un dieu, fit connaître qu'il n'était qu'un charlatan.

Entre autres bonnes qualités, il était excellent citoyen, et fort désintéressé. Après la mort de Meton son père, quelqu'un voulut usurper la tyrannie à Agrigente. Empédocle fit promptement assembler le peuple, apaisa la sédition, et empêcha que l'affaire n'allât plus loin; et pour marquer combien il avait de passion pour l'égalité, il partagea tout son bien avec ceux qui en avaient moins que lui.

Ce philosophe florissait vers la quatre-vingt-quatrième olympiade. Les Agrigentins lui érigèrent une statue, et ont conservé une vénération extraordinaire pour sa mémoire. Il mourut vieux, mais on ne sait pas précisément à quel âge.

SOCRATE.

Né la quatrième année de la 77e olympiade, mort la première année de la 95e, après avoir vécu soixante-dix ans.

Socrate, qui, de l'aveu de toute l'antiquité, a passé pour le plus vertueux et le plus éclairé des philosophes du paganisme, fut citoyen d'Athènes du bourg d'Alopèce. Il naquit la quatrième année de la soixante-dix-septième olympiade, et eut pour père Sophronisque, qui était sculpteur en pierre, et pour mère Phanarète, qui était accoucheuse. Il étudia la philosophie d'abord sous Anaxagoras, et ensuite sous Archélaüs le physicien. Mais considérant que toutes ces vaines spéculations sur les choses de la nature ne menaient à rien d'utile, et ne contribuaient point à rendre le philosophe plus homme de bien, il s'attacha à étudier ce qui regardait les mœurs, et fut, pour ainsi dire, le fondateur de la philosophie morale chez les Grecs, comme le remarque Cicéron au troisième livre des Questions Tusculanes.

Il en avait parlé encore plus expressément, et d'une manière plus étendue, dans le premier livre, où il s'explique en ces termes : « Il me paraît, et c'est « une opinion sur laquelle tout le monde convient « assez, que Socrate est le premier qui, retirant la « philosophie de la recherche des secrets cachés de « la nature, à quoi tout ce qu'il y avait eu de phi- « losophes avant lui s'étaient uniquement attachés, « l'avait ramenée et appliquée à ce qui touche les de- « voirs de la vie commune; de sorte qu'il ne s'oc- « cupait qu'à examiner les vertus et les vices, et en « quoi consistait le bien ou le mal; disant que ce « qui regardait les astres était fort au-dessus de nos « lumières; et que, quand nous serions plus à por- « tée que nous ne sommes de ces connaissances, « elles ne pouvaient contribuer en rien à régler notre « conduite. »

Il fit donc son unique étude de cette partie de la philosophie qui concerne les mœurs, et qui s'étend à tous les âges et à toutes les conditions de la vie; et cette nouvelle manière de philosopher fut d'autant mieux reçue, que celui qui en était l'inventeur prêchait lui-même d'exemple, s'appliquant à remplir, le plus régulièrement qu'il lui était possible, tous les devoirs d'un bon citoyen, soit en paix, soit en guerre.

De tous les philosophes qui ont eu de la réputation, il est le seul, comme l'a remarqué Lucien, dans son dialogue du Parasite, qui ait jamais été à la guerre. Il fit deux campagnes, et dans toutes les deux, quoique malheureuses pour son parti, il paya de sa personne, et se montra homme de courage. Dans l'une il sauva la vie à Xénophon, qui, étant tombé de cheval en faisant la retraite, aurait été tué par les ennemis, si Socrate, le chargeant sur ses épaules, ne l'eût tiré de la mêlée, et porté durant plusieurs stades, jusqu'à ce que le cheval, qui s'était échappé, eût été repris. C'est Strabon qui rapporte ce fait. Dans l'autre, les Athéniens ayant été entièrement défaits et mis en fuite, il fut le dernier à faire la retraite, et montra si bonne contenance, que ceux qui poursuivaient les fuyards, le voyant prêt à tout moment à tourner face contre eux, n'eurent

[1] *De Art. poet.* v. 465.

jamais l'audace de l'attaquer. C'est le témoignage que lui rend Athénée.

A ces deux expéditions près, Socrate ne mit point les pieds hors d'Athènes; en quoi il tint une conduite toute contraire à celle des autres philosophes, qui tous avaient employé une partie de leur vie à voyager, pour acquérir de nouvelles connaissances en conférant avec les savants de tous les pays. Mais comme le genre de philosophie auquel Socrate s'était borné portait l'homme plutôt à travailler à se connaître lui-même, qu'à se charger l'esprit de connaissances fort inutiles pour le règlement des mœurs, il se crut dispensé de tous ces grands voyages, où il n'aurait rien appris de plus que ce qu'il pouvait apprendre à Athènes au milieu de ses compatriotes, à la réforme desquels il croyait d'ailleurs qu'il était plus juste qu'il travaillât, qu'à celle des étrangers. Et comme la philosophie morale est une science qui s'enseigne plus par exemples que par discours, il se fit une loi de suivre dans la pratique tout ce que la droite raison et la vertu la plus rigide exigerait de lui. Ce fut suivant cette maxime qu'ayant été mis au nombre des sénateurs de la ville, et ayant prêté le serment de dire son avis selon les lois, il refusa constamment de souscrire à l'arrêt par lequel le peuple avait, au préjudice des lois, condamné à mort neuf capitaines; et quoique le peuple s'en formalisât, et que plusieurs même des plus puissants lui fissent de grandes menaces, il persista toujours dans son sentiment, ne croyant pas qu'il convînt à un homme d'honneur d'aller contre son serment, pour complaire au peuple.

Nous ne savons point qu'il ait été en charge hors cette unique fois; mais, tout particulier qu'il était, il s'attira tant de considération à Athènes par sa probité et par ses vertus, qu'il y était plus respecté que les magistrats mêmes. Quant à ce qui regardait sa personne, il en était assez soigneux, et blâmait ceux qui ne tenaient compte d'eux-mêmes, ou qui affectaient de la négligence à cet égard. Il était propre sur lui, toujours mis d'une manière convenable et décente; tenant un juste milieu entre ce qui pouvait passer pour grossièreté et rusticité, et ce qui pouvait sentir le faste ou la mollesse. Quoique peu accommodé des biens de la fortune, il se tint toujours dans les termes d'un désintéressement parfait, ne prenant rien de ceux qui venaient l'entendre; en quoi sa conduite faisait la condamnation des autres philosophes, qui étaient dans l'usage de vendre leurs leçons, et de taxer leurs écoliers à plus haut ou plus bas prix, selon qu'ils étaient plus ou moins en réputation. Aussi Socrate avait-il coutume de dire, comme le rapporte Xénophon, qu'il ne concevait pas comment un homme qui faisait profession d'enseigner la vertu pouvait songer à en tirer quelque profit : comme si de s'acquérir un honnête homme, et de se faire un bon ami de son disciple, n'était pas le plus riche avantage et le profit le plus solide qu'on pût retirer de ses soins.

Ce fut au sujet de ce désintéressement de Socrate, qu'un certain sophiste, nommé Antiphon, qui voulait décrier une morale qu'il n'avait pas envié de pratiquer, lui dit un jour qu'il avait raison de ne prendre rien de ceux qu'il instruisait, et qu'en cela il faisait voir qu'il était véritablement honnête homme. Car, disait le sophiste, s'il était question de vendre votre maison, vos habits ou quelques-uns de vos meubles, bien loin de les donner pour rien ou pour peu de chose, vous tâcheriez de les vendre leur juste valeur, et vous ne les donneriez pas pour un denier moins. Mais parce que vous êtes convaincu vous-même que vous ne savez rien, et que par conséquent vous êtes hors d'état d'instruire les autres, vous vous feriez conscience de vous faire payer de ce que vous ne pouvez leur apprendre; ce qui fait plutôt l'éloge de votre probité que de votre désintéressement.

Mais Socrate n'eut pas de peine à le confondre, en lui faisant voir qu'il y a des choses qui peuvent être employées d'une manière ou honnête ou non honnête, et que faire présent de quelques fruits de son jardin à un ami, ou les lui vendre, sont deux choses fort différentes. Au reste, il ne faut point s'imaginer que Socrate tînt classe à la manière des autres philosophes, qui avaient un lieu fixe et marqué où ils assemblaient leurs disciples, et où ils leur donnaient des leçons à certaines heures. La manière de philosopher de Socrate ne consistait qu'en conversation avec ceux qui se trouvaient avec lui, en quelque temps et en quelque lieu que ce fût.

Un des principaux chefs dont Mélitus accusa Socrate fut de ce qu'au lieu de reconnaître pour dieux ceux qui étaient tenus pour tels à Athènes, il y introduisait de nouvelles divinités; mais jamais accusation ne fut plus calomnieuse et moins fondée, puisque la règle que Socrate s'était prescrite sur cela à lui-même, et qu'il donnait à ceux qui le consultaient, était de se conformer à l'oracle d'Apollon de Delphes, lequel, consulté sur la manière dont on devait honorer les dieux, répondit que chacun devait le faire à la manière et selon les cérémonies qu'on pratiquait dans son pays. C'est ce que faisait Socrate, offrant et sacrifiant aux dieux du peu qu'il avait; et quoique ce qu'il leur présentait fût peu de chose, il prétendait mériter autant auprès d'eux que

ceux qui leur faisaient les plus riches offrandes, parce qu'il faisait cela selon son pouvoir, et qu'il ne pouvait se persuader que les dieux eussent plus d'égards aux grands qu'aux petits sacrifices qu'on leur faisait. Il croyait au contraire que les dieux n'avaient rien de plus agréable que d'être honorés par les gens de bien.

Rien n'est plus simple ni en même temps plus religieux que la prière dont il usait envers les dieux, ne leur demandant rien en particulier, mais les priant de lui procurer ce qu'ils jugeraient eux-mêmes lui être bon et utile; car, disait-il, de leur demander des richesses et des honneurs, c'est comme si on leur demandait la grâce de donner bataille, ou de jouer aux dés, sans savoir quelle pourrait être l'issue du jeu ou de la bataille.

Bien loin de détourner du culte des dieux ceux qui le fréquentaient, il se faisait au contraire un devoir d'y ramener ceux qui manquaient de religion. Xénophon rapporte sur cela la manière dont il s'y prit pour inspirer de la piété envers les dieux à un certain Aristodemus, qui faisait profession de ne leur rendre aucun honneur, et qui se moquait même de ceux qui leur sacrifiaient. Quand on lit dans Xénophon tout ce que Socrate dit en cette occasion sur la providence des dieux à l'égard des hommes, on est surpris qu'un philosophe qui a toujours vécu au milieu du paganisme ait pu avoir des pensées si saines et si justes sur ce qui regarde la divinité.

Il était pauvre, mais si content dans sa pauvreté, que, quoiqu'il ne tînt qu'à lui d'être riche en acceptant les présents que ses amis et ses disciples voulaient le forcer de recevoir, il les renvoya toujours, au grand déplaisir de sa femme, qui ne goûtait point du tout cette philosophie. Sa manière de vivre, pour la nourriture et pour les habits, était si dure, que le sophiste Antiphon, dont nous avons déjà parlé, lui reprochait quelquefois qu'il n'y avait point d'esclave si misérable qui pût s'en contenter et y tenir : car, disait-il, votre nourriture est la plus chétive du monde; d'ailleurs, non-seulement vous êtes toujours très-pauvrement vêtu, mais vous n'avez jamais qu'une même robe hiver et été, et rien par-dessus cette robe; avec cela vous allez toujours nu-pieds. Mais Socrate lui fit voir qu'il se trompait, s'il croyait que la félicité ne se trouvait que dans l'abondance et les délices; et que, tout pauvre qu'il lui paraissait, il était plus heureux que lui. J'estime, disait-il, que comme n'avoir besoin de rien est une prérogative qui n'appartient qu'aux dieux, aussi moins on a de besoins, et plus on approche de la condition des dieux.

Il n'était pas possible qu'une vertu aussi pure que celle de Socrate ne causât de l'admiration, surtout dans une ville comme Athènes, où cet exemple devait paraître fort extraordinaire; car ceux mêmes qui n'ont pas la force de suivre la vertu ne sauraient s'empêcher de rendre justice à ceux qui la suivent. Celle de Socrate lui mérita bientôt l'estime universelle de ses concitoyens, et attira auprès de lui beaucoup de disciples de tout âge, qui préféraient le plaisir de l'entendre et de converser avec lui, aux amusements les plus agréables. L'attrait était d'autant plus grand du côté de Socrate, qu'il joignait à une austérité très-rigide pour lui-même, toute la douceur et la complaisance possible pour les autres. La première chose qu'il tâchait d'inspirer aux jeunes gens qui l'écoutaient était la piété et le respect pour les dieux; ensuite il les portait autant qu'il pouvait à la tempérance et à l'éloignement des voluptés, leur représentant comment elles privaient l'homme du plus riche trésor dont il fût maître, c'est-à-dire de la liberté. Sa manière de traiter la morale était d'autant plus séduisante, que le tout se faisait par manière de conversation et sans aucun dessein formé; car, sans qu'il se proposât aucun point particulier à discuter, il s'attachait au premier qui se présentait, et que le hasard fournissait. Il faisait d'abord une question, comme un homme qui cherche à s'instruire, et ensuite, profitant de ce qu'on lui accordait dans les questions qu'il faisait, il amenait les gens à la proposition contradictoire de celle qu'ils avaient établie au commencement de la dispute. Il passait une partie de la journée à ces sortes de conférences de morale, où tout le monde était bien venu, et dont jamais personne ne partit, selon le témoignage de Xénophon, sans en devenir plus homme de bien.

Quoique Socrate n'ait jamais rien laissé par écrit, cependant il est aisé de juger et du fond de sa morale et de la manière dont il la traitait, par ce qui s'en trouve dans Platon et dans Xénophon. La conformité qui se remarque, surtout pour la manière de disputer, dans ce qu'en rapportent ces deux disciples de Socrate, est une preuve certaine de la méthode qu'il suivait. On ne peut pas dire la même chose pour le fond, surtout à l'égard de Platon, qui lui en prêtait quelquefois, comme Socrate le dit un jour, après avoir lu son dialogue de Lysis; mais il y a lieu de juger que Xénophon était plus fidèle; car ce qu'il rapporte de certains morceaux de conversation et de dispute entre Socrate et un autre interlocuteur, il déclare qu'il le fait comme historien, qui expose ce qu'il a entendu.

On aura peine à comprendre comment un homme qui portait tout le monde à honorer les dieux, et

qui prêchait pour ainsi dire aux jeunes gens l'éloignement de tout vice, a pu être condamné à mort comme impie envers les dieux reconnus à Athènes, et comme corrupteur de la jeunesse. Aussi cette injustice criante ne se fit-elle que dans un temps de désordre, et sous le gouvernement séditieux des trente tyrans; et voici ce qui y donna occasion.

Critias, le plus puissant de ces trente tyrans, avait été autrefois disciple de Socrate aussi bien qu'Alcibiade; mais s'étant tous deux lassés d'une philosophie dont les maximes ne cadraient pas avec leur ambition et leur intempérance, ils l'abandonnèrent enfin. Pour Critias, de disciple qu'il avait été de Socrate, il devint son plus grand ennemi, à cause de la fermeté avec laquelle Socrate lui reprochait une passion honteuse, et des obstacles par lesquels le même Socrate le traversa; de sorte que Critias, devenu l'un des trente tyrans, n'eut rien tant à cœur que de perdre Socrate, qui d'ailleurs, ne pouvant souffrir leur tyrannie, parlait contre eux avec beaucoup de liberté. Car, voyant qu'ils faisaient mourir tous les jours beaucoup de citoyens et des principaux, il ne put s'empêcher de dire, dans une compagnie, que si celui à qui on aurait donné des vaches à garder les ramenait tous les jours plus maigres et en plus petit nombre, on trouverait étrange s'il n'avouait pas lui-même qu'il était très-mauvais vacher. Critias et Chariclès, deux des principaux des trente tyrans, qui sentirent bien que la comparaison tombait sur eux, firent d'abord une loi par laquelle il était défendu d'enseigner dans Athènes l'art de discourir; et, quoique Socrate n'eût jamais fait profession de cet art, cependant on voyait bien que c'était à lui qu'on en voulait, et qu'on prétendait par là lui ôter la liberté de conférer sur des points de morale, selon sa coutume, avec ceux qui le fréquentaient.

Il alla trouver lui-même les deux auteurs de la loi, pour la leur faire expliquer; mais comme il les embarrassait par la subtilité de ses interrogations, ils lui dirent formellement qu'ils lui défendaient d'entrer en conversation avec les jeunes gens; et sur ce qu'il leur demanda jusqu'où ils étendaient l'âge des jeunes gens, ils déclarèrent qu'ils comprenaient sous ce nom tous ceux qui étaient au-dessous de trente ans. Mais, dit Socrate, ne répondrai-je point, si quelqu'un par hasard me demande où est Chariclès? où est Critias? Oui, dit Chariclès; mais, ajouta Critias on te défend surtout un tas d'artisans, qui ont les oreilles fatiguées de tes discours. Mais, reprit Socrate, si ceux qui me suivront me demandent ce que c'est que pitié et justice? Oui, répondit Chariclès; et les vachers aussi, te gardant bien toi-même de faire diminuer le nombre des vaches. Il n'en fallut pas davantage à Socrate pour connaître ce qu'il devait craindre de la part de ces deux tyrans, et que sa comparaison des vaches les avait irrités au dernier point.

Mais parce que, dans la réputation de vertu où était Socrate, il eût été trop odieux de vouloir l'attaquer et l'appeler en jugement, on crut qu'il fallait commencer par le décréditer dans le public; et c'est ce qu'on opéra par la comédie d'Aristophane, intitulée *les Nuées*, où l'on fait passer Socrate pour un homme qui enseigne l'art de faire paraître juste ce qui est injuste. La comédie ayant eu son effet par le ridicule qu'elle jeta sur Socrate, Mélitus se présenta pour former une accusation capitale contre lui, dans laquelle il le taxait, 1° de ne point reconnaître les dieux qu'on honorait à Athènes, et d'en introduire de nouveaux; 2° de corrompre la jeunesse, c'est-à-dire de lui enseigner à ne point respecter leurs parents ni les magistrats. L'accusateur requérait que pour ces deux crimes il fût condamné à mort.

Quelque animés que fussent contre Socrate les trente tyrans, et surtout Critias et Chariclès, il est certain qu'ils auraient eu de la peine à le faire condamner, pour peu qu'il eût voulu s'aider lui-même; mais l'intrépidité et la hauteur avec laquelle il soutint cette accusation, refusant même de payer aucune amende, parce que ç'aurait été s'avouer coupable en quelque sorte, et surtout la fermeté avec laquelle il parla aux juges, lorsque, interpellé par eux de dire lui-même à quelle peine il reconnaissait devoir être condamné, il leur dit hautement qu'il croyait mériter d'être nourri le reste de sa vie aux dépens du public dans l'hôtel de ville : tout cela aigrit de nouveau les esprits des trente tyrans, qui le firent condamner à mort. Un philosophe très-éloquent, nommé Lysias, lui avait composé une apologie, afin qu'il s'en servît et la prononçât quand il paraîtrait devant les juges. Socrate, après l'avoir entendue, avoua qu'elle était fort bonne; mais il la lui remit, disant qu'elle ne lui convenait pas. Mais pourquoi, reprit Lysias, ne vous conviendrait-elle pas, puisque vous la trouvez bonne? Eh! mon ami, répondit-il, des habits et des souliers ne peuvent-ils pas être très-bons, et cependant n'être pas bons pour moi? C'est qu'en effet, quoique l'apologie fût très-belle et très-forte, elle était tournée d'une manière qui ne convenait point à la droiture et à la candeur de Socrate. Socrate, ayant été condamné à mort, fut mené en prison, où quelques jours après il mourut, ayant avalé de la ciguë : c'était la manière dont on faisait mourir pour lors ceux qui étaient condamnés à la mort chez les Athéniens.

Diogène Laërce prétend que Socrate fut marié deux fois; mais, des deux femmes qu'il lui donne, on ne connaît guère que la fameuse Xantippe, de laquelle il eut un fils nommé Tamproclès, et qui s'est rendue célèbre par sa mauvaise humeur, et par l'exercice qu'elle donna à la patience de Socrate. Il disait qu'il l'avait prise pour femme, parce qu'il était persuadé que, s'il pouvait parvenir à supporter sa mauvaise humeur, il ne trouverait plus rien qui lui fût insupportable.

Socrate prétendait avoir un génie qui le dirigeait par des inspirations secrètes en certaines occasions. Platon, Xénophon et d'autres anciens auteurs en font mention. Plutarque, Apulée et Maxime de Tyr, ont fait chacun un livre exprès sur ce génie ou démon de Socrate. Il mourut la première année de la quatre-vingt-quinzième olympiade, à l'âge de soixante-dix ans.

PLATON.

Né la première année de la 88e olympiade, mort la première de la 108e, âge de quatre-vingt et un ans.

Platon, que la sublimité de sa doctrine a fait surnommer le divin, était d'une des plus illustres familles d'Athènes, où il naquit dans la quatre-vingt-huitième olympiade. Il descendait de Codrus par son père, qui se nommait Ariston, et de Solon par sa mère, qui s'appelait Perictione. Pour lui, on le nomma d'abord Aristoclès; mais depuis, parce qu'il était de haute taille et assez replet, et surtout qu'il avait un grand front et les épaules larges, il fut nommé Platon, et ce surnom lui demeura.

On raconte que, durant qu'il était encore au berceau, des abeilles répandirent du miel sur ses lèvres; ce qu'on regarda comme un présage de cette éloquence merveilleuse par laquelle il se distingua au-dessus de tous les Grecs. Il s'appliqua à la poésie durant sa jeunesse, et fit quelques élégies et deux tragédies; mais il jeta tout cela au feu, dès qu'il eut pris la résolution de se donner à la philosophie. Il avait vingt ans lorsque son père le présenta à Socrate pour le former. Socrate avait eu la nuit d'auparavant un songe, où il lui avait paru qu'il tenait dans son sein un jeune cygne, qui, après que les plumes lui furent venues, avait déployé ses ailes, et d'un vol hardi s'était élevé dans le plus haut de l'air, en chantant avec une douceur infinie. Ce philosophe ne douta pas que ce songe ne regardât Platon à qui il en fit l'application, et que ce ne fût un présage de l'étendue de la réputation que son élève devait avoir un jour. Il demeura fidèlement attaché à Socrate tant que celui-ci vécut; mais, après sa mort, ils'attacha à Cratyle, qui suivait les sentiments d'Héraclite, et à Hermogènes qui suivait ceux de Parménide. A l'âge de vingt-huit ans il alla à Mégare, pour étudier sous Euclide avec les autres disciples de Socrate. De là, étant allé à Cyrène, il y étudia les mathématiques sous Théodore. Il passa ensuite en Italie pour y entendre les trois plus fameux pythagoriciens de ce temps-là qui étaient Philolaüs, Architas de Tarente, et Eurytus. Il ne se contenta pas de tout ce qu'il avait pu apprendre de ces grands maîtres; il alla encore en Égypte, pour s'instruire auprès des docteurs et des prêtres du pays; et il avait même le dessein de passer aux Indes, et de consulter les mages, si les guerres qu'il y avait alors en Asie ne l'en eussent empêché.

Étant revenu à Athènes après toutes ces courses, il établit sa demeure dans un canton appelé l'Académie, lieu malsain, et qu'il choisit exprès, comme un correctif nécessaire à son trop d'embonpoint et de santé. Le remède opéra en effet; car il y eut d'abord une fièvre quarte qui lui dura un an et demi; mais il fit si bien, par sa sobriété et son régime, qu'il surmonta cette fièvre, et que sa santé en fut ensuite plus forte et plus inaltérable.

Il alla trois fois à la guerre : la première à Tanagre, la seconde à Corinthe, et la troisième à Délos; et dans cette dernière guerre son parti eut la victoire. Il fut aussi trois fois en Sicile : la première par curiosité et en partie pour y voir par lui-même les embrasements du mont Etna : il avait quarante ans pour lors; et il alla à la cour du vieux Denys le tyran, qui avait souhaité de le voir. La liberté avec laquelle il lui parla sur sa tyrannie pensa lui coûter la vie, qu'il lui aurait fait perdre, si Dion et Aristomène n'eussent demandé grâce pour lui. Mais il le mit du moins entre les mains de Polydès, ambassadeur des Lacédémoniens auprès de lui, et qu'il chargea de le vendre comme un esclave. Cet ambassadeur le mena à Égine, où il le vendit. Ceux d'Égine avaient fait une loi par laquelle il était défendu, sous peine de la vie, à aucun Athénien de passer dans leur île. Ce fut sous prétexte de cette loi qu'un certain Charmander l'accusa comme coupable de mort; mais quelques-uns ayant allégué que la loi avait été faite contre des hommes, et non pas contre des philosophes, on voulut bien se payer de cette distinction, et l'on se contenta de le vendre. Heureusement pour lui, Anniceris, de Cyrène, s'étant trouvé pour lors dans le pays, il l'acheta au prix de vingt mines, et le renvoya à Athènes pour le rendre à ses amis. Pour Polydès, le Lacédémonien, qui l'avait vendu le premier, il fut défait par Chabrias, et

périt ensuite dans les flots, en punition de ce qu'il avait fait souffrir au philosophe Platon, comme on prétend qu'un démon le lui déclara à lui-même. Le vieux Denys, sachant qu'il était retourné à Athènes, eut peur qu'il ne se vengeât de lui en le décriant; il lui en écrivit même pour lui demander grâce en quelque sorte. Platon lui répondit qu'il pouvait se tenir tranquille là-dessus, et que la philosophie lui donnait trop d'occupation pour lui laisser le temps de penser à lui. Quelques ennemis lui ayant reproché qu'il avait été abandonné par Denys le tyran : Ce n'est point Denys, dit-il, qui a abandonné Platon; c'est Platon qui a abandonné Denys.

Il passa une seconde fois en Sicile durant le règne de Denys le jeune, espérant de réduire ce tyran à rendre la liberté à ses concitoyens, ou du moins à gouverner ses sujets avec douceur; mais après y avoir fait un séjour de quatre mois, comme il vit que ce tyran, loin de profiter de ses leçons, avait exilé Dion, et continuait à exercer sa tyrannie sur le même pied que son père, il retourna à Athènes, malgré les instances du tyran, qui avait toutes sortes d'égards pour lui, et qui fit tout ce qu'il put pour le retenir. Il y retourna encore une troisième fois, pour demander au tyran le retour de Dion, et l'engager à se dépouiller de la puissance souveraine; mais comme Denys, après lui avoir promis de le faire, n'en venait point à l'effet, il lui reprocha son manquement de parole, et l'irrita tellement, qu'il courut risque de sa vie; et peut-être l'aurait-il perdue, si Architas de Tarente n'eût envoyé un ambassadeur exprès pour le redemander au tyran, avec un vaisseau pour le ramener. Denys, à la prière d'Architas, ne lui permit pas seulement de se retirer, mais il fit encore mettre dans le vaisseau toutes les provisions nécessaires pour le voyage. Platon se retira alors à Athènes, pour n'en plus sortir : il y fut reçu avec des distinctions extraordinaires; mais, quoiqu'on le pressât fort d'entrer dans le gouvernement, il le refusa, ne croyant point qu'il y eût rien de bon à y faire au milieu du déréglement des mœurs qui avait prévalu. Mais rien ne marque mieux la haute estime où il était dans toute la Grèce, que ce qui lui arriva aux jeux olympiques. Il y fut reçu comme un dieu descendu du ciel; et tous ces différents peuples de la Grèce, toujours si avides de spectacles, et que la magnificence des jeux olympiques y avait attirés de tous côtés, abandonnèrent et les courses de chariots, et les combats des athlètes, pour ne s'occuper que du plaisir de voir un homme dont ils avaient entendu dire tant de merveilles.

Il passa toute sa vie dans le célibat, et se tint toujours dans les règles de la continence et de la sobriété la plus exacte. Il était si retenu, même dès sa jeunesse, qu'on ne le vit jamais rire que fort modérément; et il fut toujours si maître de ses passions, qu'on ne le vit jamais en colère. Sur quoi on raconte qu'un jeune homme qui avait été élevé près de lui, étant ensuite retourné chez ses parents, fut si surpris un jour de voir son père en colère, qu'il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avait jamais rien vu de semblable chez Platon. Il ne lui arriva qu'une fois d'être un peu ému contre un de ses esclaves qui avait fait une faute considérable. Il le fait châtier par un autre, en disant que, comme il était un peu en colère, il n'était pas en état de le punir lui-même. Quoiqu'il fût naturellement mélancolique et d'un génie fort méditatif, comme l'écrit Aristote, il avait cependant de la douceur et une sorte d'enjouement, et se plaisait à faire de petites railleries innocentes. Il conseillait quelquefois à Xénocrate et à Dion, dont le caractère lui paraissait trop sévère, de sacrifier aux Grâces, pour devenir d'une humeur plus douce et plus agréable.

Il eut plusieurs disciples, dont les plus distingués furent Speusippe, son neveu du côté de Potone, sa sœur, qui avait épousé Eurimédon; Xénocrate Chalcédonien, et le célèbre Aristote. On prétend que Théophraste fut encore du nombre de ses auditeurs, et que Démosthène le regarda toujours comme son maître. En effet, ce dernier s'étant retiré dans un asile, pour se sauver des mains d'Antipater; comme Archias, qu'Antipater avait envoyé pour le prendre, lui promettait la vie pour l'engager à sortir de son asile : A Dieu ne plaise, dit-il, qu'après avoir entendu Xénocrate et Platon sur l'immortalité de l'âme, je puisse préférer une vie honteuse à une mort honnête! On compte aussi deux femmes au nombre de ses disciples : l'une fut Lasthénie de Mantinée, et l'autre Axiothée de Phlyasie, qui toutes deux avaient coutume de porter des habits d'hommes, comme plus convenables à la philosophie dont elles faisaient profession. Il faisait tant de cas de la géométrie, et la croyait si nécessaire à un philosophe, qu'il avait fait mettre cette inscription au-dessus du vestibule de l'Académie : *Que personne n'entre ici, s'il n'est versé dans la géométrie.*

Tous les ouvrages de Platon, hors ses lettres, qui ne nous restent qu'au nombre de douze, sont en forme de dialogues. On peut diviser ces dialogues en trois espèces, dans les uns, il réfute les sophistes; dans d'autres, il cherche à instruire la jeunesse; et la troisième espèce est de ceux qui sont propres aux personnes déjà mûres. Il y a encore une autre distinction à faire entre ces dialogues; car tout ce que Platon dit comme de lui-même dans ses

lettres, dans ses livres des Lois, et dans son *Epinomis*, il le donne comme sa véritable et propre doctrine; mais pour ce qu'il dit dans les autres dialogues sous des noms empruntés, comme sous ceux de Socrate, de Timée, de Parménide ou de Zénon, il ne le donne que comme probable, et sans s'en rendre garant. Quoique ce qu'il fait dire à Socrate dans ses dialogues soit tout à fait dans le goût et selon la méthode que suivait Socrate en disputant, il ne faut pas croire pourtant que ce soient toujours les véritables sentiments de Socrate, puisque ce philosophe, ayant lu le dialogue intitulé *Lysis, de l'Amitié*, que Platon avait composé du vivant de Socrate, il ne put s'empêcher de s'inscrire en faux sur ce dialogue, en disant : « Dieux immortels! que ce « jeune homme m'en fait dire, à quoi je n'ai jamais « pensé! »

Le style de Platon, selon le témoignage d'Aristote son disciple, tenait pour ainsi dire le milieu entre l'élévation de la poésie et la simplicité de la prose. Cicéron le trouvait si noble, qu'il n'a point fait difficulté de dire que si Jupiter avait voulu parler le langage des hommes, il ne se serait pas exprimé autrement que Platon. Panætius avait coutume de l'appeler l'Homère des philosophes; ce qui revient assez au jugement qu'en porta depuis Quintilien, qui, en parlant de son éloquence, la traite de divine et d'homérique.

Il se fit un système de doctrine composé des opinions de trois philosophes. Il donna dans les sentiments d'Héraclite pour ce qui regarde la physique et les choses qui tombent sous les sens; il suivit Pythagore dans la métaphysique, et ce qui ne tombe que sous l'intelligence. Pour ce qui touche la politique et la morale, il mettait Socrate au-dessus de tout, et s'attacha uniquement à sa doctrine.

Platon, selon ce que rapporte Plutarque au premier livre des Opinions des Philosophes, chap. III, admettait trois principes, Dieu, la matière et l'idée : Dieu, comme l'intelligence universelle; la matière, comme le premier suppôt de la génération et de la corruption; l'idée, comme une substance incorporelle, et résidente dans l'entendement de Dieu. Il reconnaissait à la vérité que le monde était l'ouvrage d'un Dieu créateur; mais il n'entendait pas, par le nom de création, une création proprement dite : car il supposait que Dieu n'avait fait que former et bâtir pour ainsi dire le monde d'une manière préexistante, et qui était de toute éternité, de sorte que ce Dieu créateur n'est, selon lui, à l'égard du monde qu'il a créé en débrouillant le chaos, et en donnant une forme à une matière brute, que ce que sont un architecte et des maçons qui, en taillant et en arrangeant dans un certain ordre des pierres brutes, en forment une maison.

On a toujours cru que Platon avait eu connaissance du vrai Dieu, soit par les lumières de son esprit, soit par celles qu'il avait pu tirer des livres des Hébreux; mais il faut convenir aussi qu'il a été du nombre de ces philosophes dont parle saint Paul, qui, ayant connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu, mais se sont égarés dans la vanité de leurs sentiments. En effet, il établit dans son *Epinomis* trois sortes de dieux, des dieux supérieurs, des dieux inférieurs, et des mitoyens. Les supérieurs, selon lui, habitent le ciel, et sont si élevés au-dessus des hommes, et par l'excellence de leur nature et par le lieu qu'ils habitent, que les hommes ne peuvent avoir commerce avec eux que par l'entremise des dieux mitoyens qui habitent l'air, et qu'il appelle démons. Ceux-ci sont comme les ministres des dieux supérieurs à l'égard des hommes; ils portent aux hommes les ordres des dieux, et portent aux dieux les offrandes des hommes; ils gouvernent le monde chacun dans son département, président aux oracles et aux divinations, et sont les auteurs de tous les miracles qui se font et des prodiges qui arrivent. Il y a toute apparence que Platon n'a imaginé cette seconde espèce de dieux que sur ce qui est dit des anges dans l'Écriture, dont il avait eu quelque connaissance. Il admet encore une troisième espèce de dieux, mais inférieurs aux seconds; ils les place dans les rivières; il se contente de les qualifier de demi-dieux, et leur donne le pouvoir d'envoyer des songes, et de faire d'autres merveilles comme les dieux mitoyens. Il prétend même que tous les éléments et toutes les parties de l'univers sont remplis de ces demi-dieux, qui, selon lui, se font voir quelquefois, et se dérobent ensuite à notre vue. Voilà vraisemblablement sur quoi sont fondés les sylphes, les salamandres, les ondins et les gnomes de la cabale.

Platon enseignait aussi la métempsycose, qu'il avait prise de Pythagore, et ensuite tournée à sa manière, comme on peut le voir dans ses dialogues intitulés *Phèdre, Phædon, Timée* et autres. Quoique Platon ait fait un fort beau dialogue sur l'immortalité de l'âme, cependant il est tombé sur cette matière dans de grandes erreurs, soit par rapport à la substance de l'âme, qu'il croyait composée de deux parties, l'une spirituelle et l'autre corporelle; soit par rapport à son origine, prétendant que les âmes étaient préexistantes aux corps, et que, tirées du ciel pour animer successivement différents corps, elles retournaient au ciel après avoir été purifiées, d'où, au bout d'un certain nombre d'années, elles

étaient encore employées à animer successivement différents corps; de sorte que ce n'était qu'un cercle continuel de souillures et de purifications, de retours au ciel et de retours sur la terre dans les corps qu'elles animaient. Comme il croyait que ces âmes n'oubliaient pas entièrement ce qu'elles avaient éprouvé dans les différents corps qu'elles avaient animés, il prétendait que les connaissances qu'elles acquéraient étaient moins de nouvelles connaissances, que des réminiscences de ce qu'elles avaient su autrefois; et il fondait sur ces réminiscences prétendues son dogme de la préexistence des âmes.

Mais sans nous étendre davantage sur les opinions de ce philosophe, qu'il ne nous a exposées que d'une manière fort enveloppée, il suffit de dire que sa doctrine sur bien des points parut si neuve et si relevée, qu'elle lui mérita de son temps le nom de divin, et le fit regarder presque comme un dieu après sa mort. Il mourut la première année de la centhuitième olympiade, à l'âge de quatre-vingt et un ans, et le même jour qu'il était né.

ANTISTHÈNE.

Il fut disciple de Socrate, contemporain de Platon et des autres disciples de Socrate.

Les disciples de Socrate, après la mort de leur maître, se divisèrent en trois sectes différentes qu'on nomma cyniques, académiques et cyrénaïques.

Antisthène fut chef des cyniques. On rapporte différents sujets pourquoi ces philosophes furent appelés cyniques : les uns disent que c'était parce qu'ils vivaient comme des chiens; et d'autres, parce que le lieu où Antisthène enseignait n'était pas fort éloigné d'une des portes d'Athènes qu'on appelait des Cynosarges.

Antisthène était fils d'un Athénien de même nom, et d'une esclave. Quand on lui reprochait que sa mère était de Phrygie : Qu'importe? disait-il; Cybèle, la mère des dieux, n'était-elle pas aussi de ce pays-là?

Il fut d'abord disciple de l'orateur Gorgias. Ensuite il enseigna quelque temps en particulier; et comme il parlait fort éloquemment, on accourait de plusieurs endroits pour l'écouter. La grande réputation de Socrate lui donna envie de l'aller entendre. Il en revint tellement charmé, qu'il lui mena tous ses disciples. Il les pria de vouloir être ses camarades dans l'école de Socrate, et résolut de n'en plus prendre dans la suite. Il demeurait au port de Pirée, et faisait tous les jours quarante stades pour avoir le plaisir de voir et d'entendre Socrate.

Antisthène était un homme austère, qui vivait d'une manière très-dure. Il priait les dieux de lui envoyer plutôt la folie que l'attachement aux plaisirs sensuels. Il traitait sévèrement ses disciples. Quand quelqu'un lui en demandait la raison : Les médecins, disait-il, ne font-ils pas la même chose à l'égard des malades?

C'est lui qui a commencé à porter un grand manteau double, une besace et un bâton, qui furent depuis tout le meuble des cyniques, et les seules richesses qu'ils souhaitaient pour disputer de la félicité avec Jupiter même.

Il laissait croître sa barbe sans y toucher jamais, et était toujours fort négligé dans ses habits.

Il ne s'attachait qu'à la morale, et disait que toutes les autres sciences étaient entièrement inutiles.

Il faisait consister le souverain bien à suivre la vertu et à mépriser le faste.

Tous les cyniques vivaient très-durement. Ils ne mangeaient ordinairement que des fruits et des légumes. Ils ne buvaient que de l'eau, et ne s'embarrassaient pas de coucher sur la terre. Ils disaient que le propre des dieux était de n'avoir besoin de rien, et que les gens qui avaient le moins de besoins étaient ceux qui approchaient le plus près de la divinité. Ils faisaient gloire tous de mépriser les richesses, la noblesse, et tous les autres avantages de la nature ou de la fortune. Au reste, c'était des gens effrontés, qui n'avaient honte de rien, non pas même des choses les plus infâmes. Ils ne connaissaient aucune bienséance, et n'avaient aucun égard pour personne.

Antisthène avait l'esprit subtil, et était si agréable en compagnie, qu'il tournait toute l'assemblée comme il lui plaisait.

Il signala son courage dans la bataille de Tanagra, où il se distingua fort. Socrate en eut beaucoup de joie, et quelque temps après on lui vint dire, comme une espèce de reproche, que la mère d'Antisthène était Phrygienne. Comment, répondit-il, croiriez-vous qu'un si grand homme pût naître du mariage d'un Athénien avec une Athénienne? Socrate ne put cependant s'empêcher de lui reprocher son orgueil par la suite.

Il l'aperçut un jour qu'il tournait son manteau afin d'en montrer à tout le monde un côté qui était déchiré. O Antisthène, s'écria Socrate, je découvre ta vanité au travers des trous de ton manteau!

Quand Antisthène entendait que les Athéniens se vantaient d'être originaires du pays qu'ils habitaient, il leur disait en se moquant d'eux : Cela vous est commun avec toutes les tortues et les limaçons, car ils demeurent perpétuellement dans les lieux où ils naissent.

Antisthène disait que la science la plus nécessaire était de désapprendre le mal.

Un homme vint un jour lui présenter son fils pour être son disciple, et lui dit : De quelle chose mon fils a-t-il besoin présentement? C'est, répondit Antisthène, d'un livre neuf, d'une plume neuve et de tablettes neuves; pour lui faire connaître que l'esprit de son fils devait être comme une cire nouvelle, qui n'aurait encore reçu aucune impression.

On lui demanda une fois ce qui était le plus à souhaiter au monde. C'est, répondit-il, de mourir heureux.

Il était irrité contre les envieux, qui sont continuellement rongés par leur propre humeur, comme le fer par la rouille qu'il produit. Il croyait que si on était obligé de choisir, il vaudrait beaucoup mieux devenir corbeau qu'envieux, parce que les corbeaux ne déchirent que les morts, au lieu que les envieux déchirent les vivants.

Quelqu'un lui dit un jour que la guerre emportait bien des malheureux. Cela est vrai, répondit Antisthène; mais elle en fait beaucoup plus qu'elle n'en emporte.

Quand on le priait de donner une idée de la divinité, il répondait qu'il n'y avait aucun être qui lui ressemblât, et qu'ainsi c'était une folie de s'attacher à la vouloir connaître par quelque représentation sensible.

Il voulait que chacun respectât ses ennemis, parce que ce sont eux qui s'aperçoivent les premiers de nos défauts, et qui les publient; et qu'en ce cas-là ils nous sont beaucoup plus utiles que nos amis, parce qu'ils nous donnent occasion de nous corriger.

Il disait qu'il fallait beaucoup plus estimer un ami honnête homme qu'un parent, parce que les liens de la vertu sont beaucoup plus forts que ceux du sang : qu'il était bien plus à propos d'être d'un petit nombre de sages contre une grande multitude de fous, que d'être joint avec une grande multitude de fous contre un petit nombre de sages.

Il entendit un jour que certains malhonnêtes gens le louaient : Bons dieux! dit-il, qu'ai-je fait de mal?

Il croyait que le sage n'était pas obligé de vivre selon les lois, mais selon les règles de la vertu; que rien ne lui devait être nouveau ni fâcheux, parce qu'il devait prévoir longtemps auparavant tout ce qui pouvait arriver, et être prêt à tout événement.

Il disait que la noblesse et la sagesse étaient la même chose, et que par conséquent il n'y avait point d'autre noble que le sage; que la prudence était un mur très-fort qu'on ne pouvait ni rompre ni surprendre; que le moyen le plus sûr pour s'immortaliser était de vivre saintement; et que pour être content dans le monde, on n'avait besoin que des forces de Socrate.

Un jour un homme s'avisa de lui demander quelle sorte de femme il devait prendre. Si tu en prends une laide, lui dit-il, elle ne tardera guère à te déplaire; et si tu en prends une belle, elle sera commune.

Il vit un jour un adultère qui s'enfuyait : Malheureux, s'écria Antisthène, combien aurais-tu évité de dangers avec une obole?

Il exhortait ses disciples à faire provision de choses qu'aucun naufrage ne leur pût jamais faire perdre.

Quand il avait un ennemi, il lui souhaitait toutes sortes de biens, excepté la sagesse.

Si quelqu'un lui parlait de la vie délicieuse : Bons dieux! disait-il, que ce ne soit que pour les enfants de nos ennemis!

Dès qu'il voyait une femme bien parée, il s'en allait aussitôt dans sa maison, il priait son mari de lui montrer ses armes et son cheval : s'il trouvait tout en bon état, il permettait à la femme de faire tout ce qu'elle voudrait, parce qu'elle avait un mari en état de la défendre; s'il ne trouvait pas un bon équipage, il conseillait à la femme d'ôter tous ses ornements, de crainte de devenir la proie du premier qui voudrait lui faire violence.

Il avertit un jour les Athéniens d'atteler indifféremment à la charrue des ânes et des chevaux, sans aucune distinction. Cela ne serait pas bien, lui dit-on, car les ânes ne sont pas propres à labourer la terre. Qu'importe? répondit Antisthène; quand vous élisez des magistrats, regardez-vous s'ils sont propres à gouverner ou s'ils ne le sont pas? Il suffit que vous les choisissiez.

On lui dit un jour que Platon parlait mal de lui. Cela m'est commun avec les rois, répondit-il, de recevoir des injures de ceux à qui on a fait du bien.

Il disait que c'était une chose bien ridicule de prendre tant de peine à nettoyer le froment d'ivraie, et les armées de soldats inutiles, pendant qu'on ne songeait pas seulement à bannir les envieux hors de la république.

Quand on lui reprochait qu'il voyait souvent des gens de mauvaise vie : Qu'importe? répondait-il; les médecins voient bien tous les jours des malades, et ne prennent pas la fièvre.

Antisthène était très-patient; il exhortait ses disciples à souffrir sans s'émouvoir toutes les injures qu'on leur dirait.

Il blâmait fort Platon, qu'il accusait d'aimer le faste et la grandeur, et il ne manquait jamais de le railler sur ce sujet.

Quand quelqu'un lui demandait quel profit il avait tiré de sa philosophie : c'est, répondit-il, de pouvoir

m'entretenir avec moi-même, et de faire volontairement ce que les autres ne font que par contrainte.

Antisthène conserva toujours une grande reconnaissance envers Socrate son maître. Il semble même que ce fut lui qui vengea sa mort. Car comme plusieurs gens étaient venus exprès des extrémités du Pont-Euxin pour entendre Socrate, Antisthène les mena chez Anyte: Tenez, leur dit-il, cet homme-ci est beaucoup plus sage que Socrate; car c'est lui qui l'a accusé. Le souvenir de Socrate fit tant d'impression sur tous ceux qui étaient présents, qu'ils chassèrent aussitôt Anyte hors de la ville. Ils se saisirent de Mélite, qui était l'autre accusateur de Socrate, et le firent mourir.

Antisthène tomba malade d'une phthisie. Il semble que l'envie de vivre lui fit préférer un état languissant à une mort prompte; car Diogène son disciple entra un jour dans sa chambre, un poignard sous un manteau; Antisthène lui dit : Ah! qui est-ce qui me délivrera des maux que je souffre? Diogène tira son poignard : Ce sera celui-ci, lui dit-il. Je cherche à me délivrer de mes douleurs, répondit Antisthène, mais non pas de la vie. Il y a apparence qu'Antisthène se vantait qu'Hercule était l'instituteur des cyniques; car le poëte Ausone dans ses épigrammes, le fait parler ainsi :

Inventor primus cynices ego. Quæ ratio istæc?
Alcides multo dicitur esse prior.
Alcida quondam fueram doctore secundus;
Nunc ego sum cynices primus, et ille deus.

ARISTIPPE.

Contemporain de Platon, vivait sous la 96e olympiade.

Aristippe était originaire de Cyrène, dans la Libye. La grande réputation de Socrate lui fit quitter son pays pour venir s'établir à Athènes, afin d'avoir le plaisir de l'entendre. Il fut un des principaux disciples de ce philosophe; mais il mena une vie fort opposée aux préceptes qu'on enseignait dans cette excellente école. C'est lui qui est l'auteur de la secte qu'on nomme des cyrénaïques, à cause qu'Aristippe leur maître était de la ville de Cyrène.

Aristippe avait l'esprit fort brillant, et les reparties vives; il parlait agréablement, et trouvait toujours quelques plaisanteries sur la moindre chose; il ne songeait uniquement qu'à flatter les rois et les grands seigneurs; il était toujours prêt à faire tout ce qu'ils souhaitaient; il les faisait rire, et tirait d'eux tout ce qu'il voulait; il tournait en raillerie toutes les insultes et les infamies qu'ils lui faisaient, en sorte qu'il leur était impossible de le mettre mal avec eux, quand même ils l'auraient voulu. Il était si adroit et si insinuant, qu'il venait aisément à bout de tout ce qu'il entreprenait. Il avait l'esprit égal dans toutes sortes d'états où il se trouvait, sans se soucier d'aucune bienséance. Platon lui disait quelquefois : O Aristippe, dans tout l'univers il n'y a que toi qui saches faire aussi bonne contenance sous de vieux haillons que sous une magnifique robe de pourpre!

Horace, parlant de ce philosophe, dit qu'il savait toutes sortes de personnages, et qu'il était content du peu qu'il possédait dans le temps même qu'il cherchait à avoir davantage.

Toutes ses qualités l'avaient rendu fort agréable à Denys le tyran, en sorte qu'il était mieux dans son esprit que tous les autres courtisans ensemble. Aristippe allait souvent à Syracuse pour faire bonne chère avec lui : dès qu'il commençait à s'y ennuyer, il allait chez d'autres grands seigneurs; et comme il passait toute sa vie dans les cours des princes, c'était le sujet pour lequel Diogène le cynique, qui vivait de son temps, ne l'appelait jamais que chien royal.

Un jour Denys lui cracha au visage; cela fit de la peine à quelques-uns de la compagnie. Aristippe n'en fit que rire : Voilà bien de quoi se plaindre! les pêcheurs, pour attraper un petit poisson, se laissent bien mouiller jusqu'à la peau; et moi, pour prendre une baleine, je ne souffrirais pas qu'on me jetât un peu de salive sur le visage!

Une autre fois Denys était mécontent de lui; quand on fut prêt à se mettre à table, il voulut qu'Aristippe se mît à la dernière place. Aristippe ne s'en chagrina point. Apparemment lui dit-il, que vous avez dessein d'honorer cette place-là?

Aristippe a été le premier des disciples de Socrate qui commença d'exiger certaine rétribution de ceux qu'il enseignait; et pour autoriser cette coutume, un jour il envoya lui-même vingt mines à Socrate. Socrate ne les voulut point recevoir, et fut assez mécontent, pendant qu'il vécut, de la conduite que tenait son disciple; mais il ne paraît pas qu'Aristippe s'en mît en peine. Quand on lui faisait des reproches, et qu'on lui opposait la générosité de son maître, qui n'avait jamais rien exigé de personne, il répondait : Ah! cela est bien différent; tous les plus grands seigneurs d'Athènes faisaient gloire de fournir à Socrate toutes les choses dont il avait besoin, en sorte même que Socrate était obligé d'en renvoyer la plus grande partie; et moi à peine ai-je un méchant esclave qui songe à moi.

Certain homme lui amena son fils pour l'instruire,

et le pria d'en avoir grand soin. Aristippe lui demanda cinquante drachmes : Comment, cinquante drachmes? répondit le père de l'enfant; et il ne faudrait que cela pour acheter un esclave. Eh bien! va-t'en l'acheter, répondit Aristippe, et tu en auras deux. Ce n'était pas pourtant qu'Aristippe fût avare; au contraire, il ne voulait avoir d'argent que pour le dépenser, et que pour montrer la manière dont il fallait s'en servir.

Un jour, comme il passait la mer, quelqu'un l'avertit que le vaisseau dans lequel il passait appartenait à des corsaires. Aristippe tira de sa poche tout l'argent qu'il avait; il fit semblant de le compter et le laissa tomber exprès dans la mer : il fit aussitôt un grand soupir, comme si le sac lui eût échappé des mains, et dit tout bas : il vaut mieux qu'Aristippe perde son argent, que de périr lui-même à cause de son argent.

Une autre fois il aperçut que son esclave qui le suivait ne pouvait pas marcher si vite que lui, à cause de l'argent dont il était chargé : Jette tout ce que tu as de trop, lui dit-il, et ne porte que ce que tu pourras.

Horace, parlant des gens qui mettent tout leur avantage dans les richesses, leur oppose Aristippe.

Aristippe aimait fort la bonne chère, et n'épargnait rien quand il s'agissait d'un bon morceau. Un jour il acheta une perdrix cinquante drachmes; quelqu'un ne put s'empêcher de blâmer cet excès : Si cette perdrix ne coûtait qu'une obole, ne l'achèterais-tu pas? Assurément, répondit l'autre. Et moi, répliqua Aristippe, j'estime encore moins cinquante drachmes, que toi une obole.

Une autre fois il avait acheté très-cher quelques friandises : certain homme qui se trouva là voulut lui en faire des réprimandes : Ne donnerais-tu pas bien trois oboles de tout cela, dit Aristippe? Oui, répondit-il. Eh bien! répliqua Aristippe, je ne suis donc pas encore si gourmand que tu es avare.

Quand on lui reprochait qu'il vivait trop splendidement, il disait : Si la bonne chère était blâmable, on ne ferait pas de si grands festins dans toutes les fêtes des dieux.

Platon même, qui passait pour être assez magnifique, ne put s'empêcher une fois de l'avertir qu'il vivait trop délicieusement. Aristippe lui dit : Crois-tu que Denys soit honnête homme? Oui, répondit Platon. Eh bien! répondit Aristippe, il vit encore bien plus délicieusement que moi; et ainsi rien n'empêche qu'on ne soit honnête homme, quoiqu'on fasse bonne chère.

Diogène était un jour à laver des herbes, selon sa coutume; il vit passer Aristippe : Si tu savais te contenter avec des herbes, comme moi, lui dit-il, tu ne te mettrais guère en peine d'aller faire ta cour aux rois. Et toi, répondit Aristippe, si tu savais l'art de bien faire ta cour aux rois, tu ne tarderais guère à ne plus aimer tes herbes.

Un jour Denys fit venir trois belles courtisanes devant Aristippe, et lui permit de choisir celle qui lui plairait davantage; Aristippe les prit toutes les trois. Le choix n'est pas sûr, dit-il; vous savez bien tous les malheurs qui ont suivi celui de Pâris; deux peuvent plus faire de mal qu'une ne saurait jamais faire de bien. Il les amena jusqu'au vestibule de sa maison, et les renvoya aussitôt.

Denys lui dit une autre fois : Pourquoi voit-on perpétuellement des philosophes chez les grands seigneurs, et qu'on ne voit jamais les grands seigneurs chez les philosophes? C'est, répondit Aristippe, parce que les philosophes connaissent bien les choses dont ils ont besoin, et que les grands seigneurs ne les connaissent pas.

Certain homme lui fit encore la même question dans un autre temps : On voit bien, répondit-il, les médecins chez les malades, et cependant il n'y a personne qui n'aime mieux traiter un malade que d'être malade lui-même.

Aristippe disait que c'était une très-belle chose que de modérer ses passions, mais non pas de les déraciner tout à fait; que ce n'était pas un crime de jouir des plaisirs, pourvu qu'on n'en fût pas esclave : et c'est de là que, quand on le raillait sur le commerce qu'il avait avec la courtisane Laïs, il disait : Il est vrai que je possède Laïs, mais Laïs ne me possède pas.

Comme il entrait un jour dans la chambre de cette courtisane, un de ses disciples qui l'accompagnait en eut honte. Aristippe s'aperçut qu'il rougissait : Mon enfant, lui dit-il, ce n'est pas d'y entrer dont on doit rougir, mais c'est de n'en pouvoir sortir.

Un jour le philosophe Polyxène le vint voir; il aperçut en entrant un très-grand festin, et plusieurs dames magnifiquement parées. Il s'emporta aussitôt, et se mit à déclamer contre un si grand luxe. Aristippe lui demanda fort honnêtement s'il voulait se mettre à table avec eux. Je le veux bien, répondit Polyxène. Comment, lui répondit Aristippe, pourquoi fais-tu tant de bruit? Ce n'est donc pas la bonne chère ni la compagnie que tu blâmes, et ce n'est que la dépense.

Aristippe avait eu autrefois certain différend avec Eschine. Cela les avait tellement refroidis, qu'ils ne s'étaient point vus depuis ce temps-là. Aristippe s'en alla chez Eschine. Eh bien! lui dit-il, ne nous raccommoderons-nous jamais? Veux-tu attendre que

tout le monde se moque de nous, et que les parasites en fassent rire ceux chez qui ils iront manger? Cela me fait une grand plaisir, répondit Eschine, et je consens de tout mon cœur à cette réconciliation. Souviens-toi donc, continua Aristippe, que c'est moi qui t'ai prévenu, quoique je sois ton aîné.

Un jour Denys fit un grand festin, et sur la fin il voulut que chacun s'habillât d'une longue robe de pourpre, et qu'on dansât au milieu d'une salle. Platon n'en voulut rien faire. Il dit qu'il était homme, et qu'un habit si efféminé ne lui convenait pas. Aristippe n'en fit aucune difficulté. Il commença à danser avec la robe, et dit gaillardement : On en fait bien d'autres dans les fêtes de Bacchus, et cependant on ne s'y corrompt pas, quand on ne l'est pas d'ailleurs.

Une autre fois il priait Denys pour un de ses meilleurs amis; Denys le repoussait, et ne voulait pas lui accorder ce qu'il lui demandait. Aristippe se jeta à ses pieds. Quelqu'un trouva fort à redire à cette bassesse. Ce n'est pas ma faute, répondit Aristippe; c'est celle de Denys, qui a les oreilles aux pieds.

Comme il était à Syracuse, Simus, Phrygien, trésorier de Denys, lui montrait son superbe palais, et en se promenant il lui faisait remarquer la magnificence des planchers. Aristippe se mit à tousser : il fit deux ou trois efforts pour amasser plus d'ordure, et cracha sur le visage de Simus. Simus voulut se mettre en colère : Mon ami, lui dit Aristippe, je n'ai point vu d'endroit plus sale où je pusse cracher. Quelques-uns attribuent cette aventure ou une pareille à Diogène. Ils étaient fort capables l'un et l'autre de faire ce coup.

Certain homme se mit un jour à lui dire des injures. Aristippe s'en alla. L'autre le poursuivait, et lui criait : Tu t'en vas, scélérat? C'est que tu as le pouvoir de me dire des injures, répondit Aristippe; mais moi il ne m'est pas permis de les écouter.

Une autre fois, comme il passait à Corinthe, il s'éleva tout d'un coup une furieuse tempête. Aristippe avait grand'peur de périr. Quelqu'un de ceux qui étaient dans le même vaisseau ne put s'empêcher de se moquer de lui. Nous autres ignorants, dit-il, nous ne craignons rien; et vous autre grands philosophes, pourquoi tremblez-vous si fort? C'est répondit Aristippe, que nous ne craignons pas pour la même âme, et qu'il y a bien de la différence entre ce que nous avons à perdre.

Quand on lui demandait quelle différence il y avait entre un homme savant et un ignorant, il disait qu'il fallait les dépouiller l'un et l'autre, et les envoyer tout nus chez des étrangers; qu'on ne tarderait guère à s'en apercevoir.

Il croyait qu'il valait beaucoup mieux être pauvre qu'ignorant, parce qu'un pauvre ne manquait que d'argent, au lieu qu'un ignorant manquait d'humanité; et qu'il était, à l'égard d'un habile homme, ce qu'un cheval indompté est à l'égard d'un cheval dompté.

Quand on lui reprochait qu'il négligeait son fils, et qu'il le rejetait comme s'il n'était pas sorti de lui : Qu'importe, répondait Aristippe; personne n'ignore que la vermine et la pituite ne naissent de nous, et cependant cesse-t-on de les chasser? Un jour Denys donna de l'argent à Aristippe, et un livre à Platon. Quelqu'un voulut blâmer Aristippe sur la différence de ce présent; il répondit : J'ai besoin d'argent, et Platon, de livres.

Une autre fois Aristippe demanda un talent à Denys. Denys lui dit : Tu m'as autrefois assuré que les sages ne manquaient jamais d'argent. Commencez par m'en donner, répondit Aristippe; ensuite nous examinerons cela. Denys lui en donna. Eh bien! continua Aristippe, ne voyez-vous pas bien à présent que je n'en ai plus besoin?

Comme Aristippe allait souvent à Syracuse, Denys s'avisa un jour de lui demander ce qu'il venait faire. Je viens pour vous donner de ce que j'ai, répondit Aristippe, et en échange pour recevoir de ce que vous avez.

Quand quelqu'un lui reprochait qu'il quittait Socrate pour aller chez Denys, il disait : Quand j'avais besoin de sagesse, j'allais chez Socrate; et à présent que j'ai besoin d'argent, je viens chez Denys.

Il vit une fois un jeune homme qui était fort glorieux, à cause qu'il savait bien nager. N'as-tu pas de honte, lui dit-il, de tirer vanité de si peu de chose? Les dauphins nagent encore mieux que toi.

Quand on lui demandait ce qu'il avait tiré de sa philosophie : C'est, dit-il, de savoir parler librement à toutes sortes de gens. Vous autres philosophes, lui dit quelqu'un, quel avantage avez-vous au-dessus des autres? C'est que, quand il n'y aurait point de lois, répondit Aristippe, nous vivrions toujours de la même manière.

Les cyrénaïques ne s'attachaient qu'à la morale, et très-peu à la logique; ils négligeaient la physique, parce qu'ils en supposaient la connaissance impossible. Ils croyaient que la fin de toutes les actions des hommes devait être le plaisir; non pas une privation de douleur, mais un plaisir réel qui consiste dans le mouvement. Ils admettaient deux différents mouvements dans l'âme : l'un doux, qui faisait le plaisir; l'autre violent, qui faisait la dou-

leur. Ils disaient que puisque tout le monde se portait naturellement vers l'un et fuyait l'autre, cela prouvait manifestement que le plaisir était la fin de l'homme. Ils considéraient l'état d'indolence comme un sommeil, qui ne doit pas être mis au rang des plaisirs ni des douleurs. Ils ne faisaient état de la vertu qu'autant qu'elle pouvait servir à la volupté, comme on n'estime une médecine qu'à cause qu'elle est utile à la santé. Ils disaient que la fin différait de la béatitude, en ce que la fin d'une action n'était que la vue d'un plaisir particulier, au lieu que la béatitude était un assemblage de tous les plaisirs; que les plaisirs du corps étaient beaucoup plus sensibles que ceux de l'esprit. C'est pour cela que tous les cyrénaïques avaient beaucoup plus de soin de leur corps que de leur esprit.

Ils tenaient pour maxime qu'il ne fallait cultiver les amis qu'à cause du besoin qu'on avait d'eux; de même qu'on n'estimait les membres du corps qu'autant qu'ils étaient utiles.

Ils disaient qu'il n'y avait rien non plus en soi de juste ni d'injuste, d'honnête ni de malhonnête; mais seulement par rapport aux lois et aux coutumes du pays : qu'un homme sage ne devait rien faire mal à propos, à cause des accidents qui lui en pouvaient arriver; qu'il devait perpétuellement se conformer aux lois du pays où il était, et éviter la mauvaise réputation.

Ils disaient aussi qu'il n'y avait rien non plus en soi d'agréable ou de désagréable, et que toutes choses ne devenaient telles que par rapport à la nouveauté ou à l'abondance, ou enfin à d'autres circonstances qui faisaient qu'elles nous étaient agréables ou désagréables;

Qu'il était impossible d'être parfaitement heureux en ce monde, à cause que nous sommes sujets à mille infirmités et à mille passions qui empêchent que nous ne jouissions des plaisirs, ou même qui nous troublent en leur jouissance;

Que la liberté ni l'esclavage, les richesses ni la pauvreté, la noblesse ni la basse naissance, ne faisaient rien pour le plaisir, puisqu'on pouvait être également heureux dans toutes sortes d'états;

Que le sage ne devait haïr personne, mais instruire tout le monde; qu'il ne devait rien faire que par rapport à lui, puisque personne n'était plus digne que lui de posséder toutes sortes d'avantages; et même qu'il était infiniment au-dessus de tout ce qu'il y avait au monde. Voilà quels étaient les sentiments d'Aristippe et des cyrénaïques.

Aristippe avait une fille nommée Aréta, qu'il eut grand soin d'élever dans ses principes; elle y devint très-habile. Elle instruisit elle-même son fils Aristippe, surnommé Métrodinacte, qui fut le maître de l'impie Théodore. Celui-ci, outre les principes des cyrénaïques, enseigna publiquement qu'il n'y avait point de dieux : que l'amitié était une chimère, puisqu'il n'y en pouvait avoir entre les fous : que le sage se suffisait à lui-même, et que par conséquent il n'avait point besoin d'amis : que le sage ne devait point s'exposer aux dangers pour sa patrie : qu'il n'avait point d'autre patrie que le monde, et qu'il n'était point juste qu'il fût en danger pour une multitude de fous; qu'il pouvait commettre des larcins, des sacriléges et des adultères, lorsqu'il en trouverait l'occasion favorable, puisque toutes ces choses n'étaient des crimes que dans l'opinion des ignorants et du petit peuple, et que réellement il n'y avait aucun mal : qu'il pouvait faire publiquement les choses qui passaient pour être les plus infâmes dans l'esprit du peuple.

Il pensa un jour être traîné dans l'aréopage, mais Démétrius de Phalère le sauva. Il demeura quelque temps à Cyrène, où il vécut en grande considération chez Marius. Les Cyrénéens l'exilèrent. Il leur dit en se retirant : Vous ne savez ce que vous faites de me chasser de Libye pour m'envoyer en exil en Grèce. Ptolomée Lagus, chez qui il s'était retiré, l'envoya un jour en qualité d'ambassadeur vers Lysimachus; il lui parla avec tant d'effronterie, que l'intendant de Lysimachus, qui se trouva là, lui dit : Je crois, Théodore, que tu t'imagines qu'il n'y a pas de rois non plus que de dieux.

Amphicrate rapporte que ce philosophe fut à la fin condamné à mort, et qu'on l'obligea de boire du poison.

ARISTOTE.

Né la première année de la 99e olympiade; mort la troisième année de la 114e, âgé de soixante-trois ans.

Aristote a été l'un des plus illustres philosophes de toute l'antiquité, son nom est encore aujourd'hui très-célèbre dans toutes les écoles. Il était fils de Nicomachus, médecin, et ami d'Amyntas, roi de Macédoine, et descendait de Machaon, petit-fils d'Esculape. Il naquit à Stagire, ville de Macédoine, la première année de la quatre-vingt-dix-neuvième olympiade. Il perdit son père et sa mère dès les premières années de son enfance, et fut assez négligé par ceux qui s'étaient chargés de son éducation. Il passa une partie de sa jeunesse dans le libertinage et dans la débauche, où il dissipa presque tout son bien. Il prit d'abord le parti de la guerre; mais comme cette profession-là n'était pas tout à fait

conforme à ses inclinations, il alla à Delphes consulter l'oracle, pour savoir à quoi il se déterminerait. L'oracle lui ordonna d'aller à Athènes, et de s'appliquer à la philosophie. Il était alors dans sa dix-huitième année. Il étudia pendant vingt ans dans l'Académie, sous Platon : et comme il avait déjà tout dissipé son bien, il était obligé, pour subsister, de faire trafic de certains remèdes qu'il débitait lui-même à Athènes.

Aristote mangeait peu, et dormait encore moins. Il avait une si grande passion pour l'étude, qu'afin de résister à l'accablement du sommeil, il mettait un bassin d'airain à côté de son lit, et quand il était couché il étendait hors du lit une de ses mains où il tenait une boule de fer, afin que le bruit de cette boule, qui tombait dans le bassin lorsqu'il voulait s'endormir, le réveillât sur-le-champ. Laërce rapporte qu'il avait la voix grêle, les yeux petits, les jambes menues, et qu'il s'habillait toujours magnifiquement.

Aristote avait l'esprit très-subtil, et comprenait aisément les questions les plus difficiles. Il ne tarda guère à devenir habile dans l'école de Platon, et à se faire fort distinguer au-dessus de tous les autres académiciens. On ne décidait aucune question dans l'Académie sans l'avis d'Aristote, quoiqu'il ne se rencontrât pas toujours conforme à celui de Platon. Tous les autres disciples le regardaient comme un génie extraordinaire ; quelques-uns même suivaient ses opinions, au préjudice de celles de leur maître. Aristote se retira de l'Académie : Platon en eut du ressentiment ; il ne put s'empêcher de le traiter de rebelle, et de se plaindre que son disciple avait regimbé contre lui, comme un petit poulain regimbe contre sa mère.

Les Athéniens choisirent Aristote pour l'envoyer en ambassade vers le roi Philippe, père d'Alexandre le Grand. Aristote demeura quelque temps en Macédoine pour les affaires des Athéniens ; à son retour, il trouva que Xénocrate avait été choisi pour enseigner dans l'Académie. Quand Aristote vit que cette place était remplie, il dit qu'il serait honteux s'il gardait le silence pendant que Xénocrate parlerait. Il institua une nouvelle secte, et enseigna une doctrine différente de celle qu'il avait apprise de Platon son maître.

La grande réputation qu'avait Aristote d'exceller dans toutes sortes de sciences, et principalement dans la philosophie et dans la politique, firent que Philippe, roi de Macédoine, le voulut avoir pour être précepteur de son fils Alexandre, âgé pour lors de quatorze ans. Aristote accepta ce parti, et demeura huit ans auprès d'Alexandre, à qui il enseigna, comme rapporte Plutarque, certaines connaissances secrètes qu'il ne montrait à personne. L'étude de la philosophie n'avait point rendu Aristote trop farouche ; il s'appliquait aux affaires, et avait beaucoup de part dans tout ce qui se passait de son temps à la cour de Macédoine. Le roi Philippe, à sa considération, fit rebâtir Stagire, patrie de ce philosophe, laquelle avait été détruite pendant les guerres, et y remit tous les habitants, dont plusieurs avaient été faits esclaves, et les autres s'étaient enfuis.

Aristote, après avoir quitté Alexandre, vint à Athènes, où il fut très-bien reçu, à cause que le roi Philippe, à sa considération, avait fait beaucoup de grâces aux Athéniens. Il choisit dans le Lycée un lieu où il y avait de belles allées d'arbres : ce fut là qu'il établit sa nouvelle école, et parce qu'ordinairement il enseignait ses disciples en se promenant avec eux, cela a été cause qu'on a donné à ses sectateurs le nom de péripatéticiens. Le Lycée ne tarda guère à devenir très-célèbre, à cause du concours d'un grand nombre de gens qui venaient de divers endroits pour entendre Aristote, dont la réputation s'était répandue par toute la Grèce.

Alexandre recommanda à Aristote de s'appliquer à faire des épreuves de physique ; il lui donna un grand nombre de chasseurs et de pêcheurs, pour lui apporter de tous côtés de quoi faire ses observations, et lui envoya huit cents talents pour soutenir cette dépense.

Aristote publia pour lors ses livres de physique et de métaphysique. Alexandre, qui était déjà passé en Asie, en apprit la nouvelle : ce prince ambitieux, qui souhaitait d'être en toutes choses le premier homme du monde, fut fâché de ce que la science d'Aristote allait devenir commune ; il lui en témoigna son ressentiment par une lettre qu'il lui écrivit en ces termes :

« Alexandre à Aristote.

« Vous n'avez pas bien fait de publier vos livres « de sciences spéculatives, parce que nous n'aurons « rien au-dessus des autres, si ce que vous nous avez « enseigné en particulier vient à être communiqué « à toutes sortes de gens. Je veux bien que vous « sachiez que j'aimerais encore mieux être supérieur « aux autres dans la connaissance des choses relevées, « que de les surpasser en puissance. »

Aristote, pour apaiser ce prince, lui fit réponse qu'il les avait mis au jour, mais de manière qu'il ne les avait pas mis au jour. Cela voulait apparemment dire qu'il avait si bien embrouillé toute sa doctrine, que personne n'y pourrait jamais rien connaître.

Aristote ne se conserva pas toujours bien dans les bonnes grâces d'Alexandre; il se brouilla avec lui, parce qu'il prit avec trop de chaleur le parti du philosophe Callisthène. Ce Callisthène était petit-neveu d'Aristote, fils de sa propre nièce. Aristote l'avait élevé chez lui, et avait toujours pris soin de son éducation. Lorsqu'il quitta Alexandre, il lui donna ce neveu pour le suivre à la guerre, et le lui recommanda très-particulièrement. Callisthène parlait fort librement au roi, et avait une humeur très-peu complaisante pour lui. Ce fut lui qui empêcha que les Macédoniens ne l'adorassent comme un dieu, à la manière des Perses.

Alexandre, qui le haïssait à cause de son humeur inflexible, trouva occasion de se venger en se défaisant de lui. Il l'enveloppa légèrement dans la conjuration que fit quelque temps après Hermolaüs, disciple de Callisthène, et ne voulut pas lui permettre de se défendre. Il le fit exposer aux lions; d'autres disent qu'il le fit pendre; d'autres, enfin, qu'il expira à la torture.

Aristote, depuis la punition de Callisthène, conserva toujours beaucoup de ressentiment contre Alexandre. Alexandre, de son côté, chercha tous les moyens qu'il put de chagriner Aristote. Il éleva Xénocrate, et lui envoya des présents considérables. Aristote en conçut beaucoup de jalousie; quelques-uns même l'ont accusé d'avoir eu part à la conspiration d'Antipater, et de lui avoir donné l'invention de ce poison qu'on soupçonne qui fit périr Alexandre.

Aristote, quoique assez ferme d'ailleurs, n'a pas laissé de faire paraître bien des faiblesses. Quelque temps après qu'il eut quitté l'Académie, il se retira vers Hermias, tyran d'Atarne. Les uns disent que c'était son parent; d'autres assurent qu'Aristote était amoureux, et qu'il y avait dans ce voyage quelque raison de libertinage. Aristote épousa la sœur, d'autres disent la concubine de ce prince. Il se laissa tellement transporter à la passion violente qu'il avait pour cette femme, qu'il lui fit des sacrifices, comme les Athéniens en faisaient à Cérès Éleusine, et qu'il composa des vers à l'honneur d'Hermias, pour le remercier de ce qu'il avait permis ce mariage.

Aristote divisa sa philosophie en pratique et en théorique. La philosophie pratique est celle qui nous enseigne des vérités propres à régler les opérations de notre esprit, comme la logique; ou qui nous donne des maximes pour nous bien conduire dans la vie civile, comme la morale et la politique.

La philosophie théorique est celle qui nous découvre des vérités purement spéculatives, comme la métaphysique et la physique. Il y a, selon lui, trois principes des choses naturelles : la privation, la matière et la forme.

Pour prouver que la privation doit être mise au rang des principes, il dit que la matière dont se fait une chose doit avoir la privation de la forme de cette chose; qu'il faut, par exemple, que la matière dont on fait une table ait la privation de la forme de la table; c'est-à-dire qu'avant de faire une table, il faut que la matière dont on la fait ne soit point la table. Il ne considère pas la privation comme un principe de composition des corps, mais comme un principe externe de leur production, en tant que la production est un changement par lequel la matière passe de l'état qu'elle n'avait pas à celui qu'elle acquiert, comme, par exemple, des planches qui passent de n'être point tables à être tables.

Aristote donne deux définitions différentes de la matière : en voici une qui est négative. La matière première, dit-il, est ce qui n'est ni substance, ni étendue, ni qualité, ni aucune autre espèce d'être; ainsi, selon lui, la matière du bois, par exemple, n'est ni son étendue, ni sa figure, ni sa couleur, ni sa solidité, ni sa pesanteur, ni sa dureté, ni sa sécheresse, ni son humidité, ni son odeur, ni enfin aucun des autres accidents qui se trouvent dans le bois. L'autre définition est affirmative, et ne contente pas plus que la première. Il dit que la matière est le sujet dont une chose est composée, et en quoi elle se résout en dernier lieu. Il reste toujours à savoir quel est ce premier sujet dont les ouvrages de la nature sont composés.

Le même philosophe enseigne que, pour former un corps naturel, il faut, outre la matière première, un autre principe, qu'il appelle la forme. Quelques-uns croient qu'il n'entend rien autre chose que la disposition des parties; d'autres soutiennent qu'il entend une entité substantielle, réellement distincte de la matière; et que quand on broie du blé, par exemple, il survient une nouvelle forme substantielle, par laquelle le blé devient farine; que quand, après avoir mêlé de l'eau avec la farine, on a pétri le tout ensemble, il survient une autre forme substantielle qui fait que la farine pétrie est de la pâte; qu'enfin, lorsqu'on fait cuire la pâte, il y vient de même une nouvelle forme substantielle qui fait que la pâte cuite est du pain.

Ils admettent de ces sortes de formes substantielles dans tous les autres corps naturels; ainsi, par exemple, dans un cheval, outre les os, la chair, les nerfs, le cerveau, le sang, qui, en circulant dans les veines et dans les artères, nourrit toutes les parties, et outre les esprits animaux qui sont les principes des mouvements, ils admettent une forme substantielle,

qu'ils disent être l'âme du cheval; ils soutiennent que cette prétendue forme n'est pas tirée de la matière, mais de la puissance de la matière; il veulent que ce soit une entité réellement distincte de la matière, dont elle n'est ni partie, ni même une modification.

Aristote tient que tous les corps terrestres sont composés de quatre éléments, la terre, l'eau, l'air, et le feu; que la terre et l'eau sont pesantes, en ce qu'elles tendent à s'approcher du centre du monde; et qu'au contraire l'air et le feu s'en éloignent le plus qu'ils peuvent; qu'ainsi ils sont légers.

Outre ces quatre éléments, il en a admis un cinquième, dont les choses célestes étaient composées, et dont le mouvement était toujours circulaire. Il a cru qu'il y avait au-dessus de l'air, sous le concave de la lune, une sphère de feu, où montent et où se rendent toutes les flammes, ainsi que les ruisseaux et les rivières se rendent dans la mer.

Aristote tient que la matière est divisible à l'infini; que l'univers est plein, et qu'il n'y a aucun vide dans toute la nature; que le monde est éternel; que le soleil a toujours tourné comme il fait, et qu'il tournera toujours de même : que les générations des hommes se sont toujours faites sans qu'il y ait eu jamais de commencement. S'il y avait eu un premier homme, dit-il, il serait né sans père et sans mère; ce qui répugne. Il fait le même raisonnement sur les oiseaux. Il ne se peut faire, dit-il, qu'il y ait eu un premier œuf qui ait donné le commencement aux oiseaux, ni qu'il y ait eu un premier oiseau qui ait donné le commencement aux œufs; car un oiseau vient d'un œuf, mais cet œuf vient d'un oiseau; et ainsi toujours de même en remontant, sans qu'il y ait jamais eu aucun commencement. Il raisonne de même de toutes les autres espèces qui sont dans l'univers.

Il soutient que les cieux sont incorruptibles, et que, quoique les choses sublunaires soient sujettes à se corrompre, leurs parties néanmoins ne périssent pas; qu'elles ne font que changer de place; que des débris d'une chose il s'en fait une autre: et qu'ainsi la masse du monde demeure toujours en son entier. Aristote tient que la terre est au centre du monde, et que le premier être fait mouvoir les cieux autour de la terre par des intelligences qui sont occupées perpétuellement à ces mouvements.

Aristote prétend que tout ce qui est couvert aujourd'hui des eaux de la mer a été autrefois terre ferme; et que tout ce qu'il y a aujourd'hui de terre ferme sera ensuite couvert de ces mêmes eaux. La raison qu'il en donne est tirée de ce que les fleuves et les torrents entraînent continuellement des sables et des terres; ce qui fait que les rivages s'avancent peu à peu, et que la mer se retire insensiblement, si bien que, le temps ne manquant jamais, ces vicissitudes de terre en mer, et de mer en terre se font enfin après des siècles innombrables. Il ajoute qu'en plusieurs endroits qui sont bien avant dans les terres, et même qui sont fort élevés, la mer en se retirant a laissé là de ses coquilles, et qu'en fouillant dans les terres on trouve aussi quelquefois des ancres et des pièces de navire. Ovide attribue aussi ce même sentiment à Pythagore. Or, Aristote prétend que ces changements de mer en terre, de terre en mer, qui se font insensiblement et pendant une longue succession de temps, sont en partie cause que la mémoire des choses passées s'abolit. Il ajoute qu'il arrive outre cela d'autres accidents qui sont cause que les arts mêmes se perdent. Ces accidents sont ou des pestes, ou des guerres, ou des stérilités, ou des tremblements de terre, ou des incendies, ou enfin des désolations qui sont telles, qu'elles exterminent et font périr tous les hommes d'une contrée; si ce n'est qu'il s'en échappe quelques-uns qui se sauvent dans les déserts, où ils mènent une vie sauvage, et où ils donnent naissance à d'autres hommes, qui par la suite des temps cultivent les terres et inventent ou retrouvent des arts, et que les mêmes opinions sont revenues et ont été renouvelées une infinité de fois. C'est ainsi qu'il soutient que, nonobstant ces vicissitudes et ces révolutions, la machine du monde demeure toujours incorruptible.

Aristote examine soigneusement ce qui peut rendre les hommes heureux dans ce monde. Il réfute premièrement l'opinion des voluptueux, qui mettent la félicité dans les plaisirs corporels. Il dit qu'outre que les plaisirs ne sont pas de durée, ils causent du dégoût, qu'ils affaiblissent le corps et abrutissent l'esprit.

Il rejette ensuite l'opinion des ambitieux, qui mettent la félicité dans les honneurs, et qui, pour y parvenir, emploient toutes sortes de moyens injustes. Il dit que l'honneur est dans celui qui honore : il ajoute que les ambitieux souhaitent d'être honorés à raison de quelque vertu qu'ils veulent qu'on croie qui soit en eux; que par conséquent c'est plutôt dans la vertu que consiste la félicité que non pas dans les honneurs, d'autant plus qu'ils sont hors de nous.

Il réfute en dernier lieu l'opinion des avares, qui mettent la félicité dans les richesses. Il dit que les richesses ne sont pas désirables pour elles-mêmes, qu'elles rendent malheureux celui qui les garde et qui craint de s'en servir; que, pour qu'elles soient utiles, il faut les employer, les distribuer; au lieu

que la félicité doit consister en quelque chose de stable, que l'on doit retenir et conserver.

Enfin, l'opinion d'Aristote est que la félicité consiste dans l'action la plus parfaite de notre entendement, et dans la pratique des vertus. Il prétend d'ailleurs, que l'action la plus noble de notre entendement est la spéculation des choses naturelles, des cieux, des astres, de toute la nature, et principalement du premier être. Il observe néanmoins qu'on ne peut être heureux entièrement sans avoir du bien suffisamment selon son état, parce que sans cela on ne peut vaquer à la spéculation des belles choses, ni pratiquer les vertus. Par exemple, on ne peut pas faire plaisir à ses amis; et toutefois une des plus grandes satisfactions que l'on puisse avoir dans la vie, c'est de faire du bien aux gens qu'on aime; et ainsi il dit que la félicité dépend de trois choses : des biens de l'esprit, comme la sagesse et la prudence; des biens du corps, comme la beauté, la force, la santé; et des biens de la fortune, comme les richesses et la noblesse. Il tient que la vertu ne suffit pas pour rendre les gens heureux; qu'on avait absolument besoin des biens du corps et de la fortune; et qu'un sage serait malheureux s'il souffrait ou s'il manquait de bien. Il assure, au contraire, que le vice est suffisant pour rendre les gens malheureux, et que quand un homme serait dans une très-grande abondance, et jouirait d'ailleurs de toutes sortes d'avantages, il ne pourrait jamais être heureux tant qu'il serait adonné au vice; que le sage n'était pas tout à fait exempt de troubles, mais qu'il n'en avait que de fort légers; que les vertus et les vices n'étaient pas incompatibles; que le même homme, par exemple, pouvait être fort juste et fort prudent, quoiqu'il fût d'ailleurs fort intempérant.

Il admet trois sortes d'amitiés : l'une de parenté, une autre d'inclination, et l'autre d'hospitalité.

Il croit que les belles lettres contribuent beaucoup à faire embrasser la vertu; il assure que c'est la plus grande consolation qu'on puisse avoir dans la vieillesse.

Il admet, comme Platon, un premier Être, à qui il donne une providence.

Il tient que toutes nos idées viennent originairement des sens; qu'un aveugle-né ne peut avoir la perception des couleurs, non plus qu'un sourd la notion de la voix.

Il soutient, dans sa Politique, que l'État monarchique est le plus parfait de tous les États, parce que dans les autres il y a plusieurs personnes qui gouvernent; or, tout de même qu'une armée qui est conduite par un seul et bon chef réussit bien mieux que celle qui est commandée par plusieurs chefs, ainsi est-il des États : pendant que les députés ou les principaux d'une république emploient du temps à s'assembler et à délibérer, un monarque a déjà pris les places et exécuté ses desseins. Les administrateurs de la république ne se soucient pas de la ruiner, pourvu qu'ils s'enrichissent. D'ailleurs ils entrent en jalousie les uns contre les autres; de là naissent les divisions; et enfin la république ne peut manquer de périr et d'être renversée; au lieu que, dans la monarchie, le prince n'a point d'autres intérêts que ceux de son État; ainsi son État doit toujours être florissant.

On demanda un jour à Aristote ce que gagnaient les menteurs : Ils gagnent, répondit-il, qu'on ne les croit pas lorsqu'ils disent même la vérité.

Quelqu'un lui fit des réprimandes de ce qu'il avait donné l'aumône à un méchant homme : Ce n'est pas parce qu'il est méchant que j'en ai eu compassion, répondit Aristote, mais parce qu'il est homme.

Il disait ordinairement à ses amis et à ses disciples que la science était à l'égard de l'âme ce que la lumière était à l'égard des yeux; et que si les racines en étaient amères, les fruits en récompense en étaient très-doux.

Quelquefois, quand il était en colère contre les Athéniens, il leur reprochait qu'ayant trouvé les lois aussi bien que les blés, ils ne se servaient que du blé, et jamais des lois.

On lui demanda un jour quelle était la chose qui s'effaçait le plus tôt : C'est la reconnaissance, répondit-il.

Ce que c'était que l'espérance : C'est, dit-il, la rêverie d'un homme qui veille.

Un jour Diogène présenta une figue à Aristote. Aristote vit bien que, s'il la refusait, Diogène avait quelque plaisanterie toute prête : il prit la figue, et dit en riant : Diogène a en même temps perdu sa figue, et l'usage qu'il en voulait faire.

Il disait qu'il y avait trois choses fort nécessaires aux enfants : l'esprit, l'exercice et la discipline.

Quand on lui demandait quelle différence il y avait entre les savants et les ignorants : Il y en a autant, répondait-il, qu'entre les vivants et les morts.

Il disait que la science était un ornement dans la prospérité, et un refuge dans l'adversité; que ceux qui donnaient une bonne éducation aux enfants étaient bien davantage leurs pères que ceux qui les avaient engendrés, puisque les uns ne leur avaient donné simplement que la vie, mais que les

autres leur avaient donné la manière de la passer heureusement.

Que la beauté était une recommandation infiniment plus forte que toutes sortes de lettres.

Quelqu un lui demanda un jour ce que des disciples devaient faire pour profiter beaucoup : Ils doivent toujours s'efforcer d'atteindre les plus avancés, répondit-il, et ne point attendre ceux qui viennent après eux.

Certain homme faisait gloire un jour d'être citoyen d'une grande ville : Ne prends pas garde à cela, lui dit Aristote; considère plutôt si tu es digne d'être membre d'une illustre patrie.

Quand il réfléchissait sur la vie des hommes, il disait quelquefois : Il y a des gens qui amassent du bien avec autant d'avidité que s'ils devaient vivre toujours; d'autres dépensent ce qu'ils ont, comme s'ils devaient mourir le lendemain.

Quand on lui demandait ce que c'était qu'un ami, il répondait : C'est une même âme dans deux corps.

Certain homme lui dit un jour : Comment devons-nous nous comporter à l'égard de nos amis? De la manière que nous voudrions qu'ils se comportassent à notre égard, répondit Aristote.

Il s'écriait souvent : Ah! mes amis, il n'y a point d'amis dans le monde.

Quelqu'un lui demanda un jour pourquoi nous aimions mieux les belles personnes que les laides. Aristote lui répondit : Tu me fais là une question d'aveugle.

Quand on lui demandait quel fruit il avait tiré de sa philosophie : C'est, répondait-il, de pouvoir faire de moi-même ce que les autres ne font que par la crainte des lois.

On dit que, pendant son séjour à Athènes, il eut un grand commerce avec un habile homme de Judée, qui l'instruisit à fond de la science et de la religion des Égyptiens, que tout le monde, dans ce temps-là, allait apprendre en Égypte même.

Aristote, après avoir enseigné pendant treize ans dans le Lycée avec beaucoup de réputation, fut accusé d'impiété par Eurymédon, prêtre de Cérès. Le souvenir du traitement qu'on avait fait à Socrate l'épouvanta tellement, qu'il prit le parti de sortir promptement d'Athènes; il se retira à Chalcis d'Eubée. Quelques-uns disent qu'il mourut de chagrin, pour n'avoir pu comprendre le flux et le reflux de l'Euripe. D'autres ajoutent qu'il se précipita dans cette mer, et qu'il dit en tombant : Que l'Euripe m'engloutisse, puisque je ne le puis comprendre. D'autres enfin assurent qu'il mourut d'une colique en la soixante-troisième année de son âge, deux ans après la mort d'Alexandre.

Ceux de Stagire lui ont dressé des autels comme à un dieu.

Aristote fit un testament, dont Antipater fut l'exécuteur.

Il laissa un fils nommé Nicomachus, et une fille qui fut mariée à un petit-fils de Démaratus, roi de Lacédémone.

XÉNOCRATE.

Il succéda à Speusippe dans le gouvernement de l'école de Platon, la seconde année de la 110e olympiade; il la gouverna vingt-cinq ans, mourut la troisième année de la 116e olympiade.

Xénocrate a été l'un des plus distingués philosophes de l'ancienne Académie, par sa probité, sa prudence et sa chasteté. Il était de la ville de Chalcédoine, et fils d'Agathénor. Dès sa première jeunesse il fut disciple de Platon, auquel il s'attacha si fort, qu'il le suivit même jusque dans la Sicile, où Platon était allé à la cour de Denys le tyran. Il avait l'esprit bon, appliqué, mais pesant. Quand Platon le comparait avec Aristote, il disait que l'un avait besoin de bride, et l'autre d'éperons. D'autres fois il disait en riant : Avec quel cheval est-ce que j'attelle cet âne-ci?

Xénocrate était d'ailleurs un homme sérieux et fort sévère; en sorte que Platon, en se moquant de lui, disait quelquefois : Xénocrate, va, je te prie, faire un sacrifice aux Grâces.

Xénocrate passait sa vie renfermé dans l'Académie. Quand il allait dans les rues d'Athènes, ce qui arrivait rarement, tout ce qu'il y avait de jeunes gens débauchés dans la ville l'attendaient sur les chemins, pour le tourmenter et lui faire de la peine. On lui mit plusieurs fois des femmes de mauvaise vie dans son lit, sans qu'il en sût rien. La fameuse courtisane Phryné avait gagé contre plusieurs jeunes gens qu'elle viendrait à bout de Xénocrate : un jour, comme il avait plus bu qu'à l'ordinaire, elle entra bien parée dans la maison de Xénocrate, et passa toute la nuit à côté de lui, sans que jamais elle pût venir à bout de ce qu'elle avait entrepris. Les jeunes gens contre qui elle avait gagé se moquèrent d'elle, et la pressèrent de payer; elle leur répondit en riant : J'ai gagé que je pourrais bien corrompre un homme, mais non pas une statue. Cette chasteté était une vertu qu'il soutenait par des opérations violentes.

Xénocrate était fort désintéressé. Alexandre lui

envoya un jour une grosse somme d'argent : Xénocrate ne prit que trois mines attiques, et lui renvoya tout le reste. Il dit à ceux qui lui étaient venus apporter ce présent : Alexandre a bien des gens à nourrir, ainsi il doit avoir plus besoin d'argent que moi.

Antipater lui voulut faire pareil présent une autre fois; mais Xénocrate le remercia, et ne voulut jamais prendre de son argent.

Pendant le temps qu'il était en Sicile, il gagna une couronne d'or pour récompense de s'être distingué, et d'avoir mérité le prix en buvant plus que les autres. Xénocrate n'en voulut point profiter; dès qu'il fut de retour à Athènes, il porta cette couronne aux pieds de la statue de Mercure, et la consacra à ce dieu, à qui il offrait assez souvent des couronnes de fleurs.

Un jour, Xénocrate fut envoyé vers le roi Philippe avec plusieurs autres ambassadeurs. Philippe leur fit à tous de grands festins et de magnifiques présents : il leur donna plusieurs audiences, et tourna leur esprit de manière qu'ils étaient tout prêts à faire ce qu'il lui plairait; Xénocrate fut le seul qui ne voulut point avoir part aux présents de Philippe, et qui ne se trouva jamais à aucune de ses fêtes, ni même aux conférences qu'il eut avec les autres. Quand ils furent tous de retour à Athènes, ils publièrent qu'il avait été inutile d'envoyer Xénocrate avec eux, puisqu'il ne leur avait servi de rien. Tout le peuple fut fort mécontent; on se disposait déjà à le condamner à une amende. Xénocrate découvrit de quelle manière toutes choses s'étaient passées, et avertit les Athéniens de prendre garde plus que jamais aux affaires de la république; que Philippe, par ses grands présents, avait tellement corrompu tous leurs ambassadeurs, qu'ils ne demandaient pas mieux qu'à faire tout ce qu'il lui plairait; qu'à son égard, jamais Philippe ne l'avait pu obliger à prendre aucun présent de lui. Le mépris qu'on commençait à avoir pour Xénocrate se tourna tout d'un coup en estime; l'affaire fit beaucoup de bruit : Philippe confessa hautement que, de tous les ambassadeurs qu'on lui avait jamais envoyés, Xénocrate était le seul qui avait méprisé ses présents, et qui n'en avait point voulu recevoir.

Pendant la guerre de Lamia, Antipater fit prisonniers plusieurs Athéniens. Xénocrate fut député de la république pour moyenner leur délivrance auprès d'Antipater. Dès que Xénocrate fut arrivé, Antipater voulut commencer par le faire dîner avec lui avant que de parler de rien. Xénocrate lui dit qu'il fallait remettre le festin, et qu'il ne voulait point manger avant que d'avoir terminé les affaires pour lesquelles il avait été envoyé, et d'avoir délivré ses concitoyens. Antipater fut touché de l'attachement que Xénocrate faisait paraître pour sa patrie; il se mit aussitôt à travailler avec lui. Antipater admira l'habileté de Xénocrate. L'affaire fut décidée sur-le-champ, et les prisonniers remis en liberté.

Un jour, comme Xénocrate était en Sicile, Denys dit à Platon : Quelqu'un te coupera la tête. Xénocrate, qui était pour lors présent, dit : Cela n'arrivera jamais avant qu'on ait coupé la mienne.

Une autre fois, Antipater, étant à Athènes, vint saluer Xénocrate. Xénocrate, qui prononçait pour lors un discours, ne voulut point l'interrompre, et ne répondit à Antipater qu'après qu'il eut achevé tout ce qu'il avait à dire.

Quand le philosophe Speusippe, neveu et successeur de Platon dans l'Académie, se sentit vieux, incommodé et proche de sa fin, il envoya querir Xénocrate, et le pria de vouloir prendre sa place. Xénocrate l'accepta, et commença à enseigner publiquement. Lorsque quelqu'un venait dans son école, et qu'il ne savait ni musique, ni géométrie, ni astronomie, il lui disait : Mon ami, retire-toi d'ici, car tu ignores le fondement et tous les agréments de la philosophie.

Xénocrate méprisait fort la gloire et le faste; il aimait la retraite, et passait tous les jours quelque temps en particulier, sans parler à personne.

Les Athéniens avaient une si haute idée de sa probité, qu'un jour qu'il était venu devant les magistrats pour rendre témoignage de quelque chose, comme il s'approchait de l'autel, afin de jurer, selon la coutume du pays, que tout ce qu'il avait dit était vrai, les juges se levèrent, et ne voulurent pas souffrir qu'il jurât; ils lui dirent que son serment était inutile, qu'ils le croyaient sur sa simple parole.

Polémon, fils de Philostrate d'Athènes, était un jeune homme fort débauché. Un jour, de dessein prémédité, il entra fort ivre, et une couronne sur la tête, dans l'école de Xénocrate, qui parlait pour lors de la tempérance; bien loin d'interrompre son discours, il le continua avec plus de force et de véhémence qu'auparavant. Polémon en fut tellement touché, que, dès ce moment-là, il commença de renoncer à toutes ses débauches, et fit une ferme résolution de bien vivre à l'avenir; il l'exécuta si bien, qu'en peu de temps il devint très-habile, et succéda à Xénocrate, son maître.

Xénocrate a composé quantité d'ouvrages en vers et en prose; il dédia un de ses ouvrages à Alexandre, et un autre à Éphestion.

Comme il n'avait aucun égard pour personne, il

se fit des ennemis dans la république : les Athéniens le vendirent, afin de le faire périr. Démétrius de Phalère, qui était pour lors en grand crédit à Athènes, l'acheta ; il lui donna la liberté, et fit en sorte que les Athéniens se contentassent simplement de l'exiler.

Xénocrate, âgé de quatre-vingt-deux ans, tomba une nuit contre un bassin qu'il avait rencontré sous ses pieds, et mourut sur-le-champ. Il avait enseigné dans l'Académie pendant vingt ans.

DIOGÈNE.

Il mourut la première année de la 114e olympiade, âgé de près de quatre-vingt-dix ans : ainsi il était né la troisième année de la 91e olympiade.

Diogène le cynique, fils d'Isécius, banquier, naquit à Sinope, ville de Paphlagonie, environ la quatre-vingt-onzième olympiade. Il fut accusé d'avoir fait de la fausse monnaie avec son père. Isécius fut arrêté, et enfermé dans une prison, où il mourut; Diogène prit l'épouvante et se sauva à Athènes. Dès qu'il y fut arrivé, il alla trouver Antisthène, qui le rebuta fort et le repoussa avec son bâton, parce qu'il avait résolu de ne prendre jamais aucun disciple. Diogène ne s'étonna point; il baissa la tête : Frappez, frappez, lui dit-il, ne craignez point; vous ne trouverez jamais de bâton assez dur pour m'éloigner de vous tant que vous parlerez. Antisthène, vaincu par l'opiniâtreté de Diogène, lui permit d'être son disciple.

Diogène était obligé de vivre fort pauvrement, comme un homme banni de son pays, et qui ne recevait de secours d'aucun endroit.

Il aperçut un jour une souris qui courait gaillardement de côté et d'autre, sans craindre que la nuit la surprît, sans se mettre en peine de chercher une chambre pour se loger, et même sans songer à ce qu'elle mangerait. Cela le consola de sa misère; il résolut de vivre tranquillement sans se contraindre et de se passer de toutes les choses qui ne seraient point absolument nécessaires pour s'empêcher de mourir. Il doubla son manteau, afin qu'en s'enveloppant dedans il lui pût servir de lit et de couverture : il n'avait pour tout meuble qu'un bâton, une besace et une écuelle; il ne marchait jamais sans porter tout cet équipage avec lui : mais il ne se servait de son bâton que quand il allait en campagne, ou bien lorsqu'il était incommodé. Il disait que les véritables estropiés n'étaient ni les sourds ni les aveugles, mais seulement ceux qui n'avaient point de besace. Il marchait toujours les pieds nus, sans porter jamais de sandales, non pas même lorsque la terre était couverte de neige. Il voulait aussi s'accoutumer à manger de la viande crue, mais il n'en put venir à bout.

Il avait prié une personne qu'il connaissait de lui donner un petit trou dans son logis pour s'y retirer quelquefois; mais comme on tardait trop longtemps à lui rendre une réponse positive, il se servit d'un tonneau, qu'il promenait partout devant lui, et n'eut jamais d'autre maison.

Au plus fort de l'été, lorsque le soleil brûlait toute la campagne, il se roulait dans des sables ardents : il embrassait au milieu de l'hiver des statues couvertes de neige pour s'accoutumer à souffrir sans peine l'incommodité du chaud et du froid.

Il méprisait tout le monde; il traitait Platon et ses disciples de dissipateurs et de gens qui aimaient la bonne chère; il appelait tous les orateurs des esclaves du peuple.

Il disait que les couronnes étaient des marques de gloire aussi fragiles que ces bouteilles d'eau qui se rompaient en se formant; et que les représentations étaient les merveilles des fous. Enfin, rien n'échappait à sa liberté satirique.

Il mangeait, il parlait et se couchait indifféremment dans tous les lieux où il se trouvait. Quelquefois, en montrant le portique de Jupiter, il s'écriait : Ah! que les Athéniens m'ont fait bâtir un bel endroit pour aller prendre mes repas!

Il disait souvent : Quand je considère ces gouverneurs, ces médecins et ces philosophes qui sont dans le monde, je suis tenté de croire que l'homme par sa sagesse est fort élevé au-dessus des bêtes : mais, d'un autre côté, lorsque je vois des devins, des interprètes des songes, et des gens que les richesses et les honneurs sont capables d'enfler extraordinairement, je ne saurais m'empêcher de croire qu'il ne soit pas le plus fou de tous les animaux.

Un jour, en se promenant, il aperçut un jeune enfant qui buvait dans le creux de sa main; Diogène en eut grande honte : Quoi! dit-il, les enfants connaissent donc mieux que moi les choses dont on se peut passer? Il tira aussitôt son écuelle de sa besace, et la cassa comme un meuble qui lui était inutile.

Il louait fort ceux qui avaient été tout près de se marier, et qui n'en avaient rien fait, aussi bien que ceux qui, après avoir préparé tout leur équipage pour s'embarquer étaient restés sur la terre. Il n'estimait pas moins les gens qu'on avait choisis pour gouverner la république, et qui n'avaient point voulu s'engager, de même que ceux qui avaient été tout près de se mettre à table avec les rois et les grands seigneurs, qui s'en étaient retournés chez eux.

Il ne s'attachait qu'à la morale, et négligeait en-

tièrement toutes les autres sciences. Il avait l'esprit vif, et prévoyait aisément tout ce qu'on lui pouvait objecter.

Il croyait que le mariage n'était rien; il voulait que toutes les femmes fussent communes, et que chacun se servît de celle à qui il aurait été capable de donner de l'amour.

Il ne croyait pas qu'il y eût aucun mal à prendre les choses dont on avait besoin. Il voulait qu'on ne s'affligeât de rien. Il vaut beaucoup mieux, disait-il, se consoler que se pendre.

Un jour il se mit à parler sur une matière assez sérieuse et fort utile; tout le monde passait devant lui sans se mettre en peine d'écouter ce qu'il disait. Diogène s'avisa de chanter; quantité de gens s'assemblèrent en foule autour de lui : il leur fit aussitôt une forte réprimande de ce qu'ils accouraient de tous côtés pour une bagatelle, et qu'ils ne prenaient pas seulement la peine d'écouter quand on leur parlait sur les matières les plus importantes.

Il s'étonnait de ce que les grammairiens se tourmentaient si fort pour savoir tous les maux qu'Ulysse avait soufferts, et qu'ils ne faisaient pas attention à leur propre misère.

Il blâmait les musiciens de prendre beaucoup de peine à accorder leurs instruments, pendant qu'ils avaient des esprits si mal réglés, par où ils auraient dû commencer.

Il reprenait les mathématiciens de s'amuser à contempler le soleil, la lune, et les autres astres, et de ne pas connaître les choses qui étaient à leurs pieds.

Il n'était pas moins irrité contre les orateurs, qui ne songeaient qu'à bien dire, et qui se mettaient peu en peine de bien faire.

Il blâmait fort certains avares qui faisaient paraître un grand désintéressement, qui louaient même les gens qui méprisaient les richesses, et qui cependant ne songeaient à rien autre chose qu'à amasser de l'argent.

Il ne trouvait rien de plus ridicule que certaines gens qui sacrifiaient aux dieux pour les prier de les conserver en santé, et qui au sortir de la cérémonie faisaient des festins capables de faire crever.

Enfin, il disait qu'il rencontrait bien des gens qui s'efforçaient à se surpasser les uns les autres dans des badineries; mais que personne n'avait d'émulation pour être le premier dans le chemin de la vertu.

Un jour Diogène s'aperçut que Platon, dans un repas très-magnifique, ne mangeait que des olives. Pourquoi, lui dit-il, toi qui fais tant le sage, ne manges-tu pas librement les mets qui t'ont fait passer en Sicile? Moi, répondit Platon, je ne vivais ordinairement en Sicile que de câpres, d'olives et d'autres choses semblables, comme je fais dans ce pays-ci. Quoi donc! répliqua Diogène, était-il besoin pour cela d'aller à Syracuse? est-ce que dans ce temps-là il n'y avait ni câpres ni olives à Athènes?

Un jour Platon traitait quelques amis de Denys le tyran. Diogène entra chez lui; il se mit à deux pieds sur un beau tapis, et dit : Je foule aux pieds le faste de Platon. Oui, Diogène, répondit Platon, mais c'est par une autre espèce de faste.

Certain sophiste voulut un jour montrer la subtilité de son esprit à Diogène : Vous n'êtes pas ce que je suis, lui dit-il; je suis un homme, et par conséquent vous n'êtes pas un homme. Ce raisonnement serait vrai, répondit Diogène, si tu avais commencé par dire que tu n'es pas ce que je suis, parce que tu aurais conclu que tu n'es pas un homme.

On lui demanda en quel endroit de la Grèce il avait vu des hommes sages : J'ai bien vu des enfants à Lacédémone, répondit-il; mais pour des hommes je n'en ai vu nulle part.

Il se promenait un jour, en plein midi, une lanterne allumée à la main; on lui demanda ce qu'il cherchait : Je cherche un homme, répondit-il.

Un autre fois, il se mit à crier dans le milieu d'une rue : O hommes! ô hommes! Quantité de gens s'assemblèrent autour de lui : Diogène les chassait avec son bâton : C'est des hommes que j'appelle, dit-il.

Démosthène dînait un jour dans un cabaret; il vit passer Diogène; il se cacha aussitôt. Diogène l'aperçut : Ne te cache point, lui dit-il; car plus tu te caches dans le cabaret, et plus tu t'y enfonces.

Il vit une autre fois des étrangers qui étaient venus exprès pour voir Démosthène. Diogène alla droit à eux; il le leur montrait avec son doigt, et leur disait en riant : Tenez, tenez, regardez-le bien; le voilà ce grand orateur d'Athènes.

Diogène se rencontra un jour dans un palais magnifique, où l'or et le marbre étaient en grande abondance. Après en avoir considéré toutes les beautés, il se mit à tousser; il fit deux ou trois efforts, et cracha contre le visage d'un Phrygien qui lui montrait ce palais. Mon ami, lui dit-il, je n'ai point vu d'endroit plus sale où je pusse cracher.

Un jour il entra, à demi rasé, dans une chambre où des jeunes gens se réjouissaient ensemble; il fut contraint d'en sortir avec de bons coups. Diogène, pour les punir, écrivit sur un morceau de papier le nom de tous ceux qui l'avaient frappé; il attacha ce papier sur son épaule, et se promenait au milieu des rues, afin de les faire connaître à tout le monde et de les décrier.

Un jour certain scélérat lui reprochait sa pauvreté : Je n'ai jamais vu punir personne pour ce sujet-là.

dit-il; mais j'ai bien vu pendre des gens parce qu'ils étaient des fripons.

Il disait souvent que les choses les plus utiles étaient ordinairement les moins estimées; qu'une statue coûtait trois mille écus, et qu'un boisseau de farine ne se vendait pas vingt sous.

Un jour, comme il était près d'entrer dans un bain, il trouva l'eau fort sale : Quand on s'est baigné ici, dit-il, où va-t-on se laver?

Diogène fut pris un jour, près de Chéronée, par des Macédoniens qui l'allèrent présenter aussitôt au roi Philippe. Philippe lui demanda ce qu'il était : Je suis l'espion de ton avidité insatiable, répondit-il. Le roi fut si content de sa réponse qu'il le mit en liberté et le renvoya.

Diogène croyait que les sages ne pouvaient jamais manquer de rien, et que c'était à eux à disposer de tout ce qui était au monde : Toutes choses appartiennent aux dieux, disait-il; les sages sont amis des dieux; entre amis toutes choses sont communes, et par conséquent toutes choses appartiennent aux sages. C'est ce qui faisait que, quand il avait besoin de quelque chose, il disait qu'il la demandait à ses amis.

Un jour Alexandre, passant par Corinthe, eut la curiosité de voir Diogène qui y était pour lors; il le trouva assis au soleil dans le Cranée, ou il raccommodait son tonneau avec de la glu. Je suis le grand roi Alexandre, lui dit-il. Et moi je suis ce chien de Diogène, répondit le philosophe. Ne me crains-tu point? continua Alexandre. Es-tu bon ou mauvais? reprit Diogène. Je suis bon, repartit Alexandre. Hé! qui est-ce qui craint ce qui est bon? reprit Diogène. Alexandre admira la subtilité d'esprit et les manières libres de Diogène. Après s'être entretenu quelque temps avec lui, il lui dit : Je vois bien que tu manques de beaucoup de choses, Diogène; je serai bien aise de te secourir; demande-moi tout ce que tu voudras. Retire-toi un peu à côté, répondit Diogène; tu empêches que je ne jouisse du soleil. Alexandre demeura fort surpris de voir un homme au-dessus de toutes les choses humaines. Lequel est le plus riche, continua Diogène, de celui qui est content de son manteau et de sa besace, ou de celui à qui un royaume entier ne suffit pas, et qui s'expose tous les jours à mille dangers afin d'en augmenter les limites? Les courtisans d'Alexandre étaient fort indignés qu'un tel roi fît tant d'honneur à un chien comme Diogène, qui ne se levait pas même de sa place. Alexandre s'en aperçut : il se retourna, et leur dit : Si je n'étais pas Alexandre, je voudrais être Diogène.

Un jour, comme Diogène passait en Égine, il fut pris par des pirates qui le menèrent en Crète, et l'exposèrent au marché : il n'en fut pas plus chagrin, il ne parut pas même se mettre en peine de son malheur. Il vit un certain Xéniade bien gras et bien habillé : il faut me vendre à celui-ci, dit-il; car je vois qu'il a besoin d'un bon maître. Comme Xéniade s'approchait pour le marchander, il lui dit : Viens, enfant, viens marchander un homme. On lui demanda ce qu'il savait faire; il répondit qu'il avait le talent de commander aux hommes. Héraut, dit-il; crie dans le marché; si quelqu'un a besoin d'un maître, qu'il le vienne acheter. Celui qui le vendait lui défendait de s'asseoir : Qu'importe, dit Diogène, on achète bien des poissons dans quelque posture qu'ils soient, et je m'étonne qu'on ne marchande pas seulement un couvercle de marmite sans l'avoir sonné pour connaître si le métal en est bon, et que quand on achète un homme, on se contente de le regarder. Quand le prix fut arrêté, il dit à Xéniade : Quoique je sois à présent ton esclave, tu n'as qu'à te disposer à faire ce que je voudrai; car, soit que je te serve de médecin ou d'intendant, n'importe si je suis esclave ou libre, il faudra m'obéir.

Xéniade lui donna ses enfants à instruire : Diogène en eut grand soin; il leur fit apprendre par cœur les plus beaux endroits des poëtes, avec un abrégé de sa philosophie, qu'il composa exprès pour eux. Il les faisait exercer à la lutte, à la chasse, à monter à cheval, et à tirer de l'arc et de la fronde. Il les accoutuma à vivre de choses fort simples, et à ne boire que de l'eau dans leurs repas ordinaires. Il voulait qu'on les rasât jusqu'à la peau. Il les menait avec lui dans les rues vêtus fort négligemment, et souvent sans sandales et sans tunique. Ces enfants, de leur côté, aimaient fort Diogène, et prenaient un soin particulier de le recommander à leurs parents.

Pendant que Diogène était ainsi dans l'esclavage, quelques amis s'intéressèrent pour l'en tirer. Vous êtes des fous, leur dit-il; vous vous moquez bien de moi : ne savez-vous pas que le lion n'est jamais esclave de ceux qui le nourrissent? Au contraire, ce sont ceux qui le nourrissent qui sont ses esclaves.

Un jour Diogène entendit un héraut qui publiait que Dioxipe avait vaincu des hommes aux jeux olympiques. Mon ami, lui dit-il, dis des esclaves et des malheureux; c'est moi qui ai vaincu des hommes.

Quand on lui disait : Vous êtes vieux, il faudrait vous reposer à présent. Quoi! dit-il, si je courais, faudrait-il me relâcher à la fin de ma course? Ne serait-il pas plus à propos que je fisse tous mes efforts?

En se promenant dans les rues, il aperçut un

homme qui avait laissé tomber du pain, et qui avait honte de le relever : Diogène ramassa une bouteille cassée, et la promena par toute la ville, pour lui faire connaître qu'on ne devait pas rougir quand on tâchait à ne rien perdre.

Je suis comme les bons musiciens, disait-il; je quitte le son véritable pour le faire prendre aux autres.

Un homme le vint un jour trouver pour être son disciple; Diogène lui donna un jambon à porter, et lui dit de le suivre : cet homme eut honte de porter ce jambon dans les rues; il le jeta à terre, et s'en alla. Diogène le rencontra quelques jours après : Quoi! lui dit-il, un jambon a rompu notre amitié!

Il aperçut, en se promenant, une femme tellement prosternée devant les dieux, qu'elle en était même découverte par derrière; Diogène accourut à elle : Ne crains-tu pas, pauvre femme, lui dit-il, que les dieux, qui sont aussi bien derrière toi que devant, te voient dans une posture indécente?

Quand Diogène réfléchissait sur sa vie, il disait en riant, que toutes les imprécations qu'on faisait ordinairement dans les tragédies étaient tombées sur lui; qu'il était sans maison, sans ville, sans patrie, pauvre, vivant au jour le jour; mais qu'il opposait sa fermeté à la fortune, la nature à la coutume, et la raison aux troubles de l'âme.

Un homme vint un jour le consulter pour savoir à quelle heure il devait manger : Si tu es riche, lui dit-il, mange quand tu voudras; si tu es pauvre, quand tu pourras.

Les Athéniens le prièrent de se faire associer dans leurs mystères, et lui assurèrent que ceux qui y étaient initiés tenaient le premier rang dans l'autre monde : Ce serait une chose bien ridicule, répondit Diogène, qu'Agésilaüs et Épaminondas restassent dans la boue, pendant que vos initiés, qui sont des malheureux, habiteraient des îles fortunées.

Il avait coutume de se parfumer les pieds : quand on lui en demandait la raison, il disait que l'odeur des parfums qu'on se mettait à la tête était aussitôt perdue dans l'air, au lieu que, quand on se parfumait les pieds, l'odeur en montait au nez.

Un infâme eunuque avait fait écrire sur la porte de sa maison : Qu'il n'entre rien de mauvais par cette porte. Diogène dit : Et le maître du logis, par où entrera-t-il?

Quelques philosophes voulaient un jour lui prouver qu'il n'y avait point de mouvement : Diogène se leva, et commença à se promener · Que faites-vous, lui dit un de ces philosophes? Je réfute tes raisons, répondit Diogène.

Quand quelqu'un lui parlait d'astrologie, il lui disait : Y a-t-il longtemps que tu es revenu des cieux?

Platon avait défini que l'homme était un animal à deux pieds, sans plumes : Diogène pluma un coq qu'il cacha sous son manteau, et s'en alla à l'Académie : il tira aussitôt le coq de dessous son manteau, et dit, en le jetant au milieu de l'école : Voilà l'homme de Platon. Platon fut obligé d'ajouter à sa définition, que cet animal avait de larges ongles.

Diogène, passant par Mégare, vit des enfants tout nus, et des moutons bien couverts de laine : Il vaut beaucoup mieux, dit-il, être ici mouton qu'enfant.

Un jour, comme il mangeait, il vit de petites souris ramasser des miettes de pain sous sa table : Ah! dit-il, Diogène nourrit aussi des parasites.

Comme il sortait du bain, on lui demanda s'il y avait beaucoup d'hommes qui se baignaient; il répondit, que non. Mais, lui dit-on, n'y a-t-il pas une grande confusion de monde? Oui, répondit-il, très-grande.

On le pria un jour de se trouver à un festin; il ne le voulut pas, parce qu'il y avait été le jour précédent, et qu'on ne l'en avait point remercié.

Un homme, portant une poutre sur son épaule, le heurta sans y penser, et lui dit : Prenez garde. Comment, répondit Diogène, veux-tu me frapper une seconde fois? Quelque temps après il eut encore une pareille aventure : il donna un coup de bâton à celui qui l'avait heurté, et lui dit : Prends garde toi-même.

Il était un jour si percé de pluie, que l'eau dégouttait de tous les endroits de son manteau : ceux qui le regardaient avaient grande compassion de lui. Platon, qui se trouva là par hasard, leur dit : Si vous voulez qu'il soit véritablement malheureux, allez-vous-en et ne le regardez pas.

Un jour un homme lui donna un soufflet : Je ne savais pas, dit-il, que je dusse marcher dans les rues la tête armée.

Une autre fois on lui demanda ce qu'il voulait pour qu'on lui donnât un soufflet : Un casque, répondit-il.

Midias un jour lui donna plusieurs coups de poing, et lui dit : Va te plaindre, tu auras trois mille livres d'amende. Le lendemain, Diogène prit un gantelet de fer, et alla décharger un grand coup de poing sur la tête de Midias : Va-t'en te plaindre toi-même, tu auras une pareille amende.

Lysias l'apothicaire lui demanda s'il croyait qu'il y eût des dieux : Comment ne le croirais-je pas, puisque je sais qu'ils n'ont point de plus grands ennemis que toi.

Un jour Diogène vit un homme qui se lavait dans de l'eau, espérant se purifier : O malheureux, lui dit-il, ne sais-tu pas bien que quand tu te laverais jusqu'à demain, cela ne t'empêcherait point de faire des fautes de grammaire! cela ne te délivrera pas non plus de tes crimes.

Il aperçut une autre fois un enfant dans une posture indécente; il courut droit à son précepteur, et lui donna un coup de bâton : Pourquoi instruis-tu si mal ton disciple? lui dit-il.

Un homme vint un jour lui montrer un horoscope qu'il avait dressé : Voilà quelque chose de beau, dit Diogène; mais c'est pour nous empêcher de mourir de faim.

Il blâmait fort tous ceux qui se plaignaient de la fortune : Les hommes, disait-il, demandent toujours ce qui leur paraît être un bien, mais non pas ce qui l'est véritablement.

Diogène savait bien que plusieurs personnes approuvaient sa vie; mais comme peu de gens se mettaient en devoir de l'imiter, il disait qu'il était un chien fort estimé; mais qu'aucun de ceux qui le louaient n'avait assez de courage pour venir à la chasse avec lui.

Il reprochait à ceux qui étaient épouvantés de leurs songes, qu'ils ne faisaient aucune attention aux choses qui leur venaient dans l'esprit lorsqu'ils veillaient, et qu'ils examinaient avec superstition tout ce qui se passait dans leur imagination pendant qu'ils dormaient.

Un jour, en se promenant, il aperçut une femme dans une litière; il dit : Ce ne devrait pas être là une cage pour un si méchant animal.

Les Athéniens aimaient fort Diogène, et avaient beaucoup de considération pour lui. Ils firent fouetter publiquement un jeune homme qui avait cassé son tonneau, et lui en redonnèrent un autre.

Tout le monde publiait le bonheur de Callisthène, qui était tous les jours à faire bonne chère à la table d'Alexandre : Et moi, disait Diogène, je trouve Callisthène bien malheureux par la seule raison qu'il dîne et soupe tous les jours avec Alexandre.

Cratère fit tout ce qu'il put pour l'attirer chez lui : Diogène lui dit qu'il aimait beaucoup mieux ne manger que du pain à Athènes, que d'aller vivre magnifiquement dans son palais.

Perdiccas le menaça un jour de le tuer s'il ne le venait voir : Tu ne feras pas là une grande action, répondit Diogène; le moindre petit animal venimeux en pourrait bien faire autant; et je t'assure que Diogène n'a aucun besoin de Perdiccas ni de sa grandeur pour vivre heureux. Hélas! s'écriait-il, les dieux sont fort libéraux à accorder la vie aux hommes : mais tous les agréments qui y sont attachés demeurent méconnus aux gens qui ne songent qu'à faire bonne chère, et à se parfumer.

Il vit un jour un homme qui se faisait chausser par un esclave : Tu ne seras pas content, dit-il, jusqu'à ce qu'il te mouche : de quoi te servent tes mains?

Une autre fois, en passant, il vit des juges qui menaient au supplice un homme qui avait volé une petite fiole dans le trésor public : Voilà de grands voleurs, dit-il, qui en conduisent un petit.

Il disait qu'un riche ignorant était une brebis couverte d'une toison d'or.

Un jour, comme il était au milieu d'un marché, il se mit à se gratter. Ah! plût aux dieux, dit-il, qu'à force de me gratter le ventre, je pusse me faire passer la faim quand je voudrais.

Comme il entrait dans un bain, il aperçut un jeune homme qui faisait des mouvements fort adroits; mais peu honnêtes : Plus tu feras bien, plus tu seras blâmable, lui dit-il.

Une autre fois, en traversant une rue, il vit au-dessus de la maison d'un prodigue, un écriteau qui marquait qu'elle était à vendre : Je savais bien, dit-il, que la grande ivrognerie obligerait ton maître à vomir.

Un jour un homme lui reprocha son exil : Ah! pauvre malheureux, lui dit Diogène, j'en suis très-content; c'est ce qui a fait que je suis devenu philosophe.

Un autre lui dit quelque temps après : Les Sinopéens t'ont condamné à un bannissement perpétuel. Et moi, répondit-il, je les ai condamnés à rester dans leur vilain pays sur le rivage du Pont-Euxin.

Il priait quelquefois des statues de lui accorder des grâces; on lui en demandait la raison : C'est afin, disait-il, de m'accoutumer à être refusé.

Quand sa pauvreté l'obligeait à demander l'aumône, il disait au premier qu'il rencontrait : Si tu as déjà donné quelque chose à quelqu'un, fais-moi aussi la même grâce; et si tu n'as jamais rien donné à personne, commence par moi.

On lui demandait un jour de quelle manière Denys le tyran en usait avec ses amis : Comme on fait, dit-il, avec des bouteilles, qu'on prend quand elles sont pleines, et qu'on jette lorsqu'elles sont vides.

Il aperçut un jour dans un cabaret un prodigue qui ne mangeait que des olives : Si tu avais toujours dîné ainsi, tu ne souperais pas si mal à présent.

Il disait que les désirs déréglés étaient la source de tous malheurs;

Que les honnêtes gens étaient les portraits des dieux:

Que le ventre était le gouffre de la vie;

Qu'un discours bien poli était un filet de miel, et que l'amour était l'occupation des gens oisifs.

On lui demanda un jour quel était l'état le plus malheureux : C'est d'être vieux et pauvre, répondit-il.

Une autre fois on lui demanda ce qu'il y avait de meilleur dans le monde : il dit que c'était la liberté.

Quelqu'un s'avisa de lui dire : Quelle est la bête qui mord le plus fort? Entre les farouches, répondit-il, c'est un médisant; et entre les apprivoisées, c'est un flatteur.

Un jour, en se promenant, il vit des femmes pendues à des branches d'oliviers. Ah! plût aux dieux, s'écria-t-il, que tous les arbres rapportassent de tels fruits!

Un homme vint lui demander à quel âge il fallait se marier : Quand on est jeune, répondit Diogène, il n'est pas encore temps; et quand on est vieux, il est trop tard.

On lui demanda pourquoi l'or était d'une couleur pâle : C'est qu'il a beaucoup d'envieux, répondit-il.

On le pressait un jour de courir après Manès son esclave, qui s'était enfui : Il serait fort ridicule, dit-il, que Manès se passât bien de Diogène, et que Diogène ne pût se passer de Manès!

Certain tyran lui demanda un jour quel airain était le plus propre à faire une statue : C'est celui dont on a fait celles d'Harmodius et d'Aristogiton, grands ennemis des tyrans.

Un jour Platon expliquait ses idées, et parlait de la forme d'une table, et de celle d'un verre : Je vois bien une table et un verre, lui dit Diogène, mais je ne sais ce que c'est que la forme d'une table non plus que celle d'un verre. Cela est vrai, dit Platon; car pour voir une table et un verre il ne faut avoir que des yeux, au lieu que, pour connaître la forme d'une table et celle d'un verre, il faut avoir de l'esprit.

On demanda une fois à Diogène ce qu'il pensait de Socrate; il dit que c'était un fou.

Un jour il aperçut un jeune homme qui rougissait : courage mon enfant, lui dit-il, voilà la couleur de la vertu.

Deux jurisconsultes le choisirent pour leur arbitre; il les condamna tous les deux; l'un parce qu'il avait effectivement volé ce dont on l'accusait, et l'autre parce qu'il se plaignait à tort, puisqu'il n'avait rien perdu qu'il n'eût volé lui-même à un autre.

On lui demanda un jour pourquoi on donnait plutôt l'aumône aux borgnes et aux boiteux qu'aux philosophes : C'est, répondit-il, parce que les hommes s'attendent plutôt à devenir borgnes ou boiteux, que philosophes.

Quelqu'un lui demanda s'il n'avait ni valet ni servante : Non, répondit Diogène. Et qui vous enterrera? reprit l'autre : C'est celui qui aura besoin de ma maison, répliqua Diogène.

Certain homme lui reprocha qu'il avait fait autrefois de la fausse monnaie : Il est vrai, répondit Diogène, qu'il y a eu un temps que j'étais ce que tu es aujourd'hui; mais jamais en ta vie tu ne deviendras ce que je suis.

Aristippe le rencontra un jour comme il lavait des herbes : Diogène, lui dit-il, si tu savais te rendre agréable aux rois, tu n'aurais pas la peine de laver des herbes. Et toi, répondit Diogène, si tu connaissais le plaisir qu'il y a à laver des herbes, tu te mettrais peu en peine de plaire aux rois.

Une autre fois il entra dans l'école d'un certain maître qui avait peu d'écoliers et quantité de figures de Muses et d'autres divinités : Tu as ici beaucoup de disciples, lui dit Diogène; mais c'est en comptant les dieux.

On lui demanda un jour de quel pays il était : il répondit qu'il était citoyen du monde; voulant montrer que les sages ne devaient être attachés à aucun pays.

Il vit une fois passer un prodigue; il lui demanda une mine. Pourquoi, lui dit ce prodigue, ne demandes-tu qu'une obole aux autres, et qu'à moi tu demandes une mine? C'est parce, répondit-il, que les autres m'en donneront encore une fois, et que je doute fort que tu sois en état de le faire dans la suite.

On lui demanda si la mort était un mal : Comment cela se pourrait-il faire, répondit-il, puisque nous ne la sentons pas, lors même qu'elle est présente?

Diogène vit un jour un maladroit qui allait tirer; il courut aussitôt se mettre la tête devant le but. On lui en demanda la raison : C'est de crainte qu'il ne me frappe, répondit-il.

Antisthène était dans son lit, fort malade; Diogène entra dans sa chambre : Avez-vous besoin d'un ami? lui dit-il, pour lui faire connaître que c'était dans le temps de l'affliction que les véritables amis étaient nécessaires. Diogène connut qu'Antisthène souffrait impatiemment son mal : il s'en alla une autre fois chez lui, un poignard sous son manteau. Antisthène lui dit : Ah! qui est-ce qui me délivrera des douleurs que je souffre? Diogène tira son poignard : C'est celui-ci, dit-il. Je cherche à me délivrer de mes douleurs, répondit Antisthène, mais non pas de la vie.

Quand on disait à Diogène que quantité de gens se moquaient de lui : Qu'importe! répondait-il, je me tiens pour moqué, et peut-être que c'est d'eux que les ânes se moquent, lorsqu'ils montrent leurs dents en grinçant, et qu'ils paraissent rire. Mais, lui disait-on, ils ne se mettent guère en peine des ânes : Et moi, répliquait-il, je me soucie aussi très-peu de ces gens-là.

Un jour on lui demanda pourquoi tout le monde l'appelait chien : C'est, répondit-il, parce que je flatte ceux qui me donnent; que j'aboie après ceux qui ne me donnent rien, et que je mords les méchants.

Une autre fois, on lui demanda quelle espèce de chien il était : Quand j'ai faim, dit-il, je tiens de la nature du lévrier; je caresse tout le monde; mais lorsque je suis soûl, je tiens du dogue; je mords tous ceux que je rencontre.

Il vit un jour passer le rhéteur Anaximène qui avait le ventre extrêmement gros : Donne-moi un peu de ton ventre, lui dit-il; tu me feras un grand plaisir, et en même temps tu te délivreras d'un pesant fardeau.

Quand on lui reprochait pourquoi il mangeait au milieu des rues et des marchés : C'est que la faim me prend là de même que partout ailleurs, répondait-il.

Un jour, comme il retournait de Lacédémone à Athènes, on lui demanda d'où il venait : Je viens de chez des hommes, répondit-il, et je retourne chez des femmes.

Il comparait ordinairement les belles courtisanes à d'excellent vin empoisonné. Il les appelait les reines des rois, parce qu'elles obtenaient d'eux tout ce qu'elles voulaient.

Certain homme admirait un jour la grande quantité de présents qui étaient dans un temple de la Samothrace. Il y en aurait encore bien davantage, dit Diogène, si tous ceux qui ont péri en avaient offert au lieu de ceux qui se sont sauvés.

Un jour, comme il mangeait au milieu d'une rue, quantité de gens s'assemblèrent autour de lui et l'appelèrent chien : C'est vous autres qui êtes des chiens, leur dit-il; car vous vous assemblez autour d'un homme qui mange.

Certain méchant athlète, qui mourait de faim dans sa profession, s'avisa de se faire médecin. Diogène le rencontra, et lui dit : Tu as à présent un beau moyen de te venger de ceux qui t'ont battu autrefois.

Un jour, comme il se promenait, il aperçut le fils d'une courtisane qui jetait des pierres au milieu d'une troupe : Mon enfant, lui dit-il, prends garde de frapper ton père.

Un homme lui redemanda une fois un manteau qu'il avait à lui : Si tu me l'as donné, dit Diogène, il est à moi à présent; et si tu n'as fait que le prêter, je m'en sers encore actuellement; attends que je n'en aie plus besoin.

Quand on lui reprochait qu'il buvait dans les cabarets : Je me fais bien raser dans la boutique d'un barbier, répondait-il.

Un jour il entendit qu'on disait du bien d'un homme qui lui avait donné l'aumône : on devrait bien plutôt me louer, dit Diogène, d'avoir mérité qu'on me la donnât.

Quand on lui demandait quel profit il avait tiré de sa philosophie : Quand elle ne m'aurait jamais servi d'autre chose, disait-il, que d'être préparé à souffrir tout ce qui m'arrivera jamais, j'en serais assez content.

Quand il eut appris que les Athéniens avaient déclaré qu'Alexandre était Bacchus, il leur dit, pour se moquer d'eux : Hé! que ne me faites-vous Sérapis?

On lui reprochait un jour qu'il logeait dans des lieux malpropres : Le soleil, dit-il, entre bien dans des endroits qui sont encore beaucoup plus sales, et cependant il ne se gâte pas.

Certain homme s'avisa de lui dire : Mais toi, qui ne sais rien, comment as-tu la hardiesse de te mettre au rang des philosophes? Quand je n'aurais d'autre mérite, répondit-il, que celui de pouvoir contrefaire le philosophe, cela suffit pour dire que je le suis.

On vint un jour lui présenter un jeune homme pour être son disciple; on lui en disait tous les biens imaginables; qu'il était sage, de bonnes mœurs, et qu'il savait beaucoup. Diogène écoute tout fort tranquillement : Puisqu'il est si accompli, dit-il, il n'a aucun besoin de moi; pourquoi donc me l'amenez-vous?

Il entrait une fois sur un théâtre lorsque tout le monde en sortait : on lui en demanda la raison; il dit que c'était ce qu'il avait résolu de faire pendant toute sa vie.

Denys le tyran, après avoir été chassé de son royaume de Syracuse, se retira à Corinthe, où la pauvreté l'obligea d'enseigner la jeunesse pour ne pas mourir de faim. Diogène entra un jour dans son école; il entendit les enfants qui criaient. Denys crut que Diogène le venait consoler dans ses misères : Diogène, lui dit-il, je te suis bien obligé; hélas! tu vois l'inconstance de la fortune! Malheureux, répondit Diogène, je suis bien surpris de te voir encore

en vie, toi qui as fait tant de maux dans ton royaume; et je vois bien que tu n'es pas meilleur maître d'école que tu n'as été roi.

Il vit un jour quelques personnes qui faisaient des sacrifices aux dieux pour avoir un fils : Vous songez bien plutôt, leur dit-il, à demander un fils qu'un honnête homme.

Un jour il aperçut un beau jeune homme qui parlait de vilenies : N'as-tu pas de honte, dit-il, de tirer une épée de plomb d'une gaîne d'ivoire?

Il disait que les gens qui parlaient bien de la vertu, et qui ne faisaient rien de tout ce qu'ils enseignaient, étaient semblables à des instruments de musique, qui rendent un son très-agréable sans avoir aucun sentiment.

Un homme lui dit un jour : Je ne suis pas propre à la philosophie. Pourquoi vis-tu donc, malheureux, lui repondit-il, puisque tu désespères de pouvoir jamais bien vivre?

Une autre fois il aperçut un jeune homme qui faisait quelque chose de malhonnête : N'as-tu point de honte, lui dit-il, d'avilir l'avantage que la nature te donne? la nature t'a fait naître homme, et tu t'efforces de devenir femme!

Il disait que presque tout le monde vivait dans la servitude; que les esclaves obéissaient à leurs maîtres, et les maîtres à leurs passions : que toutes choses consistaient dans l'usage; qu'une personne accoutumée à vivre délicieusement dans la mollesse et dans les plaisirs ne pouvait jamais s'en retirer, et qu'au contraire, le mépris de la vie délicieuse était un vrai plaisir aux gens qui étaient accoutumés à vivre d'une autre manière.

Il croyait que la pudeur était une faiblesse; il n'avait point de honte de faire devant tout le monde les choses les plus indécentes. Si souper est une bonne chose, disait-il, pourquoi ne pas souper aussi bien au milieu d'un marché que dans une chambre?

On lui demanda un jour où il voulait être enterré quand il serait mort : Au milieu de la campagne, répondit-il. Comment, répondit quelqu'un, ne craignez-vous point de servir de pâture aux oiseaux et aux bêtes farouches? Il faudra mettre mon bâton auprès de moi, répondit Diogène, afin que je les puisse chasser quand ils voudront venir. Mais, lui dit-on, vous n'aurez plus de sentiment. Et qu'importe donc s'ils me mangent ou non, répondit Diogène, puisque je ne sentirai point.

Quelques-uns disent qu'étant parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il mangea un pied de bœuf cru qui lui causa une si grande indigestion qu'il en creva. D'autres disent que, se sentant accablé de vieillesse, il retint son haleine et se fit mourir lui-même. Ses amis vinrent le lendemain; ils le trouvèrent enveloppé dans son manteau; ils le découvrirent, se doutant bien qu'il ne dormait pas, car il était toujours fort éveillé; ils le trouvèrent mort. Il y eut une grande contestation entre eux à qui l'enterrerait; ils furent tout près d'en venir aux mains; les magistrats et les anciens de Corinthe arrivèrent à propos, et les apaisèrent. Diogène fut enterré magnifiquement proche de la porte qui est vers l'Isthme. On érigea à côté de son tombeau une colonne, sur laquelle on plaça un chien de marbre de Paros. La mort de ce philosophe arriva justement le même jour qu'Alexandre le Grand mourut à Babylone, en la cent quatorzième olympiade. Diogène fut honoré de plusieurs statues, que différents particuliers lui érigèrent après sa mort, avec des inscriptions fort honorables.

CRATÈS.

Contemporain de Polémon, qui fut successeur de Xénocrate dans l'école platonique, vivait sous la 113e olympiade.

Cratès le cynique fut un des principaux disciples du fameux Diogène. Il était fils d'Ascondus, Thébain d'une famille très-considérable, et qui possédait de grands biens. Il se trouva un jour à une tragédie, où il remarqua que Téléphus quitta toutes ses richesses pour se faire cynique : cela le toucha; il résolut aussitôt d'embrasser le même parti. Il vendit tout son patrimoine, dont il tira plus de deux cents talents qu'il mit entre les mains d'un banquier, et le pria de les rendre à ses enfants en cas qu'ils se trouvassent avoir peu d'esprit; mais, s'ils avaient assez d'élévation pour être philosophes, il lui permit de distribuer cet argent aux citoyens de Thèbes, parce que les philosophes n'avaient besoin de rien. Ses parents vinrent un jour le prier de changer de résolution, et de prendre un autre parti; il les chassa de sa maison, et les poursuivit à coups de bâton.

Pendant l'été, Cratès portait un manteau fort pesant, et était vêtu très-légèrement dans la plus grande rigueur de l'hiver, afin de se faire à toutes sortes d'injures du temps et d'incommodités. Il entrait effrontément dans toutes sortes de maisons pour faire des réprimandes sur toutes les choses qui lui déplaisaient; il courait après les femmes de mauvaise vie, et leur disait des injures, afin de s'en attirer à lui-même, et de s'accoutumer par ce moyen à les souffrir dans d'autres occasions. Il vivait assez durement, et ne buvait jamais que de l'eau, de même que tous les autres cyniques.

L'orateur Métrocle n'osait plus paraître en public, parce qu'il ne se retenait pas aisément, et qu'il lui arrivait toujours en parlant de laisser échapper certains vents, dont le bruit lui faisait tant de honte qu'il s'était renfermé dans sa maison où il avait résolu de passer tristement le reste de sa vie. Cratès en entendit parler; il mangea aussitôt quantité de lupins, afin de se remplir le corps de vents, et s'en alla au logis de Métrocle; il lui dit plusieurs belles paroles pour lui faire connaître qu'il ne devait point avoir de honte, puisqu'il n'avait fait aucun mal; que ces choses-là arrivaient à tout le monde, et qu'il serait fort surprenant que cela ne lui arrivât pas aussi. Pendant qu'il parlait, les lupins qu'il avait mangés faisaient leur effet : le bon exemple de Cratès encouragea tellement Métrocle, qu'il reconnut sa faiblesse; il se mit au-dessus de toutes sortes de bienséances, il brûla tous les écrits qu'il avait de Théophraste, sous qui il avait étudié, et s'attacha à Cratès qui en fit un fort bon cynique. Métrocle fut ensuite fort distingué entre les philosophes de la secte, et fit plusieurs disciples qui eurent de la réputation; mais à la fin, comme il se sentait vieux et infirme, le dégoût de la vie le prit; il s'étrangla lui-même.

Cratès était fort laid, et pour paraître encore plus extraordinaire et plus hideux, il avait cousu des peaux de moutons par-dessus son manteau; en sorte que, quand on l'apercevait, on avait peine à distinguer quelle espèce d'animal ce pouvait être. Il était d'ailleurs fort adroit dans toutes sortes d'exercices; et quand il allait se présenter dans des lieux publics pour lutter et pour faire quelque autre chose semblable, tous ceux qui étaient là ne pouvaient s'empêcher de rire, à cause de sa figure et de son habit extraordinaire. Cratès ne s'étonnait point de cela; il levait les mains en haut : Prends patience, ô Cratès, s'écriait-il, ceux qui se moquent de toi présentement pleureront dans un instant, et tu auras le plaisir de voir qu'ils t'estimeront heureux, lorsqu'ils se blâmeront eux-mêmes de leur lâcheté.

Il alla un jour prier certain maître d'accorder une grâce à un de ses disciples; au lieu de lui embrasser les genoux, il lui embrassa les cuisses : ce maître trouva cela fort extraordinaire, et voulut s'en fâcher : Qu'importe, lui dit Cratès, tes cuisses ne sont-elles pas à toi de même que tes genoux?

Il disait qu'il était impossible de trouver des gens qui n'eussent jamais fait aucune faute; mais que des grenades pouvaient être très-belles, quoiqu'il s'y rencontrât quelque petit grain pourri.

Les magistrats d'Athènes l'accusèrent une fois de porter du linge, contre leur défense : Théophraste en porte bien aussi, leur dit Cratès; et si vous voulez, je vous le ferai voir tout à l'heure. Les magistrats ne le pouvaient croire : ils suivirent Cratès qui les mena dans une boutique de barbier, et leur montra, pour se moquer d'eux, Théophraste ayant autour de lui un linge à barbe : Tenez, leur dit-il, ne voyez-vous pas que Théophraste porte aussi du linge?

Cratès voulait que ses disciples fussent entièrement détachés des biens de ce monde : Je ne possède rien que ce que j'ai appris, disait-il, et j'ai abandonné tout le reste aux gens qui aiment le faste. Il les exhortait sur toutes choses à fuir les plaisirs, parce que rien n'était plus convenable à un philosophe que la liberté, et qu'il n'y avait point de maître plus tyrannique que la volupté.

La faim, disait-il, fait passer l'amour; si ce remède n'est pas suffisant, le temps ordinairement en vient à bout : sinon il ne reste plus qu'à prendre une corde et à se pendre.

Quand il parlait des mœurs corrompues de son siècle, il ne pouvait s'empêcher de blâmer la folie des hommes, qui n'épargnaient point l'argent dans des choses honteuses, pourvu qu'elles fussent conformes à leurs passions; et qui avaient regret de la moindre dépense qu'ils faisaient dans des choses honnêtes et très-profitables.

C'est lui qui a fait ce journal, qui a depuis été si célèbre : Qu'on donne dix mines à un cuisinier, et à un médecin une drachme; cinq talents à un flatteur, et à un bon conseiller de la fumée; à une courtisane un talent, et une obole à un philosophe.

Quand on lui demandait de quoi lui servait sa philosophie : A savoir se contenter de légumes, répondait-il, et à vivre sans soin et sans inquiétude.

Un jour Démétrius de Phalère lui envoya du vin avec quelques pains : Cratès fut fort indigné de ce que Démétrius s'était imaginé qu'un philosophe avait besoin de vin : il renvoya la bouteille d'un air sévère. Ah! plût aux dieux, s'écria-t-il, qu'il y eût aussi des fontaines de pain.

Les manières libres de Cratès plurent tellement à Hyparchia, sœur de Métrocle, qu'elle ne voulut point entendre parler de plusieurs autres personnes considérables qui la recherchaient avec empressement; elle menaça ses parents que si on ne la mariait pas à Cratès, elle se tuerait elle-même. Ses parents firent humainement tout ce qu'ils purent pour lui ôter cette idée de l'esprit; ils n'y purent jamais réussir : ils furent contraints d'avoir recours à Cratès même, qu'ils prièrent instamment de la détourner de cette résolution; mais, comme il n'en pouvait venir à bout, il se leva et se dépouilla devant

elle pour lui faire voir sa bosse et son corps tout de travers; il jeta aussitôt par terre son manteau, sa besace et son bâton : Afin que tu ne sois point trompée, lui dit-il, voilà ton mari et tout ce qu'il possède; regarde à présent ce que tu veux faire; car si tu m'épouses, je ne prétends pas que tu aies d'autres richesses. Hyparchia ne balança point; elle préféra aussitôt Cratès à tout ce qu'elle avait, aussi bien qu'à tout ce qu'elle pouvait prétendre; elle s'habilla en cynique, et devint encore plus effrontée que son mari. Ils faisaient ensemble les choses les plus infâmes au milieu des rues et des places publiques, sans se mettre en peine de personne. Hyparchia n'abandonnait jamais son mari; elle le suivait partout, et se trouvait dans toutes les assemblées avec lui.

Un jour, comme ils étaient à un festin chez Lysimachus, elle fit ce sophisme à l'impie Théodore, qui s'y était aussi rencontré : Si Théodore faisant certaines choses n'est pas blâmé, Hyparchia faisant la même chose, ne doit pas être blâmée non plus : or, Théodore en se frappant lui-même, ne fait rien dont on le puisse blâmer; donc, dit-elle, en lui appliquant un soufflet, Hyparchia frappant Théodore ne doit point être blâmée. Théodore ne répondit rien sur-le-champ à cet argument; mais il arracha le manteau de dessus l'epaule d'Hyparchia, qui n'en parut pas plus étonnée : tenez, dit Théodore, voilà une femme qui a quitté sa tapisserie et sa toile. Cela est vrai, répondit Hyparchia; mais crois-tu que j'aie si mal fait de préférer la philosophie à des exercices de femmes?

De ce digne mariage de Cratès et d'Hyparchia vint un fils nommé Pasiclès, que son père et sa mère eurent grand soin d'élever dans la philosophie cynique.

Alexandre demanda un jour à Cratès s'il ne serait pas bien aise qu'on rebâtît sa patrie : Qu'en est-il besoin, répondit Cratès; quelque autre Alexandre viendrait peut-être encore la détruire?

Il disait qu'il n'avait point d'autre patrie que la pauvreté et le mépris de la gloire, sur quoi la fortune n'avait aucun droit; qu'il était le citoyen de Diogène, et par conséquent exempt de toute sorte d'envie.

Il irrita un jour le musicien Nicodrome, qui lui donna un grand coup de poing, et lui fit une bosse au front. Cratès mit sur cette bosse une morceau de papier, où il avait écrit : Voilà l'ouvrage de Nicodrome; et il se promenait dans les rues avec cet écriteau sur le front.

Il disait que les richesses des grands seigneurs étaient comme les arbres qui naissent dans les montagnes et les rochers inaccessibles; qu'il n'y avait que les milans et les corbeaux qui mangeaient les fruits de ces arbres : de même aussi il n'y avait que les flatteurs et les femmes de mauvaise vie qui profitaient du bien des grands seigneurs; qu'un riche, environné de flatteurs, était un veau au milieu d'une troupe de loups.

Quand on lui demandait jusqu'à quel temps il fallait s'apliquer à la philosophie : c'est, répondait-il, jusqu'à ce qu'on ait reconnu que les gens à qui on donne des armées à commander ne sont que des meneurs d'ânes.

Cratès, aussi bien que tous les autres cyniques, négligeait toutes sortes de sciences, excepté la morale. Il vécut très-longtemps; il était tout courbé de vieillesse vers les dernières années de sa vie. Quand il se sentit approcher de sa fin, il disait, en se considérant lui-même : Ah! pauvre bossu, tes longues années te vont mettre au tombeau; tu verras bientôt le palais des enfers. Il mourut ainsi de caducité et de défaillance. Le temps de sa plus grande vogue était vers la cent treizième olympiade; c'était pour lors qu'il florissait à Thèbes, et qu'il effaçait tous les autres cyniques de ce temps. C'est lui qui a été le maître de Zénon, chef de la secte des stoïciens, si renommée.

PYRRHON.

Il vivait un peu auparavant Épicure, vers la 120e olympiade.

Pyrrhon a été auteur de la secte qu'on a appelée des Pyrrhoniens ou sceptiques. Il était fils de Plistarque, de la ville d'Élée, dans le Péloponèse. Il s'appliqua d'abord à la peinture, ensuite il fut disciple de Drison, et enfin du philosophe Anaxarchus, auquel il s'attacha tellement, qu'il le suivit jusque dans les Indes. Pyrrhon, pendant ce long voyage, eut un très-grand soin de converser avec les mages, les gymnosophistes et tous les philosophes orientaux : après s'être instruit à fond de toutes les opinions, il ne trouva rien qui pût le contenter : il lui parut que toutes choses étaient incompréhensibles; que la vérité était cachée au fond d'un abîme, et qu'il n'y avait rien de plus raisonnable que de douter de tout, et ne jamais décider.

Il disait que tous les hommes réglaient leur vie sur de certaines opinions reçues; que chacun ne faisait rien que par habitude, et qu'on examinait chaque chose par rapport aux lois et aux coutumes établies dans chaque pays; mais qu'on ne savait point si ces lois-là étaient bonnes ou mauvaises.

Dans les commencements, Pyrrhon était pauvre et assez inconnu : il exerçait sa profession de peintre, et on a gardé longtemps à Élée plusieurs de ses ouvrages où il avait fort bien réussi. Il vivait dans une grande solitude, et ne se trouvait dans aucune assemblée. Il faisait souvent des voyages, et ne disait jamais à personne l'endroit où il allait. Il souffrait tout sans se mettre en peine de rien. Il se fiait si peu à ses sens, qu'il ne se détournait ni pour rochers, ni pour précipices, ni pour aucun autre péril; il se serait plutôt laissé écraser, que de se ranger pour éviter la rencontre d'un chariot. Il y avait toujours quelques-uns de ses amis qui le suivaient, et qui avaient soin de le détourner dans les occasions. Il avait l'esprit égal, et s'habillait en tout temps de la même manière. Quand il disait quelque chose, et que la personne à qui il parlait se retirait pour quelque raison, et le laissait seul, cela ne l'empêchait pas de continuer jusqu'à ce qu'il eût achevé, de même que si quelqu'un l'eût écouté. Il traitait tout le monde avec la même indifférence.

Un jour Anaxarchus était tombé malheureusement dans une fosse; comme il appelait tout le monde à son secours, Pyrrhon, son disciple, passa par-devant lui sans se mettre en peine de le secourir. Quantité de gens blâmèrent fort Pyrrhon de son ingratitude à l'égard de son maître; Anaxarchus au contraire le loua fort d'être véritablement sans aucune passion, et de n'avoir aucun égard pour personne.

La réputation de Pyrrhon se répandit en peu de temps par toute la Grèce; quantité de gens embrassèrent sa secte. Ceux d'Élée, après avoir connu son mérite, eurent tant de vénération pour lui, qu'ils le créèrent souverain pontife de leur religion. Les Athéniens le firent citoyen de leur ville. Épicure aimait fort sa conversation, et ne pouvait se lasser d'admirer sa manière de vivre. Tout le monde le regardait comme un homme véritablement libre et exempt de toutes sortes de troubles, de vanité et de superstition. Enfin, le philosophe Timon assure qu'il était respecté comme un petit dieu sur terre. Il passait tranquillement sa vie avec sa sœur Philiste, qui était sage-femme de profession. Il allait au marché vendre de petits oiseaux et de petits cochons; il nettoyait sa maison, et était si indifférent pour toute sorte de travail, que souvent il s'exerçait à laver une truie.

Un jour un chien se jeta sur lui pour le mordre; Pyrrhon le repoussa; quelqu'un lui fit connaître que cela était contre ses principes. Ah! répondit-il, qu'il est difficile de se défaire de ses préjugés, et qu'on a de peine à dépouiller entièrement l'homme! C'est pourtant à quoi il faut travailler de tout son pouvoir, et il faut y employer toutes les forces de sa raison.

Une autre fois, comme il passait la mer dans un petit bâtiment, des vents impétueux s'élevèrent tout d'un coup; le vaisseau était en grand danger de périr; tous ceux qui passaient avec Pyrrhon étaient dans de grandes frayeurs. Pyrrhon demeurait fort tranquille au milieu de la tempête; il leur montrait à côté d'eux un petit cochon qui mangeait d'aussi bon courage que si le vaisseau eût été au port; et il disait que les sages devaient tâcher d'imiter l'assurance de ce petit animal, et d'être tranquilles dans toutes sortes d'états.

Pyrrhon avait un ulcère; celui qui le pansait fut un jour obligé de lui faire les opérations les plus violentes; il lui coupa et lui brûla les chairs : Pyrrhon ne témoigna jamais qu'il souffrait la moindre douleur, et ne fronça pas même le sourcil.

Ce philosophe croyait que le plus haut degré de perfection où on pouvait parvenir en ce monde, était de s'abstenir de décider. Ses disciples étaient bien tous d'accord en un point, qui est qu'on ne connaît rien de certain; mais les uns cherchaient la vérité avec espérance de la pouvoir trouver, et les autres désespéraient d'en pouvoir jamais venir à bout; d'autres croyaient pouvoir affirmer une seule chose; c'était, disaient-ils, qu'ils savaient certainement qu'ils ne savaient rien; mais les autres ignoraient même s'ils ne savaient rien. Quelques-unes de ces opinions étaient en usage avant le temps de Pyrrhon; mais comme personne jusque-là n'avait fait profession de douter absolument de toutes choses, c'est ce qui a été cause que Pyrrhon a passé pour l'auteur et le chef de tous les sceptiques.

La raison pour laquelle ce philosophe voulait qu'on suspendît son jugement, était parce que nous ne connaissions jamais les choses que par le rapport qu'elles ont les unes avec les autres, et que nous ignorons ce qu'elles sont en elles-mêmes. Les feuilles de saules, par exemple, paraissent douces aux chèvres, et amères aux hommes, la ciguë engraisse les cailles, et fait mourir les hommes. Démophon, qui avait soin de la table d'Alexandre, brûlait à l'ombre et gelait au soleil. Andron, d'Argos, traversait tous les sables de la Libye sans avoir besoin de boire. Ce qui est juste dans un pays, est injuste dans un autre; de même que ce qui est vertu parmi certaines nations, est un vice chez d'autres. Chez les Perses les pères épousent leurs filles, et chez les Grecs c'est un crime abominable. Chez les Massagètes les femmes sont communes; d'autres nations ont horreur d'une telle coutume. Voler est un mérite chez les

Ciliciens, et chez les Grecs on punit le vol. Aristippe a une certaine idée du plaisir; Antisthène en a une autre, et Epicure une différente de l'un et de l'autre. Les uns croient la Providence, les autres la nient. Les Égyptiens enterrent leurs morts, les Indiens les brûlent, et les Péoniens les jettent dans des étangs. Ce qui paraît d'une certaine couleur au soleil, paraît d'une autre à la lune, et d'une autre à la chandelle. La gorge d'un pigeon paraît de différentes couleurs, selon les différents côtés dont on le regarde. Le vin pris avec modération fortifie le cœur; quand on en boit trop, cela trouble les sens et fait perdre l'esprit. Ce qui est à la droite de l'un est à la gauche de l'autre. La Grèce, qui est orientale à l'égard de l'Italie, est occidentale à l'égard de la Perse. Ce qui est un miracle dans certains endroits, est une chose très-commune dans d'autres. Le même homme est père à l'égard de certaines gens, et frère à l'égard d'autres personnes. Enfin la contrariété qui se rencontre dans chaque chose, faisait que Pyrrhon ni ses disciples ne définissaient jamais rien, parce qu'ils croyaient qu'il n'y avait aucune chose dans le monde qui nous fût absolument connue par elle-même, sans que nous eussions besoin de la comparer pour dire le rapport qu'elle avait avec une autre chose. Comme ils ne connaissaient aucune vérité, ils bannissaient toutes sortes de démonstrations; car, disaient-ils, toute démonstration doit être fondée sur quelque chose de clair et d'évident qui n'ait aucun besoin de preuve. Or, il n'y a rien dans le monde qui soit de cette nature, puisque, quand les choses nous sembleraient évidentes, nous serions toujours obligés de montrer la vérité de la raison qui fait que nous les croyons telles.

Pyrrhon, après Homère, comparait ordinairement les hommes à des feuilles d'arbres qui se succèdent perpétuellement les unes aux autres, et dont les nouvelles prennent la place des vieilles qui tombent. Il vécut toujours dans une grande considération, depuis qu'il eut été connu; et mourut enfin âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

BION.

Il fut disciple de Théophraste, qui avait succédé à Aristote dans l'école péripatétique, vers la 114e olympiade.

Le philosophe Bion étudia assez longtemps dans l'Académie. Cette école lui déplut; il se moquait des statuts qu'on y observait, et en faisait tous les jours des railleries; il la quitta tout à fait. Il prit un manteau, un bâton et une besace, et embrassa la secte des cyniques; mais comme il y avait encore dans celle-là quelque chose qui ne l'accommodait pas, il la tempéra en y mêlant plusieurs des préceptes de Théodore, disciple et successeur d'Aristippe, dans l'école des cyrénaïques. Enfin, il étudia en dernier lieu sous Théophraste, successeur d'Aristote.

Bion avait l'esprit fort subtil, et était très-bon logicien; il excellait dans la poésie et dans la musique, et avait un génie particulier pour la géométrie. Il aimait fort la bonne chère, et menait une vie très-débauchée. Il ne demeurait jamais longtemps en aucun endroit; il se promenait de ville en ville, et se trouvait à tous les festins, où son grand talent était de faire rire la compagnie, et de faire admirer son bel esprit. Comme il était fort agréable, chacun se faisait un plaisir de l'avoir et de le bien régaler.

Bion sut un jour que quelques-uns de ses ennemis avaient fait des contes au roi Antigonus, au sujet de sa naissance ignominieuse; il n'en témoigna rien, et ne fit pas semblant même que cela lui fût revenu par aucun endroit. Antigonus envoya querir Bion, croyant l'embarrasser fort, et lui dit : Apprends-moi un peu quel est ton nom, ton pays, ton origine, et de quelle profession étaient tes parents. Bion ne s'étonna point : Mon père, répondit-il, était un affranchi qui vendait du lard et du beurre salé. Il était impossible de connaître s'il avait été beau ou laid autrefois, parce qu'il avait le visage tout défiguré des coups que son maître lui avait donnés. Il était Scythe de nation, et originaire des bords du Boristhène. Il avait fait connaissance avec ma mère dans un lieu infâme, où il l'avait rencontrée; c'était là qu'ils avaient célébré leur beau mariage : enfin, je ne sais quel crime mon père commit; il fut vendu avec sa femme et ses enfants. J'étais un jeune garçon assez joli; un orateur m'acheta, et me laissa tout son bien en mourant; je déchirai sur-le-champ son testament, que je jetai dans le feu, et me retirai à Athènes, où je me suis appliqué à la philosophie. Vous connaissez à présent mon nom, mon pays, mon père et toute mon origine, aussi bien que moi : voilà tout ce que j'en ai pu apprendre moi-même. Persée et Philonide n'ont plus que faire d'en composer des histoires pour vous donner du plaisir.

On demanda un jour à Bion quel était le plus malheureux de tous les hommes? C'est, répondit-il, celui qui souhaite avec le plus de passion de devenir heureux et de mener une vie douce et tranquille.

Un jeune homme lui demanda une autre fois s'il devait se marier : Les femmes laides, répondit Bion, font mal au cœur; mais les belles font mal à la tête.

Il disait que la vieillesse était le port des maux, et que c'était là où tous les malheurs se retiraient en foule : qu'on ne devait compter le nombre de ses an-

nées que par rapport à la gloire qu'on s'était acquise dans le monde : que la beauté était un bien étranger qui ne dépendait point de nous, et que les richesses étaient le nœud de toutes les grandes entreprises, parce que, sans cela, on ne pourrait rien faire, quelque habileté qu'on eût d'ailleurs.

Il rencontra un jour un homme qui avait mangé tout son bien; il lui dit : La terre a englouti Amphiaraüs; mais toi tu as englouti la terre.

Un grand parleur, fort importun d'ailleurs, lui dit qu'il avait dessein de le prier de quelque chose : Je ferai volontiers tout ce que tu voudras, répondit Bion, pourvu que tu m'envoies dire ce que tu souhaites, et que tu n'y viennes point toi-même.

Une autre fois, il était dans un vaisseau avec plusieurs scélérats; le vaisseau fut pris par les corsaires; ces scélérats se disaient les uns aux autres : Ah! nous sommes perdus si on nous reconnaît. Et moi, disait Bion, je suis perdu si on ne me reconnaît point.

Il vit un jour venir vers lui certain envieux qui était fort triste : T'est-il arrivé quelque malheur, lui dit-il, ou si c'est quelque bonheur qui est arrivé à un autre?

Quand il voyait passer un avare, il lui disait : Tu ne possèdes pas ton bien, c'est ton bien qui te possède. Il disait que les avares avaient soin de leur bien, comme s'il était effectivement à eux; mais qu'ils craignaient autant de s'en servir, que s'il appartenait à d'autres.

Il croyait qu'un des plus grands maux était de ne savoir pas souffrir le mal;

Qu'on ne devait jamais reprocher la vieillesse à personne, puisque c'était un état où chacun souhaitait parvenir;

Qu'il valait mieux donner de son bien, que de souhaiter celui d'autrui, parce qu'on pouvait être heureux avec un moindre bien, et qu'on était toujours malheureux lorsqu'on avait des désirs;

Que souvent la témérité n'était point messéante à un jeune homme; mais que les vieillards ne devaient jamais consulter que la prudence;

Que, quand on avait une fois fait des amis, il fallait les garder quels qu'ils fussent, de crainte qu'il ne semblât que nous eussions fait société avec des méchants, ou que nous eussions rompu avec d'honnêtes gens.

Il avertissait ses amis de croire qu'ils avaient fait du progrès dans la philosophie, lorsqu'ils ne se sentaient pas plus émus quand on leur disait des injures que quand on leur faisait des compliments.

Il croyait que la prudence était autant au-dessus des autres vertus, que la vue à l'égard du reste des sens;

Que l'impiété était une mauvaise compagne de la conscience, puisqu'il était très-difficile qu'un homme pût parler bien hardiment lorsque sa conscience lui reprochait quelque chose, et qu'il croyait que quelque divinité était justement irritée contre lui;

Que le chemin des enfers était bien facile, puisqu'on y allait les yeux fermés;

Que ceux qui ne pouvaient s'élever jusqu'à la philosophie, et qui s'attachaient aux sciences humaines, étaient comme les amants de Pénélope, qui n'avaient commerce qu'avec les servantes de la maison, faute d'avoir pu gagner la maîtresse.

Un jour, comme Bion était à Rhodes, il vit que tous les Athéniens qui étaient dans cette île ne s'appliquaient qu'à l'éloquence et à la déclamation; il commença à enseigner la philosophie. Quelqu'un voulut le blâmer de ce qu'il ne faisait pas comme les autres : j'ai apporté du froment, répondit Bion; veux-tu que je vende de l'orge? Il disait, en parlant d'Alcibiade, que dans sa grande jeunesse il avait débauché les maris d'avec leurs femmes; mais qu'après être parvenu à l'âge viril, il avait débauché les femmes d'avec les maris.

On demanda un jour à Bion, pourquoi il n'avait pas gagné quelque garçon pour demeurer avec lui? C'est, répondit-il, parce qu'on ne saurait attirer un fromage mou avec un hameçon.

Quand on lui parlait de la peine des Danaïdes, qui tiraient perpétuellement de l'eau dans des paniers percés, il disait : Je les trouverais beaucoup plus à plaindre si elles étaient obligées d'en tirer dans des vases qui n'auraient point de trous.

Pendant son séjour à Rhodes, il débaucha quantité de jeunes gens pour s'appuyer de leur autorité dans ce pays-là.

Enfin, après avoir mené une vie infâme, il tomba malade à Chalcis, et languit pendant longtemps. Comme il était assez pauvre, et qu'il n'avait pas seulement de quoi payer des gens pour avoir soin de lui, le roi Antigonus lui envoya deux esclaves, et lui fit présent d'une chaise, afin qu'il le pût suivre quand il voudrait.

On dit que Bion, pendant sa langueur, se repentit d'avoir méprisé les dieux : il eut recours à eux pour le retirer de ce pitoyable état; il allait flairer les viandes des victimes qui leur avaient été immolées : il confessa ses crimes, et eut la faiblesse d'implorer le secours d'une vieille sorcière, à laquelle il s'abandonna; il lui tendit ses bras et son cou, afin qu'elle y attachât ses charmes. Il tomba dans des superstitions extraordinaires; il orna sa porte de laurier, et était près de faire toutes choses au monde pour se conserver la vie; mais tous ses remèdes furent

inutiles. Le pauvre Bion mourut à la fin, accablé des maux que ses débauches passées lui avaient causés.

ÉPICURE.

Né la troisième année de la 109e olympiade, mort la seconde année de la 127e, âgé de soixante-douze ans.

Épicure, de la famille des Philaïdes, naquit à Athènes, vers la cent neuvième olympiade. Dès l'âge de quatorze ans, il s'appliqua à la philosophie; il étudia quelque temps à Samos sous Pamphile, platonicien. Il ne put jamais bien goûter sa doctrine; il se retira de son école, et ne prit plus d'autre maître. On dit qu'il enseigna la grammaire, mais qu'il ne tarda guère à s'en dégoûter. Il se plaisait beaucoup à lire les livres de Démocrite, dont il se servit utilement par la suite pour composer son système.

A l'âge de trente-deux ans, il enseigna la philosophie à Mételin, et de là à Lampsaque. Cinq ans après, il revint à Athènes, où il institua une nouvelle secte. Il acheta un beau jardin, qu'il cultivait lui-même : c'est là où il établit son école : il y menait une vie douce et agréable avec ses disciples, qu'il enseignait en se promenant et en travaillant, et leur faisait répéter par cœur les préceptes qu'il leur donnait. On venait de tous les endroits de la Grèce pour avoir le plaisir de l'entendre et de le considérer dans sa solitude.

Épicure fait profession d'une grande sincérité et d'une grande candeur d'âme. Il était doux et affable à tout le monde; il avait une tendresse si forte pour ses parents et pour ses amis, qu'il était entièrement à eux, et leur donnait tout ce qu'il avait. Il recommandait expressément à ses disciples d'avoir compassion de leurs esclaves; il traitait les siens avec une humanité surprenante; il leur permettait d'étudier, et prenait le soin de les instruire lui-même comme ses propres disciples.

Épicure ne vivait en tout temps que de pain et d'eau, de fruits et de légumes qui croissaient dans son jardin. Il disait quelquefois à ses gens : Apportez-moi un peu de lait et de fromage, afin que je puisse faire meilleure chère quand je voudrai. Voilà, dit Laërce, quelle était la vie de celui qu'on a voulu faire passer pour un voluptueux.

Cicéron, dans ses Tusculanes, s'écrie : Ah ! qu'Épicure se contentait de peu !

Les disciples d'Épicure imitaient la frugalité et les autres vertus de leur maître; ils ne vivaient que de légumes et de laitage non plus que lui; quelques-uns buvaient tant soit peu de vin; mais tous les autres ne buvaient jamais que de l'eau. Épicure ne voulait pas qu'ils fissent bourse commune, comme les disciples de Pythagore, parce que, disait-il, c'est plutôt une marque de la défiance qu'ont les uns pour les autres, que d'une parfaite union.

Il croyait qu'il n'y avait rien de plus noble que de s'appliquer à la philosophie; que les jeunes gens ne pouvaient commencer trop tôt à philosopher; et que les vieux ne devaient jamais s'en lasser, puisque le but qu'on s'y proposait était de vivre heureux, et que c'était là où tout le monde devait tendre.

La félicité dont parlent les philosophes est une félicité naturelle, c'est-à-dire un état heureux, auquel on peut parvenir en cette vie par les forces de la nature. Épicure le fait consister dans le plaisir; non pas dans le plaisir sensuel, mais dans la tranquillité d'esprit et dans la santé du corps. Il n'avait point d'autre idée du souverain bien, que de posséder ces deux choses en même temps.

Il enseigna que la vertu est le moyen le plus puissant pour rendre la vie heureuse, parce qu'il n'y a rien de plus doux que de vivre sagement et selon les règles de l'honnêteté; de n'avoir rien à se reprocher; de ne se sentir atteint d'aucun crime; de ne nuire à personne; de faire du bien autant qu'il est possible; et enfin de ne manquer jamais à aucun des devoirs de la vie. Il infère de là qu'il n'y saurait avoir d'heureux que les honnêtes gens, et que la vertu est inséparable de la vie agréable.

Il ne pouvait se lasser de louer la sobriété et la continence, qui servent merveilleusement à tenir l'esprit dans une assiette tranquille, à conserver la santé du corps, et même à la réparer quand elle est une fois affaiblie. Il faut, disait-il, s'accoutumer à vivre de peu; c'est la plus grande richesse qu'on puisse jamais acquérir. Outre que les choses les plus communes font autant de plaisir, lorsqu'on a faim, que les mets les plus délicieux, on se porte beaucoup mieux quand on vit simplement; on n'a jamais la tête embarrassée; l'esprit est libre, et on a toujours l'agrément de pouvoir s'appliquer à connaître la vérité et le sujet qui nous porte à prendre un parti plutôt que l'autre dans toutes nos actions; enfin les festins qu'on fait de temps en temps en sont beaucoup plus agréables, et on est bien plus disposé à souffrir les revers de la fortune, quand on sait simplement se contenter du peu que la nature demande, que lorsqu'on est accoutumé à vivre dans les délices et dans la magnificence. On ne saurait, ajoute-t-il, éviter avec trop de soin les débauches, qui corrompent le corps et abrutissent l'esprit; et, quoique tout plaisir soit un bien désirable par lui-même,

on doit cependant s'en éloigner beaucoup, lorsque les maux qui l'accompagnent surpassent la satisfaction qui nous en revient; de même qu'il est avantageux de souffrir un mal, qui sûrement doit être récompensé par un bien plus considérable que le mal qu'on est obligé de souffrir.

Il croyait, contre l'opinion des cyrénaïques, que l'indolence était un plaisir perpétuel, et que les plaisirs de l'esprit étaient beaucoup plus sensibles que ceux du corps; car, disait-il, le corps ne sent que la douleur présente, au lieu que l'esprit, outre les maux présents, sent encore les passés et les futurs.

Épicure tient que notre âme est corporelle, parce qu'elle meut notre corps; qu'elle participe à toutes ses joies aussi bien qu'à ses infirmités; qu'elle nous réveille en sursaut lorsque nous sommes le plus endormis; et qu'enfin elle nous fait changer de couleur selon ses différents mouvements. Il assure qu'elle ne pourrait jamais avoir aucun rapport avec lui si elle n'était pas corporelle.

Tangère enim et tangi nisi corpus nulla potest res [1].

Il a conçu qu'elle n'est rien autre chose qu'un tissu de matière fort subtile, répandue par tout notre corps, dont elle faisait une partie, de même que le pied, la main ou la tête; d'où il conclut que par notre mort elle périt, qu'elle se dissipe comme une vapeur, et qu'il n'y reste aucun sentiment, non plus que dans le corps; que, par conséquent, la mort n'est pas à craindre, puisqu'elle n'est pas un mal. Car, bien et mal consiste dans le sentiment : or, la mort est une privation de tout sentiment : c'est donc une chose qui ne nous regarde en aucune façon, puisque nous n'avons jamais rien de commun avec elle, et que pendant que nous sommes elle n'est point, et que dès qu'elle est nous ne sommes plus; qu'à la vérité, quand on se trouvait au monde, il était fort naturel d'y vouloir demeurer tant que le plaisir nous y attachait; mais qu'on ne devait pas avoir plus de peine à en sortir, qu'on en avait ordinairement à quitter la table après avoir bien mangé.

Il disait que très-peu de gens savaient tirer parti de la vie; que tout le monde méprisait l'état présent dans lequel il était, et que chacun se proposait de vivre plus heureux dans la suite : mais qu'on était surpris de la mort avant que d'avoir pu exécuter ses projets, et que c'était ce qui rendait la vie des hommes si malheureuse; qu'ainsi rien n'était plus à propos que de jouir du temps présent, sans compter sur l'avenir : qu'il ne fallait pas estimer le bonheur de la vie par la quantité d'années que nous restions sur la terre, mais seulement par les plaisirs que nous y goûtions. Une vie courte et agréable, disait-il, est beaucoup plus à souhaiter qu'une vie longue et ennuyeuse. C'est la délicatesse qu'on cherche dans les bons repas, et non pas une grande abondance de viandes mal préparées : que si nous considérons qu'après la mort nous serons privés pour jamais de tous les avantages de la vie, il faut aussi s'imaginer que jamais nous n'aurons plus de désir de les posséder que nous n'en avions avant que de naître.

Que c'était une grande faiblesse d'avoir peur de tout ce qu'on dit des enfers; que les peines de Tantale, Sisyphe, Titye et des Danaïdes sont des fables inventées à plaisir, pour faire connaître les troubles et les passions dont les hommes sont tourmentés dans ce monde; et qu'enfin on devait se défaire de toutes ces frayeurs, qui ne servent qu'à troubler le repos et la douceur de la vie.

Il fait consister la liberté dans une entière indifférence; il rejette le destin. Il tient que l'art de deviner est une chose frivole, et qu'il est impossible à aucun être de connaître jamais les choses futures, lorsqu'elles dépendent du caprice des hommes, et qu'elles n'ont point de causes nécessaires.

Épicure a toujours parlé magnifiquement de la Divinité. Il voulait qu'on en eût des sentiments fort relevés. Il défendait expressément qu'on lui attribuât aucune chose indigne de l'immortalité et de la souveraine béatitude. L'impie, disait-il, n'est pas celui qui rejette les dieux qu'adore le peuple, mais celui qui attribue aux dieux toutes les impertinences que leur attribue le peuple.

Il a conçu que la Divinité méritait nos adorations par l'excellence de sa nature, et que nous devions les lui rendre par cette seule considération, et non par la crainte d'aucun châtiment, ni en vue d'aucun intérêt. Il a blâmé les superstitions dont on abuse le peuple, et qui servent ordinairement de prétexte aux plus grands crimes.

La religion dans laquelle il était né n'exemptait les dieux d'aucune des faiblesses humaines. Quant à lui, il les considérait comme des êtres bienheureux dont la demeure était dans des lieux agréables, où on ne connaissait ni vent, ni pluie, ni neige, et où ils étaient toujours environnés d'un air serein et d'une brillante lumière, et perpétuellement occupés dans la jouissance de leur félicité.

Il éloignait d'eux tout ce qui d'ordinaire nous embarrasse. Il les a crus indépendants de nous dans leur bonheur, incapables d'être touchés ni de nos bonnes ni de nos mauvaises actions. Il croyait que s'ils prenaient soin des hommes, ou que s'ils se mê-

[1] LUCRET. *De Nat. rer.* lib. I, v. 305.

laient du gouvernement du monde, cela troublerait leur félicité.

Il conclut de là que les invocations, les prières et les sacrifices étaient entièrement inutiles; qu'il n'y avait aucun mérite à recourir aux dieux, ni à se prosterner devant leurs autels dans tous les accidents qui nous arrivaient; mais qu'il fallait regarder toutes choses d'un air tranquille et sans s'étonner.

Il ajoute que ce n'est point la raison qui a donné aux hommes l'idée des dieux; et que la crainte que tous les hommes ont de ces êtres tranquilles ne vient que de ce que souvent en rêvant on s'imagine voir des fantômes d'une grandeur prodigieuse. Il semble que ces spectres nous menacent avec une hauteur et une fierté convenable à leur mine majestueuse : on leur voit faire, à ce qu'il semble, des choses surprenantes; et comme d'ailleurs ces fantômes reviennent dans tous les temps, et qu'il y a quantité d'effets merveilleux, dont les causes paraissent inconnues; lorsque les gens peu éclairés considèrent le soleil, la lune, les étoiles et leurs mouvements si réguliers, ils s'imaginent aussitôt que ces spectres nocturnes sont des êtres éternels et tout-puissants. Ils les placent au milieu du firmament, d'où ils voient venir le tonnerre, les éclairs, la grêle, la pluie et la neige; ils les font présider à la conduite de cette admirable machine du monde, leur attribuent généralement tous les effets dont les causes leur sont inconnues. C'est de là, à ce qu'il prétend, qu'est venue cette grande quantité d'autels qu'on voit partout le monde; et il croit que le culte qu'on rend aux dieux n'a point d'autre origine que ces fausses terreurs.

Pour ce qui est de ces lieux enchantés où les dieux faisaient leurs demeures, Lucrèce, dans le sentiment d'Épicure, dit qu'il ne faut pas s'imaginer qu'ils aient aucune relation avec les palais que nous connaissons en ce monde; que les dieux étant d'une matière si subtile, qu'ils ne peuvent tomber sous aucun de nos sens, qu'à peine même pouvons-nous les apercevoir des yeux de l'esprit, il faut de nécessité que ces lieux-là soient proportionnés à la subtilité de la nature de ces êtres qui les habitent.

Tous les philosophes conviennent que, selon le cours ordinaire de la nature, rien ne se fait de rien, et qu'aucune chose ne se réduit à rien; l'expérience nous apprend que les corps se font du débris les uns des autres, et conséquemment qu'ils ont un sujet commun; et c'est ce sujet commun qu'on appelle matière première.

Il y a plusieurs opinions pour savoir ce que c'est que cette matière première. Épicure croit que ce sont des atomes, c'est-à-dire des corpuscules insécables, dont il prétend que toutes choses sont composées.

Outre les atomes, il admet encore un autre principe, qui est le vide; mais il ne le considère pas comme un principe de composition des corps : il ne l'admet uniquement que pour le mouvement, parce que, dit-il, s'il n'y avait de petits vides répandus par toute la nature, rien n'aurait jamais pu se mouvoir, toute la masse de la matière serait restée perpétuellement jointe ensemble comme un roc, et par conséquent il ne se serait jamais fait aucune production.

Il prétend que ces atomes ont été de toute éternité; que le nombre de leurs figures est incompréhensible, quoique fini; mais que sous chaque différente figure il y a une infinité d'atomes. Il a cru que c'était leur propre poids qui était la cause de leur mouvement, qu'en se choquant les uns les autres ils s'accrochaient souvent, et que la différente manière dont ils s'arrangeaient produisait les différents effets que nous voyons dans la nature, sans qu'aucun de ces effets fût redevable de son être à d'autres puissances qu'au hasard, qui avait fait rencontrer ensemble certaine quantité d'atomes de telle et telle figure. Il comparait ces atomes aux lettres de l'alphabet, qui forment des mots différents, selon la différente manière dont elles sont arrangées; comme, par exemple, *estre* et *reste*, sont deux mots tout différents, quoique composés des mêmes lettres; aussi les atomes qui composent certains corps, lorsqu'ils sont arrangés d'une certaine manière, en composent un tout différent lorsqu'ils sont arrangés d'une certaine façon. Cependant, selon lui, toutes sortes d'atomes ne sont pas propres à entrer indifféremment dans la composition de toutes sortes de corps. Il y a grande apparence, par exemple, que ceux qui composent un peloton de laine ne sont pas tous propres à composer un diamant, de même que nous voyons souvent des mots qui n'ont aucune lettre commune.

Il croyait que ces petits corps étaient dans un perpétuel mouvement, et que c'était de là qu'aucune des choses de la nature ne restait jamais en même état; que les unes diminuaient et les autres augmentaient du débris de celles qui étaient diminuées; les unes vieillissaient et les autres prenaient tous les jours de nouvelles forces; et que par conséquent chaque être n'avait qu'un temps dans le monde; qu'à mesure que quelque chose se corrompait, les atomes qui s'en détachaient se joignaient avec d'autres, et formaient ordinairement un corps tout différent de celui dont ils venaient d'être dé-

tachés; qu'ainsi rien ne périssait jamais, quoique tout n'eût qu'un temps, et que chaque chose semblât disparaître à la fin, comme si elle avait été entièrement anéantie.

Épicure a imaginé qu'il y avait eu un temps auquel tous les atomes étaient séparés, et que par leur concours fortuit ils ont composé une infinité de mondes, dont chacun périt au bout de certain temps, soit par le feu, comme si le soleil s'approchait si près de la terre qu'il la brûlât, soit par quelque grande et horrible secousse, qui en un moment bouleversera toutes choses et ruinera la machine du monde; qu'enfin il y avait plusieurs manières dont chaque monde pouvait périr; mais que de ces débris il s'en composait un autre, qui commençait aussitôt à produire de nouveaux animaux. Il semble même que celui que nous habitons n'est qu'un tas de ruines de quelque grand et terrible fracas qui sera arrivé autrefois; témoins ces gouffres horribles de la mer, ces longues chaînes de montagnes d'une hauteur prodigieuse, ces longues et larges couches de rochers, dont les uns sont situés de travers, les autres de bas en haut, et d'autres de biais; témoins cette grande inégalité au dedans de la terre, tous ces fleuves souterrains, tous ces lacs, toutes ces cavernes; témoins enfin cette autre grande inégalité de la surface de la terre, qui se trouve entrecoupée de mers, de lacs, de détroits, d'îles, de montagnes.

Épicure tient que l'univers est infini; que ce grand tout n'a ni milieu ni extrémités, et que, de quelque point qu'on imagine dans le monde, il reste encore un espace infini à parcourir, sans que jamais on en puisse trouver le bout.

Il dit que c'est être fou que de se flatter que les dieux aient fait le monde pour l'amour des hommes; qu'il n'y a aucune apparence qu'après avoir resté si longtemps tranquilles, ils se fussent avisés de changer leur première manière de vie pour en prendre une différente; et que d'ailleurs il était fort aisé de juger, par tous les défauts que nous y connaissons, que ce n'est point un ouvrage des dieux.

Il a cru que la terre avait produit les hommes et tous les autres animaux, de même qu'elle produit encore aujourd'hui des rats, des taupes, des vers et de toutes sortes d'insectes. Il tient que, dans son commencement, lorsqu'elle était encore toute nouvelle, elle était grasse et nitreuse, et que le soleil l'ayant peu à peu échauffée, elle se couvrit d'herbes et d'arbrisseaux; que quantité de petites tumeurs commencèrent à s'élever de dessus la superficie, comme des champignons, et qu'après certain temps, lorsque chaque tumeur était venue en maturité, la peau de dessus se rompait, et qu'il en sortait aussitôt un petit animal, qui se retirait peu à peu du lieu humide où il venait de naître, et qui commençait à respirer; la terre faisait écouler de ces endroits-là des ruisseaux de lait pour la nourriture de ces petits animaux.

Parmi ce grand nombre de toutes sortes d'animaux il s'en trouva beaucoup de monstrueux; les uns sans tête, d'autres sans bouche; d'autres avaient les membres collés au tronc du corps, tellement qu'il y en a eu beaucoup qui ont péri, faute de se pouvoir nourrir, ou de pouvoir multiplier leur espèce par l'union des deux sexes. Enfin il ne resta que ceux qui se trouvèrent bien disposés, et ce sont les espèces de ceux que nous avons encore aujourd'hui.

Dans ce premier commencement du monde, le froid, la chaleur et les vents n'étaient pas si violents qu'ils le sont aujourd'hui; toutes ces choses étaient dans leur nouveauté aussi bien que tout le reste; ces hommes sortis de terre étaient beaucoup plus robustes que nous ne sommes; ils avaient le corps tout couvert d'un poil hérissé comme celui des sangliers; la mauvaise nourriture ni l'inclémence des saisons ne les incommodaient point; ils ne connaissaient point encore l'usage des habits; ils se couchaient nus par terre dans tous les endroits où la nuit les surprenait; ils se cachaient sous les petits arbrisseaux pour se garantir de la pluie; ils n'avaient encore aucune société; chacun ne songeait qu'à soi, et ne travaillait qu'à se procurer ses commodités particulières. La terre avait aussi produit de grandes forêts dont les arbres croissaient tous les jours; les hommes commencèrent à vivre de gland, de fruits d'arboisier et de pommes sauvages. Ils avaient souvent à démêler avec les sangliers et les lions. Ils se mirent plusieurs ensemble pour se garantir de ces bêtes féroces. Ils bâtirent de petites cabanes; ils s'occupèrent à la chasse; et trouvèrent moyen de se faire des habits de la peau des animaux qu'ils avaient tués. Chacun choisit sa femme, et vécut en particulier avec elle: il en vint des enfants, qui adoucirent par leurs caresses l'humeur farouche de leurs pères. Voilà le commencement de toutes les sociétés. Les voisins firent ensuite amitié avec leurs voisins, et cessèrent de se nuire les uns aux autres. D'abord, ils montraient du bout du doigt les choses dont ils avaient besoin; ils inventèrent ensuite pour leur commodité certains noms qu'ils donnèrent au hasard à chaque chose; ils en composèrent un jargon dont ils se servirent pour communiquer leurs pensées.

Le soleil leur avait fait connaître l'usage du feu avant que de l'avoir trouvé; c'était à l'ardeur des rayons de cet astre qu'ils faisaient d'abord rôtir les viandes qu'ils rapportaient de la chasse; mais un jour un éclair tomba sur quelque chose de combustible qu'il embrasa tout d'un coup : aussitôt les hommes, qui connaissaient déjà l'utilité du feu, au lieu de l'éteindre, ne songèrent qu'à le conserver; chacun en emporta dans sa cabane, et s'en servit pour faire cuire ce qu'il avait à manger.

On bâtit ensuite des villes, et on commença à partager les terres, mais inégalement; les gens qui se trouvèrent avoir plus de force ou plus d'adresse eurent les meilleures portions; ils s'érigèrent en rois; ils contraignirent les autres hommes à leur obéir, et firent bâtir des citadelles pour éviter les surprises de leurs voisins.

Les hommes dans ce temps-là n'avaient point d'autres défenses que leurs mains, leurs ongles, leurs dents, des pierres ou des bâtons; c'étaient là les armes dont ils se servaient pour vider leurs différends.

Après avoir brûlé quelques forêts, n'importe pour quel sujet, ils virent du métal qui coulait par des veines de terre dans de petites fosses où il se figeait; l'éclat de ce métal leur causa de l'admiration; ils conçurent, de ce qu'ils voyaient couler, que, par le moyen du feu, ils en feraient tout ce qu'ils voudraient. Ils ne songèrent d'abord qu'à en faire des armes; c'est pour ce sujet qu'ils estimaient beaucoup davantage l'airain que l'or, parce que les armes d'or étaient beaucoup moins tranchantes que celles d'airain; ensuite ils en firent des brides pour les chevaux, des socs de charrue pour labourer la terre, et enfin toutes les choses dont ils se trouvèrent avoir besoin.

Avant l'invention du fer, on faisait les habits de choses différentes, qu'on nouait ensemble : mais dès qu'on eut su accommoder ce métal à toutes sortes d'usages, on trouva le moyen de faire des étoffes de laine et de fil pour la commodité des hommes.

Pour ce qui est d'ensemencer les terres, c'est la nature même qui en a enseigné l'usage. Les hommes, dès le commencement du monde, remarquèrent que les glands qui tombaient des chênes produisaient des arbres semblables aux chênes mêmes : quand ils voulurent faire venir des chênes en quelque endroit, ils y semèrent du gland. Ils observèrent la même chose à l'égard de toutes les autres plantes; chacun commença aussitôt à semer de la graine des choses dont il pouvait avoir besoin; et comme ils voyaient que tout venait beaucoup mieux quand la terre était bien cultivée, chacun commença à s'appliquer particulièrement à l'agriculture.

La force et l'adresse avaient toujours prévalu jusqu'à ce temps-là; mais dès que l'or vint à la mode, et que tout le monde se fut laissé surprendre par la splendeur de ce métal, chacun ne songea qu'à en faire provision. Certaines gens s'enrichissant extraordinairement par ce moyen, le peuple abandonna aisément le parti des premiers rois, qui n'avaient point d'autre mérite que leur force et leur adresse; chacun s'attacha aux riches. Les rois furent massacrés; le gouvernement depuis devint populaire. On établit des lois, et on choisit des magistrats pour les faire observer, et pour avoir soin des affaires publiques.

A mesure que ces premiers peuples perdaient de leur férocité, la société augmentait entre eux. Ils commencèrent à faire des festins les uns chez les autres; et après avoir bien mangé, ils se réjouissaient à entendre le chant des oiseaux; ils s'efforçaient de les imiter, et composaient des chansons sur les mêmes airs des oiseaux qu'ils avaient appris.

Les vents, qui faisaient un agréable murmure en traversant les roseaux, leur donnèrent occasion d'inventer les flûtes; et l'admiration qu'ils eurent des choses célestes les porta à s'appliquer à l'astronomie.

L'avarice se mêla dans leurs mœurs. Ils se firent la guerre les uns aux autres, pour s'entre-déposséder de leurs biens. Cela fit naître des poëtes pour écrire les belles actions qui s'y étaient passées, et des peintres pour les représenter. Enfin la tranquillité et le grand loisir dont ils jouirent par la suite leur donna moyen de s'occuper à perfectionner les arts que la nécessité leur avait fait trouver, et même d'en inventer de nouveaux pour la commodité de la vie.

Sur ce qu'on peut objecter que la terre ne produit point aujourd'hui d'hommes, de lions et de chiens, Épicure répond que la fécondité de la terre est épuisée; qu'une femme avancée en âge ne fait plus d'enfants; qu'une terre qu'on n'a jamais cultivée rapporte beaucoup mieux les premières années que par la suite; qu'enfin lorsqu'on arrache une forêt, le fond de la terre ne produit plus d'arbres pareils à ceux qu'on a déracinés; il en produit seulement d'autres qui dégénèrent, comme de petits sauvageons, des épines ou des ronces; et que peut-être il y a encore à présent des lapins, des lièvres, des renards, des sangliers et d'autres animaux parfaits qui naissent de la terre; mais parce que cela arrive dans des lieux retirés, et que cela ne nous est pas connu, nous ne croyons pas que cela soit; de même que si nous n'avions jamais vu d'autres rats que

ceux qui naissent des rats, nous ne croirions pas qu'il y en eût qui naquissent de la terre.

Les philosophes sont partagés touchant la règle que nous avons pour connaître la vérité. Épicure tient qu'il n'y a pas de plus grande certitude que celle qui nous vient des sens; que nous ne connaissons rien positivement que par leur rapport, et que nous n'avons point d'autre marque pour distinguer le vrai d'avec le faux.

Pour ce qui est de l'entendement, il tient qu'au commencement il n'a aucune idée; qu'il est comme une table rase; que lorsque les organes corporels sont formés, les connaissances lui viennent peu à peu par l'entremise des sens; qu'il peut penser aux choses absentes; qu'ainsi il se peut tromper en prenant pour présent ce qui est absent, ou même ce qui n'est point du tout; et qu'au contraire nos sens n'aperçoivent que des objets actuellement présents, et que par conséquent ils ne peuvent jamais se tromper quant à l'existence de l'objet. C'est pourquoi, dit-il, c'est être fou que de n'exiger pas, en ce cas-là, le rapport des sens pour avoir recours à des raisons.

Il y a plusieurs manières différentes dont les philosophes expliquent la vision. Épicure a cru qu'il se détachait perpétuellement de tous les corps une grande quantité de petites superficies semblables aux corps mêmes; que ces petites superficies remplissaient l'air; et que c'était par leur moyen que nous apercevions les objets extérieurs.

Il tient que l'odeur, la chaleur, les sons, la lumière et les autres qualités sensibles, ne sont pas de simples perceptions de l'âme. Il a cru que toutes ces choses étaient réellement hors de nous de la même manière qu'elles nous paraissent, et qu'une certaine quantité de matière figurée et mue d'une certaine façon était réellement odeur, son, chaleur, lumière, indépendamment de toutes sortes d'animaux : que, par exemple, les petites particules qui se détachent perpétuellement des fleurs d'un parterre remplissent l'air tout autour d'une odeur agréable, et semblable à ce qu'un homme sentirait s'il se promenait pour lors dans ce parterre; que, lorsqu'on sonne une cloche, l'air des environs est rempli de tintements aigus semblables aux sons que nous entendons pour lors; et que dès que le soleil commence à paraître, il y a dans l'air quelque chose de brillant, et semblable à la lumière que nous apercevons dans ce temps-là; qu'enfin, lorsque la même chose paraît différemment à deux animaux différents, cela vient de ce que la configuration intérieure de ces animaux est différente. Si la feuille de saule, par exemple, paraît amère à un homme et douce à une chèvre, c'est que l'homme et la chèvre ne sont pas faits au dedans l'un comme l'autre. C'est cette même raison qui fait que la ciguë empoisonne les hommes et engraisse les cailles.

Les stoïciens, qui faisaient profession d'une vertu fort austère, et qui dans le fond étaient pleins de vanité, furent extrêmement jaloux du grand nombre d'amis et de disciples qui s'attachaient à Épicure, dont la doctrine était d'ailleurs fort différente de celle qu'ils enseignaient. Ils firent tout ce qu'ils purent pour le décrier, et même ils semèrent dans leurs livres diverses sortes de calomnies contre lui. C'est ce qui a été cause que ceux qui sont venus depuis, et qui n'ont connu Épicure que par le canal des stoïciens, s'y sont laissé surprendre, et ont pris pour un débauché un homme d'une continence exemplaire, et dont les mœurs ont toujours été très-réglées.

Saint Grégoire rend un témoignage illustre de la chasteté de ce philosophe. « Épicure, dit ce Père « de l'Église, a dit que le plaisir était la fin où ten- « dent tous les hommes; mais afin qu'on ne crût « pas que ce fût le plaisir sensuel, il vécut toujours « très-chaste et très-réglé, confirmant sa doctrine « par ses mœurs. »

Épicure ne voulut jamais se mêler du gouvernement de la république; il préféra toujours son repos et la vie tranquille à l'embarras des affaires. Les statues que les Athéniens lui érigèrent publiquement témoignaient bien l'estime distinguée qu'ils avaient pour ce philosophe. Tous ceux qui se sont attachés à lui ne l'ont jamais quitté, à la réserve de Métrodorus, qui le changea pour étudier dans l'Académie sous Carnéade : mais il n'y fut que six mois; il revint aussitôt trouver Épicure, et resta avec lui jusqu'à sa mort, qui arriva quelque temps avant celle d'Épicure. Son école est demeurée perpétuellement dans une égale splendeur, et même dans des temps que toutes les autres étaient presque abandonnées.

A l'âge de soixante-douze ans, il tomba malade à Athènes, où il n'avait point discontinué d'enseigner : son mal était une retention d'urine, qui lui causait des douleurs épouvantables; il souffrait tout cela fort tranquillement. Quand il se sentit approcher de sa fin, il affranchit une partie de ses esclaves, disposa de son bien, ordonna qu'on solennisât tous les ans le jour de sa naissance et celle de ses parents, vers le dixième du mois gaméléon. Il donna son jardin et ses livres à Hermacus de Mételin, qui lui succéda, à la charge que cela passerait successivement à tous ceux qui occuperaient cette place. Il écrivit à Idoménée en ces termes :

« Me voilà, grâce aux dieux, à l'heureux et der-

« nier jour de ma vie; je suis si tourmenté de la « violence de mon mal, qui me ronge la vessie et « les intestins, qu'on ne saurait rien imaginer de « plus cruel. Au milieu de mes douleurs, cependant, « je sens une grande consolation, lorsque je repasse « dans mon esprit tous les bons raisonnements dont « j'ai enrichi la philosophie. Je vous prie, par l'at- « tachement que vous avez toujours fait paraître « pour moi et pour ma doctrine, d'avoir soin des « enfants de Métrodorus. »

Quatorze jours après que cette maladie eut commencé, Épicure se mit dans un bain chaud, qu'il s'était fait préparer exprès : dès qu'il y fut entré, il demanda un verre de vin pur; il le but, et expira aussitôt, en avertissant ses amis et ses disciples, qui étaient là présents, de se souvenir de lui et des préceptes qu'il leur avait donnés. Cette mort arriva la première année de la cent vingt-septième olympiade. Tous les Athéniens en témoignèrent un regret très-sensible.

ZÉNON.

Mort dans la 129e olympiade.

Zénon, chef de la secte des stoïciens, était de la ville de Cittie, dans l'île de Chypre. Avant que de se déterminer à rien, il alla consulter l'oracle, afin de savoir ce qu'il devait faire pour vivre heureux. L'oracle lui répondit qu'il devînt de même couleur que les morts. Zénon conçut que ce dieu lui voulait dire qu'il fallait qu'il s'attachât à lire les livres des anciens. Il prit cela fort sérieusement; il commença à s'y appliquer, et à employer tous ses soins pour suivre les conseils de l'oracle.

Un jour, comme il revenait d'acheter de la pourpre de Phénicie, il fit naufrage au port de Pirée. Cette perte le rendit fort triste; il s'en revint à Athènes; il entra chez un libraire, et se mit à lire le second livre de Xénophon, pour se consoler; il y prit beaucoup de plaisir; cela lui fit oublier son chagrin. Il demanda au libraire où demeuraient ces sortes de gens dont parlait Xénophon. Cratès le cynique passa par hasard; le libraire le montra du bout du doigt, et dit à Zénon : Tenez, suivez cet homme-ci. Zénon était pour lors âgé de trente ans; il suivit Cratès, et commença dès ce jour-là à être son disciple. Zénon avait beaucoup de pudeur et de retenue; il ne pouvait s'accoutumer aux manières effrontées des cyniques. Cratès s'aperçut que cela lui faisait de la peine; il voulut le guérir de sa faiblesse : il lui donna un jour une marmite pleine de lentilles, et lui commanda de traverser le bourg de Céramique avec cette marmite : Zénon rougissait de honte et se cachait, de crainte que quelqu'un ne le vît. Cratès s'approcha de lui; il lui donna un grand coup de bâton au travers de la marmite, et la cassa en plusieurs morceaux; toutes les lentilles lui coulaient le long des cuisses et des jambes. Cratès lui dit : Comment, petit fripon, pourquoi t'enfuis-tu, puisque tu n'as point eu de mal?

La philosophie plaisait fort à Zénon; il remerciait ordinairement la fortune d'avoir fait périr tout son bien dans la mer. Ah! disait-il, que les vents qui m'ont fait faire naufrage m'étaient favorables! Il étudia plus de dix ans sous Cratès, sans pouvoir jamais s'accoutumer à l'impudence des cyniques. A la fin, quand il voulut le quitter pour aller sous Stilpon de Mégare, Cratès le prit par son manteau, et le retint de force. O Cratès, lui dit Zénon, on ne saurait retenir un philosophe que par les oreilles; persuadez-moi par de bonnes raisons que votre doctrine est meilleure que celle de Stilpon, sinon, quand vous m'enfermeriez, mon corps serait bien à la vérité chez vous, mais mon esprit serait perpétuellement chez Stilpon.

Zénon passa dix autres années chez Stilpon, Xénocrate et Polémon; ensuite il se retira, et établit une nouvelle secte. Sa réputation ne tarda guère à se répandre par toute la Grèce. Il devint en peu de temps le plus distingué de tous les philosophes du pays. Quantité de gens venaient de divers endroits pour s'attacher à lui et être ses disciples; et comme Zénon enseignait ordinairement sous une galerie, c'est de là que ses sectateurs ont été appelés stoïciens.

Les Athéniens l'honoraient tellement, qu'ils l'avaient fait le dépositaire des clefs de leur ville. Ils lui érigèrent une statue, et ils lui firent présent d'une couronne d'or. Le roi Antigonus ne pouvait se lasser d'admirer ce philosophe. Il ne venait jamais à Athènes qu'il n'allât écouter ses leçons; souvent même il allait manger chez Zénon, ou bien il le menait souper avec lui chez Aristocle, le joueur de harpe. Mais Zénon évita dans la suite de se rencontrer dans aucun festin, ni dans les assemblées, de crainte de se rendre trop familier. Antigonus fit tout ce qu'il put pour l'attirer auprès de lui; Zénon s'excusa de faire ce voyage, et envoya en sa place Perseus et Philonide, et lui fit réponse qu'il avait une joie très-sensible de la forte inclination qu'il faisait paraître pour les sciences; que rien n'était plus propre à le détourner des plaisirs sensuels, et à lui faire embrasser la vertu, que l'amour de la philosophie. Enfin, ajoute-t-il, si la vieillesse et ma mauvaise santé ne m'empêchaient de sortir, je

ne manquerais pas de me rendre auprès de vous comme vous le souhaitez ; mais, puisque cela ne se peut, je vous envoie deux de mes amis qui me valent bien quant à l'esprit et à la doctrine, et qui sont beaucoup plus robustes que moi. Si vous conversez sérieusement avec eux, et que vous vous appliquiez à suivre les préceptes qu'ils vous donneront, vous verrez qu'il ne vous manquera rien de ce qui regarde le souverain bonheur.

Zénon évitait la foule. Il ne se faisait jamais accompagner que de deux ou trois personnes au plus. Lorsqu'il y en avait davantage qui le voulaient suivre malgré lui, il leur donnait de l'argent pour les faire retirer. Quelquefois, quand il se voyait pressé par la grande multitude dans la galerie où il enseignait, il montrait à ceux qui l'embarrassaient certaines pièces de bois qui étaient au-dessus de son école, et il leur disait : Tenez, voyez-vous bien ces pièces de bois que voilà là-haut? elles n'y ont pas toujours été : elles étaient autrefois au milieu de cette place comme vous; mais comme elles embarrassaient, on les a ôtées, et mises où vous les voyez. Retirez-vous donc en arrière, et ne m'embarrassez pas davantage.

Zénon était grand et menu, et avait la peau fort noire : c'était de là que quelques-uns l'appelaient le *Palmier d'Égypte*. Il avait la tête penchée sur une des épaules; ses jambes étaient grosses et malsaines; il s'habillait toujours d'une étoffe très-légère, et du plus bas prix qu'il la pouvait trouver; il vivait en tout temps d'un peu de pain, de figues, de miel et de vin doux, sans jamais rien manger de cuit. Il était d'une si grande continence, que quand on voulait louer quelqu'un sur ce sujet, on disait : Il est plus chaste que Zénon. Il eut pourtant quelque commerce avec une petite servante : la vertu des païens n'était pas ferme. Il avait la démarche grave, l'esprit vif, l'humeur sévère. En parlant, il ridait son front, et tordait sa bouche; quelquefois cependant, dans ses parties de plaisirs, il était fort gai, et réjouissait toute la compagnie. Quand on lui demandait la raison d'un si grand changement, il répondait : Les lupins sont naturellement amers; mais quand on les a laissés quelque temps tremper dans l'eau, ils s'adoucissent. Il affectait une très-grande austérité, en sorte que sa manière de vivre tenait davantage d'une simplicité barbare que d'une véritable frugalité; et hors l'effronterie, dont il était fort éloigné, il avait retenu beaucoup de la morale des cyniques; c'est ce qui a fait que Juvénal a dit que les stoïciens et les cyniques ne différaient entre eux que par leurs habits, mais que leur doctrine était la même.

Il était fort concis dans tous ses discours. Quand on lui en demandait la raison, il disait que les syllabes dont se servent les sages devaient toutes être brèves, si cela se pouvait. Quand il voulait faire une réprimande à quelqu'un, il n'y employait jamais que très-peu de paroles, et toujours indirectement.

Il se rencontra un jour dans un festin avec un homme fort gourmand, qui faisait mourir de faim tous ceux qui mangeaient avec lui : Zénon prit pour sa part un grand poisson, et sembla ne le vouloir partager avec personne. Le gourmand le regarda aussitôt de travers : Comment, lui dit Zénon, crois-tu qu'on te laissera faire tous les jours de pareils tours, si tu ne peux pas souffrir que je le fasse une fois?

Un jour un jeune homme le pressait avec beaucoup d'instance sur une matière au-dessus de la portée de son esprit. Zénon fit apporter un miroir, il le fit regarder dedans, et lui dit : Te semble-t-il que ces questions-là conviennent avec ton visage?

Il disait que les mauvais discours des orateurs ressemblaient à la monnaie d'Alexandrie, qui était belle en apparence, mais dont le métal ne valait rien.

Il disait que le plus grand tort qu'on pouvait faire aux jeunes gens était de les élever dans la vanité; qu'il fallait les accoutumer à être civils et à ne rien faire qu'à propos. Voyant un jour un de ses disciples enflé d'orgueil, il lui donna un soufflet, et lui dit : Caphésius, quand tu seras élevé au-dessus des autres, tu ne seras pas honnête homme pour cela; mais si tu es honnête homme, tu seras élevé au-dessus des autres.

Il croyait qu'il était dangereux à un jeune homme qui avait envie de devenir savant, de s'appliquer à la poésie.

Quand on lui demandait ce que c'était que son ami : C'est un autre moi-même, répondait-il.

Il disait qu'il valait mieux glisser des pieds que de la langue; et qu'il n'y avait rien dont la perte nous dût si sensiblement toucher que celle du temps, parce qu'elle était la plus irréparable.

Il se trouva un jour dans un festin qu'on faisait aux ambassadeurs de Ptolémée. Il ne dit rien pendant tout le souper. Ces ambassadeurs en furent surpris; ils lui demandèrent s'il ne voulait rien faire savoir au roi Ptolémée : Dites-lui, répondit-il, qu'il y a ici un homme qui sait se taire.

Les stoïciens tenaient que la fin qu'on devait se proposer était de vivre selon la nature; or, que de vivre selon la nature, était de ne faire rien de contraire à ce que nous dictait la raison, qui était une loi générale et commune à tous les hommes :

Que chacun devait embrasser la vertu à cause d'elle-même, sans avoir égard à aucune récompense; qu'elle suffisait pour rendre les gens heureux; et que ceux qui la possédaient jouissaient d'un parfait bonheur, même au milieu des plus grands tourments :

Qu'il n'y avait rien d'utile que ce qui était honnête, et que rien de criminel ne pouvait jamais être utile :

Que le bien honnête est celui qui rend parfaits tous ceux qui le possèdent :

Qu'il y avait des choses qui n'étaient ni un bien ni un mal, quoiqu'elles eussent la force de mouvoir notre appétit, et de nous porter à choisir les unes plutôt que les autres; comme la vie, la santé, la beauté, la force, les richesses, la noblesse, le plaisir, la gloire; et celles qui leur étaient opposées, comme la mort, la maladie, la laideur, la débilité, la pauvreté, la basse naissance, la douleur et l'ignominie. Car, disaient-ils, aucune chose ne saurait être bonne, si elle ne rend malheureux ceux qui la possèdent, et si elle ne rend heureux ceux qui en sont privés : or, la vie, la santé, ni les richesses ne rendent point heureux ceux qui les possèdent, ni malheureux ceux qui en sont privés : donc la vie, la santé, ni les richesses, la mort, la maladie, ni la pauvreté, ne sont ni des biens ni des maux. D'ailleurs, ajoutaient-ils, les choses dont nous pouvons nous servir en bien et en mal ne sont ni un bien ni un mal; or, nous pouvons nous servir, et en bien et en mal, de la vie, de la santé et des richesses; donc la vie, la santé, ni les richesses, ne sont ni un bien ni un mal.

Enfin, ils admettaient une autre espèce de choses indifférentes, qui n'étaient pas capables de faire aucune impression sur notre esprit; comme d'avoir un nombre pair ou impair de cheveux à la tête, étendre le doigt ou le fermer, tenir une plume en l'air, lever une paille.

Ils disaient que les plaisirs sensuels n'étaient pas un bien, parce qu'ils étaient déshonnêtes; or, que rien de déshonnête ne pouvait jamais être un bien :

Que le sage ne craignait rien; qu'il n'avait point de faste, parce qu'il était indifférent pour la gloire et pour l'ignominie; que le caractère du sage était d'être sévère et sincère; qu'il ne lui était pas défendu de boire du vin, mais qu'il ne devait jamais s'enivrer, afin de ne pas perdre un seul moment de la vie l'usage de la raison; qu'il devait avoir un grand respect pour les dieux, leur faire des sacrifices, et s'abstenir de toutes sortes de débauches :

Qu'on pouvait appeler offices en général tout ce que nous faisons par inclination; que les bons offices étaient d'honorer ses parents, défendre sa patrie, se faire des amis et les assister : les mauvais, au contraire, négliger ses parents, mépriser sa patrie, n'avoir aucune complaisance ni affection pour ses amis.

Ils croyaient que tous les biens et les maux étaient égaux, qu'ils ne pouvaient jamais être augmentés ni diminués; car, disaient-ils, il n'y a rien de plus vrai que ce qui est vrai, et rien de plus faux que ce qui est faux; aussi il n'y a rien de meilleur que ce qui est bon, ni rien de plus méchant que ce qui est méchant. Et comme un homme qui ne serait éloigné que d'un stade de Canope ne serait pas davantage dedans qu'un homme qui en serait éloigné de deux cents stades; ainsi celui qui ne commet qu'un péché médiocre n'est pas davantage dans la vertu que celui qui en commet un énorme.

Que le seul sage était capable d'amitié; qu'il devait se mêler des affaires de la république, pour empêcher le vice, et exciter les citoyens à la vertu; qu'il n'y avait que lui qui dût avoir part au gouvernement de l'État, puisqu'il était le seul qui pût décider de tout ce qui regardait le bien et le mal; qu'il n'y avait que lui d'irrépréhensible et d'incapable de nuire à personne; et qu'il était le seul qui n'admirait rien de tout ce qui avait coutume de surprendre le reste des hommes.

Ils tenaient, comme les cyniques, que toutes choses appartiennent aux dieux, et qu'entre amis toutes choses sont communes.

Ils tiennent que toutes les vertus ont un si grand enchaînement les unes avec les autres, qu'on n'en peut jamais posséder une sans les posséder toutes :

Qu'il n'y a point de milieu entre le vice et la vertu; car, disaient-ils, comme il est absolument nécessaire qu'on soit droit ou tortu, aussi toute action doit être bonne ou mauvaise :

Que le sage était le seul heureux; qu'il n'avait jamais besoin de rien; qu'il devait s'exposer aux tourments les plus cruels pour sa patrie et pour ses amis; qu'il ne craignait rien; qu'il faisait du bien à tout le monde, et qu'il était incapable de nuire à personne; qu'enfin il était de toutes sortes de professions, quand même il n'en exerçait aucune, et qu'on le pouvait comparer à un comédien parfait, qui sait représenter également le personnage d'Agamemnon et celui de Thersite.

Zénon voulait que toutes les femmes fussent communes entre les sages, et que chacun eût commerce avec la première qu'il rencontrerait, sans s'attacher à aucune; que c'était le moyen d'empêcher la jalousie et les soupçons de l'adultère, et que chacun regarderait en particulier tous les jeunes gens comme ses propres enfants.

Les stoïciens tenaient qu'il n'y avait qu'un seul Être souverain, mais qu'on lui donnait différents noms; qu'on l'appelait quelquefois Destin, quelquefois Esprit, et d'autres fois Jupiter; que cet Être était un animal immortel, raisonnable, parfait, bienheureux, et éloigné de tout mal; que c'était sa providence qui gouvernait le monde et tous les êtres qui y étaient.

Ils admettaient deux principes, l'agent et le patient, c'est-à-dire Dieu et le monde.

Ils tenaient que la matière était divisible à l'infini; qu'il n'y avait qu'un seul monde, et que ce monde était de figure ronde, qui est la plus propre au mouvement. Ils croyaient, comme Pythagore et Platon, qu'il était animé par une substance spirituelle répandue dans toutes ses parties; que cette substance n'était point distinguée de Dieu, et qu'elle formait avec le monde un même animal, dont les uns disaient que la principale partie était les cieux, et les autres le soleil; que le monde était placé au milieu d'un espace infini de vide; que tout était plein dans le monde, parce que la matière fluide, qui s'accommode à toutes sortes de figures, remplissait les espaces que laissaient les corps grossiers qui ne pouvaient pas se toucher immédiatement partout, à cause de leur irrégularité :

Que le monde était corruptible; car, disaient-ils, un tout est corruptible lorsque chacune de ses parties est corruptible : or, chacune des parties du monde est corruptible; donc le monde entier est corruptible : que les étoiles fixes étaient emportées par le mouvement du ciel; que le soleil était un feu dont la masse était plus grosse que celle de la terre, puisque la terre jetait son ombre en cône : que le soleil et les autres astres se nourrissaient des vapeurs qui s'exhalent de la terre et de la mer. Ils ont connu la véritable cause des éclipses du soleil et de la lune, et celle du tonnerre et des éclairs. Ils tenaient que les deux zones glaciales étaient inhabitables à cause du grand froid, et que la zone torride l'était aussi à cause de la chaleur excessive.

Le stoïcien Ariston voulait bannir la logique : il comparait ordinairement ses arguments subtils aux toiles d'araignées, qui faisaient bien paraître quelque chose de fort ingénieux et de bien arrangé, mais entièrement inutile.

Chrysippe, au contraire, estimait fort la logique, et excellait tellement dans cet art, que tout le monde convenait que si les dieux en eussent eu besoin, ils ne se seraient jamais servi d'autre logique que de celle de Chrysippe.

Zénon vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, sans avoir jamais eu aucune incommodité. Il fut fort regretté après sa mort; quand le roi Antigonus en apprit la nouvelle, il en parut sensiblement touché. Bons dieux! dit-il, quel spectacle ai-je perdu! On lui demanda pourquoi il estimait tant ce philosophe : C'est, répondit-il, parce que tous les grands présents que je lui ai faits ne l'ont jamais pu obliger à faire aucune bassesse.

Il députa aussitôt vers les Athéniens, pour les prier de faire enterrer Zénon dans le bourg de Céramique.

Les Athéniens, de leur côté, ne sentirent pas moins vivement la perte de Zénon que le roi Antigonus. Les principaux magistrats le louèrent publiquement après sa mort; et afin que cela fût plus authentique ils en firent un décret public en ces termes :

« Décret.

« Puisque Zénon, fils de Mnasée, de Cittie, a « passé plusieurs années à enseigner la philosophie « dans cette ville; qu'il s'est montré homme de bien « dans toutes sortes de choses; qu'il a perpétuelle- « ment excité à la vertu les jeunes gens qu'il avait « sous sa discipline; qu'il a toujours mené une vie « conforme aux préceptes qu'il enseignait : le peu- « ple a jugé à propos de le louer publiquement, et « de lui faire présent d'une couronne d'or, qu'il a « justement méritée à cause de sa grande probité et « de sa tempérance; et de lui ériger un tombeau « dans le bourg de Céramique aux dépens du public. « Le peuple veut qu'on choisisse cinq hommes dans « Athènes pour avoir soin de faire la couronne et « le tombeau : que le scribe de la république grave « ce présent décret sur deux colonnes, dont l'une « sera mise dans l'Académie, et l'autre dans le Lycée; « et que l'argent nécessaire pour cet ouvrage soit « promptement mis entre les mains de celui qui a « soin des affaires publiques, afin que tout le monde « connaisse que les Athéniens ont soin d'honorer « les gens d'un mérite distingué, et pendant leur vie, « et après leur mort. »

Ce décret fut donné pendant qu'Arrhénidas était archonte d'Athènes, quelques jours après la mort de Zénon.

Or, voici de quelle manière on rapporte que finit Zénon. On dit qu'un jour, comme il sortait de son école, il se heurta contre quelque chose, et qu'il se cassa le doigt. Il prit cela pour un avis que les dieux lui donnaient qu'il devait bientôt mourir. Il frappa aussitôt la terre avec sa main, et dit : Me demandes-tu? Je suis tout prêt. Et sans tarder davantage, au lieu de songer à se faire guérir son doigt, il s'étrangla de sang-froid. Il y avait quarante-huit ans qu'il enseignait sans interruption, et soixante-huit

ans qu'il avait commencé de s'appliquer à la philosophie, sous Crates le cynique.

VIE DE PLATON,

D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL DE FÉNELON.

Platon était de la plus illustre naissance dont un Athénien pût être. Par sa mère il descendait de Solon, et des anciens rois par son père. Dans sa jeunesse il alla à la guerre, et y montra beaucoup de valeur. Il fut disciple de Socrate, dont il a rapporté les conversations dans ses écrits. Comme Socrate n'a jamais voulu écrire, nous n'avons rien de lui que dans les ouvrages de ses deux disciples, Platon et Xénophon. Ces deux disciples furent jaloux l'un de l'autre.

Dans la suite, Platon eut la curiosité d'aller rechercher la sagesse des étrangers. Il passa en Égypte et en Phénicie, où il eut soin de recueillir les traditions des prêtres et des savants. Il ne faut pas même douter qu'il n'y ait connu les livres de Moïse, et les autres ouvrages des Juifs. Dion, gendre du tyran Denys, grand amateur des lettres et de la sagesse, l'attira en Sicile. Denys lui-même le vit, l'admira, et fut sur le point de renoncer à la tyrannie par ses conseils : mais Phlistus, qui était un sophiste et un flatteur, l'en détourna, de peur de perdre dans ce changement la fortune dont il jouissait. Ce faux sage, jaloux de Platon, le rendit peu à peu odieux au tyran. Quand Platon aperçut que le tyran était incorrigible, il lui remontra avec courage le malheur et l'indignité d'un homme qui tient sa patrie dans l'esclavage : le tyran irrité le vendit, comme un esclave, à un homme qui le mena dans l'île d'Eubée, où il fut racheté de l'argent de Dion.

Après la mort du premier Denys, il fit encore, sous le second, deux voyages à Syracuse, où Dion lui fit divers présents considérables. Le jeune Denys voulut même lui donner une ville pour y établir ses lois et sa république; mais les guerres ne permirent pas l'exécution de ce projet.

Quelque temps après, Dion ayant chassé deux fois le jeune Denys, qui fut enfin réduit à servir de maître d'école dans Corinthe, pour gagner sa vie, Platon ne voulut point retourner à Syracuse jouir de la faveur de son ami, qui avait l'autorité suprême. Au contraire, il lui écrivit pour l'obliger à quitter cette puissance odieuse, et pour rendre la liberté à ses citoyens, après avoir abattu le tyran, à l'exemple de Timoléon. Dion fut rigoureusement puni de n'avoir pas profité d'un si sage conseil; car ses propres concitoyens l'assassinèrent.

Platon demeura tranquille à Athènes, où il instruisait ses disciples dans un bois auprès de la ville, qu'on appelait Académie, du nom d'Académus, qui avait donné ce lieu pour les exercices publics. Il était bien fait, de bonne mine, éloquent, adroit pour les exercices, propre dans ses habits et dans ses meubles; ce qui irritait beaucoup d'autres philosophes de son temps, qui affectaient d'être gueux et sales, comme Diogène. Il avait les épaules larges; ce qui lui fit donner le nom de Platon. Ses disciples furent nommés académiciens, à cause du lieu où il les instruisait. Dans la suite ils se divisèrent : on vit trois sectes d'académiciens. Les anciens conservèrent les principes de Platon; les modernes tombèrent dans l'incertitude des pyrrhoniens. Platon vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt et un ans, en pleine santé, et dans la plus haute réputation.

ÉCRITS POLITIQUES.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

DES ŒUVRES COMPLÈTES DE FÉNELON.

1821.

L'admiration et la censure se sont exercées d'une manière également excessive sur la doctrine politique de Fénelon, pendant sa vie et après sa mort. D'un côté, on a donné à sa philanthropie des éloges les plus outrés : on l'a exalté comme l'écrivain qui a le mieux connu les vrais principes du bonheur des États, et présenté sous un jour plus favorable les doctrines salutaires qui tendent à rendre les rois sages et les peuples heureux. D'un autre côté, on l'a représenté comme un politique de cabinet, séduit par les rêves d'une imagination brillante, n'ayant que des idées romanesques en matière de gouvernement, et décriant, par ses peintures séduisantes, les institutions les plus sages et les plus respectables. Mais ce qu'il y a ici de plus extraordinaire, c'est que les panégyristes et les censeurs de l'archevêque de Cambrai ignoraient également sa doctrine politique. Ils croyaient la trouver tout entière dans les agréables fictions du *Télémaque;* et ils ne soupçonnaient pas même l'existence des ouvrages plus sérieux que Fénelon avait laissés sur une matière si importante.

Le *Télémaque* est sans doute, comme l'a remarqué un écrivain distingué de nos jours [1], « un des meilleurs ou« vrages qui soient sortis d'une plume élégante et d'un « cœur vertueux. » Mais ce serait méconnaître absolument le caractère et les intentions de Fénelon, que de chercher dans cet ingénieux roman ses vrais principes d'administration. Jamais il n'a songé à donner la politique du Télémaque pour un code de lois adapté à l'état présent de la société : son unique but, en composant cet ouvrage, était d'inspirer au jeune prince, son élève, les sentiments vertueux et les principes de justice qui doivent servir de base à tous les gouvernements et à tous les systèmes politiques.

Pour connaître la véritable doctrine politique de Fénelon, il faut la chercher dans les écrits qui doivent composer la cinquième classe de notre collection. Quelques-unes des opinions de l'illustre auteur pourraient sans doute donner lieu à bien des observations et des difficultés : c'est le sort inévitable de tout ouvrage qui a pour objet des questions si délicates, et d'un ordre si relevé. Mais on conviendra du moins, en lisant cette partie des *Œuvres de Fénelon*, que peu d'auteurs ont écrit si sagement, et montré des vues aussi solides et aussi étendues sur une matière si difficile. On conviendra surtout que Fénelon était infiniment éloigné des vues chimériques et puériles qu'on lui a si légèrement attribuées, et que les règlements imaginaires de la petite colonie de Salente ne lui ont jamais paru applicables au gouvernement d'un grand empire.

Tous les écrits politiques de l'archevêque de Cambrai seront placés dans l'ordre suivant :

I. Examen de conscience sur les devoirs de la royauté.

Cet ouvrage, composé par Fénelon depuis sa retraite à Cambrai, pour l'instruction du duc de Bourgogne, fait tout à la fois le plus grand honneur à l'auguste élève et à son habile instituteur, en montrant le premier aussi digne d'entendre la vérité, que le second était digne de l'annoncer. Dans cette admirable production, ce n'est plus à l'imagination riante d'un enfant, c'est à la conscience d'un prince religieux que Fénelon s'adresse, pour lui montrer l'importance et l'étendue de ses obligations, pour le prémunir contre les dangers et les piéges de la royauté; en un mot, pour lui faire comprendre tout ce qu'il devra un jour à Dieu, dont il sera l'image, et au peuple, dont il sera le père et le pasteur.

L'*instruction* nécessaire à un prince, l'*exemple* qu'il doit à ses sujets, la *justice* qui doit présider à tous les actes de son gouvernement, tels sont les trois principaux objets auxquels Fénelon lui-même rapporte tous les avis qu'il adresse au duc de Bourgogne dans cet important ouvrage. La forme d'*Examen de conscience*, que Fénelon donne à ses instructions, semble leur ajouter un nouveau poids et une nouvelle autorité. « On croit voir l'humanité s'asseoir « avec la religion aux côtés du jeune prince, pour lui ins« pirer, de concert, toute la délicatesse de conscience que « l'Évangile exige d'un roi, pour lui révéler tous les dan« gers, toutes les illusions, tous les piéges dont il est obligé « de se préserver, tous les jugements de Dieu et des hom« mes qu'il doit prévenir; enfin tous les conseils de la vé« ritable gloire qu'il doit ambitionner, et toutes les règles « de morale qu'il doit suivre, s'il veut rendre les peuples « heureux [1]. »

En lisant ces instructions si nobles et si touchantes, on se rappelle avec peine que l'archevêque de Cambrai était réduit à faire un mystère à Louis XIV du service inappréciable qu'il rendait à sa famille et à son royaume, en leur préparant un prince qui en devait faire un jour la gloire et les délices. Mais Louis XIV, rempli comme il l'était des fâcheuses impressions qu'on lui avait données contre l'au-

[1] M. l'abbé de Boulogne, dans le *Journal des Débats*, 19 octobre 1802.

[1] *Éloge de Fénelon*, par le cardinal Maury, vers la fin de la première partie.

teur et les maximes du *Télémaque*, se serait cru encore plus offensé en lisant *l'Examen de conscience*, dans lequel il était bien plus facile d'apercevoir de prétendues allusions, et des rapprochements injurieux à son gouvernement. Aussi le duc de Bourgogne, non moins attentif aux intérêts de son vertueux instituteur qu'à profiter de ses conseils, eut-il la précaution de ne point garder lui-même un ouvrage qu'il importait si fort de tenir secret. Il se contentait de le lire fréquemment, et le laissait habituellement en dépôt entre les mains du duc de Beauvilliers. C'est à cette sage prévoyance que l'on doit la conservation d'un ouvrage si important, que Louis XIV eût vraisemblablement détruit avec les autres manuscrits de l'archevêque de Cambrai, après la mort du duc de Bourgogne.

Le duc de Beauvilliers, dépositaire du manuscrit original, le confia, en mourant, à la duchesse son épouse, qui crut devoir le remettre au marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque de Cambrai. C'est d'après ce manuscrit que le marquis de Fénelon fit imprimer pour la première fois, en 1734, l'ouvrage, sous le titre d'*Examen de conscience pour un Roi*, à la suite de la belle édition in-fol. du *Télémaque* : mais cette première édition fut supprimée par ordre du ministère. Après la mort du marquis de Fénelon, arrivée en 1746, l'*Examen* fut réimprimé à Londres en 1747 (un vol. in-12). On en fit en même temps deux éditions, l'une en français, l'autre en anglais. L'*Examen* fut aussi imprimé à Paris en 1748 (un vol. in-8°), avec un *avertissement* de Prosper Marchand, sous le nom emprunté de Félix de Saint-Germain. Cette nouvelle édition était intitulée *Direction pour la conscience d'un Roi*, titre sous lequel l'ouvrage est plus connu, et qu'il a conservé dans les éditions postérieures publiées en France. Nous avons préféré à ce nouveau titre, imaginé par un éditeur, celui que Fénelon lui-même indique dans le préambule de son ouvrage : *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté.*

Enfin l'ouvrage, encore sous le titre de *Directions, etc.* fut publié à Paris en 1774, *du consentement exprès du roi*, comme les éditeurs eurent soin d'en avertir. Nous apprenons, en effet, de M. le comte Desèze, que ce vertueux monarque « ayant par hasard, dans les premiers « moments de son avénement au trône, découvert les *Di-* « *rections pour la conscience d'un Roi*, qui étaient dans « ce temps-là devenues fort rares, et en ayant été extrême- « ment content, chargea l'abbé *Soldini*, son confesseur, « de les faire réimprimer, en lui disant : *Comme je suis* « *résolu de remplir tous mes devoirs, je n'ai pas d'in-* « *térêt à en faire un mystère au public : il serait fâ-* « *cheux, d'ailleurs, pour mes successeurs, qu'un aussi* « *bon livre vînt à se perdre.* Admirable exemple, ajoute « l'illustre défenseur de Louis XVI, admirable exemple « de sagesse et de courage, donné par un prince qui, par « ses vertus et par ses malheurs, sera l'objet éternel des « souvenirs et des regrets de toute la France [1] ! »

La liberté que nous avons eue d'examiner à loisir le manuscrit original de l'*Examen de conscience*, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque du roi, nous a mis dans le cas de corriger en plusieurs endroits le texte des éditions précédentes. Parmi ces corrections, nous devons surtout remarquer la division de l'ouvrage en trois articles principaux, et l'addition d'une partie assez considérable du § XXXII, sur la fidélité avec laquelle le prince doit exécuter les traités de paix.

[1] Voyez la seconde édition de l'ouvrage intitulé *De la religion chrétienne relativement a l'État, aux familles et aux individus*, par M. Billecoq, avocat, chap. I, p. 45.

II. Essai philosophique sur le gouvernement civil.

Quoique cet ouvrage n'ait pas été rédigé par Fénelon lui-même, nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de le joindre à la collection de ses œuvres. On y trouve le résultat et le développement de ses conversations avec le roi Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, pendant le séjour que ce jeune prince fit à Cambrai en 1709 et 1710. Le chevalier de Ramsai, ami intime de Fénelon, et témoin de ses entretiens avec le prince, s'empressa de publier et de développer les principes qu'il y avait puisés sur la souveraineté : son ouvrage parut pour la première fois à Londres en 1721, sous le titre d'*Essai philosophique sur le gouvernement civil.* Il déclare dans la préface, qu'il ne l'a composé que d'après les principes et les instructions de Fénelon. « Nous devons le croire avec d'autant « plus de confiance, dit son dernier éditeur, que les sen- « timents qu'il assure avoir recueillis de la bouche de ce « prélat sont parfaitement d'accord avec ceux qu'on voit « répandus dans le *Télémaque*, les *Dialogues des morts*, « et ses autres productions. »

Après ce témoignage d'un éditeur aussi estimable que M. l'abbé Émery, témoignage confirmé depuis par le judicieux historien de l'archevêque de Cambrai [1], nous n'avons pas hésité à regarder l'ouvrage du chevalier de Ramsai comme une partie essentielle, ou du moins comme un appendice nécessaire de notre collection.

III. Divers Mémoires concernant la guerre de la succession d'Espagne.

1° *Mémoire sur les moyens de prévenir la guerre de succession.* 28 *août* 1701.

2° *Fragment d'un Mémoire sur la campagne de* 1702.

3° *Mémoire sur la situation déplorable de la France en* 1710.

4° *Mémoire sur les raisons qui semblent obliger Philippe V à abdiquer la couronne d'Espagne.* 1710.

5° *Observations du duc de Chevreuse sur le Mémoire précédent.* 1710.

6° *Examen des droits de Philippe V à la couronne d'Espagne.* 1710 ou 1711.

7° *Mémoire sur la campagne de* 1712.

8° *Mémoire sur la paix.* 1712.

9° *Mémoire sur la souveraineté de Cambrai.* 1712.

La guerre de la succession, qui donna lieu à ces Mémoires, fut occasionnée, comme on sait, par la mort de Charles II, roi d'Espagne, qui arriva le 1er novembre 1700. Ce prince, qui était le dernier de la race de Charles-Quint,

[1] Voyez dans l'*Histoire de Fénelon* les *Pièces justificatives* du liv. IV, n° 9.

se voyant sur le point de mourir sans enfants, avait nommé, par testament, pour héritier de sa couronne, Philippe de France, duc d'Anjou, son petit-neveu et petit-fils de Louis XIV. L'Espagne s'empressa en effet de reconnaître pour son roi le duc d'Anjou, qui prit le nom de Philippe V, et fit son entrée solennelle à Madrid le 14 avril 1701. Mais l'Europe crut avoir un intérêt capital à contester cet arrangement. Elle craignit que ce nouvel ordre de choses ne donnât à la maison de Bourbon, déjà trop redoutable, une excessive prépondérance, et ne rompît l'équilibre nécessaire au maintien de la paix générale. De là cette guerre désastreuse qui agita pendant douze ans l'Europe entière et mit la France en particulier à deux doigts de sa perte.

Les *Mémoires* sur cette partie si importante de notre histoire doivent sans contredit être rangés parmi les plus précieux monuments que nous ayons en ce genre. Quoique exilé de la cour, l'archevêque de Cambrai était plus à portée que personne de connaître les agents publics et secrets de toutes les affaires. Il ne cessa jamais d'entretenir les relations les plus intimes avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, initiés par leur position à tous les secrets du conseil. D'ailleurs les liens qui l'attachaient à Cambrai le retenaient en même temps sur le principal théâtre de la guerre; et la supériorité de son génie, relevée par ses malheurs et par sa disgrâce, lui conciliait l'estime et la confiance des généraux ennemis, aussi bien que des généraux français ou alliés de la France.

Les détails intéressants que cette partie des *Œuvres de Fénelon* a fournis à son élégant historien [1] nous dispensent d'entrer à ce sujet dans de nouveaux développements : il nous suffira de rappeler, en peu de mots, l'occasion et le sujet de chaque Mémoire.

Le premier, daté du 28 août 1701, a pour objet de prévenir l'orage qui menaçait alors toute l'Europe, et la France en particulier. La guerre n'était pas encore déclarée, mais elle paraissait inévitable. Fénelon propose divers expédients pour éviter cette guerre, avec toutes les calamités qu'elle devait entraîner. La suite des événements montra que la politique de Fénelon était aussi favorable au bien de la France qu'aux règles de la justice.

Le second Mémoire, sur la compagne de 1702, est surtout remarquable par la revue que Fénelon y fait des généraux qu'on pourra employer dans cette campagne, et par la sagesse des jugements qu'il porte sur chacun d'eux. Les premières pages de ce Mémoire ne se sont pas retrouvées parmi nos manuscrits : mais on voit clairement, par les fragements qui nous en restent, qu'il a été rédigé au commencement de 1702, à l'époque où le roi d'Espagne devait passer en Italie pour y commander les armées, et avant que Victor-Amédée, duc de Savoie, se fût déclaré contre la France.

L'état déplorable du royaume, à la fin de 1709 et au commencement de 1710, fait le sujet du troisième Mémoire. Après une peinture fidèle des maux qui accablent la France, Fénelon examine les expédients qu'on pourrait employer pour accélérer la conclusion de la paix. Il pense que, dans l'état désespéré où l'on se trouve, Louis XIV ne peut plus raisonnablement soutenir les droits de Philippe V à la couronne d'Espagne, et que le jeune prince lui-même est obligé de renoncer à son droit, plutôt que d'exposer la France à une ruine entière. La date de ce Mémoire n'est pas marquée sur le manuscrit; mais on voit, par le contenu, qu'il dut être rédigé pendant l'hiver de 1709 à 1710; car Fénelon y rappelle le voyage de M. de Torcy à la Haye, qui eut lieu au mois de mai 1709; et il souhaite qu'on entame avec les alliés une nouvelle négociation, dont il ne fut question que vers le mois de mars 1710, époque du congrès de Gertruydemberg.

La conclusion de ce congrès, vers le mois d'août 1710, donna lieu au quatrième Mémoire. Louis XIV avait porté le désir de la paix jusqu'à promettre aux puissances étrangères des subsides pour aider à détrôner son petit-fils. Celles-ci, fières de leurs succès, poussèrent la dureté jusqu'à exiger que le roi de France se chargeât seul de détroner Philippe V, et cela dans l'espace de deux mois. Louis XIV, justement indigné d'une condition si outrageante, résolut de soutenir la guerre jusqu'à la dernière extrémité. Fénelon était sans doute bien éloigné de blâmer cette résolution magnanime. Mais il persistait à croire que, dans l'impossiblité manifeste où se trouvait la France de maintenir Philippe V sur le trône d'Espagne, ce prince était obligé d'abdiquer lui-même sa couronne. Il expose dans son Mémoire tous les motifs propres à établir cette opinion, et capables de faire impression sur l'esprit et sur le cœur de Philippe V. Il souhaite que le roi de France « envoie au plus tôt en Espagne « l'homme le plus habile et le plus propre de son royaume « à être écouté et cru par le jeune prince, » pour le déterminer à ce sacrifice; et il croit que le duc de Chevreuse est l'homme le plus capable de réussir dans une négociation si délicate.

Le duc de Chevreuse, à qui ce Mémoire était adressé, ne partageait pas entièrement l'opinion de Fénelon sur la renonciation de Philippe V à la couronne d'Espagne : il croyait que le jeune prince, lié à cette nation, ne pouvait en conscience l'abandonner sans qu'elle y consentît, et que la nation refusant ce consentement, le prince devait plutôt périr avec elle que de l'abandonner. Tel est le fond des *observations* que le duc de Chevreuse adressa à Fénelon, en réponse au Mémoire précédent, ou du moins à un autre Mémoire écrit vers le même temps, et sur le même sujet. L'indication que fait le duc de Chevreuse des articles du Mémoire sur lequel tombent ses *observations*, nous porte à croire qu'il répond à un Mémoire différent de celui dont nous venons de parler.

Pour répondre aux *observations* précédentes, Fénelon examine à fond, dans un dernier Mémoire, le droit de Philippe V à la couronne d'Espagne. Il conclut cet examen en avouant qu'il avait d'abord regardé comme bien fondé le droit de Philippe V; mais qu'en examinant les choses de plus près, il y trouve de grandes difficultés. « Mais enfin, ajoute-« t-il, je ne vois rien qui doive faire douter que ce prince ne « soit obligé de renoncer à son droit, bon ou mauvais, sur « l'Espagne, pour sauver la France. » Il est impossible de lire ce Mémoire sans être frappé de la supériorité de vues que porte l'illustre prélat dans une discussion si étrangère à l'objet ordinaire de ses idées et de ses réflexions. Au reste,

[1] Voyez le VIIe livre de l'*Histoire de Fénelon*.

cette discussion si importante et si délicate tomba bientôt d'elle-même, par un événement aussi heureux pour la France qu'il était imprévu. L'empereur Joseph, qui depuis quelques années avait succédé à Léopold, mourut sans postérité le 17 avril 1712, âgé seulement de trente-trois ans, et la couronne impériale tomba entre les mains de l'archiduc Charles, son frère, que les puissances étrangères avaient prétendu substituer à Philippe V en Espagne. La crainte de voir passer à la maison d'Autriche la prépondérance qu'on n'avait pas voulu laisser prendre à la maison de Bourbon, changea tout à coup les combinaisons de la politique, et donna lieu à de nouvelles négociations. La paix fut signée à Utrecht en 1713; mais à des conditions bien différentes de celles qu'on avait prétendu dicter à la France dans le temps de ses désastres. La couronne d'Espagne fut assurée à Philippe V et à sa postérité, à condition qu'il renoncerait pour toujours à la couronne de France.

Avant la conclusion de la paix, Fénelon eut encore lieu de rédiger quelques autres mémoires, qui ne manifestent pas moins que les précédents l'étendue et la sagesse de ses vues. Dans le septième, rédigé pendant l'hiver de 1711 à 1712, il expose au duc de Chevreuse ses idées sur le plan de la campagne de 1712, et sur le choix des généraux auxquels on pourra confier le commandement des armées.

Le huitième, rédigé dans le cours de l'année 1712, depuis la mort du duc de Bourgogne, a pour objet les négociations de paix qui se poursuivaient alors avec activité.

Enfin, le neuvième, adressé au chancelier Voisin, au commencement de l'année 1712, pour être communiqué au roi, propose à Sa Majesté un article à insérer dans le traité de paix, relativement à la souveraineté de Cambrai. Cette souveraineté avait été cédée aux évêques de Cambrai à titre de fief, depuis environ sept cents ans, par les empereurs d'Allemagne; et aucun acte légitime n'avait dérogé depuis à cette disposition. Quelque temps avant le traité de Riswick, signé en 1697, Fénelon avait déjà proposé au roi de se faire céder par l'empire et par l'archevêque cette place importante; mais cette demande n'ayant eu aucune suite, l'archevêque de Cambrai crut que le bien de l'Église et de l'État devait engager le roi à revenir sur cet article. Tel est l'objet de son Mémoire, dans lequel on retrouve les sentiments du plus parfait dévouement aux intérêts du roi, aussi bien qu'à ceux de la religion. Cependant il ne paraît pas que cette nouvelle démarche ait eu plus d'effet que la première.

Tous les Mémoires dont nous venons de parler, à l'exception du cinquième et du neuvième, paraissent avoir été adressés au duc de Chevreuse, pour être communiqués aux ducs de Bourgogne et de Beauvilliers, et les diriger dans le conseil. Le second et le septième, ainsi que l'addition au quatrième, paraissent ici pour la première fois. Les autres furent publiés en 1787, par le père de Querbeuf, dans le tome III de sa collection : mais l'éditeur, faute de les avoir suffisamment examinés, réunit mal à propos le troisième et le sixième, qui doivent certainement être séparés. Il n'eut pas non plus la précaution de distinguer le Mémoire du duc de Chevreuse d'avec ceux de Fénelon, ce qui donnait lieu de les attribuer tous indistinctement à l'archevêque de Cambrai. L'examen attentif des manuscrits originaux et du contenu des Mémoires nous a mis à portée de remédier aux inadvertances du premier éditeur.

IV. Plans de gouvernement.

Pendant les négociations pour la paix, le nouvel ordre de choses qui se préparait, et l'âge avancé de Louis XIV, firent penser à Fénelon que le temps était arrivé où le duc de Bourgogne devait sérieusement s'occuper d'un plan général de gouvernement, et mettre à exécution les maximes religieuses et politiques dont il avait été nourri. Pour faciliter le travail au jeune prince, il crut devoir lui communiquer ses idées par l'entremise du duc de Chevreuse, avec qui il en traita de vive voix, dans une entrevue qu'ils eurent à Chaulnes[1] au mois de novembre 1711. A la suite de ces conversations, Fénelon en rédigea les résultats en divers tableaux, destinés à rappeler d'un coup d'œil les maximes dont il était convenu avec son vertueux ami. Tous ces tableaux ont été insérés dans l'*Histoire de Fénelon* parmi les *Pièces justificatives* du livre VII. Nous les reproduisons ici d'après les manuscrits originaux. Quelques-unes des dispositions proposées dans ces plans pourraient sans doute donner lieu à de graves discussions; mais si l'on examine attentivement la suite et l'ensemble des idées de Fénelon, si l'on se transporte, comme l'équité le demande, aux circonstances où il écrivait, on sera forcé de convenir qu'il était difficile de rien proposer de plus convenable et de plus utile au bien de la société civile et religieuse.

Mais tandis que Fénelon et la France entière se livraient aux plus douces illusions de l'espérance, et jouissaient déjà par avance du bonheur que devait leur procurer le règne d'un prince formé avec tant de soin et de succès par les plus vertueux instituteurs, un coup terrible porta en un moment la tristesse et le désespoir dans tous les cœurs. Le duc de Bourgogne, accablé de douleur par la mort de la duchesse son épouse, succomba lui-même à sa profonde sensibilité le 18 février 1712. Le même char funèbre porta à Saint-Denis les restes du prince avec ceux de la princesse; et la France vit reposer toutes ses destinées sur la tête d'un vieillard de soixante-quatorze ans, et d'un enfant de deux ans, seul rejeton de la famille royale.

La tendre affection que Fénelon avait toujours portée au duc de Bourgogne lui fit ressentir plus vivement qu'à personne l'affreux événement qui plongeait toute la France dans le deuil. Pendant plusieurs jours, il ne put s'exprimer que par le silence de la tristesse et de la plus accablante douleur. Mais l'amour de la religion et de la patrie lui rendirent bientôt assez de force pour s'occuper de prévenir les malheurs affreux que les circonstances présentes semblaient présager à la France.

Tel fut le sujet des nouveaux Mémoires qu'il adressa au duc de Chevreuse dans le cours du mois de mars 1712. Un malheureux concours de circonstances, et en particulier la mort du duc de Chevreuse, qui suivit d'assez près la rédaction de ces Mémoires; peut-être aussi les difficul-

[1] Chaulnes est un petit bourg de Picardie, situé à trois lieues sud-ouest de Péronne, et dont le duc de Chevreuse était seigneur. C'est là que Fénelon et son vertueux ami avaient de temps en temps la consolation de se voir, et de conférer en liberté, depuis la disgrâce de l'archevêque de Cambrai.

tés que présentait l'exécution des mesures proposées par l'archevêque de Cambrai, rendirent tous ses projets inutiles; mais ils seront à jamais un monument précieux du zèle ardent et passionné que le vertueux prélat conserva toute sa vie pour le bien de la religion et pour la prospérité de la France.

EXAMEN DE CONSCIENCE

SUR

LES DEVOIRS DE LA ROYAUTÉ.

Personne ne souhaite plus que moi, monseigneur [1], que vous soyez un très-grand nombre d'années loin des périls inséparables de la royauté. Je le souhaite par zèle pour la conservation de la personne sacrée du roi, si nécessaire à son royaume, et de celle de monseigneur le Dauphin [2]; je le souhaite pour le bien de l'État; je le souhaite pour le vôtre même; car un des plus grands malheurs qui vous pût arriver serait d'être le maître des autres, dans un âge où vous l'êtes encore si peu de vous-même. Mais il faut vous préparer de loin aux dangers d'un état dont je prie Dieu de vous préserver jusques à l'âge le plus avancé de la vie. La meilleure manière de faire connaître cet état à un prince qui craint Dieu et qui aime la religion, c'est de lui faire un examen de conscience sur les devoirs de la royauté. C'est ce que je vais tâcher de faire.

ARTICLE PREMIER.

De l'*instruction* nécessaire à un prince.

I. Connaissez-vous assez toutes les vérités du christianisme? Vous serez jugé sur l'Évangile, comme le moindre de vos sujets. Étudiez-vous vos devoirs dans cette loi divine? Souffririez-vous qu'un magistrat jugeât tous les jours les peuples en votre nom, sans savoir vos lois et vos ordonnances, qui doivent être la règle de ses jugements? Espérez-vous que Dieu souffrira que vous ignoriez sa loi, suivant laquelle il veut que vous viviez et que vous gouverniez son peuple? Lisez-vous l'Évangile sans curiosité, avec une docilité humble, dans un esprit de pratique, et vous tournant contre vous-même, pour vous condamner dans toutes les choses que cette loi reprendra en vous?

II. Ne vous êtes-vous point imaginé que l'Évangile ne doit point être la règle des rois comme celle de leurs sujets; que la politique les dispense d'être humbles, justes, sincères, modérés, compatissants, prêts à pardonner les injures? Quelque lâche et corrompu flatteur ne vous a-t-il point dit, et n'avez-vous point été bien aise de croire, que les rois ont besoin de se gouverner, pour leurs États, par certaines maximes de hauteur, de dureté, de dissimulation, en s'élevant au-dessus des règles communes de la justice et de l'humanité?

III. N'avez-vous point cherché les conseillers, en tout genre, les plus disposés à vous flatter dans vos maximes d'ambition, de vanité, de faste, de mollesse et d'artifice? N'avez-vous point eu peine à croire les hommes fermes et désintéressés qui, ne désirant rien de vous, et ne se laissant point éblouir par votre grandeur, vous auraient dit avec respect toutes vos vérités, et vous auraient contredit pour vous empêcher de faire des fautes?

IV. N'avez-vous pas été bien aise, dans les replis les plus cachés de votre cœur, de ne pas voir le bien que vous n'aviez pas envie de faire, parce qu'il vous en aurait trop coûté pour le pratiquer; et n'avez-vous point cherché des raisons pour excuser le mal auquel votre inclination vous portait?

V. N'avez-vous point négligé la prière pour demander à Dieu la connaissance de ses volontés sur vous? Avez-vous cherché dans la prière la grâce pour profiter de vos lectures? Si vous avez négligé de prier, vous vous êtes rendu coupable de toutes les ignorances où vous avez vécu, et que l'esprit de prière vous aurait ôtées. C'est peu de lire les vérités éternelles, si on ne prie pour obtenir le don de les bien entendre. N'ayant pas bien prié, vous avez mérité les ténèbres où Dieu vous a laissé sur la correction de vos défauts, et sur l'accomplissement de vos devoirs. Ainsi la négligence, la tiédeur, et la distraction volontaire dans la prière, qui passent d'ordinaire pour les plus légères de toutes les fautes, sont néanmoins la vraie source de l'ignorance et de l'aveuglement funeste où vivent la plupart des princes.

VI. Avez-vous choisi pour votre conseil de conscience les hommes les plus pieux, les plus fermes, et les plus éclairés, comme on cherche les meilleurs généraux d'armées pour commander les troupes pendant la guerre, et les meilleurs médecins quand on est malade? Avez-vous composé ce conseil de conscience de plusieurs personnes, afin que l'une puisse vous préserver des préventions de l'autre; parce que tout homme, quelque droit et habile qu'il puisse être, est toujours capable de prévention?

[1] Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, né à Versailles le 6 août 1682, et mort le vingtième dauphin de la maison de France, à Marly, le 18 février 1712.

[2] Louis de France, fils de Louis XIV, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661, et mort à Meudon le 14 avril 1711.

Avez-vous craint les inconvénients qu'il y a à se livrer à un seul homme? Avez-vous donné à ce conseil une entière liberté de vous découvrir, sans adoucisement, toute l'étendue de vos obligations de conscience?

VII. Avez-vous travaillé à vous instruire des lois, coutumes et usages du royaume? Le roi est le premier juge de son État : c'est lui qui fait les lois; c'est lui qui les interprète dans le besoin; c'est lui qui juge souvent, dans son conseil, suivant les lois qu'il a établies, ou trouvées déjà établies avant son règne; c'est lui qui doit redresser tous les autres juges : en un mot, sa fonction est d'être à la tête de toute la justice pendant la paix, comme d'être à la tête des armées pendant la guerre; et comme la guerre ne doit jamais être faite qu'à regret, le plus courtement qu'il est possible, et en vue d'une constante paix, il s'ensuit que la fonction de commander des armées n'est qu'une fonction passagère, forcée et triste pour les bons rois : au lieu que celle de juger les peuples et de veiller sur tous les juges est leur fonction naturelle, essentielle, ordinaire, et inséparable de la royauté. Bien juger, c'est juger selon les lois : pour juger selon les lois, il les faut savoir. Les savez-vous, et êtes-vous en état de redresser les juges qui les ignorent? Connaissez-vous assez les principes de la jurisprudence, pour être facilement au fait quand on vous rapporte une affaire? Êtes-vous en état de discerner, entre vos conseillers, ceux qui vous flattent, d'avec ceux qui ne vous flattent pas; et ceux qui suivent religieusement les règles, d'avec ceux qui voudraient les plier d'une façon arbitraire selon leurs vues? Ne dites point que vous suivez la pluralité des voix : car, outre qu'il y a des cas de partage, dans votre conseil, où votre avis doit décider, ne fussiez-vous là que comme un président de compagnie, de plus vous êtes là le seul vrai juge; vos conseillers d'État ou ministres ne sont que de simples consulteurs; c'est vous seul qui décidez effectivement. La voix d'un seul homme bien éclairé doit souvent être préférée à celle de dix juges timides et faibles, ou entêtés et corrompus. C'est le cas où l'on doit plutôt peser que compter les voix.

VIII. Avez-vous étudié la vraie forme de gouvernement de votre royaume? Il ne suffit pas de savoir les lois qui règlent la propriété des terres et autres biens entre les particuliers; c'est sans doute la moindre partie de la justice : il s'agit de celle que vous devez garder entre votre nation et vous, entre vous et vos voisins. Avez-vous étudié sérieusement ce qu'on nomme le droit des gens? droit qu'il est d'autant moins permis à un roi d'ignorer, que c'est le droit qui règle sa conduite dans ses plus importantes fonctions, et que ce droit se réduit aux principes les plus évidents du droit naturel pour tout le genre humain. Avez-vous étudié les lois fondamentales et les coutumes constantes qui ont force de loi pour le gouvernement général de votre nation particulière? Avez-vous cherché à connaître, sans vous flatter, quelles sont les bornes de votre autorité? Savez-vous par quelles formes le royaume s'est gouverné sous les diverses races; ce que c'était que les anciens parlements, et les états généraux qui leur ont succédé; quelle était la subordination des fiefs; comment les choses ont passé à l'état présent; sur quoi ce changement est fondé; ce que c'est que l'anarchie; ce que c'est que la puissance arbitraire, et ce que c'est que la royauté réglée par les lois, milieu entre les deux extrémités? Souffririez-vous qu'un juge jugeât sans savoir l'ordonnance; et qu'un général d'armée commandât sans savoir l'art militaire? Croyez-vous que Dieu souffre que vous régniez, si vous régnez sans être instruit de ce qui doit borner et régler votre puissance? Il ne faut donc pas regarder l'étude de l'histoire, des mœurs, et de tout le détail de l'ancienne forme du gouvernement, comme une curiosité indifférente, mais comme un devoir essentiel de la royauté.

IX. Il ne suffit pas de savoir le passé; il faut connaître le présent. Savez-vous le nombre d'hommes qui composent votre nation; combien d'hommes, combien de femmes, combien de laboureurs, combien d'artisans, combien de praticiens, combien de commerçants; combien de prêtres et de religieux, combien de nobles et de militaires? Que dirait-on d'un berger qui ne saurait pas le nombre de son troupeau? Il est aussi facile à un roi de savoir le nombre de son peuple : il n'a qu'à le vouloir. Il doit savoir s'il y a assez de laboureurs; s'il y a, à proportion, trop d'autres artisans, trop de praticiens, trop de militaires à la charge de l'État. Il doit connaître le naturel des habitants de ses différentes provinces, leurs principaux usages, leurs franchises, leurs commerces, et les lois de leurs divers trafics au dedans et au dehors du royaume. Il doit savoir les divers tribunaux établis en chaque province, les droits des charges, les abus de ces charges, etc. Autrement il ne saura point la valeur de la plupart des choses qui passeront devant ses yeux; ses ministres lui imposeront sans peine à toute heure; il croira tout voir, et ne verra rien qu'à demi. Un roi ignorant sur toutes ces choses n'est qu'à demi roi : son ignorance le met hors d'état de redresser ce qui est de travers; son ignorance fait plus de mal que la corruption des hommes qui gouvernent sous lui.

ARTICLE II.

De l'*exemple* qu'un prince doit à ses sujets.

X. On dit d'ordinaire aux rois qu'ils ont moins à craindre les vices de particuliers, que les défauts auxquels ils s'abandonnent dans les fonctions royales. Pour moi, je dis hardiment le contraire, et je soutiens que toutes leurs fautes dans la vie la plus privée sont d'une conséquence infinie pour la royauté. Examinez donc vos mœurs en détail. Les sujets sont de serviles imitateurs de leur prince, surtout dans les choses qui flattent leurs passions. Leur avez-vous donné le mauvais exemple d'un amour déshonnête et criminel? Si vous l'avez fait, votre autorité a mis en honneur l'infamie; vous avez rompu la barrière de la pudeur et de l'honnêteté; vous avez fait triompher le vice et l'impudence; vous avez appris à tous vos sujets à ne rougir plus de ce qui est honteux : leçon funeste, qu'ils n'oublieront jamais! *Il vaudrait mieux*, dit Jésus-Christ, *être jeté, avec une meule de moulin au cou, au fond des abîmes de la mer, que d'avoir scandalisé le moindre des petits*. Quel est donc le scandale d'un roi qui montre le vice assis avec lui sur son trône, non-seulement à tous ses sujets, mais encore à toutes les cours et à toutes les nations du monde connu! Le vice est par lui-même un poison contagieux; le genre humain est toujours prêt à recevoir cette contagion; il ne tend, par ses inclinations, qu'à secouer le joug de toute pudeur. Une étincelle cause un incendie; une action d'un roi fait souvent une multiplication et un enchaînement de crimes, qui s'étendent jusqu'à plusieurs nations et à plusieurs siècles. N'avez vous point donné de ces mortels exemples? Peut-être croyez-vous que vos désordres ont été secrets. Non, le mal n'est jamais secret dans les princes. Le bien y peut être secret, car on a grande peine à le croire véritable en eux; mais pour le mal, on le devine, on le croit sur les moindres soupçons. Le public pénètre tout; et souvent, pendant que le prince se flatte que ses faiblesses sont ignorées, il est le seul qui ignore combien elles sont l'objet de la plus maligne critique. En lui, tout commerce équivoque et sujet à explication, toute apparence de galanterie, tout air passionné ou amusé cause un scandale, et porte coup pour altérer les mœurs de toute une nation.

XI. N'avez-vous point autorisé une liberté immodeste dans les femmes? ne les admettez-vous dans votre cour que pour le vrai besoin? n'y sont-elles qu'auprès de la reine ou des princesses de votre maison? Choisissez-vous pour ces places des femmes d'un âge mûr, et d'une vertu éprouvée? Excluez-vous de ces places les jeunes femmes d'une beauté qui serait un piége pour vous et pour vos courtisans? Il vaut mieux que de telles personnes demeurent dans une vie retirée, au milieu de leurs familles, loin de la cour. Avez-vous exclu de votre cour toutes les dames qui n'y sont point nécessaires dans les places auprès des princesses? Avez-vous soin de faire en sorte que les princesses elles-mêmes soient modestes, retirées, et d'une conduite régulière en tout? En diminuant le nombre des femmes de la cour, et en les choisissant le mieux que vous pouvez, avez-vous soin d'écarter celles qui introduisent des libertés dangereuses, et d'empêcher que les courtisans corrompus ne les voient en particulier, hors des heures où toute la cour se rassemble? Toutes ces précautions paraissent maintenant des scrupules et des sévérités outrées : mais, si on remonte aux temps qui ont précédé François Ier, on trouvera qu'avant la licence scandaleuse introduite par ce prince, les femmes de la première condition, surtout celles qui étaient jeunes et belles, n'allaient point à la cour : tout au plus elles y paraissaient très-rarement, pour aller rendre leurs devoirs à la reine; ensuite leur honneur était de demeurer à la campagne dans leurs familles. Ce grand nombre de femmes qui vont librement partout à la cour est un abus monstrueux, auquel on a accoutumé la nation. N'avez-vous point autorisé cette pernicieuse coutume? N'avez-vous point attiré, ou conservé par quelque distinction dans votre cour, quelque femme d'une conduite actuellement suspecte, ou du moins qui a autrefois mal édifié le monde? Ce n'est point à la cour que ces personnes profanes doivent faire pénitence. Qu'elles l'aillent faire dans des retraites si elles sont libres, ou dans leurs familles si elles sont attachées au monde par leurs maris encore vivants. Mais écartez de votre cour tout ce qui n'a pas été régulier, puisque vous avez à choisir parmi toutes les femmes de qualité de votre royaume pour remplir les places.

XII. Avez vous soin de réprimer le luxe, et d'arrêter l'inconstance ruineuse des modes? C'est ce qui corrompt la plupart des femmes : elles se jettent à la cour dans des dépenses qu'elles ne peuvent soutenir sans crime. Le luxe augmente en elles la passion de plaire; et leur passion pour plaire se tourne principalement à tendre des piéges au roi. Il faudrait qu'il fût insensible et invulnérable, pour résister à toutes ces femmes pernicieuses qu'il tient autour de lui : c'est une occasion toujours prochaine dans laquelle il se met. N'avez-vous point souffert que les personnes les plus vaines et les plus prodigues aient inventé de nouvelles modes pour aug-

menter les dépenses? N'avez-vous pas vous-même contribué à un si grand mal par une magnificence excessive? Quoique vous soyez roi, vous devez éviter tout ce qui coûte beaucoup, et que d'autres voudraient avoir comme vous. Il est inutile d'alléguer que nul de vos sujets ne doit se permettre un extérieur qui ne convient qu'à vous : les princes qui vous touchent de près voudront faire à peu près ce que vous ferez; les grands seigneurs se piqueront d'imiter les princes; les gentilshommes voudront être comme les seigneurs; les financiers surpasseront les seigneurs mêmes; tous les bourgeois voudront marcher sur les traces des financiers, qu'ils ont vu sortir de la boue. Personne ne se mesure, et ne se fait justice. De proche en proche le luxe passe, comme par une nuance imperceptible, de la plus haute condition à la lie du peuple. Si vous avez de la broderie, les valets de chambre en porteront. Le seul moyen d'arrêter tout court le luxe est de donner vous-même l'exemple que saint Louis donnait d'une grande simplicité. L'avez-vous donné en tout, cet exemple si nécessaire? Il ne suffit pas de le donner en habits; il faut le donner en meubles, en équipages, en tables, en bâtiments. Sachez comment les rois vos prédécesseurs étaient logés et meublés; sachez quels étaient leurs voitures : vous serez étonné des prodiges de luxe où nous sommes tombés. Il y a aujourd'hui plus de carrosses à six chevaux dans Paris, qu'il n'y avait de mules il y a cent ans. Chacun n'avait point une chambre; une seule chambre suffisait, avec plusieurs lits, pour plusieurs personnes : maintenant chacun ne peut plus se passer d'appartements vastes et d'enfilades; chacun veut avoir des jardins où l'on renverse toute la terre, des jets d'eau, des statues, des parcs sans bornes, des maisons dont l'entretien surpasse le revenu des terres où elles sont situées. D'où tout cela vient-il? De l'exemple d'un seul. L'exemple seul peut redresser les mœurs de toute la nation. Nous voyons même que la folie de nos modes est contagieuse chez tous nos voisins. Toute l'Europe si jalouse de la France, ne peut s'empêcher de se soumettre sérieusement à nos lois dans ce que nous avons de plus frivole et de plus pernicieux. Encore une fois, telle est la force de l'exemple du prince : lui seul peut, par sa modération, ramener au bon sens ses propres peuples et les peuples voisins; puisqu'il le peut, il le doit sans doute: l'avez-vous fait?

XIII. N'avez-vous point donné un mauvais exemple, ou pour des paroles trop libres, ou pour des railleries piquantes, ou pour des manières indécentes de parler sur la religion? Les courtisans sont de serviles imitateurs, qui font gloire d'avoir tous les défauts du prince. Avez-vous repris l'irréligion jusque dans les moindres mots par lesquels on voudrait l'insinuer? Avez-vous fait sentir votre sincère indignation contre l'impiété? N'avez-vous rien laissé de douteux là-dessus? N'avez-vous jamais été retenu par une mauvaise honte, qui vous ait fait rougir de l'Évangile? Avez-vous montré par vos discours et par vos actions, votre foi sincère et votre zèle pour le christianisme? Vous êtes-vous servi de votre autorité pour rendre l'irréligion muette? Avez-vous écarté avec horreur les plaisanteries malhonnêtes, les discours équivoques, et toutes les autres marques de libertinage?

ARTICLE III.

De la *justice* qui doit présider à tous les actes du gouvernement.

XIV. N'avez-vous rien pris à aucun de vos sujets par pure autorité et contre les règles? L'avez-vous dédommagé, comme un particulier l'aurait fait, quand vous avez pris sa maison, ou enfermé son champ dans votre parc, ou supprimé sa charge, ou éteint sa rente? Avez-vous examiné à fond les vrais besoins de l'État, pour les comparer avec l'inconvénient des taxes, avant que de charger vos peuples? Avez-vous consulté, sur une si importante question, les hommes les plus éclairés, les plus zélés pour le bien public, et les plus capables de vous dire la vérité sans flatterie ni mollesse? N'avez-vous point appelé nécessité de l'État ce qui ne servait qu'à flatter votre ambition, comme une guerre pour faire des conquêtes, et pour acquérir de la gloire? N'avez-vous point appelé besoins de l'État vos propres prétentions? Si vous aviez des prétentions personnelles pour quelque succession dans les États voisins, vous deviez soutenir cette guerre sur votre domaine, sur vos épargnes, sur vos emprunts personnels, ou, du moins, ne prendre à cet égard que les secours qui vous auraient été donnés par la pure affection de vos peuples, et non pas pour les accabler d'impôts, pour soutenir des prétentions qui n'intéressent point vos sujets; car ils n'en seront point plus heureux quand vous aurez une province de plus. Quand Charles VIII alla à Naples pour recueillir la succession de la maison d'Anjou, il entreprit cette guerre à ses dépens personnels : l'État ne se crut point obligé aux frais de cette entreprise. Tout au plus vous pourriez recevoir en de telles occasions les dons des peuples, faits par affection, et par rapport à la liaison qui est entre les intérêts d'une na-

tion zélée et d'un roi qui la gouverne en père. Mais, selon cette vue, vous seriez bien éloigné d'accabler les peuples d'impôts pour votre intérêt particulier.

XV. N'avez-vous point toléré des injustices, lors même que vous vous êtes abstenu d'en faire? Avez-vous choisi avec assez de soin toutes les personnes que vous avez mises en autorité, les intendants, les gouverneurs, les ministres, etc.? N'en avez-vous choisi aucun par mollesse pour ceux qui vous les proposaient, ou par un secret désir qu'ils poussassent au delà des vraies bornes votre autorité ou vos revenus? Vous êtes-vous informé de leur administration? Avez-vous fait entendre que vous étiez prêt à écouter des plaintes contre eux, et à en faire bonne justice? L'avez-vous faite, quand vous avez découvert leurs fautes?

XVI. N'avez-vous point donné ou laissé prendre à vos ministres des profits excessifs, que leurs services n'avaient point mérités? Les récompenses que le prince donne à ceux qui servent sous lui l'État doivent toujours avoir certaines bornes. Il n'est point permis de leur donner des fortunes qui surpassent celle des gens de la plus haute condition, ni qui soient disproportionnées aux forces présentes de l'État. Un ministre, quelques services qu'il ait rendus, ne doit point parvenir tout à coup à des biens immenses, pendant que les peuples souffrent, et que les princes et seigneurs du premier rang sont nécessiteux. Il est encore moins permis de donner de telles fortunes à des favoris, qui d'ordinaire ont encore moins servi l'État que les ministres.

XVII. Avez-vous donné à tous les commis des bureaux de vos ministres, et aux autres personnes qui remplissent les emplois subalternes, des appointements raisonnables, pour pouvoir subsister honnêtement sans rien prendre des expéditions? En même temps avez-vous réprimé le luxe et l'ambition de ces gens-là? Si vous ne l'avez pas fait, vous êtes responsable de toutes les exactions secrètes qu'ils ont faites dans leurs fonctions. D'un côté, ils n'entrent dans ces places qu'en comptant qu'ils y vivront avec éclat, et qu'ils y feront de promptes fortunes; d'un autre côté, ils n'ont pas d'ordinaire en appointements le tiers de l'argent qu'il leur faut pour la dépense honorable qu'ils font avec leurs familles; ils n'ont d'ordinaire aucun bien par leur naissance : que voulez-vous qu'ils fassent? Vous les mettez dans une espèce de nécessité de prendre en secret tout ce qu'ils peuvent attraper sur l'expédition des affaires. Cela est évident; et c'est fermer les yeux de mauvaise foi, que de ne le pas voir. Il faudrait que vous leur donnassiez davantage, et que vous les empêchassiez de se mettre sur un trop haut pied.

XVIII. Avez-vous cherché les moyens de soulager les peuples, et de ne prendre sur eux que ce que les vrais besoins de l'État vous ont contraint de prendre pour leur propre avantage? Le bien des peuples ne doit être employé qu'à la vraie utilité des peuples mêmes. Vous avez votre domaine, qu'il faut retirer et liquider : il est destiné à la subsistance de votre maison. Vous devez modérer cette dépense domestique, surtout quand vos revenus de domaine sont engagés, et que les peuples sont épuisés. Les subventions des peuples doivent être employées pour les vraies charges de l'État. Vous devez vous étudier à retrancher, dans les temps de pauvreté publique, toutes les charges qui ne sont pas d'une absolue nécessité. Avez-vous consulté les personnes les plus habiles et les mieux intentionnées, qui peuvent vous instruire de l'état des provinces, de la culture des terres, de la fertilité des années dernières, de l'état du commerce, etc., pour savoir ce que l'État peut payer sans souffrir? Avez-vous réglé là-dessus les impôts de chaque année? Avez-vous écouté favorablement les remontrances des gens de bien? Loin de les réprimer, les avez-vous cherchées et prévenues, comme un bon prince le doit faire? Vous savez qu'autrefois le roi ne prenait jamais rien sur les peuples par sa seule autorité : c'était le parlement, c'est-à-dire l'assemblée de la nation, qui lui accordait les fonds nécessaires pour les besoins extraordinaires de l'État. Hors de ce cas, il vivait de son domaine. Qu'est-ce qui a changé cet ordre, sinon l'autorité absolue que les rois ont prise? De nos jours, on voyait encore les parlements, qui sont des compagnies infiniment inférieures aux anciens parlements ou états de la nation, faire des remontrances pour n'enregistrer pas les édits bursaux. Du moins devez-vous n'en faire aucun sans avoir bien consulté des personnes incapables de vous flatter, et qui aient un véritable zèle pour le bien public. N'avez-vous point mis sur les peuples de nouvelles charges pour soutenir vos dépenses superflues, le luxe de vos tables, de vos équipages et de vos meubles, l'embellissement de vos jardins et de vos maisons, les grâces excessives que vous avez prodiguées à vos favoris?

XIX. N'avez-vous point multiplié les charges et offices pour tirer de leur création de nouvelles sommes? De telles créations ne sont que des impôts déguisés. Elles se tournent toutes à l'oppression des peuples; et elles ont trois inconvénients.

que les simples impôts n'ont pas. 1° Elles sont perpétuelles, quand on n'en fait pas le remboursement : et si on en fait le remboursement, ce qui est ruineux pour vos sujets, on recommence bientôt ces créations. 2° Ceux qui achètent les offices créés veulent retrouver au plus tôt leur argent avec usure; vous leur livrez le peuple pour l'écorcher. Pour cent mille francs qu'on vous donnera, par exemple, sur une création d'offices, vous livrez le peuple pour cinq cent mille francs de vexation, qu'il souffrira sans remède. 3° Vous ruinez, par ces multiplications d'offices, la bonne police de l'État; vous rendez la justice de plus en plus vénale; vous en rendez la réforme de plus en plus impraticable; vous obérez toute la nation, car ces créations deviennent des espèces de dettes de la nation entière; enfin vous réduisez tous les arts et toutes les fonctions à des monopoles qui gâtent et qui abâtardissent tout. N'avez-vous point à vous reprocher de telles créations, dont les suites seront pernicieuses pendant plusieurs siècles? Le plus sage et le meilleur de tous les rois, dans un règne paisible de cinquante ans, ne pourrait raccommoder ce qu'un roi peut avoir fait de maux, par ces sortes de créations, en dix ans de guerre. N'avez-vous point été trop facile pour des courtisans, qui, sous prétexte d'épargner vos finances dans les récompenses qu'ils vous ont demandées, vous ont proposé ce qu'on appelle des affaires? Ces affaires sont toujours des impôts déguisés sur le peuple, qui troublent la police, qui énervent la justice, qui dégradent les arts, qui gênent le commerce, qui chargent le public, pour contenter un peu de temps l'avidité d'un courtisan fastueux et prodigue. Renvoyez vos courtisans passer quelques années dans leurs terres pour raccommoder leurs affaires; apprenez-leur à vivre avec frugalité; montrez-leur que vous n'estimez que ceux qui vivent avec règle, et qui gouvernent bien leurs affaires; témoignez du mépris pour ceux qui se ruinent follement : par là, vous leur ferez plus de bien (sans qu'il en coûte un sou ni à vous ni à vos peuples), que si vous leur prodiguiez tout le bien public.

XX. N'avez-vous jamais toléré et voulu ignorer que vos ministres aient pris le bien des particuliers pour votre usage, sans le payer sa juste valeur, ou du moins retardant le payement du prix, en sorte que ce retardement a porté dommage aux vendeurs forcés? C'est ainsi que des ministres prennent les maisons des particuliers pour les enfermer dans les palais des rois ou dans leurs fortifications; c'est ainsi qu'on dépossède les propriétaires de leurs seigneuries, ou fiefs, ou héritages, pour les mettre dans des parcs; c'est ainsi qu'on établit des capitaineries de chasse, où les capitaines accrédités auprès du prince ôtent la chasse aux seigneurs dans leurs propres terres, jusqu'à la porte de leurs châteaux, et font mille vexations au pays. Le prince n'en sait rien, et peut-être n'en veut rien savoir. C'est à vous à savoir le mal qu'on fait par votre autorité. Informez-vous de la vérité; ne souffrez point qu'on pousse trop loin votre autorité; écoutez favorablement ceux qui vous en représenteront les bornes : choisissez des ministres qui osent vous dire en quoi on la pousse trop loin; écartez les ministres durs, hautains et entreprenants.

XXI. Dans les conventions que vous faites avec les particuliers, êtes-vous juste, comme si vous étiez égal à celui avec qui vous traitez? est-il libre avec vous comme avec un de ses voisins? n'aime-t-il pas mieux souvent perdre, pour se racheter et pour se délivrer de vexation, que de soutenir son droit? Vos fermiers, vos traitants, vos intendants, etc., ne tranchent-ils point avec une hauteur que vous n'auriez pas vous-même, et n'étouffent-ils pas la voix du faible qui voudrait se plaindre? Ne donnez-vous pas souvent à l'homme avec qui vous contractez, des dédommagements en rentes, en engagements sur votre domaine, en charges de nouvelles créations, qu'un coup de plume de votre successeur peut lui retrancher, parce que les rois sont toujours mineurs, et leur domaine est inaliénable? Ainsi on ôte aux particuliers leurs patrimoines assurés, pour leur donner ce qui leur sera ôté dans la suite, avec une ruine inévitable de leurs familles.

XXII. N'avez-vous point accordé aux traitants, pour hausser leurs fermes, des édits, ou déclarations, ou arrêts, avec des termes ambigus, pour étendre vos droits aux dépens du commerce; et même pour tendre des piéges aux marchands, et pour confisquer leurs marchandises, ou du moins les fatiguer et les gêner dans leur commerce, afin qu'ils se rachètent par quelque somme? C'est faire tort et aux marchands et au public, dont on anéantit peu à peu par là tout le négoce.

XXIII. N'avez-vous point toléré des enrôlements qui ne fussent pas véritablement libres? Il est vrai que les peuples se doivent à la défense de l'État; mais ce n'est que dans les guerres justes et absolument nécessaires : mais il faudrait qu'on choisît en chaque village les jeunes hommes libres dont l'absence ne nuirait en rien, ni au labourage, ni au commerce, ni aux autres arts nécessaires, et qui n'ont point de famille à nourrir : mais il faudrait une fidélité inviolable à leur donner leur congé après un petit nombre d'années de service, en sorte que d'autres vinssent

les relever et servir à leur tour. Mais laisser prendre des hommes sans choix, et malgré eux; faire languir et souvent périr toute une famille abandonnée par son chef; arracher le laboureur de sa charrue, le tenir dix, quinze ans dans le service, où il périt souvent de misère dans des hôpitaux, dépourvu des secours nécessaires; lui casser la tête, ou lui couper le nez, s'il déserte; c'est ce que rien ne peut excuser ni devant Dieu ni devant les hommes.

XXIV. Avez-vous eu soin de faire délivrer chaque galérien d'abord après le terme réglé par la justice pour sa punition? L'état de ces hommes est affreux, rien n'est plus inhumain que de le prolonger au delà du terme. Ne dites point qu'on manquerait d'hommes pour la chiourme, si on observait cette justice; la justice est préférable à la chiourme. Il ne faut compter pour vraie et réelle puissance que celle que vous avez sans blesser la justice, et sans prendre ce qui n'est pas à vous.

XXV. Donnez-vous à vos troupes la paye nécessaire pour vivre sans piller? Si vous ne le faites point, vous mettez vos troupes dans une nécessité évidente de commettre les pillages et les violences que vous faites semblant de leur défendre. Les punirez-vous pour avoir fait ce que vous savez bien qu'ils ne peuvent pas s'empêcher de faire, et faute de quoi votre service serait nécessairement d'abord abandonné? D'un autre côté, ne les punirez-vous point lorsqu'ils commettront publiquement des brigandages contre vos défenses? Rendrez-vous les lois méprisables, et souffrirez-vous qu'on se joue si indignement de votre autorité? Serez-vous manifestement contraire à vous-même; et votre autorité ne sera-t-elle qu'un jeu trompeur, pour paraître réprimer le désordre, et pour vous en servir à toute heure? Quelle discipline et quel ordre y a-t-il à espérer dans des troupes où les officiers ne peuvent vivre qu'en pillant les sujets du roi, qu'en violant à toute heure ses ordonnances, qu'en prenant par force et par tromperie des hommes pour les enrôler; où les soldats mourraient de faim, s'ils ne méritaient pas tous les jours d'être pendus?

XXVI. N'avez-vous point fait quelque injustice aux nations étrangères? On pend un pauvre malheureux pour avoir volé une pistole sur le grand chemin, dans son besoin extrême; et on traite de héros un homme qui fait la conquête, c'est-à-dire, qui subjugue injustement les pays d'un État voisin! L'usurpation d'un pré ou d'une vigne est regardée comme un péché irrémissible au jugement de Dieu, à moins qu'on ne restitue; et on compte pour rien l'usurpation des villes et des provinces! Prendre un champ à un particulier est un grand péché; prendre un grand pays à une nation est une action innocente et glorieuse! Où sont donc les idées de justice? Dieu jugera-t-il ainsi? *Existimasti inique quod ero tui similis*. Doit-on moins être juste en grand qu'en petit? La justice n'est-elle plus justice quand il s'agit des plus grands intérêts? Des millions d'hommes qui composent une nation sont-ils moins nos frères qu'un seul homme? N'aura-t-on aucun scrupule de faire à des millions d'hommes l'injustice, sur un pays entier, qu'on n'oserait faire pour un pré à un homme seul? Tout ce qui est pris par pure conquête est donc pris très-injustement, et doit être restitué; tout ce qui est pris dans une guerre entreprise sur un mauvais fondement est de même. Les traités de paix ne couvrent rien lorsque vous êtes le plus fort, et que vous réduisez vos voisins à signer le traité pour éviter de plus grands maux; alors ils signent, comme un particulier donne sa bourse à un voleur qui lui tient le pistolet sous la gorge. La guerre que vous avez commencée mal à propos, et que vous avez soutenue avec succès, loin de vous mettre en sûreté de conscience, vous engage, non-seulement à la restitution des pays usurpés, mais encore à la réparation de tous les dommages causés sans raison à vos voisins.

Pour les traités de paix, il faut les compter nuls, non-seulement dans les choses injustes que la violence a fait passer, mais encore dans celles où vous pourriez avoir mêlé quelque artifice et quelque terme ambigu, pour vous en prévaloir dans les occasions favorables. Votre ennemi est votre frère; vous ne pouvez l'oublier sans oublier l'humanité. Il ne vous est jamais permis de lui faire du mal, quand vous pouvez l'éviter sans vous nuire; et vous ne pouvez jamais chercher aucun avantage, contre lui que par les armes, dans l'extrême nécessité. Dans les traités, il ne s'agit plus d'armes ni de guerre; il ne s'agit que de paix, de justice, d'humanité et de bonne foi. Il est encore plus infâme et plus criminel de tromper dans un traité de paix avec un peuple voisin, que de tromper dans un contrat avec un particulier. Mettre dans un traité des termes ambigus et captieux, c'est préparer des semences de guerre pour l'avenir; c'est mettre des caques de poudre sous les maisons où l'on habite.

XXVII. Quand il a été question d'une guerre, avez-vous d'abord examiné, et fait examiner votre droit par les personnes les plus intelligentes et les moins flatteuses pour vous? Vous êtes-vous défié des conseils de certains ministres qui ont intérêt de vous engager à la guerre, ou qui du moins cherchent à flatter vos passions, pour tirer de vous de quoi contenter les leurs? Avez-vous cherché toutes les raisons qui pouvaient être contre vous? Avez-vous

écouté favorablement ceux qui les ont approfondies? Vous êtes-vous donné le temps de savoir les sentiments de tous vos plus sages conseillers, sans les prévenir?

N'avez-vous point regardé votre gloire personnelle comme une raison d'entreprendre quelque chose, de peur de passer votre vie sans vous distinguer des autres princes? Comme si les princes pouvaient trouver quelque gloire solide à troubler le bonheur des peuples, dont ils doivent être les pères! Comme si un père de famille pouvait être estimable par les actions qui rendent ses enfants malheureux! Comme si un roi avait quelque gloire à espérer ailleurs que dans sa vertu, c'est-à-dire dans sa justice, et dans le bon gouvernement de son peuple! N'avez-vous point cru que la guerre était nécessaire pour acquérir des places qui étaient à votre bienséance, et qui feraient la sûreté de votre frontière? Étrange règle! Par les convenances, on ira de proche en proche jusqu'à la Chine. Pour la sûreté d'une frontière, on la peut trouver sans prendre le bien d'autrui : fortifiez vos propres places, et n'usurpez point celles de vos voisins. Voudriez-vous qu'un voisin vous prît tout ce qu'il croirait commode pour sa sûreté? Votre sûreté n'est point un titre de propriété pour le bien d'autrui. La vraie sûreté pour vous, c'est d'être juste· c'est de conserver de bons alliés par une conduite droite et modérée; c'est d'avoir un peuple nombreux, bien nourri, bien affectionné, et bien discipliné. Mais qu'y a-t-il de plus contraire à votre sûreté que de faire éprouver à vos voisins qu'ils n'en peuvent jamais trouver aucune avec vous, et que vous êtes toujours prêt à prendre sur eux tout ce qui vous accommode?

XXVIII. Avez-vous bien examiné si la guerre dont il s'agissait était nécessaire à vos peuples? Peut-être ne s'agissait-il que de quelque prétention sur une succession qui vous regardait personnellement; vos peuples n'y avaient aucun intérêt réel. Que leur importe que vous ayez une province de plus? Ils peuvent, par affection pour vous, si vous les traitez en père, faire quelque effort pour vous aider à recueillir les successions d'États, qui vous sont dues légitimement : mais pouvez-vous les accabler d'impôts malgré eux, pour trouver les fonds nécessaires à une guerre qui ne leur est utile en rien? Bien plus, supposé même que cette guerre regarde précisément l'État, vous avez dû regarder si elle est plus utile que dommageable : il faut comparer les fruits qu'on en peut tirer, ou du moins les maux qu'on pourrait craindre si on ne la faisait pas, avec les inconvénients qu'elle entraînera apres elle.

Toute compensation exactement faite, il n'y a presque point de guerre, même heureusement terminée, qui ne fasse beaucoup plus de mal que de bien à un État. On n'a qu'à considérer combien elle ruine de familles, combien elle fait périr d'hommes, combien elle ravage et dépeuple tous les pays, combien elle dérègle un État, combien elle y renverse les lois, combien elle autorise la licence, combien il faudrait d'années pour réparer ce que deux ans de guerre causent de maux contraires à la bonne politique dans un État. Tout homme sensé, et qui agirait sans passion, entreprendrait-il le procès le mieux fondé selon les lois, s'il était assuré que ce procès, même en le gagnant, ferait plus de mal que de bien à la nombreuse famille dont il est chargé?

Cette juste compensation des biens et des maux de la guerre déterminerait toujours un bon roi à éviter la guerre, à cause de ses funestes suites; car où sont les biens qui puissent contre-balancer tant de maux inévitables, sans parler des périls d'un mauvais succès? Il ne peut y avoir qu'un seul cas où la guerre, malgré tous ses maux, devient nécessaire : c'est le cas où l'on ne pourrait l'éviter qu'en donnant trop de prise et d'avantage à un ennemi injuste, artificieux et trop puissant Alors en voulant, par faiblesse, éviter la guerre, on y tomberait encore plus dangereusement, on ferait une paix qui ne serait pas une paix, et qui n'en aurait que l'apparence trompeuse. Alors il faut, malgré soi, faire vigoureusement la guerre, par le désir sincère d'une bonne et constante paix. Mais ce cas unique est plus rare qu'on ne s'imagine; et souvent on le croit réel, qu'il est très-chimérique.

Quand un roi est juste, sincère, inviolablement fidèle à tous ses alliés, et puissant dans son pays par un sage gouvernement, il a de quoi bien réprimer les voisins inquiets et injustes qui veulent l'attaquer : il a l'amour de ses peuples et la confiance de ses voisins; tout le monde est intéressé à le soutenir. Si sa cause est juste, il n'a qu'à prendre toutes les voies les plus douces avant que de commencer la guerre. Il peut, étant déjà puissamment armé, offrir de croire certains voisins neutres et désintéressés, prendre quelque chose sur lui pour la paix, éviter tout ce qui aigrit les esprits, et tenter toutes les voies d'accommodement. Si tout cela ne sert de rien, il en fera la guerre avec plus de confiance en la protection de Dieu, avec plus de zèle de ses sujets, avec plus de secours de ses alliés. Mais il arrivera très-rarement qu'il soit réduit à faire la guerre dans de telles circonstances. Les trois quarts des guerres ne s'engagent que par hauteur, par finesse, par avidité, par precipitation.

XXIX. Avez-vous été fidèle à tenir parole à vos

ennemis pour les capitulations, pour les cartels, etc? Il y a les lois de la guerre, qu'il ne faut pas garder moins religieusement que celles de la paix. Lors même qu'on est en guerre, il reste un certain droit des gens qui est le fond de l'humanité même : c'est un lien sacré et inviolable entre les peuples, que nulle guerre ne peut rompre; autrement la guerre ne serait plus qu'un brigandage inhumain, qu'une suite perpétuelle de trahisons, d'assassinats, d'abominations et de barbaries. Vous ne devez faire à vos ennemis que ce que vous croyez qu'ils ont droit de vous faire. Il y a les violences et les ruses de guerre qui sont réciproques, et auxquelles chacun s'attend. Pour tout le reste, il faut une bonne foi et une humanité entière. Il n'est point permis de rendre fraude pour fraude. Il n'est point permis, par exemple, de donner des paroles en vue d'en manquer, parce qu'on vous en a donné auxquelles on a manqué ensuite.

D'ailleurs, pendant la guerre entre deux nations indépendantes l'une de l'autre, la couronne la plus noble ou la plus puissante ne doit point se dispenser de subir avec égalité toutes les lois communes de la guerre. Un prince qui joue avec un bourgeois ne doit pas moins observer que lui toutes les lois du jeu : dès qu'il joue avec lui, il devient son égal, pour le jeu seulement. Le prince le plus élevé et le plus puissant doit se piquer d'être le plus fidèle à suivre toutes les règles pour les contributions, qui mettent ses peuples à couvert des captures, des massacres et des incendies; pour les cartels, pour les capitulations, etc.

XXX. Il ne suffit pas de garder les capitulations à l'égard des ennemis; il faut encore les garder religieusement à l'égard des peuples conquis. Comme vous devez tenir parole à la garnison ennemie qui se retire d'une ville prise, et n'y faire aucune supercherie sur des termes ambigus, tout de même vous devez tenir parole au peuple de cette ville et de ses dépendances. Qu'importe à qui vous ayez promis des conditions pour ce peuple? que ce soit à lui ou à la garnison, tout cela est égal. Ce qui est certain, c'est que vous avez promis ces conditions pour ce peuple; c'est à vous à les garder inviolablement. Qui pourra se fier à vous, si vous y manquez? Qu'y aura-t-il de sacré, si une promesse si solennelle ne l'est pas? C'est un contrat fait avec ces peuples, pour les rendre vos sujets; commencerez-vous par violer votre titre fondamental? Ils ne vous doivent obéissance que suivant ce contrat; et si vous le violez, vous ne méritez plus qu'ils l'observent.

XXXI. Pendant la guerre n'avez-vous point fait des maux inutiles à vos ennemis? Ces ennemis sont toujours hommes, toujours vos frères, si vous êtes vrai homme vous-même. Vous ne devez leur faire que les maux que vous ne pouvez vous dispenser de leur faire pour vous garantir de ceux qu'ils vous préparent, et pour les réduire à une juste paix. N'avez-vous point inventé et introduit, à pure perte, et par passion ou par hauteur, de nouveaux genres d'hostilités? N'avez-vous point autorisé des ravages, des incendies, des sacriléges, des massacres, qui n'ont décidé de rien, sans lesquels vous pouviez défendre votre cause, et malgré lesquels vos ennemis ont également continué leurs efforts contre vous? Vous devez rendre compte à Dieu, et réparer, selon toute l'étendue de votre pouvoir, tous les maux que vous avez autorisés, et qui ont été faits sans nécessité.

XXXII. Avez-vous exécuté ponctuellement les traités de paix? Ne les avez-vous jamais violés sous de beaux prétextes? A l'égard des articles des anciens traités de paix qui sont ambigus, au lieu d'en tirer des sujets de guerre, il faut les interpréter par la pratique qui les a suivis immédiatement. Cette pratique immédiate est l'interprétation infaillible des paroles : les parties, immédiatement après le traité, s'entendaient elles-mêmes parfaitement; elles savaient mieux alors ce qu'elles avaient voulu dire, qu'on ne le peut savoir cinquante ans après. Ainsi la possession est décisive à cet égard-là; et vouloir la troubler, c'est vouloir éluder ce qu'il y a de plus assuré et de plus inviolable dans le genre humain.

Pour les traités contre lesquels on est tenté de revenir par des raisons de jurisprudence particulière, il faut observer trois choses. 1° Dès qu'on admet la succession pour les États, il faut soumettre les coutumes et jurisprudences des pays particuliers au droit des gens, qui leur est infiniment supérieur, et à la foi inviolable des traités de paix, qui sont l'unique fondement de la sûreté de la nature humaine. Serait-il juste qu'une coutume particulière empêchât une paix nécessaire au salut de toute l'Europe? Comme la police d'une ville doit céder aux besoins essentiels de tout l'État, dont elle n'est qu'un membre; de même les jurisprudences de provinces doivent disparaître, dès qu'il s'agit de ce droit des nations et de la sûreté de leurs alliances. 2° Les princes souverains, qui font ces traités solennels, les font au nom de leurs nations entières, et avec les formes en usage de leur temps, pour leur donner toute la plus suprême autorité des lois. Ainsi, à cet égard, ils dérogent aux lois particulières des provinces. 3° Si une fois on se permet, sous aucun prétexte, si spécieux qu'il puisse être, même des lois particulières, d'ébranler les

traités de paix, on trouvera toujours des subtilités de jurisprudence pour annuler tous les échanges, cessions, donations, compensations et autres pactes, sur lesquels la sûreté et la paix du monde sont fondées. La guerre deviendra un mal sans remède. Les traités ne seront plus des actes valides, que jusqu'à ce qu'on ait une occasion avantageuse de recommencer la guerre. La paix ne sera plus qu'une trêve, et même une trêve d'une durée incertaine. Toutes les bornes des États seront comme en l'air.

Pour donner quelque consistance au monde, et quelque sûreté aux nations, il faut supposer, par préférence à tout le reste, deux points qui sont comme les deux pôles de la terre entière : l'un, que tout traité de paix juré entre deux princes est inviolable à leur égard, et doit toujours être pris simplement dans son sens le plus naturel, et interprété par l'exécution immédiate; l'autre, que toute possession paisible et non interrompue, depuis les temps que la jurisprudence demande pour les prescriptions les moins favorables, doit acquérir une propriété certaine et légitime à celui qui a cette possession, quelque vice qu'elle ait pu avoir dans son origine. Sans ces deux règles fondamentales, point de repos ni de sûreté dans tout le genre humain. Les avez-vous suivies?

XXXIII. Avez-vous fait justice au mérite de tous les principaux sujets que vous pouviez mettre dans les emplois! En ne faisant pas justice aux particuliers sur leurs biens, comme sur leurs terres, sur leurs rentes, etc. vous n'avez fait tort qu'à ces particuliers et à leurs familles : mais en ne comptant pour rien, dans le choix des hommes, ni la vertu ni les talents, c'est à tout votre État que vous avez fait une injustice irréparable. Ceux que vous n'avez point choisis pour les places n'on rien perdu d'effectif, parce que ces places n'auraient été pour eux que des occasions dangereuses pour leur salut et pour leur repos temporel; mais c'est tout votre royaume que vous avez privé injustement d'un secours que Dieu lui avait préparé. Les hommes d'un esprit élevé et d'un cœur droit sont plus rares qu'on ne saurait le croire; il faudrait les aller chercher jusqu'au bout du monde : *Procul et de ultimis finibus pretium ejus,* comme le Sage le dit de la femme forte. Pourquoi avez-vous privé l'État du secours de ces hommes supérieurs aux autres? Votre devoir n'était-il pas de choisir, pour les premières places, les premiers hommes? N'était-ce pas là votre principale fonction? Un roi ne fait point la fonction de roi en réglant les détails que d'autres qui gouvernent sous lui pourraient régler : sa fonction essentielle est de faire ce que nul autre que lui ne peut faire? c'est de bien choisir ceux qui exercent son autorité sous lui; c'est de mettre chacun dans la place qui lui convient, et de faire tout dans l'État, non par lui-même (ce qui est impossible), mais en faisant tout faire par des hommes qu'il choisit, qu'il anime, qu'il instruit, qu'il redresse : voilà la véritable action de roi. Avez-vous quitté tout le reste, que d'autres peuvent faire sous vous, pour vous appliquer à ce devoir essentiel, que vous seul pouvez remplir? Avez-vous eu soin de jeter les yeux sur un certain nombre de gens sensés et bien intentionnés, par qui vous puissiez être averti de tous les sujets de chaque profession qui s'élèvent et qui se distinguent? Les avez-vous questionnés tous séparément, pour voir si leurs témoignages sur chaque sujet seraient uniformes? Avez-vous eu la patience d'examiner, par ces divers canaux, les sentiments, les inclinations, les habitudes, la conduite de chaque homme que vous pouvez placer? Avez-vous vu ces hommes vous-même? Expédier des détails dans un cabinet où l'on se renferme sans cesse, c'est dérober son plus précieux temps à l'État. Il faut qu'un roi voie, parle, écoute beaucoup de gens; qu'il s'apprenne, par l'expérience, à étudier les hommes; qu'il les connaisse par un fréquent commerce et par un accès libre.

Il y a deux manières de les connaître. L'une est la conversation. Si vous étudiez bien les hommes sans paraître les étudier, la conversation vous sera plus utile que beaucoup de travaux qu'on croirait importants : vous y remarquerez la légèreté, l'indiscrétion, la vanité, l'artifice des hommes, leurs flatteries, leurs fausses maximes. Les princes ont un pouvoir infini sur ceux qui les approchent; et ceux qui les approchent ont une faiblesse infinie en les approchant. La vue des princes réveille toutes les passions, et rouvre toutes les plaies du cœur. Si un prince sait profiter de cet ascendant, il sentira bientôt les principales faiblesses de chaque homme. L'autre manière d'éprouver les hommes est de les mettre dans les emplois subalternes, pour essayer s'ils seront propres aux emplois supérieurs. Suivez les hommes dans les emplois que vous leur confiez; ne les perdez jamais de vue; sachez ce qu'ils font; faites-leur rendre compte de ce que vous leur avez donné à faire. Voilà de quoi leur parler quand vous les voyez; jamais vous ne manquerez de sujet de conversation. Vous verrez leur naturel par les partis qu'ils ont pris d'eux-mêmes. Quelquefois il est à propos de leur cacher vos vrais sentiments, pour découvrir les leurs. Demandez-leur conseil; vous n'en prendrez que ce qu'il vous plaira. Telle est la vraie fonction de roi : l'avez-vous remplie?

N'avez-vous point négligé de connaître les hommes par paresse d'esprit, par une humeur qui vous rend particulier, par une hauteur qui vous éloigne de la société, par des détails qui ne sont que vétilles en comparaison de cette étude des hommes; enfin par des amusements dans votre cabinet, sous prétexte de travail secret; N'avez-vous point craint et écarté les sujets forts, et distingués des autres? N'avez-vous pas craint qu'ils vous verraient de trop près, et pénétreraient trop dans vos faiblesses, si vous les approchiez de votre personne? N'avez-vous pas craint qu'ils ne vous flatteraient pas, qu'ils contrediraient vos passions injustes, vos mauvais goûts, vos motifs bas et indécents? N'avez-vous pas mieux aimé vous servir de certains hommes intéressés et artificieux, qui vous flattent, qui font semblant de ne voir jamais vos défauts, et qui applaudissent à toutes vos fantaisies; ou bien de certains hommes médiocres et souples, que vous dominez aisément, que vous espérez éblouir, qui n'ont jamais le courage de vous résister, et qui vous gouvernent d'autant plus que vous ne vous défiez point de leur autorité, et que vous ne craignez point qu'ils paraissent d'un génie supérieur au vôtre? N'est-ce point par ces motifs si corrompus que vous avez rempli les principales places d'hommes faibles ou dépravés, et que vous avez laissé loin de vous tout ce qu'il y avait de meilleur pour vous aider dans les grandes affaires? Prendre les terres, les charges et l'argent d'autrui, n'est point une injustice comparable à celle que je viens d'expliquer.

XXXIV. N'avez-vous point accoutumé vos domestiques à une dépense au-dessus de leurs conditions, et à des récompenses qui chargent l'État? Vos valets de chambre, vos valets de garde-robe, etc. ne vivent-ils pas comme des seigneurs; pendant que les vrais seigneurs languissent dans votre antichambre sans aucun bienfait, et que beaucoup d'autres, d'entre les plus illustres maisons, sont dans le fond des provinces, réduits à cacher leur misère? N'avez-vous point autorisé, sous prétexte d'orner votre cour, le luxe d'habits, de meubles, d'équipages, et de maison, de tous ces officiers subalternes qui n'ont ni naissance ni mérite solide, et qui se croient au-dessus des gens de qualité, parce qu'ils vous parlent familièrement, et qu'ils obtiennent facilement des grâces? Ne craignez-vous pas trop leur importunité? N'avez-vous point craint de les fâcher plus que de manquer à la justice? N'avez-vous pas été trop sensible aux vaines marques de zèle et d'attachement tendre pour votre personne, qu'ils s'empressent de vous témoigner pour vous plaire et pour avancer leur fortune? Ne les avez-vous pas rendus malheureux, en leur laissant concevoir des espérances disproportionnées à leur état, et à votre affection pour eux? N'avez-vous pas ruiné leurs familles en les laissant mourir sans récompense solide, qui reste à leurs enfants, après que vous les avez laissés vivre dans un faste ridicule qui a consumé les grands bienfaits qu'ils ont tirés de vous pendant leurs vies? N'en a-t-il pas été de même des autres courtisans, chacun selon son degré? Ils sucent, pendant qu'ils vivent, le royaume entier; en quelque temps qu'ils meurent, ils laissent leurs familles ruinées. Vous leur donnez trop, et vous leur faites encore plus dépenser. Ainsi ceux qui ruinent l'État se ruinent eux-mêmes. C'est vous qui en êtes cause, en assemblant autour de vous tant d'hommes inutiles, fastueux, dissipateurs, et qui se font, de leurs plus folles dissipations, un titre auprès de vous pour vous demander de nouveaux biens qu'ils puissent encore dissiper.

XXXV. N'avez-vous point pris des préventions contre quelqu'un sans avoir jamais examiné les faits? C'est ouvrir la porte à la calomnie et aux faux rapports, ou du moins prendre témérairement les préventions des gens qui vous approchent, et en qui vous vous confiez. Il n'est point permis de n'écouter et de ne croire qu'un certain nombre de gens. Ils sont certainement hommes; et quand même ils seraient incorruptibles, du moins ils ne sont pas infaillibles. Quelque confiance que vous ayez en leurs lumières et en leur vertu, vous êtes obligé d'examiner s'ils ne sont point trompés par d'autres, et s'ils ne s'entêtent point. Toutes les fois que vous vous livrerez à une seule personne, ou à un certain nombre de personnes qui sont liées ensemble par les mêmes intérêts ou par les mêmes sentiments, vous vous exposez volontairement à être trompé, et à faire des injustices. N'avez-vous point quelquefois fermé les yeux à certaines raisons fortes, ou du moins n'avez-vous pas pris certains partis rigoureux, dans le doute, pour contenter ceux qui vous environnent, et que vous craignez de fâcher? N'avez-vous point pris le parti, sur des rapports incertains, d'écarter des emplois des gens qui ont des talents et un mérite distingués? On dit en soi-même : Il n'est pas possible d'éclaircir ces accusations; le plus sûr est d'éloigner des emplois cet homme. Mais cette prétendue précaution est le plus dangereux de tous les piéges. Par là on n'approfondit rien, et on donne aux rapporteurs tout ce qu'ils prétendent. On juge le fond sans examiner; car on exclut le mérite, et on se laisse effaroucher contre toutes les personnes que les rapporteurs veulent rendre suspectes. Qui dit un rapporteur dit un homme

qui s'offre pour faire ce métier, qui s'insinue par cet horrible métier, et qui par conséquent est manifestement indigne de toute croyance. Le croire, c'est vouloir s'exposer à égorger l'innocent. Un prince qui prête l'oreille aux rapporteurs de profession ne mérite de connaître ni la vérité ni la vertu. Il faut chasser et confondre ces pestes de cour. Mais comme il faut être averti, le prince doit avoir d'honnêtes gens, qu'il oblige malgré eux à veiller, à observer, à savoir ce qui se passe, et à l'en avertir secrètement. Il doit choisir pour cette fonction les gens à qui elle répugne davantage, et qui ont le plus d'horreur pour le métier infâme de rapporter. Ceux-ci ne l'avertiront que des faits véritables et importants ; ils ne lui diront point toutes les bagatelles qu'il doit ignorer, et sur lesquelles il doit être commode au public : du moins ils ne lui donneront les choses douteuses que comme douteuses; et ce sera à lui à les approfondir, ou à suspendre son jugement si elles ne peuvent être éclaircies.

XXXVI. N'avez-vous point trop répandu de bienfaits sur vos ministres, sur vos favoris, et sur leurs créatures, pendant que vous avez laissé languir dans le besoin des personnes de mérite, qui ont longtemps servi, et qui manquent de protection? D'ordinaire, le grand défaut des princes est d'être faibles, mous et inappliqués. Ils ne sont presque jamais déterminés par le mérite, ni par les vrais défauts des gens. Le fond des choses n'est pas ce qui les touche : leur décision vient, d'ordinaire, de ce qu'ils n'osent refuser ceux qu'ils ont l'habitude de voir et de croire. Souvent ils les souffrent avec impatience, et ne laissent pas de demeurer subjugués. Ils voient les défauts de ces gens-là, et se contentent de les voir. Il se savent bon gré de n'en être pas les dupes; après quoi ils les suivent aveuglément; ils leur sacrifient le mérite, l'innocence, les talents distingués, et les plus long services. Quelquefois ils écouteront favorablement un homme qui osera leur parler contre ces ministres ou ces favoris, et ils verront des faits clairement vérifiés : alors ils gronderont, et feront entendre à ceux qui ont osé parler qu'ils seront soutenus contre le ministre ou contre le favori. Mais bientôt le prince se lasse de protéger celui qui ne tient qu'à lui seul; cette protection lui coûte trop dans le détail; et, de peur de voir un visage mécontent dans la personne du ministre, l'honnête homme par qui on avait su la vérité sera abandonné à son indignation. Après cela, méritez-vous d'être averti? pouvez-vous espérer de l'être? Quel est l'homme sage qui osera aller droit à vous, sans passer par le ministre, dont la jalousie est implacable? Ne méritez-vous pas de ne plus voir que par ses yeux? N'êtes-vous pas livré à ses passions les plus injustes, et à ses préventions les plus déraisonnables? Vous laissez-vous quelque remède contre un si grand mal?

XXXVII. Ne vous laissez point éblouir par certains hommes vains, hardis, et qui ont l'art de se faire valoir, pendant que vous négligez et laissez loin de vous le mérite simple, modeste, timide et caché? Un prince montre la grossièreté de son goût et la faiblesse de son jugement, lorsqu'il ne sait pas discerner combien ces esprits si hardis, et qui ont l'art d'imposer, sont superficiels et pleins de défauts méprisables. Un prince sage et pénétrant n'estime ni les esprits évaporés, ni les grands parleurs, ni ceux qui décident d'un ton de confiance, ni les critiques dédaigneux, ni les moqueurs qui tournent tout en plaisanterie. Il méprise ceux qui trouvent tout facile, qui applaudissent à tout ce qu'il veut, qui ne consultent que ses yeux, ou le ton de sa voix, pour deviner sa pensée, et pour l'approuver. Il recule loin des emplois de confiance ces hommes qui n'ont que des dehors sans fond. Au contraire, il cherche, il prévient, il attire les personnes judicieuses et solides qui n'ont aucun empressement, qui se défient d'elles-mêmes qui craignent les emplois, qui promettent peu, et qui tâchent de faire beaucoup; qui ne parlent guère, et qui pensent toujours; qui parlent d'un ton douteux, et qui savent contredire avec respect.

De tels sujets demeurent souvent obscurs dans les places inférieures, pendant que les premières sont occupées par des hommes grossiers et hardis qui ont imposé au prince, et qui ne servent qu'à montrer combien il manque de discernement. Tandis que vous négligerez de chercher le mérite obscur, et de réprimer les gens empressés et dépourvus de qualités solides, vous serez responsable devant Dieu de toutes les fautes qui seront faites par ceux qui agiront sous vous. Le métier d'adroit courtisan perd tout dans un État. Les esprits les plus courts et les plus corrompus sont souvent ceux qui apprennent le mieux cet indigne métier. Ce métier gâte tous les autres : le médecin néglige la médecine; le prélat oublie les devoirs de son ministère; le général d'armée songe bien plus à faire sa cour, qu'à défendre l'État; l'ambassadeur négocie bien plus pour ses propres intérêts à la cour de son maître, qu'il ne négocie pour les véritables intérêts de son maître à la cour où il est envoyé. L'art de faire sa cour gâte les hommes de toutes les professions, et étouffe le vrai mérite.

Rabaissez donc ces hommes dont tout le talent ne consiste qu'à plaire, qu'à flatter, qu'à éblouir, qu'à s'insinuer pour faire fortune. Si vous y man-

quez, vous remplirez indignement les places, et le vrai mérite demeurera toujours en arrière. Votre devoir est de reculer ceux qui s'avancent trop, et d'avancer ceux qui demeurent reculés en faisant leur devoir.

XXXVIII. N'avez-vous point entassé trop d'emplois sur la tête d'un seul homme, soit pour contenter son ambition, soit pour vous épargner la peine d'avoir beaucoup de gens à qui vous soyez obligé de parler? Dès qu'un homme est l'homme à la mode, on lui donne tout, on voudrait qu'il fît lui seul toutes choses. Ce n'est pas qu'on l'aime, car on n'aime rien; ce n'est pas qu'on se fie, car on se défie de la probité de tout le monde; ce n'est pas qu'on le trouve parfait, car on est ravi de le critiquer souvent : mais c'est qu'on est paresseux et sauvage. On ne veut point avoir à compter avec tant de gens. Pour en voir moins, et pour n'être point observé de près par tant de personnes, on fera faire à un seul homme ce que quatre auraient grand'peine à bien faire. Le public en souffre; les expéditions languissent; les surprises et les injustices sont plus fréquentes et plus irremédiables. L'homme est accablé, et serait bien fâché de ne l'être pas : il n'a le temps, ni de penser, ni d'approfondir, ni de faire des plans, ni d'étudier les hommes dont il se sert : il est toujours entraîné au jour la journée, par un torrent de détails à expédier.

D'ailleurs, cette multitude d'emplois sur une seule tête, souvent assez faible, exclut tous les meilleurs sujets qui pourraient se former et faire de grandes choses : tout talent demeure étouffé. La paresse du prince en est la vraie cause. Les plus petites raisons décident sur les plus grandes affaires. De là naissent des injustices innombrables. *Pauca de te*, disait saint Augustin au comte Boniface, *sed multa propter te*. Peut-être ferez-vous peu de mal par vous-même; mais il s'en fera d'infinis par votre autorité mise en mauvaises mains.

SUPPLÉMENT

A L'EXAMEN DE CONSCIENCE[1].

I.

Sur la nécessité de former des alliances, tant offensives que défensives, contre une puissance étrangère qui aspire manifestement à la monarchie universelle.

Les États voisins les uns des autres ne sont pas seulement obligés à se traiter mutuellement selon les règles de justice et de bonne foi; ils doivent encore pour leur sûreté particulière, autant que pour l'intérêt commun, faire une espèce de société et de république générale.

Il faut compter qu'à la longue la plus grande puissance prévaut toujours, et renverse les autres, si les autres ne se réunissent pour faire le contre-poids. Il n'est pas permis d'espérer parmi les hommes qu'une puissance supérieure demeure dans les bornes d'une exacte modération, et qu'elle ne veuille dans sa force que ce qu'elle pourrait obtenir dans la plus grande faiblesse. Quand même un prince serait assez parfait pour faire un usage si merveilleux de sa prospérité, cette merveille finirait avec son règne. L'ambition naturelle des souverains, les flatteries de leur conseillers, et la prévention des nations entières, ne permettent pas de croire qu'une nation qui peut subjuguer les autres s'en abstienne pendant des siècles entiers. Un règne où éclaterait une justice si extraordinaire serait l'ornement de l'histoire, et un prodige qu'on ne peut plus revoir.

Il faut donc compter sur ce qui est réel et journalier, qui est que chaque nation cherche à prévaloir sur toutes les autres qui l'environnent. Chaque nation est donc obligée à veiller sans cesse, pour prévenir l'excessif agrandissement de chaque voisin, pour sa sûreté propre. Empêcher le voisin d'être trop puissant, ce n'est point faire un mal; c'est se garantir de la servitude, et en garantir ses autres voisins; en un mot, c'est travailler à la liberté, à la tranquillité, au salut public : car l'agrandissement d'une nation au delà d'une certaine borne change le système général de toutes les nations qui ont rapport à celle-là. Par exemple, toutes les successions qui sont entrées dans la maison de Bourgogne, puis celles qui ont élevé la maison d'Autriche, ont changé la face de toute l'Europe. Toute l'Europe a dû craindre la monarchie universelle sous Charles-Quint, surtout après que François Ier eut été défait et pris à Pavie. Il est certain qu'une nation qui n'avait rien à démêler directement avec l'Espagne ne laissait pas alors d'être en droit, pour la liberté publique, de

[1] Les deux articles de ce *Supplément* ne se trouvent point dans le manuscrit original de l'*Examen*, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque du roi. Mais le marquis de Fénelon, dans la première édition de cet ouvrage, avertit qu'il publie le premier article de ce *Supplément* d'après un manuscrit original, entièrement écrit de la main de Fénelon. Quant au second article, il est certain que ce n'est pas proprement l'ouvrage de l'archevêque de Cambrai, mais un simple extrait de ses conversations avec Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre. Cet extrait est tiré de la *Vie de Fénelon*, par Ramsal; Amsterdam, 1727 (page 176, etc.) Les principes que l'auteur y expose sont développés dans l'*Essai philosophique sur le Gouvernement civil*, composé par le même auteur, et que nous avons placé à la suite de l'*Examen sur les devoirs de la royauté*. Voyez en particulier les chapitres V, XV et XVIII de l'*Essai*. (*Édit. de Vers.*)

prévenir cette puissance rapide qui semblait prête à tout engloutir.

Les particuliers ne sont pas en droit de s'opposer de même à l'accroissement des richesses de leurs voisins, parce qu'on doit supposer que cet accroissement d'autrui ne peut être leur ruine. Il y a des lois écrites et des magistrats pour réprimer les injustices et les violences entre les familles inégales en biens; mais, pour les États, ils ne sont pas de même. Le trop grand accroissement d'un seul peut être la ruine et la servitude de tous les autres qui sont ses voisins : il n'y a ni lois écrites, ni juges établis pour servir de barrière contre les invasions du plus puissant. On est toujours en droit de supposer que le plus puissant, à la longue, se prévaudra de sa force, quand il n'y aura plus d'autre force à peu près égale qui puisse l'arrêter. Ainsi, chaque prince est en droit et en obligation de prévenir dans son voisin cet accroissement de puissance, qui jetterait son peuple, et tous les autres peuples voisins, dans un danger prochain de servitude sans ressource.

Par exemple, Philippe II, roi d'Espagne, après avoir conquis le Portugal, veut se rendre le maître de l'Angleterre. Je sais bien que son droit était mal fondé, car il n'en avait que par la reine Marie sa femme, morte sans enfants. Élisabeth, illégitime, ne devait point régner. La couronne appartenait à Marie Stuart et à son fils. Mais enfin, supposé que le droit de Philippe II eût été incontestable, l'Europe entière aurait eu raison néanmoins de s'opposer à son établissement en Angleterre; car ce royaume si puissant, ajouté à ses États d'Espagne, d'Italie, de Flandre, des Indes orientales et occidentales, le mettait en état de faire la loi, surtout par ses forces maritimes, à toutes les autres puissances de la chrétienté. Alors, *summum jus, summa injuria*. Un droit particulier de succession ou de donation devait céder à la loi naturelle de la sûreté de tant de nations. En un mot, tout ce qui renverse l'équilibre, et qui donne le coup décisif pour la monarchie universelle, ne peut être juste, quand même il serait fondé sur des lois écrites dans un pays particulier. La raison en est que ces lois écrites chez un peuple ne peuvent prévaloir sur la loi naturelle de la liberté et de la sûreté commune, gravée dans les cœurs de tous les autres peuples du monde. Quand une puissance monte à un point que toutes les autres puissances voisines ensemble ne peuvent plus lui résister, toutes ces autres sont en droit de se liguer pour prévenir cet accroissement, après lequel il ne serait plus temps de défendre la liberté commune. Mais, pour faire légitimement ces sortes de ligues, qui tendent à prévenir un trop grand accroissement d'un État, il faut que le cas soit véritable et pressant : il faut se contenter d'une ligue défensive, ou du moins ne la faire offensive qu'autant que la juste et nécessaire défense se trouvera renfermée dans les desseins d'une agression; encore même faut-il toujours, dans les traités de ligues offensives, poser des bornes précises, pour ne détruire jamais une puissance sous prétexte de la modérer.

Cette attention à maintenir une espèce d'égalité et d'équilibre entre les nations voisines est ce qui en assure le repos commun. A cet égard, toutes les nations voisines et liées par le commerce font un grand corps et une espèce de communauté. Par exemple, la chrétienté fait une espèce de république générale, qui a ses intérêts, ses craintes, ses précautions à observer : tous les membres qui composent ce grand corps se doivent les uns aux autres pour le bien commun, et se doivent encore à eux-mêmes, pour la sûreté de la patrie, de prévenir tout progrès de quelqu'un des membres qui renverserait l'équilibre, et qui se tournerait à la ruine inévitable de tous les autres membres du même corps. Tout ce qui change ou altère ce système général de l'Europe est trop dangereux, et traîne après soi des maux infinis.

Toutes les nations voisines sont tellement liées par leurs intérêts les unes aux autres, et au gros de l'Europe, que les moindres progrès particuliers peuvent altérer ce système général qui fait l'équilibre, et qui peut seul faire la sûreté publique. Otez une pierre d'une voûte, tout l'édifice tombe, parce que toutes les pierres se soutiennent en se contrepoussant.

L'humanité met donc un devoir mutuel de défense du salut commun, entre les nations voisines, contre un État voisin qui devient trop puissant; comme il y a des devoirs mutuels entre les concitoyens pour la liberté de la patrie. Si le citoyen doit beaucoup à sa patrie, dont il est membre, chaque nation doit, à plus forte raison, bien davantage au repos et au salut de la république universelle dont elle est membre, et dans laquelle sont renfermées toutes les patries des particuliers.

Les ligues défensives sont donc justes et nécessaires, quand il s'agit véritablement de prévenir une trop grande puissance qui serait en état de tout envahir. Cette puissance supérieure n'est donc pas en droit de rompre la paix avec les autres États inférieurs, précisément à cause de leur ligue défensive; car ils sont en droit et en obligation de la faire.

Pour une ligue offensive, elle dépend des circonstances; il faut qu'elle soit fondée sur des infractions

de paix, ou sur la détention de quelques pays des alliés, ou sur la certitude de quelque autre fondement semblable. Encore même faut-il toujours, comme je l'ai déjà dit [1], borner de tels traités à des conditions qui empêchent ce qu'on voit souvent : c'est qu'une nation se sert de la nécessité d'en rabattre une autre qui aspire à la tyrannie universelle, pour y aspirer elle-même à son tour. L'habileté, aussi bien que la justice et la bonne foi, en faisant des traités d'alliance, est de les faire très-précis, très-éloignés de toutes équivoques, et exactement bornés à un certain bien que vous en voulez tirer prochainement. Si vous n'y prenez garde, les engagements que vous prenez se tourneront contre vous, en abattant trop vos ennemis, et en élevant trop votre allié : il vous faudra, ou souffrir ce qui vous détruit, ou manquer à votre parole; choses presque également funestes.

Continuons à raisonner sur ces principes, en prenant l'exemple particulier de la chrétienté, qui est le plus sensible pour nous.

Il n'y a que quatre sortes de systèmes. Le premier d'être absolument supérieur à toutes les autres puissances, même réunies : c'est l'état des Romains et celui de Charlemagne. Le second est d'être, dans la chrétienté, la puissance supérieure aux autres, qui font néanmoins à peu près le contre-poids en se réunissant. Le troisième est d'être une puissance inférieure à une autre, mais qui se soutient, par son union avec tous ses voisins, contre cette puissance prédominante. Enfin, le quatrième est d'une puissance à peu près égale à une autre, qui tient tout en paix par cette espèce d'équilibre qu'elle garde sans ambition et de bonne foi.

L'état des Romains et de Charlemagne n'est point un état qu'il vous soit permis de désirer : 1° parce que, pour y arriver, il faut commettre toutes sortes d'injustices et de violences; il faut prendre ce qui n'est point à vous, et le faire par des guerres abominables dans leur durée et dans leur étendue. 2° Ce dessein est très-dangereux : souvent les États périssent par ces folles ambitions. 3° Ces empires immenses, qui ont fait tant de maux en se formant, en font, bientôt après, d'autres encore plus effroyables, en tombant par terre. La première minorité, ou le premier règne faible, ébranle les trop grandes masses, et sépare des peuples qui ne sont encore accoutumés ni au joug ni à l'union mutuelle. Alors quelles divisions, quelles confusions, quelles anarchies irremédiables! On n'a qu'à se souvenir des maux qu'ont faits en Occident la chute si prompte de l'empire de Charlemagne, et en Orient le renversement de celui d'Alexandre, dont les capitaines firent encore plus de maux pour partager ses dépouilles, qu'il n'en avait fait lui-même en ravageant l'Asie. Voilà donc le système le plus éblouissant, le plus flatteur et le plus funeste pour ceux mêmes qui viennent à bout de l'exécuter.

Le second système est d'une puissance supérieure à toutes les autres, qui font contre elle à peu près l'équilibre. Cette puissance supérieure a l'avantage, contre les autres, d'être toute réunie, toute simple, tout absolue dans ses ordres, toute certaine dans ses mesures. Mais à la longue, si elle ne cesse de réunir contre elle les autres en en excitant la jalousie, il faut qu'elle succombe. Elle s'épuise; elle est exposée à beaucoup d'accidents internes et imprévus, ou les attaques du dehors peuvent la renverser soudainement. De plus, elle s'use pour rien, et fait des efforts ruineux pour une supériorité qui ne lui donne rien d'effectif, et qui l'expose à toutes sortes de déshonneurs et de dangers. De tous les États, c'est certainement le plus mauvais; d'autant plus qu'il ne peut jamais aboutir, dans sa plus étonnante prospérité, qu'à passer dans le premier système, que nous avons déjà reconnu injuste et pernicieux.

Le troisième système est d'une puissance inférieure à une autre, mais en sorte que l'inférieure, unie au reste de l'Europe, fait l'équilibre contre la supérieure, et la sûreté de tous les autres moindres États. Ce système a ses incommodités et ses inconvénients; mais il risque moins que le précédent, parce qu'on est sur la défensive, qu'on s'épuise moins, qu'on a des alliés, et qu'on n'est point d'ordinaire, en cet état d'infériorité, dans l'aveuglement et dans la présomption insensée qui menacent de ruine ceux qui prévalent. On voit presque toujours qu'avec un peu de temps, ceux qui avaient prévalu s'usent, et commencent à déchoir. Pourvu que cet État inférieur soit sage, modéré, ferme dans ses alliances, précautionné pour ne leur donner aucun ombrage, et pour ne rien faire que par leurs avis pour l'intérêt commun, il occupe cette puissance supérieure jusqu'à ce qu'elle baisse.

Le quatrième système est d'une puissance à peu près égale à une autre, avec laquelle elle fait l'équilibre pour la sûreté publique. Être dans cet état, et n'en vouloir point sortir par ambition, c'est l'état le plus sage et le plus heureux. Vous êtes l'arbitre commun : tous vos voisins sont vos amis; du moins ceux qui ne le sont pas se rendent par là suspects à tous les autres. Vous ne faites rien qui ne paraisse fait pour vos voisins aussi bien que pour

[1] Voyez page précédente.

vos peuples. Vous vous fortifiez tous les jours; et si vous parvenez, comme cela est presque infaillible, à la longue, par un sage gouvernement, à avoir plus de forces intérieures et plus d'alliances au dehors, que la puissance jalouse de la vôtre, alors il faut s'affermir de plus en plus dans cette sage modération qui vous borne à entretenir l'équilibre et la sûreté commune. Il faut toujours se souvenir des maux que coûtent au dedans et au dehors de son État les grandes conquêtes; qu'elles sont sans fruit; et du risque qu'il y a à les entreprendre; enfin, de la vanité, de l'inutilité, du peu de durée des grands empires et des ravages qu'ils causent en tombant.

Mais comme il n'est pas permis d'espérer qu'une puissance supérieure à toutes les autres demeure longtemps sans abuser de cette supériorité, un prince bien sage et bien juste ne doit jamais souhaiter de laisser à ses successeurs, qui seront, selon toutes les apparences, moins modérés que lui, cette continuelle et violente tentation d'une supériorité trop déclarée. Pour le bien même de ses successeurs et de ses peuples, il doit se borner à une espèce d'égalité. Il est vrai qu'il y a deux sortes de supériorités : l'une extérieure, qui consiste en étendue de terres, en places fortifiées, en passages pour entrer dans les terres de ses voisins, etc. Celle-là ne fait que causer des tentations aussi funestes à soi-même qu'à ses voisins, qu'exciter la haine, la jalousie et les ligues. L'autre est intérieure et solide : elle consiste dans un peuple plus nombreux, mieux discipliné, plus appliqué à la culture des terres et aux arts nécessaires. Cette supériorité, d'ordinaire, est facile à acquérir, sûre, à l'abri de l'envie et des ligues, plus propre même que les conquêtes et que les places à rendre un peuple invincible. On ne saurait donc trop chercher cette seconde supériorité, ni trop éviter la première, qui n'a qu'un faux éclat.

II.

Principes fondamentaux d'un sage gouvernement.

Toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une même république, dont Dieu est le père commun. La loi naturelle et universelle, selon laquelle il veut que chaque famille soit gouvernée, est de préférer le bien public à l'intérêt particulier.

Si les hommes suivaient exactement cette loi naturelle, chacun ferait, par raison et par amitié, ce qu'il ne fait à présent que par intérêt ou par crainte. Mais les passions malheureusement nous aveuglent, nous corrompent, et nous empêchent ainsi de connaître et d'aimer cette grande et sage loi. Il a fallu l'expliquer, et la faire exécuter par des lois civiles, et par conséquent établir une autorité suprême, qui jugeât en dernier ressort, et à laquelle tous puissent avoir recours comme à la source de l'unité politique et de l'ordre civil; autrement il y aurait autant de gouvernements arbitraires qu'il y a de têtes.

L'amour du peuple, le bien public, l'intérêt général de la société est donc la loi immuable et universelle des souverains. Cette loi est antécédente à tout contrat : elle est fondée sur la nature même; elle est la source et la règle sûre de toutes les autres lois. Celui qui gouverne doit être le premier et le plus obéissant à cette loi primitive : il peut tout sur les peuples, mais cette loi doit pouvoir tout sur lui. Le père commun de la grande famille ne lui a confié ses enfants que pour les rendre heureux : il veut qu'un seul homme serve par sa sagesse à la félicité de tant d'hommes, et non que tant d'hommes servent par leur misère à flatter l'orgueil d'un seul. Ce n'est point pour lui-même que Dieu l'a fait roi, il ne l'est que pour être l'homme des peuples; et il n'est digne de la royauté qu'autant qu'il s'oublie pour le bien public.

Le despotisme tyrannique des souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine : c'est renverser la grande et sage loi de la nature, dont ils ne doivent être que les conservateurs. Le despotisme de la multitude est une puissance folle et aveugle qui se tourne contre elle-même : un peuple gâté par une liberté excessive est le plus insupportable de tous les tyrans. La sagesse de tout gouvernement, quel qu'il soit, consiste à trouver le juste milieu entre ces deux extrémités affreuses dans une liberté modérée par la seule autorité des lois. Mais les hommes, aveugles et ennemis d'eux-mêmes, ne sauraient se borner à ce juste milieu.

Triste état de la nature humaine! les souverains, jaloux de leur autorité, veulent toujours l'étendre : les peuples, passionnés pour leur liberté, veulent toujours l'augmenter. Il vaut mieux cependant souffrir, pour l'amour de l'ordre, les maux inévitables dans tous les États, même les plus réglés, que de secouer le joug de toute autorité en se livrant sans cesse aux fureurs de la multitude, qui agit sans règle et sans loi. Quand l'autorité souveraine est donc une fois fixée, par les lois fondamentales, dans un seul, dans peu, ou dans plusieurs, il faut en supporter les abus, si l'on ne peut y remédier par des voies compatibles avec l'ordre.

Toutes ces sortes de gouvernements sont nécessairement imparfaites, puisqu'on ne peut confier l'autorité suprême qu'à des hommes; et toutes sor-

tes de gouvernements sont bonnes, quand ceux qui gouvernent suivent la grande loi du bien public. Dans la théorie, certaines formes paraissent meilleures que d'autres; mais, dans la pratique, la faiblesse ou la corruption des hommes, sujets aux mêmes passions, exposent tous les États à des inconvénients à peu près égaux. Deux ou trois hommes entraînent presque toujours le monarque ou le sénat.

On ne trouvera donc pas le bonheur de la société humaine en changeant et en bouleversant les formes déjà établies; mais en inspirant aux souverains que la sûreté de leur empire dépend du bonheur de leurs sujets, et aux peuples, que leur solide et vrai bonheur demande la subordination. La liberté sans ordre est un libertinage qui attire le despotisme; l'ordre sans la liberté est un esclavage qui se perd dans l'anarchie.

D'un côté, on doit apprendre aux princes que le pouvoir sans bornes est une frénésie qui ruine leur propre autorité. Quand les souverains s'accoutument à ne connaître d'autres lois que leurs volontés absolues, ils sapent le fondement de leur puissance. Il viendra une révolution soudaine et violente, qui, loin de modérer simplement leur autorité excessive, l'abattra sans ressource.

D'un autre côté, on doit enseigner aux peuples que les souverains étant exposés aux haines, aux jalousies, aux bévues involontaires, qui ont des conséquences affreuses, mais imprévues, il faut plaindre les rois et les excuser. Les hommes, à la vérité, sont malheureux d'avoir à être gouvernés par un roi qui n'est qu'un homme semblable à eux, car il faudrait des dieux pour redresser les hommes : mais les rois ne sont pas moins infortunés, n'étant qu'hommes, c'est-à-dire faibles et imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude innombrable d'hommes corrompus et trompeurs.

C'est par ces maximes, qui conviennent également à tous les États, et en conservant la subordination des rangs, qu'on peut concilier la liberté du peuple avec l'obéissance due aux souverains, rendre les hommes tout ensemble bons citoyens et fidèles sujets, soumis sans être esclaves, et libres sans être effrénés. Le pur amour de l'ordre est la source de toutes les vertus politiques, aussi bien que de toutes les vertus divines [1].

Sur toutes choses, disait encore Fénelon au prétendant à la couronne d'Angleterre [2], ne forcez jamais vos sujets à changer leur religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes; elle ne fait que des hypocrites. Quand les rois se mêlent de religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion.

Considérez attentivement quels sont les avantages que vous pouvez tirer de la forme du gouvernement de votre pays, et des égards que vous devez avoir pour votre sénat. Ce tribunal ne peut rien sans vous : n'êtes-vous pas assez puissant? Vous ne pouvez rien sans lui : n'êtes-vous pas heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudriez, et d'avoir les mains liées quand vous voudriez faire du mal? Tout prince sage doit souhaiter de n'être que l'exécuteur des lois, et d'avoir un conseil suprême qui modère son autorité. L'autorité paternelle est le premier modèle des gouvernements : tout bon père doit agir de concert avec ses enfants les plus sages et les plus expérimentés.

[1] A la suite de cet extrait, on trouve dans plusieurs éditions une lettre de Fénelon au duc de Bourgogne, pour l'exhorter à imiter les vertus de saint Louis. Nous avons cru que cette lettre serait mieux placée dans la *Correspondance*, à la suite d'une autre du 17 janvier 1702.

(*Édit. de Vers.*)

[2] Voyez le développement de ces principes dans l'*Essai philosophique sur le Gouvernement civil*, chap. XI, XV, etc.

ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR LE

GOUVERNEMENT CIVIL,

OU L'ON TRAITE

DE LA NÉCESSITÉ, DE L'ORIGINE, DES BORNES ET DES DIFFÉRENTES FORMES DE LA SOUVERAINETÉ;

Selon les principes de feu M. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambrai.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

POUR LA SECONDE ÉDITION,

EN 1721.

Quand on examine l'histoire des empires et des républiques, on trouve que toutes les révolutions qui leur sont arrivées viennent de deux causes principales : l'amour de l'autorité sans bornes dans les princes, et celui de l'indépendance dans le peuple. Les souverains, jaloux de leur pouvoir, veulent toujours l'étendre; les sujets, passionnés pour leur liberté, veulent toujours l'augmenter.

Voilà ce qui a rendu et ce qui rendra à jamais le monde entier comme une mer agitée, dont les vagues orageuses se détruisent successivement. L'anarchie produit le despotisme; le despotisme, se perd dans l'anarchie. Le grand corps politique, comme le corps humain, sera toujours sujet aux maladies inévitables, et aux vicissitudes perpétuelles. Mais comme la révolte continuelle des passions contre la raison n'empêche point qu'il n'y ait une règle de MORALE sûre, que chaque particulier doit suivre; de même l'impossibilité de prévenir les révolutions n'empêche point qu'il n'y ait des règles de POLITIQUE fixes, que tous les États doivent respecter.

Il ne s'agit point ici de former un plan de gouvernement exempt de tout inconvénient; cela est impossible. Les passions des hommes l'emportent tôt ou tard sur les lois. Tant que ceux qui gouvernent seront imparfaits, tout gouvernement sera imparfait.

Mais, quoiqu'on ne puisse pas prévenir toutes sortes d'abus, on doit éviter cependant le plus d'inconvénients qu'il est possible. La médecine est une science très-utile, quoique la mort soit inévitable. Cherchons à remédier aux maux du grand corps politique, sans vouloir lui donner l'immortalité. Tâchons d'établir des maximes qui tendent à rendre les hommes tout ensemble bons citoyens et bons sujets, amateurs de leur patrie et de leurs princes, soumis à l'ordre sans être esclaves.

Le dessein de cet *Essai* est de développer les principes philosophiques du gouvernement civil, et nullement d'approfondir les stratagèmes politiques par où les princes peuvent s'agrandir. Voilà ce qui fait qu'on cherche les lois de la nature et les fondements du droit civil, non dans les faits historiques ni dans les coutumes des nations, mais dans les idées de la perfection divine et de la faiblesse humaine. C'est l'une qui est la règle de la loi naturelle, et c'est l'autre qui est la cause des lois civiles.

C'est cette philosophie divine qui est l'unique fondement sûr et immuable de tous lès devoirs. C'est cette philosophie, indépendamment de toute révélation, qui nous fait regarder l'Être suprême comme le père commun de toute la société humaine; et tous les hommes comme les enfants, les frères et les membres d'une même famille. C'est cette philosophie qui fait qu'on ne se regarde plus comme un être indépendant créé pour soi, mais comme une petite partie d'un tout qui compose le genre humain, dont il faut préférer le bien en général à son intérêt particulier. Voilà la source des sentiments nobles et de toutes les vertus héroïques.

Détruisez au contraire cette philosophie divine, il n'y a plus de principe d'union stable parmi les hommes. Si l'intérêt les pousse, et si la crainte ne les retient point, qui est-ce qui pourra les empêcher de violer les plus sacrés droits de l'humanité? Sans le respect de la Divinité, toutes les idées de justice, de vérité et de vertu, qui rendent la société aimable, ne subsistent plus.

Si la religion était fausse, il faudrait la souhaiter vraie pour poser les fondements solides de la politique. C'est pour cela que les législateurs païens appuyaient toujours leurs lois sur le culte de quelque divinité.

La première édition qu'on avait donnée de cet ouvrage était très-imparfaite; celle-ci est plus correcte et plus ample. On en a changé l'ordre en plusieurs endroits, pour

mettre chaque vérité à sa place, et lui donner une nouvelle force par cet arrangement.

Le seul mérite de l'auteur est d'avoir été nourri pendant plusieurs années des lumières et des sentiments de feu messire FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON, archevêque de Cambrai. Il a profité des instructions de cet illustre prélat pour écrire cet ESSAI.

ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR

LE GOUVERNEMENT CIVIL.

CHAPITRE PREMIER.

Des différents systèmes de politique.

Ceux qui ont traité de la politique, ont voulu établir deux sortes de principes tout à fait contradictoires.

Les uns rapportent à l'amour-propre et à l'intérêt particulier ce qu'on appelle la *loi naturelle*, et toutes les vertus morales et politiques.

Selon eux, nous naissons tous indépendants et égaux. Selon eux, les nations et les républiques n'ont été formées que par l'accord libre des hommes, qui ne se sont assujettis aux lois de la société que pour leur commodité particulière. Selon eux enfin, les dépositaires de l'autorité souveraine sont toujours responsables, en dernier ressort, au peuple, qui peut les juger, les déposer et les changer, quand ils violent le contrat originaire de leurs ancêtres.

D'autres soutiennent, au contraire, que l'amour de l'ordre et du bien en général est la source de tous les devoirs de la loi naturelle; que antécédemment à tout contrat libre, nous naissons tous plus ou moins dépendants, inégaux, et membres de quelque société à qui nous nous devons; que la forme du gouvernement étant une fois établie, il n'est plus permis aux particuliers de la troubler; mais qu'ils doivent souffrir avec patience, quand ils ne peuvent pas empêcher par des voies légitimes les abus de l'autorité souveraine.

Pour juger de ces différents principes, il faut entrer dans la discussion des questions les plus subtiles et les plus délicates de la politique. Commençons d'abord par examiner ce que c'est que la loi naturelle, et les devoirs auxquels elle nous oblige; car de là dépend la solution de toutes les difficultés sur cette matière.

CHAPITRE II.

De la loi naturelle.

La loi, en général, n'est autre chose que la règle que chaque être doit suivre pour agir selon sa nature. C'est ainsi que, dans la physique, on entend, par les lois du mouvement, les règles selon lesquelles chaque corps est transporté nécessairement d'un lieu dans un autre; et, dans la morale, la loi naturelle signifie la règle que chaque intelligence doit suivre librement pour être raisonnable.

La règle la plus parfaite des volontés finies est sans doute celle de la volonté infinie. Dieu s'aime souverainement et absolument, parce qu'il est souverainement et absolument parfait: il aime toutes ses créatures inégalement, selon qu'elles participent plus ou moins à ses perfections.

Cette règle des volontés divines est aussi la loi naturelle et *universelle* de toutes les intelligences; car Dieu ne peut point donner à ses créatures une volonté contraire à la sienne, pour tendre où la sienne ne tend pas [1]. Elle est *éternelle :* Dieu ne l'a point faite; elle est aussi ancienne que la Divinité. C'est sa loi à lui-même, et dont il ne saurait dispenser ses créatures sans se contredire. Elle est *immuable :* Dieu n'agit point ici en législateur, qui, par son domaine absolu sur l'homme, l'assujettit à certaines lois arbitraires, et l'oblige à les observer par les menaces et les récompenses. Comme cette loi résulte immédiatement des rapports immuables qu'il y a entre les différentes essences, elle ne peut jamais changer; au lieu que les lois positives et arbitraires, n'étant fondées que sur les différentes circonstances variables où les créatures se trouvent, peuvent être changées selon que ces circonstances varient. C'est pour cela que Socrate distingue toujours deux sortes de lois : l'une, qu'il appelle *la loi qui est* [2]; l'autre, *la loi qui a été faite* [3].

Aimer chaque chose selon la dignité de sa nature est donc la loi *universelle*, *éternelle* et *immuable* de toutes les intelligences; et c'est de cette loi que découlent toutes les autres lois, et toutes les vertus, soit divines, soit humaines, soit civiles, soit morales. Voyons-en l'étendue et les suites nécessaires.

1° Il faut respecter l'Être suprême, et l'aimer d'un amour souverain, seul digne de sa nature. La re-

[1] Je ne parle point ici du motif de l'amour, qui peut être le plaisir ou la sensation agréable que l'objet aimé excite en nous, je ne parle que de la *règle* de l'amour, qui doit être la *perfection* des objets.

[2] Τὸν νῦν.

[3] Τὸ γενόμενον.

ligion est le fondement de toute bonne politique. La différence des cérémonies et du culte extérieur, par lesquels on exprime son adoration intérieure, serait arbitraire, et pourrait varier selon les différents génies des peuples; chaque homme naîtrait dans une liberté parfaite là-dessus, si Dieu ne nous avait pas ôté cette liberté naturelle par une révélation expresse. Mais l'amour et le respect de la Divinité est une partie essentielle de la loi naturelle, et un devoir fondé sur les rapports immuables qu'il y a entre le fini et l'infini, indépendamment même de toute révélation.

2° Il faut respecter et vouloir du bien à toutes les espèces particulières d'êtres produits par cet Être suprême, à chacun selon la dignité de sa nature : de là vient le respect pour les êtres invisibles supérieurs à nous, et la compassion pour les bêtes qui sont au-dessous de nous.

3° Il faut aimer et respecter cette espèce particulière d'êtres dont nous sommes les individus, et avec qui nous avons un rapport immédiat : de là viennent l'humanité, *la philanthropie*, et toutes les autres vertus morales qui rendent l'homme aimable, et chaque pays la patrie commune du genre humain.

4° Il faut aimer et respecter cette espèce particulière d'hommes avec qui nous vivons, et dans la société desquels la nature nous a fait naître; de là viennent l'amour de la patrie, et toutes les autres vertus civiles et politiques.

5° Il faut aimer et respecter ceux qui ont été les instruments de notre existence, et avec qui nous sommes liés par la naissance et le sang; voilà l'amour de la famille, et le respect paternel, que les Romains appelaient *pietas parentum*.

6° Il faut nous aimer nous-mêmes comme étant une petite parcelle de ce grand tout qui compose l'univers. L'amour-propre bien réglé et légitime ne doit tenir que le dernier lieu. Ce serait une chose monstrueuse de se préférer à toute sa famille, sa famille à toute sa patrie, sa patrie à tout le genre humain; car l'amour raisonnable, se réglant toujours sur le degré de perfection et d'excellence de chaque objet, commence par l'universel, et descend par gradation au particulier. Au contraire, le soin qu'il faut avoir de faire remplir à chacun les devoirs de cette loi éternelle doit commencer par le particulier, et remonter au général. La raison est que la capacité d'aimer étant infinie, l'homme ne doit jamais la borner à rien de particulier; mais sa capacité d'entendre étant très-finie, il ne peut pas s'appliquer également aux besoins de tout le genre humain.

On renverse ce bel ordre en confondant toujours deux choses tout à fait distinctes : le soin que chaque être particulier doit avoir de se perfectionner et de se conserver, avec cet amour d'estime et de préférence qu'il faut toujours régler selon la perfection des objets. La conservation propre est le premier de tous les soins, parce que nous ne pouvons pas songer à tout, et que nous sommes plus immédiatement chargés de nous-mêmes que de tout le reste du genre humain. L'amour-propre est le dernier de tous les amours, parce que notre être borné n'étant qu'une petite parcelle de ce grand univers, avec lequel nous faisons un tout, il ne faut pas rapporter la totalité de perfection à la partie, mais la partie au tout. Nous devons songer plus immédiatement à notre propre conservation, qu'à celle d'aucun autre homme particulier comme nous. Nous devons plus à notre famille propre, qu'à une autre famille étrangère. Nous devons plus à notre patrie, dans le sein de laquelle nous avons été instruits, élevés et protégés pendant notre enfance, qu'à une autre société particulière d'hommes que nous n'avons jamais vue. Toutes choses égales, nous devons plus au particulier dont nous sommes immédiatement chargés par la nature ou la Providence, qu'au particulier auquel nous n'avons aucun rapport. Mais quand il s'agit du bien particulier comparé avec le bien général, il faut toujours préférer le second au premier. Il n'est pas permis de se conserver en ruinant sa famille, ni d'agrandir sa famille en perdant sa patrie, ni de chercher la gloire de sa patrie en violant les droits de l'humanité. C'est sur ce principe qu'est fondé ce qu'on appelle le *droit des gens* et la *loi des nations*. Comme les sujets de chaque État doivent être soumis aux lois de leur patrie, quoique ces lois soient quelquefois contraires à leur intérêt particulier; de même chaque nation séparée doit respecter les lois de la patrie commune, qui sont celles de la *nature* et des *nations*, au préjudice même de son intérêt propre et de son agrandissement. Sans cela, il n'y aurait point de différence entre les guerres justes et les injustes; les conquérants les plus ambitieux pourraient usurper le domaine de leurs voisins; et les États qui auraient le plus de force seraient en droit de faire ce qu'ils font souvent contre toute loi et toute justice. Quelle différence entre ces idées et celles qui nous enseignent que l'univers n'est qu'une même république, gouvernée par un père commun; que les rois de la terre sont soumis à la même loi générale que les particuliers de chaque État; que cette loi éternelle, immuable, universelle, est de préférer toujours le bien général au bien particulier!

Les libertins et les amateurs de l'indépendance diront que ce n'est pas raisonner, que d'introduire ainsi dans la politique les maximes de la religion. Mais je ne parle point de la religion révélée; je ne parle que de ce respect de la Divinité, qui est fondé sur la raison. Je n'admets ici aucuns principes, que ceux qui se tirent de la lumière naturelle. Je ne dis que ce qu'ont dit avant moi tous les grands législateurs et philosophes, soit grecs, soit romains; savoir, qu'il est impossible de fixer les vrais principes de la politique, sans poser ceux de la religion. « Il « y a eu des philosophes, dit Cicéron[1], qui niaient « que les dieux s'intéressassent aux choses humai- « nes. Si leur opinion est vraie, où est la piété, où « est la sainteté, où est la religion?...

« Et si l'on anéantit ces choses, tout tombe dans « la confusion et le trouble; car, en détruisant le « respect de la Divinité, on détruit toute foi parmi « les hommes, toute société et toute justice, la plus « admirable de toutes les vertus. »

On objectera peut-être que tout ce qu'on a dit de la loi naturelle, éternelle, immuable, et commune à toutes les intelligences, sont des idées romanesques et chimériques; que rien n'est plus contradictoire que les sentiments et les coutumes des différents législateurs et des différents peuples sur la loi naturelle; que Platon voulait établir la communauté des femmes; que Lycurgue semblait approuver la prostitution; que Solon permettait aux Athéniens de tuer leurs propres enfants; que les Perses épousaient leurs mères et leurs filles; les Scythes mangeaient de la chair humaine; les Gétuliens et les Bactriens, par politesse, permettaient à leurs femmes d'avoir commerce avec les étrangers : de sorte qu'il n'y a point de loi fixe et immuable dans laquelle tout le monde convienne; au contraire, dans chaque pays et dans chaque État, ce que l'un juge honnête l'autre le condamne comme malhonnête.

Mais est-ce raisonner, que de parler ainsi? Tous les hommes ne sont pas raisonnables; donc la raison n'est qu'une chimère : tous n'aperçoivent pas, faute d'attention et de science, les rapports et les propriétés des lignes; donc il n'y a point de démonstration géométrique. L'homme, à la vérité, n'est pas toujours attentif à cette loi naturelle; il ne la suit pas même quand il la découvre; mais la désobéissance et le défaut d'attention n'anéantissent point la force et la justice de cette loi. Elle n'est point fondée sur l'accord des nations et sur le consentement libre des législateurs, mais sur les rapports immuables de notre être à tout ce qui l'environne. Nous examinons ce que les hommes feraient s'ils étaient raisonnables, et non pas ce qu'ils font quand ils suivent leurs passions.

D'ailleurs, la plupart de ces abus ne sont que de fausses conséquences que les païens tiraient de cette grande loi que nous venons d'établir. Platon et Lycurgue ne prétendaient point favoriser les passions honteuses et brutales; mais ils permettaient le mélange libre des deux sexes, fait avec modestie, dans un certain temps de l'année, afin que les enfants ne reconnussent point d'autre famille que la patrie, ni d'autres pères que les conservateurs des lois : maxime contraire à la sainteté de nos mariages, maxime cependant fondée, à ce que croyaient ces législateurs, sur l'amour de la patrie. Ils se trompaient sans doute dans ces conséquences; mais, en se trompant, ils tendaient à cette loi éternelle et immuable que tous doivent suivre. Cicéron nous assure que c'était le sentiment des platoniciens, des stoïciens et de tous les sages de l'antiquité, que « la loi n'a point été une inven- « tion de l'esprit humain, ni un règlement établi « par les différents peuples, mais quelque chose « d'éternel : que cette loi a non-seulement précédé « l'origine des peuples et des sociétés, mais qu'elle « est aussi ancienne que la Divinité même : qu'elle « n'a pas commencé d'être une loi quand elle a été « écrite, mais qu'elle l'a été dès sa première ori- « gine; que son origine est la même que celle de « l'esprit divin, parce que la vraie et souveraine « loi n'est autre que la suprême raison du grand « Jupiter[1]. »

CHAPITRE III.

L'homme naît sociable.

Je n'entends point ici, par être sociable, vivre ensemble, et se voir dans certains lieux et en cer-

[1] *De nat. Deor.* lib. I, n° 2. Sunt enim philosophi, et fuerunt, qui omnino nullam habere censerent humanarum rerum procurationem deos. Quorum si vera sententia est, quæ potest esse pietas? quæ sanctitas? quæ religio?... Quibus sublatis, perturbatio vitæ sequitur, et magna confusio. Atque haud scio an, pietate adversus deos sublata, fides etiam, et societas humani generis, et una excellentissima virtus, justitia, tollatur.

[1] Cic. *de Leg.* lib. II, n° 4. Hanc igitur video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi prohibendique sapientia. Ita principem legem illam et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei : ex qua illa lex, quam dii humano generi dederunt, recte est laudata.... Quæ vis (sive lex) non modo senior est, quam ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius, cœlum atque terras tuentis et regentis Dei.... Quæ non tum denique incipit lex esse, cum scripta est, sed tum, cum orta est : orta autem simul est cum mente divina. Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vetandum, ratio est recta summi Jovis.

tains temps : les bêtes les plus féroces le sont de cette sorte. On peut se voir chaque jour, sans être en commerce de société; on peut vivre séparé de tous les hommes, et être sociable. Par société, j'entends *un commerce mutuel d'amitié*. Or, tous les êtres raisonnables sont obligés, par la loi immuable de leur nature, de vivre ainsi ensemble.

« Ceux qui ont une même loi commune doivent « être regardés, dit Cicéron[1], comme citoyens « d'une même ville. L'univers, continue-t-il, est « une grande république, dont les dieux inférieurs « et les hommes sont les citoyens, et le grand Dieu « tout-puissant le prince et le père commun. »

« Si la raison est commune à tous, la loi nous « est commune aussi, dit l'empereur Marc-Antonin[2]. La loi étant commune, nous sommes con- « citoyens; nous vivons donc sous une même po- « lice; et le monde entier n'est par conséquent que « comme une ville. »

L'idée est belle et lumineuse, et nous montre quel est le premier principe d'union et de société parmi les hommes. Toutes les intelligences qui se connaissent sont obligées de vivre dans un commerce mutuel d'amitié, à cause de leur rapport essentiel au père commun des esprits, et de leur liaison mutuelle comme membres d'une même république, qui est gouvernée par une même loi. C'est ainsi que nous concevons qu'il peut y avoir une société d'amour parmi les pures intelligences, dont le bonheur commun est augmenté par la joie et le plaisir noble et généreux qu'a chacune de voir toutes les autres heureuses et contentes. C'est ainsi que les dieux inférieurs, pour parler comme les païens, ou plutôt les hommes divins, affranchis des liens corporels, peuvent, sans que nous nous en apercevions, avoir de la société avec les hommes mortels, en leur donnant des secours invisibles.

De là est venue l'idée qu'avaient les païens du commerce qu'ils supposaient entre les divinités et les hommes; et toutes ces fictions des dieux, des demi-dieux, des déesses, des naïades, etc. qui protégeaient les humains, et conversaient avec eux dans les temps héroïques et fabuleux. C'est ainsi que chaque homme, en tant qu'il est un être raisonnable, indépendamment de son corps et de ses besoins, doit se regarder comme membre de la société humaine, citoyen de l'univers, et partie d'un grand tout, dont il doit chercher le bien général préférablement à son bien particulier.

Mais, outre ce premier principe d'union et de société, qui est sans doute le plus noble, il y en a deux autres qui méritent d'être considérés : l'indigence corporelle, et l'ordre de la génération.

L'indigence de l'homme est plus grande que celle des animaux. Il naît faible, et incapable de se secourir, et de demander aux autres ce dont il a besoin. Tous les autres animaux, au bout de quelques semaines, sont en état de se procurer ce qui est nécessaire pour leur conservation. L'homme, au contraire, pendant plusieurs années, languit dans un état d'enfance et de faiblesse; il ne vit qu'à demi; il est dans l'impuissance par lui-même de se garantir contre les injures de l'air, contre la violence des animaux, et contre les passions des autres hommes.

L'auteur de la nature a fait naître l'homme ainsi indigent, afin de nous rendre la société nécessaire. Il aurait pu créer chacun de nous avec une suffisance de bonheur et de perfection, pour vivre seul, séparé de tous les autres hommes; mais il ne l'a pas voulu, afin de nous donner occasion d'imiter sa bonté communicative, en contribuant mutuellement à notre bonheur par les devoirs d'une amitié réciproque.

L'Être souverain a lié les hommes ensemble, non-seulement par l'indigence et le besoin mutuel qu'ils ont les uns des autres, mais encore par l'ordre de leur naissance. Il aurait pu créer tous les hommes d'un même sexe tout à la fois, et dans l'indépendance les uns des autres; mais il ne l'a pas voulu, afin que les liens du sang et de la naissance tinssent lieu de ceux de la charité et de l'amitié, et que les uns contribuassent à former et à fortifier les autres. Je ne parle pas encore du pouvoir paternel, ni de l'ordre de la génération, en tant qu'elle est une source d'autorité; mais seulement en tant qu'elle est une source d'union et de société. Par cet ordre admirable de la propagation, les pères regardent les enfants comme une partie d'eux-mêmes, et les enfants regardent leurs pères comme les auteurs de leur existence, et ils sont disposés par là à se rendre les uns aux autres les devoirs de tendresse et de gratitude, d'amour et de respect.

Outre ce lien d'union que Dieu a formé parmi les hommes, par l'ordre de la génération, il y en a encore un autre qui en résulte : c'est l'amour de la patrie. Les hommes ne naissent pas libres de s'assujettir à telle société qu'ils voudront, ou de former de nouvelles sociétés selon leur caprice. Ceux à qui nous devons notre naissance, notre conservation,

[1] Cic. *de Leg.* lib. I, n° 7. Inter quos est communio legis... civitatis ejusdem habendi sunt.... Ut jam universus hic mundus, una civitas communis deorum atque hominum existimanda.

[2] Lib. IV, § 4. Λόγος κοινός. Εἰ τοῦτο, καὶ ὁ νόμος. κοινός Εἰ τοῦτο, πολῖται ἐσμεν. Εἰ τοῦτο, πολιτεύματος τίνος μετέχομεν. Εἰ τοῦτο, ὁ κόσμος ὡσανεὶ πόλις ἐστι.

notre éducation, acquièrent par là un droit sur nous, qui nous oblige à la reconnaissance, au respect, à l'amour. La patrie n'est autre chose que *la réunion de tous les pères de famille dans une même société*. L'amour de cette patrie n'est pas une chimère inventée par ceux qui ont envie de dominer : il est fondé sur le respect paternel, et absolument nécessaire pour le bien de la société; car s'il était permis à chacun d'abandonner son pays, comme un voyageur qui passe de ville en ville, selon son goût et sa commodité, il n'y aurait plus de société fixe et constante sur la terre.

Tous les hommes étaient originairement membres d'une même famille; ils ne parlaient qu'une même langue, ils ne devaient avoir tous qu'une même loi; mais ayant perdu ce principe d'union qui les aurait rendus tous également citoyens de l'univers, il n'était plus à propos que le monde leur fût commun à tous. Pour les empêcher d'être errants et vagabonds sur la terre, sans ordre, sans union, sans règle, il était nécessaire de les fixer, et de les attacher à des sociétés particulières par la différence des langues, des lois et des climats.

Les hommes naissent donc sociables par la loi commune et immuable de leur nature intelligente, par l'indigence corporelle, et par l'ordre de la génération.

Loin d'ici toutes ces monstrueuses idées qui nous enseignent que l'homme n'est naturellement et originairement engagé à être sociable que par la seule crainte d'être opprimé; que s'il était sûr de ne rien souffrir lui-même, il pourrait vivre libre, et indépendant de tous les autres; que les sociétés ne se forment que par un contrat arbitraire, comme les compagnies de marchands qui s'associent librement pour faire le commerce, et s'en retirent quand ils n'y trouvent plus leur profit! Il est vrai que la crainte, l'avarice, l'ambition et les autres passions rendent le gouvernement et la subordination nécessaires; mais être sociable, c'est un caractère essentiel de l'humanité.

CHAPITRE IV.

Les hommes naissent tous plus ou moins inégaux.

Quoique les hommes soient tous d'une même espèce, capables d'un même bonheur, également images de la Divinité, c'est cependant se tromper beaucoup que de croire cette égalité de nature incompatible avec une véritable subordination. Il est certain que les hommes diffèrent les uns des autres par leurs qualités personnelles. Leur être est d'une même espèce, mais leurs manières d'être sont infiniment différentes; et ces différences sont les fondements d'une supériorité antécédente à tout contrat. Or, ces différences peuvent être réduites à deux chefs généraux : la supériorité naturelle qu'il y a dans l'ordre des esprits, et la dépendance nécessaire qu'il y a dans l'ordre de la génération corporelle.

La sagesse, la vertu et la valeur donnent un droit naturel à la préférence.

Par droit naturel, j'entends un pouvoir fondé sur la loi naturelle. Selon la loi naturelle, nul homme ne doit dominer sur un autre : tous doivent se soumettre à la raison; c'est elle seule qui a droit de commander : donc ceux qui sont plus en état de découvrir ce qui est le plus raisonnable, c'est-à-dire les plus *sages;* ceux qui peuvent le suivre malgré leurs passions, c'est-à-dire les plus *vertueux;* ceux qui sont en état de le faire exécuter aux autres, en leur imprimant du respect et de la crainte, c'est-à-dire les plus *courageux*, ont sans doute plus de droit d'être choisis pour commander, que les ignorants, les méchants et les faibles.

C'est ainsi que certains hommes, par la supériorité de leur esprit, par leur sagesse, leur vertu et leur valeur, naissent propres à gouverner; tandis qu'il y en a une infinité d'autres qui, n'ayant point ces talents, semblent nés pour obéir. L'ordre de la Providence voulant qu'il y eût un gouvernement, et par conséquent une subordination, il fallait que l'ordre de la nature y conspirât, et qu'il y eût une différence de talents naturels pour soutenir cette subordination.

Mais, outre cette supériorité qui vient des qualités personnelles, il y en a une autre qui vient de l'ordre naturel de la génération.

Les amateurs de l'indépendance tâchent d'avilir le respect paternel, par plusieurs raisonnements frivoles. « Nous ne devons rien, disent-ils, à nos pè« res pour avoir été les instruments de notre nais« sance. Nos âmes viennent immédiatement de Dieu. « L'intention de nos pères, en procréant nos corps, « a été plutôt de se procurer du plaisir, que de nous « donner l'être. »

Le dessein plus ou moins désintéressé du bienfaiteur n'anéantit pas le bienfait. Quelle que soit l'intention de nos parents en nous procréant, il est certain que nos corps font partie de leur substance. Ils sont les instruments de notre existence; par conséquent nous devons toujours les envisager comme les premières occasions de tout le bonheur qui nous peut arriver. Nous devons souvent très-peu à la créature qui est l'instrument et la simple occasion des biens qui découlent de l'auteur de tous les biens; mais nous devons tout à son ordre. Or, son der-

sum, en établissant cet ordre de la génération, n'a été que pour unir les hommes, et les obliger à se rendre les uns aux autres les devoirs mutuels de tendresse et de reconnaissance, d'amour et de soumission.

Le pouvoir paternel est encore fondé sur les obligations que nous avons à nos parents pour la protection qu'ils donnent à nos corps, et l'éducation qu'ils donnent à nos esprits. Par l'un, ils nous donnent les secours nécessaires dans la faiblesse extrême de notre enfance; par l'autre, ils nous rendent capables de connaître nos différents devoirs, quand nous sommes parvenus à l'âge de raison. Selon l'ordre divin et humain de la Providence et de la police, les pères sont responsables à Dieu et aux hommes de ce que font leurs enfants avant l'âge de raison. Chaque père de famille, antécédemment à tout contrat, a donc un droit de gouverner ses enfants; et ils doivent par gratitude le respecter, même après l'âge de raison, comme l'auteur de leur naissance et la cause de leur éducation.

Un état d'égalité et d'indépendance, où tous les hommes auraient un droit égal de juger et de commander, serait donc contraire à l'ordre de la génération, et absolument inconcevable; à moins de supposer, avec les poëtes, que les hommes naquirent du limon comme les grenouilles, ou qu'ils sortirent de la terre comme les compagnons de Cadmus, tous à la fois, avec toute la taille et toute le force d'un âge parfait. Cet état serait aussi contraire à la raison, puisque les personnes les plus ignorantes, et les plus incapables de juger, auraient autant de droit de commander et de décider, que les esprits les plus éclairés.

Cette égalité parfaite est absolument incompatible avec l'humanité aveugle, et séduite par ses passions. L'homme qui aime l'élévation et l'autorité ne restera jamais de niveau avec les autres, quand il pourra s'élever au-dessus d'eux. L'amour-propre rend chacun idolâtre de soi, et tyran des autres quand il le peut devenir impunément. Les plus grands partisans de cette égalité imaginaire ont été toujours les maîtres les plus despotiques, quand ils ont eu l'autorité en main. L'aimable égalité, où la raison seule préside, ne peut pas subsister parmi les hommes corrompus. Les esprits superficiels et imaginatifs peuvent s'éblouir par ces belles idées; mais une profonde connaissance de l'homme nous en détrompera.

CHAPITRE V.

De la nécessité d'une autorité souveraine.

Si les hommes suivaient la loi naturelle, chacun ferait par l'amour de la vertu ce qu'il fait par crainte et par intérêt. On n'aurait pas besoin de lois positives, ni de punitions exemplaires. La raison serait notre loi commune; les hommes vivraient dans une simplicité sans faste, dans un commerce mutuel de bienfaits sans propriété, dans une égalité sans jalousie; on ne connaîtrait d'autre supériorité que celle de la vertu, ni d'autre ambition que celle d'être généreux et désintéressé. C'est sans doute l'idée de cet état, si conforme à la nature raisonnable, qui a donné occasion à toutes les fictions des poëtes sur le siècle d'or et le premier âge de l'homme.

Les annales sacrées et profanes nous montrent que l'homme n'a pas suivi longtemps cette loi naturelle; notre expérience nous convaincra du moins qu'il ne la suit pas à présent. L'amour-propre déréglé a rendu l'homme capable de deux passions inconnues même aux animaux, l'avarice et l'ambition; un désir insatiable de s'approprier les biens dont il n'a pas besoin pour sa conservation, et de s'attribuer une supériorité que la nature ne lui donne pas.

A regarder l'humanité ainsi affaiblie et aveuglée par les passions, on ne voit dans les hommes qu'une liberté sauvage, où chacun veut tout prétendre et tout contester; où la raison ne peut rien, parce que chacun appelle raison la passion qui l'anime; où il n'y a ni propriété, ni domaine, ni droit, si ce n'est celui du plus fort; et chacun le peut devenir tour à tour.

Le gouvernement est donc absolument nécessaire pour régler la propriété des biens, et le rang que chacun doit tenir dans la société, afin que tout ne soit pas en proie à tous, et que chacun ne soit pas l'esclave de tous ceux qui sont plus forts que lui.

L'ordre demande que la multitude ignorante et méchante ne soit pas libre de juger par elle-même, et de faire tout ce qu'elle croit à propos. Il est absolument nécessaire, à moins de vivre dans une anarchie affreuse, où le plus fort fait tout ce qu'il veut, qu'il y ait quelque puissance suprême, aux décisions de laquelle tous soient soumis.

Il faut donc nécessairement que tout gouvernement soit absolu. Je n'entends point, par *absolu*, un pouvoir arbitraire de faire tout ce qu'on veut, sans autre règle et sans autre raison que la volonté despotique d'un seul ou de plusieurs hommes. A Dieu ne plaise que j'attribue un tel pouvoir à la créature, puisque le souverain Être ne l'a pas lui-même! Son domaine absolu n'est pas fondé sur une volonté

aveugle; sa volonté souveraine est toujours réglée par la loi immuable de sa sagesse. Rejetons donc, avec un célèbre poëte de nos jours [1], ces monstrueuses idées d'un pouvoir arbitraire, qui enseignent

Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouv

Par le pouvoir *absolu*, je n'entends autre chose qu'une puissance qui juge en dernier ressort. Dans tout gouvernement il faut qu'il y ait une telle puissance suprême; car puisqu'on ne peut pas multiplier les puissances à l'infini, il faut absolument s'arrêter à quelque degré d'autorité supérieur à tous les autres, et dont l'abus soit réservé à la connaissance et à la vengeance de Dieu seul.

Or, quelle que soit la forme du gouvernement, soit monarchique, aristocratique, démocratique, ou mixte, il faut toujours qu'on soit soumis à une décision souveraine, puisqu'il implique contradiction de dire qu'il y ait quelqu'un au-dessus de celui qui tient le plus haut rang.

Cette nécessité absolue qu'il y ait parmi les hommes une supériorité et une subordination, est une preuve convaincante que le gouvernement en général n'est pas un établissement libre dont on peut se dispenser. Rien ne serait plus pernicieux, dans la pratique, que ce principe. Dans tout contrat libre, les contractants sont toujours en droit de le rompre, quand l'un d'eux manque aux conditions stipulées. Par là, chaque particulier devient libre et indépendant de l'autorité souveraine, quand elle lui fait injustice; il n'y a plus de gouvernement assuré. Ce n'est pas la royauté seule qui est en danger; les sénats les plus respectables, et les républiques les plus sagement établies, sont exposés sans cesse à l'anarchie la plus affreuse.

Les formes du gouvernement peuvent être indifférentes, et plus ou moins parfaites; mais l'indépendance et l'anarchie étant absolument incompatibles avec les besoins présents de l'humanité, et tout à fait contraires à sa nature sociable, il faut nécessairement, pour conserver l'ordre et la paix, que les hommes soient soumis à quelque puissance suprême.

Par cette union du corps politique sous un ou plusieurs magistrats souverains, chaque particulier acquiert autant de force que toute la société en commun. S'il y a dix millions d'hommes dans la république, chaque homme a de quoi résister à ces dix millions, par leur dépendance d'un pouvoir suprême qui les tient tous en bride et qui les empêche de se nuire les uns aux autres. Cette multiplication de force dans le grand corps politique ressemble à celle de chaque membre du corps humain. Séparez-les, ils n'ont plus de vigueur; mais, par leur union mutuelle, la forme commune augmente, et ils font tous ensemble un corps robuste et animé.

La subordination et le gouvernement étant nécessaires, voyons quelle est la source de l'autorité souveraine.

CHAPITRE VI.

De la source de l'autorité souveraine.

Par l'autorité suprême, on entend *un pouvoir de faire des lois, et d'en punir le violement, même par la mort.*

La souveraine raison a seule le droit originaire de borner la liberté de la créature par des lois. Le Créateur tout-puissant, qui donne la vie, a seul le droit de l'ôter. C'est Dieu seul, dont le domaine sur l'être et sur le bien-être de sa créature est absolu, qui possède pleinement et essentiellement le droit de la régler, et d'en punir les déréglements. Il n'y a donc qu'une source primitive de toute autorité : c'est la *dépendance naturelle* où nous sommes de l'empire de Dieu, et comme souveraine sagesse et comme auteur de notre être.

La nécessité absolue qu'il y ait sur la terre quelque autorité suprême qui fasse des lois, et qui en punisse le violement, est une preuve aussi convaincante que Dieu, qui aime essentiellement l'ordre, veut que son autorité soit confiée à quelques juges souverains, que s'il l'avait déclarée par une révélation expresse à tout le genre humain.

Le droit donc qu'ont une ou plusieurs personnes de gouverner, préférablement aux autres, ne vient que de l'ordre exprès de la Providence. Comme dans le physique et le naturel il y a une action secrète et universelle du premier moteur, qui est l'unique source de toute la force, de tout l'ordre, de tous les mouvements que nous voyons dans la nature; de même, dans le gouvernement du monde, il y a une providence souveraine et cachée, qui arrange tout selon ses desseins éternels. Tous les moments de notre existence sont liés avec une éternité de siècles futurs, et tout ce qui se fait en chaque moment a rapport à ce qui peut arriver dans tous les autres. La liberté intérieure de la créature demeure parfaite, absolue, indépendante de toute prédétermination, de toute prescience, de tout arrangement qui la contraint ou la détruit; mais l'état, le rang,

[1] Rac. *Athal.* act. IV, sc. III.

les circonstances extérieures où chacun de nous se trouve, sont réglés avec poids et mesure. Tous les différents événements, qui paraissent aux hommes aveugles les effets du hasard ou de leur vaine sagesse, sont tellement enchaînés les uns avec les autres, qu'ils contribuent à accomplir les desseins du souverain Être qui conduit tout à ses fins. Souvent même ce qui paraît le plus indigne de notre attention devient le ressort des plus grands changements. Le moindre mouvement d'un atome peut causer des révolutions innombrables dans le monde. Un petit insecte venimeux, voltigeant dans l'air, pique la main d'un jeune prince; elle s'enflamme; l'inflammation augmente, l'enfant royal meurt; il s'élève des disputes sur la succession; l'Europe entière s'y intéresse; les guerres commencent partout; les empires sont renversés; et le premier mobile de toutes ces révolutions a été l'action d'un animal invisible.

Ce n'est donc pas par hasard que les uns naissent pauvres, les autres riches; les uns grands, les autres petits; les uns rois, les autres sujets. Ce partage inégal des biens et des honneurs de ce monde est fait avec une sagesse infinie, qui sait ce qui convient à chacune de ses créatures.

Par là les grands ont occasion d'imiter la bonté divine en protégeant les petits, et les petits d'exercer la reconnaissance en rendant des services aux grands; et, par ce commerce mutuel de bienfaits, les uns et les autres doivent entretenir l'union et l'ordre dans la société. La distinction des rangs attachée souvent à des choses qui ne sont par elles-mêmes d'aucune valeur, doit empêcher les grands de mépriser leurs inférieurs, et engager les petits à respecter les grands, à cause que l'ordre veut qu'il y ait une subordination parmi les hommes. Cette inégalité de rangs, et ces dignités qui révoltent souvent, quand on ne regarde que ceux qui en sont revêtus, deviennent pourtant justes quand on les considère comme des suites de l'ordre établi pour conserver la paix de la société.

Violer les droits de la subordination établie est donc un crime de lèse-majesté divine; vouloir renverser la supériorité des rangs, réduire les hommes à une égalité imaginaire, envier la fortune et la dignité des autres, ne se point contenter de la médiocrité et de la bassesse de son état, c'est blasphémer contre la Providence, c'est attenter sur les droits du souverain Père de famille, qui donne à chacun de ses enfants la place qui lui convient. Voilà le fondement sûr et immuable de toute autorité légitime.

Rien, par conséquent, n'est plus faux que cette idée des amateurs de l'indépendance, que toute autorité réside originairement dans le peuple, et qu'elle vient de la cession que chacun fait, à un ou plusieurs magistrats, de son droit inhérent de se gouverner soi-même.

Cette idée n'est fondée que sur la fausse supposition que chaque homme né pour soi, hors de toute société, est le seul objet de ses soins, et sa règle à lui-même; qu'il naît absolument son maître, et libre de se gouverner comme il veut. Nous avons déjà vu que l'homme, antécédemment à tout contrat libre, à toute forme de gouvernement, à tout consentement exprès ou tacite, naît membre d'une société dont il doit préférer le bien public à son bien particulier, et par conséquent qu'il n'est ni son maître, ni sa loi à lui-même.

Il est vrai que le consentement libre ou forcé, exprès ou tacite d'un peuple libre, à la domination d'un ou de plusieurs, peut bien être un canal par où découle l'autorité suprême; mais il n'en est pas la source. Ce consentement n'est qu'une simple déclaration de la volonté de Dieu qui manifeste par là à qui il veut que son autorité soit confiée. C'est lui seul qui préside souverainement aux conseils des humains, qui les règle comme il veut, et qui donne aux nations des maîtres pour être les instruments de sa justice ou de sa miséricorde.

Mais quoique la Providence dispose des couronnes à son gré, cependant elle n'approuve pas tout ce qu'elle permet. Il y a certaines lois générales qui nous sont des marques non-seulement que Dieu permet les choses, mais encore qu'elles sont dans son ordre. Ces lois générales sont les fondements de ce qu'on appelle *droit civil;* et elles sont établies pour être les règles constantes de nos devoirs, et les signes certains de ce qui est de droit, et de ce qui ne l'est pas.

Or, dans la politique, ces lois générales sont tous les établissements compatibles avec l'ordre et l'union de la société, qui, étant de leur nature fixes et palpables, empêchent que la subordination ne soit détruite, et que la suprême autorité, si nécessaire parmi les hommes, ne soit sans cesse en proie à l'ambition de tous ceux qui voudraient y aspirer.

Voyons quels sont les moyens de fixer l'autorité suprême, et remontons jusqu'à l'origine des nations, et à la première institution des sociétés civiles.

CHAPITRE VII.

De l'origine des sociétés civiles.

Je ne proposerai point ici l'autorité divine de la Bible; je ne parlerai que de son antiquité, qu'on ne

peut récuser sans nous montrer quelque histoire plus authentique.

Moïse, le plus ancien de tous les législateurs et de tous les historiens, nous assure que tous les hommes descendent de deux personnes unies par le lien conjugal, et qu'après le déluge il ne resta que la famille de Noé, qui, étant divisée en trois branches, se subdivisa encore en des nations innombrables. Leurs enfants, se multipliant en plusieurs familles, se répandirent sur la surface de la terre, la partagèrent entre eux, et devinrent chacun père d'une nation différente. La postérité de Japhet s'étendit dans l'Europe, celle de Sem dans l'Asie, et celle de Cham dans l'Afrique.

Si l'origine des autres nations était aussi claire et aussi certaine que celle dont les saintes Écritures font mention, les racines de toutes les branches du genre humain pourraient être reconnues.

Les Grecs, dont les histoires sont les plus anciennes et les plus authentiques de toutes celles que nous connaissons parmi les païens, nous ont donné la même idée de la propagation du genre humain et de l'origine des nations. Les Pélasgiens, selon eux, sont descendus de Pélasgus, fils de Jupiter; les Helléniens, de Hellen, fils de Deucalion; les Héraclides, d'Hercule, etc. Je suppose que les annales d'une antiquité si reculée ne peuvent être que très-obscures, et souvent fabuleuses. Je remarque seulement que les historiens de tous les pays conviennent tous à nous montrer que les différents peuples qui couvrent la face de la terre sont descendus de différents enfants d'un même père, et que toutes les nations se sont formées par la multiplication d'un même tronc en plusieurs branches.

Rien n'est plus conforme que cette idée à ce que nous voyons chaque jour dans tous les pays du monde, où les différentes familles et tribus font remonter leur origine jusqu'à un père commun.

Toutes les traditions anciennes, tant sacrées que profanes, nous assurent que les premiers hommes vivaient longtemps. Par cette longueur de la vie humaine, et la multiplicité des femmes, qu'il était permis à un seul homme d'avoir, un grand nombre de familles se voyait réuni sous l'autorité d'un seul grand-père. Chaque père de famille, se saisissant d'une portion de terre encore inhabitée, la distribuait entre ses enfants; et ses enfants s'emparant de nouvelles possessions à proportion qu'ils multipliaient en nombre, la famille d'un seul homme devenait bientôt un peuple gouverné par celui que nous supposons avoir été le premier père de tous. Les plus vieux des enfants acquéraient l'autorité sur leur postérité par les mêmes droits paternels que le père commun s'en était acquis sur eux : ils entraient en consultation avec lui, et avaient part à la conduite des affaires publiques. Tous les pères, soumis au père commun, gouvernaient de concert avec lui la *patrie*, la *nation*, ou la *grande famille*.

Je ne dis pas que la seule paternité donne aux pères un droit inhérent sur la vie et la liberté de leurs enfants. Elle n'est point la source de l'autorité souveraine, mais elle est le premier et le principal canal par où cette autorité découle sur les hommes. L'ordre de la génération soumet tous les enfants à la conduite de leurs pères, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'âge de raison; et après y être parvenus, il est naturel de respecter ceux qui ont été les occasions de notre existence, les conservateurs de notre vie pendant l'enfance, et les causes de notre éducation. C'est ainsi que l'autorité paternelle s'est convertie dès le commencement en autorité souveraine : car, comme il est absolument nécessaire qu'il y ait une puissance suprême parmi les hommes, il est naturel de croire que les pères de famille, accoutumés à gouverner leurs enfants dès leur bas âge, étaient les dépositaires de l'autorité suprême, plutôt que les jeunes personnes sans expérience et sans aucune autorité naturelle.

C'est là la première origine du gouvernement, et de l'autorité des anciens, si respectée parmi les Juifs, les Spartiates, les Romains, et chez toutes les nations du monde, soit polies, soit barbares. C'est pour cela qu'anciennement on appelait les rois *pères* dans presque toutes les langues; c'est pour cela enfin que le mot de nation ne signifie qu'un grand nombre de familles descendues d'un même père.

Le genre humain continuant à se multiplier de plus en plus, les familles se subdivisèrent toujours; et ne se trouvant plus soumises par l'autorité paternelle à un seul chef, de qui elles descendissent toutes, elles formèrent des sociétés différentes. Les unes se tournèrent en état monarchique, par l'autorité que quelqu'un d'entre elles s'attira sur la multitude, ou par son courage, ou par sa vertu, ou par sa sagesse. D'autres, craignant l'abus de l'autorité entre les mains d'un seul, la partagèrent entre plusieurs. D'autres enfin, voulant réunir tous les avantages de l'un et de l'autre gouvernement, en composèrent de mixtes de toutes les espèces, tous fondés sur la nécessité qu'il y ait quelques formes fixes, et qui ne soient pas sujettes aux caprices de chaque particulier.

Ces formes ayant été une fois établies, il ne doit plus être permis de les changer. La même raison qui rend le gouvernemeut en général nécessaire de-

mande aussi que la forme en soit sacrée et inviolable. Comme les hommes seraient sans cesse en trouble, s'il n'y avait point de gouvernement; de même ils seraient toujours exposés à l'agitation, si les formes du gouvernement une fois établies pouvaient être changées au gré de chaque particulier qui voudrait s'ériger en réformateur. Rien donc ne doit être plus sacré aux nations que la constitution primitive et fondamentale des États. Quelle que soit la forme du gouvernement, quels qu'en paraissent les défauts et es abus, s'il a été établi de temps immémorial, s'il a été confirmé par un long usage, il n'est plus permis aux particuliers de l'altérer ni de le détruire, sans le concours de la puissance souveraine.

La raison en est qu'il y a des dangers infinis de changer même les formes du gouvernement les plus imparfaites auxquelles un peuple est déjà accoutumé, et de laisser aux sujets le droit d'entreprendre d'eux-mêmes ces changements. Si on leur accorde une fois ce pouvoir, il n'y a plus de règle fixe pour arrêter l'inconstance de la multitude et l'ambition des esprits turbulents, qui entraîneront sans cesse la populace, sous le prétexte spécieux de réformer l'État et de corriger les abus. Le peuple donc ne peut pas changer une monarchie en république, ni une république en monarchie, ni rendre électif un royaume héréditaire, indépendamment du pouvoir légitime et suprême qui subsiste alors dans l'État. Le sénat et le peuple romain ont pu donner la dictature perpétuelle à un seul homme, et le faire empereur; mais Sylla, Catilina et César étaient usurpateurs, parce qu'ils voulurent s'emparer de l'autorité souveraine malgré le sénat, en qui résidait la puissance suprême de la république romaine. Un roi absolu peut relâcher de ses prérogatives; mais si le peuple veut les lui arracher par force, il devient rebelle.

C'est que les hommes corrompus étant incapables, à cause de leurs préjugés, de leurs passions, ou des bornes naturelles de l'esprit humain, de juger de ce qui est absolument le meilleur en soi, il faut quelque principe moins équivoque que la bonté apparente des choses, pour fixer les droits de la société et la souveraineté; et ce ne peut être que l'ancienneté des coutumes, ou le consentement de la puissance qui tient le rang suprême dans un État. Nous voyons que le grand législateur des Juifs[1] *maudit celui qui change les bornes de l'héritage de son prochain;* or, les droits de la souveraineté, les trônes et les empires doivent être encore plus sacrés qu'un arpent de terre.

Éclaircissons par ces principes le système de ceux qui, donnant tout à la Providence, soutiennent qu'un roi de fait est roi de droit; examinons ensuite les objections des anti-royalistes contre le droit héréditaire; tâchons enfin de réfuter les maximes pernicieuses des amateurs de l'indépendance sur la révolte contre ceux qui abusent de l'autorité souveraine.

CHAPITRE VIII.

Du roi de fait et de droit.

Quelques auteurs, respectables d'ailleurs, ont voulu soutenir que Dieu étant l'unique source de toute autorité, on doit non-seulement obéir à quiconque possède actuellement la souveraineté, mais encore reconnaître son autorité comme légitime, parce qu'elle est de permission divine. C'est ce qu'ils appellent être *roi de providence*.

La simple permission divine ne donne jamais aucun droit. Il faut être soumis à tout ce que Dieu permet, mais il ne faut pas l'approuver comme juste. Il y a une grande différence entre obéir au roi de providence, et reconnaître son droit comme légitime. Il faut sans doute payer les taxes qu'un usurpateur impose, obéir aux lois civiles qu'il fait, se soumettre généralement à toutes ses ordonnances, qui sont nécessaires pour conserver l'ordre et la paix de la société; mais il ne faut jamais que cette obéissance aille jusqu'à approuver l'injustice de son usurpation, beaucoup moins à jurer qu'il a droit à la couronne dont il s'est emparé par violence. « Il est certain, « dit le célèbre Grotius, que les actes de juridiction « qu'exerce un usurpateur qui est en possession ont « le pouvoir d'obliger, non en vertu de son droit, « car il n'en a aucun, mais parce que celui qui a le « vrai droit sur l'État aime mieux que les choses que « l'usurpateur ordonne aient lieu dans cet intervalle, « que de voir ses États dans une confusion déplorable, « comme ils demeureraient sans doute si l'on en « abolissait les lois, et si l'on interrompait l'exer- « cice de la justice. »

Les partisans d'un roi de providence ont recours aux maximes du christianisme, pour justifier leur opinion. César, disent-ils, était un usurpateur; cependant Jésus-Christ et ses apôtres ordonnèrent d'obéir aux empereurs romains.

On pourrait répondre, selon le sentiment des plus habiles historiens romains de ce temps-là, que Rome ne pouvait plus subsister sous la forme d'une république. Il fallait nécessairement que l'unité de la puissance suprême éteignît les discordes et les guerres civiles qui arrivaient sans cesse entre les chefs de parti qui aspiraient à la souveraineté. « Les pro- « vinces, dit Tacite, ne montraient pas de répugnan-

[1] *Deut.* XXVI, 17.

« ce pour ce nouveau gouvernement, à cause que « celui du sénat et du peuple leur était à charge, par « les querelles continuelles des grands et l'avarice « des magistrats, contre qui l'on implorait en vain « le secours des lois, qui cédaient à la force, aux « brigues et à l'argent. » Le gouvernement monarchique devenant nécessaire pour le repos de Rome, il n'y avait personne qui eût plus de droit à la couronne impériale que les Césars. Si cette réponse est trop vague, en voici une précise.

Jules César était usurpateur aussi bien que son successeur Auguste; mais je nie que Tibère, qui régnait dans le temps de Notre-Seigneur, et à qui il ordonnait de payer le tribut, fût usurpateur en aucun sens. César avait changé la forme du gouvernement par force, par violence et par des crimes atroces; Auguste s'était attiré l'autorité du sénat, des magistrats et des lois, dans le temps de l'affaiblissement de la république. Mais la cession plénière et libre que firent les patriciens, les plébéiens, les chevaliers romains, et tous les ordres, de l'autorité souveraine à Tibère, est un des actes des plus authentiques de l'histoire. Rien n'est plus remarquable que les refus que fit cet empereur de la couronne impériale, et les supplications ardentes que lui fit le sénat, à genoux, de l'accepter. Quoique le caractère de Tibère marque assez que ses résistances étaient feintes, cependant la cession qu'on lui fit de l'autorité souveraine était formelle et authentique. Il fut donc proprement le premier empereur légitime, parce qu'il fut choisi par ceux qui avaient un véritable droit d'élection. Il changea la forme du gouvernement de Rome; mais il le fit avec le consentement de ceux en qui résidait alors le pouvoir suprême, je veux dire le sénat et le peuple romain. Or, personne ne doute que, dans certains cas, la puissance souveraine d'un État ne puisse changer la forme du gouvernement. C'est une voie légitime, compatible avec l'ordre; elle ne nous expose point à l'anarchie. Mais dans les États où le pouvoir suprême n'est pas le sénat, où les différents ordres, soit patriciens, soit plébéiens, ne sont que les conseillers du prince, il est certain que leur pouvoir subalterne et subordonné ne peut jamais agir indépendamment de la puissance royale et suprême, sans exposer la république à l'anarchie la plus affreuse.

Il y a une autre espèce de politiques qui soutiennent que le droit héréditaire des couronnes est une chimère. C'est ce que nous allons examiner.

CHAPITRE IX.

Le droit héréditaire de terres et celui de couronnes sont fondés sur le même principe.

Par *droit*, en général, on entend *le pouvoir de faire et de posséder certaines choses selon une loi*. La loi est ou *naturelle* ou *civile*, et par conséquent le *droit* est ou *naturel* ou *civil*.

La loi naturelle étant fondée sur la souveraine raison, elle est immuable, éternelle, universelle comme cette raison même. Si les hommes étaient en état de connaître et de suivre toujours cette loi, on n'aurait pas besoin de lois civiles; chacun aurait sa loi au dedans de lui-même. Mais l'ignorance et la malice de l'homme l'empêchant de découvrir et d'aimer cette pure loi de la nature, on est dans la nécessité d'établir des lois civiles, c'est-à-dire des règles de conduite accommodées aux circonstances particulières de chaque société, et aux besoins présents de l'humanité. Or, ces règles n'ayant souvent aucun fondement dans la nature pure et primitive, le *droit civil*, qui dépend de ces règles, est souvent contraire au *droit naturel*.

Dans l'état présent de l'humanité, il faut souvent, pour détourner un grand mal, en souffrir un moindre. C'est par là que les *lois civiles*, qui sortent pour ainsi dire quelquefois de l'ordre de la raison par leur nature, y rentrent par la nécessité où l'on est de les établir, afin de mettre des bornes aux passions de l'homme. Je m'explique.

Nous sommes tous citoyens de l'univers, enfants d'un même père, frères par une identité de nature; et par conséquent nous naissons tous avec un droit égal à tout ce dont nous avons besoin pour notre conservation. Selon ce principe, rien n'est plus contraire à la nature que le partage inégal des biens, l'opulence exorbitante des uns, qui n'ont aucun mérite personnel, et la pauvreté affreuse des autres, qui sont infiniment estimables. Cependant, s'il était permis à chacun de se saisir de ce dont il a besoin, parce que tous y ont un droit égal selon la nature, la plupart des hommes se serviraient de ce principe pour devenir brigands et voleurs. Il serait impossible de conserver l'ordre et la paix de la société, et l'on retomberait sans cesse dans l'anarchie la plus affreuse. Or, pour éviter ces inconvénients, il faut qu'il y ait des lois civiles, comme les contrats et les successions, pour régler le partage des biens.

On doit raisonner de même sur l'autorité. Selon la loi naturelle, qui est celle de la droite raison, celui qui est le plus capable de découvrir ce qui est juste, de l'aimer et de le faire exécuter, c'est-à-dire le plus intelligent et le plus vertueux, devrait sans dou-

te, dans la distribution de l'autorité, être préféré à un autre moins sage et moins vertueux. Mais parce que l'orgueil, l'amour de l'indépendance et les autres passions nous portent à nous préférer aux autres, il faut quelque règle moins équivoque que les qualités personnelles pour fixer la possession de la *souveraineté*, afin qu'elle ne soit pas sans cesse en proie à l'ambition des hommes; comme il fallut des règles pour fixer la propriété des biens, afin qu'ils ne fussent pas toujours en proie à l'avarice des hommes.

De même, il n'y a que la sagesse, la vertu et le mérite qui donnent par eux-mêmes un droit naturel à la préférence. Mais comme l'amour-propre nous pousse tous à juger en notre faveur, il fallait quelque signe fixe et palpable pour décider des rangs, afin de conserver la paix de la société. La distinction la moins exposée à l'envie est celle qui vient d'une longue suite d'ancêtres. C'est pour cela que, dans presque tous les États, l'ancienneté des familles règle les dignités.

Je conclus de tout ceci que le droit héréditaire de couronnes et celui de terres n'ont à la vérité aucun fondement dans le droit naturel et primitif; mais ils sont tous deux fondés sur les mêmes principes du droit civil, et doivent être tous deux également inviolables dans tous les pays où ils sont établis. S'il n'y a point de différence entre un roi légitime et un usurpateur, il n'y en a point non plus entre un héritier naturel et un possesseur injuste, entre un véritable propriétaire et un voleur de grand chemin. Les premiers occupants n'avaient point de droit inhérent et naturel de transmettre à leur postérité la possession des terres, à l'exclusion de tout le genre humain. Les premiers souverains et fondateurs des républiques n'avaient nul droit de transmettre la royauté à leurs successeurs. Mais si l'un et l'autre sont devenus nécessaires pour prévenir les maux d'une nouvelle distribution des biens et d'une nouvelle élection des princes en chaque siècle; si l'un et l'autre ont été confirmés par un long usage, et une prescription de temps immémorial, c'est un aussi grand crime de changer l'un que de changer l'autre. On est injuste et ravisseur de voler le plus simple meuble, de prendre quelque arpent de terre : sera-t-on juste de voler des couronnes et de s'emparer des royaumes? Le monde entier n'est devant Dieu qu'une même république; chaque nation n'en est qu'une famille. La même loi de justice et d'ordre qui rend le droit héréditaire des terres inviolable, rend le droit héréditaire des couronnes sacré.

Pour faire sentir l'absurdité des principes contraires, quittons un peu le style sérieux, et écoutons pour un moment les raisonnements que ces maximes inspireraient également à un fier républicain et à un voleur de grand chemin.

« Les rois, dira le républicain, ne sont que les « dépositaires d'une autorité qui réside originaire- « ment dans le peuple. Les hommes naissent libres « et indépendants. Mes ancêtres ont cédé leur droit « inhérent de se gouverner eux-mêmes aux souve- « rains, à condition que ces magistrats suprêmes « gouverneraient bien. Le roi a violé le contrat ori- « ginaire : je rentre dans mon premier droit, je le « reprends, et je veux le donner à un autre qui en « fera meilleur usage. Le droit héréditaire des cou- « ronnes est une chimère. Par quelle autorité les « premiers princes ont-ils pu transmettre à leurs en- « fants un droit, à l'exclusion du genre humain, « et de mille autres plus dignes de gouverner que « leurs descendants? Mes ancêtres ne pouvaient pas « leur transférer, sans mon consentement, un pou- « voir qui anéantit mon droit inhérent et naturel; « et certainement leur dessein, en confiant ce droit « aux princes, n'était pas de rendre leur postérit « misérable. »

« Vous avez raison, répond le voleur; c'est sur « ces mêmes principes que je règle ma vie. Les ri- « ches ne sont que les dépositaires des possessions « qui appartiennent à tout le genre humain. Les « hommes naissent tous citoyens de l'univers, en- « fants d'une même famille; ils ont tous un droit « inhérent et naturel à tout ce dont ils ont besoin « pour leur subsistance. Je suppose avec vous que « mes ancêtres et les vôtres ont fait, par un accord « libre entre eux, le partage des biens de la terre; « mais les miens ont prétendu sans doute que leur « postérité serait pourvue de tout ce qui lui serait né- « cessaire. Les riches ont violé ce contrat; ils se sont « emparés de tout; rien ne me reste. Je rentre dans « mon droit naturel; je le reprends; et je veux me « saisir de ce qui m'appartient par nature. Le droit « héréditaire des terres est une chimère. Par quelle « autorité les premiers occupants ont-ils pu trans- « mettre à leur postérité un droit à l'exclusion de « tous les hommes, souvent plus dignes que leurs « descendants? Mes ancêtres ne pouvaient pas trans- « férer aux autres, sans mon consentement, un droit « qui anéantit mon droit inhérent et naturel; et cer- « tainement leur dessein, dans la distribution origi- « naire des biens, n'était pas de rendre leur postérité « misérble. Puisque ces princes et ces magistrats, « que vous appelez usurpateurs sur les droits de l'hu- « manité, m'empêchent de jouir de ce qui m'appar- « tient par nature, je veux soutenir mon droit, et « faire main-basse sur le superflu de tous ceux que

« je rencontre. Or, comme je m'aperçois brave tri-
« bun du peuple et digne partisan de la liberté na-
« turelle des hommes, que vous avez plus d'argent
« qu'il ne vous en faut, permettez-moi de vous dire
« qu'il appartient à vos frères, mes compagnons, et
« à moi, qui sommes dépourvus de tout. Faites-moi
« la même justice que vous voulez que les princes
« vous fassent. Ils ont violé vos droits naturels, vous
« empiétez sur les nôtres; nous n'avons rien, vous
« avez beaucoup plus qu'il ne vous faut : nous som-
« mes vos frères, nous vous aimons, nous ne vou-
« lons point votre vie, nous ne demandons point
« votre nécessaire; partagez seulement entre nous
« ce dont vous n'avez pas besoin. »

Que dirait un anti-royaliste qui rencontrerait sur le grand chemin un semblable voleur, poli, honnête, et zélé pour les droits naturels de l'humanité? Je ne vois pas quelle autre réponse il pourrait lui faire, que de lui donner sa bourse, sans pouvoir se plaindre de la moindre injustice. Qu'on me pardonne cette petite digression. *Ridendo dicere verum quid vetat?*

On dira peut-être qu'il serait permis à chacun de s'emparer du superflu des autres, s'il n'y avait pas des moyens légitimes établis, tels que la succession, les contrats, le travail du corps ou de l'esprit, pour devenir propriétaires des biens.

Je dis de même qu'il serait permis à chacun d'aspirer à la souveraineté, s'il n'y avait pas des moyens légitimes établis, tels que le droit héréditaire ou l'élection, pour parvenir à l'autorité suprême. Nul homme ne naît roi par droit inhérent et naturel, à l'exclusion de tous les autres hommes plus dignes que lui, j'en conviens; mais aussi nul homme ne naît propriétaire des biens superflus par un droit inhérent et naturel, à l'exclusion de tous les autres hommes plus dignes que lui.

S'il y avait un moyen fixe pour distribuer les couronnes et les biens selon le droit naturel, c'est-à-dire selon la loi immuable de la parfaite et souveraine justice, le droit héréditaire des empires et des terres serait injuste. Mais les passions des hommes et l'état présent de l'humanité rendant la chose impossible, il faut qu'il y ait quelques règles générales pour fixer les possessions des couronnes, comme pour fixer celles des biens. Partout où le droit héréditaire est établi pour régler l'un et l'autre, il y a autant d'injustice de changer l'un que de changer l'autre, sans le consentement du légitime possesseur et du vrai héritier.

Mais, dira-t-on, puisque le droit de propriété et le droit de souveraineté sont fondés sur les mêmes principes, la loi de prescription doit avoir lieu dans l'un comme dans l'autre.

La possession donne sans doute le droit civil aux couronnes comme aux terres, quand il n'y a point de prétendant légitime; mais s'il y en a un, la possession est une usurpation. Le droit de *domaine* et le droit de *domination* étant tous deux fondés sur la nécessité de conserver l'ordre, l'ancienne possession de la souveraineté en rend l'autorité légitime, par les mêmes raisons que l'ancienne possession des terres en rend la propriété légitime. La possession des terres, d'abord injuste, devient légitime après un certain temps; parce que la génération des hommes variant sans cesse, et périssant toujours, on ne peut pas remonter jusqu'au premier possesseur, quand la succession est longtemps interrompue et oubliée. Cela causerait des troubles et des désordres infinis dans la société. Les premiers occupants n'avaient aucun droit inhérent et naturel de s'approprier plus que ce dont ils avaient besoin pour leur subsistance, ni de le transmettre à leur postérité, à l'exclusion de tous les autres hommes. C'est pour cela que le droit de possession actuelle prend la place de l'acquisition originelle des premiers occupants, dont on ne connaît plus les descendants. C'est pour la même raison qu'une conquête, d'abord injuste, devient juste après une longue suite d'années. Mais tandis que le vrai héritier et le successeur immédiat en ligne directe subsiste et réclame son droit, la loi de prescription ne peut avoir place dans les royaumes héréditaires, non plus que dans les possessions héréditaires.

CHAPITRE X.

La révolte n'est jamais permise.

Les amateurs de l'indépendance, et les républicains outrés, croient que le seul remède contre les abus de l'autorité souveraine est de permettre au peuple de se soulever contre les princes injustes, de les déposer, et de les traiter en criminels. Ils avancent partout des principes qui, en attaquant le pouvoir arbitraire, font tomber dans l'anarchie. Rien n'est plus pernicieux que ces maximes; en voici les raisons :

1° Je suppose pour un moment avec eux que la source de toute autorité vienne du peuple, et de la cession qu'il a faite de son droit naturel : il ne s'ensuit pas qu'il soit toujours en droit de le reprendre, après l'avoir donné une fois; ce serait retomber sans cesse dans le même inconvénient pour lequel il l'aurait donné. Un peuple ayant éprouvé les maux, les confusions, les horreurs de l'anarchie, donne tout

pour l'éviter; et comme il ne peut donner de pouvoir sur lui qui ne puisse tourner contre lui-même, il aime mieux hasarder quelquefois d'être maltraité par un souverain, que d'être sans cesse exposé à ses propres fureurs. La révolte contre la puissance suprême d'un État, après une telle cession, est une contradiction. Si cette puissance est suprême, elle n'a point de supérieure. Par quelle autorité sera-t-elle jugée? Si le peuple est toujours juge souverain, il n'a donc pas cédé son droit; s'il ne l'a pas cédé, la multitude peut toujours s'abandonner à ses caprices, sous prétexte qu'elle est le plus grand nombre, auquel appartient, par droit inhérent, naturel et inaliénable, l'autorité souveraine. L'anarchie devient inévitable, parce que chaque séditieux qui peut assembler la plus grande foule prétendra être la puissance souveraine de l'État. Plus de lois, plus de principes fixes, plus de constitution fondamentale; tout se gouvernera par la force. S'il fallait choisir entre le despotisme et l'anarchie, il faudrait sans doute préférer le premier au second. Le successeur d'un tyran peut réparer les fautes de son père; les beaux jours pourront refaire ce que les mauvais auront gâté. Il y a toujours quelque ressource contre les maladies du grand corps politique, tandis que le principe de sa vie n'est pas attaqué, tandis qu'il y a quelque ordre ou quelque autorité souveraine qui retient la multitude. Mais, dans l'anarchie, il n'y a point de ressource; chacun est l'esclave de tous ceux qui sont plus forts que lui; chaque particulier devient tyran; la tyrannie se multiplie sans fin, et, en se multipliant, se perpétue. On ne peut jamais l'arrêter ni la suspendre que par l'obéissance et la soumission à quelque autorité suprême, qui ne soit responsable qu'à Dieu seul de l'abus de sa puissance.

2° Les embarras de la souveraineté sont plus grands que ceux d'aucun autre état. « La condition privée « cache les défauts naturels, à cause qu'on n'est pas « exposé à la vue des hommes. Au contraire, la gran- « deur et l'élévation mettent tous les talents à une « rude épreuve. Le monde entier est occupé à ob- « server un seul homme à toute heure, et à le juger « en toute rigueur. Ceux qui le jugent n'ont au- « cune expérience de l'état où il est; ils n'en sen- « tent point les difficultés. Les rois, quelque bons et « sages qu'ils soient, sont encore hommes. Leur es- « prit a des bornes, et leur vertu en a aussi. Ils ont « de l'humeur, des passions, des habitudes dont ils « ne sont pas tout à fait les maîtres. Ils sont obsé- « dés par des gens intéressés et artificieux. La sou- « veraineté porte avec elle toutes ces misères. L'im- « puissance humaine succombe sous un fardeau si « accablant. Il faut plaindre les rois, et les excuser. « Ne sont-ils pas à plaindre d'avoir à gouverner « tant d'hommes dont les besoins sont infinis, et « qui donnent tant de peines à ceux qui veulent les « bien gouverner? Pour parler franchement, les « hommes sont fort à plaindre d'avoir à être gou- « vernés par des rois, qui ne sont que des hommes « semblables à eux; car il faudrait des dieux pour « redresser les hommes. Mais les rois ne sont pas « moins à plaindre, n'étant qu'hommes, c'est-à-dire « faibles et imparfaits, d'avoir à gouverner cette « multitude innombrable d'hommes corrompus et « trompeurs [1]. » Les lois tolèrent quelquefois les fautes des particuliers : à combien plus forte raison est-il juste de souffrir patiemment les fautes des souverains, et d'avoir égard à l'emploi pénible et relevé dont ils sont chargés pour notre conservation, aux embarras, aux tentations et aux passions qui accompagnent l'autorité souveraine, où les moindres bévues ont de grandes conséquences, et où les plus légères fautes ont de violents contre-coups!

3° Les affaires politiques sont souvent si obscures, si délicates, que non-seulement le commun peuple, mais même les personnes les plus éclairées d'ailleurs ne sont pas toujours capables d'examiner si les mesures qu'on prend sont justes et nécessaires, ou non. Les meilleurs et les plus sages desseins ont souvent un mauvais succès; au contraire, les entreprises téméraires et injustes réussissent quelquefois. Le peuple ne juge que sur les apparences, et presque toujours sur les événements. De plus, l'intérêt public demande que les vues et les intentions des souverains soient tenues secrètes. Il est donc très-difficile de juger quand le souverain a tort ou non. « La bonté ou la malice d'une action, dit « le célèbre Grotius, surtout dans les choses civi- « les, sont souvent d'une discussion si difficile, « qu'elles ne peuvent pas être la règle pour mar- « quer au peuple et aux rois les bornes ou l'éten- « due de leur autorité. Au contraire, il en arrive- « rait véritablement un grand désordre, puisque le « roi d'un côté, et le peuple de l'autre, voudraient « chacun décider de la même affaire; ce qui cause- « rait une confusion qu'aucun peuple, au moins « que je sache, ne s'est encore mis dans l'esprit de « vouloir introduire. »

4° Sans doute les lois seules doivent régner; sans doute le bien public doit être la règle immuable de ces lois; sans doute les princes renversent le dessein de tout gouvernement, quand ils agissent contre ce bien public. Mais s'il était permis à chaque particu-

[1] *Télem.* liv. x.

lier d'expliquer les lois à sa mode, de juger du bien public, de fixer les bornes de l'autorité souveraine, on exposerait tous les gouvernements à des révolutions perpétuelles, et l'on ne trouverait plus de point fixe dans la politique. Or, ce qui sape le fondement de toute autorité, ce qui emporte avec soi la ruine de toute puissance, et par conséquent de toute société, ne doit jamais être admis comme un principe de raisonnement ou de conduite dans la politique. Si la révolte cependant est une fois permise, il n'y a plus de point fixe pour arrêter l'extravagance de l'esprit humain. Si le peuple peut se révolter aujourd'hui pour quelque raison que ce soit, il prétendra trouver demain des raisons semblables pour se révolter de nouveau. Comme l'opinion fait le même effet, dans l'esprit des hommes, que la vérité, toutes les fois qu'une partie du peuple s'imaginera avoir raison de s'opposer aux puissances souveraines, elle se croira en droit de prendre les armes. Il n'y a point d'autorité infaillible dans la politique. Les meilleurs princes font de grandes fautes. Si la révolte peut être légitime, tous ceux qui ont conçu de la haine contre les personnes des princes, tous ceux qui ne trouvent pas le gouvernement à leur gré, tous ceux qui sont mécontents, parce que l'autorité n'est pas entre leurs mains, ne cesseront de soulever le peuple chaque jour, et de flétrir les meilleurs princes du titre odieux de tyran. Tous les esprits hardis et ambitieux, qui sont capables de faire des brigues, et d'être chefs d'un parti, prendront de nouveaux prétextes de changer et de raccommoder la forme du gouvernement. Voilà l'anéantissement de tout ordre, et la source des révolutions tumultueuses, non-seulement dans chaque siècle, mais à chaque moment; de sorte qu'il n'y aurait plus de société fixe et constante sur la terre, mais le monde retournerait sans cesse dans une anarchie affreuse.

5° En changeant les souverains, on n'est pas sûr d'en trouver de plus modérés et de meilleurs que ceux qu'on dépose. « Croyez-vous, disait un sénateur romain, que la tyrannie soit morte avec Néron? On l'avait crue éteinte par la mort de Tibère « et par celle de Caligula, et pourtant nous en avons « vu un troisième plus cruel qu'eux [1]. Claude avait « donc bien raison de dire aux ambassadeurs des Parthes, qui étaient venus lui demander un meilleur « roi que le leur, que de si fréquents changements « ne valaient rien, et qu'il fallait s'accommoder le « mieux qu'on pouvait aux humeurs des rois [2]. » Un ancien général d'armée se servit utilement de cette raison pour ramener des sujets rebelles. « Il faut « supporter, dit-il, le luxe et l'avarice de vos souverains, comme les stérilités, les orages et les « autres désordres de la nature. Il y aura des vices « tant qu'il y aura des hommes; mais le mal ne dure « pas toujours, et est récompensé par les bons princes qui gouvernent de temps en temps [1]. »

Tous les hommes ont leurs passions. L'autorité souveraine est une grande tentation : celui qui paraît aujourd'hui modéré, zélé pour la liberté, change bien ses idées quand il se voit élevé au plus haut faîte de la grandeur suprême. Tout homme porte en soi le principe de la tyrannie, qui est l'amour-propre. Les fréquents changements ne sont donc pas un remède contre la tyrannie. Le tyran change, mais la tyrannie subsiste. On n'est pas sûr, en se révoltant, de trouver de meilleurs maîtres, mais on est sûr, en renversant les plus méchants princes, d'engager ses concitoyens dans les guerres civiles, dans les cabales, les factions et le trouble universel. L'amour de la patrie s'oppose donc au renversement de la subordination; et tout conspire à prouver que la révolte ne doit jamais être permise sous aucun prétexte.

Mais, dira-t-on, *salus populi suprema lex*. C'est la maxime favorite dont les amateurs de l'indépendance abusent.

Le bonheur du peuple est sans doute la suprême loi, et la fin de tout gouvernement; mais ce bonheur ne consiste pas seulement dans l'affluence des fruits de la terre. Il y a des biens plus chers à l'homme auxquels il doit sacrifier ces biens inférieurs, qui lui sont communs avec les animaux. Tels sont la paix de la république, l'union des familles, et l'éloignement des guerres civiles, des factions, des cabales qui détruisent infiniment plus la patrie que les impôts même les plus excessifs. Nul homme n'a un droit naturel que précisément à ce qui lui est nécessaire pour sa conservation. Si le bien public demande qu'il donne le superflu, il ne peut pas se plaindre, puisqu'on ne lui ôte que ce à quoi il n'a point de droit par nature, pour lui conserver ce qui lui est plus important, savoir, la vie, la liberté, etc.

On ne prétend pas justifier la conduite inhumaine et barbare des souverains qui foulent le peuple en levant des impôts exorbitants. Ils lui ôtent souvent le nécessaire; ce sont des monstres de l'humanité, qui sont inexcusables. Je soutiens seulement que si l'on ne peut pas arrêter leurs excès par des voies légitimes, et compatibles avec l'ordre et la subordination, il faut les souffrir en patience. Je dirai toujours avec Narbal, dans *Télémaque*, en parlant de

[1] TACIT. *Hist.* lib. IV.
[2] *Ibid. Annal.* lib. XII, n° 11.

[1] *Petilius Cerealis*, dans TACITE.

Pygmalion, dont le portrait nous représente le plus exécrable des tyrans[1] : « Pour moi, je crains les « dieux; quoi qu'il m'en coûte, je serai fidèle au « roi qu'ils m'ont donné; j'aimerais mieux qu'il me « fît mourir, que de lui ôter la vie, et même de man- « quer à le défendre. » Rien n'est plus affreux que la tyrannie, quand on n'envisage que les tyrans; mais cette difformité disparaît, quand on regarde la suprême Providence, qui se sert de leurs désordres passagers pour accomplir son ordre éternel. Ce serait donc se révolter contre Dieu même, que de se révolter contre les puissances qu'il a établies, quand même elles abusent de leur autorité.

Cette réflexion nous mène naturellement à considérer si la religion peut être un prétexte de révolte. Les faux dévots de toutes les religions et de toutes les sectes crient tous d'une voix commune : *Religio sancta summum jus*. Cette opinion vient d'une fausse idée de la religion, comme l'autre opinion vient d'une fausse idée du bonheur du peuple. Rien n'est plus grand ni plus noble que la religion, rien n'est plus bas ni plus méprisable que l'idée qu'en ont communément tous ceux qu'on appelle dévots. Les hommes n'entendent point ce que c'est que la religion, quand ils la font consister uniquement dans le culte extérieur. Ce culte en est l'expression, et non pas l'essence. L'essentiel de la religion consiste dans le sacrifice de l'esprit et de la volonté pour croire tout ce que Dieu veut que nous croyions, et pour aimer tout ce qu'il veut que nous aimions. Cette religion subsiste dans le cœur, quand même on ne pourrait pas l'exprimer extérieurement. Nul souverain, nulle créature visible ni invisible, nulle loi, nulle peine ne peut la mettre dans le cœur, ni l'en ôter.

Il n'est pas extraordinaire que les âmes faibles, enthousiastes ou superstitieuses, qui font consister toute la religion dans la profession de certains formulaires, ou dans la pratique de certaines cérémonies, s'imaginent qu'on peut leur ôter leur religion comme on leur ôte leur habit ou leurs biens. Les fourbes et les politiques les engageront facilement à prendre les armes, en leur persuadant qu'il s'agit du salut de la religion; mais ceux qui savent que la vraie piété consiste à croire, à penser et à aimer, comme Dieu veut que nous pensions, que nous croyions et que nous aimions, ne se révolteront jamais contre les puissances légitimes. La foi et la charité sont indépendantes de toute contrainte extérieure; elles se perfectionnent dans le temple du cœur, quand la violence nous empêche de les exprimer au dehors. Alors on souffre pour elles et par elles, et la croix en est l'exercice le plus parfait.

[1] *Télém.* liv. III.

Quand un prince veut nous forcer à l'observance d'un culte qui nous paraît contraire à ce que nous devons à la divinité, nous ne sommes pas obligés à lui obéir; mais nous ne devons pas nous révolter. La seule ressource est de souffrir les peines qu'il nous impose; car, quoiqu'il ne soit jamais permis de se révolter contre les puissances suprêmes, il n'est pas permis cependant d'obéir à toutes leurs volontés impies et déraisonnables. Il y a une grande différence entre l'obéissance active, qui nous rend ministres du mal, et l'obéissance passive, qui fait souffrir ce qu'on ne peut empêcher sans troubler l'ordre et la subordination établie.

Mais, dira-t-on, si l'on peut mettre fin à la tyrannie par la mort d'un seul homme, si l'on peut sauver la patrie en immolant le tyran, ne faut-il pas préférer le bien général à la vie particulière d'un seul monstre de l'humanité?

Quand les souverains s'accoutument à ne connaître d'autres lois que leurs volontés absolues, ils sapent le fondement de leur autorité. Il viendra une révolution soudaine et violente, qui, sous le prétexte de ramener dans son cours naturel cette puissance débordée, souvent l'abattra sans ressource. Le peuple se révoltera tôt ou tard, et Dieu s'en servira comme d'un instrument de sa justice pour punir les méchants princes. Mais ces déréglements funestes, que Dieu ne fait que permettre, seront-ils la règle fixe et constante des sages et des bons citoyens? D'un côté, les monarques doivent savoir que le despotisme tyrannique entraînera inévitablement la ruine de leur pouvoir. D'un autre côté, les sujets doivent reconnaître que c'est le devoir de tout bon citoyen de souffrir plutôt que de se révolter, quand il ne peut pas empêcher l'abus de l'autorité souveraine sans courir risque de renverser toute subordination, et de réduire tout à l'anarchie par la rébellion.

Si l'on était sûr de conserver la paix et l'ordre de la société, et de remédier aux maux de la patrie en immolant un seul homme, les lois de la simple politique demanderaient peut-être ce sacrifice. Mais peut-on être sûr, en se révoltant, que c'est l'amour de la patrie qui nous anime, que le prince est vraiment tyran, que ses fautes sont inexcusables, que sa mort remédiera à nos maux, qu'on trouvera un meilleur prince pour régner après lui; et enfin que cet exemple de révolte, pour une cause même légitime, ne fournira pas aux passions effrénées de mille autres hommes un prétexte de faire de nouvelles révoltes sans raison, et par là de saper le fondement de toute société? Faut-il, pour guérir les maux du corps politique, se servir d'un remède violent, qui ne

réussira peut-être pas, et dont la réussite pourrait causer des abus qui iraient à la destruction de tout gouvernement?

Mais, supposé que, selon la politique, c'est-à-dire selon les lois du bien présent et actuel de la société, la révolte fût permise, elle serait cependant contraire à la religion naturelle, qui est le fondement de toute vraie politique.

Je parle en philosophe qui ne reconnaît aucun système de religion révélée, mais qui respecte cette Providence suprême, de qui seule la souveraineté dérive. Les couronnes, les empires et le gouvernement des républiques, n'étant pas donnés au hasard, il faut respecter ceux à qui Dieu les donne, même quand ils abusent de leur autorité.

Je ne parle pas de ceux qui usurpent la souveraineté par la simple permission de la Providence, mais de ceux à qui le souverain Maître donne l'autorité suprême, les lois générales établies et nécessaires pour conserver l'ordre de la société, comme est, par exemple, le droit héréditaire.

Dieu ne laissera pas le peuple éternellement opprimé par un mauvais gouvernement, comme il ne troublera pas l'univers par de continuelles tempêtes. On doit donc supporter les mauvais princes, par respect pour cette Providence suprême qui connaît jusqu'où elle veut permettre aux tyrans de châtier une nation.

Tous les arguments des amateurs de l'indépendance n'ont de force qu'en niant toute providence, en croyant le monde abandonné au hasard, et en rejetant, je ne dis point la religion révélée, mais le pur respect de la divinité, où le vrai philosophe trouve la source de tous ses devoirs.

Il est vrai que, dans toutes sortes de gouvernements, monarchique ou mixte, absolu ou limité, héréditaire ou électif, il doit toujours être permis de représenter les griefs de la nation, dans le cas d'une oppression universelle qui menace de ruine la république. C'est un devoir de la loi naturelle, d'exposer l'état du peuple à leur père commun, qui, étant assiégé par ses courtisans artificieux, ne peut pas connaître le détail de la nation, ni voir par ses propres yeux tous les maux qui l'accablent. C'est pour cela que l'empereur Constantin fit cette admirable loi : « Si quelqu'un, dit-il, de quelque « lieu, de quelque ordre, de quelque dignité qu'il « soit, peut prouver que quelqu'un de mes juges, « de mes confidents, de mes amis ou de mes cour- « tisans, ait agi injustement, qu'il me vienne trou- « ver sans crainte et en toute sûreté; qu'il me de- « mande hardiment : je l'écouterai moi-même, j'exa- « minerai l'affaire, je me vengerai de celui qui m'a « trompé par une fausse apparence de justice, et je « comblerai de biens et de dignités celui qui m'aura « découvert ces trompeurs[1]. »

Il n'est jamais au-dessous de la majesté souveraine d'écouter les plaintes respectueuses de son peuple, de juger entre eux et ses ministres injustes. Il est le père du peuple : ce n'est pas violer le droit paternel, que de lui remontrer ce qu'il ne peut pas toujours apprendre par lui-même. « Il n'y a point « d'autre remède, dit un illustre magistrat du siè- « cle passé[2], quand l'affection des sujets est aliénée « d'un prince, que de convoquer les états généraux « d'un royaume, selon la coutume en France. C'est « dans ce tribunal seul qu'on peut écouter et satis- « faire aux plaintes de toute une nation. Dans ces « assemblées publiques, les sujets entrent en con- « férence avec leur prince, lui exposent leurs griefs, « et se soumettent ensuite sans murmure à porter « avec patience et soumission le joug, non pas du « roi, mais de la nation accablée sous le poids de « ses besoins. »

Qu'on ne se plaigne donc pas si facilement des princes; ils sont souvent de bonne foi dans leurs démarches les plus injustes; mais, étant trompés et assiégés par leurs ministres, ils ne peuvent découvrir la vérité. Qu'on s'accuse soi-même de ce qu'on n'a pas le courage de dire la vérité aux souverains. L'amour de la patrie est presque éteint; chacun ne songe qu'à soi; et si l'on peut s'agrandir soi-même, l'on ne se soucie pas que les autres souffrent. Les États périssent plutôt parce qu'il y a peu de bons citoyens, que parce qu'il y a souvent de mauvais souverains.

On ne doit jamais prendre les armes contre les souverains légitimes; nous l'avons vu. Quelque bonnes que soient les intentions des sujets, quelque grandes que soient les extrémités où ils sont réduits, le remède est toujours fatal, parce qu'il ouvre la porte à des désordres encore plus funestes que ceux dont on voudrait se délivrer. Mais s'il n'est jamais permis de prendre les armes, combien est-il plus monstrueux de s'en servir contre la personne même du roi? Quand il serait permis de se tenir sur la défensive pour empêcher les abus de son autorité, il serait toujours pernicieux de se servir de ce violent remède à autre dessein que pour écarter du trône les ministres lâches et empoisonneurs qui corrompent les princes, et pour avoir un libre accès auprès de la sacrée personne du roi, afin de l'instruire de l'état de la nation. Sitôt que les sujets en approchent, ils ne peuvent que lui représenter leurs griefs,

[1] *Cod. Theodos. de Accusat.*
[2] De Thou, *Hist. univ.* liv. xxv.

lui marquer avec respect que la nécessité, qui n'a aucune loi, les a obligés de s'adresser à lui-même. Il faut qu'ils se tiennent au pied du trône; il n'est pas permis de monter plus haut. Ils n'ont aucun droit de juger ni de punir le père de la patrie. Il a fait des fautes; il a été entraîné par ses propres passions ou par celles de ses courtisans; mais c'est toujours un père, le dépositaire de l'autorité divine, la source de l'ordre et de la subordination, ses crimes ne donnent aucun droit sur sa vie.

La souveraineté étant exposée à beaucoup de haines, à des tentations violentes, à des bévues souvent involontaires, qui ont des conséquences affreuses que les souverains ne prévoient point, il faut munir leurs personnes d'une sûreté particulière. C'est le sentiment unanime de toutes les nations.

Selon Quinte-Curce, « les peuples qui vivent sous « les rois ont la même vénération pour le nom royal « que pour une divinité. » Artaban, Persan, disait « que la meilleure de toutes les lois est celle qui or- « donne d'honorer et de révérer le roi comme l'i- « mage de Dieu, conservateur de toutes choses. » Et Plutarque, sur Agis, dit « que c'est une action « impie d'attenter sur la personne du roi, quelles « qu'aient été ses fautes; » tant il est vrai que, selon l'aveu de toutes les nations, les personnes des rois doivent être inviolables.

C'est ainsi qu'il faut supporter, avec modération et respect, le père commun de la patrie dans ses fautes; c'est ainsi qu'il faut tâcher d'adoucir la fureur des tyrans, sans nous rendre tyrans à notre tour, en manquant à ce que nous devons. Ils ne méritent aucun ménagement; mais l'autorité divine dont ils sont les déposaitires, et la nécessité absolue de regarder cette autorité comme inviolable, pour l'amour même de la patrie, doivent nous faire respecter le pouvoir qui réside en eux. S'il est jamais permis de déposer et de punir les souverains, vous fournissez un prétexte aux ambitieux de renverser, quand ils le peuvent, l'autorité royale; vous exposez toutes sortes de gouvernements à des révolutions subites, et vous livrez souvent les meilleurs princes à la rage d'une populace.

Je ne parle point du cas d'un délire manifeste, quand un souverain tue ses sujets pour se divertir, comme ce roi de Pégu qui, par l'instigation de ses magiciens, défendit à ses sujets de cultiver la terre, de sorte que le peuple fut réduit, par la famine, à se manger les uns les autres. Dans les cas de folie évidente, il ne faut pas des juges supérieurs pour déposer les princes; une consultation des médecins suffit pour engager le corps de la nation à lier les mains à un tel souverain, comme on ferait à un père frénétique. Mais, dans ces cas mêmes, il faut conserver un respect inviolable pour la personne du prince.

Si les sujets suivaient cette conduite avec leurs princes, on préviendrait les trois grands maux qui causent la ruine des États : l'oppression totale et absolue du peuple, l'assassinat sacrilége et impie des souverains, et les usurpations injustes.

Au reste, je ne parle ici que de l'obéissance due à la puissance suprême d'un État; car si ceux qui gouvernent ne sont que les simples exécuteurs des lois, et nullement les législateurs souverains, il y a toujours quelque ressource contre les abus de leur autorité. Ceux en qui réside le pouvoir suprême peuvent et doivent les punir. Mais quand une fois cette autorité suprême est fixée, par la constitution fondamentale de l'État, dans la personne ou les personnes d'un seul, d'un petit nombre ou de plusieurs, il n'est plus permis de se révolter.

Ce que nous venons d'avancer ne se borne point à la royauté toute seule, comme si nous en étions les idolâtres. La conspiration de Catilina contre le sénat romain n'était pas moins criminelle que celle de Cromwel contre le roi d'Angleterre. Tous les États, de quelque espèce que soit leur gouvernement, ont un intérêt puissant de favoriser les principes d'obéissance que nous venons d'établir. Notre dessein n'est pas de mépriser aucune forme de gouvernement légitime, mais de les faire respecter toutes comme sacrées et inviolables, et d'inspirer l'amour de la paix et de la soumission, comme étant les vertus, non-seulement des bons citoyens, mais des vrais philosophes.

CHAPITRE XI.

Des parties de la souveraineté; de son étendue et de ses bornes.

L'autorité souveraine suppose un pouvoir d'empêcher les désordres et les violences, soit du dehors, soit du dedans, qui pourraient détruire la société. Pour parvenir à cette fin, il faut que le souverain ait trois sortes de droits.

1° Le droit de marquer aux sujets des règles de conduite qui instruisent chacun de ce qu'il doit faire ou ne pas faire pour conserver la paix de l'État, et ce qu'il doit souffrir s'il manque à l'observation de ces lois. C'est ce que les politiques appellent *le pouvoir législatif.*

2° Il ne suffit pas de prévenir les maux intérieurs du grand corps politique; il faut aussi le défendre contre les violences qui viennent du dehors, par un pouvoir d'armer les citoyens contre tous ceux

qui veulent les attaquer. C'est ce qu'on appelle le *pouvoir de faire la guerre et la paix.*

3° Les besoins de l'État demandent nécessairement des frais considérables, soit dans le temps de guerre, soit dans le temps de paix. Il faut que les souverains aient le pouvoir de lever des impôts, et d'obliger les citoyens de contribuer ce qui est nécessaire pour satisfaire aux besoins de la patrie.

Par ces différentes prérogatives, les souverains acquièrent trois sortes de droits sur les sujets : droit sur leurs *actions*, droit sur leurs *personnes*, droit sur leurs *biens*. Mais Dieu, de qui l'autorité souveraine émane, ne donne pas ce pouvoir pour que ceux qui en sont revêtus en usent selon leur fantaisie. Il a eu une fin en confiant à l'homme une autorité si étendue : cette fin est la règle et la loi suprême selon laquelle il faut user de ces droits ; et cette loi ne peut être que le *bien public.*

La règle pour juger du vice et de la vertu est la même dans la *politique* et dans la *morale*, dans les sociétés entières comme dans chaque individu. L'homme est toujours criminel, quand il agit par une volonté propre qui ne se rapporte qu'à lui-même : il est toujours vertueux, quand sa volonté se règle par l'amour du bien universel, du bien en soi, de ce qui est bien pour tous les êtres raisonnables. De même, dans la politique, les souverains ne pèchent jamais, quand ils n'ont d'autre loi que le bien public ; mais tout souverain qui agit uniquement pour ses intérêts propres, sans égard au bien commun de la société, est un tyran.

Les souverains n'ont point de juges sur terre au-dessus d'eux pour les punir ; mais ils ont en tout temps une loi au-dessus d'eux pour les régler. « De « qui est-ce, dit Plutarque[1], que peut dépendre le « prince? Je réponds qu'il est soumis à cette loi vi- « vante que Pindare appelle le roi des mortels et des « immortels, laquelle n'est pas écrite dans des livres « ou sur des planches, puisqu'elle n'est autre chose « que la *raison*, qui habite toujours au dedans de « lui, qui l'observe incessamment, et qui ne laisse « jamais son âme dans l'indépendance. » De là il suit :

1° Que les souverains n'ont aucun droit sur les actions des sujets, qu'autant qu'elles regardent le *bien public* de la société et l'avantage de l'État. Ils n'ont aucun droit sur la liberté de l'esprit ou de la volonté des citoyens ; leur pouvoir ne s'étend qu'aux actions extérieures. Nul souverain ne peut, par exemple, exiger la croyance intérieure de ses sujets sur la religion. Il peut empêcher l'exercice public, ou la profession ouverte de certaines formules, opinions ou cérémonies qui troubleraient la paix de la république, par la diversité et la multiplicité de sectes ; mais son autorité ne va pas plus loin. C'est aux puissances ecclésiastiques, établies par Dieu pour instruire les nations, qu'il appartient de montrer, par la voie de persuasion, que la souveraine raison a ajouté à la loi naturelle une loi surnaturelle ; et on doit laisser les sujets dans une parfaite liberté d'examiner, chacun pour soi, l'autorité et les motifs de crédibilité de cette révélation. « La religion vient « de Dieu, comme dit un auteur célèbre[1] ; elle est « au-dessus des rois. Si les rois se mêlent de la re- « ligion, au lieu de la protéger, ils la mettront en « servitude. »

2° Les souverains n'ont aucun droit sur les personnes de leurs sujets, qu'autant qu'il est nécessaire pour le bien public. La souveraineté dérive immédiatement de Dieu ; ses droits ne doivent jamais contrarier les desseins pour lesquels Dieu l'a donnée. Dieu ne la peut donner pour être l'exécutrice de l'injustice, de la violence, de la cruauté, et de toutes les autres passions brutales et inhumaines des souverains barbares et ambitieux. Lui seul a droit sur la vie de ses créatures ; il n'a communiqué ce droit que pour conserver l'ordre, et empêcher le violement des lois : donc nul souverain ne doit ôter la vie des sujets qu'autant que le sujet est convaincu, par les lois mêmes, de les avoir violées. Voilà ce qu'on appelle la *liberté des sujets*, qui doit être sacrée et inviolable aux princes.

3° Les souverains n'ont aucun droit sur les biens particuliers du sujet, qu'autant que cela est nécessaire pour le bien public. Le droit héréditaire des terres et le droit héréditaire des royaumes étant fondés sur les mêmes principes, détruire l'un c'est attaquer l'autre. Voilà ce qu'on appelle le droit de *propriété.*

Quand le bien public le demande, les souverains peuvent punir les actions, sacrifier les personnes, se saisir des biens des particuliers, parce que la liberté, la conservation et le bien public de la société doivent être préférés à la liberté, la conservation et la propriété particulière d'un ou de plusieurs sujets. Les souverains ne sont que les conservateurs des lois, les exécuteurs de la justice, les pères et les tuteurs du peuple. Toute action qui n'est pas une suite nécessaire de ces qualités est un abus de l'autorité souveraine. Toute loi faite, toute guerre déclarée, tout impôt levé dans une autre vue que celle du *bien public*, est un violement des droits essentiels de l'humanité. Tous les hommes étant d'une même espèce, membres d'une même république et

[1] PLUT. *de Principe indocto.*

[1] *Télém.* liv. XVII.

d'une même famille, nulle créature semblable à eux ne peut par aucun droit, soit inhérent, soit communiqué, les priver de leur être ou de leur bien-être, sans que cela soit nécessaire pour le bien commun de la société.

Mais comme il faut, pour le repos et la conservation de la société, qu'il y ait un juge en dernier ressort de ce que demande le bien public, il faut nécessairement que les dépositaires de l'autorité suprême en décident souverainement; sans quoi, en voulant se garantir contre les abus de l'autorité; on détruirait tout principe fixe d'autorité, et l'on tomberait dans l'anarchie, le plus grand de tous les maux sans comparaison.

Tels sont les droits de la souveraineté, nécessaires pour empêcher la ruine de la société; telles sont les bornes de la souveraineté, nécessaires pour empêcher les abus de l'autorité. Pour conserver l'ordre, il faut que les hommes soient soumis à d'autres hommes, faibles, faillibles, et sujets à des passions innombrables. Il est donc impossible de choisir aucune forme de gouvernement qui ne soit pas exposée à mille malheurs et à mille inconvénients. En évitant les maux affreux de l'anarchie, on court risque de tomber dans l'esclavage; en vivant sans gouvernement, on peut devenir sauvage; en vivant sous le gouvernement, on peut devenir esclave. Triste état de l'humanité, mais sage établissement de la Providence, pour nous détacher de la vie, et nous faire aspirer à une autre, ou l'homme n'est plus sujet à l'homme, mais à la raison souveraine!

CHAPITRE XII.

Des différentes formes de gouvernement.

Le dessein de tous les sages législateurs, et le but de tous les différents systèmes de politique, a été de régler l'autorité souveraine de telle sorte qu'on évite également ces deux inconvénients, le pouvoir arbitraire et l'anarchie, le despotisme des souverains ou celui de la populace.

Les uns ont cru que la souveraineté est un trésor trop vaste pour le confier à une seule personne; les autres, que c'est un dépôt trop précieux pour le laisser à la disposition de la multitude. Quelques-uns ont pensé qu'il fallait que les chefs du peuple en fussent les gardiens; d'autres enfin se sont persuadés qu'il faut la partager entre le roi, les nobles et le peuple. Voilà la source de toutes les formes de gouvernement, à qui on a donné les divers noms de *démocratique*, *aristocratique*, *monarchique*, et *mixte*.

La *démocratie* ou le gouvernement populaire n'est pas celui où chaque particulier a voix délibérative, et un égal pouvoir dans le gouvernement; cela est impossible et absurde. Le gouvernement populaire est celui où le peuple se soumet à un certain nombre de magistrats, qu'il a le droit de se choisir, et de changer quand il n'est pas content de leur administration.

Le gouvernement *aristocratique* est celui où l'autorité souveraine est confiée à un conseil suprême et permanent, de sorte que le sénat seul a le droit de remplacer ses membres, quand ils viennent à manquer par la mort ou autrement.

Le gouvernement *monarchique* est celui où la souveraineté réside tout entière dans une seule personne. Dans tout État où le prince est sujet au jugement d'un conseil, et responsable à d'autres de sa conduite, le gouvernement n'est pas monarchique, et la souveraineté ne réside point dans un seul.

Rien n'est plus curieux pour ceux qui voudraient comparer ensemble les inconvénients et les avantages de ces trois formes de gouvernement, que ce que nous lisons dans le père des historiens, *Hérodote*. Il nous raconte ce qui se passa dans le conseil de sept grands de la Perse, quand il s'agissait d'établir une nouvelle forme de gouvernement, après la mort de Cambyse et la punition du mage qui avait usurpé le trône, sous prétexte d'être Smerdis, fils de Cyrus.

Otanès opina qu'on fît une république de la Perse, et parla en ces termes : « Je ne suis pas d'avis que « l'on mette le gouvernement entre les mains d'un « seul. Vous savez jusqu'à quels excès Cambyse « s'est porté, et jusqu'à quel point d'insolence nous « avons vu passer le mage. Comment l'État peut-il « être bien gouverné dans une monarchie où il est « permis à un seul de faire tout à sa fantaisie? Une « autorité sans frein corrompt facilement l'homme « le plus vertueux, et le dépouille de ses meilleures « qualités. L'envie et l'insolence naissent des biens « et des prospérités présentes; et tous les autres vi- « ces découlent de ces deux-là, quand on est maître « de toutes choses. Les rois haïssent les gens de « bien qui s'opposent à leurs desseins injustes, et « ils caressent les méchants qui les favorisent. Un « seul homme ne peut pas tout voir par ses propres « yeux; il écoute souvent les mauvais rapports et les « fausses accusations.... Il renverse les lois et les cou- « tumes du pays; il attaque l'honneur des femmes; « il fait mourir les innocents par son caprice et par « sa puissance. Quand la multitude a le gouverne- « ment en main, l'égalité qu'il y a parmi les citoyens « empêche tous ces maux. Les magistrats y sont

« élus par le sort, ils y rendent compte de leur ad-
« ministration, et y prennent en commun toutes les
« résolutions. Je crois que nous devons rejeter la
« monarchie, et introduire le gouvernement popu-
« laire, parce qu'on trouve plutôt toutes choses en
« plusieurs qu'en un seul. »

Ce fut là l'opinion d'Otanès; mais Mégabyse parla pour l'aristocratie.

« J'approuve, dit-il, le sentiment d'Otanès, d'ex-
« terminer la monarchie; mais je crois qu'il n'a pas
« pris le bon chemin, quand il a voulu nous per-
« suader de remettre le gouvernement à la discré-
« tion de la multitude; car il est certain qu'on ne
« peut rien imaginer de moins sage et de plus inso-
« lent que la populace. Pourquoi se retirer de la puis-
« sance d'un seul pour s'abandonner à la tyrannie
« d'une multitude aveugle et déréglée? Si un roi
« fait quelque entreprise, il est du moins capable
« d'écouter les conseils des autres; mais le peuple
« est un monstre aveugle, qui n'a ni raison ni ca-
« pacité; il ne connaît ni la bienséance, ni la vertu,
« ni ses propres intérêts; il fait toutes choses avec
« précipitation, sans jugement et sans ordre, et
« ressemble à un torrent qui marche avec impé-
« tuosité, et à qui on ne peut donner de bornes. Si
« on souhaite donc la ruine des Perses, qu'on éta-
« blisse parmi eux le gouvernement populaire. Pour
« moi, je suis d'avis qu'on fasse choix de quelques
« gens de bien, et qu'on mette entre leurs mains le
« gouvernement et la puissance. »

Tel était le sentiment de Mégabyse. Après lui Darius parla en ces termes :

« Il me semble qu'il y a beaucoup de justice dans
« le discours qu'a fait Mégabyse contre l'État popu-
« laire; mais il me semble aussi que toute la raison
« n'est pas de son côté quand il préfère le gouver-
« nement d'un petit nombre de personnes à la mo-
« narchie. Il est constant qu'on ne peut rien imaginer
« de meilleur et de plus parfait que le gouvernement
« d'un homme de bien. De plus, quand un seul est le
« maître, il est plus difficile que les ennemis dé-
« couvrent les conseils et les entreprises secrètes.
« Quand le gouvernement est entre les mains de
« plusieurs, il est impossible d'empêcher que la haine
« et l'inimitié ne prennent naissance parmi eux; car,
« comme chacun veut que son opinion soit suivie,
« ils deviennent peu à peu ennemis; l'émulation et
« la jalousie les divisent; ensuite leur haine se porte
« jusque dans l'excès; de là naissent les séditions,
« des séditions les meurtres, et enfin du meurtre et
« du sang on voit naître insensiblement un monar-
« que : ainsi le gouvernement tombe toujours dans
« les mains d'un seul. Dans l'État populaire, il est
« impossible qu'il n'y ait beaucoup de corruption et
« de malice. Il est vrai que l'égalité n'engendre au-
« cune haine; mais elle fomente l'amitié entre les
« méchants, qui se soutiennent les uns les autres,
« jusqu'à ce que quelqu'un qui se sera rendu con-
« sidérable au peuple, et qui aura acquis de l'auto-
« rité sur la multitude, découvre leurs trames et
« fasse voir leurs perfidies. Alors cet homme se
« montre véritable monarque, et de là on peut re-
« connaître que la monarchie est le gouvernement
« le plus naturel, puisque les séditions de l'aristo-
« cratie et les corruptions de la démocratie nous
« font revenir également à l'unité de la puissance
« suprême. »

L'opinion de Darius fut approuvée, et le gouvernement de la Perse demeura monarchique.

On peut conclure des discours de ces sages de l'antiquité, que toutes les différentes formes de gouvernement sont sujettes aux mêmes abus de l'autorité souveraine. Ces abus ne se trouvent pas seulement dans le gouvernement d'un seul. Les éphores de Sparte, les décemvirs à Rome, les suffètes de Carthage, n'étaient pas moins cruels et barbares que Néron et Caligula. La démocratie d'Athènes, après le temps de Lysandre, quand les trente tyrans qu'il établit associèrent à leur conseil trois mille autres [1], est une tyrannie qui révolte l'humanité, et un massacre perpétuel des meilleurs citoyens. Le traitement que la même république fit à Miltiade, à Aristide, à Thémistocle, à Périclès, leurs meilleurs généraux et les plus fidèles citoyens, marque combien le peuple, furieux et aveugle, peut être tyrannique.

Les factions, les cabales, les brigues et les élections rendent souvent et presque toujours le gouvernement du peuple aussi injuste, aussi violent, aussi despotique, que celui des monarques les plus arbitraires. Il faut absolument méconnaître l'humanité, et ignorer l'histoire, pour ne pas savoir que les sociétés entières sont sujettes aux mêmes caprices, aux mêmes bévues, aux mêmes passions que les hommes particuliers. Mais, dans le gouvernement populaire, chacun espère devenir tyran à son tour; c'est ce qui flatte ses admirateurs. Le despotisme d'un seul est sans doute un grand mal; mais l'anarchie en est encore un plus grand.

Plusieurs ont cru que le seul moyen de trouver le milieu entre ces deux extrémités était le gouvernement mixte, ou le partage de la souveraineté entre le roi, les nobles et le peuple; entre un seul, plusieurs et la multitude, afin que chacune de ces puissances étant balancée par l'autre, elles restent tou-

[1] Xenoph. *de rebus Græcis.*

tes dans un juste équilibre. Rien ne paraît plus beau, dans la théorie, que ce mélange de puissance, et rien ne serait plus utile dans la pratique, si l'on en pouvait conserver l'harmonie; mais ce partage de la souveraineté, loin de faire un équilibre de puissance, en cause souvent le combat perpétuel, jusqu'à ce que l'une d'elles, ayant abattu les deux autres, réduise tout au despotisme ou à l'anarchie.

Les révolutions de la république romaine et celles de l'Angleterre nous fournissent des exemples éclatants de cette vérité. C'est ce que nous allons voir.

CHAPITRE XIII.

Du gouvernement de la république romaine.

Le premier gouvernement de l'ancienne Rome était une monarchie modérée par l'autorité d'un sénat fixe, dont les membres étaient permanents, et non pas électifs. Romulus choisit cent pères de famille pour faire son conseil souverain, et fit ainsi la distinction entre les patriciens et les plébéiens. Pendant les deux premiers cent ans que dura la monarchie, le peuple avait très-peu d'autorité dans les délibérations publiques. Le despotisme outré de Tarquin le Superbe ayant rendu la royauté insupportable aux Romains, ils se soulevèrent contre ce prince, le chassèrent, et changèrent la forme du gouvernement.

L'autorité royale étant abolie, *le pouvoir consulaire* fut substitué à sa place. Les premiers consuls eurent les mêmes droits et les mêmes marques d'honneur que les rois, avec cette différence que leur puissance fut annuelle, et que la souveraineté était partagée entre deux magistrats égaux, afin que l'autorité de l'un empêchât les excès de l'autre.

Le pouvoir consulaire fut diminué dans son origine. Valérius, surnommé Publicola, devenu suspect au peuple, et craignant sa fureur, assembla la multitude, fit abaisser devant elle les faisceaux (marques de l'autorité souveraine), et établit, par une loi, qu'on appellerait des magistrats au peuple, et qu'il jugerait des plus importantes choses en dernier ressort.

On ne peut disconvenir que la dureté, l'ambition et l'avarice des grands ne donnent souvent occasion aux dissensions civiles; mais quand le peuple secoue une fois le joug de l'autorité, il ne connaît plus de bornes, et, sous prétexte de liberté, il jette tout dans une confusion qui entraîne la ruine de l'État. C'est ce que nous allons voir.

Rome n'avait plus une souveraine puissance distincte de la noblesse et du peuple, qui tînt l'un et l'autre dans un juste équilibre par sa suprême autorité. Les patriciens ayant traité avec la dernière rigueur les plébéiens, jusqu'à charger de fers et de coups ceux qui n'étaient pas en état de payer leurs dettes, cette cruauté barbare des nobles rendit le peuple romain désespéré.

L'ennemi était tout près d'entrer dans Rome, tandis qu'elle était ainsi divisée. Le danger commun suspendit pour quelque temps les troubles domestiques; mais ils recommencèrent sitôt que l'ennemi fut vaincu, et se terminèrent dans la fameuse retraite sur le mont Sacré, d'où le peuple jura de ne jamais revenir, à moins qu'on ne lui accordât ses propres magistrats, nommés *tribuns*, pour le défendre contre l'oppression des nobles. C'est ce qui jeta les semences d'une éternelle discorde dans Rome, et causa un combat perpétuel de puissances contraires dans la république.

Les tribuns ne cherchèrent qu'à s'accréditer dans l'esprit de la multitude, en la flattant; et, sous prétexte de zèle pour la liberté et les droits du peuple, ces artisans de discorde firent chaque jour quelque nouvelle proposition pour diminuer l'autorité du sénat, pour confondre les rangs, et pour s'emparer de la puissance suprême.

Ils commencèrent d'abord à se faire donner le droit de convoquer les assemblées du peuple, et à se rendre les accusateurs et les juges des nobles. Coriolan fut le premier qu'ils attaquèrent; et les conséquences de leur attentat contre ce patricien auraient été funestes à la république, si les dames romaines n'étaient venues au secours de la patrie, en apaisant la colère de ce capitaine outragé.

Les tribuns, voulant ensuite établir l'égalité, proposèrent, sous prétexte de réformer les lois, une ambassade en Grèce, pour y chercher les institutions des villes de ce pays, surtout les lois de Solon, qui étaient les plus populaires. On en fit un recueil, et ces lois, appelées *les douze Tables*, ayant été établies, dix hommes furent choisis pour en être les intreprètes et les gardiens, et l'on ne pouvait appeler de leur jugement. Cette nouvelle forme de gouvernement ne fut pas de longue durée; la licence et la tyrannie des décemvirs causèrent leur perte, et l'on remit bientôt l'autorité entre les mains des consuls.

Ces consuls étant tout à fait populaires, firent une loi par laquelle il fut établi qu'on ne pourrait créer à l'avenir aucun magistrat, sans qu'il y eût appel de son jugement au peuple. Les tribuns, pour parvenir à leur dessein, qui était de s'emparer du pouvoir législatif, aspirèrent au consulat, réservé jusqu'alors au premier ordre. La loi pour les y ad-

mettre est proposée. Plutôt que de rabaisser la dignité consulaire, les pères consentent à la création de trois nouveaux magistrats, qui auraient l'autorité de consuls sous le nom de *tribuns militaires*, et le peuple est admis à cet honneur.

Les tribuns ne voulurent pas s'en contenter; ils poursuivirent toujours leurs desseins, et pour y parvenir, la loi des mariages entre les patriciens et les plébéiens est publiée par les tribuns du peuple, malgré les contradictions du sénat. Les larmes d'une femme noble qui avait épousé un plébéien emportèrent alors ce que l'éloquence, les brigues et les cabales des tribuns n'avaient pu obtenir. La faiblesse du sexe fait souvent plus dans la politique que les talents des plus grands génies.

Bientôt tous les rangs furent confondus; les honneurs du consulat, la dictature même, et toutes les magistratures, soit de l'État, soit du sacerdoce, devinrent communes aux deux ordres.

Cette usurpation sur l'autorité des nobles fut d'une conséquence funeste, parce qu'elle empêchait souvent de donner aux armées les chefs les plus capables. Les consuls ne pouvant être tous deux patriciens, ni tous deux plébéiens, il arriva souvent que les élections se faisaient par faveur; et celui qu'on eût voulu choisir pour son mérite se trouvait exclu, ou par l'opposition du peuple, ou par les intrigues du sénat.

Les magistratures étant devenues communes avec le peuple, il devint aussi législateur suprême. Ce ne fut plus ce peuple si soumis à ses lois et à ses magistrats. Non-seulement il dispute le droit de faire des lois avec le sénat, mais encore, malgré ce conseil suprême, il se fait des lois à lui-même, et se met en possession des priviléges et de toutes les marques de la souveraineté. La méthode de faire les lois fut entièrement renversée. Le sénat avait coutume de confirmer les *plébiscites*; mais à présent le peuple s'attribue le pouvoir de confirmer ou de rejeter les *sénatus-consultes*.

Ce désordre fut suivi d'un autre plus grand, c'est que le peuple changea et multiplia les lois selon son caprice. « Les bonnes ordonnances, dit « Tacite[1], finirent avec les douze Tables. Depuis « ce temps, les lois furent le plus souvent établies « par la violence, à cause des dissensions du peuple « et du sénat.... La licence effrénée des tribuns « souleva toujours le peuple pour faire passer leurs « décrets; et dès lors on fit autant de lois qu'il y « avait de personnes qu'on accusait; de sorte que « toute la république étant corrompue, les lois se « multipliaient à l'infini. »

[1] *Annal.* lib. III, n° 27.

Enfin la confirmation de la *loi agraire*, qui avait été la source de perpétuelles discordes pendant plus de deux cents ans, acheva de ruiner l'autorité du sénat, et de corrompre tellement le peuple, qu'on n'y reconnut plus le caractère romain.

Rien ne paraissait plus juste, ni plus conforme aux anciens usages de la république. Dans les premiers temps, quand les Romains avaient remporté quelque victoire sur leurs ennemis, ils vendaient une partie des terres conquises, pour indemniser l'État des frais de la guerre, et ils en distribuaient une autre portion aux pauvres plébéiens nouvellement établis à Rome. Les patriciens avides avaient aboli peu à peu cet usage, et les plus grandes terres étaient devenues par succession de temps le patrimoine des nobles.

Après l'agrandissement de la république, il était donc impossible d'observer la *loi agraire*, sans ruiner les premières maisons, et sans causer une infinité de procès. L'égalité des richesses pouvait convenir aux citoyens de Rome naissante; mais après qu'elle était devenue la maîtresse du monde, la distinction des rangs étant nécessaire, et la longue possession de terres étant devenue un droit par prescription, on ne pouvait faire le partage des biens sans renverser toute subordination, et sans souffler partout le feu de la discorde.

D'ailleurs, les plus sages et désintéressés sénateurs s'étaient opposés pendant plus de deux siècles à la *loi agraire*, prévoyant que la richesse des citoyens introduirait le luxe, et amollirait un peuple dont la force était la tempérance. Dans les premiers temps de la république, les consuls et les sénateurs faisaient gloire de la pauvreté, et jamais elle ne fut si longtemps en honneur dans aucun pays. Les dictateurs, tirés de la charrue, la reprenaient après leur victoire. Les vieux Romains sont de rares exemples de tempérance. Mais les tribuns, qui voulaient étendre le pouvoir populaire en augmentant les richesses des plébéiens, et en confondant tous les rangs, ne cessèrent point leurs brigues jusqu'à ce que cette loi fût établie.

Le luxe ayant prévalu à Rome, l'ambition, l'amour de l'indépendance et l'esprit de révolte triomphent sous le nom de liberté. Les cabales et la violence font tout dans Rome. L'amour de la patrie et le respect des lois s'y éteignent. C'est ainsi que Rome, par un amour outré de sa liberté, vit la division se jeter dans tous ses ordres. Les plébéiens craignaient l'autorité des patriciens comme une tyrannie qui ruinerait la liberté; et les sénateurs redoutaient l'autorité populaire comme un dérèglement qui réduirait tout à l'anarchie. Entre ces deux

extrémités, un peuple d'ailleurs si sage ne put trouver le milieu.

Depuis l'établissement des tribuns, on ne voit plus à Rome aucune forme de gouvernement constante. Le peuple change sans cesse la magistrature. La république est dans une agitation perpétuelle, et déchirée sans cesse par des guerres civiles. Le sénat ne trouvait point de meilleur remède contre ces divisions intestines, que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères. Ces guerres empêchaient les dissensions domestiques d'être portées à l'extrémité.

Pendant la conquête de l'Italie et des Gaules cisalpines, et pendant les guerres puniques, on ne voit point le sang répandu à Rome par les guerres civiles. Mais sitôt qu'elle devient maîtresse du monde, et qu'elle n'a plus rien à craindre au dehors, elle commence à se déchirer elle-même. Les prétendants ambitieux ne songeant, les uns qu'à flatter les nobles, les autres le peuple, la division devient sans remède, et les guerres intérieures ne cessent point jusqu'à ce que tout se termine dans une monarchie, mais monarchie la plus dangereuse de toutes, c'est-à-dire despotique et sans règle de succession, où l'empire était sans cesse soumis à la violence d'une armée qui s'était emparée de la souveraineté, et qui se donnait des maîtres à son gré.

C'est précisément ce qu'avait prédit Polybe, le plus habile politique de son temps. Cet auteur avait une grande idée de la république romaine, tandis que le sénat ne perdrait point son autorité; mais sitôt qu'il vit les divisions et l'esprit populaire prendre le dessus, il prédit tout ce qui est arrivé. « Après qu'une république, dit cet historien[1], a « surmonté de grands périls, et qu'elle est arrivée « à une puissance qu'on ne lui dispute point, l'am- « bition s'emparera des esprits pour avoir les ma- « gistratures. Lorsque ces maux se seront une fois « augmentés, le commencement de sa perte viendra « des honneurs qu'on poursuivra par des brigues. « Alors le peuple, brûlant de colère, ne suivra que « les conseils que cette passion lui aura inspirés. « Il ne voudra plus obéir aux magistrats, mais il « s'attribuera tout le pouvoir. Ainsi la république « ayant changé de face se changera en mieux en « apparence, et prendra un nom illustre, je veux « dire celui de liberté et d'État populaire; mais ce « ne sera en effet que la domination d'une multi- « tude aveugle, qui est sans doute le plus grand de « tous les maux. »

C'est ainsi que la plus belliqueuse et la plus illustre république du monde a été perdue par la trop grande augmentation du pouvoir populaire. Approchons-nous de notre temps, et voyons si l'Angleterre à profité des malheurs de l'ancienne Rome.

[1] Polyb. *Hist.* lib. VI.

CHAPITRE XIV.

Du gouvernement d'Angleterre, et des différentes formes qu'il a prises.

Avant que l'empereur Claude eût fait de la Grande-Bretagne une province de l'Empire, cette île était partagée en plusieurs petits États, dont la plupart avaient leurs seigneurs ou leurs rois particuliers.

L'Angleterre fut plus de quatre cents ans sous la domination des Romains, qui l'abandonnèrent enfin volontairement, et rappelèrent leurs troupes pour les opposer aux irruptions des nations du Nord, qui commençaient à démembrer ce grand empire. La Grande-Bretagne, destituée alors du secours des Romains, les Pictes et les Calédoniens, nommés depuis Écossais, sortant de leurs montagnes maigres et stériles, vinrent attaquer les provinces méridionales de cette île. Pour arrêter l'invasion de ces montagnards féroces, les Bretons eurent recours aux Anglais, nation saxonne, qui chassa les Écossais, s'établit ensuite dans l'île, lui imposa le nom d'Angleterre, et la partagea en sept royaumes, qui furent tous réunis, quatre cents ans après, sous la domination d'Egbert, roi de West-Saxe.

L'an 1066, Guillaume, duc de Normandie, surnommé *le Conquérant*, fut appelé à la couronne d'Angletere par le testament du roi Édouard. Ce prince s'étant rendu maître du royaume, il le traita comme un pays de conquête. Il y établit un gouvernement despotique et absolu : il distribua une grande partie des terres des Anglais aux familles normandes et françaises qui l'avaient suivi dans son expédition. Il s'attribua le domaine primitif des terres; il les chargea envers lui de redevances annuelles, et d'un droit payable à la mort de chaque détenteur, et fit d'autres dispositions qui le rendirent plus propriétaire que les possesseurs mêmes.

Le Conquérant laissa le royaume à Guillaume le Roux, son second fils, au préjudice de Robert, son aîné, qui fit plusieurs efforts pour arracher la couronne à son cadet, mais inutilement; car Guillaume eut l'adresse de mettre les seigneurs normands et anglais dans ses intérêts, en leur promettant qu'il rétablirait la liberté et la propriété des sujets, selon les anciennes lois saxonnes. Cela plut également aux seigneurs normands et anglais; car c'était l'unique moyen d'assurer aux premiers la possession des terres que le Conquérant leur avait données, et aux seconds celles qui leur appartenaient par droit de naissance.

Guillaume mourut pourtant sans remplir ses promesses.

Henri Ier, son frère cadet, monta sur le trône, et Robert, son aîné, fut exclu de nouveau. Pour assurer son usurpation, il suivit la même route que Guillaume le Roux, et promit de remettre le gouvernement sur l'ancien pied. Il confirma sa promesse par une chartre; mais il ne l'exécuta pas mieux que son frère. Pendant quelques règnes après, cette chartre n'ayant pas été exécutée, les lois établies par le Conquérant s'étaient affermies.

L'an 1215, sous le règne de Jean sans Terre, l'archevêque de Cantorbéry prétendit retrouver cette chartre de Henri Ier. Le roi Jean, étant avare et cruel, demandait sans cesse des subsides, et surtout au clergé. Les seigneurs lui proposèrent le rétablissement de leurs libertés; il le refusa, et ce refus fut le signal de la guerre. Les barons ligués prirent les armes, et donnèrent à leur chef le nom de *maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Église*. Le roi fut abandonné, et contraint de leur offrir satisfaction. Après quelques discussions avec les barons sur leurs priviléges, non-seulement le roi les confirma, mais il en ajouta beaucoup d'autres, et les comprit tous dans un acte authentique dont lui et toute l'assemblée jurèrent unanimement l'observation.

C'est cet acte qu'on appelle la *grande chartre*. Le roi Jean ne garda point ses promesses, non plus que ses prédécesseurs. Il rétracta son serment, et, selon l'usage de ces temps-là, le pape le déclara de nulle valeur, comme ayant été extorqué par la violence.

Après sa mort, Henri III son fils lui ayant succédé, se trouva un prince faible. Les barons renouvelèrent leurs anciennes demandes pour le rétablissement de leurs priviléges; mais il arriva ce qui arrive toujours lorsque, sous prétexte du bien public, on sort des justes bornes de la subordination : non-seulement les barons demandèrent l'exécution des choses justes qui leur avaient été tant de fois promises, mais, profitant de la faiblesse du roi, ils ajoutèrent plusieurs autres demandes qui allaient à dégrader entièrement la dignité royale, et à mettre toute l'autorité entre les mains d'un petit nombre de factieux. Le roi refusa des propositions si déraisonnables. Les séditieux prirent les armes sous la conduite du comte Leicestre, chef de la révolte. C'était un dévot grave, austere, réglé, grand diseur de prières vocales, hypocrite ou enthousiaste, et peut-être tous les deux.

L'armée royale fut défaite, le roi fait prisonnier, avec le prince son fils. Le dévot rebelle ayant secoué le joug de son souverain, imposa le sien à la nation anglaise. Les révoltés ne l'eurent pas plus tôt senti, qu'ils le trouvèrent plus dur que celui des rois, et firent leurs efforts pour le secouer : grande leçon pour les amateurs de changements! La tyrannie ne cesse point, on ne fait que changer de maître.

Après avoir tenu plusieurs mois le roi dans les fers, et le peuple sous le joug, les factieux se divisèrent, et donnèrent occasion au prince Édouard de s'échapper de prison, de rendre la liberté à son père, et de chasser l'usurpateur.

Henri, étant mis en liberté, confirma la *grande chartre* d'une manière très-solennelle. C'est cette grande chartre qui a été le prétexte de toutes les factions qui agitent si souvent l'Angleterre. Ce n'est pas qu'il y ait rien, dans cette chartre, qui diminue les vraies prérogatives et l'autorité des rois : elle ne contient, pour la plupart, que les lois de saint Édouard; et ces lois étaient des priviléges accordés à la nation par les bons princes, pour servir de barrière contre les méchants rois. Ces priviléges ne regardent que la liberté et la propriété des sujets, et l'immunité de toute taxe extraordinaire sans le consentement des barons. Mais les amateurs de l'indépendance se sont servis du beau prétexte de liberté et de propriété accordées dans cette chartre, pour en abuser, et pour donner des atteintes à l'autorité royale.

Après la mort de Henri III[1], Édouard Ier, son fils, lui succéda. Ce fut sous son règne que les membres électifs des provinces eurent séance en parlement : ses prédécesseurs avaient convoqué de temps en temps les députés du peuple, pour assister au conseil suprême; mais c'étaient les rois qui nommaient eux-mêmes ces députés, et non pas le peuple, et il était dans le pouvoir de les appeler ou non. Édouard fut le premier qui accorda aux communes une séance fixe dans le parlement[2]. Ils étaient d'abord assis dans la même chambre, avec les pairs spirituels et temporels : ensuite ils furent érigés dans une chambre séparée. Ils n'eurent originairement que voix représentative, et nullement délibérative, comme il paraît par les rôles du parlement pendant longues années après le règne d'Édouard Ier. Dans tous ces rôles, les communes parlent toujours au roi en suppliants, ne font que lui représenter les griefs de la nation, et le prient de faire des lois par l'avis de ses seigneurs spirituels et temporels. La formule de tous les actes est celle-ci : « Accordé par le roi et les seigneurs spi« rituels et temporels, aux prières et aux supplica« tions des communes. » C'est pour cette raison que jusqu'à ce jour, quand le roi d'Angleterre convoque le parlement, « il mande aux seigneurs de s'assem-

[1] L'an 1280.
[2] Brady, *Droit des communes*, p. 140, jusqu'à la p. 150.

« bler pour lui donner conseil; mais il ordonne aux « communes de se tenir prêtes pour se soumettre à « tout ce qui sera décidé par lui et par ses seigneurs. »

Édouard crut sans doute, par ses priviléges accordés aux communes, faire un contre-poids à la trop grande autorité des barons, qui le gênait : mais il se trompa; car l'autorité des communes devint plus fatale à sa postérité que n'avait été celle des seigneurs à ses ancêtres. Le pouvoir populaire augmentant peu à peu dans le parlement, la constitution fondamentale de la monarchie anglaise fut altérée, et enfin totalement renversée.

Il est vrai que le pouvoir royal fut conservé entier pendant tout le règne de ce prince; car nous voyons que par sa propre autorité, il fait souvent des lois sans convoquer son parlement. C'est ainsi que, dans les statuts de Glocester, il s'attribue le seul pouvoir législatif, et la formule des édits est : No« tre souverain seigneur le roi a pourvu et établi « les actes suivants [1]. » Mais après sa mort, sous le règne de son fils Édouard II, le parlement commença à s'attribuer le pouvoir de juger et de déposer les princes.

Avant ce temps, c'était une maxime fondamentale de la loi commune d'Angleterre, que « le roi « n'a point d'autre supérieur que Dieu; qu'il n'y a « point d'autre remède, quand il fait des injustices, « que d'avoir recours aux remontrances respectueu« ses, afin qu'il se redresse; et s'il ne le fait point, « il doit suffire que Dieu s'en vengera un jour [2]. » Mais nous allons voir le renversement de ces lois.

Quand le parlement voulut faire le procès au roi Édouard II, et le déposer, l'évêque de Carlisle soutint hautement que les sujets n'avaient aucun pouvoir de juger leur souverain, qui était l'oint du Seigneur. Cette remontrance les obligea de garder quelques ménagements; et, sous prétexte que le roi s'était trop livré à ses ministres insolents, ils l'engagèrent de céder par démission volontaire à son fils un trône qu'il ne pouvait pas occuper avec dignité. Édouard, bon mais faible prince, consentit à sa déposition, et fut condamné à une prison perpétuelle, où il fut assassiné secrètement.

Édouard III, son fils, porta l'autorité royale et la gloire du sceptre anglais plus loin qu'aucun de ses ancêtres.

Sous le règne de ce grand Édouard, les seigneurs et les communes déclarèrent en plein parlement « qu'ils ne peuvent pas consentir à aucune « chose qui tend à l'exhérédation du roi, quoiqu « le roi même le souhaitât [1]; que c'est un crime de « haute trahison de concerter ou de tramer la mort « du roi, de prendre les armes contre lui, ou d'adhé« rer à ses ennemis [2]. »

Nonobstant ces lois si solennelles, Richard II, son petit-fils, fut jugé et déposé par son parlement. Ce prince, débauché dans sa jeunesse, avait fait choix de très-mauvais ministres; mais il n'y a jamais eu de règne sous lequel le peuple fût plus heureux, les nobles plus respectés [3], ni le clergé plus protégé; et quoique le parlement eût déclaré, quelques années auparavant, que de tout temps, et par la constitution fondamentale de l'État, le roi d'Angleterre n'était sujet qu'à Dieu seul, cependant cet illustre corps fit le procès à son prince, l'accusa de plusieurs malversations, le déposa et le condamna à une prison perpétuelle, pour favoriser l'ambition du duc de Lancastre, qui usurpa la couronne et régna sous le nom de Henri IV.

Ce fut là le commencement de la haine fatale et des guerres civiles entre les maisons d'York et de Lancastre, qui désolèrent le royaume pendant longues années. Cet usurpateur commença comme les autres à flatter les peuples en leur rendant grâces de son élévation, et en reconnaissant qu'il tenait la couronne de leurs suffrages. C'était au reste un grand prince, dont le gouvernement sage et heureux fit fleurir l'Angleterre, aussi bien que celui de son fils Henri V, qui conquit presque toute la France.

Après que la maison de Lancastre eut possédé la couronne plus de soixante ans, Richard, duc d'York, sous le règne de Henri VI, fils de Henri V, présenta à la chambre haute, sans s'adresser à la chambre basse, une preuve de son droit à la couronne, comme étant descendu d'un troisième fils d'Édouard III, au lieu que Henri VI n'était descendu que d'un quatrième fils du même roi. Les seigneurs déclarèrent d'abord que la matière était trop relevée, et qu'ils ne pouvaient pas juger des droits de la couronne sans l'ordre du roi. Henri leur ordonna d'examiner les prétentions du duc; et ils déclarèrent que, selon la loi fondamentale du royaume, le droit du dernier était meilleur que celui du premier.

Voilà un acte authentique qui prouve que le parlement croyait alors que le droit héréditaire était inaliénable, puisqu'il fut reconnu pour le seul légitime, dans le temps même que l'usurpateur était

[1] *Stat. Glocest.* ann. 1278, 1320.
[2] Bracton, lib. I, cap. VIII; lib. II, cap. VII. Granville, lib. VII, cap. X. Ces deux auteurs ont écrit il y a plus de cinq cents ans.

[1] Ann. 1369. Parl. XLII.
[2] Ann. 1359, *Stat.* V, chap. II.
[3] Ann. 1392. Parl. XVI, Rich. II, chap. V.

sur le trône, et après une possession de plus de soixante ans.

Il fut décidé qu'après la mort de Henri, la couronne passerait au duc d'York et à ses enfants. Le roi et le duc se brouillèrent; on leva des armées; les guerres civiles commencèrent entre la *Rose rouge* et la *Rose blanche :* Richard fut tué, et son fils couronné roi, sous le nom d'Édouard IV; Henri fut fait prisonnier, ensuite mis en liberté, et remis de nouveau sur le trône; puis dépossédé encore, et enfin assassiné avec son fils.

Les princes de ces deux maisons rivales continuèrent ainsi de se faire la guerre pendant plusieurs années. Toutes ces dissensions civiles furent enfin éteintes par le mariage du comte de Richemond, nommé Henri VII, qui, ayant épousé Élisabeth, fille aînée d'Édouard IV, réunit en sa personne tous les droits de la maison d'York et de Lancastre. C'est à l'occasion de l'usurpation des princes de la maison de Lancastre, que ces princes sont appelés, dans les actes du parlement, prétendus rois, *rois de fait, et non de droit.*

L'envie qu'eut chaque parti, pendant ces brouilleries, de gagner les communes, donna occasion à la chambre basse de sortir de ses anciennes bornes, et d'augmenter son autorité. Ce fut sous le règne d'Édouard IV, que cette chambre commença pour la première fois à avoir quelque part au pouvoir législatif. L'ancien style des actes du parlement fut changé. Au lieu de dire, comme autrefois [1] : « Accordé aux prières et aux supplications des communes par le roi et les seigneurs; » on mit : « Accordé par le roi et les seigneurs, avec le consentement des communes. » Cette formule pourtant ne devint fixe que longues années après; car dans les règnes immédiatement suivants, on reprend l'ancien style.

Henri VII, par sa politique et sa valeur, étant devenu paisible possesseur du royaume, et sans concurrent, ne songea qu'à remplir ses trésors, et à rehausser le pouvoir royal. Voici comment il s'y prit.

Avant son temps, les rois et les seigneurs étaient les seuls propriétaires des terres. Les pairs de la nation étaient autant de petits souverains qui tenaient leurs cours séparées dans les provinces. Ils ne pouvaient pas aliéner le fonds de leurs terres, ni vendre leurs fiefs. Les communes étaient leurs vassaux; ils dépendaient entièrement d'eux; ils étaient obligés de prendre les armes par leurs ordres, de servir à la guerre sous leur conduite, et de paraître à leur suite dans toutes les occasions publiques.

Henri VII, pour diminuer le pouvoir des seigneurs, qui avaient toujours été les rivaux de l'autorité royale, fit proposer dans le parlement, par ses créatures, un acte pour permettre aux seigneurs de vendre leurs fiefs et leurs terres. Les seigneurs, gâtés par le luxe et ruinés par les guerres civiles, consentirent à se dépouiller de leurs anciens priviléges, pour profiter des grosses sommes qu'ils retiraient de la vente des fiefs, et pour satisfaire aussi aux tributs exorbitants que leur imposait Henri VII, dont l'avarice était insatiable.

Par cette vente des fiefs, les communes devinrent propriétaires des terres, comme le peuple romain par la *loi agraire.* Mais cette démarche contribua dans la suite à ruiner tout ensemble le pouvoir royal et aristocratique. Les communes, se voyant propriétaires des terres, voulurent aussi avoir part à l'administration des affaires publiques. Nous verrons l'autorité populaire s'accroître insensiblement; prévaloir dans les parlements, et se porter par degrés aux plus grands excès.

Henri VII cependant, après avoir diminué le pouvoir des seigneurs, augmenta l'autorité royale. Son esprit sublime et sa politique profonde le rendirent maître du parlement, et préparèrent à son fils Henri VIII l'autorité absolue qu'il exerça pendant tout son règne.

Sous Henri VIII, la suprême indépendance des rois d'Angleterre fut confirmée par de nouveaux actes du parlement. « Le royaume, disent ces actes [1], est un empire gouverné par un chef suprême. « Les rois d'Angleterre, leurs héritiers et leurs successeurs, ont une autorité impériale, et ne sont « obligés de répondre, en quelque cause que ce soit, « à aucun supérieur, parce que le royaume ne reconnaît point d'autre supérieur, après Dieu, que « le roi. »

Sous le règne du même Henri commencèrent les fameuses discordes sur la religion, qui remplirent l'Europe de guerres civiles et de révoltes. Ces divisions ecclésiastiques causèrent beaucoup de dissensions civiles en Angleterre. Rien de remarquable ne fut changé cependant dans la forme du gouvernement. Il est vrai que, sous le règne d'Élisabeth, les membres de la chambre basse voulurent accroître leur autorité. Mais cette princesse hardie, et ferme dans sa conduite, les traita d'impertinents, et leur imposa silence. Il paraît que l'autorité dont ils jouissent à présent ne fut affermie que sous le

[1] Roll. Parl. III et IV; Ed. IV, n° 39.

[1] Parl. XXIV, chap. XII; Parl. XXV, chap. XXI.

règne de Jacques Ier, dans la personne duquel furent réunies les deux couronnes d'Écosse et d'Angleterre.

Après cette union, le parlement commença par confirmer de nouveau le droit héréditaire, dans ces termes : « Nous reconnaissons, comme nous le devons, selon la loi divine et humaine, que le royaume « d'Angleterre et la couronne impériale appartiennent au roi par le droit inhérent de naissance et « de succession indubitable; et nous nous soumettons et notre postérité à jamais à son gouvernement, jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Cet acte n'est pas l'établissement d'un droit nouveau, mais un aveu solennel de toute la nation que le gouvernement monarchique et héréditaire est la constitution du royaume.

Jacques Ier, roi paisible, eut beaucoup de complaisance pour son parlement, le consultant non-seulement dans les affaires d'État, mais presque dans toutes celles qui regardaient sa famille, déférant à ses avis, affectant une grande attention à ne point blesser ses priviléges, lui demandant peu de subsides extraordinaires; mais en se donnant ainsi la paix à lui-même, il laissa à Charles Ier, son successeur, les semences des fameuses discordes qu'on a vues depuis. Deux choses contribuèrent à ces troubles, l'une tirée de la religion, l'autre de la politique.

Depuis le temps qu'on commença à disputer sur les formules et les formalités de la religion, l'Angleterre fut inondée par une foule de sectaires, dont les systèmes étaient tous contraires les uns aux autres. Parmi toutes ces sectes, il y en avait deux principales : l'une qui, en secouant le joug du pape, conserva l'épiscopat, la subordination hiérarchique, et une partie des cérémonies de l'ancienne Église; l'autre renversa toute hiérarchie et toute cérémonie, comme contraires à la simplicité évangélique, et leurs ecclésiastiques étaient tous égaux. Les premiers s'appelèrent épiscopaux; les derniers presbytériens. Les uns voulurent une aristocratie dans l'Église, les autres une démocratie toute pure. Les politiques prirent parti dans ces querelles de religion. Ceux qui respectaient l'autorité royale se déclarèrent pour les épiscopaux, et ceux qui aimaient le gouvernement populaire soutinrent les presbytériens. Cette division dans la religion augmenta les dissensions civiles; et les politiques de l'un et de l'autre parti se servaient de la religion pour éblouir le peuple et l'engager dans leurs intérêts.

Le roi Charles était zélé pour les épiscopaux. Animé par l'archevêque de Cantorbéry, il voulut introduire en Écosse la liturgie anglicane, et rendre la religion de la Grande Bretagne uniforme. Voilà la première source des troubles. En voici la seconde.

Le roi Charles était engagé de faire la guerre à la maison d'Autriche, pour l'obliger de restituer le Palatinat à son beau-frère Frédéric, comte palatin. Le parlement avait promis au roi Jacques, son père, l'argent nécessaire pour cette entreprise. Charles le demanda; mais la chambre basse, qui donne les subsides, le refusa; car la plupart de ses membres, étant zélés presbytériens, étaient indisposés contre le roi, par la protection qu'il donnait à l'Église anglicane. Le roi fut obligé de faire la guerre à ses propres dépens; il eut recours à un ancien impôt maritime qu'il avait droit de lever selon l'aveu des plus habiles jurisconsultes qui furent choisis pour l'examen de cette affaire. Un membre de la chambre des communes, dont la taxe n'excédait pas vingt livres de France, refusa de la payer. Plusieurs autres de la même chambre suivirent son exemple, et bientôt on fit gloire de disputer avec le roi. Charles cassa le parlement trois fois, et soutint toujours la guerre à ses dépens. Les guerres étrangères venant à cesser, l'Angleterre, comme l'ancienne Rome, tourna ses armes contre elle-même.

Ce fut dans cette disposition des esprits que s'assembla, l'an 1640, le sanguinaire parlement qui renversa la monarchie anglaise. L'on y proposa plusieurs articles extravagants, qui allaient à l'anéantissement du pouvoir royal. Plusieurs membres de la chambre haute, ayant honte d'être dans une assemblée où l'on poussait si loin l'insolence contre leur souverain, l'abandonnèrent, et allèrent trouver le roi, qui s'était retiré à York.

Charles Ier fit tout son possible pour arrêter la fureur de la cabale antiroyaliste par des propositions modérées; mais le parlement leva des troupes; et voulant agir par force, le roi parut à la tête d'une armée : les guerres civiles commencèrent. Cromwell, homme hardi, ambitieux et hypocrite, devint bientôt maître de l'armée parlementaire, et battit souvent celle du roi, qui se réfugia en Écosse. Le parti républicain et enthousiaste de cette nation livra lâchement le roi aux Anglais. *Tantum religio potuit suadere malorum!*

Charles ayant été fait prisonnier dans l'île de Wight, fut livré entre les mains barbares de ses rebelles sujets. Cromwell et sa cabale s'étant rendus maîtres de l'armée, le devinrent bientôt du parlement, et commencèrent à débiter les maximes du whiggisme. Ireton, son gendre, dans une séance de la chambre basse, parla ainsi : « Le contrat du « roi et des peuples contient un engagement mutuel, « aux peuples d'obéir, aux rois de protéger le peu-

« ple. Notre roi cesse de nous protéger; dès là nous « sommes dispensés de la soumission à laquelle « nous étions engagés par le contrat mutuel que « nos pères ont fait avec ses ancêtres. » On proposa d'abjurer le roi et la royauté, et d'établir pour l'avenir un corps représentant le peuple, qui gouvernât l'État en son nom.

L'armée se saisit des portes des deux chambres; et parce que la chambre haute eut horreur de ces propositions, on déclara dans celle des communes qu'à elle seule appartenait le pouvoir de faire des lois, et qu'on n'avait pas besoin du consentement des seigneurs, la souveraine puissance étant originairement dans le peuple.

On érigea un tribunal, sous le titre de cour de la haute justice, par l'autorité des communes. Le roi fut cité devant le tribunal, accusé de tyrannie, de haute trahison, de tous les meurtres et de toutes les violences commises pendant les guerres civiles : enfin, le meilleur prince, le meilleur ami et le meilleur maître est condamné à mort, et on lui tranche la tête publiquement sur un échafaud. Cromwell se rendit maître absolu, sous le nom de protecteur, et régna, jusqu'à sa mort, d'une manière plus arbitraire et plus despotique qu'aucun monarque de l'Europe.

Richard, son fils, n'ayant point ses talents ni ses vices, fut bientôt obligé de s'enfuir. Les royalistes, qui étaient toujours demeurés fidèles, quoique cachés, levèrent la tête. Charles II, qui avait erré longtemps en exil avec son frère le duc d'York, fut enfin rappelé, selon le désir universel de la nation, qui gémissait sous la tyrannie de l'usurpateur.

L'Église et l'État furent rétablis sur l'ancien pied, et le droit héréditaire fut confirmé de nouveau. Pour empêcher à l'avenir de semblables révolutions, les deux chambres du parlement supplièrent le roi qu'il fût arrêté et déclaré « que, par les lois [1] indu- « bitables et fondamentales d'Angleterre, ni les « pairs du royaume, ni les communes assemblées « en parlement ou hors du parlement, ni le peuple « collectivement ni représentativement, ni quelque « autre personne que ce puisse être, n'a jamais eu ni « dû avoir aucune autorité coërcitive sur les person- « nes des rois de ce royaume; que la dernière guerre « civile contre le roi Charles procédait d'une erreur « volontaire touchant l'autorité suprême; que, pour « obvier à l'avenir et empêcher que personne puisse « être séduit et entraîné dans aucune sédition, il « est arrêté que quiconque affirmera que les deux « chambres, ensemble ou séparément, ont pouvoir « législatif sans le roi, sera privé de tous ses biens « et effets. Il est de plus déclaré que le seul et su- « prême gouvernement des forces militaires et de « tout ce qui leur appartient est et a toujours été, « selon les lois d'Angleterre, le droit indubitable « du roi et de ses prédécesseurs rois et reines d'An- « gleterre; et que les deux chambres du parlement, « ensemble ou séparément, ne peuvent ni ne doivent « y prétendre, beaucoup moins se soulever pour « faire une guerre offensive ou défensive contre le « roi, ses héritiers ou légitimes successeurs. »

Les antiroyalistes subsistèrent pourtant toujours, et firent plusieurs efforts pour assassiner le roi, et renverser de nouveau la monarchie. Vers la fin du règne de Charles II, les communes proposèrent un acte pour détruire le droit héréditaire, et exclure le duc d'York à cause de sa religion. Les seigneurs rejetètent cet acte; et le parlement d'Écosse, assemblé à Édimbourg, pour prévenir une telle injustice, fit le fameux acte de la succession [1]. C'est dans cet acte que ce parlement reconnaît « que « par la nature de son gouvernement, et par ses lois « inviolables et fondamentales, la couronne est « transmise et dévolue par le seul droit de succes- « sion en ligne directe; que nulle différence de re- « ligion, nulle loi, nul acte de parlement déjà fait, « ou qui puisse être fait à l'avenir, ne peut changer « ou altérer ce droit. »

Sous le règne de Charles II, les actes du parlement d'Angleterre et de celui d'Écosse sont remplis de semblables déclarations, par lesquelles ces illustres corps reconnaissent « que le droit hérédi- « taire et la suprême indépendance de leurs rois « sont et ont toujours été les lois fondamentales de « ces deux monarchies. » Ce ne sont pas des lois nouvelles faites par l'autorité d'un sénat qui prétend avoir le suprême pouvoir législatif pour faire changer les lois à son gré, mais un témoignage authentique que les États de l'une et de l'autre nation rendent à leurs lois fondamentales, et une confirmation publique de ce qui a toujours fait l'essence immuable de leur constitution.

Nonobstant ces actes si solennels, et les serments les plus sacrés, le parti antiroyaliste prévalut. Le feu roi Jacques II fut contraint de se retirer en France. Le droit héréditaire fut renversé, et Guillaume, prince d'Orange, élevé sur le trône de son beau-père par l'autorité d'une convention rebelle à son maître. C'était renverser les lois fondamentales L'assemblée de 1689, des seigneurs et des commu

[1] Parl. XII, chap. XXX; Parl. XIII, chap. I, VI et VII. Charl. II.

[1] L'an 1681.

nes, ne pouvait avoir aucune voix législative selon les lois, et n'était pas un parlement, car ces lois ont toujours décidé que le peuple collectivement ni représentativement ne peut rien faire sans le roi.

Les partisans de la révolution disent que l'obéissance n'est point due à la personne du roi, mais à l'autorité des lois. Ils sont condamnés par leurs propres maximes : les lois portent que le roi n'est sujet qu'à Dieu seul, qu'il ne peut être jugé par personne; que le parlement ni le peuple n'a aucun droit de changer la succession. Voilà la constitution fondamentale et primitive de la monarchie anglaise. Par quelle autorité donc les seigneurs et les communes, ayant chassé leur chef, furent-ils assemblés? Par quelle autorité ont-ils renversé toutes les lois? N'ont-ils pas par cette conduite, sapé les fondements de leur constitution, et rendu le gouvernement d'Angleterre tellement vacillant, qu'il n'y a plus de forme fixe, puisqu'à chaque nouvelle assemblée, les membres, sans chef, peuvent changer et bouleverser les lois fondamentales à leur gré?

Le prince d'Orange, pour se conserver les bonnes grâces du peuple, à qui il devait la couronne, relâcha des prérogatives royales; mais rien ne peut arrêter un peuple qui est une fois sorti du point fixe de la subordination. L'insolence des communes devint si insupportable, que Guillaume, quoique prince de leur création, eut lieu de se repentir d'avoir accepté la couronne.

L'histoire de ce qui est arrivé depuis sa mort est trop récente pour en faire le détail, et le temps n'est pas encore venu. Contentons-nous de faire quelques remarques sur la monarchie anglaise, et sur les formes différentes de son gouvernement.

1° Pendant l'espace de quatre cents ans que l'Angleterre, partagée en sept royaumes, fut gouvernée par plus de cent rois, la couronne a été presque toujours héréditaire. Nous ne voyons point qu'il y ait eu aucun de ces cent rois qui ait été ou déposé ou mis à mort par le conseil souverain de ses barons. Après que cette *heptarchie* (s'il m'est permis de me servir de ce terme) eut été réunie sous un seul monarque, le gouvernement anglais continua sur le même pied. Les pères des anciennes familles, les grands du royaume, les seigneurs spirituels et temporels, faisaient le conseil suprême du prince. Le gouvernement était une monarchie aristocratique. Les seigneurs partageaient avec le roi le pouvoir législatif; mais ils ne pouvaient rien faire sans lui. C'est la différence essentielle qu'il y a toujours eue entre le parlement d'Angleterre et le sénat romain. Le sénat était le pouvoir suprême de la république; les consuls n'étaient que dépositaires, pour un temps, de l'autorité des sénateurs. Au contraire, le parlement d'Angleterre n'a jamais été que le conseil suprême du roi; il l'a toujours convoqué d'une manière impérative, et l'a dissous de même.

2° Sous cette mornarchie modérée par l'aristocratie, les communes n'avaient aucune part au gouvernement [1]. L'on ne succédait au royaume que par le droit héréditaire, ou par la désignation testamentaire du roi moribond, qui, n'ayant point d'enfants, ou qui voyant ses enfants trop jeunes pour gouverner, nommait quelquefois son successeur avant que de mourir; et quoique la succession saxonne fût interrompue pendant l'espace de trente ans par trois rois danois qui firent la conquête de l'Angleterre vers le commencement du dixième siècle, cependant on rétablit le droit de la succession sitôt que les Danois furent chassés de la Grande-Bretagne. Depuis la conquête par les Normands jusqu'à l'an 49 de Henri III, qui fut vers l'an 1270, le gouvernement fut monarchique et héréditaire, et penchant vers le despotisme; ce qui excita la jalousie des nobles contre leur prince, et fut une semence féconde de soupçons et de défiance contre l'autorité royale. Le despotisme de Tarquin et de Guillaume le Conquérant ont été la source de tous les maux de Rome et d'Angleterre.

3° Remarquons cependant que, tandis que le souverain conseil n'était qu'*aristocratique*, on voit les pères de la patrie zélés pour leur liberté. Ils se brouillent quelquefois avec les rois au sujet de la grande chartre, et résistent au pouvoir arbitraire, mais sans sortir des justes bornes. Nous ne voyons point les parlements maltraiter les princes, les déshériter, ni les mettre à mort. Un faux dévot et un hypocrite ambitieux usurpe la couronne; mais le souverain conseil du royaume n'y a aucune part. Le roi et son fils sont captifs; mais on ne croit pas encore qu'il soit permis de juger et de mettre à mort les souverains.

4° Tout commence à changer de face sitôt que les communes deviennent une partie du parlement. L'autorité des nobles et du roi diminue, les assemblées populaires arrachent la souveraineté d'entre leurs mains, et peu à peu le despotisme du peuple devient absolu. La chambre basse d'Angleterre fait toutes les mêmes démarches que les tribuns de Rome. Peu de temps après l'érection de cette chambre, le parlement commence, non pas à déposer le roi, mais à l'engager à se démettre de la couronne en faveur de son fils. Le droit héréditaire n'est pas ébranlé ni violé. Dans le siècle suivant, le roi est

[1] Brady Hist de la succession à la couronne d'Angleterre.

accusé comme criminel, et il est déposé par l'autorité de son parlement, sans qu'on ose encore le mettre à mort publiquement. Le droit héréditaire est suspendu, et la couronne donnée à un usurpateur.

Enfin, dans le siècle passé, le parlement devient tout à fait républicain. Sa partie démocratique se sépare de sa partie aristocratique, et usurpe l'autorité souveraine; et toutes les deux veulent agir d'une manière indépendante de la puissance royale, en sapant le fondement de leur constitution. Les communes prévalent, et usurpent non-seulement le pouvoir des seigneurs, mais celui du roi même, qu'ils jugent, qu'ils déposent, et qu'ils condamnent à perdre la tête, comme un criminel de la lie du peuple.

5° Depuis que les assemblées populaires ont eu le pouvoir législatif en main, les lois sont multipliées à l'infini, et ces lois sont souvent contradictoires. Ce n'est pas seulement comme en France, où les différentes provinces ont retenu les anciennes coutumes qu'elles avaient avant que de tomber sous la domination d'un seul monarque. En Angleterre, depuis que le principe fixe de la subordination a été ébranlé, il n'y a plus rien de constant dans les lois fondamentales mêmes. Suivant que les différents partis prévalent dans le parlement, on y fait des lois toutes contraires les unes aux autres, on y ordonne des serments tyranniques, qui se tournent en parjures par leur variation continuelle, et par la violence avec laquelle chaque parti les exige tour à tour. Les différents partis, qui disputent pour la supériorité, briguent pour faire choisir un homme à leur gré; et les partis varient chaque jour dans leurs vues, dans leurs intérêts et dans leurs maximes. Dans ces assemblées, il ne faut pas croire que les factions puissent être réduites à des classes régulières, ou qu'elles agissent par des principes fixes. L'unité de la puissance suprême leur manque, ils se rompent et se divisent en autant de partis qu'il y a de têtes hardies pour conduire les différentes factions. Tous tendent au même but, c'est à s'emparer de l'autorité.

Les divisions et les subdivisions parmi les whigs et les torys se multiplient chaque jour. Il y a souvent cinq ou six différentes espèces de whigs et de torys. D'ailleurs, les chefs de ces différents partis changent souvent de principes. Les whigs deviennent torys, et les torys deviennent whigs selon leurs intérêts. Quand l'autorité royale soutient un parti, ses chefs sont royalistes, et veulent rehausser les prérogatives royales; quand les rois sont opposés à ces chefs, ils deviennent whigs et républicains, et veulent abattre le pouvoir royal.

A l'élection des membres de chaque nouveau parlement, on ne voit, dans les provinces, que brigues, que haines, que divisions, que tromperies. Les whigs et les torys, les républicains et les royalistes, les amateurs de l'indépendance et ceux du despotisme, les courtisans et les créatures du peuple, toutes les différentes factions causent un tel mouvement dans les esprits, qu'il semble que le grand corps politique souffre des convulsions, et que la Grande-Bretagne soit, à chaque nouveau parlement, dans le transport d'une fièvre chaude.

Ce n'est pas tout : quand les membres sont élus, arrivés à Londres et assemblés en parlement, les brigues recommencent, les cabales se renouvellent; ceux qui occupent les premières places dans le gouvernement ne sont occupés qu'à corrompre les membres du parlement, par argent, par les charges ou les grâces dont ils disposent. On voit, dans ces assemblées tumultueuses et populaires, quatre ou cinq hommes qui entraînent tout par brigues et par intrigues; de sorte qu'un député, oubliant les interêts de ceux qui l'ont envoyé, pour ne s'occuper que de ceux du parti auquel il s'est vendu, agit d'une manière tout à fait contraire aux ordres et à l'avantage de la province qu'il représente.

La chambre basse étant donc remplie, à chaque nouveau parlement, de membres dont les pensées et les intérêts sont tout à fait contraires et opposés, il n'est pas extraordinaire qu'il y ait une grande multiplicité et variation dans leurs lois, et que les actes du parlement soient des volumes énormes de lois contraires. « La multiplicité des lois, dit Platon, « est une marque aussi certaine de la corruption « d'un État, que la multitude des médecins en est « une de la grande quantité de malades : » mais la contrariété des lois, et leur opposition fréquente, est aussi funeste dans une république que l'usage habituel des remèdes contraires l'est à la santé[1].

Rome et l'Angleterre nous montrent donc les funestes suites du pouvoir souverain partagé avec le peuple. Voyons si la monarchie aristocratique ne remédie pas à ces inconvénients.

CHAPITRE XV.

De la monarchie modérée par l'aristocratie.

1° L'unité de la puissance suprême a toujours été regardée comme un très-grand avantage dans un État, pour prévenir les divisions et les jalousies des chefs qui gouvernent. Le grand bien de la société n'est pas tant la richesse et l'abondance des parti-

[1] Il est bon de remarquer que ce chapitre a été écrit en 1721.

culiers, que le bien commun de tous. Or, ce bien commun est l'union des familles, l'éloignement des guerres civiles, l'extinction des cabales. Il est incontestable que l'unité se trouve mieux lorsque la puissance suprême est réunie dans une seule volonté, que lorsqu'elle est divisée entre plusieurs volontés différentes.

Le gouvernement partagé ou mis entre les mains de plusieurs peut convenir aux républiques renfermées dans une seule ville, ou aux petits États; mais il paraît incompatible avec des royaumes d'une grande étendue. Les citoyens de chaque ville voudraient toujours élever la leur au-dessus des autres. D'où il est naturel de voir naître des révolutions fréquentes, et des séditions cruelles. C'est de là que sont venues toutes les jalousies de la Grèce. Son célèbre sénat d'*amphictyons* ne pouvait pas empêcher les dissensions civiles. Cette sage assemblée était pourtant composée de députés que nommaient les douze principales villes de la Grèce. Ils se rendaient, à certains jours précis, aux *Thermopyles*, où ils délibéraient de tout ce qui regardait le salut, le repos et l'intérêt commun des républiques; mais ce sénat si respectable fut cependant trop faible pour apaiser et pour éteindre les jalousies, les guerres civiles de Sparte, d'Athènes, etc. qui aspirèrent tour à tour à l'empire universel de la Grèce, jusqu'à ce que toutes ces petites républiques furent réunies sous la domination de Philippe de Macédoine, qui se servit de leurs divisions mutuelles pour les affaiblir et les subjuguer.

2° L'unité de la puissance suprême paraît nécessaire non-seulement pour l'union des sujets, mais pour la promptitude des conseils. Dans les gouvernements populaires aristocratiques, rien ne se fait qu'avec lenteur, et dans des assemblées publiques : tout dépend pourtant quelquefois de l'expédition. Dans une monarchie, le souverain peut délibérer et donner ses ordres en tout temps et en tout lieu. C'est pour cela que les Romains, dans les grandes et importantes affaires de la république, eurent souvent recours à l'unité de la puissance souveraine, en créant un dictateur dont le pouvoir était absolu.

3° Le gouvernement militaire demande naturellement d'être exercé par un seul. Tout est en péril, quand le commandement est partagé. Il s'ensuit que cette forme de gouvernement est la plus propre en elle-même à tous les États, et qu'elle doit enfin prévaloir, parce que la puissance militaire, qui a la force en main, entraîne naturellement tout l'État après soi, et réduit tout au gouvernement monarchique. C'est pour cela que nous voyons que toutes les plus fameuses républiques du monde ont commencé par le gouvernement monarchique, et y sont enfin revenues. Ce n'est que tard et peu à peu que les villes grecques ont formé leurs républiques. « Au commencement, tous étaient gouvernés par « des rois [1]. Rome a commencé par la monarchie, « et y est enfin revenue. A présent il n'y a point de « république qui n'ait été autrefois soumise à des « monarques [2]. » Ne vaut-il donc pas mieux que cette unité de la puissance suprême soit établie d'abord, puisqu'elle est inévitable, et qu'elle est trop violente quand elle gagne le dessus par la force ouverte?

4° L'unité de la puissance suprême est encore nécessaire pour maintenir la subordination entre les grands royaumes, dont les sujets sont distingués en deux classes. La première est de ceux qui sont les propriétaires des terres, les chefs des anciennes familles, les grands de la nation, qui naissent dans la possession actuelle de toutes les commodités de la vie. La seconde, qui est la plus grande partie, est de ceux qui, par l'ordre de la nature et de la Providence, naissent dans la nécessité de gagner ce dont ils ont besoin par le travail, les arts, ou par le commerce. Si les uns et les autres se conduisaient selon les règles de l'humanité et de la droite raison, les premiers ne se serviraient pas de leur autorité pour opprimer les derniers; et les derniers n'auraient point de haine et de jalousie contre les premiers, à cause de l'inégalité de leur état. Chacun se contenterait de sa condition, et tous contribueraient, par cette subordination, à se soutenir mutuellement. Mais les passions des hommes mettent la division entre ces deux ordres.

Si le gouvernement est entièrement entre les mains des nobles, ils oppriment le pauvre peuple; la république est réduite à l'état de Rome avant la fameuse retraite du mont Sacré, quand les patriciens maltraitaient et accablaient le peuple. Si le gouvernement est démocratique, les nobles et les grands sont toujours exposés à la haine et aux insultes du menu peuple. Tel était l'état de Rome vers la fin du consulat, quand tout se gouvernait au gré d'une populace aveugle et des tribuns insolents.

Il faut donc une puissance supérieure à ces deux ordres, qui les tienne dans leurs justes bornes : la royauté est comme le point d'appui d'un levier, qui en s'approchant de l'une ou de l'autre de ces deux extrémités, les tient dans l'équilibre.

Il faut que l'autorité royale soit tellement indépendante de la noblesse et du peuple, qu'elle soit

[1] Just. lib. I.
[2] Bossuet, *Polit. de l'Écrit. sainte*, liv. II, art. I, VIIe prop. *Œuvr.* t. XXXVI, p. 71.

capable de modérer les deux partis. Voilà ce qui manquait dans la république romaine, après que le consulat fut devenu commun aux patriciens et aux plébéiens. La puissance était tantôt tout entière du côté des nobles, tantôt tout entière du côté du peuple; de sorte qu'on n'y remarquait jamais l'équilibre, mais des séditions perpétuelles, et une oppression successive de l'un ou de l'autre de ces deux ordres. Tel sera l'état de toutes les républiques où l'on tâchera de diminuer et de trop borner la puissance suprême, qui doit contenir, dans leurs justes limites, les deux autres puissances subalternes.

5° Le roi ne peut pas tout voir de ses propres yeux, et tout connaître par lui-même; il faut qu'il ait des conseillers, non-seulement pour instruire le prince de l'état de la patrie, mais pour l'empêcher de tendre au despotisme tyrannique. Voilà ce qui fait croire aux royalistes modérés qu'une assemblée dont les membres sont fixes, et non point électifs, doit partager avec le roi, non pas la puissance souveraine, mais le pouvoir législatif. Le roi, disent-ils, doit pouvoir plus que tous ses membres ensemble; mais rien sans eux, quand il s'agit de faire des lois. C'est assez accorder à un seul homme. Il ne faut pas que l'autorité royale soit l'unique et la seule puissance de l'État. On ne doit rien faire sans elle; mais elle ne doit pas pouvoir tout faire toute seule. On ne doit point faire des lois malgré le roi; mais les lois ne doivent point dépendre totalement de sa volonté absolue. Il faut un concours de la puissance *monarchique et aristocratique* pour composer le pouvoir législatif, et il ne faut jamais qu'ils agissent d'une manière indépendante.

6° Il ne faut pas que le peuple soit entièrement exclu du gouvernement; mais il ne faut jamais partager avec lui le pouvoir législatif. Nous avons vu les funestes suites de ce partage de la souveraineté dans les plus illustres républiques du monde. Quand une fois les députés du peuple s'emparent de l'autorité suprême, ils ne sauraient se contenir dans les justes bornes, et tôt ou tard ils réduisent tout au despotisme de la populace. Il ne faut pas leur donner une autorité qui les mette dans la tentation de trahir le peuple, d'allumer le feu de la sédition et de la discorde.

En voulant les exclure ainsi de l'autorité souveraine, nous sommes bien éloignés de vouloir fouler le peuple : nous n'avons parlé contre ces fiers représentatifs de la multitude, que parce qu'ils sont les vrais ennemis du peuple, loin d'en être les protecteurs; qu'ils trahissent le dépôt qu'on leur confie, et que par ambition ils deviennent les brouillons de l'État. Le pauvre peuple est le soutien et la base de la république : il le faut bien nourrir, et le faire bien travailler. S'il n'est pas bien nourri, la force lui manque, et la république s'énerve; s'il ne travaille point, il devient une bête féroce et indomptable. Or, pour mettre le peuple à couvert de l'oppression, et l'empêcher d'être foulé par l'autorité royale, ce doit être une loi inviolable de ne jamais lever de subsides extraordinaires sans son consentement. Je ne parle point ici des revenus réglés et annuels, qui sont absolument nécessaires pour le soutien de l'État et de la royauté : ce sont des prérogatives inaliénables de la couronne, que les rois ont toujours droit d'exiger. Je ne parle que des subsides extraordinaires, nouveaux et passagers. Or, je dis avec Philippe de Commines [1], grand politique et bon royaliste, « que nul roi, nul prince au monde, « n'a droit de lever de tels impôts sur ses sujets sans « leur consentement, et qu'ils ne peuvent les exiger « contre leurs volontés, à moins que d'user de vio- « lence et de tyrannie. Mais, dira-t-on, il arrive « des cas si pressants, qu'il y aurait du danger à re- « mettre la levée de l'impôt après la convocation « des États, qui ne se peut faire si promptement. « Est-ce donc que la guerre que veut faire le prince « est une chose qu'il faille tant précipiter? car c'est « de la guerre qu'entendent parler ceux qui font « cette objection. Peut-on au contraire s'y engager « trop tard; et n'est-on pas toujours à temps de la « déclarer? »

7° Mais pour rendre cette forme de gouvernement plus parfaite, il faut que la monarchie soit héréditaire. C'est une sage précaution des grands législateurs, pour empêcher les divisions et les jalousies. Il leur paraît qu'on doit fixer le droit de la souveraineté par la naissance, comme on fixe celle de la propriété. La nature, qui nous a donné une règle pour l'un, semble nous la donner pour l'autre. C'est un grand bien pour le peuple, que le gouvernement se perpétue par les mêmes lois qui perpétuent le genre humain, et qu'il aille pour ainsi dire avec la nature. Toutes choses égales, il faut toujours préférer ce qui est réglé par l'ordre fixe et constant de la nature, à ce qui est l'effet de la volonté capricieuse et inconstante de l'homme.

De plus, la monarchie élective est le plus malheureux de tous les gouvernements; plus l'autorité est grande, plus il y a de brigues pour y parvenir, et plus il y a de dangers de la laisser au jugement et à l'élection de la multitude. Si l'on examine bien la source de tous les malheurs de l'empire romain, on verra qu'ils venaient presque tous des élections.

[1] *Hist. de Louis XI*, liv. V, chap. XVIII.

Tout etait soumis à la violence d'une armée qui, s'étant emparée de la souveraineté, se donnait des maîtres selon sa fantaisie, et souvent plusieurs à la fois. Un roi qui n'a rien à espérer pour sa postérité, après sa mort, ne songe qu'à ses intérêts pendant sa vie; au lieu qu'un roi héréditaire est disposé à regarder son royaume comme son héritage, qu'il doit laisser à ses descendants.

C'est l'observation inviolable de cette loi de succession qui a fait subsister le vaste empire de la Chine depuis presque quatre mille cinq cents ans. Les Tartares, pendant ce temps, y ont commis souvent de grandes hostilités; cependant ils n'ont jamais pu ébranler cet empire. Mais sitôt que les mandarins ont voulu changer le droit héréditaire, et se rendre chacun souverain, ils ont causé de terribles révolutions dans le dix-septième siècle, et les Tartares se sont servis de cette occasion pour les subjuguer.

C'est aussi la succession héréditaire qui a fait subsister, pendant plus de seize cents ans, le plus sage empire qui ait jamais été, je veux dire l'Égypte. Les mauvais rois étaient épargnés pendant leur vie; le repos public le voulait ainsi : mais, après la mort, on les punissait en les privant de la sépulture. Quelques-uns ont été traités ainsi, mais on en voit peu d'exemples. Au contraire, la plupart des rois ont été si chéris des peuples, que chacun pleurait sa mort autant que celle de son père ou de ses enfants.

8° Il est nécessaire aussi, pour la même raison, que le pouvoir aristocratique, qui modère le pouvoir royal, soit fixe, héréditaire, et non pas électif. La nature et la naissance donne à chacun son rang; on n'a pas besoin de le briguer par les cabales et les élections injustes et tumultueuses; et c'est là la raison essentielle pourquoi les membres électifs d'un État, et ceux qui représentent le peuple, ne doivent jamais avoir part à l'autorité législative. Ce n'est pas qu'on ne trouve parmi les plébéiens des esprits aussi capables, aussi sublimes, aussi habiles que parmi les patriciens; mais c'est parce que les factions étant inévitables, tout est rempli de brigues et de cabales; rien n'est fixe, rien n'est stable, tandis qu'on laisse tout à l'élection de la multitude aveugle, et séduit par les esprits ambitieux.

De plus, le pouvoir aristocratique doit être réglé par l'ancienneté des familles, pour empêcher que les souverains ne se rendent maîtres absolus de cette puissance qui modère leur autorité. Il serait à souhaiter que les rois ne fussent pas les maîtres de multiplier à leur gré les membres de ce sénat fixe, qui partage avec eux le pouvoir législatif; car autrement il leur serait aisé de diminuer son autorité, en le remplissant de leurs créatures, qu'ils auraient élevées exprès pour servir à leurs desseins injustes. Si un souverain veut récompenser le mérite des grands hommes, comme il le doit, il semble que ce ne doit pas être en les admettant d'abord à partager avec lui le pouvoir législatif, mais en les faisant monter par degré à ces dignités qui, après une certaine succession de temps, donnent le droit à leur postérité d'avoir part à l'autorité aristocratique. « La vertu, dit un célèbre auteur [1], sera assez « excitée, et l'on aura assez d'empressement à ser- « vir l'État, pourvu que les belles actions soient un « commencement de noblesse pour les enfants de « ceux qui les auraient faites. » Faute d'observer cette règle, les tribuns, à Rome, parvinrent autrefois à la dignité consulaire; les nobles se multiplient à Venise à force d'argent; et les communes, en Angleterre, parviennent aujourd'hui à la pairie, seulement pour servir aux desseins ambitieux de la cour. Mais quand les emplois sont réglés par la naissance, chaque ordre de l'État s'applique au travail pour lequel la nature et la Providence l'ont destiné, selon la subordination, sans vouloir aspirer par ambition à confondre les rangs. De cette manière, on engage la noblesse au travail de l'esprit, et le peuple au travail du corps. Or, la force d'une république consiste sans doute dans un peuple dont les différents ordres sont instruits et laborieux.

La monarchie modérée par l'aristocratie est la plus ancienne et la plus naturelle forme de tous les gouvernements. Elle a son fondement et son modèle dans l'empire paternel, c'est-à-dire dans la nature même, puisque l'origine des sociétés civiles vient du pouvoir paternel. Or, dans une famille bien gouvernée, le père commun ne décide pas de tout despotiquement, selon sa fantaisie. Dans les délibérations publiques, il consulte ses enfants les plus âgés et les plus sages. Les jeunes personnes et les domestiques n'ont pas une autorité égale avec les pères de la famille commune.

C'est selon cette idée que Lycurgue ordonna que toute la nation des Lacédémoniens ne serait qu'une famille; que les enfants appartiendraient à la république; que les pères les plus âgés seraient regardés comme autant de magistrats suprêmes; et que tous ces pères ensemble seraient soumis au roi, qu'on regardait comme le père commun de la patrie. Mais le peuple n'avait point de voix délibérative dans le gouvernement.

[1] *Télém.* liv.

La monarchie aristocratique est le modèle du gouvernement des plus fameux États. Avant que le pouvoir populaire prévalût en Grèce, à Carthage et à Rome, tout était gouverné par des rois et un sénat fixe. D'abord le peuple n'avait point voix délibérative. Les *éphores*, les *suffètes* et les *tribuns* n'étaient que les avocats du peuple. Tel était aussi le gouvernement de l'ancienne Égypte; le royaume était monarchique et héréditaire : un sénat, composé de trente juges tirés des principales villes, faisait le conseil souverain du prince. Tel était aussi le gouvernement de l'empire des Perses; les satrapes ou les grands du royaume composaient le conseil souverain du monarque, et on les appelait *les yeux et les oreilles du prince*. Tel est encore le gouvernement de la Chine; l'empereur, quoique absolu, fait serment qu'il n'établira jamais aucune loi sans le consentement de ses mandarins.

Telle était enfin la forme du gouvernement que les nations du Nord (dont le climat froid, stérile, en diminuant l'imagination, augmente le jugement) avaient porté dans tous les pays du monde où elles s'étaient établies après la destruction de l'empire romain, dont toutes les nations avaient senti la tyrannie et les oppressions. Les Saxons avaient établi la monarchie aristocratique en Angleterre, les Francs dans les Gaules, les Visigoths en Espagne; les Ostrogoths, et après eux les Lombards, en Italie. L'ancien parlement de la Grande-Bretagne était purement aristocratique. Tel était aussi le Champ de Mars en France, les *cortès* en Espagne; le tiers état et les membres électifs n'y ont eu part que tard, et d'abord leur pouvoir ne regardait que la répartition des subsides.

Voilà ce qui fait croire aux royalistes modérés que la forme du gouvernement sujette à moins d'inconvénients est la monarchie modérée par l'aristocratie. Les trois grands droits de la monarchie, disent-ils, savoir, le *pouvoir militaire*, le *pouvoir législatif*, et le *pouvoir de lever des subsides*, doivent être tellement réglés, qu'on ne puisse pas en abuser facilement. Il faut que la puissance militaire réside uniquement dans le roi, parce que de l'unité d'une même volonté dépendent l'expédition, le secret, l'obéissance, l'ordre et l'union si nécessaires dans la milice. Il faut que le roi partage avec un sénat fixe la puissance législative, parce qu'il ne peut pas juger de tout par lui-même. Il faut enfin que le roi n'impose les subsides extraordinaires que par le consentement universel de tous les ordres du royaume, afin que le peuple ne soit point foulé. Cette sorte de gouvernement a tous les avantages qu'on trouve dans l'unité de la puissance suprême, pour exécuter promptement les bonnes lois; tous ceux qu'on trouve dans la multiplicité des conseillers pour faire les bonnes lois; et enfin tous ceux qu'on trouve dans le gouvernement populaire, par l'impuissance où est le roi d'accabler le peuple de subsides extraordinaires.

Mais, quels que soient les avantages de cette forme de gouvernement, elle a pourtant ses inconvénients comme les autres.

1° Le partage de la souveraineté entre le roi et les seigneurs cause infailliblement un combat de puissances contraires. Tôt ou tard le roi assujettit et abat le sénat, et devient absolu; ou les nobles deviennent autant de petits tyrans, qui anéantissent le pouvoir monarchique, comme autrefois à Athènes, à Rome, etc. et aujourd'hui à Venise et à Gênes.

2° D'un autre côté, dans les royaumes où le peuple n'a point de part au gouvernement, la hauteur des grands, leur avarice et leur ambition, leur font mépriser et fouler aux pieds ceux qui sont obligés de vivre par le travail. Les nobles oublient que la simple naissance ne donne rien au-dessus des autres hommes, que l'occasion de faire plus de bien qu'eux; leur orgueil les pousse souvent à se révolter contre les princes, et leur dureté pousse le peuple à se révolter contre eux.

Tout bien considéré, il paraît que la monarchie doit être préférée au gouvernement mixte. Les autres formes de gouvernement sont exposées aux mêmes inconvénients qu'elle; mais elle a des avantages que les autres n'ont pas. L'unité, l'expédition, et l'équilibre entre les nobles et le peuple, sont des avantages propres à la monarchie seule; mais la tyrannie, les passions, et l'abus de l'autorité suprême, sont des malheurs communs à tous les gouvernements. Tandis que l'humanité sera faible, imparfaite et corrompue, toutes sortes de gouvernements porteront toujours au dedans d'eux-mêmes les semences d'une corruption inévitable, et de leur propre chute et ruine.

Je suis donc bien éloigné de croire qu'il y ait aucun établissement humain qui n'ait pas ses inconvénients, ou qu'il soit possible de remédier aux maux inévitables du grand corps politique, par aucune forme de gouvernement particulière. L'abus de l'autorité souveraine, en quelques mains qu'elle soit, entraînera tôt ou tard la ruine de toutes sortes de gouvernements dont la forme est même la meilleure. Les beaux plans servent à amuser les spéculatifs dans leurs cabinets; mais, dans la pratique, nous voyons que la plus petite bévue cause le renversement des plus grands empires. C'est ici

où le grand corps politique ressemble au corps humain : une fièvre, un rhume, le moindre petit accident emporte le corps le plus robuste et le mieux fait, aussi bien que le plus faible et le plus difforme; c'est même une expérience connue dans la médecine, que les personnes vigoureuses sont plus sujettes aux maladies subites et violentes, que les personnes plus languissantes.

D'un côté, les meilleures formes de gouvernement peuvent dégénérer, par la corruption et les passions des hommes; d'un autre côté, les gouvernements qui paraissent les moins parfaits peuvent convenir à certaines nations. Il est peut-être impossible de décider quelle est la meilleure forme de gouvernement, ou s'il y en a une qui convienne généralement à tous les pays. Les différents génies des peuples, souvent opposés et contraires, semblent rendre la différence des formes opposées nécessaire et convenable. Il entre dans cette question une si grande multiplicité de rapports, qui varient si souvent, que l'esprit humain ne peut pas les embrasser tous, pour en porter un jugement ferme et décisif.

Les abus et les inconvénients auxquels toutes les différentes formes de gouvernement sont exposées doivent convaincre les hommes que le remède aux maux du grand corps politique ne se trouvera point en changeant et en bouleversant les formes déjà établies, pour en établir d'autres qui dans la théorie peuvent paraître plus parfaites, mais qui dans la pratique ont toujours des inconvénients inévitables. Les hommes ne trouveront jamais leur bonheur dans les établissements extérieurs, ni dans les beaux règlements que l'esprit humain peut inventer; mais dans ces principes de vertu qui nous font trouver au dedans de nous des ressources contre tous les maux de la vie, et qui nous font supporter, pour l'amour de l'ordre et la paix de la société, tous les abus auxquels les meilleurs gouvernements sont exposés.

CHAPITRE XVI.

Du gouvernement purement populaire.

Les amateurs de l'indépendance, voyant que toutes les formes de gouvernement sont exposées à des inconvénients inévitables, prétendent que l'autorité souveraine ne doit jamais être confiée à aucun homme, ni à aucune société d'hommes, d'une manière permanente.

« Cette stabilité de puissance, disent-ils, fait que « les souverains se l'attribuent comme un droit, « et par là deviennent tyrans. Le seul moyen de les « retenir est de leur faire sentir que les souverains « de tous les pays ne sont pas les exécuteurs des « lois; que l'autorité suprême réside originairement « dans le peuple; et qu'il est toujours en droit de « juger, de déposer et de punir les magistrats su- « prêmes, quand ils violent ces lois. Le dessein de « la première création et institution des souverains « n'a été que pour conserver l'ordre et la paix de la « société. Ils n'ont été choisis que par le consente- « ment du plus grand nombre. Ceux qui donnent l'au- « torité peuvent toujours la reprendre. Le contrat « originaire du peuple avec les princes a pour con- « dition essentielle que les souverains seront les pè- « res du peuple et les conservateurs des lois. Un seul « homme ou un petit nombre d'hommes peuvent se « tromper, et se laisser entraîner par leurs passions; « mais la voix universelle de la multitude est la voix « de la pure nature; c'est le sens commun et la droite « raison, éloignés de subtilités artificieuses. Chaque « particulier, pris séparément, a ses erreurs et ses « passions; mais le tout, pris ensemble, fait un « mélange de qualités contraires qui se corrigent et « se modèrent réciproquement, comme les ingré- « dients d'une certaine médecine dont chacun est un « poison, mais la composition de tous fait un ex- « cellent remède. »

N'est-ce pas méconnaître l'humanité, que de raisonner ainsi? Au lieu des idées claires, on nous repaît de fictions poétiques. Nous avons déjà démontré, 1° qu'il n'y a jamais eu un état de pure nature, où tous fussent indépendants, égaux et libres, pour faire ce contrat imaginaire [1]; 2° que l'autorité souveraine ne dérive pas du peuple [2]. 3° Supposé qu'elle en dérivât, cependant le peuple ayant une fois résigné son droit naturel, ne peut plus le reprendre [3].

Mais indépendamment de tout cela, il est faux, 1° que le plus grand nombre ait un droit inhérent et naturel de faire des lois, et de juger en dernier ressort.

Le droit naturel est fondé sur la loi naturelle.

La source de la loi naturelle est la souveraine raison et la parfaite justice. Or, la multitude ne possède point ces qualités, en tant qu'elle est le plus grand nombre. Il y a peu d'hommes qui consultent la raison avec attention, et qui la suivent malgré leurs intérêts et leurs passions. Le plus grand nombre a toujours été le plus ignorant et le plus corrompu. Si dans les assemblées civiles on se soumet à la décision de la pluralité, ce n'est pas parce qu'elle juge toujours selon la parfaite raison et justice, mais parce que sa décision est un moyen fixe et palpable pour terminer les disputes.

[1] Chap. IV, ci-dessus, p. 357; et chap. VII, p. 360.
[2] Chap. VI, p. 359
[3] Chap. X, p. 365.

Si l'on dit que les pères de la patrie, les chefs des anciennes familles, les membres héréditaires ou électifs d'un sénat sont les législateurs naturels dans tous les lieux et dans tous les temps, on contredit ses propres principes; on établit une inégalité naturelle parmi les hommes; on donne un droit inhérent à un petit nombre, à l'exclusion de la multitude; car les nobles et les gens choisis pour être les représentants de l'État, n'en sont que la moindre partie. Les patriciens de tous les pays sont souvent des gens peu instruits, faibles, sujets aux mêmes passions que les autres hommes. Les membres électifs sont souvent choisis par brigues, et corrompus par promesses. Ainsi la raison n'est pas plus probablement de leur côté, que du côté de ceux qui ne sont pas choisis, ils n'ont par conséquent aucun droit naturel et inhérent de décider souverainement; ils n'ont qu'un droit civil, fondé sur la nécessité qu'il y ait quelque juge suprême qui finisse les dissensions, et qui conserve par là l'ordre et la paix de la société.

C'est là le fondement de tout droit civil [1], de toute autorité et de toute propriété légitime. Ce n'est ni la raison absolue, ni la parfaite justice, ni le mérite personnel, mais la paix générale de la société, qui est la règle des lois civiles.

2° Il est faux qu'on suive jamais, dans les délibérations publiques et populaires, le sentiment naturel du plus grand nombre : deux ou trois hommes gouvernent la multitude; les factions et les cabales prédominent; les promesses, les menaces, ou la fausse éloquence de quelques chefs hardis, remuent tout le peuple. Qu'on lise l'histoire de la république romaine, où le gouvernement populaire a prévalu, on verra que ce n'est jamais le peuple qui parle; c'est presque toujours quelque tribun ambitieux qui fait parler la multitude, et qui abuse de la crédulité. Les partisans de l'autorité populaire ne le sont que parce qu'ils espèrent gouverner le peuple à leur gré. On s'éblouit par les belles idées, parce qu'on n'envisage qu'un côté de la vérité, sans en regarder toutes les faces.

Il est vrai que le *bien public* doit être la règle immuable de toutes les lois; que les souverains doivent être les conservateurs de ces lois et les pères du peuple. Lorsqu'ils agissent autrement, ils renversent le dessein de leur institution, ils violent tous les droits de l'humanité, ils deviennent tyrans; mais ils ne peuvent être punis que par Dieu seul. Ce n'est pas qu'ils ne soient coupables, et qu'ils ne méritent une punition plus sévère que les autres hommes; mais c'est que l'ordre et la paix de la société demandent, non-seulement qu'il y ait de bonnes lois, mais qu'il y ait une puissance suprême, fixe et visible, qui fasse ces lois, qui les interprète, qui les exécute, qui juge en dernier ressort, et contre laquelle il n'est point permis de se révolter, sans perdre tout point fixe dans la politique, et sans exposer tous les gouvernements aux révolutions perpétuelles, et aux caprices bizarres de la multitude aveugle et inconstante.

Tel est le triste état de l'humanité : il faut qu'il y ait une autorité suprême qui fasse, qui interprète, qui exécute les lois. Les législateurs, les interprètes et les exécuteurs de ces lois sont des hommes faibles, imparfaits, et sujets à mille passions. Ils manqueront comme ceux qui obéissent; ils se tromperont, ils seront injustes; mais il n'y a point de remède. Il faut obéir et souffrir, puisque entre deux maux inévitables on doit en choisir le moindre. Or, vaut-il mieux se soumettre à une force fixe et permanente, ou s'abandonner aux révolutions perpétuelles de l'anarchie? Faut-il se ranger sous un gouvernement réglé, où l'on peut trouver quelquefois de bons maîtres, et où les méchants princes ont toujours un intérêt puissant de ménager leurs sujets? ou faut-il se livrer aux fureurs de la multitude, pour devenir à tout moment le jouet du caprice, de l'inconstance et de l'aveugle passion de tous ceux qui n'ont aucun principe d'union, que l'amour de l'indépendance, et qui peuvent se diviser et se subdiviser à l'infini, comme les vagues de la mer, qui se brisent successivement? Il n'y a certainement aucun choix à faire entre ces deux extrémités.

CHAPITRE XVII.

Du gouvernement où les lois seules président.

Plusieurs philosophes croient que le seul moyen d'éviter les abus de l'autorité suprême est que chaque peuple ait des lois écrites, toujours constantes et sacrées; et que ceux qui gouvernent n'aient d'autorité que par elles, et autant qu'ils les exécutent. Voilà, disent ces philosophes, ce que les hommes établiraient unanimement pour leur félicité, s'ils n'étaient pas aveugles et ennemis d'eux-mêmes.

Oui sans doute; mais voilà ce que les hommes n'établiront jamais, parce qu'ils sont et seront toujours aveugles et ennemis d'eux-mêmes. Pour faire réussir ce plan, il faudrait changer la nature des hommes, et les rendre tous philosophes.

Dans l'état présent de l'humanité, toutes les lois écrites deviendraient inutiles, s'il n'y avait pas quelque puissance supérieure et vivante pour les

[1] Chap. IX, p. 363.

interpréter et les faire *exécuter* : en voici les raisons.

1° Toute loi écrite est sujette aux équivoques. Les lois les plus simples et les plus courtes, qui paraissent claires dans la théorie générale, deviennent obscures dans l'*explication* particulière. Les premiers législateurs croyaient satisfaire à tous les besoins de la société, par leurs lois primitives; mais, dans la suite, il fallut accommoder les lois générales à une infinité de circonstances particulières qu'on ne prévoyait pas d'abord. De là est venue la multiplicité des lois, et tous les raffinements du droit civil : vice essentiel dans un État, mais inévitable pour prévenir l'artifice des fourbes.

L'esprit humain est fertile en détours, en subtilités, en subterfuges; il répand l'obscurité sur les vérités les plus claires, quand elles combattent ses passions, ses préjugés et ses intérêts; il s'enveloppe de nuages, pour se dérober à la lumière qui l'importune. Que faire dans cet état? qui est-ce qui sera l'interprète des lois ainsi obscurcies et altérées? S'il n'y a point un juge suprême qui parle, chacun viendra, le livre des lois à la main, disputer de son sens; chacun voudra décider, et s'ériger en législateur. Les plus sensés et les plus raisonnables sont le plus petit nombre. On n'écoutera plus les lois; la force seule décidera de tout. L'on tombera dans l'anarchie la plus affreuse, où chacun appellera raison son opinion.

2° Les lois civiles ne sont pas d'une nature immuable et universelle. Ce qui paraît juste et convenable dans un temps ne l'est plus dans un autre. Il n'y a aucune règle faite par l'homme qui n'ait ses exceptions, parce que l'esprit humain ne peut pas prévoir toutes les circonstances qui rendent les meilleures lois plus ou moins utiles, selon les différents temps et lieux. C'est pour cela que le changement des lois anciennes, quand il se fait par la puissance souveraine d'un État, et non selon le caprice du peuple, est quelquefois nécessaire et avantageux.

Il faut donc qu'il y ait une autorité suprême qui juge quand il faut changer les lois, les étendre, les borner, les modifier, et les accommoder à toutes les situations différentes où les hommes se trouvent. Car, si le peuple en est le juge, le plus grand nombre l'emportera, la force seule dominera; nous voilà replongés dans l'anarchie.

3° La vue claire de la vérité, la connaissance des meilleures lois n'est pas suffisante pour les faire exécuter. Le pur amour de la vertu, le plaisir délicat qu'elle donne est un ressort trop intellectuel pour la plupart des hommes; il faut les remuer par des motifs plus grossiers, par des punitions et des récompenses, par des menaces et des promesses. Il faut donc, outre la lettre morte de la loi, une autorité fixe et vivante, qui fasse faire aux hommes par *force* ce qu'ils ne feraient pas par *raison*.

CONCLUSIONS.

On peut réduire ce que nous avons avancé dans cet *Essai* à ces principes simples, que nous offrons à l'examen sérieux de nos antagonistes équitables :

1° Le gouvernement civil n'est pas un contrat libre. Les passions des hommes le rendent absolument nécessaire, et l'ordre de la génération nous y soumet tous antécédemment à tout contrat.

2° Dans tout gouvernement, il faut qu'il y ait une puissance souveraine qui fasse des lois, et qui en punisse le violement par la mort. Cette puissance suprême dérive immédiatement de Dieu, qui a seul le droit, comme *souverain être* et comme *suprême raison*, de régler sa créature, et d'en punir le déréglement. L'élection, la succession, la conquête juste, et tous les autres moyens de parvenir à la *souveraineté*, ne sont que les canaux par où elle coule, et nullement la source d'où elle découle. Ce ne sont que des lois civiles, pour régler la distribution d'un droit qui appartient originairement au *souverain être*.

3° Les formes de gouvernement sont arbitraires; mais quand l'autorité suprême est une fois fixée dans un seul ou dans plusieurs, d'une manière *monarchique*, *aristocratique*, *populaire* ou *mixte*, il n'est plus permis de se révolter contre ses décisions. Puisqu'on ne peut pas multiplier les puissances à l'infini, il faut nécessairement s'arrêter à quelque autorité supérieure à toutes les autres, qui juge en dernier ressort, et qui ne peut pas être jugée elle-même.

4° De là il suit que la *puissance souveraine* n'est point vague et indéterminée, mais une autorité fixe, vivante et visible, qu'on peut reconnaître dans tous les temps et lieux, et à qui tous peuvent avoir recours, comme à la source de l'unité politique et de l'ordre civil. Croire par conséquent qu'elle réside originairement dans le peuple, et qu'elle appartient toujours au plus grand nombre, est un principe qui tend à l'anéantissement de toute société. Deux ou trois chefs hardis peuvent en tout temps assembler le peuple dans un assez grand nombre pour s'appeler la majeure partie de l'État, pour tout entreprendre et pour tout exécuter par la pluralité et la force, sans ordre, sans règle et sans justice.

5° Le *bien public* doit être la loi immuable et universelle de tous les souverains, et la règle de toutes les lois qu'ils font. Quand ils violent cette grande loi, ils renversent le dessein de leur institution, et agis-

sent contre toutes sortes de droits; mais ils ne sont comptables qu'à Dieu seul de l'abus de leur autorité. S'il était permis à chaque particulier, ou au peuple en général, de décider quand les souverains ont passé les bornes de leur pouvoir, de les juger et de les déposer, il n'y aurait plus de gouvernement fixe sur la terre. Les esprits ambitieux, rebelles et artificieux trouveraient toujours les plus spécieux prétextes pour séduire le peuple, et le révolter contre ses souverains.

6° Tandis que l'homme sera gouverné par l'homme, toutes les formes de gouvernement seront imparfaites, et exposées aux mêmes abus de l'autorité souveraine : mais la monarchie paraît la meilleure de toutes ces formes; car, quoiqu'elle ait les mêmes inconvénients que les autres, elle a pourtant des avantages que les autres n'ont pas.

CHAPITRE XVIII.

Des idées que l'Écriture sainte nous donne de la politique.

Comme l'on parle toujours, dans cet *Essai*, en philosophe qui ne suppose aucune religion révélée, on a cru devoir montrer la conformité de nos principes avec les lumières des saintes Écritures, pour satisfaire à la piété de ceux qui sont capables de consulter ces oracles sacrés avec vénération et docilité.

Ces livres divins nous représentent le genre humain comme un grande famille, dont Dieu est le père commun. Tous les hommes sont créés à son image et ressemblance; tous sont capables de la même perfection, tous sont destinés pour le même bonheur. Nous sommes donc tous liés les uns avec les autres par notre rapport au père commun des esprits, et obligés de nous aimer, de nous secourir, de chercher mutuellement notre bien commun, comme frères, comme enfants, comme images d'un même père. *Aimer Dieu pour lui-même, et les hommes pour Dieu*, est l'essentiel de la loi de Moïse, et de celle de notre grand législateur Jésus-Christ.

Nous sommes frères, non-seulement parce que nos esprits sortent tous d'une même origine, mais encore parce que nos corps sont descendus de la même tige. Dieu a fait sortir tous les hommes qui doivent couvrir la face de la terre, d'un seul. C'est là l'image de la paternité de Dieu. Ce qui se fait dans l'ordre des intelligences est vivement représenté par ce qui se fait dans l'ordre des corps. Tous viennent d'une même origine; tous sont membres d'une même famille; tous sont enfants d'un même père. Il n'est pas permis à l'homme de se regarder comme indépendant et détaché des autres. Il ne peut pas se faire la fin et le centre de son amour, sans renverser la loi de sa création, de sa filiation, de sa fraternité. Il doit se rapporter tout entier à la grande famille, et non pas rapporter la famille entière à lui-même.

Si les hommes avaient suivi cette grande loi de la charité, on n'aurait pas eu besoin de lois positives ni de magistrats. Tous les biens de la terre auraient été communs. Dieu dit à tous les hommes : *Croissez, multipliez, et remplissez la terre*[1]. Il leur donne à tous indistinctement toutes les herbes et tous les bois qui y croissent.

Selon ce droit primitif de la nature, nul n'a droit particulier sur quoi que ce soit qu'autant qu'il est nécessaire pour sa subsistance. Mais le premier homme, s'étant séparé de Dieu, sema la division dans la famille. Il quitta la loi de la raison, s'abandonna à ses passions; et son amour-propre le rendit insociable. Il n'est plus occupé que de lui-même, et ne songe aux autres que pour son intérêt propre. Le langage de Caïn se répand partout. *Est-ce à moi de garder mon frère*[2]? La philanthropie se perd; tout est en proie au plus fort.

Il semble que Dieu ait affecté de conserver parmi les hommes l'unité de leur origine, pour les engager à l'amour fraternel; car s'étant réduits par leurs passions à cet état dénaturé, où chacun veut être indépendant, Dieu détruisit tous les hommes, excepté Noé et sa famille, afin qu'une seconde fois ils pussent se regarder comme les enfants d'un même père. La famille de Noé, divisée en trois branches, s'est encore subdivisée en des nations innombrables. *De celles-là*, dit Moïse[3], *sont sorties les nations, chacune selon sa contrée et sa langue.* C'est ainsi, selon le témoignage de l'histoire sacrée, que les sociétés civiles se sont formées d'abord par la multiplication d'un tronc en plusieurs branches, et non pas par la réunion de plusieurs membres indépendants et libres.

La première idée du commandement vient sans doute de l'autorité paternelle. Je ne dis pas qu'elle en soit la *source*, mais seulement le premier canal par où il a *découlé*. Les premiers hommes vivaient à la campagne dans la simplicité, ayant pour loi la volonté de leurs parents. Telle fut encore après le déluge la conduite de plusieurs familles, surtout parmi les enfants de Sem, où se conservèrent plus longtemps les anciennes traditions sur la religion, et sur la manière du gouvernement. Ainsi Abraham, Isaac et Jacob persistèrent dans l'observance d'une vie simple et pastorale; ils étaient avec leurs familles, libres et indépendants. Ils traitaient d'égal avec les

[1] *Gen.* I, 28.
[2] *Ibid.* IV, 9.
[3] *Ibid.* X, 5, 20, 31.

rois. Ils faisaient la guerre de leur chef, et exerçaient toutes les autres parties de la souveraineté. Ce n'est pas que je veuille nier qu'il n'y ait eu de très-bonne heure d'autres sortes de gouvernements que l'empire paternel. Plusieurs ont pu violer les lois de la fraternité, et, s'unissant ensemble, bâtir des villes, faire des conquêtes, et établir des formes de gouvernement différentes.

Mais, quelle que fût la manière dont elles s'établirent, l'Écriture sainte nous élève sans cesse à la divinité même, pour y chercher la véritable source de la souveraineté. Ces oracles sacrés nous enseignent que la puissance suprême n'émane que de Dieu seul. Toutes les voies par lesquelles les hommes y parviennent, soit par le droit paternel, le droit héréditaire, le droit d'élection ou le droit de conquête, ne sont que les causes occasionnelles, comme parle la philosophie moderne. C'est Dieu seul qui dépose l'un, et élève l'autre; c'est lui qui, par sa providence souveraine et universelle, influe sur tous les conseils des hommes, fait avorter ou réussir leurs entreprises selon ses desseins éternels, sages et équitables.

C'est pour cela que ces livres divins nous représentent toujours le monde entier comme un royaume gouverné par Dieu seul, qui donne aux nations des maîtres bons ou mauvais, pour être les ministres de sa justice ou de sa miséricorde. *Dieu donne*, dit l'Ecclésiastique [1], *à chaque peuple son gouverneur; et Israël lui est manifestement réservé.*

Les rois sont appelés partout les oints du Seigneur, non-seulement les rois des Israélites, qu'il faisait oindre comme ses pontifes, mais des païens mêmes. *Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus, mon oint, que j'ai pris par la main pour lui assujettir tous les peuples* [2]. *Écoutez, ô rois!* dit l'auteur du livre de la Sagesse [3]; *comprenez, apprenez, juges de la terre; prêtez l'oreille, ô vous qui tenez le peuple sous votre empire! c'est Dieu qui vous a donné la puissance; votre autorité vient du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, et pénétrera le fond de vos pensées, parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas bien jugé.*

Saint Paul nous enseigne la même doctrine. *Que toute âme*, dit-il [4], *soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu; et toutes celles qui sont, c'est Dieu qui les a établies : ainsi celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu. Le prince est le ministre de Dieu et son lieutenant sur la terre, à qui est donné le glaive.*

Les partisans d'un roi de providence croient que ce texte de saint Paul favorise leur sentiment : *Toutes les puissances qui sont, c'est Dieu qui les a établies;* donc, disent-ils, un roi de fait est roi de droit. Mais y a-t-il rien de plus outré que de faire faire à l'Apôtre une redite absolument superflue, pour enseigner aux hommes que Dieu approuve les injustices les plus énormes? L'Apôtre a déjà dit qu'il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu. Le reste est une répétition inutile, si les paroles qui suivent n'ont point d'autre signification. Nous avons déjà démontré que le droit de propriété et le droit de souveraineté sont fondés sur les mêmes principes : si la possession injuste donne le droit à l'un, elle le donne à l'autre. Voilà le chemin ouvert à toute sorte de vols et de violences. Peut-on soutenir une semblable explication? Le vrai sens de ces paroles ne peut être que celui-ci : Obéissez aux puissances supérieures, parce que leur autorité vient de Dieu. Obéissez aussi aux empereurs romains qui gouvernent actuellement, car leur autorité est légitime.

Afin que les amateurs de l'indépendance ne disent pas que c'est la seule crainte qui est le fondement de la soumission aux puissances civiles, l'Apôtre ajoute [1] : *Il est donc nécessaire que vous soyez soumis au prince, non-seulement par la crainte de sa colère, mais encore par l'obligation de votre conscience.* Et dans un autre endroit [2] : *Il faut le servir non à l'œil, pour plaire aux hommes, mais avec bonne volonté, avec crainte, avec respect, et d'un cœur sincère, comme à Jésus-Christ.* Un autre apôtre confirme la même doctrine [3] : *Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à l'ordre qui est établi parmi les hommes; soyez soumis au roi, comme à celui qui a la puissance suprême, et à ceux à qui il donne son autorité.*

Les mêmes oracles sacrés nous apprennent que les souverains ne sont responsables qu'à Dieu seul de l'abus de leur autorité.

Quand le peuple d'Israël demande un roi comme les autres nations, Samuel leur déclare quelle sera l'étendue de sa puissance, sans pouvoir être restreinte par aucun autre pouvoir supérieur sur terre. *Voici le droit du roi qui régnera sur vous*, dit le Seigneur. *Il prendra vos enfants, et les mettra à*

[1] *Eccli.* XVII, 14, 15
[2] *Is.* XLV, 1.
[3] *Sap.* VI, 2 et seq.
[4] *Rom.* XIII, 1, 2, 4.

[1] *Rom.* XVI, 5.
[2] *Ephes.* VI, 6.
[3] *I. Petr.* II, 13.

son service; il se saisira de vos terres, et de ce que vous aurez de meilleur, pour le donner à ses serviteurs, etc.[1]. Est-ce que les rois auront droit de faire tout cela licitement? A Dieu ne plaise! Dieu ne donne jamais le pouvoir de faire le mal, et de violer la loi naturelle. Mais tels sont les inconvénients de la royauté; il faut que le peuple les subisse. Dieu annonce ici ce que les rois feront, sans pouvoir être punis par la justice humaine. Saül avait violé ce que les républicains appellent *contrat originaire* entre le peuple et le prince. Il cherchait sans raison à détruire un innocent à qui Dieu avait donné même la royauté. Voyez cependant le respect sacré que David témoigne pour la personne de Saül, quand ses gens le pressent de s'en défaire, *Dieu soit à mon secours*, dit-il[2]; *qu'il ne m'arrive pas de mettre ma main sur mon maître, l'oint du Seigneur!* Son cœur fut même saisi, parce qu'il avait coupé le bord du manteau de Saül.

Obéissez à vos maîtres, dit l'Apôtre[3], *non-seulement à ceux qui sont bons et modérés, mais encore à ceux qui sont fâcheux et injustes.* Il est vrai que les rois ne sont que des hommes faibles, et quelquefois méprisables par leurs qualités personnelles; mais leur caractère est auguste, sacré et inviolable. Ce ne sont que des statues, des images, des hiéroglyphes; mais des hiéroglyphes de la majesté souveraine, qui sont respectables à cause de celui qu'ils représentent. C'est lui qui donne à chaque statue sa place, et qui les arrange les unes au-dessus des autres, selon différents degrés. Il se réserve à lui seul le droit de briser, dans sa fureur, la statue suprême, quand elle ne répond point à ses desseins adorables. Telle est la doctrine de l'Écriture sainte sur la royauté. Voyons-en la pratique.

« Parmi le peuple hébreu, qui a eu tant de rois « qui ont foulé aux pieds les lois humaines et divi- « nes, il ne s'est jamais trouvé de magistrat inférieur « qui se soit attribué le droit de résister et de pren- « dre les armes contre leur roi, à moins que quel- « ques-uns d'eux n'en eussent reçu un ordre exprès « de Dieu, qui a un droit souverain sur les têtes « couronnées[4]. »

C'est cette inspiration extraordinaire qui justifie la conduite des Machabées; car autrement c'aurait été une révolte formelle. Mais on ne doit pas imiter un tel exemple, à moins qu'on ne dise que le vol est permis, parce que Dieu défendit aux Israélites de rendre ce qu'ils avaient emprunté des Égyptiens.

[1] *I. Reg.* VIII, 1.
[2] *Reg.* XXIII, 10.
[3] *I. Petr.* II, 18.
[4] GROT. *de Jure Bell. et Pac.* lib. I, cap. IV, n° 6.

De plus, l'accomplissement de l'ancienne alliance était attaché à la terre de Chanaan, au sang d'Abraham, et à ses enfants selon la chair. Consentir à la perte totale de la race d'Aaron était renoncer à l'accomplissement des promesses, à l'alliance et au sacerdoce[1]. Le parti que prirent les Machabées était donc une nécessité absolue, et une suite indispensable des promesses; et néanmoins ils ne sont venus à ce fatal remède qu'une seule fois, et après une déclaration manifeste de la volonté de Dieu.

David se défend de l'oppression; mais c'est en fuyant, sans mettre le trouble dans la patrie, et sans violer le respect dû à la personne de son roi, quand il l'a entre ses mains.

Roboam traita durement le peuple; mais la révolte de Jéroboam et des dix tribus, quoique permise pour la punition des péchés de Salomon, est détestée dans toute l'Écriture, qui déclare que les tribus, *en se révoltant contre la maison de David, s'étaient révoltées contre Dieu, qui régnait en elle*[2].

Tous les prophètes qui ont vécu sous les méchants rois, Élie et Élisée sous Achab et sous Jézabel, Isaïe sous Achaz et sous Manassès, Jérémie sous Joachim, sous Jéchonias et sous Sédécias, n'ont jamais manqué à l'obéissance, ni inspiré la révolte, mais toujours la soumission et le respect. Selon le terme précis de la loi, les idolâtres, ou ceux qui forçaient le peuple à l'idolâtrie, devaient être punis de mort: cependant, comme remarque fort bien un savant prélat[3] : « Ni les grands, ni les petits, ni tout le « peuple, ni les prophètes, qui parlaient si puissam- « ment aux rois les plus redoutables, ne leur repro- « chaient jamais la peine de mort qu'ils avaient en- « courue selon la loi. Pourquoi, si ce n'est qu'on « entendait qu'il y avait dans toutes les lois, selon « ce qu'elles avaient de pénal, une tacite exception « en faveur des rois qu'on croyait n'être responsa- « bles qu'à Dieu seul de l'abus de leur autorité? »

Nabuchodonosor était impie jusqu'à vouloir s'égaler à Dieu, et jusqu'à faire mourir ceux qui lui refusaient un culte sacrilége; néanmoins Daniel lui parla ainsi : *Vous êtes le roi des rois, et le Dieu du ciel vous a donné le royaume, et la puissance, et l'empire, et la gloire*[4].

Cette doctrine s'est perpétuée dans la religion chrétienne. C'était sous Tibère, non-seulement infidèle, mais encore méchant, que Notre-Seigneur dit aux Juifs : *Rendez à César ce qui est à César.*

Saint Paul fait prier pour les empereurs, quoi-

[1] BOSSUET, V° *Avert. contre Jurieu*, n° XXV, *Œuvr.* tom. XXI, p. 384 et suiv.
[2] *II. Paral.* XIII, 5, 6.
[3] BOSSUET, V° *Avert. contre Jurieu*, 7° XLIV, p. 433.
[4] *Dan.* II. n° 37.

que l'empereur qui régnait alors fût Néron, un vrai monstre de l'humanité, le plus impie de tous les hommes.

Les premiers chrétiens suivaient cette doctrine apostolique. Tertullien dit [1] : « Nous regardons dans « les empereurs le choix et le jugement de Dieu, qui « leur a donné le commandement sur tout le peuple. « Nous respectons ce que Dieu y a mis. Que dirai-« je davantage de notre piété pour l'empereur, que « nous devons respecter comme celui que notre Dieu « a choisi? » Il appelle le respect dû aux rois, *la religion de la seconde majesté* [2], insinuant que l'autorité royale est un écoulement de l'autorité divine. Dans la même apologie, il dit [3] : « Outre les ordres « publics, par lesquels nous sommes poursuivis, com-« bien de fois le peuple nous attaque-t-il à coups de « pierres, et met-il le feu dans nos maisons, dans « la fureur des Bacchanales? Et cependant quelle « vengeance recevez-vous de gens si cruellement « traités? Ne pourrions-nous pas, avec un peu de « flambeaux, mettre le feu dans la ville, si parmi « nous il était permis de faire le mal pour le mal? « Quand nous voudrions agir en ennemis déclarés, « manquerions-nous de troupes et d'armées? Les « Marcomans et les Parthes même se trouveront-« ils en plus grand nombre que nous, qui rempliss-« sons toute la terre? Il n'y a que peu de temps que « nous paraissons dans le monde, et déjà nous rem-« plissons vos villes, vos îles, vos châteaux, vos « camps, vos assemblées, les tribus, les décuries, « le palais, le sénat, le barreau, la place publique; « nous ne vous laissons que les temples seuls. A « quelle guerre ne serions-nous pas préparés, quand « nous serions d'un nombre inégal au vôtre, nous « qui endurons si résolument la mort, si ce n'était « que notre doctrine nous prescrit plutôt de souf-« frir la mort que de la donner? »

Saint Augustin confirme la même doctrine par l'exemple des anciens chrétiens : « Alors la cité de « Dieu, dit-il [4], quoiqu'elle fût répandue par toute « la terre, et qu'elle eût un si grand nombre de peu-« ples à opposer à ses persécuteurs inexorables, n'a « jamais pourtant combattu pour le salut temporel; « ou plutôt elle n'a jamais résisté, afin d'acquérir « le salut éternel. On les liait, on les enfermait, on « les mettait à la torture, on les brûlait, on les dé-« chirait, on les égorgeait, et tout cela ensemble « ne servait qu'à en augmenter le nombre. Ils ne se « mettaient point en devoir de combattre pour dé-« fendre leur vie, mais ils la méprisaient pour se « sauver. »

Mais l'exemple le plus célèbre de la patience et de la *non-résistance* des premiers chrétiens est celui de la légion thébaine. Elle était de six mille six cent soixante-six soldats, tous chrétiens. Comme l'empereur Maximien ordonna à l'armée, près de Martigny en Savoie, de sacrifier aux faux dieux, les soldats chrétiens prirent d'abord le chemin d'Agaune, en Suisse. L'empereur y envoya un ordre exprès pour les faire venir sacrifier. Ils refusèrent d'obéir : il les fit décimer, et passer la dixième partie par les armes; ce que les gardes exécutèrent, sans qu'aucun des chrétiens résistât.

Rien n'est plus beau ni plus grand que ce que dit à ses soldats Maurice, premier tribun de cette légion : « Que j'ai eu peur, chers compagnons, que « quelqu'un de vous, sous prétexte de se défendre, « ne se mît en état de repousser par la violence une « mort si heureuse! J'étais déjà sur le point de « faire, pour vous en empêcher, ce que fit Jésus-« Christ notre maître, lorsqu'il commanda de sa pro-« pre bouche à saint Pierre de remettre dans le four-« reau l'épée qu'il avait à la main; nous apprenant que « la vertu d'abandon et de la confiance chrétienne est « bien plus puissante que toutes les armes, et que « personne ne doit s'opposer avec des mains mor-« telles à une entreprise mortelle [1]. »

Exupère, enseigne de la légion, tint à peu près le même discours aux soldats : « Vous me voyez, « braves compagnons, porter l'étendard des troupes « de la terre; mais ce n'est pas à ces sortes d'armes « que je veux avoir recours; ce n'est pas à cette sorte « de guerre que je veux animer votre courage et vo-« tre vertu : vous devez choisir un autre genre de « combat; car vous ne pouvez pas aller par ces épées « au royaume du ciel. »

Tels sont les sentiments de tous les grands hommes de l'ancienne et de la nouvelle loi; telle a été la doctrine des prophètes et des apôtres; telle fut enfin la conduite de tous les héros du christianisme dans les premiers siècles. Durant sept cents ans après Jésus-Christ, on ne voit pas un seul exemple de révolte contre les empereurs, sous prétexte de religion.

Il y a donc une conformité parfaite entre les lumières des saintes Écritures et les idées que nous avons données de la politique.

[1] TERT. *Apol.* cap. XXXIII, p. 28.
[2] *Ibid.* cap. XXXV, p. 29.
[3] *Ibid.* cap. XXXVII, p. 30.
[4] *De Civit. Dei*, lib. XXII, cap. VI, n° I, t. VII, p. 661.

[1] Saint Eucher, évêque de Lyon.

DIVERS MÉMOIRES

CONCERNANT

LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

I.

MÉMOIRE

SUR LES MOYENS DE PRÉVENIR LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

28 août 1701.

La plupart des gens qui raisonnent sont persuadés que les affaires présentes de l'Europe ne peuvent finir que par l'un de ces deux événements : le premier, que la France fasse vigoureusement la guerre, et garde les Pays-Bas pour son dédommagement; le second, que la France se lasse, et qu'elle fasse céder par l'Espagne les Pays-Bas à l'archiduc. J'avoue que je ne voudrais ni l'un ni l'autre. Le premier serait contre la bonne foi qu'on doit à l'Espagne; le second marquerait de la faiblesse, et ferait grand tort au roi, qui s'est chargé, à la face de toute l'Europe, d'empêcher le démembrement de la monarchie espagnole. On peut éviter ces deux inconvénients; mais il n'y a pas un moment à perdre pour prendre un bon parti.

La France a plusieurs désavantages qu'elle doit avoir sans cesse devant les yeux.

Le premier est qu'on croit qu'elle ne veut plus de guerre, et qu'elle se lassera aisément. Ainsi les ennemis disent entre eux : Tentons l'événement; si nous réussissons un peu, la France relâchera beaucoup pour faire la paix; si nous ne pouvons réussir, nous en serons quittes pour la laisser en repos. Ainsi ils croient avoir beaucoup à espérer, et presque rien à craindre : c'est leur donner trop d'avantage.

Un second inconvénient, c'est que vous avez la guerre à faire loin de chez vous, avec des frais immenses. Tout votre argent s'en va en Italie et dans les Pays-Bas espagnols. Les Pays-Bas français commencent même à languir, faute de troupes qui consument leurs blés et qui y portent de l'argent.

Un troisième inconvénient est que les peuples des Pays-Bas espagnols et du Milanez, accoutumés à une monarchie faible et sans autorité, ne peuvent souffrir l'empire avec lequel les Français veulent être obéis. S'il arrivait le moindre mauvais succès à nos armées, les villes leur fermeraient les portes, et les peuples se déclareraient pour nos ennemis.

Un quatrième inconvénient, c'est que vous avez à défendre un corps mort qui ne se défend point. Quand vous défendez un corps vivant, il vous défend aussi, et vous êtes plus fort avec lui que vous ne seriez tout seul. Mais l'Espagne vous laisse faire, et ne fait presque rien; vous n'en avez que le poids, comme d'un corps mort : elle vous accable, et vous épuisera.

Un cinquième inconvénient, c'est que cette nation n'est pas moins jalouse et ombrageuse, qu'imbécile et abâtardie. La France ne peut point traiter toute la nation espagnole comme le roi traite le roi d'Espagne, son petit-fils. Les Espagnols n'ont pas, tous de concert, compté de se mettre en tutelle; ils ont voulu obtenir du secours, et non pas se mettre en servitude. L'autorité absolue sur les Espagnols est insoutenable à la longue. Laissez-les faire, ils ne feront rien de bon, et vous feront succomber avec eux. Le milieu entre ces deux extrémités n'est pas facile à trouver. Voici les vues qui me passent par l'esprit :

1° Je ne serais point d'avis de menacer les Hollandais qu'on gardera les Pays-Bas; ils ne le croient déjà que trop. Si vous voulez le faire, il faut bien se garder de le dire. Si vous ne le voulez pas, il ne faut jamais donner cette alarme : tout le monde croira que vous ne cherchez qu'un prétexte pour le faire. Cette menace retiendra moins les Hollandais, qu'elle

n'excitera contre vous les puissances neutres. Il n'y a aucun prince neutre, en Allemagne, qui n'ait un véritable intérêt de vous empêcher de demeurer souverain de tous les Pays-Bas espagnols. La Hollande n'a point de ressource solide contre vous, si la barrière est enlevée; et la chute de la Hollande mettrait toute l'Europe aux fers, car l'Europe ne peut se soutenir contre vous dans aucune guerre sans l'argent de Hollande. D'ailleurs toute l'Allemagne roule sur le commerce des Hollandais. La Hollande est donc le centre et la ressource de la liberté de toute l'Europe. Le cœur est attaqué, si la barrière est perdue. L'Italie même doit compter que la chute de la Hollande serait la sienne par contre-coup, surtout la puissance espagnole étant actuellement dans vos mains, et vous ouvrant ses États dans toutes les parties du monde. Je ne voudrais donc laisser jamais entrevoir que les Pays-Bas espagnols pussent demeurer à la France, ni par échange, ni par dédommagement. Il faut au contraire montrer sans cesse que le roi met toute sa gloire à conserver sans démembrement, sur la tête de son petit-fils, une monarchie qui s'est livrée à lui, et qu'il n'en retiendra jamais, pour quelque cause que ce soit, un pouce de terre. Si on avait dû prendre ce parti extrême d'un échange, il aurait fallu le prendre tout à coup après les propositions démesurées des Hollandais et l'entrée des Impériaux en Italie, sans leur donner le temps de se reconnaître. Alors il aurait fallu laisser les Espagnols chez eux, et défendre les Pays-Bas aux dépens des Pays-Bas mêmes, en les gouvernant comme on gouverne les provinces de France. Mais ce parti serait contraire à la gloire du roi, et à la réputation de bonne foi qu'il est si important de rétablir.

2° Je ne voudrais point donner aux Espagnols des amiraux, des ministres, des financiers, ni les gouverner comme des enfants : leur jalousie naturelle n'est point éteinte, et on hasarde terriblement la vie du jeune roi. Les poisons d'Espagne sont bien subtils; il y en a jusque dans les odeurs; et on ne peut se précautionner sur toutes choses. Si, par malheur, ce jeune prince venait à mourir avec apparence de poison, on serait bien embarrassé quand il faudrait y envoyer en sa place M. le duc de Berri; surtout, M. le duc de Bourgogne n'ayant point d'enfants. D'un côté, vous hasarderiez toute la postérité du roi; M. le duc d'Orléans n'a point de fils; la succession d'Espagne reviendrait à l'archiduc, et peut-être au roi des Romains; la succession de France descendrait à M. le Duc. D'un autre côté, les ennemis montreraient à toute l'Europe les deux monarchies prêtes à s'unir sur la tête d'un roi de France, en la personne de M. le duc de Berri. Si on ne songe point à ce cas-là, on perd de vue le point capital. Ma conclusion est qu'il ne faut pas irriter les Espagnols; qu'on doit craindre leur jalousie très-maligne, et qui sera d'autant plus dangereuse, qu'ils sauront mieux la dissimuler; et qu'on court risque de perdre la maison de France, pour aller trop vite dans le gouvernement de l'Espagne. Je ne voudrais leur donner ni une dame d'honneur, ni d'autres personnes avec des titres : je voudrais seulement leur prêter des gens bien sages, qui les instruiraient et les aideraient sans prendre aucun titre d'honneur ni d'autorité. Par exemple, M. le comte d'Estrées pourrait aider et conseiller ceux qui auraient commandé sur les vaisseaux espagnols, sans avoir le titre de vice-amiral d'Espagne. J'aimerais mieux laisser les choses aller moins bien, et ne les réformer que par des voies insensibles. Ce serait assez que le roi d'Espagne donnât des ordres bien précis à ceux qui auraient les titres d'autorité, de n'agir jamais que de concert avec les français qui commanderaient nos troupes auxiliaires. C'est prendre des noms à pure perte, et faire dire par le roi d'Angleterre que nous voulons tout envahir, et que l'Espagne n'est plus qu'un fantôme dans les mains du roi de France.

3° Je suis bien fâché de ce qu'on a rappelé M. d'Avaux : c'est une hauteur déplacée, et qui n'est point soutenue. Si on l'avait rappelé pour faire entrer dès le lendemain nos armées en Hollande, ce rappel eût été nécessaire : mais le rappeler pour ne faire rien, c'est montrer de la hauteur et de la faiblesse; c'est menacer du coup sans oser frapper; c'est accoutumer les Hollandais à ne vous craindre plus, à croire que vous êtes ambitieux sans vigueur, et qu'il n'y a qu'à vous entreprendre, pour vous faire relâcher les Pays-Bas. Peut-être est-il vrai que toutes les négociations sont manifestement inutiles, et qu'il serait indécent qu'il parût que le roi s'en laisse amuser. D'ailleurs je conviens qu'il ne fallait pas laisser entrer dans les conférences les ministres de l'empereur, et par conséquent qu'il fallait couper court : mais on pouvait défendre à M. d'Avaux de négocier sur ce pied, et le laisser néanmoins à la Haye. Il est naturel que le roi ait un ambassadeur en Hollande, jusqu'à ce que la rupture de la paix soit authentique; et il n'y avait aucun inconvénient d'y laisser l'ambassadeur extraordinaire par provision, en l'absence de l'ordinaire, parti pour sa santé. C'est un faux point d'honneur, que de ne vouloir avoir aucun ministre dans un pays mal intentionné dont on est mécontent. Il suffisait de suspendre toute négociation, d'exclure avec fermeté les ministres de Vienne, et de montrer par là qu'on n'était pas dupe des négociations : mais

l'honneur d'un prince ne consiste point à rappeler son ministre dès qu'il n'est pas content. Quand on ne peut pas négocier, du moins un homme attentif et instruit peut voir, observer, avertir, négocier indirectement et en secret avec des gens qui ont des intérêts opposés à ceux qui prévalent aujourd'hui. Enfin il faut toujours, autant qu'on le peut, avoir un homme prêt à agir en chaque pays. De plus, le roi d'Angleterre peut mourir tout à coup, et il peut arriver beaucoup d'autres événements imprévus; alors il serait capital d'avoir sur les lieux un ambassadeur. Pourquoi l'avoir rappelé? le roi d'Angleterre en doit être ravi; car on lui donne un prétexte de dire à son parlement déjà ébranlé que la France ne cherche qu'à rompre, et qu'on ne peut avoir rien de sûr avec elle : on le laisse seul, et maître de faire ce qu'il voudra sans contradiction. Peut-être même que si dans la suite les mécomptes de l'empereur ou les embarras du roi d'Angleterre le réduisent à écouter les républicains de Hollande sur les projets de paix, vous serez bien fâché de n'avoir plus M. d'Avaux sur les lieux, et que vous serez réduit à y envoyer quelqu'un; ce qui sera bien plus indécent que de n'avoir pas rappelé votre ambassadeur dans un temps où il n'y avait point encore de rupture. Il faut autant qu'on peut, jusqu'à la dernière extrémité, avoir des ministres dans toutes les cours, et être toujours à portée de négocier d'un quart d'heure à l'autre, lors même qu'on ne négocie pas.

4° Je voudrais, non pas porter les Espagnols comme un petit enfant, mais les mener par la main comme une jeune personne à qui on apprend à marcher. Montrez-leur la véritable situation de leur monarchie; proposez-leur l'alternative, ou de succomber et de vous accabler avec eux, ou bien de régler leurs finances, de discipliner leurs troupes, etc. Montrez-leur que ce n'est que pour leur intérêt que vous résistez au démembrement de leurs États, et que votre véritable intérêt serait de les laisser un peu démembrer. Demandez-leur des résolutions suivies dans le détail, parce que vous ne voulez ni les abandonner, ni périr inutilement pour eux. Faites mettre dans les principaux emplois ceux de la nation espagnole qui sont les mieux intentionnés, et les plus capables de se former par leur application. Faites-les aider et instruire secrètement, mettant toujours l'honneur et l'autorité de leur côté. Faites que leurs propres conseils décident, ordonnent, exécutent, pour avoir de l'argent, des troupes, des munitions, etc. En un mot, ne gouvernez rien immédiatement; mais mettez-les dans la nécessité de gouverner régulièrement, suivant les projets concertés avec vous. Enfin, faites que le roi d'Espagne prenne peu à peu l'autorité qui lui convient, et qu'il décide lui-même dans les points essentiels. La plupart des ministres du conseil d'Espagne, qui ont ou espèrent des bienfaits, opineront suivant sa décision : ils seront moins jaloux des projets qu'ils auront adoptés, et qui auront passé par le canal de leurs conseils ordinaires. Les ministres de France ne sauraient avoir trop en vue ce tour de modestie, de déférence et de retenue, pour ne mépriser point ouvertement le gouvernement espagnol. Je ne prétends pas néanmoins exclure nos généraux qui commandent en Italie et dans les Pays-Bas; nous ne pouvons y avoir des troupes sans généraux : mais on doit garder des ménagements infinis, pour s'y borner à la fonction de troupes auxiliaires, et à cacher même l'autorité que le roi a sur les généraux ou gouverneurs d'Espagne. Il suffit, comme je l'ai déjà remarqué, que les généraux espagnols aient un ordre secret de ne faire jamais rien qu'avec l'avis des généraux français. Il sera difficile de modérer les Français, qui s'impatientent sans cesse, et qui parlent avec le dernier mépris, tant sur l'imbécillité des Espagnols, que sur la mauvaise intention des Flamands et des Italiens. Ce qui est certain, c'est que tous les Pays-Bas étaient charmés quand ils virent un prince de France appelé à être leur roi, et que maintenant ils sont au désespoir de le voir régner. Il faut que cette haine soit bien violente, puisqu'elle a prévalu sur celle qu'ils ont naturellement très-forte pour les Hollandais. L'embarras est que d'un côté on a besoin d'adoucir les peuples, et que d'un autre côté la France s'épuisera, si elle n'engage les Espagnols à tirer de leurs États attaqués de quoi les défendre.

5° Si nous n'avons pas de quoi durer longtemps dans cette situation violente, nos ennemis ont encore moins de quoi durer, pourvu que nous ne les laissions prendre aucun quartier d'hiver sur les États d'Espagne. L'empereur n'a point d'argent pour soutenir les frais de cette guerre. Si vous l'empêchez de prendre des quartiers d'hiver dans le Milanez, il faudra que son armée retourne dans ses propres États, ou qu'elle passe l'hiver dans ceux des princes d'Italie. Si elle demeure chez les princes d'Italie, elle les désolera, et toute l'Italie tournera sa haine contre les Allemands : vous verrez bientôt changer la situation des esprits en Italie. Si elle repasse en Allemagne, l'empereur sentira combien cette guerre lui serait ruineuse, et s'en rebutera aussitôt. Les Hollandais ont tout à craindre pour leur commerce, sans lequel ils ne peuvent soutenir la guerre, ni par terre ni par mer. Ils doivent craindre que les Français ne se met-

tent en leur place pour la part qu'ils avaient au commerce de la monarchie espagnole. Ils n'ont aucun port sur la mer Méditerranée; ils auront de la peine à en avoir quelqu'un d'assuré sur la côte d'Afrique. La guerre, qu'ils font uniquement pour leur barrière, met nos troupes dans la barrière même, nous accoutume à la posséder, et expose leur pays à une subite invasion. D'ailleurs le roi d'Angleterre peut mourir tous les jours. S'il mourait pendant la paix, ils rentreraient en liberté; la république pourrait n'avoir plus de stathouder. Si, au contraire, il meurt pendant que la Hollande est pleine de troupes étrangères, la république demeurera à jamais opprimée par un successeur qui se trouvera armé, et comme en possession au milieu du pays. L'Angleterre n'a rien à gagner dans la guerre, et elle peut beaucoup perdre, tant pour son commerce au dehors que pour son abondance propre au dedans, si elle est réduite à fournir beaucoup d'hommes et d'argent. Elle doit même craindre que, si le roi faisait de nouveau la conquête de la Hollande, il ne voulût ensuite mettre sur le trône de son père le prince de Galles, qui aurait un parti dans leur île. Ces trois puissances, savoir, l'empereur, la Hollande et l'Angleterre, ont des intérêts très-pressants de craindre une longue guerre, et ne sauraient la soutenir. Les Hollandais mêmes manquent de terrain pour tant de troupes qu'ils ont chez eux : il faudra qu'ils tirent de loin toute leur subsistance pendant les hivers, ou qu'ils les renvoient alors en Allemagne, et s'exposent à une subite invasion. Le roi d'Angleterre, qui avait tant de fortes raisons à vaincre pour persuader contre nous l'Angleterre et la Hollande, n'aura pas manqué de se servir du départ de M. d'Avaux, comme d'un coup décisif qui met la Hollande et l'Angleterre dans la nécessité de hasarder tout. En voilà peut-être assez pour achever d'embarquer les Anglais, qui étaient encore en suspens. Le capital, pour ce reste d'année, est d'empêcher les Impériaux d'hiverner dans le Milanez. A l'égard des Hollandais, la France s'obstine à croire qu'ils veulent nous attaquer, et on leur fait accroire, quoiqu'on ne le croie pas, que nous voulons les attaquer; mais, dans le fond, je ne saurais m'imaginer qu'ils veuillent commencer la guerre cette année. On l'embarque de part et d'autre, à force de la trop supposer. Si le roi d'Angleterre veut la guerre autant qu'on l'assure, il est fort heureux de ce que nous le secondons si bien pour persuader aux Anglais et aux Hollandais que nous voulons garder la barrière, et de ce que ces deux nations nous croient plus ambitieux que nous ne sommes : il est heureux aussi de ce que l'alarme que nous prenons nous fait faire des démarches qui épouvantent ces deux nations. Cette alarme vaine et réciproque ouvre à ce roi le chemin à la guerre qu'il cherche, et qui lui était bouché de toutes parts.

6° Il y a une autre chose à laquelle il est essentiel de veiller, c'est la neutralité des princes d'Allemagne. Si on n'y prend garde, la Hollande jointe à l'empereur les entraînera. Les princes neutres empêchent volontiers la guerre : mais si elle commence malgré eux, ils ne voudront point laisser les Hollandais périr, ni même voir la barrière rompue; alors ils seront insensiblement engagés à nous craindre et à nous réprimer. Il faudrait leur faire entendre que c'est par là que le roi d'Angleterre veut les prendre, et on doit ne les perdre jamais de vue. D'ailleurs, si l'empereur remportait quelque avantage considérable en Italie, il ferait d'abord la loi aux princes médiocres; et étant appuyé des autres princes de l'empire, qui sont du parti du roi d'Angleterre, il pourrait intimider les neutres et les entraîner. L'Italie est le côté le plus délicat ; il ne faut rien épargner pour boucher le chemin aux Impériaux. Mais, à l'égard des puissances neutres, il faut prodiguer l'argent, pour ainsi dire, afin de les tenir dans notre main; car il n'y a aucune somme à laquelle il faille se borner, afin de rendre leur parti si puissant, qu'ils lient les mains à l'empereur et au roi d'Angleterre. Quelque dépense immense que vous fassiez une ou deux années, ce n'est rien pour éviter une guerre de dix ans; c'est mettre de l'argent à usure, pourvu que vous réduisiez les ennemis à la paix. Il ne faut même donner de l'argent qu'aux deux ou trois principales têtes.

Le plus grand de tous les inconvénients, que j'ai réservé pour la fin, est cette alternative : d'un côté, si nous ne commençons pas la guerre dans les Pays-Bas et sur le Rhin, le roi d'Angleterre aura tout le loisir de se fortifier, de faire des alliances, de montrer notre faiblesse, après que nous avons rappelé M. d'Avaux, etc.; l'empereur aura aussi le temps d'entraîner les princes, de les intimider, et de se prévaloir de ce que nous ferons moins de bruit et de mal que lui : la plupart des petits princes faibles sont pour celui qu'ils craignent le plus. De notre côté, nous aurons fait toute la dépense de la guerre sans en tirer le fruit, et sans nous prévaloir de l'avantage de l'étouffer dès sa naissance par la supériorité que nous avons. Le royaume s'épuise; on se lassera; et, si peu que l'empereur puisse soulager ses finances par quelque subsistance de ses troupes en Italie, nous pourrons bien par lassitude nous laisser arracher quelque morceau, comme les Pays-

Bas espagnols. Si au contraire, nous commençons la guerre, en voilà assez pour faire accorder au roi d'Angleterre, par son parlement, tout ce qu'il demandera. Les républicains de Hollande n'auront plus de ressource. Tout le Nord aura intérêt de nous arrêter. Les Allemands neutres seront dans une espèce de nécessité de se tourner contre nous, qui aurons rompu la paix; et on nous rendra plus odieux que jamais.

Le milieu entre ces deux extrémités serait, ce me semble, de se borner, jusqu'au printemps, à chasser les Impériaux du voisinage du Milanez, et à les réduire à ne pouvoir subsister en Italie qu'en ravageant et en ruinant tous les États voisins, afin que tout le monde se tourne contre eux. Si on pouvait les battre et les chasser, ce serait encore bien mieux; mais si on les laisse hiverner dans le Milanez ou dans le Mantouan, etc. vous empirez beaucoup votre condition, et cette guerre vous ruine.

Pour l'Allemagne, je ne voudrais y avoir un corps de troupes que pour la défensive, et avec attention pour soutenir les puissances neutres jusqu'au printemps. Pendant ce temps-là, je ne cesserais de faire entendre dans toute l'Europe que je suis prêt à retirer toutes mes troupes des Pays-Bas espagnols, et même à les réduire sur le pied des grandes réformes faites depuis la paix de Riswick, dès que la Hollande voudra de son côté désarmer, et renoncer à toute ligue avec l'empereur, par un traité dont elle donnera de bons garants.

Quand je propose de faire cette offre, je crois qu'elle n'est en rien hasardeuse, pourvu qu'on y joigne les choses suivantes :

1° Je suppose que le roi d'Espagne pourrait avoir dans les Pays-Bas trente mille hommes, tant d'Espagnols et de Wallons à sa solde, sur les finances bien ménagées qu'il peut tirer du pays même, que de Suisses catholiques, dont le roi notre maître pourrait en partie payer secrètement la solde, à la décharge de Sa Majesté Catholique, si l'Espagne n'en pouvait porter la dépense. Cette libéralité secrète du roi pour soutenir son petit-fils coûterait peu à la France, et lui épargnerait une guerre ruineuse. On pourrait d'autant plus plausiblement mettre dans les Pays-Bas des troupes suisses payées par le roi d'Espagne, et au payement desquelles nous contribuerions en secret, que les cantons pourraient être les médiateurs entre les Hollandais et nous, et se rendre garants de l'évacuation à faire par les Français, et des autres conditions du traité où ils seraient médiateurs.

2° Je suppose que trente mille hommes d'Espagnols, de Wallons et de Suisses catholiques seraient suffisants pour la sûreté des Pays-Bas espagnols, pendant que la Hollande désarmerait de son côté, comme après le traité de Riswick, et renverrait ses alliés en Allemagne. Le parlement d'Angleterre verrait alors clairement notre droite intention, et serait en état de répondre à toutes les fausses raisons de son roi. Peut-être que les républicains de Hollande auraient plus de force, si le parlement d'Angleterre résistait en cette occasion au roi Guillaume. Les Allemands neutres, et tout le Nord, ne pourraient plus douter de notre sincérité pour la paix; l'Italie même verrait notre sincère modération.

3° Je suppose aussi que ce qui nous resterait de troupes, sur le pied même des réformes très-grandes faites depuis la paix de Riswick, seraient suffisantes pour défendre le Milanez, conjointement avec les Espagnols naturels, contre les seuls Impériaux, quand nous n'aurons plus rien à craindre de la Hollande ni de l'Angleterre. Naples, Sicile, Cadix, l'Amérique, seraient en sûreté; toute la guerre se réduirait à un petit coin de l'Italie, où les troupes des deux rois vivraient avec ordre sur le pays. Les Impériaux seraient alors contraints, ou de ravager tous les États voisins des princes d'Italie, et de les irriter jusqu'à les mettre sous notre protection, ou de s'en retourner hiverner chez eux. Ni l'un ni l'autre ne serait soutenable; et l'empereur, abandonné, ne pourrait continuer une telle guerre.

4° Je voudrais offrir d'exécuter cette évacuation sans aucun retardement, aux conditions ci-dessus marquées! mais après avoir rappelé M. d'Avaux, je ne voudrais point envoyer un ministre en Hollande, ni renouer une négociation en forme. Je suppose que M. d'Avaux conserve un commerce de lettres avec le pensionnaire d'un côté, et de l'autre avec les principaux républicains. On pourrait en même temps répandre cette offre chez les puissances neutres, et la faire écrire en Angleterre comme une nouvelle. Enfin, on pourrait faire imprimer une lettre sous le nom de quelque politique étranger, qui ferait de bonnes réflexions là-dessus. Mais j'attendrais les Hollandais, sans faire jamais un seul pas vers eux. Nos ennemis espèrent toujours que nous entrerons enfin dans quelque négociation pour céder quelque chose, il est capital de leur ôter cette espérance, qui embarque insensiblement la guerre. Dès que vous entrerez en négociation, ils espéreront tout de votre lassitude; et la moindre offre leur persuadera qu'il n'y a qu'à vous lasser encore davantage, pour vous mener insensiblement encore plus loin. Il est capital de couper jusqu'à la racine de cette espérance; mais on n'en viendra à bout que

par une conduite ferme, uniforme et vigoureuse. Je consentirais seulement, à toute extrémité, quand les Hollandais viendraient à Paris renouer les négociations, que le roi d'Espagne fît avec eux un échange de la Gueldre espagnole pour Maëstricht. Cet échange leur serait commode, leur donnerait une petite satisfaction : ce ne serait point un démembrement de la monarchie espagnole, et l'honneur du roi n'en souffrirait rien.

5° Je voudrais, dès à présent, ne laisser dans la frontière des Pays-Bas espagnols que la quantité de troupes nécessaires pour la pure défensive, par proportion à celles des Hollandais, et déclarer qu'on les diminuera à proportion de ce qu'ils diminueront les leurs. Je ne puis m'empêcher de dire que M. le maréchal de Boufflers, qui est inépuisable en précautions superflues, cause au roi une dépense excessive pour la défense d'une frontière que les Hollandais n'ont jamais songé sérieusement à attaquer cette année, et qu'ils ne songeront peut-être pas davantage à attaquer la prochaine, si vous ne les y réduisez point. Il vous convient d'y tenir tout le moins de troupes qu'il se pourra, et d'en rappeler la plupart des officiers généraux, dont la présence ne sert qu'à donner des ombrages aux Hollandais.

6° Je voudrais qu'on rappelât la plus grande quantité de nos troupes que l'on pourrait dans les places des Pays-Bas français. La guerre a ruiné en ce pays tout autre commerce que celui qui vient de la subsistance des troupes. Il n'y a que le côté de Dunkerque, Ypres et Lille, que le voisinage de la mer favorise du commerce : tout le reste du pays est misérable, dès que les troupes n'y sont plus. Il faudrait donc, ce me semble, remplir de troupes toutes les places des Pays-Bas français. Cette démarche soutiendrait votre propre pays, dont vous aurez grand besoin en cas de guerre, et en même temps conviendrait à vos offres d'évacuation. Les troupes qui hiverneraient à Tournay, à Condé, à Valenciennes, à Cambrai, etc. seraient encore plus à portée d'aller secourir la frontière des Pays-Bas espagnols, que les troupes alliées des Hollandais ne seront à portée de les secourir, quand elles seront dans leurs quartiers d'hiver d'Allemagne. Les précautions excessives nuisent beaucoup.

7° Je retirerais le plus que je pourrais des Pays-Bas espagnols les troupes françaises, et j'y mettrais le plus que je pourrais des Suisses catholiques. Le roi pourrait même vendre ces troupes étrangères à son petit-fils, et lui faire crédit pour le prix. Insensiblement l'évacuation se trouverait faite, soit qu'elle fût acceptée, soit qu'elle ne le fût pas. L'effectif serait que les Pays-Bas espagnols seraient suffisamment gardés par des troupes wallonnes et suisses, avec peu ou point de françaises; que les sujets d'ombrage cesseraient, et que les prétextes seraient ôtés au roi d'Angleterre; au lieu que si vous laissez en ce pays-là, pendant l'hiver, un grand corps d'armée française, vous ruinez votre propre Pays-Bas, vous confirmez tous les raisonnements de votre ennemi, et vous mettez l'Angleterre et la Hollande dans la nécessité d'armer puissamment pendant l'hiver, pour vous égaler en troupes au printemps. Ainsi pendant que vous vous plaignez qu'on veut vous faire la guerre, c'est vous qui forcez les autres à armer, et qui par contre-coup vous imposez la nécessité d'augmenter encore vos troupes. L'expérience doit nous ouvrir les yeux. La prodigieuse dépense que M. le maréchal de Boufflers a fait faire au roi cette année, dans les Pays-Bas espagnols, est à pure perte; la moitié des troupes qui y sont suffisait pour la défensive à laquelle on s'est borné. La vérité est que les Hollandais étaient faibles, mal préparés, hors d'état, et sans volonté d'entreprendre. Cette grande puissance, que le roi a mise avec tant de frais en ce pays-là, n'a servi qu'à confirmer les discours du roi d'Angleterre, qu'à alarmer tous nos voisins, et qu'à nous consumer par avance. On n'a eu ni le mérite de la modération, en se tenant dans une simple défensive avec les troupes précisément nécessaires; ni le fruit de l'offensive, en nous prévalant de notre supériorité. Si on avait envoyé en Italie tout ce que nous avons eu de troupes superflues dans les Pays-Bas, nous y aurions eu deux armées pour envelopper celle du prince Eugène, et pour décider l'affaire dès les premiers mois.

8° Il faut faire sentir à toutes les puissances de l'Europe la hauteur démesurée du conseil de l'empereur, qui veut que la cause de sa maison soit traitée comme si elle était celle de l'Empire; et qui veut mettre au ban de l'Empire les princes qui suivent librement leurs alliances, dans une querelle où l'Empire ne se déclare point. Cette hauteur doit alarmer tous les Italiens, et réunir de plus en plus tous les Allemands neutres.

9° Le parti de céder les Pays-Bas espagnols à l'archiduc serait honteux, et flétrirait le plus bel endroit du règne du roi. L'empereur a raison de vouloir se rendre le maître de la barrière et le protecteur de la Hollande : par là il se rend insensiblement le maître de l'Allemagne, et se met à la tête de toute l'Europe contre la maison de France. La Hollande dépendra de lui, dès qu'il tiendra la barrière. Étant le protecteur de la Hollande, il aura toujours de l'argent; ce qui est la seule chose qui lui manque. Avec de l'argent et avec le secours des

Hollandais, il attachera à son parti la plupart des princes de l'Empire. Nous avons un intérêt capital de ne lui donner pas cet avantage. D'ailleurs, il paraîtrait une faiblesse indigne d'un aussi grand prince que le roi, d'abandonner, contre l'intérêt de son petit-fils et contre le sien, une si belle partie de ses États, qui est si importante pour tenir toute l'Europe en bride. Tant que les deux rois unis auront la barrière dans leurs mains, la Hollande sera réduite à n'oser rien entreprendre contre eux, avec l'empereur ni avec l'Angleterre. On le voit par l'exemple de ce qui arrive aujourd'hui. Le roi d'Espagne n'est point encore paisible possesseur de ses couronnes. Ses ennemis ont un prétexte plausible pour se liguer contre lui. Il y a en Angleterre un roi qui est tout ensemble maître absolu de la Hollande, ennemi juré de la maison de France, et accrédité pour animer une puissante ligue. Voilà des choses qu'on ne reverra jamais rassemblées. Cependant les Hollandais tremblent, et sont au désespoir d'être contraints à rompre la paix : jugez s'ils oseront vous faire la guerre quand le roi d'Angleterre sera mort, et que toute l'Europe aura reconnu le roi d'Espagne. Quand vous tiendrez la Hollande en respect, il n'y aura rien dans l'Europe qui ose vous traverser; car la Hollande est la ressource essentielle de toutes les ligues qui peuvent se former contre vous. Il est donc capital de conserver la barrière dans les mains du roi d'Espagne; d'ailleurs elle lui appartient légitimement. Enfin, rien ne vous réduit à la céder. Demeurez sur la pure défensive par des troupes wallonnes et suisses dans les Pays-Bas; tournez toutes vos forces vers l'Italie pour y accabler les Impériaux. N'obligez point vos ennemis à augmenter leurs troupes en augmentant les vôtres; et n'augmentez les vôtres qu'à mesure que vous saurez qu'ils font certainement des augmentations assez grandes pour vous jeter dans cette absolue nécessité. Vos levées seront toujours plus promptes que les leurs. Si on vous attaque dans les Pays-Bas, attaquez alors à votre tour avec la dernière vigueur et sans ménagement. En ce cas-là, il faudra bien prendre garde de ne donner point de combat, sans en tirer aussitôt le fruit par quelque solide conquête, et sans tâcher de déshonorer le roi d'Angleterre aux yeux de tous ses alliés, en le poussant à bout après l'avoir battu. Enfin, il faut convaincre au plus tôt les étrangers que nous sommes tout le contraire de ce qu'ils s'imaginent. Ils prétendent que nous sommes maintenant timides et sans vigueur, mais toujours ambitieux, ne pouvant nous résoudre à rendre la barrière, et la voulant garder pour nous, ne sachant ni faire la guerre, ni conclure une paix sincère et constante. Il faut montrer tout au contraire que nous savons, quoique très-supérieurs, nous abstenir de commencer la guerre, que nous savons ôter tous les sujets d'ombrage; que nous savons décider vigoureusement l'affaire d'Italie; et que nous ne serons pas moins redoutables dans les Pays-Bas, si on nous force à y attaquer nos ennemis; que nous ne céderons jamais un pouce de terre; que nous voulons tout pour l'Espagne, et rien sous aucun prétexte pour nous. Ce parti est le plus noble, le plus propre à combler le roi de gloire, le plus juste, le plus chrétien, le plus sûr, le plus capable de mettre toutes les puissances neutres dans nos intérêts, le plus convenable pour procurer une bonne paix. Si on se laisse entamer pour des cessions de pays, on nous mènera de proche en proche jusqu'aux partis les plus honteux : nous aurons perdu tout le mérite de soutenir avec vigueur et désintéressement un parti juste.

Au reste, quand j'ai parlé de donner de l'argent aux puissances neutres, et d'en donner même avec profusion, je n'ai pas prétendu qu'il fallût le faire qu'à la dernière extrémité. Je sais qu'on peut tomber de ce côté-là dans trois inconvénients terribles. 1° Il ne sort déjà que trop d'argent du royaume; les saignées promptes épuisent bien plus que celles qui se font peu à peu; de l'argent envoyé en Suède, au fond de l'Allemagne, etc. ne revient pas même comme celui de nos armées voisines de nos frontières. 2° Les princes qu'on paye en donnent l'exemple à d'autres qui veulent aussi être payés; faute de quoi, ils se détachent : et on ne peut les payer tous. 3° Plus on les paye, plus ils veulent faire durer la guerre pour faire durer leurs profits; et vous demeurez ruiné. Il faut donc ne donner qu'à ceux d'entre les princes qui décident, et qui font la loi aux autres; il ne faut leur donner que dans un grand secret, il ne faut leur donner que quand on ne peut plus les retenir par aucune autre considération d'espérance ou de crainte; enfin quand vous voyez démonstrativement qu'une grosse somme que vous donnerez achèvera d'emporter si absolument la balance, que l'empereur et le roi d'Angleterre seront dans une entière impuissance de faire la guerre; parce qu'alors vous ne donnez que pour un temps très-court, et que la paix, infailliblement prochaine, finira cette dépense.

J'ai oublié de dire qu'il faut tirer parti du roi d'Espagne autant qu'on pourra, et faire passer par lui, pour lui faire honneur, tout ce qu'il y aura de plus solide. Il faut que ce soit lui qui décide, et non pas le roi notre maître qui paraisse décider; encore même faut-il instruire tellement le roi d'Espagne, qu'il sache persuader son conseil, et lui faire adop-

ter les résolutions par des manières douces, engageantes, par des bienfaits, et par des raisons de l'intérêt véritable de la monarchie. Pour les réformes à faire, il faut les faire modérément, peu à peu, et se servir toujours de l'intérêt général du peuple, contre l'avidité odieuse de quelques particuliers; encore même faut-il tâcher de consoler les particuliers par quelque adoucissement.

II.

FRAGMENT D'UN MÉMOIRE SUR LA CAMPAGNE DE 1702 [1].

4° Si ce voyage d'Italie réussissait mal, les grands malheurs qui peuvent arriver seraient presque sans ressource. Après une bataille perdue, tous les princes et tous les peuples seraient contre lui : il ne trouverait peut-être pas de quoi se sauver, au travers de tant de pays devenus ennemis, pour revenir en France ou en Espagne.

5° M. le duc de Savoie, qui est son beau-père, ne manquera pas de se prévaloir de sa bonté, de sa sincérité, de sa facilité, de son défaut d'expérience, pour le gouverner, pour le pénétrer, pour le mener à son but, peut-être même pour lui tendre des piéges, dont il espérera de profiter avec beaucoup de malignité et d'ambition. Vous savez qu'il aurait intérêt de voir tomber toutes les têtes qui sont entre lui et la succession d'Espagne; de plus, il lui convient de brouiller les affaires d'Italie, de nous lasser, de nous réduire à quelque partage où il recueille quelque débris.

6° Je connais l'ardeur du jeune roi : il est capable de s'exposer sans mesure, de ne voir plus devant lui, et de hasarder tout, quoi qu'on puisse lui dire, dès qu'il sera embarqué et échauffé dans une occasion. Jugez combien il sera facile à des gens malins et artificieux de le pousser, pour le faire périr.

7° Je ne vois rien qui puisse être auprès de lui avec assez de force de tête et d'autorité, pour pouvoir répondre de ces grands événements. Les meilleures têtes y sont bien embarrassées : que feront celles dont nous connaissons les talents?

Malgré tous ces inconvénients, je souhaiterais fort que le jeune roi passât en Italie; mais j'y mettrais diverses conditions.

1° Je voudrais être bien sûr d'un fort grand corps de troupes; c'est à quoi j'entends dire qu'on a pourvu : mais je voudrais être bien assuré que l'argent ne manquera point de ce côté-là; car le défaut d'argent, en Italie, décréditerait entièrement vos affaires, et pourrait faire débander une armée éloignée; auquel cas il n'y aurait aucun malheur qui ne pût arriver.

2° Je voudrais avoir en Italie un général de tête, et qui sût, outre la guerre, la situation générale de l'Europe, pour pouvoir être l'âme des conseils du jeune roi dans certaines occasions importantes, où l'on n'aura peut-être pas le temps de consulter le roi notre maître.

3° Je voudrais que ce général fût tellement autorisé, que toute l'armée sût qu'il a la confiance entière; et qu'après sa décision, il n'y aura qu'à obéir, et qu'à tâcher de faire réussir ses ordres. Autrement il sera exposé aux cabales, aux intrigues, aux dépêches des officiers généraux qui auront des appuis à la cour, et qui espéreront de le traverser.

4° Je voudrais que M. le duc de Savoie, ni M. de Vaudemont n'eussent aucune autorité qui pût traverser notre général. M. le duc de Savoie doit avoir les honneurs de généralissime sous le roi d'Espagne. A la bonne heure, puisque cela est fait : mais il faudrait, si je ne me trompe, qu'il sût que la décision effective doit venir du conseil secret que le roi donnera au roi d'Espagne, et qu'il ne prétendît jamais décider. Il faudrait aussi se servir de la supériorité du roi d'Espagne pour trancher les difficultés que ferait M. de Savoie : le roi d'Espagne n'aurait qu'à l'écouter, et qu'à conclure suivant l'avis de son vrai conseil.

5° On peut mettre plusieurs personnes dans ce conseil, mais il faut une voix décisive : autrement vous laisseriez le jeune roi irrésolu, et exposé aux divers partis; ce qui ruinerait sa réputation et ses affaires.

6° Je croirais qu'à tout prendre, M. le prince de Conti serait bon sous le jeune roi, en lui donnant un maréchal de France pour le conseil. Je ne sais point quelles fautes peut avoir commises M. le maréchal de Catinat; mais, en général, il a plus d'expérience et plus d'esprit que les autres. Selon toutes les apparences, il serait bien d'accord avec M. le prince de Conti. Ces deux hommes étant unis régleraient tout, et le jeune roi pourrait se confier à eux. M. de Savoie et M. de Vaudemont n'auraient que l'autorité qu'on ne peut leur refuser : on garderait toutes les bienséances.

7° Je voudrais prendre des mesures justes pour garder les côtes d'Espagne en l'absence du roi, et pour se prémunir du côté du Portugal, où il pourrait y avoir des changements et des surprises. Le roi de Portugal est vieux; il peut mourir : il peut arriver bien des choses. Enfin, je suppose qu'on

[1] On a vu dans l'*Avertissement* (n° 3) que le commencement de ce *Mémoire* est perdu. Il fut rédigé au commencement de 1702, à l'époque où le roi d'Espagne devait passer en Italie, pour y commander les armées, et avant que Victor-Amédée, duc de Savoie, se fût déclaré contre la France

aura égard à la disposition des peuples, pour ne rien hasarder par rapport au cœur de l'Espagne : les prêtres et les moines y peuvent conduire bien des intrigues souterraines.

8° Il faut bien prendre garde aux gens qui seront auprès du roi d'Espagne. J'ai ouï dire beaucoup de bien de M. de Marsin; mais il passe pour très-vif, et pour homme qui parle beaucoup; M. de Louville est vif aussi. Il est à craindre que ceux qui ont le secret ne se brouillent, et ne donnent des scènes. Peut-être pourrez-vous contribuer à entretenir l'union, et à prévenir les mésintelligences. C'est un service capital.

Selon les apparences, M. le maréchal de Boufflers ne pourra pas soutenir les fatigues de la guerre, si elle commence en ce pays; il faudrait avoir en vue quelqu'un pour le remplacer.

Si le roi des Romains venait vers le Rhin, vous auriez besoin d'un général de ce côté-là. D'ailleurs, M. le duc de Bourgogne ne peut demeurer avec bienséance à Versailles, pendant que son frère cadet sera en Italie, supposé que la guerre commence en Flandre et en Allemagne. Il faut un bon général sous lui : où le prendrez-vous? Si le roi des Romains vient sur le Rhin, c'est là que M. le duc de Bourgogne doit aller : il est capital de lui donner un homme de tête et d'expérience. Quand même le roi des Romains ne viendrait pas, il n'est point permis de laisser M. le duc de Bourgogne à Versailles. Si le roi d'Angleterre vient porter la guerre dans les Pays-Bas, M. le duc de Bourgogne serait bien tristement, et peu en sûreté pour le succès d'une campagne vive, s'il n'avait que M. le maréchal de Boufflers. On comptera peut-être sur M. le duc de Harcourt pour la Flandre ou pour l'Italie; mais songez, s'il vous plaît, qu'un convalescent, qui reprend ses forces à Versailles, peut retomber bien vite à l'armée. Alors le roi d'Espagne, ou M. le duc de Bourgogne, se trouverait sans conseil dans des conjonctures hasardeuses : ainsi je trouve que le plus grand embarras est celui d'avoir de bons généraux auprès de ces jeunes princes. Dans une telle disette de sujets, M. le maréchal de Catinat ne doit pas être laissé en arrière. Quand même il aurait fait bien des fautes (ce que je ne sais pas), il faudrait en juger par comparaison aux autres, et malheureusement il ne sera toujours que trop estimable par cet endroit-là.

On pourrait envoyer M. de Vendôme sur le Rhin, si le roi des Romains n'y vient pas : mais je ne voudrais mettre M. de Vendôme ni avec le roi d'Espagne, ni avec M. le duc de Bourgogne. Outre qu'il est trop dangereux sur les mœurs et sur la religion, de plus c'est un esprit roide, opiniâtre et hasardeux. J'aimerais mieux envoyer en Italie, avec le roi d'Espagne, M. le prince de Conti; et MM. le duc d'Orléans et le Duc avec M. le duc de Bourgogne : mais il leur faudrait une tête de quelque maréchal de France. Je crains bien qu'on ne hasarde tout, plutôt que de contrister MM. les maréchaux de Villeroi et de Boufflers. Je vois d'ailleurs que vous n'avez rien de meilleur dans leur rang pour les armées de Flandre et d'Italie, si on veut absolument ne se point servir de M. le maréchal de Catinat. M. le maréchal de Choiseul n'a point, si je ne me trompe, la force dont on a besoin. Il ne faut songer à aucun des autres. M. de Harcourt même, qu'on croit habile, et que toutes les troupes estiment, n'a jamais rien conduit de difficile en grand : on ne sait point encore ce qu'il ferait pendant une campagne vive, avec soixante mille hommes à mener. M. de Vendôme, d'un côté où il n'y aurait ni le roi d'Espagne, ni M. le duc de Bourgogne, serait bon. M le prince de Conti et M. de Catinat seraient bien, d'un autre côté, avec le roi d'Espagne : mais je ne vois personne pour mettre avec M. le duc de Bourgogne, qui est néanmoins la plus précieuse personne, tant pour la vie que pour la réputation. On pourrait toujours y envoyer M. de Harcourt, M. Rose, et les autres meilleurs officiers que vous connaissez et que j'ignore : mais je voudrais une tête ferme et expérimentée. Il faut même bien prendre garde aux gens de confiance qu'on mettra auprès de ce prince, afin qu'il les consulte; car il faut éviter tout ce qui pourrait retomber sur le prince même, et lui faire tort dans le public. Une mauvaise campagne donnerait beaucoup de prévention contre lui; mais Dieu en aura soin.

Il faut aussi prendre de grandes précautions contre le poison et contre les trahisons d'Italie, par rapport à la personne du roi d'Espagne. M. de Savoie même aurait beaucoup à espérer, s'il venait à mourir. Je n'ai garde de vouloir donner des soupçons là-dessus : mais, en général, cette vue ne me paraît pas à mépriser. On dit qu'il passera à Rome : a-t-on bien prévu et bien réglé le cérémonial? Le moindre mécompte commettrait beaucoup; et le moindre chagrin donné à cette cour y gâterait les affaires. Si le roi d'Espagne va là, il faut qu'il y soit bien réservé; car ces gens-là le tâteront pour le pénétrer.

Si on ne veut point renvoyer M. de Catinat en Italie, on pourrait le mettre auprès de M. le duc de Bourgogne.

Vous savez, mon bon duc, combien la dernière guerre me faisait de peine; ce n'était que pour le salut du roi, à cause des conquêtes passées. Ces diffi-

cultés sont finies : la facilité avec laquelle le roi a cédé des places a été critiquée; et c'est néanmoins l'action la plus louable de sa vie. La cause qu'il soutient maintenant est évidemment toute juste : je me sens le cœur à l'aise là-dessus. Tout dépendra de l'argent, des généraux et des conseils. Il faut des conseils vigoureux : on pourrait, à force de vouloir éviter la guerre, la faire venir. Les étrangers croient que la France est toujours haute et avide; mais qu'elle veut du repos, et qu'elle a perdu son ancienne vivacité. Il faut les détromper; faute de quoi le roi Guillaume embarquera tous les autres, en leur faisant espérer que vous reculerez toujours.

Pour l'argent, il faudrait s'assurer du véritable état des affaires, et n'être pas, comme dans la dernière guerre, à la merci d'un seul homme, qui disait toujours que tout était perdu, et qui ne faisait vivre au jour la journée, qu'en disant que c'était par miracle. Enfin, on a peu à choisir pour les généraux. Ceux qu'on a en main ont un génie et une réputation médiocre dans les troupes. Ils seront encore moins forts, s'ils dépendent sans cesse des décisions qui viendront de loin. Les généraux ennemis sont plus éveillés et plus en autorité. Je dis tout ceci comme un homme qui marche à tâtons, ignorant presque tout ce qu'il faudrait savoir de l'état présent. Je prie Dieu qu'il soit lui seul toute votre lumière. Il sait, mon bon duc, avec quel zèle et quelle reconnaissance je vous suis dévoué. Je vous conjure de ménager bien votre santé, et celle de M. le duc de Beauvilliers. Ne vous chargez point de travail outré, ni même de détails pénibles, qui vous ôtent les heures de relâchement d'esprit et de gaieté, faute desquelles vous retomberez dans une tristesse qui réveillera tous vos maux.

III.

MÉMOIRE

SUR LA SITUATION DÉPLORABLE DE LA FRANCE EN 1710.

Je ne connais pas assez toute l'étendue des affaires générales, pour me mêler de juger des périls et des ressources de la France, ni par conséquent pour savoir jusqu'où l'on devrait aller pour acheter la paix.

Peut-être que le changement fait dans le ministère remédiera à nos maux. Peut-être que le renouvellement des monnaies fera supprimer les billets de monnaie, et rétablira le crédit. Peut-être qu'une abondante moisson viendra, après la stérilité, faciliter la subsistance de nos troupes. Peut-être qu'un général d'armée relèvera la discipline militaire, et rabaissera par quelque victoire la fierté des ennemis. Pour juger des partis à prendre, il faudrait embrasser dans un examen général toutes les différentes parties du gouvernement, tout l'argent du royaume, toutes les dettes du roi, les causes de la chute du crédit, les sources du commerce, l'état des revenus royaux, le nombre des peuples non nécessaires au labourage et aux arts dont on ne peut se passer, les moyens de faire les recrues, l'état des officiers qu'on ne paye point, celui des marchands qui leur ont prêté pour leurs troupes, le degré d'épuisement de chaque province, et la disposition où les esprits y sont, l'état de chaque place de toutes nos frontières, tant pour les fortifications, que pour les munitions nécessaires en cas de siége; l'état de notre marine, et de nos côtes exposées à une descente, les intérêts, les ressources et les dispositions de chaque cour étrangère; enfin les forces réelles des armées ennemies, le vrai esprit de leurs généraux, et les desseins formés dans leurs conseils.

Comme chacun de nos ministres traite en particulier avec le roi ce qui regarde sa charge, je crains qu'aucun d'eux ne soit en état de rassembler, par une vue générale qui soit juste, toutes ces diverses parties du gouvernement, pour les comparer, pour juger de leur proportion, et pour les ajuster ensemble.

Quand on bâtit une maison, quoique les maçons, les charpentiers, les plombiers, les menuisiers, les serruriers, etc. travaillent bien, chacun pour son métier, le gros de l'ouvrage va mal, s'il n'y a pas un homme principal qui les dirige tous à une même fin, qui ait dans sa tête les ouvrages de tous ces différents ouvriers, pour les proportionner les uns aux autres, et pour en faire un tout avec justesse. Tout de même il faut un homme exactement instruit du total de nos affaires, qui fasse une exacte comparaison de nos maux et de nos ressources, de celles des ennemis et des nôtres. Faute de cette connaissance du total, chacun marche à tâtons.

Pour moi, si je prenais la liberté de juger de l'état de la France par les morceaux de gouvernement que j'entrevois sur cette frontière, je conclurais qu'on ne vit plus que par miracles, que c'est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc. Je serais tenté de croire que notre plus grand mal est que personne ne voit le fond de notre état; que c'est même une espèce de résolution prise de ne vouloir pas le voir; qu'on n'oserait envisager le bout de ses forces auquel on touche; que tout se réduit à fermer les yeux, et à ouvrir la main pour prendre toujours; sans savoir si on trouvera de quoi prendre; qu'il n'y a que le miracle d'au-

jourd'hui qui réponde de celui qui sera nécessaire demain; et qu'on ne voudra voir le détail et le total de nos maux, pour prendre un parti proportionné, que quand il sera trop tard.

Voici ce que je vois, et que j'entends dire tous les jours aux personnes les plus sages et les mieux instruites.

Le prêt manque souvent aux soldats. Le pain même leur a manqué souvent plusieurs jours; il est presque tout d'avoine, mal cuit, et plein d'ordure. Ces soldats, mal nourris, se battraient mal, selon les apparences. On les entend murmurer, et dire des choses qui doivent alarmer pour une occasion. Les officiers subalternes souffrent à proportion encore plus que les soldats. La plupart, après avoir épuisé tout le crédit de leurs familles, mangent ce mauvais pain de munition, et boivent l'eau du camp. Il y en a un très-grand nombre qui n'ont pas eu de quoi revenir de leurs provinces; beaucoup d'autres languissent à Paris, où ils demandent inutilement quelque secours au ministre de la guerre; les autres sont à l'armée, dans un état de découragement et de désespoir qui fait tout craindre.

Le général de notre armée ne saurait empêcher le désordre des troupes. Peut-on punir des soldats qu'on fait mourir de faim, et qui ne pillent que pour ne tomber pas en défaillance? Veut-on qu'ils soient hors d'état de combattre? D'un autre côté, en ne les punissant pas, quels maux ne doit-on pas attendre! ils ravageront tout le pays. Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre, que celles des ennemis qui veulent les attaquer. L'armée peut à peine faire quelque mouvement, parce qu'elle n'a d'ordinaire du pain que pour un jour. Elle est même assujettie à demeurer vers le côté par lequel seul elle peut recevoir des subsistances, qui est celui du Hainaut. Elle ne vit plus que des grains qui lui viennent des Hollandais.

Nos places qu'on a crues les plus fortes n'ont rien d'achevé. On a vu même, par les exemples de Menin et de Tournay, que le roi y a été trompé pour la maçonnerie, qui n'y valait rien. Chaque place manque même de munitions. Si nous perdions encore une bataille, ces places tomberaient comme un château de cartes.

Les peuples ne vivent plus en hommes; et il n'est plus permis de compter sur leur patience, tant elle est mise à une épreuve outrée. Ceux qui ont perdu leurs blés de mars n'ont plus aucune ressource. Les autres, un peu plus reculés, sont à la veille de les perdre. Comme ils n'ont plus rien à espérer, ils n'ont plus rien à craindre.

Le fonds de toutes les villes est épuisé. On en a pris pour le roi les revenus de dix ans d'avance; et on n'a point honte de leur demander, avec menaces, d'autres avances nouvelles, qui vont au double de celles qui sont déjà faites. Tous les hôpitaux sont accablés; on en chasse les bourgeois pour lesquels seuls ces maisons sont fondées, et on les remplit de soldats. On doit de très-grandes sommes à ces hôpitaux; et, au lieu de les payer, on les surcharge de plus en plus chaque jour.

Les Français qui sont prisonniers en Hollande y meurent de faim, faute de payement de la part du roi. Ceux qui sont revenus en France avec des congés n'osent retourner en Hollande, quoique l'honneur les y oblige, parce qu'ils n'ont ni de quoi faire le voyage, ni de quoi payer ce qu'ils doivent chez les ennemis.

Nos blessés manquent de bouillon, de linge et de médicaments; ils ne trouvent pas même de retraite, parce qu'on les envoie dans des hôpitaux qui sont accablés d'avance pour le roi, et tout pleins de soldats malades. Qui est-ce qui voudra s'exposer dans un combat à être blessé, étant sûr de n'être ni pansé ni secouru? On entend dire aux soldats, dans leur désespoir, que si les ennemis viennent, ils poseront les armes bas. On peut juger par là de ce qu'on doit croire d'une bataille qui déciderait du sort de la France.

On accable tout le pays par la demande des chariots; on tue tous les chevaux de paysans. C'est détruire le labourage pour les années prochaines, et ne laisser aucune espérance pour faire vivre ni les peuples ni les troupes. On peut juger par là combien la domination française devient odieuse à tout le pays.

Les intendants font, malgré eux, presque autant de ravage que les maraudeurs. Ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics : ils déplorent publiquement la honteuse nécessité qui les y réduit; ils avouent qu'ils ne sauraient tenir les paroles qu'on leur fait donner. On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohêmes, et non pas de gens qui gouvernent. Il paraît une banqueroute universelle de la nation. Nonobstant la violence et la fraude, on est souvent contraint d'abandonner certains travaux très-nécessaires, dès qu'il faut une avance de deux cents pistoles pour les exécuter dans le plus pressant besoin.

La nation tombe dans l'opprobre; elle devient l'objet de la dérision publique. Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne, que nous avons tant méprisé, n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre. Il n'y a plus dans nos peuples, dans nos soldats et dans nos officiers, ni affection,

ni estime, ni confiance, ni espérance qu'on se relèvera, ni crainte de l'autorité : chacun ne cherche qu'à éluder les règles, et qu'à attendre que la guerre finisse à quelque prix que ce soit.

Si on perdait une bataille en Dauphiné, le duc de Savoie entrerait dans des pays pleins de huguenots; il pourrait soulever plusieurs provinces du royaume. Si on en perdait une en Flandre, l'ennemi pénétrerait jusqu'aux portes de Paris. Quelle ressource vous resterait-il? Je l'ignore; et Dieu veuille que quelqu'un le sache!

Si on peut faire couler l'argent, nourrir les troupes, soulager les officiers, relever la discipline et la réputation perdue, réprimer l'audace des ennemis par une guerre rigoureuse, il n'y a qu'à le faire au plus tôt. En ce cas, il serait honteux et horrible de rechercher la paix avec empressement. En ce cas, rien ne serait plus mal à propos que d'avoir envoyé un ministre jusqu'en Hollande, pour tâcher de l'obtenir. En ce cas, il n'y a qu'à bien payer, qu'à bien discipliner les troupes, et qu'à battre les ennemis. Qu'on fasse donc au plus tôt un changement si nécessaire; et que ceux qui disent qu'on relâche trop pour la paix viennent au plus tôt relever la guerre et les finances : sinon qu'ils se taisent, et qu'ils ne s'obstinent pas à vouloir qu'on hasarde de perdre la France pour l'Espagne.

On ne manquera pas de me répondre qu'il est facile de remarquer les inconvénients de la guerre, et que je devrais me borner à proposer des expédients pour la soutenir, et pour parvenir à une paix qui soit honnête, et convenable au roi.

Je réponds qu'il ne s'agit plus que de comparer les propositions de paix avec les inconvénients de la guerre. S'il se trouve, dans cette exacte comparaison, qu'on ne peut se promettre aucun succès solide dans la guerre, et qu'on y hasarde la France, il n'y a plus à délibérer : l'unique gloire que les bons Français peuvent souhaiter au roi est que, dans cette extrémité, il tourne son courage contre lui-même, et qu'il sacrifie tout généreusement, pour sauver le royaume que Dieu lui a confié. Il n'est pas même en droit de le hasarder; car il l'a reçu de Dieu, non pour l'exposer à l'invasion des ennemis, comme une chose dont il peut faire tout ce qu'il lui plaît, mais pour le gouverner en père, et pour le transmettre comme un dépôt précieux à sa postérité.

Outre l'invasion des ennemis, qui est fort à craindre si nous perdions une bataille, on doit prévoir que les ennemis pourront nous demander, l'hiver prochain, quelques nouvelles places pour les dépenses de cette campagne. Je ne serais nullement étonné de les voir demander, au delà de leurs préliminaires, Valenciennes, Bouchain, Douai, et même Cambrai. Ils auraient plusieurs prétextes pour le faire. 1° En prenant Tournay, ils n'ont pris que ce qui leur était déjà offert. Les dépenses de ce siége sont infinies. 2° Ils diront qu'en augmentant ainsi leurs demandes, ils vous réduiront à conclure; au lieu que si vous étiez assuré de faire la paix à une certaine condition fixe, vous la retarderiez à toute extrémité, et vous hasarderiez des batailles, comptant qu'en les perdant vous ne risqueriez rien. 3° Ils diront que c'est fortifier leur barrière contre vos entreprises. 4° Ils prétendront que ces places serviront comme d'otages pour s'assurer de votre bonne foi par rapport à l'abandon de l'Espagne, parce que vous manquerez moins hardiment de parole quand votre pays sera ouvert jusqu'à la Somme.

De là je conclus que si vous ne pouvez raisonnablement espérer, ni de lasser les ennemis avant que d'être las vous-même, ni de les diviser entre eux, ni de les vaincre, il ne vous convient nullement de refuser aujourd'hui des conditions, quoique très-dures et très-honteuses, que vous serez contraint de subir dans six mois ou dans un an, après avoir pour ainsi dire achevé d'user la France, et après vous être exposé à une ruine totale; sans parler des conditions encore plus dures que les ennemis pourront ajouter, quand vous reviendrez à eux à la dernière extrémité. Il semble que la sagesse et le courage consistent à prévoir un avenir si prochain, et à s'exécuter assez tôt.

La négociation de Hollande ne paraît pas avoir été assez bien menée. 1° Il fallait avoir préparé les choses avant que d'envoyer M. de Torcy. Il fallait envoyer d'abord en ce pays-là un homme plus agréable que M. Rouillé : on y avait besoin d'un homme qui inspirât la confiance. Il fallait savoir exactement par lui le point précis auquel se réduisait la difficulté pour la conclusion, choisir des moyens sûrs pour lever cette difficulté, et ne faire partir le ministre qu'avec des pouvoirs et des instructions qui vous répondissent qu'il ne reviendrait qu'avec une paix signée.

2° Quand les ennemis ont paru à M. de Torcy lui insinuer qu'ils voulaient que le roi prît les armes pour détrôner son petit-fils, il fallait demander une explication nette et décisive sur ce point; il fallait déclarer qu'il n'oserait le proposer au roi; il fallait le mander en secret, et attendre en Hollande le retour du courrier par lequel il aurait mandé au roi à quoi cette proposition se réduisait. En attendant, il fallait se servir de tous les républicains bien intentionnés, pour faire entendre à tous les députés des

provinces, et au peuple même, combien il était injuste et odieux de vouloir exiger cette condition, et de rompre la paix sur un tel article. Enfin, il fallait se servir de l'attente d'une réponse de la France, qui serait venue un peu lentement, pour trouver des expédients qui eussent assuré l'abandon de l'Espagne sans cette odieuse condition. Il me semble qu'on a fini brusquement la négociation dans l'endroit où elle était encore à commencer, et où il était capital d'en tirer parti.

Les ennemis se plaignent avec aigreur de ce que M. de Torcy ne leur a point expliqué ses difficultés sur cet article; de ce qu'il n'a point cherché de bonne foi avec eux des sûretés suffisantes pour cet abandon, sans recourir à un moyen si dur; que les difficultés de ce ministre ont roulé sur la Savoie et sur l'Alsace, et non sur cet article. Les ennemis vont même jusqu'à soutenir qu'ils n'ont jamais exigé cet article, et qu'ils voulaient seulement que le ministre de France cherchât avec eux des sûretés, pour empêcher que nous ne secourussions indirectement le roi d'Espagne au préjudice du traité de paix, comme nous avons secouru le Portugal contre la promesse faite dans le traité des Pyrénées. Ils disent que les Français n'ont pas même osé dire que cette dure condition ait été exigée par les alliés, et que nous disons seulement qu'elle est *insinuée* dans les préliminaires. On ne rompt point, ajoutent-ils, sur une prétendue insinuation d'un article dur : il fallait le faire expliquer, chercher des expédients, et voir jusqu'au bout à quoi les alliés se seraient réduits. Mais on n'a jamais parlé de faire prendre au roi les armes contre son petit-fils.

L'intention manifeste de la France, disent nos ennemis, a été de nous jouer, selon sa coutume. Elle a voulu paraître nous abandonner l'Espagne, sans abandonner rien d'effectif; elle ne voulait que transporter la guerre de la Flandre, où elle est aux abois, et où le centre de son royaume est à la veille d'être ouvert, en un autre pays très-éloigné, où nous ne pouvons aller que par mer, avec des dépenses et des désavantages infinis. C'est là-dessus que nous n'avons garde de prendre le change. Ce qui marque la mauvaise foi de la France est qu'elle a rompu sans mesure la négociation, dès qu'elle a vu que nous ne voulions pas nous laisser tromper sur ce point essentiel, qui est l'unique but de toute la guerre. Au lieu de chercher sérieusement des expédients de sûreté, M. de Torcy, qui était venu nous demander la paix avec tant d'empressement, n'a songé qu'à la rompre avec précipitation.

Les ennemis parlent encore ainsi : La France, qui voulait retirer ses troupes d'Espagne, n'a pas osé le faire; voyant bien que les Espagnols, dès qu'ils seraient laissés à eux-mêmes, ne manqueraient pas de préférer la conservation de leur monarchie entière sous Charles au démembrement inévitable de cette monarchie sous Philippe, pour lequel ils seraient même obligés de soutenir une guerre longue et ruineuse. Puisqu'on n'ose laisser les Espagnols à eux-mêmes, il est visible qu'un réel abandon de Philippe, fait de bonne foi par la France, réduirait bientôt toute la nation espagnole à reconnaître Charles. Il est donc visible que la France ne désire point sincèrement de rappeler Philippe, et qu'elle veut seulement se tirer de l'embarras présent par un consentement imaginaire à son retour, sans vouloir prendre aucun moyen efficace pour le procurer.

Il semble que les personnes neutres soupçonneront toujours quelque finesse dans ce procédé de la France, laquelle n'est déjà que trop accusée d'artifice dans toute l'Europe.

On pourrait faire entendre au roi d'Espagne que le roi notre maître serait, à toute extrémité, obligé de le faire enlever, plutôt que de le laisser, dans un cas de malheur, exposé à être fait prisonnier par les ennemis. Le roi pourrait lui faire dire : Je ne ferai jamais la guerre contre vous; mais aussi je ne vous secourrai jamais contre ma parole. Si vous vous trouvez en danger prochain de succomber, l'unique effort que je pourrai faire pour vous sera de vous faire enlever, pour vous garantir d'une captivité honteuse pour vous et pour moi. Ce discours ôterait au jeune roi toute espérance de secours, et lui ferait sentir l'absolue nécessité de se sacrifier pour la paix. Voilà l'usage auquel je voudrais borner cet expédient.

L'expédient le plus efficace serait, si je ne me trompe, d'envoyer en Espagne un homme sage, affectionné, d'une vertu connue, d'une confiance intime, qui aurait le talent de la parole, et qui parlerait, non-seulement au roi et à la reine, mais encore à tous les conseils et à tous les grands d'Espagne. Il pourrait dire : Le roi mon maître vous remercie, et loue à l'infini la générosité avec laquelle vous avez soutenu si constamment son petit-fils sur le trône, contre vos intérêts manifestes. Il ne vous a confié ce prince qu'à cause que vous le lui avez demandé pour conserver dans ses mains votre monarchie entière. On ne peut plus espérer cet avantage, pour lequel seul vous aviez demandé ce prince. Plus le roi mon maître est touché de tout ce que vous avez fait, moins il veut souffrir que son petit-fils soit la cause de la dégradation et du démembrement de votre monarchie. Ne pouvant plus la soutenir, il croit vous la devoir rendre eu-

tière. C'est à lui que vous avez confié ce dépôt; c'est lui qui vous le rend : il ne le fait qu'à l'extrémité, après avoir épuisé son royaume, et hasardé la France même pour l'Espagne. En vous rendant votre monarchie, il vous redemande son petit-fils, qui ne doit pas être plus longtemps la cause de vos souffrances, du trouble de toute l'Europe, et du péril extrême de la France épuisée.

Quand même le roi d'Espagne ne pourrait se résoudre à descendre du trône pour sauver la France, ce discours suffirait pour ouvrir les yeux à toute la nation espagnole, et pour la mettre en pleine liberté de suivre ses véritables intérêts. Cette déclaration de la France ôterait aux Espagnols toute honte d'un changement : alors ils ne feraient que ce que le roi leur conseillerait par une sincère affection; alors le roi d'Espagne ne pourrait plus faire espérer à cette nation aucun secours secret et indirect de la France. Ce procédé serait le plus noble que le roi pût tenir dans les malheurs présents.

On me répondra que le roi, en ce cas, détrônerait son petit-fils de ses propres mains; mais je réponds qu'il lui serait bien moins triste et honteux de le détrôner lui-même, que de le voir détrôner sous ses yeux par ses ennemis. Si on peut soutenir le roi d'Espagne sans ruiner la France, il faut sans doute le faire avec vigueur; mais, si on ne le peut plus, le vrai courage doit se tourner à faire noblement et sans honte l'unique chose qui reste à faire pour sauver la France.

Pour ce qui est d'une négociation de paix, je voudrais qu'on la préparât, qu'on sût avec certitude à quoi précisément tiendra la conclusion, et qu'on se fixât aux moyens nécessaires pour lever la difficulté. Je voudrais qu'on s'adressât aux bons républicains de Hollande qui la désirent. Je voudrais qu'on négociât publiquement. Le secret est impossible : il faut compter que l'Espagne saura toujours toutes les offres que nous aurons faites de l'abandonner. Nous ne pouvons espérer de réussir dans une négociation, malgré le parti qui la traverse, qu'à force de faire connaître nos offres et son véritable intérêt à tout le corps de la nation hollandaise, qui est lasse d'une si longue guerre, et qui ne doit pas vouloir notre perte. Je voudrais qu'on ôtât tout ombrage de finesse, et surtout que l'on confiât cette négociation à un homme d'une haute réputation de droiture et de probité, dont le choix marquerait que nous voulons procéder de bonne foi. Quand on se serait assuré du retour du roi d'Espagne, la négociation de la paix pourrait aller vite. Vous deviendrez bien fort dans la suite, malgré la paix la plus désavantageuse, pourvu que vous rompiez la ligue, que vous gagniez la confiance d'une partie de vos voisins, que vous travailliez à rétablir le dedans du royaume, que vous facilitiez pendant la paix la multiplication des familles, la culture des terres et le commerce. La plus solide gloire pour le roi est de payer certaines dettes les plus pressées, de remédier aux maux innombrables que la guerre a introduits, et de montrer de la bonté à ses peuples. Il peut encore devenir l'arbitre et le médiateur commun de l'Europe, pourvu qu'on ménage nos voisins pendant la paix.

Pour les expédients par rapport à la conclusion de la paix, il y en a de trop dangereux, qu'il faut rejeter avec fermeté.

Celui de donner aux ennemis un passage au milieu de la France ne convient ni à eux ni à nous. Si leurs troupes passaient, pour aller en Espagne, au travers de la France, qui est épuisée, et dont plusieurs provinces sont pleines de huguenots, nous aurions à craindre une invasion. De plus, nos ennemis, en traversant toute la France en corps d'armée, ravageraient tout. Il faut périr, plutôt que d'accepter cette condition. Si au contraire, ils se partageaient en beaucoup de petits corps, pour traverser la France par divers chemins, ils devraient craindre que leurs troupes ne fussent accablées, dans une si longue marche, par les peuples réduits au désespoir; et que le roi ne fît périr leurs troupes, s'il était de mauvaise foi, comme ils se l'imaginent mal à propos.

Il s'était répandu un bruit que les ennemis voulaient demander des places de sûreté. Mais quelles places peuvent-ils désirer au delà des places de cette frontière qui ouvrent le royaume, et qu'on offre de leur céder? De plus, les places maritimes, qui, comme la Rochelle, ne leur serviraient que d'entrepôt dans leur navigation vers l'Espagne, ne feraient que multiplier l'embarras et la dépense des embarquements et débarquements pour un médiocre trajet. Ils ne pourraient vouloir que pour une fin secrète, et pernicieuse à la France, cet entrepôt, qui ne leur convient nullement contre l'Espagne. Les places qu'ils demanderaient auprès de l'Espagne, comme Bayonne ou Collioure, ne leur serviraient encore de rien, puisqu'ils auraient plus d'embarras en débarquant dans ces lieux-là, qu'en débarquant immédiatement à Barcelone, ou dans les autres ports des deux mers qui dépendent d'eux.

On pourrait leur donner des otages; mais comme il ne faudrait exposer à aucun danger les personnes qui serviraient à cette fonction, il serait capital d'exprimer en termes formels que le roi ne peut pas se rendre responsable de tous les soldats

ou officiers français qui, étant congédiés du service après la paix, passeraient furtivement en Espagne pour y chercher de l'emploi et du pain. Le roi ne pourrait s'engager qu'à retirer toutes ses troupes de ce royaume, qu'à n'y envoyer point d'argent, qu'à demander son petit-fils à la nation espagnole avec les instances les plus efficaces, et qu'à faire punir très-rigoureusement tout Français qui, sous quelque prétexte que ce pût être, tenterait de passer en Espagne malgré les défenses de Sa Majesté.

On pourrait aussi, à toute extrémité, et après avoir épuisé tous les autres expédients, consentir de mettre en dépôt pour cinq ou six ans, entre les mains des cantons suisses catholiques, les villes de Valenciennes, Douai, Bouchain et Cambrai, afin que ces cantons pussent ouvrir à nos ennemis cette porte de la France, si nous manquions de parole; et à condition qu'ils nous les rendraient fidèlement au bout du terme, si nous observions de bonne foi notre traité.

IV.

MÉMOIRE

SUR LES RAISONS QUI SEMBLENT OBLIGER PHILIPPE V A ABDIQUER LA COURONNE D'ESPAGNE.

1710.

Je suis très-mal instruit du véritable état des affaires générales, et je n'en puis parler qu'au hasard, sur ce que j'en entends dire confusément; mais les personnes plus éclairées et mieux instruites que moi, pour qui je parle, sauront bien corriger mes vues, si elles ne sont pas justes. J'avoue que je crains que nous n'allions point jusqu'au fond des choses, et que nous ne nous flattions encore très-dangereusement, lors même que nous croyons enfin avoir ouvert les yeux, et que nous ne nous flattons plus. Venons au détail.

I.

Je conviens que les ennemis ne doivent point vouloir réduire le roi à faire la guerre à son petit-fils : c'est plutôt le vouloir déshonorer, qu'exiger de lui une sûreté effective. Si les ennemis raisonnent solidement, ils doivent voir que cette condition n'éviterait pas ce qu'ils craignent, supposé que le roi fût de mauvaise foi, comme ils le soupçonnent. Sa Majesté leur donnerait, selon son traité, un certain nombre de troupes contre l'Espagne; et, d'un autre côté, elle ferait passer insensiblement en Espagne un nombre prodigieux de soldats et officiers congédiés, qui iraient servir le roi d'Espagne contre nos ennemis. Ce qui me paraît de l'intention des alliés, c'est qu'en demandant au roi une si dure et si honteuse condition, ils supposent que le roi est le maître de faire revenir son petit-fils, pourvu qu'il le veuille de bonne foi, et qu'il y emploie les moyens les plus efficaces. Ils comptent que le roi emploiera tous ces moyens décisifs, plutôt que de se déshonorer par la démarche honteuse de faire la guerre à son petit-fils pour lui arracher la couronne qu'il lui a donnée.

II.

J'ai été, dès le commencement, affligé du secret avec lequel la négociation de la Hollande a été menée : j'aurais souhaité que M. de Torcy l'eût rendue publique jusque dans la populace de la Hollande, qui souffre de la guerre, et qui soupire après la paix. D'un côté, c'était une mauvaise honte, que de n'oser publier nos offres humiliantes; vous ne pouviez espérer aucun secret à cet égard, puisque ces offres étaient dans les mains de tous vos ennemis, intéressés à les publier jusque dans l'Espagne. D'un autre côté, vous deviez voir, ce me semble, qu'une grande partie des alliés ne désiraient point la paix; et que vous ne pouviez la leur arracher qu'autant que vous feriez sentir aux vrais républicains de Hollande et à tout le peuple leur véritable intérêt, qui est sans doute de n'achever pas d'accabler la France. Les mêmes offres, publiées un peu plus tôt ou un peu plus tard, pouvaient faire réussir ou échouer la négociation. Il ne convenait point d'envoyer un ministre demander publiquement la paix, à moins qu'on ne se vît dans une étrange extrémité : au moins, en faisant une si extraordinaire démarche, il fallait s'assurer d'en tirer un fruit proportionné; il fallait tourner en force notre faiblesse même, montrer avec franchise et fermeté toute l'étendue de nos maux, et soulever tous les bien intentionnés de Hollande contre la cabale qui veut nous perdre. J'aurais voulu publier d'abord un équivalent du manifeste que diverses personnes assurent qu'on va publier.

III.

Encore une fois, il me paraît qu'il serait odieux et déshonorant que le roi fît la guerre à son petit-fils; mais ceux qui s'arrêtent là ne paraissent pas aller jusqu'au fond de la difficulté. On peut inspirer aux courtisans, et même au peuple de Paris, une compassion passagère pour le jeune prince qu'on voudrait que le roi détrônât au milieu de ses victoires : il est facile de répandre dans notre nation une certaine indignation contre nos ennemis, qui

veulent tyranniquement réduire le roi à une condition si flétrissante; mais il est fort à craindre que de tels sentiments ne nous soutiendront pas longtemps contre la famine et contre tous les autres malheurs dont nous paraissons menacés. De plus, il ne faut pas croire, si je ne me trompe, que les esprits neutres soient sérieusement persuadés que le roi est dans une véritable impuissance de faire revenir son petit-fils, sans lui faire la guerre. Voici le discours que nos ennemis tiennent, et qui touchera, selon les apparences, presque toute l'Europe.

Il est vrai, disent-ils, qu'il paraît dur de contraindre le roi très-chrétien à détrôner son petit-fils; mais c'est lui qui l'a mis sur le trône par surprise, contre la foi du traité de partage, sur un testament qu'on a fait signer à un roi moribond, en changeant le nom du fils de l'électeur de Bavière en celui du duc d'Anjou, en sorte que cet acte ne convient point à ce changement de nom. C'est celui qui a causé le désordre qui doit le réparer. Il n'y a que lui qui le puisse faire; nous ne pouvons nous en prendre qu'à lui seul. Si nous nous contentons des offres qu'il nous fait, cette longue guerre, qui nous a coûté tant de sang et des sommes immenses, sera à recommencer; et notre commerce, pour lequel nous hasardons tout, sera lui-même plus hasardé que jamais. La France, qui ne fait que tromper depuis la paix des Pyrénées, veut encore nous tromper cette fois-ci. Elle ne fait de si grandes offres qu'à cause qu'elle est aux abois; elle ne veut que respirer, et se moquer encore de nous; que faire la paix en Flandre, où elle se sent accablée, pour transporter la guerre dans la seule Espagne, où elle se croit victorieuse. D'abord, après la paix des Pyrénées, elle envoya, sous le nom de simples volontaires, une véritable armée contre l'Espagne, en Portugal, malgré les promesses solennelles qu'elle avait faites, dans le traité de paix, de s'en abstenir. Elle enverra tout de même, après cette paix, en Espagne, contre nous, une quantité innombrable de soldats aguerris et d'excellents officiers qu'elle aura congédiés, et qui seront ravis, dans leur misère, de trouver de l'emploi au service d'un prince français. Ils passeront les uns après les autres par les vallées : le roi fera semblant de s'en fâcher, et protestera qu'il ne peut retenir tous ces hommes, qui n'ont plus d'autre métier que celui des armes. C'est le discours que la France tint après qu'elle eut envoyé des volontaires en Portugal, sous feu M. de Schomberg. Tout au plus le roi très-chrétien fera, pour la cérémonie, quelque ordonnance ou placard, qui menacera de punition les militaires qui passeront en Espagne; et personne ne craindra ce châtiment imaginaire. Cependant le roi très-chrétien enverra des secours secrets d'argent au jeune prince. La France se prévaudra du repos et de la sûreté où nous le laisserons se rétablir, pour nous épuiser, et pour nous mettre dans l'impuissance de parvenir jamais à l'unique but de toutes nos peines. Nous ne pourrions conquérir l'Espagne, soutenue par la France qui en est si voisine, qu'en y envoyant chaque année par mer de nouvelles armées; ce qui nous ruinerait. Cependant l'Espagne nous ôterait tout le commerce; et les Français, qui seraient si puissants dans le cœur de l'Espagne, ne manqueraient pas de s'insinuer dans ce commerce, pour nous l'enlever : dans le temps même où nous paraîtrions victorieux, nous serions perdus. Nous n'avons garde de laisser échapper la France, pendant que nous la tenons abattue et épuisée : nous sommes assurés, par tout ce que nous connaissons de l'Espagne, qu'il ne tient qu'au roi très-chrétien de faire revenir son petit-fils, dès qu'il le voudra d'une façon sérieuse et efficace. Il sait bien que son petit-fils manque d'argent, qu'il n'a pas de quoi réparer ses troupes quand elles dépériront; qu'il a dans toutes les terres de son obéissance un grand nombre de prêtres, de religieux et de familles de toutes les conditions, qui sont encore secrètement affectionnés à la maison d'Autriche; qu'il ne pourrait à la longue soutenir une guerre tout ensemble civile et étrangère, dès qu'il n'espérera plus le secours secret de la France; que les Espagnols mêmes, qui paraissent le plus se piquer d'honneur, se lasseront bientôt quand ils verront que Charles réunira toute leur monarchie, ce qui est leur unique but; au lieu que Philippe ne peut plus que la démembrer, et que la dégrader en la démembrant; qu'enfin ceux qui montrent le plus de zèle pour Philippe l'abandonneront, dès qu'il faudra souffrir les ravages d'une longue guerre, perdre leurs États de Flandre, d'Italie, des Indes, voir périr leur commerce, et s'épuiser pour secourir ce prince chaque année. Ce prince ne peut donc prendre le parti de vouloir se maintenir en Espagne, qu'autant qu'il compte sur le secours secret que la France lui a promis. C'est donc la mauvaise foi de la France qui fait tout notre embarras; elle rend elle-même impossible ce qu'elle fait semblant de promettre. Guerre pour guerre, nous aimons mieux l'avoir contre les Français dans la France même, et aux portes de Paris, avec tous les avantages qui sont visibles, que de l'avoir contre les Français en Espagne, avec des embarras et des désavantages infinis. Ce serait toujours également la

même guerre contre les Français : le changement consisterait en ce que nous délivrerions la France de ce qui peut la réduire à une bonne paix, et que nous nous mettrions dans un péril évident de nous détruire. Nous nous affaiblirions bientôt, en sorte que la France et l'Espagne, toujours réunies dans la même maison et dans le même conseil, nous accableraient enfin, et donneraient la loi à toute l'Europe. Enfin, Philippe est un des enfants de France qui conserve le droit de succession à la couronne des princes de cette maison. En cette qualité, il doit obéir au roi son grand-père; faute de quoi il doit être exclu de son droit. Il est visible qu'il n'a aucune ressource réelle, si le roi très-chrétien l'abandonne de bonne foi. Ainsi, il ne peut refuser de revenir, qu'à cause qu'il est bien assuré que cet abandon n'est qu'une comédie; ce n'est qu'un changement du théâtre de la guerre, et non une véritable paix. Si nous ne désirions pas de meilleure foi que les Français une paix solide et constante, nous accepterions toutes les places qu'ils nous offrent; nous commencerions par nous en mettre en possession au premier jour. Par là nous tiendrions la France presque ouverte; et quand nous verrions les troupes françaises que l'on congédierait pour les faire passer en Espagne, pour y recommencer la guerre, nous la recommencerions de notre côté dans la frontière des Pays-Bas, et nous irions jusqu'à Paris. Voilà ce qui démontre notre droiture et notre modération. Nous ne voulons qu'éviter une fausse paix, pour en faire une véritable. Nous ne cherchons que la sûreté de notre commerce, avec l'équilibre des puissances de l'Europe, qu'on ne peut jamais espérer qu'en séparant pour toujours l'Espagne de la France. Nous défions les Français de trouver aucun expédient réel et effectif qui nous donne des sûretés contre tous les maux qu'on vient de dépeindre. Nous démontrons que, sans nos demandes, nous serons à recommencer, et qu'il ne tient qu'au roi très-chrétien de finir la guerre, dès qu'il le voudra sincèrement.

Je ne prétends pas décider en faveur de ce discours des alliés : mais tout ce qu'il y a dans l'Europe de neutre en sera frappé. On croira voir un tour captieux, que l'exemple du Portugal, secouru malgré le traité des Pyrénées, rendra très-vraisemblable : on ajoutera même que le roi ne promet rien d'effectif en promettant d'abandonner son petit-fils, puisqu'il voit bien que la plupart des soldats et des officiers, que l'on congédiera à la paix, ne manqueront point de se jeter d'abord en Espagne pour y trouver quelque ressource; que quand ils ne le feraient pas, dans l'espérance de lui plaire, ils le feraient pour avoir du pain; et qu'ainsi il promet ce qui est visiblement une pure illusion. Quoi qu'il en soit, je pose toujours pour fondement essentiel de mon raisonnement que la France se trouve réduite à une extrémité très-périlleuse, puisqu'elle fait de si extraordinaires démarches pour en sortir. Ce fondement étant posé, je conclus qu'il est inutile de se récrier que les propositions des ennemis sont injustes, insolentes et insupportables. Il faut venir au fait. Est-on en état de soutenir honorablement la guerre, et de mettre l'État en sûreté; pourquoi envoie-t-on donc demander la paix d'une façon si humiliante? N'est-on pas en état de soutenir honorablement la guerre sans hasarder l'État; à quoi sert-il de faire des plaintes qui ne remédient point au mal? Vous ne persuaderez jamais à vos ennemis, ni aux personnes neutres, que vous ne pouvez pas faire revenir le roi d'Espagne, quand vous lui ferez sentir toutes les extrémités d'un abandon réel sans ressource. Vous ne persuaderez à personne que les Hollandais doivent vous laisser respirer, et se contenter d'une fausse paix, où la guerre, loin de finir, ne fera que changer de théâtre à leur désavantage, par les troupes innombrables qui passeront de France en Espagne contre eux. J'avoue qu'il faut savoir prendre par honneur les partis de désespoir, lorsqu'il n'en reste plus aucun autre; mais ce n'est qu'au défaut de tout autre parti qu'il est permis d'envisager ceux-là, quand il s'agit de toute une nation et de tout un corps d'État qu'on est obligé de préférer à soi.

IV.

Je suppose toujours pour fondement que la France serait, par la continuation de la guerre, dans un danger prochain d'invasion ou de démembrement de ses provinces. Je le suppose, puisqu'on offre d'abandonner Lille, Tournay, Ypres, Condé, Strasbourg, Dunkerque, etc. Ce fait fondamental étant supposé, je crois pouvoir représenter que le roi n'est pas libre de hasarder la France pour l'intérêt personnel d'un des princes ses petits-fils, cadet de la famille royale. Il est le souverain légitime de son royaume, mais pour sa vie seulement; il en a l'usufruit, mais non la propriété; il ne saurait en disposer, il n'en est que le dépositaire; il n'est nullement en droit, ni d'exposer la nation à passer sous une domination étrangère, ni d'exposer la maison royale à perdre le tout, ou une partie de la couronne qui lui appartient. Ainsi, supposant le cas d'un extrême péril, le roi doit, en justice et en conscience, préférer la sûreté du royaume qui lui est confié, au droit contesté d'un de ses enfants sur un

royaume étranger. Le point d'honneur et la règle de conscience, loin d'empêcher le roi de faire cette préférence, l'engagent à la faire. La nation qui est indépendante de tout étranger, et la maison royale qui a le droit de succession à la couronne entière, ne sont nullement obligées à risquer ni invasion ni démembrement, pour soutenir un prince de France dans les droits qu'il peut avoir en pays étranger; elles ne sont nullement responsables de la démarche que l'on a faite de rompre le traité de partage, pour se prévaloir du testament de Charles II. Il est donc juste que le roi fasse très-sincèrement tous les efforts qui dépendent de lui pour faire revenir le roi d'Espagne, pour faire cesser le péril de la France. Ainsi, supposé que le roi le puisse, il doit le faire de la manière la plus prompte et la plus décisive.

V.

Pour réussir dans ce dessein, je voudrais que Sa Majesté envoyât au plus tôt en Espagne l'homme le plus habile, et le plus propre de son royaume à être écouté et cru par le jeune prince. Je voudrais que cet homme, muni des plus amples pouvoirs et des marques de la plus grande confiance, fût chargé de dire les choses suivantes de la part du roi et de monseigneur : Le roi d'Espagne n'est qu'un cadet de la maison de France; il n'avait aucun droit immédiat à la couronne d'Espagne; il ne l'a reçue que de la concession purement gratuite du roi et de monseigneur, qui sont tout ensemble ses pères et ses bienfaiteurs. Monseigneur a fait la cession par l'ordre du roi, et étant autorisé par lui : peut-il se servir de leurs dons, qui sont de pures grâces, pour exposer leur repos, leur gloire, leur couronne, leur liberté, leur vie? De plus, il demeure toujours un des fils de France, avec le droit de succession à la couronne, qui lui a été expressément réservé. Ainsi, à moins qu'il ne renonce à sa naissance et à son droit de succession, il ne peut pas se dispenser de préférer le salut du royaume de France à son droit sur celui d'Espagne. Agir autrement serait manquer à la nature, à la reconnaissance, et à tous les devoirs les plus essentiels.

On pourrait faire entendre à ce prince combien il serait odieux à sa maison, à la France et à l'Europe entière, s'il préférait son intérêt personnel à la sûreté du roi, de monseigneur, de la maison royale, et de tout le royaume. Les Espagnols mêmes devraient blâmer, dans leur cœur, un tel procédé. De plus, ce prince ne peut point espérer de se maintenir sur le trône d'Espagne, dès que l'abandon de la France ne sera point une comédie. Comment pourrait-il soutenir à la longue une guerre tout ensemble civile et étrangère? Il aurait contre lui la plupart des ecclésiastiques et des religieux, qui entraînent toujours le peuple; parce que le pape ne pourrait point s'empêcher de donner l'investiture du royaume de Naples à l'archiduc, et de le reconnaître pour roi d'Espagne, après que la France l'aurait elle-même reconnu. D'ailleurs, les grands, toute la noblesse, et tous ceux qui sont jaloux de la grandeur de la monarchie, par rapport aux charges et aux emplois, aimeront mieux le prince qui réunira la monarchie, que celui qui la démembrera. Chacun se lassera des périls, des ravages, des impôts inévitables dans une longue et violente guerre. Le jeune roi manquera d'argent; il n'aura plus de quoi renouveler ses troupes; le moindre mauvais succès le fera tomber sans ressource; les Français mêmes qui iront à son secours lui seront à charge, et seront odieux aux Espagnols. Le commerce d'Espagne sera interrompu, et cette interruption suffit pour soulever tout le pays. Les ennemis pourront surprendre Cadix, et même l'attaquer ouvertement par mer et par terre; ils pourront empêcher le passage de la flotte des Indes et des galions; ils seront les maîtres des deux mers, et tiendront l'Espagne comme bloquée; ils pourront renverser tous les établissements de l'Amérique. Le moindre de tous ces accidents qui arrive, ce prince succombera d'abord : les Espagnols, dans le doute, craindront les suites, ils diront : Nous avons fait ce qui dépendait de nous; nous ne sommes pas obligés de soutenir le prince de France plus que les Français mêmes, et plus que le roi son grand-père. En l'abandonnant, il nous met dans la nécessité de l'abandonner.

On peut encore représenter au roi d'Espagne que le roi, qui ne peut se résoudre à lui faire la guerre, n'aurait pas moins de peine à se résoudre à le laisser périr sous ses yeux, et que Sa Majesté aime mieux user de la force pour le réduire à revenir. S'il est honteux et insupportable au roi de prendre les armes contre son propre fils, il ne lui serait pas moins honteux et insupportable de le voir attaqué, pressé, accablé par ses ennemis, et peut-être trahi, ou du moins abandonné par les Espagnols sans oser le secourir, et de demeurer tranquille spectateur de sa perte. Enfin, on peut dire que le roi, dans cette affreuse extrémité, entre le péril de perdre la France et celui de prendre les armes contre son propre fils, aura recours à un parti digne de sa sagesse : c'est celui d'envoyer des troupes en Espagne, non pour lui faire la guerre conjointement avec les ennemis, mais pour l'enlever aux ennemis mêmes, et pour le

mettre en sûreté auprès de lui. Quand un homme de poids et de talent convaincra ce jeune prince et son conseil que c'est véritablement que le roi est résolu à user de la force pour l'enlever aux armées ennemies, il verra bien qu'il n'a plus de ressource d'aucun côté; il comprendra que les ennemis, assurés de cette démarche du roi, agiront plus hardiment contre lui, et que les Espagnols mêmes se décourageront, dès qu'ils ne pourront plus douter que le roi ne veuille le reprendre pour le conserver. Voilà les moyens efficaces de persuader le roi d'Espagne, de guérir les défiances des ennemis, et de les réduire à une prompte paix. Le vrai parti à prendre, dans l'état où je suppose la France, est d'envoyer promptement en Espagne un homme vertueux, sage, habile, ferme, insinuant, et bien autorisé, qui fasse voir au jeune prince et à ceux qui ont sa confiance, qu'il ne reste plus un moment à hésiter, et que, sur son refus obstiné, le roi conclurait la paix avec ses ennemis, en sorte que, immédiatement après, les ennemis iraient droit à Madrid, pendant que les troupes françaises iraient droit au jeune roi pour l'enlever à sa perte inévitable, et pour le ramener respectueusement en France. Dès que le roi d'Espagne sera bien convaincu que cette déclaration est sérieuse, et qu'elle sera suivie d'une prompte exécution, il se rendra, et les Espagnols seront les premiers à lui conseiller de revenir. Rien n'est plus noble et plus grand pour les deux rois, que de rendre à la nation Espagnole le dépôt de leur monarchie entière, lorsqu'il est visible qu'ils ne peuvent plus la leur conserver sans la laisser démembrer.

Pendant que le roi n'ira point jusque-là, les ennemis ne croiront jamais que l'abandon offert soit sincère; ils croiront et feront croire au monde que ce n'est qu'une comédie jouée, pour changer la guerre sans la finir. Si le roi d'Espagne pouvait revenir tout à coup, la guerre se trouverait finie en un jour, sans aucune négociation; la guerre n'aurait plus ni fondement ni prétexte; tous les ombrages de nos ennemis se dissiperaient; la France n'aurait plus qu'à contenter les Hollandais sur leur barrière, qui serait peut-être en ce cas moins grande que leurs prétentions présentes. Faute de prendre ce parti, vous serez toujours à recommencer; et quand même vous gagneriez une bataille, qu'il me paraît fort douteux que vous deviez risquer de perdre, au hasard de voir les ennemis aux portes de Paris, ils vous réduiraient encore à la longue à vous rendre par épuisement. Dès que l'on voit les choses dans cette extrémité, il est inutile de continuer à détruire le fond du royaume, et à risquer sa perte entière. Il vaut mieux faire aujourd'hui le sacrifice qu'on voit bien qu'il faudrait faire tout de même dans un an.

VI.

Je croirais qu'il serait aussi honteux, et plus nuisible à la France, de donner aux ennemis des places, comme Perpignan et Bayonne, pour passer en Espagne, que de leur donner du secours contre le jeune roi; car le prêt de ces places serait un secours très-effectif. Au moins, en donnant du secours, on ne leur ouvrirait pas la France, avec le danger d'une invasion sous le moindre prétexte. D'ailleurs, à moins qu'ils ne veuillent passer tout au travers de la France, chose pernicieuse et insupportable, ils ne peuvent se servir de Perpignan et de Bayonne qu'en y allant par mer. Or, s'ils veulent passer par mer en Espagne, ils pourront autant y aborder par Barcelone que par nos ports de France. Que s'ils ne veulent que des places de sûreté jusqu'à l'exécution de la promesse d'abandonner le roi d'Espagne, il faudrait mettre ces places en dépôt dans les mains de quelque puissance neutre, comme les Suisses; et non dans celles de nos ennemis; encore même faudrait-il faire mettre par écrit que le roi ne serait nullement responsable sur ces places mises en dépôt, de ce que des soldats et des officiers français pourraient, malgré toutes les défenses de Sa Majesté, passer en Espagne. Mais, à parler exactement, il faut avouer que rien ne peut lever toutes les difficultés de nos ennemis, et finir l'imminent péril de la France, que le prompt retour du roi d'Espagne, qui est certainement dans les mains du roi, quoi qu'on en puisse dire, pourvu que Sa Majesté ne lui laisse aucune espérance d'un secours secret, et qu'il lui déclare, par un homme qui sache parler fortement, que s'il refuse avec obstination de revenir, Sa Majesté enverra des troupes pour l'enlever aux armées des ennemis. On n'aura jamais besoin d'exécuter cette déclaration, si on la fait avec toute la force dont elle a besoin.

VII.

Enfin, si on continue la guerre, quand même les ennemis remporteraient de grands avantages, le roi ne devrait point, ce me semble, s'éloigner de Paris. Je ne voudrais pas qu'il s'y renfermât, si les ennemis venaient, par exemple, jusqu'à Senlis; encore faudrait-il alors qu'il y eût des princes de la maison royale qui soutinssent la ville, et qu'on s'y retranchât. Si la capitale, où sont l'argent, le commerce, le crédit, et toutes les ressources, était abandonnée, tout serait perdu. Les provinces n'ont plus ni argent, ni hommes aguerris, ni places capables d'arrêter les

ennemis; tout est affamé et au désespoir. Plus le roi s'éloignerait de Paris, plus il se mettrait au milieu des provinces pleines de huguenots, dont il a tout à craindre : les bords de la Loire et le Poitou en sont pleins. Il n'y aurait que le courage du roi qui pût soutenir celui de la nation. Les ennemis iraient aussi facilement de Paris à Orléans, à Bourges, et jusqu'aux Pyrénées, que de Béthune ou d'Aire à Paris : tout tomberait devant eux. Malgré la misère et la stérilité, ils trouveraient à vivre partout en passant. Les huguenots et beaucoup de gens affamés se joindraient d'abord à eux. Paris étant abandonné, il faudrait un miracle pour sauver la France : les Allemands et les Anglais voudraient s'y établir. C'est pour cette raison que je souhaiterais qu'on fît tomber tout d'un coup cette affreuse guerre, par un prompt retour du roi d'Espagne. Le roi n'a qu'à le bien vouloir pour en venir à bout. Il me semble que nous sommes fort heureux de ce que les ennemis n'ont pas voulu accepter nos offres, en se réservant le dessein de se servir des places que nous leur aurions cédées, pour entrer en France dès qu'il y aurait eu un nombre considérable de Français passés en Espagne; car il y a tout lieu de croire que ce cas serait arrivé infailliblement, et qu'ils auraient eu un beau prétexte d'entrer tout à coup dans le royaume. Le retour du roi d'Espagne peut seul couper la racine du mal.

ADDITION AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

Le prompt retour du roi d'Espagne étant l'unique ressource qui reste au roi pour sauver la France, comme on l'a fait voir dans le *Mémoire* ci-joint, il est capital de faire choix d'un sujet excellent, pour lui confier une affaire aussi importante. On a vu, par le choix de M. Rouillé, quelles sont les personnes que M. de Torcy est capable d'employer : une pareille faute exposerait le royaume aux derniers malheurs.

M. le duc de Noailles est à la cour d'Espagne, à ce que l'on assure. On prétend qu'il y est allé pour disposer le roi à revenir en France, en cas que la paix ne se puisse conclure sans ce retour. Ce duc est jeune, sans expérience, d'un esprit fort extraordinaire, et très-peu propre à réussir dans une affaire de la nature de celle dont il s'agit présentement, et dans laquelle il faut persuader, non le roi d'Espagne (car s'il était seul, le moindre ordre du roi son grand-père lui suffirait), mais la reine, qui doit être au désespoir de venir passer sa vie en France, qui hait, dit-on notre nation (et cela est très-vraisemblable), et qui a un ascendant infini sur le roi son mari.

Il faut un homme de poids, recommandable par ses qualités personnelles, et que son rang fasse respecter. M. le duc de Harcourt a de l'esprit, et parle hardiment; mais il est en Allemagne, et y est nécessaire. D'ailleurs, c'est lui qui est cause du testament; il ne travaillerait pas de bon cœur à détruire son ouvrage. De plus, il faut un homme d'une vraie vertu, d'une probité à toute épreuve, qui soit uniquement touché du salut de la France, et qui songe à le procurer par le succès de cette négociation-ci; zélé, infatigable.

Personne ne serait plus propre à un pareil emploi que M. le duc de Chevreuse; le roi ne pouvant se passer de M. le duc de Beauvilliers, à qui sa qualité de gouverneur donnerait un droit de parler au roi d'Espagne, en présence de la reine, avec une liberté et même une autorité particulière. Mais, quoique M. le duc de Chevreuse n'ait pas été son gouverneur, il n'y a aucun seigneur en France à qui le roi d'Espagne soit plus accoutumé. Sa patience, que rien ne peut lasser; son esprit, à qui nulle bonne raison n'échappe, et sa droiture infinie, le mettraient en état de réussir dans une affaire qui sauvera l'honneur du roi, et qui procurera le salut de la France. Quelle fonction peut être plus digne d'un homme qui aime véritablement sa nation?

Il faudrait que madame de Maintenon écrivît très-fortement à madame des Ursins que le roi est persuadé que le succès de l'affaire dépend d'elle, afin qu'elle se joigne de bonne foi avec M. le duc de Chevreuse. Si son crédit est diminué, comme on le dit, il n'y a aucun inconvénient à supposer qu'il est toujours aussi grand; et si effectivement elle a le même ascendant sur l'esprit de la jeune reine qu'elle avait ci-devant, la manière forte et sérieuse dont madame de Maintenon lui écrira l'engagera à agir de toute sa force; et elle pourra être très-utile pour le succès de l'affaire.

Si par hasard on songeait à envoyer M. le maréchal d'Estrées, il faudrait craindre qu'il n'agît selon les préventions de M. le duc de Noailles son beau-frère; qu'il n'eût de la peine à faire revenir le jeune roi, à cause du titre de grand qu'il en a reçu, et que sa négociation ne fût affaiblie par les démêlés de son oncle et de son frère avec madame des Ursins. Si M. de Chevreuse n'était pas choisi, y aurait-il un homme plus propre que M. le maréchal d'Uxelles? J'aimerais mieux M. le maréchal de Catinat, à cause qu'il est vraiment vertueux; mais je suppose que sa mauvaise santé l'exclut.

V.

OBSERVATIONS
DU DUC DE CHEVREUSE
SUR
LE MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

1710.

REMARQUES SUR LES RAISONS DES ENNEMIS, RAPPORTÉES EN QUATRE ARTICLES DANS LE MÉMOIRE.

I.

Les raisons ici alléguées contre Philippe V sont très fortes; mais, sans les examiner en détail, une seule considération semble les détruire toutes.

On sait que les royaumes sont, ou électifs, dont le roi n'est qu'usufruitier à vie; ou patrimoniaux, dont le roi dispose comme il veut; ou enfin successifs, dont le roi a toujours pour successeur nécessaire son plus proche héritier, descendant du premier roi (la ligne directe est préférée, et le droit d'aînesse gardé), soit mâle seulement, soit fille à défaut de mâle : et c'est ce dernier usage qu'on voit établi en Espagne depuis mille ans; car Philippe V descend en ligne directe des deux premiers rois, qui, réfugiés en différents lieux des montagnes du nord, commencèrent en même temps à reconquérir l'Espagne sur les Maures vers 717, et dont les familles se réunirent ensuite par mariage en une seule, qui a toujours régné depuis.

Voilà donc un usage de dix siècles qui forme tout ensemble une loi et une possession inviolable en faveur des descendants de ces premiers rois, tant qu'il y en aura. C'est une espèce de substitution graduelle et perpétuelle, contre laquelle aucun testament ni renonciation ne peut prescrire; que nul des substitués n'a le pouvoir de changer, et que la nation même, qui s'est soumise à cette famille ou descendance, n'a plus droit d'infirmer, mais seulement de juger si les conditions ordonnées par la loi, pour la succession, sont remplies.

Par cette raison, dira-t-on, Louis dauphin, et, après lui, Louis duc de Bourgogne, devaient être rois d'Espagne : il est vrai; mais comme il est permis à un roi d'abdiquer sa couronne, à plus forte raison ces deux princes pouvaient-ils céder personnellement celle d'Espagne, qu'ils n'avaient pas encore.

Si l'on répond qu'ils ne pouvaient céder que leur droit personnel, et non pas celui de leurs futurs descendants, qui sont venus au monde depuis, la réplique paraît décisive.

Quand la succession d'un royaume est ouverte, il faut un roi pour le gouverner. C'est pour en avoir perpétuellement que la nation a choisi une famille ou descendance entière; et c'est pour l'avoir sans interruption ni délai à la mort de chacun, que la succession a été fixée par l'aînesse, qui décide sur-le-champ, rien n'étant plus pernicieux aux États que les interrègnes. Si donc celui qui doit succéder selon la loi refuse, la couronne passe à son fils; et s'il n'en a point, elle passe nécessairement à son frère; car la nation n'attend point alors un fils du premier, qui ne viendra peut-être jamais. Ainsi, quand, après la prise de possession de la couronne par le frère puîné, l'aîné, qui a refusé, vient à avoir des enfants, ils ne peuvent rien prétendre à la couronne cédée par leur père : 1° parce que, n'étant point existants dans le temps de la cession, ils ne sont susceptibles d'aucun droit; 2° parce qu'ils n'ont pu en acquérir depuis par leur naissance, puisque le seul prince qui pourrait le leur transmettre n'en avait plus lui-même quand ils sont nés. Telle est donc la loi de la succession des monarchies : il faut qu'un roi vivant succède sans délai au roi qui meurt. Si celui que la loi met sur le trône refuse d'y monter, il perd son droit, et en saisit son successeur présomptif vivant, auquel le droit, une fois recueilli, demeure, et par lui à sa postérité.

A l'égard du traité de partage mentionné dans cet article, il n'obligeait le roi qu'à convenir avec l'Angleterre et la Hollande d'un prince pour l'Espagne, au cas que l'empereur refusât d'accepter ce traité. L'empereur l'a refusé six mois devant la mort du roi d'Espagne; le roi n'était donc plus alors engagé qu'à convenir de la nomination du prince avec les deux autres puissances. Or, Sa Majesté notifia le choix de Philippe V par le testament au roi Guillaume et aux états généraux, qui reconnurent ce prince pour roi d'Espagne. Ainsi voilà dès lors le traité de partage exécuté.

II.

Il fallait sans doute, au mois de mai dernier, faire déclarer les alliés sur ce qu'ils exigeaient du roi pour assurer l'abandon de l'Espagne par le roi Philippe. M. de Torcy prétend n'avoir rien oublié sur cela, et l'on verra à la fin de ces remarques ce qu'ils lui ont répondu.

III.

Selon le principe établi sur le troisième point ci-

après, on peut seulement employer les armes du roi pour retirer d'Espagne Philippe V avec sûreté, quand ce prince le voudra, mais non pas malgré lui.

IV

Le quatrième article ne paraît souffrir aucune difficulté.

REMARQUES SUR LES POINTS TOUCHANT LESQUELS LE MÉMOIRES DÉCIDE.

I.

Les deux expédients combattus dans cet article paraissent en effet impraticables.

II.

Que la France soit réellement dans la dernière extrémité, c'est ce qui est vrai dans un sens, et peut ne l'être pas absolument dans un autre. On en dira davantage à la fin de ces *Remarques*. On supposera cependant ici cette perte de l'État prochaine, si la guerre continue; et l'on convient qu'il n'y a que ce seul cas où l'on puisse délibérer sur l'abandon d'Espagne.

III.

Les quatre raisons de ce point, pour obliger Philippe V à quitter volontairement l'Espagne, sont très-fortes : mais une contraire paraît les anéantir; c'est que quand le roi, monseigneur le dauphin et monseigneur le duc de Bourgogne ont donné ce prince à la nation espagnole pour être son roi, ils l'ont en même temps délié de toute autre obligation, et ils l'ont mis par là dans la nécessité indispensable de n'avoir plus de devoir ni d'intérêt que pour cette nation, à laquelle ils l'ont pour ainsi dire dévoué.

Ainsi, 1° Philippe V doit hasarder la perte de la France, si l'intérêt de l'Espagne le demande. 2° En le faisant, il n'est point ingrat envers son donateur, qui n'a pu ni dû lui prescrire d'autre loi que celle de soutenir, suivant l'équité, l'intérêt des Espagnols envers et contre tous, sans réserve. 3° Il doit donc préférer, non *sa propre grandeur*, mais le bonheur de l'Espagne, *au salut de la France, de sa maison, de ses pères et bienfaiteurs, etc.*

La troisième raison de ce point doit être pesée. Il nous paraît en effet, en ce pays-ci, que l'abdication de Phillippe V ne ferait aucun tort réel à la nation qui l'a voulu pour roi; mais, lié comme il est à elle, il ne lui est pas permis de l'abandonner sans qu'elle y consente. Il doit donc tout employer pour lui persuader qu'elle sera plus heureuse sous un autre prince; et cela paraît même très-clair dans l'état des choses. Mais si, après avoir mis de bonne foi tout en œuvre pour la faire consentir à son abdication, cette nation, qui doit connaître mieux que nous ses vrais intérêts, persévère à le vouloir conserver, il paraît que son unique devoir est alors de périr plutôt que de l'abandonner.

IV.

On ne peut, ce me semble, par la raison précédente, déclarer le roi d'Espagne ingrat, etc., que dans le cas qu'il refuserait de faire ses efforts pour tirer le consentement des Espagnols à son abdication par leur propre intérêt, qui doit être, à son égard, la raison décisive pour les quitter : on pourrait seulement le sommer de renoncer à la couronne de France, dont il va causer la perte autant qu'il est en lui. Mais au fond sa renonciation ne serait que personnelle; et c'est avec raison qu'elle n'est proposée par le *Mémoire* que comme une menace.

V.

Cette considération est utile pour exciter le roi d'Espagne à une abdication volontaire, et consentie par ses sujets.

VI.

Idem : c'est-à-dire, non pas pour arracher par force Philippe V à l'Espagne, mais pour persuader à lui et à elle la nécessité de son abdication.

VII, VIII, IX.

On joint ces trois articles ensemble, parce que leur matière est mêlée en tous.

Il paraît clair en effet que les ennemis veulent la paix; et il est important de les convaincre de notre résolution réelle d'abandonner l'Espagne : mais cet abandon ne suffit pas pour les déterminer à la conclure, comme on le remarquera sur l'article dixième.

Retirer d'Espagne toutes nos troupes prouve également, et aux ennemis et aux Espagnols, qu'on ne veut plus soutenir Philippe V. Mais le *Mémoire* remarque très-judicieusement que cet abandon, fait sans aucune convention avec les ennemis, leur donne moyen de soumettre promptement l'Espagne, et de tourner aussitôt les forces étrangères de l'archiduc avec celles des Espagnols contre la France, pour l'attaquer par un nouveau côté; ce qui nous forcerait, non-seulement à restituer toutes les conquêtes du règne du roi, mais encore à tels démem-

brements du royaume qu'il leur plaira. Cependant c'est une chose faite. Il est vrai que l'hiver qui approche poussera apparemment la révolution d'Espagne jusqu'au printemps, et donnera lieu de négocier auparavant; mais du moins voit-on par là qu'il faut conclure la paix cet hiver à quelque prix que ce soit, et que le *Mémoire* a raison de vouloir qu'on retarde l'évacuation des places des Pays-Bas espagnols jusqu'à la signature des préliminaires capables d'assurer efficacement la paix.

A l'égard de nos places à donner en otage, le *Mémoire* opine très-sensément qu'on accorde toutes celles qui seront nécessaires pour dissiper la défiance de notre bonne foi future jusqu'à l'entière réduction d'Espagne, ou satisfaction des alliés à cet égard; et de vouloir qu'on les remette à des tiers fidèles, aux conditions du dépôt (comme les cantons suisses catholiques), plutôt qu'aux parties mêmes. Mais l'offre en est déjà faite.

X.

Voici l'article le plus important. La réflexion qu'on y fait est très-juste. L'hiver durera moins que la négociation de la paix générale, qui est embarrassée de tant d'intérêts différents; et il est d'ailleurs décisif d'en conclure l'essentiel avant les états de guerre, destination de fonds, et autres préparatifs des Anglais et Hollandais pour une nouvelle campagne. Il n'y a donc pas un moment à perdre.

Quoique les Anglais et Hollandais soient épuisés des grands efforts auxquels cette guerre les a engagés, ils ne laissèrent pas de déclarer à M. de Torcy, à la Haye, qu'ils voulaient tout finir à la fois; qu'ils ne se relâcheraient nullement sur la réduction d'Espagne pour l'archiduc, puisque c'était le motif de la guerre; qu'ils ne demanderaient jamais au roi d'armer contre son petit-fils pour le détrôner, mais seulement d'employer les moyens qu'il jugerait à propos pour assurer l'Espagne à l'archiduc; et que sans cela ils ne pouvaient faire de paix avec nous, parce qu'ils ne voulaient pas achever de s'épuiser par une guerre éloignée (où il n'y aurait de sûr pour eux que des frais immenses), pendant que la France tranquille se rétablirait; ce qui serait trop dangereux pour eux.

Dans cette idée, qu'on est forcé d'avouer très-raisonnable, si elle n'est pas juste, notre abandon réel d'Espagne, avec déclaration à Philippe V, qu'on le traitera en ennemi s'il reçoit un seul sujet du roi à son service; et telles places d'otage que les alliés demanderont; tout cela ne les peut satisfaire, car ils auront toujours la guerre d'Espagne à soutenir. Il semble donc que toute la négociation doit tendre à leur rendre sensible l'impossibilité où vont être les Espagnols de soutenir seuls Philippe V : attaqués de toutes parts, sans argent, sans marine, sans commerce ni aucun aide des Indes, les fidèles Castillans seront forcés de se rendre, comme une place assiégée à qui tout manque, et qui n'espère nul secours. Cette considération, d'une part; celle de la guerre du Nord qui leur est si désavantageuse, la peste qui leur peut venir par le commerce des villes Anséatiques, la famine que la difficulté de tirer des blés du Nord leur peut causer, les heureux succès des armes qui peuvent enfin revenir de notre côté, et ce qu'un habile plénipotentiaire peut encore ajouter, selon l'occasion, quand il est sur les lieux : c'est, ce semble, tout ce qui peut être mis à présent en usage, et qui est capable d'ébranler des gens, à qui, au fond, la paix ne convient guère moins qu'à nous. Mais, comme le *Mémoire* remarque, il ne faut pas perdre un moment à travailler à cette grande affaire.

Quoique les réflexions sur ce dixième point renferment plus qu'il n'a été demandé par rapport au *Mémoire*, on ne laissera pas de dire encore quelques mots sur l'extrémité de la France ci-devant mentionnée. Cette extrémité n'est que trop vraie; mais elle ne paraît pas sans remède, et même très-efficace.

Si l'on tentait maintenant l'entreprise sur l'Écosse, qu'on sait plus disposée que l'année dernière, aussi bien que l'Irlande, à reconnaître son roi légitime, cela seul opérerait une paix avantageuse et prompte. Il est très-possible de faire un fonds extraordinaire suffisant, et d'avoir en très-peu de temps les vaisseaux, les armes, les munitions nécessaires. L'Angleterre, divisée en deux partis, dont l'un mécontent demande à traiter avec le roi Jacques, ne se fierait pas à ses propres troupes, dès que ce prince y entrerait par l'Écose; et le crédit d'argent du gouvernement de Londres tomberait sans ressource, parce qu'il n'est presque qu'en papier. A regarder la chose de près, dans toutes les circonstances qu'on sait, elle ne paraît pas douteuse.

Le rappel des huguenots en France (quoique sans exercice public) serait encore un moyen capable de déterminer les ennemis à une paix raisonnable. Plusieurs officiers réfugiés avouèrent au prince de Hesse, après la prise de Tournai, en présence de quelques officiers de la garnison de cette place, que, si le roi faisait une pareille déclaration, ils retourneraient tous dès le lendemain en France. Par là, d'une part, on ôterait aux ennemis leurs meilleures troupes, avec beaucoup de riches banquiers, et d'artisans utiles dont l'absence dérange-

rait leurs manufactures; et d'autre part, non-seulement nos armées seraient augmentées en bons soldats et braves officiers, mais aussi le royaume se trouverait promptement repeuplé et enrichi : ce qui serait capable de redonner courage et confiance à la nation, de remettre dans le commerce l'argent que la seule défiance a resserré, et d'ôter toute espérance aux ennemis, affaiblis par cette perte, de nous réduire par la force à des conditions injustes; eux qui, sans cette espérance, se trouvent déjà trop épuisés, et maintenant trop intéressés à la guerre du Nord (qui va leur enlever même beaucoup de troupes auxiliaires), pour ne pas finir celle qu'ils nous font. On trouvera, sans doute, de grands inconvénients à ce rappel des huguenots; et il y en a plusieurs, en effet, qu'il serait trop long de discuter ici : mais on peut remédier à la plupart de ces inconvénients; et de plus, dans les dernières extrémités, où l'on est forcé d'employer les grands remèdes, on peut passer par-dessus les incommodités qu'ils apportent en opérant la guérison. On trouverait, dans ce rappel, l'avantage de faire, dans un clin d'œil, de tous les nouveaux convertis de bons sujets de l'État; et l'on espérerait, avec raison, tant pour eux que pour les réfugiés, une vraie conversion à l'avenir, au moins à l'égard de plusieurs.

Il y aurait encore un autre moyen de ranimer la nation abattue, rétablir la confiance partout, faire rouler abondamment les espèces entre les mains des particuliers, et montrer clairement aux ennemis que les Français, réunis dans une même volonté de tout employer pour se défendre, se soutiendront plus longtemps qu'eux. Mais, outre que ce moyen, tout juste qu'il est, serait sujet à quelques inconvénients, qu'on croit néanmoins faciles à surmonter, il est trop opposé aux maximes établies depuis un siècle pour pouvoir être goûté.

Il n'y a donc que l'entreprise d'Écosse, qui, sans aucun risque ni autre inconvénient, puisse sauver la France en trois mois de temps, pourvu qu'on y travaille avec la diligence, le secret et les précautions nécessaires. La réputation de valeur, de fermeté, de politesse, de sagesse et de bon esprit, que le roi d'Angleterre acquiert tous les jours parmi même ses sujets rebelles, et qui vole déjà dans les trois royaumes, commence à y faire une impression très-propre à favoriser son entreprise.

VI

EXAMEN

DES DROITS DE PHILIPPE V A LA COURONNE D'ESPAGNE.

1710 ou 1711.

On représente que le roi d'Espagne a un droit très-légitimement acquis sur cette vaste monarchie; qu'il est par conséquent vrai roi, dans une entière indépendance du roi son grand-père; qu'il se doit à ses États; qu'on peut bien lui conseiller de faire divers sacrifices pour la paix, mais que le roi n'a point le droit de lui commander sa dégradation, et encore moins de lui faire la guerre pour le contraindre à souffrir cette injustice. Mais voici ce qu'il me semble qu'on peut répondre à cette objection.

1° Il ne s'agit point de faire la guerre au roi d'Espagne, ni de le vaincre, ni de le forcer à souffrir l'injustice, mais seulement de le persuader, et de persuader la nation espagnole. Il ne s'agit que d'une soustraction réelle de tout secours, que vous avez déjà promise, et qui suffira, quand elle sera bien sérieuse, pour rendre la persuasion efficace. Vous ne leur parlerez que selon leurs véritables intérêts. Le véritable intérêt du roi d'Espagne est de ne vouloir point périr, et de ne hasarder point le salut de la France pour une chose qui est devenue impossible. Le véritable intérêt de la nation espagnole est de ne démembrer point leur monarchie, et de ne s'engager point, après qu'elle aura été abandonnée par la France, dans une guerre ruineuse et insoutenable. La persuasion sera facile dès que vous leur ôterez toute espérance.

2° Quand on suppose que la renonciation de la reine à la succession d'Espagne est nulle, on ne prend pas garde aux conséquences d'un tel principe. Si Philippe IV, roi d'Espagne, n'a pas pu faire renoncer sa fille Marie-Thérèse, Philippe II n'avait pas pu faire renoncer sa fille Catherine, qui fut mariée avec le duc de Savoie. En ce cas, il faudrait suivre la coutume de Brabant, qui est favorable aux filles d'un premier mariage par préférence aux mâles d'un second lit; et alors Catherine de Savoie, dont le duc de Savoie d'aujourd'hui est l'arrière-petit-fils, devrait avoir le Brabant, etc. par préférence aux princes de France, qui sont les enfants de la reine Marie-Thérèse descendue de Philippe III, né du dernier mariage. En ce cas, Catherine n'aurait pas pu renoncer au profit de son frère du dernier lit, qui était Philippe III. Vous convient-il d'établir un principe qui donnerait le Brabant, etc. au duc de Savoie? L'infante Marie-Thérèse était bien moins lésée en re-

nonçant pour devenir reine de France, que l'infante Catherine en renonçant pour devenir duchesse de Savoie.

3° Il ne s'agit point d'une simple renonciation faite comme entre particuliers, où l'on ne regarde que l'utilité des particuliers mêmes qui renoncent à quelque droit : il s'agit d'une renonciation qui sert de fondement au traité des Pyrénées, et qui assurait la liberté et la paix de l'Europe entière. Ainsi il faut regarder cette renonciation, non selon les coutumes des lieux qui décident des champs et des prés des familles particulières, mais selon un droit infiniment supérieur, qui est le droit des gens. Il est même capital d'observer que ce n'est que par un abus, que les filles mariées dans les pays étrangers succèdent aux souverainetés de leurs pères. La France n'a jamais admis de telles successions, et les autres nations auraient dû les rejeter de même. Une nation ne devrait point s'assujettir à la domination d'un étranger qui descend par femmes du souverain de cette nation. Une nation entière n'appartient point en propre à une fille, comme un pré ou comme une vigne, en sorte que la propriété en puisse être transférée, comme une dot, à des étrangers. Si cet abus est autorisé, au moins faut-il l'adoucir, et le rectifier, en subordonnant de telles successions aux intérêts manifestes de chaque nation, et encore plus à l'intérêt général de l'Europe entière, pour conserver son équilibre, qui est le fondement de son repos et de sa sûreté. Ainsi le contrat de mariage de la reine est l'accessoire, et le traité de paix est le principal. La paix elle-même se trouve fondée sur la renonciation. Il faut donc que l'accessoire s'accommode au principal, et que toutes les lois alléguées par les jurisconsultes pour les familles particulières, cèdent en cette occasion à la règle supérieure, qui est d'assurer la paix et la liberté des nations qui composent l'Europe. On ne saurait douter que l'esprit du traité de paix n'ait été d'empêcher, par la renonciation, que la succession d'Espagne ne vînt jamais à la maison de France : il faut donc que toutes les lois qui semblent favoriser la maison de France, pour cette succession, cèdent à l'esprit du traité de paix qui veut l'en exclure pour assurer l'équilibre de l'Europe.

En vain, on dira qu'une renonciation est nulle, quand la personne qui la fait n'en est pas dédommagée par quelque profit ou avantage reçu : je réponds que cette règle de jurisprudence n'a lieu que pour les familles de particuliers. Une princesse doit toujours préférer l'avantage de sa maison, de sa nation, de l'Europe entière, à son profit personnel. De plus, la reine Marie-Thérèse n'aurait jamais été reine de France sans cette renonciation. La couronne de France n'était-elle pas pour elle un assez bon dédommagement? Celui qui était son père était en même temps son roi; il pouvait se dispenser des règles des familles particulières, pour la sûreté de sa maison, de sa monarchie et de toute l'Europe. Il pouvait, comme roi, commander à sa fille d'entrer dans un si juste dessein; et il la dédommageait assez libéralement d'une espérance de succession très-incertaine, par la couronne de France qu'il lui procurait actuellement.

En vain on dit que les renonciations des filles sont nulles, quand leurs dots ne sont point payées : ces règles sont bonnes pour les filles d'une condition particulière, qui ne peuvent être dédommagées des biens auxquels elles renoncent, que par le payement réel de leurs dots; mais une princesse, que sa renonciation fait reine de France, n'a pas besoin d'un autre dédommagement. Les avocats ne savent pas que les dots de ces grandes princesses sont très-modiques par proportion aux États de leurs pères; que ces dots ne sont que de style dans un contrat; qu'on n'est régulier de part ni d'autre à les payer; et qu'on n'a pas mieux payé aux Espagnols les dots des princesses de France, que celles des princesses d'Espagne ont été payées aux Français. De plus, il faudrait qu'on eût fait, pour la dot de Marie-Thérèse, des demandes en justice; il faudrait qu'on eût sommé les Espagnols de la payer : c'est ce qu'on n'a jamais fait. Au pis aller, le débiteur en serait quitte pour payer, après la demande.

Au reste, que gagneriez-vous, quand vous prouveriez qu'un père ne peut point exiger une renonciation de ses enfants? En ce cas, toute la monarchie d'Espagne appartient à monseigneur le Dauphin, et par succession à monseigneur le duc de Bourgogne, à monseigneur le duc de Bretagne, et à l'aîné de leurs descendants à perpétuité. Suivant ce principe, le roi n'a point pu obliger monseigneur le Dauphin à renoncer; monseigneur le Dauphin n'a point pu obliger monseigneur le duc de Bourgogne à renoncer, au préjudice de sa postérité, et au profit d'un prince son cadet. Si la renonciation de la reine est nulle, celle-là l'est encore plus; car au moins la reine n'a renoncé qu'avec le grand dédommagement de devenir reine de France par sa renonciation, au lieu que les descendants aînés de monseigneur le Dauphin renoncent maintenant à la vaste monarchie d'Espagne à pure perte. Le roi et monseigneur le Dauphin ne le peuvent pas, si Philippe IV ne l'a pas pu; et Philippe IV l'a pu, s'ils le peuvent.

Il est inutile de dire que Charles II, roi d'Espa-

que, à ne regarder ses droits de la maison de France, et en prévoir la prétendue de la seule Marie-Thérèse? Il faut examiner toutes ces choses de vive voix, pour savoir s'il paraît jamais en une jeune Infante d'Espagne, et si ce testament n'a aucune utilité par ses termes qui semblent exclure la jeune Infante de Bavière, et non à Philippe V. Je ne Charles II ne pouvait, sans les voir, que regarder uniquement ses droits, exclusif de la jeune Marie-Thérèse; mais, en les regardant, il n'était nullement en droit d'exclure les aînés, et de leur préférer, contre la règle de droit, un cadet. Il faut outre le principe de droit rigoureux qu'on vient de dire, et si Philippe IV n'a pas pu exiger de la reine sa fille, pour la sûreté de l'Espagne entière, une renonciation à la couronne d'Espagne, en lui procurant celle de France, Charles II n'a encore moins pu rappeler à la succession d'Espagne un cadet de ses neveux, au préjudice de l'aîné et de ses descendants. Voilà de quoi faire un jour une guerre immortelle entre ces deux branches de la maison de France qui régneront sur les deux nations voisines.

On aurait dû même prévoir que, si la postérité de monseigneur le duc de Bourgogne venait à manquer dans cent ans, un roi d'Espagne, arrière-petit-fils de Philippe V, nourri selon les mœurs et selon les préjugés de la nation espagnole, avec beaucoup d'aversion pour les Français et pour leurs lois, viendrait étendre sa domination sur eux. Alors les descendants de monseigneur le duc de Berri, nourris en France avec l'amour et le respect de toute la nation, contesteraient apparemment la couronne, avec un grand parti, à ce roi étranger qui viendrait subjuguer la France. C'est ce qu'on aurait dû prévoir de loin.

Il faut encore observer que le roi, et monseigneur le Dauphin, qui est en puissance de père, n'ont pas été libres d'accepter le testament de Charles II, où Philippe V est rappelé, parce qu'ils étaient actuellement liés par le traité solennel de partage. Ils ne pouvaient résilir[1] de ce traité, qu'après avoir fait consentir à leur changement le roi d'Angleterre et les états généraux, avec lesquels ils s'étaient engagés solennellement. Il fallait sommer l'empereur d'accepter le partage, et, sur son refus, déclarer à l'Angleterre et à la Hollande qu'on se tenait pour dégagé : alors on eût été libre d'accepter le testament; jusque-là, on ne l'était point.

Enfin, Philippe V n'a pas renoncé à ses droits d'enfant de France pour succéder à la couronne : au contraire, il a demandé et obtenu d'être maintenu. La guerre de roi d'Espagne ne peut donc pas se rendre nécessaire ou du moins grande pour toutes ces causes qui concernent la conservation du royaume, et de la couronne à laquelle il a un droit de succession. Il faut ou qu'il renonce à tout droit de succession, et c'est ce qu'il ne peut jamais faire pour ses descendants, ou qu'il ne soit roi d'Espagne qu'à condition de ne jamais manquer aux devoirs d'un fils de France qui est un des membres de la couronne. En vérité, peut-on croire que le roi et monseigneur le Dauphin aient préférer à ce prince cadet, par préférence aux aînés, la couronne d'Espagne, en sorte qu'ils aussi sacrifier la France même à sa grandeur personnelle, et aimer mieux laisser périr le roi et monseigneur, ses pères et ses bienfaiteurs, avec toute la maison royale et tout le royaume, plutôt que de renoncer à ce qu'il tient de leur pure bonté? Qu'y aurait-il de plus ingrat et de plus dénaturé que ce procédé? Il ne cesse point de se devoir tout entier à la conservation des personnes du roi et de monseigneur le Dauphin, de la maison dont il est membre, et de la couronne à laquelle il a droit de succéder. Ce n'est que par le roi et par monseigneur le Dauphin, qu'il appartient à l'Espagne. C'est à la France qu'il appartient par la nature même, dont la loi est indispensable. Il est toujours censé, par le droit naturel, que les engagements qu'il a pris avec l'Espagne sont subordonnés à ceux dans lesquels il est né, pour ne laisser périr ni ses pères et bienfaiteurs, ni sa maison, ni sa patrie, ni la couronne à laquelle il peut succéder. Voilà le premier devoir qui est essentiel; l'autre ne peut être que le second.

J'avoue que j'ai cru dans les commencements que le droit de Philippe V pouvait être bien soutenu : dans la suite, en examinant les choses de près, j'y ai trouvé les embarras que je marque ici. Mais enfin je ne vois rien qui doive faire douter que ce prince ne soit obligé de renoncer à son droit bon ou mauvais sur l'Espagne, pour sauver la France, supposé que nous nous trouvions dans le cas d'une dernière extrémité. Cette déposition volontaire, loin de déshonorer ce prince, serait en lui un acte héroïque de religion, de courage, de reconnaissance pour le roi et pour monseigneur le Dauphin, de zèle pour la France et pour sa maison. Il serait même inexcusable de refuser ce sacrifice. Il ne s'agit nullement de ruiner l'Espagne; car, en la quittant, il en laissera toute la monarchie aussi entière et aussi paisible qu'il l'a reçue. Il ne manquera donc en rien au dépôt qui lui a été confié : il ne sacrifiera que sa grandeur personnelle. Or, ne doit-il pas préférer à

[1] Terme de pratique, qui veut dire *renoncer à un pacte*. Voyez DUCANGE, t. V, p. 1462. (*Édit. de Vers.*)

sa grandeur personnelle ses pères et ses bienfaiteurs, de qui il la tient, avec le salut de la France entière qui paraît dépendre de ce sacrifice?

VII.

MÉMOIRE

SUR LA CAMPAGNE DE 1712.

M. le maréchal de Villars a de l'ouverture d'esprit, et de la facilité pour comprendre certaines choses, avec une sorte de talent pour parler noblement, quand sa vivacité ne le mène pas trop loin. Il a de la valeur et de la bonne volonté; il n'est point méchant; il est sans façon, et commode dans la société : mais il est léger, vain, sans application suivie, et sa tête n'est pas assez forte pour conduire une si grande guerre. Il fait des fautes; et, quand il se trouve pressé, il rejette, dit-on, sur les gens qui ont exécuté ses ordres, le tort qu'il a lui seul.

Les lieutenants généraux sont persuadés qu'il ne sait pas bien décider, qu'il craint de décider mal, et qu'il ne veut jamais faire que des décisions vagues, pour avoir toujours de quoi se justifier à leurs dépens. Ce préjugé les rend timides : personne n'ose rien prendre sur soi; chacun ne songe qu'à se mettre en sûreté : le service en souffre beaucoup en toute occasion; c'est ce qui doit faire craindre une bataille.

M. le maréchal de Villars fait beaucoup plus de fautes en paroles qu'en actions. Il est vain; il paraît mépriser les lieutenants généraux; il ne les écoute pas; il fait entendre qu'ils ont toujours peur, et qu'ils ne savent rien. Il se croit invincible quand il a le moindre avantage; et il devient doux comme un mouton dès qu'il se trouve embarrassé : c'est ce qui fait qu'il n'a ni l'estime, ni la confiance, ni l'amitié de personne.

Il ne sait pas même discerner et conduire les hommes. Il est trop léger, inégal, et sans conseil. Il ne connaît ni la cour ni l'armée. Il n'a que des lueurs d'esprit. Il fait presque toujours trop ou trop peu : il ne se possède pas assez. Une guerre dificile, où la France est en péril, demanderait une plus forte tête. Mais où est-elle? Si M. le maréchal de Villars demeure à la tête de l'armée, il est capital de le modérer en secret, et de l'autoriser en public. Il faut lui donner un conseil, et lui faire honneur de tout au dehors.

Plusieurs personnes tâchent de le décréditer, dans l'espérance, ou d'avoir sa place, ou d'y faire mettre un de leurs amis : presque tous sont très-incapables de porter un fardeau si accablant. Ces cabales sont dangereuses.

M. d'Albergotti a de l'expérience, de la valeur et du sens. Il est exact, laborieux, capable de prendre une grande autorité : il sait s'insinuer, et mener des desseins pour parvenir à son but. Mais il est dur, hautain, trop peu honorable dans sa dépense, obscur dans ses amis : s'il commandait, tous les autres lieutenants généraux seraient au désespoir. Il prendrait même, dit-on, des partis bizarres, et ferait des fautes très-dangereuses. Il est haï : il passe pour faux. Je ne sais ce qui en est, et je n'en juge point; mais cette réputation, dans un général d'armée, nuirait infiniment aux affaires dans des temps difficiles.

Il y a plusieurs bons lieutenants généraux, dont un général plus régulier que M. le maréchal de Villars pourrait faire beaucoup plus d'usage qu'il n'en fait; mais il me semble qu'on n'en voit aucun qu'on pût mettre en sa place.

Il ne m'appartient pas de raisonner sur la guerre, et je n'ai garde de tomber dans ce ridicule : mais j'exposerai simplement, qu'après avoir écouté tous les discours, de part et d'autre, je suis tenté de croire que M. le maréchal de Villars, qui peut avoir fait d'autres fautes, n'a point eu tort de ne partir pas de son camp, très-avantageux sur la hauteur de Bourlen, pour aller attaquer les ennemis dans les hauteurs d'Oisy et d'Estrun. Les critiques soutiennent qu'il y avait à parier dix contre un qu'on aurait battu les ennemis. J'en doute fort; mais je veux bien le supposer. Dans cette supposition, il y avait au moins un à parier contre dix que notre armée aurait été battue. En ce cas, que devenait la France épuisée? Faut-il, pour une victoire incertaine, hasarder l'État? J'avoue qu'il faut tout hasarder pour Cambrai et pour Arras, qui sont les deux portes du royaume; mais non pas pour Bouchain.

J'avoue néanmoins que Bouchain change notre frontière, dérange le système de la guerre, et donne à l'ennemi de quoi nous surprendre plus facilement.

J'avoue qu'en évitant toujours les batailles, on décourage les troupes, on avilit la nation, on rend la paix plus difficile. J'avoue qu'on donne, à la longue, un avantage infini à l'ennemi, en reculant toujours et en lui laissant oser tout ce qu'il lui plaît. Il hasarde prudemment des choses qui sont en elles-mêmes très-imprudentes. A la longue il vous acculera, et achèvera de percer la frontière pour entrer en France.

Mais c'est un triste état que celui de n'avoir plus entre l'abîme et vous qu'une seule perte à faire; c'est celle de votre armée : perdez-la dans une dé-

route, il ne vous restera plus aucune ressource; vos places seules ne sont rien; vous n'avez plus au dedans ni peuple aguerri, ni noblesse en état de montrer la tête. Si votre armée était perdue, vous n'auriez plus de quoi la réparer; vous ne pourriez qu'en ramasser des débris, qui ne sauraient défendre le dedans, où tout est ouvert. Une grande armée victorieuse pénétrerait et subsisterait partout : alors vous n'auriez ni le temps ni les forces d'attendre une négociation de paix à aucune condition : c'est, ce me semble, ce qu'il faut bien considérer, pour se mesurer sur son vrai besoin, soit pour les entreprises de guerre, soit pour les conditions de paix.

Je crains de me tromper; mais j'avoue que, sans avoir peur, je souhaite, par un vrai zèle, qu'on ne diminue en rien le désir d'acheter chèrement la paix, pourvu que ce soit une paix réelle. Il y a longtemps qu'on nous donne, chaque année, de belles espérances de désunion des alliés. Rien ne vient : l'État achève de se ruiner. Quatre places ne valent pas ce qu'on perd chaque année. Je tremble pour Cambrai, par amour pour la France; mais j'avoue qu'il faut finir tout au plus tôt, à quelque prix que ce soit.

M. le maréchal de Montesquiou n'a aucune dignité. Ses domestiques, qui ont grand pouvoir chez lui, n'ont pas les mains nettes, et ne lui font pas honneur. Il a l'esprit plus réglé que M. le maréchal de Villars, et plus de connaissance exacte des détails. Mais on prétend qu'il a peu de vues; qu'il est sans action, faible et irrésolu, quand tout roule sur sa décision : à tout prendre, on ne peut pas compter sur lui. Il sauve les apparences; mais en secret il indispose tous les principaux officiers contre M. le maréchal de Villars. Son fort est une petite finesse. Il se fait honneur de proposer les partis hardis, qu'il sait que l'autre n'acceptera pas. Il est indigné, il remarque les fautes, il les fait remarquer. Le service en souffre; car ces discours ne redressent rien, et ils décréditent celui qui commande.

Il a paru à Bourlen, dans les officiers et dans les troupes, une véritable ardeur de combattre; mais je crains qu'on trouverait de dangereux mécomptes dans une grande occasion. Alors chacun des officiers principaux n'oserait rien prendre sur soi, de peur d'être sacrifié par M. le maréchal de Villars; celui-ci ne pourrait faire qu'une disposition générale à sa mode, après quoi on trouverait en lui peu de ressources pour les coups imprévus. Chaque officier général serait timide pour ne hasarder pas sa fortune, et la plupart ne verraient peut-être guère clair. Notre armée n'aurait qu'une première fougue avec peu d'ordre. Si les ennemis, patients, accoutumés à se rallier, et à nous enfoncer par méthode, nous entamaient, on pourrait voir une déroute générale, et une épouvante comme à Ramillies.

Si par malheur la paix ne se faisait pas l'hiver prochain, il faudrait que monseigneur le Dauphin vînt commander l'armée, ayant sous lui MM. les maréchaux de Harcourt et de Berwick, etc.; mais il serait capital que le prince, après s'être assuré d'un conseil bien sage, prît l'autorité nécessaire pour décider. Voilà mes faibles pensées. Je ne fais que bégayer; mais qu'importe? Je veux bien paraître parler mal à propos par un excès de zèle.

VIII.

MÉMOIRE SUR LA PAIX.

I. On peut espérer que les ennemis craindront moins l'union des deux branches de notre maison royale, puisque nos pertes semblent éloigner ces deux branches; et que, si le roi venait à manquer, la branche d'Espagne pourrait n'être guère liée avec celle de France.

II. Les ennemis ne devront guère craindre que la France gouverne l'Espagne au préjudice du reste de l'Europe, à la veille d'une minorité, où la France, menacée de guerre civile, ne pourra pas trop se gouverner elle-même.

III. La reine Anne et le parti des toris, qui ont commencé la négociation de la paix, ont un intérêt plus pressant que jamais de la conclure. Si nous tombions dans les troubles d'une minorité avant la conclusion de cette paix, le parti des whigs, appuyé de tous les alliés, opprimerait la reine et les toris sans que la France fût en état de les secourir.

IV. D'un autre côté, les ennemis pourront vouloir profiter de cette conjoncture unique, pour nous réduire à peu près au point qu'ils jugeront convenable à la sûreté de l'Europe. Ils seront moins touchés de notre abattement présent, qui n'est que passager, et ils le seront davantage du danger futur de l'Europe, si nos bonheurs reviennent après une minorité, comme on l'a vu après celle du roi : ils pourront penser qu'on ne nous réduira jamais dans les bornes nécessaires, si on ne prend pas son temps pour le faire dans une occasion de trouble.

V. Les ennemis doivent craindre naturellement que si la branche de feu M. le Dauphin achève de manquer, le roi d'Espagne ne réunisse les deux monarchies. A-t-il fait quelque renonciation? Je n'en sais rien. Suppose même qu'il en ait fait une, il soutiendra qu'elle n'est pas moins nulle selon nous, que celle de la reine sa grand'mère.

VI. Les Espagnols pourront ne vouloir point quit-

ter un roi fort aimé, pour se livrer à M. le duc de Berri, gouverné par son beau-père, qu'ils craignent.

VII. Il est naturel que tant d'alliés se flattent d'espérance dans ce changement, qu'ils soient irrésolus dans ce cas imprévu, et qu'ils temporisent pour voir si la mort d'un dernier petit-enfant n'amènera point un système tout nouveau. Ce retardement peut nous faire tomber dans le cas de la minorité en pleine guerre.

VIII. Si nous perdions le roi avant la conclusion de la paix, nous aurions tout ensemble une horrible guerre au dehors, et le danger d'une guerre civile au dedans.

IX. Nos minorités ne se sont jamais passées sans quelque guerre civile.

X. Le danger en est bien plus grand quand il ne reste pas même une mère pour être régente. Une mère trouve tous ses intérêts dans ceux de son fils : un oncle peut suivre son ambition ou celle des gens qui ont sa confiance.

XI. Les ennemis espèrent, ou une mort soudaine du roi, ou un affaiblissement de sa personne, qui mette la France en désordre. Ces deux cas peuvent arriver chaque jour. Le second embarrasserait encore plus que le premier.

XII. Ils espéreront que la même main qu'on s'imagine faussement avoir fait mourir deux dauphins, en fera aussi mourir bientôt un troisième avec le roi déjà vieux, auquel cas le roi d'Espagne sera contraint d'abandonner l'Espagne pour venir régner en France.

XIII. Ils espéreront que le roi d'Epagne aura une guerre avec M. le duc de Berri, soutenu de M. le duc d'Orléans, pour l'une ou l'autre des deux monarchies.

XIV. Si M. le duc d'Anjou venait à mourir, on serait bien embarrassé pour rappeler le roi d'Espagne. S'il revenait seul à la hâte, comme Henri III revint de Pologne à la dérobée, il laisserait la reine et le prince des Asturies dans les mains des Espagnols : c'est ce qu'il ne se résoudrait jamais à faire, étant aussi attaché à la reine qu'il est. S'il les menait avec lui, l'Espagne, abandonnée par lui, sans aucune mesure prise avec la nation, pourrait prendre un parti de désespoir, et se tourner contre la France, plutôt que de demander M. le duc de Berri, et que de se livrer à la merci de M. le duc d'Orléans.

XV. Dans cette occasion, le comte de Stahremberg pourrait faire une grande révolution.

XVI. Vous ne pourriez point abandonner l'Espagne malgré elle à M. le duc de Savoie, pour l'ôter et à l'empereur et à M. le duc de Berri. D'un côté, vous manqueriez indignement à la nation espagnole, qui a mérité de vous que vous ne disposiez point d'elle sans son consentement; de l'autre, vous mettriez le poignard dans le sein de M. le duc de Berri, ou du moins de son épouse et de son beau-père auxquels il est livré. Les ennemis voient tous ces embarras qui vous menacent, et ils espèrent en profiter.

XVII. Vous auriez à craindre le parti des huguenots encore très nombreux en France, celui de quelques autres novateurs très-puissants à la cour même, celui des mécontents et des libertins capables de tout, des troupes innombrables sans discipline, les rentiers non payés.

XVIII. Il me semble qu'il faut faire la paix la moins mauvaise qu'on pourra, mais la faire à quelque prix que ce soit. Ce qu'on peut espérer n'a aucune proportion avec ce qu'on hasarde. Que deviendrait-on si on perdait une bataille cette campagne? et cela est dans l'ordre des possibles, vu l'embarras des subsistances et l'épuisement de nos officiers et de nos troupes.

XIX. Il ne faut pas perdre un moment; car un moment perdu engagera la campagne, et la campagne peut nous faire tomber dans une minorité funeste à l'État.

IX.

MÉMOIRE

SUR LA SOUVERAINETÉ DE CAMBRAI.

Je crois qu'il est de mon devoir de représenter au roi, avec le zèle le plus sincère et avec le plus profond respect, des choses que j'ai pris autrefois la liberté de lui dire pour son service, sans aucun rapport à moi. Les grands bruits de paix très-prochaine, que les ennemis mêmes répandent dans toute l'Europe, me font penser, par zèle pour Sa Majesté et pour le bien de l'Église de Cambrai, à un article qu'il serait très-facile de faire insérer dans un traité de paix.

Voici de quoi il s'agit :

1° Les empereurs d'Allemagne ont donné aux évêques de Cambrai la ville de Cambrai avec tout le Cambrésis, il y a près de sept cents ans. Alors, le Cambrésis était incomparablement plus étendu qu'il ne l'est maintenant.

2° Depuis ces anciennes donations, confirmées par les empereurs successeurs des premiers, les évêques de Cambrai ont toujours possédé la souveraineté de Cambrai et du Cambrésis, en qualité de princes de l'Empire, comme les autres évêques souverains d'Allemagne.

3° L'évêque de Cambrai avait même dans les diètes de l'Empire le rang devant celui de Liége. Il n'y a guère plus de soixante ans que ce rang était encore conservé, et que les députés de l'Église de Cambrai allaient aux diètes.

4° Il est vrai que les comtes de la Flandre impériale étaient avoués de l'Église de Cambrai, et que les rois d'Espagne, qui ont été comtes de Flandre, ont voulu se servir du prétexte de cette avouerie pour établir leur autorité à Cambrai : mais il est clair comme le jour, qu'un simple avoué d'une Église n'y a aucune autorité, que sous l'Église même qu'il est obligé de défendre, et à laquelle il est subordonné. Il est vrai aussi que les rois de France, voyant Cambrai si voisin de Paris, et si exposé aux invasions de leurs ennemis, voulurent de leur côté se faire châtelains des évêques, pour avoir aussi un prétexte d'entrer dans le gouvernement de la ville : mais chacun sait que le châtelain de l'évêque, loin d'avoir une autorité au-dessus de lui, n'était en cette qualité que son officier et son vassal.

5° Les choses étaient en cet état, quand Charles-Quint, craignant que les Français ne s'emparassent de Cambrai, s'en empara lui-même, y bâtit une citadelle, et en donna le gouvernement à Philippe II, son fils, avec le titre de burgrave. Il fit cette disposition en qualité d'empereur, de qui l'évêque souverain de Cambrai relevait. Les évêques du lieu ne laissèrent pas de conserver leur souveraineté sur la ville et sur tout le pays, quoique Philippe eût un titre de défenseur de la citadelle.

6° Dans la suite, le duc d'Alençon, fils de France, étant venu dans les Pays-Bas avec le titre de duc de Brabant, se saisit de la citadelle de Cambrai par une intelligence secrète avec le baron d'Inchi qui y commandait.

7° Le duc d'Alençon ayant bientôt abandonné les Pays-Bas pour retourner en France, il laissa Balagni dans la citadelle : celui-ci exerça une cruelle tyrannie sur la ville et sur le pays, où son nom est encore détesté.

8° Le comte de Fuentès, général de l'armée d'Espagne, vint l'assiéger, et prit Cambrai sur lui.

9° Jusque-là, les Espagnols avaient laissé l'archevêque de Cambrai en possession paisible de tous les droits de souverain; mais comme Balagni l'en avait dépouillé par pure violence, pendant ces horribles désordres, les Espagnols commencèrent alors à faire comme Balagni, sur lequel ils avaient fait la conquête; et ils se mirent en possession de la souveraineté sur tout le Cambrésis, excepté sur la châtellenie du Cateau, qui est demeurée franche jusqu'au jour présent.

10° D'ailleurs, ils laissèrent l'archevêque en liberté de continuer à envoyer des députés de son Église aux diètes impériales. On a continué à les y envoyer presque pendant tout le temps de la domination d'Espagne.

11° Cependant les archevêques représentaient très fortement au conseil de conscience du roi d'Espagne, qu'il ne pouvait point, sans une très-violente injustice, se maintenir dans une usurpation manifeste. Ils montraient leur titre et leur possession claire de plus de six cents ans de cette souveraineté. Ils ajoutaient que Balagni avait été notoirement un tyran très-odieux, et qu'une conquête faite par les Espagnols sur un homme qui n'avait aucun droit, ne pouvait point avoir été faite justement, au préjudice de l'Église à qui cette souveraineté appartenait avec évidence; et par conséquent que cette conquête faite sur un usurpateur était nulle à l'égard du possesseur légitime.

12° Le roi d'Espagne Philippe IV, pressé par les fortes raisons que son conseil de conscience lui représenta, offrit enfin à l'archevêque de Cambrai de ce temps-là deux expédients pour le contenter.

13° Le premier était de lui rendre, sans exception, tous les droits de souveraineté sur la ville et sur le magistrat, sur le pays et sur les États, à condition que le roi d'Espagne aurait dans la citadelle et dans la ville une garnison de ses troupes, pour défendre cette place contre les Français, qui ne manqueraient pas de s'en emparer par surprise, si on n'usait pas d'une précaution si nécessaire.

14° Le second expédient était de dédommager l'Église de la souveraineté, en donnant à l'archevêque le comté d'Alost, et au chapitre métropolitain la terre de Lessines, qui est d'un grand revenu.

15° L'archevêque et le chapitre refusèrent ces propositions; et, par ce refus, ils demeurèrent dépouillés de leur souveraineté, sans aucun dédommagement.

16° La conquête du roi survint l'an 1677. Mais comme Sa Majesté est trop juste et trop pieuse pour avoir voulu faire une conquête sur l'Église pour la dépouiller de ce qui lui appartient, il s'ensuit, avec la dernière évidence, qu'elle n'a pu vouloir conquérir Cambrai que sur les Espagnols : or, il est visible que ceux-ci n'y avaient aucune ombre de droit; donc la conquête faite sur eux n'en a donné aucun de légitime au roi sur cette place Comme les Espagnols par leur conquête n'avaient pu qu'entrer dans l'invasion de Balagni, tout de même Sa Majesté, par sa conquête, n'a fait que déposséder les Espagnols usurpateurs, sans vouloir arracher à l'Église ce qui est incontestablement à elle.

17° Il est vrai que Sa Majesté obtint, par le traité de paix de Nimègue, une cession de Cambrai et du Cambrésis, faite par le roi d'Espagne. Mais une cession obtenue de celui qui n'y avait aucun droit est une cession visiblement nulle et insoutenable. C'est de l'Empire et de l'archevêque de Cambrai, vrai et légitime possesseur de ce droit, qu'il aurait fallu obtenir la cession. Celle du roi d'Espagne est semblable à celle par laquelle je céderais à Pierre, au préjudice de Paul, une terre appartenante à Paul, sur laquelle je n'aurais aucun droit : une telle cession est comme non avenue.

18° L'an 1696, je pris la liberté de proposer à Sa Majesté de se faire donner par l'Empire et par l'archevêque une véritable cession de cette souveraineté, dans le traité de paix qui devait alors terminer la guerre commencée l'an 1688. Mais, selon les apparences, cet article fut oublié quand on fit le traité de Riswick.

19° Il s'agirait maintenant de faire mettre cette cession dans le traité de paix dont on parle tant de tous côtés. Cette cession mettrait la conscience du roi dans un très-solide repos, et elle assurerait à jamais Cambrai à la France : sans cette cession, l'Empire pourrait un jour, dans des temps moins favorables, disputer à nos rois cette très-importante place, qui est si voisine de Paris.

20° Il ne faudrait point mettre la chose en doute, ni la tourner en négociation, de peur que les ennemis ne voulussent la faire acheter; il suffirait qu'on demandât cet article comme un point de pure formalité, après la fin de toute négociation, quand tout le reste serait déjà conclu et arrêté par écrit.

21° Sa Majesté, qui a tant de zèle pour l'Église, et qui est si éloignée de la vouloir dépouiller sans quelque dédommagement, pourrait s'engager à lui en donner un, quand la paix lui fournirait des facilités pour le faire.

22° Pour moi, je serais ravi de signer une cession qui assurerait au roi et à l'État une place si nécessaire. Je ne ferais aucun scrupule de renoncer à une souveraineté temporelle, qui ne ferait que causer des désordres et des abus pour le spirituel de notre Église, comme nous en voyons d'énormes à Liége et dans les autres villes d'Allemagne.

23° Le pape autoriserait et confirmerait sans peine ma cession; l'Empire la ferait dans le traité.

24° Je ne demanderais aucun avantage personnel; et si le roi accordait des revenus ou des honneurs à l'archevêché, en dédommagement, je consentirais sans peine à ne les avoir jamais pour ma personne, en sorte qu'ils fussent réservés à mes successeurs.

LETTRE A LOUIS XIV.

AVERTISSEMENT

SUR LA LETTRE SUIVANTE.

Cette lettre a dû être écrite au plus tôt en 1691, après la mort du marquis de Louvois, et au plus tard en 1695, avant la mort de M. de Harlai, archevêque de Paris [1]. Selon toutes les apparences, elle est de la fin de 1694, ou du commencement de 1695; car l'auteur y fait mention de plusieurs événements qui paraissent se rapporter aux années 1694.

On a longtemps douté de l'authenticité de cette pièce, qui fut publiée pour la première fois en 1787, par d'Alembert, dans son *Histoire des membres de l'Académie française*, tome III, page 351 et suiv. Mais tous les doutes à cet égard viennent d'être dissipés par la découverte du manuscrit original, dont M. Renouard, libraire, a fait l'acquisition, le 26 février 1825, à la vente des livres de feu M. Gentil, et dont il a publié aussitôt une édition très-soignée avec un *fac simile* de la première page du manuscrit. Nous avons eu la liberté d'examiner à loisir, chez M. Renouard, ce manuscrit original, qui contient vingt-quatre pages in-4°, et nous nous sommes convaincus de l'authenticité de cette pièce, écrite entièrement de la main de Fénelon.

FÉNELON A LOUIS XIV.

Remontrances à ce prince sur divers points de son administration.

La personne, Sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre, n'a aucun intérêt en ce monde. Elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de se mêler des grandes affaires. Elle vous aime sans être connue de vous; elle regarde Dieu en votre personne. Avec toute votre puissance, vous ne pouvez lui donner aucun bien qu'elle désire, et il n'y a aucun mal qu'elle ne souffrît de bon cœur pour vous faire connaître les vérités nécessaires à votre salut. Si elle vous parle fortement, n'en soyez pas étonné; c'est que la vérité est libre et forte. Vous n'êtes guère accoutumé à l'entendre. Les gens accoutumés à être flattés prennent aisément pour chagrin, pour âpreté et pour excès, ce qui n'est

[1] Voyez ci-après la page 428. Ce que dit Fénelon (page 426) des *troubles affreux qui désolent l'Europe depuis plus de vingt ans*, à partir de la guerre de Hollande en 1672, prouve aussi que cette lettre est de l'époque que nous lui assignons.

que la vérité toute pure. C'est la trahir, que de ne vous la montrer pas dans toute son étendue. Dieu est témoin que la personne qui vous parle, le fait avec un cœur plein de zèle, de respect, de fidélité, et d'attendrissement sur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable; mais ceux qui vous ont élevé, ne vous ont donné pour science de gouverner, que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples et rampants, la hauteur, et l'attention à votre seul intérêt.

Depuis environ trente ans, vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur, parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État ni des règles; on n'a parlé que du roi et de son bon plaisir. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel, pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire, pour avoir appauvri la France entiere, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État: comme si vous pouviez être grand en ruinant tous vos sujets, sur qui votre grandeur est fondée. Il est vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, peut-être même trop dans les choses extérieures; mais pour le fond, chaque ministre a été le maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner, parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puissance, et on ne l'a que trop sentie. Ils ont été durs, hautains, injustes, violents, de mauvaise foi. Ils n'ont cónnu d'autre règle, ni pour l'administration du dedans de l'État, ni pour les négociations étrangères, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistait. Ils ne vous ont parlé, que pour écarter de vous tout mérite qui pouvait leur faire ombrage. Ils vous ont accoutumé à recevoir sans cesse des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous auriez dû, pour votre honneur, rejeter avec indignation. On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous nos voisins. On n'a conservé aucun ancien allié, parce qu'on n'a voulu que des esclaves. On a causé depuis plus de vingt ans des guerres sanglantes. Par exemple, Sire, on fit entreprendre à Votre Majesté, en 1672, la guerre de Hollande pour votre gloire, et pour punir les Hollandais, qui avaient fait quelque raillerie, dans le chagrin où on les avait mis en troublant les règles du commerce etablies par le cardinal de Richelieu. Je cite en particulier cette guerre, parce qu'elle a été la source de toutes les autres. Elle n'a eu pour fondement qu'un motif de vengeance, ce qui ne peut jamais rendre une guerre juste; d'où il s'ensuit que toutes les frontieres que vous avez étendues par cette guerre sont injustement acquises dans l'origine. Il est vrai, Sire, que les traités de paix subséquents semblent couvrir et réparer cette injustice, puisqu'ils vous ont donné les places conquises : mais une guerre injuste n'en est pas moins injuste, pour être heureuse. Les traités de paix signés par les vaincus ne sont point signés librement. On signe le couteau sous la gorge : on signe malgré soi pour éviter de plus grandes pertes : on signe, comme on donne sa bourse, quand il la faut donner ou mourir. Il faut donc, Sire, remonter jusqu'à cette origine de la guerre de Hollande, pour examiner devant Dieu toutes vos conquêtes.

Il est inutile de dire qu'elles étaient nécessaires à votre État : le bien d'autrui ne nous est jamais nécessaire. Ce qui nous est véritablement nécessaire, c'est d'observer une exacte justice. Il ne faut pas même prétendre que vous soyez en droit de retenir toujours certaines places, parce qu'elles servent à la sûreté de vos frontières. C'est à vous à chercher cette sûreté par de bonnes alliances, par votre modération, ou par des places que vous pouvez fortifier derrière; mais enfin, le besoin de veiller à notre sûreté ne nous donne jamais un titre de prendre la terre de notre voisin. Consultez là-dessus des gens instruits et droits; ils vous diront que ce que j'avance est clair comme le jour.

En voilà assez, Sire, pour reconnaître que vous avez passé votre vie entière hors du chemin de la vérité et de la justice, et par conséquent hors de celui de l'Évangile. Tant de troubles affreux qui ont désolé toute l'Europe depuis plus de vingt ans, tant de sang répandu, tant de scandales commis, tant de provinces saccagées, tant de villes et de villages mis en cendres, sont les funestes suites de cette guerre de 1672, entreprise pour votre gloire et pour la confusion des faiseurs de gazettes, et de médailles de Hollande. Examinez, sans vous flatter, avec des gens de bien, si vous pouvez garder tout ce que vous possédez en conséquence des traités auxquels vous avez réduit vos ennemis par une guerre si mal fondée.

Elle est encore la vraie source de tous les maux que la France souffre. Depuis cette guerre, vous

avez toujours voulu donner la paix en maître, et imposer les conditions, au lieu de les régler avec équité et modération. Voilà ce qui fait que la paix n'a pu durer. Vos ennemis, honteusement accablés, n'ont songé qu'à se relever, et qu'à se réunir contre vous. Faut-il s'en étonner? vous n'avez pas même demeuré dans les termes de cette paix que vous aviez donnée avec tant de hauteur. En pleine paix, vous avez fait la guerre et des conquêtes prodigieuses. Vous avez établi une chambre des réunions, pour être tout ensemble juge et partie : c'est ajouter l'insulte et la dérision à l'usurpation et à la violence. Vous avez cherché, dans le traité de Westphalie, des termes équivoques pour surprendre Strasbourg. Jamais aucun de vos ministres n'avait osé, depuis tant d'années, alléguer ces termes dans aucune négociation, pour montrer que vous eussiez la moindre prétention sur cette ville. Une telle conduite a réuni et animé toute l'Europe contre vous. Ceux mêmes qui n'ont pas osé se déclarer ouvertement, souhaitent du moins avec impatience votre affaiblissement et votre humiliation, comme la seule ressource pour la liberté et pour le repos de toutes les nations chrétiennes. Vous qui pouviez, Sire, acquérir tant de gloire solide et paisible à être le père de vos sujets et l'arbitre de vos voisins, on vous a rendu l'ennemi commun de vos voisins, et on vous expose à passer pour un maître dur dans votre royaume.

Le plus étrange effet de ces mauvais conseils, est la durée de la ligue formée contre vous. Les alliés aiment mieux faire la guerre avec perte, que de conclure la paix avec vous, parce qu'ils sont persuadés, sur leur propre expérience, que cette paix ne serait point une paix véritable, que vous ne la tiendriez non plus que les autres, et que vous vous en serviriez pour accabler séparément sans peine chacun de vos voisins, dès qu'ils se seraient désunis. Ainsi, plus vous êtes victorieux, plus ils vous craignent et se réunissent pour éviter l'esclavage dont ils se croient menacés. Ne pouvant vous vaincre, ils prétendent du moins vous épuiser à la longue. Enfin ils n'espèrent plus de sûreté avec vous, qu'en vous mettant dans l'impuissance de leur nuire. Mettez-vous, Sire, un moment en leur place, et voyez ce que c'est que d'avoir préféré son avantage à la justice et à la bonne foi.

Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée; les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent, et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par consequent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au-dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision. Les magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret, ne vit que de lettres d'État. Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras; car, tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, et personne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand royaume si florissant sous un roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du peuple, et qui le serait en effet si les conseils flatteurs ne l'avaient point empoisonné.

Le peuple même (il faut tout dire), qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance, et même le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croient que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire. Si le roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain, et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontière, qui causent la guerre? Quelle réponse à cela, Sire? Les émotions populaires, qui étaient inconnues depuis si longtemps, deviennent fréquentes [1]. Paris même, si près de vous, n'en est pas exempt. Les magistrats sont contraints de tolérer l'insolence des mutins, et de faire couler sous main quelque monnaie pour les apaiser; ainsi on paye ceux qu'il faudrait punir. Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité, ou de laisser la sédition impunie, et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir, en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages.

Mais, pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'argent, et vous ne voulez pas voir l'extrémité où vous êtes réduit. Parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de votre gloire. Cette gloire, qui endurcit votre cœur, vous est plus chère que la jus-

[1] Il y eut en 1694 des émeutes causées par la cherté des grains.

tice, que votre propre repos, que la conservation de vos peuples qui périssent tous les jours des maladies causées par la famine, enfin que votre salut éternel, incompatible avec cette idole de gloire.

Voilà, Sire, l'état où vous êtes. Vous vivez comme ayant un bandeau fatal sur les yeux; vous vous flattez sur les succès journaliers, qui ne décident rien, et vous n'envisagez point d'une vue générale le gros des affaires, qui tombe insensiblement sans ressource. Pendant que vous prenez, dans un rude combat, le champ de bataille et le canon de l'ennemi [1]; pendant que vous forcez les places, vous ne songez pas que vous combattez sur un terrain qui s'enfonce sous vos pieds et que vous allez tomber malgré vos victoires.

Tout le monde le voit, et personne n'ose vous le faire voir. Vous le verrez peut-être trop tard. Le vrai courage consiste à ne se point flatter, et à prendre un parti ferme sur la nécessité. Vous ne prêtez volontiers l'oreille, Sire, qu'à ceux qui vous flattent de vaines espérances. Les gens que vous estimez les plus solides sont ceux que vous craignez et que vous évitez le plus. Il faudrait aller au-devant de la vérité, puisque vous êtes roi, presser les gens de vous la dire sans adoucissement et encourager ceux qui sont trop timides. Tout au contraire, vous ne cherchez qu'à ne point approfondir; mais Dieu saura bien enfin lever le voile qui vous couvre les yeux, et vous montrer ce que vous évitez de voir. Il y a longtemps qu'il tient son bras levé sur vous; mais il est lent à vous frapper, parce qu'il a pitié d'un prince qui a été toute sa vie obsédé de flatteurs, et parce que, d'ailleurs, vos ennemis sont aussi les siens. Mais il saura bien séparer sa cause juste, d'avec la vôtre qui ne l'est pas, et vous humilier pour vous convertir; car vous ne serez chrétien que dans l'humiliation. Vous n'aimez point Dieu; vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave; c'est l'enfer, et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes comme les Juifs dont Dieu dit : *Pendant qu'ils m'honorent des lèvres, leur cœur est loin de moi* [2]. Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, et endurci sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à vous comme si vous étiez le Dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est, au contraire, vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre peuple. Mais, hélas: vous ne comprenez point ces vérités : comment les goûteriez-vous? Vous ne connaissez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous ne le priez point du cœur, et vous ne faites rien pour le connaître.

Vous avez un archevêque [1] corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, et qui fait gémir tous les gens de bien. Vous vous en accommodez, parce qu'il ne songe qu'à vous plaire par ses flatteries. Il y a plus de vingt ans, qu'en prostituant son honneur, il jouit de votre confiance. Vous lui livrez les gens de bien, vous lui laissez tyranniser l'Église, et nul prélat vertueux n'est traité aussi bien que lui.

Pour votre confesseur [2], il n'est pas vicieux; mais il craint la solide vertu, et il n'aime que les gens profanes et relâchés : il est jaloux de son autorité, que vous avez poussée au delà de toutes les bornes. Jamais confesseurs des rois n'avaient fait seuls les évêques, et décidé de toutes les affaires de conscience. Vous êtes seul en France, Sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que son esprit est court et grossier, et qu'il ne laisse pas d'avoir son artifice avec cette grossièreté d'esprit. Les jésuites mêmes le méprisent, et sont indignés de le voir si facile à l'ambition ridicule de sa famille. Vous avez fait d'un religieux un ministre d'État. Il ne se connaît point en hommes, non plus qu'en autre chose. Il est la dupe de tous ceux qui le flattent et lui font de petits présents. Il ne doute ni n'hésite sur aucune question difficile. Un autre très-droit et très-éclairé n'oserait décider seul. Pour lui, il ne craint que d'avoir à délibérer avec des gens qui sachent les règles. Il va toujours hardiment, sans craindre de vous égarer; il penchera toujours au relâchement, et à vous entretenir dans l'ignorance. Du moins il ne penchera aux partis conformes aux règles, que quand il craindra de vous scandaliser. Ainsi, c'est un aveugle qui en conduit un autre, et, comme dit Jésus-Christ, *ils tomberont tous deux dans la fosse* [3].

Votre archevêque et votre confesseur vous ont jeté dans les difficultés de l'affaire de la régale, dans les mauvaises affaires de Rome [4]; ils vous ont laissé engager par M. de Louvois dans celle de Saint-Lazare, et vous auraient laissé mourir dans cette injustice, si M. de Louvois eût vécu plus que vous [5].

[1] Allusion aux batailles de Steinkerque en 1692, et de Nerwinde en 1693, où la victoire se réduisit à prendre le champ de bataille et le canon de l'ennemi.

[2] *Isai.* XXIX, 13.

[1] François de Harlai de Champvalon, archevêque de Paris, mort le 6 août 1695.

[2] Le père de la Chaise, jésuite, mort en 1709.

[3] *Matth.* XV, 14.

[4] Ceci est confirmé par l'abbé Fleury, dans ses notes sur l'assemblée de 1682. (*Nouveaux Opuscules*, édit. de 1818, p. 208 et suiv.) Voyez aussi les *Mémoires* du père d'Avrigny, 10 mars 1681.

[5] Ce ministre mourut le 16 juillet 1691. Pour l'intelligence

On avait espéré, Sire, que votre conseil vous tirerait de ce chemin si égaré; mais votre conseil n'a ni force ni vigueur pour le bien. Du moins madame de M. et M. le D. de B.[1] devaient-ils se servir de votre confiance en eux pour vous détromper; mais leur faiblesse et leur timidité les déshonorent, et scandalisent tout le monde. La France est aux abois, qu'attendent-ils pour vous parler franchement? que tout soit perdu? Craignent-ils de vous déplaire? ils ne vous aiment donc pas; car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime, plutôt que de les flatter ou de les trahir par son silence. A quoi sont-ils bons, s'ils ne vous montrent pas que vous devez restituer les pays qui ne sont pas à vous, préférer la vie de vos peuples à une fausse gloire, réparer les maux que vous avez faits à l'Église, et songer à devenir un vrai chrétien avant que la mort vous surprenne? Je sais bien que, quand on parle avec cette liberté chrétienne, on court risque de perdre la faveur des rois; mais votre faveur leur est-elle plus chère que votre salut? Je sais bien aussi qu'on doit vous plaindre, vous consoler, vous soulager, vous parler avec zèle, douceur et respect; mais enfin il faut dire la vérité. Malheur, malheur à eux s'ils ne la disent pas, et malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! Il est honteux qu'ils aient votre confiance sans fruit depuis tant de temps. C'est à eux à se retirer si vous êtes trop ombrageux, et si vous ne voulez que des flatteurs autour de vous. Vous demanderez peut-être, Sire, qu'est-ce qu'ils doivent vous dire; le voici : Ils doivent vous représenter qu'il faut vous humilier sous la puissante main de Dieu, si vous ne voulez qu'il vous humilie; qu'il faut demander la paix, et expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole; qu'il faut rejeter les conseils injustes des politiques flatteurs; qu'enfin il faut rendre au plus tôt à vos ennemis, pour sauver l'État, des conquêtes que vous ne pouvez d'ailleurs retenir sans injustice. N'êtes-vous pas trop heureux, dans vos malheurs[1], que Dieu fasse finir les prospérités qui vous ont aveuglé, et qu'il vous contraigne de faire des restitutions essentielles à votre salut, que vous n'auriez jamais pu vous résoudre à faire dans un état paisible et triomphant? La personne qui vous dit ces vérités, Sire, bien loin d'être contraire à vos intérêts, donnerait sa vie pour vous voir tel que Dieu vous veut, et elle ne cesse de prier pour vous.

de ce passage, il faut se souvenir que le marquis de Nérestang, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, ayant donné sa démission le 26 janvier 1672, l'ordre offrit la grande maîtrise à Louis XIV. Ce prince, n'ayant pas jugé à propos de l'accepter, nomma le marquis de Louvois vicaire général, le 4 février suivant. Louvois fit réunir à l'ordre, par la seule autorité royale, qui, de l'aveu même de MM. de Saint-Lazare, ne pouvait en disposer sans le concours de l'autorité ecclésiastique, les maisons, droits, biens et revenus qui avaient été ci-devant possédés par tous autres ordres hospitaliers militaires, séculiers ou réguliers, éteints, supprimés ou abolis; il créa des commanderies qu'il laissa vacantes, et dont il perçut les revenus; enfin il exigea, pour la réception de chaque chevalier, deux cents écus d'or, au lieu de cent qu'on donnait auparavant. L'édifice de grandeur, élevé par Louvois, croula avec ce ministre. Il n'avait pu obtenir du pape la confirmation de son titre de vicaire général. Vingt années du plus grand pouvoir et de la plus grande autorité ne purent arrêter les réclamations qui se reproduisaient à tous les instants : elles triomphèrent enfin; et, par l'édit de 1693, le roi désunit tous les biens qu'il avait réunis en 1672 à l'ordre de Saint-Lazare. Voyez l'*Hist. des Ordres de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare*, par Gauthier de Sibert, 1772, in-4°; et le *Rapport* fait à l'assemblée du clergé de 1772, par M. de Brienne, archevêque de Toulouse (*Proc. verb. du Clergé*, t. VII, 2e part. p. 1990 et 1991), d'où cette note est tirée.

[1] Madame de Maintenon et M. de Beauvilliers.

[1] Ceci prouve encore que cette lettre a été écrite après la bataille navale de la Hogue, en 1692, premier malheur de Louis XIV, et même après la prise de Pondichéri par les Hollandais, en 1693, qui pouvait obliger le roi aux restitutions dont parle Fénelon.

PLANS
DE GOUVERNEMENT

CONCERTÉS AVEC LE DUC DE CHEVREUSE, POUR ÊTRE PROPOSÉS AU DUC DE BOURGOGNE.

Novembre 1711.

ARTICLE PREMIER.

PROJET POUR LE PRÉSENT.

1° Paix à faire. — *Elle* doit être achetée sans mesure. Arras et Cambrai très-chers à la France.

Si, par malheur extrême, la paix était impossible à tout autre prix, il faudrait sacrifier ces places.

Si elle ne se fait pas, diligence pour être prêt dès la fin de mars. Fourrages, grains, voitures; point de rivières contre les ennemis. — Castille.

2° Guerre à soutenir.

Choix de général qui ait l'estime et la confiance, qui sache faire une excellente défensive.

Point de nouveaux maréchaux de France. Ils ne seraient ni plus habiles, ni plus autorisés, *et ce serait une* mortification pour les bons lieutenants généraux.

Choix d'un nombre médiocre de bons lieutenants généraux unis au général.

La présence de la personne de M. le Dauphin *à l'armée,* pernicieuse sans un général habile et zélé; un second général bien uni, *des* lieutenants généraux bien choisis; l'autorité pour décider d'abord, *et* fermeté d'homme de cinquante ans.

Éviter bataille en couvrant nos places, laissant même perdre les petites.

A toute extrémité, bataille, au hasard d'être battu, pris, tué avec gloire.

Généraux : Villeroi, laborieux, avec de l'ordre et de la dignité. — Villars, vif et peu aimé, parce qu'il méprise, etc. — Harcourt, malade; peu d'expérience, bon esprit. — Berwick, arrangé, vigilant, timide au conseil, sec, roide, et homme de bien. — Bezons, irrésolu et borné, mais sensé et honnête homme. — Montesquiou.... [1].

[1] Voyez ce que Fénelon en dit ci-dessus, page 422.

Officiers généraux. — N'engager point tous les courtisans à continuer le service; *il y a en eux* dégoût, inapplication, mauvais exemples. — Bon traitement aux vieux officiers de réputation. — Conseil de guerre réglé. Officiers généraux, bons à écouter, non toujours à croire : beaucoup de très-médiocres.

Conseil de guerre à la cour, *doit être* composé de maréchaux de France, et autres gens expérimentés, qui sachent ce qu'un secrétaire d'État ne peut savoir, qui parlent librement sur les inconvénients et abus, qui forment des plans de campagne de concert avec le général chargé de l'exécution, qui donnent leur avis pendant la campagne, qui n'empêchent pourtant pas le général de décider sans attendre leurs avis, parce qu'il est capital de profiter des moments.

ARTICLE II.

PLAN DE RÉFORME APRÈS LA PAIX.

§ I. — *État militaire.*

Corps militaire, réduit à cent cinquante mille hommes.

Jamais de guerre générale contre l'Europe. Rien à démêler avec les Anglais. Facilité de paix avec les Hollandais. On aura facilement les uns contre les autres. Alliance facile avec la moitié de l'Empire.

Peu de places. *Les* ouvrages et *les* garnisons ruinent. *Une* multitude de places tombent dès qu'on manque d'argent, dès qu'il vient une guerre civile. *La* supériorité d'armée, qui est facile, fait tout.

Médiocre nombre de régiments, mais grands et bien disciplinés, sans aucune vénalité pour aucun prétexte; jamais donnés à de jeunes gens sans expérience; avec beaucoup de vieux officiers. — Bon traitement au soldat pour la solde, pour les vivres, pour les hôpitaux : élite d'hommes. — Bons appoin-

tements aux colonels *et* aux capitaines. Ancienneté d'officiers comptée pour rien si elle est seule. *Avoir* soin de ne *pas* laisser vieillir dans le service ceux qu'on voit sans talent. Avancer les hommes d'un talent distingué.

Projet de réforme. Écouter MM. les maréchaux de Puységur, de Harcourt, de Tallard.

Fortifications *doivent être faites* par les soldats, *et* par les paysans voisins, *et* bornées à de médiocres garnisons.

Milice par tout le royaume. Enrôlement très-libre, avec exactitude de congé après cinq ans. Jamais aucune amnistie. Au lieu de l'hôtel des Invalides, petite pension à chaque invalide dans son village.

§ II. — *Ordre de dépense à la cour.*

Retranchement de toutes les pensions de cour non nécessaires. Modération dans les meubles, équipages, habits, tables. Exclusion de toutes les femmes inutiles. Lois somptuaires comme les Romains. Renoncement aux bâtiments et jardins. Diminution de presque tous les appointements. Cessation de tous les doubles emplois : faire résider chacun dans sa fonction. Supputation exacte des fonds pour la maison du roi : nulle augmentation, sous aucun prétexte.

Retranchement de tout ouvrage pour le roi : laisser fleurir les arts par les riches particuliers *et* par les étrangers.

Supputation exacte de tous les appointements des gouverneurs, lieutenants généraux, etc. ; des états-majors, etc.; des pensions inévitables, des gages d'offices, des parlements et autres cours.

Supputation exacte de toutes les dettes du roi ; distinguant celles qui portent intérêt, d'avec celles qui n'en doivent point porter; comptant avec chaque rentier, avec retranchement pour les usures énormes et évidentes, avec remise de beaucoup d'autres, avec réduction générale au denier 30, avec exception de certains cas privilégiés, nettoyant chaque compte, s'il se peut, *et* finissant par cote mal taillée, si on ne peut voir clair.

Supputation du total des fonds nécessaires pour la maison du roi et de la cour; de tous les appointements, gages et pensions nécessaires; de l'intérêt de toutes les dettes; de la subsistance de tout le corps militaire.

Comparaison exacte de cette dépense totale, avec le total des revenus qu'on peut tirer, en laissant rétablir l'agriculture, les arts utiles *et* le commerce.

§ III. — *Administration intérieure du royaume.*

1° Établissement d'*assiette*, qui est une petite assemblée de chaque diocèse, comme en Languedoc, où est l'évêque avec les seigneurs du pays et le tiers état, qui règle la levée des impôts suivant le cadastre, et qui est subordonné aux états de la province.

2° Établissement d'états particuliers dans toutes les provinces, comme en Languedoc : on n'y est pas moins soumis qu'ailleurs, on y est moins épuisé. *Ces états particuliers sont* composés des députés des trois états de chaque diocèse; avec pouvoir de policer, corriger, destiner les fonds, etc. Écouter les représentations des députés des *assiettes*, mesurer les impôts sur la richesse naturelle du pays, *et* du commerce qui y fleurit.

3° *Impôts*. Cessation de gabelle, grosses fermes, capitation et dîmes royales. Suffisance des sommes que les états lèveraient pour payer leur part de la somme totale des charges de l'État. — Ordre des états toujours plus soulageant que celui des fermiers du roi ou traitants, sans l'inconvénient d'éterniser les impôts ruineux, *et* de les rendre arbitraires. Par exemple, impôts par les états du pays sur les sels, sans gabelle. Plus de financiers.

4° Augmenter le nombre des gouvernements de provinces; en les fixant à une moindre étendue, sur laquelle un homme puisse veiller soigneusement avec le lieutenant général et le lieutenant du roi. Vingt au moins en France serait la règle du nombre des états particuliers. — Résidence des gouverneurs et officiers. — Point d'intendants; *Missi dominici* seulement de temps en temps.

5° Établissement d'états généraux.

Leur utilité. États du royaume entier seront paisibles et affectionnés comme ceux de Languedoc, Bretagne, Bourgogne, Provence, Artois, etc. — Conduite réglée et uniforme, pourvu que le roi ne l'altère pas. — Députés intéressés, par leur bien *et* par leurs espérances, à contenter le roi. — Députés intéressés à ménager leur propre pays, où leur bien se trouve, au lieu que les financiers ont intérêt de détruire pour s'enrichir. — Députés voient de près la nature des terres *et* le commerce de leur province.

Composition *des états généraux :* de l'évêque de chaque diocèse; d'un seigneur d'ancienne et haute noblesse, élu par les nobles; d'un homme considérable du tiers état, élu par le tiers état.

Élection libre : nulle recommandation du roi, qui se tournerait en ordre : nul député perpétuel, mais capable d'être continué. Nul député ne recevra avancement du roi, avant trois ans après sa députation finie.

Supériorité des états généraux sur ceux des provinces. Correction des choses faites par les états des

provinces, sur les plaintes et preuves. Révision générale des comptes des états particuliers pour fonds et charges ordinaires. Délibération pour les fonds à lever par rapport aux charges extraordinaires. Entreprises de guerre contre les voisins, de navigation pour le commerce, de correction des abus naissants.

Autorité des états, par voie de représentation, pour s'assembler tous les trois ans en telle ville fixe, à moins que le roi n'en propose quelque autre. — Pour continuer les délibérations aussi longtemps qu'ils jugeront nécessaire. — Pour étendre leurs délibérations sur toutes les matières de justice, de police, de finance, de guerre, d'alliances et négociation de paix, d'agriculture, de commerce. — Pour examiner le dénombrement du peuple fait en chaque *assiette*, revu par les états particuliers, et rapporté aux états généraux avec la description de chaque famille qui se ruine par sa faute, qui augmente par son travail, qui a tant et qui doit tant. — Pour punir *les* seigneurs violents. — Pour ne laisser aucune terre inculte, *empêcher l'abus des* grands parcs nouveaux; fixer le nombre d'arpents, s'il n'y a labour : abus des capitaineries *dans les* grands pays de chasse, à cause du trop de *bêtes* fauves, de lièvres, etc. qui gâtent les grains, vignes, prés, etc. — Pour abolir tous privilégiés, toutes lettres d'état abusives, tout commerçant d'argent sans marchandise, excepté les banquiers nécessaires.

§ IV. — *Église.*

1° *Nature de la* puissance temporelle : autorité coactive pour faire vivre les hommes en société avec subordination, justice et honnêteté de mœurs. — Exemples : ainsi ont vécu les Grecs et les Romains. Autorité temporelle complète dans ces exemples, sans aucune autorité pour la religion.

2° *Nature de la* puissance spirituelle. Définition : autorité non coactive pour enseigner la foi, administrer les sacrements, faire pratiquer les vertus évangéliques, par persuasion, pour le salut éternel. — Exemple d'ancienne Église jusqu'à Constantin : elle assemblait *les* fidèles, elle administrait, prêchait, décidait, corrigeait, excommuniait : elle faisait tout ceci sans autorité temporelle. — Exemple d'Église protestante en France. Exemple d'Église catholique en Hollande, en Turquie. — Église permise et autorisée dans un pays, y devrait être encore plus libre dans ses fonctions. Nos rois laissaient les protestants en France, libres pour élire *et* déposer leurs pasteurs; *ils se contentaient d'envoyer des* commissaires aux synodes. Le Grand Turc laisse les chrétiens libres pour élire *et* déposer leurs pasteurs. Mettant l'Église en France au même état, on aurait *la* liberté qu'on n'a pas d'élire, *de* déposer, *d'*assembler *les pasteurs*. — *La* protection du prince doit appuyer, faciliter, et non gêner, assujettir.

3° Indépendance réciproque des deux puissances. La temporelle vient de la communauté des hommes, qu'on nomme nation. La spirituelle vient de Dieu, par la mission de son fils et des apôtres. — La temporelle est, dans un sens, plus ancienne : elle a reçu librement la spirituelle. La spirituelle, en un sens, est aussi plus ancienne : le culte du créateur *existait* avant les institutions des lois humaines. — *Les* princes ne peuvent rien sur les fonctions pastorales; de décider *sur la* foi, d'enseigner, d'administrer *les* sacrements, *de* faire *les* pasteurs, *d'*excommunier. *Les* pasteurs ne peuvent contraindre pour la police temporelle. — *Les puissances peuvent seulement se prêter un* mutuel secours : *Le* prince peut punir *les* novateurs contre l'Église : *les* pasteurs peuvent affermir *le* prince, en exhortant *les* sujets, en excommuniant *les* rebelles. — Les deux puissances, *d'abord* séparées pendant trois cents ans de persécution, unies et de concert, *mais* non confondues, depuis *la* paix. Elles doivent demeurer distinctes, et libres de part et d'autre dans ce concert. — *Le* prince est laïque, et soumis au pasteur pour le spirituel, comme le dernier laïque, s'il veut être chrétien. *Les* pasteurs sont soumis au prince pour le temporel, comme les derniers sujets : ils doivent l'exemple. — Donc l'Église peut excommunier *le* prince, et *le* prince peut faire mourir *le* pasteur. Chacun doit user de ce droit seulement à toute extrémité; mais c'est un vrai droit.

4° *Secours mutuel des deux puissances.*

L'Église *est* la mère des rois. Elle affermit leur autorité, en liant les hommes par la conscience. Elle dirige le peuple pour élire des rois selon Dieu. Elle travaille à unir les rois entre eux; mais elle n'a aucun droit d'établir *ou* de déposer les rois : l'Écriture ne le dit point : elle marque seulement *leur* soumission volontaire pour le spirituel.

Les rois protecteurs des canons. Protection ne dit ni décision, ni autorité sur l'Église. C'est *seulement un* appui pour elle contre ses ennemis, et contre ses enfants rebelles. Protection est *seulement un* secours prêt pour suivre ses décisions, non pour les prévenir jamais : nul jugement, nulle autorité — Comme le prince est maître pour le temporel, comme s'il n'y avait point d'Église; l'Église est maîtresse du spirituel, comme s'il n'y avait point de prince — Le prince ne fait qu'obéir, en protégeant les décisions. *Le* prince n'est évêque du dehors qu'en ce qu'il fait exécuter extérieurement *la* police réglée par l'Église.

Qui dit simple protecteur des canons dit un homme qui ne fait jamais aucun canon ou règle, mais qui les fait exécuter quand l'Église les a faits. — De là il suit que le prince ne devrait jamais dire en ce genre. Voulons, enjoignons, ordonnons. *Nota.* Ce n'est que depuis François Ier *que ces expressions ont passé dans les édits, déclarations et ordonnances.*

5° Mélange des deux puissances. — Assemblées mixtes : conciles où les princes et *les* ambassadeurs étaient avec les évêques. Conciles particuliers de Charlemagne : capitulaires *donnant tout à* la *fois des* règles de discipline ecclésiastique *et* de police séculière. — *Alors la* chrétienté *était* devenue comme une république chrétienne dont le pape était le chef. Exemple : amphictyons, Provinces-Unies. Pape devenu souverain, couronnes fiefs du saint-siége. — Évêques devenus les premiers seigneurs, chefs du corps de chaque nation, pour élire *et* déposer *les* souverains, Exemples : Pepin, Zacharie. Exemple de Louis le Débonnaire. Exemple de Carloman ; Charlemagne. — Deux fonctions différentes dans ces évêques premiers seigneurs, qu'il ne faut *pas* confondre.

6° Race royale.

Religion chrétienne et catholique, moins ancienne que l'État, reçue librement dans l'État, mais plus ancienne que *la* race royale, qui a reçu et autorisé *la* race royale. Exemples. Pepin, Hugues-Capet.

Reste ou image d'élection : rois sacrés du temps de leurs pères, jusqu'à saint Louis.

Le sacre consommait tout, parce que les peuples ne voulaient qu'un roi chrétien et catholique. — Contrat et serment dont la formule reste encore. Exemples de Pierre le Cruel, de Jean sans Terre, de l'empereur Henri IV, de Frédéric II, du comte de Toulouse, albigeois ; de Henri IV, roi de France ; des Grecs en Italie du temps de Grégoire II. Exemples d'hérétiques : roi de Suède ; Jacques, roi d'Angleterre ; son grand-père, Jacques Ier.

7° Rome. Centre d'unité, chef d'institution divine pour confirmer *les* évêques *ses frères*, tous les jours jusqu'à *la* consommation. Il faut être tous les jours dans la communion de ce siége, principalement pour la foi. — *La* personne du pape, de l'aveu des ultramontains, peut devenir hérétique : alors il n'est plus pape. — Présidence au concile de Nicée par Osius, évêque de Cordoue, au nom du pape. Légats aux autres conciles. — Nécessité d'un centre d'unité indépendant des princes particuliers, *et* des Églises des nations. — Intérêt des Églises particulières d'avoir un chef indépendant de leur prince temporel. Indépendance du spirituel *serait* plus grand, si on n'avait pas *le* temporel à ménager. — Les ecclésiastiques doivent contribuer aux charges de l'État par leurs revenus.

8° Libertés gallicanes sur le spirituel.

Rome a usé d'un pouvoir arbitraire qui troublait l'ordre des Églises particulières, *par les* expectatives, appellations frivoles, taxes odieuses, dispenses abusives.

Il faut avouer que ces entreprises sont fort diminuées. Maintenant les entreprises viennent de la puissance séculière, non de celle de Rome. *Le* roi, dans la pratique, *est* plus chef *de l'Église* que le pape en France : libertés à l'égard du pape, servitude vers le roi. - Autorité du roi sur l'Église dévolue aux juges laïques : *les* laïques dominent les évêques, le tiers état domine *les* premiers seigneurs. Exemple ; arrêt d'Agen : primatie de Lyon. — Abus énorme de l'appel comme d'abus, *et* des cas royaux à réformer. — Abus de ne *pas* souffrir les conciles provinciaux : nationaux dangereux. — Abus de ne laisser *pas les* évêques concerter tout avec leur chef. — Abus de vouloir que *des* laïques demandent et examinent *les* bulles sur la foi.

Maximes schismatiques du parlement : rois et juges ne peuvent être excommuniés : roi comme homme qui confère, etc. Collation est *in fructu.* — Possessoire réel : pétitoire chimérique.

Autrefois l'Église, sous prétexte du serment des contractants, jugeait de tout. Aujourd'hui *les* laïques, sous prétexte de possessoire, jugent de tout.

La règle serait que les évêques de France se maintinssent dans leurs usages canoniques ; que le roi les protégeât pour s'y maintenir canoniquement, selon leur désir ; que Rome les maintînt contre les usurpations de la puissance laïque ; qu'ils demeurassent subordonnés à leur chef pour le consulter sans cesse, pour les appellations, pour les corriger, déposer, etc.

Abus des assemblées du clergé, qui seraient inutiles, si le clergé ne devait rien fournir à l'État. Elles sont nouvelles. — Danger prochain de schisme par les archevêques de Paris.

9° Libertés gallicanes sur le temporel.

Liberté pleine pour le pur temporel à l'égard du pape, pour le roi et *le* peuple, pour le clergé même. — Utilité de l'Église de ne pouvoir aliéner sans lui.

Droit du roi pour rejeter *les* bulles qui usurperaient le temporel. Nul droit d'examiner celles qui se bornent au spirituel : les renvoyer aux évêques, qui feront à cet égard leurs fonctions.

1° Moyen de réforme à procurer.

Rétablir *le* commerce libre des évêques avec leur chef, pour *le* consulter *et pour* être autorisés *à certains actes.*

Convenir avec Rome sur la procédure pour déposer les évêques. Exemple : ancien évêque de Gap.

Ne rien faire de général sans se concerter avec le nonce du pape, et sans en faire parler à Rome par un cardinal français.

Laisser élire papes les sujets les plus éclairés et les plus pieux.

Se défier des maximes outrées des parlementaires.

Mettre quelques évêques pieux, savants *et* modérés dans le conseil, non pour la forme, mais pour toute affaire mixte. Se souvenir qu'ils sont tous naturellement les premiers seigneurs et conseillers d'État.

Recevoir le concile de Trente, dont les principaux points sont reçus dans les ordonnances, avec des modifications pour les points purement temporels.

Faire un bureau de magistrats laïques et pieux, *et de* bons évêques avec le nonce, pour fixer l'appel comme d'abus.

Faire cesser toutes les exemptions de chapitres et de monastères non congrégés.

Poursuivre la réforme ou suppression des ordres peu édifiants. Exemple : Cluny, cordeliers.

Laisser aux évêques, sauf l'appel simple, liberté sur leur procédure, pour visiter, corriger, interdire, destituer *les* curés *et* tous ecclésiastiques.

Laisser aux évêques *la* liberté de juger eux-mêmes dans leurs officialités.

Ne nommer au pape, pour le cardinalat, que des hommes doctes, pieux, qui résident souvent à Rome. — Leur laisser dans les conclaves entière liberté de suivre leur serment pour le plus digne.

Demander *au pape des* nonces savants et zélés, point politiques et profanes.

Avoir un conseil de conscience, pour choisir des évêques pieux et capables; le composer non par les places, mais par le mérite. Ne le faire au temps présent.

Plan pour déraciner le jansénisme. Demander à Rome *une* décision sur *la* nécessité relative et alternante. Faire accepter la bulle par tous les évêques. Faire déposer ceux qui refuseront. Oter les docteurs d'abbés, répétiteurs, grands vicaires, professeurs *et* supérieurs de séminaires *imbus de jansénisme*. Donner *une* règle de doctrine à l'Oratoire, aux bénédictins, aux chanoines réguliers.

§ V. — *Noblesse.*

1° Nobiliaire fait en chaque province sur une recherche rigoureuse. *Il contiendra* l'état des honneurs et des preuves certaines de chaque famille, l'état de toutes les branches dont l'ensouchement est clair, dont il est douteux *ou* qui paraissent bâtardes.

Chaque enfant *sera* enregistré. — Registre général à Paris. — Nulle branche *ne sera* reconnue sans enregistrement.

Inventaire en ordre alphabétique de la chambre des comptes de Paris, du trésor des chartres, des chambres des comptes des provinces, avec distribution à chaque famille de ce qui lui appartient.

2° Éducation *des nobles*.

Cent enfants, de haute noblesse, pages du roi choisis d'un beau naturel : études, exercices.

Moindres nobles, ou de branches pauvres, cadets dans les régiments. Parents *et* amis de colonels, de capitaines.

Maison du roi remplie des seuls nobles choisis : gardes, gendarmes, chevau-légers.

Nulle place militaire vénale. Nobles préférés.

Maîtres d'hôtel, gentilshommes ordinaires, etc. tous nobles vérifiés. — Chambellans ou gentilshommes de la chambre, au lieu de valets de chambre et huissiers, seulement valets ou garçons de la chambre pour le grossier service. Toutes autres charges plus considérables aux nobles vérifiés.

3° Soutien de *la* noblesse.

Toute maison aura un bien substitué à jamais : *majorasgo* d'Espagne. Pour *les* maisons de haute noblesse, *substitutions* non petites : moindres pour médiocre *noblesse*.

Liberté de commercer en gros, sans déroger.

Liberté d'entrer dans la magistrature.

Mésalliances défendues aux deux sexes.

Défense aux acquéreurs des terres des noms nobles, du nom de familles nobles subsistantes, de prendre ces noms.

Anoblissements défendus, excepté les cas de services signalés rendus à l'État.

Ordre du Saint-Esprit pour les seules maisons distinguées par leur éclat, par leur ancienneté sans origine connue.

Ordre de Saint-Michel pour honorer le service de bonne noblesse inférieure.

Ni l'un ni l'autre pour les militaires sans naissance proportionnée.

Nul duché au delà d'un certain nombre. Ducs de haute naissance : faveur insuffisante. Nul duc non pair. Cérémonial réglé. On attendrait *une* place vacante pour en obtenir. On ne serait admis que dans les états généraux.

Lettres pour marquis, comtes, vicomtes, barons, comme pour ducs.

Honneurs séparés pour les militaires. Divers ordres de chevalerie, avec des marques pour lieutenants généraux, maréchaux de camp, colonels, etc. — Priviléges purement honorifiques.

4° Bâtardise. La déshonorer pour réprimer le vice et le scandale. Oter aux enfants bâtards des rois le rang de princes : ils ne l'avaient point. Oter à tous les autres le rang de gentilshommes, le nom et les armes, etc.

5° Princes étrangers.

Laisser les rangs établis de longue main.

Retrancher tout ce qui paraît douteux et contesté.

Régler que chaque cadet n'aura les honneurs que quand le roi l'en jugera digne.

Ne donner point facilement à ces maisons charges, gouvernements, bénéfices. Ils ne croiront jamais avoir d'autre souverain que l'aîné de leur maison.

Bouillon et Rohan, *les* aînés ducs; cadets, cousins, etc.

Nulle autre famille avec aucune distinction, que celles des ducs.

§ VI. — *Justice.*

1° *Le* chancelier doit veiller sur tous les tribunaux, et régler leurs bornes entre eux.

Il doit savoir les talents et la réputation de chaque magistrat principal des provinces; procurer à chacun de l'avancement, selon ses talents, ses vertus, ses services : faire quitter leurs charges à ceux qui les exercent mal.

Le chancelier chef du tiers-état devrait avoir un moindre rang, comme autrefois.

2° Conseil, composé, non des maîtres des requêtes introduits sans mérite pour de l'argent; mais de gens choisis *gratis* dans tous les tribunaux du royaume; établi pour redresser avec le chancelier tous les juges inférieurs.

Conseillers d'État envoyés de temps en temps dans les provinces pour réformer les abus.

3° Parlements. Oter peu à peu la paulette, etc. Charges fort diminuées à diminuer encore par réforme; laisser pour leur vie tous les juges intègres et suffisamment instruits; faire succéder gratis leurs enfants dignes; attribution de gages honnêtes sur les fonds publics; exemple d'avancement pour ceux qui feront le mieux.

Peu de juges. — Peu de lois. — Lois qui évitent les difficultés sur *les* testaments, *les* contrats de mariage, *les* ventes et échanges, les emprisonnements et décrets. Peu de dispositions libres.

Grand choix des premiers présidents *et des* procureurs généraux. Préférence des nobles aux roturiers, à mérite égal, pour les places de présidents *et de* conseillers. Magistrats d'épée et avec l'épée au lieu de robe, quand on pourra.

4° Bailliages. Point de présidiaux : leurs droits attribués aux bailliages. Rétablir le droit du bailli d'épée pour y exercer sa fonction. — Lieutenant général et lieutenant criminel, nobles s'il se peut. — Nombre de conseillers réglé, non sur l'argent qu'on veut tirer, mais selon le besoin réel du public : *âge* de quarante ans et au delà.

Nulle justice aux seigneurs particuliers, ni au roi dans les villages de ses terres. Leur conserver *seulement la* justice foncière, *les* honneurs de paroisse, *les* droits de chasse; etc. Tout *le reste* immédiatement au bailliage voisin.

Conservation, aux seigneurs, de certains droits sur leurs vassaux pour leurs fiefs, *ainsi que les droits* de garde et service militaire sur leurs paysans.

Régler les droits de chasse entre les seigneurs et *les* vassaux.

5° Bureau pour la jurisprudence.

Assembler *des* jurisconsultes choisis, pour corriger et réunir toutes les coutumes, pour abréger la procédure, pour retrancher les procureurs, etc.

Compte rendu au chancelier par ce bureau dans le conseil d'État. Examen à fond pour faire un bon code.

6° Suppression de tribunaux. Plus de grand conseil. Plus de cour des aides. Plus de trésoriers de France. Plus d'élus.

Additions au § VI.

Conseil d'État, où le roi est toujours présent. — Six autres conseils pour toutes les affaires du royaume. — Nulle survivance de charges, gouvernements, etc.

Permettre à tout étranger de venir habiter en France, et y jouir de tous les priviléges des naturels et regnicoles, en déclarant son intention au greffe du bailliage royal, sur le certificat de vie et de mœurs qu'il apporterait, et le serment qu'il prêterait, etc.; le tout sans frais.

§ VII. — *Commerce.*

Liberté *du commerce.* Grand commerce de denrées bonnes et abondantes en France, ou des ouvrages faits par les bons ouvriers.

Commerce d'argent par usure, hors des banquiers nécessaires, sévèrement réprouvé. — Espèce de censure pour autoriser *le* gain de vraie mercature, non gain d'usure; savoir *le* moyen dont chacun s'enrichit.

Délibérer, dans les états généraux *et* particuliers, s'il faut abandonner les droits d'entrée et de sortie du royaume.

La France assez riche, si elle vend bien ses blés, huiles, vins, toiles, etc.

Ce qu'elle achètera des Anglais *et des* Hollandais sont épiceries et curiosités nullement comparables : laisser liberté.

Règle courante et uniforme pour ne vexer ni chicaner jamais les étrangers, pour leur faciliter *l'*achat à prix modéré.

Laisser aux Hollandais *le* profit de leur austère frugalité et *de leur* travail, du péril d'avoir peu de matelots dans leurs bâtiments, de leur bonne police pour s'unir dans le commerce, et de l'abondance de leurs bâtiments pour le fret.

Bureau de commerçants, que les états généraux et particuliers, aussi bien que le conseil du roi, consultent sur toutes les dispositions générales.

Espèce de mont-de-piété pour ceux qui voudront commercer, et qui n'ont *pas* de quoi avancer.

Manufactures à établir, pour faire mieux que *les* étrangers, sans exclusion de leurs ouvrages.

Arts à faire fleurir, pour débiter, non au roi jusqu'à ce qu'il ait payé ses dettes, mais aux étrangers et *aux* riches Français.

Lois somptuaires pour chaque condition. On ruine *les* nobles pour enrichir les marchands par le luxe. On corrompt par ce luxe les mœurs de toute la nation. Ce luxe est plus pernicieux que le profit des modes n'est utile.

Recherche des financiers. On n'en aurait plus aucun besoin. L'espèce de censeurs *désignée plus haut* examinerait en détail leurs profits. Les financiers pourraient tourner leur industrie vers le commerce.

Additions au § VII.

Le tout réglé par le conseil de commerce et de police du royaume, dont le rapport des résultats toujours porté au conseil d'État, où le roi est présent.

Marine médiocre, sans pousser à l'excès, proportionnée au besoin de l'État, à qui il ne convient pas d'entreprendre seul des guerres par mer contre des puissances qui y mettent toutes leurs forces.

Régler prises. — Commerce de port à port, etc.

MÉMOIRES

SUR LES PRÉCAUTIONS ET LES MESURES A PRENDRE APRÈS LA MORT DU DUC DE BOURGOGNE.

15 mars 1712 [1].

PREMIER MÉMOIRE.

RECHERCHE DE.... [2].

I. Ce serait une grande injustice et un grand malheur que de soupçonner N. sur des imaginations populaires, sans un solide fondement.

II. Je voudrais approfondir en grand secret, 1° les preuves de ce qu'il a fait en Espagne; 2° les faits précis qu'on allègue maintenant.

III. S'il n'est pas coupable, on prépare à pure perte une guerre civile, en le tenant pour suspect, et en l'excluant.

IV. S'il est coupable, il est capital de mettre en sûreté la vie du roi et du jeune prince, qui est à toute heure en péril.

V. S'il n'est pas coupable, et s'il est bien intentionné, il serait capital de le traiter avec confiance, et de l'engager par honneur, etc.

VI. Ce qui me frappe est que sa fille, qui est dans l'irréligion la plus impudente, dit-on, ne saurait y être sans lui; et qu'étant instruit de tout ce qu'on dit de monstrueux de leur commerce, il n'en passe pas moins sa vie tout seul avec elle. Cette irréligion, ce mépris de toute diffamation, cet abandon à une si étrange personne, semblent rendre croyable tout ce qu'on a le plus de peine à croire. Il est ambitieux, et curieux de l'avenir.

VII. Il y a des crimes qu'on ne peut jamais s'assurer de prouver judiciairement, qu'après l'entière instruction du procès. Il est terrible de commencer celui-ci dans l'incertitude.

VIII. La preuve est encore bien plus difficile contre une personne d'un si haut rang. Qui est-ce qui ne craindra point de succomber dans une si odieuse accusation? Chacun craindra une prompte mort du roi, ou une indulgence de sa part pour sauver l'honneur de la maison royale. Chacun craindra un ressentiment éternel de cette maison. Les espérances

[1] Cette date, qu'on lit à la tête de chacun des Mémoires suivants, n'est pas de l'écriture de Fénelon, mais du duc de Chevreuse. Elle n'indique donc pas le jour où Fénelon composa ces Mémoires, mais vraisemblablement le jour où le duc de Chevreuse les reçut. (*Édit. de Vers.*)

[2] Tel est le titre de ce *Mémoire* dans le manuscrit original. Fénelon n'ose écrire ce titre en entier. Il craint de souiller sa plume en indiquant la nature du crime dont le duc d'Orléans était alors soupçonné par les personnes les moins prévenues contre lui. (*Édit. de Vers.*)

de récompense ou de protection ne sont nullement proportionnées à de telles craintes. Dès qu'on viendra à chercher les témoins en détail, chacun reculera.

IX. Si par malheur le crime était vérifié, ferait-on mourir avec infamie un petit-fils de France, qui peut parvenir bientôt, par droit de succession, à la couronne? Pourrait-on avec sûreté le tenir en prison perpétuelle? N'en sortirait-il point quand son gendre et sa fille auraient l'autorité?

X. Supposé même qu'on eût la force de le déclarer exclu de la succession, quelles guerres n'y aurait-il pas à craindre si le cas arrivait? De plus, on ne pourrait pas exclure son fils, qui est innocent. Que n'y aurait-il pas à craindre du père du roi, lequel père aurait été exclu avec infamie de la royauté?

XI: Toute recherche ou molle et superficielle, ou rigoureuse et sans un entier succès, pour achever de le perdre, produirait à pure perte des maux infinis. D'un côté, il serait implacable sur une recherche infamante; de l'autre, il serait triomphant sur ce qu'on n'aurait pas pu le convaincre. Il serait exclu de la régence, et il en aurait néanmoins toute l'autorité effective sous le nom de son gendre, qu'il gouvernerait par sa fille.

XII. Il ne faut point compter sur l'indignation publique. L'horreur du spectacle récent excite cette indignation : elle se ralentira tous les jours. Un petit-fils de France, calomnié si horriblement, et sans preuve claire, exciterait bientôt une autre indignation. De plus, les mœurs présentes de la nation jettent chacun dans la plus violente tentation de s'attacher au plus fort par toutes sortes de bassesses, de lâchetés, de noirceurs et de trahisons.

XIII. Ce prince, s'il était poussé à bout, trouverait de grandes ressources, par la faiblesse présente, par le déclin d'un règne prêt à finir, par son esprit violent quoique léger, par ses grands revenus, par l'appui de son gendre, par l'irréligion de lui et de sa fille, par les conseils affreux qui ne lui manqueraient pas.

XIV. Si on l'exclut du conseil de régence, il paraîtra que le roi le tient pour suspect : cette exclusion sera regardée par là comme très-flétrissante. En ce cas, son intérêt est qu'on fasse une recherche, où l'on succombe. Alors il reviendra, après la mort du roi, contre cette exclusion flétrissante et calomnieuse. Il n'en faut pas tant, quand on est le plus fort, pour renverser ce qui paraît odieux et irrégulier.

XV. Dans la recherche, on ne pourrait guère découvrir le crime de N., sans trouver que sa fille a été complice de son action. En ce cas, que ferait-on d'elle? Elle peut devenir reine! Sa condamnation pourrait mettre M. le duc de Berri, devenu roi, hors d'état d'avoir jamais des enfants.

XVI. Si le jeune prince venait à manquer, après un éclat si horrible, le roi d'Espagne voudrait venir en France pour monter sur le trône; et les Espagnols pourraient bien refuser de recevoir en sa place M. le duc de Berri, gouverné par cette fille et par ce beau-père qui leur est si odieux.

XVII. En ce cas, il y aurait facilement une guerre entre les deux frères. Le roi d'Espagne, suivant les conseils de la reine son épouse, et de la nation espagnole, soutiendrait que la renonciation de feu monseigneur et de feu M. le Dauphin était aussi nulle que celle de la reine Thérèse d'Espagne. Ils voudraient réunir les deux monarchies, pour ne tomber pas dans des mains si odieuses et si diffamées.

XVIII. Malgré toutes ces raisons de ne point faire une recherche avec éclat, je voudrais qu'on en fît une très-secrète pour assurer la vie du roi et du jeune prince, supposé qu'on trouve des indices qui méritent cet approfondissement. Mais le secret est également difficile et absolument nécessaire.

XIX. Ne pourrait-on point examiner en grand secret le chimiste de ce prince, et voir le détail des drogues qu'il a composées. Il faudrait en prendre, et en faire des expériences sur des criminels condamnés à la mort.

XX. Si par malheur le prince est coupable, et s'il voit qu'on ne veut rien approfondir, que n'oserait-il point entreprendre?

SECOND MÉMOIRE.

LE ROI.

I. Je crois qu'il est très-important de redoubler, sans éclat et sans affectation, toutes les précautions pour sa nourriture, etc., comme aussi pour celle du jeune prince qui reste.

II. Il est à désirer que tous les ministres se réunissent pour rendre Sa Majesté très-facile à acheter très-chèrement la paix : c'est l'unique moyen de le débarrasser pour le reste de sa vie, et de la prolonger.

III. Ils peuvent lui faire entendre que c'est ce qu'il doit à sa gloire et à sa conscience. Il ne doit point s'exposer à laisser un petit enfant avec tout le royaume dans un si prochain péril.

IV. On peut lui représenter l'extrémité où l'on se trouverait s'il tombait dans un état de langueur, où il ne pourrait rien décider, et où nul ministre n'oserait rien prendre sur soi.

V. On peut lui faire entrevoir le cas d'une bataille

perdue, et des ennemis entrant dans le cœur du royaume.

VI. On peut lui laisser voir le cas où la France aurait le malheur de le perdre. Alors on aurait tout à craindre du parti huguenot, du parti janséniste, des mécontents de divers états, des princes exclus de la régence, des dettes payées ou non payées, des troupes très-nombreuses sans discipline. Le remède est d'établir sans aucun retardement un conseil de régence, que tout le monde s'accoutume à respecter.

VII. On peut lui représenter la consolation, la gloire et la confiance pour son salut, qu'il tirera d'une prompte paix, si elle lui donne les moyens de commencer à faire sentir quelque soulagement à ses peuples, après les maux de tant de longues guerres.

VIII. On peut lui faire considérer qu'il aura à faire au plus tôt la réforme de ses troupes, qui ne pourrait s'exécuter qu'avec un très-grand péril dans le désordre d'une minorité.

IX. Il faut lui montrer combien il importe qu'il rétablisse au plus tôt quelque ordre dans les finances, sans quoi on ne peut espérer aucune respiration des peuples avant les troubles d'une minorité. Pendant une régence, un prince qui voudrait troubler l'État aurait un moyen facile d'y réussir. Si le conseil de régence paye les dettes, il ne saurait soulager les peuples; et les peuples accablés ne continueront point à porter ce joug accablant, quand ils verront un prince qui leur offrira sa protection contre ce conseil : si au contraire le conseil retranche ou suspend le payement des dettes pour soulager les peuples, les rentiers, qui sont en si grand nombre et si appuyés, feront un parti redoutable contre le conseil qui les aura maltraités.

X. On en peut dire autant des courtisans, et des militaires qui ont de grosses pensions : si le conseil de régence les paye, il accable les peuples; s'il leur refuse ou leur retarde leur payement, le voilà devenu odieux. Ainsi, d'une façon ou d'une autre, voilà un puissant parti tout formé pour un prince qui voudra contenter son ressentiment et son ambition.

XI. Si M. le duc de Berri, livré à son épouse et à son beau-père, se trouvait, à la mort du roi, à portée de gouverner sans qu'il y eût un conseil de régence déjà en actuelle possession et déjà affermi dans l'exercice de l'autorité, les peuples et les troupes, accoutumés à n'obéir qu'aux ordres d'un seul maître, ne s'accoutumeraient pas facilement à préférer les décisions d'un conseil sans expérience, et peut-être fort divisé, aux volontés d'un fils et d'un petit-fils de France, réunis ensemble avec un grand parti.

XII. Si le prince mineur venait à mourir dans une telle conjoncture, M. le duc d'Orléans pourrait empêcher le retour du roi d'Espagne, surtout en cas que les Espagnols refusassent de recevoir M. le duc de Berri.

XIII. Il n'y aurait personne qui fût à portée de ménager les choses pour empêcher cette guerre civile : au moins un conseil déjà affermi travaillerait à la paix et au bon ordre, avec quelque autorité provisionnelle.

XIV. Il me paraît fort à propos que le B. D. (le bon duc, M. de Beauvilliers) aille voir madame de M. (Maintenon), qu'il lui parle à cœur ouvert pour la rapprocher de lui, et qu'il lui représente toutes ces choses, afin qu'elle concoure efficacement à cet ouvrage.

XV. C'est précisément ce qui peut lui attirer la bénédiction de Dieu et les vœux de la France entière; c'est travailler au repos, à la gloire et au salut du roi. Que n'aurait-elle point à déplorer, si le roi manquait dans cette confusion?

XVI. Ce n'est point en épargnant chaque jour au roi la vue de quelques détails épineux et affligeants, qu'on travaillera solidement à le soulager et à le conserver. Les épines renaîtront sous ses pas à toutes les heures : il ne peut se soulager, qu'en s'exécutant d'abord en toute rigueur. C'est une prompte paix, c'est la destruction du parti janséniste, c'est l'ordre mis dans les finances, c'est la réforme des troupes faite avec règle, c'est l'établissement d'un bon conseil, autorisé et mis en possession tout au plus tôt, qui peuvent mettre le roi en repos pour durer longtemps, et le royaume en état de se soutenir malgré tant de périls. On devra tout à madame de M. (Maintenon), si elle y dispose le roi.

XVII. Le B. D. (bon duc, M. de Beauvilliers) peut parler avec toute la reconnaissance due aux bons offices que madame de M. (Maintenon) lui a rendus autrefois. Il peut lui déclarer qu'il parle sans intérêt, ni pour lui, ni pour ses amis, sans prévention et sans cabale. Il peut ajouter que, pour ses sentiments sur la religion, il n'en veut jamais avoir d'autres que ceux du saint-siége; qu'il ne tient à rien d'extraordinaire; et qu'il aurait horreur de ses amis mêmes, s'il apercevait en eux quelque entêtement, ou artifice, ou goût de nouveauté.

XVIII. Je ne crois point que madame de M. agisse par grâce, ni même avec une certaine force de prudence élevée. Mais que sait-on sur ce que Dieu veut faire? Il se sert quelquefois des plus faibles instruments, au moins pour empêcher certains malheurs. Il faut tâcher d'apaiser madame de M. et lui dire la vérité: Dieu fera sa volonté en tout.

TROISIÈME MÉMOIRE.

PROJET DE CONSEIL DE RÉGENCE.

I. Faites un conseil nombreux; vous y mettrez le désordre, la division, le défaut de secret et la corruption : faites-en un moins nombreux, il en sera plus envié, plus contredit, plus facile à décréditer, surtout si les meilleurs sujets viennent à manquer.

II. Vous ne pouvez parvenir à faire établir ce conseil qu'en y admettant les gens de la faveur présente; autrement ils vous traverseraient, chose facile à faire. C'est de le rendre très-nombreux, si vous voulez leur donner un contre-poids nécessaire par des gens droits et fermes.

III. Mettez-y N...., vous livrez l'État et le jeune prince à celui qui est soupçonné de la plus noire scélératesse. Excluez N.... pour ce soupçon, vous préparez le renversement de ce conseil, qui paraîtra fondé sur une horrible calomnie contre un petit-fils de France.

IV. A tout prendre, je n'oserais dire qu'il convienne de mettre dans ce conseil un prince suspect de scélératesse, qui se trouverait le maître de tout ce qui se trouverait entre lui et l'autorité suprême.

V. De plus, indépendamment de ce soupçon, on ne peut guère espérer qu'étant livré à sa fille, il contribuât à la bonne éducation du jeune prince, au bon ordre pour rétablir l'État.

VI. Pour adoucir cette exclusion, je voudrais qu'on ne donnât à M. le duc de Berri que la simple présidence, avec sa voix comptée comme celle des autres, et pour conclure à la pluralité des suffrages. Il faudrait qu'on élût un sujet à la pluralité des voix, si un des conseillers venait à mourir.

VII. J'exclurais, autant que N...., tous les princes du sang, tous les princes naturels, tous les princes étrangers, qui ne regardent pas le roi comme leur souverain.

VIII. J'excluraïs aussi les seigneurs auxquels on a donné un rang de prince; c'est un embarras pour le rang à éviter. Il n'y a que M. le prince de Rohan qu'on pût être tenté d'admettre; on peut très-bien s'en passer.

IX. Les seigneurs ambitieux, souples et brouillons, chercheraient avec ardeur à entrer dans ce conseil; mais tous les honnêtes gens craindraient et fuiront cet emploi comme un affreux embarras. Peu à espérer, tout à craindre. Le lendemain de la mort du roi, chacun des conseillers droits et fermes aurait à craindre au dehors l'autorité de M. le duc de Berri avec celle de M. le duc d'Orléans, et la division au dedans, avec le déchaînement des cabales. On aurait une peine infinie à composer ce conseil de personnes propres à faire bien espérer.

X. Je n'ose dire ma pensée sur le choix des prélats dignes d'entrer dans ce conseil.

XI. Pour les seigneurs, on peut jeter les yeux sur MM. les ducs de Chevreuse, de Villeroi, de Beauvilliers, de Saint-Simon, de Charost, de Harcourt, de Chaulnes; sur MM. les maréchaux d'Huxelles, de Tallard.

XII. Il est naturel que la faveur y mette MM. le duc de Guiche, le duc de Noailles, le duc d'Antin, le maréchal d'Estrées. Il faut songer au contre-poids.

XIII. On ne saurait exclure de ce conseil aucun des ministres : pour les secrétaires d'État, on pourrait les appeler seulement pour les expéditions.

XIV. Il faudrait que le roi autorisât au plus tôt ce conseil de régence dans une assemblée de notables, qui est conforme au gouvernement de la nation.

XV. De plus, il faudrait que le roi, dans son lit de justice, le fît enregistrer au parlement de Paris; semblable enregistrement dans tous les autres parlements, cours souveraines, bailliages, etc.

XVI. Le roi, dans l'assemblée des notables, pourrait faire prêter serment à tous les notables pour maintenir ce conseil, et aux conseillers de ce conseil pour gouverner avec zèle, etc. M. le duc de Berri même prêterait le serment.

XVII. Il serait infiniment à désirer que le roi mît dès à présent ce conseil en fonction : il n'en serait pas moins le maître de tout. Il accoutumerait toute la nation à se soumettre à ce conseil; il éprouverait chaque conseiller; il les unirait, les redresserait et affermirait son œuvre. S'il faut, le lendemain de sa mort commencer une chose qui est devenue si extraordinaire, elle sera d'abord renversée. Depuis longtemps la nation n'est plus accoutumée qu'à la volonté absolue d'un seul maître; tout le monde courra au seul M. le duc de Berri.

XVIII. Si on ne peut point persuader au roi une chose si nécessaire, il faudrait au moins, à toute extrémité, que Sa Majesté assemblât ce conseil cinq ou six fois l'année; qu'il consultât de plus en particulier chacun des conseillers, et qu'il les mît dans le secret des affaires, afin qu'ils ne fussent pas tout à fait neufs au jour du besoin.

XIX. Il ne faut pas perdre un moment pour faire établir ce conseil. L'étonnement du spectacle, le cri public, la crainte d'un dernier malheur peuvent ébranler : mais, si sous prétexte de n'affliger pas le roi, on attend qu'il rentre dans son train ordinaire, on n'obtiendra rien.

XX. De plus, il n'y a aucun jour où nous ne soyons

menacés ou d'une mort soudaine et naturelle, ou d'un funeste accident, suite du coup que le public s'imagine venir de N.....

XXI. Chaque jour, on doit craindre un affaiblissement de tête, plus dangereux que la mort même de Sa Majesté. Alors tout se trouverait tout à coup et sans remède dans la plus horrible confusion.

XXII. Sa Majesté ne peut, ni en honneur, ni en conscience, se mettre en péril de laisser le royaume, et le jeune prince son héritier, sans aucune ressource pour le gouvernement de la France, pour l'éducation et la sûreté de l'enfant.

XXIII. J'avoue que l'établissement de ce conseil nous fait craindre de terribles inconvénients : mais, dans l'état présent, on ne peut plus rien faire que de très-imparfait, et il serait encore pis de ne faire rien; on ne peut point se contenter de précautions ordinaires et médiocres.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

ÉDUCATION DU JEUNE PRINCE.

I. Si M. le duc de Beauvilliers peut être nommé gouverneur, il doit se sacrifier, et s'abandonner les yeux fermés, sans s'écouter soi-même. Le cas est singulier. Quand il ne ferait qu'exclure un mauvais sujet, il ferait un bien infini. Il doit se sacrifier à l'État, à l'Église, au roi, et au prince qu'il a tant aimé.

II. S'il était nommé, il pourrait obtenir une espèce de coadjuteur comme M. le duc de Chaulnes ou M. le duc de Charost. Il serait fort soulagé par un ami de confiance, et la succession serait mise en sûreté.

III. Il faut un gouverneur, non-seulement propre à former le jeune prince, mais encore autorisé, et ferme pour soutenir, en cas de minorité, une si précieuse éducation contre les cabales.

IV. Il faut que le précepteur soit ecclésiastique; il enseignera mieux la religion, il posera mieux des fondements contre les entreprises des laïques, il sera plus révéré : mais comme je ne connais presque personne dans le clergé, je ne puis proposer aucun sujet. Il faut qu'il soit entièrement uni au gouverneur.

V. Il me paraît que, dans ce cas particulier, il faudrait choisir un évêque. Ce caractère lui donnera plus d'autorité sur le prince et sur le public; il sera moins exposé aux révolutions des cabales. On pourrait faire approuver par le pape qu'un évêque se chargeât de cet emploi, dans un cas si extraordinaire pour la religion.

VI. Les sujets de l'ordre épiscopal que je considère de loin, et sans pouvoir m'arrêter à aucun, faute de les connaître à fond, sont MM. de Meaux, de Soissons, de Nîmes, d'Autun, de Toul [1].

VII. M. l'abbé de Polignac est un courtisan qui suivrait la faveur; d'ailleurs il a l'esprit et les connaissances acquises : mais je ne le souhaite point.

VIII. Il faut un sous-gouverneur qui ait du sens, de la probité, et une sincère religion, avec un attachement intime au gouverneur.

IX. Il faut un sous-précepteur, et un lecteur, qui soient intimement unis au précepteur.

X. Il faut un grand choix pour les gentilshommes de la manche, et pour le premier valet de chambre : aucun de contrebande; aucun de douteux sur le jansénisme. MM. Duchesne et de Charmon.

XI. On peut conférer avec M. Bourdon [2] pour le choix des sujets ecclésiastiques : il est important d'agir dans un concert avec lui.

XII. Il ne s'agit point d'attendre l'âge ordinaire; le cas n'est que trop singulier. Le roi peut manquer tout à coup; il faut mettre pendant sa vie cette machine en train, et l'avoir affermie avant qu'il puisse manquer. On peut laisser un prince dans les mains des femmes, et lui donner des hommes qui iront le voir tous les jours, qui l'accoutumeront à eux, et qui commenceront insensiblement son éducation.

XIII. Le roi pourrait mettre dans l'acte de régence la forme de l'éducation. Ainsi l'éducation serait enregistrée et autorisée par la même solennité qui autoriserait le conseil de régence pour la minorité future.

XIV. Sa Majesté pourrait même faire promettre au prince qui doit naturellement être le chef de la régence, qu'il ne troublera, pour aucune raison, ce projet d'éducation ainsi autorisé.

[1] Henri de Thiard de Bissy, d'abord évêque de Toul, puis de Meaux en 1704, depuis cardinal, mort en 1734; Fabius Brûlart de Sillery, nommé à Soissons en 1689, mort en 1724; Jean-César Rousseau de la Parisière, nommé à Nîmes en 1710, mort en 1736; Charles-François d'Hallencourt de Drosmenil, nommé à Autun en 1710, transféré à Verdun en 1721, mort en 1754; François de Blouet de Camilly, nommé à Toul en 1704, transféré à l'archevêché de Tours en 1721, mort en 1723. (*Édit. de Vers.*)

[2] Le père le Tellier, jésuite, confesseur de Louis XIV, est souvent désigné par ce nom dans la correspondance de Fénelon avec le duc de Chevreuse. (*Édit. de Vers.*)

CORRESPONDANCE

DE FÉNELON.

1. — AU MARQUIS ANTOINE DE FÉNELON, SON ONCLE.

Il lui parle des dispositions de son frère aîné, de quelques affaires de famille, et de sa confiance en M. Tronson [1].

Mon frère aîné me paraît tous les jours de plus en plus sincère, bon et chrétien; mais aussi je me confirme de plus en plus tous les jours dans la pensée que l'emploi où il est n'est nullement convenable à son humeur et à toutes ses manières d'agir, quoiqu'il se croie très-propre pour cela. Madame d'Aubeterre est fort dans ce sentiment; et je crois que la famille se pourra servir très-utilement de la créance qu'il a en elle, pour l'obliger à songer efficacement à son fils.

Lorsque mon frère est à l'hôtel de Conti, tout son temps se passe en jeux avec les petits princes, et en complaisance pour toutes les maximes, non-seulement de madame la princesse de Conti, mais encore de tout le reste de la maison, et son fils ne se trouve point dans tous ces comptes-là.

Voilà, monsieur, de grands embarras, et il n'y a que vous seul qui puisse débrouiller une affaire si embarrassée. A moins que vous n'ayez la bonté d'y apporter au plus tôt un ordre décisif, le pauvre neveu sera infailliblement la victime de l'un ou de l'autre parti, puisqu'il a à se défendre tout à la fois de la risque d'offenser M. de Louvois, du ressentiment de madame la princesse de Conti, et de la facilité de son propre père.

Je souhaiterais passionnément vous pouvoir dire ici quelque chose du détail de ce qui se passe entre M. Tronson et moi : mais certes, monsieur, je ne sais guère que vous en dire; car, quoique ma franchise et mon ouverture de cœur pour vous me semble très-parfaite, je vous avoue néanmoins, sans craindre que vous en soyez jaloux, que je suis encore bien plus ouvert à l'égard de M. Tronson, et que je ne saurais qu'avec peine vous faire confidence de l'union dans laquelle je suis avec lui. Assurément, monsieur, si vous pouviez voir les entretiens que que nous avons ensemble, et la simplicité avec laquelle je lui fais connaître mon cœur, et avec laquelle il me fait connaître Dieu, vous ne reconnaîtriez pas votre ouvrage, et vous verriez que Dieu a mis la main d'une manière sensible au dessein dont vous n'aviez encore que jeté les fondements. Ma santé ne se fortifie point, et cette affliction ne serait pas médiocre pour moi, si je n'apprenais d'ailleurs à m'en consoler. Je crois que vous me permettrez, monsieur, de vous demander de vos nouvelles, avec la même liberté avec laquelle je vous rends compte de tout ce qui me regarde. Ayez donc la bonté, s'il vous plaît, de me donner vos ordres; car, à présent que tout mon cœur et tout mon esprit est soumis, il ne faut plus user de tous les sages ménagements et de toutes les réserves par lesquelles vous m'avez autrefois conduit si heureusement, sans que je pusse m'apercevoir où vous me meniez.

Je ne sais par où m'y prendre pour trouver quelqu'un qui m'apprenne des nouvelles de votre santé. J'oserai, monsieur, vous la recommander avec les plus pressantes instances, et vous conjurer d'éviter les grandes applications qui vous épuisent, qui vous empêchent de dormir, et dont vous craignez même pour l'avenir de fâcheuses suites. Si je ne réglais mon zèle par la discrétion, je prendrais encore la liberté de vous demander quelle espérance on doit avoir pour votre retour. Je suis, monsieur, avec toute la soumission et tout le respect imaginable, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

F. DE SALAGNAC-FÉNELON [1].

[1] On ignore la date de cette lettre.

[1] C'est ainsi qu'il signait alors, ou même simplement *F. de Salagnac*. Plus tard, ses lettres sont signées *l'abbé de Fénelon*.

2. — A M.*** [1].

Sur le projet qu'il avait de se consacrer aux missions du Levant.

Sarlat, 9 octobre (1675.)

Divers petits accidents ont toujours retardé jusqu'ici mon retour à Paris : mais enfin, monseigneur, je pars, et peu s'en faut que je ne vole. A la vue de ce voyage, j'en médite un plus grand. La Grèce entière s'ouvre à moi ; le sultan effrayé recule ; déjà le Péloponèse respire en liberté, et l'Église de Corinthe va refleurir : la voix de l'Apôtre s'y fera encore entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet aréopage où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu. Mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa république. Je monte au double sommet du Parnasse ; je cueille les lauriers de Delphes, et je goûte les délices du Tempé. Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts, qui la regardent comme leur patrie ?

. . . . Arva, beata
Petamus arva, divites et insulas.

Je ne t'oublierai pas, ô île consacrée par les célestes visions du disciple bien-aimé ! ô heureuse Patmos, j'irai baiser sur ta terre les pas de l'Apôtre, et je croirai voir les cieux ouverts ! Là, je me sentirai saisi d'indignation contre le faux prophète qui a voulu développer les oracles du véritable ; et je bénirai le Tout-Puissant, qui, bien loin de précipiter l'Église comme Babylone, enchaîne le dragon, et la rend victorieuse. Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, l'Asie qui soupire jusqu'aux bords de l'Euphrate, et qui voit renaître le jour après une si longue nuit ; la terre sanctifiée par les pas du Sauveur et arrosée de son sang, délivrée de ses profanateurs, et revêtue d'une nouvelle gloire ; enfin les enfants d'Abraham épars sur la surface de toute la terre, et plus nombreux que les étoiles du firmament, qui, rassemblés des quatre vents, viendront en foule reconnaître le Christ qu'ils ont percé, et montrer à la fin des temps une résurrection. En voilà assez, monseigneur. Vous serez bien aise d'apprendre que c'est ici ma dernière lettre, et la fin de mes enthousiasmes, qui vous importunent peut-être. Pardonnez-les à ma passion d'avoir l'honneur de vous entretenir de loin, en attendant que je le puisse faire de près.

[1] Cette lettre doit être de 1675 ou 1676. M. le cardinal de Bausset (*Hist. de Fénel.* liv. I, n° 16) conjecture qu'elle était adressée à Bossuet. Cependant le titre, ajouté par une main étrangère sur l'original, donne lieu de penser qu'elle fut écrite au duc de Beauvilliers, avec qui Fénelon se lia de très-bonne heure, par les soins de M. Tronson, leur commun directeur.

[2] Hor. *Epod.* XI, v. 41, 42.

3. — AU MARQUIS ANTOINE DE FÉNELON, SON ONCLE.

Sur la mort du marquis de Saint-Abre, oncle maternel de Fénelon, et sur quelques démarches qu'on voulait faire en sa faveur.

A Carenac, ce 13 juillet (1674.)

Je crois, monsieur, que vous aurez été touché en apprenant la mort de M. de Saint-Abre [1], qui a suivi de bien près celle de son pauvre fils. Je ne doute pas même que vous n'ayez beaucoup de compassion pour ce qui reste de cette famille désolée. Je sais si peu en particulier ses besoins, et ce qu'il y a à faire présentement pour elle, que je ne puis, monsieur, vous demander aucun secours déterminé et que je me borne, par nécessité, à vous supplier instamment de lui rendre en général tous les bons offices dont votre charité et votre bonté pourront vous faire aviser. Ce triste accident, auquel je suis extrêmement sensible, m'a fait faire bien des réflexions chrétiennes, dont j'espère vous rendre compte avec beaucoup de consolation, lorsque j'aurai l'honneur de vous voir.

Cependant, monsieur, mon frère de Salagnac a une vue dont le succès me paraît difficile, mais avantageux et à lui et aux pauvres enfants de M. de Saint-Abre. Mon frère croit qu'on ne donnera le gouvernement de Salces qu'à une personne qui se chargera de la récompense de ces enfants, et que cette condition onéreuse empêchera qu'on ne donne ce gouvernement à ceux qui peuvent, par leurs services, le mériter en pur don. C'est ce qui lui a donné la pensée de profiter de l'alliance des deux familles, et de faire demander au roi, sur ce pied, ledit gouvernement, offrant de se charger du payement des enfants. Il se promet de le faire bien mieux qu'un autre. Je vous avoue, monsieur, que je regarde ce projet comme difficile ; mais je conviens aussi, avec le reste de la famille, que le succès en serait fort souhaitable. Si mes cousins doivent obtenir quelque récompense pour ce gouvernement, je croirais leur rendre un bon service, de leur procurer l'avantage d'avoir af-

[1] Le marquis de Saint-Abre, frère de la mère de Fénelon, était lieutenant général, et gouverneur de Salces en Roussillon. Il fut tué le 6 juin 1674, à la bataille de Sintzheim, où il commandait l'aile droite.

faire à mon frère, qui faciliterait la chose, et qui en userait très-bien avec eux. D'ailleurs, ce gouvernement serait fort considérable, et pour mon frère, qui souhaite passionnément de profiter d'une si belle occasion de se faire faire un don par sa femme, et pour toute la famille, à qui il en reviendrait de la considération. Je crois, monsieur, que mon frère s'adressera à M. de Noailles, qui a plus d'occasion qu'un autre de rendre témoignage de lui; et il espère, monsieur, que vous voudrez bien faire agir aussi pour cela tous ceux de vos autres amis que vous jugerez à propos d'employer.

Vous verrez, monsieur, la lettre que M. de Sarlat avait écrite à M. de Saintes, sur le reproche que M. de Saintes lui avait fait de ce qu'il le faisait solliciter pour moi au préjudice de leur serment commun. Il est certain que M. de Saintes a paru, en cela, beaucoup plus scrupuleux qu'il ne l'est dans le fond; car, en même temps qu'il se plaignait de la sorte, il agissait secrètement pour l'abbé de Saint-Luc, lequel m'a dit lui-même qu'il ne s'était présenté aux évêques que sur la parole positive que M. de Saintes lui avait donnée de se charger du succès. Il faut ajouter à cela que M. de Sarlat a pu, sans blesser aucune des règles, avertir les évêques que j'ai dessein de me présenter à eux, leur exposer même ce qui peut m'attirer leurs voix[1], et prévenir outre cela les personnes de crédit, afin que, dans la suite, elles ne prissent point d'engagement d'en servir d'autres : toutes ces choses laissant les évêques dans une entière liberté, et ces sollicitations, qui sont même bien plus du reste de la famille que de M. de Sarlat, n'ayant jamais tendu à faire rien promettre à M. de Saintes, il n'a pas dû se plaindre qu'on n'a pas eu assez d'égard à son serment. Vous ferez, monsieur, de tout cela l'usage que vous croirez le meilleur. Quand vous verrez M. de Saintes, je crois qu'il serait important de lui parler de l'abbé de Marillac, afin de voir si les prétentions de celui-ci rendront ce prélat contraire aux miennes. Si vos affaires, monsieur, vous conduisent du côté de Luçon ou de Poitiers, j'espère que vous aurez la bonté de parler aux évêques de ces deux endroits. Pour M. de la Rochelle, on croit qu'il n'aurait pas beaucoup de peine à s'expliquer sur ses dispositions présentes, sans s'engager à aucune exécution dans le temps. Il serait fort utile de tirer cela de lui.

Mon frère n'est pas encore revenu des côtes de Guyenne, où il était allé avant que j'arrivasse.

Je suis toujours, monsieur, avec un respect, un attachement, une soumission fidèle, votre, etc.

[1] L'evêque de Sarlat, oncle de Fénelon, voulait le faire nommer député à l'assemblée du clergé.

4. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Il lui fait le récit de sa pompeuse entrée à Carenac[1].

22 mai 1681.

Oui, madame, n'en doutez pas, si je suis un homme destiné à des entrées magnifiques. Vous savez celle qu'on m'a faite à Bellac dans votre gouvernement; je vais vous raconter celle dont on m'a honoré en ce lieu. M. de Rouffillac, pour la noblesse; M. Bose, curé, pour le clergé; M. Rigaudie, prieur des moines, pour le corps monastique; et les fermiers de céans, pour le tiers état, viennent jusqu'à Sarlat me rendre leurs hommages. Je marche accompagné majestueusement de tous ces députés; j'arrive au port de Carenac, et j'aperçois le quai bordé de tout le peuple en foule. Deux bateaux, pleins de l'élite des bourgeois, s'avancent, et en même temps je découvre que, par un stratagème galant, les troupes de ce lieu les plus aguerries s'étaient cachées dans un coin de la belle île que vous connaissez : de là elles vinrent en bon ordre de bataille me saluer, avec beaucoup de mousquetades. L'air est déjà tout obscurci par la fumée de tant de coups, et l'on n'entend plus que le bruit affreux du salpêtre. Le fougueux coursier que je monte, animé d'une noble ardeur, veut se jeter dans l'eau; mais moi, plus modéré, je mets pied à terre. Au bruit de la mousqueterie est ajouté celui des tambours. Je passe la belle rivière de Dordogne, presque toute couverte des bateaux qui accompagnent le mien. Au bord m'attendent gravement tous les vénérables moines en corps; leur harangue est pleine d'éloges sublimes; ma réponse a quelque chose de grand et de doux. Cette foule immense se fend pour m'ouvrir un chemin; chacun a les yeux attentifs, pour lire dans les miens quelle sera sa destinée. Je monte ainsi jusques au château, d'une marche lente et mesurée, afin de me prêter pour un peu plus de temps à la curiosité publique. Cependant mille voix confuses font retentir des acclamations d'allégresse, et l'on entend partout ces paroles : Il sera les délices de ce peuple. Me voilà à la porte déjà arrivé, et les consuls commencent leur harangue par la bouche de l'orateur royal. A ce nom, vous ne manquez pas de vous représenter ce que l'éloquence a de plus vif et de plus pompeux. Qui pourrait dire quelles furent les grâces de son discours? Il me compara au soleil : bientôt après je fus la lune; tous les autres astres les plus radieux eurent ensuite l'honneur de me ressembler; de là

[1] Cette lettre fut sans doute écrite de Carenac, bourg du Quercy, sur la Dordogne, où Fénelon se rendit en 1681, pour prendre possession du prieuré de ce lieu, que l'évêque de Sarlat, son oncle, venait de lui résigner. Voyez l'*Hist. de Fénelon*, liv. I, n° 19, etc

nous vîmes aux éléments et aux météores, et nous finîmes heureusement par le commencement du monde. Alors le soleil était déjà couché; et, pour achever la comparaison de lui à moi, j'allai dans ma chambre pour me préparer à en faire de même.

5. — A LA MÊME.

Sur un plaidoyer burlesque qu'il a entendu à Sarlat.

Issigeac[1], 16 juin (1681.)

On n'a pas tous les jours un grand loisir, et un sujet heureux pour écrire en style sublime. Ne vous étonnez donc pas, madame, si vous n'avez pas vu chaque semaine une relation nouvelle de mes aventures; tous les jours de ma vie ne sont pas des jours de pompe et de triomphe. Mon entrée dans Carenac n'a été suivie d'aucun événement mémorable; mon règne y a été si paisible, qu'il ne fournit aucune variété pour embellir l'histoire. J'ai quitté ce lieu-là pour venir trouver ici M. de Sarlat, et j'ai passé à Sarlat en venant. Je m'y suis même arrêté un jour, pour y entendre plaider une cause fameuse par les Cicérons de la ville. Leurs plaidoyers ne manquèrent pas de commencer par le commencement du monde, et de venir ensuite tout droit par le déluge jusqu'au fait. Il était question de donner du pain, par provision, à des enfants qui n'en avaient pas. L'orateur qui s'était chargé de parler aux juges de leur appétit mêla judicieusement dans son plaidoyer beaucoup de pointes fort gentilles avec les plus sérieuses lois du code, et les Métamorphoses d'Ovide avec des passages terribles de l'Écriture sainte. Ce mélange si conforme aux règles de l'art, fut applaudi par les auditeurs de bon goût. Chacun croyait que les enfants feraient bonne chère, et qu'une si rare éloquence allait fonder à jamais leur cuisine. Mais, ô caprice de la fortune! quoique l'avocat eût obtenu tant de louanges, les enfants ne purent obtenir du pain. On appointa la cause, c'est-à-dire, en bonne chicane, qu'il fut ordonné à ces malheureux de plaider à jeun, et les juges se levèrent gravement du tribunal pour aller dîner. Je m'y en allai aussi, et je partis ensuite pour apporter à monseigneur vos lettres. Je suis arrivé ici presque *incognito*, pour épargner les frais d'une entrée. Sur les sept heures du matin, je surpris la ville; ainsi il n'y a ni harangue, ni cérémonie dont je puisse vous régaler. Que ne puis-je, pour réjouir mademoiselle de Laval, vous faire part des fleurs de rhétorique qu'un prédicateur de village répandit naguère sur nous, ses auditeurs infortunés! Mais il est juste de respecter la chaire plus que le barreau.

L'ami Seron est bien le bon ami, d'avoir guéri cette demoiselle, qui doit vous être si chère. Pour moi, je lui en sais le meilleur gré du monde; et parmi les obligations que je lui ai, je lui alloue cette cure comme faite à ma propre personne. Je voudrais bien pouvoir me réjouir de même, en toute sûreté, de la guérison de M. votre père[1]; mais vous n'en parlez pas d'un ton assez ferme pour finir mon inquiétude. Ne soyez pas, s'il vous plaît, aussi rigoureuse contre l'Anglaise que les juges de Sarlat le furent contre les enfants. Si elle est malade, il la faut mettre chez les Hospitalières; et si elle est guérie, mettez-la chez madame Finet. Répondez pour elle, et je vous promets que je mettrai ordre promptement au paiement de la somme que vous aurez promise. Quand vous écrirez en Anjou, souvenez-vous de moi, pour faire en sorte qu'on s'en souvienne un peu en ce pays-là. Au surplus, venez nous voir, et venez vite. Je vous envoie la lettre que vous m'avez conseillé d'écrire à M. Jasse. Je ne sais point son adresse, puisqu'il n'est plus à l'hôtel de Conti. Souffrez un billet pour mademoiselle de Martel; je le lui enverrais en droiture, si je ne craignais que madame de Vibraye aura quitté son petit hôtel.

Je vous remercie de ce que vous me mandez pour Rouffillac, et je vous en suis sincèrement très-obligé, sans vouloir néanmoins que vous vous gêniez. Dès que vous le pourrez, donnez-nous une réponse décisive, parce qu'il est pressé de faire quelque chose de son fils. C'est un joli garçon, et il craint, avec raison, pour lui l'oisiveté du village.

6. — DU MÊME AU DUC (DEPUIS MARÉCHAL) DE NOAILLES.

Sur la conduite à tenir envers les soldats étrangers et hérétiques.

22 juillet 1684.

Il n'est point à propos, ce me semble, de tourmenter ni d'importuner les soldats étrangers et hérétiques, pour les faire convertir : on n'y réussirait pas. Tout au plus on les jetterait dans l'hypocrisie, et ils déserteraient en foule. Il suffit de ne souffrir pas d'exercice public, suivant l'intention du roi. Quand quelque officier ou autre peut leur insinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'instruire de bon gré, cela est excellent; mais point de gêne ni d'empressement indiscret. S'ils sont malades, on peut les faire visiter d'abord

[1] Petite ville du Périgord, où l'évêque de Sarlat avait une maison de campagne.

[1] Le marquis Antoine de Fénelon.

par quelque officier catholique qui les console, qui les fasse soulager, et qui insinue quelque bonne parole. Si cela ne sert de rien, et si la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement et sans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne Église est la meilleure, et que c'est celle qui vient des apôtres. Si le malade n'est pas capable d'entendre ces raisons, je crois qu'on doit se contenter de lui faire faire des actes de contrition, de foi et d'amour, ajoutant souvent : Mon Dieu, je me soumets à tout ce que la vraie Église enseigne, je la reconnais pour ma mère, en quelque lieu qu'elle soit. Il faut pour la sépulture suivre la règle de l'évêque diocésain, et éviter l'éclat autant qu'on le peut sans avilir la religion.

7. — AU MARQUIS DE SEIGNELAY [1].

Il lui rend compte de l'état des missions de la Saintonge.

A la Tremblade, ce 7 février (1686.)

MONSIEUR,

Je crois devoir me hâter de vous rendre compte de la mauvaise disposition où j'ai trouvé les peuples de ce lieu. Les lettres qu'on leur écrit de Hollande leur assurent qu'on les y attend pour leur donner des établissements avantageux, et qu'ils seront au moins sept ans en ce pays-là sans payer aucun impôt. En même temps, quelques petits droits nouveaux qu'on a établis sur cette côte, coup sur coup, les ont fort aigris. La plupart disent assez hautement qu'ils s'en iront dès que le temps sera plus assuré pour la navigation. Je prends la liberté, monsieur, de vous représenter qu'il me semble que la garde des lieux où ils peuvent passer a besoin d'être augmentée. On assure que la rivière de Bourdeaux fait encore plus de mal que les passages de cette côte, puisque tous ceux qui veulent s'enfuir vont passer par là, sous le prétexte de quelque procès. Il me semble aussi que l'autorité du roi ne doit se relâcher en rien ; car notre arrivée en ce pays, jointe aux bruits de guerre qui viennent sans cesse de Hollande, font croire à ces peuples qu'on les craint et qu'on les ménage. Ils se persuadent qu'on verra bientôt quelque grande révolution, et que le grand armement des Hollandais est destiné à venir les délivrer. Mais en même temps que l'autorité doit être inflexible pour contenir ces esprits que la moindre mollesse rend insolents, je croirais, monsieur, qu'il serait important de leur faire trouver en France quelque douceur de vie, qui leur ôtât la fantaisie d'en sortir. Il est à craindre qu'il en partira un grand nombre dans les vaisseaux hollandais qui commencent à venir pour la foire de mars à Bordeaux. On assure que les officiers nouveaux convertis font ici mollement leur devoir. Pour M. de Blénac, il me paraît faire le sien fort exactement. Pendant que nous employons la charité et la douceur des instructions, il est important, si je ne me trompe, que les gens qui ont l'autorité la soutiennent, pour faire mieux sentir aux peuples le bonheur d'être instruits doucement. Je crois que monsieur l'intendant sera ici dans peu de jours ; cela sera très-utile, car il sait se faire craindre et aimer tout ensemble. Une petite visite, qu'il vint nous rendre à Marennes, fit des merveilles, il acheva d'entraîner les esprits les plus difficiles. Depuis ce temps-là, nous avons trouvé les gens plus assidus et plus dociles. Il leur reste encore des peines sur la religion ; mais, d'ailleurs, ils avouent presque tous que nous leur avons montré avec une pleine évidence qu'il faut, selon l'Écriture, se soumettre à l'Église, et qu'ils n'ont aucune objection à faire contre la doctrine catholique, que nous n'ayons détruite très-clairement. Quand nous sommes partis de Marennes, nous avons reconnu de plus en plus qu'ils sont plus touchés qu'ils n'osent le témoigner ; car alors ils n'ont pu s'empêcher de montrer beaucoup d'affliction. Cela a été si fort, que je n'ai pu leur refuser de leur laisser une partie de nos messieurs, et de leur promettre que nous retournerions tous chez eux. Pourvu que ces bons commencements soient soutenus par des prédicateurs doux, et qui joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples, ils seront bientôt véritablement catholiques. Je ne vois, monsieur, que les Pères jésuites qui puissent faire cet ouvrage, car ils sont respectés pour leur science et pour leur vertu. Il faudrait seulement choisir parmi eux ceux qui sont les plus propres à se faire aimer. Nous en avons un ici, nommé le Père Aimar, qui travaille avec nous, et qui est un ouvrier admirable : je le dis sans exagération. Au reste, monsieur, j'ai reçu une lettre du père de la Chaise, qui me donne des avis fort honnêtes et fort obligeants sur ce qu'il faut, dès les premiers jours, accoutumer les nouveaux convertis aux pratiques de l'Église, pour l'invocation des saints et pour le culte des images. Je lui avais écrit, dès le commencement, que nous avions cru devoir différer de quelques jours l'*Ave Maria* dans nos sermons, et les autres invocations des saintes dans les prières publiques que nous faisions en chaire. Je lui avais rendu ce compte

[1] Les originaux de cette lettre et des deux suivantes sont entre les mains de M. le comte Desèze, pair de France, qui a bien voulu permettre à M. le cardinal de Bausset d'en faire usage dans l'*Histoire de Fénelon*, liv. I, n° 25. Nous les publions sur une copie faite de la main de Son Éminence, et collationnée par elle.

par précaution, quoique nous ne fissions en cela que ce que font tous les jours les curés dans leurs prônes, et les missionnaires dans leurs instructions familières. Depuis ce temps-là je lui ai rendu le même compte de notre conduite que j'ai déjà eu l'honneur de vous rendre. J'espère que cela, joint au témoignage de M. l'évêque et de M. l'intendant, et des pères jésuites, nous justifiera pleinement.

Je suis avec un respect et une reconnaissance parfaite, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L'abbé DE FÉNELON.

8. — AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

Nouveaux détails sur les missions de la Saintonge.

A la Tremblade, 26 février (1686.)

Nous avons laissé Marennes aux jésuites, qui commencent à y grossir leur communauté selon votre projet. Après plus de deux mois d'instruction sans relâche, nous avons cru devoir mettre en possession de ce lieu les ouvriers qui y seront fixés, et passer dans les autres de cette côte, dont les besoins ne sont pas moins pressants. Les trois jésuites de Marennes n'y seront pas inutiles avec ceux qui y viennent. Les uns tempéreront les autres, il en faut même pour le temporel. Avant que de les quitter, j'ai tâché de faire deux choses : l'une, de faire espérer aux peuples beaucoup de douceur et de consolation de la part de ces bons Pères, dont j'ai relevé fortement la bonne vie et le savoir; l'autre, de persuader en même temps à ces Pères qu'ils doivent en toute occasion se rendre les intercesseurs et les conseils du peuple dans toutes les affaires qu'ils ont auprès des gens revêtus de l'autorité du roi. N'importe que les gens qui ont l'autorité leur refusent ce qu'il ne sera pas à propos de leur accorder; mais enfin ils doivent parler le plus souvent qu'ils pourront, sans être indiscrets, pour attirer les grâces, et pour adoucir les punitions : c'est le moyen de les faire aimer, et de leur faire gagner la confiance de tout le pays; c'est ce qui déracinera le plus l'hérésie : car il s'agit bien moins du fond des controverses, que de l'habitude dans laquelle les peuples ont vieilli, de suivre extérieurement un certain culte, et de la confiance qu'ils avaient en leurs ministres. Il faut transplanter insensiblement cette habitude et cette confiance chez les pasteurs catholiques : par là les esprits se changeront presque sans s'en apercevoir. Dans cette vue, j'ai pris soin que plusieurs petites grâces, que nous obtenions pour les habitants de Marennes, passassent extérieurement par le canal des jésuites, et j'ai fait valoir au peuple qu'il leur en avait l'obligation. Si ces bons Pères cultivent cela, comme je l'espère, ils se rendront peu à peu maîtres des esprits. Ces peuples sont dans une violente agitation d'esprit; ils sentent une force dans notre religion, et une faiblesse dans la leur, qui les consterne. Leur conscience est toute bouleversée, et les plus raisonnables voient bien où tout cela va naturellement; mais l'engagement du parti; la mauvaise honte, l'habitude et les lettres de Hollande qui leur donnent des espérances horribles, tout cela les tient en suspens, et comme hors d'eux-mêmes. Une instruction douce et suivie, la chute de leurs espérances folles, et la douceur de vie qu'on leur donnera chez eux, dans un temps où l'on gardera exactement les côtes, achèvera de les calmer. Mais ils sont pauvres; le commerce du sel, leur unique ressource, est presque anéanti. Ils sont accoutumés à de grands soulagements : si on ne les épargne beaucoup, la faim se joignant à la religion, ils échapperont, quelque garde qu'on fasse. Les blés que vous avez fait venir si à propos, monsieur, leur ont fait sentir la bonté du roi; ils m'en ont paru touchés. L'arrivée de M. Forant, que vous envoyez, servira aussi beaucoup à retenir les matelots. Dans la situation où je vous représente les esprits, il nous serait facile de les faire tous confesser et communier, si nous voulions les en presser, pour en faire honneur à nos missions. Mais quelle apparence de faire confesser ceux qui ne reconnaissent point encore la vraie Église, ni sa puissance de remettre les péchés? Comment donner Jésus-Christ à ceux qui ne croient point le recevoir? Cependant je sais que, dans les lieux où les missionnaires et les troupes sont ensemble, les nouveaux convertis vont en foule à la communion. Ces esprits durs, opiniâtres, et envenimés contre notre religion, sont pourtant lâches et intéressés. Si peu qu'on les presse, on leur fera faire des sacriléges innombrables; les voyant communier, on croira avoir fini l'ouvrage; mais on ne fera que les pousser par les remords de leur conscience jusqu'au désespoir, ou bien on les jettera dans une impossibilité et une indifférence de religion qui est le comble de l'impiété, et une semence de scélérats qui se multiplie dans tout un royaume. Pour nous, monsieur, nous crcirions attirer sur nous une horrible malédiction, si si nous nous contentions de faire à la hâte une œuvre superficielle, qui éblouirait de loin. Nous ne pouvons que redoubler nos instructions, qu'inviter les peuples à venir chercher les sacrements avec un cœur catholique, et que les donner à ceux qui viennent d'eux-mêmes les chercher après s'être soumis

sans réserve. Nous sommes maintenant, monsieur, tous rassemblés ici; et de ce lieu nous allons instruire Arvert et tous les lieux voisins, qui forment une péninsule. Nous trouverons partout les mêmes dispositions, excepté que ce canton est encore plus dur que Marennes. Permettez-moi, monsieur, de vous témoigner notre parfaite reconnaissance sur la bonté avec laquelle vous avez parlé au roi de nos bonnes intentions dans le travail qui nous est confié. Nous ne cesserons d'y faire tous les efforts dont nous sommes capables, tant que vous nous ordonnerez de continuer, quoique nous avancions peu ici et que nos occupations de Paris eussent un fruit plus prompt et plus sensible. J'oubliais de vous dire, monsieur, qu'il nous faudrait une très-grande abondance de livres, surtout de Nouveaux Testaments, et des traductions de la messe avec des explications : car on ne fait rien, si on n'ôte les livres hérétiques; et c'est mettre les gens au désespoir, que de les leur ôter, si on ne donne à mesure qu'on ôte. Je suis, etc.

9. — AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

Sur le même sujet que la précédente.

A la Tremblade, 8 mars (1686.)

L'arrivée de M. Forant a donné de la joie aux habitants de a Tremblade. J'espère qu'il servira beaucoup à les retenir, pourvu qu'il n'exerce point ici une autorité rigoureuse qui le rendrait bientôt odieux. Il donne un fort bon exemple pour les exercices de religion, et il engage par l'amitié les autres à les suivre. Sa naissance, sa parenté avec plusieurs d'entre eux, et la religion qui lui a été commune avec tous ces gens-là, le feraient haïr plus qu'un autre, s'il voulait user de hauteur et de sévérité pour les réduire à leur devoir. Cependant le naturel dur et indocile de ces peuples demande une autorité vigoureuse et toujours vigilante. Il ne faut point leur faire du mal; mais ils ont besoin de sentir une main toujours levée pour leur en faire s'ils résistent. Le sieur de Chastellar, subdélégué de M. Arnoul, supplée très-bien à ce que M. Forant ne pourra pas faire de ce côté-là. La douceur de l'un et la fermeté de l'autre étant jointes feront beaucoup de bien. Je n'ai pas manqué, monsieur, de lire publiquement ici et à Marennes ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire des bontés que le roi aura pour les habitants de ce pays, s'ils s'en rendent dignes, et du zèle charitable avec lequel vous cherchez les moyens de les soulager. Les blés que vous leur avez fait venir à fort bon marché leur montrent que c'est une charité effective, et je ne doute point que la continuation de ces sortes de grâces ne retienne la plupart des gens de cette côte. C'est la controverse la plus persuasive pour eux : la nôtre les étonne, car on leur fait voir clairement le contraire de ce que le ministre leur avait toujours enseigné comme incontestable, et avoué des catholiques mêmes. Nous nous servons utilement ici du ministre qui y avait l'entière confiance des peuples, et qui s'est converti. Nous le menons à nos conférences publiques, où nous lui faisons proposer ce qu'il disait autrefois pour animer les peuples contre l'Église catholique. Cela paraît si faible et si grossier, par les réponses qu'on y fait, que le peuple est indigné contre lui. La première fois, plusieurs lui disaient, en se tenant derrière lui : Pourquoi, méchant, nous as-tu trompés? Pourquoi nous disais-tu qu'il fallait mourir pour notre religion, toi qui nous as abandonnés? Que ne défends-tu ce que tu nous as enseigné? Il a essuyé cette confusion, et j'en espère beaucoup de fruit. Ceux de Marennes sont aussi dans la même indignation contre un ministre qu'ils croyaient fort habile. Il n'était pas sorti du royaume, parce qu'il a été mourant pendant plusieurs mois; enfin, il est guéri. Aussitôt M. l'abbé de Bertier, dans un entretien particulier, le pressa pour une conférence publique : le peuple la souhaita avec ardeur, et le ministre n'osa la refuser; tant ses meilleurs amis furent scandalisés de le voir reculer. Il promit donc, et marqua le jour; les matières furent réglées par écrit. Nous demandâmes deux personnes sûres, qui écrivissent les réponses de part et d'autre, afin que le ministre ne pût disconvenir, après la conférence, de ce qu'il y aurait été forcé d'avouer. On s'engagea de mettre le ministre dans l'impuissance d'aller jusqu'à la troisième réponse, sans dire des absurdités qu'il n'oserait laisser écrire, et que les enfants mêmes trouveraient ridicules. Tout était prêt; mais le ministre, par une abjuration dont il n'a averti personne, a prévenu le jour de la conférence. Dès que nous découvrîmes sa finesse, nous allâmes chez lui avec les principaux habitants qui étaient les plus mal convertis. Il ne put éviter d'avouer qu'il avait promis la conférence, et qu'il se dédisait. Jugez, messieurs, dîmes-nous sur-le-champ, ce qu'on doit croire d'une religion dont les plus habiles pasteurs aiment mieux l'abjurer que la défendre. Chacun leva les épaules, et l'un des principaux dit en sortant : Pour moi, j'ai soutenu mes sentiments tant que j'ai pu; mais je vais songer sérieusement à ma conscience. Cette promesse n'aura peut-être pas de suites assez promptes et assez solides; mais enfin voilà l'impression des peuples : ils sentent le faible de leur religion, et la

force accablante de la catholique. Je ne doute point qu'on ne voie à Pâques un grand nombre de communions, peut-être même trop. Ces fondements posés, c'est aux ouvriers fixes à élever l'édifice, et à cultiver cette disposition des esprits. Il ne faut que des prédicateurs qui expliquent tous les dimanches le texte de l'Évangile avec une autorité douce et insinuaute. Les jésuites commencent bien; mais le plus grand besoin est d'avoir des curés édifiants qui sachent instruire. Les peuples nourris dans l'hérésie ne se gagnent que par la parole. Un curé qui saura expliquer l'Évangile affectueusement, et entrer dans la confiance des familles, fera toujours ce qu'il voudra. Sans cela l'autorité pastorale, qui est la plus naturelle et la plus efficace, demeurera toujours avilie avec scandale. Les peuples nous disent : Vous n'êtes ici qu'en passant; c'est ce qui les empêche de s'attacher entièrement à nous. La religion, avec le pasteur qui l'enseignera, prendra insensiblement racine dans les cœurs. Les ministres n'ont été si puissants que par la parole, et par leur adresse à entrer dans le secret des familles. N'y aura-t-il point des prêtres qui fassent pour la vérité ce que ces malheureux ont fait efficacement pour l'erreur? M. de Saintes est bien à plaindre, dans ses bonnes intentions, d'avoir un grand diocèse où le commerce et l'hérésie font que peu de gens se destinent à être prêtres. Si on n'établit pas au plus tôt de bonnes écoles pour les deux sexes, on sera toujours à recommencer. Il faut même une autorité qui ne se relâche jamais, pour assujettir toutes les familles à y envoyer leurs enfants. Il faudrait aussi, monsieur, répandre des Nouveaux Testaments avec profusion : mais le caractère gros est nécessaire; ils ne sauraient lire dans les menus. Il ne faut pas espérer qu'ils achètent des livres catholiques; c'est beaucoup qu'ils lisent ceux qui ne coûtent rien : le plus grand nombre ne peut même en acheter. Si on leur ôte leurs livres sans leur en donner, ils diront que les ministres leur avaient bien dit que nous ne voulions pas laisser lire la Bible, de peur qu'on ne vît la condamnation de nos superstitions et de nos idolâtries; et ils seront au désespoir. Enfin, monsieur, si on joint toujours exactement à ces secours la vigilance des gardes pour empêcher les désertions, et la rigueur des peines contre les déserteurs, il ne restera plus que de faire trouver aux peuples autant de douceur à demeurer dans le royaume, que de péril à entreprendre d'en sortir. C'est, monsieur, ce que vous avez commencé, et que je prie Dieu que vous puissiez achever selon toute l'étendue de votre zèle. Les jésuites sont maintenant à Marennes en assez grand nombre pour instruire de suite, tous les dimanches, les principaux lieux de cette côte. Ainsi, il ne nous reste qu'à leur préparer les voies en chaque lieu. Nous avons accoutumé les peuples à entendre les vérités qui les condamnent le plus fortement, sans être irrités contre nous. Au contraire, ils nous aiment, et nous regrettent quand nous les quittons. S'ils ne sont pas pleinement convertis, du moins ils sont accablés, et en défiance de toutes leurs anciennes opinions. Il faut que le temps et la confiance en ceux qui les instruiront de suite fasse le reste. Je ne prends, monsieur, la liberté de vous représenter tout cela, qu'afin de recevoir vos ordres sur notre séjour en ce pays, et de les exécuter avec une parfaite soumission.

J'ai eu sept ou huit longues conversations avec M. de Sainte-Hermine à Rochefort, où j'ai été le chercher. Il entend bien ce qu'on lui dit; il n'a rien à y répondre; mais il ne prend aucun parti. M. l'abbé de Langeron et moi, nous avons fait devant lui des conférences assez fortes l'un contre l'autre. Je faisais le protestant, et je disais tout ce que les ministres peuvent dire de plus spécieux. M. de Sainte-Hermine sentait fort bien la faiblesse de mes raisons, quelque tour que je leur donnasse : celles de M. l'abbé de Langeron lui paraissaient décisives, et quelquefois il répondait de lui-même ce qu'il fallait répondre contre moi. Après cela, j'attendais qu'il serait ébranlé; mais rien ne s'est remué en lui, du moins au dehors. Je ne sais s'il ne tient point à sa religion par quelque raison secrète de famille. Je serais retourné encore à Rochefort pour lui parler encore selon vos ordres, si M. Arnoul ne m'avait mandé qu'il est allé en Poitou. Dès qu'il en sera revenu, j'irai à Rochefort, et je vous rendrai compte, monsieur, de ce que j'aurai fait.

Je suis, avec toute la reconnaissance et tout le respect possible, etc.

10. — A BOSSUET.

Sur la difficulté de ramener les protestants, et sur le désir qu'il a de revenir bientôt à Paris.

A la Tremblade, 8 mars 1686.

Quoique je n'aie rien de nouveau à vous dire, monseigneur, je ne puis m'abstenir de l'honneur de vous écrire : c'est ma consolation en ce pays [1]; il faut me permettre de la prendre. Nos convertis vont un peu mieux; mais le progrès est bien lent : ce n'est pas une petite affaire de changer les sentiments de tout un peuple. Quelle difficulté devaient

[1] Fénelon parcourait alors les côtes de la Saintonge, où Louis XIV l'avait envoyé pour travailler à la conversion des protestants.

trouver les apôtres pour changer la face de l'univers, pour renverser le sens humain, vaincre toutes les passions, et établir une doctrine jusqu'alors inouïe; puisque nous ne saurions persuader des ignorants par des passages clairs et formels, qu'ils lisaient tous les jours, en faveur de la religion de leurs ancêtres, et que l'autorité même du roi remue toutes les passions pour nous rendre la persuasion plus facile! Mais si cette expérience montre combien l'efficace des discours des apôtres était un grand miracle, la faiblesse des huguenots ne fait pas moins voir combien la force des martyrs était divine.

Les huguenots mal convertis sont attachés à leur religion jusqu'au plus horrible excès d'opiniâtreté; mais, dès que la rigueur des peines paraît, toute leur force les abandonne. Au lieu que les martyrs étaient humbles, dociles, intrépides et incapables de dissimulation; ceux-ci sont lâches contre la force, opiniâtres contre la vérité, et prêts à toute sorte d'hypocrisies. Les restes de cette secte vont tomber peu à peu dans une indifférence de religion pour tous les exercices extérieurs, qui doit faire trembler. Si on voulait leur faire abjurer le christianisme, et suivre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons. Pourvu qu'ils s'assemblent la nuit, et qu'ils résistent à toute instruction, ils croient avoir assez fait. C'est un redoutable levain dans une nation. Ils ont tellement violé par leurs parjures les choses les plus saintes, qu'il reste peu de marques auxquelles on puisse reconnaître ceux qui sont sincères dans leur conversion. Il n'y a qu'à prier Dieu pour eux, et qu'à ne se rebuter point de les instruire.

Mais le grand chancelier [1], quand le verrons-nous, monseigneur? Il serait bien temps qu'il vînt charmer nos ennuis dans notre solitude, après avoir confondu au milieu de Paris les critiques téméraires. Je prie M. Cramoisy de nous regarder en pitié : *O utinam!...*

M. l'abbé de Cordemoy n'attend pas avec moins d'impatience des nouvelles de son placet, que vous avez eu la bonté de vouloir présenter au roi. Vous savez, monseigneur, qu'il a le double titre du mérite et du besoin. Je souhaite que celui de votre protection fasse faire justice aux deux autres. Son absence, approuvée par le roi, bien loin de lui nuire, doit lui servir, surtout depuis que nous sommes catholiques, authentiquement reconnus par les *Ave Maria* dont nous remplissons toutes nos conférences. En songeant à sa pension avec M. le contrôleur général, de grâce, monseigneur, n'oubliez pas notre retour avec M. de Seignelay [1]; mais parlez uniquement de votre chef. S'il nous tient trop longtemps ici loin de vous, nous supprimerons l'*Ave Maria;* peut-être irons-nous jusqu'à quelque grosse hérésie, pour obtenir une heureuse disgrâce qui nous ramène à Germigny : ce serait un coup de vent qui nous ferait faire un joli naufrage. Honorez toujours de vos bontés, monseigneur, notre troupe, et particulièrement celui de tous vos serviteurs qui vous est dévoué avec l'attachement le plus respectueux.

L'*Oraison funèbre de Michel le Tellier*, prononcée le 25 janvier 1686.

11. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Se tenir uni à Dieu parmi les mouvements et les embarras extérieurs : la prière continuelle est alors notre seule ressource. Espérances de Fénelon pour la duchesse de Chevreuse.

28 mai 1687.

Je suis très-aise, mon cher seigneur, d'apprendre que l'agitation du voyage ait laissé madame la duchesse dans la même situation. Il y a toujours à craindre que ces grands mouvements ne nous dérangent un peu. Mais, dans le fond, quand on se tient attaché à Jésus-Christ par la prière et par la fréquentation de ses mystères, l'agitation ne sert souvent qu'à nous affermir. Cet arbre dont parle David, qui est planté le long des eaux, et qui est profondément enraciné, selon les termes de l'Apôtre, dans l'humilité et dans la charité, n'est pas ébranlé par les vents qui arrachent les plantes sans racine. Cet arbre est même plus affermi à mesure qu'il paraît plus agité. Les occasions de vanité, de dissipation, d'ambition, de jalousie, sont pour ces âmes des occasions d'un nouveau mérite. Mais je conviens avec vous, mon cher seigneur, qu'on a besoin, dans ces rencontres, de s'observer avec grand soin, et de se tenir fortement attaché à Dieu. Pour peu que Dieu se détourne de nous pour punir notre négligence ou nos infidélités, nous nous trouvons bientôt dans l'état où était David au milieu de sa cour. Hélas! je me croyais affermi dans le bien, disait ce prince, selon le cœur de Dieu; je ne serai jamais ébranlé dans mes résolutions, disais-je en moi-même; me voilà fixé pour l'éternité : *Dixi in abundantia mea : Non movebor in æternum;* mais vous n'avez fait que détourner vos yeux un moment, ô mon Dieu, et je suis tombé dans le trouble : *avertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus* [2].

Nous avons par nous-mêmes un si terrible pen-

[1] Voyez les lettres ci-dessus au marquis de Seignelay.
[2] *Ps.* XXIX. 7, 8.

chant vers les biens sensibles, et nous y sommes poussés avec tant de violence par tout ce qui nous environne, que, pour peu que le Fort d'Israël cesse de nous soutenir, la chute est infaillible. Notre chemin est glissant, dit le Psaume[1], et l'ange exterminateur nous pousse de toute sa force. Qui nous peut soutenir sur le penchant d'un précipice où nous roulons déjà de nous-mêmes? C'est votre seule grâce, ô mon Dieu; c'est vous seul, ô Jésus, qui avez vaincu le monde, et en nous, et hors de nous, en répandant des douceurs infiniment plus grandes que celles qui nous séduisent. Mais cette grâce, mon cher seigneur, ne se communique, dans la voie ordinaire, que par la prière fréquente et par les sacrements. Un pauvre, dont les besoins sont continuels, et qui n'a ni force ni adresse pour y remédier de lui-même, n'a d'autre ressource que de prier continuellement, et de s'adresser à ceux qui peuvent remplir ses besoins. Faut-il donc s'étonner que Jésus-Christ et les apôtres nous ordonnent de prier continuellement et sans relâche? Quand il n'y aurait pas un précepte de le faire, notre faiblesse nous devrait suggérer cette pratique. Mais, par malheur, on ne sent pas même ces besoins, quoiqu'ils soient si pressants et si importants. Pour peu que nos forces corporelles s'affaiblissent, nous le sentons promptement et bien vivement; la moindre altération dans la tête ou dans le cœur nous avertit que nous avons besoin du médecin et du remède : mais souvent nos forces spirituelles sont presque entièrement épuisées avant que nous connaissions notre mal. On attribue à un premier mouvement, à une légère négligence, à une petite faiblesse, ce qui est souvent l'effet et la marque d'une passion dominante et d'un cœur corrompu. On aime le monde et ce qui est dans le monde par une vraie affection, et l'on s'imagine qu'on n'a que des vues passagères qui ne laissent nulle impression dans le cœur. Qui est-ce qui peut discerner, mon cher seigneur, l'impression passagère que fait le monde sur une âme exposée à son commerce dangereux, d'avec l'affection permanente qu'il imprime? Qui est-ce qui peut discerner si c'est par nécessité et avec répugnance qu'il sert à la vanité, ainsi que parle l'Écriture[2], ou si c'est de bon gré et avec plaisir? Que faire donc dans cette incertitude terrible? S'humilier, gémir, prier, soupirer incessamment vers Jésus-Christ. *Averte oculos meos, ne videant vanitatem : in via tua vivifica me*[3]. C'est une excellente prière pour une âme engagée dans la cour, comme David, c'est-à-dire plongée dans le milieu des attraits du monde. O mon Dieu, vérité souveraine et souverainement aimable, détournez mes yeux de la vanité qui les environne de toutes parts; et parce que leur mobilité naturelle les fait tourner incessamment vers les objets qui se présentent et qui éclatent, fixez-les, ô mon Dieu, en vous présentant vous-même, et vous faisant sentir avec cette force qui fait que les grands objets attirent uniquement notre attention et notre vue. Mais ne vous contentez pas, Seigneur, de détourner une fois mes yeux de la vanité : hélas! je rechercherais bientôt avec empressement ces misérables, mais agréables objets dont vous m'avez ôté la vue; faites-moi entrer uniquement dans cette voie de justice et de sainteté, où la vanité ne se présente plus à ceux qui vous aiment; *in via tua vivifica me :* mettez-moi dans cette voie où l'on ne voit, où l'on n'entend, de quelque côté qu'on se tourne, que vérité et charité. Remplissez incessamment mon esprit et même mon imagination de pensées et d'images qui me portent à vous; pénétrez mon cœur de cette ineffable suavité qui attire les âmes à l'odeur de vos parfums; consacrez même mon corps par l'infusion de votre esprit et par l'attouchement de votre chair sainte, en sorte que ma chair, aussi bien que mon cœur, tressaille vers le Dieu vivant. Faites, ô Jésus, que, devenu par votre grâce, par mon baptême, par la confirmation et par l'eucharistie, votre temple votre enfant, l'un de vos membres, la chair de votre chair, l'os de vos os, je n'aie plus d'autres mouvements que les vôtres. Que s'il n'est pas de votre providence ni de mon utilité que je sois exempt de toute tentation, empêchez au moins, ô Dieu tout puissant, empêchez que je n'y succombe. Il est de votre gloire que vous vainquiez le démon en moi, comme vous l'avez vaincu en vous-même, non en l'empêchant de tenter, mais en repoussant sa tentation. Mais faites donc, Seigneur, que lorsque cet esprit séducteur me tentera, ou par la sensualité, ou par la curiosité, ou par l'ambition, je ne sois non plus ébranlé que vous le fûtes dans le désert! S'il me montre la gloire du monde, en me flattant qu'il m'en fera part pourvu que je l'adore, détournez alors mes yeux de la vanité, faites-moi sentir l'illusion de ses vaines promesses, et gravez vivement et profondément au fond de mon cœur ces vérités par où vous dissipâtes la vanité de Satan, qu'il ne faut *adorer que Dieu, qu'il ne faut servir que lui seul*[1].

Vous me pardonnerez bien, mon cher seigneur,

[1] *Ps.* XXXIV, 6.
[2] *Rom.* VIII, 20.
[3] *Ps.* CXVIII, 37.

[1] *Matth.* IV, 10.

cette petite digression. Je suis si touché du danger où je me trouve quelquefois, que je dis à Dieu tout ce qui me vient alors en pensée; et comme je ne distingue pas trop l'amour que j'ai pour mon salut de celui que j'ai pour le vôtre, vous ne devez pas être surpris que je parle pour vous comme je parle pour moi. Il faut pourtant finir, de peur que le zèle ne devienne indiscret. Aussi bien ne vous pourrais-je jamais marquer jusqu'à quel point je suis à vous.

Je ne sais si le respect et la reconnaissance que j'ai pour les personnes que j'honore, et à qui je suis obligé, m'impose un peu; mais je ne puis dissimuler que j'espère de voir madame la duchesse de Chevreuse une grande sainte. Il y a tant de traces de la miséricorde de Jésus-Christ dans cette âme, qu'il achèvera infailliblement ce qu'il a commencé : oui, il l'achèvera, malgré le démon et le monde, et personne ne lui arrachera cette brebis qu'il a achetée de tout son sang. Vous ne sauriez croire combien j'ai de joie dans l'espérance que je sens de voir entièrement à Dieu ceux que j'estime. Vous pourriez devenir favori, premier et unique ministre, que je n'en sentirais pas, ce me semble, une grande émotion; mais je ne puis penser, sans une joie sensible, que vous voulez être à Jésus-Christ sans réserve et sans retour.

Le comte de Montfort[1] me donne aussi, depuis quelques jours, de grandes espérances. Vous verrez du fruit, si je ne me trompe, quand vous serez de retour. Les deux petits font parfaitement bien de leur côté. O mon Dieu, prenez pour vous toute cette famille. Bonsoir! mon cher seigneur.

12. — AU MÊME.

Souhaits pour le duc et la duchesse, à l'occasion de la fête de la Pentecôte.

Je ne manque point de demander à Dieu les puissants secours dont madame la duchesse a besoin dans l'état où elle se trouve. Je lui souhaite cette plénitude de l'Esprit saint, qui nous vide entièrement de l'esprit du monde. Elle n'est pas tout à fait dans l'état où se trouvaient Marie et les disciples pour recevoir cet Esprit sacré que le monde ne connaît ni ne reçoit; mais j'ai lieu de croire qu'au milieu de la cour, où elle est entretenue, son cœur recueilli, mortifié, appliqué à Dieu, consacré par la grâce et par l'adorable eucharistie, forme un temple, et qu'il est lui-même ce temple où l'Esprit saint descend et réside. Dieu veuille que ce vent sacré chasse bien loin toutes les ordures et la poussière qu'on ramasse dans le grand monde! Dieu veuille que ce feu consumant dévore toute l'écume et la paille qui nage sur la surface de notre cœur! Il est difficile, dans un temps et dans un pays où tout dissipe, où tout séduit ou du moins affaiblit la piété, de ne pas sentir quelque altération; mais il n'est pas impossible de demeurer ferme, quand c'est l'Esprit saint qui affermit. Il y a une parole d'un grand poids dans l'Histoire ecclésiastique, au sujet d'une sainte dame qui fut exposée à de terribles épreuves dans le monde : *Tanto pondere fixit eam Spiritus sanctus, ut immobilis permaneret.* On n'acquiert guère ce degré de fermeté que par des prières vives, fréquentes, humbles et pures. Il y faut joindre la réception fréquente de ce corps sacré formé par l'Esprit saint, qui est lui-même une source inépuisable de l'esprit de sainteté. Je suppose toujours qu'on mène une vie chrétienne. Il ne faut point d'autre préparation pour l'eucharistie, quand on examine les choses dans le fond. Quiconque est saint, ou légèrement infirme, doit manger, s'il ne veut sensiblement s'affaiblir et mourir. Les voyages n'empêchaient pas les premiers chrétiens de rompre le pain et de le manger. Ils le portaient avec eux, ce pain du ciel, de peur d'en être privés par des accidents imprévus. Si l'on vit de l'esprit de Jésus-Christ, on a droit de se nourrir de son corps. Plaise à cet Esprit saint de descendre sur nous avec les mêmes dons qu'il descendit sur les premiers disciples! Enivrons-nous de cet Esprit, mon cher seigneur; ne nous souvenons ni de nos premières faiblesses pour nous abattre, ni des charmes du monde pour nous laisser attirer. Oublions tout, comme les apôtres, hors les vérités saintes et les biens éternels que cette divine ivresse de l'Esprit fait connaître et goûter. Que tout le reste nous paraisse une illusion, telle qu'elle est dans le fond, une ombre et un songe. C'est ainsi que l'Écriture parle de ces misérables plaisirs, de ces biens périssables, qui passent avec plus de rapidité que les songes et les ombres. Un homme qui pendant le sommeil s'est trouvé dans les délices et dans l'opulence, dit le lendemain, en se retrouvant malheureux : Que mon bonheur est bientôt passé! ce n'était qu'un songe. Hélas! que diront à la mort ces hommes de richesses et de plaisirs dont parle David[1], lorsque, se réveillant de leur léthargie, ils ne trouveront rien dans leurs mains ni dans leur cœur : On appelle un songe l'a-

[1] Il s'agit vraisemblablement ici d'Honoré-Charles d'Albert, duc de Luynes et comte de Montfort, second fils du duc de Chevreuse, né le 6 décembre 1669, et mort en Alsace le 9 septembre 1704, des suites d'une blessure qu'il avait reçue le même jour au service du roi.

[1] *Ps.* LXXV, 6.

gréable illusion d'une nuit, qui dans la vérité, a une solidité et une durée très-réelle par rapport à la brièveté de notre vie. Comment appellera-t-on cette illusion d'un moment, quand ce moment durerait toute la vie, dès qu'on entrera dans l'éternité?

Je ne sais pourquoi je me suis si fort étendu. Je suis si persuadé de votre religion et de votre bonté, que je ne garde ni précaution ni mesure en parlant avec vous de notre commune espérance.

13. — AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

Éviter le partage entre Dieu et le monde : moyens d'arriver à une conversion parfaite.

(1690.)

Je rends grâces à Dieu, monsieur, de la crainte qu'il vous donne de quitter le mal sans faire le bien. Cette crainte, qu'il imprime dans votre cœur, sera le solide fondement de son ouvrage. Outre que vous ne sauriez jamais de suite, du tempérament dont vous êtes, vous soutenir contre le mal que par une fervente pratique du bien, d'ailleurs vous seriez le plus malheureux de tous les hommes, si vous entrepreniez de vaincre vos passions sans vous unir étroitement à Dieu dans ce combat. Votre cœur serait sans cesse déchiré; vous n'auriez ni l'ivresse des plaisirs, ni la consolation du Saint-Esprit. Il faut que votre cœur soit rempli ou de Dieu, ou du monde. S'il l'est du monde, le monde vous rentraînera insensiblement, et peut-être tout à coup, dans le fond de l'abîme. S'il l'est de Dieu, Dieu ne vous souffrira point dans une lâche tiédeur; votre conscience vous pressera; vous goûterez le recueillement: les choses qui vous ont charmé vous paraîtront vaines et frivoles; vous sentirez au dedans de vous une puissance à laquelle il faudra que tout cède peu à peu; en un mot, vous ne serez point à Dieu à demi. Si vous cherchez, par de faux tempéraments, à partager votre cœur, Dieu, qui est jaloux, rejettera avec horreur ce partage injurieux qui le met en concurrence avec sa créature, c'est-à-dire avec le néant même. Il ne vous reste donc, ou que de tomber par un affreux désespoir dans l'abîme de l'iniquité, livré à vous-même, au monde insensé et à tous vos tyranniques désirs, ou de vous abandonner sans réserve au Père des miséricordes et au Dieu de toute consolation, qui vous tend les bras malgré vos ingratitudes. Il n'y a pas de marché à faire avec Dieu; il est le maître. Il faut se donner à lui et se taire, se laisser mener, et ne voir pas même jusqu'où l'on ira. Abraham quittait sa patrie, et courait vers une terre étrangère sans savoir où il allait. Imitons son courage et sa foi. Quand on se fait des règles et des bornes dans sa conversion, on marche sous sa propre conduite : quand on se donne à Dieu sans ménagement, on rend Dieu, pour ainsi dire, le garant de tout ce qu'on fait. Revenez, monsieur, comme l'enfant prodigue; formez au fond de votre cœur cette invocation pleine de confiance : *O père, j'ai péché contre le ciel et contre vous* [1] ! Il n'est pas possible d'éviter les déchirements de cœur que vos passions vous feront sentir avant que d'être bien étouffées. Vous sentirez tous les plaisirs en foule, qui viendront vous tirer, comme saint Augustin le dit de lui-même [2]; vous les entendrez qui vous diront d'une voix secrète : « Quoi donc! vous nous dites « un éternel adieu! vous ne nous verrez plus! et « toute votre vie ne sera plus que gêne et tristesse! » Voilà ce qu'ils diront; mais Dieu parlera aussi à son tour : il vous fera sentir la joie d'une conscience purifiée, la paix d'une âme que Dieu réconcilie avec lui, et la liberté de ses vrais enfants. Vous n'aurez plus de ces plaisirs furieux qui enivrent l'âme, qui lui font oublier son malheur à force de l'étourdir; mais vous aurez ce calme intérieur et ce témoignage consolant qui soutient contre toutes les peines; vous serez d'accord avec vous-même, vous ne craindrez plus de rentrer au dedans de vous : au contraire, vous y trouverez la véritable paix, vous n'aurez ni à craindre ni à cacher; vous aimerez tout ce que vous ferez, puisque vous aimerez la volonté de Dieu qui vous y déterminera; vous ne voudrez plus aucune des choses que Dieu ne vous donnera point; vous porterez dans votre cœur une source inépuisable de consolation et d'espérance contre tous les maux de la vie. Ainsi, les maux se changeront en biens; les maladies, les contradictions, les travaux épineux, la mort même, tout deviendra bon : car tout se tourne à bien, comme dit saint Paul [3], pour ceux qui aiment Dieu. Eh! pourquoi ne l'aimeriez-vous pas, puisqu'il vous aime tant? Avez-vous trouvé quelque chose de plus doux à aimer et de plus digne de votre amour? Le fantôme du monde va s'évanouir; cette vaine décoration disparaîtra bientôt; l'heure vient, elle approche, la voilà qui s'avance, nous y touchons déjà; le charme se rompt, nos yeux vont s'ouvrir; nous ne verrons plus que l'éternelle vérité. Dieu jugera sa créature ingrate. Tous ces insensés qui passent pour sages seront convaincus de folie : mais nous, qui aurons connu et goûté le don de Dieu, nous laisserons-nous envelopper dans cette condamnation? Mais vous, monsieur, fermerez-vous votre cœur, ou ne l'ouvrirez-vous qu'à demi, pendant que Dieu vient lui-même avec tant

[1] *Luc.* XV, 18.
[2] *Confess.* lib. VIII, cap. XI, n° 26.
[3] *Rom.* VIII, 28.

de patience vous le demander tout entier ? Quel est, dit Jérémie de la part de Dieu [1], l'époux qui n'a horreur de son épouse, quand il la voit, infidèle, courir avec impudence après des amants ? Croyez-vous, dit-il, que l'époux la reprenne, si elle revient à lui, après tant d'abominations ? Et moi, continue-t-il, *ô mon épouse, ô fille d'Israël, quoique tu aies abandonné mon alliance, quoique tu aies violé scandaleusement la foi nuptiale, quoique tu aies couru dans tous les chemins après des amants étrangers, reviens, reviens, ô mon épouse, et je suis prêt à te recevoir*. Voilà, monsieur, ce que fait le Dieu jaloux. Sa patience et sa bonté vont encore plus loin que sa jalousie. Mais s'il vous attend avec amour, il veut que votre retour soit plein de fidélité et de courage. Entrons maintenant dans le détail des dispositions et des règles dont vous avez besoin.

Pour les dispositions, la principale est l'amour de Dieu. Il n'est pas question d'un amour affectueux et sensible, vous ne pouvez point vous le donner à vous-même; cet amour n'est point nécessaire : Dieu le donne plus souvent aux faibles pour les soutenir par leur goût, qu'aux âmes fortes qu'il veut mener par une foi plus pure. Souvent même on se trompe dans cet amour; on s'attache au plaisir d'aimer, au lieu de ne s'attacher qu'à Dieu seul; et quand le plaisir diminue, cette piété de goût et d'imagination se dissipe; on se décourage, on croit avoir tout perdu, et on recule. Si Dieu vous donne ce goût pour vous faciliter les commencements de votre retour, il faut le recevoir; car il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Mais s'il ne vous le donne point, n'en soyez pas en peine; car le vrai et pur amour de Dieu consiste souvent dans une volonté sèche et ferme de lui sacrifier tout : alors on le sert bien plus purement, puisqu'on le sert sans plaisir, et sans autre soutien que le renoncement à soi-même. Jésus-Christ au jardin était triste jusqu'à la mort, et sa répugnance pour le calice que son père lui présentait lui coûta une sueur de sang. Quelle consolation dans cet exemple! combien était-il éloigné d'un goût sensible! Cependant il dit : *Que votre volonté se fasse, et non la mienne* [2]! Disons-le comme lui dans nos sécheresses, et demeurons en paix sous la main de Dieu. Souvenez-vous, monsieur, que vous ne méritez point les joies des âmes pures qui ont toujours suivi pas à pas l'époux. Combien l'avez-vous fait attendre à la porte de votre cœur! Il est juste qu'il se fasse un peu attendre à son tour.

Les distractions que vous aurez dans la prière ne doivent point vous étonner; elles sont inévitables après tant d'agitations et de dissipations volontaires : mais elles ne vous nuiront point, si vous les supportez avec patience. L'unique danger que j'y crains est qu'elles ne vous rebutent. Qu'importe que l'imagination s'égare, et que l'esprit même s'échappe en mille folles pensées, pourvu que la volonté ne s'écarte point, et qu'on revienne doucement à Dieu sans s'inquiéter, toutes les fois qu'on s'aperçoit de sa distraction ? Pourvu que vous demeuriez dans cette conduite douce et simple, vos distractions mêmes se tourneront à profit, et vous en éprouverez l'utilité dans la suite, quoique Dieu la cache d'abord. La prière doit être simple, beaucoup du cœur, très-peu de l'esprit : des réflexions simples, sensibles et courtes, des sentiments naïfs avec Dieu, sans s'exciter à beaucoup d'actes dont on n'aurait pas le goût. Il suffit de faire les principaux de foi, d'amour, d'espérance et de contrition; mais tout cela sans gêne, et suivant que votre cœur vous y portera. Dieu est jaloux de la droiture du cœur; mais autant qu'il est jaloux sur cette droiture, autant est-il facile et condescendant sur le reste. Jamais ami tendre et complaisant ne le fut autant que lui. Pour votre prière, vous pouvez la faire sur les endroits des Psaumes qui vous touchent le plus. Toutes les fois que votre attention se relâche, reprenez le livre, et ne vous inquiétez pas. L'inquiétude sur les distractions est la distraction la plus dangereuse.

Rien n'est meilleur que de vous défier de vous-même. C'est le fruit que vous devez tirer de vos chutes. C'est pour vous humilier que Dieu a permis qu'elles aient été si fréquentes, si longues, si profondes, et après tant de grâces reçues autrefois, vous aviez plus besoin qu'un autre de tomber de bien haut, parce qu'il faut abaisser votre hauteur qui est extrême, et écraser votre orgueil qui se relèverait toujours. Mais la défiance de vous-même ne doit pas diminuer la confiance en Dieu. La défiance de vous-même doit opérer la fuite des occasions de rechute. Elle doit vous engager à prendre un genre de vie précautionné contre vous-même et contre vos amis; mais elle ne doit pas vous faire douter du secours de Dieu. S'il vous a cherché et poursuivi pendant que vous le fuyiez, et que vous bouchiez vos oreilles de peur d'entendre sa voix qui vous appelait, combien plus vous mènera-t-il pas, maintenant que vous revenez à lui! Ne craignez rien, monsieur; vous ferez la joie de tout le ciel dans votre retour. Gardez-vous donc bien de vous inquiéter sur la confiance de votre conversion, et sur les moyens de la cacher, de peur qu'elle n'éclate, et qu'ensuite elle ne se tourne en scandale. Cela arriverait infailliblement si vous comptiez sur vos forces. Vo-

[1] *Jerem.* III.
[2] *Luc.* XXII, 42.

tre courage, tout grand qu'il est, serait ce roseau brisé dont parle l'Écriture; au lieu de vous soutenir, il percerait votre main. Mais abandonnez-vous à Dieu; ne faites rien d'éclatant, mais aussi ne rougissez point de l'Évangile : cette mauvaise honte empêcherait que Dieu ne bénît votre retour; je la craindrais cent fois plus que votre fragilité. Ne craignez point d'être déshonoré si vous abandonnez Dieu encore une fois, car alors vous le mériteriez bien; ce déshonneur serait le moindre malheur de votre état. Ne faites donc rien qui paraisse trop; mais aussi ne vous occupez point de cacher le bien que vous voulez faire. Laissez à Dieu le soin d'arranger tout, et contentez-vous d'une conduite commune. Il faut, dès le premier jour, retrancher tout ce qui peut scandaliser. N'espérez pas de pouvoir vous cacher longtemps à vos domestiques et à vos amis, quand ils verront les scandales ôtés, et qu'en même temps vous ferez les actions qu'un chrétien ne peut se dispenser de faire sans scandale. Il faut entendre la messe modestement; il faut parler avec retenue et modération. Tout cela fera d'abord conclure que vous revenez au moins à une vie réglée; et vous pouvez compter que le public, toujours excessif dans ses jugements, en conclura que vous revenez à la dévotion. Mais qu'importe? Laissez-le dire, et contentez-vous de ne rien montrer que ce qu'on ne saurait cacher. Dieu portera le fardeau pour vous, et son ange aura soin que vous ne heurtiez pas même du pied contre les pierres semées dans votre chemin. Le principal est de ne regarder jamais derrière soi. Coupez les chemins par où ce qui pourrait vous attendrir reviendrait allumer le feu. La moindre chose rouvrirait toutes vos plaies et les envenimerait. Qu'aucun domestique ni ami n'ose vous donner des lettres ou vous lire des choses touchantes de la part des personnes.... Il vous est aisé, avec l'autorité que vous avez, de couper court là-dessus; Il n'y a qu'à le vouloir : et vous devez le vouloir comme votre salut éternel, puisque vous ne pouvez le faire que par cette voie.

Ce qui m'embarrasse le plus n'est ni votre promptitude contre vos domestiques, ni vos oppositions pour les gens qui vous traversent; ce que je crains pour vous, c'est votre hauteur naturelle et votre violente pente aux plaisirs. Je crains votre hauteur, parce que vous ne pouvez être à Dieu et vous remplir de son esprit, qu'autant que vous vous viderez de vous-même et que vous vous mépriserez sincèrement. Dieu est jaloux de sa gloire, et celles des hommes l'irrite. *Il résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles*[1]. *Il dessèche*, dit encore l'Écriture[1] *les racines des nations superbes*. Vous voyez qu'il dessèche, c'est-à-dire qu'il les fait mourir jusqu'à la racine. Si vous n'êtes petit devant Dieu, si vous ne renoncez à la gloire mondaine, il ne vous bénira jamais. Pour la pente aux plaisirs, elle me ferait trembler pour vous, si je n'étais bien persuadé que Dieu ne commence son œuvre que pour l'achever. Vous êtes environné de gens de plaisir; tout ne respire chez vous que l'amusement et la joie profane : tous les amis qui ont votre confiance ne sont pleins que de maximes sensuelles, ils sont en possession de vous parler suivant leurs cœurs corrompus. Par nécessité il faut changer de ton. Demandez donc à Dieu, un front d'airain contre l'iniquité : demandez-lui cette bouche et cette sagesse qu'il a promises aux siens pour les rendre victorieux de la sagesse mondaine. Il n'est pas question de prêcher ni de baisser les yeux; mais il s'agit de se taire, de tourner ailleurs la conversation, de ne témoigner nulle lâche complaisance pour le mal, de ne rire jamais d'une raillerie libertine ou d'une parole impure. Qu'on croie tout ce qu'on voudra, il faut prendre le dessus; c'est à quoi vous doit servir l'autorité de votre place et de vos talents naturels. Mais souvenez-vous, monsieur, que si vous vous laissez entamer, vous êtes perdu. Un faux ménagement entre Dieu et le monde ne contentera ni Dieu ni le monde. Vous serez rejeté de Dieu; le monde vous rentraînera, et rira de vous voir rentraîné dans ses piéges. Ce qui vous préservera de ce malheur sera une conduite droite, pleine de confiance en Dieu et de renoncement aux considérations humaines.

Pour le changement de votre cœur, voici ce qui est essentiel, et que je vous demande au nom de Dieu; c'est que que vous soyez pleinement résolu de faire deux choses : la première, de recevoir sans hésiter toutes les lumières que Dieu vous donnera peut-être dans la suite, pour aller plus loin que vous ne vous proposez d'aller d'abord; par exemple, promettez à Dieu de bonne foi que si vous ne connaissez pas encore tout ce que vous lui devez, soit pour la réparation des scandales ou des injustices, soit pour l'usage de vos biens et de votre autorité, vous ne fermerez jamais les yeux à la lumière, et qu'au contraire vous serez ravi d'avancer toujours dans la connaissance de vos devoirs. La seconde chose et une ferme et sincère résolution de suivre, toujours, quoi qu'il vous en coûte, la lumière que Dieu vous donnera; en sorte que s'il vous découvre dans la suite plus de devoirs à remplir et plus de victoires à remporter sur vous, vous ne résisterez

[1] *Jac.* IV, 6.

[1] *Eccli.* X, 18.

jamais au Saint-Esprit, mais qu'au contraire vous foulerez aux pieds tous les obstacles, pour ne jamais manquer à Dieu. Moyennant ces deux dispositions, j'espère que vous marcherez sur des fondements inébranlables, et que nous n'aurons point la douleur de vous voir chanceler dans la voie du salut.

Il reste maintenant à dire deux mots sur les choses que vous avez à faire extérieurement, et sur le règlement de piété que vous pouvez prendre. Parlez, monsieur, à madame la M. de S. (*marquise de Seignelay*) comme vous l'avez résolu; et faites-le tout au plus tôt: cette démarche sera très-agréable à Dieu; elle sera une source de grâce pour votre conduite.

Votre règlement sur la piété ne doit pas être maintenant tel qu'il sera dans la suite quand votre santé sera rétablie. Maintenant contentez-vous de prendre le matin, où vous vous porterez mieux et où vous avez moins de visites, quelques passages des Psaumes, que vous choisirez selon votre goût: occupez-vous-en de la manière qui est déjà marquée dans cette lettre, et passez dans cette occupation environ un quart d'heure si vous le pouvez. Si votre santé ne vous le permet pas, faites-le à plusieurs reprises, dans les heures de la journée où vous aurez moins d'indisposition et d'embarras. Lisez aussi ou faites-vous lire par M. le D. de Ch. (*duc de Chevreuse*) un chapitre de l'Imitation chaque jour. Ne craignez point de l'interrompre quand vous vous trouverez fatigué: vous pouvez reprendre dans la suite. Au reste, ce que je crois qui vous convient le plus, c'est d'élever de temps en temps votre cœur à Dieu sans aucune contention d'esprit et avec une pleine confiance. Le temps de la maladie vous est favorable; car c'est une espèce de retraite forcée, qui vous met à l'abri des conversations profanes, et qui assemble autour de vous les gens de bien de votre famille. Un peu de conversation chrétienne avec M. le D. de Ch. vous fortifiera beaucoup dans vos bons sentiments. On a besoin d'être aidé dans un si pénible retour. La confiance soulage, et élargit le cœur pour y faire entrer les choses de Dieu. Je le prie sans cesse, monsieur, de vous soutenir par sa main toute puissante contre le monde et contre vous-même. Vous me paraissez dans votre lit comme Saul abattu et prosterné aux portes de Damas. Jésus-Christ, que vous avez abandonné et outragé vous dit: *Saul, pourquoi me persécutes-tu? il est dur de résister à l'aiguillon.* Dites-lui: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse*[1]? Il fera de vous un vaisseau d'élection pour porter son nom.

[1] *Act.* IX, 4, 5, 6

14. — AU MÊME.

Obligation d'avancer chaque jour dans la connaissance de ses devoirs et de la loi divine.

Paris, 2 juillet (1690).

Il me paraît, monsieur, que la plus importante de toutes vos questions est celle que vous me faites sur l'ignorance de vos devoirs. Vous voudriez bien qu'il vous fût permis de vous contenter de ce que vous en avez connu, sans vous embarrasser pour en connaître davantage; mais je vous avoue que je ne puis entrer dans votre sentiment. Ce n'est pas que j'approuve ces sévérités excessives et indiscrètes, qui veulent qu'un homme tremble à chaque moment et à chaque chose qu'il fait, de peur de mal faire. Nous avons un bon maître, qui demande plus la confiance que tout le reste.

Il a pitié, comme un père tendre, des faiblesses de ses enfants, parce qu'il connaît la boue fragile dont il les a pétris de ses propres mains. C'est ainsi que Dieu lui-même parle dans un psaume[1]. A Dieu ne plaise donc, monsieur, que je veuille vous engager dans ces dévotions si timides et si gênées où l'on croit que Dieu ne pardonne rien, et qu'il ne cherche qu'à nous surprendre dans nos moindres fautes pour nous confondre! Non, non, je ne crains rien davantage que cette conduite; et, bien loin de vouloir vous y jeter, je ne songe qu'à vous tourner vers le pur amour, qui est toujours libre, simple, gai, courageux, marchant avec largeur, et animé par la confiance. Encore une fois, Dieu est témoin que je crois que les conducteurs qui conduisent par cet autre chemin de gêne et de trouble se trompent grossièrement, et courent risque de gâter tout. Mais voyons aussi de bonne foi ce que nous devons à Dieu. Peut être n'y avons-nous jamais pensé assez sérieusement. Ne lui devons-nous pas autant qu'un ami doit à son ami, et qu'un domestique doit à son maître? Si vous aviez un ami à qui vous eussiez confié tous vos intérêts, qui vous eût les plus grandes obligations, et que vous aimassiez tendrement, voudriez-vous qu'il se contentât d'entendre une partie de vos intentions sur les choses qu'il serait engagé à faire pour vous? Que penseriez-vous de lui et de son amitié, s'il se contentait de savoir en gros ce que vous voudriez, et s'il craignait de l'apprendre plus en détail? Quelqu'un qui souhaiterait votre avantage viendrait lui dire: Ne voulez-vous pas envoyer vers votre ami pour éclaircir plus exactement ce dont il vous a chargé? n'est-il pas juste que vous le consultiez lui-même, de peur de

[1] *Ps.* CII. 13, 14

vous tromper, et de n'avoir pas bien compris tout ce qu'il attend de vous? En vérité, cet homme mériterait-il le nom d'ami; et pourriez-vous le croire de bonne foi, s'il répondait : Je fais ce que j'ai compris que mon ami voulait; que m'importe d'en savoir davantage? je ne veux point m'embarrasser; il me suffit de suivre la connaissance imparfaite que j'ai de ses intérêts, sans en chercher une plus parfaite: cette recherche ne servirait qu'à m'engager peut-être à faire pour lui des choses qui m'incommoderaient; je n'en veux pas prendre la peine : je serais bien fâché de l'offenser dans ses intérêts essentiels; mais je ne m'embarrasse guère de connaître les moyens de ne le choquer pas dans les petites choses, et même, pour les plus grandes je ne veux point savoir ses intentions mieux que je ne les sais; et je suis résolu, pour éviter cet embarrassant éclaircissement, de hasarder de lui nuire même dans les choses de conséquence. Je crois, monsieur, qu'un tel ami vous paraîtrait bien indigne d'en porter le nom, que vous seriez mortellement blessé de son ingratitude, et que vous auriez honte de vous être confié à lui; je suis même très-assuré que vous trouveriez son procédé d'autant plus choquant, qu'il aurait joint la mauvaise foi à la mauvaise volonté. J'aurais mieux aimé, diriez-vous, qu'il eût ouvertement refusé de me servir; mais m'offrir ses services, et puis chercher des prétextes pour ne s'instruire pas à fond de mes intérêts, et craindre d'y voir trop clair, de peur d'être obligé de me rendre de trop grands services : voilà ce qui me paraît le plus corrompu et le plus inexcusable. C'est, monsieur, ce que vous diriez d'un ami qui ne vous devrait presque rien. Que croyez-vous donc que Dieu dira de vous dans son jugement; de vous, dis-je, qui lui devez tout, si vous êtes comme cet ami infidèle, qui affecte de fermer les yeux, de peur de voir trop clair dans les affaires de son ami, et qui se vante encore d'être un ami de bonne foi?

Mais venons à la seconde comparaison, pour achever de rendre cette vérité manifeste et sensible.

Si le roi avait confié une place, ou une armée, ou une négociation à un de ses sujets, trouverait-il bon que ce sujet négligeât de s'instruire exactement des fortifications et de l'état de sa place; que ce général d'armée se contentât d'avoir une médiocre science de la guerre; que cet ambassadeur refusât d'approfondir les affaires étrangères, et les moyens de faire réussir sa négociation? Si le roi, dans la suite, reprochait à ces trois hommes le mauvais succès des choses qui leur étaient confiées, le gouverneur oserait-il lui dire : J'ai cru que j'en savais assez, quoique j'entendisse mal les siéges; et je n'ai point voulu m'embarrasser à en apprendre davantage pour défendre plus longtemps ma place? Le général mal instruit pourrait-il lui dire : Je n'ai point voulu m'embrouiller dans les différents avis des ingénieurs sur l'attaque d'une telle ville, ni raisonner avec les officiers expérimentés pour suppléer à mon ignorance, qui m'a fait perdre la bataille; je me suis contenté de mon bon sens; j'ai cru que ma bonne intention et ma petite capacité m'excuseraient, et que vous seriez content pourvu que je ne vous trahisse pas? Cet ambassadeur aurait-il le front d'alléguer qu'il n'était pas obligé de savoir à fond les desseins des ennemis, les intérêts de la cour étrangère où il négociait, et les moyens d'y persuader les esprits pour servir son maître? Il fallait, répondrait le roi, veiller nuit et jour pour apprendre toutes ces choses : les négliger, c'était trahir mes intérêts, et me sacrifier à votre paresse. Voilà ce que le roi dirait avec raison. Mais que dira le Roi des rois, si vous faites comme les lâches serviteurs?

Vous voyez bien, monsieur, que vous ne pardonneriez jamais cette ignorance pleine de négligence et d'affectation, et que Dieu doit encore moins vous la pardonner. Aussi voyons-nous que les dimanches n'ont été institués que pour réserver un jour en chaque semaine à l'étude de la loi de Dieu et à la méditation de ses mystères. C'est pourquoi on tenait anciennement, pendant un temps assez long, ceux qui voulaient être chrétiens, dans l'étude de la religion, même avant que de leur donner le baptême. Le besoin de connaître Dieu et Jésus-Christ son fils, notre Sauveur, est toujours le même, et ne saurait jamais diminuer. L'Évangile, qui est le livre où Dieu instruit les hommes, ne nous est point donné pour ne savoir jamais ce qu'il contient. Je sais qu'il y a beaucoup d'hommes grossiers et mal préparés, qui pourraient abuser de cette sainte lecture; mais ceux qui y sont préparés par une intention pure et par une entière docilité d'esprit ne doivent pas s'en priver : c'est sur ce livre, et non sur le conseil des hommes, que nous serons jugés. C'est donc sur ce livre qu'il faut préparer nos comptes, et prévenir, par notre fidélité à suivre les règles, le redoutable jugement de Dieu. Saint Paul disait aux premiers chrétiens[1] : *Vous êtes riches en toute sorte de science et de connaissance des vérités de Dieu.* Cependant il répète sans cesse aux fidèles, c'est-à-dire à tout le peuple sans exception, qu'*il faut croître* tous les jours *dans la science de Dieu; qu'il faut être éclairé, pour savoir* non-seulement la loi en général, mais encore *quelle est la volonté de Dieu en chaque chose, avec ce qui lui plaît davantage et*

[1] *I. Cor.* I, 5.

qui est le plus parfait[1]. Quiconque aime véritablement son ami ne se contente pas de ne le point offenser, il cherche encore tout ce qui peut l'obliger et lui plaire. La sincère amitié est inventrice et ingénieuse. Il n'y a que la crainte d'esclave qui se borne à éviter la punition des grandes désobéissances. Il n'y a point d'honnête homme qui voulût se faire servir par un domestique qui ne voudrait jamais faire que les choses dont il ne pourrait se dispenser, et qui craindrait de connaître trop ce qui pourrait lui gagner le cœur de son maître.

Jésus-Christ veut tellement qu'on soit éclairé sur la loi, qu'il ne veut pas même qu'on s'appuie sur les décisions des gens que l'on consulte, si on a sujet de se défier d'eux, et de craindre qu'ils ne soient pas assez exactement instruits. *Si un aveugle*, dit-il[2], *en conduit un autre, ils tomberont tous deux ensemble dans le précipice*. Remarquez bien qu'il ne dit pas : L'un excusera l'autre; au contraire, le conducteur ne servira qu'à entraîner l'autre, et qu'à le précipiter dans l'abîme.

Faudra-t-il conclure de là qu'il faut courir sans cesse de docteur en docteur, et ne savoir jamais à quoi s'en tenir? C'est une incertitude qui va à troubler la paix de toutes les consciences.

J'en conviens, mais ce que je crois nécessaire, est qu'on fasse pour la vie éternelle de l'âme ce qu'on ne manque jamais de faire pour la vie passagère du corps. Est-on malade, on ne croit pas que le médecin le plus expérimenté et le chirurgien le plus adroit le soit trop pour se faire traiter : on regarderait comme une étrange témérité celle d'un homme qui s'arrêterait aux moins éclairés médecins, et qui ne daignerait pas consulter les plus habiles. Le sens commun suffit seul pour décider en ces occasions. Faites de même pour votre âme. Ne vous arrêtez qu'aux conseils que vous croirez les plus sages, les plus droits, les plus désintéressés. Fuyez les gens qui sont rigoureux par chagrin, ou par ostentation, ou par entêtement de nouveauté. Mais prenez garde aussi de ne chercher pas, comme les Israélites, des conseils flatteurs et intéressés, des gens amollis par des considérations mondaines, *qui mettent*, comme dit l'Écriture[3], *des coussins sous les coudes des pécheurs*, au lieu de les assujettir à la pénitence; enfin des personnes peu éclairées, et qui vous tromperont en se trompant elles-mêmes. Cherchez, selon toute la lumière que Dieu vous donne, le juste milieu; apportez-y le même soin qu'un homme sage emploie à choisir le meilleur avocat et le meilleur médecin. Ce sera alors que vous pourrez demeurer en paix, et vous confier humblement à la bonté de Dieu, qui ne permettra pas que vous demeuriez toujours dans l'égarement, supposé que vous vous égariez.

Mais faudra-t-il, direz-vous, passer sa vie à étudier la religion comme un docteur? Non, monsieur; ce n'est pas là ce que Dieu demande de vous. Il demande que vous vous nourrissiez humblement, chaque jour, des vérités de l'Évangile, non pour décider, mais pour vous défier encore davantage de vous, et pour apprendre de Jésus-Christ *à être doux et humble de cœur*[1]. Ce ne sera point une subtile et vaine science que vous apprendrez; vous n'apprendrez qu'à vous mépriser vous-même, qu'à fouler aux pieds les fragiles biens d'ici-bas, qu'à vous détacher de cette vie qui s'enfuit comme une ombre, qu'à aimer la grandeur de Dieu, devant qui toute autre grandeur disparaît; qu'à être doux, patient, juste, sincère en tout avec le prochain. Cette science ne s'apprend point par la subtilité des raisonnements, par les longues lectures, par la facilité à les retenir : il ne faut qu'un cœur simple et docile, pour faire, sans aucune pénétration d'esprit, un progrès continuel et merveilleux dans cette science, qui est celle des saints. Deux mots vous enseigneront les plus profondes vérités; et, si vous êtes humble, vous en entendrez plus que les grands docteurs pleins d'eux-mêmes. C'est la science de tant d'ignorants à qui Dieu s'est communiqué. C'est pourquoi Jésus-Christ dit[2] : *Je vous rends grâces, mon père, de ce que vous avez caché ces choses aux grands et aux sages du siècle, et de ce que vous les avez révélées aux simples et aux petits*. C'est pourquoi il dit encore[3] qu'*il faut être enfant pour entrer au royaume des cieux*. C'est donc la science de devenir simple et petit enfant, dans laquelle il faut s'instruire tous les jours par la méditation de la parole de Dieu.

Je me suis tellement étendu, monsieur, sur cette question, que je n'ai pas aujourd'hui le temps de répondre aux autres; mais je le ferai au premier jour. Je prie Dieu qu'il vous fasse bien goûter tout ceci.

J'oubliais, monsieur, de vous dire que le premier des commandements de Dieu suffit pour faire évanouir en un moment tous vos prétextes, et pour forcer tous vos retranchements. *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toute votre pensée et de toutes vos forces*. Voyez combien de termes joints ensemble par le

[1] *Colos.* x, 10; *Rom.* xii, 2.
[2] *Matth.* xv, 14.
[3] *Ezech.* xiii, 18.

[1] *Matth.* xi, 29.
[2] *Ibid.* 25.
[3] *Ibid.* xviii, 3.

Saint-Esprit, pour prévenir toutes les réserves que l'homme pourrait vouloir faire au préjudice de cet amour qui veut qu'on lui sacrifie tout. Voilà un amour jaloux et dominant : tout n'est pas trop pour lui. Il ne souffre point de partage, et il ne permet plus d'aimer, hors de Dieu, que ce que Dieu lui-même commande d'aimer pour l'amour de lui.

Il faut l'aimer, non-seulement de toute l'étendue et de toute la force de son cœur, mais encore de toute l'application de sa pensée. Comment pourra-t-on donc croire qu'on l'aime, si on ne peut se résoudre à penser à sa loi, et à s'appliquer de suite à accomplir sa volonté? C'est se moquer, de croire qu'on puisse aimer Dieu d'un amour si vigilant et si appliqué, pendant qu'on craint de découvrir trop clairement ce que cet amour demande. Il n'y a qu'une seule manière d'aimer de bonne foi, qui est de ne faire aucun marché avec lui, et de suivre avec un cœur généreux tout ce qu'il inspire pour connaître la volonté adorable de celui qui nous a faits de rien, et rachetés par son propre sang de la mort éternelle. Tous ceux qui vivent dans ces retranchements, qui veulent aimer Dieu de peur qu'il ne les punisse, mais qui voudraient bien être un peu sourds pour ne l'entendre qu'à demi, quand il leur parle de se détacher du monde et d'eux-mêmes, courent grand risque d'être de ces tièdes dont Jésus-Christ dit qu'il les vomira [1]. Pour nous, qui voulons être à lui sans réserve, la paix et la miséricorde viendront sur nous; et nous recevrons, en récompense de ce sacrifice, le centuple promis dès cette vie outre le royaume du ciel. La liberté du cœur, la paix de la conscience, la douceur de s'abandonner entre les mains de Dieu, la joie de voir toujours croître la lumière en son cœur; enfin le dégagement des craintes et des désirs tyranniques du siècle, font ce centuple de bonheur que les véritables enfants de Dieu possèdent au milieu des croix, pourvu qu'ils soient fidèles. Quelle faiblesse de cœur y aurait-il donc à craindre de s'engager trop avant dans un état si désirable? *Malheur,* dit l'Écriture [2], *aux cœurs partagés!* En effet, ils sont sans cesse déchirés, d'un côté par le monde et par leurs passions encore vivantes; de l'autre par les remords de leur conscience, et par la crainte de la mort suivie de l'éternité. Heureux ceux qui se jettent tête baissée et les yeux fermés entre les bras du *Père des miséricordes et du Dieu de toute consolation,* pour parler comme saint Paul [3]! Ceux-là, bien loin de craindre de voir trop clair, ne craignent rien tant que de ne voir pas assez ce que Dieu demande. Sitôt qu'ils découvrent une nouvelle lumière dans la loi de Dieu, *ils sont transportés de joie,* dit l'Écriture, *comme un avare qui trouve un trésor* [1].

Pour l'article des choses qu'on peut lire et pour celui de l'emploi du temps, je vous promets, monsieur, une prompte réponse; mais je vous ai déjà dit que cette lettre est trop longue, et vous voyez bien que depuis que je vous l'ai dit, je l'ai encore beaucoup allongée.

15. — AU MÊME.

Il compatit à ses douleurs, et les lui fait regarder comme un effet de la miséricorde de Dieu.

Vendredi 14 juillet (1690.)

J'apprends, monsieur, que vous souffrez, et que Dieu vous met à une très-rude épreuve par la longueur de vos maux. Si je me laissais aller à mon cœur, j'en serais véritablement affligé; mais je conçois que Dieu vous aime en vous frappant, et je suis persuadé que vos maux seront dans la suite de très-grands biens. Il vous impose une pénitence que vous n'auriez jamais pu vous résoudre à faire, et qui est pourtant ce que vous devez à sa justice pour l'expiation de vos péchés. Il vous arrache ce que vous auriez eu bien de la peine à lui donner. En vous l'arrachant, il vous ôte la gloire de le lui sacrifier; en sorte que vous ne pouvez vous faire honneur de ce sacrifice. Ainsi, il vous humilie en vous instruisant. D'ailleurs, il vous tient dans un état d'impuissance qui renverse tous les projets de votre ambition. Toutes ces hautes pensées dont vous aviez nourri votre cœur depuis si longtemps s'évanouissent. Votre sagesse est confondue. Par là, Dieu vous force de vous tourner entièrement vers lui. Il était jaloux d'un voyage où la gloire mondaine aurait occupé tous vos désirs, et où vous auriez été en proie aux plus violentes passions. En vérité, monsieur, je crois qu'en rompant ce voyage, non-seulement il préserve votre âme d'un grand danger, mais encore il épargne à votre corps une agitation mortelle. Il veut que vous viviez, et que vous viviez à lui seul. Pour vous faire entrer dans cette vie, il vous fait passer par une langueur accablante, où vous mourrez à tout appui humain. Après vous avoir affligé, il vous consolera en bon père, lorsque l'affliction aura détaché et purifié votre cœur. Je le prie de vous donner une patience sans bornes dans des maux aussi longs et aussi douloureux que les vôtres. Que ne puis-je, monsieur, les partager avec vous, et être votre garde-malade! Vous n'en sauriez avoir de plus zélé que moi.

[1] *Apoc.* III, 16.
[2] *Eccli.* II, 14.
[3] *II. Cor* I, 3

[1] *Ps.* CXVIII, 162

16. — AU MÊME.

Il l'excite à la confiance en Dieu.

Mardi 18 juillet (1690.)

Vous demandez, monsieur, quelque motif de confiance dans vos maux : mais ne voyez-vous pas que vos maux sont eux-mêmes la plus sensible preuve des bontés de Dieu, qui doivent ranimer votre confiance? Quel bonheur de faire une pénitence que vous n'avez point choisie, et que Dieu vous impose lui-même. Non-seulement elle sert à expier le passé, mais encore elle est un contre-poison pour l'avenir. Elle vous arrache aux grands desseins d'ambition, que vous n'auriez jamais eu le courage de sacrifier à Dieu; elle vous tient entre la vie et la mort, entre les plus grandes affaires et l'inutilité à tout; elle vous met aux portes de la mort, et vous en retire après vous avoir montré de si près l'horrible gouffre qui engloutit tout ce que le monde admire le plus. Dieu vous renverse, comme il renversa saint Paul aux portes de Damas, et il vous dit au fond du cœur *Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon. Pourquoi me persécutez-vous?* Après cela, monsieur, douterez-vous qu'il ne vous aime? S'il ne vous aimait, pourquoi ne vous aurait-il pas abandonné aux désirs de votre cœur? pourquoi vous aurait-il poursuivi pendant que vous le fuyiez avec tant de dureté et d'ingratitude? Aviez-vous mérité cette longue patience, et ces retours de grâce tant de fois méprisée? Vous aviez éteint en vous l'esprit de grâce; vous aviez fait injure à cet esprit de vérité; vous aviez foulé à vos pieds le sang de l'alliance; vous étiez enfant de colère : et Dieu ne s'est point lassé; il vous a aimé malgré vous. Vous vouliez périr, et il ne voulait pas que vous périssiez. Il a ressuscité sa grâce en vous. Vous l'aimez, ou du moins désirez de l'aimer; vous craignez de ne l'aimer pas; vous avez horreur de vous-même à la vue de vos péchés et des bontés de Dieu. Croyez-vous qu'on puisse, sans être aidé par l'esprit de Dieu, désirer de l'aimer, craindre de ne l'aimer pas, avoir horreur de soi et de sa corruption? Non, non, monsieur, il n'y a que Dieu qui fasse ces grands changements dans une âme aussi égarée et aussi endurcie qu'était la vôtre; et quand Dieu les fait, on ne peut douter qu'il n'aime cette âme d'un amour infini. Il voit mieux que vous la lèpre dont vous étiez couvert : c'est la multitude de vos plaies horribles qui, loin de le rebuter, a attiré sa compassion sur vous. Eh! que faut-il à la souveraine miséricorde, sinon une extrême misère sur laquelle elle puisse se glorifier? O que vous êtes un objet propre aux bontés de Dieu! elles paraissent en vous plus que dans un autre. Un autre pourrait s'imaginer que sa régularité de mœurs lui aurait attiré quelque grâce. Mais vous, monsieur, qu'avez-vous fait à Dieu, sinon l'offenser, et l'offenser par des rechutes scandaleuses? Que vous doit-il? rien que l'enfer, mais l'enfer bien plus rigoureux qu'à un autre. Vous êtes donc celui à qui il se plaît de donner; car il vous doit moins qu'à tout autre. Sa grâce paraît plus pure grâce en vous; et c'est à la louange de sa grâce qu'il comble de miséricordes cet abîme de misère et de corruption. Vous pouvez donc, monsieur, dire comme saint Paul [1] : *Dieu m'a formé exprès comme un modèle de sa patience, pour ranimer la confiance de tous les pécheurs qui seraient tentés de tomber dans le désespoir.* O hommes qui avez comblé, ce semble, toute mesure d'iniquités, regardez-moi, et ne désespérez jamais des bontés du Père céleste. Il n'y a qu'un seul crime indigne de cette miséricorde, c'est de s'endurcir contre elle, et de ne la vouloir point espérer. Il est vrai que vous ne devez plus compter sur vous-même, ni vous promettre rien ou de vos talents ou de votre courage. Tout vous manquera du côté de vous-même; et vous serez confondu par la malédiction de Jérémie [2], si vous vous appuyez sur les bras de la chair : mais autant que vous sentirez votre impuissance, autant devez-vous ouvrir votre cœur à la force toute-puissante de celui qui vous dit : *Ne craignez rien; je suis avec vous* [3]. Il changera tous les maux en biens. La maladie du corps sera la guérison de l'âme. Vous bénirez Dieu avec consolation, de vous avoir frappé de tant de plaies au dehors, pour guérir ces autres plaies profondes et mortelles que l'orgueil et la mollesse avaient faites dans votre cœur. Vous verrez cette conduite secrète de miséricorde se développer peu à peu sur vous. Que tardez-vous, monsieur, à rendre gloire à Dieu, en vous livrant à lui sans condition et sans réserve? Plus vous vous fierez à lui, plus vous l'engagerez à prendre soin de vous. Je le prie de tout mon cœur de vous faire sentir la paix et la consolation qu'il y a à espérer en lui seul.

17. — AU MÊME.

Il lui envoie quelques sujets de méditation [4], et lui apprend à sanctifier ses souffrances.

Mercredi, 26 juillet 1690.

Je vous envoie, monsieur, sept différents sujets : il y en a un qui est traité deux fois, à cause de son

[1] *I. Tim.* I, 16.
[2] *Jerem.* XVII, 5.
[3] *Isai.* XLI, 10.
[4] Il s'agit ici vraisemblablement de quelques-unes des *Méditations de l'Écriture sainte*, parmi lesquelles en effet plusieurs [illegible] le même texte.

importance. Quand vous aurez fait l'essai, vous verrez si cette manière vous convient, et si vous avez quelque changement à y désirer. Plus je pense à vous, monsieur (ce qui m'arrive très-souvent), plus je suis convaincu que ce n'est pas sans un grand dessein que Dieu vous presse d'avancer vers lui. Vous n'aurez ni repos ni consolation jusqu'à ce que vous ne teniez plus à rien, et que vous soyez tout entier sans réserve à celui pour qui tout n'est pas trop. Alors viendront la paix et la joie du Saint-Esprit, avec la santé et les forces pour accomplir les desseins de Dieu. Vous pouvez le glorifier beaucoup; c'est pour cela qu'il vous comble de miséricordes : mais il veut un cœur grand et généreux, qui mette toute sa consolation à réparer ses péchés et ses scandales par une conduite forte et abandonnée à la grâce. Je prie Notre-Seigneur qu'il s'empare de vous malgré vous, qu'il mette le feu aux quatre coins et au milieu de votre cœur.

18. — AU DUC DE NOAILLES.

Il le remercie de sa bonne volonté pour le chevalier de Fénelon, et lui annonce la détermination où il est de ne jamais demander aucune grâce au roi, ni pour lui ni pour les siens.

A Versailles, 12 octobre 1690.

On ne peut, monsieur, vous être plus sensiblement obligé que je le suis des bontés que vous me témoignez pour mon frère. Quand j'ai pris la liberté de vous proposer une charge d'exempt, c'est sur ce qu'il m'a mandé qu'il croyait que vous ne seriez pas éloigné de lui accorder cette grâce : je n'ai pas même voulu vous la demander, et je me suis contenté de vous supplier de juger vous-même ce qui pourrait lui convenir. Si la chose eût dépendu uniquement de vous, j'aurais laissé agir votre volonté; mais puisqu'il faut aller jusqu'au roi, je ne pense plus à cette affaire. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je suis venu à la cour pour n'y avoir jamais aucune prétention ni pour moi ni pour les miens. Le peu de considération que j'ai n'est fondé que sur la persuasion où l'on est que je veux y vivre sans intérêt. Il est juste de travailler à remplir cette attente, et à donner l'édification qu'on désire. Si j'avais d'autres vues moins pures, je me flatte que vous auriez la charité de m'encourager à résister à la chair et au sang. D'une démarche, on passe insensiblement à une autre; plus on donne à ses proches, plus ils prennent un titre de ce qu'on leur a accordé, pour engager plus avant. Le plus sûr est de tenir ferme contre les moindres démarches. Si je parlais à une autre personne moins disposée que vous, monsieur, à entrer dans les sentiments de mon ministère, je serais plus embarrassé à rendre compte de ce qui m'empêche d'agir. Si, au défaut de cet emploi, vous pouvez en procurer quelqu'un à mon frère dans les troupes, je recevrai cette grâce avec toute la reconnaissance possible, puisque vous ne le jugez pas indigne de votre protection. Quoique je sois réservé, et que je veuille être désintéressé pour mes proches, je ne suis pourtant pas dur à leur égard. Je vous demande donc, monsieur, avec une pleine confiance, tout ce que vous pourrez sans embarras, et je vous supplie très-humblement de ne songer à aucune des choses qui pourraient vous embarrasser.

19. — A Mme DE LA MAISONFORT.

Il la tranquillise sur sa détermination d'entrer à Saint-Cyr, et l'exhorte au parfait abandon.

17 décembre 1690.

Tout ce que j'ai à vous dire, madame, se réduit à un seul point, qui est que vous devez demeurer en paix avec une pleine confiance, puisque vous avez sacrifié votre volonté à celle de Dieu, et qu'on vous a déterminée. La vocation ne se manifeste pas moins par la décision d'autrui que par notre propre attrait. Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au-dehors une autorité qui décide. De plus, il n'est pas vrai que vous n'ayez eu aucun attrait intérieur; car vous avez senti celui de consulter et de vous soumettre. Suivez-le donc sans hésiter, et sans regarder jamais derrière vous. Si vous doutiez encore, il ne vous resterait plus de moyen de vous assurer ni de suivre un chemin réglé : vous passeriez votre vie dans une irrésolution pénible, qui vous éloignerait également et du repos et de Dieu même. Supposez, par docilité et par soumission, que les gens qui ont décidé n'ont rien fait avec précipitation ni témérairement. Vous avez assemblé un assez grand nombre de gens expérimentés [1], pleins de bonnes intentions, exempts de toute vue mondaine dans le conseil qu'ils vous ont donné, instruits des règles de leur profession, et appliqués à vous connaître. Après cet examen, vous voilà pleinement déchargée devant Dieu. Il ne prétend pas que vous en sachiez plus que tous ces gens-là ensemble, ni que vous soyez toujours dans une incertitude qui vous empêcherait de travailler; il suffit que vous ayez pris, pour connaître sa volonté, les gens que vous avez crus les plus propres à vous la montrer, et que vous lui sacrifiiez la vôtre sans réserve. Dieu ne permettra pas que ce sacrifice, fait avec une intention pure,

[1] C'étaient l'évêque de Chartres, et les abbés de Fénelon, Gobelin, Brisacier, Tiberge, qui avaient décidé de la vocation de madame de la Maisonfort pour Saint-Cyr.

vous nuise. Ne craignez ni le repentir de votre engagement, ni la tristesse, ni l'ennui. Quand même vous auriez de ce côté-là quelque chose à souffrir, il faudrait porter courageusement cette croix pour l'amour de Dieu. Il y a partout à souffrir; et les peines d'une communauté, quoique vives, si on les comparait aux peines des personnes engagées dans le siècle, ne seraient presque rien. Mais on s'échauffe la tête dans la solitude, et les croix de paille y deviennent des croix de fer ou de plomb. Le remède à un si grand mal, c'est de ne compter point de pouvoir être heureux en aucun état de cette vie, et de se borner à la paix qui vient de la conformité à la volonté de Dieu, lors même qu'elle nous crucifie : par là, on ne trouve jamais de mécompte; et si la nature n'est pas contente, du moins la foi se soutient et s'endurcit contre la nature. Si vous avez le courage de vous abandonner ainsi, et de sacrifier vos irrésolutions, vous aurez plus de paix en un jour que vous n'en goûteriez autrement en toute votre vie; moins on se cherche, plus on trouve en Dieu tout ce qu'on a bien voulu perdre. Une occupation douce et réglée vous garantira de l'ennui. Dieu vous adoucira les dégoûts inévitables dans tous ces états : il vous fera supporter les esprits incommodes, et vous soutiendra par lui-même, quand il vous ôtera les autres soutiens. Mais ne comptez que sur lui, si vous ne voulez point vous mécompter. Pendant votre retraite, nourrissez-vous de la viande de Jésus-Christ, qui est la volonté du Père céleste; vous trouverez, en vous abandonnant aux desseins de Dieu, tout ce que votre sagesse inquiète et irrésolue ne trouverait jamais. Ne craignez point de manquer de consolation, en vous jetant entre les bras du vrai consolateur : je le prie, madame, de remplir votre cœur.

20. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Il l'engage à accepter une place de dame d'honneur chez la princesse de Condé.

A Versailles, 19 décembre (1690).

Vous aurez déjà su, ma très-honorée cousine, que nous avons perdu madame de Langeron. Après plusieurs rechutes, contre lesquelles elle ne s'est jamais assez précautionnée, enfin elle est morte plus promptement qu'on ne l'aurait cru. Je m'imagine qu'on vous demandera une procuration, parce qu'elle vous avait nommée exécutrice de son testament. Elle m'avait nommé aussi, et j'ai donné ma procuration au neveu de M. de Gourville. Cette mort a donné à M. le prince et à madame la princesse [1] une vue sur laquelle je vous demande une prompte réponse et un grand secret. Ils vous estiment; ils vous désirent pour dame d'honneur, et je crois qu'ils n'oublieraient rien pour vous donner dans cette place tous les agréments et toutes les marques de confiance qui dépendraient d'eux. Je puis même vous dire simplement que monsieur le prince vous ferait infiniment mieux qu'à tout autre, parce qu'il croit que je suis fort bien ici. A tout cela, je comprends que vous répondrez que cette place n'est pas trop honorable pour le nom de Laval que vous ne voulez pas avilir, et que vous craignez de nuire à monsieur votre fils auprès du roi, en vous attachant à la maison de monsieur le prince. Voici ma réponse à ces deux difficultés. Pour le roi, j'ai commencé par m'adresser à lui en secret; je lui ai expliqué l'embarras de vos affaires, et j'ai ajouté que rien ne pourrait vous obliger à prendre cet attachement, si monsieur votre fils était dans un âge plus avancé : mais vous ne pouvez rien faire pour son service, et monsieur votre fils sera élevé dans la pensée de n'être jamais qu'à lui seul. Il a conclu que vous feriez très-bien d'accepter, et il a agréé que j'entrasse dans cette affaire pour l'avancer. Ainsi voilà la première difficulté entièrement levée. Venons à la seconde. J'ai consulté M. de Luxembourg, comme le chef de la maison de monsieur votre fils, et par conséquent le plus intéressé à soutenir le nom. Je lui ai dit combien je croyais que vous auriez de délicatesse pour ne rien faire qui rabaissât la maison où vous êtes entrée. Il m'a répondu que la parenté avec monsieur le prince, et l'amitié ancienne de madame la princesse pour vous levaient les difficultés; que vous seriez sur le pied d'amie et de parente, autant que de dame d'honneur; que vous auriez des appointements bien payés, un logement, une table, avec toutes les commodités que vous connaissez, et une protection fort utile dans vos affaires, à la tête desquelles Gourville paraîtrait de la part de monsieur le prince. Il ajouta que vous ne rabaisseriez point la naissance de monsieur votre fils par cet engagement; et qu'au contraire le principal honneur que vous puissiez lui faire était de vous mettre au large, pour lui préparer plus de bien. Je lui dis que madame de Roquelaure pourrait bien se déchaîner contre cette affaire. Il me répondit que, quand on la divulguerait, il se déclarerait, et prierait M. de Roquelaure de retenir madame sa femme [1]. J'oubliais de vous dire que j'ai fait entendre au roi que vous compteriez sur les honneurs du carrosse et de la table, comme

[1] Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé, et Anne de Bavière sa femme, fille de la célèbre Anne de Gonzague, princesse palatine.

[1] Marie-Louise de Laval, duchesse de Roquelaure, était belle-sœur de la marquise de Laval.

sur des choses non-seulement dues au nom de Laval, mais encore convenables à votre naissance. Vous savez que je les ai chez M. le duc de Bourgogne : ainsi cela ne souffre aucune difficulté. Vous connaissez mieux que personne les commodités de l'hôtel de Condé. Mesdemoiselles de Langeron vous désirent passionnément. Vous comprenez bien la joie que j'aurai, si cela vous rapproche de nous, et me met à portée de vous voir souvent. Enfin vous savez combien on est libre avec madame la princesse, et que vous ne serez point assujettie à des choses qui poussent trop loin votre faible santé. Au contraire, je compte que vous pourrez trouver dans cette maison une prompte fin de toutes vos mauvaises affaires, et un repos très-doux pour l'esprit et pour le corps. La misère des temps et l'embarras des procès vous dévorent : tirez-vous de ces deux peines. Il faut couper court à tous les procès, et vivre de l'hôtel de Condé: les terres s'emploieront à payer. Prompte réponse. Mille fois tout à vous.

21. — A LA MÊME.

Il la presse de nouveau d'accepter la place de dame d'honneur.

A Versailles, 30 janvier (1691.)

Il faut, madame, que je me sois bien mal expliqué ; car j'ai cru vous avoir mandé bien positivement que le roi avait agréé votre engagement avec madame la princesse, en sorte que cela ne porterait jamais ombre de préjudice à monsieur votre fils. Le roi a parlé si décisivement, et avec tant de sincérité là-dessus, que je ne pourrais plus, avec aucune bienséance, alléguer cette raison de votre refus. Je ne saurais aussi alléguer celle de la famille de Laval ; car M. de Luxembourg m'a dit qu'il me répondait de madame de Roquelaure même par M. de Roquelaure, qui est fort son ami.

Pour la lieutenance de roi, vous savez qu'après que j'eus parlé au roi, le père de la Chaise lui reparla, et qu'ensuite ce père nous dit qu'il n'y avait rien à espérer, et que le roi lui avait paru fatigué de cette demande pour un petit enfant qui n'avait ni titre ni besoin pressé pour obtenir des grâces. Depuis ce temps-là, je n'avais pas seulement ouï parler de la lieutenance de roi, et je ne croyais pas même qu'il vous en restât aucune pensée. Le roi l'a donnée à M. de Lostanges, quelques jours avant que M. de Noailles lui parlât du chevalier [1], pour le faire exempt. Ainsi l'un n'a eu certainement aucun rapport à l'autre. D'ailleurs, je n'ai eu nulle part à l'affaire du chevalier ; M. de Noailles l'avait embarquée dès le Roussillon. Il m'en écrivit : je lui ai toujours fait des difficultés ; et si j'eusse eu à choisir selon mon goût, il n'aurait jamais été dans cette place, où je suis responsable de sa conduite, et où il ne peut me donner que beaucoup de dégoûts. Mais de bonne foi, indépendamment de tout cela, la lieutenance de roi était déjà donnée, et vous ne pouviez l'avoir. Reste à savoir si vous persistez dans votre refus pour madame la princesse. En cas que vous persistiez, il faudra que j'allégue à monsieur le prince, à M. de Luxembourg, et au roi même, votre mauvaise santé. Je tiendrai les choses en suspens le plus longtemps que je pourrai. La chose est secrète, et je crois que peu de gens la sauront. Il faut que vous comptiez qu'il y aura plusieurs femmes des meilleures maisons du royaume qui désireront cette place, et qui la trouveront fort commode par le logement, la table et les équipages. Mais je ne prétends vous donner aucune pente là-dessus ; car je n'y ai regardé que le soutien de vos affaires délabrées, et la joie de vous voir rapprochée d'ici. Vous devez me pardonner ma peine de vous voir accablée de soins et de procès, avec la nécessité de demeurer à la campagne. D'ailleurs, je ne souhaite que ce qui vous conviendra le mieux, et je crois, comme vous, qu'à choses égales, il vaut mieux être à soi qu'à autrui.

J'avais dit à M. de la Buxière qu'il m'était impossible d'agir pour les enrôlements forcés de votre terre, et je croyais qu'il vous l'aurait mandé pour me soulager dans un état d'occupation où les lettres me surchargent beaucoup. Pardon de vous avoir fait de la peine par mon silence. Si je vous avais entretenue, vous conviendriez que je ne puis agir dans cette nature d'affaires. Je suis ravi de votre bonne santé, et de celle du cher enfant. Je suis toujours, ma chère cousine, à vous sans réserve, comme j'y dois être toute ma vie.

Si je puis, j'attendrai encore votre réponse sur madame la princesse : mais ne vous gênez pas ; suivez librement votre goût pour refuser.

22. — A LA MÊME.

Sur les raisons qui empêchent la marquise d'accepter la place qu'on lui offre, et sur les embarras domestiques de Fénelon.

A Versailles, 31 mars (1691).

Comme monsieur le prince ni madame la princesse ne m'ont jamais parlé eux-mêmes sur leur désir de vous avoir, je n'ai pu, madame, leur expliquer vos conditions. Il n'y a jamais eu que mademoiselle de Langeron à qui madame la princesse a parlé, et l'abbé de Maulevrier à qui monsieur le prince a fait parler

[1] Le chevalier, depuis comte de Fénelon, est Henri-Joseph, frère puîné de l'archevêque de Cambrai, nommé depuis peu exempt des gardes du corps du roi.

par Gourville. J'ai donné à mademoiselle de Langeron et à l'abbé de Maulevrier une lettre fort ample ou mémoire, dans lequel j'avais expliqué de mon mieux tout ce qu'on pouvait faire entendre honnêtement sur votre besoin de faire une grosse dépense au delà des deux mille écus, et par conséquent sur la nécessité où vous étiez de renoncer avec regret à cet emploi, à moins qu'on n'ajoutât quelque autre somme à celle-là, pour proportionner les appointements à ce que vous seriez contrainte de dépenser. J'appuyais sur l'extrême délicatesse de votre santé, et, d'un autre côté, sur la passion que vous avez d'accommoder les affaires de monsieur votre fils pendant qu'il est enfant. Cette lettre était faite pour être vue, et pour leur donner envie d'aller plus loin qu'ils n'avaient résolu sur les appointements. Elle a été vue, mais elle n'a eu aucun succès, et on m'a mandé, pour toute réponse, qu'il ne fallait plus songer à cette affaire. J'attendrai encore le retour de monsieur le prince, pour voir si on ne renouera rien; après quoi, si leur parti est pris, je dirai à M. de Luxembourg que vous étiez prête à entrer dans cette affaire, à cause qu'il l'avait approuvée; mais que vous n'y avez pas trouvé la subsistance avantageuse qu'on espérait. Pour le roi, il suffira qu'il sache à loisir que votre santé ne vous a pas permis d'accepter cet emploi, qui a d'assez grandes sujétions.

Par le mémoire que la Buxière m'a fourni de votre part, je vous devais environ douze cents livres en tout, sur quoi j'ai payé à la Buxière mille francs : reste environ deux cents livres, que je payerai à votre décharge à M. l'abbé de Langeron, le plus tôt que je pourrai. Vous pouvez juger que je fais d'assez grands efforts pour m'acquitter, puisque j'ai déjà payé, depuis un an et demi, cinq mille francs à Lange, deux mille à madame de Langeron, treize cents livres aux religieuses de Sarlat, et à vous mille francs; le tout sans avoir reçu un sou de grâce au delà de mes appointements, et ne touchant presque plus rien de Carenac, qui est ruiné sans ressource. Aussi ai-je fait de ma dépense des retranchements bien nouveaux pour ma place. Mais la justice est la première dans toutes les bienséances. Je dois encore une grosse somme à mon libraire : il faut que j'achète de la vaisselle d'argent, et que je vous paie les choses que vous m'avez prêtées, et qui s'usent.

J'envoie à la Buxière un projet d'acte dont il vous rendra compte. Je continue à vous conjurer de penser sérieusement et promptement à vos affaires avec mon neveu. Ayez soin de votre santé, ma chère cousine. J'embrasse le cher enfant. Je vous suis toujours absolument dévoué.

23. — A LA MÊME.

Il la prie de ne compter aucunement sur lui pour solliciter une charge en faveur de son fils.

A Versailles, le 17 avril (1691).

M. de Lostanges, à qui le roi avait donné la lieutenance de roi de la Marche, a été tué au siége de Mons. Ainsi voilà cette charge vacante, comme auparavant, et par conséquent madame de Laval dans les mêmes termes où elle était. Elle sait bien que je ne dois ni ne puis, en l'état où je suis, demander des grâces au roi. Si j'en avais quelqu'une à demander, ce ne serait pas pour moi, ce serait pour elle et pour monsieur son fils : mais je ne puis me relâcher d'une règle étroite que la bienséance de mon état, et ce que le roi attend de moi, m'engagent à suivre. J'avertis donc madame de Laval, afin qu'elle puisse faire agir suivant qu'elle croira qu'il lui convient de le faire pour monsieur son fils. Je la supplie même de ne compter pour rien mes sentiments. Il est vrai que je crois que les démarches qu'on ferait ou qu'on ferait faire, seraient inutiles. Le roi ne donne point des charges à des enfants, surtout quand les pères n'ont point été tués dans le service, qu'ils n'ont eu même rien de distingué dans le service, et que ce ne sont point des charges de sa maison; car, pour les anciens domestiques, il les traite d'une manière bien différente du reste des gens. C'est suivant cette règle que le roi a toujours rejeté tout ce qu'on lui a dit en faveur du fils de madame de Laval, pour cette lieutenance de roi.

Voilà, madame, une espèce de mémoire que j'avais fait d'abord. Je vous l'envoie tel que je l'ai fait. En vérité, je voudrais de tout mon cœur pouvoir agir pour monsieur votre fils : mais quand il s'agirait de ma vie, je ne demanderais rien au roi. Si je pouvais vous entretenir, vous conviendriez que je ferais une extrême faute de faire autrement. D'ailleurs, je suis fort persuadé que ma demande n'aurait aucun succès. Donnez-moi des nouvelles de votre santé, qui m'est toujours très-chère, et ne cessez point d'aimer le cousin, qui est aussi dévoué qu'il le doit être.

24. — A Mme DE LA MAISONFORT.

Il ne croit pas pouvoir se charger entièrement de sa direction.

7 juin 1692.

Il faut vous dire sincèrement, madame, ce que je puis et ne puis pas. Il me serait difficile de vous aller rendre des visites dans des temps réglés; mais aussi je ne renonce pas d'y aller de loin en loin,

quand je le pourrai. Pour le commerce des lettres, je le puis rendre plus régulier; quoique je ne puisse pas d'ordinaire répondre sur-le-champ, je le ferai toujours bientôt après. Ce qu'on appelle être entièrement chargé de votre direction, est, ce me semble, une chose impraticable [1]. Il est bon que vous entriez peu à peu dans la voie commune de la communauté et dans la conduite de votre évêque, qui est très-sage et très-pieux. Je ne refuse pourtant pas de vous donner, comme ami, des conseils détachés sur les choix de lecture ou d'oraison à l'égard desquels votre cœur serait trop gêné; mais quand les supérieurs règlent toute la conduite extérieure, et qu'il n'est question que des lectures et des oraisons pour l'intérieur, si on est simple et fidèle, un petit nombre de choses écrites de temps en temps peuvent suffire. Je ne doute point qu'on ne vous permette de voir madame (*Guyon*) deux ou trois fois l'année, et elle vous élargira le cœur. Je suppose qu'on vous le permettra, pourvu que vous soyez seule à la voir, et que vous ne disiez jamais rien qui puisse faire quelque peine dans la communauté [2]. Je crois voir fort clairement que vous vous inquiétez trop là-dessus. La conduite de M. de Chartres est pleine de précautions nécessaires, mais il n'est pas ombrageux. Vous aurez toujours assez de liberté, tandis que vous pourrez lire et prier selon les conseils que vous désirez, et que vous aurez deux ou trois fois l'année madame (*Guyon*). Tout ce qui irait plus loin serait indiscret, et ne convient pas à une communauté.

25. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Il désire avoir un compte exact de ce qu'il doit à la marquise.

A Versailles, 10 juillet (1692).

Je vous renvoie, ma chère cousine, la vaisselle que vous avez eu la bonté de me prêter si longtemps. Je ne saurais vous renvoyer de même les autres choses que j'ai usées depuis trois ans. Comme vous en avez le mémoire, je vous conjure avec la dernière instance, d'en régler le prix, et de vouloir bien le joindre au compte de ce que je vous devais. D'ailleurs, ne croyez point que ce soit un défaut de confiance; il n'y a personne à qui je voulusse devoir comme à vous. Je vous dois trop, pour avoir là-dessus aucune mauvaise délicatesse; mais un compte final est absolument nécessaire pour voir clair dans ma petite économie, et pour prendre mes mesures justes. Ne vous mettez point en peine de faire ce compte exactement, ni de me le montrer en détail. Pourvu que la somme soit fixée, il ne m'importe de combien elle sera. Jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée précisément, je serai dans une vraie inquiétude, dont vous pouvez me soulager par un demi-quart d'heure d'attention à finir ce compte. Faites-moi donc cette grâce au plus tôt. Je vous la demande aussi fortement qu'on peut demander quelque chose; et vous me mettriez dans une peine très-sensible, si vous me la refusiez. Je commence enfin à croire que vous ne voulez point venir me voir. Nous avons encore, avant l'arrivée du roi, un temps fort libre et fort commode. Je voudrais avoir un équipage à vous envoyer. Comment se porte notre cher petit homme?

26. — A Mme DE LA MAISONFORT.

Sur les moyens d'avoir la paix intérieure.

5 avril 1693.

Vous voudriez être parfaite, et vous voir telle, moyennant quoi vous seriez en paix. La véritable paix de cette vie doit être dans la vue de ses imperfections non flattées et tolérées, mais au contraire condamnées dans toute leur étendue. On porte en paix l'humiliation de ses misères, parce qu'on ne tient plus à soi par amour-propre. On est fâché de ses fautes plus que de celles d'un autre, non parce qu'elles sont siennes, et qu'on y prend un intérêt de propriété, mais parce que c'est à nous à nous corriger, à nous vaincre, à nous désapproprier, à nous anéantir, pour accomplir la volonté de Dieu à nos dépens. Le tempérament convenable à notre besoin est de nous rendre attentifs et fidèles à toutes les vues intérieures de nos imperfections, qui nous viennent par le fond sans raisonner, et de n'écouter jamais volontairement les raisonnements inquiets et timides, qui vous jetteraient dans le trouble de vos anciens scrupules. Ce qui se présente à l'âme d'une manière simple et paisible est lumière de Dieu pour la corriger. Ce qui vient par raisonnement, avec inquiétude, est un effet de votre naturel qu'il faut laisser tomber peu à peu, en se tournant vers Dieu avec amour. Il ne faut non plus se troubler par la prévoyance de l'avenir, que par les réflexions sur le passé. Quand il vous vient un doute que vous pouvez consulter, faites-le; hors de là, n'y songez que quand l'occasion se présente : alors donnez-vous à Dieu, et faites bonnement le mieux que vous pourrez, selon la lumière du moment présent.

[1] Il paraît que Fénelon, à cette époque, désirait se décharger peu à peu de la direction de madame de la Maisonfort, à cause de la singularité que l'on croyait déjà remarquer dans les discours et la dévotion de cette dame, et dont il craignait qu'on ne le rendît responsable.

[2] Madame de Maintenon lui avait donné à peu près les mêmes conseils.

Quand les occasions de sacrifices sont passées, n'y songez plus; si elles reviennent, n'y faites rien par le souvenir du moment passé. Agissez par la pente du cœur actuelle.

Pour les sacrifices que vous prévoyez, Dieu vous les montre de loin pour vous les faire accepter · quand l'acceptation est faite, tout est consommé pour ce moment. Si l'occasion réelle revient dans la suite, il faudra s'y déterminer, non par l'acceptation déjà faite par avance, mais suivant l'impression présente.

27. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Il approuve les dispositions du chevalier de Fénelon, son frère, à l'égard de la marquise.

A Noisy, 29 juillet (1693).

J'ai reçu d'autres nouvelles du chevalier [1] par l'abbé Dubois; il m'assure qu'il n'a point de fièvre, que tout va à souhait, et qu'il me répond de la parfaite guérison. M. le duc de Chevreuse me mande qu'il a vu Reaux. Si le chevalier va à Namur, M. de Chevreuse lui témoignera toute l'amitié qu'il a pour moi. Celle quej'ai pour le chevalier n'est point blessée, ma chère cousine, par les choses qu'il vous écrit, et que vous m'avez confiées. J'entre dans les raisons qu'il a d'être touché de tout ce que vous avez fait pour lui, et je lui sais bon gré d'avoir le cœur fait comme il doit l'avoir. Aussi lui ai-je témoigné, par ma dernière lettre, plus de cordialité et d'attachement que je ne l'ai jamais fait. Je suis persuadé qu'il m'aime. Je ne l'ai jamais haï. Il y a eu des temps où je n'ai pas estimé sa conduite, et je crois que je n'avais pas de tort. Elle est, Dieu merci, bien changée, et mon cœur aussi pour lui. Encore une fois, je l'aime, je crois qu'il m'aime, et je suis ravi, ma chère cousine, que sa confiance et son attachement principal se tourne vers vous. J'ai une sensible joie de ce qu'il pense à son salut. Je lui écris deux mots là-dessus, sans vouloir le prêcher. Nous pourrons bien être ici encore quelque temps, et par conséquent hors d'état de vous voir. J'en suis fâché; car je voudrais bien pouvoir un peu causer avec vous. Je tâcherai de vous aller voir après notre retour, ou bien je vous prierai de venir à Versailles avec le vénérable Dindin, que j'embrasse tendrement.

[1] Le chevalier dont il est question dans cette lettre était le propre frère de l'archevêque de Cambrai. La marquise de Laval l'épousa en secondes noces vers la fin de 1693. Nous déterminons l'époque de ce mariage par les lettres du 5 décembre 1693 et du 15 janvier 1694, dans lesquelles Fénelon donne à la marquise le nom de *sœur*. Moréri se trompe en le plaçant au 23 février 1694. Ce mariage demeura secret pendant assez longtemps : on ignore pourquoi.

28. — A LA MÊME.

Il désire qu'elle termine promptement ses affaires, et qu'elle fasse élever son fils avec un de ses neveux.

A Versailles, 14 septembre (1693).

Je fus bien fâché hier, ma chère cousine, de vous avoir quittée avec tant de précipitation, et de n'avoir pas pu prévoir que les princes demeureraient longtemps au Val de Grâce. J'ai été véritablement touché de notre séparation, et il me tarde que je puisse vous revoir fixe et tranquille en ce pays. Je vous conjure, au nom de Dieu, de ne rien épargner pour vous donner quelque repos. Ayez soin de votre santé dans ce voyage [1], et revenez le plus tôt que vous pourrez. Mais tâchez, pendant que vous serez sur les lieux, de vous mettre en état de n'avoir pas besoin de faire de si longues absences de Paris. Pour Reaux, je serai ravi qu'il apprenne assez à écrire pour me convenir. Avec l'esprit qu'il a, et des doigts comme un autre, il en peut venir à bout en peu de temps. Vous savez que mon inclination pour lui est ancienne : elle augmente, et je crois que de son côté il serait fort content avec moi. Mais il faut qu'il sache écrire, avec un homme écrivain de son métier comme moi. Tous le reste ira bien.

Dans les mesures que vous prendrez pour monsieur votre fils, vous m'obligerez beaucoup si vous voulez bien essayer de disposer les choses de manière que le fils de mon neveu puisse être avec lui, supposé qu'il n'ait rien qui y soit un obstacle. Je serais bien fâché de vous demander cette grâce, si le petit de Fénelon pouvait nuire à monsieur votre fils : mais, supposé qu'il soit propre à cette société, elle me ferait un grand plaisir. Je ne puis ni ne veux faire autre chose pour ma famille, que de prendre soin de l'éducation de l'enfant qui en doit être l'espérance. Il faut au moins que je marque, si je le puis, cette bonne volonté à ma famille. Comme vous avez le cœur meilleur que moi, je suis sûr, ma chère cousine, que vous entrerez dans cette vue autant que vous le pourrez.

Agréez que j'ajoute ici des compliments très-sincères pour mademoiselle de Pagny, que je suis bien fâché de n'avoir pas pu voir et entretenir. En vérité je l'honore plus que jamais; et ses intérêts me seront toujours fort chers : faites-lui promettre qu'elle reviendra de temps en temps. Donnez-moi de vos nouvelles. Si Reaux vous est inutile dans l'application qu'il aura à apprendre à écrire, envoyez-le-moi sans façon dès à présent; car je saurai bien l'occuper, et le dresser à ma mode, sans

[1] La marquise fit à cette époque un voyage dans ses terres.

être incommodé de sa dépense, qui ne sera rien. Adieu, ma chère cousine; rien ne sera jamais à vous avec un plus sincère attachement ni avec plus de cordialité que moi. Plût à Dieu! puissiez-vous voir mon cœur, et tous les vrais biens qu'il vous souhaite!

29. — A Mme DE LA MAISONFORT.

Il l'engage à expliquer son oraison à Mme de Maintenon.

26 septembre 1693.

Je ne crois pas, madame, que vous deviez faire aucun mystère à madame de Maintenon de ce que vous avez déjà expliqué à M. l'évêque de Chartres [1]. Votre oraison est plutôt irrégulière par votre scrupule, qu'extraordinaire. Quand il vous plaira, je dirai volontiers à madame de Maintenon ce que je connais de votre oraison, et des conseils que je vous ai donnés là-dessus; car de ma part je n'ai rien à cacher, ni à elle, ni à M. l'évêque de Chartres; mais je crois que vous devez lui écrire vous-même, ou lui parler comme vous avez fait à M. l'évêque de Chartres. Quand vous lui aurez ouvert votre cœur, je lui ouvrirai le mien, et je lui dirai les motifs des conseils que je vous ai donnés. Je ne vous dis point ceci par politique, c'est du fond de mon cœur et devant Dieu, que je vous conseille tout ceci : quelque envie que j'aie de ne mécontenter jamais madame de Maintenon, l'attachement que j'ai pour elle est sans intérêt, et il ne m'obligera jamais à lui déguiser mes sentiments. Je prie Notre-Seigneur, madame, qu'il vous donne sa paix dans votre état. Dites précisément à madame de Maintenon ce que vous avez dit à M. de Chartres, et laissez tout le reste à Dieu. Si elle vous parle de votre parente, dites-lui, ayant votre cœur sur vos lèvres, ce que vous en connaissez; Dieu bénira vos paroles. Je vous suis, madame, très-dévoué en lui.

30. — A Mme DE MAINTENON.

Il blâme la conduite de Mme de la Maisonfort à l'occasion de quelques règlements de Saint-Cyr qu'elle ne pouvait goûter.

20 novembre 1693.

Madame de la Maisonfort sait assez que je regarde comme une pure illusion toute oraison et toute spiritualité qui n'opèrent ni douceur ni patience, ni obéissance, ni renoncement à son propre sens : je l'ai toujours trouvée ingénue et droite, malgré ses défauts. Je n'aurais jamais cru qu'elle eût été capable d'un emportement plein de présomption et de hauteur. J'espère que Dieu n'aura permis cette chute si mal édifiante que pour lui montrer dans son cœur ce qu'elle n'aurait jamais cru y trouver; il a voulu lui apprendre combien elle doit se défier d'elle-même et de ses meilleurs sentiments. Un peu de docilité et de soumission l'auraient bien mieux préservée de cet emportement, que toutes les vues de perfection dont sa tête s'est échauffée, sans aucune pratique solide. Ces sentiments, même les plus purs, sur la mort à soi-même, se tournent en vie secrète et maligne, quand on s'y attache avec âpreté, comme elle fait. Ce n'est pas la faute des maximes, c'est la faute de la personne qui s'en sert mal, et qui se fait un aliment de vie naturelle de ce qui porte soi-même la mort et le détachement de toutes choses. C'est une chose bien étrange, que les personnes qui veulent marcher dans la voie où on ne tient à rien, tiennent à la voie même, et aux gens qui la conseillent : c'est détruire la voie et la déshonorer, c'est rendre suspects les gens qui l'enseignent de bonne foi. L'unique manière de bien prendre ces choses, c'est de les prendre suivant ce qu'elles doivent opérer en nous, c'est-à-dire en esprit de mort, de dépendance et de simplicité.

Dieu sait combien je suis éloigné de vouloir douter de l'innocence et de la bonté de cœur de madame de la Maisonfort. Ce qui me fâche, c'est qu'avec des intentions si droites et si pures, elle s'égare de son chemin, et sort de sa grâce, qui est la douceur et la politesse. Il n'est pas question de Saint-Cyr qui n'est rien; il est question de Dieu, qui est tout, et qui ne se trouve point par cette hauteur et par cet entêtement. En quelque lieu qu'elle aille, elle trouvera de la contradiction et de la gêne; elle serait bien malheureuse de n'en trouver pas : ce n'est que par là que Dieu purifie et avance les âmes. L'oraison et la vertu ne sont solides qu'autant qu'elles sont éprouvées par la croix et par l'humiliation. On ne profite véritablement, même de la meilleure oraison, qu'autant qu'on est prêt à la quitter pour l'obéissance. Cette bonne et simple oraison, quand elle est prise selon son véritable esprit, détache tellement de tout, qu'elle détache aussi d'elle-même. Voilà ce que j'ai dit et écrit souvent à madame de la Maisonfort; je ne saurais maintenant lui dire autre chose. Si elle croit que je parle ainsi par politique elle doit conclure que je suis faux, et indigne de toute croyance. Quelque respect que j'aie

[1] L'évêque de Chartres s'était plaint récemment à madame de Maintenon de ce que les écrits de madame Guyon, introduits à Saint-Cyr, y entretenaient une dévotion singulière et suspecte. Fénelon pensait avec raison que, pour dissiper les alarmes, madame de la Maisonfort, qui était une des religieuses les plus suspectes de singularité, devait découvrir sans réserve son intérieur à l'évêque de Chartres et à madame de Maintenon.

pour vous, madame, en telles matières, je ne dirai jamais rien pour vous plaire ni pour vous ménager. Je suis prêt même à vous déplaire et à vous scandaliser, s'il le fallait, pour rendre témoignage à la vérité; mais je proteste qu'en tout ceci je ne parle que selon le fond de mon cœur.

Madame de la Maisonfort n'avait qu'à demeurer tranquille dans le respect des règlements, se souvenir qu'elle en avait besoin elle-même pour se rapetisser, et pour mourir à son propre esprit, plein de hauteur et de grandes idées de spiritualité sans pratique réelle; que ces règlements étaient nécessaires à une communauté, et qu'il est scandaleux de montrer du mépris pour des pratiques si salutaires à la multitude. Après cela, je suis sûr, madame, que vous seriez entrée avec bonté dans ses besoins, pour la soulager dans les choses où elle se serait trouvée trop gênée, et où vous auriez pu la soulager sans relâcher du règlement général : mais ces cas-là eussent été rares, et je reviens toujours à croire que ces pratiques lui étaient encore plus nécessaires pour rabaisser son esprit plein de spiritualité, qu'aux autres pour les soutenir dans l'éloignement du mal.

Dans le fond vous savez, madame, qu'elle est de bonne foi; que son oraison est innocente, quoiqu'elle n'en ait pas fait un usage humble et soumis; et qu'enfin elle est douce, quoique Dieu ait permis qu'elle soit tombée à vos yeux dans un étrange emportement. Je vous dirai sur elle ce que saint Paul disait à Philémon sur son esclave qui s'était enfui. *Il s'est éloigné de vous*, lui dit-il [1], *pour un peu de temps, afin que vous le recouvriez pour jamais* dans l'ordre de Dieu. Ces sortes de fautes et d'éloignements préparent à un retour et une réunion que rien ne pourra altérer. Je vous conjure même, madame, de vouloir lire cette Épître de saint Paul à Philémon, qui ne contient qu'un court chapitre : elle vous donnera l'esprit de compassion et de support nécessaire en cette rencontre. Je vous supplie aussi de vouloir bien faire lire cette lettre, que j'ai l'honneur de vous écrire, à madame de la Maisonfort, afin qu'elle y voie mes vrais sentiments, et que cette lettre fasse auprès de vous, pour sa réconciliation, ce que je n'oserais faire moi-même. Dieu sait combien je serais prêt à aller à Saint-Cyr, et partout ailleurs, pour vous obéir, et même pour servir madame de la Maisonfort; mais elle rend tous ses amis suspects, et inutiles à son service. Elle devrait se souvenir de toute l'amitié que vous avez eue pour elle, et que je suis persuadé que vous avez encore au fond du cœur, des craintes qu'elle vous a données, et des larmes qu'elle vous coûte.

[1] *Philem.* 15.

31. — A LA MÊME.

Il expose ses principes de spiritualité, et prévient les mauvaises conséquences qu'on pourrait en tirer, contre son intention.

26 novembre 1693.

Je voudrais bien, madame, réparer le mal que j'ai fait à madame de la Maisonfort. Je comprends que je puis lui en avoir fait beaucoup avec une très-bonne intention. Elle m'a paru scrupuleuse, et tournée à se gêner par mille réflexions subtiles et entortillées : ce qui paraît nécessaire aux esprits de cette sorte devient fort mauvais dès qu'on le prend de travers, et qu'on ne le prend pas dans toute son étendue et avec tous ses correctifs. Quand vous le jugerez à propos, j'expliquerai à fond, autant que je le pourrai, dans une lettre, les cas dans lesquels les maximes de mes écrits, quoique vraies et utiles en elles-mêmes pour certaines gens, deviennent fausses et dangereuses pour d'autres à l'égard desquels elles sont déplacées. Je marquerai aussi les bornes qu'elles doivent avoir pour les personnes mêmes à qui elles conviennent davantage. Pour peu qu'on les pousse trop loin, on les rend pernicieuses, et on en fait une source d'illusion. Il y a longtemps que j'ai eu l'honneur de vous dire, madame, non-seulement qu'on pouvait abuser de ces maximes, mais encore que je savais très-certainement que plusieurs faux spirituels en abusaient d'une étrange façon. C'est pour cela que j'ai toujours souhaité que vous ne montrassiez point à Saint-Cyr ce que j'écrivais pour vous, et pour d'autres personnes incapables d'en faire un mauvais usage. Les personnes faibles ne prennent de ces vérités que certains morceaux détachés selon leur goût, et elles ne voient pas que c'est s'empoisonner soi-même, que de prendre pour soi le remède destiné à un autre malade d'une maladie toute différente, et de n'en prendre que la moitié. Quand on ne prendra que la liberté de ne réfléchir point sur soi-même, sous prétexte de s'oublier et de se renoncer, on tournera cette liberté en libertinage et égarement. Le *qu'importe* étouffera tous les remords et tous les examens : si on ne tombe pas dans des maux affreux, du moins on sera indiscret, téméraire, présomptueux, irrégulier, immortifié, incompatible, et incapable d'édifier son prochain. Mais la liberté fondée sur le vrai renoncement à soi-même est un assujettissement perpétuel aux signes de la volonté de Dieu, qui se déclare en chaque moment; c'est une mort affreuse dans tout le détail de la vie et une entière extinction de toute volonté propre, pour n'agir et pour ne vouloir que contre la nature. Le *qu'importe* bien entendu retranche tous les re-

tours intéressés sur soi-même, qui sont le plus grand soulagement de l'amour-propre dans la pratique de la vertu la plus avancée. En retranchant ces retours inquiets et intéressés d'amour-propre, c'est de s'appliquer à une vigilance simple et de pur amour, qui ne donne jamais rien ni à la paresse ni à l'inquiétude de la nature, car la nature est tout ensemble inquiète et paresseuse, elle s'agite beaucoup, et ne travaille point de suite régulièrement. Le pur amour veille pour la faire agir, sans se tourmenter; et c'est dans cette action fidèle et tranquille que le pur amour est sans présomption. Qu'importe pour les réflexions vaines sur soi-même, par lesquelles l'amour-propre voudrait troubler la paix de l'âme? Rien n'est si vrai et si bon que ce *qu'importe :* mais il peut devenir faux, insensé et scandaleux; il n'y a qu'un pas à faire, et ce pas jette dans l'égarement. Mais l'erreur de ceux à qui le *qu'importe* ne convient pas, et qui en abusent, n'empêche pas qu'il ne soit vrai et bon en lui-même, quand il est pris dans toute l'étendue de son vrai sens par ceux à qui il convient. Il y a en notre temps des gens qui gâtent ces maximes, parce qu'ils les prennent pour eux, quoiqu'elles ne leur conviennent point. Il y en a d'autres dans une autre extrémité, qui, voyant dans les premiers le mauvais usage de ces maximes, se préviennent contre les maximes mêmes, et, faute d'expérience, poussent trop loin leur zèle avec de saintes intentions. Peut-être que moi qui parle, je suis plus prévenu qu'un autre, et que je favorise trop une spiritualité extraordinaire. Mais je ne veux en rien pousser la spiritualité au delà de saint François de Sales, du bienheureux Jean de la Croix, et des autres semblables que l'Église a canonisés dans leur doctrine et dans leurs mœurs. Je condamnerais peut-être plus sévèrement qu'un autre tout ce qui irait au delà; je ne permettrais pas même l'impression de certaines choses, quoique je les crusse bonnes à un certain nombre de gens, et véritablement conformes à la doctrine de ces saints. Quelque respect et quelque admiration que j'aie pour sainte Thérèse, je n'aurais jamais voulu donner au public tout ce qu'elle a écrit. Enfin je voudrais tout examiner, faire expliquer rigoureusement jusqu'aux moindres clioses susceptibles de deux sens, laisser peu de choses écrites pour le public, tenir surtout les femmes pieuses et les filles de communautés dans une grande privation des ouvrages de spiritualité élevée, afin que la simple pratique et la pure opération de la grâce leur enseignât ce qu'il plairait à Dieu de leur enseigner lui-même, et qu'ainsi l'ignorance des livres préservât de l'entêtement et de l'illusion.

Voilà, madame, devant Dieu, ce que je pense; je le dis comme si j'allais dans ce moment paraître devant lui. Madame de la Maisonfort ne me doit pas croire, si elle ne me croit quand je parle ainsi. Elle peut voir par là combien je blâme les moindres mystères et les moindres détours, sans blâmer le fond des choses; combien je lui souhaite la docilité dont elle a besoin vers vous et vers ses supérieurs; combien je déteste tout raffinement d'oraison et de spiritualité, qui affaiblit, même indirectement, le goût de la régularité, de l'obéissance, et de la confiance ingénue à ceux qui représentent Dieu dans la communauté. Quand je verrais en secret madame de la Maisonfort, je ne lui dirais pas ces vérités moins fortement que je le fais par cette lettre, et que je l'ai toujours fait quand je l'ai vue seul à seule. Ainsi une visite n'ajouterait rien au contenu de cette lettre; vous pouvez, madame, la lui montrer, si vous le jugez à propos.

32. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Il fait à la marquise les offres les plus généreuses, au milieu des embarras extrêmes où il se trouve.

A Versailles, 15 janvier (1694).

Voici, ma très-chère sœur une lettre qui servira, s'il vous plaît, pour notre sœur de la Filolie et pour vous. Vous êtes si unies de cœur, qu'il n'est point nécessaire de vous séparer dans les lettres. Je suis fort en peine de vos santés, et je vous conjure de les ménager. Je vous recommande madame de la Filolie, comme je lui recommande d'avoir soin d'elle. Quoique mes besoins n'aient jamais été aussi pressants qu'ils le sont, je vous demande instamment, comme une marque de vraie amitié, que vous preniez sur Carenac tout ce qui pourra vous manquer à l'une et à l'autre. Je vous supplie aussi de faire toucher sur mon revenu, au chevalier, la somme qu'il vous dira, pour un cheval que je lui dois. Je suis fort content de lui, et je trouve que sa conduite est en tout d'un vrai honnête homme. J'ai un grand plaisir à vous le dire, et je crois que vous en aurez un semblable à l'apprendre. Ma santé ne va pas mal, quoique je me trouve bien occupé; mais ma bourse est aux abois, par les retardements de mon payement, et par l'extrême cherté de toutes choses cette année. Je suis sur le point de congédier presque tous mes domestiques, si je ne reçois promptement quelque secours. Je ne veux point que vous fassiez de votre chef aucun effort pour moi : je vous renverrais tout ce que vous me prêteriez; j'aime mieux souffrir. Mais faites en sorte qu'on m'envoie tout l'argent qu'on pourra, après avoir néanmoins pourvu aux aumônes pressées; car j'aimerais mieux, à la lettre, vivre de pain

sec, que d'en laisser manquer jusqu'à l'extrémité les pauvres de mon bénéfice. Au nom de Dieu, ayez la bonté, ma très-chère sœur, d'entrer là-dessus dans mes sentiments, et de me faire servir comme je crois que je dois vouloir qu'on me serve. Mille amitiés à notre chère sœur de la Filolie. J'aime et j'honore toujours du fond du cœur notre abbé de Chanterac. Conservez-vous tous, et aimez-moi toujours. Rien au monde n'est plus à vous pour toute la vie que moi.

33. — A LA MÊME.

Il promet d'observer toutes les précautions prescrites par la prudence dans l'affaire du quiétisme.

A Versailles, 20 juillet (1694).

Je tâcherai, ma chère sœur, de profiter de vos bons avis sur le demi-bain, et je garderai votre lettre pour en parler à M. Fagon.

Le père de Valois peut compter que je ne me mêlerai de rien, ni directement, ni indirectement. Si je parle à M. Tronson, ce sera dans certains cas, où je serai déterminé par autrui. Je ne parlerai que de moi ou pour moi; je ne dirai rien ni pour la personne [1], ni pour les ouvrages. Mais je voudrais bien qu'il ne prît point des impressions sur ce qu'on lui dira, et qu'il croie ce que je lui assurerai bien positivement, lorsqu'il n'y aura point de preuve contraire, et que je lui offrirai d'éclaircir précisément les faits. Je l'aime tendrement; je ne puis douter qu'il ne m'aime aussi de tout son cœur. Dans ma langueur présente je crains sa vivacité et la mienne; cela n'empêche pas que je n'aie envie de l'embrasser et de l'entretenir. Je voudrais bien aussi aller voir M. le comte et madame la comtesse de Soissons [2]. S'ils allaient se promener quelque soir hors de Paris, j'irais les voir dans le lieu où ils iraient. Je suis très-fâché de leur départ, et cette raison, loin de m'éloigner d'eux, augmente mon désir de leur témoigner mon zèle et mon attachement. Ayez la bonté de le leur dire, et comptez, ma chère sœur, que je suis tout à vous sans réserve, comme j'y dois être. Je vous conjure d'envoyer de ma part votre valet de chambre chez madame de Caylus, savoir des nouvelles de sa santé. Si vous voulez bien faire payer M. Chabéré, et me mander ce qu'il en aura coûté, je rembourserai d'abord Mortafon.

[1] Madame Guyon, alors inquiétée au sujet de sa doctrine.

[2] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, né le 16 octobre 1657, mort le 25 août en 1702, des blessures qu'il avait reçues devant Landau, au service de l'empereur, était le frère aîné du fameux prince Eugène. Il avait épousé secrètement, le 12 octobre 1680, Uranie de la Cropte de Beauvais, dont Fénelon, par sa mère, était parent. Ce mariage ayant été déclaré en 1683, fut béni par Fénelon, à Saint-Sulpice, la nuit du 27 au 28 février de cette même année. (Voyez la note de la lettre (700) de madame de Sévigné à sa fille, du 5 janvier 1680; et celle de la lettre (822) au comte de Bussy, du 23 décembre 1682, édition de M. Monmerqué.)

34. — A LA MÊME.

Ses dispositions présentes par rapport à l'affaire du quiétisme.

A Versailles, 25 juillet (1694).

Vous serez la bienvenue, ma chère sœur, quand il vous plaira de me venir voir de bonne amitié. Ne craignez pas de me ruiner; je vous en défie : n'en soyez pas en peine, nous mettrons bon ordre à tout. Avertissez-moi quand vous devrez venir. Ayez la bonté de m'avertir aussi, si vous le pouvez, supposé que M. et madame la comtesse de Soissons doivent venir dîner chez moi. Pour le père de Valois, je ne doute nullement de sa sincérité et de son amitié dans tout ce qu'il me dit. Il me paraît que le meilleur est de laisser tomber les choses. Je ne défends ni personne ni ouvrage [1] : ainsi tout cela ne me fait rien. Je n'ai qu'à laisser agir le zèle des zélés, et me taire en profond repos. Il est fort inutile de m'entretenir d'une affaire où je ne veux prendre aucune part, et où l'on croirait toujours que je voudrais excuser et favoriser indirectement ce qu'on croit plein de venin, quand même je dirais tout ce qu'on voudrait. Quand on aura fait une censure, on ne trouvera personne qui la suive ni qui s'y conforme plus exactement que moi. J'embrasse notre petit bonhomme, et je vous envoie une lettre pour mon frère.

35. — AU CHEVALIER (DEPUIS COMTE) DE FÉNELON, SON FRÈRE.

Il le charge de faire ses remerciments à M. de Luxembourg, et l'exhorte à une piété solide.

A Versailles, 25 juillet (1694).

Je m'intéresse de si bon cœur, mon cher frère, à tout ce qui vous regarde, que je ne puis m'empêcher de vous l'écrire de temps en temps, quoique j'aie très-peu de temps à moi, et que les lettres me fatiguent beaucoup. Mandez-moi un peu ce que vous faites, et comptez que c'est me parler de ce qui me touche.

Cherchez l'occasion de dire à M. de Luxembourg que je vous presse de lui faire ma cour, et de le remercier des bontés que je sais qu'il a pour moi. On ne peut en être plus reconnaissant que je le suis, ni plus rempli de zèle et de respect pour sa personne. La vôtre m'est assez chère, pour vous souhaiter les sentiments de crainte de Dieu et de confiance en lui

[1] Il parle de madame Guyon.

qui mettent le cœur en repos, et qui sont la plus sûre ressource dans les peines de la vie et dans les périls. Il n'y a rien que je ne donnasse et que je ne souffrisse pour vous voir un chrétien solide, sans grimace ni façon. Pour y parvenir, il faut un peu lire, faire des réflexions simples sur sa lecture, étudier ses devoirs et ses défauts, demander à Dieu la vertu, et chercher son amour, qui est le souverain bien. Je suis toujours tout à vous tendrement.

36. — A BOSSUET.

Il lui promet une soumission aveugle à tout ce qu'il décidera.

A Versailles, 28 juillet 1694.

Je vous envoie, monseigneur, une partie de mon travail, en attendant que le reste soit achevé : il le sera demain, ou après-demain au plus tard. Je fais des extraits des livres, et des espèces d'analyses sur les passages, pour vous éviter de la peine, et pour ramasser les preuves.

Ne soyez point en peine de moi : je suis dans vos mains comme un petit enfant. Je puis vous assurer que ma doctrine n'est pas ma doctrine : elle passe par moi, sans être à moi, et sans rien y laisser. Je ne tiens à rien, et tout cela m'est comme étranger. Je vous expose simplement, et sans y prendre part, ce que je crois avoir lu dans les ouvrages de plusieurs saints. C'est à vous à bien examiner le fait, et à me dire si je me trompe. J'aime autant croire d'une façon que d'une autre. Dès que vous aurez parlé, tout sera effacé chez moi. Comptez, monseigneur, qu'il ne s'agit que de la chose en elle-même, et nullement de moi.

Vous avez la charité de me dire que vous souhaitez que nous soyons d'accord; et moi je dois vous dire bien davantage : nous sommes par avance d'accord, de quelque manière que vous décidiez. Ce ne sera point une soumission extérieure : ce sera une sincère conviction. Quand même ce que je crois avoir lu me paraîtrait plus clair que deux et deux font quatre, je le croirais encore moins clair que mon obligation de me défier de mes lumières, et de leur préférer celles d'un évêque tel que vous. Ne prenez point ceci pour un compliment : c'est une chose aussi sérieuse et aussi vraie à la lettre qu'un serment.

Au reste, je ne vous demande en tout ceci aucune des marques de cette bonté paternelle que j'ai si souvent éprouvée en vous. Je vous demande, par l'amour que vous avez pour l'Église, la rigueur d'un juge, et l'autorité d'un évêque jaloux de conserver l'intégrité du dépôt. Je tiens trop à la tradition, pour vouloir en arracher celui qui en doit être la principale colonne en nos jours.

Ce qu'il y a de bon dans le fond de la matière, c'est qu'elle se réduit toute à trois chefs. Le premier est la question de ce qu'on nomme l'amour pur et sans intérêt propre. Quoiqu'il ne soit pas conforme à votre opinion particulière, vous ne laissez pas de permettre un sentiment qui est devenu le plus commun dans toutes les écoles, et qui est manifestement celui des auteurs que je cite. La seconde question regarde la contemplation ou oraison passive par état. Vous verrez si je me suis trompé, en croyant que plusieurs saints en ont fait tout un système très-bien suivi et très-beau. Pour la troisième question, qui regarde les tentations et les épreuves de l'état passif, je crois être sûr d'une entière conformité de mes sentiments aux vôtres. Il ne reste donc que la seule difficulté de la contemplation par état : c'est un fait bien facile à éclaircir.

Quand vous serez revenu ici, j'achèverai de vous donner mes extraits et mes notes. Je ne vous demande qu'un peu d'attention et de patience. Je suis infiniment édifié des dispositions où Dieu vous a mis pour cet examen.

37. — AU MÊME [1].

Il le presse de lui faire connaître ses erreurs, s'il s'est égaré; et lui proteste de se soumettre, sans hésiter, à tout ce qu'il décidera.

A Versailles, 16 décembre (1694).

Je reçois, monseigneur, avec beaucoup de reconnaissance les bontés que vous me témoignez. Je vois bien même que vous voulez charitablement mettre mon cœur en paix : mais j'avoue qu'il me paraît que vous craignez un peu de me donner une vraie et entière sûreté dans mon état. Quand vous le voudrez, je vous dirai, comme à un confesseur, tout ce qui peut être compris dans une confession générale de toute ma vie, et tout ce qui regarde mon intérieur. Quand je vous ai supplié de me dire la vérité sans m'épargner, ce n'a été ni un langage de cérémonie, ni un art pour vous faire expliquer. Si je voulais avoir de l'art, je le tournerais à d'autres choses, et nous n'en serions pas où nous sommes. Je n'ai voulu que ce que je voudrai toujours, s'il plaît à Dieu, qui est de connaître la vérité. Je suis prêtre; je dois tout à l'Église, et rien à moi, ni à ma réputation personnelle.

Je vous déclare encore, monseigneur, que je ne veux pas demeurer un seul instant dans la moindre erreur par ma faute. Si je n'en sors point au plus tôt, je vous déclare que c'est vous qui en êtes cause,

[1] Bossuet a inséré cette lettre dans sa *Relation*, sect. III, n° 4, t. XXIX, p. 550.

en ne me décidant rien. Je ne tiens point à ma place, et je suis prêt à la quitter, si je m'en suis rendu indigne par mes erreurs. Je vous somme, au nom de Dieu, et par l'amour que vous devez à la vérité, de me la dire en toute rigueur. J'irai me cacher, et faire pénitence le reste de mes jours, après avoir abjuré et rétracté publiquement la doctrine égarée qui m'a séduit. Mais si ma doctrine est innocente, ne me tenez point en suspens par des respects humains. C'est à vous à instruire avec autorité ceux qui se scandalisent, faute de connaître les opérations de Dieu dans les âmes.

Vous savez avec quelle confiance je me suis livré à vous et appliqué sans relâche à ne vous laisser rien ignorer de mes sentiments les plus forts[1]. Il ne me reste toujours qu'à obéir : car ce n'est pas l'homme ni le très-grand docteur que je regarde en vous ; c'est Dieu. Quand même vous vous tromperiez, mon obéissance simple et droite ne se tromperait pas ; et je compte pour rien de me tromper, en le faisant avec droiture et petitesse sous la main de ceux qui ont l'autorité dans l'Église. Encore une fois monseigneur, si peu que vous doutiez de ma docilité sans réserve, essayez-la, sans m'épargner. Quoique vous ayez l'esprit plus éclairé qu'un autre, je prie Dieu qu'il vous ôte tout votre propre esprit, et qu'il ne vous laisse plus que le sien. Je serai toute ma vie, monseigneur, plein du respect que je vous dois.

38 AU MÊME.

Il témoigne le désir d'être instruit, s'il s'est trompé, et conjure le prélat de ne s'arrêter à aucunes considérations humaines.

26 janvier 1695.

Je vous ai déjà supplié très-humblement, monseigneur, de ne retarder pas d'un seul moment, par considération pour moi, la décision qu'on vous demande[2]. Si vous êtes déterminé à condamner quelque partie de la doctrine que je vous ai exposée par obéissance, je vous conjure de le faire aussi promptement qu'on vous en priera. J'aime autant me rétracter aujourd'hui que demain, et même beaucoup mieux ; car le plus tôt reconnaître la vérité et obéir est le meilleur. Je prends même la liberté de vous supplier de ne retarder point à me corriger, par une trop grande précaution. Je n'ai point besoin de longue discussion pour me convaincre. Vous n'avez qu'à me donner ma leçon par écrit : pourvu que vous m'écriviez précisément ce qui est la doctrine de l'Église et les articles dans lesquels je m'en suis écarté, je me tiendrai inviolablement à cette règle.

Pour les difficultés sur l'intelligence exacte des passages des auteurs, épargnez-vous la peine d'entrer dans cette discussion. Prenez la chose par le gros, et commencez par supposer que je me suis trompé dans mes citations. Je les abandonne toutes. Je ne me pique ni de savoir le grec, ni de bien raisonner sur les passages : je ne m'arrête qu'à ceux qui vous paraîtront mériter quelque attention. Jugez-moi sur ceux-là, et décidez sur les points essentiels, après lesquels tout le reste n'est presque plus rien, et ne mérite pas l'inquiétude où l'on se trouve. Si vous étiez capable de quelque égard humain (ce que je n'ai garde de vous imputer) ce ne serait pas de vouloir me flatter contre le penchant de ceux qui ont la plus grande autorité. Au contraire, il serait naturel de craindre que vous auriez quelque peine à me justifier contre la prévention de tout ce qu'il y a en ce monde de plus considérable. Bien loin de craindre cet inconvénient, je crains celui de votre charité pour moi. Au nom de Dieu, ne m'épargnez point, traitez-moi comme un petit écolier, sans penser ni à ma place, ni à vos anciennes bontés pour moi. Je serai toute ma vie plein de reconnaissance et de docilité, si vous me tirez au plus tôt de l'erreur. Je n'ai garde de vous proposer tout ceci pour vous engager à une décision précipitée, aux dépens de la vérité. A Dieu ne plaise ! je souhaite seulement que vous ne retardiez rien pour me ménager.

39. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Il lui apprend sa nomination à l'archevêché de Cambrai.

A Versailles, 4 février (1695).

Le roi m'a nommé aujourd'hui archevêque de Cambrai. Je me hâte, ma chère sœur, de vous le dire, comptant sur l'amitié avec laquelle vous y prendrez part. Je demeure précepteur des princes, à condition de partager ma résidence entre mon diocèse, qui n'est qu'à trente-cinq lieues d'ici, et ma fonction pour les études. Jugez combien je suis comblé de telles grâces. Que ceci soit, s'il vous plaît, pour mon frère et pour ma sœur de la Filolie, si elle est auprès de vous. Je suis à vous, ma chère sœur, comme j'y dois être à jamais.

[1] La phrase suivante, qui est ci dans une minute originale, n'est point dans la lettre écrite de la propre main de Fénelon, et qu'il envoya à Bossuet. « Vous savez que j'ai « voulu d'abord vous croire tout seul, sans attendre l'avis « des autres. »

[2] Sur sa nomination à l'archevêché de Cambrai.

40. A LA MÈME.

Il lui fait part de ses projets pour le choix de ses domestiques.

A Versailles, 18 février (1695).

Mille remercîments, ma chère sœur, de vos amitiés; il me tarde de vous voir, et mon frère aussi. Mais ne vous hâtez point; faites à loisir toutes vos affaires, pendant que vous êtes dans vos terres. Je ne me suis pressé pour aucun choix de domestiques. Je ne songe point à prendre un écuyer. J'aime bien mieux chercher à placer Lalande. Je le préférerais à un autre, s'il fallait que j'en prisse un. Pour le maître d'hôtel, j'attendrai votre retour, si vous devez revenir à Pâques. Je ferai là-dessus ce que vous me conseillerez. Je prendrai le frère de Reyau quand vous voudrez me l'envoyer. Je ferai faire des livrées. Me voilà ruiné à force d'être riche. Pour le valet de chambre dont vous me parlez, je verrai si j'en ai besoin : je voudrais bien le voir. J'embrasse votre petit bonhomme que j'aime fort, et je suis sans réserve tout à ma très-chère sœur.

41. A BOSSUET.

Il le prie de corriger un des Articles d'Issy.

Dimanche, 6 mars 1695.

Je prends la liberté, monseigneur, de vous supplier de ne mettre point dans les copies ce que vous aviez mis d'abord sur un état où l'on ne s'excite plus, qui est que les auteurs de la Vie spirituelle n'en ont jamais parlé. Je me soumettrai là-dessus comme sur tout le reste. Mais je vous supplie de considérer que je ne puis, dans ma situation présente, souscrire par persuasion à cet endroit; car je me souviens trop bien que madame de Chantal, consultant saint François de Sales sur tous les actes les plus essentiels à la religion chrétienne et au salut, qu'elle assure ne pouvoir faire en la manière dont on les fait dans la grâce commune, il lui répond décisivement de ne les plus faire « qu'à mesure que Dieu l'y exci- « tera, et de se tenir active ou passive, suivant que « Dieu la fera être. » Il est, ce me semble, évident que ces dernières paroles ne peuvent signifier qu'elle soit tantôt dans l'état passif et tantôt dans l'actif; mais seulement qu'elle fasse des actes distincts ou n'en fasse pas, et demeure en quiétude, suivant que Dieu l'y portera. Voilà sa dernière décision, *pour elle et pour ses semblables;* il finit en disant : « Ne vous en divertissez jamais, » Vous jugez peut-être, monseigneur, que cette règle ne regarde que l'oraison : c'est ce qui me paraît se réduire à une question de nom.

Pour le bienheureux Jean de la Croix, il me semble clair qu'il ne veut point qu'on mélange la voie active avec la passive, quoiqu'il admette des actes distincts en tout état. Voilà ce qui me fait penser que vous ne devez pas dire positivement que les saints n'ont jamais rien dit d'un état où l'on ne s'excite plus. Qui dit une excitation dit un effort pour se vaincre, et pour entrer dans une disposition dont on est éloigné. L'âme habituellement unie à Dieu, et détachée de tout ce qui résiste à la grâce, doit avoir de plus en plus une facilité ou à demeurer unie, ou à se réunir sans effort. La grâce est plus forte, l'habitude plus grande, les obstacles bien moindres dans toute âme qui avance. Que sera-ce de celles qui sont en petit nombre dans un état si éminent? Je ne demande pas qu'on décide pour cet état, ni qu'on explique l'oraison passive, puisque vous ne le voulez pas. Je conviens même que Dieu peut obliger en quelque occasion une telle âme à s'exciter, pour la tenir plus dépendante; car je ne donne point de règles à Dieu. Mais je voudrais qu'on ne décidât rien là-dessus. Je veux encore plus que tout le reste me soumettre.

42. AU MÊME.

Sur l'excitation que Fénelon excluait de l'état passif.

Mardi, 8 mars 1695.

Je croyais, monseigneur, aller hier au soir chez vous, et recevoir vos ordres pour aujourd'hui, mais je ne fus pas libre. Je comprends, par votre dernier billet, que vous ne comptez pas que j'aille aujourd'hui à Issy, et que vous ne souhaitez que j'y aille que jeudi pour la conclusion. Mandez-moi, s'il vous plaît, si j'ai bien compris. Je ferai tout ce que vous voudrez, sans réserve à l'extérieur et à l'intérieur. Pour le bienheureux Jean de la Croix, et pour saint François de Sales, j'écouterai avec docilité les endroits dont vous me voulez instruire, mais il faut observer bien des circonstances. Si vous aviez la bonté de m'indiquer ces endroits par avance, je les examinerais à loisir, sans envie de les éluder ni de disputer.

Pour l'excitation que j'exclus, elle ne regarde qu'un nombre d'âmes plus petit qu'on ne saurait s'imaginer. Je n'exclus qu'un effort qui interromprait l'occupation paisible. Je ne l'exclus qu'en supposant dans l'entière passiveté une inclination presque imperceptible de la grâce, qui est seulement plus parfaite que celle que vous admettez à tout moment dans la grâce commune. Je ne l'exclus qu'en supposant que cette libre quiétude est accompagnée de fréquents actes distincts qui sont non excités, c'est-

à-dire auxquels l'âme se sent doucement inclinée, sans avoir besoin d'effort contre elle-même. Faute de ces signes, la quiétude me serait d'abord suspecte d'oisiveté et d'illusion. Quand ces signes y sont, ne font-ils pas la sûreté? Et que demandez-vous davantage? Pourvu que les actes distincts se fassent toujours par la pente du cœur, qui est celle d'une habitude très-forte de grâce, à quoi servirait de s'exciter et de troubler cet état? Enfin il ne faut, ni donner pour règle à l'âme de ne s'exciter jamais, ni supposer absolument qu'elle ne le doit pas. Je crois bien que Dieu ne manquant jamais le premier, il ne cesse point d'agir de plus en plus, à mesure que l'âme se délaisse plus purement à lui, et s'enfonce davantage dans l'habitude de son amour; mais la moindre hésitation, qui est une infidélité dans cet état, peut suspendre l'opération divine, et réduire l'âme à s'exciter. De plus, Dieu, pour l'éprouver, ou pour elle ou pour les autres, peut la mettre dans la nécessité de quelque excitation passagère. Ainsi je ne voudrais jamais faire une règle absolue d'exclure toute excitation : mais aussi je ne voudrais pas rejeter un état où l'âme, dans sa situation ordinaire, n'a plus besoin de s'exciter, les actes distincts venant sans excitation. Donnez-moi une meilleure idée de l'état passif, j'en serai ravi. Quoi qu'il en soit, j'obéirai de la plénitude du cœur.

43. — A Mme DE LA MAISONFORT.

Il satisfait à quelques difficultés qu'elle lui avait proposées sur les Articles d'Issy.

Mars (1695).

Il n'y a de mauvaises réflexions que celles qu'on fait par amour-propre sur soi-même, et sur les dons de Dieu pour se les approprier. Il est aussi bon en soi de réfléchir que de s'occuper autrement, le mal est de se regarder avec complaisance ou avec inquiétude. Quand la grâce porte l'âme à faire des réflexions sur soi, elles sont aussi parfaites que la présence de Dieu la plus sublime. Si donc on parle souvent de laisser tomber les réflexions, et de s'oublier, cela ne se doit entendre que du retranchement des réflexions empressées de l'amour-propre, qui sont presque toujours celles qu'on remarque dans les âmes, ou de celles qui interrompraient la vue actuelle de Dieu dans le temps d'oraison simple.

Saint François de Sales n'a pas prétendu retrancher toute action de grâces, ni toute attention à nous-mêmes : autrement il ne faudrait plus de colloque amoureux avec Dieu, tel que les plus grands saints en ont dans l'oraison la plus passive. Il ne faudrait plus de directeur; car on parle sans cesse au directeur de soi et de ses dispositions, ce qui est une réflexion sur soi-même. Tout se réduit donc à ne point faire des actes empressés, ni même méthodiques et arrangés, pour s'examiner, ou pour rendre grâces à Dieu, quand l'attrait d'oraison est actuel, et qu'il nous occupe du repos d'amour avec Dieu.

La neuvième proposition est la seule sur laquelle j'ai hésité; mais, comme on trouve dans la XXXIIIe ce qui me paraît nécessaire pour l'éclaircir, je n'ai pas cru devoir m'arrêter là-dessus. Quoique la récompense, qui est le bonheur éternel, ne puisse jamais être réellement séparée de l'amour de Dieu, ces deux choses néanmoins peuvent être séparées dans nos motifs; car on peut aimer Dieu purement pour lui-même, quand même cet amour ne devrait jamais nous rendre heureux.

Beaucoup de saints canonisés ont été dans ce sentiment; il est même le plus autorisé dans les écoles. Ces âmes ne souhaitent point leur salut en tant qu'il est leur salut propre, leur avantage et leur bonheur. Si Dieu les devait anéantir à la mort, ou leur faire souffrir un supplice éternel, sans le haïr et sans perdre son amour, elles ne le serviraient pas moins, et elles ne le servent pas davantage pour la récompense qu'il promet. Ce qu'elles veulent à l'égard du salut, c'est la perpétuité de l'amour de Dieu, et la conformité à sa volonté, qui est que tous les hommes en général et chacun de nous en particulier soient sauvés. On ne veut donc point en cet état son salut comme son propre salut, et à cet égard on y est indifférent; mais on le veut comme une chose que Dieu veut, et en tant que le salut est la perpétuité même de l'amour divin. L'amour ne peut vouloir cesser d'aimer.

Saint François dit, il est vrai, que l'oraison de quiétude contient éminemment les actes d'une méditation discursive. Et en effet, toutes les fois qu'on se sent attiré à cette oraison avec une répugnance aux actes discursifs, il faut se laisser à cet attrait, pourvu qu'on soit dans un état assez avancé pour cette sorte d'oraison. Mais il ne s'ensuit pas que cette oraison exclue pour toujours tous les actes distincts. Ces actes, dans un grand nombre d'occasions de la vie, sont les fruits de cette oraison; et les fruits de cette oraison, qui sont les actes, étant faits dans les occasions sans empressement, servent à leur tour à cette oraison, pour la rendre plus pure et plus forte. Une personne qui ne ferait jamais de ces actes simples et paisibles en aucune des occasions principales où il est naturel d'en faire, et qui se contenterait d'une quiétude générale comme plus parfaite, me paraît dans l'illusion, et dans l'inexécution de la loi de Dieu.

Les âmes les plus passives font aussi des actes distincts et en grand nombre, mais sans empressement; c'est ce que les mystiques appellent coopérer avec Dieu sans activité propre. Je crois que ces actes distincts se font même dans l'oraison; mais ils se font par une certaine pente et une certaine facilité spéciale qui est dans le fond de l'âme, par l'habitude de l'oraison passive, pour former, selon les besoins, les actes les plus éminents.

Toute la vie des âmes passives se réduit à l'unité et simplicité de la quiétude, quand Dieu les y met actuellement. Mais ce principe d'unité et de simplicité se multiplie d'une manière très-distincte et très-variée selon les besoins et les occasions, et même suivant les choses que Dieu veut opérer dans l'intérieur, sans aucune occasion extérieure. Cet amour simple de repos, pendant qu'il est actuel, est un tissu d'actes très-simples et presque imperceptibles. Quand cet amour direct et de repos n'est pas actuel, ce principe d'unité, comme le tronc d'un arbre, se multiplie dans ses branches et dans ses fruits. Il devient pendant la journée une occupation indirecte de Dieu. C'est tantôt acquiescement aux croix, puis à l'abandon, aux délaissements; une autre fois, support des contradicitions; dans la suite, renoncement à la sagesse propre, docilité pour le prochain, attachement à l'obéissance, etc. C'est l'esprit *un et multiplié* dont parle Salomon[1]. Tantôt il n'est qu'une chose, tantôt il en est plusieurs. Il est simple par son principe dans la multitude des actes depuis le matin jusqu'au soir, quoiqu'ils ne soient pas toujours discursifs et réfléchis. La grâce y incline doucement l'âme en chaque moment, suivant l'occasion et le dessein de Dieu.

Il faut seulement dire qu'on doit retrancher les réflexions d'amour-propre, qui sont empressées, ou qui interrompent l'opération divine dans la quiétude.

La quiétude, dans les temps où Dieu y met actuellement, renferme tout, et il faut que tout autre acte lui cède; mais elle n'est pas toujours actuelle. Cette quiétude même nous imprime souvent des actes distincts, ou bien elle les produit comme ses fruits, dans le détail de la journée.

De là vient que madame de Chantal dit elle-même, comme vous l'avez remarqué, qu'on fait toujours des actes, et que ceux qui ne croient point en faire ne l'entendent pas bien; mais on les fait beaucoup moins distinctement, et même sans nulle distinction aperçue, lorsque Dieu attire l'âme à la quiétude. Dans les autres temps, les actes sont plus distincts, quoique non empressés. Ce sont ces actes dont Madame de Chantal dit qu'elle les fait suivant que Dieu les lui met au cœur, c'est-à-dire suivant qu'elle en a une certaine facilité par la grâce, sans empressement ou activité propre.

Il faut néanmoins observer que quelquefois ces actes se font tout ensemble avec une répugnance sensible de la nature actuellement tentée par la concupiscence, et avec une pente ou facilité du fond de l'âme, que Dieu prévient et incline malgré la tentation actuelle des sens.

Il faut, dans l'occasion, suivre l'attrait divin; mais cet attrait de l'oraison, s'il est véritable, loin de nous détourner de certains actes simples dans les occasions principales de la journée, est au contraire la source pure qui produit et qui facilite ces actes.

Tout ce que vous marquez ici est véritable, et conforme à l'esprit des propositions; vous y répondez vous-même à toutes vos objections. J'aurais pu vous envoyer la fin de votre écrit pour réponse au commencement.

44. — A LA MARQUISE DE LAVAL.

Sur quelques arrangements domestiques.

A Versailles, 27 avril (1695).

Je vous envoie Adenet, ma chère sœur, afin que vous ayez la bonté de lui parler sur la place qu'il aura dans mon petit domestique. Je ne veux point le gêner, et je puis, comme je vous l'ai dit, l'employer sans le faire officier. Mais s'il prenait de bon cœur le parti de l'être, il m'épargnerait un domestique de plus; ce qui n'est pas indifférent. Mais je ne veux point qu'il le fasse à regret, ni pour apprendre à demi l'office qu'il ne sait pas, quoique j'aie fait tout ce que j'ai pu pour l'engager à s'en instruire. Il est très-bon enfant; je le veux bien traiter: ménagez les choses avec bonté pour lui, et comptez que j'aime beaucoup mieux qu'il ne s'engage point à l'office, que s'il s'y engageait par complaisance et contre son inclination. Des nouvelles, s'il vous plaît, de votre santé, ma chère sœur : j'en suis en peine comme je le dois être. J'embrasse mon frère.

Je vous prie de me mander comment vous voulez qu'on vous nomme après la déclaration de votre affaire[1].

45. — AU COMTE DE FÉNELON, SON FRÈRE.

Avis sur la manière de se conduire à l'armée.

A Cambrai, 14 août (1695).

Je suis bien aise, mon cher frère, de vous don-

[1] *Sap.* VII, 22.

[1] Vraisemblablement la déclaration de son mariage avec le frère de Fénelon.

ner de mes nouvelles, et de vous demander des vôtres. Me voici approché de vous, et à portée de vous donner du secours en cas d'accident. Je souhaite que vous n'en ayez pas besoin, et que Dieu vous conserve. Tâchez de faire en sorte que M. le maréchal de Villeroi et M. le duc du Maine aient assez bonne opinion de vous pour vous rendre de bons offices dans les occasions. Cultivez-les sans les importuner. Appliquez-vous à observer de près toutes choses, et à entendre parler les gens qui sont les mieux instruits. Ne négligez rien pour mériter l'approbation des plus honnêtes gens, et de ceux qui ont la plus grande réputation dans le métier. Songez à quelque chose de plus solide et de plus important que la fortune de ce monde. Si vous servez Dieu fidèlement, il aura soin de vous, et ne vous manquera jamais. Donnez-moi de vos nouvelles, et aimez-moi toujours comme je vous aime.

46. — A Mme DE MAINTENON.

Fragment sur les usages singuliers des couvents de filles du diocèse de Cambrai.

Septembre (1695).

Vous prenez soin d'une grande communauté de filles, et vous avez intérêt d'avoir devant les yeux des modèles de perfection : en voici un pour la discipline régulière, que je vous propose. Chaque religieuse des abbayes nobles de ce pays est fondée en coutume d'aller passer tous les ans un mois dans sa famille, et de visiter toute sa parenté ; c'est une civilité réglée. Quand j'arrive dans un couvent, la supérieure vient au-devant de moi, pour me recevoir dans la rue. On reçoit tous les étrangers dans des parloirs extérieurs, sans grilles ni clôture. Pour moi, en arrivant, on me mène à l'église, au chœur, au cloître, au dortoir, enfin au réfectoire, avec toute ma compagnie. Alors la supérieure me présente un verre : nous buvons ensemble, elle et moi à la santé l'un de l'autre. La communauté m'attaque aussi ; mon grand-vicaire et mon clergé viennent à mon secours : tout cela se fait avec une simplicité qui vous réjouirait. Malgré cette liberté grossière, ces bonnes filles vivent dans la plus aimable innocence ; elles ne reçoivent presque jamais de visites que de leurs parents ; les parloirs sont déserts, le monde parfaitement ignoré, et il y règne une rusticité très-édifiante. On ne raffine point ici en piété, non plus qu'en autre chose : la vertu est grossière comme l'extérieur, mais le fond est excellent. Dans la médiocrité flamande, on est moins bon et moins mauvais qu'en France ; le vice et la vertu ne vont pas si loin : mais le commun des hommes et des filles de communauté est plus droit et plus innocent.

47. — A LA COMTESSE DE FÉNELON.

Sur quelques arrangements domestiques.

A Versailles, 25 novembre (1695).

Je saurai de M. de Chevreuse même si le petit hôtel de Luynes n'est pas à louer. Il peut se faire qu'ils ne veulent le louer qu'à des gens qui leur conviennent. Pour les autres maisons, rien ne m'embarrasse. J'ai un logement à l'hôtel de Beauvilliers, bien meilleur que je ne le voudrais, pour deux ou trois passages à Paris dans toute l'année.

C'est pour l'amour de vous, ma chère sœur, et de mon frère, que je voudrais loger chez vous, afin qu'on ne pût pas croire que nous ne sommes pas assez bien ensemble pour loger en famille. Au surplus, il ne me convient ni qu'une portion de maison paraisse à moi, ni que j'y mette une somme considérable. Il ne me faut qu'un logement fort médiocre : je ne l'occuperai que cinq ou six jours de l'année ; le reste du temps, mon frère et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Pour les écuries, quand elles seront pleines, je mettrai sans embarras, pour quelques jours, mes chevaux dehors, dans une écurie de louage. Gardez-vous donc bien de faire une entreprise trop forte pour vous et pour moi. J'aurai encore la dépense des meubles pour mon logement, que je crains dans ces premières années, où je suis endetté. J'embrasse de tout mon cœur mon frère. Je crois qu'il devrait se montrer ici. Faites-vous rendre sans façon par M. Deschamps quelque argent que vous avançâtes l'autre jour pour moi : je pourrais l'oublier. On ne peut rien ajouter, ma chère sœur, à la sincérité des sentiments avec lesquels je suis tout à vous autant que je le dois.

Pour le carrosse de M. de Langre, faites avec plein pouvoir tout ce que vous croirez le meilleur pour moi ; je vous en serai très-obligé.

Le petit hôtel de Luynes n'est pas à louer.

48. — AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

Comment on peut conserver la présence de Dieu au milieu des croix.

Vous demandez, monsieur, un moyen de conserver la présence de Dieu au milieu des croix. Pour moi, j'espère que vous sentirez combien les croix sont elles-mêmes propres à nous tenir dans la fréquente présence de Dieu. Qu'y-a-t-il de plus naturel, quand on souffre, que de chercher du soulagement ? mais quel soulagement et quelle consolation ne trouve-t-on pas dans la souffrance, quand on se tourne avec amour du côté de Dieu ! Quand vos maux vous pressent, vous envoyez chercher les médecins

et les personnes de votre famille que vous croyez les plus propres à vous soutenir : appelez de même à votre secours le médecin d'en haut, qui peut d'autant mieux connaître et guérir vos maux, que c'est lui qui les a faits par miséricorde. Appelez l'unique ami, le vrai consolateur, le père tendre, qui vous portera dans son sein, et qui vous donnera, ou l'adoucissement de vos maux ou le courage de les souffrir patiemment dans toute leur amertume. O qu'il est doux de sentir une telle ressource en Dieu, et de savoir qu'elle ne peut jamais nous manquer! Il est toujours tout prêt à nous entendre; il sait mieux que nous-mêmes tout ce que nous souffrons. C'est lui qui nous fait souffrir, parce qu'il veut nous épargner d'autres souffrances éternelles, que nous méritons. C'est lui qui forme en nous le cri par lequel nous l'appelons à notre secours. Ce cri, dit-il dans l'Écriture[1], ne sera pas encore formé dans votre bouche, et déjà je l'entendrai pour me hâter de vous secourir. Si quelquefois il paraît lent à nous délivrer et à nous venir consoler, c'est qu'il nous fait ce que Jésus-Christ fit à Lazare qu'il aimait tendrement : il attendit tout exprès plusieurs jours, pour le laisser mourir, et pour avoir lieu de le ressusciter. Dieu paraît lent pour vous guérir, parce qu'il veut vous livrer à vos maux, afin que vous mouriez à vous-même et à la vie corrompue du siècle. Quand tous vos désirs seront bien amortis, quand votre orgueil sera dans la poussière du tombeau, quand vous commencerez à être insensible à la mauvaise honte et à la pernicieuse complaisance pour les amis libertins; quand vous aurez tout sacrifié à Dieu sans nulle réserve, et que le vieil homme n'aura plus ni espérance ni ressource, alors j'espère que Dieu manifestera sa gloire : il vous rendra une vie pure et digne de lui; il nous montrera au monde comme Lazare ressuscité, non pour rentrer dans une vie lâche, vaine et profane, mais pour être aux yeux du monde incrédule comme un signe des merveilles de Dieu, qui convainque les incrédules, qui fasse taire l'iniquité la plus maligne, et qui encourage les pécheurs à se convertir.

Cependant, monsieur, dites à Dieu dans vos douleurs : Mon Dieu, je m'oublierais moi-même plutôt que de vous oublier : *Memor fui Dei, et delectatus sum*[2]. Mes maux sont inévitables; car je ne puis me dérober aux coups de votre juste et toute-puissante main. Il faut donc que je souffre, puisque j'ai péché, et que la sentence de ma punition est partie d'en haut. Il n'est plus question que de souffrir avec le désespoir d'une âme livrée à sa propre faiblesse, ou avec la consolation d'espérer en vous; avec le trouble de l'amour-propre poussé à bout par la douleur, ou avec la paix de votre amour et de la confiance en vos éternelles bontés. L'impatience ne délivre d'aucun mal; au contraire, c'est un mal très-cuisant que l'on ajoute à tous les autres pour s'accabler. La résignation n'augmente point les maux qu'on souffre, elle les adoucit, elle les charme même, pour ainsi dire, en découvrant les biens infinis cachés sous ces maux. Je ne vous propose donc, monsieur, de vous jeter entre les bras de Dieu, que pour y trouver le plus doux de tous les remèdes. Comptez que c'est moins un sacrifice de votre volonté dans les douleurs, qu'un adoucissement de vos douleurs mêmes. Si vous vous accoutumez peu à peu à chercher en Dieu avec confiance tout ce qui vous manque en vous-même, vous vous ferez peu à peu une douce et heureuse habitude de vous tourner vers lui, toutes les fois que vos maux vous presseront, comme un petit enfant se retourne vers le sein de sa nourrice toutes les fois qu'il voit quelque objet qui l'effraie, ou qu'il sent quelque peine. Ce qui vous rend ce retour vers Dieu difficile, c'est que vous le faites avec effort, sans avoir une certaine confiance pleine et simple, et plutôt pour vous sacrifier avec douleur, que pour chercher la consolation de votre cœur. Dieu veut que vous soyez plus libre avec lui. Tournez-vous donc vers lui, moins pour lui donner que pour recevoir de lui; car vous ne lui donnerez qu'autant qu'il vous donnera. Ouvrez-lui à tout moment votre cœur; vous recevrez la patience avec l'amour. Quand la patience vous échappe dans vos douleurs, vous pouvez recourir à Dieu afin qu'il vous soutienne, comme vous appelleriez quelqu'un à votre secours pour vous décharger d'une partie d'un fardeau accablant. Quand il vous arrive de succomber à la tentation d'impatience, n'ajoutez pas à ce mal celui de vous décourager. S'impatienter contre son impatience, c'est envenimer sa plaie : il faut au contraire lever les yeux vers le médecin, et lui montrer toute la profondeur de sa plaie, afin qu'il y verse le baume pour la guérir. Demeurez tranquille et humilié sous la main de Dieu, à la vue de votre hauteur, de votre impatience, de vos délicatesses et de vos chagrins. Rien n'est plus propre à vous confondre, que la réflexion que Dieu vous a fait faire. Vous n'avez qu'un seul moyen de pratiquer la vertu, qui est de souffrir avec paix et douceur; toutes les autres occasions de sacrifice vous sont ôtées. Vous n'avez ni le piége des affaires, ni la séduction des compagnies et des conversations profanes : vous êtes renfermé avec une famille chrétienne, et il ne vous reste plus qu'à souffrir. Vous le faites si mal, que

[1] *Isai.* LXV, 24.
[2] *Ps.* LXXVI, 4.

cela seul doit suffire pour vous ôter toute confiance en vous-même. Combien d'innocents qui souffrent des maux plus grands que les vôtres, et qui n'ont aucun des soulagements que vous avez, quoique vous n'en méritiez aucun! Demeurez souvent devant Dieu, à repasser doucement toutes ces choses. Un mot d'un psaume ou de l'Évangile, ou de quelque autre endroit de l'Écriture qui vous aura touché, suffira pour élever de temps en temps votre cœur vers Dieu. Mais il faut que ces élévations de cœur soient faciles, courtes, simples et familières; vous pouvez même les faire au milieu des gens qui sont avec vous, sans que personne s'en aperçoive. D'ailleurs, vous avez un avantage que vous ne devez pas laisser perdre, qui est de parler de piété avec les personnes de votre famille qui en sont pleines. Quand ces petites conversations se font par épanchement de cœur, et avec une entière liberté, elles nourrissent l'âme, elles la fortifient, elles l'encouragent, elles la rendent robuste dans les croix, elles la soulagent dans ses tentations d'accablement, elles élargissent un cœur serré par la peine, elles le tiennent dans une certaine paix qu'on ne goûte presque jamais lorsqu'on demeure renfermé en soi-même. pour les lectures et les prières, vous devez les faire très-courtes; car, en l'état où vous êtes, on ne saurait trop ménager votre esprit et votre corps. De courtes, simples et fréquentes élévations de cœur à Dieu sur quelque passage touchant, vous feront plus de bien que les applications suivies à un sujet particulier. Vous pouvez laisser parler votre famille et vos amis, et vous contenter d'écouter. Pendant qu'on écoute la conversation, le cœur ne laisse pas de se recueillir souvent sur les choses intérieures, et il se nourrit de Dieu en secret. Le silence est très-nécessaire et à votre corps et à votre âme. C'est dans le silence et dans l'espérance, comme dit l'Écriture [1], que sera votre force.

49. — AU DUC DE BEAUVILLIERS [2].

Sur l'Histoire de Charlemagne [3].

L'histoire de Charlemagne a ses beautés et ses défauts. Ses beautés, comme vous savez, monsieur, consistent dans la grandeur des événements, et dans le merveilleux caractère du prince. On n'en saurait trouver un, ni plus aimable, ni plus propre à servir de modèle dans tous les siècles. On prend même plaisir à voir quelques imperfections mêlées parmi tant de vertus et de talents. On connaît bien par là que ce n'est point un héros peint à plaisir, comme les héros de roman, qui, à force d'être parfaits, deviennent chimériques. Peut-être trouvera-t-on dans Charlemagne plusieurs choses qui ne plairont pas : mais peut-être que ce ne sera pas sa faute, et que ce dégoût viendra de l'extrême différence des mœurs de son temps et du nôtre. L'avantage qu'il a eu d'être chrétien le met au-dessus de tous les héros du paganisme, et celui d'avoir toujours été heureux dans ses entreprises le rend un modèle bien plus agréable que saint Louis. Je ne crois pas même qu'on puisse trouver un roi digne d'être étudié en tout, ni d'une autorité plus grande pour donner des leçons à ceux qui doivent régner. Aussi suis-je très-persuadé que sa vie pourra beaucoup nous servir pour donner à monseigneur le duc de Bourgogne les sentiments et les maximes qu'il doit avoir. Vous savez, monseigneur, que je ne songeais pas néanmoins à me mêler de son instruction quand je fis cet abrégé de la vie de Charlemagne, et personne ne peut mieux dire que vous comment j'ai été engagé à l'écrire. Mes vues ont été simples et droites. On ne saurait me lire sans voir que je vais droit, et peut-être trop.

Pour les défauts de cette histoire, ils sont grands, sans parler de ceux que j'y ai mis. Les historiens originaux de cette vie ne savent ni raconter, ni choisir les faits, ni les lier ensemble, ni montrer l'enchaînement des affaires; de façon qu'ils ne nous ont laissé que des faits vagues, dépouillés de toutes les circonstances qui peuvent frapper et intéresser le lecteur; enfin entrecoupés, et pleins d'une ennuyeuse uniformité. C'est toujours la même chose, toujours une campagne contre les Saxons, qui sont vaincus comme ils l'avaient été les autres années; puis des fêtes solennisées, avec un parlement tenu. Ce qu'on serait le plus curieux de savoir est ce que les historiens ne manquent jamais de taire. Point de fil d'histoire; presque jamais d'affaires qui s'engagent les unes dans les autres, et qui se fassent lire par l'envie de voir le dénoûment. A cela quel remède? On ne peut point suppléer ce qui manque, et il vaut mieux laisser une histoire dans toute sa sécheresse, que l'égayer aux dépens de la vérité. Mais voilà une lettre qui ressemble à une préface, et j'aperçois que je prends le vrai ton d'auteur. Je suis toujours, monsieur, avec un respect sincère, votre, etc.

L'abbé DE FÉNELON.

[1] *Isai.* xxx, 15.

[2] Nous ignorons la date de cette lettre; mais la signature montre qu'elle est antérieure à l'épiscopat de Fénelon, c'est-à-dire au mois de février 1696.

[3] Cette histoire, que Fénelon avait composée, ne s'est pas trouvée dans ses manuscrits; et ce qu'il en dit ici la fait regretter. Voyez l'*Histoire de Fénelon*, liv. I, n° 40, vers la fin.

50. — A L'ABBÉ DE FLEURY.

Projet d'étude pour le duc de Bourgogne jusque vers la fin de l'année 1695.

Je crois qu'il faut, le reste de cette année, laisser M. le duc de Bourgogne continuer ses thèmes et ses versions, comme il les fait actuellement. Ses thèmes sont tirés des Métamorphoses : le sujet est fort varié; il lui apprend beaucoup de mots et de tours latins; il le divertit : et comme les thèmes sont ce qu'il y a de plus épineux, il faut y mettre le plus d'amusement qu'il est possible.

Les versions sont alternativement d'une comédie de Térence et d'un livre des odes d'Horace. Il s'y plaît beaucoup; rien ne peut être meilleur ni pour le latin, ni pour former le goût. Il traduit quelquefois les fastes de l'Histoire de Sulpice Sévère, qui lui rappelle les faits en gros dans l'ordre des temps. Je m'en tiendrais là jusqu'au retour de Fontainebleau.

Pour les lectures, il sera très-utile de lire, les jours de fêtes, les livres historiques de l'Écriture.

On peut aussi lire le matin, ces jours-là, l'*Histoire monastique d'Orient et d'Occident*, de M. Bulteau, en choisissant ce qui est le plus convenable : de même, des vies de quelques saints particuliers. Mais s'il s'en ennuyait, il faudrait varier.

On peut aussi le matin lui lire, en les lui expliquant, des endroits choisis des auteurs *de re rustica*, comme le vieux Caton et Columelle, sans l'assujettir à en faire une version pénible. On peut faire de même des *Jours et des Œuvres* d'Hésiode, de l'*Économique* de Xénophon. Il a lu les *Géorgiques*, il n'y a pas longtemps, et les a traduites : il faut lui montrer légèrement quelques morceaux de la *Maison rustique* et du livre de la Quintinie, mais sobrement; car il ne saura que trop de tout cela. Son naturel le porte ardemment à tout le détail le plus vétilleux sur les arts et sur l'agriculture même.

Je ne crois pas qu'il ait encore l'esprit assez mûr et assez appliqué aux choses de raisonnement pour lire ni avec plaisir ni avec fruit des plaidoyers. Je suis persuadé qu'il faut remettre ces lectures à l'année prochaine.

Pour l'histoire, on pourrait lire les après-midi ce qu'il n'a point achevé de *l'Histoire* de Cordemoi, ou, pour mieux faire, le porter doucement à continuer, jusqu'à la fin du second volume de cette Histoire, l'extrait qu'il a fait lui-même jusqu'au temps de Charlemagne; ensuite on peut lui montrer quelque chose des auteurs de notre histoire jusqu'au temps de saint Louis, dont il a lu la vie écrite par M. de la Chaise [1]. Ces auteurs sont assez ridicules pour le divertir, le lecteur sachant choisir et remarquer ce qui est plaisant et utile. J'ai même fait faire un extrait de ces auteurs, qu'on peut lui lire toutes les fois qu'il voudra travailler à son extrait. Il faut lui accourcir un peu le temps de l'étude, et lui ménager quelque petite récompense.

On peut aussi diversifier ce travail par un autre qu'il a commencé, qui est un abrégé de toute l'histoire romaine, avec les dates des principaux faits à la marge : cela l'accoutumera à ranger les faits, et à se faire une idée de la chronologie.

On peut aussi travailler avec lui, comme par divertissement, à faire diverses tables chronologiques, comme nous nous sommes divertis à faire des cartes particulières.

Je crois qu'on pourrait, au retour de Fontainebleau, commencer la lecture de l'histoire d'Angleterre par le Mémoire de M. l'abbé de Fleury; puis on lirait l'Histoire de Duchesne [2].

51. — AU MÊME.

Plan d'études pour l'année 1696.

A Cambrai, 19 mars 1696.

Je suis d'avis, monsieur, que nous suivions, autant qu'il sera possible, pendant cette année, votre projet d'étude.

Pour la religion, je commencerais par les livres Sapientiaux; mais je ne croirais pas qu'on dût se borner à la Vulgate pour la Sagesse et pour l'Ecclésiastique. Je crois qu'on peut se servir de quelque traduction moins imparfaite. Pour les livres poétiques, on peut en faire un essai; mais comme les autres livres tiendront quelque temps, parce qu'il est bon de les expliquer à mesure qu'on les lira, je regarde la lecture des livres poétiques comme étant encore un peu éloignée.

J'approuve fort la lecture des lettres choisies de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Cyprien et de saint Ambroise. Les Confessions de saint Augustin ont un grand charme, en ce qu'elles sont pleines de peintures variées et de sentiments tendres : on pourrait en passer les endroits subtils et abstraits, ou s'en servir pour faire de temps en temps quelque petit essai de métaphysique. Mais vous savez mieux que moi qu'il ne faut rien presser là-dessus, de peur de rebuter par des opérations purement in-

[1] Jean Filleau de la Chaise, écrivain attaché à Port-Royal, composa son *Histoire de saint Louis* sur des notes laissées par Lenain de Tillemont. Elle parut en 1688, 2 vol. in-4°.

[2] André Duchesne, célèbre historien, a composé une *Histoire d'Angleterre*, in-fol. oubliée aujourd'hui.

tellectuelles un esprit paresseux, impatient, et en qui l'imagination prévaut encore beaucoup. Quelques endroits choisis de Prudence et de saint Paulin seront excellents. *L'Histoire des variations* sera bonne; mais il me semble qu'elle aurait besoin d'être précédée par quelque histoire de l'origine et du progrès des hérésies dans le dernier siècle. Si Varillas était moins romancier, il serait notre homme : il a traité les événements qui regardent l'hérésie dans toutes les parties de l'Europe depuis le temps de Wiclef. Vous trouverez peut-être quelque autre auteur plus convenable. Je ne sais si Sleidan est traduit en français; il n'y a pas moyen de le faire lire en latin.

Pour les sciences, je ne donnerais aucun temps à la grammaire, ou du moins je lui en donnerais fort peu : je me bornerais à expliquer ce que c'est qu'un nom, un pronom, un substantif, un adjectif et un relatif, un verbe substantif, neutre, passif, actif et déponent. Nous avons un extrême besoin d'être sobres et en garde sur tout ce qui s'appelle curiosité.

Pour la rhétorique, je n'en donnerais point de préceptes; il suffit de donner de bons modèles, et d'introduire par là dans la pratique. A mesure qu'on fera des discours pour s'exercer, on pourra remarquer l'usage des principales figures, et le pouvoir qu'elles ont quand elles sont dans leur place.

Pour la logique, je la différerais encore de quelques mois. Je ferais plutôt un essai de la jurisprudence; mais je ne voudrais la traiter d'abord que d'une manière positive et historique.

Je ne dirais rien présentement sur la physique, qui est un écueil.

Pour l'histoire, celle d'Allemagne, faite par Heiss, est déjà lue. Je laisserais le reste au mémoire que M. le Blanc [1] nous promet. Il comprendra les extraits nécessaires de Wicquefort [2], et ce qu'il y a de bon dans les petites Républiques [3]. Au reste, après y avoir pensé plus que je n'avais fait, je crois qu'il n'est à propos de commencer la lecture d'aucun mémoire de M. le Blanc que quand on les aura presque tous : c'est une matière qu'il est important de traiter de suite. Il ne faut pas perdre de vue ce qu'on vient de lire d'un pays, pour être en état de bien juger de ce qu'on va lire d'un pays voisin : c'est cet assemblage et ce coup d'œil général qui fait la comparaison de toutes les parties, et qui donne une juste idée du gros de l'Europe.

Pour l'histoire des Pays-Bas, Strada est déjà lu, ce me semble. On pourrait parcourir Bentivoglio. Grotius ne se laisse pas lire : on pourrait néanmoins le parcourir aussi, et lire les plus importants morceaux. On pourra s'épargner une partie de cette peine, si M. le Blanc traite les Pays-Bas, en nous donnant les extraits qui méritent d'être rapportés.

Vous voyez, monsieur, que je suis plus libre à Cambrai qu'à Versailles, et que je fais mieux mon devoir de loin que de près. Ne prenez, de tout ce que je vous propose, que ce que vous jugerez convenable, et ne vous gênez point. Il sera bon que vous preniez la peine de communiquer cette lettre à M. l'abbé de Langeron [1], par rapport aux heures où il travaille auprès de M. le duc de Bourgogne.

J'ai fait ici l'ouverture du jubilé, et j'ai déjà prêché deux fois. Il me paraît que cela fait plusieurs biens : je tâche de donner aux peuples les vraies idées de la religion, qu'ils n'ont pas assez; j'acquiers de l'autorité; je les accoutume à des maximes qui autorisent les bons confesseurs; enfin je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement, ni subtilité, et de parler précisément d'affaires. Priez Dieu, mon cher monsieur, afin que je ne sois pas une cymbale qui retentit en vain. Aimez-moi toujours comme je vous aime et vous révère.

52. — A M. TRONSON.

Il le prie d'examiner quelques cahiers d'un ouvrage qu'il méditait sur la spiritualité; lui expose les raisons qui ne lui permettent pas de condamner la personne de madame Guyon, et le prie de les faire agréer à l'évêque de Chartres.

A Versailles, 26 février (1696).

Je vous supplie de tout mon cœur, monsieur, par toute l'amitié que vous me témoignez depuis tant d'années, d'examiner soigneusement, et le plus tôt que vous pourrez, les cahiers que je vous envoie. La chose presse beaucoup, par les dispositions fâcheuses où je vois qu'on a mis madame de M. (*Maintenon*). Ainsi, il est capital à cet examen que vous ne perdiez pas un moment pour le hâter, autant que votre santé, que je mets devant tout le reste, vous le permettra. Si quelque chose vous paraît un peu équivoque, marquez l'endroit, je l'expliquerai dans les termes les plus forts et les plus précis. Si vous trouvez que je me trompe pour le fond des choses, vous n'aurez qu'à me corriger, et qu'à mettre à l'é-

[1] Auteur du *Traité des monnaies de France*. Il avait été choisi pour enseigner l'histoire aux enfants de France, et mourut subitement à Versailles en 1696.

[2] Fénelon indique sans doute ici *l'Ambassadeur et ses fonctions*, ouvrage estimé de Wicquefort, qui parut en 1681, 2 vol. in-4°.

[3] C'est une collection de 62 vol. in-24, imprimés en Hollande dans le dix-septième siècle. Ils traitent de la géographie, du gouvernement, etc.; de la plupart des États tant anciens que modernes.

[1] Il était lecteur du duc de Bourgogne.

preuve ma docilité. J'irai dans fort peu de jours vous voir, et il m'importerait beaucoup que vous eussiez vu alors tous mes cahiers, pour me redresser, si j'en ai besoin. Voilà ce qui regarde la doctrine.

Pour la personne, on veut que je la condamne avec ses écrits. Quand l'Église fera là-dessus un formulaire, je serai le premier à le signer de mon sang, et à le faire signer. Hors de là, je ne puis ni ne dois le faire. J'ai vu de près des faits certains qui m'ont infiniment édifié : pourquoi veut-on que je la condamne sur d'autres faits que je n'ai point vus, qui ne concluent rien par eux-mêmes, et sans l'entendre pour savoir ce qu'elle y répondrait? Ai-je tort de vouloir croire le mal le plus tard que je pourrai, et de ne le dire point contre ma conscience, pour ménager la faveur?

Pour les écrits, je déclare hautement que je me suis abstenu de les examiner, afin d'être hors de portée d'en parler ni en bien ni en mal à ceux qui voudraient malignement me faire parler. Je les suppose encore plus pernicieux qu'on ne le prétend : ne sont-ils pas assez condamnés par tant d'ordonnances, qui n'ont été contredites de personne, et auxquelles les amis de la personne et la personne même se sont soumis paisiblement? Que veut-on de plus? Je ne suis point obligé de censurer tous les mauvais livres, surtout ceux qui sont absolument inconnus dans mon diocèse. On ne pourrait exiger de moi cette censure que pour lever les soupçons qu'on peut former sur mes sentiments : mais j'ai d'autres moyens bien plus naturels pour lever ces soupçons, sans aller accabler une pauvre personne que tant d'autres ont déjà foudroyée, et dont j'ai été ami. Il ne me convient pas même d'aller me déclarer d'une manière affectée contre ses écrits; car le public ne manquerait pas de croire que c'est une espèce d'abjuration qu'on m'a extorquée. N'est-il pas plus naturel que tout le monde sache que j'ai été un des quatre qui ont fait et signé d'abord à Issy les trente-quatre Propositions? N'est-il pas même plus à propos que je fasse un ouvrage où je condamne hautement et en toute rigueur toutes les mauvaises maximes qu'on impute à cette personne? Par là le public verra le fond de mes sentiments. Il ne faut pas craindre que je donne une mauvaise scène en contredisant les livres que M. de Meaux prépare. Au contraire, je veux me conformer en tout à ses trente-quatre Propositions, et ne parler de lui que comme de mon maître. Mon ouvrage sera prêt dans fort peu de temps. M. l'archevêque de Paris et vous, vous en serez les juges. Je me soumettrais volontiers aussi à M. l'évêque de Chartres, que j'aime et que je révère très-cordialement. Pour M. de Meaux, je serais ravi d'approuver son livre, comme il le souhaite; mais je ne le puis honnêtement ni en conscience, s'il attaque une personne qui me paraît innocente, ou des écrits que je dois laisser condamner aux autres, sans y ajouter inutilement ma censure. Je reviens à M. l'évêque de Chartres, c'est un saint prélat, c'est un ami tendre et solide : mais il veut, par un excès de zèle pour l'Église et d'amitié pour moi, me mener au delà des bornes. Je vois que madame de M. a la même pente: il n'y a que lui qui puisse la calmer, et il n'y a que vous, monsieur, qui puissiez persuader M. de Chartres de mes raisons, si vous en êtes persuadé vous-même. On veut me mener pied à pied, et insensiblement, par une espèce de concert secret. C'est M. de Meaux qui est comme le premier mobile. M. de Chartres agit par zèle et par bonne amitié. Madame de M. s'afflige, et s'irrite contre nous à chaque nouvelle impression qu'on lui donne. Mille gens de la cour, par malignité, lui font revenir par des voies détournées des discours empoisonnés contre nous, parce qu'on croit qu'elle est déjà mal disposée. M. l'évêque de Chartres et elle sont persuadés qu'il n'y a rien de fait, si je ne condamne la personne et les écrits : c'est ce que l'inquisition ne me demanderait pas; c'est ce que je ne ferai jamais que pour obéir à l'Église, quand elle jugera à propos de dresser un formulaire comme contre les jansénistes. Qu'importe que je ne croie madame G. (*Guyon*) ni méchante ni folle, si d'ailleurs je l'abandonne par un profond silence, et si je la laisse mourir en prison, sans me mêler jamais ni directement ni indirectement de tout ce qui a rapport à elle? On ne peut vouloir me pousser plus loin, qu'à cause qu'on croit qu'il y a quelque mystère dangereux dans ma répugnance à la condamner. Mais tout le mystère se réduit à ne vouloir point parler contre ma conscience, et à ne vouloir point insulter inutilement à une personne que j'ai révérée comme une sainte, sur tout ce que j'en ai vu par moi-même. En vérité, peut-on douter de ma bonne foi? ai-je agi en homme politique et dissimulé? Serais-je dans l'embarras où je suis, si j'avais eu le moindre respect humain? Pourquoi donc me demander ce qu'on exigerait à peine d'un homme suspect d'imposture? Je vous conjure, monsieur, de lire tout ceci attentivement, et même de le faire lire à M. l'évêque de Chartres, si vous le jugez à propos. Cela mérite que vous ayez la bonté pour moi de le prier de vous aller voir au plus tôt. Je vous écris tout ceci après vous l'avoir dit, afin que vous ayez des choses précises devant les yeux, et que vous puissiez répondre de moi sur un engagement si solennel. Mon ouvrage sera prêt à Pâques, et conforme à la doctrine des cahiers

que je vous envoie. Après cela, je n'ai plus rien à faire que de laisser décider la Providence. Personne ne sera jamais à vous, monsieur, avec plus de confiance, de reconnaissance et de vénération que j'y serai toute ma vie.

53. — A Mme DE MAINTENON.

Il condamne les erreurs attribuées à madame Guyon, et excuse ses intentions.

7 mars 1696.

Votre dernière lettre, qui devrait m'affliger sensiblement, madame, me remplit de consolation ; elle me montre un fonds de bonté, qui est la seule chose dont j'étais en peine, Si j'étais capable d'approuver une personne qui enseigne un nouvel Évangile, j'aurais horreur de moi plus que du diable : il faudrait me déposer et me brûler, bien loin de me supporter comme vous faites. Mais je puis fort innocemment me tromper sur une personne que je crois sainte, parce que je crois qu'elle n'a jamais eu intention d'enseigner ni d'écrire rien de contraire à la doctrine de l'Église catholique. Si je me trompe dans ce fait, mon erreur est très-innocente; et comme je ne veux jamais ni parler ni écrire pour autoriser ou excuser cette personne, mon erreur est aussi indifférente à l'Église qu'innocente pour moi.

Je dois savoir les vrais sentiments de madame Guyon mieux que tous ceux qui l'ont examinée pour la condamner; car elle m'a parlé avec plus de confiance qu'à eux. Je l'ai examinée en toute rigueur, et peut-être que je suis allé trop loin pour la contredire. Je n'ai jamais eu aucun goût naturel pour elle ni pour ses écrits. Je n'ai jamais éprouvé rien d'extraordinaire en elle, qui ait pu me prévenir en sa faveur. Dans l'état le plus libre et le plus naturel, elle m'a expliqué toutes ses expériences et tous ses sentiments. Il n'est pas question des termes, que je ne défends point, et qui importent peu dans une femme, pourvu que le sens soit catholique. C'est ce qui m'a toujours paru. Elle est naturellement exagérante, et peu précautionnée dans ses expressions. Elle a même un excès de confiance pour les gens qui la questionnent. La preuve en est bien claire, puisque M. de Meaux vous a redit comme des impiétés des choses qu'elle lui avait confiées avec un cœur soumis et en secret de confession. Je ne compte pour rien ni ses prétendues prophéties, ni ses prétendues révélations; et je ferais peu de cas d'elle, si elle les comptait pour quelque chose. Une personne qui est bien à Dieu peut dire dans le moment ce qu'elle a eu au cœur, sans en juger et sans vouloir que les autres s'y arrêtent. Ce peut être une impression de Dieu (car ses dons ne sont point taris); mais ce peut être aussi une imagination sans fondement. La voie où l'on aime Dieu uniquement pour lui, en se renonçant pleinement soi-même, est une voie de pure foi, qui n'a aucun rapport avec les miracles et les visions. Personne n'est plus précautionné ni plus sobre que moi là-dessus.

Je n'ai jamais lu ni entendu dire à madame Guyon qu'elle fût *la pierre angulaire :* mais, supposé qu'elle l'ait dit ou écrit, je ne suis point en peine du sens de ces paroles. Si elle veut dire qu'elle est Jésus-Christ, elle est folle, elle est impie; je la déteste, et je le signerai de mon sang. Si elle veut dire seulement qu'elle est comme la pierre du coin, qui lie les autres pierres de l'édifice, c'est-à-dire qu'elle édifie, et qu'elle unit plusieurs personnes en société qui veulent servir Dieu, elle ne dit d'elle que ce qu'on peut dire de tous ceux qui édifient le prochain; et cela est vrai de chacun, suivant son degré. Pour la *petite Église,* elle ne signifie point dans le langage de saint Paul, d'où cette expression est tirée, une Église séparée de la catholique; c'est un membre très-soumis. Je me souviens que le P. de Mouchy, bien éloigné de l'esprit du schisme, ne m'écrivait jamais sans saluer notre petite Église; il voulait parler de ma famille. De telles expressions ne portent par elles-mêmes aucun mauvais sens; il ne faut point juger par elles de la doctrine d'une personne : tout au contraire, il faut juger de ces expressions par le fond de la doctrine de la personne qui s'en sert. Je n'ai jamais ouï parler de *ce grand et de ce petit lit;* mais je suis bien assuré qu'elle n'est pas assez extravagante et assez impie pour se préférer à la sainte Vierge. Je parierais ma tête que tout cela ne veut rien dire de précis, et que M. de Meaux est inexcusable de vous avoir donné comme une doctrine de madame Guyon ce qui n'est qu'un songe, ou quelque expression figurée, ou quelque autre chose d'équivalent, qu'elle ne lui avait même confié que sous le secret de la confession. Quoi qu'il en soit, si elle se comparait à la sainte Vierge pour s'égaler à elle, je ne trouverais point de termes assez forts et assez rigoureux pour abhorrer une si extravagante créature. Il est vrai qu'elle a parlé quelquefois comme une mère qui a des enfants en Jésus-Christ, et qu'elle leur a donné des conseils sur les voies de la perfection : mais il y a une grande différence entre la présomption d'une femme qui enseigne indépendamment de l'Église, et une femme qui aide les âmes en leur donnant des conseils fondés sur ses expériences, et qui le fait avec soumission aux pasteurs. Toutes les supérieures de communauté doivent di-

riger de cette dernière façon, quand il n'est question que de consoler, d'avertir, de reprendre, de mettre les âmes dans de certaines pratiques de perfection, ou de retrancher certains soutiens de l'amour-propre. La supérieure, pleine de grâce et d'expérience, peut le faire très-utilement; mais elle doit renvoyer aux ministres de l'Église toutes les décisions qui ont rapport à la doctrine.

Si madame Guyon a passé cette règle, elle est inexcusable; si elle l'a passée seulement par zèle indiscret, elle ne mérite que d'être redressée charitablement, et cela ne doit pas empêcher qu'on ne puisse la croire bonne; si elle y a manqué avec obstination et de mauvaise foi, cette conduite est incompatible avec la piété. Les choses avantageuses qu'elle a dites d'elle-même ne doivent pas être prises, ce me semble, dans toute la rigueur de la lettre. Saint Paul dit[1] qu'il *accomplit ce qui manquait à la passion du fils de Dieu*. On voit bien que ces paroles seraient des blasphèmes, si on les prenait en toute rigueur, comme si le sacrifice de Jésus-Christ eût été imparfait, et qu'il fallût que saint Paul lui donnât le degré de perfection qui lui manquait. A Dieu ne plaise que je veuille comparer madame Guyon à saint Paul! mais saint Paul est encore plus loin du Fils de Dieu que madame Guyon ne l'est de cet apôtre. La plupart de ces expressions pleines de transport sont insoutenables, si on les prend dans toute la rigueur de la lettre. Il faut entendre la personne, et ne se point scandaliser de ces sortes d'excès, si d'ailleurs la doctrine est innocente et la personne docile.

La bienheureuse Angèle de Foligni, que saint François de Sales admire, sainte Catherine de Sienne et sainte Catherine de Gênes ont dirigé beaucoup de personnes avec cette subordination de l'Église, et elles ont dit des choses prodigieuses de l'éminence de leur état. Si vous ne saviez pas que ce qu'elles disent vient d'être canonisé, vous en seriez encore plus scandalisée que de madame Guyon. Saint François d'Assise parle de lui-même dans des termes aussi capables de scandaliser. Sainte Thérèse n'a-t-elle pas dirigé, non-seulement ses filles, mais des hommes savants et célèbres, dont le nombre est assez grand? n'a t-elle pas même parlé assez souvent contre les directeurs qui gênent les âmes? L'Église ne demande-t-elle pas à Dieu *d'être nourrie de la céleste doctrine de cette sainte?* Les femmes ne doivent point enseigner ni décider avec autorité; mais elles peuvent édifier, conseiller et instruire avec dépendance pour les choses déjà autorisées. Tout ce qui va plus loin me paraît mauvais; et il n'est plus question que des faits sur la discussion desquels je puis me tromper innocemment et sans conséquence.

Permettez-moi de vous dire, madame, qu'après avoir paru entrer dans notre opinion de l'innocence de cette femme, vous passâtes tout à coup dans l'opinion contraire. Dès ce moment, vous vous défiâtes de mon entêtement, vous eûtes le cœur fermé pour moi : des gens qui voulurent avoir occasion d'entrer en commerce avec vous, et de se rendre nécessaires, vous firent entendre, par des voies détournées, que j'étais dans l'illusion, et que je deviendrais peut-être un hérésiarque. On prépara plusieurs moyens de vous ébranler : vous fûtes frappée; vous passâtes de l'excès de simplicité et de confiance à un excès d'ombrage et d'effroi. Voilà ce qui a fait tous nos malheurs; vous n'osâtes suivre votre cœur ni votre lumière. Vous voulûtes (et j'en suis édifié) marcher par la voie la plus sûre, qui est celle de l'autorité. La consultation des docteurs vous a livrée à des gens qui, sans malice, ont eu leur prévention et leur politique. Si vous m'eussiez parlé à cœur ouvert et sans défiance, j'aurais en trois jours mis en paix tous les esprits échauffés de Saint-Cyr, dans une parfaite docilité, sous la conduite de leur saint évêque. J'aurais fait écrire par madame Guyon les explications les plus précises de tous les endroits de ses livres qui paraissent ou excessifs ou équivoques. Ces explications ou rétractations (comme on voudra les appeler) étant faites par elle, de son propre mouvement, en pleine liberté, auraient été bien plus utiles pour persuader les gens qui l'estiment, que des signatures faites en prison, et des condamnations rigoureuses faites par des gens qui n'étaient certainement pas encore instruits de la matière, lorsqu'ils vous ont promis de censurer. Après ces explications ou rétractations écrites et données au public, je vous aurais répondu que madame Guyon se serait retirée bien loin de nous, et dans le lieu que vous auriez voulu, avec assurance qu'elle aurait cessé tout commerce et toute écriture de spiritualité.

Dieu n'a pas permis qu'une chose si naturelle ait pu se faire. On n'a rien trouvé contre ses mœurs, que des calomnies. On ne peut lui imputer qu'un zèle indiscret, et des manières de parler d'elle-même qui sont trop avantageuses. Pour sa doctrine, quand elle se serait trompée de bonne foi, est-ce un crime? Mais n'est-il pas naturel de croire qu'une femme qui a écrit sans précaution avant l'éclat de Molinos a exagéré ses expériences, et qu'elle n'a pas su la juste valeur des termes? Je suis si persuadé qu'elle n'a rien cru de mauvais, que je répondrais encore de lui faire donner une explication très-précise et très-claire

[1] *Coloss.* I, 24.

de toute sa doctrine pour la réduire aux justes bornes, et pour détester tout ce qui va plus loin. Cette explication servirait pour détromper ceux qu'on prétend qu'elle a infectés de ses erreurs, et pour la décréditer auprès d'eux, si elle fait semblant de condamner ce qu'elle a enseigné.

Peut-être croirez-vous, madame, que je ne fais cette offre que pour la faire mettre en liberté. Non : je m'engage à lui faire faire cette explication précise et cette réfutation de toutes ses erreurs condamnées, sans songer à la tirer de prison. Je ne la verrai point; je ne lui écrirai que des lettres que vous verrez, et qui seront examinées par les évêques : ses réponses passeront tout ouvertes par le même canal; on fera de ces explications l'usage que l'on voudra. Après tout cela, laissez-la mourir en prison. Je suis content qu'elle y meure, que nous ne la voyions jamais, et que nous n'entendions jamais parler d'elle. Il me paraît que vous ne me croyez ni fripon, ni menteur, ni traître, ni hypocrite, ni rebelle à l'Église. Je vous jure devant Dieu qui me jugera, que voilà les dispositions du fond de mon cœur. Si c'est là un entêtement, du moins c'est un entêtement sans malice, un entêtement pardonnable, un entêtement qui ne peut nuire à personne, ni causer aucun scandale; un entêtement qui ne donnera jamais aucune autorité aux erreurs de madame Guyon, ni à sa personne. Pourquoi donc vous resserrez-vous le cœur à notre égard, madame, comme si nous étions d'une autre religion que vous? Pourquoi craindre de parler de Dieu avec moi, comme si vous étiez obligée en conscience à fuir la séduction? Pourquoi croire que vous ne pouvez avoir le cœur en repos et en union avec nous? Pourquoi défaire ce que Dieu avait fait si visiblement? Je pars avec l'espérance que Dieu qui voit nos cœurs les réunira, mais avec une douleur inconsolable d'être votre croix.

J'oubliais à vous dire, madame, que je suis plus content que je ne l'ai jamais été de M. l'évêque de Chartres. Je l'ai cru trop alarmé; mais je n'ai jamais cru qu'il agît que par un pur zèle de religion, et une tendre amitié pour moi. Nous eûmes ces jours passés une conversation très-cordiale, et je suis assuré qu'il sera bientôt très-content de moi. Je m'expliquerai si fortement vers le public, que tous les gens de bien seront satisfaits, et que les critiques n'auront rien à dire. Ne craignez pas que je contredise M. de Meaux; je n'en parlerai jamais que comme de mon maître, et de ses propositions[1], comme de la règle de la foi. Je consens qu'il soit victorieux, et qu'il m'ait ramené de toute sorte d'égarements : il n'est pas question de moi, mais de la doctrine qui est à couvert; il n'est pas question des termes, que je ne veux employer qu'à son choix, pour ne le point scandaliser, mais seulement du fond des choses, où je suis content de ce qu'il me donne. Il paraîtra en toutes choses que je ne parle que son langage, et que je n'agis que de concert et par son esprit : sincèrement je ne veux avoir que déférence et docilité pour lui.

Je n'ai point vu de ce voyage-ci madame la comtesse de G. (*Grammont*) à loisir; mais je dois la voir demain. Dans mon dernier voyage, elle me tâta de tous les côtés. Je ne m'ouvris sur rien; mais je vis clairement qu'elle avait su de trop bonnes nouvelles, par des gens à qui vous vous êtes apparemment confiée. Vous pouvez compter, madame, que nos bonnes duchesses (*de Beauvilliers, de Chevreuse*, etc.) ne s'ouvriront point à elle, et qu'elles demeureront fidèlement dans les bornes. Pour moi, je parlerai selon vos intentions à madame la comtesse de G. Si je croyais que vous fussiez dans la disposition où vous étiez quand vous me fîtes l'honneur de m'écrire la dernière fois à Cambrai, de l'envie que vous aviez de recevoir de mes lettres, je vous écrirais avec mon ancienne simplicité, et je crois que vous n'y trouveriez aucun venin. Je fus ravi de voir lundi le goût que vous conservez pour les œuvres de saint François de Sales; cette lecture vous est bien meilleure que celle de M. Nicole, qui a voulu décider, d'un style moqueur, sur les voies intérieures, sans traiter ni de l'amour désintéressé, ni des épreuves des saints, ni de l'oraison passive. Il a combattu l'oraison de présence de Dieu, qui est la contemplation, sans respecter ni la tradition des saints, ni les propositions de nos évêques. Rien ne serait si aisé que de confondre cet ouvrage: mais l'esprit de contention n'est pas celui des enfants de Dieu. Tout ce que je prends la liberté de vous dire, madame, pour vous rassurer, est dit sans intérêt. Je ne veux rien de vous que votre bonté pour moi; je ne puis laisser rompre des liens que Dieu a formés pour lui seul.

54. — A BOSSUET.

Embarras qui l'empêchent de s'occuper de la lecture de *l'Instruction sur les états d'oraison*.

A Mons, 24 mai 1696.

Je reçois, monseigneur, avec beaucoup de reconnaissance les marques de votre bonté. Me voici dans une visite pénible, que je n'ai pu retarder. Quand elle sera finie, j'aurai l'embarras du concours et de l'ordination. Si j'avais reçu ce que vous voulez

[1] Les XXXIV Articles d'Issy.

que je voie pendant le carême, j'aurais été diligent à vous en rendre compte. Dès que je serai débarrassé, je partirai pour aller à Versailles recevoir vos ordres. En attendant, je vous supplie de croire, monseigneur, que je n'ai besoin de rien pour vous respecter avec un attachement inviolable. Je serai toujours plein de sincérité pour vous rendre compte de mes pensées, et plein de déférence pour les soumettre aux vôtres. Mais ne soyez point en peine de moi, Dieu en aura soin : le lien de la foi nous tient étroitement unis pour la doctrine; et pour le cœur je n'y ai que respect, zèle et tendresse pour vous. Dieu m'est témoin que je ne ments pas. La métaphysique ne peut marcher dans les embarras où je me trouve. Je n'entends parler que des maux de la guerre et de ceux de l'Église sur cette frontière. J'en ai le cœur en amertume, et ma tête n'est guère libre pour les choses que j'ai le plus aimées. Encore une fois, monseigneur, je vous suis dévoué avec tous les sentiments respectueux que je vous dois.

Avez-vous vu, monseigneur, l'ouvrage du père Lamy contre Spinosa[1] ? Auriez-vous la bonté de me mander ce que vous en pensez ?

55. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Motifs qui l'obligent à refuser son approbation à l'*Instruction* de Bossuet *sur les états d'oraison*.

A Versailles, 24 juillet 1696.

J'ai entrevu, à la simple ouverture des cahiers de M. de Meaux, sans les lire, des citations du *Moyen court* à la marge. Cela me persuade qu'il attaque, au moins indirectement dans son ouvrage, ce petit livre. C'est ce qui me met hors d'état de pouvoir l'approuver; et comme je ne veux point le lire, pour lui refuser ensuite mon approbation, je prends la résolution de n'en rien lire, et de le rendre tout au plus tôt. Le moins que je puisse donner à une personne de mes amies qui est malheureuse, que j'estime toujours, et de qui je n'ai jamais reçu que de l'édification, c'est de me taire pendant que les autres la condamnent. On doit être content de mon procédé, puisque je ne la défends ni ne l'excuse ni directement ni indirectement. J'ajoute que je condamnerais plus rigoureusement qu'aucun autre et sa personne et ses écrits, si j'étais convaincu qu'elle eût cru réellement les erreurs qu'on lui impose. N'y eût-il que moi au monde en autorité, je la censurerais sans pitié, si je voyais qu'elle désavouât de mauvaise foi ce qu'elle aurait cru; mais je puis dire sans présomption que je sais mieux ses sentiments que ceux qui l'examinent, parce qu'elle m'a parlé souvent avec une confiance sans réserve, dans des temps où elle était plus libre qu'elle ne l'est. Je suis très-assuré qu'on a pris ses expressions dans un sens qui n'est pas le sien, et qu'elle détestera sans peine. Je suis assuré, sans savoir de ses nouvelles, qu'elle n'hésitera jamais à condamner les erreurs qu'on lui impute : et que, d'un autre côté, elle n'avouera jamais, contre sa conscience, qu'elle ait jamais cru ces erreurs, quelque intérêt qu'elle eût, si elle était de mauvaise foi, à avouer qu'elle s'est trompée comme une femme, pour adoucir son état.

Pour moi, j'ai toujours cru qu'il fallait seulement lui faire expliquer ses écrits d'une manière si précise, qu'il n'y pût rester aucune ombre d'équivoque, et lui faire condamner toutes les erreurs damnables qu'on lui avait imputées. Cette conduite était charitable et propre à la ramener, si elle eût été effectivement dans l'illusion. D'ailleurs, si elle avait enseigné secrètement à ses amis les erreurs en question, c'était le moyen de la décréditer auprès d'eux, en leur montrant sa mauvaise foi. C'était encore un moyen assuré pour la déshonorer chez tous les honnêtes gens qui avaient bonne opinion d'elle, en cas qu'elle eût recommencé à enseigner les erreurs qu'elle aurait détestées par écrit. Voilà donc ce que j'aurais mieux aimé faire, que de la tourmenter pour lui faire avouer ce qu'elle ne peut jamais avouer en conscience, puisqu'il n'est pas vrai.

Quand l'Église jugera nécessaire de dresser un formulaire contre cette femme, pour flétrir sa personne et ses écrits, on ne me verra jamais distinguer le fait d'avec le droit. Je serai le premier à signer, et à faire signer tout le clergé de mon diocèse. Personne ne surpassera ma fidélité et ma soumission aveugle : hors de là, je n'ai d'autre parti à prendre que celui d'un profond silence sur tout ce qui a rapport à elle. M. de Meaux n'a pas besoin d'une aussi faible approbation que la mienne. Il ne me la demande que pour montrer au public que je pense comme lui, et je lui suis bien obligé d'un soin si charitable; mais cette approbation aurait de ma part l'air d'une abjuration déguisée qu'il aurait exigée de moi, et j'espère que Dieu ne me laissera pas tomber dans cette lâcheté. Qu'il ne soit point en peine de ma doctrine, ni de ce que certaines gens trop échauffés en peuvent penser; j'en ai assez rendu compte à des personnes non suspectes, pour être en paix. A l'égard du public, je suis prêt à dire sur les faits ce que je n'ai dit ici qu'à l'oreille. Je suis bien assuré que M. de Meaux, qui est éclairé et équitable, approuvera tous mes sentiments. Je sais assez les siens pour n'en pouvoir douter; et s'il avait pu

[1] Fénelon avait donné son approbation à cet ouvrage.

connaître assez précisément les miens de bonne heure, il ne se serait pas donné tant de peine.

J'ose dire que personne au monde n'est moins en droit que lui de douter de ma bonne foi et de ma docilité. Pour les soupçons que certaines personnes ont pu répandre sourdement contre moi, je ne suis pas en peine sur la manière de dissiper ce nuage, et me déclarer. Je le ferai, s'il plaît à Dieu, dans des occasions plus naturelles que celle d'approuver les controverses personnelles de M. de Meaux contre madame Guyon. S'il était question seulement d'un livre qui contiendrait tout le système des voies intérieures, je suis persuadé que nous serions lui et moi bientôt d'accord, parce que je suis assuré de ne croire que ce qu'il a déclaré lui-même qu'il croit. Ainsi je serais ravi de témoigner au public, par une approbation, notre unanimité parfaite. Mais, encore une fois, en quelque occasion que je puisse exposer mes sentiments sur cette matière, je le ferai avec des égards infinis pour tout ce que M. de Meaux aura écrit. Je suis par avance fort assuré de sa doctrine par les trente-quatre Propositions, dont je ne m'écarterai en rien. Loin de donner aucune scène au public, je ferai voir à tout le monde la déférence et le respect que j'ai pour ce prélat, que j'ai toujours regardé depuis ma jeunesse comme mon maître.

56. — A BOSSUET.

Sur son refus d'approuver l'*Instruction sur les états d'oraison.*

A Versailles, 5 août 1696.

J'ai été très-fâché, monseigneur, de ne pouvoir emporter à Cambrai ce que vous m'avez fait l'honneur de me confier : mais M. le duc de Chevreuse s'est chargé de vous expliquer ce qui m'a obligé à tenir cette conduite. Il a bien voulu, monseigneur, se charger aussi du dépôt, pour le remettre ou dans vos mains à votre retour de Meaux, ou dans celles de quelque personne que vous aurez la bonté de lui nommer. Ce qui est très-certain, monseigneur, c'est que j'irais au-devant de tout ce qui peut vous plaire et vous témoigner mon extrême déférence, si j'étais libre de suivre mon cœur en cette occasion. J'espère que vous serez persuadé des raisons qui m'arrêtent, quand M. le duc de Chevreuse vous les aura expliquées. Comme vous n'avez rien désiré que par bonté pour moi, je crois que vous voudrez bien entrer dans des raisons qui me touchent d'une manière capitale. Elles ne diminuent en rien la reconnaissance, le respect, la déférence et le zèle avec lesquels je vous suis dévoué.

57. — A Mme DE MAINTENON.

Il expose les raisons qui ne lui permettent pas d'approuver l'*Instruction* de Bossuet *sur les états d'oraison.*

Septembre 1696.

Quand M. de Meaux m'a proposé d'approuver son livre, je lui ai témoigné avec attendrissement que je serais ravi de donner cette marque publique de ma conformité de sentiments avec un prélat que j'ai regardé depuis ma jeunesse comme mon maître dans la science de la religion. Je lui ai même offert d'aller à Germigny, pour dresser avec lui mon approbation.

J'ai dit en même temps à MM. de Paris et de Chartres, et à M. Tronson, que je ne voyais aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux et moi *sur le fond de la doctrine ;* mais que, s'il voulait attaquer personnellement dans son livre madame Guyon, je ne pouvais pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré il y a six mois. M. de Meaux vient de me donner son livre à examiner. A l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle ; aussitôt j'ai averti MM. de Paris et de Chartres, et M. Tronson, de l'embarras où me mettait M. de Meaux.

On n'a pas manqué de me dire que je pouvais condamner les livres de madame Guyon, sans diffamer sa personne, et sans me faire tort. Mais je conjure ceux qui parlent ainsi, de peser devant Dieu les raisons que je vais leur représenter. Les erreurs qu'on impute à madame Guyon ne sont point excusables par l'ignorance de son sexe. Il n'y a point de villageoise grossière qui n'eût d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enseigné. Il ne s'agit pas de quelques conséquences subtiles et éloignées, qu'on pourrait, contre son intention, tirer de ses principes spéculatifs, et de quelques-unes de ses expressions ; il s'agit de tout un dessein diabolique, qui est, dit-on, l'âme de tous ses livres. C'est un système monstrueux qui est lié dans toutes ses parties, et qui se soutient avec beaucoup d'art *d'un bout jusqu'à l'autre.* Ce ne sont point des conséquences obscures, qui puissent avoir été imprévues à l'auteur ; au contraire, elles sont le formel et unique but de tout son système. Il est évident, dit-on, et il y aurait de la mauvaise foi à le nier, que madame Guyon n'a écrit que pour détruire, comme une imperfection, toute la foi explicite des attributs et des personnes divines, des mystères de Jésus-Christ et de son humanité. Elle veut dispenser les chrétiens de tout culte sensible, de toute invocation distincte de notre unique médiateur ; elle prétend éteindre dans les fidèles toute vie intérieure et toute oraison réelle, en sup-

primant tous les actes distincts que Jésus-Christ et les apôtres ont commandés, et en réduisant pour toujours les âmes à une quiétude oisive qui exclut toute pensée de l'entendement, et tout mouvement de la volonté. Elle soutient que quand on a fait d'abord un acte de foi et d'amour, cet acte subsiste perpétuellement pendant toute la vie, sans avoir jamais besoin d'être renouvelé; qu'on est toujours en Dieu sans penser à lui, et qu'il faut bien se garder de réitérer cet acte. Elle ne laisse aux chrétiens qu'une indifférence impie et brutale entre le vice et la vertu, entre la haine éternelle de Dieu et son amour éternel; pour lequel il est de foi que chacun de nous a été créé. Elle défend comme une infidélité toute résistance réelle aux tentations les plus abominables: elle veut que l'on suppose que, dans un certain état de perfection où elle élève les âmes, on n'a plus de concupiscence; qu'on est impeccable, infaillible, et jouissant de la même paix que les bienheureux; qu'enfin tout ce qu'on fait sans réflexion, avec facilité, et par la pente de son cœur, est fait passivement et par une pure inspiration. Cette inspiration, qu'elle attribue à elle et aux siens, n'est pas l'inspiration commune des justes, elle est prophétique, elle renferme une autorité apostolique au-dessus de toutes lois écrites. Elle établit une tradition secrète sur cette voie, qui renverse la tradition universelle de l'Église. Je soutiens qu'il n'y a point d'ignorance assez grossière pour pouvoir excuser une personne qui avance tant de maximes monstrueuses. Cependant on assure que madame Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable spiritualité, et pour la faire pratiquer : c'est là l'unique but de ses ouvrages. Otez-en cela, vous ôtez tout; elle n'a pu penser autre chose. L'abomination évidente de ses écrits rend donc évidemment sa personne abominable : je ne puis donc séparer sa personne d'avec ses écrits.

Pour moi, j'avoue que je ne comprends rien à la conduite de M. de Meaux. D'un côté, il s'enflamme avec indignation, si peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce système impie de madame Guyon : de l'autre, il la communie de sa propre main, il l'autorise dans l'usage quotidien des sacrements, et il lui donne, quand elle part de Meaux, une attestation complète, sans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait rétracté formellement aucune erreur. D'où viennent tant de rigueur et tant de relâchement?

Pour moi, si je croyais ce que croit M. de Meaux des livres de madame Guyon, et, par une conséquence nécessaire, de sa personne même, j'aurais cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conscience à lui faire avouer et rétracter formellement, à la face de toute l'Église, les erreurs qu'elle aurait évidemment enseignées dans tous ses écrits.

Je croirais même que la puissance séculière devrait aller plus loin. Qu'y a-t-il de plus digne du feu qu'un monstre qui, sous une apparence de spiritualité, ne tend qu'à établir le fanatisme et l'impureté, qui renverse la loi divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves et en perfections tous les vices, qui ne laisse ni subordination ni règle dans la société des hommes, qui, par le principe du secret, autorise toute sorte d'hypocrisies et de mensonges; enfin qui ne laisse aucun remède assuré contre tant de maux? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. S'il est donc vrai que cette femme ait voulu manifestement établir ce système damnable, il fallait la brûler, au lieu de la congédier; comme il est certain que M. de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la communion fréquente, et une attestation authentique, sans qu'elle ait rétracté ses erreurs.

Pour moi, je ne pourrais approuver le livre où M. de Meaux impute à cette femme un système si horrible dans toutes ses parties, sans me diffamer moi-même, et sans lui faire une injustice irréparable. En voici la raison : je l'ai vue souvent, tout le monde le sait; je l'ai estimée, et l'ai laissé estimer par des personnes illustres, dont la réputation est chère à l'Église, et qui avaient confiance en moi. Je n'ai pu ni dû ignorer ses écrits. Quoique je ne les aie pas examinés tous à fond dans le temps, du moins j'en ai su assez pour devoir me défier d'elle, et pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ses examinateurs ne le sauraient faire; car elle était bien plus libre, bien plus dans son naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des temps où elle n'avait rien à craindre. Je lui ai fait expliquer souvent ce qu'elle pensait sur les matières qu'on agite; je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage mystique dont elle se servait dans ses écrits. J'ai vu clairement en toute occasion, qu'elle les entendait dans un sens très-innocent et très-catholique. J'ai voulu même suivre en détail et sa pratique, et les conseils qu'elle donnait aux gens les plus ignorants et les moins précautionnés : jamais je n'y ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pourrais-je en conscience les lui imputer par mon approbation, et lui donner le dernier coup pour sa diffamation, après avoir vu de près si clairement son innocence?

Que les autres qui ne connaissent que ses écrits

les prennent dans un sens si rigoureux, et les censurent; je les laisse faire : je ne défends ni n'excuse ni sa personne ni ses écrits. N'est-ce pas beaucoup faire, sachant ce que je sais? Pour moi, je dois, selon la justice, juger du sens de ses écrits par ses sentiments, par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, et auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisais autrement, j'achèverais de convaincre le public qu'elle mérite le feu. Voilà ma règle pour la justice et pour la vérité. Venons à la bienséance.

Je l'ai connue; je n'ai pu ignorer ses écrits, j'ai dû m'assurer de ses sentiments, moi prêtre, moi précepteur des princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la doctrine; j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aie tout au moins toléré l'évidence de ce système impie; ce qui fait horreur, et qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a même roulé que sur cette abominable spiritualité dont on prétend qu'elle a rempli ses livres, et qui est l'âme de tous ses discours. En reconnaissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable que madame Guyon. Ce qui paraîtra du premier coup d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit à souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le système monstrueux qui est évident dans ses ouvrages, de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée et signée par moi-même, à la tête du livre de M. de Meaux, où ce système est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume donné contre ma conscience, par une lâcheté politique, me rendrait à jamais infâme, et indigne de mon ministère.

Voilà néanmoins ce que les personnes les plus sages et les plus affectionnées pour moi ont souhaité et ont préparé de loin. C'est donc pour assurer ma réputation, qu'on veut que je signe que mon amie mérite évidemment d'être brûlée avec ses écrits, pour une spiritualité exécrable qui fait l'unique lien de notre amitié. Mais encore, comment est-ce que je m'expliquerai là-dessus? Sera-ce librement selon mes pensées, et dans un livre où je pourrai parler avec une pleine étendue? Non; j'aurai l'air d'un homme muet et confondu : on tiendra ma plume, on me fera expliquer dans l'ouvrage d'autrui, par une simple approbation; j'avouerai que mon amie est évidemment un monstre sur la terre, et que le venin de ses écrits ne peut être sorti que de son cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont pensé pour mon honneur. Si mes plus cruels ennemis voulaient me dresser un piége pour me perdre, n'est-ce pas là précisément ce qu'ils me devraient demander? On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'Église plus que mon amie et plus que moi-même : comme s'il s'agissait de l'Église dans une affaire où sa doctrine est en sûreté, et où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvu que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, je brûlerais mon amie de mes propres mains, et je me brûlerais moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Église en péril. C'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs et d'opprobres : personne ne la défend ni ne l'excuse, et on a toujours peur.

Après tout, lequel est le plus à propos, ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, et que je me reconnaisse, ou le plus insensé de tous les hommes pour n'avoir pas vu des infamies évidentes, ou exécrable pour les avoir au moins tolérées; ou bien que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les écrits et sur la personne de madame Guyon, comme un homme qui l'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la valeur théologique de chaque expression, ni la rigueur avec laquelle on examinerait le langage des mystiques, dans la suite des temps, sur l'expérience de l'abus que quelques hypocrites en ont fait? En vérité, lequel est le plus sage de ces deux partis?

On ne cesse de dire tous les jours que les mystiques, même les plus approuvés, ont beaucoup exagéré. On soutient même que saint Clément et plusieurs autres des principaux Pères ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs. Pourquoi veut-on qu'une femme soit la seule qui n'ait pas pu exagérer? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit tende à former un système qui fait frémir? Si elle a pu exagérer innocemment, si j'ai connu à fond l'innocence de ses exagérations, si je sais ce qu'elle a voulu dire mieux que ses livres ne l'ont expliqué, si j'en suis convaincu par des preuves aussi décisives que les termes qu'on reprend dans ses livres sont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conscience, et me diffamer avec elle?

Qu'on observe de près toute ma conduite. A-t-il été question du fond de la doctrine, j'ai d'abord dit à M. de Meaux que je signerais de mon sang les XXXIV Propositions qui avaient été dressées, pourvu qu'il y expliquât certaines choses. M. l'archevêque de Paris pressa très-fortement M. de Meaux sur ces choses, qui lui parurent justes et nécessaires. M. de Meaux se rendit, et je n'hésitai pas un seul moment à signer. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon ministère avec ma personne, en flétrissant madame Guyon avec ses écrits, on trouve en moi une résistance invincible. D'où vient cette différence de conduite? Est-ce que j'ai été faible et

timide quand j'ai signé les XXXIV Propositions? On en peut juger par ma fermeté présente. Est-ce que je refuse maintenant d'approuver le livre de M. de Meaux, par entêtement et avec un esprit de cabale? on en peut juger par ma facilité à signer les XXXIV Propositions. Si j'étais entêté, je le serais bien plus du fond de la doctrine de madame Guyon que de sa personne. Je ne pourrais même, dans mon entêtement le plus dangereux, me soucier de sa personne qu'autant que je la croirais nécessaire pour l'avancement de la doctrine. Tout ceci est assez évident par la conduite que j'ai tenue. On l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie : je n'ai jamais dit un seul mot pour la justifier, pour l'excuser, pour adoucir son état. Pour le fond de la doctrine, je n'ai cessé d'écrire et de citer les auteurs approuvés de l'Église. Ceux qui ont vu notre discussion doivent avouer que M. de Meaux, qui voulait d'abord tout foudroyer, a été contraint d'admettre pied à pied des choses qu'il avait cent fois rejetées comme très-mauvaises. Ce n'est donc pas de la personne de madame Guyon dont j'ai été en peine, ni de ses écrits; c'est du fond de la doctrine des saints, trop inconnue à la plupart des docteurs scolastiques.

Dès que la doctrine a été sauvée sans épargner les erreurs de ceux qui sont dans l'illusion, j'ai vu tranquillement madame Guyon captive et flétrie. Si je refuse maintenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'est que je ne veux ni achever de la déshonorer en lui imputant des blasphèmes qui retombent inévitablement sur moi.

Depuis que j'ai signé les XXXIV Propositions, j'ai déclaré, dans toutes les occasions qui se sont présentées naturellement, que je les avais signées, et que je ne croyais pas qu'il fût jamais permis d'aller au delà de cette borne.

Ensuite j'ai montré à M. l'archevêque de Paris une explication très-ample et très-exacte de tout le système des voies intérieures, à la marge des XXXIV Propositions. Ce prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur, ni le moindre excès. M. Tronson, à qui j'ai montré aussi cet ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ six mois qu'une carmélite du faubourg Saint-Jacques me demanda des éclaircissements sur cette matière. Aussitôt je lui écrivis une grande lettre[1], que je fis examiner par M. de Meaux. Il me proposa seulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce prélat remarquait qu'on avait quelquefois mal employé. Je l'ôtai aussitôt, et j'ajoutai encore des explications pleines de préservatifs, qu'il ne demandait pas. Le faubourg Saint-Jacques, d'où est sortie la plus implacable critique des mystiques[1], n'a pas eu un seul mot à dire contre ma lettre. M. Pirot a dit hautement qu'elle pouvait servir de règle assurée de la doctrine sur ces matières. En effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont alarmé quelques gens de bien dans ces derniers temps. Je ne trouve pourtant pas que ce soit assez pour dissiper tous les vains ombrages, et je crois qu'il est nécessaire que je me déclare d'une manière encore plus authentique. J'ai fait un ouvrage où j'explique à fond tout le système des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui est conforme à la foi et fondé sur la tradition des saints, et de l'autre, tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. Plus je suis dans la nécessité de refuser mon approbation au livre de M. de Meaux, plus il est capital que je me déclare en même temps d'une façon encore plus forte et plus précise. L'ouvrage est déjà tout prêt. On ne doit pas craindre que j'y contredise M. de Meaux : j'aimerais mieux mourir que de donner au public une scène si scandaleuse. Je ne parlerai de lui que pour le louer, et que pour me servir de ses paroles. Je sais parfaitement ses pensées, et je puis répondre qu'il sera content de mon ouvrage, quand il le verra avec le public.

D'ailleurs, je ne prétends pas le faire imprimer sans consulter personne. Je vais le confier avec le dernier secret à M. l'archevêque de Paris et à M Tronson. Dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai suivant leurs corrections. Ils seront les juges de ma doctrine, et on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé : ainsi on n'en doit pas être en peine. J'aurais la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étais dans la nécessité de lui laisser ignorer mon ouvrage, dont il voudrait apparemment empêcher l'impression par rapport au sien.

J'exhorterai dans cet ouvrage tous les mystiques qui se sont trompés sur la doctrine, d'avouer leurs erreurs. J'ajouterai que ceux qui, sans tomber dans aucune erreur, se sont mal expliqués, sont obligés en conscience à condamner sans restriction leurs expressions, à ne s'en plus servir, et à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais sentiments. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur?

Dieu sait à quel point je souffre de faire souffrir en cette occasion la personne du monde pour qui j'ai le respect et l'attachement le plus constant et le plus sincère.

[1] C'est la 13e des *Lettres spirituelles*. Elle est imprimée ci-dessus, t. 2, p. 437.

[1] Il indique vraisemblablement la *Réfutation des erreurs des quiétistes*, par Nicole.

58. — A BOSSUET.

Il le rassure sur ses dispositions, et justifie son refus d'approuver l'*Instruction sur les états d'oraison.*

A Fontainebleau, jeudi 4 octobre 1696.

J'arrivai, monseigneur, de Paris à Versailles avant-hier au soir fort tard, et je ne sus hier, par M. Ledieu, que vous étiez à Versailles, que dans le temps de l'embarras de mon départ : ainsi je ne fus pas libre d'avoir l'honneur de vous aller voir. J'espère que vous verrez par toute ma conduite quelle est ma sincérité. Personne, s'il plaît à Dieu, n'ira jamais plus loin que moi en zèle pour l'autorité de l'Église, et en attachement inviolable à sa tradition. Je vous suis très-obligé, monseigneur, des soins avec lesquels vous avez la bonté de vous intéresser à tout ce qui me touche; mais je crois que vous me devez la justice de compter sur ma candeur, et sur la simplicité avec laquelle je pense des choses dont vous êtes aussi persuadé que moi. Je n'admettrai ni ne souffrirai jamais ce qui va plus loin. Pour le public, il faut attendre patiemment des occasions qui soient naturelles et sans indécence, pour ne laisser rien d'équivoque dans les esprits : je n'en veux jamais négliger aucune occasion. Je vous supplie, monseigneur, d'être persuadé que quand je ne serai point arrêté par des raisons essentielles, dont je laisserai juger des gens plus sages que moi, j'irai toujours avec joie et de moi-même au-devant de tout ce qui pourra vous témoigner ma déférence et ma vénération pour vos sentiments. Je ne ferai ni ne dirai jamais rien qui n'en doive convaincre le public. Conservez, s'il vous plaît, l'honneur de vos bonnes grâces à l'homme du monde qui est attaché à vous, monseigneur, avec le respect le plus sincère.

59. — A M. DE NOAILLES,

ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Il le prie d'examiner à loisir le livre des *Maximes*, et lui témoigne une entière déférence.

17 octobre 1696.

Rien ne me presse, monseigneur, pour donner au public l'ouvrage que vous lisez. Vous savez mieux que personne ce qui m'a engagé à le faire. Mon affaire était de l'écrire, pour expliquer à fond un système qui n'a jamais été bien expliqué par les uns, ni bien compris par les autres. Je n'y ai mis tant de redites que pour lever toute équivoque dans une matière si délicate, et où l'on est si ombrageux. Je n'y ai mis des raisonnements que pour réduire tout à la plus rigoureuse précision de l'école. Pour les passages, vous pouvez compter par avance qu'ils sont tous véritables. Un très-mauvais copiste a pu oublier dans sa copie les citations qui sont toutes à la marge de mon original, où j'ai cité les passages suivant mes extraits faits par moi-même sur les auteurs. Quand il ne tiendra qu'à la vérification des passages, l'affaire sera bientôt finie : mais, encore une fois, je ne suis point pressé. J'ai fait de ma part ce que j'ai cru devoir : c'est à Dieu à faire le reste, et à le faire par vous comme il lui plaira. Je ne me soucie point de mon ouvrage, et je ne suis pas même en peine de la vérité; car c'est à Dieu à en prendre soin. Je ne vous donne point mes feuilles à mesure qu'on les imprime. C'est de bonne foi que je me suis livré à vous, pour supprimer, retrancher, corriger, ajouter ce que vous croirez nécessaire. A l'égard des raisonnements, je ne crains point que l'école puisse les critiquer : au contraire, plus un scolastique sera exact théologien, et ferme dans la pure métaphysique, plus il verra que mes raisonnements ont un enchaînement nécessaire, et qu'ils mettent les véritables bornes à la spiritualité, pour empêcher les plus subtiles illusions. Qu'on examine d'un côté cette foule de passages des saints, et de l'autre mes raisonnements, on verra que mes raisonnements ne sont faits que pour modérer les passages, et pour les réduire à une doctrine très-correcte. Il est fort aisé de traiter superficiellement cette matière, d'adoucir, de glisser, et de donner un tour de condamnation perpétuelle du quiétisme à un ouvrage, pour mettre le public de son côté; mais on ne plairait ni à Dieu ni aux hommes, en tenant une si faible conduite. Il faut dire la vérité tout entière, non-seulement afin que ceux qui l'ignorent ne s'en éloignent pas de plus en plus, mais encore afin que ceux qui la veulent étendre trop loin puissent être redressés par un ouvrage où ils verront qu'on leur donne tout ce qu'ils peuvent demander de solide. Encore une fois, je ne presse ni ne retarde : c'est à vous, monseigneur, à décider. Dieu connaît les moments qu'il tient dans sa puissance : ceux qui ont l'autorité doivent être attentifs aux moments de Dieu. Le capital est que l'ouvrage soit exactement vrai. Quand vous serez bien assuré qu'il sera correct pour le fond de la doctrine, ne vous mettez pas en peine du reste. Il me sera facile alors de ménager des approbations qui, jointes à la vôtre, arrêteront tous les critiques.

Pour moi, sans présomption, et sans me soucier de mon livre, je ne crains rien. Les autorités de la tradition sont décisives; les raisonnements sont reçus de toutes les écoles. Il n'y a que le tout que la plupart des théologiens ne sont pas assez accoutumés à voir dans toute l'étendue d'un système suivi. Mais ce

tout n'est composé que des parties qu'ils ont cent fois admises, et dont tout leurs livres sont pleins. Pour les expressions, s'il m'en est échappé de dures ou d'équivoques, il est facile de les corriger; et il n'est pas étonnant qu'un ouvrage si long, et qui n'est pas encore retouché, ne soit pas fini. Il n'est question que du premier trait et du fond de la doctrine dans ce système. Pour les expressions, je les retoucherai à loisir autant qu'il vous plaira, ou, pour mieux dire, je tiens par avance pour bien corrigé tout ce que vous monseigneur, et M. Tronson voudrez bien corriger. Ce n'est que dans cette vue que j'ai laissé partout la moitié de la page en blanc. A l'égard des raisonnements, je retrancherai tous ceux que vous ne jugerez nécessaires, ni pour lever les équivoques, ni pour prévenir les objections des docteurs effarouchés, ni pour réduire le sens des passages aux dogmes de l'école. Mais prenez garde que, si les raisonnements étaient retranchés, on m'imputerait peut-être des conséquences que je rejette plus que personne. Quand je raisonne sur l'oraison passive et sur l'état passif, par exemple, c'est pour réduire ces choses, si marquées dans tant de livres des saints, à un genre d'oraison et de vie intérieure, qui coupe la racine de toute illusion. Je parie, sans avoir lu le livre de M. de Meaux, qu'il admet confusément, et par morceaux détachés, tout ce que j'admets de mon côté dans une suite nette et précise. Mais il le fait sans suite, et plus en réfutant ce qu'il veut toujours réfuter, qu'en établissant de bonne foi et de suite toute l'étendue de ce qu'il est obligé d'avouer. Ne pourriez-vous pas lui demander à lire sa seconde partie, où il prétend avoir expliqué à fond les états les plus avancés, après avoir réfuté dans la première tout ce qui est excessif? Je parierais bien encore qu'il n'en a pas dit moins que moi, avec cette différence que je réduis tout à un seul point simple, évident, et de la tradition la plus constante. Pour ce qui est de condamner en termes formels tout ce qui va plus loin que mon système, je crois l'avoir fait *usque ad nauseam*. Si vous croyez que je doive le faire encore plus que je ne l'ai fait, je le ferai sans peine; car je n'ai aucune répugnance à condamner de bouche ce que je déteste du fond du cœur, et qu'on ne peut jamais trop détester. Je n'ai aucune répugnance à dire mille fois ce que j'ai déjà dit cinq cents fois. A l'égard du choix d'un homme qui puisse vous aider dans un si grand travail, vous savez, monseigneur, que je vous ai donné tout pouvoir sur moi et sur mon ouvrage. Je n'ai exclu M. Pirot que par la crainte qu'il s'ouvrirait à M. de Meaux. D'ailleurs, je le crois bon homme et théologien : il me conviendrait fort. Il me reste toujours un fonds d'amitié pour M. Boileau; mais je connais sa vivacité, et vous avez décidé vous-même qu'il valait mieux jeter les yeux sur quelque autre. Je vous ai laissé plein pouvoir de montrer tout à M. de Beaufort. Si vous cherchez quelque autre examinateur que lui, je vous supplie d'éviter les personnes trop effarouchées, et de chercher quelque théologien ferme et véritablement touché de Dieu. Plus il sera théologien précis et homme recueilli, plus il conviendra à cet examen. Je crois qu'il ne serait pas inutile que vous eussiez la bonté de savoir là-dessus les vues de M. Tronson, que j'ai prié de vous proposer ce qui lui viendrait dans l'esprit. J'irai à Paris sans embarras, quand vous le jugerez à propos. Rien ne sera jamais plus sincère ni plus fort, monseigneur, que mon attachement et mon respect pour vous.

60. — A L'ABBÉ J. J. BOILEAU.

Il lui reproche le parti qu'il a pris contre un ancien ami, et justifie ses sentiments et sa conduite.

A Fontainebleau, 28 octobre (1696).

Je suis si touché, monsieur, de l'amitié dont votre lettre est remplie, que je ne puis m'empêcher d'y répondre avec un véritable épanchement de cœur. Je vous ai toujours aimé, et je vous aimerai toute ma vie : je ne me sens pas capable d'être jamais autrement. Pour votre vivacité, je ne l'ai jamais regardée que comme un effet excessif de votre zèle sincère pour l'Église, et de votre délicatesse pour l'intérêt de vos amis. J'aurais seulement souhaité que vous eussiez pris tranquillement, et sans précipitation, des mesures avec eux pour prévenir tous les éclats, puisque vous ne les aviez jamais trouvés ni faux dans leurs paroles, ni insensés dans leur conduite. C'était à vous, monsieur, ce me semble, à retenir les esprits échauffés, à modérer leurs alarmes, et à tenir tout en suspens. Vos amis auraient eu en vous une confiance sans réserve; vous auriez eu part à toutes leurs délibérations : quand même ils n'eussent pas jugé comme vous sur la personne, ils auraient été sans peine d'accord avec vous, et pour les recherches les plus exactes, et pour les précautions propres à prévenir l'éclat. Enfin, s'ils avaient eu ou des sentiments condamnables, ou s'ils avaient opiniâtrément refusé de prendre des précautions nécessaires, vous auriez toujours été reçu à les abandonner, et le plus tard eût été le meilleur pour vous. Mais il n'y faut plus songer : Dieu a permis que les choses n'aient pas pris un chemin si naturel. J'adore sa providence; et, loin d'avoir aucune peine à votre égard, je vous remercie des biens infinis qui me sont venus par là. Rien n'est bon que la croix de Jésus-Christ, sur laquelle il faut mourir attaché avec lui.

La croix n'est véritable qu'autant qu'elle nous vient de nos meilleurs amis, de qui nous l'attendions le moins. Vous êtes tout ensemble mon bon ami et ma bonne croix, que j'embrasse tendrement.

Quand vous voudrez, je vous expliquerai tous mes sentiments; et je suis assuré que, lorsque vous les aurez examinés, vous conviendrez qu'il n'y a point d'inquisition ombrageuse qui puisse contredire ce que je pense. Vous verrez même que personne ne va plus loin que moi pour condamner tout ce qui passe les bornes, et pour prévenir l'illusion. J'ose dire que je sais mieux que ceux qui ont fait tant de bruit les bornes précises où il faut s'arrêter, et le langage qu'il faut tenir aux mystiques pour les y réduire. Pardonnez-moi cette présomption : elle ne m'empêchera jamais d'être comme un petit enfant dans les mains de l'Église, et même dans celles de mes amis.

Je demeure avec vous, monsieur, dans la règle que vous avez posée vous-même. Nous ne pensons différemment que sur une chose très-peu importante, et dont il n'est plus question : demeurons cordialement unis dans les choses que nous pensons de même; et s'il nous reste de part ou d'autre à connaître ce que nous ne connaissons pas, l'amour de la vérité, dans cet esprit d'unité, nous attirera la lumière dont nous avons besoin. Craignez, tant qu'il vous plaira, de ne craindre pas assez; accusez-vous de pousser la modération jusqu'à la mollesse : pour moi, je ne puis savoir que ce que je sais, ni craindre que d'être injuste : *Unusquisque in sensu suo abundet*[1]. Quand même vous auriez sujet de craindre quelque chose d'une personne décréditée avec tant d'éclat[2], que pouvez-vous craindre d'elle seule? Vous ne pourriez la craindre que par l'entêtement de vos amis; mais cet entêtement, si ridicule et si extravagant qu'on puisse se l'imaginer, n'ira jamais à rien contre les décisions dogmatiques, ni même contre les conseils des pasteurs. Ils sont sincères, simples et dociles; ils donneraient leur vie pour obéir à l'Église jusque dans les moindres choses : ils ne tiennent à aucune personne que par le lien unique de l'Église; il n'y en a aucune qu'ils ne sacrifiassent dès que l'Église parlerait; ils sont aussi soumis pour les personnes et pour les livres, que pour le fond de la doctrine.

Pour moi, je vous le déclare devant Dieu, j'aurais horreur de moi-même, si je me surprenais à penser autrement. Quand même j'aurais moi seul dans l'Église toute l'autorité des papes et des conciles généraux, je n'agirais jamais, ni en cette matière ni en aucune autre, que par le conseil de mes confrères et de tous les saints prêtres qui sont instruits de la tradition. Ma conduite actuelle dans le diocèse de Cambrai, que je veux continuer jusqu'à la mort, est de ne décider rien, depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites, par mon propre sens. Tout se détermine par la délibération de mon conseil, qu'on appelle le vicariat, et qui est composé de cinq personnes que je consulte. Si j'étais seul d'un sentiment en des matières bien moins importantes que celle dont nous parlons, je ne le suivrais pas, quelque bon qu'il me parût. Je n'ai aucune prévention qui m'empêchât de prendre les partis les plus fermes, dès que je verrais la tradition blessée.

Il est vrai que la lecture des ouvrages des saints autorisés par l'Église m'empêche de m'alarmer trop facilement sur des expressions qui ont été fort innocentes dans leurs écrits, qui ont pu l'être de même dans ceux des autres qui ont parlé sans précaution avant le dernier éclat, et sur lesquelles j'aurais mieux aimé des explications précises pour lever toute ombre d'équivoques, avec une condamnation expresse de tous les mauvais sens faite par l'auteur même, que des censures générales de supérieurs. Quand même mon entêtement ou mon ignorance m'empêcheraient de discerner avec assez d'exactitude ce qui serait contraire à la tradition, je déposerais sans peine mon sentiment particulier, pour me conformer à celui de mes confrères et d'un clergé savant et pieux. Avec de telles dispositions, dans lesquelles je veux vivre et mourir, je ne crains ni d'être trompé, ni de tromper les autres. Quand même je me tromperais, avec cette droiture et cette docilité sans réserve pour l'Église, mon erreur serait vénielle, et ne ferait mal à personne.

Que d'autres personnes, qui n'entendent pas le fond de la doctrine, ou qui ne l'entendent qu'à demi, ou qui y apportent secrètement leurs passions mondaines, s'effarouchent et alarment les autres, je n'en suis pas surpris. Vous le devriez être moins qu'un autre, vous qui avez passé votre vie à croire que beaucoup de gens zélés se font des fantômes pour les combattre. *Tu verò, homo Dei :* mais pour vous, monsieur, vous nous connaissez, vous savez ce qui nous arrêtera toujours, et pour la doctrine et pour la conduite. Encore une fois, j'adore Dieu, qui a permis que vous ayez cru l'Église en péril. Pour cela, il a fallu que vous ayez pris les plus dociles et les plus zélés de ses enfants pour des fanatiques dignes tout au moins d'une prison perpétuelle. Mais tout ce que Dieu a fait ou permis est bon. Il m'unit à vous plus que jamais, et je ne puis vous exprimer à quel point je m'attendris en vous écrivant. Je vous offre d'entrer en conversation simple et cordiale, quand vous

[1] *Rom.* XIV, 5.
[2] Madame Guyon.

le voudrez : il ne s agit point de dispute ni d'éclaircissement humain. Si je vous ai blessé ou scandalisé, je vous en demande pardon.

En tout ceci, je n'ai fait que trois choses. La première est de me contenter des éclaircissements dont vous vous êtes contenté; la seconde, de recueillir des passages des saints pour l'examen de la matière, après quoi j'ai signé les XXXIV Propositions; la troisième, de ne refuser de croire les accusations contre la personne qu'après que M. de Meaux m'a assuré qu'elles étaient sans preuve, et que les accusateurs étaient indignes d'être écoutés. Il est vrai que je crois que certaines personnes savantes sont plus en état de condamner ce qui est effectivement faux, dangereux, et contraire à la tradition, que de marquer précisement ce qui est bon et de l'expérience des saints, en le réduisant à un langage correct. Vous jugez bien, monsieur, que cette lettre demande un secret inviolable, et je connais trop votre cœur pour être en peine là-dessus. Je n'ai pour vous qu'amitié, estime, confiance et vénération.

61. — A BOSSUET.

Il lui rend compte de tout ce qui a rapport à la publication du livre des *Maximes*.

9 février 1697.

Souffrez, s'il vous plaît, monseigneur, que je vous rende compte en détail de tout ce qui a eu rapport à la publication de mon livre.

Quand vous entrâtes dans cette affaire, vous m'avouâtes ingénument que vous n'aviez jamais lu ni saint François de Sales ni le bienheureux Jean de la Croix. Il me parut que les autres livres du même genre vous étaient aussi nouveaux. Il n'est pas étonnant qu'un homme d'une si profonde érudition en tout autre genre n'eût pas eu le loisir de lire ces livres, si peu recherchés par les savants. Cela ne m'empêcha point monseigneur, de vous souhaiter, par préférence à tout autre, pour cet examen, parce que votre génie et votre grande lecture de la tradition vous mettaient plus que personne en état de détricher promptement la matière et de concilier les expériences de tant de saints avec la rigueur du dogme.

Vous désirâtes que je vous expliquasse mes vues, et que je vous donnasse des Mémoires. Je vous ouvris mon cœur sans ménagement, comme le fils le plus rempli de confiance au père le plus affectionné. Je vous donnai des Mémoires informes, écrits à la hâte et sans précaution sur les termes, sans ordre, sans rature, et même sans les relire. C'étaient plutôt des matériaux confus pour chercher et pour travailler, que des choses digérées. Je ne les donnais que pour vous; et par cette raison je ne songeais point à mesurer rigoureusement les expressions. Rien n'eût été moins équitable, que de vouloir que de tels Mémoires fussent exacts et corrects. Cependant, voici le fait décisif. Je garde encore mes originaux, que vous me rendîtes; et j'offre de démontrer, papier sur table, en présence de M. l'archevêque de Paris et de M. Tronson, que c'est précisément le même principe simple, les mêmes conséquences immédiates, le même système indivisible, répétés en cent endroits. Toute personne qui lit maintenant mon livre, et qui lira mes autres écrits sans prévention, verra une entière conformité qui saute aux yeux. Ce qui vous était alors entièrement nouveau vous surprit, monseigneur, et cette nouveauté vous fit croire que j'étais un esprit hardi, qui ne craignait pas assez de blesser la tradition. Il fallut que je le devinasse; car vous me laissiez parler et écrire sans me dire un seul mot. Ma confiance et votre réserve étaient égales : vous disiez seulement que vous vous réserviez de juger de tout à la fin. Quand M. l'archevêque de Paris me disait quelque mot avec plus d'ouverture, j'en profitais d'abord pour aller au-devant des difficultés. Je tâchais d'éclaircir tout ce que j'entrevoyais qui pouvait faire naître des équivoques dans une matière si délicate, et où l'on était devenu tout à coup si ombrageux. Dès qu'on me paraissait craindre certains termes, si ordinaires dans les livres de saint François de Sales et des autres saints, j'en cherchais d'autres encore plus propres à rassurer les esprits alarmés, et à montrer que je ne voulais que la substance des choses, sans affecter aucune expression particulière.

Mais de tels éclaircissements n'aboutissent jamais à rien, quand on ne travaille point ensemble, de suite et avec ouverture. Vous prîtes, monseigneur, pour de vaines subtilités les délicatesses du pur amour, quoiqu'elles soient attestées par les anciens Pères autant que par les saints des derniers siècles. Vous vouliez entraîner les autres dans une opinion particulière dont vous étiez prévenu, contre le plus commun sentiment des écoles. D'ailleurs vous regardâtes comme mes propres opinions tous mes extraits de saint Clément, de Cassien, et des autres auteurs. Vous pouviez néanmoins remarquer qu'en rapportant leurs expressions, je disais que, si on les prenait dans la rigueur de la lettre, elles étaient hérétiques. J'ajoutais encore qu'on voyait par là que les pères n'avaient pas moins exagéré que les mystiques; qu'on en rabattît tout ce qu'on voudrait (c'étaient mes propres termes), et qu'il en

resterait encore assez pour autoriser les véritables maximes des saints. J'offre de vérifier que mes notes sur Cassien et sur saint Clément qui vous ont scandalisé, ne contiennent que le système précis de mon livre, et qu'elles condamnent formellement toutes les erreurs que vous avez voulu condamner.

Pour mes Mémoires, vous crûtes y trouver toutes sortes d'erreurs folles et monstrueuses. Je voulais, selon votre pensée, que le contemplatif quittât tout culte de Jésus-Christ, toute foi explicite, toute vertu distincte, tout désir commandé par la loi de Dieu. Je disais que sa contemplation n'était jamais interrompue, même en dormant; je soutenais un acte permanent qui n'a plus besoin d'être réitéré; je voulais une tradition secrète de dogmes inconnus à l'Église, et réservés aux contemplatifs. J'avoue, monseigneur, qu'il est bien humiliant pour moi qu'un prélat aussi éclairé que vous ait eu une si grande facilité à me croire capable de ces extravagances. Pour moi, je ne me serais jamais avisé de leur faire l'honneur de les traiter sérieusement. Un mot de conversation tranquille aurait dissipé ces ombrages; mais enfin il n'y a aucune de ces erreurs folles et ridicules dont je n'offre de montrer la condamnation claire et la réfutation par les vrais principes, dans trente endroits de mes manuscrits.

Il n'y avait qu'une seule difficulté entre nous, et elle faisait naître toutes les équivoques qui vous alarmaient tant. Vous vouliez une passiveté qui fût une contemplation extatique, et seulement par intervalles. Pour moi je voulais beaucoup moins; car je ne voulais point d'autre passiveté qu'un état habituel de pure foi et de pur amour, où la contemplation n'est jamais perpétuelle, et dont les intervalles sont remplis de tous les actes distincts des vertus, et où l'amour paisible et désintéressé exclut seulement les actes inquiets qu'on nomme activité. Comme vous ne voulûtes jamais définir la passiveté, vous n'aviez garde de m'entendre; et, supposant une passiveté extatique, vous tiriez une bonne conséquence d'un principe fort contraire au mien; car vous m'imputiez de croire les âmes passives dans une extase perpétuelle, qui détruisait la liberté essentielle au pèlerinage de cette vie, et qui introduisait une inspiration fanatique. Tout cela eût été vrai, si votre supposition eût été bien fondée; mais votre supposition était contraire non-seulement à mes termes précis, mais encore aux principes évidents et essentiels de tout mon système.

De là vient, monseigneur, que quand il fut question de signer les XXXIV Propositions, je n'hésitai que sur cet article. Je demandais qu'en disant qu'on ne peut nier l'oraison passive sans une insigne témérité, on réalisât une décision si forte, qu'on lui donnât un sens précis, et qu'on définît exactement cette passiveté qu'on autorisait, de peur que ce ne fût un vain nom, qui fît encore le scandale des uns et l'illusion des autres. C'est ainsi que j'allais toujours de bonne foi droit au-devant des difficultés essentielles, pour ne laisser rien derrière nous sans l'avoir expliqué. Vous ne voulûtes jamais, monseigneur définir la passiveté; vous fîtes seulement sept propositions détachées sur cette matière [1]; mais vous ne les jugeâtes pas vous-même en état d'être arrêtées avec les autres. En effet, vous n'y donniez aucune idée claire de la passiveté, et vous vous serviez de termes dont les faux mystiques auraient pu abuser. Tout était donc aplani, monseigneur, excepté la difficulté de l'état passif, qui roulait sur une pure équivoque, facile à lever en dix minutes de conversation. Vous conveniez du pur amour, et vous le poussiez aussi loin que moi dans les épreuves, avec des termes que j'aurais voulu adoucir.

Depuis ce temps, vous demeurâtes fermé à mon égard; vous écriviez, et vous le disiez à tout le monde, excepté moi seul. Vous fîtes votre ordonnance [2], sans m'en parler ni avant ni après. Votre réserve s'étendit sur toutes les autres choses indifférentes. Je ne croyais pas l'avoir méritée, et elle ne me faisait d'autre impression que celle de me resserrer le cœur par pure amitié.

Je songeai alors fort sérieusement à éclaircir, avec les personnes qui devaient vous être le moins suspectes, l'unique point qui nous divisait, et qui méritait si peu de nous diviser. Je fis à la hâte une explication des XXXIV Propositions, suivant mon système, et je donnai cet ouvrage à M. Tronson. Il le lut, *inoffenso pede*, et commença à voir clairement l'équivoque qui vous avait prévenu. Ensuite M. l'archevêque de Paris fit la même lecture, et il m'avoua qu'il n'avait rien trouvé qui ne fût correct et précis.

Je n'étais pas encore alors éloigné de m'ouvrir à vous monseigneur, avec mon ancienne confiance; et vous le pûtes bien voir quand je vous montrai ma réponse à la sœur Charlotte, carmélite [3]. Elle contenait en substance tout le même système que mes anciens écrits, et que le livre nouvellement imprimé. Vous approuvâtes tout, et vous souhaitâtes seulement que j'expliquasse le terme d'*enfance*, quoiqu'il soit de l'Évangile, parce que vous

[1] On peut voir ces sept propositions, t. II.
[2] Celle du 16 avril 1695, pour la publication des XXXIV Articles. Voyez les *Œuvres de Bossuet*, t. XXVII, p. 3.
[3] C'est la 13e des *Lettres spirituelles*, t. I, p. 447.

saviez qu'on en avait abusé en nos jours. Vous vîtes ma docilité; mon cœur était encore presque entier à votre égard : mais voici ce qui changea ma situation.

Après m'avoir vu ici sans me parler jamais de rien, vous m'écrivîtes à Cambrai que vous faisiez un ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité et pour réprimer l'illusion, et que vous desiriez que j'approuvasse cet ouvrage. Je supposai que vous ne vouliez que la seule chose qu'il me semblait qu'on dût vouloir : c'était de donner aux fidèles un corps de doctrine sur les voies intérieures, qui fût appuyé de principes solides et d'autorités décisives, pour tenir en respect les critiques ignorants des voies de Dieu, et pour redresser les mystiques visionnaires ou indiscrets. Je comptai que vous ne manqueriez pas d'établir avant que de détruire, et de prouver le vrai avant que de réfuter le faux, parce que le faux ne se réfute bien que par la preuve du vrai dans toute son étendue. Je bénis Dieu: je me réjouis; je me livrai à vous avec toute la candeur d'un enfant; je vous offris d'aller à Germigny, et je vous mandai que j'étais bien assuré que nous ne pouvions disconvenir en rien d'important. J'étais bien éloigné de soupçonner que vous voulussiez jamais renouveler des scènes odieuses, ni réveiller dans le public des idées qu'il était si important de laisser effacer. Vous deviez être assuré de moi, et je me croyais assuré de vous. Tout le reste ne devait point vous embarrasser. Personne ne songeait à vous contredire : on aimait, on respectait l'autorité de votre personne aussi bien que celle de votre ministère. Cette autorité des pasteurs nous était cent fois plus chère que les choses dont on s'imaginait que nous étions si entêtés. Vos censures n'avaient trouvé ni murmure, ni indocilité; ce qui est d'un exemple assez rare. Les particuliers qui avaient les livres censurés les brûlèrent, ou les mirent dans les mains de personnes en droit de les garder avec les livres défendus. Il n'était plus question d'une femme ignorante, sans crédit, sans appui, qu'on qu'on avait laissé accabler sans dire un mot, que personne ne voulait ni relever ni excuser. Vous conveniez vous-même, monseigneur, qu'il n'était pas permis de douter de notre sincérité : c'était donc avec nous seuls qu'il fallait prendre des mesures; et tout eût été fini, sans éclat pour le seul côté important, quand même cette femme se serait trouvée dans la suite la plus hypocrite et la plus fanatique des créatures. Je comptais que vous m'aimiez trop, et que vous connaissiez trop bien la délicatesse du monde sur la réputation d'un homme en ma place, pour vouloir donner, sur une affaire finie et trop rebattue, des scènes qui réveilleraient toujours ce qu'il fallait étouffer. Je comptais que vous n'aviez garde de me demander une approbation qui pût être jamais regardée, ni par les zélés indiscrets, ni par le public malin, comme une abjuration déguisée, et comme une souscription indirecte de formulaire que la politique m'aurait arrachée contre mes véritable sentiments. Des gens sages et modérés m'avertirent alors de prendre garde à votre dessein; mais je ne pus les croire, ni entrer dans cette défiance si contraire à ma confiance en votre bonté. Je vous promis donc, monseigneur, que j'approuverais votre livre après que je l'aurais examiné. Vous me deviez sans doute un silence de confesseur jusqu'à cet examen; car vous ne pouviez fermer les yeux pour ne pas voir que, si vous en parliez, vous tourniez en scandale horrible le refus que je vous ferais peut-être dans la discussion. Vous deviez même supposer que, pour mon propre honneur, je n'aurais garde de donner une souscription si affectée à la condamnation d'une personne que j'avais estimée, et que je n'avais pu estimer sans être indigne de mon ministère, supposé que les choses que vous lui imputiez fussent véritables. Si vous n'avez pas prévu cet inconvénient, souffrez que je vous dise que vous avez été presque le seul à ne le prévoir pas, et que j'ai eu la consolation d'être plaint là-dessus par les personnes les plus raisonnables qui ont été de notre secret. Mais rien ne vous arrêtait, parce que vous ne songiez qu'à m'engager de plus en plus du côté du public et des personnes que je respectais davantage, afin que je ne pusse plus reculer. Je vous laisse, monseigneur, à examiner devant Dieu si ces moyens répondaient à la confiance que je vous avais témoignée. Je trouvai, à mon retour de Cambrai, que la chose était répandue dans Paris par un certain nombre d'amis qui étaient de votre confidence, et qui en avaient beaucoup d'autres dans la leur. La nouvelle m'en revint par les personnes mêmes les plus dignes de foi auxquelles vous aviez parlé. Dès lors je devins un spectacle fort curieux. Les zélés promirent au public votre livre contre des erreurs abominables, avec ma souscription à cette espèce de formulaire. Alors je commençai à voir que vous vouliez me mener insensiblement comme un enfant à votre but sans me le laisser voir. Je vis clairement que ce but, contre vos intentions, était pour moi une éternelle flétrissure, Qu'ai-je fait? qu'ai-je dit? que peut-on me reprocher, pour exiger de moi une souscription de formulaire, sur une personne et sur des livres que personne ne défend, et que je n'ai jamais excusés? L'exigera-t-on de moi seul, pendant que l'Église ne parle point, et qu'on

n'exige la même chose d'aucun de mes confrères? Me distinguera-t-on moi seul par cette ignominieuse demande? Dois-je la souffrir? Ne dois-je pas demander réparation d'honneur à quiconque m'oseraitattaquer là-dessus, contre toutes les règles de l'Église?

Malgré tout ce que je prévoyais, j'attendis en paix, monseigneur, ce que vous feriez. Enfin vous me donnâtes votre ouvrage. Je ne le gardai que vingt-quatre heures, et je n'en lus pas deux pages de suite; je parcourus seulement les marges. Je vis partout des passages de madame Guyon, cités avec des réfutations atroces, où vous lui imputiez des erreurs dignes du feu, que vous assuriez qui étaient évidemment l'unique but de tout son système et de toutes les parties qui le composent. Je ne conteste point ce fait, et je n'ai que faire d'y entrer. Aussitôt je donnai le livre à M. le duc de Chevreuse pour vous le rendre, et je partis pour Cambrai, mais en partant je parlai aux personnes sages qui pouvaient m'éclairer et me consoler. Je n'en trouvai aucune, monseigneur, qui pût me répondre pour vous rien de précis, ni résister aux raisons démonstratives de mon refus pour l'approbation de votre livre. Dès que vous le sûtes vous en fîtes part à vos amis; et les zélés, qui attendaient ma réponse, furent soigneusement informés de ce refus, qui leur parut un grand scandale. Vous éclatâtes vous-même par des plaintes, qui faisaient entendre, au préjudice de notre secret, plus que vous ne disiez. Tout me revint, et me perça le cœur, sans m'aigrir. Vous me mîtes par là entre ces deux extrémités, ou de passer ma vie avec la tache ineffaçable d'être suspect sur les articles les plus essentiels de la foi qui emportent les mœurs avec eux, ou de souscrire un formulaire déguisé. Dans ce dernier cas, on aurait toujours cru que je ne cédais que par politique : ainsi c'était joindre l'opprobre d'une souscription faible et lâche, au soupçon d'erreur. Le monde m'aurait regardé comme un homme qui fait une abjuration forcée entre vos mains. Les plus honnêtes gens sans dévotion, et qui ne savaient pas notre secret, m'ont dit souvent que j'aurais été déshonoré à jamais, si j'avais fait cette lâcheté. Je n'ai garde, monseigneur, de vous imputer d'avoir voulu me jeter dans ces extrémités; mais le fait est que vous m'y avez mis. Le remède que vous me prépariez pour me guérir était cent fois pire que le mal. Pourquoi ne me parliez-vous pas? pourquoi n'éclaircissiez-vous pas avec moi le fond de la doctrine, pour lequel vous n'étiez peiné que sur des équivoques? pourquoi vouloir vous jeter dans des discussions inutiles à l'Église, et injurieuses pour moi et pour mes amis les plus respectables?

Il ne me restait plus qu'une seule ressource : c'était d'écrire pour le public, en termes si forts et si clairs, sur des principes de tradition si constante, que nul critique n'osât m'attaquer, et que nul honnête homme ne pût douter de ma sincérité dans cette explication de doctrine; c'est ce que j'ai tâché de faire. Après ce qui s'était passé, personne n'a osé me conseiller de rentrer là-dessus en concert avec vous. Il n'était ni juste ni permis de faire dépendre de vos préventions l'unique ressource qui me restait pour sauver ma réputation sur la foi. J'ai écrit sur les XXXIV Propositions, qui ont été ma règle inviolable. Je ne me suis éloigné de vous qu'en un seul point, qui est celui de la passiveté, et pour dire beaucoup moins que vous. J'ai condamné beaucoup de choses que les XXXIV Propositions ne condamnaient pas distinctement. J'ai qualifié très-rigoureusement tout ce qui pouvait vous causer le moindre ombrage. Je n'ai excusé ni adouci aucune chose suspecte. Ce serait aller contre le but qu'on se propose, et faire trop d'honneur à la personne qu'on veut flétrir, que de dire que je la justifie, quand je ne fais que poser les principes de la tradition comme vous, et condamner toutes les erreurs effectives qui ont animé votre zèle. Je n'ai garde de croire, monseigneur, que vous voulussiez donner cet avantage à la cause que vous avez combattue, et sur laquelle je suis bien éloigné de vouloir vous contredire.

Au reste, je ne me suis pas contenté de la pleine évidence de mon système; je me suis défié de moi. J'ai consulté les personnes les plus sages, les plus instruites de cette matière, les plus opposées selon vous-même, à l'illusion, les plus zélées pour nous réunir; j'ai pesé religieusement avec elles jusqu'à la moindre expression : tout l'ouvrage leur a paru correct, utile au public, et nécessaire pour moi. En partant d'ici, je recommandai à mes amis de ne publier mon livre qu'après que le vôtre aurait été publié. Ne pouvant plus vous témoigner ma déférence pour le fond, je voulais au moins, monseigneur, vous la marquer dans cette circonstance. Ces amis, que je cite, sont gens que le monde croit dès qu'ils parlent, quand il n'est question que de sincérité. En mon absence, ils ont cru voir bien certainement que vous aviez découvert mon secret; qu'il n'y avait plus un moment à perdre; que vous ne songiez plus, dans l'excès de votre peine, qu'à me traverser, sans garder de mesures, et sans savoir si ce que je voulais donner au public était bon ou mauvais; qu'enfin le seul éclat allait me déshonorer, si on ne le prévenait par la publication de l'ouvrage, qui se justifie assez lui-même. Dieu sait, et les hommes les

plus dignes d'être crus attesteront, que je n'ai rien su ni pu savoir du parti que mes amis ont pris dans cette extrémité. Je suis réduit à louer leur zèle, et à m'affliger, monseigneur, de ce que vous avez, contre votre intention, conduit insensiblement les choses jusqu'à ce point.

Après ce que je viens de vous dire si librement, vous croirez, monseigneur, que j'ai le cœur bien malade. Non, en vérité, je me sens le cœur pour vous comme je voudrais que vous l'eussiez pour moi. Si peu que je trouvasse de correspondance de sentiments, je serais encore avec vous comme j'y étais autrefois. Si on me dit dans le monde que vous vous plaignez de moi, voici ce que je répondrai : Pour moi, je ne me plains pas de M. l'évêque de Meaux ; je le respecte trop pour lui manquer en rien : s'il avait à se plaindre de moi, je crois que c'est à moi-même qu'il s'en plaindrait. Je me laisserais plutôt condamner, que de me justifier sur des choses où nous nous devons l'un à l'autre un secret inviolable en honneur et en conscience.

Vous pouvez voir monseigneur, que je ne suis capable ni de duplicité ni de politique timide, quoique je craigne plus que la mort tout ce qui ressent la hauteur. J'espère que Dieu ne m'abandonnera pas, et qu'en gardant les règles d'humilité et de patience, avec celles de fermeté, je ne ferai rien de faible ni de bas. Jugez par là de ma sincérité dans les assurances que je vous donne. C'est à vous à régler la manière dont nous vivrons ensemble : celle qui me donnera les moyens de vous voir, de vous écouter, de vous consulter, et de vous respecter autant que jamais, est la plus conforme à mes souhaits et à mes inclinations.

62. — AU PAPE INNOCENT XII.

Il lui soumet son livre, et lui expose le but qu'il s'est proposé en le composant.

(27 avril 1697.)

Quem *de Sententiis Sanctorum et vita ascetica* librum nuperrime scripsi, quamprimum ad Beatitudinem Vestram summa cum animi demissione et reverentia mittere decreveram. Hoc sane debetur obsequium supremæ qua omnibus Ecclesiis præes auctoritati; is significandus gratus animus pro illa qua me cumulasti munificentia. Verum, ne quia in re tam gravi, et quæ mentes adeo exagitat, omittam; neve aliqua diversissimo linguarum ingenio æquivocatio subrepat, totum contextum summa cum diligentia latine vertendum duxi. Huic operi totus incombo, nec mora brevi ad pedes Beatitudinis Vestræ opusculum manuscriptum deferendum mittam.

O utinam, beatissime Pater, utinam ego ipse munusculum humillimo ac devotissimo pectore offerens, apostolica benedictione donandus accederem! Sed, heu! molestissima diœcesis Cameracensis; hisce luctuosis belli temporibus, negotia, et a rege mihi credita puerorum regiorum institutio, tantum solatium me sperare vetant.

Quod autem ad scribendum de vita ascetica et contemplativa animum impulit, hoc fuit in primis, sanctissime Pater, quod sanctorum sententias a sancta sede toties comprobatas, ab aliis in flagitiosissimos errores sensim detorqueri, ab aliis scilicet imperitis ludibrio verti jamdudum senserim. Quietistarum dogma nefandum, ac perfectionis speciem præ se ferens, in varias Galliarum partes, necnon et in Belgium nostrum, uti cancer clam serpebat. Varia scripta alia minus emendata, alia errori proxima passim lectitabant homines prurientes auribus. Ab aliquot sæculis multi mystici scriptores, mysterium fidei in conscientia pura habentes, affectivæ pietatis excessu, verborum incuria, theologicorum dogmatum veniali inscitia, errori adhuc latenti im-

J'avais résolu d'envoyer au plus tôt, avec toute sorte de soumission et de respect, à Votre Sainteté, le livre que j'ai fait depuis peu sur les *Maximes des Saints pour la vie intérieure*. La suprême autorité avec laquelle vous présidez à toutes les Églises, et les grâces dont vous m'avez comblé, m'imposaient ce devoir. Mais pour n'omettre rien dans une matière si importante, et sur laquelle les esprits sont si agités, et pour remédier aux équivoques qui peuvent naître de la diversité du génie des langues, j'ai pris le parti de faire avec soin une version latine de tout mon ouvrage. C'est à quoi je m'applique tout entier, et bientôt j'enverrai cette traduction pour la mettre aux pieds de Votre Sainteté.

Plût à Dieu, très-saint Père, que je pusse, en vous présentant moi-même mon livre avec un cœur zélé et soumis, recevoir votre bénédiction apostolique! Mais les affaires du diocèse de Cambrai pendant les malheurs de la guerre, et l'instruction des princes que le roi m'a fait l'honneur de me confier, ne me permettent pas d'espérer cette consolation.

Voici, très-saint Père, les raisons qui m'ont engagé à écrire de la vie intérieure et de la contemplation. J'ai aperçu que les uns, abusant des maximes des saints si souvent approuvées par le saint-siége, voulaient insinuer peu à peu des erreurs pernicieuses; et que les autres, ignorant les choses spirituelles, les tournaient en dérision. La doctrine abominable des quiétistes, sous une apparence de perfection, se glissait en secret *comme la gangrène* en divers endroits de la France, et même de nos Pays-Bas. Divers écrits, les uns peu corrects, les autres fort suspects d'erreur, excitaient la curiosité indiscrète des fidèles. Depuis quelques siècles, beaucoup d'écrivains mystiques, portant le mystère de la foi dans une conscience pure, avaient favorisé, sans le savoir, l'erreur qui se cachait encore; ils l'avaient fait par un excès de piété affectueuse, par le défaut de précaution sur le choix des termes, et par une igno-

prudentes faverant. Hinc acerrimus clarissimorum episcoporum zelus excanduit. Hinc triginta et quatuor Articuli, in quibus edendis egregii præsules me sibi adjungi non dedignati sunt. Hinc etiam illorum censuræ in libellos [1] quorum loca quædam in sensu obvio et naturali merito damnantur.

At certè ita est hominum ingenium, sanctissime Pater, ut dum vitium alterum refugiunt, in alterum oppositum incurrant. Præter expectationem nostram quidam hanc occasionem arripuerunt amorem purum et contemplativum, quasi deliræ mentis ineptias deridendi.

Medium iter aperiendum, a falso verum, a novo antiquum, a periculoso tutum, secernendum esse ratus id pro modulo tentavi. Quod utrum præstiterim necne, tuum est, sanctissime Pater, judicare; meum vero in te Petrum, cujus fides nunquam deficiet, viventem et loquentem audire ac revereri.

Hoc in opusculo brevitati maxime studui, suadentibus peritissimis viris, qui et illusioni grassanti, et derisioni profanorum hominum remedium præsens et facile adhiberi voluerunt. Ergo consulendum fuit, sanctissime Pater, candidis animabus quæ simplices in bono, nec adversus malum satis cautæ, teterrimum monstrum floribus subrepens nondum senserant. Consulendum et criticorum fastidio, qui traditiones asseticas, et aureas sanctorum sententias ab hac virulenta perditissimorum hominum hypocrisi secernere nolunt. Unde libellum, uti vocabularium mysticæ theologiæ, piis animabus, ne fines a patribus positos excederent, dandum esse arbitrati sunt.

Quapropter, sanctissime Pater, quam brevissimas potui definitiones verborum, quorum usus apud sanctos invaluit, presso stylo conclusi, ac veluti censuræ pondere impudentissimam hæresim proterere conatus sum. Nec enim, ut mihi visum est, episcopum decuisset tot nefarios errores in lucem prodere, nisi continuò accederet indignatio pudica, et zelus domus Dei. Absit tamen, sanctissime Pater, ut tenuitatis meæ oblitus, id arroganter fecerim. Verum supremæ sedis auctoritas quod mihi deerat abunde supplevit. Veras de ascetica disciplina, et de amore contemplativo sententias summi pontifices in perpendendis singulis scriptis auctorum qui sanctorum catologo adscripti sunt, sexcenties comprobaverunt. Igitur huic immotæ regulæ adhærens, inoffenso pede veros articulos condi posse speravi. Altera ex parte falsos quasi manu ductus damnavi. Per omnia enim inhæsi decretis solemnibus, ubi sexaginta et octo Propositiones Michaelis de Molinos a sancta sede damnatæ sunt. Tanto oraculo fretus, vocem attollere non dubitavi.

Primo, actum permanentem et nunquam iteran-

rance pardonnable des principes de la théologie. C'est ce qui a enflammé le zèle ardent de plusieurs illustres évêques; c'est ce qui leur a fait composer trente-quatre Articles qu'ils n'ont pas dédaigné de dresser et d'arrêter avec moi; c'est ce qui les a engagés aussi à faire des censures contre certains petits livres [1], dont quelques endroits, pris dans le sens qui se présente naturellement, méritent d'être condamnés.

Mais, très-saint Père, les hommes ne s'éloignent guère d'une extrémité sans tomber dans une autre. Quelques personnes ont pris ce prétexte, contre notre intention, pour tourner en dérision, comme une chimère extravagante, l'amour pur de la vie contemplative.

Pour moi, j'ai cru qu'il fallait, en marquant le juste milieu, séparer le vrai du faux, et ce qui est ancien et assuré d'avec ce qui est nouveau et périlleux. C'est ce que j'ai essayé de faire selon mes forces très-bornées. De savoir si j'y ai réussi ou non, c'est à vous, très-saint Père, à en juger; et c'est à moi à écouter avec respect, comme vivant et parlant en vous, saint Pierre, dont la foi ne manquera jamais.

Je me suis principalement appliqué à rendre cet ouvrage court; et en cela j'ai suivi le conseil des personnes les plus éclairées, qui ont désiré qu'on pût trouver un remède prompt et facile, non-seulement contre l'illusion qui est contagieuse, mais encore contre la dérision des esprits profanes. Il a donc fallu songer aux âmes pleines de candeur, qui, étant plus simples dans le bien que précautionnées contre le mal, n'apercevaient pas cet horrible serpent qui se glissait entre les fleurs. Il a fallu songer aussi au mépris des critiques, qui ne veulent point séparer de la doctrine empestée des hypocrites les traditions ascétiques et les précieuses maximes des saints. C'est pourquoi on a jugé qu'il était à propos de faire une espèce de dictionnaire de théologie mystique, pour empêcher les bonnes âmes de passer au delà des bornes posées par nos pères.

J'ai donc renfermé, dans le style le plus concis qu'il m'a été possible, des définitions des termes que l'usage des saints à autorisés. J'y ai même employé le poids et l'autorité d'une censure, pour tâcher d'écraser une hérésie si pleine d'impudence. Il m'a paru, très-saint Père, qu'il y aurait quelque indécence qu'un évêque montrât au public ces erreurs monstrueuses, sans témoigner aussitôt l'indignation et l'horreur qu'inspire le zèle de la maison de Dieu. A Dieu ne plaise néanmoins que j'aie perdu de vue ma faiblesse, et que j'aie parlé avec présomption! L'autorité suprême du saint-siége a suppléé abondamment tout ce qui me manquait. Les souverains pontifes, en examinant scrupuleusement tous les écrits des saints qu'ils ont canonisés, ont approuvé en toute occasion les véritables maximes de la vie ascétique et de l'amour contemplatif. Ainsi, en m'attachant à cette règle immuable, j'ai espéré de pouvoir dresser, sans aucun péril de m'égarer, les articles que j'ai donnés comme véritables. A l'égard des faux, que j'ai condamnés, j'ai été conduit comme par la main; car je me suis proposé en tout, pour modèle, les décrets solennels par lesquels le saint-siége a condamné les soixante-huit Propositions de Michel de Molinos. Fondé sur un tel oracle, j'ai osé élever ma voix.

Premièrement, j'ai condamné l'acte permanent, et qui

[1] *Le moyen court et très-facile pour faire oraison; l'Explication du Cantique des Cantiques, etc.*

dum, ut inertiæ et socordiæ interioris lethale veterum, confutavi.

Secundo, distinctionem et exercitium necessarium singularum virtutum statui.

Tertio, contemplationem jugem ac omnino perennem, ut repugnantem statui viatorum, quippe quæ peccata venialia, varia virtutum officia, mentis denique involuntarias evagationes excluderet, absolute negavi.

Quarto, orationem passivam, quæ liberi arbitrii cooperationem realem in actibus meritoriis eliciendis excludat, rejeci.

Quinto, nullam aliam quietem, cum in oratione, tum in cæteris vitæ interioris exercitiis admisi, præter hanc Spiritus sancti pacem, qua animæ puriores actus internos ita uniformes aliquando eliciunt, ut hi actus jam non actus distincti, sed mera quies, et permanens cum Deo unitas indoctis videantur.

Sexto, ne amoris puri doctrina, tot Patribus Ecclesiæ, totque Sanctis comprobata, quietistarum erroribus patrocinari videretur, in eo maxime operam impendi, ut quivis perfectus quovis amore gratuito incensus, spem, qua salvi facti sumus, suo pectore foveat, secundum quod ait Apostolus : *Nunc autem manent fides, spes, charitas, tria hæc; major autem horum est charitas.* Ergo semper speranda, cupienda, petenda nostra salus, etiam quatenus nostra, quandoquidem eam vult Deus, et ad sui honorem vult ut eam ipsi velimus. Ita spes proprio in officio perseverat non tantum habitu infuso, sed etiam actibus propriis qui a charitate imperati et nobilitati, ut ait schola, ad ipsius charitatis excelsiorem finem, nempe puram Dei gloriam, simplicissime referuntur.

Septimo, asserui hunc statum puræ charitatis reperiri in paucissimis perfectis, et esse tantummodo habitualem. Qui habitualem dicit, absit ut dicat *inamissibilem*, aut *expertem cujuscumque variationis*. Si quotidianis peccatis non vacet status ille, quantò magis admittit actus interdum elicitos, qui quidem boni ac meritorii sunt, etiamsi paulò minùs puri et gratuiti! Sufficit ergo ut plerumque in eo statu actus virtutum charitate imperante et informante exerceantur. Hactenus omnia, triginta et quatuor Articulis episcoporum consona.

Opusculo a me in lucem edito adjungam, sanctissime Pater, antiquorum Patrum, ac recentiorum sanctorum de amore puro et contemplativo sententiarum manuscriptam collectionem. Ita quod priori in opusculo simplici expositione declaravi, posteriori in opusculo omnium sæculorum testimonia ratum facient. Utrumque opus, beatissime Pater, sanctæ Romanæ Ecclesiæ, cæterarum matris et magistræ, judicio submitto totis præcordiis.

n'a jamais besoin d'être réitéré, comme une source empoisonnée d'une oisiveté et d'une léthargie intérieure.

Secondement, j'ai établi la nécessité indispensable de l'exercice distinct de chaque vertu.

Troisièmement, j'ai rejeté, comme incompatible avec l'état du voyageur, une contemplation perpétuelle et sans interruption, qui exclurait les péchés véniels, la distinction des vertus, et les distractions volontaires.

Quatrièmement, j'ai rejeté une oraison passive qui exclurait la coopération réelle du libre arbitre pour former les actes méritoires.

Cinquièmement, je n'ai admis aucune autre quiétude ni dans l'oraison, ni dans les autres exercices de la vie intérieure, que cette paix du Saint-Esprit avec laquelle les âmes les plus pures font leurs actes d'une manière si uniforme, que ces actes paraissent aux personnes sans science, non des actes distincts, mais une simple et permanente unité avec Dieu.

Sixièmement, de peur que la doctrine du pur amour, si autorisée par tant de Pères de l'Église et par tant d'autres saints, ne pût servir de refuge aux erreurs des quietistes, je me suis principalement applqué à montrer qu'en quelque degré de perfection qu'on soit, et de quelque pureté d'amour qu'on soit rempli, il faut toujours conserver dans son cœur l'espérance par laquelle nous sommes sauvés, suivant ce que l'Apôtre dit : *Maintenant ces trois choses, la foi, l'espérance, la charité, demeurent; mais la charité est la plus grande.* Il faut donc toujours espérer, désirer, demander notre salut, même en tant qu'il est notre salut, puisque Dieu le veut, que nous le voulions pour sa gloire. Ainsi l'espérance se conserve dans son propre exercice, non-seulement par l'habitude infuse, mais encore par ses actes propres, qui, étant commandés et ennoblis par la charité, comme parle l'école, sont rapportés très-simplement à la sublime fin de la charité même qui est la pure gloire de Dieu.

Septièmement, j'ai dit que cet état de charité ne se trouve que dans un petit nombre d'âmes très-parfaites, et qu'il est en elles *seulement habituel*. Quand je dis *habituel*, à Dieu ne plaise qu'on entende un état *inamissible*, *exempt de toute variation!* Si cet état est encore sujet aux péchés quotidiens, à combien plus forte raison est-il compatible avec des actes faits de temps en temps, qui ne laissent pas d'être bons et méritoires, quoiqu'ils soient un peu moins purs et désintéressés! Il suffit, pour cet état, que les actes des vertus y soient faits le plus souvent avec cette perfection que la charité y répand, et dont elle les anime. Toutes ces choses sont conformes aux trente-quatre Articles.

Je joindrai, très-saint Père, au livre que j'ai publié, le recueil manuscrit des sentiments des Pères et des saints des derniers siècles, sur le pur amour contemplatif, ainsi que ce qui n'est que simplement exposé dans le premier ouvrage soit prouvé dans le second par les témoignages et par les sentiments des saints de tous les siècles. Je soumets, au fond de mon cœur, très-saint Père, l'un et l'autre ouvrage au jugement de la sainte Église romaine, qui est la mère de toutes les autres, et qui les a enseignées. Je soumets ce qui dépend de moi, et moi-même, à Votre Sainteté.

meque ipsum, uti filium obsequentissimum Beatitudini Vestræ devoveo. Quod si libellus gallice scriptus ad Beatitudinem Vestram jam pervenerit, hoc unum impensissime oro, sanctissime Pater, ne quid statuas, ante perlectam quam brevi missurus sum latinam versionem. Quid superest, nisi ut diuturnam incolumitatem exoptem ei qui incorrupto animo Christi regnum procurat, et cum tanto catholici orbis applausu claris propinquis ait : *Ignoro vos?* His quotidianis votis, Ecclesiæ decus ac solatium, disciplinæ instaurationem, propagationem fidei, errorum et schismatum extirpationem, amplam denique summo patrifamilias messem exopto. Æternum ero, etc.

comme le doit faire un fils plein de zèle et de respect. Que si mon livre français a déjà été porté à Votre Sainteté, je vous supplie très-humblement, très-saint Père, de ne rien décider sans avoir vu auparavant ma traduction latine, qui partira tout au plus tôt. Que me reste-t-il à faire, si ce n'est de souhaiter un long pontificat à un chef des pasteurs qui gouverne avec un cœur si désintéressé le royaume de Jésus-Christ et qui dit avec l'applaudissement de toutes les nations catholiques, à son illustre famille : *Je ne vous connais point?* En faisant tous les jours de tels vœux, je crois demander la gloire et la consolation de l'Église, le rétablissement de la discipline, la propagation de la foi, l'extirpation des schismes et des hérésies, enfin l'abondante moisson dans le champ du souverain père de famille. Je serai à jamais, etc.

63. — A LOUIS XIV.

Il se montre disposé à recommencer l'examen de son livre, de la manière que ce prince l'avait déjà approuvé.

11 mai 1697.

M. de Beauvilliers m'a parlé de la part de Votre Majesté sur mon livre. Je prends la liberté de lui confirmer ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire : c'est que je veux de tout mon cœur recommencer l'examen de mon livre avec M. l'archevêque de Paris, M. Tronson et M. Pirot, qui l'avaient d'abord examiné. C'est avec plaisir, sire, que je profiterai de leurs lumières pour changer ou pour expliquer les choses que je reconnaîtrai avec eux avoir besoin de changement ou d'explication. Je crois, sire, en voir déjà assez pour pouvoir dire à Votre Majesté qu'on ne me fera que des difficultés faciles à lever. Pour le faire, je n'aurais qu'à ajouter simplement à mon livre diverses choses que j'avais déjà mise dans un ouvrage plus ample, et que j'ai retranchées dans l'imprimé pour abréger. L'expérience me persuade qu'elles sont nécessaires pour contenter beaucoup de lecteurs, auxquels tout est nouveau en ces matières. Quoique le pape soit mon seul juge, et que M. l'archevêque de Paris ne puisse agir avec moi que par persuasion, je crois voir de plus en plus, sire, et avec une espèce de certitude, que nous n'aurons aucun embarras sur la doctrine, et que nous serons, au bout de quelques conférences, pleinement d'accord, même sur les termes. Si j'ai écrit au pape, Votre Majesté sait que je ne l'ai fait que par son ordre, et même bien tard, quoique j'eusse dû le faire dès le commencement; car un évêque ne peut voir sa foi suspecte, sans en rendre compte au plus tôt au saint-siége. J'avais même un intérêt pressant de ne pas me laisser prévenir par des gens qui ont de grandes liaisons à Rome.

Cette affaire n'aurait pas tant duré, sire, si chacun avait cherché, comme moi, à la finir. Il y a trois mois et demi qu'on me fait attendre les remarques de M. de Meaux; il m'avait fait promettre qu'il ne les montrerait qu'à moi, et tout au plus à MM. de Paris et de Chartres. Cependant il les a communiquées à diverses autres personnes; pour moi, je n'ai pu jusqu'ici les obtenir. Voilà ce qui fait, Sire, que l'examen que je dois laisser faire à M. l'archevêque de Paris, M. Tronson et M. Pirot, n'est pas encore commencé. Il m'est revenu, par plusieurs bons endroits, diverses choses qui me persuadent que ces remarques ne contiennent aucune difficulté qui doive nous arrêter. Tout roule sur de pures équivoques, qu'il sera très-facile et très-naturel de lever par des explications tirées de mon livre même. De ma part, je n'y perdrai pas un moment. Je suis bien honteux et bien affligé, sire, d'un si long retardement qui fait durer l'éclat. C'est un accablement de voir qu'il importune un maître des bontés et des bienfaits duquel je suis comblé. Mais en vérité, sire, j'ose dire que je suis à plaindre et non pas à blâmer dans toutes les circonstances de ce mécompte, auquel je n'ai aucune part, et que j'espère de finir très-promptement. Rien ne surpassera jamais le très-profond respect, la soumission et le zèle avec lequel, etc. [1].

64. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il lui envoie des *Éclaircissements* pour être communiqués à ses amis, et lui donne quelques instructions importantes.

A Versailles, samedi 1er juin (1697).

Je vous envoie, mon cher abbé, divers cahiers

[1] Madame de Maintenon écrivait le même jour à M. de Noailles : « Je crains que M. de Meaux et vous n'alliez pas assez « de concert pour le fond de cette affaire-ci; mais je suis bien « persuadée qu'on ne doit pas exiger que M. de Meaux juge « M. de Cambrai, puisqu'il s'est toujours expliqué là-dessus. « Le roi s'exprima fortement, et fit envisager les suites que « tout ceci pourrait avoir. La scène de Saint-Cyr va faire un « grand bruit, et sera regardée comme un prélude. » Cette scène était l'expulsion de quelques religieuses soupçonnées de quiétisme.

dont vous pourrez faire usage vers nos amis. Il y a d'un côté la grande tradition, dont je vous envoie deux copies que vous pourrez communiquer au père de Valois, pour lui ou pour ses bons amis, et à M. le Merre. Je crois que M. Tronson n'aurait pas assez de santé et de loisir pour faire une si grande lecture. Pour la petite tradition, intitulée *Autorités sur lesquelles, etc.* il est, si je ne me trompe, capital que M. Tronson, le père de Valois et M. le Merre la voient. Vous pourriez même la faire voir à M. l'évêque de Blois, que je vous supplie de voir au plus tôt.

Pour M. le Merre, il est bon qu'il garde une copie de la grande et une copie de la petite tradition, qu'il pourra employer avec sa discrétion ordinaire, sans la faire éclater. Retirez, je vous prie, aujourd'hui de lui mes deux écrits que je lui laissai hier, afin que Blondel me les rapporte ce soir, et que je puisse dès demain matin travailler dessus.

A l'égard du père de Valois, il est capital qu'il prenne bien ses mesures pour éviter l'éclat sur l'examen que feront les docteurs. Il est très-difficile de tenir secret ce qui se fait par tant de gens. Si cela se répand, M. de Meaux ira ébranler M. de Paris, et faire les derniers efforts pour nous traverser. M. de Chartres même ne gardera point de mesures. Le secret est donc bien important; la chose en elle-même est excellente.

Pour M. Tronson, tâchez de savoir ce qu'il aura fait avec M. de Chartres, et donnez-lui un peu de courage pour mettre ce prélat en scrupule.

Je prie M. Deschamps d'avoir bien soin de vous, et de faire hâter les habits de mes gens.

Mille fois tendrement à vous, mon cher abbé. Dès que vous m'aurez renvoyé ce que j'ai laissé à M. le Merre, je vous le renverrai bien vite; car nous n'avons pas un moment à perdre.

Faites entendre à M. Tronson quelle est la doctrine sur la charité de ceux qui ne veulent aucun mélange de motif dans les imparfaits, et qui détruisent le pur amour, en le mettant dans tous les états. Ce serait détruire la noblesse, que de faire tous les hommes nobles. Leur pur amour n'est, dans le fond, que le mercenaire des anciens Pères.

Même jour.

Je viens d'apercevoir que la preuve tirée du concile (*de Trente*) et de son *Catéchisme* n'est pas dans une des deux copies que je vous envoie : mais il n'y a qu'à faire copier ce cahier-là, afin que chaque portefeuille ait sa tradition complète sur cet article comme sur les autres. En attendant, vous pourrez communiquer tout le reste aux personnes dont il est question. En raisonnant patiemment avec M. de Blois, vous pourrez lui lever les difficultés qui sont grandes dans son esprit, si je ne me trompe. Pour M. de Chartres, il est est bien étonnant qu'il soit content de ma doctrine, et qu'il ne veuille pas que je l'explique en montrant que mon livre y est conforme. A-t-on jamais fait une telle injustice à un évêque? Pour les censures (*de madame Guyon*), je ne puis y adhérer sans me déshonorer. J'en ai dit le mieux que j'en pouvais dire en parlant à mon supérieur, qui est le pape : le reste serait affecté, bas, indecent, déshonorant pour moi : je me reconnaîtrais suspect, et par là je mériterais de l'être. A-t-on jamais osé proposer une telle chose à un évêque, pour une souscription aux censures de trois de ses confrères qui n'ont point souscrit les uns aux autres? Cela n'a rien de commun avec mon livre, et c'est de mon livre seul dont il est question. Quand on voudra faire le dernier scandale sur cette adhésion aux censures, c'est de montrer la dernière tyrannie de deux évêques sur un seul. Pour moi, je ne veux jamais ébranler ni directement ni indirectement les censures. Je ne souffrirais pas même que d'autres les ébranlassent dans la suite, tant je suis exempt d'entêtement sur madame Guyon et sur ses ouvrages! mais je ne puis adhérer simplement aux censures. Montrez ceci à M. Tronson.

65. — AU MÊME.

Il lui suggère quelques expédients pour terminer l'affaire.

Versailles, juin (1697).

Je crois, mon cher abbé, qu'il sera bon que vous voyiez M. de Chartres, de la manière dont on vous l'a conseillé. Je ne compte point sur l'ébranlement où le père de Valois prétend avoir mis M. de Chartres. Nous l'avons vu deux fois content que j'expliquasse ses difficultés, et M. de Meaux l'a toujours rentraîné. S'il est vrai qu'il consente à une explication naturelle de mon livre, il faudrait que M. Tronson profitât de cette disposition pour l'y fixer par quelque engagement, comme une lettre qu'il m'écrirait. Je vous conjure, mon cher abbé, de revoir le père de Valois avant qu'il vienne ici, pour savoir s'il aura lu ce que vous lui avez donné. Il y a aussi M. de Blois, avec lequel je vous supplie d'entrer patiemment en matière sur l'espérance. Si vous ne le trouvez pas, demandez-lui une heure précise par un billet; je l'irai voir dès que je serai à Paris. Je ne crois pas y pouvoir aller avant vendredi matin; je vous envoie pour M. Tronson les remarques sur le livre de M. de Meaux, que vous avez déjà vues. Je crois qu'il ne serait peut-être pas inutile que M. l'abbé de Maulevrier eût la bonté de revoir comme

par occasion M. Boileau; et en cas qu'il le trouve plus raisonnable que M. de Chartres ne l'est, il l'engageât à aller avec lui et avec vous raisonner avec M. Tronson sur les expédients capables de finir.

66. — A LA SUPÉRIEURE DES NOUVELLES CONVERTIES.

Il la détourne de lire et de faire lire à d'autres le livre des *Maximes*, à cause des éclats dont il est l'occasion.

6 juin 1697.

Je vous supplie, ma chère sœur, de dire à notre malade que je suis ravi d'apprendre qu'elle n'est point encore si proche de sa bonne amie, et que personne n'est si touché que moi de tout ce qui la regarde. Si je pouvais lui être utile, mes embarras ne m'empêcheraient point d'être tous les jours auprès d'elle; mais cela ne convient pas dans les circonstances présentes, et c'est par égard pour elle et pour votre maison, que je m'en abstiens. Je ne le fais qu'avec beaucoup de répugnance, et on doit me tenir compte de tous les pas que je ne fais point. Dites-lui que je la prie de ne mourir point cette fois-ci, et d'attendre une autre occasion où je serai plus libre de l'aller voir.

Pour mon livre, je l'ai fait avec un cœur droit et soumis à l'Église. Je ne le crois bon qu'à cause que je trouve un certain nombre de très-bons théologiens qui le croient vrai, et conforme aux ouvrages des saints. Ceux qui l'attaquent le prennent dans un sens qui n'a aucun rapport avec le mien[1]. Ils avouent eux-mêmes que mon sens est très-catholique. Cependant, ma chère sœur, le bruit que font tant de personnes de mérite doit vous faire suspendre votre jugement. Moi-même je crois devoir me défier de toutes mes pensées les plus claires, et redoubler mon attention pour écouter les pensées des autres, et pour leur expliquer plus clairement les miennes. D'ailleurs mon livre, supposé qu'il soit bon, n'est pas utile à tout le monde. Ce n'est pas une simple lecture de piété pour le commun des bonnes âmes. Il n'est fait que pour ceux qui conduisent, et par rapport aux âmes de l'état dont je parle. Je conclus donc, ma chère sœur, par toutes ces raisons, que vous ne devez ni lire mon livre, ni le faire lire à la personne dont vous me parlez. Ce ne serait qu'une curiosité, et vous savez combien je crois que la curiosité doit être retranchée des lectures pieuses. Mille assurances, s'il vous plaît, à notre malade, du zèle avec lequel je prie pour elle. Je serai, ma chère sœur, à vous en Notre-Seigneur, toute ma vie très-cordialement.

[1] Bossuet attaque cette lettre, et cite ce passage, dans son *Second Écrit contre le livre des* Maximes, surtout n° XIX; *Œuvres*, t. XXVII, p. 428.

67. — A M. DE NOAILLES,

ARCHEVÊQUE DE PARIS[1].

Il lui rappelle tous les faits relatifs à la publication du livre des *Maximes*, et tâche de justifier la doctrine de ce livre.

8 juin 1697.

L'extrémité où l'on pousse l'affaire de mon livre m'oblige, monseigneur, à vous rappeler tous les faits passés. Je vous supplie de ne prendre pour vous aucune des plaintes que je ferai, parce que je ne vous impute aucune des choses dont je me plains. Je suis très-persuadé que celles mêmes qui viennent de vous n'en viennent qu'à regret, et parce que vous croyez ne pouvoir mieux faire pour moi dans les circonstances présentes.

Vous savez mieux que personne, monseigneur, ce qui m'a empêché d'approuver le livre de M. de Meaux, ce qui m'a fait composer le mien, et avec quelles précautions je l'ai fait. Vous vous chargeâtes de dire à madame de M. (*Maintenon*) mes raisons pour n'approuver pas le livre de M. de Meaux, et vous le fîtes avec une bonté que je ne dois jamais oublier.

J'ai retouché devant vous, dans mon livre, tout ce que vous avez cru à propos d'y retoucher pour le rendre plus précautionné. Je ne vous ai résisté en rien, ni pour ma conduite ni pour mes expressions.

A l'égard de M. de Meaux, vous savez mieux que personne son procédé et le mien. Quand on me réduira au dernier éclat, je n'aurai pas beaucoup de choses à dire pour ouvrir les yeux du public.

Je me hâte de venir au scandale qu'on a fait sur mon livre. Vous vous souvenez bien, monseigneur, que j'offris d'abord, à madame de M. à Saint-Cyr, en votre présence, et qu'ensuite j'eus l'honneur de dire au roi que je recommencerais l'examen de mon livre avec les personnes qui l'avaient d'abord examiné; savoir, vous, monseigneur, M. Tronson et M. Pirot. Il ne devait être question, dans cet examen, que de la doctrine essentielle à la foi par rapport à mon livre. Je posai pour condition principale l'exclusion de M. de Meaux. J'ai encore le Mémoire que M. le duc de Chevreuse prit la peine de vous communiquer, et dont vous acceptâtes toutes les conditions. Celle-là était une des premiè-

[1] A la tête de quelques copies de cette lettre, on lit ces mots: « Pour servir de mémoire seulement, car cette lettre n'a point « été rendue. »

res. Le roi eut la bonté de consentir que je fisse cet examen en cette manière, et m'en a encore fait demander l'exécution par M. le duc de Beauvilliers depuis peu de temps. Cette exclusion de M. de Meaux ne venait d'aucun ressentiment, mais d'une fâcheuse nécessité où il m'avait réduit de n'avoir plus rien à traiter avec lui, après la conduite qu'il avait tenue à mon égard depuis plusieurs années. J'avais même été obligé, après la publication de mon livre, de lui écrire un détail de son procédé vers moi, que M. le duc de Chevreuse eut la bonté de lui lire [1], et dont il ne put nier aucun fait. Quoique j'eusse des raisons très fortes à dire, et un pressant intérêt de parler pour me justifier sur les plaintes qu'il faisait contre mon procédé, je pris le parti de me taire, et de me laisser condamner. Je suis prêt à rendre ce Mémoire public, si par malheur on me réduit à cette nécessité.

M. de Meaux me devait donner ses remarques, comme il l'avait promis à M. le duc de Chevreuse, après quoi il ne lui restait plus qu'à vous laisser faire. Je devais examiner moi-même de nouveau mon livre, et profiter, pour cet examen, des conseils que vous auriez la bonté de me donner après une exacte discussion entre nous. Cet examen ne regardait que la doctrine de mon livre. Voilà les bornes précises de mon engagement. Le Mémoire que M. le duc de Chevreuse vous communiqua dans le même temps, et dont vous acceptâtes toutes les conditions, en fait foi. Je le joins à celui-ci.

Plus de quatre mois se sont écoulés sans que M. de Meaux ait exécuté ce qu'il avait promis. Il avait dit d'abord que je serais le seul qui verrait ses remarques sur mon livre; ensuite il ajouta qu'il les montrerait aussi à vous, monseigneur, et à M. de Chartres. Il s'est servi de ce prétexte pour former insensiblement des assemblées, que vous avez cru devoir laisser tenir pour avoir égard à la nécessité du temps, et qui n'ont pas laissé, contre votre intention, de donner une étrange scène au public. Pour moi, je suis encore à recevoir les remarques que M. de Meaux m'avait promises; et vous avez jugé vous-même, monseigneur, que je ne devais plus les attendre, lorsque vous m'avez dit les principales choses qu'on critique dans mon livre, et que j'ai marquées en votre présence dans une espèce d'agenda. Ainsi la personne que j'avais exclue de l'examen de mon livre m'en a exclu moi-même, et mon affaire s'est traitée sans moi, par des personnes qui n'auraient dû s'en mêler qu'avec moi et à ma prière. On me tenait en suspens; on me faisait perdre un temps précieux; on faisait durer le scandale, et j'étais l'homme du monde qui savait le moins de nouvelles de sa propre affaire, pendant qu'on décidait du sort de mon livre. Vous étiez le seul, monseigneur, qui me montriez une sincère inclination pour me ménager, et qui voyiez à regret ce que vous ne pouviez plus empêcher.

Enfin, dès que les assemblées ont été finies, on a compté que tout était décidé, et on n'a plus songé qu'à me ramener comme un esprit malade. Quand j'ai eu l'honneur de vous voir en présence de M. Pirot, je lui dis qu'il n'était pas permis d'attaquer le livre d'un évêque, sans être tout prêt à lui montrer deux choses, savoir, d'un côté, des propositions extraites de son livre, et qui n'eussent, dans toute la suite du livre, aucun correctif; d'un autre côté, des propositions formellement contradictoires, qui fussent ou des propositions révélées, ou des conclusions théologiques. J'ajoutais qu'on ne pouvait jamais que suivant cette règle qualifier aucun endroit de mon livre comme hérétique ou comme erroné. L'espèce d'agenda que j'avais fait sur les choses que vous m'aviez dites en gros dans notre première conversation, ne marquait ni les propositions de mon livre qu'on voulait qualifier, ni les propositions de foi qu'elles contredisaient, ni les qualifications qu'on pouvait faire. M. Pirot fut réduit à me dire qu'il ne pouvait s'engager à écrire ces choses; que l'Église, dans ses décisions, n'avait presque rien dit sur l'espérance, et que saint Thomas n'avait raisonné en cette matière que sur les idées d'Aristote, sans citer aucun Père. C'était m'avouer qu'il n'y avait aucune proposition de foi, ni aucune conclusion théologique sur l'espérance, dont la proposition contradictoire se trouvât dans mon livre.

Suivant la règle de mon Mémoire, j'étais en droit de demander qu'on reconnût que mon livre n'était ni hérétique, ni erroné, puisque M. Pirot n'en pouvait donner aucune preuve. J'avais même intérêt qu'on fît particulièrement cette déclaration sur la matière du quiétisme, avant que de passer outre: mais j'oubliai tout ce qui m'intéresse le plus, pour tâcher de finir le scandale.

Je demandai si on convenait de la doctrine d'une lettre que j'avais écrite à M. de Chartres sur la matière de l'espérance; j'ajoutai que j'avais une réponse par écrit, où M. de Chartres approuvait cette doctrine. Je demandai si je pouvais compter sur elle comme sur un fondement certain. Enfin je dis que si la doctrine de cette lettre ne suffisait pas, on devait me dire précisément ce qu'il fallait y ajouter, afin que je pusse au moins savoir ce qu'on me demandait, et sur quel fondement je pouvais tra-

[1] C'est la lettre 61, du 9 février précédent, ci-dessus, p. 492 et suiv.

vailler aux éclaircissements qu'on désirait On conclut enfin que la doctrine de ma lettre à M. de Chartres était saine et suffisante. Je me chargeai, selon vos conseils, monseigneur, de donner, suivant cette doctrine, des éclaircissements pour les joindre à mon livre dans une nouvelle édition. Pour moi, je m'en tiens inviolablement à cette règle arrêtée entre nous, et je vous supplie très-humblement, monseigneur, d'avoir la bonté d'agréer que nous n'y changions rien.

J'ai travaillé sur ce plan arrêté par vous-même, et j'ai achevé des éclaircissements par lesquels je démontre que tout mon livre ne peut jamais signifier que la doctrine de ma lettre à M. de Chartres. Ainsi, monseigneur, je vous ai cru en tout, j'ai accompli fidèlement tout ce que j'avais promis, et je ne demande que l'exécution des choses arrêtées.

Vous savez, monseigneur, que vous n'avez fait jusqu'ici aucune discussion avec moi. Après celle de M. de Meaux, qui a été si longue, il n'est pas juste de conclure sans m'avoir entendu. Pour moi, je ne saurais croire que l'examen soit fini, puisque nous ne l'avons pas encore commencé. Quand vous aurez discuté patiemment toutes choses avec moi selon votre engagement, et que nous aurons examiné mes éclaircissements tous ensemble, vous serez en état de me donner des conseils proportionnés au fond de la doctrine; et vous verrez alors, monseigneur, combien je désire vous témoigner toute la déférence et toute la confiance possible.

Mais voici une chose dont je ne puis assez louer Dieu, c'est que ma lettre à M. de Chartres, approuvée par vous et par lui, ne laisse plus rien à désirer sur ma doctrine touchant l'espérance, qui est la seule difficulté importante dans tout mon système. Il ne s'agit donc plus de ma foi. Je pense, de votre aveu et de celui de M. de Chartres, sur l'espérance et sur les autres vertus, précisément comme vous pensez l'un et l'autre. Je signerai de mon sang cette lettre approuvée par vous deux. Voilà donc ma doctrine hors d'atteinte. S'il y a quelques autres points sur lesquels on veuille faire des équivoques, on n'a qu'à me les remarquer; je les lèverai de même si clairement, que ceux qui les auront faites en seront contents.

Quelle difficulté reste-t-il donc? aucune sur le fond. Il ne faut plus parler de ma foi, puisqu'on l'approuve il ne s'agit plus que de mon livre. On convient que ma doctrine est pure, et on ne peut souffrir que je démontre qu'elle est aussi pure dans mon livre que dans ma lettre à M. de Chartres. Il n'y a point de particulier à qui on refuse la liberté de s'expliquer, et on la refuse à un évêque. On devrait m'en prier, et on m'en empêche. Pallavicin[r] dit que Cajetan fut universellement blâmé à Rome de n'avoir pas voulu recevoir l'explication de Luther, et de lui avoir demandé une rétractation. Quand même je serais aussi hérétique que je suis catholique et zélé pour la foi, on devrait en conscience supporter ma mauvaise honte, et se contenter d'une explication.

Mais je suis bien loin, Dieu merci, de cette situation. Je suis évêque; je n'ai jamais rien fait de douteux : on ne peut m'opposer que mon livre. On avoue que mes sentiments sont très-purs, et on craint que je ne démontre que mon livre ne renferme que ces sentiments, qu'on a approuvés.

Ou mon livre est contraire aux sentiments qu'on approuve en moi, ou il y est conforme. S'il y est contraire, mes explications paraîtront forcées : c'est à moi à prendre garde de ne me déshonorer pas par une rétractation déguisée; mais enfin rien ne renverserait tant mon livre, et n'autoriserait davantage la vérité, que cette rétractation déguisée par une mauvaise honte. Mais, comme je ne veux rien hasarder contre l'honneur de mon caractère, je ne donnerai aucune explication qui ne soit évidente, et qui ne paraisse telle aux personnes les plus éclairées et les moins suspectes.

Que si mon livre est conforme aux sentiments qu'on approuve dans ma lettre, pourquoi me refuse-t-on la liberté de le justifier, pour l'édification de toute l'Église? Encore une fois, j'offre de démontrer que mon livre ne contient ni ne peut jamais contenir que la doctrine qu'on approuve dans ma lettre à M. de Chartres. Quand on poussera les choses à l'extrémité pour m'empêcher de me justifier par la justification claire et simple de mon livre, peut-être que le public, qui jusqu'ici n'a entendu que les personnes prévenues contre moi, m'écoutera enfin quand je parlerai, et qu'il ouvrira les yeux sur des choses si claires. Ce qui est certain, c'est que je parlerai et écrirai, s'il plaît à Dieu, avec tant de clarté, que toutes les équivoques qu'on forme se dissiperont, et qu'on verra clair dans mes sentiments.

Je le déclare donc, monseigneur; je ne consentirai jamais à expliquer mes sentiments, sans les expliquer par mon livre même. Je ne puis, sans blesser ma conscience et l'honneur de mon caractère, mettre en doute le sens d'un livre qui, pris dans toute son étendue, avec tous ses correctifs, ne peut jamais avoir qu'un seul sens, qui est le bon,

[r] C'est bien ce que disent quelques historiens; mais le cardinal Pallavicin justifie Cajetan, loin de le blâmer. Voyez son *Hist. du Conc. de Trente*, liv. I, chap. IX, X, XIII

et celui qu'on approuve dans ma lettre à M. de Chartres.

Si on veut que j'aie tort, et me réduire à une explication qui abandonne mon livre, pour me donner au public comme un homme qui se rétracte, on veut une injustice à laquelle je ne puis consentir. Je paraîtrais abandonner la doctrine du pur amour, telle qu'elle est approuvée dans ma lettre à M. de Chartres, et qui fait tout le système de mon livre. Je paraîtrais entrer dans les sentiments de M. de Meaux, qui ne cesse, depuis un grand nombre d'années, d'attaquer cette doctrine, et qui l'attaque encore indirectement dans son dernier livre. Je trahirais ma conscience; je déshonorerais l'épiscopat par ma lâcheté; je mériterais l'opprobre dont on me couvrirait. Il vaut mieux souffrir d'en être couvert sans l'avoir mérité.

Que prétend-on faire? On ne veut pas entendre le sens de mon livre; on ne veut pas que je le fasse entendre. Peut-on craindre qu'il ne paraisse enfin ce qu'il est? Je veux seulement démontrer que son vrai sens est celui qu'on approuve; on ne veut pas qu'il puisse avoir ce sens. Il ne suffit pas que la bonne doctrine soit en sureté, qu'elle éclate partout dans mon livre, que l'erreur y soit partout confondue : tout cela n'est rien. Ce qu'il faut, aux dépens de l'honneur de mon caractère et de la paix de l'Église, c'est que mon livre soit mauvais; c'est que je paraisse l'avoir condamné; c'est qu'on puisse dire que je n'ai osé le soutenir, tant il était insoutenable. Mais en vérité, monseigneur, souffrez que je vous représente que ce serait là le plus mauvais parti que je pusse jamais prendre : il aurait toute la honte d'une rétractation, sans en avoir le mérite. J'aimerais cent fois mieux une rétractation tout ouverte; elle aurait au moins de la simplicité, de la bonne foi. Je la ferais de tout mon cœur, si je le pouvais sans blesser la vérité et ma conscience. Mais on ne peut jamais proposer une rétractation, ni directe, ni indirecte, à un homme qui offre de démontrer que son livre ne peut avoir qu'un sens qui est déjà approuvé, surtout quand on n'a point encore fait avec lui la discussion qu'on lui a promise.

Je demande donc qu'on me laisse expliquer mon livre suivant ma lettre à M. de Chartres, ou qu'on me laisse envoyer incessamment à Rome les choses qu'on y attend, et que j'ai promises avec la permission du roi.

Si on ne voulait que conserver la saine doctrine et finir le scandale, on serait ravi de me voir prêt à faire cette explication. Tout au contraire, on la craint; et pendant qu'on est d'accord avec moi pour la doctrine, de laquelle seule on assure qu'on est en peine, on me pousse comme si on me croyait hérétique. Faut-il que la hauteur et la chaleur de ceux qui me poussent soient la règle à laquelle on me sacrifie? Ma réputation, importante à mon ministère, la paix de l'Église et l'édification publique ne devraient-elles pas être préférées à l'intérêt de ceux qui ne veulent pas s'être trompés sur mon livre, puisque d'ailleurs la vérité est pleinement à couvert? Le scandale ne dure donc qu'à cause qu'on veut que j'aie tort, que les autres aient eu raison, et que je paraisse l'avouer.

M. de Chartres, dans une lettre qu'il m'a écrite et que je garde, laisse voir très-naturellement cette inquiétude par les termes que je vais rapporter mot à mot : « Si vous soutenez ce livre par des explications, on le tiendra bon, utile, sain dans sa « doctrine; on le réimprimera; on accusera de peu « d'intelligence ou de mauvaise intention tous ceux « qui le condamneront. Ainsi il aura cours, etc. » Peut-on dire plus clairement qu'on sent que je pourrai faire sans peine des explications décisives, et qu'on craint que le public ne sache mauvais gré à ceux qui ont fait tant de bruit contre moi avec si peu de fondement?

Il me reste une autre difficulté : c'est qu'on veut me faire adhérer aux censures de mes trois confrères qui ont censuré les livres de madame Guyon. J'ai parlé, dans ma lettre au pape, sur ces censures, d'une manière dont on doit être satisfait; et j'aurais pu m'en dispenser, car personne n'était en droit de l'exiger de moi. J'ai loué le zèle des évêques, et j'ai dit que les livres étaient censurables *dans le sens qui se présente naturellement à l'esprit :* IN SENSU OBVIO ET NATURALI. C'est l'expression la plus forte dont le saint-siége se serve en ces matières.

Je ne puis donc ajouter rien de réel à ce que j'ai dit dans ma lettre au pape. C'est à mon supérieur et à mon juge à qui je rends compte de mes sentiments, dans l'occasion toute naturelle que j'avais de lui parler des XXXIV Articles que j'ai arrêtés avec vous, monseigneur. J'ai parlé dans cette lettre avec respect pour mes confrères, en termes honorables pour leurs censures; et j'ai dit que les livres qu'ils ont censurés sont censurables dans le sens qui se présente naturellement. J'ai compté de mettre cette lettre à la tête de mon livre, dans une nouvelle édition : c'est sans doute l'acte le plus décisif et le plus solennel que je puisse donner au public. L'unique chose qu'on m'objecte, c'est que je n'ai pas nommé expressément les livres de madame Guyon. Mais pour dissiper une objection si mal fondée, et pour m'expliquer sur les deux livres

de madame Guyon, intitulés *Moyen court et facile, etc.*; et *Explication du Cantique*, je mettrai les noms de ces deux livres à la marge de ma lettre au pape.

Après avoir posé ce fondement, ne m'est-il pas permis de demander de quel droit on veut exiger de moi une adhésion aux censures? Est-ce une chose qui entre dans la doctrine de mon livre dont j'ai promis de recommencer l'examen? L'Église a-t-elle fait un formulaire là-dessus? Trois évêques, quelque mérite qu'ils aient, sont-ils l'Église? peuvent-ils faire la loi à leur confrère? L'Église demande-t-elle cette adhésion aux autres évêques? Pourquoi vouloir me flétrir, en me distinguant par une demande si affectée, pendant qu'on témoigne s'intéresser si vivement sur ma réputation? Qu'ai-je fait que mon livre, dont j'offre de démontrer que la doctrine est déjà approuvée dans ma lettre à M. de Chartres? Ce que j'ai dit au pape sur les livres de madame Guyon est simple, libre, naturel, à propos et décisif. Ce que je dirais dans une adhésion aux censures, dans les circonstances présentes, n'y ajouterait rien, et paraîtrait forcé. Je le dirais à pure perte, et avec les apparences d'un homme faible, qui fait par crainte une abjuration déguisée.

Je ne crains point l'accusation du quiétisme; car je parlerai si haut là-dessus, que je détromperai bientôt le public des moindres soupçons. Mais pour les partis bas, et suspects de politique en matière de religion, si je les prenais, ils déshonoreraient mon ministère, et me laisseraient un soupçon ineffaçable. Si on ne veut que s'assurer de ma doctrine, on en est pleinement assuré par ma lettre à M. de Chartres, sur laquelle j'expliquerai mon livre. Si on n'est en peine que de ma réputation, et qu'on me croie de bonne foi, on n'a qu'à répondre au public de la pureté de ma doctrine, comme d'une chose qu'on connaît à fond. Le public croira mes confrères, quand ils déclareront qu'ils sont contents. Ne me doivent-ils pas en conscience ce témoignage, puisqu'ils approuvent ma doctrine, et qu'ils me croient sincère? Mon livre expliqué achèvera ma justification. Mais si on veut finir brusquement cette affaire, et si on ne veut nous laisser exécuter aucune des choses qu'on m'a promises, que pourra-t-on dire au public?

Dira-t-on que mon livre est si mauvais, qu'il ne peut être expliqué bénignement? J'en répandrai dans toute l'Église une explication courte, simple, naturelle, exactement conforme à ma lettre qui est approuvée. Je lèverai l'équivoque grossière du motif spécifique des vertus, et du motif intéressé ou mercenaire, que l'on confond mal à propos, contre la tradition des saints de tous les siècles; ce sera alors qu'on verra ce que M. de Chartres craint : « Mon livre, soutenu par ces explications, paraîtra « bon, utile, sain dans la doctrine; on le réimpri- « mera; on accusera de peu d'intelligence ou de « mauvaise intention ceux qui l'auraient condamné; « il aura cours, etc. »

Dira-t-on qu'on n'a pas cru devoir tolérer mon livre, quoiqu'il ne fût point contraire à la foi, parce qu'il favorise les illusions de madame Guyon? Je montrerai que mes principes ne peuvent jamais souffrir l'illusion, et que j'ai porté les correctifs plus loin que les saints les plus approuvés. Je ferai voir que mon livre réprime bien plus sûrement l'illusion dans la pratique, que celui de M. de Meaux, qui autorise une oraison très-dangereuse, en ce qu'elle attaque la liberté d'une manière indéfinie.

Dira-t-on qu'on ne pouvait me laisser expliquer mon livre, parce que je ne voulais pas adhérer aux censures de mes trois confrères? Tout le monde verra dans mon livre la condamnation formelle de toutes les erreurs qu'ils ont condamnées; et dans ma lettre au pape, l'équivalent d'une censure des livres qu'ils ont censurés.

Dira-t-on que j'ai manqué à ce que j'avais promis au roi, pour examiner de nouveau mon livre? Mais pourrai-je taire que j'ai attendu inutilement plus de quatre mois des remarques promises par M. de Meaux, d'abord à M. le duc de Chevreuse, et ensuite à M. le cardinal de Bouillon, au père de la Chaise, et à plusieurs autres personnes considérables? Pourrai-je taire qu'après ces étranges longueurs, au lieu de commencer régulièrement l'examen avec moi, on s'est plaint du retardement, comme s'il fût venu de ma part, et que j'eusse refusé toutes sortes d'éclaircissements; qu'enfin on n'a songé qu'à finir brusquement, sans examen, pour éviter la justification de mon livre? Ce n'est pas vous, monseigneur, à qui j'impute ces choses : elles viennent, malgré vous, de ceux qui n'entrent pas dans les ménagements que vous souhaiteriez.

Pourrai-je taire que j'ai demandé les propositions de foi et les conclusions théologiques auxquelles celles de mon livre sont formellement contradictoires, et que M. Pirot n'a jamais pu m'en marquer une seule? La preuve claire qu'il ne l'a pu, c'est qu'il ne le pourrait pas encore, et que je ne crains pas qu'il s'engage à me donner des propositions de foi ou des conclusions théologiques dont les contradictoires soient formellement dans mon livre, sans correctifs précis et évidents. Pourrai-je taire qu'après qu'on a agréé et souhaité si souvent que j'expliquasse mon livre pour le justifier, enfin tout à

coup on me propose un parti bien différent, sans avoir rien discuté avec moi? Mais quel est ce parti? C'est qu'il faut expliquer courtement ma doctrine, sans oser dire qu'elle est celle de mon livre; c'est c'est qu'il faut mettre au bas d'une espèce de formule de foi que j'abandonne mon livre, s'il signifie quelque autre chose que cette formule. Ne verra-t-on pas bien que je n'ose soutenir mon livre, et que j'en fais une abjuration tacite? Est-ce ainsi qu'on veut rétablir ma réputation?

Voilà des faits que je ne puis laisser ignorer à toute l'Église; ces faits sont inouïs, et parlent d'eux-mêmes. Je les ferai entendre malgré moi, et avec un cœur plein d'amertume : mais il ne me sera pas permis de me taire, et je manquerais à mon ministère.

[1] On s'imaginera répondre à tout, en disant que je suis entêté de madame Guyon. Mais en vérité je ne comprends pas comment des personnes, qui font profession de piété, ne font aucun scrupule de supposer et de répandre partout que je suis dans cet entêtement. Quelle preuve en ont-ils? quel fait, quelle parole peuvent-ils alléguer?

Je connus madame Guyon à peu près vers le temps que je vins à la cour : j'étais prévenu contre elle. Je lui demandai des explications sur sa doctrine; elle me les donna : je les crus suffisantes pour une femme. M. Boileau fut encore plus satisfait que moi de ces mêmes explications qu'elle lui donna sur son livre intitulé *Moyen court*. Il voulut même qu'on les imprimât dans une nouvelle édition du livre. M. Nicole les approuva aussi, et demanda seulement quelques additions. Je n'ai vu ni pu voir bien souvent madame Guyon. Mon principal commerce avec elle a été par lettres, où je la questionnais sur toutes les matières d'oraison. Je n'ai jamais rien vu que de bon dans ses réponses; et j'ai été édifié d'elle, à cause qu'il ne m'y a paru que droiture et piété. Dès qu'on a parlé contre elle, j'ai cessé de la voir, de lui écrire, et de recevoir de ses lettres, pour ôter tout sujet de peine aux personnes alarmées.

L'entêtement qu'on me reproche ne m'a pas empêché de dire à madame de Maintenon, dès les commencements de l'affaire, que les livres de madame Guyon étaient censurables en rigueur, quoiqu'ils pussent être excusés par l'ignorance d'une femme qui a écrit sans précaution avant l'éclat du quiétisme. Mon entêtement ne m'a pas empêché d'opiner qu'on supprimât son livre; qu'elle condamnât les erreurs qu'on lui imputait, et qu'elle se retirât en quelque lieu éloigné de tout commerce; qu'on informât rigoureusement sur ses mœurs, disant que si elle était méchante, elle l'était plus qu'une autre. Mon entêtement ne m'a pas empêché de la laisser censurer, emprisonner, diffamer, sans avoir dit jamais aucune parole, ni dans les conversations ordinaires, ni dans les entretiens de confiance, à mes amis. Les seules personnes à qui j'en ai parlé, quand elles m'ont interrogé, sont madame de Maintenon, vous, monseigneur, MM. de Meaux et de Chartres, et M. Tronson. Mon entêtement ne m'a pas empêché de conseiller à ceux qui avaient les livres de madame Guyon de s'en défaire après les censures. Mon entêtement ne m'a pas empêché d'arrêter les XXXIV Articles, n'ayant d'abord insisté que sur le pur amour que je voulais qu'on mît hors d'atteinte, et sur l'oraison passive, qu'il me paraissait dangereux d'autoriser sans la définir. Mon entêtement ne m'a pas empêché de faire un livre duquel les gens les plus échauffés vous ont dit, en propres termes, que j'y *mettais en poudre toutes les erreurs de madame Guyon* : et en effet on ne peut marquer aucune des erreurs condamnés dans les XXXIV Articles, ou dans les censures, qui ne soit fortement condamnée dans mon ouvrage. Mon entêtement ne m'a pas empêché d'écrire au pape, de mon pur mouvement, que les livres de madame Guyon, censurés par les évêques, méritent de l'être dans leur sens naturel; ce qui est l'expression la plus décisive. Si c'est là un entêtement, j'ose dire qu'on n'en a jamais vu un de cette espèce parmi les hommes. Mais ne pourrait-on pas dire que c'est un prodigieux entêtement que d'en supposer toujours un tel en moi, sans en pouvoir donner aucune preuve?

Il est vrai que j'ai été édifié de madame Guyon pour toutes les choses que j'en ai vues. Est-ce un crime qui mérite un si grand scandale? Je ne connais aucun ouvrage d'elle que son *Moyen court* et son *Explication du Cantique*. Elle m'a toujours protesté qu'elle n'était point dans les voies de visions et d'inspirations miraculeuses, mais au contraire dans celles de pure foi, où l'on n'a point d'autre lumière que celle qui est commune à tous les fidèles. Elle m'a toujours paru craindre les autres voies, comme sujettes à de très-grandes illusions.

Pour les temps qui ont suivi ceux où j'ai entièrement cessé de la voir, je n'en saurais parler, et j'en laisse juger ceux qui ont l'autorité pour en faire l'examen. Je ne pourrais en porter un vrai et solide jugement, qu'en l'examinant par moi-même, et la faisant expliquer à fond sur ce qu'on lui impute d'avoir dit ou fait. Je suis aussi éloigné de vou-

[1] Ce qui suit, jusqu'à ces mots, *et point celle des hommes*, page 507, est barré en partie dans l'original. Il nous a paru utile de le conserver.

loir faire cet examen de madame Guyon, qu'on est éloigné de vouloir que je le fasse. Je serais le premier à la réprimer et à la condamner, si elle voulait, dans les lieux où j'aurais l'autorité, passer les bornes que l'Église donne à son sexe. J'ai déclaré au pape que les livres sont censurables : mais quand même ils ne le seraient pas, je voudrais, pour l'autorité de l'épiscopat, empêcher qu'on n'ébranlât les censures de mes confrères. Voilà tout mon entêtement; voilà l'unique fondement sur lequel des gens de bien, qui se disent mes amis, ne font point de scrupule de me traiter de fanatique. Quand même je serais effectivement trop prévenu en faveur de madame Guyon, pourvu qui je voulusse qu'elle demeurât dans le silence et dans la soumission aux pasteurs, devrait-on faire contre moi tout le scandale qu'on a causé? Ceux qui l'ont fait en rendront compte à Dieu. La crainte d'une chimère pour l'avenir leur fait faire un mal présent, et plus grand que celui qu'ils craignent. Je ne veux regarder dans tout ceci que la main de Dieu, et point celle des hommes.

Je défendrai mon livre à Rome, en y envoyant mes explications si on refuse de les faire paraître ici, et j'y enverrai aussi les preuves, tirées tant des Pères que des autres saints. J'espère de la bonté du roi qu'il me laissera la liberté de me justifier à Rome; et j'espère aussi que le pape, loin de me condamner sans m'entendre, laissera mon livre sans tache, s'il est bon, ou le fera corriger, s'il n'a besoin que de quelques correctifs; ou du moins ne le condamnera qu'après que la matière en aura été traitée à fond. On verra alors quelle sera ma soumission pour son jugement.

Enfin, si on ne veut point me laisser réimprimer mon livre avec les éclaircissements qu'on m'a tant demandés, et que nous avions arrêtés dans notre dernière conférence, que je donnerais au plus tôt, je ne me plaindrai point de ce qu'on vous empêche de suivre le plan arrêté entre nous; je me contenterai, monseigneur, d'un expédient très-simple et très-pacifique. J'enverrai au pape mon livre manuscrit, avec mes additions pour l'éclaircir sur tous les points qui font de la peine, et avec des marques pour distinguer tout ce qui est ajouté, d'avec l'ancien texte, qui sera rapporté fidèlement tout entier; après quoi j'attendrai en paix, et on n'aura plus ici aucun besoin de s'inquiéter. Si le pape juge que le fond de la doctrine de mon livre est mauvais, après son jugement j'aurai une autorité suffisante pour me soumettre en conscience. Alors je me rétracterai ouvertement, et ma rétractation simple sera aussi édifiante que ma rétractation déguisée serait, dans les circonstances présentes, suspecte et honteuse. Je dirai hautement que je me suis trompé, puisque le saint-siége condamne le principe fondamental de tout mon système.

Si le pape juge que le fond du système est vrai, mais qu'il est nécessaire d'y ajouter encore de nouveaux éclaircissements, et des correctifs plus forts ou plus fréquemment répétés, j'y satisferai suivant ses intentions. S'il trouve que mon livre, tel que je le lui enverrai, est hors d'atteinte, et ne laisse rien à désirer contre le quiétisme; en un mot, s'il me laisse la liberté de le faire réimprimer en cet état, je conjurerai mes confrères les plus zélés de ne s'opposer pas à ce que le saint-siége m'aura permis. Ainsi tout finira en paix, quelque décision que je reçoive; et en attendant cette décision, il ne sera plus question de rien entre nous ici. Ceux qui aiment la paix sont obligés en conscience à prendre ce parti, et à le conseiller fortement, plutôt que de faire un horrible scandale. Ceux qui sont passionnés ou prévenus, jusqu'à rejeter un tel parti pour pousser les choses à l'extrémité, ne peuvent en conscience être ni crus ni écoutés par ceux qui agissent selon Dieu.

Je finis, monseigneur, par où j'ai commencé, c'est-à-dire par vous protester que je n'ai que des remercîments tendres et respectueux à vous faire. Je sens vos bontés dans tout ce que vous pouvez, et votre peine dans tout ce que vous ne pouvez pas. Je reçois vos conseils comme vous me les donnez, par rapport aux conjonctures. Je n'aurais à me plaindre de personne, si tout le monde vous ressemblait, ou si vous pouviez modérer les autres.

68. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il le prie de communiquer ses *Éclaircissements* à diverses personnes.

Versailles, samedi 22 juin (1697).

Je vous supplie, mon cher abbé, de montrer, si vous ne l'avez déjà fait, mes dix-neuf demandes[1] à M. Tronson et au père de Valois. Il faut aussi les montrer à M. le Merre : mais il ne faut pas les changer sans de grandes raisons; autrement nous serions sans cesse à retoucher, et nous ne finirions rien, ce qui serait un plus grand inconvénient que les défauts particuliers de l'écrit. Quand vous verrez quelque chose qui méritera un changement, faite-le sur-le-champ sans me le demander, et sans attendre une réponse; car il faut se hâter. Quand,

[1] Ce sont les *vingt Questions* proposées à Bossuet. Il n'est ici mention que de *dix-neuf Questions*, parce que la vingtième fut ajoutée après coup, comme on le voit par la comparaison des diverses copies, et par la lettre de Fénelon du 25 juin, ci-après.

au contraire, vous verrez des observations qui ne seront pas nécessaires, vous pouvez alléguer la raison de mon absence, et l'engagement où vous êtes de donner au plus tôt l'écrit à M. de Beaufort pour M. l'archevêque de Paris. J'ai oublié de vous dire qu'il y a un homme auquel il est très-pressé de donner mon *Éclaircissement* [1] : c'est M. l'évêque d'Amiens [2]; il a grande envie de le voir. Il part lundi ou mardi prochain. Je lui ai promis l'*Éclaircissement* avant son départ, et c'est un ami que je ne dois pas négliger. Il l'aura bientôt lu. Il faudrait aussi lui communiquer les *Demandes*, afin qu'il pût rendre le tout avant son départ. Je suppose que M. l'abbé de Maulevrier a eu la bonté d'envoyer mon *Éclaircissement* à l'archevêché.

Pour M. l'évêque de Chartres, il ne faut pas se hâter de lui montrer l'*Éclaircissement*. Je voudrais que M. Tronson, le père de Valois et quelques docteurs le vissent auparavant. C'est pourquoi il faut se presser, et ne perdre pas un moment. Je voudrais aussi que M. le Merre, s'il le trouve bon, en conférât au plus tôt avec M. Boileau.

Pour vous soulager dans les révisions, ne pourriez-vous pas vous aider de ce M. de la Vergne dont vous m'avez parlé, et que j'ai vu? Vous éprouveriez par là le fond de son esprit, et de quoi il est capable. Vous ferez là-dessus ce que vous jugerez à propos.

Il faut inculquer à M. de Chartres que je veux bien rendre compte à M. de Meaux comme à mon confrère, mais par écrit seulement, et à condition qu'il écrira de son côté comme moi du mien, et que nous serons en maisons séparées. Pour l'examen de mes explications, je ne puis consentir qu'on lui en fasse aucune part, et je finirai tout dès que j'apercevrai qu'on veut me faire compter avec lui. Pour le fond de mes sentiments et de mes explications, je veux essuyer la critique la plus rigide des docteurs. Vous voyez bien, mon cher abbé, que la fermeté fait mieux qu'une conduite timide, et accommodante à la hauteur des autres. Mandez-moi, si vous en avez le temps, des nouvelles de M. Tronson.

Il faudra donner les *Demandes* à M. de Beaufort pour M. de Paris, tout le plus tôt que vous le pourrez. Pardon de tant de peines; Dieu seul peut vous en tenir bon compte.

Je suppose que M. de Toul [3] verra l'*Éclaircissement* avec M. le Merre. Si vous voyez M. le Merre, tâchez de lui faire entendre que le temps d'un mandement serait après l'orage fini. Alors il ne serait pas suspect d'être fait par une lâche politique.

[1] Nous pensons que cet *Éclaircissement*, dont Fénelon parle encore dans plusieurs des lettres suivantes, est une pièce manuscrite que nous avons entre les mains, sous ce titre : *Éclaircissement qui servira de première partie au livre des* Maximes.

[2] Henri Feydeau de Brou, nommé en 1687, mort en 1706.

[3] Henri de Thiard de Bissy, transféré à Meaux en 1704.

69. — AU MÊME.

Il lui donne diverses instructions sur l'affaire présente.

A Versailles, 24 juin (1697).

Je vous conjure, mon cher abbé, de ne perdre pas un moment pour M. d'Amiens, qui aurait raison d'être surpris que je ne lui eusse point communiqué mon *Éclaircissement* avant son départ.

Je suppose que vous avez eu la bonté de donner l'*Éclaircissement* au père de Valois, pour lui et pour ses docteurs. Il paraît, par les choses que vous me mandez, que M. de Chartres avoue que le motif spécifique et le motif intéressé ne sont pas la même chose, en sorte qu'on peut espérer sans aucun intérêt. Ce point seul devrait lui décider toutes les difficultés de mon livre : mais je ne compte pas qu'il sache ni demeurer ferme dans le principe, ni l'appliquer au détail des endroits qui le scandalisent. Je voudrais bien que les bonnes têtes eussent toutes senti la vérité de mon *Éclaircissement*, et le dénoûment général qu'il donne naturellement à tout mon livre, avant que d'entrer en discussion avec M. de Chartres. C'est par cette raison que je demeurerai ici le plus longtemps que je pourrai. Je m'en retournerai néanmoins quand il le voudra; mais il est bon de lui représenter l'inutilité de commencer, avant que d'avoir un certain nombre de copies au net. M. le Merre pourra, en attendant, conférer avec M. Boileau; et, d'un autre côté, les docteurs du père de Valois pourront examiner.

Pour ce qui est d'un livre qui ne fasse aucune mention favorable du premier, c'est ce que je ne ferai jamais. Il faudrait en même temps me démettre de l'archevêché de Cambrai. Ce serait me déshonorer sans ressource, de peur de fâcher M. de Meaux; ce serait un aveu tacite de mon erreur, qui aurait des apparences de l'abjurer de mauvaise foi, et par crainte, à l'extrémité. On ne devrait plus se fier à moi, loin de s'en servir pour faire de grands biens Que répondrais-je à ceux qui parleraient? Si j'avouais que mon livre était faux, je trahirais ma conscience. Si au contraire je disais qu'il est bon, on le redirait au public, et on recommencerait le scandale. Il ne reste qu'à me rétracter ouvertement, si mon système entier est faux, ou qu'à m'expliquer d'une manière claire et précise, pour montrer le sens incontestable de mon livre. Tout autre parti est contraire à la conscience, à l'honneur de ma

place, et à tous les biens que je puis faire. Ils peuvent choisir de ne me laisser justifier mon livre qu'avec toutes sortes de tribulations, ou de me le laisser justifier en paix, et de concert avec les gens que le roi a agréés : mais, pour la justification, je ne puis en rien relâcher. Quand on voudrait me laisser à la cour, dans la situation où j'y suis, sans justification, je la quitterais sans balancer, plutôt que de laisser les choses douteuses. Dites, je vous conjure, tout ceci à M. Tronson. Dieu, qui voit votre cœur, mon cher abbé, voit aussi le mien. Je ressens toute votre amitié, et la mienne est au comble : *in ipso tamen propter ipsum.*

70. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

A Versailles, 25 juin (1697).

Je crois, mon cher abbé, qu'il faut donner mes *Demandes* à M. de Chartres. Pour mon *Éclaircissement*, je voudrais bien savoir qui est-ce qui le lui a communiqué. Est-ce M. Tronson? ne pouvez-vous pas le demander à celui-ci? Serait-ce M. de Paris? Ceux à qui je confie mon écrit ne devraient pas le confier à d'autres sans mon consentement. Puisque M. de Chartres lit mon *Éclaircissement*, il vaut mieux le lui donner de bonne grâce. Mais parlez-en à M. Tronson, et faites tout de concert avec lui. Ne vous fiez pas à la persuasion apparente de M. de Chartres; car j'ai peine à croire qu'il n'y ait quelque mystère caché entre lui et M. de Meaux. M. Tronson vous dira peut-être les précautions à garder. Je vous envoie une *vingtième Demande*, qu'il me paraît à propos de joindre aux autres, et qui fait une des clefs générales de tout mon livre : on peut la mettre la dernière.

Je voudrais bien que vous pussiez faire entendre à M. le Merre que les gens à qui j'ai affaire triomphent de tous les pas que je fais vers eux, et qu'ils ne se rapprochent en rien de moi pour mes avances. Ils les donnent même au public comme des marques de ma faiblesse. Un mandement dans le temps présent, paraîtrait affecté; on le regarderait comme une chose forcée et point sincère. Mon affaire est en chemin de finir sans cela. Si elle finit sans cela, elle finira mieux; et alors je pourrai prendre les occasions naturelles de faire quelque chose qui soit plus propre à persuader le public, en ce qu'il sera fait en pleine liberté. Si vous pouviez faire entrer M. le Merre dans cette vue, vous me tireriez d'un grand embarras; car M. le Merre, persuadé, persuaderait l'abbé de Maulevrier, que je vois peiné contre moi jusqu'au fond du cœur sur ce mandement, et que je crains de voir avant son départ, à cause de l'extrême peine que j'ai à affliger un si bon ami. Il ne me coûterait rien, par rapport aux livres de madame Guyon, de redire dans un mandement ce que j'ai déjà dit au pape; mais l'état où l'on m'a mis demande une conduite ferme, sans bassesse et sans affectation. Je n'apaiserai point par là le parti que M. le Merre veut apaiser. La cour ni les prélats ne me le demandent point. Quand je l'aurai fait dans l'extrémité où je suis, en répétant ce que j'ai dit au pape, on ne m'en tiendra aucun compte : ce sera une démarche empressée faite à pure perte. On ne me chicanera pas moins sur l'explication de mon livre. Si, au contraire, je puis finir pour l'explication de mon livre, et me tirer de presse, alors tout ce que je ferai et que je dirai aura un air de liberté qui pourra persuader le public.

Pour M. de Chartres, évitez, tant que vous le pourrez, qu'il me presse de retourner à Paris; car je voudrais bien que M. Tronson, le père de Valois, les docteurs, et M. le Merre avec M. Boileau, eussent bien examiné auparavant mon *Éclaircissement* et mes *Demandes*. Je voudrais gagner jusqu'à la fin de la semaine, et en attendant répandre sans cesse les *Demandes* partout, et l'*Éclaircissement* chez les personnes qui peuvent entrer utilement dans l'affaire. Je vous supplie, mon cher abbé, de voir M. l'évêque de Coutances[1], qui est un très-bon prélat, et qui s'est déclaré pour mon livre; il faudra lui communiquer l'*Éclaircissement*. M. Tronson pourrait en faire part à M. Baudran et à M. le curé de Saint-Sulpice.

Dieu vous tiendra compte des peines que vous prenez pour moi. Je ne veux que lui, et je ne crains que de vouloir quelque autre chose : *minus enim te amat, etc.* C'est en lui que vous m'êtes infiniment cher, et que je vous conjure de m'aimer toujours.

71. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

A Versailles, 27 juin (1697).

Je crois comme vous, mon cher abbé, qu'il faut donner l'*Éclaircissement* à M. de Chartres; les autres doivent en avoir beaucoup avancé l'examen. Vous aurez déjà vu M. Tronson, et il se sera apparemment ouvert à vous sur les dispositions du prélat, ou du moins sur ce qu'il croit à propos que nous fassions vers lui. Il faut toujours demander qu'on ne montre point l'*Éclaircissement* à M. de Meaux. Ils manqueront apparemment de parole là-

[1] Charles-François de Loménie de Brienne, sacré en 1668, mort en 1720.

dessus : mais enfin il faut toujours qu'à mon égard, et à l'égard du public, il soit hors de l'affaire. Si vous ne trouvez pas la vingtième *Demande* bien, corrigez-la. Si elle vous paraît bien, il faudrait la leur donner pour l'ajouter aux autres. Il serait bon aussi de faire savoir à M. l'archevêque de Paris, et de dire à M. de Chartres, que si mes *Demandes* ne sont pas dans une forme respectueuse, ce n'est pas que je veuille jamais manquer au respect dû à M. de Meaux, ni lui faire des interrogations inciviles. C'est un Mémoire fait à la hâte pour le leur montrer, et qui est encore informe. S'ils trouvent qu'on puisse utilement le donner à M. de Meaux, il faut ôter *n'est-il pas vrai*, et y mettre les termes les plus remplis de déférence. Il serait bon de leur faire savoir cela au plus tôt. Vous pouvez le dire à M. de Chartres, ou le lui faire dire par M. Tronson ; et, d'un autre côté, le faire dire à M. Boileau, pour M. l'archevêque de Paris, par M. l'abbé de Maulevrier. Quand est-ce que cet abbé part ? Vous connaissez ma confiance, ma reconnaissance et ma tendresse pour lui. J'irai à Paris exprès pour l'embrasser avant son départ. N'avez-vous point vu M. le Merre? Vous comprenez ma peine, pour n'en vouloir point faire à ce cher abbé.

Si vous donnez l'*Éclaircissement* à M. de Chartres, comme il le faut, cela me gagnera quelques jours, pendant lesquels les autres à qui nous avons donné cet écrit l'auront examiné. Mandez-moi ce que M. Tronson paraît en penser.

Pour le père de Valois, je lui ai dit ce qui est vrai, qui est que M. de Paris ne m'avait pas laissé un moment de relâche, et qu'il ne m'avait pas même permis de différer du matin du mardi jusqu'à l'après-dînée pour lui donner mon écrit, parce que le mercredi, qui était le grand jour d'assemblée et de crise à Versailles, il voulait pouvoir dire au roi qu'il avait déjà vu une explication de mon livre. Ayez la bonté de redire encore la même chose au père de Valois, pour la lui inculquer, et pour guérir sa peine sur ce que j'ai donné cet écrit sans prendre la précaution de le faire examiner. Il faut lui redire aussi toutes les diligences que vous avez faites pour le voir et pour lui donner l'écrit. Mille fois tendrement tout à vous *in visceribus Christi Jesu.*

Il est bon de faire savoir que je ne demande de M. de Meaux que des réponses précises sur mes demandes, sans entrer dans le détail de mon livre, que je ne veux point examiner avec lui. Je demande seulement qu'il réponde oui ou non, et que, s'il dit non, il ajoute en deux mots le dogme de foi qu'il faut ajouter à ce que je dis, pour être bon catholique; car je veux l'être à quelque prix que ce soit.

72. — AU MÊME.

Il le prie d'envoyer à l'archevêque de Paris quelques copies de son *Éclaircissement.*

A Versailles, 28 juin (1697).

M. l'archevêque de Paris me demande, mon cher abbé, des copies de mon *Éclaircissement*, pour les docteurs qu'il veut consulter. Envoyez-lui-en quelques-unes tout le plus tôt que vous le pourrez. Je suppose que les copistes continuent à en faire. M. de La Vergne ne pourrait-il pas revoir les exemplaires du livre avec les additions, afin qu'on puisse les donner après l'*Éclaircissement?* Je voudrais bien que vous pussiez préparer l'abbé de Maulevrier à laisser là le mandement. Quel jour part-il ? il faut que je l'aille embrasser avant qu'il parte.

Pour le père de Valois, vous pouvez lui dire que je ne fais point rentrer M. de Meaux dans mon affaire par mes *Demandes*. J'ai déclaré que je voulais bien lui rendre compte de la foi par écrit, et par là lui ôter le prétexte de chercher une conférence; mais que je ne consentirais jamais, sous ce prétexte, qu'il entrât dans la discussion de mon livre. Tout le monde était pour lui, sur ce qu'il demandait une conférence. Il fallait lui ôter ce beau prétexte. Du reste, je demeure dans ma première situation, et je ne crois pas qu'il tire avantage de mes *demandes*. M. de Paris ne m'a écrit que pour me demander des copies de l'*Éclaircissement*. Ayez la bonté de lui envoyer d'abord ma réponse, et des copies au plus tôt. Bonjour, mon cher abbé. On dit que M. Deschamps est malade : j'en suis en peine, faites-m'en savoir des nouvelles. *Cupio te in visceribus Christi Jesu.*

73. — A M. DE NOAILLES,

ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Il lui envoie sa réponse aux questions de Bossuet, et lui expose les raisons qui l'éloignent d'entrer en conférence avec ce prélat.

A Versailles, 6 juillet (1697).

Je vous envoie, monseigneur, ma réponse aux quatre *Questions* de M. de Meaux. J'y aurais plus tôt répondu, si mes amis, plus sages que moi, n'avaient gardé à Paris ma réponse, pour l'examiner en toute rigueur. Après avoir ainsi rendu compte de ma foi à M. de Meaux, et lui avoir ôté tout prétexte de demander une conférence qui serait sujette à explication, il ne me reste plus rien à traiter avec lui. Si ce que j'ai écrit pour lui lui paraît d'une doctrine saine, il doit être content; sinon, il doit marquer précisément par écrit ce qui manque à ma foi. Pour

moi, monseigneur, je persiste plus que jamais à ne vouloir point que M. de Meaux entre, sous aucun prétexte, dans l'examen de mon livre. Il n'est pas seul dans l'Église capable de l'examiner. S'il le trouve mal, il sera libre de le réfuter. Mais, après tout ce qui s'est passé, M. de Meaux ne devrait pas oser demander à entrer dans ce qui me regarde. Je n'examine mon livre qu'avec mes amis, et par pure confiance en eux. Vous voulez bien être de ce nombre, et je vous en suis sensiblement obligé. Pour M. de Meaux, il n'est pas permis de me proposer sérieusement de l'y admettre. Je ne vous dis tout ceci qu'à cause qu'il dit partout qu'il est le meilleur de mes amis, et que je fuis un éclaircissement avec lui par un ressentiment mal fondé, ou par défiance de ma cause. Les scènes qu'il a données contre moi depuis peu au public, et les ressorts qu'il remue actuellement à Rome contre mon livre, m'obligent à ne perdre pas un moment pour finir l'oppression que je souffre en silence depuis cinq mois. Il faut nécessairement que je me hâte de justifier ma personne et mon livre, qui sont inséparables. Une demi-justification serait cent fois plus mauvaise qu'une condamnation absolue. Je continue à m'abstenir d'aller à Paris pour avoir l'honneur de vous voir, afin d'entrer là-dessus dans vos vues et dans le besoin de l'affaire; mais je compte sur la bonté de votre cœur, sans vous voir : je la ressens, je m'y confie. Je vous supplie de vous mettre devant Dieu en ma place. Rien n'est plus sincère et plus fort, monseigneur, que mon attachement et mon respect pour vous.

74. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Sur les raisons qui l'obligent à défendre son livre.

A Versailles, 6 juillet (1697).

Je vous envoie, mon cher abbé, mon paquet pour M. l'archevêque de Paris, que je vous conjure de faire donner dès ce soir à son suisse. Je me suis accommodé aux remarques du père de Valois, et vous pouvez lui dire que je me conformerai à toutes ses vues, que je goûte fort. Il faut le prévenir sur ce qu'on le voudra engager à me presser de faire un court ouvrage pour expliquer mes sentiments sans défendre mon livre. Cela s'appelle l'abandonner, et c'est ce que je ne ferai jamais. J'aime mieux sortir de la cour, que d'y demeurer en faveur avec une demi-justification qui laisserait ma doctrine douteuse. Je paraîtrais n'avoir eu ni le courage de soutenir mon livre, s'il est vrai; ni la bonne foi de le rétracter ouvertement, s'il est faux. Il est capital d'appuyer ceci fortement, afin que le bon Père ne se laisse point entamer, et ne me vienne pas retomber sur le corps.

Je vous conjure aussi de faire entendre à M. Tronson tout ceci, et de lui montrer qu'après toutes les scènes qu'on a données, il faut ou qu'on me laisse justifier ici hautement mon livre, ou qu'on me laisse bientôt partir pour Rome. Je veux encore, pour quelques jours, essayer de désabuser M. de Chartres des objections frivoles qu'il veut faire contre mon livre, et que je sais toutes par avance. Mais je ne puis tarder longtemps à prendre mon parti; et quand on voudrait me laisser ici tranquille après ce qui s'est passé, et même en pleine faveur, je n'y demeurerais pas sans justification de ma personne et de mon livre, qui sont inséparables : car je crois de plus en plus mon livre vrai; et toutes les fois qu'on m'en parlerait, je ne pourrais me dispenser d'en prouver la vérité de toute ma force; je devrais même en conscience à l'Église un éclaircissement public pour lever le scandale. C'est donc du temps que l'on perd. On n'a qu'à voir si on veut me laisser réimprimer mon livre avec des éclaircissements qui le justifient, sans aucun langage équivoque qui puisse donner prétexte de dire que je l'ai abandonné; ou bien qu'on me laisse partir au plus tôt pour Rome, où je ne veux pas laisser prévenir les esprits par la cabale dévouée à M. de Meaux et à M. de Reims.

Pour M. de Chartres, concertez avec M. Tronson ce que vous lui direz; mais parlez-lui ferme, et en termes précis, qui lui ôtent toute espérance d'ébranler mon livre, ni de m'en faire rien ôter. J'expliquerai, j'ajouterai, je ne laisserai rien qu'on puisse prendre de travers; mais je n'abandonnerai jamais rien, et je demande une prompte réparation du scandale, ou mon congé pour Rome.

Vous ne me mandez rien de monsieur de Toul, ni de ce que les docteurs amis du père de Valois pensent sur l'*Éclaircissement*. Je vous prie d'en envoyer une copie à M. l'archevêque de Rouen[1], à l'hôtel Colbert, par M. Deschamps, de ma part.

Tout à vous, mon cher abbé. *Patientia nobis necessaria est.*

Savez-vous sûrement et comment ce que vous me mandez du général des Carmes, et des visites de M. de Meaux chez ces bons pères?

75. — AU MÊME.

Sur une assemblée projetée pour l'examen du livre des *Maximes*; quelques explications sur le désintéressement des parfaits.

A Versailles, 8 juillet (1697).

Je vous envoie, mon cher abbé, ma lettre pour

[1] Jacques-Nicolas Colbert, frère des duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse.

M. l'abbé de Maulevrier, tout ouverte, avec celle que j'ai reçue de lui, afin que vous voyiez ma pensée. Elle n'est point de faire cette assemblée de huit personnes. M. le Merre et M. de Toul, joints à M. Boileau, ne serviraient qu'à nous embarrasser. Je prierai M. de Paris de voir M. le Merre en particulier, comme un laïque, et de réduire l'assemblée à MM. Tronson, de Beaufort et Boileau. Pour M. de Toul, je vous supplie bien sérieusement de ne perdre ni votre temps ni votre peine à raisonner avec lui. Il suffit de le prier de nous tolérer dans l'Église, quoique nous admettions un milieu entre la cupidité vicieuse et la charité. Il nous doit la même tolérance qu'il accorde à tant de docteurs et d'autres théologiens qui le croient comme nous. Il serait ridicule de disputer sur des opinions libres, pendant qu'on fait accroire au monde que je renverse la foi chrétienne. Tâchez de faire entendre à M. l'abbé de Maulevrier mes raisons, pour tâcher de tourner autrement l'assemblée. Montrez, je vous prie, à M. Tronson l'endroit de ma dernière *Réponse* à M. de Meaux, où je distingue la cupidité soumise, ou amour naturel de nous-mêmes, d'avec l'amour surnaturel d'espérance. C'est ce qui effraie sans sujet tous les amis du père de Valois. Quand j'ai parlé de la cupidité soumise à la charité, ce n'a été que pour me servir de l'expression de saint Bernard. Puisqu'on s'effarouche là-dessus, je ne parlerai que d'amour naturel de nous-mêmes, et je répéterai, tant qu'on le voudra, qu'il est très-distingué de l'amour naturel d'espérance. Peut-être faudrait-il que le père de Valois vous fît avoir chez lui une conversation avec MM. de Précelles et Boucher le jeune. Ce temps-là serait mieux employé que vos combats de paroles avec M. de Toul. Je vous demande toujours un court extrait des cahiers de M. Pirot à la marge.

Cupio te in visceribus Christi Jesu.

(Même jour).

M. l'archevêque de Paris a été un peu incommodé, et s'est fait saigner. Ainsi il ne viendra point si tôt à Versailles. Ayez la bonté, mon cher abbé, d'aller chez lui pour lui témoigner combien je m'intéresse à sa santé. Vous pourrez en même temps lui faire entendre que l'assemblée (s'il vous en parle) ne conviendrait point avec tant de gens, surtout avec un laïque avocat (*M. le Merre*); que cela serait fort mal expliqué; qu'il vaut mieux, ce me semble, qu'il le voie en particulier; qu'il serait naturel de se réduire à M. Tronson et à MM. de Beaufort et Boileau, qui sont de sa maison. Tout le reste fera trop de bruit, et il vaut mieux voir les gens séparément. Toutes les difficultés qu'il aura, soit sur mon livre, soit sur mon *Éclaircissement*, soit sur la conformité de mon *Éclaircissement* avec mon système, peuvent être même traitées sans faire beaucoup d'assemblées. M. de Beaufort peut vous les communiquer; vous me les communiquerez : j'éclaircirai exactement toutes choses l'une après l'autre et courtement, à mesure qu'on me les marquera.

Si vous ne pouvez pas voir M. de Paris, ayez la bonté de voir M. de Beaufort pour lui dire ce que vous diriez à M. de Paris; car il faut détourner cette assemblée. Je crois même que, quand vous auriez vu M. de Paris, il faudrait toujours voir M. de Beaufort, avec qui il est bon que vous fassiez un peu connaissance.

Je vous conjure, mon cher abbé, de ménager votre santé. Je fais copier la lettre à la carmélite [1], pour vous l'envoyer, afin que vous la donniez à M. Tronson. J'aime tendrement l'abbé de Maulevrier, et je lui dois tout ce qu'on peut devoir à un ami; mais je voudrais qu'il fût parti. Bonjour. *Dominus illuminatio mea, etc.*

M. Quinot doit aller demain à Paris; il vous portera les remarques de M. de Précelles et celles de M. de Chartres. Comme M. Quinot est ami de M. de Précelles, il pourrait l'engager à une conversation avec vous chez M. Tronson. Cela vaut mieux que chez le père de Valois, de peur de commettre ce bon Père, qui est la prunelle de l'œil pour moi, tant j'ai à cœur de le ménager.

76. — AU MÊME.

Nouvelles explications sur le désintéressement des parfaits.

A Versailles, 9 juillet (1697).

J'ai promis mon *Éclaircissement* à M. l'archevêque de Rouen, et il serait très-offensé que je ne le lui donnasse point. D'ailleurs cet écrit ne peut plus être secret. Quand même il serait défectueux, ce ne serait pas un grand malheur qu'il y eût un homme de plus qui l'eût lu. Enfin l'unique difficulté de mon *Éclaircissement*, c'est que ceux qu'on appelle molinistes ont craint que je ne voulusse confondre la cupidité soumise avec l'amour surnaturel d'espérance; chose que je n'ai jamais pensée, et sur laquelle ils ont été ombrageux. D'un autre côté, ceux qui se disent augustiniens ne peuvent digérer un milieu entre la charité et la cupidité soumise Du reste, je ne vois point qu'on allègue aucune erreur de cet écrit. Cela vaut-il la peine de manquer de parole, et de blesser jusqu'au fond du cœur M. l'archevêque de Rouen? Toute la difficulté de la cupidité soumise est

[1] C'est la 13e des *Lettres spirituelles*, t. I, p. 447.

levée par mes *Réponses aux quatre Questions* de M. de Meaux, où cette cupidité est définie un amour naturel et libre de nous-mêmes, qui n'entre point dans les actes surnaturels, etc. Je vous conjure donc, mon cher abbé, de commencer par envoyer l'écrit à M. l'archevêque de Rouen. Puis vous en direz, s'il vous plaît, les raisons ci-dessus marquées à M. l'abbé de Maulevrier. Pour les copies qui vous restent, je vous supplie de les garder : nous en avons de reste; il n'en faut pas davantage; envoyez-m'en quelqu'une. Il sera bon de retirer celles que M. l'abbé de Maulevrier voudra, pour le contenter. Il faudra envoyer mes *Questions* et mes *Réponses* à M. de Meaux avec l'*Éclaircissement*.

Tant que M. de Toul ne sera point dans une persuasion ferme, ni lui ni moi ne devons désirer qu'il soit d'une assemblée. Il ne pourrait tout au plus que se taire, et son silence me ferait grand tort. Pour M. le Merre, il serait ridicule d'aller mettre un laïque avocat dans une assemblée d'évêques et de théologiens.

Ayez la bonté de faire courtement aux marges l'extrait de M. Pirot, et de conférer avec M. de Précelles chez le père de Valois ou chez M. Tronson. Vous verrez, par l'écrit de M. de Précelles, qu'il me donne plus qu'il ne me faut; mais il n'est pas au fait, et le père de Valois ne l'y a pas mis. Je n'ai point de nouvelles de M. de Chartres. Bonjour, mon cher abbé. Je suis en peine de votre santé. Ne parlez plus à M. de Toul; il vous tuerait.

Je viens de recevoir les remarques de M. de Chartres, plus outrées que jamais. Voyez au plus tôt M. de Précelles, et revenez nous voir. Je voudrais que M. l'abbé de Maulevrier fût parti.

77. — AU MÊME.

Il lui donne diverses instructions sur l'affaire présente.

A Versailles, jeudi au soir 11 juillet (1697).

Je me sens, mon cher abbé, dans une disposition de fièvre qui m'empêchera ces jours-ci d'aller à Paris. Ayez la bonté de payer pour moi. Je voudrais bien que vous pussiez, après avoir conféré avec M. de Précelles, avoir une conversation avec M. Pirot, pour lui faire sentir que son écrit, loin de combattre mon livre, en établit tout le véritable système. Je voudrais bien aussi que vous pussiez revoir bientôt M. de Beaufort à l'archevêché, ou plutôt dans quelque rendez-vous pris ailleurs, pour lui faire entendre que si M. l'archevêque de Paris a des difficultés, ou sur la doctrine de mon *Éclaircissement*, ou sur la conformité de mon livre avec l'*Éclaircissement*, je lui donnerai en détail toutes les preuves qu'il peut désirer. Ajoutez, s'il vous plaît, qu'une demi-justification, dans un accommodement équivoque, achèverait de me déshonorer sans ressource, et que s'il lâchait la main après tout ce qu'il a fait pour moi, il me ferait par là, sans le vouloir, plus de mal que tous ceux qui m'ont poussé à l'extrémité. Voilà ce qu'il est capital de faire entendre à M. de Beaufort. Il faut aussi tenir M. Tronson dans cette vue. Pour M. Pirot, il suffit de lui montrer combien il m'a mal entendu, et combien il a prouvé ce qu'il voulait réfuter. A mesure que les gens ont lu suffisamment *l'Éclaircissement*, il faut le retirer des mains de chacun d'eux. Il y a un bon Père carme déchaussé, nommé le père Germain, qui entre assez, dit-on, dans le système, et qu'il serait bon de voir et d'instruire par l'*Éclaircissement*, avec les *Demandes* et les *Réponses*. Je suppose que vous n'avez pas oublié M. l'archevêque de Rouen, qui serait très-fâché contre moi.

J'oubliais de vous dire qu'il faut représenter à M. de Beaufort que j'ai deux intérêts essentiels de ne traîner pas plus longtemps. Le premier est pour ne laisser pas tourner en habitude incurable la prévention qu'on a répandue dans le public contre moi. On est mal édifié de ma patience, et on croit que si je ne sentais pas mes égarements qui me rendent timide, je ne souffrirais pas si longtemps l'opprobre dont on me couvre. L'autre intérêt est de ne laisser plus de temps à ceux qui me poussent, de prévenir Rome par les puissantes intrigues qu'ils y ont, pendant que je n'ose y écrire pour me justifier. Répétez-lui fréquemment que je ne puis jamais ni rétracter mon livre, ni l'abandonner, ni rien dire ou écrire d'équivoque sur la défense de mon livre. Il n'a ni ne peut avoir que le sens catholique. Je l'expliquerai de manière à contenter M. de Paris; mais je le défendrai toujours.

78. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

A Versailles, samedi 13 juillet 1697.

Voyez au plus tôt, je vous en conjure, mon cher abbé, M. Pirot, pour lui faire entendre qu'il a approuvé mon livre en le voulant réfuter, et que je suis trop content de ses raisonnements sur le droit, pour ne lui pardonner pas de bon cœur des erreurs sur le fait, qui ne viennent d'aucun défaut d'amitié ni de zèle pour mes intérêts. Vous pourrez même lui lire ceci. Je voudrais que votre conversation avec lui précédât de quelques jours celle que je dois avoir avec M. l'archevêque de Paris. M. l'abbé de Maulevrier fera votre entrevue. Voyez aussi, je vous sup-

plie, M. de Beaufort, pour savoir le lieu et le temps précis de notre conférence. Vous pouvez lui inculquer les choses marquées dans mes lettres précédentes.

M. le Merre peut préparer M. l'archevêque de Paris et M. Boileau; mais M. le Merre ne doit pas être de la conférence.

Il faut éviter d'y mettre M. l'évêque de Toul; cela rendrait l'assemblée trop publique.

Suivant que M. de Paris règlera notre entrevue, j'irai plus tôt ou plus tard à Paris. Je vous envoie ma lettre pour lui en cachet volant, afin que vous puissiez la voir, et puis la fermer. Il me tarde de vous embrasser. Envoyez au plus tôt, s'il vous plaît, une copie latine de mon Bref à M. de Condom[1], et répandez-en le moins que vous pourrez. M. l'archevêque de Rouen a-t-il reçu l'*Éclaircissement* avec les *Demandes, etc.?*

79. — AU MÊME.

Diverses instructions sur l'affaire de son livre.

A Versailles, 14 juillet (1697).

Avez-vous vu M. Pirot, mon cher abbé? N'avez-vous point parcouru avec lui mes principales hérésies? peut-on le redresser? Avez-vous parlé ferme à M. de Beaufort? M. de Chartres est-il encore à Paris? M. Tronson ne dit-il rien de nouveau? Je vous conjure de faire en sorte que Deschamps prépare sourdement nos petites affaires pour le voyage de Rome, en cas qu'on me permette d'y aller. Je n'y veux que le nécessaire très-modeste : c'est ce qui convient à ma profession et à ma situation présente. Je suis dans une agitation de sang qui est un commencement de fièvre, et qui m'ôte le sommeil. Le quinquina m'échauffe trop. Rien ne me serait bon que le repos; mais Dieu me l'ôte. Priez pour moi; et aimez-moi toujours en celui qui doit être notre unique amour. Si ma santé le permet, comme je l'espère, j'irai à Paris mercredi. Je voudrais bien que que M. Deschamps pût loger près de nous M. l'abbé de Langeron, en cas, qu'il vienne à Paris.

80. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il lui envoie un Mémoire pour répondre aux difficultés proposées par l'archevêque de Paris.

A Versailles, samedi 20 juillet (1697).

Je vous envoie, mon cher abbé, le petit Mémoire qui répond courtement à toutes les remarques que M. l'archevêque de Paris m'avait données. Il est très-pressé de le lui donner, parce que je lui avais promis qu'il l'aurait dès hier soir. Si vous pouviez le faire lire au père de Valois et à M. le Merre auparavant, j'en serais ravi; mais il faut que M. l'archevêque reçoive cet écrit aujourd'hui de très-bonne heure, et lui faire dire que je serai demain dimanche à l'archevêché vers les dix heures du matin. Il faut lui faire dire aussi que mon indisposition a retardé ce petit écrit, que j'avais besoin de revoir, et de faire examiner par deux ou trois amis qui auraient été peinés sans cela. J'ai bien envie de n'aller à Paris que demain. J'y arriverai à neuf heures, et ce sera comme si j'y avais couché. Le sommeil et moi nous sommes mal réconciliés. Il faut que M. Deschamps prépare tout en secret pour le voyage de Rome[1].

Le petit Mémoire est si court, que je suppose que le père de Valois et M. le Merre l'auraient bientôt lu. *Dominus illuminatio mea, et salus mea; quem timebo?*

81. — A M. DE NOAILLES,

ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Il tâche de montrer qu'on doit être content de ses explications, et qu'il ne peut consentir à rien qui sente la rétractation.

A Versailles, lundi 22 juillet (1697).

Je prends la liberté, monseigneur, de vous importuner encore, pour vous rappeler le souvenir des choses que j'eus l'honneur de vous dire hier. 1° Il n'est pas permis de me proposer une rétractation directe, sans avoir discuté avec moi à fond des propositions extraites de mon livre, qui soient hérétiques ou erronées, et sans correctif dans le livre même. C'est ce qu'on ne peut faire. Si on le faisait, je me rétracterais d'abord, et je publierais de bonne foi les motifs de ma rétractation.

2° Il est encore moins permis de m'engager peu à peu, par des termes douteux, dans une rétractation indirecte; elle serait scandaleuse, en ce qu'elle ferait voir que je n'aurais ni la bonne foi de confesser mon erreur, ni le courage de soutenir la vérité, si je crois mon livre bon. Loin de me justifier dans

[1] Louis-Milon, sacré en 1694, mort en 1734. Le bref dont parle Fénelon est celui du 11 juin.

[1] On voit, par cette lettre, que Fénelon ne se faisait pas illusion. Il devait savoir ce qu'on pensait à la cour où il vivait. Madame de Maintenon écrivait, le 13 juillet, à M. de Noailles : « Si l'on ne veut pas tolérer le livre, je crois qu'il faut « finir la négociation. Quant au retour de M. de Cambrai, il n'y « a que Dieu qui puisse le faire, et je suis persuadée que vous « ne le croyez pas aussi imbu de ces maximes-là qu'il l'est en « effet. Son cœur en est rempli, et il croit soutenir la religion « en esprit et en vérité. S'il n'était pas trompé, il pourrait « revenir par des raisons d'intérêt. Je le crois prévenu de « bonne foi. Il n'y a donc plus d'espérance. »

le public, je me déshonorerais sans ressource : on me regarderait à jamais comme un homme qui ne se rétracte qu'à demi, et à la dernière extrémité. Si je voulais faire un tel abandon de mon livre, on devrait, pour l'honneur de l'Église, m'en empêcher.

Pour une explication, je l'ai toujours offerte. Elle assure la vérité, et condamne l'erreur aussi fortement qu'une rétractation. Supposé même que mon livre contînt les erreurs qu'on ne peut y trouver, mes confrères devraient en honneur et en conscience, favoriser et faciliter mon explication. Que dira-t-on d'eux dans toute l'Église, quand il faudra qu'il paraisse qu'ils ont craint mon explication, et qu'ils n'ont fait tant de bruit que pour l'empêcher?

Il ne peut plus s'agir de la religion, dès que j'offre de faire une explication qui lèvera les équivoques des esprits les plus ombrageux. Doit-on écouter ceux qui retardent la paix et la fin du scandale, que j'offre à des conditions que l'Église ne refuse à personne? Faut-il me flétrir et me déshonorer dans les Pays-Bas, pour contenter M. de Meaux?

On me fait entendre qu'on pourrait se contenter, si j'avouais que mon livre a mal expliqué une bonne doctrine, et que je prie le lecteur de ne s'attacher point à la première édition, mais de suivre la seconde. Pourquoi me demander ces termes? Si les explications que je ferai sont d'une doctrine saine, mes explications lèveront toutes les équivoques qu'on craint; la religion sera en sûreté; il paraîtra même assez que j'ai reconnu que mon livre, qui est court, n'a pas assez démêlé, à la plupart des lecteurs, des matières très-subtiles et très-délicates. Pourquoi vouloir me faire ajouter ce qui ne sert en rien à la religion, et qui ferait entendre à tout le monde que je me rétracte indirectement, n'ayant pas la bonne foi de le faire en termes formels? Faut-il pour le point d'honneur de M. de Meaux, rendre ainsi ma bonne foi suspecte à toute l'Église? N'est-ce pas augmenter le scandale, au lieu de le lever? Ma délicatesse là-dessus n'est pas une vanité; tout le monde a les yeux ouverts sur moi; après l'éclat qu'on a fait dans toute l'Église. Que je me sois trompé, on ne m'en estimera pas moins, pourvu que je sois humble et sincère; mais que j'admette des termes équivoques pour me sauver, tous les honnêtes gens déclarent qu'ils ne pourraient plus compter sur ma foi. Faut-il, par des termes qui sentent une rétractation indirecte, vouloir me flétrir ainsi, et ne se contenter pas que la doctrine soit en sûreté? J'aime cent fois mieux acquiescer ingénument à la condamnation la plus rigoureuse de mon livre, que d'admettre jamais de ces tempéraments spécieux qui disent trop ou trop peu pour ma véritable justification. Que dira l'Église entière, si on sait qu'on me pousse à bout, ne se contentant pas que j'explique bien mon livre, parce qu'on veut me faire avouer, sans preuve discutée avec moi, et contre ma conscience que les expressions de mon livre sont mauvaises? Mes confrères, loin de vouloir m'arracher des termes équivoques, devraient au contraire, dans toutes les règles de la conscience, m'empêcher d'admettre aucun terme désavantageux pour moi, dès que le fond de la doctrine serait mis à couvert.

L'explication de mon livre, qui consisterait dans des additions pour une édition nouvelle, serait bientôt prête. Vous l'examineriez, monseigneur, et vous la feriez examiner par les docteurs les plus célèbres, suivant notre premier projet, que l'on a traversé sans cesse par des difficultés incidentes, et par le retardement des remarques de M. de Meaux, que je reçus seulement avant-hier, au bout de six mois. Mais j'avoue que je ne puis plus supporter mon état. Je demande, ou qu'on me laisse tranquillement régler mes additions avec vous, monseigneur, et avec les plus célèbres docteurs, que je ne séduirai pas, ou qu'on fasse juger mon livre à Rome; et en cas qu'on l'y condamne, je le condamnerai moi-même à Cambrai. Tout retardement, loin de me soulager, m'accable et me fait mourir.

N'auriez-vous point, monseigneur, la bonté de lire au roi ce Mémoire, pour vous délivrer du soin d'en rappeler tous les articles quand vous serez auprès de Sa Majesté? Je ne m'abstiens d'avoir l'honneur de lui en parler moi-même, que pour éviter de l'importuner. Je suis plus obligé à sa bonté de ce qu'il me souffre si patiemment, après tout ce qu'on lui a dit contre moi, que je ne le suis des grâces extraordinaires dont il m'a comblé. S'il ne s'agissait que de mon honneur personnel, je trouverais beaucoup de gloire à avouer que je me suis trompé, et j'irais de tout mon cœur demander pardon à M. de Meaux, pour finir les importunités dont nous fatiguons le roi. Mais je ne puis avouer des erreurs que je n'ai jamais ni crues ni enseignées : ce serait trahir ma conscience, et déshonorer mon ministère.

Ne puis-je point espérer, monseigneur, que vous voudrez bien lire aussi ce Mémoire à madame de Maintenon? J'ai cru, depuis plusieurs mois, devoir m'abstenir, par respect, de l'affliger en la faisant souvenir de moi. Je donnerais ma vie pour lui épargner le déplaisir que sa bonté lui fait sentir par rapport à mon affaire; mais ma conscience ne me permet pas de lui obéir, et je ne ferais que l'affliger, si je voulais essayer d'effacer les impressions qu'on lui a données contre moi. J'ai plus souffert de me voir

éloigné d'elle, que de tout les opprobres dont on m'a couvert injustement.

82. — A Mme DE MAINTENON.

Il la prie de demander pour lui au roi la permission d'aller à Rome, pour défendre son livre.

A Versailles, 29 juillet 1697.

Puisque vous jugez, madame, qu'il serait inutile que vous eussiez la bonté de m'honorer d'une audience [1], je n'ai garde de vous importuner là-dessus. Je m'en abstiens par respect, et je m'adresse à Dieu, afin qu'il vous fasse entendre ce que je ne puis plus espérer de vous représenter. Je vous supplie très-humblement, madame, de croire qu'il n'y a aucun mot, dans les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire au roi et à vous, qui tende à me plaindre de M. l'archevêque de Paris, ni à mettre en doute ses bonnes intentions sur la paix. Je n'ai qu'à me louer de lui sur les peines que je lui ai causées, et sur les services effectifs qu'il a tâché de me rendre : mais on ne lui a permis de suivre aucun des projets qu'il avait arrêtés avec moi pour l'explication de mon livre. Toutes les mesures prises entre nous ont toujours été renversées depuis six mois. Enfin, il n'a pas été libre de discuter avec moi le détail de mon livre, et de m'aboucher avec les théologiens qu'il a consultés, avant que de rendre une dernière réponse au roi. Après une telle expérience, j'ai cru lui devoir demander deux choses : la première est un projet par écrit des paroles précises qu'on voudrait que je donnasse au public sur mon livre, pour examiner si je dois les accepter; la seconde est d'être assuré qu'il ait un plein pouvoir pour finir avec moi, en prenant le conseil des plus habiles docteurs. Il n'est pas juste qu'on tire de moi, par M. l'archevêque de Paris, toutes les paroles qu'on pourra tirer, sans s'engager réciproquement : après avoir fini avec lui, je serais à recommencer avec M. de Meaux. M. l'archevêque de Paris n'a pas jugé à propos de me donner par écrit un projet des paroles précises qu'on me demande : il m'a déclaré d'abord de vive voix, et puis par écrit, qu'il n'avait aucun pouvoir pour me répondre d'aucune décision. Loin de me plaindre de lui, je le plains : mais je suis encore plus à plaindre; dans cette situation, je ne sais plus à qui parler. Il ne me reste, madame, qu'à demander la liberté de partir pour Rome. Je le fais avec un extrême regret; mais on prend soin de faire tout ce qu'il faut pour me jeter malgré moi dans cette extrémité. Je ne puis donc cesser de faire au roi les plus humbles, les plus respectueuses et les plus fortes instances. Je ferai ce voyage avec défiance de moi-même, sans contention, pour me détromper si je me trompe, et pour trouver ce que je ne puis trouver en France : je veux dire quelqu'un avec qui je puisse finir. Il ne s'agit pas seulement de mon livre; il s'agit de moi, qu'il faut détromper à fond du livre, s'il est mauvais. Pour le livre même, personne ne peut en défendre la cause que moi seul; je n'ai ni ne saurais trouver personne qui voulût aller en ma place défendre une cause qu'on a rendue si odieuse, et si dangereuse à soutenir. Voudrait-on rassembler toutes choses contre moi, et m'ôter la liberté de me justifier? Si on veut supposer, sans preuve, que ma doctrine n'est que nouveauté et qu'erreur, avant que l'autorité légitime l'ait décidé, on suppose ce qui est en question, pour engager le zèle du roi à m'accabler. En ce cas, je n'ai qu'à adorer Dieu, et à porter ma croix. Mais ceux qui veulent finir ainsi l'affaire par pure autorité prennent le chemin de la commencer, au lieu de la finir. Pour moi, madame, j'espère, non de mes forces, mais de la grâce de Dieu, que je ne montrerai, quoi qu'on fasse, que patience et fermeté à l'égard de ceux qui m'attaquent, que docilité et soumission sans réserve pour l'Église, que zèle et attachement pour le roi, que reconnaissance et respect pour vous jusqu'au dernier soupir.

83. — A M. (HÉBERT,

CURÉ DE VERSAILLES).

Il répond à quelques propositions de l'évêque de Chartres.

(Fin de juillet 1697.)

Je vous envoie, monsieur, une lettre que vous pouvez montrer à M. l'évêque de Chartres, si M. de Beauvilliers et M. Tronson le jugent à propos. Je ne suis en peine que de sa fermeté à demeurer dans un même projet. Je l'ai vu si souvent changer, que je ne peux plus m'arrêter à ses propositions. Il n'a tenu qu'à lui, depuis six mois, que nous ne fissions dès le premier jour, sans scandale, ce qu'il propose maintenant; et après l'avoir souvent proposé, il l'a rejeté toutes les fois qu'il a été question de conclure. On ne fait que me tâter pour m'entraîner peu à peu, et pour m'engager vers les autres, sans engager jamais les autres vers moi. D'ailleurs, je ne

[1] Le parti était déjà pris à la cour contre l'archevêque de Cambrai; et, dès le 26 juillet, Louis XIV avait écrit au pape, de sa propre main, une lettre où il le *suppliait de prononcer au plus tôt sur le livre de* Fénelon, *et sur la doctrine qu'il contient, assurant en même temps Sa Sainteté qu'il emploierait toute son autorité pour faire exécuter toutes ses décisions.* Voyez cette lettre, et la réponse du pape, dans les *Œuvres de Bossuet*

connais plus M. de Chartres : il n'hésite jamais, il ne doute de rien ; il ne défère plus à ses anciens amis, qui avaient autrefois toute sa confiance. Il me paraît réservé, mystérieux, livré à des conseils qui l'aigrissent, qui le remplissent de défiance, et qui lui font rejeter tous les tempéraments raisonnables, afin qu'il me jette dans les dernières extrémités. S'il voulait bien prendre M. Tronson pour notre véritable et secret médiateur, et se défier des gens de contrebande, nous ne serions bientôt, lui et moi, qu'un cœur et une âme. Pour mon cœur, il est encore tout entier à son égard, et je me sentirais dès demain plus tendre et plus ouvert pour lui que je ne l'ai jamais été. Pour M. de Meaux, je ne saurais m'y fier ; il n'y aurait à le faire ni bienséance ni sûreté : mais je n'ai aucun fiel ; et le lendemain que l'affaire serait finie, je ferais toutes les avances les plus honnêtes pour vivre bien avec lui, et pour édifier le public.

Je voudrais bien, monsieur, que vous eussiez la bonté de montrer cette lettre à M. le duc de Beauvilliers, puis à M. Tronson, et ensuite à M. de Chartres, si les deux premiers le jugent à propos. Quand je parle de montrer cette lettre à M. de Chartres, je n'entends parler que des deux premières feuilles.

Pour l'instruction courte que ce prélat souhaite que je donne, vous savez, monsieur, que je suis très-éloigné d'y avoir quelque répugnance.

Si vous lisez ma lettre à M. de Chartres, retirez-la après la lecture ; et s'il insistait pour la garder, dites, s'il vous plaît, monsieur, que vous n'avez garde de la donner, sans savoir si j'y consens. Tout à vous.

84. — A M. DE RANCÉ,

ABBÉ DE LA TRAPPE.

Il expose les sentiments qu'il a toujours eus, et qu'il a tâché d'exprimer dans son livre.

(Fin de juillet 1697.)

J'ai vu les lettres que vous avez écrites sur mon livre, et qu'on a rendues publiques [1]. Permettez-moi de vous ouvrir mon cœur avec la même confiance que si j'avais l'honneur d'être connu de vous.

Il paraît, monsieur, qu'on avait pris soin depuis longtemps de vous persuader que j'étais entêté des plus folles visions ; je ne suis point surpris que vous m'en ayez cru capable. Vous avez formé ce jugement sur le témoignage de personnes très-éclairées, et vous ne connaissiez rien de moi qui pût vous empêcher de déférer à leur témoignage. La vérité est (et je la dis simplement devant Dieu) que je n'ai jamais rien cru de plus fort que ce qui est dans mon livre. Je n'ai ni n'ai eu aucun entêtement personnel. ceux mêmes qui m'en accusent ne sauraient alléguer ni un fait précis, ni une parole de moi qui vérifie ce qu'ils avancent.

Pour mon livre, tout son système se réduit manifestement à un état habituel, et non invariable, d'amour désintéressé. Tout ce qui va plus loin n'est plus mon système. Dans un livre si court, je l'ai déclaré cent fois, et personne jusqu'ici n'a condamné plus rigoureusement que moi tout ce qui irait au delà de cette borne. Qui dit un état seulement habituel et variable de désintéressement dit seulement un état où la plupart des actes se font sans motif intéressé. Il n'est plus question que de savoir précisément ce qu'on doit entendre par motif intéressé et par propre intérêt : tout mon système ne tendant qu'à retrancher d'ordinaire de la vie des parfaits le propre intérêt, tout mon système est décidé en bien ou en mal par la définition précise de ce terme.

Remarquez, s'il vous plaît, monsieur, que j'ai posé pour principe fondamental qu'il faut s'aimer soi-même d'un amour de charité, et, en conséquence de cet amour, se désirer tous les biens que Dieu nous promet. Cet amour de soi par pure charité renferme évidemment l'exercice de l'espérance avec son motif spécifique, et le désir de toutes les vertus, en tant que convenables pour notre dernière fin. Ce serait la plus extravagante des contradictions, que de vouloir qu'on s'aime du plus parfait amour sans se désirer le souverain bien, avec tous les moyens qui y conduisent. Aussi ai-je appelé *une impiété de manichéens, un désespoir impie, une révolte brutale contre Dieu*, l'indifférence ou abnégation de soi-même qui empêcherait de désirer le salut avec toutes les vertus nécessaires pour y parvenir.

D'un autre côté, j'ai toujours dit qu'il fallait vouloir le salut et les vertus, par conformité à la volonté de Dieu, n'en retranchant jamais que ce mouvement d'amour imparfait de nous-mêmes qui fait le propre intérêt. La conformité à la volonté de Dieu, prise dans toute son étendue, ne renferme pas moins l'amour de nous-mêmes par charité, et le désir de

[1] L'abbé de Rancé écrivit à Bossuet, aux mois de mars et d'avril, les deux lettres dont parle ici Fénelon. Ce sont les CII et CIX du tome XL des *Œuvres de Bossuet*. Comme on affecta de les répandre avec profusion dans le public, elles attirèrent à l'abbé de la Trappe les satires ingénieuses du duc de Nevers, connu par quelques pièces de vers où l'on trouve de l'esprit et de l'imagination. Ces satires, avec les réponses et les répliques dont elles furent l'occasion, égayèrent un peu la sérieuse controverse qui occupait alors tous les esprits. On peut voir ces différentes pièces réunies, à la Bibliothèque de Monsieur, à l'Arsenal, sous ce titre : *Recueil de pièces, tant en prose qu'en vers, sur le livre intitulé :* Explication des Maximes, etc. 1699, in-12.

toutes les vertus, que l'amour le plus intéressé. Il ne renferme pas moins les raisons précises de vouloir les choses, que les choses qu'il faut vouloir. On ne serait qu'à demi conforme à la volonté de Dieu, si, en voulant le bien souverain, on ne le voulait pas par le motif propre pour lequel Dieu le veut, et nous oblige à le vouloir.

Ces deux principes, répandus dans tout mon livre, montrent évidemment que je n'ai pu vouloir retrancher le motif spécifique de l'espérance ni d'aucune autre vertu, et par conséquent que je les ai toutes conservées dans leur intégrité.

Il est vrai qu'on peut demander pourquoi je n'ai pas défini exactement les termes d'intérêt propre, qui sont la clef générale de tout mon système. A cela je réponds, monsieur, que j'ai supposé de bonne foi, sans le définir, ce que tant de saints de tous les siècles ont supposé de même, sans en donner de définition. J'ai cru, après eux, que l'idée de l'intérêt propre était assez claire dans l'esprit de tous les hommes. La charité n'est jamais intéressée. Ne s'aimer que pour Dieu, c'est s'aimer aussi purement qu'on donne l'aumône. Se désirer par un amour si pur tous les dons de Dieu, c'est former des désirs aussi désintéressés que la charité même qui les inspire. De tels désirs, quoiqu'ils regardent notre bien en tant qu'il est notre bien, n'ont rien d'intéressé ou de mercenaire. En quoi donc peut consister l'intérêt propre? qu'est-ce qui fait que certains justes sont encore mercenaires, comme les Pères l'ont remarqué; ou qu'ils sont encore propriétaires, comme parlent les auteurs spirituels des derniers siècles? D'où vient que les justes, que les Pères nomment les parfaits enfants, n'ont plus cet intérêt propre qui les rendait auparavant mercenaires ou propriétaires? Sans doute ce qui les rend tels n'est point une cupidité vicieuse, puisqu'il s'agit d'une imperfection dans l'exercice des vertus, et non pas d'un péché. Cette imperfection doit être volontaire et délibérée; autrement elle ne serait pas dans la volonté, elle ne diminuerait en rien le mérite, et on ne pourrait pas dire au juste mercenaire : Pourquoi votre volonté n'est-elle pas aussi désintéressée que celle du parfait enfant? L'affection mercenaire ou intéressée ne peut donc être la concupiscence, qui est involontaire, et qui se trouve même dans les parfaits enfants. Cette affection mercenaire et intéressée doit donc être une volonté véritablement délibérée, et un amour naturel de soi-même, différent de la charité. Cet amour, en affectant la volonté, l'indispose pour les actes les plus parfaits; et ce n'est que par là qu'il a part à l'exercice des vertus. Il ne se mêle point avec la charité, pour ne faire qu'un seul principe avec elle dans les actes surnaturels. A Dieu ne plaise que je parle jamais ainsi d'un amour naturel de nous-mêmes! Cet amour, si inférieur à la charité, n'opère dans la volonté que d'une manière négative, comme parle l'école; c'est-à-dire que, par son imperfection, il diminue la perfection des actes. On ne peut nier un tel amour, à moins qu'on ne veuille rejeter tout milieu délibéré entre la charité et la cupidité vicieuse. J'avoue que je ne puis entrer dans cette opinion.

Quand on s'est accoutumé à regarder ainsi l'intérêt propre et l'amour-propre comme synonymes, on n'a plus de peine à comprendre que, dans les épreuves rigoureuses où Dieu veut purifier notre amour, il nous réduit à sacrifier l'intérêt propre, c'est-à-dire toutes les recherches inquiètes et empressées de cet amour naturel de nous-mêmes par rapport à l'éternité, quoique le juste ne cesse jamais de se désirer par charité tous les biens éternels qui lui sont promis, comme je l'ai dit expressément dans mon x^e *Article*, et en beaucoup d'autres endroits.

Voilà, monsieur, quel est l'esprit de tout mon livre, qui n'affaiblit en rien ni l'espérance ni le désir de toutes les vertus. Je comprends néanmoins que je ne me suis pas suffisamment expliqué, puisqu'un homme aussi éclairé que vous, et aussi expérimenté dans les voies de Dieu, ne m'a pas entendu. Si vous m'eussiez fait l'honneur de me demander le sens des choses qui vous scandalisaient, peut-être aurais-je été assez heureux pour lever votre scandale. Du moins j'aurais tâché de profiter de vos lumières pour me corriger. Je tâcherai encore de le faire, si vous avez la charité de me marquer vos difficultés. Je suis avec une sincère vénération, etc.

85. — AU NONCE DU PAPE.

Il proteste qu'il n'a pas eu d'autre intention que d'expliquer dans son livre les *Articles d'Issy*; il témoigne le désir d'aller à Rome soumettre son livre et sa doctrine au saint-siége.

Fin de juillet 1697 [1].

FRANÇOIS, archevêque duc de Cambrai, je déclare à vous monseigneur le nonce de notre saint père le pape les choses suivantes :

Ayant appris que deux évêques vous ont donné un acte par lequel ils se plaignent de ce que j'ai mal expliqué, dans mon livre intitulé *Maximes des Saints, etc.* la doctrine des XXXIV Articles que

[1] On voit, par la lettre de Bossuet à son neveu, du 5 août, que cet acte avait été remis au nonce par Fénelon avant son départ pour Cambrai, qui eut lieu le 3 août; il y revient encore dans sa lettre du 18 août.

j'ai arrêtés autrefois à Issy contre le quiétisme, avec messeigneurs l'archevêque de Paris et l'évêque de Meaux, et M. Tronson, je proteste que je n'ai jamais eu d'autre intention que celle de suivre ces Articles. J'ai été toujours persuadé très-sincèrement de la doctrine qu'ils contiennent, et je promets de vérifier devant Sa Sainteté que je n'ai contrevenu en rien à nosdits Articles. En attendant, je proteste contre tout ce qu'on pourrait faire contre moi ou contre mon livre, attendu que j'ai commencé à en rendre compte au pape avec une parfaite soumission.

Si j'ai demeuré six mois sans donner à Sa Sainteté les éclaircissements que j'avais promis, c'est que mes confrères m'ont toujours retenu ici dans l'espérance de terminer les choses d'une manière pacifique; mais enfin on me refuse la liberté d'expliquer mon livre d'une manière qui lève les équivoques des lecteurs les plus prévenus, et en même temps on veut me réduire à une rétractation, quoiqu'on ne puisse me montrer dans mon livre aucune proposition qui soit formellement contraire à la foi, et sans correctif dans le livre même. C'est ce qui me contraint de faire, avec un extrême regret, les plus respectueuses et les plus fortes instances au roi, pour obtenir de Sa Majesté la permission d'aller moi-même à Rome. J'y aurai la consolation de montrer à Sa Sainteté les correctifs que j'ai eu soin de répandre dans tout mon livre, pour exclure les mauvais sens qu'on tâche d'y donner. Je lui ferai voir avec quelle candeur je déteste les erreurs qu'on veut m'imputer. Je veux recourir à l'Église mère de toutes les autres. C'est dans son sein que j'espère me détromper, si je me trompe; ou justifier ma foi, si elle est pure.

Comme j'espère de la bonté du roi qu'il me permettra de faire un voyage si nécessaire pour le repos de ma conscience dans toute ma vie, et pour l'honneur de mon ministère, je promets de me soumettre avec une pleine docilité et sans réserve à la décision du saint-père, après qu'il aura daigné m'entendre. Dieu m'est témoin que je n'ai aucune prévention pour aucun livre, ni pour aucune personne suspecte. Je n'en ai jamais défendu, ni excusé, ni favorisé aucune directement ni indirectement. Dieu, qui sonde les cœurs, sait que je n'ai jamais cru rien au delà de la doctrine de mon livre, telle que je l'ai expliquée depuis peu à mes confrères, et telle que je l'expliquerai au pape. Je condamne et je déteste tous les sens impies ou favorables à l'illusion qu'on a voulu sans fondement donner à cet ouvrage. Je suis prêt à condamner toute doctrine et tout écrit que le saint-père condamnera. S'il juge nécessaire de condamner mon propre livre, je serai le premier à souscrire à sa condamnation, à en défendre la lecture dans le diocèse de Cambrai, et à y publier par un mandement la censure du saint-père.

C'est dans ces sentiments que je veux vivre et mourir. Je vous supplie, monseigneur, d'avoir la bonté de conserver l'original du présent acte, écrit de ma main, et d'en envoyer demain une copie à Sa Sainteté, afin qu'elle voie ma soumission, en attendant que je puisse me mettre moi-même à ses pieds.

86. — A Mme DE MAINTENON.

Il lui annonce qu'il partira le lendemain pour Cambrai, conformément à l'ordre du roi.

A Versailles, 1er d'août (1697).

Je partirai d'ici, madame, demain vendredi, pour obéir au roi. Je ne passerais point à Paris, si je n'étais dans l'embarras de trouver un homme propre pour aller à Rome, et qui veuille bien faire ce voyage. Je retourne à Cambrai avec un cœur plein de soumission, de zèle, de reconnaissance et d'attachement sans bornes pour le roi. Ma plus grande douleur est de l'avoir fatigué, et de lui déplaire. Je ne cesserai aucun jour de ma vie de prier Dieu qu'il le comble de ses grâces. Je consens à être écrasé de plus en plus. L'unique chose que je demande à Sa Majesté, c'est que le diocèse de Cambrai, qui est innocent, ne souffre pas des fautes qu'on m'impute. Je ne demande de protection que pour l'Église, et je borne même cette protection à n'être point troublé dans le peu de bonnes œuvres que ma situation présente me permet de faire pour remplir les devoirs d'un pasteur. Il ne me reste, madame, qu'à vous demander pardon de toutes les peines que je vous ai causées. Dieu sait combien je les ressens. Je ne cesserai point de le prier, afin qu'il remplisse lui seul tout votre cœur. Je serai toute ma vie aussi pénétré de vos anciennes bontés que si je ne les avais point perdues; et mon attachement respectueux pour vous, madame, ne diminuera jamais.

87. — 1re LETTRE A UN AMI [1].

Ce 3 août 1697.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur : l'affaire de mon livre va à Rome. Si je me suis trompé, l'autorité du saint-siége me détrompera; et c'est ce que je cherche avec un cœur docile et soumis.

[1] Au duc de Beauvilliers.

Si je me suis mal expliqué, on réformera mes expressions. Si la matière paraît mériter une explication plus étendue, je la ferai avec joie par des additions. Si mon livre n'exprime qu'une doctrine pure, j'aurai la consolation de savoir précisément ce qu'on doit croire, et ce qu'on doit rejeter. Dans ce cas même, je ne laisserais pas de faire toutes les additions qui, sans affaiblir la vérité, pourraient éclaircir et édifier les lecteurs les plus faciles à s'alarmer. Mais enfin, monsieur, si le pape condamne mon livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, et à faire un mandement pour en défendre la lecture dans le diocèse de Cambrai. Je demanderai seulement au pape qu'il ait la bonté de me marquer précisément les endroits qu'il condamne, et les sens sur lesquels porte sa condamnation, afin que ma souscription soit sans restriction, et que je ne coure aucun risque de défendre ni d'excuser, ni de tolérer le sens condamné. Avec ces dispositions que Dieu me donne, je suis en paix, et je n'ai qu'à attendre la décision de mon supérieur, en qui je reconnais l'autorité de Jésus-Christ. Il ne faut défendre l'amour désintéressé qu'avec un sincère désintéressement. Il ne s'agit pas ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature doit craindre d'un mauvais succès; j'agis, ce me semble, avec droiture. Je crains autant d'être présomptueux et retenu par une mauvaise honte, que d'être faible, politique et timide dans la défense de la vérité. Si le pape me condamne, je serai détrompé, et par là le vaincu aura tout le véritable fruit de la victoire. *Victoria cedet victo*, dit saint Augustin. Si au contraire le pape ne condamne point ma doctrine, je tâcherai, par mon silence et par mon respect, d'apaiser ceux d'entre mes confrères dont le zèle s'est animé contre moi, en m'imputant une doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux et que j'ai toujours détestée. Peut-être me rendront-ils justice en voyant ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent ma doctrine. La première, c'est que la charité est un amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la béatitude qu'on trouve en lui. La seconde est que, dans la vie des âmes les plus parfaites, c'est la charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime et qui en commande les actes pour les rapporter à sa fin, en sorte que le juste de cet état exerce alors d'ordinaire l'espérance et toutes les autres vertus, avec tout le désintéressement de la charité même qui en commande l'exercice. Je dis *d'ordinaire*, parce que cet état n'est pas *sans exception, n'étant qu'habituel et point invariable*. Dieu sait que je n'ai jamais voulu enseigner rien qui passe ces bornes : c'est pourquoi j'ai dit, en parlant du pur amour, qui est la charité, en tant qu'elle anime et commande toutes les autres vertus distinctes : *Quiconque n'admet rien au delà est dans les bornes de la tradition; quiconque passe cette borne est déjà égaré* [1].

Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le saint-siége condamne jamais une doctrine si autorisée par les Pères, par les écoles de théologie, et par tant de grands saints que l'Église romaine a canonisés. Pour les expressions de mon livre, si elles peuvent nuire à la vérité, faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon supérieur; et je serais bien fâché de troubler la paix de l'Église, s'il ne s'agissait que de l'intérêt de ma personne et de mon livre.

Voilà mes sentiments, monsieur. Je pars pour Cambrai, ayant sacrifié à Dieu, au fond de mon cœur, tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien ménagé d'humain et de temporel pour la doctrine que j'ai crue véritable. Je ne laisse ignorer au pape aucune des raisons qui peuvent appuyer cette doctrine. En voilà assez. C'est à Dieu à faire le reste, si c'est sa cause que j'ai défendue. Ne regardons ni l'intention des hommes ni leur procedé; c'est Dieu seul qu'il faut voir en tout ceci. Soyons les enfants de la paix, et la paix reposera sur nous : elle sera amère, mais elle n'en sera que plus pure. Ne gâtons pas des intentions droites par aucun entêtement, par aucune chaleur, par aucune industrie humaine, par aucun empressement naturel pour nous justifier. Rendons simplement compte de notre bonne foi, laissons-nous corriger si nous en avons besoin, et souffrons la correction, quand même nous ne la mériterions pas.

Pour vous, monsieur, vous ne devez avoir en partage que le silence, la soumission et la prière. Priez pour moi dans un si pressant besoin : priez pour l'Église, qui souffre de ces scandales : priez pour ceux qui agissent contre moi, afin que l'esprit de grâce soit en eux pour me détromper, si je me trompe; ou pour me faire justice, si je ne suis pas dans l'erreur : priez pour l'intérêt de l'oraison même, qui est en péril, et qui a besoin d'être justifiée. La perfection est devenue suspecte : il n'en fallait pas tant pour en éloigner les chrétiens lâches et pleins d'eux-mêmes. L'amour désintéressé paraît une source d'illusion et d'impiété abominable. On accoutume les chrétiens, sous prétexte de sureté et de précaution, à ne chercher Dieu que par le motif de leur béatitude, et par intérêt

[1] *Max. des Saints.* Avertissement, t. II, p. 3.

pour eux-mêmes : on défend aux âmes les plus avancées de servir Dieu par le pur motif par lequel on avait jusqu'ici souhaité que les pécheurs revinssent de leur égarement, je veux dire la bonté de Dieu infiniment aimable. Je sais qu'on abuse du pur amour et de l'abandon : je sais que des hypocrites, sous de si beaux noms, renversent l'Évangile. Mais le pur amour n'en est pas moins la perfection du christianisme; et le pire de tous les remèdes est de vouloir détruire les choses parfaites, pour empêcher qu'on en abuse. Dieu y saura mieux pourvoir que les hommes. Humilions-nous, taisons-nous; au lieu de raisonner sur l'oraison, songeons à la faire : c'est en la faisant que nous la défendrons; c'est dans le silence que sera notre force. Je suis, etc.

88. — 2e LETTRE A UN AMI.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de la bonté avec laquelle vous m'avertissez des bruits qu'on répand contre une lettre que j'avais écrite à une personne qui s'intéresse à ma situation présente. On trouve mauvais que quelqu'un, par bonne volonté pour moi, ait rendu cette lettre publique, pour faire voir quelle est ma soumission au jugement que j'attends de Rome. On trouve encore plus mauvais qu'il paraisse, par cette lettre, que je veux supplier le pape, en cas qu'il condamne mon livre, d'avoir la bonté de marquer précisément les propositions du livre qu'il condamne, et le sens sur lequel tombe la condamnation. Pour le soin d'une personne bien intentionnée, qui répand ma lettre, j'avoue que je ne puis comprendre par quelle raison on le blâme. J'en parle avec d'autant moins d'intérêt, que je n'y ai aucune part, même indirecte. Mais pourquoi faire un crime à ceux qui sont bien aises de voir ma soumission sans réserve à mon supérieur, et qui veulent tâcher d'en édifier leur prochain? Ma lettre ne blâme personne; elle n'entre pas même dans une justification : elle suppose que je me suis peut-être trompé, et que j'ai tort de ne le pas voir. Elle montre seulement que je ne veux avoir ni mauvaise foi, ni opiniâtreté contre la décision de mon supérieur. On ne se contente pas que je me trompe, et que j'aie tort; on veut encore que rien ne puisse faire voir au public ma bonne intention et ma docilité pour le pape. Mes amis, selon ces personnes, doivent manquer à tous les devoirs de l'amitié. Non-seulement ils doivent abandonner ma justification, mais encore ils doivent supprimer les témoignages, qu'ils ont entre les mains, de ma soumission entière à l'Église. Ils passent pour des gens inquiets et d'une indiscrétion dangereuse, parce qu'ils communiquent à leur prochain les marques qu'ils ont de mes véritables sentiments. Ils sont mes amis; je suis évêque; on me fait passer pour un hérétique obstiné : cependant il ne leur est pas permis de montrer, par ma lettre, que si je me trompe, du moins je veux me corriger comme le plus soumis de tous les enfants de l'Église. Ceux qui ont tant de zèle contre l'erreur, s'ils n'aimaient que l'Église, et s'ils ne haïssaient que la fausse doctrine, devraient, ce me semble, être très-contents qu'on eût publié une lettre, où je m'engage si positivement vers le public à souscrire sans restriction à tout ce que le pape décidera. Ils auraient dû être les plus zélés pour la publier eux-mêmes partout. Sont-ils insensibles à l'honneur de l'épiscopat en ma personne? ne souhaitent-ils point la fin du scandale? leur importe-t-il que ma personne soit flétrie à jamais? leur est-il capital de me faire hérétique malgré moi? S'ils ne veulent que la condamnation de toute erreur, et la reconnaissance de toute vérité sur les matières dont il s'agit, je crois avoir prévenu leurs désirs. Mais enfin, si je me trompe, que veulent-ils? que je sois détrompé par le pape, que je condamne mon livre, et que je fasse réparation à toute l'Église. C'est ce que je promets, dans ma lettre, que je ferai, si le pape décide contre moi. Cette promesse, que je fais, et qu'un de mes amis rend publique, apprend par avance à toute l'Église ma soumission, et ma bonne volonté pour me condamner moi-même, s'il le faut. C'est l'unique chose qui peut édifier toutes les personnes pieuses, après le scandale qui est arrivé. On doit donc savoir bon gré à mon ami que l'amitié et l'intérêt de la religion l'aient excité à publier ma lettre. Toute personne indifférente pour moi, mais affligée de ce scandale, aurait dû en faire autant. Pourquoi s'aigrir contre tout ce qui peut, sans entrer dans le fond de la doctrine, adoucir et édifier les gens qu'on a prévenus contre moi? Il ne reste qu'à examiner si ma lettre montre quelque artifice, pour me donner les apparences d'un homme soumis à l'Église, pendant que je me prépare des prétextes pour éluder sa condamnation.

Je n'ai point dit que je ne me soumettais à la condamnation du pape qu'en cas qu'il marquât, dans sa condamnation, les propositions sur lesquelles précisément le livre serait condamné, et le sens dans lequel chaque proposition serait condamnée. A Dieu ne plaise que je fasse ainsi la loi à mon supérieur! Ma promesse de souscrire, et de faire un mandement en conformité, est absolue et sans restriction.

Il est vrai que je crois devoir demander très-humblement et très-instamment au pape une grâce pour

mon instruction et pour celle des âmes qui me sont confiées. C'est de m'apprendre précisément en quoi je me suis trompé, soit pour le dogme, soit pour les expressions, afin que je ne demeure point dans mon erreur, et que je puisse éviter pour moi et pour les autres, tout ce qui serait faux ou dangereux en ce genre. Un évêque ne peut-il faire au pape une prière si soumise, et si nécessaire pour son besoin, sans être accusé de ne vouloir pas se soumettre au pape? Plus je veux sincèrement obéir, plus je désire savoir précisément en quoi consiste toute l'étendue de l'obéissance. Plus je crains de me tromper, ou de ne sortir pas de l'erreur, plus je demande qu'on ne me laisse point errer, et qu'on me dise tout ce qu'il faut croire et rejeter pour éviter l'erreur. Plus j'ai de confiance et de soumission pour l'autorité qui doit décider, plus je désire que sa décision ne laisse rien à mon propre raisonnement, et m'assure contre moi-même, dont je me défie. Je ne demande pas des raisonnements pour les examiner, je ne demande qu'une décision pour la suivre. Où en sommes-nous, si on passe pour désobéissant en demandant de n'avoir qu'à obéir? Si je voulais ne me soumettre qu'en paroles, ou me sauver par les restrictions, je n'aurais pas besoin de demander des décisions si précises. Les plus vagues seraient les plus commodes pour moi, et je devrais craindre au contraire tout ce qui démêlerait précisément les faux principes ou les expressions erronées de mon livre. Mais comme je ne crains, Dieu merci, que de me tromper, et de n'obéir pas en tout, je ne crains aussi que de ne savoir pas assez précisément en quoi il faut que j'obéisse et que je me corrige. Mais pourquoi souffre-t-on si impatiemment que je fasse cette demande au pape, pendant que je ne crains que d'errer, faute de savoir en détail toutes mes erreurs? Il me semble que d'autres, au contraire, craignent qu'une autorité supérieure à la leur n'approfondisse la matière sans prévention, et ne soutienne ce qu'on veut ébranler en nos jours. L'école, depuis cinq cents ans, a enseigné l'amour pleinement désintéressé, conformément à la doctrine des Pères. Les saints que l'Église romaine a canonisés dans ces derniers siècles n'ont respiré que ce pur amour qui éclate dans leurs écrits. Des théologiens, depuis quelques années, ont cru qu'il fallait attaquer cette doctrine, qu'ils supposent contraire à celle de saint Augustin. Il n'y a rien qu'ils ne fassent pour rendre ce pur amour odieux, ridicule et suspect. Ils ne connaissent d'autre amour de Dieu que celui d'un bien infini propre à les rendre heureux, et qu'ils cherchent pour l'avantage de leur béatitude, faute de quoi ils ne l'aimeraient point. Ainsi, pendant qu'ils ne cessent de parler de la nécessité de l'amour divin, ils le dégradent; ils ne laissent à la charité aucune prééminence réelle de perfection sur l'espérance; et ils ôtent au culte de Dieu ce qu'il a de plus digne de lui, qui est de l'aimer pour lui-même, sans y être alors excité par le motif du bonheur *créé* qui nous en revient, pour parler comme l'école. Il n'y a rien que je ne veuille faire et souffrir pour résister à ceux qui ont entrepris de décrier cette doctrine, dont la tradition est constante, et qui veulent qu'on la regarde comme la source du quiétisme.

Non-seulement je demande que l'on autorise cette doctrine de l'amour indépendant du motif de la récompense dans l'acte de charité, vertu théologale; mais encore je presse afin qu'on reconnaisse que, « dans la vie et dans l'oraison la plus parfaite, tous « les actes de la vie intérieure sont unis dans la seule « charité, en tant qu'elle anime toutes les vertus, « et en commande l'exercice. » C'est ce que nous avons arrêté, messeigneurs de Paris et de Meaux, M. Tronson et moi, dans le treizième de nos Articles, à Issy. C'est l'unique chose que j'ai voulu établir dans mon livre, en bornant toujours mon système à *un état habituel et non invariable du pur amour*, où toutes les vertus ont leur exercice propre et distinct, et sans motif intéressé ou mercenaire. Que je me sois assez exactement expliqué en chaque endroit ou non, c'est ce qui importe peu à l'Église, puisque le pape me corrigera, s'il le faut, et que j'accepte par avance toutes ses corrections. Mais ce qui est évident par presque toutes les pages du livre, c'est que tout mon système se borne à ce genre de *vie et d'oraison la plus parfaite*, et où toutes les vertus, quoique distinctes et avec leurs motifs propres, ont le désintéressement de la charité qui *les anime et les commande*. C'est ce que saint François de Sales n'a pas craint de nommer *une vie extatique et surhumaine*; liv. VII *de l'Amour de Dieu*, chap. VII. Voilà tout ce que j'ai voulu établir par mon livre. Voilà ce qu'on ne peut rejeter sans condamner la plupart des saints. Voilà ce que nous avons autorisé dans nos Articles d'Issy. Que mon livre demeure flétri, que ma personne soit profondément humiliée, j'en louerai Dieu du fond de mon cœur, pourvu que ces deux points essentiels de la vie intérieure soient mis hors d'atteinte, je veux dire la nature de la charité, indépendante du motif de la récompense même éternelle, et l'état habituel où toutes les vertus sont désintéressées, étant *unies dans la seule charité qui les anime et les commande*. Rien n'est plus important à l'Église que d'autoriser ces deux vérités, que certains théologiens veulent

renverser depuis quelque temps. Ils éludent la force de notre treizième Article, en n'entendant par charité qu'un amour de notre béatitude en Dieu. Par là ils n'admettent, *dans la vie et dans l'oraison la plus parfaite*, aucun amour de Dieu pour lui-même et pour sa perfection infinie, sans rapport à notre avantage. Encore une fois, je ne demande au pape que de justifier cette doctrine, que j'ose dire que l'Église romaine a tant de fois rendue sienne par la canonisation de tant de saints qui l'ont pratiquée et enseignée. Dès que cette doctrine aura reçu la gloire qui lui est due, et qu'on veut lui ôter, je dirai avec joie : *Nobis autem confusio faciei*. Malheur à moi, si je regarde mon livre avec un œil de propriété, et si je scandalise l'Église pour des questions de fait ou pour des controverses personnelles!

Enfin, je crois devoir à l'Église même de demander au pape qu'il ne condamne point mon livre en gros et *respective*, s'il juge qu'il mérite une condamnation; mais qu'il ait la bonté de marquer chaque proposition digne de censure, avec le sens précis sur lequel la censure doit tomber. En voici la raison : Puisque Dieu a permis que je sois, quoique indigne, dans une place très-importante à la religion, il est capital de ne laisser pas croire qu'on me condamne pour avoir enseigné tout ce qu'il y a d'illusions et d'impiété dans le quiétisme. C'est néanmoins ce que les libertins, les protestants nos voisins, et même beaucoup de bons catholiques prévenus, m'imputeraient, si le pape prononçait une condamnation générale contre mon livre, sans qualifications particulières, et sans autoriser ce qui est véritable, sur les deux points auxquels j'ai borné tout mon système. Du moins je dois à l'Église de faire tous mes efforts pour obtenir que Sa Sainteté marque à quoi se réduit mon erreur, si je me suis trompé, pour me décharger d'une accusation vague et injuste qu'on me ferait sur tout le reste. Que si le pape, par une lumière supérieure à la mienne, n'a point d'égard à ma très-humble remontrance, je demeurerai d'autant plus en paix, que j'aurai fait de ma part tout ce qui m'aura paru convenable pour l'intérêt de la vérité, et pour l'honneur de mon ministère; après quoi je souscrirai à la censure de mon livre, sans équivoque ni restriction, même mentales. Je ferai un mandement pour défendre la lecture de mon livre dans le diocèse de Cambrai, et je me bornerai à demander au pape une instruction particulière sur les erreurs dont je devrai me corriger. Mais on ne me verra jamais, s'il plaît à Dieu, quoi qu'il arrive, ni écrire, ni parler pour éluder la condamnation de mon ouvrage; car je suis persuadé que nous devons être soumis à l'Église pleinement et sans réserve, tant sur le fait que sur le droit, non-seulement pour tous les dogmes qu'il faut croire ou rejeter, mais encore pour toutes les expressions qui doivent être ou admises comme propres à conserver le dépôt, ou condamnées comme capables de l'altérer. Pardon, monsieur, d'une si longue lettre. Vous savez combien je suis votre, etc

89. — A M. TRONSON.

Il lui fait ses adieux en partant pour Cambrai, et se plaint de la rigueur de ses adversaires.

Samedi, 3 août (1697).

Je m'abstiens, monsieur, de vous aller embrasser, pour ne vous commettre en rien. Je vous révère et vous aime trop pour ne pas ménager vos intérêts et ceux de votre communauté plus que les miens. On ne se contente pas d'attaquer mon livre, on n'oublie rien pour noircir ma personne. M. l'archevêque de Paris, qui témoignait avoir de si bonnes intentions, parle comme M. de Meaux, et assure qu'il travaille inutilement depuis quatre ans (à me désabuser)[1] de toutes mes erreurs, et que j'en ai eu de beaucoup plus grandes que mon livre[2]. On laisse entendre que ce fonds d'anciennes erreurs, que je cache sous des termes adoucis, est ce qui oblige les évêques à me tenir une rigueur qu'on ne tiendrait pas à un autre, pour m'obliger à me rétracter, et pour rejeter toute explication. Je sais même que M. de Paris entre dans cette accusation, et qu'il doit écrire au pape, de concert avec MM. de Meaux et de Chartres; qu'ils sont obligés en conscience de m'accuser devant lui comme un homme qu'ils connaissent depuis plusieurs années dans toutes les erreurs du quiétisme.

Vous savez, monsieur, que j'ai déposé entre vos

[1] Nous suppléons ces trois mots qui manquent dans l'original.

[2] Madame de Maintenon écrivait à M. de Noailles, le 7 août : « Je renvoyai si promptement votre *Déclaration* (des trois « prélats contre le livre des *Maximes*), que je ne pus vous « mander que vous entriez, ce semble, si profondément dans « la matière, que je ne voyais plus d'étoffe pour l'instruction « que vous préparez. J'ai reçu une lettre du cardinal de Boull- « lon qui m'exhorte à finir cette affaire-ci. Je lui répondrai, « en général, que ce n'est pas à moi à m'en mêler. De quel- « que façon qu'elle se traite, je ne vois de tous côtés que su- « jets d'affliction. Si M. de Cambrai n'est pas condamné, c'est « un fier protecteur pour le quiétisme; s'il l'est, c'est une flé- « trissure dont il aura peine à se relever. *Miseris succurrere « disco*. J'ai voulu voir M. de Beauvilliers, pour nous affli- « ger ensemble. Je suis très-édifiée de tout ce que je vis en « lui; mais M. l'abbé de Langeron et M. Dupuy ne lui tien- « nent guère moins au cœur que M. de Cambrai. Monsieur « l'évêque de Chartres me dit qu'on lui fait quelque propo- « sition qui pourrait contenter. Dieu sait comment je sou- « haite que cette affaire finisse et vite et doucement. » (*Lettr.* t. III, p. 116.) Cette lettre est datée mal à propos de 1698 dans la Beaumelle.

mains mes écrits originaux du temps où l'on prétend que j'étais si égaré; je n'y ai rien changé depuis. S'ils ne vous paraissent pas suffisants pour me justifier, ayez la bonté de me faire savoir ce que vous trouvez qui y manque. Les extraits de saint Clément et de Cassien donnèrent ces préventions à M. de Meaux, qui n'avait jusqu'à ce temps-là jamais rien lu de saint François de Sales, ni des autres auteurs de ce genre. Tout lui était nouveau, tout le scandalisait. Les passages que je citais, et qui sont excessifs dans saint Clément et dans Cassien, lui paraissaient ma doctrine, quoique j'eusse dit, en les citant, qu'il en fallait rabattre beaucoup selon les mystiques raisonnables. Voilà, monsieur, la principale affaire du temps présent. M. de Meaux dit que mon livre n'est pas conforme à mes explications, et que mes vrais sentiments sont encore bien plus mauvais que ceux que j'ai exprimés dans mon livre. Ce que je souhaiterais, si cela ne vous commet point, c'est que vous eussiez la bonté de rendre à monsieur l'évêque de Chartres un témoignage précis sur les faits. Je m'en vais à Cambrai, d'où j'écrirai à Rome. Je répandrai ma lettre pastorale, et j'écrirai peut-être une lettre douce et simple à M. de Meaux [1], pour éclaircir les choses de procédé et de doctrine, dans lesquelles il me représente comme *un fanatique et un hypocrite*. Priez Dieu pour moi, monsieur; j'en ai grand besoin dans mes souffrances; et aimez toujours un homme plein de tendresse, de confiance, de reconnaissance et de vénération pour vous.

90. — AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Il exprime sa douleur de toutes les peines qu'il lui a causées involontairement, et se plaint de la rigueur de ses adversaires.

A Cambrai, 12 août (1697).

On ne peut être plus sensible que je le suis, monsieur, à la peine que je vous cause. Le seul désir de vous en soulager suffirait pour me faire faire toutes les choses les plus amères et les plus humiliantes: mais j'ai montré avec évidence combien les objections qu'on m'a faites contre mon livre sont mal fondées. Je n'ai trouvé à Paris aucun théologien qui, après avoir discuté la matière tranquillement avec moi, n'ait approuvé tous mes sentiments. Les autres crient, me déchirent, et abusent de l'autorité qu'ils ont. J'ai affaire à des gens passionnés, et à quelques personnes de bonne intention qui se sont livrées à ceux qui agissent par passion. On a refusé de me laisser expliquer, et on veut absolument m'imputer des erreurs que je déteste autant que ceux qui me les imputent. Cette conduite est inouïe, et avec un peu de temps elle ouvrira les yeux à toutes les personnes équitables.

Pour moi, je ne songe qu'à porter ma croix en paix, et qu'à prier pour ceux qui me la font porter. Après avoir dit mes raisons à Rome, je subirai toutes les condamnations que le pape voudra faire. On ne verra, s'il plaît à Dieu, en moi que docilité sincère, soumission sans réserve, et amour de la paix. En attendant, je tâcherai de faire ici mon devoir, quoique les opprobres dont on m'a couvert troublent tous les biens que je pourrais faire dans un pays où les besoins sont infinis. Je prie Dieu qu'il pardonne à ceux qui me mettent si fort hors de portée de remplir utilement mes devoirs.

Les théologiens de ce pays sont surpris de la critique injuste qu'on a faite à Paris de mon livre. Ce qui m'afflige le plus, monsieur, est de déplaire au roi, et de vous exposer à ne lui être plus si agréable. Sacrifiez-moi, et soyez persuadé que mes intérêts ne me sont rien en comparaison des vôtres. Si mes prières étaient bonnes, vous sentiriez bientôt la paix, la confiance et la consolation dont vous avez besoin dans votre place. Dieu sait avec quelle tendresse, quelle reconnaissance et quel respect je suis tout ce que je dois être pour vous.

Faites-moi mander comment notre bonne duchesse se porte aux eaux.

91. — A Mme DE GAMACHES [1].

Ses regrets de n'avoir pu la voir avant son départ pour Cambrai.

(Vers le 12 août 1697).

J'ai été très-fâché, madame, de partir de Paris sans avoir eu l'honneur de prendre congé de vous, et sans savoir que vous avez eu la bonté de me chercher. Je ne fis presque que passer à Paris, et avec beaucoup d'embarras. Si j'avais été libre de voir quelqu'un, j'aurais été ravi de vous rendre mes devoirs. J'espère que vous ne m'oublierez pas devant Dieu. Pour moi, je ne cesserai aucun jour de lui demander qu'il vous comble de ses grâces. Encore un peu, et le songe trompeur de cette vie va se dissiper, et nous serons tous réunis à jamais dans le royaume de la vérité, où il n'y aura plus ni erreur, ni division, ni scandale. Tous seront un, et consommés en unité, dans le sein de celui qui sera toutes choses en tous.

[1] Il ne paraît pas que Fénelon ait écrit cette lettre; mais c'est alors qu'il écrivait les deux lettres précédentes à un ami.

[1] Marie-Françoise de Montmorin, mariée en 1666 à Frédéric de Gamaches, comte de Châteauméliau. Cette dame était sœur d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, mort en 1713.

Nous n'y serons nourris que de sa vérité, nous n'y respirerons que de son amour; sa paix éternelle sera la nôtre. En attendant, souffrons, taisons-nous, laissons-nous fouler aux pieds, portant l'opprobre de Jésus-Christ; trop heureux si notre ignominie sert à sa gloire! Quand vous verrez mademoiselle D...., je vous supplie, madame, de lui dire que je l'honore de plus en plus, et que je ressens autant que je le dois son zèle, et que je la conjure de ne pas ressentir trop vivement mes peines. Pourquoi s'affliger de voir nos amis attachés à la croix avec le Sauveur? Nous devrions nous affliger pour eux, s'ils étaient égarés de la bonne voie, rebelles à l'Église, et obstinés dans l'erreur : mais pour les voir humiliés, crucifiés, il ne faut point se troubler. C'est la main de Dieu même qui nous frappe; il la faut adorer, sans regarder celle des hommes. Pardonnez, madame, une si longue lettre : la cordialité de la vôtre m'a tellement touché, que je n'ai pu me retenir.

92. — AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Il le remercie de ses soins pour renouer une négociation avec l'évêque de Chartres; il redoute les variations de ce prélat, et se montre disposé à faire tout ce qu'il peut raisonnablement exiger.

A Cambrai, 14 août (1697).

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, du soin que vous avez pris de me mander votre conversation avec M. l'évêque de Chartres, et je vous supplie de lui répondre pour moi les choses suivantes :

1° S'il croit que mes mœurs sont pures et ma doctrine saine, j'ose dire que, par la grâce de Dieu, il ne me fait que justice. Mais s'il me fait cette justice, pourquoi demeure-t-il uni avec M. de Meaux, et pourquoi autorise-t-il, par cette union, les discours de ce prélat, qui dit hautement partout que je suis hérétique, que mon livre est pire que mes éclaircissements, et que mes sentiments cachés sont pires que mon livre [1]? Peut-on parler ainsi de son confrère sans preuves? peut-on le diffamer de la sorte, malgré toutes les preuves les plus convaincantes de la pureté de sa doctrine et de sa sincérité? Est-il permis de lui imputer des erreurs qu'il n'a jamais cessé de détester, et qu'il n'excuse ni ne tolère en aucune occasion? Je prie Dieu qu'il pardonne à M. de Meaux une telle injustice. Il me reste assez d'amitié pour lui, pour être plus touché du tort qu'il fait à sa conscience que de celui qu'il fait à ma réputation. Mais si M. l'évêque de Chartres me croit tel que je suis, j'avoue que je ne sais comment le justifier, ni devant Dieu ni devant les hommes. Il s'unit contre moi, qui suis son meilleur et son plus ancien ami, avec M. de Meaux qui me traite d'hypocrite, et d'hérétique dissimulé qui cache son venin. Il s'entend avec M. de Meaux pour m'empêcher d'expliquer les endroits de mon livre qu'on veut interpréter en un mauvais sens, et pour me réduire, contre la vérité et contre ma conscience, à une rétractation. Enfin, c'est mon meilleur ami qui me fait plus de mal que toute la cabale envenimée de ceux qui veulent me perdre. Il ne tient qu'à lui de mettre la vérité à couvert, de faire voir que personne n'est plus opposé que moi à l'illusion, et de finir un si grand scandale. Il ne tient qu'à lui, et c'est lui seul qui l'empêche; car M. de Meaux, sans lui, ne pourrait soutenir une affaire si injuste et si odieuse. J'ai offert, dès le commencement, des additions pour expliquer tout ce qui alarme M. de Chartres. Quand même on ne me demanderait pas ces explications, je les donnerais au public pour éclaircir et pour édifier les fidèles. Mais je demeure ferme dans ce que j'ai offert dès le commencement : il n'y a ni lassitude, ni crainte, ni espérance qui puisse jamais me faire dire un seul mot qui sente la rétractation indirecte. J'aime cent fois mieux souscrire avec une soumission sans réserve à la condamnation la plus rigoureuse de Rome, que de dire un mot équivoque, et qui donne une idée de rétractation, parce que je ne puis trouver dans mon livre aucune proposition qui ne soit déterminée à un sens très-édifiant par trente autres endroits du même ouvrage. Ainsi toute négociation est inutile à cet égard-là. Il faut ou me laisser expliquer, ou attendre le jugement du pape, auquel je suis soumis comme un petit enfant à son père. Je ne sais si on sera bien édifié à Rome que mes confrères n'aient jamais voulu me laisser expliquer, et qu'on ait usé d'une autorité si irrégulière pour me réduire à une rétractation.

2° J'avoue que je ne sais à quoi m'en tenir avec M. l'évêque de Chartres. Dans les commencements, il témoignait ne désirer de moi qu'une explication; puis il a voulu que j'abandonnasse mon livre. Il est revenu plusieurs fois à la simple explication, et ne s'est jamais fixé à rien. M. de Meaux le rentraîne toujours; et, après tant de variations, je ne puis plus faire un fonds assuré sur ses propositions. J'ai vu même, par expérience, que de telles propositions m'ont fait perdre un temps précieux, et n'ont servi qu'à lasser le roi, comme si je devais répondre des lenteurs et des irrésolutions des autres. On a renversé quatre ou cinq fois, malgré M. l'archevê-

[1] Fénelon était bien instruit. Voyez les lettres de Bossuet à son neveu, des 6 mai, 17 juin, 22 juillet, 12 et 18 août 1697.

que de Paris, les projets que nous avions faits ensemble pour expliquer mon livre par des additions. De nouvelles propositions n'aboutiraient à aucune exécution tranquille; et pendant que je quitterais le chemin de Rome pour des choses très-incertaines, on achèverait de remuer à Rome de puissants ressorts pour m'y opprimer.

3° Je penserai sérieusement à ce que M. de Chartres propose d'une instruction courte : mais je n'ai eu jusqu'ici la liberté de rien faire imprimer. Je n'aurai jamais aucune répugnance à expliquer ce que certains lecteurs n'entendent pas : il ne me coûte rien de dire ce que je pense, et par conséquent je serai ravi de continuer à condamner des erreurs dont j'ai toujours eu une horreur très-sincère. Mais il faut, quand il s'agit de l'impression, mesurer bien ce que j'ai à dire; car, nonobstant tout ce que peut dire M. de Meaux, je veux mourir comme je tâche de vivre, simple, ingénu, et ferme jusqu'à sacrifier toutes choses pour la sincérité.

4° Après toutes les difficultés et toutes les variations que j'ai essuyées, je ne puis plus me résoudre à compter avec tant de gens ombrageux et irrésolus, quand il sera question de régler des additions pour une édition nouvelle de mon livre. Je veux bien faire ici une courte instruction, ou je promettrai une édition nouvelle : mais, pour régler cette édition, je ne veux compter ni avec M. de Meaux, dont les principes ne peuvent jamais s'accorder avec les miens, ni avec ceux qui ont juré une alliance éternelle avec lui, et par lesquels il serait toujours en secret, malgré moi, le correcteur de mon ouvrage. Si M. l'évêque de Chartres cherche sincèrement, comme je le crois de son bon cœur, la paix entre nous et l'édification publique, il conclura avec moi toutes choses suivant ce que je vais vous proposer.

Je ferai au plus tôt la courte instruction qu'il me conseille, et je promettrai une nouvelle édition : mais pour cette édition nouvelle avec des additions, je l'enverrai à Rome, et je supplierai le pape de la faire régler par les consulteurs les plus précautionnés. M. de Chartres ne doit pas être plus zélé ni plus rigoureux contre le quiétisme que le pape et toute l'Église romaine, où ces erreurs ont été foudroyées dès leur naissance. Quand j'offre de passer par toute la sévérité de l'inquisition qui a jugé Molinos, les gens les plus difficiles doivent être bien contents. Si M. de Chartres s'accommode de ce projet, nous serons en paix profonde, et nous édifierons l'Église par notre union sans aucun retardement. Dès ce moment, je ne suis qu'un cœur et une âme avec lui. Il n'aura plus besoin de demeurer ligué contre moi avec M. de Meaux, qui veut, malgré moi, me faire hérétique. Il n'aura qu'à déclarer qu'il est content, que ma doctrine est saine, et qu'il ne lui reste plus rien à désirer, puisque le pape réglera par son autorité les additions de mon édition nouvelle. De mon côté, je montrerai en tant de manières, de vive voix et par écrit, combien j'ai horreur de ce qu'on m'a imputé, que le public verra sans peine le fond de mon cœur. Mais si M. l'évêque de Chartres n'entre pas de plein cœur dans ce projet, et si M. de Meaux l'empêche de prendre une ferme résolution, la mienne est prise. Je n'ai qu'à porter ma croix, qu'à prier Dieu pour ceux qui m'oppriment, et qu'à tâcher de réparer le scandale à force de patience. Je suis tout à vous, monsieur, avec toute l'estime possible, et une sincere reconnaissance pour tous vos soins.

93. — A Mme DE GAMACHES.

Sur ses dispositions par rapport à l'affaire de son livre.

A Cambrai, 20 août (1697).

On ne peut être plus sensible que je le suis, madame, à toutes les marques de votre bonté; et je prie Dieu, du fond de mon cœur, de vous rendre au centuple la consolation que vous me donnez en prenant si cordialement part à mes peines. Quand nous disons que les croix sont bonnes, ce n'est point un discours de cérémonie; c'est une vérité de l'Évangile qui se tourne en condamnation contre ceux qui la prêchent, s'ils ne tâchent pas de la suivre quand les occasions s'en présentent. L'occasion en est venue pour moi : je dois aimer ma croix, j'en dois voir le prix, je dois craindre d'en perdre le fruit, je dois la porter humblement et sans aucun courage humain; je ne dois trouver de force ni de ressource qu'en Dieu; je dois aimer ceux qui me noircissent; je dois prier pour eux, et être toujours tout prêt à leur céder, pour finir la division, dès que ma conscience me le permettra.

Pour mon livre, je ne dois point le regarder comme mien. Si le pape ne le condamne pas, je ne dois pas le condamner; s'il le condamne, aucun évêque ne suivra sa condamnation avec plus de docilité que moi. J'ai fait ce livre avec une intention droite, je n'ai voulu y contredire personne, ni je n'y ai voulu défendre personne. Je n'y ai songé qu'à dire la vérité, telle que je l'ai trouvée dans les ouvrages des saints, et à y condamner toutes les erreurs que le saint-siége avait déjà condamnées dans les soixante-huit propositions de Molinos. Avec cette bonne intention, je suis en paix. Si je me trompe, on me détrompera; et c'est un grand avantage : si, pensant bien, je me suis mal expliqué, on me corrigera : et

c'est ce que je dois désirer : et malheur à moi, si je craignais la correction par une mauvaise honte! Je dois plus qu'un autre à la vérité, étant dans la place où je me trouve. Je ne suis fâché que du scandale que cette affaire cause, et il me semble qu'il n'a pas tenu à moi qu'elle ne fût finie dès sa naissance. Pour mon humiliation, elle porte sa consolation avec elle; car je sais qu'il est bon d'être humilié, et j'en ai plus besoin qu'un autre. Je serai trop heureux si la situation où je suis sert à me faire pratiquer une partie du détachement et de l'abandon dépeint dans mon livre.

Priez Dieu pour moi, madame, vous qui êtes touchée de ma peine, et qui avez le zèle de prier. Procurez-moi aussi, s'il vous plaît, les prières de monseigneur l'évêque de Coutances. Je le révère singulièrement pour sa doctrine et pour sa piété; je lui rendrai toujours avec joie un compte exact de mes sentiments et de ma conduite. Souffrez, madame, que je demande aussi les prières de M. de S. V., auxquelles j'ai foi. Je suis avec une reconnaissance très-vive, et un respect qui durera toute ma vie, etc

94. — A M. DE BERTIER,

ÉVÊQUE DE BLOIS.

Il explique les expressions de sa *Lettre à un ami* qui avaient fait peine à ce prélat.

A Cambrai, 21 août (1697).

Je ne suis pas surpris, mon cher prélat, du tour qu'on donne à ma lettre, car je suis accoutumé à l'injustice. Celle-là paraîtrait étrange, si on voulait ouvrir les yeux. Je dis absolument, d'un côté, que je condamnerai mon livre, dès que le pape le condamnera; de l'autre, je dis que je ne me contente pas de la condamnation de mon livre, s'il mérite d'être condamné, mais que je le supplierai encore de faire des décisions précises sur cette matière. Je crains de me tromper; je veux savoir précisément ce qu'il faut croire et ce qu'il faut rejeter. Plus on est de bonne foi dans l'obéissance, plus on veut savoir précisément en quoi il faut obéir. Je ne demande point des raisons sur lesquelles je puisse chicaner; je ne demande que des décisions précises et absolues. Est-ce éluder l'obéissance, que de craindre de n'y être pas assez assujetti? Est-ce être de mauvaise foi, que de demander une règle qui ne laisse rien ni à la subtilité ni à la prévention? N'est-il plus permis de vouloir savoir jusqu'où on doit obéir, pour obéir aveuglément dans toute l'étendue de l'obéissance? On veut empoisonner toutes mes paroles; quoi que je dise et quoi que je fasse, il faut que j'aie tort. Ce qui m'en console est que Dieu le permet, et qu'il faut adorer tout ce qu'il fait pour nous humilier. J'avoue que je ne m'embarrasse guère de tous ces discours. J'attends en paix la décision du pape. S'il condamne mon livre, je le condamnerai très-simplement, et il n'en sera plus question. Je ne lui demanderai jamais des décisions pour relever indirectement mon livre. Ce que je lui demanderai toujours de bonne foi, c'est de m'apprendre ce que je dois penser et enseigner. Les critiques envenimés ne m'empêcheront pas de lui faire cette demande pour mon besoin, avec docilité et soumission. Pardon, mon cher prélat, d'une si longue lettre. Je vous remercie de vos prières, dont j'ai grand besoin; et je puis vous assurer que je ne cesserai jamais de vous être dévoué avec respect et attachement.

95. — AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Il lui rend compte des vœux qu'il a formés pour le roi, le jour de saint Louis, et lui expose ses sentiments relativement aux éclats occasionnés par le livre des *Maximes des Saints*.

A Cambrai, 26 août (1697).

Je ne puis m'empêcher de vous dire, mon bon duc, ce que j'ai sur le cœur. Je fus hier, fête de saint Louis, en dévotion de prier pour le roi. Si mes prières étaient bonnes, il le ressentirait, car je priai de bon cœur. Je ne demandai point pour lui des prospérités temporelles, car il en a assez. Je demandai seulement qu'il en fît un bon usage, et qu'il fût, parmi tant de succès, aussi humble que s'il avait été profondément humilié. Je lui souhaitai d'être non-seulement le père de ses peuples, mais encore l'arbitre de ses voisins, le modérateur de l'Europe entière, pour en assurer le repos; enfin le protecteur de l'Église. J'ai demandé non-seulement qu'il continuât à craindre Dieu, et à respecter la religion, mais encore qu'il aimât Dieu, et qu'il sentît combien son joug est doux et léger à ceux qui le portent moins par crainte que par amour. Jamais je ne me suis senti plus de zèle, ni, si je l'ose dire, de tendresse pour sa personne. Quoique je sois plein de reconnaissance, ce n'était pas le bien qu'il m'a fait dont j'étais alors touché. Loin de ressentir quelque peine de ma situation présente, je me serais offert avec joie à Dieu pour mériter la sanctification du roi. Je regardais même son zèle contre mon livre comme un effet louable de sa religion, et de sa juste horreur pour tout ce qui lui paraît nouveauté. Je le regardais comme un objet digne des grâces de Dieu. Je me rappelais son éducation sans instruction solide, les flatteries qui l'ont obsédé, les piéges qu'on

lui a tendus pour exciter dans sa jeunesse toutes ses passions, les conseils profanes qu'on lui a donnés, la défiance qu'on lui a inspirée contre les excès de certains dévots, et contre l'artifice des autres; enfin les périls de la grandeur, et de tant d'affaires délicates. J'avoue qu'à la vue de toutes ces choses, nonobstant le grand respect qui lui est dû, j'avais une forte compassion pour une âme si exposée. Je le trouvais à plaindre, et je lui souhaitais une plus abondante miséricorde pour le soutenir dans une si redoutable prospérité. Je priais de bon cœur saint Louis, afin qu'il obtînt pour son petit-fils la grâce d'imiter ses vertus. Je me représentais avec joie le roi humble, recueilli, détaché de toutes choses, pénétré de l'amour de Dieu, et trouvant sa consolation dans l'espérance d'une gloire et d'une couronne infiniment plus désirable que la sienne; en un mot, je me le représentais comme un autre saint Louis. En tout cela je n'avais, ce me semble, aucune vue intéressée; car j'étais prêt à demeurer toute ma vie privé de la consolation de voir le roi en cet état, pourvu qu'il y fût. Je consentirais à une perpétuelle disgrâce, pourvu que je susse que le roi serait entièrement selon le cœur de Dieu. Je ne lui désire que des vertus solides, et convenables à ses devoirs. Voilà, mon bon duc, quelle a été mon occupation de la fête d'hier. J'y priai beaucoup aussi pour notre petit prince, pour le salut duquel je donnerais ma vie avec joie. Enfin je priai pour les principales personnes qui approchent du roi, et je vous souhaitai un renouvellement de grâce dans les temps pénibles où vous vous trouvez. Pour moi, je suis en paix avec une souffrance presque continuelle. En faisant un éclat scandaleux, on ne m'aigrira point, s'il plaît à Dieu, et on ne me découragera point. On ne me fera point hérétique, en disant que je le suis. J'ai plus d'horreur de la nouveauté que ceux qui paraissent si ombrageux : je suis plus attaché à l'Église; je ne respire, Dieu merci, que sincérité et soumission sans réserve. Après avoir représenté au pape toutes mes raisons, ma conscience sera déchargée; je n'aurai qu'à me taire et à obéir. On ne me verra point, comme d'autres l'ont fait, chercher des distinctions pour éluder les censures de Rome. Nous n'aurions pas eu besoin d'y recourir, si on avait agi avec moi avec l'équité, la bonne foi, et la charité chrétienne qu'on doit à un confrère. Je prie Dieu qu'il me détrompe, si je suis trompé; et si je ne le suis pas, qu'il détrompe ceux qui se sont trop confiés à des personnes passionnées.

Je suis en peine de la santé de la bonne duchesse : priez pour moi. J'écrirai à notre prince sur divers morceaux de l'histoire.

96. — AU DUC DE CHEVREUSE.

La soumission à la volonté de Dieu, seul moyen de réformer la nôtre : comment on peut arriver à cette résignation.

Je ne suis nullement surpris de la crainte que monsieur le vidame a d'écrire à ..... : la nature ne peut souffrir qu'à peine qu'on la détache ou plutôt qu'on l'arrache à ses amusements. Je me souviens que feu monsieur son aîné m'écrivit une fois pour me prier de ne pas prier Dieu pour lui, de peur de perdre une attache qu'il avait. C'est un effet de la corruption de notre volonté propre, qui se passionne de tout, et qui ne peut se résoudre à quitter ce qui l'attache. Vous saurez que cette volonté ne peut se réformer, changer, et enfin quitter, que par la soumission à la volonté de Dieu, la résignation, l'union, et même la perte de notre volonté en celle de Dieu. Comme c'est le contraire qui fait tout le déréglement de notre vie, cette même vie se règle à mesure que notre volonté se tourne vers Dieu efficacement; et plus notre volonté est tournée efficacement vers Dieu, plus elle se détourne de ces vains amusements qui l'arrêtent et l'attachent, parce que ce retour de la volonté ne se fait que par la charité, qui commande cette puissance, et qui est plus ou moins parfaite, selon que le retour de la volonté est plus ou moins parfait. Aussi il ne s'agit pas que l'esprit soit éclairé, ce n'est pas ce que Dieu demande; mais le cœur.

Je ne sais pourquoi on se met dans l'esprit qu'il faut quitter ses amis pour être à Dieu. Je ne vois pas pour quelle raison monsieur le vidame s'imagine que, pour être à Dieu, à son âge, il faille quitter les compagnies qui ne sont ni dangereuses ni criminelles, ni même trop attachantes : il faut voir ses amis courtement, mais fréquemment. Je dois dire que ce ne sera jamais la conviction seule qui fera un homme parfaitement à Dieu; il n'y a que la volonté gagnée et tournée qui le puisse faire : tous raisonnements sont stériles et infructueux, si le cœur n'est gagné pour Dieu; et c'est à quoi il faut travailler. Je voudrais donc le faire de cette sorte : m'exposer tous les jours quelques moments devant Dieu, non en raisonnant, mais après avoir dit ces paroles : *Fiat voluntas tua*, donner ma volonté à Dieu afin qu'il en dispose, et l'exposer ainsi devant lui sans lui dire autre chose que de rester quelques moments dans un silence respectueux, où le cœur seul prie sans le secours de la raison ni de la parole. Je lui demande cette petite pratique tous les jours quelques moments, et je réponds bien qu'il ne la fera pas longtemps sans en sentir l'effet. Je prie Dieu qu'il lui donne l'expérience que ce conseil, qui semble si peu

de chose en soi et qui est si facile, lui fera un bien si réel dans la suite, et peu à peu, qu'il en sera lui-même surpris. Il n'aura plus besoin de bien des choses pour entrer dans ce que Dieu veut, parce que Dieu lui fera faire sa volonté.

97. — AU MÊME.

Sur les répugnances involontaires qu'on éprouve dans le service de Dieu.

Je ne crois pas qu'il faille toujours attribuer au démon les résistances et les répugnances de la volonté inférieure à rompre les obstacles qui nous empêchent d'aller à Dieu ; car cette répugnance est comme identifiée avec notre nature, qui ne peut souffrir ce qui l'arrache à ses amusements et à ses plaisirs. Comme elle vit là dedans, elle craint comme la mort le renoncement à soi-même, si fort recommandé par Jésus-Christ. Elle sent bien que le règne de Jésus-Christ et sa vie en nous ne peuvent venir en nous que par la perte de l'homme de péché, et qu'il faut que le vieil homme fasse place au nouveau. Mais lorsqu'avec un peu de courage on travaille à détruire ces répugnances de la nature, qu'on rame contre le fil de l'eau, on trouve la chose aisée; parce qu'étant fidèles à se tenir auprès de Jésus, non par raisonnement, mais par attention amoureuse et douces affections, il nous aide dans notre travail, jusqu'à ce qu'il prenne lui-même le gouvernail.

98. — A LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Dispositions présentes du prélat par rapport à son affaire.

5 novembre 1697.

Vous me croyez bien méchant, madame, et d'une malignité bien raffinée dans mes joies. Non, je ne vous ressemble plus, tant le malheur m'a corrigé. J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on me reproche, et j'entends de loin le bruit de tout ce qu'on fait avec une soumission paisible aux ordres de Dieu. Je n'ai qu'à me taire et à souffrir, en attendant que le pape justifie ma doctrine ou me corrige. Je suis, Dieu merci, soumis comme un enfant à mon supérieur. J'avais besoin d'humiliation : Dieu m'en a envoyé, et je l'en remercie. Je songe au bien qu'ils me font, et non au mal qu'ils me veulent faire. Je m'en vais tâcher de mettre à profit le temps que j'ai, pour remplir mes fonctions. J'aurais eu de la peine à me tourner à bien, sans les coups d'étrivière dont on m'a honoré. Pourvu que j'en fasse un bon usage, ils me vaudront mieux que la plus éclatante prospérité. Je vous en souhaite autant, madame, dans votre famille, que vous en pouvez porter, sans oublier Dieu. La carrière où vous êtes a bien des épines avec des fleurs. Parmi tant d'affaires, souvenez-vous qu'il y en a une qui terminera toutes les autres, et qui en fera sentir l'illusion. Mais ce n'est pas à moi à prêcher, et je renfonce ma morale. J'honore toujours parfaitement M. le maréchal de Noailles, etc.

99. — A M. (DE HARLAI.)

Il lui envoie sa lettre pastorale, et le félicite sur l'heureuse issue de sa négociation pour la paix.

A Cambrai, 10 novembre (1697).

Je n'ai point voulu jusqu'à présent, monsieur, interrompre vos grandes occupations, auxquelles nous sommes tous si intéressés, et je ne vous ai rien dit de mes peines, parce que je savais que vous n'y preniez que trop de part. Je ne puis m'empêcher de vous envoyer ma lettre pastorale, quoique je croie que vous n'aurez pas le temps de la lire. Elle ne renferme qu'une simple explication de mes vrais sentiments, sans réfuter les imputations de la *Déclaration* des trois prélats. J'éviterai, autant qu'il me sera possible, d'augmenter une scène qui n'est pas déjà trop édifiante entre des évêques. Je voudrais bien envoyer ma réponse précise à tous les articles de leur *Déclaration* à Rome, sans la rendre publique, pour dérober aux yeux du public une controverse où j'ai de grandes plaintes à faire sur le peu d'exactitude qu'on a eu à rapporter ma doctrine. En vérité, monsieur, il vous a été plus facile de faire la paix de l'Europe, qu'il ne vous le serait de faire celle de deux auteurs. Nous aurions besoin d'un tel médiateur. J'espère, monsieur, qu'après une négociation si grande et si utile, vous irez recevoir les marques de l'estime et de la satisfaction du roi, et que Cambrai se trouvera sur votre passage. Si vous n'y passiez pas, je ferais, au premier signal, bien des pas pour vous trouver sur votre route. Personne ne sera jamais avec plus de zèle et d'attachement que moi, pour toute la vie, monsieur, votre, etc.

100. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Comment il faut étudier, pour ne pas dessécher le cœur. Exhortation à mépriser le monde.

(1698).

Il y a quatre mois que je n'ai eu aucun loisir d'étudier; mais je suis bien aise de me passer d'étude, et de ne tenir à rien dès que la Providence me se-

coure. Peut-être que cet hiver je pourrai me remettre dans mon cabinet; et alors je n'y entrerai que pour y demeurer un pied en l'air, prêt à en sortir au moindre signal. Il faut faire jeûner l'esprit comme le corps. Je n'ai aucune envie ni d'écrire, ni de parler, ni de faire parler de moi, ni de raisonner, ni de persuader personne. Je vis au jour la journée, assez sèchement, et avec diverses sujétions extérieures qui m'importunent : mais je m'amuse dès que je le puis et que j'ai besoin de me délasser. Ceux qui font des almanachs sur moi, et qui me craignent, sont de grandes dupes. Dieu les bénisse! Je suis si loin d'eux, qu'il faudrait que je fusse fou pour vouloir m'incommoder en les incommodant. Je leur dirais volontiers comme Abraham à Lot : *Toute la terre est devant nous. Si vous allez à l'orient, je m'en irai à l'occident*[1].

Heureux qui est véritablement délivré! Il n'y a que le Fils de Dieu qui délivre; mais il ne délivre qu'en rompant tout lien : et comment le rompt-il? C'est par ce glaive qui sépare l'époux et l'épouse, le père et le fils, le frère et la sœur. Alors le monde n'est plus rien : mais, tandis qu'il est encore quelque chose, la liberté n'est qu'en parole, et on est pris comme un oiseau qu'un filet tient par le pied. Il paraît libre, le fil ne se voit point; il s'envole, mais il ne peut voler au delà de la longueur de son filet, et il est captif. Vous entendez la parabole. Ce que je vous souhaite est meilleur que tout ce que vous pourriez craindre de perdre. Soyez fidèle dans ce que vous connaissez, pour mériter de connaître encore davantage. Défiez-vous de votre esprit qui vous a souvent trompé. Le mien m'a tant trompé, que je ne dois plus compter sur lui. Soyez simple et ferme dans votre simplicité. *La figure du monde passe*[2] : nous passerons avec elle, si nous nous rendons semblables à sa vanité; mais la vérité de Dieu demeure éternellement, et nous serons permanents comme elle si elle seule nous occupe.

Encore une fois, défiez-vous des savants et des grand raisonneurs. Ils seront toujours un piége pour vous, et vous feront plus de mal que vous ne sauriez leur faire de bien. Ils languissent autour des questions, et ne parviennent jamais à la science de la vérité. Leur curiosité est une avarice spirituelle qui est insatiable. Ils sont comme les conquérants qui ravagent le monde sans le posséder. Salomon parle avec une profonde expérience de la vanité de leurs recherches.

Quand on étudie, il ne faut étudier que par un vrai besoin de providence, et le faire comme on va au marché pour la provision nécessaire de chaque jour. Alors même il faut étudier en esprit d'oraison. Dieu est tout ensemble la vérité et l'amour. On ne connaît bien la vérité qu'autant qu'on l'aime. Quand on l'aime, on la connaît bien. N'aimer point l'amour, ce n'est pas le connaître. Qui aime beaucoup, et demeure humble et petit dans son ignorance, est le bien-aimé de la vérité : il sait ce que les savants ignorent, et qu'ils ne veulent pas même savoir. Je vous souhaite cette science réservée *aux simples et aux petits*, pendant qu'elle est *cachée aux sages et aux prudents*[1].

[1] *Genes.* XIII, 9.
[2] *I. Cor.* VII, 31.

[1] *Math.* XI, 25.

101. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il lui annonce une nouvelle édition de ses défenses; désire une prompte décision, et lui expose l'histoire de son sacre.

(14 janvier 1698.)

Vous pouvez compter qu'actuellement on va imprimer en français, à Bruxelles, ma *Réponse à la Déclaration*, celle au *Summa, etc.* et la Dissertation sur la charité et l'oraison passive, contre le livre de M. de Meaux. Si vous apercevez que les examinateurs trouvent quelque chose qui leur déplaise dans ces trois ouvrages, mandez-le-moi promptement; on y remédiera par des cartons : mais enfin tout sera prêt à paraître au premier signal.

Ce qui est certain, c'est que le saint-siége ne peut finir, avec la dignité et l'autorité qui lui convient, une telle affaire, sans imposer silence aux parties, après qu'elles auront achevé leurs productions; autrement la décision et le scandale ne finiraient point, et l'autorité de Rome serait méprisée.

M. l'évêque de Porphyre, sacriste du pape, a fait à monsieur notre doyen une réponse très-obligeante, où il lui fait espérer que nos affaires auront une issue favorable. Le nonce m'écrit de Paris qu'il ne peut trop louer ma modération, et qu'il attend que Rome, pour qui je témoigne tant de zèle et de soumission, me fasse la justice qui m'est due : ce sont ses propres termes.

Je vous envoie encore quatre lettres pour des cardinaux, en blanc. Vous les remplirez, s'il vous plaît, suivant que vous trouverez le style de chaque lettre plus convenable à quelqu'un d'entre eux. Il y en a une qui est pour le cardinal Delfini, oncle du nonce.

Dès que vous aurez reçu toute ma production, et qu'on aura commencé à la lire, pressez pour la décision; mais pressez d'une manière douce, qui marque seulement que je ne veux ni fuir, ni prolon-

ger la décision et le scandale. Dans le fond, il faut leur laisser le temps de deux choses : l'une, de s'accoutumer eux-mêmes à cette suite des principes qu'ils n'avaient jamais rassemblés; l'autre, de négocier avec la cour de France pour apaiser les esprits, et pour faire agréer le parti de silence que Rome prendra apparemment, si on y est pour moi.

La proposition de mon voyage de Rome est bonne à renouveler toutes les fois qu'on attaquera ma doctrine personnelle et la sincérité de mes sentiments. Vous savez, mon cher abbé, que je vous donnai, quand nous nous séparâmes, une histoire de notre affaire dès son origine. Dieu m'est témoin qu'elle contient la vérité tout entière; elle répond à tout.

M. de Meaux vint s'offrir pour me sacrer. Je ne l'acceptai point : ce fut madame de Maintenon qui le voulut. J'étais presque engagé à M. le cardinal de Bouillon, qui m'avait offert son ministère avec une extrême bonté. Il ne faut point, par respect, citer madame de Maintenon. Pour M. le cardinal de Bouillon, vous pouvez le faire souvenir de son offre, que je n'ai garde d'oublier. On m'empêcha de l'accepter. Dans la suite, feu M. de Paris soutint qu'il était indécent qu'un évêque sacrât un archevêque. D'un autre côté, M. de Reims dit au roi que M. de Chartres, qui devait, dans notre projet, être le second assistant, ne devait point céder dans son diocèse, à Saint-Cyr, la première fonction à un évêque étranger. Le père de la Chaise approuva le sentiment de M. de Reims. C'était à Compiègne. Je cédai à ce que le roi, persuadé par eux, me fit mander par M. de Beauvilliers. J'en avertis M. de Meaux, qui m'écrivit plusieurs lettres pour prouver, par les canons, que M. de Chartres pouvait, dans son diocèse, n'être qu'assistant, et lui céder la fonction de me sacrer. Enfin ce sentiment prévalut. M. de Meaux était donc bien éloigné de ne vouloir pas me sacrer. Alors nous avions arrêté et signé ensemble les XXXIV Articles. Il ne me demanda point si j'étais dans sa doctrine : cette question eût été très-indécente. C'est dans la doctrine de l'Église, et non dans celle d'un évêque particulier, qu'il faut être. Dans le fond, je croyais que nous étions pleinement d'accord; car, encore que je l'eusse vu prévenu contre moi, et très-ardent contre le pur amour de bienveillance sans vue de la béatitude, je comptais néanmoins que les XXXIV Articles, dont j'étais fort content, avaient tout fini. Dans la suite, je lui montrai ma réponse à la sœur Charlotte, carmélite, dont il approuva toute la doctrine, comme ne laissant rien à désirer[1].

[1] Nous n'avons pas la suite de cette lettre.

102. — A LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Sur les motifs qui l'obligent à publier ses défenses, et les dispositions dans lesquelles il les publie.

28 février 1698.

Je déplore tous les jours, madame, la malheureuse nécessité de déplaire aux personnes pour qui je conserverai toute ma vie un respect et un attachement véritable. Mais, si peu qu'on veuille bien pour un moment se mettre en ma place, on verra qu'ils ne m'ont laissé de ressource pour justifier la pureté de ma foi qu'en montrant leur prévention. Du moins je ne le fais qu'à la dernière extrémité, avec la douleur la plus amère, et demeurant toujours dans les bornes de la plus grande vénération. Ce que je dis ici, madame, n'est point un simple compliment; car toute ma conduite répond à mes expressions. C'est encore moins un ménagement de politique. On a poussé les choses si loin, qu'on ne m'en a laissé aucune à ménager pour la justification de ma foi. D'ailleurs, je crois que personne ne m'accusera d'être trop politique. Mais en vérité, madame, plus mes raisons me paraissent claires, plus je suis affligé qu'on m'ait réduit à les publier. Il ne m'est permis de les affaiblir par aucun adoucissement; mais je tâche de ne dire que ce qui est précisément nécessaire à ma cause, et de le dire sans blesser ce qui est dû aux personnes. Pour mon cœur, j'ose me rendre ce témoignage devant Dieu, qu'il n'est ni changé, ni altéré. Je sépare entièrement les préventions que je crois voir dans les personnes, d'avec la vertu solide, et toutes les autres qualités qui méritent d'être singulièrement révérées. Il y a si longtemps que je les révère du fond du cœur; et je le fais aujourd'hui avec autant de joie que je le faisais autrefois. Si je me trompe, je demande à Dieu qu'il daigne m'ouvrir les yeux. Alors j'aurai une reconnaissance éternelle pour ceux qui ont eu le zèle de me corriger, quoiqu'ils aient passé les bornes en le faisant. Si, au contraire, je ne me trompe point, je ne cherche que le silence et la paix. Ma patience effacera peut-être peu à peu les préventions de ceux qui m'ont accusé. La liberté avec laquelle je parle, madame, est peut-être excessive, et je vous demande pardon de ce qui peut vous déplaire dans ce discours; mais je n'ai pu me résoudre de faire l'action de ma vie à laquelle j'ai eu la plus forte répugnance, sans vous ouvrir mon cœur avec toute la confiance que vous m'avez inspirée par vos bontés. Je les ai trouvées constantes jusque dans le temps où je les attendais le moins, et où vous pouviez le plus vous dispenser de m'en donner des marques. Jugez, madame, de l'attache-

ment à toute épreuve et du respect sincère avec lequel je serai jusqu'à la mort votre, etc.

103. — AU NONCE.

Sur le nouveau livre de Bossuet, et le désir qu'il a de voir finir l'affaire.

A Cambrai, 1er mars 1698.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance les conseils que vous avez la bonté de me donner dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je serai ravi de les suivre autant que je le pourrai. Je viens de recevoir le livre de M. de Meaux, que je commence à lire [1]. Il me paraît rempli de tout l'art imaginable pour prendre toutes mes paroles à contresens, et pour les tourner à des sens impies. Pour moi, monseigneur, je vais le lire dans la disposition de ne répondre rien à toutes les accusations qui ne me paraîtront pas tout à fait importantes, ou auxquelles je croirai avoir déjà assez répondu par avance. Pour celles qui seraient capables d'éblouir le public, je ne veux y répondre que d'une manière si courte et si douce, qu'on y puisse voir mon amour sincère pour la paix, et mon impatience de finir. M. de Meaux produit un nouveau livre plein de redites pour le fond, mais de tours nouveaux et dangereux. Il le fait, monseigneur, à la veille de la décision du pape. Il ne peut le faire que pour frapper les examinateurs par des raisons que je n'aie pas le loisir de réfuter, ou bien pour éloigner la fin : mais j'espère que la sagesse et l'équité du saint-père évitera ces deux inconvénients. Si peu que le nouvel ouvrage de M. de Meaux fît d'impression sur les esprits à Rome, il serait juste d'attendre mes réponses. C'est toujours l'accusé qui doit parler le dernier, surtout quand il s'agit d'accusations si horribles sur la foi, et que l'accusé est un archevêque, dont la réputation est importante à son ministère. Si M. de Meaux veut toujours écrire le dernier, il trouble l'ordre de toute procédure, et il ne veut point finir. Si je suis obligé de lui répondre, je le ferai, monseigneur, si promptement et si courtement, que ma réponse ne retardera guère le jugement de Rome. Il peut avoir des raisons pour prolonger l'affaire. Je n'en ai aucune qui ne me presse de la finir au plus tôt.

Quant à ses écrits, je ne suis point embarrassé à y répondre, et j'espère, avec l'aide de Dieu, éclaircir tout ce qu'il enveloppe; mais, quoique je n'aie rien à craindre de cette guerre, j'aime la paix, et je voudrais m'appliquer entièrement à mes fonctions, plutôt que de donner au public des scènes dont il ne peut être que mal édifié. Quand j'ai fait une instruction pastorale, je n'ai attaqué personne; j'ai parlé de mes parties avec un respect qui devait les apaiser. Depuis ce temps-là, je n'ai écrit que pour me justifier sur leurs accusations atroces, sans y mêler aucune passion. Je ne demande que la paix et le silence, quoique j'aie de quoi me plaindre et de quoi réfuter. Je connais la vivacité de ceux qui mènent tout ceci; nous ne finirons point, s'il n'intervient quelque autorité; et, quelque soin qu'on ait eu de prévenir le roi, je connais assez sa profonde sagesse et sa sincère piété, pour être assuré qu'il appuiera tout ce que le saint-père aura fait. Ainsi, monseigneur, je m'en vais lire promptement le livre de M. de Meaux, avec le désir de ne répondre rien, s'il est possible, ou du moins de faire au plus tôt une réponse très-courte et très-précise aux points essentiels; après quoi je ne demande qu'à me taire, à être jugé, et à obéir. Je souhaite que M. de Meaux, qui se donne tant d'autorité, soit aussi docile et aussi soumis à la décision du Père commun. Ce qui me fait espérer qu'il gardera le silence, c'est que le roi suivra les impressions qui lui viendront du saint-siége. Pardonnez s'il vous plaît, monseigneur, la confiance sans réserve que j'ai en vos bontés. Je suis pour toute ma vie, avec un zèle et un respect singulier, etc.

104. — AU NONCE.

Raisons qui l'obligent de répondre aux écrits de ses adversaires.

A Cambrai, 10 mai 1698.

Vous avez la bonté de me donner un conseil digne de votre sagesse, en m'exhortant à garder le silence; mais, en me le donnant, faites que je le puisse suivre. Dois-je et puis-je en conscience me taire, lorsqu'on attaque si violemment ma foi? Par exemple, monseigneur, ai-je pu me dispenser de montrer que je n'ai point falsifié saint François de Sales, comme M. de Meaux m'en accuse? Une *Lettre* là-dessus, que je prends la liberté de vous envoyer, n'était-elle pas nécessaire pour empêcher mon entière diffamation? Voilà mes réponses finies. Je me suis borné aux points essentiels, pour finir plus promptement; et vous voyez bien, monseigneur, que j'ai usé, dans cette réponse, de toute la diligence

[1] Ce livre a pour titre : *Divers Écrits ou Mémoires sur le livre intitulé :* Explication des Maximes, etc. *Sommaire de la Doctrine, etc. Déclaration des trois Évêques, etc., avec une Préface sur l'*Instruction pastorale *donnée à Cambrai le* 15 *septembre* 1697. On a déjà vu que les *Divers Écrits*, le *Sommaire* et la *Déclaration* étaient connus à Rome depuis plusieurs mois. Bossuet y joignit la *Préface*, avec un long *Avertissement* contre les *Réponses* de Fénelon; et ce recueil fut publié à la fin de février 1698.

que je vous avais promise. Mais je sais que mes parties vont recommencer par de nouveaux écrits : par là je serai contraint de recommencer aussi malgré moi, pour repousser les plus horribles accusations. Ils m'accusent de retarder le jugement de Rome, et je sais qu'ils n'oublient rien pour le faire entendre au roi. Mais qui est-ce qui recule, ou l'accusé, qui ne fait que répondre courtement et en diligence aux points essentiels, à mesure qu'on l'attaque sur sa foi; ou les accusateurs, qui font sans cesse des productions nouvelles, à la veille du jugement du procès? Vous savez, monseigneur, qu'immédiatement après avoir répondu à l'*Instruction pastorale* de M. l'archevêque de Paris, j'eus l'honneur de vous écrire, pour vous assurer que je ne demandais qu'un prompt jugement, sans aucune défense nouvelle, si mes accusateurs voulaient bien laisser juger le saint-siége sur les écrits déjà publiés par eux, et sur mes réponses. Au lieu d'en demeurer là, M. de Meaux a fait un gros livre plein de tout ce qu'on peut imaginer de plus atroce et de plus horrible. J'ai répondu, environ dans l'espace d'un mois, aux points principaux, par mes *Lettres;* et je suis prêt encore à renoncer à toute autre défense, si mes parties veulent bien garder enfin le silence, et attendre respectueusement en paix la décision du saint-siége. S'ils sont aussi soumis qu'ils le disent, s'ils n'agissent que pour l'intérêt de la vérité, et sans passion, ils n'ont qu'à laisser juger le Père commun, qui ne favorisera pas le quiétisme. Qu'y a-t-il à craindre pour la vérité, après qu'ils ont tant critiqué mon livre, et tant écrit pour me confondre? La vérité sera-t-elle en péril, quand le saint-siége l'examinera à fond, et décidera? Veulent-ils être plus éclairés ou plus zélés contre l'erreur que l'Église romaine? Puisque vous souhaitez tant le silence, monseigneur, et qu'en effet il est si désirable, engagez-les à le garder. De ma part, vous n'aurez aucune peine à me retirer, et je serai docile comme un enfant à toutes les volontés du saint-père. Plus on écrira, plus cette dispute se tournera en aigreur. Mes réponses, quoique douces et patientes, pendant que les écrits de mes parties sont pleins de hauteur et d'âcreté, les irritent toujours de plus en plus. Des accusateurs animés ne peuvent souffrir que l'accusé paraisse tranquille, et réponde clairement à de si horribles accusations. Un mot bien précis, que vous diriez au roi de la part du pape, finirait cette scandaleuse scène, et nous attendrions avec soumission ce qui nous viendrait de Rome; alors la plus prompte décision serait la meillleure : elle ne saurait venir trop tôt. Quelle qu'elle puisse être, je la recevrai d'un cœur sincère, soumis, et docile sans aucune réserve. Dieu veuille que les autres en fassent autant! Mais la piété du roi vous doit assurer qu'il fera soumettre au jugement du pape les esprits les plus hardis et les plus hautains. Ainsi, monseigneur, tout peut finir avec une extrême diligence, et vous pouvez facilement, par l'autorité du roi, nous faire imposer maintenant le silence pour attendre la décision. Elle peut même venir bientôt, en cas qu'on ne produise rien de nouveau; car les examinateurs et les cardinaux ont eu le temps d'examiner l'affaire. Pour moi, je ne demande en ce cas qu'un prompt jugement; je presse avec la dernière instance, et vous pouvez même envoyer à Rome cette lettre, comme un engagement solennel par lequel je m'ôte tout prétexte de reculer. Que si vous ne pouvez, monseigneur, engager mes parties au silence, et s'ils veulent absolument, malgré toutes vos remontrances de la part du pape, faire contre moi de nouvelles accusations, à la veille du jugement, pour le retarder, souffrez que je vous prenne à témoin que ce n'est pas moi qui retarde, et que c'est eux au contraire qui font le retardement. Je vous supplie même d'avoir la bonté de le faire bien entendre au roi; car je sais qu'on lui dit que je ne cherche qu'à reculer, lors même que je presse pour attendre la décision, et pour supprimer toute nouvelle production qui pourrait la retarder. Enfin, monseigneur, si le roi veut encore laisser écrire mes parties; n'est-il pas juste que le retardement leur soit imputé, et qu'on me laisse le temps de leur répondre sur les points essentiels avec la brièveté et la diligence dont j'ai déjà usé depuis peu? Je renoncerai même à toute réponse, si je ne trouve dans leurs nouveaux écrits rien d'essentiel. J'espère, monseigneur, que vous aurez la bonté de représenter tout ceci à Sa Majesté, et ensuite d'envoyer cette lettre à Rome, pour y montrer avec quelle sincérité je demande un prompt jugement. Je serai toute ma vie avec un singulier respect, etc.

105. — AU PÈRE DE LA CHAISE.

Il se justifie sur les prétendus retards que ses adversaire. l'accusent d'apporter à la conclusion de l'affaire.

A Cambrai, 12 mai 1698.

Je n'ai garde, mon révérend père, de vous demander des choses indiscrètes, et de souhaiter que vous fassiez aucun pas pour mon affaire; mais je crois devoir vous expliquer certaines choses principales, afin que vous soyez au fait, si on vous parle de moi.

Je sais que mes parties ne cessent de dire que j'allonge l'affaire, pour éviter le jugement de Rome.

Pendant qu'ils parlent ainsi, ils demandent eux-mêmes à Rome actuellement qu'on ne juge point, jusqu'à ce qu'ils aient envoyé ce qu'ils impriment contre moi. Ainsi ils reculent à Rome, et font semblant de presser en France. La règle de justice est que comme les accusateurs parlent les premiers, ils doivent aussi être toujours les premiers à se taire, et l'accusé a toujours le droit de répondre le dernier.

D'abord ils ont fait leur *Déclaration*, le *Sommaire*, et puis l'*Instruction pastorale* de M. l'archevêque de Paris. J'ai répondu à tous ces écrits avec une extrême diligence. L'unique retardement qui soit sur mon compte regarde l'impression de mes défenses et leur publication, parce que j'aurais bien voulu ne produire ces défenses qu'à Rome, et ne les montrer jamais au public. Mais ce retardement n'a regardé que le public; car, pour mes défenses manuscrites, elles étaient à Rome six semaines après les écrits auxquels elles répondaient. Alors je mandai à Rome, et ensuite j'écrivis à monsieur le nonce, qu'après avoir répondu à tant d'écrits, j'étais prêt à me taire, et à renoncer à toute autre défense à l'avenir, pourvu que mes parties voulussent aussi garder le silence; qu'en ce cas, nous n'aurions plus qu'à attendre en paix et avec soumission la prompte décision du pape. Mais en ce temps-là M. de Meaux pressait à Rome pour obtenir du temps, afin qu'on attendît son dernier volume; et ce gros volume parut comme une nouvelle production, à la veille du jugement du procès. Cette multiplication d'écritures n'a fait qu'embrouiller et allonger. Je n'ai employé qu'environ un mois pour répondre, par mes *Lettres*, à tous les principaux points de ce long ouvrage. Ma *cinquième Lettre*, pour montrer que je n'ai pas falsifié saint François de Sales, comme M. de Meaux m'en accuse, va paraître, et elle est déjà à Rome avec les quatre autres. Ce n'est pas avoir perdu du temps pour répondre; ce n'est pas fuir : au contraire, tout homme qui sait ce que c'est que de composer en matière si délicate, contre des gens si animés et si puissants; ce que c'est que de répondre à tant d'accusations entassées, de tours subtils et éblouissants, et de citations altérées; enfin ce que c'est que de faire imprimer en des lieux éloignés de soi, avec beaucoup d'embarras et de mécomptes, avouera que ma diligence a été extraordinaire. Dès que cela a été fini, j'ai réitéré à Rome et à monsieur le nonce les mêmes offres que j'avais faites la première fois. Veut-on imposer silence? je suis prêt à le garder. Quoique je sois l'accusé, et qu'il s'agisse de ce qui est le plus capital en ce monde, je suis prêt à renoncer à toute défense nouvelle, et je demande une prompte décision, si mes parties veulent bien en offrir autant. En faisant cette offre à monsieur le nonce, je le prie d'envoyer ma lettre à Rome, afin qu'elle y serve d'engagement solennel de ma part, pour presser avec les plus vives instances le jugement, si mes parties veulent bien ne plus le reculer par aucune production nouvelle. Est-ce là, mon révérend père, ce qu'on appelle fuir?

Je suis fort assuré que mes parties n'accepteront point ce parti. Je sais qu'ils veulent écrire, et retarder encore le jugement, afin qu'on puisse voir ce qu'ils préparent. Ils tâcheront même de le produire à la veille du jugement, pour m'ôter le temps d'y répondre, ou se plaindre de mes fuites, si je demande, selon les règles manifestes de la justice, un terme très-court pour y répondre. Mais enfin, mon révérend père, s'ils demandent du temps pour m'accuser, n'est-il pas juste que j'en aie à mon tour pour réfuter leurs accusations? S'il n'était question que de quelque matière peu importante, ou de quelque point d'honneur, je prendrais avec joie le parti de me taire pour la paix, et de leur céder. Mais il s'agit de savoir si je suis, comme ils le soutiennent, un impie, un fanatique, et un hypocrite qui déguise ses impiétés. Ne serais-je pas l'horreur et le scandale de toute l'Église, si je me taisais sur de telles accusations, et si je voulais bien laisser entendre, par mon silence, que je suis convaincu? Je dois donc répondre jusqu'à la fin à tout ce qu'ils écriront d'éblouissant contre moi.

Ou ils n'ont rien de nouveau à dire, ou ils préparent des preuves nouvelles. Si, après plus d'un an de recherche, ils n'ont plus rien de nouveau à dire, pourquoi prolonger le scandale, et reculer la décision par des redites? Ne vaut-il pas mieux pour eux-mêmes qu'on leur impose silence? Si au contraire ils ont de nouvelles preuves à produire, doit-on vouloir me priver de la liberté d'y répondre? Il faut se souvenir que le retardement doit être imputé non à moi, qui ne demande dès aujourd'hui que le silence et le jugement, mais à mes parties, qui recommencent à écrire, et qui me contraindront malgré moi de répondre. On ne doit pas croire que je craigne leurs nouveaux écrits, car j'ai intérêt de purger à fond cette affaire, et de montrer au public qu'ils ont épuisé toutes leurs accusations. D'ailleurs, je ne demande point qu'on leur fasse supprimer les écrits qu'ils préparent. Je demande seulement qu'on prévoie les suites de ces écrits. Ils retardent actuellement la décision jusqu'à ce que ces écrits aient paru; et quand ils seront envoyés à Rome, mes parties, qui ne manqueront pas de crier sur mes

fuites, seront eux-mêmes la véritable cause du retardement nécessaire pour attendre que je leur réponde. D'ailleurs, plus elles écriront, plus ils s'animeront; car la gageure sera pour eux plus grosse tous les jours, et vous verrez qu'ils voudront toujours, jusqu'à l'infini, répondre à toutes mes réponses. Enfin, quoique je souhaite sincèrement et avec impatience le silence et la prompte décision, je ne demande pourtant pas qu'on supprime leurs nouveaux ouvrages; mais du moins qu'on leur impute tout le retardement, puisque c'est uniquement la multiplication de leurs écrits qui le cause et qui le causera.

Si on eût voulu imposer maintenant silence, l'affaire aurait pu être finie à la Pentecôte. Toutes mes défenses sont à Rome. Les examinateurs devaient finir leurs avis dès le commencement de ce mois, et les cardinaux, préparés de longue main, pouvaient en peu de jours donner leurs suffrages : ainsi, le pape aurait pu conclure avant la fête prochaine. Mais la passion de M. de Meaux pour écrire, et pour rapprocher de lui le public, qui l'a presque abandonné, lui fait faire un dernier effort pour me noircir et pour se justifier. C'est ce qu'il demande à Rome, qu'on attende, pendant qu'il se plaint à Versailles de mes artifices pour fuir. Jugez vous-même, par des faits si clairs, qui est-ce qui recule. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il pardonne à ceux qui me font l'injustice de m'accuser auprès du roi là-dessus, et qui donnent à un fait si faux les plus odieuses interprétations. Quand il n'y aurait que la juste peine que cette affaire fait au roi, je donnerais mon sang et ma vie pour l'abréger.

Vous voilà, mon révérend père, informé de la vérité. Je ne vous demande d'en faire usage qu'au cas qu'on vous en parle. Je suis avec reconnaissance et vénération, etc.

Dès que j'aurai vu les écrits qu'on prépare contre moi, je prendrai mon parti, ou pour ne rien y répondre, s'il n'y a rien d'essentiel, ou du moins pour répondre très-courtement, et tout au plus tôt.

106. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il lui annonce la *Réponse* de l'archevêque de Paris à ses quatre *Lettres*, et la réfutation qu'il va y opposer. Contradictions de Bossuet. Il montre que lui-même n'a pas varié dans l'explication de l'intérêt propre.

A Cambrai, 30 mai (1698).

Je suppose, mon cher abbé, que vous aurez déjà vu la *Réponse* que M. de Paris m'a faite. Elle avoue l'amour naturel, ne répond rien sur les systèmes, abandonne le champ de bataille pour la doctrine, et ne fait qu'escarmoucher sur des difficultés. Son grand fort est le procédé, où il estropie tous les faits, raconte de petites histoires sans preuves, et qui ne concluent rien. Cet ouvrage n'est que venin et que faiblesse. Il n'est pas emporté comme M. de Meaux; mais il n'a pas moins de hauteur et de fiel. Je ne l'ai reçu que depuis trois jours, et la fête du saint sacrement est survenue. Ainsi je n'ai pu travailler; mais je vais le faire avec une extrême diligence. L'unique chose qui me retardera, c'est que je ne veux rien avancer sur les faits qu'avec de bons témoins, et qu'il faut que je concerte avec eux ce que je dirai. Mais comptez et promettez d'un ton bien ferme que vous aurez dans peu de jours une pleine évidence. Si vous voyez clairement que cette lettre de M. de Paris, ni le nouvel ouvrage de M. de Meaux, qui répond à mes lettres, et que je n'ai pas encore vu, n'ébranle point les cardinaux et les examinateurs, ne retardez point le jugement; mais si les faits de M. de Paris ou les raisons de M. de Meaux rejettent les esprits dans de nouveaux doutes, appuyez fortement pour obtenir deux choses : la première est qu'on attende mes réponses, qui seront très-courtes et très-promptes; la seconde, qu'on donne des bornes précises aux accusations, afin que l'accusé parle le dernier, et que les accusateurs n'éternisent point le procès. Faites valoir le silence de M. de Paris sur le *salut essentiellement juste* que Dieu doit à toute créature intelligente, etc.; sur le paradis profane, dont le désir fait, selon lui, la mercenarité des justes imparfaits. Un homme si poussé sur des points si essentiels, et qui ne répond rien dans un ouvrage où il déclare qu'il ne répondra plus, doit penser toutes les erreurs que je lui impute. Nos amis vous auront envoyé cette lettre, qu'on assurait devoir être assommante [1]. Vous avez des Mémoires plus que suffisants pour répondre à tout; mais répondez de vive voix, sans communiquer les Mémoires. Vous aurez au plus tôt une réponse précise et convaincante sur tous les faits.

On m'a mandé de Paris qu'on vous avait envoyé un extrait d'une vie de saint Louis, donnée en thèmes par M. de Meaux à monseigneur le Dauphin [2]. Vous y aurez vu cette femme, un flambeau et une cruche en main, pour éteindre l'enfer et pour embraser le paradis. La conclusion de M. de Meaux est très-forte. Montrez combien la passion le rend contraire à lui-même. Vous aurez vu aussi l'extrait de la *Vie*

[1] On attribue cette réponse à Racine; mais il n'a fait que prêter sa plume à M. de Noailles, et mettre en œuvre les matériaux qu'on lui a fournis.

[2] Ce passage curieux est cité par Fénelon dans sa IIIe *Lettre en réponse à celle de Bossuet.*

de la mère de l'Incarnation[1]. si louée par ce prélat, et approuvée par M. Pirot. Tout ce qu'ils condamnent s'y trouve. Quand vous avez de ces choses-là, faites-les traduire exactement en latin, et répandez-les.

Vous aurez vu que M. de Paris se plaint des artifices et des calomnies dont nous nous servons à Rome contre lui. Sur quel prétexte peut-il parler ainsi? Il paraît bien animé contre M. le cardinal de Bouillon et contre les jésuites. Vous aurez pu remarquer aussi qu'il se promet à Rome une pleine victoire. Sur quel fondement a-t-il de si belles espérances? Parle-t-il ainsi pour m'intimider? ou bien croit-il ce qu'il assure, étant flatté par ceux qui lui écrivent? Y a-t-il dans Rome quelque mine sourde et profonde pour nous faire sauter tout d'un coup?

L'examinateur qui disait que s'il manquait à la vérité connue, il demandait sa damnation, songeait-il qu'il faisait un acte du plus pur amour; et que c'était, pour le cas qu'il supposait, un acquiescement simple, etc.?

Plus mes parties redoublent des accusations atroces contre ma personne, plus je serais noirci à jamais, si le pape donnait la moindre flétrissure à mon livre, ou s'il laissait dans un accommodement la moindre ambiguité. Il faut tâcher de faire entendre que mes parties s'attendent de n'avoir pas de Rome la prétendue justice qu'ils y demandaient, puisqu'ils se hâtent de se la faire eux-mêmes d'une manière si terrible et si scandaleuse. Des gens qui attendraient une prompte décision en leur faveur voudraient-ils, à la veille du gain du procès, faire un fracas si odieux, quand même leurs faits seraient véritables? La passion seule fait dire de telles vérités : dès lors elles doivent passer pour mensonges. D'ailleurs le nonce a fait bien des efforts auprès du roi et auprès de mes parties pour les engager au silence. Malgré tout ce qu'il a pu dire de la part du pape, on écrit à la veille du jugement avec plus de hauteur et de passion que jamais. Est-ce révérer le saint-siége? est-ce agir par pur zèle pour la vérité? Des gens qui agissent avec tant d'irrévérence, de scandale et de passion, doivent-ils être crus sur leur parole pour diffamer leur confrère?

Je vous envoie les *Observations* dont vous avez déjà reçu des exemplaires. L'approbation du censeur y est ajoutée[2]. Cet ouvrage est bon et utile; mais comme j'ai promis à l'auteur qu'il ne serait publié qu'après qu'il l'aurait lu imprimé, et que j'aurais sa réponse, je l'attends de moment à autre; et cependant je vous prie de le prêter, sans le laisser à aucune personne qui pût ne vous le rendre pas ponctuellement.

L'autre ouvrage du Flamand[1] est d'un style pesant, et il traite M. de Meaux assez durement; mais il raisonne en théologien, et prouve bien l'altération de mes passages. Il ne faut pas le donner de ma part; mais il faut le répandre par des voies détournées.

Pour les prétendues variations dont on veut m'accuser, il est facile d'y répondre. On n'a qu'à voir ce que j'ai voulu dire par *intérêt propre*. La preuve en est dans ma *première Lettre* à M. de Meaux, et dans la fin de ma *cinquième*. De plus, ai-je corrompu tous mes amis, qui ont toujours su toutes mes pensées? Ajoutez ma résistance à tant de théologiens, qui ont voulu justifier mon livre par la seule différence des actes d'espérance commandés et non commandés. J'ai toujours dit que l'*intérêt propre*, selon moi, avait été un amour naturel. Il faut observer que mes réponses à M. de Chartres ne nient pas cette explication, mais qu'elles font un argument *ad hominem* contre un homme qui voulait absolument que le salut fût l'intérêt propre. Voici ce que j'ai fait pour le contenter. Il y a effectivement deux choses dans mon système : 1° le retranchement de la mercenarité dont parlent les Pères, et qui est mon propre intérêt ou amour naturel, etc.; 2° le retranchement des actes d'espérance non commandés. Voilà deux choses, dont la seconde dit plus que la première; mais la première attire la seconde, car c'est l'amour naturel qui indispose pour les actes surnaturels les plus parfaits, je veux dire les commandés. Pour la seconde, je la tire de notre XIIIe Article d'Issy. A l'égard de M. de Chartres, je raisonne en m'accommodant à sa pensée; et je dis que, si les actes élicites d'espérance, selon lui, sont intéressés, du moins les commandés ne le seront pas.

Pour l'*Éclaircissement* que je donnai à Paris, où je parlais si souvent de la cupidité soumise, il ne contient aucune variation. Cette cupidité ne vient pas de la grâce; elle n'est que soumise. Vous verrez que M. de Paris la reconnaît pour un amour naturel dans sa lettre : son aveu est décisif.

A l'égard des faits sur madame Guyon, promettez une histoire bien prouvée par des témoins qui sont révérés de tout le public, et qui éclairera tout ce que M. de Paris embrouille. Je vous réponds

[1] Voyez l'*Instruction* de Bossuet *sur les états d'oraison*, liv. IX, n° 3.

[2] Cet écrit a pour titre : *Observations d'un théologien sur un livre de M. de Meaux, intitulé:* Divers Écrits, etc. 95 p. in-8°.

[1] Il est intitulé : *Lettre d'un ecclésiastique de Flandre à un de ses amis de Paris, où l'on démontre l'injustice des accusations que fait M. l'évêque de Meaux... dans son livre qui a pour titre :* Divers Écrits, etc. Liége, 1698, 163 p. in-12.

qu'ils trouveront encore moins leur compte sur les faits que sur les dogmes. Ils ne veulent, je le vois bien, que me flétrir par les faits de madame Guyon, ne pouvant le faire par la doctrine, et qu'engager le pape à me faire signer une espèce de formulaire pour condamner madame Guyon, afin de pouvoir dire qu'ils ont enfin obtenu tout ce qu'ils voulaient, en m'arrachant cette souscription contre mes sentiments cachés; mais vous voyez l'art pour me flétrir. Ce serait me flétrir pour contenter leur passion et leur point d'honneur. Après toutes mes explications, et surtout après ce que je vais dire à M. de Paris dans ma réponse aux faits, il sera évident que je ne pourrai jamais, en aucun cas, autoriser ni justifier les livres de madame Guyon. On pourrait dire seulement que je pourrais dans la suite excuser sa personne et ses intentions, sur ce qu'elle n'a pas su la valeur des termes; mais pour les livres, je ne pourrais jamais disconvenir qu'ils ne fussent censurables, et à plus forte raison à supprimer.

Depuis cette lettre écrite, je viens de recevoir la vôtre du 10 de mai, qui me paraît excellente. Peut-être que cette suspension de Rome vient de ce qu'on y attendait les productions nouvelles de MM. de Paris et de Meaux. Soyez toujours sous les armes jusqu'à la fin.

Vous remarquerez que M. de Paris m'envoie sa lettre manuscrite, disant qu'il ménage mon honneur en l'adressant à moi, et point au public, etc. Quatre jours après, je la reçois imprimée. Ainsi elle était actuellement sous la presse, quand il m'assurait qu'elle n'était pas pour le public, et qu'il était fâché de ne pouvoir refuser de la montrer *à un très-petit nombre d'amis distingués*. Quelle finesse! quelle passion! La hauteur de cet ouvrage doit apprendre à Rome ce qu'on y doit craindre du feu caché sous la cendre. Prenez toujours bien garde à un *mezzo termine* qui serait plus flétrissant pour moi que jamais, après les dernières accusations. Préparez fortement les esprits là-dessus, et tenez ferme jusqu'au bout. Dieu sera avec vous. J'y suis intimement uni de cœur avec vous, et à jamais, mon très-cher abbé.

107. — AU MÊME.

Il lui envoie diverses pièces pour sa défense, et lui expose les faits relativement à madame Guyon.

A Cambrai, 20 juin (1698).

Je reçois, mon cher abbé, dans ce moment, votre lettre, et je viens d'écrire à la hâte une lettre au pape, telle que vous me la proposez. Je n'ai pas le temps de la transcrire; mais vous saurez bien dire que ce n'est point par défaut de respect, mais faute de temps, étant pressé par le courrier. On verra que c'est mon original avec ses ratures : cela est encore plus simple et plus naturel.

Je vous envoie aussi trois autres choses. 1° Ma *Réponse à M. de Paris* toute changée. Je vous ai mandé les tristes raisons qui font que je n'ose la faire imprimer. Elle explique tout dans la plus exacte vérité. Montrez-la, mais ne la livrez point, à moins qu'on ne le veuille absolument; et en ce cas, représentez secrètement le danger des suites. 2° Je vous envoie une lettre d'un tiers anonyme qui raisonne sur cette dispute des faits où l'on se rejette après avoir si mal répondu sur la doctrine. Il est bon qu'elle soit vue, sans paraître venir de moi. Consultez là-dessus les gens habiles. 3° Je vous envoie une lettre de moi, que vous pouvez montrer et répandre comme mienne sur les faits. Celle-là ne réfute, ni ne dispute, ni ne contredit. Je l'envoie à Paris, où elle sera répandue en manuscrit, si mes amis le jugent à propos.

Je vous envoie aussi la lettre de moi à madame de Maintenon, dont vous me mandez qu'on a fait tant de bruit. Inculquez fortement que j'ai toujours dit que les livres étaient censurables, et que je n'excusais que les intentions de la personne, qui m'avait paru simple, sincère, et me parler avec une pleine confiance. Pour madame Guyon, vous verrez que je ne l'ai connue qu'en 1689, peu avant que d'aller à la cour. Je n'allais presque jamais à Paris, et elle venait à Versailles en trois mois une fois, en allant voir une cousine à Saint-Cyr : ainsi je ne pouvais la voir souvent; mais elle m'écrivait, et je lui écrivais aussi. Le bruit commença dans l'automne de 1693, et je cessai de la voir. Elle a été presque toujours depuis ce temps-là ou à Meaux, ou cachée je ne sais où, ou bien prisonnière; ainsi je ne l'ai vue, ni n'ai pu la voir. La lettre dont il est question est de 1696, près d'un an avant la publication de mon livre. Je l'appelle mon amie, par rapport aux temps où l'on savait qu'elle l'avait été, pour montrer qu'on ne devait pas exiger de moi que je reconnusse qu'elle avait écrit des impiétés évidentes et dignes du feu, dans des livres publics que je ne pouvais pas ignorer, lorsqu'elle avait été de mes amies. Prenez garde au sens d'*amica* en latin, qui est bien contraire à la pieuse amitié dont je parle. Si on doute des choses que j'avance, et si elles paraissent suspectes, à cause que je n'ose les faire imprimer, on n'a qu'à le dire. Il n'y a aucune peine à laquelle je ne m'expose pour justifier ma foi. Surtout demandez mon voyage à Rome, où l'on vérifiera les originaux, et où l'on confrontera les témoins. J'offre ma

démission de l'archevêché, si je suis convaincu. Je la mettrai entre les mains du pape, avec la permission du roi; mais il est juste que mes accusateurs ne m'accusent pas impunément, s'ils succombent. Si on veut juger de la doctrine du livre seul, pressez sans relâche le jugement. Si on veut avoir égard aux faits, pressez, avec les plus vives instances, mon voyage que je ferai très-diligemment. Au pis aller, tirez bien parti de ce que mes parties l'ont empêché.

Représentez fortement deux choses sur ma lettre à madame de Maintenon. 1° Pour la grande estime qui y paraît de madame Guyon, elle est naïve, et d'une confiance, en parlant à madame de Maintenon, qui ne peut jamais avoir aucun mauvais sens. Aussi y dis-je que j'aurais horreur de cette personne, si elle n'était pas telle qu'elle m'a paru. On me disait d'elle des visions et des révélations dont je n'avais jamais ouï parler. Sans discuter ces faits inconnus, je disais ce qu'on peut dire des âmes qui sont ou qui croient être dans ces états, et j'y mettais les règles les plus sûres contre l'illusion; mais on ne trouvera point que j'aie approuvé jamais ni connu par moi-même aucune de ces visions. Je posais toujours le fondement de la parfaite pureté de vie de cette personne. Alors elle paraissait reconnue par monsieur de Meaux même.

La seconde chose est que je paraissais déférer entièrement à monsieur de Meaux, et vouloir m'accommoder à toutes les expressions qui pouvaient nous approcher davantage. En effet, après les XXXIV Articles signés, je n'eusse jamais cru qu'il eût pu vouloir revenir indirectement contre les articles V, XIII, XXXII et XXXIII, pour renverser l'amour de pure bienveillance. Sur ce fondement, je ne cherchais que les termes qui pouvaient le contenter mieux, et nous unir parfaitement. Ma déférence pour un homme que je révérais encore comme son disciple était sincère, et si forte qu'il en a abusé.

Ne craignez rien. Parlez avec plus de confiance que jamais. Dieu voit tout ce qu'on me fait souffrir, et les artifices dont on se sert. On me force au silence par autorité. On publie pour me noircir, des lettres écrites innocemment, et avec une confiance sans réserve, dans un profond secret. On attaque ma personne pour la rendre infâme, de peur qu'ils ne paraissent avoir mal entendu mon livre.

Je vous envoie aussi le *Mémoire* que je fis pour montrer que je ne devais pas approuver le livre de M. de Meaux. C'est sur sa lecture que M. de Paris [illegible] madame de Maintenon, qu'elle approuva que [illegible]pprouvasse point le livre de M. de Meaux, et [illegible]e fisse le mien. M. de Chartres l'avait approuvé aussi. Comme ce Mémoire est plein de choses très-fortes, gardez-vous bien de le publier; mais montrez-le en grande confiance à certaines personnes principales et bien sûres. Si mes parties le publient, ce ne sera pas moi qui aurai manqué de respect et de discrétion; mais je tirerai de cette pièce, et de ma lettre à madame de Maintenon, de grandes preuves de mon innocence. Gardez-vous bien de les publier, ni confier pour les perdre de vue. Il faut les faire lire en votre présence à peu de gens bien choisis, et les retirer sur-le-champ.

J'ai dit tant de fois que je signerais le premier et ferais signer dans mon diocèse, un formulaire contre les livres de madame Guyon, sans restriction de fait non plus que de droit, dès que le pape le proposerait; mais je ne veux pas que mes parties me fassent la loi pour un formulaire indirect, qui, me regardant moi seul, me flétrirait à jamais. Ils voudraient bien me rendre odieux par là, pour se disculper sur la doctrine : appuyez vigoureusement là-dessus. Ma lettre au pape, que je vous envoie, est même la déclaration la plus ample et la plus solennelle qu'on puisse souhaiter de moi. Craint-on que j'aille contre?

Dieu soit avec vous, et forme dans votre cœur et dans votre bouche toutes vos paroles!

Ma lettre latine à un ami est encore une grande déclaration. Je consens, si on veut, qu'on l'imprime.

Tout à vous à jamais, mon très-cher abbé.

108. — A Mme DE MAINTENON.

Il lui rend compte de sa conduite passée et de ses dispositions présentes.

(Décembre 1698).

Pendant qu'il m'a été impossible de garder le silence vers le public, j'ai cru le devoir garder à votre égard; mais aujourd'hui que mon affaire doit être déjà jugée à Rome, et que j'attends à toute heure la décision, il me semble que je ne dois plus avoir la même retenue, et que je puis prendre la liberté de vous rendre compte de ce qui me regarde, avec quelque reste de confiance en vos anciennes bontés. Je viens, madame, de représenter au roi, dans une lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire, les raisons de conscience qui m'ont engagé à défendre mon livre contre mes confrères, et à attendre le jugement de mon supérieur. Il serait inutile de vous fatiguer en vous répétant ici toutes ces raisons, puisque vous les verrez dans ma lettre à Sa Majesté. L'unique réflexion que je vous supplie, madame, de souffrir

que je vous fasse ici, c'est que ce livre, qui était, disait-on, si incapable de toute explication catholique, et pour les impiétés duquel mes confrères ont cru me devoir pousser à toute extrémité, a paru aux cinq principaux théologiens choisis par le pape dans le sein de l'Église romaine, non-seulement susceptible des meilleures explications, mais encore si pur et si correct, qu'il n'a, selon eux, aucun besoin d'être expliqué. Il est vrai, madame, que cinq autres sont contre mon livre; mais la voix publique décide que, malgré leur mérite, ils n'ont pas le poids des premiers. De plus, ils conviennent que mon livre condamne en cent endroits toutes les erreurs que l'on craint, et ils se retranchent à prétendre que quelques endroits moins clairs pourraient favoriser cette même doctrine : comme si les endroits clairs et innombrables ne devaient pas décider pour quelques-uns qui sont moins démêlés, et qui s'y rapportent naturellement. D'ailleurs ces examinateurs, qui me sont contraires, ne sont point favorables aux sentiments de M. de Meaux, qu'aucun d'eux n'a voulu ni défendre ni excuser. S'ils étaient examinés avec toute la rigueur qu'on demande contre toutes mes paroles, ses ouvrages n'auraient pas besoin d'un si long examen. Pour moi, je ne veux point lui faire ce qu'il me fait, et je laisse à l'Église, qui en est instruite, à le faire expliquer sur ses vrais sentiments.

Enfin, s'il y a cinq examinateurs contre mon livre, les cinq principaux, après un examen de quinze mois, soutiennent qu'il est conforme à la doctrine des saints, et très-contraire aux illusions du quiétisme. La règle inviolable du saint-office, qui est le plus rigoureux de tous les tribunaux en matière de foi, est qu'un livre demeure justifié, à moins que la pluralité des voix n'aille à le condamner. Cette règle est décisive en ma faveur. Ce préjugé me justifie par avance, madame, aux yeux de toute la chrétienté. Suis-je obligé d'être plus opposé au quiétisme et plus exact théologien que ces cinq examinateurs choisis par le pape? Je n'ai pas demeuré quinze mois à faire mon livre, comme ces examinateurs ont demeuré ce temps à l'examiner. Je n'avais pas vu, comme eux, toutes les objections subtiles qu'on emploie pour m'attaquer. J'écrivais simplement et avec confiance, sans pouvoir prévoir aucun des mauvais sens qu'on a voulu me donner malgré moi. Je croyais être assez précautionné, lorsque j'avais suivi avec une docilité sans bornes tous les avis des personnes les plus alarmées sur le danger de l'illusion. Toute la chrétienté voit maintenant, madame, que les principaux théologiens du pape justifient mon livre, et que si des raisons extraordinaires n'avaient pas fait suspendre l'usage constant du saint-office, la règle la plus rigoureuse suffirait pour me donner gain de cause. Il semblerait naturel qu'on allât un peu au delà des règles, pour ne flétrir pas sans nécessité un archevêque soumis, et innocent dans sa conduite. On demande néanmoins, au contraire, que Rome passe au delà de toutes les règles les plus rigoureuses, pour flétrir un archevêque comme un quiétiste. Si le pape le trouve à propos, je n'ai qu'à me sacrifier, et à obéir à mon supérieur.

Je ne prends la liberté, madame, de vous en parler que quand ce qu'on veut faire à Rome y doit être déjà fait, et je ne vous présente tout ceci que pour vous montrer mes sentiments et ma conduite. Quelque événement que Dieu permette, on ne verra, s'il plaît à Dieu, en moi que docilité pour le pape, mon supérieur; que zèle, soumission et reconnaissance sans bornes pour le roi mon maître; que respect, attachement et reconnaissance pour vous, madame; qu'amour de la paix de l'Église, qu'horreur pour toute nouveauté, et qu'oubli de la rigueur avec laquelle mes confrères m'ont attaqué. Quoique je les regarde tous selon Dieu, et dans l'esprit de la vraie fraternité, je ne puis m'empêcher de les distinguer un peu les uns des autres.

Il ne me reste, madame, que deux choses à vous représenter. La première est que si le pape me condamne, je tâcherai de porter ma croix sans murmure, et avec un cœur soumis; et que si le pape veut bien suivre les règles communes, comme je l'espère, pour me justifier, je serai pour mes confrères dans la même situation que s'ils ne m'avaient jamais attaqué. La seconde chose est que toutes les croix dont on tâche de m'accabler ne me sont point aussi pesantes que celles de vous avoir causé tant de déplaisir. Puis-je me plaindre de ce que vous avez cru trois grands prélats plus que moi seul, et que vous avez préféré la sûreté de l'Église à ma réputation particulière? En considérant les impressions que vous avez reçues, je conclus qu'il était naturel que vous allassiez plus loin, et qu'il faut qu'un reste de bonté vous ait retenue. C'est ce que je ressens, et que je ressentirai toute ma vie comme je le dois. Je prie Dieu de tout mon cœur, madame, qu'il vous console autant que je vous ai affligée malgré moi, et qu'il vous donne ses grâces les plus abondantes pour remplir ses desseins sur vous. Je serai jusqu'à la mort, avec l'attachement le plus fidèle et le plus respectueux, etc.

109. — AU NONCE.

Il lui envoie sa *Réponse aux Remarques*, et s'excuse des expressions un peu vives que renferme cet écrit.

A Cambrai, 7 décembre 1698.

J'eus l'honneur de vous écrire hier, pour vous envoyer par la poste quelques-unes de mes réponses à M. de Meaux, que vous n'avez point encore vues. Aujourd'hui, je prends la liberté de vous envoyer ma *Réponse* à ses *Remarques*. Vous trouverez peut-être que je le ménage moins dans cet écrit que dans les autres précédents; mais considérez, s'il vous plaît, monseigneur, qu'il ne m'a laissé le moyen de garder aucun ménagement. Ce n'est qu'à la dernière extrémité, et étant poussé avec la plus scandaleuse violence, que je prends un ton ferme pour repousser les plus fausses et les plus horribles accusations. Quand j'ai parlé avec douceur et patience, on m'a comparé à Paul de Samosate, qui répondait avec modération; et on a comparé M. de Meaux à saint Denis d'Alexandrie, qui s'exprimait avec vivacité. Dès que je parle d'un ton plus fort, on dit que j'élève trop ma voix. D'ailleurs, on a prétendu que mon style modéré ne venait que de timidité sur la faiblesse de ma cause. Je n'ai donc pu, monseigneur, éviter de nommer les choses par leurs noms : en les adoucissant, je les aurais affaiblies ; et mon innocence, que je dois défendre, ne me permet plus de tels affaiblissements dans cette extrémité. C'est à M. de Meaux à s'imputer ce qu'il me contraint de lui dire. Il réduit toute sa preuve à montrer que je suis *le plus souple et le plus artificieux de tous les hommes :* je ne puis détruire sa preuve qu'en la renversant sur lui, et en renversant sa mauvaise foi dans tous les principaux articles où il attaque ma sincérité. J'ai prévu, dès le commencement, cet affreux scandale; j'en ai averti même dans mes réponses imprimées : il n'y a rien que je n'aie fait et souffert pour éviter cette dernière scène. On n'a cherché que les extrémités; on m'y entraîne. Je ne puis plus ménager M. de Meaux qu'en lui laissant des armes pour m'accabler injustement. Au reste, monseigneur, ayez la bonté d'y prendre garde de près. Vous trouverez que l'amertume est dans les choses que je ne puis éviter de dire, et qu'elle n'est point dans les termes dont je me suis servi. Mes expressions les plus fortes n'ont rien de comparable à la dureté et au venin des siennes. Je n'ai fait qu'exprimer les faits avec toutes les circonstances qui peuvent faire connaître l'esprit de mon accusateur. Je lui ai même épargné diverses choses qu'il ne m'épargnerait pas si j'étais en sa place, et s'il était dans la mienne. Plus il écrira, plus il me forcera à mettre la vérité en plus grande évidence. Vous savez, monseigneur, que, selon les règles inviolables, l'accusé doit toujours être écouté le dernier. L'oppression est manifeste, quand l'accusateur trouble cet ordre, de peur de succomber. Je ne respire que paix et patience dans tous mes maux; mais quand il s'agit de mes sentiments et de ma conduite en matière de foi, quand il s'agit de montrer que je ne suis pas un impie et un hypocrite, il n'y a rien de permis à un chrétien que je ne tente pour faire entendre ma voix à toute l'Église, et pour montrer, jusqu'au dernier soupir de ma vie, l'injustice de mon accusateur. Je serai toujours pleinement soumis au saint-siége; mais j'espère que le saint-siége fera voir qu'il est toujours l'asile de l'innocence des évêques qui ont recours à lui. Je suis avec beaucoup de zèle et de respect, etc.

110. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il lui annonce son mandement pour l'acceptation du bref, et lui donne quelques instructions.

A Cambrai, 27 mars (1699).

Avant que de recevoir votre lettre du 7, j'avais déjà appris par Paris, mon très-cher abbé, la nouvelle de la condamnation de mon livre. Je n'ai pas encore vu la bulle; mais je sais qu'elle est aussi forte contre moi que si M. de Meaux même l'avait dressée. Il faut adorer Dieu, et se taire, ou du moins ne plus parler qu'en un seul acte, où je montrerai, selon ma promesse, ma soumission pour mon supérieur. J'attends la bulle pour mesurer sur ses paroles celles du mandement que je ferai. Si je puis l'avoir par Paris, je ne perdrai pas un moment pour dresser mon acte, et je tâcherai de le faire le plus simple et le plus court qu'il pourra l'être. J'espère que vous m'enverrez par le courrier prochain un exemplaire de la bulle qui est imprimée à Rome, et que vous y aurez joint les avis qu'on vous aura sans doute donnés sur la conduite que je dois tenir. Voici quelques réflexions :

1° Les usages de France, qu'on me ferait un crime irrémissible de violer, ne me permettent pas de reconnaître la bulle jusqu'à ce qu'elle ait été reçue au parlement. Ainsi il faut nécessairement que j'attende cette formalité, avant que de faire aucun acte de soumission. Je vous prie de faire entendre à tous nos amis que je ne suis retardé que par cette raison pour le mandement que j'ai projeté.

2° Je me propose (sauf meilleur avis) de ne mettre dans mon mandement que quatre choses : 1° que je crois m'être mal expliqué, dès que le chef de l'Église, qui a des lumières et une autorité supérieure,

le juge, et qu'ainsi je condamne mon texte sans restriction avec les mêmes qualifications que lui, etc.; 2° que je me dois la justice de déclarer encore une fois à toute l'Église ce qui n'est en rien contraire au jugement prononcé, savoir, que je n'ai jamais entendu mon texte, ni cru qu'on pût l'entendre que dans le seul sens que je lui ai toujours donné dans toutes mes défenses; 3° que je ne prétends pas néanmoins que la distinction du sens de l'auteur d'avec celui du texte doive jamais troubler l'Église par une question de fait, parce que mon sens ou intention en écrivant, quelque pur qu'il pût être, n'empêche pas que le sens naturel de mon texte ne soit tel que le pape le juge; parce que le sens d'un livre est indépendant de celui de l'auteur et qu'en matière d'expressions sur la doctrine, on doit être soumis au supérieur, à qui le jugement doctrinal est donné de Dieu; 4° que je soumets au pape la doctrine de mes défenses, qui est véritablement la mienne, et que si elle contient quelque erreur, je le supplie d'avoir la bonté de me la faire connaître, parce que autrement je ne pourrais me détromper, moi qui ne cherche qu'à fuir l'erreur, et qu'à m'attacher à la vérité avec une docilité sans réserve.

3° En tout cela et dans tout mon procédé, je veux montrer ce qui est sincère en moi, c'est-à-dire un cœur qui n'a aucun ressentiment, un sincère respect pour le saint-siége, et une soumission sans restriction à son jugement, quelque rigoureux qu'il soit. D'ailleurs je ne dois rien faire de superflu à l'égard de Rome; il y aurait de la bassesse à les chercher après tout ce qui s'est passé. Je demeurerai toute ma vie uni et soumis. Mais je vous prie de vous retirer de Rome, et de n'y faire, avant de partir, que ce que la vraie bienséance rendra nécessaire. Il ne faut pas se plaindre : il faut se soumettre sincèrement et sans réserve; mais il ne faut point faire comme si on était content, quand on ne doit pas l'être.

4° L'amour de pure bienveillance est, par la conduite qu'on a tenue contre moi, dans le plus extrême péril en France et même ailleurs de proche en proche. Mais ce n'est plus à moi à combattre, après qu'on m'a désarmé : je ne puis plus édifier l'Église que par ma soumission et par mon silence. Je n'aurai plus, après mon mandement, qu'une seule chose à faire, qui est de ne plus rien faire que catéchiser dans les paroisses de ce diocèse. Dieu aura soin de sa vérité; et il faut espérer, selon les promesses, que l'Église romaine soutiendra au besoin la vérité, quoiqu'elle semble la laisser obscurcir dans une très-périlleuse conjoncture.

5° Je vous conjure de tâcher de nous apporter les vœux écrits des cinq examinateurs qui ont été pour mon livre. Il y a aussi un ouvrage du père Libère, professeur de théologie des carmes déchaussés de saint Pancrace, dont on m'a fort parlé, et que je voudrais voir. La plupart des gens qui ont été pour le livre diront maintenant qu'ils l'ont toujours cru censurable, de peur d'être suspects.

6° A moins qu'il n'y ait une nécessité absolue de rendre un devoir à M. le cardinal de Bouillon, partez sans le voir. On l'a noirci presque autant que moi. Ne voyez aucun de ceux à qui vous pourriez faire du mal, sans qu'ils pussent vous faire du bien. Je crois néanmoins que vous devez donner ou faire donner secrètement quelque marque d'une vive et cordiale reconnaissance aux cinq examinateurs, et au père général des jésuites. Sa compagnie doit voir combien mes ennemis sont les siens, et ce que les gens qui m'ont étranglé leur préparent. Leurs ennemis sont encore plus puissants qu'ils ne s'imaginent. La cabale et les intrigues sont formidables de tous côtés. Je me trouve dans une des places de l'Église où il faudrait plus d'autorité pour réprimer les esprits remuants; mais on m'a rompu les reins, et il n'y a d'ailleurs personne qui ose ni qui veuille faire aucun pas.

7° Je voudrais bien que vous pussiez partir de Rome le lendemain des fêtes de Pâques. Alors vous aurez reçu ma dépêche du courrier prochain, où je répondrai à la vôtre du 14 de mars, qui arrivera ici jeudi prochain. Ainsi j'aurai, selon toutes les apparences, vu la bulle, avec les avis que vous y aurez joints touchant la conduite que je dois tenir. De ma part, je vous aurai mandé ma pensée sur toutes ces choses. Il me tarde beaucoup que vous soyez parti de Rome; c'est un séjour trop indécent et trop amer pour vous dans les circonstances présentes. Il n'y a aucun quart d'heure que je ne voulusse racheter pour vous en épargner la douleur. Prenez la voiture et la route la plus commode pour nous revenir voir; je serais ravi que vous eussiez la consolation de passer par notre pays, où vous verriez toute votre famille, votre bénéfice, et même vos bonnes carmélites de Bordeaux. Mais, dans la conjoncture présente, ce chemin a ses inconvénients. Partout où vous auriez été, on vous ferait dire sur Rome ce que vous n'auriez eu garde de dire. Le retardement que cette route apporterait à votre retour à Cambrai pourrait nous attirer quelque mécompte. Je vous conjure donc de venir par un droit chemin, et sans vous arrêter, autant que votre santé et les voitures vous le permettront; je voudrais, s'il se pouvait, que vous fussiez revenu ici avant qu'on eût le loisir de raisonner sur votre

retour. Surtout gardez-vous bien de passer à Paris. Il n'y a qu'une seule chose qui me consolerait de voir votre retour reculé; ce serait si les eaux de Baïes, dans le royaume de Naples, pouvaient guérir vos jambes. Cette raison serait plus forte que toute autre. Pensez-y bien, mon cher abbé, je vous en conjure, et ne ménagez rien là-dessus. Votre retour fera ma plus sensible consolation. Je ne vous dois pas moins que si les plus grands succès avaient suivi votre travail. J'ai compris tout ce que vous avez fait et souffert; je vois bien que vous ne nous en avez mandé que la moindre partie. Ma reconnaissance, ma confiance, ma vénération et ma tendresse pour vous sont sans bornes. Venez au plus tôt, afin que nous nous consolions dans le sein du véritable consolateur. Nous vivrons et mourrons n'étant qu'un cœur et une âme.

Je salue M. de la Templerie, que j'aime et que j'estime de plus en plus, il nous sera ici un secours et un adoucissement à nos peines. Je n'oublierai jamais celles de son voyage : ce que je lui demande instamment, c'est de prendre soin de vous jusqu'au bout. Que ne lui devrai-je point, pourvu qu'il vous conduise jusqu'à Cambrai dans une santé parfaite! Dieu sait avec quel cœur je suis, mon cher abbé, tout à vous sans réserve et à jamais.

Il y a un canonicat de Saint-Géry vacant dans le mois du pape; si on pouvait l'avoir pour M. Provenchères par la voie détournée des banquiers ou solliciteurs sans me nommer, j'en serais fort aise. Mais il faut bien se garder de rien faire demander en mon nom en ce pays-là, surtout au cardinal Panciatici, qui a entretenu une liaison intime avec mes parties, pour leur donner toute sorte de facilités contre moi.

111. — AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Il lui exprime sa parfaite soumission au jugement du saint-siége.

A Cambrai, 29 mars 1699.

J'ai reçu, mon bon duc, avec consolation la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Tout ce qui me renouvelle les marques de votre amitié adoucit ma peine. Ce que vous me mandez que vous avez fait pour obéir au pape, en vous défaisant de mon livre m'édifie et ne me surprend pas. Je connais votre attachement à une obéissance simple, et je ne vous pourrais reconnaître à une autre conduite. Vous savez bien que je n'ai jamais estimé ni toléré aucune piété qui n'a pas ce solide fondement.

Pour moi, je tâche de porter ma croix avec humilité et patience. Dieu me fait la grâce d'être en paix au milieu de l'amertume et de la douleur. Parmi tant de peines, j'ai une consolation peu propre à être connue du monde, mais bien solide pour ceux qui cherchent Dieu de bonne foi; c'est que ma conduite est toute décidée, et que je n'ai plus à délibérer. Il ne me reste qu'à me soumettre et à me taire; c'est ce que j'ai toujours désiré. Je n'ai plus qu'à choisir les termes de ma soumission. Les plus courts, les plus simples, les plus absolus, les plus éloignés de toute restriction, sont ceux que j'aime davantage. Ma conscience est déchargée dans celle de mon supérieur. En tout ceci, loin de regarder mes parties, je ne regarde aucun homme; je ne vois que Dieu, et je suis content de ce qu'il fait.

Quelquefois j'ai envie de rire de la crainte que certaines personnes zélées me témoignent que je ne pourrai peut-être me résoudre à une soumission. Quelquefois je suis importuné de ceux qui m'écrivent de longues exhortations pour m'engager à me soumettre; ils ne me parlent que de la gloire qui se trouve dans cette humiliation, et de l'acte héroïque que je ferai. Tout cela me fatigue un peu, et je suis tenté de dire en moi-même : Qu'ai-je donc fait à tous ces gens-là pour leur faire penser que j'aurai tant de peine à préférer l'autorité du saint-siége à mes faibles lumières, et la paix de l'Église à mon livre? Cependant je vois bien qu'ils ont raison de supposer en moi beaucoup d'imperfection, et de répugnance à faire un acte humiliant. Ainsi je leur pardonne sans peine, et je vais même jusqu'à leur savoir très-bon gré de leurs craintes et de leurs exhortations.

Pour ce qui est de la peine dans un acte de pleine et absolue soumission, je dois vous dire simplement que je ne la sens point du tout. L'acte a été dressé dès le lendemain de la nouvelle reçue; mais j'ai cru devoir le tenir en suspens jusqu'à ce que je sache la forme de procéder. Les bulles ne sont reconnues en France qu'après qu'elles ont passé au parlement. Je ne sais point s'il faut garder la même forme pour un bref qui contient un jugement doctrinal contre un archevêque. Dans le doute, je suspens mon mandement; car personne, quoi qu'on en puisse dire, n'est plus zélé Français que moi. Dès que j'aurai su la règle, mon acte paraîtra. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que je n'ai reçu le jugement du pape ni de Rome ni de monsieur le nonce; mais enfin je ne perdrai pas un moment, dès que je serai assuré de ne point blesser les usages de France. Je n'ai de consolation qu'à obéir; et si on m'avait connu tel que je suis à cet égard-là, on n'aurait jamais eu les vaines alarmes qu'on s'est laissé donner.

Pour M. l'évêque de Meaux, j'avoue qu'il m'est

impossible de concevoir comment il a pu vous dire qu'il aurait un reproche à se faire devant Dieu et devant les hommes, s'il mettait en doute la droiture de mon cœur et la sincérité de ma soumission. A-t-il déjà oublié toute les duplicités affreuses qu'il m'a imputées à la face de toute l'Église, jusque dans son dernier imprimé? Quinze jours ne peuvent pas m'avoir changé en un honnête homme. Mais il n'est pas question d'approfondir ses paroles, et j'en laisse l'examen entre Dieu et lui : nous n'avons plus rien à démêler entre lui et moi. Je prie Dieu pour lui de très-bon cœur, et je lui souhaite tout ce qu'on peut souhaiter à ceux qu'on aime selon Dieu. Je suis, etc.

112. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Il lui envoie son Mandement d'acceptation du bref, et lui témoigne la disposition où il est de soutenir jusqu'au bout la pureté de ses intentions.

A Cambrai, 3 avril (1699).

J'ai reçu, mon très-cher abbé, votre lettre du 14 mars par le courrier ordinaire, et par l'extraordinaire celle du 19, à laquelle étaient jointes des lettres de M. de la Templerie pour Deschamps et pour monsieur des Anges, du 21. Le courrier extraordinaire arriva ici, par la route de France, hier 2 avril. Je ne vous le renvoie point, parce que je n'ai rien à vous mander qui demande assez de diligence pour faire cette dépense.

Je n'écris point au pape, parce que je ne puis donner, selon les usages de France, aucun signe d'obéissance à son jugement, jusqu'à ce que le parlement l'ait reçu, ou que le roi me marque quelque forme extraordinaire. Il est vrai que ce jugement n'est point en forme de bulle, et que les brefs ne sont point d'ordinaire enregistrés. Mais le bref est donné *motu proprio*, et on pourrait craindre qu'on ne fît passer sous le nom de bref tous les jugements les plus solennels de Rome. Ainsi je n'ai garde de donner cette prise à mes parties, qui ne manqueraient pas de dire que je suis un mauvais Français. J'ai écrit à M. de Barbesieux, et je lui ai envoyé un Mémoire pour le roi, afin qu'on me donne promptement des ordres précis pour la conduite que je dois tenir sur mon mandement, qui est tout prêt à être publié, dès le moment que j'aurai la réponse de la cour. Cependant je vous en envoie une copie manuscrite, que vous pourrez communiquer en grand secret aux personnes de poids et bien intentionnées, qui pourront, sur sa lecture, attester qu'elles savent jusqu'où va ma soumission. Vous pourriez même, en cas de besoin pressant, leur montrer cette lettre écrite de ma propre main, qui est une preuve bien authentique de la vérité du projet de mandement que je vous envoie. Je crois que ce mandement paraîtra, à toutes les personnes équitables, la plus parfaite soumission qu'un évêque puisse faire. L'acte est court; mais je dois parler le moins qu'il m'est possible, de peur de donner quelque prétexte de critique. Dans le fond, il dit tout dans les termes les plus simples, les plus précis et les plus absolus. Je ne vous l'envoie point pour consulter les gens de la cour romaine, et pour attendre leurs avis. Peut-être ont-ils des idées qui ne conviendraient pas à la dignité que je veux soutenir plus que jamais. D'ailleurs, j'attends à toute heure la réponse de la cour; et dès le moment que je l'aurai reçue, je ne puis plus différer la publication de cet acte, sans scandaliser le roi et tout le public. Il faut donc inévitablement le publier sans attendre vos bons avis.

Je vous envoie le projet pour deux fins importantes : l'une, afin que vous en fassiez un usage secret par les amis les plus sûrs, pour les engager à répondre de ma soumission sans réserve, comme des gens qui en sont pleinement instruits, afin qu'on fasse les derniers efforts pour empêcher un formulaire, si mes parties entreprennent d'en faire dresser un par l'autorité du pape. Un formulaire est inutile à qui se soumet d'abord sans restriction : c'est perdre le bon exemple d'une soumission volontaire, c'est tourner en scandale ce qui devrait, dans son cours naturel, être une action édifiante; c'est faire, de gaieté de cœur, un affront à un archevêque pour achever de l'écraser. Voilà sur quoi il faut combattre sans relâche, et qu'il faut même prévenir par les voies les plus insensibles, sans en donner la vue aux malintentionnés. La seconde chose pour laquelle je vous envoie ce projet est afin que vous ayez préparé nos amis à le soutenir dès qu'il paraîtra. Or, je ne puis me dispenser de le publier dès le moment que j'aurai la réponse de M. de Barbesieux. Alors mes parties pourront l'envoyer à Rome par quelque courrier extraordinaire du roi, et vous seriez surpris si vous ne l'aviez point reçu par le présent courrier. Il faut que cet acte trouve, en arrivant, tous les esprits bien intentionnés en disposition de le faire valoir.

Je comprends bien qu'avant cet acte de soumission, le pape, quelque parole que vous lui arrachiez, ne fera jamais nul pas en ma faveur pour rendre témoignage à la pureté de la doctrine que j'ai soutenue. Ils craignent toujours que ma soumission n'ait quelque évasion, et que je ne les joue après qu'ils m'auront loué. Faites donc tout ce que vous pourrez pour arracher un bref de consolation. Mais il

est fort à craindre qu'il ne viendra que sur mon mandement. Une lettre manuscrite au pape, où je lui promettrais cette souscription à son décret, avant que j'aie reçu une réponse de la cour, serait sujette à être mal expliquée à Versailles, et n'opérerait rien d'effectif à Rome. Je ne veux ni fatiguer le pape, ni user le reste de mes forces que dans la crise. C'est en lui envoyant une soumission déjà publiée que je veux le presser vivement une dernière fois. J'espère que vous recevrez le tout par le prochain courrier.

Ce que je crains, c'est que quand Rome aura ma pleine soumission, ils voudront encore me faire languir pour me réduire à compter avec mes parties, et à me mettre à leur merci. C'est peut-être dans ce dessein qu'on me tient en suspens. Mes parties voudront peut-être engager Rome à me mener jusqu'à ce point, par plusieurs raisons. Ils diront à Rome que c'est 1° pour finir le scandale de notre division par une réconciliation entière; 2° pour s'assurer à fond que j'ai changé de sentiments, et pour mettre l'Église en pleine sûreté à l'avenir. Leurs véritables raisons seront leur hauteur, leur ressentiment et plus encore le grand intérêt qu'ils ont de m'arracher par crainte un aveu clair, ou du moins ambigu, que j'ai favorisé l'erreur, et que je suis par là l'auteur du scandale. Il n'y a qu'une espèce d'aveu direct ou indirect qui puisse justifier leur conduite, et me flétrir tellement dans le monde, que je ne puisse jamais me relever, ni leur faire ombrage. Mais toutes les raisons qui les pressent de vouloir me réduire à de telles démarches me pressent encore davantage de ne les faire jamais. Je n'ai jamais pensé les erreurs qu'ils m'imputent. Je puis par docilité pour le pape, condamner mon livre comme exprimant ce que je n'avais pas cru exprimer; mais je ne puis trahir ma conscience, pour me noircir lâchement moi-même sur des erreurs que je ne pensai jamais. Mentir pour s'excuser est un péché que nulle puissance ne peut nous obliger à commettre : mais mentir pour reconnaître avoir été impie quand on ne l'a jamais été, c'est le plus affreux des crimes dans un évêque; nulle puissance ne peut exiger de moi une si infâme prévarication. Le pape entend mieux mon livre que je n'ai su l'entendre; c'est sur quoi je me soumets. Mais, pour ma pensée, je puis dire que je la sais mieux que personne; c'est la seule chose qu'on peut prétendre savoir mieux que tout autre, sans présomption. Je ne puis donc ni dire ce qui n'est pas et que ma conscience rejette, et je n'ai garde de dire jamais rien d'équivoque à cet égard. Voilà sur quoi il ne faut point se laisser entamer; voilà ce qu'il faut bien inculquer aux gens sages. Ce qui est d'incompréhensible, c'est que les mêmes gens qui veulent que le pape ne puisse pas exiger une condamnation de Jansénius mort, *sensu ab auctore intento*, voudraient me faire reconnaître à moi vivant, dans mon livre, un sens auquel je ne pensai jamais.

Pour mes parties, je ne pourrais mendier leur protection pour ma délivrance, sans persuader au monde que je reconnais avoir mérité tout ce qu'ils m'ont fait, et qu'ils ont vu effectivement en moi tout ce qu'ils ont voulu y reprendre. Ce serait me donner ou pour le plus coupable ou pour le plus lâche de tous les hommes. Je n'ai garde d'acheter à ce prix quelques louanges vagues de Rome, ce serait sacrifier beaucoup pour gagner très-peu. Si Rome ne veut point rendre témoignage à la pureté de la doctrine que j'ai soutenue, et qui est tout ce que j'ai eu dans l'esprit, ils font encore plus de tort à cette doctrine qu'à moi. Pour moi, je suis résolu de porter patiemment la croix. Ma patience, mes mœurs, mon travail pour ce diocèse, mes instructions familières feront peut-être plus à la longue pour me justifier, que des louanges dans un bref. Ainsi, mon très-cher abbé, si vous ne pouvez obtenir ce bref, et des offices du pape du côté de la cour, que par des bassesses équivoques sur le passé, prenez modestement congé de la compagnie, et passons-nous, avec abandon à la Providence, de tout ce qu'elle nous ôtera. Point de négociation où l'on me mette à la merci de mes parties sur mes soumissions. Ceux qui veulent que j'achète si chèrement une apparence vaine ne savent pas combien je suis, Dieu merci, détaché de tout ce qui flatte en ce monde.

Mon plan est, 1° de donner par pure religion à Rome la plus sincère soumission; 2° de ne songer à en tirer aucun parti d'aucun côté; 3° d'être toujours dans un désir ardent de ne déplaire plus au roi, mais de ne faire point des démarches qui devraient lui rendre ma conduite suspecte, et me rendre indigne des grâces dont il m'a comblé; 4° de donner, dans les occasions, toutes les marques possibles d'un cœur sans fierté ni ressentiment à l'égard de mes parties, mais sans mettre jamais en doute la pureté de mes sentiments pour les apaiser, et sans souffrir aucune négociation à cet égard-là. A cela près, je les préviendrais, sans répugnance, de la manière la plus humble et la plus pacifique.

Ce qui m'afflige beaucoup, c'est que tout ceci vous engage, mon très-cher abbé, à attendre encore le courrier de la semaine prochaine à Rome, pour faire un dernier effort quand vous aurez reçu mon mandement. Mais vous avez tant souffert pour moi, que j'espère que Dieu vous donnera encore

cette patience. Prenez la route que vous croirez la plus commode. A choses égales, celle d'Allemagne vous exposerait moins que celle de France à divers désagréments : mais préférez votre santé à tout. Vous serez mon conseil, ma consolation, mon soutien dans mes croix, et je les sentirai moins quand vous m'aiderez ici à les porter.

Pour les protestants, qu'un de vos Mémoires dit qu'il faudrait empêcher d'écrire sur tout ceci, on devrait voir que ce n'est pas pour moi, qu'ils ne connaissent point, mais contre l'Église romaine, qu'ils veulent écrire. Au reste, c'est à elle, et non pas à moi, à leur imposer silence. Je donnerais mon sang et ma vie pour les faire taire, car j'ai l'honneur de l'Église mère cent fois plus à cœur que le mien.

Ma santé se soutient : ma paix, au milieu de tant d'amertume, se conserve aussi. Je voudrais bien que ma consolation servît à vous consoler. Conservez-vous, mon cher abbé : si vous veniez à me manquer, ma croix serait trop pesante pour ma faiblesse. Mille et mille fois tout à vous tendrement. Je salue de tout mon cœur M. de la Templerie.

113. — AU MÊME.

Il lui envoie sa lettre au pape avec son mandement d'acceptation; il désire qu'on autorise la vraie doctrine sur la charité, et craint qu'on ne fasse dresser un formulaire.

(A Cambrai, 4 avril 1699.)

Après y avoir bien pensé, je vous renvoie votre courrier, mon très-cher abbé. Il vous porte le projet de mon mandement en français et en latin, avec une lettre au pape. La lettre est double : si vous ne voyez nulle apparence d'obtenir aucun bref pour justifier la saine doctrine, il ne faut point vous commettre, ni réveiller la guerre avec tant de désavantage. En ce cas-là, rendez celle où je me borne à promettre que mon mandement de soumission absolue va paraître. Si au contraire les bonnes têtes jugeaient que la seconde lettre, où je demande qu'on justifie la saine doctrine sur la charité dût avoir son effet, vous pourriez la présenter et l'appuyer. Selon toutes les apparences, le pape ne voudra point parler de la pureté de ma foi, jusqu'à ce que mon mandement soit publié, mais outre que la lettre que je vous envoie pour lui est déjà un gage certain de ma soumission, de plus, je ne demande rien pour ma personne : c'est pour la doctrine de toutes les écoles sur la charité, que je parle. Quand même je serais le plus impie de tous les hommes, il ne faudrait pas laisser d'autoriser cette doctrine pure. Pour ma personne, je ne veux point acheter par des bassesses, ni par des soumissions ambiguës, quelques louanges vagues. J'aime mieux porter la croix, et me justifier moi-même aux yeux de mon troupeau par ma patience, par mon travail, et par une conduite tout opposée à l'illusion. Mais, Dieu merci, je n'aime pas assez le monde pour aller mendier le secours de mes parties pour me relever. Je paraîtrais par là mériter tout ce qu'ils me font souffrir, je perdrais beaucoup en voulant gagner un peu. Pour quelques paroles d'un bref, je perdrais l'approbation des honnêtes gens qui voient ma droiture. Mes parties voudraient toujours me faire dire quelque mot ambigu, pour faire entendre que j'avoue que j'ai pensé l'erreur, et qu'ils n'ont pas eu tort de me pousser si rigoureusement. Ainsi, si Rome veut me mettre à leur merci, et ne me justifier que quand je les aurai contentés, coupez court, et comptez que je veux, dans une conduite de pure foi, souffrir la privation de tout ce que la Providence m'ôte.

L'unique chose à laquelle je vous conjure de veiller sans relâche, c'est pour empêcher qu'on ne fasse dresser à Rome ou du moins autoriser un formulaire fait à Paris, pour faire souscrire à la condamnation de mon livre. Jamais formulaire ne fut mis en usage, quand personne ne paraît vouloir désobéir. C'est dans cette vue que je me hâte de vous envoyer ma lettre pour le pape. A quel propos parlerait-on de formulaire, quand l'auteur même condamne absolument son livre, et exhorte tous les fidèles à en faire autant? Ce serait vouloir me faire un affront de pure gaieté de cœur, et vouloir m'ôter le mérite de la soumission en la rendant forcée : c'est là-dessus qu'il faut veiller et se remuer. Gardez-vous bien de rien prévenir là-dessus, de peur de leur en donner la pensée; mais, encore une fois, veillez, et, sans donner cette pensée, prémunissez les esprits bien intentionnés.

Je crois que vous trouverez le projet de mandement si simple, si net et si absolu, qu'on ne peut équitablement souhaiter qu'il aille plus loin. Je n'y ai même rien mis de tout ce qui peut justifier ma personne. Il serait déjà publié, si les usages de France ne défendaient de reconnaître les jugements de Rome avant qu'ils soient reçus au parlement. Quoique ce décret ne soit qu'en forme de bref, c'est néanmoins un jugement très-solennel, et *ex motu proprio*. Je n'oserais m'y soumettre par un mandement, sans savoir les intentions du roi sur cette formalité. J'ai écrit à M. de Barbesieux pour avoir des ordres précis : dès que je les aurai reçus, je publierai mon mandement, et je vous l'enverrai. Il est capital que vous ayez la bonté de l'attendre à Rome; car tout le repos de ma vie roule sur l'acceptation

de cette soumission, faute de quoi nous tomberions dans une persécution sur un formulaire captieux, qui nous mènerait à d'affreuses extrémités. Je ne perdrai pas un moment pour vous tirer du purgatoire; mais je dépends de la réponse de M. de Barbesieux. Au moins il faut que Rome sache, par ma lettre au pape, que le retardement ne vient pas de moi. Le principal est d'éviter le formulaire. Pour le projet de mandement, ne le montrez, s'il vous plaît, qu'aux personnes d'une confiance intime, et qui peuvent nous servir efficacement. S'il se publiait à Rome, les malintentionnés le critiqueraient, et voudraient qu'on me demandât davantage.

Pour la route que vous prendrez à votre retour, choisissez la plus courte, la plus commode, la plus sûre. Le plus tôt arrivé ici sera le meilleur. Vous serez ma consolation, mon soutien, mon conseil, et vous adoucirez mes peines. Dieu sait combien je crois lui devoir de ce qu'il m'a donné un tel bien. Tout à vous, mon cher abbé, à jamais.

114. — AU PAPE INNOCENT XII.

Il exprime au saint-père sa parfaite soumission, et lui annonce son mandement d'acceptation du bref.

Cameraci, 4 aprilis 1699.

Audita Beatitudinis Vestræ de meo libello sententia, verba mea dolore plena sunt; sed animi submissio et docilitas dolorem superant. Non jam commemoro innocentiam, probra[1], totque explicationes ad purgandam doctrinam scriptas. Preterita omnia omitto loqui. Jam apparavi mandatum per totam hanc diœcesim propalandum, quo censuræ apostolicæ humillime adhærens[2], libellum cum viginti tribus propositionibus excerptis, simpliciter, absolute, et absque ulla vel restrictionis umbra condemnabo, eadem pœna prohibens, ne quis hujus diœcesis libellum aut legat, aut domi, servet. Quod mandatum, beatissime Pater, in lucem edere certum est, simul atque id mihi per regem licere rescivero. Tum in me[3] nihil moræ erit, quominus id intimæ et plenissimæ submissionis specimen per omnes Ecclesias, necnon et per gentes hæreticas disseminetur. Nunquam enim me pudebit a Petri successore corrigi, cui *fratres confirmandi* partes commissæ sunt, ad servandam *sanorum verborum formam*[1]. Igitur libellus perpetuum reprobetur; intra paucissimos dies id ratum faciam. Nulla erit distinctionis umbra levissima, qua decretum eludi possit, aut tantula excusatio unquam adhibeatur[2]. Vereor equidem, uti par est, ne Beatitudini Vestræ sollicitudine omnium Ecclesiarum occupatæ molestus sim. Verum ubi mandatum ad illius pedes brevi mittendum, ut submissionis absolutæ signum, benigne acceperit, meum erit ærumnas omnes silentio perferre. Summa cum observantia et devoto animi cultu ero perpetuum, etc.

[1] On a vu dans la lettre précédente, que Fénelon avait fait une double lettre pour le pape. Celle que nous donnons fut présentée au saint-père; nous nous bornons à mettre en note les différences remarquables du second projet. On y lit en cet endroit : « Non jam commemoro archiepiscopum innocentem, « et probris confectum, neque tot explicationes, » etc.

[2] *Autre projet :* Summa cum reverentia adhærens.

[3] *Autre projet :* Scripsi ad petendam hanc licentiam; quam ubi impetravero, nihil in me moræ, etc.

[1] *Autre projet :* Libellus perpetuum oblitteretur, abjiciatur, et reprobetur; hoc per me ratum omnino erit intra paucissimos dies.

[2] *Autre projet :* Hoc unum doleo, sanctissime Pater, quod plerique hominum existiment a sede apostolica fuisse damnatam doctrinam, quæ asserit charitatem per suos actus proprios in Deo sistere, non ut aliquid nobis proveniat, actusque virtutum inferiorum à charitate in vita perfectissima plerumque imperatos, actibus simpliciter elicitis longe perfectiores esse. Si Beatitudo Vestra personæ archiepiscopi innocentis, afflicti, et summa cum docilitate subditi, nihil concedendum putet, saltem doctrinæ purissimæ consulat, humillime et impensissime oro. Vereor, etc.

115. — A L'ABBÉ DE CHANTERAC.

Sur son mandement, la disposition des esprits en France, et l'intention où il est de garder un profond silence sur les disputes passées.

A Cambrai, 24 avril 1699.

Je viens, mon cher abbé, de recevoir votre lettre du 4 avril. Elle me console au milieu de tout ce qu'elle a de triste et d'amer. Une des choses qui m'affligent le plus, c'est l'état accablant où vous devez être à Rome. J'espère que vous aurez reçu mes lettres de soumission pour le pape, et mon mandement. Il est naturel, ce me semble, que de telles choses adoucissent un peu votre situation, et vous donnent moyen de sortir de Rome avec moins de désagrément. Sortez-en le plus tôt que vous pourrez, après avoir satisfait aux véritables bienséances pour ne montrer aucun dépit, et après vous être assuré qu'on n'entreprendra rien de nouveau le lendemain de votre départ.

Vous ne me parlez plus d'une bulle que vos lettres du précédent courrier marquaient que mes parties demandaient après le bref, et dans laquelle ils voulaient faire ajouter la qualification d'*hérétique*. Je crains aussi qu'ils ne veuillent faire dresser un formulaire. Je vous ai écrit mes réflexions sur toutes ces choses. Quand vous jugerez, après avoir pris l'avis des personnes les plus instruites de la cour de Rome, et les plus affectionnées, qu'il n'y a plus rien à craindre en ce pays-là, et qu'on y est content de ma soumission, ne perdez par un mo-

ment pour revenir par la route qui aura le moins d'éclat et d'embarras.

D'abord mon mandement a édifié et touché tout le monde : le roi même en a été fort content. M. l'évêque de Chartres m'a écrit la lettre dont je vous envoie une copie : elle a ses épines, mais au moins il reconnaît que ma soumission est absolue et édifiante . En effet, je l'ai publiée le lendemain du jour que la cour, sans vouloir me le dire, m'a laissé entendre que je pouvais la publier. Cette soumission est courte, de peur de donner quelque prise aux critiques envenimées par un long discours ; mais elle est simple, précise, absolue, et je n'y ai pas dit un seul mot ni pour diminuer le triomphe de mes parties, ni pour m'excuser. Si on n'est pas content d'une soumission dont il y a si peu d'exemples, de quoi pourra-t-on se contenter ? Peut-être Dieu permettra-t-il que mes parties iront à de tels excès, que cela même ouvrira les yeux de ceux qui les ont fermés, et ramènera les choses dans le juste milieu. Ce qui est certain, c'est que les uns n'osent plus parler d'amour de pure bienveillance, et que les autres supposent tout ouvertement qu'il est condamné dans mon livre. Aussi disent-ils qu'il ne s'agit pas de mes expressions, mais de ma doctrine, qui est, disent-ils, condamnée ; en sorte que je dois l'abjurer, et revenir à celle de M. de Meaux[1]. On me fait écrire des lettres pressantes sur ce ton-là ; et le parti est d'une telle hauteur, qu'ils entraînent tout. Rome a donné des armes à des esprits bien violents : mais *celui qui est en nous est plus grand que celui qui est dans le monde*. De ma part, je n'ai qu'à me taire après avoir obéi au pape. Plus je me tairai après une sincère soumission, plus les démarches de mes parties, s'ils en font encore, paraîtront passionnées et odieuses. Mais je ne puis être responsable des écrits que des gens inconnus feront peut-être. Les hérétiques en pourront faire pour noircir Rome ; des catholiques zélés pourront en faire pour défendre la doctrine de la charité. Pour moi, je ne dois rien prévenir, et il me semble qu'il y aurait de l'affectation à le faire. Mais vous pouvez assurer que s'il paraît des écrits, ou pour défendre mon livre, ou pour ébranler le bref, j'interromprai mon silence pour déclarer publiquement que je blâme et que je condamne de tels écrits. J'ai même un vrai sujet de craindre que la cabale animée à me perdre ne fasse répandre quelque écrit pour mon livre, afin de m'accuser de supercherie dans ma soumission, et de me rendre odieux au saint-siége. Ainsi je vous conjure de parler fortement sur cet article avant votre départ.

Le diocèse de Cambrai et tout le pays paraît toujours assez bien disposé à mon égard. Ce qui me revient de Paris, c'est que les honnêtes gens qui ne sont point livrés à la cabale ont meilleure opinion de moi que jamais. C'est précisément ce qui irrite le plus la cabale ; car ils n'ont rien de décidé sur le fond de la doctrine, et, malgré l'humiliation qu'ils m'ont procurée, ils voient que ma personne est encore en état de les alarmer. Ils voudraient ou me réduire à revenir à eux par un aveu d'un égarement qu'ils ont eu raison de me reprocher, ou me diffamer sans ressource dans toute l'Église. Toute autre fin ne leur paraît pas une fin ; et ils sont plus embarrassés dans leur triomphe que moi dans ma confusion.

Dieu soit béni ! portez-vous bien ; consolez-vous ; venez me consoler. Dès qu'il n'y aura plus de coups à parer à Rome, partez-en, sans attendre un bref d'honnêtetés vagues, que je ne veux ni acheter ni mendier. Je salue de tout mon cœur M. de la Templerie. Mille fois tout à mon très-cher abbé.

Je vous conjure de faire pour moi tout ce qu'il faut vers le père général des jésuites et sa compagnie. Avant de partir, assurez-vous de quelque homme intelligent et assuré, auquel on pût s'adresser à Rome en cas de besoin, qui pût rendre des lettres, et parler aux vrais amis : mais il faut tenir cette correspondance secrète. Il me tarde bien de vous embrasser.

116. — AU MÊME.

Il le prie de rester à Rome jusqu'à l'entière conclusion de l'affaire, et lui annonce la tenue des assemblées provinciales de France.

A Cambrai, 1er mai 1699.

Je viens de recevoir, mon très-cher abbé, votre lettre du 11 d'avril. Comme elle ne marque rien de nouveau sur le gros de notre affaire, je n'ai aussi rien à ajouter d'important à mes précédentes dépêches. Ce qui m'afflige le plus, c'est de voir que je ne puis éviter d'allonger votre purgatoire, et de vous conjurer de demeurer à Rome jusqu'à ce que l'affaire soit nettement finie. Puisque vous avez eu tant de patience dans des conjonctures si ameres, vous aurez bien encore celle de demeurer, comme vous le dites, au pied de ma croix jusqu'à la fin. Il faut tâcher d'éviter les surprises dans une cour où tout est si incertain, et où la cabale ennemie est si puissante. Vous aurez reçu mon mandement, mes lettres au pape, etc. Je vous ai déjà mandé de ne

[1] C'est à peu près ce qu'écrivait Bossuet à son neveu, le 19 avril ; t. XLII.

mendier et de n'attendre point à Rome un bref de louanges vagues sur ma soumission. En effet, je ne veux ni acheter ni chercher ces louanges : mais, après y avoir bien pensé, je compte un bref pour quelque chose, non pour me faire un bien, mais pour me délivrer d'un mal. Au moins ce serait une acceptation de ma soumission, et un engagement du pape pour une fin assurée.

Je reçus avant-hier au soir une lettre du roi, qui me mande qu'après avoir vu mon mandement que je lui ai envoyé, il souhaite que j'assemble les évêques de notre province, et que je fasse dans l'assemblée avec eux ce que j'ai déjà fait en particulier par ce mandement, pour recevoir le bref du pape. Il ajoute que quand la même chose aura été faite dans toutes les provinces, il donnera ses lettres patentes pour l'exécution du bref dans tout son royaume, etc. 1° Il paraîtrait par là qu'on n'espère point de faire changer la chose à Rome. 2° Il paraît qu'on va faire des assemblées dans toutes les provinces, pour accepter le bref. 3° Le roi paraît vouloir quelque chose d'uniforme dans tout le royaume pour son exécution ; ce qui peut signifier un formulaire. Vous voyez que la passion de mes parties fait pousser l'affaire contre toutes les maximes du royaume, et qu'on ne cherche qu'à prolonger, pour me flétrir de plus en plus. Pour moi, je vais tenir notre assemblée ; mais je n'y ferai que ce que j'ai déjà fait, suivant en cela précisément les ordres portés dans la lettre du roi. A l'égard d'un formulaire, pourvu qu'il ne dise pas plus que mon mandement, je n'aurai nulle peine à faire faire par notre clergé ce que j'ai fait moi-même ; mais je n'admettrai rien d'ambigu ni sur la pureté de mes opinions en tout temps, ni sur l'orthodoxie de la doctrine que j'ai soutenue. Pour mon livre, je me soumets sans bornes et avec une sincère docilité au jugement du pape. Pendant tous ces mouvements, il me paraît nécessaire que vous demeuriez encore à Rome, non pour nous faire du bien, mais pour nous garantir du mal. Je ne perdrai pas un seul moment pour finir notre assemblée, et pour vous délivrer.

Vous ne sauriez vous imaginer à quel point le jansénisme triomphe en France par mes parties, et combien ils font souffrir aux autres l'oppression dont ils se plaignaient tant autrefois. Vous en pourrez juger par l'écrit que je vous envoie. Le silence de M. de Paris est la plus scandaleuse déclaration en leur faveur : mais il est tout-puissant, et ne garde plus aucune mesure. Si les gens de bien ne se réveillent à Rome, la foi est en grand péril.

L'affaire de M. de la Tuilière me touche plus que la mienne : je vous conjure de lui faire savoir que j'en ai le cœur percé. Offrez-lui tout ce qui dépend de moi. Si le séjour de Cambrai était convenable pour lui, je lui offrirais un logement avec tout ce qui dépend de moi, de la manière la plus effective : une telle société adoucirait mes peines.

Quand aurai-je la vôtre ? Attendons patiemment les moments de Dieu. Il sait combien vous m'êtes cher, et à quel point je ressens tout ce que vous faites.

117. — AU MÊME.

Il lui annonce son assemblée provinciale, et lui donne quelques instructions sur la conduite à tenir avant son départ de Rome.

A Cambrai, 15 mai (1699).

J'ai reçu, mon très-cher abbé, votre lettre du 25 avril, j'y vois qu'on ne remue rien à Rome, et qu'il n'y paraît aucun sujet de craindre, ni une bulle, ni de nouvelles qualifications, ni un formulaire ; mais je vous conjure néanmoins de veiller, et de ne vous fier point à ce calme apparent. Vous connaissez l'esprit de mes parties, et vous ne savez que trop, par expérience, combien ils sont accrédités dans la cour où vous êtes. J'attends de moment à autre des nouvelles de l'assemblée provinciale qui doit avoir été tenue à Paris avant-hier mercredi, 13 de ce mois. Nous devons tenir la nôtre le 25 ici. Dès qu'elle aura été tenue, je vous en enverrai le procès-verbal. En attendant, vous aurez présenté au pape ma lettre avec mon mandement. Je ne souhaite point un bref en réponse pour me faire honneur des termes honnêtes qu'il pourra contenir, mais seulement pour avoir une acceptation par écrit de ma soumission, qui soit une fin de l'affaire. Dès que vous aurez fait accepter mon mandement, et que notre assemblée provinciale aura été finie paisiblement, il me semble que vous n'aurez plus un moment à perdre pour vous en revenir. Mais il faut prendre bien juste vos mesures pour partir avant les chaleurs, ou pour ne partir qu'après. Ne vous exposez point à sortir de Rome dans les temps où l'on dit qu'il est si dangereux de le faire. Je ne me lasse point de vous proposer les bains de Baïes, supposé qu'on les croie utiles à vos jambes, que je prétends exercer ici. En cas que ces bains vous convinssent, j'aimerais beaucoup mieux vous voir plus tard, et vous voir plus agile. Le plus grand service que vous me puissiez rendre, mon très-cher abbé, est de me conserver une santé si précieuse. Je vous prie de témoigner aux jésuites avec quelle cordialité je prends part à ce qui les touche dans la fâcheuse scène que vous me dépeignez. Les trois personnes choisies pour

l'examen doivent les alarmer[1]; mais il faut voir la suite, et je prie Dieu qu'ils fassent un saint usage de cette croix. Pour moi, je serai toute ma vie dans leurs intérêts, comme ils ont été dans les miens, et cela du fond du cœur.

Il paraît, Dieu merci, que les honnêtes gens ne s'éloignent point de moi, et qu'au contraire beaucoup d'esprits prévenus reviennent, depuis qu'ils ont vu mon mandement. Mais je sais, à n'en pouvoir douter, que mes parties sont en secret plus envenimées que jamais. Ils disent que ma soumission si fastueuse est courte, sèche, contrainte, superbe, purement extérieure et apparente; mais que j'aurais dû reconnaître mes erreurs évidentes dans tout mon livre, rétracter les subtilités pernicieuses de mes défenses, gémir du scandale que j'ai causé, renoncer à mes sentiments, revenir pleinement aux leurs qui sont les seuls bons, et les remercier de m'avoir ouvert les yeux. S'ils peuvent trouver le moindre prétexte de chicane pour prolonger, pour aigrir la cour, et pour me pousser encore, ils n'y manqueront pas. Dieu surtout. Il est bon que les amis de Rome soient avertis et précautionnés là-dessus. Je salue M. de la Templerie, et je le prie de vous ramener gras, vermeil, vigoureux et dispos. Tout à vous, mon très-cher abbé, sans réserve.

118. — AU MÊME.

Il lui donne quelques détails sur son assemblée provinciale.

A Cambrai, 29 mai (1699).

Comme vous m'avez mandé, mon très-cher abbé, du 9 de ce mois, que vous partiriez de Rome le mardi suivant, qui était le 12, je pense avec plaisir que vous êtes en chemin depuis dix-huit jours, et que je vous embrasserai bientôt : c'est ce qui m'empêche de vous écrire amplement. Si néanmoins quelque changement vous avait empêché de partir, je vous dirai que notre assemblée provinciale finit mardi dernier 26 de ce mois; qu'on y accepta le bref du pape; qu'on y résolut de faire un mandement chacun dans son diocèse[2]; que les évêques voulurent se mêler de critiquer le mien; que je l'expliquai en le défendant avec beaucoup de soumission pour le pape, et en leur déclarant qu'ils n'avaient aucun droit de l'examiner; qu'enfin ils conclurent, comme ceux de Paris, à demander la suppression de mes défenses; que j'expliquai mes raisons pour n'y consentir pas, nonobstant quoi je prononçai, comme président, à la pluralité des voix, contre mon avis. Ils m'ont loué dans le procès-verbal, et ont prétendu avoir droit de juger au delà du pape. Ils ne sont en cela que les échos de ceux de Paris. Ainsi Rome n'ose me louer, pendant que mes parties me louent; et mes parties se vantent de juger au delà du jugement du pape, pendant que le pape les ménage si fort. Pour moi, qui suis si soumis, on m'écrase. Dieu soit loué! Laissez Rome m'envoyer ou ne m'envoyer point de bref. Ils sont nos supérieurs; il faut s'accommoder de tout sans se plaindre, demeurer soumis avec affection pour l'Église mère, et porter humblement l'humiliation. Venez, venez. Quelle consolation de vous embrasser, de vous entretenir, de vivre et mourir avec vous!

119. — AU DUC DE BEAUVILLIERS.

FRAGMENT

Situation de Fénelon dans son diocèse. Avis au duc sur les ménagements à garder envers le duc de Bourgogne. Ecueils à éviter en combattant le jansénisme.

30 novembre 1699.

Je suis ici en paix et à portée, s'il plaît à Dieu, d'y faire du bien. Je n'y ai d'épines que de la part de mes suffragants. Si on avait réglé ce qui regarde notre officialité à l'égard de M. l'évêque de Saint-Omer, et si je pouvais avoir un bon séminaire, je me trouverais trop heureux. Je suis fâché, mon bon duc, de ne vous voir point, vous, la bonne duchesse, et quelques autres amis en très-petit nombre. Pour le reste, je suis ravi d'en être bien loin; j'en chante le cantique de délivrance, et rien ne me coûterait tant que de m'en rapprocher.

J'aime toujours M. le duc de Bourgogne, nonobstant ses défauts les plus choquants. Je vous con-

[1] L'abbé Bossuet écrivait, le 5 mai, que cette *affaire des jésuites était enclouée*. Il *trouve que c'est une espèce de miracle que la condamnation de M. de Cambrai*; t. XLII, p. 489.

[2] L'évêque d'Arras consulta M. Tronson sur son mandement. La réponse de celui-ci est du 22 mai. Pour la bien entendre, il faudrait avoir sous les yeux le projet de mandement du prélat. Nous nous bornons donc à en citer un fragment, qui concerne la doctrine de la charité, article sur lequel l'évêque d'Arras est d'accord avec Fénelon, et que M. Tronson *croit qu'on pourrait mettre ainsi* : « Mais afin de ne vous « pas exposer à arracher du champ du Seigneur l'ivrale avec « le bon grain, et que des personnes prévenues ou peu éclai- « rées ne confondent peut-être, comme il est arrivé plusieurs « fois dans des occasions semblables, la bonne doctrine avec « la mauvaise que sa Sainteté a eu uniquement intention de « condamner; nous déclarons que cette condamnation ne « donne nulle atteinte au sentiment commun des théologiens « sur la charité, savoir : que l'acte de charité est indépendant « du motif de la récompense et de la béatitude; que le motif « de la charité est plus élevé que celui de l'espérance; et qu'on « peut faire des actes de l'amour de Dieu, sans aucune autre « vue que celle de sa bonté et de ses perfections. » Bossuet ne paraît pas content de la conduite de l'évêque d'Arras dans l'assemblée provinciale de Cambrai. Voyez sa lettre à son neveu, du 7 juin; t. XLII, p. 528.

jure de ne vous relâcher jamais dans votre amitié pour lui; que ce soit une amitié crucifiante et de pure foi : c'est à vous à l'enfanter avec douleur, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en lui. Supportez-le sans le flatter; avertissez-le sans le fatiguer, et bornez-vous aux occasions et aux ouvertures de providence, auxquelles il faut être fidèle; dites-lui les vérités qu'on voudra que vous lui disiez; mais dites-les-lui courtement, doucement, avec respect et avec tendresse. C'est une providence, que son cœur ne se tourne point vers ceux qui auraient tâché d'y trouver de quoi vous perdre. Qu'il ne vous échappe pas, au nom de Dieu. S'il faisait quelque grande faute, qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert, comme un port dans le naufrage.

Je n'écris à Paris que par des voies très-sûres, et à très-peu de personnes. Pour mieux dire, je n'écris qu'à vous, mon bon duc, à la petite D. (*duchesse de Beauvilliers*), et au P. Ab. (*de Langeron*); tout au plus de loin à loin au duc de Charost. Presque personne ne m'écrit. La petite duchesse et le petit abbé ne m'écrivent point par la poste. Le duc de Charost l'a fait de Beaurepaire deux fois, sur des matières qui ne demandent point un grand secret.

Je prie Dieu qu'il vous donne sa sagesse et sa force, *esto vir fortis, et præliare bella Domini* [1]. Je vous dirai encore ces paroles de l'Écriture : *Quis tu, ut timeres ab homine mortali* [2]? Dieu sera avec vous, si vous êtes toujours avec lui.

Je voudrais qu'on évitât soigneusement divers écueils, en réprimant la cabale des jansénistes.

1° Il ne faut les attaquer jamais dans des choses légères ou obscures. Ce qui a le plus prévenu beaucoup d'honnêtes gens en leur faveur, c'est qu'on a cru qu'on attaquait un vain fantôme, qu'on soupçonnait témérairement des personnes les plus innocentes, et qu'on voulait trouver en eux des erreurs que personne n'avait jamais ouïes. Ce serait fortifier ce préjugé, que d'entamer l'affaire par quelque endroit douteux ou peu important.

2° Il faut les attaquer, ou, pour mieux dire, les réprimer avec modération dans les choses mêmes où ils sont évidemment répréhensibles. Une conduite ardente, ou dure et rigoureuse, même pour la vérité, est un préjugé qui déshonore la meilleure cause. Par exemple, ce qu'on a fait contre madame la comtesse de Gramont ne me paraît pas assez mesuré. Dire qu'on a Port-Royal en abomination, c'est dire trop, ce me semble. Il n'y avait qu'à avertir madame la comtesse de Gramont qu'elle n'allât plus à Port-Royal, maison suspecte, et laisser savoir au public qu'on lui avait fait cette défense. Ce n'était pas elle qu'il fallait humilier; elle a obligation à ce monastère; elle n'y croit rien voir que d'édifiant elle a devant les yeux l'exemple de Racine qui y allait très-souvent, qui le disait tout haut chez madame de M. (*Maintenon*), et qu'on n'en a jamais repris : mais la sévérité du roi devait tomber sur M. l'archevêque de Paris, qui l'a sollicité, il n'y a que deux ans environ, de laisser à cette maison la liberté de rétablir son noviciat.

3° Je me garderais bien de presser M. l'archevêque de Paris de s'expliquer contre le jansénisme. Il a l'esprit court et confus. Nulle opinion précise n'est arrêtée dans son esprit. Son cœur est faible et mou. Si on le presse, on lui fera dire, en l'intimidant, tout ce qu'on voudra contre l'erreur; mais on n'en sera pas plus avancé. Au contraire, la faiblesse se tournera en justification. Alors son autorité croîtra, on ne se défiera plus de lui, et il se trouvera à portée de faire plus de mal que jamais. Alors, si on veut parler contre lui, personne ne sera écouté; car on ne manquera pas de dire que ce sont de vieilles calomnies dont il s'est justifié. On doit se souvenir que, dans la même ordonnance [1], il a soufflé le froid et le chaud. Il dit blanc pour les uns, et noir pour les autres, n'entendant pas plus le noir que le blanc. Il est inutile de chercher les opinions d'un homme qui n'en a point, et qui n'en peut former aucune de précise.

Je ne dois pas omettre une chose importante : c'est que les jansénistes, pour mieux persuader que le jansénisme n'est qu'un fantôme, ne cessent de se confondre avec les thomistes. Ils se moquent de ceux dont ils prennent le manteau pour se couvrir; et ces gens, si implacables contre les équivoques, en font continuellement pour tromper l'Église, et pour condamner en apparence des propositions qu'ils soutiennent en effet. Ils en viennent, sur la grâce suffisante qui ne suffit pas, sur la possibilité des commandements de Dieu, à des subtilités et à des tours de passe-passe que nul casuiste ne tolérerait. Ils se disent tous thomistes depuis quelque temps; et les thomistes font bien pis que de les avouer, car ils deviennent tous jansénistes. J'en ai fait des expériences très-remarquables. Rien n'est si capital que de leur ôter le manteau de la doctrine des thomistes. Il ne faut point attaquer le thomisme, comme le père

[1] *I. Reg.* XVIII, 17.
[2] *Isai.* LI, 12.

[1] Il s'agit ici de l'*Ordonnance* donnée le 20 août 1696, par le cardinal de Noailles, contre le livre de l'abbé de Saint-Cyran, Martin de Barcos, intitulé : *Exposition de la Foi de l'Église romaine touchant la grâce et la prédestination*. Cette *Ordonnance*, rédigée en partie par Bossuet, se trouve dans ses *Œuvres*.

Daniel l'a fait : c'est réunir deux grands corps; c'est fortifier le jansénisme; c'est autoriser le prétexte dont ils se couvrent; c'est user ses forces mal à propos contre une doctrine saine et autorisée; c'est faire croire au monde que le jansénisme n'est attaqué que comme le thomisme, par les molinistes, qui sont tyranniques sur leurs opinions, qu'on supçonne de demi-pélagianisme. Il faut donc toujours mettre à part le thomisme, le reconnaître hors de toute atteinte, et se borner à bien prouver les différences essentielles qui rendent le jansénisme pernicieux, quoique le thomisme soit pur : autrement on prend le change.

Il y a, en ce pays, toutes les semaines quelque nouvel imprimé pour le jansénisme. Il serait fort à souhaiter que ceux d'entre les jésuites qui sont les plus fermes théologiens, M. Tronson, M. de Précelles, et les autres bien intentionnés, vissent tous les écrits. Il a paru ces jours derniers un recueil où il paraît beaucoup de lettres de Rome sur les affaires de Louvain. La hardiesse croît tous les jours.

Il serait à souhaiter qu'on les laissât se battre de plus en plus, selon leur zèle imprudent et âcre, et qu'on prît des mesures bien secrètes pour les réprimer efficacement. Je crains qu'on ne fasse tout le contraire, qu'on n'éclate contre eux par saillies, qu'on ne les empêche de se découvrir, et qu'après certains coups de sévérité sans mesure et sans suite, on ne leur laisse trop prendre racine. Si peu qu'on les laisse dans leur naturel, on verra bientôt réaliser aux yeux de tout le monde ce qu'ils appellent un fantôme; mais il faudrait les laisser enferrer, et ne se commettre en rien.

120. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'exhorte à éviter la curiosité, l'empressement naturel, et une exactitude minutieuse dans ses affaires.

30 décembre 1699.

Je suis sensiblement touché, mon bon et cher duc, de votre grande lettre, qui m'a été rendue un mois après sa date, parce que de M... est revenu plus tard qu'il ne pensait. Je vois bien plus ce que Dieu fait pour vous que ce que vous faites pour lui. Votre cœur veut en général tenir à lui seul; mais la pratique n'est pas tout à fait conforme en vous à la spéculation et au goût. Souffrez que je vous représente que vous suivez, sans l'apercevoir, très-souvent votre pente naturelle pour le raisonnement et pour la curiosité. C'est une habitude de toute la vie, qui agit insensiblement et sans réflexion, presque à tout moment. Votre état augmente encore cette tentation subtile : la multitude des affaires vous entraîne toujours avec rapidité. J'ai souvent remarqué que vous êtes toujours pressé de passer d'une occupation à une autre, et que cependant chacune en particulier vous mène trop loin. C'est que vous suivez trop votre esprit d'anatomie et d'exactitude en chaque chose. Vous n'êtes point lent, mais vous êtes long. Vous employez beaucoup de temps à chaque chose, non par la lenteur de vos opérations (car au contraire elles sont précipitées), mais par la multitude excessive des choses que vous y faites entrer. Vous voulez dire sur chaque chose tout ce qui y a quelque rapport. Vous craignez toujours de ne pas dire assez. Voilà ce qui rend chaque occupation trop longue, et qui vous contraint de passer sans cesse à la hâte, et même avec retardement, d'une affaire à une autre. Si vous coupiez court, chaque affaire serait placée au large, et trouverait sans peine son rang, sans être reculée : mais il faut, pour couper court, s'étudier à retrancher tout ce qui n'est pas essentiel, et éviter une exactitude éblouissante qui nuit au nécessaire par le superflu.

Pour être sobre en paroles, il faut l'être en pensées. Il ne faut point suivre son empressement naturel pour vouloir persuader autrui. Vous n'irez à la source du mal qu'en faisant taire souvent votre esprit par le silence intérieur. Ce silence d'oraison simple calmerait ce raisonnement si actif. Bientôt l'esprit de Dieu viderait de vos spéculations et de vos arrangements. Vous verriez dans l'occasion chaque affaire d'une vue nette et simple; vous parleriez comme vous auriez pensé; vous diriez en deux mots ce que vous auriez à dire, sans prendre tant de mesures pour persuader. Vous seriez moins chargé, moins agité, moins dissipé, plus libre, plus commode, plus régulier sans chercher à l'être, plus décidé pour vous et pour le prochain. D'ailleurs, ce silence, qui rendrait la manière d'expédier les occupations extérieures plus courte, vous accoutumerait à faire les affaires mêmes en esprit d'oraison. Tout vous serait facilité : sans cela, vous serez de plus en plus pressé, fatigué, épuisé; et les affaires, qui surmontent l'âme dans ses besoins intérieurs, surmonteront aussi la santé du corps.

Au nom de Dieu, coupez court depuis le matin jusqu'au soir. Mais faites avec vous-même comme avec les autres. Faites-vous taire intérieurement; remettez-vous en vraie et fréquente oraison, mais sans effort, plutôt par laisser tomber toute pensée que par combattre celles qui viennent, et par chercher celles qui ne viennent pas. Ce calme et ce loisir feront toutes vos affaires, que le travail forcé et l'entraînement ne font jamais bien. Écoutez un peu moins vos pensées, pour vous mettre en état d'écouter Dieu plus souvent.

J'ose vous promettre que si vous êtes fidèle là-dessus a la lumière intérieure dans chaque occasion, vous serez bientôt soulagé pour tous vos devoirs, plus propre à contenter le prochain, et en même temps beaucoup plus dans la voie de votre vocation. Ce n'est pas le tout que d'aimer des bons livres, il faut être un bon livre vivant. Il faut que votre intérieur soit la réalité de ce que les livres enseignent. Les saints ont eu plus d'embarras et de croix que vous : c'est au milieu de tous ces embarras qu'ils ont conservé et augmenté leur paix, leur vie de pure foi et d'oraison presque continuelle. N'ayez point, je vous en conjure, de scrupule déplacé : craignez votre propre esprit qui altère votre voie ; mais ne craignez point votre voie, qui est simple et droite par elle-même. Je crois sans peine que la multitude des affaires vous dissipe. Le vrai remède à ce mal est d'accourcir chaque affaire, et de ne vous laisser point entraîner par un détail d'occupations où votre esprit agit trop selon sa pente d'exactitude, parce qu'insensiblement, faute de nourriture, votre grâce pour l'intérieur pourrait tarir : *Renovamini spiritu mentis vestræ* [1]. Faites comme les gens sages qui aperçoivent que leur dépense va trop loin ; ils retranchent courageusement sur tous les articles, de peur de se ruiner.

Réservez-vous des temps de nourriture intérieure qui soient des sources de grâce pour les autres temps ; et, dans les temps mêmes d'affaires extérieures, agissez en paix avec cet esprit de brièveté qui vous fera mourir à vous-même. De plus, il faudrait, mon bon duc, encore nourrir l'esprit de simplicité qui vous fait aimer et goûter les bons livres. Il faudrait donc en lire, à moins que l'oraison ne prît la place : et même vous pourriez sans peine accorder ces deux choses ; car vous commenceriez la lecture toutes les fois que vous ne seriez point attiré à l'oraison ; et vous feriez céder la lecture à l'oraison, toutes les fois que l'oraison vous donnerait quelque attrait pour elle.

Enfin, il faudrait un peu d'entretien avec quelqu'un qui eût un vrai fonds de grâce pour l'intérieur. Il ne serait pas nécessaire que ce fût une personne consommée, ni qui eût une supériorité de conduite sur vous. Il suffirait de vous entretenir dans la dernière simplicité avec quelque personne bien éloignée de tout raisonnement et de toute curiosité. Vous lui ouvririez votre cœur pour vous exercer à la simplicité, et pour vous élargir. Cette personne vous consolerait, vous nourrirait, vous développerait à vos propres yeux, et vous dirait vos vérités. Par de tels entretiens, on devient moins haut, moins sec, moins rétréci, plus maniable dans la main de Dieu, plus accoutumé à être repris. Une vérité qu'on nous dit nous fait plus de peine que cent que nous nous dirions à nous-mêmes. On est moins humilié du fond des vérités, que flatté de savoir se les dire. Ce qui vient d'autrui blesse toujours un peu, et porte un coup de mort. J'avoue qu'il faut bien prendre garde au choix de la personne avec qui on aura cette communication. La plupart vous gêneraient, vous dessécheraient, et boucheraient votre cœur à la véritable grâce de votre état. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous éclaire là-dessus. Défiez-vous de votre ancienne prévention en faveur des gens qui sont raisonneurs et rigides [1]. C'est, ce me semble, sans passion que je vous parle ainsi. Je vis bien avec eux et eux bien avec moi en ce pays : mais le vrai intérieur est bien loin de là.

Pardonnez-moi, mon bon duc, tout ce que je viens de vous dire. Si vous ne le trouvez pas bon, j'aurais tort de l'avoir dit : mais je ne saurais croire qu'après m'avoir écrit avec tant d'ouverture de cœur, vous n'approuvassiez pas mon zèle sans mesure. Quand même je me tromperais, mon indiscrétion, en vous mortifiant, vous ferait du bien, pourvu que vous la reçussiez avec petitesse. Mille respects du fond de mon cœur à madame la duchesse. Jamais, mon bon et cher duc, je ne fus à vous, etc.

121. — AU MÊME.

Contre l'esprit de minutie.

1699.

Qui voudrait à tout moment s'assurer qu'il agit par raison, et non par passion ou par humeur, perdrait le temps d'agir, passerait sa vie à anatomiser son cœur, et ne viendrait jamais à bout de ce qu'il chercherait : car il ne pourrait jamais s'assurer que l'humeur, ou la passion déguisée sous des prétextes spécieux, ne le fissent point faire ce qu'il paraîtrait faire par pure raison. Voilà l'obscurité où Dieu nous tient sans cesse, même pour l'ordre naturel. A combien plus forte raison faut-il renoncer à l'évidence et à la certitude, quand il s'agit des opérations les plus délicates de la grâce, dans la profonde nuit de la foi et dans l'ordre surnaturel ? Cette recherche inquiète et opiniâtre d'une certitude impossible est un mouvement bien manifeste de la nature, et que la grâce ne donne point ; vous ne sauriez trop vous en défier. Cette recherche subtile revient par cent détours au même but.

Ce goût de sûreté géométrique est enraciné en

[1] *Ephes.* IV, 23.

[1] Les disciples de Jansénius.

vous par toutes les inclinations de votre esprit, par toutes les longues et agréables études de votre vie, par une habitude changée en nature, par les raisons plausibles de craindre, de veiller, de se précautionner contre l'illusion. Mais la vigilance évangélique ne doit point aller jusques à troubler la paix du cœur, ni à vouloir l'évidence dans les opérations obscures de la grâce, où Dieu veut se tenir caché comme sous un voile.

A vous parler franchement et sans réserve, vous savez bien que vous avez à craindre votre excès de raisonnement, même dans toutes les affaires communes de la vie. Vous devez le craindre encore bien davantage quand il s'agit des opérations qui sont au-dessus de la raison, et que Dieu tient secrètes. Ce qui est très-certain, c'est que plus vous serez fidèle pour mourir à vos goûts d'esprit, à vos curiosités et à vos recherches philosophiques, à votre sagesse intempérante, à vos arrangements étudiés, à vos méthodes de persuasion pour le prochain, plus vous mourrez à vos vrais défauts naturels, et par conséquent vous augmenterez en vous la vie de la grâce.

Écoutez beaucoup Dieu, et ne vous écoutez point vous-même volontairement sur vos goûts d'esprit. Vos lettres m'ont fait un sensible plaisir, car elles marquent une lumière sur vous-même et contre vous-même, que la grâce seule peut donner quand Dieu agit fortement dans une âme, et qu'il la trouve souple pour se laisser déprendre de tout ce qui l'arrêtait dans sa voie. Je prie Notre-Seigneur que vous ne regardiez jamais derrière vous, et que sa volonté soit la vôtre en tout : *Et erit omnia in omnibus* [1].

122. — AU MÊME.

Exhortation au recueillement : réprimer l'activité naturelle, et la curiosité de l'esprit.

1699.

Ce que je souhaite le plus pour vous est le recueillement et la cessation un peu fréquente de tout ce qui dissipe. L'action de l'esprit, quand elle est continuelle et sans ordre absolu de Dieu, dessèche et épuise l'intérieur. Vous savez que Jésus-Christ écartait ses disciples de la foule des peuples, et qu'il suspendait les fonctions les plus pressées. Il laissait même alors languir la multitude qui venait de loin, et qui attendait son secours; quoiqu'il en eût pitié, il se dérobait à elle, et disait à ses apôtres : *Requiescite pusillum* [2]. Trouvez bon que je vous en dise autant de sa part. Il ne suffit pas d'agir et de donner, il faut recevoir, se nourrir, et se prêter en paix à toute l'impression divine. Vous êtes trop accoutumé à laisser votre esprit s'appliquer. Il vous reste même une habitude de curiosité insensible. C'est un approfondissement, un arrangement, une suite d'opérations, soit pour remonter aux principes, soit pour tirer les conséquences.

J'aimerais mieux vous voir amuser à quelque bagatelle qui occuperait superficiellement l'imagination et les sens, et qui laisserait votre fond vide pour y entretenir une secrète présence de Dieu. Un simple amusement ne tient point de place dans le fond; mais le travail sérieux, quoiqu'il paraisse plus solide, est plus vain et plus dangereux quand il revient trop souvent, parce qu'il nourrit la sagesse humaine, dissipe le fond, et accoutume une âme à ne pouvoir être en paix. Il lui faut toujours des ébranlements et de l'occupation par rapport à elle-même. Les esprits appliqués auraient autant de peine à se passer d'application, que les gens inappliqués auraient de peine à mener une vie appliquée.

Faites donc jeûner votre esprit avide; faites-le taire; ramenez-le au repos. *Requiescite pusillum*. Les affaires n'en iront que mieux; vous y prendrez moins de peine, et Dieu y travaillera davantage. Si vous voulez toujours tout faire, vous ne lui laisserez la liberté de rien faire à sa mode. O qu'il est dangereux d'être un *ardélion* de la vie intérieure! Au nom de Dieu, *vacate, et videte quoniam ego sum Deus* [1] : c'est là le vrai sabbat du Seigneur. Cette cessation de l'âme est un grand sacrifice.

123. — AU MÊME.

FRAGMENT [2].

Sur une opinion attribuée à Bossuet touchant la grâce efficace, et sur la générosité apparente de l'archevêque de Paris envers Fénelon.

(Fin de 1699 ou commencement de 1700).

Il y a, dans les imprimés que les jansénistes répandent, beaucoup d'endroits importants à faire remarquer. Je suppose qu'il y a à Paris des gens zélés et instruits qui les lisent, et qui les examinent de près. Il me serait facile de les envoyer tous; mais il est aussi facile de les avoir à Paris par d'autres voies que par la mienne; et je crois qu'il vaut mieux que je ne me mêle de rien. Mais il est capital qu'on lise avec grande attention tous ces écrits. En voici un

[1] *I. Cor.* XV, 28.
[2] *Marc.* VI, 31.

[1] *Ps.* XLV, 11.
[2] Ce fragment ne porte aucune date; mais il est de l'époque que nous lui assignons; car il y est parlé de *Télémaque* comme d'un ouvrage récent, et d'une prochaine assemblée du clergé, qui ne peut être que celle de 1700.

exemple. Il y a dans la grande Histoire *de auxiliis* [1] un titre en ces termes : *Laudatur Meldensis, etc.* [2]. Il loue M. de Meaux d'avoir dit que la grâce, par sa nature, porte nécessairement son effet; que c'est celle des protestants, et qu'ils n'ont eu de tort qu'en soutenant qu'elle ôtait la liberté. On trouvera sans cesse, dans ces écrits, des choses qui marquent une cabale qui conspire à établir la même doctrine. On peut encore voir que le défenseur des bénédictins, qui parle au nom de l'ordre [3], suppose qu'un homme de sa congrégation a fait l'*Apologie des Provinciales*, et a foudroyé les jésuites, sans qu'ils puissent s'en relever.

Cependant on sait que les premières *Lettres Provinciales* soutiennent le jansénisme le plus dangereux. Ces bons pères, qui se déclarent défenseurs d'un livre si mauvais, et si rigoureusement condamné à Rome, sont les bons amis de M. de Meaux. On peut voir, par les triomphes de ces écrivains, qu'ils profitent du silence qu'on impose à leurs parties, pour se vanter qu'ils les écrasent, et que les autres n'osent leur répondre.

On doit aussi remarquer dans un ouvrage en deux volumes in-12, sous le titre de *Recueil, etc.* que les cardinaux Casanata, d'Aguirre, Noris, etc. n'ont guère pris sérieusement une censure du saint-siége, puisqu'ils ont loué hautement la doctrine des livres du père Alexandre, depuis leur condamnation à Rome.

Je sais que M. de Paris [4] a dit au curé de Versailles [5] qu'il faisait ses efforts pour me faire rappeler à la cour, et qu'il y aurait réussi sans *Télémaque*, qui a irrité madame de M. (*Maintenon*), et qui l'a obligée à rendre le roi ferme pour la négative. Vous voyez que ce discours, qui vient de vanterie sur sa générosité pour moi, n'a aucun rapport avec les interrogations qu'il fait faire à M. Quinot sur le jansénisme. Il ne peut que me craindre, et vouloir me tenir éloigné, pendant qu'il croit que je vous anime contre M. Boileau. Mais il voudrait rassembler les deux avantages : l'un, de faire l'homme généreux pour se justifier vers le public sur mon affaire, et me rendre odieux en se justifiant; l'autre, d'être généreux à bon marché, et de ne rien oublier pour me tenir en disgrâce.

Pour toutes les choses contenues dans cette grande lettre, vous n'avez point, mon bon duc, d'autre usage à en faire que de la montrer à M. Tronson et au père de Valois, afin qu'ils en puissent dire à M. de Chartres ce qu'ils croient utile. Ce qui est certain, c'est que M. de Chartres est un vrai homme à se laisser amuser par le parti, jusqu'à ce qu'ils l'auront mis hors de portée de leur résister. Ils le tiennent par madame de M. qui ne veut pas, pour son honneur, que le triumvirat [1] qu'elle a protégé contre moi se rompe et s'entre-déchire. D'ailleurs, je m'imagine qu'il y a quelque ami secret qui lui brouille la tête, et qui défait ce que ses autres amis font contre le jansénisme. On ne saurait trop éviter de montrer ni moi ni mon ombre dans toutes ces affaires.

Pour les médailles frappées en Hollande contre moi pour Jansénius, montrez-les à M. Tronson, et il les montrera à M. de Chartres, s'il le juge à propos. Il est assez sage, et connaît le prélat. Si on trouvait moyen de déterminer le roi et madame de M. pour donner bien à propos des marques de leur opposition au parti, cela intéresserait Rome et le public. Si on voyait ensuite l'assemblée du clergé arrêtée sur tout ce qui n'est pas le don gratuit et les comptes, le parti serait rabaissé; sinon ils abattront les jésuites, et puis rien ne pourra leur résister. Dieu surtout. Je suis affligé de l'état de votre santé, et du voyage qu'elle vous fera peut-être faire à Bourbon.

124. — AU MÊME.

Quelques avis sur le temps et la manière de faire l'oraison et les autres exercices de piété, et sur le choix d'une personne à qui le duc puisse ouvrir son cœur.

27 janvier 1700.

Votre lettre, mon bon duc, m'a fait un plaisir que nul terme ne peut exprimer, et ce plaisir m'a fait voir à quel point je vous aime. Il me semble que vous entrez, du moins par conviction, précisément dans ce que Dieu demande de vous, et faute de quoi votre travail serait inutile. Comme vous y entrez, je n'ai rien à répéter du contenu de ma première lettre. Je prie Dieu que vous y entriez moins par

[1] Fénelon parle ici de l'ouvrage intitulé : *Historia Congregationum de auxilis divinæ gratiæ, auctore Augustino Leblanc Lovanii*, 1700, in-fol. Le père Serry, dominicain, véritable auteur de cet ouvrage, y soutient, sur les matières de la grâce, bien des opinions qui ont été du goût des novateurs. Le passage cité par Fénelon se trouve dans le livre III, chap. XLVI, p. 576. Nous n'avons pas besoin de remarquer que l'archevêque de Cambrai se contente ici de rapporter l'imputation calomnieuse du père Serry contre Bossuet, sans y souscrire en aucune manière.

[2] Voyez la table de l'ouvrage cité, p. 501.

[3] Fénelon fait sans doute ici allusion à quelqu'un des nombreux *factums* qui parurent à cette époque sur l'édition de saint Augustin donnée par les bénédictins.

L'*Apologie des Provinciales* est de Matthieu Petitdidier, bénédictin de Saint-Vannes, abbé de Senones, et ensuite évêque *in partibus*, mort en 1728. Il désavoua cet ouvrage.

[4] Le cardinal de Noailles, archevêque de cette ville.

[5] M. Hébert, qui devint, en 1703, évêque d'Agen.

[1] C'est-à-dire le cardinal de Noailles, et les évêques de Meaux et de Chartres, que madame de Maintenon avait constamment protégés dans l'affaire du livre des *Maximes*.

réflexion et par raison propre, que par simplicité, petitesse, docilité, et désappropriation de votre lumière. Si vous y entrez, non en vous rendant ces choses propres et en les possédant, mais en vous laissant posséder tout entier par elles, vous verrez le changement qu'elles feront sur le fond de votre naturel, et sur toutes les habitudes. Croyez, et vous recevrez selon la mesure de votre foi.

Pour l'oraison, je crois que vous la devez faire sur un livre, que vous laisserez à chaque moment que Dieu vous occupera seul. Pour le choix du livre, j'ai compté que vous prendriez un de ceux que vous m'avez nommés, comme étant pleins d'onction et de nourriture pour votre cœur. Parmi ceux de ce genre, prenez, sans vous gêner, ceux qui vous porteront le plus à une simple présence de Dieu, qui fasse cesser l'activité de votre esprit. Vous pouvez même prendre dans chaque livre les endroits qui seront nourrissants pour vous, et laisser librement les autres.

Pour le temps de votre oraison, je voudrais le partager, s'il se pouvait, en diverses heures de la journée, une partie le matin et une autre vers le soir; le matin, on n'est levé que quand on veut bien l'être : on peut par là sauver du temps. Le soir, on peut, sous prétexte des affaires, sauver une demi-heure dans son cabinet, donner à l'oraison ce que vous donneriez à la curiosité des sciences : ce sera un double profit pour mourir à vos goûts d'esprit, et pour vivre de Dieu. Les voyages que vous faites fréquemment sont encore très-commodes; faites oraison en carrosse. Les séjours de Marly sont aussi des temps de retraite et de liberté. Je ne vous propose point une durée précise de vos oraisons, parce que je voudrais les mesurer ou sur l'attrait, ou sur le besoin. Si l'attrait vous y attache longtemps, je voudrais faire durer cette occupation autant que votre santé et vos devoirs extérieurs le pourraient permettre. Si l'attrait se fait moins sentir, mais que l'expérience vous fasse trouver que ce n'est que par une certaine persévérance dans l'oraison que vous laissez tomber ce qui vous dissipe, et que vous faites taire votre esprit; je voudrais encore, en ce cas, donner patiemment à l'oraison le temps d'opérer chaque fois en vous ce silence profond des pensées qui vous est si nécessaire. Ainsi je ne saurais vous donner une règle fixe; mais Dieu vous la fera trouver. Faites là-dessus ce qu'on fait en prenant des eaux : commencez par quelque chose de médiocre, et accoutumez-vous peu à peu à augmenter la mesure. Ensuite vous me ferez savoir quelles seront là-dessus vos expériences.

Pour vos communions, j'approuve fort que vous les fassiez deux ou trois fois la semaine; mais je voudrais que vous suivissiez plus à cet égard la règle intérieure du besoin ou de l'attrait, que l'extérieur de certains jours. Je voudrais que vous variassiez un peu les lieux de vos communions, pour ne faire de peine à personne; mais sans gêne politique, chose qui serait pernicieuse pour vous.

Pour vos confessions, vous avez raison de ne les faire point souvent, ni à certains jours réglés. Il suffit de les faire quand le besoin en est un peu marqué : cela n'ira point trop loin. Vous aviez un confesseur qui n'était pas gênant là-dessus : si vous avez le même, vous pouvez agir librement.

Le chapitre le plus difficile à traiter est le choix d'une personne à qui vous puissiez ouvrir votre cœur. M... ne vous convient pas; le bon [1]... n'est pas en état de vous élargir, étant lui-même trop étroit. Je ne vois que N...; elle a ses défauts, mais vous pouvez les lui dire, sans vouloir décider. Les avis qu'on donne ne blessent d'ordinaire qu'à cause qu'on les donne comme certainement vrais. Il ne faut ni juger, ni vouloir être cru. Il faut dire ce qu'on pense, non avec autorité, et comptant qu'une personne aura tort si elle ne se laisse corriger, mais simplement pour décharger son cœur, pour n'user point d'une réserve contraire à la simplicité, pour ne manquer pas à une personne qu'on aime, mais sans préférer nos lumières aux siennes, comptant qu'on peut facilement se tromper, et se scandaliser mal à propos; enfin étant aussi content de n'être pas cru si on dit mal, que d'être cru si on dit bien. Quand on donne des avis avec ces dispositions, on les donne doucement, et on les fait aimer. S'ils sont vrais, ils entrent peu à peu dans le cœur de la personne qui en a besoin, et y portent la grâce avec eux; s'ils ne sont pas vrais, on se désabuse avec plaisir soi-même, et on reconnaît qu'on avait pris, en tout ou en partie, certaines choses extérieures autrement qu'elles ne doivent être prises. La bonne... [2] est vive, brusque et libre; mais elle est bonne, droite, simple, et ferme contre elle-même, dans l'étendue de ce qu'elle connaît. Je vois même qu'elle s'est beaucoup modérée depuis deux ans; elle n'est point parfaite, mais personne ne l'est. Attendez-vous que Dieu vous envoie un ange? A tout prendre, elle est, si je ne me trompe, sans comparaison, ce que vous pouvez trouver de meilleur. Elle

[1] Nous croyons qu'il s'agit ici du duc de Beauvilliers souvent appelé *le bon*, ou *le bon duc*, dans la correspondance de Fénelon, et qui, malgré ses excellentes qualités, était d'un caractère naturellement froid et réservé.

[2] La personne que Fénelon a ici en vue est probablement la duchesse de Beauvilliers, qu'il désigne ordinairement sous le nom de *bonne* ou *bonne petite duchesse*.

a de la lumière; elle vous aime; vous l'aimez; vous vous connaissez; vous pouvez vous voir; vous lui ferez du bien, et j'espère qu'elle vous le rendra même avec usure. Ne vous rebutez point de ses défauts : les apôtres en avaient. Saint Paul ne voulait pas qu'on méprisât son extérieur, *præsentia corporis infirma* [1], quoique cet extérieur n'eût point de proportion avec la gravité de ses lettres. Il faut toujours quelque contre-poids pour rabaisser la personne, et quelque voile pour exercer la foi des spectateurs. Si la bonne... vous parle trop librement; et si ses avis ne vous conviennent pas, vous pouvez le lui dire simplement : elle s'arrêtera d'abord. Si les avis que vous lui donnerez la blessent, elle vous en avertira de même. Vous ne déciderez rien de part ni d'autre, et chacun pourra, d'un moment à l'autre, borner les ouvertures de cœur. Je me charge de régler tout entre vous deux, et de modérer tout ce qui irait trop loin. Dieu ne permettra pas que cette liaison de grâce se tourne mal, pourvu que vous y entriez avec un cœur petit et un esprit désapproprié. Vous verrez même que les obstacles qui paraissent grands de loin seront beaucoup moindres de près. Quand même vous y trouveriez quelques peines, n'en faut-il pas trouver, et peut-on être aidé à mourir sans peine et sans douleur? Je vous réponds que la bonne... fera ce que vous souhaiterez autant qu'elle le pourra, et que, pour le reste, elle s'accommodera de ce que je réglerai. Voilà mes pensées, mon bon duc; corrigez-les si elles ne sont pas bonnes. Dieu voit mon cœur, dont la tendresse redouble pour vous. Je le prie de mettre dans le vôtre tout ce qu'il faut pour remplir ses desseins sur vous.

125. — AU P. LAMI.

Il lui rend raison du silence qu'il a gardé à son égard depuis long-temps [2].

A Cambrai, 4 février (1700).

Il y a un temps infini, mon révérend père, que je n'écris plus à personne hors de ce diocèse, sans une absolue nécessité : mais, comme je crains que vous ne pensiez que j'ai cessé d'être pour vous tel que je dois être, je crois devoir interrompre mon silence, pour vous assurer que je vous honorerai et chérirai toute ma vie. Rien ne me ferait plus de plaisir que de pouvoir vous en donner des marques solides. Je crois que le silence que je garde sera de votre goût, et que vous trouverez qu'il convient à mon état. Je me borne à mes fonctions. Priez pour moi, je vous en conjure, et procurez-moi les prières des bonnes âmes auxquelles vous pouvez inspirer cette charité. Comme vous n'avez pas les mêmes raisons que moi de vous abstenir d'écrire, je ne crains pas de vous demander des nouvelles de votre santé, sur lesquelles je ne modère pas autant ma curiosité que sur beaucoup d'autres choses.

Je serai toute ma vie, mon cher père, tout à vous avec une cordiale vénération.

126. — AU P.***.

Témoignages d'amitié. Sa soumission au décret qui condamne son livre.

A Cambrai, 9 mars 1700.

In solis tu mihi turba locis [1].

Malgré les nombreuses occupations que me donne tous les jours mon ministère, je ne saurais, mon bon père, en passer un seul sans penser à vous; et soyez bien assuré que si je mets quelquefois un peu de retard dans mes réponses, c'est que je ne puis faire autrement. Vous avez reçu des nouvelles de notre bon duc, m'a-t-on dit; et j'ai entendu dire qu'il avait dessein de vous appeler près de lui incessamment. C'est une chose que j'approuve fort, non parce que je la lui ai conseillée, mais parce qu'elle deviendra utile, du moins je l'espère, à tous les deux.

Rome a parlé, mon révérend père; c'est à moi à me soumettre et à m'humilier. Que M. de Meaux jouisse de sa victoire; il le peut : je ne l'en estimerai pas moins pour cela. Celui qui lit au fond des cœurs nous jugera un jour, et c'est à son tribunal que je l'attends.

Recevez mes sincères amitiés, mon bon père, et me croyez pour la vie votre, etc.

127. — A LA COMTESSE DE FÉNELON.

Avis sur le caractère de son fils, et sur la conduite qu'elle doit tenir à son égard.

A Cambrai, 15 août 1700.

Je dois, ma chère sœur vous parler sur deux chapitres avec une entière ouverture de cœur. Celui de M. Roquet sera le dernier. Commençons par celui de monsieur votre fils.

Il ne m'incommode en rien céans, et je suis, au contraire, très-aise de l'avoir; car je l'aime fort. Il est très-poli, très-complaisant, très-caressant, et très-empressé pour moi. Plût à Dieu qu'il fît aussi bien

[1] *II. Cor.* x, 10.

[2] On voit, par cette lettre et par plusieurs autres, que Fénelon, depuis la condamnation de son livre, au mois de mars 1699, avait pris le sage parti de se renfermer dans l'exercice des devoirs de son ministère, et d'éviter toutes les relations qui auraient pu le compromettre, lui ou ses amis.

[1] TIBULL. lib. IV, *Eleg.* XIII, v. 12.

pour lui-même qu'il fait pour moi dans notre société! J'ai très-peu de temps pour le voir, pour lui parler, pour le faire parler, pour le faire agir naturellement devant moi, et pour le redresser : mes occupations presque continuelles m'en ôtent la liberté. D'ailleurs, il ne voit personne à Cambrai. Il aurait besoin de voir et d'entendre des gens propres à le former : il ne peut voir ici que des ecclésiastiques.

Comptez que ses études n'ont été presque rien jusqu'ici, et qu'à l'avenir il ne faut pas se flatter de l'espérance qu'elles lui soient plus utiles, quoique M. de la Templerie n'y néglige rien. L'enfant a l'esprit vif et ouvert, avec de la facilité pour comprendre toutes les choses extérieures, et beaucoup de curiosité pour les choses qui se passent autour de lui : mais il a l'esprit encore fort léger; il ne fait guère de réflexion sérieuse; il n'a ni goût de curiosité pour aucune étude, ni application, ni suite de raisonnement. Toutes ses inclinations se tournent aux exercices du corps et aux amusements de son âge. Il est déjà grand; son corps se fortifie et tous les exercices lui font beaucoup de bien. Je crois bien qu'il ne les lui faut permettre qu'avec modération; car il est encore fluet, délicat, et d'une santé très-fragile; ce qui pourra bien lui durer toute sa vie.

Je le garderai encore avec grand plaisir, si vous le souhaitez, jusqu'au printemps prochain; mais c'est à vous à bien examiner si vous ne pourriez pas lui faire employer son temps plus utilement ailleurs, tant pour les exercices du corps, que pour la société propre à lui former l'esprit et à le mûrir.

Les voyages sont fort dangereux à la jeunesse, d'une grande dépense, quand on veut les bien faire, et absolument inutiles, quand on n'a pas encore des pensées sérieuses et solides. S'il fallait quelque voyage, ce devrait être après l'académie. Le temps qu'il passerait en province avec vous à voir la nature de vos biens, de vos embarras, et le mauvais état de ses affaires, pourrait être très-utilement employé. Il s'ennuie horriblement à Cambrai; et quoi qu'on puisse lui dire, il s'imagine toujours que, quand il ira à Paris ou dans vos terres, il sera un seigneur bien brillant. Cette faiblesse de cerveau est assez naturelle à quatorze ans. Vous avez grande raison de ne faire de séjour à Paris que le moins que vous pourrez. Il vous sera néanmoins difficile d'éviter d'y demeurer un peu dans le temps qu'il sera à l'académie. Si vous aviez un honnête homme à mettre auprès de lui, vous pourriez peut-être vous en dispenser. Les deux points principaux sont, 1° que votre compte soit bien fini, qu'il ait besoin de vous, et que vous n'ayez aucun besoin de lui; 2° que vous lui témoigniez une amitié solide, et qu'après lui avoir montré à fond le triste état de ses affaires, vous lui fassiez du bien. Vous pouvez, si vous voulez absolument reculer à toute extrémité, le laisser ici jusqu'au printemps, le faire aller alors dans vos terres, et ne le mettre à l'académie que l'hiver suivant. Tout cela n'est point impossible pendant la paix; mais il s'ennuiera étrangement ici et n'y fera presque rien.

Pour M. Roquet, je n'en fais aucun usage, et n'en puis faire aucun pour le présent. Quand je l'ai gardé céans, ç'a été uniquement par rapport à vous. J'ai plus d'ecclésiastiques qu'il ne m'en faut. Après vous avoir mandé que je le garderais autant que vous le souhaiteriez pour monsieur votre fils, j'ai dû lui parler en conformité, quand il est venu me témoigner sa peine : je l'ai fait dans ces termes précis. Il a très-bien entendu que je me chargerais seulement de le nourrir dans la maison autant que vous souhaiteriez qu'il y demeurât, et il n'a jamais compris autre chose. On ne peut pas être au fait plus qu'il y est, et qu'il y a toujours été. Il sait bien que je ne me suis chargé de rien, que de vous faire plaisir en sa personne. C'est ce que je continuerai de faire autant que vous le souhaiterez; mais je vous supplie de croire que je ne lui ai jamais rien fait espérer au delà, et qu'il n'a jamais pu ni dû croire qu'il eût à compter qu'avec vous. Ayez la bonté, s'il vous plaît, de vous éclaircir à fond avec lui, et de décider. Sa bonne conduite et son affection méritent que vous ne le laissiez pas longtemps sans savoir quel est son état ni les mesures qu'il a à prendre. Plus la chose deviendrait équivoque, plus je la veux rendre certaine pour ce qui me regarde. Je n'ai que deux choses à faire : l'une, de le garder fort honnêtement tant qu'il vous plaira, quoique je n'en fasse aucun usage; l'autre, de penser à lui, ou de loin ou de près, quand j'aurai quelque occasion convenable pour lui faire du bien. Agréez, s'il vous plaît, que je me borne à ces deux choses, et que tout le reste se traite entre vous et lui. Je ne saurais aller plus loin.

Je partirai dans peu de jours pour aller faire des visites de paroisses vers Bruxelles, et je n'en reviendrai que pour l'hiver. Ma santé ne fut jamais aussi bonne qu'elle l'est; le travail la fortifie. J'éviterai l'épuisement; mais ce diocèse demande qu'on agisse beaucoup. Votre attention pour ma santé me touche très-vivement. M. l'abbé de Ch. m'a mandé combien vous êtes sensible à tout ce qui me regarde. Je ne le suis pas moins à tous vos intérêts, qui seront les miens jusqu'à la mort. J'embrasse tendrement mon frère, que j'aime du fond de mon cœur; et je suis à ma chère sœur autant que je dois y être, c'est-à-dire sans réserve et à jamais.

128. — A LA MÊME.

Avis sur la conduite que son fils doit tenir dans le monde.

A Cambrai, 10 septembre 1700.

Je souhaite de tout mon cœur, ma chère sœur, que vous ayez achevé votre voyage en parfaite santé. Si vous en êtes aussi contente que je le suis, vous ne serez pas éloignée de nous venir revoir dans la suite. Me voici revenu pour travailler à notre capitation, après laquelle je repartirai pour faire des visites jusqu'à la Toussaint. Songez, pendant que vous êtes à Paris, à y finir vos principales affaires avec les plus grandes précautions. Monsieur votre fils sera ravi d'aller dans vos terres pour y chasser le reste de l'automne; mais il sera un peu affligé s'il y passe l'hiver. Je vois bien néanmoins qu'il ne peut demeurer à Paris que pour ses exercices de l'académie, et je ne sais s'il est assez fort pour les commencer cette année. Je l'embrasse de tout mon cœur, et je l'aime véritablement. S'il veut s'appliquer, s'instruire, faire des réflexions sérieuses, écouter les conseils des personnes qui ont de l'amitié pour lui et de l'expérience, agir en toutes choses d'une manière simple et naturelle, fuir les mauvaises compagnies, travailler à se rendre digne des bonnes, ne prendre des hommes que le bon sens et la vertu, sans affecter de les imiter dans les petites choses, il nous donnera à vous et à moi une véritable consolation. Je serai ravi si mon frère peut gagner son cœur et sa confiance. Le cœur de mon frère est bon et désintéressé; ainsi je ne doute point qu'il ne fasse tout ce qui dépendra de lui pour se faire aimer de M. de Laval, et pour entrer avec vous dans tout ce qui sera utile à monsieur votre fils. Je vous envoie une lettre pour ma sœur la religieuse, que je vous prie de lire, et de fermer avant que de la faire partir. Je suis, ma chère sœur, pour toute ma vie, tout à vous sans réserve comme j'y dois être.

Une des choses que je recommande le plus fortement à monsieur votre fils, c'est qu'il ne parle jamais avec légèreté. Par là on tombe insensiblement dans l'inconvénient de dire des choses qui ne sont pas exactement vraies, faute de les avoir examinées avant que de parler; et on acquiert, en entrant dans le monde, une réputation qui fait un tort irréparable.

129. — AU P. LAMI.

Sur un nouvel ouvrage de ce religieux, et sur un extrait des *Homélies* du père le Nain. Le prélat fait l'éloge du silence du père Lami à l'égard du père Malebranche.

A Cambrai, 23 janvier 1701.

Je viens, mon révérend père, de recevoir dans ce moment la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire en date du 19 de ce mois. Elle m'apprend que vous m'envoyez, par quelque voie sûre, un ouvrage que vous avez fait nouvellement. Il sera le très-bien venu, et je l'attends avec impatience. On ne saurait trop vous louer de votre silence à l'égard du père Malebranche, pour obéir à votre général[1]. Se taire et obéir sont deux choses fort édifiantes. Qu'importe que le public ne sache pas le tort de ce père? Il est bon même de le cacher. C'est peu pour un chrétien que d'avoir raison; un philosophe a souvent cet avantage : mais avoir raison et souffrir de passer pour avoir tort, et laisser triompher celui qui a tout le tort de son côté, c'est vaincre le mal par le bien. Ce silence si humble et si patient, dans lequel on se renferme après avoir rendu témoignage à la vérité, pendant que le supérieur l'a permis, est encore plus convenable à un solitaire comme vous, mon révérend père, qu'aux personnes qui ne sont pas entièrement hors du monde. On fait plus pour la vérité en édifiant, qu'en disputant avec ardeur pour elle. Prier pour les hommes qui se trompent vaut mieux que les réfuter.

L'extrait des *Homélies* du père le Nain est très-remarquable. C'est un langage fondé sur une vérité qui est de tous les temps. Tel a parlé ce langage par sentiment ou par imitation, qui n'en a jamais pénétré le sens, et qui s'effarouche dès qu'on le lui explique. Ce langage est même souvent excessif; mais on sait bien à quoi il se réduit, selon l'intention des bonnes âmes.

M. l'abbé de Langeron vous remercie de tout son cœur, et sera ravi de voir ce que vous nous envoyez. Nous vous aimons ici, et nous vous révérons de tout notre cœur. Pour moi, mon révérend père, je suis tout à vous sans réserve en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

130. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il le console sur la perte récente d'un de ses fils.

1er août 1701.

J'ai appris avec une sensible douleur, mon bon duc, la perte que vous avez faite[2]. Dieu l'a permis, et il faut se taire. Il ne nous reste qu'à prier Dieu pour celui que nous avons perdu. Vous savez que je l'aimais beaucoup, et que j'ai toujours été sensible à ce qui le regardait. Je suis persuadé que vous por-

[1] Les supérieurs du père Lami lui avaient défendu de continuer à écrire contre le père Malebranche.

[2] Le duc de Chevreuse venait de perdre le chevalier d'Albert, son fils, tué le 9 juillet, au combat de Carpi sur l'Adige, à la tête d'un régiment de dragons qu'il commandait.

tez en paix cette croix, et que vous avez d'abord sacrifié à Dieu le cher enfant qu'il lui a plu de reprendre. Mais je suis en peine de la tendresse de madame la duchesse : quoique je ne doute nullement de sa conformité à la volonté de Dieu, je crains que son cœur n'ait beaucoup à souffrir, et je prie Notre-Seigneur de la consoler. Les douceurs de cette vie ne sont guère consolantes, et elles nous mettent presque toujours en danger de nous y attacher trop : mais pour les amertumes dont la vie est pleine, elles sont véritablement mortifiantes. Tout notre chemin est semé et bordé d'épines; nous ne sommes ici-bas que pour souffrir, et pour aimer celui qui nous éprouve par cette souffrance. Tous nos attachements les plus légitimes se tournent en croix. Dieu les rompt, pour nous unir plus purement à lui; et en les rompant, il nous arrache les liens du cœur, auxquels tenaient ces objets extérieurs. Il faut laisser faire à la main de Dieu, en toute occasion, cette opération douloureuse. Je dois plus qu'un autre sentir les peines de la bonne duchesse, qui a tant senti les miennes. Je viens d'apprendre que de bonnes gens sont allées vous voir à ....., et j'en suis ravi, dans l'espérance que cette visite aura servi à soulager les cœurs. J'aurais voulu pouvoir être transporté invisiblement dans votre solitude. Mais il me semble que nous sommes bien près, lors même que Dieu nous tient éloignés; c'est en lui que je ne cesse de vous porter dans mon cœur : je le ferai, mon bon et cher duc, jusqu'au dernier soupir de ma vie.

131. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

18 août 1701.

J'ai reçu, mon bon et cher duc, votre lettre sur la perte que vous avez faite; et je crois que vous aurez reçu aussi celle que je vous écrivis sur le même sujet, dès que je trouvai une occasion sûre. Je ressens et cette perte, et la douleur dont vous me paraissez pénétré; mais je ne saurais être en peine de votre cœur, ne doutant point qu'il ne soit dans la vraie paix qui est toujours inséparable de l'amour de toutes les volontés de Dieu. Je vous plains seulement de cette plaie secrète dont le cœur demeure comme flétri. Mais la souffrance est la vie secrète des âmes d'ici-bas; car ce n'est que par un sentiment de mort que se forme en nous le principe d'une nouvelle vie. Tout ce qui semble faire pourrir dans la terre le grain, le fait germer et croître pour la moisson.

Au reste, il ne faut point se laisser aller à des pensées trop affligeantes. Les fragilités d'un âge si tendre et d'une vie si dissipée n'ont pas un aussi grand venin que certains vices de l'esprit, que l'on raffine et que l'on déguise en vertus dans un âge plus avancé. Dieu voit la boue dont il nous a pétris, et a pitié de ses pauvres enfants. D'ailleurs, quoique le torrent des passions et des exemples entraîne un peu un jeune homme, nous pouvons néanmoins en dire ce que l'Église dit dans les prières des agonisants : *Il a néanmoins, ô mon Dieu, cru et espéré en vous.* Un fonds de foi et des principes de religion, qui dorment au bruit des passions excitées, se réveillent tout à coup dans le moment d'un extrême danger. Cette extrémité dissipe soudainement toutes les illusions de la vie, tire une espèce de rideau, ouvre les yeux à l'éternité, et rappelle toutes les vérités obscurcies. Si peu que Dieu agisse dans ce moment, le premier mouvement d'un cœur accoutumé autrefois à lui est de recourir à sa miséricorde. Il n'a besoin ni de temps ni de discours pour se faire entendre et sentir. Il ne dit à Madeleine que ce mot : *Marie*[1]; et elle ne lui répondit que cet autre mot : *Maître;* c'était tout dire. Il appelle sa créature par son nom, et elle est déjà revenue à lui. Ce mot ineffable est tout-puissant : il fait un cœur nouveau et un nouvel esprit au fond des entrailles. Les hommes faibles, et qui ne voient que les dehors, veulent des préparations, des actes arrangés, des résolutions exprimées. Dieu n'a besoin que d'un instant, où il fait tout, et voit ce qu'il fait.

Il y aurait une présomption horrible à attendre ces miracles de grâce; mais celui qui défend de les attendre se plaît quelquefois à les faire. Vous trouverez dans la cinquième et dans la cinquantième des Homélies de saint Augustin, et en d'autres endroits, que la vie elle-même est une grâce, puisque Dieu ne la prolonge que pour nous inviter jusqu'au dernier moment à nous convertir. N'en doutons donc point. Celui qui veut sincèrement sauver les pécheurs ne les attend que pour les sauver; et en vain les attendrait-il, s'il leur refusait, dans la dernière heure du combat décisif, le secours nécessaire pour rendre leur salut possible. *Consolamini in verbis istis*[2].

Je prie l'Esprit consolateur d'adoucir les peines de madame la duchesse et les vôtres. Je vous porte tous deux, tous les jours, dans mon cœur à l'autel, avec toute votre famille, qui me sera chère jusqu'au dernier soupir. Je n'ai garde d'y oublier le pauvre enfant que vous avez perdu. Je suis en celui qui nous a tant aimés, et que nous voulons tous aimer, plein de zèle et d'attachement, mon bon duc, pour vous et pour madame la duchesse, etc.

[1] *Joan.* XX, 16.
[2] *I Thess.* IV, 17.

132. — AU MARQUIS DE LOUVILLE [1].

Sur la conduite que le marquis doit tenir en Espagne, principalement à l'égard de Philippe V. Instructions pour le jeune prince.

A Cambrai, 10 octobre 1701.

Il y a longtemps, monsieur, que je diffère à vous répondre. Les raisons en seraient trop longues, et inutiles à expliquer : elles n'ont aucun rapport à vous. Je vous aime et vous honore toujours du fond du cœur. Vos lettres sont arrivées ici sans accident; ne soyez en peine de rien. J'ai pensé à un canal encore plus assuré : c'est celui du père de Montazet, provincial des carmes chaussés à Bordeaux. C'est un homme de condition et de mérite, très-secret, très-sage, et fort ami de M. l'abbé de Chanterac. Il est, je crois, proche parent de M. de Montviel, qui est avec vous. Mais il ne faut point vous ouvrir à M. de Montviel là-dessus. Le bon père ne sera même d'aucun secret. Il saura seulement que son ami M. l'abbé de Chanterac recevra quelquefois par son canal quelque lettre d'Espagne, et il est trop discret pour en parler. Vous n'aurez qu'à mettre *A monsieur, monsieur l'abbé de Chanteraque*. Cette orthographe, différente du vrai nom *de Chanterac*, avertira d'abord le bon père de faire tenir soigneusement la lettre, et il ne saura pourtant point qu'elle sera pour moi. Il l'enverra par la poste à Paris, à un neveu de son nom, qui est aussi neveu de M. l'abbé de Chanterac, et qui est homme de bon esprit, soigneux, et très-affectionné pour son oncle. Les lettres des particuliers inconnus ne courent aucun risque par la poste depuis Bordeaux jusqu'à Paris. Le neveu de M. l'abbé de Chanterac donnera les lettres à madame de Chevry, ma nièce, qui ne les mettra jamais à la poste, mais qui me les enverra soigneusement par les fréquentes voies particulières et très-sûres que nous avons depuis Paris jusqu'ici. Vous n'aurez donc, monsieur, qu'à faire votre paquet, où vous mettrez : *A monsieur, monsieur l'abbé de Chanteraque;* puis vous ferez une seconde enveloppe, où vous mettrez : *R. P. de Montazet, provincial des carmes chaussés, à Bordeaux.* Le père, après avoir ôté l'enveloppe qui sera pour lui, y en mettra une autre : *A monsieur de Montazet* son neveu, à Paris. Madame de Chevry enverra ici ce paquet par voie sûre, sous son enveloppe; et M. l'abbé de Chanterac sera bien averti que les lettres qui viendront ainsi de Paris avec l'orthographe *de Chanteraque* ne seront pas pour lui, mais pour moi. C'est l'homme du monde le plus sage et le plus affectionné. Ainsi il exécutera tout très-religieusement, et sans vouloir rien pénétrer. De plus comme vos lettres viendront dans le paquet de madame de Chevry, ce sera moi qui ouvrirai toujours le paquet, et je ne donnerai à M. l'abbé de Chanterac aucune des lettres où il y aura cette orthographe *de Chanteraque*, et je les ouvrirai. Voilà, monsieur, bien des précautions pour le plus innocent de tous les secrets! Nous ne voulons, ni vous ni moi, nous en servir pour aucune intrigue, ni vue humaine. Il ne s'agit que de commerce d'amitié, de consolation, et d'épanchement de cœur. Si les maîtres le voyaient, ils ne verraient que franchise, droiture et zèle pour eux.

Je vous dirai, sans rien savoir par aucun canal de ce qui peut se passer dans votre cour, que vous ne sauriez trop vous borner à vos fonctions précises, ni trop vous défier des hommes. C'est par excès d'amitié que je me mêle de vous parler ainsi. Rendez votre esprit patient; défiez-vous de vos premières et même de vos secondes vues; suspendez votre jugement; approfondissez peu à peu. Ne faites de mal à personne, mais fiez-vous à très-peu de gens. Point de plaisanterie sur aucun ridicule, nulle impatience sur aucun travers; nulle vivacité pour vos préjugés contre ceux d'autrui. Embrassez les choses avec étendue pour les voir dans le total, qui est leur seul point de vue véritable. Ne dites jamais que la vérité; mais supprimez-la toutes les fois que vous la diriez inutilement, par humeur ou par excès de confiance. Évitez, autant que vous le pourrez, les ombrages et les jalousies. Si modeste que vous puissiez être, vous n'apaiserez jamais les esprits jaloux. La nation au milieu de laquelle vous vivez est ombrageuse à l'infini, et l'est avec une profondeur impénétrable. Leur esprit naturel, faute de culture, ne peut atteindre aux choses solides, et se tourne tout entier à la finesse : prenez-y garde. Songez aussi à tout ce que vous écrivez. N'écrivez que des choses sûres et utiles; ne donnez les douteuses que pour douteuses. Écrivez simplement, et avec une certaine exactitude sérieuse et modeste, qui fait plus d'honneur que les lettres les plus élégantes et les plus gracieuses. Proportionnez-vous au maître que vous servez. Il est bon, il a le cœur sensible au bien; son esprit est solide, et se mûrira tous les jours : mais il est encore bien jeune. Il n'est pas possible qu'il ne lui reste, malgré toute sa solidité, certains goûts de cet âge, et même un peu de dissipation. Il faut l'attendre, et compter que chaque

[1] La plus grande partie de cette lettre a été insérée dans les *Mémoires de Louville*, chap. III, t. I; Paris, 1818. M. le comte Scipion du Roure, éditeur de ces *Mémoires*, a bien voulu nous communiquer une copie authentique de la lettre entière, dont il a l'original.

année lui donnera quelque degré d'application et quelque autorité. Ne lui dites jamais trop à la fois; ne lui donnez que ce qu'il vous demandera. Arrêtez-vous tout court, dès que vous douterez s'il en est fatigué. Rien n'est si dangereux que de donner plus d'aliment qu'on n'en peut digérer : le respect dû au maître, et son vrai bien qu'on désire, demandent une délicatesse, un ménagement et une douce insinuation que je prie Dieu de mettre en vous. S'il vous paraît ne désirer point vos avis, demeurez dans un respectueux silence, sans diminuer aucune marque de zèle et d'affection : il ne faut jamais se rebuter. Quand même la vivacité de l'âge le ferait passer au delà de quelque borne, son fonds est bon, sa religion est sincère, son courage est grand, et il aimera toujours les honnêtes gens qui désireront son vrai bien sans le fatiguer par un zèle indiscret. Ce que je crains pour lui, c'est le poison de la flatterie, dont les plus sages rois ne se garantissent presque jamais. Ce piége est à craindre pour les bons cœurs. Ils aiment à être approuvés par les gens de mérite, et les hommes artificieux sont toujours les plus empressés à s'insinuer par des louanges flatteuses. Dès qu'on est en autorité, on ne peut plus se fier à la sincérité d'aucune louange. Les mauvais princes sont les plus loués, parce que les scélérats, qui connaissent leur vanité, espèrent de les prendre par ce côté faible. On a bien plus à craindre et à espérer auprès d'eux qu'auprès des bons princes, parce qu'ils sont capables de prodiguer les honneurs et de pousser loin la violence. Jamais empereurs ne furent autant loués que Caligula, Néron, Domitien. Si les meilleurs rois y faisaient bien réflexion, ces exemples les rendraient timides sur les louanges les mieux méritées. Ils craindraient toujours d'y être trompés, et prendraient le parti le plus sûr, qui est de les rejeter toutes. Les vrais honnêtes gens admirent peu, et louent même avec simplicité et modération, les meilleures choses. Cela est bien sec pour les princes, accoutumés aux exclamations, aux applaudissements, à l'encens prodigué sans cesse. Les malhonnêtes gens ne louent un prince que pour en tirer quelque bienfait. C'est l'ambition qui se joue de la vanité, et qui la flatte pour la mener à ses fins. C'est le tailleur qui appelle M. Jourdain *monseigneur*, pour lui attraper un écu[1]. Un grand roi doit être indigné qu'on le suppose si vain et si faible. Nul homme ne doit être assez hardi pour le louer en face; c'est lui manquer de respect. Vous savez que Sixte V défendit sévèrement de le louer.

Un roi n'a plus d'autre honneur ni d'autre intérêt que celui de la nation qu'il gouverne. On jugera de lui par le gouvernement de son royaume, comme on juge d'un horloger par les horloges de sa façon, qui vont bien ou mal.

Un royaume est bien gouverné quand on travaille sans relâche, autant qu'on le peut, à ces choses : 1° à le peupler; 2° à faire que tous les hommes travaillent selon leurs forces pour bien cultiver les terres; 3° à faire que tous les hommes soient bien nourris, pourvu qu'ils travaillent; 4° à ne souffrir ni fainéants ni vagabonds; 5° à récompenser le mérite; 6° à punir tous les désordres; 7° à tenir tous les particuliers, quelque puissants qu'ils soient, dans la subordination; 8° à modérer l'autorité royale en sa propre personne, de façon que le roi ne fasse rien par hauteur, par violence, par caprice ou par faiblesse, contre les lois; 9° à ne se livrer à aucun ministre ni favori. Il faut écouter les divers conseils, les comparer, les examiner sans prévention; mais il ne faut jamais se livrer aveuglément en aucun genre, à aucun homme : c'est le gâter, s'il est bon; c'est se trahir soi-même, s'il est mauvais.

Par cette conduite, un roi fait véritablement les fonctions de roi, c'est-à-dire de père et de pasteur des peuples. Il travaille à les rendre justes, sages et heureux. Il doit croire qu'il ne fait son devoir que quand il est, la houlette à la main, à faire paître son troupeau à l'abri des loups. Il ne doit croire son peuple bien gouverné que quand tout le monde travaille, est nourri, et obéit aux lois. Il y doit obéir lui-même; car il doit donner l'exemple, et il n'est qu'un simple homme comme les autres, chargé de se dévouer pour leur repos et pour leur bonheur.

Il faut qu'il fasse obéir aux lois, et non pas à lui-même. S'il commande, ce n'est pas pour lui, c'est pour le bien de ceux qu'il gouverne. Il ne doit être que l'homme des lois et l'homme de Dieu. Il porte le glaive pour se faire craindre des méchants. Il est dit que *tous les peuples craignirent le roi, voyant la sagesse qui était en lui*[2]. (C'est Salomon.) Rien ne fait tant craindre un roi que de le voir égal, ferme, se possédant, ne précipitant rien, écoutant tout, et ne décidant jamais qu'après un examen tranquille.

Si un jeune prince est assez heureux pour n'avoir ni favori ni maîtresse, et s'il ne croit aucun de ses ministres qu'autant qu'il reconnaît devant Dieu que son avis est meilleur que celui des autres, il sera bientôt craint, révéré et aimé. Il doit être fort attentif aux bonnes raisons d'un chacun; mais il ne doit jamais se laisser décider ni par la qualité des

[1] Voy. MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, act. II, sc. IX.

[2] *III. Reg.* III, 28.

personnes, ni par certains tons décisifs qui imposent. Il doit accoutumer les premières personnes à proposer simplement leurs pensées, et à attendre en silence sa résolution. Cet ascendant sur ceux qui l'approchent est le point capital; mais il ne peut le prendre tout à coup. Un jeune roi, quoiqu'il ne soit pas moins roi et maître qu'un autre plus âgé, ne peut avoir la même autorité sur les hommes. Par exemple, le roi catholique sera fort heureux s'il peut, dans quarante ans, se faire obéir comme le roi notre maître est maintenant obéi dans tout son royaume. Un jeune roi qui arrive dans son royaume où il est étranger, et d'une nation que l'Espagnole regardait comme ennemie, doit se faire à la nation, se plier aux coutumes, s'accommoder aux préjugés, surtout s'instruire des lois du pays, et les garder religieusement. A mesure que son application et son expérience croîtront, il verra croître aussi son autorité. D'abord il doit se ménager, et n'entreprendre que les choses d'une nécessité absolue. Ce qu'il est impossible de redresser aujourd'hui se redressera dans dix ans, peu à peu et presque de soi-même. Qu'il écoute facilement, mais qu'il ne croie que sur des preuves claires. Qu'on ne gagne jamais rien ni à lui parler le premier, ni à lui parler le dernier. Le premier et le dernier parlant doivent être égaux; c'est le fond des raisons qui doit décider. Qu'il étudie les hommes; qu'il ne se fie jamais aux flatteurs; qu'il examine les talents de chacun; que les bonnes qualités d'un homme ne lui fassent jamais perdre de vue ses défauts; qu'il craigne de s'engouer. Chaque homme a ses défauts; dès qu'on n'en voit pas dans un homme, on le connaît mal, et on ne doit plus se croire. La grande fonction d'un roi est de savoir choisir les hommes, les placer, les régler, les redresser. Il gouverne assez, quand il fait bien gouverner par ses subalternes.

Si le roi doit tant prendre sur lui, être si modéré, si appliqué, que ne doivent pas faire ceux qui ont l'honneur d'être auprès de lui! je prie Dieu tous les jours pour Sa Majesté, et aussi pour vous, monsieur, que j'aime et que j'honore du fond de mon cœur.

J'oubliais de vous dire que personne n'est plus persuadé que moi que le roi catholique est né avec une parfaite valeur, et même avec de grands sentiments d'honneur en toutes choses. J'en ai vu des marques dès sa plus tendre enfance. J'avoue que c'est un grand point à un roi que d'être intrépide à la guerre. Mais le courage de la guerre est bien moins d'usage à un si grand prince que le courage des affaires. Quand se trouvera-t-il au milieu d'un combat? Peut-être jamais. Il sera au contraire tous les jours aux prises avec les autres et avec lui-même au milieu de sa cour. Il lui faut un courage à toute épreuve contre un ministre artificieux, contre un favori indiscret, contre une femme qui voudra être sa maîtresse. Il lui faut du courage contre les flatteurs, contre les plaisirs, contre les amusements qui le jetteraient dans l'inapplication. Il faut qu'il soit courageux dans le travail, dans le mauvais succès. Il faut du courage contre l'importunité, pour savoir refuser sans rudesse et sans impatience. Le courage de guerre, qui est plus brillant, est infiniment inférieur à ce courage de toute la vie et de toutes les heures. C'est celui-là qui donne la véritable autorité, qui prépare les grands succès, qui surmonte les grands obstacles, et qui mérite la véritable gloire. François Ier était un héros dans une bataille; mais c'était la faiblesse même entre ses maîtresses et ses favoris. Il dépensait honteusement dans sa cour toute la gloire qu'il avait gagnée à Marignan. Aussi tout allait de travers, et rien ne réussissait. Charles dit le Sage ne pouvait aller à la guerre, à cause de ses infirmités; mais sa bonne et forte tête réglait la guerre même : il était supérieur à ses ministres et à ses généraux. Le roi notre maître s'est acquis plus d'estime par sa fermeté pour régler les finances, pour discipliner les troupes, pour réprimer les abus, et par les ordres qu'il a donnés pour la guerre, que par sa présence dans plusieurs siéges périlleux. Son courage patient à Namur y fit plus que la valeur même de ses troupes.

Dites toutes ces choses, monsieur, comme vous le jugerez à propos. Je vous les donne telles que je les pense. Vous saurez les accommoder au besoin, et je ne doute point que vous n'ayez parfaitement à cœur la réputation et le bonheur du roi auquel vous êtes attaché. Pour moi, je souhaite ardemment qu'il soit un grand roi et un vrai saint, digne descendant de saint Louis.

Je vous ai proposé l'ordre à garder pour les enveloppes, afin qu'il y en ait le moins qu'il se pourra. Le bon père de Montazet trouvera sous l'enveloppe qui s'adressera à lui la lettre pour M. l'abbé *de Chanteraque*. Il en remettra une autre pour son neveu à Paris. De là jusqu'ici, tout marchera en sûreté. La multitude des enveloppes donne du soupçon, parce qu'on sent les cachets, et que les paquets en sont même plus épais. De la façon que je vous propose de faire, il n'y aura jamais que deux enveloppes. Si vous aviez quelque adresse à nous marquer bien sûre à Madrid, avec une orthographe pour un quelqu'un de ce pays-là, comme celle que je vous propose pour M. l'abbé de *Chanteraque* au lieu de *Chanterac*, les lettres iraient tout

de même jusqu'à vous, sans qu'il parût jamais à la poste qu'elles sont pour vous, et sans courir risque qu'elles fussent jamais ouvertes par celui à qui elles paraîtraient s'adresser. Mais je ne vous conseille pas de montrer le moindre air de mystère à des gens qui pourraient soupçonner qu'il y en a, et s'en prévaloir en vous trahissant. Le cachet de ce paquet-ci est un oiseau avec une couronne en chef, deux oiseaux pour support, et un casque.

Je serai toute ma vie, monsieur, sans réserve, etc.

133. — A L'ABBÉ DE BEAUMONT, SON NEVEU.

Sur un ecclésiastique qu'on lui proposait pour remplir une place importante dans le diocèse de Cambrai.

A Tournay, 22 octobre 1701.

Je suis charmé, mon bon Panta, de votre pensée pour M. Chalmette. Elle m'avait passé quelquefois par la tête; mais je ne m'y étais pas arrêté, ne connaissant point le sujet, et supposant qu'il n'avait pas assez de fond pour soutenir l'emploi [1]. Cette place demande de la tête, et au moins un savoir médiocre de théologie. Je ne doute plus de la tête, puisque vous me le donnez sage, ferme, clairvoyant, expérimenté, et gouvernant avec une autorité douce une populace assez difficile : mais il faut un peu de savoir pour observer ceux qui enseigneront, pour douter dans les cas douteux, pour décider sagement et sans se commettre en certaines occasions délicates, pour se donner quelque poids et quelque réputation, dans un lieu où l'on cherchera à le critiquer et à l'avilir; enfin, pour faire certains entretiens où il faut parler juste et précisément, pour inspirer la saine doctrine. Il faut même qu'il ait un peu le talent de la parole, et quelque habitude d'instruire d'une manière familière et affectueuse.

Vous me parlez de lui donner un canonicat de Notre-Dame. A cela je réponds : 1° Je n'en ai point; 2° si j'en avais, je voudrais, avant que de le lui donner, essayer si nous nous conviendrions l'un à l'autre. Mon inclination et ma prévention pour lui sont très-grandes; mais c'est beaucoup hasarder que de se marier d'abord ensemble. Serait-il impossible qu'il nous vînt voir? Ne pourriez-vous lui proposer aucun essai? Tâtez-le, ou parlez-lui ouvertement. J'aime toujours mieux l'ouverture entière, quand les gens en sont capables.

Reviendrez-vous sans avoir vu M. Brenier? il mérite de l'amitié. Si vous pouvez voir le Père qui est parent de mademoiselle Mannourry, sans lui attirer aucun démérite, j'en serai fort aise, mais ne hasardez rien à ses dépens. Je voudrais fort qu'il pût me procurer un exemplaire d'un écrit du père le Tellier *sur le péché philosophique* [1], *qu'il* m'a mandé être fort bon. Comment va leur procès de la Chine à Rome? Je vous ai mandé, par M. le duc de Charost, que je serai à Cambrai au plus tard deux jours après la Toussaint. Comptez là-dessus. Si vous ne pouviez vous y rendre si tôt, mandez-le-moi sans façon au plus tôt. Je retarderais peut-être de mon côté mon retour, et allongerais peut-être un peu mes visites, si la saison me le permettait; mais je n'espère guère de beaux jours ni des chemins praticables. Mille amitiés sincères et tendres à votre sœur. J'embrasse M. Ludon jusqu'à l'étouffer. O qu'il me tarde de me revoir entre vous deux dans notre promenade! Dieu soit, mon cher enfant, lui seul toutes choses en vous.

134. — AU MÊME.

Sur l'ecclésiastique qu'on lui proposait pour remplir une place importante.

A Cambrai, 4 novembre 1701.

J'arrive ici, et je me hâte, mon cher neveu, de vous le dire. Ma pensée est que vous proposiez, comme de vous-même, à l'homme dont il s'agit, ce que vous croyez bon, avec l'espérance de ce qu'on désire faire pour lui dans les occasions, quand son travail aura commencé à mériter, et que le pays sera déjà préparé. Jusque-là il pourra vivre sans établissement assuré, comme il vit et travaille sans établissement fixe dans la place où il est actuellement; mais je ne voudrais qu'une simple proposition, sans nous engager. Vous verriez quelle serait sa réponse, et elle nous servirait à mieux juger du parti à prendre. Quand vous auriez une fois su sa disposition, nous serions en état de conclure en deux jours. Mais je ne voudrais rien arrêter sans vous avoir vu à loisir, et sans avoir examiné avec vous la réponse qu'il vous aura faite. Ce qu'il me paraît que vous devez bien approfondir avec lui, c'est s'il pourrait se résoudre à mener une vie solitaire, uniforme, et continuellement sédentaire, après en avoir mené une si active au dehors, et si variée. Aura-t-il la santé, le goût, la patience nécessaire pour cette vie égale et régulière comme le mouvement d'une pendule? D'ordinaire, les natu-

[1] L'emploi dont il s'agit ici est celui de supérieur ou de directeur du séminaire de Cambrai.

[1] On connaît deux écrits du père le Tellier sur cette matière; le premier a pour titre : *Réflexions sur le libelle intitulé :* Véritables sentiments des Jésuites touchant le péché philosophique; et l'autre : *L'Erreur du péché philosophique combattue par les Jésuites*, 1691, in-12.

rels propres aux emplois laborieux, qui regardent le peuple, ne sont point propres à ce travail secret et tranquille. C'est tomber dans un ennui et dans une langueur très-difficile à soutenir. Il est vrai que cette personne connaît par expérience ces deux sortes de vies, et qu'elle peut vous dire, sans aucune nouvelle épreuve, si elle peut s'accommoder à la longue d'un travail toujours insensible et comme enterré. Voilà, si je ne me trompe, le point le plus essentiel. Il faut aussi le préparer aux manières épineuses du pays. Quand vous aurez fait votre éclaircissement avec lui, nous n'aurons plus qu'a en parler dans une conversation; après quoi vous pourrez conclure avec lui sur les vues que vous lui aurez proposées, et sur les réponses qu'il vous aura faites : en sorte que le tout se fera aussi bien de loin, par lettres, qu'en présence, de vive voix. M. Ludon, qui me paraît homme de bon sens, pourra vous aider de ses conseils en cette occasion. Ce que j'ai vu de lui là-dessus me paraît fort à propos. Ne laissez pas de voir l'homme dont on vous dit tant de bien, et qui est si attaché à son emploi; il peut vous indiquer des sujets, en cas que celui dont il s'agit ne pût accepter. Faites vos affaires pendant que vous y êtes : vous laissez ici un grand vide, dont j'ai presque autant d'horreur que la nature en a des siens, selon la philosophie vulgaire; mais j'aime mieux me priver d'un plaisir, et ne rien ôter à votre famille, à laquelle vous devez un secours. Je m'y intéresse de tout mon cœur. Peut-être pourrez-vous nous mener notre ami? Pour l'homme mort dans le temps de votre arrivée à Paris, vous pourriez savoir par le père Br., que son frère, qui est encore à Paris, vous ferait voir, s'il a laissé des papiers curieux, et si quelque ami a recueilli cette succession. Souvenez-vous du portrait que vous m'avez fait espérer. Mille amitiés à votre sœur, et autant de compliments sincères à M. de Chevry. Je suis ravi de ce que la B. P. D. (*duchesse de Beauvilliers*) est bien aise de vous voir. Je suis en peine de sa tristesse et de sa langueur; cherchez ce qui pourrait lui donner quelque soulagement.

135. — AU MÊME.

Sur la visite que ce prélat venait de faire à Tournay, et sur quelques affaires de famille.

A Cambrai, 6 novembre 1701.

Voici un ami de M. Quinot, par lequel je vous donne de mes nouvelles. La lettre sera commune entre le grand Panta et le petit M. Ludon, que j'embrasse en esprit avec tendresse, en attendant de les embrasser réellement tous deux. Notre mission de Tournay s'est assez bien passée, et la ville m'a paru assez contente de moi. Le contraste y fait un peu, et je crains bien que le suffragant[1], à son retour, sentira aussi que le contraste lui fait tort. Je vois, je parle, je fais des civilités : tout cela lui manque, et la contradiction est au comble. Je vous ai mandé ma pensée sur M. Chalmette. Si vous lui parlez de votre chef, comme je vous propose, mandez-moi quelle aura été sa réponse. Comptez que je n'ai que trop d'envie de l'attirer : mais point de canonicat en arrivant, je vous prie. Si vous avez des nouvelles de mes sœurs, je vous prie de m'en faire part. N'oubliez pas ce que je vous ai mandé pour le père de la Chaise, par rapport à la religieuse : il faut lui représenter qu'elle ne sait ou poser le pied. Je souhaite fort qu'on donne un vrai pasteur à ce pauvre diocèse.

Réglez, je vous prie, avec notre bon nouvelliste, ce qu'il faudra pour les frais de ses gazettes, qui ne tarissent point. Il faut que ce soit un vrai bon homme. Je sais que M. d'Audigier est de ses amis. Voyez si vous n'avez rien à lui dire sur le caractère de cet homme, que je crois fort passionné contre la compagnie des jésuites.

La duchesse d'Aremberg presse pour avoir bientôt M. l'abbé de Saint-Remy. Quand pourra-t-il partir? tiendra-t-il à quelque chose? Il ne serait pas honnête qu'il commençât par demander de l'argent. La duchesse doit lui en offrir pour son voyage, après son arrivée; mais il ne doit pas, ce me semble, en prétendre avant que d'être là. Elle m'a mandé que s'il faisait bien, elle lui donnerait cinq cents écus d'appointements. Elle compte, et moi aussi, qu'il demeurera quinze jours à Cambrai, en passant. Mais je voudrais bien que ce séjour fût quand vous serez tous deux ici.

Mambrun, qui a été bien malade, se porte mieux; mais il est languissant, et ne peut se remettre. Ne nous amènerez-vous point Godin? N'oubliez pas les vues pour un cuisinier, si Mambrun me quitte, ni les consultations de dépense.

Je payerais chèrement le traité du père le Tellier *sur le péché philosophique*, que le père San.... estime fort : c'est une matière qui a une liaison essentielle avec toutes celles de la grâce. S'il y a à Paris quelque chose qui mérite d'être vu, ne craignez point de me demander un peu d'argent. Je vous attends tous deux en paix, et je serai prêt à ne vous point voir, si vous étiez nécessaires à notre bonne P. D. (*duchesse de Beauvilliers*). Mais Dieu sait la joie que j'aurai de me voir entre vous

[1] C'est-à-dire l'évêque de Tournay, qui était alors François Caillebot de la Salle.

deux! Mille amitiés à mademoiselle de Langeron et à ma nièce de Chevry. Je souhaite fort que la dernière nous vienne voir à son loisir. Pour l'autre, je ne puis que la porter dans mon cœur devant Dieu. J'y porte avec une infinie tendresse mes deux abbés, comme mes chers enfants.

136. — AU MÊME.

Quelques nouvelles et affaires de famille.

Au Quesnoy, mardi 12 septembre 1701.

Je t'embrasse, mon cher Panta, mais avec tendresse. Voilà les nouvelles que M. du Rencher m'a données : Barassy te les porte pour la troupe curieuse. Je te prie d'envoyer de l'argent au père de Vitry. Il est, ce me semble, à propos de se défier du marchand de Dubreuil. Je veux bien qu'on fasse avec lui un nouveau marché, sans égard au premier; mais il faudrait consulter quelque expert qui sache le commerce avec étendue, après quoi je te prie de décider. Pour Dubreuil, je te prie de lui dire que je n'ai fait ce qui s'est passé, ni par humeur, ni par promptitude, et que j'ai eu besoin d'un grand sang-froid pour ne le congédier pas : que nous ne saurions avoir affaire plus longtemps ensemble, mais que je veux bien me souvenir de son voyage de Rome [1], et ménager son honneur, en lui donnant le temps d'achever son affaire de Bruxelles, pour laquelle j'écrirai à M. de Bagnols, qui me mande qu'il est en état de travailler. J'embrasse la canailleuse race de nos enfants. Embrassade aussi pour le vénérable; mais serre-le bien. Si le cher Calas n'est point parti, il faut l'étouffer de caresses; je l'aime au double du temps passé. Bien des compliments à M. le marquis de Prie. O mon Panta, que tu m'es cher! *Cupio te in visceribus Christi Jesu* [2].

Si M. le Fèvre vient, il faudra en prendre soin en attendant mon retour.

Il y a sous mes fenêtres cinq ou six lapins blancs, qui feraient de belles fourrures : mais ce serait dommage; car ils sont fort jolis, et mangent comme un grand prélat. Je vois aussi deux petits coqs, l'un noir, et l'autre à plumage de couleur d'aurore. Ils sont comme la France et l'Empire : le noir est Achille, et l'aurore est Hector.

Ludus enim genuit trepidum certamen et iram,
Ira truces inimicitias et funebre bellum [3].

[1] On voit, par la correspondance sur le quiétisme, que ce *Dubreuil*, domestique de Fénelon, avait fait en 1698 le voyage de Rome, pour porter des dépêches importantes sur l'affaire du livre des *Maximes*.

[2] *Philip.* I, 8.

[3] HORAT lib. I, *Epist.* XIX, v. ult.

137. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il l'assure de la continuation de son estime et de son affection, et lui rend compte de ses études et de son intérieur.

A Versailles, le 22 décembre 1701.

Enfin, mon cher archevêque, je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux depuis, mais un des plus grands a été celui de ne pouvoir point vous témoigner ce que je sentais pour vous pendant ce temps, et que mon amitié augmentait par vos malheurs, au lieu d'en être refroidie. Je pense avec un vrai plaisir au temps où je pourrai vous revoir; mais je crains que ce temps ne soit encore bien loin. Il faut s'en remettre à la volonté de Dieu, de la miséricorde duquel je reçois toujours de nouvelles grâces. Je lui ai été plusieurs fois bien infidèle depuis que je ne vous ai vu; mais il m'a fait toujours la grâce de me rappeler à lui, et je n'ai, Dieu merci, point été sourd à sa voix. Depuis quelque temps il me paraît que je me soutiens mieux dans le chemin de la vertu. Demandez-lui la grâce de me confirmer dans mes bonnes résolutions, et de ne pas permettre que je redevienne son ennemi; mais de m'enseigner lui-même à suivre en tout sa sainte volonté. Je continue toujours à étudier tout seul, quoique je ne le fasse plus en forme depuis deux ans, et j'y ai plus de goût que jamais; mais rien ne me fait plus de plaisir que la métaphysique et la morale, et je ne saurais me lasser d'y travailler. J'en ai fait quelques petits ouvrages, que je voudrais bien être en état de vous envoyer, afin que vous les corrigeassiez, comme vous faisiez autrefois mes thèmes. Tout ce que je vous dis ici n'est pas bien de suite; mais il n'importe guère. Je ne vous dirai point ici combien je suis révolté moi-même contre tout ce qu'on a fait à votre égard; mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu, et croire que tout cela est arrivé pour notre bien. Ne montrez cette lettre à personne du monde, excepté à l'abbé de Langeron, s'il est actuellement à Cambrai; car je suis sûr de son secret : et faites-lui mes compliments, l'assurant que l'absence ne diminue point mon amitié pour lui. Ne m'y faites point non plus de réponse, à moins que ce ne soit par quelque voie très-sûre, et en mettant votre lettre dans le paquet de M. de Beauvilliers, comme je mets la mienne; car il est le seul que j'aie mis de la confidence, sachant combien il lui serait nuisible qu'on le sût. Adieu, mon cher archevêque.

je vous embrasse de tout mon cœur, et ne trouverai peut-être de bien longtemps l'occasion de vous écrire. Je vous demande vos prières et votre bénédiction.

LOUIS.

138. — AU DUC DE BOURGOGNE.

Exhortation à la piété solide et à l'humble connaissance de soi-même.

A Cambrai, 17 janvier 1702.

Jamais rien ne m'a tant consolé que la lettre que j'ai reçue. J'en rends grâces à celui qui peut seul faire dans les cœurs tout ce qu'il lui plaît, pour sa gloire. Il faut qu'il vous aime beaucoup, puisqu'il vous donne son amour, au milieu de tout ce qui est capable de l'éteindre dans votre cœur. Aimez-le donc au-dessus de tout, et ne craignez que de ne l'aimer pas. Il sera lui seul votre lumière, votre force, votre vie, votre tout. O qu'un cœur est riche et puissant au milieu des croix, lorsqu'il porte ce trésor au dedans de soi! C'est là que vous devez vous accoutumer à le chercher avec une simplicité d'enfant, avec une familiarité tendre, avec une confiance qui charme un si bon père.

Ne vous découragez point de vos faiblesses. Il y a une manière de les supporter sans les flatter, et de les corriger sans impatience. Dieu vous la fera trouver, cette manière paisible et efficace, si vous la cherchez avec une entière défiance de vous-même, et marchant toujours en sa présence comme Abraham.

Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur, comme les repas nourrissent votre corps. Que l'oraison de certains temps réglés soit une source de présence de Dieu dans la journée; et que la présence de Dieu, devenant fréquente dans la journée, soit un renouvellement d'oraison. Cette vue courte et amoureuse de Dieu ranime tout l'homme, calme ses passions, porte avec soi la lumière et le conseil dans les occasions importantes, subjugue peu à peu l'humeur, fait qu'on possède son âme en patience, ou plutôt qu'on la laisse posséder à Dieu. *Renovamini spiritu mentis vestræ*[1]. Ne faites point de longue oraison; mais faites-en un peu, au nom de Dieu, tous les matins, en quelque temps dérobé. Ce moment de provision vous nourrira toute la journée. Faites cette oraison plus du cœur que de l'esprit, moins par raisonnement que par simple affection; peu de considérations arrangées, beaucoup de foi et d'amour.

Il faut lire aussi, mais des choses qui vous puissent recueillir, fortifier, et familiariser avec Dieu. Vous avez une personne qui peut vous indiquer les lectures qui vous conviennent. Ne craignez point de fréquenter les sacrements, selon votre besoin et votre attrait : il ne faut pas que de vains égards vous privent du pain descendu du ciel, qui veut se donner à vous. Ne donnez jamais aucune démonstration inutile; mais aussi ne rougissez jamais de celui qui fera lui seul toute votre gloire.

Ce qui me donne de merveilleuses espérances, c'est que je vois par votre lettre que vous sentez vos faiblesses, et que vous les reconnaissez humblement. O qu'on est fort en Dieu, quand on se trouve bien faible en soi-même! *Cum infirmor, tunc potens sum*[1]. Craignez, mille fois plus que la mort, de tomber. Mais si vous tombiez malheureusement, hâtez-vous de retourner au Père des miséricordes et au Dieu de toute consolation, qui vous tendra les bras; et ouvrez votre cœur blessé à ceux qui pourront vous guérir. Surtout soyez humble et petit. *Et vilior fiam plus quam factus sum*, disait David[2], *et humilis ero in oculis meis*. Appliquez-vous à vos devoirs, ménagez votre santé, et modérez vos goûts, pour ne point épuiser vos forces : Je ne vous parle que de Dieu et de vous : il n'est pas question de moi. Dieu merci, j'ai le cœur en paix : ma plus rude croix est de ne vous point voir; mais je vous porte sans cesse devant Dieu, dans une présence plus intime que celle des sens. Je donnerais mille vies comme une goutte d'eau, pour vous voir tel que Dieu vous veut. *Amen! amen!*

L. de L. (*l'abbé de Langeron*) est pénétré de reconnaissance pour vos bontés.

139. — AU MÊME.

Que l'amour de Dieu doit être notre principe, notre fin, et notre unique règle en toutes choses.

Je crois, monseigneur, que la vraie manière d'aimer vos proches, c'est de les aimer en Dieu et pour Dieu. Les hommes ne connaissent point l'amour de Dieu : faute de le connaître, ils en ont peur, et s'en éloignent. Cette crainte fait qu'ils ne peuvent comprendre la douce familiarité des enfants dans le sein du plus tendre de tous les pères. Ils ne connaissent qu'un maître tout-puissant et rigoureux. Ils sont toujours contraints avec lui, toujours gênés dans tout ce qu'ils font. Ils font à regret le bien, pour éviter le châtiment : ils feraient le mal, s'ils osaient le faire, et s'ils pouvaient espérer l'impunité. L'a-

[1] *Ephes.* IV, 28.

[1] *II. Cor.* XII, 10.
[2] *II. Reg.* VI, 22.

mour de Dieu leur paraît une dette onéreuse : ils cherchent à l'éluder par des formalités, et par un culte extérieur qu'ils veulent toujours mettre à la place de cet amour sincère et effectif. Ils chicanent avec Dieu même, pour lui donner le moins qu'ils peuvent. O mon Dieu, si les hommes savaient ce que c'est que vous aimer, ils ne voudraient plus d'autre vie et d'autre joie que votre amour!

Cet amour ne demande de nous que des mœurs innocentes et réglées. Il veut seulement que nous fassions pour Dieu tout ce que la raison nous doit faire pratiquer. Il n'est pas question d'ajouter aux bonnes actions qu'on fait déjà; il n'est question que de faire, par amour pour Dieu, ce que les honnêtes gens qui vivent bien font par honneur et par amour pour eux-mêmes. Il n'y a à retrancher que le mal, qu'il faudrait retrancher quand même nous n'aurions d'autre principe que la vraie raison. Pour tout le reste, laissons-le dans l'ordre que Dieu a établi dans le monde : faisons les mêmes choses honnêtes et vertueuses; mais faisons-les pour celui qui nous a faits, et à qui nous devons tout.

Cet amour de Dieu ne demande point de tous les chrétiens des austérités semblables à celles des anciens solitaires, ni leur solitude profonde, ni leur contemplation; il ne demande d'ordinaire, ni les actions éclatantes et héroïques, ni le renoncement aux biens légitimement acquis, ni le dépouillement des avantages de chaque condition : il veut seulement qu'on soit juste, sobre, modéré dans l'usage convenable de toutes ces choses; il veut seulement qu'on n'en fasse pas son dieu et sa béatitude, mais qu'on en use suivant son ordre, et pour tendre vers lui.

Cet amour n'augmente point les croix; il les trouve déjà toutes semées dans toutes les conditions des hommes. Nos croix nous viennent de l'infirmité de nos corps et des passions de nos âmes : elles viennent de nos imperfections et de celles des autres hommes, avec qui nous sommes obligés de vivre. Ce n'est pas l'amour de Dieu qui nous cause ces peines; au contraire, c'est lui qui nous les adoucit, par la consolation dont il assaisonne nos souffrances. Il diminue même nos croix, à mesure qu'il modère nos passions ardentes et notre sensibilité, qui sont la source de tous nos véritables maux. Si l'amour de Dieu était parfait en nous, en nous détachant de tout ce que nous craignons de perdre ou que nous désirons d'acquérir, il finirait toutes nos douleurs, et nous comblerait d'une paix bienheureuse.

Pourquoi donc tant craindre l'amour, qui ne fait aucun de nos maux, qui peut les adoucir tous, et qui ferait entrer avec lui dans nos cœurs tous les biens? Les hommes sont bien ennemis d'eux-mêmes, de résister à cet amour, et de le craindre.

Le précepte de l'amour, loin d'être une surcharge au-dessus de tous les autres préceptes, est au contraire ce qui rend tous les autres préceptes doux et légers. Ce qu'on fait par crainte et sans amour est toujours ennuyeux, dur, pénible, accablant. Ce qu'on fait par amour, par persuasion, par volonté pleinement libre, quelque rude qu'il soit aux sens, devient toujours doux. L'envie de plaire à Dieu qu'on aime fait que, si on souffre, on aime à souffrir; la souffrance qu'on aime n'est plus une souffrance.

Cet amour ne trouble, ne dérange, ne change rien dans l'ordre que Dieu a établi. Il laisse les grands dans la grandeur, et les fait petits sous la main de celui qui les a faits grands. Il laisse les petits dans la poussière, et les rend contents de n'être rien qu'en lui. Ce contentement dans le lieu le plus bas n'a aucune bassesse, et fait une véritable grandeur.

Cet amour règle et anime tous les autres amours que nous devons aux créatures. Nous n'aimons jamais tant notre prochain que quand nous l'aimons pour Dieu, et de son amour. Quand nous aimons les hommes hors de Dieu, nous ne les aimons que pour nous-mêmes. C'est toujours, ou notre intérêt grossier, ou notre intérêt subtil et déguisé, que nous cherchons en eux. Si ce n'est pas l'argent, la commodité, la faveur, que nous y cherchons, c'est la gloire de les aimer sans intérêt; c'est le goût, c'est la confiance, c'est le plaisir d'être aimés par des gens de mérite, qui flattent notre amour-propre bien plus qu'une somme d'argent ne le flatterait. C'est donc nous-mêmes que nous aimons uniquement dans tous nos amis que nous croyons aimer. Aimer autrui pour soi, c'est l'aimer bien imparfaitement; c'est plutôt amour-propre que vraie amitié.

Quel est donc le moyen d'aimer ses amis? C'est de les aimer dans l'ordre de Dieu; c'est d'aimer Dieu en eux; c'est d'y aimer ce qu'il y a mis, et de supporter pour l'amour de lui la privation de ce qu'il n'y met pas. Quand nous n'aimons nos amis que par amour-propre, l'amour-propre, impatient, délicat, jaloux, plein de besoins et vide de mérite, se défie sans cesse et de soi et de son ami : il se lasse, il se dégoûte; il voit bientôt le bout de ce qu'il croyait le plus grand; il trouve partout des mécomptes; il voudrait toujours le parfait, et jamais il ne le trouve; il se pique, il change, il ne peut se reposer nulle part. L'amour de Dieu, aimant sans rapporter ses amis à soi, les aime patiemment avec leurs défauts. Il ne veut point trouver en eux plus que Dieu n'y a mis; il n'y regarde que Dieu et ses dons : tout

lui est bon, pourvu qu'il aime ce que Dieu a fait, et qu'il supporte ce que Dieu n'a pas fait, mais qu'il a permis, et qu'il veut que nous supportions pour nous conformer à ses desseins.

L'amour de Dieu ne s'attend jamais de trouver la perfection dans la créature. Il sait qu'elle n'est qu'en Dieu seul, et il est ravi de dire à Dieu, comme saint Michel : *Qui est semblable à vous?* Tout ce qu'il voit d'imparfait lui fait dire : Vous n'êtes point mon Dieu. Comme il n'attend la perfection d'aucune créature, il n'est jamais mécompté en rien. Il aime Dieu et ses dons en chaque créature, suivant le degré de bonté de chacune. Il aime moins ce qui est moins bon; il aime mieux ce qui est meilleur : il aime tout, parce qu'il n'y a rien qui n'ait quelque petit bien, qui est le don de Dieu; et que les plus méchants, tandis qu'ils sont encore en cette vie, peuvent toujours devenir bons, et recevoir les dons qui leur manquent.

Il aime pour Dieu tout ce qui est l'ouvrage de Dieu, et que Dieu lui commande d'aimer. Il aime davantage ce que Dieu a voulu lui rendre plus cher. Il regarde dans un père mortel le Père céleste; dans un frère, dans un cousin, dans un ami, les liaisons étroites que la Providence a formées. Plus les liens sont étroits dans l'ordre de la Providence, plus l'amour de Dieu les rend fermes et intimes. Peut-on aimer Dieu, sans aimer toutes les choses dont il nous a commandé l'amour? C'est son ouvrage, c'est ce qu'il veut nous faire aimer; ne le ferons-nous pas?

Il est vrai que nous aimerions mieux mourir, que d'aimer quelque chose plus que lui. Il nous dit dans l'Évangile : *Si quelqu'un aime son père ou sa mère plus que moi, il n'est pas digne de moi*[1]. A Dieu ne plaise donc que j'aime plus que lui ce que je n'aime que pour lui! Mais j'aime de tout mon cœur, pour l'amour de lui, tout ce qui me le représente, tout ce qui renferme ses dons, tout ce qu'il a voulu que j'aimasse. Ce principe solide d'amour fait que je ne veux jamais manquer à rien, ni à mes proches, ni à mes amis. Leurs imperfections n'ont garde de me surprendre, car je n'attends qu'imperfection de tout ce qui n'est pas mon Dieu. Je ne vois que lui seul en tout ce qui a le moindre degré de bonté. C'est lui que j'aime dans sa créature, et rien ne peut altérer cet amour. Il est vrai que cet amour n'est pas toujours tendre et sensible; mais il est vrai, intime, fidèle, constant, effectif; et je le préfère, par le fond de ma volonté, à tout autre amour. Il a même ses tendresses et ses transports. Une âme qui serait bien à Dieu ne serait plus desséchée et resserrée par les délicatesses et les inégalités de l'amour-propre : n'aimant que pour Dieu, elle aimerait, comme Dieu, d'un amour admirable : car *Dieu est amour*, comme dit saint Jean[1] : ses entrailles seraient une source inépuisable d'eau vive, suivant la promesse[2]. L'amour porterait tout, souffrirait tout, espérerait tout pour notre prochain; l'amour surmonterait toutes les peines; du fond du cœur il se répandrait jusque sur les sens; il s'attendrirait sur les maux d'autrui, ne comptant pour rien les siens; il consolerait, il attendrait, il se proportionnerait, il se rapetisserait avec les petits, il s'élèverait pour les grands; il pleurerait avec ceux qui pleurent, il se réjouirait par condescendance avec ceux qui se réjouissent : il serait tout à tous, non par une apparence forcée et par une sèche démonstration, mais par l'abondance du cœur, en qui l'amour de Dieu serait une source vive pour tous les sentiments les plus tendres, les plus forts et les plus proportionnés. Rien n'est si sec, si froid, si dur, si resserré, qu'un cœur qui s'aime seul en toutes choses. Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant qu'un cœur que l'amour divin possède et anime.

[1] *Matth.* x, 37.

[1] *I. Joan.* IV, 8.
[2] *Joan.* VII, 38.

140. — AU MÊME.

Exhortation à imiter les vertus de saint Louis.

Enfant de saint Louis, imitez votre père : soyez, comme lui, doux, humain, accessible, affable, compatissant et libéral. Que votre grandeur ne vous empêche jamais de descendre avec bonté jusqu'aux plus petits, pour vous mettre en leur place, et que cette bonté n'affaiblisse jamais ni votre autorité ni leur respect. Étudiez sans cesse les hommes; apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux. Allez chercher le vrai mérite jusqu'au bout du monde : d'ordinaire, il demeure modeste et reculé. La vertu ne perce point la foule; elle n'a ni avidité ni empressement; elle se laisse oublier. Ne vous laissez point obséder par des esprits flatteurs et insinuants : faites sentir que vous n'aimez ni les louanges ni les bassesses. Ne montrez de la confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contredire dans le besoin avec respect, et qui aiment mieux votre réputation que votre faveur.

La force et la sagesse de saint Louis vous seront données, si vous les demandez en reconnaissant humblement votre faiblesse et votre impuissance. Il est temps que vous montriez au monde une maturité et une vigueur d'esprit proportionnées au be-

soin présent. Saint Louis, à votre âge, était déjà les délices des bons et la terreur des méchants. Laissez donc tous les amusements de l'âge passé : faites voir que vous pensez et que vous sentez tout ce que vous devez penser et sentir. Il faut que les bons vous aiment, que les méchants vous craignent, et que tous vous estiment. Hâtez-vous de vous corriger, pour travailler utilement à corriger les autres.

La piété n'a rien de faible, ni de triste, ni de gêné : elle élargit le cœur; elle est simple et aimable; elle se fait tout à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités; il consiste pour chacun dans les vertus propres à son état. Un grand prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou qu'un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi. Il était intrépide à la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux autres hommes par la noblesse de ses sentiments, sans hauteur, sans présomption, sans dureté. Il suivait en tout les véritables intérêts de sa nation, dont il était autant le père que le roi. Il voyait tout de ses propres yeux dans les affaires principales. Il était appliqué, prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négociations; en sorte que les étrangers ne se fiaient pas moins à lui que ses propres sujets. Jamais prince ne fut plus sage pour policer les peuples, et pour les rendre tout ensemble bons et heureux. Il aimait avec tendresse et confiance tous ceux qu'il devait aimer; mais il était ferme pour corriger ceux qu'il aimait le plus, quand ils avaient tort. Il était noble et magnifique selon les mœurs de son temps, mais sans faste et sans luxe. Sa dépense, qui était grande, se faisait avec tant d'ordre, qu'elle ne l'empêchait pas de dégager tout son domaine.

Longtemps après sa mort on se souvenait encore avec attendrissement de son règne, comme de celui qui devait servir de modèle aux autres pour tous les siècles à venir. On ne parlait que des poids, des mesures, des monnaies, des coutumes, des lois, de la police du règne du bon roi saint Louis. On croyait ne pouvoir mieux faire que de ramener tout à cette règle. Soyez l'héritier de ses vertus avant que de l'être de sa couronne. Invoquez-le avec confiance dans vos besoins : baisez souvent ses restes précieux[1]. Souvenez-vous que son sang coule dans vos veines, et que l'esprit de foi qui l'a sanctifié doit être la vie de votre cœur. Il vous regarde du haut du ciel, où il prie pour vous, et où il veut que vous régniez un jour en Dieu avec lui. Unissez votre cœur au sien. *Conserva, fili mi, præcepta patris tui*[1].

[1] Fénelon avait donné au duc de Bourgogne un reliquaire qui contenait un morceau de la mâchoire de saint Louis. Voyez ci-après la lettre du 8 mars 1712.

141. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il se réjouit dans l'espérance d'avoir bientôt une entrevue avec l'archevêque de Cambrai.

A Péronne, le 25 avril, à sept heures (1702).

Je ne puis me sentir si près de vous sans vous en témoigner ma joie, et en même temps celle que me cause la permission que le roi m'a donnée de vous voir en passant. Il y a mis néanmoins la condition de ne vous point parler en particulier; mais je suivrai cet ordre, et néanmoins pourrai vous entretenir tant que je voudrai, puisque j'aurai avec moi Saumery, qui sera le tiers de notre première entrevue, après cinq ans de séparation. C'est assez vous en dire de vous le nommer, et vous le connaissez mieux que moi pour un homme très-sûr, et, qui plus est, fort votre ami. Trouvez-vous donc, je vous prie, à la maison où je changerai de chevaux, sur les huit heures ou huit heures et demie. Si par hasard trop de discrétion vous avait fait aller au Cateau, je vous donne le rendez-vous pour le retour, en vous assurant que rien n'a jamais pu diminuer ni ne diminuera jamais la sincère amitié que j'ai pour vous.

142. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'engage à entrer en correspondance avec M. de Bagnols, qui peut lui donner des instructions très-utiles pour le service du roi.

A Cambrai, 22 juin 1702.

Je crois, mon bon duc, vous devoir dire ce que M. de Bagnols m'a prié de vous faire savoir. Il souhaiterait de vous pouvoir écrire en secret, et par des voies sûres, pour diverses choses très-importantes au service du roi, qu'il croit nécessaire que vous sachiez par rapport au pays où il est. Il attend de savoir si vous le trouverez bon. Ce commerce de lettres ne vous exposera en aucune façon. 1° Il ne passera jamais par les hasards de la poste. 2° Vous ne serez jamais obligé de répondre rien qui ne pût être vu de tout le monde, si les lettres étaient ouvertes. 3° Il ne veut que vous informer du véritable intérêt du roi sur les principaux points, afin que vous soyez plus en état de donner votre avis dans le conseil pour le bon succès des affaires. S'il y avait en tout cela quelque péril, il serait sur lui, et non pas sur vous; car c'est lui qui s'expliquera sur toutes choses, et vous ne ferez qu'examiner ce qu'il

[1] *Prov.* VI, 20.

vous aura mandé. 4° Il ne s'agira point des affaires du jansénisme; il proteste qu'il ne veut s'en mêler ni directement, ni indirectement; et il n'a garde de vous rien proposer là-dessus. D'ailleurs, c'est une bonne et forte tête dans les affaires : en parlant peu, il fait beaucoup. Ses manières sont douces, modérées, insinuantes. Il connaît bien les hommes, les ménage, et s'accommode avec eux. Il est né pour les affaires, et elles lui coûtent beaucoup moins de travail qu'à un autre. Il a fort étudié les inclinations, les mœurs, le génie, les lois et les intérêts de ce pays : s'il y a un Français aimé à Bruxelles, sans doute c'est lui. Vous pouvez donc, mon bon duc, tirer de grandes lumières de ses lettres, et elles ne peuvent vous causer aucun inconvénient; c'est même, si je ne me trompe, le moins que vous puissiez accorder à un homme de ce poids, de cette capacité et de cette expérience, et qui est si avant dans les affaires des Pays-Bas, que de recevoir d'une manière favorable et obligeante les lettres qu'il souhaite de vous écrire en secret pour le bien du service. Il prétend que les affaires ont un très-pressant besoin qu'on ouvre les yeux sur beaucoup de choses qu'il faut redresser, et qu'on se hâte de prévenir divers grands mécomptes. Tout ce que vous recevrez de lui sera net, juste, précis, court et exact; du moins je n'ai rien vu de lui qui ne portât ce caractère. Je me suis borné à écouter ce qu'il a bien voulu me dire en conversation : mais je ne lui ai demandé aucun détail; car il ne me convient point d'entrer dans les affaires, et il me suffit de vous supplier d'accepter le commerce qu'il vous demande, sans autre engagement de votre part que d'examiner ses pensées, et de n'en suivre aucune qu'autant que vous le croirez utile au service du roi. Vous verrez en détail quelle attention chaque chose méritera. Je vous demande seulement la grâce de me faire savoir, par la première voie sûre qui se présentera, que vous agréez qu'il vous écrive. Ajoutez-y, s'il vous plaît, des marques de considération et d'estime pour sa personne, afin que je sois par là en état de lui faire une réponse honnête et obligeante : j'aurai soin d'en mesurer les termes de manière que vous n'y soyez ni nommé, ni désigné, et que ma lettre pût, en toute extrémité, être lue de tout le monde, sans aucun inconvénient pour vous.

143. — AU MÊME.

Sur la conduite que le duc de Bourgogne doit tenir à la cour, et sur les rapports du duc de Chevreuse avec M. de Bagnols.

A Cambrai, 9 juillet 1702.

La bonne duchesse est arrivée ici, mon bon duc, avec toute la santé qu'on pouvait espérer d'elle : elle y paraît avoir le cœur assez content, et j'espère que ce voyage ne lui fera point de mal. Il m'est impossible de vous répondre aujourd'hui sur votre Mémoire touchant mademoiselle votre sœur. Depuis l'arrivée de la bonne duchesse, je n'ai pas eu un moment pour le lire : c'est ici aujourd'hui une fête qui m'a tenu en continuel office et sujétion. Je vous rendrai compte de votre Mémoire au plus tôt. Ce que j'ai appris par des voies non suspectes marque que M. le duc de Bourgogne fait au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer, et qu'il est soutenu contre ses défauts naturels par l'esprit de piété. Il faut que cette expérience l'engage à commencer sur un nouveau ton à la cour, quand il y retournera : s'il ne s'établit sur ce nouveau pied en arrivant, il retombera dans l'état où il était, et tout l'ouvrage de l'armée sera perdu. Deux jours mal passés à Versailles l'aviliront. Si au contraire il soutient la réputation qu'il vient d'acquérir; si on le trouve affable, obligeant, attentif, à Versailles comme à l'armée; s'il y conserve partout une certaine dignité sans hauteur ni humeur sauvage, même avec ceux qui ont été les moins prévenus en sa faveur, vous verrez que le public lui en saura bon gré, et que les personnes même les plus dégoûtées ne pourront s'empêcher de sentir son mérite. Quand il voudra s'en donner la peine, il se fera considérer de tout le monde: il n'a besoin que d'agir par religion; cette vue soutiendra tout.

J'ai envoyé votre petite lettre ostensible à M. de Bagnols. Je compte, comme vous, qu'il est très-dévoué à un parti que nous n'aimons ni vous ni moi : mais qu'importe? il est très-éclairé dans les affaires; vous profiterez de ses vues, et ne croirez rien sans preuve. Je vous supplie seulement de lui témoigner l'ouverture et l'estime qui peut être sincère en vous pour lui en un certain degré. A l'égard de M. de Bergheik, il a ébloui M. le maréchal de Boufflers et M. de Puységur; mais tous les honnêtes gens du pays le croient un homme très-dangereux : il a de l'esprit, de la souplesse; il flatte, il fait le zélé : mais approfondissez. Je suis bien en peine de votre santé; ménagez-la, au nom de Dieu.

144. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il l'assure de son amitié, et se recommande à ses prières.

A Malines, le 6 septembre 1702.

Je ne saurais repasser à portée de vous, sans vous témoigner le déplaisir que j'ai de ne point user de ma permission, et de ne point vous revoir, ainsi que

je l'avais espéré. Cette lettre vous sera rendue par un moyen sûr : ne chargez point de réponse par écrit celui qui vous la rendra; et si vous m'en faites, que ce soit par M. de Beauvilliers, sans y mettre de dessus. Je vous prie d'être persuadé de la continuation de mon amitié pour vous, qui assurément ne peut être plus vive, et qui a toujours été telle, comme je ne crois pas que vous en doutiez, et de vous ressouvenir incessamment de moi dans vos prières. Peut-être sera-t-il encore mieux que je ne vous voie pas la veille ou le jour même que j'arriverais à Versailles. Cela n'est pas la même chose quand on doit être quelque temps dehors, et les idées sont plus effacées. Adieu, mon cher archevêque; il n'est pas besoin de vous recommander le secret sur cette lettre, ni de vous assurer de la tendre amitié que je conserverai en Dieu pour un homme à qui j'ai tant d'obligations qu'à vous.

145. — AU PÈRE DE LA CHAISE.

Il approuve la sage lenteur du pape dans l'affaire des cérémonies chinoises.

Septembre 1702.

Puisque vous me pressez de vous dire ce que je crois des bruits que vous m'assurez qu'on répand à Rome, je vais le faire sincèrement.

1° Je ne comprends pas qui est-ce qui a écrit à Sa Sainteté même « que toute l'Église gallicane se sou- « levait contre le saint-siége, sur sa lenteur à condam- « ner les opinions des missionnaires de la Chine; et « que si elle ne cassait promptement le décret par le- « quel Alexandre VII, pour faciliter le progrès de la « vraie foi, avait réglé les cérémonies qu'on pouvait « ou qu'on devait y conserver, cela causerait tou- « jours le plus grand obstacle qu'on trouve aujour- « d'hui à la conversion des hérétiques de France. » Pour moi, je serais très-fâché qu'on crût que je suis soulevé contre le saint-siége, sur la lenteur du pape en cette occasion; et il me semble qu'on fait tort aux autres évêques, quand on leur attribue un tel sentiment. On connaît mal l'autorité de l'Église mère et la sage fermeté du pape, quand on espère lui faire ainsi la loi. Il ne s'agit en cette affaire, comme nous l'allons voir, d'aucun point doctrinal, mais seulement d'une très-importante question de fait sur des missions dont tous les ouvriers sont envoyés immédiatement par le saint-siége. N'est-il pas naturel que le pape règle ses propres missions? N'est-ce pas le moins qu'on puisse donner à un juge dont le tribunal est si élevé, que de lui laisser le temps qu'il croit nécessaire pour instruire exactement le procès qu'il doit juger? Quoique je demande tous les jours à Dieu qu'il donne bientôt la paix à son Église, j'attends sans impatience que le pape ait achevé ses informations pour assurer la gravité de son jugement.

2° Il ne s'agit point de condamner les opinions des missionnaires de la Chine; on ne dispute sur aucun point dogmatique. D'un côté, les jésuites ne croient pas moins que leurs adversaires que ce culte doit être retranché, s'il est religieux; d'un autre côté, leurs adversaires ne reconnaissent pas moins qu'eux que ce culte ne devrait point être retranché, de peur de troubler tant d'Églises naissantes, et de casser le décret d'un pape, comme favorable à l'idolâtrie, supposé que ce culte fût purement civil. Tout se réduit donc à une pure question de fait. Les uns disent : Un tel mot chinois signifie le ciel matériel; les autres répondent : Il signifie aussi le Dieu du ciel. Les uns disent : Voilà un temple, un autel, un sacrifice; les autres répondent : Non, ce n'est, suivant les mœurs et les intentions des Chinois, qu'une salle, qu'une table, et qu'un honneur rendu à de simples hommes, sans en attendre aucun secours. Qui croirai-je? Personne. Chacun, quoique plein de lumières, peut se prévenir et se tromper. Les relateurs non suspects assurent qu'il faut une très-longue étude pour bien apprendre la langue chinoise. Les mœurs et les idées de ces peuples, sur les démonstrations de respect, sont infiniment éloignées des nôtres. D'ailleurs nous savons, par notre propre expérience, que les signes qui expriment le culte religieux peuvent varier selon les temps et les usages de chaque nation. Le même encens qui exprime le culte suprême, quand on le donne à l'eucharistie, ne signifie plus le même culte, dans le même temple et dans la même cérémonie, quand on le donne à tout le peuple, et aux corps mêmes des défunts. On rend dans nos églises le vendredi saint, à un crucifix d'argent ou de cuivre, des honneurs extérieurs qui sont plus grands que ceux qu'on rend à Jésus-Christ même dans l'eucharistie, quand on l'expose sur l'autel. L'officiant ôte ses souliers le vendredi saint, et tout le peuple se prosterne dans la cérémonie de l'adoration de la croix. Ainsi on donne les plus grands signes de culte en présence du moindre objet, et l'on donne des signes de culte qui sont moindres en présence de l'objet qui mérite le culte suprême. Quel Chinois ne s'y méprendrait pas, s'il venait à examiner nos cérémonies? Les protestants mêmes, qui sont si ombrageux sur le culte divin, et qui auraient horreur de saluer en passant une image du Sauveur crucifié, ont réglé néanmoins que chaque proposant se mettra à genoux devant le ministre qui doit lui imposer les mains. Autrefois c'était

adorer une image que de se baiser la main devant elle. *Adorare* n'est autre chose que *manum ori admovere*. Aujourd'hui un homme ne serait point, suivant nos mœurs, censé idolâtre, s'il avait porté la main à sa bouche devant un autre homme en dignité, ou devant son portrait. Fléchir le genou est chez nous un signe de culte bien plus fort que de baiser simplement la main pour saluer; et cependant la génuflexion est un honneur qu'on rend souvent aux rois, sans aucune crainte d'idolâtrie. Il est donc évident, par tant d'exemples, que les signes du culte sont par eux-mêmes arbitraires, équivoques, et sujets à variation en chaque pays : à combien plus forte raison peuvent-ils être équivoques entre des nations dont les mœurs et les préjugés sont si éloignés!

Toutes ces réflexions ne prouvent point que le culte chinois soit exempt d'idolâtrie; mais elles suffisent pour faire suspendre le jugement des personnes neutres. Elles ne donnent pas gain de cause aux jésuites; mais elles justifient la sage lenteur, ou, pour mieux dire, la conduite précautionnée du pape. Que ceux qui savent à fond la langue et les mœurs chinoises aient impatience de voir ce culte condamné, s'ils le croient idolâtre; pour moi, qui ne sais aucune de ces choses, je suis édifié de voir que le pape veut s'assurer sur les lieux, par son légat, des faits qui sont décisifs sur une pure question de fait.

3° Quelle lenteur peut-on reprocher au pape? Il s'agit de casser un décret d'Alexandre VII, qui fut dressé après avoir ouï les parties; de flétrir tant de zélés missionnaires comme fauteurs de l'idolâtrie, et de faire un changement qui peut ébranler la foi naissante dans un si grand empire. Le pape ne doit-il pas craindre la précipitation, aussi bien que la lenteur, dans une affaire si importante? Que serait-ce si l'on venait dans la suite, à reconnaître avec évidence, par un témoignage décisif de toute la nation chinoise, qui expliquerait sa propre langue, ses propres coutumes, ses propres intentions, que le culte contesté est purement civil, et que la religion n'y a aucune part? Que serait-ce si le pape paraissait avoir cassé par précipitation le décret de son prédécesseur, avoir troublé tant d'Églises naissantes, et avoir flétri sans raison tant de saints missionnaires? Que diraient alors les impies et les hérétiques? Le pape se consolerait-il en disant : J'ai craint le soulèvement de toute l'Église gallicane sur ma lenteur? De plus, je ne vois aucune lenteur dans tout ce que le pape a fait. D'abord il a voulu revoir ce qui avait précédé son pontificat, pour en pouvoir répondre devant Dieu et devant les hommes. Cette précaution n'est-elle pas digne de lui? Ensuite il a choisi un prélat pieux et éclairé pour examiner à fond, sur les lieux, une question de fait qui dépend des coutumes et des intentions des Chinois, infiniment éloignés de tous nos préjugés. N'est-ce pas aller au but par le chemin le plus droit, le plus court et le plus assuré? n'est-ce pas montrer un cœur exempt de partialité et de préventions? Puisque personne ne cherche que l'éclaircissement de la vérité, personne ne doit craindre le voyage du légat, qui va la découvrir sur les lieux. De quoi est-on en peine? l'Église romaine n'attend cet examen que pour donner plus de poids et de certitude à sa décision. Après avoir éclairci les faits décisifs, elle ne tolérera point un culte idolâtre. Qui est-ce qui veut être plus zélé ou plus éclairé qu'elle?

4° Peut-on dire sérieusement que la lenteur du pape à casser le décret d'Alexandre VII est le plus grand obstacle qu'on trouve aujourd'hui à la conversion des hérétiques de France? Il est vrai que les hérétiques attendent avec impatience cet exemple de variation dans l'Église romaine; mais ils le font comme ils souhaitent tout ce qui peut se tourner contre elle. Ils seraient ravis de pouvoir dire : Cette Église est enfin convaincue, par son propre aveu, d'avoir autorisé l'idolâtrie par un décret solennel; au contraire, ils seraient réduits à se taire, et le scandale cesserait, si on trouvait dans l'examen des faits que ce culte est purement civil. Il est vrai que s'il est idolâtre, il faut, quoi qu'il en puisse coûter arracher la racine d'un si grand mal. Je cesserais d'estimer les jésuites, si je ne les croyais pas sincèrement disposés à sacrifier tout pour un point si essentiel à la religion. Mais si on se trouve actuellement dans ce cas extrême, il me semble qu'on doit casser le décret d'Alexandre VII, comme on se fait couper un bras gangrené, pour sauver sa vie. Il serait même à souhaiter en ce cas, si je ne me trompe, que le pape usât d'une absolue autorité pour faire exécuter sans bruit sur les lieux le changement qui serait nécessaire, et pour imposer un perpétuel silence en Europe à toutes les parties, de peur que les accusateurs ne triomphassent des accusés, et que leur triomphe ne devînt, malgré eux, par contre-coup, celui des libertins et des hérétiques.

Enfin, mon révérend père, si vous me demandiez ce que je pense du fond de la question, je vous répondrais que j'attends d'apprendre, par la décision du pape, ce qu'il en faut penser. Il apprendra lui-même, par son légat, quelle est la véritable intention des Chinois, pour rendre ce culte ou religieux ou purement civil; et c'est ce que j'ignore.

Plût à Dieu que les jésuites et leurs adversaires

n'eussent jamais publié leurs écrits, et qu'on eût épargné à la religion une scène si affreuse! Plût à Dieu qu'ils eussent donné, de concert et en secret, leurs raisons au pape, et qu'ensuite ils eussent attendu en paix et en silence sa décision!

Je suis toujours avec une parfaite sincérité, etc.

146. — AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Sur la conduite qu'il doit tenir avec le duc de Bourgogne, et sur le progrès des nouvelles doctrines.

Au Cateau-Cambresis, ce 5 octobre (1702).

N'agissez point, je vous en conjure, mon bon duc, avec M. le duc de Bourgogne par des vues de politique, ni par des prévoyances inquiètes, ni par des arrangements humains, ni par des recherches secrètes de votre sûreté, ni par confiance en sa discrétion naturelle : tout vous manquerait au besoin, si vous agissiez par ces industries. Agissez avec lui tranquillement, sans inquiétude, et dans une simple présence de Dieu : ne le recherchez point trop, laissez-le venir à vous; ne le ménagez point par faiblesse. D'un autre côté, ne gardez aucune autorité à contretemps; ne le gênez point; ne lui faites point de morales importunes : dites-lui simplement, courtement, et de la manière la plus douce, les vérités qu'il voudra savoir. Ne lui en dites jamais beaucoup à la fois; ne les dites que selon le besoin et l'ouverture de son cœur. Tenez-vous à portée de pouvoir dans la suite devenir un lien de concorde entre lui et madame la duchesse de Bourgogne, si la Providence y dispose les choses : soyez de même à l'égard du roi.

Ce que je vous demande instamment, et au nom de Dieu, c'est de veiller pour tout ce qui a rapport à la religion, et d'être l'homme de Dieu pour écarter tout ce qui peut augmenter le danger de l'Église. Mais ouvrez-vous à très-peu de personnes là-dessus, et agissez en silence, pour tâcher de saper les fondements d'une cabale si accréditée.

La bonne petite duchesse me paraît aller bien droit devant Dieu, selon sa grâce; elle est simple, elle est ferme. Comme elle est bien détachée du monde, elle voit par une sagesse de grâce ce qu'il y a à voir en chaque chose. Le pays où vous êtes court risque de les faire voir autrement. Si on n'y a point de désirs, du moins on y a des craintes; et en voilà assez pour donner des vues moins pures : on se fait des raisons pour se flatter dans ses petits attachements. Je prie Dieu qu'il vous garantisse de tels piéges : *moriamur in simplicitate nostra* [1]. Nul terme ne peut exprimer, mon très-bon et très-cher duc, avec quels sentiments je vous suis dévoué pour la vie et pour la mort.

[1] *I. Machab.* II, 37.

147. — AU MÊME.

Avis touchants pour le duc de Bourgogne. Sur le marquis de Puységur et l'intendant de Flandre.

A Cambrai, 27 janvier 1703.

Voulez-vous bien, mon bon duc, que je vous souhaite une bonne année? Portez-vous bien. Point de remède, un peu de repos, de liberté et de gaieté d'esprit. Ce qui mettra votre cœur au large soulagera aussi votre corps, et soutiendra votre santé. La joie est un baume de vie qui renouvelle le sang et les esprits. *La tristesse,* dit l'Écriture [1], *desseche les os.* Ne faites que ce que vous pouvez. Dieu fera le reste bien mieux que vous. Ayez soin de l'intérieur encore plus que de l'extérieur de M. le D. de B. (*duc de Bourgogne.*) Il faut nourrir son cœur, et le réveiller à propos sur la vie de grâce, afin que les goûts naturels, la vivacité de ses passions et le torrent du monde, ne l'entraînent pas. Je ne lui compte pas tant d'avoir méprisé le monde quand le monde était contre lui, que je lui compterais de vivre détaché du monde quand le monde lui applaudit, et le recherche avec empressement. Il faut bien faire vers le monde, sans y tenir; et c'est de quoi on ne vient point à bout, si Dieu ne soutient par sa main toute-puissante un homme, comme s'il était suspendu en l'air. Qu'y a-t-il de plus flatteur que d'être né un si grand prince, et cependant de ne devoir les hommages du public qu'à sa bonne conduite et a ses talents, comme si on était un particulier? Mais quel malheur si on s'appuyait sur ce faible roseau! L'estime des hommes vains est vaine, et elle se perd en un jour. Si ce prince était livré a son propre cœur, loin de Dieu et de l'ordre des grâces qu'il a eprouvées, tout se dessécherait pour lui; et le monde même, qui lui aurait fait oublier Dieu, servirait à Dieu d'instrument pour le venger de son ingratitude. J'aimerais mieux mourir, que d'apprendre jamais une si déplorable nouvelle. Il est certain qu'en manquant à Dieu, il tomberait dans un état où il manquerait ensuite bientôt au monde, et où le monde se dégoûterait promptement de lui.

Puységur a passé ici, et m'a dit diverses choses qui m'ont paru fort bonnes. Il est capital, si je ne me trompe, que vous preniez des mesures justes pour la campagne de M. le duc de B.

Je vous envoie une lettre de M. de Bagnols, qui

[1] *Prov.* XVII, 22.

est charmé d'une réponse que vous lui avez faite. Je ne sais rien sur les affaires; mais, quoique M. de Bagnols ne soit pas sans défauts, il me paraît avoir la tête bonne, et ses lumières méritent qu'on les reçoive avec attention. Il voit de près, et voit fort bien.

Pour moi, je ne vois rien et ne veux rien voir que Dieu, qui est tout, et les hommes rien. C'est dans notre tout, mon bon duc, que je serai tout dévoué à vous et aux vôtres jusqu'à la mort.

148. — A L'ABBÉ *** [1].

Sur divers ouvrages qui faisaient alors du bruit.

(1703).

Je voudrais bien, mon cher abbé, que M. Desprez fît une grande attention à l'*Addition* sur l'*Histoire du Nestorianisme* [2] : elle est très-importante. Il faudrait même savoir par qui cet ouvrage a été approuvé. Je voudrais bien que vous pussiez m'envoyer les objections de M. B. en les réduisant à un seul argument en forme.

J'ai vu, il n'y a pas longtemps, une *Théologie* assez nouvelle [3] d'un père de l'oratoire nommé *Juénin*, qui mériterait un grand examen. Elle est répandue partout, principalement à Paris, où elle a été imprimée et approuvée. Il faudrait aussi examiner le livre du père Quesnel [4], approuvé à Châlons.

Je voudrais revoir au plus tôt mes deux dissertations, dont j'ai besoin pour achever mon travail. On pourrait les renvoyer par un cocher du carrosse, avec parole qu'on lui donnerait ici un écu.

[1] Nous ignorons à qui ce billet était adressé, et sa date précise. On voit, par le contenu, qu'il a dû être écrit en 1703, peu de temps après la publication de l'*Addition à l'Histoire du Nestorianisme*, par le père Doucin, jésuite, qui parut cette année.

[2] L'*Histoire du Nestorianisme*, composée par le père Doucin, jésuite, parut en 1699, in-4°. L'*Addition*, qui parut en 1703, a pour objet de montrer quel a été l'ancien usage de l'Église dans la condamnation des livres, et ce qu'elle a exigé des fidèles à cet égard. Cette *Addition* ne porte point d'approbation, mais seulement le privilége du roi. Elle n'a que 60 pages in-12. On peut voir l'analyse de l'*Histoire* et de l'*Addition* dans les *Mémoires de Trevoux*, septembre 1703, p. 1539, etc.

[3] Cette théologie, intitulée *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, fut imprimée pour la première fois à Lyon, en quatre volumes in-12, en 1694. La première édition fut suivie de deux autres, imprimées hors de France; mais l'auteur lui-même donna en 1700 une édition beaucoup plus complète, et augmentée de quelques traités. Cette nouvelle édition, qui a servi de modèle à toutes celles qui ont paru depuis, se composait de sept vol. in-12; elle était imprimée à Paris, et dédiée à l'assemblée du clergé, qui se tenait alors dans cette ville. Les craintes de Fénelon au sujet de cette théologie n'étaient que trop bien fondées; car elle fut depuis condamnée par le saint-siége et par plusieurs évêques de France. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, mai 1709, p. 844, etc.

[4] Les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, approuvées en 1695 par M. de Noailles, alors évêque de Châlons, et depuis archevêque de Paris. Elles furent condamnées d'abord en 1708 par un simple bref, puis en 1713 par la bulle *Unigenitus*.

149. — A L'ABBÉ DE LANGERON.

Sur un mandemement qu'il préparait contre le *cas de conscience*. Quelques principes sur l'infaillibilité de l'Église touchant les faits dogmatiques, conditions sans lesquelles il ne croit pas pouvoir publier son mandement.

A Cambrai, 24 mai 1703.

Vos lettres, mon très-cher fils, m'ont fait quitter mes visites pour venir ici vous répondre, et travailler selon vos vues. Voici ce qui me passe par l'esprit :

I. Je m'en vais travailler à un mandement [1] ; mais il me faut un peu de temps, pour tâcher de le bien faire : il doit être très-différent d'une dissertation. La dissertation doit creuser jusqu'au premier principe métaphysique, et se sentir de l'abstraction de l'école; le mandement doit être sensible, populaire, et néanmoins décisif. J'y ferai ce que je pourrai, et Dieu fera par moi ce qu'il voudra. Mais plus les lecteurs ont de peine à entrer dans ce que je crois démonstratif, plus je dois être retenu, pour ne vouloir pas tenter témérairement une chose impossible. J'aime bien mieux demeurer dans mon profond silence, que d'en sortir pour dire des choses qui seront contredites même par le bon parti, et qui par conséquent ne serviront de rien à la bonne cause. M. l'évêque de Chartres parlera autrement que moi : d'autres nous contrediront tous deux : ce sera la confusion des langues. Je ferai moins de tort à la vérité en la taisant, qu'en la proposant pour la faire mépriser et confondre par ceux-là mêmes qui veulent la soutenir. Je vois qu'on fait le plus grand de tous les éclats pour soutenir l'infaillibilité de l'Église dans le jugement des textes doctrinaux, sans savoir précisément où l'on veut mettre cette infaillibilité. Si j'étais en la place des jansénistes, je demanderais aux évêques des déclarations précises et uniformes de ce qu'on demande d'intérieur, au delà du respect et de la déférence sincère, qui fait garder le silence quand on croit voir que l'Église, certainement faillible hors des bornes de la révélation, s'est trompée dans une question de fait grammatical et non révélé. Il n'y aurait pas trois évêques, ni peut-être deux, qui se trouvassent d'accord pour leur répondre. Cette contrariété ou incertitude déshonorerait la cause de l'Église. Ainsi j'avoue que je tremble pour la vérité :

[1] On sait que la plupart des évêques de France adhérèrent, par leurs mandements, au bref du 12 février 1703 contre le *Cas de conscience*. Fénelon publia le sien le 10 février 1704.

elle ne fut jamais en si grand péril. Le roi frappe; mais l'Église n'éclaircit rien : on suppose toujours que tout est éclairci. Veut-on donner de plus en plus au jansénisme l'avantage qui a séduit presque le monde entier en sa faveur, je veux dire qu'on le montre persécuté pour un fantôme qu'on n'ose éclaircir? Parlera-t-on de l'inséparabilité du fait et du droit comme de la pierre philosophale, ou de la quadrature du cercle, ou du mouvement perpétuel?

Il me convient moins qu'à un autre de parler. On m'accusera de vengeance contre les jansénistes; ils remettront sur la scène le quiétisme. Je soulèverai tout le clergé de mon diocèse et des deux universités voisines. Je me trouverai seul, contredit par les autres évêques, et même par M. de Chartres : on sera ravi de dire que j'ai été trop loin.

Il n'y a que deux choses qui puissent autoriser mon mandement : l'une, que le roi fasse savoir aux évêques qu'il attend cette démarche de leur zèle, et que je ne sois pas le premier évêque d'une certaine façon à publier mon mandement; l'autre, que je sois assuré de convenir avec M. Chartres. Je ne songe point à entrer en négociation avec lui, pour agir de concert; mais les amis communs, tel que M. de Précelles, doivent, ce me semble, supposé qu'ils le puissent, nous faire convenir sans négociation immédiate, pour accorder parfaitement nos deux ordonnances. Qu'on nous fasse convenir de tous les principes et de toutes les conséquences; qu'en un mot, on s'assure que nos deux mandements seront entièrement d'accord : j'offre d'envoyer au plus tôt le projet du mien. M. de Précelles, qui connaît celui de M. de Chartres, verra tout ce qu'il croira devoir demander qu'on retouche dans l'un et dans l'autre. Il me trouvera plein de confiance et de facilité pour profiter de ses avis. S'il peut mettre à l'uni les deux mandements, je tiendrai le mien tout prêt, et je le publierai trois jours après que M. de Chartres aura publié le sien. Sans cela, je ne dois rien hasarder. Il ne convient ni à ma situation, ni à la délicatesse d'une vérité si obscurcie et si importante, que je fasse l'aventurier. Les évêques se contrediront comme les vieillards témoins contre Susanne.

II. Je ne puis m'empêcher de dire que le sentiment que vous me proposez, savoir que le fait n'est pas précisément le dogme révélé, mais que c'est comme une conclusion théologique, ne me paraît pas un sentiment soutenable. 1° La conclusion théologique est une conséquence immédiate et évidente du principe révélé. Ce qu'on veut nommer un fait, savoir l'orthodoxie ou hétérodoxie d'un texte, ne consiste qu'à savoir si c'est la révélation même, ou quelque chose de contradictoire. Il ne s'agit d'aucune conséquence du principe révélé, mais de la propre substance du principe révélé même, pour savoir si c'est lui ou non. 2° L'Église ne peut sortir de la révélation, pour en tirer une conséquence évidente, que comme des géomètres tireront une proposition d'une autre déjà donnée, en démontrant que l'une sort de l'autre. Mais dès lors l'Eglise n'agit plus que par raisonnement naturel et purement humain. On peut opposer des arguments au sien, et lui disputer sa prétendue démonstration ou évidence. Elle n'aura tout au plus à cet égard qu'une infaillibilité naturelle, semblable à celle des géomètres. Elle pourra condamner ceux qui ne se rendront pas, comme des esprits opiniâtres, présomptueux, de mauvaise foi; elle déclarera leur opinion erronée : mais elle ne pourra jamais les qualifier d'hérétiques; ce ne sera plus qu'une dispute philosophique. Il ne sera pas impossible qu'elle n'y ait tort, et qu'elle ne prenne une fausse lueur pour une évidence. Dès que l'Église sera réduite à alléguer une évidence naturelle du fait, les jansénistes prendront droit de cet aveu décisif, et ils offriront cent démonstrations pour prouver que cette prétendue évidence n'est qu'une chimère. Il ne sera plus question de foi divine. Voilà le point principal abandonné, décrédité, et tourné à jamais en ridicule. On disputera cent ans à pure perte sur la prétendue évidence du fait.

III. Je crois devoir dire que ce que j'ai lu de l'*Appendix* de M. d'Argentré[1] ne me paraît pas plus solide.

1° Ce qu'il dit sur les auteurs que l'Église fait nommément anathématiser se tourne clairement contre lui. Son dessein est d'établir l'infaillibilité de l'Église dans les jugements de ce qu'on nomme faits. Or, il est évident que l'Église ne peut être infaillible sur la pensée ou intention personnelle des auteurs. Cependant, dira-t-on, l'Église oblige à anathématiser les personnes, comme hérétiques : donc elle oblige à prononcer des anathèmes, sans être infaillible dans ces anathèmes qu'elle oblige à prononcer. Il en est de même des textes que des personnes, diront les jansénistes : l'Église prononce sans infaillibilité sur l'un comme sur l'autre, en se fondant sur l'évidence qu'elle croit trouver dans le fait, et qu'elle peut n'y trouver pas réellement, quoiqu'elle le croie.

2° Il veut que tous ceux qui ont approuvé dans un sens très-pur une mauvaise locution d'un hérétique soient demi-sectaires de cette secte-là. Par exemple,

[1] Fénelon parle de l'*Appendix* qui termine l'ouvrage de M. d'Argentré, intitulé, *Elementa theologica*; Paris, 1702, in-4°. Cet *Appendix* a pour objet l'autorité de l'Église touchant la condamnation des hérétiques et de leurs livres.

il veut que Jean d'Antioche et Théodoret aient été demi-nestoriens, pour avoir admis ou excusé les locutions de Nestorius, quoiqu'ils crussent exactement tout le dogme du conciled'Éphèse, et qu'ils ne crussent aucune des erreurs de Nestorius. Il est vrai que l'Église peut assujettir ses enfants à rejeter les locutions fausses ou ambiguës; mais un particulier pourrait croire qu'un auteur dont le livre est condamné a entendu ses locutions dans un bon sens, quoiqu'elles fussent mauvaises dans leur sens propre et naturel. Alors ce particulier ne défendrait point la locution condamnée, mais seulement la pensée personnelle de l'auteur, qu'il croirait avoir employé dans un bon sens une mauvaise locution. Ce particulier ne serait point demi-sectaire. M. d'Argentré rapporte lui-même des passages décisifs, qui montrent que, dans un tel cas, on a reconnu que de tels particuliers étaient orthodoxes.

3° Quand on a parlé de demi-ariens, et demi-pélagiens, etc. on a toujours entendu de véritables hérétiques, qui soutenaient une partie des dogmes impies d'Arius et de Pélage. Pourquoi nous venir faire une espèce de demi-sectaires sans fondement? M. d'Argentré affecte de justifier sur le dogme tous ceux qui ont favorisé les hérésiarques, pour pouvoir montrer qu'ils ont été demi-hérétiques de ces hérésies, dès qu'ils n'ont pas voulu condamner les hérésiarques. Les jansénistes lui répondront toujours que l'Église a eu raison de les regarder comme des hérétiques déguisés, puisqu'ils ne voulaient condamner ni des textes évidemment impies, ni les personnes des hérésiarques évidemment endurcies dans leur rebellion. La vérité est que l'Église ne condamne les noms et les personnes des auteurs qu'indirectement, et par une conséquence fondée sur la notoriété humaine. L'anathème infaillible ne tombe que sur l'hétérodoxie du texte. Faute d'avoir démêlé cela, M. d'Argentré ne prouve rien, et donne prise. Il faut toujours se renfermer exactement, pour l'infaillibilité, dans les bornes précises de la révélation. Ce n'est point l'outre-passer, que de décider qu'un texte long ou court, qu'on met entre un *si quis dixerit* et un *anathema sit*, pour former un canon de foi, exprime la vérité révélée, ou bien est une parole contradictoire à la révélation; autrement l'Église aurait excédé les bornes de la révélation, et par conséquent de son infaillibilité, toutes les fois qu'elle aurait prononcé des canons ou anathématismes. Il ne s'agit point d'une liaison entre le droit et le fait. L'orthodoxie ou hétérodoxie d'un texte n'est point le fait : c'est le véritable droit. Ainsi il y a identité et non pas connexion entre les deux choses. Il n'est pas étonnant qu'on ne trouve point la connexion qu'on cherche. C'est l'identité qu'il ne faut pas laisser échapper. L'illusion prise dans sa source consiste en ce qu'on veut toujours séparer le sens où l'on met le droit, d'avec le texte où l'on met le fait : mais le sens séparé du texte est une chimère ridicule. Par cette distinction, on éluderait tous les canons de foi. Le dogme de foi, ou point de droit, n'est point un sens en l'air et hors de toute parole : ce qu'on appelle la révélation, le dogme et le droit, est toujours quelque parole, ou quelque composé de termes et de sens. Quand on ne va point jusque-là, on n'entend qu'à demi; on est toujours flottant, et ébranlé par les objections.

En un sens, cette affaire paraît aller assez bien; mais, en un autre, elle va très-mal. Beaucoup d'autorité; nul but, nulle décision claire et précise; nulle liaison, nulles mesures entre les chefs pour l'uniformité; ce qui est capital en toute matière, et singulièrement en celle-ci, qui paraît neuve, embrouillée, subtile, pleine d'écueils cachés, et où de mauvaises mains ont gâté l'ouvrage en donnant prise. L'endroit honteux de cette cause est *la foi humaine*[1] de M. de Péréfixe. Ces mots de M. de Marca, *pertinet ad partem dogmatis*, approchent du but; mais ce n'est pas assez.

Si le bref n'est point accepté, il n'y aura qu'à faire des mandements, sans parler du bref. M. de Meaux refusera-t-il d'en faire un, et de s'expliquer? J'offre de démontrer que les jansénistes peuvent prétendre qu'on les persécute injustement, s'il ne s'agit point de la foi, qu'il n'y a aucun milieu réel entre leur silence respectueux bien entendu, et la foi divine. Ce n'est plus qu'une dispute philosophique, toute séparée de la foi, dès qu'on se retranchera dans une évidence humaine, dont ils offriront de démontrer la fausseté : ce n'est plus qu'une dispute de logique ou grammaticale. Il est ridicule et odieux tout ensemble qu'elle fasse tant de scandale, et qu'on ait fait jurer tant de gens qu'ils croient ce qui n'est que de raisonnement humain. Je voudrais bien voir l'ordonnance de M. de Péréfixe, où il se retranchait dans la foi humaine ecclésiastique. Ce fut une fâcheuse plaie faite à la vraie autorité de l'Église.

Plus j'y pense, plus je crois voir clairement que je dois désirer de ne sortir point de mon silence, sans les conditions suivantes :

1° Que le roi invite ou fasse inviter les évêques à faire des mandements; faute de quoi il ne me con-

[1] Expression du mandement de M. de Péréfixe, archevêque de Paris, pour la signature du Formulaire, du 7 juin 1664. Voyez les *Mémoires sur l'Hist. ecclés.* du père d'Avrigny, t. II, à cette date.

viendrait d'en faire un que des derniers après que tous les autres auraient passé devant.

2° Que le roi fasse entendre, non dans une lettre, mais par les discours de gens autorisés qu'il espère l'uniformité, et que le mandement de M. de Chartres est selon l'esprit du pape, auquel Sa Majesté se conforme. En ce cas, tous les évêques, ou du moins le torrent prendra le mandement de Chartres pour modèle. Quand le père de la Chaise le dira à dix ou douze évêques de la part du roi, et que madame de Maintenon appuiera en parlant à quelques-uns, tout ira bien.

3° Que je sache bien précisément, et sans danger de variation, par les amis de M. de Chartres, tout ce que son mandement devra contenir; qu'on vous l'explique à fond, et, s'il se peut, que vous le lisiez en secret, afin que nous soyons pleinement assurés de convenir dans tous les points importans sur une matière si délicate.

4° Que la publication du mandement de M. de Chartres précède la publication du mien de quelques jours. Je suivrai de près.

Si Dieu voulait que je m'exposasse pour la vérité, je ne devrais pas hésiter un moment à le faire; mais je ferais encore plus de tort à la vérité qu'à moi, en la disant hors de propos tout seul, le public étant prévenu des sophismes des jansénistes, et leurs adversaires mêmes me contredisant. En ce cas, il vaudrait mieux taire la vérité, que de la commettre.

Pour M. de Chartres, il ne me convient point de le rechercher. Il est même important aux succès de cette affaire que les protecteurs du jansénisme ne puissent faire soupçonner au roi aucune liaison entre nous deux. Mais nous pouvons, sans aucun commerce ni négociation entre nous, faire précisément les mêmes choses pour l'intérêt de la saine doctrine, par les mesures que des amis communs peuvent prendre avec lui et avec moi.

M. Robert me mande que son ami *n'a garde de reculer*, et qu'ils viendront tous deux au Cateau, d'abord après notre concours. Faudra-t-il faire sans vous cette conférence? J'en serais affligé.

J'attends de vos nouvelles pour savoir ce que pensent précisément MM. de Précelles et Boucher; ce que M. de Chartres a mis dans sa tête et dans son mandement; ce que dit M. de Meaux et ce qu'il veut faire, comment il se porte; enfin ce qu'on fera sur la réception du bref, et les autres choses qui mériteront d'être mandées, comme, par exemple, l'état de l'affaire de Rouen [1].

[1] C'est l'affaire de l'abbé Couet, grand vicaire de Rouen, l'un des signataires du *Cas de conscience*, et alors soupçonné d'en être l'auteur. Voyez l'*Hist. de Bossuet*, liv. XII, n° 4.

Le retour de mon courrier à pied, ou, au pis aller, le bon Put (*M. Dupuy*), nous apportera vos nouvelles là-dessus.

Je croirais très-important que vous eussiez une conférence secrète avec M. l'évêque de la Rochelle [1]. M. Chalmette lui écrit pour la lui proposer. S'il l'accepte, ayez la bonté de vous trouver au rendez-vous, rue du Temple, chez M. Chalmette, cousin du nôtre. Je ne vois aucun inconvénient que vous vous ouvriez très-simplement à ce bon prélat, non-seulement sur la doctrine, mais encore sur l'importance extrême qu'on parle avec uniformité, et que nous puissions dire précisément les mêmes choses que M. de Chartres. Afin que nous puissions dire comme lui, il faut qu'il dise bien. Témoignez à M. de la Rochelle combien je révère sa personne. S'il est bientôt sacré, il faudra qu'il se prépare à faire un bon mandement.

Ce qu'il y a de meilleur dans les brefs du pape, c'est qu'ils renversent de fond en comble l'objection tirée de la paix de l'Église faite en 1669, et de la conduite du saint-siége, pour se contenter, depuis trente-trois ans, du silence respectueux sur le fait de Jansénius. La réponse du pape décide bien mieux que toutes celles de M. du Mas [2]. Mais ce n'est pas tout que de réfuter et de confondre : quand est-ce qu'on voudra bien établir, développer, instruire à fond, en posant les principes,

Lisez de tout ceci, à M. de la Rochelle et à M. de Précelles, tout ce que vous jugerez utile. Outre que je les crois très-discrets, très-sûrs, et pleins de bonne intention, de plus je n'ai aucun mystère à faire de tout ce que je pense.

Il est capital que ni vous ni aucun de nos amis ne puisse être soupçonné ni de discourir ni de s'intriguer dans cette affaire.

L'abbé de Saint-Sépulcre [3] est très-mal. Il souhaite ardemment la consolation de voir, avant sa mort, son prieur en sa place. Le prieur a beaucoup de mérite. J'écris fortement au père Magnan, afin que le père de la Chaise fasse un effort auprès du roi pour obtenir cette grâce. Je vous conjure de faire en sorte que M. L'abbé de Maulevrier sollicite vivement : embrassez-le tendrement pour moi. Je vou-

[1] Étienne de Champflour, nommé à l'évêché de la Rochelle le 31 décembre 1702, fut sacré le 10 juin 1703.

[2] Hilaire du Mas, docteur de Sorbonne, est auteur d'une excellente *Histoire des cinq Propositions de Jansénius*, de la *Défense* de cette *Histoire*, et d'autres ouvrages contre les jansénistes. Il mourut vers 1742.

[3] Abbaye de bénédictins à Cambrai. Cet abbé, nommé Louis de Marbaix, fut très-zélé pour le maintien de la discipline; il fit construire une nouvelle église d'une architecture élégante, et mourut le 1er juin 1703, âgé de soixante-six ans. Joseph Domaines, prieur, dont il est ici question, lui succéda le 14 août suivant.

drais même que le père de la Chaise sût que je vous ai supplié de l'aller voir pour cette affaire, où je m'intéresse beaucoup; mais que vous n'avez pas cru le devoir faire dans une conjoncture où il faut ôter tout prétexte de dire que nous nous donnons du mouvement contre les jansénistes.

Voilà un horrible et sacré libelle. Pardon, mon très-cher fils; mille et mille fois tout à vous, comme vous savez.

150. — AU MÊME.

Sur l'arrestation récente du père Quesnel et de quelques autres jansénistes par ordre du roi d'Espagne. Nécessité d'établir clairement dans les mandements la soumission intérieure due aux jugements de l'Église sur le sens des livres. Mesures à prendre contre le jansénisme.

A Cambrai, 4 juin 1703.

Je commence par vous dire, mon très-cher fils, que M. Robert me mande que le pénultième de mai on a surpris à Bruxelles le père Gerberon, le père Quesnel et M. Brigode [1], et qu'on les a mis dans la tour de l'archevêché, par ordre du roi, après avoir saisi tous leurs papiers. Il ajoute qu'on avait dit que M. Quesnel s'était sauvé par une porte de derrière, mais qu'il croit qu'il a été pris comme les deux autres. On trouvera apparemment bien des gens notés dans leurs papiers, et il serait capital qu'on chargeât des gens bien instruits et bien intentionnés d'un tel inventaire. Il faudrait, pour bien faire, y poser un scellé, et faire transporter le tout à Paris, pour examiner les choses à fond. Je conçois, par les choses que M. Robert m'a dites très-souvent, que ces gens-là avaient un commerce très-vif avec les première têtes de Paris, et qu'ils savaient beaucoup de choses secrètes, mais de source. Il faudrait interroger les domestiques et autres affidés de la maison où ils ont été pris, pour savoir où sont tous leurs papiers; car des gens précautionnés, et accoutumés à l'intrigue, auront, selon toutes les apparences, mis dans quelque autre lieu écarté et de confiance les choses les plus capitales. Voilà notre entrevue du Cateau rompue.

Le mémoire latin que vous m'avez envoyé ne m'a paru qu'un galimatias; mais je me suis défié de ma pensée. Je l'ai montré à Panta (*l'abbé de Beaumont*) et à M. Chalmette, qui en jugent encore plus désavantageusement que moi. On ne peut rien faire avec de tels raisonneurs, s'ils ne se réduisent à un parti clair et décisif. Ils sont entêtés de leur foi humaine, qui est insoutenable, et contre laquelle leurs adversaires feront sans peine les plus fortes démonstrations. L'autorité des brefs, des arrêts, des lettres de cachet, ne suppléeront jamais. On est toujours bien faible quand on se met dans le tort. Cinq cents mandements, qui demanderont la croyance intérieure, sans rien prouver, sans rien réfuter, ne feront que montrer un torrent d'évêques courtisans. On n'a déjà que trop vu de ces sortes de placards. Ce n'est pas établir l'autorité, c'est l'avilir et la rendre odieuse; c'est donner du lustre au parti persécuté. Il ne faut des coups d'autorité que contre les principales têtes, pour abattre les chefs du parti; encore ne le faut-il faire qu'en bornant le pape, et on ne doit jamais frapper qu'à mesure qu'on instruit. Si on peut trouver des gens comme M. Boileau, M. Duguet et le père de la Tour, dans les papiers saisis à Bruxelles, il faut les écarter, et ôter toute ressource de conseil à M. le cardinal de Noailles. Si M. l'archevêque des Reims [1] n'est pas attaqué sur sa lettre à M. Vivant, il faudrait au moins lui faire dire d'aller résider dans son diocèse. Les docteurs du parti seraient étonnés, faute de chefs. Vous me direz que tout cela ne leur fera pas changer de sentiments : j'en conviens; mais, d'un côté, cela les découragera pour les occasions où l'on pourrait avoir besoin de faire délibérer la Faculté; d'un autre côté, cela changera la face des études. La mode ne sera plus, pour les jeunes gens décidés par la faveur, de se jeter dans les principes de cette cabale abattue. Enfin cela encouragerait Rome, qui a besoin d'être encouragée. On peut juger de ce que fera ce parti, si jamais il se relève, puisqu'il est si hardi et si puissant lors même que le pape et le roi sont d'accord pour l'écraser. Un homme du parti, que vous connaissez ici, me disait il y a trois jours : Ils ont beau enfoncer; plus ils chercheront, plus ils trouveront de gens attachés à la doctrine de saint Augustin; le nombre les étonnera.

Vous ne me mandez rien ni de la santé de M. de Meaux, ni de ses opinions, ni de son procédé, ni du parti qu'il prendra pour se déclarer par quelque acte public. Si on fait des mandements, il faudra bien qu'il parle, ou que son silence découvre le fond.

Je travaille à un projet de mandement, et je fais une grande attention à toutes les vues que vous me donnez; mais je ne puis épuiser toutes les objections tirées des monuments de l'antiquité : ce serait un gros livre. Il faut seulement donner des principes généraux, et en faire l'application à quelque point principal. Je puis ajouter que si ces principes sont

[1] Voyez *Causa Quesnelliana*, Bruxell. 1705; et les *Mém. sur l'Hist. ecclés.* par le père d'Avrigny, 10 mai 1703.

[1] Charles-Maurice le Tellier. Ce prélat faisait de longs séjours à Paris.

contestés, j'offre de montrer la vérité en détail à ceux qui les contesteront. J'avoue qu'un mandement ou ordonnance peut avoir une certaine étendue au delà des bornes ordinaires; mais il ne faut pas pousser cela trop loin, ni faire un gros livre, qui courrait risque d'en être moins lu et moins entendu du public. Dès que cet ouvrage sera achevé, je vous l'enverrai.

Je suis ravi de ce que M. de la Tour pense bien, et veut bien inculquer les choses à M. Desprez. Il faut de plus en plus le soutenir, et faire entrer dans les vrais principes M. de Précelles; mais je vous recommande deux choses, mon très-cher fils : la première est de ne vous commettre en rien. Comptez qu'en cette conjoncture on vous observera plus que jamais; qu'on serait ravi d'avoir un prétexte de donner une nouvelle scène qni fît diversion, et qu'on soupçonnerait même très-facilement que c'est moi qui attise le feu en secret. Ainsi ne faites aucun pas que pour le vrai besoin; bornez-vous à parler de temps en temps à M. de la Tour pour M. Desprez, et à M. de Précelles. Ma seconde demande est qu'il paraisse bien clairement à M. de Précelles et à M. de la Tour que je cherche, pour le seul intérêt de la vérité de m'assurer d'une conformité de principes dans les mandements, mais que d'ailleurs je ne recherche ni négociation, ni liaison personnelle, ni aucune des choses qui tendent à quelque renouement. Mandez-nous, dès que vous le pourrez et comme vous le pourrez, en termes mystérieux sans apparence de mystère, ce que M. de Précelles aura dit sur moi, et ce qu'on lui aura répondu [1]. Le capital est qu'on entre bien dans le vrai principe. La raison du canon est bonne; mais il faut remonter jusqu'au principe, faute de quoi le canon ne prouverait pas plus que le reste. Ce qui m'embarrasse, c'est que je sors d'une nombreuse ordination, dont les examens m'ont tenu longtemps et que je tombe dans un concours très-pénible, où j'aurai plus de trente-six cures à donner, et plus de six-vingts concourants. Cela me reculera encore de dix ou douze jours au moins.

N'oubliez pas de faire savoir au bon duc (*de Beauvilliers*) et au père de la Chaise ce qu'on doit chercher dans les papiers saisis à Bruxelles. Ce coup, joint à la déclaration imprimée du pape sur l'archevêque de Sébaste [2], va consterner tout le parti dans les Pays-Bas. Ils disent que le pape s'expose à causer un schisme.

Mille compliments du fond du cœur à mademoiselle de Langeron, dont la santé et la consolation me sont très-chères. La pauvre Princesse, dont vous savez que la conduite n'est pas toujours bien régulière, a trouvé un mâtin dont elle aura bientôt postérité. Il faut attendre après sa couche pour l'envoyer à son futur maître, que je salue et que je voudrais bien embrasser.

L'abbé de Saint-Sépulcre est mort avec un courage simple, et une paix dont je suis plus édifié que je ne le puis dire. Je vous conjure de remuer M. l'abbé de Maulevrier, le père Magnan, et l'arrière-ban de la société, pour procurer sa place à son prieur, qui a un vrai mérite, et de qui j'espère de grands biens pour cette maison. Mille assurances d'amitié et de sincère attachement à M. l'abbé de Maulevrier.

Bonsoir, mon très-cher fils; je crains bien que nous ne nous verrons pas si tôt: mais la volonté de Dieu soit faite! Les bras du véritable amour sont bien longs pour s'embrasser de loin : cet amour immense rapproche et réunit tout. Vous verrez ma lettre à la bonne duchesse (*de Mortemart*), selon les apparences; montrez-lui celle-ci. Qu'elle suive en toute liberté son cœur pour le voyage de Cambrai.

J'ai reçu et lu le *Commonitorium* de M. de Précelles, envoyé à Rome. Je ne saurais entrer dans ses opinions, et il me semble que je les réfuterais sans peine.

Renvoyez-moi, par la première occasion, ma dissertation, dont j'ai besoin pour mon travail.

151. — A L'ABBÉ DE BEAUMONT.

Sur le bref du pape aux catholiques de Hollande; sur les difficultés relatives au bref du 12 février, contre le *Cas de conscience*. Détails sur la visite du diocèse de Cambrai.

A Metz en Couture, le jour de l'Ascension (7 mai) 1703.

Je vous envoie l'arrêt du parlement sur l'appel comme d'abus [1], et je vous renvoie le bref du pape aux catholiques de Hollande [2]. Je voudrais bien qu'on

[1] Ceci a rapport à l'évêque de Chartres. Voyez la lettre précédente.

[2] Pierre Codde, vicaire apostolique en Hollande, suspendu de ses fonctions par le pape, le 7 mai 1702. Il fut enfin déposé par un decret du 3 avril 1704. Voyez les *Mém. sur l'Hist. ecclés.* du père d'Avrigny, 7 mai 1702, et ci-après la lettre du 12 juin 1705.

[1] Il s'agit ici d'un arrêt du parlement de Paris, qui rejetait le bref de Clément XI, du 12 février 1703, comme renfermant des clauses contraires aux maximes de l'Église gallicane. Le même parlement supprima aussi, vers cette époque, le mandement de l'évêque de Clermont qui publiait ce bref.

[2] Le pape venait d'adresser aux catholiques de Hollande un bref pour les exhorter à se soumettre au vicaire apostolique qu'il venait d'établir par *interim* à la place de l'archevêque de Sébaste, Pierre Codde, suspendu de ses fonctions à cause de son opposition au Formulaire d'Alexandre VII. Voyez, sur cette affaire, les *Mém. chronol.* du père d'Avrigny, 7 mai 1702.

pût en avoir plusieurs exemplaires imprimés, car c'est une chose à garder, et il est à propos de conserver de tels monuments. Demandez au père recteur si les textes condamnés par M. d'Arras[1] sont dans le père Taverne, précisément comme il les rapporte, et sans correctif. Il me semble avoir ouï dire que ce livre a été examiné et approuvé par les théologiens de Rome. Cependant je trouve diverses propositions bien raboteuses. Vous verrez que les gens du roi ont mis bien des adoucissements à leur appel comme d'abus; mais enfin, c'est un coup fait avec art pour empêcher les Mandements des évêques; c'est sans doute ce qui arrête M. l'évêque de Chartres. M. le cardinal de Noailles veut boucher le chemin, et que personne ne parle après lui.

Ayez la bonté, mon bon fils, de faire écrire par M. l'abbé de Saint-Aubert, ou d'écrire vous-même à M. l'abbé de Cisoin, afin qu'il vous renvoie promptement un certain *factum* ou mémoire imprimé de M. l'évêque d'Arras, dans le temps du procès à Tournay, qu'il me semble que je prêtai à M. l'abbé cet hiver, dans la conférence avec M. l'évêque, et que l'abbé ne m'a point rendu. J'en aurais grand besoin pour le *Quæritur* que j'ai prié M. le bailli de Franqueville de dresser, afin que je puisse consulter à fond les plus célèbres avocats de Paris.

Plus je m'éloigne de vous, plus je m'en rapproche. C'est par l'Artois le plus éloigné que je dois retourner à Cambrai. Ainsi je suis ravi de vous *tourner le dos*, pour vous voir en bref face à face. Dieu vous garde, beau sire, accort, gentil et preux Panta!

152. — AU MÊME.

Même sujet que la précédente.

A Havrincourt, 17 mai 1703.

Le bref du pape aux catholiques de Hollande est à peu près du même style que ceux qu'il a écrits au roi et à M. le cardinal de Noailles[1]. Les partisans de l'archevêque de Sébaste (quoi que leurs ennemis en puissent dire) doivent être de bonnes gens, puisqu'ils sont si faciles à contenter. Le pape doit bien leur donner souvent de pareilles consolations. Vous verrez l'arrêt du parlement imprimé sur l'appel comme d'abus du mandement de M. l'évêque de Clermont. Ce ne sera rien, pourvu que le roi ordonne la réception du bref; mais *hic opus, hic labor est.*

Le serpent Python couvre les vastes campagnes; je ne sais si Apollon le percera de ses flèches aujourd'hui comme hier.

Nous partons pour nous éloigner un peu de vous, mais l'absence sera courte. Encore huit jours, et nous sommes à votre porte. Je voudrais bien, à propos de porte, que Clocher pût, en mon absence, faire celle que vous avez si savamment projetée pour aller de ma chambre grise au grand cabinet.

M. le Fèvre est le Messie des Juifs d'à présent. Il a passé tous les temps, et la Synagogue doit maudire quiconque voudra supputer les dates. M. Chalmette prend assez sérieusement cette chronologie. Il a pensé, à cause de sa modique taille, être accablé par une multitude de filles pétulantes, qui voulaient l'envahir au cathéchisme dans un coin du cimetière. Ses coadjuteurs en ont ri jusqu'aux larmes. Il devient méchant, à l'exemple d'autrui.

M. d'Arras m'a envoyé son placard contre le père Taverne, et me parle d'union de la province contre la morale relâchée. Je vois bien qu'il faudrait tenir un concile provincial contre les jésuites; mais je ne puis le faire sans en demander la permission au roi.

Je salue M. de la Templerie en toute joyeuseté. J'embrasse nos deux apprentis. Tout à toi, grand Panta!

Si vous voulez m'écrire, vous le pourrez, dit-on, par Saint-Quentin et par Péronne; mais c'est un grand détour. Si rien ne presse, il vaudra mieux nous abandonner pour le peu de temps que nous demeurerons à Arroüaise. Je compte que le maître d'hôtel fera porter des matelas à Marquion avant que j'y arrive.

153. — AU MARQUIS DE LAVAL[1].

Il l'exhorte à dépendre de sa mère, autant par grâce que par nature.

Vous savez, monsieur, combien N... est contredit et condamné dans le public : mais j'espère que, si on veut écouter le détail, on saura qu'il a été fort à plaindre. *Bonum mihi, quia humiliasti me*[2]. C'est le fondement des œuvres de Dieu, et le creuset où se purifient ceux dont il veut se servir. J'en ai de la joie et de la douleur. Courage sans courage, mon cher M....; soyez petit. Saint Augustin dit que

[1] Gui de Sève de Rochechouart, évêque d'Arras, avait condamné, le 5 mai précédent, l'ouvrage du père Taverne, jésuite, intitulé : *Synopsis Theologiæ praticæ, etc.* Voyez les *Mém. chronol.* du père d'Avrigny, 5 mai 1703.

[1] Le pape, outre le bref du 12 février 1703, contre le *Cas de conscience*, en avait adressé un autre à Louis XIV, et un troisième au cardinal de Noailles, pour les engager à châtier si sévèrement les docteurs qui avaient signé le *Cas de conscience*, que leurs confrères ne pussent être tentés de les imiter Voyez les *Mém chronol.* du père d'Avrigny, 20 juillet 1701.

[1] Il était fils de la marquise de Laval, cousine germaine de Fénelon, et depuis sa belle-sœur.

[2] *Ps.* CXVIII, 71.

Saul était grand, courageux, savant dans la loi, et zélateur des traditions; mais que devenant *Paul*, qui signifie *petit*, il devint effectivement petit, souple, insensé selon le monde; et que ce fut en le terrassant que Dieu l'instruisit pour l'apostolat. O la bonne instruction, que d'être terrassé et aveuglé! Soyez aveugle et abattu, si vous voulez être *Paul*, c'est-à-dire *petit*.

Votre petitesse doit paraître principalement dans une intime union avec madame votre mère, et dans une entière dépendance d'elle; mais il faut que ce soit une dépendance tout intérieure de jugement et de volonté; il faut une docilité sans réserve. Si vous réservez dans votre docilité le moindre petit recoin de propriété de pensée ou de volonté secrète, vous mentez au Saint-Esprit, dans votre désappropriation, comme Ananias et Saphira. *Nonne manens tibi manebat*[1]? Vous étiez libre de demeurer homme de bien dans un train commun, en gardant vos pensées et vos volontés; mais une désappropriation qui cache une ressource de propriété est un mensonge au Saint-Esprit, et un larcin sur son propre sacrifice.

Que votre cœur soit donc nu comme le corps d'un petit enfant qui tette sa mère, et qui ne sait pas ce que c'est que nudité. Dites-lui tout, pour et contre vous, sans réflexion; et après l'avoir dit, ne croyez et ne voulez que ce qu'elle vous fera croire et vouloir. Vous n'aurez de paix que dans cette désappropriation universelle. Il me semble que je suis toujours avec vous deux, et que Dieu est au milieu de nous. *Amen, amen!*

154. — A LA COMTESSE DE FÉNELON.

Avis pour la conduite de son fils.

Je souhaite, ma chère sœur, que monsieur votre fils soit petit, simple et souple dans vos mains. Quelque tendresse que je ressente pour lui, je ne puis l'aimer qu'autant qu'il vous croira, et qu'il sera fidèle à vous obéir. S'il vous laisse voir son intérieur sans réserve avec une naïveté de petit enfant, et s'il se laisse mener comme par la lisière, toutes ses faiblesses se tourneront à profit pour lui; car on n'est fort qu'autant qu'on se sent faible et sans aucune ressource en soi-même. Les mendiants sentent leur misère; la faim les chasse de chez eux, et les réduit à la mendicité, qui leur procure des aliments. Il faut que l'expérience intime, violente et continuelle de notre impuissance, nous fasse sortir de notre cœur, pour nous faire mendier à la porte de celui qui est *riche sur tous ceux qui l'invoquent*[1]: c'est là qu'il faut aller chercher conseil, secours, et vie empruntée : il ne faut plus vivre que d'emprunt même pour penser et pour vouloir. Malheur à qui vit du sien propre! Il ne faut plus vivre que du bien d'autrui. Malheur à quiconque se tient renfermé chez soi! Il en faut sortir, comme Abraham, sans savoir où l'on va, et n'y rentrer jamais sous aucun prétexte.

Tenez donc monsieur votre fils pour le conduire pas à pas, sans le laisser jamais rien décider à sa mode. Il est votre enfant selon la grâce autant que selon la nature. Dès qu'il se soustraira de votre conduite, il n'éprouvera que faiblesse et que chute, avec un grand péril d'égarement. Si, au contraire, il ne s'éloigne jamais d'un pas de vous, s'il vous dit tout sans réserve et sans retardement, s'il remédie à la faiblesse par l'obéissance, ses misères se tourneront à profit pour le désabuser à fond de lui-même. Au moins, quand on est dans une entière impuissance, faut-il se laisser soutenir et conduire.

155. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il lui rend compte de son état intérieur.

A Fontainebleau, le 28 septembre 1703.

Le côté où j'ai été cette année n'a pas été compatible avec le rendez-vous que je vous avais donné la dernière. Mais je trouve l'occasion favorable de vous écrire ce mot par ma voie ordinaire : vous me ferez réponse de même quand il repassera. Ma volonté d'être à Dieu se conserve, et même se fortifie dans le fond; mais elle est traversée par beaucoup de fautes et de dissipation. Redoublez donc, je vous prie, vos prières pour moi. J'en ai plus de besoin que jamais, étant toujours aussi faible et aussi misérable : je le reconnais tous les jours de plus en plus. Je regarde cependant cette lumière comme venant de Dieu, qui me soutient toujours, et ne m'abandonne pas absolument, quoique souvent je ne sente que de la froideur et de la paresse, qu'il faut tâcher de surmonter moyennant sa grâce. J'ai eu aussi depuis quelque temps des scrupules, qui quelquefois m'ont fait de la peine. Voilà à peu près l'état où je suis présentement. Aidez-moi donc de vos conseils et de vos prières. Pour vous, vous êtes tous les jours nommément dans les miennes. Vous croyez bien que ce n'est pas tout haut. Remerciez Dieu aussi des bons succès dont il nous a favorisés, et demandez-lui la

[1] *Act.* v, 4.

[1] *Rom.* x, 12.

continuation de sa protection dans une situation où les affaires en ont un pressant besoin. Je ne vous dirai rien de ce que je sens à votre égard : je suis toujours le même, et désirerais bien que ce ne fût pas à aller en Flandres, ou non, qu'il tînt de vous voir ou ne vous voir pas. Tout cela sera quand Dieu voudra. Si l'abbé de L. (*Langeron*) est à Cambrai, dites-lui un petit mot de ma part, en lui recommandant le secret.

156. — DE FÉNELON AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Avis au duc pour le règlement de son intérieur, et pour la conduite du duc de Bourgogne.

A Cambrai, 4 novembre 1703.

Je profite avec beaucoup de joie, mon bon duc, de l'occasion de M. de Denonville, pour vous souhaiter santé, paix, joie et fidélité à Dieu, avec largeur de cœur dans toutes les épines de votre état. Plus les affaires deviennent difficiles, plus vous devez y agir avec foi.

N'hésitez point par respect humain; ne prenez aucun parti, ni par timidité naturelle, ni par un certain sentiment soudain, qui pourrait ne venir que de vivacité d'imagination; mais par la pente du fond de votre cœur devant Dieu seul, après que vous avez écouté sans prévention les raisons des hommes. Ménagez beaucoup votre santé, qui est très-délicate, et qui pourrait très-facilement s'altérer. Non-seulement l'effort d'un grand travail épuise, mais encore une suite d'occupations tristes et gênantes accablent insensiblement. L'ennui et la sujétion minent sourdement la santé. Il faut se relâcher et s'égayer; la joie met dans le sang un baume de vie. *La tristesse dessèche les os;* c'est le Saint-Esprit même qui nous en avertit [1].

Je suis ravi de tout ce que j'entends dire de monseigneur le D. de B. (*duc de Bourgogne*). Tâchez de faire en sorte que ceux qui en sont charmés à l'armée le retrouvent le même à la cour. Je sais qu'il y a des différences inévitables; mais il faut rapprocher ces deux états le plus qu'on peut. Il faut que le vrai bien vienne en lui par le dedans, et se répande ensuite au dehors. Il en est de la grâce pour l'âme comme des aliments pour le corps. Un homme qui voudrait nourrir ses bras et ses jambes, en y appliquant la substance des meilleurs aliments, ne se donnerait jamais aucun embonpoint; il faut que tout commence par le centre, que tout soit digéré d'abord dans l'estomac, qu'il devienne chyle, sang, et enfin vraie chair. C'est du dedans le plus intime que se distribue la nourriture de toutes les parties extérieures. L'oraison est, comme l'estomac, l'instrument de toute digestion. C'est l'amour qui digère tout, qui fait tout sien, et qui incorpore à soi tout ce qu'il reçoit; c'est lui qui nourrit tout l'extérieur de l'homme dans la pratique des vertus. Comme l'estomac fait de la chair, du sang, des esprits pour les bras, pour les mains, pour les jambes et pour les pieds; de même l'amour dans l'oraison renouvelle l'esprit de vie pour toute la conduite. Il fait de la patience, de la douceur, de l'humilité, de la chasteté, de la sobriété, du désintéressement, de la sincérité, et généralement de toutes les autres vertus, autant qu'il en faut pour réparer les épuisements journaliers. Si vous voulez appliquer les vertus par le dehors, vous ne faites qu'une symétrie gênante, qu'un arrangement superstitieux, qu'un amas d'œuvres légales et judaïques, qu'un ouvrage inanimé. C'est un sépulcre blanchi : le dehors est une décoration de marbre, où toutes les vertus sont en bas-relief; mais au dedans il n'y a que des ossements de morts. Le dedans est sans vie; tout y est squelette; tout y est desséché, faute de l'onction du Saint-Esprit. Il ne faut donc pas vouloir mettre l'amour au dedans par la multitude des pratiques entassées au dehors avec scrupule; mais il faut, au contraire, que le principe intérieur d'amour, cultivé par l'oraison à certaines heures, et entretenu par la présence familière de Dieu dans la journée, porte la nourriture du centre aux membres extérieurs, et fasse exercer avec simplicité, en chaque occasion, chaque vertu convenable pour ce moment-là. Voilà, mon bon duc, ce que je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez inspirer à ce prince, qui est si cher à Dieu. La piété, prise ainsi, devient douce, commode, simple, exacte, ferme, sans être ni scrupuleuse ni âpre. Ayez soin de sa santé : il manquera à Dieu, s'il ne ménage pas ses forces.

Je vous suis toujours dévoué sans réserve comme je le dois.

[1] *Prov.* XVII, 22.

157. — (AU DUC DE CHEVREUSE.)

Portrait de l'électeur de Bavière [1].

Monsieur l'électeur m'a paru doux, poli, modeste, et glorieux dans sa modestie. Il était embarrassé

[1] Nous ignorons la date de cette lettre. On ne peut guère douter qu'elle n'ait été adressée au duc de Chevreuse. L'électeur de Bavière, dont il est ici question, est Maximilien-Emmanuel, frère de Joseph-Clément, électeur de Cologne. Il était, depuis 1692, gouverneur des Pays-Bas, pour le roi d'Espagne. Les deux frères prirent en 1703 le parti de Louis XIV dans la guerre de la succession.

avec moi, comme un homme qui en craint un autre sur sa réputation d'esprit. Il voulait néanmoins faire bien pour me contenter; d'ailleurs, il me paraissait n'oser en faire trop, et il regardait toujours par-dessus mon épaule monsieur le marquis de Bedmar, qui est, dit-on, dans une cabale opposée à la sienne. Comme ce marquis est un Espagnol naturel, qui a la confiance de la cour de Madrid, l'électeur consultait toujours ses yeux avant que de me faire les avances qu'il croyait convenables : M. de Bedmar le pressait toujours d'augmenter les honnêtetés; tout cela marchait par ressorts comme des marionnettes. L'électeur me paraît mou, et d'un génie médiocre, quoiqu'il ne manque pas d'esprit, et qu'il ait beaucoup de qualités aimables. Il est bien prince, c'est-à-dire faible dans sa conduite, et corrompu dans ses mœurs. Il paraît même que son esprit agit peu sur les violents besoins de l'État qu'il est chargé de soutenir; tout y manque, la misère espagnole surpasse toute imagination. Les places frontières n'ont ni canons ni affûts; les brèches d'Ath ne sont pas encore réparées; tous les remparts sous lesquels on avait essayé mal à propos de creuser des souterrains, en soutenant la terre par des étaies, sont enfoncés, et on ne songe pas même qu'il soit question de les relever. Les soldats sont tout nus, et mendient sans cesse; ils n'ont qu'une poignée de ces gueux; la cavalerie entière n'a pas un seul cheval. Monsieur l'électeur voit toutes ces choses; il s'en console avec ses maîtresses, il passe les jours à la chasse, il joue de la flûte, il achète des tableaux, il s'endette; il ruine son pays, et ne fait aucun bien à celui où il est transplanté; il ne paraît pas même songer aux ennemis qui peuvent le surprendre.

J'oubliais de vous dire qu'il me demanda d'abord, et dans la suite encore plus, des nouvelles de M. le duc de Berri que des autres princes. Je lui ai dit beaucoup de bien de celui-là; mais je réservai les plus grandes louanges pour M. le duc de Bourgogne, en ajoutant qu'il avait beaucoup de ressemblance avec madame la Dauphine [1]. Dieu veuille que la France ne soit point tentée de se prévaloir de la honteuse et incroyable misère de l'Espagne!

158. — AU VIDAME D'AMIENS,

FILS PUÎNÉ DU DUC DE CHEVREUSE.

Il partage la douleur que lui causait la perte de son frère aîné, et profite de ce triste événement pour le ramener à une vie plus chrétienne.

22 octobre 1704.

J'ai ressenti, monsieur, avec une grande amertume la perte que vous avez faite; j'en ai encore le cœur malade. Vous avez vu de près, dans un exemple si touchant [1], la vanité et l'illusion du songe de cette vie. Les hommes tiennent beaucoup au monde; mais le monde ne tient guère à eux. La vie, qui est si fragile pour tous les hommes, l'est infiniment davantage pour ceux de votre profession. Ils n'ont aucun jour d'assuré, quelque santé dont ils jouissent. Ils ne s'occupent que des amusements de la vie, qu'ils exposent continuellement : ils ne pensent presque jamais à la mort, au-devant de laquelle ils vont, comme si elle ne venait pas assez vite.

On est sans cesse dans la main de Dieu sans songer à lui, et on se sert de tous ses dons pour l'offenser. On ne voudrait pas mourir dans sa haine éternelle; mais on ne veut point vivre dans son amour. On avoue que tout lui est dû, et on ne veut rien faire pour lui. On lui préfère les amusements qu'on méprise le plus. On n'oserait nommer les choses qu'on met souvent dans son cœur au-dessus de lui. On connaît l'indignité du monde, et on le sert avec bassesse; on connaît la grandeur et la bonté infinie de Dieu, et on ne lui donne que de vaines cérémonies. En cet état, on est autant contraire à sa raison qu'à la foi.

Vous connaissez la vérité, monsieur; vous voudriez l'aimer. Vous auriez horreur de mourir comme ceux qu'on appelle honnêtes gens n'ont point de honte de vivre; mais le torrent vous entraîne. Vous n'êtes pas d'accord avec vous-même, et vous ne pouvez vous résoudre à faire ce qui mettrait la paix dans votre cœur. Que tardez-vous? Tous les tempéraments qu'on imagine pour se flatter sont faux. Dieu veut tout, et tout lui est dû. Il n'y a ni partage du cœur, ni retardement, que vous puissiez vous permettre. Le moins qu'on puisse faire pour celui de qui on tient tout et à qui on doit tout, c'est de se livrer à lui de bonne foi. Voulez-vous faire la loi à Dieu? Voulez-vous lui prescrire des bornes sur votre dépendance? Voulez-vous lui dire : Je vous trouve assez aimable pour mériter que je vous sacrifie un tel intérêt et un tel plaisir; mais je ne saurais me résoudre à vous aimer jusqu'à vous sacrifier cet autre amusement?

Attendez-vous que vos passions soient épuisées pour les sacrifier? Voulez-vous, en attendant que vos goûts pour le monde s'usent, passer votre vie dans l'ingratitude, dans la résistance au Saint-Esprit, et dans le mépris des bontés de Dieu? Voulez-vous tenter l'horrible événement de ces morts pré-

[1] La dauphine était sœur de l'électeur. Elle était morte en 1690.

[1] Honoré-Charles, duc de Montfort, frère aîné du vidame d'Amiens, venait d'être tué dans un combat donné près de Landau le 9 septembre précédent

cipitées où Dieu surprend les pécheurs ingrats et endurcis? Il ne s'agit pas seulement de s'abstenir des grands péchés; il faut se tourner sérieusement vers le bien, le faire constamment, ne plus regarder derrière soi, se résoudre à se contraindre de suite, nourrir sa foi de lecture solide, de prière du cœur, et de présence de Dieu dans la journée.

Il faut se défier de sa faiblesse, et plus encore de sa présomption, sans laquelle la faiblesse humilierait, et ferait sentir le besoin de prier. Il faut craindre et éviter, autant que l'état où l'on est le peut permettre, toute société dangereuse. Quand on n'aime point le mal, on n'en retient ni l'occasion, ni l'apparence, ni le souvenir.

Il faut se mettre en état de recevoir souvent avec fruit et consolation les sacrements, pour sortir d'un état de langueur et de dissipation funeste. On est dégoûté jusqu'au découragement, et jusqu'à la tentation de désespoir : cependant on ne veut point chercher la force où elle est, ni puiser la céleste consolation dans ses sources. O que vous auriez le cœur content, si vous aviez rompu tous vos liens! O que vous béniriez Dieu de vous avoir arraché à vous-même, si ce coup était achevé! L'opération est douloureuse! mais la santé qu'elle donne rend heureux. Je prie Notre-Seigneur de vous donner ce courage : demandez-le-lui très-souvent. C'est en lui, monsieur, que je vous suis dévoué sans réserve.

159. AU DUC DE CHEVREUSE.

Le passage de l'état de dépendance à l'état de liberté, dans les jeunes gens, doit se faire par des changements successifs et imperceptibles. Liberté qu'il faut laisser à une jeune personne relativement aux spectacles.

13 janvier 1705.

Je ne crois pas, mon bon et très-cher duc, que vous deviez examiner la question qui regarde madame la .... [1], du côté d'un cas de conscience à décider pour vous. Quoiqu'elle soit fort jeune, et dépendante de vous, il est néanmoins vrai qu'une des plus importantes parties de son éducation est de lui donner peu à peu insensiblement la liberté qu'elle ne devra avoir tout entière qu'à un certain âge. La liberté qu'on donne tout à coup sans mesure à une personne qui a été longtemps gênée lui donne un goût effréné d'être libre, et la jette presque toujours dans l'excès. Lorsqu'une personne doit être bientôt sur sa foi, il faut la faire passer de la dépendance où elle est à cette liberté, par un changement qui soit presque imperceptible, comme les nuances des couleurs. La sujétion révolte : la liberté flatte et éblouit. Il faut faire faire peu à peu, à une jeune personne, des expériences modérées de sa liberté, qui lui fassent sentir que sa liberté n'est point tout ce qu'elle s'imagine, et qu'il y a une illusion ridicule dans le plaisir qu'on se promet en mangeant le fruit défendu. Je voudrais donc commencer de bonne heure à traiter madame la ..... en grande personne qu'on accoutume à se gouverner, et à n'en abuser pas. Ne lui décidez point qu'elle ira à l'Opéra et à la Comédie, et ne vous chargez jamais de ce cas de conscience, qu'elle traitera avec son confesseur : mais laissez entrer un peu d'Opéra et de Comédie, de temps en temps, dans l'étendue de la liberté que vous lui laisserez. Permettez-lui d'aller avec madame de ..... ou avec d'autres personnes qui lui conviennent, et qui la mèneront peut-être quelquefois aux spectacles. Ne faites point semblant de l'ignorer; ne déclarez point que vous l'approuvez : mais, sans affectation, laissez ces choses dans le train de demi-liberté où vous commencerez à la mettre. Si elle vous en parle, ne vous effarouchez de rien, et n'autorisez rien; mais renvoyez-la à un bon confesseur, qui ne soit ni relâché ni rigoureux. Elle reconnaîtra tout ensemble votre piété ferme, et votre condescendance pour attendre qu'elle se désabuse. Voilà, mon bon duc, ce qui me paraît ne charger ni votre conscience, ni celle de notre bonne duchesse, et qui pourra toucher le cœur de cette jeune personne. Vous verrez l'usage qu'elle fera de cet échantillon de liberté, et vous vous réglerez, pour la suite, sur cette expérience.

Rien ne m'a tant fait de plaisir que d'apprendre que vous entendez autrement que par le passé les mêmes choses de la vie intérieure que vous croyiez alors bien entendre. Le maître du dedans instruit bien mieux que ceux du dehors. Quiconque n'a point appris par ces leçons intimes, ne sait rien comme il faut : c'est la même différence que d'avoir ouï parler d'un homme, ou de l'avoir vu. Écoutez sans cesse Dieu au dedans, et ne vous écoutez point. Le silence de l'âme pour écouter Dieu seul fait tout.

[1] Sans doute la bru du duc de Chevreuse, femme du vidame d'Amiens.

160[1]. — A M ***.

Sur les moyens de terminer le différend élevé entre le clergé de Hollande et le saint-siége.

A Cambrai, 12 juin 1705.

Vous me faites une vraie injustice, monsieur, si vous me croyez capable de vous oublier. Rien ne

[1] Annoy-Vanderyver, imprimeur-libraire à Ypres, a publié cette lettre en 1826, sur l'autographe qu'il avait acquis à la vente d'un ancien chanoine de la cathédrale de cette ville.

peut effacer de mon cœur l'impression que vous y avez faite. Mon estime pour votre personne durera autant que ma vie; ainsi je ne puis être que très-sensible au plaisir de recevoir de vos nouvelles, et de vous donner des miennes. Plût à Dieu qu'une bonne paix vous mît en liberté de nous venir voir! nous parlerions à cœur ouvert sur la vraie Église [1]. Vous la connaissez, et vous l'aimez. Vous n'êtes point du nombre de ceux qui veulent, par un zèle amer, arracher tous les scandales. Vous n'avez pas oublié que Jésus-Christ nous a dit : *Laissez croître le mauvais grain avec le bon jusqu'à la moisson, de peur que vous n'arrachiez l'un avec l'autre* [2]. En se séparant de l'épouse, les protestants ont perdu l'esprit de l'Époux. Ils récitent des prières, mais l'esprit de prière est loin d'eux. Ils ne sont ni humbles ni dociles; faut-il s'en étonner? Les branches séparées de la tige se dessèchent, et ne reçoivent plus de suc pour se nourrir. Saint Cyprien, qui vivait si près du temps des apôtres, et qui était si rempli de l'esprit de grâce, disait : *Deus unus est, et Christus unus, et una Ecclesia, et cathedra una super petram Domini voce fundata. Aliud altare constitui, aut sacerdotium novum fieri, præter unum altare et unum sacerdotium, non potest. Quisquis alibi collegerit, spargit* [3], *etc.* Il dit ailleurs : *Te judicem Dei constituis, et Christi, qui dicit ad apostolos, ac per hos ad omnes præpositos, qui apostolis vicaria ordinatione succedunt : Qui audit vos me audit* [4], *etc.* A Dieu ne plaise, monsieur, que je vous rapporte tout ceci pour vous troubler dans votre situation présente! Je me borne à vous inviter de chercher le sein de la vraie épouse, pour y sucer les mamelles de sa consolation. J'attends pour vous les moments de Dieu, et en les attendant je le prie de consommer son œuvre en vous, pour sa gloire.

Le portrait que vous me faites de l'Église catholique de Hollande est déplorable. Je suppose avec vous que les réguliers ont pu faire des fautes par indiscrétion, par hauteur, par jalousie. Il ne faut point être surpris que les hommes soient hommes, et qu'ils mêlent avec le zèle de la religion ces misères de l'humanité. Mais il faut remonter à la source, et examiner les règles de droit :

1° Le clergé de Hollande ne saurait, dans l'état présent, exercer aucun droit d'élection, pour se donner des évêques. J'avoue que, suivant les anciens canons, tout clergé peut, avec le témoignage du peuple, élire un nouvel évêque pour remplacer celui qu'il a perdu. J'avoue même que la Hollande a diverses églises qui furent érigées en titres l'an 1559. Alors Utrecht, évêché fort ancien, fut érigé en archevêché. On érigea en même temps en évêchés suffragants de cette province Harlem, Middelbourg, Deventer, Leuwarden et Groningue. Mais il y a très-longtemps que la Hollande n'a aucun évêque titulaire. Ainsi, quand même le clergé de ces églises voudrait entreprendre de faire des élections suivant les canons, ils n'auraient point d'évêques comprovinciaux pour consacrer l'élu, et par conséquent leurs élections demeureraient sans aucun effet.

2° Un évêque ne pourrait point être le vrai pasteur de plusieurs de ces églises épiscopales. Par exemple, celui qui aurait le titre d'Utrecht ne pourrait point, selon les canons, et sans une dispense expresse de Rome, avoir celui de Harlem ou de Middelbourg. Un évêque ne pourrait être titulaire et pasteur propre que d'une seule église. Ainsi il demeurerait étranger aux autres églises, dont les titres sont incompatibles avec le sien.

3° Les évêques qu'on a vus en nos jours dans la Hollande n'ont pas pu l'être en vertu d'une élection du clergé, qui les attachât aux titres de ces églises; car outre qu'une élection faite par le clergé, et une consécration faite par des évêques de la province, n'auraient pu attacher chaque évêque qu'à une seule église, sans aucun droit sur aucune de toutes les autres; de plus, le fait incontestable et notoire est que ces évêques étaient des évêques qu'on nomme *in partibus*, c'est-à-dire des évêques auxquels Rome avait donné des titres tirés des églises de certains pays où la religion catholique est éteinte. C'est ainsi, par exemple, que le pape a donné à M. Codde le titre d'archevêque de Sébaste en Arménie. Le titre d'archevêque de Sébaste est incompatible avec celui d'archevêque d'Utrecht, ou d'évêque de Harlem. Ainsi, puisqu'il a le titre d'archevêque de Sébaste, il est évident qu'il n'a aucun titre d'épiscopat dans aucune des églises de Hollande, et qu'il ne peut y être qu'un évêque étranger, qui a exercé en ce pays-

[1] On voit, par le début, que cette lettre était adressée à un protestant qui songeait à rentrer dans le sein de l'Église catholique. Il semble même que ce protestant était attaché au gouvernement des Provinces-Unies, et à portée d'influer sur les déterminations que les états généraux pourraient prendre par rapport aux troubles qui agitaient alors l'Église de Hollande. On peut consulter sur cette affaire : 1° *Mém.* du père d'Avrigny, 7 mai 1702; 2° *Mém. pour servir à l'Hist. ecclés. du* XVIII*e siècle*, 1818; *Introd.* p. cl; 3° *Historia Ecclesiæ Ultrajectinæ, a tempore mutatæ religionis in fœderato Belgio, in qua ostenditur ordinaria sedis archiepiscopalis et capituli jura intercidisse;* auctore Corn. P. Hoynck van Papendrecht; *Mechliniæ*, 1725, in-fol. Enfin *Historia de rebus ecclesiæ Ultrajectensis, a tempore mutatæ religionis, etc.* absque auctoris nomine; *Coloniæ* (seu potius *Romæ*) [2] 1725, in-4°. Il est à remarquer que le *Moréri*, qui donne une ample liste des écrits sur l'Église d'Utrecht, se garde bien de citer ces deux derniers.

[2] *Math.* XIII, 29, 30.

[3] *Epist.* XI, al. XLIII. ed. Baluz, p. 53.

[4] *Epist.* LXIX, al. LXVI; *ibid.* p. 122.

là une simple commission du saint-siége. Aussi voyons-nous que, selon les qualités qui lui ont été données, il n'est, par titre canonique, archevêque titulaire qu'à Sébaste en Arménie; et que pour la Hollande, il n'y est que vicaire apostolique, c'est-à-dire un missionnaire étranger à ces églises, qui est venu par une pure et simple commission du pape, pour travailler en son nom. Or, il est visible que qui dit un simple vicaire dit un agent qui n'a aucun pouvoir que celui de la puissance qui l'envoie, et qui n'a ce pouvoir qu'autant qu'il lui est continué. Il est révocable *ad nutum*, et sans procédure : comme vous n'avez pas besoin de faire un procès à votre domestique, quand vous lui avez donné une commission pour exécuter vos ordres dans votre maison, et que vous jugez à propos de ne continuer plus à lui confier cet emploi.

4° De là il s'ensuit, monsieur, que le pape n'a eu besoin ni de faire un procès dans les formes contre M. l'archevêque de Sébaste, ni de prononcer une sentence contre lui, ni de rendre aucune raison de la révocation ou cassation de ses pouvoirs. Il suffit que le pape ne juge pas à propos de lui continuer une commission qu'il lui avait librement confiée, et qu'il ne lui doit en aucune façon. Il est vrai que s'il voulait lui ôter le titre d'archevêque de Sébaste, il faudrait auparavant procéder, selon les formes canoniques, à sa déposition. Mais il n'en est pas de même de la simple commission apostolique que cet archevêque avait en Hollande. Cette commission est purement arbitraire, et révocable au gré du pape, qui l'avait confiée à cet archevêque, sans aucune obligation de le faire. Il suffit que la confiance qui avait fait donner cet emploi à M. Codde ait cessé, pour faire cesser l'emploi. Le moins qu'on puisse accorder au chef de l'Église, est qu'on le laisse libre pour donner sa confiance à qui il lui plaît, et qu'on ne veuille pas lui faire la loi sur le choix des hommes de confiance, par lesquels il conduit ses propres missions.

5° De là il s'ensuit aussi qu'on aurait eu un étrange sujet d'être scandalisé de M. l'archevêque de Sébaste, s'il eût osé continuer des fonctions pour lesquelles il n'avait plus aucun pouvoir. Cette continuation aurait été une usurpation manifeste, et une entreprise purement schismatique. La piété que vous louez en lui, monsieur, et que je suis ravi d'y supposer, ne permettait pas à un homme instruit des règles d'exercer, depuis la révocation, le vicariat du saint-siége, malgré le saint-siége même. Ce prélat a dû même faire entendre au clergé et au peuple de ces provinces qu'un simple vicaire, révoqué par le saint-siége, n'est plus à leur égard que comme un évêque étranger qui passerait dans le pays. Si sa vertu est aussi sincère que je le suppose de tout mon cœur, il ne doit plus faire aucun autre usage de son autorité, et de la confiance des catholiques, que celui de leur inspirer la docilité et la soumission dues au saint-siége dans ce changement. Il ne doit craindre que la division, que le scandale des protestants, et que le danger de quelque diminution du respect que les catholiques doivent conserver inviolablement pour le chef de la véritable Église; il doit vouloir, comme Jonas, être précipité dans la mer pour apaiser cette tempête. C'était la disposition de saint Grégoire de Nazianze quand il quitta Constantinople et sa chère Anastasie, où il avait fait les fonctions épiscopales avec tant de zèle et de fruit. Après tout, pourquoi les églises de Hollande avaient-elles reçu M. l'archevêque de Sébaste? C'était à cause que le pape le leur avait donné comme son vicaire parmi eux. S'ils le recevaient alors, non à cause de sa mission apostolique, mais à cause de l'amitié personnelle qu'ils avaient pour lui, ils agissaient par prévention humaine, dans l'œuvre de Dieu, et ils ne regardaient point le ministère dans l'esprit de l'Église. Cette mauvaise disposition a préparé la division et le scandale dont tous les gens de bien doivent maintenant gémir. Si, au contraire, ils ont reçu l'envoyé du siége apostolique, par l'amour de ce siége et par la foi du ministère même, pourquoi hésitent-ils à laisser retirer ce vicaire que le saint-siége rappelle; et pourquoi rejettent-ils le provicaire qui vient par l'autorité du même siége? Quand on entre dans l'esprit de subordination que le christianisme demande, c'est l'amour de la règle, et non pas l'inclination pour les personnes, qui détermine à recevoir ou à rejeter ceux qui viennent pour exercer le ministère sacré. Suivant cette règle, le vicaire et le provicaire doivent être également reçus ou rejetés, puisqu'ils ont été tous deux également établis par le pape avec une simple commission révocable. Que si on rejette l'un pour s'attacher à l'autre, il est visible que ce n'est plus la règle qu'on suit, mais qu'on se détermine par une inclination personnelle qui est très-suspecte. Les réguliers ont fort assuré que la plus grande partie du clergé séculier de Hollande suivait aveuglément la doctrine de Jansénius; que le père Quesnel et le père Gerberon avaient un grand crédit dans ce clergé; que M. l'archevêque de Sébaste était attaché à cette doctrine, et favorisait ce parti. Qu'est-ce qui peut confirmer davantage cette accusation, que de voir le clergé séculier de Hollande faire tant d'efforts pour retenir M. l'archevêque de Sébaste, après que le pape a cru voir que ce prélat favorisait les sentiments

du parti; et de voir en même temps ce clergé rejeter le provicaire qui est opposé au jansénisme? Le prétendu droit d'élection est, comme je viens de vous le montrer, insoutenable et hors de toute apparence; il sert seulement de prétexte pour couvrir la véritable raison qui fait refuser le provicaire, je veux dire son antijansénisme.

6° Le clergé de Hollande dira en vain que ce n'est pas lui qui résiste au pape, et que cette résistance vient des états généraux. Les états généraux ne prétendent point le droit d'élection pour un évêque; c'est le clergé qui prétend ce droit, et qui l'allègue contre le saint-siége. C'est donc le clergé qui fait une véritable résistance pour ne recevoir pas le provicaire. Quand ce clergé, d'un côté, oppose au pape son prétendu droit d'élection, et que, d'un autre côté, il proteste que ce n'est pas lui qui résiste au saint-siége, on aperçoit qu'il veut tout ensemble et résister, et paraître ne résister pas. On voit que ce clergé s'entend avec les états généraux pour rejeter le provicaire, et pour réduire Rome à rétablir M. de Sébaste. Après tout, n'est-il pas vrai que les états généraux ne se fussent jamais mêlés de cette affaire, si le parti ardemment attaché à M. de Sébaste n'eût pas eu recours à cette puissance séculière? Le seul intérêt des états généraux était d'avoir un vicaire ou un provicaire apostolique qui fût du pays. Mais qu'importait-il aux états généraux que l'homme autorisé par le saint-siége fût vicaire ou provicaire, et que ce fût ou M. Codde ou M. Cock? Les états généraux n'ont pu prendre parti entre ces deux choses qu'autant qu'on a eu recours à eux, et qu'on leur a fait trouver un intérêt politique à protéger M. de Sébaste avec son parti, pour diviser les catholiques, et pour les soulever contre Rome.

7° L'intérêt politique dans lequel on peut très-naturellement faire entrer les états généraux est que le parti attaché à la doctrine de Jansénius est moins éloigné que l'autre de la doctrine des protestants de Dordrecht, sur la liberté et la grâce; qu'au contraire, le parti des réguliers est dans les maximes des théologiens de Rome; et que ce parti, tout dévoué au pape, nourrira toujours les catholiques du pays dans une espèce d'indépendance des états généraux; au lieu que le parti de M. de Sébaste ne dépendra de Rome que d'une manière très-faible, s'il peut venir à bout de maintenir son droit d'élection.

8° Il est naturel que les états généraux portent encore plus loin leur vue; ils doivent être ravis de fomenter cette division entre les catholiques; un schisme naît insensiblement. Les premières causes en sont d'abord presque imperceptibles; dans la suite, on se trouve peu à peu embarqué; on ne veut point reculer; on s'échauffe, on se pique : sur les fins, on est réduit à prendre des partis extrêmes et de désespoir, dont on aurait eu horreur, si on les eût prévus quand on a fait les premiers pas. Les états généraux profiteraient volontiers de cette division, pour détacher du saint-siége cette multitude de catholiques qui leur sont toujours un peu suspects; pendant qu'ils les voient attachés par le lien de la religion au pape, dont la puissance leur donne tant d'ombrage. On ne saurait être étonné que les états généraux aient cette vue; elle est conforme et à la religion protestante qu'ils ont embrassée, et à leurs principes de politique. Mais ce qui est triste, c'est de voir que le clergé séculier de Hollande craigne moins, en cette occasion, les protestants que les réguliers, et qu'ils aiment mieux recourir à la puissance seculière, qui est protestante, pour lui soumettre le ministère sacré, que de continuer à dépendre des envoyés de Rome, quand le pape s'attache à leur donner, pour les conduire, des supérieurs opposés au jansénisme.

9° Vous dites, monsieur, que « le roi de France « prétend avoir droit de faire des évêques, et d'ex- « clure de l'épiscopat des sujets qui lui sont sus- « pects. » Vous ajoutez que « si un roi soumis à « l'Église catholique a cette prétention, un souve- « rain qui est par sa religion indépendant de cette « Église peut, à plus forte raison, prétendre qu'on « ne fasse point dans l'étendue de ses États aucun « évêque qu'il n'ait choisi ou agréé. » Mais souffrez, je vous prie, que je vous représente combien cette comparaison a d'inconvénients. L'Église catholique, connaissant que le roi de France est plein de zèle pour la vraie religion, ne craint pas de lui confier un de ses pouvoirs; elle veut bien lui laisser choisir les évêques, parce qu'elle est assurée qu'il ne voudra choisir que des sujets zélés pour la sainte doctrine, et pour l'unité dont le saint-siége est le centre; c'est cette confiance qui fait que l'Église défère au choix du roi. Elle lui donne volontiers un pouvoir dont elle ne craint aucun mauvais usage contre la foi, et elle en retire une puissante protection. Mais ne voyez-vous pas qu'elle n'a garde de confier de même ce pouvoir aux autres souverains, qui se sont déclarés ennemis de l'unité catholique et de l'ancienne doctrine? Une mère doit-elle autant confier les clefs de sa maison à ses ennemis qu'à ses enfants? J'avoue qu'il y a de la différence entre le choix et l'exclusion des sujets : un souverain zélé pour l'Église catholique peut sans doute mériter que l'Église lui confie le choix des sujets; au contraire, il ne convient pas que cette Église confie au

souverain qui est déclaré son ennemi le choix des évêques : ce serait livrer le sanctuaire à ceux qui veulent le profaner. Mais un souverain protestant, qui tolère par connivence la religion catholique dans ses États, peut ne vouloir continuer cette connivence qu'autant que l'Église lui laissera la liberté d'exclure les sujets qui lui seront raisonnablement suspects de troubler le gouvernement temporel. Si la chose était précisément renfermée dans ces bornes, elle ne serait pas sans quelque fondement : mais un souverain opposé à l'Église catholique abusera facilement de ce beau prétexte pour exclure tous les bons sujets, et pour réduire l'Église à se servir de ceux qu'elle doit rejeter. Par exemple, dans le cas présent, il est fort à craindre que les états généraux, d'intelligence avec le parti prévenu pour la doctrine de Jansénius, n'excluent M. Cock, que pour réduire le pape à confier ses pouvoirs à quelque ami de M. de Sébaste, qui soit dévoué au parti janséniste. Je ne sais point le détail, et je n'ai garde de me mêler d'avancer rien là-dessus; mais voilà ce qui est naturel que le pape craigne. Remontons, monsieur, à quelque exemple ancien, qui serve à rendre la chose claire et sensible. Si l'empereur Valens, qui était arien, eût voulu exclure de l'épiscopat, chez les catholiques, tous ceux qu'il lui aurait plu de déclarer suspects du côté de la politique, il aurait exclu, chez les catholiques, tous les bons sujets qui étaient capables de soutenir la pure foi contre l'hérésie arienne; ils auraient insensiblement réduit, par de telles exclusions, l'Église à ne pouvoir plus choisir que des sujets faibles, timides, ignorants, et peut-être même fauteurs secrets de l'arianisme. Vous voyez bien que, dans un tel cas, non-seulement l'Église catholique n'aurait pas confié à l'empereur Valens la nomination aux évêchés, mais encore qu'elle n'aurait point eu d'égard aux exclusions données à tous les bons sujets par ce prince, ennemi de la pure foi. Vous voyez bien que l'Église catholique aurait regardé ces exclusions, colorées du prétexte de la politique, comme une persécution indirecte et très-dangereuse; vous voyez bien que l'Église catholique aurait souffert cette artificieuse persécution jusqu'à endurer le martyre, plutôt que de se laisser priver, sous un beau prétexte, de tous les sujets capables de soutenir la pure foi, et de réprimer la contagion de l'hérésie. Il est certain, monsieur, que l'ancienne Église aurait cru devoir répandre son sang pour maintenir sa liberté contre un empereur hérétique, dans un tel cas, malgré le prétexte spécieux des exclusions nécessaires par rapport à la politique. Pourquoi donc ne voulez-vous pas que le saint-siége soit maintenant en garde contre un souverain protestant qui, sous prétexte d'exclure les sujets suspects du côté de la politique, réduirait le pape à ne pouvoir choisir pour le vicariat apostolique que des sujets faibles, ou dévoués au parti janséniste? Faut-il qu'un clergé catholique recoure aux États protestants, et s'entende avec eux, pour mettre le saint-siége dans cet assujettissement si dangereux à la vraie foi? Si ce clergé était sincèrement dans les dispositions où il devrait être, il devrait faire les derniers efforts pour obtenir le consentement des états généraux en faveur de la réception du provicaire apostolique. Ce clergé devrait dire : Quand même la personne du provicaire ne nous conviendrait pas, et qu'il nous paraîtrait trop favorable aux réguliers, nous devons sacrifier nos répugnances et nos contestations particulières à certains points capitaux. Le premier de ces points est de ne s'exposer point, par cette division naissante, à aucun danger de schisme pour les suites. Le second point est de ne pas laisser entrer le souverain protestant, sous aucun prétexte ni d'élection, ni d'exclusion, dans tout ce qui regarde le choix des vicaires apostoliques; et par conséquent demeurer à cet égard intimement unis au saint-siége pour conserver cette liberté de l'Église, indépendamment d'une puissance protestante qui doit être si suspecte, dans cette matière, à tous les vrais catholiques. Le troisième point est de montrer que l'alarme que le saint-siége a sur le jansénisme n'est pas bien fondée. Tout le clergé de Hollande devrait se justifier sur ce soupçon, en ne s'attachant point à M. de Sébaste, que le pape croyait prévenu de cette doctrine. Le clergé devait demander lui-même avec instance que le pape donnât tel provicaire ou tel visiteur extraordinaire qu'il jugerait à propos pour examiner leur doctrine, pour veiller sur leur conduite, et pour en rendre compte à Rome. Voilà ce que doit faire un clergé éloigné de toute prévention pour la nouveauté, et qui ne craint rien tant que de donner aux protestants une ouverture pour entrer dans le ministère des églises catholiques. Ce clergé devait aller à bras ouverts au-devant du provicaire, et dissiper tout ombrage par sa soumission; il devrait répondre de ce provicaire aux états généraux, pour obtenir qu'on le laissât établir; il devait consentir qu'on écartât du pays le père Quesnel, M. de Witte, et les autres qui refusent la signature du Formulaire, et qui écrivent sans cesse contre l'autorité de l'Église. Mais qu'est-ce que ce clergé veut qu'on puisse penser de lui, pendant qu'il est notoire que tous les chefs du parti, qui sont fugitifs de France ou des Pays-Bas espagnols, pour ne vouloir pas obéir à l'Église, sous la distinction captieuse du fait d'avec le droit, n'ont

point d'autre asile que le clergé de Hollande; et que ces églises de Hollande sont devenues comme le rempart de tout le parti janséniste? Que peut-on croire de ce clergé, pendant qu'on le voit tendre une main aux puissances protestantes, pour obtenir leur protection contre le saint-siége, et pour se mettre dans leur dépendance sur le choix des évêques, à l'égard duquel ils ne veulent plus dépendre du pape; et pendant qu'il tend l'autre main aux disciples de Jansénius, pour leur offrir un refuge contre l'Église même?

10° Enfin la médaille que j'ai dans les mains[1] forme un étrange préjugé contre le clergé de Hollande. D'un côté, paraît le visage de M. de Sébaste avec son nom; dans le revers, on voit un agneau que les foudres de saint Pierre et du Vatican menacent; mais il est défendu par le ciel et par le lion de Hollande, et on lit ces paroles : *Insontem frustra ferire parant*. On n'aurait pas pu frapper une médaille plus injurieuse au saint-siége, en Saxe pour Luther ni à Genève en faveur de Calvin. Le clergé de Hollande pourra la désavouer; mais enfin elle ne peut avoir été faite que par des amis très-zélés de M. de Sébaste. On sait par expérience qu'en France même le parti des disciples de Jansénius a connu l'art de se prévaloir des médailles, pour se donner du lustre, et pour vanter ses prétendus triomphes. Ceci porte précisément le même caractère; un soin si affecté et une telle dépense ne peuvent venir que de certains esprits ardents, et zélés pour un parti. Quoi qu'il en soit, M. de Sébaste et tout le clergé ne pourraient se disculper en cette occasion, qu'en publiant par des écrits aussi publics que la médaille, combien ils avaient d'horreur contre une chose si odieuse. Toute autre conduite qu'ils emploient pour désavouer la médaille, sans la condamner avec détestation, ne paraîtra qu'une comédie.

11° Vous me demandez, monsieur, ce que je crois qu'on devrait faire pour apaiser cette tempête. Je vous répondrai qu'il ne m'appartient pas de parler sur une affaire qui a besoin de toute la sagesse et de toute l'autorité du pape. D'ailleurs, je ne vois les choses que de loin, sur des bruits confus; il faudrait connaître les difficultés à fond et en détail, pour en pouvoir juger. Il faudrait avoir vu de près quelle est la disposition de certains esprits, qui décident et entraînent les autres. En gros, il me paraît qu'on ne risquerait rien si on se confiait au pape, et si on lui laissait choisir les expédients les plus utiles pour la paix. On n'a aucun sujet de croire qu'ils veuillent mettre un provicaire qui trouble l'état politique de la Hollande. Ainsi, supposé que les états généraux n'aient à reprocher à M. Cock aucune faute contre l'État, le parti le plus court et le plus naturel serait de le laisser dans cette fonction, au moins pour un peu de temps, ce serait respecter le supérieur ecclésiastique, et l'engager par cette soumission à user dans la suite de quelque condescendance. Que si on avait de véritables raisons de craindre M. Cock pour la politique (chose que je ne saurais m'imaginer), il faudrait chercher quelque bon sujet qui fût notoirement opposé au jansénisme, et zélé pour le saint-siége. On pourrait le proposer secrètement au pape, qui ne s'éloignerait peut-être pas, par sa bonté paternelle, de ce tempérament. Si le clergé de Hollande était prêt à recevoir un tel provicaire, il se justifierait sur le jansénisme par cette conduite droite et édifiante. Si au contraire ce clergé, non content de rejeter M. Cock, rejetait encore tout autre sujet opposé au jansénisme, on reconnaîtrait avec évidence que ce serait l'entêtement du parti qui causerait tout le scandale. Représentez-vous combien le pape doit être en peine des Églises de Hollande. Il lui revient de tous côtés, que la contagion du jansénisme ravage tout, et que presque tout le clergé séculier du pays est dans ce parti. Ces bruits ne paraissent pas même sans fondement; car on apprend tous les jours, par les personnes qui reviennent de Hollande, qu'il n'y a presque que les réguliers qui soient opposés à ces opinions. Faut-il s'étonner que le pape ne veuille pas confier son vicariat à la plupart des ecclésiastiques suspects que le clergé lui proposerait de concert avec les états généraux? S'il est vrai, comme on l'assure, qu'il y a dans toutes ces églises si peu de prêtres séculiers qui ne soient pas dévoués à ce parti, il n'est

[1] Cette médaille fut trouvée à Gand à la mortuaire de M. l'abbé Maelcamp, et l'explication se trouve dans l'*Historia Ecclesiæ Ultrajectinæ, per Papendrecht*, art. XVII, p. 61. Fabricatum hoc tempore (ann. 1705) numisma argenteum referens imaginem viri ornati episcopalibus signis, et denotati his verbis : PETRUS CODDÆUS, ARCHIEPISCOPUS SEBASTENUS. Et in aversa facie palatium Vaticanum, ante quod procumbit agnus super duas claves decussatas (præsulis insignia gentilitia) uno pede premens librum his notatum apicibus : RESP. quibus significatum volunt librum Responsionum, a Sebasteno editum, ad objecta sibi Romæ capita. Adstat leo, dextero pede gladium tenens nudum et elevatum, sinistro septem sagittas, symbolum unionis totidem provinciarum reipublicæ fœderati Belgii. Nubes vero emittit fulmen fulmine Vaticano majus, ut ab hoc (per illud contrito) intactus servetur agnus; cum hac epigraphe : INSONTEM FRUSTRA FERIRE PARAT. 1705. »

Cette note est du chanoine d'Ypres, possesseur du manuscrit de la lettre. Il aurait pu y ajouter ce qu'on trouve à la page suivante dans Papendrecht, et que rapportent plusieurs auteurs français. (Voyez d'Avrigny, *Mém. sur l'Hist. ecclés.* 7 mai 1702; Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Église*, liv. LXXXIII.) « idem numisma excusum ex ære, hac ornatum inscriptione : NON SUMIT AUT PONIT HONORES ARBITRIO POPULARIS AURÆ. » Nous omettons ce que raconte le même auteur, d'autres médailles du même genre, d'estampes, d'épigrammes, etc. avec des devises et des inscriptions toutes plus outrageuses les unes que les autres envers le saint-siége.

pas étonnant que le pape se rende difficile pour le choix d'un sujet principal. Dans cette supposition, il n'est guère en état de choisir. Supposez qu'il ait trouvé (chose que je ne sais nullement) en la personne de M. Cock un homme zélé pour la saine doctrine, avec les talents à peu près convenables pour un provicaire, il est naturel qu'il ait une grande répugnance à renoncer à ce sujet, et qu'il tienne ferme pour le faire recevoir, faute de trouver dans tous le pays un autre prêtre séculier, qui joigne aux mêmes talents le même zèle sincère contre le jansénisme. L'affaire la plus pressante dont il paraît au pape qu'il s'agit est de déraciner le jansénisme, qui séduit, dit-on, tout ce clergé. Le chef de l'Église n'aura-t-il ni autorité ni ressource pour empêcher cette séduction générale? Se laissera-t-il lier les mains? s'assujettira-t-il, au gré des États protestants, à ne choisir qu'un prêtre janséniste pour remédier au jansénisme? Ne serait-ce pas rendre le mal incurable, que de ne vouloir point envoyer d'autre médecin que celui qui serait lui-même malade du mal contagieux? A quoi sert-il de vouloir que le saint-siége temporise, et cherche de faux tempéraments pour pallier le mal, si la gangrène gagne jusque dans les entrailles? Pendant qu'on cherche de vains adoucissements, le clergé de Hollande achève, dit-on, de s'empoisonner. Que peut-on donc proposer au pape qui puisse le persuader? Je ne vois qu'une seule proposition à lui faire : c'est celle de quelque sujet différent de M. Cock, quisoit notoirement zélé pour la saine doctrine contre le jansénisme; peut-être que le pape aurait la complaisance de le choisir. Un tel homme pourrait ramener insensiblement les esprits; il pourrait conférer avec les personnes sincères qui chercheraient à s'éclaircir sur leurs préjugés; il pourrait imposer silence à ceux qu'il ne pourrait pas détromper. En ce cas, il faudrait espérer qu'une autorité ferme et douce tout ensemble rétablirait la charité, et que la charité rétablie réduirait les esprits à l'unité de doctrine. Sans ce remède, le schisme se formera insensiblement, les esprits poussés iront plus loin qu'ils n'ont prévu, et qu'ils ne veulent. Si dans la suite le pape envoyait quelqu'un en Hollande pour éteindre ce feu, il y enverrait apparemment un homme sage, modéré et plein de zèle, pour remédier à tant de maux; car le pape paraît avoir beaucoup de prudence et de discernement. Ainsi vous pourriez aller trouver avec confiance l'homme que le pape enverrait; vous pourriez lui ouvrir votre cœur, lui proposer les expédients que vous croiriez propres à finir cette division, et travailler à disposer les esprits pour lui faciliter ce grand ouvrage.

Jugez, monsieur, par toutes les choses que je viens de vous dire, combien je me confie à la bonté de votre cœur. Je suis de tout le mien, et à jamais, parfaitement tout à vous.

161. — A LA COMTESSE DE FÉNELON.

Il s'excuse des avis qu'il lui a donnés au sujet de son fils.

A Cambrai, 12 février 1706.

En arrivant ici de Bruxelles, j'ai reçu votre lettre du 27 janvier. J'avoue, ma chère sœur, quelle m'a bien surpris et affligé. J'espérais que vous me sauriez quelque gré de vous avoir représenté cordialement mes pensées dans une lettre qui n'était que pour vous, et sans me mêler de décider sur la conduite de monsieur votre fils. Il me semblait qu'il y a une grande différence entre décider et proposer avec zèle ce qu'on croit voir : ainsi j'étais bien éloigné de croire que ma lettre pût m'attirer celle que vous m'avez écrite. Mais je suppose que j'ai tort, puisque vous le jugez ainsi : du moins ma faute sera courte; car je m'abstiendrai, puisque vous le souhaitez, de vous proposer mes pensées. D'ailleurs, je recevrai toujours d'un cœur ouvert tout ce qu'il vous plaira de me mander de vos raisons. Personne ne sera plus content que moi de reconnaître qu'elles sont bonnes, comme personne ne serait plus affligé que moi si elles n'étaient pas décisives. Mais, supposé qu'elles soient aussi fortes que vous les croyez, je trouve monsieur votre fils bien à plaindre; car, en ce cas, il se trouve entre une mère qui a de bonnes raisons pour vouloir l'empêcher de servir, et le public, dans lequel il sera déshonoré sans ressource, malgré ces raisons inconnues, s'il ne sert pas. Il est déjà dans sa vingtième année : les autres gens de condition se gardent bien d'attendre un âge si avancé pour commencer à servir; ils servent dès l'âge de quatorze ou quinze ans. On ne trouvera en France aucun exemple d'un homme d'un nom connu, qui n'ait pas déjà fait quelques campagnes dans sa vingtième année. Le public ne comprendra jamais les raisons d'une telle singularité, qui est si contraire aux préjugés de toute la nation. J'en conclus que la situation de monsieur votre fils est bien violente. Il est réduit à l'une de ces deux extrémités, ou de désobéir à sa mère, qui a de bonnes raisons pour lui défendre de servir, ou de se laisser déshonorer dans le monde, parce que ces bonnes raisons n'y seront jamais comprises. Pour moi, je n'ai point d'autre parti à prendre que celui de me taire, d'être véritablement affligé, et de prier Dieu qu'il donne son esprit de sagesse à la mère et au fils. Ce qui est certain, c'est que je ne paraîtrai jamais en rien désapprouver votre conduite, et que j'aimerais mieux ne parler de ma vie, que de laisser échap-

per une parole contre vous. C'est du fond de mon cœur, ma chère sœur, que je vous suis toujours dévoué.

162. — AU CARDINAL DE BOUILLON.

Il exhorte le cardinal à faire un saint usage de ses disgrâces.

A Cambrai, 16 février 1706.

J'ai reçu, monseigneur, avec beaucoup de joie, la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire. Si feu M. Vaillant a fait ce qu'il m'avait promis, il ne vous a pas laissé ignorer mes sentiments. C'est uniquement par discrétion pour vos intérêts que je me suis abstenu, depuis tant d'années, de vous témoigner, par mes lettres, combien je vous suis dévoué : pour moi, je n'ai rien à ménager. Je ne manquerai pas de chercher les voies de faire recommander le procès qui doit être jugé, et de faire parler, afin que l'extérieur de réforme n'impose point. Je vous supplie très-humblement de croire, monseigneur, que je ne négligerai rien pour tâcher, autant que ma situation me le permettra, de faire représenter très-fortement les conséquences de cette affaire, avec vos bonnes intentions.

Puisque Votre Éminence a bien voulu m'ouvrir son cœur, j'espère qu'elle ne trouvera pas mauvais que je lui ouvre à mon tour le mien avec respect. Je vous trouve heureux dans votre malheur apparent, pourvu que vous en fassiez l'usage pour lequel Dieu l'a permis. Pendant que je vous voyais autrefois dans une prospérité dangereuse, je vous trouvais à plaindre, sans vous le dire. Maintenant vous êtes loin du monde trompeur, dans une solitude où vous pouvez écouter Dieu, vous détacher de la vie, faire un saint usage de vos grands revenus, et faire honneur à la religion par des vertus dignes d'un doyen du sacré collége. On doit toujours être affligé d'avoir déplu au roi, quelque bonne intention qu'on ait eue. On ne doit jamais cesser de prier pour lui avec zèle, et d'être prêt à donner sa vie pour son service. Mais on ne perd guère en perdant l'amusement du monde : on ne perd que de faux amis; c'est gagner beaucoup. Si peu qu'on pense sérieusement à Dieu, on doit sentir de la consolation à être loin de ses ennemis et de ceux de notre salut. Votre sort est dans vos mains, monseigneur; soyez patient, non par des espérances trompeuses du côté du monde, mais par un sincère détachement, et par une véritable confiance en Dieu. Occupez-vous utilement; délassez-vous innocemment en certaines heures. Oserai-je achever! oubliez le monde; laissez-le vous oublier. Votre disgrâce soufferte en silence, avec simplicité, humilité et persévérance, vous fera plus d'honneur que toutes vos dignités et que toute votre faveur passée.

Je vous souhaite beaucoup de tranquillité d'esprit et de santé. C'est avec ces sentiments que je prie Dieu tous les jours pour Votre Éminence. Il sait avec quel zèle je lui suis très-respectueusement dévoué pour le reste de ma vie.

163. — A LA JEUNE DUCHESSE DE MORTEMART[1].

Se défier de soi-même, et se confier en Dieu : coopérer fortement à la grâce. Avis à la duchesse sur les moyens d'entretenir l'union dans sa famille.

A Cambrai, 4 août 1706.

Je crois, madame, que le point principal pour vous est de ne désespérer jamais des bontés de Dieu sur vous, et de ne vous défier que de vous-même. Plus on désespère de soi, pour n'espérer qu'en Dieu sur la correction de ses défauts, plus l'œuvre de la correction est avancée : mais il ne faut pas que l'on compte sur Dieu, sans travailler fortement de sa part. La grâce ne travaille avec fruit en nous qu'autant qu'elle nous fait travailler sans relâche avec elle. Il faut veiller, se faire violence, craindre de se flatter, écouter avec docilité les avis les plus humiliants, et ne se croire fidèle à Dieu qu'à proportion des sacrifices qu'on fait tous les jours pour mourir à soi-même dans la pratique. Puisque vous croyez avoir dit à M. le D. de M. (*duc de Mortemart*) quelque chose qui a pu lui faire de la peine par rapport à madame sa mère, c'est à vous à les raccommoder; faites-le doucement et peu à peu. Il est important au fils qu'il ne s'éloigne point d'une si bonne mère, qui l'aime tendrement, et qui a tant d'attention, à ses véritables intérêts. Elle peut faire quelquefois trop ou trop peu, comme cela peut arriver à toutes personnes les plus sages et les mieux intentionnées; mais, dans le fond, il est rare qu'une personne ait autant de piété sincère et de bonnes vues pour ses devoirs. Elle peut vous montrer quelquefois un peu de vivacité sur les choses qu'elle désirerait de vous pour votre bien : mais elle vous aime, je l'ai vu à n'en pouvoir douter; et le trop que vous croyez peut-être sentir n'est qu'un excès d'amitié. Vous devez donc, madame, travailler sans cesse à unir le fils avec la mère, pour l'intérêt du fils et pour le vôtre : mais il faut le faire sans vous jeter dans le trouble. Supposé même que vous ayez fait quelque faute considérable à cet égard-là, comme la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le marque,

[1] Marie-Henriette de Beauvilliers.

il faut en porter l'humiliation intérieure, sans se décourager. Il suffit que vous évitiez à l'avenir tout ce qui pourrait vous faire retomber dans de tels inconvénients, et que vous ne négligiez aucun des moyens de réparer ce qui est passé. J'ai vu en vous, madame, une chose excellente, qui est un cœur ouvert pour madame votre belle-mère[1]. Dites-lui tout: continuez, quoi qu'il vous en coûte; vous savez par expérience quel usage elle en fera. Dieu bénira cette droiture et cette simplicité. Vous voyez combien il vous fait de grâces, malgré vos infidélités sur votre correction. Voulez-vous abuser de sa patience, et la tourner contre lui-même pour mépriser ses miséricordes impunément? Ce n'est pas assez de dire tout; il faut le dire d'abord, être sincère dès le premier moment, et n'attendre pas que Dieu vous arrache ce que vous voudriez lui pouvoir refuser.

O quelle joie pour moi, si je puis apprendre que Dieu ait élargi votre cœur, qu'il vous ait appris à mépriser votre imagination, qu'il vous ait accoutumée à travailler de suite pour tous vos devoirs, et à sortir de votre indolence! Alors vous auriez autant de liberté et de paix que vous avez de trouble, de découragement et d'incertitude. Jugez, madame, par la liberté avec laquelle je vous parle, avec quel zèle je vous suis dévoué.

164. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur un projet de travail relatif à la doctrine de saint Augustin, et sur les dispositions de quelques personnes de la famille du duc.

A Cambrai, 29 décembre 1706.

Je ne saurais, mon bon duc, me souvenir de notre séjour de Chaulnes sans en avoir le cœur bien attendri. O que je vous aime, et que je vous veux tout hors de vous-même en Dieu seul! J'ai achevé l'ouvrage sur saint Augustin; mais je le laisserai dormir dans mon portefeuille jusqu'à ce qu'il soit temps de le publier. Plus j'examine le texte de ce Père, plus il me paraît évident que ce système l'explique tout entier, et que l'autre n'est qu'un amas d'absurdités et de contradictions.

Je souhaite de tout mon cœur que monsieur le vidame s'affermisse dans le bien, et qu'il rompe tous les liens qui l'ont privé de la liberté des enfants de Dieu. J'ai été fort aise de voir combien M. le comte d'Albert l'aime et l'estime, je m'en réjouis pour tous les deux : je prends plaisir à voir que M. le comte d'Albert sait estimer et aimer ce qui mérite d'être aimé et estimé. Pour madame la vidame, je ne saurais oublier ce que j'en ai vu à Chaulnes : il m'y a paru du fonds d'esprit, de la noblesse des sentiments, de la raison, du goût, et une certaine force qui est rare dans son sexe. Je prie Dieu qu'il la subjugue, qu'il la rende bonne, petite, docile, et souple à ses volontés : mais c'est un ouvrage que la main de l'homme ne fera point et que celle de Dieu même ne fait qu'insensiblement. Il n'y faut toucher non plus qu'à l'arche : il suffit de lui donner bon exemple, et de lui montrer une piété simple, aimable, et sans rigueur scrupuleuse sur les minuties. Il faut qu'elle voie, dans les personnes qui doivent lui servir de modèle, une justice exacte avec une charité délicate pour le prochain, l'horreur de la critique et de la moquerie, le support des défauts du prochain, l'attention à ses bonnes qualités, le renoncement à toute hauteur et à tout artifice, la vraie noblesse, qui consiste à être sans ambition et à remplir les vraies bienséances de son état par pure fidélité; enfin le mépris de cette vie, le recueillement, le courage à porter ses croix, avec une conduite unie, commode, sociable, et gaie sans dissipation. Une personne bien née, et qui a quelque principe de religion, ne saurait voir et entendre à toute heure et tous les jours de la vie de si bonnes choses, sans en être touchée un peu plus tôt ou un peu plus tard. Je ne saurais rien dire ici pour notre bonne duchesse; elle est bonne, et elle a fait du progrès, car elle entend bien plus distinctement, et d'une manière bien plus lumineuse pour la pratique, ce qu'elle n'entendait qu'à demi autrefois; mais il faut qu'elle devienne encore meilleure. Qu'elle ne s'écoute point; qu'elle se défie de sa vertu haute et rigoureuse; qu'elle apprenne quelle est la vertu et l'étendue de ces paroles : *Je veux la miséricorde, et non le sacrifice*[1]. Quand elle sera devenue petite au dedans, elle sera compatissante et condescendante au dehors; il n'y a que l'imperfection qui exige la perfection avec âpreté; plus on est parfait, plus on supporte l'imperfection de son prochain, sans la flatter. O mon bon duc, que j'aurai de joie quand je pourrai vous revoir!

165. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui représente la patience et la miséricorde dont Dieu use envers lui.

A Cambrai, 9 février 1707.

Si je vous réponds tard, monsieur, c'est que je ne veux pas vous répondre par la poste. D'ailleurs vous

[1] Marie-Anne Colbert, duchesse de Mortemart, sœur des duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse.

[1] *Matth.* IX, 13.

jugez bien de l'empressement que j'aurais pour vous témoigner combien je suis attendri de votre confiance.

Le temps de cet hiver est précieux pour vous. Que savez-vous si ce ne sera pas le dernier de votre vie? Peut-être que les entretiens pleins de foi et de zèle, mais assaisonnés de tendresse et de modération, que monsieur votre père emploie pour vous affermir dans le bien, sont les dernières paroles de la vérité pour vous! Peut-être que les impressions de grâce que vous sentez encore sont les dernières grâces que la miséricorde de Dieu fait à votre cœur! *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra*[1]. Dieu a eu une si grande pitié de votre faiblesse, qu'il vous a arraché ce que vous n'avez jamais eu le courage de lui donner. Il a fait tomber malgré vous ce qui était à craindre. Il a rompu vos liens, et vous ne voulez pas encore être en liberté. Que faut-il donc qu'il fasse pour vous faciliter votre salut? Voilà les temps périlleux qui s'approchent: *Juxta est dies perditionis, et adesse festinant tempora*[2]. Vous ne craignez point pour votre corps; mais au moins craignez pour votre âme. Méprisez les armes des hommes; mais ne méprisez pas les jugements de Dieu. Hélas! je crains pour vous jusqu'à ses miséricordes. Tant de grâces foulées aux pieds se tourneront enfin en vengeances. Rien n'est si terrible que la colère de l'Agneau!

Mais à quoi tient-il que vous ne serviez Dieu? vous croyez ses vérités; vous espérez ses biens; vous connaissez l'égarement insensé des impies; vous sentez la vanité, l'illusion de la vie présente, l'ensorcellement du monde, le poison des prospérités, la trahison des choses flatteuses, l'écoulement rapide de tout ce qui va s'évanouir. Vous avez été délivré malgré vous de votre esclavage; vos fers sont brisés, et vous ne voulez pas jouir de la liberté des enfants de Dieu qui vous est offerte. Vous ne sauriez nommer quelque chose qui puisse encore partager votre cœur. Que tardez-vous à chercher la paix et la vie dans leur unique source? *Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus*[3]. O que vous serez coupable, si vous résistez à tant d'avances que Dieu fait! Combien est-il patient avec vous! combien l'avez-vous fait attendre! combien l'avez-vous rebuté pour des amusements indignes! O mon cher vidame, ne tardez plus; ouvrez-lui votre cœur; commencez à le prier, à lire en esprit de prière, à régler vos heures, à remplir vos devoirs, à vaincre votre goût pour l'amusement. En ce point, le monde même, tout corrompu qu'il est, est d'accord avec Dieu. Pardon d'avoir tant prêché.

Je ne saurais prendre Courcelles. Je ne sais point encore si mon tapissier me quittera, et il me faudrait un autre tapissier.

Mille respects à madame la vidame. Je souhaite fort qu'elle conserve quelque bonté pour moi.

[1] *Ps.* XCIV, 8.
[2] *Deut.* XXXII, 35.
[3] *Ps.* XXXIII, 9.

166. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'exhorte à terminer au plus tôt quelques affaires de famille, pour s'occuper ensuite plus librement de Dieu.

A Cambrai, 24 février 1707.

Je vous envoie, mon bon duc, une lettre pour M. le vidame; lisez-la: si elle est mal, supprimez-la simplement; si elle est bien, ayez la bonté de la fermer et de la rendre. Je pense souvent à vous avec attendrissement de cœur. J'augmente, ce me semble, en zèle pour madame la duchesse de Chevreuse. Je l'ai trouvée à Chaulnes plus dégagée qu'autrefois: elle est bonne; elle sera, comme je l'espère, encore meilleure. Mettez paisiblement l'ordre que vous pourrez à vos affaires, et songez à vous débarrasser. Toute affaire, quelque soin et quelque habileté qu'on y emploie, n'est point bien faite quand on ne la finit point; il faut couper court pour aller à une fin, et sacrifier beaucoup pour gagner du temps sur une vie si courte. O que je souhaite que vous puissiez respirer après tant de travaux! En attendant, il faut trouver Dieu en soi, malgré tout ce qui nous environne pour nous l'ôter. C'est peu de le voir par l'esprit comme un objet; il faut l'avoir au dedans pour principe: tandis qu'il n'est qu'objet, il est comme hors de nous; quand il est principe, on le porte au dedans de soi, et peu à peu il prend toute la place du moi. Le moi, c'est l'amour-propre. L'amour de Dieu est Dieu même en nous. Nous ne trouvons plus que Dieu seul en nous, quand l'amour de Dieu y a pris la place avec toutes les fonctions que l'amour-propre y usurpait. Bonsoir, mon bon duc: ne vous écoutez point, et Dieu parlera sans cesse: sa raison sera mise sur les ruines de la vôtre. Quel profit dans cet échange!

167. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui apprend la manière de s'occuper dans l'oraison.

31 mai 1707.

Vous me demandez, monsieur, la manière dont il faut prier, et s'occuper de Dieu pour s'unir à lui, et pour se soutenir contre les tentations de la vie. Je sais combien vous désirez de trouver, dans ce saint exercice, le secours dont vous avez besoin. Je crois

que vous ne sauriez être avec Dieu dans une trop grande confiance. Dites-lui tout ce que vous avez sur le cœur, comme on se décharge le cœur avec un bon ami sur tout ce qui afflige ou qui fait plaisir. Racontez-lui vos peines, afin qu'il vous console; dites-lui vos joies, afin qu'il les modère; exposez-lui vos désirs, afin qu'il les purifie; représentez-lui vos répugnances, afin qu'il vous aide à les vaincre; parlez-lui de vos tentations, afin qu'il vous précautionne contre elles; montrez-lui toutes les plaies de votre cœur, afin qu'il les guérisse. Découvrez-lui votre tiédeur pour le bien, votre goût dépravé pour le mal, votre dissipation, votre fragilité, votre penchant pour le monde corrompu. Dites-lui combien l'amour-propre vous porte à être injuste contre le prochain; combien la vanité vous tente d'être faux, pour éblouir les hommes dans le commerce; combien votre orgueil se déguise aux autres et à vous-même. Quand vous lui direz ainsi toutes vos faiblesses, tous vos besoins et toutes vos peines, que n'aurez-vous point à lui dire! Vous n'épuiserez jamais cette matière; elle se renouvelle sans cesse.

Les gens qui n'ont rien de caché les uns pour les autres ne manquent jamais de sujets de s'entretenir : ils ne préparent, ils ne mesurent rien pour leurs conversations, parce qu'ils n'ont rien à réserver. Aussi ne cherchent-ils rien : ils ne parlent entre eux que de l'abondance du cœur, ils parlent sans réflexion, comme ils pensent; c'est le cœur de l'un qui parle à l'autre; ce sont deux cœurs qui se versent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. Heureux ceux qui parviennent à cette société familière et sans réserve avec Dieu!

A mesure que vous lui parlerez, il vous parlera. Aussi faut-il se taire souvent pour le laisser parler à son tour, et pour l'entendre au fond de votre cœur. Dites-lui : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus* [1]; et encore : *Audiam quid loquatur in me Dominus* [2]. Ajoutez avec une crainte amoureuse et filiale : *Domine, ne sileas a me* [3]. L'esprit de vérité vous *suggérera* [4] au dedans toutes les choses que Jésus-Christ vous enseigne au dehors dans l'Évangile. Ce n'est point une inspiration extraordinaire qui vous expose à l'illusion; elle se borne à vous inspirer les vertus de votre état, et les moyens de mourir à vous-même pour vivre à Dieu : c'est une parole intérieure qui nous instruit selon nos besoins en chaque occasion.

Dieu est le vrai ami qui nous donne toujours le conseil et la consolation nécessaire. Nous ne manquons qu'en lui résistant : ainsi il est capital de s'accoutumer à écouter sa voix, à se faire taire intérieurement, à prêter l'oreille du cœur, et à ne perdre rien de ce que Dieu nous dit. On comprend bien ce que c'est que se taire au dehors, et faire cesser le bruit des paroles que notre bouche prononce; mais on ne sait point ce que c'est que le silence intérieur. Il consiste à faire taire son imagination vaine, inquiète et volage; il consiste même à faire taire son esprit rempli d'une sagesse humaine, et à supprimer une multitude de vaines réflexions qui agitent et qui dissipent l'âme. Il faut se borner dans l'oraison à des affections simples, et à un petit nombre d'objets, dont on s'occupe plus par amour que par de grands raisonnements. La contention de tête fatigue, rebute, épuise; l'acquiescement de l'esprit et l'union du cœur ne lassent pas de même. L'esprit de foi et d'amour ne tarit jamais quand on n'en quitte point la source.

Mais je ne suis pas, direz-vous, le maître de mon imagination, qui s'égare, qui s'échauffe, qui me trouble; mon esprit même se distrait, et m'entraîne malgré moi vers je ne sais combien d'objets dangereux, ou du moins inutiles. Je suis accoutumé à raisonner; la curiosité de mon esprit me domine : je tombe dans l'ennui, dès que je me gêne pour la combattre : l'ennui n'est pas moins une distraction, que les curiosités qui me désennuient. Pendant ces distractions, mon oraison s'évanouit, et je la passe tout entière à apercevoir que je ne la fais pas.

Je vous réponds, monsieur, que c'est par le cœur que nous faisons oraison, et qu'une volonté sincère et persévérante de la faire est une oraison véritable. Les distractions qui sont entièrement involontaires n'interrompent point la tendance de la volonté vers Dieu. Il reste toujours alors un certain fonds d'oraison, que l'école nomme *intention virtuelle*. A chaque fois qu'on aperçoit sa distraction, on la laisse tomber, et on revient à Dieu en reprenant son sujet. Ainsi, outre qu'il demeure, dans les temps mêmes de distraction, une oraison du fond, qui est comme un feu caché sous la cendre, et une occupation confuse de Dieu, on réveille encore en soi, dès qu'on remarque la distraction, des affections vives et distinctes sur les vérités que l'on se rappelle dans ces moments-là. Ce n'est donc point un temps perdu. Si vous voulez en faire patiemment l'expérience, vous verrez que certains temps d'oraison, passés dans la distraction et dans l'ennui avec une bonne volonté, nourriront votre cœur, et vous fortifieront contre toutes les tentations.

Une oraison sèche, pourvu qu'elle soit soutenue

[1] *I Reg.* III, 10.
[2] *Ps.* LXXXIV, 9.
[3] *Ps.* XXVII, 1.
[4] *Joan.* XIV, 26.

avec une fidélité persévérante, accoutume une âme à la croix; elle l'endurcit contre elle-même; elle l'humilie; elle l'exerce dans la voie obscure de la foi. Si nous avions toujours une oraison de lumière, d'onction, de sentiment et de ferveur, nous passerions notre vie à nous nourrir de lait, au lieu de manger le pain sec et dur; nous ne chercherions que le plaisir et la douceur sensible, au lieu de chercher l'abnégation et la mort; nous serions comme ces peuples à qui Jésus-Christ reprochait qu'ils l'avaient suivi, non pour sa doctrine, mais pour les pains qu'il leur avait multipliés. Ne vous rebutez donc point de l'oraison, quoiqu'elle vous paraisse sèche, vide, et interrompue par des distractions. Ennuyez-vous-y patiemment pour l'amour de Dieu, et allez toujours sans vous arrêter; vous ne laisserez pas d'y faire beaucoup de chemin. Mais n'attaquez point de front les distractions : c'est se distraire que de contester contre la distraction même. Le plus court est de la laisser tomber, et de se remettre doucement devant Dieu. Plus vous vous agiterez, plus vous exciterez votre imagination, qui vous importunera sans relâche. Au contraire, plus vous demeurerez en paix en vous retournant par un simple regard vers le sujet de votre oraison, plus vous vous approcherez de l'occupation intérieure des choses de Dieu. Vous passeriez tout votre temps à combattre contre les mouches qui font du bruit autour de vous : laissez-les bourdonner à vos oreilles, et accoutumez-vous à continuer votre ouvrage, comme si elles étaient loin de vous.

Pour le sujet de vos oraisons, prenez les endroits de l'Évangile ou de l'Imitation de Jésus-Christ qui vous touchent le plus. Lisez lentement; et à mesure que quelque parole vous touche, faites-en ce qu'on fait d'une conserve qu'on laisse longtemps dans sa bouche pour l'y laisser fondre. Laissez cette vérité couler peu à peu dans votre cœur. Ne passez à une autre que quand vous sentirez que celle-là a achevé toute son impression. Insensiblement vous passerez un gros quart d'heure en oraison. Si vous ménagez votre temps de sorte que vous puissiez la faire deux fois le jour, ce sera à deux reprises une demi-heure d'oraison par jour. Vous la ferez avec facilité, pourvu que vous ne vouliez point y trop faire, ni trop voir votre ouvrage fait. Soyez-y simplement avec Dieu dans une confiance d'enfant qui lui dit tout ce qui lui vient au cœur. Il n'est question que d'élargir le cœur avec Dieu, que de l'accoutumer à lui et que de nourrir l'amour. L'amour nourri éclaire, redresse, encourage, corrige.

Pour vos occupations extérieures, il faut les partager entre les devoirs et les amusements. Je compte parmi les devoirs toutes les bienséances pour le commerce des généraux de l'armée et des principaux officiers avec lesquels il faut un air de société et des attentions : c'est ce que vous pouvez faire à certaines heures publiques, où, étant à tout le monde par politesse on n'est livré à personne en particulier. Hors de ces heures sacrifiées à la bienséance, il faut être en commerce particulier avec un très-petit nombre de vrais amis qui pensent comme vous, et qui servent Dieu ou du moins qui ne vous en éloignent pas. Il les faut choisir d'une naissance et d'un mérite qui convient à ce que vous êtes dans le monde.

Vous devez aussi lire, outre les livres de piété, des histoires et d'autres ouvrages qui vous cultivent l'esprit, tant pour la guerre que pour les affaires auxquelles vous pouvez avoir quelque part dans les emplois.

Une de vos principales occupations doit être, ce me semble, de voir tout ce qui se passe dans une armée, d'en faire parler tous ceux qui ont le plus de génie et d'expérience. Il faut les chercher, les ménager, leur déférer beaucoup, pour en tirer toutes les lumières utiles.

Pour les lectures de pure curiosité, qui ne vont à rien qu'à contenter l'esprit, je les retrancherais dès qu'elles iraient insensiblement jusqu'à vous passionner. Il faut renoncer au vin, dès qu'il enivre. Je n'admettrais tout au plus ces amusements, auxquels on fait trop d'honneur en leur donnant le nom d'étude, que comme on joue après dîner une ou deux parties aux échecs.

Le capital est de cultiver dans votre cœur ce germe de grâce. Écartez tout ce qui peut l'affaiblir; rassemblez tout ce qui peut le nourrir. Travaillez à force dans les commencements. *Regnum Dei vim patitur, et violenti rapiunt illud*[1]. Occupez-vous des miséricordes de Dieu, et de sa patience en votre faveur. *An ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit*[2]? Je ne cesse, monsieur, aucun jour de le prier pour vous. Il sait à quel point je vous suis dévoué pour toute ma vie.

168. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur la mort de l'archevêque de Rouen[3], frère de la duchesse.

24 décembre 1707.

Je ne veux point, mon bon duc, fatiguer notre bonne duchesse par une lettre de condoléance. Elle ne veut de moi aucun compliment, et elle ne doute

[1] *Matth.* XI, 12.
[2] *Rom.* II, 4.
[3] Jacques-Nicolas Colbert, mort à Paris, le 10 décembre, 1707, âgé de cinquante-trois ans.

pas, si je ne me trompe, de la sincérité avec laquelle je m'intéresse à tout ce qui la touche. J'ai véritablement senti la perte qu'elle vient de faire de monsieur son frère, mais j'y ai adoré la main de Dieu. Ce prélat avait un fonds de foi qui était mêlé de goûts naturels et de dissipation. Dieu l'a préparé par une longue maladie, et il l'a enfin arraché à tout ce qui était dangereux pour lui. Nous savons, mon bon duc, combien nous avons vu de miséricordes semblables dans la même famille [1] : il faut en bénir Dieu, et tourner ces pertes à profit pour se détacher de tout. Le détachement de grâce ne rompt ni n'affaiblit jamais les amitiés; il ne fait que les purifier. Peut-on aimer mieux ses meilleurs amis, que de les aimer de l'amour de Dieu même, et d'aimer Dieu en eux? C'est ainsi, mon bon duc, que je veux vous aimer tous, et point autrement. Je ne veux voir en aucun de vous que le seul bien-aimé. Peut-on se plaindre de ceux qui aiment ainsi leurs amis? Ils les aiment du même amour dont ils s'aiment eux-mêmes. N'est-ce pas l'amour le plus sincère le plus pur, le plus fort, le plus inaltérable? Je vous en dirais davantage, mais je ne suis pas encore assez affermi contre une petite fièvre de rhume qui m'a incommodé pendant trois jours; mandez-moi, je vous conjure, à la première occasion, des nouvelles de monsieur (*le vidame*). Je le porte dans mon cœur à l'autel avec attendrissement.

Bonjour, mon bon duc : Dieu soit en vous, coupant, retranchant, ôtant tout le bois inutile, pour ne laisser que le seul tronc nourri de la pure séve! Qu'il soit tout en toutes choses!

169. — AU MÊME.

Sur l'état de pure foi, et la soustraction de la ferveur sensible.

Un père tendre ne pense pas toujours à son fils : mille objets entraînent son imagination, et par son imagination son esprit. Mais ces distractions n'interrompent jamais l'amour paternel : à quelque heure que son fils revienne dans son esprit, il l'aime; et il sent au fond de son cœur qu'il n'a pas cessé un seul moment de l'aimer, quoiqu'il ait cessé de penser à lui. Tel doit être notre amour pour notre Père céleste; un amour simple, sans défiance et sans inquiétude. Si l'imagination s'égare, si l'esprit est entraîné, ne nous troublons point : toutes ces puissances ne sont point le vrai *homme de cœur*, l'homme *caché* dont parle saint Pierre [2], qui est *dans l'incorruptibilité d'un esprit modeste et tranquille*. Il n'y a qu'à faire un bon usage des pensées libres, en les tournant toujours vers la présence du bien-aimé, sans s'inquiéter sur les autres. C'est à Dieu à augmenter, quand il lui plaira, cette facilité sensible de conserver sa présence : souvent il nous l'ôte pour nous l'avancer; car cette facilité nous amuse par trop de réflexions : ces réflexions sont des distractions véritables, qui interrompent le regard simple et direct de Dieu, et qui par là nous retirent des ténèbres de la pure foi. On cherche dans ces réflexions le repos de l'amour-propre et la consolation dans le témoignage qu'on veut se rendre à soi-même. Ainsi on se distrait par cette ferveur sensible, et au contraire on ne prie jamais si purement que quand on est tenté de croire qu'on ne prie plus. Alors on craint de prier mal; mais on ne devrait craindre que de se laisser aller à la désolation de la nature lâche, à l'infidélité philosophique, qui veut toujours se démontrer à elle-même ses propres opérations dans la foi; enfin au désir impatient de voir et de sentir pour se consoler. Il n'y a point de pénitence plus amère, que cet état de pure foi sans soutien sensible : d'où je conclus que c'est la pénitence la plus effective, la plus crucifiante et la plus exempte de toute illusion. Étrange tentation! on cherche impatiemment la consolation sensible, par la crainte de n'être pas assez pénitent. Eh! que ne prend-on pour pénitence le renoncement à la consolation qu'on est si tenté de chercher.

Enfin il faut se souvenir de Jésus-Christ, que son père abandonna sur la croix. Dieu retira tout sentiment et toute réflexion pour se cacher à Jésus-Christ. Ce fut le dernier coup de la main de Dieu qui frappait l'Homme de douleurs. Voilà ce qui consomme le sacrifice. Il ne faut jamais tant s'abandonner à Dieu que quand il semble nous avoir abandonnés. Prenons donc la lumière et la consolation quand il la répand, mais sans nous y attacher. Quand il nous enfonce dans la nuit de la pure foi, alors laissons-nous aller dans cette nuit où tout est agonie : un moment en vaut mille dans cette tribulation. On est troublé, et on est en paix : non-seulement Dieu se cache, mais il nous cache nous-mêmes à nous-mêmes, afin que tout soit en foi. On se sent découragé, et cependant on a une volonté immobile qui veut tout ce que Dieu veut de rude. On veut, on accepte tout, jusqu'au trouble même par lequel on est éprouvé. Ainsi on est secrètement en paix par cette volonté qui se conserve au fond de l'âme pour souffrir la guerre. Béni soit Dieu, qui fait en nous de si grandes choses malgré nos indignités.

Quand j'aurai l'honneur de vous voir, nous par-

[1] Allusion au marquis de Seignelay, frère aîné de l'archevêque de Rouen et de la duchesse de Chevreuse, mort à trente-neuf ans.

[2] *I. Petr.* III, 4.

lerons des choses sur lesquelles vous voulez un éclaircissement. Je prie Notre-Seigneur qu'il comble de ses grâces, vous, madame la ....., et toute votre famille.

170. — A M. DE SACY.

Son admiration sincère pour les talents de Bossuet.

A Cambrai, 24 décembre 1707.

Vous ne me faites pas justice, monsieur, si vous croyez que les louanges données aux talents de feu M. de Meaux et à ses écrits contre les protestants puissent me blesser. Ma délicatesse serait injuste, si elle allait jusqu'à cet excès. Mes vrais amis, loin de la flatter, devraient travailler à m'en corriger. Je ne suis pas, Dieu merci, dans cette disposition. Il me semble qu'en toute occasion je loue sans peine et avec plaisir tout ce que je trouve de louable dans les ouvrages de ce prélat. Ceux qui me voient tous les jours pourraient vous dire que quand on parle de théologie, de philosophie, de poésie ou d'éloquence, je tâche de faire bonne justice à un grand nombre de choses très-estimables que j'ai remarquées dans les ouvrages de M. de Meaux, ou que je me souviens de lui avoir ouï dire en conversation. Eh! qui suis-je, pour vouloir empêcher qu'on ne loue tout ce qui est louable et utile? ne dois-je pas moi-même le louer? Ne me rendrais-je pas odieux, si les meilleures choses ne pouvaient attirer mes louanges, parce que celui qui les a dites avait quelque prévention contre moi? Je prie Dieu de tout mon cœur pour sa personne; je n'en parle jamais que pour approuver sans affectation beaucoup de choses excellentes qu'il a écrites. Je serais bien fâché que mes amis ne parlassent pas naturellement, dans les occasions, avec la même justice et la même sincérité. Jugez par là, monsieur, combien je suis éloigné de vouloir les gêner dans leurs pensées.

Votre amie[1] se porte mieux : elle me le mande. Vous la reverrez dès que vous la croirez nécessaire à Paris pour son procès. Personne n'est plus parfaitement que moi, monsieur, etc.

171. — A L'ÉLECTEUR DE COLOGNE.

Il approuve la conduite de l'électeur envers l'abbé Denys, théologal de Liége.

A Cambrai, 7 février 1708.

Puisque Votre Altesse électorale m'ordonne de lui expliquer mon sentiment avec une liberté entière, j'aurai l'honneur de lui dire, avec la plus exacte sincérité, que sa lettre est très-digne d'elle. La douceur et la modération que M. Denys a tant voulu montrer aboutit à vous demander le châtiment de votre confesseur, parce que celui-ci, examinant par votre ordre son ouvrage, n'approuve pas qu'un théologien élude visiblement la constitution du saint-siége. Si l'autorité de l'Église ne fait qu'une simple probabilité, et si elle *laisse,* comme M. Denys l'a dit, le fait de Jansénius *au rang des choses incertaines;* il demeure encore incertain si les constitutions sont vraies et justes, ou fausses et injustes. Jamais une opinion n'est probablement vraie, sans qu'il reste à l'opinion opposée quelque degré de probabilité. Suivant cette supposition, la décision de l'Église contre le livre de Jansénius, qui n'est que probablement vraie, est en même temps probablement fausse. En vérité, M. Denys peut-il croire qu'un pape aussi éclairé que Clément XI approuve qu'on soutienne que sa constitution n'est que probablement vraie et juste, et par conséquent qu'elle est probablement fausse et injuste? M. Denys croit-il sérieusement qu'un pontife si digne d'être le vicaire de Jésus-Christ, et si zélé pour l'autorité de l'Église, soit content qu'on dise que cinq constitutions du siége apostolique, reçues de toutes les Églises de sa communion, *laissent au rang des choses incertaines* le fait qu'elles ont décidé? Qu'y aurait-il de plus indigne de la sagesse et de la gravité de l'Église, que d'avoir fait tant de bruit depuis près soixante-dix ans, pour n'établir qu'une opinion incertaine et probablement fausse sur un fait de nulle importance? Ne serait-ce pas abuser horriblement du saint nom de Dieu, et le faire prendre en vain, que de contraindre tant de personnes à jurer contre leur conviction, ou du moins contre leur doute, en faveur d'une simple probabilité, contre une autre probabilité opposée touchant un fait qui n'importe nullement à la foi? M. Denys veut-il que l'Église soit coupable de cette profanation du saint nom de Dieu, et prétend-il que le pape lui ait envoyé une médaille pour le remercier d'avoir appris au monde que le serment du Formulaire se réduit à croire que le fait de Jansénius est probablement vrai et probablement faux, et par conséquent que l'Église est inexcusable d'avoir si longtemps tyrannisé les consciences, pour les faire jurer en vain sur un fait qui demeure *au rang des choses incertaines?* Ne voit-on pas que c'est anéantir tout ce qu'il y a de sérieux et d'effectif dans ce serment, que de le réduire à une opinion probable? M. Denys veut donc faire un accommodement entre l'Église et le parti de Jansénius, en déshonorant l'Église, en ne lui donnant rien qui ne se tourne en

[1] Sans doute la marquise de Lambert.

dérision, et en accordant au parti de quoi triompher d'elle. Est-ce donc là cet expédient dont il dit que le pape l'a remercié? Pour moi, je suis persuadé qu'un pape si zélé et si pénétrant ne tolérera jamais un expédient si pernicieux. Le seul expédient véritable pour procurer la paix est d'ôter au parti toute espérance d'un milieu faux et imaginaire. Ce n'est pas un accommodement qu'il faut faire entre deux partis à peu près égaux; c'est un parti indocile qu'il faut soumettre absolument aux décisions de l'Église. Il faut lui apprendre que *la vraie obéissance de l'homme orthodoxe* consiste à ne se plus écouter soi-même, pour écouter l'Église, colonne et appui de la vérité. Il faut lui apprendre que l'Église, qui fait jurer *que la doctrine hérétique est contenue dans le livre de Jansénius*, ne le fait point sans une pressante nécessité de sauver le dépôt de la foi, et qu'elle demande, non une opinion probable sur un fait incertain et peut-être faux, mais un jugement certain, fixe et irrévocable, comme les plus habiles écrivains du parti avouent que la constitution le décide. Il faut lui apprendre que l'Église ne se contente d'aucune autre intention, disposition ou crédulité, c'est-à-dire croyance moins forte que ce jugement absolu, sans crainte de s'y pouvoir tromper. Il faut lui apprendre que l'Église, loin de réduire sa décision à une probabilité, ni même à une évidence qui puisse être examinée par le raisonnement humain, veut que la présomption humaine se taise après que l'autorité de saint Pierre, chef des apôtres, confirmée par l'oracle divin, a parlé; en sorte qu'il faut non-seulement qu'elle se taise, mais encore qu'elle réduise son entendement en captivité, pour le soumettre à Jésus-Christ, que le pontife romain représente. C'est ainsi que la cause est finie. Or, les plus habiles défenseurs du parti avouent que cette expression: *La cause est finie*, signifie clairement, dans le langage de saint Augustin dont l'Église se sert, une cause décidée sans retour par une autorité infaillible. C'est ce que l'auteur de la *Justification du silence respectueux* avoue qu'on ne peut contester; et il en rend des raisons si démonstratives, que M. Denys ne parviendra jamais à les ébranler. L'unique accommodement qui reste à faire consiste donc, monseigneur, à rendre le parti doux et humble de cœur, à lui persuader qu'il entend mal S. Augustin, et qu'il veut soutenir dans le livre de Jansénius un système composé de cinq hérésies, qui est très-contraire au vrai système de ce père : c'est de lui apprendre à faire taire la présomption humaine, pour écouter l'oracle divin, et à réduire son entendement en captivité pour le soumettre à Jésus-Christ. Quand M. Denys parlera ainsi à ses amis, pour leur persuader de signer, de jurer, et de croire d'une croyance intime, certaine et invariable, que le système du livre de Jansénius est hérétique, il méritera non-seulement la médaille qu'il a reçue, mais encore les applaudissements du vicaire de Jésus-Christ. En attendant, on doit le louer d'avoir montré son zèle pour réfuter une folle et insolente critique d'une homélie qui n'avait aucun besoin d'être justifiée. Mais il ne faut pas confondre deux choses, dont l'une est si louable, et l'autre si dangereuse. *Laudo vos? in hoc non laudo*[1].

Le parti que vous avez pris, monseigneur, est plein de sagesse et de bonté. D'un côté, vous répondez avec une douceur et une patience très-édifiante aux plaintes hautaines de M. Denys, qui demande le châtiment de votre confesseur. D'un autre côté, vous ne voulez point souffrir qu'on publie, dans les lieux où vous êtes le prince et l'évêque, une explication de la constitution du pape qui l'élude, qui l'anéantit, qui la déshonore : vous voulez en avertir Sa Sainteté, et apprendre d'elle ce qu'elle veut qu'on fasse contre ce faux accommodement, qui donnerait une réelle victoire au parti.

Pour moi, monseigneur, j'ai des remercîments infinis à faire à Votre Altesse électorale, pour les égards pleins d'une singulière bonté qu'elle me témoigne: j'en conserverai toute ma vie la plus sincère et la plus vive reconnaissance. Mais elle me permettra de lui dire que, comme j'ai écrit non pour moi, mais pour l'Église, je ne désire rien aussi que par rapport au seul intérêt de l'Église dans cette affaire. Il serait très-indécent qu'une doctrine si injurieuse aux constitutions du siége apostolique parût approuvée dans le diocèse de Liége, qui s'est toujours signalé par son zèle pour ce siége, chef et centre de tous les autres. Mais d'ailleurs rien ne serait plus utile à l'éclaircissement parfait de la vérité, que de laisser écrire M. Denys. Plus il écrira, plus il fera sentir au monde qu'on ne peut justifier les constitutions et le serment du Formulaire, qu'en admettant l'autorité infaillible qu'il tâche d'éluder. Plus il écrira, plus les défenseurs de la cause de l'Église et les écrivains mêmes du parti réfuteront avec évidence son absurde probabilité.

172. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il compatit à ses peines intérieures, et l'exhorte à prendre une généreuse résolution.

A Cambrai, 28 mars 1708.

Il n'est pas étonnant, monsieur, que vous me crai-

[1] *I. Cor.* XI, 22.

gniez. Pendant que vous ne serez pas d'accord avec vous-même, vous craindrez votre propre raison, et encore plus votre foi, qui vous condamnent : à plus forte raison craindrez-vous un homme que vous supposez peu compatissant à vos infirmités. Pour moi, je ne suis pas aussi méchant que vous le croyez. Je vous plains; je voudrais pouvoir vous soulager. Que ne puis-je souffrir vos peines pour vous en délivrer! Il n'y a rien que je ne voulusse faire, excepté vous flatter par une mauvaise complaisance. Vous souffrez plus que vous ne souffririez si vous vous jetiez dans le sein de Dieu. Vous n'auriez chaque jour que les mêmes actions à faire, et l'amour vous les adoucirait. Plus vous écoutez votre mollesse, et votre goût pour certains amusements, plus vous vous préparez d'embarras et d'obstacles. Que tardez-vous à vous déterminer? C'est le partage du cœur et l'irrésolution qui vous font languir. Si vous étiez déterminé, vous verriez les choses tout autrement, et vous sentiriez ce que vous n'avez pas encore senti. Vous êtes convaincu de ce que vous devez à Dieu. Vous n'avez rien à opposer aux vérités de la religion, que votre vivacité pour quelques amusements, et que votre tiédeur pour la vertu. *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi*[1]? Puisque Jésus-Christ vous dit la vérité pour votre salut, pourquoi hésitez-vous? pourquoi ne vous livrez-vous pas à sa grâce et à son amour? Malheur à l'homme qui a deux cœurs! *Væ duplici corde*[2]!

O si vous aviez goûté la consolation et la liberté qu'on trouve à n'être qu'un et à n'avoir qu'une volonté toute réunie vers le bien, vous regretteriez tous les moments perdus! C'est déjà une grande misère que d'avoir en soi la révolte de la chair contre l'esprit; mais au moins l'esprit ne devrait pas être divisé. Il faudrait qu'il fût d'accord avec soi-même pour ne vouloir que ce que Dieu veut. Faute de cette réunion intime, on n'a point de paix; on porte dans son cœur une guerre civile. Vous ne pouvez finir vos irrésolutions que par la prière. Raisonnez peu, mais priez beaucoup; et, pour pouvoir prier beaucoup, prenez la prière avec une simplicité qui vous la facilite.

Je vous ai écrit autrefois à l'armée une lettre sur la manière de vous occuper à l'oraison, et de vous familiariser avec cet exercice. Vous ne sauriez vous y donner une trop grande liberté d'esprit, pour y pouvoir persévérer sans trop de contention et de gêne. Parlez-y à Dieu, comme au meilleur de vos amis, de tout ce que vous connaissez de défauts en vous, de toutes vos peines, de tous vos besoins. Délibérez avec lui sur vos affaires, et demandez-lui conseil sur tout ce qui mérite une décision. Pour ce qui est de certains partis à prendre, sans lesquels vous ne feriez que languir, il faut se tenir rigueur à soi-même, et aller en avant sans regarder derrière soi. C'est par là qu'on en est quitte à meilleur marché. Quoique vous me craigniez comme un loup-garou, je meurs d'envie de vous embrasser à votre passage. Aimez, s'il vous plaît, monsieur, celui qui vous honore et aime sans mesure.

[1] *Joan.* VIII, 46.
[2] *Eccli* II, 14.

173. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il se réjouit de ce que les circonstances lui permettent d'avoir cette année la consolation de le voir.

A Senlis, 15 mai 1708.

Je suis ravi, mon cher archevêque, que la campagne que je vais faire en Flandre me donne lieu de vous embrasser, et de vous renouveler moi-même les assurances de la tendre amitié que je conserverai pour vous toute ma vie. S'il m'avait été possible, je me serais fait un plaisir d'aller coucher chez vous; mais vous savez qu'il y a des raisons qui m'obligent à garder des mesures, et je crois que vous ne vous en formaliserez point. Je serai demain à Cambrai sur les neuf heures; j'y mangerai un morceau à la poste, et je monterai ensuite à cheval pour me rendre à Valenciennes. J'espère vous y voir, et vous y entretenir sur diverses choses. Si je ne vous donne pas souvent de mes nouvelles, vous croyez bien que ce n'est pas manque d'amitié et de reconnaissance : elle est assurément telle qu'elle doit être.

174. — DU MÊME AU MÊME.

Sur l'entrevue que le duc de Bourgogne doit avoir prochainement avec l'électeur de Cologne. Ses sentiments sur le jansénisme, et ses dispositions envers Fénelon.

A Valenciennes, le 21 mai 1708.

Votre lettre m'a été rendue en particulier, mon cher archevêque, et je vous envoie la réponse par la même voie. C'est la meilleure dont vous puissiez user, lorsque vous le jugerez à propos. L'électeur de Cologne a fait savoir à M. de Vendôme qu'il désirait me voir; et à cause des inconvénients du cérémonial, et que je ne lui pourrais pas donner autant qu'il prétendrait, il a été convenu que je ne le verrais qu'à cheval, et je crois que ce sera le jour de la revue de l'armée : ainsi faites-lui la réponse que vous avez projetée. Je sais que ce prince a plus de mérite qu'on ne lui en croit : je le connais par moi-même. Je suis charmé des avis que vous me donnez

dans la seconde partie de votre lettre, et je vous conjure de les renouveler toutes les fois qu'il vous plaira. Il me paraît, Dieu merci, que j'ai une partie des sentiments que vous m'y inspirez, et que, me faisant connaître ceux qui me manquent, Dieu me donnera la force de tout accomplir, et d'user des remèdes que vous me prescrivez. Il me paraît que, pour ne guère nous voir, vous ne me connaissez pas mal encore. Quant à l'article qui regarde les jansénistes, j'espère, par la grâce de Dieu, non pas telle qu'ils l'entendent, mais telle que la connaît l'Église catholique, que je ne tomberai jamais dans les piéges qu'ils voudront me dresser. Je connais le fond de leur doctrine, et je sais qu'elle est plus calviniste que catholique. Je sais qu'ils écrivent avec esprit et justesse : je sais qu'ils font profession d'une morale sévère, et qu'ils attaquent fortement la relâchée; mais je sais en même temps qu'ils ne la pratiquent pas toujours. Vous en connaissez les exemples, qui ne sont que trop fréquents. J'aurai une attention très-particulière à ce qui regarde les églises et les maisons des pasteurs : c'est un point essentiel, et je garderai sur ces points une exacte sévérité. Continuez vos prières, je vous en supplie : j'en ai plus besoin que jamais. Unissez-les aux miennes, ou plutôt je les unirai aux vôtres; car je sais qu'en pareil cas l'évêque est au-dessus du prince. Vous faites très-sagement de ne point venir ici, et vous en pouvez juger par ce que je n'ai point été coucher à Cambrai. J'y aurais été assurément, sans les raisons décisives qui m'en ont empêché. Sans cela, j'aurais été ravi de vous voir ici pendant le séjour que j'y fais, et de vous y entretenir sur beaucoup de matières où vous auriez été plus capable que personne de m'éclaircir et de me donner conseil. Vous savez l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, et que je vous ai rendu justice au milieu de tout ce dont on vous accusait injustement. Soyez persuadé que rien ne sera capable de la diminuer, et qu'elle durera autant que ma vie.

175. — DE FÉNELON AU VIDAME D'AMIENS.

Il le remercie d'un petit service, et l'engage à demeurer fidèle à Dieu.

Cambrai, 28 mai 1708.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu prendre les soins que je vous avais demandés. Les miens seront de prier Dieu pour vous pendant la campagne, afin qu'il vous conserve de toutes les façons. Vous voilà tous les jours exposé aux occasions dangereuses. J'avoue qu'une telle situation me fait de la peine pour les personnes que j'honore et que j'aime. Je leur souhaite fort une conscience pure, qui soit le fondement d'une humble confiance en Dieu, pour aller, s'il le faut, paraître devant lui.

Quand on a fait son devoir pendant quelque temps, on peut continuer : on est le même homme, et Dieu n'abandonne point ceux qui sont fidèles à sa grâce. En faisant le bien, on n'a point été malheureux : pourquoi craint-on de le devenir en continuant? On a même goûté la paix et la joie d'une bonne conscience : pourquoi ne veut-on pas encore la goûter? Vous devez plus à Dieu qu'un autre, vous qui avez acquis beaucoup de connaissances très-utiles, et qui avez l'esprit exercé aux réflexions les plus sérieuses : mais je ne compte pour rien l'esprit et le courage pour la vertu, à moins qu'on ne recoure avec une sincère défiance de soi-même à la grâce de Dieu. Honorez-moi, s'il vous plaît, monsieur, de la continuation de votre amitié, et regardez-moi comme l'homme du monde qui vous est le plus dévoué.

176. — A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

Combattre ses défauts patiemment et sans trouble : donner aux autres une grande liberté de s'ouvrir à nous.

A Cambrai, 8 juin 1708.

Je vous avoue, ma bonne duchesse, que je suis ravi de vous voir accablée par vos défauts, et par l'impuissance de les vaincre. Ce désespoir de la nature, qui est réduite à n'attendre plus rien de soi, et à n'espérer que de Dieu, est précisément ce que Dieu veut. Il nous corrigera quand nous n'espérerons plus de nous corriger nous-mêmes. Il est vrai que vous avez un naturel prompt et âpre, avec un fonds de mélancolie qui est trop sensible à tous les défauts d'autrui, et qui rend les impressions difficiles à effacer; mais ce ne sera jamais votre tempérament que Dieu vous reprochera, puisque vous ne l'avez pas choisi, et que vous n'êtes pas libre de vous l'ôter. Il vous servira même pour votre sanctification, si vous le portez comme une croix. Mais ce que Dieu demande de vous, c'est que vous fassiez réellement dans la pratique ce que sa grâce met dans vos mains. Il s'agit d'être petite au dedans, ne pouvant pas être douce au dehors. Il s'agit de laisser tomber votre hauteur naturelle, dès que la lumière vous en vient. Il s'agit de réparer par petitesse ce que vous aurez gâté par une saillie de hauteur. Il s'agit d'une petitesse pratiquée réellement et de suite dans les occasions. Il s'agit d'une sincère désappropriation de vos jugements. Il n'est pas étonnant que la haute opinion

que toutes nos bonnes gens ont eue de toutes vos pensées depuis douze ans vous ait insensiblement acccoutumée à une confiance secrète en vous-même, et à une hauteur que vous n'aperceviez pas. Voilà ce que je crains pour vous cent fois plus que les saillies de votre humeur. Votre humeur ne vous fera faire que des sorties brusques; elle servira à vous montrer votre hauteur, que vous ne verriez peut-être jamais sans ces vivacités qui vous échappent : mais la source du mal n'est que dans la hauteur secrète qui a été nourrie si longtemps par les plus beaux prétextes.

Laissez-vous donc apetisser par vos propres défauts, autant que l'occupation des défauts d'autrui vous avait agrandie. Accoutumez-vous à voir les autres se passer de vos avis, et passez-vous vous-même de les juger. Du moins, si vous leur dites quelque mot, que ce soit par pure simplicité, non pour décider et pour corriger, mais seulement pour proposer par simple doute, et désirant qu'on vous avertisse comme vous aurez averti. En un mot, le grand point est de vous mettre de plain-pied avec tous les petits les plus imparfaits. Il faut leur donner une certaine liberté avec vous, qui leur facilite l'ouverture de cœur. Si vous avez reçu quelque chose pour eux, il faut le leur donner, moins par correction que par consolation et nourriture.

A l'égard de M. de Chamillard, vous ne ferez jamais si bien ce que Dieu demandera de vous, que quand vous n'y aurez ni empressement ni activité. Ne vous mêlez de rien, quand on ne vous cherchera pas. Vous n'aurez la confiance des gens pour leurs biens, et vous ne serez à portée de leur être utile, qu'autant que vous les laisserez venir. Rien n'acquiert la confiance, que de ne l'avoir jamais cherchée. Je dis tout ceci, parce qu'il est naturel qu'on soit tenté de vouloir redresser ce qui paraît en avoir un pressant besoin, et à quoi on s'intéresse. Pour garder un juste tempérament là-dessus, vous pouvez consulter quelqu'un qui en sait plus que moi. Dieu sait, ma bonne duchesse, à quel point je suis uni à vous, et combien je souhaite que les autres le soient.

177. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il l'engage à être ferme dans ses résolutions.

10 août 1708.

Il y a longtemps, monsieur, que je désire avoir l'honneur de vous écrire; mais les mouvements de guerre qui vous occupent depuis quelque temps m'en ont empêché. Je ne puis néanmoins résister toujours à mon inclination et à mon zèle. J'ai été ravi de savoir que vous étiez en santé parfaite, après tout ce qui s'est passé. Il ne me reste qu'à désirer que N....[1] ne se laisse point entraîner par les amusements journaliers, et qu'il soit ferme à exécuter le projet qu'il a formé. Il faut du courage à toutes choses : ce n'est point un courage d'effort et de saillie, mais de patience et d'égalité. Moins on se fait de violence, moins on est capable de s'en faire : au contraire, plus on se fait de violence, plus on s'accoutume à prendre sur soi. Les choses qu'on quitte paraissent ce qu'elles sont dès qu'on les a quittées; et on n'en fait cas que quand on n'est pas encore assez résolu de les mépriser.

Vous me direz peut-être que N.... pense là-dessus précisément comme vous et moi; mais qu'il est faible, plein de goût pour l'amusement, et qu'il craint la peine de s'appliquer. Je réponds que N.... doit désirer de vaincre sa faiblesse. Vous me répondrez : Comment vaincra-t-il sa faiblesse, lui qui est faible? où est la force par laquelle il pourra se vaincre? Je réponds que c'est déjà un commencement de force que de sentir qu'on est faible. Un malade qui sent combien il est faible a au moins un sentiment qui est une ressource pour lui; ensuite il prend un bâton, demande des aliments pour se fortifier, et a recours à quelqu'un pour le soutenir quand il veut sortir de son lit.

N.... doit chercher en autrui tout ce qu'il sent qui lui manque en lui-même. Vous lui rendrez un grand service, si vous lui remettez souvent cette vérité devant les yeux. Vous êtes très-propre à l'en persuader, vous qui la connaissez à fond. Il faut le réveiller souvent par de petits mots, sans le fatiguer. De temps en temps pressez-le un peu de bonne amitié, pour l'engager à faire certains pas nécessaires. Il en ressentira une vraie consolation, et vous serez ravi de l'avoir déterminé. Vous savez, monsieur, combien je vous suis dévoué.

178. — A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

La paix intérieure ne se trouve que dans la petitesse et la désappropriation de l'esprit.

A Cambrai, 22 août 1708.

Le grand abbé (*de Beaumont*) vous dira de nos nouvelles, ma bonne duchesse : mais il ne saurait vous dire à quel point mon cœur est uni au vôtre. Je souhaite fort que vous ayez la paix au dedans. Vous savez qu'elle ne se peut trouver que dans la

[1] Il y a tout lieu de croire que la lettre *N* signifie le vidame lui-même, que Fénelon ne désigne qu'en tierce personne, dans la crainte que sa lettre ne fût interceptée.

petitesse, et que la petitesse n'est réelle qu'autant que nous nous laissons rapetisser sous la main de Dieu en chaque occasion Les occasions dont Dieu se sert consistent d'ordinaire dans la contradiction d'autrui qu nous désapprouve, et dans la faiblesse intérieure que nous eprouvons. Il faut nous accoutumer à supporter au dehors la contradiction d'autrui, et au dedans notre propre faiblesse. Nous sommes véritablement petits quand nous ne sommes plus surpris de nous voir corrigés au dehors et incorrigibles au dedans. Alors tout nous surmonte comme de petits enfants et nous voulons être surmontés nous sentons que les autres ont raison mais que nous sommes dans l'impuissance de nous vaincre pour nous redresser. Alors nous désespérons de nous-mêmes, et nous n'attendons plus rien que de Dieu. Alors la correction d'autrui quelque sèche et dure qu'elle soit, nous paraît moindre que celle qui nous est due. Si nous ne pouvons pas la supporter, nous condamnons notre délicatesse encore plus que nos autres mperfections. La correction ne peut plus alors nous rapetisser tant elle nous trouve petits. La révolte intérieure, loin d'empêcher le fruit de la correction, est au contraire ce qui nous en fait sentir le pressant besoin. En effet la correction ne peut se faire senti qu'autant qu'elle coupe dans le vif. Si elle ne coupait que dans le mort, nous ne la sentirions pas. Ainsi, plus nous la sentons vivement, plus il faut conclure qu'elle nous est nécessaire.

Pardonnez-moi donc, ma bonne duchesse, toutes mes indiscrétions. Dieu sai combien e vous aime, et à quel point je suis sensible à toutes vos peines. Je vous demande pardon de tout ce que j'ai pu vous écrire de trop dur mais ne doutez pas de mon cœur, et comptez pour rien ce qui vient de moi. Regardez la seule main de Dieu, qui s'est servi de la rudesse de la mienne pour vous porter un coup douloureux. La douleur prouve que j'ai touché à l'endroit malade. Cédez à Dieu ; acquiescez pleinement · c'est ce qui vous mettra en repos, et d'accord avec tout vous-même. Voilà ce que vous savez si bien dire aux autres. L'occasion est capitale; c'est un temps de crise. O quelle grâce ne coulera point sur vous, si vous portez, comme un petit enfant tout ce que Dieu fait pour vous rabaisser, et pour vous désapproprier tant de votre sens que de votre volonté! Je le prie de vous faire si petite, qu'on ne vous trouve plus.

179. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il ne croit pas que le duc de Bourgogne doive retourner à la cour dans les circonstances présentes.

A Cambrai, 7 septembre 1708.

Je suis en tristesse et en peine, monsieur, depuis plusieurs jours. Nous prions pour l'État, pour le prince auprès duquel vous êtes pour vous, et pour beaucoup de personnes chères. Je vous conjure d'avoir la bonté de rendre en main propre la lettre ci-jointe, sans que personne puisse l'apercevoir, ni s'en douter le secret est essentiel. Ne craignez rien la chose en elle-même ne vous commet nullement. Vous savez, monsieur avec quels sentiments vifs et tendres je vous suis dévoué pour tout le reste de ma vie, et sans réserve.

Je vous conjure de ne perdre pas un seul moment pour rendre ma lettre.

On commence à répandre un bruit que tous vos généraux excepté M. de Vendôme, trouvent le secours mpossible, et que monseigneur le D. de B. (*le duc de Bourgogne*) est sur le point de s'en retourner à la cour : cela me perce le cœur Monseigneur le D. de B. ne saurait partir après rien de plus triste que l'abandon de Lille. Ainsi le reste de la campagne, après la prise de cette ville, ne peut avoir rien de plus amer au contraire il peut arriver des cas où l'on trouve quelque adoucissement à ce malheur, et je voudrais que le prince en eût le mérite et la gloire. Il est inutile de dire que le prince ne doit pas être présent à l'affron de cette ville prise; il ne l'aurait pas moins en se retirant quelques jours avant la prise qu'en demeurant à l'armée : au moins il paraîtrait qu'il n'est pas venu pour une espèce de carrousel et qu'il soutient avec patience, courage et ressource, les malheureuses occasions. C'est un genre de gloire qui reste à acquérir très-avantageusement, quand les succès deviennent impossibles. Mais s'il s'en va avec précipitation, laissant à un autre le soin de relever les armes du roi, on lui imputera les mauvais événements déjà arrivés, et on supposera qu'il a fallu laisser à un autre le soin de les réparer. Je prie Dieu qu'il soit son conseil.

180. — AU DUC DE BOURGOGNE.

Il souhaite que ce prince demeure à la tête des armées jusqu'à la fin de la campagne.

(Septembre 1708.)

Je n'ai garde, monseigneur, de me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi, et principalement

de celles de la guerre, que j'ignore profondément; mais la connaissance de vos bontés, et un excès de zèle, me font prendre la liberté de vous dire, par cette voie très-sûre et très-secrète, que si Dieu permettait que vous ne pussiez pas secourir Lille, il conviendrait au moins, si je ne me trompe, que vous fissiez les dernières instances pour obtenir la permission de demeurer à la tête des armées jusqu'à la fin de la campagne. Quand un grand prince comme vous, monseigneur, ne peut pas acquérir de la gloire par des succès éclatants, il faut au moins qu'il tâche d'en acquérir par sa fermeté, par son génie, et par ses ressources dans les tristes événements. Je suis persuadé, monseigneur, que toute la pente de votre cœur est pour ce parti. Il ne dépend pas de vous de faire l'impossible; mais ce qui peut soutenir la réputation des armes du roi et la vôtre est que vous fassiez jusqu'à la fin tout ce qu'un vieux et grand capitaine ferait pour redresser les choses. Les habiles gens vous feront alors justice; et les habiles gens décident toujours à la longue dans le public. Souffrez cette indiscrétion du plus dévoué et du plus zélé de tous les hommes.

181. — AU MÊME.

C'est dans l'adversité que doit éclater le courage d'un prince: exemple de saint Louis. Éviter l'indécision, quand on est à la tête des affaires.

A Cambrai, 16 septembre 1708.

Monseigneur, je ne suis consolé des mécomptes que vous éprouvez que par l'espérance du fruit que Dieu vous fera tirer de cette épreuve. Dieu donne souvent, comme saint Augustin le remarque, les prospérités temporelles aux impies mêmes, pour montrer combien il méprise ces biens dont le monde est si ébloui. Mais pour les croix, il les réserve aux siens, qu'il veut détacher, humilier sous sa puissante main, et rendre l'objet de sa complaisance. *C'est parce que vous étiez agréable à Dieu,* dit l'ange à Tobie [1], *qu'il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât.* Il manque beaucoup à tout homme, quelque grand qu'il soit d'ailleurs, qui n'a jamais senti l'adversité. Le Sage dit [2] : *Celui qui n'a pas été tenté, que sait-il?* On ne connaît ni les autres hommes ni soi-même, quand on n'a jamais été dans l'occasion du malheur, où l'on fait la véritable épreuve de soi et d'autrui. La prospérité est un torrent qui vous porte; en cet état, tous les hommes vous encensent, et vous vous enivrez de cet encens. Mais l'adversité est un torrent qui vous entraîne, et contre lequel il faut se roidir sans relâche. Les grands princes ont plus de besoin que tout le reste des hommes des leçons de l'adversité : c'est d'ordinaire ce qui leur manque le plus. Ils ont besoin de contradiction pour apprendre à se modérer, comme les gens d'une médiocre condition ont besoin d'appui. Sans la contradiction, les princes *ne sont point dans les travaux des hommes* [1], et ils oublient l'humanité. Il faut qu'ils sentent que tout peut leur échapper, que leur grandeur même est fragile, et que les hommes qui sont à leurs pieds leur manqueraient, si cette grandeur venait à leur manquer. Il faut qu'ils s'accoutument à ne vouloir jamais hasarder de trouver le bout de leur pouvoir, et qu'ils sachent se mettre par bonté en la place de tous les autres hommes, pour voir jusqu'où il faut les ménager. En vérité, monseigneur, il est bien plus important au vrai bien des princes et de leurs peuples que les princes acquièrent une telle expérience, que de les voir toujours victorieux. Ce que je craignais pour vous était une joie flatteuse de commander une si puissante armée. Je priais Dieu que vous ne fussiez point comme ce roi dont il est dit dans l'Écriture : *Gloriabatur quasi potens in potentia exercitus sui* [2]. Les plus grands princes n'ont que des forces empruntées. Leur confiance est bien vaine, s'ils s'imaginent être forts par cette multitude d'hommes qu'ils assemblent. Un contre-temps une ombre, un rien met l'épouvante et le désordre dans ces grands corps. Je fus touché jusqu'aux larmes, lorsque je vous entendis prononcer avec tant de religion ces aimables paroles : *Hi in curribus, et hi in equis : nos autem in nomine Domini* [3]. Beaucoup de gens grossiers s'imaginent que la gloire des princes dépend des succès : elle dépend des mesures bien prises, et non des succès que ces mesures préparent. Elle ne dépend pas même entièrement des mesures bien prises; car les fautes que les princes les plus habiles peuvent faire se tournent à profit pour les perfectionner, et pour relever leur réputation, quand ils savent en faire un bon usage.

Le véritable honneur des princes ne dépend que de leur vertu. Ils ne peuvent être qu'admirés, s'ils se montrent bons, sages, courageux, patients. L'adversité leur donne un lustre qui manque à la prospérité la plus éclatante. Elle découvre en eux des ressources que le monde n'aurait jamais vues, si tout fût venu au-devant d'eux, au gré de leurs désirs. La plus grande de toutes les victoires est celle d'une sagesse et d'un courage qui est victorieux du malheur même.

[1] *Tob.* XII, 13.
[2] *Eccli.* XXXIV, 9.

[1] *Ps.* LXXII, 5.
[2] *Judith*, I, 4.
[3] *Ps.* XIX, 8.

On n'en saurait donner un exemple plus décisif que celui du roi saint Louis. Il combattait pour la religion; et Dieu, qui l'aimait, lui donna toutes les croix que vous savez. Je prie très-souvent, afin que le petit-fils de ce grand roi soit l'héritier de ses vertus, et que vous soyez, comme lui, selon le cœur de Dieu. Ma joie serait grande, si vous pouviez exécuter de grandes choses pour le roi et pour l'État; mais, si Dieu permet que vous ne puissiez pas les exécuter, je souhaite qu'au moins vous fassiez jusqu'au bout tout ce qu'on peut attendre de vous. Vous le ferez sans doute, monseigneur : si vous êtes fidèle à Dieu, il vous conduira comme par la main.

Oserai-je vous dire ce que j'apprends que le public dit? Si je suivais les règles de la prudence, je ne le ferais pas. Mais j'aime mieux m'exposer à vous paraître indiscret, que manquer à vous dire ce qui sera peut-être utile dans un cœur tel que le vôtre. On vous estime sincèrement; on vous aime avec tendresse; on a conçu les plus hautes espérances des biens que vous pourrez faire : mais le public prétend savoir que vous ne décidez pas assez, et que vous avez trop d'égards pour des conseils très-inférieurs à vos propres lumières. Comme je ne sais point les faits, j'ignore sur qui tombent tous ces discours, et je ne fais que vous rapporter simplement mot pour mot, ce que je ne sais ni ne puis démêler.

Il est vrai, monseigneur, que votre soumission aux volontés du roi doit être inviolable; mais vous devez user de toute l'étendue des pouvoirs qu'il vous laisse pour le bien de son service. De plus, il convient que vous fassiez les plus fortes représentations, si vous voyez que vous ayez besoin qu'on augmente vos pouvoirs. Un prince sérieux, accoutumé à l'application, qui s'est donné à la vertu depuis longtemps, et qui achève sa troisième campagne à l'âge de vingt-sept ans commencés, ne peut être regardé comme étant trop jeune pour décider. M. le duc d'Orléans a des pouvoirs absolus pour la guerre d'Espagne. On a déjà vu par expérience qu'on ne peut attendre de vous, monseigneur, qu'une conduite mesurée et pleine de modération. Il ne s'agit point des dispositions que vous pourriez faire tout seul, contre l'avis de tous les officiers généraux de l'armée : il suffit seulement que vous soyez libre de suivre ce que vous croirez à propos, quand votre avis sera confirmé par ceux des officiers généraux qui ont le plus de réputation et d'expérience. On hasardera beaucoup moins en vous donnant de tels pouvoirs, qu'en vous tenant gêné et assujetti aux pensées d'un particulier, en vous faisant toujours attendre les décisions du roi. Ce dernier parti vous exposerait à de très-fâcheux contre-temps. Il y a des cas pressants où l'on ne peut attendre sans perdre l'occasion, et où personne ne peut décider, que ceux qui voient les choses sur les lieux.

Je vous demande pardon, monseigneur, de cet excès de liberté qui vient d'un excès de zèle. Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt en ce monde. Je ne suis occupé que du vôtre, qui est celui du roi et de l'État. Je sais à qui je parle, et je ne puis douter de la bonté de votre cœur. Le mien vous sera dévoué le reste de ma vie avec l'attachement le plus inviolable, et avec le respect le plus profond.

182. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il l'exhorte à se donner courageusement à Dieu, et lui indique quelques moyens pour se soutenir.

A Cambrai, 17 septembre 1708.

J'avais pris la liberté, monsieur, de vous envoyer, par la voie sûre d'un de vos principaux domestiques, une lettre pour Mgr le duc de Bourgogne : souffrez que j'y en ajoute une seconde qui est jointe à celle-ci. Je vous supplierais de me la renvoyer par mon domestique, si vous aviez quelque raison pour ne la rendre pas, ou si vous ne pouviez pas trouver une occasion de la rendre en secret. Ce qui est très-certain, c'est que, quand même ma lettre serait vue de tout le monde, ce qu'elle contient ne pourrait être blâmé ni du roi ni du public; mais il est nécessaire qu'elle demeure bien secrète. Je ne puis mieux faire que d'abandonner le tout entre vos mains.

Je prie Dieu tous les jours pour vous, afin qu'il vous soutienne contre vous-même, et qu'il ne permette pas que toutes ses grâces, si abondamment répandues dans votre cœur, se tournent en condamnation. Vous connaissez le bien; vous l'aimez : il est dans votre cœur; il vous y reproche tout ce que vous faites, et tout ce que vous ne faites pas. Vous méprisez le charme qui vous retient; vous avez honte de ce que vous mettez en la place de Dieu. Vous auriez horreur de mourir comme vous vivez, dans la dissipation, dans la tiédeur et dans l'infidélité. Vous sortiriez de cette espèce d'ensorcellement, si vous vouliez bien vous gêner un peu pour vous mettre dans l'habitude de deux choses : l'une est de faire un peu d'oraison et de lecture, soir et matin, un petit quart d'heure, avec un peu de retour en vous-même pour y trouver Dieu, et pour vous renouveler en sa présence dans les principales occasions de la journée; l'autre est d'éviter tout ce qui dissipe, qui passionne, et qui ôte le goût de Dieu.

Vous trouverez qu'il n'y a que les amusements inutiles qui causent cette dissipation, et que toutes les occupations qui sont dans l'ordre de la Providence, par rapport à votre état, ne vous éloigneront point de Dieu, quand vous voudrez bien en user modérément pour l'amour de lui. Peut-on se donner à lui à meilleur marché? Courage donc, monsieur! N'hésitez plus, et livrez-vous à celui qui vous veut pour votre bonheur éternel. Vous aurez dès ce monde le centuple de ce que vous aurez quitté. Je vous suis dévoué sans réserve : Dieu le sait.

183. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il est disposé à rester constamment à la tête de l'armée, à moins d'un ordre supérieur. Sur sa conduite pendant le siége de Lille, et sur l'indécision qu'on lui reprochait.

Au camp du Saulsoir, 20 septembre 1708.

J'ai reçu, depuis quelque temps, deux de vos lettres, mon cher archevêque; vous comprenez aisément que je n'ai pas trop eu le temps de répondre plus tôt à la première; et, pour la seconde, elle ne m'a été rendue qu'hier. Il n'a point été question de parler sur mon retour; mais vous pouvez être persuadé que je suis et que j'ai toujours été dans les mêmes sentiments que vous sur ce chapitre, et qu'à moins d'un ordre supérieur et réitéré, je compte, quoi qu'il arrive, de finir la campagne, et d'être à la tête de l'armée tant qu'elle sera assemblée. J'en viens à la seconde. Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours, et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devais, me laissant et emporter aux prospérités et abattre dans les adversités, et me laissant aussi aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose mal à propos dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'État. Je me trouvais avec l'ordre du roi réitéré d'attaquer les ennemis, M. de Vendôme pressant de le faire; et, de l'autre côté, le maréchal de Berwick et tous les anciens officiers, avec la plus grande partie de l'armée, disant qu'il était impossible d'y réussir, et que l'armée s'y perdrait. Le roi me réitéra son ordre après une première représentation, à laquelle je me crus obligé. M. Chamillard arriva le soir, et me confirma la même chose. Je voyais les funestes suites de la perte d'une bataille, sans pouvoir presque espérer de la gagner, et que le mieux qui pouvait nous arriver était de nous retirer après une attaque infructueuse. Voilà l'état où j'ai été pendant huit ou neuf jours, jusqu'à ce qu'enfin le roi, informé de l'état des choses, n'a plus ordonné l'attaque, et m'a remis à prendre mon parti. Sur ce que vous dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même, et que quelquefois paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte, ou respect humain, ou timidité, m'empêchent de prendre des partis, et de trancher net dans des choses importantes. Vous voyez que je vous parle avec sincérité; et je demande tous les jours à Dieu de me donner, avec la sagesse et la prudence, la force et le courage pour exécuter ce que je croirai de mon devoir. Je n'avais point cette puissance décisive quand je suis entré en campagne; et le roi m'avait dit que, quand les avis seraient différents, de me rendre à celui de M. de Vendôme, lorsqu'il y persisterait. Je la demandai après l'affaire d'Oudenarde [1]; elle me fut accordée, et peut-être ne m'en suis-je pas servi autant que je le devais. Pour toutes les louanges que vous me donnez, si elles ne venaient d'un homme comme vous, je les prendrais pour des flatteries; car, en vérité, je ne les mérite guère, et le monde se trompe dans ce qu'il pense sur mon sujet. Mais il faut, avec la grâce de Dieu, mériter ce que l'on en croit, du moins en approcher. Vous savez mon amitié pour vous; elle ne finira qu'avec ma vie. Je me sers de cette occasion pour vous demander si vous ne croyez pas qu'il soit absolument mal de loger dans une abbaye de filles : c'est le cas où je me trouve. Les religieuses sont pourtant séparées, mais j'occupe une partie de leurs logements; et, s'il était nécessaire, je quitterais la maison, quoi que l'on en pût dire. Dites-moi, je vous en prie, votre sentiment, d'autant plus que je suis présentement dans votre diocèse.

184. — DE FÉNELON AU DUC DE BOURGOGNE.

Avis pour le temps de la tristesse et de l'adversité.

(Septembre 1708.)

Monseigneur, je remercie Dieu, du fond de mon cœur, de voir la simplicité et la bonté avec laquelle vous daignez me découvrir ce qui se passe au dedans de vous. Plus Dieu a des desseins sur vous, plus il est jaloux de tous vos talents naturels. Il veut que vous sentiez des tristesses, des abattements, des serrements de cœur, des irrésolutions, des embarras qui vous surmontent, et des impuissances qui vous rendent mécontent de vous-même. O que cet état plaît à Dieu! et que vous lui déplairiez, si, possédant

[1] Le combat d'Oudenarde, où une partie de l'armée française éprouva quelque échec, s'était donné le 11 juillet précédent. Voyez ci-après la lettre 188, page 609.

toute la régularité des vertus les plus éclatantes, vous jouissiez de votre force et du plaisir d'être supérieur à tout! Dites avec David, monseigneur : *Et vilior fiam plus quam factus sum, et ero humilis in oculis meis* [1]. Ne craignez rien, tant que vous serez petit sous la puissante main de Dieu. Allez, non comme un grand prince, mais comme un petit berger avec cinq pierres, contre le géant Goliath. Pourvu que vous ne vous préveniez ni pour ni contre personne, que vous écoutiez tranquillement tous ceux qu'il convient d'écouter ou de consulter, et qu'ensuite, sans aucun égard à vos goûts ou à vos dégoûts naturels, ni à vos préjugés, vous suiviez ce que Dieu, présent et humblement invoqué, vous mettra au cœur, vous vous sentirez libre, soulagé, simple, décisif, et vous ne ferez des fautes qu'autant que vous manquerez à agir dans cette dépendance continuelle de l'esprit de grâce. Si vous êtes fidèle à lire et à prier dans vos temps de réserve, et si vous marchez pendant la journée en présence de Dieu, dans cet esprit d'amour et de confiance familière, vous aurez la paix; votre cœur sera élargi; vous aurez une piété sans scrupule, et une joie sans dissipation.

185. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il souhaite de le revoir bientôt avec la paix de la conscience.

A Maubeuge, 21 septembre 1708.

Voilà, monsieur, votre campagne bien avancée; sa fin s'approche : je vois avec plaisir s'approcher aussi le temps de votre passage sur notre frontière. Quelle joie n'aurai-je point si je vous trouve d'accord avec vous-même! Quelle paix et quelle douceur que d'être pleinement décidé au fond de son cœur sur les choses essentielles! Les contradictions du dehors, quelque pénibles qu'elles soient, ne sont jamais comparables à celles du dedans. Rien n'est si dur que de porter toujours sa condamnation au fond de soi-même : encore est-ce un grand bonheur de ne l'étouffer pas. J'aime votre sincérité; elle m'attendrit : j'en espère de bonnes suites. Mais ce n'est pas assez d'être sincère contre soi; il faut s'exécuter, quoi qu'il en coûte, et agir aussi raisonnablement qu'on parle.

Vous savez, monsieur, avez quel zèle je vous suis dévoué pour toute ma vie.

[1] *II. Reg.* VI, 22.

186. — AU DUC DE BOURGOGNE.

Sur les reproches que la voix publique faisait à ce prince comment il doit tâcher de conquérir l'estime publique.

A Cambrai, 24 septembre 1708.

Loin de vouloir vous flatter, monseigneur, je vais rassembler ici toutes les choses les plus fortes qu'on répand dans le monde contre vous.

1° On dit que vous êtes trop particulier, trop renfermé, trop borné à un petit nombre de gens qui vous obsèdent. Il faut avouer que je vous ai toujours vu, dans votre enfance, aimant à être en particulier, et ne vous accommodant pas des visages nouveaux. Quoique je sois persuadé que vous ayez, depuis ce temps-là, beaucoup pris sur vous par raison et par vertus, pour vous donner au public, qui a une espèce de droit d'aborder facilement ses princes, il peut se faire qu'il y ait encore dans votre fonds quelque reste de ce goût-là. De plus, je ne m'étonne pas que vous ayez été un peu plus renfermé qu'à l'ordinaire dans ces temps d'agitation et d'embarras, où les partis étaient difficiles à prendre, et où vous trouviez les esprits divisés. Vous avez, plus qu'aucun autre prince, de quoi contenter le public dans la conversation. Vous y êtes gai, obligeant, et si on l'ose dire, très-aimable : vous avez l'esprit cultivé et orné pour pouvoir parler de tout, et pour vous proportionner à chacun. C'est un charme continuel, qu'il ne tient qu'à vous de donner : il ne vous en coûtera qu'un peu de sujétion et de complaisance. Dieu vous donnera la force de vous y assujettir, si vous la désirez. Vous n'y aurez que la gloire mondaine à craindre. C'est l'avantage des grands princes, que chacun qui se ruine ou s'expose à être tué pour eux est enchanté par une parole obligeante, et dite à propos. L'armée entière chantera vos louanges, quand chacun vous trouvera accessible, ouvert et plein de bonté.

2° On dit, monseigneur, que vous écoutez trop des personnes sans expérience, d'un génie borné, d'un caractère faible et timide : on va jusqu'à les accuser de manquer de courage. Je ne sais point sur qui tombent ces discours, et je les suppose très-injustes. On ajoute qu'ayant par vous-même des lumières très-supérieures à celles de ces gens-là, vous déférez trop à leurs conseils, qui tendent aux partis peu propres à vous faire honneur. Il est naturel que la jalousie et le dépit fassent parler ainsi. Il peut même se faire que les gens attachés à M. de Vendôme répandent ces bruits : mais enfin ils sont fort répandus. Vous saurez mieux que personne discerner ce qu'ils ont de véritable d'avec ce qui est faux. Un prince aussi éclairé que vous doit bien con-

naître le fort et le faible des gens qui l'approchent. J'avoue qu'il y a quelquefois des hommes qui ne sont pas brillants, mais qui ont un sens droit avec un bon cœur, et qui méritent d'être écoutés plus que d'autres qui éblouissent : mais il faut un peu proportionner les marques de confiance à la réputation publique. En tout ceci, je marche à l'aveugle et à tâtons; car, en vérité, je ne sais ni soupçonne nullement sur qui cette critique peut tomber.

3° On dit, monseigneur, qu'ayant une assez vive répugnance à suivre les conseils outrés de M. de Vendôme, vous n'avez pas laissé de suivre trop facilement ce qu'il a voulu. On ajoute même que cette facilité a un peu rebuté les principaux officiers généraux, qui avaient espéré que vous prendriez une autorité décisive, et que vous redresseriez ceux qui en avaient besoin. Je suppose que ceux qui parlent ainsi n'ont pas su que vous n'aviez ces complaisances pour les conseils de M. de Vendôme, que pour vous conformer aux intentions du roi.

4° Beaucoup de gens soutiennent qu'on pouvait, dès le cinquième de ce mois, attaquer avec succès les ennemis dans leurs retranchements; que ces retranchements n'étaient alors presque rien; qu'on a donné aux ennemis huit jours pour se rendre inaccessibles, par les irrésolutions et les divisions des chefs, qui ont réduit à attendre des ordres du roi. On dit que vous avez trop cru ailleurs M. de Vendôme, et que vous n'avez pas voulu le croire dans cette occasion unique, où il a paru qu'il avait raison, et où il proposait un parti propre à vous acquérir beaucoup de gloire. Pour moi, monseigneur, je trouve que vous avez agi avec une grande sagesse, de n'avoir voulu rien hasarder sur une parole si hasardeuse, contre l'avis de M. le maréchal de Berwick et des plus expérimentés officiers de l'armée. Il ne s'agit pas même des difficultés qui se trouvaient ou ne se trouvaient pas dans cette entreprise; il s'agit seulement de celles qui étaient apparentes. M. de Vendôme aurait dû savoir de bonne heure l'état des lieux et des chemins, avec celui des retranchements des ennemis; mais, dans l'incertitude, il n'était pas permis d'exposer la France à un grand malheur. Ce que je souhaiterais, c'est qu'un certain nombre de personnes sages, et bien instruites des faits, répandissent dans le public ce qui justifie la sagesse de votre conduite. Il ne convient pas qu'un grand prince comme vous descende jusqu'à ces sortes de justifications; mais je voudrais que des personnes zélées le fissent dans des occasions naturelles. On assure de tous côtés que madame la duchesse de Bourgogne a fait des merveilles dans cette conjoncture, et qu'elle a été admirée dans sa conduite. Vous voyez, monseigneur, qu'aucun rang ne met les hommes au-dessus de la critique du public.

5° On dit qu'étant sérieux et renfermé, vous perdez néanmoins du temps pour les choses les plus sérieuses, par un peu de badinage qui n'est plus de saison, et que les gens de guerre n'approuvent pas. Si vous avez besoin d'un certain enjouement pour vous délasser l'esprit, tâchez de le proportionner aux bienséances de votre âge, et à la grande fonction que vous remplissez. Tout au moins que cette espèce de jeu soit secret, et confié à très-peu de personnes sages et discrètes.

6° On dit, monseigneur, que vos délibérations ne sont pas assez secrètes; que vous prenez peu de précaution pour les cacher, et que les ennemis mêmes sont facilement informés de vos desseins, parce qu'ils sont divulgués dans votre armée. Je comprends que les divisions des officiers généraux, à qui vous ne pouvez pas éviter de parler, peuvent contribuer beaucoup à divulguer les résolutions que vous prenez. Des gens divisés se passionnent, disputent, et parlent les uns contre les autres, aux dépens du secret commun. M. de Vendôme a ses confidents, qui peuvent tout savoir, et dire tout à leur mode, pour le défendre. Il est vrai, monseigneur, que votre vivacité, jointe à votre voix, qui est naturellement un peu éclatante, fait qu'on vous entend d'assez loin, dès que vous vous animez en raisonnant; et c'est sur quoi vous ne sauriez vous trop précautionner pour les délibérations importantes, car le secret est l'âme des affaires. Il y a très-peu de gens à qui il n'échappe pas quelque parole qui fasse trop entendre. Il importe que vous recommandiez un profond secret à toutes les personnes que vous êtes obligé d'honorer de votre confiance.

7° On dit, monseigneur, que vous n'êtes pas assez bien averti, et qu'on ne prend pas assez de soin, dans votre armée, pour savoir d'abord ce que les ennemis font. On ajoute que personne n'a assez de soin de prévoir, d'arranger, de remédier aux inconvénients, d'étudier le terrain voisin, et tout le pays. Il y a longtemps que j'ai ouï dire aux gens qu ont de la réputation dans ce métier, que M. de Vendôme ne saurait s'appliquer à tous ces détails, qu'il hasarde beaucoup, qu'il croit tout possible et facile, qu'il est souvent surpris, qu'il ne croit ni n'écoute personne, et qu'il a été en Italie tel qu'il est en France, avec une grande valeur, une très-bonne volonté, et une inapplication incorrigible. Voilà le portrait que j'en ai vu faire unanimement à tous les meilleurs officiers; mais il serait à désirer que

quelqu'un fît sous vous, monseigneur, ce que M. de Vendôme ne fait pas; en sorte que vous fussiez averti de tout, et qu'on ne fût exposé à aucun mécompte, faute de prévoyance.

J'espère que M. de Berwick, qu'on dépeint comme un homme judicieux et appliqué, suppléera à ce qui manquait de l'autre côté. Il faut seulement prendre garde à ce que le public prétend savoir, que ce maréchal a l'esprit médiocre, et fort arrêté à toutes ses pensées. Plus vous approfondirez les hommes, plus vous verrez qu'il faut désespérer d'en trouver auxquels il ne manque pas beaucoup. Les hommes dans lesquels il manque un peu moins que dans le commun sont bien précieux : on en trouve très-rarement de tels, et quand on les a, on ne sait pas s'en servir. Je crois que vous saurez faire usage de M. de Berwick, sans vous y livrer aveuglément.

Pour vos défauts, monseigneur, je remercie Dieu de ce qu'il vous les fait sentir, et de ce qu'il vous apprend à vos dépens, par de si fortes leçons, à vous défier et à désespérer de vous-même. Mais cherchez en Dieu toutes les ressources que vous ne trouvez pas en vous. *Je puis tout,* dit saint Paul [1], *en celui qui me fortifie*. Vivez de foi, et non de votre propre sagesse, ni de votre propre courage. Ne vous étonnez point de ce qui vous manque; travaillez à l'acquérir peu à peu avec patience, et en travaillant, ne comptez que sur Dieu. O qu'il vous aime, puisqu'il a soin de vous instruire par tant de mécomptes! Il vous fait sentir combien les guerres sont à craindre, combien les plus puissantes armées sont inutiles, combien les grands États sont facilement ébranlés. Il vous montre combien les plus grands princes sont rigoureusement critiqués par le public, pendant que les flatteurs ne cessent point de les encenser. Quand on est destiné à gouverner les hommes, il faut les aimer pour l'amour de Dieu, sans attendre d'être aimé d'eux; et se sacrifier pour leur faire du bien, quoiqu'on sache qu'ils disent du mal de celui qui les conduit avec bonté et modération.

Il faut néanmoins, monseigneur, vous dire que le public vous estime, vous respecte, attend de grands biens de vous, et sera ravi qu'on lui montre que vous n'avez aucun tort. Il croit seulement que vous avez une dévotion sombre, timide, scrupuleuse, et qui n'est pas assez proportionnée à votre place; que vous ne savez pas assez prendre une certaine autorité modérée, mais décisive, sans blesser la soumission inviolable que vous devez aux intentions du roi. C'est ce que je ne fais que vous rapporter d'une façon purement historique, parce que je suis hors de portée de voir les faits. Mais, supposé même qu'ils soient tels qu'on les raconte, il n'y a qu'un seul usage que vous en deviez faire : c'est celui de voir humblement vos défauts, de ne vous en point décourager, et de recourir à Dieu avec confiance pour travailler à leur correction. Eh! qui est-ce, sur la terre, qui n'a point de défauts, et qui n'a pas commis de grandes fautes? Qui est-ce qui est parfait à vingt-six ans pour le très-difficile métier de la guerre, quand on ne l'a jamais fait de suite? Pour votre piété, si vous voulez lui faire honneur, vous ne sauriez être trop attentif à la rendre douce, simple, commode, sociable. Il faut vous faire *tout à tous pour les gagner tous* [1]; aller tout droit à l'extirpation de vos principaux défauts par amour de Dieu, et par renoncement à l'amour-propre; chercher au dehors le bien public, autant que vous le pourrez, et retrancher les scrupules sur des choses qui paraissent des minuties. Vous ne devez avoir aucune peine de loger dans la maison du Saulsoir [2] : vous n'avez rien que de sage et de réglé auprès de votre personne; c'est une nécessité à laquelle on est accoutumé pendant les campements des armées. On est fort édifié du bon ordre et de la police que vous faites garder. Jamais rien ne vous sera dévoué, monseigneur, avec un plus grand zèle et un plus profond respect, que je le serai jusqu'au dernier soupir de ma vie.

[1] *Philip.* IV, 12.

[1] *I. Cor.* IX, 22.

[2] C'était une abbaye de filles. Le duc de Bourgogne avait témoigné quelques scrupules d'y prendre un logement, et il avait demandé conseil à Fénelon sur cet objet, disant qu'il était prêt à quitter la maison, quoi qu'on en pût dire.

187. — AU MÊME.

Même sujet que la précédente.

A Cambrai, 24 septembre 1708.

Depuis ma longue lettre écrite, je viens d'apprendre, monseigneur, que diverses personnes de condition et de mérite dans le service se plaignent que vous ne connaissez ni leurs noms ni leurs visages; pendant que monseigneur le duc de Berri les reconnaît tous, les distingue, et les traite gracieusement. Ces gens-là ajoutent que, malgré tous les torts de M. de Vendôme, le combat d'Oudenarde fut commencé par vos ordres, sans que celui-ci en sût rien et sans qu'il eût le temps de faire sa disposition. Ils disent aussi que si vous eussiez préféré, le 5 de ce mois, le conseil de M. de Vendôme à celui de M. de Berwick, pour attaquer brusquement les ennemis, vous auriez fait lever le siége. Enfin on dit que

c'est M. de Bergheik qui décide maintenant pour toute la guerre des Pays-Bas, et qu'encore qu'il ait de l'esprit, avec une certaine expérience, et de grandes marques de zèle pour le bon parti, il ne convient pourtant pas ni de livrer le secret de l'État a un étranger, qui pourra être obligé de faire son parti avantageux chez les ennemis, ni de croire aveuglément un homme qui va vite, qui parle beaucoup, qui décide sans crainte de se tromper, et qui n'a jamais fait que servir à la guerre sans la conduire.

J'oubliais, monseigneur, de vous dire que, selon la pensée des personnes sages que j'ai ouï parler, il serait à désirer qu'on pût réunir par votre autorité, et par les marques de votre confiance, tous les meilleurs officiers généraux, pour approuver vos résolutions, afin qu'ils fussent engagés à les faire réussir dans l'exécution, et à les justifier dans le public, quand elles en ont besoin.

Je rassemble, monseigneur, tous les discours que j'ai entendu faire, ne craignant point de vous déplaire en vous avertissant de tout avec un zèle sans bornes, et étant persuadé que vous ferez un bon usage de tout ce qui méritera quelque attention. Les bruits même les plus injustes ne sont pas inutiles à savoir, quand on a le cœur bon et grand. comme vous l'avez, Dieu merci. On dit encore que M. le comte d'Évreux[1] a écrit très-certainement une lettre qu'il a désavouée. On dit, monseigneur, que vous avez paru croire un peu trop facilement le désaveu qu'il vous en a fait, contre la notoriété publique. Pour moi, je crois qu'il serait très-digne de vous de suspendre tout au moins votre jugement sur la sincérité de ce désaveu, et de lui rendre vos bonnes grâces en lui pardonnant, s'il le faut, de très-bon cœur. Je vous dirai dans le plus profond secret que ce désaveu ne doit pas être cru, et que je le sais bien.

188. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Sur les reproches que la voix publique faisait au prince.

Du camp de Saulsoir, 3 octobre 1708.

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre grande lettre, mon cher archevêque; car j'en ai eu souvent à écrire sur des choses longues, et qui me fatiguent la tête. Je puis le faire présentement, article par article, vous disant auparavant que je suis bien moins homme de bien et moins vertueux que l'on ne me croit; ne voyant en moi que haut et bas, chutes et rechutes, relâchements, omissions et paresse dans mes devoirs les plus essentiels; immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain; attache aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du Créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme moi-même.

1° Il est vrai que je suis renfermé assez souvent; mais, comme je vous l'ai dit, j'écris beaucoup de certains jours. La prière, la lecture prennent aussi du temps, quoique j'y sois moins régulier que je ne devrais être. Je ne nie pas cependant que je n'en perde souvent. Il est vrai aussi que je parle plutôt aux gens à qui je suis plus accoutumé, et que je suis trop en cela mon goût naturel.

2° Je ne sache point, dans tout ce qui s'est passé en dernier lieu, avoir consulté des gens sans expérience. J'ai parlé aux plus anciens généraux, à des gens sans atteinte sur le courage; et si les conseils ont été taxés de timides, ils méritaient plutôt le nom de prudents.

3° Il est vrai que la présomption absolue de M. de Vendôme, ses projets subits et non digérés, et ce que j'en ai vu, m'empêchent d'avoir aucune confiance en lui, et que cependant j'ai trop acquiescé dans des occasions où je devais au contraire décider de ce qu'il me proposait, joignant en cela la faiblesse à peut-être un peu de prévention; car depuis l'affaire d'Oudenarde, j'ai reçu la puissance décisive, ainsi que je crois vous l'avoir déjà dit.

4° M. de Vendôme lui-même ne songeait point à attaquer les ennemis le cinquième du mois passé. On ouvrait des marches dans des pays difficiles, et ce ne fut que le septième qu'il alla par hasard reconnaître les passages de la droite, que l'on avait tenus pour impraticables, et qui étaient les plus aisés. Il est vrai que le sixième, voyant tout le monde d'un avis contraire à celui d'une attaque, ou du moins presque tous, et m'étant revenu des discours des soldats qui marquaient peu de confiance de réussir à ce qu'ils allaient entreprendre; voyant d'ailleurs les suites terribles de la perte d'une bataille, qui était quasi inévitable de la manière dont les ennemis étaient postés, et que l'État en pouvait souffrir considérablement, je crus ne pouvoir pas en conscience passer plus avant sans un nouvel ordre du roi sur l'exposition des choses. Je voyais, comme je vous dis, M. de Vendôme d'un côté qui croit tout ce qu'il désire; je le savais piqué de l'affaire d'Oudenarde; et d'un avis contraire, le maréchal de Berwick, nos anciens officiers, gens d'expérience et de courage, gens même qui, avant la jonction de l'armée, avaient proposé au maréchal de Berwick d'attaquer le prince Eugène dans ses lignes, pendant que le duc de Marlborough était de l'autre côté de

[1] Henri-Louis de la Tour d'Auvergne, fils de Godefroi-Maurice, duc de Bouillon : il était lieutenant général.

l'Escaut. Les choses donc exposées au roi, l'ordre vint d'attaquer les ennemis. Le même jour arriva M. Chamillard, qui le confirma. On reconnut les chemins; on marcha en avant; on se campa en présence de l'ennemi; on reconnut son camp et ses retranchements. M. de Vendôme voyant que l'affaire, si elle tournait mal, retomberait uniquement sur lui, commença à la trouver difficile. M. Chamillard lui-même parla aux officiers, vit les difficultés, en prévit les malheureuses suites, écrivit au roi, et fut, je crois, cause que le roi rétracta l'ordre d'attaquer. Voilà précisément comme les choses se sont passées; et c'est dans tout ce temps que j'ai été dans l'état que je vous ai dépeint dans mon autre lettre.

5° Il est vrai que j'ai quelquefois badiné, mais rarement. Pour la perte du temps, elle a été plus considérable; mais souvent il n'y a que moi qui l'ai su.

6° Les délibérations publiques sont véritables; mais on peut les mettre sur le compte de M. de Vendôme plutôt que sur le mien.

7° Il en est de même de n'être pas bien averti; et ce qui fait retomber sur moi ces articles est que j'aurais dû agir autrement, et que je ne l'ai pas fait toujours, me laissant aller à une mauvaise complaisance, faiblesse, ou respect humain. Vous connaissez parfaitement M. de Vendôme, et je n'ai rien à vous dire de plus que ce que vous en mettez dans votre lettre. Ce que vous dites du maréchal de Berwick est aussi fort juste, et il excède peut-être trop en prudence; au lieu que M. de Vendôme excède en confiance et négligence, ainsi que je l'ai déjà dit.

Je tâcherai de faire usage des avis que vous me donnez, et priez Dieu qu'il m'en fasse la grâce, pour n'aller trop loin ni à gauche, ni à droite. Demandez de plus en plus à Dieu qu'il me donne cet amour pour lui, et de tout, et de moi-même, amis, et ennemis, pour lui et en lui.

Je ne sais rien de précis sur ce que l'on dit que mon frère traite mieux que moi, et connaît plus que moi, des officiers de qualité et de mérite. Comme il écrit moins que moi, il les peut voir plus souvent. Sur ce que vous me dites du combat d'Oudenarde, il est vrai que j'ordonnai à deux brigades d'infanterie de charger trois bataillons des ennemis que l'on me dit absolument séparés de leur armée; et que, voyant le centre dégarni, j'envoyai ordre à la droite (devant laquelle le maréchal de Matignon m'avait mandé qu'il ne paraissait plus rien) de se rapprocher de ce centre. Je comptais si peu commencer le combat, que de là j'allai à la gauche, où était M. de Vendôme fort pensif; et que, quand je l'allai rejoindre sur la droite, où l'on eut beaucoup de peine à le faire aller, la moitié de l'infanterie était déjà quasi en désordre, qu'à peine croyais-je l'affaire commencée.

Je vous ai répondu sur ce qui regarde le 5 septembre. J'ai en effet de la confiance au comte de Bergheik; il connaît les affaires à fond, et ne se donne point pour homme de guerre. Il est vrai qu'il décide, et parle assez. Je le crois absolument affectionné, et bien éloigné de songer à faire son parti meilleur avec les ennemis. Pour le secret de l'État, il en a été chargé et instruit par le roi même, qui a aussi beaucoup de confiance en lui. Je profiterai de ce que vous m'en dites; mais je ne crois pas que l'on se doive défier de ses intentions. Je ferai aussi usage de ce que vous me marquez sur le comte d'Évreux, sans affectation, mais aussi pour ne pas paraître dupe; car vous savez que c'est un personnage qu'il faut éviter. Je m'attends à bien des discours que l'on tient, et que l'on tiendra encore. Je passe condamnation sur ceux que je mérite, et méprise les autres, pardonnant véritablement à ceux qui me veulent ou me font du mal, et priant pour eux tous les jours de ma vie. Voilà mes sentiments, mon cher archevêque; et malgré mes chutes et défauts, une détermination absolue d'être à Dieu. Priez-le donc incessamment d'achever en moi ce qu'il y a commencé, et de détruire ce qui vient du péché originel et de moi. Vous savez que mon amitié pour vous est toujours la même. J'espère pouvoir vous en assurer moi-même à la fin de la campagne : on ne saurait encore dire quand ce sera, car l'événement de Lille est encore indéterminé.

189. — DE FÉNELON AU DUC DE BOURGOGNE.

Sur les reproches que la voix publique faisait au duc. Quelle doit être la dévotion d'un prince; son attention à honorer le mérite; son courage dans les adversités.

A Cambrai, 15 octobre 1708.

Monseigneur, quelque grande retenue que je veuille garder le reste de ma vie sur toutes les choses qui ont rapport à vous, pour ne vous commettre jamais en rien, je ne puis néanmoins m'empêcher de prendre la liberté de vous dire encore une fois, par une voie très-sûre et très-secrète, ce que j'apprends que l'on continue à dire contre votre personne. Je suis plus occupé de vous que de moi, et je craindrais moins de hasarder de vous déplaire en vous servant que de vous plaire en ne vous servant pas. D'ailleurs, je suis sûr qu'on ne peut jamais vous déplaire, en vous disant, avec zèle et respect, ce qu'il importe que vous sachiez.

1° On dit, monseigneur, que vous n'avez pas voulu exécuter les ordres du roi, qui voulait qu'on attaquât le prince Eugène pendant que le duc de Marlborough s'était avancé sur le chemin d'Ostende, et que, par ce refus, vous avez été la cause de la perte de Lille. C'est un fait qui regarde les temps postérieurs à votre campement sur la Marque, et qui est des temps de votre campement du Saulsoir. Je ne saurais croire qu'il soit comme on le raconte avec beaucoup de malignité.

2° On persiste à dire que vous avez été la vraie cause du combat d'Oudenarde, par votre ordre précipité de faire attaquer trois bataillons des ennemis par deux brigades, sans aucun concert avec M. de Vendôme.

3° On prétend que, quand vous arrivâtes sur la Marque, M. d'Artaignan reconnut dès le lendemain que les passages étaient ouverts, que la plaine était assez commode pour faire agir toute la cavalerie, et que les ennemis n'étaient point alors retranchés comme ils le furent deux jours après. On assure que M. d'Artaignan se hâta d'en avertir, et de répondre du succès, si on voulait bien attaquer; qu'il n'eut aucune réponse, qu'on demeura dans l'incertitude, et que vous voulûtes, malgré M. de Vendôme, attendre le retour du courrier envoyé au roi : ce qui était laisser évidemment échapper l'occasion de sauver Lille. J'ai vu un homme de service, qui m'a dit avoir mené M. d'Artaignan dans cette plaine, parce qu'il la connaissait parfaitement. Il soutient qu'il n'y avait qu'à se donner la peine de l'aller voir, pour reconnaître que tout était uni et ouvert. Il dit même avoir été jusqu'auprès des ennemis, et avoir vu qu'il n'y avait encore alors ni retranchements commencés, ni défilés, ni bois, ni ombre de difficulté pour secourir la place. Il ajoute qu'il prit la liberté de parler hautement; que personne ne daigna ni l'écouter, ni prendre la peine d'aller voir, et qu'en un mot, presque personne ne voulait entendre opiner pour le combat.

4° On dit, monseigneur, qu'encore que vous ayez infiniment écrit à la cour pour vous justifier, vous n'avez jamais mandé rien de clair et de précis pour votre décharge; que vous vous êtes contenté de faire des réponses vagues et superficielles, avec des expressions modestes et dévotes à contre-temps. La cour et la ville, dit-on, étaient d'abord pour vous avec chaleur; mais la cour et la ville ont changé, et vous condamnent. On ne se contente pas de dire que le public est de plus en plus déchaîné contre vous : on ajoute que le mécontentement remonte bien plus haut, et que le roi même ne peut s'empêcher, malgré toute son amitié, de sentir vivement votre tort. Il y a déjà quelque temps qu'il m'a passé par l'esprit que tant de gens, d'ailleurs fort politiques, n'oseraient point vous critiquer si librement, si cette critique n'était pas autorisée par quelque prévention du côté de la cour.

5° Ce qui est le plus fâcheux est qu'un grand nombre d'officiers qui reviennent de l'armée, et qui vont à Paris, ou qui y écrivent, font entendre que les mauvais conseils des gens faibles et timides, que vous écoutez trop, ont ruiné les affaires du roi, et ont terni votre réputation. J'entends ces discours répandus partout, et j'en ai le cœur déchiré; mais je n'ose parler aussi fortement que la chose le mériterait, parce que le torrent entraîne tout, et que je ne veux point qu'on puisse croire que je sache rien de particulier à votre décharge.

6° On va jusqu'à rechercher avec une noire malignité les plus petites circonstances de votre vie, pour leur donner un tour odieux : par exemple, on dit que, pendant que vous êtes dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans des minuties, vous ne laissez pas de boire quelquefois avec un excès qui se fait remarquer.

7° On se plaint de ce que votre confesseur est trop souvent enfermé avec vous, qu'il se mêle de vous parler de la guerre; et que, quand on l'accusa de vous avoir conseillé de ne rien hasarder sur la Marque, il écrivit au père de la Chaise, pour faire savoir au roi qu'il était allé reconnaître le terrain et l'état des ennemis; qu'il avait été d'avis qu'on les attaquât, et qu'il avait trouvé qu'il était honteux de ne le pas faire. On lui impute d'avoir écrit ainsi, pour le tourner en ridicule, comme un homme vain qui se pique d'entendre la guerre et d'aller reconnaître l'ennemi. Je dois ajouter, par pure justice que je sais qu'il n'a point mérité ces plaisanteries, et qu'il n'a rien écrit que de modeste et de convenable.

8° On prétend, monseigneur, que vous avez écrit à des gens indiscrets, et indignes de votre confiance, les mêmes choses que vous avez écrites au roi avec un chiffre; et que ces gens-là les ont divulguées avant que Sa Majesté eût reçu vos lettres secrètes, où vous mandiez ce qui manquait dans la place assiégée.

Voilà, monseigneur, les principales choses qui me reviennent par de bons canaux. Quoique je sois loin de tout commerce du monde, un hasard bizarre fait que je sais là-dessus plus que sur les autres affaires. Peut-être que personne n'osera vous dire tout ceci : pour moi, je l'ose, et je ne crains que de manquer à Dieu et à vous. Personne n'est plus éloigné que moi de croire tous ces discours.

La peine que je souffre de les entendre est grande. Il s'agit de détromper le monde prévenu. Ceux qui vous déchirent parlent hautement, et ceux qui voudraient vous défendre n'osent parler. Je suppose que vous avez éclairci chaque point en détail avec M. de Chamillard, et que vous lui aurez fait toucher les choses au doigt, pour convaincre pleinement Sa Majesté de la fausseté de tout ce qu'on vous impose.

Pourvu que vous vous donniez à Dieu en chaque occasion avec une humble confiance, il vous conduira comme par la main, et décidera sur vos doutes. Quelque génie qu'il vous ait donné, vous courriez risque de faire, par irrésolution, des fautes irréparables, si vous vous tourniez à une dévotion faible et scrupuleuse. Écoutez les personnes les plus expérimentées, et ensuite prenez votre parti; il est moins dangereux d'en prendre un mauvais que de n'en prendre aucun, ou que d'en prendre un trop tard. Pardonnez, monseigneur, la liberté d'un ancien serviteur qui prie sans cesse pour vous, et qui n'a d'autre consolation en ce monde que celle d'espérer que, malgré ces traverses, Dieu fera par vous des biens infinis.

Il ne m'appartient pas, monseigneur, de raisonner sur la guerre : aussi n'ai-je garde de le faire; mais on a de grandes ressources quand on est à la tête d'une puissante armée, et qu'elle est animée par un prince de votre naissance qui la conduit. Il est beau de voir votre patience et votre fermeté pour demeurer en campagne dans une saison si avancée. Notre jeunesse, impatiente de revoir Paris, avait besoin d'un tel exemple. Tandis qu'on croira encore pouvoir faire quelque chose d'utile et d'honorable, il faut que ce soit vous, monseigneur, qui tâchiez de l'exécuter. Les ennemis doivent être affaiblis; vous êtes supérieur en forces; il faut espérer que vous le serez aussi en projets et en mesures justes pour en rendre l'exécution heureuse. Le vrai moyen de relever la réputation des affaires est que vous montriez une application sans relâche. Votre présence nuirait et aux affaires et à votre réputation, si elle paraissait inutile et sans action dans des temps si fâcheux. Au contraire, votre fermeté patiente pour achever cette campagne forcera le monde à ouvrir les yeux et à vous faire justice, pourvu qu'on voie que vous prévoyez, que vous projetez, que vous agissez avec vivacité et hardiesse. Dieu, sur qui je compte, non sur les hommes, bénira vos travaux; et quand même il permettrait que vous n'eussiez aucun succès, vous feriez voir au monde combien on mérite les louanges des personnes solides et éclairées, quand on a le courage et la patience de se soutenir avec force dans le malheur.

Vos ressources sont infinies, si vous en voulez faire usage. Vous avez beaucoup plus qu'un autre, monseigneur, de quoi entretenir ceux qui vous environnent. En vous livrant à eux un peu plus, vous les charmerez. Une parole, un geste, un souris, un coup d'œil d'un prince tel que vous, gagne les cœurs de la multitude. Quelque louange donnée à propos au mérite distingué attendrira pour vous les honnêtes gens. Si vous avez le pouvoir d'avancer ceux qui en sont dignes, faites-leur sentir votre protection. Si vous ne pouvez pas les avancer, du moins qu'il paraisse que vous êtes affligé de ne le pouvoir pas, et que vous recommandez de bon cœur leurs intérêts. Rien n'intéressera tant pour vous tous ceux qui peuvent décider de votre réputation, que de trouver en vous cette bonté de cœur, cette attention aux services et aux talents, ce goût et ce discernement du vrai mérite, et cet empressement pour le faire récompenser. J'ose vous dire, monseigneur, qu'il ne tient qu'à vous de gagner les suffrages du public, et de vous attirer les louanges du monde entier. De ce côté-là, il vous est facile de faire taire les critiques; mais, d'un autre côté, il faut avoir un grand égard à l'improbation du public. J'avoue que rien n'est plus vain que de courir après les vaines louanges des hommes, qui sont légers, téméraires, injustes et aveugles dans leurs jugements. Heureux qui peut être ignoré d'eux dans la solitude! Mais la grandeur, bien loin de vous mettre au-dessus des jugements des hommes, vous y assujettit infiniment plus qu'une condition médiocre. Ceux qui doivent commander aux autres ne sauraient le faire utilement, dès qu'ils ont perdu l'estime et la confiance des peuples. Rien ne serait plus dur et plus insupportable pour les peuples, rien ne serait plus dangereux et plus déshonorant pour un prince, qu'un gouvernement de pure autorité, sans l'adoucissement de l'estime, de la confiance et de l'affection réciproque. Il est donc capital, même selon Dieu, que les grands princes s'appliquent sans relâche à se faire aimer et estimer, non par une recherche de vaine complaisance, mais par fidélité à Dieu, dont ils doivent représenter la bonté sur la terre. Si cette attention leur coûte, il faut qu'ils la regardent comme leur premier devoir, et qu'ils préfèrent cette pénitence à toutes les autres qu'ils pourraient pratiquer pour l'amour de Dieu. Si vous vous donnez à lui sans réserve, il vous facilitera bientôt certaines petites sujétions qui vous paraissent épineuses, faute d'y être assez accoutumé.

Je ne puis m'empêcher, monseigneur, de vous ré-

péter qu'il me semble que vous devez tenir bon jusqu'à l'extrémité dans l'armée, comme M. le maréchal de Boufflers dans la citadelle de Lille. Si on ne peut rien faire d'utile et d'honorable jusqu'à la fin de la campagne, au moins vous aurez payé de patience, de fermeté et de courage, pour attendre les occasions jusqu'au bout; au moins vous aurez le loisir de faire sentir votre bonne volonté aux troupes, et de gagner les cœurs. Si au contraire on fait quelque coup de vigueur avant que de se retirer, pourquoi faut-il que vous n'y soyez pas, et que d'autres s'en réservent l'honneur? Ce serait faire penser au monde qu'on n'ose rien entreprendre de hardi et de fort quand vous commandez; que vous n'y êtes qu'un embarras, et qu'on attend que vous soyez parti pour tenter quelque chose de bon. Après tout, s'il y a quelque chose à espérer, c'est dans le temps où les ennemis seront réduits à se retirer, ou à prendre des postes dans le pays pour y passer l'hiver. Voilà le dénoûment de toute la campagne; voilà l'occasion décisive : pourquoi la manqueriez-vous? Il faut toujours obéir au roi avec un zèle aveugle; mais il faut attendre, et tâcher d'éviter un ordre absolu de partir trop tôt.

Vous devez faire honneur à la piété, et la rendre respectable dans votre personne. Il faut la justifier aux critiques et aux libertins. Il faut la pratiquer d'une manière simple, douce, noble, forte, et convenable à votre rang. Il faut aller tout droit aux devoirs essentiels de votre état par le principe de l'amour de Dieu, et ne rendre jamais la vertu incommode par des hésitations scrupuleuses sur les petites choses. L'amour de Dieu vous élargira le cœur, et vous fera décider sur-le-champ dans les occasions pressantes. Un prince ne peut point, à la cour ou à l'armée, régler les hommes comme des religieux; il faut en prendre ce qu'on peut, et se proportionner à leur portée. Jésus-Christ disait aux apôtres : *J'aurais beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pourriez pas maintenant les porter* [1]. Saint Paul dit : *Je me suis fait tout à tous pour les gagner tous* [2]. Je prie Dieu tous les jours que l'esprit de liberté sans relâchement vous élargisse le cœur, pour vous accommoder aux besoins de la multitude.

Il faut montrer que vous pensez d'une façon sérieuse, suivie, constante et ferme. Il faut convaincre le monde que vous sentez tout ce que vous devez sentir, et que rien ne vous échappe. Si vous paraissez mou et facile à entraîner, on vous entraînera, et on vous mènera loin aux dépens de votre réputation. Lorsque vous serez de retour à la cour, vous devez, ce me semble, parler au roi d'un ton ferme et respectueux, lui montrer clairement et en détail les véritables causes des mauvais événements, avec les remèdes qu'on peut y apporter. Si vous lui faites voir que vous n'avez manqué à rien d'essentiel; si vous lui représentez la situation très-embarrassante où vous vous êtes trouvé; enfin si vous appuyez vos bonnes raisons par les témoignages uniformes des principaux officiers, qui doivent naturellement dire la vérité en votre faveur; si peu que vous ayez soin de gagner leurs cœurs, le roi ne pourra pas s'empêcher d'avoir égard à votre bonne cause pour l'intérêt de l'État.

Votre ressource doit être celle des bonnes raisons, appuyées avec une fermeté qui ne peut être que louée, quand elle sera assaisonnée d'une soumission, d'un zèle et d'un respect à toute épreuve pour le roi. Le moment de votre retour à la cour sera une crise. Je redoublerai mes faibles prières en ce temps-là.

Si vous vous accoutumez à rentrer souvent au dedans de vous pour y renouveler la possession que Dieu doit avoir de votre cœur, si vous dites avec humilité : *Audiam quid loquatur in me Dominus* [1]; si vous n'agissez ni par humeur, ni par goût naturel, ni par vaine gloire, mais simplement par mort à vous-même, et par fidélité à l'esprit de grâce; Dieu vous soutiendra. *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis* [2] : *dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini* [3]. Vous deviendrez grand devant tous les hommes, à proportion de ce que vous serez petit devant Dieu et souple dans sa main. Vous aurez des croix, mais elles entreront dans les desseins de Dieu, pour vous rendre l'instrument de sa providence, et vous direz : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* [4].

Je ne saurais être devant Dieu, que je ne m'y trouve avec vous, pour lui demander que vous soyez, comme David, selon son cœur.

190. — AU VIDAME D'AMIENS.

Il l'exhorte à se défier beaucoup de lui-même, et à prendre les moyens qu'il lui a déjà conseillés pour le soutenir.

A Cambrai, 15 octobre 1708.

Je suis véritablement affligé, monsieur, de l'état pénible où vous vous dépeignez vous-même : mais ce qui m'en console est de voir combien vous le sentez, et combien vous en craignez les suites.

[1] *Joan.* XVI, 12.
[2] *I. Cor.* IX, 22.

[1] *Ps.* LXXXIV, 9.
[2] *Ps.* XC, 11.
[3] *Matth.* X, 19.
[4] *II. Cor.* VII, 4.

J'espérerai tout pour vous, tandis que vous craindrez tout de vous-même. Cette expérience de votre dissipation, de votre tiédeur, de votre relâchement et de votre fragilité, vous doit inspirer une grande défiance de votre cœur. On se flatte d'ordinaire d'avoir au moins un cœur droit, et sensible à ses vrais devoirs. Mais quel devoir peut-on jamais comparer avec celui de n'être pas ingrat à l'égard de Dieu? On aurait horreur d'un homme assez dénaturé pour tomber dans l'ingratitude à l'égard d'un père, d'un bienfaiteur, ou d'un ami de qui il aurait reçu de grands services. Vous avez reçu de Dieu votre corps, votre âme, ce vous-même qui vous est si cher, avec la vie et toutes ses commodités : en un mot, vous n'avez rien que vous ne teniez de Dieu seul. Jamais obligations ne peuvent être mises en aucune comparaison avec celles dont Dieu vous a comblé. C'est pourtant lui que vous oubliez à toute heure; c'est lui à qui vous préférez les plus méprisables amusements; c'est lui qui vous ennuie; c'est lui qu'il vous tarde de quitter; c'est lui à qui vous tournez le dos, pour courir après des hommes que vous méprisez, et qui n'ont pour vous aucun autre mérite que celui de vous faire perdre du temps, et de flatter un peu votre imagination.

Je gémis, dites-vous, de me trouver dans un goût si indigne. C'est ma consolation, monsieur, de ce que je vous vois gémir. Mais enfin tel est votre goût : il est aussi méprisable selon la raison, que dépravé et dangereux selon la foi. Après cette expérience continuelle de vous-même, que pouvez-vous encore espérer de votre cœur? Qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un goût si corrompu? qu'y a-t-il de plus honteux qu'une telle légèreté? A quel point ne devez-vous pas vous défier sans cesse d'un cœur si gâté, et si insensible au vrai bien!

Vous ne pouvez vous résoudre à aimer celui qui est souverainement aimable, et qui vous a aimé dès l'éternité, sans vous abandonner dans vos infidélités les plus monstrueuses. Vous ne pouvez renoncer à ce qui vous perdrait, à ce monde qui ne vous aime ni ne vous aimera jamais, à ces amusements si indignes, que vous n'oseriez les nommer au rang des choses sérieuses. Voilà ce que vous n'avez point de honte de mettre en la place de votre Dieu et de tous ses biens éternels. Qu'y a-t-il donc de plus méprisable que votre cœur? cœur de boue, toujours apesanti vers la terre, toujours incapable de sentir les grâces de Dieu.

Vous me demandez un moyen de sortir de cette espèce d'ensorcellement : mais ce moyen, vous le savez, et il vous demeure inutile parce que vous ne vous en servez pas. Comment voulez-vous qu'un moyen vous soit utile, si vous n'en faites aucun usage? Le meilleur remède n'opère rien, quand on ne le prend pas. Le moyen que vous demandez est de lire, de prier tous les jours à certaines heures réservées, de fréquenter les sacrements, de fuir toutes les occasions de dissipation que vous pouvez retrancher sans manquer aux véritables bienséances de votre état; c'est de vous renouveler souvent pendant la journée dans la présence de Dieu; c'est de vous humilier devant lui, dès que vous apercevez votre dissipation; c'est de revenir doucement à lui, sans vous décourager ni impatienter jamais; c'est de vous supporter vous-même dans vos misères et dans vos indignités, sans vous flatter ni excuser en rien; c'est de vous accoutumer à n'espérer plus rien ni de votre raison ni de votre courage, et à vous réfugier en Dieu seul avec une humble confiance; c'est de travailler avec le secours de Dieu qui ne vous manque point, et qui vous fait sur vos fautes tant de reproches intérieurs, par une miséricorde secrète. Il me tarde d'avoir l'honneur de vous voir pour vous en dire davantage.

Je vous envoie une lettre que je vous supplie d'avoir la bonté de rendre. Personne ne vous sera jamais dévoué, monsieur, avec plus d'attachement et de zèle que je le serai jusqu'à la mort.

191. — AU DUC DE BOURGOGNE.

Il continue à rendre compte au prince des bruits désavantageux qui couraient à son sujet.

A Cambrai, 25 octobre 1708.

Monseigneur, l'excès de bonté et de confiance que vous me témoignez dans les lettres dont vous avez bien voulu m'honorer, loin de me donner un empressement indiscret, ne fait qu'augmenter ma retenue et mon inclination à continuer le profond silence où je suis demeuré pendant tant d'années. Je prends même infiniment sur moi, en me donnant la liberté de vous écrire sur des matières très-délicates qui sont fort au-dessus de moi, et qui ne peuvent vous être que très-désagréables. Mais je croirais manquer à tout ce que je vous dois, monseigneur, si je ne passais pas, dans une occasion si extraordinaire, par-dessus toutes les fortes raisons qui m'engagent au silence, pour achever de vous dire tout ce que j'apprends.

1° Le bruit public contre votre conduite croît, au lieu de diminuer. Il est si grand à Paris, qu'il n'est pas possible qu'il ne vienne des mauvais discours et des lettres malignes de l'armée. Rien n'est plus digne de vous, monseigneur, que votre dis-

position, qui est de pardonner tout, de profiter même de la critique dans tous les points où elle peut avoir quelques petits fondements, et de continuer à faire ce que vous croyez le meilleur pour le service du roi. Mais il importerait beaucoup de voir quelles peuvent être les sources de ces discours si injustes et si outrés, pour vous précautionner contre des gens qui sont peut-être les plus empressés à vous encenser, et qui osent néanmoins en secret attaquer votre réputation de la manière la plus atroce. Cette expérience, monseigneur, doit, ce me semble, vous engager à observer beaucoup les hommes, et à ne vous confier qu'à ceux que vous aurez éprouvés à fond, quoique vous deviez montrer de la bonté et de l'affabilité à tous, à proportion de leur rang.

2° Personne n'est plus mal informé que moi de ce qui se passe à la cour; mais je ne saurais croire que le roi ignore les bruits qui sont répandus dans tout Paris contre votre conduite. Ainsi il me paraît capital que vous preniez des mesures promptes et justes pour empêcher que Sa Majesté n'en reçoive quelque impression, et pour lui montrer avec évidence combien ces bruits sont mal fondés. La voie des lettres a un inconvénient, qui est que les lettres ne peuvent pas répondre, comme les conversations, aux objections qui naissent sur-le-champ, et qu'on n'a pas prévues. Mais aussi les lettres ont un grand avantage : on y développe par ordre les faits, sans être interrompu; on y mesure tranquillement toutes les paroles; on s'y donne même une force douce et respectueuse, qu'on ne se donnerait pas toujours si facilement dans une conversation. Ce qui est certain, monseigneur, est que vous avez un pressant besoin de vous précautionner vers le roi, et de faire taire le public qui est indignement déchaîné. Vous ne sauriez jamais écrire ni agir avec trop de ménagement, de respect, d'attachement, ni de soumission; mais il importe de dire très-fortement de très-fortes raisons, et de ne laisser rien dont on puisse encore douter sur votre conduite.

3° Il me revient par le bruit public qu'on dit que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée; que vous avez une dévotion faible, timide et scrupuleuse sur des bagatelles, pendant que vous négligez l'essentiel pour soutenir la grandeur de votre rang et la gloire des armées du roi. On ajoute que vous êtes amusé, inappliqué, irrésolu; que vous n'aimez qu'une vie particulière et obscure; que votre goût vous éloigne des gens qui ont de l'élévation et de l'audace; que vous vous accoutumez mieux de donner votre confiance à des esprits faibles et craintifs, qui ne peuvent vous donner que des conseils déshonorants. On assure que vous ne voulez jamais rien hasarder, ni engager aucun combat, sans une pleine sûreté que votre armée sera victorieuse; et que cette recherche d'une sûreté impossible vous fait temporiser, et perdre les plus importantes occasions. Je suis très-convaincu, monseigneur, que la vérité des faits est entièrement contraire à ces téméraires discours; mais il s'agit de détromper ceux qui en sont prévenus. On dit même que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour la conservation des conquêtes du roi, et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données dans votre enfance. Vous savez, monseigneur, combien j'ai toujours été éloigné de vouloir vous inspirer de tels sentiments; mais il ne s'agit nullement de moi, qui ne mérite d'être compté pour rien : il s'agit de l'État et des armes du roi, que je suis sûr que vous voulez soutenir avec toute la fermeté et la vigueur possible. Je sais que vous n'avez pris aucun parti de sagesse et de précaution que par le conseil des officiers généraux les plus expérimentés et les plus exempts de timidité : mais c'est là précisément ce que le public ne veut pas croire, et par conséquent c'est le point capital qu'il importe de mettre dans un tel point d'évidence, que personne ne puisse l'obscurcir. Vous avez, monseigneur, tous les officiers généraux qui sont autour de vous : rien ne vous est plus aisé que de les prendre chacun en particulier, et de les engager tous, sous un grand secret, à vous donner par écrit une espèce de courte relation de le manière dont ils ont opiné dans les principales occasions de cette campagne : ensuite vous pourrez leur faire entendre que vous croyez devoir citer au roi leurs témoignages, afin qu'ils soient tout prêts à soutenir de vive voix leur petite relation écrite. Cet engagement les liera, et les fera tous parler un langage décisif et uniforme; au lieu que si vous ne le faites pas ainsi, chacun pourra, malgré sa bonne intention, dire trop ou trop peu, varier, et obscurcir par des termes faibles ce que vous auriez besoin de rendre clair comme le jour. Après avoir posé ce fondement, vous pourrez nommer au roi tous vos témoins, en le suppliant de les interroger lui-même l'un après l'autre. C'est aller jusqu'à la racine du mal, et ôter toute ressource à ceux qui veulent vous attaquer dans les points les plus essentiels.

4° Il me semble qu'il convient que vos lettres, dès à présent, tendent à ce but d'une manière très-forte pour les raisons et pour les sentiments. quoique

très-respectueuse et très-soumise par rapport à Sa Majesté. Ensuite, quand vous serez arrivé à la cour, il sera capital, si je ne me trompe, que vous fassiez, avec des manières également fortes et respectueuses, l'éclaircissement à fond de tous les faits qui vous justifient, en pressant le roi d'interroger les principaux officiers; après quoi je souhaite que vous puissiez, sans perdre un moment, dès que les faits seront éclaircis à votre décharge, obtenir de Sa Majesté des gens qui vous conviennent pour servir sous vous l'année prochaine. Plus on ose vous attaquer par les endroits essentiels, plus il vous importe de continuer à commander l'armée, avec les secours qui peuvent assurer votre gloire et celle des armes de Sa Majesté. Il faut que vos lettres commencent cet ouvrage, et que vos discours, fermes, touchants et respectueux, l'achèvent dès votre première audience, s'il est possible. Quand vous arriverez à la cour, plus on vous accuse de faiblesse et de timidité, plus vous devez montrer, par votre procédé, combien vous êtes éloigné de ce caractère, en parlant avec force.

5° Il est aussi, ce me semble, fort à souhaiter qu'après que vous vous serez bien assuré des témoignages décisifs de tous les principaux officiers, pour éviter les discours politiques et ambigus, vous les engagiez à parler et à écrire, dans les occasions naturelles, à leurs amis, la vérité des faits, pour détromper toute la France. C'est une chose inouïe, qu'un prince qui doit être si cher à tous les bons Français, soit attaqué dans les discours publics, dans les lettres imprimées, et jusque dans des gazettes, sans que presque personne ose contester les faits qu'on avance faussement contre lui. Je voudrais que les personnes dignes d'être crues parlassent et écrivissent d'une manière propre à redresser le public, et à préparer les voies pour rendre votre retour agréable. Ceux qui devraient n'oser point parler parlent hautement, et ceux qui devraient crier pour la bonne cause sont réduits à se taire. Je ne sais rien de secret ni de particulier; mais je sais en gros ce que personne n'ignore, savoir, qu'on vous attaque dans le public sans ménagement.

On ne peut être plus édifié et plus charmé que je le suis, monseigneur, de la solidité de vos pensées, et de la piété qui règne dans tous vos sentiments. Mais plus je suis touché de voir tout ce que Dieu met dans votre cœur, plus le mien est déchiré d'entendre tout ce que j'entends. Je donnerais ma vie, non-seulement pour l'État, mais encore pour la personne du roi, pour sa gloire, pour sa prospérité; et je prie Dieu tous les jours sans relâche, afin qu'il le comble de ses bénédictions.

Je vous crois infiniment éloigné des timidités scrupuleuses dont on vous accuse et qu'on vous impute sur la défense de Lille, qui est une de ses principales conquêtes. J'espère que si vous continuez à commander les armées sans être gêné par des gens qui ne vous conviennent pas, et ayant sous vous des personnes de confiance, vous montrerez à la France et à ses ennemis combien vous êtes digne de soutenir la gloire de Sa Majesté et celle de toute la nation.

Ce qui me console de vous voir si traversé et si contredit est que je vois le dessein de Dieu, qui veut vous purifier par les croix, et vous donner l'expérience des embarras de la vie humaine, comme au moindre particulier. D'ailleurs, je ne saurais douter que Dieu ne soit votre conseil, votre force, votre tout, pourvu que vous rentriez sans cesse au dedans de vous pour l'y trouver, et pour agir ensuite sans scrupule, selon les besoins. *Esto vir fortis, et præliare bella Domini*[1]. Ne vous mettez point en peine de me répondre; il me suffit que mon cœur ait parlé au vôtre en secret devant Dieu seul. C'est en lui que je mets toute ma confiance pour votre prospérité, monseigneur : je vous porte tous les jours à l'autel avec le zèle le plus ardent.

192. — AU MÊME.

Sur la conduite que ce prince doit tenir en arrivant à la cour.

17 novembre 1708.

Monseigneur, j'espère que vous ne jugerez point de moi par l'empressement où vous m'avez vu sur la fin de cette campagne. Vous pouvez vous souvenir que j'ai passé plus de dix ans dans une retenue à votre égard qui m'aurait attiré votre oubli pour le reste de ma vie, si vous étiez capable d'oublier les gens qui ont eu l'honneur d'être attachés à votre personne. La vivacité avec laquelle j'ai rompu enfin un si long silence ne vient que de la douleur que j'ai ressentie sur tous les discours publics. Oserais-je, monseigneur, vous proposer la manière dont il me semble que vous devriez parler au roi pour son intérêt, pour celui de l'État et pour le vôtre?

Vous pourriez commencer par une confession humble et ingénue de certaines choses qui sont peut-être un peu sur votre compte. Vous n'avez peut-être pas assez examiné le détail par vous-même; vous n'êtes peut-être pas monté assez souvent à cheval pour visiter les postes importants; vous n'avez peut-être

[1] *Reg.* XVII, 17.

pas marché assez avant pour voir parfaitement les fourrages. C'est ce que j'entends dire à des officiers expérimentés, et pleins de zèle pour vous. Vous avez trop demeuré renfermé dans un camp, badinant avec M. le duc de Berri d'une manière peu convenable à votre âge, et au sérieux de la plus grande affaire de notre siècle dont vous étiez chargé. Vous vous êtes peut-être laissé trop aller à une je ne sais quelle complaisance pour M. de Vendôme, qui aurait eu honte de ne vous suivre pas, et qui aurait été au désespoir de courir après vous. Vous n'avez point assez entretenu les meilleurs officiers généraux en particulier, de peur que M. de Vendôme n'en prît quelque ombrage. Vous avez été peut-être irrésolu, et même, si vous me pardonnez ce mot, un peu faible pour ménager un homme en qui le roi vous avait recommandé d'avoir confiance; vous avez cédé à sa véhémence et à sa roideur; vous avez craint un éclat qui aurait déplu au roi. Vous n'avez pas osé, plusieurs fois, suivre les meilleurs conseils des principaux officiers de l'armée, pour ne contredire pas ouvertement l'homme en qui le roi se confiait. Vous avez même pris sur votre réputation pour conserver la paix. Ce qui en résulte est que votre patience est regardée comme une faiblesse, comme une irrésolution, et que tout le public murmure de ce que vous avez manqué d'autorité et de vigueur.

Après avoir avoué au roi avec naïveté toutes les choses dans lesquelles vous croyez de bonne foi avoir manqué, vous serez en plein droit de lui développer la vérité tout entière. Vous pouvez lui représenter tout ce que les plus sages officiers de l'armée lui diront, s'il les interroge, savoir, que l'homme qui vous était donné pour vous instruire et pour vous soulager ne vous apprenait rien, et ne faisait que vous embarrasser; qu'en un mot, celui qui devait soutenir la gloire des armes de Sa Majesté, et vous procurer beaucoup de réputation, a gâté les affaires, et vous a attiré le déchaînement du public. C'est là que vous placerez un portrait au naturel des défauts de M. de Vendôme, paresseux, inappliqué, présomptueux et opiniâtre; il ne va rien voir, il n'écoute rien, il décide et hasarde tout; nulle prévoyance, nul avisement, nulle disposition nulle ressource dans les occasions, qu'un courage impétueux; nul égard pour ménager les gens de mérite, et une inaction perpétuelle de corps et d'esprit.

Après ce portrait, vous pourriez revenir à ce qui peut avoir manqué de votre côté, avec si peu de secours et tant d'embarras. Demandez avec les plus vives instances à avoir votre revanche la campagne prochaine, et à réparer votre réputation attaquée. Vous ne sauriez montrer trop de vivacité sur cet article; il vous siéra bien d'être très-vif là-dessus, et cette grande sensibilité fera une partie de votre justification sur la mollesse dont on vous accuse. Demandez sous vous un général qui vous instruise et qui vous soulage, sans vouloir vous décider comme un enfant. Demandez un général qui décide tranquillement avec vous, qui écoute les meilleurs officiers, et qui n'ait point de peine de vous les voir écouter; qui vous mène partout où il faut aller, et qui vous fasse remarquer tout ce qui mérite attention. Demandez un général qui vous occupe tellement de toute l'étendue de la guerre, que vous ne soyez point tenté de tomber dans l'inaction et l'amusement. Jamais personne n'eut besoin de tant de force et de vigueur que vous en aurez besoin dans cette occasion. Une conversation forte, vive, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse, vous fera un honneur infini dans l'esprit du roi et de toute l'Europe. Au contraire, si vous parlez d'un ton timide et inefficace, le monde entier, qui attend ce moment décisif, conclura qu'il n'y a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été faible à l'armée, aux dépens de votre réputation, vous ne songez pas même à la relever à la cour. On vous verra vous renfoncer dans votre cabinet, et dans la société d'un certain nombre de femmes flatteuses.

Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève; mais si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains. Pardon, monseigneur, j'écris en fou; mais ma folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier; c'est ce que je fais sans cesse.

193. — A M. DE CHAMILLARD,

MINISTRE DE LA GUERRE.

Il lui rend compte des blés qu'il peut avoir à sa disposition pour les armées, et lui fait les offres les plus généreuses.

A Cambrai, 20 novembre 1708.

Immédiatement après avoir eu l'honneur de vous voir, j'entrai en matière par lettres avec M. de Bergheik. Il demandait, 1° que les blés lui fussent incessamment livrés à Saint-Omer, ou tout au moins à Condé; 2° qu'on les lui donnât à un prix plus bas que le prix courant du marché. Je lui ai représenté les choses suivantes :

1° Je ne garde point mes blés d'une année à l'autre. J'ai vendu à vil prix, il y a quelques mois, tous mes blés de l'année dernière. La règle du pays est que les fermiers ne commencent à livrer les blés qu'au mois de décembre. Ils retardent toujours le plus qu'ils

peuvent, et le feront beaucoup plus cette année, par la crainte des ravages et de la famine dont ils se croient menacés. Ainsi je ne puis avoir mes blés dans mes greniers que dans le mois de janvier tout au plus tôt.

2° Les particuliers qui peuvent vendre leurs blés à leurs portes à des marchands, argent comptant, n'ont garde de les vendre aux personnes qui ont l'autorité du roi, à un moindre prix, avec d'assez longs termes, et avec la crainte de quelque mécompte pour leurs payements. Ils savent que le prix du blé ne peut que croître tous les jours. Je ne saurais leur persuader ce que M. de Bergheik désire.

3° Ces particuliers, supposé que je pusse les persuader, ne se chargeraient jamais de voiturer leurs blés ni à Saint-Omer, ni même à Condé, qu'à condition qu'on leur payerait le prix de leurs blés et celui de leurs voitures, si le tout était enlevé ou pillé sur les chemins. Voilà, monsieur, les raisons qui ont arrêté M. de Bergheik.

Pour moi, rien ne m'arrêtera dans la résolution où je suis de vous donner mes blés sans condition ; mais je vous supplie très-humblement de faire attention aux choses que je dois avoir l'honneur de vous représenter.

1° Ce n'est point pour achever mon bâtiment que je veux donner mes blés : mon bâtiment est presque achevé. Si je ne considérais que mon intérêt, j'aimerais bien mieux vendre mon blé à des marchands, qui le viendraient prendre céans à un haut prix, et argent comptant. Les termes que vous me marquez peuvent être sujets à de grands mécomptes, par des embarras imprévus, malgré toutes vos bontés pour moi, et quoique vous preniez des mesures très-justes.

2° Je compte pour rien mon intérêt, dès que celui du roi paraît : le devoir de bon sujet décide. De plus, la reconnaissance me presse. Je dois aux anciennes bontés de Sa Majesté tout ce que je possède; je lui donnerais mon sang et ma vie, encore plus volontiers que mon blé. Mais je suis très-éloigné, monsieur, de vouloir que vous fassiez valoir mon offre, et que vous me rendiez aucun bon office. La chose ne mérite pas d'aller jusqu'au roi; et j'en serai assez récompensé, pourvu que vous soyez persuadé de ma bonne volonté pour faciliter l'exécution de vos projets dans son service. D'ailleurs je suis, Dieu merci, guéri de toute espérance mondaine. Je serai content d'avoir fait mon devoir ; et mon zèle, quoique ignoré par Sa Majesté, suffira pour ma consolation le reste de ma vie.

3° J'ai proposé à plusieurs personnes de vendre leur blé avec le mien. Aucun ne veut rien vendre au roi, tant ils craignent des retardements et des mécomptes. Je ne vois rien à espérer de ce côté-là : ainsi je ne puis vous offrir que mon seul blé, et même que celui d'une seule année, parce que j'avais tout vendu à vil prix pour bâtir, dès le printemps dernier.

4° Vous agréerez, s'il vous plaît, monsieur, que je réserve du blé, tant pour ma subsistance dans un lieu de passage continuel, où je suis seul à faire les honneurs à tous les passants, que pour les pauvres, qui sont innombrables en ce pays depuis que notre voisinage est ruiné, et que la cherté augmente. On vous a très-mal informé, si on vous à fait entendre que j'avais vingt mille sacs de blé. Je ne puis avoir, dans tout le cours de l'année, qu'environ onze mille mesures de blé, chaque mesure pesant environ quatre-vingt-quatre livres. Cette mesure vaut actuellement au marché plus de deux écus, et le prix augmentera tous les jours. Ainsi le total de ce blé montera au moins à soixante-dix mille francs. Vous prendrez, monsieur, sur ce total, la quantité qu'il vous plaira, et au prix que vous voudrez. Je n'ai aucune condition à vous proposer, et c'est à vous à les régler toutes. Je ne réserverai pour mes besoins, pour ceux des pauvres, qu'il ne m'est pas permis d'abandonner, et pour les gens qui sont accoutumés à aborder chez moi en passant, que ce que vous voudrez bien me laisser. Je serai content, pourvu que je fasse mon devoir vers le roi, et que vous soyez persuadé du zèle avec lequel je serai le reste de ma vie, etc.

194. — AU PÈRE LAMI.

Ne pas croire aisément aux opérations miraculeuses et extraordinaires. Explication d'un *Mandement* de Fénelon, auquel ses ennemis donnaient de malignes interprétations.

A Cambrai, 30 novembre 1708.

Je suis toujours vivement touché, mon révérend père, quand vous me faites la grâce de me donner de vos nouvelles; j'avoue qu'elles me donneraient une bien plus grande consolation, si elles m'apprenaient la diminution de vos maux ; mais nous n'aimons Dieu plus que nous, qu'autant que nous préférons sa volonté à notre soulagement. C'est apprendre une heureuse nouvelle d'un homme qu'on aime et qu'on révère, que d'apprendre qu'il est attaché sur la croix avec Jésus-Christ, et qu'il dit, comme l'Apôtre : *J'ai une surabondance de joie au milieu de mes tribulations*[1]. Pour les expériences que vous me mandez avoir faites, elles peuvent venir d'une grâce extraordinaire, et je n'ai garde d'en juger. Il

[1] *II. Cor.* VII, 4.

me paraît seulement que le remède a pu les premières fois, plus parfaitement que dans la suite, apaiser toutes les douleurs, adoucir le sang, débarrasser entièrement la tête, et vous mettre dans une parfaite liberté, où les dispositions pieuses dont vous êtes, Dieu merci, prévenu, ont produit, sans aucun obstacle, cette société si simple, si familière et si intime avec Dieu. Il n'y a que les sens et les passions du corps qui amortissent les opérations de notre âme en cette vie à l'égard de Dieu, quand notre volonté tend uniquement vers lui. La mort, qui rompt tous nos liens, nous met dans l'entière liberté de voir et d'aimer. En attendant cette pleine délivrance, tout ce qui impose silence aux passions tumultueuses, à l'imagination volage, et aux sens qui nous distraient, sert beaucoup à nous occuper de Dieu lorsque notre vrai fond est tourné vers lui. La nuit même est très-propre à ce recueillement; aucun objet extérieur n'interrompt ni ne partage alors notre attention. Ainsi, quand l'imagination se trouve calmée par une suspension des choses qui l'agitaient, on peut éprouver une très-paisible et très-profonde union d'amour avec Dieu, sans aucun don miraculeux. Je ne dis point ceci pour exclure les grâces extraordinaires; à Dieu ne plaise! Je n'en veux nullement juger; mais je croirais que, sans aucune impression miraculeuse, la grâce ordinaire, quand elle est forte, et quand l'âme est mise en liberté, comme je viens de le dire, peut suffire pour produire une très-grande occupation de Dieu et de ses mystères.

Je n'ai pas manqué de mander à Paris qu'on vous envoyât au plus tôt un exemplaire de ma réponse à la *Justification du silence respectueux :* je ne serais pas content que vous l'eussiez lue, si vous ne l'aviez pas reçue de moi.

Pour le mandement dont on fait du bruit [1], vous le verrez au premier jour, dans un recueil de plusieurs autres qui sont imprimés. Vous verrez que je n'ai parlé qu'en général du malheur des guerres; pour exciter les peuples à prier pour la paix, j'ai cité les paroles de saint Augustin, qui dit que *les princes les plus justes et les plus modérés sont réduits à prendre les armes, et que ce malheur est d'autant plus déplorable, qu'il est devenu nécessaire.* Ma conclusion est de dire : « Prions pour la prospérité des « armes du roi, afin qu'elles nous procurent, SELON « SES DESSEINS, un repos qui console l'Église aussi « bien que les peuples, et qui soit sur la terre une image « du repos céleste. » Ces paroles sont décisives pour écarter de l'esprit du lecteur toute pensée maligne, et d'appliquer au roi ce que j'ai dit en général sur les horreurs d'une guerre ambitieuse, et contraire à l'humanité. Rien n'est plus opposé à une guerre si odieuse que celle que le roi fait malgré lui, pour nous procurer *un repos qui console l'Église aussi bien que les peuples, etc.* Cette intention m'a paru si pure, que j'ai exhorté tous les fidèles à demander *la prospérité de ses armes,* et à désirer l'accomplissement de *ses desseins,* comme étant persuadé qu'ils tendent à nous *procurer ce repos* si utile et si édifiant. Voilà ce qui regarde mon dernier mandement de cette année. De plus, vous verrez dans le recueil trois autres mandements, où j'ai fait, pour ainsi dire, un plaidoyer pour la cause des deux rois contre nos ennemis, dans les années précédentes. Je doute fort qu'il y ait quelque autre évêque en France qui ait parlé aussi fortement que moi de la justice de la cause de ces deux princes, et des pieuses intentions du roi en particulier. On n'a fait aucune attention à ce qui est clair comme le jour pour montrer mon zèle, et on a relevé malignement un endroit très-innocent de mon dernier mandement, pour l'empoisonner par une interprétation forcée. Il faut prier de bon cœur pour ceux qui agissent ainsi, et leur vouloir autant de bien qu'ils me veulent de mal. Je suis tout à vous, mon révérend père, avec une vraie vénération.

Je reviens au remède nommé *silentium pectoris.* Je souhaite non-seulement qu'il soulage votre poitrine, mais encore qu'il nourrisse, qu'il console et qu'il élargisse votre cœur. Il n'y a qu'à s'en servir, qu'à goûter la paix qu'il vous donne, sans en vouloir juger, et sans vous y arrêter volontairement pour vous en faire un appui. C'est le vrai moyen d'en tirer tout le profit, sans s'exposer au danger d'aucune illusion. Avez-vous pris ce remède le jour, et fait-il le même effet le jour que la nuit? Mandez-moi le lieu où il se vend à Paris. J'en voudrais avoir une fontaine pour toutes les personnes peinées. Sérieusement, j'en voudrais faire prendre à une très-bonne personne dont la poitrine et le cœur ont besoin de ce soulagement.

Je ne dois pas oublier de vous dire que j'ai vu passer ici M. le M. d'Angennes, votre parent, qui portait encore les marques de sa blessure, mais qui était déjà presque guéri. Il est fort bien fait, poli et aimable.

[1] Fénelon parle de son *Mandement* du 12 mai 1708, *pour la prospérité des armes du roi.*

195. AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur la conduite du duc de Bourgogne pendant la campagne de cette année, et sur les moyens de relever son honneur dans la campagne prochaine. État critique de la France.

A Cambrai, 3 décembre 1708.

Je me sers, mon bon duc, de l'occasion sûre de

M. Turodin, pour répondre a votre dernière lettre. Vous avez su que la campagne finit par une conclusion très-honteuse. M le duc de Bourgogne n'a point eu, dit-on, pendant la campagne assez d'autorité ni d'expérience pour pouvoir redresser M. de Vendôme. On est même très-mécontent de notre jeune prince, parce que, indépendamment des partis pris pour la guerre, à l'égard desquels les fautes énormes ne tombent point sur lui, on prétend qu'il n'a point assez d'application pour aller visiter les postes, pour s'instruire des détails importants, pour consulter en particulier les meilleurs officiers, et pour connaître le mérite de chacun d'eux. Il a passé, dit-on, de grands temps dans des jeux d'enfant avec monsieur son frère, dont l'indécence a soulevé toutes les personnes bien intentionnées, dans de tristes conjonctures où il aurait dû paraître sentir la honte de sa campagne et le malheur de l'État. Voilà, si je ne me trompe, la vraie source de l'indisposition générale des militaires, qui reviendraient, s'ils voyaient, au printemps prochain, ce prince moins amusé à des jeux indécents, montant plus souvent à cheval, voulant tout voir et tout apprendre, questionnant les gens expérimentés, et décidant avec vigueur. Mais il faudrait qu'au lieu de M. de Vendôme, qui n'est capable que de le déshonorer et de hasarder la France, on lui donnât un homme sage et ferme, qui commandât sous lui, qui méritât sa confiance, qui le soulageât, qui l'instruisît, qui lui fît honneur de tout ce qui réussirait, qui ne rejetât jamais sur lui aucun fâcheux événement, et qui rétablît la réputation de nos armes. Cet homme, où est-il? Ce serait M. de Catinat, s'il se portait bien; mais ce n'est ni M. de Villars, ni la plupart des autres que nous connaissons. M. de Berwick, qu'on louait fort en Espagne, n'a pas été fort approuvé en Flandre: je ne sais si la cabale de M. de Vendôme n'en a pas été cause. Il faudrait de plus, à notre prince, quelque homme en dignité auprès de lui. Plût à Dieu que vous y fussiez! vous auriez pu empêcher tous les badinages qu'on a critiqués, et lui donner plus d'action pour contenter les troupes. Ce qui est certain est qu'il demeurera dans un triste avilissement aux yeux de toute la France et de toute l'Europe, si on ne lui donne pas l'occasion et les secours pour se relever et pour soutenir nos affaires. Si M. de Vendôme revient tout seul avec un pouvoir absolu, il court risque de mettre la France bien bas. Il faut savoir faire ou la guerre ou la paix. Il faut, dans cette extrémité, un grand courage, ou contre l'ennemi pour l'abattre malgré ses prospérités, ou contre soi-même pour s'exécuter sans mesure, avant qu'on tombe encore plus bas, et qu'on ne soit plus à portée de se faire accorder des conditions supportables. Pour le jeune prince, s'il est mou, amusé et faible en arrivant à la cour, il demeurera méprisé, et hors d'état d'avoir sa revanche. Il faut qu'il parle avec respect et fermeté, qu'il avoue les torts qu'il peut avoir; qu'il peigne M. de Vendôme au naturel, qu'il mette toute la campagne devant les yeux du roi, qu'il demande à relever son honneur et celui des armes de Sa Majesté, en commandant l'année prochaine avec un bon général sous lui : s'il ne presse pas avec une certaine vigueur, il demeurera dans le bourbier. Il faut le faire en arrivant. La réputation de ce jeune prince est sans doute plus importante à la France qu'on ne s'imagine. Rien ne décrédite tant le roi et l'État, dans les pays étrangers, que de voir son petit-fils avili à la tête des armées, n'ayant sous lui pour général qu'un homme qui ne sait ni prévoir, ni préparer, ni douter, ni consulter, ni aller voir; qui se laisse toujours surprendre, qu'aucune expérience ne corrige, qui se flatte en tout, et qui est déconcerté au premier mécompte; enfin, qui fait la guerre comme M. le duc de Richelieu joue, c'est-à-dire qui hasarde tout sans mesure dès qu'il est piqué[1]. Si les ennemis, au printemps, entament notre frontière déjà à demi percée, rien ne les pourra arrêter dans la Picardie.

Vous connaissez l'épuisement et l'indisposition des peuples. Dieu veuille qu'on y pense! Mais on ne pourra se résoudre ni à changer de méthode pour la guerre, ni à s'exécuter violemment pour la paix; et l'hiver, déja fort avancé, finira avant qu'on ait pris de justes mesures. M. de Chamillard me dit, en passant ici, que tout était désespéré pour soutenir la guerre, à moins qu'on ne pût tenir les ennemis affamés dans cette fin de campagne entre le canal de Bruges, l'Escaut et notre frontière d'Artois. Toutes ces espérances sont évanouies. Mais M. de Chamillard, qui me représentait très-fortement l'impuissance de soutenir la guerre, disait, d'un autre côté, qu'on ne pouvait point chercher la paix avec de honteuses conditions. Pour moi, je fus tenté de lui dire : Ou faites mieux la guerre, ou ne la faites plus. Si vous continuez à la faire ainsi, les conditions de paix seront encore plus honteuses dans un an qu'au-

[1] Ce portrait du duc de Vendôme est conforme à ce que les Mémoires du temps rapportent de ce général. Le duc de Saint-Simon surtout justifie le duc de Bourgogne, et confirme ce que dit ici Fénelon de la cabale suscitée par le duc de Vendôme pour avilir le jeune prince, croyant par là faire sa cour au Dauphin son père, qui ne témoignait à ce fils que de la froideur. Ce seigneur cite entre autres un mot du duc de Vendôme, qui, après l'affaire d'Oudenarde, s'échappa jusqu'à dire au duc de Bourgogne, devant tout le monde, qu'il *se souvînt qu'il n'était venu qu'à condition de lui obéir*. (Mém. liv. IX, art. XVIII et suiv.) Voyez aussi les lettres du duc de Bourgogne à madame de Maintenon, dans les *Mém. politiques, etc.* publiés par l'abbé Milot, t. IV, p. 321 et suiv.

jourd'hui; vous ne pouvez que perdre à attendre.

Si le roi venait en personne sur la frontière, il serait cent fois plus embarrassé que M. le duc de Bourgogne. Il verrait qu'on manque de tout, et dans les places, en cas de siége, et dans les troupes, faute d'argent. Il verrait le découragement de l'armée, le dégoût des officiers, le relâchement de la discipline, le mépris du gouvernement, l'ascendant des ennemis, le soulèvement secret des peuples, et l'irrésolution des généraux dès qu'il s'agit de hasarder quelque grand coup. Je ne saurais les blâmer de ce qu'ils hésitent dans ces circonstances. Il n'y a aucune principale tête qui réunisse le total des affaires, ni qui ose rien prendre sur soi. En un mot, un joueur qui perd parce qu'il joue trop mal ne doit plus jouer. Le branle donné du temps de M. de Louvois est perdu : l'argent et la vigueur du commandement nous manquent. Il n'y a personne qui soit à portée de rétablir ces deux points essentiels. Quand même on le pourrait, il faudrait trop de temps pour remonter tous ces ressorts. On ruine et on hasarde la France pour l'Espagne. Il ne s'agit plus que d'un point d'honneur, qui se tourne en déshonneur dès qu'il est mal soutenu. Ni le roi ni monseigneur ne peuvent venir défendre la France; M. le duc de Bourgogne, qui est notre unique ressource, est malheureusement décrédité, et je crains qu'on ne fera rien de ce qu'il faut pour relever sa réputation.

Voilà, mon bon duc, ce qui me passe par l'esprit. Je n'ai point le temps d'en écrire aujourd'hui à M. le duc de Beauvilliers; mais je vous supplie de lui communiquer cette lettre. Elle sera, s'il vous plaît, commune entre vous deux. J'espère que vous voudrez bien aussi la montrer à madame la duchesse de Mortemart. Monsieur le vidame, s'il passe ici, comme il me le promet, vous portera quelque autre paquet de moi. Cependant je renouvelle ici mille respects à madame la duchesse de Chevreuse, et je n'y ajoute pour vous, mon bon duc, qu'une union sans réserve de cœur en Dieu.

196. — DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il répond à quelques-uns des reproches que la voix publique lui faisait.

A Douai, 5 décembre 1708.

Si je n'ai pas répondu plus tôt à plusieurs de vos lettres, mon cher archevêque, ce n'est pas que j'en aie plus mal reçu ce qu'elles contiennent, ni que mon amitié pour vous en soit moins vive. Je suis ravi de tout ce que vous m'avez mandé que l'on dit de moi. Vous pouvez interroger le vidame, qui vous rendra cette lettre, sur la suite des faits publics, qu'il me serait bien long de reprendre ici. Je vous parlerai cependant de quelques-uns.

Je n'ai jamais eu ordre du roi d'attaquer le prince Eugène pendant l'éloignement du duc de Marlborough : au contraire, quand il marcha à M. de Vendôme du côté d'Oudenbourg, le maréchal de Berwick et moi voulions rassembler les différents camps qui étaient le long de l'Escaut, et marcher au prince Eugène. L'ordre de marche fut dressé; et je l'aurais exécuté, si nous n'avions trouvé tous ceux que je consultai d'un avis contraire, et qu'il fallait plutôt fortifier M. de Vendôme du côté de Bruges et de Gand. Ceux à qui je parlai étaient MM. d'Artaignan, Gassion, Saint-Frémont, Cheyladet et Souternon.

Les trois bataillons d'Oudenarde sont vrais : mais on me les assura séparés de l'armée ennemie; et il n'y aurait eu nul combat, si l'on s'était arrêté à l'endroit où l'on disait qu'ils étaient, et où on ne les trouva point : du moins les ennemis le seraient-ils venus chercher.

Sur la Marque, M. de Vendôme n'était point pressé d'attaquer : il ne reconnut le côté où était d'Artaignan que trois jours après son arrivée, et dès lors les retranchements étaient formés. Les plaines, il est vrai, sont assez grandes; mais les ennemis y auraient toujours eu un plus grand front que nous, pour nous envelopper en débouchant des défilés.

Je ne me souviens point d'avoir écrit à des gens indiscrets ce que j'écrivais au roi, en chiffre, sur l'état du dedans de la ville de Lille.

Je vous remets au vidame sur tout le reste, dont je ne puis vous faire un plus long détail. Je profiterai, avec l'aide de Dieu, de vos avis. J'ai bien peur que le tour que je vais faire en Artois, me faisant finir ma campagne à Arras, ne m'empêche de vous voir à mon retour, comme je l'avais toujours espéré : car de la manière dont vous êtes à la cour, il me paraît qu'il n'y a que le passage dans votre ville archiépiscopale qui me puisse procurer ce plaisir. Je suis fâché aussi que l'éloignement où je vais me trouver de vous m'empêche aussi de recevoir d'aussi salutaires avis que les vôtres. Continuez-les cependant, je vous en supplie, quand vous en verrez la nécessité, et que vous trouverez des voies absolument sûres. Assistez-moi aussi de vos prières, et comptez que je vous aimerai toujours de même, quoique je ne vous en donne pas toujours des marques.

197. — DE FÉNELON AU MARQUIS DE FÉNELON, SON PETIT-NEVEU.

Il l'exhorte à prendre conseil des gens sages.

Cambrai, 7 janvier 1709.

Votre lettre, mon cher neveu, est venue fort à propos. Je commençais à être en peine du retardement de votre arrivée à Paris. Il est juste que vous y donniez le temps convenable pour les affaires de votre régiment. J'avoue que ce serait une grande consolation de vous avoir pendant la campagne à deux pas de nous, et d'être à portée de vous secourir en cas de blessure ou de maladie. Il est vrai aussi que vous seriez, sur cette frontière, plus à portée d'être connu et de montrer votre bonne volonté. Mais, d'un autre côté, je serais inconsolable si vous veniez à périr dans une frontière où l'on est plus exposé qu'ailleurs, supposé que vous eussiez demandé à y venir par un sentiment d'ambition, et que j'eusse approuvé un tel dessein. Ainsi, tout ce que je puis faire est de vous laisser à la Providence, et de vous conseiller de consulter des gens plus sages que moi dans le lieu où l'on vous désire. Le principal est, si je ne me trompe, de suivre simplement ce que vous aurez au cœur, en n'y écoutant que Dieu, et en renonçant à toute vue mondaine. Dieu vous bénira quand vous vous abandonnerez à lui.

Je compte que vous rendrez de vrais devoirs aux maisons de Mortemart, de Chevreuse et de Charost. Vous devez de la reconnaissance à cette dernière maison : je lui suis dévoué à toute épreuve. Allez voir, je vous prie, mademoiselle de Langeron, et notre bon abbé le Fèvre. J'espère que M. Dupuy nous viendra voir bientôt, et j'en suis ravi. Mille et mille amitiés à ma chère nièce, que j'aime de plus en plus : son bambin me tient fort au cœur. Bien des compliments à M. de Chevry. Le moment de vous embrasser et entretenir me donne par avance beaucoup de joie.

198. AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui indique les moyens de mettre fin à sa vie tiède et dissipée.

A Cambrai, 4 avril 1709.

Je suis très-sensible à toutes vos bontés, monsieur, et votre dernière lettre m'a véritablement attendri. Je vous porte tous les jours à l'autel avec beaucoup de zèle.

Vous ne devez pas être surpris de vous trouver si tiède, si dissipé et si fragile : c'est l'effet naturel d'une longue habitude de vie relâchée. Vos passions sont tortes ; vous vivez au milieu du monde et des tentations les plus dangereuses ; votre foi n'est qu'à demi nourrie ; votre amour-propre agit en pleine liberté dans tout ce que la crainte de Dieu ne vous reproche pas comme un désordre grossier. C'est vivre d'une vie mondaine que la crainte de Dieu modère ; mais ce n'est pas vivre de l'amour de Dieu mis en la place de l'amour-propre. Ce n'est qu'en se livrant à Dieu par l'amour, et en nourrissant cet amour par une prière familière et fréquente, qu'on sort de cet état flottant. Quand on ne veut prendre de la religion qu'autant qu'il en faut pour apaiser les reproches de sa conscience, et pour se donner une espérance qui console le cœur, on ne fait que languir intérieurement. C'est un malade convalescent, qui se contente de se nourrir suffisamment pour ne tomber pas à toute heure en défaillance, et pour s'épargner de grandes douleurs. Il ne fait que traîner, et il n'a aucune ressource. Vous me demanderez qu'est-ce qu'il faut faire, le voici :

1° Il faut se regarder comme un homme qui a pris son parti, qui ne s'en cache point, qui ne rougit point de Jésus-Christ, quoiqu'il évite toute affectation ; qui veut être fixé dans le bien, et ne regarder plus en arrière.

2° Il faut lire, prier, mais prier de cœur, fréquenter les sacrements, et se faire un bon plan de vie par le conseil d'un homme exempt de rigueur et de relâchement, qui ait une véritable expérience des voies de Dieu.

3° Il faut examiner, surtout dans l'oraison, et immédiatement après vos communions, ce que Dieu demande de vous pour mourir à vos passions, pour vous précautionner contre vous-même, pour réprimer vos goûts, et pour retrancher les amusements qui vous détournent de vos devoirs extérieurs, ou qui s'opposent à une vie de recueillement. Vous verrez que si vous vous abandonnez à l'esprit de grâce, il vous fera sentir ce qui vous arrête dans le chemin où Dieu vous appelle.

4° Il ne faut point être étonné ni découragé de vos fautes. Il faut vous supporter vous-même avec patience, sans vous flatter ni épargner pour la correction. Il faut faire pour vous comme pour un autre. Dès que vous apercevez que vous avez manqué, condamnez-vous intérieurement, tournez-vous du côté de Dieu pour en recevoir votre pénitence : dites avec simplicité votre faute à l'homme de Dieu qui a votre confiance. Recommencez à bien faire, comme si c'était le premier jour, et ne vous lassez point d'être toujours à recommencer. Rien ne touche tant le cœur de Dieu, que ce courage humble et patient.

Il ne faut pas se rebuter, quoiqu'on éprouve en

soi beaucoup de tentations, et qu'on fasse même diverses fautes. *La vertu*, dit l'Apôtre [1], *se perfectionne dans l'infirmité*. C'est moins par le goût sensible et par les consolations spirituelles, que par l'humiliation intérieure et le recours fréquent à Dieu, qu'on s'avance vers lui.

Voilà, monsieur, ce que je le prie de vous faire bien entendre. Je vous aime tendrement; je vous honore du fond du cœur. Je vous suis dévoué à toute épreuve et sans réserve pour le reste de ma vie. Aimez-moi, mais en Dieu et pour Dieu, comme je vous aime. Mon zèle pour vous est sans bornes. Mille respects à madame la vidame.

199. — AU MARQUIS DE FÉNELON, SON PETIT-NEVEU.

Sur la maladie de madame de Chevry, et sur la conduite que le marquis doit tenir à l'armée.

A Cambrai, 6 avril 1709.

On ne saurait, mon cher neveu, être plus en peine que je le suis de notre chère malade. Je crains toujours qu'elle ne prenne trop sur elle, et qu'elle ne veuille pas s'assujettir au régime nécessaire pour sa santé : engagez-la, si vous le pouvez, à le garder très-exactement. Plut à Dieu qu'elle fût ici! Nous aurions soin de la réduire, et en même temps de la tenir en gaieté avec le cœur en repos. Je prie Dieu de nous la conserver : mandez-nous l'état où elle sera.

Je suis bien fâché de ce que vous allez en Dauphiné : j'espérais que vous serviriez en Allemagne. Il faut être prêt à tout, et content en quelque lieu qu'on aille. Si les bruits de paix qui se répandent sont vrais, nous pourrons vous revoir bientôt. En attendant, travaillez sans relâche à tout ce qui peut contribuer au bon état de votre régiment, et au bien du service. Tâchez de vous faire aimer : soyez doux et obligeant sans faiblesse; distinguez le mérite parmi vos officiers, sans blesser personne; attachez-vous aux officiers qui vous sont supérieurs, pour tâcher d'obtenir leur estime, et pour apprendre auprès d'eux ce que vous avez besoin de savoir. Ménagez votre santé. Ne comptez pas trop sur elle, quand elle paraît bonne; car elle s'altère aisément.

Je ne manquerai pas de remercier ceux qui ont eu de la bonté pour vous. J'espère que M. l'abbé de Langeron, qui s'en va à Paris, pourra encore vous y trouver : ne vous y arrêtez point inutilement. Donnez-nous de vos nouvelles, partout où vous serez. Comptez que j'en désire toujours, et que je serais fort en peine si nous n'apprenions pas au moins l'état de votre santé. Bonjour, mon cher enfant; je suis à vous avec tous les sentiments que vous savez. Je prie Dieu qu'il vous garde, qu'il vous rende fidèle à sa grâce, qu'il vous tienne dans une humble défiance de vous-même, et qu'il vous fasse faire sa volonté en tout.

[1] *II. Cor.* XII, 9.

200. — AU MÊME.

Il l'engage à se concilier l'estime et l'amitié des officiers

A Cambrai, 13 avril 1709.

Je souhaite de tout mon cœur, mon cher neveu, que vous soyez arrivé à Strasbourg en parfaite santé, et que vous nous appreniez bientôt de vos nouvelles; elles me feront toujours un vrai plaisir. Il est fort à désirer que vous trouviez votre régiment bien composé, et que vous puissiez gagner l'amitié et l'estime des officiers : c'est un commencement très-nécessaire pour établir la réputation d'un jeune homme; et ce n'est pas un ouvrage facile, car on trouve partout des gens difficiles à contenter. Mandez, je vous conjure, avec franchise, la disposition des esprits, et les mesures que vous prenez pour vous faire aimer d'eux. Les gens que vous avez vus à Versailles sont contents de vous; et j'espère qu'en continuant de bien faire, vous vous attirerez leurs bontés. Si vous partez pour le Dauphiné, mandez-nous en quel lieu il faudra adresser les lettres que nous vous écrirons. Il faut être content partout, pourvu qu'on fasse son devoir, et qu'on ait dans le cœur ce qui fait le vrai bonheur des hommes. Bonsoir, mon cher petit homme; je vous aime tendrement.

201. — AU MÊME.

Il lui donne des avis sur la conduite qu'il doit tenir dans le monde, et quelques nouvelles politiques.

A Cambrai, 10 juillet 1709.

Je suis dans une vraie joie, mon cher neveu, quand je reçois de vos nouvelles, et je suis fort sensible au plaisir que vous donnent mes lettres. Je souhaite que votre santé aille bien, et que vous la ménagiez, sans manquer aux fonctions de votre emploi, et aux occasions d'apprendre la guerre. Vos faiblesses ne vous nuiront point; elles serviront, au contraire, à vous humilier, à vous tenir dans une défiance de vous-même, et à vous faire recourir sans cesse à Dieu, pourvu que vous ayez soin de vous recueillir, de prier, de lire, et de fréquenter les sacrements autant que votre vie agitée le pourra permettre. Soyez sociable dans le public; mais, dans tout ce

qui est particulier, évitez toute familiarité avec les gens libertins et suspects de corruption : attachez-vous aux gens de mérite, pour gagner leur estime et leur amitié; mais, dans le fond, ne comptez point sur les hommes : Dieu est le seul ami fidèle qui ne vous manquera jamais. Quoique je vous aime tendrement, je vous conjure de ne compter jamais sur moi, et de ne voir en moi que Dieu seul malgré mes misères.

Les ennemis font le siége de Tournai : la tranchée est ouverte du 7 de ce mois; notre inondation va bien. On ne sait point encore si M. le maréchal de Villars marchera pour secourir la place; il le fait espérer, dit-on, à M. de Surville. Tout ce pays est dans une extrême souffrance; il est ravagé cruellement par les ennemis, et les nôtres le fourragent terriblement de leur côté. Dieu veuille que la campagne se passe sans aucun fâcheux événement! Le temps insensiblement se rapproche où nous pourrons nous revoir; j'en ai une vraie impatience. Si M. de Cany va à votre armée, je vous conjure de le rechercher avec beaucoup plus d'empressement que s'il était encore secrétaire d'État. Si vous passez près de Chambéry, allez voir, je vous prie, le père Malatra, jésuite, homme de beaucoup de mérite, à qui j'ai obligation : si vous n'êtes pas à portée de le voir, du moins écrivez-lui, pour lui témoigner combien vous auriez voulu le faire, sur la prière que je vous en ai faite. Dieu sait, mon cher enfant, avec quelle tendresse je suis tout à vous sans réserve.

202. — AU MÊME.

Il le félicite de sa conduite à l'armée, et le charge de remercier le maréchal de Berwick.

A Cambrai, 20 août 1709.

Je suis ravi, mon cher neveu, d'apprendre que vous avez fait votre devoir; je vous en sais bon gré : mais j'en loue Dieu infiniment plus que vous, et je souhaite que vous lui en renvoyiez toute la louange; tout ce que vous en garderiez serait un larcin. Vous ne sauriez garder trop de ménagement, pour n'exciter ni jalousie ni critique; redoublez vos soins pour tout le monde. Je suis fort aise de ce que votre petit frère a été échangé; faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez d'en faire un honnête homme. Vous savez comment je désire que l'honnête homme soit fait, et quel est son premier devoir. Je voudrais être à portée de remercier M. le maréchal de Berwik : je trouverai moyen de lui faire dire quelque chose en bon lieu, si je ne me trompe. M. de Bonneval a perdu sa grand'mère, et gagné beaucoup de bien; mais la plus grande partie de ce bien demeurera à sa mère pour en jouir sa vie durant. Ce pays est toujours désolé; le siége de la citadelle de Tournay continue. Bonjour; tendrement tout à vous, mais d'une tendresse selon la foi.

203. — AU MÊME.

Sur quelques événements de la campagne de cette année.

A Cambrai, 26 septembre 1709.

M. le duc de Saint-Aignan [1], qui a été blessé d'un grand coup de sabre à la tête, est en chemin de prompte guérison; mais M. le duc de Charost [2] est mort sur le champ de bataille, après avoir fait son devoir avec un grand courage. Sa famille est dans une très-vive douleur, et moi j'en suis très-affligé. Ne manquez pas, mon cher neveu, d'écrire à M. le duc de Charost qui a eu tant de bontés pour vous. On avait cru la bataille gagnée jusqu'à midi, et je ne vous avais écrit que sur les paroles d'un officier de l'électeur de Cologne, qui allant porter cette agréable nouvelle à l'électeur de Bavière, avait ordre de m'en faire part en passant. La blessure de M. le maréchal de Villars est grande, mais on espère qu'elle guérira; la guérison sera lente. M. le maréchal de Boufflers commande avec beaucoup de zèle et peu de santé. On a fait maréchal M. d'Artaignan, pour le soulager dans le commandement. Tout ce pays est ruiné sans ressource par les troupes, quelque bon ordre que nos généraux tâchent de faire garder. Portez-vous bien; aimez qui vous aime, et souvenez-vous que ce n'est pas ce que je désire le plus, de vous aimer fidèlement.

204. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le caractère trop facile du vidame, et sur les dispositions présentes des ennemis à l'égard de la France.

A Cambrai, 24 octobre 1709.

Je profite, mon bon duc, de la voie sûre de M. de Fortisson, pour vous dire que je vis encore avant-hier M. le vidame dans son camp. J'étais allé au Quesnoy voir M. de Courcillon [3], à la prière de sa famille, alarmée de son mal. J'ai fort parlé à M. le

[1] Le duc de Saint-Aignan était frère paternel du duc de Beauvilliers : né en 1684, il mourut en 1776, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

[2] C'est le marquis, et non le duc de Charost, qui fut tué le 11 septembre 1709, à la bataille de Malplaquet.

[3] Philippe Egon, marquis de Courcillon, fils du marquis de Dangeau, venait d'avoir la jambe emportée à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre précédent. Il mourut le 20 septembre 1719. Sa sœur avait épousé le duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse.

vidame d'une double économie pour le temps et pour l'argent. La curiosité lui fait faire grande dépense de temps, et l'inclination d'obliger tout le monde fait couler son argent un peu trop vite. Mais je n'ai pu que lui parler. Il paraît persuadé; mais le goût et l'habitude le rentraîneront : on ne saurait lui faire changer son genre de vie dans les derniers jours d'une campagne. Les bonnes résolutions peuvent se prendre dès aujourd'hui; mais les mesures pour l'exécution ne peuvent se prendre qu'à Paris. Pour moi, je ne perdrai aucune occasion de crier pour la réforme : ses défauts sont ceux du meilleur homme du monde.

Nous ne savons point encore avec certitude si les ennemis vont en quartier d'hiver, commme M. de Puységur paraît le croire, ou s'il feront encore quelque entreprise. Nous ignorons aussi ce que M. de Bergheik va devenir. Il me semble avoir entrevu que son projet est de se servir de l'occasion de la prise de Mons, où il s'est renfermé tout exprès pour se séparer de la France, et pour mettre entièrement à part les intérêts de l'Espagne. Je crois bien qu'il a fait entendre à Versailles que ce ne sera qu'une comédie pour servir mieux la France même, en ne paraissant plus la servir; mais certains discours m'ont laissé entendre qu'il veut chercher l'intérêt de la monarchie d'Espagne contre celle de France. Il ajoute que tout cela se fera pour Philippe V : mais enfin il m'a dit en termes formels : « Nous vous fe-« rons du mal... Je serai le premier contre la France... « Je n'ai été jusqu'ici lié à la France que pour l'Es-« pagne.... Nous donnerons aux Français, pour fron-« tière, la Somme.... Cambrai reviendra sous notre « domination. »

Je m'imagine qu'il veut que les ennemis se relâchent, et laissent Philippe V sur le trône, et que le roi achète leur consentement en rendant toutes les conquêtes de soixante-dix ans. Il espère que les Hollandais et les autres alliés croiront abaisser et affaiblir suffisamment la France par un si grand retranchement, et qu'en ce cas ils auront moins de peur de voir la couronne d'Espagne dans la maison de France, parce qu'ils seront les maîtres de pénétrer en France quand il leur plaira de passer la Somme. De son côté, il se flatte que, suivant ce plan, il demeurera le maître des Pays-Bas espagnols, qui reprendront toute leur ancienne étendue. Mais j'ai beaucoup de peine à croire que les ennemis s'accommodent de ce plan.

La France pourrait fortifier Péronne, Saint-Quentin, Guise, etc.; rétablir ses forces, faire des alliances, et, de concert avec Philippe V, prévaloir encore dans toute l'Europe. Voilà ce que les ennemis doivent craindre. M. de Bergheik pourra travailler d'abord de bonne foi à exécuter ce plan en faveur de Philippe V : mais ce plan l'engagera au moins extérieurement contre la France; cet embarquement pourra le mener plus loin qu'il n'aura peut-être voulu, il ne pourra plus reculer; il se trouvera qu'il aura travaillé pour la monarchie d'Espagne, plutôt que pour la personne de Philippe V. Si nous sommes contraints par lassitude d'abandonner Philippe, il se trouvera que ce que M. de Bergheik aura paru faire pour Philippe se tournera comme de soi-même pour Charles, parce qu'il aura été fait pour la monarchie, qui passera des mains de l'un de ces princes dans celles de l'autre. Voilà, mon bon duc, ce qu'il me semble entrevoir par des discours très-forts qui me faisaient entendre un grand mystère au delà de tout ce qu'ils pouvaient signifier. Je ne saurais développer le plan; mais c'est à ceux qui savent le secret des affaires à démêler ce que je ne puis voir que très-confusément. J'en ai écrit dans le temps à M. de Beauvilliers, et je vous supplie de réveiller là-dessus toute son attention : l'affaire est délicate et importante. On prendrait bien le change, si on ne préférait pas les frontières voisines de Paris à toutes les espérances ruineuses de l'Espagne.

Il ne me reste qu'un moment pour vous dire que je suis, mon bon duc, plus uni à vous que jamais et plus dévoué à vos ordres.

205. — AU DUC DE BOURGOGNE.

Portrait du roi d'Angleterre Jacques III.

A Cambrai, 15 novembre 1709.

J'ai vu plusieurs fois assez librement le roi d'Angleterre, et je crois, monseigneur, devoir vous dire la bonne opinion que j'en ai. Il paraît sensé, doux, égal en tout. Il paraît entendre bien les vérités qu'on lui dit. On voit en lui le goût de la vertu, et des principes de religion sur lesquels il veut régler sa conduite. Il se possède et il agit tranquillement comme un homme sans humeur, sans fantaisie, sans inégalité, sans imagination dominante, qui consulte sans cesse la raison, et qui lui cède en tout. Il se donne aux hommes par devoir, et est plein d'égards pour chacun d'eux. On ne le voit ni las de s'assujettir, ni impatient de se débarrasser pour être seul et tout à soi, ni distrait, ni renfermé en soi-même au milieu du public : il est tout entier à ce qu'il fait. Il est plein de dignité, sans hauteur; il proportionne ses attentions et ses discours au rang et au mérite. Il montre la gaieté douce et modérée d'un homme mûr. Il paraît qu'il ne joue que par raison, pour se délasser, selon le besoin, ou pour

faire plaisir aux gens qui l'environnent. Il paraît tout aux hommes, sans se livrer à aucun. D'ailleurs, cette complaisance n'est suspecte ni de faiblesse ni de légèreté : on le trouve ferme, décisif, précis; il prend aisément son parti pour les choses hardies qui doivent lui coûter. Je le vis partir de Cambrai, après des accès de fièvre qui l'avaient extrêmement abattu, pour retourner à l'armée, sur des bruits de bataille qui étaient fort incertains. Aucun de ceux qui étaient autour de lui n'aurait osé lui proposer de retarder son départ, et d'attendre d'autres nouvelles plus positives. Si peu qu'il eût laissé voir d'irrésolution, chacun n'aurait pas manqué de lui dire qu'il fallait encore attendre un jour; et il aurait perdu l'occasion d'une bataille où il a montré un grand courage, qui lui attire une haute réputation jusqu'en Angleterre. En un mot, le roi d'Angleterre se prête et s'accommode aux hommes; il a une raison et une vertu toute d'usage; sa fermeté, son égalité, sa manière de se posséder et de ménager les autres, son sérieux doux et complaisant, sa gaieté, sans aucun jeu qui descende trop bas, préviennent tout le public en sa faveur.

206. AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur les moyens de former le duc de Bourgogne, et sur les qualités que doit avoir celui qu'on choisira pour négocier la paix.

A Cambrai, 18 novembre 1709.

Je vous quittai hier, mon bon duc, et j'ai déjà mille choses à vous dire. Commençons.

1° Je ne suis point content sur Thomas [1]. Il ne faut point se laisser subjuguer par des gens de métier; je voudrais ne donner une très grande vraisemblance que pour ce qu'elle est, déclarant que si on trouve dans la suite le contraire on le dira : comme aussi, d'un autre côté, il sera très-bon d'avoir avancé ceci, soit qu'on trouve dans la suite de quoi le confirmer, soit qu'on demeure dans le doute; car cette vraisemblance vaut beaucoup mieux que rien. Elle me paraît très-forte par la convenance de l'un des deux Thomas fugitif, avec le Thomas venu de pays étranger à peu près au même temps.

2° Je crois qu'on doit beaucoup veiller sur les démarches de l'homme dont je vous ai laissé une lettre, et sur les propositions qu'il peut faire pour engager les gens qu'il entretient en particulier.

3° Ne vous reposez point sur le bon (*duc de Beauvilliers*) pour cultiver le P. P. (*duc de Bourgogne*); mais faites-le vous-même simplement dans toutes les occasions, et suivant toute l'ouverture que Dieu vous en donnera. Ayez soin aussi, je vous conjure, de cultiver l'homme [1] dont nous avons tant parlé, et que je ne connais que par lettres, lequel vous a fait examiner une grande affaire. Vous pourrez lui donner de bons avis. Je vous enverrai au plus tôt la lettre que vous voulez bien lui communiquer sur l'ouvrage très-répréhensible d'un théologien [2].

Je vous supplie de ménager votre santé, qui me paraît s'user par le travail continuel où vous êtes, tant pour l'étude que pour les affaires, sans relâcher jamais votre esprit; finissez, le plus promptement que vous le pourrez, chaque affaire, et respirez.

4° Je supplie monsieur le vidame de dire à M. le prince de Rohan combien je suis vivement piqué des rapports qu'il a faits sur mon compte, en grossissant beaucoup les faits.

5° Je vous condamne à accepter, si on le voulait, l'emploi d'aller négocier pour la paix. Le bruit public est qu'on y veut envoyer M. l'abbé de Polignac. Il est accoutumé aux négociations; il a de l'esprit, avec des manières agréables et insinuantes; mais je voudrais qu'on choisît un homme d'une droiture et d'une délicatesse de probité qui fût connue de tout le monde, et qui inspirât la confiance même à nos ennemis. En un mot, je ne voudrais point un négociateur de métier, qui mît en usage toutes les règles de l'art; je voudrais un homme d'une réputation qui dissipât tout ombrage, et qui mît les cœurs en repos. Au nom de Dieu, raisonnez-en en toute simplicité avec le bon (*duc de Beauvilliers*). M. de T. (*Torcy*) ne voudra qu'un homme du métier, et dépendant de lui. Il faut s'oublier, et aller tête baissée au bien; la vanité n'est pas à craindre en telle occasion.

6° L'affaire de M. le comte d'Albert ne lui donnerait point de solide subsistance. D'ailleurs vous en connaissez le mauvais côté : n'y entrez, je vous supplie, qu'avec sûreté et agrément.

7° Je vous recommande la P. D. (*duchesse de Beauvilliers*). Demeurez intimement uni à elle : ne laissez point resserrer son cœur; adoucissez-lui les peines du changement, qui doit lui être très-rude; ménagez-la comme la prunelle de l'œil, sans lui laisser un certain empire qu'elle prend sans l'apercevoir.

J'ai le cœur bien touché des bontés de notre duchesse. Je crois être encore à Chaulnes avec elle : je ne puis lui reprocher que de faire trop manger.

[1] Il s'agit, dans ce premier article, de quelque négociation secrète pour la paix.

[1] Michel le Tellier, jésuite qui avait succédé au père de la Chaise dans la place de confesseur du roi.

[2] Habert.

O qu'on a le cœur au large avec de si bonnes gens! Je souhaite qu'elle n'agisse que par l'esprit de grâce, avec tranquillité, simplicité, liberté entière, arrêtant tous les mouvements d'une nature vive et un peu âpre, pour ne faire que se prêter à l'impression douce de Notre-Seigneur. Alors on parle peu, et on dit beaucoup; on ne s'agite point, et on fait tout ce qu'il faut; on ne se presse point, et on expédie bientôt; on n'use point d'adresse, et on persuade; on ne gronde point, et on corrige; on n'a point de hauteur, et on exerce la vraie autorité; on est patient, modéré, complaisant et on n'est ni mou ni flatteur. En vérité, je donnerais ma vie pour cette bonne duchesse : à peine l'ai-je quittée, et il me tarde de la revoir.

Pour madame la vidame, je lui trouve une vérité et une noblesse qui me charment. Je me fierais à elle comme à vous. Je suis ravi de voir son dégoût de la cour. Il faut pourtant qu'elle devienne profonde en politique, et qu'elle ne dise pas tout ce qu'elle pense sur les Muses. Oserai-je la prier de témoigner à M. l'évêque de Rennes[1] que je l'honore et le révère parfaitement? Je ne demande ceci que quand elle le verra, et qu'elle aura une occasion très-naturelle de placer un mot sans conséquence.

Souffrez que j'embrasse tendrement mon très-cher monsieur le vidame.

Bonsoir, mon bon duc; il n'y aura rien pour vous. Les paroles ne sont rien; il me semble que votre cœur est le mien, tant j'y suis uni.

207. — AU MÊME.

Il désire qu'on ménage une entrevue entre le duc de Bourgogne et le marquis de Puységur.

A Cambrai, 23 novembre 1709.

Je crois, mon bon duc, qu'il est important que vous entreteniez à fond M. de Puységur avec M. le duc de Beauvilliers, et qu'ensuite on lui procure une ample audience de M. le duc de Bourgogne. Outre la capacité et l'expérience pour la guerre, M. de Puységur a d'excellentes vues sur les affaires générales qui méritent un grand examen : des conversations avec lui vaudront mieux que la lecture de la plupart des livres. D'ailleurs, il est capital que notre prince témoigne amitié et confiance aux gens de mérite qui se sont attachés à lui, et qui ont tâché de soutenir sa réputation; car elle a beaucoup souffert, et il n'a guère trouvé d'hommes qui ne l'aient pas condamné depuis l'année dernière.

[1] Jean-Baptiste de Beaumanoir, nommé évêque de Rennes en 1678, mort en 1711. Il était proche parent de la vidame.

Je vous recommande donc instamment M. de Puységur, moins pour lui que pour notre prince. Souvenez-vous que vous m'avez promis de cultiver le prince. Souvenez-vous aussi, s'il vous plaît, qu'il faut mettre le père le Tellier en garde contre M. le marquis d'Antin[1], qui est très-dangereux sur le jansénisme.

Mille respects à notre bonne duchesse et à madame la vidame. J'embrasse tendrement monsieur le vidame. Tout dévoué à mon bon duc.

208. — AU MÊME.

Sur les erreurs de la *Théologie* de Habert, et sur une lettre que Fénelon envoie au duc contre cette *Théologie*.

A Cambrai, 24 novembre 1709.

Je vous envoie, mon bon duc, ma lettre contre la *Théologie* de M. Habert, et je vous supplie de délibérer avec le père le Tellier sur l'usage qu'il convient d'en faire. Il faut faire attention à deux choses : l'une est que M. Habert a été attaché à M. le cardinal de Noailles, à Châlons, et a encore aujourd'hui à Paris sa confiance. Cette *Théologie* même a été faite pour les ordinands du séminaire de Châlons. On ne manquera pas de croire que je cherche à me venger de ce cardinal, et il pourra le croire lui-même; cela peut faire une espèce de scandale dans le public, et augmenter à mon égard les peines de M. le cardinal de Noailles. De plus, j'attaque le système des deux délectations, qu'un grand nombre de gens superficiellement instruits de la théologie, et prévenus par les jansénistes déguisés, regardent comme la plus saine doctrine, qui n'est point, selon eux, le jansénisme, et sans laquelle le molinisme triompherait. Ma lettre irritera tous ces gens-là, et ils se récrieront que je ne veux plus reconnaître pour catholiques que les seuls molinistes. Mais ce système est précisément celui de Jansénius : le texte de cet auteur ne contient rien de réel au delà de ce système, et sa condamnation est injuste, si ce système n'est pas hérétique. En ce cas, le jansénisme n'est qu'un fantôme : c'est une hérésie imaginaire, dont les jésuites se servent pour faire une réelle persécution aux fidèles disciples de saint Augustin, et pour tyranniser les consciences en faveur du molinisme. Il s'agit donc de ce qui est comme le centre de toute la dispute qui dure depuis soixante-dix ans. Si on permet à M. Habert de soutenir les cinq Proposi-

[1] Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, marquis d'Antin, était fils de Louis-Henri de Pardaillan, marquis de Montespan, et de la célèbre Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, marquise de Montespan. Il obtint, en 1711, l'érection du marquisat d'Antin (bourg de Bigorre) en duché-pairie.

tions, en y ajoutant pour la forme les deux mots de nécessité et d'impuissance morale, le jansénisme reprend impunément, sous ces noms radoucis, tout ce qu'il semble avoir perdu. En condamnant du bout des lèvres Jansénius, on met à couvert tout le jansénisme. Il y a encore la distinction de la suffisance absolue et de la suffisance relative, à la faveur de laquelle on élude toutes les décisions. Il est donc capital de décréditer une *Théologie* si contagieuse, qui se répand dans les écoles, dans les séminaires, dans les diocèses, sans contradiction. C'est par de telles voies que la contagion croît à vue d'œil, malgré toutes les puissances réunies pour la réprimer. Pendant que ces *Théologies* mettent de si dangereux préjugés dans les esprits, un coup d'autorité, comme celui qu'on vient de faire à Port-Royal[1], ne peut qu'exciter la compassion publique pour ces filles, et l'indignation contre leurs persécuteurs. Le ménagement qu'on garde perd tout. Pour moi, je ne puis que dire simplement ma pensée. Je crois qu'il est essentiel de dénoncer à l'Église la *Théologie* de M. Habert. Si vous jugez, avec le père le Tellier, que ma lettre doive être supprimée, vous n'avez qu'à la brûler; si, au contraire, vous décidez qu'elle doit paraître, il n'y a qu'à la donner à nos bons amis les Pères Germon et Lallemant, qui auront soin de la faire imprimer. Pour moi, je suis également prêt à vous voir décider le oui et le non; tant je suis éloigné de vouloir faire la moindre peine à M. le cardinal de Noailles. Dieu sait que je voudrais donner ma vie pour le contenter, et pour le voir sincèrement éloigné du parti. Décidez donc, mon bon duc, avec le père le Tellier. Dieu soit au milieu de vous deux dans cette décision. Au reste, si vous trouvez ensemble quelque endroit à corriger, faites sans hésiter la correction. J'aurais voulu ménager davantage M. Habert, pour épargner son protecteur; mais il est capital de découvrir dans ce théologien ce qui est cent fois pis que l'erreur, savoir le déguisement pour insinuer plus dangereusement l'erreur même. On ne peut bien démasquer cet homme sans exciter l'indignation publique, et sans nommer chaque chose par son nom propre. Tout terme radouci affaiblirait ce qu'il faut que le public sente et déteste. Je soumets néanmoins mon jugement au vôtre et à celui du père le Tellier.

Je travaille actuellement sur le *Mandement* de M. l'évêque de Saint-Pons[1], selon le désir de ce révérend père; mais je suis si tracassé à toute heure qu'en vérité je ne puis rien faire de suite dans un travail qui demande tant de liberté.

Vous savez, mon bon duc, avec quel zèle je vous suis dévoué sans réserve.

[1] Le 5 novembre 1709, les religieuses du célèbre monastère de Port-Royal des Champs furent transférées et dispersées en différents couvents, en vertu d'une bulle du pape et d'un ordre du roi. Dès le 27 mars 1708, une bulle de Clément XI, revêtue de lettres patentes le 14 novembre de la même année, avait réuni leur maison à celle de Port-Royal de la ville de Paris; mais elles avaient constamment refusé de reconnaître l'abbesse de Port-Royal de la ville pour leur supérieure.

209. — AU MÊME.

Sur les craintes que lui inspire l'état des frontières.

A Cambrai, 5 décembre 1709.

Je profite, mon bon duc, avec beaucoup de joie, d'une occasion sûre, pour vous dire que toute cette frontière est consternée. Les troupes y manquent d'argent, et on est chaque jour au dernier morceau de pain. Ceux qui sont chargés des affaires, paraissent eux-mêmes rebutés, et dans un véritable accablement. Les soldats languissent et meurent; les corps entiers dépérissent, et ils n'ont pas même l'espérance de se remettre. Vous savez que je n'aime point à me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi : mais celles-ci deviennent si violemment les nôtres, qu'il nous est permis, ce me semble, de craindre que les ennemis ne nous envahissent la campagne prochaine. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que je n'ai aucune peur pour ma personne, ni pour mon intérêt particulier; mais j'aime la France, et je suis attaché, comme je le dois être, au roi et à la maison royale. Voyez ce que vous pourrez dire à MM. de Beauvilliers, Desmarets et Voysin. Vous avez sans doute reçu la lettre que je vous ai envoyée pour l'examiner. Chaulnes et la compagnie que j'y ai vue me revient souvent au cœur. Je dirais : Heureux qui passe sa vie avec de telles personnes! s'il ne valait mieux dire : Heureux qui demeure là où il se trouve content du pain quotidien, avec toutes les croix quotidiennes! Je suis même persuadé que la croix quotidienne est le principal pain quotidien. Je me trouve bien plus près de vous, quand j'en suis loin, avec une intime union de cœur en Dieu qui m'en rapproche, que si j'étais jour et nuit auprès de vous, avec l'amour-propre, qui porte partout la division et l'éloignement des cœurs. Bonsoir, mon bon duc.

210. — AU VIDAME D'AMIENS.

Rien de plus redoutable que les grâces méprisées. Motifs et moyens de commencer une vie fervente.

A Cambrai, 19 décembre 1709.

Je remercie Dieu, monsieur, des grâces dont il

[1] Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard.

vous comble; mais je crains que votre travail ne soit disproportionné à tant de secours. Rien n'est si redoutable que les grâces méprisées, et le plus rigoureux jugement sera fondé sur les miséricordes reçues sans fruit. C'est le péché d'ingratitude et de résistance au Saint-Esprit. Dieu vous a conservé cette année, apparemment pour vous attirer à son amour par tant d'inspirations secrètes. Mais je vois venir la campagne prochaine, et je n'y saurais penser sans craindre pour vous. Au nom de Dieu, ne passez point dans la mollesse, dans la curiosité et dans l'amusement, un hiver qui vous est peut-être donné comme le temps de crise pour votre salut éternel.

Vous êtes environné d'un père et d'une mère qui servent Dieu de tout leur cœur. Vous avez épousé une personne qui n'est peut-être pas encore dans la piété, mais qui a beaucoup de raison, de bonté de cœur, de vertu, et qui honore sincèrement la piété solide. N'êtes-vous pas trop heureux au dehors? D'ailleurs, Dieu ne cesse point au dedans de vous attirer. Il ne se rebute point de vos négligences; il daigne avoir avec vous la patience que vous devriez avoir avec lui. Je crains que cette patience de Dieu ne vous gâte. Ne vous contentez pas d'éviter les vices grossiers; priez, unissez-vous de cœur à Dieu; accoutumez-vous à être seul avec lui dans un commerce d'amour et de confiance; faites toutes vos actions en sa présence, et retranchez toutes celles qui ne mériteraient pas de lui être offertes. Voilà ce qui doit décider tous vos cas de conscience.

Lisez un bon livre, et nourrissez-vous-en par une méditation simple et affectueuse, pour vous appliquer les vérités que vous y aurez lues. Fréquentez les sacrements. Ne réglez pas vos communions par votre vie; mais réglez toute votre vie par vos communions fréquentes. Du reste, soyez gai, commode, compatissant aux défauts d'autrui, et appliqué à corriger les vôtres, sans vous flatter et sans vous impatienter dans ce travail, qui recommence tous les jours. Faites honneur à la piété, en montrant qu'on peut la rendre aimable dans tous les emplois. Appliquez-vous à vos affaires, plutôt qu'aux horloges. La première machine pour vous est la composition de votre domestique, et le bon état de vos comptes. Songez à vos créanciers, qu'il ne faut ni laisser en hasard de perdre, si vous veniez à manquer, ni faire attendre sans nécessité; car cette attente les ruine presque autant que le refus de les payer.

Ne vous laissez point amuser par la figure du monde qui passe. Vous passerez avec lui; encore un peu, et tout ceci disparaîtra à jamais. O que je souhaiterais que le cœur de madame la vidame fût vivement touché de Dieu! Elle vous aiderait; vous vous soutiendriez l'un l'autre. Je l'ai goûtée dès mon premier voyage de Chaulnes; dans le second, j'ai pris un vrai zèle pour elle. Vous devriez lui demander au moins un essai d'être seule avec Dieu cœur à cœur un demi-quart d'heure tous les matins, et autant tous les soirs. Ce n'est pas trop pour la vie éternelle. Il ne s'agit que d'être avec Dieu comme avec une personne qu'on aime, sans gêne. Elle est bonne, vraie, sans vanité, sans amour du monde : pourquoi ne serait-elle pas à Dieu? Soyez-y tous deux, mon très-cher monsieur. Je vous suis dévoué sans mesure, à jamais.

211. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le mariage projeté du duc de Luynes, petit-fils du duc de Chevreuse.

A Cambrai, 11 janvier 1710.

Votre exposé, mon bon duc, ne me permet pas d'hésiter. J'avoue que je désirerais une autre naissance [1]; mais elle est des meilleures en ce genre : le côté maternel est excellent. J'avoue aussi qu'il eût été fort à souhaiter qu'on eût pu différer de quelques années; mais vous pouvez mourir, et il y a une différence infinie entre le jeune homme établi par vous, et tout accoutumé sous vos yeux à une certaine règle dans son mariage avec une femme que madame la duchesse de Chevreuse aura formée, ou bien de le laisser, si vous veniez à lui manquer, sans établissement, livré à lui-même dans l'âge le plus dangereux, au hasard de prendre de mauvais partis, et avec apparence qu'il se marierait moins bien quand il n'aurait plus votre appui. Ce que je crois, par rapport à une si grande jeunesse de part et d'autre, est qu'il convient de gagner du temps le plus que vous pourrez. Si la paix vient, je voudrais faire voyager le jeune homme deux ans en Italie et en Allemagne, pour lui faire voir en détail les mœurs et la forme du gouvernement de chaque pays. Au reste, je suppose, mon bon duc, que vous avez examiné en toute rigueur les biens dont il s'agit. Vous êtes plus capable que personne de faire cet examen, quand vous voudrez approfondir en toute rigueur. Mais je crains votre bonté, et votre confiance pour les hommes : vous pénétrez plus qu'un autre; mais vous ne vous défiez pas assez. Ainsi je vous

[1] Il est ici question du mariage qui eut lieu, le 24 février suivant, entre Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, petit-fils du duc de Chevreuse, et Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons, fille aînée de Louis-Henri, légitimé de Bourbon-Soissons, et d'Angélique-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg. Ce Louis-Henri était fils naturel du dernier comte de Soissons, de la maison de Bourbon, tué à la bataille de la Marfée, en 1641. Le duc de Luynes était né en juille 1696, et sa future épouse, en octobre 1696.

occupée de faire examiner à fond toute cette affaire par des gens de probité, qui aient plus soupçonneux et plus défiantes que vous. Dans un tel cas, il faut examiner d'être trompé, et mettre tout au pis aller : on n'a des chagrins de tout que médiocres. J'avoue que j'aurais grand regret à ce mariage, si, après l'avoir fait si précipitamment avec une personne d'une nature sans des règles par son père, il se trouvait quelque mécompte dans le bien. Prenez-y donc bien garde, mon bon duc : car, si le cas arrive, je m'en prendrai à vous, et je vous en ferai les plus durs reproches. Au nom de Dieu, ne vous fiez pas à vous-même, et faites travailler des gens qui aient peur de leur ombre. Enfin je suppose que la personne est telle qu'on vous la dépeint : mais vous savez qu'on aime encore plus sur le mérite que sur le bien : c'est à vous à redoubler pour les informations certaines. Le père était extraordinaire : je ne sais si la mère a quelque fonds d'esprit, ni si elle a pu corriger cette éducation; c'est néanmoins le point le plus capital. Dieu veuille que vous soyez bien éclairé de tout ! Encore une fois, votre exposé rend la chose très-bonne : on peut douter de la question de fait, et non de celle de droit.

J'ai été alarmé sur votre santé : ménagez-la, je vous supplie; elle en a grand besoin : je crains un régime outré. Pardon : vous connaissez mon zèle et mon dévoûment sans réserve.

Je croirais que, pendant les temps où les jeunes personnes ne seront pas encore ensemble, il serait à désirer qu'ils ne se trouvassent point tous les jours dans les mêmes lieux.

Je voudrais fort aussi qu'on prît garde, dans un contrat de mariage, de n'y engager point madame la duchesse de Chevreuse par rapport à ses reprises; car je craindrais qu'elle ne se trouvât peu au large, si vous veniez à lui manquer : il ne convient point qu'elle coure risque de dépendre de ses enfants; il est bon pour eux-mêmes qu'ils dépendent d'elle. Je suis fort vif sur ses intérêts, et je crains qu'elle n'ait pas la même vivacité. D'ailleurs monsieur le vidame, sur qui je compterais, peut mourir. Enfin elle doit être au large et indépendante.

212. — FRAGMENT D'UNE LETTRE AU PÈRE LE TELLIER, JÉSUITE.

Fénelon ne désire point revenir à la cour; ses véritables sentiments sur le livre des Maximes, son but en composant le Télémaque.

1710.

Pour moi, je n'ai aucun besoin ni désir de changer ma situation. Je commence à être vieux, et je suis infirme. Il ne faut point que le père le Tellier se commette jamais, ni faire aucun pas douteux, pour mon compte. Je n'ai jamais cherché la cour : on m'y a fait aller; j'y ai demeuré près de dix ans, sans m'inquiéter, sans faire un seul pas pour moi, sans demander la moindre grâce, sans me mêler d'aucune affaire, et me bornant à répondre, selon ma conscience, sur les choses dont on me parlait. On m'a renvoyé : c'est à moi à demeurer en paix dans ma place. Je ne doute point qu'outre l'affaire de mon livre condamné, on n'ait employé contre moi, dans l'esprit du roi, la politique de *Télémaque* : mais je dois souffrir et me taire. D'un côté, Dieu m'est témoin que je n'ai écrit le livre condamné que pour rejeter les erreurs et les illusions du quiétisme. Mon intention était de dire seulement que, dans l'état de la plus haute perfection, on n'a plus d'ordinaire d'*intérêt propre*, ou de propriété d'amour et d'intérêt. C'est le langage vulgaire de tous les saints mystiques, depuis saint Clément d'Alexandrie jusqu'à saint François de Sales. Je le trouve dans les livres même imprimés à Paris avec approbation, depuis le mien, comme, par exemple, dans un livre de M. le Tourneux, approuvé par M. Courcier [1], M. de Meaux même, dans son *Instruction sur les états d'oraison*, exclut tout *intérêt propre*, et même toute espérance intéressée pour l'éternité : c'est ce que M. le cardinal de Noailles et M. de Chartres ont approuvé dans son texte, en le condamnant dans le mien. M. le cardinal de Noailles avait d'abord examiné mon livre avec M. Tronson, et l'avait fait examiner par M. Pirot. Ils avaient tous vu cent et cent fois l'exclusion de tout *intérêt propre* dans cet ouvrage, qui se réduit tout entier à cet unique point, et l'avaient trouvé incontestable. Dans la suite, M. de Meaux persuada à M. de Chartres que j'entendais par l'*intérêt propre* l'objet spécifique de l'espérance, savoir la béatitude céleste. M. de Chartres, qui prenait facilement des ombrages, crut M. de Meaux, et ne put souffrir dans mon livre ce qu'il venait d'approuver dans celui de ce prélat. Tout le monde sait que, des dix examinateurs que le pape donna à mon livre, il y en eut cinq qui soutinrent constamment jusqu'au bout qu'ils le croyaient pur. C'était le cardinal Rodolovic; le cardinal Gabrielli; l'évêque de Porphyre, sacriste; le père Alfaro, jésuite; et le père Philippe, alors général des carmes déchaussés. Suis-je inexcusable d'avoir expliqué mon livre dans un sens innocent, pendant que ces théologiens du pape, qui ne me connaissaient point, en jugeaient de même après un an de discussion? Ils n'y désap-

[1] Nous n'avons pu découvrir aucun ouvrage de le Tourneux approuvé par ce docteur.

prouvaient que le seul endroit du *trouble involontaire*, que j'ai désavoué dans tous mes écrits, et qui avait été mis, dans l'édition faite à Paris en mon absence, sur mon manuscrit, où ces mots étaient ajoutés après coup à la marge, comme tout le monde l'a su. Ces deux mots, tant de fois désavoués et rejetés par moi, ont néanmoins servi à fonder la plus rigoureuse qualification du bref, savoir celle d'*erronée*, comme les personnes les plus dignes de foi de Rome me l'ont fait savoir. D'ailleurs, feu M. de Meaux a combattu mon livre par prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable, qui est celle de dire que la raison d'aimer Dieu ne s'explique que par le seul désir du bonheur. On a toléré et laissé triompher cette indigne doctrine, qui dégrade la charité en la réduisant au seul motif de l'espérance. Celui qui errait a prévalu; celui qui était exempt d'erreur a été écrasé. Dieu soit béni! Je compte pour rien, non-seulement mon livre, que j'ai sacrifié à jamais avec joie et docilité à l'autorité du saint-siége, mais encore ma personne et ma réputation. Le roi et la plupart des gens croient que c'est ma doctrine qui a été condamnée : il y a déjà plus de dix ans que je me tais, et que je tâche de demeurer en paix dans l'humiliation.

Pour *Télémaque*, c'est une narration fabuleuse en forme de poëme héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine : mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout, sans peindre personne de suite. C'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés, et par diverses reprises : il y aurait beaucoup à corriger. De plus, l'imprimé n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paraître informe et défiguré, que de le donner tel que je l'ai fait. Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. Enfin tous les meilleurs serviteurs qui me connaissent savent quels sont mes principes d'honneur et de religion sur le roi, sur l'État et sur la patrie : ils savent quelle est ma reconnaissance vive et tendre pour les bienfaits dont le roi m'a comblé. D'autres peuvent facilement être plus capables que moi; mais personne n'a plus de zèle sincère.

Ces préventions contre mes deux livres, qu'on aura, selon les apparences, données au roi contre ma personne, pourraient commettre le père le Tellier, s'il parlait en ma faveur. Je le conjure donc de ne rien hasarder, et de ne s'exposer jamais à se rendre inutile au bien de l'Église, pour un homme qui est, Dieu merci, en paix dans l'état humiliant où Dieu l'a mis. Tout ce que je désire est la liberté de défendre l'Église contre les novateurs, et l'espérance qu'on appuiera ce que je ferai pour la bonne cause, quand il méritera d'être soutenu.

213. — A M. DE SACY.

Sur l'ouvrage de la marquise de Lambert, intitulé : *Avis d'une mère à son fils.*

A Cambrai, 12 janvier 1710.

Madame la comtesse d'Oisy vous expliquera mieux que moi, monsieur, ce qui m'a empêché jusqu'ici de lire le manuscrit de madame la marquise de Lambert, que vous m'avez confié. Je viens de faire aujourd'hui cette lecture avec un grand plaisir. Tout m'y paraît exprimé noblement, et avec beaucoup de délicatesse : ce qu'on nomme esprit y brille partout; mais ce n'est pas ce qui me touche le plus. On y trouve du sentiment avec des principes; j'y vois un cœur de mère sans faiblesse. L'honneur, la probité la plus pure, la connaissance du cœur des hommes, règnent dans ce discours. Je savais déjà, par les anciens officiers, l'histoire de la querelle des deux maréchaux [1], arrêtée avec tant de force. En lisant cette instruction, je me suis souvenu du Panégyrique de Trajan, que vous m'avez fait relire avec tant de plaisir en français. Les louanges que Pline donne à cet empereur ne permettent pas de douter que Trajan ne fût beaucoup meilleur que ceux qui l'avaient précédé : de même, les paroles de la mère nous persuadent que le fils à qui elle parle de la sorte doit avoir un fonds d'esprit et de mérite. Je ne serais peut-

[1] Au siége de Gravelines, en 1644, les maréchaux de Gassion et de la Meilleraie, qui commandaient sous le duc d'Orléans, eurent une vive contestation à laquelle l'armée prit part : on était près d'en venir aux mains, lorsque Lambert, depuis beau-père de la marquise, alors simple maréchal de camp, défendit aux troupes, de la part du roi, de reconnaître ces maréchaux pour leurs chefs. Il fut obéi, ce qui donna le temps au duc d'Orléans de terminer la querelle. Madame de Lambert rapporte ce trait dans ses *Avis à son fils*. Voyez aussi le président Hénault, année 1644.

être pas tout à fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui; mais nous nous raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue et modérée. Le fils doit sans doute beaucoup aux exemples de valeur, de probité, de fidélité, de capacité militaire, qu'il trouve sans sortir de chez lui; mais il ne doit pas moins à la tendresse et au génie d'une mère, qui met si bien dans leur jour ces exemples, et qui a pris tant de soin pour poser les fondements du mérite et de la fortune de son fils. Jugez, monsieur, par l'impression que cet ouvrage fait sur moi, ce que je pense de cette digne mère. Je vous serai très-obligé si vous voulez lui dire combien je suis reconnaissant de la bonté qu'elle a eue d'agréer que vous me confiassiez cet écrit. Peut-on vous demander ce que vous faites maintenant aux heures que vous dérobez à vos occupations publiques?

Qui nunc te dicam facere in regione Pedana?
Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat [1]?

Personne ne peut être avec plus d'estime et de vivacité que moi tout à vous, monsieur, pour toute la vie.

214. — AU PÈRE LAMI.

État déplorable de la ville et du diocèse de Cambrai, par suite de la guerre.

A Cambrai, 13 janvier 1710.

Vous m'avez soulagé le cœur, mon révérend père, en me donnant de vos nouvelles; car votre long silence commençait à me mettre en peine de votre santé. Puisque vos douleurs recommencent, je souhaite fort que vous alliez revoir l'air natal dès que la saison vous le permettra, puisque cet air vous a été très-favorable. Vous avez raison de croire que notre pauvre pays est dans une déplorable situation. En vérité, on n'a ni liberté d'esprit, ni repos pour travailler. Tout afflige, tout dérange, tout accable. Dieu seul sait les bornes qu'il veut mettre à nos maux. Si on en jugeait par les péchés des peuples, on craindrait des tribulations encore plus grandes; car je ne vois point que nos peuples ouvrent les yeux, et changent leurs cœurs; on ne trouve que dureté et désordre partout. Ces embarras continuels ont interrompu mon travail depuis sept ou huit mois; mais j'espère faire imprimer au plus tôt quelque ouvrage : vous serez servi des premiers. Priez pour l'homme du monde qui vous aime, qui vous honore et qui vous révère le plus.

[1] Hor. : lib. I, *Epist.* IV, v, 2, 3.

215. — AU VIDAME D'AMIENS.

Ne pas s'étonner de ses faiblesses; se défier beaucoup de soi-même.

A Cambrai, 10 février 1710.

Rien que deux mots, monsieur, pour vous conjurer de ne vous étonner point de vos faiblesses, ni même de vos ingratitudes envers Dieu, après tant de grâces reçues. Il faut vous voir dans toute votre laideur, et en avoir tout le mépris convenable : mais il faut vous supporter sans vous flatter, et désespérer de votre propre fonds, pour n'espérer plus qu'en Dieu. Craignez-vous vous-même. Sentez la trahison de votre cœur, et votre intelligence secrète avec l'ennemi de votre salut. Mettez toute votre ressource dans l'humilité, dans la vigilance et dans la prière. Ne vous laissez point aller à vous-même; votre propre poids vous entraînerait. Votre corps ne cherche que repos, commodité, plaisir; votre esprit ne veut que liberté, curiosité, amusement. Votre esprit est, en sa manière, aussi sensuel que votre corps. Les jours ne sont que des heures pour vous, dès que le goût vous occupe. Vous courez risque de perdre le temps le plus précieux, qui est destiné ou aux exercices de religion, sans lesquels vous languissez dans une dissipation et dans une tiédeur mortelle, ou aux devoirs du monde et de votre charge. Soyez donc en défiance de vous-même. *Renovamini spiritu mentis vestræ.*

Tenez votre cœur toujours ouvert à monsieur le duc de Chevreuse. Vous connaissez sa bonté et sa condescendance. Je voudrais bien vous embrasser, mais en vérité je ne puis désirer que la continuation de la guerre vous fasse repasser par Cambrai. Je ne voudrais pas même que vous vous exposassiez encore autant que vous le fîtes à Malplaquet. Permettez-moi, mon très-cher monsieur, de faire ici mille très-humbles compliments à madame la vidame, que je respecte sans mesure. Je prie Dieu de grand cœur pour vous, et même pour elle. Dieu sait à quel point je vous suis dévoué pour toujours.

216. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur les dernières propositions de paix faites par les alliés, et sur un projet de travail concernant la doctrine de saint Augustin.

A Cambrai, 23 février 1710.

Voici une occasion sûre, mon bon duc, et j'en profite avec plaisir, pour vous remercier des bonnes nouvelles que vous m'avez mandées de l'accommodement du procès. Il faut louer Dieu de ce qu'on s'exécute, le besoin en paraît extrême, et il ne reste qu'à

désirer que rien ne change les bonnes résolutions. J'ai vu depuis trois jours une lettre dont je vous envoie une copie; elle vient d'un homme qui peut être assez bien instruit : vous verrez qu'il croit que la France ne peut point accepter les dernières conditions des alliés[1], *à moins qu'elle ne soit dans une situation tout à fait désespérée*. Mais outre qu'il paraît que nous sommes dans cette situation, de plus il faudrait chercher cent expédients pour lever la difficulté. Les ennemis ne veulent pas se fier à nous, et se mettre en risque de recommencer avec des désavantages infinis, après que leur ligue sera désunie. Je n'ai rien à dire contre cette défiance. Mais n'avons-nous pas autant à craindre de notre côté? Nous ne saurions leur donner quatre places d'otage en Flandre, à notre choix, sans ouvrir toute notre frontière jusqu'aux portes de Paris, qui en est très-voisin. Ce serait encore pis si les ennemis choisissaient les quatre places. Sur le moindre prétexte ou ombrage, ils soutiendraient que nous aurions aidé d'hommes ou d'argent le roi d'Espagne : en voilà assez pour garder nos quatre places, comme les Hollandais gardent Maestricht; alors ils seraient les maîtres d'entrer en France. Quand même cet inconvénient n'arriverait pas, ils pourraient au moins dans le congrès demander que les quatre places de dépôt leur demeurassent pour toujours en propriété, puisqu'ils seront libres de demander alors tout ce qu'ils jugeront à propos de demander. Je comprends que le préliminaire subsiste toujours tout entier comme simple préliminaire, en sorte qu'il n'y a que l'article 37, sur la garantie de l'évacuation d'Espagne, que le roi n'accepte point : au lieu d'accepter cet article, le roi offre quatre places d'otage qui répondent de sa bonne foi. Pour moi, je crois que le roi n'en saurait donner quatre, quelles qu'il les choisisse dans cette frontière, sans ouvrir la France aux alliés; et par conséquent que le gage de sa bonne foi est si suffisant, qu'ils n'ont rien à craindre. C'est nous qui aurons à craindre tout d'eux, car ils auront dans leurs mains les clefs du royaume. En ce cas, ils pourront dire que la convention, qui n'est qu'un simple préliminaire, ne les exclut d'aucune prétention ultérieure, et ils pourront prétendre que les quatres places données en otage par le préliminaire devront leur demeurer finalement par le traité de paix; c'est à quoi on ne saurait trop prendre garde. J'avais toujours désiré que ces places fussent déposées, non dans leurs mains, mais dans celles des Suisses, ou de quelque autre puissance neutre. On pourrait marquer dans le préliminaire toutes les places auxquelles les alliés borneraient leurs prétentions pour le congrès même : ainsi le préliminaire ne serait préliminaire que de nom à l'égard de nos places; il nous assurerait pour toujours la propriété des quatre mêmes, qu'on ne déposerait que pour un certain temps expressément borné : il ne serait véritablement préliminaire que pour les articles incidents de nos alliés, ou des alliés de nos ennemis. Enfin, il faudrait qu'on donnât au roi une sûreté, afin que, si le congrès venait à se rompre, les ennemis commençassent par nous rendre nos quatre places de dépôt avant que de prendre les armes, puisque ces places n'auraient été mises en dépôt que pour le congrès. Comme je ne sais rien des propositions faites de part et d'autre, ni de ce qui fait la difficulté qui reste, je marche à tâtons, et je parle au hasard. Mais voici trois points principaux que je souhaiterais. Le premier est de ne rompre point, et de ne se rebuter d'aucune difficulté; mais de négocier avec une patience sans bornes, pour les vaincre toutes, puisque nous sommes dans une si périlleuse situation, si la paix vient à nous manquer. Le second est de ne perdre pourtant pas un moment pour la conclusion, si on peut y parvenir; car un retardement amène la campagne, et la campagne, dans le désordre où nous sommes, peut culbuter tout. Le troisième est de ne se laisser point amuser par de vaines espérances, et de tenter l'impossible pour se préparer à soutenir la campagne, à moins que vous n'ayez la paix sûre dans vos mains : un mécompte renverserait tout. Je prie Dieu qu'on prenne de justes mesures. Au nom de Dieu, parlez au bon (*duc de Beauvilliers*), à M. Voysin, etc. Ce que M. le chevalier de Luxembourg, M. de Bernières, et tous les autres, me disent de l'état des troupes et de la frontière, doit faire craindre tout ce qu'on peut s'imaginer de plus terrible.

J'espère que quand le père le Tellier aura vu mes divers écrits, vous aurez la bonté de me les renvoyer. Il y a celui qui est destiné pour Rome, qui doit en prendre au plus tôt le chemin, si on le trouve utile. On peut le corriger, et le faire transcrire par

[1] Malgré l'inutilité des démarches que M. de Torcy avait faites à la Haye, au nom du roi, l'année précédente, le triste état de la France obligea Louis XIV à tenter encore cette année la voie des négociations. Il n'obtint qu'avec beaucoup de peine qu'on voulût bien seulement écouter ses propositions. Un congrès fut indiqué à Gertruydemberg. Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac s'y rendirent au mois de mars 1710. On peut voir dans tous les *Mémoires* du temps, et surtout dans ceux de M. de Torcy, le détail des humiliations que les ambassadeurs de France eurent à essuyer. Louis XIV, touché des malheurs de ses sujets, porta les offres jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils. Ils voulaient plus, et ils exigeaient qu'il se chargeât seul de le détrôner. Une idée aussi monstrueuse peut faire juger de la nature des autres conditions que les ennemis prétendaient imposer. Il fallut continuer la guerre.

une main bien sûre, si on le croit nécessaire. Pour les autres, on peut ou les faire imprimer, ou me les renvoyer.

Je commence à rentrer dans mon travail sur saint Augustin : je vais refaire l'ouvrage tout entier. Il faut de la santé, du loisir, et un grand secours de la lumière de Dieu. J'avoue qu'il me paraît que je ne dois pas retarder cet ouvrage; je puis mourir : je l'exécuterais plus mal dans un âge plus avancé. Il faut le mettre en état, et puis il paraîtra quand Dieu en donnera les ouvertures.

Je ne saurais exprimer, mon bon duc, à quel point je suis dévoué à notre bonne duchesse; la voilà chargée d'un nouveau poids. Mandez-moi, si vous le pouvez, un mot sur les deux jeunes mariés; je ne puis m'empêcher d'être curieux et vif sur tout ce qui vous touche, vous et la bonne duchesse. Je souhaite que ces deux jeunes personnes se tournent bien.

Dieu soit lui seul, mon bon duc, en vous toutes choses, l'*alpha* et l'*oméga*..

Celui qui portera cette lettre à Paris, chez madame de Chevry, est un très-honnête homme, qui compte de n'être à Paris qu'environ quinze jours. Je prie madame de Chevry de vous faire avertir un peu avant le départ de cet honnête homme, afin que vous puissiez vous servir de cette occasion pour m'envoyer ce qu'il vous plaira.

217. — AU VIDAME D'AMIENS.

Craindre de lasser la patience de Dieu; à quelles conditions le vidame peut désirer son avancement à la cour.

A Cambrai, 23 février 1710.

Que vous dirai-je, mon très-cher monsieur, sinon qu'étant un parfaitement honnête homme à l'égard du monde, vous n'êtes pour Dieu qu'un vilain ingrat? Voudriez-vous combler de bienfaits et de marques de tendresse un ami qui serait aussi tiède, aussi négligent et aussi volage que vous l'êtes pour Dieu? Malgré tant de sujets de vous gronder, je vous aime du fond du cœur; mais je veux que vous ne lassiez point la patience de Dieu, et que vous preniez sur vos goûts d'amusement et de vaine curiosité, plutôt que sur vos devoirs de religion. Eh! que sacrifierez-vous à Dieu, si vous n'avez pas même le courage de lui sacrifier ce qui est si superflu? C'est lui refuser la rognure de vos ongles et le bout de vos cheveux.

Pour votre avancement à la cour, je me borne à deux points : le premier est que vous ne ferez ni injustice, ni bassesse, ni tour faux, pour parvenir, et que vous vous contenterez de demander avec modestie et noblesse les grades pour lesquels votre tour sera venu, suivant les règles : le second est que vous ne désirerez au fond de votre cœur cet avancement permis, que d'une manière tranquille, modérée, et entièrement soumise à la Providence. L'ambition ne porte pas son reproche avec elle, comme d'autres passions grossières et honteuses. Elle naît insensiblement, elle prend racine; elle pousse, elle étend ses branches sous de beaux prétextes; et on ne commence à la sentir que quand elle a empoisonné le cœur. Défiez-vous-en : elle allume la jalousie; elle se tourne en avarice dans les hommes les plus désintéressés; elle gâte les plus beaux naturels; elle éteint l'esprit de grâce. Voyez les vifs courtisans; craignez de leur ressembler. Veillez et priez, de peur que vous n'entriez en tentation. Ce qu'on appelle un leste courtisan, et un homme éveillé pour sa fortune, est un homme bien odieux. Méritez sans mesure, demandez modestement, désirez très-peu. Mais n'allez pas, faute d'ambition, vous enfoncer dans un cabinet, pour mettre des machines en la place du monde et de Dieu même.

Bonsoir, monsieur. Me pardonnez-vous d'en tant dire? Je vous aime trop pour en dire moins, dussiez-vous m'en faire la moue. Mille respects à madame la vidame. Je prie Dieu de bon cœur pour elle; mais ne le lui dites pas : car elle fait peut-être comme un quelqu'un qui me faisait dire que je ne priasse pour lui que quand il me le demanderait, de peur qu'on n'obtînt sa conversion avant qu'il voulût bien se convertir. Elle est bonne et noble : il faut la gagner peu à peu, par confiance et par édification, sans la presser.

218. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il lui parle de sa *Dissertation sur l'autorité du souverain pontife*, du bref contre l'évêque de Saint-Pons, des négociations pour la paix, et du mariage récent du duc de Luynes.

A Cambrai, 20 mars 1710.

Je reçus hier, mon bon duc, votre grande et bonne lettre. Dieu vous rende tout ce que vous faites pour lui!

1° Je ne connais point assez M. l'abbé Alamanni pour compter absolument sur son cœur. Quand j'ai fait mon écrit, j'ai cru le faire selon Dieu; de façon que si, à toute extrémité, il revenait en France, il ne montrât rien qu'un vrai zèle pour l'Église de France, et même pour l'État. Ce sont mes vrais sentiments, et il me semble que les deux côtés ne doivent point les improuver. Je comprends bien que les deux extrémités doivent naturellement être choquées du milieu; je comprends aussi qu'on peut, en France, être scandalisé d'un Français qui va contre certains

préjugés fort répandus dans la nation; je comprends même que je serai plus contredit que tout autre, quand je prendrai la liberté de vouloir mettre en doute ces préjugés; et que mes ennemis, qui sont puissants, subtils et en grand nombre, donneront un tour malin et outré à ce que j'aurai dit. Mais que conclure de là? Qu'il ne me convient que de me taire. J'y suis tout prêt, et je n'y aurai, si je ne me trompe, aucune peine. On m'a pressé d'écrire mes pensées; je l'ai fait par rapport à de pressants besoins de l'Église. Jugez-en, mon bon duc, devant Dieu avec le père le Tellier. Je suis content ou qu'on brûle mon écrit, ou qu'on l'envoie pour essayer de faire le bien, au péril de ce qui en pourra arriver. Décidez tous deux, Dieu étant au milieu de vous, et mandez-moi votre décision.

2° Je suis ravi de ce que la bulle ne passera point par l'examen de l'assemblée. Cette conduite servira non-seulement à mettre la bulle en sûreté contre tout terme indirect et captieux, mais encore à faire sentir que le roi n'a voulu rien confier au président [1]. Il faut de tels coups pour le décréditer parmi les évêques et les docteurs.

3° J'avoue que j'ai quelque répugnance à donner encore au public un écrit contre M. de Saint-Pons, après la bulle. Il paraît abattu; il se tait. Il y a quelque alliance entre sa famille et la mienne, avec quelque amitié; c'est un prélat de quatre vingts ans. Ne trouverait-on pas que je lui insulterais encore après sa chute, si j'écrivais encore contre lui? J'avoue que s'il ne se soumet pas, il est fâcheux de le voir retranché dans son silence respectueux contre la bulle, sans qu'on ose procéder canoniquement. En même temps, le parti écrit pour lui : décidez sur ce que je dois à l'Église.

4° Je sais ce qu'on a mandé au père le Tellier sur M. With : c'est un discours qui vient des amis du père Quesnel. Il n'y a point d'apparence que M. With donne jamais un désaveu de sa *Dénonciation;* faute de quoi la *Dénonciation* subsiste, et mérite qu'on en tire tous les avantages qui alarment le père Quesnel.

5° M. le maréchal d'Huxelles, qui ne fut céans qu'un demi-quart d'heure devant tout le monde, me dit qu'il ne voyait point de mesures bien prises pour la paix; qu'il y craignait un grand mecompte; que ses pouvoirs étaient bornés, et qu'il courait risque de me revoir bientôt. M. l'abbé de Polignac me parla avec un peu plus d'espérance, mais beaucoup de crainte. Helvétius, qui m'est venu voir en passant, m'a dit, sous un grand secret que je vous conjure de garder inviolablement, que la difficulté de la paix paraît insurmontable; que les ennemis veulent la paix de très-bonne foi, mais avec l'évacuation d'Espagne; que les Hollandais, ayant fait le pas d'envoyer des passeports à nos plénipotentiaires, ont sans doute quelque expédient à proposer; que le roi est disposé à accepter tout plutôt que de continuer la guerre; et qu'ainsi il croit la paix, malgré la grande difficulté de trouver un bon tempérament. Pour les places d'otage, ce serait un adoucissement si elles n'étaient qu'un dépôt dans les mains neutres des Suisses; mais, si on les confiait aux ennemis, il serait trop dangereux que Cambrai fût l'une de ces places; car, outre qu'elle est très-voisine de Paris, de plus c'est un fief ecclésiastique de l'Empire qui n'a jamais été cédé ni par l'Empire, ni par le pape, ni par l'Église de Cambrai. Le roi n'a fait qu'entrer dans les droits des rois d'Espagne, qui n'en avaient aucun. Je vous avoue, mon bon duc, que je pense précisément comme vous en faveur de toute paix qui sera une paix réelle. C'est le dedans, c'est le centre qui en rend le besoin plus pressant que la frontière même. Les lettres de Hollande font beaucoup plus douter de la paix depuis quelques jours qu'auparavant.

6° Je suis charmé de tout ce que vous me mandez de votre petit joli mariage, qui est encore tout neuf. Dieu, bénissez ces enfants! Je ne vois rien de meilleur que de les observer sans gêne, de les occuper gaiement, de les instruire chacun de son côté, de régler leur société aux heures publiques des repas et des conversations de la famille. Si la paix vient, vous pourrez faire voyager M. le duc de Luynes; mais il faudrait trouver un homme bien sensé, qui lui fît remarquer tout ce que les pays étrangers ont de bon et de mauvais, pour en faire une juste comparaison avec nos mœurs et notre gouvernement. Il est honteux de voir combien les personnes de la plus haute condition de France ignorent les pays étrangers, où ils ont néanmoins voyagé, et à quel point ils ignorent, de plus, notre propre gouvernement et le véritable état de notre nation. Pour la jeune duchesse, je crois que madame la duchesse de Chevreuse doit la traiter fort doucement, ne se presser point de la reprendre sur ses défauts, parce qu'il faut d'abord les voir dans leur étendue, et lui laisser la liberté de les montrer : ensuite viendra peu à peu la correction. Autrement on lui fermerait le cœur; elle se cacherait, et on ne verrait ses défauts qu'à demi. Il faut gagner sa confiance, lui faire sentir de l'amitié, lui faire plaisir dans les choses qui ne lui nuisent pas, la bien instruire sans la prêcher; et, après l'instruction, s'attacher aux bons exemples, jusqu'à ce qu'elle donne ouverture pour lui parler de la piété : alors le faire sobrement, mais avec cordialité, et la laisser toujours dans le désir d'en entendre plus qu'on

[1] Le cardinal de Noailles.

ne lui en aura dit. Il faut de bonne heure l'accoutumer à compter, à examiner la dépense, à la régler, à voir les embarras et les mécomptes des revenus. Il faut tâcher de lui trouver des compagnies de jeunes personnes sages et d'un esprit réglé, qui lui plaisent, qui l'amusent et qui l'accoutument à se divertir, sans aller chercher et sans regretter de plus grands plaisirs. Il est extrêmement à désirer qu'il n'y ait jamais ni jalousie ni froideur secrète entre les deux familles qui se forment dans la vôtre. M. le vidame est bon, vrai et noble; madame la vidame me paraît de même. Les intérêts sont réglés; il ne peut y avoir de délicatesse que par rapport aux traitements que vous ferez aux deux familles, et aux procédés journaliers qu'elles auront entre elles. C'est sur quoi vous devez veiller en bon père de famille, de concert avec madame la duchesse de Chevreuse; un rien blesse les cœurs, et cause des ombrages : l'union ne se rétablit pas facilement dès qu'elle est altérée.

7° Je reviens à la paix. M. de Bernières vient de recevoir une lettre de Hollande, qui porte que la conférence n'a rien avancé. On croit en ce pays-là que nous ne voulons qu'amuser les ennemis, faire une paix qui nous tire de l'embarras présent, qui renvoie la guerre en Espagne, où elle épuisera nos ennemis, et qui nous laissera le temps de respirer, pour retomber sur eux dès que nous aurons repris nos forces. Vous me mandez, mon bon duc, qu'on ne livrera aucune place, même d'otage, qu'après qu'on aura réglé tout, avec exclusion de toute demande ultérieure. J'avoue que c'est ce que nous devons ardemment désirer, si nous pouvons y parvenir; mais la guerre étant aussi insoutenable que vous la croyez, j'aimerais mieux, pour guérir l'extrême défiance de nos ennemis, donner en otage, dans les mains des Suisses, Péronne, Saint-Quentin, Ham et Noyon, que de rompre la paix. Je conviens qu'il ne faut point acheter trop chèrement un armistice par des places d'otage données par avance, si vous pouvez régler le fond de la paix avant la campagne : mais comme le temps est très-court, si vous ne pouvez pas finir le fond avant le temps où les ennemis peuvent commencer leurs entreprises, il est capital, en ce cas, de ménager l'armistice; autrement les événements de la campagne pourront bouleverser tous les projets de paix. De plus, les ennemis supérieurs peuvent vous battre, et entrer en France; après quoi le roi n'oserait demeurer à Versailles; et s'il s'en allait, tout le royaume serait sans ressource. On peut dire, sans avoir peur, que nous devons prévoir que nous sommes à la veille de cette extrémité : c'est pour la prévenir qu'il faut, ce me semble, acheter l'armistice par le dépôt, dans les mains des Suisses, de toutes nos villes les plus avancées vers Paris, supposé qu'on allât jusqu'à les exiger de nous. Il ne faut point se flatter; vous n'avez aucune ressource d'aucun côté. Versailles est ce que vous savez mieux que moi. Tous les corps du royaume sont épuisés, aigris, et au désespoir : le gouvernement est haï et méprisé. Toutes nos places sont dégarnies presque de tout, et tomberaient comme d'elles-mêmes en cas de malheur. Les troupes meurent de faim; elles n'ont pas la force de marcher. Nos généraux ne me promettent rien de consolant.

Le maréchal de Villars est une tête vaine et légère, qui impose apparemment au roi, mais qui n'a aucun fonds. Le maréchal de Montesquiou, avec plus de raison, n'a que des talents très-médiocres, et paraît fort usé. La discipline, l'ordre, le courage, l'affection, l'espérance, ne sont plus dans le corps militaire : tout est tombé, et ne se relèvera point dans cette guerre. Ma conclusion est qu'il faut acheter l'armistice à quelque prix que ce puisse être, supposé qu'on ne puisse pas finir les conditions du fond avant le commencement de la campagne. Je voudrais seulement que les places d'otage fussent en main neutre (chose très-raisonnable) : moyennant cela, j'en donnerais le moins que je pourrais; mais tout autant qu'il en faudrait pour guérir l'extrême défiance des ennemis. A l'égard de l'Espagne, il faut écouter les demandes des Hollandais, et entrer dans tous les expédients qui ne seront pas contraires à la justice et à la bonne foi vers les Espagnols. Il faut laisser négocier M. de Bergheik, pourvu que sa négociation ne mette point nos ennemis en défiance de nous, et ne retarde point l'armistice.

8° Je prie Dieu, mon bon duc, que tout, tant pour l'Église que pour l'État, aille mieux que je ne l'ose espérer. N'oubliez pas le P. P. (*duc de Bourgogne*), qu'il faut soutenir, redresser, élargir. Jamais jeune prince n'a eu, avant de régner, tant de fortes leçons. Il n'a qu'à remarquer ce qui se passe sous ses yeux, pour apprendre à fond ce qu'il doit faire et éviter un jour : mais il le fera fort mal alors, s'il ne commence dès à présent à le pratiquer, en se corrigeant, en prenant beaucoup sur lui, en s'accommodant aux hommes pour les connaître, pour les ménager, pour savoir les mettre en œuvre, et pour acquérir sur eux une autorité d'estime et de confiance.

Ménagez votre très délicate et très-faible santé. Vous travaillez trop; vous ne vous faites point assez soulager. Comme vous vous étendez un peu trop sur chaque chose, par goût pour les unes, par exactitude pour les autres, par patience, et ména-

gement pour persuader les hommes, il en arrive que vous êtes toujours pressé, accablé, et sans intervalle d'amusements pour reposer votre esprit et votre corps. Vous n'êtes plus jeune, et vous paraissez fort desséché. Votre goutte et votre dévoiement m'alarment. Enfin vous vous fiez trop à votre régime, et à vos principes spéculatifs de médecine. Tout cela ne peut vous faire durer, si vous usez les ressorts par trop de travail. Pardon; je ne puis m'en taire. Dieu sait jusqu'où va mon zèle, mon respect, mon dévouement, ma tendresse et mon union de cœur en celui qui fait un de tout ce qui paraît le plus divisé par la distance des lieux.

219. — AU MÊME.

Il désire la conclusion d'un armistice.

A Cambrai, 25 mars 1710.

Je crois, mon bon duc, qu'il faut, dans l'extrémité affreuse où l'on assure que les choses sont, acheter très-chèrement deux choses : l'une est la dispense d'attaquer le roi catholique; l'autre est un armistice pour éviter les accidents d'une campagne, qui pourraient renverser l'État. Je ne voudrais ni faire la guerre au roi catholique, à aucune condition, à moins qu'il ne nous la fît, ni hasarder la France en hasardant une campagne. Je donnerais pour les sûretés du préliminaire toutes les places d'otage qu'on voudrait, pourvu qu'elles fussent en main neutre, comme celle des Suisses; et j'abandonnerais, pour le fond du traité de paix, des provinces entières, pour ne perdre pas le tout : mais je voudrais qu'on vît le bout des demandes des ennemis. Pour Bayonne et Perpignan, vous auriez un horrible tort de les céder, si vous pouvez éviter une si grande perte; mais si vous ne pouvez vous sauver qu'en les sacrifiant, ce serait un vain scrupule que d'hésiter. Vos places sont à vous, et non à vos voisins; elles ne doivent servir qu'à vous; et si vous pouvez sauver votre État en les donnant, vous y êtes obligé en conscience, quoique cette cession, par un contre-coup fortuit qui est contraire à votre intention, nuise à votre voisin. En repoussant le Turc de la Hongrie, je le rejette dans le Frioul, dont il fait la conquête. J'en suis fâché : mais j'ai dû défendre la Hongrie, et laisser aux maîtres du Frioul à le défendre comme ils l'entendront. Vous êtes d'autant moins chargé d'être le tuteur de l'Espagne, qu'elle n'agit plus, dit-on, de concert avec vous. M. de Bergheik fait assez entendre qu'il n'est plus lié avec nous. Vous savez ce que je vous en ai dit et écrit : il ne songe qu'à faire la paix du roi catholique aux dépens du royaume de France, comme vous voudriez faire la vôtre aux dépens de la monarchie d'Espagne. Tout au moins il traversera votre négociation, facile à brouiller, et il tentera tout pour vous réduire à des conditions encore plus dures que celles du traité des Pyrénées, comme de rendre l'Artois, Perpignan, les Trois-Évêchés. Il espère par là tenter les ennemis de laisser au roi Philippe l'Espagne et la Flandre, bien entendu qu'il leur cédera les places et les ports dont ils auront besoin, tant en Espagne que dans les Indes, pour leur commerce. Après les discours qu'il m'a faits, et ceux qui me reviennent, je ne puis douter que ce ne soit là son projet. Rien n'est si propre à brouiller vos négociations. Dieu veuille que vous puissiez débrouiller ce chaos, et prévenir les malheurs de la campagne qui va commencer! Pour moi, je ne puis que prier.

Je vous ai mandé toutes choses par rapport au père le Tellier. J'attends ce que vous aurez la bonté de m'expliquer sur ces remarques. Il doit veiller, et se défier de l'assemblée. Je suis ravi de ce qu'elle n'examinera point la bulle : mais je crains quelque coup de surprise.

Je suis en peine de votre santé; car j'ai vu une lettre où vous mandiez à M. le chevalier de Luxembourg que vous aviez encore eu une attaque de goutte. Bonsoir, mon bon duc : donnez du repos à votre corps et à votre esprit; cela est pour le moins aussi nécessaire à l'intérieur qu'à la santé. Mille respects à notre bonne duchesse; mille autres à madame la vidame; mille tendresses à monsieur le vidame; et à vous, mon bon duc, union qui ne peut s'exprimer.

Aurez-vous la bonté de me faire savoir s'il est vrai que M. le duc de Beauvilliers et M. Voysin soient mal ensemble, comme on me l'assure?

M. de Précelles, par sa timidité et par ses condescendances, a gâté l'affaire de M. l'Herminier[1]. Il craint de fâcher M. le cardinal de Noailles, qui fait semblant de se fier à lui, et qui s'en joue. Il croit qu'il faut grossir le bon parti en relâchant beaucoup. Les jansénistes se prévalent de ce qu'il leur relâche, et ne demeurent confondus dans le bon parti que pour l'attaquer plus dangereusement. Il n'y a que le père le Tellier qui puisse le redresser. Il est bon et très-instruit, mais timide et opiniâtre.

[1] Nicolas l'Herminier, docteur de Sorbonne, était alors inculpé pour le Traité de la Grâce de sa *Somme de Théologie* qu'il avait publiée en 1709. On adressa, la même année, aux évêques une *Dénonciation* de cet ouvrage, qu'on accusait d'insinuer un jansénisme radouci, et par là plus dangereux. Il fut en effet censuré par quelques prélats en 1711.

220. — AU MÊME.

Sur les propositions faites par Louis XIV aux puissances alliés; sur la disgrâce du marquis de Bonneval, et sur un mot imprudent attribué au duc de Bourgogne.

A Cambrai, 7 avril 1710.

Je profite, mon bon duc, à la hâte, d'une occasion imprévue, pour vous parler en liberté de diverses choses.

On dit que le roi s'est réduit à demander la Sicile et les places d'Espagne en Toscane pour le roi Philippe; que Marlborough a paru croire que ce morceau de la monarchie ne méritait pas les frais et les maux d'une si horrible guerre; mais que les autres alliés soutenaient que la France, qui a fait entendre par cette offre qu'elle a le pouvoir de faire sortir de l'Espagne le roi Philippe, l'en fera bien sortir sans la Sicile, plutôt que de continuer une guerre insoutenable.

Tout ce que j'entends dire à nos principaux officiers et aux intendants fait craindre de grands malheurs. On manque de tout; les soldats sont si affamés et si languissants, qu'on n'en peut rien espérer de vigoureux. Selon toutes les apparences, la campagne s'ouvrira bientôt. On assure que M. le maréchal de Villars ne pourra venir qu'au mois de juin : voilà une très-médiocre ressource, qui viendra tard. En attendant, nous n'aurons, pour sauver la France, que M. le maréchal de Montesquiou, sur qui les gens éclairés comptent peu.

Puis-je prendre la liberté, mon bon duc, de vous demander une grâce? M. le marquis de Bonneval[1], colonel des cuirassiers, est mon cousin issu de germain. C'est un homme d'une très-ancienne maison de Limosin, qui a eu toutes les marques d'une grosse seigneurie, par des terres considérables et par les plus hautes alliances qu'on puisse avoir depuis plus de quatre cents ans, comme Foix, Comborn, etc. Un de ses ancêtres était favori de Charles VIII, et l'un de ses neuf preux chevaliers. Ses ancêtres ont commandé des armées en Italie, et ont eu des gouvernements de province; ils paraissent partout dans l'histoire. Celui-ci est d'une très-petite mine, mais sensé, noble, capable d'affaires, plein de valeur, aimant la guerre, aimé de sa troupe, estimé des honnêtes gens, appliqué sans relâche au service depuis vingt-deux ans, et y faisant une dépense très-honorable, quoique son régiment lui ait coûté cent mille francs. On vient de faire quatorze maréchaux de camp, qui devaient aller après lui. Il est vrai qu'il a un frère cadet qui a fait la faute de passer en Italie au service des ennemis; c'est une conduite inexcusable et indigne, quoique les circonstances de son affaire fassent pitié : mais les fautes sont personnelles; et l'aîné, depuis la faute du cadet, a reçu, pendant plusieurs années, toutes les marques possibles du contentement du roi et de M. de Chamillard, malgré le tort de son frère. D'ailleurs, l'aîné n'a jamais eu aucun commerce avec son frère qui pût déplaire au roi, ni le rendre suspect, ni l'éloigner des grâces. Vous comprenez bien qu'un homme plein d'honneur, dont les sentiments sont très-vifs, et qui sent tout ce qu'il a fait pour son avancement dans le service, est au désespoir de se voir exclu avec tant de mépris. Il prendra le parti le plus sage et le plus noble, qui est celui de vendre son régiment, de quitter le service, et d'enrager dans un profond silence. Mais, outre que je suis affligé de le voir outré de douleur, parce qu'il est encore plus mon ami que mon parent, je trouve qu'il est mauvais pour le service qu'on traite si mal un très-bon officier qui a beaucoup de naissance, d'ardeur et de talent pour servir. La grâce que je vous demande pour lui, sans qu'il en sache rien, est que vous ayez la bonté de savoir en secret de M. Voysin la véritable cause de son exclusion. Si c'est quelque chose qui ait rapport à son frère, il faut l'approfondir, et écouter ses raisons justificatives; s'il est coupable, la chose est si importante, qu'il doit être puni. Mais si le roi et M. Voysin ne connaissent ni sa naissance ni ses services, il est bien triste qu'un homme d'un si bon nom, qui sert si bien depuis vingt-deux ans, soit traité si mal, pendant qu'on prodigue les rangs à une foule de gens sans nom et sans services. Je ne vous demande néanmoins aucune démarche qui puisse vous coûter ou vous gêner. J'aime fort mon parent; mais j'aime beaucoup mieux tout ce qui vous convient. Si par hasard vous appreniez par M. Voysin quelque chose qu'il importât à M. de Bonneval de savoir, ne pourriez-vous point avoir la bonté de le faire prier par madame de Chevry de vous aller voir? Vous le trouveriez discret, et plein de reconnaissance pour vos avis. Je voudrais qu'on pût l'engager à continuer le service sans bassesse; mais je ne vois pas comment.

Les retours de votre goutte me font beaucoup de peine; le dévoiement qui l'accompagne quelquefois augmente mon inquiétude. Soulagez votre corps; appliquez moins votre esprit, surtout vers le soir : faites un peu d'exercice. Rien n'est meilleur pour le corps, comme pour l'esprit, que de suspendre une certaine activité qui entraîne insensiblement l'homme au delà de ses vraies forces.

[1] Le marquis de Bonneval, d'une ancienne maison de Limosin, et auquel Fénelon s'intéresse si vivement dans cette lettre, était frère aîné de Claude-Alexandre, comte de Bonneval, si fameux par ses aventures singulières et romanesques.

J'oubliais de vous dire qu'un homme venu de Versailles m'a dit qu'on prétend que M. le duc de Bourgogne a dit à quelqu'un, qui l'a redit à d'autres, que ce que la France souffre maintenant vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées. Si ce prince a parlé ainsi, il n'a pas assez ménagé la réputation du roi : on est blessé d'une dévotion qui se tourne à critiquer son grand-père.

J'attends de vos nouvelles sur le père le Tellier. Vous pourrez avoir quelque occasion, où par madame de Chevry, qui est avertie quand il y en a, ou par les colonels qui partent pour cette frontière.

Souffrez, mon bon duc, que je fasse ici mille assurances de zèle et de respect à madame la duchesse de Chevreuse, à madame la vidame, à M. le vidame. Pour vous, je ne sais que vous dire, sinon : Portez-vous bien, et aimez toujours celui qui vous est dévoué sans réserve en Dieu, avec des sentiments que les paroles n'expriment point.

221. — AU MÊME.

Il s'étonne de ce que le parlement a rejeté le bref contre l'évêque de Saint-Pons, et montre la faiblesse des motifs qui ont déterminé à cette démarche.

A Cambrai, 17 avril 1710.

Vous m'aviez promis, mon bon duc, que le roi serait ferme comme un rocher pour faire recevoir la bulle [1], et je viens de lire l'arrêt qui la rejette. Il est bien triste que le pape fasse une si éclatante démarche contre les novateurs, sur la parole du roi, et qu'ensuite ces mêmes novateurs tournent le roi contre le pape même. D'ailleurs, si les griefs de l'avocat général [2] doivent faire rejeter la bulle, il n'y en aura jamais aucune, dans le plus pressant péril de la foi, qui puisse entrer en France. Les moindres clauses de pur style paraissent des monstres aux gens du roi. Il faut qu'un texte hérétique soit défendu par son auteur, pour pouvoir être condamné; comme si le texte n'était pas tout entier sous les yeux du juge, indépendamment des intentions de l'auteur; comme si l'auteur pouvait justifier son texte autrement que par les correctifs renfermés dans son texte même. On veut que le pape ne puisse pas juger avant les évêques du pays sur ce texte. Quoi donc! un texte n'est-il pas de tous les pays, et le pape n'a-t-il pas le droit de jugement doctrinal sur tout texte contagieux contre la foi, qui vient sous ses yeux? On veut que le pape ne puisse juger sans être requis, et sans une procédure formée. Quoi! la foi périra; et il faudra la voir périr sans rien dire, à moins que deux parties ne fassent procès qui passe par tous les degrés de juridiction? Quoi! si nous nous trouvions en France comme l'Angleterre se trouva du temps du schisme de Henri VIII, le pape devrait se taire, et renoncer à la sollicitude de toutes les Églises, parce qu'il ne serait requis par aucune procédure? Quoi! le médecin doit abandonner le malade quand le malade est frénétique, et ne peut pas demander le secours du médecin? On veut que le pape envoie son jugement aux évêques. Eh! n'est-ce pas le leur envoyer, que de l'envoyer à l'Église entière, dont ils sont les chefs et les pasteurs? Ce serait à eux à s'en plaindre, et non pas au parlement. Les bulles contre Jansénius n'étaient point adressées aux évêques en termes exprès; ils sont sous-entendus, comme ceux par qui tout va à leurs troupeaux. Rome ne peut ni ne doit changer de style sur ces choses qui ont passé tant de fois. On fait un crime au pape de ce qu'il met les évêques avec les inquisiteurs. Il s'adresse donc aux évêques : faut-il s'étonner que, suivant le style de toutes le bulles, il s'adresse, outre les évêques, aux inquisiteurs, pour les pays particuliers où il y en a? Cela en établit-il où il n'y en a point? C'est vouloir que nous ayons peur de notre ombre, et que nous ne craignions pas la contagion du jansénisme, qui nous échappe à la faveur de ces chicanes. On veut pousser les choses si loin par ces critiques, que Rome n'ose plus envoyer jamais aucun jugement dogmatique en France contre la nouveauté, afin qu'elle empoisonne librement toute la nation. En effet, Rome n'ira point changer le style de toutes ses bulles : ce serait se dégrader, et se laisser corriger son thème par le parlement. Ainsi on va réduire Rome au silence; voilà à quoi on tend : on voudrait même la brouiller avec le roi, pour pousser insensiblement le désordre encore plus loin. Le père le Tellier doit voir qu'il marche sans cesse *per ignes suppositos cineri doloso*. Il a affaire à des gens qui sont également hardis et artificieux. Il trouvera, dans les grandes occasions, de grands mécomptes du côté du roi, qui ne sait ni ne peut savoir ces formalités, et à qui on dira qu'un jésuite, plein du pouvoir arbitraire de Rome, le commet très-dangereusement par passion contre les jansénistes. M. le cardinal de Noailles, beaucoup d'évêques, monsieur le chancelier [1], et d'autres, font sauter la mine, sans paraître. Il est

[1] Le bref contre le *Mandement* de l'évêque de Saint-Pons.

[2] Guillaume-François Joly de Fleury, avocat général au parlement de Paris depuis 1705, succéda en 1717 à M. Daguesseau dans la charge de procureur général.

[1] Louis Phelippeaux, marquis de la Vrillière et comte de Pontchartrain, devint chancelier de France en 1699, et se démit en 1714.

fâcheux que M. le cardinal de Noailles ait été fait proviseur de Sorbonne[1] : ce n'est qu'un titre, dira-t-on; mais ce titre montre au public que le roi veut que l'autorité soit dans ses mains. La présidence de l'assemblée est de même. Dieu sait si j'ai de l'animosité contre lui. Le discours du premier président[2] n'est point d'un homme bien intentionné contre le jansénisme; il est seulement d'un homme qui ne veut pas donner de prise.

Il n'est pas raisonnable de faire la guerre au roi catholique; mais en deçà de cette condition, je n'en connais guère que vous dussiez refuser pour obtenir la paix.

M. le duc de Mortemart m'a parlé : il n'est pas mûr. Il est déplorable qu'on soit réduit à l'attendre, dans un temps où la mort n'attendra peut-être pas; mais il faut parler à Dieu de lui, non à lui de Dieu. Il a la tête dominée par son imagination. Bonsoir, mon bon duc. Le procès de votre jeune duchesse est-il jugé ? j'en suis en inquiétude.

J'oubliais de vous dire que rien ne me paraît moins juste que de vouloir que le pape prétende juger la personne de M. de Saint-Pons contre les règles, en disant : *Contra auctorem libellorum eorumdem, pro tradita nobis divinitus potestate, procedere intendimus, prout juris fuerit, juxta canonicas sanctiones.* Ces paroles ne disent point que le pape procédera immédiatement et absolument. Il suffit, pour en remplir le sens, qu'il oblige les évêques à instruire et à juger la cause. D'ailleurs il est en possession d'y avoir un commissaire; de plus, l'affaire lui vient par appellation; enfin il met la plus forte des restrictions : *Prout juris fuerit, juxta canonicas sanctiones*, c'est-à-dire seulement : Je procèderai autant que les canons m'en donneront le moyen. Encore une fois, si toutes ces subtilités eussent été faites à saint Léon, à saint Grégoire, etc. ils eussent cru voir la discipline renversée. Si ces chicanes ont lieu, Rome n'a qu'à se taire; et les jansénistes, défaits du saint-siége, n'auront plus à ménager que M. le cardinal de Noailles, les évêques et le parlement. Ceci nous mène peu à peu au schisme.

[1] Le cardinal de Noailles venait d'être nommé proviseur de Sorbonne, à la place de Charles-Maurice le Tellier, archevêque de Reims, mort cette même année 1710.

[2] Louis le Peletier, premier président du parlement de Paris depuis 1708, après la démission d'Achille de Harlay, se démit en 1712, et eut pour successeur Jean-Antoine de Mesmes.

222. — AU MÊME.

Il lui envoie un Mémoire pour le duc de Beauvilliers. Inquiétudes sur la santé du pape, et sur le choix de son successeur.

A Cambrai, 24 avril 1710.

Je vous conjure, mon bon duc, de bien examiner sans prévention le Mémoire que j'envoie à M. le duc de Beauvilliers, pour vous et pour lui, et que je vous supplie de lire au plus tôt. Vous pourrez me renvoyer tout ce qu'il vous plaira par mon courrier avec pleine sûreté.

Il me tarde bien de savoir comment se sont passées les choses qui ont fait donner l'arrêt du parlement contre la bulle, et quand est-ce que l'assemblée du clergé finira. En vérité, les affaires de l'Église sont presque aussi dérangées que celles de l'État. Tout a grand besoin que Dieu y remédie.

J'envoie le même Mémoire à M. Dupuy, pour l'envoyer en bon lieu; mais il faudrait qu'il l'envoyât exprès en toute diligence, par rapport aux partis qu'on peut avoir à prendre dans la conjoncture présente. Ceci presse beaucoup; Dieu seul peut y mettre ordre.

Outre les magnifiques présents de chocolat de madame la duchesse de Chevreuse, j'en ai reçu un dernier qui vient de main libérale et inconnue. Je ne veux rien deviner, quoique je sois un peu devin; mais, si vous me le permettiez, je serais ravi de montrer combien je devine juste : je n'ose sans permission. Ne verrons-nous pas bientôt M. le vidame? Je vous avoue que cette campagne me serre le cœur pour beaucoup d'honnêtes gens, et surtout pour ce cher M. le vidame, que j'aime avec une tendresse singulière.

J'ai vu ici une personne qui m'a parlé de la prétention de M. de Matignon contre madame la duchesse de Luynes, d'une façon qui m'a fait peur. Rassurez-moi, je vous conjure, là-dessus, mon bon duc, et aimez toujours celui qui n'a point de termes pour vous exprimer son dévouement et sa reconnaissance.

Ce que je vois de la santé du pape[1] dans les gazettes me fait croire que nous allons le perdre. Je crains M. de Torcy par rapport à un conclave. Il est capital d'avoir un pape bon théologien, ferme, zélé pour la doctrine, et qui ait du courage sans hauteur, dans ces temps difficiles. Nos cardinaux[2] n'auront que des vues mondaines pour la cour.

[1] Le pape Clément XI ne mourut qu'en 1721.

[2] Les seuls cardinaux français à cette époque étaient les cardinaux d'Estrées, de Janson, de Bouillon, de Noailles et de la Trémouille. Les deux premiers, accablés de vieillesse, étaient retirés des affaires, et ne pouvaient plus figurer dans

Je prie M. le duc de Beauvilliers de se rendre favorable, dans les occasions, à M. de Bernières, et même de lui rendre, s'il le peut, de bons offices auprès de M. Desmarets. Je crois qu'il est utile au service que M. de Bernières soit bien traité, et qu'on le fasse conseiller d'État le plus tôt qu'on le pourra. Il se tue et se ruine. Il a de la facilité d'esprit, des vues, de l'action, de l'expérience, du zèle, et il fait certainement plus que nul autre ne ferait en sa place. Il doute que M. Desmarets soit bien disposé pour lui. Il ne faut pas le faire entendre à celui-ci; mais M. de Bernières mérite fort qu'on le mette bien dans l'esprit de M. Desmarets. S'il ne convient pas que M. de Beauvilliers parle, ne pourriez-vous point, mon bon duc, le faire pour le bien public?

Il y a bien autant d'apparence pour le siége de Cambrai que pour celui d'Arras, après celui de Douai, si les ennemis peuvent continuer à aller en avant. On ne saurait trop penser à ce qu'on va faire entre ci et trois semaines, et même moins. Une bombe qui tomberait par hasard sur les poudres de Douai pourrait bien abréger le siége, et la décision de toutes choses. Voici le temps de l'abandon, mais de l'abandon bien pris, pour ne prendre aucun parti outré.

223. — AU MÊME.

Il lui adresse un nouveau Mémoire sur l'état déplorable de la France.

A Cambrai, 3 mai 1710.

Je vous envoie, mon bon duc, un nouveau Mémoire sur les affaires générales, qui deviennent de plus en plus celles d'un chacun de nous. Je vous conjure de le lire, de le faire lire au bon duc de Beauvilliers. Il n'est pas pour le P. P. (*duc de Bourgogne*) : il est écrit trop librement, et pourrait le blesser; il suffit que vous lui en disiez tous deux ce que vous jugerez utile. Mais je voudrais bien qu'après l'avoir lu, vous le confiassiez à M. Dupuy, pour en envoyer une copie à N... Je souhaite de tout mon cœur qu'il voie tout ce que je pense, et qu'il me redresse si le fond de son cœur est opposé à mes pensées. J'ai le cœur déchiré par nos malheurs, et mon fonds ne peut consentir à aucun *succès*. Ne croyez pas que ce soit l'effet de l'indisposition du cœur d'un homme disgracié. Je donnerais ma vie comme une goutte d'eau pour le roi, la maison royale, pour le P. P. (*duc de Bourgogne*), qui est pour moi le monde entier, mais je crois voir qu'un succès gâterait tout sans ressource. N... dira si je me trompe.

Je consens à toutes les corrections que le père le Tellier et vous aurez faites à mon Mémoire pour l'abbé Alamanni. Je les ratifie toutes sans peine. Il n'y a qu'à l'envoyer corrigé, supposé qu'on croie qu'après ces corrections on peut, sans inconvénient, le confier à cet abbé. Je lui ai déjà écrit qu'on lui enverrait un Mémoire par la voie de Paris. Ce que je lui ai écrit n'empêcherait pas qu'on ne pût retenir mon Mémoire, si on trouvait du péril à le lui envoyer; car j'en serais quitte pour lui mander qu'un ami intime l'a retenu. Cependant nous attendrions un conclave qui suspendrait tout, et nous aurions le loisir d'envoyer un Mémoire moins libre. Examinez et décidez avec le père le Tellier.

Les libertés de l'Église gallicane sont de véritables servitudes. Il est vrai que Rome a de trop grandes prétentions; mais je crains encore plus la puissance laïque, et un schisme.

M. de Torcy et nos cardinaux pourront bien traverser l'exaltation du cardinal Fabroni.

J'attendrai la fin de l'assemblée pour censurer la *Théologie* de M. Habert. Pourquoi cette assemblée dure-t-elle si longtemps?

On m'écrit de Tournay que les ennemis paraissent songer au siége de Cambrai après celui de Douai. S'ils prenaient Cambrai, ils n'auraient point la Somme à passer pour entrer en France. Ils passeront au mont Saint-Martin, de là vers Compiègne, et jusqu'à Pontoise, sans trouver un seul ruisseau. Je comprends bien que tout cela demande une grande bataille; mais les ennemis iront d'abord à vous dès que vous marcherez. Dieu décidera, et les hommes en souffriront. Je vous conjure encore une fois, mon bon duc, de faire envoyer une copie de mon Mémoire par M. Dupuy à N... J'espère que je pourrai vous écrire en liberté dans deux ou trois jours. Dieu sait combien mon cœur est plein de vos bontés.

Ne pourriez-vous point, dans quelque occasion naturelle, savoir comment M. Desmarets est disposé pour M. de Bernières, et lui insinuer des sentiments favorables, sans témoigner que celui-ci ne se croit pas tout à fait bien avec ce ministre? M. de Bernières fait certainement beaucoup pour le service en ce pays; et, à tout prendre, nul autre qu'on mettrait en sa place n'y ferait autant que lui.

un conclave. Le cardinal de Bouillon gémissait dans l'exil et la disgrâce. Ce fut même quelques semaines après la date de cette lettre qu'il enfreignit ouvertement les ordres de Louis XIV, en quittant le lieu de son exil, pour se faire enlever par un détachement de l'armée ennemie, et qu'il abjura solennellement la qualité de sujet du roi. On sent combien le cardinal de Noailles devait être suspect à Fénelon et à tous ses amis. Quant au cardinal de la Trémouille, Fénelon jugeait qu'il ne penserait et n'agirait que selon les inspirations du ministère.

224. — AU MÊME.

Sacrifices à faire pour la paix. Caractère de l'évêque de Meaux et de l'archevêque de Rouen : Fénelon regrette que l'évêque de Tournay ait quitté son siége. Ses dispositions personnelles, pour le cas où les ennemis prendraient Cambrai.

A Cambrai, 4 mai 1710.

Je vous envoyai hier, mon bon duc, un grand Mémoire sur les affaires générales, et je compte que vous le recevrez demain lundi 5 de ce mois. Il me paraît, par votre dernière lettre, que nos plénipotentiaires ne sont point encore allés avec ceux des ennemis jusqu'au vrai nœud de la difficulté. Nos ennemis ne peuvent vouloir ni une armée française dans l'Espagne, pour eux, contre un fils de France, ni le passage d'un corps d'armée ennemie au travers de notre royaume. S'ils veulent des places en otage, ou même une contribution, on peut et on doit la donner, plutôt que de hasarder l'État. Ainsi, ils ne doivent ni ne peuvent désirer de nous ce que nous ne devons pas leur accorder, et nous ne devons pas leur refuser ce qu'ils peuvent nous demander de plus rigoureux. Il semble qu'en cet état la paix doit être facile à faire. Pour les demandes ultérieures au préliminaire, le vrai moyen d'y remédier est d'entrer dans tous les pis-aller. Il vaudrait mieux sacrifier la Franche-Comté, les Trois-Évêchés, etc. à toute extrémité, que de risquer la France entière. Par de si prodigieuses cessions, vous empêcheriez la réserve insupportable de toute demande ultérieure et indéfinie. D'où vient qu'on ne se hâte point d'aller jusque-là, et que, pendant la longueur de la négociation, on laisse la France à deux doigts de sa perte?

Pour M. l'évêque de Meaux[1], il m'a dit souvent autrefois que c'était grand dommage que j'eusse embrassé, en défendant mon livre, le système moliniste d'un amour naturel entre la charité et la cupidité, et qu'il était affligé de voir que je ne suivais pas la doctrine de saint Augustin sur la grâce. De plus, il m'a dit plusieurs fois qu'il croyait que la grâce efficace par elle-même était un dogme de foi, et qu'on ne pouvait nier ce dogme sans être dans l'hérésie matérielle des pélagiens. Enfin, il m'a écrit que l'Église n'a point décidé en quel sens elle condamne les cinq Propositions, et qu'il faudrait demander au pape d'expliquer si c'est dans le sens d'une possibilité prochaine ou éloignée que les commandements sont possibles. C'est un bon homme, mais une fort médiocre tête, qui est incapable de se fixer à rien de net et de précis sur la doctrine. Il émeut tout et ne résout rien, comme le soleil de mars. Pour M. l'archevêque de Rouen, je l'ai vu fort prévenu pour les gens du parti. M. de Targny, qui est chez M. l'abbé de Louvois, lui a appris le très-peu qu'il sait, et sa confiance était tout entière de ce côté-là : il sera toujours du côté des plus forts. Un très-homme de bien m'a assuré lui avoir ouï dire, à Noyon, qu'on avait beau crier contre les jansénistes, qu'il n'en avait jamais connu aucun, et qu'il n'y en avait point. Un autre homme, digne de foi, m'a rapporté un discours à peu près semblable, qu'il avait tenu à l'abbaye du Mont-Saint-Martin, entre Saint-Quentin et Cambrai, en parlant à un homme favorable au parti.

Je vous avoue qu'il me paraît triste pour M. l'évêque de Tournay qu'on lui ait fait abandonner son troupeau dans le plus pressant besoin qu'on puisse imaginer. Les ennemis ne lui demanderaient point un serment; car on ne sait point encore chez eux au nom de qui les choses se feront. Tout y est en suspens, et ils n'exigent aucun serment d'aucun évêque : on ne sait pas pour quelle puissance on le demanderait.

Si les ennemis prenaient Cambrai, je me retirerais au Quesnoi, à Landrecies, et puis à Avesnes. J'irais, de place en place, jusque dans la dernière de la domination du roi. Je ne prêterais aucun serment, lorsque le roi n'aurait plus aucune place dans mon diocèse; alors je ne m'en irais jamais volontairement, et je me laisserais mettre en prison plutôt que de quitter mon troupeau. Alors j'écrirais à la cour, pour demander ce que le roi voudrait de moi dans une telle extrémité. Si le roi ne désirait rien de moi, je demeurerais en souffrance sans prêter aucun serment, jusqu'à ce que Cambrai eût été cédé aux ennemis par un traité de paix. Si, au contraire, le roi désirait que je quittasse, je quitterais cent mille livres de rente sans condition et sans rien demander. Mais je ne veux rien prévenir, et je n'ai garde de rien dire, jusqu'à ce que le cas arrive. Il faut être abandonné, sans aide ni industrie, dans la main de la Providence : on n'est bien que dans cette situation-là.

Vous pouvez faire transcrire, par un homme bien sûr, le Mémoire, et en donner la copie au père le Tellier.

Il m'est impossible de faire aucun travail pour la doctrine dans les temps présents; Dieu a marqué

[1] Fénelon n'avait pas une idée très-favorable de l'esprit et du jugement de l'évêque de Meaux (depuis cardinal de Bissy), et il le soupçonnait même d'avoir des principes bien différents de ceux qu'il professa dans la suite, et qui contribuèrent si puissamment à son élévation. Quant à l'archevêque de Rouen (d'Aubigné), dont il est question un peu plus bas, le jugement qu'en porte Fénelon paraît conforme à tous les Mémoires du temps

ses moments, et il les tient en sa puissance : c'est en lui que je vous trouve très-souvent, mon bon duc.

225. — AU MÊME.

Il désire qu'on achète promptement la paix. Affaire de l'évêque de Saint-Pons.

A Cambrai, 24 juin 1710.

J'envoie exprès à Paris, mon bon duc, pour répondre sûrement, et avec la liberté nécessaire, à une question qu'on m'a faite : je compte que vous verrez tout. En vérité, plus je vois combien nous manquons d'argent, d'hommes de bonne volonté, de sujets instruits, d'ordre et de conseil, plus je conclus que nulle paix ne peut être que bonne à acheter très-chèrement. On se trompe fort, si on se flatte de l'obtenir, après une bataille perdue, aux mêmes conditions qu'à présent : ce serait encore cent fois pis; les Hollandais n'en seraient pas les maîtres. J'ai vu, ces jours passés, un homme qui sait leur situation : il dit qu'ils n'ont jamais été si embarrassés depuis la naissance de leur république : ils se croient perdus s'ils ne détrônent pas le roi d'Espagne; et ils se croient presque dans la même extrémité, s'ils achèvent de renverser la France pour aller détrôner le roi d'Espagne. Ils craignent presque autant les bons succès que les mauvais; ils se défient autant de leurs alliés que de nous, qui sommes leurs ennemis; mais ils paraissent vouloir, au hasard de renverser malgré eux la France, assurer l'évacuation de l'Espagne. A cela près, il n'y a rien qu'ils ne voulussent faire pour nous conserver à ce degré de force qui convient à l'équilibre tant désiré. Vous êtes comme le lion terrassé; mais la gueule ouverte, expirant, et prêt à déchirer tout. Pour moi, je donnerais la dernière goutte de mon sang comme une goutte d'eau, pour ma nation, pour ma patrie, pour l'État, pour la maison royale, pour notre prince, et pour la personne du roi : mais, en souhaitant avec tant de zèle leur conservation, je ne puis désirer des succès qui ne feraient que nous flatter de vaines espérances, et que prolonger notre maladie. Je ne puis souhaiter qu'une paix qui nous sauve, avec une humiliation dont je demande à Dieu un saint usage. Il n'y a que l'humilité, et l'aveu de l'abus de la prospérité, qui puissent apaiser Dieu.

Monsieur le vidame est céans depuis trois ou quatre jours : il souffre beaucoup; mais au moins il est en repos et en liberté dans une maison où il est plus maître que moi. Il est à quatre pas de l'armée pour se trouver à une action, si par malheur on s'y engageait : on espère fort l'éviter; mais en ce cas Béthune est abandonné, et le côté de la mer demeure ouvert aux ennemis.

Ayez la bonté de me mander la résolution qui aura été prise pour mon Mémoire destiné à Rome.

Je voudrais travailler à mon ouvrage sur saint Augustin; mais nous sommes si agités et si assujettis, qu'en vérité à peine ai-je le loisir de respirer. Ne fait-on rien pour la bulle contre M. de Saint-Pons? Si on en obtient une nouvelle, il serait capital d'y faire insérer quelque expression qui fît entendre que c'est la même autorité qui condamne dans un canon un texte court, et qui condamnait dans le cinquième concile, en vertu des promesses, les trois textes, nommés les *trois Chapitres*. Le bref à M. le cardinal de Noailles, que j'ai tant cité[1], fait assez entendre l'infaillibilité; la nouvelle bulle pourrait l'exprimer de même. Le clergé n'aura pas plus de peine à recevoir une bulle décisive là-dessus, qu'à en recevoir une ambiguë; l'ambiguë sera même toujours un prétexte de faire du bruit, et de commencer des disputes très-dangereuses. Dès que le roi enverra la bulle aux évêques, et demandera que chacun lui envoie son mandement imprimé, tout sera fini en deux mois sans bruit, et M. de Saint-Pons lui-même se soumettra. Ce serait finir l'affaire du jansénisme; car le système de Jansénius, qui saute aux yeux, se trouverait anathématisé par une espèce de canon déclaré tel.

Bonjour, mon bon duc; procurez-nous la paix, et songeons aux pressants besoins de l'Église. Il reste une merveilleuse gloire à désirer au roi, c'est celle de faire fleurir la religion, et de soulager ses peuples, comme un vrai père. Mille respects à madame la duchesse et à madame la vidame; à vous, union de cœur dans Notre-Seigneur Jésus-Christ.

226. — AU MÊME.

Affaire de l'évêque de Saint-Pons. Évasion récente du cardinal de Bouillon. Progrès du duc de Bourgogne. Conduite à tenir pendant le reste de la campagne.

A Cambrai, 3 juillet 1710.

Je profite, mon bon duc, de ce courrier envoyé par monsieur le vidame pour M. Turodin, dont l'état est très-fâcheux.

1° A l'égard de mon Mémoire pour Rome, je vous supplie d'en décider avec le père le Tellier. Tout ce que vous déciderez ensemble sera ratifié au fond de mon cœur.

2° Pour l'autre Mémoire que vous voulez retirer

[1] Ce bref est du 20 octobre 1705.

des mains du père le Tellier, je compte que vous aurez la bonté de le faire.

3° Le bref du pape à M. le cardinal de Noailles, auquel je voudrais que l'on conformât une bulle, est celui que j'ai tant cité dans tous mes ouvrages. Il veut qu'on *réduise son entendement en captivité, etc.* Il faudrait y joindre les paroles du cinquième concile. Il est très-sûr qu'une bulle qui tranchera pour l'infaillibilité en termes généraux, qui soient suspendus entre le saint-siége et le corps des évêques, passera aussi facilement qu'une bulle ambiguë; mais il faut de la dextérité dans les termes, pour ôter tout prétexte de crier qu'on veut introduire l'infaillibilité papale. Le terme d'*Église* convient à tout par sa généralité.

4° Je comprends qu'on va à tâtons, sans savoir à qui se fier pour les affaires de Rome. Il est fort à craindre que les deux hommes à qui vous dites qu'on se fie ne soient point sûrs. La plupart des évêques, qu'on croit modérés là-dessus, ont été nourris dans des principes dangereux, et ont auprès d'eux des docteurs prévenus. Le juste milieu est peu connu.

5° Je souhaiterais fort qu'on méprisât l'indigne évasion du cardinal de Bouillon, et qu'on laissât tomber la procédure. Ses ennemis et les Jansénistes seront d'accord pour presser le roi de pousser cette affaire. Les derniers voudront brouiller le roi avec Rome, pour se mettre à couvert de ce qui en pourrait venir contre eux.

6° J'ai de la répugnance à condamner, par un mandement, la *Théologie* de M. Habert. On croira que c'est pour piquer M. Le cardinal de Noailles, son protecteur. Je pencherais à faire faire une simple dénonciation par un homme qui l'exécuterait bien sur mon projet de lettre que vous avez lu. Je ferai néanmoins tout ce qu'on voudra.

7° Il est vrai que le sujet d'humiliation est infini; mais on ne voit aucune trace d'humilité. Si Dieu veut nous guérir, il faut qu'il nous humilie encore plus profondément. Lui seul sait le moyen de nous humilier sans nous anéantir.

8° Si M. Amiraut venait ici tout à coup, sans que j'eusse pu le prévoir, je ne pourrais pas m'empêcher de l'écouter; mais je l'avertirais d'abord que je ne pourrais pas m'empêcher de rendre compte de ce qu'il me dirait; et en effet j'en rendrais compte.

9° Je comprends qu'on s'est bien avancé, puisque vous me faites entendre qu'on a offert quelque chose qui est plus que le passage. Il faut bien prendre garde aux avances qu'on fait, pour ne reculer jamais; car si on tombait dans quelque explication sur les offres qu'on voudrait modifier, tout serait en danger d'être perdu.

10° Je suis ravi de ce que vous êtes content du P. P. (*duc de Bourgogne*); pour moi, je ne le serai point jusqu'à ce que je le saurai libre, ferme, et en possession de parler avec une force douce et respectueuse. Dites-lui : *Dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere* [1], *etc.* autrement il demeurera avili comme un homme qui a encore, dans un âge de maturité, une faiblesse puérile.

11° Je vous envoie les états de M. le chevalier de Luxembourg. Plus je le vois, plus je le trouve sensé, appliqué, droit, noble, capable d'amitié solide, et touché de la religion, quoiqu'il ait été jusqu'ici dissipé par les amusements du monde, et entraîné par l'ambition J'ai peine à croire que Valenciennes soit assiégé, si on fait ce qu'il faut.

12° Il faut faire le métier de Fabius, sauver la campagne par la perte d'une seconde place, et ne perdre pas un moment pour conclure la paix. Dieu veuille qu'on le sache faire!

13° Monsieur le vidame se porte un peu mieux; je le garderai tout autant qu'il sera possible. S'il ne vient aucun mouvement qui fasse une occasion prochaine de bataille, il doit demeurer en repos : j'espère qu'il n'en viendra point.

14° Peut-on vous demander si nos conditions de paix sont acceptées, comme on l'a mandé de Hollande?

15° Je voudrais bien savoir, par le retour de ce courrier, des nouvelles du procès d'Estouteville.

Bonjour, mon bon duc; je n'ai point de termes pour dire ce que j'ai au cœur pour vous, pour notre bonne duchesse, et pour madame la vidame.

227. — AU MÊME.

Sur la conduite à tenir relativement aux affaires politiques, et sur la fermeté qui convient au duc de Bourgogne. Projet d'une nouvelle édition de saint Augustin.

A Cambrai, 8 juillet 1710.

1° Nous avons perdu le pauvre Turodin, mon bon duc; M. Soraci a été trois jours auprès de lui, et a tenté tout ce qu'il a pu, mais inutilement, pour sa guérison. Le malade a toujours cru son mal incurable, s'est résolu courageusement à mourir, et est mort avec de grandes marques de piété.

2° Vous aurez sans doute reçu une lettre énigmatique de Panta (*l'abbé de Beaumont*), où je voulais vous faire entendre que le roi, plutôt que de rompre sur les banquiers répondants du subside, pourrait mettre des pierreries d'un prix suffisant en dépôt chez les Suisses, ou à Gênes.

3° Le renoncement des ennemis à toute deman-

[1] *Luc.* XXI, 15.

de ultérieure m'incline à croire qu'ils veulent sincèrement la paix, mais qu'ils ne la veulent qu'à leurs conditions pour l'évacuation d'Espagne; faute de quoi ils ne se croient pas en sûreté. Je n'aurais pas voulu offrir plus que le passage; mais il faut bien prendre garde à ne donner aucun prétexte de nous soupçonner de duplicité, pour reculer sur nos offres. tout serait perdu.

4° Les ennemis ne peuvent plus tarder à faire quelque mouvement. Je souhaite que le camp qu'on acheva hier de retrancher derrière Arras, sur le Crinchon, ruisseau qui tombe dans la Scarpe, nous garantisse d'une bataille. Si les ennemis vont assiéger Béthune, Aire, etc. ce sera un moyen de gagner une partie de la campagne, et de conclure une paix. La lenteur des négociations est insupportable. Quand nos plénipotentiaires passèrent ici, ils m'assurèrent qu'on ne leur avait donné aucun pouvoir ni moyen d'aller en avant. Les ennemis en rient, et disent à leurs amis que si on avait fait, il y a dix-huit mois, les avances que l'on commence à faire de la part de la France depuis trois semaines, on aurait eu la paix sans peine en ce temps-là. Ils ajoutent que plus les Français traînent la négociation pour disputer le terrain, et pour ne dire leur dernier mot qu'à toute extrémité, plus ils donnent de prétexte aux malintentionnés de traverser la conclusion de la paix, et en rendent les conditions plus désavantageuses à la France. Si par malheur nous perdions une bataille décisive pendant cette lente négociation, quelle confusion et quel regret sans remède!

5° Quoi qu'on vous dise, il n'est guère possible que la négociation de M. le comte de Bergheik ne traverse et ne brouille celle des plénipotentiaires. Les intérêts sont contraires; les acteurs seront opposés et jaloux. Vous n'avez point un homme supérieur qui tienne les rênes des deux négociations à la fois, pour les empêcher de s'entre-choquer, et pour subordonner l'une à l'autre. Charrue mal attelée.

6° J'avoue que je crains presque également les bons et les mauvais succès de guerre. C'est ce qui me fait soupirer après la paix.

7° On dit que M. le maréchal de Harcourt va entrer dans le conseil; s'il y entre, et s'il dure, il fera bien du fracas.

8° Si P. P. (*le duc de Bourgogne*) ne sent pas le besoin de devenir ferme et nerveux, il ne fera aucun véritable progrès; il est temps d'être homme. La vie du pays où il est est une vie de mollesse, d'indolence, de timidité et d'amusement; il ne sera jamais si subordonné à ses deux supérieurs que quand il leur fera sentir un homme mûr, appliqué, ferme, touché de leurs véritables intérêts, et propre à les soutenir par la sagesse de ses conseils et par la vigueur de sa conduite. Qu'il soit de plus en plus petit sous la main de Dieu, mais grand aux yeux des hommes. C'est à lui à faire aimer, craindre et respecter la vertu jointe à l'autorité. Il est dit de Salomon qu'on le craignit, voyant la sagesse qui était en lui.

9° Si Dieu nous donne la paix, il faut que le père le Tellier me fasse aider par deux ou trois théologiens choisis de sa compagnie, qui pourront venir ici une fois l'année, pour préparer une nouvelle édition de saint Augustin avec de bonnes notes. Je m'offre pour faire celles des principaux livres.

10° Monsieur le vidame veut partir d'ici, si les ennemis vont tâter notre camp retranché du Crinchon; mais il promet de revenir le lendemain, si la bataille s'éloigne : il a grand besoin de repos. Je l'aime comme David aimait Jonathas.

Mille respects à madame la duchesse, à madame la vidame. Comment va le procès? O mon bon duc, quand vous verrai-je à Chaulnes?

228. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Il le charge de faire quelques observations à M. de Puységur.

A Cambrai, 25 juillet 1710.

Je suis ravi, mon cher enfant, d'avoir de vos nouvelles, et de savoir que vous vous portez bien. Ce que vous me mandez me fait penser qu'on pourrait s'engager insensiblement à quelque grande action : Dieu veuille tourner tout à bien, et conserver avec la France les personnes qui nous sont chères! Mille et mille remercîments à M. de Puységur. Il faudrait que j'eusse le cœur bien mal fait pour n'être pas touché de ses attentions, pendant qu'il est si occupé de tant de choses importantes. Serait-il possible que l'envie d'élargir nos subsistances, ou celle de paraître faire quelques pas en avant, nous engageât à une bataille qui hasardât tout le royaume? Ne vaudrait-il pas mieux temporiser, comme Fabius, jusqu'à la fin de la campagne, où la paix pourrait devenir moins difficile! Dites ceci en grand secret à M. de Puységur. Je parle en ignorant sur la guerre et sur la politique; mais je sais à qui je parle en m'adressant à M. de Puységur.

Mes compliments à ceux auxquels ils conviennent.

Madame de Chevry a eu une colique. Nous ne savons pas si la pierre est descendue pendant cette colique-là. Elle était un peu soulagée.

M. l'abbé de Langeron s'en ira à Paris au commencement d'août. Panta se porte bien.

Les douze cents francs seront avancés. Je voudrais les pouvoir donner; mais le temps ne me le permet pas.

M. des Anges[1] est allé au Cateau. Nous ne saurions avoir des voitures ni des greniers pour faire transporter les grains.

J'embrasse le petit connétable[2] et Dufort. Bonsoir, mon cher petit enfant; tout à toi avec tendresse et sans réserve.

229. — AU DUC DE CHEVREUSE.

État déplorable de la France : Fénelon propose une assemblée de notables.

A Cambrai, 4 août 1710.

M. l'abbé de Langeron, qui part, mon bon duc, vous parlera de tout ce qu'il y a en ce pays de doctrinal et de politique.

1° Le camp qu'on a pris, non sans danger, a empêché M. le vidame de revenir ici. Il a eu raison en ce point; mais comme ce camp est plus éloigné que l'autre de nous, il ne veut point revenir à cause de la difficulté des escortes, de peur de ne pouvoir pas s'en retourner assez promptement en cas de bataille, et il me semble qu'il a tort là-dessus; car, outre que cette bataille ne doit point venir tout à coup, de plus il trouvera toujours ici une escorte suffisante pour aller à Bapaume ou à Arras, et de là au camp. On dit qu'il souffre beaucoup; il n'y a que vous, mon bon duc, qui puissiez le mettre à la raison.

2° Je crains qu'après la rupture de la paix, on ne prenne, par impatience, le parti d'une bataille. On se trompe infiniment, si on croit qu'après la bataille perdue on ne serait pas en pire condition qu'à présent; les généraux ennemis ne perdraient pas un moment pour passer la Somme, et pour aller droit à Paris. Ils compteraient les Hollandais pour rien : la plupart des troupes sont allemandes, et ne chercheraient qu'à piller; elles n'auraient plus besoin de la solde de Hollande, dès qu'elles entreraient en France. Les ennemis iraient piller Paris, brûler Versailles, ravager nos provinces. Le roi se retirerait de ville en ville; le royaume serait ravagé et démembré, sans qu'on pût s'arrêter dans cette pente vers le précipice. Vous n'avez plus que votre armée pour sauver la France entière; elle serait perdue en un jour par la perte d'une bataille.

3° Je ne crois point qu'on doive se flatter de l'espérance de rétablir le crédit, sur la rupture hautaine que les ennemis ont faite de la négociation. Cette rupture paraîtra injuste et odieuse à beaucoup de gens pour les deux premiers mois; mais quand on verra le roi accabler les peuples, rechercher les aisés, ne payer point ce qu'il doit, continuer ses dépenses superflues, hasarder la France sans la consulter, et ruiner le royaume pour faire mal la guerre, le public recommencera à crier plus haut que jamais; et il n'est presque pas possible qu'il n'arrive à la longue quelque soulèvement. Il est impossible que le roi paye ses dettes; il est impossible que les peuples payent le roi, si les choses sont au point d'extrémité qu'on nous représente. La France est comme une place assiégée : le refus d'une capitulation irrite la garnison et le peuple; on fait un nouvel effort pour quatre ou cinq jours, après quoi le peuple et la garnison affamés crient qu'il faut se rendre, et accepter les plus honteuses conditions. Tout est fait prisonnier de guerre : ce sont *les Fourches caudines*.

4° Je ne vois aucune solide ressource, que celle que vous ne ferez point entrer dans la tête du roi. Notre mal vient de ce que cette guerre n'a été jusqu'ici que l'affaire du roi, qui est ruiné et décrédité. Il faudrait en faire l'affaire véritable de tout le corps de la nation. Elle ne l'est que trop devenue; car la paix étant rompue, le corps de la nation se voit dans un péril prochain d'être subjugué. De ce côté-là, vous avez un intérêt clair et sensible à mettre devant les yeux de tous les Français; mais, pour le faire, il faut au moins leur parler et les mettre au fait. Mais, d'un autre côté, la persuasion est difficile; car il s'agit de persuader à toute la nation qu'il faut prendre de l'argent partout où il en reste, et que chacun doit s'exécuter rigoureusement, pour empêcher l'invasion prochaine du royaume. Pour réussir dans un point si difficile, il faudrait que le roi mît le corps de la nation en part du plan général des affaires, afin qu'elle s'exécutât volontairement de la manière la plus rigoureuse et la plus extrême sur ses propres résolutions. Mais, pour parvenir à ce point, il faudrait que le roi entrât en matière avec un certain nombre de notables des diverses conditions et des divers pays. Il faudrait prendre leurs conseils, et leur faire chercher en détail les moyens les moins durs de soutenir la cause commune. Il faudrait qu'il se répandît, dans toute notre nation, une persuasion intime et constante que c'est la nation entière elle-même qui soutient, pour son propre intérêt, le poids de cette guerre; comme on persuade aux Anglais et aux Hollandais que c'est par leur choix et pour leurs intérêts qu'ils la font. Il faudrait que chacun crût que, supposé même qu'elle ait été entreprise mal à propos, le roi a fait dans la suite tout ce qui dépendait de lui pour la finir, et pour débarrasser le royaume; mais qu'on ne peut plus reculer, et qu'il ne s'agit de rien moins

[1] Secrétaire de Fénelon.
[2] Frère du marquis de Fénelon et qui servait dans son régiment.

que d'empêcher une totale invasion. En un mot, je voudrais qu'on laissât aux hommes les plus sages et les plus considérables de la nation à chercher les ressources nécessaires pour sauver la nation même. Ils ne seraient peut-être pas d'abord au fait : aussi serait-ce pour les y mettre que je voudrais les faire entrer dans cet examen. Alors chacun dirait en soi-même : Il n'est plus question du passé; il s'agit de l'avenir. C'est la nation qui doit se sauver elle-même; c'est à elle à trouver des fonds, et à prendre des sommes d'argent partout où il y en a, pour le salut commun. Il serait même nécessaire que tout le monde sût à quoi l'on destinerait les fonds préparés, en sorte que chacun fût convaincu que rien n'en serait employé aux dépenses de la cour.

5° J'avoue qu'un tel changement pourrait émouvoir trop les esprits, et les faire passer tout à coup d'une absolue dépendance à un dangereux excès de liberté. C'est par la crainte de cet inconvénient que je ne propose point d'assembler les états généraux, qui, sans cette raison, seraient très-nécessaires, et qu'il serait capital de rétablir; mais comme la trace en est presque perdue, et que le pas à faire est très-glissant dans la conjoncture présente, j'y craindrais de la confusion. Je me bornerais donc d'abord à des notables, que le roi consulterait l'un après l'autre. Je voudrais consulter les principaux évêques et seigneurs, les plus célèbres magistrats, les plus puissants et plus expérimentés marchands, les plus riches financiers mêmes, non-seulement pour en tirer des lumières, mais encore pour les rendre responsables du gouvernement, et pour faire sentir au royaume entier que les plus sages têtes qu'on peut y trouver ont part à ce qu'on fait pour la cause publique. Il est capital de relever ainsi la réputation du gouvernement méprisé et haï.

6° Il faudrait que le roi mît en main non suspecte les fonds qui dépendent de lui, pour payer aux particuliers pauvres leurs rentes sur l'hôtel de ville en entier, et aux riches la moitié de leurs rentes, en attendant une discussion plus exacte. En déposant en main sûre et publique les fonds destinés à ce payement du total des petites rentes et de la moitié des grosses, le roi demeurerait libéré; on ne pourrait plus crier contre lui. Ces fonds seraient, par exemple, les aides, entrées de Paris, etc. Le roi prendrait un fonds modique pour la subsistance de sa maison. Les gens inutiles à la cour, qui ne pourraient pas y être payés sur ce fonds modique, s'en iraient vivre chez eux, et tout le monde verrait à quoi le roi se serait réduit. Il resterait à régler le fonds de la guerre; c'est sur quoi la nation aurait à s'exécuter elle-même, sans rien imputer au roi. On soulagerait ceux qui sont au dernier degré d'épuisement, et on demanderait, tant aux financiers qu'aux usuriers, de quoi sauver la France qu'ils ont ruinée. Ce serait le moyen de faire une taxe d'aisés, avec justice, sûreté, bienséance. Le roi a eu le malheur d'ôter l'argent des mains de toutes les bonnes familles du royaume et de tout le peuple, pour le faire passer, sans mesure, dans celles des financiers et des usuriers. On le ferait alors repasser des mains des financiers et des usuriers dans celles du peuple et des bonnes familles. Ce serait rétablir l'ordre, et tourner tout le corps de la nation, par son propre intérêt, pour le roi contre les gens qui l'ont ruiné et décrédité. Alors ce serait la nation qui chercherait les fonds, et qui les payerait volontairement pour son propre salut, afin de soutenir la guerre. Chacun saurait qu'il n'y aurait plus aucun péril que la cour détournât les fonds, et manquât de parole. Pendant que le despotisme est dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et d'efficacité qu'aucun gouvernement modéré; mais quand il tombe dans l'épuisement sans crédit, il tombe tout à coup sans ressource. Il n'agissait que par pure autorité; le ressort manque : il ne peut plus qu'achever de faire mourir de faim une populace à demi morte; encore même doit-il en craindre le désespoir. Quand le despotisme est notoirement obéré et banqueroutier, comment voulez-vous que les âmes vénales qu'il a engraissées du sang du peuple se ruinent pour le soutenir? C'est vouloir que les hommes intéressés soient sans intérêt.

7° C'est notre gouvernement, méprisé au dedans de la France, qui donne tant de hauteur à nos ennemis. Si les ennemis voyaient ce gouvernement redressé, et la nation entière unie au roi pour se soutenir dans cette guerre, ils craindraient que nous ne pussions durer, et tirer l'affaire en longueur : alors ils nous accorderaient une moins mauvaise composition. Mais ils veulent nous réduire à leur merci, pendant qu'ils nous voient dans un désordre et un affaiblissement sans ressource.

8° Vous me direz que le roi est incapable de recourir à de tels moyens, que personne n'est à portée de les lui proposer, et qu'il n'est pas même en état de consulter, de questionner, de ménager les divers esprits, de comparer leurs divers projets, et de décider sur les différents avis. A cela je réponds qu'il est bien triste que l'émétique étant l'unique remède qui reste pour sauver le malade, le malade n'ait la force ni de le prendre, ni d'en soutenir l'opération. Si le roi est trop éloigné d'accepter cette ressource, il est trop éloigné du salut de l'État; s'il est incapable du dernier moyen de soutenir la

guerre sans espérance d'obtenir la paix, que reste-t-il à attendre de lui? Si la ruine prochaine de sa couronne ne lui fait pas encore ouvrir les yeux, et ne lui fait pas prendre à la hâte des partis proportionnés à ce péril, pour changer ce qui a besoin de changement, tout n'est-il pas désespéré? Comment peut-on dire que le roi voit la main de Dieu, et met l'humiliation à profit, si une hauteur démesurée lui fait rejeter l'unique ressource qui lui reste, quand il est déjà sur le bord de l'abîme? La conduite que je propose n'aurait rien de bas ni de faible : au contraire, ce serait se rapprocher courageusement de l'ordre, de la justice et de la véritable grandeur. Quand y viendra-t-on, si on s'obstine à n'y venir pas dans cette conjoncture, où chaque moment peut nous perdre?

9° C'est le temps où il faudrait que monseigneur le duc de Bourgogne dît au roi et à monseigneur avec respect, avec force, et peu à peu d'une manière insinuante, tout ce que d'autres n'oseront leur dire. Il faudrait qu'il le dît devant madame de Maintenon; il faudrait qu'il mît dans sa confidence madame la duchesse de Bourgogne; il faudrait qu'il protestât qu'il parle sans être poussé par d'autres; il faudrait qu'il fît sentir que tout périt si l'argent manque, que l'argent manquera si le crédit ne se relève, et que le crédit ne peut se relever que par un changement de conduite qui mette tout le corps de la nation dans la persuasion que c'est à elle à soutenir la monarchie penchante à sa ruine, parce que le roi veut agir de concert avec elle. Le prince pourra être blâmé, critiqué, rejeté avec indignation : mais ses raisons seront évidentes; elles prévaudront peu à peu, et il sauvera le trône de ses pères. Il doit au roi et à monseigneur de leur déplaire pour les empêcher de se perdre. Au bout du compte, que lui fera-t-on? Il montrera, comme deux et deux font quatre, la vérité et la nécessité de ses conseils; il convaincra de son zèle et de sa soumission, il fera voir qu'il parle, non par faiblesse et timidité, mais par prévoyance et avec un courage à toute épreuve. En même temps il pourra demander, avec les plus vives instances, la permission d'aller à l'armée comme volontaire : c'est le vrai moyen de relever sa réputation, et de lui attirer l'amour et le respect de tous les Français. Notre grand malheur consiste en ce qu'on ne peut point mener le roi, par raisonnement, à une vue claire et prompte des maux qui lui pendent sur la tête; on ne le fait jamais penser que peu à peu et par habitude, c'est-à-dire trop tard. Notre conduite est toujours, pour ainsi dire, arriérée : nous faisons enfin aujourd'hui, avec beaucoup de peine, ce qu'il aurait fallu faire il y a deux ans; et nous voudrons faire dans deux ans ce que nous ne saurions nous résoudre à faire aujourd'hui. Il a fallu, depuis dix-huit mois, négocier lentement avec le roi pour le mener au but, comme avec les ennemis pour les en rapprocher. Ces deux négociations détonnent sans cesse, pour ainsi dire; l'une traîne trop après l'autre. Le roi n'a point été prêt quand les ennemis l'ont été, et les ennemis ne le sont plus quand le roi commence à l'être. Mais, par malheur, les ennemis proportionnent mieux leurs prétentions avec leurs moyens, que le roi ne proportionne ses vues à l'extrémité où nous le voyons baisser à vue d'œil.

10° Vous me direz que Dieu soutiendra la France : mais je vous demande où en est la promesse. Avez-vous quelque garant pour des miracles? Il vous en faut sans doute, pour vous soutenir comme en l'air; les méritez-vous dans un temps où votre ruine prochaine et totale ne peut vous corriger, où vous êtes encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible, et toujours prêt à vous flatter? Dieu s'apaisera-t-il en vous voyant humilié sans humilité, confondu par vos propres fautes, sans vouloir les avouer, et prêt à recommencer, si vous pouviez respirer deux ans? Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement, et à chasser quelque janséniste? Non-seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit encore de rendre au dedans du pain aux peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir de la vraie forme du royaume, et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux. On applaudit à la dévotion du roi, parce qu'il ne s'irrite point contre la Providence qui l'humilie. On se contente qu'il croie n'avoir commis aucune faute importante, et qu'il se regarde comme un saint roi que Dieu éprouve, ou tout au plus comme un roi qui a péché, comme David, par la fragilité de la chair, dans sa jeunesse. Mais lui dit-on qu'il faut qu'il reconnaisse que c'est par le renversement de tout ordre qu'il s'est jeté dans l'abîme, d'où il semble que rien ne puisse le tirer? J'avoue qu'il ne faut pas lui dire durement ces vérités; mais il faudrait l'y mener peu à peu, et ne le croire en état ni d'apaiser Dieu, ni de redresser ses affaires, que quand son cœur sera redressé. Tout le reste n'est proportionné ni à ses fautes, ni à nos malheurs, ni aux remèdes qui peuvent encore nous sauver. J'espère que Dieu sauvera la France, parce que j'espère que Dieu aura pitié de la maison de saint Louis, et que, dans la

conjoncture présente, la France est un grand appui de la catholicité. Mais, après tout, ne nous flattons pas : Dieu n'a besoin de personne; il saura bien soutenir son Église sans ce bras de chair. D'ailleurs, je vous avoue que je craindrais autant pour nous les succès que les adversités. Eh! quel moyen y aurait-il de nous souffrir, si nous sortions de cette guerre sans une humiliation complète et finale? Qu'est-ce qui pourrait nous corriger, après avoir été incurables par l'usage des plus violents remèdes? Nous paraîtrions abandonnés de Dieu dans la voie de notre propre cœur, si Dieu permettait que nous résistassions à une si horrible tempête. Nous ne verrions plus alors que des torrents de louanges du clergé même. Je puis me tromper, et je le suppose sans peine; mais il me semble qu'il nous faut ou un changement de cœur par grâce, ou une humiliation qui ne laisse nulle ressource flatteuse à notre orgueil.

11° Vous me direz que le changement du cœur ne venant point, il faudrait donc une chute totale. Je vous réponds que Dieu connaît ce que j'ignore, soit pour donner un cœur nouveau, soit pour accabler sans détruire. Il voit dans les trésors de sa providence le juste milieu, que ma faible raison ne me découvre pas. J'adore ce qu'il fera, sans le pénétrer; j'attends sa décision. Il sait avec quelle tendresse j'aime ma patrie, avec quelle reconnaissance et quel attachement respectueux je donnerais ma vie pour la personne du roi, avec quel zèle et quelle affection je suis attaché à la maison royale, et surtout à monseigneur le duc de Bourgogne; mais je ne puis vous cacher mon cœur : c'est par cette affection vive, tendre et constante, que je souhaite que nos maux extrêmes nous préparent une vraie guérison, et que cette violente crise ne soit pas sans fruit.

12° Vous jugez bien que cette lettre est commune pour vous, mon bon duc, et pour M. le duc de Beauvilliers. J'espère même que vous en insinuerez doucement à monseigneur le duc de Bourgogne tout ce que vous croirez utile, et incapable de le blesser; mais cette lettre ne doit pas, si je ne me trompe, lui être montrée; il ne convient pas de lui ouvrir, jusqu'à ce point, les yeux sur le roi et sur le gouvernement : il suffit de lui montrer ce qui est nécessaire pour le mettre en état de parler avec force; il faut que Dieu lui mette peu à peu le reste dans le cœur; il faut que les hommes laissent à Dieu à achever les derniers traits, et que la grâce les adoucisse par son onction.

Pardonnez, mon bon duc, toutes mes imprudences; je vous les donne pour ce qu'elles valent. Si j'aimais moins la France, le roi, la maison royale, je ne parlerais pas ainsi. D'ailleurs je sais à qui je parle. Vous savez aussi avec quels sentiments je vous suis dévoué à jamais et sans nulle réserve.

230. AU MARQUIS DE FÉNELON.

Il l'exhorte à cultiver plus soigneusement les personnes qui peuvent l'aider à soutenir son état et sa famille.

A Cambrai, 23 août 1710.

Les nouvelles de madame de Chevry ne peuvent être que fort tristes, mon cher neveu, jusqu'à ce que la pierre ait achevé de descendre; elle se soutient néanmoins avec courage et même quelque gaieté. Je lui écris tous les jours, et tous les jours elle me fait écrire; je vous en manderai très-souvent des nouvelles.

Nous allons faire revenir votre frère aîné; mais pour le petit abbé, il demeurera à Paris selon les apparences, parce que M. l'abbé de Langeron croit, avec d'autres amis, qu'il y étudiera mieux qu'à Cambrai.

Je ne puis m'empêcher de vous gronder un peu sur ce que vous ne voyez pas assez les gens que vous devriez cultiver. Il est vrai que le principal est de s'instruire et de s'appliquer à son devoir, mais il faut aussi se procurer quelque considération, et se préparer quelque avancement : or, vous n'y réussirez jamais, et vous demeurez dans l'obscurité, sans établissement sortable, à moins que vous n'acquériez quelque talent pour ménager toutes les personnes en place, ou en chemin d'y parvenir. C'est un soin tranquille et modéré, mais fréquent et presque continuel, que vous devez prendre, non par vanité et par ambition, mais par fidélité pour remplir les devoirs de votre état, et pour soutenir votre famille. Il ne faut y mêler ni empressement ni indiscrétion; mais sans rechercher trop les personnes considérables, on peut les cultiver, et profiter de toutes les occasions naturelles de leur plaire. Souvent il n'y a que paresse, que timidité, que mollesse à suivre son goût dans cette apparente modestie qui fait négliger le commerce des personnes élevées. On aime, par amour-propre, à passer sa vie avec les gens auxquels on est accoutumé, avec lesquels on est libre, et parmi lesquels on est en possession de réussir : l'amour-propre est contristé, quand il faut aller hasarder de ne réussir pas, et de ramper devant d'autres qui ont toute la vogue. Au nom de Dieu, mon cher enfant, ne négligez point les choses sans lesquelles vous ne remplirez pas tous les devoirs de votre état. Il faut mépriser le monde, et connaître néanmoins le besoin de le ménager; il faut s'en détacher par religion, mais il ne faut pas l'abandonner par nonchalance et par humeur particulière.

Mille et mille assurances de zèle à M. le chevalier de Luxembourg : il n'y a que la crainte de notre ruine qui puisse m'empêcher de désirer qu'il se rapproche de nous. Ne m'oubliez pas quand vous verrez M. de Puységur. Vous devriez chercher les occasions naturelles de voir M. de la Vallière, M. de Broglio, M. le comte de Lesparre, etc. Bonsoir, cher enfant.

231. AU MÊME.

Il lui donne des nouvelles de plusieurs parents ou amis, et quelques nouvelles politiques.

A Cambrai, 28 septembre 1710.

Me voici revenu, mon cher neveu, et je suis fort aise de vous l'apprendre. Je partirai vers jeudi prochain pour aller auprès de Laon mettre mon pied dans la vendange. En attendant, j'aurais été ravi de vous revoir, si votre devoir vous permettait de venir ici. Mais il ne faut ni vous exposer aux partis ennemis, ni donner mauvais exemple sur l'assiduité dans votre poste. Les nouvelles de madame de Chevry ne sont pas bonnes; elle a presque toujours de la fièvre, souvent des frissons, des convulsions, des faiblesses, et même un peu de rêverie dans les accès les plus violents. Chirac ne perd pas courage, et ne voit, dit-il, de danger que par la longueur, qui épuise les forces. Ce qui augmente ma peine est que l'abbé de Beaumont, qui ne sort presque jamais de la chambre de la malade, tombe dans une tristesse qui m'alarme pour sa santé.

Vous savez sans doute les nouvelles d'Espagne, qui ne sont pas bonnes [1]. Dieu sait ce qu'il veut faire, et il faut l'attendre avec soumission. Heureux qui veut tout ce qu'il lui plaît, puisque tout ce qu'il lui plaît s'accomplit! M. le chevalier de Luxembourg est actuellement céans. Il avait tenté de surprendre le fort de Scarpe : mais M. de Hompech, gouverneur de Douai, qui allait à Lille, envoya par hasard son escorte l'attendre au fort, et déconcerta par ce coup de hasard tout le projet. Peu s'en est fallu qu'il n'ait réussi. Donnez-moi de vos nouvelles. J'écrirai demain à madame Voysin, comme vous le désirez, pour vous procurer quelque endroit voisin de Picardie. Je prie souvent Dieu pour vous, et je voudrais que mes prières fussent assez bonnes pour vous procurer la grâce d'être simple, vrai, recueilli, et tout à Dieu dans la vie la plus commune selon votre profession. Je vous crois vrai et droit d'une certaine façon; mais il y a une vérité et une droiture que le monde ne connaît pas, et qui consiste à ne réserver rien à l'égard de Dieu. Bonsoir, mon cher enfant : ménagez le monde par devoir, sans l'aimer par ambition; ne le négligez point par paresse, et ne le suivez point par vanité. Tendrement tout à vous à jamais.

[1] Après la bataille de Saragosse, perdue le 20 août précédent, Philippe V venait d'être obligé de quitter Madrid pour la seconde fois, le 9 septembre, et de se retirer à Valladolid.

232. — AU VIDAME D'AMIENS.

Sur la manière de se conduire dans l'oraison, et de prendre les divertissements permis.

A Cambrai, 13 septembre 1710.

Je suis ravi, monsieur, de vous savoir à Chaulnes, quoique cette marche nous ôte toute espérance pour Cambrai. J'avoue que vous êtes infiniment mieux dans votre château enchanté; mais je crois que vous serez fort mal partout où vous écrirez, dicterez, échaufferez votre tête et vos reins, et veillerez irrégulièrement, comme vous le faites souvent. Si madame la vidame s'approche de notre frontière, j'aurai un grand désir d'avoir l'honneur de la voir, mais je ne veux pas être indiscret, et je me bornerai à votre décision.

Pour vos exercices de piété, je ne vois que deux choses : l'une est de souffrir en paix l'ennui, la sécheresse et la distraction quand Dieu l'envoie; alors elle fait plus de bien que toutes les lumières, les goûts et les sentiments de ferveur : l'autre est de ne se procurer jamais par infidélité cette espèce de distraction.

Il faut se donner quelques amusements pour se délasser l'esprit; mais il faut se les donner par pure complaisance, dans le besoin, comme on fait jouer un enfant. Il faut un amusement sans passion : il n'y a que la passion qui dissipe, qui dessèche et qui indispose pour la présence de Dieu. Prenez sobrement les affaires; embrassez-les avec ordre, sans vous noyer dans les détails, et coupant court avec une décision précise et tranchante sur chaque article.

Réservez-vous du temps pour être avec Dieu. Soyez-y dans la société la plus simple, la plus libre et la plus familière. Faites de toutes choses matière de conversation avec lui, parlez-lui de tout selon votre cœur, et consultez-le surtout : faites taire vos désirs, vos goûts, vos aversions, vos préjugés, vos habitudes. Dans ce silence de tout vous-même, écoutez celui qui est la parole et la vérité : *Audiam quid loquatur in me Dominus* [1]. Vous trouverez qu'un quart d'heure sera facilement rempli dans une telle occupation. Ne cherchez point plus qu'il ne faut dans l'oraison. Quand vous feriez

[1] *Ps.* LXXXIV, 9.

que vous ennuyer avec Dieu, pour l'amour de lui, et que laisser tomber vos distractions quand vous les apercevez, sans vous rebuter de leurs importunités, ce serait beaucoup. Il faut une grande patience avec vous-même. Soyez gai, sans vous livrer avec passion à vos goûts. Il faut vous ménager sans vous flatter, comme vous ménageriez sans flatterie un bon ami que vous craindriez de gâter. La vraie charité place tout dans son ordre, et soi comme les autres. Point de tristesse, point d'évaporation, point de gêne, point de hauteur ni de mollesse. Pendant que vous êtes seul en liberté et en repos, accoutumez-vous à être souvent avec Dieu, en rappelant sa présence dans les occupations extérieures. Dès que vous sentez que quelque occupation vous passionne, flatte votre amour-propre, et vous éloigne de Dieu, interrompez-la : vous la reprendrez, s'il le faut, quand la passion n'y entrera plus.

M. Dufresne, gouverneur de notre citadelle, a un neveu dans les chevau-légers [1], qu'il aime fort. Il doute que vous en soyez content, et il voudrait extrêmement savoir ce qui lui manque pour vous contenter, afin que son neveu s'assujétît à le faire. C'est un très-bon homme, plein de vertu. Je vous conjure de me mander la vérité à fond sur ce neveu.

Bonsoir, monsieur; je n'ai point de termes pour vous exprimer à quel point je vous suis dévoué à jamais.

233. — A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

La connaissance de nous-mêmes empêchée par l'amour-propre. Circonspection nécessaire pour la correction d'autrui. Différentes manières de se recueillir pour écouter Dieu.

11 octobre 1710.

Jamais lettre, ma bonne et chère duchesse, ne m'a fait un plus sensible plaisir que la dernière que vous m'avez écrite. Je remercie Dieu qui vous l'a fait écrire. Je suis également persuadé, et de votre sincérité pour vouloir dire tout, et de votre impuissance de le faire. Pendant que nous ne sommes point encore entièrement parfaits, nous ne pouvons nous connaître qu'imparfaitement. Le même amour-propre qui fait nos défauts nous les cache très-subtilement et aux yeux d'autrui et aux nôtres. L'amour-propre ne peut supporter la vue de lui-même; il en mourrait de honte et de dépit. S'il se voit par quelque coin, il se met dans quelque faux jour pour adoucir sa laideur, et pour avoir de quoi s'en consoler. Ainsi il y a toujours quelque reste d'illusion en nous, pendant qu'il y reste quelque imperfection et quelque fonds d'amour-propre. Il faudrait que l'amour-propre fût déraciné, et que l'amour de Dieu agît seul en nous, pour nous montrer parfaitement à nous-mêmes. Alors le même principe qui nous ferait voir nos imperfections nous les ôterait. Jusque-là on ne se connaît qu'à demi, parce qu'on n'est qu'à demi à Dieu, étant encore à soi beaucoup plus qu'on ne croit, et qu'on n'ose se le laisser voir. Quand la vérité sera pleinement en nous, nous l'y verrons toute pleine : ne nous aimant plus que par pure charité, nous nous verrons sans intérêt et sans flatterie, comme nous verrons le prochain. En attendant, Dieu épargne notre faiblesse, en ne nous découvrant notre laideur qu'à proportion du courage qu'il nous donne pour en supporter la vue. Il ne nous montre à nous-mêmes que par morceaux, tantôt l'un, tantôt l'autre, à mesure qu'il veut entreprendre en nous quelque correction. Sans cette préparation miséricordieuse, qui proportionne la force à la lumière, l'étude de nos misères ne produirait que le désespoir.

Les personnes qui conduisent ne doivent nous développer nos défauts que quand Dieu commence à nous y préparer. Il faut voir un défaut avec patience, et n'en rien dire au dehors jusqu'à ce que Dieu commence à le reprocher au dedans. Il faut même faire comme Dieu, qui adoucit ce reproche, en sorte que la personne croit que c'est moins Dieu qu'elle-même qui s'accuse et qui sent ce qui blesse l'amour. Toute autre conduite où l'on reprend avec impatience, parce qu'on est choqué de ce qui est défectueux, est une critique humaine, et non une correction de grâce. C'est par imperfection qu'on reprend les imparfaits. C'est un amour-propre subtil et pénétrant, qui ne pardonne rien à l'amour-propre d'autrui. Plus il est amour-propre, plus il est sévère censeur. Il n'y a rien de si choquant que les travers d'un amour-propre à un autre amour-propre délicat et hautain. Les passions d'autrui paraissent infiniment ridicules et insupportables à quiconque est livré aux siennes. Au contraire, l'amour de Dieu est plein d'égards, de supports, de ménagements et de condescendances. Il se proportionne, il attend; il ne fait jamais deux pas à la fois. Moins on s'aime, plus on s'accommode aux imperfections de l'amour-propre d'autrui, pour les guérir patiemment. On ne fait jamais aucune incision, sans mettre beaucoup d'onction sur la plaie ; on ne purge le malade qu'en le nourrissant ; on ne hasarde aucune opération que quand la nature indique elle-même qu'elle y prépare. On attendra des années pour placer un avis salutaire. On attend que la Providence en donne l'occasion au dehors, et que la grâce en

[1] Le vidame était capitaine lieutenant des chevau-légers.

donne l'ouverture au dedans du cœur. Si vous voulez cueillir le fruit avant qu'il soit mûr, vous l'arrachez à pure perte.

De plus, vous avez raison de dire que vos dispositions changeantes vous échappent, et que vous ne savez que dire de vous. Comme la plupart des dispositions sont passagères et mélangées, celles qu'on tâche d'expliquer deviennent fausses avant que l'explication en soit achevée : il en survient une autre toute différente, qui tombe aussi à son tour dans une apparence de fausseté. Mais il faut se borner à dire de soi ce qui en paraît vrai dans le moment où l'on ouvre son cœur. Il n'est pas nécessaire de dire tout en s'attachant à un examen méthodique; il suffit de ne rien retenir par défaut de simplicité, et de ne rien adoucir par les couleurs flatteuses de l'amour-propre. Dieu supplée le reste selon le besoin en faveur d'un cœur droit, et les amis éclairés par la grâce remarquent sans peine ce qu'on ne sait pas leur dire, quand on est devant eux naïf, ingénu et sans réserve.

Pour nos amis imparfaits, ils ne peuvent nous connaître qu'imparfaitement. Souvent ils ne jugent de nous que par les défauts extérieurs qui se font sentir dans la société, et qui incommodent leur amour-propre. L'amour-propre est un censeur âpre, rigoureux, soupçonneux et implacable. Le même amour qui leur adoucit leurs propres défauts leur grossit les nôtres. Comme ils sont dans un point de vue très-différent du nôtre, ils voient en nous ce que nous n'y voyons pas, et ils n'y voient pas ce que nous y voyons. Ils y voient avec subtilité et pénétration beaucoup de choses qui blessent la délicatesse et la jalousie de leur amour-propre, et que le nôtre nous déguise; mais ils ne voient point dans notre fond intime ce qui salit nos vertus et qui ne déplaît qu'à Dieu seul. Ainsi leur jugement le plus approfondi est bien superficiel.

Ma conclusion est qu'il suffit d'écouter Dieu dans un profond silence intérieur, et de dire en simplicité pour et contre soi tout ce qu'on croit voir à la pure lumière de Dieu, dans le moment où l'on tâche de se faire connaître.

Vous me direz peut-être, ma bonne duchesse, que ce silence intérieur est difficile quand on est dans la sécheresse, dans le vide de Dieu, et dans l'insensibilité que vous m'avez dépeinte. Vous ajouterez peut-être que vous ne sauriez travailler activement à vous recueillir.

Mais je ne vous demande point un recueillement actif et d'industrie : c'est se recueillir passivement que de ne se dissiper pas, et que de laisser tomber l'activité naturelle qui dissipe. Il faut encore plus éviter l'activité pour la dissipation que pour le recueillemen Il suffit de laisser faire Dieu, et de ne l'interrompi pas par des occupations superflues qui flattent goût ou la vanité. Il suffit de laisser souvent tomb l'activité propre par une simple cessation ou rep qui nous fait rentrer sans aucun effort dans la d pendance de la grâce. Il faut s'occuper peu du pr chain, lui demander peu, en attendre peu, et n croire pas qu'il nous manque quand notre amou propre est tenté de croire qu'il y trouve quelqu mécompte. Il faut laisser tout effacer, et port petitement toute peine qui ne s'efface pas. Ce r cueillement passif est très-différent de l'actif, qu'c se procure par travail et par industrie, en se prop sant certains objets distincts et arrangés. Celui- n'est qu'un repos du fond, qui est dégagé des obje extérieurs de ce monde. Dieu est moins alors l'o jet distinct de nos pensées au dehors, qu'il n'est principe de vie qui règle nos occupations. En c état, on fait en paix et sans empressement ni i quiétude tout ce qu'on a à faire. L'esprit de grâ le suggère doucement. Mais cet esprit jaloux arrê et suspend notre action, dès que l'activité de l'a mour-propre commence à s'y mêler. Alors la sim ple non-action fait tomber ce qui est naturel, remet l'âme avec Dieu, pour recommencer au d hors sans activité le simple accomplissement de s devoirs. En cet état, l'âme est libre dans toutes l sujétions extérieures, parce qu'elle ne prend ri pour elle de tout ce qu'elle fait : elle ne le fait q pour le besoin. Elle ne prévoit rien par curiosité elle se borne au moment présent; elle abandonne l passé à Dieu; elle n'agit jamais que par dépendanc Elle s'amuse pour le besoin de se délasser, et p petitesse; mais elle est sobre en tout parce que l'e prit de mort est sa vie. Elle est contente ne voula rien.

Pour demeurer dans ce repos, il faut laisser sa cesse tomber tout ce qui en fait sortir. Il faut s faire taire très-souvent, pour être en état d'écoute le maître intérieur qui enseigne toute vérité; et nous sommes fidèles à l'écouter, il ne manque pas de nous faire taire souvent. Quand nous n'e tendons pas cette voix intime et délicate de l'espri qui est l'âme de notre âme, c'est une marque q nous ne nous taisons point pour l'écouter. Sa vo n'est point quelque chose d'étrange : Dieu est da notre âme, comme notre âme dans notre corp C'est quelque chose que nous ne distinguons pl de nous, mais quelque chose qui nous mène, q nous retient, et qui rompt toutes nos activités. I silence que nous lui devons pour l'écouter n'e qu'une simple fidélité à n'agir que par dépendance

et à cesser dès qu'il nous fait sentir que cette dépendance commence à s'altérer. Il ne faut qu'une volonté souple, docile, et dégagée de tout, pour s'accommoder à cette impression. L'esprit de grâce nous apprend lui-même à dépendre de lui en toute occasion. Ce n'est point une inspiration miraculeuse qui expose à l'illusion et au fanatisme; ce n'est qu'une paix du fond pour se prêter sans cesse à l'esprit de Dieu dans les ténèbres de la foi, sans rien croire que les vérités révélées, et sans rien pratiquer que les commandements évangéliques.

Je vois par votre lettre, ma bonne duchesse, que vous êtes persuadée que nos amis ont beaucoup manqué à votre égard. Cela peut être, et il est même naturel qu'ils aient un peu excédé en réserve dans les premiers temps, où ils ont voulu changer ce qui leur paraissait trop fort, et où ils étaient embarrassés de ce changement qui vous choquait. Mais je ne crois pas que leur intention ait été de vous manquer en rien. Ainsi je croirais qu'ils n'ont pu manquer que par embarras pour les manières. Votre peine, que vous avouez avoir été grande, et que je m'imagine qu'ils apercevaient, ne pouvait pas manquer d'augmenter, malgré eux, leur embarras, leur gêne et leur réserve. Je ne sais rien de ce qu'ils ont fait, et ils ne me l'ont jamais expliqué. Je ne veux les excuser en rien : mais en gros, je comprends que vous devez vous défier de l'état de peine extrême dans lequel vous avez senti leur changement. Un changement soudain et imprévu choque : on ne peut s'y accoutumer; on ne croit point en avoir besoin. On croit voir, dans ceux qui se retirent ainsi, un manquement aux règles de la bienséance et de l'amitié. On prétend y trouver de l'inconstance, du défaut de simplicité, et même de la fausseté. Il est naturel qu'un amour-propre vivement blessé exagère ce qui le blesse, et il me semble que vous devez vous défier des jugements qu'il vous a fait faire dans ces temps-là. Je crois même que vous devez aller encore plus loin, et juger que la grandeur du mal demandait un tel remède. Ce renversement de tout vous-même, et cet accablement, dont vous me parlez avec tant de franchise, montrent que votre cœur était bien malade. L'incision a été très-douloureuse; mais elle devait être prompte et profonde, Jugez-en par la douleur qu'elle a causée à votre amour-propre, et ne décidez point sur des choses où vous avez tant de raisons de vous récuser vous-même. Il est difficile que les meilleurs hommes, qui ne sont pourtant pas parfaits, n'aient fait aucune faute dans un changement si embarrassant; mais, supposé qu'ils en aient fait beaucoup, vous n'en devez point être surprise. Il faut d'ailleurs faire moins d'attention à leur irrégularité qu'à votre pressant besoin. Vous êtes trop heureuse de ce que Dieu a fait servir leur tort à redresser le vôtre. Ce qui est peut-être une faute en eux est une grande miséricorde en Dieu pour votre correction. Aimez l'amertume du remède, si vous voulez être bien guérie du mal.

Pour votre insensibilité dans un état de sécheresse, de faiblesse, d'obscurité et de misère intérieure, je n'en suis point en peine, pourvu que vous demeuriez dans ce recueillement passif dont je viens de parler, avec une petitesse et une docilité sans réserve. Quand je parle de docilité, je ne vous la propose que pour N...., et je sais combien votre cœur a toujours été ouvert de ce côté-là. Nous ne sommes en sûreté qu'autant que nous ne croyons pas y être, et que nous donnons par petitesse, aux plus petits même, la liberté de nous reprendre. Pour moi, je veux être repris par tous ceux qui voudront me dire ce qu'ils ont remarqué en moi, et je ne veux m'élever au-dessus d'aucun des plus petits frères. Il n'y en a aucun que je ne blâmasse, s'il n'était pas intimement uni à vous. Je le suis en vérité, ma bonne duchesse, au delà de toute expression.

Madame de Chevry me paraît vivement touchée de l'excès de vos bontés, et j'ai de la joie d'apprendre à quel point elle les ressent. J'espère que cette reconnaissance la mènera jusqu'à rentrer dans une pleine confiance, dont elle a grand besoin. Personne ne peut être plus sensible que je le suis à toutes vos différentes peines.

234. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le siége d'Aire. Dispositions de Fénelon envers les parents du duc.

A Cambrai, 23 octobre 1710.

Me voici heureusement arrivé, mon bon duc, et je me hâte de vous dire que je suis triste de n'être plus dans la bonne compagnie où j'étais. Rien n'est si dangereux que de s'accoutumer à trop de douceur : vous me dégoûteriez de la résidence, et madame la duchesse me ferait malade de bonne chère.

Je crois que vous ne devez point parler des droits royaux à la fin de l'écrit. Une chose qui paraît si forte pourrait exciter la critique; il vaut mieux exposer simplement le fait, pour le faire passer sans contradiction; et je serais même tenté de n'y parler point du titre de comté donné à ces fiefs impériaux, de peur des lecteurs malins : il suffirait peut-être de nommer les fiefs impériaux. Quand on aura apprivoisé le public à cette union des Alberti de Florence avec ceux desquels vous descendez incontestable-

ment, la chose ira d'elle-même; on ne pourra point douter du titre de comté, ni des droits royaux, etc.

Les nouvelles qu'on a ici sur le siége d'Aire[1] marquent que les ennemis n'avaient point encore pris le chemin couvert; mais comme il y a eu, depuis la date des lettres, diverses attaques, M. de Signer, notre commandant craint que ce qui était à faire ne soit bien avancé. M. du Fort, colonel de je ne sais quel régiment, et fils de M. le Normand, financier, y a été tué. M. de Vallière[2], excellent officier dans les mineurs, y a été blessé.

Je ne suis nullement content de mon voyage par rapport à M. le duc de Luynes; je ne l'ai presque pas vu, et le soin de le voir de près devait être une de mes principales affaires : c'est là-dessus que je vous demande les moyens de réparer ma faute pour l'année prochaine.

Je vous envoie toutes mes lettres, que je suis sûr que vous aurez la bonté d'envoyer à leurs adresses par des mains sûres.

Je prie pour la paix, pour P. P. (*le duc de Bourgogne*), et pour l'Église. Je vous conjure d'entrer dans ces trois intentions, et de les porter sans cesse au fond de votre cœur. Le mien est tout gros : d'ailleurs je n'oublierai jamais à l'autel ni vous, mon bon duc, ni les vôtres. O que j'aime notre bonne duchesse! Il ne suffit pas que vous soyez doux et bon, comme vous l'êtes avec elle: il faut que vous ouvriez son cœur par l'épanchement du vôtre, et qu'elle trouve Dieu en vous. Puisqu'il y est, pourquoi ne l'y trouverait-elle pas en toute occasion? Je veux que monsieur le vidame corrige de ses défauts par un courage de pure foi, espérant contre l'espérance; qu'il tranche, qu'il expédie, qu'il décide en deux mots; qu'il se laisse déranger, et qu'il donne tout le temps convenable à la société du monde. C'est une vexation; mais elle est d'ordre de Dieu pour lui, et elle se tournera en un bien véritable, s'il ne résiste point à Dieu pour se contenter soi-même. En cas qu'il fasse ce miracle, je lui promets pour récompense que madame la vidame deviendra meilleure que lui, et qu'il sera tout honteux de voir qu'elle le devancera : c'est une bonne personne, digne de devenir encore meilleure qu'elle n'est. Bonsoir, mon bon duc, je n'ai point de termes pour vous dire tout ce que je sens.

[1] Le marquis de Goesbriant fut obligé de rendre la ville d'Aire le 9 novembre suivant, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte.

[2] Jean-Florent de Vallière, lieutenant général des armées du roi, né à Paris le 7 septembre 1667, acquit une telle expérience dans le commandement de l'artillerie, qu'il en fut regardé comme le meilleur officier. Il mourut en 1759 âgé de quatre-vingt-douze ans.

235. — A L'ABBÉ DE BEAUMONT.

Sur les mauvais procédés de M. de Chevry envers sa famille : sages conseils sur la conduite à tenir en cette occasion.

A Cambrai, 30 octobre 1710.

On ne peut être plus sensiblement affligé que je le suis, mon cher, neveu, des tristes nouvelles que vous m'avez données[1]. Je les ressens et pour votre pauvre sœur (*madame de Chevry*) qui est en danger d'en mourir, et pour vous qui êtes réduit à porter sa croix avec elle. Il me paraît que vous n'avez rien de moins mauvais à faire que de prendre en secret vos mesures par M. Dupuy avec M. le maréchal de Catinat. Il faut s'attendre à une absolue dénégation de tous les faits. C'est à vous à examiner ce qu'il a d'abord avoué à MM. l'abbé de Saillans, Dupuy et Vervillon, pour voir si leurs témoignages sur ces faits avoués dans le temps auront une force suffisante. Il faut examiner aussi ce que les domestiques peuvent avoir vu ou entendu, qui appuie les dépositions de nos amis. Vous êtes à la source du meilleur conseil pour savoir si toutes ces choses rassemblées, avec votre plainte, seront suffisantes pour obtenir la réparation propre à subjuguer l'homme indomptable. Si ces choses suffisent, M. le maréchal de Catinat pourra l'envoyer chercher, et l'avertir aimablement de l'extrémité où il est réduit; s'il refuse de vous apaiser, monsieur le maréchal, comme juge, ne voudra pas sans doute aller plus loin; mais après qu'il aura frappé un grand coup avec le ton grave d'un juge, quelque ami, comme par exemple M. du Cornet, pourra lui représenter l'abîme où il se jette, et l'unique moyen de l'éviter. Quand il sera bien alarmé, il faudra tirer le moins mauvais parti qu'on pourra de cette négociation. Mais si vous ne voulez point le laisser à la merci de ses valets, en danger de perdre argent et papiers, comment pouvez-vous demander une entière séparation de demeure? Encore une fois, vous êtes à la source du conseil, tant pour les questions de droit et de procédure, que pour celles de précaution et de bienséance. Ne suivez point les conseils des amis trop vifs par amitié pour la malade, et par indignation contre le mari. Prenez patiemment les partis les plus doux et les plus sûrs, afin que les critiques les plus malins ne puissent trouver aucun prétexte de vous blâmer. Votre profession demande une douceur, une humilité et une patience sans bornes, surtout avec le mari de votre sœur qui est un vieillard aveugle, bizarre, connu pour

[1] Nous ignorons le détail des tristes événements qui font le sujet de cette lettre.

tel, et sans conséquence dans le monde. Il ne faut même faire aucun pas à l'égard duquel on pût courir risque d'avoir à reculer dans la suite, pour le repos de votre sœur. J'avoue que si on revenait légèrement après de telles insultes, il se permettrait bientôt les dernières indignités : j'avoue même qu'on devrait se les imputer. Mais il y a dans la piété une noblesse douce, humble et patiente, qui s'accommode avec une fermeté à toute épreuve. Je prie Dieu de vous faire trouver ce tempérament en toute parole et en toute action. Montrez cette lettre à votre sœur. Je ne saurais exprimer toute ma douleur. Elle peut compter sur moi, et sur tout ce qui en dépend. Quand même elle serait en état de venir ici dans une litière bien douce (chose que je ne crois nullement, et que je souhaiterais beaucoup), il y aurait deux inconvénients dans ce parti : l'un, qu'elle s'éloignerait de Chirac; l'autre qu'on ne pourrait pas travailler si bien à la séparation en son absence. Le mari n'offrirait rien alors, et se plaindrait de ce qu'elle l'aurait abandonné malgré lui. Il faut qu'elle paraisse sur les lieux la partie souffrante. Faites dire au mari que je suis inconsolable, pour ne dire pas implacable, sur son procédé. Bonjour, mon très-cher neveu.

236. — AU MÊME.

Sur la maladie de l'abbé de Langeron.

A Cambrai, 7 novembre 1710.

Notre cher malade a toujours la fièvre avec des redoublements. On lui a donné aujourd'hui l'ipécacuanha, pour lui faciliter le vomissement que la nature avait commencé. On n'a pas osé lui donner l'émétique, à cause des accidents arrivés autrefois quand il le prit ici. L'ipécacuanha l'a purgé modérément par haut et par bas. Il est certainement mieux; mais ce mieux est très-incertain : il faut attendre l'heure du redoublement. Il semble que l'évacuation porcurée par l'ipécacuanha n'est pas assez abondante pour dégager le malade, et que nous aurions besoin d'une sueur ou de quelque autre crise; l'évacuation est néanmoins très-bonne en attendant. Vous aurez de nos nouvelles très-ponctuellement chaque jour.

Je suis ravi d'apprendre que vous avez conclu toutes choses avec M. du Cornet, et que l'écrit a été signé. A quelque chose malheur est bon [1]. Je vais écrire à M. du Cornet pour le remercier.

Le père de V. (*Vitry*) a mandé à M. Stiévenard que ses supérieurs lui avaient fait entendre que ceux d'ici ne s'accommodaient point de lui, que je ne voulais point les presser pour le retenir, et qu'il devait bien voir qu'en bon français je n'avais plus besoin de lui. Il peut se faire que quelqu'un aura trop parlé, ou qu'il aura voulu deviner plus qu'on ne lui disait. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni retenir les paroles si elles ont échappé, ni empêcher les soupçons de ce bon père. Je viens de lui écrire une lettre très-cordiale et très-vraie; car rien ne doit être sur mon compte, et c'est sa compagnie seule qui décide en ceci. Pour ce qui est d'une pension, toute mon inclination est de la lui donner de cent écus. Mais vous connaissez mes embarras : une grosse dépense ordinaire; de grands bâtiments à faire et à meubler; un séminaire à loger et à établir; presque tous nos séminaristes à nourrir; de bons sujets à entretenir à Paris; mon neveu à aider dans le service; d'autres petits-neveux qu'il faudrait faire chevaliers de Malte, ou faire étudier; des revenus en partie ruinés, et prêts à tomber en ruine pour le reste, si la guerre revient de notre côté. Malgré ces raisons, je vous prie de promettre la pension, si vous la jugez de bienséance, vous et nos bons amis : décidez sans façon. Mille et mille choses à votre chère sœur, dont les nuits douloureuses m'affligent. Tout à vous, mon très-cher neveu, sans réserve.

[1] Voyez la lettre qui précède, et celle qui suit.

237. — AU MÊME.

Sur la maladie de l'abbé de Langeron, et sur quelques affaires de famille.

A Cambrai, 8 novembre, à trois heures après midi, 1710.

Jugez de ma douleur, mon cher neveu! notre pauvre abbé de Langeron est à l'extrémité depuis environ deux heures après minuit. Son mal a augmenté alors tout à coup, et a paru le mettre dans une léthargie. On lui a donné le matin l'émétique, qui l'a purgé avec douceur, mais trop peu par le haut. Il le purge maintenant par le bas, mais lentement et sans effort. La tête, qui n'était point libre, paraît un peu moins embarrassée, et les forces se soutiennent encore. Mais je crains le redoublement de la nuit prochaine. Il faut que sa fièvre ait beaucoup de malignité cachée. Voyez ce qu'il conviendra de dire à mademoiselle de Langeron : c'est avec M. l'abbé de Maulevrier que je vous prie d'en délibérer. Je vous ai envoyé ce matin quatre clefs : il y en a qui sont celles des deux bureaux du malade de son appartement de Paris; je crois qu'il y en a une d'ici : vous en ferez, s'il vous plaît, l'usage que je vous ai mandé.

Je suis ravi de ce que vous avez fait avec M. du Cornet pour votre pauvre sœur; et si j'étais capable de quelque joie, j'en ressentirais une vive d'une

chose si heureusement finie pour son repos. Rien ne lui fera tant d'honneur, et ne lui donnera tant d'avantage dans la société où elle a à vivre que d'avoir un tel acte, sans en user. En vérité, Dieu a permis la faute pour en tirer ce fruit : Dieu soit béni.

Je crois, comme vous, qu'il serait temps que vous revinssiez, pour vous réserver à retourner à Paris au mois de mai, si on taille alors notre chère malade; mais il faut la disposer doucement à cette séparation. Ma douleur très-amère augmente mon impatience de vous embrasser; mais ne précipitez rien, et comptez que je préfère la consolation de votre sœur à la mienne.

Je vous ai mandé mes raisons de doute sur la pension du père de V. (*Vitry*). Il ne s'agit que de donner d'un côté ou d'un autre : que m'importe, pourvu que je fasse mon devoir? Il me suffit de suivre l'avis de gens sages et affectionnés. Comment pouvez-vous croire que je sois rétif là-dessus, ni délicat pour la décision? Finissez donc; et puisque vous assurez, comme je l'ai vu dans votre lettre au cher malade (*l'abbé de Langeron*) que nos amis sont persuadés que je dois continuer cette pension, hâtez-vous de le promettre en mon nom au bon père, avant son départ; ensuite je lui écrirai pour confirmer ce que vous aurez dit. Je lui ai déjà écrit deux lettres pleines de grande amitié.

Je retourne auprès de notre malade, dont je ne puis m'éloigner qu'avec peine; et je vous conjure de mander ou de faire mander à l'abbé de Fénelon que je l'attends avec impatience. Il est à Manot ou à Magnac [1]. Mille amitiés à votre sœur et à nos amis.

238. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Il lui annonce la mort de l'abbé de Langeron, et quelques autres nouvelles.

A Cambrai, 12 novembre 1710.

Nous avons perdu notre cher abbé de Langeron, et je suis accablé de douleur. Jugez par là, mon cher enfant, combien j'ai d'impatience de vous revoir. Pouvez-vous douter de mon cœur sur votre équipage? Il partagera avec le mien tout ce que nous aurons. Les nouvelles de madame de Chevry sont tristes. Il descend toujours de nouvelles pierres, et chacune cause quelque violente colique. En vérité, la vie est bien amère : je n'y sens que de la douleur dans la perte que je viens de faire. Si je pouvais sentir du plaisir, votre arrivée m'en ferait; mais ne précipitez rien, non pas même d'une heure. Je ne serai pas insensible au soulagement de cœur de revoir M. de Puységur, et de le remercier de ses bontés pour vous.

M. de Montviel me mande qu'il a fait notre affaire pour les blancs avec le seul secrétaire de M. le maréchal de Harcourt : c'est ce qui m'empêche d'écrire à monsieur le maréchal pour le remercier. Si j'apprends qu'il soit à propos de le faire, je le ferai. Je croyais que M. de Montviel passerait l'hiver à Cambrai, et que nous le logerions céans. Faut-il vous remercier de vos soins? Je crois que non : l'amitié ne remercie ni ne laisse remercier. J'ai le cœur bien malade. Envoyez ici tout au plus tôt votre équipage.

239. — A L'ABBÉ DE SALIGNAC,

SON PETIT-NEVEU.

Il l'engage à faire de continuels progrès dans l'étude et la piété.

A Cambrai, 10 décembre 1710.

J'ai été fort aise, mon cher enfant, d'apprendre, par votre frère, qu'on est très-content de vous. Je le savais déjà par les jésuites, qui m'en avaient écrit avec beaucoup d'amitié; mais ç'a été un nouveau plaisir pour moi de voir avec quelle vivacité et quel attendrissement votre frère m'a raconté ce qu'on lui avait dit en votre faveur. Il ne tient qu'à vous de me donner une grande consolation, en faisant bien votre devoir pour l'étude et pour la piété. Vous ne sauriez pousser trop loin la reconnaissance et la docilité pour ceux qui prennent tant de soin pour vous instruire et pour vous former. Il faut profiter de tous les exercices, tant publics que particuliers; car ce n'est qu'à force de continuels exercices qu'on apprend bien la scolastique. Mais vous devez craindre la présomption et l'opiniâtreté dans les disputes : c'est ce qui empêche de bien comprendre; c'est ce qui jette dans les erreurs les plus dangereuses; c'est ce qui déplaît à Dieu et aux hommes. Disputez nettement, sans vous piquer; proposez bien vos doutes, et soyez ravi d'être détrompé quand vous en aurez besoin. Je vous aime tendrement; mais je ne veux rien aimer que pour Dieu et pour l'Église. Puisque vous vous êtes donné à elle, livrez-vous-y de bonne foi sans réserve. Il ne s'agit plus que de vous rendre capable de la servir sans aucun intérêt, ni motif d'ambition. Plût à Dieu que vous n'eussiez jamais aucun honneur, et que vous les méritassiez tous! Défiez-vous de vous-même : ne comptez point sur les louanges excessives que nos amis vous donnent pour vous encourager. Soyez recueilli, simple et sans art en tout, fidèle à vos exercices, et à ce que la grâce vous demande intérieurement pour corri-

[1] Petite ville de la Marche, où Fénelon avait des parents.

ger vos défauts. Mortifiez votre esprit, et ménagez votre corps délicat et faible. Je suis à vous avec tendresse pour toujours.

240. — AU VIDAME D'AMIENS.

Sur la mort de l'abbé de Langeron : exhortation à la vraie piété.

A Cambrai, 15 décembre 1710.

J'ai perdu la plus grande douceur de ma vie, et le principal secours que Dieu m'avait donné pour le service de l'Église : jugez, mon cher monsieur, de ma douleur. Mais il faut aimer la volonté de Dieu. Rien n'était plus vrai et plus aimable que la vertu du défunt : rien ne montre plus de grâce que sa mort.

Si le passage des troupes ne me retenait pas ici, j'irais à Chaulnes vous laisser voir mes faiblesses dans cette perte : mais il faut que je sois ici pour quelques mesures à prendre; et vous devez, de votre côté, partir pour Paris, puisque les armées se séparent. J'espère que nous vous verrons revenir au printemps, ou plutôt je le crains. J'aimerais bien mieux que la paix vous dispensât de passer la Somme, et que je la passasse pour aller jouir, pendant quelques jours, de la plus douce société que je connaisse. Mais, mon Dieu, que les bons amis coûtent cher! La vie n'a d'adoucissement que dans l'amitié, et l'amitié se tourne en peine inconsolable. Cherchons l'ami qui ne meurt point, et en qui nous retrouverons tous les autres.

Je donnerais tout ce que j'ai au monde pour voir madame la vidame toute à Dieu. Elle n'aura jamais de vrai repos que là, et toutes les dissipations qu'elle peut goûter hors de ce droit chemin ne feront qu'empoisonner son cœur. Ce que je lui demande est qu'elle soit fidèle à prier du cœur. Qu'elle rentre souvent au dedans d'elle-même, où elle trouvera Dieu, et qu'elle lui parle sans réserve, par simple confiance et familiarité. Quiconque le cherche de bonne foi le trouve. Je ne connais personne à qui je m'intéresse plus fortement qu'à elle. En vérité, elle me doit toutes les bontés qu'elle me témoigne; car mon zèle et mon attachement pour elle sont au comble. Je ne parle point de respect.

Pour vous, mon très-cher monsieur, je vous conjure de travailler avec courage et patience à prendre sur votre naturel et sur vos habitudes tout ce qu'il faut pour pratiquer une vraie piété. Retranchez toute dépense inutile; épargnez soigneusement un écu pour payer vos dettes, et pour soulager de pauvres créanciers qui souffrent. Ménagez votre argent comme votre temps. Point d'amusement de curiosité. Coupez court sur chaque affaire. Décidez; passez à une autre; point de vide entre deux. Soyez sociable; faites honneur à la vertu dans le monde. J'embrasse tendrement mon petit comte. Dieu sait combien je vous suis dévoué.

Pourquoi ne me dites-vous rien de votre santé, dont je suis en peine?

241. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Quelques reproches au duc de Bourgogne. Affaire de l'évêque de Tournay; caractère de l'abbé de Laval.

A Cambrai, 5 janvier 1711.

Je profite, mon bon duc, de l'occasion sûre de M. le comte de Châtillon [1], pour répondre à votre lettre du 16 décembre.

Le P. P. (*duc de Bourgogne*) raisonne trop, et fait trop peu. Ses occupations les plus solides se bornent à des spéculations vagues et à des résolutions stériles. Il faut voir les hommes, les étudier, les entretenir, sans se livrer à eux; apprendre à parler avec force, et acquérir une autorité douce. Les amusements puérils apetissent l'esprit, affaiblissent le cœur, avilissent l'homme, et sont contraires à l'ordre de Dieu.

Ce qui arrive en Espagne [2] paraît excellent pour le roi d'Espagne; mais la suite nous montrera s'il est bon pour nous. C'était la plus grande et la plus difficile matière de délibération que l'Europe eût eue en nos jours : c'est sur quoi on a tranché apparemment, sans croire qu'on eût aucun besoin de délibérer. Dieu veuille qu'on soit jusqu'au bout plus heureux que sage!

Il n'est pas nécessaire de me renvoyer les trois lettres sur le jansénisme; mais comme le père le Tellier y aura fait quelques remarques, je vous supplie de m'envoyer le tout par quelque voie commode, à votre loisir. J'espère que Dupuy me viendra voir bientôt.

Je vous envoie un Mémoire séparé sur la non résidence de M. l'évêque de Tournay. Elle scandalise toute cette frontière, et on la rejette sur les jésuites. Je vous supplie de communiquer mon Mémoire au père le Tellier tout seul, en lui demandant un profond secret.

Tout le clergé de France va se perdre, et il ne

[1] Charles-Paul Sigismond de Montmorency-Luxembourg, comte et depuis duc de Châtillon, dit d'Olonne, était petit-fils du maréchal de Luxembourg.

[2] Le duc de Vendôme venait de gagner en Espagne, le 10 décembre 1710, la bataille de Villaviciosa. Le roi d'Espagne commandait l'aile droite, et M. de Vendôme la gauche. Philippe V entra triomphant dans Saragosse, et dès lors les affaires commencèrent à prendre une face nouvelle.

sera plus temps bientôt d'employer les plus forts remèdes, si on se borne maintenant à ceux qui ne font qu'endormir la douleur. Il n'y a pas un seul moment à perdre pour éteindre le feu. Il faut détruire toutes les pépinières de séducteurs, et en former de bons ouvriers.

Il faudrait presser Rome pour la bulle espérée contre M. de Saint-Pons, la faire dresser en termes forts, qui passeront aussi facilement que des termes ambigus, et s'assurer contre le parlement.

Je ne demande rien pour M. l'abbé de Laval. Je dis les bonnes qualités et les défauts avec une ingénuité rigoureuse. Je croirais que ce sujet pourrait faire du bien dans une place paisible, et éloignée des grands embarras. J'en juge par comparaison à tant d'autres qui n'ont ni sa piété, ni son bon cœur, ni ses études, ni son habitude de travailler; mais je ne veux point qu'on se commette en rien, ni qu'on songe à me faire plaisir là-dessus. Il me semble que Lombez conviendrait pour faire une expérience de cet abbé.

M. de Bernières m'assura hier qu'il avait envoyé à MM. Desmarets et Voysin un état ample et exact des blés que je donnai l'année passée[1], avec le prix des marchés de ce temps-là. Ce qui est certain est que si j'avais voulu vendre à propos ces blés, j'en aurais tiré seize florins, ou vingt livres de France, de chaque mesure, et que j'en ai donné quatre mille cinq cents. Mais je ne demande rien, bien loin de proposer des prix. M. Desmarets peut, quand il lui plaira, voir l'état qui lui a été envoyé par M. de Bernières.

Permettez-moi, mon bon duc, de dire ici combien j'aime et respecte notre bonne duchesse. Mille et mille choses à monsieur le vidame : comment se porte-t-il? Mille autres assurances pour madame la vidame, à qui je suis dévoué au delà de toute expression. Rien pour vous, mon bon duc; car c'est une union de cœur sans paroles.

Vous comprenez bien que les succès d'Espagne font triompher les admirateurs de M. de Vendôme[2], et réveillent la critique par contre-coup. On dit que si M. le duc de Bourgogne avait laissé faire M. de Vendôme, comme le roi d'Espagne l'a fait, on aurait secouru Lille et défait les ennemis. Cette impression reste, et on ne fait rien pour l'effacer.

[1] On voit, par l'indifférence avec laquelle Fénelon s'exprime sur les sacrifices qu'il avait faits en abandonnant tous ses blés au gouvernement pour la subsistance des troupes, combien il était éloigné de tous les calculs d'intérêt. Ceux même de ses ennemis, qui l'ont accusé de n'être pas entièrement étranger à tout mouvement d'ambition, étaient forcés de convenir que nul homme n'eut jamais plus d'élévation et de désintéressement.

[2] Il est très-vrai que les partisans du duc de Vendôme saisirent avec empressement l'occasion de ses derniers succès en Espagne, pour rejeter sur le duc de Bourgogne tous les malheurs de la campagne de Lille en 1708.

242. — A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

La connaissance de nous-mêmes empêchée par l'amour-propre; avertir les autres de leurs défauts avec ménagement.

A Cambrai, 1er février 1711.

Je ne puis vous exprimer, ma bonne et chère duchesse, combien votre dernière lettre m'a consolé. J'y ai trouvé toute la simplicité et toute l'ouverture de cœur que Dieu donne à ses enfants entre eux. Je puis vous protester que je n'ai nullement douté de tout ce que vous m'aviez mandé auparavant. Je n'avais songé qu'à vous dire des choses générales, sans savoir ce que vous auriez à en prendre pour vous, et comptant seulement que chacun de nous ne voit jamais tout son fond de propriété, parce que ce qui nous reste de propriété est précisément ce qui obscurcit nos yeux, pour nous dérober la vue de ces restes subtils et déguisés de la propriété même. Mais c'était plutôt un discours général pour nous tous, et surtout pour moi, qu'un avis particulier qui tombât sur vous. Il est vrai seulement que je souhaitais que vous fissiez attention à ce qu'il ne faut presser le prochain de corriger en lui certains défauts, même choquants, que quand nous voyons que Dieu commence à éclairer l'âme de ce prochain, et à l'inviter à cette correction. Jusque-là il faut attendre, comme Dieu attend, avec bonté et support. Il ne faut point prévenir le signal de la grâce : il faut se borner à la suivre pas à pas. On meurt beaucoup à soi par ce travail de pure foi et de continuelle dépendance pour apprendre aux autres à mourir à eux. Un zèle critique et impatient se soulage davantage, et corrige moins soi et autrui. Le médecin de l'âme fait comme ceux des corps, qui n'osent purger qu'après que les humeurs qui causent la maladie sont parvenues à ce qu'ils nomment une coction. J'avoue, ma bonne duchesse, que j'avais en vue que vous fissiez attention à supporter les défauts les plus choquants des frères, jusqu'à ce que l'esprit de grâce leur donnât la lumière et l'attrait pour commencer à s'en corriger. Je ne cherchais en tout cela que les moyens de vous attirer leur confiance. Je ne sais point en détail les fautes qu'ils ont faites vers vous : il est naturel qu'ils en aient fait sans le vouloir; mais ces fautes se tournent heureusement à profit, puisque vous prenez tout sur vous, et que vous ne voulez voir de l'imperfection que chez vous. C'est le vrai moyen de céder à Dieu, et de faire la place nette au petit M. (*Jésus-Christ.*) Abandonnez-vous dans vos

obscurités intérieures et dans toutes vos peines. O que la nuit la plus profonde est bonne, pourvu qu'on croie réellement ne rien voir, et qu'on ne se flatte en rien!

243. — AU PÈRE LE TELLIER.

Sur la *Dénonciation de la Théologie* de Habert, et le mandement que le cardinal de Noailles préparait pour la défense de cette *Théologie*.

A Cambrai, 12 mars 1711.

Je ne puis m'adresser qu'à vous seul, mon révérend père, pour une affaire dont je dois rendre compte au roi. Je passerais par le canal ordinaire de M. Voysin, qui est le secrétaire d'État de ce pays; mais l'affaire demande le plus grand secret, et je crains les commis par les mains desquels les lettres écrites aux secrétaires d'État ont coutume de passer. De plus, il s'agit de la saine doctrine, de la paix de l'Église, d'un scandale à éviter entre les évêques, et par conséquent de la conscience du roi, qui doit protéger l'Église.

Le roi est trop juste, trop bon, trop pieux, pour trouver mauvais que vous lui montriez cette lettre, où je ne lui demande qu'un mot pour empêcher des maux infinis. Si le roi n'était pas averti du malheur que je crains, il aurait sujet de me blâmer de ne lui avoir pas exposé le véritable état des choses. Je vous déclare donc, mon révérend père, que je me décharge de toutes les suites de cette affaire, en vous les représentant dans cette lettre, que je vous supplie très-instamment de lire tout au plus tôt à Sa Majesté. Voici le fait :

M. le cardinal de Noailles se plaint fort de moi, supposant que je suis l'auteur de la *Dénonciation* qu'on lui a faite de la *Théologie* de M. Habert. Il est néanmoins très-certain que je ne l'ai pas faite. Si j'en étais l'auteur, je n'aurais garde de la désavouer. Ceux qui examineront cet ouvrage verront du premier coup d'œil qu'il n'est pas de moi. Si j'avais voulu écrire contre cette *Théologie*, je l'aurais fait avec l'autorité épiscopale, par un mandement où j'aurais mis mon nom. Je n'aurais pas cru blesser M. le cardinal de Noailles en condamnant l'ouvrage d'un docteur particulier, dont il n'est pas responsable. Ce serait faire injure à un cardinal sage et pieux, que de supposer qu'il se tient pour offensé quand un évêque censure le livre d'un docteur qui lui paraît enseigner le jansénisme.

M. le cardinal de Noailles a fait afficher dans Paris un monitoire contre ceux qui ont publié la *Dénonciation*. C'est à quoi je ne prends aucune part, la *Dénonciation* n'étant pas de moi : mais je ne puis m'empêcher de dire que c'est faire une démarche bien forte en faveur du livre dénoncé. J'ai peine à croire qu'il l'ait examiné à fond, sur tous les points marqués par le dénonciateur, avant que de faire un si grand éclat.

On assure que M. le cardinal de Noailles prépare un mandement pour condamner la *Dénonciation*, et pour justifier le livre dénoncé. Quoique ma personne ne soit en aucune façon intéressée dans cette affaire, je crois néanmoins y devoir prendre un grand intérêt pour la religion, parce que la saine doctrine s'y trouve en grand péril.

Le grand bruit que la *Dénonciation* et le monitoire ont fait dans le monde m'a engagé à examiner la doctrine du livre de M. Habert. En voici un portrait fidèle :

Il y a deux plaisirs, dit M. Habert, l'un du ciel pour la vertu, et l'autre de la terre pour le vice, qui préviennent tour à tour inévitablement les hommes, et qui les déterminent invinciblement ou au bien ou au mal. Chacun suit par nécessité celui de ces deux plaisirs qui se trouve actuellement le plus fort en lui; et comme le plaisir du vice est presque toujours plus fort dans les hommes que celui de la vertu, il s'ensuit que presque tous les hommes sont dans la nécessité de pratiquer le vice, et dans l'impuissance d'embrasser la vertu. Il est vrai que cette nécessité et cette impuissance ne sont nommées que *morales* par M. Habert : mais c'est une étrange doctrine que celle qui enseigne que les hommes ne peuvent régler leurs mœurs que par leur plus grand plaisir, et que ce plus grand plaisir les réduit presque toujours à une impuisssnce morale d'éviter le vice. De plus, M. Habert déclare qu'il n'arrive jamais, sans aucune exception, que personne résiste à ce plus grand plaisir. Il déclare que cette nécessité et cette impuissance sont nommées *morales*, à cause qu'elles déterminent les hommes, non par violence, mais par plaisir. Enfin il assure que les hommes sont sur la terre dans l'impuissance de fuir le vice, quand le plus grand plaisir les y nécessite, comme les démons dans l'enfer sont dans l'impuissance de se convertir et d'aimer Dieu. Voilà la vraie doctrine de M. Habert, qui doit faire horreur à tout homme de bien, exempt de prévention.

De plus, il est clair comme le jour que ce docteur est un second Jansénius, qui s'est masqué pour se jouer de toute l'Église. Le poison caché est cent fois plus à craindre que celui qui est connu. Ainsi le jansénisme est cent fois moins contagieux dans Jansénius qui le découvre, qu'il ne l'est dans M. Habert, où l'erreur se déguise.

Les cinq constitutions du saint-siége, tous les

actes du clergé de France, faits depuis environ soixante-dix ans, et le serment du Formulaire même, deviendront ridicules, si on permet de croire, dans le livre de M. Habert, tout ce qu'on défend de croire dans celui de Jansénius. La même doctrine sera dans le livre de Jansénius impie, hérétique, blasphématoire; et dans le livre de M. Habert, pure, sans tache, et digne de servir de règle à tous les jeunes étudiants.

Ce n'est pas le nom de Jansénius, mais le jansénisme; ce n'est pas le papier et l'encre du livre de Jansénius, mais sa doctrine, que le parti soutient avec tant de vivacité. A quoi servira-t-il qu'on ait flétri le nom et le livre de Jansénius, si le jansénisme demeure tout entier hors d'atteinte, et autorisé dans un autre livre encore plus propre à séduire tous les lecteurs? A quoi sert-il qu'on ait forcé tous les autres retranchements du jansénisme, s'il lui en reste un dernier que personne n'ose attaquer, de peur de déplaire à M. le cardinal de Noailles; et si, à la faveur de ce retranchement, on achève d'empoisonner les universités et les séminaires?

De plus, considérez combien l'autorité du mandement que M. le cardinal de Noailles prépare augmentera la séduction. C'est un pieux cardinal, archevêque de Paris, qui préside à toutes les assemblées du clergé de France, et qui paraît comblé des marques de la confiance du roi. Il paraîtra que le livre de M. Habert a été dénoncé injustement, et qu'il est demeuré justifié, soutenu et autorisé. Chacun croira que la saine doctrine consiste à croire qu'on est nécessité à suivre toujours le plus grand plaisir, même en faveur des vices les plus monstrueux, comme les démons sont dans l'impuissance de se convertir. En quel péril horrible seront la foi et les bonnes mœurs!

On ne manquera pas de dire que l'archevêque même de Cambrai, qui écrit avec tant d'ardeur contre le jansénisme, n'a pas osé contredire ouvertement cette doctrine. Mon silence sera regardé comme une approbation tacite, ou du moins comme une preuve de mon impuissance de contester. Le parti, qui se prévaut de tout, en triomphera, et toutes les écoles seront de plus en plus entraînées par le torrent.

Je connais le grand péril où la pure doctrine va se trouver. Je suis évêque, et l'un des défenseurs du sacré dépôt; j'écris depuis quelques années contre le jansénisme : puis-je me taire par politique, et abandonner la cause de l'Église? Ne serais-je pas coupable devant Dieu et devant les hommes, si je laissais la vérité sans témoignage, dans une telle [illegible]cession?

J'avoue que le public croira facilement que je suis moins occupé de l'intérêt de la vérité que d'un ressentiment secret contre M. le cardinal de Noailles, et que c'est lui que je veux attaquer dans le livre de M. Habert. J'avoue qu'on verra une scandaleuse scène, si je condamne le livre que M. le cardinal de Noailles aura approuvé. Mais dois-je, par la crainte de ce scandale, abandonner la foi que M. Habert corrompt? Dois-je craindre les discours des critiques plus que les jugements de Dieu?

Je vous le déclare, mon révérend père, pour prévenir un si grand mal, je laisserai penser et dire tout ce qu'on voudra : j'irai tout droit à la vérité attaquée, pour la soutenir; je sacrifierai repos, réputation et vie même, dans un état de vieillesse et d'infirmité, pour soutenir la bonne cause jusques à mon dernier soupir. Plus l'autorité qui protégera le livre contagieux est grande, plus j'élèverai ma voix pour la faire entendre à l'Église entière.

Je parlerai avec douceur, modestie, humilité, respect, zèle et ménagement pour un pieux cardinal, à l'égard duquel Dieu m'est témoin que mon cœur n'a jamais ressenti la moindre altération : mais enfin il faudra mettre la vérité dans tout son jour, et ne l'affaiblir point en voulant l'adoucir.

Je prévois cette triste nécessité; je la déplore; je prends la liberté d'en avertir, afin qu'on la prévienne pendant qu'on le peut. Si je cherchais une dispute par un ressentiment malin ou par une folle vanité, je laisserais publier le mandement que M. le cardinal de Noailles prépare; je me tiendrais tout prêt pour le réfuter; j'attendrais cet éclat, afin que ni lui ni moi nous ne puissions plus reculer. Tout au contraire, je crains cet engagement, et je vous conjure de le prévenir.

Il est vrai que je dois moins qu'un autre évêque contredire M. le cardinal de Noailles : aussi veux-je m'en abstenir, pourvu que d'autres évêques défendent la foi ébranlée. Dès que vous m'assurerez qu'il y a des évêques résolus de soutenir la cause de la foi en cette occasion, je ne songerai plus qu'à me taire et qu'à prier Dieu. Je me trouverai fort heureux de n'être pas réduit à contredire un cardinal que je respecte beaucoup, et à l'égard duquel le public me soupçonnerait de malignité.

Mais si tous les autres évêques, retenus par la crainte de déplaire à un cardinal si puissant et si accrédité, n'osaient attaquer le livre contagieux de M. Habert, j'oublierais, à la dernière extrémité, certaines bienséances qui ne regardent que ma personne, pour me dévouer au pressant besoin de l'Église.

On peut juger de mes dispositions par la conduite

que j'ai tenue sur les livres des pères Quesnel et Juénin. Il n'a tenu qu'à moi de les attaquer avant tous les autres évêques; c'était une très-avantageuse occasion de contenter mon ressentiment contre M. le cardinal de Noailles; mais Dieu m'a fait la grâce d'avoir une horreur infinie de tout ressentiment. J'ai été ravi de garder un profond silence, parce que j'ai su que feu M. l'évêque de Chartres se préparait à faire ce qui serait meilleur en venant de lui qu'en venant de moi.

J'en userai de même avec plaisir dans l'affaire de M. Habert. Montrez-moi quelque évêque qui ose, comme feu M. l'évêque de Chartres, lever la tête pour réprimer fortement l'erreur, je ferai ce que j'ai déjà fait deux fois. Vous verrez si je sais me taire, et si j'aime la paix.

Mais enfin il faudra, pour le soutien de la vérité, que le mandement de M. le cardinal de Noailles ne demeure point sans contradiction de la part de quelque évêque, puisque ce mandement, s'il n'était contredit de personne, autoriserait un livre plus dangereux que celui de Jansénius même.

Le roi fera un bien signalé pour l'Église, et pour M. le cardinal de Noailles même, en l'empêchant de publier ce mandement, qui attirerait par nécessité tant de trouble et tant de scandale. Que ce soit un autre évêque qui le contredise, ou que je sois réduit à le faire, faute de tout autre évêque qui veuille s'en charger, il est toujours également vrai qu'il faut épargner cette scène à un si respectable cardinal.

Vous me direz sans doute, mon révérend père, que je dois craindre de me tromper, et d'être trop prévenu contre le livre de M. Habert. Je l'avoue : aussi veux-je prendre les plus rigoureuses précautions contre moi-même; à Dieu ne plaise que je veuille décider seul! Je me borne à marcher sur les pas des évêques de France qui ont condamné les pères Quesnel et Juénin. Je ne veux que répéter leurs décisions contre M. Habert; je ne veux que suivre les décisions du saint-siége.

J'ai déjà consulté et je consulterai encore divers théologiens très-exacts et très-modérés, qui auront une liberté sans bornes pour me redresser, s'ils s'aperçoivent que j'aille trop loin.

De plus, si le roi veut avoir la bonté de nommer quelques évêques distingués par leur science, et par leur zèle discret contre le jansénisme, je les consulterai par des lettres que j'enverrai ouvertes, ou à vous, mon révérend père, ou à telle autre personne qu'il plaira à Sa Majesté. J'attendrai les réponses de ces prélats; je profiterai de leurs lumières avec beaucoup de déférence. J'ose répondre qu'ils seront contents de ma bonne volonté, et qu'ils verront à quel point je cherche les plus doux ménagements dans cette affaire.

Je me tiendrai jusqu'au dernier jour tout prêt à me taire et à disparaître, pourvu que la cause de la foi soit mise en sûreté.

Supposé même que je sois réduit à écrire, il ne m'échappera, s'il plaît à Dieu, aucune parole qui ne soit douce, modérée, respectueuse, pleine des plus grands égards. Sa Majesté verra jusqu'où va mon zèle et ma soumission inviolable pour me conformer à ses intentions, et pour ménager M. le cardinal de Noailles, en réfutant M. Habert. Enfin, j'aimerais mieux mourir que de manquer jamais en rien à la religieuse dépendance qui est due au saint-siége, dans une matière où il s'agit de ses constitutions unanimement reçues par toute l'Église.

Au reste, je ne demande point, mon révérend père, que vous appuyiez mes raisons, si vous croyez en avoir de bonnes pour vous taire dans cette conjoncture. Je ne veux rien prendre sur personne, et je prends tout sur moi. A Dieu ne plaise que je veuille ni vous commettre ni vous gêner! Je ne saurais croire qu'on puisse déplaire à Sa Majesté en ne lui demandant, avec le plus profond respect, que la paix de l'Église, et qu'un mot de sa bouche pour éviter un très-grand scandale. Je ne demande point la permission d'écrire; je demande au contraire qu'on me mette en liberté pour n'écrire pas.

Je sais que le roi aime la vérité, et qu'il la veut entendre, lors même qu'elle l'afflige. J'en ai vu des exemples touchants, que je n'oublierai jamais, et dont je conserve le souvenir au fond de mon cœur. Je ne veux, dans une occasion si délicate, aucun autre appui auprès de Sa Majesté que l'intérêt manifeste de l'Église, que celui de M. le cardinal de Noailles même, et que le cœur du roi, qui veut maintenir la paix entre les évêques.

J'ose dire, mon révérend père, que le moins que vous puissiez faire, dans un besoin si pressant de l'Église, est de montrer ma lettre à Sa Majesté. Je vous le demande, non pour moi, mais pour la vérité, à qui vous devez tout dans la place où Dieu vous a mis. Que n'auriez-vous point à vous reprocher si, faute de montrer cette lettre, vous laissiez publier le mandement de M. le cardinal de Noailles, après quoi il n'y aurait plus aucun milieu? Il faudrait ou contredire ce mandement avec scandale, ou laisser prévaloir dans les écoles un livre aussi hérétique et plus séduisant que celui de Jansénius.

C'est avec une sincère vénération que je suis, mon révérend père, etc.

244. — A***[1].

Sur la mort du Dauphin, fils de Louis XIV; desseins de Dieu en frappant un si grand coup; obligations du duc de Bourgogne dans ces tristes conjonctures.

Avril 1711.

Dieu vient de frapper un grand coup; mais sa main est souvent miséricordieuse jusque dans ses coups les plus rigoureux. Nous avons prié dès le premier jour, nous prions encore. La mort est une grâce, en ce qu'elle est la fin de toutes les tentations. Elle épargne la plus redoutable tentation d'ici-bas, quand elle enlève un prince avant qu'il règne : *properavit educere illum de medio iniquitatum* [2]. Ce spectale affligeant est donné au monde pour montrer aux hommes éblouis combien les princes, qui sont si grands en apparence, sont petits en réalité. Heureux ceux qui comme saint Louis, n'ont jamais fait aucun usage de l'autorité pour flatter leur amour-propre, et qui l'ont regardée comme un dépôt qui leur est confié pour le seul bien des peuples! Je prie celui de qui vient toute sagesse et toute force de fonder la vraie grandeur de N... sur une petitesse de pure grâce. La vanité enfle, mais elle ne donne aucun accroissement réel. Au contraire, quiconque ne veut être rien par soi trouve tout en Dieu à l'infini, en s'anéantissant. Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer. Il faut de plus en plus tâcher de plaire au roi, de s'insinuer, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le ménager, et de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, le père des peuples, la consolation des affligés, la ressource des pauvres, l'appui de la nation, le défenseur de toute nouveauté. Il faut écarter les flatteurs, s'en défier, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre; écouter tout, ne croire rien sans preuve, et se rendre supérieur à tous, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. Celui qui fit passer David de la houlette au sceptre de roi donnera *une bouche et une sagesse à laquelle personne ne pourra résister* [3], pourvu qu'on soit simple, petit, recueilli, défiant de soi-même, confiant en Dieu seul. Il faut vouloir être le père, et non le maître. Il ne faut pas que tous soient à un seul, mais un seul doit être à tous pour faire leur bonheur.

[1] Cette lettre fut écrite vers la fin d'avril 1711, pour être lue au duc de Bourgogne. Le Dauphin son père, fils de Louis XIV, était mort le 14 de ce même mois. M. le cardinal de Bausset croit qu'elle a été adressée au duc de Beauvilliers. Nous inclinons plutôt à penser qu'elle fut envoyée au père Martineau, confesseur du jeune prince. C'est ce qu'on lit en tête d'une copie ancienne sur laquelle le marquis de Fénelon a attesté, de sa main, que cette lettre (et deux autres qui y sont jointes) *ont été copiées sur les originaux qu'il a vus, et qui sont entre les mains du père de la Neuville, jésuite à la Maison professe.*

[2] *Sap.* IV, 14.

[3] *Luc.* XXI. 15.

245. — AU PÈRE LE TELLIER.

Le prélat demande avec instance au roi la permission de publier son mandement contre la *Théologie* de Habert.

A Cambrai, 8 mai 1711.

Je reçois, mon révérend père, avec un cœur plein de soumission et de zèle, ce que vous m'apprenez des intentions du roi; mais je ne saurais douter que Sa Majesté ne me permette de lui représenter avec le plus profond respect les choses suivantes :

1° Votre lettre, datée du 2 mai, n'est arrivée ici qu'hier 7 du même mois, à dix heures du soir. J'avais déjà fait imprimer mon mandement, suivant la permission du roi contenue dans votre première lettre. Je vous en envoie même, dans ce paquet, deux exemplaires. Cette impression est sue de certains amis de M. le cardinal de Noailles, qui sont sur cette frontière, et presque du public. Les exemplaires ont passé par les mains de l'imprimeur, de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques, de ses amis et de ses ouvriers, dont aucun n'est à l'épreuve de l'argent des curieux. Je ferai de très-bonne foi tous mes efforts pour tenir ce mandement secret : mais le roi est trop juste pour me rendre responsable de ce qui était déjà presque impossible avant que je susse ses intentions.

2° J'espère que Sa Majesté aura la bonté de se souvenir que c'est moi qui ai prévu et qui ai voulu prévenir tout ce qui arrive. J'ai demandé, avec les dernières instances, qu'on arrêtât M. le cardinal de Noailles, et qu'on ne me laissât point mettre dans la triste nécessité d'écrire. Ce que je craignais est arrivé : tout est changé à l'infini. Je croirais maintenant trahir mon ministère, si je me taisais.

3° M. le cardinal de Noailles fait des actes authentiques, qui serviront de monument à la postérité et de titre au parti. Qu'opposera-t-on à ces actes ecclésiastiques? Des négociations secrètes, des ménagements de cour, des plaintes du roi, des promesses de ce cardinal pour l'avenir? Ce n'est rien. Quand même le roi ferait des coups d'autorité, ces coups de l'autorité séculière, opposés aux actes ecclésiastiques, ressembleraient un jour à une espèce d'oppression. Je connais un homme considérable, et attaché au parti, qui disait ces jours passés : Ils ont beau faire, le monitoire est un acte authentique en faveur de la doctrine de M. Habert, qui est la nôtre : les coups d'autorité séculière passeront, et

cet acte ecclésiastique subsistera à jamais. Vous voyez donc, mon révérend père, que la cause de la foi souffrira infiniment, à moins qu'on n'oppose aux actes ecclésiastiques faits pour l'erreur, d'autres actes ecclésiastiques faits pour la vérité.

4° Le roi m'ordonne de me taire : mais Dieu, dans l'Écriture, me commande de parler. Le dépôt de la foi est confié solidairement à tous les évêques en commun. Ceux qui ne parlent pas pour défendre la maison de Dieu sont nommés par le Saint-Esprit des *chiens muets* [1]. *Malheur à moi*, disait un prophète [2], *parce que j'ai gardé le silence!* Quand la puissance souveraine imposa silence aux apôtres, ils répondirent respectueusement [3] : *Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu que nous vous obéissions plutôt qu'à lui. Nous ne pouvons point nous abstenir de dire ce que nous avons vu et entendu.* Saint Paul enchaîné disait [4] : *Je suis captif, mais la parole de Dieu n'est point liée.* Elle demeure libre dans ma bouche. Nous ne sommes évêques que pour veiller, et pour crier contre ceux qui altèrent le dépôt.

5° Si le roi croit que j'agis par passion, ou que je me trompe sur la doctrine, je le supplie de me nommer quatre ou cinq évêques sincèrement anti-jansénistes, pieux, doux, modérés, pacifiques; mais sans ambition et sans politique mondaine. Je discuterai tout avec eux par écrit, dans le plus grand secret : ils en rendront compte à Sa Majesté. Je ne ferai aucune démarche sans les consulter; et j'ose assurer qu'ils verront combien je crains d'aller trop loin, combien j'aime la paix, et avec quelle sincérité je me défie de mes faibles lumières.

6° Peut-on croire que, sous un roi juste, pieux, et zélé pour l'Église, le fauteur de la nouveauté juge, condamne les évêques défenseurs de la bonne cause, et que les évêques qui la défendent modestement soient réduits au silence? M. le cardinal de Noailles, qui est si vif contre ceux qui sont ses confrères dans l'épiscopat, et qui les censure sans en avoir l'autorité, n'a que de l'indulgence pour le père Quesnel, qu'il refuse de condamner après le pape; et il ne veut point rétracter la pernicieuse approbation par laquelle il a autorisé le livre contagieux de ce chef de secte. Il n'a même rien prononcé de précis contre le livre du père Juénin, qui empoisonne encore publiquement toute la jeunesse, sous ses yeux au milieu de Paris. Enfin, il soutient, par un monitoire, M. Habert, dont le livre n'est qu'une copie de Jansénius, avec un mot équivoque qui lui sert de masque, et dont il donne lui-même les plus scandaleuses explications. M. Habert va donner au public une justification de son livre. Faut-il que l'erreur parle impunément, et que la vérité n'ose lui répondre?

7° Les docteurs dépendent tous de M. le cardinal de Noailles; les évêques mêmes le craignent; ils sont persuadés que, s'il n'est pas à portée de les servir, au moins il peut facilement leur nuire : tout est entraîné. Cependant ce cardinal a des audiences réglées; il préside aux assemblées du clergé, avec toutes les marques de la confiance du roi. Combien la séduction augmentera-t-elle, si le public voit ce cardinal écrire le dernier, décider, condamner des évêques réduits au silence, et si les défenseurs de la bonne cause paraissent confondus? Trois évêques ont le courage de parler, et ils sont d'abord accablés. Qui est-ce qui osera désormais arrêter le torrent de la séduction? Le saint-siége même croira devoir, par ménagement pour le roi, épargner un cardinal comblé des marques de sa faveur et de sa confiance. Le parti janséniste se prévaudra de tous ces ménagements, et il croîtra chaque jour, comme il le fait sans mesure depuis quinze ans.

8° J'avoue que le scandale sera grand, si on voit une guerre d'écrits entre les évêques. Mais qui est-ce qui l'a prévu? qui est-ce qui l'a craint? qui est-ce qui a demandé avec instance qu'on l'évitât, ce scandale? J'ose dire que c'est moi. Il est enfin arrivé; il n'est plus temps de l'éviter. C'est M. le cardinal de Noailles qui nous met dans la nécessité de ne laisser point la vérité sans témoignage. Plus sa place et sa dignité le distinguent, plus il est capital de ne laisser point une si grande autorité à des actes si contagieux. Le scandale serait cent fois plus grand, si nous paraissions tous condamnés au silence, pendant qu'il écrit sans ménagement, pour protéger la nouveauté.

9° Il est vrai que la personne de ce cardinal doit être épargnée autant qu'on le pourra. Dieu m'est témoin que personne ne le désire plus que moi : je rejette avec horreur tous les traits par lesquels il serait facile de le flétrir sans ressource dans le public. Vous pouvez voir, par mon mandement, que je n'attaque que le seul M. Habert, docteur particulier, dont M. le cardinal de Noailles ne serait nullement responsable, s'il ne prenait pas de gaieté de cœur sous sa protection tous les écrivains favorables au parti. Lors même que je parle des évêques en général, je fais assez entendre *mon zèle, mon respect et ma vénération* pour ce cardinal. Mais, après tout, venons à l'essentiel. Oserait-on comparer la réputa-

[1] *Isai.* LVI, 10
[2] *ibid.* VI, 5.
[3] *Act.* IV, 19, 20.
[4] *II. Timoth.* II, 9.

tion de sa personne avec la foi très-dangereusement attaquée? Faut-il qu'une considération de famille et des ménagements de cour prévalent sur la sûreté de la religion?

10° Certains esprits souples et hardis obsèdent et poussent M. le cardinal de Noailles. Ils lui font entendre que, dans la situation où il est, le roi le croyant prévenu en faveur du parti, il n'a presque plus rien ni à ménager ni à perdre. On lui dit qu'il peut entreprendre tous les jours, et qu'on se lassera de faire tous les jours des sorties sur lui; que les soins du roi pour le retenir sont secrets, et que les démarches que ce cardinal fait sont des actes solennels et dogmatiques; qu'en renonçant à une confiance qu'il n'aura jamais, il évitera au moins le mépris du public, et le reproche de sa conscience; qu'il demeurera avec toutes ses dignités, et plein de gloire, ayant résisté avec force au roi même, pour soutenir ses sentiments. Plus on le ménagera pour éviter le scandale, plus il se prévaudra de ces ménagements pour rendre le scandale même plus irrémédiable. Tous ces ménagements ne serviront qu'à lui faire oser ce qu'il n'oserait jamais s'il sentait le roi déclaré, s'il n'avait plus aucune marque de sa confiance, et s'il voyait un certain nombre d'évêques appliqués, avec douceur et force, à soutenir librement la bonne cause contre lui. Il est certain qu'il n'aurait jamais fait tout ce qu'il vient de faire, s'il n'avait pas senti qu'il pouvait le faire impunément. Le passé nous répond de l'avenir. Que ne fera-t-il point encore, si ce qu'il a fait réussit? D'un côté, il promet un second mandement sur la doctrine; de l'autre, il soutiendra contre la *Dénonciation* M. Habert, qui publiera librement ses défenses. Espère-t-on éviter le scandale en le laissant croître jusqu'au comble, et en sacrifiant la foi à des égards de cour?

11° Je conclus, mon révérend père, en me jetant en esprit aux pieds du roi, pour lui demander, par tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, la liberté d'exercer mon ministère. Je le supplie de souffrir que je lui dise ces paroles : Je connais trop votre sincère religion, pour pouvoir croire que vous m'avez nommé archevêque de Cambrai à condition que je me tairais quand il faudrait parler pour sauver la foi. Une si lâche infidélité contre Dieu n'est point la soumission et la reconnaissance que vous avez attendue de moi. Je serais indigne des grâces dont vous m'avez comblé; je serais même le plus ingrat de tous les hommes, si je ne prenais pas la liberté de vous représenter ce que je dois à l'Église, et la protection que vous devez à la cause que nous soutenons. J'aimerais mieux mourir, que de manquer jamais à vous témoigner ma soumission et mon zèle; mais j'aimerais mieux mourir de mille morts, que de manquer à Dieu et à l'Église. Voudriez-vous charger votre conscience, au jugement de Dieu, de m'avoir fait étouffer la voix de la mienne, au grand péril de la foi catholique?

12° Je compte avec une pleine confiance sur la piété du roi; je compte qu'il s'agit, dans votre lettre, non d'une suppression pour toujours, mais d'un simple retardement de mon instruction pastorale : encore même est-il certain que le retardement augmentera très-dangereusement le mal, et qu'en retardant le scandale, on le rendra plus grand. Mais n'importe, je me soumets de bon cœur et de bonne foi; je ferai, pour tenir mon mandement secret, tous les efforts que je puis faire. Mais je vous conjure, par l'intérêt de la vérité que vous connaissez, et que vous devez soutenir, de ne me laisser pas longtemps sans consolation, et sans liberté pour mon ministère le plus essentiel.

C'est avec une sincère vénération que je suis, etc.

J'oubliais de vous dire, mon révérend père, une chose qui me paraît très-importante. La lettre que les deux évêques ont écrite au roi est devenue publique. Si celle-ci passait par plusieurs mains, elle pourrait avoir bientôt le même sort. C'est ce qui ne me paraît pas convenable, et ce que je vous supplie instamment d'éviter avec les plus exactes précautions. Elle n'est faite que pour le roi seul, et Sa Majesté peut compter que de ma part elle demeurera secrète. Au reste, ce n'est nullement pour moi, mais pour M. le cardinal de Noailles, que je propose ce secret; car je n'avance rien ici que je ne sois prêt à soutenir à la face de l'Église entière. On peut voir, par ce ménagement, combien je suis, Dieu merci, éloigné de toute passion et de tout excès.

246. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Projet de Mémoires sur l'autorité spirituelle. Vices du système des deux délectations. Idées contradictoires du cardinal de Noailles sur le jansénisme. Affaire des évêques de Luçon et de la Rochelle.

A Cambrai, 9 juin 1711.

Voici, mon bon duc, une occasion dont je me sers pour vous écrire en liberté.

1° Les conversations que je voudrais avoir avec vous sur l'autorité spirituelle, sur la temporelle et sur Rome, peuvent être facilement retardées jusqu'à une occasion naturelle. Quand vous pourrez, sans dérangement d'affaires et sans inconvénient politique, venir à Chaulnes, nous démêlerons plus

de questions en une semaine que je ne pourrais le faire par de très-longs Mémoires, qui me coûteraient plusieurs mois de travail. Je me bornerais, à Chaulnes, de mettre dans une espèce de table, comme un agenda, le résultat de chaque conversation. Cette table vous rappellerait toutes les maximes arrêtées entre nous, et les maximes arrêtées entre nous vous mettraient en état de donner la clef des tables.

2° En attendant, il serait dangereux de livrer l'esprit de P. P. (*duc de Bourgogne*) aux préjugés des jurisconsultes, et même de l'ab. Fl.[1], quoiqu'il soit fort bon homme. Mais, quand les principes seront bien posés, P. P. verra facilement la faiblesse de leurs objections.

3° Il serait très-bon que P. P. lût au plus tôt mon mandement secret contre M. Habert. Cet ouvrage très-court peut le mettre au fait sur tout le système du jansénisme, surtout si vous lui en faites un bon commentaire. Il ne s'agit que de lui bien développer les différences précises du thomisme permis, et du jansénisme condamné.

4° Quand on aura bien développé la matière, il sera facile de démontrer que ceux qui veulent autoriser le système des deux délectations, et qui se vantent d'être antijansénistes, autorisent le vrai jansénisme. Ils ne sauraient dire qu'est-ce qu'ils condamnent, quand ils disent qu'ils condamnent les erreurs de Jansénius. Si ces erreurs ne consistent pas dans ce système, ces erreurs sont imaginaires : dès qu'on voudra les mettre au delà de ce système, on ne les trouvera jamais ni dans Jansénius, ni dans Calvin, ni dans Luther : ce ne sera plus qu'un fantôme ridicule; les constitutions porteront à faux, et le serment du Formulaire deviendra très-odieux. Mettez l'erreur de Jansénius dans ce système, il n'y a plus de question de fait; il est clair comme le jour, de l'aveu même du parti, que ce système remplit toutes les pages de Jansénius : et il ne s'agit plus que de la seule question de droit, qui est de savoir si ce système est hérétique, comme Rome l'a décidé. Au contraire, mettez l'erreur dans le sens outré de la première des trois colonnes au delà du système des deux délectations, ce sens outré ne se trouve nulle part. Il est clair comme le jour qu'il n'est point dans le texte de Jansénius; l'Église a visiblement tort sur la question de fait; le jansénisme n'est qu'un fantôme; le Formulaire est l'extorsion d'un parjure, et on persécute depuis soixante-dix ans des théologiens très-catholiques; en un mot, tous ceux qui se vantent de condamner le jansénisme ne savent ce qu'ils disent. Ils ne sauraient expliquer en quoi précisément consiste ce jansénisme qu'ils se font honneur de condamner. Puisqu'ils ne condamnent pas le système des deux délectations, au delà duquel Jansénius ne va jamais, ils ne peuvent de bonne foi condamner ni Jansénius ni son parti : ils ne peuvent condamner qu'une chimère extravagante, que personne ne soutiendra jamais sérieusement, et que Jansénius a condamnée tout autant qu'eux.

5° M. le cardinal de Noailles, qui se déclare si libéralement contre le jansénisme, est précisement dans ce cas; il n'oserait entreprendre d'expliquer nettement ce qu'il soutient et ce qu'il condamne. D'un côté, il veut paraître condamner un jansénisme réel; d'un autre côté, il ne veut point condamner le système des deux délectations, que le père de la Tour[1] et tous ses autres bons amis veulent sauver, comme la céleste doctrine de saint Augustin. Il croit avoir tout dit en disant que certains théologiens sont outrés, qu'ils condamnent mal à propos *des opinions permises dans les écoles*, qu'ils attaquent la grâce efficace de saint Augustin, et qu'ils veulent réduire tout au molinisme. Après tous ces discours vagues et captieux, je le défie d'expliquer nettement le jansénisme qu'il condamne, et de le distinguer du système des deux délectations de ses bons amis, sans le réduire à un fantôme opposé à Jansénius même.

6° Les deux évêques ont réfuté dans leur ouvrage le vrai jansénisme par les preuves démonstratives· ils ont répondu solidement aux vaines subtilités du parti. C'est ce qui irrite les bons amis de M. le cardinal de Noailles. D'ailleurs leur lettre, quoique très-forte, n'a que la force qu'elle doit avoir, n'étant écrite que pour le roi seul. Ils ont dû dire tous les faits qu'ils disent, pour montrer le péril de la foi. Ils l'ont fait avec respect et modestie. Leur ouvrage, vraiment épiscopal, mérite une singulière vénération. Il ne faut pas les tenter de se déshonorer par une réparation à M. le cardinal de Noailles, qui paraîtra au public une rétractation : ce serait déshonorer la cause de l'Église, et faire triompher le parti. Faut-il que des ménagements de cour prévaillent sur l'intérêt capital de la foi très-artificieusement attaquée? Si M. le cardinal de Noailles veut reculer, condamner le père Quesnel, révoquer son approbation, censurer nettement le système des deux délectations dans le père Juénin et dans M. Habert, enfin

[1] Fénelon indique ici l'abbé Fleury, qui avait été attaché à l'éducation des princes, et que le prélat aimait et estimait infiniment; mais qu'il ne regardait peut-être pas comme assez exact dans ses principes sur l'autorité des deux puissances.

[1] Pierre-François d'Ararez de la Tour, supérieur général de l'Oratoire depuis 1696, avait la confiance du cardinal de Noailles. Il mourut en 1733.

abandonner le mandement insoutenable par lequel il a condamné sans pouvoir l'ordonnance de ses confrères, égaux à lui dans ce genre; on doit le combler d'éloges, et les deux évêques doivent être charmés de changer de pensée. Mais s'il ne veut que leur arracher un compliment équivoque pour en abuser, après quoi il chicanera le terrain, ne fera rien que d'ambigu, et voudra encore sauver, par le conseil de ses bons amis, le système des deux délectations, qui est l'unique jansénisme réel; faut-il préférer la réputation de sa personne au salut de la foi? Plus il est élevé par sa dignité, plus il est essentiel de le décréditer pour l'empêcher d'accréditer le jansénisme, s'il en demeure le protecteur dans une place de si grande autorité.

7° Il est absolument nécessaire qu'un certain nombre d'évêques se déclare au plus tôt contre ce système qui est le seul jansénisme réel. Comment l'oseront-ils faire, s'ils voient les deux évêques confondus pour l'avoir entrepris, et M. le cardinal de Noailles soutenu dans toutes les marques de faveur, de confiance et de triomphe?

8° Comme vous viendrez peut-être à Chaulnes vers la fin de la campagne, comme vous le fîtes l'année dernière, je suis tenté, en ce cas-là, de n'y aller point maintenant, quoique monsieur le vidame m'en presse, pour éviter d'y aller deux fois. J'ai toujours désiré, autant que je le devais, de ménager monsieur le vidame par rapport à mon état de disgrâce : mais j'avoue que je le désire à présent beaucoup plus qu'autrefois, pour ne courir pas risque de lui attirer quelque exclusion ou désagrément. Ainsi je conclus que si vous devez venir à Chaulnes vers la fin de la campagne, il vaut mieux que je me borne à n'y aller qu'alors. Je n'ai pas fait cette réponse à M. le vidame; mais je la garde *in petto*.

9° Il revient, par les lettres de la cour, que P. P. fait très-bien, et que sa réputation, qu'on avait attaquée, commence à devenir telle qu'elle a besoin d'être pour le bien public. J'en remercie Dieu : persévérance.

10° On prétend savoir par quelqu'un à qui vous vous êtes ouvert, que vous croyez avoir de bonnes paroles pour un titre de duc[1] en faveur de M. le vidame; ne serait-ce point un bruit répandu pour traverser la chose?

[1] Ce ne fut qu'au mois d'octobre de cette même année 1711 que le duc de Chevreuse obtint en faveur du vidame d'Amiens, son fils puîné, une nouvelle érection du comté de Chaulnes en duché-pairie. Ce duché-pairie s'était éteint par le décès, sans enfants mâles, de Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, mort le 4 septembre 1698, âgé de soixante-quatorze ans. Le vidame d'Amiens, en qualité de fils puîné du duc de Chevreuse, recueillit la substitution des biens de ce duc de Chaulnes, cousin germain du duc de Luynes, son aïeul.

Mille respects à notre bonne duchesse, à qui je souhaite santé, paix, simplicité, largeur de cœur. Peut-on vous demander comment se conduit M. le duc de Luynes dans son jeune ménage? Dieu soit avec vous, mon bon duc, et que lui seul occupe la place du moi. *Nos stulti propter Christum; vos autem prudentes in Christo*[1]. Voilà deux sortes de chrétiens : les uns sont bons; mais les autres sont bien meilleurs.

Il faudrait que le roi, ou au moins M. le Dauphin, fît entendre à quelques évêques, d'une manière qui pût se répandre chez les autres, qu'il est pour la bonne cause. Au moins ce serait faire une espèce de contre-poids à la grande autorité que les audiences, présidences, etc. donnent à M. le cardinal de Noailles. Les évêques ne feront rien, à moins que le roi ne fasse entendre qu'il sera bien aise de les voir faire.

247. — AU MÊME.

Sur la conduite que le duc de Beauvilliers doit tenir envers le cardinal de Noailles. Importance de condamner la *Théologie* de Habert. Négociations pour la paix.

6 juillet 1711.

Après un long silence, faute d'occasion, je profite de celle-ci, mon bon duc, pour vous écrire en liberté.

1° Je vous prie de dire au bon duc (*de Beauvilliers*) qu'il me paraît qu'il doit faire des pas, dans la conjoncture présente, vers son pasteur[2], pour lui marquer vénération, bonne volonté et zèle, sans entrer dans la matière. Si le pasteur le presse d'y entrer, il peut lui faire les objections de ses parties, et lui demander éclaircissement. Il faut de la douceur, du ménagement, et enfin de la sincérité, pour éviter la flatterie, sans aller jusqu'à dire des vérités qui blesseraient sans fruit. Voilà ma pensée.

2° L'affaire du livre de M. Habert n'a rien de commun avec celle des deux évêques. Celle des deux évêques traînera, et ne finira peut-être point. Quand même M. le cardinal de Noailles la finirait de la façon la plus édifiante, il n'en faudrait pas moins

[1] *I. Cor.* IV, 10.

[2] Le nouveau dauphin venait d'être nommé par le roi médiateur dans l'affaire du cardinal de Noailles avec les évêques de la Rochelle et de Luçon. Le cardinal devait assez naturellement supposer que le duc de Beauvilliers pourrait influer sur la décision du prince, dont il avait été gouverneur, et qui avait conservé pour lui une confiance qui allait jusqu'à la vénération. Le duc de Beauvilliers ne pouvait décemment se refuser à écouter les éclaircissements que le cardinal se proposait de donner pour justifier ses procédés dans cette affaire. D'ailleurs ce prélat était archevêque de Paris, et par conséquent pasteur du duc de Beauvilliers. Un pareil titre lui donnait de justes droits à la déférence d'un homme aussi exact et aussi religieux que ce seigneur.

condamner le livre contagieux de ce docteur. S'il est toléré, il sauve tout le jansénisme. S'il tombe, malgré ces adoucissements captieux, le jansénisme n'a plus ni retranchement ni ressource. Pendant que j'ai les mains liées pour la défense de la foi, M. Habert a la liberté d'écrire pour soutenir son erreur. Je sais qu'il imprime actuellemet; au moins faudrait-il l'arrêter, pendant qu'on m'arrête. J'ai fait un nouveau projet de mandement contre lui, qui est beaucoup plus développé et plus clair que celui qui est imprimé et suspendu. Je n'ose demander la liberté de publier un mandement contre ce docteur; mais je crains de paraître impatient et passionné. La vérité néanmoins en souffre; l'erreur va s'en prévaloir, et la conscience du roi en sera chargée devant Dieu. Parlez-en avec M. Bourdon (*le père le Tellier*). Pourquoi M. le cardinal de Noailles prendra-t-il le parti d'un livre qu'il n'a point approuvé, et dont il n'est nullement responsable? Réponse là-dessus le plus tôt qne vous le pourrez, par une voie sûre, ou en style énigmatique.

3° Il serait capital que le roi fît savoir au pape, par le nonce, qu'il ne veut point flatter M. le cardinal de Noailles dans ses préventions; autrement le pape n'osera parler franchement, et ses expressions radoucies imposeront au public en faveur du parti : M. le cardinal de Noailles en sera plus roide.

4° Monsieur le vidame me presse d'aller à Chaulnes. Mon cœur et mon goût m'y mèneraient; mais je crains de lui nuire pour une place qu'il peut avoir. Si vous deviez venir à Chaulnes avant l'hiver, il ne conviendrait pas que j'y allasse deux fois. Décidez-moi promptement par la poste en style énigmatique.

5° M. le chevalier de Luxembourg a craint qu'on ne lui rendît quelque mauvais office auprès du ministre, pour une plainte qu'il fit, il y a quinze jours, à M. le maréchal de Villars, sur ce qu'il lui avait préféré M. de Coigny [1], pour un commandement dans l'étendue de son gouvernement de Valenciennes. Il a désiré que je vous mandasse le fait; il espère que vous parlerez pour lui, si cette affaire a fait quelque chemin, chose que j'ai peine à croire.

6° Je sais, par un pur hasard, qu'on a expédié un passeport pour quelqu'un qui devait venir secrètement de Hollande en France pour négocier la paix : Dieu veuille qu'elle se fasse! Quoique nos affaires paraissent moins mauvaises, le centre demande une paix très-prompte. Il ne faut point vouloir une paix impossible; mais presque toute paix possible est désirable.

Mille respects à notre bonne duchesse, à laquelle je suis dévoué de plus en plus. Pour vous, mon bon duc, vous n'aurez de moi qu'union de cœur en toute simplicité et sans réserve.

J'ai envoyé à M. Bourdon un Mémoire que je vous prie de lire et de communiquer au bon (*duc de Beauvilliers*), et à qui il appartiendra.

[1] François de Franquetot, comte et depuis duc de Coigny, fut chevalier des ordres en 1724, gagna les batailles de Parme et de Guastalla en 1734, força les lignes de Weissembourg, et prit Fribourg en 1744. Il mourut doyen des maréchaux de France en 1759.

248. — AU MÊME.

Conduite à tenir envers le cardinal de Noailles. Inquiétudes de Fénelon sur sa correspondance avec le cardinal de Bouillon.

27 juillet 1711.

1° Nous reçûmes hier au soir, mon bon duc, la lettre de M. de Saint-Jean; il sera obéi. J'enverrai mon mandement beaucoup plus ample, quand je l'aurai corrigé et copié. D'un autre côté, le *Dénonciateur* prépare une réfutation courte et précise de la *Défense* de M. Habert.

2° Je serai bien trompé, si on mène M. le cardinal de Noailles au but : la honte le rendra rétif. Il n'a rien à perdre à la cour [1] : le parti qui le gouverne le flatte de vaines espérances de réputation, et d'autorité plus grande. Il sent qu'on veut le ménager; il en abuse. Le parti aime mieux commettre son protecteur, que de se voir abandonné. Le protecteur aime mieux avoir une mauvaise affaire qui traînera longtemps, et qui ne finira peut-être de sa vie, que d'accepter un déshonneur présent. Il espère lasser et amollir ceux qui doivent décider [2].

3° Je crains les sollicitations des dames en faveur de ce cardinal, et les faux tempéraments par lesquels on prendra sur la vérité pour épargner sa personne. Les fausses paix sont pires que les plus dangereuses guerres. S'il échappe à la correction après tant de violents torts, que n'osera-t-il point faire

[1] Indépendamment de tous les appuis que le cardinal de Noailles avait à la cour par sa nombreuse famille, et surtout par la maréchale de Noailles, sa belle-sœur, madame de Maintenon conservait encore pour ce prélat une sincère affection. Elle tenait elle-même très-intimement à cette famille, qu'elle avait adoptée, et qui était devenue la sienne par le mariage de mademoiselle d'Aubigné, sa nièce, avec le duc de Noailles, neveu du cardinal. Cependant elle finit par se refroidir pour lui à l'occasion des affaires de la constitution *Unigenitus*.

[2] On était alors occupé à négocier l'accommodement de l'affaire du cardinal avec les deux évêques. Le Dauphin, que le roi avait chargé de cette négociation, s'était associé l'archevêque de Bordeaux (Armand Bazin de Bezons, frère du maréchal), et l'évêque de Meaux (Henri de Thiard de Bissy)

impunément! Les évêques bien intentionnés demeureront découragés : ceux qui favorisent le parti se croiront invincibles par la protection de ce cardinal. Tous les docteurs suivront le torrent, et on ne craindra plus le roi sur le jansénisme. Rome même flattera le cardinal pour contenter le roi.

4° Si M. le Dauphin est bien au fait, il est capital qu'il y mette le roi le plus qu'il pourra, et qu'il lui fasse sentir l'obligation rigoureuse de conscience de ne hasarder point la foi pour flatter un homme. Plus on traînera par ménagement, moins on réussira, parce que le cardinal sentira qu'on craint de le pousser, et qu'il en sera plus hautain. Au contraire, le vrai moyen de le réduire est de trancher brusquement pour finir. S'il a à se rendre, il ne se rendra qu'au dernier moment, après avoir tout rompu. S'il ne se rend pas à cette dernière extrémité, il n'y a pas un seul moment à perdre pour le décréditer, et pour lui ôter les moyens d'augmenter un si grand mal.

5° Peut-on écouter le cardinal, quand il dit qu'on croirait qu'il agit par force, s'il révoquait maintenant l'approbation donnée au père Quesnel? Quoi donc! aime-t-il mieux qu'il paraisse qu'il a résisté au roi même pour ne pas faire cette révocation? Le retardement suffit pour augmenter la contagion. Il craint moins le progrès de l'erreur, que la honte de paraître céder au roi et à ses confrères. Ce n'est pas la révocation qui le déshonorerait; au contraire, elle lui ferait un honneur infini, pourvu qu'elle fût ingénue, simple et décisive : mais c'est le refus ou retardement qui montre en lui une obstination qui le flétrit à jamais.

6° Pendant qu'on impose silence à la vérité, on laisse triompher l'erreur. M. Habert publie sa *Défense*. Jusques à quand n'oserons-nous point soutenir la foi attaquée? Vous savez combien j'ai souhaité qu'un autre évêque la soutînt plutôt que moi; mais il en faut un qui mette les autres au fait, qui leur trace un chemin uni, et qui les encourage. Il ne paraît point, cet évêque. Il est très-dangereux que quelqu'un commence mal; et j'aime mieux me livrer, malgré la critique du public, qui me soupçonnera de vengeance.

7° Il faut montrer qu'on n'a garde d'attaquer la grâce efficace, qui est de foi; ni même la grâce efficace par elle-même, au sens des thomistes, qui est la prémotion pour les actes surnaturels : mais pour la délectation invincible, elle est toute nouvelle dans les écoles; Jansénius même l'avoue. Il n'y a point d'autre jansénisme sérieux que celui-là; et si on épargne celui-là, il est clair comme le jour que Jansénius est mal condamné.

8° On m'a mandé qu'on disait que j'avais eu avec le cardinal de Bouillon un très-vif commerce de lettres [1]. Voici la vérité; 1° depuis quinze ans, on ne trouvera presque point de lettres de moi à ce cardinal. 2° Je ne lui ai écrit que pour lui répondre quand il était piqué de mon silence. 3° Mes lettres ne le ménageaient que pour le consoler dans son désespoir, que pour lui inspirer la soumission et la patience, que pour lui faire espérer que le roi verrait enfin, par son obéissance, son zèle et sa droiture. 4° Ce que j'ai à désirer est que le roi lise mes lettres, en daignant se mettre en ma place par rapport à un homme aussi dépité que ce cardinal l'était; et ce que j'ai à craindre est que le roi en entende parler à des gens malintentionnés, sans les lire lui-même. 5° Si on peut faire usage de tout ceci, à la bonne heure; mais je ne veux point que des gens bien nets se barbouillent pour me débarbouiller.

9° Je n'irai point présentement à Chaulnes, dans l'espérance de vous y aller voir au mois d'octobre. Ne forcez rien, je vous prie, pour y venir alors. Je m'imagine que les ombrages croissent en ce temps-ci, et que vous devez prendre garde à toutes vos démarches. En attendant le voyage de Chaulnes, si vous le devez faire, préparez par des espèces de tables, toutes vos questions. Si vous venez à Chaulnes, il faut prendre de bonne heure vos mesures par rapport au temps de la séparation de l'armée, et du passage des généraux.

10° J'entends dire que M. le Dauphin fait beaucoup mieux. Il a dans sa place et dans son naturel de grands piéges et de grandes ressources. La religion, qui lui attire des critiques, est le seul appui solide pour le soutenir. Quand il la prendra par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire. Au nom de Dieu, qu'il ne se laisse gouverner ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde. Que la vérité et la justice bien examinées décident et gouvernent tout dans son cœur. Il doit consulter, écouter, se défier de soi, prier Dieu; ensuite il doit être ferme comme un rocher, selon sa conscience. Il faut que ceux qui ont tort craignent sa fermeté, et qu'ils n'espèrent le fléchir qu'autant qu'ils se corrigeront. Il doit être auprès du roi complaisant, assidu, commode, soulageant, respectueux, soumis, plein de zèle et de

[1] Louis XIV était alors tellement irrité contre le cardinal de Bouillon, que l'idée seule d'avoir entretenu une correspondance quelconque avec lui pouvait être traduite comme un véritable crime. Il est vraisemblable que les ennemis de Fénelon, et tous ceux qui craignaient le retour de ce prélat à la cour, s'empressèrent de profiter du prétexte de cette correspondance pour entretenir de plus en plus les préventions de Louis XIV contre l'archevêque de Cambrai.

tendresse; mais libre, courageux, et ferme à proportion du besoin de l'Église et de l'État.

Bonsoir, mon bon duc; tout ceci sera pour ceux à qui vous voudrez en faire part, P. P. bon D. et M. Bourdon [1].

Mille respects à notre bonne duchesse. Je n'ai point de termes pour vous dire tout ce que je sens.

249. — A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

Ne point chercher avec trop d'empressement la confiance d'autrui; porter avec patience les croix que Dieu nous impose; craindre les illusions de l'amour-propre.

A Cambrai, 27 juillet 1711.

Il y a bien longtemps, ma bonne et chère duchesse, que je ne vous ai point écrit; mais je n'aime point à vous écrire par la poste, et je n'ai point trouvé d'autre voie depuis longtemps. Vous faites bien de laisser aller et venir la confiance de nos amis. En laissant tomber toutes les réflexions de l'amour-propre, on se fait à la fatigue, et la délicatesse s'émousse. Moins nous attendons du prochain, plus ce délaissement nous rend aimables, et propres à édifier tout le monde. Cherchez la confiance, elle vous fuit; abandonnez-la, elle revient à vous : mais ce n'est pas pour la faire revenir qu'il faut l'abandonner.

Plus vos croix sont douloureuses, plus il faut être fidèle à ne les augmenter en rien. On les augmente ou en les voulant repousser par de vains efforts contre la Providence au dehors, ou par d'autres efforts, qui ne sont pas moins vains, au dedans, contre sa propre sensibilité. Il faut être immobile sous la croix, la garder autant de temps que Dieu la donne, sans impatience pour la secouer, et la porter avec petitesse, joignant à la pesanteur de la croix la honte de la porter mal. La croix ne serait plus croix, si l'amour-propre avait le soutien flatteur de la porter avec courage.

Rien n'est meilleur que de demeurer sans mouvement propre, pour se délaisser avec une entière souplesse au mouvement imprimé par la seule main de Dieu. Alors, comme vous le dites, on laisse tomber tout; mais rien ne se perd dans cette chute universelle. Il suffit d'être dans un véritable acquiescement pour tout ce que Dieu nous montre par rapport à la correction de nos défauts. Il faut aussi que nous soyons toujours prêts à écouter avec petitesse et sans justification tout ce que les autres nous disent de nous-mêmes, avec la disposition sincère de le suivre autant que Dieu nous en donnera la lumière. L'état de vide de bien et de mal dont vous me parlez ne peut vous nuire. Rien ne pourrait vous arrêter, que quelque plénitude secrète. Le silence de l'âme lui fait écouter Dieu; son vide est une plénitude, et son rien est le vrai tout : mais il faut que ce rien soit bien vrai. Quand il est vrai, on est prêt à croire qu'il ne l'est pas; celui qui ne veut rien avoir ne craint point qu'on le dépouille.

Pour moi, je passe ma vie à me fâcher mal à propos, à parler indiscrètement, à m'impatienter sur les importunités qui me dérangent. Je hais le monde, je le méprise, et il me flatte néanmoins un peu. Je sens la vieillesse qui avance insensiblement, et je m'accoutume à elle, sans me détacher de la vie. Je ne trouve en moi rien de réel, ni pour l'intérieur, ni pour l'extérieur. Quand je m'examine, je crois rêver : je me vois comme une image dans un songe. Mais je ne veux point croire que cet état a son mérite : je n'en veux juger ni en bien ni en mal; je l'abandonne à celui qui ne se trompe point, et je suppose que je puis être dans l'illusion. Mon union avec vous est très-sincère, je ressens vos peines; je voudrais vous voir, et contribuer à votre soulagement : mais il faut se contenter de ce que Dieu fait. Il me semble que je n'ai nulle envie de tâter du monde; je sens comme une barrière entre lui et moi, qui m'éloigne de le désirer, et qui ferait, ce me semble, que j'en serais embarrassé, s'il fallait un jour le revoir. Le souvenir triste et amer de notre cher petit abbé [1] me revient assez souvent, quoique je n'aie plus de sentiment vif sur sa perte. Je trouve souvent qu'il me manque, et je le suppose néanmoins assez près de moi.

Je vous envoie ma réponse pour madame votre fille, dont la confiance est touchante. Je vous envoie aussi une réponse pour madame de la Maisonfort. Bonsoir, ma bonne duchesse; je suis à vous sans mesure, plus que je n'y ai jamais été en ma vie.

250. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le choix d'un premier président. Dénûment des armées sur la frontière. Satisfaction générale sur la conduite du nouveau dauphin.

24 août 1711.

Je vais, mon bon duc, vous dire en liberté tout ce que je pense.

1° Monsieur le vidame est beaucoup mieux que l'année passée : il est ici. La campagne est très-vive : à quel propos quitterait-il avant qu'on voie les gran-

[1] Le dauphin duc de Bourgogne, le duc de Beauvilliers, et le père le Tellier.

[1] L'abbé de Langeron, mort l'année précédente.

des occasions s'éloigner? Madame la vidame ne peut se résoudre à s'éloigner de lui : pourquoi ne la laisseriez-vous pas accoucher à Chaulnes, où elle aura les secours nécessaires? En la dérangeant, vous la contristeriez, ce qui serait fâcheux en l'état où elle est.

2° Faites en sorte qu'on me lâche la main sur M. Habert, quand on le pourra. Il n'y a pas un seul moment à perdre pour défendre la bonne cause. On ne tirera rien de net de l'homme qu'on ménage [1] : ce qu'on en tirerait à demi ne serait jamais un vrai remède contre la contagion.

3° Je vous conjure de ne laisser point faire un premier président [2] favorable au parti. Un impie de bon sens et de vie réglée est beaucoup moins à craindre qu'un janséniste dans cette place. L'impie sensé n'oserait montrer son impiété, et attaquer l'Église pour établir l'irréligion; mais le dévot janséniste insinuera, appuiera, colorera la nouveauté, et énervera l'autorité de l'Église sous le prétexte des libertés gallicanes. Je ne sais point de qui vous voulez parler; mais voici ma pensée. Le président de Mesmes est aimable, mais amusé : on dit que le président de Novion est habile homme, mais décrié pour la droiture; on dit que le président de Maisons a un bon esprit, un savoir suffisant, de l'honneur, de la dignité, du bien, des amis, sans aucune marque de religion nourrie. M. de Harlay, conseiller d'État, a été joueur dissipé, inappliqué jusqu'à l'indécence; mais j'entends dire qu'il s'est tourné à une vraie application : il est composé, haut et critique (défauts dans le sang); mais il est noble, il a de la dignité. Je ne sais pas comment il serait sur la nouvelle doctrine, ni sur la juridiction ecclésiastique; les jésuites doivent y prendre garde. En général, je préférerais l'homme qui aurait un bon esprit, avec des mœurs réglées et de la vertu humaine, à un dévot favorisant le jansénisme, dans un temps où le parti est si redoutable. Il me paraîtrait qu'il n'est guère question que de choisir entre MM. de Harlay et de Maisons. Pour M. d'Aguesseau, je ne le voudrais point; vous me dîtes a Chaulnes que sa réputation était fort diminuée.

4° Je ne vois pas que vous preniez le chemin de rendre vos armes supérieures à celles des ennemis. Général et officiers généraux désunis, officiers découragés et sans payement, troupes peu disciplinées, magasins de toute espèce épuisés, qu'on ne renouvelle point, frontière en danger de s'ouvrir par surprise, dedans du royaume abattu. Je ne sais pas où l'on en est; mais si l'article d'Espagne est réglé, comme beaucoup de gens l'assurent, que tarde-t-on à conclure?

5° J'ai lu des lettres de M. Voysin, écrites sur Bouchain, où il n'était nullement au fait. Je ne m'étonne pas qu'il ne connaisse point les marais de Bouchain; mais il ne faut point décider sur les divers terrains qu'on ne connaît pas.

6° J'entends dire que P. P. (*le duc de Bourgogne*) fait mieux, que sa réputation se relève, et qu'il aura de l'autorité. Il faut le soutenir, lui donner le tour des affaires, l'accoutumer à voir par lui-même, et à décider. Il faut qu'il traite avec les hommes, pour découvrir leurs finesses, pour étudier leurs talents, pour savoir s'en servir malgré leurs défauts. Il faut le mettre en train de rendre compte au roi, de le soulager, et de lui aider à décider par une manière insinuante de lui proposer son avis. S'il le fait avec respect et zèle, il ne donnera aucun ombrage, et sera bientôt cru. Qu'il se donne tout à Dieu, pour n'agir que par son esprit : *il aura une bouche et une sagesse auxquelles ses ennemis ne pourront résister* [1].

7° Mandez-moi, si vous le pouvez, ce qui vous convient pour le voyage de Chaulnes. Ne vous gênez point; ne vous dérangez point. Si vous y venez, dites-moi à peu près le temps, afin que je prenne mes mesures.

8° Le maréchal de Villars a de grands défauts; c'est une tête bien légère : mais il est difficile de trouver mieux dans la conjoncture présente. Si on ne l'ôte pas, il faut l'engager à être modéré, et à croire quelque conseil. D'ailleurs il faut l'autoriser au dehors, car il est avili.

9° Si P. P. (*le duc de Bourgogne*) venait commander, ayant sous lui un général peu habile, et avec de la division dans l'armée, tout irait mal, et sa réputation en souffrirait beaucoup.

10° Est-il bien au fait sur le jansénisme et sur l'affaire des deux évêques? a-t-il bien connu le caractère d'esprit et les préventions de M. le cardinal de Noailles?

J'ai été fort en peine de votre goutte. Ne travaillez point trop; apprenez à vous amuser. Mille respects à notre bonne duchesse. Je suis *ad convivendum et ad commoriendum, etc.*

[1] C'est-à-dire du cardinal de Noailles.

[2] On parlait de donner un nouveau premier président au parlement de Paris; mais ce changement n'eut lieu qu'au mois de janvier suivant, après la démission de Louis le Peletier, qui fut acceptée le dernier jour de l'an 1711. Le choix d'un premier président devenait très-intéressant à cette époque, à raison de l'influence du parlement dans les affaires ecclésiastiques, qui prenaient chaque jour un caractère plus alarmant, par l'opposition des partis, et par les craintes et les espérances que la vieillesse de Louis XIV donnait d'un changement prochain dans tout le système du gouvernement.

[1] *Luc.* XXI, 15.

Je reviens au choix d'un premier président. Si le président de Mesmes se trouvait instruit, appliqué, réglant ses affaires domestiques, ayant une religion sincère, sans prévention pour le parti janséniste, je le préférerais à tout autre qui serait sans religion, ou fauteur du jansénisme; mais, dans le temps présent, rien n'est plus dangereux qu'un homme favorable au parti.

251. — AU MÊME.

Imprudence du ministre de la guerre, qui excitait le maréchal de Villars à hasarder une bataille. Situation déplorable de la France.

A Cambrai, 19 septembre 1711.

Voici une occasion de dire tout, mon bon duc : j'en profite avec beaucoup de joie.

Je sais que M. Voysin écrit à M. le maréchal de Villars des lettres trop fortes, pour le piquer, et pour l'engager à des actions hasardeuses : c'est faire un grand mal, si je ne me trompe, que d'écrire ainsi.

1° Ces lettres troublent le maréchal, et ne sont propres qu'à le rendre inaccessible aux bons conseils des gens du métier, qui voient les choses sur les lieux.

2° S'il donnait une bataille, il la donnerait mal; il courrait risque de choisir mal son terrain, et de ne faire pas une bonne disposition.

3° Il voudra, sur de tels reproches, chercher les ennemis, et se donner une vaine apparence de hardiesse pour entreprendre sur eux : c'est ainsi qu'on fit à Malplaquet. Le papillon se brûle à la chandelle. On ne veut que paraître chercher le combat, et on le trouve avec désavantage.

4° Il n'y a aucun officier général qui se confie au maréchal : ils ne comptent ni sur son savoir pour donner des ordres précis, ni sur ses ressources dans les cas imprévus, ni sur sa sincérité pour rendre justice à chacun d'eux : ils croient tous qu'il rejette tous les mauvais événements et toutes ses propres fautes, pour se disculper aux dépens de ceux qu'il a chargés de quelque commission. Ainsi, personne n'oserait prendre rien sur soi avec lui, pour faire réussir l'affaire générale, de peur de se perdre. Rien ne rend une bataille si difficile à gagner qu'une telle disposition des esprits, surtout dans une armée immense, où le général ne peut pas voir tout, et où tout dépend des officiers généraux.

5° La réputation du général est avilie; il n'est ni aimé ni estimé des principaux officiers; les troupes ne se croiraient pas bien menées; la défiance et le désordre s'y mettraient aisément.

6° On ne manquerait pas de dire qu'après avoir manqué la plus favorable occasion qui fut jamais de battre les ennemis, on en cherche à contre-temps une désavantageuse pour se faire battre.

7° Le général des ennemis a plus d'art, de justesse et de suite que le notre. Leurs officiers généraux ont plus d'expérience, et manœuvrent beaucoup mieux. Leurs troupes sont moins vives, mais mieux disciplinées pour tous leurs mouvements, et pour se rallier. Vous avez beaucoup d'officiers généraux inappliqués, dégoûtés, découragés, etc. Vous avez un nombre prodigieux de colonels jeunes et sans expérience. Tous les ressorts sont relâchés.

8° Si vous combattez dans un pays fourré, les ennemis seront supérieurs par leur feu, par leur bon ordre et par leur patience : vous n'aurez presque à espérer aucun avantage solide; à perte égale, vous perdrez plus qu'eux; et si vous êtes battu, vous pouvez l'être très-dangereusement. Si, au contraire, vous donnez une bataille dans une plaine ouverte, comme à Ramillies, en cas qu'il vous y arrive une déroute, comme en ce lieu-là, les ennemis vous pousseront bien loin, et vous n'êtes pas loin de Paris.

9° La plupart des places qui nous restent sont dépourvues. Après la perte d'une bataille et une déroute, tout tomberait comme un château de cartes. Il ne s'agit point de ces pertes de petites batailles du temps passé : c'était une armée de vingt mille hommes qui en perdait cinq ou six; le royaume était alors plein de noblesse guerrière et affectionnée, de peuples riches, nombreux et zélés. Au contraire, vous n'auriez plus d'armée, ni de ressource pour en rétablir, si une déroute vous arrivait. L'ennemi entrerait en France avec cent mille hommes qui en feraient la conquête et le pillage : ce serait une invasion de Barbares. Paris est à trente-cinq lieues de l'armée ennemie : cette ville est devenue elle seule tout le royaume; en la prenant, les ennemis prendraient toutes les richesses de toutes les provinces. Ils tireraient par violence tout l'argent des financiers, que le roi ne peut en tirer par crédit. Tout le dedans du royaume est épuisé, au désespoir, et plein de religionnaires qui lèveraient alors la tête. Faut-il s'exposer à cet horrible danger, sur la foi d'un général si contredit et si méprisé, avec des officiers généraux qui n'osent rien prendre sur eux, et avec des troupes si découragées? Faut-il, dans une si terrible conjoncture, piquer et pousser un général qui a beaucoup de légèreté et de faste, avec peu de ressource?

10° On dira que c'est déshonorer les armes du roi avec toute notre nation, que c'est décourager les troupes, et donner aux ennemis l'audace de tout entreprendre, avec sûreté de le faire impunément, que

de laisser voir à toute l'Europe qu'on aime mieux se laisser prendre pied à pied toutes ses places, que de se défendre courageusement. On ajoutera qu'après ces places prises il viendra enfin bientôt un dernier jour où il faudra donner, au delà de la Somme, cette même bataille qu'on n'ose maintenant donner avec plus d'honneur et d'avantage sur les bords de l'Escaut; faute de quoi les ennemis iront droit à Paris [1]. J'avoue que cette objection est forte; mais je crois qu'on peut, en disputant le terrain, éviter cette bataille décisive, couvrir les places qui nous restent, et lasser les ennemis. Mais cette manière de faire le *cunctateur*, qui vaut infiniment mieux qu'une bataille très-hasardeuse pour l'État, demande de bonnes têtes et des mesures difficiles. Ma conclusion est qu'il faut acheter la paix à quelque prix que ce puisse être. A quelque dure et honteuse condition que vous la fassiez, dès qu'elle sera faite, vous aurez mis en sûreté une puissance qui sera encore très-supérieure à chacune de toutes les autres de l'Europe. Finissez, et rétablissez-vous.

Vous connaissez mon zèle pour le roi, pour l'État et pour M. le Dauphin. Bonsoir, mon bon duc.

252. — AU MÊME.

Sur le caractère de l'évêque de Meaux, et sur l'érection de Chaulnes en duché-pairie.

A Cambrai, 11 octobre 1711.

Je n'ai point encore reçu, mon bon duc, la lettre que vous me promettez de M. l'évêque de Meaux. Le moins que je puisse lui marquer de déférence est d'attendre sa lettre, et de l'examiner avec défiance de mes faibles lumières. Mais ce qui m'embarrasse est qu'il a été nourri dans de très-faux préjugés en faveur d'un système incorrigible qu'il voudrait corriger. C'est un bon et zélé prélat : je suis ravi de ce qu'il revient de ses préventions; mais il est lié avec des docteurs prévenus de ce système, et il défère trop à leurs avis. Il tâtonne, il s'embrouille; il n'est point assez nettement décidé. Je ne puis m'engager à suivre ses idées : souvent il en avance qu'il ne développe pas avec précision. Ce qu'il y a de fâcheux est que, dans ma lettre ostensible, j'offre d'agir de concert avec les évêques antijansénistes qu'on voudra me marquer. Il me semble que j'ai dû faire une telle offre; mais je crains qu'on ne me nomme celui-ci. Ce n'est pas que je ne l'estime plus droit et plus de mes amis que d'autres : mais je crains ses hésitations et ses embrouillements. Je vous conjure de le préparer par vos soins, et par ceux de M. Bourdon (*père le Tellier*), à un parti net et fixe. J'ose vous promettre que, quand les choses seront mises dans leur vrai point de vue, on reconnaîtra que tous les prétendus correctifs du système ne sont qu'illusion, et que ces mitigations flatteuses ne vont qu'à déguiser plus dangereusement le venin du jansénisme.

Dès que j'aurai reçu la lettre du prélat, je le manderai au père Lallemant, dans un style clair-obscur, pour en avertir M. Bourdon : mais je vous déclare par avance que je serai toujours d'avis qu'on montre ma lettre. Quand on me nommera des évêques pour ne rien faire que de concert avec eux, je leur exposerai toutes mes raisons. Peut-être les goûteront-ils; peut-être que M. Bourdon m'aidera auprès d'eux. Quoi qu'il arrive, j'aurai essayé de délivrer la vérité, et j'espère que la vérité me délivrera à son tour. Le point capital est que M. Bourdon me fasse nommer des évêques qui entrent bien dans les questions en bonnes gens, qu'on mette facilement au fait, et qui ne soient point épineux.

Je n'irai à Chaulnes que quand vous me manderez de le faire. La séparation des armées devrait se faire dans peu de jours : on ne croit pas qu'elle puisse aller guère plus loin que le 22 ou le 24 de ce mois. M. le maréchal de Villars attend, dit-il, une décision du roi là-dessus.

Je suis ravi de la nouvelle érection du duché de Chaulnes [1], et je me sens trop d'ambition pour votre maison. O qu'il me tarde de me retrouver auprès de vous et de madame la duchesse de Chevreuse! Ce sera un temps bien doux pour moi. Bonsoir, mon bon duc; je n'ai point de termes pour vous exprimer ce que je sens, et que rien ne peut effacer.

Je porterai à Chaulnes mon ouvrage, pour vous le montrer. La *Défense* de M. Habert ne change rien au texte inexcusable et contagieux de son livre : de plus, la *Défense* est mauvaise, et montre le fond de l'auteur.

[1] Le cardinal Quirini, alors simple religieux, qui voyageait en France pour son instruction, dit dans ses *Mémoires* qu'étant à Fontainebleau, vers cette époque, « il apprit qu'on se « disait à l'oreille qu'au point où en étaient les affaires, il était « absolument nécessaire de transférer la cour au château de « Chambord, et que le roi lui-même en avait parlé au maré- « chal de Villars. » (*Comment. histor.* part. I, lib. II, cap. V, p. 136.)

[1] Le duc de Chevreuse venait d'obtenir une nouvelle érection du duché de Chaulnes pour son fils puîné, connu jusqu'alors sous le nom de vidame d'Amiens. Ce dernier titre fut donné depuis à l'un des enfants du duc de Chaulnes, comme on le verra plus bas, par la lettre du 23 juillet 1714.

253. — AU DUC DE BEAUVILLIERS [1].

Instructions à donner au duc de Bourgogne sur les affaires du temps.

Je voudrais que le père Martineau fît, dans des conversations avec le prince, un plan de la doctrine de l'Église sur la grâce, et une explication claire et précise de celle qui lui est opposée. Il est essentiel de bien poser ce fondement.

Je ne sais pas si ce père a le talent de rendre ces matières sensibles en conversation; mais je sais qu'il est incomparablement plus théologien et plus rempli des vrais principes, que la plupart de ceux qui environnent M. le duc de Bourgogne.

Pour les *Lettres Provinciales*, je crois qu'il est à propos que le prince les lise : aussi bien les lira-t-il un peu plus tôt ou un peu plus tard. Sa curiosité, son goût pour les choses plaisantes, et la grande réputation de ce livre, ne permettront pas qu'il l'ignore toute sa vie. S'il en a le désir, je le lui laisserais contenter. J'y ajouterais toutes les précautions possibles, toujours pour découvrir la vérité, et ne pas se laisser séduire par ce qui n'en a que l'apparence. Une partie du grand Mémoire que je vous ai envoyé lui fournit une anatomie des deux premières lettres de M. Pascal.

Il y en a plus qu'il n'en faut pour découvrir à fond le venin caché dans ce livre, qui a été tant applaudi, et pour montrer combien dans ces circonstances, l'Église est éloignée de combattre un vain fantôme.

Vous pourriez aussi faire expliquer au prince, par le père Martineau, les autres endroits où le prince aurait besoin d'être mis au fait. En général, il est essentiel qu'il sache nettement cette matière, afin qu'il soit à l'épreuve de toute séduction et de toute surprise.

Puisqu'il a le goût de lire et la pénétration pour entendre, il lirait et entendrait mal, si on n'avait pas le soin de lui faire bien lire et bien entendre. Avec de tels esprits, la vraie sûreté consiste à leur montrer le fond des choses.

254. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Vœux pour la paix. Fénelon désire que le Dauphin ait une conférence avec M. de Bernières, intendant de Flandre. Sur la disgrâce du cardinal de Noailles.

A Cambrai, 19 décembre 1711.

Voici, mon bon duc, une occasion sûre dont je profite avec joie. Dieu veuille que nous ayons bientôt la paix! Je la désire non-seulement pour notre pays, qui sera ruiné sans ressource, si on fait la campagne prochaine; mais encore pour tout le royaume, que la continuation de la guerre achève d'épuiser et de déranger. De plus, je crains qu'on ne néglige ou qu'on ne puisse pas préparer assez tôt tout ce qu'il faudrait pour prévenir les ennemis. Un coup de surprise renverserait tous les projets de paix. Je crois que M. de Bernières ira bientôt à la cour. En ce cas, je le prierai de vous parler d'abord, et ensuite d'entretenir le bon duc. Je crois même qu'il serait important qu'il eût une audience de P.P. (*du Dauphin*). Personne ne peut savoir aussi exactement que lui le détail de cette frontière, avec la possibilité et l'impossibilité de chaque chose qu'on voudra faire. Il a été dans les trois intendances de ce pays. Il est honnête homme, d'un bon cœur, d'un esprit net et facile; il connaît tous nos militaires. Il vous parlera avec candeur et précision. Au nom de Dieu, écoutez-le, et faites qu'on l'écoute. Il mérite grande attention, et même estime particulière avec un bon traitement : je vous le recommande de tout mon cœur.

Au nom de Dieu, que l'affaire qui fait tant de bruit ne roule point sur les pouvoirs refusés aux jésuites. Quand le public suppose qu'il ne s'agit que de ce refus, il est indigné de ce qu'un tel refus est la cause de la disgrâce du cardinal. On le regarde comme un prélat courageux contre la cour, comme saint Chrysostôme, que les jésuites oppriment par vengeance. Il faut écarter cette querelle de la compagnie : c'est à elle à souffrir avec patience et humilité; rien ne peut lui faire tant d'honneur. Elle a besoin de montrer combien elle est patiente; elle ne doit point souffrir que le roi s'échauffe sur cet article. Il faut tourner tout son zèle du côté des deux évêques opprimés, de la discipline canonique violée, et plus encore de la foi en péril. Je vous conjure de parler fortement là-dessus à M. Bourdon (*père le Tellier*).

Je serai bien agréablement trompé si vous venez à bout de M. Girard (*l'évêque de Meaux*). M. Habert est tous les jours chez lui; il est de son conseil.

J'attends de vos nouvelles sur les cahiers [1] dont vous avez bien voulu vous charger, et sur l'homme qui pense à mon neveu.

Pardon, mon bon duc, de mes libertés. Je suis toujours dévoué sans mesure à vous, à notre bonne

[1] Nous ignorons absolument la date de cette lettre, ou plutôt de ces fragments, cités par le père Querbeuf, dans la Vie de Fénelon. Le père Martineau devint confesseur du jeune prince vers 1701.

[1] Ces cahiers sont sans doute les *Mémoires politiques*, que Fénelon avait rédigés à Chaulnes, de concert avec le duc de Chevreuse, pendant le séjour qu'il y avait fait au mois de novembre.

duchesse, à M. le duc et à madame la duchesse de Chaulnes. Je voudrais que l'automne durât toute l'année, pour vivre à Chaulnes, et point ailleurs.

255. — AU MÊME.

Mémoires sur l'affaire des deux évêques; instabilité de l'évêque de Meaux sur l'article du jansénisme; inquiétudes de Fénelon sur la doctrine du Dauphin.

A Cambrai, 2 janvier 1712.

Je vous envoie, mon bon duc, les copies de mes deux Mémoires, dont les originaux sont partis pour Rome. Dans l'un, je raisonne pour les deux évêques, selon les règles de droit; dans l'autre, je raisonne selon les principes de théologie, mais sans citer les passages; ce qui serait trop long : il suffit de les promettre. Je vous prie de communiquer ces copies à M. Bourdon (*père le Tellier*), mais dans un profond secret. Ayez la bonté de me les renvoyer ensuite par voie sûre.

Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'un homme grave, et zélé pour la saine doctrine, a dit depuis peu à M. le cardinal de Noailles que le système des deux délectations était évidemment toute la doctrine du livre de Jansénius, et qu'en procédant de bonne foi, il fallait ou révoquer la condamnation du livre, ou condamner le système auquel il est visiblement borné. « Cela ne peut pas être, répondit M. le « cardinal de Noailles; car ce système est précisé- « ment la doctrine de M. de Meaux, qui est anti- « janséniste. Il soutiendra ce système; et monseigneur « le Dauphin, qui a confiance en lui parce qu'il le « connaît opposé au jansénisme, approuve qu'il sou- « tienne cette doctrine tempérée. Ainsi tout le monde « va être d'accord. » Vous voyez qu'on se joue d'une affaire si sérieuse pour la foi. On veut faire la paix en ne donnant que des termes ambigus à la foi, et tout le réel à l'erreur. On réduit l'erreur à une imagination ridicule : en paraissant condamner Jansénius, on sauve tout le vrai jansénisme; on se sert adroitement, pour le sauver, de ceux-là même qui sont choisis pour le détruire. Au nom de Dieu, qu'on travaille avec précaution à garantir monseigneur le Dauphin de ce jansénisme mitigé et radouci en apparence, qui est le plus dangereux. Il faut ou détromper à fond M. de Meaux, et le détacher des docteurs qui ont toute sa confiance en secret, ou chercher les moyens de lui ôter la confiance de la cour, d'une manière douce et insensible. Communiquez, je vous supplie, cet article important à M. Bourdon.

L'électeur de Cologne, étant à Paris, avait parlé à M. le cardinal de Noailles du dessein qu'il a de faire composer un livre de piété. Aussitôt M. le cardinal de Noailles lui offrit un habile docteur pour faire cet ouvrage. Le docteur de confiance est M. Habert, qui a envoyé à l'électeur ses *Défenses* contre le *Dénonciateur*, reliées en beau maroquin. L'électeur me demande si cet homme est janséniste, et s'il ne doit pas révoquer la commission qu'il lui a donnée par le conseil de M. le cardinal de Noailles. J'ai répondu qu'il ne fallait pas la révoquer; qu'il suffisait que Son Altesse électorale mandât qu'on n'imprimât point l'ouvrage à Paris, parce qu'il veut l'examiner lui-même, et qu'il serait libre, après l'avoir examiné et corrigé, de le faire imprimer à sa mode à Paris ou ailleurs, sans y mettre le nom de M. Habert. Vous voyez que M. Habert est l'ami commun, de confiance intime, de M. le cardinal de Noailles et de M. l'évêque de Meaux, dans le temps où ces deux prélats paraissent n'être pas d'accord. Encore une fois, il est capital de n'exposer point monseigneur le Dauphin à la séduction d'un jansénisme radouci et déguisé. Il ne s'agit point des défauts des jésuites, il s'agit de la foi. Les jésuites ont sans doute leurs défauts, comme tous les corps très-nombreux répandus en tant d'emplois extérieurs, et avec tant d'autorité; mais, dans la conjoncture présente, il est capital de soutenir ce tort, qui est attaqué pour la foi, et qui est le seul en état de résister à la très-puissante cabale des jansénistes.

Je ne saurais bien travailler contre le père Quesnel que sur mon mandement contre M. Habert, qui sera le fondement de toute ma controverse : mais il faut commencer par fixer ce fondement. Jusque-là je ne puis rien faire de juste. Je compte de refaire ce mandement, et de le rendre plus fort qu'il ne l'est. Renvoyez-le-moi le plus tôt que vous le pourrez; mais je désire fort que M. le D. (*Dauphin*) le lise, tout informe qu'il est.

Je suis bien fâché de ce que la nouvelle qu'on nous avait dite de madame la duchesse de Luynes n'est pas véritable. Je voudrais vous voir patriarche de deux tribus. Peut-être même suis-je un peu trop Juif, pour vous désirer la rosée du ciel et la graisse de la terre.

Nous serons en ce pays bien éloignés de cette prospérité judaïque, si on fait encore à nos portes la campagne prochaine. Je voudrais une paix qui descendît du ciel sur les hommes; mais je n'en vois guère qui songent à la mériter; leurs mœurs me feraient craindre une guerre sans fin.

Si M. de Bernières va à Paris, il ira chez vous, mon bon duc. Je vous conjure de le bien questionner, et de lui témoigner un peu de bonté : il le mérite, et je vous demande cette grâce.

Je vous envoie une addition au Mémoire que vous

avez eu la bonté de prendre à Chaulnes sur un projet de cession de Cambrai par l'Empire. Vous verrez que ma difficulté mérite quelque attention, si je ne me trompe pas. J'espère que vous voudrez bien faire rendre mon Mémoire à M. Voysin, en mon nom, par un homme qui lui soit inconnu.

Mille et mille respects, mais très-vifs, à notre très-bonne duchesse. A vous, mon bon duc, union de cœur sans bornes, etc.

Je reçus hier une lettre de Rome, où l'on m'assure que le parti janséniste chante les louanges de monseigneur le Dauphin, comme d'un prince très-pieux et très-pénétrant. Ils ajoutent qu'ils l'ont enfin persuadé, et qu'il entre dans le vrai fond de leur doctrine. Serait-il possible qu'on l'eût surpris [1]?

256. — AU DUC DE CHAULNES [2].

Bien des choses qu'on croit innocentes sont dangereuses dans la pratique.

A Cambrai, 4 janvier 1712.

Je ne m'étonne point, monsieur, de ce que la dissipation du monde et le goût du plaisir vous appesantissent le cœur pour vos exercices de piété; mais vous devez voir, par cette expérience, combien les choses qu'on croit innocentes sont dangereuses dans la pratique. On se livre à ses curiosités, aux amusements d'une société de parents et de bons amis, aux commodités d'une vie douce et libre; en cet état, on dit : Que fais-je de mal? Ne suis-je pas dans les bornes d'une vie réglée selon ma condition? Ne suffit-il pas que je prie Dieu à certaines heures, que je fasse quelque bonne lecture chaque jour, et que je fréquente les sacrements? Oui, sans doute, tout cela serait suffisant, s'il était bien fait; mais votre vie molle et dissipée vous empêche de le bien faire. Il faudrait que tout le détail des occupations de la journée se ressentît des exercices de piété, et qu'il fût animé par l'esprit puisé dans cette source. Au contraire, c'est l'heure de la prière et de la lecture qui se ressent de la mollesse et de la dissipation qui dominent dans le détail des occupations extérieures. On porte à la prière une imagination toute pleine de vaines curiosités, un esprit flatté de ses pensées et de ses projets, une volonté partagée entre le devoir vers Dieu, et le goût de tout ce qui flatte l'amour-propre. Faut-il s'étonner si la prière se tourne si facilement en distractions, en sécheresse, en dégoûts, en impatience de finir? Ce qui doit être le soutien contre toutes les tentations n'est point soutenu. Ce qui devrait nourrir le cœur manque de nourriture; la source même tarit. Quel remède y trouverons-nous? Je n'en connais que deux : l'un est de diminuer la dissipation de la journée; l'autre est d'augmenter la recueillement aux heures de liberté.

Je ne voudrais point que vous retranchassiez rien sur vos devoirs à l'égard du public; il m'a paru même que vous ne donniez pas assez de temps aux visites de bienséances, et aux soins de la société selon votre état. Mais il faut couper dans le vif sur vos heures de liberté. Moins de raisonnements curieux, moins de paperasses, moins de détails et d'anatomies d'affaires. Il faut trancher court par deux mots décisifs, et apprendre un grand art, qui est celui de vous faire soulager. Vous vous dissipez plus dans votre cabinet à des choses pénibles, que vous ne vous dissiperiez à rendre des devoirs contre votre goût de liberté. Il n'y a que la passion qui ragoûte l'amour-propre, et qui dissipe. Otez aux hommes la passion et le ragoût de l'amour-propre, nulle occupation de devoir ne les distraira; ils feront tout paisiblement en la présence de Dieu; tous leurs travaux extérieurs se tourneront en oraison. Ils seront comme ces anciens solitaires qui travaillaient des mains dans une oraison presque continuelle. Pour les temps de prières et de lecture, je ne voudrais pas que vous les augmentassiez maintenant; vous avez trop d'occupations au dehors : mais je voudrais que vous joignissiez à ces exercices réglés un fréquent retour au dedans de vous-même pour y trouver Dieu pendant que vous êtes en carosse, ou en des lieux qui ne vous gênent point. Pour la mortification, contentez-vous de celle d'un régime exact, et de la souffrance de votre mal. Voilà tout ce que je puis vous dire à la hâte. Mille assurances d'attachement très-respectueux à madame la duchesse de Chaulnes. Dieu sait, mon cher et bon duc, combien je vous suis dévoué sans réserve.

[1] Les disciples de Jansénius affectaient alors de publier que le Dauphin était bien intentionné pour eux. Ce fut pour démentir ces bruits que Louis XIV prit le parti de faire imprimer, après la mort du jeune prince, un Mémoire sur les affaires du jansénisme, trouvé dans sa cassette et écrit tout en entier de sa main, avec des renvois et des ratures qui ne permettaient point de douter qu'il n'en fût l'auteur. Ce Mémoire était en effet l'expression la plus fidèle des sentiments religieux du Dauphin, de la pureté de sa doctrine, et de son inviolable soumission aux constitutions apostoliques. Voyez cet écrit dans la *Vie du Dauphin*, par l'abbé Proyart, liv. v; Lyon, 1782, t. II, p. 296.

[2] Voyez la lettre 252, ci-dessus, et la note de cette même lettre.

257. — AU DUC DE CHEVREUSE.

État d'abandon où se trouvent les frontières; peu d'espérance de la paix. Nouvelles tracasseries suscitées à Fénelon au sujet du quiétisme. Remerciments au duc de Chaulnes pour un présent qu'il en a reçu.

A Cambrai, 11 janvier 1712.

Je vous importunerai peut-être, mon bon duc, par mes longues et fréquentes lettres : mais n'importe; il faut bien que vous me supportiez un peu.

1° Je continue à vous dire que si on ne prend pas des mesures plus efficaces que l'on n'a fait jusqu'à présent, cette frontière ne sera point approvisionnée au mois d'avril. La lenteur par charrois est incroyable : presque toutes les voitures du pays sont ruinées. Si on achève de les ruiner, il n'y aura plus de quoi continuer la guerre sur cette frontière. Si on ne les ruine pas, on manquera de tout. Les ennemis ont les rivières et les chaussées derrière eux. Le désordre qu'on leur a causé sera bientôt réparé du côté de la Scarpe. L'autre côté sera plus difficile et plus tardif; mais ils y travailleront dès le mois de mars. Il ne faudrait point se flatter dans des choses où l'on risque tout. On demande l'impossible aux paysans; et comme on n'en tirera qu'une partie, on se trouvera en mécompte.

2° Il est capital de confier l'armée à un général de bonne tête, qui ait l'estime et la confiance de tous les bons officiers. On court risque d'ouvrir la France aux ennemis en un seul jour, faute de bien peser ceci. J'ai plus de liaison avec M. le maréchal de Villars qu'avec les autres, par toutes les avances qu'il a faites vers moi; mais je songe au besoin de l'État. Vous savez tout.

3° J'ai vu nos plénipotentiaires, et j'ai compris, sur leurs discours, que la paix est encore bien en l'air. Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'on ne saurait jamais l'acheter trop cher, si on ne peut pas l'obtenir comme on l'espère. Le dedans la demande encore plus que le dehors. On dit que M. de Bergheik va revenir d'Espagne. Il est hardi et insinuant, il parlera au roi, et pourra vouloir faire la paix au profit de l'Espagne, aux dépens de la France.

4° M. l'abbé de Polignac m'a dit que madame la maréchale de Noailles l'avait prié de m'avertir de sa part, en bonne amitié, qu'il y a un ouvrage dont on me croit l'auteur, quoique mon nom n'y soit pas, et qui est imprimé depuis peu de temps, où les erreurs du quiétisme sont dangereusement insinuées. On veut, dit-elle, m'attaquer là-dessus. J'ai répondu que, loin d'avoir composé un livre sur cette matière, je n'en connais aucun qui y ait le moindre rapport; et que je pardonne par avance tout le mal qu'on tâchera de me faire sur un si mauvais prétexte. Je crois qu'il sagit de la *Dénonciation* de la *Théologie* de M. Habert. M. Habert dit souvent, dans sa *Réponse*, que le *Dénonciateur* est quiétiste, et que ceux qui le soutiendraient seraient fauteurs du quiétisme; parce que le *Dénonciateur* dit que, selon le système attribué à saint Augustin, la plus forte délectation impose une nécessité absolue de faire le mal. En vérité, cette imagination est bien bizarre. M. Habert veut que le *Dénonciateur* soit quiétiste, parce que ce *Dénonciateur* démontre que c'est M. Habert lui-même qui établit par son système le quiétisme le plus monstrueux. Je vois bien qu'on veut m'alarmer pour me faire taire; mais je ne crains point, et j'irai mon chemin.

5° Les écrivains du parti remplissent le monde d'ouvrages séduisants; je suis réduit au silence. Il n'y a que M. de Meaux qui veut écrire pour la bonne cause, et qui la détruira par une très-fausse défense. Les jésuites pourraient écrire utilement, et ne le font pas. Pourquoi plusieurs d'entre eux ne nous soulagent-ils pas d'une partie de l'ouvrage, en montrant avec évidence, par de bons textes, à quoi les thomistes, chefs de leur école, ont borné le vrai thomisme, pour le distinguer de l'hérésie? Au nom de Dieu, pressez là-dessus M. Bourdon (*père le Tellier*). Il faut une controverse où nous agissions de concert, et qui mette Rome au fait.

6° En attendant ce que vous aurez à me renvoyer, je fais un abrégé de mon grand ouvrage sur saint Augustin. Cet abrégé suffirait pour diriger dans l'étude de ce père les étudiants non prévenus, ou droits et modérés, pour se défier de leurs préjugés. Dès qu'il sera fait, je vous en enverrai une copie.

7° M le duc de Chaulnes m'a envoyé un présent qui me charme. C'est la copie de cette pierre antique qui a servi d'anneau à Michel-Ange ou à Raphaël : permettez-moi de lui en faire mille remercîments. Je suis en peine de votre santé [1], mon bon duc : elle est souvent attaquée; ménagez-la; soulagez-vous pour le travail. L'application continuelle de la tête vous use : perdez un peu de temps; déchargez-vous des détails, faites-vous aider : il vaut mieux que les choses se fassent moins bien. Je vous conjure, au nom de Dieu, d'être un peu fainéant. Mille respects à notre bonne duchesse, et autres mille à madame la duchesse de Chaulnes, qui me tient fort au cœur, comme bonne et noble personne,

[1] Des symptômes alarmants donnaient à Fénelon des inquiétudes, malheureusement trop fondées, sur la santé d'un ami si fidele et si dévoué. Le duc de Chevreuse mourut vers la fin de cette même année.

s'il en fut jamais. Bonsoir, mon bon duc : mandez-moi, quand vous le pourrez, quelle est la créance de P. P. [1].

258. — A LA MARQUISE DE LAMBERT.

Remerciments à cette dame pour sa générosité envers une personne à laquelle Fénelon s'intéressait.

A Cambrai, 17 janvier 1712.

Je suis vivement touché, madame, de l'honneur que vous me faites, en me prévenant si obligeamment. Pour moi, je n'ai aucun mérite à être occupé de ce qui vous regarde; car une dame de votre voisinage m'a fait depuis peu une grande impression dans le cœur, en me mandant avec quelle générosité vous l'avez soulagée dans ses embarras. Je vois bien que les vertus les plus nobles, et les plus estimables dans la société, ne sont point pour vous de belles idées, et que vous les mettez fort sérieusement en pratique dans les occasions. Puisque vous aimez à faire du bien, et que vous savez le faire si à propos, je souhaite de tout mon cœur, madame, que vous ayez le plaisir et le mérite d'en faire longtemps. On ne peut vous désirer plus de prospérité et de bénédictions que je vous en désire; et le souhait que je fais pour moi dans cette nouvelle année, c'est que vous m'y honoriez de la continuation de vos bontés, et que vous ne doutiez point du respect avec lequel je suis très-fortement, et pour toute ma vie, madame, etc.

259. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Ses inquiétudes sur la santé du Dauphin. Recommandations pour M. de Bernières. Réflexions tirées de saint Augustin, et convenables à la situation présente du Dauphin.

18 février 1712.

M. de Bernières part, mon bon duc; et c'est par cette occasion que je vais vous écrire en pleine liberté.

On ne peut être plus touché que je le suis de la perte que P. P. (*le Dauphin*) vient de faire [2], et de la vive douleur qu'on dit qu'il en ressent. Je suis fort alarmé pour sa santé : elle est faible et délicate. Rien n'est plus précieux pour l'Église, pour l'État, pour tous les gens de bien. Je prie et fais prier Dieu pour le repos de l'âme de la princesse, pour la santé et pour la consolation du prince. Vous connaissez son tempérament : il est très-vif, et un peu mélancolique. Je crains qu'il ne soit saisi d'une douleur profonde, et d'une tristesse qui tourne sa piété en dégoût, en noirceur et en scrupule. Il faut profiter de ce qui est arrivé de triste, pour le tourner vers une piété simple, courageuse, et d'usage pour sa place. Dieu a ses desseins; il faut les suivre. Il faut soutenir, soulager, consoler, encourager P. P. désolé.

M. de Bernières a sans doute ses défauts, comme un autre; car qui est-ce, en ce monde, qui n'en a point? Mais il est né bon et noble; il aime à faire plaisir, et il est affligé quand il est contraint de faire du mal. Ses manières sont douces et modérées; il a l'esprit net, et il va facilement au nœud de la difficulté. Il connaît parfaitement ce pays, où il travaille depuis quinze ans : il a passé par les trois intendances de cette frontière. Il a pris beaucoup sur son crédit et sur son propre nom pour faire trouver des ressources au roi dans les plus grandes extrémités. M. de Bagnols, qu'on a cru un esprit supérieur à tous les autres, et qui avait beaucoup de talents, n'aurait osé prendre sur lui ce que M. de Bernières a pris sur soi pour trouver des ressources, et pour éviter une banqueroute générale. Il n'est pas étonnant que M. de Bernières soit fort envié, critiqué et contredit : il est souvent réduit à refuser ce qui est contraire aux règles, ou impossible. Les gens qui ont de l'appui à la cour sont implacables sur de tels refus : ils s'en vengent cruellement; j'en sais des exemples. Chacun affamé veut arracher tout contre le bon ordre. D'ailleurs, M. de Bernières alla à la cour dans un temps affreux, où tout manquait sur cette frontière pour faire subsister l'armée. C'était le temps de dire tout, ou de trahir l'État en ne disant pas tout au roi. Il nomma toutes choses par leur nom. M. Voysin l'approuva; M. Desmarets crut qu'il avait trop parlé, et qu'il avait laissé entendre que le désordre venait du côté de ce ministre : Voilà la source du mécontentement. M. de Bernières proteste qu'il ne dit au roi que ce qu'il ne pouvait taire sans manquer à sa commission, le général de l'armée l'ayant envoyé. Il ajoute qu'il ne dit jamais un seul mot que de l'état des choses, sans laisser rien entrevoir qui pût retomber ni directement ni indirectement sur M. Desmarets. Si vous voulez bien l'écouter, comme je vous en supplie instamment, il vous expliquera les choses à fond. C'est rendre un service à l'État, que de le raccommoder entièrement avec ce ministre. D'ailleurs il est capital qu'il dise l'état de toutes les affaires sans flatterie. Il y va de la conservation de cette frontière, et peut-être de la France même. Ainsi, je prends la liberté de vous conjurer de lui procurer une audience commode et

[1] Du Dauphin, sur l'article du jansénisme.

[2] La dauphine, Marie-Adélaïde de Savoie, était morte le 12 février. Lorsque Fénelon écrivait cette lettre, il ne croyait pas encore le Dauphin aussi dangereusement malade qu'il l'était.

favorable de M. le duc de Beauvilliers, et ensuite de monseigneur le Dauphin.

Je comprends bien que monseigneur le Dauphin ne sera d'abord ni en santé, ni en tranquillité d'esprit, pour écouter M. de Bernières : mais j'espère qu'au bout de quelques jours sa santé se rétablira, et que Dieu lui donnera, malgré sa juste douleur, la force de rentrer dans les besoins très-pressants des affaires de l'État. Il s'agit d'assurer Cambrai et la frontière voisine, pour empêcher les ennemis de pénétrer en France. La saison s'avance, et il n'y a pas un seul moment à perdre.

M. de Bernières vous enverra la présente lettre, sur laquelle je vous supplie de lui faire savoir, le plus promptement que vous le pourrez, le lieu où vous serez libre de le voir en liberté, ou à Paris ou à Versailles. Quand même ce serait à Paris, il n'en ira pas moins à Versailles, où il faudra qu'il aille voir les ministres, et tâcher de se montrer au roi.

Je ne vous dis point plusieurs autres choses, parce que je me réserve à les écrire par la voie de l'abbé de Beaumont, qui part lundi prochain pour Paris. En attendant, je vous envoie le papier ci-joint, qu'on montrera à P. P. si on le juge à propos.

Je suis mille fois dévoué à notre bonne duchesse, à M. le duc et à madame la duchesse de Chaulnes. Je ne dis rien à mon bon duc, sinon que Dieu me donne tout à lui sans réserve.

POUR LE DAUPHIN.

J'ai prié, et je prierai. Je fais même prier pour la princesse que nous avons perdue. Dieu sait si le prince est oublié. Il me semble que je le vois dans l'état où saint Augustin se dépeint lui-même : *quo dolore contenebratum est cor meum! et quidquid aspiciebam, mors erat. Et erat mihi... paterna domus mira infelicitas.... Expetebant eum undique oculi mei, et non dabatur mihi; et oderam omnia, quia non haberent eum. Nec mihi jam dicere poterant:* Ecce veniet, *sicut cum viveret, quando absens erat.... Solus fletus erat dulcis mihi, et successerat amico meo in deliciis animi mei*[1].... *Miser eram, et miser est omnis animus vinctus amicitia rerum mortalium; et dilaniatur, cum eas amittit, et tunc sentit miseriam, qua miser est, et antequam amittat eas*[2]... *Portabam enim conscissam et cruentam animan meam, impatientem a me portari; et ubi eam ponerem non inveniebam*[3].

[1] *Confess.* lib. IV, cap. IV, n° 9, t. I, p. 500.
[2] *Confess.* lib. IV, cap. VI, n° 11.
[3] *Ibid.* cap VII, n° 12.

Ce n'est pas tout que de n'aimer que ce qu'on doit aimer : Dieu jaloux veut qu'on ne l'aime que pour lui, et de son amour. *Et ideo*, dit saint Augustin[1], *non eis amore agglutinetur, neque velut membra animi sui faciat, quod fit amando, ne cum resecari cœperint, cum cruciatu ac tabe fœdent.* Tout ce qu'on aime le plus légitimement ici-bas nous prépare une sensible douleur, parce qu'il est de nature à nous être bientôt enlevé. Nous ne devons point aimer ce qui nous est le plus cher, plus que nous-mêmes. Or nous ne devons nous aimer nous-mêmes que pour Dieu. *Si ergo teipsum non propter te debes diligere, sed propter illum ubi dilectionis tuæ rectissimus est finis, non succenseat alius homo, si etiam ipsum propter Deum diligis.... Nullam vitæ nostræ partem reliquit, quæ vacare debeat, et quasi locum dare ut alia re velit frui, sed quidquid aliud diligendum venerit in animum, illuc rapiatur, quo totus dilectionis impetus currit.... Totam sui et illius refert dilectionem, in illam dilectionem Dei, quæ nullum a se rivulum duci extra patitur, cujus derivatione minuatur*[2].

Dieu n'afflige que par amour. Il est le *Dieu de toute consolation*[3]; il essuie les larmes qu'il fait répandre : il fait retrouver en lui tout ce qu'on croit perdre. Il sauve la personne que la prospérité mondaine aurait séduite, et il détache celle qui n'était pas assez détachée. Il faut s'abandonner à lui avec confiance, et lui dire : *Que votre volonté se fasse sur la terre comme dans le ciel!*

260. — AU MÊME.

Douleur de Fénelon sur la mort du Dauphin. Nécessité de faire la paix à tout prix. Mesures à prendre dans une si terrible crise.

A Cambrai, 27 février 1712.

Hélas! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince; il l'a orné; il l'a préparé pour les plus grands biens : il l'a montré au monde, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivants. Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le bon (*duc de Beauvilliers*). De plus, je crains pour le roi; sa conservation est infiniment importante.

On n'a jamais tant dû désirer et acheter la paix.

[1] *De lib. Arb.* lib. I, cap. XV, n° 33, t. I, p. 563.
[2] *De Doct. christ.* lib. I, cap. XXII, n° 21, t. III, p. II.
[3] II. *Cor.* I, 3.

Que serait-ce si nous allions tomber dans les orages d'une minorité sans mère régente, avec une guerre accablante au dehors? Tout est épuisé, poussé à bout. Les huguenots sont encore très-redoutables : les jansénistes le sont au delà de tout ce qu'on peut concevoir. Quels chefs n'auraient-ils pas! quels ressorts leur verrait-on remuer! La paix, la paix, à quelque prix que ce puisse être!

De plus, le roi est malheureusement trop âgé pour pouvoir compter qu'il verra son successeur en âge de gouverner d'abord après lui. Quand même on serait assez heureux pour éviter une minorité selon la loi, c'est-à-dire au-dessous de quatorze ans, il serait impossible d'éviter une minorité réelle, où un enfant ne fait que prêter son nom au plus fort. Il n'y a aucun remède entièrement sûr contre les dangers de cet état des affaires. Mais si la prudence humaine peut faire quelque chose d'utile, c'est de profiter dès demain à la hâte de tous les moments pour établir un gouvernement et une éducation du jeune prince, qui se trouve déjà affermi, si par malheur le roi vient à nous manquer. Son honneur, sa gloire, son amour pour la maison royale et pour ses peuples, enfin sa conscience, exigent rigoureusement de lui qu'il prenne toutes les sûretés que la sagesse humaine peut prendre à cet égard. Ce serait exposer au plus horrible péril l'État et l'Église même, que de n'être pas occupé de cette affaire capitale par préférence à toutes les autres. C'est là-dessus qu'il faut tâcher de persuader, par les instruments convenables, madame de Maintenon et tous les ministres, pour les réunir, afin qu'ils fassent les derniers efforts auprès du roi. Le père confesseur doit aussi sans doute y entrer avec toute la force possible, pour l'intérêt de la religion, qui saute aux yeux. Il y aurait des réflexions infinies à faire là-dessus; mais vous les ferez mieux que moi; je n'en ai ni le temps ni la force. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous inspire; jamais nous n'en eûmes un si grand besoin.

On m'a dit que madame la duchesse de Chevreuse a été malade; j'en suis bien en peine. O mon Dieu, que la vraie amitié cause de douleur!

261. — AU DUC DE CHAULNES.

Sur l'abandon à Dieu. Inquiétudes de Fénelon sur la santé du duc de Chevreuse.

A Cambrai, 4 mars 1712.

Je ne puis, mon bon et cher duc résister à la volonté de Dieu qui nous écrase. Il sait ce que je souffre; mais enfin c'est sa main qui frappe, et nous le méritons. Il n'y a qu'à se détacher du monde et de soi-même; il n'y a qu'à s'abandonner sans réserve aux desseins de Dieu. Nous en nourrissons notre amour-propre quand ils flattent nos désirs; mais quand ils n'ont rien que de dur et de détruisant, notre amour-propre hypocrite et déguisé en dévotion se révolte contre la croix; et il dit, comme saint Pierre le disait de la passion de Jésus-Christ : *Cela ne vous arrivera point*[1]. O mon cher duc, mourons de bonne foi!

J'ai été bien en peine de la santé de M. le duc de Chevreuse. Voyez avec madame la duchesse de Chevreuse et M. Soraci les moyens de le conserver par un bon régime. Mille respects à madame la duchesse de Chaulnes. En vérité, personne n'est plus attaché à elle que j'y suis pour le reste de mes jours. Je donnerais ma vie pour vous deux. Soyez tout à Dieu; aimez-moi. Je vous suis dévoué à jamais sans bornes.

262. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'engage à écouter de sa part l'abbé de Beaumont sur les mesures à prendre. Représentations à faire à madame de Maintenon. Politique de l'évêque de Meaux. Inquiétudes sur les papiers qu'on pouvait avoir trouvés chez le Dauphin.

A Cambrai, 8 mars 1712.

Je commence, mon bon duc, par vous conjurer de faire attention avec confiance à tout ce que l'abbé de Beaumont vous dira pour moi. C'est la sincérité et la droiture même : il n'y a presque point de cœur comme le sien; son secret est à toute épreuve. Ses vues ne sont pas infaillibles, mais il approfondit et embrasse; il mérite d'être écouté.

Je donnerais ma vie non-seulement pour l'État, mais encore pour les enfants de notre très-cher prince, qui est encore plus avant dans mon cœur que pendant sa vie. Vous aurez la bonté d'examiner tout ce qui m'a passé par la tête.

Je croirais que le bon (*duc de Beauvilliers*) ferait bien d'aller voir madame de Maintenon, et de lui parler à cœur ouvert, indépendamment du refroidissement passé. Il pourrait lui faire entendre qu'il ne s'agit d'aucun intérêt, ni direct ni indirect, mais de la sûreté de l'État, du repos et de la conservation du roi, de sa gloire et de sa conscience, puisqu'il doit, autant qu'il le peut, pourvoir à l'avenir. Ensuite il pourrait lui dire toutes ses principales vues, et puis concerter avec elle ce qu'il dirait au roi.

Je ne propose point ceci sur l'espérance qu'elle soit l'instrument de Dieu, pour faire de grands

[1] *Matth.* XVI, 22.

biens. Je ne crains que trop qu'elle sera occupée des jalousies, des délicatesses, des ombrages, des aversions, des dépits et des finesses de femme. Je ne crains que trop qu'elle n'entrera que dans des partis faibles, superficiels, flatteurs, pour endormir le roi, et pour éblouir le public, sans aucune proportion avec les pressants besoins de l'État. Mais enfin Dieu se plaît à se servir de tout. Il faut au moins tâcher d'apaiser madame de Maintenon, afin qu'elle n'empêche pas les résolutions les plus nécessaires. Le bon (*duc de Beauvilliers*) lui doit même ces égards dans cette conjoncture unique, après toutes les choses qu'elle a faites autrefois pour son avancement.

Si on fait un conseil de régence, vous seriez coupable devant Dieu et devant les hommes si vous refusiez d'en être. Vous vous trouvez le plus ancien duc d'âge et de rang qui puisse secourir l'État; vous savez tout ce que les autres ignorent; vous devez infiniment au roi et à la maison royale : vous devez encore plus à notre cher prince mort, et à ses deux enfants, exposés à tant d'horribles malheurs, que vous ne deviez à lui vivant et en pleine prospérité. Vos soins et vos négociations ne seraient rien, en comparaison du poids de votre suffrage dans un corps ignorant et faible. Il faut se sacrifier sans ménagement. Si vous ne daignez pas m'en croire, consultez N.... Mandez-lui ma pensée, et suivez la sienne. Vous manquerez à Dieu si par vertu scrupuleuse, ou humilité à contre-temps, vous prenez un autre parti.

M. Girard (*l'évêque de Meaux*) vous dit qu'il désire que Rome condamne le système des deux délectations : c'est pour demeurer libre en faveur de ses anciens préjugés, jusqu'à ce qu'il en soit dépossédé par une décision qu'il doute fort qu'on voie venir. Je ne doute pas qu'il n'ait fait bien des pas pour contenter notre cher prince, pour n'effaroucher pas le roi, pour ne donner aucun ombrage à M. Bourdon (*père le Tellier*); mais il me revient qu'il ne change point d'opinion. Voici un temps où chacun va se ménager avec beaucoup de politique.

Le plan formé aurait ses avantages, s'il était exécuté avec force; mais la force manquant, tout manquera. M. Pochart (*le cardinal de Noailles*) ne refusera rien : il coulera, payera d'équivoque, et croira gagner tout en gagnant du temps. En effet, il n'a qu'à en gagner un peu. Il se voit tout auprès d'un avenir où il pourra lever la tête, faire trembler Rome, et prévaloir à la cour. Le parti même lui conseillera tous les tempéraments les plus flatteurs, et voudra que, sur les choses même les plus outrées contre le parti, il ne refuse rien, il fasse tout espérer, et il glisse insensiblement d'un jour à l'autre. Les gens mous se flattent, espèrent, attendent. Il aura tout en paraissant perdre tout. Il attendrira dans un temps de douleur; il paraîtra attendri, on dira qu'il est si bon homme : et le moment de crise échappera sans retour.

N'y avait-il point, dans les papiers de notre très-cher prince, quelque écrit de moi? N'y avait-il point de mes lettres que je lui écrivais pendant le siége de Lille? N'y a-t-il point un reliquaire d'or, avec un morceau de la mâchoire de saint Louis, que je lui avais envoyé? Le roi a-t-il tous les papiers de P. P.

Vous comprenez bien qu'il sera à propos de ne perdre aucun temps pour mon mandement [1], quand on pourra en obtenir la liberté. M. Girard ne le contredira-t-il pas indirectement? Ne pourrait-on point faire adopter mon mandement, ou en faire publier en conformité, d'abord après, par un assez grand nombre d'évêques?

263. — AU PÈRE LE TELLIER.

Nécessité d'autoriser les amis de la saine doctrine à la défendre par leurs écrits.

A Cambrai, 22 juillet 1712.

Jamais rien ne m'a plus coûté, mon révérend père, que la démarche que je fais; mais je croirais trahir ma conscience, si je ne vous suppliais pas instamment de lire cette lettre au roi.

1° J'avoue que rien n'est plus digne de sa sagesse que de vouloir éviter les disputes publiques sur la religion. C'est un grand scandale : ceux qui le commencent sans nécessité sont inexcusables. Mais j'ose dire que toute la puissance du roi ne peut plus empêcher ce mal pour les questions du jansénisme. Sa Majesté voit par expérience que les défenseurs de la cause de l'Église savent lui obéir et se taire : mais les autres se prévalent du silence de ceux-ci, pour écrire plus hardiment. Leurs chefs, réfugiés en Hollande, croient n'avoir plus rien à ménager du côté du roi, et sèment les libelles les plus impudents. Dans cet extrême péril de la foi, qui est-ce qui empêche qu'elle ne soit soutenue par plusieurs bons écrivains? Le pourra-t-on croire? c'est un roi pieux et zélé pour la vérité qui, par son amour pour la paix, fait taire la vérité même!

2° Les écrits pernicieux ne viennent pas seulement de la Hollande : on en imprime en France. De plus, nos frontières sont pleines d'émissaires du parti, qui font passer avec sûreté, de main en main, tout ce qu'ils veulent, depuis, la Hollande

[1] Contre la *Théologie* de Habert.

jusqu'à Paris, et aux provinces les plus éloignées : nulle vigilance et nulle rigueur de police ne peut l'empêcher : c'est un fait si visible qu'il saute aux yeux. Les bons catholiques veulent-ils publier un écrit pour la défense de la foi, ils souffrent mille traverses. On le voit par l'exemple des deux évêques (*de Luçon et de la Rochelle*). Le parti veut-il publier un libelle hérétique et séditieux, Paris et la France entière en sont inondés : on le débite impunément; il est applaudi. Il n'est donc que trop vrai qu'en voulant faire garder le silence, on ne fait taire que ceux qui sont obligés de parler, et qu'on n'empêche nullement de parler ceux qui devraient se taire.

3° D'ailleurs, pendant qu'on réduit au silence les évêques mêmes, à qui Dieu commande d'élever leur voix pour sauver la foi attaquée, on laisse imprimer au milieu de Paris, sous les yeux de M. le cardinal de Noailles, et avec approbation de certains docteurs, la *Théologie* de M. Habert, et ensuite ses apologies, quoique cette *Théologie* soit évidemment aussi janséniste que celle de Jansénius même, et qu'elle n'y ajoute qu'un très-odieux déguisement, qui la rend cent fois plus contagieuse. Ainsi, pendant que la vérité est timide, muette et contredite, l'hérésie lève la tête, impose et triomphe.

4° Le public s'accoutume à croire que la pure doctrine est toute d'un côté, et qu'il n'y a de l'autre côté qu'une autorité aveugle et tyrannique. Et comment le monde ne le croirait-il pas? D'un côté, il voit des ouvrages éblouissants et pleins de raisons spécieuses; de l'autre, on ne répond rien : on ne fait que brûler des livres, qu'exiler et emprisonner des personnes qui passent pour saintes. La confiance que le roi paraît avoir pour les jésuites excite la critique du public contre eux. On les regarde comme les auteurs de la persécution qui est soufferte par un pieux cardinal, et par les disciples de saint Augustin.

5° Il est vrai que la grande autorité du roi est comme une digue qui arrête ce torrent au dehors; mais elle ne l'arrête point au dedans des cœurs. Au contraire, elle irrite les esprits prévenus : plus ils sont contraints, plus ils se croient opprimés. Que n'y aurait-il pas à craindre de l'impétuosité de ce torrent, si, par un excès de malheur, la digue qui est notre unique ressource venait à se rompre! La vérité demeure comme en l'air, et prête à tomber : on lui ôte tous les autres appuis, elle n'est plus soutenue que par la seule crainte de la personne du roi. Que deviendrait l'Église de France, si une vie si précieuse nous était enlevée par un secret jugement de Dieu? La religion perdrait tout en un seul jour. Les protecteurs du parti, qui se déguisent maintenant avec tant de précautions, écraseraient alors sans peine tout ce qui refuserait de les suivre. Rien ne pourrait faire le contre-poids. Les cabales opposées les unes aux autres rechercheraient à l'envi le puissant parti des jansénistes, pour augmenter leur crédit. Les huguenots mal convertis, qui sentent que les jansénistes ne sont pas loin d'eux, se joindraient à ce parti pendant l'orage d'une minorité. C'est ce que le parti attend avec impatience; il le laisse entendre en toute occasion.

6° Je vois un grand nombre d'impies qui, méprisant toute religion, se passionnent néanmoins en faveur du janséniste. Il ne faut pas s'en étonner. Le principe fondamental du jansénisme est qu'il *est nécessaire* que tout homme suive sans cesse son plus grand plaisir, qui le prévient inévitablement, et qui le détermine invinciblement au bien ou au mal. Les libertins sont charmés d'un principe si flatteur pour leurs passions les plus honteuses. Nous sentons bien, disent-ils, que le plaisir de ce qu'on nomme *mal* est sans comparaison plus fort en nous que le plaisir languissant d'une vertu triste et mortifiante. Nous suivons donc le grand principe de saint Augustin et de ses plus savants disciples, en nous livrant sans pudeur ni remords aux plaisirs sensuels. Peut-on éviter un attrait inévitable? Peut-on vaincre un plaisir invincible? Peut-on ne faire pas ce qu'il est nécessaire qu'on fasse? De l'aveu de tous ces savants hommes la concupiscence est aussi efficace par elle-même pour le vice, que la grâce l'est pour la vertu. Suivant ce principe l'homme n'est jamais libre ni responsable d'aucune de ses actions : le plus grand plaisir est le ressort unique qui décide de tout pour les mœurs : et ce grand ressort, loin de dépendre de nous, nous tient toujours dépendants de lui. Tout châtiment est injuste, toute correction est ridicule. Voilà ce qui charme les libertins dans le jansénisme. L'opinion qui nie la liberté est maintenant à la mode, et on est ravi de la trouver si autorisée par un parti de grande réputation. Voilà ce que j'ai ouï dire à des libertins qui parlaient sans se contraindre. Tous ces impies favorisent les jansénistes par animosité contre la religion. Ils triomphent de ce que personne n'ose réfuter cette doctrine, qui réduit tout à l'attrait tout-puissant du plus grand plaisir. Ils disent que tous ceux qui rejettent cette doctrine sont des ignorants et des esprits faibles, ou de lâches politiques qui parlent contre leur persuasion.

7° Les décisions du saint-siége, dira-t-on, peuvent arrêter, mieux que des disputes, les progrès de l'erreur.

Non; j'ose assurer que les décisions du saint-siége n'arrêteront rien. C'est sur une expérience décisive que je forme ce jugement. Deux bulles de papes avaient condamné Baïus, cinq bulles ont condamné Jansénius depuis soixante-douze ans. Combien de brefs de papes, de délibérations d'assemblées et de mandements d'évêques ont été inutiles! On est encore à recommencer. Malgré le pape et le roi unis, et agissant de concert pour écraser ce parti, il croît chaque jour sans mesure. Il n'est pas moins redoutable à l'État qu'à l'Église. Rome ne saurait recommencer sur chaque chicane ses décisions. On les élude toutes; on avilit cette autorité; on accoutume les femmes mêmes à dire que l'Église se trompe sur le fait, et que sa décision ne condamne qu'une chimère ridicule. Tout semble nous menacer d'un schisme; tant les esprits sont hautains, aigris, artificieux et indociles!

8° Je crois néanmoins que les décisions du saint-siége, pourvu qu'elles aillent jusqu'à la racine du mal, et qu'elles lèvent clairement jusqu'aux dernières équivoques, nous seront très-utiles, si d'ailleurs on les soutient par des ouvrages bien écrits, et propres à convaincre le lecteur. Mais, dans l'excès de prévention où le public se trouve de plus en plus chaque jour, il faut joindre les preuves les plus claires aux décisions, et la persuasion à l'autorité. Avec ces deux secours, on aura encore assez de peine à détromper les esprits. Plus on tardera, plus il sera difficile de les guérir de leur entêtement.

9° On peut croire que je veux, par un secret ressentiment, attaquer M. le cardinal de Noailles; mais je déclare que je ne le veux nullement. Quand même le roi me le permettrait, je ne le ferais pas. Sa Majesté sait bien que je lui ai représenté, il y a longtemps, qu'il ne convenait point que je donnasse cette scène au monde. Je crois même qu'on ne doit permettre à aucun écrivain d'attaquer ce cardinal sur son différend avec les évêques. Il suffit de laisser les évêques défendre librement leur cause, et d'attendre le jugement du saint-siége.

10° Je suis persuadé néanmoins qu'il est absolument nécessaire que quelque habile écrivain détruise, avec une force décisive, l'écrit par lequel ce cardinal a entrepris de réfuter le mémoire de feu monseigneur le Dauphin, et les propositions mêmes du roi. Cet écrit de M. le cardinal de Noailles, qui a tant imposé au public, n'a rien que de faible, que de téméraire et que d'odieux. Il est très-facile de le mettre en poudre, et d'ouvrir les yeux du public, pour justifier la sagesse et la bonté du roi.

11° De plus, il me paraît capital de protéger les théologiens sages et zélés qui, sans attaquer ni directement ni indirectement ce cardinal, réfuteront solidement les écrits contagieux du parti. N'est-il pas juste qu'on les délivre de la crainte d'être poussés à bout par ce cardinal, quand ils auront écrit contre les auteurs qu'il protége? N'est-il pas nécessaire que les défenseurs de la foi aient autant de liberté et de protection dans Paris et dans le reste du royaume, que les défenseurs de l'hérésie en ont? Ne convient-il pas que Sa Majesté donne de bons ordres pour faciliter les impressions des ouvrages faits contre le jansénisme? On aura encore, avec cette protection, assez de peine à faire en sorte que les ouvrages faits pour la vérité soient autant répandus que ceux qui soutiennent l'erreur.

12° Je pourrais sans doute condamner le livre de M. Habert, sans attaquer M. le cardinal de Noailles. Il n'a donné aucune approbation par écrit à ce livre : à quel propos voudrait-il confondre sa personne avec celle de M. Habert, se rendre partie, étant juge dans cette cause, et soutenir, à pure perte, un livre pernicieux? Pourquoi se plaindrait-il de moi, quand je ne ferais rien ni directement ni indirectement contre lui? Je veux bien néanmoins m'abstenir d'attaquer nommément M. Habert, par un excès de ménagement pour ce cardinal; et je prie Dieu que ce ménagement, peut-être trop humain, n'augmente point les maux que ce livre fait, en empoisonnant toutes les écoles.

13° Je me bornerai à publier enfin la réponse que je dois depuis plus d'un an au père Quesnel. J'espère que le roi n'ira pas jusqu'à vouloir que j'épargne aussi ce chef si odieux du parti janséniste, qui a écrit avec tant de scandale contre l'Église et contre Sa Majesté. Je n'ai retardé cette réponse si nécessaire, qu'à cause que je ne puis réfuter les évasions du père Quesnel, sans ôter en même temps les siennes à M. Habert, parce qu'elles sont précisément les mêmes; et que le jansénisme du père Quesnel se trouverait hors de prise dans un retranchement invincible, si on admettait les faux-fuyants de M. Habert.

14° M. Habert ne pourra pas se plaindre, quand je me bornerai à réfuter uniquement les chicanes trompeuses du père Quesnel. Tant pis pour M. Habert, s'il se trouve, par sa pure faute, enveloppé dans une cause si odieuse. Pour moi, je n'attaquerai que le seul père Quesnel. M. le cardinal de Noailles se ferait malgré moi un tort infini, s'il prenait contre moi la protection de ce chef de la secte. Après tout, voudrait-on que j'abandonnasse la défense de la foi qui est en péril, par la crainte de blesser l'excessive délicatesse de ce cardinal sur

une cause odieuse, qu'il ne doit jamais regarder comme la sienne? Le père Quesnel est ouvertement aussi janséniste que Jansénius. Pour M. Habert, c'est un janséniste masqué; mais le masque tombe de lui-même. Le père Quesnel, et Jansénius même, s'il était encore au monde, admettraient sans peine les faux adoucissements par lesquels ce docteur tâche de nous amuser : ne faut-il pas détromper le monde?

15° A Dieu ne plaise que j'accuse personne, ni que je donne des ombrages mal fondés! Mais je ne puis douter que le parti janséniste n'ait de très-puissantes protections en France, et même au milieu de la cour. Le parti sait d'abord les choses les plus secrètes; il est mieux servi que le roi même; ses desseins sont plus ponctuellement exécutés pour soutenir l'erreur, que ceux de Sa Majesté pour défendre la saine doctrine. Ce qui console les bons catholiques est qu'il paraît que Sa Majesté, et ce qui a l'honneur de l'approcher le plus est toujours en garde contre tant de ressorts cachés.

16° On ne manquera pas de représenter au roi qu'en permettant d'écrire, il causera un horrible scandale, et que la paix est plus convenable. Mais quelle sera cette paix, où les défenseurs de la foi auront les mains liées, et où les jansénistes réfugiés en Hollande demeureront en liberté de combattre contre la foi, et de déchirer l'Église? Peut-il y avoir un plus grand scandale que celui de voir l'hérésie triompher par ses écrits, et la foi sans défense? Le parti présente la coupe empoisonnée à tous les fidèles : faut-il se taire, et leur laisser avaler le poison? Le parti allume le feu dans le sein de l'Église : faut-il se taire, et laisser embraser la maison de Dieu? Doit-on, pour conserver la paix, n'oser éteindre ce feu allumé?

17° J'avoue qu'il est bien douloureux au roi d'avoir ces disputes de religion à finir au dedans, pendant qu'il a une si forte guerre au dehors; mais j'ose dire que rien ne doit plus l'alarmer qu'une sédition presque universelle, qui semble préparer une guerre civile de religion, semblable à celle des huguenots du temps de nos pères. Qu'y a-t-il de plus dangereux que de laisser prévaloir dans toute la nation une secte artificieuse et turbulente, que les serments mêmes ne peuvent arrêter? Le parti ne propose une fausse paix que pour achever de prévaloir, et que pour attendre des temps de trouble.

18° Me sera-t-il permis de représenter avec le plus profond respect, le plus grand zèle et la plus parfaite soumission, que Sa Majesté ne peut point en conscience empêcher la vérité de parler par la bouche de ceux qui en sont les dépositaires, pendant que les séducteurs entraînent les fidèles dans l'hérésie? Un roi si plein de foi, si plein de religion voudrait-il, pour des arrangements de repos et de commodité, ni même pour des espérances d'une paix impossible, se rendre responsable devant Dieu et devant les hommes de ce progrès rapide de l'erreur qui augmente tous les jours?

Je n'ai, Dieu le voit, ni passion, ni intérêt, ni artifice. Je ne crains rien tant que les extrémités : je ne cherche que la paix; mais une fausse paix est mille fois plus redoutable qu'une guerre ouverte. Je crains tout pour l'Église et pour l'État. Je vous le dis; je vous conjure de le dire : vous pouvez et vous devez parler. Je suis très-sincèrement, etc.

264. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Il lui donne des conseils sur sa conduite.

A Cambrai, 10 août 1712.

Il me tarde, mon cher neveu d'apprendre de vos nouvelles. Nous sommes ici en assez bonne santé, excepté l'inquiétude où nous sommes pour les gens que nous aimons, laquelle brûle un peu le sang et altère les digestions. Monsieur le Duc[1] a passé ici, m'a fait mille amitiés, et m'a fort demandé de vos nouvelles. Je crois que vous devez lui faire votre cour, autant que vous serez à portée de le faire : ses bontés vous y engagent autant que son rang. Il a, cette année, auprès de lui M. de Saintrailles, homme de très-bon esprit, qui a un grand usage du monde, avec beaucoup de religion : il me témoigne une véritable confiance. Je l'ai prié de vous recevoir comme mon enfant; voyez-le sur ce pied, et cultivez monsieur le Duc autant que vous en trouverez l'ouverture; il faut un peu d'enjouement respectueux. M. de Saintrailles est fort estimé des plus honnêtes gens; et quoiqu'il soit fort retiré à Paris, son amitié a son prix, et vous devez faire des avances pour l'obtenir. Mandez-moi des nouvelles de M. de Beauvau, dont je suis fort en peine. M. de Tingry m'a écrit que M. de Beauvau est malade : plût à Dieu qu'il fût ici! Voyez ce que vous pourrez faire pour lui marquer toute notre bonne volonté. M. de Tingry m'a mandé qu'il vous avait cherché pour vous loger chez lui. Vous devez faire bien des pas pour lui témoigner votre parfaite reconnaissance.

Mille et mille choses à M. de Puységur. Cultivez MM. le prince de Rohan et le duc de Guiche; MM. d'Alègre et de Hautefort, de Mézières, les ducs de Chaulnes, de Mortemart et de Saint-Aignan.

[1] Louis-Henri, duc de Bourbon et d'Enghien, connu sous le nom de monsieur *le Duc*. Il était né en 1692 et mourut en 1740.

Dites, je vous prie, à M. le prince de Rohan, que j'ai vu passer ici d'Albemarle, qui est charmé des effets très-solides de son amitié noble et secourable; ce milord me paraît homme sage et de mérite.

Bonsoir. Agissez, non par goût naturel, ni par les empressements de l'amour propre, mais par grâce en présence de Dieu, le laissant décider. Revenez simplement, dès que vous serez hors de l'occasion d'une grande action, ou de quelque attaque principale, dans laquelle votre régiment soit commandé. Tendrement tout à vous; Dieu le sait.

265. — AU MÊME.

Ne point manquer les actions importantes, ni s'exposer mal à propos à l'armée.

A Cambrai, 12 août 1712.

Je vous écrivis, il y a deux jours, mon cher neveu, et je reçus votre lettre deux heures après. Votre frère reçut aussi hier une lettre de vous. Quand vous voudrez m'écrire quelque chose de particulier pour moi seul, mettez-le dans un feuillet détaché, afin que nos amis puissent voir le reste sans voir ce morceau-là.

Quand je vous sais à l'armée dans l'attente d'une grande action, ou de quelque attaque d'un siége où vous deviez vous trouver à la tête de votre régiment, je vous laisse faire. Vous voyez bien par là que je ne veux point vous gâter, ni vous aimer sottement en nourrice. Mais je n'approuverais nullement que vous fussiez chez M. de Puységur loin de votre régiment, pour aller partout hors de votre place faire le volontaire et l'aventurier, et pour chercher mal à propos des coups de fusil. De bonne foi, revenez quand vous ne verrez ni action ni attaque de siége qui vous regarde. Mille amitiés à M. le chevalier des Touches. Je suis fort en peine de sa santé, qui a en sa personne un mauvais tuteur. Dites tout ce qu'il faut selon mon cœur à M. de Puységur.

Je vous ai prié de faire votre cour à monsieur le Duc, et de faire bien des avances à M. de Saintrailles : ne l'oubliez pas, s'il vous plaît.

Le petit abbé est ici; il est très-bon enfant. L'abbé de Beaumont me fait espérer qu'il reviendra vers la fin du mois.

M. Voysin a écrit au procureur général. J'ai fait venir ici M. de Beaumont du Cateau. On assure que les juges sont très-favorablement disposés. Nous pressons, afin qu'ils jugent demain : autrement on serait à recommencer avec d'autres juges qui pourraient hésiter sur les choses dont ceux-ci sont persuadés.

Mandez-nous de vos nouvelles quand vous le pourrez; deux mots suffiront pour dire que fanfan est en bonne santé. Je prie Dieu qu'il vous conserve de corps et d'esprit; qu'il soit votre conseil, votre sagesse, votre courage, votre vie, votre tout; et vous son rien à la merci de sa volonté. *Amen, amen.*

266. — AU MÊME.

Sur la conduite qu'il doit tenir à l'armée, et sur un Mémoire pour le maréchal de Villars.

A Cambrai, dimanche 14 août 1712.

Voici la troisième fois que je vous écris, mon cher neveu; je suis surpris de ce que vous n'avez pas reçu deux de mes lettres. J'avoue que votre régiment étant si loin d'ici, vous ne pourriez pas y arriver assez tôt, s'il s'agissait d'une bataille. Ainsi je ne vous presse point de revenir dans le cas présent : vous devez demeurer à l'armée pendant qu'on est dans l'occasion prochaine d'une action importante. Pour le siége [1], votre régiment n'y étant point, vous n'êtes pas obligé d'y être; vous pouvez seulement voir ce qu'il y aura de principal, et ensuite vous borner à vos fonctions. Laissez tomber tout empressement naturel, et écoutez en paix et en silence ce que Dieu demande de vous; ensuite, faites-le simplement. Vous verrez que tout ce qui serait de trop se retranchera de soi-même; et que tout ce qui serait de trop peu vous paraîtra tel; en sorte que l'esprit de grâce vous fera tenir sans hésitation le juste milieu. C'est tout ce que je désire. J'aime cent fois mieux votre fidélité que votre vie; aussi bien n'y a-t-il nulle autre vie véritable que cette fidélité : le reste, quelque beau qu'il paraisse aux yeux grossiers, n'est qu'une mort. Dès qu'il n'y aura pas d'apparence à une action, et que vous aurez satisfait à la bienséance pour un siége où votre régiment n'est point, revenez en bon enfant. Jusque-là demeurez, et Dieu sera avec vous : il sera lui-même votre glaive et votre bouclier.

Mille choses à M. le chevalier des Touches. Je suis en peine de sa santé, je sens qu'elle m'est fort chère. Il me tarde qu'il puisse avoir quelque repos, pourvu qu'il en fasse un bon usage. Puisque vous êtes comme lui au quartier général, vous pouvez le garder presque à vue. Je vous payerai pour être mon espion, et pour me rendre compte de ses vie et mœurs, dont je me défie.

[1] Le siége de Douai : cette ville fut prise le 8 septembre.

Des nouvelles, je vous conjure, de M. de Beauvau; vous savez à quel point je l'aime et je l'honore.

J'ai reçu une lettre de M. de la Rochefoucauld[1] sur la mort de son petit-fils, qui est courte, forte et touchante. Elle est signée de sa main.

Je vous prie de lire à M. le maréchal de Villars le Mémoire ci-joint. J'espère qu'il verra bien qu'il ne convient pas que je refuse mes petits offices à un officier prisonnier et blessé, qui me presse de les lui accorder. D'ailleurs je ne veux faire aucune demande indiscrète. Je me borne à désirer le plaisir que je pourrai procurer à autrui, sans blesser les règles. Au reste, j'aime mieux vous confier cette commission, que d'écrire. C'est pour vous une occasion de faire votre cour, dont vous devez être ravi de profiter; et c'est pour moi un moyen d'épargner à monsieur le maréchal la peine de lire une lettre et d'y répondre.

Bonjour, mon cher neveu : j'aurai une grande joie quand je pourrai vous embrasser.

On vient de me dire que M. de Silly est fort malade. Je voudrais bien qu'on pût le transporter ici, où j'en prendrais soin comme de mon frère. Voyez avec M. de la Vallière, qui est son ami, si on ne pourrait pas nous le confier.

267. AU MÊME.

Sur la conduite qu'il doit tenir à l'armée.

A Cambrai, mardi 16 août 1712.

J'envoie exprès, mon cher fanfan, pour savoir de tes nouvelles; j'en suis en peine. Je ne veux pourtant te faire manquer à aucun vrai devoir, ni à aucune bienséance raisonnable; mais puisque votre régiment sert à l'armée, pourquoi faut-il que vous ne demeuriez pas dans le poste de votre régiment comme les autres colonels? et pourquoi voulez-vous demeurer au quartier général, pour vous engager par là à vous trouver à toutes les attaques? Il me paraît que vous devez être à votre régiment comme tous les autres colonels, et n'aller aux attaques du siége et à la tranchée que comme les autres colonels ont coutume d'y aller de leurs postes. En un mot, c'est beaucoup que, malgré votre jambe ouverte[2], vous demeuriez encore hors d'ici; mais au moins il faudrait vous borner à votre poste, à vos fonctions de colonel, et à ce que tous les colonels font pour le siége, en demeurant toujours dans leurs postes. Pensez-y simplement devant Dieu, et ayez égard à ce que je vous dis, si je ne vous dis rien que de raisonnable. Je veux pour vous les périls de nécessité, et pour moi les peines qu'il est naturel que j'en ressente; mais n'y augmentez rien par un empressement d'ambition et de faste qui ne serait pas selon Dieu. Réponse nette et précise, mon cher fanfan. Dieu soit au milieu de ton cœur, et le possède tout entier! Ces deux mots *force* et *humilité* me plaisent. Je prie Dieu qu'ils soient ton partage. *Amen*.

Des nouvelles, je vous prie, s'il se peut, de MM. de Beauvau et de Silly.

268. — AU MÊME.

Sur sa conduite à l'armée.

A Cambrai, dimanche 21 août, à six heures du matin, 1712.

Tu m'as mandé, mon petit fanfan, que tu aurais au régiment plus de fatigue qu'au quartier général : je m'en tiens à tes propres paroles. Il est vrai qu'il serait plus régulier de demeurer au régiment; mais votre état ne vous dispense que trop de cette régularité. C'est bien assez, et même trop que tu sois à l'armée; tu devrais être déjà aux eaux : la saison presse. C'est un grand excès que d'être au camp. Demeurez-y en repos jusqu'à la fin du siége, et n'allez pas plus à la tranchée que les colonels modérés, qui demeurent à leurs régiments. Voilà ce que Tonton décide de pleine autorité. Il arrive souvent qu'on a malgré soi, en cette vie, des vanités et d'autres choses imparfaites qui échappent comme par saillies; mais la fidélité consiste à revenir toujours à une conduite simple, où l'on réprime ce qui est de trop. Sois donc petit, simple et docile, je t'en conjure.

Quand tu m'écris, mets sur une feuille tout ce qui peut être vu, ou sur le siége, ou sur les autres choses générales; mets dans un autre feuillet séparé ce que tu voudras confier à Tonton des fautes de fanfan, ou de l'état de son intérieur. Cela me paraît convenir pour ton frère, et pour d'autres qui sont curieux de voir de tes nouvelles.

Quand je te demande des attentions pour diverses personnes, ce n'est qu'autant que tu te trouveras à portée de le faire, et en vue de te procurer des amis.

[1] François, duc de la Rochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, né en 1634, mort en 1714. Son petit-fils, Michel-Camille, né en 1686, et mort à Cambrai, de la petite vérole, le 5 août 1712, était fils de François, prince de Marsillac, et depuis duc de la Rochefoucauld, né en 1663, mort en 1728.

[2] Le marquis de Fénelon avait reçu l'année précédente, à l'affaire de Landrecies, une blessure grève à la jambe, dont il resta boiteux toute sa vie, et pour laquelle il fut obligé d'employer, en 1713, les remèdes les plus violents, comme on le verra par la suite de cette Correspondance.

Bonjour, petit fanfan; tu connais la tendresse de Tonton pour toi. M. d'Alègre m'a écrit une lettre où il y a des marques de vraie amitié pour toi.

269. — AU MÊME.

Il lui promet d'aller voir le Maréchal de Villars.

A Cambrai, mardi 30 août, à onze heures avant midi, 1712.

Puisque tu crois, fanfan, que je ferai plaisir, j'irai demain voir M. le maréchal de Villars, et dîner avec lui. Je ne mènerai point tes deux frères à ce dîner, et il faudra qu'ils cherchent pitance ailleurs dans le camp. Mais si M. l'abbé de Laval, à qui j'offrirai de le mener, vient avec nous, je le ferai dîner chez monsieur le maréchal : tes frères ne mourront pas de faim. Je crains un peu la longueur du chemin, à cause du détour pour passer le Sanzé au bac. Il faut que je revienne le soir au gîte. Tu peux dire à monsieur le maréchal l'impatience d'avoir l'honneur de le voir, qui fait aller, moi poltron, à la guerre. S'il ne dînait pas chez lui demain, je mangerais un morceau de pain donné par aumône chez quelque ami du camp; après quoi je reviendrais souper ici sans embarras.

Tu comprends bien que j'aurai une sensible joie de te revoir et de t'embrasser tendrement. Bonjour, petit fanfan. Mille choses à notre cher invalide M. le chevalier des Touches. Que Dieu soit avec toi! Il ne faut pas oublier que demain est le bout de l'an de ta blessure: c'est un jour de grâce singulière pour toi; fais-en la fête solennelle au fond de ton cœur. A demain, à demain. Je suis ravi de te voir un si bon jour. Ne manque pas de te trouver chez monsieur le maréchal, ou chez M. le chevalier des Touches, afin que nous ayons un moment de liberté.

270. — AU MÊME.

Nouvelles de famille.

A Cambrai, 6 septembre, à neuf heures et demie du matin, 1712.

Je ne saurais prendre aujourd'hui, fanfan, des mesures assez justes pour aller dîner chez M. de la Vallière en revenant de Valenciennes. L'électeur (*de Cologne*) peut vouloir me retenir malgré moi un jour de plus, et ce mécompte dérangerait notre dîner : d'ailleurs je crains un embarras pour le maigre du vendredi; il vaut mieux que je revienne ici. Dès que j'y serai revenu, je prendrai des mesures certaines. M. le chevalier des Touches m'a promis un relais en faveur de notre dîner. Je voudrais qu'il eût la bonté de l'envoyer à moitié chemin; ses chevaux ne feraient que deux lieues et demie : les miens auraient le même soulagement. Convenez avec M. de la Vallière d'un jour commode. Donnez-moi de vos nouvelles à Valenciennes. Si l'électeur ne me retient pas, et si le vendredi ne gâte rien, je serai prêt à tout.

Madame de Chevry m'a envoyé la lettre de madame Voysin, qui dit que M. Voysin vous a déjà envoyé votre congé en droiture à l'armée. Il faut que la lettre soit allée au régiment, qui est campé loin du lieu où vous êtes. Quoi qu'il en soit, la lettre de madame Voysin, que je vous garde, suffirait seule pour vous mettre en pleine liberté de partir pour les eaux.

Je pars pour Valenciennes avec monsieur le doyen, ton frère aîné, et M. Provenchères. M. l'abbé de Laval part de son côté, pour aller voir M. de Nangis, qu'il croit en danger.

Souviens-toi d'être simple. Dieu seul fait trouver le vrai milieu : l'amour-propre ne le trouve jamais. Tu sais de quel cœur je t'aime; mais je ne veux t'aimer que d'une amitié de pure foi.

271. — AU MÊME.

Il lui demande des nouvelles des eaux de Bourbonne, où il s'était rendu et l'exhorte à une gaîté modeste.

A Cambrai, 21 septembre 1712.

Bonsoir, petit fanfan. Il me tarde de savoir si les eaux opèrent sur ta jambe. Ne néglige rien pour ta guérison : il faut tenter même les moyens les plus douteux. Sois dans une union intime, une complaisance et une déférence parfaite pour ton frère, qui le mérite de toute façon. Nous sommes tranquilles, et avec peu de compagnie. Je prends du lait; mais je ne puis encore en rien dire. Mon cœur est avec toi en celui qui doit être notre cœur commun, et toute notre vie. Mais cette véritable vie est une mort continuelle à la fausse vie qui nous flatte. Il faut être paisible, simple, gai, sociable, en portant le royaume de Dieu au dedans de soi. *Gaudete; iterum dico, gaudete. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus : Dominus prope est. Nihil solliciti sitis : sed in omni oratione et obsecratione petitiones vestræ innotescant apud Deum : et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu*[1]. Sois donc gai, fanfan; je le veux : saint Paul l'a décidé. Mais il faut que ce soit une joie modeste de présence de Dieu, et d'un fond de conscience. O que cette joie est pure! elle coule de source; elle élargit le cœur; elle n'enivre ni n'évapore; elle adoucit toutes les croix. Tout à fanfan.

[1] *Philip.* IV, 4 et seq.

272. — AU PÈRE LE TELLIER.

Il désire que le roi l'autorise à publier sa Réponse au père Quesnel : il souhaite que Sa Majesté oblige le cardinal de Noailles à s'expliquer nettement sur le jansénisme.

A Cambrai, 9 octobre 1712.

Quoique je veuille, mon révérend père, être toujours très-discret et très-réservé à votre égard, je crois vous devoir faire souvenir que j'attends depuis plusieurs mois votre réponse sur quelques questions touchant ma controverse contre les jansénistes.

D'un côté, j'ai préparé un ouvrage pour montrer que les politiques du parti sauvent tout le jansénisme, en affectant de condamner Jansénius; et qu'ils se jouent des décisions de Rome, en faisant semblant de les suivre. Mais comme M. le cardinal de Noailles a paru protéger quelques-uns de ces politiques, tels que M. Habert, je m'abstiendrai de les nommer, si le roi le veut, quoiqu'il soit capital de décréditer leurs livres, qui empoisonnent à Paris toutes les écoles.

D'un autre côté, il y a plus d'un an et demi que je dois une réponse au père Quesnel. Ce qui en a retardé la publication est qu'il prétend ne soutenir que la doctrine de son archevêque, qui est M. le cardinal de Noailles. Il dit que je n'oserais la condamner. Il se croit imprenable dans ce retranchement. Il voudrait même malignement me mettre aux prises avec ce cardinal. J'ai toujours demeuré dans le silence, espérant que ce cardinal ferait enfin un désaveu formel d'une doctrine qui lui est si injurieusement imputée; mais il ne la désavoue point. Cependant mon silence fait un tort irréparable à la cause de la foi : le parti en triomphe; il dit que je suis dans l'impuissance de répondre. Je sais qu'un homme d'un grand rang a dit que le père Quesnel m'avait accablé sans ressource. Rien ne m'est plus facile que de le confondre lui-même; mais j'ai toujours attendu quelque désaveu de M. le cardinal de Noailles, qui eût été plus décisif que tous mes écrits. On voit par là jusqu'à quel excès j'ai poussé les ménagements pour sa personne.

Il était naturel d'espérer qu'il ne laisserait pas sans contradiction un discours si outrageux contre sa foi. D'un côté, le père Quesnel avoue ouvertement qu'il soutient toute la doctrine de Jansénius; de l'autre côté, il assure que cette même doctrine est celle de son archevêque. Sans doute ce cardinal, qui souffre si impatiemment les moindres peines, aurait dû repousser avec indignation cet écrivain odieux, qui lui impute son hérésie. Pour le confondre et pour se justifier, il n'avait qu'à désavouer cette doctrine condamnée, et qu'à montrer précisément en quoi la sienne est différente. Son honneur le pressait bien plus de faire ce désaveu, que d'attaquer contre toutes les formes les trois évêques, et que d'employer un monitoire pour se déclarer le protecteur de la *Théologie* pernicieuse de M. Habert. Mais il dissimule tout ce que le parti ose écrire aux dépens de sa réputation, et toute sa délicatesse se tourne contre les défenseurs de la saine doctrine, qui respectent sa personne.

Après tout, l'Église et la foi sont préférables au point d'honneur de ce cardinal. Il est temps que je réponde au chef du parti, qui triomphe de mon silence. Puis-je lui répondre, sans dire aucun mot de ce qu'il se vante d'avoir son archevêque pour défenseur de leur doctrine commune? Ce serait dissimuler le point principal, et lui donner un avantage infini, dont la vérité souffrirait beaucoup. Il faut de bonne foi forcer ce dangereux retranchement : mais je le ferai de la manière la plus douce et la plus discrète.

Je me bornerai à répondre en peu de mots au père Quesnel que je le renvoie à ce cardinal même, pour apprendre de lui combien il se trompe et le calomnie, en lui imputant sa doctrine, qui est celle de Jansénius. Il n'y aura, s'il plaît à Dieu, aucune de mes paroles que les plus malins critiques puissent tourner d'une façon douteuse. On ne verra dans ma réponse que zèle, respect et vénération pour ce cardinal.

Le roi, qui aime tant l'Église, ne voudrait pas se rendre responsable, au jugement de Dieu, de toutes les suites funestes de mon silence, s'il ne me laissait pas la liberté de défendre le dépôt de la foi contre le chef des novateurs.

Si M. le cardinal de Noailles prend enfin, comme je veux encore l'espérer, le parti de désavouer nettement la doctrine de Jansénius soutenue par le père Quesnel, et de montrer précisément en quoi il s'en éloigne, j'aurai la consolation de lui avoir donné lieu de faire une démarche infiniment utile pour la religion, et glorieuse pour lui.

Alors je ne manquerai pas de mettre à profit toutes ses paroles, pour lui en faire honneur, et pour l'engager respectueusement de plus en plus, par mes éloges, à combattre le jansénisme.

C'est ce que j'avais tâché de faire autrefois, quand il publia son mandement de l'an 1696. Quoique ce mandement fût équivoque, je crus le devoir prendre dans le sens favorable. J'en félicitai ce cardinal par une lettre qu'il a jugé à propos de faire imprimer depuis peu, au bout de seize ans. Il me paraît alors qu'on devait à la vertu et à la place d'un tel prélat,

de fixer au sens pur et catholique ce qui n'était pas sans ambiguité. Il me semblait nécessaire de l'engager, par des louanges, à se déclarer contre l'erreur : mais je m'aperçus bientôt que mes louanges faisaient plus de mal que de bien. Ce cardinal approuva avec complaisance que les pères Quesnel et Juénin fixassent ce mandement équivoque au sens janséniste. Ils en ont triomphé sous ses yeux, et on n'a jamais pu lui arracher la moindre improbation d'une explication si déshonorante pour lui, et si scandaleuse contre la foi. Dieu veuille que ce cardinal fasse enfin sur ma réponse au père Quesnel un désaveu décisif de cette doctrine, après lequel il ne recule plus !

On dira peut-être, mon révérend père, que la réception que ce cardinal fera de la bulle qu'on prépare à Rome contre le père Quesnel sera le désaveu que je demande, et qu'il n'en faut point d'autre. Mais voici les raisons qui m'empêchent de le croire :

1° Il ne s'agit point ici du livre particulier du père Quesnel, que ce cardinal a approuvé. Il est question du fond de toute la doctrine du père Quesnel, qui est celle de Jansénius, et que le père Quesnel prétend être aussi celle de son archevêque. Le père Quesnel lui-même pourrait condamner son livre sur quelque défaut d'expression, sans condamner aucune de ses erreurs. Tout de même M. le cardinal de Noailles peut condamner ce livre particulier du père Quesnel, pour quelque terme qu'il reconnaîtra être peu correct, sans condamner aucune des erreurs de ce chef du parti. Ainsi la réception de la bulle et la condamnation du livre ne feront qu'un seul bien. Elles feront que ce livre, autorisé pendant tant d'années par l'approbation de ce cardinal, n'aura plus la même autorité pour séduire les fidèles. Mais cette condamnation du livre ne nous assurera nullement d'une réelle opposition entre la doctrine de ce cardinal et celle du père Quesnel. La vraie sûreté ne peut se trouver que dans un désaveu formel de ce cardinal, avec une explication précise des points sur lesquels ils sont opposés.

2° Tous les politiques du parti sont accoutumés à condamner le livre de Jansénius sur quelques termes durs, sans condamner aucune de ses erreurs. Qui est-ce qui empêche ce cardinal d'en faire autant pour le livre du père Quesnel, en supposant qu'il ne s'est pas expliqué assez correctement, quoique le fond de sa doctrine soit très-pur? Les politiques qui ont sa confiance lui insinuent cet expédient. Le père Quesnel même y consentira, pour conserver le crédit d'un si puissant protecteur. Le parti n'a garde de vouloir qu'il s'expose aux dernières extrémités.

3° Il n'y a qu'à lire la promesse que ce cardinal a faite de recevoir la bulle, on verra qu'il ne promet de le faire que par respect et par simple déférence, pour conserver la paix, voulant bien apprendre du pape, son supérieur, le langage dont il est à propos de se servir. Il est visible que c'est ne promettre qu'une complaisance sur le choix des termes, sans s'engager à condamner aucun point du fond de la doctrine. Ainsi cette promesse, loin de rassurer l'Église, la doit alarmer.

3° Ce cardinal n'a pas craint de dire que l'Église, étant trompée sur le sens des livres, *peut tromper* ses enfants dans la condamnation qu'elle en prononce, comme une famille est trompée sur un enfant supposé par des *sages-femmes* et par des *nourrices*. En vérité, quel fond sérieux peut-on faire sur cette promesse de recevoir la bulle, puisqu'il déclare par avance que l'Église pourra nous tromper sur le livre du père Quesnel, comme les *sages-femmes* et les *nourrices* trompent quelquefois les familles sur les enfants?

5° Ce cardinal déclare qu'il a bien prévu les orages dont sa doctrine le menaçait. S'il ne prétend soutenir que l'opinion des thomistes pourquoi a-t-il prévu tant d'orages? cette opinion est libre dans les écoles; tout vrai thomisme, qui est sincèrement opposé au jansénisme, jouit partout d'un profond repos. Au lieu de se dévouer à la persécution, ce cardinal n'avait donc qu'à dire : Je suis thomiste; je crois la prémotion, mais je condamne de tout mon cœur le système des deux délectations inévitables et invincibles, qui est la doctrine manifeste de Jansénius et du père Quesnel. D'où vient que ce cardinal refuse de parler ainsi? Ce discours justifierait sa foi, le comblerait de gloire, consolerait l'Église, confondrait ses ennemis, et ferait rentrer ce cardinal dans la confiance du roi. Au lieu de parler ainsi, il proteste en termes vagues qu'il s'attache à *la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas;* langage captieux et ordinaire de tous les écrivains du parti. Espère-t-il persuader qu'il n'est point favorable aux jansénistes, en parlant précisément comme eux? Il faut une déclaration nette et décisive sur le fond de la doctrine, qui réponde de sa foi à toute l'Église.

6° J'ai déjà dit que les pères Quesnel et Juénin ont souvent fixé au sens janséniste le mandement de ce cardinal, de l'an 1696. On n'a jamais pu lui arracher ni désaveu ni improbation d'une explication de son mandement, qui est si scandaleuse contre la foi. C'est donc cette explication hérétique de sa doctrine qu'il doit désavouer. La condamnation du livre du père Quesnel, pour quelque expression peu correcte, ne serait nullement un désaveu du fond de cette doctrine empoisonnée. Il s'agit, non des ex-

pressions du livre du père Quesnel, mais de la personne de ce cardinal, auquel le père Quesnel impute la doctrine condamnée de Jansénius. N'est-il pas nécessaire qu'il se hâte de se justifier sur le fond de cette hérésie?

On dira peut-être que ce serait exiger trop de lui : mais que peut-on exiger de moins? Quoi donc! est-ce vexer un cardinal archevêque de Paris, quand le chef d'une secte se vante de l'avoir pour défenseur de sa doctrine, que de le presser, avec douceur et respect, de confondre ce calomniateur par un désaveu de son hérésie? Il ne lui en coûtera que de parler de l'abondance de son cœur. S'il est vrai qu'il soit sincèrement anti-janséniste, et si le parti ne le retient par aucun lien secret, quelle peine peut-il avoir à désavouer une doctrine dont il a horreur, et à justifier sa foi calomniée? S'il est vrai qu'il soit anti-janséniste, ne doit-il pas éclater d'abord avec zèle et indignation, pour mettre en sûreté le sacré dépôt, et pour défendre sa réputation? Jamais nul homme véritablement opposé au jansénisme n'aura besoin d'être poussé dans une telle occasion; rien ne pourra le retenir. D'où vient donc que ce cardinal, qui paraît si délicat contre les trois évêques, lorsqu'ils soutiennent la cause de la foi avec zèle et respect pour lui, est si insensible quand le père Quesnel attaque tout ensemble, avec tant de témérité, la foi de l'Église et l'honneur de sa personne? Que ne perd-il pas, en refusant de parler! Que ne gagnerait-il pas, en se hâtant de le faire en termes décisifs! On ne lui demande que le simple témoignage de sa conscience; il sera cru d'abord sur sa parole, pourvu qu'elle soit claire et précise. Cette déclaration n'humiliera que le parti, et elle comblera de gloire ce cardinal.

Cette déclaration est absolument nécessaire pour confondre le chef des novateurs, pour justifier ce cardinal, et pour rassurer l'Église alarmée. D'ailleurs l'occasion est naturelle et heureuse. La Providence a fait ce que nous n'aurions jamais osé faire. Elle permet que le père Quesnel ait la hardiesse de prendre l'Église entière à témoin de ce fait, savoir que sa doctrine, tirée de Jansénius, est précisément celle de son archevêque. Cet archevêque pourrait-il refuser de confondre ce calomniateur par un désaveu? Ce refus ne serait-il pas une approbation tacite d'une imputation si diffamante pour lui, et si dangereuse pour la foi catholique?

On pourra me répondre que ce cardinal est pieux; mais c'est sa piété même que je crains : c'est elle qui lui donne de l'autorité; c'est elle dont le parti se prévaut avec art, pour attendrir le public en sa faveur, et pour rendre odieux tous les défenseurs de la foi.

On dira qu'il ne voudrait pas faire un schisme, ni attaquer l'Église. Je le crois : mais les politiques du parti, qui l'obsèdent, peuvent l'embarquer insensiblement, sous de beaux prétextes, au delà de toutes les bornes qu'il s'est prescrites. Le parti lui fera entendre qu'il faut résister, non aux décisions de l'Église, mais aux entreprises de Rome contre les libertés gallicanes; qu'il s'agit non du droit et de la foi, mais d'un simple fait qui ne touche que la discipline. D'abord, on veut être doux, modéré, humble et patient, mais ensuite on s'échauffe peu à peu, on se pique, on s'aigrit, on devient homme, on est flatté et entraîné pas les flatteurs. Ne doit-on pas être étonné des coups hardis que ce cardinal a hasardés sous les yeux d'un roi sage, expérimenté, zélé contre le jansénisme, plein de bonté pour lui, et des bienfaits duquel il est comblé? Que ne devons-nous pas craindre, à plus forte raison, pour les temps orageux que le parti espère, et que les gens de bien craignent comme le plus terrible châtiment de Dieu sur la France!

On dira que ce cardinal n'est point janséniste par une réelle persuasion de la doctrine de Jansénius, qu'il a seulement une forte prévention en faveur des politiques du parti, parce qu'il les croit bons catholiques, et qu'il suit un peu trop son aversion pour les jésuites, qui lui ont fait beaucoup de mal. Je suppose sans peine qu'il n'a jamais approfondi et développé les questions : mais je crains bien plus une préoccupation vague et confuse, qui est sans remède, que les faux préjugés d'un homme qui approfondit, et qu'on peut espérer de détromper peu à peu par de solides éclaircissements. Quand un homme se livre à un parti, par goût pour certaines personnes, et par ressentiment contre leurs adversaires; quand il n'examine qu'à demi et quand il décide de tout; quand il est jaloux de l'autorité, sans savoir ni la retenir ni la mesurer; quand il veut être bon catholique en se livrant à ceux qui ne le sont pas; quand il ne connaît pas assez les conséquences de chaque pas qu'on lui fait faire; quand il s'irrite contre ceux qui veulent le redresser avec respect, et jamais contre ceux qui le poussent dans des extrémités insoutenables; quand il abuse des ménagements qu'on a pour lui, et quand il hasarde tout, abusant de ce qu'il voit qu'on désire de l'épargner; on est sans cesse à recommencer avec lui, et on ne fait jamais rien de solide ni de constant pour la sûreté de la foi.

Feu M. l'évêque de Chartres, et les autres personnes zélées pour l'Église, ont arraché à ce cardinal plusieurs actes qui paraissent très-forts contre le parti; mais le parti lui a arraché à son tour d'autres actes très-dangereux. Il varie, il recule, il retombe

facilement du côté où son goût, sa confiance et ses préjugés confus le font pencher. Ainsi la séduction augmente, et on a tout à craindre pour l'avenir.

Ma conclusion est qu'on ne peut mettre la foi en sûreté et l'Église en paix qu'en faisant faire avec douceur et ménagement, à ce cardinal, des démarches si décisives contre la doctrine du père Quesnel et des politiques du parti, qu'il ne puisse plus ni reculer, ni regarder jamais derrière lui. Il faut que la déclaration qu'il fera saute aux yeux du public, et qu'il ne puisse lui-même l'oublier en aucun jour de sa vie. Il faut que le parti ne puisse plus garder aucune mesure, ni tolérer, sous aucun prétexte, la déclaration de ce cardinal. Il faut que les politiques mêmes, nonobstant toutes leurs souplesses, ne puissent point le rapprocher d'eux par leurs explications artificieuses, et qu'ils aient honte de l'entreprendre. Il faut une rupture ouverte, et sans aucune ressource pour une réconciliation. Il faut que ce cardinal demeure alors piqué et aigri contre le parti, comme il l'est maintenant contre les jésuites. Il faut que le parti ne le soit pas moins contre lui. Il faut que le parti cesse de le vanter comme l'Athanase de notre siècle, qui souffre une odieuse persécution pour la céleste doctrine de saint Augustin. Il faut que le parti, au lieu des éloges dont il le comble maintenant, commence à se déchaîner contre lui, comme il ne manque jamais de se déchaîner contre tous les prélats qui sont sincèrement anti-jansénistes. On peut compter que ce cardinal ne sera véritablement opposé au parti que quand le parti lui-même changera de langage, et que, n'espérant plus sa protection, il ne ménagera plus ce cardinal.

Si ce cardinal refusait jusqu'à la fin le désaveu formel et décisif de la doctrine de Jansénius, que le père Quesnel lui impute, la roi examinerait, avec sa prudence et son zèle ordinaire, quels remèdes seraient proportionnés à un si grand péril de l'Église. Au moins la démarche douce, mesurée et respectueuse que j'aurais faite en renvoyant le père Quesnel à ce cardinal, pour être détrompé par lui, aurait servi à un point essentiel, qui est celui de découvrir le véritable état des choses, et les maux dont on serait menacé pour l'avenir. Mais je ne puis me résoudre à croire qu'un tel refus puisse être soutenu avec obstination par ce cardinal jusqu'à l'extrémité.

Si au contraire ce cardinal fait ce désaveu, en sorte qu'il ne laisse aucun prétexte d'évasion aux politiques, et que cette démarche le sépare pour toujours du parti, j'en remercîrai Dieu tous les jours de ma vie; je n'écrirai plus que pour louer ce cardinal de la pureté de sa doctrine et de son zèle contre l'erreur. Je proposerai l'acte qu'il aura fait comme le modèle que nous devons suivre contre le jansénisme. Je montrerai en toute occasion un respect, une vénération et une déférence sans bornes pour lui.

Voilà, mon révérend père, ce que je crois devoir en conscience vous représenter pour en rendre compte au roi. Je parle comme si j'étais au moment de ma mort. Il me semble que je suis, par la grâce de Dieu, infiniment éloigné de tout ressentiment et de toute vue humaine. Je mourrai content, si Dieu bénit ce que je ne désire de faire que pour lui seul. J'espère que le roi aura la bonté d'agréer que je fasse enfin au père Quesnel une réponse dont le retardement fait grand tort à la cause de l'Église, et qui ne devra blesser en rien ce cardinal.

Je suis très-parfaitement, etc.

273. — AU PÈRE QUIRINI.

Il fait à ce religieux les offres les plus obligeantes.

A Cambrai, 19 octobre 1712.

J'ai reçu, mon révérend père, avec un grand mélange de joie et de tristesse, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Rien n'est plus cordial ni plus aimable que cette lettre. J'en aurai toute ma vie le cœur attendri. Je n'en excepte que les louanges, dont je suis honteux : mais je ne me console pas de perdre toute espérance de vous posséder ici. Je ne vous y ai vu que dans un temps de trouble, où je n'avais aucun moment de libre. Depuis ce temps-là, je n'ai eu qu'un embarras continuel, sans pouvoir respirer. Enfin Dieu me rend le calme, et vous m'échappez! Un autre ne pourrait-il point vous soulager pour vos ballots? Pour moi, je vous enverrais très-volontiers un relais au-devant de vous, aussi loin qu'il vous plaira, pour faciliter votre voyage. Jugez, s'il vous plaît, par cette offre, de la joie que j'aurais de vous embrasser et de vous entretenir, ou, pour mieux dire, de vous écouter. Je suis fort aise, mon révérend père, de ce que vos études du cabinet ne vous ont point empêché d'étudier les hommes. En connaissant Paris, vous connaissez le gros de toute la France, dont il est le centre. On doit craindre pour les savants de notre nation les jansénistes et les critiques. Les premiers ont un très-dangereux entêtement sur un système insoutenable, qu'ils prétendent voir clairement dans saint Augustin, et qu'ils expliquent suivant leurs préjugés, sans rendre cette explication dépendante des décisions faites par l'Église. Ce parti, loin de diminuer, croît tous les jours, et poussera de proche en proche la dispute jusqu'à de grandes extrémités, si Dieu, qui est le maître des cœurs, ne les meuve

pas. Il faudra, malgré tous les tempéraments dont on use, que le saint-siége aille enfin, par ses décisions, jusqu'à la racine de cette controverse : un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra y venir. Pour les critiques, leur hardiesse fait tout craindre; et Rome doit veiller, afin que Pierre confirme ses frères par son autorité : c'est par la doctrine qu'elle doit présider au-dessus de nous. Si vous veniez ici, je serais charmé, etc.

274. — AU PÈRE MARTINEAU.

Il lui fait connaître quelques faits intéressants pour l'histoire du duc de Bourgogne.

A Cambrai, 14 novembre 1712.

On ne peut être plus sensible que je le suis, mon révérend père, à toutes les choses obligeantes dont vous me comblez. Une incommodité considérable a retardé la réponse que je vous dois. Votre ouvrage m'a affligé et consolé tout ensemble[1]. Il contient des monuments précieux. Dieu veuille que notre nation profite de tant d'excellentes maximes, et de tant d'exemples des plus hautes vertus! Tout y est proportionné aux besoins des lecteurs, et je voudrais qu'il fût aussi convenable à leurs dispositions; mais le public est si corrompu et si soulevé contre le joug de la religion, que les grandes vertus l'étonnent, le découragent et l'aigrissent. On ne peut néanmoins rien faire de mieux que de leur montrer un grand prince qui, sans descendre de son rang, a vécu recueilli, humble et mortifié, avec la douceur, la bonté, la modération, et la patience la plus édifiante. Je serai charmé de tout ce que vous ajouterez, dans une nouvelle édition, aux choses que vous avez données dans la première. Pour moi, je me trouverais trop heureux si je pouvais vous envoyer quelque Mémoire digne d'un si grand sujet : mais il y avait si longtemps que j'étais loin du prince, que je n'ai pu être témoin d'aucun des faits arrivés dans un âge mûr, où il pouvait édifier le monde. Je vous dirai seulement, pour les temps de son enfance, que je l'ai toujours vu sincère et ingénu, jusqu'au point que nous n'avions besoin que de l'interroger pour apprendre de lui les fautes qu'il avait faites. Un jour, il était en très-mauvaise humeur, et il voulait cacher, dans sa passion, ce qu'il avait fait en désobéissant. Je le pressai *de me dire la vérité devant Dieu.* Alors il se mit en grande colère, et il s'écria : *Pourquoi me le demandez-vous devant Dieu? Hé bien! puisque vous me le demandez ainsi, je ne puis pas vous désavouer que j'ai fait telle chose.* Il était comme hors de lui par l'excès de la colère, et cependant la religion le dominait tellement, qu'elle lui arrachait un aveu si pénible. On ne le corrigeait jamais que dans les besoins essentiels, et on ne le faisait qu'avec beaucoup de ménagement. Dès que sa promptitude était passée, il revenait à ceux qui l'avaient corrigé; il avouait sa faute, il fallait l'en consoler, et il savait bon gré à ces personnes de leur travail pour sa correction. Je l'ai vu souvent nous dire, quand il était en liberté de conversation : *Je laisse derrière la porte le duc de Bourgogne, et je ne suis plus avec vous que le petit Louis.* Il parlait ainsi à neuf ans. J'abandonnais l'étude toutes les fois qu'il voulait commencer une conversation où il pût acquérir des connaissances utiles. C'est ce qui arrivait assez souvent : l'étude se retrouvait assez dans la suite; car il en avait le goût, et je voulais lui donner celui d'une solide conversation, pour le rendre sociable, et pour l'accoutumer à connaître les hommes dans la société. Dans ces conversations, son esprit faisait un sensible progrès sur les matières de littérature, de politique, et même de métaphysique : il y avait entendu toutes les preuves de la religion. Son humeur s'adoucissait dans de tels entretiens; il devenait tranquille, complaisant, gai, aimable; on en était charmé. Il n'avait alors aucune hauteur, et il s'y divertissait mieux que dans ses jeux d'enfant, où il se fâchait souvent mal à propos. Je ne l'ai jamais vu aimer les louanges; il les laissait tomber d'abord, et si on lui en parlait, il disait simplement qu'il connaissait trop ses défauts pour mériter d'être loué. Il nous a dit souvent qu'il se souviendrait toute sa vie de la douceur qu'il goûtait en étudiant sans contrainte. Nous l'avons vu demander qu'on lui fît des lectures pendant ses repas et à son lever; tant il aimait toutes les choses qu'il avait besoin d'apprendre! Aussi n'ai-je jamais vu aucun enfant entendre de si bonne heure, et avec tant de délicatesse, les choses les plus fines de la poésie et de l'éloquence. Il concevait sans peine les principes les plus abstraits. Dès qu'il me voyait faire quelque travail pour lui, il entreprenait d'en faire autant, et travaillait de son côté sans qu'on lui en parlât. Je ne l'ai jamais vu penser, excepté les moments d'humeur, que selon la plus droite raison, et conformément aux pures maximes de l'Évangile. Il avait de la complaisance et des égards pour certaines personnes profanes qui en méritaient; mais il n'ouvrait son cœur et ne se confiait entièrement qu'aux personnes qu'il croyait sincèrement pieuses. On ne lui disait rien de ses dé-

[1] Le père Martineau venait de publier le *Recueil des vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, et ensuite dauphin*, 1712, in-12. Voyez la lettre de ce père du 3 avril précédent, t. III, p. 511; et l'*Hist. de Fénelon*, liv. VII, n° 70.

fauts qu'il ne connût, qu'il ne sentît et qu'il n'écoutât avec reconnaissance. Je n'ai jamais vu de personne à qui j'eusse moins craint de déplaire, en lui disant contre lui-même les plus dures vérités. J'en ai fait des expériences étonnantes. L'âge, l'expérience des affaires, celle des personnes, et l'exercice de l'autorité, lui auraient donné certainement une force qu'il ne paraissait pas encore avoir assez grande. La pratique et l'occupation l'auraient dégagé de certains petits amusements d'habitude, et lui auraient donné une dignité dont tout son fonds était très-capable. Sa fermeté était à toute épreuve sur tout ce qui lui paraissait intéresser la religion, la justice, l'honneur, la vérité, la probité, la fidélité du commerce.

Voilà les choses générales dont je me souviens; si je puis en rappeler d'autres, je vous les manderai simplement.

C'est avec une sincère vénération que je serai toute ma vie, etc.

275. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Sur le règlement de son intérieur, et sur sa conduite à l'égard des autres.

A Cambrai, 6 décembre 1712.

Bonjour, fanfan; je souhaite qu'en t'éloignant de Cambrai, tu ne te sois point éloigné de notre commun centre, et que notre absence n'ait point diminué en toi la présence de Dieu. L'enfant ne peut pas téter toujours, ni même être sans cesse tenu par les lisières; on le sèvre, on l'accoutume à marcher seul. Tu ne m'auras pas toujours. Il faut que Dieu te fasse cent fois plus d'impression que moi, vile et indigne créature. Fais ton devoir parmi tes officiers avec exactitude, sans minutie, patiemment et sans dureté. On déshonore la justice, quand on n'y joint pas la douceur, les égards et la condescendance : c'est faire mal le bien. Je veux que tu te fasses aimer; mais Dieu seul peut te rendre aimable, car tu ne l'es point par ton naturel roide et âpre. Il faut que la main de Dieu te manie pour te rendre souple et pliant; il faut qu'il te rende docile, attentif à la pensée d'autrui, défiant de la tienne, et petit comme un enfant : tout le reste est sottise, enflure et vanité.

Madame de Chevry souffre encore. Nous ne savons rien de nouveau, rien qui me fasse plaisir, sinon que fanfan reviendra vendredi.

276. — AU MÊME.

Il lui adresse un Mémoire pour le ministre de la guerre, et lui trace la conduite qu'il doit tenir dans le monde.

A Cambrai, 7 janvier 1713.

Je vous envoie, mon cher fanfan, un Mémoire avec le projet un peu retouché. Le Mémoire, malgré mes soins pour l'accourcir, est un peu longuet. Si M. Voysin s'accommodait sans examen du projet, avec le très-petit changement que j'y ai fait, il n'aurait pas besoin de lire le Mémoire; mais s'il a de la peine à s'accommoder du projet avec ce très-petit changement, il faut donner un assaut pour obtenir qu'il ait la bonté de lire le Mémoire : il n'y aura que quatre minutes de lecture. Pour le changement que je propose, il le verra du premier coup d'œil. J'ai souligné d'une ligne ondée toutes les paroles du changement, qui ne vont pas jusqu'à trois lignes. Ce changement ne peut même blesser personne.

Je suis persuadé que vous devez demeurer à Paris pendant que le roi sera à Marly, afin de retourner à Versailles quand la cour y retournera : autrement votre voyage sera inutile, et c'est ce que vous devez éviter. Je ne m'étonne point de votre embarras et de votre dégoût : on est gêné avec les gens qu'on connaît peu ou point; on fait très-imparfaitement ce qu'on n'a pas l'habitude de faire. L'amour-propre s'ennuie de se contraindre beaucoup avec peu de succès. Vous êtes accoutumé à une vie simple, commode, libre et flatteuse par l'amitié de la compagnie qui vous environne : cette douceur vous gâte. Il faut s'accoutumer dans le monde à la fatigue de l'esprit, comme à la fatigue du corps dans un camp. Plus vous retarderez ce travail pour votre entrée dans le monde, plus il vous deviendra dur, et presque impossible. Vous courrez risque d'y réussir très-mal à un certain âge. Si vous y renoncez pour toujours, vous passerez votre vie dans l'obscurité, sans amis de distinction, sans crédit, sans appui, sans ressource pour faire valoir vos services, et sans aucun moyen de soutenir votre famille. Il est donc capital que vous rompiez tout au plus tôt cette glace avec courage et patience, sans écouter votre amour-propre contristé. La facilité viendra peu à peu avec l'habitude. Vous ne serez plus si embarrassé quand vous connaîtrez tout le monde, quand tout le monde vous connaîtra, quand vous serez accoutumé aux choses qu'on fait en ce pays-là, et quand vous aurez de quoi entrer à propos dans les conversations familières. Dès que vous y aurez acquis un certain nombre d'amis, honnêtes gens et estimés, ceux-là vous mettront dans leur commerce.

De proche en proche vous irez peu à peu à tout ce qui vous conviendra. Vous verrez poliment tout le monde en public; vous rendrez les devoirs selon l'usage aux particuliers; et pour la vraie société, vous vous bornerez aux amis solides. Il ne faut pas chercher en eux la seule vertu; il faut tâcher d'en trouver quelques-uns qui joignent à un vrai mérite la condition, et même quelque rang. En attendant, prenez patience; gagnez chaque jour quelque chose sur vous. Offrez cette contrainte à Dieu : c'est accomplir sa volonté par les devoirs de votre état; c'est faire une bonne pénitence de vos péchés; c'est sacrifier à Dieu votre repos, votre goût, vos commodités; c'est vous corriger d'un libertinage d'esprit qui vous séduisait par une apparence de vie sérieuse, régulière, et solidement occupée.

Pour Paris, réservez-vous-y des heures de travail; évitez les soupers qui mènent trop avant dans la nuit, et qui dérangent tout le jour suivant; sauvez un peu vos matinées. Lisez, et pensez sur vos lectures. Je sais bien qu'on ne peut pas être toujours si rangé : il faut se laisser envahir quelquefois par complaisance pour certains amis; la société le veut, l'âge le demande : mais, en accordant un peu d'amusement aux amis, il leur faut dérober des heures sans lesquelles on ne se rendrait capable de rien pour mériter leur estime.

A l'égard de votre retour à Cambrai, ne précipitez rien : consultez les personnes qui auront la bonté de vous permettre de les consulter. D'ailleurs, si vous devez revenir ici au bout d'un certain temps par une règle indispensable de service, il suffira que vous vous y rendiez au terme du devoir militaire.

Grande estime, grande amitié, grande confiance en madame de Chevry; elle le mérite au delà de tout ce que je puis exprimer : mais vos occupations doivent être différentes des siennes à certaines heures : elle ne doit pas vous décider sur certains points; c'est à vous à la redresser doucement sur les défauts de son régime pour sa santé, qui nous est très-chère à vous et à moi.

Ne laissez point gâter le petit page[1] : il faut lui ouvrir le cœur par bonne amitié; mais les louanges prématurées gâtent les enfants. Il faut l'accoutumer de bonne heure à se regarder comme un pauvre petit cadet, sans autre ressource que le mérite, le travail, la sagesse et la patience.

L'occupation exacte, hors les temps de société, délivrera votre ami des espèces de songes en plein midi qui amusent son imagination. Il ne doit jamais leur prêter volontairement aucune attention : Dieu lui donnera cette fidélité, s'il la désire et demande de tout son cœur.

Jugez, mon cher fanfan, par cette lettre, avec quelle tendresse je vous aime. Ma santé est au même état que vous l'avez vue à votre départ.

[1] Frère du marquis.

277. — AU MÊME.

Sur la conduite qu'il doit tenir envers plusieurs personnes.

A Cambrai, 12 janvier 1713.

Notre pauvre malade (*madame de Chevry*) est à plaindre; il faut la ménager, la soutenir, la consoler. Je voudrais que M. Chirac pût varier les aliments pour lui adoucir le régime : il faut qu'elle soit docile pour les remèdes fréquents qu'il croit nécessaires. Parlez en mon nom avec force et amitié; montrez cette lettre; elle voit bien qu'elle suit trop son imagination, elle ne vomit point les bouillons, comme elle se l'imaginait.

La personne qui m'appelle ingrat ne me fait point justice. Pour moi, je la lui fais bien mieux; car je suis fort touché de ses bontés, dont elle me donne des marques avec tant de persévérance. Il n'y a qu'à répondre avec respect et délicatesse, en glissant toujours : plus elle vous verra poli et mesuré sans composition, plus elle vous attaquera. Point d'empressement pour la chercher, après lui avoir rendu un devoir; mais beaucoup d'attention pour reconnaître ses bontés, et pour montrer qu'on les sent toutes. Il ne faut point faire d'avances pour dire à un homme respectable ce qu'il ne vous demande point : il sait bien qu'il peut vous questionner; il en a tout le droit; il est informé de ce que je pense. En voilà assez; demeurez dans une retenue convenable; attendez : ce qu'il n'a pas fait en un temps, il pourra le faire en un autre. Tenez-vous seulement à portée, et tout prêt en cas de besoin.

Pour l'homme chez qui vous m'avez mandé avoir dîné, je vous prie d'aller le remercier de ma part pour les bontés dont il vous a comblé : dites-lui que je n'ai osé lui écrire pour lui en faire mes très-humbles remercîments, et que je m'en abstiens par pure discrétion. Finissez en lui faisant entendre que vous comptez sur les bontés qu'il a pour moi, et dont il ne m'est pas permis de douter; que vous tâcherez de les mériter par un attachement plein de respect : mais n'ayant actuellement rien dont il s'agisse, vous vous bornez à espérer que, dans les occasions, il voudra bien vous honorer des marques de sa bienveillance, qui peuvent être fort utiles à votre réputation et à votre avancement.

Je vous envoie une lettre pour M. le maréchal de

Villars : elle est faite comme vous la désirez; elle ne le sollicite qu'à demi. Je le consulte, et je me remets à ce que vous lui expliquerez vous-même de vos services.

M. de H.(*Harlay*) est parti d'ici assez content, et bien disposé pour nous. Il me semble qu'il conviendrait que vous l'allassiez voir, et que vous l'accoutumassiez à entrer insensiblement en conversation avec vous : c'est un homme de beaucoup d'esprit, qui raisonnera volontiers, et qui a beaucoup de connaissances acquises. Vous y trouverez des sentiments très-nobles, avec un grand usage du monde. Il est rare, à tout prendre, de trouver tant de qualités rassemblées. Tâchez de le cultiver avec discrétion. Priez-le, de ma part, de remercier très-vivement pour moi l'homme qui vous a donné à dîner, et qui vous a fait des offres si obligeantes; c'est son proche parent, et son ami fort particulier.

Je suis ravi de ce que le cousin est toujours bien avec les gens dont nous craignions qu'il ne perdît un peu les bonnes grâces. La dame de cette maison m'accuse injustement de démangeaison pour la critique : ce que je représente est clair comme le jour : je ne représente qu'étant pressé par un intérêt capital, et j'ai tâché de le faire avec des ménagements infinis. Je ne verrais nul inconvénient que vous prissiez la liberté de parler vous-même à cette dame, et que vous lui témoignassiez avec respect combien votre avancement vous toucherait, si vous pouviez le devoir aux bontés de lui et d'elle. J'espère que, quand vous aurez une décision sur mon dernier projet, vous ne perdrez point de temps pour m'en faire part.

Je vous envoie la gazette d'Amsterdam, ou du moins le postcrit intitulé *Suites des nouvelles, etc.* Vous y trouverez, à la fin, un article intitulé *Extrait d'une lettre de Rome, du 17 décembre :* cet extrait est fort curieux. Je vous prie de le donner ou de l'envoyer au plus tôt à M. Colin (*père Lallemant*), qui est avide des nouvelles. Je suis bien aise de lui faire plaisir, afin qu'il ne néglige pas le procès de notre famille.

Bonsoir : tendrement tout à mon cher fanfan. Il faut bien employer le séjour de Paris pendant ce long Marly. Il faut prier Dieu, lire, voir les gens qui méritent d'être cultivés, et se cultiver soi-même pour devenir un homme capable de bien remplir tous ses devoirs. Je ne prêche qu'à cause que vous le voulez.

278. — AU MÊME.

Sur la maladie de madame de Chevry, et sur la patience nécessaire en cet état.

A Cambrai, 16 janvier 1713.

Je suis très-content de vos soins pour mon affaire, et nullement de l'acte qu'on m'a envoyé : il brouille tout, et n'est fait sur aucun principe suivi. Je ne sais point encore le parti que je prendrai. Il faut être patient, prier Dieu, et consulter les hommes sages.

Je vous conjure, mon cher neveu, de dire pour moi à ma nièce que je suis très-affligé de son état. Je voudrais être à portée de me joindre à vous pour prendre soin de sa santé. Je conçois l'embarras des plus habiles médecins, et leur incertitude; mais enfin leurs expériences, quoique très-imparfaites, valent un peu mieux que notre ignorance absolue. Après tout, si quelque chose dans la médecine est au-dessus du reste, c'est M. Chirac : il la connaît depuis longtemps; il a étudié son tempérament et la suite de ses maux; il l'a bien conduite dans le plus extrême péril; il s'est affectionné pour elle. Où pourrait-on espérer de trouver un semblable secours? Il ne reste donc qu'à le croire, qu'à lui être docile, et qu'à s'abandonner à ses conseils, ou plutôt à la Providence, qui bénira cette docilité. C'est porter une rude croix, que de se livrer aux remèdes fréquents et à un long régime : on se dégoûte, on se lasse; toute patience s'use; mais il faut tourner son courage contre soi-même, et se faire un mérite devant Dieu de ce qu'on fait pour se guérir. En guérissant le corps, on mortifie l'esprit et les sens, qui en ont grand besoin. Trop heureux que Dieu nous tienne compte de cette pénitence! Lisez-lui ma lettre, et dites-lui à quel point je lui suis dévoué.

Vous me ferez un sensible plaisir, si vous me procurez un chef d'office sage et bon officier. Il me faut aussi un laquais comme vous savez.

Vous ne mandez rien de votre jambe : j'en suis en peine. Je vous demande bien sérieusement de la faire examiner par MM. Triboulaut et Arnaud; après quoi vous me ferez savoir, s'il vous plaît, leur décision.

Si M. de Laval est encore à Paris, je vous prie de lui dire que j'ai écrit à madame sa mère, selon ses intentions, pour différer notre rendez-vous jusqu'au printemps. Ce retardement sera bon pour elle et pour moi : l'hiver et le voyage enrhument les vieilles bonnes gens comme nous. Tout sans réserve à mon très-cher fanfan.

279. — AU MÊME.

Il l'exhorte à employer les remèdes les plus efficaces pour la guérison de sa jambe.

A Cambrai, 20 janvier 1713.

Je puis me tromper, mon cher fanfan; mais il me semble qu'il n'y a pas à hésiter : il faut suivre le parti que tous croient *le plus sûr et le plus prompt*, quoique M. Triboulaut ne le juge pas nécessaire. Puisque le parti d'ouvrir est, selon M. Triboulaut, encore *plus sûr* que celui de n'ouvrir pas, il faut qu'il n'y ait aucun danger à faire l'ouverture : or, ce fondement étant posé, pourquoi n'ouvrirait-on pas, puisque ce parti, qui est *le plus sûr* contre tout danger, est en même temps *le plus prompt* pour la parfaite guérison?

D'ailleurs, l'accident que vous savez pourrait avoir altéré un peu l'os, et il peut être important de découvrir le fond, de peur que l'altération de l'os augmentant, il n'arrivât quelque désordre qui n'éclaterait que quand il serait difficile d'y remédier. Quand même il ne s'agirait que d'une grosse esquille, il faut lui préparer une sortie suffisamment large, de peur qu'un trop long séjour de ce corps, devenu étranger, ne cause des sacs, ou quelque fistule, ou un ulcère.

Il est vrai, comme vous le dites, que cette esquille peut être encore adhérente par quelque reste de membrane, et qu'en ce cas on aura de la peine à tenir la plaie longtemps ouverte, pour attendre que l'esquille se détache; mais tôt ou tard il faut en venir là; et les experts, qui prévoient sans doute un cas si facile à prévoir, vous disent que le plus tôt ouvrir est *le plus sûr*. Ils pourront tenir la plaie ouverte par leurs caustiques et par leurs petites éponges : ils useront même peut-être de quelque drogue pour dissoudre le lien, et pour détacher l'esquille adhérente.

J'avoue qu'on pourrait attendre la saison des eaux de Baréges, surtout si la paix vient, et s'il ne s'agit point de faire la campagne. Mais ne peut-il point arriver des accidents avant la saison des eaux, qui est encore assez éloignée? De plus, qui est-ce qui nous répondra que ces eaux rouvriront tout jusqu'au fond, et le purifieront parfaitement par la sortie de tout ce qui est étranger ou corrompu, comme on assure que l'opération des chirurgiens le fera? Enfin, supposons une sûreté égale entre l'opération des caustiques et l'usage des eaux : en ce cas, ne vaut-il pas mieux user d'un remède fort peu douloureux, nullement à craindre pour les accidents, et qui doit vous guérir dans peu de jours, que d'entreprendre un voyage de quatre cents lieues, qui vous tiendra presque tout l'été prochain dans l'embarras?

Ma conclusion est néanmoins qu'il faudrait, sans hésiter un seul moment, préférer le voyage de Baréges, supposé qu'il eût un peu plus de sûreté contre tout danger, que l'opération. Examinez donc bien ce que ces messieurs pensent là-dessus; pressez afin qu'on ne vous flatte point, et ne vous laissez point séduire par la crainte d'un long voyage, que vous voudriez vous épargner. Quelque temps et quelque argent qu'il vous en coûte, il faut faire le voyage, en cas qu'il donne un peu plus de sûreté selon eux.

D'où vient que M. Chirac ne propose pas de baigner la jambe malade dans les eaux de Balaruc?

Si on rouvre votre blessure, il faut déterminer, avec MM. Chirac et Triboulaut, l'homme que vous choisirez pour vous panser : le plus habile de tous pour la main n'est pas trop bon; il faut même que les autres voient souvent ce qu'il fera. Gardez-vous bien d'épargner là-dessus aucune dépense. Mille amitiés à ma nièce. Tendrement tout à mon fanfan.

De vos nouvelles, je vous conjure, très-ponctuellement tous les jours, pour me délivrer d'inquiétude : faites écrire quelqu'un pour vous soulager.

280. AU MÊME.

Il compatit à ses peines.

A Cambrai, 21 janvier 1713.

J'ai une vraie peine, mon très-cher fanfan, que vous soyez à Paris loin de nous, à la veille d'une opération qui peut être longue, et dans la maison de notre chère malade (*madame de Chevry*). En l'état où elle est, vous ne sauriez en attendre de vrais secours; et l'état de sa maladie très-douloureuse peut être un objet bien pénible pour vous, pendant que vous souffrirez de votre côté. C'est trop que d'être deux malades bien souffrants dans une même maison. Quand les deux malades sont fort unis de bonne amitié, ils ne peuvent se secourir mutuellement; ils ne font que s'attrister et que s'incommoder l'un l'autre. Voilà, mon très-cher fanfan, mon embarras. Je crains que l'opération de rouvrir votre jambe, et d'en vider tout le fond, ne dure longtemps; mais je vois d'ailleurs combien il est nécessaire qu'on prenne le parti que tous les plus habiles chirurgiens jugent *le plus sûr et le plus prompt* pour vous guérir. Plût à Dieu que vous fussiez ici au milieu de nous, avec le plus habile chirurgien de Paris, pour vous panser? Je payerais volontiers son séjour, pour faire finir la chose sous mes yeux. Mais il faut prendre le meilleur des chirur-

giens, et ce meilleur ne viendra pas maintenant ici. De plus, vous avez à Paris un singulier avantage : c'est que MM. Chirac, Triboulaut, etc. peuvent examiner, conférer et redresser, en cas d'accident, celui qui conduira la chose de sa main. Ainsi, il vaut mieux que vous demeuriez à Paris, pourvu que vous puissiez y être commodément, sans incommoder notre pauvre malade : c'est à quoi il faut bien prendre garde. Si vous ne sortez point de sa maison, il faut que vous lui fassiez agréer que vous payiez toute votre dépense. Ne craignez pas de manquer d'argent; je vous ôte toute inquiétude là-dessus.

Ce que M. Dupuy a mandé à madame de Risbourg sur l'état de madame de Chevry m'alarme beaucoup; j'en suis fort en peine. N'oubliez rien pour l'engager par son amitié pour nous, par sa raison, par son courage, par sa religion, à être docile pour M. Chirac.

Bonsoir, mon très-cher fanfan. Dieu sait ce qu'il me met au cœur pour vous, et ce que je souhaite qu'il mette dans le vôtre pour lui. Écrivez-nous bien de vos nouvelles : du moins, faites-nous-en écrire tous les jours de vous et de la malade.

281. — AU MÊME.

Nouvelles de famille, et témoignages d'amitié.

A Cambrai, 22 janvier 1713.

Ne soyez point en peine, mon très-cher fanfan, sur l'affaire dont vous ne croyez pas avoir parlé assez fortement. Vous avez dit de bon cœur ce que vous avez pu : je n'en demande pas davantage, et je laisse le reste à Dieu. Nous verrons ce que la Providence donnera d'ouverture : je ne veux aucun des succès qu'elle ne donne pas.

Je suis consolé d'apprendre que notre malade a un peu respiré; mais je ne me fie point à ces petits soulagements. Pressez-la pour le régime, et pour l'usage des remèdes. Veillez sur elle : je vous donne procuration pour gronder.

M. de Marquessac nous a envoyé un excellent pâté de Périgueux. Je voudrais l'en remercier par une lettre; mais je n'ose, de peur qu'il ne réitérât son présent. Le baron s'est presque rajeuni à manger un mets périgordin. Ce qui vient de son pays lui est plus délicieux que le nectar et l'ambroisie.

Je vous conjure de ne négliger aucune attention pour M. l'abbé de Laval. Vous lui devez une estime et une amitié très-sincère.

Mandez-moi tout au plus tôt ce qu'on aura fait pour votre jambe, et ce qu'on aura découvert. Si vous saviez combien vous me soulagerez le cœur par ce soin, vous le prendriez très-ponctuellement. Mais ne vous gênez point; dictez au petit abbé, ou, si vous n'en avez pas le loisir, dites-lui la substance des choses.

Pendant tout le temps de l'opération, demeurez au lit; voyez fort peu de gens, ne parlez guère, point de repas en compagnie; dormez de très-bonne heure; grand régime, parfait repos, sévère sobriété. Si vous êtes fidèle à Dieu, il vous rendra docile aux chirurgiens. Mille amitiés à la malade et à son cher fils. J'embrasse tendrement le petit abbé. Tout au très-cher fanfan.

282. — AU MÊME.

Témoignages d'amitié.

A Cambrai, 27 janvier 1713.

Je vois bien, mon très-cher fanfan, qu'il n'y a aucune porte ouverte pour sortir de chez notre chère malade. Dieu sait si je voudrais lui faire de la peine, manquer de confiance en elle, et refuser de lui avoir les plus grandes obligations! Mais ce que je crains le plus est que vous ne soyez tous deux malades en même temps, de manière à vous causer une peine réciproque, sans pouvoir vous entre-secourir. Le meilleur parti qui vous reste à prendre est celui de ne perdre pas un seul jour pour l'opération résolue. Choisissez, sans ménager la dépense, le meilleur de tous les chirurgiens; régime exact, grand repos; nul égard, nulle gêne, nul devoir, que celui d'obéir aux maîtres de l'art; patience, tranquillité, présence de Dieu, confiance en lui seul. L'argent ne vous manquera point. Si la paix vient, comme on l'espère, vous pourrez épargner; si la guerre continue, Dieu y pourvoira : à chaque jour suffit son mal. Ne soyez pas inquiet pour demain; car demain aura soin de lui-même. La Providence, notre bonne mère, a soin des petits oiseaux. Ne craignez rien : ne manquez point d'abandon au dedans, et vous ne manquerez point de pain au dehors. O que je veux voir un enfant de foi! Ce sera suivant la mesure de votre foi qu'il vous sera donné pour le corps et pour l'âme.

Put (*M. Dupuy*) arriva hier en bonne santé, après avoir passé par des abîmes de boue. Il est délassé aujourd'hui, et est bien content de se voir en repos au coin de mon feu. Je voudrais que vous y fussez aussi avec votre jambe bien guérie; mais il faut travailler patiemment à sa guérison. Bonsoir. Mille et mille amitiés à la malade, pourvu qu'elle obéisse à M. Chirac. Tendrement et à jamais tout sans réserve à mon très-cher fanfan.

283. — AU MÊME.

Il lui parle d'une affaire relative à l'abbé de Laval : il désire un grand vicaire capable de le soulager.

28 janvier 1713.

Je n'avais garde de vous mander l'affaire de M. l'abbé de Laval[1]. C'était un secret qui venait de trop haut, pour ne le garder pas avec un profond respect et de grandes précautions. Je le garde encore très-fidèlement; mais la chose, dit-on, commence à se répandre. Je ne sais qui est-ce qui a parlé. Vous me mandez qu'elle est publique; j'aime mieux que vous l'ayez apprise du public que de moi : il faut que quelqu'un de ceux qui devaient se taire ait parlé.

Il me tarde de vous savoir entre les mains des chirurgiens; la saison s'avance insensiblement. Si la paix, que je désire de si bon cœur, ne venait point, je voudrais fort que toute votre opération eût été faite bien à loisir, et que votre jambe fût parfaitement rétablie par un long intervalle, avant les fatigues de la campagne. Ainsi je vous conjure de ne perdre pas un seul moment.

Bonsoir. Mille amitiés et sermons à notre cher malade. Tendrement et sans réserve tout à mon cher fanfan.

Je vous conjure de parler le plus tôt que vous pourrez avec M. Colin (*le père Lallemant*), pour savoir si lui ou ses amis les plus éclairés ne connaîtraient point un homme de mérite, de piété, de saine doctrine, versé dans les matières de discipline, qui fût propre à être mon grand vicaire pour me soulager. Il faudrait un homme de confiance, doux et sage; je lui donnerais ici un honnête revenu par un canonicat.

284. — AU MÊME.

Sur un achat de terres projeté par le marquis.

A Cambrai, 30 janvier 1713.

Je suis de plus en plus en peine de notre pauvre malade (*madame de Chevry*). Consolez-la, mon très-cher fanfan. Ne la pressez pas trop; mais tâchez de la persuader par amitié, et de lui montrer combien nous sommes tous affligés de la voir se détruire elle-même. Le vrai courage et la sincère religion demandent qu'on se contraigne, et qu'on surmonte ses aversions.

Vous pouvez avec la malade parler à M. Colin, quand vous en aurez l'occasion. Dieu sait combien je voudrais que le bon Panta (*l'abbé de Beaumont*) fût occupé selon sa profession, et mis en œuvre; mais je vois qu'il s'y tourne moins que jamais. Il se noie de plus en plus dans le travail que vous savez : j'en ai une douleur que je ne puis exprimer.

Ce que vous voudriez prévenir arrivera, s'il doit arriver, avant que vous ayez occasion de l'éviter. Je ne suis point surpris de la démarche que vous aviez commencée; mais il faudrait se débarrasser de ce qu'on a, ou du moins tâcher d'avoir une occasion prête et sûre pour y réussir, avant que d'entreprendre d'acquérir ce que l'on n'a pas. Ces sortes de terres ne sont pas faciles à vendre en ce temps-ci. Notre ami, qui pourra vendre dans la suite la sienne, ne le fera certainement tout au plus tôt qu'à la paix. Alors le péril qu'on craint sera fini en bien ou en mal; il ne sera plus temps. Si néanmoins il se présente quelque bonne occasion, ou si vous en prévoyez quelqu'une, ne perdez aucun moment pour nous en instruire, et pour consulter sur les lieux les amis sincères et éclairés. Je serais ravi, si vous pouviez avoir à bon marché une terre qui ne fût exposée à aucun procès. Je crois la vôtre hors de danger de procédure selon la coutume des lieux; mais je conviens avec vous qu'une autre, liquidée par un bon décret, vous mettrait encore plus en repos.

Hâtez-vous d'aller à Versailles, pour retourner à Paris, et pour vous livrer aux chirurgiens. Grand régime, repos et docilité. Bonsoir; tendrement tout à mon cher fanfan.

285. — AU MÊME.

Sur une opération que le marquis était sur le point de subir pour la guérison de sa jambe.

A Cambrai, 1er février 1713.

Il me tarde beaucoup de vous savoir retourné de Versailles à Paris. Au nom de Dieu, mon cher fanfan, ne perdez pas un seul jour pour votre opération. Les moindres retardements sont à craindre, supposé qu'il y ait quelque carie dans l'os, comme M. Chirac le croit. Il faudra aller tout droit au parti le plus sûr, et voir le fond pour n'y rien laisser. Je crois que vous pouvez choisir M. Guérin, puisqu'il a la main si sûre et si légère; mais il ne faut compter sur lui que pour la main seule. Vous devez employer la tête de M. Triboulaut, et l'engager, quoi qu'il en coûte, à voir votre jambe, d'abord tous les jours, et ensuite de deux ou trois jours l'un jusqu'à ce que la guérison soit bien achevée. Il faut aussi que M. Chirac, à la prière de madame de Chevry, vous voie tous les jours sans y manquer. Voilà l'occasion où l'argent ne vous manquera pas. Je vou-

[1] Il s'agissait alors de nommer à l'évêché d'Ypres l'abbé de Laval, grand vicaire de Cambrai. Ce projet fut réalisé peu de temps après.

drais bien pouvoir joindre Paris et Cambrai, le secours des chirurgiens et nos soins à toute heure, pour assurer votre guérison. Abandonnez-vous à Dieu; soyez docile, courageux contre vous-même pour le régime, tranquille et patient malgré toutes les longueurs qu'il faudra essuyer. J'espère que votre docilité fera un grand bien et à vous et à la malade. En vous guérissant, cette docilité servira d'exemple pour corriger et pour guérir la personne qui en a grand besoin.

Bonsoir, mon très-cher fanfan; Dieu soit avec vous, et vous dans sa main, pour faire sa volonté, et non la vôtre. Tout à vous avec tendresse.

286. — AU MÊME.

Ses inquiétudes sur la santé du marquis et de madame de Chevry.

A Cambrai, samedi 11 février 1713.

Quoique madame de Chevry m'ait mandé que vous aviez bien dormi la nuit après l'opération, je suis, mon très-cher fanfan, bien en peine de votre santé. Je sais que vous avez beaucoup souffert, et il me tarde beaucoup d'apprendre les suites : surtout je crains qu'on ne trouve l'os carié. Mais ce que je demande très-fortement est qu'on ne me cache et qu'on ne me diminue rien : la moindre apparence de mystère me ferait plus de peine que l'exposition simple du mal. Dieu sait si je ressens l'impossibilité d'être auprès de vous!

Dites à madame de Chevry que je ne veux point qu'elle nous écrive elle-même : ses lettres, au lieu de nous faire plaisir, nous affligeraient. Elle ne doit se permettre aucune application. Tout ce que nous désirons d'elle est qu'elle suive fidèlement le régime prescrit par M. Chirac. Si elle compte pour rien sa santé, sa vie, le besoin que son fils a de la conserver, et notre consolation, qui serait bien troublée par sa perte, au moins qu'elle pense à Dieu et à son salut; elle ne peut point en conscience s'exposer, par un goût de plaisir et de liberté indiscrète, au danger d'accourcir sa vie. Elle n'a qu'à demander à un bon et sage confesseur si j'exagère en lui disant cette vérité; mais si je n'exagère point, elle désobéira à Dieu même en désobéissant à M. Chirac. O que je voudrais la voir ici, et vous aussi, en bonne santé, l'été prochain! Bonsoir, mon très-cher fanfan. Vous savez avec quelle tendresse je vivrai et mourrai tout à vous.

287. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

Mercredi, 8 mars 1713.

J'attends chaque jour, mon très-cher fanfan, l'explication de l'état du fond de la jambe; mais je ne vois encore rien qui me le fasse entendre. Ce qui me console de tant de longueurs est la patience que Dieu vous donne, et la grande capacité des personnes qui travaillent à vous guérir. J'avais cru, sur les lettres de notre chere malade, que le Breton reviendrait dimanche ou lundi dernier; mais nous ne le voyons point arriver : il faut qu'il ait retardé son retour. Si ce retardement sert à nous apprendre des choses plus éclaircies et plus avancées pour la guérison, j'en aurai une grande joie.

Il me semble que la lettre de la malade, reçue ce matin, marque qu'elle est dans un vrai soulagement : j'en remercie Dieu. Que ne donnerais-je point pour vous savoir tous deux entièrement guéris! Alors je ferais un autre souhait; car on en fait sans cesse en ce triste monde : ce serait de vous voir tous deux au plus tôt ici dans une profonde paix. Mais nos désirs ne nous donnent rien de réel que de l'inquiétude. Tout ressemble aux souhaits de Blaise, excepté le désir d'être tout à Dieu. Il faut y être tout entier, point à demi : le partage déchire le cœur à pure perte. Il faut y être avec gaieté, simplicité, paix, complaisance pour le prochain, courage contre soi-même, et confiance en celui qui est lui seul toute notre ressource. Ce discours paraît bien sérieux; mais il est moins triste que l'orgueil et que les passions, qui nous tourmentent sous prétexte de nous flatter. Bonsoir, cher fanfan.

288. — A L'ÉLECTEUR DE COLOGNE.

Sur la conduite politique à tenir dans les circonstances présentes.

A Cambrai, 8 mars 1713.

Il ne m'appartient nullement de parler des affaires générales; elles sont trop au-dessus de moi; j'en ignore absolument l'état : je me contente de prier Dieu tous les jours pour leur succès, sans avoir aucune curiosité sur ce qui se passe. Mais Votre Altesse Sérénissime électorale veut que je prenne la liberté de lui répondre sur la question qu'elle me fait l'honneur de me confier, et je vais lui obéir simplement. Il me semble, monseigneur, que le grand intérêt de votre maison est de conserver ses anciens États au centre de l'Empire. La maison d'Autriche peut finir tout à coup : alors votre maison

se trouvera naturellement à la tête du parti catholique, si elle est rétablie au milieu de l'Allemagne. C'est une espérance assez prochaine, et qui peut mettre tout à coup votre maison au comble de la grandeur [1]. Vos églises donnent un grand avantage à votre maison pour la mettre à la tête des catholiques : mais si votre maison n'avait plus ses États au centre de l'Empire, on commencerait à la regarder comme une maison devenue étrangère au corps germanique; et les grands établissements de Votre Altesse électorale se trouveraient inutiles pour votre maison. Je ne sais point ce qu'on offre à Son Altesse électorale de Bavière en la place de ses anciens États; mais je crains que ce qu'on lui offrira en compensation n'ait plus d'éclat que de solidité et de revenu liquide. J'avoue qu'il doit être naturellement touché d'un titre de roi; mais ne peut-il pas l'avoir sans renoncer à ses anciens États? J'avoue que la Bavière, sans le Haut-Palatinat, est un corps démembré; mais s'il faut souffrir cette perte, je compte encore pour beaucoup la Bavière, pour mettre votre maison à la tête du corps germanique, quand le parti catholique voudra prévaloir sur le protestant. Il vous est capital, si je ne me trompe, de demeurer dans l'Empire pour en devenir le chef. Après ces réflexions, proposées au hasard et par pure obéissance, j'ajoute, monseigneur, que vous ne pouvez mieux faire que de confier vos intérêts au roi : il est touché du zèle avec lequel Vos Altesses électorales ont soutenu si noblement leur alliance. Sa Majesté aime vos intérêts; elle sait mieux que personne ce qu'elle peut faire. Vous ne voulez ni empêcher ni retarder la paix générale de l'Europe, qui est si nécessaire à toutes les puissances. Ainsi, ce qui vous convient est de prendre vos dernières résolutions avec Sa Majesté. Pour moi, je prie Dieu tous les jours afin qu'il bénisse votre voyage. Vos intentions sont droites; vous voulez le bien de vos églises et de votre maison, qui est si nécessaire au soutien de la catholicité. Son Altesse électorale de Bavière n'a point d'autre intérêt que le vôtre, ni vous d'autre que le sien : j'espère que vous ne serez ensemble qu'un cœur et qu'une âme dans la décision que vous allez faire. Rien ne peut jamais surpasser le profond respect et le zèle avec lequel vous sera dévoué le reste de sa vie, etc.

[1] L'électeur de Bavière, et l'électeur de Cologne son frère, furent rétablis dans leurs États par le traité de Bade en 1714, et le prince Charles-Albert, fils et successeur de l'électeur de Bavière, fut couronné empereur à Francfort le 12 février 1742, sous le nom de Charles VII. Par là se vérifia ce qu'avait présagé Fénelon. Mais ce prince mourut au bout de trois ans, au plus fort de la guerre occasionnée par son élévation à l'empire.

289. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Ses inquiétudes sur la santé du marquis et de madame de Chevry.

Dimanche, 19 mars 1713.

La lettre de notre chère malade, datée du 16, me fait entendre, mon très-cher fanfan, ce que M. Chirac a pensé. Je suppose que MM. Mareschal, Triboulaut, Guérin, etc. auront pensé de même. Vous jugez bien que j'attends néanmoins avec quelque impatience des nouvelles de leur consultation. Ce que je désire le plus est que ces messieurs profitent au moins du mal qu'ils ont été obligés de vous faire si longtemps, pour découvrir s'il n'y a point, outre les deux esquilles qu'ils ont cru sentir, quelque corps étranger que le coup ait enfoncé bien avant, ou quelque sac de pus et quelque carie de l'os. C'est à vous à les presser avec courage à prendre là-dessus toutes les précautions de leur art. Il faut aussi les faire décider sur le besoin des eaux de Baréges, en cas que leurs opérations ne puissent nettoyer le fond da la jambe. Au nom de Dieu, mon cher fanfan, encouragez-les tous à ne vous point flatter, et à prendre le parti le plus sûr. Point de mal à pure perte : mais ne hasardons rien faute de précautions. J'espère que Dieu aura soin de vous, et qu'il sera infiniment plus secourable que les hommes les plus habiles et les plus affectionnés. Je ne puis exprimer toute ma reconnaissance pour notre chère malade : je suis en peine pour elle. Fait-elle ce que M. Chirac lui ordonne? Bonjour, mon très-cher fanfan; je vais prêcher.

290. — AU MÊME.

Il l'exhorte à la résignation et à la patience chrétienne.

Lundi, 20 mars 1713.

Vos souffrances, mon cher petit homme, m'affligent. Je suis bien aise d'apprendre que vous avez plus de patience que moi : je serais plus en paix, si je pouvais vous voir, vous secourir par mes soins, et vous soulager; mais il faut que la croix soit complète. Courage, mon très-cher fanfan; portons-la de bon cœur : plus les douleurs et les sujétions sont longues, plus il est évident qu'il était capital d'aller au fond de la plaie. Voilà un temps précieux d'exercer la foi, de sentir la fragilité de toutes choses, et de s'abandonner à Dieu. Je lui demande pour vous la confiance en lui, et une humble patience : la patience vaine serait un poison. Je suis charmé et attendri des soins de notre chère malade; je ressens ses peines. Que vous êtes heureux d'être entre ses mains! Que je lui ai d'obligations!

291. — AU MÊME.

Il compatit à ses douleurs, et l'exhorte à la résignation.

A Cambrai, 21 mars 1713.

Je souffre, mon très-cher fanfan, de vous savoir dans la douleur; mais il faut s'abandonner à Dieu, et aller jusqu'au bout. Le courage humain est faux; ce n'est qu'un effet de la vanité; on cache son trouble et sa faiblesse : cette ressource est bien courte. Heureux le courage de foi et d'amour! il est simple, paisible, consolant, vrai et inépuisable, parce qu'il est puisé dans la pure source. Que ne donnerais-je point pour vous soulager! Je ne voudrais pourtant vous épargner aucune des douleurs salutaires que Dieu vous donne par amour. Je le prie souvent pour vous; je vous porte chaque jour dans mon cœur à l'autel, pour vous y mettre sur la croix avec Jésus-Christ, et pour vous y obtenir l'esprit de sacrifice : il n'y a que le détachement qui opère la vraie patience. O mon cher enfant, livre-toi à Dieu; c'est un bon père qui te portera dans son sein et entre ses bras. C'est en lui seul que je t'aime avec la plus grande tendresse.

292. — AU MÊME.

Ses inquiétudes sur les suites de l'opération faite au marquis; il l'exhorte à un religieux abandon.

A Cambrai, 27 mars 1713.

J'attends, mon très-cher fanfan, des nouvelles de cette dernière opération qui devait achever de découvrir l'os. Le point capital est de ne laisser rien de douteux, et d'avoir une pleine certitude d'avoir bien vu le dernier fond, pour ne s'exposer point à lui laisser ni carie, ni fente de l'os, ni esquille, ni sac, ni corps étranger; autrement nous courrions risque d'être encore bientôt à recommencer. Puisque vous vous êtes livré patiemment à une si rude et si longue opération, il faut au moins en tirer le fruit, et ne gâter rien par la moindre précipitation. Ce que je crains est qu'on ne puisse pas tirer les esquilles ou corps étrangers, et qu'on n'ose aller assez avant pour les détacher, de peur de blesser les vaisseaux sanguins. Pour la carie, l'application du feu la guérit. Il y aura seulement l'exfoliation de l'os à attendre; mais dès qu'elle sera faite, et que le fond demeurera sain, les chairs croîtront bientôt, et la guérison radicale sera prompte. Il est question de nettoyer patiemment le fond : il n'y a rien de pénible et de long qu'il ne fallût souffrir pour en venir à bout sans aucun doute. *Le Dieu de patience et de soulagement* vous soutiendra, si vous êtes fidèle à le chercher souvent au dedans de vous avec une confiance filiale. A quel propos disons-nous tous les jours : *Notre père qui êtes aux cieux*, si nous ne voulons pas être dans son sein et entre ses bras comme des enfants tendres, simples et dociles? Comment êtes-vous avec moi, vous qui savez combien je vous aime? Oh! combien le Père céleste est-il plus père, plus compatissant, plus bienfaisant, plus aimant que moi! Toute mon amitié pour vous n'est qu'un faible écoulement de la sienne. La mienne n'est qu'empruntée de son cœur; ce n'est qu'une goutte qui vient de cette source intarissable de bonté. Celui qui a compté les cheveux de votre tête, pour n'en laisser tomber aucun qu'à propos et utilement, compte vos douleurs et les heures de vos épreuves. Il est fidèle à ses promesses et à son amour; il ne permettra pas que la douleur vous tente au-dessus de ce que vous pouvez souffrir; mais il tirera votre progrès de la tentation ou épreuve. Abandonnez-vous donc à lui; laissez-le faire. Portez votre chère croix qui sera précieuse pour vous, si vous la portez bien. Apprenez à souffrir; en l'apprenant, on apprend tout. Que sait celui qui n'a point été tenté? Il ne connaît ni la bonté de Dieu, ni sa propre faiblesse. Je suis ravi de ce que vous vous accoutumez à parler à cœur ouvert à la bonne duchesse (*de Chevreuse*); elle vous fera du bien. L'exercice de la simplicité élargit le cœur; il s'étrécit en ne s'ouvrant point. On ne se renferme au dedans de soi-même que pour se posséder seul par une jalousie d'amour-propre et par une honte d'orgueil. Je reçois avec grand plaisir ce que vous me mandez sur vos deux frères. Il m'est impossible de les inviter à venir cette semaine, où nous aurons le sacre de M. d'Ypres[1], avec beaucoup d'étrangers et d'embarras; mais ensuite je prendrai des mesures pour les avoir en liberté et avec une amitié cordiale.

Je vous prie de faire dire à madame la duchesse de Béthune, comme vous n'êtes pas en état de l'aller voir, combien je suis en peine de sa santé, et plein de zèle pour ce qui la regarde. Je suis très-dévoué à elle et à monsieur son fils.

Mille amitiés à notre chère malade, dont les soins surpassent ce qu'on aurait pu imaginer : Dieu le lui rende! Je suis en peine de sa triste santé. L'abbé de Beaumont est mieux.

Mille remercîments à M. Chirac. Il doit être plus touché de mes sentiments que de ceux d'un autre : non-seulement il fait plaisir de près, mais encore il charme de loin. Je voudrais bien connaître un tel homme : il fait honneur à un art qui a grand

[1] L'abbé de Laval, qui avait été chanoine et grand vicaire de Cambrai.

besoin que ceux qui l'exercent lui en fassent; car il est en soi bien douteux, et souvent exercé par des hommes superficiels. Les systèmes ne sont que de beaux romans, et les expériences demandent une patience avec une justesse d'esprit qui sont très-rares parmi les hommes. Bonsoir, très-cher fanfan.

293. — AU MÊME.

Il le prémunit contre le poison des amitiés mondaines, et l'engage à s'ouvrir avec simplicité aux vrais amis.

A Cambrai, 28 mars 1713.

Bonsoir, mon cher fanfan : je suis en peine de ta longue souffrance pour ton corps et pour ton esprit : des marques de considération que diverses gens te donnent, la dissipation, la vanité, le goût du monde, sont encore plus à craindre que les caustiques. Garde-toi, petit fanfan, du poison doux et flatteur de l'amitié mondaine. Il faut recevoir avec politesse, reconnaissance, et démonstrations propres à contenter le monde ce que le monde fait d'obligeant; mais il faut réserver la vraie ouverture et la sincère union de cœur pour les vrais amis, qui sont les seuls enfants de Dieu : par exemple, tu trouveras, dans madame la duchesse de Mortemart et dans un très-petit nombre d'autres personnes, ce que les plus estimables amis mondains ne peuvent te donner. Il faut t'ouvrir avec ces bonnes personnes, malgré ta répugnance à le faire. D'un côté, cet effort sert à élargir le cœur, à mourir à la propre sagesse, et à se déposséder de soi. D'un autre côté, vous avez besoin de trouver à Paris des amis de grâce qui remplacent le petit secours que je tâche de vous donner quand vous êtes ici, et qui vous nourrissent intérieurement. Faute de cette union, tu tomberas insensiblement dans un vide, un dessèchement et une dissipation dangereuse. Le chevalier est bon, et tu peux en faire un grand usage, mais madame de Mortemart te ferait encore plus de bien, quoique je ne songe nullement à faire en sorte que tu prennes d'elle des conseils suivis. Penses-y devant Dieu, fanfan, sans t'écouter, et n'écoutant que lui. Je t'aime plus que jamais. Tu ne pourrais comprendre la nature de cette amitié : Dieu, qui l'a faite, te la fera voir un jour. Je te veux à lui, et non à moi; et je me veux tout à toi par lui.

294. — AU MÊME.

Il l'exhorte à une patience soutenue de l'humilité.

Mercredi, 29 mars 1713.

Je suis ravi, mon très-cher fanfan, de votre patience, mais recevez-la de Dieu comme d'emprunt, sans compter sur elle comme sur votre ouvrage, et la recevant à chaque moment, comme un pauvre reçoit l'aumône. La patience qui est nôtre est vaine, courte, trompeuse, et empoisonnée par l'orgueil; celle que nous tenons de la main de Dieu est simple, humble et désirable. J'attends toujours la dernière opération, et la découverte du fond du mal. N'écrivez point : nulle application. *Oculi mei semper ad Dominum*[1]. Soyez gai; la joie est le fruit du détachement.

On dit que M. l'archevêque de Reims a gagné un procès contre les curés de sa ville sur la congrégation des jésuites. M. Colin (*le père Lallemant*) vous dira ce qui en est : j'en suis fort curieux. Faites-lui les plus grandes amitiés pour moi. Je suis en peine de notre chère malade : faites-moi savoir son véritable état; mais n'écrivez rien vous-même. Tendrement et sans réserve à mon très-cher fanfan.

295. — AU MÊME.

Il l'exhorte au parfait abandon.

Samedi, 1er avril 1713.

Tu souffres, mon très-cher petit fanfan, et j'en ressens le contre-coup avec douleur; mais il faut aimer les coups de la main de Dieu. Cette main est plus douce que celle des chirurgiens; elle n'incise que pour guérir : tous les maux qu'elle fait se tournent en biens, si nous la laissons faire. Je veux que tu sois patient sans patience, et courageux sans courage. Demande à la bonne duchesse (*de Chevreuse*) ce que veut dire cet apparent galimatias. Un courage qu'on possède, qu'on tient comme propre, dont on jouit, dont on se sait bon gré, dont on se fait honneur, est un poison d'orgueil. Il faut au contraire se sentir faible, prêt à tomber, le voir en paix, être patient à la vue de son impatience, la laisser voir aux autres, n'être soutenu que de la seule main de Dieu d'un moment à l'autre, et vivre d'emprunt. En cet état, on marche sans jambes, on mange sans pain, on est fort sans force; on n'a rien en soi, et tout se trouve dans le Bien-Aimé; on fait tout, et on n'est rien, parce que le Bien-Aimé fait lui seul tout en nous : tout vient de lui, tout retourne à lui. La vertu qu'il nous prête n'est pas plus à nous que l'air que nous respirons et qui nous fait vivre.

Il faut aller au fond, pendant qu'on y est, pour ta jambe; autrement ce serait à recommencer, et on pourrait bien, en recommençant, trouver le mal

[1] *Ps.* XXIV, 15.

incurable. Il le deviendrait par le retardement : ainsi il est capital de le déraciner avec les plus grandes précautions. Voilà des lettres que je te prie de faire rendre. Tu sais, mon cher petit fanfan, avec quelle tendresse je suis à jamais tout à toi sans réserve.

296. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

Samedi, 1er avril 1713.

Je fais des promenades toutes les fois que le temps et mes occupations me le permettent; mais je n'en fais aucune sans vous y désirer. Je ne veux néanmoins vouloir que ce qui plaît au maître de tout. Vous devez vouloir de même, le tout sans tristesse ni chagrin. O qu'on a une grande et heureuse ressource, quand on a découvert un amour tout-puissant qui prend soin de nous, et qui ne nous fait jamais aucun mal que pour nous combler de biens! Qu'on est à plaindre quand on ne connaît pas cette aimable ressource pour le temps et pour l'éternité! Combien d'hommes qui la repoussent! Le bon Put (*M. Dupuy*) marche avec nous, et quelquefois il évite nos courses quand il est las. C'est le meilleur homme qu'on puisse voir. Les gens qui veulent de bonne foi servir Dieu sans mesure sont bien aimables.

J'attends la fin de vos opérations pour me soulager dans la pensée que vous serez alors enfin un peu soulagé. Il faut aller patiemment jusqu'au dernier fond du mal, et ne hasarder rien sur la guérison radicale : mais il ne faut pas se presser; il faut laisser des temps de respiration pour apaiser la douleur. Vous êtes en bonnes mains; les invisibles sont encore meilleures que celles qu'on voit. Mille amitiés à cette chère malade, qui nous écrit des lettres dont je suis bien attendri; elle a presque autant de soin de moi que de vous. Bonsoir, mon très-cher fanfan.

297. — AU MÊME.

Témoignages d'amitié, et exhortation au renoncement.

Lundi 10 avril au soir, 1713.

Bonsoir, mon petit fanfan. Je t'écris par un homme ami de Blondel, nommé Poisson, qui s'en va en poste à Paris. Toute occasion libre me fait plaisir, et je n'en perds aucune pour te dire ce que tu sais bien. Ma peine sur les longueurs de ton mal est longue comme ton mal même; mais elle ne prend point sur ma santé, parce que je compte sur la patience que Dieu te donnera, et sur l'habileté de ceux qui travaillent à te guérir. Il faut nettoyer le fond, sans péril de recommencer, et aller jusqu'au bout en s'abandonnant à Dieu. Toute ma peine est de ne pouvoir aller te secourir et soulager : je serais ton garde-malade, et je te servirais fort bien.

Je te prie de dire à M. Colin (*père Lallemant*) que je compte les jours et les heures pour ce qu'il sait. Je l'ai à cœur autant que lui. Je suis consolé pour toi de ce que la bonne duchesse (*de Chevreuse*) te parle, et de ce que tu t'ouvres à elle. O quand pourrai-je t'embrasser tendrement? Que Dieu prenne possession de toi, et t'en dépossède pour toute ta vie. O qu'on est heureux quand on n'est plus à soi! Le méchant et l'indigne maître! Un bon maître, c'est celui qui nous aime mieux que nous ne savons nous aimer, et qui ne nous fait jamais aucun mal que pour notre plus grand bien. Il nous paye de ce qu'il ne nous doit pas, et de ses esclaves il nous fait ses enfants, afin que nous soyons ses héritiers. Son héritage est le ciel, et le ciel est lui-même. Il aura soin de ta jambe, si tu lui laisses avoir soin de ton cœur.

Je te prie de dire à M. Colin que je ne puis m'empêcher de recommander à M. Bourdon (*père le Tellier*) M. l'abbé de Saint-Remy, que tu connais, et qu'il connaît bien aussi. Cet abbé espère quelque grâce du roi. J'ai peur qu'il ne se flatte; mais enfin je ne puis lui refuser mes faibles offices, en considération du commerce obligeant qu'il a eu avec moi en ces pays-ci. Ainsi je prie M. Colin d'en vouloir dire un mot pour moi à M. Bourdon.

Je te défends d'écrire; je veux que tu ne fasses qu'une seule chose, qui est de guérir.

298. — AU MÊME.

Il désire que madame de Chevry soit plus docile aux médecins.

Mardi, 11 avril 1713.

Notre chere malade se vante d'être docile, d'une façon qui la convainc de ne l'être pas. Je suis fâché qu'elle réussisse si mal à nous persuader et à se guérir. La lettre grondeuse de son frère, je le vois bien, est un sermon fait à pure perte. Les miens sont de même emportés par le vent. Dieu veuille que le lait fasse tout ce qu'il faut! En ce cas, la malade serait plus heureuse que sage; mais je me consolerais de la voir manquer de sagesse, si le bonheur raccommodait tout. Je crains bien qu'elle ne soit réduite à se repentir trop tard de son indocilité. Je compte que si vous lui lisez ceci, elle vous battra : mais je voudrais qu'elle nous eût tous battus, et qu'ensuite elle devînt docile. Il s'agit des plus horribles douleurs,

d'une prompte mort, et de Dieu, à qui elle manque autant qu'à ses plus chers amis. Si rien ne la touche autant que le goût de ne se contraindre point, je ne sais plus que lui dire; il ne me reste plus qu'à m'affliger, et qu'à prier Dieu pour elle.

A-t-on vu le bout et tout le fond de la carie? Êtes-vous plus docile que la malade? Vous abstenez-vous d'écrire et de parler? Mille fois tout à vous, mon cher fanfan, et à la chère malade, que je conjure de me pardonner.

299. — AU MÊME.

Consolation que lui causent les lettres de madame de Chevry. Exhortation au renoncement.

Jeudi, 13 avril 1713.

Je suis touché d'un sentiment de joie, quand je vois arriver tous les soirs une lettre avec de l'écriture de la chère malade; mais ensuite je suis fâché de ce qu'elle a pris cette peine en l'état de souffrance où elle est toujours. Au nom de Dieu, empêchez-la d'écrire, et grondez en remerciant. Je ne veux recevoir que les lettres de Bernier; elle peut les dicter, mais c'est tout. Qu'elle n'espère point me payer en lettres: c'est en remèdes ordonnés par M. Chirac, qu'elle prendra, que je me croirai bien payé. Et vous, mon très-cher fanfan, soyez tranquille pour reposer votre tête et rafraîchir votre sang, pendant qu'on fait des opérations capables de l'échauffer.

J'ai commencé à faire connaissance avec le petit cadet [1]. Il me paraît penser un peu, sentir et vouloir. Dieu veuille que nous y trouvions de l'étoffe pour faire un homme! Les hommes travaillent par leur éducation à former un sujet plein de courage, et orné de connaissances; ensuite Dieu vient détruire ce château de cartes. Il renverse ce courage humain; il démonte cette vaine sagesse; il découvre le faible de cette force; il obscurcit, il avilit, il dérange tout. Son ouvrage est d'anéantir le nôtre, et de souffler sur le nôtre pour l'anéantir. Il nous réduit à croire avec joie qu'il est tout, et que nous ne sommes rien. Il ne nous reste que cet aveu, et cet aveu même n'est pas à nous; il est à chaque moment emprunté de lui. Ouvrez-lui bien votre cœur pour cet emprunt continuel. Nous lui devons tout; mais nous ne pouvons jamais lui donner que du sien. C'est un flux et reflux de sa vérité qu'il verse en nous, et que nous lui rendons. Bonsoir, mon très-cher fanfan. Mille choses à la bonne malade. Je suis fort en peine de la bonne duchesse (*de Chevreuse*), à cause de son pied malade; faites-m'en écrire des nouvelles : vous ne sauriez croire à quel point je m'y intéresse.

[1] Frère du marquis de Fénelon

300. — AU MÊME.

Exhortation à l'abandon et à la patience chrétienne.

18 avril 1713.

Je suis toujours dans l'attente de quelque bonne nouvelle sur votre jambe, mon très-cher fanfan. Que ne donnerais-je point pour savoir toutes les esquilles sorties, le dernier fond découvert et purifié, les opérations douloureuses finies, et l'exfoliation de l'os carié en train de se faire tranquillement! Mais il faut demeurer livré à Dieu sans bornes, et aimer la main qui vous exerce. Tous les maux qu'elle paraît faire sont des biens cachés. La foi adoucit la patience, en nous découvrant tous ses fruits. La croix à laquelle Dieu vous attache me fait espérer qu'il veut faire son ouvrage en vous. La malade dira que je prêche; mais c'est un reste de mon carême qu'il faut essuyer : elle est trop heureuse de ce que je ne la gronde plus. Je crains bien que le petit mieux qu'elle goûte ne lui donne une dangereuse confiance, et qu'elle n'attire encore quelque nouvel orage, en refusant toutes les précautions que M. Chirac lui demande. Bonsoir, cher fanfan; je suis à vous deux sans mesure. Portez-vous bien l'un et l'autre, si vous voulez que j'aie le cœur un peu soulagé.

301. — AU MÊME.

Nouvelles de famille, et témoignages d'amitié.

19 avril 1713.

Le bon Put (*M. Dupuy*) commence à nous importuner sur son départ. Il veut faire tous ses arrangements; mais je le dérangerai le plus longtemps qu'il me sera possible. Il est trop bon homme; quel moyen de le laisser aller si tôt! On trouve en lui un exemple sensible du prix de la bonté du cœur. Il est comme une chaise de commodité; on s'y repose à toute heure : on s'y délasse du reste. Les bons amis sont une ressource dangereuse dans la vie; en les perdant, on perd trop. Je crains les douceurs de l'amitié. Tous les jours j'attends avec impatience de vos nouvelles et de celles de la bonne malade. O que nous serons heureux, si nous sommes un jour tous ensemble au ciel devant Dieu, ne nous aimant plus que de son seul amour, ne nous réjouissant plus que de sa seule joie, et ne pouvant plus nous séparer les uns des autres! L'attente d'un si grand bien est dès cette vie notre plus grand bien. Nous sommes déjà heureux au milieu de nos peines, par l'attente prochaine de ce bonheur. Qui ne se réjouirait pas dans la vallée des larmes même, à la vue de cette joie céleste et éternelle? Souffrons, espérons, réjouis-

sons-nous. Bonsoir, mon très-cher fanfan. Le petit cadet paraît s'appliquer, et il donne quelque émulation à celui qui le précède.

302. — AU MÊME[1].

Il l'engage à se lier avec M. Dupuy. Nouvelles de famille.

A Cambrai, mercredi 3 mai 1713.

Je veux, cher petit fanfan, que tu sois lié de vraie amitié et confiance avec le bon Put (*M. Dupuy*). J'ai besoin de cette liaison : Put la mérite, et elle te convient. Fais donc de ta part toutes les avances pour achever cette union. C'est pour toi, et non pour moi, que j'en veux faire usage.

Le petit cadet me paraît bon enfant, plein de bonne volonté, et même de crainte de Dieu. Il s'applique; je commence à l'aimer. L'autre montre quelque émulation et un peu plus d'âme; il parviendra difficilement à être un sujet; mais le petit me donne de l'espérance.

Il faut prendre patience sur ton mal, et le vaincre à force de le souffrir en paix : l'amour-propre impatient aigrit et envenime toutes les plaies. L'amour de Dieu est un baume de vie qui purifie et adoucit tout.

Je crains que tu ne sois pas assez servi à la longue. Veux-tu que je t'envoie quelqu'un? Ne crains point cette dépense.

Mille choses à la bonne duchesse (*de Chevreuse*). Tendrement tout à fanfan. J'embrasse Calas. A la malade mille amitiés.

303. — AU MÊME.

Il compatit aux souffrances du marquis et de madame de Chevry.

Samedi, 6 mai 1713.

Je reçus hier au soir votre grande lettre datée du mercredi 3 de mai. Elle m'a fait beaucoup de peine et beaucoup de plaisir. J'y vois vos amertumes et celles de notre chère malade; mais j'y vois aussi les grâces que Dieu vous fait pour vous inspirer la patience dont vous avez un si grand besoin. Il faut ménager la malade, comme M. Chirac le pense avec sagesse et amitié. Il ne faut pas la révolter, et perdre entièrement sa confiance; il vaut mieux tolérer ce qu'on ne saurait empêcher, et tirer d'elle ce qu'on en pourra obtenir. Il ne faut pas même la contrister, s'il est possible; elle n'a que trop de tristesse par ses maux. Les vôtres seront de vrais biens si vous en faites un bon usage. Il faut espérer que l'esquille qui produit les mauvaises chairs sortira quand le gros os achèvera de s'ébranler. Vous verrez un jour combien les temps de douleur sont précieux. Dieu voit mon cœur et ma tendresse pour mon très-cher fanfan.

304. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

Lundi, 8 mai 1713.

Malgré tout ce que la malade nous mande avec tant de soin et de bonté de cœur sur votre jambe, je ne laisse pas, mon très-cher fanfan, d'être toujours en peine. Je ne saurais être content, jusqu'à ce que le fond soit entièrement découvert, sans aucun danger d'accidents pour les gros vaisseaux sanguins. C'est à quoi on ne saurait jamais apporter trop de précautions; mais vous êtes en bonnes mains. Je me fie pourtant très-peu aux plus habiles hommes; Dieu seul est le vrai médecin. Il l'est encore plus de l'âme que du corps : mais il ne guérit que par le fer et par le feu; il coupe, non comme les chirurgiens dans le mort, mais dans le vif, pour le faire mourir. Laissez-le couper : sa main est sûre. Donnez-moi, par une main empruntée, des nouvelles de votre promenade sur le bord de l'eau, et de celles de la chère malade au Luxembourg. O si vous étiez tous deux ici à vous promener le soir avec nous! mais ce que Dieu fait vaut mieux que tous nos désirs. Bonsoir.

305. — AU MÊME.

Nouvelles politiques et diocésaines.

Mardi, 9 mai 1713.

L'électeur de Cologne a passé ici à neuf heures du matin pour aller dîner à Valenciennes; il ne s'est arrêté qu'un moment pour prendre un bouillon. Voilà notre unique nouvelle. On dit que les Hollandais retardent l'échange des ratifications; mais c'est un bruit peut-être faux. Dieu veuille que nous voyions bientôt une paix générale et longue!

Depuis le temps qu'on mande que vous êtes toujours de mieux en mieux, vous devriez courir comme un Basque. Je vois bien que ces mieux sont bien lents et bien insensibles. J'attends le gros os, et la découverte du fond; jusque-là je prie Dieu, et je prends patience comme vous la prenez, Dieu merci.

J'ai donné le canonicat de M. d'Ypres, à l'abbé de Devise, non sans fâcher des gens qui le demandaient. J'en ai un vrai déplaisir; mais que faire? Il me semble que je ne pouvais en conscience faire au-

[1] On lit au dos de cette lettre : *Pour l'enfant à jambe pourrie.*

trement. Je souhaite que les deux médecines aient soulagé l'hôpital. Mille amitiés à la chère malade. Tout sans réserve à mon très-cher fanfan. J'attends de vos nouvelles et de celles du bon Put (*M. Dupuy*), par le retour de Villiers.

306. — AU MÊME.

Nouvelles de famille.

Dimanche, 14 mai 1713.

Notre malade me parle de tout, excepté sa santé. Cet article mériterait néanmoins un détail. Elle se contente de dire en gros qu'elle passe mal les nuits. Mais comment passe-t-elle les jours? N'a-t-elle rien sur sa conscience? Pour moi, je suis sage et docile; je donne bon exemple à mes enfants. Je commençai hier à prendre du lait; je me promène, et je modère mon travail. Lobos va tâter des eaux de Balaruc. Le petit Alexis [1] est actuellement dans ma chambre, où il s'accoutume à être. Il fait connaissance avec les Grecs et les Romains : j'espère qu'il pourra se former, et devenir un bon sujet. N'allez point en carrosse. Ne hasardez rien. Mettez la guérison dans son tort, si elle ne vient pas à la hâte. Si on est bien sûr d'avoir vu le dernier fond de la carie, et s'il ne s'agit plus que de patience, nous sommes trop heureux. Quand vous verrez M. Mareschal [2], recommandez-lui le Breton : c'est une attention convenable; elle vous fera honneur. Mille et mille amitiés au cher Put (*M. Dupuy*); c'est un excellent cœur d'ami, mais d'ami d'usage. La bonne duchesse (*de Chevreuse*) vous aime fort; croyez-la bien. Tout à fanfan et à la malade.

307. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

Mercredi, 17 mai 1713.

Je ne demande à M. Chirac rien de meilleur que votre guérison : c'est bien assez. Plût à Dieu qu'il pût m'en promettre autant pour la chère malade! Il faut au moins tâcher de diminuer beaucoup son mal, et de le faire durer si longtemps qu'on en fasse une demi-santé avec une assez longue vie. Un grand malheur que je vous annonce est que vous n'aurez point de vin d'Alicante : il y a déjà quelque temps que la fontaine en est tarie dans cette maison. M. le curé de Dunkerque, qui était venu ici voir monsieur d'Ypres, m'a assuré qu'on n'en trouve à Dunkerque ni pour or ni pour argent. Il faut espérer que la paix en amènera; mais ce sera trop tard pour vos besoins d'infirmerie.

Envoyez-moi, je vous prie, au plus tôt des copies des assignations qu'on m'a accordées pour mes blés. Gardez les originaux entre M. Dupuy et vous : embrassez-le tendrement pour moi. Mille amitiés à la chère malade; dites à l'infini à la bonne duchesse (*de Chevreuse*), quand vous la verrez. Bonsoir, mon très-cher fanfan.

308. — AU MÊME.

Il souhaite que madame de Chevry soit plus soumise au médecin.

Jeudi, 18 mai 1713.

Je vous prie de dire à M. l'abbé de S. (*Salians*) que la sincérité de sa lettre me charme. La malade a beau le contredire, on voit bien qu'il soutient généreusement la vérité. Tout ce qui me console est qu'elle est plus heureuse que sage, et que ses maux diminuent un peu, quoique son indocilité augmente. Mais, d'un autre côté, je crains fort qu'elle n'abuse de plus en plus du succès de sa révolte, et qu'il ne lui arrive enfin quelque triste accident. Si vous ne pouvez pas empêcher qu'elle ne s'échappe un peu, du moins tâchez de faire en sorte qu'elle évite les choses d'une dangereuse conséquence.

Madame de Choisy a mandé à madame de Montberon qu'elle vous avait vu. Elle paraît très-contente de sa visite.

Envoyez, je vous prie, à M. Colin (*père Lallemant*) le paquet ci-joint pour son ami (*le père le Tellier*).

Mon rhume diminue fort : je vais me promener.

Cent mille remercîments à M. l'abbé de S. Je ressens jusqu'au fond du cœur toutes ses bontés. Bonsoir à la chère malade. Tout au cher fanfan.

309. — AU MÊME.

Exhortation à la patience chrétienne; nouvelles de famille.

A Cambrai, dimanche 21 mai 1713.

Bonjour, mon cher petit fanfan. Blondel te dira de nos nouvelles : mais il ne te saurait dire combien il me tarde de te savoir guéri. Je n'en ai point une impatience inquiète; j'attends même en paix les moments de Dieu, dont la volonté m'est infiniment plus chère que toi et que moi, et que mille moi mis ensemble. Mais enfin mon cœur penche vers ta guérison, et je soumets ce désir sans réserve au bon plaisir de celui qui est l'unique lien de notre amitié. Ne trouve pas mauvais que je t'aime d'un tel amour, puisque

[1] Frère du marquis de Fénelon. *Lobos* désigne un autre frère du marquis.

[2] George Mareschal, premier chirurgien de Louis XIV, mort en 1736.

c'est du même amour dont je veux aimer Dieu et moi en lui seul. J'ai pensé plusieurs fois, par rapport à ton état, à ces paroles de saint Paul : *Per patientiam curramus ad propositum nobis certamen, aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem confusione contempta* [1]. Le monde est bien éloigné de comprendre que la patience est une course vers notre véritable but : on s'imagine au contraire que la patience est une inaction. D'ailleurs le monde ne comprend point que notre but est un combat. Les hommes veulent parvenir à un repos plein de gloire et de délices. Il est néanmoins vrai qu'un combat soutenu avec patience jusqu'à la fin de notre vie est le plus grand des biens selon la foi. Nous ne pouvons espérer ce bien qu'en tournant sans cesse nos regards vers Jésus, auteur et consommateur de notre foi. Il faut, comme lui, préférer la croix aux joies empoisonnées du siècle, et mépriser les mépris des libertins. Tâchons de le faire avec paix, douceur et gaieté. Pourquoi serions-nous moins gais que les impies, nous qui n'avons rien à faire de difficile que par amour, et avec l'espérance d'un royaume éternel, pendant que ces impies ont tout à craindre et rien à espérer? Réjouissons-nous donc au Seigneur.

Je te prie de procurer à Blondel, pour son procès, les recommandations que tu pourras. Madame la duchesse de Mortemart ne peut-elle point le recommander à monsieur le premier président, et M. Dupuy à M. l'abbé Pucelle? M. l'abbé de Salians pourra aussi avoir quelque ami parmi ses juges.

Ne manques-tu point d'argent? Tu n'en dis rien. J'en suis en peine. Tu dois connaître mon cœur pour toi, et tu es un sot si tu en doutes. J'ai compté que Mambrun payerait sur tes billets. S'il y a le moindre mécompte de ce côté-là, un mot suffira : je mettrai ordre à tout.

Tâche de savoir si M. Colin (*père Lallemant*) est content de moi sur mes remarques et sur mon approbation. Je serais très-fâché de ne le contenter pas. Lobos a des choses excellentes. Il faut l'attendre, et le mener insensiblement : il a la bouche délicate.

Alexis (c'est ainsi que je nomme le plus jeune) paraît sensé et avoir du sentiment, avec beaucoup de bonne volonté. Il y a de l'étoffe, et de quoi espérer un sujet : je l'aime.

Son frère en paraît un peu jaloux, pour un habit que j'ai donné à Alexis. Il n'est pas mauvais que le grand indolent soit piqué, et qu'il sente qu'il est en arrière. Il montre quelque petit désir de s'appliquer : mais le fond manque. Il en faut tirer peu à peu et patiemment tout ce qu'on pourra.

O que je voudrais que notre chère malade pût être assez bien pour nous venir voir l'automne! Je ressens jusqu'au fond du cœur toutes les marques d'amitié dont elle te comble.

Dieu te bénisse, et te rende petit, simple, ouvert, ingénu, détaché, et souple à toutes ses volontés! Lui seul sait, mon cher petit fanfan, avec quelle tendresse je t'aime.

[1] *Hebr.* XII, 1, 2.

310. — AU DUC DE CHAULNES.

Avis au duc sur ses occupations particulières, et sur quelques affaires de famille.

A Cambrai, dimanche 21 mai 1713.

Je suis, mon très-cher duc, fort en peine de madame votre mère : je crains qu'elle ne se tue à pure perte. Elle ne doit point se livrer aux affaires qu'elle ne peut débrouiller; mais elle doit se conserver pour faire ce qui dépend d'elle : c'est d'unir et de soutenir toute sa famille. Je la conjure d'y penser devant Dieu. Elle blessera sa conscience en ruinant sa santé. Elle m'a fait un très-gros présent de chocolat, dont je suis également reconnaissant et honteux. J'espère que vous voudrez bien lui faire mes très-humbles remercîments sur l'excès de ses bontés. Elle me ferait cent fois plus de plaisir si elle travaillait à se porter bien.

Je respecte avec un très-sincère attachement la bonne et noble dame du grand château, et je mérite toutes ses bontés par le zèle avec lequel je suis tout dévoué à elle et aux siens.

Je regrette très-vivement l'homme que vous avez perdu; il paraissait intelligent et affectionné. Sa mort vous rejette dans de grands embarras. Dieu veuille que vous le remplaciez par quelque bon sujet! Le choix en est très-difficile et très-périlleux.

Au nom de Dieu, ne demeurez point enfoncé dans les monceaux de papiers. Examinez en gros, faites des plans; voyez l'exécution; qu'on vous rende compte : mais ne vous noyez point dans les détails. Réservez-vous des temps libres pour prier, pour lire, pour vous nourrir intérieurement; ensuite pour les devoirs de la société, pour les bienséances de votre rang, pour les liaisons qui vous conviennent, pour les études d'histoire, d'affaires générales, et de tout ce qui peut vous rendre utile dans les temps qu'on peut prévoir. Un homme de votre rang ne fait point assez, et il manque à Dieu quand il ne s'occupe que de curiosités, que d'arrangements de papiers, que de détails d'une compagnie, que de règlements pour ses terres. Vous vous devez au roi

et à la patrie. Il faut, sans ambition, se rendre propre à tout pour le bien public.

Pour l'accommodement, travaillez-y sans vous commettre, si vous en trouvez les ouvertures. On ne peut point refuser des soins pour une si bonne œuvre. Le pis aller est de reculer, dès qu'on trouve les portes fermées. Du moins ceux qui jugent à propos de faire des avances par votre canal verront votre bonne volonté. Vous vous retirerez doucement, canon et bagage sauvés.

Vous jugez bien que je courrai comme au feu quand je vous saurai à Chaulnes, et que vous désirerez que j'aille vous y trouver; mais ne vous gênez et ne vous dérangez en rien pour moi. Vous pouvez faire de moi comme d'un mouchoir, qu'on prend, qu'on laisse, qu'on chiffonne : je ne veux que votre cœur, et je ne veux le trouver qu'en Dieu. Bonsoir, mon cher duc : je n'ai point de termes pour vous dire à quel point je vous suis dévoué à jamais.

Vous pouvez faire pour Strasbourg tout ce qui se trouvera permis à la lettre selon la mitigation établie par le chapitre. Il faut seulement prendre garde que toutes les preuves exigées par ce corps soient faites avec exactitude et parfaite vérité [1].

311. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Il l'exhorte à la patience dans ses douleurs.

Samedi, 27 mai 1713.

Bonjour, mon cher fanfan. Il faut être patient jusqu'au bout; patient avec les maux, patient avec les remèdes, patient avec vous-même. Il faut être patient sur son impatience : il faut s'attendre, se ménager, se supporter, se corriger peu à peu, comme on corrigerait un autre homme qu'on ne voudrait ni décourager ni flatter. Le grand point est de ne faire jamais l'entendu, et de montrer sa faiblesse aux vrais amis. Une faiblesse montrée avec ingénuité, sans réserve, et avec la petitesse des enfants de Dieu, se tourne en force; comme, au contraire, la force montrée se tourne en vanité, en fausseté et en faiblesse arrogante. Ouvrez-vous, livrez-vous et soyez bon petit enfant.

Je suis en peine de M. le duc de Mortemart. Dites ou faites dire pour moi à madame sa mère tout ce qu'on peut dire de plus fort sur sa peine, et sur l'inquiétude qu'elle me cause : vous ne sauriez rien dire de trop.

On me fait vivre comme un fainéant depuis mon rhume, qui est presque fini. Je suis honteux de ma docilité. La chère malade n'a pas besoin de rougir de la sienne; elle est bien en deçà de tout excès.

[1] Il s'agissait de la nomination d'un fils du duc de Chaulnes à un canonicat de Strasbourg, pour laquelle il fallait de grandes preuves de noblesse.

312. — AU MÊME.

Même sujet que la précédente. Nouvelles de famille.

Dimanche, 28 mai 1713.

Je remercie Dieu de qu'il a fait enfin découvrir le mal qui était si profondément caché. Le péril eût été grand sans cette heureuse découverte. Le rétablissement du trajet me donne de grandes espérances : puisque ce trajet est libre, il faut, si je ne me trompe, faire un grand usage des injections pour purifier le fond des chairs. Après tant de mécomptes heureusement réparés, il faut cent précautions l'une sur l'autre pour s'assurer de ne rien laisser dans ce fond. C'est là-dessus, mon cher fanfan, qu'il faut une patience à toute épreuve pour ne se mettre point en péril de recommencer, ou de périr sans ressource en se croyant guéri. M. Chirac, qui a tant d'amitié et de pénétration, examinera sans doute si le pus qui a tant séjourné n'a point rongé quelque vaisseau sanguin jusqu'à en affaiblir les tuniques; si ce pus n'a point fait quelque fusée; s'il ne reste point des esquilles embarrassées dans les chairs ou dans les membranes. Je parle en ignorant; cela m'est permis : je parle pour un homme qui excusera tout, et qui saura tourner à bien ce que je dis mal. Je ne doute pas qu'il n'exige de vous une rigoureuse sobriété : c'est sur quoi vous devez avoir une docilité sans bornes pour lui, et une dureté courageuse contre vous-même. Gardez-vous bien de vouloir arracher des permissions, encore plus de les outre-passer jamais en rien. Votre frère l'abbé a suivi madame de Montberon chez M. de Souâtre, en Artois; il y passera quelques jours.

Je n'ai point de termes pour louer le bon cœur de notre chère malade. Que puis-je faire en ma vie pour lui montrer toute ma reconnaissance? La vôtre doit être infinie. Je comprends qu'elle se porte beaucoup mieux; mais je crains que ce mieux ne lui donne trop de liberté pour suivre ses goûts, et ne la fasse triompher de la médecine. Elle doit voir, par la pénétration que M. Chirac a toujours montrée dans votre mal, combien il mérite d'être cru.

Je vous envoie une lettre pour M. Mareschal, pour lequel nous ne saurions avoir jamais trop de reconnaissance. Je continue mon lait, et je m'amuse : c'est rentrer dans l'enfance. Dieu nous donne celle que Jésus-Christ a tant recommandée! Tout à mon cher fanfan et à la malade.

Je vous prie de faire en sorte, par votre frère

l'abbé, que des personnes bien versées en cette matière prennent la peine de choisir les meilleures cartes du Périgord, du Quercy, de l'Agenois, du Limosin et de l'Angoumois. Je vous prie de les payer; vous savez où vous serez d'abord remboursé.

Je suis ravi d'apprendre que le sage Nestor, *ter functus ævo,* danse encore; mais dites-lui que je crains qu'il ne fasse ce qu'Horace dit : *Ad strepitum salias terræ gravis* [1], *etc.* Le temps approche où il faudra prendre de bonnes mesures pour le faire payer à Crespin [2] : mais il faudrait que madame la princesse se plaignît au père confesseur de ce que le saint prêtre n'est point payé de sa pension, et qu'on fît recommander à M. de Bernières de lui procurer son payement. Je ferais le reste avec M. de Bernières; mais je demanderais une grande récompense de mes petits soins; ce serait deux mois de danse à Cambrai. Sérieusement, je l'honore avec reconnaissance, et je l'aime avec tendresse : sa belle et florissante vieillesse me rajeunirait.

313. — AU MÊME.

Il compatit aux maux de ses amis, et le console par la pensée de la Providence qui lui envoie cette épreuve.

Lundi, 29 mai 1713.

La chère malade nous donna hier au soir des nouvelles consolantes de votre état; mais le sien paraît triste, et nous alarme. On ne saurait en ce monde goûter une douceur qui ne soit mêlée de quelque amertume. Celui qui fait ce mélange sait l'assaisonner selon notre vrai besoin, qui n'est guère conforme à notre goût dépravé. O que nous ferions de belles choses pour nous enivrer de poison, si Dieu nous laissait faire à notre mode! Malgré ces coups redoublés par miséricorde, nous avons encore le maudit courage de nous tromper, de nous trahir et de nous perdre. Que serait-ce si tout était riant et flatteur pour nous? Je suis ravi de savoir M. le duc de Mortemart en si beau train de guérison. Mille amitiés à la bonne malade, au grand abbé, à Put (*M. Dupuy*), *etc.* Bonsoir, très-cher fanfan.

314. — AU MÊME.

Nouvelles de famille, et recommandations amicales.

A Cambrai, 1er juin 1713.

Je te dois dire, mon cher petit fanfan, que mon incommodité n'était point un vrai rhume : c'était une fermentation de bile qui me donnait d'abord de la fièvre, et qui m'avait laissé une disposition fiévreuse avec une espèce de langueur et une toux fort âpre. La toux est finie; la langueur s'en va sensiblement : le quinquina m'a fait un très-grand bien. Ne sois point en peine de moi; je suis revenu dans mon naturel.

Je suis content du petit garçon major, que je nomme Alexis; j'espère qu'il sera bon enfant, et que tu en auras de la consolation. Nous sommes assez librement ensemble.

Je ne veux point que tu fasses de façon avec moi pour prendre de l'argent selon ton besoin. Je ne te l'offre point par cérémonie : tu dois faire de même avec simplicité pour le recevoir. C'est Dieu qui donne, et non pas moi. Le cœur de Dieu est grand; le mien est étroit. Dieu tout, moi rien.

Il me tarde, sans impatience, de te savoir guéri. Dieu le fera en son temps, et non au nôtre. O que le mal est bon pour nous désabuser, et pour nous accoutumer à demeurer souples et petits dans la dépendance de Dieu! On fait l'entendu et on s'enivre de soi-même, dès qu'on a un peu de bon temps.

Comme il faut tenir ta jambe ouverte à MM. Triboulaut, etc. ainsi il faut tenir ton cœur toujours ouvert à la bonne duchesse (*de Chevreuse*) et à Put (*M. Dupuy*). Parle-leur naturellement en toute liberté; s'ils te gênent, il faut le leur dire.

Procure à Blondel les recommandations que tu pourras pour son procès, qui est pour lui d'une extrême importance.

L'abbé de Beaumont a fait beaucoup trop pour moi par ses soins et assiduités pendant mon indisposition. C'est le meilleur cœur qu'il y ait en ce monde. J'espère que la grâce opérera peu à peu dans son cœur pour l'arracher à ses goûts, et pour le livrer au ministère. Il faut prier et l'attendre.

Tu dois profiter d'un temps précieux pour t'accoutumer à prier et à lire dans des temps réglés, soir et matin.

Fais le moins mal que tu pourras pour diminuer l'indocilité et le mauvais régime de notre bonne malade. Il ne faut ni la rebuter ni la chagriner, mais lui insinuer patiemment et à propos ce qui lui serait utile. Tu lui as des obligations infinies. D'ailleurs elle mérite par son bon cœur une tendre amitié.

Bonsoir, très-cher fanfan. Dieu seul sait de quelle tendresse je t'aime à la vie et à la mort.

Je te prie de dire au père Lallemant que j'ai dit tout ce qu'il fallait à M. d'Ypres pour l'engager à donner son approbation [1]; après quoi il me semble qu'il faut l'attendre un peu, et voir ce que son cœur lui inspirera. Dès que j'aurai de ses nouvelles, je me hâte-

[1] HORAT. lib. I, *Ep.* XIV, V, 26.
[2] Abbaye de bénédictins en Hainaut, diocèse de Cambrai.

[1] Le père Lallemant faisait alors imprimer ses *Réflexions sur le Nouveau Testament*, auxquelles Fénelon donna son approbation.

rai d'en faire part au père Lallemant. Alors je lui manderai s'il faut écrire un compliment.

315. — AU MÊME.

Il souhaite, pour madame de Chevry, une grande soumission au médecin, et un parfait abandon à la volonté de Dieu.

Jeudi, 1er juin 1713.

Je suis alarmé, mon cher fanfan, de la fièvre accompagnée de dévoiement de notre chère malade. Elle n'avait pas besoin de cette nouvelle secousse après une si longue suite de maux. Dieu veuille qu'elle se laisse secourir par M. Chirac! Elle voit par votre exemple combien il mérite d'être cru, et avec quelle pénétration il découvre ce qui est le plus caché. On est fort heureux d'avoir un tel médecin et un tel ami. Il est vrai que toute la médecine se trouve épuisée par certains maux; mais enfin un habile homme qui connaît un tempérament, et qui a observé de près le cours d'une longue maladie, diminue les accidents et les prévient, pour soulager la personne qu'il ne peut entièrement guérir. D'ailleurs Dieu bénit cette patience, cette docilité, ce renoncement à notre volonté propre. Heureux qui tourne ainsi les maux en biens, en s'abandonnant à Dieu! Que met-on en la place? un courage humain qui s'use, une volonté roide qui se tourne contre elle-même, une indocilité qu'on doit se reprocher devant Dieu et devant tous ses bons amis. Je n'ignore pas l'amertume de cet état. Je comprends qu'il doit causer une lassitude infinie, avec un grand préjugé contre les remèdes et les régimes gênants; mais ce qui est impossible à la faiblesse humaine devient très-possible par le secours de Dieu, quand on se livre à lui humblement. Mais j'ai honte de mon sermon; n'en montrez que ce qui pourra être vu sans péril d'importuner la chère malade. Mille choses à la bonne duchesse (*de Chevreuse*) et à Put (*M. Dupuy*). Soyez bien sage jusqu'au bout, pour assurer et accélérer votre guérison. Bonsoir, mon très-cher fanfan.

316. — AU MÊME.

Ses inquiétudes sur l'état de madame de Chevry.

Samedi, 3 juin 1713.

Je me porte bien. Pourquoi notre chère malade n'en fait-elle pas autant? Je voudrais bien que l'évacuation qui la fait souffrir pût la dégager de la fièvre. Elle se vante de sa docilité; mais j'aimerais mieux les louanges d'autrui que les siennes, pour son propre mérite. Quand pourrai-je avoir la consolation de la savoir soulagée, et en repos sans en abuser? Et ce gros os, pourquoi ne se hâte-t-il pas de tomber? Il faut bien nettoyer le trajet, et ne laisser rien en aucun recoin. Du reste, sobriété, tranquillité de corps et d'esprit; écouter, parler peu; s'amuser, se réjouir. *Gaudete in Domino*. Mille amitiés à notre bonne malade. J'embrasse Put. Tout à mon cher fanfan.

317. — AU MÊME.

Recommandations amicales.

A Cambrai, mercredi 28 juin 1713.

Je te prie, mon très-cher fanfan, d'envoyer la lettre ci-jointe à M. Colin (*père Lallemant*), ou de la faire envoyer par M. Dupuy. Elle doit être rendue promptement et en main propre.

M. de Tingry va à Paris pour le mariage du fils de M. le duc de Châtillon; il se charge de mon paquet. Sois sobre, paisible et gai; Dieu, qui le veut, te donnera de quoi le faire. La sobriété est le point le plus important pour ta guérison : ensuite vient le second point de la patience et de la gaieté; c'est ce qui adoucit le sang, et qui y met un baume pour purifier la plaie. Demande à Dieu, et il te donnera. La demande n'est point une formule de discours : c'est un simple désir du cœur qui sent son besoin, son impuissance, la toute-puissance et l'infinie bonté de notre Père céleste. Mille et mille amitiés à la malade et aux vrais amis. Chante, amuse-toi, fais-toi amuser, aime Dieu gaiement.

Avertis notre ami Put (*M. Dupuy*) et Duchesne qu'il y a, dit-on, à l'hôtel de Créqui, une tapisserie de Scipion, haute et belle, pour mille écus.

318. — AU MÊME.

Témoignages d'amitié; exhortation à l'abandon.

Lundi, 3 juillet 1713.

Quoique je t'écrive tous les jours, mon très-cher fanfan, les lettres que j'envoie par la poste ne me contentent pas. Je te veux dire par cette voie sûre combien je suis attentif sans inquiétude sur l'avancement de ta guérison. Panta (*l'abbé de Beaumont*) est trop occupé de ma santé et de mon repos d'esprit; je le suis peut-être un peu trop de toi : mais, en vérité, je suis assez tranquille, et je me porte mieux que je n'aurais cru. Je me porterai encore mieux quand tu seras guéri, et que je te reverrai dans la petite chambre grise auprès de moi. Sois sobre, patient, abandonné à Dieu, et petit dans tes peines. O qu'on est sot, quand on veut faire le grand!

O qu'on est vrai et bon, quand on veut bien être, se voir, et être vu faible et pauvre! Si tu veux de l'argent, tu n'as qu'à dire; ne te laisse manquer de rien. Si tu manquais, tu le mériterais bien; ce serait ta faute. Bonjour, très-cher fanfan. Alexis continue à bien faire; je l'aime de bonne foi. Je ne sais point s'il aura ce qu'on appelle de l'esprit; mais il paraît avoir le sens droit du sentiment, et bonne volonté. Tout à toi, petit fanfan.

319. — AU MÊME.

Joie qu'il ressent de sa prochaine guérison, et désir de le voir bientôt à Cambrai.

A Chaulnes, 29 juillet 1713.

Te voilà donc enfin, mon très-cher fanfan, en train de prochaine guérison. Dès que tu seras en état d'aller avec une sûreté parfaite, il faudra que tu reviennes achever ta convalescence à Cambrai; mais il ne faut rien entreprendre que sur la décision de MM. Chirac, Mareschal, etc. Je voudrais bien que tu pusses nous amener la chère grondeuse; mais on ne doit rien hasarder par rapport à ses maux. Je crains l'agitation d'un voyage pour ses reins, et l'éloignement de M. Chirac s'il lui arrivait quelque attaque de gravelle chez nous. C'est M. Chirac qui doit décider là-dessus; de ma part tout serait prêt. Je serais charmé de la garder tout l'hiver, et de lui envoyer un carrosse à Paris pour la chercher. Je te prie d'en raisonner avec M. Chirac. Nous la ferons vivre avec plus de régime; mais elle ferait un voyage en carrosse; et elle serait ensuite éloignée du secours qui lui a sauvé plusieurs fois la vie. Examine, raisonne, consulte l'oracle, et mande-moi ce qui aura été conclu. Pour mon filleul et pour notre petit abbé, nous prendrons nos mesures, quand nous serons à Cambrai, sur ce que tu nous feras savoir. Il faudra examiner aussi en quelle voiture tu pourras venir quand il en sera temps.

Nous avons passé ici quatre jours en repos, liberté, douceur, amitié et joie; cela est trop doux : il n'y a que le paradis où la paix, la joie et l'union, ne gâtent plus les hommes.

Tout à toi pour jamais, mon très-cher petit fanfan. Je te conjure de me mander au plus tôt ce qu'il convient de donner à MM. Chirac, Mareschal, etc.; la valeur de combien, et en quelle nature de présent pour M. Mareschal. Sera-ce une tabatière, ou une bague, ou quelque pièce de vaisselle d'argent?

320. — AU MÊME.

Sur le même sujet.

Samedi, 5 août 1713.

Je compte les jours jusqu'à celui qui nous réunira; mais c'est sans inquiétude ni impatience. On peut me croire sur mes peines, car je les montre assez quand je les sens, et je laisse assez voir ma faiblesse. Je fais mal les honneurs de moi. Achevez de vous guérir, sans vous relâcher sur les précautions. Ne faites point naufrage au port. Faites tout ce que vos messieurs croiront utile pour assurer et pour accélérer votre guérison. Je ferai partir un carrosse lundi ou mardi prochain, tout au plus tard, pour mon filleul : il me tarde de l'embrasser. Le petit abbé me fera aussi un sensible plaisir. Que ne puis-je vous voir arriver avec eux! Si M. Colin (*père Lallemant*) jugeait que je dusse donner plus de deux cents livres à son jeune ecclésiastique, il n'aurait qu'à le décider, quoique je sois bien en arrière pour mes revenus. Dites au très-cher Put (*M. Dupuy*) qu'il ne soit en peine d'aucune de ses lettres. Je les ai toutes reçues, chacune en son temps. Il aura au plus tôt de mes nouvelles. Je l'embrasse avec tendresse. Mille et mille choses à la chère malade. Tout sans réserve à mon très-cher fanfan.

Écrivez-moi quelque mot obligeant pour madame de Risbourg.

321. — AU MÊME.

Il se réjouit dans l'espérance de le voir bientôt à Cambrai, et lui donne quelques avis sur la conduite à tenir envers certaines personnes.

Dimanche, 6 août 1713.

Tu ne dois pas hésiter, mon cher fanfan : quand ces messieurs te donneront ton congé, il faudra louer une litière qui te mènera ici pour notre argent. Ne crains aucune dépense de vraie nécessité. Ton père selon la chair n'est pas autant ton père que moi. C'est ton principal père qui doit payer tout ce que l'autre ne peut payer. Dieu nous le rendra au centuple. Pour les sommes nécessaires à ces messieurs, je veux les payer noblement et sans faste : il vaut mieux faire un peu trop, que de s'exposer au moindre risque de trop peu avec tout le monde, et surtout avec de telles gens.

M. le duc de Charost m'a marqué dans notre entrevue une sincère amitié pour toi. Il a le cœur bon, et tu dois lui montrer en toute occasion un grand attachement avec un vrai respect. M. le duc de Chaulnes est, sans démonstrations, très-bon et très-effectif : il est prévenu d'estime pour toi.

Il faut cultiver les hommes dans l'ordre de la Providence, sans compter jamais sur eux, non pas même sur les meilleurs. Dieu est jaloux de tout, même des siens; il ne faut tenir qu'à lui, et le voir sans cesse à travers des hommes comme le soleil à travers des vitres fragiles.

Ne te décourage jamais à la vue de tes fragilités et de tes inconstances; il faut savoir à quoi s'en tenir avec soi-même pour se désabuser de soi, et pour s'en déposséder. Quelques misères honteuses qu'on éprouve sans cesse, on recommence toujours ridiculement à se fier à soi. Les misères éprouvées sont un remède; mais la confiance ridicule qui ne se déracine point est un étrange mal. La bonne duchesse (*de Chevreuse*), la duchesse de Mortemart, et le cher Put (*M. Dupuy*) peuvent te secourir très-utilement. Tu ne saurais leur ouvrir trop ton cœur; il faut être simple et petit; il faut se livrer sans réserve, et n'écouter point les réflexions de l'amour-propre. O qu'on est heureux d'être ami des amis de Dieu! Ils valent bien mieux que les distributeurs de la fortune.

Demande un peu les livres que tu pourrais nous apporter. Je n'en voudrais pas beaucoup; ma curiosité est très-bornée; je sens qu'elle diminue tous les jours.

Que ne donnerais-je point pour voir la chère malade recueillie, désabusée du monde, et entièrement fidèle à Dieu! sa santé même en serait meilleure. Il ne t'appartient point de la prêcher; il ne faut avec elle que complaisance, reconnaissance, amitié, égards infinis : mais pour moi, je voudrais qu'elle fût aussi unie à Dieu qu'elle est aimable pour tous ses amis.

Je compterai souvent les jours jusqu'à celui de notre réunion; mais, en les comptant, je ne voudrais pas en retrancher un seul. Il faut laisser tout en sa place selon l'arrangement du maître. Prends bien tes mesures; ne précipite et ne hasarde rien par impatience. Bonsoir. Tout à toi, mon cher petit fanfan.

Alexis continue à faire bien : nous sommes fort bons amis.

322. — A M. VOYSIN,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Il déclare qu'il a été absolument étranger aux démarches qu'on a faites pour lui obtenir la permission d'aller voir à Paris sa nièce dangereusement malade.

A Cambrai, 4 août 1713.

Je viens d'apprendre qu'une personne inconnue vous écrivit, il y a quelques mois, pour vous supplier de parler au roi, afin que je pusse aller à Paris voir ma nièce, qui était alors très-malade. Je comprends bien qu'on pourra ne me croire point sur ma parole, quand je dirai que je n'ai eu aucune connaissance de cette demande, et que j'aurais tâché de l'empêcher si j'en avais été averti. On pourra même penser que je ne la désavoue maintenant qu'à cause qu'elle n'a pas réussi : mais je me livre à tout ce qu'on voudra penser de moi. Dieu sait combien je suis éloigné de tous ces détours. De plus, j'ose dire, monsieur, que ma conduite ne ressemble guère à ces empressements indiscrets. Je sais, Dieu merci, demeurer en paix et en silence, sans faire une tentative si mal mesurée. Personne sans exception n'a jamais poussé plus loin que moi la vive reconnaissance pour les bienfaits du roi, le profond respect qui lui est dû, l'attachement inviolable à sa personne, et le zèle ardent pour son service : mais personne n'a jamais été plus éloigné que moi de toute inquiétude et de toute prétention mondaine. Je prie Dieu tous les jours pour la précieuse vie de Sa Majesté. Je sacrifierais avec plaisir la mienne pour prolonger ses jours. Que ne ferais-je point pour lui plaire! Mais je n'ai ni vue ni goût pour me rapprocher du monde. Je ne songe qu'à me préparer à la mort, en tâchant de servir l'Église le reste de ma vie dans la place où je me trouve. Au reste, je ne prends point, monsieur, la liberté de vous rendre compte de tout ceci dans l'espérance que vous aurez la bonté de vous en servir pour faire ma cour. Vous pouvez le supprimer, si vous le jugez à propos. Je ne désire rien dans ce monde plus fortement que de remplir tous mes devoirs vers Sa Majesté avec un zèle à toute épreuve; j'ai toujours été également dans cette disposition : mais je n'y suis excité par aucun intérêt humain. Les bienfaits passés dont je suis comblé me suffisent, sans chercher pour l'avenir aucun agrément dont je puisse être flatté. C'est avec un vrai dévouement que je suis, etc.

323. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Il lui donne ses idées sur la manière d'accepter la bulle qu'on attendait de Rome contre le livre du père Quesnel. Il l'exhorte au parfait abandon.

Lundi, 11 septembre 1713.

Je me sers de la voie sûre de M. Bourdon (*père le Tellier*) pour t'écrire en liberté, mon très-cher fanfan. Je compte de te loger dans ma petite chambre grise, où tu as longtemps demeuré : on ne t'y fera aucun bruit. Nous nous coucherons vers les neuf heures et demie : le matin, j'irai dire la messe sans t'éveiller, et nous ne te verrons au retour que quand

tu ne pourras plus dormir. Voilà ce qui me paraît le plus convenable. De ma part, je ne serai ni incommodé ni gêné en rien : tu peux t'en fier à moi.

Je te prie de dire à M. Colin (*père Lallemant*) qu'il me paraît qu'on peut, en prenant bien ses mesures, faire d'abord à Paris une assemblée de trente ou quarante tant cardinaux qu'archevêques et évêques, pour accepter la bulle d'une manière courte, claire, précise, pure, simple et absolue. Le procès-verbal de cette assemblée extraordinaire peut servir de modèle à ceux des provinces. On peut y dresser un modèle de mandement, que les provinces suivront aussi. Si M. le cardinal de Noailles veut faire cette acceptation pure et absolue, et s'il commence par s'y engager par écrit, on ne peut lui faire trop d'honneur pour la présidence, etc.; sinon on doit y pourvoir autrement.

Dès que le roi appuiera fortement pour l'acceptation de la bulle, il y aura tout au moins vingt évêques contre un, pour l'accepter d'une façon pure, simple et absolue. Il est fort à désirer qu'on voie une acceptation unanime de tous : mais enfin, quand même il arriverait qu'une douzaine d'évêques refuseraient d'accepter sans quelque clause restrictive, le torrent prévaudrait, et le mal même se pourrait tourner à bien. Il est quelquefois nécessaire que le scandale arrive, *ut eruantur ex multis cordibus cogitationes*[1]. L'autorité de l'Église n'en est pas moins complète et moins décisive, quoique quelques évêques s'y opposent : c'est ce qu'on a vu en plusieurs conciles. Le grand point est d'aller en avant, et d'engager tout le corps du clergé par l'acceptation de presque tous les évêques. Tout ce qui a été fait jusqu'ici sera justifié par le saint-siége et par le clergé de France : il deviendra le propre fait du clergé même, dès que le corps de ce clergé aura fait une acceptation non restreinte. Mais il faut que le roi parle ferme : il lui sera glorieux de le faire; et on ne pourra point se plaindre raisonnablement qu'il entre dans le spirituel avec une autorité qui opprime les consciences, puisqu'il ne fera que la fonction du protecteur des canons, qui est de procurer l'unanimité des membres avec leur chef pour une décision dogmatique canoniquement prononcée. La forme des bulles précédentes doit suffire pour celle-ci.

Si on sait des nouvelles de Rome sur cette bulle, on me fera un sensible plaisir de me les mander : il serait très-fâcheux qu'elle ne vînt pas. On veut intimider Rome, et fermer les avenues de la France aux décisions du centre de l'unité. Lisez tout ceci à M. Colin, et donnez-lui-en une copie, s'il le veut. Je redouble chaque jour mes prières là-dessus.

[1] *Luc.* II, 35.

Donnez la lettre ci-jointe au bon Put (*M. Dupuy*) que j'aime de plus en plus. Je voudrais bien faire un présent à ma nièce, dès que je serai un peu plus au large. Ne pourriez-vous point examiner qu'est-ce qui conviendrait le mieux à son goût? Pensez-y avant votre départ : consultez même en secret quelque ami.

Bonsoir, mon cher petit fanfan. Donne-toi bien à Dieu, et prie-le de te prendre à sa mode, car souvent on ne sait pas bien se donner : on ne se donne qu'à demi; on se reprend en détail, après s'être donné en gros; on se donne pour être plus à soi, en se flattant d'être plus à Dieu : voilà l'illusion la plus dangereuse. Il y a une bonne règle pour les donations, dans les Coutumes : *donner et retenir ne vaut*. Point d'autre lien, point d'autre amitié entre toi et moi, que Dieu seul : c'est son amour qui doit être à jamais toute notre amitié. Le veux-tu? sans cela marché rompu; point d'argent, point de Suisse. Bonsoir, bonsoir.

324. — AU PÈRE DAUBANTON.

Sur la constitution *Unigenitus* qui venait de paraître.

A Cambrai, 12 octobre 1713

Je vous dois, mon révérend père, une des plus grandes consolations que j'aie senties depuis que je suis au monde; c'est celle de lire la nouvelle constitution contre le livre du père Quesnel. Cette constitution fait un honneur singulier non-seulement à la personne du pieux et savant pontife qui l'a dressée lui-même avec autant de travail et de discernement, mais encore au siége apostolique, qui se trouvait dans un très-pressant besoin de soutenir son autorité méprisée.

Le pape a fait un portrait très-ressemblant de l'auteur, qui est le chef de tout le parti, et du parti même. Il a peint leur audace, leurs artifices, leurs détours, leur souplesse pour séduire les fidèles et pour échapper aux mesures les plus décisives. Sa Sainteté a très-bien caractérisé le livre; elle a montré une suite, un dessein caché, un venin répandu dans les propositions mêmes qui choquent le moins, un art pour prévenir le lecteur contre la doctrine et contre la discipline générale de l'Église.

J'admire le choix des propositions et l'ordre où elles sont mises : le choix fait qu'on est, sans discussion, d'abord saisi d'horreur à la vue de certains principes qui renversent tout. L'ordre fait qu'on trouve toutes les propositions de chaque genre rassemblées pour s'entr'expliquer, et pour faire sentir un système pernicieux.

On y voit une grâce qui a tous les caractères de

la grâce nécessitante des protestants les plus outrés, en sorte qu'il faut rétracter les canons du concile de Trente contre Luther et Calvin, aussi bien que les constitutions publiées contre Jansénius, si on tolère une telle grâce sous des termes adoucis et captieux. On y voit une réelle impuissance d'accomplir les commandements de Dieu, et d'éviter les péchés les plus énormes, même à l'égard des justes, toutes les fois qu'ils sont privés de cette grâce invincible à la volonté. On ne peut éluder cette affreuse conséquence qu'en alléguant un pouvoir éloigné d'accomplir par les forces de la seule nature les actes surnaturels, ou qu'en supposant, de mauvaise foi, qu'on peut, avec une grâce faible et disproportionnée à la tentation, faire les actes les plus forts.

On y voit le monstrueux système de Baïus et de Jansénius, qui disent que la grâce est nécessaire à la nature; ce qui est détruire la grâce même, et la réduire à être une partie essentielle de l'ordre naturel.

On y voit que le parti regarde la grâce de la foi comme la première : qu'il suppose une générale privation de grâce et un horrible abandon de Dieu à l'égard de tous les infidèles qui ne viennent point à l'Évangile, en sorte que toutes leurs actions les plus touchantes se tournent en démérite.

On y voit presque tous les chrétiens et catholiques qui vivent et meurent sans aucun secours actuel de grâce, comme le parti le suppose des Juifs, qui n'avaient, selon lui, que la lettre de la loi. Voilà le plan de Jansénius.

On y voit des principes qui tendent à changer toute la discipline de l'Église pour la pénitence, pour l'administration des sacrements, et pour la lecture des livres sacrés.

On y voit deux espèces d'églises, dont l'une se trouve dans l'autre : l'une, visible, grossière, tyrannique, et persécutrice des disciples de saint Augustin, n'est tolérée de Dieu que pour exercer leur patience; l'autre, composée des disciples de saint Augustin, est pure, courageuse, patiente; elle travaille à redresser celle du dehors.

On y voit l'esprit de présomption avec lequel l'auteur enseigne à mépriser les décisions, les censures et les anathèmes.

On y voit les principes du schisme contre l'Église, et de la sédition contre les princes. Le parti n'est soumis en apparence que quand il n'est pas encore le plus fort; il ne demeure dans l'Église que pour être la vraie Église lui-même, et abattre tout le reste.

Les siècles à venir béniront à jamais un pape qui a décrédité et flétri un livre si contagieux et si autorisé depuis un grand nombre d'années.

Une constitution si forte, si mesurée, si précise sera le plus précieux monument de la tradition pour nos jours. C'est même une providence visible que dans un temps où l'autorité du saint-siége est si traversée et si affaiblie, elle s'exerce encore avec tant de force pour les décisions de foi, et qu'il reste dans le cœur des nations un respect pour se soumettre à ses jugements. Voilà sa véritable grandeur. tout le reste peut lui être contesté; mais ceci demeure dans tous les cœurs catholiques. Si Rome cessait peu à peu d'exercer ce genre d'autorité, on ne la connaîtrait plus que par ses dispenses contre le droit commun, et elle demeurerait étrangement avilie.

Je suis ravi de ce que l'école des thomistes a eu part à l'examen et à la condamnation du livre. Voilà cette école intéressée de plus en plus à distinguer clairement sa doctrine de celle des jansénistes : il faut la piquer d'honneur, afin qu'elle demeure exactement dans ses bornes, pour ne servir point d'asile au parti.

Il serait fort à désirer, si je ne me trompe, qu'on pût faire au père Quesnel les monitions canoniques pour l'obliger à se conformer à la constitution.

1° Il devrait condamner son livre avec toutes les qualifications portées dans la constitution, purement, simplement, absolument et sans restriction, dans son sens propre, véritable et naturel, sans sous-entendre aucun changement de langage fait par le saint-siége. Vous savez que ce prétendu changement de langage est le subterfuge que le parti a souvent employé.

2° Il faudrait qu'il condamnât ainsi les cent et une propositions, avec le livre dont elles sont bien extraites.

3° Il faudrait qu'il promît une croyance intérieure, certaine et irrévocable de la justice de cette décision.

4° Il faudrait que, conformément à la constitution, il condamnât tous les écrits faits pour soutenir le livre. S'il refusait de le faire, il faudrait, ce me semble, le déclarer excommunié et retranché du corps de l'Église catholique. Ce coup d'autorité ferait impression sur beaucoup de personnes qui ont encore quelque délicatesse de conscience en faveur de la catholicité.

Je prie de plus en plus tous les jours à l'autel pour la conservation du pape qui est si nécessaire et si cher à toute l'Église.

Je suis avec vénération, mon révérend père, etc.

225. — AU PÈRE QUIRINI.

Ses regrets de n'avoir pas revu ce religieux avant son départ pour l'Italie. Exhortation à quitter les études de pure curiosité.

A Cambrai, 28 décembre 1713.

Je ne puis, mon révérend père, me refuser la consolation de vous dire combien j'ai été affligé de votre départ. Je ne méritais point que vous prissiez la peine de revenir ici. Je vous avais même manqué en plusieurs occasions, où mes embarras infinis m'avaient ôté la liberté de contenter mon cœur. Je désirais de réparer tout le passé, et de vous posséder ici un peu de temps en repos. Nous aurions parlé des matières de religion, l'unique affaire des chrétiens, et surtout des ministres de l'Évangile : nous aurions compté pour rien la *science* qui *enfle*, et nous aurions cherché en simplicité *la charité* qui *édifie* [1]. Nous aurions parlé avec amertume sur une critique téméraire qui ébranle tout en nos jours. Nous aurions déploré les divisions qui causent un si affreux scandale. Nous aurions conclu que rien n'est bon qu'une sagesse sobre, *sapere ad sobrietatem* [2] : mais votre départ m'a ôté l'espérance de toute cette joie. Au moins souvenez-vous que, parmi tant de gens que vous avez vus en France, vous en avez connu un qui vous aime, qui vous honore, qui connaît ce que Dieu a mis en vous, et qui prie afin que *celui qui a commencé l'ouvrage le continue jusqu'au jour de Jésus-Christ* [3]. Quittons tout ce qui n'est que curiosité, qu'ornement d'esprit. *Sed postea quam mihi curarum ecclesiasticarum sarcina imposita est, omnes illæ deliciæ fugere de manibus, ita ut vix ipsum codicem inveniam* [4].

La religion souffre de tous côtés; la vérité est en péril; le vaisseau de Pierre est agité par la tempête : prions, humilions-nous, apaisons Dieu. Mettons-nous en état de réprimer les sociniens et les déistes, qui corrompent les esprits. Édifions les peuples pour les retenir dans une foi simple, malgré les artifices de tant de novateurs.

Donnez-moi de vos nouvelles, quand vous serez en repos. Apprenez-moi quelles sont vos occupations, et donnez-moi la joie de savoir que vous ne voulez point oublier celui qui sera, *ad convivendum et commoriendum* [5], votre, etc.

[1] *I. Cor.* VIII, 1.
[2] *Rom.* XII, 3.
[3] *Philip.* I, 6.
[4] Aug. *Epist.* CI, ad Memorium, n° 3, t. II, p. 272.
[5] *II. Corinth.* VII, 3.

326. — AU DUC DE CHAULNES.

Avis au duc pour travailler à sa perfection.

A Cambrai, 1er mars 1714.

Rien que deux mots, mon très-cher duc, pour vous réveiller, comme vous me l'avez permis. Retranchez-vous les menus détails pour abréger et pour remplir les grands devoirs de votre état? coupez-vous court? prenez-vous les affaires par le gros? allez-vous droit à la racine de l'arbre pour finir? êtes-vous un peu sociable? Voilà bien des questions. Je prie Dieu qu'il fasse tout en vous, et que vous le laissiez faire, quoi qu'il vous en coûte. Mille respects aux bonnes duchesses. N'oubliez pas que vous m'avez promis la chère jeunesse pour la belle saison : j'en serai charmé. Pour vous, mon très-cher duc, je vous étoufferai en vous embrassant à la première vue, si vous ne faites pas tout ce que Dieu veut.

327. — A L'ABBÉ DE BEAUMONT.

Il lui témoigne son amitié, et le plaisir que lui cause le retour du printemps.

22 mai 1714.

Votre lettre de Cosne m'a réjoui, mon très-cher neveu. Le jeu poétique m'y amuse et l'amitié qui s'y fait sentir m'adoucit le cœur. Je ne vis plus que d'amitié, et c'est l'amitié qui me fera mourir. Je ne vois ici le printemps que par les arbres de notre pauvre petit jardin

. . . . Jam læto turgent in palmite gemmæ [1].

Je vois aussi dans nos plates-bandes cet aimable objet.

Inque novos soles audent se gramina tuto
Credere; nec metuit surgentes pampinus austros.
. . . . . .
Sed trudit gemmas, et frondes explicat omnes [2].

J'aime bien cette leçon de délicatesse pour les arbres :

Ac, dum prima novis adolescit frondibus ætas,
Parcendum teneris, et dum se lætus ad auras
Palmes agit, laxis per purum immissus habenis,
Ipsa acie nondum falcis tentanda; sed uncis
Carpendæ manibus frondes, interque legendæ [3].

Voici encore un endroit où la peinture est gracieuse :

[1] VIRG. Eclog. VII, v. 48.
[2] *Ibid.* Georg. lib. II, v. 332, etc.
[3] *Ibid.* v. 361, etc

Sponte sua quæ se tollunt in luminis auras,
Infecunda quidem, sed læta et fortia surgunt [1].

Voilà les jeux d'enfants qui flattent mon imagination sous nos arbres. O que je vous souhaiterais à leur ombre! mais il faut vouloir que vous soyez au bain [2], et que vous fassiez provision de santé. M. l'abbé Delagrois me lit dans sa chambre et m'entretient dans la mienne : il est gai; il a le cœur bon, il a de la délicatesse dans l'esprit. Vous avez des espaces immenses à parcourir; vous allez égaler *les erreurs* d'Ulysse. Je compte tous vos pas, et mon cœur en sent le prix. Cette absence nous préparera la joie d'une réunion. Guérissez-vous, priez; soyez petit, souple dans la main de Dieu. Aimez qui vous aime avec tendresse.

Les noyers morts m'ont affligé : c'était *ruris honos*.

328. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Témoignages d'amitié.

24 mai 1714.

Je souhaite, mon très-cher fanfan, que vous soyez arrivé à Manot en parfaite santé. Ne vous y arrêtez point; la saison est précieuse. Il ne faut faire qu'une fois en la vie un voyage de quatre cents lieues. La famille doit vous presser de partir : vous la dédommagerez au retour. J'ai ici M. l'abbé Delagrois et les enfants de M. le duc de Chaulnes. Je m'amuse; je me promène; je me trouve en paix dans le silence devant Dieu. O la bonne compagnie, on n'est jamais seul avec lui, on est seul avec les hommes qu'on ne voudrait point écouter. Soyons souvent ensemble, malgré la distance des lieux, par le centre qui rapproche, et qui unit toutes les lignes.

329. — AU MÊME.

Recommandations sur sa santé.

A Cambrai, mercredi 30 mai 1714.

Il me tarde bien, mon très-cher fanfan, de vous savoir arrivé à Manot, et parti pour Barrèges. Le repos de votre vie, votre santé, votre force pour servir, la longueur de votre vie même, tout dépend de ce voyage. Si vous ne guérissez point cette année, vous ne guérirez jamais, et l'âge augmentera sans cesse votre mal. Au nom de Dieu, ne précipitez et ne négligez rien. Je vous en conjure, je l'exige de vous avec une pleine autorité, par tous les droits que notre liaision me donne sur votre conduite. Vous manquerez à Dieu, si vous me manquez en ce point. Tendrement tout à vous.

330. — A L'ABBÉ DE BEAUMONT.

Il l'engage à abréger son voyage, et lui témoigne un grand empressement de le revoir.

1er juin 1714.

Vous m'avez demandé de mes nouvelles, et vous ne me donnez point des vôtres : ô le grand paresseux! J'excuse néanmoins un buveur, il est dispensé de tout, excepté de se promener. Il me tarde de savoir vos eaux heureusement finies. Pour votre voyage en pays lointain, modérez votre ardeur. Je ne vous demande que Châteaubouchet, Fontaine et la Saintonge. N'allez ni à Tule, ni à Sarlat, ni même à Manot. Vous trouveriez des chemins salébreux [1] et ennemis des roues. Vous êtes en droit de donner rendez-vous au père des quatorze enfants [2], et de vous excuser vers les bonnes tantes de Sarlat. Dites que je m'impatiente sur votre retour : ce n'est pas en vain que vous êtes grand vicaire.

Ut mater juvenem, quem Notus invido
Flatu Carpathii trans maris æquora
Cunctantem spatio longius annuo
Dulci distinet a domo,

Votis ominibusque et precibus vocat,
Curvo nec faciem littore demovet :
Sic desideriis icta fidelibus, etc. [3].

Scaliger [4] est céans avec son frère. Le soleil est venu en poste [5] : il est fort beau; nous l'avons admiré. Un quelqu'un ne savait lequel des deux côtés était le devant et le derrière.

Barbarus has segetes [6]!

L'abbé Delagrois est encore ici; il est vrai, droit, bon, noble, pieux, gai, aigu et perçant. Il édifie et réjouit; mais il est dangereux pour les gens qui ne lui ressemblent pas.

[1] VIRG. *Georg.* lib. II, v. 47, 48.
[2] L'abbé de Beaumont était alors aux eaux de Bourbon, près Moulins en Bourbonnais.

[1] Du latin *salebrosus*, âpres, raboteux, rompus. Peut-être Fénelon aurait-il voulu introduire ce mot dans la langue française. Voyez sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*, art. III.
[2] Neveu de l'archevêque, et père du marquis de Fénelon.
[3] HORAT. lib. IV, *Od.* IV, v. 9.
[4] Ce surnom désigne un frère du marquis de Fénelon.
[5] C'est le soleil ou ostensoir d'or massif dont Fénelon venait d'enrichir son église métropolitaine, comme on le voit par les registres de l'ancien chapitre de Cambrai, sous la date du 1er juin 1714.
[6] VIRG. *Eclog.* I, v. 71.

331. — AU DUC DE CHAULNES.

Avis au duc sur ses occupations particulières, et sur la fidélité à suivre l'attrait de la grâce.

A Cambrai, 6 juin 1714.

Je rends compte, mon bon duc, à madame la duchesse de Chaulnes, de ce qui regarde la petite troupe. Je parle comme je pense, et je dis vrai. Vous jugerez de ma sincérité sur les enfants par celle que je vais montrer au père sans ménagement sur lui-même.

J'ai compris, par votre lettre, que vous vous noyez toujours dans vos paperasses, et que votre vie se passe en menus détails. C'est manquer à votre vocation, négliger vos principaux devoirs, abandonner les bienséances, vous dégrader dans le monde et à la cour, vous mettre hors de portée des grâces dont vous avez besoin, vous exposer à être sans appui dans des temps de trouble, où les cabales ne manqueront pas de culbuter tout homme en place sans crédit. De plus, vous usez à pure perte votre santé. Que n'apprenez-vous à vous faire soulager? Pourquoi ne vous accoutumez-vous pas à donner les détails à des gens subordonnés? Pourquoi ne vous bornez-vous pas à faire les choses qui ne peuvent être faites que par vous seul, et qui doivent toujours être en petit nombre? Pourquoi ne comparez-vous pas les principaux devoirs de votre état avec les menus détails, pour préférer ce qui est capital à ce qui est bien moins important? Pourquoi ne priez-vous pas pour obtenir le courage et la force qui vous manquent pour vaincre votre goût et votre longue habitude? Dieu ne vous manque point; c'est vous qui lui manquez, et qui ne voulez pas le secours qu'il vous offre. Prêtez-lui votre cœur; ouvrez-le-lui tout entier; désirez de désirer la fidélité à ses impressions. Vous sentez son attrait; voilà ses avances vers vous : vous n'en êtes pas moins abandonné à vos minuties; voilà votre infidélité, et votre résistance à la grâce. Je vous conjure, mon bon et cher duc, de ne lire point cette lettre, sans promettre à Dieu un vrai et prompt changement. Il le fera en vous si vous le laissez faire; mais il faut se laisser rompre en tout sens, et perdre toute consistance propre dans la main de Dieu pour le laisser faire. Quiconque veut garder la forme qu'il a n'est point encore souple à l'opération de l'esprit intérieur qui détruit et qui refait tout.

L'abbé de Beaumont me mande qu'il a été comblé des bontés de madame la duchesse de Chevreuse, mais sans mesure. Elle l'a logé, nourri, honoré de mille attentions. Il ne peut tarir sur sa reconnaissance, et il me presse d'y ajouter la mienne. Mais que dirais-je? Je suis accoutumé au bon cœur qui fait tant de bien. Dieu veuille qu'elle soit revenue avec une bonne provision de santé! L'abbé de Beaumont m'a mis en peine en me mandant qu'elle avait besoin d'être saignée, et qu'elle n'avait pas pu l'être à Bourbon. J'espère que M. Gallet aura des nouvelles de son retour, et qu'il m'en fera part. Je ne puis exprimer, mon bon duc, combien je m'intéresse à sa santé et à la vôtre; laissez-moi vos chers enfants; ils sont les miens, ils me font plaisir. Je tâcherai de ne leur pas être inutile.

332. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Voir patiemment et humblement ses défauts.

A Cambrai, jeudi 12 juillet 1714.

Je reçus hier au soir, mon très-cher fanfan, votre lettre du 27 de juin. Elle me fait plaisir, en m'apprenant votre arrivée; mais je ne suis pas content d'apprendre que le cinquième bain ne vous avait point encore soulagé. Il faut espérer que la patience dans l'usage de ce remède opérera; mais il faut garder le plus exact régime, avec la plus parfaite docilité pour les médecins. Il faut même aller jusqu'au bout des deux saisons, plutôt que de s'exposer à revenir avec une guérison douteuse.

Voyez humblement et patiemment vos défauts. Il ne faut ni se flatter ni se décourager; mais recourir à Dieu avec une entière défiance de votre faiblesse, et une pleine confiance en sa bonté pour votre correction. Ne soyez point surpris de vos légèretés et de vos vaines complaisances. Eh! que peut-il venir de l'amour-propre, sinon des folies? comme il ne peut venir de l'amour de Dieu que des vertus. Cédez à l'esprit de grâce, qui vous reproche miséricordieusement vos fautes. Acquiescez sur-le-champ; condamnez-vous sans excuse; mais ne ravaudez point sur vous-même, et ne devenez point scrupuleux. *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum*[1].

M. des Touches a demeuré ici plus de quinze jours. Le badinage et la bonne amitié ont été en perfection. J'ai encore les enfants de la maison de Luynes, qui sont fort aimables et fort aimés céans. Votre petit frère le page est arrivé depuis deux jours. Il est doux, sensé, de bonne volonté, et assez joli; mais il paraît d'une santé délicate. J'ai menacé Alexis de le rendre jaloux du nouveau venu.

Je passe en paix mes journées sans ennui; et le temps étant trop court pour mes occupations, j'au-

[1] *Ps.* CXVIII, 165.

rais un plaisir d'amitié qui me manque, si je voyais quelques personnes absentes; mais je suis tranquille, et rassasié du pain quotidien.

Mille amitiés à notre chevalier. Occupez-le pendant quelque heure; qu'il s'amuse innocemment, après s'être occupé.

Lobos et Alexis sont à Ledain ensemble.

Tendrement mille fois tout à vous.

333. — AU MÊME.

Il donne au marquis des nouvelles du petit page, son frère, et l'exhorte à voir ses faiblesses sans découragement.

A Cambrai, 19 juillet, jeudi, 1714.

Votre lettre du 4 juillet, mon très-cher fanfan, m'a vivement touché. Cet allongement de la jambe malade, quoique très-petit et quelquefois interrompu, me donne de bonnes espérances. Dieu veuille que cette opération des eaux aille toujours croissant! Alexis continue à être de mes bons amis. Le petit page est bon enfant. Il travaille dans la bibliothèque avec un vrai désir de nous contenter; mais il n'a eu aucune culture d'esprit, et tout est à commencer. Quand les fondements d'un sens droit et d'un cœur sensible au bien ont été posés par la main de Dieu, les hommes élèvent bientôt l'édifice. Je n'espère pas de lui pouvoir donner toutes les façons dont il aurait besoin. Vous savez combien elles vous ont manqué céans à vous-même; mais vous savez aussi que c'est beaucoup, pour les enfants, d'avoir vu de près des gens qui cherchent de bonne foi la vertu, et qui tâchent de la leur rendre aimable.

Je comprends que l'application doit être très-pénible à notre grand chevalier. Je me mets en sa place; j'entre dans sa peine : mais son état est si malheureux, qu'il doit faire les plus grands efforts de courage et de patience pour vaincre son dégoût du travail et son habitude d'oisiveté. Dieu lui aidera, s'il le lui demande de bon cœur.

Il est bon de connaître vos faiblesses, vos goûts dangereux, vos infidélités. Cette expérience nous humilie, nous désabuse, et nous détache de nous; elle tourne notre confiance vers Dieu seul. Il faut, sans se lasser de soi ni se flatter jamais, recommencer sans cesse à se jeter entre les bras du Père des miséricordes, pour se corriger. Il ne faut point nous croire bien avancés, quoique nous nous renfoncions souvent en Dieu avec simplicité et confiance enfantine. Il ne faut point aussi nous décourager de retourner librement à ce centre de notre cœur, malgré nos misères. Mais le grand point est d'être ouvert et ingénu contre soi-même, pour se déposséder du fond de son cœur, et pour en donner la clef à ceux qui peuvent nous aider pour notre avancement.

Ménagez votre jambe malade : nulle impatience de revenir; précautions jusqu'au bout pour assurer et pour perfectionner la guérison. Paix, et présence de Dieu. Tout à vous sans réserve.

334. — AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'entretient du caractère et des qualités de ses enfants, et lui donne quelques avis pour sa conduite particulière.

A Cambrai, 23 juillet 1714.

Je profite avec plaisir de cette occasion, mon cher duc, pour vous dire librement des nouvelles de la petite jeunesse,

M. le comte de Montfort [1] est sage, raisonnable, et sensible à la piété, quoiqu'il soit un peu léger, et inappliqué par le goût du plaisir. Il est prévenu de grâce, et j'espère que Dieu le formera pour l'état ecclésiastique. S'il était un peu plus avancé en âge, et si j'étais moins vieux, j'aurais bien des desseins sur lui; je l'aime bien tendrement.

Monsieur le vidame [2] a une raison avancée, un esprit net, ferme et décisif. Je trouve qu'il gagne beaucoup sur son humeur pour la modérer. Il s'adoucit; il veut plaire; il sent ses fautes; il se les reproche; il les avoue de bonne foi; il aime ceux qui le reprennent avec douceur. Son âpreté est grande; mais il fait beaucoup par rapport à son âge pour la corriger. Il a du courage, de la ressource, du sentiment et de la religion. C'est un très-joli enfant, qui donne de grandes espérances. Chacun l'aime céans, et on remarque en lui un véritable progrès.

M. le comte de Piquigny a de l'esprit, de la hardiesse, de la facilité de parler; mais son humeur est forte, et il n'a pas encore assez de raison pour se retenir. Il est emporté, et il ne revient pas facilement de ses fantaisies; mais il y a un fonds de raison et de force, duquel on peut attendre beaucoup. Il faut le mener avec une fermeté douce, patiente et égale. On ne peut point éviter de le corriger un peu; autrement il tomberait dans de grandes fautes contre monsieur son frère même, qu'il veut frapper jusqu'à lui faire beaucoup de mal. On ne parvient pas

[1] Le comte de Montfort est Paul d'Albert, petit-fils du duc de Chevreuse, et neveu du duc de Chaulnes. Il était né le 5 janvier 1703, et avait perdu l'année suivante son père au service du roi. Après avoir suivi quelque temps l'état militaire, il embrassa en 1721 l'état ecclésiastique, devint évêque de Bayeux en 1729, archevêque de Sens en 1753, et cardinal en 1756. Il mourut le 21 janvier 1788, étant vraisemblablement le seul des amis de Fénelon qui vécût encore.

[2] Le vidame d'Amiens, et le comte de Piquigny dont il est parlé plus bas, étaient fils du duc de Chaulnes, et cousins germains du comte de Montfort. Le vidame était né le 31 juillet 1705, et le comte de Piquigny au mois de septembre 1707

même facilement à lui faire sentir son tort; il se roidit de sang-froid et méprise la correction. Mais, pourvu qu'on l'accoutume peu à peu à se modérer, cet enfant aura des qualités très-avantageuses. C'est un naturel très-fort; il n'est question que de l'adoucir. L'âge, qui fortifie la raison, l'exemple, l'instruction, l'autorité, tempéreront cette impétuosité enfantine; il faut la réprimer.

M. Gallet est très-appliqué et très-affectionné pour l'éducation de ces enfants. Je lui dis sur eux ce qui me paraît le plus convenable, et il le reçoit à cœur ouvert. A tout prendre, vous auriez des peines infinies pour trouver un homme qui eût autant d'assiduité, de patience, de zèle et de vertu, que celui-là. Il mérite d'être ménagé, soulagé, et traité avec considération.

Pour la petite troupe, je suis charmé de l'avoir ici. Je les aime tendrement; ils me réjouissent, ils ne m'embarrassent en rien. Lors même que j'irai à mes visites, ils seront ici comme à Chaulnes. Naturellement la maison va toujours son train, ils ne me coûteront rien d'extraordinaire. Mon absence ne pourra pas être bien longue; je serai ravi de les retrouver ici. Si vous croyez que je ne leur sois pas inutile, usez de moi en toute simplicité, non comme d'un homme qui vous honore parfaitement, mais comme d'un autre vous-même avec lequel vous n'avez ni ménagements ni mesures à garder. Votre famille m'est plus chère que la mienne.

Je suis en peine de votre santé. Ne vous usez point en petits détails et en exactitudes superflues. La vraie exactitude consiste à ne négliger jamais les choses grandes et principales. C'est prendre le change, que de se mettre en arrière pour les grandes choses, par entraînement de goût pour les petites. Si vous vous livrez aux petites par choix et par goût, vous vous trompez étrangement contre la sagesse humaine. Si vous le faites par fidélité pour Dieu et pour remplir tous vos devoirs, vous manquez à Dieu, à force de vouloir n'y manquer en rien. Dieu ne veut point cette fausse exactitude par laquelle on se rend superstitieux sur les vétilles, jusqu'à ne pouvoir plus atteindre à l'essentiel. Faites les choses importantes dont vous ne pouvez vous décharger sur aucun subalterne, et ne faites aucune des choses moins hautes que vous pouvez faire exécuter par quelqu'un qui vous en rendra compte. Quiconque ne sait point se soulager en faisant travailler sous lui ne sait pas travailler lui-même. Le grand travail d'un homme supérieur est de donner à chacun sa tâche, de mettre tout en mouvement, et de diriger tranquillement le travail de plusieurs personnes. Si vous demandez à Dieu la sagesse, comme Salomon, il vous la donnera pour conduire tout ce qu'il vous a confié. Livrez-vous à l'esprit de grâce, pour mourir à vos goûts et à vos habitudes; mourez à la fausse exactitude sur les détails. Dieu vous mettra au large, et vous irez droit au vrai but. Il faut agir toute la journée avec le même esprit de paix et de dépendance qu'on a dans l'oraison le matin. Il faut être comme si on lisait dans un livre la volonté de Dieu à toutes les heures du jour, pour l'accomplir sans trouble ni inquiétude. Un bon domestique suit son maître à droite, à gauche, vite et lentement; il descend, il monte; il sort, il rentre: tout lui est indifférent, pourvu qu'il obéisse. C'est ainsi que nous devons être sans cesse dans la main de Dieu. Il n'y a que la volonté propre qui est roide, embarrassée, et dans le découragement. C'est elle qui manque de temps pour tout, et qui ne s'en laisse pas pour le principal, en le laissant absorber par les minuties. Il suffit de préférer ce qui est préférable, de commencer par là, de ne s'amuser point, de ne traîner pas dans l'action, de prendre chaque chose par le gros, de trancher nettement, et d'aimer mieux que le total aille imparfaitement, que de le laisser en arrière par la vaine espérance de le faire aller plus régulièrement.

Pardon, mon cher duc, de tout ce long discours. Vous voyez mon cœur. Examinez à fond avec les médecins et les chirurgiens les plus éclairés le parti le plus convenable pour guérir votre mal; abandonnez-vous à leur décision, et ne retardez rien. Je prie très-souvent pour vous et avec vous, ce me semble. Mille et mille assurances de l'attachement le plus vif et le plus respectueux à madame la duchesse de Chevreuse. Je ne saurais vous dire avec quel zèle je suis respectueusement dévoué à madame la duchesse de Chaulnes. Pour vous, mon très-bon et très-cher duc, vous n'aurez de moi que ces mots : *Cupio te in visceribus Christi Jesu*[1].

335. — AU MARQUIS DE FÉNELON.

Avantages de la résignation chrétienne; fruit qu'on doit retirer des maladies.

A Cambrai, jeudi 30 août 1714.

J'ai reçu, mon très-cher fanfan, votre lettre de Sarlat en date du 21 d'août. Elle me soulage le cœur dans ma peine; mais ce qui me le soulagerait le plus serait d'apprendre votre guérison. Ne soyez point en peine de moi. Je suis triste, mais en paix et en soumission à Dieu. La douleur des hommes est dans l'imagination. Les maux les plus pénibles qu'on voit

[1] *Philip.* I, 8.

venir de loin nous accoutument peu à peu avec eux. On souffre plus longtemps, mais on souffre moins au dernier coup, parce que le dernier coup ne surprend presque plus. Ma peine est une langueur paisible, et non une douleur violente. Ne vous hâtez point de revenir: je ne sens aucun besoin de compagnie. Je compte même d'aller bientôt à Tournay, à Ath et à Mons. Mes dents ne me font aucun mal. Votre retour à Barrèges pour la seconde saison ne saurait être un voyage perdu. Le doute suffit seul pour le rendre nécessaire. De plus, vous pouvez lire, prier, penser. Si ce voyage ne guérit pas votre jambe de sa blessure, il guérira votre cœur de l'impatience, et vous accoutumera à la sujétion. Nous aurons un peu plus tard, mais bientôt, s'il plaît à Dieu, la consolation de nous revoir. J'ai par avance la vraie union avec vous. Je vous porte à l'autel dans mon cœur pendant la messe. Je suis avec vous devant Dieu pendant la journée. Épuisez le remède des eaux, je vous en conjure. Il faut n'y retourner plus, ou par l'entière guérison qu'elles vous auront procurée, ou par le mauvais succès qui vous en désabusera. Ne négligez rien pour le régime le plus exact. C'est du cœur le plus tendre que je suis à jamais tout à vous.

336. — A LA DUCHESSE DE CHAULNES.

Il se réjouit des dernières nouvelles sur la santé du duc de Chaulnes, et rend compte à la duchesse de ce qu'il a obtenu sur le caractère de ses enfants.

A Cambrai, 2 octobre 1714.

Les bonnes nouvelles que vous m'avez fait l'honneur de me donner de la santé de M. le duc de Chaulnes, madame, m'ont fait sentir une véritable joie dans un temps où je ne me croyais guère capable d'en avoir. D'ailleurs, vos attentions pour moi dans une occasion où vous étiez sans doute accablée de peine marquent une bonté qui me charme. Je me promets une très-grande consolation quand vous viendrez à Chaulnes, et je la goûte par avance. Cependant je puis vous assurer, sans flatterie, que les chers enfants que vous nous avez bien voulu confier sont d'une très-grande espérance. Monsieur le vidame a une raison formée au-dessus de son âge, avec beaucoup de sentiment d'amitié et même de religion. Il connaît fort bien son humeur et sa promptitude; il sait bon gré à ceux qui travaillent à l'en corriger, et il a du courage contre lui-même, quoique ses défauts l'entraînent souvent. Il y a en lui de quoi faire un excellent sujet. M. le comte de Piquigny a un naturel fort jusqu'à la dureté; sa raison n'est point encore réglée, et ses passions sont très-vives. Il a du fonds d'esprit, de la ressource, de la hardiesse, et de la grâce quand il est de bonne humeur. Il faut avec lui beaucoup de douceur, de patience et de fermeté. Ses défauts viennent de son tempérament et de son âge. Il y a lieu de croire que la bonne éducation et une raison plus mûre les tourneront en vrais talents. C'est un vin dont la verdeur se change en force. Il me paraît que M. Gallet s'applique avec zèle, assiduité, et envie de réussir. C'est ce qu'on trouve très-rarement. Dieu veuille bénir vos soins et ceux de notre bon duc!

Le projet de madame la duchesse de Chevreuse pour mettre le voyage de Chaulnes au bout de celui de Montargis me fait espérer l'honneur de la voir, et j'en suis ravi. Vous avez en moi, madame, pour le reste de mes jours, un homme très-inutile; mais enfin jamais rien ne vous sera dévoué avec plus de zèle et de respect que votre très-humble et très-obéissant serviteur.

337. — A LA DUCHESSE DE BEAUVILLIERS.

Paroles de consolation sur la mort de son époux [1].

A Cambrai, 16 novembre 1714.

Ce que vous me faites espérer, madame, est une des plus grandes consolations que je puisse ressentir dans tout le reste de ma vie. En attendant, je prie Dieu tous les jours qu'il vous console. Il y a une consolation que notre cœur ne veut point et c'est avec raison; elle est vaine, et indigne de l'esprit de grâce. Mais il y a une autre consolation qui vient de Dieu seul. Il apaise la nature désolée; il fait sentir qu'on n'a rien perdu, et qu'on retrouve en lui tout ce qu'on semble perdre; il nous le rend présent par la foi et par l'amour; il nous montre que nous suivons de près ceux qui nous précèdent; il essuie nos larmes de sa propre main; jespère, madame, que celui qui vous a affligé par un coup si accablant modérera votre douleur: il n'y a que lui qui le puisse faire. Ayez soin de votre santé; elle doit être bien altérée. Vous avez horriblement souffert.

338. — AU DUC DE CHAULNES.

Il lui adresse un Mémoire pour le duc de S. S. et l'exhorte à se défier de lui-même, et à remplir les devoirs de son rang.

A Cambrai, 23 novembre 1714.

Je vous assure, mon bon et cher duc, que je suis fort sensible à la perte que vous avez faite [2]. Je

[1] Le duc de Beauvilliers était mort le 31 août précédent.
[2] Le duc de Chaulnes venait de perdre un de ses fils, âgé d'un an.

prends beaucoup de part à la peine qu'il est naturel que notre bonne duchesse ait sentie en cette occasion; mais c'est un ange devant Dieu, qui est bien heureux, et délivré des dangers de cette malheureuse vie.

Je vous envoie un Mémoire fort sincère pour M. le D. de S. S. [1]. Il m'a paru qu'il fallait l'écrire de ma main, pour ne confier point ce secret à un secrétaire. Ayez la bonté, s'il vous plaît, de le faire transcrire par une main très-sûre, et de brûler d'abord après mon original. Vous me ferez un vrai plaisir, si vous voulez bien répondre à M. le D. de S. S. de la sincérité avec laquelle je lui suis dévoué.

Le mieux, dit un proverbe italien, gâte ce qui est bon. Chaulnes a gâté Cambrai. Je commence à m'ennuyer de ne voir plus la bonne compagnie, de n'avoir plus ce grand parc, et d'avoir perdu ces beaux jours. Je m'en prends à Cambrai de ce froid noir et âpre. Sérieusement je suis touché de la vie peut-être trop douce que j'ai menée auprès de vous.

Ne vous attristez point sur vous-même. N'espérez rien de votre faiblesse tant de fois honteusement éprouvée : mais espérez en la bonté de Dieu, qui prend, quand il lui plaît, des pierres pour en former des enfants d'Abraham, qui, comme ce saint patriarche, vivent de pure foi. Cette espérance doit toujours produire deux bons effets : l'un est une prière simple, fréquente et pleine d'amour, où l'on demande de bonne foi contre soi-même l'humilité, le détachement, le renoncement à son goût et à sa vanité, la défiance de sa mollesse, le sacrifice de sa liberté, la patience dans les croix et l'abnégation de soi-même, pour contenter l'esprit de grâce. L'autre effet de cette espérance est de faire souvent des efforts pour ne tomber point dans le relâchement, ou pour s'en relever avec promptitude. Il faut veiller sur soi contre soi, se faire rendre compte du temps, prévenir les chutes, se tourner sans cesse vers Dieu pour lui ouvrir son cœur et pour l'écouter en silence au dedans de soi, par rapport à tous les sacrifices que son amour exige. Votre grande infidélité consiste dans votre attachement à vos goûts et à vos habitudes. Vous êtes dans les affaires comme certains hommes sont sur les chemins en se promenant; à chaque pas ils s'arrêtent pour discourir. Il faut avancer continuellement, sans précipitation. On a besoin d'être sans cesse la faucille en main, pour retrancher le superflu des paroles et des occupations. Voyez les lettres de votre vif ami : rien de plus court et de plus tranchant. Il est avare de paroles, il ne touche pas du pied à terre.

Vous vous devez au public; votre rang décide, c'est votre vocation : les péchés d'état sont les plus inexcusables. Vous enfouissez le talent : les faux frais du temps qui vous ruinent suffiront pour payer vos dettes. Au nom de Dieu, mandez-moi au plus tôt un vrai changement. Je le croirai quand vous m'écrirez la chose déjà faite, et pas plus tôt. Que ne donnerais-je point, mon bon et cher duc, pour vous voir dégagé, prompt et expéditif! Il faut aussi être sociable, lié avec des gens dignes de vous, utile à la société, plein d'avisements et de préventions, instruit des affaires et connu pour tel. Vous allez dire que je suis un rude créancier : oui, je gronderai par excès de tendresse jusqu'à ce que vous soyez en votre place, faisant ce que Dieu veut.

339. — AU MÊME.

Il lui donne quelques avis pour le règlement de ses affaires et de sa conduite.

A Cambrai, 5 décembre 1714.

Je prie souvent Dieu pour vous, mon bon et cher duc, afin qu'il vous réveille et ranime souvent. Vous ne vivez que de goût et de liberté. Si vous en sortez pour entrer dans les devoirs, vous retrouvez le goût par les petits détails et par les fausses exactitudes dans les devoirs mêmes. Souvenez-vous que les moindres devoirs deviennent des distractions et des amusements, dès qu'ils font négliger d'autres devoirs plus importants.

Cherchez un intendant sensé et droit. Quoique médiocre pour le talent, il vous soulagera. Il vaut mieux que le courant de vos affaires ne soit réglé que grossièrement, pourvu qu'on ne laisse rien de considérable en arrière, et que vous ayez du temps pour d'autres occupations. Ces occupations sont de prier, de lire, de connaître les hommes, d'être connu d'eux, de faire des amis, de vous procurer des appuis, d'obliger par vos bons offices des gens de mérite, et de vous mettre dans une situation à servir le roi et l'État selon votre rang. C'est votre vocation, que vous ne remplirez jamais dans une vie obscure, où vous ne faites rien de proportionné à votre état, quoique vous soyez sans cesse péniblement occupé. Pardon de ma satire; vous la méritez, et je vous la dois. Quand on aime, on fâche hardiment. Demandez à madame la duchesse de Chaulnes si tout ce que je dis n'est pas vrai. J'étais en peine d'elle, et je suis ravi de la savoir hors des chemins. Elle a grand besoin d'un long repos pour se rétablir.

Permettez-moi d'embrasser ici avec tendresse nos

[1] C'est sans doute le duc de Saint-Simon. Lié, comme on le voit par ses *Mémoires*, avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, il devait l'être aussi avec le duc de Chaulnes, qui était à peu près du même âge que lui.

chers petits hommes. Je n'écris point à madame la duchesse de Chevreuse, pour lui épargner une réponse; mais j'espère que vous lui direz avec quelle reconnaissance, quel zèle et quel respect je lui suis de plus en plus dévoué.

Choisissez les occupations les plus importantes; bornez-vous aux essentielles, et dans les essentielles coupez court. Donnez-vous sincèrement à Dieu pour faire cette circoncision continuelle et douloureuse.

Jugez de mon zèle par mes traits satiriques.

340. — A LA DUCHESSE DE BEAUVILLIERS.

Paroles de consolation sur la mort de son époux.

A Cambrai, 5 décembre 1714.

Je profite de cette occasion pour vous dire, madame, combien je suis occupé de vous et de toutes vos peines. Dieu veuille mettre au fond de votre cœur blessé sa consolation! La plaie est horrible, mais la main du consolateur a une vertu toute-puissante. Non, il n'y a que les sens et l'imagination qui aient perdu leur objet. Celui que nous ne pouvons plus voir est plus que jamais avec nous. Nous le trouvons sans cesse dans notre centre commun. Il nous y voit, il nous y procure les vrais secours. Il y connaît mieux que nous nos infirmités, lui qui n'a plus les siennes; et il demande les remèdes nécessaires pour notre guérison. Pour moi, qui étais privé de le voir depuis tant d'années, je lui parle, je lui ouvre mon cœur, je crois le trouver devant Dieu; et quoique je l'aie pleuré amèrement, je ne puis croire que je l'aie perdu. O qu'il y a de réalité dans cette société intime!

341. — A LA MÊME.

Sur le même sujet.

A Cambrai, 28 décembre 1714.

Je vous supplie de me donner de vos nouvelles, madame, par N..., que j'envoie chercher. Je suis en peine de votre santé : elle a été mise à de longues et rudes épreuves. D'ailleurs, quand le cœur est malade, tout le corps en souffre. Je crains pour vous les discussions d'affaires, et tous les objets qui réveillent votre douleur. Il faut entrer dans les desseins de Dieu, et s'aider soi-même pour se donner du soulagement. Nous retrouverons bientôt ce que nous n'avons point perdu. Nous nous en approchons tous les jours à grands pas [1]. Encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer. C'est nous qui mourons : ce que nous aimons vit, et ne mourra plus. Voilà ce que nous croyons; mais nous le croyons mal. Si nous le croyions bien, nous serions pour les personnes les plus chères comme Jésus-Christ voulait que ses disciples fussent pour lui quand il montait au ciel : *Si vous m'aimiez*, disait-il [1], *vous vous réjouiriez* de ma gloire. Mais on se pleure en pleurant les personnes qu'on regrette. On peut être en peine pour les personnes qui ont mené une vie mondaine; mais pour un véritable ami de Dieu, qui a été fidèle et petit, on ne peut voir que son bonheur, et les grâces qu'il attire sur ce qui lui reste de cher ici-bas. Laissez donc apaiser votre douleur par la main de Dieu même qui vous a frappée. Je suis sûr que notre cher N... veut votre soulagement, qu'il le demande à Dieu, et que vous entrerez dans son esprit en modérant votre tristesse.

342. — AU DUC DE CHAULNES.

Il l'exhorte à être ferme dans ses résolutions.

A Cambrai, 28 décembre 1714.

Voici, mon bon duc, une occasion de vous donner de mes nouvelles et de vous demander des vôtres. On m'avait alarmé sur le mal de madame la duchesse de Chevreuse; mais on m'a bien soulagé le cœur en m'assurant dans la suite que ce n'est rien. Et madame la duchesse de Chaulnes, comment se porte-t-elle? j'en suis en peine. Je ne le suis pas moins de vous. Ne vous fatiguez-vous plus sur vos paperasses? Faites-vous, pour l'emploi de votre temps, ce que vous savez bien que Dieu demande de vous, et que vous lui avez promis tant de fois? Ne seriez-vous pas honteux, si vous aviez manqué aussi souvent de parole au dernier de tous les hommes, que vous en avez manqué à Dieu? Vous dites que vous l'aimez; est-ce ainsi qu'on aime ses amis, qui ne sont que de viles créatures? Voudriez-vous les jouer sans cesse par des promesses sans aucun effet? Dieu demande-t-il trop en demandant la bonne foi et l'exactitude à tenir parole, qu'un valet de charrue aurait raison de demander? Que ne préfère-t-on pas à Dieu! Un détail ennuyeux et plein d'épines, une occupation qui use à pure perte la santé, un emploi du temps dont on n'oserait rendre compte, un je ne sais quoi qui rend la vie obscure et qui dégrade dans le monde; c'est ce qu'on préfère à Dieu. Quel affreux ensorcellement! Priez, humiliez-vous

[1] Il semble que Fénelon, en écrivant ces paroles, ait été inspiré par un pressentiment surnaturel. Trois jours après la date de cette lettre, il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 7 janvier 1715.

[1] *Joan* XIV, 28.

pour rompre le charme; demandez à Dieu qu'il vous dégage de vos liens de goût et d'habitude. Tournez-vous contre vous-même; faites des efforts constants et soutenus; défiez-vous de la trahison de votre naturel, de la tyrannie de la coutume, et des beaux prétextes par lesquels on est ingénieux à se tromper. N'écoutez rien; commencez une nouvelle vie : elle vous sera d'abord dure, mais Dieu vous y soutiendra, et vous en goûterez les fruits. Heureux l'homme qui se fie à Dieu, et non à soi! Que ne donnerais-je point pour vous voir un nouvel homme! Je le demande à Dieu en ce saint temps où il faut renaître avec Jésus-Christ. Vous le pouvez, vous le devez; vous en répondrez au maître. Accoutumez-vous par le recueillement à dépendre de son esprit. Avec quel zèle vous suis-je dévoué!

343. — A Mme ***.

Il engage cette dame à lui faire avec simplicité les observations qu'elle jugera convenables.

A Cambrai, 30 décembre 1714.

Je reçois, madame, diverses lettres où l'on me presse de plus en plus de vous voir au plus tôt, de m'ouvrir à vous sans réserve, et de vous engager à la même ouverture. Je ne sais d'où me viennent ces lettres. Je suppose que ces personnes, inconnues pour moi, sont instruites à fond des grâces que Dieu vous fait. Je serais ravi d'en profiter, quoique je n'aie jamais eu aucune occasion de vous voir. Je me recommande même de tout mon cœur à vos prières. Enfin je vous conjure de me faire savoir en toute simplicité tout ce que vous auriez peut-être au cœur de me dire. Il me semble que je le recevrais avec reconnaissance et vénération. Vous pouvez compter sur un secret inviolable. Pour ce qui est de vous aller voir, je ne manquerais pas de le faire, si vous étiez dans mon diocèse; mais vous savez mieux qu'une autre les réserves qui sont nécessaires dans toutes les communautés. Un tel voyage surprendait tout le pays, et pourrait même vous causer de l'embarras. Les lettres sont sans éclat. Je recevrai avec ingénuité, et même, je l'ose dire, avec petitesse, tout ce que vous croirez être selon Dieu et venir de son esprit. Quoique je sois en autorité pastorale, je veux être, pour ma personne, le dernier et le plus petit des enfants de Dieu. Je suis prêt, ce me semble, à recevoir des avis et même des corrections de toutes les bonnes âmes. Je ne cherche qu'à être sans jugement et sans volonté propre dans les mains de l'Église notre sainte mère. Parlez donc en pleine liberté, si Dieu vous donne quelque chose pour mon édification personnelle. Je voudrais être *soumis*, comme parle l'Apôtre [1], *à toute créature humaine*, pour mourir à mon amour-propre et à mon orgueil. C'est sur les lettres de gens inconnus que je vous parle avec tant de franchise. Vous ne me connaissez point. Je ne devrais pas, selon la sagesse humaine, faire ces avances : mais j'ai ouï dire que vous cherchez Dieu. En voilà assez pour un homme qui ne veut chercher que lui. C'est avec la plus grande sincérité que je vous honore, madame, et que je vous suis dévoué en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

344. — AU PÈRE LE TELLIER.

Fénelon, au lit de la mort, manifeste ses sentiments sur le livre des *Maximes*, et demande deux grâces à Louis XIV.

A Cambrai, 6 janvier 1715.

Je viens de recevoir l'extrême-onction : c'est dans cet état, mon révérend père, où je me prépare à aller paraître devant Dieu, que je vous supplie instamment de représenter au roi mes véritables sentiments. Je n'ai jamais eu que docilité pour l'Église, et qu'horreur des nouveautés qu'on m'a imputées. J'ai reçu la condamnation de mon livre avec la simplicité la plus absolue. Je n'ai jamais été un seul moment en ma vie sans avoir pour la personne du roi la plus vive reconnaissance et le zèle le plus ingénu, le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. Je prends la liberté de demander à Sa Majesté deux grâces qui ne regardent ni ma personne ni aucun des miens. La première est qu'il ait la bonté de me donner un successeur pieux, régulier, bon, et ferme contre le jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontière. L'autre grâce est qu'il ait la bonté d'achever avec mon successeur ce qui n'a pu être achevé avec moi pour messieurs de Saint-Sulpice. Je dois à Sa Majesté le secours que je reçois d'eux. On ne peut rien voir de plus apostolique et de plus vénérable. Si Sa Majesté veut bien faire entendre à mon successeur qu'il vaut mieux qu'il conclue avec ces messieurs ce qui est déjà si avancé, la chose sera bientôt finie. Je souhaite à Sa Majesté une longue vie, dont l'Église aussi bien que l'État ont infiniment besoin. Si je puis aller voir Dieu, je lui demanderai souvent ces grâces. Vous savez, mon révérend père, avec quelle vénération je suis, etc.

[1] *II. Petr.* II, 13.

FIN DE LA CORRESPONDANCE ET DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE.

Pages.

LIVRE I. 1
II. 6
III. 12
IV. 19
V. 25
VI. 35
VII. 42
VIII. 50
IX. 57
X. 66
XI. 77
XII. 88
XIII. 94
XIV. 105
XV. 117
XVI. 125
XVII. 130
XVIII. 141

VARIANTE. 148

L'ODYSSÉE D'HOMÈRE.

PRÉCIS DU LIVRE I. 150
II. 151
III. 152
IV. 154

LIVRE V. 155
VI. 160
VII. 163
VIII. 167
IX. 172
X. 179

DU LIVRE XI. 185
XII. 186
XIII. 187
XIV. 189
XV. 190
XVI. 191
XVII. 192
XVIII. 193
XIX. 194
XX. 195
XXI. 196
XXII. 197
XXIII. *ib.*
XXIV. 198

Discours prononcé par M. l'abbé de Fénelon, pour sa réception à l'Académie française, à la place de M. Pellisson, le mardi 31 mars 1693. 201

Réponse de M. Bergeret, directeur de l'Académie. 203

Pages.

Mémoire sur les occupations de l'Académie française. 207

Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les occupations de l'Académie. 210

Correspondance littéraire de Fénelon avec Houdard de la Motte, de l'Académie française. 240

LETTRE I. De la Motte à Fénelon. *ib.*
II. De Fénelon à la Motte. *ib*
III. De la Motte à Fénelon. 241
IV. De Fénelon à la Motte. *ib.*
V. De Fénelon à la Motte. *ib.*
VI. De la Motte à Fénelon. 242
VII. Du même. 243
VIII. De Fénelon à la Motte. 244
IX. De la Motte à Fénelon. 245
X. De Fénelon à la Motte. *ib.*
XI. De la Motte à Fénelon. 246

Jugement de Fénelon sur un poëte de son temps. 247

POÉSIES.

Ode à l'abbé de Langeron. Description du prieuré de Carenac. *ib.*

Sur la prise de Philisbourg par le Dauphin, fils de Louis XIV, en 1688. 249

Traduction du Psaume Ier, *Beatus vir, etc.* *ib.*

Traduction du Psaume CXXXVI, *Super flumina Babylonis.* *ib.*

Ode sur l'enfance chrétienne. 250

Contre la prudence humaine. Réponse. 251

Lettre à Bossuet, sur la campagne de Germigny. *ib.*

Soupirs du poëte pour le retour du printemps. *ib.*

FABLE. Le Bouffon et le Paysan. 252

Simonide. Fable. *ib.*

FABLE. Le Vieillard et l'Ane. *ib.*

ABRÉGÉ DES VIES DES ANCIENS PHILOSOPHES.

Lettre de M. Ramsai à messieurs les journalistes de Paris. 253

Lettre écrite à M. Estienne, libraire de Paris. *ib.*

Lettre de M. Ramsai à M. l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi. 255

Thalès. 257

Solon. 259

Pittacus. 266

Bias. 268

Périandre. 270

Chilon. 273

Cléobule. 274

Épiménide. 275

Pages.
Anacharsis. 276
Pythagore. 278
Héraclite. 281
Anaxagoras. 282
Démocrite. 285
Empédocle. 286
Socrate. 288
Platon. 292
Antisthène. 295
Aristippe. 297
Aristote. 300
Xénocrate. 305
Diogène. 307
Cratès. 314
Pyrrhon. 316
Bion. 318
Épicure. 320
Zénon. 326
Vie de Platon, d'après le manuscrit original de Fénelon. 330

ÉCRITS POLITIQUES.

Avertissement de l'éditeur. 331
Examen de conscience sur les devoirs de la royauté, composé pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne. 335
Article I. De l'instruction nécessaire à un prince. ib.
II. De l'exemple qu'un prince doit à ses sujets. 337
III. De la justice qui doit présider à tous les actes du gouvernement. 338
Supplément à l'examen de conscience. 347
I. Sur la nécessité de former des alliances, tant offensives que défensives, contre une puissance étrangère qui aspire manifestement à la monarchie universelle. ib.
II. Principes fondamentaux d'un sage gouvernement. 350
Essai philosophique sur le gouvernement civil. 352
Préface de l'auteur pour la seconde édition, 1721. ib.
Chap. I. Des différents systèmes de politique. 353
II. De la loi naturelle. ib.
III. L'homme naît sociable. 355
IV. Les hommes naissent tous plus ou moins inégaux. 357
V. De la nécessité d'une autorité souveraine. 358
VI. De la source de l'autorité souveraine. 359
VII. De l'origine des sociétés civiles. 360
VIII. Du roi de fait et de droit. 362
IX. Le droit héréditaire de terres et celui de couronnes sont fondés sur le même principe. 363
X. La révolte n'est jamais permise. 365
XI. Des parties de la souveraineté; de son étendue et de ses bornes. 370
XII. Des différentes formes de gouvernement. 372
XIII. Du gouvernement de la république romaine. 374
XIV. Du gouvernement d'Angleterre, et des différentes formes qu'il a prises. 376
XV. De la monarchie modérée par l'aristocratie. 383
XVI. Du gouvernement purement populaire. 388
XVII. Du gouvernement où les lois seules président. 389
Conclusions. 390
Pages
Chap. XVIII. Des idées que l'Écriture sainte nous donne de la politique. 391
Divers Mémoires concernant la guerre de la succession d'Espagne. 395
I. Mémoire sur les moyens de prévenir la guerre de la succession d'Espagne. ib.
II. Fragment d'un Mémoire sur la campagne de 1702. 402
III. Mémoire sur la situation déplorable de la France en 1710. 404
IV. Mémoire sur les raisons qui semblent obliger Philippe V à abdiquer la couronne d'Espagne. 409
Addition au Mémoire précédent. 414
V. Observations du duc de Chevreuse sur le Mémoire précédent. 415
VI. Examen des droits de Philippe V à la couronne d'Espagne. 418
VII. Mémoire sur la campagne de 1712. 421
VIII. Mémoire sur la paix. 422
IX. Mémoire sur la souveraineté de Cambrai. 423
Lettre à Louis XIV. 425
Avertissement sur la lettre suivante. ib.
Fénelon à Louis XIV. Remontrances à ce prince, sur divers points de son administration. ib.
Plans de gouvernement, concertés avec le duc de Chevreuse, pour être proposés au duc de Bourgogne. 430
Article I. Projet pour le présent. ib.
II. Plan de réforme après la paix. ib.
Mémoires sur les précautions et les mesures à prendre après la mort du duc de Bourgogne. 436
Premier Mémoire. Recherche de..... ib.
Second Mémoire. Le roi. 437
Troisième Mémoire. Projet de conseil de régence. 439
Quatrième Mémoire. Éducation du jeune prince. 440

CORRESPONDANCE DE FÉNELON.

1. Au marquis Antoine de Fénelon, son oncle. 441
2. A M.***, 9 octobre 1673. 442
3. Au marquis Antoine de Fénelon, 13 juillet 1674. ib.
4. A la marquise de Laval, 22 mai 1681. 443
5. A la même, 16 juin 1681. 444
6. Au duc de Noailles, 22 juillet 1684. ib.
7. Au marquis de Seignelay, 7 février 1686. 445
8. Au même, 26 février 1686. 446
9. Au même, 8 mars 1686. 447
10. A Bossuet, 8 mars 1686. 448
11. Au duc de Chevreuse, 28 mai 1687. 449
12. Au même. 451
13. Au marquis de Seignelay, 1690. 452
14. Au même, 2 juillet 1690. 455
15. Au même, 14 juillet 1690. 458
16. Au même, 18 juillet 1690. 459
17. Au même, 26 juillet 1690. ib.
18. Au duc de Noailles, 12 octobre 1690. 460
19. A madame de la Maisonfort, 17 décembre 1690. ib.
20. A la marquise de Laval, 19 décembre 1690. 461
21. A la même, 30 janvier 1691. 462
22. A la même, 31 mars 1691. ib.
23. A la même, 17 avril 1691. 463
24. A madame de la Maisonfort, 7 juin 1692. ib.
25. A la marquise de Laval, 10 juillet 1692. 464
26. A madame de la Maisonfort, 5 août 1693. ib.
27. A la marquise de Laval, 29 juillet 1693. 465
28. A la même, 14 septembre 1693. ib.

Pages.
29. A madame de la Maisonfort, 26 septembre 1693. 466
30. A madame de Maintenon, 20 novembre 1693. ib.
31. A la même, 26 novembre 1693. 467
32. A la marquise de Laval, 15 janvier 1694. 468
33. A la même, 20 juillet 1694. 469
34. A la même, 25 juillet 1694. ib.
35. Au chevalier de Fénelon, son frère, 25 juillet 1694. ib.
36. A Bossuet, 28 juillet 1694. 470
37. Au même, 16 décembre 1694. ib.
38. Au même, 26 janvier 1695. 471
39. A la marquise de Laval, 4 février 1695. ib.
40. A la même, 18 février 1695. 472
41. A Bossuet, 6 mars 1695. ib.
42. Au même, 8 mars 1695. ib.
43. A madame de la Maisonfort, mars 1695. 473
44. A la marquise de Laval, 27 avril 1695. 474
45. Au comte de Fénelon, son frère, 14 août 1695. ib.
46. A madame de Maintenon, septembre 1695. 475
47. A la contesse de Fénelon, 25 nov. 1695. ib.
48. Au marquis de Seignelay, 1695. ib.
49. Au duc de Beauvilliers, 1695. 477
50. A l'abbé Fleury, 1695. 478
51. Au même, 1696. ib.
52. A M. Tronson, 26 février 1696. 479
53. A madame de Maintenon, 7 mars 1696. 481
54. A Bossuet, 24 mai 1696. 483
55. Au duc de Chevreuse, 24 juillet 1696. 484
56. A Bossuet, 5 août 1696. 485
57. A madame de Maintenon, 7 septembre 1696. ib.
58. A Bossuet, 4 octobre 1696 489
59. A M. de Noailles, 17 octobre 1696. ib.
60. A l'abbé Boileau, 28 octobre 1696. 490
61. A Bossuet, 9 février 1697. 492
62. Au pape Innocent XII, 27 avril 1697. 496
63. A Louis XIV, 11 mai 1797. 499
64. A l'abbé de Chanterac, 1er juin 1697. ib.
65. Au même, juin 1697. 500
66. A la supérieure des Nouvelles-Converties, 6 juin 1697. 501
67. A M. de Noailles, 8 juin 1697. ib.
68. A l'abbé de Chanterac, 22 juin 1697. 507
69. Au même, 24 juin 1667. 508
70. Au même, 25 juin 1697. 509
71. Au même, 27 juin 1697. ib.
72. Au même, 28 juin 1697. 510
73. A M. de Noailles, 6 juillet 1697. ib.
74. A l'abbé de Chanterac, 6 juillet 1697. 511
75. Au même, 8 juillet 1697. ib.
76. Au même, 9 juillet 1697. 512
77. Au même, 11 juillet 1697. 513
78. Au même, 13 juillet 1697. ib.
79. Au même, 14 juillet 1697. 514
80. A l'abbé de Chanterac, 20 juillet 1697. ib.
81. A M. de Noailles, 22 juillet 1697. ib.
82. A madame de Maintenon, 29 juillet 1697. 516
83. A M. Hébert, juillet 1697. ib.
84. A M. de Rancé, abbé de la Trappe, juillet 1697. 517
85. Au nonce du pape, juillet 1697. 518
86. A madame de Maintenon, 1er août 1697. 519
87. A un ami, 3 août 1697. ib.
88. A un ami, août 1697. 521
89. A M. Tronson, 3 août 1697. 523
90. Au duc de Beauvilliers, 12 août 1697. 524

Pages.
91. A madame de Gamaches, 12 août 1697. 524
92. Au duc de Beauvilliers, 14 août 1697. 525
93. A madame de Gamaches, 20 août 1697. 526
94. A M. de Bertier, évêque de Blois, 21 août 1697. 527
95. Au duc de Bauvilliers, 26 août 1697. ib.
96. Au duc de Chevreuse, 1697. 528
97. Au même, 1697. 529
98. A la maréchale de Noailles, 5 novembre 1697. ib.
99. A M. de Harlay, 10 novembre 1697. ib.
100. Au duc de Chevreuse, 1698. ib.
101. A l'abbé de Chanterac, 14 janvier 1698. 530
102. A la maréchale de Noailles, 28 février 1698. 531
103. Au nonce, 1er mars 1698. 532
104. Au même, 10 mai 1698. ib.
105. Au père de la Chaise, 12 mai 1698. 533
106. A l'abbé de Chanterac, 30 mai 1698. 535
107. Au même, 20 juin 1698. 537
108. A madame de Maintenon, décembre 1698. 538
109. Au nonce, 7 décembre 1698. 540
110. A l'abbé de Chanterac, 27 mars 1699. ib.
111. Au duc de Beauvilliers, 29 mars 1699. 542
112. A l'abbé de Chanterac, 3 avril 1699. 543
113. Au même, 4 avril 1699. 545
114. Au pape Innocent XII, 4 avril 1699. 546
115. A l'abbé de Chanterac, 24 avril 1699. ib.
116. Au même, 1er mai 1699. 547
117. Au même, 15 mai 1699. 548
118. Au même, 29 mai 1699. 549
119. Au duc de Beauvilliers, 30 novembre 1699. ib.
120. Au duc de Chevreuse, 30 décembre 1699. 551
121. Au même, 1699. 552
122. Au même, 1699. 553
123. Au même, 1700. ib.
124. Au même, 27 janvier 1700. 554
125. Au père Lami, 4 février 1700. 556
126. Au P. ***, 9 mars 1700. ib.
127. A la comtesse de Fénelon, 15 août 1700. ib
128. A la même, 10 septembre 1700. 558
129. Au père Lami, 23 janvier 1701. ib.
130. Au duc de Chevreuse, 1er août 1701. ib.
131. Au même, 18 août 1701. 559
132. Au marquis de Louville, 10 octobre 1701. 560
133. A l'abbé de Beaumont, son neveu, 22 octobre 1701. 563
134. Au même, 4 novembre 1701. ib.
135. Au même, 6 novembre 1701. 564
136. Au même, 12 septembre 1701. 565
137. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 22 décembre 1701. ib.
138. De Fénelon au duc de Bourgogne, 17 janvier 1702. 566
139. Au duc de Bourgogne, 1702. ib.
140. Au même, 1702. 568
141. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 25 avril 1702. 569
142. De Fénelon au duc de Chevreuse, 22 juin 1702. ib.
143. Au même, 9 juillet 1702. 570
144. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 6 septembre 1702. ib.
145. De Fénelon au père Lachaise, septembre 1702. 571
146. Au duc de Beauvilliers, 5 octobre 1702. 573
147. Au même, 27 janvier 1703. ib.
148. A l'abbé ***,... 1703. 574
149. A l'abbé de Langeron, 24 mai 1703. ib.
150. Au même, 4 juin 1703. 578

Pages

151. A l'abbé de Beaumont, 7 mai 1703. 579
152. Au même, 17 mai 1703. 580
153. Au marquis de Laval. *ib.*
154. A la comtesse de Fénelon. 581
155. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 28 septembre 1703. *ib.*
156. De Fénelon au duc de Beauvilliers, 4 novembre 1703. 582
157. Au duc de Chevreuse. *ib.*
158. Au vidame d'Amiens, 22 octobre 1704. 583
159. Au duc de Chevreuse, 13 janvier 1705. 584
160. A M.***, 12 juin 1705. *ib.*
161. A la comtesse de Fénelon, 12 février 1706. 590
162. Au cardinal de Bouillon, 16 février 1706. 591
163. A la jeune duchesse de Mortemart, 4 août 1706. *ib.*
164. Au duc de Chevreuse 29 décembre 1706. 592
165. Au vidame d'Amiens 9 février 1707. *ib.*
166. Au duc de Chevreuse, 24 février 1707. 593
167. Au vidame d'Amiens, 31 mai 1707. *ib.*
168. Au duc de Chevreuse, 24 décembre 1707. 595
169. Au même. 596
170. A M. de Sacy, 24 décembre 1707. 597
171. A l'électeur de Cologne 7 février 1708. *ib.*
172. Au vidame d'Amiens, 28 mars 1708. 598
173. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 15 mai 1708. 599
174. Du même au même 21 mai 1708. *ib.*
175. De Fénelon au vidame d'Amiens, 28 mai 1708. 600
176. A la duchesse douairière de Mortemart, 8 juin 1708. *ib.*
177. Au vidame d'Amiens, 10 août 1708. 601
178. A la duchesse douairière de Mortemart, 22 août 1708. *ib.*
179. Au vidame d'Amiens, 7 septembre 1708. 602
180. Au duc de Bourgogne, septembre 1708. *ib.*
181. Au même, 16 septembre 1708. 603
182. Au vidame d'Amiens, 17 septembre 1708. 604
183. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 20 septembre 1708. 605
184. De Fénelon au duc de Bourgogne, septembre 1708. *ib.*
185. Au vidame d'Amiens, 21 septembre 1708. 606
186. Au duc de Bourgogne, 24 septembre 1708 *ib.*
187. Au même, 24 septembre 1708. 608
188. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 3 octobre 1708. 609
189. De Fénelon au duc de Bourgogne, 15 octobre 1708. 610
190. Au vidame d'Amiens, 15 octobre 1708. 613
191. Au duc de Bourgogne, 25 octobre 1708. 614
192. Au même, 17 novembre 1708. 616
193. A M. de Chamillard, 20 novembre 1708. 617
194. Au père Lami, 30 novembre 1708. 618
195. Au duc de Chevreuse, 3 décembre 1708. 619
196. Du duc de Bourgogne à Fénelon, 5 décembre 1708. 621
197. Au marquis de Fénelon, son neveu, 7 janvier 1709. 622
198. Au vidame d'Amiens, 4 avril 1709. *ib.*
199. Au marquis de Fénelon, 6 avril 1709. 623
200. Au marquis de Fénelon, 13 avril 1709. *ib.*
201. Au même, 10 juillet 1709. *ib.*
202. Au même, 20 août 1709. 624
203. Au même, 26 septembre 1709. *ib.*
204. Au duc de Chevreuse, 24 octobre 1709. *ib.*
205. Au duc de Bourgogne, 15 novembre 1709. 625

Pages.

206. Au duc de Chevreuse, 18 novembre 1709. 626
207. Au même, 23 novembre 1709. 627
208. Au même, 24 novembre 1709. *ib.*
209. Au même, 5 décembre 1709. 628
210. Au vidame d'Amiens, 19 décembre 1709. *ib.*
211. Au duc de Chevreuse 11 janvier 1710. 629
212. Fragment d'une lettre au père le Tellier, 1710. 630
213. A M. de Sacy, 12 janvier 1710. 631
214. Au père Lami, 13 janvier 1710. 632
215. Au vidame d'Amiens 10 février 1710. *ib.*
216. Au duc de Chevreuse, 23 février 1710. *ib.*
217. Au vidame d'Amiens, 23 février 1710. 634
218. Au duc de Chevreuse, 20 mars 1710. *ib.*
219. Au même, 25 mars 1710. 237
220. Au même, 7 avril 1710. 638
221. Au même, 17 avril 1710. 639
222. Au même, 24 avril 1710. 640
223. Au même, 3 mai 1710. 641
224. Au même, 4 mai 1710. 642
225. Au même, 24 juin 1710. 643
226. Au même, 3 juillet 1710. *ib.*
227. Au même, 8 juillet 1710. 644
228. Au marquis de Fénelon, 25 juillet 1710. 645
229. Au duc de Chevreuse, 4 août 1710. 646
230. Au marquis de Fénelon, 23 août 1710. 649
231. Au même, 28 septembre 1710. 650
232. Au vidame d'Amiens, 13 septembre 1710. *ib.*
233. A la duchesse douairière de Mortemart, 11 octobre 1710. 651
234. Au duc de Chevreuse, 23 octobre 1710. 653
235. A l'abbé de Beaumont, 30 octobre 1710. 654
236. Au même, 7 novembre 1710. 655
237. Au même, 8 novembre 1710. *ib.*
238. Au marquis de Fénelon, 12 novembre 1710. 656
239. A l'abbé de Salignac, son petit-neveu, 10 décembre 1710. *ib.*
240. Au vidame d'Amiens, 15 décembre 1710. 657
241. Au duc de Chevreuse, 5 janvier 1711. *ib.*
242. A la duchesse douairière de Mortemart, 1er février 1711. 658
243. Au père le Tellier, 12 mars 1711. 659
244. A ***, avril 1711. 662
245. Au père le Tellier, 8 mai 1711. *ib.*
246. Au duc de Chevreuse, 9 juin 1711. 664
247. Au même, 6 juillet 1711. 666
248. Au même, 27 juillet 1811. 667
249. A la duchesse douairière de Mortemart, 27 juillet 1711. 669
250. Au duc de Chevreuse, 24 août 1711. *ib.*
251. Au même, 19 septembre 1711. 671
252. Au même, 11 octobre 1711. 672
253. Au duc de Beauvilliers. 673
254. Au duc de Chevreuse, 19 décembre 1711. *ib.*
255. Au même, 2 janvier 1712. 674
256. Au duc de Chaulnes, 4 janvier 1712. 675
257. Au duc de Chevreuse, 11 janvier 1712. 676
258. A la marquise de Lambert, 17 janvier 1712. 677
259. Au duc de Chevreuse, 18 février 1712. *ib.*
260. Au même, 27 février 1712. 678
261. Au duc de Chaulnes, 4 mars 1712. 679
262. Au duc de Chevreuse 8 mars 1712. *ib.*
263. Au père le Tellier, 22 juillet 712. 680
264. Au marquis de Fénelon 10 août 1712. 683
265. Au même, 12 août 1712. 684
266. Au même, 14 août 1712. *ib.*

Pages.
267. Au même, 16 août 1712 685
268. Au même, 21 août 1712. ib.
269. Au même, 30 août 1712. 686
270. Au même, 6 septembre 1712. ib.
271. Au même, 21 septembre 1712. ib.
272. Au père le Tellier, 9 octobre 1712. 687
273. Au père Quirini, 19 octobre 1712. 690
274. Au père Martineau, 14 novembre 1712. 691
275. Au marquis de Fénelon, 6 décembre 1712. 692
276. Au même, 7 janvier 1713. ib.
277. Au même, 12 janvier 1713. 693
278. Au même, 16 janvier 1713. 694
279. Au même, 20 janvier 1713. 695
280. Au même, 21 janvier 1713. ib.
281. Au même, 22 janvier 1713. 696
282. Au même, 27 janvier 1713. ib.
283. Au même, 28 janvier 1713. 697
284. Au même, 30 janvier 1713. ib.
285. Au même, 1er février 1713. ib.
286. Au même, 11 février 1713. 698
287. Au même, 8 mars 1713. ib.
288. A l'électeur de Cologne, 8 mars 1713. ib.
289. Au marquis de Fénelon, 19 mars 1713. 699
290. Au même, 20 mars 1713. ib.
291. Au même, 21 mars 1713. 700
292. Au même, 27 mars 1713. ib.
293. Au même, 28 mars 1713. 701
294. Au même, 29 mars 1713. ib.
295. Au marquis de Fénelon, 1er avril 1713. ib.
296. Au même, 1er avril 1713. 702
297. Au même, 10 avril 1713. ib.
298. Au même, 11 avril 1713. ib.
299. Au même, 13 avril 1713. 703
300. Au même, 18 avril 1713. ib.
301. Au même, 19 avril 1713. ib.
302. Au même, 3 mai 1713. 704
303. Au même, 6 mai 1713. ib.
304. Au même, 8 mai 1713. ib.
305. Au même, 9 mai 1713. ib.

Pages.
306. Au même, 14 mai 1713. 705
307. Au même, 17 mai 1713. ib.
308. Au même, 18 mai 1713. ib.
309. Au même, 21 mai 1713. ib.
310. Au duc de Chaulnes, 21 mai 1713. 706
311. Au marquis de Fénelon, 27 mai 1713. 707
312. Au même, 28 mai 1713. ib.
313. Au même, 29 mai 1713. 708
314. Au même, 1er juin 1713. ib.
315. Au même, 1er juin 1713. 709
316. Au même, 3 juin 1713. ib.
317. Au même, 28 juin 1713. ib.
318. Au même, 3 juillet 1713. ib.
319. Au même, 29 juillet 1713. 710
320. Au même, 5 août 1713. ib.
321. Au même, 6 août 1713. ib.
322. A M. Voysin, secrétaire d'État, 4 août 1713. 711
323. Au marquis de Fénelon, 11 septembre 1713. ib.
324. Au père Daubenton, 12 octobre 1713. 712
325. Au père Quirini, 28 decembre 1713. 714
326. Au duc de Chaulnes, 1er mars 1714. ib.
327. A l'abbé de Beaumont, 22 mai 1714. ib.
328. Au marquis de Fénelon, 24 mai 1714. 715
329. Au même, 30 mai 1714. ib.
330. A l'abbé de Beaumont, 1er juin 1714. ib.
331. Au duc de Chaulnes, 6 juin 1714. 716
332. Au marquis de Fénelon, 12 juillet 1714. ib.
333. Au même, 19 juillet 1714. 717
334. Au duc de Chevreuse, 23 juillet 1714. ib.
335. Au marquis de Fénelon, 30 août 1714. 718
336. A la duchesse de Chaulnes, 2 octobre 1714. 719
337. A la duchesse de Beauvilliers, 16 novembre 1714. ib.
338. Au duc de Chaulnes, 23 novembre 1714. ib.
339. Au même, 5 décembre 1714. 720
340. A la duchesse de Beauvilliers, 5 décembre 1714. 721
341. A la même, 28 décembre 1714. ib.
342. Au duc de Chaulnes, 28 décembre 1714. ib.
343. A madame ***, 30 décembre 1714. 722
344. Au père le Tellier, 6 janvier 1715. ib.

FIN DE LA TABLE.

3 9015 03016 0439